

LE MAGASIN

PITTORESQUE.

LE MAGASIN
PITTORESQUE

FONDÉ ET PUBLIÉ PAR

M. A. LACHEVARDIERE

RÉDIGÉ, DEPUIS LA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

TREIZIÈME ANNÉE.

1845.

Prix du volume broché. . . 5 fr. 50 cent.
relié. . . . 7 fr.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

LIVRAISONS envoyées séparément tous les samedis.		LIVRAISONS envoyées réunies une fois par mois.	
PARIS. *Prix :*	DÉPARTEMENTS. Franco *par la poste.*	PARIS. *Prix :*	DÉPARTEMENTS. Franco *par la poste.*
Pour six mois. 3 f. 80 c.	Pour six mois. 4 f. 80 c.	Pour six mois. 2 f. 60 c.	Pour six mois. 3 f. 60 c.
Pour un an . . 7 f. 50 c.	Pour un an . . 9 f. 50 c.	Pour un an . . 5 f. 20 c.	Pour un an . . 7 f. 20 c.

PARIS,
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
RUE JACOB, N° 30,
PRÈS DE LA RUE DES PETITS-AUGUSTINS.

M DCCC XLV.

MAGASIN PITTORESQUE,

A DIX CENTIMES PAR LIVRAISON.

PREMIÈRE LIVRAISON. — 1845.

L'ECOLE DE DUSSELDORF. — PEINTURE.

THÉODORE HILDEBRANDT.

(Voy. les Enfants d'Edouard, 1842, p. 49.)



(Le Guerrier et son fils, par Hildebrandt. — Tiré du cabinet du consul Wagner, à Berlin.)

Pour celui qui désire observer le mouvement actuel de l'art en Allemagne, Dusseldorf est sans aucun doute l'un des points les plus curieux à visiter. Il semble que par sa position même, au milieu d'une verte et paisible vallée, aux bords du Rhin limpide, cette belle ville doive éveiller dans le cœur de ceux qui l'habitent le sentiment de l'art et de la nature. Depuis plus d'un siècle et demi, elle possède d'ailleurs une précieuse galerie de peinture, de nombreux tableaux de Rubens, plusieurs des œuvres les plus remarquables de l'ancienne école allemande, environ quinze mille dessins originaux, et des milliers de gravures très recherchées. L'école de peinture de Dusseldorf continue à

occuper en Allemagne, avec celle de Munich, le premier rang (1); elle a déjà produit des peintres d'histoire et des peintres de genre, qui, dès leur début dans la carrière, ont eu de brillants succès. Tels sont entre autres Lessing; Bendemann (2), dont nous avons vu des tableaux à l'exposition du Louvre; Hübner, à présent professeur à l'académie de Dresde; Schrodler, qui excelle dans la peinture comique, et le professeur Théodore Hildebrandt.

Né à Stettin en 1804, Théodore Hildebrandt fit ses premières études d'art à Berlin. Il avait choisi le peintre Schadow pour maître, et il le suivit à Dusseldorf. Hildebrandt est un excellent coloriste et un artiste d'un goût exquis. Il s'est fait en Allemagne une grande réputation comme peintre de portraits et comme peintre d'histoire. On cite parmi ses œuvres principales Faust et Méphistophélès dans la grotte (1824), Roméo et Juliette (1827), Tancrède et Clorinde (1828), Judith et Holopherne (1830), le Guerrier et son Fils (1832), le Magistrat malade et son fils (1833), les Enfants d'Edouard (1834) (3), la Conteuse de traditions, la Soirée de Noël, le Brigand, et beaucoup de portraits. Le tableau du Guerrier et son Fils, dont les figures sont de grandeur naturelle, rappelle la manière de Van Dyck : la figure de l'enfant est d'une finesse et d'une richesse de tons remarquables. Le sujet est purement d'imagination. C'est sous une forme plus réelle la poétique idée que les Grecs ont tant de fois exprimée par des images symboliques : l'alliance de la force et de la douceur, de la maturité virile et de la grâce enfantine. Ce tableau est l'un des tableaux modernes les plus populaires qui existent en Allemagne. Il a été maintes fois copié et reproduit sur le bois et la porcelaine, sur toutes sortes de meubles et dans toutes les dimensions. Nous essayons de le faire connaître d'après la meilleure gravure qui ait été publiée. Hildebrandt est encore jeune; les progrès rapides qu'il a faits dans son art, et le succès qu'il a obtenu excitent son ardeur, et l'on a sans doute encore de belles œuvres à attendre de lui. Quelques critiques allemands ont comparé le talent de cet artiste à celui de Schnetz, le directeur actuel de notre Académie de Rome. « Les œuvres de Hildebrandt, dit l'un d'eux, sans appartenir à une très vaste sphère, ont le sérieux de l'histoire. Ce n'est pas le peintre d'une génération : ses tableaux ne sauraient passer de mode. Il ne paraît point chercher le sublime. Nous lui avons entendu un jour répéter avec conviction ces paroles d'un personnage de Shakespeare : « Il ne faut pas vouloir être plus ingénu que la nature. » Mais il est au-dessus du familier; il conte à merveille; il est vrai sans être prosaïque; quelquefois même il a du pathétique, et il passe alternativement avec succès du Genre à l'Histoire. »

(1) Les autres écoles sont à Berlin, Francfort, Vienne, Dresde, Cassel.

(2) Voy. les Jeunes filles à la fontaine, par Bendemann, 1842, p. 4.

(3) Voy. 1842, p. 49.

SI PAUVRETÉ EMPÊCHE LES BONS ESPRITS DE PARVENIR.

(Premier article.)

Povreté empesche les bons espritz de parvenir : telle est la devise de l'un des meilleurs esprits qui soient nés sur la terre de France, Bernard Palissy. Négligé longtemps, parce que, faute de le bien connaître, on le reléguait à tort parmi les hommes de second ordre, il s'est élevé à l'un des rangs les plus éminents de notre histoire intellectuelle depuis que l'on a apprécié à leur juste valeur le mérite de ses inventions industrielles, et surtout de ses spéculations scientifiques. La technologie et la géologie le comptent désormais pour un de leurs fondateurs, et il demeure pour la postérité l'une des gloires les plus pures de notre seizième siècle. Ainsi, quant à l'illustration, la pauvreté, car il n'en a que trop rudement ressenti les atteintes, ne l'a point empêché de parvenir; et si c'est là le plus grand but qu'un bon esprit puisse se proposer d'atteindre, puisque c'est la plus grande marque de l'étendue des services qu'on a eu le bonheur de rendre au monde, la devise de Palissy, au moins en ce qui le concerne, ne s'est pas vérifiée. Bien que gêné, selon sa devise (voy. p. 4) par le poids fatal fixé par la misère de sa naissance à sa main gauche, en revanche, les ailes attachées par la grâce de Dieu à sa main droite ont suffi, moyennant la ferme intensité de son vouloir, pour lui permettre de s'élever, autant que le comportait son génie, dans la carrière de l'immortalité. Peut-être même est-on en droit de penser que, sans la lutte, son génie n'aurait jamais acquis tout son nerf, et qu'ainsi la pauvreté, tout en l'affligeant comme une cause violente de souffrance, a cependant agi sur lui, grâce à son courage et à sa persévérance, comme un principe bienfaisant. L'influence du malheur sur le caractère est souvent comme celle de l'eau glacée sur le fer rougi : le valeureux métal y frissonne, y souffre, si je puis ainsi dire, y rugit; mais il s'y trempe.

Du reste, je ne sache pas de plus éloquente protestation contre la devise de Palissy que la vie de Palissy. Dans l'un de ses ouvrages, intitulé *De l'art de terre*, il nous en a laissé une esquisse tournée de main de maître, et qui serait digne de prendre place parmi les Mémoires les plus propres à former les hommes par des leçons vivantes de constance et de vertu. Je n'ai point à reprendre ici cette longue vie, si remplie de travaux et d'épreuves de toutes sortes (1); mais je veux seulement m'appliquer, et en laissant autant que possible parler Palissy lui-même, à la période durant laquelle, à force de labeurs, il parvint à conquérir pour la France le secret d'un art nouveau, et pour lui-même les faveurs de la fortune et de la renommée. C'est la période décisive de sa vie. C'est durant celle-là que le poids de la pauvreté lui enchaîna le plus durement le bras, et le fit le plus souvent trébucher et haleter sur la terre. Qui oserait nier, en parcourant ce triste mais glorieux récit, que pauvreté, dans de telles circonstances, n'eût été capable d'arrêter tout autre esprit moins bon? Mais aussi, pour celui-ci, bon comme il l'était, qui n'accordera qu'il a dû sortir de ce combat plus puissant et plus entreprenant qu'il n'y était entré?

On sait que la faïence, dont nous devons le secret à Palissy, n'est au fond qu'une poterie grossière que l'on parvient à rendre à la fois plus élégante et moins perméable aux liquides de toute espèce qui sont d'usage dans l'économie domestique, en la revêtant d'une couche d'émail. La faïence n'est que cela : c'est une brique émaillée; mais il est nécessaire d'ajouter émaillée à bon marché, puisque c'est une condition essentielle de son utilité. Il y avait longtemps que l'on connaissait en Italie l'art d'émailler ainsi les vases de terre, en les recouvrant d'un enduit vitrifiable au feu et demeurant après le refroidissement adhérent à la surface : les deux villes de Faenza et de Castel-Durante étaient les deux centres principaux de cette fabrication, dont les produits, recherchés comme objets de luxe dans tous les autres pays, s'exportaient à grands frais, mais ne s'imitaient nulle part. Au jour où les réflexions de Palissy vinrent s'arrêter sur ce sujet, on n'avait donc d'autres ressources de vaisselle, en France comme dans le reste de l'Europe, que le métal ou la poterie grossière. Palissy était alors un pauvre peintre sur verre, gagnant tant bien que mal sa vie dans la ville de Saintes, âgé,

(1) Voy. Table alphabétique et méthodique des dix premières années : *Palissy*.

autant qu'on peut le conjecturer d'après les renseignements que l'on possède à cet égard, d'une quarantaine d'années (1). La pratique de son art lui avait donné quelques connaissances préliminaires des substances vitrifiables, et l'art des émaux, dont celui de la faïence n'est qu'une application, bien qu'il n'y fût point expert, ne lui était cependant pas non plus tout-à-fait étranger. De plus, il lui avait été facile d'apercevoir que ces belles poteries d'Italie, alors si admirées, consistaient simplement en un support de terre cuite revêtu d'une couche d'émail blanc ou coloré. Ainsi le problème à résoudre était dès lors à ses yeux parfaitement défini. Son esprit connaissait le but, et il ne lui restait qu'à déterminer les moyens d'y atteindre. Il doit sans doute sembler à ceux qui n'ont pas étudié d'assez près le détail des opérations industrielles que la chose n'était pas d'une difficulté bien relevée : mais quand on a observé sérieusement la distance qui sépare toujours l'idée théorique, même la plus claire, de sa réalisation pratique, on est porté à un jugement tout contraire ; et c'est d'ailleurs ce que l'exemple particulier de Palissy confirme bien. Ce sont là les premiers obstacles généraux dont tous les secours de l'opulence ne sauraient délivrer l'inventeur ; mais c'est quand il faut y joindre les obstacles de la misère que la difficulté touche au comble, et c'est justement le cas dans lequel se trouvait malheureusement Palissy au début de son entreprise. C'est là qu'il lui fallut souffrir les privations de tout genre, les épuisements, les insuccès, les désespoirs ; et c'est avec le sentiment des incroyables efforts qu'il lui avait fallu faire qu'il écrivit sur son cachet cette douloureuse devise : *Povreté empesche les bons espritz de parvenir.* Et cependant l'événement même fait foi qu'il n'avait que le droit d'écrire : *Povreté gêne les bons espritz sur la route de parvenir.*

C'est, comme nous l'avons dit, vers le milieu de sa vie, que Palissy, s'apercevant que son métier commençait à être délaissé et à ne plus lui fournir ce qui lui était nécessaire pour sa famille, se mit un beau jour en tête que ce serait une glorieuse et profitable chose de parvenir à faire, comme les Italiens, des poteries émaillées. Il n'était encore bien savant ni sur les émaux, ni sur les terres argileuses, ni sur la conduite des fours, les trois articles principaux de son entreprise ; mais il comprit que rien ne pouvait l'empêcher de chercher à s'y instruire peu à peu, sans se laisser décourager par le défaut de réussite, et il se mit sans relâche à essayer, à recommencer, à tâtonner par toutes sortes d'expériences en petit. C'est ainsi que se consumèrent les premières années, et il n'arrivait à rien. Il prit alors l'idée de profiter du four d'un potier de son voisinage pour y faire ses cuites ; mais malheureusement la chose ne réussissait pas davantage, malgré cette ressource : la chaleur, suffisante pour de la poterie commune, ne l'était point assez pour de la poterie émaillée. Mais Palissy ne connaissait point encore la pratique de cet art ; aucun indice ne pouvait l'avertir de cet inconvénient, et il rejetait naturellement toute la faute sur la composition de ses émaux dont il désespérait chaque fois de trouver jamais le secret. « Quand ils avoient mis leur fournée, dit-il, et qu'ils venoient à tirer mes espreuves, je n'en recevois que honte et perte, parce qu'il ne se trouvoit rien de bon, à cause que le feu des dits potiers n'étoit assez chaud, aussi que mes espreuves n'ettoient enfournées au devoir requis et selon la science ; et parce je n'avois connoissance de la cause pourquoy mes espreuves ne s'estoient bien trouvées, je mettois le blasme sur les matières : de rechef, je faisois nombre de compositions nouvelles et les envoyai aux mesmes potiers pour en user comme dessus : ainsi fis-je par plusieurs fois, tousiours avec grands frais, perte de tems, confusion et tristesse. »

Le pauvre homme était à bout de ses ressources : une lourde famille à nourrir, une femme, à ce qu'il paraît, peu intelligente et d'humeur fâcheuse, des voisins, comme cela n'arrive que trop souvent dans les petites villes, empressés à saisir contre lui toute occasion de mépris ou de critique, point d'amis, point de protecteur, point de crédit, aucune certitude de réussir ; c'était trop. Il vit qu'il était nécessaire de se relâcher un instant de sa poursuite ; mais cette relâche, loin d'être dans son idée une désertion, n'était qu'un repos. Ardent à son œuvre comme un général d'armée à sa conquête, il ne songeait qu'à se refaire des munitions, tout en reprenant dans cette trève momentanée de nouvelles forces. Il commença donc par se remettre à son ancien métier de peintre sur verre ; et peu après, un heureux hasard lui ayant fourni un moyen de gagner quelque argent, il le saisit avec empressement en pensant toujours à sa chère espérance. Le gouvernement venait de décider que la province de Saintonge serait soumise à l'impôt de la gabelle, et comme pour l'établir on avait besoin de lever le plan des marais salants, Palissy, qui n'était pas sans quelque notion de géométrie pratique, se présenta pour cette besogne. Il n'avait eu d'autre but, en se changeant ainsi pour quelque temps en arpenteur, que de trouver les ressources nécessaires pour retourner plus vite à ses fourneaux ; et cette fois, il devait enfin recevoir pour prix de tant d'efforts et de patience un premier point de satisfaction. Il s'était avisé, durant ses loisirs d'esprit, que les fours de potiers n'étaient peut-être point chauffés assez fortement pour son dessein, et partant de cette idée, il avait résolu de tenter l'aventure dans des fourneaux de verrerie. « Or, après que la dite commission fut parachevée, dit-il, et que je me trouvay muni d'un peu d'argent, je repris encore l'affection de poursuivre à la suite des dits émaux, et voyant que je n'avois pu rien faire dans mes fourneaux, ni à ceux des potiers susdits, je rompis environ trois douzaines de pots de terre tous neufs, et ayant broyé grande quantité de diverses matières, je couvray tous les lopins des dits pots des dites drogues couchées avec le pinceau : mais il te faut entendre que de deux ou trois cents des dites pièces, il n'y en avoit que trois de chascune composition. Ayant ce fait, je prins toutes ces pièces et les portay à une verrerie afin de voir si mes matières et compositions se pourroient trouver bonnes aux fours des dites verreries. Or, d'autant que leurs fourneaux sont plus chauds que ceux des potiers, ayant mis toutes mes espreuves dans les dits fourneaux, le lendemain que je les fis tirer, j'aperçeus partie de mes compositions qui avoient commencé à fondre, qui fut cause que je fus encore davantage encouragé de chercher l'émail blanc pour lequel j'avais tant travaillé. Touchant les autres couleurs, je ne m'en mettois aucunement en peine. Ce peu d'apparence que je trouvay lors me fit travailler pour chercher le dit blanc deux ans, outre le temps susdit, durant lesquels deux ans je ne faisois qu'aller et venir aux verreries prochaines, tendant aux fins de parvenir à mon intention. Dieu voulut qu'ainsi je commençois à perdre courage, et que, pour le dernier coup, je m'étois transporté à une verrerie, ayant avec moi un homme chargé de plus de trois cents sortes d'espreuves, il se trouvá une des dites espreuves qui fust fondue dedans quatre heures après avoir esté mise au fourneau ; laquelle se trouva blanche et polie, de sorte qu'elle me causa une joie telle, que je pensois estre devenu

(1) Dans son *Art de terre*, publié en 1580, il dit, en parlant de la première pièce de faïence qui lui tomba sous les yeux : « Sache qu'il y a vingt-cinq ans passés qu'il me fut montré une coupe de terre tournée et esmaillée d'une telle beauté, que dès lors j'entrai en dispute avec ma propre pensée. » Selon d'Aubigné, il serait mort en 1589 âgé de quatre-vingt-dix ans, ce qui lui aurait donné cinquante-six ans quand il vit ce premier échantillon de faïence ; mais les chiffres de d'Aubigné paraissent forcés. La Croix du Maine, qui était également contemporain de Palissy, dit qu'en 1584 ce grand homme était âgé de soixante ans et plus. On peut donc croire qu'il en avait environ soixante en 1580, et par conséquent trente-cinq à l'époque où il se mit dans la tête de chercher le secret de la faïence.

nouvelle créature, et pensois dès lors avoir une perfection entière de l'esmail blanc. »

Voilà le premier morceau de faïence qui se soit fait en France ! Mais, bien que Palissy y eût mis tant de labeur, le hasard d'une chance heureuse y était encore pour quelque chose. Notre bon esprit, malgré pauvreté, était déjà un peu parvenu, mais non point au dernier terme où il aspirait; et pauvreté, comme nous allons le voir, devait encore le gêner rudement sur le chemin de parvenir.



(Devise de Bernard Palissy.)

JARDINS FLOTTANTS

DU MEXIQUE ET DE LA VALLÉE DE CACHEMIRE.

Les jardins suspendus de Babylone, détruits depuis des milliers d'années, jouissent encore parmi nous d'une grande célébrité, et il n'est pas un bambin qui ne les nomme sans hésiter quand on lui demande quelles étaient les sept merveilles du monde. C'est très bien sans doute de conserver le souvenir des choses surprenantes que le temps a fait disparaître et d'en entretenir les enfants; mais quand on leur parlerait aussi, de temps à autre, de celles qui existent de nos jours, je ne vois pas où serait le mal.

Des *jardins suspendus*, surtout quand on ne sait pas ce qui leur a valu une pareille qualification (ce qui est le cas pour tous les enfants et même pour bien des personnes déjà mûres) présentent sans doute à l'esprit quelque chose de fort étonnant; mais l'idée de *jardins flottants* n'est pas moins étrangère à tout ce que nous avons sous les yeux, et n'est pas moins faite pour piquer notre curiosité.

Les jardins suspendus de Babylone, construits à grands frais par un despote pour satisfaire au caprice d'une de ses femmes, avaient peut-être été pour le peuple la cause de bien des misères; les jardins flottants du plateau du Mexique et de la vallée de Cachemire, œuvre de pauvres agriculteurs qui ont établi à la surface de l'eau un sol artificiel quand la terre leur était interdite, donnent à celui qui les cultive le moyen d'entretenir honnêtement sa famille, et fournissent aux populations voisines, qui ne peuvent les voir que d'un œil satisfait, des légumes sains et des fruits délicieux.

Je ne prétends pas que les habitants de Babylone ne jouissent un peu de la vue de ces bosquets toujours frais qui s'élevaient par étages au milieu de leur ville; je conçois même que, témoins de la stupéfaction de l'étranger, la vanité nationale leur fît parfois oublier tout ce que ces jardins leur avaient coûté. Mais, que nous ayons encore la même admiration pour une œuvre qui n'était certainement point une création du génie et n'attestait autre chose que la puissance d'un monarque absolu, c'est là ce que je ne comprends pas aussi bien. Quoi qu'il en soit, je reviens aux jardins flottants, et je commencerai par ceux du Mexique, en empruntant ce que j'en vais dire à Clavigero (1).

Lorsque, au commencement du quatorzième siècle, les Mexicains furent vaincus par les peuples de Colhuan et de Tepanecan, ils ne conservèrent de libre que leur ville et le lac au milieu duquel elle est située. Ils eurent alors l'heureuse idée de se créer des terrains artificiels pour y faire naître quelques plantes nourricières. Ils tressèrent des saules et des racines de plantes aquatiques, de manière à en faire comme une sorte de radeau qu'ils fortifièrent avec des broussailles légères, puis ils les recouvrirent de limon tiré du fond du lac. Ces champs factices, plantés en maïs, en piment, en courges, en légumes, flottaient sur le lac, et fournissaient à la ville quelques faibles provisions.

Les Mexicains étant devenus riches et puissants, les champs flottants inventés par le besoin se changèrent quelquefois en des lieux de plaisance et de délices, et c'est encore le cas de nos jours. De ces radeaux, en effet, les uns sont des parterres ornés des fleurs éclatantes et parfumées; mais d'autres sont restés de véritables jardins, ayant au milieu un arbre ou un petit pavillon pour servir d'abri dans le mauvais temps; ce sont même, en général, de simples potagers, dont les possesseurs, nommés *chinampas*, fournissent de légumes une partie de la ville.

Quelque chose de semblable se retrouve dans un pays encore plus favorisé de la nature que le plateau du Mexique, dans cette vallée de Cachemire, que les conquérants mongols appelèrent le paradis terrestre. Là cependant les jardins flottants sont peu poétiques, et lorsqu'on aperçoit pour la première fois ces longues et étroites plates-bandes qui partent de différents points des bords du lac de Kutawal, on les prend le plus souvent pour des lits de joncs et de roseaux; leur construction, il est vrai, est des plus simples, comme on peut le voir en lisant ce qui s'y rapporte dans l'ouvrage posthume de M. Moorcroft et dans celui de M. Vigne (2).

On commence par faucher les longues herbes qui croissent dans le lit du lac, à l'endroit où l'on veut établir un jardin, puis on les tresse et on les consolide avec de la terre et de l'engrais, en ayant soin de conserver tout alentour des roseaux et des joncs qui doivent être pour la future plantation un rempart protecteur. Ensuite, sur cette plate-forme, on élève de distance en distance de petits monticules d'herbes, de forme conique, et d'environ 60 centimètres de haut, sur le sommet desquels on place de la terre prise du fond du lac. C'est sur cette dernière couche de terre que l'on dépose les semences de melons et de concombres. Dès lors tout est fini, les plantes poussent, les fruits grossissent, arrivent à une parfaite maturité, et l'on n'a plus que la peine de les cueillir. Ces radeaux sont fixés au fond par des pieux qui tiennent lieu d'ancre, et se lèvent à volonté. On a coutume de les faire longs et étroits afin qu'ils soient plus faciles à manœuvrer. Comme ils coûtent peu de peine à construire, ils ne se vendent pas cher, et l'on peut pour la somme d'une roupie (moins de 40 fr.) deve-

(1) François-Xavier Clavigero, jésuite, né au Mexique en 1720, a fait un ouvrage très curieux sur l'histoire, les mœurs, les coutumes, les arts, les sciences et la langue de cette contrée, avant et depuis l'invasion des Espagnols. Clavigero avait employé trente-six années à parcourir sa patrie et à recueillir des matériaux pour son ouvrage qui fut publié en 1780 sous le titre de *Storia antica del Messico*.

(2) *Travels in Kashmir Ladak Iskardo*, etc. By G.-F. Vigne. Vol. II, p. 90. — *Travels in the Himalayan province of Hindustan...* by M. W. Moorcroft and M. G. Trebeck, published by MM. H.-H. Wilson. Lond., 1841, t. IX, p. 137 et suiv.

nir propriétaire d'un jardin flottant de dix yards de long sur trois de large (environ 9 mètres de long sur 2^m,8 de large).

LE PONT DE CERET.

Le Tech a sa source au pied de la crête centrale des Pyrénées, près du mont Costa-Bona : il se grossit des affluents est et sud-est du Canigou et de ses contreforts, et va se jeter dans la Méditerranée au-dessous de Perpignan, entre Elne, l'ancienne Illiberis, qui possède une église remarquable du onzième siècle, et Argèles.

De la base des Pyrénées jusqu'aux environs de Ceret, l'aspect de la vallée est austère et sauvage; mais de là jusqu'à l'embouchure du Tech, le paysage est riche et souriant; on ne voit de toutes parts que belles prairies et champs fertiles couverts de châtaigniers, d'oliviers et de chênes-liéges.



(Le pont de Ceret, sur le Tech, département des Pyrénées-Orientales. — Au fond, le mont Canigou.)

Le pont de Ceret est une des gloires du Tech : il n'est pas célèbre seulement parmi les archéologues du Roussillon; les habitants les moins érudits le signalent avec empressement à la curiosité des étrangers. Suivant une fable populaire, cette arche audacieuse est une œuvre du démon lui-même. Selon l'opinion de quelques savants, la date de la construction doit remonter seulement au temps des rois wisigoths.

Nous lisons dans les notes de M. Mérimée, qui a vu ce pont en 1834 :

« C'est une construction hardie et gracieuse : une arche de 144 pieds d'ouverture traverse un ravin profond; on dirait de loin un ruban jeté au-dessus d'un précipice. La voûte est extrêmement mince à la clef; mais des garde-fous élevés (c'est une réparation moderne) ne permettent pas d'abord de le remarquer et nuisent à l'effet général. Ce pont, très étroit comme presque tous les ponts très anciens, ne donne passage qu'à une seule voitnre, encore ne faut-il s'y engager qu'avec précaution. L'arche s'appuie sur deux massifs de maçonnerie, dans le haut desquels on a pratiqué des ouvertures cintrées assez étroites, qui n'ont sans doute d'autre but que d'alléger ces massifs, car le torrent ne s'élève jamais jusqu'à elles. »

A quelques cents mètres en aval du pont de Ceret, on trouve les ruines d'un pont romain qui était dans la direction de la voie prétorienne de Rome en Espagne. On croit que cet ancien pont n'a été détruit qu'au quatorzième siècle.

DENTS DE MANMOUTH. — COMMERCE D'IVOIRE.

On sait que l'on a découvert en Sibérie, conservé dans la glace, l'*elephas primigenius* (le manmouth), ainsi que le *rhinocéros tichorhinus*, avec leur chair, leur peau et leur poil. On trouve une grande quantité de dents et de défenses du premier de ces animaux dans toute l'étendue de cette contrée, et particulièrement vers le nord et le nord-ouest. Ces restes antédiluviens se rencontrent le plus communément dans les collines dont le sol est argileux, dans les toundras, sous la mousse, et sur les bords des rivières. C'est le commencement de l'été qui est la saison

la plus favorable pour aller à leur recherche, parce qu'alors le sol des collines situées dans le voisinage des rivières vient d'être humecté et délayé par l'inondation périodique du printemps. Les dents les mieux conservées se rencontrent dans la Nouvelle-Sibérie : cette île en contient d'une dimension colossale et qui pèsent près de 107 kilogrammes. On extrait le plus ordinairement l'ivoire de la terre glaise : la terre végétale en renferme peu. Malgré la grande quantité de dents de manmouth que l'on exporte de la Sibérie depuis un temps immémorial, l'ivoire y est encore aussi abondant qu'autrefois. Pour donner une idée de cette exportation, il suffira de dire qu'un des marchands de Jarkoutsk a retiré, en 1821, de la Nouvelle-Sibérie seule, plus de 8 000 kilogrammes d'ivoire de premier choix.

GEORGES STEPHENSON.

Georges Stephenson, longtemps ouvrier mineur, est aujourd'hui l'un des premiers ingénieurs de l'Angleterre ; c'est lui qui est l'auteur du chemin de fer de Liverpool à Manchester. Ses compatriotes lui élèvent une statue : un pareil honneur rendu à un homme vivant montre assez de quelle admiration et de quelle estime il est entouré. Stéphenson disait récemment à un ingénieur français : « Je ne me suis pas toujours trouvé dans la position brillante où vous me voyez aujourd'hui. Il y a trente ans, » je n'étais qu'un pauvre ouvrier; je sentais en moi, il » est vrai, une force secrète d'intelligence, et j'éprouvais » le besoin de l'instruction ; mais je me croyais déjà trop » âgé pour en acquérir beaucoup, et pour que du moins » elle ne manquât pas à mon fils comme elle me manquait » à moi-même, après avoir travaillé péniblement le jour » dans les mines, je passais une partie des nuits à raccommoder des montres, afin de pouvoir lui donner des » livres et des maîtres. » Le fils de Stephenson est, comme son père, un ingénieur éminent.

PANACHE DE PLUMES DE PHÉNIX.

Nous avons parlé ailleurs des préjugés relatifs au phénix (1841, p. 374); le passage suivant de Brantôme peut montrer combien ces préjugés étaient encore vivaces au seizième siècle. « J'ai ouï dire à M. le baron de la Garde (qui avoit été ambassadeur à Constantinople), qu'il avoit vu au Grand-Seigneur un panache de plumes de phénix, et qu'il lui avoit fait montrer par grand' spéciauté ; et quand moi et d'autres lui remontrasmes qu'il n'y avoit qu'un seul phénix au monde, et que lui-même se brûle quand vient sa fin, si bien qu'il étoit malaisé de recouvrer son pennache, il répondit qu'il n'étoit pas inconvénient qu'il n'en eût trouvé des plumes, par une grande curiosité qu'on y pouvoit rapporter pour en chercher et trouver aux pays et aux lieux où il habite et branche, et même lorsqu'il mue en sa saison, comme font des autres oiseaux qui en font fort ainsi tomber de leur corps. Il y peut avoir là de l'apparence, et aussi qu'à la curiosité d'un si puissant et grand seigneur, rien ne pouvoit être impossible; car d'un seul clin d'œil il étoit obéi fort exactement. »

Disons, par occasion, que ce baron de la Garde fut un des hommes les plus remarquables de son époque comme diplomate, et surtout comme marin. « Il se faisoit très admirer à tout le monde, dit Brantôme, avec ses beaux contes du temps passé, de ses voyages, de ses combats, qui ont été si fréquents que les mers de France et d'Espagne, d'Italie, de Barbarie, de Constantinople et de Levant, en ont longuement résonné : encore crois-je que les flots en bruyent le nom. » Il mourut en 1578, à l'âge de quatre-vingts ans, « ayant laissé à ses héritiers plus d'honneur que de biens. »

DE L'INFLUENCE DES DIFFÉRENTS VENTS
SUR L'ABAISSEMENT DE LA TEMPÉRATURE EN HIVER,
ET DES POLES DE FROID TEMPORAIRES QUI EN RÉSULTENT.

Nous avons déjà attiré l'attention de nos lecteurs sur la distribution de la chaleur à la surface du globe (1) ; nous avons fait voir que si l'on étudie la température moyenne d'un grand nombre de points situés dans l'hémisphère boréal, on arrive à cette conclusion qu'il existe deux *pôles du froid*, l'un dans l'Amérique du Nord, près de l'île Melville, vers le 90e degré de longitude occidentale, l'autre au nord de la Sibérie asiatique, entre le 70e et le 110e degré de longitude orientale. Ces deux points sont ceux où la température moyenne de l'année est comprise entre — 15° et — 17° centigr., et par conséquent plus basse que sur aucun autre point de la terre. Mais au lieu de considérer le globe tout entier, bornons-nous à l'Europe continentale, et demandons-nous quel est le point de ce continent où la température moyenne de l'année est la plus basse. En suivant les lignes isothermes, nous trouverons que ce point se trouve sur les bords du détroit de Waigatz, à un degré environ au nord de la ville d'Archangel. Ce point sera donc le pôle du froid en Europe.

Après avoir ainsi considéré la température d'une manière absolue, nous pouvons l'envisager sous un point de vue relatif. Quand un homme du monde se plaint qu'il fait un grand froid, cette expression dans sa bouche veut dire seulement qu'il a été péniblement affecté par la température de l'air. Mais ses sensations ne sont nullement comparables entre elles, parce qu'elles dépendent de mille influences qui modifient l'impressionnabilité de l'observateur. Ses jugements seront différents s'il est du midi ou du nord de l'Europe, bien ou mal portant, légèrement ou chaudement vêtu, à jeun ou sortant de table, à pied, à cheval ou en voiture. En outre, il confondra l'impression causée par l'humidité avec celle qui résulte de la température. S'il fait du vent, il se persuadera que le froid est très grand, tandis que le thermomètre est au-dessus de zéro. Aussi entend-on tous les jours les assertions les plus contradictoires au sujet de la température. Chacun persiste dans son dire; tant nous avons foi dans les jugements qui nous sont imposés par nos sensations.

Le météorologiste est moins confiant en lui-même. Il s'en rapporte aux indications du thermomètre, et donne à l'expression de froid un sens rigoureux et bien défini. Si pendant plusieurs années on étudie la température d'une certaine période de l'année, celle du 1er au 10 janvier, par exemple, on trouve que cette période correspond à une certaine température moyenne exprimée en degrés. Cette température moyenne est le terme de comparaison qu'il faut employer pour juger météorologiquement cette période. La température d'une certaine année est-elle inférieure à cette moyenne, alors le commencement de l'année a été froid ; lui est-elle supérieure, il a été chaud. C'est sous ce point de vue que nous allons considérer la distribution du froid en hiver à la surface de l'Allemagne, qui possède un journal où se publient les observations thermométriques d'un grand nombre de localités. Cet examen nous prouvera que les écarts de la température, qui tantôt est au-dessous, tantôt au-dessus de la moyenne de la période de l'année que l'on considère, sont dus uniquement à la direction du vent.

(1) 1842, p. 161.

Considérons avec M. Kaemtz la période comprise entre le 29 janvier et le 4 février 1837. La température moyenne de cette période, exprimée en degrés centigrades, a été la suivante dans les villes dont les noms sont inscrits dans le tableau ci-dessous :

TABLEAU I. — *Température moyenne de la période comprise entre le 29 janvier et le 4 février 1837.*

Stuttgard,	+ 0°,30	Pétersbourg,	— 7°,74
Prague,	— 1,59	Danzig,	— 8,71
Halle,	— 2,14	Odessa,	— 9,54
Vienne,	— 3,32	Cracovie,	—10,51
Berlin,	— 4,09	Varsovie,	—10,80
Stettin,	— 5,55	Kœnigsberg,	—11,07
Stockholm,	— 6,51	Memel,	—11,20

Si nous recherchons quelle était la température moyenne générale de janvier, conclue d'un grand nombre d'années, nous trouvons que dans certaines villes la moyenne de la période du 29 janvier au 4 février 1837 était supérieure, dans d'autres inférieure à à cette moyenne mensuelle. Nous donnons ces différences dans le tableau suivant. Le signe + signifie que la température de 1837 est supérieure; le signe — qu'elle est inférieure à la moyenne générale. Ainsi pour Pétersbourg nous trouverons + 2,10, ce qui veut dire qu'en 1837 la température de la période comprise entre le 29 janvier et le 4 février était de 2°,10 supérieure à la moyenne générale de janvier, qui est par conséquent de — 9°,84. Pour Kœnigsberg nous trouvons — 6°,30 : ainsi au lieu de — 4,77 (tableau I), cette température moyenne était en 1837 de — 11,07.

Le tableau suivant montre de combien, dans les autres villes, les températures consignées dans le tableau précédent étaient au-dessus ou au-dessous de la moyenne générale de janvier.

TABLEAU II. — *Excès de la température moyenne, du 29 janvier au 4 février 1837, sur la moyenne générale du mois de janvier.*

Stuttgard,	+ 2°,27	Stettin,	— 2°,62
Pétersbourg,	+ 2,10	Danzig,	— 4,45
Prague,	+ 1,79	Varsovie,	— 4,93
Halle,	+ 0,07	Cracovie,	— 5,39
Vienne,	— 0,65	Memel,	— 6,24
Berlin,	— 1,80	Kœnigsberg,	— 6,30
Stockholm,	— 2,04	Odessa,	— 7,04

En jetant les yeux sur ce tableau, nous voyons que la ville où il a fait *relativement* le plus froid, du 29 janvier au 4 février 1837, est la ville d'Odessa, puisque la température (— 9°,04) y était de 7°,4 au-dessous de la moyenne mensuelle; puis vient celle de Kœnigsberg. C'est donc entre Kœnigsberg et Odessa que se trouvait le *pôle temporaire du froid*, c'est-à-dire le point *relativement* le plus froid du continent européen, du 29 janvier au 4 février 1837. Ce pôle était le point de départ des vents qui régnaient en Europe. Ainsi à Halle le vent venait de l'est; à Danzig, à Hambourg et à Londres, du sud-est; à Pétersbourg, du sud-ouest; et à Catarinenbourg, près de l'Oural, de l'ouest.

On comprend très bien qu'un pôle temporaire du froid se déplace à la surface de l'Europe. Dans l'exemple précédent, il se trouvait dans la partie orientale du continent; quelquefois il se trouve à l'ouest, ou même au milieu.

Autre exemple : du 12 au 19 janvier 1838, la température de l'Europe entière était au-dessous de la moyenne de cette période : le pôle temporaire du froid se trouvait dans l'Allemagne centrale. Le tableau suivant offre à la fois les températures moyennes de cette période en 1838, et les différences entre ces températures et la moyenne générale.

TABLEAU III. — *Températures moyennes de la période comprise entre le 12 et le 19 janvier 1838, et différences entre ces températures et la moyenne générale de cette période.*

VILLES.	Températures moyennes.	Différences.
Milan	— 3°,06	— 3°,03
Londres	— 4,99	— 7,72
Stockholm	— 7,24	— 2,47
Odessa	— 7,72	— 1,46
Stuttgard	— 10,58	— 8,68
Danzig	— 10,75	— 6,49
Carlsruhe	— 11,29	— 10,34
Memel	— 11,76	— 6,80
Vienne	— 11,86	— 9,19
Pétersbourg	— 11,95	— 2,11
Hambourg	— 12,50	— 10,68
Kœnigsberg	— 13,14	— 8,36
Varsovie	— 13,51	— 7,64
Cologne	— 14,14	— 13,95
Berlin	— 14,86	— 12,62
Breslau	— 14,92	— 11,27
Prague	— 15,05	— 11,68
Brunswick	— 15,69	— 15,15
Halle	— 18,82	— 15,61

Ce tableau montre qu'au milieu de janvier 1838, il régnait dans toute l'Europe un froid dont le pôle était dans les environs de Halle. A partir de ce point, la différence avec la moyenne allait en diminuant suivant toutes les directions : ainsi, à Milan, elle n'était que de — 3°,03; à Pétersbourg, de — 2°,11; à Odessa, de — 1°,46; tandis qu'à Halle et à Brunswick elle était de — 15°,38.

En comparant entre elles les variations de température d'un grand nombre de villes d'Allemagne pendant les mois de décembre, janvier et février des années 1835 à 1840, M. Kaemtz a pu établir quelques généralités sur la position du pôle temporaire du froid par différents vents. Après ces travaux préparatoires, M. Kaemtz a calculé quelle était la distribution de la chaleur en Europe quand un des vents orientaux, savoir : le nord-est, l'est ou le sud-est, règne à Halle pendant l'hiver : alors dans toute l'Europe la température est au-dessous de la moyenne. Le pôle du froid est situé dans les environs de Varsovie, et à partir de ce point le froid relatif va en diminuant. Toutefois, ce n'est qu'en Irlande, dans le midi de la France et dans la partie orientale de l'empire russe, qu'elle est au-dessus de la moyenne. A Paris elle est encore à 2°,39, et à Lyon à 1° au-dessous de cette moyenne.

Le tableau suivant montre de combien la température est au-dessous de la moyenne pendant les jours où règne un vent oriental.

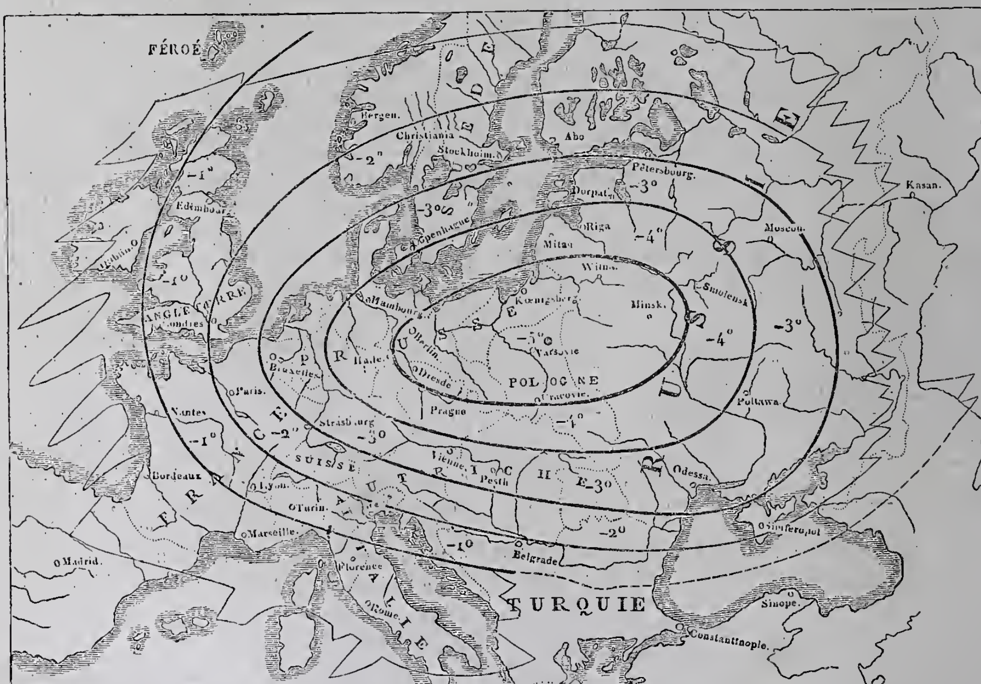
TABLEAU IV. — *Différence entre la température d'un jour quelconque de l'hiver, et celle qu'il présente quand règne un vent oriental.*

Naples,	— 0°,17	Vienne,	— 3°,26
Penzance,	+ 0,16	Odessa,	— 2,83
Venise,	— 0,35	Hambourg,	— 3,98
Bologne,	— 0,37	Brunswick,	— 3,83
Milan,	— 0,34	Prague,	— 3,47
Londres,	— 1,94	Memel,	— 4,45
Paris,	— 2,37	Danzig,	— 4,64
Zurich,	— 1,43	Kœnigsberg,	— 5,05
Pétersbourg,	— 2,40	Stettin,	— 4,20
Stockholm,	— 2,20	Halle,	— 4,48
Karlsruhe,	— 2,79	Berlin,	— 4,50
Stuttgard,	— 2,39	Cracovie,	— 4,47
Francfort-sur-le-Mein,	— 2,88	Breslau,	— 4,83
Cologne,	— 3,35	Varsovie,	— 5,12

La carte ci-dessous a été construite d'après les données

fournies par ce tableau. Elle montre quelle est l'influence des vents d'est pour abaisser la température en Europe. Ainsi, quand ces vents règnent, c'est dans une zone dont Varsovie occupe le centre, Kœnigsberg, Berlin, Cracovie et Minsk la circonférence, que leur influence se fait sentir avec le plus d'énergie, puisque la température est abaissée de 5° au-dessous de la moyenne de l'époque. A mesure qu'on s'éloigne de Varsovie en marchant dans une direction quelconque, l'influence de ces vents s'affaiblit, et la température observée avec les vents orientaux en hiver se rapproche de la moyenne générale. Leur pouvoir réfrigérant expire sur les côtes occidentales de l'Irlande, dans le midi de la France, le nord de l'Italie et de la Turquie d'Europe. Ce pôle temporaire du froid se déplace si le vent souffle du nord-est : il se rapproche alors du golfe de Riga.

Les vents, comme on le voit, sont les grands arbitres de la température ; c'est à eux que nous devons les froids extraordinaires et les chaleurs inusitées. Mais dans chaque saison c'est un autre vent qui les amène, et ce vent varie aussi suivant les pays : ainsi, en hiver, le nord-est est le vent le plus froid à Paris ; c'est le nord-11°-est à Londres (1) ; à Stockholm, le nord-10°-est ; et à Bude, en Hongrie, le nord plein. En été, au contraire, le vent le plus froid à Paris c'est le nord-ouest ; à Londres, le nord-54°-ouest ; à Stockholm, le nord-21°-ouest ; et à Bude le nord-25°-ouest. C'est aussi le vent qui est la cause du froid que j'appellerai physiologique, de ce froid que l'on ressent si vivement et que le thermomètre n'indique pas. Les hivers de la Sibérie ne seraient pas supportables si l'air n'était habituellement d'un calme parfait dès que le thermomètre descend à 20° ou 30° au-dessous de zéro. Alors les habitants, enveloppés dans de chaudes fourrures, n'éprouvent pas au visage le sentiment pénible que l'on ressent à Paris par un froid de 6 degrés au-dessous de zéro, quand la bise souffle avec violence. Le moindre abri suffit pour faire cesser cette sensation pénible ; mais dès qu'on se trouve exposé à la violence du vent, la couche d'air chaud que les vêtements conservent autour du corps est tout-à-coup enlevée, et le contraste rend l'impression du froid encore plus désagréable : c'est ce qui arriva aux voyageurs qui ont fait la dernière ascension au Mont-Blanc. Tant qu'ils montèrent abrités par les rochers et les pentes qui mènent au sommet, le froid fut supportable ; mais en gravissant l'arête de la dernière cime, ils se trouvèrent tout-à-coup exposés à une bise d'une violence extrême, et qui leur sembla glaciale quoique sa température ne fût qu'à 8° au-dessous de zéro. Pendant qu'ils luttaient contre la violence du vent, pas une feuille ne bougeait dans la vallée de Chamounix : c'était un de ces jours calmes et transparents où l'atmosphère semble se reposer après de longues agitations; mais ce repos n'existe que dans la plaine ou à des hauteurs médiocres. Sur les sommets élevés, le vent arrive librement de tous



(Carte de la distribution de la chaleur en Europe, pendant l'hiver, quand le vent souffle de l'est, du nord-est ou du sud-est. Les chiffres indiquent de combien la température est au-dessous de la moyenne de l'époque que l'on considère. Le plus grand froid *relatif*, ou le pôle temporaire du froid, est dans le voisinage de Varsovie. En rayonnant à partir de ce point, le froid relatif va en diminuant à mesure qu'on s'éloigne de cette ville.)

les points de l'horizon. Rien n'arrête sa marche, rien ne brise sa violence, qu'il vienne des déserts de l'Afrique, des steppes de la Russie ou des grandes mers équatoriales. Sans cesse il enlève des tourbillons de neige du haut des dômes et des aiguilles du Mont-Blanc. Vus de la vallée, ces tourbillons terribles ressemblent à une blanche aigrette qui se balance au gré d'une brise capricieuse, ou à une frange légère flottant au-dessus de ces longues arêtes dont la blancheur éblouissante contraste avec le bleu du ciel : aussi une grande partie de la neige qui tombe sur ces hautes cimes est-elle balayée par le vent, et le sommet du Mont-Blanc lui-même, profondément labouré par les ouragans, ressemble à une mer houleuse qui se serait glacée subitement.

(1) La circonférence étant divisée en 360 parties, l'intervalle entre le nord et l'est en comprend 90, et cette notation veut dire que le vent souffle dans la direction du nord dévié de 11° vers l'est.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LETTRES D'ARTISTES.

I. — Une lettre de Raphael.



(Musée du Louvre.—Un portrait, par Raphaël.—Voy. le portrait de Raphaël, conservé dans la galerie de Florence, 1838, p. 257.)

Un évêque italien, Jean Bottari, a publié au dernier siècle, en 1754, un ouvrage intitulé : *Raccolta de lettere su la pittura, la scultura e l'architettura :* Recueil de lettres sur la peinture, la sculpture et l'architecture. La plupart des lettres rassemblées dans ce livre ont été écrites par les plus illustres artistes du seizième et du dix-septième siècle. On y voit leur génie, empruntant une autre langue que celle des formes matérielles, se révéler d'une manière nouvelle, et compléter l'idée que nous avions conçue de chacun d'eux.

On est surtout frappé, quand on considère la suite et l'ensemble de ces correspondances curieuses, de voir qu'à mesure que l'art décheoit, le talent d'écrire et l'esprit de réflexion se développent au contraire et grandissent. Les artistes, au commencement du seizième siècle, ont souvent écrit des lettres charmantes, pleines sans doute de tous les sentiments qui font l'agrément et la dignité de la vie. Mais ces lettres n'annoncent encore que des gens façonnés au monde, des hommes cultivés, aimables. Elles laissent bien deviner quelquefois un grand mouvement de l'esprit, une rare profondeur d'âme; mais elles ne s'abandonnent pas au développement, à l'analyse, aux raffinements, à la subtilité. On comprend que c'est par la langue des couleurs et des lignes que ces hommes sublimes sont habitués à exprimer leurs pensées et leurs émotions. Quand ils prennent la plume, ils sont d'une sobriété admirable.

Nous voulons aujourd'hui nous borner à citer une lettre de Raphaël; on y trouvera la pensée, en quelque sorte, à l'état latent, contenue, bien que spirituelle et élevée.

De Rome.

Au comte Balthazar Castiglioni,

« M. le comte, j'ai fait des dessins de plusieurs manières » sur l'invention de Votre Seigneurie; et je satisfais à tous si

» tous ne sont pas mes adulateurs ; mais je ne satisfais pas » mon jugement parce que je crains de ne pas satisfaire le » vôtre. Je vous les envoie : que V. S. fasse choix de quel- » qu'un d'entre eux, s'il y en a qui soit digne de votre » estime. Le pape, en me faisant beaucoup d'honneur, vient » de me mettre un grand poids sur les épaules ; il me charge » des soins de la fabrique de Saint-Pierre : j'espère bien ce- » pendant ne pas y succomber ; et cela, d'autant plus que » le modèle que j'en ai fait plaît à Sa Sainteté, et reçoit les » louanges de quantité de beaux esprits. Mais, moins » facile, moins indulgent envers moi-même, je m'élève plus » haut par la pensée. Je voudrais trouver les belles formes » des édifices antiques ; je ne sais si mon vol sera celui » d'Icare. Vitruve me donne de grandes lumières, mais non » pas autant que je le désirerais.

» Quant à ma Galathée, je me croirais un grand maître, » s'il y avait dans cette fresque la moitié de toutes les choses » que V. S. m'écrit. Mais je reconnais dans vos expressions » l'affection que vous avez pour moi ; si V. S. se fût trouvée » ici, elle m'aurait aidé à faire un choix meilleur. Mais » manquant de bons juges et de belles femmes, je me sers » d'une certaine idée qui me vient dans l'esprit : je ne sais « si celle-ci a en elle quelque excellence d'art ; mais je sais » bien que je me fatigue beaucoup pour l'avoir. Je suis aux » ordres de V. S. »

RAPHAEL SANZIO.

Cette *certaine idée* qui vient dans l'esprit de Raphaël contient en deux mots tout un système, celui qui se place au-dessus de la pure imitation de la nature. Mais Raphaël ne discute pas ce système ; il en est saisi au fond de l'âme ; et cependant il n'en parle qu'en passant, et seulement comme d'un procédé. Plus haut, il dit qu'il *élève sa pensée ;* mais il en marque les recherches par ces seuls mots : « Trouver » les belles formes des édifices antiques. » Voilà le but ; quant au moyen d'y atteindre, sur lesquels on subtilisera beaucoup plus tard, Raphaël ne nous en dit rien, sinon qu'il y prend beaucoup de peine. Cette confidence confirme ce que révèlent ses cartons. Raphaël a tracé sept traits avant d'arriver au huitième qui est le bon et le beau. Le génie semble donc n'être qu'une sublime patience. Le commun des hommes est épuisé après avoir tracé deux ou trois traits qui ne conviennent pas encore ; l'homme, que nous appelons inspiré, est celui qui a assez de vie et de fécondité intérieure pour tracer les sept traits insuffisants qui conduisent peu à peu au définitif.

LES CHATEAUX DE VERRE.

Peu de personnes liront ce titre qui ne s'imaginent qu'il va être question ici de quelques ouvrages de féerie ; car c'est bien de véritables châteaux forts qu'il s'agit, et le mot de verre n'est pas une équivoque. De plus, ces châteaux sont situés dans un des pays où les fées passent pour avoir eu jadis le plus d'empire, et leur construction remonte, suivant toute apparence, aux plus beaux temps du règne des fées. Ainsi voilà bien de quoi tenir nos édifices pour suspects; et il faut s'empresser d'affirmer leur réalité pour décider les esprits qui n'aiment que le sérieux à continuer cette lecture. Mais tout au moins faudra-t-il avouer qu'il y a là quelque chose de merveilleux, et que l'on n'a pas idée dans l'état actuel de la verrerie de pièces d'une telle dimension : je n'en disconviens pas, et bien que ces forts soient de la main des Barbares, ils ont un caractère d'originalité et de grandeur fait pour étonner les modernes.

On connaissait vaguement l'existence de ce genre singulier de construction, quand un des observateurs les plus distingués qu'ait possédés l'Angleterre, M. John Williams, que ses études géologiques avaient conduit à visiter en détail le sol de son pays, et à en relever les curiosités les plus frappantes, donna à leur sujet les renseignements les plus précis et les plus positifs. Son Mémoire, qui parut en 1778, n'eut cependant pas tout l'éclat qui aurait dû appartenir à des découvertes aussi extraordinaires, et aussi les forts de verre ne sont-ils encore qu'à demi dégagés de l'obscurité dans laquelle leurs ruines sont demeurées ensevelies durant tant de siècles.

Ces forts se rencontrent dans les montagnes de l'Ecosse, nommées *Highlands*, si célèbres par les descriptions de Walter Scott. Ils occupent toujours des sommités qui dominent de toutes parts le terrain environnant, et qui ne sont accessibles, en général, que par une de leurs extrémités, étant entourées sur tous les autres points d'escarpements rapides. C'est la plateforme de ces sommités, d'une figure ovale plus ou moins allongée, qui se trouve entourée par la muraille de verre. Des ouvrages détachés, construits de la même manière, fortifient les parties qui ne se défendaient pas assez d'elles-mêmes. En dedans, et près du mur d'enceinte, on trouve d'autres constructions qui paraissent avoir fait partie d'anciens bâtiments ; enfin, sur le centre de la plateforme, on observe constamment deux puits. En dehors, et à quelque distance de l'enceinte, on trouve tantôt en verre, tantôt simplement en pierres sèches, les vestiges d'un mur beaucoup moins considérable, et l'on présume que l'espace compris entre ce mur et la principale enceinte était un parc où l'on renfermait les troupeaux pour les mettre à l'abri de l'ennemi. On trouve que les murs d'enceinte se sont constamment renversés en dehors. Cela porterait à croire qu'ils se sont détruits d'eux-mêmes en ce que les terres sur lesquelles ils étaient fondés, ayant été entraînées à la longue vers le fond des ravins, ils auront fini par porter à faux de ce côté et par s'écrouler.

Le plus remarquable de ces forts est celui qui occupe le sommet de la montagne de Knock-Farril, dans le Ross-Shire. Il est situé à une hauteur d'environ 300 mètres au-dessus de la vallée, et occupe, indépendamment des ouvrages détachés du même genre, qui le flanquaient à l'est et à l'ouest, une étendue de 120 pas de longueur sur 40 de large. M. Williams fit faire plusieurs fouilles dans ces ruines qui sont maintenant tellement ensevelies qu'on n'y distingue presque rien à première vue. On ne trouva d'abord qu'une terre noire mêlée de grosses pierres et de matières vitrifiées; mais plus on avançait, plus ces matières vitrifiées devenaient abondantes ; enfin on parvint au corps de la muraille, et là on eut beaucoup de peine à pénétrer plus avant. On faisait là une épreuve directe de la bonté et de la solidité de ce genre de rempart. Quoique la muraille se fût renversée en dehors et rompue dans sa chute, les fragments en étaient si gros et si parfaitement vitrifiés, que l'on ne pouvait se faire jour au travers. On sait, en effet, que si le verre est fragile quand il est en lames minces, il est cependant très difficile de le briser quand il est en quartiers épais, d'autant plus que les instruments de fer n'y mordent pas comme dans la brique ou dans la pierre. Cependant, à force de bras, on réussit à culbuter dans le vallon plusieurs de ces masses, et à force de heurter contre les rochers dans leur chute accélérée, elles n'y parvenaient qu'en fragments, sur la cassure fraîche desquels il était aisé d'étudier la structure de ces singulières murailles. C'était un verre de couleur foncée, dont le verre à bouteille peut donner quelque idée, parfaitement compacte, presque homogène, offrant bien çà et là quelques fragments mal fondus, mais noyés cependant dans la masse générale et vitrifiés aussi. Ce n'était pas une muraille de pierres calcinée et vitrifiée à sa surface, ni même liée dans l'intérieur par un ciment de verre, c'était positivement une muraille de verre. Du côté du nord, la muraille, entièrement recouverte d'herbes et de bruyères, avait encore, bien qu'elle se fût certainement renversée, une élévation verticale de

près de deux hauteurs d'homme. Cela donne une idée de la masse totale.

A deux lieues d'Inverness, on trouve un autre fort du même genre sur la montagne de Craigh-Phadrick. Il est plus petit que le précédent, mais il a double enceinte. A six ou huit pas au-delà de l'enceinte principale, on en trouve une seconde qui est en verre également, mais qui étant moins élevée et bâtie sur le roc, a mieux résisté aux attaques du temps. Il en subsiste encore quelques parties qui n'ayant perdu ni leur assiette ni leur aplomb, ont encore à peu près leur hauteur primitive, et nous donnent un modèle en petit, encore debout, de ces étonnants remparts. Les environs d'Inverness possédaient deux autres forts de verre, nommés, l'un Castle-Finlay, l'autre Dun-Evan, mais beaucoup plus ruinés que le précédent; et M. Williams en cite encore deux autres qu'il avait également visités, l'un dans le Lochaber, l'autre à une lieue du fort Augustin. Ce genre de construction était d'usage non seulement en Ecosse, mais plus à l'ouest jusque dans les monts Grampians. M. Williams, après avoir longtemps cherché sur les sommets déserts de ces montagnes, en découvrit, dans le comté d'Angus, un des plus grands qu'il eût observés; la plateforme intérieure de ce château nommé Castle-Hill of Finaven avait plus de 150 pas de longueur.

Ce qui rend ces châteaux difficiles à reconnaître, c'est que, par suite du grand nombre de siècles qui se sont écoulés depuis que leurs murailles sont couchées à terre, la végétation les a presque entièrement recouverts. Souvent même le verre s'est en partie décomposé, et comme il fournit dans cet état un excellent terrain pour les plantes, celles-ci se sont développées d'autant mieux. Cachées le plus souvent sous l'herbe ou sous la bruyère, dit le savant observateur, elles s'annoncent tout au plus sous la forme d'anciennes clôtures de terre en partie oblitérées, et c'est à cause de cela sans doute que ces sortes de monuments ont été longtemps inconnus.

Le but de ces constructions est évident; c'étaient des places de refuge dans lesquelles les anciens habitants de ces contrées se retiraient, soit dans leurs guerres intestines, soit dans les invasions; et les enceintes à troupeaux, dans l'intérieur desquelles on trouve encore sous le mur une couche épaisse de litière et de fumier, peuvent même donner quelque idée de la richesse pastorale propre aux temps primitifs dans ces contrées comme dans toutes les autres. La tradition populaire rapporte l'origine de ces constructions aux races galliques qui ont autrefois occupé ces régions. Le premier château dont nous avons parlé se nomme dans le pays Knock-Farril Naphian, ce qui signifie demeure de Fingal à Knock-Farril. Le peuple assure que ce lieu était autrefois habité par des géants dont le chef se nommait Ree-Phian, Mac-Coul, c'est-à-dire le roi Fingal, fils de Coul, ce qui convient effectivement au fameux Fingal des ballades d'Ossian. Toutefois il serait peut-être hasardé de s'en rapporter entièrement à la tradition sur un sujet d'une si haute antiquité. Tout ce que l'on peut assurer, c'est que ces monuments appartiennent aux plus anciens habitants de l'Angleterre.

Du reste, en y réfléchissant, on doit reconnaître que l'art de faire une muraille d'une seule pièce au moyen du verre, est beaucoup plus simple que l'emploi de la pierre et de la chaux. Les pierres de la contrée où s'élevaient ces châteaux sont très facilement vitrifiables, et dès lors il se conçoit très aisément qu'il ait été observé de bonne heure qu'en soumettant à un bon feu les pierres rassemblées pour former un foyer, ces pierres se coagulaient et ne faisaient plus qu'une seule masse. Cette découverte conduisait tout naturellement à l'exécution des murailles d'une seule pièce; il suffisait d'appliquer sur des proportions convenables le même procédé. De quelle manière au juste s'y sont pris ces anciens peuples, il n'est pas possible de le dire avec certitude. Cependant il est tout-à-fait permis de conjecturer que ces grandes pièces se faisaient dans un moule, car on ne peut concevoir qu'elles aient été fondues autrement, et de cette manière leur fabrication ne présente, au fond, aucune difficulté. Supposons que l'on ait à en construire une semblable : on commencerait par élever deux murs de terre disposés suivant le plan du château, et laissant entre eux un intervalle exactement égal à l'épaisseur et en hauteur à la mesure que l'on voudrait donner à la muraille de verre; puis dans ce creux on entasserait du bois ou du charbon comme dans un haut-fourneau, et après avoir mis le feu, on y verserait, à peu près aussi comme dans un haut-fourneau, les pierres suffisamment fusibles d'elles-mêmes, ou rendues plus fusibles par l'addition d'un peu de pierre à chaux. Ces pierres, entrant en fusion par la chaleur, donneraient un verre qui tomberait peu à peu au fond de la fosse où il formerait un bain qui s'exhausserait continuellement, tandis que le bois, étant plus léger, surnagerait. En soutenant l'opération sur toute la ligne par des additions de bois et de pierre, on parviendrait finalement à remplir le moule, et en le démolissant après la consolidation et le refroidissement de la masse, il resterait en dernier terme un château de verre. Telle est l'explication qui a été proposée par Williams et approuvée par les chimistes d'Edimbourg. Il me semble toutefois qu'elle n'est pas tout-à-fait satisfaisante; car les parois du moule se seraient trouvées à entrer aussi, au moins partiellement, en fusion, ce qui aurait altéré toute la régularité de la surface de la muraille. Je croirais plus volontiers que l'on se servait de fourneaux bâtis de distance en distance, et qu'on faisait couler le verre dans le moule par les bouches de ces fourneaux. Du reste, il est inutile d'entrer de plus près dans les détails d'exécution; j'ajoute seulement que des trous percés de hauteur en hauteur dans les flancs du moule et bouchés successivement, à mesure que le niveau du verre y monterait, suffiraient pour donner tout le vent nécessaire à la combustion, et que le service se ferait sur le haut du moule au moyen de rampes de terre servant aussi de contreforts et placées de distance en distance. Dans les temps primitifs, on ne pouvait voir dans une telle entreprise qu'une affaire très simple de temps et de bras : le bois ne paraissait pas plus une valeur que la pierre, et les vassaux plus ou moins nombreux étaient tout prêts à servir.

Tous ces châteaux sont en verre noir, mais cela tient uniquement à la nature des matériaux qui se trouvaient dans le pays : si l'on avait eu à en bâtir du même genre dans d'autres contrées, on y aurait eu sous la main des sables, des argiles, des calcaires dont la fusion aurait produit du verre blanc, et la merveille, quoique toute pareille, eût paru plus grande encore. Que dirions-nous d'un voyageur qui nous rapporterait qu'il a vu un peuple qui a pour forteresses de grands verres ronds très élevés, au bas desquels est percé un trou pour servir de porte, et dans lesquels, en cas d'attaque, les guerriers se renferment? Ce récit nous paraîtrait ressembler un peu trop à ces fameuses montagnes de diamants des contes de fées, le long desquelles on ne peut monter, et que le feu n'attaque point. Les antiquaires, en nous faisant connaître les châteaux d'Ecosse, font cependant, au fond, la même chose que ce voyageur. Mais si grande que soit la merveille des anciens temps qu'ils nous exposent, il faut dire à notre avantage que cette merveille céderait bien vite devant les coups d'une merveille bien plus extraordinaire des temps modernes : je parle de la poudre à canon.

MOEURS DE LA HAUTE ET BASSE LUSACE.

Entre Dresde et Breslau, la capitale du royaume de Saxe, et le chef-lieu de la province de Silésie, s'étend une plaine

féconde et ondulante divisée en deux parties qu'on appelle la Haute et la Basse Lusace, et partagée entre la Saxe et la



(Costumes de la Lusace. — Vêtement blanc de demi-deuil.)

Prusse. Cinquante mille habitants du côté de la Saxe, deux cent mille du côté de la Prusse, voilà tout ce qui reste d'une population slave qui, au sixième siècle, s'était répandue à travers la Thuringe, le pays d'Anhalt, une partie de la marche du Brandebourg, et qui est maintenant enclavée, resserrée dans un étroit district d'Allemagne. Au treizième siècle, cette population exerçait encore une notable influence dans plusieurs contrées du nord de l'Allemagne; on parlait la langue slave dans les rues de Leipzig, et quantité de villages et de seigneuries ont conservé depuis cette époque une dénomination slave. A présent ce dialecte étranger s'efface de jour en jour dans la province même où s'est réfugiée la tribu nomade qui l'avait gardé à travers tant de vicissitudes et pendant tant de siècles. La langue allemande le remplace dans les écoles, dans les chaires religieuses, dans les actes publics. Bientôt peut-être cette dernière tribu de l'ancienne race slave, cette tribu qui a effrayé, subjugué une partie des contrées germaniques, aura perdu jusqu'au souvenir de son antique origine, jusqu'à ses mœurs traditionnelles pour adopter entièrement le langage, les lois, les coutumes de la race allemande qui l'enserrent de toutes parts. Plus cette phase décisive est imminente, plus il importe de recueillir, avant qu'ils soient abîmés dans le gouffre du temps, les derniers restes de cette vieille nationalité si curieuse et si caractéristique. C'est la tâche que deux honorables savants se sont prescrite, et qu'ils ont remplie avec un zèle digne des plus grands éloges. MM. Haupte et Schmaler viennent de publier un livre étendu, où ils ont rassemblé avec un soin minutieux tout ce qui peut servir à faire connaître la nature poétique, les idées populaires, les croyances et les habitudes dont les monuments primitifs seront quelque jour entièrement absorbés par la conquête allemande.

Une partie de cette tribu slave que l'on désigne en pays étranger sous le nom générique de Wendes, est catholique, l'autre protestante. Dans l'une comme dans l'autre communauté, il existe encore des usages qui remontent à une époque immémoriale, et des traits distinctifs que nous essaierons d'indiquer.

Les Wendes sont pour la plupart occupés toute l'année des travaux de l'agriculture et de l'éducation des bestiaux. Jadis, outre la dîme qu'ils payaient à leurs seigneurs respectifs, ils devaient chaque fois qu'ils en étaient requis être aux ordres de leur maître, avec leurs chevaux et leurs voitures, pour labourer ses champs, embellir sa demeure, ou le conduire d'un lieu à l'autre. Affranchis aujourd'hui de cette espèce de servage, ils cultivent en paix leurs terres, et administrent sans contrôle leur fortune champêtre. Le père de famille exerce sur ceux qui l'entourent une autorité patriarcale; il régit, il ordonne, et chacun doit lui obéir. Pendant qu'il est occupé au dehors, la femme est chargée de l'administration intérieure du ménage; c'est elle qui commande en l'absence du mari, mais quand il revient, il faut qu'elle soit la première à donner l'exemple de la soumission.

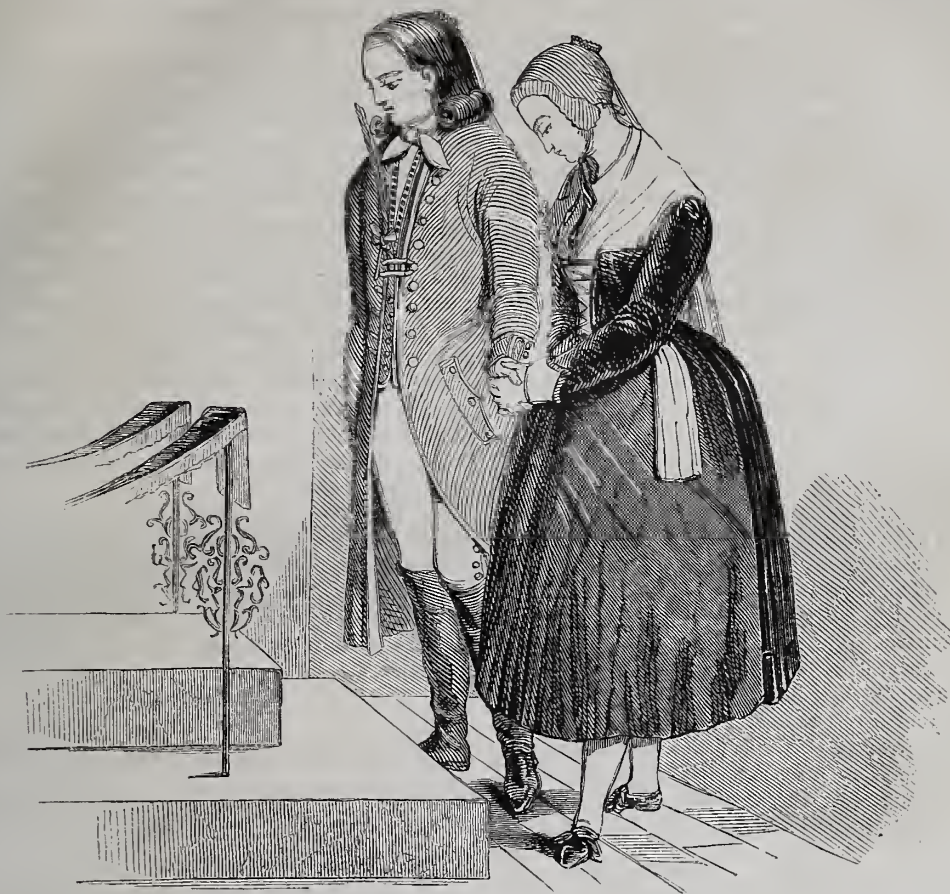
Dans ces laborieuses maisons des Wendes, chacun a sa tâche et ses attributions; les enfants qui ne sont pas encore assez forts pour aider leur père dans les travaux de la campagne, les vieillards dont la main débile ne peut plus guider le soc de la charrue, passent leur journée à filer la laine, le chanvre ou le lin. Il y a là des sociétés régulières de fileurs qui travaillent du matin au soir comme dans une manufacture, avec cette différence que chacun travaille pour son propre compte. Pour ceux qui peuvent pendant



(Jeunes filles en costume du dimanche.)

l'été s'occuper d'un autre labeur, la filature ne commence qu'au 11 octobre et finit au mercredi des cendres. Une

douzaine de personnes s'associent pour s'en aller avec leur rouet et leur quenouille, un hiver dans une maison, un hiver dans une autre. Le premier jour de cette industrieuse réunion est un jour de fête. La maîtresse de maison chez laquelle les travailleuses doivent se rassembler chaque soir pendant plusieurs mois, leur sert une oie rôtie et un plat



(Fiancés.)

de viande. On se met à l'œuvre à 7 heures et on reste jusqu'à 10, excepté le samedi où ces soirées finissent à 9 heures. Toutes ces veillées d'hiver sont très gaies et très animées; tantôt les jeunes filles chantent en chœur une chanson populaire; tantôt une bonne grand'mère raconte les histoires de fées et d'enchanteurs qu'elle a apprises dans son enfance; puis de temps à autre, on interrompt le cours régulier de ces chants et de ces récits par quelque réunion plus joyeuse et plus bruyante. Les jeunes gens de la communauté annoncent que tel jour ils se présenteront à la filature, et ils arrivent avec des cruches de bière, des flacons d'eau-de-vie, et ce jour-là, on abandonne le rouet



(Coiffures de différents districts.)

pour danser des rondes, aux sons harmonieux de la *husla* ou de la *tarakawa*. La veille de Noël, il y a une réunion plus grave et plus solennelle, une réunion judiciaire, où l'on examine le travail de toutes les jeunes ouvrières, où l'on condamne à l'amende celles qui ne tirent pas de leur quenouille un fil assez arrondi, et celles qui laissent traîner sur leurs robes des flocons de laine. Le jugement s'exécute au milieu des éclats de rire de l'assemblée, et les cou-

pables reçoivent leur amnistie dans une danse générale.

Le lendemain, on célèbre dans chaque maison la fête de Noël. Une jeune fille vêtue de blanc s'avance dans la chambre où la famille est réunie, tenant d'une main une verge, et de l'autre un linge rempli de noix et de pommes. — Y a-t-il ici, dit-elle, de bons petits enfants? — Oui, lui répond-on, et l'on fait comparaître tous les enfants de la maison. Elle les interroge l'un après l'autre; elle donne à celui qui répond mal à ses questions quelques légers coups de verge, et à celui dont elle est satisfaite une partie des présents qui viennent du petit Jésus. C'est un examen tendre et sérieux, qui se passe devant les chefs de la famille, et qui fait sur le cœur des enfants une profonde impression.

En été, on célèbre plusieurs autres fêtes, notamment celle de la Saint-Jean et celle des moissons. Quand la récolte est achevée, les moissonneurs amènent à la maison le dernier char de blé au haut duquel s'élève une gerbe entourée de fleurs. Des groupes de jeunes filles marchent en avant du char portant des rateaux ornés de guirlandes de feuillages et de bleuets. Derrière elles marchent sur deux rangs les ouvriers chantant en chœur un hymne religieux. On se réunit dans la cour de l'habitation champêtre, les chants continuent jusqu'à souper, et après le souper où l'on voit, chose rare! figurer sur la table plusieurs bouteilles de vin, on se met à danser. La mère de famille ouvre elle-même le bal rustique, et la fête se prolonge souvent jusqu'aux premiers rayons de l'aurore.

Le chant est une des jouissances habituelles de cette honnête population. On trouve dans les plus simples villages de la Haute et Basse Lusace des sociétés de chanteurs composées de jeunes paysans, qui, à certaines époques de l'année, s'en vont le soir chanter à la porte des maisons pour chaque nouveau-né et chaque fiancé. Ils commencent ordinairement leurs tournées vers minuit, et souvent on les voit encore le matin adressant leur harmonieux salut à ceux qui viennent d'entrer dans le monde, et à ceux qui vont par le mariage entrer dans une nouvelle vie.

Les anciens usages des Wendes apparaissent surtout dans leurs funérailles et dans leurs fêtes de famille.

Quand un paysan meurt, on associe à la douleur de ses parents et de ses amis les animaux mêmes dont il a pris soin dans le cours de sa vie. Une personne de la maison s'en va frapper à la porte des ruches, et crie aux abeilles: Levez-vous, levez-vous, petites abeilles, votre bon maître n'est plus. Un valet porte ce jour-là à l'étable une ration extraordinaire de foin ou d'avoine, et annonce aussi aux bestiaux la triste nouvelle. Ne rions point de ces naïves habitudes. Il y a entre l'homme des champs et les animaux qui le servent dans son pénible labeur de touchantes relations. Il n'a pas un complet sentiment de pitié celui qui, ne s'attendrissant qu'aux misères humaines, peut voir sans émotion un cheval chancelant sur la route s'il traîne un trop lourd fardeau, un bœuf affaibli sillonnant du matin au soir un champ rocailleux.

Les baptêmes se célèbrent en Lusace avec une grande pompe. On donne à l'enfant plusieurs parrains, et l'on prononce sur son berceau une foule de tendres et religieuses prières. Le père et la mère savent par leur propre expérience de combien d'obstacles est parsemé le rude sentier de la vie, et ils voudraient préserver leur doux enfant des anxiétés qu'ils ont eux-mêmes éprouvées, en lui donnant, au nom du Christ, plusieurs tuteurs, en appelant sur lui toutes les bénédictions du ciel.

Les mariages sont plus pompeux encore et plus solennels. On y invite non seulement tous les parents des nouveaux époux, mais toutes les familles de paysans, à plusieurs lieues à la ronde, et chaque invité apporte son offrande au jeune ménage. C'est un meuble utile, une denrée nécessaire, un objet de luxe, et tout est reçu avec reconnaissance, depuis la pièce d'argenterie jusqu'au simple tissu de laine, comme un signe de sympathie, comme un gage d'amitié qui doit charmer les regards des époux dans leurs heureux jours, et les rassurer dans leurs moments de tristesse, en leur faisant voir combien de gens ont pris part à leur union, et combien de cœurs s'intéressent à leur destinée.

Ce jour-là, par une coutume traditionnelle, la mariée porte sur la tête la *borta*, espèce de chapeau en velours noir arrondi (voyez page 13), surmonté d'une bande de velours rouge et d'une guirlande de fleurs et de douze étoiles. Son front est ceint d'un ruban vert. Sur son cou flottent plusieurs colliers de grains auxquels sont suspendues différentes pièces de monnaie. Ses épaules sont entourées d'une garniture plissée et ornée de rubans verts. Elle a sur sa robe deux tabliers, l'un en coton blanc, et l'autre brodé. Elle porte une ceinture blanche, et à ses pieds des bas de laine blanche. Ses filles d'honneur ont aussi ce jour-là un costume particulier.

Le mari, revêtu de ses plus beaux habits, porte au sommet de la tête une guirlande de fleurs, ou un nœud de soie verte, d'où pendent sur ses épaules deux longs rubans. Un ruban de la même couleur flotte sur sa poitrine avec un bouquet champêtre.

Dans cette belle province de Lusace dont nous avons tenté de retracer quelques uns des traits les plus caractéristiques, il y a une ville de 12 000 âmes, inscrite en caractères ineffaçables dans nos annales militaires, la ville de Bautzen, près de laquelle nos troupes remportèrent en 1813 une victoire mémorable sur les armées russe et prussienne.

RATS ET CHIENS ALLAITÉS PAR DES CHATTES.

Quand on voit un chat prolonger, comme par plaisir, les souffrances de la souris qu'il vient de prendre et que, le plus souvent, il ne mange pas après l'avoir tuée, on serait tenté de le croire animé par le seul sentiment de la haine, et par une haine trop violente pour n'être pas insurmontable. On se tromperait cependant à double titre, d'abord en assimilant ainsi aux passions humaines les instincts aveugles de la brute, puis en les supposant indomptables. Dans ces jeux qui nous semblent si cruels, nous ne devons, en réalité, voir autre chose que des exercices destinés à donner à l'animal l'adresse dont il a besoin dans l'état de nature pour se rendre maître de sa proie. Sans doute, quand, devenu notre commensal, il en est arrivé à aimer la nourriture que nous lui fournissons plus que celle qu'il obtiendrait par ses propres efforts, il pourrait sans inconvénients (pour lui, non pour nous) s'abstenir de poursuivre les souris; mais il est dans le cas de bien des hommes qui n'aiment pas le gibier et sont cependant passionnés pour la chasse. Ajoutons que ce goût qui lui reste des habitudes sauvages de ses pères, on peut avec des soins le lui faire perdre complétement. J'ai vu dans Paris, il y a une vingtaine d'années, et plusieurs de mes lecteurs se rappelleront l'avoir vu comme moi, certain vieillard qui était parvenu à faire vivre en assez bonne harmonie, dans une même cage, un gros chat et une douzaine de rats et de souris. Le chat, sans doute fort ennuyé de son étroite prison, paraissait en général assez endormi; mais dans les moments mêmes où il était le mieux éveillé, il n'inspirait aucune inquiétude aux rats qui allaient et venaient comme à leur ordinaire, fourraient leur museau pointu à travers les barreaux de la cage pour saisir le morceau de noix que leur présentait quelque enfant, ou, faute de mieux, grignotaient les grains de maïs épars sur le plancher. Les souris n'étaient pas moins impudentes; je les ai vues maintes fois grimper sur le dos du chat, et, si le temps était pluvieux, chercher un abri sous les longs poils de ses flancs.

L'éducation au moyen de laquelle on obtient de pareils résultats, n'est ni longue ni difficile; elle réussit presqu'à coup sûr, et je n'aurais pas songé à ajouter ce nouvel exemple à tous ceux qu'on a déjà, s'il ne m'était venu à l'esprit, à l'occasion d'une histoire dans laquelle figurent les mêmes animaux; histoire qui elle-même m'a été rappelée par une autre que je trouve dans un livre intitulé *Olla podrida*, publié il y a peu d'années par un écrivain bien connu. Où ai-je lu celle que je vais conter? Je ne le saurais dire en ce moment; je la tiens cependant pour vraie, et je crois l'avoir assez bien retenue pour ne point l'altérer en la reproduisant ici (1).

Dans une ferme d'Angleterre, une chatte avait mis bas pendant la nuit, et dès le matin elle avait perdu ses petits: on avait profité de sa première absence pour les aller noyer au loin. La pauvre mère s'était fatiguée à courir la maison, cherchant, appelant, et donnant tous les signes d'une douleur bien naturelle en pareil cas, mais qui, chez les animaux abâtardis par la domesticité, est souvent beaucoup moins vive. Elle était encore en quête lorsqu'un enfant qui la voulait régaler déposa dans le panier d'où l'on avait enlevé les chatons une nichée de jeunes rats qu'il venait de découvrir. La chatte, revenant au bout de quelques instants, trouva ces petits êtres demi-nus et gémissants, auxquels d'abord elle prit à peine garde. Elle se coucha dans son panier sans prendre aucune précaution, mais aussi sans faire aucun mal aux nouveaux occupants. Ceux-ci furent-ils, dans le premier moment, effrayés en sentant de si près d'eux l'ennemi constant de leur race? Je serais très porté à le croire (2). Quoi qu'il en soit, ils se remirent promptement, et le besoin leur aidant à surmonter une antipathie naturelle, ils saisirent les mamelons de la chatte et commencèrent à téter de bon appétit. La nourrice les laissa faire d'abord sans colère; puis, éprouvant peut-être quelque soulagement par suite de cette succion, elle commença à y prendre plaisir; bientôt elle s'intéressa aux petits rats, et avant la fin de la journée elle s'était déjà occupée de faire leur toilette. Dès ce moment elle les avait adoptés.

Tous les habitants de la ferme étaient venus voir cette singulière famille; les voisins accoururent à leur tour; enfin les visites se multiplièrent au point de devenir une véritable incommodité, et pour y mettre un terme on prit le parti de détruire les petits rats. Je regrette que l'expérience n'ait pas été poussée jusqu'au bout: il eût été curieux de voir si, une fois capables de vivre par eux-mêmes, nos jeunes animaux n'eussent pas été empressés de fuir leur nourrice; de voir si elle-même, du moment où elle ne leur aurait plus été nécessaire, n'eût pas perdu pour eux toute affection. Qui peut dire si, l'ancien instinct reprenant le dessus, elle n'eût pas un beau jour fait curée de ces êtres dont elle avait pris d'abord tant de soin?

Quoi qu'en dise le proverbe, l'antipathie entre les chiens et les chats n'est pas extrême, et n'est pas à coup sûr comparable à celle qui existe entre ces derniers animaux et les rats. Le fait dont j'ai maintenant à parler est donc, à certains égards, moins extraordinaire que celui dont il vient d'être question. Toutefois, comme il a aussi ses circonstances étranges, je suis bien aise de pouvoir l'appuyer d'un nom connu. Mon garant, le capitaine Marryat, l'auteur du livre que j'ai cité plus haut, s'est, il est vrai, comme tout le monde le sait, occupé principalement d'ouvrages de fictions; mais dans ce que je connais de ses autres écrits, il me paraît avoir un grand respect pour la vérité, et dans le récit qu'on va lire, il n'y aura, je crois, que le style qui pourra rappeler le romancier.

On a remarqué depuis longtemps que parmi les innombrables variétés de chiens, celles qui s'écartent le plus de la taille moyenne se propagent très difficilement. C'est le cas pour les très grands dogues, d'une part, et de l'autre pour ces petits épagneuls à longues soies, si recherchés des dames, et qui en seraient peut-être moins prisés s'ils étaient plus communs.

Une chienne appartenant à cette dernière espèce avait eu d'une seule portée cinq petits, tous bien conformés, et qui semblaient ne demander qu'à vivre. Cependant, comme si on les laissait tous à la mère, on craignait qu'elle ne s'épuisât sans parvenir à les élever, il paraissait indispensable d'en sacrifier une partie pour sauver le reste. La maîtresse de la chienne, ne pouvant se résoudre à ce sacrifice, eut l'idée qu'on pourrait nourrir au biberon deux des petits, en les tenant, d'ailleurs, dans un lieu suffisamment chaud; mais la cuisinière, consultée sur les moyens d'exécution, ouvrit un autre avis, et proposa de faire allaiter les deux chiens par une chatte qui justement venait de mettre bas. On résolut d'essayer, et en conséquence on enleva un des chatons qu'on remplaça par un petit chien. La chatte, ayant bien accueilli l'étranger, reçut peu de jours après un second nourrisson qu'elle traita comme le premier, et bientôt elle n'en eut plus d'autres; car on eut le soin, afin qu'ils ne souffrissent pas faute de nourriture, de faire disparaître l'un après l'autre tous leurs frères de lait. Voilà mes petits chiens qui profitent à merveille, et non seulement au bout d'une quinzaine ils étaient très bien portants, mais, chose remarquable, il semblaient beaucoup plus avancés que ceux qui étaient élevés par la vraie mère. Tandis que ceux-ci étaient encore de gros pataubs, toujours hognant, et roulant plutôt qu'ils ne marchaient, les autres étaient lestes, agiles et gais comme de jeunes chats. La chatte semblait prendre plaisir à les exercer et les faisait jouer avec sa queue; bientôt ils surent manger de la viande; et, à une époque où leurs trois frères étaient encore tout-à-fait incapables de se suffire à eux-mêmes, eux pouvaient sans inconvénient se passer de nourrice, de sorte qu'on ne tarda pas à les donner. La pauvre chatte en fut inconsolable; pendant deux jours elle n'eut pas un moment de repos et courut la

(1) Dans l'impossibilité où je suis de prouver que l'histoire est authentique, je tiens au moins à faire voir qu'elle n'a rien d'invraisemblable, et pour cela il me suffira de la rapprocher d'un fait très analogue qui est attesté par un excellent observateur. Voici ce que rapporte G. White dans une lettre à Daines Barrington (Nat. hist. of Selborn, lett. LXXVI):

« Un de mes amis avait reçu en présent d'un paysan un levraut âgé à peu près d'une semaine, et vers le même temps sa chatte lui donna six chatons. L'arrêt de ces derniers était prononcé d'avance: ils furent étouffés et enterrés dans un coin du potager. Quant au levraut, les domestiques avaient demandé la permission de l'élever, et d'abord leurs soins paraissaient réussir, car le jeune animal prenait fort bien le lait qu'on lui donnait avec une cuiller; mais un beau matin on ne le trouva plus, et l'on supposa qu'il avait eu le sort réservé à presque tous ces petits favoris, c'est-à-dire qu'il était devenu la proie d'un chat ou d'un chien. Cependant, quelques jours après, mon ami, étant assis dans son jardin vers le coucher du soleil, aperçut de loin sa chatte qui venait vers lui la queue levée, et miaulant doucement comme si elle eût appelé ses chatons. Ce ne fut pourtant point un petit chat qui accourut à sa voix, mais notre levraut qu'elle avait adopté, et qu'elle continua à nourrir de son lait jusqu'au moment où il put manger seul. »

Dans le même livre, il est question d'une chatte qui adopta de même et allaita trois petits écureuils qu'un enfant avait confiés à ses soins.

(2) Un naturaliste trouva un jour dans un tiroir de sa commode un nid de souris qui venaient de naître. Éprouvant une certaine répugnance à toucher ces petits êtres dont la peau était presque nue et qui ne semblaient pas s'apercevoir de sa présence, il ouvrit la porte de sa chambre, et appela un chat favori auquel il voulait faire faire un bon déjeuner. Après s'être fait désirer assez longtemps, le chat arriva; mais avant que le maître eût été averti de son approche, les jeunes souris s'en étaient aperçues, et à un même moment leur peau transparente s'était teinte d'un rouge vif: l'instinct qu'elles avaient apporté en naissant leur révélait le sort qui les menaçait, et qui ne se fit pas attendre.

Je ne sais si j'aurais été assez peu soigneux de la conservation de mon linge pour donner à la mère souris la permission d'élever sa jeune famille, en lui laissant la libre disposition du tiroir; mais coup sûr j'eusse fermé la porte au chat.

maison de la cave au grenier. Enfin, ayant trouvé moyen de pénétrer dans la chambre où la chienne nourrissait les petits qui lui avaient été laissés : « Oh ! oh ! madame, dit notre chatte en faisant le gros dos, c'est donc vous qui m'avez volé mes enfants ! — Vos enfants ! ce sont les miens, ce sont les fruits de mes entrailles. — Ils sont à moi, reprit Minette en jurant ; je suis prête à en lever la patte. » Et elle leva la patte en effet, mais pour appliquer un bon soufflet à la chienne, qui répondit par un coup de dent. La bataille, une fois engagée, fut soutenue vigoureusement de part et d'autre ; l'avantage resta pourtant à la chatte, qui prit un des petits et l'emporta en triomphe ; mais, à peine l'eut-elle déposé en lieu sûr, qu'elle revint pour en chercher un autre qu'elle parvint également à emporter, après avoir soutenu un nouveau combat. Le curieux de l'affaire, c'est que ce double succès ne lui tourna pas la tête, et qu'elle ne chercha pas à le pousser trop loin. On lui avait pris deux nourrissons, elle en reprit deux ; elle savait fort bien son compte.

En terminant son récit, le capitaine Marryat appelle de nouveau l'attention sur le développement précoce et les habitudes particulières des deux chiens qui avaient été allaités uniquement par la chatte. « Il serait, dit-il, curieux de répéter cette expérience, dont les résultats ont quelque chose qui intéresse directement l'espèce humaine, puisqu'il ne s'agit de rien moins que de savoir si, avec le lait de leur mère adoptive, les nourrissons ne prennent pas nécessairement quelque chose de son caractère, aussi bien que de son tempérament ? »

Je voudrais, comme le capitaine Marryat, que l'on répétât l'expérience ; mais quand elle donnerait encore les mêmes résultats, je ne croirais pas pour cela devoir admettre dans toute leur généralité les conclusions qu'en prétend tirer notre auteur. Ainsi, je remarque que la chatte enseignait à jouer à ses jeunes élèves, et je ne puis voir dans les manières qui les distinguaient de leurs frères qu'un effet de cette éducation. J'ai, pour appuyer ma conjecture, un autre fait dans lequel des résultats analogues sont évidemment tout-à-fait indépendants du genre de nourriture. Voici, en effet, ce que rapportait, deux ans avant la publication du livre du capitaine Marryat, un écrivain à qui nous devons plusieurs bonnes observations sur les habitudes des animaux domestiques, M. Dureau de Lamalle, membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres.

« J'avais, dit-il (*Ann. des sc. nat.*, t. XXII, p. 396), un jeune chat mâle âgé de six mois, lorsqu'on me donna un lévrier écossais de deux mois ; il appartenait à cette race à poils longs et rudes, à oreilles droites dirigées en avant, qui s'attache aux chevaux et qui sert à la chasse du renard. Pendant deux ans, ce chien ne sortit point de ma maison où il était libre, ne vit point d'autres chiens, et ne reçut son éducation que des trois filles de mon portier, qui s'en étaient chargées, et du chat son ami, qui était le compagnon de ses jeux, sa société habituelle. Ces animaux avaient pris l'un pour l'autre une affection singulière ; je me plaisais à les observer. Le chien avait, pour le caractère, contracté la douceur, la timidité, l'obéissance du sexe qui lui avait donné son éducation ; le chat, plus âgé, avait été le maître du chien pour le développement de l'action musculaire, et tous les mouvements de Fox (c'était le nom qu'on lui avait donné) portaient l'empreinte de l'influence du chat. Il bondissait comme le chat ; faisait, comme lui, rouler une boule ou une souris avec ses pattes de devant et s'élançait dessus ; il se léchait la patte et se la passait sur l'oreille comme il avait vu faire à son précepteur : l'imitation était évidente. J'aurais cru que, dans cet état d'isolement, le chien, plus intelligent, aurait plus influé sur le chat ; le contraire est arrivé. La faculté d'imitation, plus grande dans la famille des chiens que dans celle des chats, explique facilement cette circonstance. J'ai observé ces faits mille fois sur trois chiens différents, deux lévriers et un braque : j'ajouterai qu'un chien appartenant à M. Audouin avait pris, de même que les miens, des habitudes de chat, entre autres celle de se mouiller la patte avec la langue et de la porter ensuite à son oreille, exactement comme le faisait son compagnon, un chat avec lequel il vivait depuis plusieurs années. »

En entrant dans la cour d'une maison de la rue Neuve-Saint-Etienne, n° 8, on voit, à droite de la porte cochère, un petit pavillon isolé. C'est dans ce pavillon que l'illustre auteur des *Pensées* est mort le 19 août 1662, à l'âge de trente-neuf ans. La chambre où s'est éteinte la vie terrestre de ce grand écrivain n'est pas habitée : un piano en est le seul meuble : la locataire actuelle de la maison est une maîtresse de pension. Peut-être, au premier jour, l'humble construction tombera-t-elle sous le marteau ; il nous semble ne point faire un emploi inutile de la gravure en la chargeant de conserver, par précaution, ce souvenir de la dernière demeure d'une des plus incontestables gloires de notre pays.



(Pavillon où est mort Pascal, rue Neuve-Saint-Étienne, à Paris.)

On sait que Pascal fut enterré dans l'église de Saint-Etienne-du-Mont, sa paroisse, derrière le maître-autel, au pied du pilier droit de la chapelle de Notre-Dame. (Voy., Table alphabétique et méthodique des dix premières années, *Pascal.*)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MIECISLAS Ier ET BOLESLAS-LE-GRAND.



(Miecislas Ier et Boleslas-le-Grand, groupe en bronze par Rauch, dans la cathédrale de Posen, ville des États prussiens.)

Le duc Miecislas Ier est à la Pologne ce que Clovis est à la France. De même que le roi franc, il ouvre, pour ainsi dire, l'histoire nationale, jusque là voilée comme d'un nuage; il est converti au christianisme par une femme, et c'est en fondant autour de lui par son exemple l'unité religieuse qu'il détermine l'unité morale et politique du pays soumis à son autorité.

Fils de Ziemomysl, descendant des Piasts, Miecislas naquit en 931, vers le temps où régnait en Allemagne Henri-l'Oiseleur, premier prince saxon. Les commencements de sa vie sont peu connus. Il était déjà arrivé à l'âge mûr lorsqu'il demanda la main de Dombrowka, fille de Boleslas Ier, duc de Bohême. Cette princesse était chrétienne. Miecislas, en l'épousant le 5 mars 965, abjura le paganisme et reçut le baptême. Il ordonna la destruction de toutes les idoles, de tous les temples consacrés à l'ancien culte, et il fit élever neuf églises qu'il dota de domaines considérables. Séparé par la mort de Dombrowka en 976, il porta le deuil

pendant six années, et mourut lui-même en 992, à l'âge de soixante et un ans. Il fut enterré dans l'église de Posen.

Son fils Boleslas, surnommé le Grand et le Vaillant (*Chrobry*), est le premier prince polonais qui ait pris le titre de roi. Son génie acheva l'œuvre de son père. Il sut à la fois conquérir et organiser, élever l'esprit de la nation et la discipliner. La Pologne a pour sa mémoire toute la vénération que nos ancêtres ont eue pour Charlemagne, et que nos descendants auront pour Napoléon. Othon III, empereur d'Allemagne, fut l'ami et l'admirateur de Boleslas; il l'eut pour allié dans ses luttes contre les ducs russiens, et il seconda ses efforts pour agrandir et affermir l'importance de la nationalité polonaise. Les récits contemporains d'une entrevue de ces deux princes à Gnesen donnent une haute idée de la splendeur de la cour de Boleslas. Henri de Bavière, fils et successeur d'Othon III, n'hérita point de ses sentiments: il attira Boleslas dans un guet-apens. Le roi polonais se vengea aussitôt en s'emparant de plusieurs villes de la Lusace et de la Misnie. De longues guerres occupèrent les vingt premières années de son règne. Il recula progressivement les limites de son royaume dans toutes les directions, et rendit tributaire de ses armes presque tout le nord de l'Europe: on suppose que son ambition était de faire de la Pologne le centre de la nationalité slave. Ce fut à la suite de l'une de ses luttes victorieuses contre les Russiens qu'il fut surnommé Chrobry par les vaincus. On rapporte qu'au moment d'entrer dans la ville de Kiovie, alors rivale de Constantinople, et qu'il assiégeait depuis longtemps, il frappa avec impatience de son sabre la porte d'or. Cette arme fut appelée par ses soldats le *sabre ébréché*, et demeura un objet vénéré pendant huit siècles: aux jours des couronnements, on l'attachait à la ceinture des rois.

Plus heureux que la plupart des illustres conquérants qui l'avaient précédé ou qui l'ont suivi, Boleslas n'eut pas avant de mourir le regret de voir sa grandeur décroître. Sa supériorité reconnue par tous les souverains du nord de l'Europe, la crainte qu'il avait inspirée, l'enthousiasme que ses rares et puissantes qualités avaient exalté dans la nation polonaise, lui permirent d'arrêter à volonté le cours de ses conquêtes lorsqu'il sentit approcher la vieillesse. Il consacra à des améliorations civiles les années de paix qu'il sut ainsi réserver à la fin de sa vie. Il établit l'administration du pays sur une base plus solide, et assura aux citoyens une équitable distribution de la justice. Parmi les institutions qu'il créa, on ne doit pas oublier une sorte de ministère connu sous le nom du conseil des douze sages, et d'où paraît être dérivé le sénat de Pologne.

Boleslas mourut le 3 avril 1025, dans sa cinquante-huitième année et la vingt-sixième de son règne. Il fut enseveli dans la cathédrale de Posen, près de son père Miecislas.

Depuis quelques années seulement, un monument d'art, digne de la renommée de ces deux fondateurs de la royauté polonaise, s'élève sur leur tombe. La première idée de cet hommage tardif est attribuée à Wolicki, archevêque de Posen et de Gnesen. A peine avait-elle été connue, que de nombreux souscripteurs avaient offert leur concours: mais les événements de 1830 et de 1831 et la mort de Wolicki suspendirent ce projet, qui, cinq années plus tard, fut repris et conduit à bonne fin par le comte Edouard Raczynski. M. Lanci, architecte de Cracovie, fut chargé de restaurer la chapelle de la cathédrale de Posen où reposent Miecislas et Boleslas. Les deux statues furent demandées à Rauch, le sculpteur de Berlin (1). Le 11 novembre 1838, le modèle proposé par cet artiste fut exposé publiquement. L'auteur de l'*Art en Allemagne*, M. Fortoul, a vu le groupe de bronze ciselé dans l'atelier de Rauch, et a noté ses impressions dans les lignes suivantes:

« Les deux premiers rois chrétiens de la Pologne, Miecislas et Boleslas, ont été représentés par le sculpteur avec la différence de leurs caractères: le père, revêtu de tous les insignes d'une autorité sainte, tenant, au lieu de sceptre, la croix qu'il a reçu la mission de faire régner sur les Slaves; le fils écoutant avec une sombre humeur les leçons du vieillard, et agitant, d'une main convulsive, son épée, sa suprême loi. Ces deux figures, qui semblent résumer deux âges de l'humanité elle-même, sont pourtant marquées d'un coin individuel et particulièrement tudesque; les broderies et les attaches de leurs costumes, enrichies de pierreries incrustées, à la façon des Byzantins, ajoutent encore à leur aspect archaïque. »

Il paraît que, dans l'intention du sculpteur, le sabre que saisit la main de Boleslas représente le fameux sabre ébréché conservé à Cracovie jusqu'à la chute de la république polonaise en 1795. Le bas de la robe de Miecislas est brodé; un lion y rappelle les armes de la Russie Rouge, et les lys le sceau de l'archevêché de Gnesen. On y voit aussi l'aigle polonaise, et plusieurs autres figures héraldiques qui sont de même postérieures au règne de Miecislas. L'artiste a voulu résumer par ces signes l'histoire de la Pologne.

Une seule critique s'est mêlée aux éloges que cette œuvre d'art a mérités à Rauch. On aurait désiré plus de rudesse dans la physionomie et l'attitude du fils de Miecislas; on a peine à reconnaître Boleslas Chrobry sous ces traits qui conviendraient peut-être mieux à un chevalier de tournoi.

(1) Voy., 1838, p. 137, le tombeau de la reine Louise, à Charlottenbourg, par Rauch; 1839, p. 105, la statue d'Hermann Franke, et 1841, p. 50, la statue d'Albert Durer, par le même.

LA CARTE GÉOLOGIQUE DE FRANCE.

(Voy. 1843, p. 26, 205.)

Après avoir entretenu nos lecteurs de travaux qui ont servi à l'établissement de la carte géologique de France, nous avions à cœur de leur offrir une esquisse de cette carte elle-même. Il y a tant de conséquences à en tirer; elle fait apercevoir sur le sol de la France tant de divisions naturelles de la plus grande importance, dont on ne se douterait pas sans les lumières qu'elle répand; elle fournit tant de notions sur les phénomènes géologiques qui ont peu à peu amené cette partie du globe à la figure qu'elle possède aujourd'hui; en un mot, elle montre la France sous un jour si nouveau, qu'elle a droit à intéresser tout le monde; tellement que lorsqu'elle se sera vulgarisée par l'enseignement élémentaire, il paraîtra clairement que l'on ne connaît pas la géographie de la France, si l'on n'en connaît que les rivières et les montagnes, sans connaître en même temps les diverses masses minérales qui composent ce vaste territoire. Nous sommes donc heureux d'être les premiers à tirer cette carte des mains privilégiées des savants pour la mettre à la libre disposition du public, en la répandant dès à présent sur toute la surface de la France, par le moyen de nos abonnés, à plus de cinquante mille exemplaires. Mais l'entreprise de réduire, comme nous l'avons fait, cette grande carte, d'y supprimer, pour plus de clarté, les divisions de terrain trop minutieuses, d'y suppléer au coloriage par des hachures, enfin de produire une œuvre sérieuse et digne de toute confiance, présentait de telles difficultés, qu'il nous aurait été bien malaisé de les surmonter, si M. Elie de Beaumont, appréciant l'utilité de notre projet, n'avait bien voulu en diriger lui-même l'exécution.

Il était impossible de marquer sur cette carte toutes les sudivisions que les géologues ont introduites dans l'ensemble des terrains: c'eût été non seulement s'exposer à tomber dans une confusion de lignes et de hachures qui eût rendu la carte tout-à-fait inintelligible; mais ce qui eût été plus dangereux encore, c'eût été embarrasser les esprits

par une complexité trop grande, qui aurait peut-être empêché de saisir la belle simplicité du plan géologique de la France. On s'est donc borné à indiquer la disposition qu'offrent les groupes minéraux principaux, sans entrer dans l'analyse de leurs éléments secondaires. Pour simplifier encore le cadre et laisser mieux paraître ce qui en forme l'essentiel, on a dû s'astreindre aussi à ne conserver que le nom des villes qui, jointes au cours des rivières et des canaux, suffisaient pour donner idée de la position des masses minérales. Comme les contours de ces masses ont été d'ailleurs dessinés avec une exactitude parfaite, il n'y a qu'à comparer notre carte avec une carte ordinaire de France pour suivre de plus près leurs rapports avec les autres villes. Ainsi, en définitive, chacun, au moyen des éléments que nous lui fournissons, pourra déterminer sans trop de peine quelle est la masse minérale dont fait partie le pays qu'il habite, et quels sont les pays minéralogiquement analogues qui se trouvent dans le reste de la France.

Comme la carte, réduite aux dimensions d'une seule page, eût été beaucoup trop petite pour garder la clarté nécessaire, on s'est décidé à la couper par le milieu pour la déposer sur deux pages différentes. En outre, à part le terrain houiller pour lequel on a adopté une teinte presque noire, on a eu soin que les teintes fussent de plus en plus légères, suivant qu'elles se rapportent à des terrains de plus en plus anciens. C'est ainsi, à ce qu'il nous semble, que du premier coup d'œil on peut s'élever à une idée très précise de la constitution minérale de la France. On y a distingué en tout neuf groupes de terrains, qui, en laissant ensemble le terrain carbonifère et le terrain houiller proprement dit, peuvent même se réduire à huit : nous en donnerons seulement une analyse abrégée, leur description générale ayant déjà été l'objet de plusieurs articles auxquels nous renvoyons.

1° Sous le nom de *terrains volcaniques* se trouvent réunis les volcans à cratères, ainsi que les coulées basaltiques et trachytiques qui offrent, avec les coulées de laves, tant de rapports de composition et d'origine. On voit que ces terrains singuliers, produit de phénomènes qui ont heureusement cessé d'agiter la France, se rencontrent principalement du côté de l'Auvergne, où ils forment cinq massifs principaux près de Clermont, près de Murat, près d'Espalion, au-dessus de Rodez, et près de Privas. Pour retrouver des formations du même genre, il faut se transporter sur le cours du Rhin, d'abord sur la rive gauche, un peu au-dessus de Colmar, puis sur la rive droite et la rive gauche au-dessous de Coblentz.

2° Sous le nom de *terrains plutoniques* sont réunis au granite et à la syénite, qui n'est en quelque sorte qu'une variété du granite, les diverses masses ignées, telles que les porphyres, les diorites, les serpentines, les ophytes, qui ont fait éruption du sein de la terre dans les temps où sa croûte était plus disposée à se crevasser qu'elle ne l'a été depuis lors. De ces diverses roches, les granitiques, qui sont les plus anciennes, sont également celles qui occupent les étendues les plus considérables, tellement que sur notre carte, elles sont, à bien peu de chose près, les seules qui paraissent. On les rencontre principalement au centre de la France, près de Limoges, de Mende, dans les Vosges, dans les Pyrénées, et dans un grand nombre de localités de la Bretagne. Les deux principales masses de porphyres se trouvent vers la partie supérieure de l'Yonne et des deux côtés de la Loire, dans l'espace qui s'étend entre Lyon et Clermont.

3° Les roches désignées sous le nom de *terrains cristallisés* comprennent ce que l'on nomme proprement la formation primitive, c'est-à-dire les roches plus ou moins feuilletées que l'on regarde comme produites par la consolidation primitive de la surface du globe : ce sont les gneiss, les micaschistes, les steaschistes. Ces terrains se lient, d'une part, par les gneiss avec les roches produites par éruption, c'est-à-dire les roches d'origine analogue, mais dont le refroidissement s'est opéré plus lentement, et de l'autre, avec les terrains de transition, c'est-à-dire les schistes déposés dans les eaux, mais modifiés postérieurement à leur dépôt par l'effet d'un retour de la chaleur. Ces terrains se trouvent principalement dans le centre de la France, dans les Alpes, sur la Méditerranée, entre Toulon et Nice, et en Bretagne.

4° Les *terrains de transition* comprennent les couches de schiste, de calcaire, de grès, alternant diversement les unes avec les autres. Ces terrains, dans lesquels les couches de schiste prédominent beaucoup, se montrent particulièrement en Bretagne, dans les Pyrénées et dans toute la Belgique, depuis le Rhin jusqu'à la Sambre.

5° Le *terrain houiller et carbonifère* se compose de couches de schiste, de grès, quelquefois de calcaire, et renferme des couches de houille plus ou moins épaisses et nombreuses. On désigne particulièrement sous le nom de terrain carbonifère les couches calcaires de cette formation. Il n'est pas besoin d'insister sur l'importance du terrain houiller; tout le monde la connaît. Les moindres lambeaux qu'on en découvre sont une richesse pour toute la contrée qui les entoure : aussi la distribution de ces précieux terrains à la surface de la France mérite-t-elle un examen détaillé, et nous y reviendrons plus tard. Il nous suffit d'y jeter un coup d'œil d'ensemble.

On voit, en commençant par le nord, que le terrain houiller constitue en Belgique une longue bande depuis Aix-la-Chapelle jusqu'aux environs de Mons : il s'interrompt précisément à la frontière de France, comme si les traités avaient voulu nous l'enlever; mais comme il ne fait que s'enfoncer sous la craie, on a traversé celle-ci autour de Valenciennes et au-delà pour aller le chercher au-dessous. Une puissante formation de la même espèce s'étend dans l'intervalle entre Metz et Mayence, et, de même que la précédente, elle est ôtée à la France par la frontière. Ce sont là les dépôts de houille les plus étendus : les autres sont distribués par petits bassins autour et dans l'intérieur du plateau primitif du centre de la France. La carte les représente fort exactement. Si l'on y joint deux petits bassins situés entre Nantes et Niort, dans la Vendée, un autre près de Quimper, un dernier près de Litry, entre Cherbourg et Saint-Lô, quelques lambeaux au voisinage de la Méditerranée, entre Nice et Toulon, on aura une idée générale du petit nombre de localités qui ont reçu le privilége de posséder de la houille, et de leur position par rapport aux cours d'eau, qui servent au transport de ce précieux combustible.

6° La formation du *grès des Vosges*, *zechstein et grès rouge*, se compose presque uniquement, en France, de grès plus ou moins mêlés de cailloux, et liés par un ciment rouge. Le calcaire, nommé *zechstein*, qui se trouve dans le milieu de cette formation en Angleterre et en Allemagne, se réduit, en France, à très peu de chose; si bien qu'on peut ne voir dans tout cet ensemble qu'un dépôt de couches de grès. C'est presque uniquement dans les Vosges et jusqu'au bord du terrain houiller de la Sarre, que ce terrain mérite d'être compté : aussi est-il caractérisé par le nom de cette chaîne.

7° La formation des *terrains crétacés, jurassique et trias* est d'une extrême importance tant pour la géologie que pour la géographie : elle se compose principalement de grès, de marnes plus ou moins argileuses, et de calcaires alternant ensemble à diverses reprises, mais suivant des lois assez régulières. La partie inférieure du système est formée par des couches de grès désignées, à cause de leur nuance, sous le nom de grès bigarré; la partie supérieure est un dépôt calcaire caractérisé dans le nord par des propriétés assez singulières et connu sous le nom de craie.

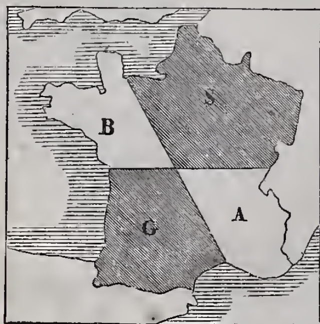

ANGLETERRE
Salisbury
Douvres
Calais
Boulogne
Plymouth
LA MANCHE
I. d'Aurigny
Cherbourg
I. de Guernesey
I. de Jersey
Le Havre
Rouen
Neufchâtel
S. Lo
Caen
S. Pol de Léon
I. d'Ouessant
Brest
S. Brieuc
Alençon
Chartres
Quimper
Rennes
Orléans
Lorient
Blois
Belle Isle
Angers
Tours
Nantes
Loire R.
I. de Noirmoutiers
I. Dieu
les Sables d'Olonne
Niort
I. de Ré
La Rochelle
I. d'Oleron
Limoges
Angoulême
OCÉAN
Périgueux
Brives
Bordeaux
Dordogne
La Teste
Cahors
Agen
Mont de Marsan
Bayonne
Toulouse
Pau
S. Jean Pied de Port
Foix
Pampelune
Urgel
ESPAGNE
Tudela
CARTE GÉOLOGIQUE
DE FRANCE
dressée d'après celle de
MM. DUFRÉNOY ET ÉLIE DE BEAUMONT
Ingénieurs en chef des Mines
par
M. ROMAIN DE WESOLOWSKI
attaché au Dépôt des plans du Ministère des Travaux publics.
Alluvions et terrains tertiaires.
Terrains crétacés, Jurassique et trias.
Grès des Vosges, Zechstein et grès rouge.
Terrain houiller et Terrain carbonifère
Terrain de transition.
Terrains cristallisés.
Granite, Syénite, et roches plutoniques.
Terrains volcaniques.


ROYAUME DE BELGIQUE
GRAND DUCHÉ DU RHIN
SUISSE
Paris
Clermont
Issoire
Lyon
Genève
Chambery
Grenoble
Turin
Gênes
Nice
Avignon
Arles
Montpellier
Cette
Marseille
Toulon
Narbonne
Perpignan
C. Creuz
I. d'Hyères
MER MÉDITERRANÉE
I. de CORSE
Bastia
Ajaccio

Cette grande formation constitue à la surface de la France un tout à peu près continu. D'une part, elle enveloppe les terrains anciens de la Bretagne depuis la Manche, entre Cherbourg et le Havre, jusqu'aux environs de l'embouchure de la Charente ; de là elle tourne, en descendant vers le sud, autour du massif central, disparaît un instant sous les terrains plus modernes de la Haute-Garonne et de la vallée du Rhône, remonte de l'autre côté du massif central, dans les Alpes et le Jura, s'étale dans les provinces de l'est jusqu'au massif ancien de la Belgique, et vient rejoindre la Bretagne en s'appuyant sur les pentes septentrionales du massif central. Aucune formation ne présente en France un aussi vaste développement, et c'est elle qui par là donne à la majeure partie de notre territoire les conditions qui lui sont propres.

8° Les *terrains tertiaires* comprennent tous les dépôts qui se sont formés postérieurement à la craie. Ils se composent principalement de couches calcaires. Tels sont ceux qui remplissent les deux grands bassins que traversent la Seine et la Garonne. Les plus modernes, désignés particulièrement sous le nom d'alluvions, sont des dépôts argileux ou sableux, tels que ceux qui couvrent les plaines de la Bresse, en remontant le cours de la Saône jusqu'au-delà de Dijon ; ceux qui occupent la vallée du Rhin, entre Bâle et Mayence ; ceux qui revêtent les plateaux crayeux de la Normandie et de la Picardie, de la rive droite de la Seine à la frontière, et depuis le cours de l'Oise jusqu'à la mer ; enfin ceux qui se trouvent le long de l'Océan, entre la Garonne et l'Adour. On comprend la valeur de ces terrains en considérant la valeur des provinces qu'ils constituent.

Tel est en peu de mots l'ensemble de la France. Il est certainement beaucoup plus simple qu'on n'aurait pu le présumer d'après la multiplicité des terrains. En un mot, les provinces géologiques y sont très nettement déterminées et en petit nombre. C'est une construction pour laquelle tout semble avoir été taillé en grandes et larges proportions. Si l'on se borne aux traits les plus généraux, on voit tout de suite que le territoire se divise en quatre massifs distincts, opposés deux à deux autour de l'intervalle compris entre la Vienne et la Charente. On peut, pour s'en donner une image tout-à-fait simple, se représenter à travers la France



une sorte de découpure en croix, comme d'un X à demi incliné sur le côté. Dans l'angle A se trouvent le Limousin et l'Auvergne, dans l'angle B la Bretagne, dans l'angle G le bassin de la Garonne, dans l'angle S celui de la Seine et ses dépendances. Les terrains compris dans l'angle A offrent, avec les terrains compris dans l'angle B qui lui est opposé au sommet, une analogie qui se trahit immédiatement à l'œil par l'analogie de la teinte, et de même pour les terrains compris dans l'angle S, comparativement à ceux de l'angle G. Ainsi la France se divise géologiquement en quatre quartiers analogues deux à deux.

C'est une symétrie remarquable et qui se trouve secrètement gravée dans les éléments principaux de sa statistique et de son histoire. Les provinces les moins fertiles, et par suite les moins peuplées, sont celles qui reposent sur les deux grands massifs de terrains anciens, et, au contraire, les dépôts tertiaires forment les lieux de la plus grande richesse agricole et par suite de la grande condensation des populations. Mais si les terrains anciens sont les moins propres aux conditions que réclame la civilisation, ce sont ceux en revanche qui présentent généralement le plus de pâturages, de ruisseaux, de contournements du sol propres à la résistance aux invasions. Par conséquent il est naturel qu'ils aient joué un très grand rôle dans les premiers temps de l'histoire, et que les populations qui les occupaient aient été les moins modifiées par les conquêtes.

De ces quatre quartiers, les deux qui sont le plus considérables tant par leur étendue que par leur position, et en même temps le plus remarquables par le contraste frappant qu'ils présentent, sont les bassins que l'on peut caractériser d'une manière générale par les noms de Bassin de Paris et Dôme de l'Auvergne. A peu près circulaires l'un et l'autre, l'un recouvre les masses minérales qui l'entourent, puisqu'il est formé de terrains plus modernes ; l'autre, au contraire, les supporte, puisqu'il est formé de terrains plus anciens. Dans chacun d'eux toutes les parties sont sensiblement coordonnées autour du centre ; mais ce centre joue dans l'un et dans l'autre un rôle complétement différent. M. Elie de Beaumont compare très ingénieusement ces deux centres aux deux pôles d'un aimant, doués, comme on sait, de propriétés contraires. « Ces deux pôles de notre sol, dit-il, s'ils ne sont pas situés aux deux extrémités d'un même diamètre, exercent en revanche entre eux des influences exactement contraires : l'un est en creux et attractif ; l'autre est en relief et répulsif. Le pôle en creux, vers lequel tout converge, c'est Paris, centre de population et de civilisation. Le Cantal, placé vers le centre de la partie méridionale, représente assez bien le pôle saillant et répulsif. Tout semble fuir, en divergeant, de ce centre élevé, qui ne reçoit du ciel qui le surmonte que la neige qui le couvre pendant plusieurs mois de l'année. Il domine tout ce qui l'entoure, et ses vallées divergentes versent les eaux dans toutes les directions. Les routes s'en échappent en rayonnant comme les rivères qui y prennent leurs sources. Il repousse jusqu'à ses habitants qui, pendant une partie de l'année, émigrent vers des climats moins sévères. L'un de ces deux pôles est devenu la capitale de la France et du monde civilisé ; l'autre est resté un pays pauvre et presque désert. Comme Athènes et Sparte dans la Grèce, l'un réunit autour de lui les richesses de la nature, de l'industrie et de la pensée ; l'autre, fière et sauvage, au milieu de son âpre cortége, est resté le centre des vertus simples et antiques, et fécond, malgré sa pauvreté, il renouvelle sans cesse la population des plaines par des essaims vigoureux et fortement empreints de notre caractère national. »

Les structures des deux régions sont aussi tout-à-fait opposées. Celle du dôme de l'Auvergne frappe au premier abord, puisque c'est là que sont accumulées les montagnes les plus élevées de l'intérieur de la France : mais en y regardant, à la vérité avec plus d'attention, la structure en forme de bassin de la seconde région ne frappe guère moins, surtout dans sa partie orientale. Cette partie est, en effet, celle dans laquelle le contour du bassin s'élève à la plus grande hauteur ; et les assises qui se trouvent successivement appliquées l'une sur l'autre pour remplir l'intérieur du bassin, ayant été inégalement usées par les révolutions du globe suivant leurs différents degrés de dureté, forment une série de crêtes saillantes déterminées par les extrémités des couches les plus solides. Ces crêtes tournent parallèlement les unes aux autres autour de Paris qui est leur centre commun. Les rivières qui, comme l'Yonne, la Seine, la Marne, l'Aisne, l'Oise, convergent vers le centre de ce bassin privilégié, traversent ces espèces de mou-

lures concentriques dans des défilés que les révolutions du globe ont ouverts pour elles, et qui forment comme autant de portes. Il suit de là que la position de Paris, au centre de ce bassin, n'est pas moins nettement fixée par les lois du sol que celle des rochers du Cantal au centre du dôme de l'Auvergne, et qu'ainsi la capitale de la France, loin d'être le résultat d'une convention arbitraire, est un effet de la nature.

UN RÉBUS PAR BOILEAU.

L'écriture *in rebus* (comme dit l'Académie) n'est pas un divertissement nouveau : quelques uns des plus beaux esprits du grand siècle n'ont pas dédaigné ce jeu en figures parlantes. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans un des volumes des *Mémoires autographes* de Brossette, qui fut, comme l'on sait, le premier commentateur de Boileau-Despréaux, et qui vécut familièrement avec l'illustre poëte.

« M. Despréaux m'a raconté qu'étant à Bâville, chez M. le premier président de Lamoignon, avec M. le duc de La Rochefoucauld et M. de La Chapelle, un jour M. le prince de Condé et M. le duc son fils, qui étoient dans le goût des *rébus*, écrivirent à M. de La Rochefoucauld, et lui proposèrent quelques *rébus* à expliquer. Il s'en tira comme il put, avec le secours de la compagnie.

» Il voulut répondre dans ce même style, et M. Despréaux, pour rendre l'explication plus difficile, proposa de leur envoyer un *rébus* en vers. Voici celui qu'il fit exprès pour ce dessein :

Il n'est sphinx, aiguisant ses griffes
Et retournant vos logogriphes,
Qui pût décider *in quibus* (1),
Princes, l'on vous croit plus habiles :
A briser murs et forcer villes,
Ou bien à faire des rébus.

« Quand ces vers furent faits, il fut question de les mettre en rébus, c'est-à-dire d'en exprimer les mots ou les syllabes par des figures sensibles et connues. M. de La Chapelle savoit un peu dessiner, et chacun de ces messieurs travailla à ce grave sujet suivant son génie et ses lumières.

» Pour exprimer les deux premiers mots : *il n'est*, ils peignirent une *isle* qui *naît* ou qui sort d'un œuf : cela signifioit *isle nait*, c'est-à-dire *il n'est*.

» Le mot *sphinx* étoit représenté par l'animal qui porte ce nom.

» *Aiguisant*. Pour ce mot, ils mirent un émouleur qui aiguise.

» *Ses*. Pour exprimer *ses*, ils mirent des *ceps* de vigne.

» *Griffes*, ils mirent des griffes.

» *Et retournant*. Pour ces deux mots, ils peignirent un R attachée à une roue qui était représentée tournante : cela signifiait R *tournant*, c'est-à-dire *et retournant*.

» *Vos*. Le château de Veaux.

» *Lo*. La ville de Saint-Lô.

» *Go*. Le portrait du commandeur de Gaux, qui étoit fort connu d'eux.

» *Griphes*. Par des griffes.

» *Qui pût*. Le mot *qui* sur une charogne.

» *Décider*. La première syllabe par un *dé* à jouer; les deux autres par la syllabe *der* mise six fois : *cider*.

» *Quibus*. Par des pièces de monnoie que le peuple appelle du *quibus*.

» *Princes*. Le portrait de M. le prince et de M. le duc.

» *L'on*. C'est à propos de ce mot que M. Despréaux m'a raconté la plaisanterie dont il s'agit ; car, pour exprimer *l'on*, ces messieurs peignirent les dix gros volumes du roman de Cirus les uns sur les autres, ce qui faisoit un ouvrage fort *long*, et pour se moquer en même temps de la grosseur de ces volumes, qui sont des billots, et de la longueur du roman.

» *Vous croit*. On avoit écrit ainsi le mot *vous* en croissant :

V O U S

pour signifier *vous croît*.

» Et ainsi du reste. »

Nous devons à la bienveillance de M. Champollion-Figeac la communication de cette note curieuse, tirée textuellement des pages 279, 280 et 281 des manuscrits de Brossette cités plus haut et conservés à la Bibliothèque royale.

(1) Traduisez : en quoi, en quelles choses.

La science consiste, non pas à savoir beaucoup, mais à bien savoir ce qu'on sait et ce qu'on doit savoir. On peut la définir : « Une suite de connaissances rassemblées » avec ordre pour conduire les hommes à leurs devoirs, » à leur bonheur, à leur fin. » Quand on sait ce qu'on doit savoir dans son état, on est plus solidement savant que les docteurs qui ignorent quelque chose de ce qu'ils ne devraient pas ignorer. LE P. BUFFIER.

L'HEUREUSE FAMILLE.

Ce matin le père a dit : « Un fagot de plus au foyer ! » La ménagère a revêtu les bambins de leurs habits de fête, et tous se sont pressés autour de l'antique cheminée.

« Pourquoi interrompre les travaux ? Pourquoi recouvrir d'une blanche nappe la table de vieux chêne ? Que signifie le vase que vous avez placé là ? Dites, dites nous, bonne mère, quelle fête amène tant d'apprêts ! »

Pour toute réponse la mère s'est assise, et ses souhaits de bonheur, ses sourires ont fait circuler autour d'elle la joie et l'amour, car aujourd'hui pour tous s'ouvre l'année nouvelle. Que de mystérieux projets de plaisir, de travail, de sagesse fermentent dans chaque jeune tête ! L'imagination s'est déjà emparée de ces heures, de ces jours, de ces mois qui ne sont pas encore. Cette petite main que le marmot lève vers le grand-père n'a-t-elle pas déjà promis monts et merveilles ! Il saura lire couramment, écrire, compter ; que ne saura-t-il pas !... L'année nouvelle est si longue et son vouloir si grand !

Est-ce pour rien aussi que, mécanicien en herbe, son frère dispute à sa petite sœur le moulin à vent, informe et première création de sa précoce intelligence ? Un moulin qui remue ! qui rend visible une invisible force ! Eh quoi, enfant ! y a-t-il déjà dans ta tête naïve une étincelle de génie ? Prends garde ! descendue de Dieu, il faut qu'elle allume un foyer, et c'est en gerbes de flamme qu'elle doit remonter vers lui. Le denier n'est qu'un prêt : va, fais-le valoir, et qu'il rapporte cent pour un.

« Mais vous, jeune fermier, au front ouvert et gai, quel souhait lancerez-vous vers cette année nouvelle ? »

Ce n'est pas à l'avenir que songe celui-là, vous diraient sa mère et ses sœurs. Son épaule sait porter un faix plus lourd que le fagot qui la charge. Il sait conduire la charrue, enter l'arbre, creuser le sol ; le présent lui suffit, car ses mains robustes sont façonnées au travail qui fait du repos le bonheur, et c'est aussi une part de repos que l'an nouveau apporte au laboureur.

La frileuse là-bas ne se chauffe pas à la brillante flamme avec une âme aussi insouciante ; mille visions se dessinent pour elle dans ces nuages de fumée : c'est la jolie couveuse aux plumes blanches et frisées, dont les poussins, trop vite éclos, sont menacés par la gelée ; le nid de mousse et de bourre qu'elle a si soigneusement préparé suffira-t-il

aux oisillons à peine recouverts d'un frissonnant duvet? C'est la bordure de quarantaine, espoir du printemps, qu'elle abrita sous un manteau de paille et de feuilles mortes artistement entassées; préserveront-elles les boutons de ces fleurs parfumées dont les nuances de pourpre se réflètent aux regards de la jeune fille dans les rayonnements du feu? C'est le dernier écheveau de lin, si blanc, si fin qu'elle a filé la veille; c'est le gâteau qu'elle pétrira ce soir. Ah! laissez-lui dresser les guirlandes, préparer les plaisirs de l'an nouveau; c'est encore le lot heureux de sa jeunesse.

En accordant au plus sage des petits le coin de jardin qu'il a tant souhaité, véritable terre promise, d'où le novice agriculteur compte tirer plus de légumes, et de fleurs, et de fruits que n'en produit la ferme entière, l'aîné de la famille rêve pour lui-même un bonheur mêlé de soucis. N'est-ce pas la trace d'un baiser déposé sur ce candide front que vont y chercher ses lèvres? Si d'ondoyantes boucles parent le cou du jeune homme, n'est-ce pas que la longue chevelure de l'enfant fut autrefois remarquée par *elle?* Soulevant le petit garçon entre ses bras, il se dit qu'il l'aime comme un fils, et se demande pourquoi la nouvelle année ne joindrait pas au groupe charmant de ses sœurs une autre jeune fille non moins aimable, non moins aimée; celle à qui plaisent tant les cheveux bouclés et les jeux de son petit frère?

Mariée, mais sans être encore mère, l'une des sœurs rêve aux présents que l'an nouveau lui destine peut-être. Qu'il sera beau le fils qu'elle déposera sur les genoux maternels! Pour qui sera son premier sourire? L'égoïste amour du père, qui y songe à part lui, le menton appuyé sur sa main, se le réservera-t-il? A la seule idée des accents argentins, des premiers cris de cette enfantine voix, non encore formée, de tumultueux mouvements de joie s'élèvent dans ce jeune sein.

C'est au nouvel an que l'aînée de ces jeunes filles demandera de remplir la grange et le cellier; car n'est-ce pas elle qui depuis longtemps soulage la mère de mille



(L'heureuse Famille. — D'après Cochin fils.)

soins, et porte de moitié le poids des soucis du ménage? Et vous, jeune vierge, aux yeux baissés, au front timide et réfléchi, si votre cœur bat fort sous votre haute guimpe, c'est que là, près de vous, est votre fiancé; c'est que l'année nouvelle va changer votre sort. Vous vous dites: « Est-ce le bonheur! » et vous avez soupiré; et la crainte et le doute, qui attisent l'amour, ont, d'un choc électrique, fait frissonner deux âmes à la fois!

Que demanderas-tu à cette année nouvelle, toi dont l'œil paternel se repose sur cette riante jeunesse? Quels seront les vœux que vous puissiez former, leur mère et toi, que tant d'autres hivers, en passant sur vos têtes, n'aient réalisés ou trahis? N'importe, le prisme de l'espérance n'a pas perdu ses couleurs variées. C'est à travers les yeux de vos enfants que vous le regardez encore. Votre bénédiction sanctifiera leurs souhaits; et le nouvel an, portant ses soleils et ses pluies, ses gerbes et ses flocons de neige, ses grêlons et ses roses, ne trouvera parmi eux que des regards contents ou des cœurs résignés.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

L'ÉGLISE DE SAINT-PÈRE

(Département de l'Yonne).



(Vue de l'église de Saint-Pere, près Vezelay.)

Le village de Saint-Père est situé à peu de distance de Vezelay, dans une vallée où un monastère fut fondé, dit-on, en 869, par Gérard de Roussillon et par Berthe, fille de Pepin, roi d'Aquitaine.

Les ruines du monastère n'existent plus; mais l'église de Saint-Père, jolie et peu connue, mérite d'arrêter quelques instants l'attention du voyageur.

Cet édifice est des derniers temps du gothique. Un vestibule ou narthex précède la nef. Cette disposition rappelle l'usage des premiers temps de l'Eglise; alors l'entrée du

temple n'était accordée qu'aux chrétiens, et l'on assignait aux catéchumènes une place séparée, hors de l'enceinte sacrée.

A Vezelay, l'église de la Madelaine a de même une espèce de porche intérieur que l'on appelle encore *le porche des catéchumènes*. C'est pour les habitants un lieu profane où l'on reste la tête couverte.

Enfin, on retrouve aussi un narthex à la petite église de Pont-Aubert, sur la route d'Avalon, à 4 kilomètres de Vezelay.

DE LA FRÉQUENCE DES TEMPÊTES
SUR LA MER NOIRE.

Déjà chez les anciens, la mer Noire était célèbre par ses naufrages; elle se nommait Pont-Euxin, ce qui veut dire *Mer hospitalière* (*Euxénos Pontos*); soit par antiphrase, de même qu'on appelait les Furies des déesses *bienveillantes* (*Euménides*), soit qu'on ait changé son ancien nom *Axenus* (*Axénos*), inhospitalier en *Euxinus* (*Euxénos*), hospitalier, comme Ovide nous l'apprend dans les deux vers suivants :

> Frigida me cohibent Euxini littora Ponti,
> Dictus ab antiquis Axenus ille fuit.
> *Tristium*, IV, 4, 55.

Les savants ont confirmé le témoignage du poëte. « Cette mer, dit Pomponius Mela (liv. I, chap. 19), est orageuse et d'une navigation très difficile... Elle avoisine les contrées d'où partent les aquilons, et l'eau n'y étant pas profonde, ses vagues sont partout courtes et rapides. Elle fut d'abord appelée Pont-Axen et ensuite Pont-Euxin. » Malgré les progrès de la navigation, la mer Noire est redoutée des marins comme elle l'était autrefois, et les bateaux à voile ne bravent pas impunément ses soudaines tempêtes. Leur fréquence extraordinaire est difficile à expliquer d'une manière complétement satisfaisante. Un voyageur allemand qui a séjourné récemment pendant assez longtemps dans ces parages, en notant chaque jour plusieurs fois l'état du ciel, la direction des vents, et en questionnant les navigateurs, résume ainsi les différentes théories qui ont été proposées. Kohl fait observer que les steppes qui s'étendent sans interruption au nord et au nord-est de la mer Noire, depuis Arkangel jusqu'au Kamtschatka, offrent aux vents un espace pour ainsi dire sans borne, où ils peuvent se propager librement. « Si le Caucase, dit-il, au lieu de ceindre seulement l'extrémité orientale du Pont-Euxin, s'étendait en même temps vers le nord et le nord-est, alors il abriterait cette mer des coups de vent qui la bouleversent. » Mais cette théorie est contredite par le témoignage unanime des marins qui sont d'accord pour affirmer que les plus terribles coups de vent ne viennent pas du nord et du nord-est, mais de l'est et du sud-est, c'est-à-dire des cimes glacées du Caucase et du plateau de l'Arménie. C'est sur les côtes occidentales et austro-occidentales qu'on compte le plus grand nombre de sinistres. Celles du nord et du sud sont celles où les naufrages sont les plus rares. Ritter pense que la rencontre des vents du nord, qui soufflent des plaines de la Russie et rencontrent les vents d'est et de sud, qui descendent du plateau arménien, engendre ces tempêtes si redoutées. Il est connu que nulle part les vents ne sont plus variables et la mer aussi houleuse. Toutefois, on a souvent observé des vents violents de sud-est sans qu'on pût constater leur lutte avec des vents du nord.

La plupart des tempêtes paraissent prendre naissance dans le bassin même de la mer Noire; elles s'expliquent par la différence de température qui existe entre la surface de la mer, le plateau arménien et les cimes du Caucase. Tous les météorologistes savent qu'une grande différence de température entre deux régions engendre ordinairement un courant d'air; on le reconnaît dans les pays entourés de hautes montagnes. La vallée du Kour, en Géorgie, dont la température est plus élevée que celle du Caucase, en fournit une preuve des plus frappantes. Quoique Tiflis soit situé dans un bassin entouré de montagnes, l'air y est sans cesse en mouvement, et les ouragans les plus violents se précipitent du haut du Caucase, tandis que le calme le plus complet règne dans la steppe. La mer Noire et les pays environnants présentent les mêmes différences de température. Sur le plateau arménien, le thermomètre descend assez souvent à 20 degrés au-dessous de zéro. A Erzeroum on a vu des raffales de neige au mois de juin, tandis qu'à Trébizonde, qui n'en est pas éloigné, l'olivier réussit, et près de Vigse l'oranger peut passer l'hiver en plein air. Ces différences de température doivent déterminer de fréquentes ruptures d'équilibre dans l'atmosphère; aussi le nombre des navires qui périssent tous les ans est-il fort considérable. Les Grecs, si intrépides et si hardis dans la Méditerranée, deviennent timides et craintifs quand ils traversent le Bosphore dans la mauvaise saison. A Constantinople, on a vu souvent des matelots engagés pour Odessa refuser tout net d'aller plus loin, quand le navire ne débouquait point dans la mer Noire avant le mois de novembre. Les bateaux à vapeur peuvent seuls lutter contre la fureur des vagues, quoiqu'ils soient exposés quelquefois à une perte presque certaine, lorsque leur provision de houille est épuisée par une navigation que les vents contraires ont prolongée au-delà de toutes les prévisions.

A UN VIEUX SOLDAT.

Vieux soldat, tu te plains. Si le vent humide du midi passe sur ta tête, tout ton corps souffre et tressaille. Si une main imprévoyante s'appuie sur ton bras, l'os autrefois rompu frémit; souvent les plaies de ta poitrine s'entr'ouvrent, et, vaincu par la violence de la douleur, les traits de ta figure se contractent malgré toi. Vieux soldat, tu as le droit de te plaindre; mais ne crois pas avoir seul ce droit. Viens : quoiqu'on n'ait jamais vu ma jeunesse sur les champs de bataille, je peux te montrer aussi des plaies cachées que les vents irritent, de nombreuses blessures que j'ai rapportées du combat de la vie, et que rouvrent une parole imprudente, un regard involontaire vers le passé. Heureux, sans doute, le soldat qui revient au foyer de ses pères sans avoir senti pénétrer dans ses chairs le fer ou la balle de l'ennemi; mais un tel bonheur est rarement le partage de celui qui s'est précipité avec courage dans la mêlée, qui s'est vaillamment exposé aux premiers rangs. Le souvenir glorieux de tes actions et le sentiment de tes souffrances sont inséparables. Tu n'envies pas la paisible vieillesse des lâches : je n'envie pas leur insensibilité.

***

LA POULE D'HONORIUS.

En 410, le roi Goth Alaric venait d'envahir encore une fois l'Italie, et Rome, qui s'était d'abord rachetée par une rançon énorme, avait été livrée aux ennemis par les esclaves révoltés : ses immenses richesses étaient devenues la proie des barbares. L'empereur d'Occident, Honorius, qui avait transporté sa résidence à Ravenne, et mis entre lui et les Goths les lagunes de la mer Adriatique, apprit la nouvelle de la perte de sa capitale par l'esclave chargé de la volière impériale. « Comment! s'écria l'empereur consterné; comment! Rome est perdue! Mais il n'y a qu'un moment qu'elle a mangé dans ma main ! » C'était vers sa poule favorite, qui elle aussi s'appelait Rome, que s'étaient de suite tournées toutes les inquiétudes du prince. Il ne fut tranquillisé qu'après avoir été bien assuré qu'il s'agissait non

pas de son oiseau chéri, mais seulement de la capitale de son empire. « Ah ! dit-il, je pensais que ce fût ma poule. » — « Tant, ajoute l'historien grec Procope qui raconte cette anecdote, tant il était stupide et abruti ! »

Honorius, comme on le voit, était digne de figurer à côté de ce pacha qui, pendant que les ennemis emportaient d'assaut la ville dont il était gouverneur, s'occupait gravement à chercher deux serins qui sifflassent la même note.

LA VOUIVRE.

NOUVELLE.

CHAPITRE PREMIER.

Un heureux hasard.

Ceux qui ont passé quelque temps dans les poétiques montagnes de Franche-Comté, et assisté, sous le toit rustique d'une maison de paysan, à quelque veillée d'hiver, ont tous entendu parler de la vouivre, serpent ailé, être magique, qui, dit-on, glisse dans les airs comme une lueur rapide, se baigne dans les flots comme une autre Mélusine, et porte à son front une escarboucle plus précieuse que tous les diamants de la couronne de France. Les amateurs de vieilles traditions ne sont pas d'accord sur l'idée symbolique qui doit être évidemment représentée par cette merveilleuse créature, et M. D. Monnier qui a écrit tant de curieuses pages sur les vieilles croyances de nos aïeux, n'a pu lui-même, avec tout son savoir et son habileté, résoudre cette importante question. Beaucoup de gens pensent que la vouivre est tout simplement l'emblème de la fortune, qu'elle en représente la rapidité par ses ailes, l'éclat par son escarboucle, les détours capricieux par ses anneaux de couleuvre. Ce que la tradition affirme, c'est que la vouivre, avant de se plonger dans les sources solitaires et les ruisseaux voilés dont elle aime à fendre l'onde limpide, dépose sur le rivage cette splendide escarboucle qui est son œil, sa prunelle, sa lumière. Si, dans le moment où elle s'abandonne ainsi à la volupté de son repos, quelqu'un pouvait adroitement s'emparer de ce diamant inappréciable qu'elle a soin de cacher entre les roseaux les plus élevés, ou dans le gazon le plus touffu, ah ! celui-là serait assez riche; car ni les mines du Brésil, ni les montagnes de l'Oural n'ont jamais livré aux regards avides des hommes un diamant pareil.

Une foule d'ambitieux Francs-Comtois ont rêvé la conquête de ce trésor, et ont guetté la vouivre au bord de maint lac et de maint ruisseau. Moi-même je me souviens qu'aux jours de l'enfance, de cet âge crédule, de cet âge sans pitié, comme a dit le bon La Fontaine, j'ai plus d'une fois erré le long des bords du Doubs avec l'espérance d'y voir descendre la vouivre, et la pensée coupable de lui dérober son œil unique. Mais apparemment que les bonnes vieilles femmes qui voulaient m'enseigner de point en point les habitudes et l'itinéraire de la vouivre n'étaient pas si instruites qu'elles le prétendaient, ou ne voulaient point me faire profiter de leur instruction ; car je n'ai jamais vu la vouivre, et je n'ai jamais pu, à mon grand regret, je l'avoue, lui enlever son escarboucle. Mais Paul Dubois la lui enleva une fois, il y a environ cent ans, et je puis vous dire ce qui en arriva.

Paul Dubois était le plus jeune fils d'un brave vigneron de Moutier, qui, par ses habitudes d'ordre et de labeur, était parvenu à se faire une honnête aisance. De six beaux enfants que le ciel lui avait donnés, quatre garçons et deux filles, les cinq premiers avaient été, dès leur bas âge, appelés à partager les travaux de leurs parents. Tandis que les garçons s'en allaient avec leur père labourer les champs et planter des ceps de vigne, les jeunes filles aidaient leur mère dans ses occupations domestiques ; elles prenaient soin des bestiaux, préparaient les repas des gens de la maison et filaient le chanvre pour faire des vêtements. Paul naquit à une époque où la famille commençait déjà à jouir d'une petite fortune acquise peu à peu, et arrosée de bien des sueurs. Plus heureux que ses frères, au lieu d'être astreint à la rude tâche de chaque jour, il fut confié aux soins d'un instituteur que l'on regardait comme un grand savant; car il faisait une addition en un clin d'œil, et lisait couramment les vieux actes écrits sur parchemin. La bonne madame Dubois, qui adorait son dernier-né, voulut qu'il reçût l'éducation d'un clerc, et dans ses rêves d'amour maternel, elle le voyait déjà revêtu de la soutane, chapelain de quelque grand seigneur, ou, si sa vocation ne le portait pas vers l'état ecclésiastique, elle se le représentait investi des honorables fonctions de tabellion ; et, qui sait, peut-être même bailli du district. A sa prière, le curé de Moutier avait bien voulu donner quelques leçons de latin à ce petit benjamin, et les bonnes dispositions de l'enfant ne contribuaient pas peu à entretenir dans le cœur de sa tendre mère une naïve pensée d'orgueil et un ambitieux espoir.

Mais un soir que Paul rentrait sous le toit paternel, apportant en triomphe une belle grande page qu'il venait d'écrire avec tous les procédés de la plus élégante calligraphie, un problème d'arithmétique qu'il avait lui-même résolu, et un livre que son maître lui avait donné comme un témoignage éclatant de satisfaction :

— En voilà assez, dit le père Dubois ; Paul ne retournera plus à l'école; je suis fort content qu'il manie si bien la plume et qu'il s'entende à ranger en bon ordre des chiffres sur le papier ; cela peut servir dans l'occasion. Mais il en sait déjà plus que je n'en ai jamais appris ; je ne veux pas faire de lui un monsieur qui porte des culottes de soie et batte le pavé des grandes villes, tandis que ses frères travailleront comme des manœuvres. Nous sommes vignerons de père en fils, tous gens probes et sans reproches, Dieu soit loué ! Je veux qu'il soit vigneron comme nous, et dès demain, je lui mets le hoyau entre les mains.

La pauvre mère souffrit beaucoup en entendant formuler cet arrêt. Cependant elle comprenait qu'elle ne pouvait équitablement établir une distinction si marquée entre ses enfants, en dévouer un à la tâche facile de l'école, et laisser les autres s'épuiser toute l'année dans un travail pénible. Elle savait d'ailleurs que quand son mari exprimait en termes si nets une résolution, il ne fallait pas tenter de l'en faire changer. Elle baissa la tête en silence, étouffant au fond de son cœur un gros soupir, et se résigna, attendant du temps et des circonstances un moyen de faire revivre et de mettre à exécution ses projets.

Paul prit la serpette et le hoyau, et s'en alla avec ses frères travailler à la vigne. Mais il était aisé de voir que ce travail lui causait une peine extrême, et qu'il ne l'entreprenait que pour obéir à la volonté de son père. Les jours suivants, cet acte de résignation frappa tous les regards ; ses frères eux-mêmes, qui naguère ne pouvaient se défendre à son égard d'un certain sentiment de jalousie, furent émus de le voir accomplir si docilement une tâche qui lui semblait si difficile, et dès qu'ils se trouvaient seuls avec lui, loin des regards de leur père, ils l'engageaient à quitter son lourd instrument de travail et à se reposer, lui promettant de faire entre eux, par un surcroît d'efforts, la besogne qui lui était assignée. Paul était d'ailleurs d'une constitution délicate qui ne lui permettait pas de rester plusieurs heures comme eux courbé sur le sol. Il cédait à ces affectueuses instances, s'asseyait sur un tertre de gazon au flanc du coteau, en face de ces magnifiques bassins de verdure, de ces majestueux remparts de roc qui entourent les délicieuses vallées de Moutier, et passait une partie de sa journée à regarder et à rêver. Le soir, auprès du foyer de famille, il restait la tête appuyée sur ses mains, écoutant en silence les traditions populaires du village, racon-

tées par quelque bonne vieille femme, et s'élançant, par la pensée, dans les châteaux fabuleux, dans le monde magique dont ces traditions dépeignaient naïvement les merveilles. La vouivre surtout occupait souvent son esprit, la vouivre avec ce trésor inappréciable qu'elle portait au front, avec toutes les idées de bonheur qui s'attachaient à une telle conquête, et qui devaient naturellement séduire l'imagination d'un jeune homme. La nuit, il voyait reluire l'escarboucle féerique dans ses songes, et le matin, en s'en allant dans les champs, il la cherchait aux bords de la Loue. A force d'entretenir ce rêve dans son imagination, il lui donna la puissance d'une pensée constante, impérieuse. Il finit par se persuader qu'il parviendrait quelque jour à s'emparer de l'escarboucle précieuse, et il y parvint. Un soir d'automne, on ne sait comment, il arriva juste à l'endroit où la vouivre se baignait dans les flots de la rivière, vit le diamant qui étincelait dans la mousse, s'en empara, et s'enfuit tout éperdu. A peine avait-il saisi l'escarboucle, qu'on entendit un cri lamentable, sans doute le cri de la pauvre vouivre aveugle. Un instant ce gémissement profond l'attendrit; il s'arrêta et se retourna, dominé par un sentiment de compassion; mais ce souhait qui l'avait si longtemps occupé, ce désir ardent de posséder la pierre précieuse, l'entraîna de nouveau. Il rentra tout haletant et effaré sous le toit paternel, et courut s'enfermer dans sa chambre. Sa mère inquiète vint frapper à sa porte : il fit semblant de dormir; mais il ne dormait pas Il tenait entre ses mains l'escarboucle, et ne se lassait pas de la contempler; et à mesure qu'il la contemplait, il sentait s'éveiller en lui des désirs impétueux, des visions étranges, qu'il n'avait jamais pressentis. Aux rayons éblouissants de l'escarboucle, il croyait voir s'ouvrir devant lui un nouveau monde, étincelant d'or et de pierreries, et peuplé de créatures idéales qui dansaient et chantaient sous un ciel d'azur éclairé par d'innombrables soleils. Il entendait encore résonner dans son refuge la voix désolée de la vouivre; mais il avait déjà fermé l'oreille aux tendres accents de sa mère, il ferma l'oreille encore aux lamentations de la malheureuse vouivre, se jeta sur son lit, et poursuivant, à demi endormi, à demi éveillé, ses songes fantastiques.



(La vouivre est ainsi figurée dans l'ouvrage intitulé : *du Culte des esprits dans la Séquanie.* Le mot vouivre, qui paraît avoir signifié originairement vivre, est aujourd'hui, dans le langage vulgaire, synonyme de mauvaise femme. Dans les anciennes armoiries, la guivre est une grosse couleuvre qui engloutit un enfant.)

La suite à la prochaine livraison.

COURONNE DU ROI D'IRLANDE BRIAN BOIROIME.

L'Irlande libre avait pour roi, au commencement du onzième siècle, Brian Boïroïme, qui perdit la vie dans la fameuse journée de Cluan-Tarf. Les Danois, vaincus, furent contraints d'abandonner l'île à la suite de cette bataille, où Brian fut enseveli dans son triomphe. Denis, son fils et son successeur, recueillit les dépouilles et la couronne de son père; mais, attaqués à l'improviste par le prince d'Ossory, les guerriers d'élite chargés de la garde de ces dépouilles tombèrent parmi les morts, et la couronne du roi Brian échappa à toutes les recherches.

Cette couronne, d'or massif, en forme de bonnet élevé, à la manière des anciens Orientaux, fut retrouvée à douze pieds sous terre, l'an 1692, dans les marais d'Allen, en Irlande, six cent quatre-vingt-dix ans environ après la journée de Cluan-Tarf. Ceux qui en avaient la garde l'avaient jetée dans ce marais, selon toute apparence, pour la dérober à l'ennemi. Elle est passée et est restée depuis dans la famille des marquis d'Anglure, non sans attirer beaucoup l'atten-



tion des antiquaires, qui en ont donné des explications erronnées pour n'avoir pas aperçu les lettres exhaussées dans l'or parmi les ornements du bord retroussé, où elles semblent se confondre si on les regarde dans un certain sens, parce qu'elles sont saillantes et renversées. Tout le secret consiste à renverser la couronne, c'est-à-dire à en tourner le sommet vers soi : on les découvre alors très distinctement. Elles sont au nombre de cinq formant les initales H. R. E. B. B., qui représentent les mots irlandais : « Hara Ricis Erion Brian Boïroïme », signifiant : *Couronne du roi d'Erin, Brian Boïroïme.*

Brian Boïroïme était un des ancêtres de mylord Thomond, colonel, en 1755, du régiment de Clare, inspecteur et lieutenant-général des armées du roi, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, etc., mort au service de France. C'était un de ces braves Irlandais qui, comme les Lally, les Dillon, les O'Connor, avaient été contraints de s'expatrier pour échapper à la tyrannie anglaise, et dont la France était devenue la patrie d'adoption.

SI PAUVRETÉ EMPÊCHE LES BONS ESPRITS DE PARVENIR.

(Second et dernier article.—Voy. p. 2.)

C'est au moment même où Palissy, après tant d'années de recherches, pouvait se croire enfin à son but, que pauvreté devait lui faire sentir le plus cruellement ses atteintes. De l'essai en petit, il fallait passer à la fabrication; et c'est dans cette rude épreuve que devait se former, non seulement la science, mais le caractère de ce grand homme. Nous le laisserons parler lui-même avec sa précieuse et touchante naïveté.

« Je fus si grand beste en ce jour-là, raconte-t-il, que soudain que j'eus fait le dit blanc qui estait singulièrement beau, je me mis à faire des vaisseaux de terre, combien que jamais je n'eusse connu terre; et ayant employé l'espace de sept ou huit mois à faire les dits vaisseaux, je me prins à ériger un fourneau semblable à ceux des verriers, lequel je bastis avec un labeur indicible; car il falloit que je maçonnasse tout seul, que je destrempasse mon mortier, que je tirasse l'eau pour la destrempe d'icelui : aussi me falloit aller quérir la brique sur mon dos, à cause que je n'avais nul moyen d'entretenir un seul homme pour m'ayder en cette affaire. Je fis cuire mes vaisseaux en première cuisson; mais quand ce fut à la seconde cuisson, je receus des tristesses et labeurs tels que nul homme ne voudrait

croire ; car au lieu de me reposer des labeurs passez, il me fallut travailler l'espace de plus d'un mois nuit et jour pour broyer les matières desquelles j'avois fait ce beau blanc au fourneau des verriers, et quand j'eus broyé les dites matières, j'en couvray les vaisseaux que j'avois faicts. Ce fait, je mis le feu dans mon fourneau par deux gueules, ainsi que j'avois vu faire aux dits verriers. Je mis aussi mes vaisseaux dans le dit fourneau pour ayder faire fondre les émaux que j'avois mis dessus. Mais c'estoit une chose malheureuse pour moi ; car combien que je fusse six jours et six nuits devant le dit fourneau, sans cesser de brusler bois par les deux gueules, il ne fut possible de pouvoir faire fondre le dit émail, et j'estois comme un homme désespéré, et combien que je fusse tout estourdi du travail, je me vais adviser que dans mon émail il y avoit trop peu de la matière qui devoit faire fondre les autres ; ce que voyant, je me prius à piler et broyer de la dite matière, sans toutefois laisser refroidir mon fourneau : par ainsi j'avois double peine, piler, broyer et chauffer le dit fourneau. Quand j'eus ainsi composé mon émail, je fus contraint d'aller encore acheter des pots afin d'esprouver le dit émail ; d'autant que j'avois perdu tous les vaisseaux que j'avois faicts. Et ayant couvert les dites pièces du dit émail, je les mis dans le fourneau, continuant tousiours le feu en sa grandeur ; mais sur cela, il me survint un autre malheur, lequel me donna grande fascherie, qui est que le



(Un plat de Bernard Palissy, conservé au Musée Charles X, palais du Louvre.)

bois m'ayant failli, je fus contraint de brusler les estapes qui soustenoient les tailles de mon jardin, lesquelles étant brûlées, je fus contraint brûler les tables et plancher de la maison, afin de faire fondre la seconde composition. J'estois en une telle angoisse que je ne saurois dire, car j'estois tout tari et desséché à cause des labeurs et de la chaleur du fourneau. Il y avoit plus d'un mois que ma chemise n'avoit seiché sur moi ; encore pour me consoler, on se moquoit de moi, et ceux qui me devoient secourir alloient crier par la ville que je faisois brûler le plancher, et par tel moyen on me faisoit perdre mon crédit, et m'estimoit-on estre fol. Les autres disoient que je cherchais à faire la fausse monnoye, qui estoit un mal qui me faisoit sécher sur les pieds, et m'en allois par les rues tout baissé, comme un homme honteux. J'estois endetté en plusieurs lieux et avois ordinairement deux enfants aux nourrices, ne pouvant payer leur salaire ; personne ne me secouroit, mais au contraire ils se moquaient de moi en disant : Il lui appartient bien de mourir de faim, parce qu'il délaisse son métier. »

Cependant ses dernières épreuves, si chèrement payées, sans avoir tout-à-fait réussi, s'étaient pourtant offertes avec d'assez bonnes apparences pour entretenir dans son cœur de l'espoir. Mais le fourneau mal construit et trop fortement chauffé était perdu. Il fallait en rebâtir un autre ; il fallait refaire des vases de terre ; il fallait, en attendant, nourrir son monde ; il fallait tâcher de retrouver un peu de crédit : il y aurait bien eu de quoi décourager un autre esprit : « Quand je me fus reposé un peu de temps avec regrets de ce que nul n'avoit pitié de moi, je dis à mon âme : Qu'est-ce qui te triste, puisque tu as trouvé ce que tu cherchois ? travaille à présent et tu rendras honteux tes détracteurs ! » Voilà qui est au-dessus du grand inventeur, c'est le grand caractère. Palissy prit alors un aide pour lui épargner du temps en travaillant avec lui à la fabrication préliminaire des vases de terre. Quant au salaire, il s'en tira en payant son homme avec ses vêtements : c'était le pendant de son feu de tables et de planchers ; et quant au fourneau, manquant d'argent pour se procurer les matériaux nécessaires, il se prit à débâtir l'ancien pour re-

construire le nouveau avec les débris. Le mal fut que ces débris, tout vitrifiés par la chaleur, lui coupèrent les doigts de telle sorte qu'il ne pouvait plus s'en servir. Enfin on eut pitié de lui, et des gens du pays lui prêtèrent le peu d'argent nécessaire pour acheter les matières nécessaires pour la préparation de ses émaux. Il mit donc le feu; il respirait; il comptait franchement pour cette fois sur le succès. Écoutons-le :

« Quand les dites couleurs furent broyées, je couvray tous mes vaisseaux et médailles du dit émail; puis, ayant le tout mis et arrangé dedans le fourneau, je commençay à faire du feu pensant retirer de ma fournée trois ou quatre cents livres. Le lendemain, quand je vins à tirer mon œuvre, ayant premièrement osté le feu, mes tristesses et douleurs furent augmentées si abondamment que je perdois toute contenance. Car combien que mes émaux fussent bons et ma besongne bonne, néantmoins deux accidents survinrent à la dite fournée, lesquels avoient tout gâté. Et afin que tu t'en donnes de garde, je te diray quels y sont : aussi après ceux-là je t'en diray un nombre d'autres, afin que mon malheur te serve de bonheur, et que ma perte te serve de gain. C'est parce que le mortier de quoy j'avois maçonné mon four estoit plein de cailloux, lesquels, sentant la véhémence du feu, lorsque mes émaux se commençoient à liquéfier, se crevèrent en plusieurs pièces, faisant plusieurs pets et tonnerres dans le dit four. Or, ainsi que les éclats des dits cailloux sautoient contre ma besongne, l'émail qui étoit déjà liquéfié et rendu en matière glueuse, print les dits cailloux et se les attacha par toutes les parties de mes vaisseaux et médailles qui, sans cela, se fussent trouvés beaux. Ainsi, connaissant que mon fourneau estoit assez chaud, je le laissay refroidir jusques au lendemain : lors je fus si marri que je ne te saurais dire et non sans cause, car ma fournée me coustoit plus de six vingts écus (1). J'avois emprunté le bois et les étoffes, et si avois emprunté partie de ma nourriture en faisant la dite besongne. J'avais tenu en espérance mes créditeurs qu'ils seroient payés de l'argent qui proviendroit des pièces de la dite fournée; qui fut cause que plusieurs accournrent dès le matin quand je commençois à désenfourner; dont par ce moyen furent redoublées mes tristesses, d'autant qu'en tirant la dite besongne, je ne recevois que honte et confusion. »

C'en était trop, il fallut que Palissy se remît sérieusement à son ancien métier, mais sans que sa constance fût cependant ébranlée par tant de déceptions et de misères. Il se sentait sur la voie, et rien ne devait avoir la force de lui ôter l'envie d'y revenir. Ses pinceaux ne lui servirent donc qu'à gagner de nouveau quelque argent pour recommencer encore une fournée. Cette fois il réussit bien à éviter l'inconvénient qui avait fait manquer la précédente; mais il n'en avait pas prévu un autre qui détruisit encore une fois tout le fruit de sa peine : c'est que les cendres du foyer, chassées par la violence du courant d'air, venaient se jeter sur son émail gluant, et, s'y attachant, gâtaient toutes les pièces. Le premier accident lui avait fait inventer les fourneaux réfractaires; celui-ci lui fit inventer les gazettes. On nomme ainsi dans l'art du faïencier certains cylindres de terre dans lesquels on enferme les pièces pour les cuire à l'abri : cette invention lui réussit, et dès lors son industrie, sans cesser d'être pour lui une cause de tourment, commença du moins à lui rapporter quelque profit. « Ayant obvié au hazard de la cendre, dit-il, il me survint d'autres fautes et accidents tels que quand j'avois fait une fournée, elle se trouvait trop cuite, et aucune fois trop peu, et tout perdu par ce moyen. J'estois si nouveau que je ne pouvois discerner du trop ou du peu. Aucune fois ma besongne estoit cuite sur le devant et point cuite à la partie de derrière; l'autre, après que je voulois obvier à tel accident, je faisois brusler le derrière, et le devant n'estoit point cuit; aucune fois il estait cuit à dextre et truslé à senestre; aucune fois mes émaux estoient mis trop clairs, et autre fois trop espois, qui me causoit de grandes pertes; aucune fois que j'avois dans le four diverses couleurs d'émaux, les unes estoient bruslées premier que les autres fussent fondus. Bref, j'ai ainsi batelé l'espace de quinze ou seize ans. Quand j'avois appris à me donner de garde d'un danger, il me survenait un autre, lequel je n'eusse jamais songé. »

Rien ne donne mieux l'idée de toutes les difficultés qui se présentent pour la mise en train de la plus simple invention que ce peu de paroles. Le procédé une fois trouvé, il semble que rien n'est plus aisé à régler que toutes les menues pratiques qu'il renferme; mais c'est qu'alors on ne prend pas garde à la multitude de choses qu'il est nécessaire de ne pas faire, et dont la moindre, si l'on n'a eu le soin de l'éviter, suffit pour tout gâter. C'est comme un labyrinthe dans lequel on marcherait en suivant le fil indicateur; il semblerait à première vue aussi aisé à parcourir qu'un grand chemin; mais c'est qu'on ne remarque pas la multitude d'allées latérales devant lesquelles on passe, et dans lesquelles on doit ne pas entrer. On voit que Palissy, alors même qu'il était parvenu à fabriquer certains émaux colorés dont la vente couvrait les frais de ses recherches, passa plus de dix ans dans ces préliminaires pénibles. « En me travaillant à telles affaires, dit-il à ce sujet, je me suis trouvé l'espace de plus de dix ans si fort écoulé en ma personne qu'il n'y avoit aucune forme ni apparence de bosse aux bras ni aux jambes : ainsi estoient mes dites jambes, toutes d'une venue, de sorte que les liens de quoy j'attachois mes bas de chausse estoient, soudain que je cheminois, sur les talons, avec le résidu de mes chausses. Je m'allois souvent pourmener dans la prairie de Xaintes en considérant mes misères et ennuis, et sur toutes choses de ce qu'en ma maison mesme je ne pouvois avoir nulle patience, ni faire rien qui fût trouvé bon. Toutefois l'espérance que j'avois me faisoit procéder en mon affaire si virilement, que plusieurs fois, pour entretenir les personnes qui me venoient voir, je faisois mes efforts de rire, combien que intérieurement je fusse bien triste. » En attendant, la pauvreté ne cessait de le fouetter, car les sommes qui lui étaient nécessaires pour payer les journées manquées et monter en même temps les bâtiments de sa fabrique, étaient énormes en comparaison de ses chétives recettes. Les ateliers étaient à peine couverts. « La chaleur, la gelée, les vents, pluyes et gouttières me gastoient la plus grande part de mon œuvre avant qu'elle fût cuite; tellement qu'il me fallut emprunter charpenterie, lattes, tuilles et clous pour m'accomoder. Or, bien souvent n'ayant point de quoy bastir, j'estois contraint de m'accomoder de lierre et autres verdures. Or, ainsi que ma puissance s'augmentoit, je défaisois ce que j'avois fait et le bastissois un peu mieux, qui faisoit qu'aucuns artisans comme chausseliers, cordonniers, sergens et notaires, un tas de vieilles, tous ceux-ci, sans avoir esgard que mon art ne se pouvoit exercer sans grand logis, disoient que je ne faisois que faire et me blasmoyent de ce qui les devoit inciter à pitié, attendu que j'estois contraint d'employer les choses nécessaires à ma nourriture pour ériger les commodités requises à mon art. J'ay esté plusieurs années que n'ayant rien de quoy faire couvrir mes fourneaux, j'estois toutes nuits à la mercy des pluyes et vents, sans avoir aucun secours, ayde ni consolation, sinon des chats-huants qui chantoient d'un côté, et des chiens qui hurloient de l'autre. Parfois il se levoit des vents et tempestes qui souffloient de telle sorte le dessus et le dessous de mes fourneaux, que j'estois contraint de quitter le tout avec perte de mon labeur, et me suis trouvé plusieurs fois qu'ayant tout quitté, n'ayant rien de sec sur moi

(1) Cent vingt écus de ce temps-là valaient environ douze cent soixante francs de notre monnaie actuelle.

à cause des pluyes qui estoient tombées, je m'en allois coucher à la minuit, ou au point du jour, accoutré de telle sorte comme un homme que l'on auroit traisné par tous les bourbiers de la ville; et, en m'en allant retirer, j'allois bricollant sans chandelle en tombant d'un costé et d'autre, comme un homme qui seroit yvre de vin, rempli de grandes tristesses; d'autant qu'après avoir longuement travaillé, je voyois mon labeur perdu. Et, en me retirant ainsi souillé et trempé, je trouvois en ma chambre une seconde persécution pire que la première, qui me fait à présent esmerveiller que je ne sois consumé de tristesse. »

Voilà de la misère! voilà de la vaillance! on sent là le véritable héros de l'industrie. Mais, dira-t-on, à quoi bon tant d'essais infructueux? à quoi bon tant d'épreuves?

S'il s'agit d'abord des essais infructueux, je répondrai que c'est précisément grâce à la nécessité de se jeter dans tant de sentiers détournés que, plus à l'aise, il n'eût jamais choisi, qu'il a vu tant de choses qui lui seraient demeurées totalement cachées autrement, et que de simple ouvrier, par la combinaison de toutes ces observations imprévues, il s'est changé en chimiste éminent. Il le dit lui-même en parlant de ses longs et difficiles tâtonnements, et ce sont des paroles que ceux que l'insuccès décourage trop vite ne sauraient trop méditer. « Les fautes que j'ay faictes en mettant mes émaux en dose, m'ont plus appris que les choses qui se sont bien trouvées. »

S'il s'agit de ses épreuves, je répondrai qu'en même temps qu'elles contribuaient à soutenir par une sorte d'exaltation sa volonté de parvenir, elles servaient à le fortifier et à tremper son âme. C'est quelque chose de parvenir à la fortune; c'est quelque chose de plus de parvenir à une invention d'industrie; c'est plus encore de parvenir à jeter dans la science de nouvelles lumières; c'est infiniment plus que tout cela de parvenir à s'élever soi-même. Palissy, enrichi par les faveurs de Catherine de Médicis, du connétable de Montmorency, de tous les grands; comblé des honneurs de la popularité par suite du succès de son invention; estimé de tout le monde savant pour la force et l'originalité de ses spéculations sur les deux éléments qu'il avait tant expérimentés, la terre et le feu; devenu en un mot dans sa vieillesse un des hommes illustres de son pays, fut jeté à la Bastille à l'âge de plus de quatre-vingts ans, par le crédit des Ligueurs, à cause du protestantisme qu'il avait adopté. Henri III qui l'aimait vint le voir dans sa prison: « Mon bon homme, lui dit le roi, si vous ne vous accomodez sur le fait de la religion, je suis contraint de vous laisser entre les mains de vos ennemis. » Ce mot de contraint révolta le vieillard, qui, assailli durant sa longue vie par tant de nécessités, avait appris à les vaincre. « Sire, répondit-il, j'étois bien tout prêt à donner ma vie pour la gloire de Dieu: si c'eût été avec quelque regret, certes il seroit éteint, en ayant ouï prononcer à mon grand roi: Je suis contraint: c'est ce que vous, Sire, et tout ceux qui vous contraignent ne pourrez jamais sur moi, parce que je sais mourir. » D'Aubigné, en rapportant cette belle réponse, dit que l'on pourrait croire que Palissy avait lu ce passage de Sénèque: « Celui qui sait mourir ne peut être contraint: *Qui mori scit, cogi nescit.* » Mais Palissy n'avait que faire de Sénèque: les martyres du commencement de sa vie, grâce à la vertu avec laquelle ils les avait endurés, avaient élevé à jamais ce noble parvenu. Il était en droit d'inscrire sur son testament, comme sur chacun de ces chefs-d'œuvre de céramique que l'on admire encore, non sa première devise, démentie en fait par lui-même, mais celle-ci, plus consolante et plus vraie: *Povreté n'empesche pas les bons esprits de parvenir.*

Il y a peu de monarques au Levant qui voulussent loger dans un palais de la hauteur de notre Louvre et de celle des autres demeures dont les souverains d'Europe font tant de cas. Les Orientaux ne peuvent comprendre que ceux qui sont maîtres du terrain n'aiment pas mieux étendre leurs édifices pour y retirer les personnes nécessaires à leur service, que d'élever ces mêmes édifices pour placer au-dessus de leurs têtes des gens qui ne peuvent y être sans incommodité et même sans péril. Quand on leur dit qu'un roi de France a soixante-douze marches à monter pour entrer dans ses chambres, ils trouvent la salle des Suisses, qui est au-dessous, beaucoup plus commode.

LAMOTHE LE VAYER.

COUP D'ÉVENTAIL DONNÉ EN 1827

PAR HUSSEIN DEY AU CONSUL DE FRANCE A ALGER.

Une grosse et lourde porte, assez semblable à une vieille porte de ville, sert d'entrée à la Kasbah, ou palais du dey à Alger. Une ruelle, qui passe sous un marabout, conduit à la cour du divan. Cette cour assez vaste est pavée en marbre blanc, et entourée d'une galerie couverte, formée par un rang d'arcades moresques que soutiennent des colonnes de marbre blanc. Une fontaine en forme de coupe, aussi en marbre, et du milieu de laquelle s'élève un mince jet d'eau, est le seul ornement de la cour, si l'on excepte un énorme platane, d'une grande beauté, placé à l'angle opposé de la fontaine, et que la tradition suppose contemporain de Barberousse.

A l'époque de la prise d'Alger, en 1830, un des côtés de la galerie, beaucoup plus orné que les autres, était couvert de glaces de toutes les formes et de tous les pays. D'après le récit d'un des acteurs de l'expédition, M. Merle, cette galerie avait pour tous meubles quelques tapis de Smyrne, une pendule gothique en garniture de Boule, un petit meuble de laque dans les tiroirs duquel se trouvaient un Koran, un calendrier turc et quelques boîtes de parfums; enfin un baromètre anglais monté sur une table d'acajou.

Sous cette même galerie était la porte du trésor, armée de ses grosses serrures et d'un fort guichet de fer. Elle donnait entrée à deux ou trois corridors, sur lesquels ouvraient des caveaux sans fenêtres ni soupiraux, coupés dans leur longueur par une cloison de quatre pieds à peu près. C'est là qu'étaient jetées en tas des monnaies d'or et d'argent de tous les pays, depuis le boudjou d'Alger jusqu'à la quadruple du Mexique.

La cour du divan était entourée de salles et de magasins, d'écuries et de jardins, ou plutôt de cours plantées d'arbres, dans lesquelles se promenaient des autruches. L'intérieur du palais renfermait un kiosque, une mosquée, une salle d'armes, une longue treille et un berceau de jasmin, une ménagerie avec des tigres et des lions, un vaste magasin à poudre dont le dôme avait été mis à l'abri de la bombe par une double couverture de balles de laine, un parc à boulets; tout cela enclavé dans de hautes murailles de 40 pieds, terminées par une plate-forme à embrasures, sur laquelle étaient placés près de 200 canons de tout calibre, soigneusement peints en rouge à leur embouchure.

Dans toute la longueur de la galerie dont nous venons de parler, régnait une banquette recouverte, à l'une de ses extrémités, d'un tapis de drap écarlate bordé d'une frange de même couleur. C'est sur ce tapis que se plaçait le dey quand il tenait son divan, qu'il rendait la justice, ou qu'il donnait audience aux consuls et aux marchands étrangers; c'est là que se passa entre Hussein et le consul de France, M. Deval, la scène qui fut la première cause de la chute du dey.

On se rappelle que Hussein-Pacha réclamait depuis longtemps du gouvernement français le paiement de sept millions dus à l'un de ses sujets, Jacob Bacri, négociant juif d'Alger, pour une fourniture de grains faite à des agents de la république française. Bien qu'une partie seulement

de cette somme eût été versée à la caisse des dépôts et consignations (le surplus avait été payé à des créanciers de Bacri en vertu de jugements du tribunal de commerce), le dey prétendait se faire remettre la totalité des sept millions. Il écrivit dans ce but au roi Charles X une première lettre qui demeura sans réponse; une seconde, transmise par l'intermédiaire du comte d'Attili, chargé d'affaires de Sardaigne, n'eut pas un sort plus heureux. Hussein ne s'expliqua ce silence que par la soustraction de ses deux lettres, soustraction dont il accusa notre consul général. Aussi ne cessa-t-il depuis ce moment de ressentir contre ce dernier un violent dépit qui devait éclater à la première occasion.

Cette occasion se présenta bientôt. Aux fêtes du Baïram, les consuls européens résidant à Alger allaient complimenter le dey au nom de leurs souverains; ainsi le voulait l'usage. A l'heure indiquée, M. Deval se rendit à la Kasbah pour l'accomplissement de ce devoir : c'était le 30 avril 1827. A peine se fut-il présenté devant Hussein, que celui-ci lui demanda ce qu'étaient devenues ses lettres au roi de France. Le consul allégua l'impossibilité où, d'après les règles du



(Vue intérieure de la Kasbah, à Alger.—Vue de la galerie et du pavillon où fut donné le coup d'éventail.)

gouvernement représentatif, le roi se trouvait d'écrire personnellement. Suivant quelques uns, il aurait ajouté qu'il n'était pas de la dignité d'un roi de France d'entrer en correspondance avec un dey d'Alger. A ce langage, Hussein cessa de retenir sa colère, qu'il avait à grand'peine contenue jusque là, et se laissa aller à un torrent d'invectives contre M. Deval. Il tenait à la main un de ces éventails formés de plumes de paon, dont on se sert en Afrique pour chasser les mouches; il en frappa le consul. « Ce n'est pas » à moi, s'écria M. Deval, c'est au roi de France que l'in» sulte est faite; le roi de France saura la venger. — Je ne » crains pas plus le roi que son représentant, répondit le » dey. »

Notre consul reçut bientôt après l'ordre de quitter Alger, et la guerre fut déclarée le 15 juin 1827.

ERRATUM.

1re livraison, p. 5, col. 2, lign. 17 et 19. — Au lieu de MANMOUTH, lisez MAMMOUTH (*Elephas primigenius*).

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SUR LES VOYAGES DE GULLIVER.

(Voy., sur le docteur Swift, la Table alphabétique et méthodique des dix premières années.)



Gulliver exposé sur une table à l'admiration des habitants de Brobdingnag.—Gravé par Best et Leloir d'après Redgrave.)

Nous espérons que l'on remarquera, dans cette gravure, diverses qualités : une certaine originalité de composition, un dessin spirituel, un burin exercé. Le travail à la fois facile et hardi des figures en demi-teinte qui forment le dernier plan paraîtra peut-être une preuve nouvelle des progrès accomplis en France depuis peu d'années dans l'art de graver sur bois. Quant à la scène qui a tenté le dessinateur, elle est beaucoup trop familière à tous les lecteurs pour qu'il soit nécessaire d'en donner aucune explication ; elle ne peut être ici qu'une occasion d'appeler un instant leur attention sur le fond même du conte célèbre qui a rendu populaire dans toute l'Europe le nom du docteur Swift.

Si l'intention morale des *Voyages de Gulliver* n'est pas très recommandable, on peut dire que du moins elle est peu dangereuse. Une épigramme contre le genre humain, si vive qu'elle soit, ne tire jamais à conséquence. Les traits de l'esprit, lancés d'une main vigoureuse, peuvent blesser au cœur un individu isolé, fût-il le plus grand de son siècle ; les plus acérés s'émoussent et tombent impuissants lorsqu'ils s'attaquent à la nature même de l'homme. L'humanité sourit au satirique, et n'en poursuit pas moins sa carrière, confiante en son principe immortel.

Il est curieux de rechercher aujourd'hui l'impression que produisirent, sous ce rapport, à leur apparition, les *Voyages de Gulliver*.

Jonathan Swift, retiré en Irlande après sa disgrâce politique, avait fait remettre secrètement son manuscrit à un libraire de Londres. Déterminé à garder ou à jeter, suivant les circonstances, le masque de l'anonyme, il n'avait mis dans sa confidence personne, pas même ses amis les plus intimes. L'ouvrage, publié au mois de novembre 1726, eut un succès prodigieux, et l'instinct public n'hésita pas un seul instant à reconnaître l'auteur : le génie, le caractère particulier du doyen de Saint-Patrick se trahissaient à chaque page ; nulle autre imagination de ce temps n'avait cette originalité, nul autre cœur cette amertume. Le jugement porté dès ce premier moment fut celui qui semble déjà consacré par la postérité. On se laissa divertir franchement par cette fiction ingénieuse ; on en admira le rare artifice ; on approuva toutes les fines observations, toutes les justes critiques subtilement mêlées au tissu merveilleux du récit : mais la pensée intime, maligne, misanthropique, exagérée surtout dans les dernières parties du livre, n'eut les applaudissements que d'un petit nombre d'esprits sceptiques. Le bon sens public se fit enfant pour savourer le miel, et laissa la noire liqueur au fond de la coupe.

Une lettre adressée à Swift, le 17 septembre 1726, par son ami Gay, l'auteur de l'opéra du *Gueux*, peint très fidèlement la rumeur universelle et l'espèce d'acclamation, réservée au fond, qui accueillirent à Londres les *Voyages de*

Gulliver. Nous ne croyons pas que jusqu'à ce jour cette lettre ait été traduite; peut-être, cependant, vaut-elle la peine d'être plus connue.

Gay au docteur Swift.

« On a publié à Londres, il y a environ dix jours, la relation des voyages d'un certain Gulliver, qui depuis ce moment est le sujet des conversations de toute la ville. Toute la première édition a été enlevée en une semaine; et rien n'est plus divertissant que d'entendre les lecteurs discuter leurs opinions différentes sur ce livre, bien que tous s'accordent à y prendre un plaisir extrême. On dit généralement que vous en êtes l'auteur; cependant le libraire affirme qu'il ne sait pas d'où le manuscrit lui est venu. Dans toutes les classes de la société, du haut jusques en bas, depuis le conseil des ministres jusqu'aux bonnes d'enfants, on lit l'ouvrage avec avidité. Les politiques veulent bien reconnaître qu'il n'y a pas lieu d'y relever des insinuations particulières; mais la satire de la société humaine en général leur paraît trop sévère : ce n'est pas que nous ne rencontrions çà et là des gens doués d'une plus grande perspicacité qui croient entrevoir des allusions politiques à chaque page; et il est très probable que nous verrons bientôt paraître des Clefs pour nous expliquer le plan secret de Gulliver. Lord ..... est, de tous les lecteurs, celui qui se montre le moins satisfait : suivant lui, il est de fâcheuse conséquence de déprécier ainsi la nature humaine. Il ne faut pas s'étonner, du reste, qu'il soit si susceptible à cet égard : comme il est, sans contredit, l'être le plus parfait de son espèce, il est évident qu'il perd plus que tout autre à la part de louange due à la dignité et à la vertu de l'homme. Votre ami lord Harcourt recommande vivement l'ouvrage, quoiqu'il trouve que l'auteur, en quelques endroits, a poussé les choses un peu loin. La duchesse douairière de Marlborough n'en parle qu'avec ravissement; elle assure que depuis qu'elle l'a lu elle ne peut plus penser à autre chose; elle dit qu'il lui a ouvert les yeux, et que maintenant elle comprend enfin qu'elle a perdu toute sa vie à se montrer bienveillante pour la plus mauvaise partie du genre humain, et à traiter au contraire les plus honnêtes gens comme ses ennemis. Elle ajoute que si elle connaissait Gulliver, eût-il été le plus acharné de ses adversaires, elle donnerait tout ce qu'elle a aujourd'hui de relations de société pour sa seule amitié. Vous devez juger par tout ceci qu'on ne vous fait pas grand mal en vous supposant l'auteur de l'ouvrage. Si vous l'êtes réellement, vous avez désobligé deux ou trois de vos meilleurs amis, en ne nous laissant pas deviner le moins du monde votre projet tandis que vous étiez avec nous : le docteur Arbuthnot se récrie le plus, et regrette infiniment de ne pas avoir été mis dans le secret, parce qu'il aurait eu lui-même, dit-il, mille bonnes choses à ajouter à chaque partie de l'ouvrage. Les dames hasardent aussi quelques critiques : elles remarquent, par exemple, que M. Gulliver semble avoir une animadversion particulière contre les filles d'honneur. Celles qu'on voit fréquenter le plus régulièrement les églises déclarent que le livre est impie, en ce qu'il tend à rabaisser les œuvres du créateur. On m'assure toutefois que la princesse l'a lu avec grand plaisir. En résumé, le livre « a passé à la Chambre des lords et à celle » des communes *nemine contradicente*, » et toute la ville, hommes, femmes, enfants, en ont la tête remplie. Je vous parle peut-être, depuis un quart d'heure, d'un livre qui vous est inconnu et qui n'est pas encore parvenu en Irlande; s'il en est ainsi, je pense que ce que je vous en dis suffira pour exciter votre curiosité, et que, dans votre prochaine lettre, vous me demanderez de vous l'envoyer. »

Dans cette épître enjouée, aimable, un peu prudente, Gay insinue à peu près tout ce que la critique a pu dire depuis. Il faudrait rechercher qui était ce vertueux lord..... L'enthousiasme de la duchesse de Marlborough, quelque plaisir qu'il dût donner à Swift, a une signification qui fait sourire lorsque l'on se rappelle le caractère passionné de la noble dame.

Voltaire, qui avait souvent rencontré Swift dans la société de Pope et de Bolingbroke, était un grand admirateur de l'ouvrage; et l'on comprend parfaitement qu'il se soit vivement épris de cet éminent génie qui avait plus d'une analogie avec le sien. Ce fut d'après son avis que l'abbé Desfontaines entreprit la traduction bien imparfaite des *Voyages de Gulliver*.

Walter Scott a donné sur ce livre un jugement dont il ne serait pas permis de ne point tenir compte.

« Le voyage à Lilliput est, dit-il, une allusion à la cour et à la politique de l'Angleterre; sir Robert Walpole est peint dans le caractère du premier ministre Flimnap. Les factions des torys et des whigs sont désignées par les factions des *talons hauts* et des *talons plats;* les *petits boutiens* et les *gros boutiens* sont les papistes et les protestants. Le prince de Galles, qui traitait également bien les whigs et les torys, est peint dans le personnage de l'héritier présomptif, qui porte un talon haut et un talon plat. Bléfuscu est la France, où Ormond et Bolingbroke avaient été obligés de se réfugier.

» Dans le voyage à *Brobdingnag*, ajoute Walter Scott, la satire est d'une application plus générale : c'est un jugement des actions et des sentiments des hommes porté par des êtres d'une force immense, et en même temps d'un caractère froid, réfléchi et philosophique. Le monarque de ces fils d'Anack est la personnification d'un roi patriote, indifférent à ce qui est curieux, froid pour ce qui est beau, et ne prenant intérêt qu'à ce qui concerne l'utilité générale et le bien public. Le contraste de Gulliver arrivant de Lilliput, où il était un géant, à Brobdingnag, parmi une race d'hommes où il n'est plus qu'un pygmée, est d'un effet heureux. Les mêmes idées reviennent nécessairement; mais, comme elles sont renversées dans le rôle que joue le narrateur, c'est plutôt un développement qu'une répétition.

» ..... On ne saurait trop louer l'art infini avec lequel les actions humaines sont partagées entre ces deux races d'êtres imaginaires pour rendre la satire plus mordante. A Lilliput, les intrigues et les tracasseries politiques, qui sont les principales occupations des gens de cour en Europe, transportées dans une cour de petites créatures de six pouces de haut, deviennent un objet de ridicule, tandis que la légèreté des femmes et les folies des courtisans que l'auteur met sur le compte des personnages de la cour de Brobdingnag, deviennent monstrueuses et repoussantes chez une nation d'une stature effrayante. »

Ces observations de l'illustre romancier sont assurément très justes; mais elles ne vont pas aussi avant même que la lettre de Gay. M. Villemain nous paraît être, de tous les critiques français et étrangers, celui qui a apprécié de la manière la plus sérieuse et la plus impartiale les *Voyages de Gulliver*, « piquante satire de la société, conte de fées pour les enfants, triste et amère ironie pour les hommes. »

» Gulliver, dit-il, parut à la même époque où Daniel Defoë, le vieux pamphlétaire puritain du roi Guillaume, publiait son immortel *Robinson*. Rapprochés par la forme de voyage, et, à quelques égards, par la savante et vraisemblable minutie des détails, ces deux romans offrent les deux extrêmes de la narration candide et de l'allégorie fabuleuse, de la bonne foi et de l'ironie sceptique : tous deux vivront comme œuvres originales. Mais *Robinson Crusoé* est une œuvre morale, une exhortation au travail et à l'espérance en Dieu; *Gulliver* est souvent une dérision frivole ou désespérante, qui, en ravalant l'espèce humaine, ne lui laisse pour se relever ni la vertu ni la science. Voltaire

a dit que c'était un Rabelais dégagé de fatras, un Rabelais perfectionné. Il n'y a pas dans Swift, nous le croyons, l'intarissable invention et l'éloquence de Rabelais...

» ... Mais quel feu, quelle vivacité, quel mélange d'imagination et de sarcasme! Quelle gaieté dans la misanthropie! Retranchez l'île volante et les habitants de Laputa; restez à Lilliput, ou bien allez chez ces honnêtes chevaux, si sobres, si modérés, si sages. Quelle amère et ingénieuse satire! Je ne crois pas non plus que la contemplation des misères humaines, que la misanthropie, que le spleen aient jamais dicté de pages plus éloquentes que l'histoire de cette misérable race d'immortels, les *Snulbrug*. En traçant ce tableau mélancolique, l'âme de Swift avait-elle une seconde vue, un frisson avant-coureur de la défaillance où il tomba bientôt lui-même? Le hardi moqueur languit les dernières années de sa vie comme un véritable *Snulbrug*, abruti sous les maux du corps, et mourut imbécile. »

LA VOUIVRE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 27.)

CHAPITRE II.

L'influence d'un trésor.

Le lendemain était un dimanche. Dès le matin, toute la famille se préparait à aller à la messe. Les jeunes filles tiraient de l'armoire de noyer leurs plus belles robes et leurs plus beaux fichus; les garçons se plongeaient la tête dans un seau d'eau, puis peignaient avec soin leur longue chevelure; le père Dubois lui-même s'occupait avec une certaine satisfaction de sa rustique toilette. Il était marguillier de son village, et prétendait figurer convenablement au banc d'honneur de l'église. Paul prétexta un violent mal de tête pour se dispenser de sortir. Depuis plus de deux heures il était assis sur son lit, tournant et retournant entre ses doigts l'escarboucle, et parcourant successivement dans le rapide essor de son imagination toute l'échelle des rêves les plus capricieux: à travers cette espèce d'hallucination fiévreuse, ces vagues et flottantes chimères, une idée s'implantait opiniâtrément dans son esprit, l'idée de partir, d'abandonner l'humble demeure champêtre où son diamant ne serait qu'un trésor inutile, et de s'en aller dans quelque grande ville chercher les joies et la fortune que sa chère escarboucle devait lui donner. En quelques instants cette idée devint un projet, et ce projet une décision. Il se sentait bien encore intérieurement troublé et inquiet des sollicitudes que son mystérieux départ causerait à ses parents, des larmes qu'il ferait répandre à sa bonne mère. Mais, se disait-il, je leur écrirai dès que j'aurai vendu mon diamant; je leur enverrai assez d'argent pour acheter encore des vignes, des champs, et je viendrai les revoir dès que j'aurai à mon gré parcouru le monde. Ce qu'il ne disait pas, ce qu'il ne reconnaissait pas lui-même, c'est que la possession de ce diamant si longtemps convoité lui avait déjà changé le cœur. La veille, il avait caché à tous les regards l'escarboucle comme un larcin; il avait refusé de répondre à sa mère; le matin, il avait menti, et il allait commettre froidement une atroce cruauté en désertant la maison paternelle.

Dès qu'il vit ses parents cheminer vers l'église, il s'habilla, ferma la porte, et tournant le village par un sentier qui côtoie les plateaux de Hautepierre, il se dirigea vers la route de Besançon. Arrivé à la pointe d'un coteau, à l'endroit d'où l'on découvre dans toute sa fraîche et pittoresque beauté le vallon de Mouthier avec sa magnifique ceinture de bois et de rochers, et la vallée de Lods avec ses forêts d'arbres fruitiers, il se retourna pour voir encore les lieux qu'il allait quitter. La cloche tintait encore dans la vieille tour de l'église, et quelques bonnes gens en retard, portant leur livre de prières à la main, hâtaient le pas pour arriver assez tôt à l'office divin. Un instant son âme fut émue de ce spectacle qui éveillait en lui tant de doux souvenirs; mais bientôt ses songes de fortune l'emportèrent sur cette pieuse sensation. Il détourna la tête comme pour s'arracher à une tentation dangereuse, se remit en marche, et vers le soir, il entrait, par la porte taillée, dans les murs de Besançon.

Une fois là, il s'arrêta, ne sachant trop de quel côté se diriger; son escarboucle à la main, il se disait bien avec sa confiance de jeune homme qu'il était assez riche; mais encore fallait-il trouver un marchand, et d'abord un hôtel pour y passer la nuit. Tandis qu'il s'en allait de côté et d'autre, les yeux en l'air, toisant les étages de toutes les maisons, et cherchant une enseigne de bon augure, il fut arrêté par un petit homme noir, dont la figure, en essayant de sourire, grimaçait d'une façon affreuse. Les vieilles femmes de Mouthier qui racontent cette véridique histoire prétendent que ce petit homme noir était le diable. Mais le fait n'est nullement démontré, d'autant que le diable a toujours une difformité qui le désigne suffisamment à l'animadversion de toute âme chrétienne, soit une grande paire de cornes, soit un œil flamboyant ou un pied fourchu, et l'individu dont il s'agit n'avait, au dire même de Paul, aucun de ces signes sataniques. Il était habillé fort décemment, et son langage et ses manières annonçaient un personnage parfaitement bien élevé et fort poli. Il s'approcha de Paul le chapeau à la main, il s'enquit avec une aimable prévenance de l'objet de ses recherches, lui offrit de le conduire lui-même dans un très bon hôtel, où l'on ne recevait, disait-il, que des gens comme il faut; puis, tout en marchant à côté de lui, et en causant des monuments de Besançon, de ses promenades et de ses fêtes publiques, il gagna si vite et si bien la facile confiance de Paul que le jeune aventurier n'hésita pas à lui conter de point en point qui il était, quelle découverte il avait faite, et quel motif l'amenait dans la vieille capitale de la Franche-Comté.

— En vérité, mon jeune monsieur, s'écria alors l'inconnu, vous devez rendre grâce au hasard qui m'a amené sur votre route, vous ne pouviez faire une meilleure rencontre; car sachez que je suis maître Finlappi, connu dans toute la province comme l'un des plus habiles joailliers qui existent. Il n'y a pas ici une paire de pendants d'oreilles, un bracelet précieux, un collier de perles qui n'ait passé par mes mains, et je ne borne point le cercle de mes entreprises à ce qu'on peut attendre de moi dans les villes de Franche-Comté. J'ai un atelier, un magasin à Paris même, et c'est là qu'il faut que vous alliez vous-même, si vous voulez user comme il convient du trésor que la fortune vous envoie. Peste! le diamant de la vouivre! Ah! il y a longtemps que je désire le voir, et je vous en donnerai sans marchander une somme dont vous serez vous-même stupéfait. Ah! vous êtes heureux, jeune homme! vous entrez dans la vie par la bonne porte, par la porte d'or, et il ne tiendra qu'à vous bientôt de faire une belle figure dans la capitale de France, de marcher de pair avec les plus riches seigneurs, de voir le roi.

— De voir le roi! s'écria Paul, qui écoutait ce dithyrambe du joaillier avec un enthousiasme toujours croissant. Vous croyez que je pourrais avoir l'honneur d'approcher le roi?

— Oui, certainement, reprit Finlappi, et c'est moi-même qui vous en donnerai les moyens si vous voulez avoir quelque confiance en moi. Ne me remerciez pas; en agissant ainsi, je ne fais que céder à mon propre penchant. Votre physionomie m'intéresse, et puis, je vous le dirai, j'aime les gens heureux, les gens qui sont nés sous une

bonne étoile, et qui, dès leurs premiers pas dans la vie, se trouvent choyés et dorlotés par la fortune. Il y a du plaisir à s'occuper de ces gens-là; car on sait que les services qu'on cherche à leur rendre fructifient comme le grain jeté sur une terre féconde. Quant à ces malheureux qui travaillent, qui s'épuisent pour amasser jour par jour, à la sueur de leur front, de quoi acheter une cabane et un coin de champ, ce sont des misérables dont la vue ne m'inspire qu'un profond mépris.

— Hélas! se dit Paul, mon père a travaillé ainsi, et c'est pourtant un brave homme. Mais il n'osa faire cette réflexion à haute voix de peur de paraître, devant son nouvel ami, au-dessous de sa situation.

— Ainsi donc, ajouta Finlappi, si vous voulez vous en rapporter à moi, je me charge de placer votre bijou; et justement je sais un très haut personnage qui donnerait plusieurs de ses châteaux pour un tel diamant. Vous partirez pour Paris; je dois même y aller dans quelques jours, et je vous retrouverai là.

— Mais, pour partir, balbutia Paul...

— Ah! j'entends ce que vous voulez dire. Vous arrivez de votre village de Mouthier, où l'on voit sans doute plus de cailloux que d'écus, et votre bourse est vraisemblablement trop peu garnie pour que vous puissiez... C'est bon, c'est bon, je vous avancerai moi-même l'argent nécessaire pour que vous puissiez vous rendre dignement à Paris; et afin que vous ne croyiez pas que je songe à abuser de votre jeunesse et de votre confiance, vous garderez avec vous l'escarboucle, et vous me la remettrez là-bas en échange d'une belle pile d'argent.

A cette libérale proposition, Paul fut près de se jeter dans les bras du joaillier et de le serrer sur son cœur.

— Oh! le généreux homme! se disait-il, quelle énergie de caractère! quel esprit lumineux et quelle grandeur d'âme! Et notre bon curé qui me répétait si souvent que dans les villes il fallait se tenir sans cesse en garde contre les voleurs et les fripons. Pour mon début, j'ai du bonheur, car voilà un individu qui me voit pour la première fois et qui me traite avec un dévouement sans égal.

— A quoi pensez-vous donc? demanda Finlappi

— Ah! mon digne monsieur, répondit Paul, je pense que je ne puis assez remercier le sort qui m'a fait rencontrer un homme tel que vous, et je voudrais bien, avant de partir pour Paris, écrire à mes parents pour leur raconter tout mon bonheur.

— Attendez quelques jours. Quand vous aurez vu la capitale, quand vous aurez été présenté à la cour (car il faut que vous soyez présenté à la cour), quand vous jouirez enfin de la splendide fortune que vous tenez entre vos mains, vous réjouirez bien plus le cœur de vos parents en leur annonçant tant de merveilles.

— Vous avez raison, monsieur, reprit Paul, et je pourrai leur envoyer de Paris quelques beaux présents que je ne parviendrais peut-être pas à me procurer à Besançon.

— C'est parfaitement juste. Vous enverrez à madame votre mère des robes de velours, des dentelles à mesdemoiselles vos sœurs, des armes damasquinées et des chaînes d'or à vos frères.

Cette fois Paul regarda le joaillier avec défiance, pensant que ces paroles n'étaient qu'une amère moquerie; mais le visage de Finlappi ne trahissait pas la moindre apparence d'ironie.

— Allons, se dit Paul, il parle sérieusement, et il est certain à présent que je suis immensément riche.

Tout en causant ainsi, le jeune homme et son conducteur étaient arrivés au milieu de la rue Battant, l'une des rues les plus populeuses et les plus bruyantes de Besançon.

— Voilà, dit Finlappi en montrant à son compagnon une large maison à pilastres noircis par le temps, voilà l'hôtel du Croissant, l'hôtel de tous les gens riches et de tous les gentilshommes du pays. Je vais moi-même vous y introduire, et demain, si vous voulez suivre mon conseil, je vous remettrai une somme d'argent avec laquelle vous pourrez voyager tout à votre aise.

Paul n'était plus en état de faire la moindre objection à tout ce que lui disait le joaillier. Il se sentait dominé, fasciné par le regard, par l'accent de voix de cet homme, et le regardait comme l'être le plus noble, le plus généreux qu'il fût possible de rencontrer à la surface de la terre. Le soir, quand il se trouva seul dans la chambre qu'on lui avait assignée à l'hôtel, après avoir fait un large souper, comme un homme qui n'a pas à se préoccuper d'un vulgaire calcul d'économie, il se mit à repasser dans son esprit tout ce qu'il venait d'entendre; et à chaque parole qu'il se rappelait, il se sentait saisi d'un transport de joie inexprimable. Le joaillier, après l'avoir conduit dans sa chambre, n'avait demandé qu'à jeter un coup d'œil sur l'escarboucle, et il était resté stupéfait de sa splendeur.

— Vous me verrez demain, avait-il dit, et vous serez content de moi.

Le lendemain, en effet, de bonne heure, il entra dans la chambre de Paul, portant sous le bras un sac d'argent.

— Voici, dit-il, cinq cents écus que je vous donne à compte sur le marché que j'espère bientôt conclure avec vous. Vous pouvez partir ce soir même, et vous irez m'attendre rue Dauphine, hôtel du Faucon.

Paul lui serra la main avec l'expression d'une ardente reconnaissance. Il employa le reste de la journée à échanger ses simples habits de paysan contre des vêtements plus distingués, et le soir même il était en route pour Paris.

La suite à la prochaine livraison.

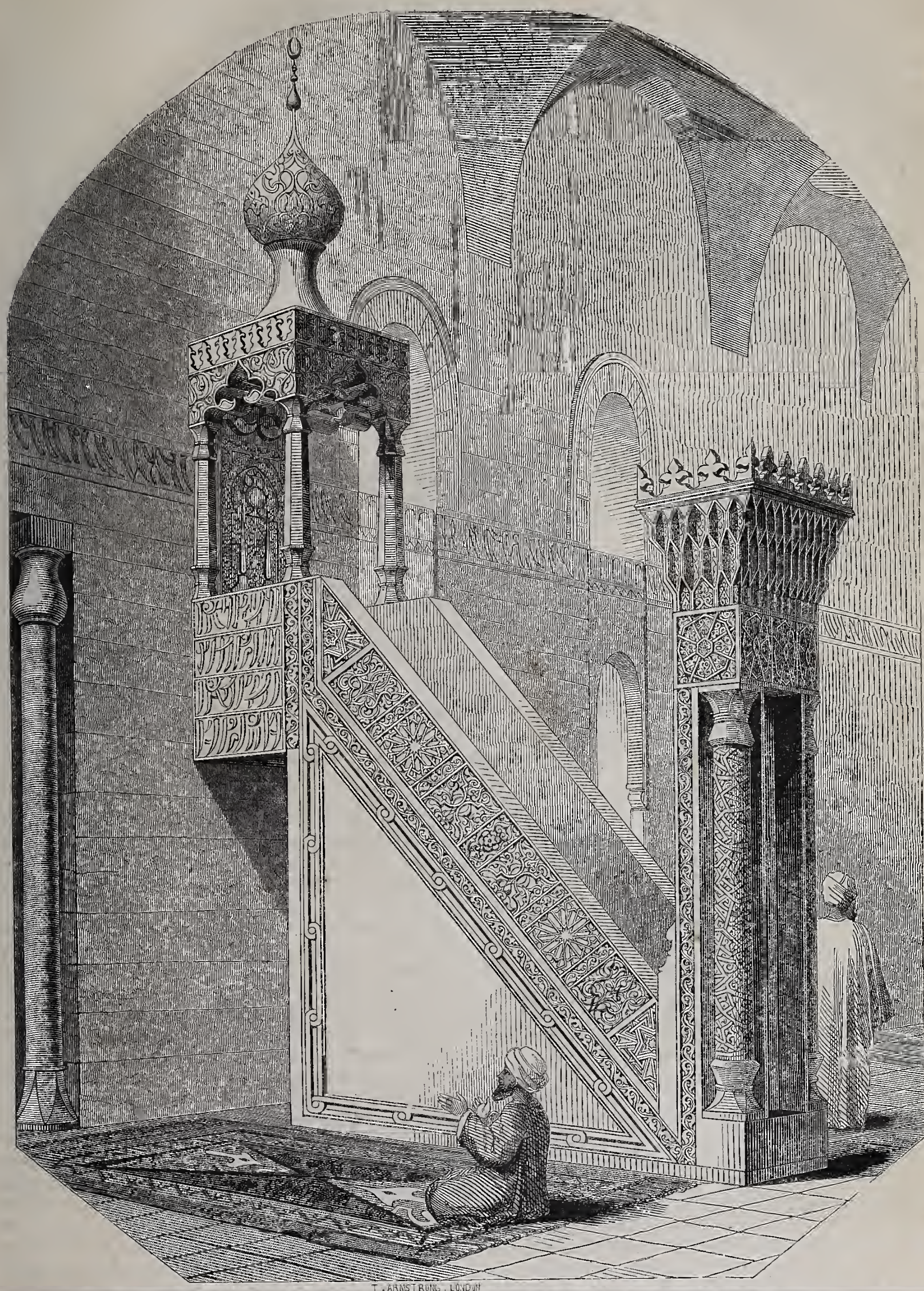
LA MOSQUÉE BARKAUK, AU CAIRE.

La mosquée Barkauk, située hors de la ville du Caire, est construite par assises réglées, en pierre calcaire alternativement blanche et rouge. Elle est flanquée de deux édifices carrés, surmontés de dômes et servant de tombeaux. L'un de ces tombeaux est celui du calife Barkauk, qui fonda la mosquée l'an 527 de l'hégire (1149); l'autre est celui de sa famille. Non loin de là sont d'autres tombeaux, construits et ornés dans le meilleur style de l'architecture arabe.

L'ensemble de cette mosquée comprend des logements d'été et d'hiver pour les étrangers, et trois logements complets pour les cheiks et pour quelques dignitaires.

La décoration intérieure est d'un bel effet. Des piliers carrés supportent des arcs aigus, à deux courbures, en pierre de deux couleurs. Entre les arcs sont de petites voussures en briques. Une grande quantité de lampes sont suspendues aux traverses qui retiennent l'écartement des voûtes.

Le *mimber* ou chaire à prêcher, placé, suivant l'usage, près du *mehrab* ou niche qui indique la direction de la Mecque, est une œuvre d'art remarquable. L'encadrement de la porte couronné d'une corniche, l'escalier et la chaire proprement dite, sont en marbre blanc; les colonnes de l'entrée sont taillées dans le bloc; les sculptures, où se combinent avec toute la variété possible les ornements ordinaires du style oriental, fleurs, entre-lacs, bâtons rompus, ou guillochis, sont en très bas-relief et coloriées sur un fond colorié ou doré. Quatre couleurs contrastent entre elles et avec le blanc du marbre; ce sont l'or, le rouge, le bleu et le vert. Ainsi le croissant, le dessous du turban, les chapiteaux et les bases des colonnes du dais sont coloriés en vert; les fûts de ces colonnes et les sculptures du turban sont coloriés en rouge; les sculptures de l'intérieur du dais sont dorées sur fond rouge; les pendentifs au-dessus de la porte sont dorés sur fond bleu.



(Chaire à prêcher de la mosquée Barkauk, au Caire. — D'après un dessin de M. Marilhat.)

Deux minarets d'une élégante proportion, et à trois rangs de galeries, s'élèvent sur la face de l'édifice.

Quoique bien conservée, cette mosquée est depuis assez longtemps abandonnée faute de moyens d'entretien. Un portier en est le seul gardien, et l'on ne pourvoit aux frais indispensables que grâce à la générosité des pèlerins et des voyageurs (1).

(1) Voy. Architecture arabe, ou Monuments du Caire, par M. Pascal Coste.

QUELQUES PARTICULARITÉS
SUR L'HISTOIRE DES NOMS.

Pendant les siècles voisins de leur établissement, les Français, au nord de la Loire, ne portaient communément qu'un seul nom. C'est à Charlemagne que l'on attribue la coutume d'en prendre deux, à cause des surnoms qu'il imagina de donner aux grands hommes de son temps, avec lesquels il était en relation. Le savant bénédictin dom de Vaine pense que c'est peut-être là l'origine des surnoms, dont l'usage devint très général à la fin du dixième siècle et au commencement du onzième. Peut-être aussi fut-ce une imitation par les particuliers de ce qui avait lieu à l'égard des rois, qui avaient fini tous par recevoir des surnoms de la voix publique. Les rois mérovingiens ne connaissaient pas cet usage; mais à partir de Pépin *le bref*, on voit qu'il est devenu ordinaire dans les familles royales. Au treizième siècle, il avait cours en France dans toutes les familles.

Jusqu'au commencement du douzième siècle, les surnoms avaient été réels et personnels, c'est-à-dire tirés de la seigneurie, de la dignité ou de la fonction; mais à partir de cette époque, on les voit devenir génériques, se fixer non plus aux individus, mais aux familles, et les distinguer les unes des autres. Il va sans dire qu'un grand nombre de surnoms, surtout dans la classe populaire, avaient été originairement des sobriquets. C'est une coutume qui règne encore dans le peuple, comme elle règne dans les écoles parmi les enfants, et l'on voit des gens qui finissent par s'en accommoder jusqu'à les joindre à leur vrai nom : *un tel* dit *un tel*.

A l'exemple des rois, les évêques ont retenu l'ancienne coutume de ne signer que le nom de baptême, qui est effectivement le vrai nom de la personne. Au sixième et au septième siècle, à l'exemple des Romains, qui faisaient encore dans toute la chrétienté la loi des mœurs, les évêques prenaient plusieurs noms, comme on le voit par les souscriptions des conciles. Toutefois il n'arrivait pas toujours aux évêques, non plus qu'aux seigneurs, de signer tous leurs noms; et ce qui offre une particularité très curieuse, qui jette souvent les généalogistes dans de grands embarras, c'est qu'il leur arrivait tantôt de souscrire avec un de leurs noms, tantôt avec un autre. Ainsi l'on voit un comte de Toulouse (Vaissette, *Hist. du Languedoc*) qui souscrivait tantôt Raymond et tantôt Pons; un évêque de Langres, tantôt Hugues et tantôt Raibald; un évêque d'Angers, tantôt Eusebius et tantôt Bruno (*Annal. bened.*, t. V). La variation porte aussi sur l'orthographe des noms; mais comme elle est quelquefois très grande, elle ne laisse pas de faire aussi quelque effet. Ce trait du moyen-âge, appliqué à l'histoire ancienne, pourrait peut-être servir à y dénouer bien des difficultés.

Il est souvent arrivé aux papes et aux princes de porter le même nom que leurs prédécesseurs. Ce ne fut que vers le neuvième ou le dixième siècle que l'on commença à s'apercevoir de la confusion qui pouvait en résulter, et à y porter remède, en marquant dans le diplôme le rang que tenaient, parmi celles du même nom, les personnes dont il s'agissait. Dès le neuvième siècle, on trouve cette énonciation dans les bulles des papes; dès le onzième siècle, dans le diplôme des empereurs d'Allemagne; en France, cette coutume ne date, pour les rois, que du quatorzième siècle.

Autrefois les évêques avaient coutume de changer de nom à leur ordination; depuis longtemps cela n'a plus lieu qu'à l'égard des papes. Fleuri pense que le pape Sergius IV, élu en 1009, est le premier qui ait changé de nom, soit parce qu'il avait pour surnom *bucca porci* (groin de porc), soit que s'appelant Pierre, il voulût éviter, par respect pour l'apôtre, que ce nom fût porté une seconde fois sur la chaire pontificale. Mais dom Mabillon fait remonter l'usage en question jusqu'au pape Adrien III, qui, avant son avénement, se nommait Agapit. Cette sorte d'abandon d'un patron pour un autre est une coutume des plus singulières : on ne l'explique pas.

Ce n'est qu'au treizième siècle que l'on vit en France les veuves retenir le nom de leur mari; mais cet usage n'existait encore à cette époque que dans la haute noblesse. Les femmes étaient réduites à leur nom de baptême : elles ont été longtemps sans recevoir, au moins officiellement comme les hommes, aucun nom générique; car ce n'est que dans les actes du dix-septième siècle, vers 1620, que l'on commence à trouver, joint à leur nom de baptême, celui de leur famille.

Charlemagne est le premier qui, pour signature, ait introduit dans les diplômes l'usage du monogramme, qui n'a cessé en France que dès Philippe III, et en Allemagne, que sous Charles IV. La plupart des empereurs d'Orient, ainsi que des rois d'Angleterre, se sont bornés à apposer une croix : les secrétaires traçaient eux-mêmes le nom. En France, les souverains se sont aussi contentés pendant longtemps du sceau royal pour toute signature. Quant aux actes privés, le notaire y signait seul en mentionnant les parties et les témoins. Même au quatorzième siècle, la plupart des laïques ignoraient l'art d'écrire, jusqu'à ne pas savoir signer leur nom. Louis XI a remis en honneur l'usage de la signature, dont quelques uns des rois de France, notamment Philippe-le-Long, avaient déjà donné des exemples. Vers le même temps, en Allemagne, Maximilien Ier, que Louis XI a accusé de savoir contrefaire sa signature, supprima la coutume du monogramme conservé depuis Charlemagne, et signa aussi tout au long. Enfin l'art d'écrire se généralisant, les particuliers suivirent bientôt la même mode. On voit par là qu'il n'est pas étonnant que l'on n'ait que si peu de noms propres autographes pour tout le cours du moyen-âge.

BESANÇON.

(Premier article.)

Voici, parmi nos vieilles villes de France, l'une des villes les plus nobles et les plus curieuses qui existent, ville de guerres et d'études, rempart de granit aux limites du royaume, et pépinière de savants. Fière de son antique origine, plus fière encore de l'énergie qui l'a soutenue dans les plus orageuses catastrophes, de l'ascendant qu'elle a su garder dans toutes les révolutions, du mouvement qui l'anime, du travail intelligent qui fait sa richesse, elle porte dans ses armoiries le symbole de son histoire : un aigle à deux têtes qui regarde à la fois le passé et l'avenir, deux colonnes, signe de sa force, avec cette pieuse devise; signe de son espoir et de ses vœux chrétiens : *Plût à Dieu!*

Pour l'artiste et le poëte, c'est un admirable point de vue; pour l'historien et l'archéologue, c'est une mine inépuisable de monuments précieux. Pendant un espace de dix-huit siècles, ce sol a été traversé, occupé par les tribus guerrières du nord et du sud, par des peuplades sur lesquelles les érudits ne nous donnent que d'incomplètes notions, et chaque peuplade, en passant là, a laissé sur sa route quelque vestige de ses mœurs et de sa religion. De même que le géologue, en sondant les différentes couches des montagnes, constate les révolutions du globe, de même l'archéologue, en fouillant cette terre franc-comtoise, peut établir par des témoignages palpables la succession des différentes races, des différents âges indiqués seulement dans nos anciennes annales. Là sont les restes très mutilés, il est vrai, mais assez apparents encore, des anciennes divinités celtiques : les *dolmens*, pareils à ceux de la Bretagne; les tombeaux remplis, comme les *tumulus* scandinaves, d'armes grossières et d'ornements en bronze; puis les traces visibles d'une colonie égyptienne, puis les camps romains,

les restes d'amphithéâtre, les murailles des empereurs, les statues gigantesques des idoles implantées dans la contrée gauloise par la reine du monde; les déesses protectrices des champs et des jardins, portant sur leurs têtes deux rameaux d'arbre, et entre leurs mains la corne d'abondance, les fruits de la vie rustique; puis enfin, à une époque plus récente, les monnaies frappées à Besançon, et les innombrables constructions du moyen-âge. C'est toute une histoire lointaine, variée, écrite en caractères ineffaçables sur la pierre et sur l'airain, et léguée par des milliers de générations à la perspicacité de la science moderne.

On dit que cette histoire de la Séquanie, dont Besançon est la capitale, se perd dans la nuit des temps. C'est une prétention que l'on retrouve chez un grand nombre de peuples, et dont Zimmermann a fort spirituellement fait la critique dans son *Traité de l'orgueil national.* Mais qu'importe? Notre bon et naïf chroniqueur Gollut dit que la Séquanie fut peuplée par un fils de Japhet. Dunod prétend que le nom de Séquanais vient d'Ascanis, petit-fils de Noé. Le savant Chifflet raconte que la ville de Besançon fut construite par une colonie de Troïens, et Godefroy de Viterbe, qui vivait au douzième siècle, parle d'un roi Sequinus qui régnait à Besançon vers l'an 364 de Rome, et dont Brennus épousa la fille. Que ces assertions soient autant de fables ingénieuses, c'est ce que nous n'essaierons pas de nier; mais qu'importe encore? Il nous est doux de penser que nos ancêtres ont tenu entre leurs mains les destinées de Rome, et qu'avant de subir son joug, ils avaient jeté leur glaive de fer dans sa balance.

Trois siècles s'écoulent, et de ces hypothèses plus ou moins spécieuses nous passons à la réalité. Les Séquanais, menacés dans leur indépendance par Arioviste, l'audacieux chef d'une armée germanique, appellent à leur secours les Romains. César commande lui-même les troupes belliqueuses dont ils ont imprudemment invoqué l'appui, et l'une des premières pages certaines de notre histoire se trouve dans les Commentaires de César. Lui-même a décrit en termes si exacts et si précis la position de Besançon, qu'à dix-huit siècles de distance son récit est encore d'une rigoureuse exactitude. « Cette ville, dit-il, offre de grands avantages pour soutenir la guerre. Le Doubs l'enlace dans son large cercle. La partie du sol qu'il ne saisit point, et qui n'a pas plus de six cents pieds, est une haute montagne dont la base touche de deux côtés aux bords de la rivière. Une enceinte de murs fait de cette montagne une citadelle et la réunit à la ville. »

César fut reçu comme allié dans cette vieille Vesontio (1), et en devint le maître, mais un maître habile et indulgent. Il lui conserva la suprématie qu'elle avait eue jusqu'alors sur les autres cités de la Séquanie. Elle devint l'une des *municipes* d'Auguste; elle eut son sénat, ses décemvirs, ses décurions; c'était là que résidaient les lieutenants romains, et c'était là que se réunissaient les assemblées de la province. Cett supériorité provinciale, Besançon l'a sans cesse accrue; cette liberté de commune, elle l'a gardée fièrement jusqu'à l'époque où elle fut vaincue par les armes de Louis XIV. C'est sous ce rapport une histoire remarquable dans l'histoire des villes de France, une histoire à laquelle nous ne pouvons comparer que celle de Strasbourg.

Cependant elle eut, dans ses premiers temps de grandeur, de terribles épreuves à subir, de rudes orages à traverser. Dévastée au quatrième siècle par les Allemands, elle était encore dans la désolation quand l'empereur Julien y passa en 356. Mais la douloureuse description que Julien en a faite atteste l'état de splendeur où elle se trouvait précédemment. « Besançon, dit-il, n'est plus qu'une ville en ruines; mais elle était autrefois large et superbe, ornée de temples splendides, fortifiée par de bonnes murailles et par sa position. Au milieu des contours du Doubs, elle apparaît comme un rocher inaccessible aux oiseaux mêmes. »

Au deuxième siècle, deux nobles apôtres de l'Evangile, deux frères nés sous le beau ciel d'Athènes, étaient venus prêcher au milieu de la peuplade druidique les tendres lois du christianisme; tous deux moururent victimes de leur zèle; ils furent décapités au pied d'une idole en bronze qui portait une verge de fer, la verge de fer de la barbarie; mais leur sang fit germer dans le sol la douce plante qu'ils apportaient des rives de la Grèce, et cinquante ans après leur long apostolat, il y avait déjà tant de chrétiens à Besançon, que Dioclétien se crut obligé de rendre un édit contre eux.

Voilà donc, dès les commencements de nos annales, les traces indubitables de la forte tribu des Celtes, les vestiges d'une colonie égyptienne, plusieurs batailles héroïques contre les Allemands, le christianisme enseigné par la Grèce, les premières pages de notre histoire écrites par César et par Julien, c'est-à-dire le monde entier en contact avec cette ville des rives du Doubs. Continuons; il n'y aura bientôt plus un seul peuple, plus un grand nom du moyen-âge dont l'histoire ne se rattache à celle de cette antique cité réduite aujourd'hui à l'état de simple chef-lieu de département.

Au deuxième siècle, c'est là, dit-on, que Constantin aperçut son merveilleux labarum avec ces lettres de feu: *In hoc signo vinces.* Au cinquième, la ville repousse l'assaut des Alains et des Vandales, et succombe à la farouche invasion des Bourguignons. Un demi-siècle après, Attila la traverse sur son cheval au pied brûlant. Mais l'herbe, qui ne devait point renaître sur le sol où pas ait ce roi de la tempête, reverdit encore autour des murs de Besançon, et les maisons qu'il a détruites dans sa course impétueuse se relèvent sur leurs ruines. A peine a-t-elle réparé ces désastres du *fléau de Dieu* que voici venir des régions méridionales les hordes de Sarrasins qui la brûlent et la saccagent; et, pour que nulle nation ne manque à ce champ de bataille de l'Europe sauvage, au dixième siècle, les Hongrois l'envahissent encore et la réduisent en cendres.

Dans l'intervalle, la noble cité des Celtes, la capitale séquanaise des Césars, s'est reposée sous la puissante égide de Charlemagne, qui l'avait prise en affection, et qui en mourant lui lègue d'une main amicale une table d'or et une table d'argent. Louis-le-Débonnaire lui continue les témoignages de distinction que lui a donnés son noble père, et Charles-le-Chauve la dote d'un hôtel des monnaies.

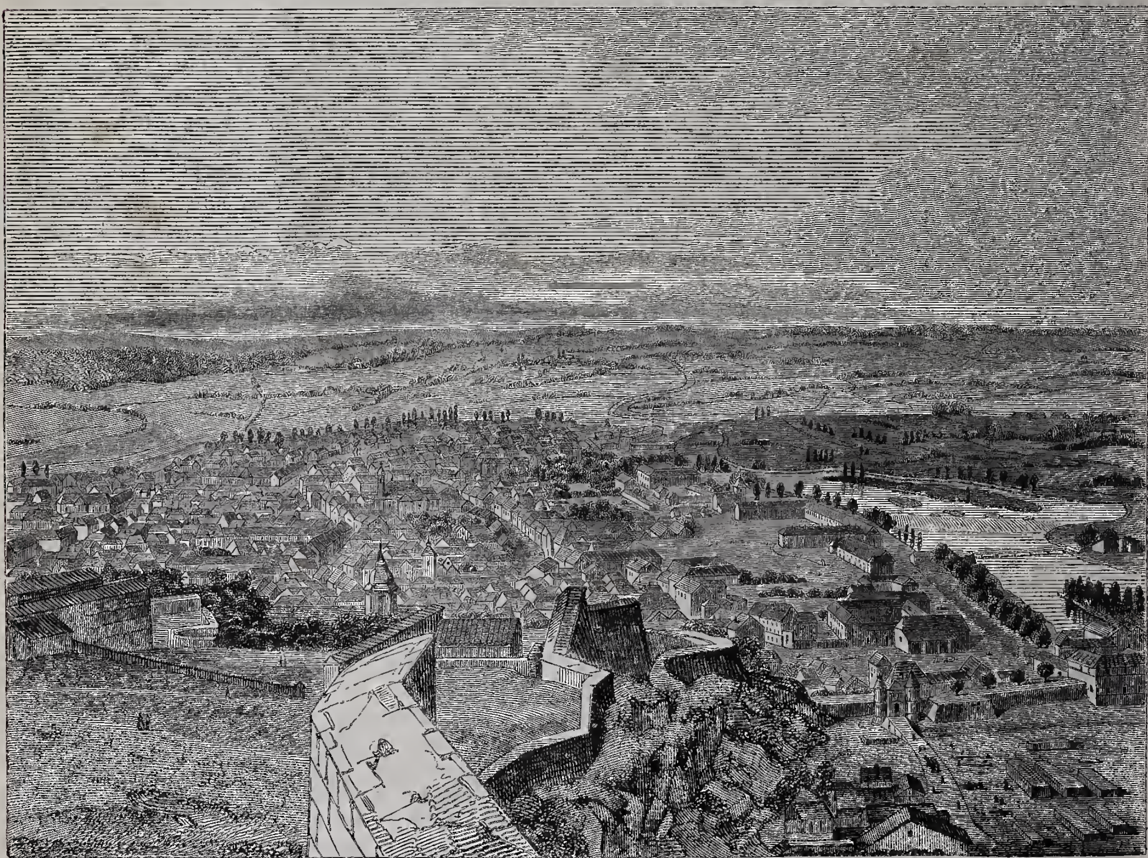
Assujettie à la domination sévère des comtes de Bourgogne, puis réunie à l'empire germanique, elle devient, au douzième siècle, ville libre et impériale; elle reprend ses anciennes franchises et son gouvernement communal. En 1157, elle est le siége temporaire d'une cour plénière, et quelle cour! toute l'élite de la noblesse d'Europe, toute une armée de pages, de chevaliers, de comtes, et, en tête de ce magnifique cortége, le vaillant prince de Souabe, dont les traditions d'Allemagne ont immortalisé la mémoire, le héros germanique de la troisième croisade, l'empereur Frédéric Barberousse, qui n'est point mort, comme le disent les impitoyables historiens, sur les rives du Cydnus, mais qui repose, la tête appuyée sur ses mains, dans les grottes du Kyffhauser, et attend que sa barbe blanche fasse le tour de la table de marbre devant laquelle il est assis, pour sortir de sa profonde retraite, et commencer, dans son vieil empire, une nouvelle ère de gloire et de liberté.

A partir de cette époque jusqu'aux mémorables événements du dix-septième siècle, l'histoire de Besançon est encore curieuse à étudier; mais il faudrait de longues pages pour la suivre dans tous ses détails, et un jeune conseiller

(1) Les étymologistes ont donné à ce mot de *Vesontio* diverses explications qui nous semblent fort problématiques, mais qui du moins sont très honorables. Selon les uns, *Vesontio* vient de *Vestung*, forteresse; selon d'autres, des mots celtiques *wys-suntin*, qui signifient : lieu sain sur une rivière, dont les habitants sont pleins de valeur.

à la cour royale, M. Ed. Clerc, a entrepris cette tâche laborieuse avec un zèle et un talent dont nous pouvons sans crainte attendre les plus heureux résultats. La ville grandit d'année en année par son industrie; la science et les écoles s'y développent à côté du commerce. Quelques luttes des bourgeois contre les archevêques, quelques désastres accidentels, maladies épidémiques, incendies, inondations, n'y jettent qu'un désordre temporaire. En l'an 1362, les Anglais, égarés par leur ambition, essaient de l'envahir et sont cruellement repoussés par Jean de Vienne et la brave noblesse franc-comtoise. En 1530, Charles-Quint confirme tous les priviléges de la vieille cité, et ajoute un nouvel emblème aux armoiries dont elle parait déjà ses monuments.

En 1654, l'empereur d'Allemagne cède la ville de Besançon au roi d'Espagne, en échange de Frankendal. L'échange est ratifié, le 17 mai de la même année, à la diète de Ratisbonne; mais la vieille ville libre et impériale n'entend point qu'on dispose ainsi d'elle comme d'un fief; elle veut conserver ses droits et son indépendance. En vain Léopold Ier écrit aux magistrats pour les requérir avec clémence, et leur ordonner avec douceur (ce sont les termes de sa lettre) de reconnaître pour leur prince souverain et seigneur immédiat le roi catholique; en vain le roi d'Espagne délègue des commissaires pour prendre possession de la ville, les magistrats protestent énergiquement contre cette violation de leur charte. Ils envoient à Madrid des députés chargés de prouver l'indépendance de Besançon, et ils devaient le prouver, dit le respectable écrivain auquel nous empruntons ce passage, 1° par les témoignages de plusieurs historiens, comme Medula, Paradin, Ortésius, Bouis, Gaspardon, et surtout de Chenancas, qui assurent que Besançon ne s'agrégera à l'empire d'Allemagne qu'à condition de demeurer dans son entière liberté; 2° par la déclaration authentique d'un grand nombre d'empereurs; 3° par un usage continuel de l'autorité supérieure depuis sa fondation; par le pouvoir de faire des lois et des constitutions, de prononcer définitivement sur le civil et le criminel, de condamner à mort et de faire grâce, de battre monnaie d'or et d'argent et de tout autre aloi, avec cette inscription: *Vesontio civitas imperialis libera;* de faire prêter serment à ses archevêques avant leur entrée en possession; d'avoir sous sa juridiction la justice de la régale, de la vicomté et de la mairie, desquelles on pourrait appeler au jugement souverain des magistrats; d'avoir la préséance sur les commis mêmes impériaux, de ne reconnaître aucun vicaire de l'empire; d'avoir le souverain usage de l'épée, d'armer et de désarmer pour et contre qui bon lui semblerait; enfin par une infinité d'autres actes possessifs qui marquent une juridiction libre, despotique et souveraine.



(Besançon, chef-lieu du département du Doubs. — Vue prise de la citadelle.)

Le cabinet de Madrid, après mainte et mainte délibération, finit par accéder à ces honnêtes remontrances. Les droits de la cité furent maintenus, et sa juridiction augmentée de cent villages. Le roi d'Espagne se réserva seulement le droit de nommer cinq sénateurs qui révisaient les sentences des juges municipaux.

Mais cette convention ne fut pas de longue durée. En 1664, le marquis de Castel Rodriga arrivait à Besançon au nom du roi d'Espagne. Quatre ans après, Louis XIV faisait la conquête de la Franche-Comté. Forcé de la rendre au traité d'Aix-la-Chapelle, il la reprenait de nouveau en 1674, et le 22 mai de la même année, il faisait son entrée solennelle dans l'antique cité romaine.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DES DÉPARTEMENTS.

(Voy. les Tables des années précédentes.)

MUSÉE DE BORDEAUX.

(Voy., sur Bordeaux, la Table du tome XII.)



(Musée de Bordeaux, sixième salle. — Un paysage, par Claude Gelée, dit le Lorrain.)

La fondation de ce musée n'est pas d'une date ancienne. En l'an XI, la ville de Bordeaux obtint du gouvernement quarante-cinq toiles d'une grande beauté, autour desquelles sont ensuite venus se grouper tous les tableaux, au nombre de plus de quatre cents, qui forment le musée actuel. Sous la Restauration, la ville acheta pour la somme de 60 000 fr. la galerie du marquis de Locage, une des plus belles que possède la province, et qui n'était pas estimée moins de 200 000 fr. Charles X contribua à cette précieuse acquisition pour la somme de 40 000 fr. Depuis 1830, le gouvernement a donné à la ville de Bordeaux une marine de Gudin, un paysage de Jollivart, Urbain Grandier sur l'échafaud, par Jouy; un Moïse sauvé des eaux, par M. B. Pagès. Mais on est étonné de voir que les peintres bordelais contemporains soient à peine représentés au musée. On se demande pourquoi Gué, Alaux, Monvoisin, Brascassat, n'y ont que des tableaux qui ne peuvent donner qu'une idée imparfaite de leur talent, ou même n'y ont aucune toile.

Sous l'administration de M. Lynch, maire de Bordeaux, la galerie de tableaux fut placée, ainsi que plusieurs autres institutions scientifiques ou littéraires, dans l'hôtel de l'Académie royale, rue Saint-Dominique. En 1820, sous M. de Tournon, préfet, la galerie de tableaux fut transportée dans un local voisin du Palais-Royal, aujourd'hui la Mairie, et situé rue Montbazon. L'installation des Facultés, en 1839, dans le bâtiment de la rue Montbazon, a donné lieu à un nouveau déplacement. Le plus grand nombre de tableaux ont été distribués dans les salles de la Mairie; mais ces salles, construites pour une destination différente, n'offrent pas les dispositions de jour convenables. Quelques tableaux sont dans l'ombre et ne peuvent être vus, quoiqu'on les touche; d'autres ne reçoivent pas la lumière dans une bonne direction; enfin le local est trop exigu. D'assez grandes toiles sont placées dans de petits cabinets; ce défaut d'espace a obligé à laisser dans les amphithéâtres des Facultés plusieurs toiles qu'il conviendrait de réunir aux autres; enfin il est un inconvénient beaucoup plus grave: plusieurs tableaux adossés au mur du jardin, qui reçoit les pluies de l'ouest, souffrent de l'humidité. On cite à ce sujet les promesses suivantes, jusqu'ici sans effet, d'un administrateur de la ville de Bordeaux, M. Gautier aîné: « Il faut que le jour de la justice naisse pour ces tableaux; il faut qu'ils soient en quelque sorte réhabilités aux yeux de tous; qu'on leur construise une galerie vaste, saine et éclairée, afin qu'ils versent, eux aussi, leur part de poésie et d'influence morale dans ces cœurs avides de tout ce qui peut les agrandir et les élever. »

La porte du musée est la principale porte de l'Hôtel-de-Ville, au fond de la grande cour d'entrée. Le vestibule ne renferme que des plâtres.

Dans la première salle, on trouve la grande toile d'Urbain Grandier sur l'échafaud, qui attire toujours les regards de la foule. Mais le tableau qui intéresse le plus vivement les amateurs, est une Vierge du Pérugin. La Vierge, dans une niche, tient l'enfant Jésus debout sur ses genoux; un évêque est à droite, un cardinal à sa gauche. On peut

chercher plus d'effet d'ombres, plus de variété, mais non plus de majesté, plus d'harmonie, plus de noble et belle simplicité.

Le Génie de la sculpture, par M. Maggeri, est placé au milieu de cette salle. La réputation de cet élégant travail n'est pas toute renfermée dans la province; il est admiré de tous les connaisseurs comme un travail inspiré par les bons souvenirs de la Grèce. *La fin à une autre livraison.*

LA VOUIVRE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 27, 35.)

CHAPITRE III.

Aventures de Paul.

Deux heures après son arrivée à Paris, Paul se promenait au hasard dans les rues de cette ville dont on parlait à Mouthier comme d'une fabuleuse région. De la rue Dauphine, où il était venu loger selon les indications de Finlappi, il s'était dirigé, tout naturellement, vers le Pont-Neuf, et quel fut son étonnement lorsqu'à l'angle de ce pont, il aperçut au milieu d'un chaos de gens, de chevaux et de voitures le joaillier lui-même, le joaillier qu'il croyait encore à Besançon.

— Eh quoi! s'écria-t-il en s'élançant avec bonheur à sa rencontre, mon cher monsieur, est-ce vous?

— Oui, mon jeune ami, répondit le joaillier d'un ton jovial, c'est moi-même en personne, comme vous voyez, même habit, même chapeau et même figure. J'ai trouvé des moyens de transport plus rapides que les vôtres. Il y a deux jours que je suis ici, et j'ai déjà fait bien de la besogne. D'abord j'ai vu le personnage dont je vous parlais, et qui achètera, je crois, l'escarboucle. En second lieu, je vous ai trouvé une demeure convenable, car vous ne pouviez rester à l'hôtel qu'en passant. Vous aurez près du Palais-Royal, dans le quartier élégant du monde, votre maison à vous, vos gens, votre voiture, et vous pourrez dès aujourd'hui, s'il vous plaît, commencer cette vie de gentilhomme. Je vous prierai seulement de vouloir bien me confier l'escarboucle pour que je la fasse voir à la personne qui désire l'acheter; je vais vous remettre quelques milliers d'écus pour vos premières fantaisies; usez de votre argent largement, et quand vous n'en aurez plus, voici mon adresse; écrivez-moi ou venez me trouver. Ma caisse vous est ouverte.

Paul avait passé par tant d'émotions dans l'espace de huit jours, que ces paroles du joaillier ne pouvaient même plus le surprendre. Il accepta sans réflexion aucune la proposition qui lui était faite, reçut, sans trop y regarder, l'argent qui lui fut remis, et s'installa sans façon dans la riante et coquette demeure que Finlappi lui avait fait préparer. Il n'est chose en ce monde à laquelle on s'habitue si aisément qu'à la fortune; dès qu'on en jouit, il semble qu'on y ait été préparé dès son enfance, tant on s'y trouve promptement bien et à son aise, tant on se trouve en un clin d'œil, on ne sait par quelle intuition, façonné aux allures et au langage de l'homme riche. Tout en entrant dans les appartements dorés, sculptés, où il allait régner en maître, Paul, l'innocent enfant de village, se trouva subitement transformé. Il prit le ton haut et sec, le geste superbe et impérieux. Il hésitait encore à demander certains services à ses gens; bientôt il les traita sans ménagement et sans pitié; il criait, il s'irritait à tout instant contre l'insolence de l'un, contre la maladresse de l'autre, contre le peu d'invention de son cuisinier, ou la lenteur de son cocher; bientôt aussi il eut un ami; que dis-je, un ami? plusieurs amis, tous jeunes gens de la première distinction, portant l'habit à paillettes, le chapeau à plumes, l'épée au côté, et tenant à honneur de cultiver l'affection de Paul et de lui être agréables. D'abord on l'avait appelé, dans la maison qu'il habitait, et dans les cercles qu'il formait autour de lui, M. le chevalier; on lui donna ensuite, tout aussi libéralement, le titre de baron. Mais celui de ses amis qui lui montrait le plus de dévouement déclara qu'il ne pouvait se résigner à voir son meilleur ami décoré d'une qualification si modeste; qu'il savait de source certaine, par des recherches faites chez d'Hozier lui-même, que Paul était marquis, et qu'il fallait que désormais chacun ne lui donnât que le titre de marquis, et Paul s'intitula le marquis Du Bois. Si ses amis lui offraient chaque jour d'éclatants témoignages de l'empressement qu'ils éprouvaient de le rencontrer, et du désir de le voir figurer honorablement dans le monde, lui, de son côté, les traitait avec une superbe générosité. Bals et spectacles, promenades et soupers, le bon Paul payait toutes les parties de plaisir où ses amis le conduisaient, sans compter que maintes fois, soit à une table de jeu, soit dans quelque splendide magasin, ces excellents amis se trouvaient dans l'embarras: celui-ci avait oublié sa bourse, cet autre avait perdu au lansquenet tout son revenu d'une année, et Paul était là qui perdait lui-même, mais qui se croyait assez riche pour satisfaire à tous les vœux de ses compagnons et réparer tous les désastres. Un respectable vieillard, qui demeurait près de lui et qui le rencontrait de temps à autre, lui dit bien un jour:

— Prenez garde, monsieur, on vous trompe, on vous pille, et l'on rit de vous. Je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, et vous trouverez peut-être étrange que je me permette de vous donner cet avis; mais j'obéis à une charitable pensée, et je désire qu'elle vous soit utile.

— Fi donc! s'écria Paul; comment osez-vous soupçonner l'honneur et la délicatesse d'une demi-douzaine de parfaits gentilshommes?

Et il se précipita avec une nouvelle ardeur dans le tourbillon des fêtes où ses joyeux amis s'applaudissaient de l'entraîner.

Il va sans dire que dans un tel train de vie l'argent que lui avait remis le joaillier devait fort lestement s'échapper de ses mains; trois semaines n'étaient pas écoulées qu'il fut forcé de revenir à la caisse de Finlappi:

— Bravo! mon jeune gentilhomme, dit le joaillier en le voyant entrer. Je remarque avec plaisir que si la fortune vous a généreusement traité, vous n'êtes point de ces êtres stupides qui se croient obligés de dérober à tous les regards les biens dont ils devraient gaiement jouir. Je n'ai pas encore vendu votre diamant, mais prochainement, j'espère, tout sera fini. En attendant, voici pour continuer le cours de votre aimable existence les plus belles pièces d'or qui se puissent voir dans le royaume de France et de Navarre; ne les épargnez pas.

En parlant ainsi, le joaillier avait dans le regard, dans la voix, une expression de sarcasme froid, méchant, qui frappa singulièrement Paul. Le jeune aventurier ne fit cependant aucune observation; il versa légèrement les pièces d'or dans les poches de son habit, et s'en alla d'un pas leste rejoindre sa cohorte de gais camarades.

La semaine suivante, il revint demander la même somme, et quelques jours après encore; car le monde où il vivait l'entraînait de plus en plus, et chaque nouvelle flatterie de ses prétendus amis était comme une nouvelle lettre de change tirée sur lui, qu'il s'empressait d'acquitter avec une confiance sans égale. On lui prodiguait des éloges, on vantait ses façons exquises, son langage, sa grandeur d'âme, tout, jusqu'à sa cravate brodée, jusqu'à la coupe de ses vêtements, qui devaient, disait-on, attirer les regards des plus grands seigneurs et faire une révolution dans la mode. Déjà le roi l'avait remarqué en passant et avait témoigné le désir de le voir. Les dames du haut parage voulaient le posséder dans leurs cercles. On attendait à tout

instant un gentilhomme de la chambre, qui devait le prier de vouloir bien comparaître au petit lever de Versailles. A ces louanges démesurées, Paul relevait la tête fièrement, se regardait à la glace, prenait des attitudes folles, et livrait à ses flatteurs, d'une main libérale, tout ce qu'il possédait.

Mais quand il se présenta la dernière fois chez le joaillier pour lui demander de nouveaux sacs d'écus, il fut de prime-abord stupéfait de l'étrange physionomie de Finlappi.

— Ah! monsieur le gentilhomme, lui dit d'un air d'impitoyable moquerie le vieux marchand, ah! vous y allez de ce train! Je vous croyais quelque peu naïf et inexpérimenté, mais pourtant pas à ce point. En deux mois vous avez dévoré la fortune d'un comte. Il est vrai que vous êtes marquis; mais voyez, voici vos reçus (le joaillier avait eu grand soin de prendre de Paul un reçu de chaque somme qu'il lui donnait). Moi, pourtant, je n'ai pas encore vendu votre fameuse escarboucle, et jusqu'à ce qu'elle soit placée, je ne puis plus rien vous donner.

— Plus rien! s'écria Paul, qui avait eu ce jour-là même plusieurs engagements à remplir.

— Plus rien! répéta Finlappi d'un ton de persiflage.

— Eh bien! rendez-moi donc le diamant que je vous ai confié.

— Je ne demande pas mieux, si vous avez la complaisance de me rembourser d'abord les avances que je vous ai faites.

— Misérable! dit Paul avec un accent de fureur.

— Ne nous emportons pas, mon jeune monsieur; chacun son affaire ici. J'ai votre diamant entre les mains, c'est vrai; mais vous avez mon argent: rendez-le-moi avec l'intérêt légal, et tout sera fini.

— Mais vous savez que cela m'est impossible.

— Je sais que vous êtes un jeune homme de la plus belle espérance, et que vous avez les plus nobles amis du monde. Allez leur demander quelques cent mille livres que vous me devez, et nous serons bientôt d'accord. Ne vous ont-ils pas juré cent fois qu'ils vous étaient dévoués à la vie et à la mort? et qu'est-ce qu'une si misérable somme pour des amis qui vous aiment tant!

A ces derniers mots, prononcés avec la plus insultante expression d'ironie, Paul ne put se contenir; il s'élança sur le joaillier, le prit à la cravate et le jeta sur le parquet.

— Au secours! au secours! s'écria d'une voix étouffée Finlappi.

En ce moment, une escouade du guet parut devant la maison; à ces cris de douleur et de désespoir, les archers se précipitèrent dans la maison, trouvèrent le vieux joaillier qui gémissait, tremblait, se débattait sous la main vigoureuse de son jeune antagoniste; et, sans vouloir écouter aucune explication, ils les emmenèrent tous deux en prison.

Dès que Paul, accablé, terrassé par une telle catastrophe, eut recouvré l'usage de sa réflexion, il demanda une plume, de l'encre, et écrivit à chacun de ses fidèles amis une lettre dans laquelle il racontait l'indigne outrage qu'il venait d'essuyer, les odieuses machinations dont il avait été victime, et il finissait en réclamant un prompt secours. Cette correspondance finie et expédiée, il s'attendait de minute en minute à voir apparaître dans son cachot tous ces braves jeunes gens qui lui avaient fait si souvent tant de magnifiques protestations. Mais un jour, deux jours se passèrent, et personne ne se présentait. Le matin du troisième jour, il était sur sa couche de paille, attendant encore, prêtant l'oreille au moindre bruit, lorsqu'il entendit la voix d'un geôlier qui, le croyant endormi, disait à un de ses camarades:

— Ce jeune homme qui est là et qui a l'air si innocent, figure-toi que c'est un affreux voleur qui a enlevé un des plus riches diamants d'un des plus beaux magasins de Paris, et filouté plus de cent mille livres à un brave joaillier.

— Vraiment! s'écria l'autre. Est-il possible?

— Oui, je puis te l'affirmer; car ce joli coquin qui a déjà été en prison pour je ne sais quelle mauvaise action, et qui se fait appeler le vicomte de Basan, l'a dit positivement à notre camarade Auguste, qui lui portait une lettre de ce jeune homme.

Ce coquin, ce faux vicomte, était précisément le beau et riant cavalier qui s'était le plus ardemment attaché à la fortune de Paul, et que le pauvre enfant de Franche-Comté regardait comme son ami le plus puissant et le plus dévoué.

En apprenant cette effroyable vérité sur l'un de ses compagnons, il pressentit ce que devaient être les autres, et se roula sur sa couche avec des larmes et des cris de désespoir.

La suite à la prochaine livraison.

LES COROADOS,

INDIGÈNES DE L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

La grande race des sauvages *Tapuyas* est considérée par les historiens comme la plus ancienne du Brésil. Avant d'être vaincue et refoulée dans l'intérieur des terres par les *Tupis*, elle occupait toute la côte depuis la rivière des Amazones jusqu'à la Plata. Les caractères qui la distinguent des autres races indiennes paraissent s'être plus particulièrement conservés dans la tribu des *Coroados;* ce dernier nom, qui signifie *couronnés*, fait allusion à l'usage autrefois répandu parmi ces indigènes de se couper les cheveux sur le milieu de la tête, de manière à y former une sorte de tonsure, ou, au contraire, d'y réserver une seule houppe comme font encore aujourd'hui les sauvages Botocados qui sont en beaucoup plus grand nombre au Brésil.

A 24 kilomètres de *Campos*, dans les prairies, sur les rives du *Paraiba*, on trouve un village entièrement peuplé de Coroados convertis au christianisme. D'autres individus de la même tribu habitent les forêts voisines du *Rio-Bonito;* quelques uns, fixés à l'extrémité méridionale de la province de Saint-Paul, possèdent des maisons construites en bois ou en terre. Ils travaillent comme journaliers sur les terres des propriétaires brésiliens; les moins civilisés vivent de chasse, et habitent des espèces de berceaux recouverts de feuilles de palmier.

Un savant français qui a habité pendant six années le Brésil, M. Aug. de Saint-Hilaire, représente les Coroados comme généralement tristes et apathiques. Il en a vu et interrogé à loisir plusieurs qui s'étaient réunis dans une habitation située près du Parahiba; voici comment il les décrit dans la relation de son voyage:

« Aux traits de la race américaine, si différente de la nôtre, ils joignaient une laideur particulière à leur nation: ils étaient d'une petite taille; leur tête, aplatie au sommet et d'une grosseur énorme, s'enfonçait dans de larges épaules; une nudité presque complète mettait à découvert leur dégoûtante malpropreté; de longs cheveux noirs pendaient en désordre sur leurs épaules; leur peau, d'un bistre terne, était çà et là barbouillée de roucou; une sorte d'embarras stupide, visible dans leur physionomie et leur attitude, trahissait l'idée qu'ils avaient eux-mêmes de leur infériorité. — On les pria de danser: mais ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'ils y consentirent; et, pour les y déterminer, il fallut leur promettre du tafia. Ils se rangèrent sur deux files, les hommes devant et les femmes derrière: les premiers tenaient leur arc et leurs flèches dans une position verticale, et celles des femmes qui étaient nourrices gardèrent leurs enfants entre leurs bras. Ainsi disposés, ils se mirent à chanter sur un ton lugubre et monotone, et, en

même temps, ils commencèrent leur danse. Ils avançaient à la suite les uns des autres en se portant gravement et en mesure, tantôt sur un pied et tantôt sur l'autre; de cette manière ils faisaient en ligne droite une douzaine de pas; toute la file se retournait ensuite; ceux qui avaient été devant se trouvaient derrière et l'on recommençait en sens contraire. A cette première danse en succéda une autre qui avait pour objet, nous dirent nos Indiens, de célébrer la défaite du jaguar, et qui était accompagnée d'un chant un peu moins lamentable. Ils s'avançaient de même sur deux rangs dans un très petit espace; mais, au lieu d'avoir le corps droit, ils le courbaient en avant, tenaient un de



(Un chef de sauvages coroados, au Brésil. — Le signal du combat, d'après un dessin de Debret.)

leurs poings sur leur hanche, et sautaient avec un peu plus de vivacité. Quand ils eurent fini de danser, on leur apporta des haricots et du maïs. Les femmes en prirent à poignée autant que leurs mains pouvaient en contenir, et mangèrent avec leurs doigts. Les hommes cherchèrent des écales de bois, et s'en servirent en guise de cuillère, en mangeant ensemble à la gamelle. Quand ils eurent terminé leur repas, le plus jeune de la troupe s'avança vers le propriétaire de l'habitation, et lui adressa le discours suivant en mauvais portugais : « Cette terre est à nous, et ce sont » les blancs qui la couvrent. Depuis la mort de notre grand » capitaine; on nous chasse de tous côtés, et nous n'avons » pas même assez de place pour pouvoir reposer notre tête. » Dites au roi que les blancs nous traitent comme des

» chiens, et priez-le de nous faire donner du terrain pour » que nous y puissions bâtir un village. » Cette petite harangue, qui n'était que l'expression trop fidèle de la vérité, fut prononcée d'un ton fort timide, mais en même temps avec une espèce de solennité qui la rendait plus frappante encore. »

Dans les guerres entre les indigènes, qui sont devenues heureusement très rares, la fierté qui perce dans ces paroles renaît avec le courage et la férocité native; les Coroados donnent alors aux Européens le spectacle des scènes terribles qui durent si souvent ensanglanter cette partie du sol américain avant la fin de la conquête.

Le chef donne le signal de l'attaque au son de la trompette, et continue à faire entendre cet instrument guerrier jusqu'au moment où il veut faire cesser les hostilités.

Pendant le combat, le chef se place sur un endroit élevé qui domine le champ de bataille, ou, s'il est nécessaire, monte sur un arbre.

Sa femme se tient ordinairement à ses côtés, porte ses armes, et remplit pour ainsi dire les fonctions d'écuyer.

Lorsque la trompette cesse de sonner, tous les guerriers se rallient autour de leur général, rapportant les blessés et les morts.

Anciennement les Coroados avaient coutume d'enterrer leurs chefs dans un vase immense de terre cuite, nommé *camucis*, qu'ils enfouissaient au pied d'un arbre. Quelquefois encore on en découvre dans les défrichements. Les momies, revêtues de leurs insignes, sont parfaitement intactes, et sont toujours placées, dans leur urne funéraire, de manière à conserver l'attitude d'un homme assis sur ses talons : c'est la position habituelle du sauvage qui se repose. « Voudraient-ils par là, dit M. Debret, faire allusion à la mort, cet éternel repos ? »

DAIS PROCESSIONNELS.

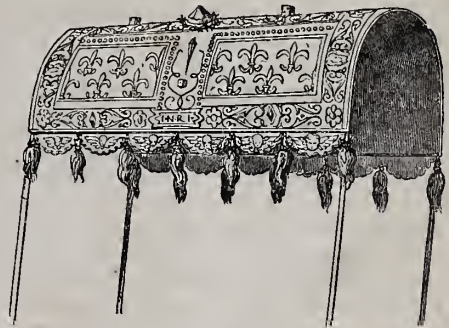
Le dais dut être primitivement une simple pièce de quelque riche étoffe jetée sur quatre bâtons assemblés et portés par des lances. C'est ainsi qu'on le voit représenté dans quelques anciens dessins même encore, au commencement du dix-septième siècle.

Cette forme simple était en même temps la plus usuelle, parce qu'elle se prêtait sans peine, en raison de la flexibilité de ses articulations, aux passages étroits, à leurs sinuosités, aussi bien qu'aux inégalités du sol, aux descentes ou



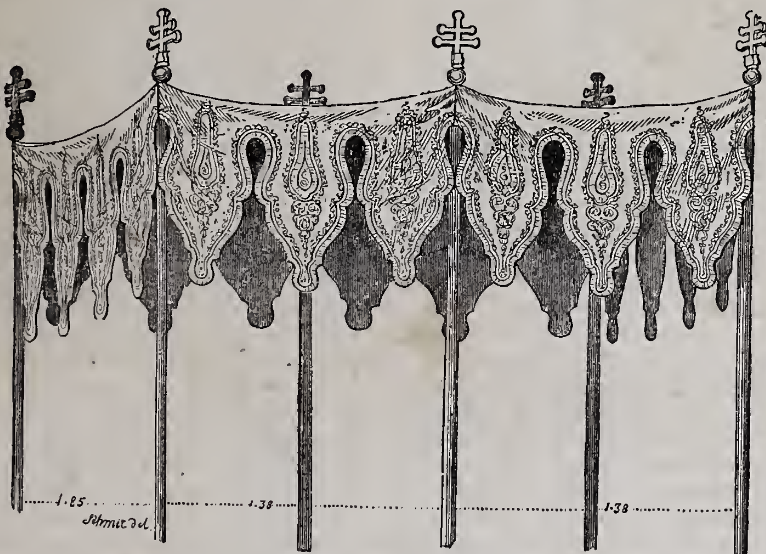
(Dais des Procaccini.)

montées des perrons qui précédaient habituellement les églises ou quelquefois même existaient dans l'intérieur, comme on le voit encore à Saint-Denis, à la cathédrale de Metz, et dans quelques autres localités. Le dais passait sans



(Dais en voûte.)

le moindre embarras par la porte gothique, que les architectes avaient coutume de diviser en deux parties par un pilier ou trumeau décoré d'une statue, complément de l'imagerie du portail.



(Dais actuel de Saint-Denis.)

Il semble, à consulter les anciens documents, que c'est en Italie que la forme du dais commença à se modifier, d'abord pour prendre celle d'une arche au moyen d'un bâtis, dès lors nécessairement inflexible. Nous en donnons un d'un dessin assez élégant, et qui est surmonté des instruments de la passion.

Il y avait peu d'inconvénients dans ces changements en Italie, où l'art ogival, n'ayant pénétré que par exceptions,

avait laissé subsister les anciennes dispositions des églises, imitées plus ou moins de l'architecture antique ou byzantine, aux portes à baie unique, plus larges par conséquent que celles des églises gothiques.

Il en fut autrement chez nous. Chaque grande paroisse tenant à honneur de posséder et d'exhiber le dais le plus vaste et le plus riche, ce qui faisait qu'il était aussi le plus pesant, et n'exigeait pas moins quelquefois de douze et même de dix-huit robustes porteurs pliant sous le faix, il n'y avait point possibilité de passer avec une telle charge par une porte ordinaire. La raison eût conseillé de réduire le meuble aux dimensions de l'immeuble. Ce fut le parti contraire qu'on adopta, et l'édifice que l'on contraignit de s'élargir par la démolition du trumeau.

Nous n'avons pas besoin de décrire, encore moins de représenter la laide, lourde et insignifiante caisse carrée, doublée de velours, ornée de gros plumails de tambour-major flétris par le camphre, dont l'odeur acre domine celle de l'encens, qui compose le dais actuel; cette informe machine est suffisamment connue.

Un homme de goût et versé dans l'étude de l'archéologie sacrée du moyen-âge, feu l'abbé Veber, prêtre de l'église royale de Saint-Denis, eut le premier l'idée de revenir aux anciens modèles. Sous sa direction, le tapissier de cette belle basilique confectionna le dais actuel, construit d'une manière infiniment simple, et tellement ingénieuse que tout le léger échafaudage, qui se monte et s'ajuste en quelques minutes, et se démonte aussi facilement, condition qui n'exige qu'un très petit emplacement pour resserrer toutes les pièces, se prête sans aucune difficulté, sans jamais se déformer, et avec des mouvements qui n'ont rien de disgracieux, à tous ceux du sol accidenté de l'église. Ses gros plumails ont été remplacés par des croix dorées; les plates-bandes, à lourdes et coûteuses broderies, par d'élégants lambrequins, ornés de dessins orientaux exécutés en galons et en lacets d'or, qui produisent un fort bel effet. On est parvenu à réunir la richesse, l'économie, le bon goût, le souvenir des anciens usages, et la commodité.

LE CLIMAT DE LA FRANCE A-T-IL CHANGÉ ?

A M. le Rédacteur en chef du Magasin pittoresque.

Monsieur,

Dans votre 12ᵉ volume, page 149, j'ai lu avec intérêt un article intitulé : *Aspect géographique de la Gaule primitive.* La description de la vieille France, couverte de bois et de marais, est empreinte d'un caractère de vérité qui ne sera méconnu par aucun voyageur ayant visité des contrées où la civilisation n'a pas encore pénétré. Mais il est difficile d'admettre avec l'auteur que le climat de la France ait changé. Si l'on disait autrefois en Italie : « Froid comme un hiver des Gaules, » on dit actuellement : « Froid comme l'hiver à Paris. » A Paris, l'on cite les hivers de Pétersbourg, et à Pétersbourg ceux de la Sibérie. Ces comparaisons ne sont que relatives et n'ont rien d'absolu. Le bison et l'urus ne se trouvent plus en France, parce que leur existence est liée à celle de grandes forêts qu'ils habitent. Partout où ces forêts s'éclaircissent, ils disparaissent. Le castor, ami de la solitude pour y construire en paix ses huttes merveilleuses, fuit devant l'homme qui trouble ses paisibles travaux. L'if existe encore dans les forêts subalpines de la Suisse, et son suc innocent n'a jamais pu servir à empoisonner des flèches. Permettez-moi maintenant de discuter les arguments plus solides d'après lesquels on a cru pouvoir admettre un changement séculaire dans les températures moyennes de l'hiver et de l'été.

Examen des preuves d'après lesquelles on a cru pouvoir admettre un changement séculaire dans le climat de la France.

Le climat de la France a-t-il toujours été ce qu'il est aujourd'hui, ou a-t-il subi des modifications dans la série des temps? La question est difficile à résoudre. En effet, l'usage du thermomètre appliqué aux observations météorologiques ne remontant qu'au milieu du siècle dernier, on est obligé de recourir à des données fort vagues qu'il faut discuter avec soin pour n'être point induit en erreur.

Quand les auteurs ont voulu prouver que du neuvième au seizième siècle les étés étaient plus chauds qu'ils ne le sont actuellement, ils ont examiné quelles étaient à cette époque les limites de la culture de la vigne; ils ont dit qu'elle existait alors en Normandie, en Bretagne et en Picardie, provinces où elle n'est plus cultivée de nos jours. Or, la vigne ne pouvant donner de bons raisins que dans les pays où la température moyenne de l'été est de 18° à 20° cent., ils en ont conclu que les étés de la Normandie, de la Bretagne et de la Picardie étaient autrefois plus chauds qu'ils ne le sont actuellement. Faisons remarquer d'abord que l'exclusion de la vigne de ces deux provinces n'est pas aussi absolue que ces auteurs l'ont prétendu. Ainsi, en consultant la *Statistique agricole de la France occidentale*, publiée en 1841, je vois à la page 98 que la vigne ne se trouve plus en Picardie; mais en Normandie, dans le département de l'Eure, il y a encore actuellement 1 396 hectares consacrés à cette culture; il y en a 1 830 dans celui d'Eure-et-Loir. A Argence, près Caen (Calvados), il y avait encore des vignobles en 1811, d'après le témoignage de l'abbé de Larue (1). Il est de tradition dans cette province que les vignes nombreuses qui s'y trouvaient ont été arrachées au quatorzième siècle par les Anglais, qui, possesseurs de la Guienne, voulaient favoriser la production des vins dans cette contrée. En Bretagne, il y a encore 122 hectares de vignes près Redon (Ille-et-Vilaine), 657 près de Vannes (Morbihan), et 26 946 dans la Loire-Inférieure. Mais admettons qu'en effet la vigne ait été cultivée généralement dans ces provinces et qu'elle ne le soit plus aujourd'hui, cela ne prouve en aucune manière que leurs étés soient moins chauds qu'ils ne l'étaient autrefois. En effet, la culture d'une plante ne dépend pas uniquement du climat, mais encore d'une foule d'éléments politiques et commerciaux, qui se modifient profondément dans la série des siècles. Aux temps reculés dont nous parlons, la terre était moins divisée et à un prix relativement moins élevé qu'elle ne l'est actuellement. Le propriétaire était le plus souvent un couvent ou le seigneur de l'endroit. Possesseur d'une grande étendue de terrain, il en consacrait une partie à la culture de la vigne. La vendange était précaire; elle ne réussissait peut-être que tous les cinq ou six ans, mais peu lui importait : habituellement il récoltait une boisson acidulée qu'il laissait à ses vassaux, et tous les cinq ou six ans il obtenait un vin passable qu'il gardait pour lui. Ajoutez à cela que les canaux n'existaient pas; les routes étaient mauvaises et peu nombreuses; les moyens de transport lents, difficiles et coûteux, et l'art de conserver les vins moins avancé qu'il ne l'est aujourd'hui. Il en résulte que le pauvre lui-même avait intérêt à planter en vignes une partie de son héritage. Ce qui existait alors se voit encore aujourd'hui. La vigne est cultivée en petit au Danemarck (2), aux environs de Kœnigsberg, et même à Memel (3), où l'on se contente de vendanger tous les six ou sept ans.

Remarquons aussi que cette culture a souvent pour cause le voisinage d'une grande ville. Croit-on que les coteaux

(1) Rapport sur les travaux de l'Académie de Caen, par Delarivière.

(2) Schouw, *Europa*, p. 28.

(3) Meyen, *Pflanzengeographie*, p. 437.

d'Argenteuil, de Pierrefitte et de Surène seraient couverts de vignes s'ils ne se trouvaient pas dans le voisinage de Paris. Il est évident que la présence d'une nombreuse population d'ouvriers, qui ne peuvent payer un vin renchéri par le prix de transport, est la cause unique de la présence de ces vignes sous un ciel qui n'est pas fait pour elles. Cela est si vrai que dans le département de la Seine, sur 1 000 hectares, il y en a 62 consacrés à la culture de la vigne (1), et dans celui de Seine-et-Oise seulement 23. J'en dirai autant des vignobles d'Orléans, dont l'existence tient uniquement à ce que leurs produits servent à faire des vins composés, que le voisinage de Paris permet de placer avantageusement. Combien ces raisons sont encore plus valables si nous avons égard aux droits d'entrée qui, pesant également sur le vin ordinaire et sur les vins fins, empêchent d'ajouter le coût du transport au prix toujours trop élevé des qualités médiocres. Tout ceci nous explique pourquoi la vigne est cultivée aux environs de Paris, et même de Berlin et de Dresde. Dire que les étés de la Picardie sont devenus moins chauds, parce que l'on n'y cultive plus la vigne, c'est comme si l'on affirmait que ceux de Paris se sont améliorés parce que l'on y élève des mûriers comme en Vivarais, et que ceux de la Flandre sont devenus très chauds parce que l'on y cultive le tabac comme à la Havane et en Virginie. Maintenant, que les voies de communication sont plus nombreuses, et les moyens de transports plus faciles, le paysan de la Bretagne, de la Picardie et de la Normandie ne plante plus de vignes, mais sème du blé, et préfère une récolte sûre à un produit incertain et de mauvaise qualité.

La fin à une prochaine livraison.

(1) Carte de la culture de la vigne; voy. Audouin, *Monographie de la pyrale.*

SINGULIÈRE ÉTRENNE OFFERTE AU DUC DU MAINE.

En 1675, madame de Tianges donna en étrennes une chambre toute dorée, grande comme une table, à M. le duc du Maine. Au-dessus de la porte il y avait en grosses lettres: *Chambre du sublime.* Au-dedans un lit, et un balustre, avec un grand fauteuil, dans lequel était assis M. le duc du Maine fait en cire fort ressemblant. Auprès de lui M. de La Rochefoucault, auquel il donnait des vers pour les examiner. Autour du fauteuil M. de Marcillac et M. Bossuet, alors évêque de Condom. A l'autre bout de l'alcôve madame de Tianges et madame de La Fayette lisaient des vers ensemble. Au-dehors du balustre Despréaux avec une fourche empêchait sept ou huit méchants poëtes d'approcher. Racine était auprès de Despréaux, et un peu plus loin La Fontaine, auquel il faisait signe d'avancer. Toutes ces figures étaient de cire en petit, et chacun de ceux qu'elles représentaient avait donné la sienne.

MÉNAGE.

ORIGINE DES TALISMANS EN CHINE.

LÉGENDE.

On lit dans le livre sacré intitulé *Chang-youên-king :* Jadis l'empereur Hiao-wên-ti (qui régna depuis l'an 163 jusqu'à 156 avant J.-C.) interrogea en ces termes l'historiographe du palais :

— Depuis des siècles il existe une maison qu'on appelle la *demeure des Trois hommes simples.* Qu'entend-on par là ?

— Voici, dit-il, à quels signes vous reconnaîtrez la maison des Trois hommes simples: celle qui est haute par-devant et basse par-derrière, est la maison du premier homme simple; celle au nord de laquelle coule un ruisseau, est la maison du deuxième homme simple; celle qui est haute au sud-est et nivelée au nord-ouest, est la maison du troisième homme simple.

Un jour, l'empereur sortit *incognito.* Arrivé aux limites du district de Hong-nong, il vit une maison et y entra brusquement. Cette maison était vaste et opulente, et comptait une cinquantaine d'habitants de tout âge. L'empereur s'en retourna rempli d'admiration.

Le lendemain, il appela près de lui deux devins versés dans la science du In et du Yang, c'est-à-dire des deux principes qui président à toutes les opérations de la nature. Il se déguisa sous un vêtement commun et retourna au même endroit, afin de demander la cause de ce qui avait excité son étonnement.

A son arrivée, le maître de la maison alla au-devant de lui, et lui donna les plus grandes marques de respect.

L'empereur lui ayant demandé son nom de famille, il répondit : — Mon nom de famille est Liéou, et mon surnom Tsin-ping.

— Depuis combien d'années habitez-vous cette maison ?

— Depuis environ trente ans.

— C'est justement ici le séjour des trois hommes simples. Ce pays est dangereux et inhabitable. Comment faites-vous pour y demeurer en paix et exempt de maladies ? Veuillez éclaircir mes doutes.

— Dans l'origine, reprit Liéou, lorsque je demeurais en cet endroit, les personnes de ma maison périssaient d'une mort prématurée, mes richesses diminuaient, mes animaux domestiques étaient attaqués de maladies, ma pauvreté et ma misère s'augmentaient de jour en jour. Un soir, deux étudiants étant venus me demander un gîte pour la nuit, je leur peignis en soupirant ma détresse et mon indigence. A peine pus-je leur offrir un plat de riz liquide. Les deux jeunes gens me témoignèrent leur reconnaissance, et me parlant avec l'accent de la franchise :—« Le séjour de cette maison est très dangereux, me dirent-ils; comment pouvez-vous l'habiter ?—Mes ressources sont trop bornées, répondis-je, pour que je puisse me transporter ailleurs.

— Nous avons, répliquèrent-ils, un moyen de remédier à vos maux, sans qu'il vous soit nécessaire de changer de demeure. » Je les saluai plusieurs fois et les suppliai instamment de me l'enseigner.

Alors ils me présentèrent soixante-douze talismans. « Dans dix ans, ajoutèrent-ils, vous serez dans l'opulence et au comble des honneurs; dans vingt ans, vous aurez un grand nombre de fils et de neveux ; dans trente ans, un empereur, vêtu comme un homme du peuple, entrera dans votre maison. »

— Les deux premières prédictions sont déjà accomplies ; mais l'empereur, vêtu comme un homme du peuple, ne m'a pas encore honoré de sa visite.

— Où sont les deux jeunes gens ? lui demanda l'empereur en souriant.

— Après m'avoir remis leurs talismans, répondit Liéou, ils partirent en me faisant leurs adieux. Mais à peine avaient-ils fait cinquante pas, qu'ils disparurent, laissant seulement après eux une traînée de lumière blanche qui s'éleva jusqu'au ciel.

— Veuillez, dit l'empereur, me permettre de voir ces talismans.

Liéou les tira avec joie d'une boîte et les lui montra.

L'empereur, dont la visite secrète avait été prédite par les deux jeunes gens, ordonna alors aux devins qui l'accompagnaient de les copier fidèlement.

Revenu dans son palais, il s'occupa de les répandre dans tout l'empire.

Depuis la dynastie des Hân (163 avant J.-C.), quiconque les copie et les suspend dans sa maison, échappe à tous les maux et obtient toute sorte de prospérité.

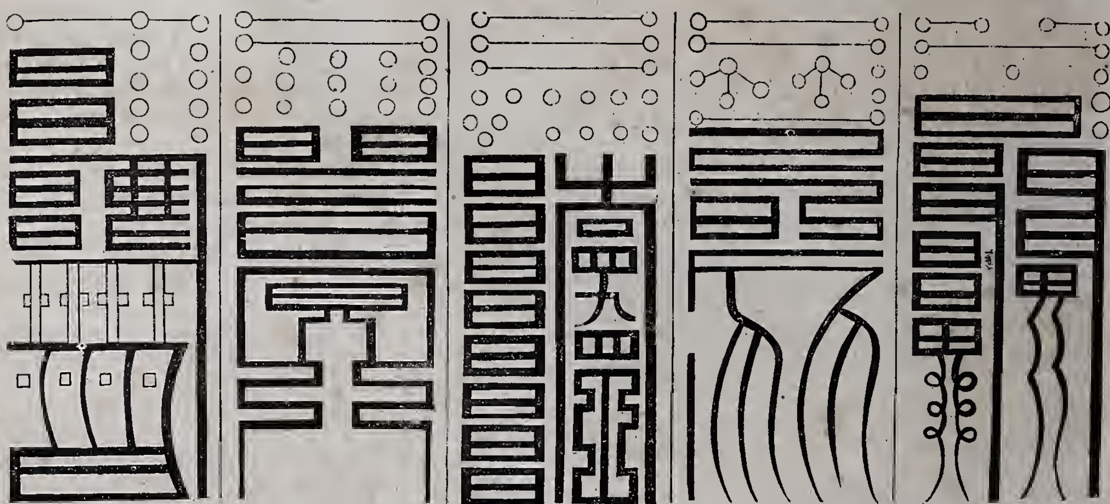
La légende chinoise dont nous venons de donner la tra-

duction se trouve en tête d'une longue feuille imprimée en rouge, qu'a bien voulu nous communiquer M. Feuillet de Conches, chef du bureau du Protocole, au ministère des affaires étrangères. On voit au-dessous les cinq personnages mythologiques figurés ici. La partie inférieure de la feuille est occupée par soixante-douze talismans disposés en douze colonnes, et dont nous avons reproduit quelques uns des plus curieux.

Chaque talisman porte une inscription chinoise indiquant la propriété particulière qu'on lui attribue ; et comme les inscriptions de ces amulettes embrassent à peu près tous les maux et tous les biens qu'un homme puisse craindre ou désirer, ceux qui y ont foi n'ont rien de plus pressé que d'acheter cette feuille et de la suspendre dans leur maison. Quelquefois on copie ceux de ces talismans dont on croit avoir besoin ; tantôt on les colle aux portes d'une maison pour éloigner certains génies malfaisants; tantôt on les porte sur soi pour éloigner certaines maladies, se préser-



1 (de gauche à droite). Le génie de la deuxième étoile de la Grande-Ourse. — 2. Le génie du beau temps. — 3. Fo-hi. — 4. Le génie de la pluie.— 5. Le génie de la septième étoile de la Grande-Ourse.



1. Talisman pour se préserver des voleurs et de la calomnie. — 2. Talisman pour se préserver des châtiments corporels et de la prison. — 3. Talisman pour se preserver de la discorde domestique, et des dégâts des animaux qui dévorent les vers à soie. — 4. Pour obtenir une magistrature ou une charge plus élevée. — 5. Pour réussir dans le commerce ou dans les projets qu'on a formés.

ver d'un danger, échapper aux ruses des fripons et aux attaques des brigands, ou réussir dans son commerce.

Les signes et chiffres bizarres dont se composent ces soixante-douze talismans ne peuvent faire aucun sens en chinois, quoiqu'on y aperçoive quelques caractères corrects, tels que les mots *champ*, *terre*, *soleil*, *lune*, et n'ont qu'une valeur de convention parmi les charlatans et les sorciers du céleste empire.

La partie supérieure de chaque talisman, formée de lignes droites et de cercles, représente les étoiles des constellations auxquelles on attribue une influence particulière qui doit en assurer l'efficacité.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA LANTERNE DE ROCHE-CORBON

(Département d'Indre-et-Loire.)



(Ruines du château des Roches, près de Tours.)

Sur la rive septentrionale de la Loire, à l'entrée de la vallée de Roche-Corbon, près de la ville de Tours, on voit encore sur le sommet des rochers quelques débris d'un château bâti au commencement du onzième siècle par Corbon, seigneur de Touraine. Parmi ces ruines, qui, chaque jour, s'écroulent peu à peu au souffle du vent et disparaîtront bientôt entièrement, s'élève une tour carrée, haute d'environ 8 ou 10 mètres: c'est la lanterne de Roche-Corbon. Ce nom, que lui a conservé la tradition populaire, a guidé les antiquaires qui ont voulu se rendre compte de la destination primitive de ce pilier, et il paraît hors de doute que c'était une sorte de fanal ou de phare qui servait, soit à correspondre à l'aide de signaux de nuit avec la garnison de la tour d'Amboise, soit à guider les navigateurs de la Loire, dont les eaux, avant la construction des jetées, s'étendaient jusqu'à la base du coteau. Du haut de la lanterne de Roche-Corbon, où l'on parvient avec peine à l'aide des restes de l'ancien escalier, on jouit de la vue d'un ma-

gnifique panorama. On y embrasse du regard une partie du cours de la Loire, la ville de Tours, la route d'Amboise et la pagode de Chanteloup.

Les coteaux que domine la tour ne sont pas eux-mêmes sans intérêt pour le voyageur. Formés d'un tuf assez tendre dans la carrière, mais qui durcit à l'air, ils ont été creusés en divers endroits, et l'on y a pratiqué des escaliers, des habitations ou des magasins. On remarque, du reste, des constructions de ce genre sur une assez grande étendue de la rive septentrionale de la Loire. Cet usage avait excité la surprise d'Arthur Young, lors de son premier voyage en France dans l'année 1787. Voici ce qu'il écrivait à son retour d'une excursion entre Tours et Saumur : « Là où les montagnes de craie s'avancent perpendiculairement sur la rivière, elles offrent un singulier tableau d'habitations ; car nombre de maisons sont taillées dans le roc, ont un frontispice de maçonnerie et un trou pour cheminée ; de sorte que quelquefois on ne sait pas où est la maison dont on voit sortir la fumée. Les cavernes sont dans quelques endroits en pyramides les unes sur les autres ; il y en a qui, avec un petit bout de jardin, font un effet assez joli ; elles sont en général occupées par les propriétaires ; mais quelques unes sont louées 10, 12 et 15 livres par an. Ceux des habitants avec lesquels je conversai me parurent fort contents de leurs maisons, les regardant comme bonnes et agréables ; c'est une preuve de la sécheresse du climat. En Angleterre, de pareilles demeures seraient des réceptacles de rhumatismes (1). »

A peu de distance de Roche-Corbon, on remarque l'escalier de Saint-Georges taillé dans le rocher ; il a cent vingt-deux marches et quatre paliers ; on suppose qu'il avait été construit pour former une espèce de chemin destiné à approvisionner en temps de guerre le château de Saint-Georges, ou à favoriser la sortie ou l'entrée des troupes.

LA VOUIVRE.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 27, 35, 42.)

CHAPITRE IV.

La conversion de l'enfant prodigue.

Appelé devant un des fonctionnaires de la police le jour même où il avait fait cette fatale découverte, Paul reprit par l'effet d'une vive réaction sa naïveté première, et raconta simplement, franchement, tout ce qui lui était arrivé depuis le jour où il avait trouvé le diamant de la vouivre jusqu'à celui où il s'était vu traîné si ignominieusement en prison. Mais celui qui l'interrogeait ne considéra que comme un impudent mensonge l'histoire de la vouivre, et il ordonna aux archers de reconduire l'audacieux voleur au cachot, et de le garder plus étroitement qu'aucun autre. Dans ce temps-là, on commençait déjà à ne plus ajouter grande foi aux traditions populaires. L'agent de police était d'ailleurs habitué depuis longtemps à se méfier de toutes les belles paroles et de tous les semblants d'innocence de ceux qu'il sommait de comparaître devant son redoutable tribunal. Et quel moyen de croire qu'il pouvait se trouver dans un ruisseau de la Franche-Comté une couleuvre ailée portant au front en guise de prunelle lumineuse, un diamant plus gros et plus beau que tous ceux qui paraient le diadème d'un roi ! En vérité, c'était une preuve de grande bonté d'avoir écouté avec tant de patience un tel conte de vieille femme.

Cependant on apprit que le joaillier, enfermé comme Paul dans un étroit cachot, barricadé, verrouillé, était parvenu à s'échapper, sans que la sagacité de tous les geôliers réunis pût deviner par quel soupirail, par quelle crevasse, il avait pris la fuite. Cet incident inexplicable, et qu'on ne pouvait attribuer qu'à une puissance magique, jeta une première lueur favorable sur la cause du jeune aventurier. Une fois qu'on admettait un sortilége dans cette étrange affaire, il n'était plus si difficile d'en admettre un second. Puis il se trouva, par bonheur pour le fils du vigneron, un juge très savant et très estimé qui avait voyagé en Franche-Comté, qui avait entendu parler là en maint endroit de l'escarboucle de la vouivre, et qui, en interrogeant lui-même le jeune homme, acquit la conviction qu'en effet le pauvre garçon avait bien pu trouver au bord d'un ruisseau la pierre précieuse, et qu'il n'était coupable que de s'être livré aux égarements d'une folle vie, et d'avoir, ainsi que le rapportèrent les archers, maltraité le joaillier. Sur le rapport de ce juge, dont l'opinion dominait généralement l'esprit de ses confrères, Paul fut déclaré innocent du crime qui lui était imputé; et comme on pensa qu'il était assez puni par toute la douleur qu'il manifestait, par plusieurs jours de prison, de ses actes de violence envers Finlappi, il fut, sur l'ordre du tribunal, remis en liberté.

Il se précipita hors de prison avec une explosion de joie impossible à décrire. Il était libre, il respirait l'air de la rue, il pouvait aller, venir à son gré ! Mais il se retrouvait seul sur le pavé de Paris, dépouillé de tout, sans ami, sans protecteur, sans une seule âme qui, dans cette ville immense, s'intéressât à sa profonde misère et à son incroyable destinée. Le sentiment de ses fautes, de son extravagance lui saisit alors le cœur comme une tenaille de fer. Il s'assit sur une borne au coin d'une rue silencieuse, et pleura, et pria ; et quand il eut fait cette douloureuse et salutaire prière de l'âme repentante, il se sentit tout-à-coup animé par une vive résolution, et doué d'une force qu'il ne s'était jamais sentie. Il chercha dans sa poche, y trouva encore quelques sous, dernier reste d'une fortune inouïe, et il partit.

Il partit, il s'en alla tout droit sur la route de Besançon, sur cette route qu'il avait naguère parcourue avec tant de folles illusions ; il y revenait maintenant à pied, la tête penchée, l'esprit désolé, mais guéri de tant de fatales pensées et d'affreuses chimères. Au bout de cette route était le refuge assuré, le toit paternel, le foyer paisible où il pouvait encore rentrer avec un cœur profané, souillé, mais plein de repentir. A quelque distance de Paris, il rencontra un paysan avec lequel il échangea son habit brodé contre un sarrau, son collet de dentelle contre une cravate de laine, ses bottes à large tige contre une paire de gros souliers, et son feutre à plumes contre un grossier chapeau. Le paysan faisait un bon marché, et Paul se retrouvait avec ce simple costume tel qu'il était autrefois, tel qu'il voulait être désormais.

Quand il arriva au sommet du coteau d'où il s'était retourné pour dire un dernier adieu à son village, c'était à l'heure de midi, par une belle journée de printemps. Les environs de la vallée, déjà couverts de boutons de fleurs, répandaient leurs parfums dans les airs ; les collines, les sillons, les champs étaient tapissés d'une fraîche verdure, les oiseaux gazouillaient sur les branches de l'aubépine, les flots de la Loue étincelaient aux rayons du soleil entre les rameaux d'arbres, et l'Angelus tintait dans le clocher de l'église. Çà et là on voyait passer sur les collines, dans un vallon un paysan, qui retournait à son travail, une femme qui s'en allait porter le dîner aux ouvriers, un enfant qui courait gaiement le long du sentier, et il y avait dans cette grande et pittoresque nature, éclairée par un beau jour, animée par un mouvement champêtre, inondée de tant de fleurs, parée de tant de grâce, un tel calme et un tel

(1) Voyage en France pendant les années 1787-90, par Arthur Young. Trad. en 1793.

charme, que l'imagination de l'homme le plus froid en eût été ravie.

— Ah! mon Dieu! mon Dieu! s'écria Paul en joignant les mains, et en promenant ses regards avec une profonde dévotion sur le tableau qui l'entourait. Là était le repos, là était le bonheur, et j'ai tout quitté, tout pour une erreur, pour un abîme. Mon Dieu! pardonnez-moi!

En exhalant ce cri de regret, il s'avança vers la vigne où il avait travaillé avec ses frères; il se glissait pas à pas comme un coupable derrière une haie de pruniers, et quand il fut parvenu au pied des ceps que cultivait la main de son père, il vit toute sa famille assise sur le sol, et partageant le frugal repas du jour; ses frères et ses sœurs mangeant d'un bon appétit, et causant gaiement entre eux des heureuses apparences de la vigne; son père qui semblait les écouter, et qui pourtant avait l'air soucieux; et sa mère, assise à quelques pas de distance, sa mère pâle et vieillie, la tête appuyée sur une de ses mains, qui ne mangeait pas, n'écoutait pas et ne parlait pas.

A cet aspect, il ne fut plus maître de lui : un cri irrésistible s'échappa de ses lèvres, son cœur l'emporta. — Ma mère! ma mère! dit-il. Et il se précipita dans les bras de la pauvre femme, dont la voix s'éteignit dans les sanglots.

— C'est lui! dit le père en détournant la tête pour essuyer de sa main calleuse une larme dans ses yeux. Te voilà revenu, mon garçon, et nous ne te demanderons pas ce que tu as fait depuis que tu nous as quittés. Il y a de la besogne ici : veux-tu t'y mettre bravement, et ne plus songer à toutes les folles idées que tu as prises je ne sais où?

— Ah! je le veux bien! s'écria Paul en embrassant tour à tour ses frères et ses sœurs.

— Eh bien, femme, reprit le vigneron, donne-nous une cuillère: le pauvre garçon a peut-être faim et ne sera pas fâché de prendre sa part de ce lait caillé, quoiqu'il ait sans doute goûté d'autres friandises dans ses voyages.

Paul s'assit par terre, savoura avec bonheur le mets rustique qui lui était offert; et, pour prouver qu'il revenait pleinement corrigé de ses erreurs, il prit une hache et travailla jusqu'au soir avec une intrépide résolution.

Mais le soir il s'en alla trouver son bon vieux curé, lui fit, pour achever de se soulager l'âme, la confession de ce qui lui était arrivé, et le prêtre lui dit :

— Mon enfant, la fortune qui nous vient sans que nous l'ayons gagnée n'engendre qu'un sot orgueil et de funestes illusions. La joie ne se trouve que dans le bien qu'on acquiert par un patient travail, et le bonheur dans le devoir.

La bonne femme de Moutier qui racontait cette vieille histoire ajoutait que Paul profita de ces sages conseils, qu'il devint, comme son père, un brave ouvrier et un honnête chef de famille.

DEVOIRS ET PLAISIRS DE L'HIVER.

S'il est au monde un être sans cesse injurieusement traité et durement calomnié, c'est ce pauvre génie à barbe blanche qui personnifie l'hiver. Les peintres le représentent avec un long manteau, une figure maigre et dure, et des mains décharnées étendues vers un brasier. Les poëtes l'appellent le sombre, le rigoureux hiver; et s'ils veulent parler d'une âme en deuil, ils disent qu'elle est flétrie et triste comme l'hiver. Ah! oui, c'est une douloureuse et terrible saison pour les malheureux indigents des grandes villes qui n'ont ni feu, ni vêtements, qui tendent la main au coin des rues à l'indifférence des passants, pour les vieillards infirmes et les ouvriers sans travail, pour les pauvres familles des campagnes qui s'en vont chercher sur la neige les branches mortes des arbres. Mais n'oublions pas que plus cette saison de l'année enfante de nouvelles souffrances, plus elle éveille de généreuses sympathies et s'ennoblit par de touchants actes de charité. Elle commence à la fête de saint Martin, qui partageait son manteau avec l'indigent, et cette fête est comme une pieuse indication des devoirs de charité qu'impose cette douloureuse époque de l'année. Ces devoirs ne sont pas remplis dans toute leur étendue; hélas! non, il faut le dire, trop souvent on oublie la misère, trop souvent on passe à côté du malheureux sans prêter l'oreille à ses gémissements, et l'on détourne ses regards du spectacle de l'indigence allanguie pour ne pas se sentir troublé dans son égoïste bien-être par une image importune ou par un remords. Mais combien d'ingénieuses pensées donnent aussi à ces mois d'hiver un caractère moral; combien de réunions brillantes, où, sous une apparence de plaisir frivole, se cache un tendre espoir de bienfaisance! La charité est une vertu si douce pour ceux mêmes qui l'exercent qu'elle pénètre dans les cœurs les plus insensibles, et subjugue les esprits les plus légers. Dans les grandes villes, elle a recours, pour produire son œuvre, aux bals, aux loteries, aux concerts. On se réunit dans un salon splendide avec la pensée que l'offrande qu'on y dépose fera luire un éclair de joie dans la sombre atmosphère de la mansarde. Dans les campagnes, la charité agit plus simplement et plus intimement. On y est en contact immédiat avec le pauvre; on le connaît depuis longtemps; on sait par quelle catastrophe inévitable, par quelle longue suite de malheurs il est tombé sous le poids de la misère : c'est un enfant du village avec lequel les enfants riches ont grandi, qui a lutté avec eux de force et de souplesse dans les travaux des champs, dans les jeux des jours de fête, et dont ils ont aimé la figure riante. Dans les montagnes, le pauvre s'en va le dimanche après la grand' messe, sa besace sur l'épaule, de porte en porte à travers tout le village. La maîtresse de la maison lui apporte en souriant son humble tribut. S'il a froid, on l'invite à venir s'asseoir au foyer, on lui sert dans une large assiette la soupe chaude; et tout en allant et venant pour vaquer à ses devoirs, la bonne et charitable femme l'interroge, le console, l'encourage. Aux jours d'heureux événements, à un baptême, à un mariage, ou quand revient après ses années de service un des fils de la famille parti comme conscrit, le pauvre arrive comme un hôte qui y est naturellement convié; il s'associe à la joie de la maison, et ce jour-là on lui donne le verre de vin reconfortant, la tranche de jambon fumé, et le gâteau fraîchement pétri. Quand il a fait un splendide repas, il se lève avec une nouvelle vigueur, et s'empresse de rendre toute sorte de services. Il aide la servante à porter la chaudière sur le feu, et le garçon d'écurie à verser de l'eau dans l'abreuvoir. Le soir, il va se coucher sur un lit de foin dans la grange, et le lendemain, quand on lui a rempli sa besace, il s'éloigne en bénissant les braves gens qui, dans leur bonheur, ont si bien fait la part au pauvre, la part à Dieu.

Dans les régions du Nord, où les rigueurs de l'hiver sont plus longues et plus pénibles, on comprend plus vivement encore les droits sacrés de la misère. En Norvége, en Islande même, dans chaque habitation isolée, nous avons trouvé la *chambre du pauvre*. Le pauvre y entre quand il veut; il en fait sa demeure pour tout le temps qu'il lui convient, et il s'y rend agréable par des qualités particulières dont personne mieux que lui n'a le secret. Il connaît, comme les pauvres de Bretagne, les légendes féeriques, les traditions anciennes du pays, et les raconte ingénieusement au coin du feu; il est, comme le pauvre d'Écosse, doué d'une espèce de seconde vue; il dit à la jeune fille quel sera son fiancé; il enseigne au jeune homme la retraite de l'ours et le terrier du renard; il annonce au père de famille que l'été sera sec ou pluvieux, au pêcheur que les bancs de poisson se porteront vers telle côte, et à la prudente ménagère, qu'il y aura une bonne récolte d'orge ou de lin : c'est le prophète ambulant, c'est le Mathieu

Lænsberg de la contrée. Il lit dans les astres; il devine les tempêtes, et nul n'est en état comme lui de servir de guide au voyageur égaré, de l'aider à franchir un torrent et de lui frayer sa route sur une montagne de neige : c'est aussi le messager fidèle de toutes ces habitations champêtres, dispersées sur un immense espace, et séparées l'une de l'autre par une distance de plusieurs lieues. Partout où il s'arrête, il a quelque honnête commission à remplir. Ici, c'est un témoignage d'amitié dont il est le naïf organe; là, c'est un papier important à remettre, ou un livre à échanger pour les longues veillées d'hiver; car la poste ne passe point par ces demeures éloignées des grandes routes, et il fait lui-même l'office de la poste et des diligences.

En Suède, la pitié que la rude saison inspire s'étend jusqu'aux chétifs animaux privés d'asile et de nourriture. A certains jours d'hiver, le paysan suédois place ses gerbes d'orge sur le toit de sa maison, afin que les petits oiseaux qui ne trouvent plus à becqueter sur le sol couvert de neige viennent s'abattre et se reposer sur cette dîme de la moisson.



(D'après une ancienne estampe hollandaise.)

Un écrivain allemand, Krummacher, a fait, dans son recueil de paraboles, un doux et touchant tableau de cet accord des sympathies de l'homme avec les êtres souffreteux qui l'entourent.

« Pendant les rigueurs de l'hiver, dit-il, un rouge-gorge s'en vint frapper à la fenêtre d'un bon paysan, comme s'il eût été bien content de pouvoir entrer. Le paysan ouvrit la croisée et reçut avec amitié la confiante petite bête dans sa demeure. Alors le rouge-gorge se mit à becqueter les grains et les miettes qui tombaient de la table, et les enfants l'aimèrent beaucoup.

» Mais lorsque le printemps reparut dans la contrée, et que les arbrisseaux se couvrirent de feuilles, le paysan ouvrit sa fenêtre et son petit hôte s'envola dans la forêt voisine, et construisit son nid et chanta sa joyeuse chanson.

» Et voilà qu'au retour de l'hiver le rouge-gorge revint dans la maison du paysan, amenant avec lui sa petite compagne. Et le paysan et ses enfants se réjouirent de voir comme les deux oiseaux les regardaient avec confiance, et les enfants firent cette remarque : — Les oiseaux nous regardent comme s'ils voulaient nous dire quelque chose.

» — Oui, répondit le père; et s'ils pouvaient parler, ils vous diraient : La confiance éveille la confiance, et l'amour produit l'amour. »

Dans quelques contrées d'Europe, en Russie par exemple, l'hiver est l'époque de l'année où l'on entreprend les charriages les plus lourds et où l'on fait le plus de transactions commerciales. Les masses de neige aplanissent alors toutes les aspérités des chemins, et l'on transporte facilement d'une des extrémités de l'empire à l'autre les denrées

que, pendant l'été, on ne conduit qu'avec une peine extrême par des sentiers rocailleux, ou par des routes marécageuses. En Suède, en Danemark, en Norvége, un froid hiver rend également toutes les communications plus



(Un jour de carnaval dans une ville du Nord. — D'après une estampe du dix-septième siècle.)

promptes et plus faciles. Au lieu d'attendre un vent favorable, ou de prendre les rames pour traverser un lac, on attelle son cheval à un léger traîneau, et l'on arrive en quelques instants d'une rive à l'autre. Les conducteurs de la poste, qui font le trajet d'Abo à Grisselhamn, et ceux qui doivent franchir les Belt, se réjouissent de voir s'amasser

sur les eaux une épaisse couche de glace; car alors ils accomplissent rapidement une tâche qui, par un temps de dégel, est très longue et souvent très périlleuse. A défaut de traîneau, le Norvégien prend ses patins et s'en va avec la rapidité de l'éclair rendre visite à un ami; les paysannes de Hollande portent ainsi leur lait et leurs volailles au marché de la ville, et le Lapon, plaçant ses pieds sous la courroie des longues planchettes effilées qui le soutiennent sur la neige, court plus vite que ses rennes à travers ravins et vallées.

En Islande, à la lueur d'un pâle feu de tourbe, le pêcheur redit à ses enfants attentifs la chronique des vieux rois de Norvége, et les fables mythologiques de l'ancienne Scandinavie; en Allemagne, il n'est si pauvre bourgeois qui n'ait pour s'égayer dans les heures nocturnes de l'aride saison ses contes populaires, sa chanson de Strauss, voire même son piano.

En Hollande, l'hiver est la saison des fêtes populaires, des vives et bruyantes kermesses, si souvent décrites, si vivement représentées par les écrivains et les peintres de ce pays. Alors, rivières et canaux, tout est gelé, comme au temps où Pichegru prenait les navires néerlandais avec des escadrons de cavalerie. Sur chaque canal glissent des cohortes de patineurs avec ce joyeux entraînement auquel Klopstock a consacré une de ses odes. Sur chaque rive, on voit une foule de spectateurs, femmes, enfants, vieillards; les uns qui ne peuvent pas encore s'essayer à ces jeux si vifs, mais dangereux; les autres qui s'y sont longtemps livrés avec ardeur, et qui regrettent vainement, hélas! de ne pouvoir plus s'y hasarder avec leurs jambes débiles. Des échoppes élevées en plein air exhalent un odorant parfum gastronomique et appellent tous les agiles joûteurs au retour de leurs courses. Le poisson de Schevening se dore sur le brasier; la gaufre parfumée pétille dans l'huile bouillante; la flamme de genièvre étincelle fièrement à côté de l'humble cruche de bière, et les pipes des fumeurs entourent tout ce magique tableau d'un nuage flottant qui échauffe l'atmosphère de l'échoppe mobile, et forme autour de ses lambris disjoints un rideau protecteur.

Dans le Nord, l'hiver a fait, il y a quelques années, ce qu'une armée d'ingénieurs n'aurait point tenté. Il a fait du détroit maritime qui sépare le Danemark de la Suède, un pont de glace ferme et solide, qui rallie les deux peuples. On a établi là des cabarets nomades, des boutiques, et les habitants des deux rives du Sund, les étudiants de Lund et de Copenhague, sont venus là célébrer ensemble l'union scandinave, et chanter leurs chants populaires le long de ce parquet de cristal étendu sur la tête du vieux Neptune.

Triste pourtant, oh! bien triste et terrible est l'hiver quand, à travers les noirs nuages qui resserrent l'horizon et enveloppent le ciel, on n'entrevoit pas un rayon du soleil et pas une étoile; quand le vent de la tempête se lève et balaie le sol de ses ailes sinistres en poussant de tous côtés ses lugubres hurlements. Sur les rivages de la mer les vagues résonnent bondissantes et furieuses, comme si elles allaient abolir la loi de Dieu qui les arrête sur un banc de roc ou sur un banc de sâble. Dans les montagnes, les fiers et superbes sapins secouent leur lourd manteau de neige et se heurtent et se brisent l'un contre l'autre avec un horrible fracas; dans les longues plaines de Russie, d'Allemagne, les rafales emportent des masses de neige qui flottent dans l'espace comme une trombe écrasante, et retombent comme un nuage. Les chalets retentissent jusqu'au milieu de leur paisible enceinte des coups impétueux de l'orage; les fortes poutres du toit craquent sous l'effort du vent impétueux, et la maison semble ébranlée jusque dans ses fondements. Pitié alors, pitié pour le pauvre pêcheur qui, sur sa frêle embarcation, se trouve surpris par un ouragan, et pour le voyageur isolé qui, sur sa route déserte, est enlacé de ces tourbillons ténébreux qui le fatiguent, qui l'épuisent et lui dérobent tout moyen de salut. Les cloches sonnent alors dans les églises de villages pour lui indiquer le chemin qu'il doit suivre. Les honnêtes familles, abritées autour de l'âtre solitaire, prient pour lui. Oh! puisse le son de ces cloches lui donner une heureuse direction, et puissent ces naïves prières appeler sur lui le prompt secours de Dieu.

Mais au milieu des nuits les plus ténébreuses, les habitants du Nord voient scintiller tout-à-coup, comme un signe céleste d'espoir et de joie, les lueurs argentées, empourprées de l'auréole boréale, qui tantôt se développe comme un réseau à mailles d'or, tantôt s'allonge comme une comète, ou s'épanouit dans l'air comme une fusée. Les paysans norvégiens disent que c'est le reflet des glaces polaires éclairées par le soleil qui les a fuis; et les Groenlandais, avec cette sublime poésie des peuples primitifs, disent que ces lueurs si vives, si mobiles, si brillantes, sont les âmes des morts qui dansent à la surface du ciel.

Dans les régions plus tempérées, les jours purs et paisibles qui succèdent à ces heures d'orage réveillent dans tous les cœurs de douces impressions. Quel imposant aspect présente alors la nature sous son vêtement d'hiver, soit qu'aux clartés du soleil matinal on contemple les pics des glaciers étincelants comme des chaînes de diamants, et les montagnes avec leurs épaules blanches, et les sapins gigantesques avec leur verte cime, soit qu'on observe un site solitaire par une de ces nuits solennelles où le disque de la lune erre sur un ciel sans tache; où nul oiseau ne gazouille, où nul vent ne soupire; où la terre couve en silence sous l'épais manteau qui la revêt les germes de la récolte, l'espoir du laboureur. Alors on éprouve dans ce calme des champs et des forêts je ne sais quelle impression triste et charmante qui saisit le cœur jusque dans ses derniers replis, et le porte avec une pensée d'humilité et de reconnaissance vers le Dieu tout-puissant dont la grandeur éclate dans la nuit des orages comme dans la magnificence des jours d'été.

L'hiver est le temps où le maître d'école du village qui tout l'été voit sa salle déserte rassemble autour de lui ses petits élèves en blouse et en sabots, d'où il sortira peut-être, qui sait! un Descarte ou un Corneille. C'est le temps où le professeur d'université allemande, penché sur ses livres, recueille des textes anciens, amasse des notes, et construit l'échafaudage de son érudition. C'est le temps où le père de famille aime à s'asseoir près du feu pétillant, entre les souvenirs du passé et les songes de l'avenir, avec un livre sérieux qui occupe son esprit, ou un groupe d'enfants qui charme son cœur. Quiconque a su goûter sagement et dignement ces vrais bienfaits de l'hiver, s'écriera avec le tendre poëte Cowper: « Je te salue, ô hiver! roi des plaisirs intimes, des joies du foyer, du bonheur domestique, de tous les agréments d'une solitude sans bruit, et d'une soirée sans trouble. »

LE VIN DE TOKAI.

Tokai est une petite ville de la haute Hongrie, située au confluent de la Theisse et du Bodrog, dans le comté de Zemplin, à 144 kilomètres nord-est de Bude, et à 60 kilomètres sud de Cracovie. Le principal commerce de ses habitants, Juifs, Arméniens et Grecs, autant que Hongrois, est le commerce de l'excellent vin de liqueur, qui est son seul titre à la renommée. Les vignes d'où l'on tire ce vin croissent sur les coteaux d'une chaîne de montagnes basaltiques appelée *Hegyalla*, qui s'étend depuis Tokai, pendant un espace de plus de vingt milles, le long du Bodrog.

Ce fut, dit-on, l'empereur Probus qui fit planter les premiers ceps de ces vignes en l'an 280 : on ajoute qu'il les avait fait venir de Grèce. Quoi qu'il en soit, le vin de Tokai

ne paraît avoir été recherché que depuis le commencement du dix-septième siècle.

Le meilleur vin de Tokai est celui que produit le mont *Mezes-Malé* (rayon de miel), près du village de Tarzal. Cette côte a environ neuf mille pas de longueur; mais la partie exposée au midi, et d'où l'on tire la meilleure qualité, n'a guère qu'une étendue de six cents pas. Ce vin, qui, suivant les gourmets (et peu ont été admis à le juger), n'a point de rival, est exclusivement destiné aux caves de l'empereur d'Autriche, et à celles de quelques magnats.

On distingue trois espèces du vin de Tokai qui entre dans le commerce : l'essence, l'ausbruch et le masklass. Ces trois qualités résultent, non de la différence des vignobles, mais de celle de la fabrication.

Il ne se fabrique qu'une très petite quantité d'essence; on ne fait entrer dans sa composition qu'un choix très scrupuleux des graines du meilleur raisin séché à demi; on ne les foule ni ne les pressure; on les entasse seulement dans des barils dont le fond est percé de trous, et on recueille le jus qu'elles produisent par leur seule pression. Ce jus, ou *trocken beeren* (raisins secs), est d'une douceur exquise et a l'apparence et la consistance du miel. Il y a des années où l'on ne fabrique point d'essence : ce n'est guère qu'un vin de curiosité, et il est hors de prix.

L'ausbruch, excellent, quoique inférieur à l'essence, est un mélange de jus de choix avec le vin ordinaire. On foule doucement le raisin avec les mains ou les pieds nus, et on verse sur la liqueur que l'on obtient ainsi une certaine quantité de vin ordinaire; on laisse ensuite fermenter le tout pendant deux ou trois jours. L'ausbruch a la couleur légère et brillante de la topaze; on le vend ordinairement dans le pays un ducat (11 fr. 50) la bouteille.

Le mérite du tokai est, dit M. Julien, d'être à la fois doux et généreux, délicat et parfumé, de rafraîchir la bouche, d'enlever le goût de tous les mets qui l'ont précédé, et de ne laisser que sa saveur délectable.

Les vins de France qui ressemblent le plus au tokai et qui en usurpent très souvent le nom, sont les vins cuits de Provence et les vins de Château-Châlons en Franche-Comté, après vingt ou trente ans de garde.

La Hongrie a beaucoup d'autres vins estimés que l'on vend surtout à Gyœngyœsch, à Elau, à OEdenbourg, à Presbourg, à Bude et à Epenès. On évalue l'exportation qui s'en fait chaque année à un million de francs.

La véritable modestie n'est pas tant celle que l'on conserve au milieu des éloges que celle qui demeure impassible devant les attaques de la malveillance.

JEAN-PAUL RICHTER.

CAMÉLÉONS DU JARDIN DES PLANTES.

Plusieurs caméléons réunis dans une cage de verre attirent et retiennent la foule devant les fenêtres d'un petit bâtiment, à l'ouest de la ménagerie des animaux féroces. Ancienne habitation des singes, ce petit corps de logis est devenu l'asile de la députation que la classe des reptiles envoie maintenant, bien malgré elle, au Jardin des Plantes. Autrefois ce n'était que dans les planches des ouvrages des voyageurs et des savants, ou bien sur les tablettes des galeries où l'on conserve des animaux desséchés, empaillés ou plongés dans l'esprit de vin, que l'on pouvait espérer rencontrer quelques échantillons des nombreuses espèces de cette tribu, aux formes bizarres et douteuses, aux couleurs dissemblables et variées. Aujourd'hui ces êtres, dont la structure et les dimensions diverses, dont les fonctions, dont les organes, rappellent tour à tour les quadrupèdes, les oiseaux, les poissons, les insectes mêmes et les annélides, ont leurs représentants réguliers dans notre muséum vivant d'histoire naturelle. Je ne sais auquel des professeurs, auquel des employés du jardin, la science et la population parisienne doivent leurs remerciements pour avoir rassemblé, dans cette étroite enceinte, avec un discernement si rare, et classé avec tant de méthode et de bon sens, un si grand nombre d'exemplaires vivants des quatre ordres de reptiles : chéloniens ou tortues, sauriens ou lézards, ophidiens ou serpents, batraciens ou grenouilles.

Cependant, au milieu de ces étranges et bizarres créatures dont l'histoire présente tant de singularités, ce ne sont pas les *protées* et les *syrènes*, malgré leurs noms mythologiques, qui attirent le plus les regards; ce ne sont pas les tortues, grandes ou petites, aquatiques ou terrestres; ni les gigantesques boas, ni les serpents à crecelles, redoutables crotales dont le plus léger coup de dent serait mortel; ce n'est pas non plus ce puissant crocodile qui agite ses pieds en nageoires, bat le plancher de son énorme queue aplatie, et, faisant bruire ses écailles et ses effroyables nageoires, semble prêt à s'élancer en sifflant sur les spectateurs, assez mal rassurés par la barrière qui les sépare du redoutable alligator. Aucun de ces animaux singuliers, nouveaux, effrayants, n'est entouré d'un aussi grand nombre d'admirateurs que le caméléon. C'est ce lézard manqué, ce faible, ce lent, ce maladroit, cet innocent reptile, aux mouvements tardifs et gauches, disgracieux, circonspects, qui est en possession d'exciter la curiosité publique. Qu'attendent donc les regardants, le visage collé aux vitres? Espèrent-ils que le caméléon, après avoir si lentement retiré en arrière une de ses longues pattes avec l'air de méditer où et s'il la posera, va se décider enfin à accrocher sa main fourchue à la place sur laquelle, depuis si longtemps, il braque, à tour de rôle, un des télescopes à cylindres roulants, qui protègent et dirigent ses yeux? Les regardants se flatteraient-ils de voir changer subitement les taches brunes et jaunâtres, qui font de la peau chagrinée d'un de ces reptiles une sorte d'indienne de mauvais goût, à dessins jaunes et verts, chinés, marbrés, ou bien semés de pois? Peut-être encore les spectateurs se demandent-ils pourquoi, des cinq à six caméléons offerts à leurs observations, la plupart, maigres et d'un gris métallique, ont tout le corps comprimé, déjeté de droite à gauche, et le dos et le ventre à arêtes vives et dentelées, tandis que le plus gros tout bariolé de jaune, leur paraît bouffi et sans forme comme une vessie soufflée?

Une bonne paysanne normande, que son bonnet cauchois faisait distinguer au milieu de la foule, décrivait à merveille, en sa simplicité, ces étranges variations dans la forme d'un même animal.

— « *Qu'est que c'est* donc que ceux-là? s'écriait-elle. Ça fait tout de même de drôles de crapauds, ou *ben* de fameux *lizards!* Vous ont-ils une queue de *sarpajou* et des mains de perroquet! »

En effet, les cinq doigts des caméléons sont divisés en deux faisceaux comme ceux des oiseaux grimpeurs; c'est pourquoi ils ont été nommés *sauriens chélopodes*, lézards à pieds en forme de pinces. Leurs pattes de derrière ont trois doigts en dehors, deux en dedans, réunis par une membrane jusqu'aux ongles, qui sont courts, crochus et recourbés. Cette disposition se retrouve, mais inverse, dans les pattes de devant, dont trois doigts sont placés en dedans et deux en dehors. La queue du caméléon, à nombreuses articulations, longue et prenante comme celle du sapajou, se meut, et se tourne, s'enroulant toujours de dessus en dessous. Entortillée aux branches d'arbres, elle sert de cinquième membre à l'animal, et le préserve des chutes qui lui deviendraient fatales; car, inhabile à marcher, à courir, à ramper sur un terrain uni, le caméléon ne peut que grimper, avec une extrême lenteur, sur des surfaces

arrondies, plus ou moins verticales. Il s'y accroche, et y reste des heures entières, fatiguant par son immobilité l'attention de l'observateur, tandis que ses couleurs varient plus ou moins lentement, et que son corps se gonfle ou se déprime.

La propriété de s'enfler et de se ballonner que le caméléon possède en commun avec les batraciens, auxquels la Cauchoise le comparait, tient à ce que sa peau chagrinée et coriace est très extensible et peu adhérente aux muscles; elle forme, à la volonté du reptile, une sorte de sac, dans lequel ses vastes poumons envoient l'air. Sa tête, large et anguleuse (qui semble posée sur les épaules, tant le cou est court), favorise cette ressemblance avec les crapauds, dont il a les mouvements lents, disgracieux et stupides. Mais lorsqu'il ne se gonfle point, son corps, anguleux, comprimé, surmonté d'une épine dorsale accentuée, rappellerait plutôt diverses espèces de lézards, dont il a la queue développée, les côtes saillantes, la langue agile et protractile. Sa tête, comme celle du basilic, est enveloppée d'une sorte de casque (à crêtes au-dessus des sourcils et au sommet du crâne), casque qui cache le tympan. Mais, ce qui n'appartient qu'au seul caméléon, c'est la singulière structure de ses yeux, l'inexplicable variation de ses couleurs, l'étrange organisation de sa langue, qu'il lance sur les insectes dont il se nourrit, comme une flèche toujours sûre d'atteindre au but, comme un filet qui ramène toujours la proie.

L'unique paupière, qui recouvre les yeux gros et proéminents du reptile, semble repliée en une quantité d'anneaux concentriques, rentrants les uns dans les autres, à la façon des lunettes d'opéra, mais à mouvements courbes, bien autrement souples, bien autrement variés. Cette enveloppe mobile est percée au centre d'un trou que l'animal dilate ou resserre à volonté. Ces espèces de binocles sont indépendants l'un de l'autre; l'immobile caméléon braque une de ses lunettes en haut, l'autre en bas, puis celle-ci va à droite, tandis que l'autre, télescope tournant, allonge à gauche son foyer, dirigé de manière que l'animal puisse voir derrière lui. Aucun insecte à portée de la vue ne peut échapper à ses regards divergents; et tout aussitôt sa langue visqueuse, dont Bellini, dans son admiration, compare la vitesse à celle du *fulminant éclair*, est dardée à une distance qui dépasse la longueur du reptile, et, chargée de la proie, rentre non moins rapidement dans son étui.



(Caméléon.)

Le mécanisme par lequel cette langue, resserrée à l'état de repos dans l'étroite cavité des mâchoires, peut acquérir soudain une si prodigieuse longueur, et rentrer instantanément en place, a été l'objet de nombreuses conjectures. On va jusqu'à présumer que l'air n'est pas étranger à l'effort fait par les caméléons pour expectorer en quelque sorte cette langue singulière. Elle est composée, au bout, d'un tubercule visqueux, légèrement replié en lèvres qui saisissent l'insecte à l'instant où il est englué; au milieu, d'un tube charnu, plissé d'une innombrable quantité de petits plis horizontaux, à l'aide desquels le tuyau s'allonge ou se retire; enfin, à sa racine, une des extrémités de l'os hyoïde, faite en forme de stylet pointu, s'enfonce, et joue dans l'ouverture du tube, tandis que la partie antérieure de l'organe communique avec une vessie à air, espèce de goître, placée dans la gorge du reptile.

Quant aux changements de couleurs, on n'en connaît pas mieux les causes que les motifs. On a prétendu que le caméléon reflétait les nuances des objets qui l'environnent: cette hypothèse donnait, d'une part, quelque chance de salut à la pauvre créature sans défense, exposée à de tels dangers, qu'ainsi que le dit le proverbe: « Un caméléon vu, est un caméléon perdu. » D'autre part, la conjecture arrangeait à merveille les poëtes et les moralistes qui y trouvaient un excellent objet de comparaison avec les flatteurs, les sycophantes, les courtisans, enfin toute la tribu des *versatiles*, plus nombreuse assurément que celle des *versicolores*. Mais la plus simple expérience contredit cette opinion:

Aristote qui, le premier, a décrit le caméléon avec autant de concision que de justesse, prétend que ce n'est que lorsque le reptile se gonfle que les changements de couleurs ont lieu.

Descartes croit que la diversité des teintes du reptile tient à la disposition chagrinée de sa peau, dont les aspérités reflètent les rayons lumineux et les décomposent. D'autres savants, partageant cette idée, comparent les changements de teintes du caméléon à ceux de la nacre de perle, recouverte d'imperceptibles sillons réguliers, qui reflètent la lumière en la décomposant. Mais les couleurs de la nacre varient à chaque changement de position de celui qui l'examine, et à mesure que les rayons lumineux la frappent sur un angle différent. Il n'en est pas de même de la peau du reptile, qui conserve les mêmes nuances vu de dessus, de côté ou de dessous, soit que vous le considériez en penchant la tête à droite ou à gauche, en la levant ou en la baissant, et qui ensuite prendra peu à peu à vos yeux une teinte différente, sans que ni vous ni le reptile ayez changé de position.

Quelques personnes enfin donnent pour motif aux variations des couleurs du caméléon, ses impressions intérieures, ses sensations, ses besoins, ses passions, et elles en trouvent la cause dans les combinaisons de teintes produites par un sang d'un bleu violet qui coule à travers des vaisseaux dont les membranes transparentes sont jaunes.

Il n'y a qu'un seul genre dans la famille des caméléons qui contient douze à quatorze espèces, entre lesquelles, la plus singulière, à mon gré, est celle du caméléon à trois cornes. Tous les caméléons viennent des climats chauds, et appartiennent à l'ancien monde, surtout à l'Afrique.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,

rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA CHASSE AU CHAMOIS.



(Chasseurs tyroliens.—Dessin de Freemann.)

La France ne possède qu'une espèce du genre Antilope; c'est le chamois (*Antilope rupicapra*) qui, dans les Pyrénées, a reçu le nom d'isard. Cet animal est dans nos climats le seul représentant de ce type poétique des gazelles de l'Orient, dont les nombreux troupeaux animent les déserts de l'Afrique et de l'Asie. Le chamois n'a pas toujours hanté les sommets inaccessibles où nous le voyons actuellement exilé. Les prairies subalpines qui, dans les Alpes, règnent au-dessus de la zone des forêts, sont sa véritable patrie. Mais l'industrieux habitant des montagnes, à l'étroit dans les vallées, n'a pas tardé à s'emparer de ces gras pâturages pour y mener ses troupeaux pendant la belle saison. A mesure que le nombre des bergers augmentait, ils se sont élevés davantage dans les Alpes, et maintenant on trouve des cabanes construites en pierres sèches jusqu'à la limite des neiges éternelles. Des pâtres y demeurent pendant quelques semaines, au cœur de l'été, avec leurs moutons et leurs chèvres, et redescendent aux premières neiges vers les chalets subalpins. D'autres ne montent pas si haut, mais ils traversent de larges glaciers pour conduire leurs mou-

tons dans de petites oasis où les plantes alpines, arrosées par les neiges fondantes, végètent vigoureusement. A l'aspect de la première crevasse qui traverse ce glacier, le troupeau s'arrête en hésitant; le berger encourage les béliers, chefs du troupeau : l'un d'eux, plus hardi que les autres, franchit l'abîme, et aussitôt tous les moutons, fidèles au vieux proverbe, s'élancent après lui. Souvent le berger reste seul avec son troupeau, séparé du monde entier pendant plusieurs mois. Plus souvent encore, il ne demeure pas avec ses moutons, mais vient seulement les visiter de temps à autre pour leur porter le sel dont ils sont extrêmement avides. Abandonné ainsi à lui-même, le mouton n'est plus cet animal stupide et sans volonté, que nous voyons dans nos plaines. Il redevient agile, vigoureux et hardi; il franchit les précipices et s'élance de roc en roc comme une chèvre. Abatardi par l'homme qui ne s'attache à développer que sa graisse et sa laine, le mouton se rapproche ainsi de son type primitif, le mouflon des montagnes de la Corse. Souvent il traverse seul le glacier et retourne à la vie sauvage. Sans les visites du berger et le sel qu'il a soin de distribuer chaque fois, le troupeau ne tarderait pas à se disperser.

L'homme, comme on le voit, a enlevé au chamois jusqu'aux parties les plus élevées de son domaine pour les donner aux animaux qu'il a réduits en esclavage. Forcés de vivre au milieu des rochers inaccessibles où croissent avec peine quelques plantes alpines, les chamois vivent isolés ou réunis en petits troupeaux de cinq ou six. La nuit, ils descendent en tremblant pour brouter l'herbe plus tendre des prairies alpines et boire dans les lacs une eau moins glacée que celle qui découle des neiges éternelles. L'œil et l'oreille au guet, ils posent des sentinelles qui, perchées sur un point culminant, interrogent sans cesse l'espace et aspirent l'air avec leurs naseaux ouverts pour découvrir la moindre odeur suspecte. A la plus légère appréhension, ils poussent un cri aigu et disparaissent avec tout le troupeau en faisant des bonds de cinq à six mètres de longueur.

Pour atteindre un gibier aussi soupçonneux et aussi agile, le chasseur lutte avec lui d'adresse et de persévérance. Dans les Alpes de la Suisse, dans celles du Tyrol et dans les Pyrénées, le montagnard se livre avec une égale ardeur à la chasse du chamois. Le soir, il part de sa cabane portant une lourde carabine à très longue portée, une lunette d'approche et quelques provisions. Il va coucher dans les derniers chalets, souvent même dans une caverne ou sous une pierre. Avant l'aube du jour, il est à l'affût sur un point qui domine le pâturage écarté où les chamois descendent pendant la nuit. Il étudie d'abord avec soin la direction de la brise matinale pour se placer sous le vent du petit troupeau; puis il se poste à une embrasure de rocher où il puisse voir sans être vu. Quand l'aube blanchit, il choisit sa proie et la juge à portée dès qu'il peut distinguer les deux cornes qui ornent son front. C'est là qu'il vise. Le coup part; souvent l'animal n'est point atteint. Le troupeau effrayé bondit, jette de tous côtés un regard effrayé, mais ne fuit pas toujours. Accoutumé au tonnerre des glaciers, au fracas des avalanches, l'explosion d'une arme à feu l'effraye moins que la vue du chasseur, et revenus de leur alerte, les chamois recommencent à brouter. Mais si l'animal est frappé, alors le troupeau détale et disparaît à l'instant en faisant des bonds prodigieux. Le chasseur triomphant s'élance, descend pour chercher sa proie, l'achève, lui ouvre le ventre, retire les viscères et rapporte l'animal dans sa demeure. Si une mère est tuée, ses petits restent auprès d'elle et se laissent prendre plutôt que de se séparer de son cadavre qui, pour eux, est toujours leur mère vivante. On a vu de ces orphelins suivre un troupeau de chèvres dans lequel ils croyaient reconnaître le troupeau maternel, et rentrer avec lui dans l'étable. Le berger étonné adopte cet hôte nouveau, mais ne tarde pas à le condamner à la captivité ou à la mort; car il sait que l'instinct de la liberté l'emportera bientôt sur l'instinct social, et que le chamois adulte fuira vers ses montagnes. Si le chamois n'est que blessé, c'est un gibier perdu; le chasseur peut rarement l'atteindre dans sa fuite, et il va mourir au fond d'un précipice ou d'une crevasse de glacier.

La chasse du chamois passionne ceux qui s'y livrent à un point extraordinaire. Le froid, la faim, la privation de sommeil, des affûts de plusieurs heures, les rochers les plus escarpés, les précipices les plus profonds, les arètes les plus effrayantes, rien ne saurait les arrêter. Plusieurs, après s'être cassé la jambe dans leurs courses aventureuses, retournent en boîtant à la chasse du chamois, prophétisant eux-mêmes qu'ils y trouveront la mort comme leurs pères et comme leurs aïeux. Un bon nombre y ont péri. Qu'on se figure un malheureux chasseur blessé dans une chute, incapable de se mouvoir, couché sur la neige ou au fond d'un précipice, dans ces solitudes élevées où la vie a disparu, où ses amis ne sauraient le retrouver malgré les recherches les plus actives. Pendant le jour, il conserve encore quelques lueurs d'espoir; le soleil luit et le réchauffe un peu; mais bientôt la nuit arrive glaciale et humide, le vent s'élève, la neige tombe; alors le froid le saisit, le sommeil le gagne, heureux si ce sommeil est l'avant-coureur de la mort. S'il survit, quel réveil! ses provisions sont épuisées, la faim et la soif commencent à le torturer : alors il invoque la mort comme une délivrance, et celle-ci n'exauce ses vœux qu'après plusieurs jours de souffrances. Les premières neiges qui blanchissent les montagnes couvrent son cadavre d'un froid linceul, sous lequel il se conserve sans altération; chaque printemps, quand les neiges disparaissent, le corps reste à découvert pendant quelques mois; et longtemps après, un chasseur égaré le découvre gisant avec son fusil près de lui, et on apprend enfin comment a péri le chasseur qui, bien des années auparavant, a quitté sa cabane et n'y est point revenu.

Un autre danger menace la vie du chasseur de chamois; c'est la tempête dans les hautes Alpes. Souvent il est parti avec toutes les apparences du beau temps : entraîné par son ardeur à la poursuite d'un chamois, il le suit de rocher en rocher et de cime en cime. Cependant le ciel s'obscurcit peu à peu : le vent fraîchit et souffle par rafales qu'interrompent des intervalles de calme profond; quelques flocons de neige passent devant ses yeux, d'abord rares et menus comme du grésil; les nuages s'abaissent rapidement et l'enveloppent bientôt d'une nuit profonde; la plaine, le ciel, les sommets connus qui lui servent de boussole disparaissent; c'est à peine s'il reconnaît les rochers les plus voisins que la brume déforme et grandit. La violence du vent augmente à chaque instant; alors le malheureux se cramponne au rocher de peur d'être emporté comme une feuille légère; mais le bruit de la tempête, la neige qui tourbillonne autour de lui et pénètre à travers ses vêtements, la foudre qui gronde, l'éclair qui luit à ses côtés, le froid qui le gagne, le sentiment de son isolement et de sa faiblesse troublent ses sens, ébranlent sa raison et énervent ses facultés morales. Peu à peu il faiblit dans sa lutte contre les éléments conjurés : renonçant à un combat inutile, il leur livre sa vie et se couche sans mouvement au pied d'un rocher; aussitôt un sommeil invincible s'empare de lui, et ce sommeil est celui de la mort. Mais s'il ne désespère jamais de son salut, si son énergie morale grandit avec le danger, s'il reste debout et cherche à retrouver sa route au milieu de la brume et de la neige, ou s'il piétine et s'agite en place pour ne pas céder au sommeil, il peut encore espérer de revoir ceux qui l'attendent; car le danger est rarement plus fort que l'homme calme et résolu qui lui oppose toutes les ressources d'une intelligence que l'image de la mort n'a point obscurcie.

LETTRES D'ARTISTES.

(Voy. p. 9.)

II.

DEUX LETTRES DE MICHEL-ANGE.

Lorsque l'Arétin eut appris que Michel-Ange avait enfin commencé de peindre le Jugement dernier sur les murs de la chapelle Sixtine, il lui écrivit une lettre où, après l'avoir félicité, il lui communiquait ses propres idées sur la composition de cette grande page :

« Je vois, dit-il, au milieu des êtres innombrables, l'antéchrist avec des traits que vous seul pouviez imaginer: » je vois la terreur imprimée sur le front des vivants; j'aperçois encore les traces du soleil, de la lune et des » étoiles dont les feux vont s'éteindre... Les éléments paraissent se dissoudre... Je vois la nature épouvantée, stérile, et recueillie dans sa décrépitude. Je vois le temps » décharné et tremblant, lequel arrivé à son dernier terme, » se repose sur un tronc desséché; et tandis que les trompettes des anges retentissent dans tous les cœurs, je vois » la vie et la mort accablées d'une confusion extraordinaire : » l'une se lasse de relever les morts, tandis que l'autre » abat les vivants. Enfin j'aperçois l'espérance et le désespoir qui conduisent les troupes des bons et des méchants. » Le ciel se colore des rayons les plus purs; le Christ, assis » sur des nuages, est environné de splendeurs et des terreurs qu'inspirent les milices célestes; son visage est resplendissant de lumière, et ses yeux, brillant d'une flamme » douce et terrible, remplissent les bienheureux d'allégresse et les pervers d'une crainte mortelle. Enfin je vois » les ministres de l'abîme, lesquels, avec un aspect terrible, environnés de la gloire des saints et des martyrs, » se moquent des César et des Alexandre pour avoir vaincu » le monde et n'avoir pas su se vaincre eux-mêmes. Je vois » la renommée, avec ses couronnes et ses palmes foulées » aux pieds, renversée parmi les roues de ses chars de » triomphe. J'entends sortir de la bouche du fils de Dieu la » dernière sentence; à sa voix, les bons et les méchants » sont séparés; le monde s'écroule au bruit des tonnerres; » les ténèbres séparent le paradis des fournaises de l'enfer. En retraçant ces terribles images, je me dis que l'on » doit trembler en voyant l'ouvrage de Buonarotti, comme » l'on tremblera le jour du jugement dernier. »

Voilà de belles phrases! Si Michel-Ange s'était laissé persuader par elles, imaginez quelle peinture il aurait faite! La Nature, le Temps, la Vie, la Mort, l'Espérance, le Désespoir, la Renommée, et une foule de divinités allégoriques de cette espèce, auraient figuré à côté du Christ, le dieu de la vérité! Le jugement dernier aurait ressemblé à une de ces pages pompeuses et mensongères où Rubens a peint, sous des fictions, l'histoire de Marie de Médicis.

Lorsque les hommes de lettres dont le propre est de rendre sensibles, par la parole, des idées et des sentiments, songent à les représenter extérieurement, ils ne voient rien de plus naturel que de les personnifier par des figures allégoriques. Mais les artistes, dont la mission est, au contraire, de représenter des formes, ne sauraient, sans s'exposer à demeurer froids pour le regard, peindre des personnages symboliques dont la force est dans l'idée qu'ils expriment, et non pas dans les parties dont ils sont composés. Aussi faudrait-il avoir des artistes lettrés eux-mêmes, de manière à concevoir aisément des pensées qu'ils pussent rendre avec la langue naturelle de l'art, et cependant préservés de l'influence des hommes de lettres, de manière à ne pas tomber dans ces fausses conceptions dont l'artifice ne saurait intéresser que l'esprit.

Michel-Ange répondit à l'Arétin par de grands compliments, et s'excusa de ne pouvoir suivre ses idées, sur ce qu'il avait déjà achevé une partie de son sujet. Il fit sagement de mettre à la place des fictions de l'homme de lettres les grandes et terribles réalités du christianisme, et, au lieu de cette fantasmagorie des éléments qui se dissolvent, de la lune et du soleil qui s'éteignent, des coups de tonnerre dont le monde est partagé, le seul mouvement des corps s'agitant dans l'immensité, et exprimant par leurs attitudes la diversité de leurs sentiments. C'est là ce que Vasari appelle avec juste raison la *plus grande difficulté de l'art et la perfection.* Cependant Michel-Ange qui savait si bien se résoudre, en peignant, à ne parler que la langue de la peinture, et qui la séparait si bien de tout alliage étranger, parlait aussi admirablement, quand il écrivait, la langue de la littérature et des idées. On connaît la force et la beauté de ses sonnets, dont nous avons donné déjà des traductions. Nous nous bornerons aujourd'hui à citer deux lettres de Michel-Ange pour faire comprendre quelle simplicité cette âme sublime savait joindre à la grandeur et à l'élévation de ses idées.

A George Vasari.

Rome.

« Mon cher George, j'ai pris un très grand plaisir à lire » votre lettre, ayant vu que vous n'oubliez pas le pauvre » vieillard, et que vous aviez assisté à la fête que vous m'écrivez avoir été faite pour la naissance d'un autre *Buonarotti.* Je vous rends grâces de ces détails autant que je » le sais et que je le puis; mais une telle pompe me déplaît, parce que l'homme ne doit pas rire lorsque tout le » monde pleure : c'est pour cela qu'il me semble que mon » neveu ne devrait pas faire tant de réjouissances pour un enfant qui vient de naître, parce qu'on doit conserver cette » allégresse pour la mort de celui qui a bien vécu. Ne soyez » point étonné si je ne vous réponds pas très promptement; » je fais ainsi pour n'avoir pas l'air de faire un commerce. » Maintenant je vous dis et vous répète que, si je méritais » une seule de toutes les louanges que vous me prodiguez » dans votre dernière lettre, il me paraîtrait qu'en m'étant » donné à vous de corps et d'âme, je vous aurais fait présent de quelque chose, et que j'aurais satisfait en ce peu » à ce que je vous dois. Je reconnais le contraire à tout instant, puisque je vous dois plus que je ne puis payer; je » suis trop vieux pour espérer jamais de pouvoir égaliser » ce compte; ayez donc un peu de patience; je suis tout à » vous; les choses vont ici cahin-caha.

» Michel-Ange Buonarotti. »

Après avoir montré comment le grand artiste entendait les mystères de la vie humaine, il faut faire voir comment il sentait ceux de la nature.

A George Vasari.

18 septembre 1556.

« Mon cher George, j'ai eu ces jours derniers de grandes » incommodités et de la dépense à faire; mais j'ai eu aussi » un grand plaisir à visiter, dans la montagne qui est au-dessus de Spolète, tous les ermitages : de sorte que je n'ai » pas rapporté à Rome la moitié de moi-même, puisqu'on » ne trouve véritablement la paix que dans les bois. Je n'ai » rien autre à vous dire. Je suis satisfait de savoir que » vous êtes en bonne santé et content. Je me recommande » à vous.

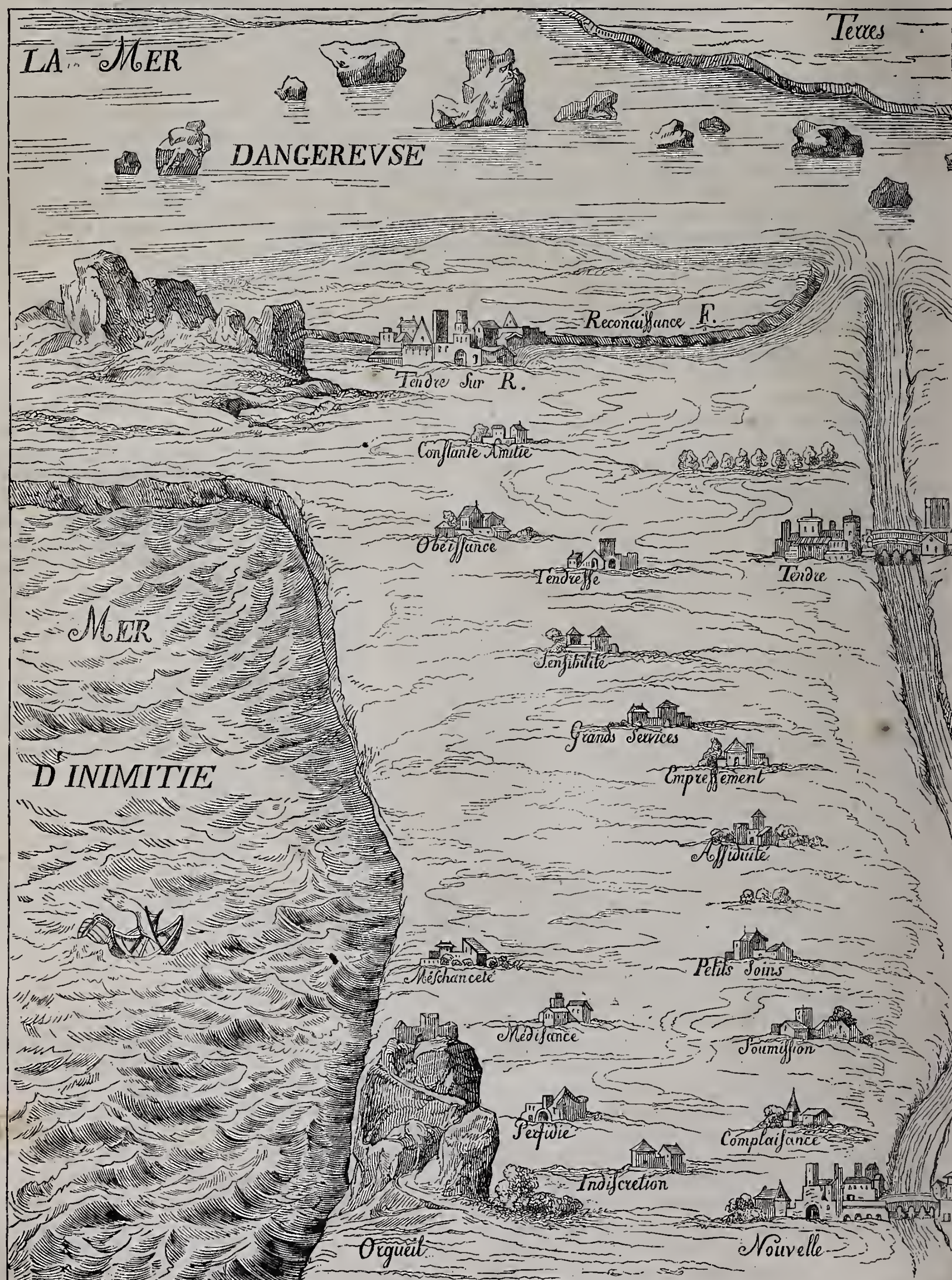
» Michel-Ange Buonarotti. »

Par ces expressions laconiques et profondes, comme les traits de son dessin, Michel-Ange manifestait les sentiments de son âme; mais il ne s'est jamais étudié à exprimer par la parole les théories et les procédés de son art. C'était là, nous le verrons, une occupation réservée aux artistes de la décadence qui déjà ne savaient plus rendre leurs pensées par la pierre et par les couleurs, et qui avaient besoin des mots pour communiquer leur intelligence.

CARTES ALLÉGORIQUES.

LE PAYS DE TENDRE.

Qui n'a entendu parler de la *Carte de Tendre?* Mais qui la connaît? Elle n'existe plus que dans un très petit nombre de bibliothèques et de collections d'estampes. Il est vrai qu'à ne la considérer que sous le rapport du goût, elle mérite sa mauvaise fortune : sa rareté est aujourd'hui à peu près son seul titre. Cependant il faut se souvenir qu'elle a fait époque dans notre histoire littéraire ; elle caractérise



une veine spirituelle, mais égarée, du dix-septième siècle ; elle résume, pour ainsi dire, une école. En ce sens, elle n'est pas indigne d'un coup d'œil. Après l'avoir un moment parcourue, on en aura du moins une idée nette toutes les fois qu'il y sera fait allusion.

Peu de temps après la dispersion de la société de l'hôtel Rambouillet (voy. 1836, p. 366), il se forma autour de mademoiselle de Scudéry une réunion littéraire qui ne tarda pas à acquérir une grande célébrité. C'était le samedi que se rassemblaient chez elle les beaux-esprits de l'épo-

que, au nombre desquels on comptait Sarrasin, Conrart, Pellisson, le duc de Saint-Aignan, Godeau, etc., qui tous avaient pris des surnoms tirés le plus souvent des romans alors à la mode. Rien ne peut mieux donner une idée du langage sophistiqué et contourné qui était presque de rigueur dans ces réunions que les ouvrages de mademoiselle de Scudéry. L'un de ses romans, Clélie, publié en 1656, 10 vol. in-8, renferme entre autres une description d'un pays allégorique, le pays de Tendre, que Boileau a ridiculisé dans ses *Héros de roman*. C'est du premier volume de



Clélie que nous avons extrait la carte de ce pays, et la description qui en est faite par le cavalier Célère à la princesse des Léontins.

« La première ville située au bas de la carte est Nouvelle-Amitié. Comme on peut avoir de la tendresse par trois causes différentes, ou par une grande estime, ou par reconnaissance, ou par inclination, on y a établi trois villes de Tendre sur trois rivières qui portent ces trois noms, et on a fait aussi trois routes différentes pour y aller. Si bien que comme on dit Cumes sur la mer d'Ionie et Cumes sur la

mer Thyrrène, on dit aussi Tendre-sur-Inclination, Tendre-sur-Estime, et Tendre-sur-Reconnaissance. Cependant, comme Clélie a présupposé que la tendresse qui naît par inclination n'a besoin de rien autre chose pour être ce qu'elle est, elle n'a mis nul village le long des bords de cette rivière, qui va si vite, qu'on n'a que faire de logement le long de ses rives pour aller de Nouvelle-Amitié à Tendre. Mais pour aller de Tendre-sur-Estime il n'en est pas de même; car Clélie a ingénieusement mis autant de villages qu'il y a de petites et de grandes choses qui peuvent contribuer à faire naître par estime cette tendresse dont elle entend parler. En effet, vous voyez que de Nouvelle-Amitié on passe à un lieu qu'on appelle Grand-Esprit, parce que c'est ce qui commence ordinairement l'estime. Ensuite vous voyez ces agréables villages de Jolis-Vers, de Billets-Galants et de Billets-Doux, qui sont les opérations les plus ordinaires du grand esprit dans les commencements d'une amitié. Ensuite, pour faire un plus grand progrès dans cette route, vous voyez Sincérité, Grand-Cœur, Probité, Générosité, Respect, Exactitude, et Bonté, qui est tout contre Tendre. Après cela il faut retourner à Nouvelle-Amitié pour voir par quelle route on va de là à Tendre-sur-Reconnaissance. Voyez donc, je vous prie, comment il faut aller d'abord de Nouvelle-Amitié à Complaisance, ensuite à ce petit village qui se nomme Soumission, et qui en touche un autre fort agréable qui s'appelle Petits-Soins. De là il faut passer par Assiduité, et à un autre village qui s'appelle Empressement, puis à Grands-Services; et pour marquer qu'il y a peu de gens qui en rendent de tels, ce village est plus petit que les autres. Ensuite il faut passer à Sensibilité. Après il faut, pour arriver à Tendre, passer par Tendresse. Ensuite il faut aller à Obéissance, et enfin passer à Constante-Amitié, qui est sans doute le chemin le plus sûr pour arriver à Tendre-sur-Reconnaissance. Mais comme il n'y a pas de chemin où l'on ne se puisse égarer, Clélie a fait que si ceux qui sont à Nouvelle-Amitié prenaient un peu plus à droite ou un peu plus à gauche, ils s'égareraient aussi; car si, au partir de Grand-Esprit, on allait à Négligence, qu'ensuite, continuant cet égarement, on allât à Inégalité, de là à Tiédeur, à Légèreté et à Oubli, au lieu de se trouver à Tendre-sur-Estime, on se trouverait au lac d'Indifférence, qui par ses eaux tranquilles représente sans doute fort juste la chose dont il porte le nom en cet endroit. De l'autre côté, si au partir de Nouvelle-Amitié on prenait un peu trop à gauche, et qu'on allât à Indiscrétion, à Perfidie, à Orgueil, à Médisance ou à Méchanceté, au lieu de se trouver à Tendre sur-Reconnaissance, on se trouverait à la mer d'Inimitié, où tous les vaisseaux font naufrage. La rivière d'Inclination se jette dans une mer qu'on appelle la mer Dangereuse; et ensuite, au-delà de cette mer, c'est ce que nous appelons Terres inconnues, parce qu'en effet nous ne savons point ce qu'il y a. »

A peine cette relation eut-elle paru qu'elle fit jeter des cris d'admiration aux amis de mademoiselle de Scudéry, et l'évêque de Vence, Godeau, s'empressa d'envoyer à l'auteur une pièce de vers commençant ainsi :

> Enfin j'ai vu l'admirable *Clélie*,
> Et cette carte si jolie,
> Si belle, si galante et si pleine d'esprit,
> Qu'à peine fut-elle achevée,
> Que le tyran des cœurs, Amour, par cœur l'apprit...

Le succès de cette carte, dont Chapelain avait, dit-on, donné l'idée à mademoiselle de Scudéry, mit en verve une foule de beaux esprits, et l'on vit circuler dans les salons des cartes allégoriques sur toute sorte de sujets.

Chevreau, écrivant, le 15 juillet 1656, à Saint-Amant, commençait ainsi sa lettre :

« S'il vous prend envie, monsieur, de faire la carte du pays de la Raison, ne l'étendez pas généralement au-deçà de la rivière de Loire... »

En 1659, trois ans après la première édition de *Clélie*, l'abbé d'Aubignac fit paraître in-12 : *Histoire du temps, ou relation du royaume de la coquetterie, extraite du dernier voyage des Hollandois aux Indes du Levant.* La publication de cet ouvrage, réellement antérieur à *Clélie*, brouilla l'abbé avec mademoiselle de Scudéry, qui crut y voir un plagiat de sa carte de *Tendre.*

Parmi les ouvrages du même genre qui parurent à cette époque, nous ne devons pas oublier de mentionner une satire très vive dirigée contre les Jansénistes, et publiée en 1660, in-8°, par Zacharie, qui jugea prudent de se cacher sous le nom de Louis Fontami, sieur de Saint-Marcel. Elle est intitulée : *La relation du pays de Jansénie, où il est traité des singularités qui s'y trouvent et des mœurs des habitants.*

DE QUELQUES LANTERNIERS.

Mon voisin est un petit homme vif, net, propre, méthodique, discret, silencieux. Ma femme de ménage n'en parle jamais qu'avec admiration; elle dit d'un air pénétré : « M. Couturier est toujours tiré à quatre épingles; il a toujours l'air de sortir d'une boîte! » Cependant, qui le croirait! ce petit homme si vert, si régulier, si soigneux de sa personne, n'est qu'un lanternier. Tout le jour on l'entend marcher en tous sens dans sa chambre, s'agiter, tirer, pousser, frapper. Que fait-il? Rien. Il a cinquante ans; il est rentier; il emploie toute son activité et tous ses loisirs à changer de place incessamment ses meubles accumulés depuis vingt ans par successions et trop nombreux pour son usage, ses livres qu'il ne lit jamais, ses tableaux qu'il n'estime pas, et il a bien raison! Ce remue-ménage continuel est à la fois son unique distraction et son unique tourment; supplice d'Ixion sur la roue éternelle, ou, pour le prendre sur un ton plus modeste et plus convenable au sujet, vaine et folle agitation de l'écureuil dans sa cage! « Quand aurai-je fini? » dit-il d'une voix lamentable; et il recommence toujours. Il gémit sur l'incroyable rapidité du temps. Il se plaint de ne trouver qu'à peine les deux ou trois heures nécessaires pour s'habiller, « se tirer à quatre épingles, sortir de sa boîte, » et lanterner l'après-midi, seul, gravement, sur les boulevards. Ridicule bien innocent après tout, s'il était seulement un peu moins bruyant à l'intérieur; car il faut avouer que de toutes les espèces de lanternerie, celle de mon voisin est la plus tolérable. Le lanternier célibataire et misanthrope ne perd que son temps; il use de son bien comme il lui plaît. Si M. Couturier déménage au prochain terme, je le déclare un homme parfait.

Mais voici un autre lanternier, au fond le meilleur homme du monde. Il est père de famille. Lui aussi remue, range, dérange, tire et pousse tout le long du jour; mais ce n'est point dans sa chambre, c'est dans son esprit et dans celui des autres. Il lanterne avec les idées, comme mon voisin avec ses meubles; il soulève à tout propos et hors de propos des questions et des doutes; sans cesse il conteste et contredit, naïvement, faute de réflexion, par indécision, par habitude, jamais par malice. Il se soucie peu d'ailleurs de se contester et de se contredire lui-même : souvent même ce qu'il dit l'étonne; il n'y avait pas pensé; il s'admire, et, comme il est modeste, en s'admirant il se méfie, il cherche l'opinion contraire à la sienne, il se provoque, se combat, dans son acharnement se trompe de rôle, sa pensée s'embrouille, et il en rit. Ce n'est point en effet son tourment, c'est son plaisir de peser ainsi scrupuleusement le pour, le contre, le pourquoi, le comment, jusque dans les sujets les plus microscopiques. Il aime à hésiter, il en convient; il trouve du charme à se balancer dans sa perplexité, comme dans son hamac le créole indolent.

Il est surtout un grave problème que cet aimable lanternier se reprend à ruminer tous les matins, et qui tient toute sa famille en suspens.—Sortira-t-il ?—ne sortira-t-il point? — Les visites qu'il se propose de faire sont-elles indispensables? ne peut-il les remettre à un autre jour? — Oui et non, — non et oui, — peut-être. — Est-il trop tôt? est-il trop tard? — La pendule retarde, la montre avance. — Pleuvra-t-il? Que dit le baromètre? Il est au beau fixe. Que dit la girouette? Le vent est sud. On n'y comprend plus rien. Les signes du temps changent, les saisons aussi. — Comment s'habiller? quelle cravate choisir? quel gilet? Un habit est trop cérémonieux, une redingote ne l'est pas assez. — Par quelle course commencer? — Définitivement il a bien envie de rester; mais il faut qu'il sorte; on l'attend, il a donné rendez-vous, il serait trop impoli. On ne le nie point; c'est égal; il le prouve. Il va, il vient, il tourne sur lui-même, il marche en rond; enfin il sortira; il a sur la tête son chapeau, dans la main ses gants. Il s'effraie du temps qu'il a perdu. Adieu : il part comme une flèche.

On le croit bien loin; il sonne. Qu'a-t-il oublié? une clef, son portefeuille, un papier? il cherche, il bouleverse tout, il s'impatiente: rien; il avait oublié de fouiller une poche de côté.

Mais, dira-t-on, c'est là le portrait de l'irrésolu, du musard, du distrait. — Sans doute. Un bon lanternier est à la fois tout cela, et plus encore.

Un dimanche d'été, on projette une partie de campagne en famille. Notre lanternier connaît mieux que qui que ce soit tous les environs de la ville, tous les moyens de transport, les sentiers pittoresques, les plus beaux ombrages, les restaurants renommés. Laissez-le faire : il se charge de tout diriger; il consulte sa carte, ses souvenirs. Mais peu à peu les objections naissent dans son esprit, se multiplient, grandissent : il trouve autant d'inconvénients à telle direction qu'à telle autre; bientôt l'incertitude s'empare de lui et le décourage: il n'a plus ni opinion, ni préférence; il ne veut plus donner d'avis : tout parti lui sera égal; celui que l'on prendra sera bien pris; pour lui, il n'a déjà eu que trop de peine. Cependant une heure entière s'est usée en paroles pour arriver à cette belle conclusion. Pour en finir, on choisit au hasard. Il écoute sans approbation et sans blâme: il a l'air résigné. Serait-ce que le choix lui déplaît? — Point du tout. — On croit voir qu'il serre un peu les lèvres. Préférerait-il rester?—Il ne dit point cela! — On est dehors. A-t-il vraiment abdiqué sans regret? se laissera-t-il guider sans discussion? Il ne faut point y compter. Il est vrai qu'il a abandonné le plan général, et il le subit; mais son caractère le ramènera infailliblement à délibérer sur les détails.—Pourquoi ce chemin? celui-ci qui s'éloigne de la rivière est plus court; il en est sûr : l'autre a deux cents pas de plus; il les a mesurés tous deux, il y a dix ans, tel mois, tel jour, avec tel ami qui s'était obstiné à ne point le croire. Il veut recommencer. On a grand'peine à l'en dissuader en lui assurant qu'on ne doute point qu'il n'ait raison, et qu'on est prêt à le suivre. Il en sera de même pour le restaurant, de même lorsqu'il faudra commander le dîner, de même pour la carte à payer, de même au retour, de même partout, et toujours. — Cet homme, dira-t-on, doit prodigieusement ennuyer sa famille. — Non; pas trop : sa femme et ses enfants sont si bien faits à sa manie, que si elle venait un jour à s'effacer, elle leur ferait faute, il leur manquerait quelque chose: lui-même s'en divertit ouvertement avec eux; mais tout en se condamnant, il n'a garde de s'en corriger; il perdrait son grain d'originalité, il craindrait de devenir fade. Il dit complaisamment: « Je suis bien ridicule! que voulez-vo s? » chacun a ses défauts; on ne change pas à mon âge. Ne » vaut-il pas mieux encore être ainsi que d'être...» et il cite vingt autres ridicules qu'il n'a pas ou ne croit point avoir : il avait commencé par une humble confession de sa faiblesse dont il semblait avoir un peu de honte, il finit par son apologie. Mais ces derniers traits, remarquables en lui, ne sont point essentiellement particuliers aux lanterniers; ils sont communs à un grand nombre d'autres originaux, ils font escorte à plus d'un vice.

Nous avons vu le lanternier dans la solitude, le lanternier dans la famille; élargissons le cercle, et suivons un moment le lanternier chez ses amis, dans le monde.

J'étais assis, là, devant mon bureau; j'y méditais une lettre d'affaire; l'heure de la poste approchait, et je n'avais encore écrit que ce seul mot: *Monsieur*. Un de mes compatriotes (je l'appellerai, s'il vous plaît, Rigaud) entre précipitamment en s'essuyant le front : je devine à son air animé, empressé, qu'il a fait grande hâte, et qu'il a une nouvelle à m'annoncer. Cette nouvelle n'avait en réalité que peu d'importance: rien ne pressait, et d'ailleurs il pouvait parfaitement me mettre au fait en une seule phrase; il n'avait qu'à me dire : « Ma femme est partie inopinément ce matin à onze heures pour le Havre avec » M. et madame Cailletaut. » Mais Rigaud serait loin de trouver son compte à cette méthode laconique : il lui a fallu plus d'une heure pour me raconter ce départ imprévu. Son travers est de lanterner avec les mots. Sa parole est comme la longue chaîne qui sort des lèvres éloquentes du Mercure gaulois et va se river à l'oreille des auditeurs, ou comme ce ruban omnicolore que les physiciens de place publique tirent sans fin de leur gosier et qui pourrait servir de ceinture à toute une ville. Avant de s'engager dans ses interminables soliloques, Rigaud prélude ordinairement par quelques petits tours pleins d'artifice.

Donc, en entrant il pose son chapeau sur un fauteuil, sa canne contre un meuble; il s'assied, me regarde en remuant la tête avec gravité, et me dit: « Vous ne savez pas? »

C'est une de ses manières de commencer l'entretien.

Si vous le rencontrez dans la rue, il s'écrie : « Ah! c'est vous! vous voilà? vous êtes donc sorti aujourd'hui? »

Questions fort utiles, sans doute.

— Non, répondis-je.

— Au fait, vous ne pouvez pas le savoir. Vous êtes la première personne que j'aie voulu en instruire.

— Je vous remercie.

— Vous ne vous doutez point de ce dont il s'agit.

— Aucunement.

— Je vais vous le dire.

— J'écoute.

— Vous serez bien étonné.

— Qu'est-ce donc?

— Quelque chose de si inattendu que moi-même je n'en reviens pas.

— Ce n'est pas, j'espère, un événement fâcheux.

— Tout au contraire : vous allez en juger. Au reste, quand je dis au contraire, c'est une façon de parler; ce n'est à vrai dire ni heureux, ni malheureux......

Etc., etc., etc.

Pour moi, je jetai sur mon papier à lettre un regard douloureux : il me comprit peut-être; car il se décida enfin à arriver au fait, ou plutôt au début de son soliloque. Mais, grand Dieu! quelles précautions oratoires! Au collége, Rigaud devait être le plus fort en amplification. Avocat, il n'eût point volé l'argent de ses clients.

Il poursuit :

« Imaginez, mon cher ami, que ce matin comme nous commencions à déjeuner... Il était à peu près dix heures et demie. Vous savez que nous déjeunons habituellement à dix heures; mais ma femme s'était levée un peu tard: nous avons été en soirée hier chez les Roger d'où l'on n'est sorti qu'à onze heures : c'est trop tard; c'est vraiment trop tard. »

Hélas! J'agitai ma plume.

« Nous avions des chevrettes fraîches; c'est un envoi de

mon beau-père : ma femme les aime beaucoup; je lui disais : Ma chère amie, nous en aurons encore demain. Demain: c'est étrange! J'étais bien loin de penser à ce qui allait arriver; mais, comme dit le proverbe, l'homme propose et Dieu dispose. Proverbe admirable, vrai, moral, religieux : on n'en peut pas dire autant de tous les autres. Je n'avais pas encore rompu mon pain lorsque tout-à-coup je dis à ma femme : Elisa, on sonne. — Mais non, dit-elle. — Si fait. — Je n'ai rien entendu. — Je t'assure que l'on a sonné (au même instant on sonne une seconde fois). — Ah ! mon Dieu! dis-je, quel ennui ! Tu aurais dû défendre la porte. — Il en est peut-être temps encore, me répond-elle, et elle appelle Marie ; mais Marie avait déjà ouvert. Devinez qui venait à cette heure?... Madame Cailletaut. Vous savez, cette petite madame Cailletaut, si vive, si pétulante. Vous avez, je crois, dîné une fois avec elle chez moi, il y a un an, le jour de Noël. —Joséphine, dit-elle à ma femme (elles se tutoient; elles ont été élevées ensemble, aux Ursulines), Joséphine, je pars avec mon mari pour le Havre à onze heures, nous irons par le chemin de fer jusqu'à Rouen. Nous voulons voir lancer le *Jason;* nous serons de retour à Paris dimanche soir. Il faut que tu viennes avec nous. C'est convenu, c'est décidé. D'abord je n'accepte pas d'excuse, ainsi ne refuse pas, c'est inutile. Je ne t'écouterai point, et si M. Rigaud fait mine de refuser son consentement, je me fâche. Vous consentez, n'est-ce pas, monsieur Rigaud? On ne vous propose pas de venir avec nous? vous êtes un sage, un Caton. Mais n'ayez pas peur, nous vous rendrons votre femme saine et sauve, à moins cependant que nous ne sautions tous trois avec le convoi ou avec le *Jason*. — Elle aime toujours à plaisanter, madame Cailletaut ; c'est une très aimable femme, et j'ai une confiance absolue en elle ; mais j'étais stupéfait. Ma femme me regardait ; je la regardais..... »

Ah ! maudit lanternier. Il me restait à peine un quart d'heure pour écrire ma lettre. J'interrompis Rigaud.

— Enfin, lui dis-je, vous avez consenti.

— Attendez, attendez, répond mon impitoyable lanternier.

Et il me force à entendre sa délibération avec sa femme, puis la surprise de Marie, puis tous les embarras que cause un départ précipité. Tout examen fait, on a reconnu qu'il fallait acheter une malle neuve. Marie n'avait point trouvé de voiture sur la place ; on a arrêté dans la rue un cocher qui d'abord a refusé de charger cinq personnes et la malle. C'était un coquin ivre qui faillit verser vingt fois avant d'arriver. Il était onze heures moins deux minutes à l'horloge du chemin de fer ; on allait sonner le troisième coup...

Que sais-je encore ?

Pendant tout ce temps, l'heure de la poste était passée et force me fut de remettre ma lettre au lendemain. Je me consolai de mon mieux en me disant : Rigaud est mon ami ; il m'est dévoué; c'est un cœur d'or ; mais il est susceptible.

Les lanterniers sont minutieux et diffus ; presque tous sont anecdotiers ; ils ont toujours une multitude de faits à fleur de mémoire, impatients de sortir. Ce sont eux qui savent les dates exactes de tous les hivers rigoureux, des étés pluvieux, des comètes, des éclipses, des fêtes, des naissances, des morts illustres, des discours fameux ; ce sont des répertoires, des *memento* vivants qui seraient infiniment précieux, si leur exactitude était aussi indubitable que leur assurance, et si, au lieu de jeter tous leurs feuillets pêle-mêle à la tête des gens, sans qu'on les en prie, au moindre souffle de la conversation, ils attendaient qu'ils fussent consultés. Quel que soit l'événement auquel on fasse allusion en présence des lanterniers, ils en disent aussitôt l'année, le jour, et rappellent à la file tous les autres événements remarquables qui ont eu lieu dans la même année ; souvent même, entraînés par leurs souvenirs, empressés surtout d'user du droit de parole qu'ils ont surpris, ils se délectent à raconter où ils étaient alors, ce qu'ils faisaient, ce qu'ils pensaient. Pendant ce temps, on a perdu de vue le sujet de la conversation interrompue qui, désormais, erre au hasard, s'arrête, languit, et meurt.

Le parti le plus sage à suivre lorsqu'on se trouve en compagnie de lanterniers de cette espèce, c'est de les laisser divaguer et baguenauder à leur aise, sans jamais contester aucune de leurs assertions ; car tel est leur scrupule, tel est leur respect pour la vérité, qu'au moindre soupçon dont ils se croient l'objet, ils s'engagent dans un labyrinthe de témoignages et amoncèlent une à une des nuées de petites preuves qui, après une heure, crèvent en déluge sur leur tête et sur celle de leurs auditeurs. Ne douter d'aucune de leurs assertions, leur accorder tout, c'est le seul moyen d'arriver tôt ou tard à une fin et au repos.

La lanternerie est nuisible non seulement parce qu'elle use et perd le temps, mais parce qu'elle retient les esprits dans les sphères vulgaires, les embarrasse dans des détails insignifiants, obscurcit toute vue d'ensemble, rend stérile toute pensée féconde, réduit en poussière toute question utile.

Mais « toute chose a deux anses, dit Epictète : une bonne et une mauvaise. »

La lanternerie est utile en ce qu'elle enseigne à autrui le prix du temps, l'à-propos, la réserve, la concision, et surtout la patience.

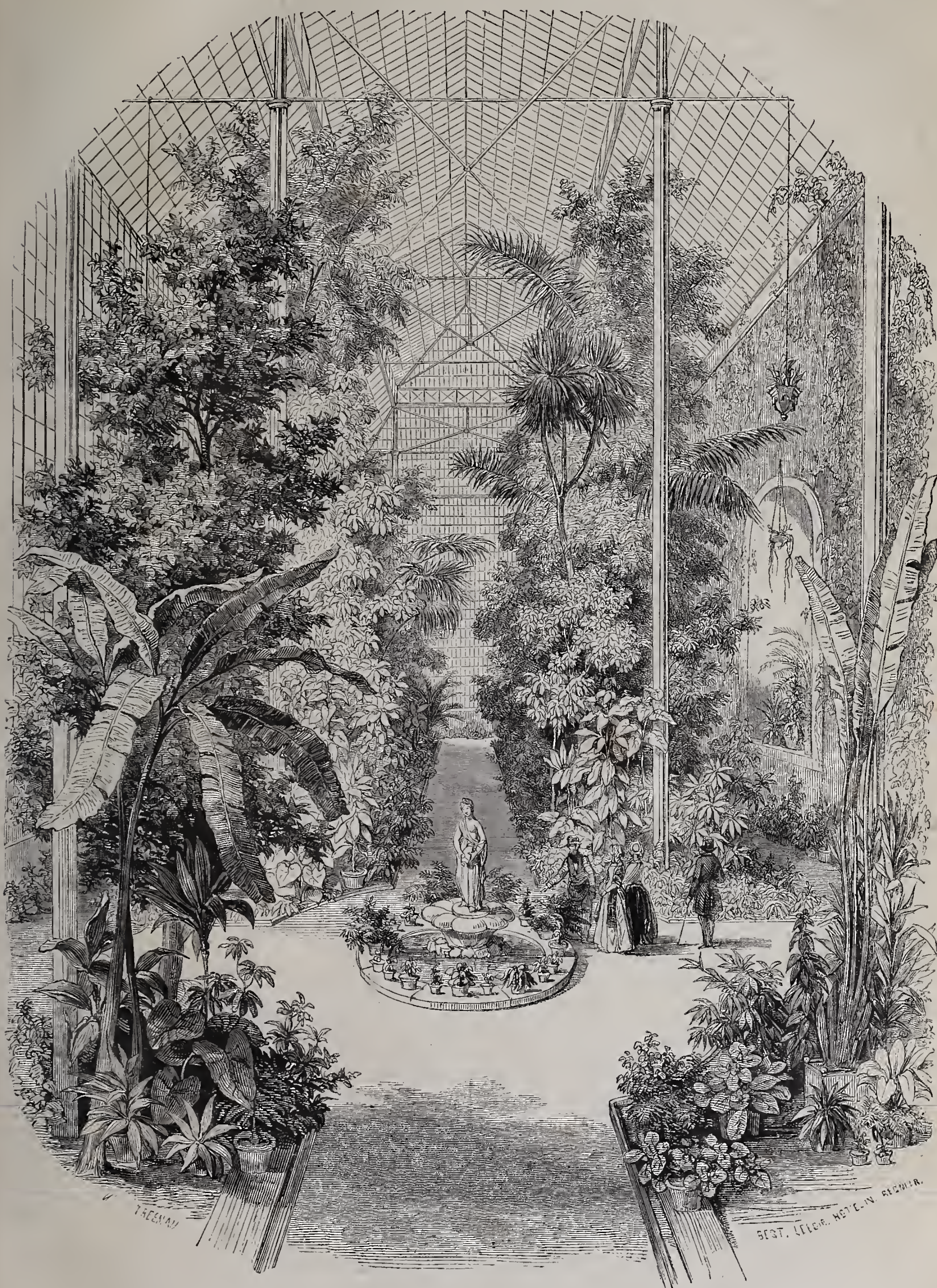


(Costume de fête, en Lusace. — Ce dessin, communiqué par un Abonné, complète les illustrations des pages 12 et 13.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES SERRES DU JARDIN DES PLANTES DE PARIS.



(Vue prise dans les serres du Jardin des Plantes de Paris.--Dessin de Freeman.)

Dans les contrées du Nord où l'hiver dure pendant huit mois de l'année, la vue des fleurs est si douce à l'œil qu'on les place entre les doubles fenêtres destinées à défendre les appartements contre le froid. Exilées d'une patrie où le ciel

est plus clément, ces étrangères sont adoptées par la famille scandinave qui les entoure des plus tendres soins : ces soins auront leur récompense. Quand la verdure disparaît au-dehors, les fleurs reconnaissantes, doucement échauffées par le poêle domestique, éclosent dans leur prison de verre, et forment un rideau de couleurs variées, à travers lequel l'aspect de la neige est moins triste et moins fatigant. Telle a dû être probablement l'origine des serres ; car dans les beaux climats du Midi la terre est toujours parée de fleurs, et l'homme n'a point à les défendre contre les rigueurs de l'hiver. Aussi l'habitant de Florence, la ville des fleurs, est-il moins amoureux d'elles que celui de Stockholm ou de Torneo, où elles sont si rares, si humbles et de si courte durée. En Suède surtout, cette passion est universelle, et l'on ne saurait dire si c'est le génie de Linné qui vit encore au milieu de ses compatriotes, ou si ce grand botaniste a été la personnification la plus complète des instincts scientifiques de la nation qui se glorifie de lui. En France, en Allemagne et en Angleterre, les hivers sont froids ou humides, et les étés eux-mêmes ont souvent des retours de froid qui forcent à tenir les plantes délicates sous un abri permanent, dont les fenêtres ne s'ouvrent que dans les belles journées, et se referment à la moindre menace de mauvais temps.

On confond dans le public les orangeries avec les serres ; c'est un tort. L'orangerie est un édifice destiné à recevoir pendant l'hiver des végétaux qui ne sauraient résister à la gelée, et qui doivent hiverner dans un air dont la température soit toujours à quelques degrés au-dessus de zéro : tels sont les Orangers, les Myrtes, les Grenadiers, les *Metrosideros*, les *Pittosporum*, les *Melaleuca*, les *Eucalyptus*, les *Geranium*, etc. On rentre aussi dans l'orangerie des arbres provenant des pays, comme la Nouvelle-Hollande, dont l'hiver coïncide avec notre été. Transportés en France, ces végétaux se couvrent de fleurs pendant l'hiver ; de là, la nécessité de les abriter. Mais un jardinier habile ne favorise pas cette floraison intempestive ; il l'arrête, au contraire. Peu à peu la floraison de la plante est retardée, et finit par coïncider avec le printemps de nos climats. Les orangeries ont ordinairement un poêle qu'on ne doit chauffer que dans le cas où la température de l'orangerie menacerait de descendre au-dessous de zéro ; sinon les plantes entreraient en végétation. Mais comme elles sont pressées les unes contre les autres, privées d'air et de lumière, elles ne pousseraient que des rameaux étiolés, portant des fleurs sans couleur et sans parfum.

Les serres ne sont pas de simples abris comme les orangeries ; ce sont des édifices où les plantes doivent retrouver le climat du pays qui leur a donné naissance : aussi distingue-t-on les serres tempérées et les serres chaudes, et la culture des plantes d'un pays exige toujours que la serre soit gouvernée d'une manière particulière. La lumière, un air plus ou moins humide, dont la température ne varie que dans certaines limites, un sol approprié et une chaleur uniforme, mais différente pour les différents végétaux, telles sont les conditions que doit réunir une bonne serre. Pour remplir la première, on la construit en verre blanc : la charpente est en fer ; on y trouve cet avantage que, ses différentes parties étant beaucoup plus minces que des poutres en bois d'égale force, la lumière entre plus largement dans l'édifice. En outre, la chaleur humide de la serre ne tardait pas à pourrir les bois, ou bien elle favorisait le développement d'un grand nombre d'insectes qui les attaquaient. La serre est ordinairement chauffée au moyen du *thermosiphon*. C'est un appareil composé d'une grande chaudière remplie d'eau, de laquelle partent des tuyaux de fonte qui, après avoir circulé dans la serre, reviennent à la chaudière. L'eau circule dans ces tuyaux à l'état de vapeur, échauffe leurs parois ; puis, quand elle leur a abandonné toute sa chaleur, elle se condense et revient alimenter la chaudière. Mais la chaleur ainsi engendrée est une chaleur sèche qui ne convient pas aux végétaux. On la rend humide soit en faisant tomber sur les plantes une pluie fine au moyen d'une petite pompe à incendie, terminée par une pomme d'arrosoir, soit en y lâchant des jets de vapeur. Le chauffage des grandes serres du Muséum est une des grandes dépenses de cet établissement, et l'on a conçu le projet de forer dans le jardin même un puits artésien assez profond pour que l'eau qu'il fournira soit à la température de 40° environ. Cette eau servirait à la fois à arroser le jardin, chauffer les serres, les bains de l'hôpital de la Pitié et de l'hôpital de la Salpêtrière.

L'air dans lequel vivent les plantes n'a nullement besoin d'être renouvelé aussi souvent que celui dans lequel les animaux respirent. L'air expiré par les poumons devient irrespirable pour les animaux ; celui qui est exhalé par les feuilles n'est pas mortel aux végétaux ; ils peuvent l'absorber et le décomposer de nouveau : aussi est-il moins nécessaire d'aérer les serres qu'on ne serait tenté de le croire. Toutefois on le fait chaque fois que la température le permet. Mais il est indispensable que les feuilles, ces organes respirateurs des végétaux ne soient jamais couverts de poussière, et les jardiniers sont obligés de les laver toutes avec une petite éponge pour sauver la plante d'une véritable asphyxie.

Avant la construction des serres actuelles du jardin des Plantes, celles qui existaient n'étaient pas dignes de la grandeur de cet établissement. On pouvait citer en Allemagne et en Angleterre des serres de jardins royaux, et même de riches particuliers, qui étaient plus grandes et d'une construction plus avantageuse. Celles de Schœnbrunn, près de Vienne, du duc de Devonshire et de Loddiges étaient dans ce cas. Nous n'avons plus à souffrir de ce parallèle, et quand les arbres des deux grands pavillons auront atteint le toit de verre qui les recouvre, on pourra se croire transporté dans une forêt du Nouveau-Monde.

La vraie rhétorique est fondée sur la vraie morale, puisqu'elle doit toujours imprimer une idée aimable de celui qui parle, et le faire passer pour honnête homme.

NICOLE.

SUR LES PROCÈS D'ANIMAUX.

A M. le Rédacteur en chef du Magasin pittoresque.

Monsieur,

Il est loin de ma pensée de vouloir m'inscrire en faux contre le jugement qu'a porté un de vos correspondants sur le prétendu combat judiciaire du chien de Montargis (1) ; j'approuve les considérations morales dont il a justifié son avis, et qui me paraissent entièrement conformes au sentiment du moyen-âge sur la dignité de la nature humaine. Mais permettez-moi de porter à la connaissance de vos lecteurs quelques documents curieux qui font foi que dans les mœurs de ces temps les animaux n'ont pas toujours été aussi étrangers à la juridiction criminelle qu'on pourrait le croire. Je n'entends pas seulement parler des anathèmes fulminés dans certaines circonstances par l'Eglise contre des animaux nuisibles, tels que les mulots, les hannetons, les chenilles, les limaçons : ce fait, diversement interprété, mais qui ne manque cependant pas d'une certaine profondeur, est connu de tout le monde ; je veux attirer l'attention sur des arrêts régulièrement prononcés par des magistrats contre des animaux particuliers coupables d'un délit. M. Berriat Saint-Prix, qui n'a pas dédaigné de consacrer quelques recherches à cette question, a relevé, dans des

(1) Voy. 1844, p. 346, 394.

monuments authentiques du douzième siècle au dix-huitième, une liste de plus de soixante arrêtés de ce genre, spécialement contre des porcs convaincus d'avoir donné la mort à des enfants. Tels sont, en 1266, un ordre des officiers de justice du monastère de Sainte-Geneviève, d'après lequel un porc est brûlé à Fontenay-aux-Roses, près Paris, pour avoir dévoré un enfant; en 1386, une sentence du juge de Falaise qui condamne une truie à être mutilée à la jambe et à la tête, puis pendue, pour avoir déchiré au bras et au visage, puis tué un enfant: par une singularité qui mérite d'être relevée, car elle se retrouve encore ailleurs, on voit dans la pièce relative à cette exécution que le bourreau reçut un gant neuf; en 1499, un jugement du bailliage de l'abbaye de Beaupré, près Beauvais, qui, sur enquêtes et informations, condamne à la potence un taureau, « pour avoir par furiosité occis un joine fils de 14 à 15 ans dans la seigneurie de Cantry dépendante de cette abbaye. » Il serait inutile de multiplier davantage les exemples, et j'aime mieux transcrire tout simplement quelques textes : ce sera plus frappant.

Voici d'abord des passages du dispositif de la sentence rendue en 1499 dans une procédure criminelle tenue devant le bailli de l'abbaye de Josaphat, près de Chartres, contre un porc condamné à être pendu pour avoir tué un enfant.

« Le lundi 18 avril 1499. — Veu le procès criminel faict pardevant nous à la requeste du procureur de messieurs les religieux, abbé et couvent de Josaphat, à l'encontre de Jehan Delalande et sa femme, prisonniers ès prisons de céans, pour raison de la mort advenue à la personne d'une jeune enfant nommée Gilon, âgée de un an et demi ou environ; laquelle enfant avoit été baillée à nourrice par sa mère; ledict meurtre advenu et commis par un pourceau de l'âge de trois mois ou environ aulxdits Delalande et sa femme appartenant; les confessions desdicts Delalande et sa femme, les informations par nous et le greffier de ladicte jurisdiction faictes, à la requête dudict procureur, le tout veu et eu sur ce conseil aux saiges... En tant que touche ledict pourceau, pour les causes contenues et établies audict procès, nous le avons condampné et condampnons à être pendu et exécuté par notre justice, en la jurisdiction de mes dicts seigneurs, par notre sentence définitive et à droit. — Donné sous le contrescel aux causes dudict bailliage, les an et jour que susdicts. — *Signé* C. Briseg avec paraphe. »

Voici une pièce plus curieuse encore; c'est une attestation du bailli de Mantes, datée du 15 mars 1413, pour les frais de la pendaison d'une truie qui avait dévoré un enfant; elle nous montre après l'histoire des procès celle de l'exécution.

« A tous ceulx qui ces lettres verront: Symon de Baudemont, lieutenant à Meullent de noble homme mons Jehan, seigneur de Maintenon, chevalier chambellan du Roy nostre sire, et son bailli de Mantes et dudict lieu de Meullent, salut. Savoir faisons que pour faire et accomplir la justice d'une truye qui avoit dévoré un petit enffant, a convenu faire nécessairement les frais, commission et despens ci-après déclarés; c'est à savoir:

» Pour dépense faicte pour la dicte truye dans la geôle, six sols parisis.

» *Item*, au maître des hautes-œuvres qui vint de Paris à Meullent faire ladicte exécution par le commandement et ordonnance de nostre dit maistre le bailli et du procureur du roi, cinquante quatre sols parisis.

» *Item*, pour la voiture qui mena la dicte truye à la justice, six sols parisis.

» *Item*, pour cordes à la lier et haler, deux sols huit deniers parisis.

» *Item*, pour gans, deux deniers parisis.

» Lesquelles parties font en somme toute soixante-neuf sols huit deniers parisis; et tout ce que dessus est dict nous certifions estre vray par ces présentes, scellées de notre scel, et à greigneur confirmation et approbation de ce y avons fait mettre le scel de la chatellenie dudict lieu de Meullent, le xve jour de mars l'an 1403. — Signé de Baudemont avec paraffe. »

Faudrait-il conclure de là, monsieur, que nos pères aient fait injure à la nature humaine jusqu'au point de la confondre avec celle des animaux, parce qu'il leur est arrivé de soumettre cette dernière à la même justice? Ce serait, ce me semble, se méprendre étrangement sur le caractère des actes dont il vient d'être question. Il faut d'abord remarquer qu'il n'est jamais intenté d'action contre les animaux que dans les cas où la nature humaine se trouve lésée par leur fait. C'est donc uniquement de la nature humaine que la justice se montre préoccupée. Toute violence commise contre elle, quel qu'en soit l'auteur, doit être punie, voilà le principe de cette législation; et tout ce qu'on peut lui reprocher, c'est de séparer trop crument le fait matériel de la culpabilité morale. Il est permis d'y voir le droit dans son enfance, mais on ne saurait assurément y voir un abaissement de la nature humaine. Son respect se voit, au contraire, si je ne me trompe, jusque dans les derniers détails de ces exécutions naïves; on a soin de garantir le bourreau lui-même contre tout rapport trop immédiat avec l'animalité, et l'on veille à lui faire prendre des gants. C'est un trait où toute l'honnêteté de notre moyen-âge se retrouve. Agréez, etc.

SUR LES LIGNES D'ÉCRITURE.

La mode, qui a de si grands inconvénients, a cependant aussi ses avantages. C'est que, comme elle s'empreint sur toutes choses, elle sert par la suite à caractériser les temps. C'est un grand avantage pour les antiquaires que l'on n'ait pas toujours eu la même manière d'écrire, non seulement quant à la formation des lettres, mais même quant à l'arrangement des lignes. Les variations qu'on observe à cet égard, et qui sont bien faciles à relever, suffisent souvent pour fixer à première vue l'âge d'un manuscrit, c'est-à-dire à lui remettre une date lorsqu'il n'en porte pas. Voici quelques remarques paléographiques de dom de Vaine sur la manière de régler le papier. Les enfants qui se livrent à ce petit exercice pour les devoirs de l'école ne se doutent pas qu'il s'y rattache de hautes questions d'histoire et de chronologie.

Tout le monde sait ce que c'est qu'une ligne d'écriture; mais tout le monde ne sait pas que la distance des lignes est un moyen presque certain de discerner l'âge des manuscrits. Du temps des Romains, jusqu'après les premiers rois mérovingiens, c'est-à-dire jusqu'à la moitié du septième siècle, la distance des lignes était à peu près d'un demi-pouce; depuis, elle fut souvent réduite à un quart de pouce. Telle fut presque toujours son étendue dans les chartes privées. Dans les diplomes de Charlemagne, elle fut souvent portée au-dessus de trois quarts de pouce. Elle s'étendit encore plus dans ceux de Louis-le-Débonnaire; elle fut poussée à l'extrême dans ceux de Charles-le-Chauve, jusqu'à deux pouces quelquefois. Cet intervalle diminua insensiblement pendant trois siècles, jusqu'à n'avoir qu'un quart de pouce sous Philippe-Auguste.

Les lignes tracées à la règle pour la droiture et l'égalité de distance des lignes d'écriture, ou tirées perpendiculairement pour déterminer l'étendue de la page ou de la colonne et former les marges, peuvent aussi fournir à l'antiquaire des indices d'âge qui ne sont pas à négliger. Lorsqu'elles sont en rouge, elles ne conviennent qu'aux premiers temps. Au crayon ou à la mine de plomb, elles décèlent les douzième, treizième et quatorzième siècles. Tracées seulement avec le stylet, elles se rapportent aux

siècles antérieurs au douzième, et s'étendent néanmoins quelquefois jusqu'au treizième. Lorsque les lignes horizontales sont tracées en blanc d'un bout à l'autre de la feuille, elles indiquent au moins le septième siècle; mais bornées à la largeur de la colonne ou de la page, on n'en peut rien conclure, à moins que les deux d'en-haut et les deux d'en-bas ne soient portées depuis l'extrémité du feuillet jusqu'au bout de la page. Alors on a un indice des temps postérieurs au dixième siècle.

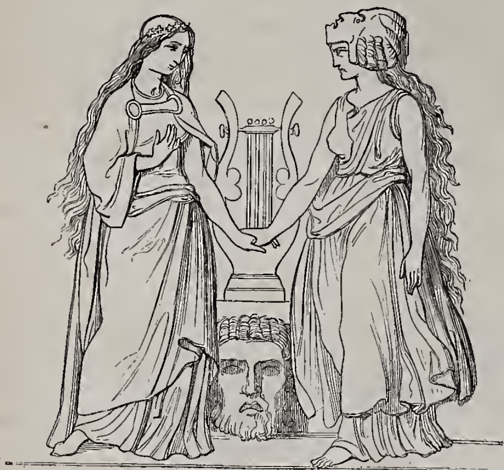
Les points perçants, provenant de la pointe du compas, placés au bout des lignes, ne marquent rien de bien précis. Au contraire, cachés dans le texte, ils désignent le septième siècle environ.

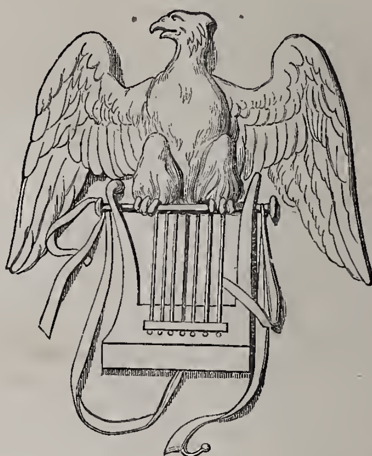
Ces indices sont d'autant plus précieux qu'ils manquent rarement. Depuis le sixième siècle jusqu'au quatorzième, la plupart des diplomes offrent de ces lignes horizontales tracées avec le stylet ou le crayon.

STATUE DE MOZART, A SALTZBOURG.

(Voy., Table des dix premières années, plusieurs articles sur Mozart.)

Cette statue, coulée en bronze à Munich par l'inspecteur royal Stiegelmayer, d'après le modèle du professeur Schwanthaler (1), a été inaugurée à Saltzbourg le 5 septembre 1842. Mozart est mort en 1791 : l'hommage était tardif, beaucoup moins cependant que celui rendu par nous à plus d'un grand homme, à Corneille, par exemple, ou à Molière. La veuve de l'illustre compositeur ne demandait à vivre que jusqu'au jour de cette inauguration : ce vœu ne fut pas exaucé; elle









(Bas-reliefs de la statue de Mozart, à Saltzbourg.)

mourut subitement le 6 mars 1842. Le fils de Mozart assista en deuil à cette fête qui a laissé de durables souvenirs aux habitants de Saltzbourg. Un grand nombre de nobles étrangers, admirateurs du génie de Mozart, princes et princesses, comtes et comtesses, compositeurs, artistes, étaient venus de toutes les parties de l'Europe. Les conservatoires et les académies de musique de Naples, Rome, Florence, Milan, Venise, Vienne, Prague, Berlin, Munich, Hambourg, Varsovie, Saint-Pétersbourg, Stockholm, Copenhague, étaient représentés par quelques uns de leurs professeurs. On espérait une députation de Paris : les envoyés de notre conservatoire, qui interprète Mozart avec une si rare perfection, eussent été accueillis avec enthousiasme; mais Paris est habitué à ce que l'on vienne chercher ses couronnes. La fête du 5 septembre avait réuni plus de cinquante mille personnes. Lorsqu'à midi les voiles de la statue tombèrent, les fanfares de six cents musiciens se mêlèrent aux salves de vingt pièces d'artillerie et au joyeux carillon

(1) Voy. la Bavière, statue par Schwanthaler, 1841, p. 305.

de tous les clochers de la ville. Le soir, deux mille artistes et amateurs exécutèrent, au pied du monument, illuminé avec des feux de Bengale, un hymne écrit pour la circonstance par le comte Ladislas de Sirker, archevêque d'Erlau, et mis en musique par le chevalier Neukomm. Le lendemain, à midi, deux mille huit cents amateurs exécutèrent le *Requiem* de Mozart.

La statue est érigée au milieu d'un marché. On a blâmé le choix de cet emplacement. Quelques critiques voudraient que les monuments commémoratifs du génie fussent toujours



(Mozart, statue en bronze, d'après le modèle de Schwanthaler, à Saltzbourg.)

entourés de silence, et éloignés du spectacle des agitations vulgaires de chaque jour. D'autres aiment, au contraire, à les voir au milieu du bruit et du travail des grandes villes, afin qu'ils y entretiennent les grands souvenirs, le culte du génie, et une constante émulation.

LA GRANDE LOI.

LÉGENDE.

Au temps de la première race des rois francs, alors que la plupart des peuplades qui leur étaient soumises ignoraient encore la parole du Christ, vivait un vieillard nommé

Novaire qui avait reçu la *bonne nouvelle*, et s'était appliqué à la comprendre. Abandonnant les coupables plaisirs du monde, il s'était retiré sur une colline solitaire, près du lieu où l'on voit aujourd'hui Lillebonne, et y avait construit une cabane de gazons où il demeurait seul, sans autre occupation que d'agrandir et d'élever son esprit.

Or, il arriva qu'à force de méditations et de prières, le voile charnel qui cache aux hommes le monde invisible s'entr'ouvrit pour Novaire, et lui laissa apercevoir les avenues du ciel ; mais il ne perdit point pour cela la vue de la terre. Il distinguait en même temps les merveilles de la création apparente et les merveilles de la création cachée. Son regard se promenait sur les bois, les prairies, les eaux ; puis, en allant plus haut, il rencontrait la région parcourue par les messagers de Dieu; puis, en s'élevant encore, l'entrée de la demeure céleste que gardaient les archanges. Il entendait à la fois le gazouillement des sources, la voix des chérubins et l'*hosanna* des bienheureux aux pieds du trône éternel. Des anges lui apportaient la nourriture et l'entretenaient longuement de tout ce qui est inconnu aux hommes : aussi ses journées s'écoulaient-elles dans un perpétuel enchantement. Associé à la vie des purs esprits, il avait senti peu à peu toutes les ambitions vulgaires s'éteindre en lui, comme de pâles étoiles que le soleil fait disparaître ; et, fier de ce que son intelligence se fût élevée au-dessus de la compréhension vulgaire, il eût voulu pénétrer par elle les secrets de Dieu. En écoutant ces rumeurs de la vie qui forment l'hymne éternel de la création à la gloire du créateur, il répétait sans cesse :

— Pourquoi ne puis-je savoir ce que disent les oiseaux dans leurs chants, les brises dans leurs murmures, les insectes dans leurs bourdonnements, les vagues dans leurs soupirs, les anges dans leurs hymnes célestes ? là doit se trouver la grande loi qui régit le monde !

Mais tous les efforts de son esprit pour pénétrer un pareil mystère étaient demeurés inutiles ; il n'y avait gagné que l'endurcissement et l'orgueil. Car l'intelligence qui grandit seule ressemble aux arbres des forêts qui ne peuvent étendre leurs racines sans tout dessécher autour d'eux ; pour qu'elle reste bienfaisante et féconde, il faut qu'elle soit vivifiée par les rosées du cœur.

Un jour qu'il était descendu de sa colline toujours verdoyante pour traverser la vallée alors flétrie par l'hiver, il vit venir de son côté une troupe nombreuse de soldats qui conduisaient un criminel au gibet. Les paysans accouraient pour le voir passer, et racontaient tout haut ses crimes ; mais le condamné souriait en les écoutant, et, loin de témoigner du repentir, semblait se glorifier du mal qu'il avait commis. Enfin, comme il arrivait près du solitaire, il s'arrêta tout-à-coup, et s'écria d'un air railleur :

— Approche ici, saint homme, et donne le baiser de paix à celui qui va mourir.

Mais Novaire, indigné, se recula.

— Marche à la mort, misérable ! répliqua-t-il ; les lèvres pures ne doivent point toucher un maudit.

Le criminel se remit en marche sans rien dire, et le solitaire, encore tout ému, reprit le chemin de son ermitage.

Mais en y arrivant, il s'arrêta stupéfait : tout y avait changé d'aspect. Les arbres, que la présence des anges entretenait dans une verdure éternelle, se trouvaient dépouillés comme ceux de la vallée ; là où, quelques heures auparavant, s'épanouissaient les églantines, brillait maintenant le givre, et la mousse desséchée laissait voir partout les rocs stériles.

Novaire attendit le messager céleste qui lui portait tous les jours sa nourriture, afin d'apprendre la cause de ce changement ; mais le messager ne parut pas ; le monde invisible s'était refermé pour lui, et il était retombé dans l'ignorance et les misères de l'humanité !

Il comprit que Dieu le punissait, sans deviner la faute qu'il avait commise. Cependant il se soumit sans révolte, et s'agenouillant sur la colline :

— Puisque je vous ai offensé, ô mon Créateur, dit-il, je dois, en expiation, m'infliger à moi-même un châtiment. Dès aujourd'hui je quitte ma solitude, et je jure de marcher devant moi, sans autre repos que celui de la nuit, jusqu'à ce que vous m'ayez témoigné, par un signe visible, que j'ai mérité votre miséricorde.

A ces mots, Novaire prit sa clochette d'ermite, son bréviaire à fermoir de fer, son bâton de houx ; il ceignit ses reins d'une corde de cuir, raffermit ses sandales, et, jetant un regard d'adieu à la colline, il se dirigea vers la péninsule sauvage qui reçut plus tard le nom de terre gémétique.

Or, dans ce pays aujourd'hui couvert de villages, de fermes, de moissons, nulle route n'était alors tracée, si ce n'est celle que s'ouvraient les bêtes fauves. Il fallait passer à gué les rivières, franchir des marais, traverser des bruyères, trouvant à peine, de loin en loin, quelques pauvres habitations dont souvent les maîtres vous repoussaient. Mais Novaire souffrit avec sérénité toutes les fatigues et toutes les privations. Sans autre but que sa réhabilitation devant Dieu, il opposait aux douleurs la résignation, aux obstacles la patience.

Il arriva ainsi jusqu'à l'extrémité de la péninsule, non loin du lieu où devait s'élever bientôt la célèbre abbaye de Jumiéges.

Là s'étendait alors une forêt dans laquelle se cachaient des pirates qui, sur leurs légères nacelles d'osier recouvertes de peau, attaquaient les barques qui descendaient ou remontaient le fleuve, chargées de marchandises précieuses. Un soir, que le solitaire doublait le pas pour atteindre la rive, il arriva à une clairière où quatre de ces pirates étaient assis autour d'un feu de roseaux. A sa vue, ils se levèrent, coururent à lui, et l'entraînèrent près de leur foyer pour le dépouiller. Ils prirent sa clochette, son livre, sa ceinture, sa robe ; et voyant qu'il n'avait rien autre chose, ils délibérèrent s'ils devaient le laisser aller. Mais le plus vieux, nommé Toderik, s'écria qu'il fallait le garder pour le faire ramer à la barque, et les autres y consentirent.

Novaire fut donc lié de trois chaînes, l'une pour les pieds, l'autre pour les bras, la dernière pour le corps, et il devint l'esclave des quatre pirates. C'était lui qui devait préparer leur nourriture, aiguiser leurs armes, entretenir la barque et la conduire, sans jamais recevoir d'autre récompense que des coups ou des malédictions. Toderik surtout se montrait sans pitié, joignant la raillerie à la cruauté, et demandant sans cesse à l'ermite à quoi lui servait la puissance de son dieu.

Cependant, un jour les quatre pirates attaquèrent une barque qui descendait la Seine, et dans laquelle ils espéraient trouver de riches marchandises ; mais il arriva qu'elle transportait une troupe d'archers qui les accueillirent avec une nuée de traits; si bien que trois des bandits furent tués, et que le quatrième, qui était Toderik, reçut une flèche dont il eut la poitrine traversée.

Novaire tourna alors la nacelle vers la rive, qu'il réussit à atteindre.

Il se trouvait libre désormais et pouvait facilement prendre la fuite ; mais il se sentit touché d'une sainte pitié pour ceux qui l'avaient fait souffrir si longtemps. Il donna la sépulture aux trois morts, puis s'avança vers Toderik. Celui-ci, qui jugeait le solitaire d'après sa nature sauvage, pensa qu'il venait pour se venger, et lui dit :

— Tue-moi vite sans me faire souffrir.

Mais Novaire répliqua :

— Loin d'en vouloir à ta vie, je désirerais la racheter au prix de la mienne.

Le pirate fut étonné et attendri.

— Cela n'est désormais au pouvoir d'aucun homme, dit-il, car je sens déjà le froid de la mort qui s'avance vers mon cœur; mais s'il est vrai que tu me veuilles du bien, malgré ce que je t'ai fait supporter, donne-moi un peu d'eau pour étancher ma soif.

Novaire courut à la source la plus voisine et apporta de l'eau au blessé. Quand celui-ci eut bu, il regarda l'ermite.

— Tu as été bon pour celui qui avait été méchant, dit-il; mais voudrais-tu faire davantage et accorder le baiser de paix à un coupable ?

— Je le veux, dit Novaire, et puisse-t-il devenir pour toi une bénédiction !

A ces mots, il se pencha sur le pirate, qui reçut le baiser de paix, et mourut.

Au même instant, une voix qui retentit dans les airs fit entendre ces mots :

— Ton épreuve est achevée, Novaire. Dieu t'avait puni pour avoir refusé ta pitié au coupable ; il te récompense pour avoir pardonné à un méchant. Tous les trésors que tu avais perdus par dureté de cœur, tu les as reconquis par la charité. Lève donc les yeux et prête l'oreille, car maintenant tu entendras ce que disent les bruits de la terre et du ciel.

Le solitaire, qui avait écouté la voix dans un saisissement muet, releva alors la tête ! Les arbres effeuillés par l'hiver avaient reverdi; les ruisseaux glacés avaient repris leur cours ; les oiseaux chantaient dans les aubépines en fleurs, tandis que plus haut, dans le ciel, on voyait les anges monter et descendre l'échelle de Jacob, les chérubins passer sur les nuées, les archanges choquer leurs épées flamboyantes, les saints chanter les hymnes célestes !

Et tous ces bruits formaient un chœur qui faisait entendre ces seuls mots :

» Aimez-vous les uns les autres. »

Alors Novaire frappa l'herbe de son front, et s'écria :

— Merci, mon Dieu ! et soyez béni. C'est aujourd'hui seulement que j'ai compris *la grande loi !*

CONSEILS AUX INSTITUTEURS.

« Faites servir l'enseignement de la langue à la culture des » jeunes esprits, et celle-ci à l'ennoblissement du cœur, » Tel est l'appel que j'adresse à tous les instituteurs de l'enfance.

» En apprenant à parler à son enfant, la mère la plus ordinaire ne se sert de la langue que comme d'un simple moyen d'arriver à l'esprit pour le former, et voilà que l'instituteur qui lui succède et qui ne manque pas de se placer beaucoup au-dessus d'elle dans sa pensée, descend dans la réalité incomparablement au-dessous. Ne semble-t-il pas qu'il ignore les nobles intelligences qu'il a si près de lui, pour ne voir que l'enveloppe qui les cache à sa vue ? On dirait qu'il n'a devant lui que des machines à paroles, des machines à écritures et des machines à réciter, qu'il est chargé de monter comme Vaucanson montait ses automates. Un instituteur des générations naissantes ne saurait s'avilir davantage ni dégrader ses fonctions plus complétement.

» Montaigne demandait de son temps que les instituteurs ne se bornassent pas à *meubler* les têtes d'idées diverses, mais qu'ils pensassent aussi à les *forger*.

» La grande maxime que l'éducateur ne doit pas perdre un instant de vue dans son noble travail est celle-ci : « L'homme agit comme il aime, et il aime comme il pense. » Les pensées forment le cœur, et le cœur forme la conduite. »

Nous empruntons ces excellents conseils à l'ouvrage du père Grégoire Girard, couronné récemment par l'Académie française. Nous ne saurions trop recommander la lecture et l'étude de ce livre aux mères de famille et aux instituteurs : il est intitulé : *De l'enseignement régulier de la langue maternelle dans les écoles et les familles.* Il a pour épigraphe : « Les mots pour les pensées ; les pensées pour le » cœur et la vie. »

Le père Girard est né à Fribourg. « Ma mère, dit-il, avait nourri et élevé quinze enfants : femme forte, intelligente, active et gaie, elle présidait à notre éducation dans tous ses détails. Une de mes sœurs montrait les travaux de l'aiguille à ses cadettes. En l'absence du précepteur, j'étais chargé de faire lire, écrire et réciter mes petits frères et mes petites sœurs. Il me souvient que j'étais très exigeant dans mes fonctions, et que je me suis attiré des réprimandes de ma bonne mère. Je ne savais pas comme elle allier la douceur et l'exactitude. La leçon n'a pas été perdue, car je me suis corrigé depuis lors. Ma mère ne se doutait pas qu'elle me faisait faire en petit ce que plus tard je serais appelé à faire en grand dans une école de ma ville natale. »

Pendant vingt ans le père Girard a dirigé l'école française de Fribourg. Ami de Pestalozzi, de Verlhy, de Fellenberg, il a appliqué toutes les hautes facultés de son esprit à perfectionner les méthodes d'enseignement et d'éducation pour l'enfance. Les succès qu'il a obtenus eurent un grand retentissement dans toute l'Europe, il y a environ vingt ans. Aucun étranger notable ne passait à Fribourg sans visiter son école. Beaucoup de personnes venaient exprès en Suisse pour juger par elles-mêmes de la manière dont il appliquait les principes qu'il avait énoncés dans plusieurs ouvrages écrits en allemand et en français.

Dès 1821, le père Girard avait présenté au conseil royal de l'instruction publique un petit livre remarquable destiné aux écoles rurales, sous le titre de *Grammaire des campagnes.*

UN PAYSAGE.

On n'a jamais voyagé autant ni si loin qu'on le fait de nos jours. Ce n'est pas assez maintenant, pour dire qu'on a voyagé, d'être sorti des limites de la France : il faut avoir fait le tour de l'Europe, avoir visité l'Afrique, être allé en Asie, et jusque dans les parties les plus reculées de l'Amérique. Après quoi l'on n'est pas encore content ; la terre nous manque avant que le désir de voir du nouveau s'éteigne dans notre cœur. La curiosité nous entraîne d'un pays dans un autre, et n'est jamais satisfaite. Si grand que soit le monde, il n'est pas infiniment varié. Après qu'on a vu un peu de pays, on retrouve ensuite partout à peu près les mêmes aspects, et l'on fait le tour du globe sans plus rien découvrir de nouveau. On se décide à revenir aux lieux d'où l'on est parti : on y rapporte son ennui, que l'on croyait y avoir laissé pour toujours, et qui nous avait suivis. Alors on trouve souvent, dans un âge plus calme, qu'on avait près de soi ce que l'ardeur de la jeunesse nous avait conduits à chercher si loin. Combien n'y a-t-il pas d'endroits inconnus, négligés parce qu'ils sont près de nous, et qui cependant fixeraient mieux nos désirs que tant d'autres endroits si vantés, à qui l'éloignement donne en effet tout l'avantage! car le plus souvent c'est la difficulté d'obtenir les choses qui en fait tout le prix à nos yeux.

Je connais dans le Jura une vallée qui réunit la grâce heureuse des paysages du Midi avec le charme triste de ceux du Nord. A voir le ruisseau qui la traverse, et qui court entre des bordures de fleurs de toutes les couleurs, de boutons d'or, de myosotis bleues, les haies vertes et fleuries qui la coupent en divers sens, les bouquets d'arbres de différentes espèces semés dans la prairie pour en varier l'aspect, on pourrait se croire dans une de ces fraîches vallées de la Grèce ou de l'Italie chantées par les poëtes anciens.

Mais si l'on regarde, tout autour de cette vallée, les forêts de sapins aux longs rameaux, à la couleur sombre, et les montagnes bleues qui, s'élevant en amphithéâtre les unes derrière les autres, se perdent à l'horizon dans les brumes vagues de l'air, cette vue fait rêver à l'infini, et communique à l'âme la tristesse douce que les voyageurs disent qu'on éprouve sous le ciel nuageux du Nord.

Cette vallée est sur la route qui conduit à Lausanne. J'y passai une fois de nuit. La lune et les étoiles brillaient dans le ciel. L'air était pur, à peine voilé par une brume claire, semblable à une gaze transparente, à travers laquelle les rayons de la lune prenaient en passant une teinte douce et argentée qui enchantait les yeux. Le haut des montagnes, les sommets des arbres, étaient éclairés par cette lumière; le fond de la vallée était dans l'ombre, et un grand silence régnait partout. Je n'entendais que le bruit de l'eau dans la prairie et des clochettes des vaches, qui me suivit encore longtemps après que je fus passé. J'aurais beau voyager, je ne crois pas que je trouverais nulle part un lieu qui m'offrît rien de plus doux, rien de plus charmant que l'aspect de cette vallée vue sous un ciel pur, à la clarté des étoiles, dans le repos de la nuit.

Le voyageur que l'humeur inquiète, le désir de voir entraîne si loin de chez lui, est semblable à l'ambitieux qui, établi dans quelque village, ayant un peu de bien et une douce existence, s'avise un jour de souhaiter la fortune. C'est une déesse qui ne visite point les lieux retirés. Il faudra changer de pays, courir après elle de ville en ville et par tous les lieux célèbres où l'on croit qu'elle habite: qu'à cela ne tienne! on part sans rien regretter de ce que l'on quitte. Dire les allées et les venues, tous les chemins par lesquels on s'aventure à sa poursuite, combien l'on en prend de divers, que l'on quitte pour les reprendre, les quitter de nouveau, y revenir encore, ce serait trop long. C'est assez dire qu'on se lasse avant d'avoir ce qu'on veut; car même si l'on parvient à saisir la fortune, on n'est pas beaucoup avancé. Fortune et contentement sont deux; on n'a pas l'un avec l'autre. Ou plutôt c'est la fortune qui est double: quand on croit la prendre, on ne retient que son apparence; elle glisse elle-même d'entre nos mains, emmenant avec elle le contentement, et on les voit ensuite sur la route aussi loin devant soi que le premier jour. Qu'ai-je fait? se dit-on alors: j'avais le repos, je l'ai changé pour l'inquiétude; j'avais la réalité, je l'ai laissée pour suivre une ombre. Cela dit, on est trop heureux de revenir à son humble maison, de reprendre les occupations utiles de chaque jour, les entretiens honnêtes avec ses voisins sur le pas de la porte.

Heureux qui vit chez soi,
De régler ses désirs faisant tout son emploi.

La Fontaine l'a dit. Il a peint dans ses fables l'humeur inquiète du voyageur et celle de l'ambitieux. Leurs caractères sont semblables; l'un et l'autre suivent la même illusion. Partis du même lieu, ils y reviennent, après bien des traverses, demander le repos. En revoyant en idée cette vallée paisible dans les montagnes, j'y place le nid des deux pigeons et la maison des deux amis.

DE L'ESTIME DE SOI-MÊME.

Je ne remarque en nous qu'une seule chose qui nous puisse donner juste raison de nous estimer, à savoir, l'usage de notre libre arbitre, et l'empire que nous avons sur nos volontés; car il n'y a que les seules actions qui dépendent de ce libre arbitre pour lesquelles nous puissions avec raison être loués ou blâmés; et il nous rend en quelque façon semblables à Dieu en nous faisant maîtres de nous-mêmes, pourvu que nous ne perdions point par lâcheté les droits qu'il nous donne. Ainsi, je crois que la vraie générosité, qui fait qu'un homme s'estime au plus haut point qu'il se peut légitimement estimer, consiste seulement partie en ce qu'il connaît qu'il n'y a rien qui véritablement lui appartienne que cette libre disposition de ses volontés, ni pour quoi il doive être loué ou blâmé sinon pour ce qu'il en use bien ou mal, et partie en ce qu'il sent en soi-même une ferme et constante résolution d'en bien user, c'est-à-dire de ne manquer jamais de volonté pour entreprendre et exécuter toutes les choses qu'il jugera être les meilleures: ce qui est suivre parfaitement la vertu. DESCARTES.

J'ai vu six compagnies d'infanterie, un train d'artillerie et un escadron de cavalerie mis en déroute par un seul nid de frelons, et fuir en désordre pendant l'espace de plusieurs milles. Les officiers échappent ordinairement au danger en s'enfermant dans leurs tentes, et en se cachant sous les couvertures de lit ou sous les tapis, où ils ont soin de se tenir immobiles. Les frelons s'arrêtent rarement sur les corps qui n'ont aucun mouvement. Lorsqu'un camp est attaqué par ces redoutables ennemis, les hommes qui cherchent à préserver leurs chevaux sont le plus exposés. J'en ai vu plusieurs dont les blessures ont été très difficiles à guérir; on m'a assuré que quelques uns même sont morts à la suite de longues souffrances. Les chevaux arrêtés par les piqûres des frelons se jettent quelquefois dans les précipices, où ils se brisent les membres et meurent sans secours. Mais j'ai vu, au milieu d'une de ces scènes de désolation, un taureau s'asseyant et ruminant d'un air aussi calme que si ce qui se passait en sa présence n'eût été pour lui qu'un sujet d'amusement.

SLEEMAN, *Excursions dans l'Inde et souvenirs.*

L'ORDRE DE LA MOUCHE A MIEL.



L'ordre de *la Mouche à miel* fut institué par divertissement, le 11 juin 1703, dans le château de Sceaux. La médaille de l'ordre était d'or et pesait 14 grammes 63 centigrammes; elle représentait la tête de la fondatrice, la duchesse du Maine, avec la légende: L. BAR. D. SC. D. P. D. L. O. D. L. M. A. M. (Louise, baronne de Sceaux, directrice perpétuelle de l'ordre de la Mouche à miel). Dans le champ du revers, une abeille se dirige vers une ruche, avec cette devise qui faisait allusion à la petitesse de la taille de la duchesse: *Piccola si, ma fa pur gravi le ferite* (petite, mais elle fait de profondes blessures).

Voici la teneur du serment que devaient prononcer les chevaliers auxquels on conférait l'ordre: « Je jure, par les abeilles du mont Hymette, fidélité et obéissance à la directrice perpétuelle de l'ordre, de porter toute ma vie la médaille de la Mouche, et d'accomplir, tant que je vivrai, les statuts de l'ordre; et si je fausse mon serment, je consens que le miel se change pour moi en fiel, la cire en suif, les fleurs en orties, et que les guêpes et les frelons me percent de leurs aiguillons. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. les Tables des années précédentes.)

RÉGENCE DE MARIE DE MÉDICIS.

JACQUES DEBROSSE, ARCHITECTE.



(Grande salle du Palais, dite salle des Pas-Perdus, construite de 1618 à 1622.)

Tout en reconnaissant dans l'architecture de telle ou telle époque un style dominant qui la caractérise plus spécialement, et permet de la classer historiquement, on doit en même temps signaler l'apparition de certaines individualités qui, s'écartant de la route commune, ne suivent que leur propre inspiration et impriment à leurs œuvres un cachet particulier. Ces artistes, semblables à de brillants météores, répandent une vive et passagère clarté, et leurs productions méritent d'être étudiées à part : il est utile d'apprécier l'influence qu'elles ont pu exercer sur les transformations subséquentes de l'art. C'est dans ce but que nous avons réuni dans un même article les principales productions de Jacques Debrosse, architecte célèbre qui vivait au commencement du dix-septième siècle, et auquel nous devons le palais du Luxembourg, le portail de Saint-Gervais, la grande salle du Palais-de-Justice, l'aqueduc d'Arcueil et le temple de Charenton.

Jacques Debrosse est du nombre de ces artistes français sur lesquels on ne possède aucun détail biographique. On ne connaît ni la date de sa naissance ni celle de sa mort. A-t-il étudié l'architecture en France? s'est-il perfectionné en Italie, ainsi que c'était encore l'usage alors? C'est ce que nous ne pouvons dire, de même que nous ignorons comment il sut mériter la faveur de Marie de Médicis, qui le choisit pour diriger les constructions du palais qu'elle voulait faire bâtir dans le faubourg Saint-Germain, à l'extrémité de la rue de Tournon. Mais si nous manquons de renseignements sur l'artiste, nous possédons encore heureusement les édifices qui le recommandent à la postérité. C'est donc seulement par l'examen de ses œuvres que nous apprécierons l'influence de Debrosse sur l'architecture française au commencement du dix-septième siècle.

PALAIS DU LUXEMBOURG.

L'emplacement de ce palais était primitivement occupé par une grande maison entourée de jardins que le sieur Robert de Harlay de Sancy fit bâtir vers le milieu du seizième siècle ; plus tard, M. le duc de Pinei-Luxembourg en fit l'acquisition, et en 1583 il acheta plusieurs pièces de terre contiguës. En 1612, Marie de Médicis l'acheta avec toutes ses dépendances pour la somme de 90 000 livres, et y joignit successivement la ferme de l'Hôtel-Dieu et plusieurs terres appartenant aux Chartreux et à différents particuliers. Marie de Médicis fit commencer la construction du nouveau palais en 1615. Il fut achevé en 1620.

Ce palais porta d'abord le nom de *palais Médicis*. Légué par la reine à son second fils, Gaston de France, duc d'Orléans, il prit le nom de *palais d'Orléans*. Mais le nom de *palais du Luxembourg* est celui qui a définiti-

vement prévalu malgré les différents personnages qui en furent en possession et les destinations diverses auquel ce palais fut successivement consacré.

Après le Louvre et les Tuileries, le palais du Luxembourg est incontestablement le palais le plus important et le plus remarquable de la capitale, et il en est peu en France qui offrent un ensemble aussi complet. La disposition générale de ce palais est celle qui caractérise la plupart des châteaux français. Il se compose de corps de bâtiments disposés carrément autour d'une cour centrale, et de pavillons saillants qui dominent le tout. Ces pavillons sont encore une tradition dès tours des anciens châteaux du moyen-âge, comme nous avons déjà eu occasion de le remarquer en parlant du Louvre et du château d'Ecouen : c'est ainsi que, tout en se transformant, l'architecture d'une nation conserve pendant longtemps dans ses données principales les traces des dispositions primitives motivées par les besoins et les usages d'un autre âge. C'est aussi sous l'influence des traditions que Debrosse a cru devoir accuser l'entrée de son palais par une construction élevée qui établit, pour ainsi dire, un lien de parenté entre le palais du Luxembourg et les châteaux de Nantouillet, d'Écouen, d'Anet, et surtout avec celui de Fontainebleau, dans lequel nous avons fait remarquer cette porte Dauphine, qui n'est bien réellement qu'une véritable transformation de la poterne à pont-levis des vieux châteaux féodaux.

On a souvent dit que le Luxembourg était une imitation du palais Pitti de Florence. Quant à la disposition générale, il n'en est évidemment rien. Cette disposition est toute française comme nous venons de le dire, et ce ne serait que dans le style de l'architecture des façades qu'on pourrait trouver une réminiscence, ou si l'on veut une imitation de l'architecture du palais florentin, mais seulement, en tout cas, de celle de la cour de ce palais, dont l'Ammanati fut l'architecte. Il est d'ailleurs très possible que ce style ait été imposé à Debrosse par Marie de Médicis, qui, en véritable Italienne, n'admettait peut-être pas que la France pût rien concevoir de mieux en fait d'art que les œuvres de ses compatriotes, ou qui seulement sous l'influence du souvenir de la patrie, désirait que l'aspect de sa nouvelle demeure pût lui rappeler son pays natal. Peut-être aussi est-ce Debrosse lui-même qui est allé au-devant des désirs de sa royale protectrice : c'est ce qu'il ne nous est pas donné de décider. Ce style de décoration en bossages n'était pas d'ailleurs nouveau en France. Il y avait déjà été inauguré dans les adjonctions faites au Louvre sous Charles IX. Philibert Delorme, qui s'en donna pour l'inventeur, avait su l'employer avec originalité dans les façades des Tuileries (v. 1844, p. 158). Nous en avons vu un autre exemple à la porte Dauphine de Fontainebleau et dans plusieurs constructions qui appartiennent au règne de Henri III et de Henri IV. (Voyez 1844, p. 377, 380, 381). Quelle que soit donc celle de ces conjectures qu'on veuille admettre, que ce style ait été imposé à Debrosse ou qu'il l'ait adopté librement, toujours est-il qu'il ne paraît en avoir éprouvé aucune gêne, et de quelque manière qu'on envisage le style d'architecture du Luxembourg, on ne saurait critiquer le principe de sa décoration extérieure, car il est pris dans la construction même. Ce n'est pas une architecture grossière et imparfaite; c'est, pour ainsi dire, une décoration laissée volontairement à l'état d'ébauche, ainsi que les anciens nous en ont légué plus d'un exemple dans les édifices d'utilité publique, comme les aqueducs, les portes de ville; ou dans ceux dont l'étendue et l'importance ne comportaient pas une recherche minutieuse de détails, comme les amphithéâtres de Vérone et de Pola en Istrie. L'austérité de l'architecture du Luxembourg, dérivée ou non de celle de l'architecture florentine, se trouvait d'ailleurs parfaitement en harmonie avec celle des derniers édifices construits en France sous Henri IV, et mentionnés précédemment. Il ne faudrait donc pas considérer Debrosse comme un simple copiste, et le Luxembourg, tant par la disposition régulière de son ensemble que par la fermeté de ses masses et l'unité de style qui règne dans toutes ses parties, doit être considéré comme une œuvre de maître et vraiment originale. Ce qui pourrait encore faire supposer que Debrosse a volontairement admis le style de l'architecture du Luxembourg, et que cette œuvre capitale avait toute sa prédilection, c'est l'imitation à peu près exacte qu'il avait voulu en faire dans le château de Coulommiers en Brie ainsi qu'on peut en juger par la reproduction qui se trouve dans le recueil de Marot. Avant d'adopter les projets de Debrosse, Marie de Médicis les avait envoyés en Italie et dans d'autres pays, afin d'avoir l'avis des plus célèbres architectes de l'Europe. Il est naturel de supposer que le projet exécuté fut celui qui avait réuni le plus grand nombre de suffrages.

La cour du palais du Luxembourg est carrée, sauf la partie renfoncée et plus étroite comprise entre les deux pavillons du fond. Le corps de bâtiment principal se trouve entre la cour et le jardin, et communique avec les deux ailes qui s'étendent à droite et à gauche de chaque côté de la cour. Ces deux ailes sont plus basses que le reste du palais. Le quatrième corps de bâtiment, celui où se trouve l'entrée, ne s'élève que dans la hauteur du rez-de-chaussée, mais la partie du milieu est surmontée d'un pavillon terminé par un dôme auquel on parvient par les deux terrasses de niveau avec le sol du premier étage.

Il est bon de signaler les divers changements opérés successivement dans l'œuvre de Debrosse, et qui en ont altéré la physionomie première. Dans l'origine, de vastes galeries régnaient au rez-de-chaussée de trois côtés de la cour : celle parallèle à la façade principale n'était alors ouverte qu'à l'intérieur ; à l'extérieur, sur la rue, il n'y avait d'autre ouverture que la porte d'entrée et les fenêtres des pavillons ; les arcades pratiquées depuis dans la partie en arrière-corps eussent été tout-à-fait contraires aux mœurs de cette époque : les rez-de-chaussée des habitations nobles étaient toujours entièrement clos, ainsi qu'on a déjà pu le remarquer dans la façade du château d'Ecouen; et de plus, les châteaux situés dans la campagne étaient encore alors protégés par des fossés. Au fond de la cour, une petite terrasse élevée au niveau du sol des appartements du rez-de-chaussée rattachait la saillie des pavillons. Cette terrasse était bordée d'une balustrade de marbre décorée de statues ; on y parvenait à l'aide d'un grand perron circulaire. La terrasse, la balustrade et le perron ont disparu, et cette partie a été remise au même niveau que le reste de la cour. Sur le jardin, les deux portiques en arrière-corps étaient surmontés de terrasses à droite et à gauche, et en retraite du pavillon principal. Déjà, avant les adjonctions récentes qui ont été faites à cette partie du palais, on avait, sous l'Empire, élevé sur ces terrasses un premier étage qui avait fait perdre à cette façade le mouvement des lignes de son architecture : c'est aussi ce qui a eu lieu dernièrement sur une des terrasses des Tuileries. Nous ajouterons que du temps de Marie de Médicis le palais du Luxembourg n'était pas isolé du côté de la rue de Vaugirard comme nous le voyons actuellement. Des bâtiments moins importants y étaient annexés sur les côtés et communiquaient avec le corps principal du palais.

Ces indications, jointes à la vue que nous donnons de ce palais, page 76, nous semblent suffisantes pour que l'on se forme une idée de ce qu'il était en 1620. Il nous reste cependant à décrire les distributions intérieures, qui ont subi de notables modifications. L'escalier occupait autrefois le centre du bâtiment principal, où étaient situés les appartements de la reine ; la chapelle était placée dans le pavillon

du milieu de la façade sur le jardin ; au premier étage, dans les corps de bâtiments en ailes, étaient deux galeries d'apparat. Il ne reste plus aujourd'hui aucune trace de la décoration de ces différentes pièces. On sait seulement qu'en 1750 les appartements renfermaient un choix de tableaux originaux de différentes écoles, et une très belle collection de dessins des plus grands maîtres.

La reine Marie de Médicis ayant désiré faire peindre par Rubens les deux galeries de son palais du Luxembourg, elle invita cet artiste à venir à Paris : l'une de ces galeries était destinée à l'histoire de la vie de cette reine, et l'autre à celle de la vie du roi Henri IV. Ce fut en 1620 que Rubens vint à Paris; il commença à peindre ces tableaux en 1621, et termina en 1623 ceux qui reproduisaient les principaux faits de la vie de Marie de Médicis : la galerie qu'ils décoraient était celle au couchant qui fut détruite pour faire place à l'escalier qu'on construisit sous le consulat et qui sert encore aujourd'hui à MM. les pairs. Transportés alors dans la galerie opposée, où ils restèrent jusqu'en 1815, époque de leur translation au Musée du Louvre, ces tableaux avaient été faits pour l'emplacement même; ils occupaient les trumeaux entre les fenêtres, au nombre de dix de chaque côté, et un vingt-et-unième tableau était à l'une des extrémités de la galerie. A l'autre extrémité, sur la cheminée, on voyait un portrait de la reine Marie de Médicis debout et représentée en Pallas. Au-dessus des portes qui sont des deux côtés étaient les portraits du grand-duc François de Médicis et de la grande-duchesse Jeanne d'Autriche, père et mère de Marie de Médicis. L'oratoire de la reine, qui communiquait avec la galerie peinte par Rubens, était d'une grande richesse et décoré de peintures de Philippe de Champagne et du Poussin. Une partie des peintures de cet oratoire ont été replacées dans la salle dite du Livre d'or, qui dépend aujourd'hui de la Chambre des pairs.

Les jardins du Luxembourg étaient dignes du palais; ils avaient été dessinés dans le genre italien; les parterres étaient entourés de balustrades de marbres, et ornés de vases et de statues. On remarquait à l'extrémité d'une des allées principales une construction hydraulique traitée dans le style rustique : cette fontaine, qui existe encore, a été attribuée à Rubens. Les jardins du Luxembourg étaient alors plus étendus dans le sens de leur largeur qu'ils ne le sont aujourd'hui; ils s'étendaient dans la direction de la rue de Vaugirard jusqu'au couvent des Carmes. On voyait encore, il y a un an, en face de ce couvent, une ancienne porte à bossages qui leur servait autrefois d'entrée. Cette partie occidentale des jardins ayant été aliénée, on y perça de nouvelles rues, notamment celles de Madame et de Fleurus.

Au midi, les jardins limités là où commence aujourd'hui la grande allée de l'Observatoire, étaient attenants à ceux de la Chartreuse fondée par saint Louis et considérablement augmentée sous les règnes suivants ; ce fut pour le cloître de ce couvent que le célèbre Lesueur avait peint la suite de sujets empruntés à la vie de saint Bruno. Lors de la suppression des couvents, ces tableaux furent déposés dans le palais du Luxembourg; ils font maintenant partie de la collection de l'école française au musée du Louvre. Sur l'emplacement du couvent et des jardins de la Chartreuse on perça la grande avenue qui réunit le Luxembourg à l'Observatoire; le reste des terrains fut cultivé en pépinières.

L'ensemble du palais et des jardins du Luxembourg fut vendu par Gaston d'Orléans, moyennant 500 000 fr., à Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, qui le céda à Elizabeth, duchesse de Guise et d'Orléans, et celle-ci, en 1694, en fit don à Louis XIV. Ce palais ayant été abandonné et négligé pendant longtemps, de grandes réparations durent y être faites de 1733 à 1736, et Louis XVI le donna en apanage à son frère Monsieur, (depuis Louis XVIII), lors du mariage de celui-ci en 1779. Après avoir servi de prison pendant la Révolution, le palais du Luxembourg a été successivement affecté à la résidence du directoire; à celle du gouvernement consulaire; en 1800 aux séances du Sénat conservateur, et par suite à celles de la Chambre des pairs.

Peu de temps après la construction du palais de Marie de Médicis, en 1629, le cardinal de Richelieu avait fait construire l'hôtel connu successivement sous les noms de Petit-Bourbon et de Petit-Luxembourg, qu'il habita jusqu'à l'achèvement du Palais-Cardinal, devenu depuis Palais-Royal. Marie de Médicis ayant permis à quelques religieuses filles du Calvaire de fixer leur demeure dans l'enceinte même de son palais, celles-ci firent construire un couvent sur la rue de Vaugirard, dont un petit cloître et la chapelle existent encore.

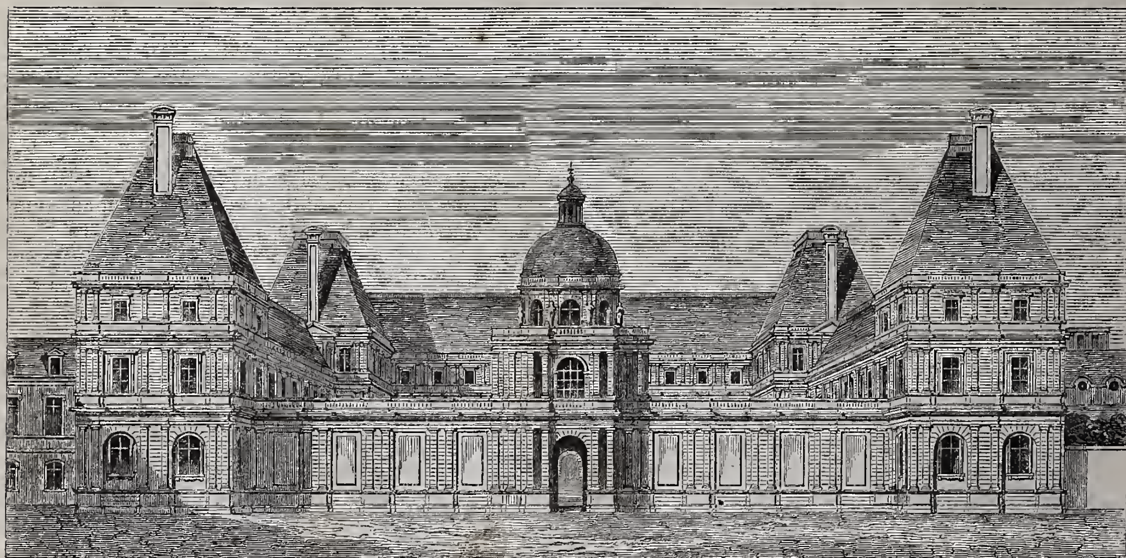
En résumé, nous ne saurions admettre les comparaisons qu'on a voulu établir entre le Luxembourg et le palais Pitti. Ces deux édifices ont chacun un caractère et une valeur qui leur sont propres. Le palais Pitti, dans sa disposition, dans son ordonnance et dans son style, porte le caractère bien prononcé de l'architecture florentine. Le palais du Luxembourg, par sa masse imposante, par ses pavillons saillants surmontés de combles élevés, et la disposition de son entrée principale, appartient essentiellement à notre architecture nationale. Quant aux incorrections de détails qu'on pourrait critiquer dans certaines parties, elles sont le produit de l'époque où cet édifice a été construit. Disons plus, c'est qu'en Italie, à la même époque, le goût était déjà plus corrompu qu'en France. Si Debrosse avait vécu au temps des Lescot et des Philibert Delorme, qui sait s'il ne leur eût pas été supérieur? Quelque bien doué que soit un artiste, il ne peut se soustraire à l'influence que les circonstances exercent sur le goût de son siècle.

PORTAIL DE SAINT-GERVAIS.

Il ne s'agit plus ici d'un édifice entier, complet, comme le Luxembourg, où le génie de l'artiste, exempt de toute entrave, peut créer son œuvre librement et d'un seul jet; mais seulement d'une partie d'un monument déjà construit et qu'il fallait compléter. L'église de Saint-Gervais, bâtie dans la dernière période du style ogival, était inachevée : elle n'avait pas de portail. Debrosse fut chargé d'en composer un. Aujourd'hui, si une semblable tâche était donnée à un artiste, pas de doute qu'on ne discutât longuement pour décider si le portail devrait être fait dans le style de l'église à laquelle il s'applique, ou si, au contraire, il devrait être fait dans le style de l'architecture généralement adoptée au moment de sa construction. Mais, du temps de Louis XIII et de la part de Debrosse, il n'y eut aucune incertitude à l'égard du style à adopter pour le portail de l'église de Saint-Gervais. C'était une trop belle occasion de faire prévaloir les principes de la renaissance sur ceux du style gothique pour n'en pas profiter, et Debrosse n'hésita pas à se donner ce programme : Faire application des ordres grecs au portail d'une église. Or, c'était un problème très difficile, pour ne pas dire impossible à résoudre. Comment imaginer, en effet, qu'on puisse adopter à la façade d'une église du moyen-âge dont le principe de construction est l'arcade et la voûte, les ordres grecs dont le principe est l'architrave et la platebande : c'est vouloir marier ensemble deux principes tout différents, et méconnaître la forme dominante à laquelle l'architecture chrétienne doit son caractère distinctif, l'arc affranchi. Mais Debrosse ne s'était sans doute pas proposé de faire une façade qui fût en harmonie avec l'édifice préexistant à laquelle il l'appliquait. Il est plus que probable qu'il n'a tenu aucun compte de la masse du pignon qu'il s'agissait de décorer : autrement il eût été amené à une composition toute différente. Il faut donc croire for-

cément qu'il a composé une façade à l'église Saint-Gervais, comme il l'eût fait à peu de chose près pour une église qu'il lui eût été donné de créer en entier.

D'après le parti pris par Debrosse pour le portail de Saint-Gervais, on doit penser qu'il devait être un apôtre zélé de la renaissance. Mais déjà, à cette époque, l'antiquité était moins bien comprise que dans le siècle précédent; au lieu d'en rechercher l'esprit, on se contentait d'en emprunter et d'en reproduire les principaux éléments. Le caractère principal de la renaissance, ainsi que nous l'avons déjà exposé, c'est le retour aux ordres; or, ce principe de l'application des ordres, opposé à l'architecture du moyen-âge qui les avait proscrits, ne tarda pas à être exagéré au-delà de toute raison, et le portail de Saint-Gervais est un exemple frappant de cet abus. Mettre en proportion les trois ordres grecs dorique, ionique et corinthien, superposés, voilà sans doute tout ce que Debrosse se proposa dans l'ordonnance de son portail. Mais à ce point de vue même, il nous paraît bien loin d'avoir réussi. A l'époque où s'exécutait à Paris la décoration du portail de Saint-Gervais, diverses théories sur les ordres avaient déjà été formulées par les plus célèbres architectes de la renaissance italienne. Palladio, Serlio, Vignole, avaient publié chacun un traité des ordres d'architecture. Celui de Vignole surtout avait obtenu un grand succès. Ce fut sans doute ce dernier auteur que Debrosse crut pouvoir prendre pour guide et pour modèle, au lieu de remonter aux sources véritables et pures de cet art qu'on s'efforçait alors de réhabiliter; il préféra aux types originaux les interprétations hasardées de l'artiste italien. Avant que Debrosse ne fît le portail de Saint-Gervais, Vignole avait élevé à Rome l'église du Jésus; le portrait de cette église, œuvre de Jacques de la Porte, son élève, et celui de San-Andrea della Valle, exécuté sur les dessins du chevalier Charles Rainaldi, avaient acquis en Italie une grande renommée; ce furent très probablement là les modèles que Debrosse se proposa de reproduire en France en se promettant très probablement de les surpasser. Mais il en résulte que, d'une part, la décoration du portail de Saint-Gervais, telle qu'elle a été conçue par Debrosse, est une expression tout-à-fait fausse de l'édifice auquel ce portail est appliqué, et que, d'une autre, pris isolément, si on le considère comme exemple de l'application des éléments de l'architecture antique à un édifice moderne, on est forcé de convenir que, dans son ordonnance, les premiers principes de cette architecture ont été entièrement méconnus. Entre autres critiques nous ferons remarquer que dans l'architecture gréco-romaine, cette superposition de trois ordres ne se trouve que dans les édifices où il s'agissait d'exprimer plusieurs étages, comme les théâtres, les cirques, les amphithéâtres, etc.; et dans ce cas, les colonnes, représentant de véritables contreforts, étaient entièrement engagées dans la construction. Jamais non plus on ne rencontre dans les édifices antiques de semblables accouplements de colonnes; c'est un ajustement qui appartient à la décadence de l'architecture italienne, et que la raison réprouve autant que le goût.



(Palais du Luxembourg, bâti pour Marie de Médicis, de 1615 à 1620.)

Quoi qu'il en soit, l'achèvement du portail de Saint-Gervais fut un véritable événement; cette œuvre de Debrosse fit une grande sensation; elle fut considérée comme un chef-d'œuvre, excita une admiration générale, et devint le type et le modèle des portails d'église sous les règnes suivants. La réputation usurpée du portail de Saint-Gervais durait encore sous Louis XVI. Il ne fallut rien moins que la passion plus exagérée encore de l'architecture antique qui se produisit au commencement de ce siècle pour la détruire. Aujourd'hui qu'un esprit d'analyse et d'examen s'est fait jour au milieu de toutes les doctrines diverses successivement proclamées depuis l'érection du portail de Saint-Gervais, cette œuvre architecturale est jugée comme elle doit l'être sous le rapport de l'art; mais il n'en est pas moins vrai que, sous le rapport historique, cette production de Debrosse occupe une place très importante dans la série des édifices qui servent de jalons pour suivre la marche et les transformations de l'architecture française.

L'église de Saint-Gervais paraît avoir une origine fort ancienne. Fortunat la nomme la basilique de Saint-Gervais et Saint-Protais. Le corps de l'église actuelle fut construit dans le quinzième et le seizième siècle; le portail fut commencé en 1616; le roi Louis XIII en posa la première pierre; les statues de saint Gervais et saint Protais qui le décorent, sont d'un sculpteur nommé Bourdin, et celles des évangélistes, d'un nommé Guérin : c'étaient les meilleurs sculpteurs du temps; ce qui prouve que la sculpture avait bien déchu depuis les Jean Goujon, les Germain Pilon, etc. Il y avait de fort beaux vitraux dans le chœur, qui avaient été peints par Jean Cousin; on en voyait aussi d'autres

exécutés sur les dessins de Lesueur, qui avait peint le tableau du maître-autel. Nous avons déjà parlé de la couronne de pierre découpée à jour et des clefs pendantes de la chapelle de la Vierge; elles furent exécutées par les Jacquet, les plus fameux maçons de leur temps (voy. 1840, p. 64).

Parmi les personnages illustres qui ont été inhumés à Saint-Gervais, on cite Philippe de Champagne, Scarron, Michel Letellier, chancelier de France, etc.

GRANDE SALLE DU PALAIS.

Nous avons représenté (voy. 1841, p. 229) la grande salle du Palais telle qu'elle avait été construite sous le règne de S. Louis. Cette salle, dont la partie supérieure était toute en bois, ayant été entièrement détruite par un incendie le 7 mars 1618, il fut question de la reconstruire. Ce fut Debrosse qui en fut chargé, et cette reconstruction fut terminée en 1622. Obligé de se servir des substructions existantes, Debrosse adopta pour la nouvelle salle la disposition de l'ancienne, c'est-à-dire qu'elle fut de même divisée en deux nefs par une série d'arcades ; seulement, d'ogivales qu'elles étaient ces arcades devinrent plein-cintre; et les piliers furent décorés de pilastres d'ordre dorique dans le style gréco-romain ; aux voûtes de bois furent substituées des voûtes en berceau et à plein-cintre appareillées en pierre; quatre grandes ouvertures demi-circulaires, percées dans les pignons, firent pénétrer la lumière dans la nouvelle salle. L'ensemble de cette salle, l'une des plus grandes qui existent, ne manque ni de sévérité ni de noblesse ; sa disposition est simple et grandiose, et les éléments d'architecture dont elle se compose sont assez bien en harmonie. On peut, en comparant la vue de l'ancienne salle avec celle de la nouvelle, juger des modifications apportées par Debrosse, et apprécier la différence du style d'architecture adopté pour chacune d'elles à plus de trois siècles d'intervalle.

AQUEDUC D'ARCUEIL.

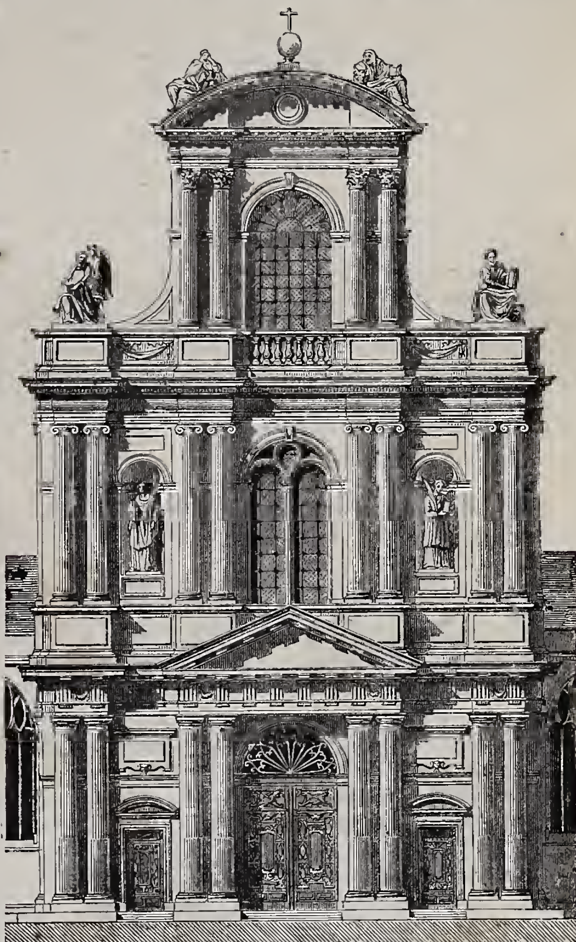
Ce n'est pas seulement dans les édifices de luxe que peut se manifester le génie de l'architecte; les plus simples sont susceptibles d'être traités avec art et peuvent aussi devenir pour lui une occasion de succès : Debrosse l'a prouvé dans la construction de l'aqueduc d'Arcueil. Cet aqueduc était d'origine romaine ; nous avons eu occasion d'en parler parmi les édifices de ce genre élevés en France par les Romains (voy. 1839, p. 100). Mais après plusieurs siècles d'existence, il se trouvait sans doute dans un tel état de ruine, qu'il n'eût pas été possible de le restaurer. Marie de Médicis, qui d'ailleurs voulait en changer la direction dans le but d'amener les eaux dans sa nouvelle demeure, conçut l'idée de le faire reconstruire. A son départ au village de Rungis, l'aqueduc est établi généralement au niveau du sol ; ce n'est que dans la traversée de la petite vallée arrosée par la rivière de Bièvre, et où se trouve le village d'Arcueil, qu'il fut nécessaire d'élever le canal sur des constructions, ainsi que cela avait déjà eu lieu du temps des Romains. C'est à cette construction, qui se compose d'un certain nombre d'arcades, dont neuf seulement sont à jour, que Debrosse, s'inspirant en cela de l'exemple des anciens, sut imprimer un caractère à la fois grandiose, solide et monumental. La simplicité et le juste rapport des masses, la combinaison de l'appareil et le choix des détails, font aisément reconnaître l'intervention de l'architecte habile.

TEMPLE DE CHARENTON.

Outre les édifices élevés par Debrosse, que nous venons de mentionner, il en est un autre qui n'existe plus, mais qui, sous bien des rapports, nous paraît tout-à-fait digne de fixer l'attention. Nous voulons parler du temple de Charenton, l'une des premières et des plus remarquables productions de Debrosse.

En 1606, les protestants ayant obtenu du roi de s'assembler à Charenton pour les actes de leur religion, ils firent bâtir un temple qui pouvait contenir 14 000 personnes.

C'était une salle rectangulaire de 32^{m},48 de longueur sur 21^{m},44 de large dans œuvre, entourée de galeries des quatre côtés, divisées en trois étages, dont deux dans la hauteur d'un ordre de colonnes doriques, et le troisième dans un ordre d'attique. Cette salle avait trois portes et était éclairée par quatre-vingt-une fenêtres. Ce fut dans ce temple



(Portail de l'église de Saint-Gervais, à Paris, commencé en 1616.)

que les protestants tinrent leurs synodes nationaux de 1623, 1631 et 1644. Sur la fin du mois d'août 1671, quelques catholiques voulurent, la nuit, mettre le feu à ce temple et y firent quelques dommages. Après la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, on détruisit ce monument. Sa démolition fut commencée le mardi 23 octobre 1686, et en cinq jours il fut entièrement détruit; les matériaux furent employés au profit de l'hôpital général de Paris. On éleva plus tard sur son emplacement un couvent de femmes.

Il est facile de reconnaître que Debrosse, dans la conception du temple protestant de Charenton, eut l'idée de reproduire la disposition de la basilique des anciens, ce qu'on ne saurait blâmer; car cette disposition se prêtait parfaitement au programme qu'il devait suivre. Ce fut très probablement la basilique de Fano, décrite par Vitruve, qu'il se proposa d'imiter; et, il faut en convenir, il n'est pas resté beaucoup au-dessous de son modèle. L'effet de trois étages de tribune ne devait cependant pas être heureux ; la proportion et l'aspect intérieur de l'édifice eussent

gagné à n'en avoir que deux, et il eût peut-être été possible de retrouver en étendue ce qu'on eût perdu en hauteur. Néanmoins, Debrosse, dans le temple de Charenton, s'est montré tout aussi habile architecte que dans le palais du Luxembourg, quoique dans un genre bien différent, et l'on a lieu de s'étonner qu'après avoir fait preuve d'un goût aussi simple et aussi sobre, le même artiste ait pu se laisser entraîner aux écarts que nous avons signalés dans l'ordonnance du portail de Saint-Gervais. Nous comprenons très bien qu'il ait été frappé du caractère distinct qui doit exister entre l'architecture d'un temple protestant et celle d'un temple catholique; mais il eût pu reconnaître, ce nous semble, que si, par ses données premières, le temple protestant peut effectivement offrir quelques points d'analogie avec un édifice antique, il ne saurait en être de même de l'église catholique, qui s'éloigne essentiellement du type des monuments païens. Quelles que soient les critiques plus ou moins fondées auxquelles on croit pouvoir soumettre les œuvres de Debrosse, il n'en est pas moins certain que l'architecte qui a créé les monuments que nous venons de décrire doit, en considération de la variété, de l'importance et de la valeur même de ses productions, occuper un des premiers rangs parmi les architectes français qui ont illustré notre art national. Et quant à nous, l'auteur du temple de Charenton, de l'aqueduc d'Arcueil, du Luxembourg, du portail de Saint-Gervais et de la salle des Pas-Perdus, nous semble avoir sa place marquée auprès de Philibert Delorme, Pierre Lescot, Jean Bullant, Dupérac et Ducerceau.

LE SINGE ET L'ESCLAVE.

Traduit de Campillo (1).

Les singes des bords de l'Orénoque sont pour la plupart de la grande espèce ; ils ont un goût singulier pour le maïs ou blé de Turquie, et l'on en profite pour leur tendre un piége dans lequel ils ne manquent jamais de donner. On verse du maïs au fond d'un vase de terre très lourd dont le col est allongé, et dont l'ouverture est fort étroite; on pose ensuite ce vase au pied d'un arbre où l'on a remarqué quelque singe perché. Le singe en descend dès qu'il a vu l'homme qui tend le piége s'en éloigner ; il introduit une de ses mains dans l'ouverture du vase, prend au fond une poignée de maïs, et essaie de retirer sa main ; mais il ne le peut tant qu'il la tient fermée, et il ne peut se résoudre à l'ouvrir pour ne point laisser échapper le maïs qu'il y tient. L'embarras où il se trouve, chose singulière, lui fait jeter des cris qui avertissent le chasseur. Celui-ci accourt et assomme le singe qui se laisse tuer plutôt que de lâcher prise. On peut, en préparant et en plaçant de la sorte plusieurs vases, prendre en peu d'heures un assez grand nombre de singes. Tous se laissent tuer l'un après l'autre plutôt que d'abandonner la poignée de maïs qu'ils tiennent. Le P. Gumilla, jésuite, parle de cette chasse dans son ouvrage intitulé : l *Orénoque illustré*. C'est ce qui a donné l'idée du dialogue suivant à Campillo. Il suppose que le chasseur est un esclave.

L'Esclave. Tu es bien sot de m'attendre.

Le Singe. Et pourquoi viens-tu me trouver ?

L'Esclave. Quoi ! tu préfères une poignée de maïs à la conservation de la vie ?

Le Singe. Quoi ! tu veux m'ôter la vie pour épargner une poignée de maïs ?

L'Esclave. Que tu es gourmand !

Le Singe. Que tu es avare !

L'Esclave. Je ne fais qu'obéir à mon maître.

(1) Médecin espagnol du dix-huitième siècle, auteur de Miscellanées philosophiques et littéraires.

Le Singe. En ce cas, ton maître est un barbare et toi un lâche.

L'Esclave. Insolent !

Le Singe. Comme il te plaira ; mais avoue qu'il n'est pas glorieux de ne faire que ce qu'un autre exige. Je ne suis qu'un singe, mais au moins je suis libre.

L'Esclave. Tu fais donc ce que tu veux ?

Le Singe. Oui.

L'Esclave. Eh bien, je te laisse la vie, et va-t'en.

Le Singe. Tu vois bien ce qui m'en empêche.

L'Esclave. Ouvre la main, et tu pourras t'échapper aisément.

Le Singe. Cela est plus fort que moi ; je n'abandonnerai pas ce que je tiens.

L'Esclave. Je vois bien que dans ce monde chacun a son esclavage. Un peu de maïs te maîtrise comme un Espagnol me domine. Tu ne peux désobéir à ton maître, et il faut que j'obéisse au mien : meurs !

LE CLIMAT DE LA FRANCE A-T-IL CHANGÉ ?

(Suite.—Voy. p. 46.)

Un autre argument en faveur de la détérioration du climat de la France, se tire de la qualité des vins. On invoque toujours à ce sujet le fabliau intitulé : *la Bataille des vins*, de Henri d'Andely, conteur du treizième siècle. Mais d'abord il faudrait s'assurer si la meilleure qualité des vins est un indice certain que le raisin a mûri sous une température plus élevée. Or il n'en est point ainsi, et si d'une manière générale les vins des pays chauds sont moins aigres que ceux des pays froids, il n'y a plus de règles constantes dès qu'il s'agit de la qualité de certains vins, et surtout de la prédilection des amateurs pour certains crûs ; à cet égard il n'y a que des goûts individuels.

Ces préliminaires une fois posés, examinons en lui-même le fabliau d'Andely.

Le gentil roi Philippe fait paraître les vins devant lui ; il a pour conseiller un prêtre anglais, son chapelain et cervelle un peu folle, qui, l'étole au cou, se charge d'un examen préliminaire.

« D'abord se présentèrent Beauvais, Etampes et Châlons ; mais à peine les eut-il vus, que, les excommuniant aussitôt, il les chassa honteusement de la salle et leur défendit d'entrer jamais où se trouveraient d'honnêtes gens. Ce début sévère fit une telle impression sur ceux du Mans et de Tours, qu'ils tournèrent d'effroi (il est vrai qu'on était en été), et se sauvèrent sans attendre leur jugement. Il en fut de même d'Argence (1), de Rennes et de Chambeli ; un seul regard que le chapelain, par hasard, jeta de leur côté, suffit pour les déconcerter. Ils s'enfuirent aussitôt, et ils firent bien. S'ils eussent tardé plus longtemps, je ne sais trop ce qui leur serait arrivé. »

On pourrait d'abord se demander si le Beauvais dont il est ici question est bien le chef-lieu du département de l'Oise ; mais admettons-le, car nous manquons d'éléments pour cette discussion ; la manière dont le chapelain reçoit ces vins ne prouve-t-elle pas qu'ils étaient regardés comme détestables et indignes d'être bus par d'*honnêtes gens* ?

« La salle débarrassée de cette canaille, il n'y resta que ce qui était bon, car le prêtre ne voulait pas même souffrir le médiocre. Clermont et Beauvoisin parurent donc, et ils furent reçus d'une manière distinguée. Enhardi par cet accueil favorable, Argenteuil s'avança d'un air de confiance, et se donna *sans rougir* pour valoir mieux que tous ses rivaux ; mais Pierrefitte, rabattant avec les termes qui lui convenaient l'orgueil d'une prétention pareille, prétendit à son tour mériter la préférence, et appela en témoignage

(1) Entre Lisieux et Caen.

Marli, Montmorenci et Deuil, ses voisins...» Les autres vins qui se présentent sont ou célèbres encore aujourd'hui, ou tous originaires du centre et du midi de la France. Après les avoir goûtés, le chapelain « trouvant alors que le vin valait un peu mieux que la cervoise de sa patrie, jeta une chandelle à terre et excommunia toute boisson faite en Flandre, en Angleterre, et *par-delà l'Oise.* »

On ne peut disconvenir qu'il soit fort singulier de voir les vins des environs de Paris se présenter dans un concours où la bonne qualité est la seule condition de rigueur. Toutefois, il s'en faut que le prix leur soit adjugé, et le spirituel conteur laisse bien entrevoir combien cette prétention lui paraît exorbitante quand il dit que le vin d'Argenteuil se donne *sans rougir* pour valoir mieux que tous ses rivaux. Ces vins passaient alors pour être de qualité ordinaire; quant à ceux au-delà de l'Oise, c'est-à-dire de la Picardie, le jugement du chapelain montre assez qu'ils étaient réputés détestables. De tout cela, je conclus que nos ancêtres étaient moins difficiles que nous, ou que les plants ont dégénéré, mais nullement que le climat se soit détérioré. Qui ne sait, en effet, combien les goûts des nations sont sujets à changer! Les Romains mettaient de l'*assa fœtida* à toutes leurs sauces, et n'employaient le citron que comme médecine ou contre-poison. Dans les provinces septentrionales de la Suède, toutes les viandes sont saupoudrées de muscade; le pain est farci d'anis et de cumin, et quand on se plaint de ces assaisonnements, on vous répond : « C'est la cuisine française du temps de Louis XIV. » On ne peut le nier, car Boileau a dit :

> Aimez-vous la muscade? on en a mis partout.

Dans la même satire, on voit aussi que les vins des environs de Paris ne jouissaient pas d'une grande estime à la fin du dix-septième siècle; en effet, le poëte ajoute :

> Je consens de bon cœur, pour punir ma folie,
> Que tous les vins pour moi deviennent vins de Brie.

Il me reste à combattre un dernier exemple qui est souvent cité, et qui serait d'une grande force s'il ne reposait sur une confusion de noms. On dit vulgairement que Henri IV buvait avec les huîtres du vin de Surène, près Paris. On ne saurait admettre que Henri IV allât choisir précisément cette détestable boisson, et on devait supposer que ce vin était meilleur alors qu'il ne l'est aujourd'hui. Mais M. Rey, membre de la Société des Antiquaires, m'a fait connaître une note de *la Bibliographie agronomique*, de M. Musset-Pathai, qui est ainsi conçue : « Il y a aux environs de Vendôme, dans l'ancien patrimoine de Henri IV, une espèce de raisin que dans le pays on nomme *Suren.* Il produit un vin blanc, très agréable à boire, et que les gourmets conservent avec soin, parce qu'il devient meilleur en vieillissant. Henri IV faisait venir de ce vin à la cour; il le trouvait très bon; c'en fut assez pour qu'il parût excellent aux courtisans, et l'on but pendant son règne du vin de Suren. Il existe encore près de Vendôme un clos de vigne qu'on appelle *la Closerie de Henri IV.* Louis XIII n'ayant pas pour ce vin la prédilection de son père, ce vin passa de mode, etc. » Ainsi cet argument si souvent invoqué, se trouve réduit à néant (1).

Quelques auteurs ayant rencontré dans de vieilles chroniques des dates de vendanges très précoces, en ont argué en faveur d'un changement de climat. Mais il est bon d'observer que l'historien n'enregistrait le plus souvent ces dates que précisément parce qu'elles étaient exceptionnelles; et l'époque du ban des vendanges est tellement variable qu'on ne saurait rien conclure d'une année prise isolément. M. de Gasparin a retrouvé dans les manuscrits de Cotte, curé de Montmorency, et météorologiste très distingué, la date des vendanges de 1767 à 1814. Dans cette période de quarante-huit ans, la *date moyenne* a été le 2 octobre. L'époque la plus hâtive, le 10 septembre en 1781; l'époque la plus tardive, le 19 octobre en 1767. L'intervalle est de quarante jours; mais on a vu les vendanges faites en 1787 le 15 octobre, et en 1788 le 15 septembre; en 1805 le 17 octobre, et en 1806 le 22 septembre. D'une année à l'autre, on trouve donc quelquefois un intervalle de trente jours. Ainsi, pour conclure un changement de climat d'après l'époque des vendanges, il faudrait savoir quelle était leur *date moyenne* il y a quatre ou cinq siècles. Or, cette date nous est complétement inconnue.

La fin à une prochaine livraison.

(1) En Bourgogne, on appelle *suren* ou *surain*, le vin blanc lorsqu'il est encore à un certain degré de fermentation. On le boit avec plaisir. Ce pourrait être là une autre source d'explication.

INFLUENCE DU DROIT FRANÇAIS EN EUROPE.

Le Code civil français gouverne la Belgique, une grande partie de l'Allemagne, et plusieurs États de l'Italie; il a servi de base à la dernière réforme de la législation en Sardaigne, qui, après en avoir éprouvé les bienfaits, l'avait cependant répudié pendant vingt-trois ans par système d'opposition politique.

Le Code de commerce français est imité en Espagne et en Portugal.

Le Code pénal français est devenu le type de celui de Sicile en 1819, de celui de Parme en 1820, de celui de Rome en 1832. Quelques unes de ses dispositions principales ont été adoptées au Brésil.

La Bavière a établi en Grèce notre organisation judiciaire et notre instruction criminelle.

BIENFAISANCE DU PEUPLE.

J'ai remarqué que beaucoup de petits marchands livrent leurs marchandises à un plus bas prix à un homme pauvre qu'à un riche, et quand je leur en ai demandé la raison, ils m'ont répondu : « Il faut, monsieur, que tout le monde vive. » J'ai observé aussi que beaucoup de gens du petit peuple ne marchandent jamais lorsqu'ils achètent à des pauvres comme eux. « Il faut, disent-ils, qu'ils gagnent leur vie. » Un jour, je vis un petit enfant acheter des herbes à une fruitière : elle lui en remplit son tablier pour deux sous; et comme je m'étonnais de la quantité qu'elle lui en donnait, elle me dit : « Monsieur, je n'en donnerais pas tant à une grande personne. » J'avais, dans la rue de la Madeleine, un porteur d'eau auvergnat, appelé Christal, qui a nourri pendant cinq mois, gratis, un tapissier qui lui était inconnu, et qui était venu à Paris pour un procès, parce que, me disait-il, ce tapissier, le long de la route, dans la voiture publique, avait donné de temps en temps le bras à sa femme malade. Je me suis arrêté une fois avec admiration à contempler un pauvre honteux assis sur une borne, dans la rue Bergère, près des Boulevards. Il passait près de lui des messieurs bien vêtus qui ne lui donnaient jamais rien; mais il y avait peu de servantes ou de femmes chargées de hottes, qui ne s'arrêtassent pour lui faire la charité. Il était en perruque bien poudrée, le chapeau sous le bras, en redingote, en linge blanc, et si proprement rangé, qu'on eût dit, quand ces pauvres gens lui faisaient l'aumône, que c'était lui qui la leur donnait. Cet infortuné avait été horloger et avait perdu la vue. Ces pauvres femmes étaient émues par cet instinct sublime qui nous intéresse plus aux malheurs des grands qu'à ceux des autres hommes, parce que nous mesurons la grandeur de leurs maux sur celle de leur élévation et de leur chute. Un horloger aveugle était un Bélisaire pour des servantes.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.

CHANT MATINAL DE L'ARTISTE,

Par Goethe.

Votre temple est debout, ô muses! et c'est dans mon cœur que ce sanctuaire est placé.

Le matin, quand le soleil m'éveille, je jette un regard satisfait autour de moi. Je vous vois, ô immortelles, debout et en cercle au milieu des rayons de l'aurore.

Je prie, et ma prière est un hymne d'admiration, et les accords de ma harpe accompagnent ma prière.

Je m'avance vers l'autel et je lis avec recueillement la leçon liturgique dans les chants sacrés d'Homère.

Il m'entraîne au milieu de la mêlée où combattent des guerriers au cœur de lion. Les fils des dieux accourent rapides comme la tempête, debout sur des chars élevés.

Les chevaux s'abattent; amis et ennemis roulent dans le sang et la mort.

C'est lui le fils d'un héros, qui les frappe de son épée flamboyante, jusqu'à ce qu'il tombe sur le bûcher qu'il s'est fait lui-même, vaincu par la puissance des dieux. Des ennemis profanent son beau corps en le touchant de leurs mains sacriléges.

Alors j'attaque à mon tour: un charbon est mon arme, et des flots de combattants couvrent ma grande toile. Accourez, accourez, entendez-vous les hurlements des ennemis!

Bouclier contre bouclier, l'épée frappant les casques, la mort autour des morts. Ils se pressent, ils combattent pour lui, ses courageux amis devenus plus intrépides, la rage dans le cœur, les yeux pleins de larmes.

Ah! combattez et sauvez-le, portez-le dans le camp, versez des baumes sur ses blessures, et des larmes, l'honneur des morts.

Mais où suis-je? je me retrouve enfin; je suis chez moi, auprès de toi, mon amie, mon épouse. Oh! plus de batailles, je ne veux voir que toi.

Sois mon idéal, mon tout, une madone avec son premier-né, un saint enfant sur son sein.

Cette ode de Gœthe n'a pas été inspirée par la gravure qu'elle précède, et cette gravure n'est pas une illustration de l'ode; mais, entre la pensée du grand écrivain et l'ingénieuse composition de l'artiste, l'analogie poétique est évidente, et il nous a paru qu'il serait agréable de les trouver rapprochées l'une de l'autre. Il y aurait inconvénient, ce nous semble, à un texte plus précis. Il vaut mieux que l'imagination du lecteur reste libre d'interpréter à son gré cette rêverie du peintre, qui, devant l'ébauche de la mer infinie, s'absorbe, fermente, s'exalte, évoque l'in-



(La Rêverie du peintre.)

visible, et remplit de bruits et d'images resplendissantes la solitude de l'atelier. Pour peu que l'heure soit favorable et que la disposition de l'esprit vienne en aide, combien la fantaisie ne peut-elle pas grossir encore ce nuage animé, ce tourbillon magique et rapide où tout se mêle, les cris et le signal de l'attaque, les fanfares enivrantes de la victoire, les rires bouffons, et les plus doux murmures; où tout se meut, se presse, se déploie; où triomphent dans un même cortége la gloire, la beauté, la nature!... Instants trop rares où l'âme perce la réalité et lui échappe, éclairs d'une puissance entrevue, songe du jour, ivresse de l'artiste à jeun, délires de l'étude, heureux qui vous a connus, vous regrette et vous espère encore!... Mais fidèles à notre intention, effaçons-nous et rappelons seulement au lecteur, avant qu'il ne s'essaie et s'abandonne au voyage féerique, que le peintre de notre gravure n'est pas tout-à-fait du siècle, et que de plus il est Allemand!

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

NAVIRES TURCS.



(Karavelles et autres navires turcs.)

Depuis la bataille de Navarin, les Ottomans construisent ou plutôt font construire tous leurs bâtiments de guerre, sans exception, sur le modèle des navires européens. L'ancienne forme ne s'est conservée que pour les petits bateaux qui desservent la circulation des passages dans une ville et pour les embarcations de commerce, particulièrement celles qui font le cabotage. Ces dernières reçoivent assez généralement la dénomination de *karavelles*. Les petits bateaux de passage sont plus connus; ils sont célèbres sous le nom de *caïques* (voy. 1841, p. 31 et 167).

Le dessin que nous donnons ici fournit un échantillon de ces deux sortes de navires. On y distingue trois *karavelles*, un *caïque* fort exact, le long de le première karavelle sur le premier plan, et trois petites barques d'une forme assez indécise à l'extrémité gauche.

Une assez grande barque pontée, dont le principal caractère est d'avoir une poupe d'une élévation disproportionnée, telle est la karavelle du milieu, la seule dont le profil se laisse voir en entier. La proue, déjà si haute, est encore surmontée par un énorme gouvernail, à la pointe duquel est attachée l'extrémité de la voile soutenue par le mât. S'il fallait comparer à quelque objet cette singulière espèce d'embarcation, ne lui trouverait-on pas une certaine ressemblance avec les babouches turques? chaussure brillante sans doute, mais forme aussi défectueuse pour marcher sur les flots que pour aller vite sur la terre ferme.

Rien, au contraire, n'est mieux combiné pour la rapidité de la marche que la petite chaloupe qui dort à l'ancre sur le premier plan : c'est le vrai caïque de Constantinople, digne rival de la pirogue américaine. Son peu d'élévation au-dessus du niveau de la mer, son étroitesse, sa longueur, l'abaissement de sa proue, l'énorme tampon de bois qui termine l'extrémité supérieure de sa rame, dont l'extrémité inférieure, celle qui fouette ou qui fend les flots, est évasée, fine et coupante, tout fait comprendre qu'il doit fuir sous la main du rameur comme le fer sous le pied d'un patineur habile. Quelle différence avec la karavelle dont la poupe monstrueuse paralyse à chaque instant la marche!

Et cependant, avant la bataille de Navarin, les vaisseaux de guerre, à part quelques rares exceptions, étaient taillés sur le patron des karavelles. Aujourd'hui on voit encore, dans le port de Constantinople, la carcasse de plusieurs de ces vaisseaux de guerre qui sont sortis tout mutilés de cette grande lutte, et qui semblent ne rester là que pour en éterniser le souvenir. A leur tristesse, on reconnaît des vaincus.

A l'heure qu'il est, la Turquie possède une vingtaine de vaisseaux et de frégates qui composent une flotte assez nombreuse et presque redoutable, si l'on ne voit que le matériel et l'apparence, mais, en réalité, peu puissante par suite de l'infériorité du personnel. A aucune époque, les Turcs n'ont été bons marins : ce n'est pas maintenant qu'ils le deviendront. En devenant plus difficile, en s'élevant à la hauteur d'une science, la manœuvre, loin de les réconcilier avec l'élément liquide, les en dégoûte de plus en plus. Naturellement brave, mais paresseux aussi par nature, le Turc aime mieux se battre avec le bras qu'avec l'intelligence. La tactique lui déplaît sur le champ de bataille; combien ne le rebute-t-elle pas davantage sur les flots ! Saisir son ennemi corps à corps, voilà tout son désir. Nulle part ailleurs que sur mer il n'est aussi facile d'éviter un engagement direct et de vaincre ses adversaires à distance. Aussi, bien que doués de sobriété, de constance et de courage, n'ont-ils jamais aimé les luttes maritimes.

Et cela est heureux pour la chrétienté; car si les Turcs avaient été aussi bons marins que bons soldats; si leur marine, comme leur armée, avait eu ses janissaires et non pas des pirates, la Méditerranée aurait eu bien plus à souffrir de leur installation à Constantinople. Là, en effet, tout est préparé pour le développement d'une puissance maritime de premier ordre. Le même empire possède deux mers intérieures assez vastes pour y créer une marine indépendante des autres pays, à l'abri des attaques du dehors, et pouvant sortir de chez elle pour aller imposer sa prépondérance dans toute la Méditerranée.

LES OISEAUX PROPHÉTIQUES

DANS LA POÉSIE POPULAIRE.

On sait que dans l'écriture hiéroglyphique des Egyptiens, la tige brisée du *lotus* et une colombe prenant son vol, étaient le symbole de l'âme dégagée du corps par la mort. Longtemps après, quand le christianisme devint symbolique, la colombe reparut dans les temples, et prêta sa figure à un des dogmes chrétiens les plus révérés.

Le génie mystique et champêtre de la race germanique semble s'être complu surtout dans ce symbolisme, qui revêtait des images les plus riantes du monde matériel les mystères les plus abstraits de la religion et de l'amour. On trouve à tout moment dans les recueils d'anciennes poésies populaires ou savantes de ces personnifications gracieuses dont vit en partie la muse des minnessienger.

Il faut dire pourtant que c'est moins souvent comme symboles que comme acteurs que les oiseaux figurent dans la poésie populaire proprement dite, plus animée et plus dramatique tout à la fois. Dans les chants populaires de la Suède, du Danemark, des îles Feroë, ils prédisent l'avenir, portent des messages, annoncent ou préviennent des malheurs. Quand une jeune fille doit mourir, son sort lui est révélé d'avance d'une façon toute mystérieuse. Elle trouve sur une branche d'arbre ou dans le calice d'une rose une blanche colombe qui chante des cantiques à l'enfant Jésus, et qui lui apprend dans son langage qu'une jeune fille remontera au ciel avant la fin de l'année. Est-ce, comme on l'a dit, dans le poëme scandinave des Nifflungs, forme et rédaction première de l'épopée germanique, qu'il faut aller chercher le type de ces rapports mystérieux entre l'oiseau et l'homme ? Au début du poëme, le héros Sigur, après avoir bu du sang du dragon Fafnir, s'étonne de comprendre le langage des oiseaux qui l'avertissent de se méfier du nain Reghin. Plus loin, c'est le chant des hirondelles qui lui révèlent encore l'existence de la jeune fille du pays des Francs endormie au sommet d'une montagne dans un château entouré d'un mur de feu.

La critique littéraire oublie souvent qu'il y a dans la poésie, comme dans la pensée, de ces choses que l'homme n'a pas besoin d'emprunter, parce qu'il les trouve naturellement en lui-même; et ce qui semble exclure ici toute idée d'imitation, c'est que le fait que nous signalons se retrouve avec quelques modifications dans les poésies de pays et de peuples toujours étrangers l'un à l'autre, dans celles de l'Angleterre, par exemple, et de la Grèce moderne. Ce qui caractérise les oiseaux des chants grecs, c'est un sentiment de sympathie très vif pour le peuple proscrit au milieu duquel ils vivent. Ce sont eux qui pleurent la mort du Klephte, qui portent aux Parganiotes la nouvelle du désastre des soulis, aux Klephtes de Thessalie celle de la victoire de Nicotzacis. Mais leur fonction principale est de raconter ces guerres et ces combats sans fin, dont le patriotisme grec avait tant d'intérêt à perpétuer la mémoire. Ils sont les chantres ordinaires de ces exploits ignorés de Klephte, qui n'avaient d'autres témoins que les images du ciel, les chaînes de l'Olympe et du Pinde, et quelquefois l'oiseau muet qui les regardait de loin sur sa branche. La formule de ces récits est presque toujours la même. Trois oiseaux se sont posés sur la hauteur de Saint-Élie : l'un regarde Janina, l'autre Souli, et le troisième, le plus petit, se lamente... Puis vient le récit de la bataille, récit étonnant, récit merveilleux, qui restera gravé dans toutes les mémoires; car l'oiseau qui le raconte parle, non comme un oiseau, non comme tous les oiseaux, mais parle et converse en langue d'homme.

L'Angleterre, avec sa nature humide et ombreuse, avec sa verdure tendre du printemps et de l'été, semble la patrie naturelle de tous les oiseaux qui peuplent nos forêts et animent nos campagnes du Nord, peu brillants de gosier, de forme et de plumage, mais intéressants, parleurs, instruits, domestiques par leurs habitudes de familiarité avec l'homme. On se rappelle l'affection toute particulière dont un chef de pirates scandinaves, Knutt le Dur (Hard-Knutt), s'était épris pour un petit oiseau de l'espèce du hochequeue, fort commun en Angleterre, et qui a gardé le nom de knot en mémoire de l'amitié du Danois. Les chroniques saxonnes semblent vivement frappées de ce caractère de familiarité; elles font souvent allusion à ces petis oiseaux qui, aux jours d'hiver, lorsque les chefs sont à table, que la salle est bien chaude, et qu'il pleut, neige et vente au dehors, traversent la salle à trait d'aile, entrant par une fenêtre et sortant par l'autre. Le roitelet est le thème de quelques unes de ces traditions et des plus gracieuses. Cet hôte fidèle de nos buissons, ce commensal de nos chaumières, appelé dans certains cantons de la France l'oiseau du bon Dieu, et dont le nid est respecté à l'égal de celui de l'hirondelle, est en Angleterre l'objet d'une bienveillance plus marquée encore. Il circulait il y a bien des années, dans l'Ayr-Shire et dans le Galloway, de merveilleuses légendes sur le long voyage du petit oiseau. On montre du rivage les îlots de Big-Scaur et d'Aïlsay avec leurs pics de basalte, couronnés de ruines féodales, d'où, suivant la tradition, l'oiseau passe sur les basses terres de l'Ecosse, et les enfants du Lothian chantent encore aujourd'hui le testament du petit oiseau : « Le roitelet est dans son lit de douleur, et il souffre, et il se plaint beaucoup. »

Les oiseaux qui figurent, comme acteurs le plus souvent, dans les ballades écossaises, sont tantôt des oiseaux parleurs, comme le perroquet, le corbeau, la corneille, tantôt des oiseaux muets auxquels un pouvoir supérieur prête momentanément une voix et un langage. Comme les oiseaux des ballades scandinaves et des chants néo-grecs, ils connaissent l'avenir, donnent des conseils, prédisent des malheurs. Comme eux, ils se chargent quelquefois de messages, ils portent des billets sous leurs ailes; quelquefois ils jouent un rôle assez analogue à celui du chœur dans la tragédie grecque. Leur voix est calme,

froide, impassible; ils détournent du crime quand on le médite, ils le reprochent après qu'il est commis, ils le dénoncent s'il reste ignoré : c'est une personnification du remords, un symbole de la voix forte et sévère de la conscience; c'est une réclamation de la nature muette qui se révolte à l'idée du crime, et trouve instinctivement une intelligence pour la comprendre et une voix pour le flétrir.

« Gardez bien votre robe verte du sang du bon comte Richard, » dit le perroquet à la jeune femme qui a enivré le comte et veut l'assassiner.

« Qu'avez-vous fait du comte Richard, vous qu'il aimait ? » lui dit-il encore, quand, pour détourner les soupçons, elle jette son cadavre botté et éperonné dans les eaux de la Clyde; et enfin lorsque le corps est retrouvé, que le crime est avéré, qu'on en cherche l'auteur, l'oiseau est là qui le dénonce. « A quoi bon tant de paroles? dit-il, c'est celle qu'il aimait qui lui a ôté la vie et qui l'a jeté dans le gouffre creux. » Puis la justice humaine commence son œuvre, le supplice s'achève, et l'instinct populaire est satisfait.

Quelquefois cependant le sentiment de moralité se change en une ironie amère, en un dégoût profond et désespéré. L'Angleterre est le pays du monde où l'on passe le plus facilement du culte à la profanation de la vertu. C'est souvent dans la bouche des oiseaux que l'on place ces froides et amères épigrammes. Elles sont exprimées avec une crudité et une verve fort remarquables dans le dirge suivant que nous traduisons :

« Deux corbeaux étaient perchés sur un arbre. J'entendis l'un dire à l'autre :

» — Où dînerons-nous aujourd'hui?

» — Derrière cette touffe de gazon, répondit le second. J'ai vu le cadavre encore frais d'un chevalier; personne au monde ne sait qu'il est là, si ce n'est son faucon, son chien et sa dame. Son chien est allé chasser; son faucon poursuit les oiselets; sa dame a pris un autre époux.

« Nous pouvons donc faire grand dîner et bonne chère. Vous vous percherez sur l'os blanc de son cou; moi je lui arracherai les yeux bleus, et nous prendrons une boucle de ses blonds cheveux pour notre nid s'il devenait trop dur. »

Et le chant finit par cette sèche et triste remarque :

« Bien des gens feindront de le regretter dans ce monde; mais personne ne cherchera où il peut être, et le vent soufflera toujours sur ses os blanchis. »

CHATEAU DE VERRE DE SAINTE-SUZANNE.

A M. le Rédacteur en chef du Magasin pittoresque.

Monsieur,

Notre localité est si écartée des grandes routes, si peu visitée par les voyageurs, si peu connue malgré son ancienneté, que l'on ne saurait s'étonner de voir ignorer les titres qu'elle possède aux regards de l'histoire. Aussi n'est-ce pas un reproche que j'entends vous adresser au sujet de votre intéressant article sur les forts de verre de l'Ecosse (p. 10), mais tout simplement la plus modeste des réclamations : je veux dire qu'il y avait lieu à faire mention, dans cette occasion, de notre petite ville, et peut-être n'existe-t-il pas une autre ville en France de laquelle on en puisse dire autant. Sainte-Suzanne, dont je dois avouer qu'il est permis à la majeure partie de vos lecteurs de ne pas savoir exactement la position, est située à quatre lieues de Laval, dans le département de la Mayenne. Sans la noblesse de son passé, elle risquerait peut-être de se voir reléguée tout simplement dans le rang des villages; car, en mettant à part les usines qui commencent à s'établir dans la vallée, en nous annonçant peut-être un avenir, elle ne se compose guère que d'une soixantaine de maisons rassemblées au pied d'un vieux château. Mais ce vieux château et la ville même, qui était autrefois enceinte aussi de murailles, ont joué un rôle si glorieux dans l'histoire du Maine, et tenu bon si long-temps contre les violences des Anglais, que ce souvenir, malgré notre décadence, nous décore toujours, au moins dans l'horizon de notre département, d'une sorte d'auréole. L'emplacement est si bien fortifié par la nature que, dans tous les temps où la contrée s'est trouvée déchirée par les guerres intestines, il a dû nécessairement être recherché pour en faire le siége d'un poste militaire. Il se compose d'un monticule terminé de tous côtés, excepté vers le couchant, par des escarpements fort roides qui descendent vers l'Erve, qui en contourne la base. C'est à l'extrémité de la plate-forme, au-dessus d'une portion de la vallée qui était autrefois occupée par de vastes marécages desséchés depuis la révolution, qu'est bâti le château. Il n'en reste plus aujourd'hui que la partie inférieure des tours, le fossé à demi comblé, et un reste de la grosse tour carrée qui formait le donjon. La tradition ne fait pas remonter l'édifice actuel au-delà du règne de Charles VII; mais il est certain qu'il en existait un autre antérieurement, car il est fait mention de Sainte-Suzanne, dès le onzième siècle, comme d'une forteresse importante. C'est pour la tenir en respect que Guillaume-le-Bâtard avait fait bâtir le fort qui commandait la vallée de Beugy. Mais vous allez voir, monsieur, que le onzième siècle n'est encore rien pour nous, car je vais vous mener, si vous le permettez, jusque dans les temps anté-historiques.

En examinant avec attention les débris des murailles, on reconnaît sans peine qu'elles avaient été bâties sur des murailles plus anciennes, et en étudiant la contexture de celles-ci, on s'aperçoit que ce sont des murailles vitrifiées toutes semblables à celles des châteaux d'Ecosse, et par conséquent appartenant, selon toute apparence, à la même époque et à la même race. Ainsi Sainte-Suzanne a servi de capitale à quelqu'une des plus anciennes dynasties galliques de nos provinces. Ces murs vitrifiés sont là pour le prouver aussi sûrement que les titres les plus positifs de l'histoire. Outre une infinité de débris qui s'en rencontrent çà et là sous les constructions plus récentes, et jusque dans le fond de la vallée où ils ont roulé dans leur chute, on en trouve un pan tout entier de plus de 10 mètres de longueur sur environ 2 mètres de hauteur, et comme il finit par s'enfoncer sous les décombres, on peut conjecturer que son étendue est encore plus grande. La masse de la muraille consiste en une agglomération de pierres irrégulières et inégales, liées par une pâte vitreuse, noire, tantôt pure, tantôt remplie de grains de sable. La cassure de ce ciment est brillante, anguleuse, lisse; en un mot, semblable à un verre rempli de bulles. Le grès domine parmi les pierres qui sont ainsi empâtées, et comme il a résisté à la fusion, il est ordinairement facile de le détacher par petits fragments plus ou moins sableux. Les morceaux qui sont demeurés exposés depuis longtemps à l'action de l'air, s'étant ternis, sont devenus tout-à-fait semblables à certains échantillons de roches volcaniques. Il suffit, du reste, de jeter les yeux sur la structure de ces masses pour ne conserver aucun doute sur la manière dont elles ont été formées. Il est évident qu'après avoir produit un bain de scories en fusion, on y jetait pêle-mêle toutes sortes de pierres qui s'y enchâssaient et s'y vitrifiaient quelquefois elles-mêmes en partie. On observe même que quelquefois le ciment vitreux, trop refroidi, ne s'est introduit dans les intervalles qu'avec peine et y a laissé des vides dans lesquels il pend sous forme de petites stalactites.

Non seulement donc nous trouvons cette analogie fondamentale entre nos plus anciennes ruines et les ruines des châteaux primitifs de la Calédonie, mais le peu de mots

que je vous ai dits de notre monticule vous montre que l'emplacement choisi pour cette construction présente aussi les mêmes particularités. Les débris de vitrification qui se rencontrent dans le mur d'enceinte de la ville semblent même autoriser à penser qu'il y avait, comme en Ecosse, au-devant du château proprement dit, situé à l'extrémité de la plate-forme, une première enceinte destinée à servir de refuge aux troupeaux. Comme en Ecosse aussi, où l'on a toujours observé deux puits, on en trouve deux chez nous également. Enfin j'ajoute que les murailles paraissent avoir été renversées pareillement de dedans en dehors. Si nos montagnes paraissent aujourd'hui trop pelées pour qu'un genre de construction qui devait consommer de si énormes quantités de combustible ait pu s'y trouver bien à sa place, on sait qu'il ne faut pas juger à cet égard des anciens temps par l'époque actuelle. Des titres encore existants attestent que dans le moyen-âge la chaîne de laquelle dépend le monticule de Sainte-Suzanne était couverte de forêts; et le nom même de *Coëvron*, que portent encore aujourd'hui ces montagnes, suffit pour indiquer leur caractère forestier, puisqu'il est impossible d'y méconnaître les deux radicaux *coët*, bois, et *vron*, mamelles.

Ne trouverez-vous pas, monsieur, trop démesurée cette longue réclamation sur un lambeau de muraille? mais c'est le seul titre de gloire de Sainte-Suzanne, et j'ai cru pouvoir le relever sans courir le risque de paraître emporté par un esprit de localité trop ombrageux. La découverte en a été faite, il y a près de quarante ans, par M. de La Pilaye, qui en tira le sujet d'un Mémoire inséré dans le recueil de la Société des antiquaires; et comme la garantie de mon nom, qui n'est que celui de l'un de vos plus obscurs abonnés, ne serait sans doute d'aucun poids devant vous, c'est à cette autorité que je me réfère pour mériter créance. Je ne sache pas que la présence d'aucun autre fort de verre ait été jusqu'à présent signalée en France; et vous conviendrez que j'avais bien quelque fondement pour vous assurer au commencement de ma lettre que Sainte-Suzanne pouvait défier, au moins par un petit coin, toute ville de France. Remarquez aussi que, grâce aux renseignements que je vous adresse, si quelqu'un de vos lecteurs s'avisait de vouloir vérifier par lui-même les merveilles des forts de verre, il n'aurait pas besoin pour son entreprise d'un voyage d'Ecosse. Agréez, etc.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DES DÉPARTEMENTS.

MUSÉE DE BORDEAUX.

(Voy. p. 41.)

Au milieu de la deuxième salle est le *Giotto*, par M. Maggesi. Soumise à l'épreuve de l'exposition à Paris, les éloges des journaux de la capitale ne manquèrent pas à cette œuvre pleine de fraîcheur et d'originalité. C'est à la générosité de M. Fieffé que la ville doit cette statue. Elle occupe la place principale du dessin que nous donnons page 85, et qui représente une vue intérieure du Musée.

Cet homme livré à de sombres méditations, ce berger jouant de la flûte, c'est Bajazet et le Berger, par Dorcy, tableau d'un bel effet; une teinte mélancolique répandue sur ces personnages jette dans l'esprit des spectateurs l'émotion que le peintre a sans doute voulu inspirer.

Dans la même salle, on s'arrête aussi devant un tableau de Van Dyck, représentant Renaud endormi, surpris par Armide.

La troisième salle renferme, entre autres tableaux flamands ou italiens :

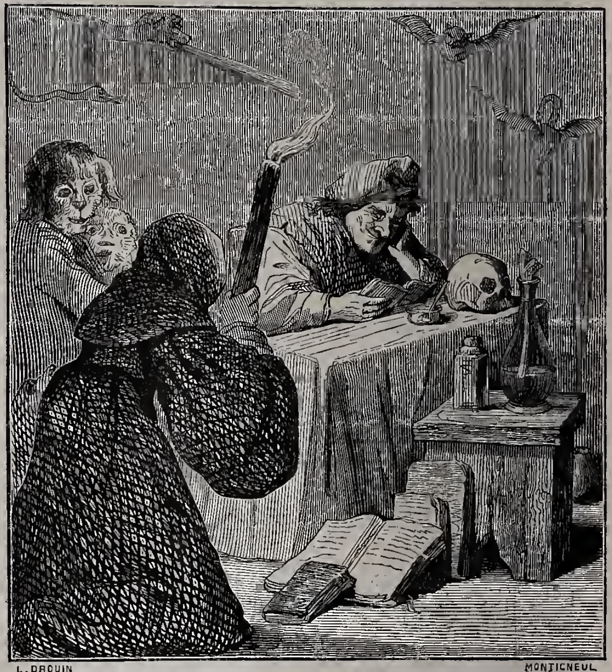
Breughel : Fête de la Rosière.

Rubens : Le Martyre de saint George. Nul autre tableau de la galerie ne présente plus de vivacité de ton, plus de relief.

Van Dyck : Portrait en pied de Marie de Médicis.

Brawer : Ce tableau a pour sujet une scène flamande : autour d'une table sont rangés des fumeurs et des joueurs, et au fond de la taverne une servante tire un cruchon de bière. Expression, vivacité, vérité, nature. C'est le plus beau tableau flamand que possède le musée.

Téniers : La lecture diabolique. C'est un tableau de la même école que le précédent, et remarquable par les mêmes qualités.



(Musée de Bordeaux.— La Lecture diabolique, par Téniers.)

Le Titien : Galatée sur une conque marine traînée par des dauphins. Après un tel nom, on ne dit pas que le tableau est remarquable, mais l'on peut bien dire que jamais le coloris n'a rendu la vie d'une manière plus sensible.

Palme le vieux : La Vierge et l'enfant Jésus, sainte Catherine, saint Paul et saint Jean.

Le tableau le plus remarquable de la quatrième salle est une toile attribuée à Lallemant, et représentant la Fuite en Egypte : paysage.

Dans la cinquième salle, nous mentionnerons les tableaux suivants :

Van Goyen : Château au bord de l'eau.

Palamède Stevens : Un Repas et Concert de chevaliers.

Une Adoration des Mages, attribuée à Rembrandt, et remarquable, en effet, comme toutes les œuvres de ce peintre, par la vérité, le naturel, joints à une admirable entente du clair-obscur.

Le tableau de la Femme adultère, attribué au Titien, est encore une des plus belles toiles du musée.

Paul Véronèse : même sujet.

La sixième salle offre quelques tableaux remarquables :

Paul Véronèse : Adoration des Mages.

Titien ; Vénus endormie et deux Satyres.

Lelorrain : Arbre et lointain. C'est le sujet que nous avons représenté page 41.

Paul Bril : Attaque d'une Ferme par les brigands. Paysage.

Dans la septième salle, on cite principalement :

Salvator Rosa : Repas de guerriers autour d'un donjon.

Rubens : Bacchanales.

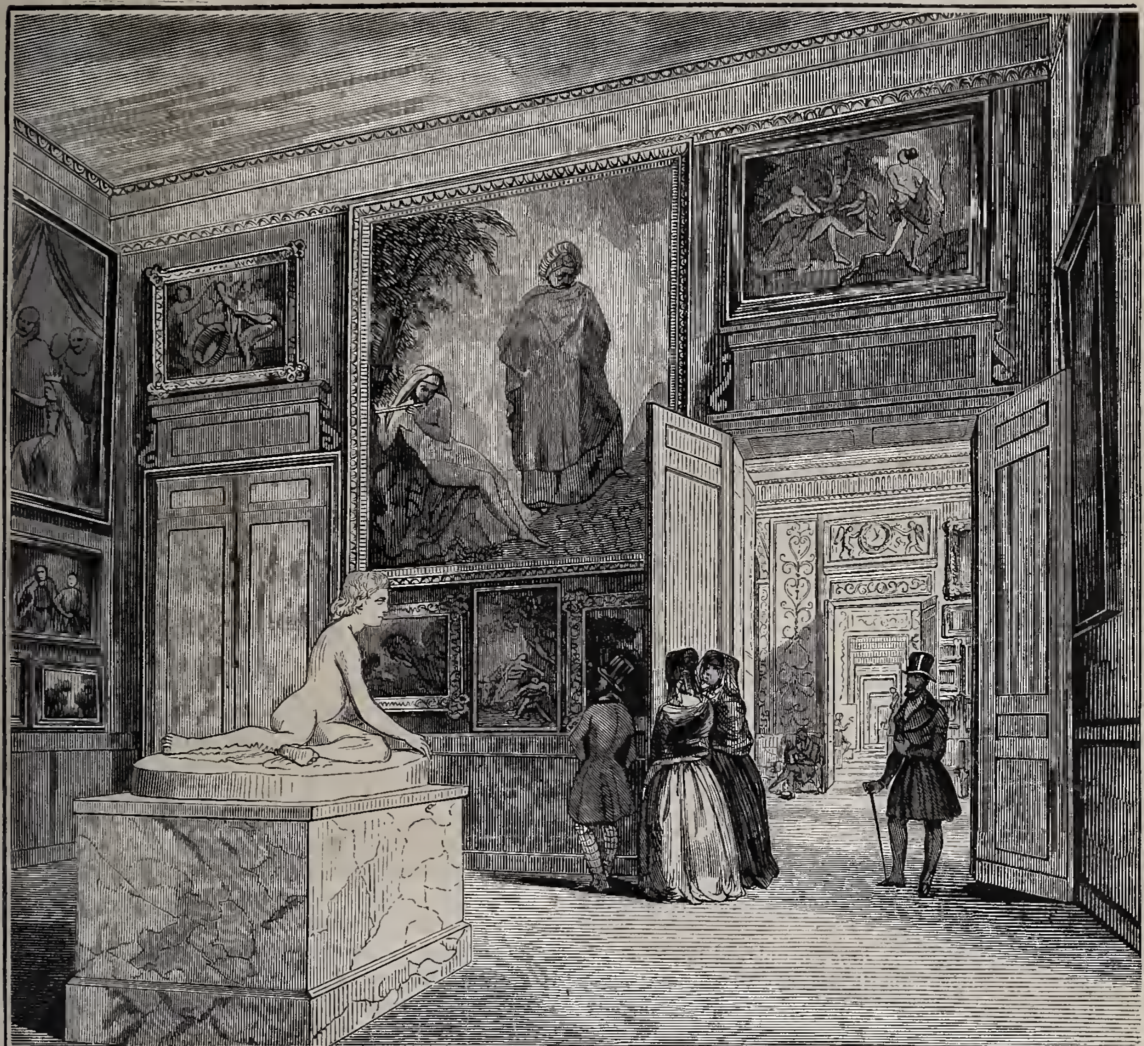
Carpioni : Fête à Silène ; Bacchus entouré de Bacchantes.

Philippe de Champaigne : Songe de saint Joseph ; un ange lui apparaît et lui annonce la venue du Christ.

Dans la huitième salle, on peut citer aussi les œuvres de quelques bons maîtres :

Spada : Les Quatre âges de la vie.

Pietre de Cortone : La Vierge et l'enfant Jésus.



(Musée de Bordeaux.—Vue de la deuxième salle.)

Maës : Un Portrait d'homme et de femme.

La neuvième salle possède le tableau du concours de M. Brascassat : une Chasse aux sangliers.

Le bon Samaritain, par M. Lacour père ; tableau d'une correction qui rappelle les paysages de Poussin.

Après avoir visité cette belle collection, après s'être arrêté devant ces chefs-d'œuvre, s'être incliné devant ces grands noms, le visiteur sent le besoin de fixer ses impressions, de converser quelques instants avec ses souvenirs ; et quel lieu plus favorable que le beau jardin dont la vue n'a cessé de le séduire pendant toute sa promenade dans le Musée? Rien ne repose plus agréablement des émotions de l'art que la vue de la verdure, des fleurs et du ciel.

ONOMATOLOGIE.

PRÉNOMS FRANÇAIS TIRÉS DU GREC.

(Voy. 1844, p. 206, 383.)

Hyacinthe. *Uakinthos*, jeune ami d'Apollon que ce dernier tua involontairement d'un coup de disque. Le dieu métamorphosa Hyacinthe en fleur, et grava sur les pétales les deux lettres *u* et *a*, qui, par la transposition de l'*u* et par le changement de cette letre en *i*, composent l'exclamation de douleur *aï*.

L'étymologie du mot hyacinthe serait donc *aï*, hélas ; *anthos*, fleur.

Du reste, la fleur que les Grecs nommaient ainsi n'est pas la même que notre jacinthe ; peut-être était-ce le pied-d'alouette.

Irène, Irénée. *Eirènè*, paix ; *éirènaios*, pacifique.

Isaure. M. Noël dérive ce nom de *isos*, égal ; *aura*, souffle, vent léger ; ou de *auros*, forme poétique pour *abros*, tendre au toucher, fleuri, magnifique.

Isidore. *Isis*, déesse égyptienne, symbole de la lune ; *dôron*, don ; présent d'Isis.

Jacinthe. — Voy. Hyacinthe.

Jérome, Jéronyme. *Iéron*, sacré; *onuma* ou *onoma*, nom. Hiéronyme était le titre par lequel on devait désigner les prêtres en chef des mystères d'Eleusis. Il était défendu de les appeler par leurs noms individuels.

Jules. *Ioulos*, poil follet. Ascagne, fils d'Enée, dit Caton

dans ses Origines, prit le nom de Jules après avoir tué Mézence, parce qu'à l'époque de ce combat le duvet de l'adolescence commençait à couvrir son menton. Un poëte, en se rappelant les rudes épreuves qui assaillirent l'enfance de ce jeune homme, serait tenté de dériver Jules de l'exclamation de douleur *iou*.

Léandre. *Léïos*, doux, calme; *anér*, *andros*, homme. Ce nom ne serait-il point une abréviation de Cléandre? — Voy. ce mot.

Léon, Léonie. *Léôn*, lion.

Léonide. *Léôn*, *éidos*, figure; fils de Léon.

Macaire. *Makar*, bienheureux, riche; *makarios*, bienheureux, mort. Les Grecs donnaient aux dieux l'épithète de Makares. Deux célèbres solitaires du quatrième siècle portèrent le nom de Macaire. Le second, s'il faut en croire la légende, était tellement desséché par ses austérités qu'il ne cracha pas une seule fois durant les soixante dernières années de sa vie. Voltaire a personnifié le bonheur sous le nom de Macare dans son allégorie qui a pour titre *Thélème et Macare*.

Marguerite. *Margaritès*, *margaron*, pierre précieuse, perle.

Mélanie. *Mélania*, noirceur; *mélas*, noir. De ce dernier mot vient mélasse.

Monique. Mère de saint Augustin. Elle resta longtemps veuve De là lui vient, selon M. Noël, le surnom de Monique. Racine: *moné*, seule.

Narcisse. *Narkissos*, narcisse, fleur, mot dérivé de *narkè*, engourdissement. On sait que le personnage mythologique nommé Narcisse mourut de langueur après avoir vu son beau visage dans les eaux d'une source. De *narkè* vient narcotique.

Nicaise. *Nicaô*, je remporte la victoire.

Nicodème. *Nikè*, victoire, *dèmos*, peuple; victoire du peuple. *Démos* signifie, quelquefois, canton de l'Attique, gouverné par un démarque; *dèmos*, *archè*, commandement.

Nicolas. *Nikè*, victoire, *laos*, peuple; victoire du peuple. Ces noms glorieux de Nicaise, Nicodème et Nicolas, ces noms vraiment héroïques, ont eu, chez nous, une singulière destinée.

Nicole. Même racine que Nicolas.

Onésime. *Onèsimos*, utile, secourable; *onèsis*, utilité, bonheur; *onèmi*, *oninèmi*, j'aide, je rends heureux.

Pamphile. *Pamphilos*, ami de tout le monde, agréable à tout le monde; *pan*, tout; *philos*, ami, aimé.

Pélagie. *Pélagia*, marine, maritime; *pèlagos*, mer. Vénus et Isis portaient le nom de Pélagia. Le véritable nom de l'hérésiarque Pélage était Morgan, mot celtique qui signifie mer.

Philarète. *Philos*, qui aime; *arétè*, la vertu.

Philastre. *Philos*, *astér*, qui aime les astres.

Philippe. *Philos*, *ippos*, qui aime les chevaux, et, par extension, belliqueux.

Phrosine. Diminutif d'Euphrosine. — Voy. ce mot.

Pierre. *Petros*, *petra*, pierre.

Polycarpe. *Polukarpos*, riche en fruits, très fertile; *polus*, nombreux; *karpos*, fruit.

Procope. *Prokopè*, progrès, succès; *pro*, devant, *koptô*, je coupe; je coupe devant moi.

Scholastique. *Scholastikos*, oisif; *scholè*, loisir. Plus tard, on employa l'épithète de *scholastikos* pour caractériser ceux qui consacraient leurs loisirs à l'étude. De là l'origine du mot eschole, école. Telle est en outre l'étymologie du mot scolie, commentaire que l'on fait à loisir pour servir à l'explication des auteurs classiques, particulièrement des auteurs grecs.

Sébastien. *Sébastikos*, respectueux ou respectable. On donnait le nom de *sébastikoï* à ceux des pythagoriciens qui se livraient exclusivement à la contemplation. Lorsque le titre d'auguste, en grec *sébastos*, eut été décerné à Octave, *sebastikos* reçut l'acception d'impérial

Sidonie. Nous ignorons si ce prénom vient de *Sidôn*, Sidon, ou de *sidoéis*, rouge comme une grenade. Le nom grec de ce fruit est *sidè*.

Sophie. *Sophia*, sagesse, science; *sophos*, sage, habile. De là viennent sophisme et sophiste: seulement, ces deux derniers mots sont pris en mauvaise part. Philosophie se compose de *philos* qui aime, *sophia* la sagesse.

Sosthène. *Soos*, par contraction *sôs*, sain et sauf ou salutaire; *sthenos*, force. Force durable ou conservatrice.

Stéphanie. Même racine qu'Etienne.

Symphorien. *Sumphérô*, je porte en même temps, j'aide à porter, je suis utile à; *sun*, en même temps, *phérô*, je porte.

Théodore. *Théos*, Dieu, *dôron*, don; présent de Dieu ou des dieux.

Théodose. *Théodosia*, offrande à Dieu ou aux dieux; *theos*, *dosis*, action de donner.

Théodule. *Théos*, *doulos*, serviteur de Dieu ou des dieux.

Théophile. *Théos*, *philos*, ami ou aimé de Dieu ou des dieux.

Théotime. *Théotimos*, honoré par Dieu ou par les dieux, honorant Dieu ou les dieux; *theos*, *timè*, respect.

Thiphaine, Thiphaigne. Corruption du mot Théophanie; *Theos*, *phanéia*, manifestation de Dieu. Ce fut sous ce nom que l'on désigna primitivement la fête de l'Epiphanie. La femme de Duguesclin s'appelait Thiphaine.

Thomas. Ce mot vient-il de *thaumasios*, admirable, comme le prétendent des étymologistes? Nous n'osons l'affirmer. Cependant nous lisons dans l'Histoire ecclésiastique de Socrate (lib. VII, cap. XIX), qu'un moine de la Thébaïde, nommé Ammonios, ayant pris parti pour saint Cyrille contre Oreste, gouverneur d'Alexandrie, descendit des déserts de la Haute-Egypte à la tête de cinq cents moines, et vint attaquer Oreste qu'il blessa grièvement. Fait prisonnier, il périt dans les supplices, et saint Cyrille lui décerna le surnom de *Thaumasios*.

Timothée. Même racine que Théotime: seulement, l'ordre des radicaux est interverti.

Zélie. *Zèlos*, rivalité, jalousie. Les auteurs ecclésiastiques emploient ce mot dans le sens de zèle pour la religion.

Zoé. *Zoè*, vie; *zaô*, je vis.

Pour marquer le caractère des Italiens, des Espagnols et des Grecs, on dit ordinairement: Ecrire en Italien, se vanter en Espagnol, tromper en Grec.

Le mal français est de dépenser plus que son revenu.

Ménage.

Augustin Carrache, frère d'Annibal Carrache, avait fait un grand discours à la louange de l'admirable groupe du Laocoon; comme on s'étonnait qu'Annibal ne dît rien pour louer ce chef-d'œuvre, celui-ci prit un crayon, et le dessina contre la muraille de la salle aussi exactement que s'il l'avait eu devant les yeux. « Les poëtes, dit il alors en se tournant vers ses frères, peignent avec la parole, et les peintres parlent avec le pinceau. »

LA PETITE BOUKHARIE, TURKESTAN CHINOIS.

La Petite-Boukharie est l'une des contrées de l'Asie centrale jusqu'ici le moins explorées par les voyageurs européens. Son histoire est à peu près inconnue. On sait que, réduite en 1758 à implorer le protectorat de la Chine, elle est devenue depuis ce temps tributaire et enfin sujette du céleste Empi e. En 1827, elle a été agitée par une insurrection violente, qui toutefois paraît n'avoir eu aucune conséquence sérieuse. Ses limites sont : à l ouest le Turkestan indépendant, au sud le Tibet et le Kaboul, au nord la Dzoungarie, à l'est le Khoukhounour et la Chine. Son étendue est de 1900 kilomètres de l'est à l'ouest, sur 772 de largeur moyenne. Elle est divisée en dix provinces gouvernées par des princes héréditaires, vassaux de la Chine. Sa population est d'environ 2 500 000 habitants, dont la plupart sont d'origine turque et professent le mahométisme.

M. Stanislas Julien a bien voulu traduire du chinois, pour notre recueil, l'article suivant, où, parmi des observations qui peut-être ne doivent être admises qu'avec réserve, l'on trouvera des détails tout nouveaux sur les mœurs et les productions de ce pays. Il était nécessaire de donner cet avis aux lecteurs pour les prévenir au sujet de certains tours singuliers ou naïfs de style. Il est difficile, en lisant cette description, de ne pas songer au moins autant aux Chinois qu'aux Turkestanais.

Calendrier et chronologie. — Les Turkestanais ne donnent pas un nom particulier à la première lune de l'année, ni à la première lune de chaque mois; ils comptent le commencement du mois à partir du moment où ils aperçoivent la nouvelle lune; ils n'ont pas, comme les Chinois, de petits mois (c'est-à-dire des mois de vingt-neuf jours). Douze de leurs mois font une année; ils ne connaissent pas les lunes intercalaires: leur année se compose de trois cent soixante-quatre jours; mais, au fond, ils calculent sa durée d'après un nombre déterminé de *pachanes* ou de semaines. Chaque pachane dure sept jours, et cinquante deux pachanes (semaines) font une de leurs années; voilà pourquoi leur année est de trois cent soixante-quatre jours.

Climat.—Au printemps et en été, le vent souffle presque constamment avec violence; peu s'en faut qu'il ne fasse voler le sable en tourbillons et qu'il ne déracine les arbres. On juge d'après le vent des progrès des peupliers, des saules, des pêchers, des abricotiers, des poiriers, des pruniers et autres arbres. Par l'influence du vent, leurs fleurs s'épanouissent et brillent de tout leur éclat, et bientôt ils se chargent de fruits abondants. Dès que le vent a soufflé pour la première fois, les feuilles se développent rapidement; la seconde fois, elles ne tardent pas a couvrir la terre de leur ombre. Aussitôt que le vent a cessé, les nuages se dissipent, et le ciel devient pur et serein comme après une longue pluie. Il ne faut pas qu'il pleuve pendant la durée de la végétation; car, à l'époque où les pétales des fleurs sont ouverts, si des gouttes de pluie viennent à les atteindre, ils se fanent sur-le-champ; s'il tombe une légère ondée, toutes les fleurs des arbres paraissent comme brûlées par de l'huile bouillante, et l'on perd tout espoir de recueillir aucun fruit.

Qualités et produits du sol. — La terre est grasse et chaude, et l'on récolte en automne une immense quantité de blé. Quand les travaux agricoles sont terminés, on inonde les sillons; cela s'appelle *faire l'arrosage d'hiver.* Le printemps suivant, on peut semer de bonne heure. Les Turkestanais sèment les melons de la même manière que les céréales : il y en a de ronds et de forme allongée, de rouges, de blancs, de verts et de jaunes; les espèces et les qualités varient autant que la couleur.

Toutes les céréales réussissent, mais on sème de préférence le froment; le riz et les cotonniers n'occupent que le second rang. L'orge et le millet servent à faire de l'eau-de-vie, et remplacent les fèves pour la nourriture des bestiaux. Les pois, le sésame, les herbes potagères, les citrouilles, les aubergines, etc., réussissent également; mais les Turkestanais en font peu d'usage : aussi les sèment-ils en petite quantité. Chaque année, dès que la chaleur a fait fondre la glace, ils amènent pendant quelque temps l'eau (des étangs et des rivières) dans les sillons, et lorsque la terre est légèrement séchée, ils labourent et sèment. Aussitôt que les jeunes céréales ont acquis la hauteur de quelques pouces, ils répandent de nouveau l'eau des étangs pour les arroser; ils les laissent croître avec une foule de mauvaises herbes qu'ils ne prennent pas la peine de sarcler, parce que, suivant une opinion vulgaire qui montre leur peu d'intelligence, ils prétendent que ces plantes parasites ombragent les céréales et les protègent. Ils craignent excessivement d'avoir un printemps froid, car alors les eaux qui proviennent de la fonte des neiges n'arrivent que très tard, et l'on manque l'époque des semailles. Depuis ce moment jusqu'au temps de la récolte, ils utilisent les eaux des sources des montagnes, soit pour faire croître les céréales, soit pour hâter leur maturité : seulement, il ne faut pas qu'il pleuve. En effet, si une légère pluie ne fait que diminuer la récolte, après une pluie abondante, la terre se couvre d'une efflorescence saline, et l'on perd tout espoir de voir mûrir la moisson.

Au commencement du printemps, dès que les fruits du mûrier sont arrivés à leur maturité, les habitants du Turkestan les recueillent et en fabriquent du vin. Chaque famille en prépare plusieurs barils : alors les hommes et les femmes se réunissent à l'ombre sur l'herbe, ou au milieu d'un verger. Ils boivent gaiement ensemble et dansent en chantant dès qu'ils sont échauffés par les fumées du vin. A dater de cette époque, on ne rencontre sur les chemins que des gens ivres. Quand les pêches sont mûres, on peut aussi en fabriquer un vin dont le goût est légèrement acide. A la fin de l'automne, dès que les raisins sont mûrs, ils en fabriquent un vin excellent, mais très fort; dans le reste de l'année, ils se contentent de boire de l'eau-de-vie d'orge et de millet. Voici le procédé qu'ils emploient pour faire de l'eau-de-vie avec des fruits (mûres, pêches, etc.). Ils les mettent d'abord dans une grande jarre qu'ils laissent fermée pendant plusieurs jours. Quand la fermentation est commencée, ils les retirent, en expriment le jus et le distillent. Ils ne font usage d'aucune espèce de ferment. Toutes ces sortes de vins (c'est-à-dire d'eaux-de-vie) reçoivent chez eux le nom d'*arak.* Le vin, fait avec du millet broyé, ressemble absolument à de l'eau de riz; il est légèrement acide et n'a point la force du vin ordinaire; il ne saurait enivrer; on l'appelle *seksoun.* Les Turkestanais ont un goût décidé pour cette boisson.

Maisons. — Les Turkestanais construisent les murs de leurs maisons avec de la terre battue, et leur donnent 1 mètre d'épaisseur. Ils y appuient des solives en peuplier et en bois de *Hou-tong* (*Bignonia tomentosa*) qu'ils recouvrent de roseaux et de terre glaise. De cette manière, une maison est bientôt construite; quelquefois ils y ajoutent un étage. Ils pratiquent dans le mur une cheminée dont le tuyau s'élève jusqu'au-dessus du toit. Dans l'âtre, qui est au niveau du sol, ils placent du bois qu'ils brûlent pour se préserver du froid. Ces cheminées s'appellent *vékak.* Ils pratiquent dans les murs des cavités de diverses dimensions, appelées *véyouk,* pour serrer les ustensiles de ménage; ils ouvrent dans le plafond une ou deux fenêtres qu'ils nomment *tong-rouk.* Les toits sont disposés en plate-forme, afin qu'on puisse s'y promener et y faire sécher des fruits. Les maisons ayant des murs fort épais et des toits d'une extrême légèreté, on ne craint pas de les voir s'écrouler; et, comme les pluies sont rares, on ne redoute pas les infiltrations de

l'eau. Les riches sculptent l'argile qui revêt l'intérieur de leurs maisons, et y figurent des fleurs, des plantes et des inscriptions; ils y étendent ensuite une couche de chaux. Ces ornements sont solides malgré leur finesse, et l'on y déploie souvent une habileté extraordinaire; il y a même des personnes qui y appliquent une couche d'or ou d'azur. A côté de chaque maison, ils ont ordinairement une pièce d'eau et un jardin où ils plantent des arbres à fruits et des fleurs. En outre, ils construisent des sortes de tonnelles rafraîchies par des jets d'eau, et s'y retirent pour échapper aux ardeurs de l'été. Ils mettent leur gloire à avoir des maisons élevés; on en voit qui ont 10 à 12 mètres de haut et même plus; quelques unes ont la forme arrondie des tentes mongoles; d'autres sont exactement carrées.

Costumes.—Toutes les jeunes filles laissent pendre, par derrière, leurs cheveux divisés en une dizaine de tresses; mais un mois après leur mariage, elles les dénouent, les peignent et les font flotter ensemble, réunis et enveloppés à l'aide de deux rubans de soie, larges de 16 à 18 centimètres et longs d'un mètre, et dont les extrémités, qui traînent jusqu'à leurs talons, sont terminées par deux houppes de fils de soie rouge. Les jeunes filles riches entrelacent dans leur chevelure des perles fines, des pierres précieuses, du corail, etc. Ce genre de coiffure s'appelle *katsbak*. Les jeunes filles pauvres et celles qui sont en deuil enveloppent leurs cheveux avec une bande de toile bleue ou verte.

Les Turkestanais ne portent point leurs cheveux tressés en forme de queue, et ne se rasent point la barbe ni les favoris; ils coupent seulement leurs moustaches pour boire et manger plus commodément. Tous les vêtements ont de longs collets et des manches étroites; les hommes rattachent à gauche le pan de leur robe. Celle des femmes est ouverte par devant; elles portent en dessous deux chemises, l'une fort courte, et l'autre qui descend jusqu'aux genoux. En hiver comme en été, toutes les femmes se coiffent d'un bonnet de fourrure, orné par devant d'une plume brillante. En hiver, les hommes portent aussi un bonnet de fourrure; mais en été ils couvrent leur tête d'un turban terminé par un cône en feutre rouge, et dont les ailes, en étoffe de soie, sont hautes de 14 ou 16 cent. en avant comme en arrière. Ces ailes sont horizontales et au même niveau, tandis que dans le bonnet des femmes, celles de derrière sont un peu inclinées. Le sommet de leur coiffure est constamment surmonté de fleurs en filigrane. Les souliers des hommes sont faits de cuir de bœuf et de peau de mouton teinte en rouge; ils sont munis de talons en bois hauts de 54 millimètres; ceux des femmes n'ont point de quartier par derrière; en été elles vont nu-pieds. Un peu plus à l'ouest, on voit des souliers relevés par des semelles en bois de 14 à 16 centimètres. Les turbans des prêtres sont faits de toile blanche et remplis intérieurement de bourre de coton. Il y a une espèce de melon appelée *bonnet des mahométans*, et qui ressemble beaucoup à ce turban. Lorsque les Turkestanais rencontrent quelqu'un, ils ne sont point dans l'usage de se prosterner devant lui. Si c'est un vieillard ou un commandant, ils croisent les mains devant





(Costumes d'homme et de femme dans la Petite-Boukharie, Turkestan chinois.)

la poitrine et inclinent la tête. Cette pratique s'appelle *Assélam*; mais dans la cérémonie qu'on appelle *Na-ma-ssé*, ils se mettent à genoux. Les femmes observent aussi l'*Assélam*. Toutes les fois que des personnes jeunes ou âgées se rencontrent, elles se saluent toutes, quel que soit leur sexe, en se donnant un baiser sur la bouche. Depuis que les Turkestanais sont soumis à la Chine, aussitôt qu'ils aperçoivent un magistrat de l'empire du milieu (c'est-à-dire un magistrat chinois), ils s'agenouillent devant lui et lui demandent des nouvelles de sa santé. Ils disent qu'ils les honorent comme le soleil et comme des dieux.

La fin à une autre livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE CHATEAU DE DIEPPE.

(Voy., sur Dieppe, 1844, p. 223.)



(Vue du château de Dieppe, Seine-Inférieure.— Dessin de M. Brissot.)

Le château de Dieppe a été élevé, au quinzième siècle, sur les ruines d'une forteresse construite sous Henri II, roi d'Angleterre, et détruite par son fils Richard Ier. Maintes fois restauré, approprié successivement aux différents systèmes de défense qui ont été adoptés dans les siècles suivants, il a peu conservé le style et le caractère de l'époque de sa fondation; mais sa position est toujours belle, et du rivage les regards ne s'arrêtent pas sans quelque intérêt et sans plaisir vers ce vieil édifice qui domine la grève, et qui a servi de refuge pendant les guerres et les dissensions civiles à plus d'un personnage célèbre de notre histoire, à la belle duchesse de Longueville, par exemple, et à Mazarin.

Nodier, qui voyait toutes choses à travers l'imagination, s'est un peu abandonné à son enthousiasme en présence du château de Dieppe, « monument d'un plan original, dit-il, d'un style bizarre, qui offre dans les élévations de ses tours, dans les profils de ses murailles, dans l'austérité imposante de son entrée, dans sa vue étendue et solennelle sur la mer, une variété singulière de scènes sévères et romantiques, et qui fait revivre dans la pensée je ne sais quel mélange de souvenirs d'esclavage et de souvenirs de gloire. Semblable à tant d'autres monuments érigés au nom des nations, à tant d'autres institutions faites pour les hommes, il a servi indistinctement à les défendre et à les opprimer. »

Un écrivain qui n'a pas moins le goût des belles œuvres, mais dont la critique est plus sévère, M. Vitet, ne se montre pas admirateur au même degré du château de Dieppe. Voici comment il s'exprimait à ce sujet, il y a environ douze ou treize ans, dans son Histoire des anciennes villes de France :

« Le brave officier qui commande aujourd'hui le château de Dieppe en fait les honneurs avec une rare obligeance; il vous conduit sur le bastion qui lui sert de terrasse, et vous dominez la ville, la rade et une partie de la vallée; c'est une vue magnifique, mais si vous êtes venu chercher des débris féodaux; si, vous fiant à l'apparence extérieure de ces tours, vous avez cru retrouver, au moins par fragments, un modèle de l'architecture militaire du moyen-âge, vous aurez à décompter. Sauf une charmante fenêtre soutenue par deux jolies colonnettes sculptées, fenêtre qui a été conservée, je ne sais comment, dans la cour du gouverneur; sauf la belle coupe des grosses tours de Charles Desmarets, la forme de leurs toitures, la porte qui donnait sur la citadelle, et les arcades si sveltes et si hardies qui conduisaient au pont-levis; sauf enfin la manière dont sont groupés ces tours et ces bastions, grâce à la pente escarpée du terrain, vous ne trouverez rien dans ce château qui ne se rencontre aussi bien dans toutes nos casernes, dans toutes nos places de guerre construites depuis moins de cent ans. »

PHÉNOMÈNES ASTRONOMIQUES DE 1845.

C'est un singulier contraste que celui des lois simples et uniformes qui régissent les mouvements célestes, mises en regard de la confusion et de l'imprévu qui dominent presque toujours la solution des événements humains. Dans le premier de ces deux mondes, l'harmonie de l'ensemble, la périodicité des phénomènes, la constance des résultats sont tellement ordinaires que nous cessons d'en être frappés; le fait habituel n'exerce plus d'impression sur nous, et ne nous excite plus à rechercher quelle est la cause qui l'a fait naître, à moins que sa rareté ou sa physionomie étrange n'appellent d'ailleurs notre attention. L'esprit de l'homme s'émeut à la vue de la queue flamboyante d'une comète; il s'étonne de la teinte rouge que revêt le disque de la lune pendant une éclipse de cet astre; il contemple avec surprise le soleil de minuit sous le cercle polaire; mais il ne songe guère à se demander pourquoi la lune présente constamment la même face à la terre, et cependant ce fait, si vulgaire qu'il soit, est bien plus difficile à expliquer que tous les précédents; il offre un bien plus

vaste champ aux méditations des géomètres, et il a fallu tout le génie des Laplace et des Lagrange pour lui assigner sa véritable cause.

L'année 1845 ne nous offrira aucun de ces grands phénomènes qui émeuvent vivement nos sens, comme le ferait une éclipse totale de lune ou une éclipse presque complète de soleil; toutefois elle ne sera pas sans intérêt pour les astronomes.

La première éclipse, dans l'ordre des dates, sera une éclipse de soleil partielle visible à Paris, le 6 mai, vers 9 heures 45 minutes du matin. Le soleil paraîtra échancré par le disque noir de la lune, sur une portion égale au tiers de son diamètre; le segment obscur sera situé dans la partie supérieure du disque; mais cette échancrure ne produira qu'une diminution inappréciable dans la clarté solaire. La même éclipse sera beaucoup plus belle dans le Nord de l'Amérique, le Kamtschatka. Les habitants de la baie de Baffin pourront y jouir de la vue d'une éclipse annulaire; l'on nomme ainsi celles pendant la durée desquelles la circonférence du soleil reste seule visible et lumineuse.

L'éclipse solaire du 30 octobre sera complétement invisible en France. L'ombre jetée par la lune sur la terre sera voisine de notre pôle austral; l'éclipse paraîtra annulaire dans la partie de notre globe, récemment découverte, qui comprend la terre Adélie, les îles Balleny et la nouvelle terre Victoria; mais aucun être humain n'habite ces solitudes glacées; aucun ne jouira de la vue de ce grand phénomène, à moins que l'appât du gain n'attire à cette heure quelque hardi baleinier sur les traces de l'illustre Dumont d'Urville et de l'intrépide James Ross.

L'année 1845 nous offre aussi deux éclipses de lune : la première, le 21 mai, sera invisible en France. La lune, pendant toute sa durée, sera au-dessous de l'horizon de Paris; ainsi nous serons complétement privés de sa vue. Une autre éclipse aura lieu dans la nuit du 13 au 14 novembre 1845 : à 11 heures du soir, la lune commencera à se voiler d'une manière sensible, et le milieu de l'éclipse arrivera vers une heure du matin. Cette éclipse sera de onze doigts, c'est-à-dire de onze douzièmes du diamètre de la lune; un segment dont la flèche est le douzième de ce diamètre, restera seul non éclipsé. On voit que cette éclipse ressemblera beaucoup, sous tous les rapports, à celle qui a eu lieu le 25 novembre 1844. La visibilité de cette dernière a été très contrariée en France par l'état de l'atmosphère. Espérons que le ciel nous dédommagera cette fois.

Les éclipses de lune étaient autrefois observées avec soin; elles servaient surtout à déterminer les différences des longitudes terrestres; aujourd'hui ce moyen est, avec juste raison, réputé inexact, et l'observation de ces éclipses est un peu délaissée par les astronomes; elles ne sont cependant pas sans intérêt. M. Mœdler, directeur de l'observatoire de Dorpat, rentrant dans une voie déjà ouverte il y a cent ans, par un astronome français, Legentil, a montré que l'on pouvait les utiliser pour perfectionner nos connaissances sur notre propre atmosphère. Fait bizarre au premier abord : c'est à la surface de la lune, à 38 000 myriamètres de distance, que nous allons chercher la réponse aux questions ardues que fait naître l'étude de notre propre atmosphère. Partout où les rayons du soleil sont tangents au globe terrestre, ils ont à traverser les couches atmosphériques et sont interceptés dans leur passage; l'atmosphère agit comme le ferait un bourrelet annulaire presque entièrement opaque et en contact avec la surface du sol. L'ombre de la terre se trouve ainsi élargie; le commencement de l'éclipse est avancé, et sa terminaison devient plus tardive.

Outre leur pouvoir absorbant, les couches aériennes possèdent la propriété de briser les rayons solaires et de faire converger vers l'axe du cône d'ombre ceux en petit nombre qui ont résisté à la cause puissante d'extinction que nous avons signalée; ce sont surtout les rayons rouges qui sont dans ce cas. De là les phénomènes optiques si étranges que présente le disque de la lune pendant les diverses phases de l'éclipse; de là cette teinte rougeâtre qui recouvre ordinairement cet astre pendant les éclipses totales, et qui trompe souvent les observateurs inexpérimentés, en leur faisant croire que le moment de l'éclipse totale n'est point encore arrivé.

Il nous reste à mentionner un phénomène important, celui du passage de la planète Mercure entre le soleil et la terre.

Mercure n'est qu'un astre fort petit, comparé à l'énorme volume du soleil; ses faibles dimensions ne sont pas rachetées par son rapprochement de la terre, comme cela arrive pour la lune. Il en résulte que Mercure paraît comme un petit point noir sur le disque brillant du soleil. A la vue simple, ce point noir ne peut être distingué; il faut recourir à une lunette pour apercevoir ce petit corps qui ne sous-tend à l'œil qu'un angle égal au quart d'une minute. Une circonstance particulière augmente encore la difficulté de voir cet astre. On sait que lorsqu'un cercle noir se projette sur un fond brillant, l'éclat du fond empiète sur la partie interne du disque obscur; le diamètre du cercle noir paraît moindre qu'il ne l'est réellement. On a désigné ce phénomène sous le nom d'*irradiation*. Si l'on se sert d'une lunette grossissant une dizaine de fois, les détails du passage pourront être facilement aperçus.

Les calculs de M. Largeteau, membre du bureau des Longitudes, montrent que le commencement du phénomène aura lieu, le 8 mai, à 4 heures 27 minutes 36 secondes du soir. C'est alors que le premier contact, contact extérieur, s'établit entre la planète et le soleil; ce premier contact est presque impossible à noter exactement; au moment où il s'opère, on ne voit pas encore la planète qui est noyée dans l'éclat des rayons solaires. Peu après, le centre de Mercure entrera sur le disque du soleil; puis le second contact aura lieu; les deux cercles se toucheront de nouveau, le petit étant placé en entier dans l'intérieur du grand. C'est là le contact intérieur : son observation n'offre pas de difficultés. Au moment où ce contact cesse, les deux cornes lumineuses qui entouraient la planète se réunissent, se soudent entre elles et forment une sorte d'anneau continu autour de son disque noir (1). Devenu parfaitement circulaire, ce disque continue sa route sur le corps lumineux du soleil.

A la sortie de l'astre, les mêmes apparences se reproduisent dans un ordre inverse; malheureusement cette seconde phase ne sera pas visible en France; elle n'a lieu qu'après le coucher du soleil, et les astronomes de l'Amérique auront seuls la vue complète du phénomène.

Ces observations offrent de l'intérêt à plus d'un titre. Elles peuvent servir à la détermination de la distance du soleil à la terre. Mais comme les passages de Vénus sur le soleil offrent un moyen beaucoup plus exact pour atteindre le même but (2), on préfère n'employer dans ces calculs que les passages de ce dernier astre. La véritable utilité de ces observations est dans le perfectionnement des tables astronomiques qui servent à prédire les mouvements de Mercure, et en second lieu dans une mesure précise de son

(1) La formation et la rupture de l'anneau offrent divers phénomènes optiques fort curieux, mais dont il serait trop long d'entretenir nos lecteurs. Disons seulement que les astronomes possèdent un instrument ingénieux, l'héliomètre ou lunette à double image, au moyen duquel ils peuvent produire artificiellement des phases d'entrée ou de sortie de Mercure, autant de fois qu'ils le désirent, pendant toute la durée du passage, et en variant les circonstances d'illumination de chacune des deux images.

(2) Il ne faudrait pas moins de dix-sept passages de Mercure sur le soleil pour mesurer cette distance avec le même degré de précision que procure une seule observation d'un passage de Vénus.

diamètre apparent. C'est en discutant avec soin les observations de ces passages sur le soleil que l'on a déterminé, entre autres éléments, la durée de la révolution de la planète autour du soleil (88 jours), ainsi que la position des deux points où l'orbite qu'elle décrit rencontre le plan de l'écliptique, points qui sont désignés par les astronomes sous le nom de *nœuds de l'orbite de Mercure.*

Lorsque Mercure se projette sur le fond obscur du ciel, son diamètre est agrandi par l'effet de l'irradiation ; l'observation donne un diamètre trop fort. Effectuons la même mesure pendant que la planète se projette sur le disque du soleil ; l'objet à mesurer se trouvera dans des conditions inverses de clarté par rapport à l'espace ambiant; nous trouverons, dans ce second cas, un diamètre trop petit. On conçoit que la combinaison de ces deux procédés doive mener au véritable résultat. D'autre part, le temps qui s'écoule entre le contact intérieur au moment de la sortie et le contact à l'extérieur dépend évidemment de la grandeur angulaire du disque de la planète. La lenteur du mouvement fait qu'il s'écoule près de 4 minutes entre les deux contacts. Si donc l'on mesure avec soin cet intervalle de temps, on aura tous les éléments nécessaires pour en conclure la valeur de l'angle sous lequel Mercure est vu de la terre.

Pour faire comprendre l'importance d'une mesure précise de cet angle, je supposerai que l'on se soit trompé d'une seconde sur la grandeur du rayon du disque de Mercure, et qu'au lieu de 6 secondes on ait trouvé 7 secondes pour ce rayon : voilà une différence extrêmement minime, et l'irradiation, si l'on n'y prend garde, peut aisément faire commettre une erreur pareille. Eh bien, cette faible erreur en produira une énorme sur le volume de la planète. Le volume que l'on assignera à Mercure sera trop grand, à peu près comme le nombre 16 par rapport au nombre 10. La densité de la planète que l'on conclura de la connaissance erronée de son volume ne sera que les dix seizièmes de sa véritable densité. Comment les astronomes pourraient-ils espérer de s'élever un jour à de hautes considérations cosmogoniques, si les densités des corps de notre système planétaire ne leur étaient connues qu'à 50 pour 100 de leur valeur?

Les principales planètes, Vénus, Mars, Jupiter, Saturne, seront surtout visibles pendant les derniers mois de l'année 1845. Jupiter cesse de se montrer le soir à l'occident après le 1er mars 1845. En décembre, au contraire, nous pourrons voir à la fois ces quatre planètes sur le ciel étoilé. Ainsi, le 1er décembre, à 6 heures et demie du soir, Vénus brillera à l'occident, peu éloignée de l'horizon ; Mars sera au méridien ; Jupiter, dans la constellation du Bélier, et dans la partie orientale du ciel ; Saturne, enfin, dans la partie occidentale, entre Mars et Vénus, mais plus rapproché de cette dernière planète.

Parmi toutes les comètes connues, dont on peut prédire le retour, une seule, c'est la comète dite de Encke, se dispose à nous visiter dans le courant de cette année. Invisible à l'œil nu, et d'ailleurs complétement dépourvue de queue, elle ne peut intéresser que les astronomes. Mais elle le fait à un haut degré ; car les observations prolongées des révolutions successives de ce petit astre autour du soleil donnent de précieuses indications sur plusieurs points importants de la mécanique céleste.

P.S. Depuis que cet article est écrit, une nouvelle comète nous a apparu. Elle a eu pendant quelque temps assez de lumière pour être visible à l'œil nu, dans les régions les plus méridionales de l'Europe ; mais depuis lors, cet astre s'est éloigné du soleil et de la terre ; son éclat a considérablement diminué, et les astronomes ne peuvent plus suivre ses mouvements qu'avec le secours de leurs lunettes.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. les Tables des années précédentes.)

QUATORZIÈME SIÈCLE.

Costume militaire. — Tunique de mailles, chausses de mailles et souliers de mailles, tel jusqu'après le règne de saint Louis s'était maintenu dans son héroïque simplicité le costume militaire (1) ; mais à la fin du treizième siècle, lorsque les relations nouvelles de la France avec l'Italie et avec l'Espagne commencèrent à porter leurs fruits, des raffinements d'importation méridionale s'introduisirent dans ce costume, et acquirent une telle faveur que, dans l'espace d'une cinquantaine d'années, le système d'armement changea du tout au tout. Aux tissus métalliques furent substituées des plaques de fer, articulées aux jointures du corps, de manière à n'en pas gêner les mouvements. Il est important de remarquer toutefois que la révolution, loin de s'opérer brusquement, n'atteignit que l'une après l'autre les pièces diverses de l'armure. Ainsi on commença par porter des plaques aux jambes ; et cette mode durait depuis très longtemps, qu'on n'avait pas songé à donner aux bras d'autre défense que des manches de mailles ; et plus tard, lorsque les bras furent garantis d'après le même système que les jambes, les mailles conservèrent encore le privilége de protéger le ventre et la poitrine. Que devient après cela l'opinion qui attribue à l'invention des armes à feu le changement survenu dans le costume militaire au quatorzième siècle ? Cette opinion s'était fait accepter à cause de la coïncidence des deux faits ; mais si c'est à la bataille de Crécy, en 1346, que les armes à feu jouèrent pour la première fois en rase campagne, et si dès la fin du treizième siècle il y a des monuments pour constater l'usage des premières pièces de l'armure plate, évidemment la coïncidence n'existe pas. En second lieu on n'a pas réfléchi que, jusqu'au règne de Charles VI, les seules armes à feu dont on se servit furent des canons, des mortiers, des coulevrines et autres pièces d'artillerie, dont les plaques de métal non plus que les mailles n'auraient pu amortir l'effet.

Dans le testament d'Eude de Roussillon, chevalier bourguignon qui mourut en 1298, on lit la clause que voici : « Je » donne et lègue à messire Pierre de Montancelin cent livres » tournois et une armure entière de celles qui m'appar» tiennent, à savoir : mon heaume à visière, mon bassi» net, mon pourpoint de cendal, mon godebert, ma gor» gerette, mes boucles, mon gaudichet, mes trumelières » d'acier, mes cuissots, mes gants, mon grand couteau et » ma petite épée. »

Cette armure, qui formait l'attirail d'un chevalier sous Philippe-le-Bel, et dont les pièces, à quelques différences près dans la forme ou dans l'ornementation, étaient encore portées du temps de Philippe de Valois, on la retrouvera au complet sur les statues ou miniatures exécutées durant la même période. Prenons pour exemple, 1° l'image de Berthold de Waldner (mort en 1343), sculptée sur son tombeau qui décorait autrefois l'église de Schultz en Alsace ; 2° un sujet tiré d'un manuscrit de l'an 1320 environ, et qui représente trois chevaliers se rendant à un tournoi.

Le chevalier Berthold est coiffé du *bassinet*, casque léger et de petite tenue, qui devait son nom à sa forme assez

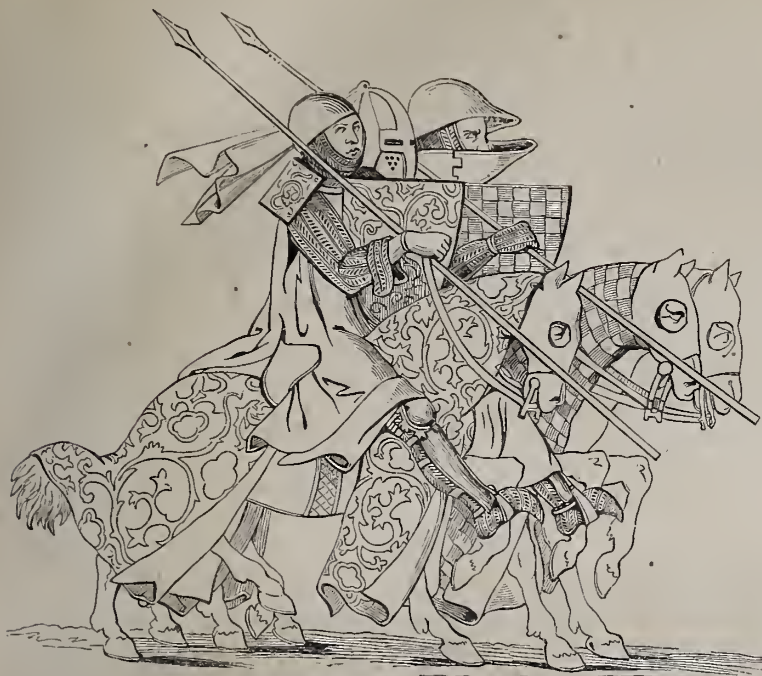
(1) Quelques unes des figures qui accompagnent les précédents articles, celle de saint Louis à cheval (t. XII, p. 365), celles d'un sergent d'armes et de Pons de Toulouse (p. 405), sont armées de cuirasses et autres pièces de harnais en fer battu ; mais cela tient à ce que ces figures ont été empruntées, soit à des monuments exécutés longtemps après la mort des personnages auxquels ils se rapportent, soit à des recueils dont les estampes, reproduites de troisième et de quatrième main, ne rendent plus le caractère véritable des originaux.

semblable à celle d'un bassin ou d'un pot, d'où est dérivée aussi l'expression, *avoir le pot en tête.* Le bassinet se portait en voyage ou dans les petites occasions; mais aux grandes cérémonies, dans les tournois ou dans les batailles où l'on combattait bannières déployées, le grand casque ou *heaume à visière* était de rigueur. Le *heaume* ou casque germain, qui dans l'origine avait été conique, devint cylindrique au treizième siècle, et s'allongea sur sa face antérieure de manière à descendre jusqu'au bas du menton. Des trous furent alors pratiqués dans le métal à la hauteur des yeux, de la bouche et des oreilles, pour permettre au chevalier de voir, de respirer et d'entendre. Mais ces trous



(Tombeau du chevalier Berthold de Waldner. — Quatorzième siècle.)

ne suffisaient pas pour le garantir contre l'échauffement que devait produire à la longue le séjour de la tête dans cette étroite prison : afin donc qu'il fût possible de se rafraîchir de temps en temps, on imagina le *ventail* ou la *visière* (qu'on trouve aussi écrite *vissière*), c'est-à-dire qu'on rendit mobile la partie du heaume qui couvrait la figure en la montant sur charnière à l'une des parois. De la sorte cette partie s'ouvrait et se fermait comme une porte de poêle. Si même le chevalier avait assez de répit pour prendre l'air plus à son aise, il pouvait déposer sa visière en ôtant le boulon qui la retenait dans ses gonds. Tel était le heaume à visière du temps de saint Louis, tel il



(Chevaliers se rendant à un tournoi, d'après un manuscrit du quatorzième siècle.)

resta jusqu'au règne de Charles VI, sauf toutefois qu'au lieu de garder sa forme cylindrique, il affecta de nouveau celle d'un cône cambré dans le sens de sa hauteur. On en peut voir un exemple d'après celui du chevalier Berthold, qui est placé sous sa tête comme pour lui servir de traversin. Il faut remarquer en outre le voile dont ce heaume est en partie enveloppé. C'est une pièce d'étoffe qui s'attachait au sommet du heaume, et qu'on appelait *achement* ou ornement, depuis *lambequin*, et enfin *lambrequin.* L'achement était d'une étoffe précieuse, linon ou soie, et de la couleur que le chevalier avait adoptée pour sa livrée. Enfin une figurine, représentant une tête de roi, complète l'ornement du heaume de Berthold : c'est le cimier, accessoire de fantaisie, dont la matière était le plus souvent du cuir bouilli ou du carton que l'on enduisait de couleurs éclatantes et d'une forte couche de vernis.

Le vêtement de corps de notre chevalier consiste d'abord en une tunique de mailles qui s'arrête un peu au-dessus du genou. Entièrement couverte par la cotte d'armes, elle ne paraît qu'aux bras, dont elle forme l'unique défense, et aux endroits où la cotte est fendue. Cette tunique est le *haubert*, qui fut pendant plus de trois siècles l'un des attributs de la noblesse ; tellement que l'expression *homme de haubert* était synonyme de *chevalier.* Les *haubergiers* ou fabricants de hauberts étaient exempts de faire le guet à Paris, par un privilége tout particulier qu'ils devaient à l'excellence de l'objet sur lequel s'exerçait leur industrie.

Par-dessus le haubert apparaît en haut des cuisses une sorte de plastron décoré de boutons quadrilobés ; c'est ce qu'on appelait une *pièce de gambison*, matelas rembourré, destiné à amortir les coups, et ainsi nommé du vieux mot français *gamboiser*, qui signifiait proprement, rembourrer. L'usage de la pièce qu'on voit ici paraît avoir été de protéger plus particulièrement le ventre à l'endroit où la cotte cessait d'être elle-même rembourrée. En effet, d'après les plis que forme cette cotte, il est évident qu'elle était *gamboisée* depuis le cou jusqu'à la ceinture, et que de là jusqu'au bas elle n'était plus que doublée, de manière à être flottante.

La cotte ainsi gamboisée, doublée, ouverte sur le devant et sur les côtés pour ne pas gêner le cavalier dans ses mouvements, constitue ce que Eude de Roussillon appelle son *pourpoint* dans l'article de son testament rapporté ci-dessus. Il dit *mon pourpoint de cendal*, parce qu'en effet le dessus du pourpoint était ordinairement de *cendal* ou de *samit*, c'est-à-dire de taffetas ou de satin, et décoré des armes du chevalier. Le pourpoint de Berthold présente toutes ces circonstances. Le devant dans toute son étendue est occupé par le blason des Frauenstein, dont Berthold de Waldner était issu. L'application des détails héraldiques sur les pourpoints se faisait de deux façons, ou par *bature* ou par *couture*, c'est-à-dire par l'impression ou par la broderie. Ce dernier procédé, bien plus coûteux que l'autre, l'emporta tout-à-fait à la fin du treizième siècle. Joinville blâme ce genre de luxe à propos de la simplicité de saint Louis, dont il fait l'éloge en rappelant une de ses paroles : « Il disait (ce sont les termes de



(Trois sergents, d'après une miniature du quatorzième siècle.)

» Joinville) que l'on devait vêtir et armer son corps de » telle manière que les sages du monde ne pussent dire » qu'on en fit trop, et les jeunes qu'on n'en fit pas assez. » Et cela me rappelle le père du roi qui est à présent (Phi-

» lippe-le-Hardi, père de Philippe-le-Bel). Je lui disais un » jour au sujet des cottes d'armes brodées qu'on fait au- » jourd'hui, que jamais au voyage d'outre-mer où j'étais, » je n'avais vu de ces cottes brodées ni au roi (saint Louis), » ni à d'autres; et il me dit qu'il avait telles pièces d'habille- » ment brodées de ses armes qui lui avaient coûté huit cents » livres parisis; à quoi je lui répondis qu'il eût mieux fait » d'employer cet argent en aumônes, et de faire faire ses » pièces d'habillement en bon taffetas battu à ses armes, » ainsi que faisait son père. »

Au pourpoint de Berthold est fixé par une tresse munie d'agrafes, le capuchon de mailles ou *camail* qui, à cette époque encore, enveloppait la tête par-dessous le bassinet. Enfin, vers l'aisselle gauche, est cousu également sur le pourpoint un crochet auquel pend un bout de chaîne destiné à raccourcir ou allonger une autre chaîne passée en écharpe autour du corps, et qui soutenait la dague ou grand couteau au côté droit, en même temps qu'elle allait s'attacher par l'une de ses extrémités au pommeau de l'épée. Cette chaîne ne servait pas d'attache à l'épée, qui se portait sur le flanc au moyen du ceinturon ou baudrier (le ceinturon se voit ici replié autour de l'épée, à côté du chevalier) ; mais son usage était d'empêcher l'épée de tomber à terre, dans le cas où le combattant l'eût laissé échapper de ses mains.

Comme pièces de l'armure inférieure, nous remarquons sur le monument du chevalier Berthold, 1° les cuissots, qui étaient dans ce temps-là de simples fourreaux d'étoffe gamboisée; 2° des genouillères en fer; 3° des chausses de mailles, conformément à l'ancienne mode du treizième siècle; 4° des souliers en mailles à l'un desquels est fixé au moyen de courroies un éperon à molette circulaire. Des gants de peau recouverts de mailles qui sont attachés après la garde de l'épée, et l'écu représenté en petit avec les mêmes figures héraldiques que la cotte, complètent l'équipement militaire du chevalier alsacien.

Après la description que nous venons de faire, il nous reste encore à éclaircir plusieurs termes du testament d'Eude de Roussillon; car nous n'avons pas dit ce qu'étaient la gorgerette, le godebert, les boucles, le gaudichet et les trumelières d'acier.

La *gorgerette* ou *gorgière* était un collet de mailles, attaché le plus souvent au haubert, et qui faisait l'office de cravate par-dessous le camail. Cette pièce ne se voit que quand le camail est baissé.

Quant au *godebert*, Du Cange conjecture que c'était une tunique qui recouvrait la totalité de l'armure; mais cette opinion n'est rien moins que prouvée. Loin de là, le prix auquel on trouve estimés les godeberts dans les documents de l'époque est si modique, qu'on ne peut entendre par ce mot qu'une pièce très petite de l'habillement. Ainsi, en 1336, les godeberts de maille valaient six sous; ceux appelés de Lorrillac ne coûtaient que quelques oboles. Enfin on sait qu'en 1351 le roi Jean fit fourrer un godebert pour son fou, et qu'un dos de lièvre de Norvége suffit pour cette opération. De ces témoignages il serait juste d'induire que le godebert était une forme particulière de camail.

Le sens de *boucles* n'est pas non plus bien arrêté. Ce que nous appelons à présent *une boucle* se disait alors *un fermail*, et la dénomination de boucle ne s'appliquait qu'à la bosse de métal qu'on clouait au milieu des boucliers (lesquels, par parenthèse, ont dû leur nom à cet ornement). Il est douteux cependant que ce soit dans cette acception qu'Eude de Roussillon ait employé le mot boucle, attendu que ni le bouclier, ni par conséquent les agrès du bouclier ne faisaient partie de l'accoutrement chevaleresque. L'homme noble, armé en guerre, parait les coups avec l'écu, qui est cet instrument de défense plat et triangulaire dont la forme est restée au champ du blason dans la science héraldique : le bouclier, bombé et ovale, ne servait qu'aux fantassins et mercenaires de basse condition. Mais il est possible que, par analogie, on ait appelé une pièce de l'armure plate du nom qui servait à désigner la bosse du bouclier; et, dans cette hypothèse, nul objet ne mériterait mieux ce nom que les genouillères bombées dont est muni l'un de nos personnages à cheval. Toujours est-il que, dans l'origine, le mot de *genouillères* ne fut point usité, et qu'on se servit pour désigner cet objet de différents termes empruntés à l'analogie. Dans l'inventaire des armes de Louis Hutin, dressé en 1316, les genouillères sont appelées *pouloins*, probablement à cause des pointes dont elles étaient armées, et qui les assimilaient aux chaussures pointues du même nom qui commençaient à être portées dans ce temps-là.

Les *trumelières d'acier* sont les plaques qui s'attachaient aux jambes pour préserver le tibia. Ces pièces se sont depuis appelées grèves. Le chevalier qui nous a donné le modèle de ce que nous supposons être les *boucles* porte aussi des trumelières.

Pour ce qui est du mot *gaudichet*, on ignore absolument à quoi il s'applique.

Mais nous pouvons encore faire connaissance avec quelques détails de l'armement, en étudiant les trois figures de chevaliers allant à un tournois (p. 93).

Toutes trois portent le haubert. Les manches de celle de devant sont à *manicles*, c'est-à-dire terminées au-dessus du poignet par un parement auquel s'agrafait le gantelet dont on décrira tout-à-l'heure la forme et la façon. Le même personnage est coiffé d'un petit bassinet en forme de calotte ou *cervelière*, tandis que son voisin porte le heaume à visière sans cimier, mais décoré de ses achements. Le troisième chevalier offre un système de coiffure tout différent. Outre son camail qui lui enveloppe la tête, il a sur le chef un *chapeau de fer*; puis le bas de son visage et son cou sont engagés dans une sorte de plat, également en fer battu, et de deux pièces, lequel s'élève jusqu'au-dessus du nez. C'est cet objet, appelé *barbière*, qui, se réunissant plus tard au chapeau de fer, a donné naissance aux casques du quinzième et du seizième siècle, qui s'ouvraient par le jeu simultané de la mentonnière et de la visière sur des touraillons fixés à la hauteur des tempes.

Nos chevaliers portent encore, par-dessus leurs hauberts, des cottes déceintes et flottantes, et celui du milieu, dont on ne voit que la jambe droite, l'a couverte d'une autre pièce d'étoffe qui lui descend jusqu'au bas du mollet. Cette pièce est le *jupel*, cotillon très ample que les chevaliers attachaient à leur ceinture par-dessus la cotte pour figurer dans les tournois. Enfin on remarquera la petite pièce quadrangulaire qui est placée sur l'épaule du premier personnage de droite, et qui est décorée des mêmes emblèmes que son écu et que la couverture de son cheval. Tous les sceaux et toutes les miniatures de la même époque représentant des chevaliers dans leur costume d'apparat, leur donnent cet appendice, qui se portait sur l'une et sur l'autre épaule, tantôt plus haut, tantôt plus bas, et qui parfois semble tenir au heaume par des courroies. On en ignore le nom et l'usage; toutefois, comme l'inventaire des armes de Louis Hutin fait mention de *trois paires de bracières en cuir aux armes de France*, et qu'on ne voit pas, par les monuments, d'autres objets armoriés que l'écu du chevalier, sa cotte, la housse de son cheval, et cette paire de carreaux placés au-dessus des bras, il paraît assez légitime d'appliquer à l'objet inconnu la dénomination de *brassières*.

Pour compléter ces notions sur l'équipement militaire au commencement du quatorzième siècle, il nous reste à dire quel il était dans les rangs inférieurs des armées. Nous n'avons pas à parler des milices féodales, composées de tout ce qu'il y avait d'hommes en état de porter les armes dans chaque seigneurie. Ceux qui y étaient appelés s'y pré-

sentaient le plus souvent en costume de travail ; à peine pouvaient-ils se procurer pour la défense de leur corps, soit des pièces de gambison, soit des justaucorps de cuir ou *cuirées* (d'où est venue plus tard l'idée des cuirasses) qu'ils mettaient par-dessous leurs pauvres habits de toile ou de grosse laine. Mais les seigneurs, ayant reconnu depuis longtemps l'inconvénient de troupes si mal équipées, s'étaient mis à louer des mercenaires qu'ils entretenaient autour de leur personne, et qui, parce qu'ils servaient aux gages d'un maître, s'appelaient *sergents* (*servientes* en latin). Les sergents, faisant métier de la guerre, étaient pourvus de tout ce qu'il faut pour se garantir en bataille. Ils combattaient à pied avec l'arc, l'arbalète, la javeline ou la *guisarme*. La guisarme était une hache volante armée d'une long dard au sommet de sa douille, de sorte qu'elle pouvait frapper de pointe et de taille. Des savants ont affirmé que c'était là le *gæsum* des Gaulois, arme redoutée des Romains ; mais sans conclure de la forme de la *guisarme* à celle du *gæsum*, on peut affirmer que les noms de l'une et de l'autre ont de la même étymologie. On peut voir un modèle de la guisarme dans la représentation de trois sergents que nous donnons p. 93 d'après une miniature exécutée vers l'an 1330.

Le même dessin fait voir quelle était l'armure défensive des sergents. L'un est tout habillé de mailles ; mais le point de mailles de son haubert est différent de celui de ses chausses, ce qui ferait supposer que l'auteur de la miniature a voulu représenter là ce haubert léger et sans doublure qu'on appelait *haubergeon*. Il est constaté par les textes que le haubergeon n'impliquait point l'idée de noblesse dont le plein haubert était l'un des symboles. Le même individu est coiffé d'un *heaume à nasal*, pareil à ceux qu'on portait au douzième siècle, et il tient contre lui un bouclier dont la forme vient à l'appui de l'explication qui a été donnée ci-dessus. Le second sergent porte gants et manches de plein haubert avec une cotte gamboisée. Ses épaules sont protégées par une large garniture en lames de fer, qui est ce qu'on appelait la *collerette*. On voit par l'inventaire de Louis Hutin que les collerettes étaient d'invention italienne, et que les plus renommées se fabriquaient à Pise. Le troisième sergent a aussi une collerette, mais composée d'écailles d'acier au lieu de lames. A son baudrier est suspendu un petit bouclier rond ou targe.

Enfin si l'on fait attention aux gantelets du premier sergent, aux chausses du second et aux souliers du troisième, on reconnaîtra que ces objets sont d'un même travail qui, par la façon dont l'artiste a cherché à le représenter, semblerait se rapprocher de nos tresses de lisière. Ce genre d'armure constitue ce qu'on appelait des *plates*, invention de la fin du treizième siècle, qui donna naissance à une branche d'industrie considérable. Les plates étaient de petites plaques de métal qu'on clouait l'une à côté de l'autre sur des carcasses en baleine, assujetties elles-mêmes après diverses pièces de l'habillement, telles que gants, chausses, justaucorps et souliers. Afin de consolider les plates et de les préserver du contact de l'air, on piquait par-dessus une toile qu'on recouvrait elle-même soit d'un cuir fin, soit d'une étoffe de prix, comme la soie et le velours. D'ailleurs les écrivains de la première moitié du quatorzième siècle sont les seuls chez qui il faille prendre le mot *plates* en ce sens, car depuis le règne du roi Jean ce mot ne signifia plus autre chose que les plaques de fer polies et non revêtues d'étoffe, les autres ayant été abandonnées. Guillaume de Guilleville fait de fréquentes allusions aux plates de la première espèce, et notamment dans ces vers où il représente les gens de guerre de son temps :

> Les mains couvertes de balaine,
> Et de gants de plates clouées.

Et ailleurs :

> Qui les mains garnies de plates,
> Les espaules d'armes fretées,
> Et les targes sur eux getées.

Comme la couverture des plates empêchait de juger la qualité du travail intérieur, nulle industrie ne donnait lieu à plus de fraudes que celle-là, soit que les fabricants employassent de mauvais métaux pour faire leurs plaques, soit qu'ils coulassent sur le travail d'assemblage et sur la piqûre. De là de nombreuses plaintes portées au prévôt de Paris, par suite desquelles les maîtres armuriers jurèrent entre eux, en 1311, l'observation du statut suivant :

« Que nul ne fasse gants de plates, que les plates ne » soient étamées ou vernissées et limées et pourbattues » bien et nettement chacune plate ; et ne soient couvertes » de nul cuir de mouton noir ; et si l'on les couvre de cuirs » rouges ou blancs, ou de samit, ou autre couverture, qu'il » y ait toile dessous, de la couleur, tout au long, et qu'il y » ait sous chacune tête de clou un rivet d'or pel ou d'ar» gent pel, que le clou ne pourrisse l'endroit. »

Robert Hooke, célèbre mathématicien et mécanicien anglais, a laissé, parmi plusieurs excellents ouvrages sur les sciences exactes, un recueil singulier qui a été imprimé après sa mort (Londres, 1705, in-f°), et dans lequel il a calculé le nombre d'idées dont l'esprit humain est susceptible, et l'a évalué à 3 155 760 000, y compris, sans doute, celle qu'il a conçue de se livrer à une spéculation aussi extraordinaire.

SUR QUELQUES CONTESTATIONS.

Quand les autres ne voient pas une chose par le même endroit que nous, est-ce toujours leur faute ? quand notre esprit est autrement disposé que le leur, est-ce toujours la nôtre ? Quelquefois ils ont raison, et nous aussi : nous n'en manquons de côté et d'autre que faute de chercher par quel endroit un autre parle autrement que nous. En le cherchant, nous trouvons quelquefois qu'il pense comme nous, ou du moins que ne pouvant penser comme nous, à cause d'une situation d'esprit différente, nous sommes blâmables de le trouver étrange. Le P. BUFFIER.

LE CARROSSE VOLANT.

Antony Wood dit dans ses Mémoires :

« Le lundi 26 avril 1669 fut le premier jour où le carrosse volant alla d'Oxford à Londres. Nous étions six dans le carrosse, qui depuis ce jour-là a une portière de chaque côté. Selon l'ordre du vice-chancelier, qui avait été placardé dans tous les lieux publics, nous montâmes dans le carrosse, à la porte de la taverne, à six heures précises du matin, et à sept heures du soir, nous étions tous à table dans notre auberge à Londres. » Toutes les diligences font aujourd'hui ce trajet en moins de cinq heures.

Aux seizième et dix-septième siècles, la langue française a beaucoup emprunté à la langue italienne : on allait quelquefois trop loin, comme il est arrivé souvent depuis un demi-siècle, dans les emprunts nombreux faits à la langue anglaise. On craignait d'user jusqu'au degré nécessaire du droit de modifier les mots étrangers pour les nationaliser. Voiture fit les vers suivants pour répondre à une observation de Balzac, qui voulait que l'on dît *muscardins*, et non pas *muscadins*, à cause de l'origine du mot (*moscardini*).

> Au siècle des vieux palardins,
> Soit courtisans, ou citardins,
> Dames de cour, ou citardines,
> Tous ceux qui n'étoient pas bardins

Prononçoient toujours muscardins,
Et ballardins et ballardines.
Même l'on dit qu'en ce temps-là
Plusieurs disoient roze-muscarde.
J'en dirois bien plus que cela ;
Mais, sans mentir, je suis malarde ;
Et même en ce moment, voilà
Que l'on m'aporte une panarde.

LE ROI DES AUNES.

Il n'est pas une contrée où dans les traditions primitives des peuples on ne retrouve les traces de cette croyance superstitieuse à des esprits merveilleux qui habitent dans les entrailles du sol, planent dans les airs ou flottent dans les eaux, esprits malfaisants ou propices dont il faut redouter l'approche, ou dont on peut sans crainte invoquer les bienfaits. Les peuples du nord ont surtout conservé ces contes naïfs, cette croyance à des myriades d'êtres magiques qui ne sont qu'une poétique personnification des formes mystérieuses, des harmonies de la nature, et Gœthe a retracé une de ces vieilles traditions dans une de ses plus charmantes ballades : *le Roi des aunes.*

Qui voyage si tard par le vent et la nuit ? C'est un père avec son enfant. Il le tient serré contre lui, l'enlace et le réchauffe.

— Mon fils, d'où vient que tu caches ton visage avec un air d'effroi ?

— Mon père, ne vois-tu pas le roi des aunes, le roi des aunes avec sa couronne et sa queue.

— Mon fils, c'est un nuage qui passe.

« O doux enfant, viens avec moi, nous jouerons ensemble à des jeux riants ; j'ai de belles fleurs sur le rivage et ma mère a des vêtements d'or. »

— Mon père, mon père, n'entends-tu pas ce que le roi des aunes me murmure tout bas ?

— Paix, mon enfant, paix ! C'est le vent qui murmure dans les feuilles desséchées.

« Veux-tu venir, ô doux enfant, mes filles charmantes



(Le roi des aunes. — Dessin de M. de Lémud.)

t'attendent, mes filles te berceront la nuit et chanteront pour toi. »

— Mon père, mon père, ne vois-tu pas le roi des aunes dans ce passage sombre ?

— Mon fils, mon fils, je vois les rameaux gris des vieux saules.

« Je t'aime, ton beau visage m'attire, et si tu ne veux pas me suivre, je t'enlève de force. »

— Mon père, mon père, le voilà qui me saisit. Le roi des aunes me fait mal.

Le père effrayé hâte sa marche, serrant dans ses bras son fils qui gémit ; il atteint péniblement sa demeure, et lorsqu'il arrive, l'enfant était mort.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE PARNASSE FRANÇAIS DE TITON DU TILLET.



(Le Parnasse français de Titon du Tillet. — Modele en bronze conservé dans l'une des salles de la Bibliothèque royale.)

En 1703, un commissaire des guerres, voulant élever un souvenir à la gloire de Louis XIV et des grands écrivains de son siècle, fit faire par Louis Garnier, élève de Girardon, un modèle en petit du monument qu'il projetait, et qui ne fut jamais exécuté. Ce modèle en bronze, connu sous le nom de *Parnasse français*, et légué au roi par Titon, figure aujourd'hui dans l'une des salles de la Bibliothèque royale. La description en a été publiée en 1732, in-folio, et nous en extrayons le texte suivant placé au bas de la gravure représentant le *Parnasse*.

« Ce Parnasse, exécuté en bronze, est isolé; tous les différents aspects en sont riches et agréables. 1° Louis-le-Grand y représente Apollon; 2° Madame de la Suze à la gauche de ce groupe, ensuite madame Deshoulières et

mademoiselle de Scudéry, les trois Grâces du Parnasse. 3° Pierre Corneille est debout sur le devant, et suivent, par la droite, Molière, Racine, Racan, Lully, portant les médaillons de Quinault, son poëte, Segrais, La Fontaine, Despréaux et Chapelle. Ils y tiennent la place des neuf Muses. 4° La nymphe de la Seine y tient lieu de la fontaine de Castalie ou du fleuve Permesse. 5° Plusieurs médaillons de poëtes et de musiciens y sont portés par des génies, ou suspendus à des lauriers et à des palmiers. 6° Les noms de plus de cent soixante poëtes ou musiciens y sont gravés sur six rouleaux. Il y a encore des places sur ce monument, destinées pour ceux qui vivent, après qu'ils auront fini glorieusement leur carrière et rendu leurs noms célèbres par des ouvrages de poésie ou de musique. »

Il n'y avait d'abord que quatorze figures principales et vingt-deux plus petites avec plusieurs médaillons, un cheval (Pégase), et quelques petits animaux symboliques; le tout entremêlé de lauriers, de palmiers, de myrthes, etc. On y a ajouté ensuite successivement les noms et les figures de différents personnages dont le choix n'ayant pas paru suffisamment justifié, attira à Titon plusieurs épigrammes, entre autres la suivante par Voltaire :

Dépêchez-vous, monsieur Titon,
Enrichissez votre Hélicon;
Placez-y sur un piédestal
Saint-Didier, Danchet et Nadal;
Qu'on voie armés d'un même archet
Saint-Didier, Nadal et Danchet,
Et couverts du même laurier
Danchet, Nadal et Saint-Didier.

LETTRES D'ARTISTES.

III. — Une lettre de Vasari.

Élève de Michel-Ange, reproduisant dans des ouvrages hâtifs le style grandiose des peintures étudiées de son maître, George Vasari vivra plus longtemps sans doute par ses écrits que par ses tableaux. Il a laissé dans ses Vies des peintres italiens un des plus charmants modèles de récit que l'âge moderne puisse opposer à l'antiquité; il a écrit une multitude de lettres où les heureux dons qu'il avait reçus de la nature s'épanchent avec plus de liberté encore et de variété; et je m'étonne que personne, jusqu'à ce jour, n'ait eu la pensée de recueillir complétement sa vaste correspondance pour la joindre comme un vivant commentaire au livre classique qu'il a laissé sur l'histoire de son art. Lorsqu'il écrivit la lettre que nous allons citer, jeune encore, il venait d'être témoin du meurtre du premier duc de Florence, Alexandre de Médicis, par Lorenzetto de la même famille. Attaché à cette race, il crut son avenir perdu; retiré à Arezzo, sa patrie, il avait peine à supporter l'inaction et l'isolement où il se trouvait plongé.

A Jean Polastra.

1536.

« Si tous les maux étaient connus des médecins, comme » votre sollicitude vous a fait connaître les miens, je crois » que la mort ferait peu de ravages parmi l'espèce humaine. » Me voilà à Arezzo dans le dernier abattement et désespéré des chagrins que me cause la mort du duc Alexandre. » Ayant en horreur le commerce des hommes et me déplaisant au milieu de mes parents et de leurs soins, je m'étais » enfermé dans une chambre, accablé de mélancolie; ne » faisant que travailler, je me consumais le corps et l'esprit, » frappé, comme je l'étais, de tous ces souvenirs affreux. » Si j'eusse persévéré dans cette manière de vivre, mes » jours auraient bientôt été terminés. C'est vous, que Dieu » bénisse mille fois! qui m'en avez retiré en me conduisant » au désert qu'habitent les camaldules. Je ne pouvais demener dans un lieu plus convenable pour arriver à la » connaissance de moi-même, puisque, outre que le voyage » m'est utile, j'y passe mon temps avec ces saints religieux, » lesquels en deux jours ont tellement rendu le calme à » mon âme, que je commence déjà à reconnaître où me » conduisaient ma folie et mon égarement. Je découvre » d'ici, sur le sommet le plus élevé des Apennins, à travers » ces antiques forêts, la perfection que l'on trouve dans le » repos de l'âme. Ces pieux solitaires ne s'occupent point » des tentations ennemies et des vanités du monde; semblables aux arbres majestueux qui environnent leur demeure, ils se rient des vents et des tempêtes qui battent » et ébranlent continuellement leurs têtes élevées.

» J'ai vu et entretenu cinq vieillards de quatre-vingts ans, » jouissant d'une santé et d'une joie parfaites; j'ai cru converser avec cinq anges qui auraient apparu sur la terre. » Le silence habite en ces solitudes avec sa muette éloquence; chaque cellule a un promenoir de douze pas; » on y trouve une écritoire, une petite table et un lit, avec » une petite chapelle.

» Ces saints religieux veulent que je fasse le tableau de » leur grand autel avec beaucoup d'autres ornements de » leur église. Je commencerai à faire quelque chose pour » montrer au révérend père supérieur ce que je sais faire, » parce que je lui ai paru trop jeune; mais j'espère, avec » l'aide de Dieu, peindre comme si j'étais un vieillard expérimenté. Il en a déjà vu un essai, puisqu'il me demanda » avant hier au soir le dessin d'un tableau dont il me donna » le sujet. Ayant la plus grande envie de le satisfaire, je le » finis pendant la nuit, et je le portai le lendemain matin » de bonne heure à sa révérence : elle demeura fort étonnée en me disant que, si elle ne m'en avait pas donné » l'invention, elle aurait cru que je l'avais apporté tout fait. » Nous sommes convenus du prix, et j'ai commencé ces » ouvrages; lorsqu'ils seront achevés, je vous en donnerai » avis. Pendant ce temps-là, je me consolerai avec ces pères.
« Je suis tout à vous. Georges Vasari. »

Cette lettre, assurément, ferait honneur à un homme qui n'aurait jamais eu que la plume pour rendre ses idées. Le ton en est élevé et vrai à la fois, les pensées sont abondantes et bien liées, les comparaisons nobles, les mots quelquefois admirablement frappés comme *ce silence avec sa muette éloquence.* Vasari est un bon écrivain, et c'est peut-être pour cette raison qu'il n'est déjà plus qu'un peintre ordinaire.

NOTRE STATUE.

Nous avons tous au fond de nous-même une invisible statue; l'œuvre de notre vie est de la modeler hors de nous.

Notre statue achevée est notre biographie.

Aux âmes naïves et de bonne foi, de même qu'au génie, l'art est facile : leur statue se fait d'elle-même.

Le petit enfant, bon et aimant, à l'heure où il s'envole de son berceau, laisse au cœur de la famille sa douce statue qui n'y périra point.

La jeune fille, dont la mort a glacé trop tôt les tendres paupières, vit toujours dans le souvenir et l'amour de ceux qui l'ont connue; elle y a son autel, son piédestal, sa blanche statue belle et pure comme les plus belles et les plus pures de Phidias ou de Canova.

Mais à l'âge où trop souvent s'altère la candeur, où la passion déchaînée trouble la limpidité de la conscience et agite notre âme jusqu'en ses profondeurs, combien le travail est alors ingrat et pénible! Quelle difficulté de se chercher, de se trouver soi-même! Combien disparaissent sans s'être compris, sans l'avoir été, sans avoir vécu!

Ombres qui ont glissé sur le pâle horizon sans laisser même un reflet de leur image !

Tous ont eu cependant le bloc de marbre pur et l'idée éternelle !

A l'œuvre, chère âme ; recueillons toutes nos forces : appelons tout notre courage ; suivons les enseignements et l'exemple des maîtres.

Avant tout, cherchons l'unité et fixons les contours. Toutes les parties de la statue ont leur importance pour la perfection de l'ensemble. Prenons garde à la bouche, aux yeux, au front ; mais n'oublions aucun des autres traits. Et toutefois ne nous absorbons pas plus qu'il n'est nécessaire dans l'étude d'un seul détail. Comme l'artiste, approchons-nous, éloignons-nous tour à tour, regardons à distance : la beauté est dans les rapports et dans les proportions.

Étudions aussi les statues de ceux qui nous entourent : aimons, admirons les plus dignes ; les plus modestes et les plus cachées ne sont pas les moins belles. N'en imitons aucune servilement. Consommer son existence à faire une copie, vain et triste labeur !

Ma statue sera bien humble et petite, excellent génie, cœur divin ! Souffre que je l'achève près de la tienne et que son front ignoré s'abrite à l'ombre de la couronne que déjà l'on t'apprête. Si seulement quelques regards s'arrêtent sur elle avec affection, avec regret, j'aurai ma récompense. Je veux laisser au petit nombre de ceux qui m'ont aimé l'image de peu de prix, mais vraie et fidèle de cet être intérieur, imparfait, que je suis, et que bientôt, sous une autre forme et suivant la volonté du maître, j'irai continuer ailleurs.

LE CABINET DE CICÉRON

D'APRÈS L'ABBÉ VENUTI.

Cicéron était âgé d'environ quarante-trois ans, lorsqu'il se proposa de former une bibliothèque et une collection d'antiquités. Il avait rempli avec éclat les plus belles places de la république ; il touchait au moment d'obtenir le consulat; mais prévoyant les malheurs qui menaçaient la liberté de sa patrie, et faisant attention qu'il est un temps dans la vie où les seuls biens qui conviennent à l'homme sont la retraite et le repos, il s'occupa dès lors des moyens propres à répandre de la douceur sur les moments de sa vieillesse. « Gardez-vous bien, écrivait-il à son meilleur ami, Titus Pomponius Atticus, qui demeurait alors à Athènes, gardez-vous bien de promettre ou de vendre votre bibliothèque à personne ; fermez l'oreille à toutes les propositions qu'on pourra vous faire à ce sujet, quelque avantageuses qu'elles vous paraissent; c'est une ressource que je veux me procurer dans ma vieillesse, et je prends déjà pour cela les mesures et les arrangements nécessaires. »

L'intention de Cicéron était de placer sa bibliothèque dans sa maison de campagne auprès de Tusculum, maison où, pour nous servir de ses termes, non seulement il aimait à demeurer, mais dont la seule idée l'affectait d'une manière infiniment agréable. La campagne, répétait-il souvent, est le seul asile qui convienne aux philosophes ; la pureté de l'air qu'on y respire, le repos, la liberté, le silence, tout y appelle la réflexion et y invite à l'étude.

La passion de Cicéron pour les livres s'augmentait de jour en jour : « elle égale, écrivait-il, ce dégoût que j'ai pour le reste des choses humaines. » Il ne mit pas moins d'empressements et de soins à se procurer de beaux morceaux d'antiquité que de bons livres. Voici encore un extrait de sa correspondance avec Atticus : « Vous connaissez mon cabinet, tâchez de me procurer des morceaux dignes d'y occuper une place et propres à l'embellir ; au nom de notre amitié, ne laissez rien échapper de ce que vous trouverez de curieux et de rare... J'ai coutume d'acheter toutes les statues qui peuvent orner le lieu de mes études. »

Atticus l'ayant informé qu'il ne tarderait pas à lui envoyer une très belle statue qui réunissait les têtes de Mercure et de Minerve, Cicéron lui répondit avec empressement : « Votre découverte est admirable; la statue dont vous me parlez est faite tout exprès pour mon cabinet ; vous savez qu'on place les Mercures dans tous les lieux d'exercice, et la Minerve convient d'autant mieux à celui-ci, qu'il est uniquement destiné à l'étude. Continuez à me rassembler, ainsi que vous me l'avez promis, en aussi grande quantité que possible, des morceaux de cette nature. »

Ainsi ne cessait-il d'écrire à tous ceux de ses amis qu'il croyait être à portée de satisfaire sa curiosité d'antiquaire et de bibliomane, et il attendait leur réponse avec la même impatience qui distingue aujourd'hui nos amateurs. Le pauvre Atticus surtout était accablé de lettres : « Ne me faites pas attendre longtemps les acquisitions que vous avez faites pour mon académie ; la seule idée de ces Termes à tête de bronze, dont vous me parlez dans votre dernière lettre, me transporte d'aise et de plaisir ; encore un coup, faites en sorte qu'ils me parviennent incessamment avec d'autres statues, et tout ce que vous avez trouvé de propre à orner mon cabinet. Je m'en rapporte à l'amitié que vous avez pour moi et à votre bon goût... Vous ne sauriez imaginer jusqu'où va ma passion pour ces sortes de choses; elle est telle qu'elle pourra paraître ridicule aux yeux de bien de gens; mais vous, qui êtes mon ami, vous ne devez penser qu'à me satisfaire... Achetez moi sans balancer tout ce que vous découvrirez de rare; mon ami, n'épargnez pas ma bourse... »

Le plus enthousiaste des amateurs tiendrait-il un autre langage ? — Nous nous rappelons à ce sujet qu'un prélat de la maison Strozzi voulant acheter à Rome une pierre gravée, antique et d'une beauté extraordinaire, et n'étant pas en état d'en payer sur-le-champ la valeur, laissa en gage son carrosse et ses chevaux, et avoua qu'il lui eût moins coûté d'aller à pied toute sa vie que de se voir privé de cette pierre.

Il faut que je vous raconte un aimable trait de mon chien Beau. En me promenant près de la rivière, je remarquai des beaux lys d'étangs qui flottaient à quelque distance de la rive. Il me prit envie d'en avoir un qui était moins éloigné que les autres, et j'essayai de le tirer à moi en me servant de ma longue canne ; mais je n'y réussis point, et je m'éloignai. Beau m'avait observé avec beaucoup d'attention. Après m'avoir suivi pendant quelques pas, il retourna à l'endroit où étaient les lys, se jeta dans l'eau, et, comme je revenais de son côté, il nagea vers moi en portant entre ses dents l'une des fleurs qu'il déposa à mes pieds.

COWPER.

L'école la plus nécessaire pour les enfants est celle de la patience. JEAN-PAUL RICHTER.

UN NOUVEAU PORTRAIT DE PASCAL.

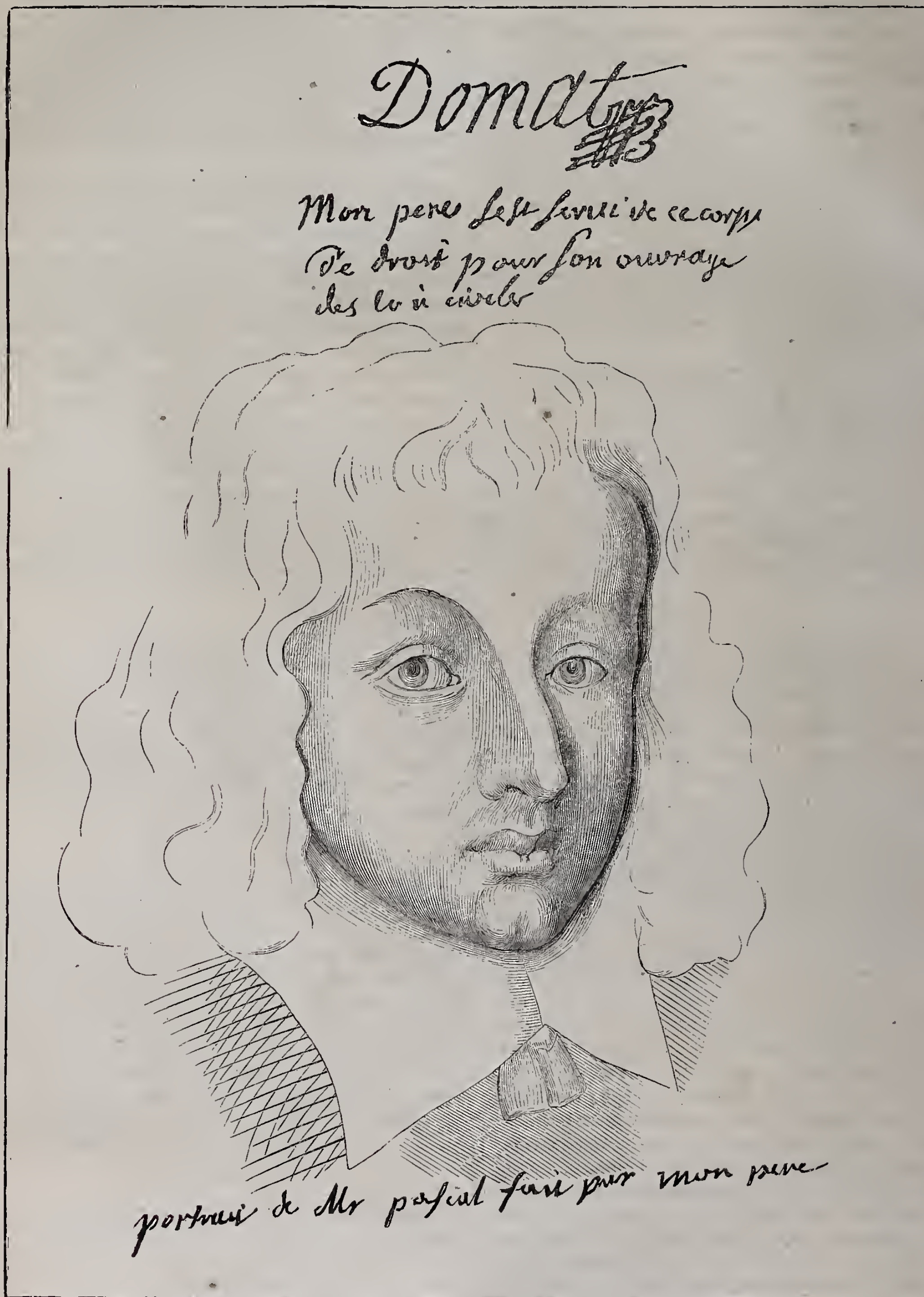
(Voy., sur Pascal, la Table alphabétique et méthodique des dix premières années, et 1843, p. 170.)

Il y a quelques années, à la mort d'une demoiselle Domat, descendante de l'illustre jurisconsulte de ce nom (1), on trouva au fond d'un vieux coffre un volume (un Digeste) sur la couverture duquel est esquissée au crayon rouge

(1) Mort en 1695.

et de la main de Domat, la noble figure de Pascal. Au-dessus de l'esquisse, le fils de Domat, qui était conseiller à la cour des Aides de Clermont, a écrit sa signature avec ces lignes : « Mon père s'est servi de ce corps de droit pour son ouvrage » des lois civiles ; » et au-dessous cette inscription : « Portrait de M. Pascal fait par mon père. » C'est à Paris, où il s'occupait alors avec Pascal à des expériences de physique, vers 1648, que Domat a dû dessiner ce portrait. Pascal avait vingt-cinq ou vingt-six ans.

Le Digeste dans lequel se trouve ce dessin fait aujourd'hui partie de la bibliothèque de M. Féligonde de Villeneuve, conseiller à la cour royale de Riom.



(Portrait de Pascal à l'âge de vingt-cinq ou vingt-six ans, dessiné par Domat.)

Tous les portraits de Pascal, publiés jusqu'à ce jour, ont été gravés d'après une peinture de Quesnel, que possède aujourd'hui M. Guerrier de Romagnat. Quoique considéré comme très ressemblant, ce portrait, n'ayant été fait qu'après la mort de Pascal, ne semble pas pouvoir mériter la même confiance et offrir le même intérêt que cette simple et naïve esquisse de Domat.

Le fac-simile que nous donnons à nos lecteurs est une fidèle reproduction de celui qui est en tête de l'un des deux volumes de la dernière et précieuse édition des Pensées de Pascal, intitulée : *Pensées, Fragments et Lettres de Blaise Pascal, publiés pour la première fois, conformément aux*

manuscrits originaux en grande partie inédits, par M. Prosper Faugère (1). Nous nous promettons de puiser plus d'une fois dans les Pensées qui étaient inédites avant cette publication.

UNE ÉCOLE A ALGER.

Dans un tableau de Decamps, qu'une de nos gravures a reproduit (2), on a vu une bande de petits enfants turcs se précipitant hors de l'école, à l'heure de la liberté, aussi tumultueusement que les nôtres, avec les mêmes espiégleries, la même joie, les mêmes transports, sinon avec les mêmes paroles et les mêmes cris. Ici l'on a représenté, dans une école d'Alger, à l'heure de l'étude, de petits Arabes, graves, appliqués, contenus qu'ils sont par la crainte d'une certaine baguette rarement oisive. Le maître, qui est en même temps écrivain public, leur fait lire et réciter des versets du Koran. La méthode d'enseignement en Algérie est la même qu'en Egypte et dans tout l'Orient; elle a plus d'analogie avec celle qui domine en France, et que nous appelons enseignement simultané. Au reste, nous avons déjà publié, au sujet des écoles turques ou arabes et du petit nombre de connaissances que l'on y cultive, les détails nécessaires (voy. 1837, p. 7, et 1842,



(Vue d'une école maure à Alger. — Dessin de M. Wyld.)

p. 217). La plupart des écoles d'Alger, semblables à celle dont nous donnons ici la vue à la fois extérieure et intérieure, ne diffèrent point des pauvres boutiques qui les entourent. Ouvertes sur la rue, on peut dire qu'elles sont véritablement publiques. Comme elles sont très étroites et sans profondeur, quelques écoliers seulement y pourraient trouver place, si l'on n'avait eu l'ingénieuse idée de sceller dans la muraille, à une certaine hauteur, des bancs qui forment une sorte de galerie ou d'étage supérieur. En passant, on entend les voix claires et sonores des écoliers, une à une ou toutes à la fois, psalmodier les paroles du Prophète : mais il y aurait de l'inhumanité à s'arrêter : on donnerait des distractions à ces pauvres enfants qui ont presque tous de petites figures charmantes de fraîcheur et de bonhomie; et gare la baguette!

(1) Andrieux, rue Sainte-Anne, 11. — (2) 1842, p. 217.

BESANÇON.

(Suite et fin.—Voy. p. 38.)

Depuis la fin du treizième siècle, la ville libre et impériale de Besançon possédait une forme d'administration

parfaitement démocratique à laquelle, pendant cet énorme cours de quatre cents années, il n'avait été apporté que de très légères modifications. La cité se divisait en sept quartiers représentés par sept bannières. Au jour de la Saint-Jean, à ce jour solennel du solstice d'été, les habitants des sept quartiers se réunissaient pour faire leur élection. Chaque citoyen avait son droit de suffrage, chaque bannière choisissait quatre notables; les vingt-huit notables élisaient quatorze magistrats qui prenaient le titre de gouverneurs, administraient la ville pendant un an, et ne pouvaient être réélus qu'après un intervalle d'un an au moins. Les vingt-huit élus du peuple, c'est-à-dire les notables, formaient le conseil d'administration, et leurs fonctions ne devaient aussi durer qu'un an. Dans les circonstances importantes on pouvait cependant convoquer ceux dont le pouvoir était déjà expiré. Ces grandes réunions étaient annoncées plusieurs jours d'avance, et l'on faisait connaître à tous en même temps les questions sur lesquelles l'assemblée aurait à délibérer. Les décisions prises par elle étaient considérées comme l'expression des vœux de la ville entière, et l'on disait : *Le peuple a été convoqué*, *le peuple a décidé*. C'était bien, en effet, le vote du peuple ; c'était l'élection au troisième degré, descendant jusqu'aux derniers rangs de la bourgeoisie. Les gouverneurs joignaient à leur charge administrative les sentences judiciaires ; mais ils ne pouvaient instruire les causes criminelles qu'en s'adjoignant les vingt-huit notables, les premiers élus de la cité.

Un fait suffira pour prouver jusqu'à quel point les magistrats de Besançon portaient le sentiment d'honneur et de liberté de leur cité. En l'année 1673, pendant une absence de don Francisco Gonzales d'Alveda, gouverneur de la Franche-Comté, l'autorité espagnole fait arrêter et conduire à la citadelle, sans en demander la permission aux chefs de la ville, un nommé Clément, accusé de haute trahison. A l'instant même, réclamation énergique des magistrats contre cette violation des droits de la cité; réponse évasive de M. d'Alveda ; nouvelle requête des magistrats, refus positif du seigneur espagnol. Alors, sans autre forme de procès, le gouvernement de Besançon fait saisir par une de ses compagnies, et incarcérer dans les prisons de l'hôtel-de-ville, l'adjudant du régiment de Soye, qui avait conduit Clément à la citadelle. L'arrêt exécuté, on se met en état de défense contre la garnison, on sonne le tocsin, on tend les chaînes dans les rues, et le peuple prend les armes. M. d'Alveda s'humilia et rendit le prisonnier.

Après la seconde conquête de la Franche-Comté, toute cette fière indépendance s'anéantit avec le pouvoir absolu d'une royauté nouvelle. Louis XIV raya d'un trait de plume la constitution démocratique de Besançon, et remplaça l'assemblée des notables et l'assemblée des gouverneurs par un bailliage investi des fonctions judiciaires, et par un corps de magistrats.

Mais en dépouillant la capitale de la Séquanie de ses anciens priviléges, il s'occupa du moins de ses intérêts matériels et fit refleurir dans ses murs la science et le commerce. En 1676, il y transféra le parlement de Dôle, établi par les premiers comtes de Bourgogne ; en 1691, il y transféra encore l'université de Dôle, fondée par Philippe-le-Bon, université déjà célèbre au seizième siècle. Les anciennes murailles furent abattues et remplacées par de magnifiques remparts ; les rives du Doubs furent bordées de deux larges quais, et sur la montagne que César indiquait comme un excellent point de défense, on vit s'élever, sous la direction de Vauban, une citadelle de premier ordre.

En 1790, Besançon perdit son titre de capitale de Franche-Comté pour devenir tout simplement chef-lieu du département du Doubs. Les orages de la révolution éclatent, et Besançon les traverse dignement.

Fidèle à la mission qui lui était confiée, elle soutint héroïquement en 1814 l'attaque des Autrichiens, et le prince de Lichtenstein, à la tête d'une armée nombreuse, essaya en vain d'envahir ses murs et de conquérir sa citadelle.

Dépouillée de son titre officiel de capitale de la province, elle n'en est pas moins encore la première ville de cette belle et vaste province par ses attributions judiciaires, par son importance militaire, commerciale et scientifique. C'est le siége d'un des plus anciens archevêchés de France, d'une cour royale, d'une lieutenance générale, d'une académie qui s'est signalée par d'intéressants travaux, d'une faculté des lettres et des sciences.

Sa citadelle, soutenue maintenant par les nouvelles constructions de Bregille et de Chaudanne, font de cette ville l'un des boulevards les plus formidables du royaume, et l'une des premières places de guerre de l'Europe.

Sa position sur les limites de la Suisse, entre l'Alsace, la Bourgogne et la route du Midi ; le canal du Rhin au Rhône, qui traverse ses murs, lui donnent un très grand mouvement industriel et commercial (1).

La loi de 1842 sur les chemins de fer lui ouvre une nouvelle perspective. Un de nos plus habiles ingénieurs, M. Parandier, a tracé le plan d'un embranchement qui réunirait Besançon à l'océan par Dijon et Paris ; à l'Allemagne par Mulhouse, à la Méditerranée par Lyon ; et le conseil général du département du Doubs a voté une somme de 1 500 000 fr. pour concourir à l'exécution de ce projet.

Besançon compte aujourd'hui, y compris sa population flottante, environ 40 000 habitants. Ses rues sont larges et élégantes, ses maisons bâties pour la plupart en pierres de taille. Çà et là s'élèvent des monuments anciens et modernes qui méritent d'attirer l'attention des voyageurs. Je citerai entre autres la porte Noire, arc de triomphe de l'époque romaine, couvert du haut en bas d'images païennes et de riches ornements ; le palais Grandvelle, vaste et imposant édifice à trois étages, construit par l'illustre ministre de Charles-Quint ; et la Bibliothèque, bâtie dans les premières années de la Restauration. Un homme a fait de cette bibliothèque l'un des plus précieux trésors littéraires de la France : on y compte à présent 80 000 volumes de choix et 900 manuscrits. Toute la vie de cet homme dévoué a été employée à une œuvre de science et de patriotisme. L'Europe entière le connaît par ses écrits, les érudits l'ont mainte fois pris pour guide dans leurs recherches, les bibliographes ont sans cesse recours à ses travaux lumineux. Mais de tous les succès qu'il a obtenus par son savoir, il n'en est pas un qui vaille pour lui le bonheur d'avoir été utile à sa ville natale et aux enfants de son pays ; et de tous les noms de Francs-Comtois illustres dont cette province s'honore, il n'en est pas un qu'elle doive entourer de plus de respect et conserver avec plus de reconnaissance que ce noble nom de Charles Weiss.

J'ai essayé de raconter les diverses phases historiques de Besançon, et je n'ai point dit encore combien cette ville est belle avec les hautes montagnes qui la dominent, la rivière qui l'enlace, et les charmantes prairies qui se déroulent le long de cette rivière. En hiver, quand tous les champs sont couverts de neige ; quand, au déclin du jour, on voit se dessiner sous un ciel sombre ces pics de rochers et ces remparts de la citadelle qui semblent flotter dans les nuages, c'est un aspect imposant et triste comme une ballade de deuil des régions du Nord, idéal et terrible comme une vision d'Ossian. En été, c'est le tableau le plus riant, le plus varié et le plus pittoresque. Les collines sont revêtues de vignes ou de forêts, et coupées de distance en distance par des vallons étroits, paisibles, parsemés de jardins et d'habitations champêtres voilées comme des nids d'oiseaux par des rameaux d'arbres fruitiers. Des sentiers bordés de fleurs serpentent à travers ces mystérieuses prai-

(1) Il passe environ 4 000 bateaux par an à Besançon, et les droits de la navigation s'y élèvent, chaque année, à plus de 300 000 francs.

ries, entre le ruisseau limpide et la haie odorante d'aubépine. Heureux le temps où l'on s'en va, le long de ces sentiers, avec un livre en main, qu'on voulait lire, et qu'on oublie pour ce charmant livre de Dieu! Heureux les rêves que l'on fait là, au premier âge de la vie, dans l'adorable prestige des premières croyances; seul avec les bois, les fleurs, la source argentine qui se plaint doucement comme une âme de poëte, et les oiseaux qui dans leurs vives chansons semblent gazouiller toutes les joyeuses pensées que l'on a dans le cœur! Il y a là, dans les paysages que l'on contemple, dans l'air que l'on respire, je ne sais quelle influence balsamique, quel indéfinissable sentiment de calme et de bonheur, qui saisit à la fois les sens et l'imagination.

Au fond d'une de ces attrayantes vallées qui entourent les montagnes de Besançon, s'élève une enceinte de rocs qu'on appelle le *Bout-du-Monde*. D'un côté on n'aperçoit que le clocher du joli village de Beurre, quelques maisons de vignerons ombragées par les feuilles de l'abricotier, un verger où les arbres plient sous le poids de leur précieux fardeau. De l'autre côté, on ne voit que la muraille rocailleuse qui enclôt la vallée et borne l'horizon. La ville est près de là, et l'on s'en croirait très éloigné, car on n'entend plus d'autre bruit que celui du vent qui agite les branches mobiles des saules, et du ruisseau qui s'échappe des flancs de la colline. C'est vraiment le bout du monde; et que de fois je me suis dit qu'il serait doux d'avoir, pour y abriter le reste de sa vie, un enclos et une maison à ce bout du monde!

MUSIQUE RUSSE.

Vers le milieu du dernier siècle, un maître de chapelle de l'impératrice Elisabeth, nommé J.-A. Maresch, natif de Bohême, imagina une musique de cors de chasse encore en usage à la cour de Russie, mais que l'on a singulièrement perfectionnée depuis cette époque.—La musique russe ne s'exécute qu'avec des cors plus ou moins longs, plus ou moins courbes, mais chacun ne rendant qu'un seul ton. Comme tous les morceaux qu'on exécute avec ces instruments comprennent quatre-vingt-onze tons ou demi-tons divers, et que chaque ton est rendu par le même cor, il faudrait quatre-vingt-onze musiciens, si, au moyen d'une intelligente distribution des parties, un seul musicien ne pouvait se charger de plusieurs cors dans le même morceau. Il faut au moins vingt musiciens pour exécuter les morceaux les plus simples; mais l'exécution n'est parfaite qu'avec quarante musiciens, et souvent l'on en emploie davantage. Chacun d'eux n'a jamais qu'un même ton à faire entendre toutes les fois que ce ton se présente dans la partition; mais la grande difficulté consiste dans l'extrême précision de mesure et dans l'art des liaisons et des nuances que l'exécution exige pour rendre l'esprit et l'effet d'une composition. C'est cet art qui est porté à une incroyable perfection : on exécute ainsi des morceaux de Mozart, de Haydn, de Pleyel, et même des concertos de Jarnowich, avec le plus bel effet, qui ne ressemble point du tout à celui des orchestres ordinaires. Ce qui en approche le plus est le jeu d'un grand orgue; mais l'orgue ne peut rendre les mêmes nuances de son, ni les mêmes finesses d'expression. Cette musique fait dans le lointain, et en grand, un effet analogue à celui que fait de près l'harmonica. Dans un temps calme et une belle nuit, elle a souvent été entendue distinctement à la distance d'une lieue et demie.

Le prince Potemkin, qui aimait tout ce qui avait de la grandeur et de l'extraordinaire, faisait ses délices de ce genre de musique, et avait pour cela une bande de musiciens qu'il emmenait avec lui dans toutes ses expéditions. Cette réunion de virtuoses fut dispersée à sa mort.

On a conservé les détails d'une fête singulière donnée à Moscou en 1763, où la musique des cors fut employée avec le plus brillant succès : c'était en carnaval. On avait élevé sur un immense traîneau une colline de six toises de hauteur sur quarante de circonférence, laquelle on avait plantée d'arbres et d'arbustes qui formèrent une forêt artificielle, où l'on chassait des cerfs, des lièvres, des renards. Les chasseurs, dont on ne voyait d'abord que les bonnets, entonnèrent tout-à-coup un concert de cors qui avait quelque chose vraiment de magique. Cette machine fut traînée dans la ville par vingt-deux superbes bœufs d'Ukraine. Le traîneau, absolument caché par la décoration de verdure, s'arrêta devant la maison du général Betzkoi, chez qui dîna l'impératrice; et, pendant le dîner, cette musique merveilleuse exécuta différents morceaux, de manière à exciter l'admiration générale.— Il faut convenir que ce n'est qu'en Russie où l'on puisse imaginer une telle fête et donner un tel spectacle.

Les auteurs qui ont écrit sur l'art musical conviennent qu'il y aurait de grandes difficultés à introduire dans d'autres pays la musique russe; mais ils pensent, avec raison, qu'on pourrait l'adopter, du moins en partie, dans les musiques de l'Eglise, où ses effets conviennent à merveille. « Je ne puis rien me figurer, écrivait le célèbre Hinrichs, de plus majestueux et de plus sublime que le *Stabat* de Bach (ou ceux de Pergolèse et de Rossini), exécuté dans une grande église, par un double chœur bien composé, dont les basses seraient renforcées et animées par cette musique de cors. »

Dans la plupart des disputes, on a tort, plus ou moins, des deux côtés. Une dispute peut être comparée à l'étincelle produite par le choc de l'acier et de la pierre : substituez à l'acier ou à la pierre un morceau de bois, et vous n'aurez pas d'étincelle. SOUTH.

LOIS CANONIQUES.

Les décrets des conciles et les décrétales des papes sur les questions qui leur étaient soumises dans les matières ecclésiastiques composent l'ensemble de ces lois. La première compilation régulière et à peu près authentique qui en ait été faite, est due à un moine italien, nommé Gratien, et fut publiée, vers l'an 1140, sous le titre de *Decretum Gratiani*. Cette compilation est une collection générale des canons des conciles, des épîtres et des sentences des papes, coupés et divisés par matières et disposés par titres et chapitres, suivant la méthode du Digeste. Elle se divise en trois parties intitulées, la première : *De distinctionibus*, la seconde : *De causis*, la troisième : *De consecratione*, et dans lesquelles les matières sont disposées avec peu d'ordre et de logique. Un siècle plus tard, en 1234, une nouvelle compilation parut; elle portait ce titre : *Compilatio decretalium divi Gregori papæ IX*. Ce nouveau recueil, partagé en cinq livres, renferme les décrétales des papes Alexandre III, Lucius Urbain, Grégoire VIII, Clément, Célestin, Innocent III, Honorius III et Grégoire IX. Les cinq livres de rescrits, de décisions, de sentences, contiennent la partie la plus essentielle du droit canonique et en forment les véritables pandectes; les matières les plus importantes du droit civil et même du droit criminel, s'y trouvent traitées; les juridictions ecclésiastiques s'occupaient en effet, à cette époque, de toutes ces matières qui remontaient par cette voie jusqu'à la juridiction souveraine du pape. A la fin du treizième siècle, Boniface VIII ajouta à cette compilation un sixième livre de décrétales qui fut appelé *la Sexte de Boniface* (*liber Sextus decretalium Bonifacii*). Enfin, au quatorzième siècle, les papes Clément V et Jean XXII, publièrent deux nouveaux livres de constitutions qui ont été appelées *Clementinæ* et *Joannis*

extravagantes. La réunion dans un seul corps de tous ces textes, ordonnée par Grégoire XIII, forme le *Corpus juris canonici* (1).

LE GAZETIER DE HOLLANDE.

VIEILLE ALLÉGORIE.

Boileau, dans une épître, nous montre la Hollande très noblement personnifiée sous les traits d'une divinité marine, le dieu Rhin, auguste vieillard à la barbe limoneuse, et dont la verte prunelle lance des éclairs humides. Mais la malice française a aussi ses fictions, et j'imagine qu'avec les couplets moqueurs, ne manquaient pas, dans le temps de ce fameux passage du Rhin, les images plaisantes et les caricatures sur le compte de ce bon peuple, buveur de bière, taciturne comme son prince, tout vêtu de laine brune, et qui cependant se battait pour sa liberté, pour son pays, tandis que notre sang coulait pour servir surtout l'ambition d'un seul homme.

Voici une grotesque figure copiée dans le recueil de ces vieilles caricatures internationales. Est-ce la Hollande, demanderez-vous, la Hollande retranchée derrière son énorme broc, au lieu de l'urne classique de Boileau, et prête à inonder ses campagnes de sa boisson favorite, un océan de bière où se noieront les Français ? Nos pères avaient le sens de l'allégorie un peu plus fin, et les goûts mythologiques du temps le leur raffinaient encore. Ceci donc vous représente, s'il vous plaît, un journaliste, je me trompe, un gazetier hollandais. La Hollande, pays libre, compta bien vite, parmi les fruits de la liberté, la gazette.



(D'après une ancienne estampe.)

Voyez cette manière d'Esope, figure triviale, mais expressive, les traits fortement marqués, le dos rond, les genoux cagneux, bizarrement accoutré; ce broc qu'il tient devant lui, et où vont plonger ses regards, n'est-ce pas l'emblème de sa feuille d'où sort cet intarissable flot d'encre qui menace de couvrir le monde? Toujours plein et toujours vide, rempli le matin, épuisé le soir; non plus le verre ni la bouteille qui suffisent à peine à étancher la soif d'un seul buveur, mais le broc vaste et profond, où peuvent se désaltérer largement toutes les lèvres; non plus le vin généreux coulant goutte à goutte comme une liqueur cordiale, mais la bière abondante comme l'eau, et vous noyant le gosier et l'estomac sans aller au cœur; non plus le livre, mais la gazette. Oui, regardez-le bien, c'est là ce redoutable nouvelliste qui sème par toute l'Europe ces bruits alarmants, qui parle des Turcs comme s'il assistait en personne aux délibérations du divan, et menace de cent mille janissaires Belgrade, le boulevard de la chrétienté. Mais où donc a-t-il vu toutes ces belles choses? Dans son broc, dans le fond de son énorme broc. Quel brasseur! grands dieux! « Les bras retroussés, disait de lui Beaumarchais, retroussés jusqu'au coude et pêchant le mal en eau trouble... Censures, gazettes étrangères, nouvelles à la main, à la bouche, à la presse; journaux, petites feuilles, lettres courantes, fabriquées, supposées, etc., etc., encore quatre pages d'*et cætera ;* tout est à son usage. » Il foule, il brasse, il brasse sans trève jour et nuit, et sur son broc il peut bien graver le blason du cavalier Marin, son digne petit-fils et successeur : « une Renommée en champ de gueules, les ailes coupées, la tête en bas, râclant de la trompette marine, et pour support une figure dégoûtée représentant l'Europe. » — Oh! c'est un terrible homme, le secret des ambassadeurs et aussi le sort des nations est dans sa main; voyez comme il est armé en guerre; approchez un peu; un sabre au côté; par malheur, c'est un sabre de bois; puis ce panache que de loin vous aperceviez à son bonnet, c'est une cuiller à bière, l'emblème de sa plume-fontaine ; et ces bottes éculées, prenez-y garde, ce ne sont rien moins que les merveilleux houzeaux du grand Ogre, les bottes de sept lieues, qui vous mènent en dix pas notre homme d'Amsterdam ou de La Haye à Paris, à Londres, à Madrid, sans qu'il sorte de son cabinet noir; enfin, je crois lui voir aussi certaines genouillères, dernier emblème de ce costume de caractère.

Mais la gazette, quoiqu'elle ne soit pas morte tout-à-fait, s'est depuis bien du temps déjà transformée en journal; et si le vieil homme que vous voyez subsiste encore au fond des feuilles basses, infimes, ses fils aînés ne lui ressemblent guère, Dieu merci! Ils ont petit à petit fait leur chemin; ils ont autre figure, autre langage : c'est toute une aristocratie qui peut sérieusement le bien, le mal; détestée par ceux-ci, estimée par ceux-là, recherchée par tous. Beaumarchais ne la raillerait plus; aujourd'hui il serait journaliste.

(1) Extrait du Traité de l'instruction criminelle (1er volume), par M. Faustin Hélie.

ERRATUM.

10e livraison, page 78, lignes 12 et 15. — Au lieu de « chrétien, » lisez « catholique. » Personne ne doutera que l'auteur de l'article n'ait écrit le premier mot seulement par inadvertance. Il ne pouvait entrer, en aucune manière, dans sa pensée, de mettre en opposition la qualification de chrétien avec celle de protestant. Ce sont là, du reste, des erreurs trop évidemment matérielles pour qu'elles ne soient pas immédiatement rectifiées par la bienveillance des lecteurs.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CHINE.

THONG-THING-CHAN.



(Paysage chinois. — Vue prise sur le Thaï-hou.)

Deux montagnes du même nom s'élèvent au milieu du Thaï-hou, qui est un des plus grands lacs de la Chine. On les distingue par l'addition des mots *est* et *ouest* qui indiquent leur position. Celle que représente notre gravure, ayant été dessinée par un des officiers de l'expédition anglaise, doit être la montagne Thong-thing-chân de l'est, qui est la plus rapprochée de la côte du Tché-kiang. Mais comme celle de l'ouest est bien plus remarquable par ses grottes naturelles et par un tunnel sous-marin dont on n'a pas encore pu mesurer la longueur, nous avons cru devoir traduire aussi, à la suite de la première notice, la description qu'en donne la Géographie universelle de la Chine, liv. LIV, fol. 12.

Thong-thing-chân de l'est. — Cette montagne est située au milieu du lac Thaï-hou, au sud-ouest de la ville de Ou-hiên (lat. 31° 23′ 25″; long. 118° 8′ 55″). L'empereur Khien-long, visitant les provinces du midi, dans la seizième année de son règne (1751), composa une pièce de vers sur les seize points de vue qu'offre cette montagne. Suivant l'histoire de la ville de Kou-sou, elle a 80 lis (8 lieues) de tour; elle est un peu moins grande que la montagne Thong-thing-chân de l'ouest, mais elle lui ressemble beaucoup par la hardiesse de ses pics, par la profondeur de ses précipices et par ses productions naturelles (on y remarque, entre autres choses, les mûriers, les oranges douces, le safran, etc.). Suivant l'histoire de la ville de Ou-hiên, aujourd'hui Sou-tcheou-fou, le général Mo li, qui vivait sous la dynastie des Souï (581 à 618 après J.-C.), demeura longtemps sur cette montagne, et lui donna son nom (quelques auteurs l'appellent, en effet, la montagne de Mo-li). On la nomme aussi Siu-mou, c'est-à-dire la *mère de Siu*, parce que le célèbre Tseu-Siu alla au-devant de sa mère sur cette montagne. Le sommet oriental s'appelle Ou-chân, ou la montagne du Guerrier. Il a 12 lis (une lieue et deux dixièmes) de tour. Anciennement on l'appelait *la montagne des Tigres*, parce que le roi de Ou y élevait jadis des tigres. C'est sous la dynastie des Thang (de 618 à 904) que la montagne dont nous parlons a reçu le nom qu'elle porte aujourd'hui.

Thong-thing-chân de l'ouest. — L'ancien nom de cette montagne est Pao-chân. Elle s'élève au milieu du lac Thaï-hou, au sud-ouest de la ville de Ou-hiên. Dans la partie inférieure de cette montagne, il y a huit grottes souterraines qui permettent de pénétrer très loin sous le sol que couvre le lac, et d'arriver jusqu'au territoire de Pa-ling, aujourd'hui Yo-tcheou-fou, ville du premier ordre dans la province du Hou-kouang (lat. 29° 24′ 00″, long. 110° 34′ 25″). Le même fait se trouve rapporté, mais avec plus de détails, dans les mémoires sur le pays de Ou. Le mont Pao-chân, dit l'auteur, est éloigné de la terre de 130 lis (13 lieues). Dans la partie inférieure (à peu de distance au-dessus du niveau du lac), s'ouvrent huit grottes par lesquelles

on circule, sous l'eau, jusqu'à une distance prodigieuse, sans rencontrer d'obstacles. Cette immense caverne a été surnommée Ti-mé, c'est-à-dire *Veine de la terre*. C'est le neuvième des dix-huit cieux souterrains, si célèbres parmi les poëtes et les mythologues de la Chine. Jadis, dit l'histoire de cette montagne, Ho-liu chargea un homme, doué de connaissances surnaturelles, d'explorer les profondeurs de sa grotte souterraine. S'étant muni de bougies et de tous les objets nécessaires pour une longue excursion, il y marcha pendant soixante-dix jours, et s'en revint sans avoir pu en trouver le bout. Dans l'intérieur, continue la légende, il vit sur un banc de pierre un ouvrage en trois livres, et le rapporta à Ho-liu, qui, ne pouvant le déchiffrer, pria Confucius de lui en faire connaître le sujet. Ce philosophe lui dit : « Cet ouvrage a été écrit par l'empereur Yu, de la dynastie des Hia (2205-2198 av. J.-C.); il traite des Esprits et des Immortels. » Cet homme s'appelait Mao, et portait le surnom de Tchang. On lui avait donné le titre de *Mao-kong* ou prince Mao. Or, aujourd'hui, on voit encore sur cette montagne la maison du prince Mao; elle a été taillée dans le roc, et l'on y remarque un autel bien conservé.

La principale grotte a trois portes conduisant au même souterrain, qui est divisé en plusieurs sections par des portes en pierre. Les parties les plus remarquables s'appellent: la Maison de Pierre, la Chambre d'Argent, la Salle d'Or, et la Colonne de Jade.

Le pic le plus élevé de cette montagne se nomme *Piao-miao-fong*, c'est-à-dire le pic qui se perd dans les nues (1).

LES DEUX DEVISES.

NOUVELLE.

Deux jeunes gens étaient debout dans le bureau des diligences de Cernay, où ils venaient arrêter des places pour Kaysersberg. Tous deux semblaient avoir le même âge (environ vingt-quatre ans); mais leurs physionomies présentaient des différences remarquables.

Le plus petit était brun, pâle, prompt dans ses mouvements et d'une impatience qui trahissait, au premier coup d'œil, son origine méridionale; le second, au contraire, grand, blond et coloré, offrait le type complet de cette race mélangée de l'Alsace, dans laquelle on trouve l'expansion française tempérée par la bonhomie allemande. Tous deux avaient à leurs pieds de petites malles dont les adresses avaient été cachetées à la cire. Sur l'une d'elles, on lisait : Henri Fortin, de Marseille, et aux quatre coins, sur la cire qui portait l'empreinte du cachet, cette devise : *Mon droit.* Sur l'autre était écrit : Joseph de Mulzen, de Strasbourg, et pour légende du cachet : *Caritas.*

Le buraliste venait d'inscrire leurs noms sur le registre, et y ajoutait la désignation sacramentelle : *Avec deux malles*, lorsque Henri demanda le pesage de celles-ci. Le buraliste déclara qu'il aurait lieu à Kaysersberg; mais le jeune homme allégua l'embarras d'une pareille formalité au moment de l'arrivée, en ajoutant qu'il avait le droit de la faire remplir sur-le-champ. Le buraliste, ainsi pressé, s'obstina de son côté; Joseph voulut en vain s'entremettre en faisant observer à Henri qu'il leur restait à peine le temps nécessaire pour dîner. En vertu de sa devise, le Marseillais ne cédait jamais lorsqu'il croyait avoir raison, et il le croyait toujours. La discussion se prolongea jusqu'au moment où le buraliste, fatigué, se décida à quitter la partie en remontant chez lui. Henri voulut continuer avec le facteur; mais, par bonheur, celui-ci ne parlait qu'allemand. Il fallut donc se résigner à suivre à l'auberge son compagnon, sur lequel il retourna sa mauvaise humeur.

— Dieu me pardonne! tu ferais damner un saint! s'écria-t-il, dès qu'il se trouva seul avec lui. Comment! tu ne me soutiens même pas contre cet entêté.

— Il me semble, répliqua Joseph en souriant, que c'était plutôt à lui qu'il eût fallu un soutien : tu entassais les arguments comme s'il se fût agi d'un procès qui pût compromettre ta fortune ou ton honneur.

— Il valait mieux, à ton avis, ne pas défendre son droit?

— Quand le droit ne vaut pas la peine d'être défendu...

— Ah! te voilà! interrompit Henri avec chaleur; tu es toujours prêt à céder, toi; il faut qu'on te marche sur la gorge pour que tu songes à te défendre. Au lieu de regarder le monde comme un champ de bataille, tu le regardes comme un salon où l'on se fait des politesses.

— Non, dit Joseph, mais comme un grand vaisseau dont les passagers se doivent une amitié et une tolérance réciproques. Chaque homme est mon ami jusqu'à ce qu'il se soit déclaré mon ennemi.

— Et moi, je l'estime mon ennemi jusqu'à ce qu'il se soit déclaré mon ami, reprit le Marseillais; c'est une prudence qui m'a toujours réussi, et je t'engage à y avoir recours à Kaysersberg. Nous allons nous trouver là en présence des autres héritiers de notre oncle, qui ne manqueront pas de tirer l'héritage à eux le plus qu'ils pourront; pour ma part, je suis décidé à ne leur faire aucune concession.

Tout en parlant, les deux cousins étaient arrivés à l'auberge du *Cheval-Blanc*. La salle à manger dans laquelle ils entrèrent se trouvait vide; mais une grande table était dressée à l'une des extrémités, et l'hôtesse venait d'y mettre trois couverts. Henri ordonna d'ajouter celui de Joseph et le sien.

— Faites excuse, monsieur, dit la femme, nous ne pouvons vous servir ici.

— Pourquoi cela? demanda le jeune homme.

— Parce que les personnes dont nous venons de mettre le couvert désirent manger seules.

— Qu'elles mangent dans leur chambre alors, reprit brusquement Henri; ici, c'est la salle et la table communes; tout voyageur a droit d'y entrer et de s'y faire servir.

— Que nous importe de dîner dans cette pièce ou dans une autre? demanda Joseph.

— Et qu'importe à ces personnes que nous y soyons? répliqua Henri.

— Elles sont venues avant monsieur, objecta l'hôtesse.

— Alors, ce sont les premiers arrivés qui font la loi dans votre auberge? s'écria Henri.

— Nous connaissons d'ailleurs ces personnes.

— Et vous tenez plus à elles qu'à nous?

— Monsieur doit comprendre que quand il s'agit de pratiques...

— Il faut que les autres voyageurs se soumettent à leurs caprices?

— On vous servira ailleurs.

— Avec les restes de vos trois privilégiés, n'est-ce pas? L'hôtesse parut blessée.

— Si monsieur craint de mal dîner au *Cheval-Blanc*, il y a d'autres auberges à Cernay, dit-elle.

— C'est à quoi je pensais, répliqua rapidement Henri en prenant son chapeau.

Et, sans écouter Joseph, qui voulait le retenir, il s'échappa rapidement et disparut.

Mulzen savait par expérience que le plus sûr était de laisser son cousin suivre librement sa boutade, et que dans ces occasions tout effort pour le ramener ne servait qu'à exalter ses dispositions militantes. Il se décida donc à le laisser chercher fortune ailleurs et à se faire servir sans retard dans une pièce voisine. Mais au moment où il allait y passer, les trois personnes attendues parurent dans le salon. C'étaient une vieille dame avec sa nièce et un homme d'une cinquantaine d'années, qui paraissait leur servir de protecteur.

L'hôtesse, qui leur racontait ce qui venait de se passer,

(1) Traduit du chinois par M. Stanislas Julien, de l'Institut.

s'interrompit tout-à-coup à la vue de Joseph. Celui-ci salua et voulut se retirer ; mais le conducteur des deux dames le retint.

— Je suis désolé, monsieur, dit-il avec bonhomie, du débat qui vient d'avoir lieu. En demandant à dîner seuls, nous voulions éviter certains convives dont la conversation et les manières eussent pu effaroucher ces dames, mais non chasser les voyageurs du *Cheval Blanc*, comme votre ami a paru le croire; et la preuve, c'est que je vous prie de vouloir bien vous asseoir à cette table avec nous.

Joseph voulut s'en défendre en affirmant qu'il n'était nullement blessé d'une précaution qu'il trouvait toute naturelle; mais M. Rosman (c'était le nom donné par les deux dames à leur conducteur) insista d'un ton si ouvert et si bienveillant, qu'il crut devoir céder.

La vieille dame, qui semblait avoir peu l'habitude des voyages, s'assit vis-à-vis de lui, avec sa nièce, en poussant un gémissement.

— Vous êtes lasse, Charlotte? demanda M. Rosman.

— Si je suis lasse! s'écria la vieille femme; passer un jour entier dans une voiture qui vous secoue comme une escarpolette! manger hors de ses heures; courir toutes sortes de dangers; car je ne sais pas comment nous n'avons pas versé cent fois : la diligence penchait toujours!... Ah! Seigneur! je voudrais que notre voyage fût fini pour une année de ma vie.

— Heureusement que le marché est impossible! fit observer la jeune fille, qui embrassa sa tante en souriant.

— Oui, oui, vous riez de cela, vous autres, reprit madame Charlotte d'un ton de bouderie demi-affectueuse ; les jeunes filles, maintenant, n'ont peur de rien! elles voyagent sur les chemins de fer, en bateau à vapeur; elles iraient en ballon s'il y avait des services établis! C'est la révolution qui les a rendues si hardies; avant la révolution, les plus braves n'allaient qu'en charrette ou à ânes... Encore fallait-il avoir quelque affaire. J'ai souvent entendu dire à ma défunte mère qu'elle n'avait jamais voulu voyager qu'à pied.

— Aussi n'avait-elle point dépassé le chef-lieu de canton, fit observer M. Rosman.

— Ça ne l'a pas empêché d'être une digne et heureuse femme, répliqua madame Charlotte; quand l'oiseau a bâti son nid, il y reste. Aujourd'hui, l'habitude d'être toujours sur les grands chemins fait qu'on aime moins son foyer, sa famille; on s'accoutume à s'en passer; on a son chez soi partout. Ça peut être bien plus avantageux pour la société, mais ça rend chacun moins bon et moins heureux.

— Allons, Charlotte, vous en voulez aux voyages... à cause des cahots, dit M. Rosman gaiement; mais j'espère que votre prévention ne tiendra pas devant ce potage; on n'en fait pas de meilleur à Fontaine, j'en appelle à votre impartialité.

L'entretien continua ainsi sur un ton de douce familiarité. Joseph s'était d'abord renfermé dans un silence discret; mais M. Rosman lui adressa plusieurs fois la parole, et la conversation était devenue générale, quand on avertit que la diligence était attelée. Tous se hâtèrent de solder l'hôtesse et de gagner le bureau.

En y arrivant, Joseph aperçut son cousin qui accourait. Le temps que Mulzen venait de mettre à dîner, il l'avait passé à parcourir les auberges de Cernay sans rien trouver de préparé, et enfin, pressé par le temps, il s'était vu forcé d'acheter quelques fruits et un petit pain qu'il achevait!

Ce repas d'anachorète n'avait point, comme on doit le penser, adouci son humeur. Joseph s'en aperçut et ne lui fit aucune question; on avait d'ailleurs commencé l'appel des voyageurs, et ils se préparaient à prendre leurs places lorsque le buraliste s'aperçut qu'il avait commis une erreur en les inscrivant, et que la voiture se trouvait au complet.

— Au complet! répéta Henri; mais vous avez reçu nos arrhes.

— Je vais vous les rendre, monsieur, répliqua le commis.

— Du tout, s'écria le jeune homme; dès que vous les avez acceptées, il y a eu contrat entre nous; j'ai droit de partir, et je partirai.

En prononçant ces mots, il saisit la courroie et grimpa sur l'impériale où une place se trouvait vide; le voyageur auquel elle appartenait voulut réclamer; mais Henri persista en déclarant qu'aucune autorité n'avait le droit de le faire descendre, et que si on voulait l'y forcer, il repousserait la violence par la violence. Joseph essaya en vain une transaction; le Marseillais, que le dîner manqué avait aigri, persista dans sa résolution.

— « Chacun son droit », s'écria-il; c'est ma devise : la tienne est « charité. » Sois donc charitable, si tu veux; moi, je ne prétends être que juste; j'ai payé cette place, elle m'appartient, je la garde.

Le voyageur qu'il remplaçait objecta la priorité de possession; mais Henri, qui était avocat, répondit par des textes de lois. On demeura ainsi quelque temps échangeant des explications violentes, des récriminations, des menaces. Madame Charlotte, qui entendait tout du coupé, poussait des gémissements d'épouvante, et recommençait ses amplifications contre les voyages en général, et les voitures publiques en particulier. Enfin Joseph, voyant que la discussion s'envenimait de plus en plus, proposa au buraliste de faire atteler un voiturin dans lequel il prendrait place avec le voyageur dépossédé. L'expédient fut accepté par les parties intéressées, et la diligence partit.

On se trouvait au mois de novembre; l'air, déjà humide et froid au moment du départ, devint encore plus glacial à la tombée du jour. Henri, accoutumé à son soleil de Provence, avait beau boutonner jusqu'au menton son paletot de voyage, il frissonnait comme une feuille sous le brouillard nocturne. Son visage était bleu, ses dents claquaient! bientôt une pluie fine, poussée par le vent, commença à pénétrer ses vêtements. Son voisin, garanti par une ample limousine, eût pu le mettre à l'abri en lui donnant une part de son manteau; mais c'était un gros marchand fort tendre à sa personne et fort indifférent à celle des autres. Lorsque Henri avait refusé de rendre la place dont il s'était emparé sur la banquette, le gros homme l'avait approuvé en déclarant que « chacun voyageait pour soi »; principe que le jeune homme avait alors trouvé parfaitement raisonnable, et dont il subissait maintenant l'application. Cependant, vers le milieu de la route, le marchand sortit la tête de son manteau, regarda son voisin, et lui dit :

— Vous avez l'air d'avoir froid, monsieur.

— Je suis mouillé jusqu'à la moelle, répliqua Henri, qui pouvait à peine parler.

Le gros voyageur se secoua dans sa limousine, comme pour mieux jouir de son bien-être.

— C'est très malsain d'être mouillé, dit-il philosophiquement; une autre fois, je vous engage à avoir un manteau comme le mien; c'est chaud et pas cher.

Ce conseil donné, le gros homme rentra son menton dans son collet et s'assoupit voluptueusement au mouvement de la voiture.

Lorsque celle-ci arriva à Kaysersberg, il était nuit close depuis longtemps. Henri descendit à demi mort de froid, et gagna la cuisine de l'auberge où il voyait briller un grand feu; mais en entrant il aperçut le foyer entouré d'un cercle de voyageurs parmi lesquels se trouvaient Joseph Mulzen et l'étranger dont il avait pris la place. Le cabriolet fourni par le buraliste les avait conduits par une route de traverse plus courte, et tous deux étaient arrivés depuis une heure.

A la vue du triste état dans lequel se trouvait son cousin,

Mulzen se hâta de lui céder sa chaise ; quant au voyageur dépossédé à Cernay, il ne put retenir un éclat de rire.

— Parbleu ! je dois remercier monsieur de m'avoir chassé de l'impériale, dit-il ; car sans son usurpation je me trouverais gelé à sa place, au lieu d'être chaudement à la mienne.

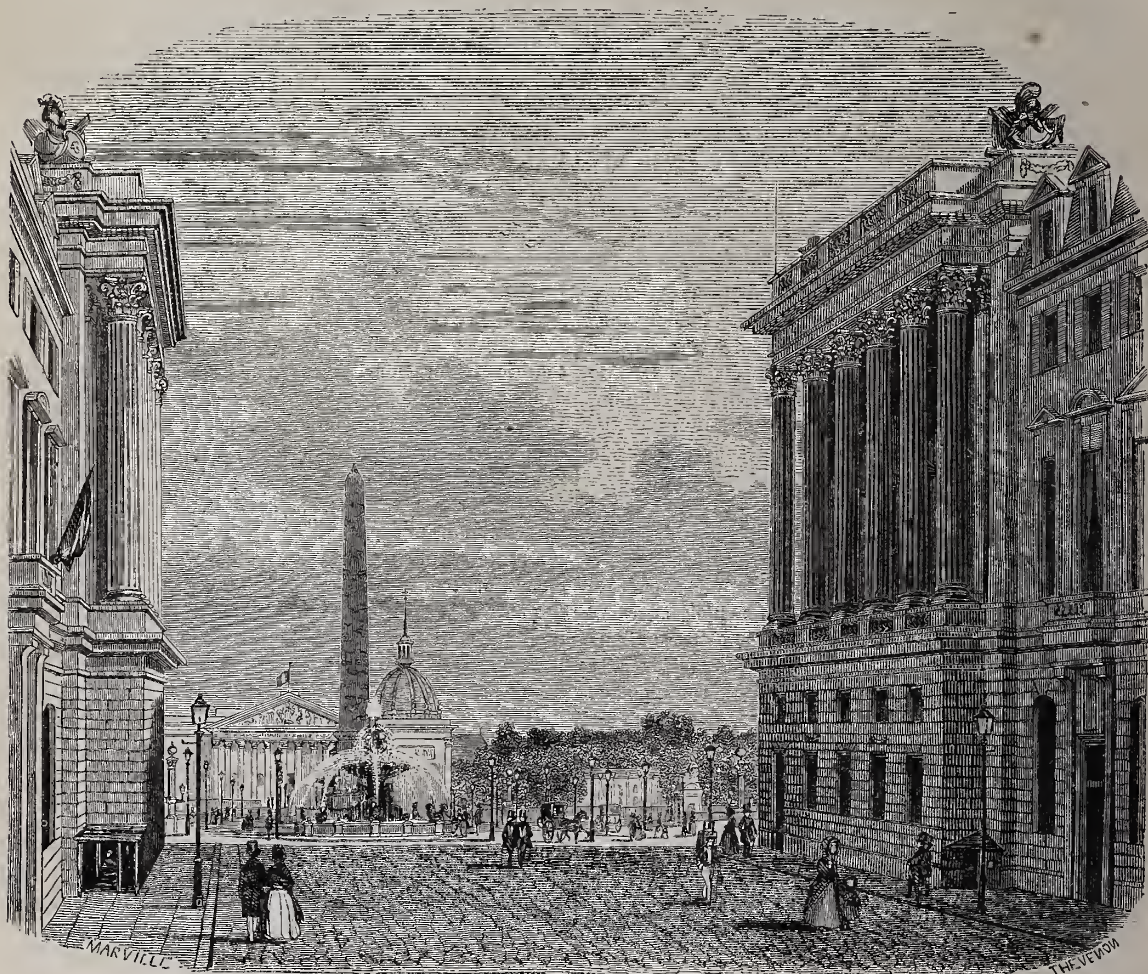
Henri était en trop mauvaise position pour répondre ; il s'assit devant le feu et tâcha de se réchauffer.

La suite à la prochaine livraison.

LA PLACE DE LA CONCORDE.

(Voy. la Table des dix premières années.)

Cette gravure suppose le spectateur placé dans la rue Royale ; derrière lui l'église de la Madeleine, devant lui la place de la Concorde, et au dernier plan la Chambre des députés. Les deux édifices qui terminent la rue sont, à gauche l'hôtel du ministère de la Marine, à droite l'ancien Garde-Meuble de la couronne : ils dérobent au regard les Tuileries et la rue de Rivoli à droite, les Champs-Elysées à gauche. Nulle autre vue ne peut donner une plus haute idée de la richesse et de la grandeur de Paris. L'étranger qui entre dans la capitale, un jour de soleil, par les barrières de l'Etoile ou de Passy, se défendrait difficilement d'un cri d'admiration en arrivant au milieu de ce panorama qu'embellissent de concert l'art et la nature. On pourrait toutefois souhaiter à quelques parties de cette belle décoration plus de sens et d'originalité. La Chambre des députés est, par exemple, une imitation trop servile du style antique ; l'esprit français n'y a point sa marque ; et en quel autre monument l'art devrait-il plus nettement réfléchir l'individualité nationale que dans la forme extérieure de ce palais où se font nos lois ? Quant à la place elle-même,



(Vue de la place de la Concorde.)

il est impossible de supposer qu'elle reste longtemps ce qu'elle est aujourd'hui. Quel que soit le nom que lui conserve la postérité, place de la Révolution ou de la Concorde, il faudra, pour obéir à une des lois nécessaires de l'art, qu'un monument y consacre le souvenir des grands événements dont elle a été le théâtre. Cette aiguille égyptienne au piédestal doré, ces fontaines coquettes, mythologiques, ne sont là bien certainement qu'en intermède ; elles font l'effet d'un joli bavardage qui distrait pour quelque temps d'une pensée sérieuse, mais seulement ajournée, et inévitable.

VOYAGE SCIENTIFIQUE D'UN IGNORANT

AUTOUR DE SA CHAMBRE.

(Voy. 1844, p. 2, 43.)

— Père, que veut dire le mot *prochaine?*

— Prochaine ? mon enfant. Mais le mot lui-même t'en explique le sens : prochaine veut dire qui est proche, qui va bientôt arriver.

— C'est ce que je comprenais aussi, père. Mais, à la suite

de ton second article du Voyage autour de ma chambre, tu as mis : *La suite à une prochaine livraison*, et il y a neuf mois de cela. Est-ce que c'est prochain, neuf mois? dis?

— Dis? dis? Oh! questionneurs obstinés, mémoires tenaces, Dieu vous a créés tout exprès vous et vos points d'interrogation pour nous forcer à apprendre ce que nous ne savons pas, ou à faire ce que nous avons promis!... Eh bien, non, neuf mois, ce n'est pas prochain.

— Alors, pourquoi n'as-tu pas continué?

— Parce que j'ai été malade.

— Quand donc?

— Parce que j'ai voyagé.

— Où donc?

— Parce que j'ai fait autre chose.

— Quoi donc?

— Quoi donc? où donc? Il n'y a pas d'échappatoire possible, il faut lui dire la vérité.

Eh bien, écoute une histoire de ma jeunesse; elle me servira d'excuse et d'explication.

J'avais seize ans, et j'allais souvent travailler rue Saint-Jacques avec un jeune étudiant, né dans le Midi; son imagination était un peu vive, même un peu folle. Un jour, le hasard fait tomber entre ses mains le poëme sur la Grèce de M. Lebrun, livre rempli de beaux vers, écrit sur les lieux mêmes, et tout éclatant des grands noms de Colocotroni et de Canaris. Sa tête s'enflamme; Athènes, le Pirée, le Parthénon, ces mots magiques pour un écolier de la veille le jettent dans une sorte d'enthousiasme: il veut voir ces beaux lieux, se mêler à ces grandes choses, et le lendemain il sortait le sac sur le dos par la barrière de Fontainebleau: il partait pour la Grèce. Il marche, il marche jusqu'à Ris, étape de six lieues; il avait gagné son déjeuner, il déjeune; mais au moment de repartir pour Athènes, il s'aperçoit qu'il faut retourner rue Saint-Jacques.

— Pourquoi, père?

— Cette fois, je puis te répondre sans peine: Bourse vide; il avait dépensé tout ce qu'il avait.

— En un déjeuner?

— Il n'avait que vingt sous. Eh bien, voilà justement mon histoire aujourd'hui. Quand je trouvai ce titre: *Voyage scientifique d'un ignorant autour de sa chambre*, mon imagination s'alluma; pas de retard, il faut commencer, je commençai. La pendule, les tapis, la cheminée, je touchai à tout dans mon premier chapitre... Oh! j'étais savant dans celui-là; je parlais de mon ignorance, je me lançai même dans le plein sujet, je décrivis, j'expliquai; mais au bout de mon premier article, force fut de m'arrêter: j'avais dépensé tout ce que je savais.

— En une fois.

— Mon Dieu, oui. Comme mon camarade, j'étais parti pour le tour du monde avec vingt sous dans ma poche. Mais cette fois, mes provisions sont faites, j'ai appris pour enseigner, et j'ai là... Ne nous vantons pas, cela me porterait malheur, et commençons. Voyons, enfant, qu'allons-nous décrire? Ces vases dorés? Non, c'est trop riche. Ces tapis éclatants? Non, c'est trop rare. En nous occupant du piano, nous avons parlé d'une exception luxueuse même parmi les meubles de luxe, nous nous sommes adressés non seulement aux heureux, mais aux élus; je veux aujourd'hui un objet bien vulgaire, bien usuel, dont la description ne cause aucun regret, n'excite aucune envie, une chose que tout le monde possède au moins un peu.

— Eh bien, père, parle-moi de la cheminée.

— Pauvre enfant! tu es comme ce fils de roi à qui on disait que les pauvres manquaient de pain, et qui répondait: Pourquoi ne mangent-ils pas de la brioche? Les cheminées? elles sont trop souvent vides, elles rappellent à trop de malheureux le bois dont ils manquent. Non: il est un trésor plus commun, et plus utile encore peut-être, une richesse dont Dieu a répandu partout la matière, et qu'on ramasse en se baissant, un bien dont personne ne peut se passer et dont heureusement presque personne ne se passe, un bien qui aide à la santé, à la beauté, à l'intelligence, qui, par une admirable transformation, se trouve à la fois, et toujours à sa place, dans les fermes et dans les palais, qui coûte des sommes énormes et qui ne coûte rien, qui est brillant comme le papillon après avoir été obscur comme la chrysalide.

— Qu'est-ce donc, père, qu'est-ce donc?

— Qui se mêle à tous les actes de notre vie, à nos repas, à notre travail, à nos plaisirs, qui sert à la jeunesse pour se parer, à la vieillesse pour se conduire...

— Qu'est-ce donc, père, dis-le-moi?

En prononçant ces mots, l'enfant fit un mouvement, et alla frapper de sa petite main une carafe qui tomba et se brisa...

— Tu as mis le doigt dessus, lui dis-je en riant, c'est le verre.

Le verre! Veux-tu te figurer en un instant tout qu'il vaut? Supprime-le par la pensée. Aussitôt l'obscurité naît, les grands travaux s'arrêtent dans la moitié du monde; les demeures des peuples du Nord ne sont plus que des abris obscurs, où ils vivent à tâtons, livrés sans défense, soit aux intempéries de l'air, soit à la nuit; la nuit surtout! car, on peut le dire, la conquête du verre, c'est la conquête de la lumière. Avant lui, elle régnait sur nous plus que ne régnions sur elle; inondés par ses rayons, accablés par sa chaleur, il nous fallait subir sa privation ou son empire. On invente le verre; les rôles changent, nous voilà maîtres. La clarté, source toujours jaillissante et toujours inépuisable, mais désormais captive et pour ainsi dire docile, devient un flot dont nous disposons ainsi que des ruisseaux de nos jardins; nous la divisons par filets, nous l'introduisons dans nos appartements à la place qui nous convient, dans la mesure qui nous plaît, et nous emparant par la vue de tous les paysages qui nous environnent, nous possédons la nature sans qu'elle puisse rien sur nous. Certes, si l'on y réfléchissait, ce serait un spectacle que l'on pourrait presque nommer admirable, que celui d'un homme assis à une fenêtre, et écrivant pendant un orage. Au dehors, quel trouble effroyable! le vent souffle, la pluie tombe, les arbres les plus vigoureux plient, la masse des flots se soulève, c'est comme une convulsion de la puissante nature. En dedans de la fenêtre, quelle tranquillité! un être faible travaille, sans que rien l'interrompe dans sa méditation; le papier sur lequel il écrit est immobile; sa plume, sa plume si légère, ne tremble même pas entre ses doigts. Qui le sépare donc de cette affreuse tourmente? quel est ce tout-puissant rempart? une feuille, feuille si mince que le papier ne l'est pas davantage, si fragile que le moindre choc peut la détruire, si invisible, pour ainsi dire, que l'oiseau enfermé dans la chambre va s'y heurter croyant que c'est encore de l'air.

Conquête immense, qui n'est qu'un prélude. Il ne suffit pas au verre de nous avoir rendu la lumière, il faut qu'il la travaille, qu'il la modifie, qu'il la multiplie. Nos organes affaiblis ou le secret de nos occupations nous demandent-ils un jour plus mystérieux, avons-nous besoin de voir sans être vus: le verre dépoli ne laisse passer que la clarté sans le soleil, et nous cache en nous éclairant. Voulez-vous dans vos demeures les couleurs de la plus riche palette; voulez-vous que vos vitres deviennent des tableaux: un peu d'oxide métallique est mêlé aux éléments du verre, et vous avez les vitraux. Dans vos fêtes, grâces aux lustres, un seul flambeau n'en vaut-il pas mille, et chacun de ces morceaux de cristal, s'enflammant comme une lampe ardente, ne reproduit-il pas le miracle des cinq pains qui nourrissent une foule entière? Et ces ingénieuses lentilles qui dérobent au soleil sa chaleur ainsi que sa

clarté, le forcent à brûler comme s'il était voisin de nous, et font un foyer de ce qui tout-à-l'heure était un flambeau! Et le prisme qui vous livre les éléments et l'essence même de la lumière! Et les glaces, les glaces qui donnent à l'homme ce que Dieu même lui avait presque refusé, le spectacle de sa propre personne; les glaces qui, multipliant le sens de la vue, nous font voir ce qui est derrière nous, ce qui est à côté de nous, nous rendent deux fois possesseurs de ce qui nous entoure, et qui même, si on les écoutait, nous donneraient plus d'une profonde leçon, en nous dévoilant les traces du temps sur notre visage!

Que de merveilles!... Attends, enfant, ce n'est toujours qu'un prélude.

Tous ces bienfaits sont effacés, ou du moins plus qu'égalés, par trois grandes applications du verre, aussi utiles et plus fécondes, plus sublimes encore.

Il y a une chose aussi belle que le jour, ce sont les yeux; il en est une plus horrible que la nuit, la cécité. Voir, c'est vivre, c'est posséder, c'est penser, c'est marcher, c'est se défendre; mais, hélas! comment voyons-nous? A vingt ans, nos yeux nous appartiennent tout le temps qu'ils sont ouverts, et l'espace est à nous; mais peu à peu ce beau royaume nous échappe province à province; vient la vieillesse qui nous mesure le nombre d'heures où nous pouvons regarder; bientôt nous ne voyons plus qu'à un demi-quart de lieue, qu'à deux cents pas, qu'à dix; ce caractère est trop fin, impossible de le lire; cet objet est trop loin, nous ne le distinguons pas. Adieu, tes fécondes veillées, pauvre savant, tes organes font défaut à ton génie; retourne ta toile, grand peintre, tu ne peux plus diriger ni suivre tes pinceaux; prends garde à toi, vieillard qui t'aventures dans la rue, cette voiture va t'écraser; pleurez, vous tous, artistes, riches, pauvres, ouvriers, la cécité s'avance! Pleurez!... à moins que quelque fée bienfaisante ne vienne par un miracle réparer l'ouvrage détruit de la nature... La fée est venue, un talisman est dans sa main, talisman grossier, dont le nom est vulgaire, dont la forme est commune, dont la matière est sans prix, mais qui est sublime cependant, car il donne la lumière: ce sont les lunettes.

Le monde antique n'a pas connu ce bienfait, le monde moderne l'a attendu plusieurs siècles, et ce fut seulement en 1299 qu'un gentilhomme florentin, nommé Salvino Armati, dota l'humanité de ce trésor. Il est vrai qu'à peine son idée connue, beaucoup de savants réclamèrent la priorité; mais ainsi va le monde: dès qu'un homme de génie a inventé une chose, mille gens se rencontrent qui l'avaient inventée avant lui; il n'y a guère aujourd'hui que Christophe Colomb qui n'ait pas découvert l'Amérique.

Quoi qu'il en soit, rien de plus ingénieux que cette création. Les lunettes sont réellement des yeux; et voilà pourquoi les anciens ne les pouvaient pas inventer. Il fallait connaître à fond les fonctions de l'œil humain pour venir en aide à sa faiblesse; c'est à force de contempler l'œuvre de Dieu que Salvino l'a complétée.

En effet, comment voyons-nous? Ouvrez la paupière, soudain mille rayons lumineux entrent dans la pupille, par en haut, par en bas, directement, de côté, se croisant en tous sens, et prêts à se perdre dans toutes les directions. Mais derrière la pupille, à un millimètre de distance, la providence a placé un petit corps qui va changer toute cette marche: ce corps est transparent, de là son nom de cristallin, il est gros comme une lentille, et, comme la lentille, plus épais au milieu que sur les bords, c'est-à-dire convexe. Or, tout corps transparent et convexe sur lequel viennent frapper des rayons les force par sa convexité même à converger vers un point unique. Tel est le rôle du cristallin: il arrête tous ces traits épars de lumière, il les rallie, et les conduit tous réunis en pointe de pinceau, juste sur une membrane située dans la profondeur de l'œil, et qu'on appelle rétine; la rétine reçoit l'image que portent ces rayons.. Nous voyons. Mais malheureusement tous les cristallins ne font pas aussi bien leur office; il y en a de paresseux, il y en a de faibles, il y en a de trop ardents. Eh bien, les lunettes sont de petits cristallins artificiels que vous mettez au-devant de vos yeux comme un cheval de renfort devant de pauvres montures pour les aider dans leur besogne. Etes-vous myope, c'est-à-dire votre cristallin trop convexe réunit-il trop brusquement les rayons lumineux, voici des lunettes concaves qui les écartent. Presbyte, votre œil laisse-t-il diverger les traits de lumière, voilà des lunettes convexes qui les rapprochent. L'infirmité cesse; la vie de travail se prolonge, la vue retrouve en un instant toute son énergie sans épuiser en rien les ressources de l'avenir; car c'est une erreur, ainsi que l'a admirablement démontré l'habile opticien, M. Charles Chevalier, de croire que les lunettes fatiguent la vue. Grâce au verre, l'organe ne fait pas plus d'efforts pour bien voir que pour voir mal; le verre commence, prépare le travail de l'œil, et ne lui laisse que le soin facile d'achever; si bien que les lunettes, pourrait-on dire, font pour les yeux ce que les oiseaux font pour leurs petits, quand ils ne leur apportent qu'une nourriture triturée d'avance et sans fatigue pour leurs organes délicats.

De cette ingénieuse invention en sortit une autre. Vous semez un grain, il pousse un épi. Approche-toi, enfant, et écoute; car ton âge, avec son avide curiosité, a eu sa part dans cette découverte, et cette fois la providence prit un enfant pour servir de guide aux grands hommes.

Trois siècles après l'invention de Salvino Armati, vers l'année 1600, dans une ville de Hollande, à Alcmaer, se trouvait un fabricant lunetier, nommé Jacob Metzu: son jeune fils courait dans la boutique, jouant avec les verres, essayant les lunettes, et, quoique toujours réprimandé, recommençait toujours... Il y a encore des enfants comme celui-là, n'est-ce pas? Un jour qu'il tenait à la main deux verres, l'un concave, l'autre convexe, par amusement ou par hasard, il approche le verre concave de son œil et éloigne un peu le verre convexe, afin de voir à travers les deux. Quelle est sa surprise! des objets éloignés, et que leur éloignement rapetissait ou obscurcissait pour lui, lui apparaissent clairs, grands, distincts. Il court à son père et lui fait part de cette merveille. Metzu examine, répète l'expérience, la trouve exacte, construit des tubes où ces deux verres sont placés à distance, et les lunettes astronomiques sont créées, et dix ans plus tard le grand Galilée, à l'aide de cet instrument, publie, sous le titre magnifique de Messager céleste, *Nuncius sydereus*, un livre qui rapportait réellement des nouvelles de l'immensité! Oui, c'en est fait, l'homme est installé dans l'infini! Le ciel s'ouvre à ses yeux, et, en s'ouvrant, se peuple: les étoiles deviennent des soleils, les soleils des flambeaux d'univers inconnus; nébuleuses, germes de mondes, débris de mondes, astres se formant comme des créatures, et se détruisant comme elles dans cette grande matrice céleste, groupes de planètes, groupes de groupes roulant et s'entrecroisant dans l'espace en ellipses harmonieuses et réglées, toute la création apparaît soudain à l'homme à travers ce petit morceau de sable fondu; et l'homme, l'œil attaché sur ce spectacle, l'oreille ouverte au bruit lointain de ces célestes concerts, l'homme sent éclater dans son âme toute une existence nouvelle. Car ce qui importe le plus dans l'astronomie, ce ne sont pas quelques vains calculs avancés par un siècle et démentis par l'autre; ce n'est pas de savoir si Jupiter est plus ou moins aplati sur ses pôles, si les montagnes de la lune ont quelques mètres de moins que le Righi; le vrai fond de cette admirable science, c'est son action sur nos cœurs et notre vie, c'est la place qu'elle nous donne dans la création, c'est l'anéantissement de notre orgueil humain devant tant d'univers plus grands que le nôtre et faits comme le nôtre, c'est enfin cette porte ou-

verte sur notre destinée future... Eh bien! tant de bienfaits ne suffisent pas au verre. Penseur, jette là ton télescope, laisse l'immensité, un autre infini t'attend, l'infini de la petitesse! Tout-à-l'heure tu pâlissais devant l'incommensurable; prends le microscope et pâlis devant l'imperceptible! Regarde ce ciron, deux mille fois plus gros qu'à l'œil nu! Plus de voile! la terre nous livre ses secrets comme le ciel; nous voyons courir la sève, nous voyons la nature du sang; ce grain de sable que tu foules aux pieds est une république vivante, cette goutte d'eau est peuplée, ce brin d'herbe est un monde... La vie! encore la vie! partout la vie! et avec elle, visible et palpable, le doigt de Dieu! Ne recule pas, plonge hardiment dans ces deux infinis de l'univers, plonge... chaque pas que tu fais dans la création est un pas que tu fais vers ton Créateur!...

Je m'arrêtai à ce mot, en voyant mon fils qui me regardait; car je m'aperçus que je n'avais guère parlé pour lui, et pourtant l'examen rapide de sa figure m'empêcha de me repentir de ce que j'avais dit. Tout n'était pas étonnement sur ses traits; ces mots d'infini et d'immensité avaient jeté sur son visage un peu pâle une sorte d'effroi intelligent: il n'avait pas compris, mais il avait senti. Laissez faire le temps, les sensations de l'enfant deviendront les idées de l'homme: aussi fut-ce avec une sorte de respect, qu'après un instant de silence, il dit: Père, qui donc a inventé le verre?

— Tu me demandes qui fut l'inventeur du verre, enfant? Il y a sur ce sujet une histoire dont les savants font fi, mais que les penseurs et les poëtes ont le droit d'accepter. Elle est de Pline, ce qui fait qu'on ne la croit pas; elle est profonde, ce qui fait que je la crois; la voici. Dans un temps très reculé, en Phénicie, sur les bords du fleuve Bélus, passaient des marchands de natron; le natron est un fondant très actif. Le soir vint, ces marchands s'apprêtèrent à camper et à souper sur les sables du rivage; et, à défaut de pierres, ils mirent par terre, sous les vases où cuisaient leurs aliments, d'assez gros morceaux de natron. Le souper fini, ils s'endormirent, laissant leur feu s'éteindre, et se réchauffant à ses dernières lueurs. Mais le lendemain, à leur réveil, au moment de partir et d'emporter leurs vases, quelle surprise les frappe! au lieu de leurs morceaux opaques de natron, se trouvent à leurs pieds, mêlés dans le sable, des fragments d'une matière inconnue et brillante; ils la ramassent, elle est solide; ils la regardent, elle est transparente. Sujet de crainte pour les uns, de méditation pour les autres, d'étonnement pour tous, ces fragments, métamorphosés en quelques heures, passent de mains en mains; on se demande si c'est la nuit qui a pu opérer ce prodige; on remarque qu'une partie du sable où posaient les charbons a disparu dans cette nouvelle matière; on cherche les propriétés du natron: l'industrie du verre est née.

Vraie ou fausse en soi, cette histoire est véritable comme emblème, et respectable comme leçon. Il faut bien un commencement à toute industrie; et où en trouver un qui soit plus intéressant par sa faiblesse même? La Providence y a sa part ainsi que l'homme; Dieu nous donne la main, et nous marchons.

Quoi qu'il en soit, les plus anciens documents de l'histoire nous montrent l'industrie du verre en pleine prospérité. Les savants en voient la mention dans le livre de Job, les hellénistes dans Aristophane, les philosophes dans Aristote. Les villes de Sidon et d'Alexandrie eurent des verreries célèbres; les Egyptiens savaient tailler, graver et dorer le verre; Pline cite un certain Scaurus qui, pendant son édilité, fit construire un théâtre composé de trois ordres, dont un était en verre. On lit dans Clément d'Alexandrie que saint Pierre se rendit avec ses disciples dans un temple de l'île d'Aradus pour y admirer des colonnes de verre d'une grosseur extraordinaire; Claudien, dans une fort ingénieuse épigramme, fait l'éloge de l'admirable globe céleste construit en verre par Archimède, avec la représentation des astres; et le poëte nous montre Jupiter jaloux de cette main humaine, aussi créatrice que la main des dieux... Mais cependant l'on peut dire que l'invention du verre est une invention moderne, car c'est de l'ère moderne que date sa vulgarisation. Rareté luxueuse, le verre, dans l'antiquité, servait à faire des coupes à Néron; mais pour le peuple, il n'existait pas: c'était une conquête et non un bienfait. Seule, la science moderne l'a rendu le patrimoine de tous, comme la lumière. Et cependant, le croirait-on? aujourd'hui, aujourd'hui même, il est encore des esprits rebelles et aveugles qui repoussent ce trésor. Le gouvernement des Japonais défend aux Hollandais d'introduire du verre dans leurs ports, et ils ne se servent pour clore les ouvertures de leurs maisons que de gaze et de papier huilé. Les Russes, du moins dans quelques campagnes, emploient le mica, substance minérale très brillante qui se sépare en feuilles comme l'ardoise. On trouverait sans doute encore dans le fond de nos vieilles provinces plus d'un paysan qui croirait faire un pacte avec le diable, s'il substituait à la corne séculaire de sa lanterne ou de sa cabane, la brillante matière qui éclaire les habitations des villes; et il y a quinze ans à peu près, en France, dans le département des Landes, un homme célèbre et digne de l'être fit presque émeute parmi ses fermiers, parce qu'il voulut leur construire *à ses frais* des croisées à vitres. Bizarres et ridicules résistances qu'on signale en passant, et qui tombent pendant le temps qu'on les signale. Le verre triomphe et prend chaque jour plus de place dans notre vie: c'est dans du verre que nous conservons nos vins; c'est dans du verre que nous les buvons; les fleurs qui ornent nos appartements fleurissent dans du verre; le verre défend nos pendules sur nos cheminées, nos montres dans nos promenades, nos gravures sur nos murailles; les thermomètres sont en verre, les baromètres sont en verre; sans verre, pas d'instruments de chimie possible; et par une singulière coïncidence, l'accroissement de l'industrie verrière donne la mesure des progrès de l'instruction publique. On a remarqué et prouvé par des chiffres que plus l'éducation pénètre dans les villages, plus l'impôt des portes et fenêtres augmente: beau rapport entre la lumière matérielle et la lumière morale. Votre intelligence s'ouvre, il faut que votre maison s'éclaire; savoir, c'est voir. Aussi la fabrication du verre devient une richesse de l'Etat; aujourd'hui, elle emploie près de deux cents usines, consomme plus de quatre millions de combustible, produit cinquante millions de francs, et occupe douze mille ouvriers, qui forment une sorte d'aristocratie dans les autres travailleurs par leur gain et leur mode d'apprentissage. Ce n'est pas qu'il y ait, comme autrefois, des gentilshommes verriers qui travaillent en chemise et l'épée au côté, mais les verreries offrent une race d'habiles ouvriers gagnant parfois jusqu'à 15 francs par jour, et se recrutant presque toujours dans les mêmes familles. Peu ou point d'apprentis de rencontre: l'ouvrier a pour élève son fils; il l'amène à l'atelier dès qu'il a six ans; le père enseigne, le fils aide; la leçon du maître devient une tradition de famille; la tradition, un patrimoine. Pénétrons dans une de ces vastes usines; un spectacle nous y attend, qui intéresse même le poëte, et joint la beauté pittoresque à la grandeur industrielle.

Dans un premier atelier, de vastes caisses ouvertes avec les matières premières: ici du sable; là, pour fondants, de la soude et de la potasse. La forêt de Fontainebleau fournit les plus beaux sables, et les côtes de Normandie abondent en herbes marines dont les cendres forment la soude. Que le sable soit pur, on en fabrique des vitres ou des glaces; qu'il soit terne, on en fait des bouteilles. Mais nous voici dans l'atelier même. Au milieu d'une vaste halle ouverte et traversée par le vent, s'élève un grand dôme d'ar-

gile: c'est le fourneau. Une fois allumé, il ne s'éteint plus; tant qu'il dure, il brûle : il dure trois ans. Sur ce dôme, de distance en distance, sont percés de larges trous par où l'œil plonge dans le four, quand il peut en supporter l'éclat; la flamme, toute blanche, le remplit comme un liquide, et les parois intérieures, ainsi que la voûte, ruissellent d'une sorte de sueur brillante; tout autour de ces parois, un banc circulaire; sur ce banc, des vases en argile, dans ces vases une matière liquide et bouillonnante : c'est le sable en fusion, c'est le verre. Voilà pour le dedans du fourneau; au dehors, près de l'ouverture de chacun des trous, debout, sur une sorte de tréteau d'environ cinq pieds de haut, une canne à la main, l'ouvrier en chemise. Son visage est rouge comme la fournaise même; l'eau ruisselle sur son front et ses membres; mais il a l'apparence de la vigueur et de la santé dans cette atmosphère de cyclope, tant notre corps semble créé dans la prévision de nos inventions les plus hardies. Il s'approche du trou, et avec cette canne percée dans toute sa longueur comme un tube, il cueille (le mot est technique et charmant), il cueille dans le vase un peu de cette pâte épaisse et ignifiée, qui se teint, au jour, des mille couleurs charmantes de l'opale; il applique ses lèvres sur la partie supérieure de la canne, et souffle avec force : aussitôt, comme une bulle de savon se gonfle à l'haleine d'un enfant, ce morceau de pâte rouge se dilate et s'arrondit, d'abord gros comme une prune, puis comme une balle, puis comme une petite sphère, toujours plus mince à mesure qu'il devient plus gros, toujours plus clair à mesure qu'il devient plus mince. Le moment est critique; l'ouvrier surveille; du haut de son tréteau, balançant au bout de sa canne ce globe de feu souple et élastique, il le fait monter, descendre, pour répartir partout également la matière; elle s'étire, s'étire, lorsque soudain, et comme par inspiration ce semble, le travailleur lui imprime un vigoureux mouvement de rotation; et comme l'atelier est plein de travailleurs, vous voyez au-dessus de votre tête sept ou huit globes de feu décrivant autour de vous des cercles enflammés, et prêtant à cette salle un aspect fantastique et presque effrayant, oui, effrayant! Si ces sphères éclataient! si cette matière liquide et brûlante allait jaillir! vous tremblez. Mais peu à peu les sphères s'allongent, et en s'allongeant pâlissent; vous voyez poindre autour de la partie supérieure de la canne la couleur claire et transparente du verre, pendant que la pâte épaisse et rouge se réfugie à l'autre extrémité; et bientôt, au lieu du petit morceau de matière enflammée, cueillie devant vous il y a cinq minutes dans la fournaise, vous avez un manchon de verre mince, brillant, solide, translucide, et tout semblable à ces longs fourreaux de verre qui couvrent sur nos cheminées les vases de fleurs artificielles : c'est une véritable métamorphose. Telle est la verrerie à vitres; il ne s'agit plus pour débiter ce manchon en carreaux que de le fendre dans sa longueur, ce qui se fait avec un morceau de verre froid si le manchon est chaud, et avec un morceau de verre chaud si le manchon est froid; puis on le transporte dans un four disposé exprès, où un feu égal et modéré le fait s'ouvrir, s'étendre, se déplier pour ainsi dire comme un rouleau de papier; et une fois aplati, il durcit tout doucement en vingt-quatre heures.

Dans la verrerie de cristal, le spectacle est encore plus intéressant, parce que l'action et le pouvoir de l'homme y éclatent davantage, et que cette belle matière du verre en fusion s'y montre plus obéissante, plus maniable, plus féconde en transformations subites et charmantes. Entrons : même fourneau, mêmes ouvriers, même matière, sinon qu'elle est faite d'un sable plus choisi et mêlé d'un oxide de plomb qui lui communique la limpidité. Mais là-bas, c'est le souffle de l'homme qui crée; ici, c'est sa main. L'ouvrier est assis; au lieu d'un tréteau, un établi; au lieu d'une canne, un compas, des ciseaux, des pinces; on dirait un tourneur: c'en est un : il travaille le verre comme le tourneur travaille le bois; mieux encore, car il faut que le tourneur et le menuisier déchirent et mutilent le bloc pour le réduire à la grandeur et à la forme ordinaires : ce sont des Procustes. Mais le verrier force la matière qu'il prend à lui servir tout entière; il la soumet sans la mutiler. A-t-il besoin d'un huilier, d'un pot à crème, d'un verre à pied, il cueille un peu de cette belle pâte, et soudain vous la voyez sous un compas s'aplatir en base solide, s'élancer en col élégant, s'avancer en bec fin et aigu. Il lui faut une anse: il l'attache comme un ruban, et s'il en a trop, il la coupe. Au lieu de façonner le cristal, veut-il le couler? une petite forme de fonte est là devant lui ouverte et attendant; il y jette une goutte de lave bouillante et la ferme; et quand, après une seconde, elle se rouvre, la lave est devenue salière, coupe à facettes, vase taillé comme à la main.

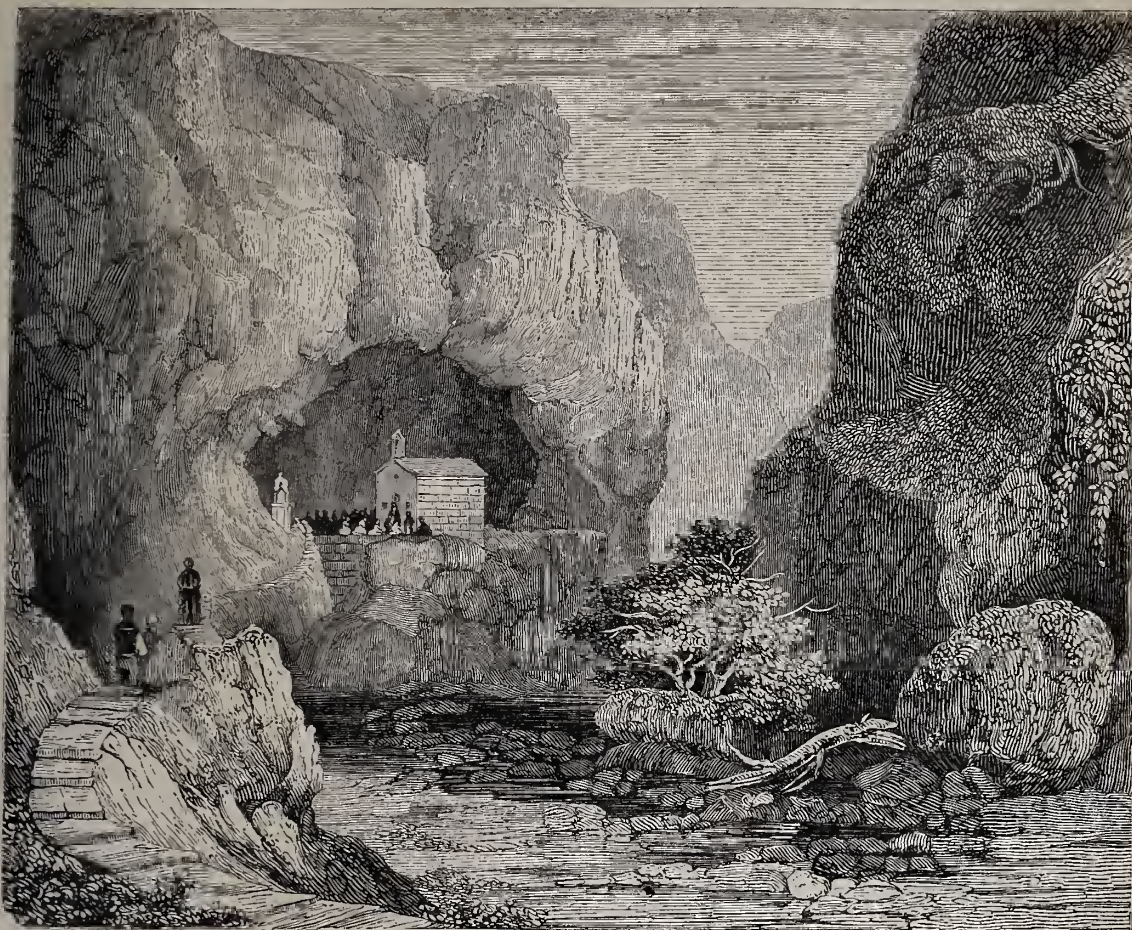
Dans la glacerie, le spectacle se transforme encore, et s'agrandit en se transformant : plus de petites merveilles accomplies comme par enchantement; tout est grand, mais pénible; puissant, mais laborieusement conquis; on sent la lutte et la victoire. Tout autour de l'atelier, vingt fours de 22 pieds de profondeur; au milieu, un vaste fourneau avec six creusets hauts de plusieurs pieds. On n'y cueille pas au bout d'une canne quelques gouttes de métal; il faut enlever les creusets tout entiers et abattre le pan du four pour qu'ils passent. Une main de fer va les saisir bouillonnants dans la fournaise; une chaîne de fer les porte, et un chemin de fer les conduit jusque sur une large plaque de cuivre, où, versée d'un seul coup, l'éblouissante nappe de feu roule à flots épais comme la lave sur la pente d'un volcan, et inonde tout le sable d'une lumière étrange et féerique. Quand le verre à vitres est refroidi, le travail est achevé; quand la glace est froide, le travail commence: elle est onduleuse, il faut l'égaliser; elle est terne, il faut l'éclaircir; elle est rude, il faut l'adoucir; et dix espèces d'ouvriers, un mois de travail, vingt instruments employés, vingt matériaux mis en œuvre, de l'eau, de l'émeri, du cuir, du fer, du papier, sont à peine suffisants pour rendre digne de figurer dans votre chambre cette glace que vous croyez acheter si cher, et qui a tant coûté. Et encore, qu'est-ce que les glaces, comme travail, auprès de ces petits verres de microscope qui sont gros comme des têtes d'épingle, et offrent dans leur petitesse toute la précision mathématique des courbures les mieux déterminées? qu'est-ce surtout auprès de ces immenses objectifs, dont un seul fait la gloire d'une fabrique, qui serait à peine payé avec quarante mille francs, et qui demandent plus de dix ans pour être polis? Je m'arrête, car le sujet ne s'épuiserait jamais.

Tel est ce grand art de la verrerie, qui, par une rare exception, offre à l'esprit tous les contrastes du grandiose et du charmant, du labeur rude et du facile travail, de la splendeur et de l'humilité. Petit pour les petits, royal pour les magnifiques, il aide l'homme à marcher vers les trois grands buts de sa vie, l'utile, le beau, le vrai. L'utile, voyez les cabanes; le beau, voyez les palais et les églises; le vrai, pensez aux sciences; car, par un admirable retour, si la chimie a accéléré le perfectionnement du verre, le verre a hâté les progrès de la chimie : eût-elle pu faire ses magnifiques expériences, si le verre ne lui eût prêté son inaltérable et transparente matière? Et pour faire le verre, que faut-il? un peu de sable mêlé à un peu de cendre.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

GROTTE DE SAINT PAUL, A MALTE.



(Vue de la grotte de saint Paul, dans la vallée de Mousta, à Malte.)

Après avoir fait jeter saint Paul dans les prisons de Césarée, les Juifs demandaient qu'il fût conduit à Jérusalem; mais Paul n'ignorait pas leurs mauvais dessins. En supposant qu'il ne fût pas assassiné sur la route, il eût été infailliblement condamné à mort par le tribunal juif. Or, son apostolat était encore loin de sa fin; il voulait enseigner la foi nouvelle dans la capitale du monde; il demanda à être jugé par César lui-même : c'était son droit. Les empereurs avaient intérêt à ce que l'on fît appel à leur juridiction suprême. Le gouverneur Festus fut donc obligé de lui répondre : « Vous en avez appelé à César, vous irez devant César. »

Quelque temps après, Paul et d'autres prisonniers, qui devaient être également transportés en Italie, furent confiés à la garde d'un centenier nommé Jules, et embarqués sur un navire d'Andrumette. La relation du voyage de ce navire et de la tempête qui le jeta sur les côtes de l'île de Malte est une des pages les plus intéressantes des actes des apôtres. Voici ce qui est écrit sur le séjour de saint Paul dans cette île.

« Nous étant ainsi sauvés, nous reconnûmes que l'île s'appelait Malte, et les Barbares nous traitèrent avec beaucoup de bonté; car ils nous reçurent tous chez eux, et ils y allumèrent un grand feu à cause de la pluie et du froid qu'il faisait. Paul ramassa quelques sarments et les mit au feu; mais une vipère que la chaleur en fit sortir le prit à la main. Quand les Barbares virent cette bête qui pendait à sa main, ils se dirent entre eux : « Il faut que cet homme soit quelque meurtrier, puisqu'après avoir été sauvé de la mer, la vengeance divine le poursuit encore, et ne veut pas le laisser vivre. » Mais Paul secoua sa main, et la vipère tomba dans le feu sans lui faire aucun mal. Les Barbares attendaient à voir la main enfler, ou Paul tomber mort subitement. Mais après avoir attendu longtemps, lorsqu'ils furent assurés qu'il ne souffrait point, ils changèrent tout-à-fait de sentiment à son égard, et ils s'écrièrent que c'était un Dieu. Il y avait en cet endroit-là des terres qui appartenaient à un nommé Publius, le premier de cette île, qui nous reçut fort humainement, et qui exerça envers nous l'hospitalité durant trois jours. »

Le père de Publius était malade; Paul alla le voir et le guérit. Le bruit s'en répandit dans l'île, et les habitants vinrent en foule pour voir et entendre le Juif prisonnier. Le séjour de saint Paul à Malte dura trois mois; il s'embarqua ensuite avec les autres prisonniers et les soldats romains échappés au naufrage sur un vaisseau d'Alexandrie, qui avait passé l'hiver dans l'île, et qui portait pour enseigne Castor et Pollux.

Le souvenir de saint Paul s'est conservé dans l'île de Malte à travers les siècles. On prétend que la maison de Publius existe encore, et une grotte où demeura l'apôtre est pour les habitants un lieu sacré. On y a élevé une statue du saint et une chapelle.

Suivant la tradition populaire, saint Paul, en jetant dans le feu la vipère qui s'était attachée à sa main, prononça une malédiction contre tous les animaux venimeux, qui, depuis ce moment, disparurent de l'île. On prétend qu'il ne s'y en trouve réellement plus aucun.

On attribue des propriétés curatives, analogues à celles de la magnésie, à la substance blanchâtre qui recouvre les parois humides de la grotte. On prétend aussi qu'elle guérit les morsures des reptiles. Il n'est point une seule famille de Malte qui n'en ait une provision; c'est même un objet de commerce assez important. On exporte chaque année une quantité considérable de cette poudre, surtout en Sicile, en Italie et jusqu'aux Indes-Orientales.

LES DEUX DEVISES.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 106.)

Dès qu'il eut un peu repris ses sens, il demanda une chambre et un lit; mais la foire venait de finir à Kaysersberg, et l'auberge était pleine de gens qui repartaient le lendemain. Joseph et son compagnon, bien qu'ils fussent arrivés plus tôt, n'avaient eux-mêmes trouvé qu'une couchette à laquelle le premier avait généreusement renoncé en faveur du second. Cependant, après beaucoup de questions et de recherches, il se trouva un lit vacant dans une des chambres de l'hôtellerie; mais elle était occupée par quatre colporteurs qui refusaient d'y recevoir aucun étranger.

— Ont-ils loué la chambre pour eux seuls? demanda Henri.

— Nullement, répliqua l'aubergiste.

— Ainsi vous avez droit de disposer du lit vacant.

— Sans aucun doute.

— Alors quelle raison donnent-ils pour refuser un nouveau compagnon de chambrée?

— Ils ne donnent point de raison; tous quatre ont l'air d'assez mauvais drôles, et personne ne s'est soucié d'avoir une querelle avec eux.

Henri se leva vivement.

— C'est une faiblesse, s'écria-t-il. Pour ma part, je ne passerai pas une nuit blanche, parce qu'il convient à quatre inconnus d'accaparer le lit de votre auberge; conduisez-moi à leur chambre; il faudra bien qu'ils entendent raison.

— Prends garde, Henri, fit observer Mulzen, ce sont des gens brutaux et grossiers.

— Et ces vices leur donnent le privilége de nous faire veiller? demanda aigrement le Marseillais; non pardieu! je me coucherai malgré eux.

Il avait repris sa casquette, et allait sortir avec l'aubergiste; mais M. Rosman, qui venait chercher un domestique pour emporter ses bagages, avait entendu les mots échangés entre les deux cousins; il s'avança vers eux, et dit de son air libre et riant:

— Je vous vois en peine d'un gîte pour cette nuit, messieurs.

— Je ne le serai pas longtemps, interrompit Henri en voulant passer outre.

— Un moment, reprit M. Rosman; ces gens vont peut-être répondre à vos raisonnements par des injures, et vous aurez peine à leur faire reconnaître votre droit; acceptez plutôt un lit chez moi, messieurs, je demeure à quelques pas, et je me ferai un plaisir de vous recevoir.

Henri et Joseph s'inclinèrent en remerciant, mais sur des tons visiblement distincts: celui de Mulzen était reconnaissant et joyeux; celui de son compagnon, contraint, quoique poli. Il n'avait point oublié que M. Rosman était la cause première du maigre dîner qu'il avait fait à Cernay.

— Monsieur a trop d'obligeance, dit-il en adoucissant sa voix; mais je ne voudrais pas lui causer un pareil embarras. Il est bon d'ailleurs que l'on donne une leçon à ces gens, et qu'on leur apprenne à respecter les droits des autres voyageurs.

A ces mots, il salua, et prit le chemin de la chambre occupée par les colporteurs. Joseph, craignant quelque rixe, le suivit; mais soit que les intentions des porte-bailes se fussent modifiées, soit que l'air résolu du Marseillais leur imposât, ils s'en tinrent à quelques murmures, malgré lesquels Henri se coucha.

Son cousin, rassuré, se décida alors à redescendre, et suivit M. Rosman qui avait eu la bonté de l'attendre.

En arrivant chez ce dernier, il trouva madame Charlotte et sa fille Louise préparant le thé devant un feu de pommes de pins. Son conducteur dit à demi-voix quelques mots aux deux femmes qui accueillirent le jeune homme avec courtoisie. On le força à prendre place devant la table, tandis que Louise remplissait les tasses. Quant à madame Charlotte, elle n'était point encore revenue du trouble occasionné par le voyage; elle prétendait sentir, dans son fauteuil, les oscillations de la diligence, et retrouver le bruit de roues dans les frémissements de la bouilloire. Elle s'informa pourtant de ce qu'était devenu le jeune homme qui, à Cernay, avait pris l'impériale d'assaut, et M. Rosman raconta ce qui venait de lui arriver à l'auberge.

— Mais il ne cherche donc partout que guerre et procès? s'écria madame Charlotte; c'est un homme à fuir comme le feu.

— On ne saurait trouver un cœur plus loyal, fit observer Mulzen; il tient seulement à suivre partout sa devise: *Chacun son droit.*

— Tandis que la vôtre est: *Charité*, reprit en souriant la vieille femme. Oh! j'ai tout entendu à Cernay.

— Vous voyagez ensemble? demanda M. Rosman.

— Nous sommes cousins, répondit Joseph, et nous venons à Kaysersberg pour un testament dont l'ouverture doit avoir lieu demain.

— Un testament! répéta madame Charlotte étonnée.

— Celui de notre oncle, du docteur Harver.

Les deux femmes et M. Rosman firent un mouvement.

— Ah! vous êtes les parents du docteur, reprit ce dernier en regardant le jeune homme; le hasard ne pouvait alors mieux vous adresser, monsieur; car j'ai été son ancien compagnon et son meilleur ami.

Cette espèce de reconnaissance servit d'introduction pour parler du mort. Mulzen ne l'avait jamais vu, mais il ressentait pour lui cette affection respectueuse que l'instinct seul établit entre les membres inconnus d'une même famille. Il causa longtemps du docteur, écouta avec un intérêt ému tout ce qu'on lui raconta de sa vie, de ses derniers instants; enfin, après un de ces entretiens intimes dans lesquels les âmes s'oublient et se laissent voir l'une à l'autre sans déguisement, il monta à la chambre qui lui était destinée, enchanté de ses hôtes qui se retirèrent également satisfaits.

La fatigue prolongea son sommeil, et lorsqu'il se réveilla le lendemain, il était déjà tard. Il s'habilla à la hâte pour rejoindre son cousin avec lequel il devait se rendre chez le notaire; mais il trouva ce dernier au salon en compagnie de M. Rosman et de Henri que l'on avait fait chercher. Madame Charlotte et Louise ne tardèrent pas elles-mêmes à paraître. Quand tout le monde fut réuni, M. Rosman se tourna vers les deux jeunes gens, et dit en souriant:

— Personne ici n'est étranger à l'affaire qui vous conduit à Kaysersberg, messieurs; car ma belle-sœur, madame Charlotte Revel, et sa nièce Louise Armand, dont je suis le tuteur, y viennent comme vous pour assister à l'ouverture du testament de leur frère et oncle le docteur Harver.

Les deux jeunes gens saluèrent madame Charlotte et mademoiselle Louise qui leur rendirent le salut.

— J'ai pensé, continua M. Rosman, que la lecture des dernières dispositions du docteur pouvait se faire chez moi, puisque le hasard y avait réuni toutes les parties intéressées.

Henri répondit par un signe d'assentiment. Chacun s'as-

sit, et le notaire allait briser le cachet du testament, lorsqu'il s'arrêta.

— Ce testament est d'une date déjà ancienne, fit-il observer, et, dans les derniers mois de sa vie, M. Harver m'avait exprimé plusieurs fois l'intention de le détruire, afin de laisser à chacun de ses héritiers sa part réglée par les lois. S'il ne l'a point fait, je ne puis l'attribuer qu'à la rapidité de sa mort. J'ai dû déclarer ceci pour la décharge de ma conscience; maintenant je demande à tous les intéressés présents, s'ils ne veulent point accomplir l'intention du docteur, et annuler d'un commun accord ce testament, avant qu'aucun d'eux sache s'il le dépouille ou s'il l'enrichit.

Cette proposition inattendue fut suivie d'une pause de quelques instants. Mulzen fut le premier à prendre la parole.

— Pour ma part, dit-il d'un ton modeste, n'ayant aucun droit particulier à la bienveillance du mort, je ne puis regarder comme un sacrifice l'acceptation de l'égalité dans les partages, et j'y accéderai volontiers.

— Je n'y mettrai point d'obstacle pour ce qui me regarde, continua madame Charlotte.

— Et moi j'y consentirai, au nom de ma pupille, ajouta M. Rosman.

— Alors, dit le notaire en se tournant vers Henri, il ne reste que monsieur...

Celui-ci parut éprouver quelque embarras.

— Je n'ai, comme mon cousin, dit-il, aucun motif d'espérer une disposition testamentaire qui me favorise; mais par cela même je dois me montrer plus réservé. Quelles qu'aient été les intentions du docteur, son testament seul doit aujourd'hui faire foi; anéantir d'avance ses dispositions, c'est attenter à la fois au droit du testateur et à celui du légataire inconnu.

— N'en parlons plus alors, interrompit le notaire; l'unanimité seule pouvait légitimer ma proposition; restons dans le droit de chacun... comme le demande monsieur, et veuillez écouter.

A ces mots il déchira l'enveloppe, ouvrit le testament, et lut ce qui suit :

« Des quatre héritiers qui peuvent prétendre à ma succession, je n'en connais que deux, ma sœur Charlotte Revel et ma nièce Louise Armand; mais toutes deux n'ont, depuis longtemps, qu'un même intérêt comme elles n'ont qu'un même cœur, et ne forment en réalité qu'une seule personne, je n'ai donc véritablement de ce côté que Louise pour héritière. Ma première intention avait été de lui donner tout ce que je possède; mais parmi mes deux autres neveux, il peut s'en trouver un également digne de tout mon intérêt; reste seulement la difficulté de le distinguer.

» Ne pouvant le faire moi-même, et connaissant l'intelligence et le tact de ma nièce Louise, je m'en remets à son jugement, et je déclare prendre pour légataire universel celui de ses deux cousins qu'elle choisira pour mari.

» HARVER. »

Il y eut, après cette lecture, un assez long silence. Les deux jeunes gens paraissaient embarrassés, et Louise, confuse, tenait la tête baissée.

— Dieu me pardonne! le docteur a donné là à ma nièce une tâche difficile! s'écria madame Charlotte.

— Moins que vous ne le croyez, ma sœur, dit Rosman en souriant. Je connaissais depuis longtemps le testament d'Harver, et j'avais pris, en conséquence, mes informations; tout ce que j'ai pu apprendre m'a prouvé que, quel que fût le choix de Louise, elle n'avait rien à craindre.

— Alors, que mademoiselle décide, reprit le notaire en riant; dès qu'il y a sûreté, ce n'est plus qu'une affaire d'inspiration.

— Je m'en rapporterai à ma tante, murmura la jeune fille, en se jetant dans les bras de madame Charlotte.

— A moi, reprit celle-ci... mais c'est fort embarrassant, ma chère, et je ne sais en vérité...

En prononçant ces mots d'un air incertain, son regard avait glissé sur Mulzen; Henri s'en aperçut.

— Ah! votre choix est fait, madame, dit-il vivement, et quoi qu'il puisse me coûter de regrets, je dois l'approuver.

— Mademoiselle, ajouta-t-il en prenant Joseph par la main et le conduisant jusqu'à la jeune fille : votre tante a bien vu et bien jugé; mon cousin vaut mieux que moi.

— Ce que vous faites prouve le contraire, dit madame Charlotte attendrie; mais nous connaissons déjà un peu M. Mulzen; et puis... tenez... vous méritez qu'on vous dise toute la vérité...

— Dites, dites! interrompit Fortin.

— Eh bien! sa devise me rassure, tandis que la vôtre me fait peur; il promet l'indulgence et vous la justice. Hélas! cher monsieur, la justice peut suffire aux anges; mais pour les hommes il faut la charité.

— Peut-être avez-vous raison, madame, dit Henri pensif; oui, depuis hier, les faits semblent s'être succédé, à dessein, pour me donner une leçon. La rigoureuse défense de mon droit a toujours tourné contre moi, tandis que la bienveillance de mon cousin a toujours tourné à son profit. Joseph avait raison, sa devise vaut mieux que la mienne; car elle est plus près de la loi de Dieu : le Christ n'a pas dit : *A chacun son droit;* mais bien : *Aimez votre prochain comme vous-même.*

HARPES ÉOLIENNES.

C'est l'homme qui fabrique et dispose la harpe éolienne, c'est la nature qui en joue. Elle a dû être inventée ou retrouvée au moyen-âge, lorsque l'art de la musique commençait à peine à renaître. Ce fut sans doute une inspiration délicate que celle qui fit tendre pour la première fois des cordes à l'embrasure des fenêtres de quelque donjon isolé de la Calédonie ou des bords du Rhin, pour atténuer les voix formidables du ciel, les humaniser en quelque sorte, et n'en laisser pénétrer jusqu'au fond de la salle du travail ou du sombre oratoire que quelques mélancoliques retentissements. C'était déjà l'instinct, sinon le sentiment de l'art; c'était comme un lointain et touchant appel au génie de la musique, à l'Orphée moderne, au rival de la nature, au sublime Beethowen.

La harpe éolienne portative dut être un perfectionnement. Un luth, suspendu à un arbre, oublié à l'ouverture d'une fenêtre ou d'une porte, a pu en donner l'idée. Sa forme la plus élémentaire est celle que représente notre gravure, page 116. C'est une petite boîte de sapin oblongue, creuse, profonde de 10 ou 12 centimètres (1). Sur la cloison supérieure, percée de deux trous, sont tendues quelques cordes à boyau ou de laiton égales en longueur, inégales en épaisseur. Ordinairement elles sont montées à l'unisson, la corde la plus fine servant de tonique. Quelquefois on superpose deux rangs de cordes. On place l'instrument dans l'intervalle que laisse une vitre à coulisse, ou sur l'appui d'une fenêtre dont on baisse le châssis jusqu'à la hauteur des cordes, ou entre deux châssis latéraux, ou enfin entre les deux battants d'une porte. On recouvre quelquefois les cordes d'une planchette qui les protège et rend l'instrument d'un usage plus commode. A la plus légère brise, les cordes vibrent l'une après l'autre, ou plusieurs ensemble, ou toutes à la fois, tantôt murmurant quelques notes à peine sensibles avec une douceur infinie, tantôt augmentant graduellement de vitesse et de force, sui-

(1) Les harpes de Pleyel sont triangulaires.

vant tous les caprices, tous les degrés d'intensité du souffle qui les anime.



Parmi les expériences curieuses que certains amateurs de cet instrument ont faites au dernier siècle, on cite la gigantesque harpe éolienne météorologique construite en 1787, par M. Ventan, prévôt de Burkli près de Bâle. Cette harpe se composait de quinze fils de fer, longs de 320 pieds, placés dans un jardin à deux ou trois pouces d'intervalle, et tendus à l'aide de vastes cylindres. La corde la plus fine avait environ une ligne en épaisseur; la plus forte six lignes. Elles étaient disposées dans la direction du nord au sud, et inclinées de manière à former un angle de 20 à 30 degrés avec l'horizon. Aux changements du vent, cette harpe rendait des sons si puissants qu'ils couvraient tous les bruits de la maison et imprimaient presque un sentiment de terreur. Quelquefois ses frémissements imitaient les murmures rapides de l'eau en ébullition, d'autres fois le jeu lointain d'un harmonica, d'un carillon ou d'un orgue. On essaya de tendre ces cordes de fer dans la direction de l'est à l'ouest; elles ne produisirent plus aucun effet : on supposa une action secrète de l'électricité et du magnétisme sur cet instrument.

SALON DE 1845. — SCULPTURE.

Trop souvent la sculpture contemporaine ne semble se proposer que l'imitation directe des formes matérielles; elle ne montre le plus ordinairement que de beaux corps, de gracieux mouvements, des poses voluptueuses, lorsque nous cherchons et devons chercher avant tout la beauté des âmes, des sentiments, des idées. En nous approchant d'une œuvre, nous disons à voix basse à l'artiste : Voyons ta statue, c'est-à-dire voyons ton esprit, voyons ton cœur (1)? Mais il semble qu'il ne nous comprenne pas; il répond : Admirez, j'ai des yeux exercés, de beaux modèles, une main adroite. Considérez un peu ce genou : comme il ploie! remarquez cette épaule : comme elle est emmanchée! comme ce col est flexible! le marbre ne vous paraît-il point se mouvoir et palpiter, et ne découvrez-vous point sous la surface les muscles qui se jouent et le sang qui circule? — Très bien, me dis-je, parfait! mais si je me détourne, en apercevant un enfant, une jeune femme qui passent, je m'écrie intérieurement : Allons, vous êtes plus beaux que ce marbre! Sur vos traits, et à travers vos yeux je lis une pensée, je vois la vie morale. Heureux ou souffrants, naïfs ou déjà éprouvés, je vous comprends : vous êtes de notre civilisation, de notre siècle; mais celui-ci qui taille si habilement des images de pierre n'est qu'un païen que les païens mêmes n'auraient peut-être pas appelé un artiste.

Je songeais ainsi assez tristement après avoir traversé d'un pas lent une double rangée de blanches figures, Vénus, Bacchantes, Léda, statues de saintes, étrangement mêlées, et cependant pour la plupart véritablement sœurs, en tant qu'également inanimées et profanes. Tout-à-coup j'arrivai devant ce petit enfant aux cheveux flottants qui se soulève sur la pointe de ses petits pieds, et saisit de ses mains et de ses lèvres avides une lourde grappe aux grains appétissants. Je m'arrêtai malgré moi. — C'est l'enfant de l'auteur, me dit quelqu'un. — Non, répondis-je, c'est l'enfant de tous les siècles : c'est l'image de l'homme lui-même au sortir du berceau, à l'entrée de la vie. Avec quelle ardeur ingénue il s'élance vers les fruits de la terre! comme sa bouche frémit de plaisir! comme il savoure ce jus enivrant! Assez, cher enfant, assez. Mais il n'écoute point; il ne sera point satisfait qu'il n'ait englouti le raisin tout entier; et cette jolie tête s'alourdira, et le sommeil fermera bientôt ces yeux si vifs et si éclatants de bonheur. Nous sourions tous à te regarder, nous qui, pour la plupart, ne sommes pas moins imprudents que toi. L'idée n'est, sans doute, d'aucune époque : elle est de toutes les philosophies; elle a pu venir à plus d'un Grec, et toutefois elle est ici exprimée sous une forme plus pure et plus générale que l'Erigone; c'est l'entraînement de toutes les passions que l'artiste rappelle sous cette simple allégorie.



(Salon de 1845. — Un Enfant, statue en marbre, par David d'Angers.)

ÉTUDES DE GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE.

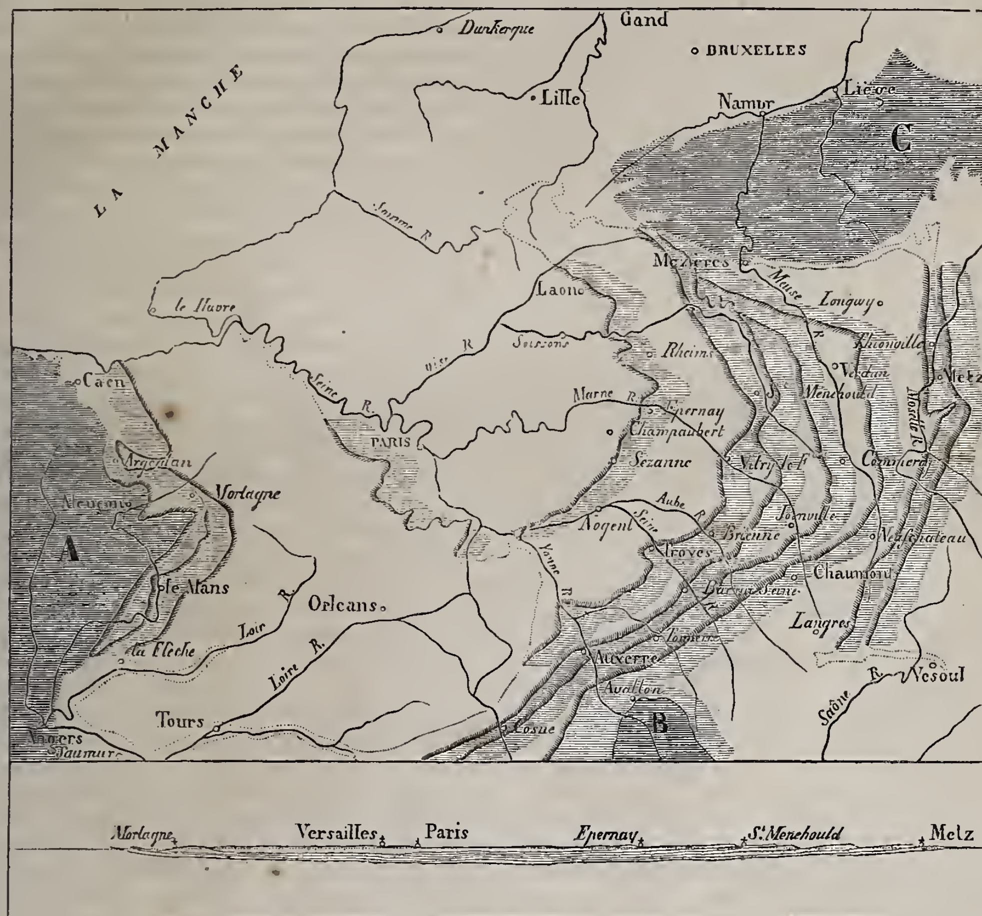
(Premier article.)

DE LA POSITION DE PARIS.

Quelques uns de nos lecteurs, appréciant l'importance de ce qu'à propos de la constitution géologique de la France, nous avons touché ces avantages de la position de Paris,

(1) Voy. p. 98.

ont bien voulu nous écrire pour nous demander à cet égard quelques développements. Nous nous rendons d'autant plus volontiers à cette demande, qu'elle nous amène sur un terrain assez nouveau. Rien n'est plus intéressant que de relever tout ce qui peut servir à constater que le territoire de France a été disposé par la nature d'après un plan déterminé, et qu'aucun des traits essentiels qui le caractérisent n'est sans but. La France joue, en effet, un trop grand rôle dans le système général du monde pour ne pas porter dans sa construction toutes sortes de marques des attentions spéciales de la Providence envers elle. C'est donc particulièrement à l'endroit de sa capitale, qui est comme le cœur de ce grand corps, que les indices de son organisation systématique doivent se montrer ; et en effet,



(Carte et coupe du bassin de Paris.)

Les parties ombrées correspondant aux lettres A, B, C, représentent les provinces formées de terrains anciens. Les lignes d'escarpement sont indiquées par des hachures inclinées qui viennent tomber sur d'autres hachures horizontales, plus légères, qui marquent le plat des gradins. Enfin les lignes ponctuées qui sont placées dans le prolongement des lignes d'escarpements montrent la séparation ultérieure des divers terrains, qui se fait dès lors souterrainement sans se trahir au-dehors par aucun bourrelet. — La coupe faite à travers la France de Metz à Mortagne, et placée au-dessous de la carte, fait voir la disposition des couches qui se sont successivement déposées dans le bassin de terrain ancien. Pour éviter la confusion, sans trop altérer cependant les proportions, on s'est contenté de donner aux épaisseurs des terrains une dimension triple de celle qu'ils devraient avoir pour représenter exactement le plan de la nature.

il suffit d'un regard observateur pour se convaincre que l'emplacement qu'occupe Paris est précisément celui qui, en raison des conditions singulières réunies en ce lieu comme par une sorte de privilége de nature, convenait le mieux pour la capitale de la France : si bien que, voulût-on supposer la capitale bâtie ailleurs, elle tendrait toujours à revenir, par un effet d'équilibre, au point où nos pères l'ont placée avec un admirable instinct. Nos enfants, en comprenant plus clairement encore cette convenance, ne feront donc que la confirmer de plus en plus par leur assentiment.

Il s'agit ici d'une manière d'entendre la géographie, à laquelle on n'est pas assez habitué ; et je demanderai la permission, pour bien fixer les idées, de me rendre aussi précis que possible, sauf à encourir peut-être les inconvénients de la sécheresse. La première considération que je veuille faire valoir est le mode suivant lequel Paris est défendu par la nature à l'égard de l'étranger. C'est Guettard, comme j'ai déjà eu l'occasion de le faire remarquer, qui a observé le premier que Paris est placé au centre d'une série de terrains différents disposés à peu près concentriquement autour de lui. Mais ce que ce grand géologue n'avait point, vu c'est que les lisières de ces terrains constituent sur une très grande étendue un véritable système d'enceintes. Les travaux de la carte géologique pouvaient seuls mettre ce fait singulier dans tout son jour. Dans la construction des cartes géographiques, on a attaché jusqu'ici une valeur si exclusive aux saillies et aux dépressions du sol qui correspondent au cours des rivières, qu'on s'est pour ainsi dire aveuglé sur celles qui en sont indépendantes ; si bien que l'existence de ces escarpements circulaires qui règnent d'une manière continue sur des espaces si considérables a

pu demeurer pour notre siècle un sujet de découverte. On savait bien dans chaque canton qu'entre tel village et tel autre se trouvait une côte, mais ces connaissances locales demeuraient nécessairement isolées tant qu'aucun observateur ne s'était vu en mesure de suivre par lui-même, dans l'intérieur des terres, loin des grandes routes, l'enchaînement continu de toutes ces montées. La carte ci-jointe montre leur disposition générale.

Le premier bourrelet formé par une côte très rapide, commence un peu à l'est de Metz, et descend de là jusqu'à une assez grande distance vers le sud. Il est déterminé par la tranche des couches calcaires connues sous le nom de *lias*, et caractérisées par un genre de fossiles nommé gryphites, outre qu'elles sont éminemment propres à la fabrication de la chaux hydraulique. — Le second bourrelet répond à ce que l'on nomme l'étage inférieur du groupe *oolitique :* cet étage se compose d'un dépôt de marnes, entremêlé de quelques lits calcaires, généralement peu résistants, et recouvert par un épais dépôt de couches très solides. Ces couches calcaires qui reparaissent au jour sur la lisière de la Normandie y sont connues sous le nom de calcaires de Caen. — Le troisième bourrelet, situé à l'est de Verdun, répond à l'étage moyen de ce même groupe, étage formé, d'une manière presque identique avec le précédent, par un dépôt de marnes et d'argiles, surmonté par un dépôt de calcaire qui reparaît en Normandie et en Angleterre sous les noms de calcaire de Lisieux et de calcaire d'Oxford. — Le quatrième, placé à l'ouest de Verdun, répond à l'étage supérieur, composé, comme les deux précédents, d'un dépôt d'argile suivi d'un dépôt de calcaire. On conçoit que le long de toutes ces bandes la différence des terrains d'argile et des terrains de calcaire se témoigne d'une manière sensible dans les conditions diverses de l'agriculture qui se trouve par conséquent soumise aussi, dans certaines limites, à cette même disposition en bandes parallèles. — Le cinquième, un peu avant de Sainte-Menehould, est déterminé par les déchirements du *grès vert* qui est une roche tendre, surmontée par la craie tuffau qui est beaucoup plus résistante : c'est dans cette longue bande de grès vert que s'infiltrent les eaux que la sonde, descendue à une profondeur suffisante, oblige à remonter au jour à Paris.—Le sixième, très voisin presque partout du précédent, correspond à la *craie* qui forme au-delà un large gradin presque entièrement plat, et que n'ont point oublié tous ceux qui ont traversé les grandes plaines de la Champagne. Enfin le septième, déterminé par la saillie des couches calcaires, dite *formation tertiaire*, commence ces riantes campagnes qui environnent Paris en s'opposant par un si vif contraste aux pays de craie qui les entourent.

Au-delà de Paris, sur la rive gauche de la Seine, se trouve l'indice affaibli d'un dernier bourrelet, mais de peu d'importance et d'étendue : il est déterminé par la saillie de l'étage moyen des dépôts tertiaires, et conduit au riche plateau agricole de la Beauce, qui appartient précisément à cet étage. En continuant à s'avancer vers l'ouest, on retrouve de nouvelles lignes de bourrelets, mais disposées en sens inverse des précédentes, et garnissant le bassin du côté de la Bretagne, à peu près de la même manière que les autres, du côté de la Lorraine. Elles sont produites, en effet, par le rebord opposé des mêmes couches. Mais, comme si la nature, dans ses sages prédispositions, avait tenu compte de ce que le cœur de la France avait moins de protection de ce côté que du côté opposé, ces boulevards n'y sont ni aussi nombreux, ni aussi forts, ni aussi étendus. Le dépôt tertiaire de la Beauce, en se prolongeant, a recouvert entièrement la craie dans cette direction. La première ligne d'escarpements qui se présente quelque peu à l'est de Mortagne est déterminée par le grès vert; la suivante, très peu développée, appartient à l'étage moyen de la formation jurassique, l'étage supérieur de cette formation ne s'étant pas dégagé non plus de dessous le grès vert; enfin le dernier bourrelet, appuyé sur les terrains anciens de la Bretagne, qui commencent dès Alençon, appartient à l'étage inférieur de ce même groupe.

Voilà en abrégé l'ensemble des reliefs généraux de cette partie si essentielle de la France. Ceux qui dépendent des lignes de montagnes proprement dites, telles que le Jura, les Vosges, les Ardennes, étant assez connus, ne doivent pas nous arrêter ici. Il suffit de se souvenir de l'art merveilleux avec lequel ils sont justement disposés aussi dans la partie de la France qui regarde le continent, afin de la couvrir spécialement de ce côté. C'est pourquoi nous nous sommes borné, dans la carte annexée à cet article, à ce qui concerne le bassin de Paris proprement dit, en nous arrêtant aux bords de la grande coupe du terrain ancien dans laquelle se sont déposés ces divers sédiments, et qui paraît en Bretagne, dans le Morvan et en Belgique. M. de Beaumont, avec cette sagacité étendue qui le caractérise, a fait remarquer qu'à partir du point où les bourrelets s'interrompent en s'enfonçant au-dessous du terrain tertiaire qui s'étend uniformément de Paris à Bruxelles, la politique, pour suppléer à ce que la nature a cessé d'exécuter, a dû remplacer ces lignes de défense par des lignes de forteresses. C'est dans cet intervalle, en effet, où la nature n'a voulu élever aucune barrière, comme pour nous inviter à l'union entre la Belgique et nos provinces du Nord, que sont principalement accumulées les places fortes; et en les supposant jointes les unes aux autres, on pourrait regarder ces nouvelles lignes comme une continuation artificielle des autres remparts non moins puissants que nous avions à signaler. De même donc qu'en jetant les yeux sur une carte militaire, on serait amené à conjecturer qu'où cessent les lignes de forteresses, doivent exister d'autres lignes de défense d'un autre genre; de même, en considérant la carte géologique, on pourrait conjecturer qu'où cessent les lignes d'escarpements doivent commencer des lignes de forteresses.

Une autre observation d'un grand intérêt, et qui achève de prouver l'importance de ces lignes pour la défense du territoire, c'est que c'est précisément sur elles que se sont données les batailles les plus décisives. Ainsi leur existence est secrètement écrite dans l'histoire militaire de la France. Les ouvertures qui s'y trouvent naturellement creusées, soit pour le passage des rivières, soit pour celui des voies de communications, peuvent être considérées comme autant de brèches dont les généraux se disputent avant tout la possession. Comme dans un siége, c'est au pied de ces murailles que les armées d'invasion sont obligées de combattre. C'est surtout dans la campagne de 1814, comme le relève le grand géologue que nous suivons ici, que cette vérité a été mise dans tout son jour. Rien n'est plus frappant en effet que de suivre sur la carte géologique les opérations de cette mémorable campagne. C'est sur le bourrelet le plus intérieur, formé par les extrémités du dépôt tertiaire, que se trouvent les champs de bataille de Montereau, de Nogent, de Sezanne, de Vauchamp, de Montmirail, de Champaubert, d'Epernay, de Craon, de Laon. Sur la deuxième crête, formée par les limites de la craie, se trouvent Troyes, Brienne, Vitry-le-Français, Sainte-Menehould : là aussi se trouve Valmy. La troisième crête, formée par les couches de grès, situées à la partie inférieure de la craie, moins prononcée et plus inégale que les autres, présente les fameux défilés de l'Argonne. Près de la quatrième, qui appartient à l'étage supérieur du calcaire jurassique, se trouvent Bar-sur-Seine, Bar-sur-Aube, Bar-le-Duc, Ligny. Près de la cinquième, qui est également jurassique, sont Châtillon-sur-Seine, Chaumont, Toul, Verdun. La sixième, déjà un peu excentrique, formée par les coteaux élevés qui s'étendent depuis Langres jusqu'aux environs de Mézières, étant d'une possession moins essentielle, a été moins disputée.

Mais ce serait une chose de peu de conséquence que la capitale eût été si favorablement traitée quant aux conditions de sa défense, si elle ne l'était plus encore quant à ses communications avec le reste du territoire. C'est même là ce qui explique pourquoi la nature n'a pas fait encore davantage pour sa position militaire ; car il eût été difficile de la renforcer sans nuire par là même à la facilité des abords. C'eût donc été sacrifier le commerce à la stratégie, c'est-à-dire un avantage constant à un avantage transitoire. C'est pourquoi il a fallu nécessairement s'arrêter à une sorte de moyenne entre les deux sortes de convenances, et ne pousser à l'extrême ni l'un ni l'autre. Il est clair que, puisque ce sont surtout les conditions relatives aux communications qui donnent à la position de Paris le caractère de capitale, ces conditions doivent nécessairement se montrer d'une manière décisive dans la constitution générale du pays. Elles se témoignent, en effet, d'une manière qui saisit immédiatement les yeux dans la disposition des rivières, qui se dirigent en convergeant vers le centre du bassin avec une affectation si sensible qu'on pourrait presque les comparer aux rayons d'une étoile.

La Seine, l'Yonne, la Marne, l'Oise, sans compter les rivières inférieures, semblent s'y donner rendez-vous, comme pour enseigner aux hommes, par leur exemple, à se réunir pareillement à ce centre si naturel. Sur aucun autre point du territoire, on n'aperçoit rien de semblable. Les canaux complètent la leçon : la main de l'homme s'est sentie en quelque sorte invitée par le territoire lui-même à les creuser pour donner le dernier coup à l'œuvre de la nature. Là, en effet, tant dans les canaux déjà exécutés que dans ceux qui restent à terminer, se dessine nettement l'influence des traits fondamentaux de la constitution minérale de la France. Le bassin de Paris, comme le révèle clairement la carte géologique, n'est pas entièrement séparé par les protubérances du terrain ancien des bassins de la Provence et de la Gascogne. On voit, si l'on se reporte au massif élevé qui occupe la partie centrale de la France, que ce massif a été disposé de manière à laisser passage, d'un côté, entre les chaînes des Vosges et du Jura, pour arriver sur la longue dépression qu'arrosent la Saône et le Rhône; et de l'autre côté, on trouve passage également entre les terrains anciens de la Vendée et ceux du Limousin, pour arriver de même dans le large bassin de la Garonne. Ainsi, comme deux appendices du bassin de Paris, reliées facilement avec lui par les canaux, par les routes, par les chemins de fer, ces deux provinces, séparées l'une de l'autre par le massif central qui, malgré leur voisinage, les empêche de faire corps entre elles, ont avec la capitale leurs affinités les plus naturelles. C'est à ce point que se rapporte aussi de préférence, par un arrangement non moins frappant, le massif central lui-même, traversé par la vallée de l'Allier qui le partage en deux, dans le sens du diamètre, et qui se termine en impasse du côté du Midi, tandis qu'elle s'ouvre au contraire vers le Nord, comme pour enseigner aux habitants de ces provinces reculées le chemin de leur vraie capitale.

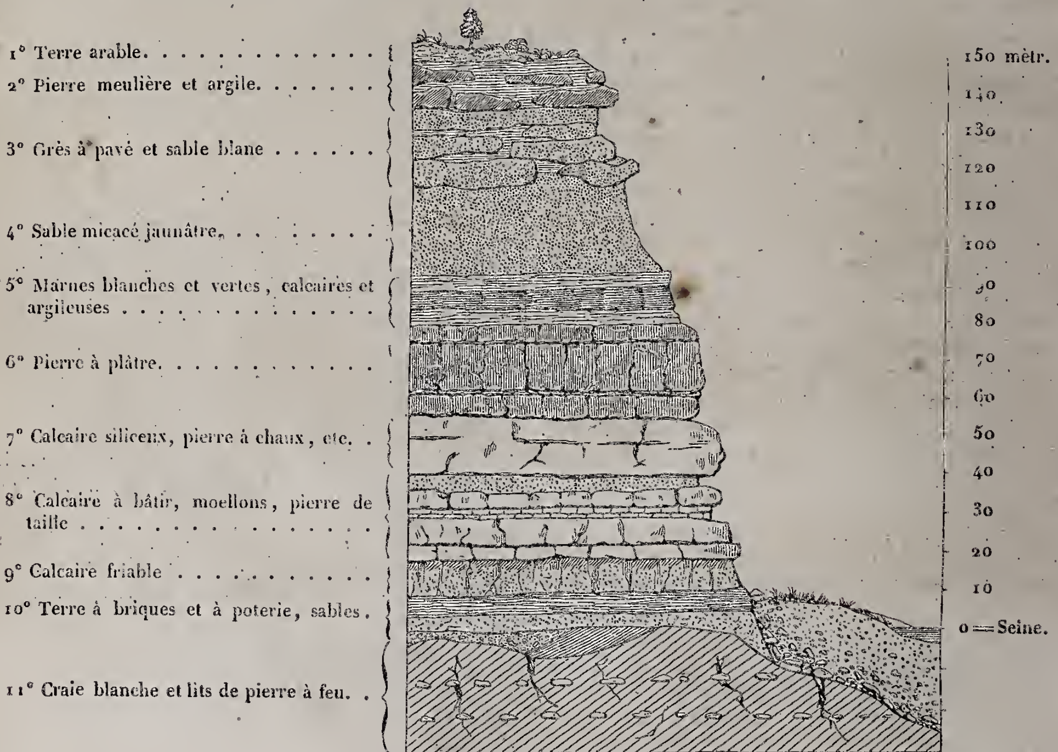
Il faut ajouter à cela que Paris se trouve flanqué par des provinces agricoles qui comptent au premier rang parmi les plus fertiles qu'il y ait en France ; elles sont célèbres dans l'histoire de la richesse publique sous les noms généraux de Brie, de Beauce et de Normandie que leur avaient donnés nos ancêtres. Non seulement elles contribuent à l'établissement de la capitale en fournissant aux besoins de sa consommation, mais en amassant autour d'elle des populations serrées ; tellement que, lors même que Paris n'existerait pas, les alentours de la position qu'il occupe n'en seraient pas moins une des régions de France où l'on trouverait proportionnellement le plus grand nombre d'habitants. Et l'on ne peut s'empêcher d'être encore frappé de la disposition de toutes ces autres provinces naturelles formant autour de la capitale comme autant de marches d'un vaste perron demi-circulaire, sur chacune desquelles les circonstances générales de l'agriculture, des routes, de la construction des maisons, du paysage, sont à peu près identiques. La capitale est au centre.

En même temps que les denrées propres à l'alimentation d'une grande ville, les matériaux de construction qui ne sont pas moins nécessaires à l'existence d'un pareil centre abondent aussi d'une manière extraordinaire dans cette contrée centrale, et surtout dans le rayon de Paris. Au lieu de procéder dans ses dépôts par couches épaisses et de même nature, comme elle l'a fait en général dans le reste de la France, la nature a entassé sur ce point les formations les plus variées, et dans la moindre profondeur possible. Il suffit de faire le relevé des dépôts tertiaires des environs de Paris pour être émerveillé des ressources singulières qu'ils offrent à l'industrie. C'est un des points sur lesquels a le plus insisté M. Jean Reynaud dans un Mémoire sur cette même question, inséré, il y a une douzaine d'années, dans la *Revue encyclopédique*. « Comme il n'y a pas d'endroit où le mouvement de la vie soit plus rapide que dans une capitale, dit-il, il n'y en a pas non plus où la construction soit plus active. Il faut donc que ce travail soit allégé par tous les avantages possibles. Or, c'est en cela surtout que Paris se montre privilégié d'une façon particulière. Nous ne voulons point entrer dans un détail qui paraîtrait peut-être aride ; mais quiconque en voudra suivre le calcul s'assurera bientôt qu'il n'est pas un seul point du territoire national qui soit plus favorablement partagé que Paris, sous le rapport des principes naturels de la maçonnerie. Le plâtre, ce ciment par excellence de nos cités modernes, ce ciment si maniable et si propre à la mobilité merveilleuse de nos maisons, le plâtre le plus excellent, entassé par massifs inépuisables, entoure la ville, comme si une main sage et prévoyante s'était chargée d'en ménager les entrepôts. Les carrières les plus abondantes, les plus facilement exploitables, les plus riches en moellons et en pierres de toutes sortes sont ouvertes aux flancs des collines ou dans les souterrains de la campagne. La chaux et l'argile ne manquent pas. A tous ces éléments étagés l'un sur l'autre, et dans une proximité si parfaite, se joint encore, par une dernière attention de la Providence, la formation minérale de laquelle sort le meilleur pavé des routes et des rues. Après la substance des maisons, quoi de plus essentiel que la substance des voies publiques ! Quelle étendue ! quelle consommation perpétuelle ! Que seraient les pyramides du Nil à côté des entassements que l'on ferait en dressant les pavés de Paris l'un sur l'autre ! et cette base immense, chaque jour notre ardent roulement le dévore et veut qu'on lui en rende une autre. Enfin ajouterai-je que les meules extraites des couches supérieures du bassin de Paris sont l'instrument de la plus délicate mouture, non seulement pour la population circonvoisine, mais pour la France entière ; que leur espèce est unique et qu'elles sont connues jusqu'au-delà des mers ? La coupe géologique des terrains de Paris fait éclat jusque dans la science : le continent n'en présente pas une qui soit plus variée et plus riche. Et grâce à sa position dans le centre de cette localité privilégiée, notre capitale n'est pas moins solide dans le monde par ses racines souterraines qu'elle ne l'est par sa face extérieure et vivante. Il en est des grandes villes comme de ces arbres qui ne se développent que dans des terrains d'une qualité particulière. Les grandes villes ne croissent point partout; elles ne sont point indépendantes du sol sur lequel elles reposent ; elles y pompent une partie de leur nourriture, et la substance minérale qu'elles y prennent n'est pas moins indispensable à leur existence que la sève qui se met en jeu dans l'organisation végétale. »

Une coupe des collines des environs de Paris est le com-

mentaire le plus décisif que l'on puisse donner à cette description. Il est impossible de n'être pas profondément frappé de ce singulier spectacle. Ce sont tous les matériaux d'une grande ville apportés là par la nature, et mis régulièrement en dépôt en attendant que l'homme vienne les prendre pour s'en servir. Nulle part ailleurs on ne trouverait une accumulation aussi extraordinaire ; dix étages superposés, tous différents et dont aucun n'est inutile. La craie pour la chaux hydraulique ; l'argile plastique pour la brique, les poteries, le modelage ; le calcaire grossier pour les pierres de construction ; le calcaire siliceux pour la chaux grasse ; la pierre à plâtre, les marnes, le sable, le grès, la pierre meulière : tel est le compte du dépôt minéral sur lequel s'élève Paris. C'est après ces formations préalables dans lesquelles il est comme évident que la nature, dans le temps même où l'océan recouvrait encore ces contrées, visait déjà à la capitale de la France, que par des cataclysmes dont la géologie ne possède pas bien encore toute l'histoire, le pays s'est trouvé revêtu d'une terre aussi propre au labourage que les dépôts situés au-dessous l'étaient à l'industrie, et que toute cette grande et admirable construction du bassin de Paris s'est trouvée achevée.

Telles sont les causes physiques les plus générales de l'existence de Paris. Quelque essentielles qu'elles soient, les causes politiques le sont assurément plus encore, et même l'on peut dire que c'est l'accord des premières avec celles-ci qui fait leur principale valeur. On ne peut méconnaître le doigt de Dieu dans une telle concordance de



(Composition d'une colline des environs de Paris.)

la nature et de l'histoire. Concluons donc, comme l'écrivain que nous venons de citer, et répétons avec lui que « Les fondements de la cité parisienne ne sont pas seulement dans le droit matériel de la ville, mais qu'ils sont surtout dans le droit social de la France. »

Le Dominiquin avait coutume de jouer pour ainsi dire le rôle de toutes les figures qu'il voulait représenter, et de dire tout haut ce que la passion qu'il leur donnait pouvait leur inspirer. Lorsqu'il peignait le martyre de saint André, le Carrache le surprit comme il était en colère, parlant d'une voix terrible et menaçante : il travaillait pour lors à un soldat qui menace le saint. Après que l'enthousiasme du Dominiquin fut passé, le Carrache courut l'embrasser, et lui avoua qu'il le regardait désormais comme son maître; il venait d'apprendre de lui la véritable manière de réussir dans les expressions.

AUTEUR RÉCOMPENSÉ PAR UN BREVET DE MENDIANT.

Le célèbre Stow (mort en 1695) avait employé sa vie et son patrimoine à explorer les antiquités de l'Angleterre qu'il avait parcourue presque tout entière à pied. Sur la fin de ses jours, il tomba dans la plus profonde misère, et sollicita quelques secours. Mais tout ce qu'il put en obtenir fut une patente scellée du grand sceau, par laquelle « considérant que ledit Stow a employé quarante-cinq ans à réunir les matériaux pour ses chroniques d'Angleterre et douze à écrire l'histoire des villes de Londres et de Westminster, et a consacré sa vie entière au service de son pays, nous lui accordons notre gracieuse et royale permission de solliciter les aumônes de nos sujets, et d'appliquer à son usage personnel ce qu'il pourra obtenir de leur bienveillance. Le tout pendant le cours d'une année. »

ISRAELI, *Mélanges de littérature.*

Si les hommes sont inconséquents, l'humanité ne l'est pas, et la logique, cette nécessité de l'esprit, suit imperturbablement son chemin. VINET.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MANUFACTURE ROYALE DES GOBELINS.



(Manufacture des Gobelins. — Salle d'exposition.)

La *manufacture royale des Gobelins* doit son nom à d'anciens teinturiers qui, établis à l'extrémité du faubourg Saint-Marcel, à Paris, s'étaient rendus célèbres par l'invention de la belle écarlate appelée depuis écarlate des Gobelins. C'est au commencement du dix-septième siècle que cet établissement prit le nom d'hôtel de Gilles Gobelin, que l'un d'eux lui donna. La famille des Gobelins s'étant retirée du commerce, il passa au sieur Leleu, conseiller au parlement. Les frères Cannaye le prirent ensuite à loyer, et s'occupèrent non seulement de teinture, comme leurs prédécesseurs, mais aussi de tapisserie. Après eux, Jean Liansen, dit Jans, de Bruges, fabriqua pour la première fois aux Gobelins la tapisserie sur des métiers de haute-lisse.

Du reste, l'art de la tapisserie paraît avoir été apporté en France par des croisés, ou par des Orientaux venus à leur suite. Le plus ancien document qui y soit relatif est un édit du Châtelet de Paris de 1295, édit qui autorise un établissement de tapisserie de haute-lisse, et permet à un sieur Renaut d'avoir des ouvriers et de prendre des apprentis. Pendant les premiers siècles qui suivirent son importation, cet art fit peu de progrès sans doute, puisque François I[er] et Henri II, voulant orner leurs châteaux, firent exécuter à Bruxelles, en tapisserie, les batailles et le triomphe du grand Scipion, d'après les cartons de Jules Romain.

Henri IV releva la tapisserie tombée en quelque sorte dans l'oubli, et donna, par un édit du mois de janvier 1607, un privilége à l'établissement formé à Paris par les sieurs Marc Comans et François La Planche. On possède encore au Garde-Meuble plusieurs pièces de tapisseries exécutées de son temps. Louis XIII, à l'exemple de son père, continua aux fils de ces deux fabricants les priviléges accordés par Henri IV. Quelques unes des tapisseries fabriquées sous ce règne, représentent la vie et les miracles de saint Crépin et saint Crépinien, et portent une inscription indiquant qu'elles ont été faites au compte des cordonniers de la ville de Paris et destinées à la chapelle de leur corporation, dans l'église de Notre-Dame.

La communauté des marchands-tapissiers, très ancienne à Paris, était autrefois partagée en deux : l'une, sous le nom de maîtres marchands tapissiers de haute-lisse, sarazinois et rentrayure ; l'autre, sous celui de courte-pointiers, neustrés et coustiers. La grande ressemblance de ces deux corps pour leur commerce donnant occasion à de fréquents différends entre eux, leur réunion fut ordonnée par arrêt du Parlement du 11 novembre 1621, et leurs nouveaux statuts furent approuvés et confirmés par lettres-patentes de Louis XIII du mois de juillet 1636.

Colbert ayant rétabli et embelli les maisons royales, surtout le château du Louvre et le palais des Tuileries, songea à les garnir de meubles et à les décorer d'ornements qui répondissent à la magnificence de leur architecture et à leur destination. Dans ce but, il choisit les hommes les plus habiles dans toutes sortes d'arts et de métiers, et imagina de les réunir dans un même local et sous une même

direction. Pour assurer l'avenir de l'établissement qu'il projetait, il décida le roi à faire, en 1662 ou 1663, l'acquisition de l'hôtel des anciens teinturiers Gobelins, où déjà une fabrique de tapisserie était installée. Au mois de novembre 1667, Louis XIV rendit un édit par lequel fut créée la *Manufacture royale des meubles de la couronne.*

Les termes mêmes de cet édit, les minutieux détails qu'il contient, les immunités et priviléges considérables qu'il accorde aux ouvriers, tels que la maîtrise, les droits réservés à la naturalisation, et une juridiction toute spéciale, attestent l'importance que, dès l'origine, Louis XIV attachait à l'établissement des Gobelins.

Colbert confia à Le Brun, premier peintre du roi, la direction de la manufacture royale, où bientôt furent appelés quelques hommes qui ont laissé une réputation soit dans les arts, soit dans l'industrie. De ce nombre, nous citerons le célèbre graveur Sébastien Le Clerc, auquel Colbert fit accorder par le roi, en 1669, un logement à l'hôtel royal des Gobelins, avec une pension de six cents écus. Le Clerc, qui épousa en 1673 une des filles de M. Vandenkerchoven, teinturier du roi dans cet établissement, est mort aux Gobelins, le 25 octobre 1714, âgé de soixante-dix-sept ans, après y avoir demeuré plus de quarante années.

Pour composer les ateliers de tapisserie, seule industrie dont nous ayons à nous occuper, Colbert fit venir des ouvriers de la manufacture de Bruxelles, renommés alors pour leurs copies d'après les cartons de Raphaël et de Jules Romain. Parmi eux se trouvait Lefèvre père, qu'on plaça à la tête des ateliers avec Jans, employé déjà depuis longtemps aux Gobelins. A ces deux habiles ouvriers fut en outre confié le soin de former des élèves.

Colbert chargea Le Brun, ainsi que les meilleurs peintres de l'époque, de composer des tableaux pour être exécutés en tapisserie. Aussi cette fabrication, restée jusqu'alors à peu près dans l'état d'imperfection qui avait marqué ses premiers essais en France, devint-elle à cette époque véritablement un art. La manufacture royale, bien dirigée, visitée par Louis XIV, admirée du public, ne tarda pas à voir ses produits recherchés par toute l'Europe, comme ils le sont encore aujourd'hui. En 1694, sa prospérité commença à décroître. La pénurie à laquelle la guerre pour la succession d'Espagne réduisit le trésor, fit suspendre les commandes et congédier, l'année suivante, une partie des ouvriers, des élèves et des apprentis. Sous le règne de Louis XV, les ateliers furent momentanément fermés. Toutefois quelques commandes d'ameublements destinés aux maisons royales donnèrent plus tard une nouvelle activité aux travaux.

Jusqu'alors la tapisserie s'était faite à l'entreprise. Le roi payait après la livraison des pièces commandées; seulement, il prêtait les ateliers, les métiers, et avançait aux entrepreneurs la chaîne, la laine et la soie. Tous ces objets étaient notés sur le registre du garde-magasin, et lorsque les entrepreneurs lui livraient la tapisserie, le garde-magasin déduisait la valeur des matières avancées. La manufacture des Gobelins n'était pas, comme aujourd'hui, exclusivement occupée par la couronne; elle avait toute la liberté d'un établissement particulier et faisait commerce de la tapisserie. Tous ceux qui désiraient un ameublement s'adressaient aux entrepreneurs et traitaient avec eux.

En 1791, les ouvriers furent payés à l'année, et l'on supprima les différents corps d'état que Colbert avait réunis, pour ne plus fabriquer que de la tapisserie. En 1793, les travaux subirent un ralentissement considérable par suite de l'enrôlement d'une partie des ouvriers et du renvoi des élèves. Cette crise dura peu; bientôt après, le jury des arts réorganisa la manufacture.

La suppression de la tâche eut pour premier avantage de laisser aux artistes un plus libre emploi de leur temps, et de leur permettre ainsi de s'appliquer à la qualité plus qu'à la quantité des produits. Des améliorations remarquables justifièrent leurs efforts. Des hommes de mérite se perfectionnèrent; l'étude du dessin et de la peinture, en développant leur goût, contribua puissamment à leurs progrès. Le tapissier se fit artiste; la laine sous ses doigts se métamorphosa en peinture, et les tapisseries devinrent de véritables tableaux.

Aujourd'hui les artistes ourdissent eux-mêmes leur chaîne, calquent et décalquent leur tableau, cherchent et emploient leurs couleurs. La surveillance de chaque tapisserie est confiée à un principal ouvrier, l'inspection aux chefs d'ateliers, et la conduite de la partie d'art à un artiste peintre.

Les laines et les soies sont conservées en écheveaux dans un magasin général, et sur des broches dans un magasin de détail. Chaque métier a, en outre, son armoire particulière, où sont déposées les laines choisies par l'artiste lui-même pour l'exécution de ses travaux.

La tapisserie était autrefois fabriquée simultanément sur des métiers de *basse-lisse* et de *haute-lisse;* ces derniers sont exclusivement employés aujourd'hui. La différence de ces noms vient de la différence, non de l'ouvrage qui est proprement le même, mais de la position des métiers. Celui de la basse-lisse est, en effet, posé à plat et horizontalement, tandis que celui de la haute-lisse est dressé perpendiculairement et debout.

Les *lisses* sont de petites cordelettes attachées à chaque fil de la chaîne avec un nœud coulant, qui forme une espèce de maille ou d'anneau; elles servent à tenir la chaîne ouverte pour y passer les broches chargées des laines et des soies.

Le métier de la basse-lisse est assez semblable à celui des tisserands. Le dessin ou tableau à reproduire est placé au-dessous de la chaîne, où il est soutenu de distance en distance par des cordes transversales. Deux instruments servent à travailler à ce métier, le peigne et la flûte (espèce de navette). Le basse-lissier se met au-devant du métier, sépare avec le doigt les fils de la chaîne, afin de voir le dessin, et prenant la flûte chargée de la couleur convenable, il la passe entre ces fils, après les avoir haussés ou baissés par le moyen des lames et des lisses que font mouvoir les marches sur lesquelles il a les pieds; ensuite, pour serrer la laine ou la soie qu'il a placée, il la frappe avec le peigne. Dans la basse-lisse, comme dans la haute-lisse, le travail se fait à l'envers, en sorte que l'ouvrier ne peut voir sa tapisserie du côté de l'endroit qu'après que celle-ci est terminée, ou en faisant faire la bascule à son métier, inconvénient grave qui en a déterminé l'abandon.

Quatre principales pièces composent le métier de haute-lisse, deux longs madriers, et deux gros rouleaux ou cylindres en bois placés transversalement l'un en haut des madriers et l'autre au bas. Lorsqu'un mètre à peu près de tapisserie est fabriqué, on roule cette partie sur le cylindre du bas, et celui du haut fournit la chaîne nécessaire pour la confection de la partie suivante. Cette chaîne est séparée en deux plans par un bâton dit de croisure; par ce moyen, la moitié des fils est toujours tenue en arrière et l'autre moitié en avant. Les fils de derrière, par rapport à la place qu'occupe l'artiste, peuvent être ramenés en avant à l'aide des lisses.

Lorsque le métier est dressé et la chaîne tendue, le premier soin de l'artiste est de tracer, avec un crayon blanc, sur les fils de cette chaîne, les principaux traits du tableau qu'il doit représenter. Ensuite il reproduit, avec un crayon noir, sur une feuille de papier transparent appliqué au tableau, les traits et les points qui transparaissent en blanc. Il applique alors ce calque sur le devant de la chaîne, et l'assure au moyen de baguettes plates; puis il reproduit

le calque sur la chaîne, en marquant avec une pierre noire l'endroit du fil qui correspond au trait noir du calque, de manière que le dessin sur la chaîne n'est que la réunion de points noirs chacun à sa place. Ce dessin, qu'on fait partie par partie, afin qu'il ne s'efface pas, est indispensable.

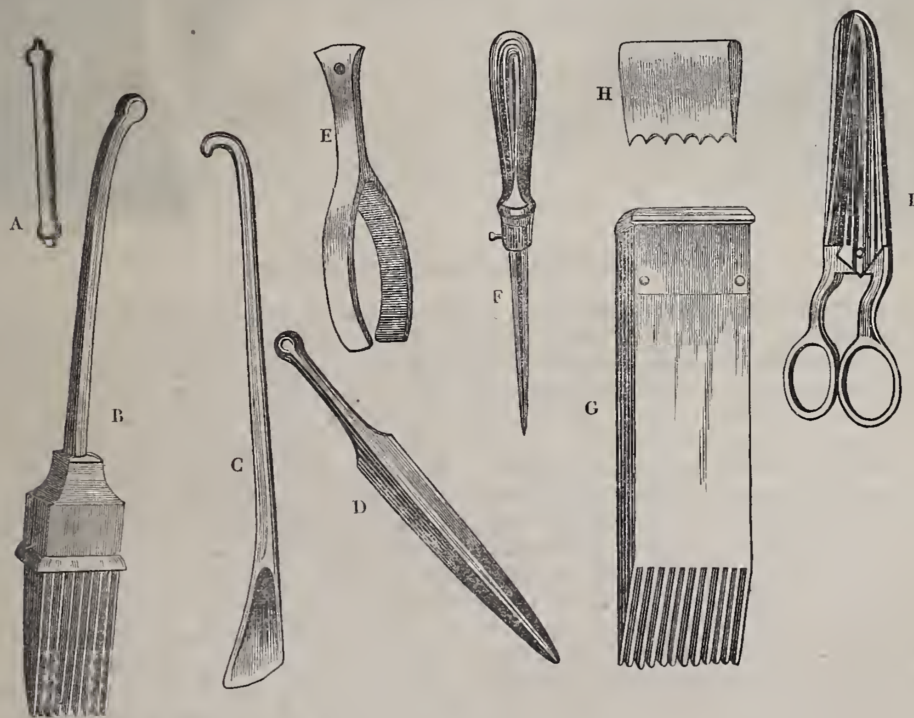
L'artiste, après ces opérations préalables, commence à rendre, avec les laines et les soies qu'il a préparées, son modèle qui est placé derrière lui à sa droite, à la distance d'un demi-mètre environ. Dans cette position, il a seulement à tourner la tête, tandis que le tableau lui ôterait le jour, s'il était placé devant lui. Quant à son ouvrage, l'artiste l'exécute à l'envers de la pièce. La tapisserie, en effet, est un tissage, et la marche des tons se voit à l'envers par les points que laisse le tissu qui voyage avec les broches, en suivant le mouvement des teintes. Si l'artiste travaillait par devant, il serait obligé de couper chaque brin de tissu à mesure qu'il cesserait de s'en servir, ce qui allongerait considérablement l'ouvrage et diminuerait sa solidité, au lieu que le travail étant exécuté par derrière, tout le défectueux du tissu et de la chaîne est attiré à l'envers.

Après avoir passé la main gauche dans l'écartement des fils que laisse le bâton de croisure, et lui avoir donné une ouverture plus grande, en tirant vers lui la quantité de fils qui lui est nécessaire, l'artiste y passe, de gauche à droite, le fil qu'il doit travailler, et quand il l'a plus ou moins tendu, il le tasse avec la pointe de la broche sur laquelle le fil est enveloppé; puis, ramenant sa broche en sens contraire, il passe ce même fil dans l'écartement que laissent à leur tour les fils de devant abandonnés à eux-mêmes et ceux de derrière ramenés par devant au moyen des lisses. Cette allée et cette venue sont appelées *duite*. C'est ainsi qu'est fabriqué le tissu. Le travail proprement dit consiste en duites. Il en faut deux pour former une hachure. L'une de ces duites a plus ou moins d'étendue que l'autre; elles en ont rarement une égale.

C'est grâce à la savante combinaison des duites qu'on passe des bruns aux clairs, des tons forts aux tons faibles, qu'on dispose les couleurs, qu'elles se lient et se marient, qu'on dessine les ombres et les demi-teintes, au point qu'il est impossible à l'œil peu exercé de découvrir où commence, où se termine une couleur ou une nuance. Les grands contours sont enlevés séparément et rapprochés de ce qui les avoisine par une couture. Il faut à l'artiste une longue pratique, avant qu'il parvienne à se reconnaître parmi tant de fuseaux, à dessiner correctement avec des laines sur des fils mobiles, à imiter avec ces mêmes laines le moelleux des étoffes, la finesse de la soie, la fermeté et le brillant des métaux, la transparence enfin et l'éclat de la carnation.

Les principaux outils ou instruments dont se sert le haute-lissier, sont la broche et le peigne. La broche est ordinairement en bois de frêne de 18 à 20 centimètres de longueur. Sa tête est ronde, se terminant un peu en olive; son corps est évidé pour contenir la laine ou la soie, et sa queue se termine en pointe.

Le peigne est en ivoire; sa forme est celle d'un coin à fendre du bois; sa longueur est de 15 à 16 centimètres, sa largeur, dans le haut, de 5 à 6 centim., et dans le bas, de 4 à 5; son biseau se compose de dix-sept à dix-huit dents séparées les unes des autres par de petits intervalles, à travers lesquels s'introduisent les fils de chaîne de tous les numéros; son épaisseur est de 2 centim. et demi jusqu'à la naissance des dents; de là il va se terminant en biseau sur tous les sens : les deux dents qui forment ses flancs sont beaucoup plus grosses que celles de l'intérieur.



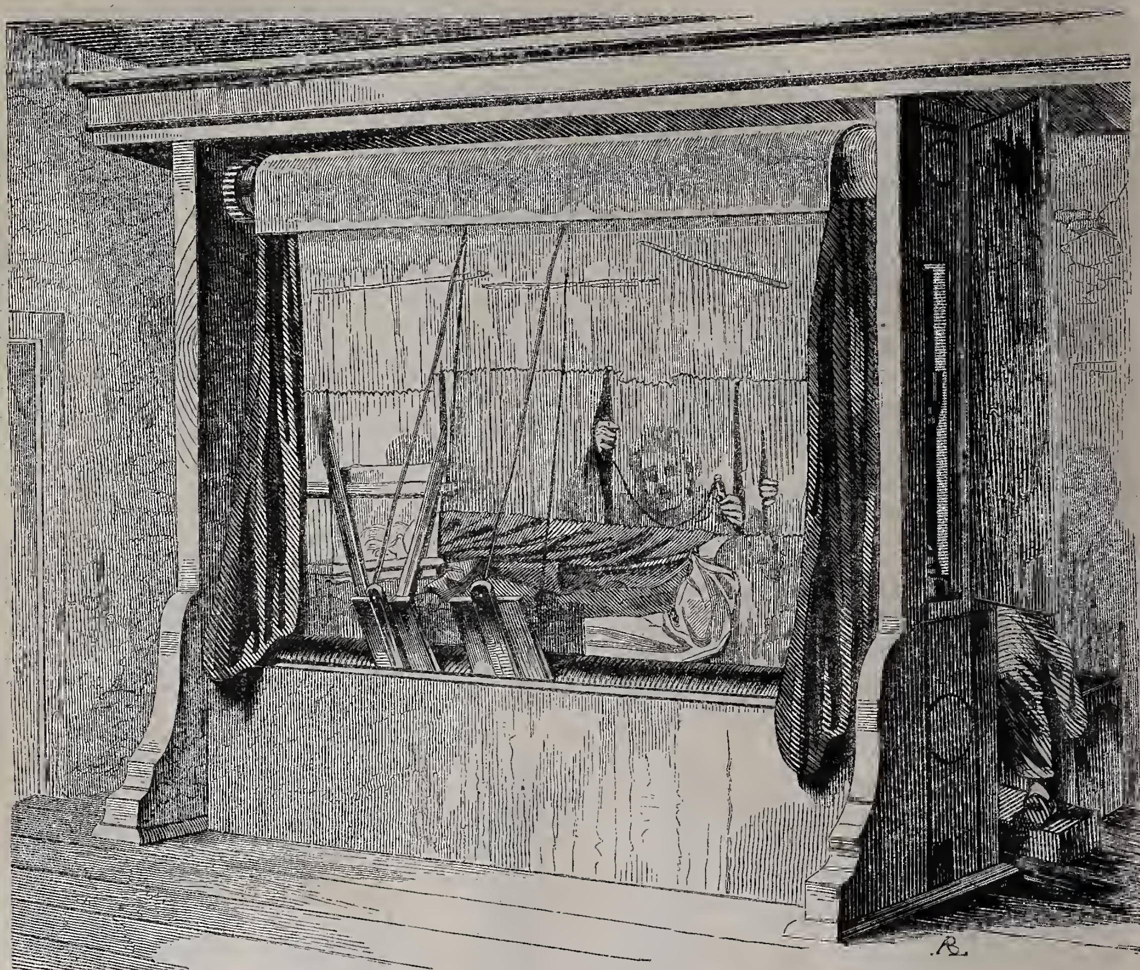
(Outils employés pour la fabrication des tapisseries et des tapis.)

A, flûte. — B, peigne pour tapis de pied — C, tranche-fil pour tapis. — D, broche. — E, pinces pour la tapisserie. — F, poinçon. — G, grattoir. — H, peigne pour la tapisserie. — I, ciseaux pour tapis.

Les tableaux s'exécutent en tapisserie dans leur plus grande longueur, c'est-à-dire qu'au lieu d'être droits et debout, ils sont couchés sur le côté. Cette pose du modèle présente moins de difficultés pour le dessin en général; car

il vaut mieux dessiner avec le tissu qu'avec la chaîne, l'un étant plus fin que l'autre : elle donne en outre la faculté de diviser le travail selon le genre de talent des artistes appelés à y travailler plusieurs à la fois.

Le temps nécessaire à la confection d'une tapisserie varie suivant la dimension et les difficultés du tableau. Il est absolument impossible de déterminer rigoureusement la quantité d'ouvrage qu'un artiste peut exécuter ; on l'évalue, terme moyen, à un mètre carré par an : le prix du mètre est évalué lui-même à 3 000 francs.



(Manufacture des Gobelins. — Un métier.)

Un des plus habiles chefs d'atelier de la manufacture des Gobelins, M. Deyrolle père, a composé un *Essai*, inédit encore, *sur l'art de la tapisserie*, véritable traité *ex professo* sur la matière, où tous les secrets de cet art sont exposés avec netteté et précision, et dont la publication rendrait un service réel à cette industrie.

La manufacture dite de la Savonnerie, où se fabriquait le tapis de pied, façon de Perse, a été réunie, en 1826, à la manufacture des tapisseries des Gobelins. Dans ce genre, les artistes, comme ceux de la tapisserie, font eux-mêmes tout ce qui concourt à la fabrication du tapis. Les métiers, sauf la dimension qui est beaucoup plus grande, sont les mêmes que ceux qui servent à la fabrication de haute-lisse. La monture est ourdie et montée de la même manière ; seulement, lorsqu'on ourdit, on a soin de ranger les fils de façon que chaque portée de dix fils ait le dixième d'une couleur différente des neuf autres. Ces dixièmes fils répondent à des points noirs faits sur le tableau, distancés comme les fils de couleur, et disposés de manière à former ensemble des carrés qui ont la largeur de dix fils. C'est là tout le dessin qui tient lieu du calque du tapissier. Le tableau coupé par bandes et placé devant l'ouvrier, au-dessus de sa tête, est attaché sur la perche de lisse, de telle sorte que les points du modèle répondent aux fils de couleur de la monture et que l'artiste aperçoive ce qu'il a à exécuter.

Le point est ce qui constitue le tapis. L'artiste, après avoir, avec sa main gauche, amené vers lui le fil sur lequel il doit commencer, passe simplement avec la main droite le fil qu'il doit employer derrière le fil de la monture. Ensuite il amène de son côté, à l'aide de la lisse, le fil suivant, sur lequel il fait un nœud coulant qu'il serre bien ferme ; mais ce nœud coulant sur le fil ne formerait pas le velouté : aussi, avant de le serrer, a-t-il soin de placer le tranche-fil (branche d'acier recourbée d'un côté et terminée de l'autre par une lame tranchante), et d'embrasser avec la laine la partie arrondie de ce tranche-fil. La laine enveloppant ainsi le tranche-fil forme des anneaux qu'il coupe en les tirant. Quant aux points faits sur toute la largeur du tapis, il les joint ensemble par un fil de chanvre passé d'un bout à l'autre du tapis dans l'ouverture que laisse le bâton d'entre-deux. Il recommence sa rangée de points et passe un nouveau fil dans l'ouverture que laissent les fils de derrière ramenés par devant au moyen des lisses, et les fils de devant abandonnés à eux-mêmes. De cette manière, les points sont comme enchâssés. Ces passées, surtout la dernière, sont utiles à la solidité du tapis. Enfin l'artiste tasse avec un peigne les points et les fils de chanvre. Coupés par le tranche-fil, les anneaux laissent des bouts de laine d'une longueur inégale et d'un aspect défectueux. Ces bouts de laine, ébarbés avec des ciseaux dont les branches sont

recourbées, forment le velouté du tapis, à la différence de la tapisserie qui est lisse. Le fil de laine employé à la fabrication du tapis, est composé, quelle que soit sa teinte, de cinq, six, et, dans les fruits, de neuf et dix tons différents, mais toujours appropriés et combinés pour former des nuances imitant parfaitement le modèle.

Un atelier spécial est consacré à rentraire des parties de tapisseries et de tapis faites à part sur le métier, et à refaire à l'aiguille les parties déchirées ou mangées aux vers.

La teinture des Gobelins est non moins renommée que



(Manufacture des Gobelins. — Intérieur d'atelier.)

sa tapisserie. La beauté et la gradation des gammes de toutes les couleurs justifient cette réputation. Les ateliers de teintures sont placés sous la direction d'un chimiste distingué, M. Chevreul, membre de l'Institut, qui donne dans l'amphithéâtre de la manufacture des leçons publiques de chimie appliquée à la teinture. Une opinion assez généralement répandue attribue à la qualité des eaux de la Bièvre la belle teinture des laines; c'est une erreur : cette eau bourbeuse ne sert presque jamais, et depuis longtemps l'eau de Seine est communément employée. Une fable grossière a été également accréditée sur le procédé auquel serait due la teinture de la laine en écarlate. L'ignorance seule a pu croire et répéter que, dans l'établissement, on nourrissait un certain nombre d'hommes de rôti et de vin de Bordeaux, afin d'obtenir des eaux d'une vertu colorante toute particulière. Le secret des brillantes couleurs de la laine des Gobelins est dans l'habileté des teinturiers.

Une école de dessin est entretenue dans la manufacture et dirigée par un ancien élève de David, M. Mulard, inspecteur des travaux, assisté de M. Noyal. On y dessine d'après l'antique et d'après le modèle vivant. Des élèves distingués en sont sortis, entre autres, M. Deyrolle fils, chargé de peindre à l'huile les modèles des tapis sur les dessins de M. de Saint-Ange, architecte-dessinateur du mobilier de la couronne.

Un grand concours de visiteurs se presse dans les ateliers des Gobelins, le mercredi et le samedi de chaque semaine, de deux à quatre heures. On y conserve encore un grand tableau sur toile cirée, où sont inscrits les noms des souverains et princes qui ont visité la manufacture de 1768 à 1786.

Quelques unes des tapisseries représentant les événements mémorables de l'empire, n'étant point terminées à l'époque de la restauration, avaient été retirées des métiers. L'administrateur actuel, M. Lavocat, qui, depuis 1833, a introduit dans la manufacture des réformes importantes et de nombreuses améliorations, a fait replacer ces tapisseries après la révolution de juillet pour être continuées; mais ce projet n'a pu être réalisé en l'absence des modèles conservés au Musée de Versailles.

Les dépenses de la manufacture des Gobelins, à la charge de la liste civile, s'élèvent annuellement à 280 000 francs, et sont placées sous la surveillance d'un contrôleur spécial, M. Constans père.

Les produits de la manufacture des Gobelins sont, avec ceux de Beauvais et de Sèvres, exposés tous les deux ans au Louvre, le 1er mai. La plus remarquable des tapisseries qui soit jamais sortie des Gobelins, et qui, terminée en 1844, a été exécutée en six années sous l'administration de M. Lavocat, est celle qui représente, d'après

le tableau de M. Horace Vernet, le massacre des Mameluks au Caire, sous les yeux du pacha Méhémet-Ali. M. Rançon, artiste aussi modeste que distingué, en a exécuté lui-même les parties les plus difficiles, et a été secondé pour les autres par MM. Bloquerre, Manigant, Hupé et Martin.

On conserve cette belle copie dans la salle d'exposition des Gobelins, pour qu'elle soit constamment exposée aux regards des nombreux visiteurs, et pour qu'elle entretienne ainsi l'émulation des artistes qui soutiennent si dignement l'ancienne renommée des Gobelins.

Voici une devise qui avait été proposée pour les Gobelins, par M. Dubos, ancien notaire à Paris, en 1806 :

« Artifici referens varias hic cuspide formas
» Lana colore viros, naturam et numina fingit. »

Ici l'art d'Arachné, rival de la peinture,
Reproduit les héros, les dieux et la nature.

LA PETITE-BOUKHARIE, TURKESTAN ORIENTAL.

(Fin.—Voy. p. 87.)

Usages divers; chasse; repas. — Les Turkestanais excellent à élever et à dresser des faucons; même dans les maisons les plus pauvres, on en compte toujours un ou deux; quelques personnes en possèdent jusqu'à vingt ou trente. Ils ne sont pas habiles à manier l'arc et la flèche, mais ils savent atteindre et frapper les lièvres avec un bâton court, terminé en forme de massue, et ils les tuent du premier coup.

Ils n'ont ni mesure de capacité ni peson. Pour mesurer une petite quantité de grains, ils se servent de leur bonnet; s'il s'agit d'une grande quantité, ils font usage d'un petit sac de toile appelé *tagar;* les plus grands sacs de ce genre se nomment *pe-ta-ma.* Ils se servent d'une balance appelée *tchelké*, qui se compose d'une tige horizontale et de deux bassins dont l'un reçoit le poids, et l'autre la marchandise.

Quand ils donnent un festin, ils tuent un très grand nombre d'animaux pour témoigner leur respect aux convives. La chair de chameau, de cheval et de bœuf est considérée comme la meilleure. Les riches possèdent jusqu'à plusieurs milliers de moutons. Les melons de toute qualité, le sucre, les huiles parfumées, les viandes rôties, les gâteaux et le riz cuit à la vapeur, se servent pêle-mêle dans des vases de cuivre et dans des assiettes de bois. Les convives prennent ce qui leur plaît. Pendant le festin, la musique résonne avec grand fracas : on chante et l'on danse en poussant des cris bruyants, et tous les assistants battent des mains en mesure. Ils ne cessent de boire que lorsqu'ils sont complétement ivres; il y a des hommes qui boivent du matin au soir jusqu'à ce qu'ils soient plongés dans l'ivresse, et qui, après être revenus à eux-mêmes, s'enivrent encore comme la première fois. Les restes des mets qui ont été servis se distribuent aux gens du dehors, ou bien, à la fin du repas, les convives se les partagent et les emportent chez eux.

Les Turkestanais s'interdisent sévèrement l'usage de la chair de porc; ils ne mangeraient pas davantage celle des ânes, des chiens, des tigres, des léopards et des animaux domestiques morts naturellement, si un boucher de leur secte ne les avait dépecés et n'en avait soigneusement lavé tout le sang.

Instruments de musique. — Le principal instrument de musique est le tambour; il y en a de grands et de petits. Les Turkestanais ont des flûtes en roseau et en bois à huit trous, une guitare à cinquante cordes qui ressemble à celle des Européens, et une sorte de mandoline à sept cordes, savoir, quatre en fil d'archal, deux en cuir et une en soie. Ils jouent en outre de quatre autres guitares de dimensions différentes, qui sont particulières à leur pays. Les sons de ces instruments s'élèvent ou s'abaissent d'après ceux du tambour qui marque la mesure. Alors tout le monde danse ou valse en chantant à l'unisson. Au milieu de leurs cris bruyants et confus, l'oreille distingue nettement les tons *kong* et *chang* (le sol et le si). En général, leur musique n'est qu'une altération de celle des Chinois.

Religion; fêtes. — Un mois avant la fin de l'année, les Turkestanais s'imposent un jeûne rigoureux. Après le lever du soleil, les hommes, les femmes et même les enfants des deux sexes au-dessus de douze ans, ne peuvent ni boire ni manger. Ils n'osent même avaler leur salive; c'est en cela que consiste la perfection du jeûne. Mais après le coucher du soleil, ils boivent et mangent autant qu'ils veulent; seulement ils ne peuvent boire du vin. Du matin au soir, ils se livrent à des pratiques religieuses; mais les hommes, comme les femmes, ne peuvent s'en acquitter qu'après s'être lavé tout le corps avec une eau parfaitement pure. Les mollahs (théologiens) et les akhoun (prêtres) sont soumis à une foule de prescriptions minutieuses. Le premier ou le second jour du deuxième mois, dès que la lune se montre sous la forme d'un mince croissant, ils rompent le jeûne pour tout le reste de l'année. Le jour où l'on rompt le jeûne, les tambours et les flûtes résonnent jusqu'à la fin de la nuit. Le lendemain, entre sept et neuf heures du matin, l'akimbek (le prince), coiffé d'un bonnet jaune brodé d'or, s'avance sur un cheval fringant richement caparaçonné. Il est précédé de cinq à sept paires de chameaux et de chevaux portant des selles brillantes; autour de lui flottent des bannières et des étendards, et l'air retentit au loin du bruit des instruments de musique. Une multitude de chanteurs et de danseurs ouvre la marche du cortége. Les beks (chefs) et les akhoun (prêtres), portant tous des turbans blancs, l'entourent et le suivent à droite et à gauche; des soldats dévoués au prince l'escortent armés chacun d'un arc, d'une lance et d'une cuirasse; ils entrent tous dans la mosquée et récitent des prières. Les hommes et les femmes, vêtus d'habits neufs, se répandent dans les rues en poussant des cris bruyants pour contempler son brillant cortége. La cérémonie religieuse une fois terminée, ils entrent tous dans la maison du prince pour lui souhaiter une heureuse année. Celui-ci leur donne en cadeau du bœuf, du mouton et du vin de raisins. Les hommes et les femmes expriment leur joie par des chants et des danses, et ne se retirent qu'après avoir copieusement bu. Avant que ce peuple ne fût soumis à la Chine, ce jour-là, lorsque l'akim (le prince) avait achevé ses dévotions dans la mosquée, les prêtres délibéraient ensemble sur sa conduite. S'ils le jugeaient doué de sagesse, ils le laissaient à leur tête; s'ils trouvaient qu'il eût agi d'une manière injuste ou coupable dans telle ou telle circonstance, ils se joignaient au peuple pour le déposer ou le mettre à mort. C'est pour cette raison que l'akim s'entoure ordinairement d'une garde nombreuse destinée à protéger sa personne. Quoiqu'on n'osât pas aujourd'hui attenter à sa vie, il conserve, suivant l'ancien usage, une escorte imposante. Ce jour-là, les habitants du Turkestan se rendent des visites réciproques, et s'invitent à boire et à manger, exactement comme on le fait en Chine le premier jour de l'an. Quarante jours après cette époque, l'akim revient en grande pompe à la mosquée, et tous les habitants de la ville se livrent aux transports de leur joie. Trente jours après, les Turkestanais vont visiter les tombeaux des hommes qu'ils vénèrent : là ils se prosternent et récitent des prières. Il y en a beaucoup qui, avec un couteau, se traversent la peau du cou ou de la gorge et y passent un ruban de toile, et bientôt ils se trouvent inondés de leur sang. Ils disent que c'est pour sacrifier, aux dépens de leur propre corps, aux esprits des saints. Cette pratique s'appelle *ousour.* Quelque temps après, les Turkestanais, hommes et femmes, enfants et vieillards, se

parent d'habits de fête, et le bonnet orné d'une riche aiguille ou d'un bouquet de fleurs, se rendent hors de la ville, sur un lieu élevé. Les femmes et les jeunes filles montent sur une hauteur pour jouir du spectacle qui se prépare. Dans la plaine, les hommes et les jeunes gens galopent à cheval et luttent au tir de l'arc; ensuite on chante et l'on danse aux sons du tambour et des instruments de musique; l'on boit et l'on saute gaiement dans les transports de l'ivresse; l'on ne se sépare qu'à la fin du jour. Cette fête s'appelle *Nourous*. Dans toutes les villes, les Turkestanais construisent au sud une tour élevée en bois de charpente, et chaque jour, entre quatre et cinq heures du soir, des musiciens y montent et font résonner le tambour et la flûte, comme pour dire adieu au soleil couchant. Les mollahs (théologiens) et les akhoun (prêtres), etc., se prosternent et récitent des prières. Cette pratique s'appelle *Na-ma-ssé :* elle a lieu au lever comme au coucher du soleil, à la cinquième heure, ainsi que de neuf à onze heures, et de une à trois heures. L'usage constant veut qu'on la répète cinq fois par jour. A l'occasion d'un événement heureux ou malheureux, d'une expédition militaire, de la réception ou de la conduite faite à un chef éminent, on monte aussi sur cette tour pour faire résonner le tambour et la flûte. On emploie encore le secours de la musique pour transmettre, de là, des signaux ou des ordres aux villages voisins.

Quelque petit que soit un village, les Turkestanais ne manquent jamais d'y construire une chapelle pour faire leurs dévotions.

Famille; mariage. — Les Turkestanais n'ont ni noms de famille ni livres de généalogie; le père, les frères aînés et les oncles maternels s'appellent *frères aînés;* les jeunes frères, les neveux et les maris des nièces reçoivent le nom de *frères cadets;* tous prennent le titre de parents. Il n'y a que les pères et les enfants qui se témoignent mutuellement de l'affection et du respect; tous les autres se traitent comme des égaux.

Les hommes ne sont point séparés des femmes; ils peuvent se marier licitement avec toutes sortes de femmes (fussent-elles leurs proches parentes), à l'exception de leurs mères, de leurs filles et de leurs nourrices.

Dès que deux familles sont d'accord, le futur envoie à sa fiancée des bœufs, des moutons et des pièces de toile, et adresse des invitations à ses parents. Il prie ensuite plusieurs prêtres de se rendre dans la famille de la jeune fille pour arranger le mariage et le conclure en récitant des prières. Au jour prescrit pour la cérémonie, un parent de la mariée, son père ou son frère, la prend en croupe sur son cheval, la tête couverte d'un voile, et la conduit ainsi chez son époux au bruit des instruments de musique.

Divorce. — Losque le mari et la femme ne sont pas d'accord, ils peuvent se séparer en tout temps. Dans leur langue, cette séparation s'appelle *yang-tour*. La femme qui abandonne son mari n'a pas le droit d'emporter un fétu; mais le mari qui quitte son épouse lui permet de prendre ce dont elle a besoin. Ils se partagent les enfants; le mari prend les garçons et la femme les filles.

Mort et funérailles. — Quand un homme est mort, plusieurs kaïlandars (sorte de religieux) montent sur la plateforme de la maison, l'appellent et récitent des prières. Tous les parents mâles prennent le deuil et se coiffent de turbans de toile blanche. Le jour où un homme est mort, ou le lendemain, on le porte en dehors de la ville; on ne fait usage ni de bière ni de linceuls; on se contente de l'envelopper d'une pièce de toile blanche. Tous les parents se rassemblent dans la maison du défunt pour réciter des prières, et contribuent, suivant leurs moyens, aux frais des funérailles. Les obsèques une fois terminées, ils invitent plusieurs prêtres à réciter des prières funèbres. S'il reste quelque chose des dons des parents, ils le distribuent aux gens du peuple, ainsi que les hardes et effets du défunt, dans l'espoir de le rendre heureux dans l'autre monde. Le bonheur dont il doit y jouir est proportionné, dit un chant des prêtres, à la quantité grande ou petite de ces sortes d'aumônes. Le fils porte le deuil de son père et de sa mère; la femme, celui de son mari, de ses frères et de ses proches parents; ils le quittent au bout de quarante jours.

Les tombeaux ont, en général, la forme d'un cerceuil en bois; ceux des riches sont quelquefois de forme arrondie; quelquefois on les enferme dans des caveaux; la plupart de ces tombeaux sont placés des deux côtés des grandes routes, afin que les voyageurs qui vont et viennent prient pour ceux qui y sont renfermés, et leur obtiennent le bonheur de l'autre vie.

L'ENFANT DANS LA FORÊT.

Ballade de Frédéric Chuhn.

L'ÉTRANGER.

Où vas-tu, dans la forêt, enfant? Le soir va venir, le soir est venu. Bientôt arriveront la nuit et l'orage; la cabane du père est encore éloignée, et il n'y a pas au ciel une seule étoile qui brille pour te montrer ton chemin.

L'ENFANT.

N'importe, je ne puis rester, il faut que je parte; car le père a dit : — Alors même que Dieu ne montrerait pas d'étoiles dans le ciel, tu te retrouveras dans la forêt.

L'ÉTRANGER.

Tes petits pieds sont délicats et nus; le chemin de la forêt est raboteux. Oh! cher enfant, crois-moi, remets ta chaussure que tu as retirée, remets-la si tu ne veux point souffrir.

L'ENFANT.

Ah! le père nous donne de bon cœur; mais souvent je l'entends dire qu'il a grand' peine à nous nourrir et à nous habiller! Qu'importe que je me pique un peu, si je ménage ma chaussure? Mon père ne le voudrait pas, lui; mais moi, j'aime mieux souffrir.

L'ÉTRANGER.

L'air est chaud et lourd; tu as cueilli des fraises dans la forêt; rafraîchis-toi, enfant; tes petits yeux sont creux et abattus, mange vite ces fruits.

L'ENFANT.

Les fraises ne sont pas toutes pour moi seul. La petite sœur reste à la maison pour bercer le jeune frère; elle ne peut cueillir de fruits dans la forêt, et je lui apporte ceux-ci; je ne veux point y toucher.

L'ÉTRANGER.

Mange toujours, ton petit chapeau est plein; mange, enfant, ton front et ta joue brûlent. Songe qu'il pourrait venir quelque homme méchant qui te prendrait tous les fruits!

L'ENFANT.

Oh! non, les hommes ne font point cela! puis Dieu envoie des anges pour veiller sur les enfants; ils sont toujours là; ils les couvrent de leurs ailes blanches, et ils les défendent du danger!

L'ÉTRANGER.

Oui, cher enfant; oui, enfant pur; ce que tu as dit sera toujours vrai; tu ne te perdras point. Quand les anges gardent d'aussi douces fleurs, ils ne les quittent plus; ils les gardent doucement sous leurs baisers, jusqu'au jour où elles doivent se flétrir.

Enfant, ce que les hommes cherchent avec tant de peine, toi tu l'as trouvé sans effort au fond de ton cœur, et personne ne peut te le ravir. Tu possèdes sans le savoir

trois biens que tous désirent : L'OBÉISSANCE, L'AMOUR, LA FOI!

COSTUMES DE PANAMA.

Les femmes de Panama (*Panamenas*) portent leurs cheveux divisés en plusieurs nattes tombant de toute leur longueur, et attachés à l'extrémité par un nœud de ruban. Ceux de devant, entremêlés de fleurs naturelles, forment quelques anneaux des deux côtés du front; à leurs oreilles, se balancent d'énormes boucles; la chemise est serrée et garnie, autour des épaules et de la poitrine, par deux volants brodés en soie de couleurs tranchantes; le bas de la jupe, qui est en fine batiste ou en mousseline blanche, est aussi orné de deux volants semblables à ceux du corsage; elle ne dérobe pas au regard une jolie cheville et un pied mignon toujours chaussés de bas de soie à jour, et de souliers en satin bleu, rose ou vert, brodés d'or et d'argent.

Au-dessous de la ceinture brille le singulier ornement appelé *tumbadillo :* c'est une espèce de petite cuirasse d'or ciselé, terminée en pointe arrondie et couverte de perles fines et de pierres précieuses dont les *Panamenas* possèdent un fort beau choix. Depuis peu de temps, la mode du *tumbadillo* semble n'avoir plus la même faveur dans la classe riche de la société, mais les négresses conservent dans toute son originalité cette partie caractéristique du costume national.

Un chapelet de perles magnifiques auquel est suspendu une grande croix, et l'indispensable éventail, complètent cette parure.

Les négresses sont le plus ordinairement vêtues de même que leurs maîtresses, sauf la différence de qualité des étoffes. Leurs volants sont brodés, mais moins richement; leur *tumbadillo* est en or façonné, mais sans pierreries. Elles sont pieds nus ou ne portent que des pantoufles (*chancletas*) recouvrant à peine l'orteil, et dont la semelle, tordue à droite ou à gauche, ne protége nullement leur talon qui s'appuie nu à terre.

La coiffure des négresses, quoique copiée aussi exactement que possible sur celle des femmes blanches, n'y ressemble guère; leurs cheveux crépus défient tous les efforts de la coquetterie; les pauvres Africaines s'évertuent inutilement à les natter de la manière la plus serrée. Au lieu de ces longues tresses souples qui accompagnent si bien la figure et la taille des femmes blanches, les négresses ne parviennent à obtenir que six à huit grosses mèches dures



(Costumes de femmes à Panama. — D'après un dessin original.)

et pointues, formant angle droit avec la tête, et qui, disposées en manière de rayons divergeants, produisent l'effet le plus étrange. Au dehors, les dames et les femmes de couleur posent sur leur tête une écharpe en mousseline blanche qu'elles drapent ordinairement comme la *mantilla* espagnole.

Dans notre gravure, la négresse tient roulé, d'une main, le tapis sur lequel s'agenouille sa maîtresse pendant ses dévotions. Elle ne portera jamais un enfant sur son bras comme font les Européennes. C'est à cheval, sur la hanche de sa mère, que se tient le petit négrillon, vif, alerte et peu vêtu.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DES DÉPARTEMENTS.

(Voy. p. 41, 84, et les Tables des années précédentes.)

MUSÉE DE MARSEILLE.



(Entrée du Musée de Marseille.)

Ce Musée fut fondé en 1802, par la volonté du premier consul, en même temps que la Bibliothèque, le Jardin des plantes et le Cabinet d'histoire naturelle de Marseille. M. Thibaudeau, alors préfet des Bouches-du-Rhône, s'empressa de seconder les vues du futur empereur. Il ordonna que les salles de l'ancien monastère des Bernardins fussent disposées pour recevoir des livres et des tableaux, et une Commission fut chargée de faire un choix dans une collection considérable d'œuvres d'art, qui, pendant la révolution, étaient sorties des cloîtres, des églises et des châteaux.

Formé du petit nombre de peintures préférées par cette commission, des dons de plusieurs ministres, et des offrandes de quelques particuliers, le Musée de Marseille renferme aujourd'hui cent cinquante et une toiles, mais presque toutes placées dans un jour si défavorable, que nous avons dû renoncer à donner une vue intérieure de cet établissement. Cette fâcheuse disposition nuit extrêmement à l'effet de la galerie. Dans un lieu consacré à l'art, l'architecture, la décoration, surtout la distribution de la lumière, ont une influence telle que l'amateur le plus exercé ne peut lui-même s'en défendre : il faut éviter aux yeux toute fatigue, tout ennui : tout doit contribuer à attirer, à charmer, à reposer doucement la vue : un Raphaël placé à contre-jour perd la moitié de son prix.

Ecole française. — Le Musée du Louvre ne possède aucune peinture de Pierre Puget, qui était à la fois, comme notre Jean Cousin, peintre, sculpteur et architecte. (V. sur Puget, 1836, p. 213, 337.) Marseille, patrie de ce grand artiste, a conservé une de ses plus belles toiles : le Sauveur du monde, œuvre remarquable par une parfaite harmonie, une grande vigueur de ton, et par la souplesse et le moelleux des chairs qui sont rendues avec un art infini ; il faut citer aussi le Baptême de Clovis et le Baptême de Constantin ; un groupe en marbre du même artiste représente l'Assomption.

On admire au Musée de Marseille deux toiles d'Eustache Lesueur : Jésus-Christ chez Marthe et Marie, et la Présentation au temple. Les portraits de Ninon de Lenclos et

de madame de La Vallière, dus au pinceau de Mignard, contrastent singulièrement par le sujet, mais non par la touche gracieuse et la fraîcheur du coloris, avec une Adoration des bergers, du même maître. Une autre femme d'une triste célébrité, madame de Pompadour, est représentée, par Nattier, sous la figure de l'Aurore. Coypel a composé d'une manière touchante un Joseph vendu par ses frères. Le Couronnement de la Vierge par l'enfant Jésus est un des chefs-d'œuvre de Parrocel d'Avignon, élève de Carle Maratte. Le Centurion se présentant à Jésus-Christ pour demander la guérison de son fils, et Jésus-Christ ordonnant de laver les malades dans la piscine où ils sont guéris miraculeusement, peuvent être rangés parmi les meilleurs tableaux de Vien. Michel Serre, excellent coloriste, le plus fécond des peintres qui aient enrichi la Provence de leurs ouvrages, peut être dignement apprécié dans le Musée de Marseille; on y compte vingt-six grandes toiles de ce maître, toutes représentant des sujets religieux. Il a figuré avec beaucoup d'art la Vie de saint François d'Assise dans une série de quatorze tableaux. Le Triomphe de Flore, par Nicolas Poussin, est une belle copie dont l'original est au Musée du Louvre. Un Mercure d'après Raphaël, par Ingres, n'est pas l'une des œuvres qui méritent le moins d'intérêt : il est curieux de voir le prince des peintres étudié et reproduit par notre grand artiste contemporain. Les peintres d'Aix ont aussi leur place au Musée de Marseille. Le Christ en croix, d'André Bardon, est une page évangélique empreinte d'une sainte mélancolie. Marcus Curius recevant les députés de Pyrrhus, par Pierre Peyron, est aussi une toile historique qui se recommande par de belles qualités. Quelques portraits de Fauchier prouvent qu'il n'était pas indigne de la grande réputation que la fin du dix-septième siècle lui avait faite. Finsonius et Daret n'ont dans la galerie que deux toiles : le premier, un beau portrait; le second, la Madeleine mourante. Parmi les tableaux modernes on remarque le premier sacrifice de Noé à sa sortie de l'arche, par M. Augustin Aubert, directeur actuel du Musée de Marseille.

La fin à une autre livraison.

SUR LE MOT URBANITÉ.

Le mot urbanité est dérivé directement du mot latin *urbanitas*, qui désignait chez les Romains l'esprit de ville, par opposition à *rusticitas*, d'où nous avons tiré aussi notre mot rusticité, et qui répondait à l'esprit grossier des champs. C'est un des heureux emprunts que nous ayons faits au vocabulaire latin, et la politesse des mœurs modernes qui s'y représente tout entière l'a encore embelli. On fait ordinairement honneur de son introduction dans notre langue au célèbre Balzac: « Si en leur cause, dit-il à la marquise de Rambouillet en parlant des Romains, on doit croire leur témoignage, ils ont effacé ensuite tous les Grecs, et ont laissé leur *atticisme* bien loin derrière leur urbanité. C'est ainsi, madame, qu'ils appelèrent cette aimable vertu du commerce, après l'avoir pratiquée pendant plusieurs années sans lui avoir donné de nom assuré ; et quand l'usage aura mûri pour nous un mot de si mauvais goût et corrigé l'amertume qui s'y trouve, nous nous y accoutumerons comme aux autres que nous avons emprunlés de la même langue. » C'est sur ce passage de la Conversation des Romains qu'on paraît s'être, en général, appuyé pour attribuer à Balzac le mot en question. Le P. Bouhours, dans ses *Doutes sur la langue française*, l'énonce positivement: « M. de Balzac, dit-il, a fait ce mot, comme vous savez, et ce fut, je pense, dans le discours de la conversation des Romains qu'il l'introduisit pour la première fois. » Le P. Bouhours discute alors le point de savoir si Costar, dans sa *Défense de Voiture*, s'était trouvé en droit d'user de ce mot qui ne faisait que de naître, et qui semblait de si mauvais goût à celui-là même qui en était comme le père. Mais en pesant les expressions de Balzac, on ne voit point qu'il prétendît mettre ce mot en circulation comme une création de sa part: il en parle plutôt comme d'un mot qui avait déjà commencé à prendre quelque usage sans avoir été cependant tout-à-fait consacré par la bonne compagnie. On le trouve, en effet, dans la langue dès le quinzième siècle. Octavien de Saint-Gelais, qui fut évêque d'Angoulême en 1492, dit dans son Séjour d'honneur:

> C'est le fleuve d'aménité,
> Le torrent de toute liesse,
> La source de félicité,
> Le cours d'extrême urbanité, etc.

Par où l'on voit aussi l'ancienneté du mot *aménité*, qui a été ravivé par Ménage dans ses *Aménités du droit*, à peu près comme *urbanité* par Balzac, et que par cette raison on lui rapporte quelquefois. Le cardinal Du Perron avait risqué le mot *amène* du latin *amœnus:* « L'île de Scio est un petit paradis; c'est le lieu le plus *amène* du monde. » Mais ce mot, fort doux, n'est malheureusement pas resté.

LE DÉPARTEMENT DES COTES-DU-NORD.

AGRICULTURE. — MOEURS. — NOURRITURE. — HABITATIONS. — AMÉLIORATIONS A DÉSIRER (1).

Le département des Côtes-du-Nord comprend cinq arrondissements communaux : Saint-Brieuc, chef-lieu de préfecture; Dinan, Guingamp, Lannion et Loudéac. Sa population est, suivant la statistique, de 607 572 individus.

Au point de vue agricole, le département se divise en deux parties bien distinctes, le littoral et l'intérieur.

Le littoral, riche de ses ports, de son commerce, des engrais marins et calcaires, a fertilisé son sol, et mérite, à bon droit, le nom de ceinture dorée.

L'intérieur, dépourvu d'engrais marins, manquant de l'amendement calcaire, ruiné par la décadence de l'industrie linière, qui formait autrefois un commerce florissant, décimé dans sa population par l'émigration d'une partie de ses ouvriers, privé longtemps de moyens de communication, sous l'influence d'un climat plus âpre, sur un sol montagneux et appauvri de longue main, sans capitaux, est resté stationnaire, avec ses landes, sa culture misérable, son chétif bétail. C'est un pays qui languit, et qui a besoin pour se relever des efforts les plus énergiques et les plus soutenus.

Sur le littoral, on obtient les plus riches produits, le froment, l'orge, le lin, le chanvre; on cultive le trèfle, on élève le cheval.

A l'intérieur, on se contente du seigle, de l'avoine; on néglige de cultiver d'immenses étendues de terres, on laisse s'enherber le tiers du sol cultivé, et on donne à cette jachère le nom de pâturages, sans considérer qu'un bon hectare de pâture semée et fumée est plus profitable que dix hectares de jachère sur un sol ruiné. On élève sur ces terres incultes quelques chevaux sans valeur, beaucoup de petits bestiaux, des moutons dégénérés et des chèvres.

Sur le littoral, la population est grande et forte. La propriété est très divisée, mais on sait en tirer parti; l'aisance est assez générale, et les habitudes de la vie s'en ressentent.

Dans l'intérieur, la propriété est divisée aussi, mais on ne l'en cultive pas mieux. Les fermiers, riches de patrimoine, vivent comme les gens pauvres, et se montrent peu avides d'instruction, peu soucieux d'améliorer leur sort. La population, moins belle et moins développée que sur le littoral, a l'air triste et indolent; la malpropreté des vête-

(1) Extrait de l'utile collection intitulée : *Agriculture française*, par MM. les inspecteurs de l'agriculture, publiée d'après les ordres du ministre de l'agriculture et du commerce (1844).

ments et des habitations est générale; les mendiants sont nombreux. L'aspect de cette contrée inspire de pénibles réflexions.

Il y a trois espèces de fermiers :

Les fermiers payant un fermage en argent;

Les fermiers cultivant à moitié ou métayers;

Les fermiers à *convenant* ou à domaine congéable.

Le bail à convenant est une institution particulière à la Bretagne et qui date des temps féodaux. Les seigneurs concédaient à leurs vassaux des terres incultes à la condition de les défricher, de les enclaver par des talus, et d'y construire des habitations; ils se réservaient le droit de rentrer dans leur propriété, en remboursant au convenancier ses frais de premier établissement et ses travaux d'amélioration. Quand le colon était parvenu à se faire un capital, il requérait le seigneur de convertir le bail à convenant en bail à péage, et dès ce moment il ne pouvait plus être évincé de sa terre, qui n'était assujettie qu'à une rente féodale fixe. Depuis la révolution, les propriétaires ont réduit la longue durée des baux à convenant à la durée ordinaire des baux à ferme, de manière à empêcher le colon de rendre le congéement trop onéreux, et de s'assurer la jouissance certaine de la propriété, en se livrant à des réparations et à des améliorations hors de proportion avec les bornes du domaine. Aussi le bail à convenant devient-il plus rare de jour en jour.

Les petits propriétaires et les fermiers convenanciers ont beaucoup de rapports entre eux; car par le fait le convenant est, pour ainsi dire, une propriété.

Le fermier à prix d'argent forme une classe intermédiaire entre le métayer et le convenancier.

Le métayer et le journalier vivent à peu près de la même manière.

L'amour de la boisson est si excessif chez les Bretons des Côtes-du-Nord, que, dans certaines villes, on compte un café par deux maisons. L'eau-de-vie, le café et la pipe, voilà leur passion dominante.

Dans les fermes, on a généralement réglé les heures de fumer: on accorde aux domestiques le temps de fumer deux pipes le matin, une entre midi et la collation de quatre heures, une après la collation, et après le souper autant qu'ils veulent.

L'alimentation bretonne est fort simple; elle se compose de bouillies, crêpes, galettes de sarrasin; pains de froment, de seigle et d'orge; de pommes de terre, de beurre, de lait, de viande de bœuf et de porc salée, mais seulement une ou deux fois par semaine, ou trois fois dans les maisons riches; occasionnellement, d'un peu de morue dans le carême. L'eau est la boisson ordinaire; on se décide à prendre du petit cidre ou cidre inférieur quand l'année est très abondante en pommes, ou quand on ne peut trouver à le vendre. Le vin n'apparaît chez les fermiers riches que dans les grands dîners, et seulement au dessert.

Dans l'intérieur, beaucoup de pauvres gens ne consomment que des pommes de terre, du pain d'orge ou de seigle, et, dans les grands jours, la galette de sarrasin.

Les habitations varient plus que les aliments : plus grandes sur le littoral, elles offrent plus de comfort, si l'on peut entendre par ce mot une disposition meilleure et plus convenable des logements. Ainsi, les chambres à lits des maîtres de la maison sont communément placées au premier étage; quelquefois on a, soit une salle, soit un cabinet isolé, où l'on reçoit les étrangers.

Dans la région de l'intérieur, au contraire, on ne trouve ordinairement qu'une seule pièce, qui forme cuisine, chambre à coucher, salle à manger.

Chez les pauvres gens, cette pièce unique sert en outre d'étable et d'écurie.

Dans une cuisine bretonne (1), qu'elle serve ou non à tous les usages, on trouve presque toujours une grande et profonde cheminée, avec entablement en granit. De chaque côté de l'âtre sont deux petits murs destinés à servir de siéges; quand ils n'existent pas, on les remplace par une chaise et un fauteuil en bois, réservé au doyen de la famille. Les lits, placés le long du mur opposé à l'entrée, sont des lits en armoires, superposés l'un à l'autre comme ceux des cabines de vaisseau. Au pied du lit inférieur est un banc. Le reste du mobilier consiste en une table longue, et en deux bancs de bois que l'on place ordinairement près de l'unique et étroite fenêtre qui éclaire la pièce, et qui, le plus souvent, ne peut s'ouvrir; et en un vaisselier qui forme armoire dans le bas, et étagère fermée ou ouverte dans le haut. Ce dernier meuble est le meuble de luxe : le lustre de son cirage, le poli de ses gonds et de ses serrures, sont l'orgueil de la ménagère. Ajoutez quelques images de saints sur les murs, quelquefois une Vierge en plâtre dans une niche, des quartiers de viande salée pendus à toutes les solives du plafond, une teinte cendrée, empreinte par la fumée sur les murailles; un sol de terre raboteux, qu'il est presque impossible de tenir propre à cause de ses trous; un demi-jour comme celui du crépuscule qui règne dans tout l'appartement, et vous aurez une idée de la plupart des habitations bretonnes.

(1) Voy. 1844, p. 320.

La nourriture des domestiques est la même que celle des maîtres; ils s'asseoient à leur table et à leur feu.

Les réunions ont lieu aux heures de repos et le soir: à la veillée, les femmes filent et les hommes fument. La soirée se termine ordinairement par une prière en commun.

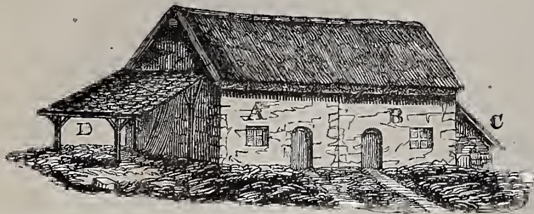
Près de Paimpol, on paie annuellement 100 et 150 francs les charretiers et garçons de ferme, et les servantes de 60 à 90 fr. : c'est le prix le plus élevé; près de Plouguenast, on paie les garçons de ferme de 30 à 50 fr., et les servantes de 24 à 50 fr.

La disposition des bâtiments de ferme, dans le département, ne varie que par le plus ou moins de grandeur, le plus ou moins de soin avec lequel on les répare ou on les entretient : c'est toujours la différence du littoral et de l'intérieur, du riche et du pauvre, de l'intelligence et de l'incurie. Les bâtiments adjacents aux habitations et destinés aux animaux sont, en général, disposés sans aucun ordre : c'est le terrain, l'idée du propriétaire ou du maçon, la routine, qui ont déterminé à la construction. Ici, c'est un carré fermé par une porte charretière; là, c'est un carré ouvert; ailleurs, c'est une aile ajoutée à la maison. A mesure qu'on a senti le besoin d'un bâtiment, on l'a élevé; mais jamais on n'a été guidé par le sentiment agricole, qui tend à rendre le service plus facile ou à donner plus de comfort aux animaux.

Dans les fermes plus considérables, on ajoute une cave, une maison à four, une écurie à poulains. On cherche communément à accoler les bâtiments les uns aux autres pour éviter les dépenses de doubles pignons. Les matériaux de bâtisse sont souvent le granit, d'autres fois du pisé.

Dans les maisons d'habitation comme dans les écuries et les étables, les portes sont trop basses pour les hommes, qui sont obligés de se baisser pour entrer, et trop étroites pour les animaux, qui sont exposés à se blesser en passant. Les fenêtres sont rarement en état de procurer une bonne ventilation; elles sont basses, petites, dépourvues de carreaux, et alors le vent frappe immédiatement les yeux de l'animal qui en est proche; ou elles n'existent pas, et le jour et l'air ne pénètrent que par des trous. D'ailleurs on bouche ces ouvertures en hiver à cause du froid, en été à cause des mouches. Le fumier fermente sous l'influence d'une chaleur concentrée, et exhale des vapeurs âcres et mordantes. Les jus de fumier, ne trouvant point d'issue, font de l'étable un marécage. Les vaches, faute de râteliers, mangent leur fourrage sur le fumier.

Les granges sont à peine assez spacieuses pour abriter une meule. On bat dehors, et on met les pailles en meule; mais on ne calcule pas les pertes que fait éprouver le battage extérieur en mauvais temps, par son surcroît de dépense, et l'avarie des grains et des pailles.



(Département des Côtes-du-Nord. — Petite ferme de 300 francs de revenu, et d'une étendue de 4 à 7 hectares.)

	Longueur.	Largeur.	Hauteur.	Coût.
A. Maison	5 mètr.	4 mètr.	2 m. 50	331 fr.
B. Étable et écurie . .	4	4	2 m. 50	179
C. Toit à porcs	2	2	1 m. 75	60
D. Hangar	4	3	»	36
Total de la dépense de construction . . .				606 fr.

Les fumiers sont ordinairement placés, au grand préjudice de la santé, dans des cours de ferme ou à la porte des maisons. Ils s'y dessèchent, et les jus sont perdus.

Les instruments aratoires sont, en général, arriérés. Les charrues surtout datent de l'enfance de l'art. L'avant-train est lourd, le soc rond et d'une longueur démesurée ; c'est un coin pointu qui déchire la terre et laisse les mauvaises herbes intactes. Le versoir est en bois, droit sur toute sa face, extrêmement long; il met la bande sur champ sans la renverser, et en terre forte ou gazonnée, force à clore le sillon à bras. Nous passons sous silence toutes les autres imperfections. La conduite de cet instrument en terre forte est très fatigante pour l'homme, qui est obligé d'employer constamment ses forces à le maintenir contre la bande de terre, dont le poids et la résistance tendent à le renverser.

Il faut dire toutefois que les instruments perfectionnés, notamment les araires, commencent à pénétrer dans le département. Les arrondissements de Guingamp et de Dinan se distinguent sous ce rapport.

Les améliorations que les inspecteurs de l'agriculture signalent comme les plus urgentes dans le département des Côtes-du-Nord sont les suivantes : — Amélioration des instruments de culture, charrues, herses, rouleaux, et des instruments de fabrication et de manipulation des produits agricoles; diminution du travail à bras, trop coûteux et poussé jusqu'à l'exagération; modification des assolements en y introduisant plus de racines et de plantes fourragères, et en y intercalant des pâturages semés et fumés à plus ou moins long terme, au lieu des jachères-veillons; dessèchement des terrains humides, et irrigation bien entendue des prairies; défrichement des landes pour les mettre en culture ou les reboiser, suivant la situation et les circonstances; extension des bonnes pratiques forestières; amélioration des meilleures races d'animaux par une meilleure hygiène, une nourriture plus abondante, et des croisements raisonnés: pour les propriétaires et cultivateurs riches, instruction théorique et pratique; pour les petits cultivateurs et les valets de ferme, instruction absolument pratique; fondation d'un crédit agricole, sans lequel aucun progrès notable ne sera possible; perfectionnement et extension des voies de communication par terre et par eau, pour le transport des matières agricoles.



(Département des Côtes-du-Nord. — Grande ferme de 500 francs de revenu. Étendue, 7 à 12 hectares.)

	Longueur.	Largeur.	Hauteur.	Coût.
A. Maison d'habitation, divisée en deux appartements au rez-de-chaussée, avec un grenier au-dessus	10 mèt.	5 mèt.	$4^{m},00$	825 fr.
B. Étable	5	4	$2^{m},50$	314
C. Écurie	4	5	$2^{m},50$	304
D. Cave, comme l'étable B.	5	4	$2^{m},50$	314
E. Hangar, grange.	10	4	$3^{m},00$	438
Pressoir dans une extrémité de la grange	»	»	»	350
F. Deux toits à porcs.	»	»	»	150
Un four découvert.	»	»	»	60
Total de la dépense de construction.				2 755 fr.

LA FAMILLE D'HOLBEIN.

A Bâle, un soir, Holbein revient à sa demeure, joyeux, la figure animée; il fredonne une chanson bachique et chancelle en marchant. Le voici devant sa porte, il l'ouvre : une faible lumière éclaire une triste scène. Près d'un foyer sans feu, sa pauvre femme assise tient dans ses bras un jeune enfant ; un fils plus âgé se presse contre ses genoux. Ces trois figures sont pâles; ces yeux sont rouges de larmes versées tout le jour.

La femme et les enfants ont faim : Holbein sort d'une orgie.

A la vue du chef de la famille, aucun reproche ne s'échappe des lèvres. Les regards des enfants osent seulement implorer sa pitié. Il est si tard ! apporte-t-il du pain ?

Quel sentiment a saisi Holbein ? quel remords le déchire ? d'où vient qu'il s'arrête, qu'il tarde à s'élancer, à entourer de ses bras ces chers abandonnés, à les réchauffer de ses caresses, et à se précipiter ensuite au-dehors pour rapporter bientôt le repas trop longtemps attendu !

Immobile au seuil de la porte à peine ouverte, il contemple le groupe silencieux et froid comme la pierre. Un cri s'échappe de sa poitrine : « Sublime ! » Il entre, il cherche son crayon, ses pinceaux ! « Ne bougez pas ! Paix,

» vous dis-je ! pas un mot, pas un mouvement, pas un » geste ! Quel tableau ! »

Et il saisit un album, il s'agenouille, il se complaît à reproduire ces physionomies douloureuses, à étudier, à imiter un à un ces traits qui révèlent, qui trahissent les angoisses de la faim. Cette expression de tristesse, si simple, si vraie, si profonde, cette harmonie de souffrance, le transportent, le ravissent; il frémit d'admiration. Avec quelle ardeur il travaille ! comme ses yeux brillent et jettent des flammes ! comme son génie fermente et bouillonne!

Silence, malheureuse mère, malheureux enfants! Souffrez la nuit comme vous avez souffert le jour. Respect à l'inspiration du grand artiste ! retenez vos soupirs, étouffez votre plainte; mais pleurez, pleurez! vos pleurs l'enthousiasment. Cet homme est un grand artiste, et vous êtes ses modèles. Félicitez-vous, groupe misérable, vous serez son chef-d'œuvre !

Cette anecdote est-elle vraie ? une tradition l'a transmise à Bâle de génération en génération. Le gardien du musée la raconte en montrant le tableau. Les *Guides du voyageur en Suisse* en égaient leur description de Bâle. Il est certain qu'elle est dramatique ; elle saisit l'esprit, elle se grave dans le souvenir ; mais il répugne d'y ajouter foi.



(La Famille d'Holbein, tableau de cet artiste, conservé à Bâle.)

Si l'on était bien persuadé qu'elle fût vraie, toute illusion, tout charme s'évanouirait devant les plus admirables toiles d'Holbein ; on souffrirait d'être obligé de le louer, et l'on s'écrierait involontairement : « Plût à Dieu qu'un tel génie » n'eût jamais existé ! » L'un des bienfaits de l'art, et le plus grand sans doute, est d'ennoblir et d'élever la vie intellectuelle et morale. La générosité, la sensibilité sont les qualités qui distinguent la profession d'artiste ; l'amour de ce qui est bien doit découler de l'amour de ce qui est beau comme d'une source commune. Etre à la fois un bon artiste et un méchant homme, c'est presque une contradiction. Aussi semble-t-il que l'on serait autorisé à dire : « Quel monstre eût donc été, dans certaines professions où l'intérêt matériel est le seul but, l'homme qui est resté égoïste et sans pitié en cultivant l'art ? »

Les biographes ont peu parlé de la femme d'Holbein, et ce qu'ils en ont dit ne lui serait pas très favorable. Ils attribuent à son humeur acariâtre la résolution que prit Holbein de la quitter et de s'expatrier pour aller s'établir à Londres. En admettant l'imputation comme vraie, elle ne justifierait pas Holbein, dont personne n'a d'ailleurs défendu la moralité. Il n'y aurait pas lieu de s'étonner si une épouse délaissée, une mère témoin d'une prodigalité et d'exemples funestes à ses enfants, n'eût pas toujours su épargner à l'auteur de ses maux des conseils et des plaintes. Le lieu choisi par Holbein pour son exil était plus favorable que Bâle à ses succès, à sa fortune, et ce n'était certainement pas à la cour de Henri VIII qu'il pouvait apprendre à aimer la vie simple de la famille, et la pratique du dévouement et des vertus domestiques.

CRITIQUE DES COMMENTATEURS
PAR MALEBRANCHE.

Il y a un défaut de très grande conséquence dans lequel les gens d'étude tombent ordinairement; c'est qu'ils s'entêtent de quelques auteurs. S'il y a quelque chose de vrai et de bon dans un livre, ils se jettent aussitôt dans l'excès; tout en est vrai, tout en est bon, tout en est admirable. Ils se plaisent même à admirer ce qu'ils n'entendent pas, et ils veulent que tout le monde l'admire avec eux. Ils tirent gloire des louanges qu'ils donnent à ces auteurs obscurs, parce qu'ils persuadent par là aux autres qu'ils les entendent parfaitement, et cela leur est un sujet de vanité: ils s'estiment au dessus des autres hommes, à cause qu'ils croient entendre une impertinence d'un ancien auteur, ou d'un homme qui ne s'entendait peut-être pas lui-même. Combien de savants ont sué pour éclaircir des passages obscurs des philosophes et même de quelques poëtes de l'antiquité, et combien y a-t-il encore de beaux esprits qui font leurs délices de la critique d'un mot et du sentiment d'un auteur!... Ils se regardent aussi comme ne faisant avec eux qu'une seule personne; et dans cette vue l'amour-propre joue admirablement bien son jeu. Ils donnent adroitement des louanges avec profusion à leurs auteurs, ils les environnent de clarté et de lumière, ils les comblent de gloire sachant bien que cette gloire rejaillira sur eux-mêmes. Cette idée de grandeur n'élève pas seulement Aristote ou Platon, dans l'esprit de beaucoup de gens, elle imprime aussi du respect pour tous ceux qui les ont commentés: et tel n'aurait pas fait l'apothéose de son auteur, s'il ne s'était imaginé comme enveloppé dans la même gloire... C'est aussi pour cela que presque toutes les préfaces ne sont point conformes à la vérité ni au bon sens. Si l'on commente Aristote, c'est le *génie de la nature.* Si l'on écrit sur Platon, c'est le divin Platon. On ne commente guère les ouvrages des hommes tout court; ce sont les ouvrages d'hommes tout divins, d'hommes qui ont été l'admiration de leur siècle, et qui ont reçu de Dieu des lumières toutes particulières. Il en est de même de la matière que l'on traite: c'est toujours la plus belle, la plus relevée, celle qu'il est le plus nécessaire de savoir...

Recherche de la vérité. Liv. II, *De l'imagination.*

LA RECONNAISSANCE NAIT AU BERCEAU.

En nous approchant du berceau de l'enfant, vers la sixième semaine, nous pourrons assister comme à la naissance de ce noble penchant naturel. La petite créature a reçu dès son apparition dans la vie les soins et les caresses de sa mère. Tant que ses sens n'étaient point dégourdis, tout se passait pour lui dans l'obscurité la plus profonde. Peu à peu la nuit se dissipe. L'enfant voit, il entend, il distingue les objets et les sons, il reconnaît celle qui le nourrit de son lait, qui fournit à tous ses besoins, qui lui adresse des sourires, de doux regards, des paroles douces dont l'accent seul est compris, et qui essuie ses larmes avec un baiser. Le nouveau-né a fait un pas dans la vie que nulle philosophie ne saurait nous expliquer: il a passé dans le monde des esprits; il a reconnu l'invisible bonté sous son enveloppe, et à des démonstrations qui seules sont du domaine des sens. Il s'est confié à elle, comptant sur son empressement à le servir; et si à son réveil il ne la trouve près de lui, il l'appelle par ses cris, dans la confiance qu'elle entendra et qu'elle ne tardera pas à venir. Quelle logique dans une vie qui ne fait que de naître!

Le P. Girard.

CROYANCES POPULAIRES DE L'ÉCOSSE.
(Premier article.)

De tous les esprits qui figurent dans les croyances superstitieuses de l'Ecosse, le plus populaire et le mieux caractérisé tout à la fois est celui que l'on désigne dans les Basses-Terres sous le nom d'Elf ou Elfin. Le temps et la raison, qui sont deux grandes puissances, ont fait bon marché aujourd'hui de la plupart de ces superstitions, que le christianisme avait déjà poursuivies pendant des siècles. Quelques vieillards, dans les cantons les plus reculés des Basses-Terres, conservent seuls le souvenir du *Red-Cap*, qui gardait jadis les maisons ruinées, assis sur quelque pan de muraille, le front dans les deux mains. Le *Brownman of the muirs*, que les vieilles femmes représentaient vêtu de mousse et de lichens sombres comme les bruyères qu'il habite, est à peu près oublié des petits enfants comme des nourrices. Beaucoup de croyances sont tombées avec les maisons féodales à l'histoire desquelles elles étaient attachées; celles, par exemple, de génies protecteurs ou d'amulettes domestiques, vieilles en Ecosse comme la race humaine. D'autres étaient purement locales, circonscrites à un canton, à une vallée, comme celles du *Kelpie* et du *Shellycoat*, deux esprits des eaux, que les légendes représentaient quelquefois cuirassés d'écailles, comme les chevaliers normands de la tapisserie de Bayeux. Un des passe-temps préférés du Shellycoat était d'égarer les voyageurs, que fascinait, la nuit, le son de sa voix aiguë ou le cliquetis de son armure; et il a laissé son nom à plus d'un rocher, à plus d'un écueil dangereux de la côte orientale des Lowlands. Le foyer domestique perdait ses dieux en même temps que les ruines, les bruyères et les grèves. C'est à peine si, dans quelques unes de ces maisons patriarcales dont le maître ne passe jamais l'été à Edimbourg ni à Londres, le *Brownie* ose encore s'impatienter quand la veillée se prolonge autour du feu de la cuisine, et crier aux valets en grossissant sa voix: « Allez vous » coucher, gentlemen, et laissez moi ma braise de minuit.» L'Elf seul a bravé le chant du coq, qui, dans Shakspeare, dissipe les illusions et les esprits nocturnes. C'est dans les provinces, il est vrai, dans les vallées perdues, qu'on le retrouve aujourd'hui, avec quelques uns de ces esprits attardés, au fond des cantons montagneux et boisés devenus leur dernière retraite. Depuis longtemps déjà ils n'ont plus de fidèles que chez les hommes de mœurs simples et de foi traditionnelle, que n'a point encore atteints l'esprit sceptique des livres et des villes; mais leur souvenir (faut-il dire leur culte?) s'y conserve avec une sorte de persistance à l'abri du sentiment national, et y est resté l'objet de légendes et de récits dont la poésie s'est plus d'une fois emparée. (Voy. 1840, p. 278.)

Les Elves sont de petits êtres d'une nature intermédiaire entre la matière et l'esprit, vifs, agiles, capricieux de caractère, utiles quand on les traite bien, dangereux quand on les irrite. Leur retraite ordinaire est le creux de ces collines vertes, en cône régulier, que l'on rencontre à tous moments dans les régions montagneuses, et que les anciens Gaëls désignaient d'un nom particulier, *sighan*. Ils en sortent la nuit pour danser dans les prés au clair de lune, et le matin on trouve la terre soulevée de distance en distance, et le gazon couvert de ces grands cercles de verdure, traces certaines de leurs danses de la nuit. Ce sont eux qui envoient aux bestiaux les crampes qui les prennent aux pâturages, et contre lesquelles le pâtre n'a d'autre remède que de frotter le membre de la bête atteinte avec son bonnet de laine bleue.

Une de leurs armes favorites contre ceux qui les insultent, car ils se vengent toutes les fois qu'on les attaque, sont ces cailloux triangulaires, fort communs aux bords des

ruisseaux, et que l'on appelle à cause de cela *têtes de flèche des fées* (*elf-arrow heads*). Hors ces cas de guerre assez rares, les Elves sont de douces et innocentes créatures, vivant en bon accord avec ceux qui les accueillent, et quelquefois payant par des services réels l'hospitalité qu'on leur donne auprès du foyer ou sous la pierre du seuil. L'histoire de sir Godfrey Mac-Culloch, dans le Galloway, en est un bel exemple.

Un soir que ce gentilhomme se promenait à cheval à quelque distance de sa maison, il fut accosté par un petit vieillard habillé de vert et monté sur un beau cheval blanc. Après les civilités d'usage, le petit vieillard fit entendre à sir Godfrey qu'il était l'hôte du seuil de sa porte, et lui déclara qu'il avait grand sujet de se plaindre de la manière peu prévenante dont on le traitait chez lui. Ce qui l'incommodait par dessus tout, était le tuyau d'une gouttière qui se vidait précisément au-dessus de sa petite retraite. Sir Godfrey Mac-Culloch ne fut pas médiocrement surpris de cette requête bizarre; cependant, après quelques instants de réflexion, il comprit ou devina de quelle nature devait être celui qui l'avait faite, et l'assura que la gouttière serait changée de place, promesse qu'il tint en effet. Bien des années après cette singulière rencontre, qu'il avait complétement oubliée, sir Godfrey eut le malheur de tuer, dans une querelle, un gentilhomme du voisinage. Il fut arrêté, jugé, et condamné à mort. L'échafaud sur lequel devait tomber sa tête était dressé dans Castle-Hill, à Edimbourg. Mais à peine était-il arrivé à l'endroit fatal, que le petit vieillard, sur son beau cheval blanc, fendit la foule avec la rapidité de l'éclair. Sir Godfrey, sur un signe du vieillard, sauta en croupe derrière lui; ils piquèrent des quatre, franchirent fossés et murailles, et depuis ce temps-là on n'a plus revu ni le vieillard ni le criminel.

Quand l'Elf devenait ainsi l'esprit tutélaire de la maison qu'il s'était choisie pour asile, il n'y avait point d'égards, point de petits soins, point de prévenances délicates auxquelles le paysan écossais ne descendît pour lui en témoigner sa reconnaissance. Dans l'île de Man, par exemple, où les Elves sont en bonne renommée et en grand respect, on ne se met jamais au lit sans avoir rempli d'eau fraîche un roseau creux ou un long tuyau de paille, pour que les Elves du foyer y viennent prendre leur bain accoutumé, chose qu'ils ne manquent jamais de faire, assurent les naturels, dès que tout le monde a fermé l'œil dans la maison. Il paraît même que quand de semblables liaisons d'amitié et de bon voisinage s'établissent entre l'Elf et son hôte, l'Elf prend un nom particulier. Par un de ces euphémismes ordinaires à des gens qui aiment mais qui craignent en même temps, on les appelle les bons voisins, les bonnes gens (*good neighbours*, *good people*), comme dans quelques comtés des Highlands on appelle le diable le Bonhomme (*Goodman*).

Il y a toute apparence que les Elves ne sont pas insensibles à ces marques d'attention; cependant la vie domestique n'a pour eux qu'un attrait médiocre. Ce qu'ils aiment d'instinct, c'est l'air frais des montagnes, les nuits sereines, et par dessus toutes choses les belles eaux et les beaux ruisseaux, ceux surtout dont le cours est animé et les bords pittoresques. Le ruisseau de Beaumont, qui se perd dans des ravins et disparaît de loin en loin sous des voûtes de granit, passe pour un de leurs séjours préférés; et, dans la langue poétique du peuple, les galets aplatis et les cailloux creusés par les eaux sont les plats et les coupes de leurs festins de fées (*fairy cups and dishes*).

Un de leurs plaisirs favoris, après leurs jeux aux bords des ruisseaux, est de monter à cheval. Dans les jours sereins, ils traversent les airs en longues cavalcades, et souvent on entend le bruit de leurs fouets et de leurs brides pendant ces courses aériennes. Tous les moyens leur sont bons pour se procurer les chevaux qui leur manquent. Ce sont eux qui fatiguent, la nuit, les chevaux que l'on trouve le matin haletants dans leurs écuries, la tête pendante, la crinière en désordre, baignés d'écume et de sueur. Dans l'île de Man, ils ne se font pas scrupule de raçonner ainsi les écuries des riches, et ce qu'il y a de pis, c'est que jamais leur choix ne tombe sur les petits chevaux du pays, qui iraient si bien à leur taille, mais sur les grands chevaux d'Angleterre et d'Irlande que l'on y amène à grands frais. Un gentilhomme de Ballafletcher assurait à un voyageur auquel j'emprunte ces détails qu'il avait perdu, par ces folies nocturnes, trois ou quatre chevaux de chasse d'un grand prix. Cependant notre impartialité d'historien nous oblige à reconnaître que quelquefois ils se les procurent par des moyens légitimes, et que ce n'est pas chose sans exemple qu'ils les aient achetés et payés comptant. Un paysan qui avait un cheval à vendre rencontra dans les montagnes un petit gentilhomme assez bien mis, qui, après l'avoir salué, lui demanda le prix de son cheval, le marchanda longtemps, et finit par l'acheter. Il le paya fort exactement; mais il ne fut pas plus tôt sur sa nouvelle emplette que la terre s'entr'ouvrit, et qu'homme et cheval disparurent au grand effroi du paysan, auquel d'ailleurs il n'arriva pas d'autre mal.

Quel est le but de ces courses aériennes? Il est permis de penser qu'elles en ont quelquefois un autre que le simple plaisir de la promenade : c'est du moins ce que ferait croire une histoire assez singulière, que je rapporte ici d'après Walter Scott.

Un jeune marin passait, une nuit, dans un bateau, du château de Douglas, dans l'île de Man, à Kirk-Merlugh, où il allait voir sa sœur. A quelque distance du rivage, il entendit un bruit de chevaux, des cris de chasseurs, le son lointain d'un cor, et un instant après, treize cavaliers habillés de vert et parfaitement montés passèrent dans l'air à côté de lui. Jack (c'était le nom du marin) prit tant de plaisir à cette chasse, qu'il les suivit longtemps et s'enivra pendant plusieurs milles du son de leur cor, qui était merveilleusement doux. Ce ne fut que lorsqu'il arriva à la maison de sa sœur qu'il apprit le danger auquel il avait échappé.

On conçoit sans peine que des êtres d'une nature aussi indécise, avec des attributs aussi peu caractérisés, des habitudes aussi mal définies, aient été l'objet et le thème d'un grand nombre de traditions. Nous ne nous arrêterons pas à chacune d'elles; beaucoup de ces croyances sont d'ailleurs purement locales, et notre objet ici n'est pas de constater la diversité ou l'opposition des traditions populaires. Nous nous bornerons à un dernier point sur lequel elles s'accordent toutes, c'est le pouvoir qu'ont les Elves de guérir toute espèce de maladie, pouvoir qu'ils délèguent quelquefois à ceux qu'ils en croient dignes.

Anne Jefferies était née dans la paroisse de Saint-Teath, comté de Cornwall, en 1626. Comme elle était fille de pauvres gens, elle se mit en condition de bonne heure, et entra fort jeune au service du père de Moses Pitt, à qui nous empruntons cette histoire. Elle l'éleva lui-même et le soigna pendant plusieurs années. Un jour qu'elle accrochait des bas à un arbre du jardin, six petits êtres tout habillés de vert franchirent d'un saut le mur d'enceinte; et cette vue produisit un tel effet sur la pauvre fille, qu'elle fut saisie de convulsions affreuses, et resta très longtemps malade, en sorte qu'elle était devenue faible comme un enfant et n'avait plus la force de marcher. Pendant sa maladie, elle s'écriait souvent : « Les voilà qui se sauvent par la fenêtre ! » les voyez-vous? les voyez-vous? » Et ces paroles, comme elle-même l'avoua depuis, avaient rapport à la disparition des Elves après leur mystérieuse visite. On était au temps de la moisson, et un matin que tout le monde était aux champs, sa maîtresse sortit pour un instant, laissant Anne dans le jardin; car, à cause de son extrême faiblesse de

corps et de tête, elle craignait qu'elle ne fît mal dans la maison ou qu'elle n'y mît le feu. A son retour, lady Pitt se plaignit d'une blessure qu'elle s'était faite à la jambe en marchant dans les bruyères, et qui la faisait cruellement souffrir. Anne ne fit qu'y porter la main, et la douleur disparut à l'instant; bien plus, elle paraissait informée des moindres circonstances de l'accident arrivé à sa maîtresse, et lui assura que les Elves, qui avaient fait le mal, le lui avaient appris aussitôt. A partir de ce jour, Anne Jefferies fit des cures nombreuses, pour lesquelles elle ne voulut jamais rien prendre. Depuis la moisson jusqu'à Noël, elle fut nourrie par les fées, et ne mangea d'autre pain que le leur. L'écrivain qui raconte cette histoire assure que, regardant un jour dans sa chambre par le trou de la serrure, il la vit manger, et qu'elle lui donna un morceau de ce pain des fées, qui était bien le gâteau le plus délicieux qu'il eût mangé de sa vie. Elle avait toujours des onguents et des drogues en quantité, quoique jamais on ne les lui vît acheter. L'argent cependant ne paraissait pas lui manquer : elle offrit un jour à la petite fille de sa maîtresse une belle coupe d'argent massif que l'enfant refusa. Souvent on la voyait danser toute seule sous les arbres du verger, et elle répondait alors à toutes les questions qu'on lui faisait qu'elle dansait avec les fées. Cependant le bruit de ses cures merveilleuses et de sa vie peu chrétienne ne tarda pas à éveiller l'attention des prêtres et des magistrats. Les prêtres cherchèrent un jour à lui persuader que les fées n'étaient que les agents du mauvais Esprit dont elle était le jouet; mais à peine l'avaient-ils quittée, que les fées lui apportèrent une Bible pliée à la première épître de saint Jean, au-dessus de ce verset : « Mes très chers frères, ne croyez pas en tous » les Esprits, mais éprouvez-les, parce qu'il y a des Esprits » qui viennent de Dieu. » Aux assises du comté, Anne présenta ce passage à ses juges, ce qui les étonna beaucoup, parce qu'elle ne savait pas lire. Elle fut condamnée cependant, et passa trois mois sans boire ni manger dans la prison de Bodmin, d'où elle sortit alors, au grand étonnement des habitants de Bodmin qui la croyaient morte. A l'époque où Moses Pitt écrivait cette histoire, le 1er mai 1696, Anne Jefferies vivait encore; mais jamais elle ne révéla rien de ses rapports avec les fées, et l'on n'a pas su la cause qui les avait éloignées d'elle.

RICHARD-LENOIR.

François Richard, dit Richard-Lenoir, né le 16 avril 1765 au Trélat, commune d'Epinay, dans le département du Calvados, était le fils d'un pauvre fermier. Dès l'enfance, il s'était fait remarquer par son esprit actif, ingénieux, porté à la spéculation. A dix-sept ans, il vint à Rouen, où il fut successivement commis dans un magasin de rouenneries et garçon limonadier. A Paris, où il avait hâte de se fixer, il servit quelque temps aussi dans un café. Dès qu'il eut amassé, à force d'économies, un petit capital, environ mille livres, il acheta quelques pièces de bazin anglais et les revendit en détail. Après six mois de commerce, il avait réalisé un bénéfice de six mille livres; mais, victime de manœuvres déloyales, il demeura plusieurs années enfermé dans la prison pour dettes. Vers 1790, il retrouva du crédit et vendit des toiles : à ce commerce il joignit plus tard celui des diamants. Après le 9 thermidor, Richard rencontra un jeune négociant, Lenoir-Dufresne, et s'associa avec lui. Une des branches lucratives de leur négoce consistait en tissus cotonniers qu'ils tiraient d'Angleterre. Richard conçut le hardi projet de fabriquer lui-même ces tissus; il s'appliqua avec ardeur à l'étude des procédés de fabrication, se fit aider par des ouvriers anglais, et réussit au-delà de ses espérances. Ses filatures appelèrent sur lui l'attention et les encouragements du premier consul. Les deux associés en vinrent à réaliser chaque mois quarante mille francs de bénéfice; en s'enrichissant, ils affranchissaient la France d'un impôt étranger. En 1806, Lenoir mourut : Richard conserva le nom de son ami, et continua seul l'œuvre qu'ils avaient fondée ensemble. Ce n'était pas assez pour lui d'avoir créé la fabrication cotonnière, il voulut ajouter à son industrie la culture même du coton; il réunit des graines qu'il trouva dans des balles de coton américaines, et il les fit cultiver en Italie. En 1808, il fit entrer en France plus de cinquante milliers de coton. Il occupait alors vingt mille ouvriers, et dépensait un million par mois. Mais Napoléon qui voulait encourager la culture du coton dans le midi de la France, ayant frappé l'introduction de ce produit d'un droit d'entrée, cette mesure, et bientôt la réunion de la Hollande à la France, ébranlèrent la fortune de Richard-Lenoir : son intérêt particulier cessa d'être en harmonie avec l'intérêt général. Il exposa sa situation à l'empereur qui lui prêta un million cinq cent mille francs, et il imagina de métamorphoser ses filatures de coton en filatures de laine. A cette époque, il lui eût encore été facile de se retirer du commerce avec des capitaux considérables. Les événements de 1814 survinrent : Richard-Lenoir, nommé chef de la 8e légion, déploya, dans ces circonstances difficiles, une énergie et un courage qui augmentèrent sa popularité. Une ordonnance du 23 avril 1814, imposée en quelque sorte par la volonté de l'étranger, ayant supprimé entièrement et sans indemnité pour les détenteurs, les droits sur les cotons, renversa d'un seul coup la fortune de Richard. Le 22 avril, il possédait encore huit millions; le 24, il était ruiné. Malgré sa fermeté d'esprit, sa féconde imagination et son admirable persévérance, il ne se releva plus. Il se retira du commerce, estimé, mais triste et ne contenant qu'avec peine les élans d'une activité désormais inutile. Il mourut le 19 octobre 1839 : un cortége immense d'ouvriers suivit le cercueil de cet homme remarquable, dont la mémoire restera honorée dans les annales de l'industrie française.

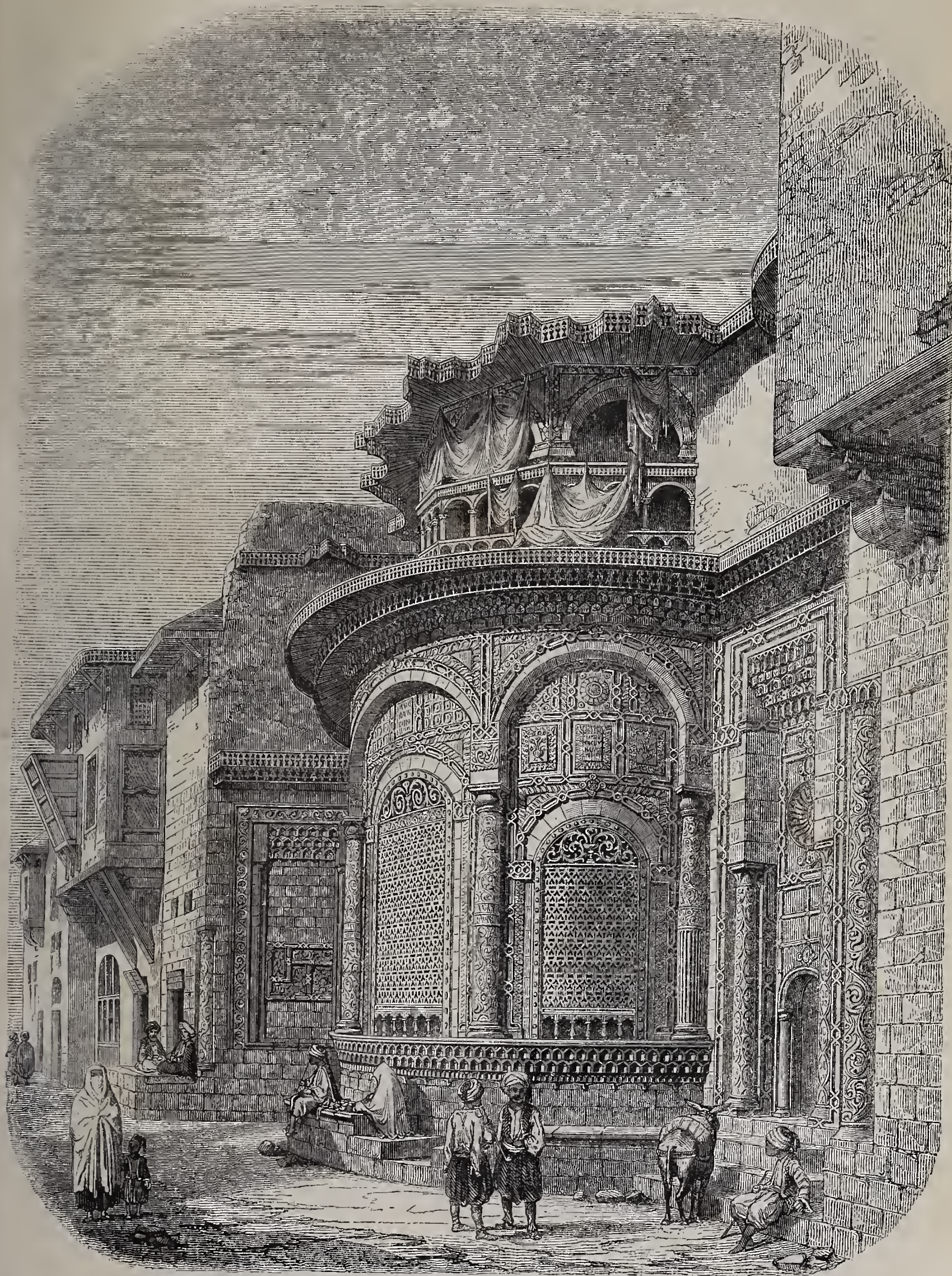


(Richard-Lenoir.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

FONTAINES PUBLIQUES AU CAIRE.



(La Fontaine Seby-el-Bedawieh, au Caire.— Dessiné d'après M. Marilhat, gravé par Brugnot.)

Au Caire, on compte trois cents fontaines alimentées par des citernes que remplit l'inondation annuelle. Lorsque les réservoirs viennent à s'épuiser, on transporte dans les bassins l'eau du Nil à dos de chameaux. Ces édifices sont tous des fondations charitables ; au-dessus de l'eau fraîche et pure qui rafraîchit le pauvre altéré, s'élève presque toujours un étage où est établie une école gratuite.

La fontaine *Seby-el-Bedawyeh*, que représente notre gravure, est située dans le *Soug-el-Ezzy*, qui conduit par le *Soug-el-Selah* (le bazar des armes) à la place de Roumelye, au pied de la citadelle. Les inscriptions qui la décorent, apprennent qu'elle fut construite par ordre de Sitti Bedawyeh, fille de l'émir Rochouan-Bey, l'an de l'hégire 1173, de J.-C. 1759. Sitti Bedawyeh laissa plusieurs *waqfs*, c'est-à-dire des legs inaliénables, pour approvisionner d'eau la fontaine, pourvoir à son entretien, rétribuer

un maître d'école, et habiller à neuf, aux fêtes du Bayram, les pauvres enfants qui viennent apprendre à lire la parole de Dieu.

L'architecture de cette fontaine est remarquable par une richesse et une solidité qu'on ne trouve point dans les édifices d'une époque plus moderne. L'emploi des torsons et des moulures pourrait même faire supposer qu'elle a été construite avant le douzième siècle. Les colonnes sont en marbre sculpté; les ornements compris sous les grands arceaux qu'elles soutiennent sont peints et dorés; les grilles des fenêtres, soutenues par des balustres, sont en bronze; un auvent qui s'avance couvre d'ombre le bassin, et protège contre l'ardeur du soleil ceux qui viennent y puiser l'eau en se servant des écuelles en bronze suspendues, suivant l'usage, à des chaînons scellés.

DE QUELQUES IDÉES BIZARRES

SUR HOMÈRE ET LA GUERRE DE TROIE.

Les grammairiens grecs ont vu dans l'Iliade et l'Odyssée une infinité de choses auxquelles certainement n'avait pas pensé l'auteur de ces poëmes: ainsi Eustathe y a découvert force calembours et jeux de mots très curieux, du reste, au point de vue philologique. Mais les anciens ont été bien dépassés par les commentateurs modernes.

Zacharie Bogan, philologue anglais, fut le premier qui, dans son *Homerus Hebraïzôn*, 1658, in-8°, chercha à prouver que les poëmes d'Homère servaient de preuves à l'histoire juive. Après lui, vinrent deux écrits anonymes: *le Discours en forme de comparaison sur les vies de Moïse et d'Homère*, et *Homère, historien du peuple hébreu;* puis enfin le célèbre ouvrage de Croese (*Homeros hebraïos*, Dordrecht, 1704, in-8°), où l'auteur cherche à démontrer que l'Odyssée n'est rien autre chose que l'histoire des Israélites sous les patriarches. Suivant lui, il ne s'agit pas de Troie, mais bien de Jéricho dans l'Iliade, poëme qui pourtant n'avait d'autre but, suivant le P. Hardouin, que de consoler les Troyens de leurs malheurs.

Un antiquaire anglais, mort en 1804, Bryant, qui avait déjà soutenu dans son *Analyse de la Mythologie ancienne* que les histoires des patriarches, rapportées dans l'Ancien-Testament, avaient été l'origine d'une grande partie de la mythologie païenne, publia en 1796, in-4°, une *Dissertation sur la guerre de Troie*, décrite par Homère, où il affirme que cette expédition n'a jamais été entreprise, et que cette prétendue ville de Phrygie n'a jamais existé. Il fait naître Homère dans la Thèbes d'Egypte, et prétend que c'était un poëte superstitieux qui, après avoir vieilli sur les bords du Nil, déroba les poëmes de *Phantasia* dans le temple d'Isis, et transporta la scène dans la Troade en déguisant sous des noms grecs les dieux et les héros de la monarchie de Pharaon.

Au moins, avec cette hypothèse, Homère appartenait encore à l'Orient; mais le Napolitain Vincent Coco (mort en 1823) imagina que les chants du grand poëte, loin d'être d'origine grecque, comme on l'avait toujours cru, étaient tout simplement d'origine italienne.

Suivant Grave, écrivain flamand, mort vers le commencement de ce siècle, Homère est tout simplement originaire de la Belgique, et les événements de la guerre de Troie se sont passés aux environs d'Amsterdam. Ce savant a développé très sérieusement son opinion dans trois volumes in-8°, publiés en 1806. Nous en donnerons à peu près en entier le titre, qui nous dispensera de plus longs détails.

« République des Champs-Elysées, ou Monde ancien, » ouvrage dans lequel on démontre principalement que les » Champs-Elysées et l'enfer des anciens sont le nom d'une » ancienne république d'hommes justes et religieux, située » à l'extrémité septentrionale de la Gaule, et surtout dans » les îles du Bas-Rhin; que cet enfer a été le premier sanc» tuaire de l'initiation aux mystères, et qu'Ulysse y a été » initié; que la déesse Circé est l'emblème de l'église ély» sienne; que l'Elysée est le berceau des arts, des sciences » et de la mythologie; que les Elysiens, nommés aussi, » sous d'autres rapports, Atlantes, Hyperboréens, Cimmé» riens, etc., ont civilisé les anciens peuples, y compris les » Egyptiens et les Grecs; que les dieux de la fable ne sont » que les emblèmes des institutions sociales de l'Elysée; » que la voûte céleste est le tableau de ces institutions et de » la philosophie des législateurs atlantes; que l'aigle cé» leste est l'emblème des fondateurs de la nation gauloise; » que les poëtes Homère et Hésiode sont originaires de la » Belgique, etc. »

La même thèse a été soutenue à la même époque par le docteur Ed. Davies, dans les *Recherches celtiques.*

LE NÈGRE CAREY.

Carey (John-Thomas), nègre américain, fut pendant de longues années le fidèle serviteur du fondateur de la république des Etats-Unis. Né en 1729 à Mont-Vernon, propriété de Washington, il avait été élevé par la mère de l'illustre général, cette femme d'une admirable simplicité, qui répondait aux louanges que Lafayette donnait à son fils au moment où celui-ci venait de se dérober si noblement aux honneurs du pouvoir suprême: « Je ne suis pas surprise de ce que Georges a fait, car il a été toujours un très bon garçon (*a very good boy*). » On sait que Washington affranchit spontanément les noirs de ses domaines avant de provoquer l'affranchissement des esclaves par la voie législative. Carey, rendu à la liberté le jour où fut proclamé l'acte d'indépendance des Etats Unis, s'attacha volontairement à la personne de Washington, et fut constamment à ses côtés pendant toute la durée des guerres de l'indépendance, et jusqu'à la mort du patriarche américain. Il est mort et a été inhumé à Greenleaf's Point, près Washington, le 11 du mois de juin 1843. Cet humble vétéran a ainsi vécu cent quatorze ans.

Carey était de taille moyenne, d'une politesse qui n'avait rien de servile, et le général Lafayette ne dédaignait pas d'en parler comme d'un homme droit, franc, d'une vertu simple, unie, militaire, et pratiquant avec noblesse, pour ainsi parler, les devoirs de sa modeste condition.

Le portrait de cet excellent homme, qui pouvait dire comme Othello:

> La couleur de mon front nuit-elle à mon courage

accompagne le portrait en pied de Washington, publié en 1788. Carey est représenté sur le second plan, tenant les rênes du cheval de Washington, pendant que celui-ci médite le plan d'une campagne, l'acte d'indépendance à la main. Cette estampe a pour pendant un portrait également en pied du général Lafayette, publié à la même époque.

GŒTZ DE BERLICHINGEN A LA MAIN DE FER.

> Que le style soit doux, lorsqu'un tendre Zéphire
> A travers les forêts s'insinue et soupire;
> Qu'il coule avec lenteur, quand de petits ruisseaux
> Roulent tranquillement leurs languissantes eaux;
> Mais les vents en fureur, la mer pleine de rage,
> Font-ils d'un bruit affreux retentir le rivage,
> Le vers, comme un torrent, en grondant doit marcher (1).

Ce principe est vrai dans tous les arts. Il faudrait rire du peintre qui, pour représenter les camps, les combats,

(1) Pope. Traduction de l'abbé Du Resnel, moins connue que celle de Delille.

les scènes de carnage, emprunterait à l'Albane sa palette et ses pinceaux. Celui qui veut retracer les mœurs simples, mais énergiques, du moyen âge, doit se garder d'employer les crayons moelleux qui conviennent aux bergeries : c'est avec une pointe de fer qu'il burinera les traits des vieux héros, rudes et inflexibles comme leurs armures.

On pourrait dire d'ailleurs que, pour donner une idée fidèle de la vie dans les siècles passés, on ne saurait mieux faire que de montrer les hommes à peu près tels que les représentaient les artistes de leur temps.

De quel style, par exemple, la gravure sur bois eût-elle figuré, au seizième siècle, l'histoire de Berlichingen à la main de fer? C'est la question que M. Eugène Delacroix semble avoir voulu résoudre dans quatre esquisses qu'il a faites sur bois à notre intention, et où l'on retrouvera la naïveté, la large manière, et toutes les fortes qualités des anciens maîtres.

Pour un essai semblable, il était impossible de faire choix d'un meilleur sujet. Gœtz de Berlichingen, né en 1480, peut être considéré comme le dernier des vrais et sérieux chevaliers errants dont Cervantes a écrit, au dix-septième siècle, la satire immortelle. On le connaît par des Mémoires qu'il a écrits lui-même (1), et mieux encore peut être par le célèbre drame de Gœthe. « J'écrivis cette pièce, dit le poëte, à l'âge de vingt-deux ans; quand je l'ai relue dix ans plus tard, j'ai été surpris de son caractère de vérité. » Toute sa vie Gœthe conserva une prédilection marquée pour cette œuvre, qui certainement restera comme l'une des tentatives les plus hasardées et les plus heureuses du théâtre moderne.

Berlichingen était un noble caractère et digne d'inspirer un tel génie. « Sa vie, dit M. Marmier, fut une vie de luttes continuelles, d'agressions généreuses et de noble résistance, une vie ennemie de toute prétention injuste, et dévouée à tous les sentiments honnêtes. Dans un siècle où le droit du plus fort l'emportait souvent sur toutes les lois de l'Empire, où les nobles cherchaient à opprimer la bourgeoisie, où la bourgeoisie, à son tour, tâchait d'opprimer le peuple, il se fit le soutien du pauvre, le défenseur de l'opprimé. Mais il était venu trop tard. Il assistait à la décadence d'un ordre de choses dont il ne pouvait soutenir les débris; il voulait agir en chevalier, et il n'y avait plus de chevalerie. Il guerroya pendant plusieurs années contre l'évêque de Bamberg, puis contre l'archevêque de Mayence, puis contre les bourgeois de Cologne et les marchands de Nuremberg. Ce fut dans une de ces rencontres qu'il perdit la main droite. « Je sentis, dit-il, que l'épée de mon adversaire avait pénétré sous mon gantelet, et que ma main ne tenait plus au bras que par un peu de peau; alors, comme s'il ne m'était rien arrivé, et sans laisser paraître ce que je souffrais, je fis reculer doucement mon cheval, et je m'en allai rejoindre mes compagnons. » Un mécanicien lui fit une main à ressort avec laquelle il pouvait encore manier le glaive, et il continua de se battre comme par le passé, tantôt pour un pauvre tailleur à qui on refusait de payer deux cents florins, tantôt pour un écuyer qu'on lui avait enlevé. Toutes ses entreprises étaient parfaitement désintéressées. Au retour de ces campagnes aventureuses où il exposait sa vie, il rentrait dans son château, pauvre comme devant; mais il avait satisfait à ses idées d'honneur; il se disait qu'il venait de remplir un devoir, et il remerciait Dieu de l'avoir soutenu. Il prit le parti du duc Ulric de Wurtemberg contre l'alliance souabe. En 1522, quand ce prince fut chassé de ses États, Gœtz fut fait prisonnier et conduit à Heilbronn. On voulait le forcer à signer un acte qu'il regardait comme injurieux à son honneur, il s'y refusa hautement; on le menaça du cachot, il ne fléchit pas. Sur ces entrefaites, son beau-frère Sickingen vint à son secours avec une troupe d'hommes armés. Les bourgeois de Heilbronn eurent peur, et Gœtz recouvra sa liberté. »

(1) Ces Mémoires ont été publiés pour la première fois à Nuremberg, en 1737.

Tous ces événements sont représentés dans le drame de Gœthe avec l'exactitude presque matérielle que comporte le genre romantique.

Au premier acte, Gœtz est en campagne contre l'évêque de Bamberg. Dans une auberge au milieu des bois, il fait la rencontre d'un moine, frère Martin. Le pauvre religieux, se sent attiré vers le héros sans le connaître, et lui parle avec abandon. Il n'a pas la vocation de son état; il admire, il envie les agitations de la guerre; il raconte toutes les souffrances que lui fait endurer la vie inactive du cloître. Au moment de le quitter, il lui demande son nom.

GOETZ. Pardonnez, je ne puis vous le dire. Adieu. (*Il lui tend la main gauche.*)

MARTIN. Pourquoi me tendez-vous la main gauche? Ne suis-je pas digne de la droite d'un chevalier?

GOETZ. Et quand vous seriez l'empereur, il faudrait bien vous en contenter. Ma main droite, bien qu'à la guerre elle ne soit pas inutile, est tout-à-fait insensible aux serrements de l'amitié. Elle et son gant ne font qu'un : voyez-vous, il est de fer.

MARTIN. Vous êtes donc Gœtz de Berlichingen? Dieu! je te remercie de ce que tu me l'as fait voir, cet homme que tous les princes détestent, et vers qui se tournent les opprimés! (*Il lui prend la main droite.*) Laissez-moi cette main que je la baise.

GOETZ. Non, non.

MARTIN. Laissez moi faire! O main aussi précieuse que les plus saintes reliques, toi où circulait le sang le plus noble de la terre, tu n'es plus qu'un instrument mort; mais la confiance en Dieu, qui remplit cette belle âme, fait ta force et ta vie... Il passa chez nous, il y a déjà longtemps, un moine qui vous avait vu après que cette main vous fut enlevée devant Landshut. Comme il nous parla de vos souffrances, de votre chagrin d'être inutile pour la guerre, et de l'idée qui vous revint tout-à-coup d'avoir entendu conter l'histoire d'un homme qui n'avait qu'une main non plus, et qui, malgré cela, fit encore longtemps le service d'un brave guerrier!

GOETZ. Adieu, digne frère Martin.

MARTIN. Ne m'oubliez pas; moi, jamais je ne vous oublierai. (*Gœtz sort.*) Comme mon cœur était plein quand je le regardais! Il ne parlait pas, et cependant mon âme rencontrait la sienne. C'est une véritable jouissance que de voir un grand homme!

Le second dessin représente Gœtz dans son château de Jaxthausen. Il est sorti de Heilbronn, grâce à son beau-frère Sickingen; mais l'empereur ne lui a pardonné qu'à la condition qu'il ne prendrait plus les armes contre personne. Assis devant une table, près de sa bonne femme Élisabeth, il écrit ses *Mémoires.*

Jamais, dit-il, je ne pourrai me faire à l'oisiveté; ma prison me devient de jour en jour plus insupportable; je voudrais pouvoir dormir ou au moins me figurer que le repos a quelque chose d'agréable.

ÉLISABETH. Eh bien! achève d'écrire l'histoire de ta vie, ce sera dans la main de tes amis un témoignage qui pourra leur servir un jour à confondre tes ennemis.

GOETZ. Écrire! ce n'est qu'une oisiveté affairée! ce métier me fatigue et m'ennuie. Pendant que j'écris ce que j'ai fait, j'enrage de perdre un temps que je pourrais employer à faire autre chose.

ÉLISABETH *prend les papiers.* Ne sois pas si singulier! Tiens, tu en es précisément à ta première captivité à Heilbronn.

Gœtz. Cette ville m'a été de tout temps fatale.

Elisabeth *lit*. « Il y eut même là plusieurs des confédérés qui me dirent que j'avais agi follement de me présenter devant mes plus chauds ennemis, lorsqu'il m'était aisé de



(Gœtz de Berlichingen, drame par Gœthe.—Acte Ier : Gœtz et frère Martin. — Dessin d'Eugène Delacroix.)

prévoir qu'on ne me ménagerait guère. A quoi je répondis... » Eh bien ! que répondis-tu ? Continue d'écrire.

Gœtz. Je leur dis : « J'expose sans cesse ma vie pour le bien-être et pour la fortune des autres ; croyez-vous

donc que je ne l'exposerais pas pour garder ma parole? »
ELISABETH. Cette réputation, tu l'as bien.

GOETZ. C'est ce qu'ils ne m'ôteront pas. Ils m'ont tout pris, biens, liberté!... qu'ils me montrent celui à qui j'ai



(Acte IV : Gœtz écrivant ses Mémoires, Élisabeth sa femme. — Dessin d'Eugène DELACROIX.)

manqué de parole. Dieu sait que j'ai plus sué pour le service d'autrui que pour le mien propre ; et c'est pour acquérir le surnom de brave et loyal chevalier que j'ai travaillé jusqu'ici, non pour gagner des richesses et des titres; et,

grâce à Dieu, ce que j'ai ambitionné par-dessus tout, je le possède.

La fin à une prochaine livraison.

LA FEMME DU PÊCHEUR.

NOUVELLE SUÉDOISE.

Par une belle matinée d'été, un jeune homme de vingt et quelques années, à la figure ouverte, riante, agréable, s'asseyait sur une de ces petites voitures légères dont se servent les voyageurs suédois. Après avoir placé derrière lui sa valise soigneusement liée, il prit les rênes de son cheval, et sortit de la ville de Calmar en jetant un regard amical, un regard d'adieu aux remparts couverts de mousse, aux ponts-levis et aux fossés de cette vieille cité. Dès qu'il fut en pleine campagne, il abandonna les rênes au valet de la poste assis à côté de lui, pour se livrer à ses méditations. Il avait reçu depuis peu de temps la consécration sacerdotale dans la cathédrale de Calmar, l'une des plus belles, des plus importantes qui existent en Suède. Il venait d'être nommé vicaire ou, pour me servir de l'expression suédoise, adjoint d'une importante paroisse située au bord de la mer, dans la province de Blekingue, et il se rendait à son poste : c'était un dimanche. Il devait ce jour-là même faire son premier sermon ; et comme Calmar n'était pas fort éloigné du lieu de sa destination, il espérait y arriver assez tôt pour y remplir son devoir à l'office divin.

Plusieurs affaires l'avaient retenu en ville au-delà du temps qu'il eût voulu y passer ; mais il était convenu de se rendre à son église ce dimanche-là, et il voyageait sans inquiétude. Le soleil venait de se lever et éclairait de ses rayons toute cette belle contrée suédoise. Les oiseaux chantaient sur le chemin, et plus le jeune homme avançait, plus le pays lui semblait frais et riant. Arrivé à Kernaby, où il devait prendre un autre cheval, il dit au postillon de conduire la voiture, et s'en alla à pied le long du parc qui s'étend près du village de Vernanes. Peu de sites, en Suède, présentent autant de charmes que celui-ci. C'est là qu'est né le grand Oxenstiern, et le souvenir de cet homme célèbre ajoute encore un nouveau prestige à l'aspect attrayant de ces lieux. L'adjoint s'en allait à travers la prairie par un sentier serpentant sous une majestueuse allée de chênes. Il marchait à pas lents, rêvant à la bonté infinie de Dieu qui éclate de tant de manières, et qui se manifeste surtout dans les œuvres de la nature. Son cœur priait en silence, puis il pensait au sermon qu'il devait faire. Il ne se souvenait plus des pages qu'il avait écrites, mais il se sentait dans une heureuse disposition pour enseigner ses frères, pour leur parler de la douce morale et des douces vertus. Il atteignit ainsi le chemin qui se déroule entre Vernanes et la grève. Jusque là, il n'avait rencontré aucun être vivant, et il cheminait pensif le long de la route sablonneuse, lorsqu'il aperçut une petite fille d'une douzaine d'années, qui traînait une charrette remplie de langes et de vêtements d'enfant. Cette fille avait une figure pâle, sérieuse, intéressante. Il la pria de lui indiquer la direction qu'il devait suivre, et elle le conduisit à travers maints détours jusqu'à un endroit d'où il pouvait parfaitement distinguer sa route. Il remercia la jeune fille dont la complaisance et la naïve candeur l'avaient intéressé, et la quitta à regret.

Bientôt il arriva près de la côte où s'élevait son église. Son cœur battit plus vivement ; il était au bord d'une baie, et à quelque distance de là, il allait commencer ses graves fonctions. Tout-à-coup il aperçut un homme qui s'avançait vers lui le chapeau à la main, et qui, en le saluant poliment, lui demanda s'il n'avait point l'honneur de parler à M. l'adjoint. Sur la réponse affirmative du jeune homme, l'inconnu lui dit :

— Je suis envoyé par M. le pasteur pour vous prier de vouloir bien vous rendre directement à la succursale de la paroisse située au bord de la mer. Le chapelain de cette succursale est malade, et il faut que le service divin y soit célébré aujourd'hui.

— C'est bien, dit l'adjoint, j'y vais.

Au même instant, il fut rejoint par son postillon, qui heureusement connaissait le chemin, et qui le conduisit jusqu'à une hutte de pêcheur, où le prêtre s'embarqua sur un grossier bateau pour arriver au lieu qui lui était indiqué. Bientôt il aperçut la chapelle dont les murailles blanches se détachaient sur la verdure du paysage.

Lorsqu'il descendit de sa barque, il fut frappé à l'aspect d'une misérable cabane devant laquelle étaient groupés six à huit enfants en haillons qui le regardaient avec curiosité. Quoi ! se disait-il, de tels vêtements un jour de dimanche ! Mais peut-être les malheureux n'en ont-ils pas d'autres. Il connaissait la pauvreté des habitants de cette côte, et il s'approcha des enfants avec une affectueuse sympathie. Le plus jeune n'avait guère qu'un an, l'aîné neuf ou dix. A la ressemblance de leurs traits, on pouvait voir facilement qu'ils étaient de la même famille ; et si leurs vêtements offraient le caractère de la misère, leur figure attestait au moins une louable propreté.

— Où sont vos parents, mes chers enfants ? demanda le jeune prêtre.

— Notre père, répondit l'aîné, est sur mer, et notre mère est allée à l'église ; car c'est aujourd'hui dimanche.

— Oui, mes enfants, c'est aujourd'hui dimanche. Et vous, ne viendrez-vous pas à l'église ?

— Non, répondit d'un air résolu le petit garçon.

— Et pourquoi donc ?

— C'est que nous n'avons point d'autres habits que ceux que nous portons, et notre mère ne veut pas que nous paraissions ainsi vêtus le dimanche.

— Qu'importe, mes chers enfants, avec quels vêtements vous vous présentez devant Dieu ? Si vous ne venez pas à l'église, comment connaîtrez-vous la parole sainte ?

— Notre mère nous répète, quand elle rentre, ce qu'a dit le prêtre.

— Votre père est-il depuis longtemps sur mer ?

— Il est parti pour la pêche il y a quelques jours, et reviendra probablement ce soir.

— On va donc ici à la pêche le dimanche ?

— Oui, sans doute.

— Alors il ne doit y avoir personne à l'église ?

— Il y aura tous les gens qui sont restés ici, les vieillards, les vieilles femmes et les enfants, et ma mère qui est la seule jeune femme qui n'ait pas pu partir, parce qu'elle était malade, et parce qu'elle devait soigner ma petite sœur Kirstine.

Le prêtre jeta un regard dans la cabane. On n'y voyait aucune trace de feu, pas une armoire, rien qui indiquât qu'il s'y trouvât quelque aliment.

— Tous les habitants de ce hameau, dit-il, sont-ils donc si pauvres ?

— Pauvres ! qu'est-ce que cela signifie ?

— Je veux dire si tous les gens de ce lieu ont si peu à manger.

— Nous aurons bien assez quand notre père reviendra avec sa barque pleine de poissons. Voilà pourtant longtemps qu'il est parti, ajouta-t-il d'une voix qui trahissait son inquiétude.

— Ton père est donc parti depuis plusieurs jours ?

— Depuis le commencement de la semaine, et c'est assez long. Un de nos voisins nous a dit qu'il l'avait vu faire naufrage et monter dans un autre bateau. Nous espérons qu'il sera de retour ce soir, et alors vous entendrez des cris de joie ; on sautera, on dansera, et notre père nous apportera de nouveaux vêtements.

Le jeune prêtre ne poussa pas plus loin ses interrogations, et s'en alla vers son église, étonné de tant de naïveté et de tant de confiance. — Quel auditoire vais-je trouver? se disait-il. Mais qu'importe? Une assemblée de vieillards décrépits est aussi une assemblée de frères. A la porte de la chapelle, il rencontra un pauvre homme au visage pâle et fatigué, qui le salua avec un profond respect. La chapelle, qui de loin présentait au bord de la mer un aspect assez riant et pittoresque, lui parut bien sombre et bien triste quand il en franchit le seuil. Des murs lézardés, des piliers en bois, des bancs usés et vacillants, voilà ce qu'il aperçut. Une quarantaine de personnes réunies dans l'enceinte du temple se levèrent à son approche et le regardèrent en silence avec respect. Il chercha la mère des enfants qu'il venait de rencontrer et ne l'aperçut pas. Son cœur fut saisi d'un sentiment de tristesse pénible. De quelque côté qu'il tournât ses regards, il n'entrevoyait que de pauvres gens à la figure blême, aux yeux à demi éteints, au front ridé, des cheveux blancs et des haillons. A peine, dans cette réunion, distinguait-on les hommes des femmes : les premiers n'avaient plus rien de mâle, les autres plus rien de féminin. La vieillesse et la misère avaient déformé tous les membres et dénaturé tous les visages. En ce moment, il se souvint du sermon qu'il avait écrit avec l'enthousiasme d'un jeune vicaire qui va prêcher pour la première fois devant ses paroissiens. Il y avait mis toute la tendre poésie de son âme et toutes les fleurs de rhétorique de l'université. Mais comment prononcer un tel sermon devant ces pauvres gens? Il entra dans la sacristie avec cette réflexion, et trouva là un vieillard qui faisait l'office de sacristain et qui lui souhaita la bienvenue. Le jeune prêtre lui ordonna d'aller entonner les psaumes que l'on devait chanter, et fut frappé de l'accord avec lequel ils furent répétés par tous les assistants. Certes, il n'y avait là aucune voix remarquable; mais hommes et femmes s'associaient à cette musique religieuse, et formaient ensemble des tons harmonieux. Le prêtre s'avança avec une émotion plus douce devant l'autel pour lire la prière, et en jetant un regard sur son assemblée, il fut frappé de l'aspect nouveau qu'elle lui présentait. Les visages étaient animés, les yeux étincelaient. — L'esprit de Dieu est avec nous, se dit-il, et il reprit plus d'assurance.

Après avoir achevé la prière, il rentra dans la sacristie avec un profond sentiment d'humilité. — Voilà, se disait-il, de pauvres êtres abandonnés, souffrants, qui attendent de moi quelques consolations. O mon Dieu! venez à mon secours. Je ne suis qu'un pauvre pécheur, et je dois dire vos leçons à de pauvres pécheurs comme moi. Il monta en chaire dans cette religieuse disposition d'âme; son regard et sa pâleur trahissaient sa profonde émotion. Enfin, il prit la parole, et, au lieu de faire le solennel sermon qu'il avait préparé à Calmar, il ne fit qu'une humble et tendre prière, une prière au Dieu du pauvre et du faible, au Dieu qui prend pitié de toutes les souffrances, qui soutient toutes les misères.

Les auditeurs l'écoutèrent avec une profonde impression; jamais peut-être ils n'avaient entendu un sermon prononcé avec un sentiment si vrai et qui s'adaptât si bien à leur situation. Le service fini, ils se rangèrent à la porte de l'église pour remercier leur jeune pasteur. Au moment où il venait de franchir l'enceinte de la chapelle, il aperçut une jeune femme debout sur un rocher, et l'œil fixé sur les vagues du golfe. C'était sans doute la mère des pauvres enfants. Il la salua, et elle répondit respectueusement à ce salut en reconnaissant celui qui venait de faire ce touchant sermon. Le prêtre n'avait encore rien mangé de tout le jour, et il pensait à s'en aller dîner chez cette malheureuse femme.

— Venez, lui dit-il, vos enfants vous attendent. Il est midi.

— Et moi, répondit-elle, j'attends l'arrivée des pêcheurs. Mon Eric est un hardi oiseau de mer. S'il n'est pas noyé, il sera sans doute bientôt de retour...

— Ayez confiance, ma bonne femme; ne restez pas ici plus longtemps à regarder ces flots déserts. Venez avec moi près de vos enfants.

— Quoi! monsieur le pasteur voudrait-il venir dans ma pauvre cabane!

— Oui, allons!

Elle jeta encore un regard sur la mer, puis suivit le jeune prêtre avec un sentiment de reconnaissance. Après avoir fait quelques pas, ils aperçurent le vieux sacristain qui, s'approchant du vicaire d'un air empressé, lui dit :

— Ah! monsieur le pasteur, je vous ai cherché partout; j'ai une prière à vous adresser.

— Parlez, mon ami, lui dit le prêtre.

— Vous savez que notre chapelain est malade. D'ailleurs la maison qu'il occupe est à une lieue d'ici, et si vous voulez aller dîner chez lui il faudrait y aller à pied; car, nous autres pauvres pêcheurs, nous n'avons point de chevaux. Si monsieur le pasteur ne voulait pas dédaigner l'hospitalité d'un vieux sacristain, je lui offrirais un humble repas tel que les pauvres gens peuvent l'offrir.

— Je vous remercie; je ne suis point habitué à des repas splendides.

— Ah! c'est bien; vous daignerez donc entrer dans cette modeste habitation. Et en même temps il montrait du doigt la plus belle maison du village. Il faut vous dire seulement que je suis veuf et que je n'ai qu'une servante.

— Je vous remercie, mon ami; mais je suis déjà invité à dîner.

— Comment! dit le sacristain d'un air stupéfait. Déjà invité! Qui donc a pu me prévenir? Il n'y a personne dans cette paroisse qui puisse recevoir monsieur le pasteur.

— Je vais dîner avec cette femme et avec ses enfants.

Rien ne pourrait exprimer la surprise que produisirent ces mots. La pauvre femme contempla le prêtre avec un trouble indicible et un sentiment de joie, et le vieux sacristain manifesta un profond dépit.

— Chez cette femme! dit-il d'un ton méprisant. La connaissez-vous?

— Je la vois aujourd'hui pour la première fois.

— Elle a huit ou neuf enfants. Je ne sais si vous trouverez une chaise chez elle, et ce que l'on vous donnera à manger; mais je vois ce qu'il en est : les gens comme il faut aiment à plaisanter.

— Je ne plaisante pas. Je connais la misère de cette femme; j'ai déjà été chez elle, j'ai vu ses enfants. Je suis moi-même un pauvre serviteur de celui qui a promis son paradis à ceux qui souffrent et qui sont pieux.

— Mais monsieur le pasteur ne connaît pas cette femme, et, j'ai honte de le dire, c'est la plus misérable créature de la paroisse. Je ne parle pas de sa pauvreté, car nous sommes tous pauvres sur cette côte; je ne parle pas non plus de son imprévoyance; pas une femme raisonnable ne voudrait avoir donné le jour à tant d'enfants. Mais son père...

— Oh! taisez-vous, taisez-vous, Olaf Svindson, s'écria la femme.

Et son visage prit une expression de douleur et de dignité.

— Oui, oui, monsieur le pasteur, ajouta le sacristain, il faut que vous sachiez avec qui vous êtes; car un vieux proverbe dit : Celui qui touche à la poix se salit. Son père était un voleur qui a été publiquement fouetté à Calmar. Tout le monde le sait ici; et les péchés du père seront recherchés jusqu'à la...

— Cette femme vous a-t-elle volé? dit le pasteur en jetant sur le sacristain un regard sévère.

— Non pas, non pas. Je dois même dire que c'est une personne honnête, et si quelqu'un voulait l'attaquer, je serais le premier à la défendre; car je la connais dès son

enfance; c'est moi-même qui lui ai appris à chanter. Mais, je le répète, son père était un voleur, et, de plus, elle est pauvre et malheureuse.

— Eh bien! mon cher, reprit le pasteur, j'achèverai la sentence que vous aviez commencé à exprimer. Dieu dit : Je rechercherai les fautes des pères dans les enfants de ceux qui me haïssent; mais je montrerai ma miséricorde envers ceux qui m'aiment. Et j'ajouterai que si les bonnes œuvres des parents ne servent point aux enfants qui s'éloignent du droit chemin, les fautes et les crimes des parents ne peuvent, ni devant Dieu, ni devant les hommes, porter atteinte aux enfants qui sont sages et honnêtes. Cette femme est en lutte avec la pauvreté, et cette pauvreté est peut-être une suite des erreurs de son père, peut-être aussi des préjugés blâmables des gens de cette paroisse; mais Dieu condamne votre injustice et viendra au secours de celle que vous abandonnez. Je vais avec elle retrouver ses enfants. Je n'ai encore rien pris aujourd'hui, et peut-être n'a-t-elle rien à me donner; mais...

Le sacristain fit un salut et s'éloigna en murmurant : — Je pensais qu'on saurait faire une différence entre les gens; mais voilà comme sont ces jeunes prêtres.

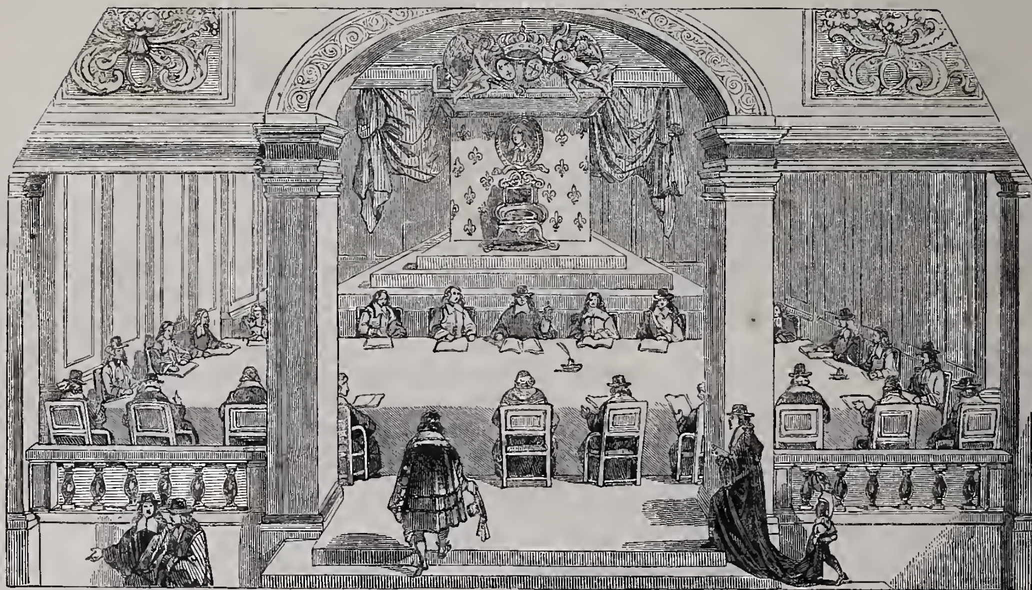
La fin à la prochaine livraison.

LIEUX DE RÉUNION ET SÉANCES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Il y a peu de corps savants qui, dans tout le cours de leur existence, aient été aussi nomades que le fut l'Académie française pendant les premières années qui suivirent sa fondation. « Sans parler, dit Pélisson, des assemblées qui se faisoient au commencement chez M. Conrart, entre un petit nombre d'amis, je trouve qu'elles se sont tenues depuis, en divers temps, chez M. Desmarets, à la rue Clocheperce; à l'hôtel de Pelvé; chez M. Chapelain, à la rue des Cinq-Diamants; chez M. de Montmor, à la rue Sainte-Avoye; après quoi elles revinrent chez M. Desmarets; puis elles se tinrent chez M. de Gomberville, proche l'église Saint-Gervais; chez M. Conrart, à la rue Saint-Martin; chez M. de Cerisy, à l'hôtel Séguier; chez M. l'abbé de Bois-Robert, à l'hôtel de Mellusine.

» Ces divers changements de lieu venoient tantôt d'une maladie ou d'une absence, tantôt des affaires des particuliers qui avoient donné leur maison. Mais enfin, en l'année 1643, le 16 février, après la mort du cardinal de Richelieu, M. le chancelier (Séguier) fit dire à la compagnie qu'il désiroit qu'à l'avenir elle s'assemblât chez lui, ce qu'elle a toujours fait depuis. Et certes, quand je considère les différentes retraites qu'eut cette compagnie durant près de dix ans, tantôt à une extrémité de la ville, tantôt à l'autre, jusques au temps de ce nouveau protecteur, il me semble que je vois cette île de Délos des poëtes, errante et flottante jusques à la naissance de son Apollon. Il y a véritablement de quoi s'étonner que le cardinal de Richelieu qui l'avait formée ne prît un peu plus de soin de la loger... Ce qui peut faire croire ce que plusieurs ont dit, qu'ayant projeté depuis longtemps de faire dans le marché aux Chevaux, proche la porte Saint-Honoré, une grande place qu'il eût appelée *Ducale*, à l'imitation de la *Royale* qui est à l'autre extrémité de la ville, il y vouloit marquer quelque logement commode pour l'Académie, et qu'il lui auroit même établi quelque revenu; mais que ce dessein et plusieurs autres qu'il réservoit pour un temps plus calme et plus tranquille furent interrompus par sa mort.

» Quant à la forme des assemblées de l'Académie, ajoute-t-il, elle est telle : elles se font en hiver dans la salle haute, en été dans la salle basse de l'hôtel Séguier, et sans beaucoup de cérémonie. On s'assied autour d'une table, le directeur du côté de la cheminée; le chancelier et le secrétaire sont à ses côtés, et tous les autres comme la fortune ou la simple civilité les range. Le directeur préside, le secrétaire tient le registre. Ce registre se tenoit autrefois fort exactement jour par jour. Quand le protecteur s'y trouve, il se met à la place du directeur, lequel, avec les deux autres officiers, est à sa gauche. Il recueille les voix et prononce les délibérations, comme feroit le directeur lui-même. »



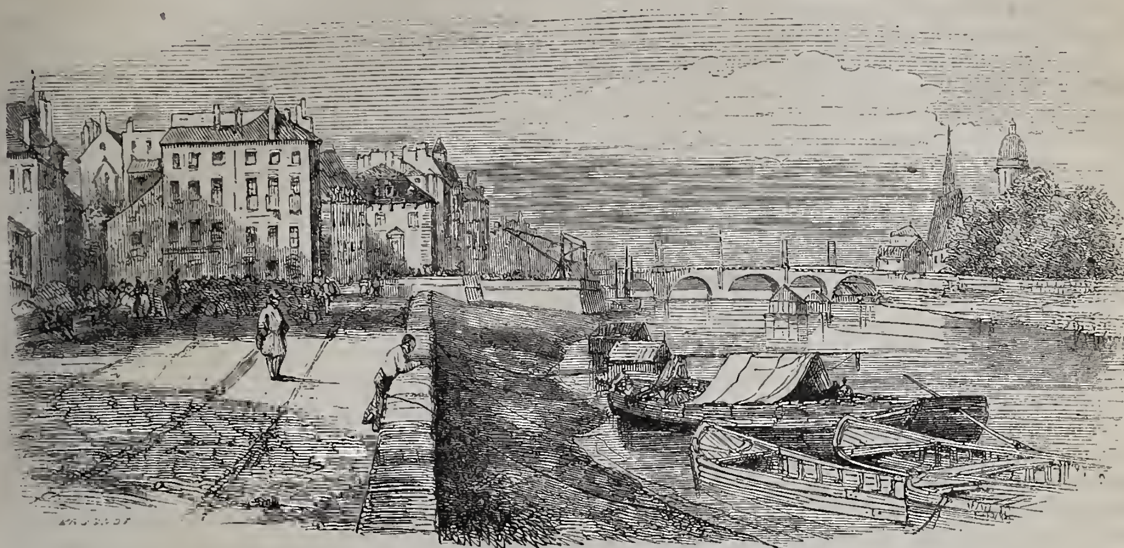
(Salle des séances de l'Académie française, au Louvre, au dix-huitième siècle.)

Enfin Louis XIV abandonna à l'Académie, pour lieu de ses séances, l'ancienne salle du Conseil, au Louvre. Cette salle, qu'elle conserva jusqu'à la révolution, est celle que représente notre gravure, d'après une estampe du dernier siècle.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CHALONS-SUR-SAONE



(Châlons-sur-Saône, département de Saône-et-Loire; vue du quai.)

Quel voyageur a traversé Châlons-sur-Saône sans en garder un heureux souvenir? Ce n'est point que par elle-même cette ville ait des titres bien élevés à une longue attention; mais sa position particulière sur la grande route du Midi et de l'Italie la fait ressembler, si l'on peut s'exprimer ainsi, à une porte qui, dès qu'on s'en approche, s'ouvre et donne le plaisir ou la liberté.

Vient-on de Paris? On a passé deux ou trois journées mortelles au milieu d'un pays plat, monotone, qui vous a repoussé dans votre prison roulante toutes les fois que l'impatience et l'ennui vous ont fait avancer la tête à la lucarne. On arrive enfin : voici la Saône. Adieu la diligence, ses durs coussins, son air nauséabond, son bourdonnement, ses cahots, sa poussière. On étend les bras; on arpente ce beau quai en long, en large; on éprouve un indicible bien-être. Bientôt la cloche sonne. On monte sur le bateau à vapeur, et, doucement entraîné entre les deux rives verdoyantes, on se sent déjà le front caressé par les tièdes haleines du midi, on en respire les lointains parfums; au bout de ce brillant « chemin qui marche », le désir entrevoit Lyon, Avignon, Marseille, la Méditerranée: on devine Gênes, Livourne, Civita-Vecchia, Rome! « Per Dio! che bel paese! » Un cri de joie s'échappe du cœur, et autour de soi tout s'embellit. Comment n'aimerait-on pas la ville de Châlons lors même qu'on ne l'aurait pas regardée. — Au retour, autre impression;

Plus je vis d'étrangers, plus j'aimai ma patrie.

On a tant vu, tant admiré, qu'on n'aspire plus qu'à une seule chose : rentrer chez soi, embrasser sa famille, ses amis; reprendre ses bonnes vieilles habitudes; redevenir Parisien; raconter et se souvenir. Depuis deux jours, on appelait Châlons de tous ses vœux : tout le long du fleuve on avait eu encore malgré soi à regarder; on n'en avait pas fini avec le voyage; il semblait qu'on avait de derniers adieux à dire en arrière, à droite, à gauche; on apercevait encore à l'horizon le pâle et léger feuillage de l'olivier. Mais une fois débarqué à Châlons et remonté en diligence, on ferme les yeux, et l'on s'essaie à dormir d'un unique et profond sommeil jusqu'aux barrières de Paris.

Quelle que soit donc la direction que l'on suive, un cœur bien fait, une bonne conscience, un esprit libre, ne peuvent se défendre d'une émotion de plaisir, presque de reconnaissance, au seul nom de Châlons-sur-Saône. Cependant je ne serais pas étonné si la plupart des touristes ignoraient son histoire, sa fortune bonne ou mauvaise, et jusqu'à ses humbles monuments. On l'aime d'autant plus qu'en la voyant on songe moins à elle. Il y a là, ce semble, un peu d'injustice, et il est convenable de faire à cette bonne et antique cité une courte réparation.

Dirons-nous d'abord que Châlons s'est appelé tour-à-tour *Caballinon*, suivant Strabon; *Cabellio*, dans l'itinéraire d'Antonin; *Cabiblono*, sur une monnaie de Thierri II, décrite par Leblanc; *Cabillo*, *Cabilumnum*, *Castrum Caballionense*, etc., dans diverses chartes? Ajouterons-nous que c'était une des plus anciennes villes de la Gaule Celtique, et que César en parle dans ses Commentaires? De bonne foi, je soupçonne que lecteurs et écrivains s'arrangeraient assez le plus souvent d'un peu moins d'érudition empruntée aux origines et aux Commentaires de César, si souvent cités, si rarement lus. Cependant, avant d'arriver à la statistique contemporaine, rendons hommage à l'empereur Probus, qui introduisit, dit-on, la culture de la vigne sur les côteaux voisins de Châlons. Par contraste, nommons cet inévitable Attila, qui incendia la pauvre ville en 451, et aussi Lother, qui l'imita en 834, s'empara de la fille du comte de Toulouse, la belle et vertueuse Gerberge, la fit traîner par les cheveux sur le pont, où il la fit clouer dans un tonneau, et précipiter dans la Saône. Mentionnons enfin les ravages des Hongrois en 937, et les compagnies d'Ecorcheurs dont le comte de Fribourg, gouverneur de Bourgogne, fit une telle boucherie, vers 1449, que, suivant l'autorité d'Olivier de la Marche, « la Saône étoit pleine de » leurs corps, et que les pêcheurs, au lieu de poissons, » les tiroient bien souvent deux à deux ou trois à trois, » liés et accouplés de cordes. » Voilà les agréables distractions que trop souvent l'on gagne à s'égarer dans l'histoire de ces vieux temps.

Il y aurait plus de contentement à montrer le roi Charles VIII faisant son entrée à Châlons en 1494, revêtu d'un surplis et d'une aumusse de chanoine; les bourgeois en robes rouges allant à sa rencontre, et une jeune fille, placée sous un pavillon richement décoré, lui présentant un cœur d'or du poids de cent écus. On se rappelle encore avec quelque plaisir Louis XII, au retour de la conquête du Milanais, passant par Châlons, et recevant en don quarante-deux

tonneaux du meilleur vin de Givry. O sainte simplicité !

Mais, pour parler de notre temps, exposons simplement que Châlons, chef lieu d'arrondissement et chef-lieu judiciaire du département de Saône-et-Loire, est située sur la rive droite de la Saône, à 5 myriamètres 5 kilomètres nord de Mâcon, chef-lieu du département. Sa population est d'environ 12 400 habitants. Entourée d'une vaste plaine couverte de prairies, de champs fertiles, de vignes et de taillis, assise à l'embouchure du canal du Centre, qui joint la Loire à Dijon, traversée par deux routes royales, elle réunit tous les avantages que peuvent désirer le commerce et l'industrie. Il s'y tient chaque année six foires fréquentées, où l'on amène une quantité considérable de marchandises, des fers, des cuirs, du bétail et des chevaux de luxe. Trente quatre voitures publiques et plusieurs bateaux à vapeur font passer chaque jour, à Châlons, de huit à neuf cents voyageurs. Le chemin de fer de Paris à Lyon ne fera sans doute qu'ajouter à ce mouvement commercial et à cette prospérité.

Les maisons de la ville sont en général bien bâties, quelques unes sont élégantes. Notre gravure donne une idée satisfaisante du quai. L'un des faubourgs, celui de Saint-Laurent, est bâti sur une île au milieu de la Saône. Le pont en pierres qui lie ce faubourg à la ville est d'une assez belle architecture de style ancien.

L'ancienne église cathédrale est un édifice gothique fondé en 532, mais dont la construction actuelle est de la fin du treizième siècle. L'église de Saint-Pierre, sur la place du même nom, à côté du Palais de Justice, est surmontée d'une belle coupole et de deux clochers en forme de dômes. Au milieu de la place dite de Beaune, une jolie fontaine verse ses eaux dans un bassin octogone, au milieu duquel s'élève un piédestal quadrangulaire surmonté d'une statue de Neptune. L'obélisque, érigé en l'honneur de Napoléon, à l'entrée du canal du Centre, est également d'un assez bon effet.

Lors de l'invasion de 1814, les habitants de Châlons rompirent deux arches du pont sur la Saône, et tinrent en échec, pendant vingt jours, une division autrichienne qui s'obstinait à passer le fleuve. En souvenir de cette résistance, l'empereur leur fit don de quatre pièces d'artillerie, et ajouta une croix de la Légion-d'Honneur dans un champ de gueules aux anciennes armes de la ville, qui consistent en trois cercles d'or dans un champ d'azur surmontés d'une couronne de muraille.

GEOFFROY SAINT-HILAIRE.

L'histoire naturelle, pendant la première partie de notre siècle, comptera deux hommes principaux : Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire. Tous deux appartiennent à la France ; tous deux sont sortis de la foule à la voix de la révolution française, se sont développés à travers l'empire et la restauration dont ils forment une des gloires, et sont venus s'éteindre dans la période actuelle, sans laisser parmi leurs successeurs personne qui les remplace. C'est pour cela qu'à l'instant de leur perte s'est fait sentir dans la science, pour l'un comme pour l'autre, un si grand vide. Depuis Buffon jusqu'à Cuvier, nos grands naturalistes s'étaient toujours tenus, et, pour ainsi dire, produits l'un l'autre : Buffon avait appelé du fond de sa petite ville et installé à ses côtés Daubenton ; Daubenton avait appelé et promu Geoffroy Saint-Hilaire ; enfin Geoffroy Saint-Hilaire avait appelé et mis en place Cuvier. Belle généalogie aussi noble que libérale. *Venez m'aider*, avait écrit Buffon à Daubenton, alors pauvre médecin à Montbard. *Allez*, avait dit Daubenton à Geoffroy Saint-Hilaire en le décidant à entrer au Muséum, dont il lui ouvrait les portes, *et faites que dans vingt ans on puisse dire, la zoologie est une science française.* Enfin Geoffroy, devenu professeur, écrivait à son tour à Cuvier, simple précepteur dans un château de province : *Venez et donnez à la France un autre Linné.* Voilà une suite de paroles qui mérite bien d'être enregistrée dans l'histoire ; car, outre qu'elles sont toutes d'une justesse pour ainsi dire prophétique, elles sont toutes aussi d'un désintéressement qui honore le caractère français, et qu'il serait heureux de voir devenir exemplaire chez les savants. C'est malheureusement dans la personne de M. Cuvier que le sort a voulu que ce généreux enchaînement s'interrompît, car, depuis plus de douze ans qu'il est mort, aucun de ceux dont il a fait la fortune n'a réussi à prendre rang au-dessus des régions moyennes ; et c'est, à ce qu'il semble, à M. Geoffroy qu'appartiendra la gloire d'avoir servi doublement, à cet égard, la cause de la science, puisqu'après lui avoir donné par son appel M. Cuvier, il lui aura donné par ses encouragements et l'influence de ses principes, le chef actuel de l'école embryologique, l'illustre M. Serres.

Il y a toutefois à remarquer dans le singulier enchaînement de ces naturalistes une circonstance frappante, et qui ne fait défaut qu'à ce dernier point ; c'est que chacun de ces grands esprits, sans l'avoir voulu, a choisi en quelque sorte son contraire. De là, au point de vue de la science, la diversité des doctrines, et par suite, au point de vue des relations privées, les dissensions et la mésintelligence. La rupture de Buffon et de Daubenton fait depuis longtemps partie du domaine de l'histoire ; celle de Cuvier et de Geoffroy vient d'y entrer. On sait que les deux premiers, après avoir travaillé pendant quelques années dans un amical concert, se séparèrent pour marcher chacun à part et dans une certaine opposition l'un à l'égard de l'autre : c'est exactement ce qui s'est reproduit chez les deux autres. A l'origine, on voit avec surprise les ouvrages de ces deux célèbres rivaux, écrits en commun et portant, comme ceux de Buffon et de Daubenton, leurs deux noms réunis ; mais bientôt aussi leurs lignes se divisent de la même manière, et après une guerre sourde, leurs dissentiments éclatent enfin, comme ceux de Buffon et de Daubenton, et font retentir par une discussion mémorable l'Académie et ses échos.

On se tromperait si l'on regardait cette curieuse analogie comme un pur effet du hasard. Pour qui regarde le fond des choses, le secret de cette rencontre se découvre bientôt, car il y a là le contre-coup d'une loi capitale. Comme tout, dans la nature, repose sur ce principe de l'unité dans la variété que Leibnitz a si justement nommé la base de l'univers, il s'ensuit que les observateurs de la nature, suivant la pente de leur esprit, doivent se trouver portés à y considérer plus spécialement soit l'unité, soit la variété : Buffon et Geoffroy, voilà les esprits de l'unité ; Daubenton et Cuvier, voilà ceux de la variété. De là l'hostilité de ces grands hommes qui, placés dans des sphères différentes, et métaphysiquement contradictoires, finissent, une fois arrivés à un certain point, par ne plus s'entendre ; et de là aussi la spontanéité qui, au commencement, avant que rien de trop défini ne les ait encore contrariés et séparés l'un de l'autre, les excite à se chercher et à se rapprocher, comme devant trouver l'un dans l'autre un complément nécessaire. Malgré leurs apparences de division, il y a donc entre Geoffroy Saint-Hilaire et Cuvier, comme entre Buffon et Daubenton, une liaison profonde qui naît de la nature même, et en vertu de laquelle ils resteront toujours associés et comme accouplés dans l'histoire.

Bien que les deux points de vue de l'unité et de la variété soient pareillement indispensables, puisque la nature les demande tous deux également, il n'en résulte pas que la science, suivant les divers temps de son développement, ne fasse pas appel plus particulièrement tantôt à l'un, tantôt à l'autre. La science est, en effet, comme la politique qui procède par actions et réactions alternatives, et la suite de ses progrès consiste à manifester tantôt les ana-

logies, tantôt les différences qui existent dans le système à la fois profondément simple et profondément varié des productions de la nature. C'est ce qui explique comment l'école de Cuvier, après avoir jusqu'à ces dernières années ébloui tous les yeux par son éclat, est entrée visiblement dans une phase de décadence, et cède la place à celle de Geoffroy Saint-Hilaire, qui prend déjà le pas sur elle. Le mérite de Cuvier, pour se débarrasser du faux brillant que les emportements de l'admiration irréfléchie causent toujours, ne se perd pas, mais celui de son rival se met en lumière et parvient à son tour à la popularité, dernière légitimation de toutes les gloires solides. La postérité, qui a commencé pour tous deux, leur fait dès à présent avec équité la part due à chacun. Aussi, bien que Geoffroy Saint-Hilaire n'ait pas obtenu de son vivant toute la louange dont ses travaux étaient dignes, attendu que leur temps n'était pas encore venu, il n'en recevra qu'une meilleur récompense d'outre-tombe; car l'époque qui s'ouvre devant nous se range de plus en plus à son esprit. Son tour arrive, et la Providence a même voulu, pour première grâce d'une vie si désintéressée et si laborieuse, qu'il ne quittât pas la terre sans emporter avec lui cette consolante certitude. Il lui aurait, en effet, été permis d'entendre encore de ses oreilles déjà défaillantes, dans une des solennités de l'Institut, le successeur et dernier disciple de Cuvier, forcé pour ainsi dire par l'évidence, proclamer ce triomphe, et reconnaître que dans les débats célèbres qui s'étaient ouverts en 1832 devant l'Académie entre les deux rivaux, le droit n'avait peut-être pas été du côté de celui dont le plaidoyer avait pu paraître alors le plus habile : « Ce n'est que lorsqu'une lutte survenue entre deux illustres rivaux a porté le débat devant cette Académie, que l'opinion publique a compris enfin tout ce qu'il y avait de puissance et de force dans les nouvelles idées », disait, en 1842, M. Flourens, secrétaire perpétuel, en prononçant l'éloge de M. de Candolle; et, rattachant avec une certaine justesse M. Cuvier au dix-huitième siècle, par opposition à M. Geoffroy compris dans le dix-neuvième : « Chaque siècle, disait-il, voit briller dans la science un esprit nouveau : le dix-huitième fonde les grandes méthodes, et le caractère de ses travaux est la précision; le dix-neuvième cherche les lois intimes de l'organisation des êtres, et porte dans ses tentatives quelque chose d'aventureux. »

Ajoutons à ces paroles quelques uns des traits plus vifs et plus explicites formulés par M. Serres dans son éloge de M. Geoffroy : « Consultez les travaux immenses qu'a publiés M. Geoffroy, dit l'illustre anatomiste; rassemblez les souvenirs de ses leçons si vives, si originales, si attachantes; partout vous trouverez la même philosophie, et cette philosophie, je la définis par ces mots : *l'art d'observer en grand.* C'est cet art dont Geoffroy Saint-Hilaire avait hérité de Buffon, qui lui a valu ses succès et qui lui a frayé les routes nouvelles qu'il a tracées dans les sciences zoologiques et anatomiques; qui lui fit reconnaître tout l'arbitraire des classifications fondées sur l'immutabilité des espèces, dont la nature lui montrait à chaque pas la variabilité; qui lui fit chercher dans l'action des agents extérieurs les causes de ces variations et la raison de ces zones zoologiques du globe, dans lesquels se circonscrivent les familles et les genres; qui lui fit poser les jalons de cette classification parallélique des animaux que son fils a si nettement formulée, et qui préside à la révolution qui s'opère en ce moment dans toutes les branches de la zoologie. »

Mais sans sortir de nos habitudes modestes pour entrer dans l'analyse des travaux de ce grand naturaliste, nous allons essayer de raconter simplement sa vie pour en laisser découler les leçons. M. Geoffroy Saint-Hilaire est né à Etampes le 15 avril 1772; il appartenait à une famille célèbre dans les annales de la science, car elle avait déjà fourni à l'Académie des sciences, au dix-septième siècle, trois membres du même nom. Destiné par son père à la carrière ecclésiastique, ce fut sa vocation naturelle qui l'emporta. Ce furent les leçons d'Haüy, de Fourcroy et de Daubenton qui le formèrent. Ses maîtres, séduits par les charmes de son esprit et de son caractère, ne tardèrent pas à le distinguer et à s'attacher à lui, et il atteignait à peine vingt et un ans, que, sur la proposition de Daubenton et de Bernardin de Saint-Pierre, alors intendant-général du Jardin-des-Plantes, le Conseil exécutif le nommait sous-garde du Cabinet d'histoire naturelle, en remplacement de Lacépède. Il ne devait pas rester longtemps dans cette modeste position. Le 10 juin de la même année, 1793, le Jardin des plantes fut réorganisé par la Convention dans les proportions qu'il présente encore aujourd'hui, sous le nom de Muséum d'histoire naturelle, et Geoffroy Saint-Hilaire fut nommé par un décret à l'une des douze chaires qui venaient d'être instituées, celle de l'histoire des animaux vertébrés. Notre jeune naturaliste, effrayé du fardeau, hésitait à s'en charger : ce fut Daubenton qui le décida. « J'ai sur vous, lui dit-il, l'autorité d'un père, et je prends sur moi la responsabilité de l'événement; nul n'a encore enseigné à Paris la zoologie: des jalons existent à peine de loin en loin pour en faire une science; osez l'entreprendre, et faites que dans vingt ans on puisse dire, la zoologie est une science française. »

C'est ainsi que M. Geoffroy entra dans la carrière, et l'on peut dire que toute sa vie a été consacrée à donner satisfaction à la parole toute patriotique de Daubenton. Les accroissements que lui doit le Muséum sont immenses, et ils forment une de ces gloires de Paris, dont on jouit sans savoir à qui il faut la rapporter. C'est lui qui, de lui-même, a fait les premiers pas, et l'on peut ajouter les premiers frais, pour l'établissement de la Ménagerie; de sorte que cet établissement célèbre, et devenu peu à peu si grandiose, remonte à lui entièrement. Nous avons déjà donné dans ce recueil l'histoire de cette origine. Les belles collections d'animaux empaillés, qui ont fini par se développer tellement que les galeries ne suffisent plus pour les contenir, ont été rassemblées sous l'administration de M. Geoffroy et par ses soins. Les registres font foi que, lorsqu'elles lui furent confiées, elles se composaient d'une douzaine de mammifères et d'environ quatre cents oiseaux. On sait que ces deux institutions, après avoir fait l'admiration de l'Europe, y sont devenues des modèles.

Nous avons commencé à dessein par ces deux objets qui sont les moindres, parce qu'ils sont les plus saisissants comme frappant davantage les yeux. Il faut ajouter à ces services positifs du savant que, pendant quarante ans, M. Geoffroy a occupé deux chaires, l'une au Muséum, l'autre à la Faculté des sciences, et que c'est lui qui, par cette double action, a fondé en France, conformément au vœu de Daubenton, l'enseignement philosophique de la zoologie, en versant peu à peu dans les esprits les principes lumineux qui dominent maintenant et éclairent dans toutes ses parties la science si difficile et si vaste de l'organisation des animaux.

Toute sa vie a été appliquée à ce seul but. Il avait coutume de s'appliquer ce beau mot de saint Augustin : *Homo unius libri*, homme d'un seul livre; et il avait pris depuis sa jeunesse cette devise qu'il suivait en toutes rencontres : *utilitati*, à l'utilité, non de lui-même, mais d'autrui, de son pays, du genre humain tout entier dont il voulait accroître le bonheur en augmentant les connaissances. Aussi lorsque Napoléon, voulant rendre son expédition d'Egypte aussi éclatante que possible, proposa à l'élite de nos savants de s'y aventurer à sa suite, M. Geoffroy, sans calculer les fatigues et les dangers, n'hésita-t-il pas un instant à se joindre à la fortune du jeune général dont il ne tarda pas à devenir l'ami. Comme on l'a remarqué, son dévouement en cette circonstance lui devint profitable par

une circonstance singulière, en ce que l'étude des crocodiles qui se présenta tout naturellement à lui dans ce séjour sur le Nil, fut précisément une des voies par lesquelles il fut conduit sur quelques unes de ses idées théoriques les plus fécondes.

Jeune, doué d'activité, d'énergie, de persévérance, il



(Geoffroy Saint-Hilaire. — D'après le médaillon de M. David d'Angers.)

contribua puissamment à l'éclat scientifique de cette expédition fameuse. Ce fut même à sa fermeté de caractère que l'on dut la conservation de ces précieux manuscrits et de ces collections de toute espèce, qui sont devenues la base du renouvellement des connaissances de l'Egypte. La Commission de l'Institut d'Egypte, réfugiée à Alexandrie, et livrée sans défense à l'ennemi par la capitulation, allait tomber entre les mains des Anglais avec toutes ses richesses. Ceux-ci insistaient arrogamment pour qu'elle leur fît remise sans délai des matériaux amassés par nos savants avec tant de peine; et peut-être, dans l'impossibilité de faire résistance à la force, allait-on céder, quand le jeune Geoffroy, entraîné par son indignation et cette généreuse colère qui est souvent une puissance à laquelle les forts eux-mêmes ne résistent pas, changea soudainement la face des choses en osant apostropher l'Angleterre au nom du droit des Gens qu'elle outrage si souvent: « Dans deux jours, dit-il au commissaire anglais, vos baïonnettes entreront dans la place; dans deux jours nous vous livrerons nos personnes; mais d'ici là, ce que vous exigez aura cessé d'exister; votre odieuse spoliation ne s'accomplira jamais! nous brûlerons nous-mêmes nos richesses. Vous voulez de la célébrité! eh bien! comptez sur les souvenirs de l'histoire : vous aussi vous aurez brûlé une bibliothèque d'Alexandrie! » Les collections furent sauvées, et le grand ouvrage sur l'Egypte, seul trophée de cette expédition, put recevoir son exécution.

En 1808, M. Geoffroy quitta de nouveau la France avec une mission d'un autre genre. L'Empereur, qui avait appris à l'apprécier en Egypte, le chargea d'aller organiser l'instruction publique en Portugal. Voulant rendre sa mission également profitable à la France et à ce pays, il eut l'attention d'emporter avec lui des collections d'objets qui se trouvaient en double dans nos galeries, et qu'il espérait échanger en Portugal contre d'autres fort précieux qui nous manquaient. Tout en travaillant à l'accomplissement du but principal de sa mission, M. Geoffroy était parvenu à réunir de la sorte une importante collection, lorsque le traité d'évacuation du Portugal vint de nouveau le mettre en présence des Anglais, à peu près dans la même position où il s'était déjà vu en Egypte. Les Anglais avaient exigé que les collections leur fussent remises, et le duc d'Abrantès s'était rendu sans trop de résistance à cette demande. Mais les conservateurs du Musée, pleins de reconnaissance pour M. Geoffroy, vinrent spontanément déclarer que ces collections étaient la propriété particulière de M. Geoffroy; qu'il les avait payées par les objets de toute espèce qu'il avait donnés aux collections portugaises, et par les soins qu'il avait pris pour les remettre en ordre, et qu'ainsi le Portugal n'avait rien à réclamer. Les commissaires anglais insistant cependant pour que quatre caisses au moins leur fussent remises en manière de tribut, M. Geoffroy, par une supercherie qui ne faisait tort qu'à lui-même, leur laissa des caisses qui ne renfermaient que des objets peu importants, et qui lui appartenaient en propre. En 1815, la généreuse libéralité avec laquelle M. Geoffroy s'était conduit dans sa mission, reçut une autre récompense, mais plus éclatante encore. M. de Richelieu ayant écrit à l'ambassadeur de Portugal que la France était prête à dépouiller ses musées de ce dont ils s'étaient enrichis, sous l'empire, par le Portugal, l'ambassadeur, donnant à notre ministre une leçon de dignité, répondit par une note officielle : « Nous ne réclamons rien et ne devons rien réclamer : une convention a eu lieu entre M. Geoffroy et le général Beresford et Milord Proby, en présence de l'Académie de Lisbonne et des conservateurs d'Ajuda. Les commissaires de l'Académie et les conservateurs ont fait considérer que M. Geoffroy s'était refusé à user de l'autorité qu'il avait obtenue pour choisir des objets uniques; qu'il avait seulement demandé des doubles, et que ce qu'il avait reçu lui avait été remis en échange d'objets rares et inconnus qu'il avait apportés de Paris, et à cause des soins qu'il s'était donnés pour ranger et étiqueter les collections laissées à Ajuda, où il était manifeste qu'on n'apercevait aucune lacune. » Il est peu de Français qui aient eu, comme Geoffroy, l'heureux privilége de recevoir de la part des vainqueurs, en 1815, des témoignages capables de les honorer réellement.

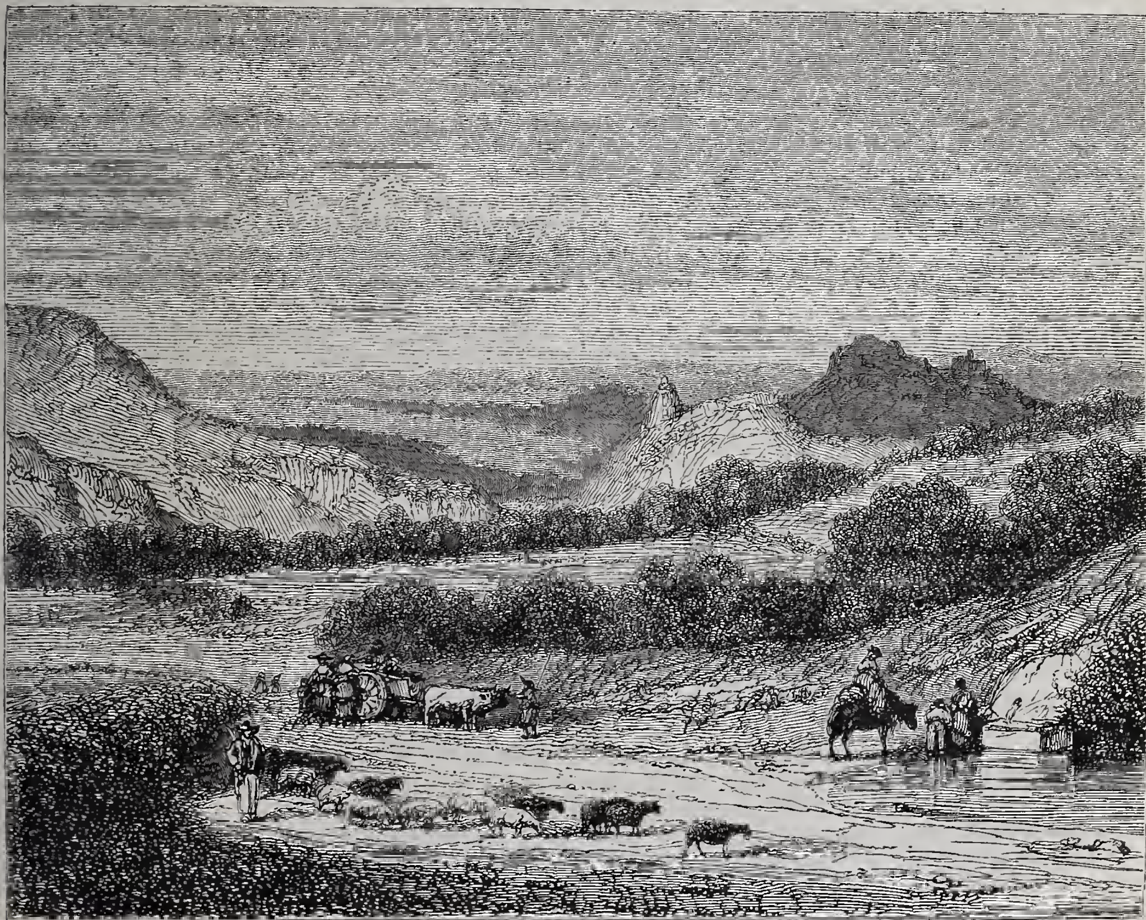
Depuis son retour du Portugal, M. Geoffroy ne quitta plus la France. Membre de l'Institut depuis 1807, puis successivement associé à toutes les sociétés savantes de l'Europe, qui se faisaient une gloire de le compter dans leur sein, il consacra paisiblement au perfectionnement de la zoologie la longue vie qui lui restait encore à parcourir. Désintéressé, profondément sérieux, dénué de toute autre ambition que celle de servir la science, il comprit, malgré tant d'exemples qui tendaient à lui persuader le contraire, qu'un savant qui tient à cœur d'accomplir son devoir, ne doit point s'engager dans les fonctions politiques. Ce sont deux carrières qui ne peuvent être suivies consciencieusement en même temps, car une seule suffit pour employer toute la force et tous les jours d'un homme. Dans la crise de 1815, la gravité des circonstances lui fit cependant une loi de s'écarter momentanément de ses principes. Il prit place à la Chambre des représentants; mais, sauf la crise de 1830, où il se remit de nouveau sur les rangs, il ne chercha plus ni à reparaître dans cette Chambre, ni à prendre place dans celle des pairs, où l'illustration de son nom l'aurait naturellement appelé. « Je ne pouvais me plaire et me tenir aux fonctions de député, disait-il à cette dernière époque aux électeurs d'Etampes, que pendant la lutte et tant qu'il était question d'organiser la France pour la liberté, et de défendre l'indépendance nationale. A chacun sa position selon

les temps. Je retournai à la culture des sciences, autre manière pour moi, et selon moi, de se rendre utile à la société, même dans un intérêt de législation; car des études philosophiques n'entraînent point la pensée dans plus d'étendue sans ajouter au domaine de l'esprit humain, et sans que ce peu de savoir de plus ne devienne un germe et ne soit la source d'un perfectionnement moral. » Belles et profondes paroles d'une vertueuse ambition! Et ne les apprécie-t-on pas encore davantage en songeant au tort irréparable qu'a causé aux progrès de l'esprit humain le célèbre antagoniste de M. Geoffroy, en consacrant aux plus stériles discussions du conseil d'Etat les plus belles années de son génie?

Honoré de toute l'Europe; voyant avec bonheur les principes rénovateurs qu'il avait eu la gloire d'émettre le premier se propager peu à peu en suscitant de tous côtés des découvertes qui venaient le surprendre lui-même, et qui, pour appartenir à d'autres, ne touchaient que plus vivement son cœur; considéré universellement, depuis la mort de M. Cuvier, comme la tête principale de ce bel établissement du Muséum, auquel la mort avait successivement enlevé tous ses autres fondateurs, il laissait arriver la vieillesse avec une sérénité triomphante. Ses idées, depuis que M. Cuvier, en quittant le monde, leur avait laissé libre carrière, étaient devenues si vivement envahissantes que sa royauté intellectuelle dans la zoologie ne souffrait presque plus de résistance, et chaque année, en aggravant son âge, apportait en compensation à sa couronne un fleuron de plus. Mais un chagrin profond, que jamais il n'aurait pu pressentir, devait interrompre cette belle tranquillité et le frapper d'un coup funeste. Cette ménagerie, qu'il avait créée, à laquelle il avait attaché son nom, qu'il gouvernait depuis quarante ans, qu'il aimait, lui fut enlevée. M. de Salvandy, lors de son premier ministère, la lui ôta cruellement, outrageusement, pour la donner à un frère de M. Cuvier, homme médiocre, que M. Geoffroy avait eu la bonté d'attacher en qualité de garde à la ménagerie. L'illustre vieillard fut trop sensible à ce coup odieux. En vain, à la mort de ce remplaçant, survenue peu après, essaya-t-on de réparer cette mauvaise action en rétablissant notre savant dans la direction de sa chère ménagerie, qui était pour lui comme un petit royaume. Il ne reprit jamais à la vie. Ses forces s'affaissèrent, ses yeux se fermèrent graduellement à la lumière, et, avec la constance et la grandeur d'âme du vrai sage, entouré de sa famille qui l'adorait, et de ses amis qui l'admiraient encore plus peut-être dans cette majestueuse décadence qu'ils n'avaient fait dans sa force, il attendit pendant près de deux ans une fin qui semblait chaque jour imminente, en répétant : Je suis heureux.

SALON DE 1845. — PEINTURE.

L'image de la nature, fidèle et vive, mais déjà réduite et lointaine dans le tableau, s'atténue, s'éloigne, s'efface dans l'esquisse. L'artiste, d'un trait léger, indique, effleure,



(Salon de 1845. — Le Retour du marché, vue prise aux environs du Puy, par M. Thuillier. — Esquisse de M. Thuillier.)

laisse presque tout à deviner; il se confie au souvenir, et plus encore à l'imagination. C'est à elle à agrandir le cadre, à rendre aux collines et aux prairies leur verdure, aux arbres leur feuillage, à l'eau sa transparence et ses reflets, à l'horizon ses teintes vaporeuses, au ciel son éclat, à tout le paysage la lumière, l'ombre, la vie. Du fond d'une paisible vallée, le regard qu'elle guide, arrêté d'abord par une fontaine, un troupeau, quelques paysans revenant du marché,

franchit bientôt la petite rivière la Borne, dont les eaux baignent une belle masse de colonnes basaltiques, les orgues d'Espaly; il suit le terrain ondulé, monte et descend les coteaux ombragés, découvre au-delà le rocher Corneille dont le versant, au sud, porte, depuis neuf ou dix siècles, l'ancienne ville du Puy; à côté, le roc pyramidal d'Aiguille, que domine la flèche hardie du clocher de Saint-Michel; plus loin enfin presque confondues avec les dernières lignes du ciel, les montagnes sans nombre du Velai. C'est là sans doute une vue rapide et vague, comme serait celle dont il faudrait se contenter si l'on traversait le pays en wagon. Toutefois ce trait, indécis avec intention, ne paraîtra point manquer d'art : le but est atteint, si seulement il laisse entrevoir le caractère distinctif de l'une des provinces de France les plus riches en beaux paysages. Que cette vignette soit accueillie comme une sorte de frontispice des vues partielles du Velai et de l'Auvergne, que nous nous proposons de donner dans la suite. Le même artiste nous viendra en aide. M. Thuillier arrivé au succès, au renom, par la persévérance et l'étude, sans beaucoup de bruit, et en cherchant, non pas l'extraordinaire et le bizarre, mais le vrai, nous promet d'être notre guide dans ces explorations au centre de la France. Si loin que nous porte souvent notre curiosité, nous n'oublions pas combien il nous reste à apprendre et à admirer en-deçà des frontières, et à quelques pas de nous.

LA FEMME DU PÊCHEUR.

NOUVELLE SUÉDOISE.

(Fin.—Voy. p. 142.)

Le vicaire continua sa route avec la femme du pêcheur. Bientôt ils arrivèrent près de la cabane, et tous les enfants en sortirent impétueusement pour courir au-devant de leur mère. Pendant qu'elle était à l'église, ils avaient répandu sur le sol de leur demeure des branches de sapin qui exhalaient un doux arome, et ils se réjouissaient de lui causer cette agréable surprise.

— Vous êtes riche, ma bonne femme, dit le prêtre; car vous avez beaucoup d'enfants, et ils paraissent tous forts et bien portants. C'est dommage que vous-même soyez souffrante; mais ne vous laissez point décourager. Votre mari reviendra sans doute aujourd'hui avec une bonne provision de poisson.

— Du poisson! du poisson! s'écrièrent avec joie les enfants. Car, pour une grande partie des habitants de la Suède, le poisson est à peu près l'unique ressource. C'est la pêche qui donne de l'argent, des vêtements, qui suffit à tous les besoins; c'est la moisson, c'est la vendange des pauvres habitants de ces côtes.

— Dites-moi, reprit le pasteur, n'avez-vous jamais été à Calmar? Il me semble que j'ai vu vos traits quelque part.

— Non, je suis née ici, et je n'ai été dans aucune autre ville que Carlscrona.

— Ah! oui, dit un enfant, lorsque ma mère allait visiter mon grand-père qui était en prison.

Il prononça ces paroles avec l'ignorance du jeune âge qui ne se rend point compte des choses de la vie.

— Parlons d'autre chose, dit le pasteur d'un ton triste. N'avez-vous point perdu d'enfant?

— Non, aucun.

— C'est la bénédiction de Dieu. Les enfants du pauvre sont en général fermes et vigoureux.

— Oui, dit la femme du pêcheur, c'est une grande joie d'avoir beaucoup d'enfants quand on peut pourvoir à leur entretien, et qu'on n'a pas à craindre que quelque jour la misère...

— Veux-tu dire, s'écria l'aîné des garçons, que la misère les porterait au vol comme notre grand-père? Oh non! cela ne sera jamais; je veux être un brave pêcheur, gagner beaucoup d'argent, et faire sortir le grand-père de la prison.

Une étincelle de joie brilla dans les regards de la pauvre femme, et le prêtre lui dit :

— Le sacristain n'a pas tant d'enfants que vous?

— Le sacristain? Il n'en a point. Il n'avait qu'un fils qui est mort il y a longtemps. Il n'a personne à nourrir, et voilà d'où vient sa richesse.

— Oui, mais il ne jouit pas de la plus grande bénédiction de Dieu. Cet homme me paraît dur et fier.

— Oh! il ne faut point parler mal de lui; il est bon et honnête, quoiqu'il soit le plus riche du village, et qu'il ait cinq bateaux de pêcheurs qui s'en vont sur mer pour lui. Il m'a donné des leçons de chant et je m'en souviens. Je voudrais que vous entendissiez chanter ma jeune fille.

— Laquelle? celle-ci?

— Non, une autre qui a douze ans, et qui sert à Vernanes.

— Ah! maintenant je sais où j'ai vu vos traits; j'ai rencontré votre jolie fille; elle vous ressemble.

— Quoi! s'écrièrent à la fois deux ou trois enfants, vous avez vu notre sœur. Ah! qu'elle est bonne! elle nous envoie toujours des cadeaux.

— Je crois, reprit le pasteur, que j'en ai un. Voilà un ruban qu'elle a perdu sur le chemin en m'accompagnant. Je vais vous le donner.

Les enfants prirent le ruban en poussant des cris de joie.

Le prêtre les regardait avec un touchant intérêt, quand soudain la porte de la cabane s'ouvrit, et le vieux sacristain entra.

— Eline, dit-il, tu n'as point encore préparé le dîner de monsieur le pasteur, et comme ton mari est absent, tu manques peut-être de provisions. Tu me connais dès ton enfance, et mon désir eût été de te faire dîner chez moi avec monsieur le pasteur et avec tes enfants; mais puisque je n'ai pas pu vous recevoir dans ma demeure, je te demande la permission de faire servir ici le dîner que ma servante avait préparé.

Eline jeta sur le vieux sacristain un regard qui exprimait une profonde reconnaissance, et le vieillard avait un air modeste et contrit.

La servante plaça sur la table un rôti d'oiseaux de mer, deux plats de poissons, du beurre frais, toutes choses qui étonnaient fort les yeux des enfants, et qui leur fit pousser des acclamations de joie.

On s'assit à table avec bonheur; le vieux sacristain, animé par la bonne action qu'il venait de faire, prenait un soin affectueux de la femme du pêcheur, de ses enfants, et causait gaiement.

— Buvez, monsieur le pasteur, disait-il. Il faut que je vous dise que les prêtres qui sont venus ici avant vous ne s'en allaient point ainsi chercher de préférence les pauvres gens. Ils ne faisaient attention qu'à ceux qui étaient à leur aise.

— Ne parlons point de cela, dit le vicaire. J'espère que votre action de générosité vous portera bonheur. Mais vous n'avez donc ni femme ni enfants?

— Non, monsieur; tout est mort.

— Dieu vous a privé alors des dons les plus précieux.

— En me privant d'enfants? Ah! les enfants coûtent cher; quand ils sont indociles, mauvais, c'est une affreuse calamité.

— Mais une bonne mère sait les préserver de ces défauts.

— Une bonne mère? Sur cette côte, sans doute, mais nous cherchons la plus riche, c'est-à-dire la moins pauvre.

— D'après ces principes, vous n'avez pas dû penser à trouver la femme la plus douce ni la plus vertueuse.

— Ah! ah! monsieur le pasteur, ma femme est morte depuis quarante ans, et j'habite encore la maison qu'elle m'a donnée, et j'ai du poisson tant qu'il m'en faut. Un homme ne peut rien désirer de plus.

— Et votre fils, qu'est-il devenu ?

— Mon fils, c'était un grand coquin; que Dieu lui soit en aide ! Il y a dix ans qu'il n'existe plus.

— Oui, oui, dit l'aîné des garçons d'Eric, ce fut lui qui entraîna notre grand-père au vol.

— Qu'en sais-tu ? s'écria le vieillard en colère.

— Hélas ! ce n'est que trop vrai, ajouta la pauvre femme en poussant un profond soupir. Sans votre fils, mon père ne serait point en prison.

— Oui, murmura le vieillard; que Dieu ait pitié de nous, pauvres pécheurs!

Ainsi donc, se dit le prêtre, cet homme accusait cette malheureuse femme, et son fils était cause du crime qu'il lui reprochait. Puis se tournant vers lui, il lui dit d'une voix compatissante :

— Si, comme je crois le remarquer, votre fils a plongé cette famille dans la douleur, vous pouvez offrir à ces pauvres gens une compensation et vous procurer sur vos vieux jours une grande joie.

Le vieillard le regarda avec surprise.

— Oui, reprit le prêtre, ma pensée est que vous devez prendre soin de ces enfants, les élever et les adopter.

— Mais ils ont encore leur père.

— Il est parti depuis plusieurs jours; son bateau a fait naufrage, et à l'heure qu'il est, peut-être...

— Noyé, voulez-vous dire? Oh ! c'est impossible. Eric est le plus fort, le plus hardi pêcheur qui existe.

— Quoi qu'il en soit, vous devez être l'ami de cette veuve et de ses enfants. Ce n'est pas sans raison que le ciel vous a ravi le vôtre.

Le vieillard regarda le prêtre, la femme du pêcheur, les enfants, et il allait répondre, quand tout-à-coup une vive rumeur retentit dans la cabane : — Les voilà, les voilà ! criait-on ; la pêche est arrivée. — Les enfants s'élancèrent au-dehors en disant : — Notre père, notre père arrive. — La mère les suivit avec une émotion inexprimable. Le sacristain sortit aussi en songeant à ses cinq bateaux, et le prêtre s'en alla sur une colline du haut de laquelle il pouvait voir la mer et les pêcheurs. Jeunes et vieux, tout le monde dans le village était en mouvement. On criait, on sautait, et une trentaine de bateaux arrivaient sur la grève. Les pères embrassaient leurs enfants ; les femmes couraient au-devant de leurs maris. C'étaient une agitation, une joie et des transports inexprimables.

Le jeune prêtre observait avec un vif intérêt ce spectacle, et s'associait à toutes les émotions de ces pauvres gens qui, après plusieurs jours d'attente pénible, goûtaient les plus douces joies de leur humble destinée ; la joie de revoir leurs parents, leurs amis, et la joie de compter tous les poissons recueillis dans les flots de la mer.

Tout-à-coup, il entendit retentir des cris de douleur et de désespoir : c'étaient les enfants d'Eline qui se séparaient de la foule en gémissant et en disant : — Il n'est pas revenu ! il n'est pas revenu ! Peut-être ne le reverrons-nous jamais. — Le jeune prêtre s'approcha d'eux, et vit un triste tableau. D'un côté, des familles transportées de joie, contemplant tous les trésors que les vagues leur avaient livrés, et calculant le produit qu'elles retireraient de la vente du poisson à Calmar, à Carlscrona, à Stockholm; de l'autre, de pauvres orphelins couverts de haillons, et se retirant à l'écart avec une affreuse pensée. Près de là, était leur mère portant dans ses bras son plus jeune enfant, fuyant le mouvement, la rumeur bruyante de ses voisins, et cherchant à fuir jusqu'à la lumière du jour.

— N'y a-t-il donc point de nuages au ciel? disait-elle au prêtre, qui s'avançait près d'elle avec une profonde commisération. Pourquoi ces rayons du soleil semblent-ils insulter à la souffrance ?

— Tout n'est pas encore perdu, dit le vicaire.

Puis il ajouta en se parlant à lui-même : — Il faudra que le sacristain vienne au secours de cette malheureuse famille. — En même temps, il aperçut le vieillard debout au milieu de la foule, tout occupé à compter, à évaluer la cargaison de ses bateaux, à donner des ordres, à mettre en mouvement ses serviteurs. Tout le monde le regardait avec respect ; c'était le plus riche du village, et lui n'éprouvait en ce moment qu'une froide pensée d'égoïsme.

Le prêtre l'observa avec tristesse ; car il commençait à douter, en le voyant ainsi, qu'il pût jamais en attendre quelque acte de générosité.

La pauvre femme, cependant, était allée avec sa jeune famille s'asseoir sur un roc, et là, dans son amère douleur, elle répétait à son auditoire les paroles de consolation qu'elle avait entendues le matin à l'église. Elle les répétait avec une chaleur et un sentiment dont le prêtre, qui l'écoutait sans qu'elle le vît, fut très vivement frappé. — Espérons, disait-elle ; Dieu aura pitié de nous. — Et en parlant ainsi, elle fondait en larmes. Pour cacher son émotion, elle se mit à entonner un de ces chants de pêcheur harmonieux et mélancoliques, doux à entendre dans leur triste et naïve expression. Les enfants en répétaient le refrain après elle, et le pasteur les écoutait en invoquant le ciel pour ces pauvres êtres abandonnés.

Il s'approcha d'Eline pour lui dire adieu ; car la nuit allait bientôt venir, et il devait se rendre avant la fin du jour au chef-lieu de sa paroisse.

— Prenez courage, dit-il, ma brave femme ; tout ce que je pourrai faire pour vous, je le ferai.

— Ah ! monsieur le pasteur, répondit-elle, aujourd'hui le mal est encore tolérable ; les nouvelles blessures ne font pas autant souffrir que les anciennes ; mais demain tout sera pire, et après-demain encore mes larmes se sécheront et je me remettrai au travail ; la douleur sera le pain quotidien de ces pauvres enfants. Les petits oiseaux ne sont point séparés de leurs pères, et je vois mes enfants privés de leur meilleur appui, et rien ne pourra remplacer près d'eux mon cher Eric. Ma petite Anna ne peut pas encore marcher seule, et les autres n'ont point de vêtements. Oh ! mes pauvres enfants, vous êtes plus à plaindre que les petits oiseaux.

En parlant ainsi, elle s'appuya pâle et faible contre un tronc d'arbre, et les enfants la regardaient avec un indéfinissable saisissement et sans pouvoir proférer une parole.

Soudain elle se lève impétueusement ; son regard brille, son visage est enflammé. — Qu'ai-je entendu ? dit-elle. C'est le chant d'Eric.

Le jeune prêtre, qui n'entendait rien, crut qu'elle délirait. Cependant elle s'assit sur le roc, pencha l'oreille vers la mer, et s'écria de nouveau, avec un trouble indicible : — C'est lui ! c'est son chant ! C'est Eric ! Il approche de plus en plus ! je vais le voir ! — Et serrant sa plus jeune enfant sur son sein, elle la déposa à terre et se précipita vers le rivage suivie du prêtre, qui ne savait plus que penser d'une telle agitation. Mais voilà qu'on aperçoit la pointe d'un mât de navire, puis le navire même. — Voyez-vous, voyez-vous, s'écria la pauvre femme ; c'est le navire de mon Eric, et lui-même est assis au gouvernail.

Le navire approchait ; les matelots ramaient joyeux, chantaient leurs chants de mer, et au moment où ils en faisaient entendre la dernière strophe, un homme s'élança sur la grève, prit Eline dans ses bras et la serra sur son cœur en poussant un cri de joie.

— A présent, à présent, disait-il, nous sommes riches, ma chère Eline.

— Ah ! que Dieu soit loué ! On te croyait perdu.

— Je suis tombé à la mer et mon bateau a été englouti. Mais de braves gens m'ont repêché dans leur chaloupe, et à présent, vive la joie ! Vois-tu ces trois bateaux qui me suivent, ils m'appartiennent avec tout ce qu'ils renferment, et nous allons maintenant bâtir une maison aussi grande et aussi belle que celle du sacristain.

— Et nous ferons sortir, dit l'aîné des garçons, le grand-père de prison.

— Mais comment, dit Eline, es-tu devenu tout-à-coup si riche ?

— Tu sais que je suis un bon pilote; je n'ai peut-être pas mon pareil dans toute la contrée. Un bâtiment anglais se trouvait engagé dans les écueils qui avoisinent l'île d'OEland. Le capitaine ne connaissait point ces parages; ses gens m'avaient pris sur leur chaloupe et conduit à lui. A peine avions-nous filé quelques nœuds que le navire tombe sur des bancs de sable; et si Eric n'avait pas été là, c'en était fait de l'équipage. Je parvins à le sauver de ce péril, et pour me récompenser, le capitaine m'a donné trois poignées d'or. J'ai été sur-le-champ à Calmar changer cette monnaie étrangère; j'ai raconté toute l'histoire; je suis devenu un homme célèbre, et j'ai acheté trois bateaux; les voilà avec tout leur attirail, leurs provisions et quelques bons couples de matelots. Allons! mes braves gens ! à terre! à terre! Voici ma femme, une brave et jolie femme, et nos huit enfants. L'année prochaine, vous verrez de plus la grande maison que je vais faire bâtir... Mais qui est ce monsieur étranger ? C'est sans doute notre nouveau chapelain. Pardonnez à un grossier pêcheur, monsieur, de ne vous avoir pas d'abord salué. Puis... se retournant vers le golfe : — Tiens, s'écria-t-il, voici notre quatrième bateau. Il n'est pas si leste que les autres, mais il porte mon plus précieux trésor. J'ai été à Vernanes prendre notre jeune fille, et la voilà qui arrive. Au même instant, la jeune Léna sauta à terre, s'élança dans les bras de sa mère, puis courut tour à tour embrasser ses frères et sœurs. Je laisse à penser la joie de toute cette famille, accablée naguère par tant d'anxiété, et maintenant comblée des dons du cœur et de la fortune. Le chapelain s'éloigna avec une douce quiétude. Quelque temps après, celui qui remplissait les fonctions de prédicateur dans le village étant mort, le jeune prêtre le remplaça. Il se fit chérir et vénérer dans tout le canton, et quelques années après, il entrait dans la grande maison qu'Eric avait fait bâtir pour y célébrer ses fiançailles avec la douce et sage Léna.

LA ZATOURANE.

La *zatourane* est une boisson en usage dans le nord de la Sibérie : on la prépare en faisant frire de la farine dans du beurre ou de la graisse de poisson, et en délayant cette pâte dans de l'eau. Cette boisson, quand le beurre employé est de bonne qualité, est fort utile en voyage; elle est nutritive, réchauffe en hiver, et n'a point une saveur désagréable.

Il en est des poëtes, des peintres et des musiciens comme les champignons : pour un de bon, dix mille de mauvais.

Plus une nation a de bons livres, plus on lui en fait lire de mauvais.

Il y a trois espèces de lettrés : les premiers ferment leur cœur; les seconds, leur bouche; les troisièmes, leur porte. L'espèce de ceux qui fermaient leurs mains (pour ne point recevoir) est perdue. *Sentences chinoises.*

TIMBALES.

L'instrument connu sous le nom de timbales est venu d'Allemagne, où l'on s'en servait dès le commencement du dix-septième siècle. Quelques unes tombèrent entre les mains des soldats français, et l'on n'en permit d'abord l'usage qu'aux régiments qui en avaient pris à l'ennemi. Plus tard on en accorda aussi aux compagnies de la maison du roi, et à d'autres régiments de cavalerie. Voici la description qu'en donne le P. Daniel dans l'*Histoire de la milice française.*

« Les tymbales sont deux espèces de grands bassins de cuivre rouge ou d'airain, ronds par le fond, et couverts par-dessus d'une peau de bouc qu'on y fait tenir par le moyen d'un cercle de fer et de plusieurs écrous attachés au corps des tymbales, et d'un pareil nombre de vis que l'on monte ou démonte avec une clef. Les tymbales se tiennent ensemble par le moyen d'une courroie que l'on fait passer par deux anneaux qui sont attachés l'un devant et l'autre derrière le pommeau de la selle du tymbalier. Les tymbales sont garnies de deux tabliers qui sont de damas ou de satin, aux armes du prince, ou du colonel ou mestre de camp à qui elles appartiennent; quand il fait mauvais temps, on les couvre d'ordinaire d'un cuir de vache noire.

» Le tymbalier bat avec des baguettes de bois de cormier ou de buis, longues chacune de 8 à 9 pouces; elles ont chacune au bout une petite rosette de la grandeur d'un écu. C'est de l'extrémité de cette petite rosette que l'on frappe la tymbale; ce qui lui fait rendre un son plus agréable que si elle étoit frappée d'une baguette de tambour. »

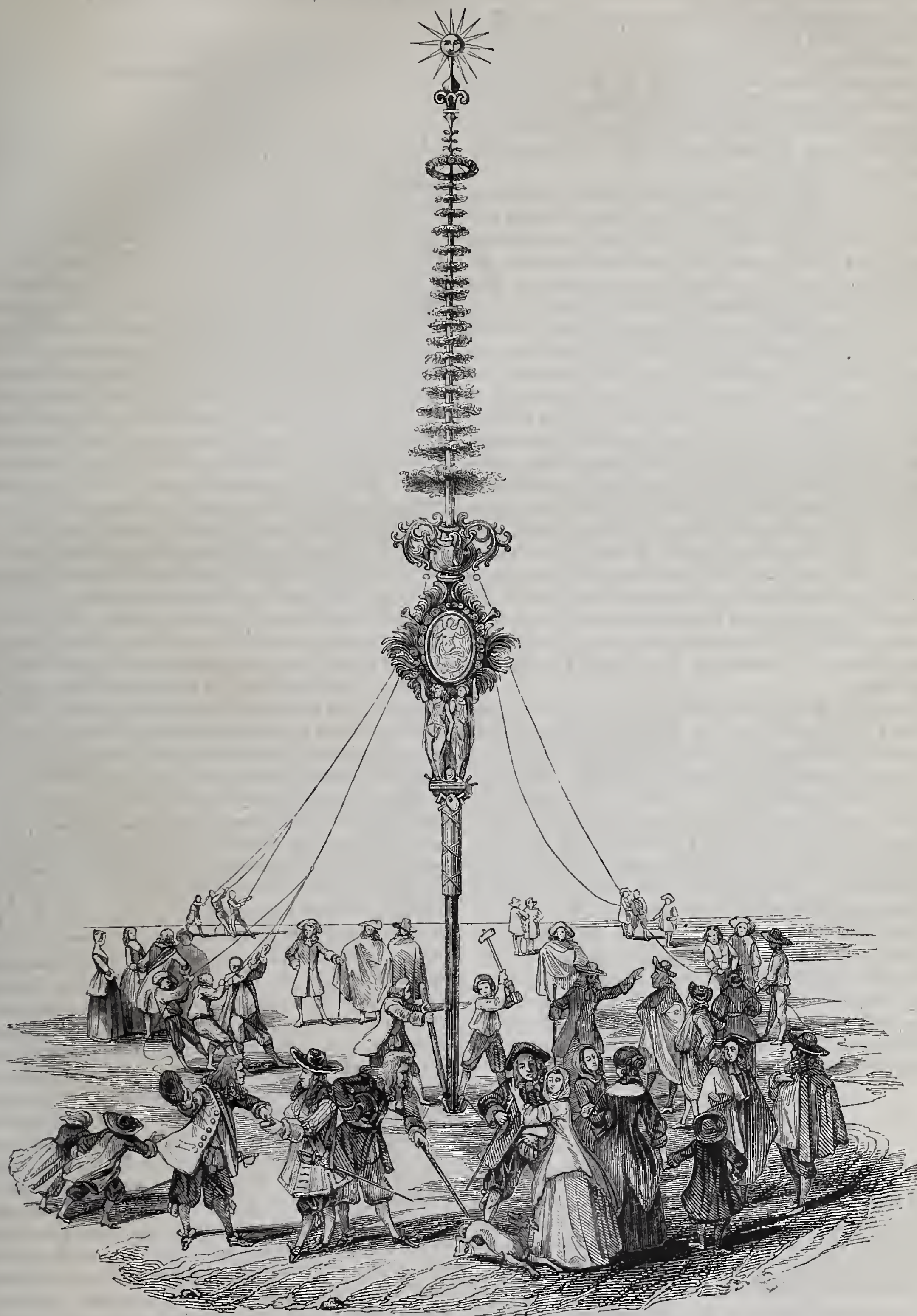


(Un Timbalier à cheval.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE MAI DES GOBELINS.



(Le Mai des Gobelins. — Estampe de Sébastien Le Clerc.)

Autrefois, à Rome, pendant que les matrones, réunies chez les consuls, le premier jour de mai, célébraient les mystères de la grande déesse pour appeler la prospérité sur la république, les citoyens dressaient un autel de feuillage aux lares protecteurs de la ville. Lorsqu'il n'y eut plus de république, les calendes de mai, qui faisaient suite aux fêtes de Flore, furent consacrées exclusivement au plaisir. La journée commençait par des processions de jeunes gens des deux sexes, qui allaient attacher aux portes des gens en place des rameaux verts, cueillis par eux dans la campagne et apportés la veille au soir au son des instruments. Défendue par les premiers empereurs chrétiens à cause des

désordres qu'elle entraînait avec elle, la fête du 1er mai se releva malgré les lois et les prédications, et passa même dans des contrées qui n'avaient jamais été soumises à l'Empire. Elle a été observée dans toute l'Europe pendant le moyen-âge. Telle est l'origine de ces arbres ornés de fleurs, auxquels on donne le nom de *Mai*, et que l'on plante encore aujourd'hui dans quelques parties de la France, et surtout en Allemagne, devant les maisons soit des fiancées, soit des magistrats et des autres personnes constituées en dignité.

On offrait aussi jadis des Mais aux églises. Nous avons dit ailleurs (1839, p. 120) que les orfèvres de Paris en présentaient un chaque année à Notre-Dame. Leur offrande commença, en 1449, par un arbre vert qu'on appela le *mai verdoyant*. Pour cette présentation ils avaient élu deux d'entre eux, qui étaient nommés *princes du Mai*.

Henri II, satisfait des services que lui avait rendus, dans un soulèvement des habitants de la Guienne, la Basoche du Palais, corporation composée des clercs du Parlement, accorda, entre autres priviléges au roi de la Basoche de Paris et à ses Basochiens, le droit de faire couper, dans ses forêts, tels arbres qu'ils choisiraient pour la cérémonie du Mai qu'ils plantaient chaque année au bas de l'escalier du Palais, au bruit des tambours et au son des trompettes. En vertu de ce droit, les clercs allaient tous les ans couper, dans la forêt de Bondy, trois chênes, dont l'un devait servir de Mai et les autres étaient vendus au profit de l'association. Aux deux côtés de l'arbre, haut d'environ cinquante pieds, étaient appendus des cartouches qui représentaient les armes de la Basoche. En 1667, il fut enjoint aux clercs de n'assister à la cérémonie de la plantation du Mai qu'au nombre de vingt-cinq.

La gravure que nous publions est imitée d'une grande estampe connue sous le nom de *Mai des Gobelins*, et due au burin de Sébastien Le Clerc. Il en existe diverses épreuves, entre lesquelles on remarque quelques différences.

On connaît également de ce même graveur célèbre le dessin original d'un projet pour un Mai permanent à ériger dans la cour des Gobelins; il est tracé à la plume et lavé à l'encre de Chine. C'est un monument d'architecture et de sculpture, dont le soubassement forme un piédestal de vingt-et-un pieds de haut. Au-dessus est un grand médaillon ovale, entouré de palmes, où l'on voit la Vertu foulant aux pieds l'Ignorance et l'Envie; au-dessous du médaillon est l'Histoire qui écrit sur le dos du Temps. Toute cette composition forme un trophée en l'honneur de Louis XIV, fondateur de la maison royale des Gobelins, et de Charles Le Brun, directeur de tous les travaux, arts et manufactures dans cet établissement.

L'ORDRE DES COTEAUX.

On connaît ces vers où Boileau, dans sa troisième satire, parle d'un certain parasite qui *se disait profès dans l'ordre des Coteaux*. Voici comment la Vie de Saint-Evremond, par Desmaiseaux, raconte l'origine de cet ordre: « Un jour, dit-il, que Saint-Evremond mangeait chez M. de Lavardin, évêque du Mans, cet évêque se prit à le railler sur sa délicatesse, et sur celle du comte d'Olonne et du marquis de Bois-Dauphin. Ces messieurs, dit ce prélat, outrent à force de vouloir raffiner sur tout. Ils ne sauraient manger que du veau de rivière; il faut que leurs perdrix viennent d'Auvergne, que leurs lapins soient de la Roche-Guyon ou de Versine. Ils ne sont pas moins difficiles pour le fruit; et pour le vin, ils n'en sauraient boire que des trois coteaux d'Aï, d'Haut-Villiers et d'Avenay. M. de Saint-Evremond ne manqua pas de faire part à ses amis de cette conversation; et ils répétèrent si souvent ce qu'il avait dit des coteaux, et en plaisantèrent en tant d'occasions, qu'on les appela les *Trois Coteaux*. »

LE P. RICHARD SIMON.

(Premier article.)

Le P. Richard Simon forme une des gloires de l'érudition française. Il est un des premiers savants qui aient donné l'exemple de réunir toutes les ressources d'instruction que possèdent les modernes pour les appliquer à l'histoire des textes qui sont comme le fondement de la théologie; et bien que le dix-huitième siècle n'ait pas tardé à rompre la voie qu'avait ouverte ce grand homme afin de jeter à cet égard les esprits dans une direction moins sérieuse, on ne peut croire que tant de belles lumières aient été répandues en pure perte. Sa réputation, si considérable de son vivant, s'est à la vérité obscurcie graduellement par l'effet des circonstances qui ont si profondément changé les études dans le siècle qui l'a suivi. Mais il est aisé de juger qu'un homme qui a touché d'une main si puissante de si grandes choses, n'est pas destiné à s'évanouir pour la postérité; et déjà même, malgré sa longue opposition au protestantisme, l'Allemagne, plus juste que nous envers sa mémoire, commence à marquer qu'elle nous l'envie pour la solidité comme pour la nouveauté de son savoir. Mais nous ne voulons en parler ici qu'en vue des leçons que laisse découler une vie si éminente par la simplicité dans l'éclat de la distinction.

Richard Simon naquit à Dieppe en 1638, dans une famille honorable, mais peu favorisée du côté de la fortune. Il fit ses premières études au collége de sa petite ville, qui était alors dirigé par les Pères de l'Oratoire. S'y étant fait remarquer, ses maîtres lui proposèrent d'entrer dans leur congrégation, en le dispensant même, en faveur de son mérite, des frais qui étaient d'usage pour le temps du noviciat. Il montra d'abord beaucoup d'hésitation, craignant de ne pas se ménager assez d'indépendance pour les travaux auxquels il projetait déjà de se livrer. Mais finalement, après un délai de cinq ans consacré par lui à l'étude de l'hébreu et des autres langues orientales qui intéressent la religion, il accepta. C'était une grande témérité de s'engager avec des idées nouvelles dans une compagnie qui avait déjà son esprit et sa tradition tout établie. Le jeune novice ne devait pas tarder à en faire l'expérience. Le supérieur de la maison de noviciat, qui était un homme d'un grand savoir, n'ayant pas tardé à distinguer le jeune Simon, non seulement l'autorisa à continuer ses recherches sur les langues orientales, mais voulut même recevoir ses leçons, ce qui ne tarda pas à soulever des jalousies, du mécontentement, même du scandale. On écrivit au général de l'ordre que la maison de noviciat, qui ne devait être qu'un lieu de prière, s'était transformée non seulement en un lieu de science, mais en un lieu d'asile pour les écrits des hérétiques. Ces écrits des hérétiques, c'était la Bible anglaise polyglotte, c'est-à-dire imprimée en plusieurs langues, que l'on avait aperçue dans la chambre de notre novice. Aussi cette affaire tourna-t-elle en définitive à son avantage; car le général de l'ordre, qui, tout effrayé d'une telle dénonciation, s'était transporté sur les lieux avec son conseil pour instruire l'affaire, ayant vu par lui-même de quoi il s'agissait, en prit occasion de connaître et d'estimer d'une façon toute particulière celui qui était si singulièrement devenu pour ses confrères la pierre d'achoppement. Seulement il lui prédit dès lors, à ce que rappelait plus tard le Père Simon, que sa vocation lui attirerait bien des ennemis, en ajoutant, pour le consoler, que cela était inévitable dans des communautés, où il se trouve toujours beaucoup de gens, bien intentionnés peut-être, mais d'un caractère paresseux, qui voient avec déplaisir les esprits

vigoureux qui, à force de courage, cherchent à s'élever au-dessus du niveau commun.

Vigneul-Marville, dans ses Mélanges d'histoire et de littérature, raconte d'une manière assez plaisante une rencontre où le savoir du Père Simon dans les langues orientales ne joua pas un moindre rôle. Ce fut à l'occasion de son examen préparatoire pour la prêtrise. Le Père Simon avait un malheur commun à beaucoup de gens d'esprit et de savoir: il ne payait pas de mine. Etant arrivé un peu tard à la séance d'examen, car elle ne l'effrayait que médiocrement, l'évêque, qui ne le connaissait point, s'imagina que c'était quelque ignorant qui arrivait exprès vers la fin pour être tenu moins longtemps sur la sellette, et ordonna tout bas à l'examinateur de ne le point épargner. Celui-ci, prenant un ton de bonne humeur : « Je ne vous demanderai pas, lui dit-il, si vous savez du latin : vous venez d'un collége où je sais qu'on l'enseigne avec succès ; mais Horace, reprit-il tout-à-coup avec le ton d'un coup fourré, aura toujours ses difficultés. » Et là-dessus il lui présenta les Satires qui sont, en effet, une des parties les plus épineuses de la latinité. Le candidat, sans broncher sur cette attaque, prit le livre, et s'en tira de manière à déconcerter l'assaillant, au moins sur ce point-là. « C'est bien, c'est bien, dit-il; mais de la philosophie maintenant : en avez-vous bonne provision ? » — Pour ce qui est de la philosophie, repartit avec modestie le Père Simon, je dois vous avouer que je l'étudie encore tous les jours. » L'examinateur, croyant donc le saisir, lui lâche là-dessus à brûle-pourpoint un des arguments les plus subtils de la scolastique ; notre jeune homme le reçoit de bonne grâce, le fend en deux par un *distinguo* plus subtil encore, et se tire d'affaire en s'échappant à travers. L'examinateur commençait à se déconcerter un peu devant un candidat si différent de ce qu'il semblait et si difficile à vaincre : il l'entreprend sur la théologie ; mais là également, ni la capacité ni l'orthodoxie ne manquaient. Que faire ? il fallait donc s'avouer vaincu après avoir pris devant monseigneur une sorte d'engagement tacite de se rendre vainqueur. Il voulait avoir au moins le dernier mot. « Ah ! s'écria-t-il enfin d'un air de regret, il faut en convenir, on ne manque pas de philosophes et de théologiens dans l'état ecclésiastique ! Mais pourquoi s'y applique-t-on si peu à ce qui n'est pas moins important que tout cela, à la lecture de l'Ecriture dans ses originaux ? C'est l'étude de l'hébreu et des langues orientales qu'il nous faudrait. Ah ! monseigneur, quels délices de lire les livres sacrés en eux-mêmes ! » Et revenant au Père Simon, il lui demanda s'il ne se sentirait point quelque goût pour de telles études. Celui-ci, qui n'était que trop porté à faire chorus avec lui, puisque c'était justement là le penchant de sa vie, répliqua qu'il avait le plus grand attachement pour ces textes vénérables, et qu'il avait même déjà essayé d'acquérir les premiers éléments de leur connaissance. Pour le coup, il n'y avait plus moyen d'y tenir ; l'examinateur jeta le masque, et adressant au Père Simon tous les compliments qu'il méritait, il commença à le mettre sur ce nouveau terrain. Mais peu à peu, le voilà lui-même entraîné : il avait affaire à plus fort que lui ; ce devient un véritable combat ; on s'échauffe des deux parts, on cite les polyglottes, les commentateurs, les rabbins anciens et modernes. L'examinateur était étourdi d'une érudition si profonde, et dont il n'avait pas même idée, surtout dans un tel personnage, un pauvre petit candidat. L'évêque ne se tenait pas de rire, et prolongeait à plaisir le combat. Enfin le maître d'hôtel, qui s'impatientait de ce que l'on n'en finissait pas, et de ce que son dîner se perdait, vint clore la lutte, et donna à l'évêque l'occasion de faire toutes ses civilités au victorieux sur le compte duquel il se trouvait heureux de s'être si bien mépris. « M. Simon, dit à ce sujet son neveu Bruzen de la Martinière, était d'une physionomie qui ne prévenait pas en sa faveur, et l'on ne peut pas dire de lui ce qu'on a dit de quelques autres, que la nature leur avait écrit sur le visage des tetres de recommandation. »

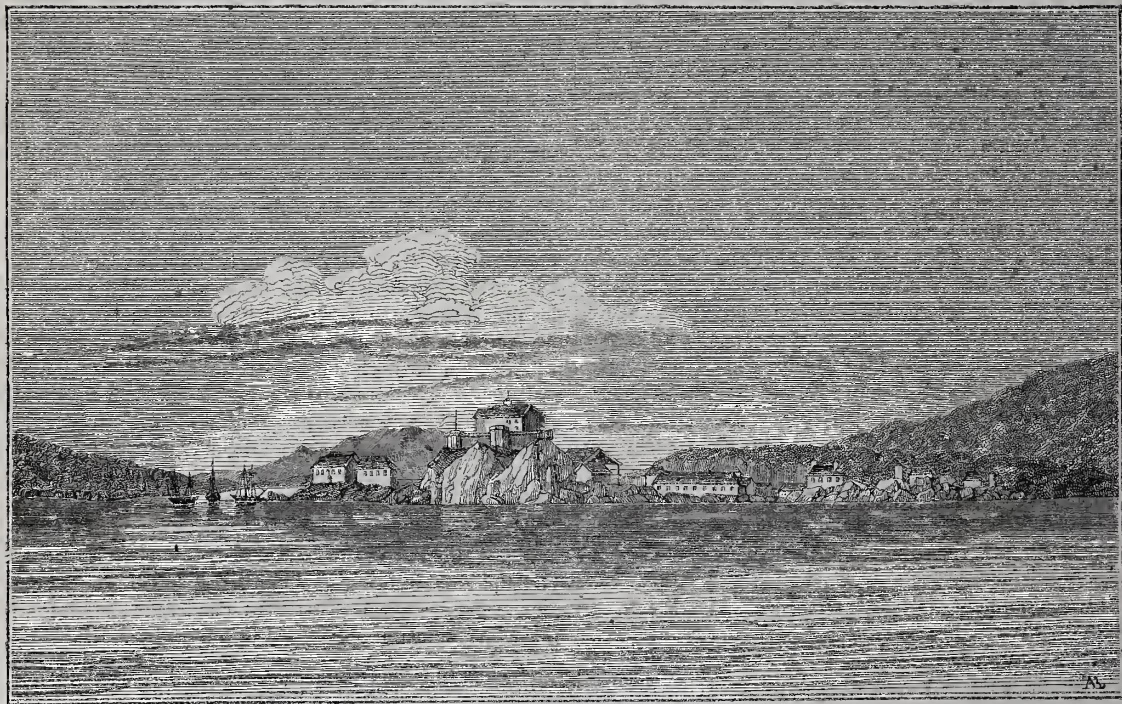
Le Père Simon, sur la recommandation du président de Lamoignon, qui avait fait par hasard sa connaissance en visitant la bibliothèque de l'Oratoire, avait obtenu de son général la faveur de quitter le collége de Juilly, où il avait été expédié pour y faire la classe de philosophie, et de demeurer à la bibliothèque, qui, très riche en livres et en manuscrits orientaux, semblait ne pouvoir se passer d'un tel conservateur. C'est là, dans cette obscurité silencieuse si propre aux grands travaux, qu'il entreprit la confection de sa grande Histoire Critique, qui est son monument principal. Cet ouvrage, si hardi par sa nouveauté comme par l'érudition dont il est plein, devait faire le tourment de toute sa vie après lui avoir coûté plus de dix années de fatigue. Le Père Simon, qui n'était pas intrigant, et qui aimait à demeurer dans ses idées, n'avait pas su se faire beaucoup d'amis. Placé entre les deux grands partis qui se divisaient alors en France tous les esprits, celui des jésuites et celui des jansénistes, il ne s'était rangé ni d'un côté ni de l'autre. Aussi, avant même que son livre eût paru, était-on déjà de toutes parts excité contre son contenu, que sur le titre seul on aurait voulu condamner. Cependant on imprimait : le Père Simon n'avait négligé aucune des précautions que demandait la prudence ; il avait soumis son livre à la censure dans la personne du docteur Pirot, docteur en Sorbonne et ami des jansénistes, qui n'y avait rien trouvé à redire ; il avait obtenu de son général, qui en avait pris connaissance également, la permission de le publier ; enfin, selon l'usage d'alors, il tenait un privilége du chancelier dans toutes les formes, et attendait le retour de Louis XIV, occupé dans ce moment à la guerre de Flandre, pour lui remettre son premier exemplaire. Ce délai le perdit. Les jansénistes, qui s'étaient procuré par une infidélité du libraire la table des chapitres, en arguèrent pour prétendre que le livre était dangereux, et tirer du chancelier un arrêt pour la saisie de l'édition. Il ne put s'échapper des mains de la police que deux exemplaires qui furent portés en Angleterre. La duchesse de Mazarin, qui se trouvait alors à Londres, en fit copier un par son chapelain, et c'est sur cette copie que la fameuse maison des Elzévirs fit réimprimer l'ouvrage en Hollande. Quatre éditions et une traduction latine furent épuisées en un instant. Tous les partis se réunissaient contre le Père Simon, qui n'avait voulu être d'aucun, et par-dessus tous les autres les protestants, que ce livre, qui leur était principalement destiné, attaquait dans leur fondement essentiel, en soutenant contre eux que les textes sacrés ne peuvent se dispenser d'un commentaire traditionnel qui en fixe le sens. Le célèbre Arnauld, une des puissances de ce temps-là, était un des plus montés : on était en 1678, et la ligue des jansénistes n'était pas encore totalement abattue ; il aurait donc été facile au Père Simon de soulever un nouveau drapeau, et de se faire contre eux chef de parti, sans avoir besoin de se fondre dans les jésuites. Mais il aimait la paix et le travail plus que le bruit et la renommée, et il prit le parti de se retirer au moment où il était en position de produire le plus d'effet.

Il possédait un petit bénéfice dans un village du pays de Caux, nommé Bolleville. Agé alors de quarante ans, il alla s'y établir comme simple curé de campagne ; et sauf quelques voyages de temps en temps à Paris, il n'en sortit plus que pour retourner chercher la tranquillité dans sa ville natale. On voit par une de ses lettres au Père Lecointe, l'auteur des Annales Ecclésiatiques, son ami, que l'archevêque de Paris, qui le prisait fort, et ne partageait point les colères qui s'étaient amassées contre lui, lui avait fait dire de ne point quitter Paris, d'attendre un peu, et que quand l'effervescence serait calmée, il mettrait à la soutenir

tout son crédit, et à lui procurer la main-levée de la saisie. Mais ce savant homme, qui remuait toute l'Europe, préféra la vie modeste qui se présentait à lui. « Comme j'ai de l'aversion pour tout ce qui s'appelle affaire, répondit-il aux instances du prélat, j'ai mieux aimé aller vivre en solitaire à la campagne que de demeurer en un lieu où je n'aurais aucune tranquillité d'esprit. » Mêlant ses études avec les occupations de son ministère et l'exercice de la bienfaisance envers ses paroissiens, il vécut longtemps dans cette modeste retraite, qui devint le foyer du grand mouvement intellectuel qui se rapporte à lui et qui a laissé tant de traces. En vain ceux qui l'avaient le plus vivement attaqué, revenant sur son compte, essayèrent-ils de le ramener dans Paris, il demeura jusqu'à la fin fidèle à sa province, qui était pour lui le gage de son assiduité à ses travaux.

L'AMÉRIQUE RUSSE.

Depuis le règne de Pierre-le-Grand, cet homme étonnant qui, sous une enveloppe grossière de soldat ou de matelot, cachait un des plus grands génies qui aient jamais existé, la Russie a pris un merveilleux essor. Resserrée autrefois entre le golfe de Finlande et les frontières de la Pologne, elle a brisé les barrières qui s'opposaient à son agrandissement; elle a pris, d'un côté, les provinces de la



(La Nouvelle-Archangel, chef-lieu de l'Amérique russe.)

mer Baltique, qui lui ouvrent l'entrée de l'Allemagne; la Finlande, qui lui ouvre la mer du Nord; la Pologne, qui est sur le chemin de Vienne; elle a porté ses armes victorieuses en Asie; elle s'est élancée jusque dans les régions lointaines de l'Amérique; elle a maintenant dans les régions du Nouveau-Monde toute une vaste contrée qui s'étend le long du détroit de Behring, sur un espace de plus de 150 lieues, et se prolonge par la presqu'île d'Alaska et une vaste chaîne d'îles et d'îlots jusqu'aux terres asiatiques, jusqu'au Kamtschatka. Elle a là un établissement considérable qui porte le nom de Nouvelle-Archangel, plusieurs ports importants, et une colonie qui s'agrandit sans cesse.

En 1799, après les mémorables voyages de Behring, de Krupisheff, de Tschirikoff, il se forma à Irkousk une société de commerce pour l'exploitation des nouvelles terres que la Russie avait découvertes, et dont elle s'était emparée. Cette société obtint en 1798 un privilége décisif de l'empereur Paul, et prit le titre de *Compagnie impériale russo-américaine*. Son privilége a été renouvelé en 1819 par Alexandre, et en 1839 par Nicolas. Le siége de ses opérations est maintenant établi à Pétersbourg. Elle est régie par un comité composé de trois directeurs, dont le premier a le titre de commissaire impérial; elle a, comme la Compagnie anglaise des Indes, ses employés, son armée de terre et de mer; six corvettes, six bricks, un bateau à vapeur, plusieurs goëlettes et une grande quantité de canots en peau qu'on emploie à la pêche des phoques et à la chasse de sanimaux marins à fourrures.

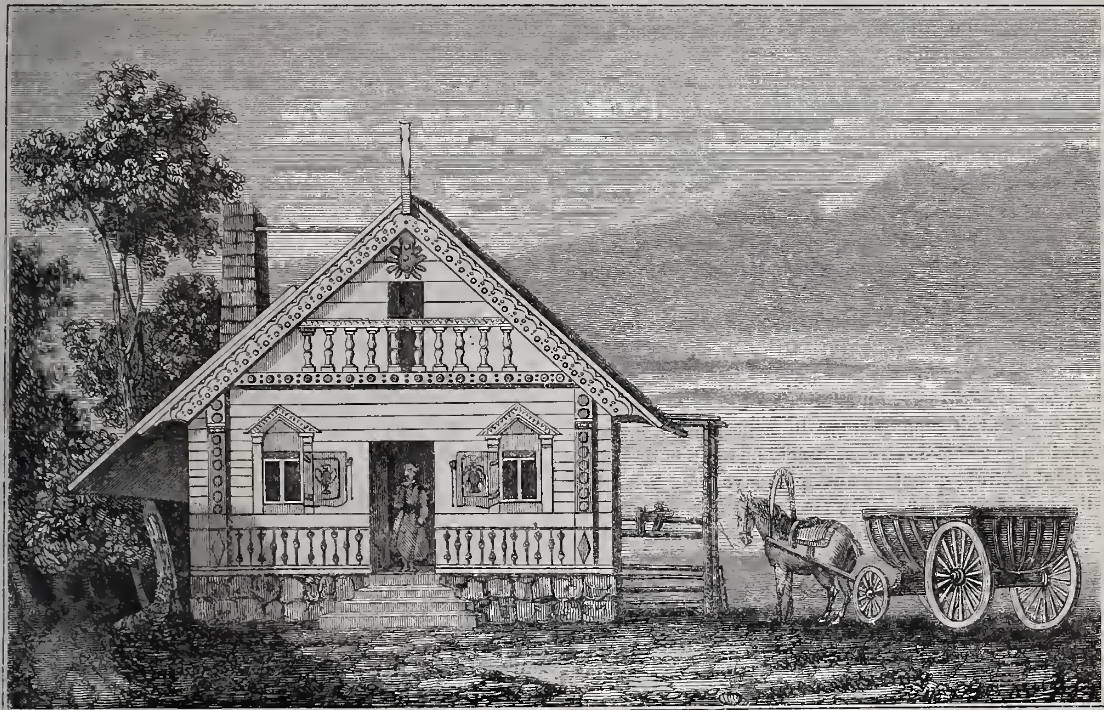
Toute l'Amérique russe est placée sous l'autorité d'un capitaine de vaisseau de la marine impériale, qui est investi des fonctions de gouverneur, et qui réside à la Nouvelle-Archangel. C'est là le point de ralliement des bâtiments de la Compagnie; c'est de là qu'ils s'en vont à travers les mers du Nord et du Sud jusqu'aux îles Sandwich, et quelquefois jusqu'à Valparaiso, tantôt pour amasser des provisions, tantôt pour transporter à Okhost ou à Pétersbourg les fourrures et les autres denrées qu'ils ont recueillies.

Le gouvernement de l'Amérique russe se divise en cinq sections: la Nouvelle-Archangel, qui en est le chef-lieu, se compose d'une forteresse et d'une centaine de maisons construites en madriers. On y compte environ 800 habitants, et dans cette petite bourgade située au sein d'une des plus tristes régions du globe, la religion, la science, les lettres, ont déjà leur sanctuaire; au milieu des pauvres habitations de créoles ou d'Indiens, sur cette froide terre couverte de neige pendant la moitié de l'année, s'élèvent une église grecque et une église luthérienne, un hôpital, une école, un observatoire astronomique et météorologique. On y trouve de plus un cabinet d'histoire naturelle, une salle de réunion où, pendant les longues soirées d'hiver, les officiers russes jouent les vaudevilles des boulevards de Paris, et une bibliothèque où l'on a réuni, dit M. de Mo-

fras (1), une très bonne collection d'ouvrages en différentes langues.

La Compagnie emploie à son service environ douze mille individus européens, créoles, indiens. Les Indiens de l'Amérique russe ont une peau bistre très foncée, et se composent de deux races distinctes. Ceux du Nord, qui avoisinent le détroit de Behring, sont en général de taille moyenne; ils ont la face large, le front déprimé, les pommettes saillantes, les yeux très écartés et fendus en amandes, la bouche grande et le menton pointu; ceux du Sud, qui occupent la région méridionale de l'Orégon et la Californie jusqu'au Rio-Colorado, se rapprochent davantage du type européen.

Tous ces Indiens se divisent en plusieurs tribus, dont chacune a son chef distinct et son dialecte particulier. Dans les possessions russes, surtout à l'île de Sitka, on trouve les Ougoulamiouts, les Tongouses, les Kalouches, les Kiganis. Les hommes de ces tribus se reconnaissent à une ouverture large de trois doigts qu'ils se pratiquent à la lèvre inférieure, et où ils introduisent un os ou un morceau de bois poli qu'ils font ressortir par la bouche. Près de là sont les Koumchaonas, les Haïdas, habiles à construire des pirogues, à fabriquer des armes, à ciseler avec une pointe de caillou des vases et des pipes formés d'une pierre brune qui a la consistance de l'albâtre. Les Indiens de la Nouvelle-Calédonie habitent dans des cabanes



(Une habitation, dans l'Amérique russe.)

construites avec des arbres et recouvertes d'écorce. Il existe parmi eux un usage qui rappelle une des cruelles coutumes des Hindous. Quand un homme meurt, on brûle son corps, et sa femme se couche sur le bûcher et se fait un devoir d'en supporter la chaleur le plus longtemps possible. Quelquefois même les parents de son mari, pour l'empêcher de se lever trop tôt, l'attachent au corps du défunt, et ne la délivrent que lorsqu'elle est couverte de brûlures. Dès ce moment, elle devient l'esclave du plus proche parent de celui qui fut son époux, et elle ne recouvre qu'après un espace de plusieurs années sa liberté et le droit de se remarier.

Un devin, dit M. de Mofras, assiste à la cérémonie funèbre en faisant des gestes bizarres et en prononçant des imprécations. Au moment où le défunt va être livré aux flammes, il pose sur la bouche du mort ses deux mains à demi fermées, afin de recevoir l'âme qui se sépare du corps; puis, se tournant vers l'héritier du mort, il ouvre les mains et souffle sur lui pour qu'il hérite à la fois des biens de la terre et des biens de l'esprit.

Ces Indiens s'en vont journellement avec une rare adresse à la pêche ou à la chasse, et ce sont eux qui, en grande partie, remplissent de fourrures les magasins de la Compagnie russe. Ces fourrures sont, comme nous l'avons dit, transportées jusque dans la capitale des tzars, et quelquefois encore plus loin. Cet immense trajet se fait aujourd'hui avec une étonnante rapidité. Les navires russes qui partent de Sitka au mois de mai, arrivent en six semaines à Okhotsk. De là les marchandises sont transportées par terre sur un espace de 250 lieues jusqu'à Iarkousk. De cette ville, elles remontent la Léna jusqu'au lac Baïkal; puis on peut les conduire, à travers toute la Sibérie, dans une vingtaine de jours à Moscou, et quinze jours après, les étaler sur la place de Leipzig. Ainsi il peut très bien arriver qu'au commencement de l'hiver un fourreur de la rue Saint-Honoré livre à quelque belle dame un manchon dont la peau soyeuse, prise au mois de février par-delà le détroit de Behring, aura, dans le cours de l'été, passé par le Kamtschatka, par Iarkousk, Tobolsk, par la vieille capitale des tzars, et une douzaine de principautés allemandes, pour venir à trois mille lieues de distance protéger contre les rigueurs du froid deux petites mains parisiennes. Voilà une de ces admirables œuvres de l'industrie humaine, dont on ne voit souvent que les résultats sans en observer les étonnantes combinaisons.

(1) Exploration du territoire de l'Orégon, des Californies et de la mer Vermeille, 2 vol. in-8 avec atlas, publiés chez Arthus Bertrand. C'est à cet intéressant récit de voyages que nous empruntons les deux gravures qui accompagnent cet article.

LE CLIMAT DE LA FRANCE A-T-IL CHANGÉ?

(Fin.—Voy. p. 46, 78.)

Les mêmes auteurs que nous combattons ont prétendu que la limite de l'olivier avait reculé vers le sud, et que, par conséquent, le climat de la Provence est aujourd'hui notablement plus froid que jadis. Ainsi, on a dit que l'olivier se rencontrait à Carcassonne, et en grande quantité, du côté de l'est, près du Bourg-Saint-Andéol. Le fait serait vrai, qu'il prouverait seulement que les habitants ont substitué à l'olivier des cultures plus productives et moins précaires. Mais il ne l'est pas, car j'ai vu des oliviers au nord du Pont-Saint-Esprit, sur la route de Vallon et aux environs du pont d'Arc, par conséquent sous le même parallèle que le Bourg-Saint-Andéol, et à plus de 60 mètres au moins au-dessus de cette ville.

On ajoute que pendant le dix-septième siècle les environs de Perpignan, Aix, Marseille, Saint-Chamas, portaient force orangers, citronniers et palmiers, et on conclut de leur disparition, que le climat de la Provence et du Roussillon s'est détérioré. Discutons ces faits; car, en parlant ainsi, on suppose que les hivers étaient moins froids ou les étés plus chauds qu'ils ne le sont actuellement, ou bien que ces deux saisons se sont détériorées toutes deux à la fois.

Examinons d'abord les hivers. La plus robuste des variétés d'orangers, le *Citrus aurantium*, périt par un froid de 10° cent. au-dessous de zéro; cependant la souche ne meurt pas (1). En 1836, on admirait à Hyères un pied qui en seize ans avait repoussé deux branches, dont l'une avait 0m,60, l'autre 0m,46 de circonférence. La hauteur de l'arbre était de 6 mètres, et quinze ans après avoir été recépé, il avait porté 1 200 oranges (2). On voit que l'on peut cultiver des orangers en France, même à la condition de les perdre tous les vingt ans. La question est seulement de savoir s'il y a avantage à le faire. Je me demande donc si les hivers rigoureux sont plus communs dans le reste de la Provence que dans le bassin d'Hyères. J'examine le climat de Marseille, où l'oranger était cultivé, et où il ne l'est plus, et je trouve, d'après les excellentes observations de M. Valz, que, de 1823 à 1842, le thermomètre n'est descendu qu'une fois à — 10°. De 1800 à 1819, il n'a atteint jamais un degré aussi bas, car en 1800 il marqua seulement — 8°,8; mais en 1820, on l'a vu à — 17°. Par conséquent, depuis le commencement du siècle, les orangers de Marseille auraient gelé deux ou trois fois tout au plus; ceux d'Hyères ont péri une fois seulement. Voilà toute la différence.

Les hivers étaient-ils moins rigoureux dans le dix-septième siècle? Les observations thermométriques n'étant pas communes à cette époque, nous sommes forcés d'avoir recours à d'autres renseignements. On m'accordera, je pense, que les orangers ne devaient pas résister à un froid assez intense pour faire geler un fleuve aussi rapide que le Rhône, ou tuer les oliviers. Eh bien! les charrettes ont passé le Rhône sur la glace en 1603; en 1621 l'Adriatique fut prise; en 1638 l'eau du port de Marseille était gelée autour des galères. Les oliviers ont péri par le froid en 1601, 1658, 1659 et 1680 (3). Ainsi, dans le dix-septième siècle, les orangers ont dû succomber au froid sept fois au moins. Pendant le dix-huitième siècle, les orangers seraient morts en 1709, 1740, 1768, 1776, 1789 et 1799. Ces arbres sont donc condamnés à périr tous les dix-sept ans à peu près aux environs de Marseille, et c'est pour cela qu'on ne les cultive plus.

Conclusion. Il est possible que l'oranger fût assez commun en Provence et en Languedoc au seizième et au dix-septième siècle; mais sa disparition ne prouve point que les hivers rigoureux soient devenus plus communs.

Soutiendrait-on que les étés étaient autrefois plus chauds qu'ils ne le sont aujourd'hui? mais ici nous ferons remarquer que l'orange n'a pas besoin d'un été très chaud pour mûrir; ce qui le prouve, c'est que la moyenne des mois de juin, juillet et août, est seulement de 22°,5 à Nice; à Marseille, elle est de 21°,11, chaleur très suffisante, puisque la moyenne de l'été à Lisbonne est seulement de 21°,7; celle de Lagune (Ténériffe), 20°,2, et celle de Funchal (1) (Madère), 21°,1. Ainsi donc les étés actuels de Marseille sont assez chauds pour mûrir les oranges, et la disparition de cette culture ne saurait prouver qu'ils aient été plus chauds dans les siècles antérieurs. Ce qui importe pour la culture de l'oranger, c'est surtout que l'hiver soit doux; car cet arbre n'existe point à Venise, Milan, Pavie, Vérone, Turin et Bologne (2), dont la température estivale est supérieure à celle de Nice, uniquement parce que les hivers sont plus froids que ceux de Nice, et même de Marseille et de Toulon.

En résumé, nous croyons avoir démontré que l'existence de l'oranger dans la Provence, aux seizième et dix-septième siècles, ne prouve pas que son climat se soit détérioré; elle prouve seulement que les communications étant devenues plus faciles, les transports moins coûteux, cette culture n'a pu soutenir la concurrence des autres points de la Méditerranée, où le climat permet de se livrer à la production de l'orange. Nous le croyons d'autant plus que le même phénomène aura probablement lieu d'ici à quelque temps, tout le long de la côte à Hyères, Nice, Menton et Vintimille, où l'oranger est encore cultivé, et cet exemple fait voir combien sont complexes les causes qui influent sur la disparition d'une culture. Autrefois les oranges de ce pays avaient un débit avantageux, à cause de la proximité de la France et de l'Allemagne. Il y avait profit à les transporter dans le Nord, car le trajet étant court et prompt, un petit nombre seulement de fruits se gâtaient en route. Depuis la multiplication des bateaux à vapeur, cet avantage n'existe plus, car ils vont chercher les oranges en Sicile, à Malte, aux Baléares et en Portugal, et les transportent rapidement dans le Nord. Aussi, en 1843, le mille d'oranges valait-il cinq francs à Menton. Les jardiniers de ce pays ne cultivent donc plus l'oranger pour son fruit, mais seulement pour sa fleur; si l'eau distillée de ses fleurs ne les indemnise pas des frais que nécessitent ces coûteux vergers, ils les arracheront pour les remplacer par des oliviers, et dans quelques siècles on pourrait conclure à tort de cette disparition que le climat de la Ligurie s'est détérioré avec le temps.

En résumé, je ne pense pas que des limites de culture puissent servir à faire connaître des modifications ou des différences de climat. De ce qu'une plante a été cultivée et ne l'est plus, on doit affirmer seulement que cette plante a pu *vivre* sous ce climat sans rien préjuger sur la qualité ou la quantité de ses produits.

Un voyageur.

(1) Compte-rendu de l'Académie des sciences, 8 janvier 1844.
(2) Observations sur le climat d'Hyères, *Ann. des sciences natur*, 1838, p. 235.
(3) Statistique des Bouches-du-Rhône, par M. de Villeneuve, t. I, p. 232.

(1) Kaemtz, *Cours complet de météorologie*, p. 176.
(2) Schouw, *Climat de l'Italie*, p. 87.

LA POÉSIE JACOBITE.

L'Angleterre avait, au siècle dernier, une littérature d'opposition légitimiste. C'était le plus souvent sous la forme de la poésie que se produisaient, en Ecosse principalement, les plaintes et les espérances. Gil Christ, James Hogg, Allan Cunningham, ont recueilli et publié dans ces derniers temps un assez grand nombre de ces chants. Voici comment on y caractérise l'usurpation des Brunswick: « Le chat a monté au nid de l'aigle, avalé les œufs, et maltraité la mère; mais

gare au voleur, quand l'oiseau reviendra. » (*Kirn-milk Geordie.*) Cette poésie a une aversion bien décidée pour les rois de la famille des Brunswick ; il faut voir comme elle traite le roi Georges? « Avez-vous vu Geordie Whelps, avec sa bonne femme? Avez-vous vu Sa Majesté Geordie, chevauchant sur une oie? » (*Come ye o'er frae France.*) Quelquefois une espérance coupable se trahit à côté de cette satire pleine de verve. « Jocky (c'est le nom d'amitié du roi Jacques) est allé en France avec lady Montgomery (peut-être le symbole de l'Ecosse fidèle); ils vont y apprendre à danser. Madame est-elle prête? Puis, ils reviendront pleins de force, cuirassés, frais et beaux; et que Dieu les assiste, quand ils danseront leur *jig* avec Geordie. » (*Ibid.*) Mais à aucune époque, les espérances du parti ne furent aussi vives et ne s'exprimèrent avec autant de poésie que lors de la tentative malheureuse du dernier des Stuarts (1745).

Depuis longtemps les jacobites d'Ecosse attendaient quelque membre de la dynastie proscrite. On parlait beaucoup d'un fils du chevalier de Saint-Georges (Jacques III), dans lequel les jacobites de France mettaient de grandes espérances; et ces rapports vagues, exagérés par un sentiment de fidélité enthousiaste, avaient pris par degrés, dans l'imagination populaire, une teinte d'inquiétude exaltée, le caractère d'une attente religieuse. Il faut voir dans les recueils jacobites comment la poésie du temps caractérise *celui que je ne veux pas nommer* (c'est ainsi que les ballades jacobites désignent souvent le prince Charles), lui prêtant, avec une simplicité naïve, ce qui semblait l'idéal du héros dans les montagnes, le costume et les habitudes d'un bon Highlander... « Qu'il sera beau de le voir avec son manteau de tartan, ses brogues à talon plat, le philabeg tombant sur le genou, et le gai bonnet bleu sur ce front fait pour porter la couronne! (Lewis Gordon.) » — « Mettez-lui la claymore à la main et le bonnet bleu sur la tête, et vous verrez si quelqu'un l'effraiera. » — « C'est le meilleur piper d'Ecosse, disait-on encore, il n'a point son pareil au-delà du Forth. » (*The Highland laddie.*) Aussi l'attente était-elle vive dans les comtés jacobites du nord de l'Ecosse; et le désir que son arrivée avait fait naître s'exprimait par des effusions naïves dont la poésie du temps se fit l'organe ordinaire. « Le vent souffle de la terre que j'aime, et, par intervalles, il soulève les flots gris. Cherchez le lis dans la vallée, mais cherchez aussi le royal Charlie. Dix mille épées quitteront le fourreau et frapperont des coups profonds et mortels; la puissance des Gordon, l'orgueil des Erskine veut vivre et mourir avec Charlie. — Le soleil se lève tout en feu. — La mer rugit au loin. — La fleur du lis est rare aujourd'hui... » (Royal Charlie.) Une autre ballade est plus gracieuse encore : « Si j'étais un bon oiseau, avec des ailes pour voler, alors je passerais la haute mer pour aller voir mes amours; et je dirais un conte joyeux à quelqu'un qui m'est bien cher; et je m'abattrais sur la fenêtre d'un roi pour y chanter ma mélodie. — La couleuvre est au nid du corbeau, cachée sous la couvée, et le coup de vent qui emportera la couvée jettera notre bon roi sur nos côtes; soufflez donc à l'est, soufflez à l'ouest, soufflez, vents, sur la plaine d'écume; ramenez celui que j'aime le plus, et quelqu'un que je n'ose pas nommer. » (*Hae*, k. 15.)

Dans un pays poétique comme l'Ecosse, des images ingénieuses s'associaient naturellement à ces rêves d'espérance. L'Ecosse, que l'acte d'union avait sacrifiée à l'Angleterre, se personnifiait dans ses chansons : c'était comme une réclamation dernière en faveur de sa nationalité. L'Ecosse de la plaine était symbolisée par Jockie, le laird, et le bon Sawney, le barbier (*Douce Sawney*). Celle des montagnes par l'homme du clan, brave et poëte, Donald à la cornemuse (Donald, *the piper*). Le chardon à fleurs bleues (*thistle*) était devenu le symbole de la race celtique des montagnes, dernière protestation des enfants des Gaels contre cette nouvelle invasion des hommes de la Saxe, que rapportaient en Angleterre le double cheval d'Hengist et d'Horsa (Il y un cheval dans les armes de Brunswick). La rose blanche, vieil emblème de la maison d'York adopté par les jacobites, était un reproche d'illégitimité à la dynastie nouvelle. Et comme celui qui devait relever cette race proscrite, restituer cette nationalité éteinte, rétablir cette dynastie dépouillée, devait paraître au mois d'avril, au temps où le coucou passe la mer, on chantait dans le peuple la chanson du Coucou : « Le coucou est un bel oiseau; s'il revient jamais, il chassera les oiseaux sauvages qui voltigent autour du trône, mon bon coucou, s'il revient jamais. » (*The Cuckoo.*) Et quand toutes ces espérances sont mortes à Culloden, que le grand naufrage est consommé, que la destinée semble fixée sans retour, il faut entendre l'accent de cette douleur si naïve et si vraie : « Il y avait une jeune fille à Inverness, elle était la joie de la ville entière, elle était folâtre comme l'alouette sur la tige d'une fleur, quand elle quitte le nid pour la première fois. — A l'église, elle gagnait le cœur des vieillards; à la danse, elle charmait les yeux des jeunes hommes : elle était la plus folâtre des folâtres aux wooster-trystes ou à l'hallowe'en. — Quand je passai à Inverness, le soleil d'été était à son déclin, et là, je vis la folâtre jeune fille, et elle courait la ville en sanglotant. — Les hommes à cheveux blancs étaient tous dans les rues et les vieilles femmes criaient (c'était chose triste à voir). La fleur des garçons d'Inverness dort dans le sang à Culloden-Lee. — Elle arrachait ses bracelets d'or, et baignait de larmes ses yeux si beaux. Mon père est resté à Carlisle la sanglante; à Preston dorment mes trois frères. — Je croyais que mon cœur ne pouvait plus souffrir, que les larmes ne pouvaient plus baigner mes yeux; et voilà que la mort d'un autre a brisé mon cœur, d'un autre qui m'était cher comme personne ne le fut. — La veille, il me jurait encore, il me donnerait trois gages de fiançailles, et il reste dans les bras de la guerre sanglante pour ne plus jamais penser à moi. — Les fleurs des forêts seront mon lit, les baies sauvages seront ma nourriture, les feuilles qui tombent couvriront mon corps glacé, car je ne veux plus me réveiller jamais. » (*The Lovely lass of Inverness.*)

L'ACADÉMIE DES ARCADES.

L'Académie des Arcades fut fondée à Rome en 1690 sous forme de république démocratique; ses membres prirent des noms pastoraux empruntés à divers cantons de l'ancienne Grèce, dont on suppose qu'on leur donne le terrain à cultiver.

Cette société avait pour objet de purger la littérature italienne des absurdités et des extravagances qui depuis un siècle la défiguraient. Aujourd'hui à peu près effacée et oubliée, elle subsistait encore il y a cinquante ans, mais était déjà divisée en presque autant de colonies qu'il y a de villes en Italie.

Lors de sa fondation, l'Académie des Arcades n'avait point de lieu fixe pour ses séances pastorales et littéraires; aussi fut elle longtemps errante. D'abord elle tint ses séances sur le mont Janicule; peu de temps après, elle se transporta sur le mont Exquilin, dans le bois du duc de Paganica. Obligés de chercher un lieu plus commode et plus vaste pour satisfaire à l'empressement du public qui venait en foule les entendre, nos académiciens se rendirent en 1691 dans les jardins du palais qu'avait occupé la célèbre Christine de Suède. Deux ans après, ils obtinrent de Ranuce II, duc de Parme, la permission de transporter leurs séances dans les jardins Farnèse. Jusqu'alors les Arcades, conservant toute la simplicité des mœurs pastorales, n'avaient eu pour s'asseoir que l'herbe ou la pierre; le duc de Parme leur fit bâtir une espèce de théâtre champêtre,

où, pendant près de six années, ils continuèrent tranquillement leurs exercices ; mais en 1699 ils se virent encore dans la nécessité de chercher un autre asile. Le duc Salviati leur offrit son jardin ; ils s'y rendirent, et croyaient avoir trouvé une retraite assurée, lorsque la mort du duc vint les chasser encore une fois de leur poétique résidence ; le prince Justiniani les recueillit. Enfin, en 1707, François-Marie Ruspoli, prince de Cerveteri, les fixa sur le mont Aventin, où il fit construire pour leurs assemblées générales un très bel édifice en forme d'amphithéâtre.

Lassés d'errer de jardin en jardin et de colline en colline, et surtout indignés du peu d'accueil qu'on faisait aux Muses, quelques Arcades s'étaient retirés. Mais ce ne fut point là le plus grand malheur de cette académie. Un de ses principaux membres, le célèbre Gravina, ayant été consulté sur le sens d'une des lois de la société, loi qu'il avait dictée lui-même, et la plus grande partie du corps ayant rejeté sa réponse, Gravina, pour demeurer uni à la loi, se sépara de ceux qu'il prétendait l'avoir transgressée ; quelques uns des Arcades, dont il formait l'esprit et le goût, le suivirent, et, quoiqu'en très petit nombre, ils affichèrent la prétention de représenter le corps entier de l'Académie. Cet attentat parut énorme : Rome n'avait peut-être jamais éprouvé de schisme plus orageux. Le lieutenant de l'auditeur de la chambre apostolique fut chargé de juger cette grande affaire ; il était prêt à prononcer, lorsque, cédant aux instances du cardinal Corsini, le petit nombre renonça à ses prétentions, abandonna le nom qu'il avait prit d'*Arcadie nouvelle*, et promit de ne s'assembler désormais que sous celui d'*Académie quirine*.

Du reste, la société des Arcades, instituée pour épurer la poésie italienne, manqua pleinement son but. Les Arcades ne firent guère que perpétuer le goût des concetti, des bergeries, et de toutes les autres frivolités littéraires dont l'Italie fut si longtemps éprise. — L'abbé Arnaud, qui nous a donné l'histoire des Arcades, termine sa notice par ces mots : « Un philosophe grec comparait les Athéniens de son temps à ces instruments de musique auxquels, si on leur ôte la *languette* (ce que l'on nomme plus communément *anche*), il ne reste plus rien : il y a peu de membres de l'*Arcadie* à qui cette comparaison ne puisse s'appliquer. »

DE LA VUE DU CIEL.

Supposons que des hommes eussent toujours habité sous terre dans de belles et brillantes demeures, ornées de statues et de tableaux, et fournies de tout ce qui abonde chez ces riches qu'on appelle heureux ; que sans être jamais montés parmi nous, ils eussent pourtant appris qu'il y a des dieux tout-puissants, et que, soudain l'abîme venant à s'ouvrir, ils quittassent leur séjour ténébreux pour s'élever jusqu'aux lieux où nous sommes. En contemplant la terre, les mers et le ciel, l'immensité des nues, la violence des vents, ce soleil si grand, si beau, qui, par l'effusion de sa lumière, fait naître au loin le jour dans l'espace, et, lorsque la nuit aurait obscurci la terre, ces astres innombrables dont tout le ciel est embelli, cette lune et son inégal flambeau, son croissant, son décours, enfin le lever et le coucher de tous ces astres, et la régularité inviolable de leurs éternels mouvements : à ce spectacle ; pourraient-ils douter qu'il n'y eût, en effet, des dieux, et que ce ne fût là leur ouvrage?

ARISTOTE.

Pour jouir de la solitude, il faut sortir non seulement de la société des hommes, mais de l'intérieur des maisons. Si je lis, si j'écris, je ne suis pas solitaire encore qu'il n'y ait personne près de moi. Voulez-vous être seul, levez vos yeux vers les astres. Les rayons qui descendent de ces corps célestes élèveront votre esprit au-dessus des choses vulgaires. On pourrait croire que la transparence a été donnée à l'atmosphère afin que l'homme, par le spectacle des astres, demeure en rapport continuel avec le sublime. Lorsqu'on les regarde du fond des rues d'une ville populeuse, qu'ils ont de grandeur !

Si les étoiles n'apparaissaient que tous les mille ans une seule fois, une seule nuit, avec quelle ferveur on verrait les hommes croire et adorer ! et comme l'on conserverait longtemps, de génération en génération, le souvenir de la cité de Dieu ! Cependant chaque nuit elles viennent révéler à la terre l'éternelle beauté, et leur brillant sourire avertit l'univers.

EMERSON.

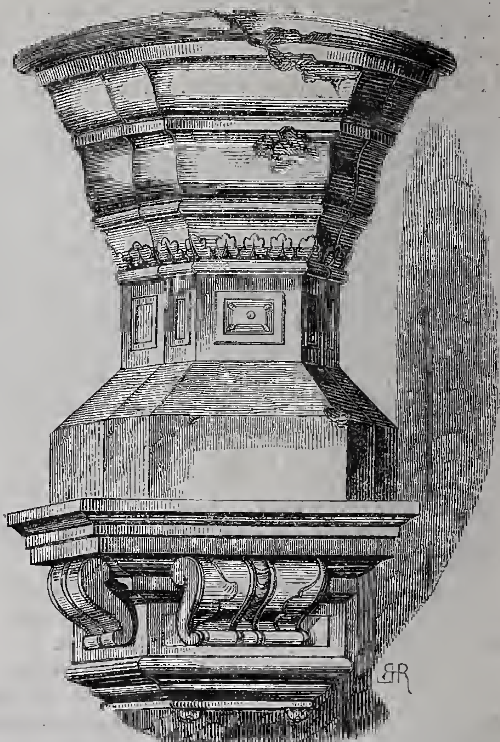
FONTS BAPTISMAUX DE SAINT LOUIS, A POISSY

(Département de Seine-et-Oise).

Les fonts où saint Louis fut baptisé, à Poissy, sont encore aujourd'hui conservés dans l'église paroissiale de cette ville. Jadis ils étaient un objet de grande vénération, et de nombreux *ex-voto* étaient suspendus alentour. Quelques parcelles que l'on en détachait, dissoutes dans un verre d'eau, opéraient, disait-on, la guérison de presque toutes les maladies.

La chapelle où se trouvent ces fonts est consacrée à saint Louis, et dès l'année 1507 on lisait sur les panneaux d'un grand vitrail qui éclairait la chapelle, ces quatre vers fort simples :

Saint Louis fut enfant né de Poissy,
Et baptisé en la présente église.
Les fonts en sont gardés encore ici,
Et conservés comme relique exquise.

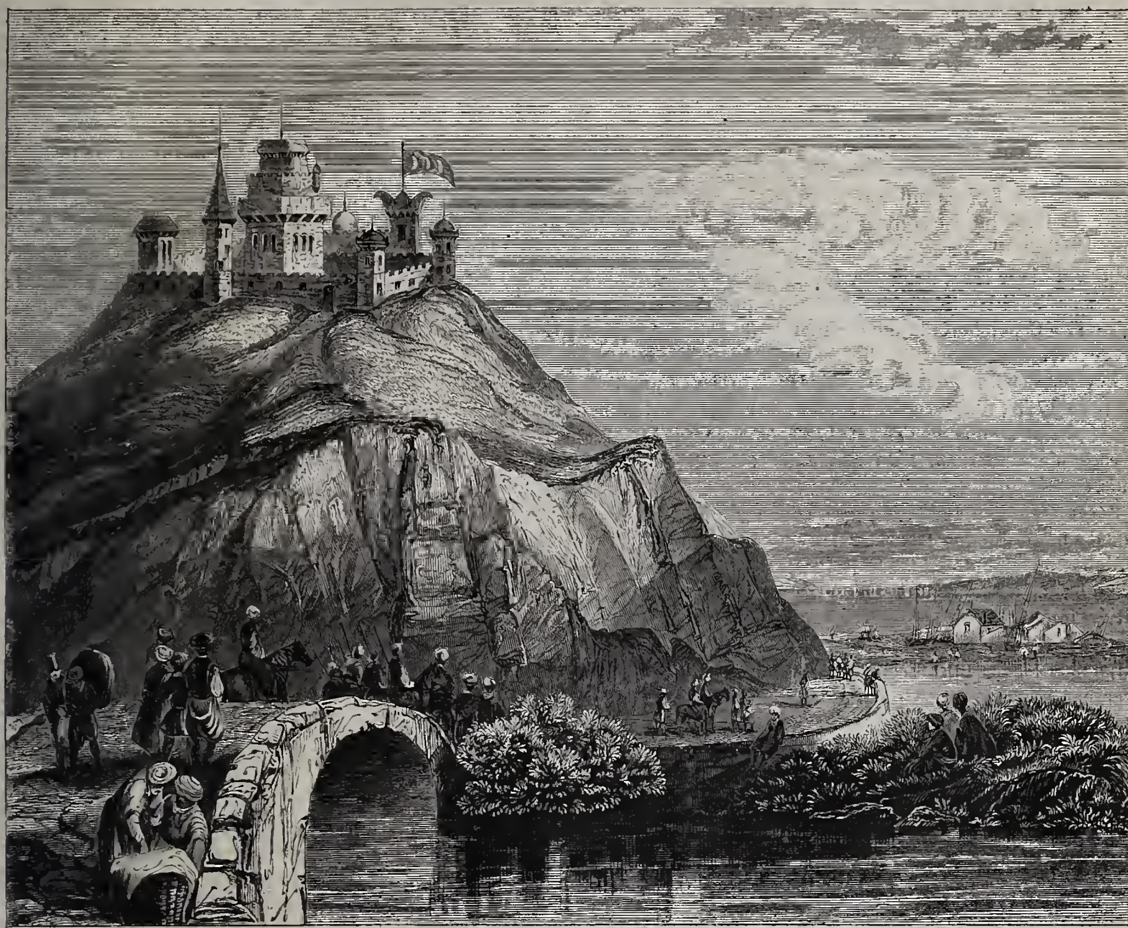


(Fonts baptismaux de saint Louis, à Poissy.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SYLIVRIE, EN ROUMELIE.



(Vue de la forteresse de Sylivrie, au bord de la mer de Marmara.)

De Smyrne à Constantinople, la route est comme semée de grands souvenirs. Avant de sortir de l'archipel, on côtoie Lesbos, la patrie de Sapho, et la fertile Ténédos qui servit de retraite aux héros d'Homère ; à droite, le regard découvre la plaine de Troie, où les pâtres arabes montrent aux voyageurs les tombeaux de Patrocle et d'Hector. L'entrée du détroit des Dardanelles, faiblement défendue par des châteaux à murailles blanches, assis sur une chaîne de basses collines, rappelle la mort de la belle Hellé, enlevée par les vagues au bélier à toison d'or que lui avait envoyé Jupiter. Bientôt l'attention se partage entre Sestos, où s'élevait la tour d'Héro, et Abydos, fondée par Gygès, et plus célèbre par la fin tragique de Léandre que par le pont de bateaux qu'y jeta Xerxès pour traverser l'Hellespont. Plus loin, à gauche, on aperçoit Gallipoli, l'ancienne Callipolis. Au sortir du canal, dans la Propontide ou mer de Marmara, après avoir doublé le cap Karaboa, sur la côte d'Asie, on passe devant l'embouchure du Granique, dont les flots furent un jour rougis par la victoire d'Alexandre. La presqu'île de Cyzique, qui rappelle un épisode intéressant de l'expédition des Argonautes, apparaît au-delà : elle est en partie couverte par l'archipel des îles de Marmara, dont la principale, appelée successivement Proconèse et Elaphonèse (île aux Daims et aux Biches), doit son dernier nom, devenu celui de la mer elle-même, au beau marbre blanc (*marmor*) que les anciens tiraient de ses montagnes. En suivant le rivage à droite, on arriverait en vue du golfe de Nicée et des îles des Princes ; à gauche, en face de la Proconèse, on voit Rodosto, l'ancienne Rhedeste, la Bisanthe des Samiens, et Erékli ou Héraclée, autrefois Périnthe, où vécut Alcibiade exilé ; plus loin enfin, Sylivrie, dont le nom antique était Selymbria, et qui a été mentionnée par Hérodote. Ville militaire, elle servait d'avant-poste à la muraille que l'on avait conduite de la Propontide à la mer Noire, et qui, depuis Anastase, formait la limite de l'empire grec, réduit alors à la péninsule. Aujourd'hui Sylivrie est une jolie ville d'environ deux mille maisons. De ses terrasses, on aperçoit le mont Olympe. Elle n'est située qu'à douze heures de marche de Constantinople. Le chemin serpente sur le rivage de la mer de Marmara, et le voyageur impatient qui le suit, oubliant déjà l'antiquité et ses merveilleuses histoires, ne cherche plus à l'horizon que les minarets de Stamboul.

JOURNAL D'UN OBSERVATEUR DE SOI-MÊME (1).

Sous ce titre, un homme, véritablement digne d'être appelé vertueux, a écrit chaque jour, pendant vingt ou trente ans, une relation sincère et minutieuse de ses actions et de ses pensées les plus intimes. Cet homme dévoué, charitable, remarquable par son savoir et par son éloquence, l'un des meilleurs écrivains de son temps et de son pays, n'est autre que celui qui a été surnommé le Fénelon suisse : c'est Lavater, le pasteur de Zurich, que beaucoup de per-

(1) Tagebuch eines Beobachters seiner selbst.

sonnes en France ne connaissent que comme l'auteur du livre sur la *Physiognomonie* (1).

Le manuscrit allemand de ce précieux journal est devenu l'héritage du gendre de Lavater, M. George Gessner. Jusqu'à ce jour il n'en a été imprimé que deux fragments de peu d'étendue. L'un, qui comprend le premier mois du journal, janvier 1769, fut livré à la publicité en 1771, à l'insu de l'auteur, par l'indiscrétion bien intentionnée d'un de ses amis, M. Zollikofer. Un jour, Lavater reçut par la poste une petite brochure anonyme dans laquelle, dès les premières lignes, il reconnut, avec surprise, ses confessions. Cette infidélité lui causa d'abord quelque inquiétude : « Le public, disait-il, n'est-il pas en droit de blâmer hautement celui qui vient l'entretenir de toutes ses impressions, de toutes ses affaires? Si chacun en faisait autant, où en serait-on? » Cependant l'influence morale du petit livre, qui fut recherché et lu avec avidité, calma un peu ce scrupule, et Lavater se laissa même persuader d'autoriser la publication, en 1773, d'un second fragment de son journal contenant quelques mois de 1772 et 1773. Mais ce fut là tout : le reste n'est point sorti du cercle de sa famille et de ses amis.

Récemment, en 1843, il a paru chez un libraire de Neuchâtel une traduction française de ces deux fragments, que l'Allemagne connaît depuis trois quarts de siècle. Quoiqu'ils soient beaucoup trop courts au gré de notre estime, il nous eût été impossible de les insérer sans retranchements dans ce recueil. Nous devons nous borner à quelques extraits, qui, nous l'espérons, suffiront pour les faire apprécier et désirer par nos lecteurs. Un homme de bien qui s'applique attentivement à s'observer, à se connaître, non par l'impulsion d'une curiosité frivole ou par pure vanité, mais avec l'intention sincère de détruire en soi dans leurs principes les mauvais penchants, et de développer plus rapidement les bons, est à la fois un utile exemple et un beau spectacle. Loin de mériter aucun blâme, comme le craignait Lavater, en dévoilant au public les secrets mystères de son âme, il a certainement droit à la reconnaissance de tous. Il nous apprend à mieux lire en nous-mêmes, à mieux nous comprendre, à être plus sévères pour nous, plus indulgents pour les autres. Il aiguillonne au fond de notre conscience le sentiment moral, qui naturellement n'a que trop de tendance à s'engourdir et à sommeiller ; il nous inspire la honte de cette indifférence et de ce laisser-aller vulgaires qui mettent à si bas prix le titre d'honnête homme. Telle doit être l'influence de confessions écrites avec la double autorité du talent et de la vertu : nous l'avons éprouvée en lisant le journal de Lavater, et nous souhaitons que la nécessité d'un choix très limité ne l'ait pas trop affaibli dans les pages suivantes.

Janvier 1769.

O mon cœur, sois sincère; ne dérobe pas tes profondeurs de devant moi. Je veux faire acte d'alliance avec toi. Sache, mon cœur, qu'entre toutes les affections de la terre, il n'y en a point de si sage ni de si riche en bénédictions que l'amitié et la confiance d'un cœur humain avec soi-même. Celui qui n'est pas le confident de soi-même, ne peut jamais devenir un ami de Dieu ni de la vertu. Plus nous nous fuyons nous-mêmes, plus nous nous approchons de l'hypocrisie, et tout ce que je craindrais le plus de devenir, c'est un hypocrite.

Ceux qui se connaissent en hommes ont fait cette juste remarque, que la sincérité cesse précisément lorsque nous commençons à nous apercevoir que nous sommes observés. Mais ce principe doit s'appliquer à l'inverse quand il s'agit de l'exacte observation de soi-même. La sincérité commence quand notre cœur commence à remarquer qu'il est observé par lui-même.

Mais afin que je ne puisse me faire d'illusion, je prends la résolution de ne jamais montrer ces observations à personne, d'apporter le plus grand soin à les tenir secrètes, et d'écrire avec un chiffre inintelligible à tout autre tout ce qui pourrait nuire à qui que ce fût, dans le cas fortuit où cet écrit viendrait au jour. Je m'engage à noter tout ce que j'observerai dans le cours de mes sentiments, tous les artifices secrets de mes passions, tout ce qui aura une influence particulière sur la formation de mon caractère moral, avec autant de sincérité et d'exactitude que si Dieu lui même devait lire mon journal, et de manière à ce que sur mon lit de mort je puisse faire d'après lui un compte de ma vie aussi exact que celui qui me sera demandé quand j'aurai rendu le dernier soupir.

Vers les trois heures du matin, je me suis éveillé et j'ai entendu le garde-nuit. Je ne l'entends jamais sans un sentiment particulier de mélancolie douce, qui s'unit à une impression rapide de la brièveté de la vie et à un souvenir confus des êtres qui veillent, qui souffrent sur un lit de maladie, des mourants, enfin de tout ce qui souffre. Mais cette fois j'ai éprouvé ce sentiment avec beaucoup plus de vivacité; je ne pouvais retenir mes larmes; j'ai recommandé à la miséricorde divine mes frères et mes sœurs, les habitants de toute la terre.

Je me propose aujourd'hui de ne souhaiter la bonne année à personne des lèvres seulement et sans que mon cœur y prenne part. Quelle offense à la vérité que d'adresser à quelqu'un des vœux, des bénédictions que le cœur n'a pas formés, et dont peut-être il ne voudrait pas même remplir les conditions si l'accomplissement en dépendait de lui! Vivez en moi aujourd'hui, sentiments de sincérité; et toi, mon cœur, n'oublie jamais qu'il y a la plus basse hypocrisie à employer la formule d'un souhait quand on n'éprouve pas le désir qu'il soit accompli.

.... Il m'en a coûté pour remplir cette obligation. Quelquefois les mots se précipitaient au-devant des sentiments; mais je les rappelais, et j'ai toujours éprouvé une secrète jouissance lorsque j'ai senti mes paroles accompagnées de l'onction de la sincérité et de l'amour des hommes.

Bon Dieu! quelles joies sublimes nous chassons hors de notre âme quand nous en bannissons ce tendre sentiment de fraternité humaine qui en est le joyau le plus précieux! Hommes semblables à moi, mes frères et mes sœurs, vous habitez le même globe, vous respirez le même air, vous vous réjouissez au même soleil, et il faut que je m'excite moi-même pour vous désirer quelque bien!

En souhaitant la bonne année à la fille qui me sert, j'ai étouffé quelques remarques amères qui allaient s'y mêler. J'ai pu donner à ma voix cet accent facile, compagnon inséparable de la simplicité et de la vérité : mais, je ne puis le nier, j'ai senti que je surmontais mon amertume, je prétendais avoir fait quelque chose de grand. Et combien il est bas, ô mon cœur, que tu aies si incomplétement réussi à le vaincre.

Vers le soir, j'ai cherché à être seul autant que possible. Je dois vivre avec moi-même cette année, si je veux vivre plus vertueux et plus heureux; c'est ce que je me disais tout d'abord ce matin. En conséquence, j'ai commencé à écrire mon journal, et je l'ai continué jusqu'ici. Alors il a sonné cinq heures. Déjà cinq heures! ai-je dit, et je n'ai point encore fait d'œuvre positive de charité envers mon prochain. Sans doute je pourrais en faire demain deux au lieu d'une, et ainsi réparer le vide de cette journée : mais je ne veux pas commencer sciemment à manquer à un principe auquel je me suis engagé solennellement aujourd'hui devant Dieu et ma conscience, je ne veux pas laisser passer ce premier jour de l'année sans avoir fait une œuvre particulière de charité fraternelle. Peut-être aussi avais-je le

(1) Voy., sur ce livre, 1844, p. 227.

désir de pouvoir me rappeler, au 1er janvier 1770, la journée d'aujourd'hui avec le sentiment joyeux que laisse un acte de bienfaisance. Mais de quel côté se diriger? N'allons pas plus loin; la fille qui me sert a une mère malade, et celle-ci a besoin de vieux linge.

Je suis allé aussitôt vers ma femme: « Chère amie, il y a un présent de nouvelle année à faire. — Et pour qui? — Pour moi, ou pour un pauvre, si tu l'aimes mieux, ou encore, si tu le veux, pour Celui qui a dit: Ce que vous aurez fait au plus petit d'entre mes frères, vous me l'aurez fait à moi-même. — Et quoi donc? — Un peu de vieux linge pour la mère de Catherine. — Rien que cela? Je cours le chercher. »

Ma femme m'a apporté le linge. « Je veux le donner à la servante, » ai-je dit. Ma femme l'a appelée, mais elle a répondu d'un ton de mauvaise humeur qu'elle ne pouvait venir. J'ai conservé ma douceur à cette réponse; mais j'étais orgueilleux en moi-même d'être doux maintenant, et de pouvoir lui faire honte tout-à-l'heure par une marque de bienveillance. Au bout de cinq minutes elle est arrivée: « Qu'avez-vous à me commander? — Catherine, lui ai-je dit d'un ton parfaitement bienveillant et tranquille, voici quelque chose pour votre mère, vous pouvez le lui porter tout de suite. » Au fait, c'était un triomphe pour moi de la voir si étonnée et si honteuse. Elle est partie et j'ai été satisfait.

3 janvier.

Jour d'effrayante distraction! Je n'ai pu ni lire, ni penser, ni travailler; et cela par ma propre faute. J'ai dormi le matin avec une paresse inexcusable. Et probablement je me serais retourné dans mon lit encore plus longtemps, si l'odeur de la lampe de nuit, fumante et à demi éteinte, ne m'eût ouvert les yeux, et j'ai vu dans tout son éclat un beau jour d'hiver. J'étais resté au lit jusqu'à neuf heures. Qu'aurais-je pensé, si, m'étant levé à une heure raisonnable, j'étais entré dans la chambre d'un homme en bonne santé, et que je l'eusse trouvé au lit à cette heure? Quel état indigne d'une créature capable de si grandes choses et destinée à un but si élevé! Pourrais-je seulement considérer sans la dernière honte un dessin qui me représenterait moi-même dans cette situation? Bon Dieu, si j'avais dessiné d'après nature toutes les situations de cette sorte où je me suis trouvé, me serait-il permis d'avoir à l'avenir un instant d'orgueil et de vanité!

Il était donc neuf heures lorsque je me suis levé maussade et chagrin. Le soleil me donnait si fort dans les yeux au travers des vitres à demi gelées, que, plein de honte sur moi-même, je ne savais par où commencer. On a frappé à la porte: c'était M. M... « Je ne vous dérange pas? a-t-il dit. — Non, vous me faites grand plaisir. » Et cependant j'étais fort mécontent de le voir venir, parce que j'avais des affaires. « Si vous me le permettez, a-t-il ajouté, je vous lirai une bagatelle que j'ai composée il y a quelques jours; vous m'en direz votre façon de penser. » Et il a tiré de son portefeuille un papier. Il a lu, je m'étonnais: il lisait, et son regard demandait l'approbation. Je souriais et baissais la tête en signe d'assentiment, comme si ce que j'entendais m'eût paru excellent, et véritablement je comprenais à peine la moitié de ce que j'entendais, tellement j'étais distrait. A la fin: « Excellent! ai-je dit; vous devriez le faire imprimer. — Votre approbation, m'a-t-il répondu, m'est assez précieuse pour m'encourager à cette hardiesse. Mais vous êtes trop indulgent. Oserais-je vous laisser le manuscrit pour que vous le lisiez vous-même? Il a encore beaucoup de taches. — Cela n'est pas nécessaire, ai-je repris; cependant si vous le désirez je le lirai; je ne doute pas qu'il ne gagne encore à la seconde lecture. » Hélas! combien de flatterie à tort et à travers, de flatterie et aussi d'hypocrisie!

M. M... parti, j'ai relu son manuscrit, où j'ai trouvé des fautes impardonnables. Mais tu l'as bien mérité, mon cœur, te voilà maintenant puni. Et comment ferai-je pour revenir sur mon premier jugement? Il serait odieux de le confirmer, et aussi humiliant que difficile de le rétracter.

Je veux d'abord pour me punir et me servir d'avertissement à l'avenir, me retracer aussi vivement que possible toutes les circonstances, toutes les paroles, tous les gestes qui ont rendu ma conduite petite et coupable lors de la première lecture du manuscrit, et ensuite le renvoyer avec le billet suivant:

« Monsieur et ami,

» J'ai relu votre composition. Vous attendez de ma part un jugement par écrit. Laissez-moi avant tout vous confesser que mon jugement de tantôt n'était, je le dis à ma honte, que le jugement d'un homme inattentif, distrait, mal éveillé. Je prends la liberté de marquer les passages auxquels je crois qu'une amélioration est nécessaire, ceux mêmes auxquels je me souviens d'avoir paru donner mon approbation. C'est moi seul qui dois être humilié de ce que mon opinion est maintenant différente. Cependant vous avez paru vous apercevoir vous-même, au moment où vous m'avez remis votre manuscrit, que cet assentiment ne venait pas de mon cœur. Je vous remercie sincèrement de cette confiance amicale, et à tous égards si peu méritée; combien n'aurais-je pas été affligé, si j'avais pu penser que certains changements, que je regarde comme nécessaires, auraient été négligés à cause de mon approbation illimitée? Vous voyez que je rachète ma précipitation passée par une liberté qui aurait pu être blessante pour vous, si vous ne pensiez pas d'une manière à la fois si noble, si modeste et si philanthropique. »

Cela fait, j'ai envoyé le billet, et suis descendu pour dîner. « Bonjour, cher ami, m'a dit ma femme. » J'étais un peu moins sérieux depuis le départ du billet, et j'ai été capable de badinage.

Après le repas, je me suis retiré dans ma chambre.

Mais je me sentais trop paresseux; je n'y prenais point de plaisir. J'ai demandé de la lumière pour allumer ma pipe. On m'a annoncé une visite: Bon, me suis-je dit, de toute manière la journée d'aujourd'hui serait perdue. Je me suis habillé; j'ai encore fumé une pipe, et trois heures ont sonné. Le soir a été perdu tout entier: causeries sur les affaires du temps, histoires sur l'Etat et les familles, digressions sur la température, sur quelques livres nouveaux; comparaisons entre les théâtres de Hambourg, de Vienne, de Leipzig; rien de plus important, et la soirée a été finie.

Laquelle de mes résolutions ai-je suivie aujourd'hui? Je les relirai toutes à ma profonde humiliation, afin de me mettre clairement et expressément devant les yeux ce que ma conscience me dit à ce sujet.

La suite à une prochaine livraison.

GOETZ DE BERLICHINGEN A LA MAIN DE FER.

(Fin.—Voy. p. 138.)

Nous avons laissé le vieux Gœtz dans son château, écrivant ses mémoires, fatigué de son oisiveté, et jetant un regard de regret et d'impatience sur ses armes accrochées à la muraille. George, son fidèle écuyer, Lerse, un de ses meilleurs soldats, partagent ses ennuis, et chassent, comme ils disent, pour tuer le temps. Un jour, en rentrant des bois et chargés de gibier, ils viennent raconter au digne chevalier des bruits de guerre qui se répandent aux environs.

Les temps sont durs, dit George; ils ne promettent rien

de bon. On a déjà vu depuis huit jours se lever dans le ciel une comète effrayante ; toute l'Allemagne tremble que ce ne soit un signe de la mort prochaine de l'empereur. Et ici, dans le voisinage, il se passe des choses encore plus



(Gœtz de Berlichingen, acte V : Gœtz blessé et secouru par des Bohémiens. — Dessin de M. Eugène Delacroix.)

terribles. Les paysans ont fait une révolte épouvantable.

Goetz. Où ?

Herse. Au cœur de la Souabe. Ils pillent, brûlent, égorgent. Je crains qu'ils ne dévastent tout le pays.

George. Oh! c'est une guerre effroyable! Déjà plus de cent bourgades sont en révolte ouverte, et le nombre s'accroît tous les jours. L'orage a, dit-on, déraciné dernièrement des forêts entières, et, peu de temps après, on a



(Gœtz de Berlichingen, acte V : Mort de Gœtz.— Dessin de M. Eugène Delacroix.)

vu, dans le pays où la révolte a commencé, deux épées de feu qui se croisaient en l'air.

Goetz. Il y a sûrement plusieurs bons seigneurs de nos amis qui souffrent bien innocemment de cette persécution.

GEORGE. Quel dommage que nous ne puissions pas monter à cheval !

De cette tentation à la volonté de se remettre à chevaucher la lance au poing il n'y a pas grande distance. Les paysans, après avoir tué, ravagé, incendié les châteaux, les villages, songent enfin qu'ils leur faudrait un chef pour légitimer leurs violences et imposer au peuple. Ils envoient une députation à Gœtz, qui d'abord hésite. Il a promis à l'empereur qu'il ne sortirait pas de son ban. Mais c'est là une raison dont les paysans ne se contentent pas. D'ailleurs il se persuade lui-même qu'il rendra un service à l'empereur et à son pays s'il sait tourner vers un but utile la révolte, et mettre un terme aux brigandages dont elle est le prétexte. — Pourquoi avez-vous pris les armes? dit-il aux envoyés. Pour ressaisir vos droits et vos franchises? Eh bien ! que signifient ces pillages et ces incendies dont vous couvrez le pays? Voyez : êtes-vous résolus de vous abstenir dorénavant de tout crime, et d'agir en gens déterminés qui savent ce qu'ils veulent? Alors me voici prêt à soutenir vos prétentions, et je me fais votre chef.

Les paysans acceptent cette convention, mais ils ne tardent pas à la violer. A peine Gœtz est-il au milieu d'eux qu'il se repent déjà amèrement.

Les incendiaires ! s'écrie-t-il, je les abandonne : qu'ils prennent un Bohémien pour chef, non pas moi. Je voudrais être à cent lieues d'ici, au fond du cachot le plus noir de toute la Turquie. Si je pouvais me tirer de leurs mains avec honneur !

UN INCONNU. Dieu vous bénisse, monseigneur !

GOETZ. Dieu vous le rende ! Que m'annoncez-vous? Votre nom?

L'INCONNU. Mon nom ne fait rien à l'affaire. Je viens vous dire que votre vie est en danger : les chefs des révoltés sont las de n'entendre de vous que des duretés; ils ont résolu de se débarrasser de vous. Modérez donc vos propos, ou songez à leur échapper, et que Dieu vous assiste. (*Il sort.*)

GOETZ. Laisser la vie de cette manière, Gœtz ! finir ainsi !... Eh bien ! soit. Ma mort me justifiera devant le monde, et témoignera hautement que je n'ai rien eu de commun avec cette canaille.

Mais Gœtz est entraîné de nouveau dans la mêlée. Poursuivi par les troupes de la ligue, il est blessé ; il échappe à grand'peine, et arrive, épuisé, au fond d'un bois, près d'un camp de Bohémiens.

C'est à cette scène, l'une des plus étranges du drame, que M. Delacroix a emprunté le sujet de son troisième dessin.

UNE VIEILLE BOHÉMIENNE, *auprès d'un feu.* Rapetasse un peu la couverte de chaume sur le fossé, ma fille ; il tombera encore bien de l'eau cette nuit.

UN ENFANT. Un mulot, mère ! tiens, deux souris des champs.

LA VIEILLE. Je vas les dépouiller et les faire rôtir; tu auras la peau pour t'en faire un bonnet. Tu saignes?

L'ENFANT. Le mulot m'a mordu.

LA VIEILLE. Cours me ramasser du bois sec, pour que le feu brûle bien quand ton père rentrera ; il sera trempé jusqu'aux os.

Entre une autre Bohémienne, un enfant sur le dos.

PREMIÈRE BOHÉMIENNE. As tu fais bonne récolte?

DEUXIÈME BOHÉMIENNE. Assez mince. Le pays est tout en alarmes. On poursuit le monde ; la vie n'est pas sûre du tout. Il y a là-bas deux villages qui flambent comme la paille, quoi !

PREMIÈRE BOHÉMIENNE. C'est donc un feu, cette lueur? Il y a longtemps que je la vois. Mais, dame ! on est si accoutumé depuis quelque temps à voir des signes de feu dans le ciel.

Entrent le chef des Bohémiens et trois compagnons.

LE CHEF. Entendez-vous le terrible chasseur?

PREMIÈRE BOHÉMIENNE. Il passe tout juste au-dessus de nos têtes.

LE CHEF. Comme les chiens aboient ! ouau ! ouau !

DEUXIÈME BOHÉMIENNE. Et les fouets qui claquent !

TROISIÈME BOHÉMIENNE. Et les chasseurs qui crient : Holà ! ho !

LA VIEILLE. Que de choses vous apportez là ! Le Diable vous a donc laissé fouiller dans ses malles?

LE CHEF. Nous avons pêché en eau trouble. Puisque les paysans se pillent entre eux, il nous est bien permis de le faire à nous autres.

DEUXIÈME BOHÉMIENNE. Qu'as-tu, toi, Wolf?

WOLF. Un lièvre là, et puis un coq; une broche, un paquet de toile, trois cuillers à pot et une bride de cheval.

SCHRIKS. Moi, j'ai une couverture de laine, une paire de bottes, et de l'amadou avec des allumettes.

LA VIEILLE. Tout cela dégoutte l'eau. Faisons-le sécher. Dormez, dormez.

LE CHEF. Paix ! un cheval ! — Allez voir ce que c'est.

GOETZ, *à cheval.* Dieu soit loué ! J'aperçois du feu. Ce sont des Bohémiens. Mes blessures saignent; l'ennemi me poursuit. Grand Dieu ! quelle horrible fin tu me donnes !

LE CHEF. Nous apportes-tu la paix?

GOETZ. Je vous demande en grâce de me secourir. Mes blessures m'épuisent. Aidez-moi à descendre de cheval.

LE CHEF. Aidez-lui. Cet homme a l'air noble, et il parle bien.

WOLF, *bas.* C'est Gœtz de Berlichingen.

LE CHEF. Soyez le bien venu ! Tout ce que nous avons est à vous.

GOETZ. Grand merci.

LE CHEF. Venez dans ma tente.— Appelez la mère. Qu'elle apporte du vulnéraire et des emplâtres. (*Gœtz ôte sa cuirasse.*) Voici mon pourpoint des dimanches.

GOETZ. Dieu vous récompense ! (*La vieille lui bande ses plaies.*)

LE CHEF. J'ai bien de la joie de vous voir chez moi.

GOETZ. Me connaissez-vous?

LE CHEF. Qui est-ce qui ne vous connaît pas, Gœtz? Nous verserions pour vous jusqu'à la dernière goutte de notre sang.

SCHRIKS. Des cavaliers accourent à travers la forêt. Ils sont de la ligue.

LE CHEF. Ceux qui vous poursuivent ! Ils n'arriverons jamais jusqu'ici ! Allons, Schriks, appelle les autres. Nous connaissons mieux les sentiers. Nous les tuerons avant qu'ils nous apparaissent.

GOETZ. O empereur ! ô empereur ! des brigands protègent tes enfants. Ces hommes sauvages ! ils ont du courage et de la loyauté.

UNE BOHÉMIENNE. Sauvez-vous? l'ennemi a du dessus.

GOETZ. Où est mon cheval?

LA BOHÉMIENNE. Ici.

GOETZ *ceint son épée et monte à cheval sans cuirasse.* Pour la dernière fois, ils vont sentir mon bras. Je ne suis pas encore si faible. (*Il sort.*)

LA BOHÉMIENNE. Le voilà qui court joindre les nôtres.

WOLF, *accourant.* Au large ! fuyons ! Tout est perdu. Notre chef est tué ; Gœtz est pris.

Il est vrai : Gœtz est pris, et reconduit pour la troisième fois dans cette fatale prison de Heilborn.

Le quatrième dessin le représente mourant entre les bras de sa femme et de sa sœur Marie.

ELISABETH. Je t'en prie, mon cher ami, parle-moi un peu ; ton silence m'inquiète, tu concentres en toi-même toute ta douleur. Viens, que nous pansions tes blessures ; elles vont beaucoup mieux. Dans ce découragement, dans cette morne tristesse, je ne te reconnais plus.

GOETZ. Cherches-tu Gœtz? Il y a longtemps qu'il n'est plus. Ils m'ont démembré pièce à pièce ; ma main, ma

liberté, mes biens, ma réputation. A présent ma tête !... à quoi sert-elle ?

ELISABETH. Allons, relève-toi un peu ; tout peut encore changer.

GOETZ. Celui que Dieu abat ne se relève jamais. Je sais mieux que personne quel poids mes épaules ont à soutenir. Je suis fait au malheur... Vois comme le soleil brille. Si tu pouvais persuader au gardien de me laisser dans son petit jardin une demi-heure, que je jouisse de ce beau soleil, du ciel serein, que je respire l'air pur !

ELISABETH. J'y cours ; il ne me refusera pas.

Un jardin au pied de la tour.

GOETZ. Dieu tout-puissant ! qu'on est bien sous ton ciel ! qu'on est libre ! Les arbres poussent des bourgeons, et tout le monde espère... Adieu, chers amis ! Les racines de ma vie sont coupées ; je sens que j'approche de la tombe.

ELISABETH. Dois-je envoyer au couvent pour chercher ton fils, que tu puisses le voir encore une fois et le bénir ?

GOETZ. Laisse-le, il est plus saint que moi et n'a pas besoin de ma bénédiction. Au jour de nos noces, Elisabeth, j'étais loin de penser que je mourrais ainsi. Mon vieux père nous donna sa bénédiction ; il nous souhaita dans sa prière une postérité d'hommes braves et généreux... Tu ne l'as pas exaucé, et je suis le dernier... Reçois mon âme, pauvre femme ! je te laisse dans un monde corrompu. Fermez vos cœurs avec plus de soin que vos portes : les temps de la perfidie approchent ; la carrière leur est ouverte. Ils régneront par la ruse, les misérables ! le cœur noble sera pris dans leurs filets. Marie ! que Dieu te rende ton époux !... Donne-moi un verre d'eau... Air céleste !... Liberté ! liberté ! (*Il meurt.*)

ELISABETH. Elle n'est plus que là-haut où tu es ; le monde est un chaos.

MARIE. Homme noble ! homme généreux ! malheur au siècle qui t'a repoussé !

Cette belle fin du drame n'est pas tout-à-fait conforme à la vérité historique. Gœtz, révolté des actes de cruauté qu'il ne pouvait empêcher, abandonna les paysans. Il n'en fut pas moins considéré comme rebelle, et on l'enferma dans la prison d'Augsbourg. Après deux ans de captivité, l'empereur lui accorda la liberté de se retirer dans son château, en exigeant de lui sa parole de chevalier qu'il ne sortirait point de l'enceinte de ses domaines, et ne prendrait plus, sous aucun prétexte, les armes pour la défense d'aucun parti. Gœtz demeura seize ans inactif. Après ce temps, Charles-Quint le dégagea de sa promesse. Gœtz, transporté de joie, suivit l'empereur en Espagne, en France, dans les Pays-Bas, revint en Allemagne, et mourut à Jaxthausen, le 25 juillet 1562.

SUR LE PHÉNOMÈNE
DE LA COLORATION DES EAUX DE LA MER ROUGE.

Dans les livres saints, le golfe Arabique est désigné sous le nom de *mer des Algues;* mais les auteurs de la traduction des Septante adoptèrent le nom de mer Rouge ou mer Erythrée, qu'ils avaient emprunté aux écrits d'Hérodote. L'historien grec l'appliquait au golfe Arabique tout entier et à une partie du golfe Persique. Ce nom a prévalu chez les anciens géographes, et dans toutes les cartes du moyen-âge le golfe Arabique est coloré en rouge brique ; telle est en particulier celle de l'*Atlas catalan de l'an* 1375, qui est peint sur bois et se replie comme les feuilles d'un paravent.

L'origine de cette dénomination était inconnue aux antiquaires, et, comme il arrive toujours en pareil cas, le nombre des explications était égal à celui des auteurs. En 1823, un voyageur célèbre, M. Ehrenberg, fit un séjour de plusieurs mois à Tor, près du mont Sinaï. « Le 10 décembre, dit-il, j'y vis le surprenant phénomène de la coloration en rouge de sang de toute la baie qui forme le port de cette ville. La haute mer, en dehors de l'enceinte des coraux, conservait sa couleur ordinaire ; les courtes vagues d'une mer tranquille apportaient sur le rivage, pendant la chaleur du jour, une matière mucilagineuse d'un rouge de sang, et la déposaient sur le sable ; en sorte que, dans l'espace d'une demi-heure, toute la baie à marée basse fut entourée d'une ceinture rouge de plusieurs pieds de largeur. Je puisai de l'eau avec des verres et je les emportai dans une tente que j'avais près de la mer. Il fut facile de reconnaître que cette coloration était due à de petits flocons à peine visibles, souvent verdâtres, quelquefois d'un vert intense, mais pour la plupart d'un rouge foncé. Toutefois l'eau dans laquelle ils nageaient était parfaitement incolore. J'observai la matière colorante au microscope. Les flocons étaient formés de petits faisceaux de filaments d'une Oscillatoire. Ils étaient fusiformes, avaient rarement plus de deux millimètres en grosseur, et étaient contenus dans une sorte de gaîne mucilagineuse. Pendant que le soleil était sur l'horizon, ils se maintenaient à la surface de l'eau dans des verres que j'avais emportés ; mais pendant la nuit, quand j'agitais le verre, ils en gagnaient le fond ; quelque temps après, ils remontaient à la surface. Le phénomène de la coloration des eaux de la mer ne fut pas permanent. Je l'observai trois autres fois, les 25 et 30 décembre 1823, et le 5 janvier 1824. »

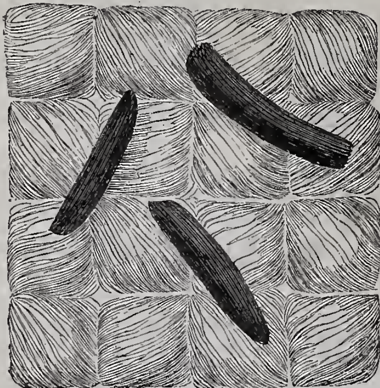
M. Ehrenberg n'avait vu la coloration en rouge que sur le rivage et dans une localité restreinte. Il eût été téméraire d'affirmer que le nom de mer Rouge ne reconnaît pas d'autre origine que cette coloration tout-à-fait locale et peut-être accidentelle des eaux d'une baie peu étendue. Mais un heureux concours de circonstances est venu jeter dernièrement un jour tout nouveau sur cette intéressante question. Le mérite en est en grande partie à un avocat distingué de l'île Maurice, M. Evenor Dupont. Nous allons rapporter en entier la lettre qu'il adressait à M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, membre de l'Institut. Cette lettre est à la fois la meilleure description que nous puissions donner du phénomène, et la plus belle preuve des services que tous les hommes animés du désir de savoir et doués de l'esprit d'observation sont capables de rendre à l'histoire naturelle.

« Le 8 juillet 1843, j'entrai dans la mer Rouge par le détroit de Bab-el-Mandeb, sur le bateau à vapeur *l'Atalante*, appartenant à la Compagnie des Indes. Je demandai au capitaine et aux officiers, qui depuis longtemps naviguaient dans ces parages, quelle était l'origine de cet antique nom de mer Erythrée, ou mer Rouge. Nul de ces messieurs ne pouvait me répondre ; ils n'avaient rien remarqué qui justifiât cette dénomination. J'observai tout moi-même à mesure que nous avancions ; mais, quoique le bâtiment se rapprochât tour-à-tour de la côte asiatique et de la côte africaine, le rouge n'apparaissait nulle part. Les horribles montagnes pelées qui bordent les deux rivages étaient uniformément d'un brun noirâtre, sauf l'apparition en quelques endroits d'un volcan éteint qui avait laissé de longues coulées blanches. Les sables étaient blancs, les récifs de corail étaient blancs, la mer du plus beau bleu céruléen. J'avais renoncé à découvrir mon étymologie.

» Le 15 juillet, le soleil brûlant d'Arabie m'éveille brusquement en brillant tout-à-coup à l'horizon sans crépuscule et dans toute sa splendeur. Je m'accoudai machinalement sur une fenêtre de poupe pour y chercher un reste d'air frais de la nuit, avant que l'ardeur du jour l'eût dévoré. Quelle ne fut pas ma surprise de voir la mer teinte en rouge aussi loin que l'œil pouvait s'étendre derrière le navire. Je courus sur le pont, et de tous côtés je vis le même phé-

nomène. J'interrogeai de nouveau les officiers : le chirurgien prétendit qu'il avait déjà observé ce fait, qui, selon lui, était produit par du frai de poisson flottant à la surface ; les autres dirent qu'ils ne se rappelaient pas l'avoir vu auparavant ; tous parurent surpris que j'y attachasse quelque intérêt.

» S'il fallait décrire l'apparence de la mer, je dirais que sa surface était partout couverte d'une couche serrée, mais peu épaisse, d'une matière fine, d'un rouge brique un peu orangé. La sciûre d'un bois de cette couleur, de l'acajou, par exemple, produirait à peu près le même effet. Il me sembla, et je le dis alors, que c'était une plante marine ; personne ne fut de mon avis. Au moyen d'un seau attaché au bout d'une corde, je fis recueillir par l'un des matelots une certaine quantité de cette substance ; puis, avec une cuiller, je l'introduisis dans un flacon de verre blanc, pensant qu'elle se conserverait mieux ainsi. Le lendemain, la substance était devenue d'un violet foncé, et l'eau avait pris une jolie teinte rose. Craignant alors que l'immersion ne hâtât la décomposition au lieu de l'empêcher, je vidai le contenu sur un linge de coton : l'eau passa au travers, et la substance adhéra au tissu ; en séchant, elle devint et resta verte. Je dois ajouter que le 15 juillet nous étions par le travers de la ville égyptienne de Cosseir, que la mer fut rouge toute la journée. Le lendemain, elle le fut de même jusque vers midi, heure à laquelle nous nous trouvions en face de Tor, petite ville arabe dont nous apercevions les palmiers dans un oasis au bord de la mer, au-dessous de la chaîne de montagnes qui descend du Sinaï jusqu'à la plage sablonneuse. Un peu après midi, le 16, le rouge disparut, et la surface de la mer redevint bleue comme auparavant ; le 17, nous jetions l'ancre à Suez. La couleur rouge s'est conséquemment montrée depuis le 15 juillet, vers cinq heures du matin, jusqu'au 16, vers une heure après midi, c'est-à-dire pendant trente-deux heures. Durant cet intervalle, le paquebot avait parcouru 256 milles ou 47 myriamètres. »



(Fig. 1.)



(Fig. 2.)



(Fig. 3.)

A cette lettre était joint un morceau en calicot (voyez fig. 1), sur lequel se trouvait la substance en question. M. Geoffroy le communiqua, avec sa libéralité accoutumée, à M. le docteur Montagne, l'un des botanistes de notre époque qui s'est occupé avec le plus de succès de l'étude des végétaux inférieurs. Celui-ci, ayant examiné au microscope la matière déposée sur la toile, reconnut que c'était une algue composée de filaments articulés et juxtaposés, d'un diamètre variant entre un dixième et un vingtième de millimètre. Il lui a donné le nom de *Trichodesmium Ehrenbergii*, pour rappeler le nom du naturaliste qui l'avait observée le premier. La fig. 1 montre cette plante telle qu'elle était sur le linge, vue sous un grossissement de cinquante fois. Chacun des filaments a environ un diamètre double de celui des fils de la trame du coton. La fig. 2 offre un de ces faisceaux grossi environ cent soixante fois ; enfin la fig. 3 représente un filament isolé grossi environ huit cents fois.

La coloration de la mer n'est point un fait isolé et qui soit particulier au golfe Arabique. Banks et Solander l'observèrent dans les parages de la Nouvelle-Guinée ; Péron, dans son voyage aux terres australes, près du banc des Amphinomes, 19° 41' lat. S., 117° 3', long. E. de Paris. Sur la côte de Coromandel, M. Du Tilleul, commissaire de marine, raconte que la mer parut couverte de sang pendant plusieurs jours, aussi loin que la vue pouvait s'étendre. Darwin reconnut aussi, dans les parages des îles Abrolhos, que la mer était colorée en rouge par une conferve microscopique. Il revit cette coloration par le travers du cap Lecuwin. Dans ces derniers temps, elle a été retrouvée par le docteur Hinds, près des îles Abrolhos, et à Libertad, près San-Salvador, dans les mêmes parages où Darwin l'avait aperçue avant lui.

Les eaux douces présentent des colorations accidentelles analogues. A chaque printemps, le lac de Morat se teint en rouge, et les pêcheurs disent alors que le *lac fleurit*. Sur la fin de l'hiver de 1825, cette coloration fut plus vive qu'à l'ordinaire ; elle se montrait sous forme de longues lignes rouges parallèles entre elles et aux contours du rivage, que la brise poussait dans les petits golfes, où elle s'amoncelait comme une écume rougeâtre. La substance fut envoyée à De Candolle, qui y reconnut une plante du genre des Oscillatoires, et la désigna sous le nom d'*Oscillatoria rubescens*. Tous les phénomènes de coloration des eaux douces ou salées ont une origine analogue ; ce sont toujours ou des végétaux microscopiques ou des animalcules infusoires qui, se développant par milliards, peuvent communiquer momentanément leur couleur propre aux lacs, aux étangs ou à la mer. C'est ainsi que s'expliquent *les pluies de sang* dont il est si souvent question dans les chroniques du moyen-âge. A mesure que les sciences d'observation font des progrès, le merveilleux disparaît peu à peu de l'histoire. Les causes physiques font comprendre les phénomènes les plus extraordinaires en apparence, et en même temps l'admiration s'accroît devant la grandeur et la simplicité des lois qui régissent et conservent l'univers.

Il est, dans la vie de l'homme, un âge pour l'ambition de l'esprit. L'esprit veut alors tout pénétrer, tout comprendre. Mais plus l'esprit s'élève, plus l'âme devient sensible. Plus on a fait d'efforts pour se rendre digne d'éclairer les hommes, plus on goûte le bonheur de leur être utile. FLOURENS.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA FILLE D'ERWIN



(Statue de Sabine, à la cathédrale de Strasbourg, par M. Grass.)

Qui ne connaît, au moins par la gravure, cette magnifique cathédrale de Strasbourg dont la construction demanda plus de quatre cents ans (1)? Inaugurée au quinzième siècle, elle a résisté depuis à tous les outrages des hommes et du temps, et s'élève toujours aussi ferme, aussi hardie, aussi jeune! Combien d'existences se sont-elles usées à tailler ce peuple de statues! combien de génies ont-ils apporté là leurs merveilleuses inspirations! combien a-t-il fallu de patience et de courage pour tisser cette immense tenture de pierres qui commence au sol et finit dans les nues! Dieu seul pourrait le dire! Mais parmi ces générations d'illustres inconnus qui vinrent successivement poursuivre l'œuvre commencée, la tradition populaire a conservé quelques noms. Oublieuse des plus grands, elle s'est rappelée les plus touchants; elle ignore l'homme qui donna le premier plan de la sainte basilique, mais elle connaît la jeune fille qui en sculpta la dernière pierre. Tout ce que ce peuple a retenu de cette longue histoire qui résume la science et l'art du moyen-âge, c'est une légende que racontent les jeunes paysannes de l'Alsace, quand elles filent le soir près du poêle qui murmure doucement, entourées d'un cercle de têtes blondes.

La voici telle qu'on nous l'a redite d'après leur récit.

Au treizième siècle, l'architecte Erwin de Steinbach avait été chargé de construire la tour qui devait couronner

(1) Voy. Table alphabétique et méthodique des 10 premières années.

la cathédrale. C'était un vieillard qui demandait au ciel son génie et qui ne l'employait que pour la plus grande gloire du Christ. Dieu avait mis près de lui un fils nommé Jean, et une fille nommée Sabine, qui le soutenaient dans son œuvre. Jean était sa force et Sabine son cœur; avec celui-là il osait entreprendre; avec celle-ci il était heureux d'exécuter. Tous deux avaient reçu les dons célestes et faisaient obéir la pierre à leur pensée; mais la jeune fille avait de plus la beauté d'une sainte. Quand elle se montrait, son visage éblouissait doucement le cœur, et l'on ne pouvait voir que lui; quand elle parlait, on oubliait son visage, et c'était sa voix que l'on préférait; aussi les jeunes architectes et les jeunes sculpteurs qui travaillaient sous les ordres de son père eussent-ils donné tous les biens de la terre pour obtenir son amour.

Deux surtout avaient déclaré ouvertement leurs prétentions; l'un était un Silésien, nommé Bernard de Sunder, l'autre un Français né à Boulogne, qui s'appelait Polydore. Ils avaient une habileté égale pour dresser des plans et tailler la pierre; mais leurs caractères différaient autant que la tempête diffère du ciel serein. Bernard était humble, soumis, plein de respect pour les hommes et d'amour pour Dieu. Polydore, au contraire, était fier, audacieux, révolté contre la terre et le ciel. Quand ils montaient ensemble sur les hauts échafaudages de la tour, suspendus par une corde fragile au-dessus de l'abîme, Bernard de Sunder ne manquait jamais de se signer en répétant les paroles du psaume: « O Dieu! nous sommes dans tes mains comme la paille qui vole et comme l'eau qui s'écoule, » tandis que Polydore riait en regardant le ciel, et chantait le refrain des picoteurs de pierre;

J'ai dans ma main la corde et le ciseau!
L'hironde vole au-dessus du nuage,
Moi, compagnon, rien qu'avec mon courage,
J'irai plus haut.

Sabine avait remarqué ces différences, et sa préférence s'était déclarée pour le jeune Allemand. Polydore en éprouva une douleur qui se transforma en une sourde rage. Cependant il espérait encore que la jeune fille pourrait changer de sentiments. Erwin était mort, et le conseil de Strasbourg avait publié une ordonnance déclarant que la continuation de la tour serait confiée à celui des jeunes gens qui fournirait, dans douze jours, le plus beau dessin. Celui du Français fut achevé avant le terme fixé, et tout le monde déclara que nul ne pourrait le surpasser. Sabine elle-même était restée frappée d'admiration en le voyant, et n'avait pu retenir ses larmes.

— Pourquoi pleurez-vous? demanda Polydore.

— Hélas! répliqua la sainte fille, je pleure parce qu'en mourant mon père nous avait fait jurer de ne point permettre qu'un autre nom que le sien fût attaché à son œuvre; j'espérais que cela serait facile si mon frère Jean l'achevait; mais maintenant vous l'emportez sur lui, et le nom de Polydore remplacera celui d'Erwin.

— Vous pouvez l'empêcher encore, reprit le Français; consentez à m'épouser, et je cède à votre frère l'honneur d'achever l'œuvre commencée.

Sabine ne répondit rien, mais elle se retira chez elle le cœur bourrelé. Si elle persistait dans sa préférence pour Bernard de Sunder, elle ne tenait point la promesse faite à son père; si elle acceptait la proposition de Polydore, au contraire, elle sauvait la gloire d'Erwin, mais le bonheur était perdu pour elle! Oppressée par l'incertitude, elle s'approcha de la table sur laquelle une grande feuille de parchemin était tendue, prit avec distraction sa plume qu'elle roulait dans ses doigts, en adressant à Dieu des prières mêlées de larmes; puis enfin, vaincue par la fatigue, elle s'endormit!

Son sommeil dura toute la nuit, et quand elle se réveilla les premiers rayons du jour brillaient joyeusement à travers les vitres; ses regards tombèrent sur la table, et elle poussa un cri de surprise:

Sur la feuille de parchemin, un dessin admirable représentait la façade de la cathédrale telle qu'on l'aperçoit aujourd'hui! Dieu avait sans doute entendu la prière de la fille d'Erwin, et un de ses anges était venu tracer pour elle l'œuvre miraculeuse qui devait remporter le prix.

Il suffit, en effet, de la présenter aux membres du conseil pour qu'ils déclarassent tous d'une voix que la jeune fille était seule capable de continuer ce que son père avait commencé. Sur sa demande, on lui adjoignit cependant son frère, et Bernard de Sunder vint s'offrir lui-même pour la seconder; mais Polydore, rongé de jalousie, s'éloigna sans rien dire.

Jean et Sabine allèrent habiter dans la grande cour de l'église, afin de surveiller les travaux de plus près. Subitement douée d'un don inexplicable et miraculeux, Sabine semblait soustraite aux lois du temps. Ses œuvres à peine conçues se trouvaient merveilleusement exécutées; son ciseau multipliait les ornements autour de l'édifice d'Erwin, sans que l'on pût savoir quelles heures étaient employées à la création de tant de chefs-d'œuvre. Elle-même semblait l'ignorer.

Cependant la grande figure destinée au portail de l'horloge venait d'être achevée; elle la fit mettre en place. Mais cette opération prit le jour entier, et il fallut attendre au lendemain pour juger de l'effet qu'elle devait produire.

Dès le point du jour, Sabine accourut avec la foule, curieuse de connaître le nouveau chef-d'œuvre!... Horreur et désolation!... Pendant la nuit la statue avait été mutilée, et la plupart des ornements exécutés depuis peu par Sabine, honteusement martelés.

Un cri de stupéfaction s'éleva de toutes parts; mais à ce cri succédèrent bientôt les murmures. Quelle main avait pu détruire le travail de la jeune fille? était-ce la main d'un homme ou celle du démon?

— Le démon ne détruit point l'œuvre de ceux qu'il protège, objecta une voix.

Et comme on s'étonnait, la voix rappela l'étrange rapidité avec laquelle Sabine avait exécuté tous ces travaux, son triomphe inattendu lors du concours proposé par le conseil, son affectation à vivre dans la rêverie et la solitude. Ces soupçons semés dans la foule y prirent bien vite racine: la jeune fille avait blessé beaucoup de cœurs sans le vouloir, soit par ses triomphes, soit par sa beauté, et le bruit se répandit que Dieu refusait les œuvres de la fille d'Erwin, parce qu'elles étaient l'inspiration du mauvais esprit.

A cette accusation, Sabine se retira éperdue dans l'atelier où elle avait coutume de travailler, et demeura jusqu'au soir dans les prières et les larmes.

Bernard de Sunder, après avoir essayé de la consoler, rentra dans le retrait qu'il occupait vis-à-vis de la tour; mais le souvenir des pleurs de sa fiancée l'empêcha de trouver le sommeil. Il se releva donc et vint s'appuyer tristement à sa fenêtre. La nuit était obscure, le vent grondait dans la grande tour déserte, et de grosses gouttes de pluie battaient les dalles retentissantes. Bernard, tout entier à sa préoccupation, avait la tête appuyée sur une de ses mains, lorsqu'un bruit sec et redoublé, semblable à celui du marteau sur la pierre qu'il brise, retentit tout-à-coup dans le silence de la nuit!

Le jeune Allemand lève la tête; devant lui et sur des échafaudages les plus élevés une ombre vient d'apparaître. On ne peut distinguer sa forme, mais au mouvement et au bruit, on devine qu'elle achève la destruction commencée la veille. Bernard a tressailli et se penche pour mieux voir, lorsqu'un autre bruit frappe son oreille: c'est celui plus retenu et plus régulier du maillet sur le ciseau du sculp-

teur. Il se détourne, et à l'autre extrémité de la tour il aperçoit une blanche vision qui semble réparer avec ardeur les ravages accomplis par une main ennemie. Des deux côtés les coups se suivent et se répondent. Ici l'ombre noire s'acharne à détruire, là le blanc fantôme continue à réparer. Mais tout-à-coup celui-ci s'arrête, il a entendu le retentissement du marteau destructeur; il se redresse, glisse comme un rayon lumineux le long des échafaudages, franchit les entrecolonnements, suit les corniches, et arrive comme la foudre en face de l'ombre sinistre.

Dans ce moment, la lune dégagée d'un nuage laisse glisser une pâle lueur à travers les pierres dentelées, et Bernard reconnaît Sabine et Polydore!

Celui-ci s'est détourné à l'approche de la blanche apparition. En apercevant la fille d'Erwin l'œil immobile, la lèvre frissonnante et le front courroucé, il recule avec un cri, rencontre tout-à-coup le vide et tombe brisé sur le parvis. Bernard, épouvanté, descend à la hâte, s'élance vers les tours, et arrive à temps pour recevoir dans ses bras la jeune fille qui vient de se réveiller.

Tout se trouva ainsi expliqué; on comprit comment la fille d'Erwin avait pu multiplier les chefs-d'œuvre, grâce au somnambulisme qui faisait de son *sommeil* un travail, et comment une haine jalouse avait voulu tout détruire.

Bernard de Sunder épousa la jeune fille complétement justifiée; et la tour achevée, grâce à leurs soins, fut inaugurée le jour de la Saint-Jean. Une croix fut placée au sommet pour indiquer l'achèvement de l'édifice, et sur cette croix se trouvait l'image de la Vierge, patronne de la ville et de l'église.

La tradition rapporte que Bernard de Sunder fut ensuite appelé avec sa femme à Magdebourg, où ils reproduisirent, pour la cathédrale, plusieurs groupes qu'ils avaient déjà sculptés à Strasbourg.

La statue reproduite par notre dessin représente Sabine au moment d'entreprendre un nouveau travail. Une de ses mains est posée sur le livre saint, source de ses inspirations; l'autre tient l'instrument avec lequel elle doit traduire *ce que Dieu lui aura dit.* Cette œuvre remarquable, dans laquelle l'artiste nous semble avoir heureusement allié la naïveté gothique à l'expression de la statuaire moderne, est due à M. Grass, sculpteur de la cathédrale de Strasbourg.

Partout et toujours les produits et les bénéfices de l'agriculture sont proportionnels à la quantité d'engrais, par conséquent à l'étendue des champs consacrés à nourrir du bétail, comparée à celle des champs en cultures épuisantes.

SUR LE CHEVAL DE PUR SANG.

Le cheval de pur sang ne rappelle guère, en France, qu'une idée de plaisir et de luxe. On paraît le croire presque uniquement destiné à l'usage des personnes riches et aux courses publiques. Il serait temps de détruire cette sorte de préjugé, et de faire comprendre tout le parti que l'on pourrait tirer de la propagation du cheval de pur sang dans un but d'utilité publique, notamment pour refaire une race de chevaux légers, qui, dans notre pays, devient de plus en plus rare, et dont on ne peut cependant se passer ni pour la cavalerie ni même pour le trait.

Le cheval arabe (fig. 1) peut être considéré comme le cheval type: c'est de tous les chevaux le plus beau par les formes et par l'élégance; le plus intelligent, le plus docile, le plus sobre, le plus patient. Il est de taille moyenne, et même plutôt petit que grand. Généralement étoffé, il a la peau fine, les membres de la plus grande beauté, l'encolure bien sortie la tête aplatie et presque carrée, les formes très sèches, quoique arrondies et agréables. Cependant il ne paraît pas dans le repos ce qu'il est en réalité; c'est surtout dans l'action que ses qualités se développent. Transporté en Angleterre il y a cent soixante-dix ans, il a formé cette pépinière de chevaux que les Anglais nomment *thorough-bred* (pur sang). L'opinion généralement répandue en France est que les Anglais ont mélangé cette précieuse race arabe avec les races du nord de l'Europe; c'est une erreur que l'on ne saurait trop combattre. La famille arabe élevée en Angleterre est arrivée jusqu'à nous sans aucune mésalliance. Il est positif que les chevaux de l'Orient, croisés entre eux et élevés avec des soins particuliers et une nourriture succulente, ont toujours augmenté la taille de leurs produits, et ont acquis une plus grande vitesse (fig. 2). Les Anglais ont dressé un livre généalogique (*Stud Boock*) pour constater l'origine des chevaux de pur sang. A cet exemple, il a été établi au ministère de l'agriculture et du commerce, par ordonnance du 3 mai 1833, un registre matricule pour l'inscription des étalons et juments anglais, arabes, barbes, turcs et persans, dont la généalogie et la race pure sont dûment constatées.

Les Anglais, après avoir obtenu un grand nombre de chevaux de pur sang nés en Angleterre, les ont, à la vérité, croisés avec des juments d'un sang moins pur, souvent même des juments de charrette. Ils ont, par ce moyen, merveilleusement réussi à faire des chevaux propres à la cavalerie (fig. 3), au trait (fig. 4) et à la chasse. Presque tous ces chevaux de demi-sang ont hérité d'une partie des qualités de leur père pour la vitesse, et de leur mère pour la froideur et la bonté du tempérament.

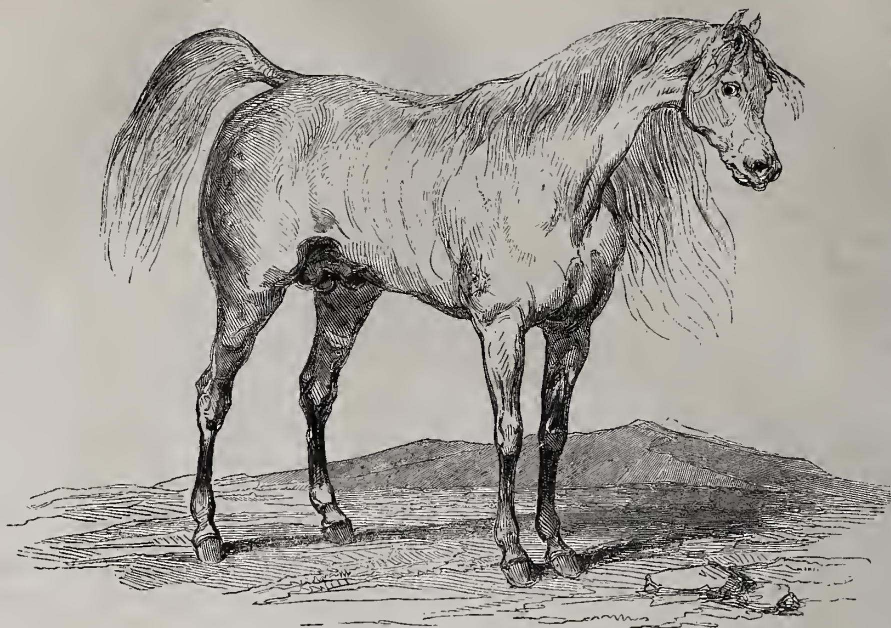
Les partisans du cheval arabe, tout en convenant de la supériorité de la vitesse des chevaux de pur sang anglais, prétendent qu'ils sont inférieurs dans une course de longue durée: c'est une erreur; mille exemples, en Angleterre, prouvent le contraire. L'année dernière, on citait un pari gagné par un petit cheval de demi-sang (*Kob*); on avait parié qu'il accompagnerait pendant cent milles (trente-trois lieues), la malle-poste de Boston. Il a gagné son pari aisément (fig. 5).

Partout, en Europe, l'amélioration des races chevalines est l'objet d'une active sollicitude. C'est avec le pur sang que la Prusse, épuisée par les guerres, a formé pendant la paix une nouvelle race excellente.

Les Autrichiens ont des haras militaires considérables, dans le but d'assurer les remontes de leurs corps de troupes à cheval. Le lieutenant-général Oudinot, qui a visité ces établissements, a donné sur leur organisation des renseignements précieux. Les producteurs entretenus dans les haras militaires sont presque tous de race arabe; ces haras sont établis à Radautz en Bukovine, à Ossiack en Carniole, à Biber en Carinthie, à Babogna et à Mezohegyès en Hongrie. — Ce dernier établissement, le plus considérable de tous, possède 120 étalons, 1000 juments poulinières et 1 800 poulains de tout âge. Les produits de ces haras suffisent non seulement à leurs propres besoins, mais à l'entretien de tous les dépôts d'étalons de l'empire, dont l'effectif général est de 2 000 à 2 400 producteurs. — Les dépôts d'étalons sont en même temps dépôts de remonte. La réunion de ce service avec celui des haras date de 1792, et elle avait même été préparée dès le règne de l'empereur Léopold.

La plupart des puissances militaires de l'Europe ont, pour les remontes de leurs troupes à cheval, des établissements analogues à ceux de l'Autriche; elles comprennent que le plus grand consommateur de chevaux, l'armée, peut et doit avoir une grande influence sur la production. Cette idée a été savamment développée en France par l'officier général de cavalerie que nous avons déjà nommé.

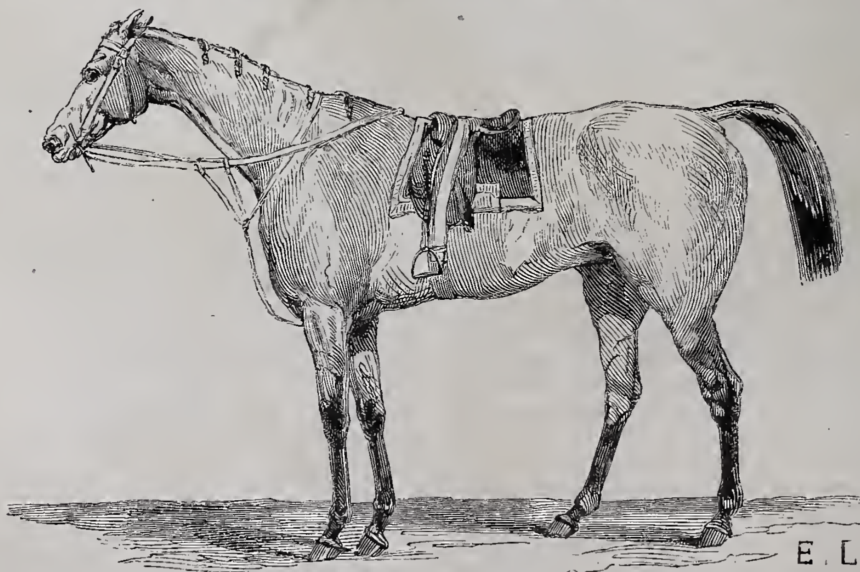
Nos régiments de troupes à cheval, dont l'effectif s'élève à 54 000 chevaux, consomment chaque année, sur le pied



(Fig. 1. Cheval arabe.)



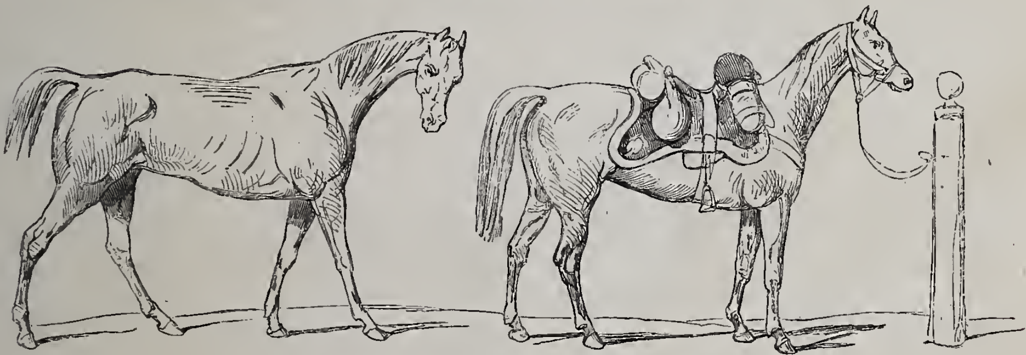
(Fig. 5. Kob, petit cheval de demi-sang, qui a lutté de vitesse avec la malle de Boston pendant trente-trois lieues.)



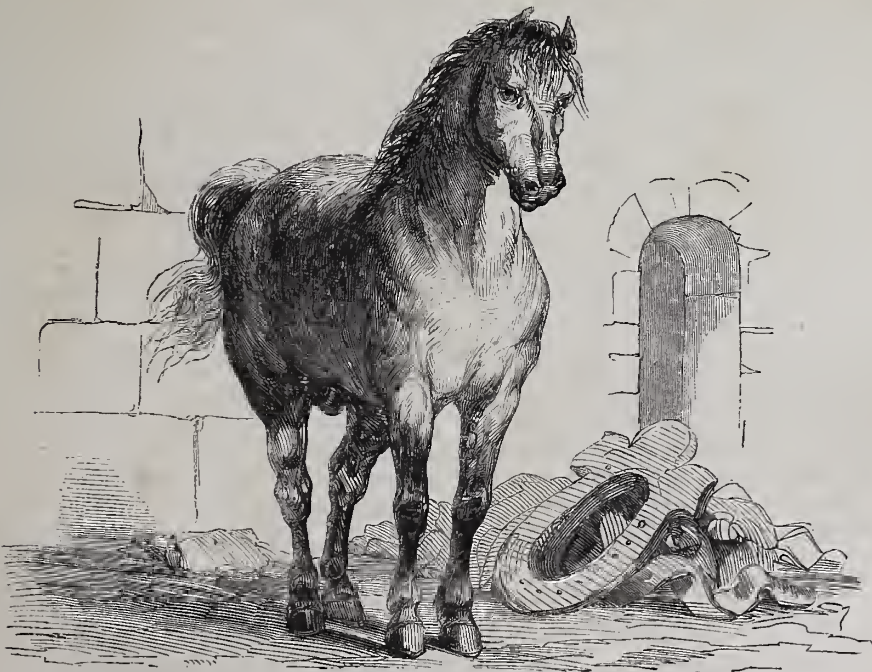
(Fig. 2. Cheval de course pur sang.)



(Fig. 3. Cheval de cavalerie demi-sang.)



(Fig. 6. Chevaux de cavalerie étrangère demi-sang.)



(Fig. 4. Cheval de trait.)

de paix, environ 10 000 chevaux. Les productions chevalines de la France sont insuffisantes pour les fournir, et on les fait venir, en grande partie, de l'Allemagne. Nos ressources sont importantes par le nombre, mais elles sont inférieures sous le rapport de la qualité. — Quelle serait donc notre pénurie si la guerre venait doubler la consommation? On ne saurait trop se préoccuper des moyens d'améliorer les races, afin de rétablir l'équilibre entre la production et la consommation. Le premier moyen qui se présente est d'augmenter le nombre des *régénérateurs de race pure*. C'est seulement de ces chevaux, qui presque toujours unissent aux qualités que donne le sang l'avantage d'une belle conformation, que l'on peut attendre des progrès rapides et certains.

JOURNAL D'UN OBSERVATEUR DE SOI-MÊME.

(Suite.—Voy. p. 161.)

6 janvier.

En descendant pour dîner, j'ai trouvé mon ami N... que ma femme avait retenu pour me faire plaisir. Nous nous sommes mis à table.

Une carafe a été renversée et cassée. Un regard paisible, doux et souriant de ma femme a apaisé la colère qui allait s'élever en moi. On a raconté à cette occasion qu'un homme pieux reçut une fois en don un vase de porcelaine d'un grand prix. Il ne voulut pas l'accepter; on le lui renvoya; à la fin il l'accepta, donna un pour-boire au porteur, prit une clef, et frappant le beau vase, il le brisa avec le plus grand calme. « Il est vraisemblable, avait-il dit, que ce vase sera cassé une fois par quelqu'un, et que cette perte élèvera une coupable colère dans l'âme du possesseur, ou une angoisse cachée dans celle de l'auteur de l'accident. Moi-même, si je l'avais vu et souvent admiré sur ma table, j'en serais peut-être venu à être très fâché, s'il avait été cassé par l'imprudence d'autrui ou par la mienne; et voilà ce que j'aime mieux prévenir. » Cette histoire m'a paru un bon exemple. On a parlé là-dessus pour et contre. Quant à moi, l'action m'a paru d'un homme bienveillant et sage.

Dimanche, 7 janvier.

En m'éveillant, j'ai vu près de mon lit un exprès qui m'apportait une lettre de mon cher H... (1). Il me priait de le venir trouver au plus tôt, parce qu'il était fort malade.

J'ai tressailli, et cependant il s'est mêlé à cette nouvelle une impression presque agréable. Dieu sait pourtant que j'aime mon ami sincèrement, et que la pensée de sa mort entre à chaque instant plus profondément dans mon cœur. Mais ce n'est pas la première fois que je remarque que dans l'effroi d'une mauvaise nouvelle, il semble toujours se glisser quelque mélange de satisfaction secrète. Je me souviens d'avoir éprouvé un jour, au bruit subit que la ville brûlait, une émotion où il y avait quelque chose qui me plaisait, tandis que d'avance, en y réfléchissant avec calme, la seule pensée m'en eût fait trembler. Serait-ce le nouveau, l'inattendu de l'événement? ou le pressentiment de la part qu'y prendront ceux avec lesquels l'occasion viendra d'en parler, part qui flatte toujours d'une certaine manière celui qui raconte? ou plutôt la perspective confuse des changements qui vont interrompre la monotonie de l'existence? ou enfin le sentiment de joie d'échapper au malheur qui atteint un autre? Je voudrais bien savoir ce qu'il en est des autres hommes, et en particulier des cœurs droits et sensibles, quand ils sont surpris par de soudaines et funestes nouvelles. Mais je crains que la plupart ne fassent pas grande attention à ce qu'ils sentent en de semblables situations, ou qu'ils ne soient soigneux de le cacher à leurs amis, et peut-être à eux-mêmes. Je pense cependant qu'on devrait s'observer tout particulièrement en pareilles circonstances, et qu'afin de se rappeler par la suite la nature de ces sentiments intimes et fugitifs, il faudrait écrire avec toute sincérité ce qu'on a éprouvé, dès qu'on en aurait le temps.

Après avoir mis ordre rapidement à quelques affaires, je suis monté en voiture. Pendant le premier quart d'heure, je sentais s'agiter vaguement, dans mon imagination troublée, l'étourdissement, l'angoisse, l'inquiétude, et une complaisance secrète à la pensée de la joie que ma prompte arrivée allait causer à mon ami, et non seulement de cette joie, mais des éloges que je recevrais de lui et des siens à cette occasion; en même temps j'étais honteux de ce retour sur moi-même. Enfin la honte et la tendresse ont pris le dessus. J'ai formé la résolution de régler mes pensées, et de les diriger de manière à les avouer sans restriction devant Dieu et ma conscience.

Il faisait froid, j'avais levé les glaces; deux pauvres enfants, qui allaient à l'église, couraient après le carrosse en demandant l'aumône et en soufflant dans leurs doigts glacés. Je les laissai un moment courir après moi sans m'émouvoir et en riant à demi.

Amour de mes aises, es-tu cause que je n'ai pas baissé la glace tout de suite? ou étais-je retenu par l'avarice, et craignais-je de donner un sou à ces petits? ou était-ce l'orgueil puéril de leur faire mieux apprécier ma générosité, la grâce que j'allais leur faire? Et cela, si peu de moments après que je venais de prendre une si ferme et si sage résolution! Pour noble et beau, du moins, cela ne l'était pas. Enfin j'ai baissé la glace, et avec quelque humeur, parce que mon surtout me gênait, j'ai fouillé dans ma poche et jeté deux ou trois sous dans la neige, où ces pauvres enfants ont dû les chercher avec leurs doigts rougis et enflés par le froid. Et j'ai fait cela en chemin vers un lit de mort!

Je me suis repenti, mais j'ai cherché à me délivrer de ce scrupule en pensant à mon ami; il y avait dans ce retour à lui moins d'amitié que d'effort pour échapper à une idée humiliante. Au lieu de songer à ce que je pourrais lui dire, et comment je pourrais devenir une bénédiction pour son dernier jour, comment j'en pourrais retirer une bénédiction pour moi-même, mon imagination s'est représenté les heureux moments, les jours de bonheur et d'affection, dont j'avais joui avec mon ami pendant le cours de notre vie. Alors cette pensée m'a saisi le cœur : *Il est malade, malade à la mort;* et je l'ai vu d'avance, languissant et pâle, sur son lit, sa femme en pleurs auprès de lui. Mes yeux se sont mouillés, j'ai soupiré douloureusement, et l'amitié et la compassion échauffant mon cœur : « Dieu de miséricorde! me suis-je écrié, conserve-moi l'ami le meilleur et le plus fidèle. Bénis les soins qu'on lui donne, fais qu'ils le guérissent; rends-le moi... »

Telles étaient mes pensées à mesure que nous avancions. Cependant l'approche du moment où j'allais voir ce cher malade oppressait mon cœur; tout s'agitait dans mon âme. Enfin on s'arrête, et je demeure presque sans mouvement. La femme de mon ami était debout à la porte : « Venez, venez, a-t-elle dit, ami béni de Dieu; mais que vous êtes pâle! » J'ai monté l'escalier en chancelant, et je suis entré, hélas! dans une sombre chambre de malade. J'ai pressé la main pâle et défaillante qu'on me tendait, j'ai penché mon visage sur ce visage inondé de sueur, et, grâce à Dieu, je me suis senti entièrement homme et ami.

Ce que je voulais et ne voulais pas dire, je ne l'ai plus su; mais, j'en remercie Dieu, j'ai pu pleurer. Ce que je désirais, c'était d'être seul auprès du lit, de tomber à genoux, et de pouvoir pleurer et prier à mon aise. « Ne pleurez pas tant, cher ami, soyez plus tranquille, j'ai encore différentes choses à vous dire; nous serons bientôt seuls, » m'a dit mon ami mourant, avec une contenance paisible qui m'a

(1) Félix Hess.

donné une tranquillité inexprimable. On m'a apporté du thé, en m'engageant à me reposer; mais chaque moment qui retardait mon entretien avec mon ami m'était un fardeau. Enfin nous sommes demeurés seuls. « Venez plus près de moi, » m'a-t-il dit. Oh! puissé-je me rappeler fidèlement chacun de ces inappréciables avis, et non seulement les mots, mais l'accent vrai, simple, pénétrant avec lequel il les prononçait! Puissent-ils laisser en moi une empreinte ineffaçable!

. . . .

« Mon ami, a-t-il ajouté, j'ai encore trois choses sur le cœur. J'ai quelques filleuls que j'avais résolu d'instruire et d'élever; je me regardais comme d'autant plus obligé à cela, qu'il n'a pas plu à la Providence de m'accorder des enfants. Remplace-moi auprès d'eux, je t'en supplie; j'ai destiné quatre cents écus pour quatre d'entre eux, dont ma femme te dira le nom et la demeure. Je te les lègue, je ne t'en dis pas davantage.

» Tu trouveras un volume de l'Histoire naturelle de Buffon dans ma bibliothèque. Par une négligence impardonnable, j'ai renvoyé d'un jour à l'autre de le rendre à celui à qui il appartient. Remplace-moi près de cette personne, demande-lui pardon de ma part, cherche si quelque livre de ma bibliothèque pourrait lui être agréable, donne-lui celui qu'elle désignera, et si elle n'en désigne aucun, donne-lui ma belle édition d'Horace. Hélas! il y a eu beaucoup de petites vanités dans le choix de mes livres, beaucoup d'argent dépensé que j'aurais pu mieux employer, et combien d'heures aussi! O cher ami, dans une si courte vie, quelle n'est pas la valeur d'une heure! »

Il s'est arrêté; mes yeux étaient brûlants de larmes. Il a continué avec tristesse: « Poussé par des motifs que Dieu veuille oublier, et dont je le supplie d'effacer l'impression de mon âme immortelle, j'ai sciemment prononcé une calomnie contre un homme de bien. Va le trouver immédiatement après ma mort, je dirais même avant la fin de ma vie, si je n'en devais pas ménager tous les moments pour m'entretenir avec toi; va, présente-lui ta main qui presse maintenant la mienne, et qui est humide de la sueur de mon agonie; dis-lui quelles larmes amères j'ai versées à ce sujet; embrasse-le pour moi, et ensuite va auprès de MM. M... et B..., et (je t'en supplie, ne cherche pas à m'épargner après moi) dis-leur quelles souffrances cruelles cette calomnie m'a causées sur mon lit de mort. »

Ici mon ami s'est tu; je lui ai promis d'exécuter fidèlement ses volontés. « Dieu te bénira, bon ami! » a-t-il dit encore; et il a rappelé les siens. Dans ce moment mon cœur était si tranquille, qu'il me semblait presque avoir oublié la grande perte qui nous menaçait. H... s'est endormi, et je me suis hâté de consigner ses dernières paroles dans mon journal.

Jusqu'à minuit, le malade est demeuré à peu près dans le même état: sa respiration devenait plus pénible, il ne parlait plus. Pour mieux lutter contre le sommeil, j'ai pris mon journal et j'ai écrit. Un instant il nous a paru qu'il ne respirait plus; nous avons approché la lumière de lui, et nous avons vu qu'il était près de sa fin. Sa femme a commencé à pleurer tout haut. « Il expire, il expire! s'écria-t-elle, que Dieu prenne pitié de moi! »

Quand je l'ai regardé moi-même, et que j'ai posé ma main sur sa joue, courage, consolation, tout m'a manqué; je me suis presque laissé tomber en répétant tout haut et en pleurant: *Il est mort.* Oh! comme je sentais la réalité de cette parole! Cependant j'ai dû me contenir. Nous l'avons enveloppé de son linceul. Je me sentais prêt à m'évanouir. Ah! Seigneur! qu'est-ce que l'homme mortel? qui suis-je maintenant, moi qui vis encore? Cette main qui conduit maintenant la plume deviendra un jour froide et glacée; les larmes s'arrêteront dans mon œil, devenu semblable à l'œil terne de mon bien-aimé; ma langue ne parlera plus; je serai couché là sans entendre ni le bien ni le mal qu'on dira de moi devant mon cadavre sans âme. Ah! combien je sens profondément, à cette heure, ce que mille fois dans ma vie j'ai répété avec indifférence, ce dont j'ai souvent souri avec une sorte de dégoût, comme d'un lieu commun, *que je suis mortel!* Oh! quelle différence entre *parler* de la vérité et *sentir* la vérité!

J'ai écrit ceci après être remonté dans ma chambre; mais oserai-je aussi écrire ce que je suis honteux d'avoir ressenti. J'étais seul, un escalier seulement me séparait du mort, et je me suis soudainement trouvé saisi d'un effroi inexplicable. J'étais incertain si j'éteindrais ou non la lumière. O sage infirme! ô pauvre chrétien! lequel crains-tu du corps ou de l'âme de ton ami? Dieu n'est-il pas partout où je suis? Un peu tranquillisé par cette pensée, j'ai éteint la lumière et me suis couché. Combien n'aurais-je pas eu à sentir, à penser, à prier! mais j'étais las et je me suis endormi.

8 janvier.

Mon ami est donc mort, son cadavre sans vie gît là, au-dessous de moi; où est maintenant son esprit? Bien loin de moi, hélas! Il est dans la lumière, et je demeure dans les ténèbres; je ne jouirai plus jamais de cet ami si pieux, si précieux, si fidèle. J'ai pleuré de tout mon cœur, et j'ai été heureux de pouvoir pleurer. Combien peu j'ai joui de lui, pensais-je, et maintenant le repentir vient trop tard. Triste année! comme je sens réveiller tout les regrets de l'amitié! quel bandeau était sur mes yeux! Avec quelle tendresse il m'invita dernièrement à le venir voir, et avec quelle négligence je refusai de crainte d'un voyage en hiver, et pourtant un voyage si court! Et maintenant, ô amour de mes aises cruellement expié! je l'ai vu un jour, un seul jour, et je l'ai vu mourir! Ces pensées me roulaient dans la tête; je ne pouvais verser assez de larmes, et je m'enfonçais dans mes coussins pour pleurer à mon aise. On a frappé à ma porte, j'ai tressailli d'effroi; j'avais oublié que j'avais recommandé qu'on entrât chez moi à six heures: que je me suis trouvé petit quand je m'en suis souvenu! Je me suis approché de la cheminée, j'ai allumé du feu, et passé un bon quart d'heure occupé à ces minuties. Des images fugitives traversaient seules mon esprit; mais quoiqu'elles avoisinassent les pensées religieuses, elles étaient d'une nature plutôt triste que morale. Sept heures ont sonné; j'ai approché la table du feu, et au lieu de prier, je me suis mis à mon journal. Que je l'avoue ou non, c'étaient au fond le désir de la distraction et une secrète répugnance pour la prière qui me poussaient à écrire. Je confesse mes légèretés, mes fautes, mes folies, pas toutes cependant, plus volontiers que je ne m'en corrige. Mes meilleurs sentiments, mes bonnes résolutions, mes vertus, reposent seulement sur des circonstances extérieures; aussi la force n'en dure-t-elle que peu d'instants

Je suis descendu: la veuve, pâle et habillée de noir, s'est présentée à moi au moment où j'ouvrais la porte. Dieu! quel spectacle pour moi! Nous avons pleuré en nous embrassant. « Voici, a-t-elle dit, mon premier jour de veuvage. Je ne puis croire qu'il ne soit plus. Quelle nuit j'ai passée, quoique ma sœur fût auprès de moi et qu'elle me fortifiât par des prières! » J'ai cherché à la consoler; mais bientôt je l'ai suivie près du corps de notre ami. Elle s'est penchée sur lui et a pleuré abondamment.

La suite à une prochaine livraison.

PRÉDICATION DE JEANNE D'ALBRET.

On sait que Jeanne d'Albret, mère de Henri IV, prit une part très active à la propagation de la réforme. Non seule-

ment elle entretenait des ministres qu'elle envoyait prêcher de tous côtés dans les pays soumis à son obéissance, mais elle prêchait elle-même. C'est ce qu'elle faisait particulièrement à Limoges, dont elle était vicomtesse. En 1564, ayant forcé les moines de l'abbaye de Saint-Martial de cette ville de lui prêter une chaire pour le service de l'un de ses ministres, les religieux, lorsque cette hardie princesse leur renvoya la chaire, la firent brûler, ne voulant pas souiller leur monastère d'une *chaire de pestilence.* Cette anecdote s'était conservée dans les annales du temps, et y serait demeurée sans doute ensevelie, si une petite découverte archéologique n'était venue la raviver et lui donner un tour d'intérêt. Il s'agit d'une jolie peinture sur verre d'environ 9 pouces de hauteur, provenant de cette même abbaye de Saint-Martial, et rencontrée vers l'époque de la révolution, par un amateur d'antiquités, dans la cuisine d'une maison de Limoges, où elle était allée s'enfouir. Cette peinture représente une femme placée dans une chaire, et prêchant les gens du peuple assemblés pour l'entendre. La plupart des figures semblent être des caricatures, et se rapportent vraisemblablement à des personnages qui avaient joué quelque rôle dans l'histoire religieuse de la ville. Quant à celle de la prêcheresse, il est permis de conjecturer que ce doit être celle de Jeanne d'Albret. Le respect a sans doute empêché de la représenter en caricature, et peut-être la prudence avait-elle conseillé de ne pas trop accuser la ressemblance. Mais un arbre placé par devant, au point culminant du tableau, paraît ne laisser aucune incertitude sur l'intention satirique de l'artiste; car c'est l'emblème parlant du nom d'Albret, *albré* signifiant *arbre* dans le patois limousin. Deux vers inscrits au bas du tableau complètent la leçon. On peut assurément en contester la justesse, même sans aucune inclination à la galanterie; mais on peut bien en permettre à des moines offensés l'innocente raillerie.



(Peinture satirique contre Jeanne d'Albret.— Seizième siècle.)

Mal sont les gens endoctrinés
Quand par femme sont sermonés.

Cette pièce intéressante, qui faisait partie de la collection de M. de Lépine, a malheureusement disparu depuis la dispersion de ce cabinet, survenue à la mort du possesseur.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE DÉLUGE.



(Musée du Louvre. — Le Déluge, par Nicolas Poussin.)

« J'exterminerai de dessus la terre l'homme que j'ai créé; j'exterminerai tout, depuis l'homme jusqu'aux animaux, jusqu'à ce qui rampe sur terre, jusqu'aux oiseaux du ciel : car je me repens de les avoir faits. » (*Genèse*, chap. VI, v. 5, 6, 7.)

C'est dans ce texte que Poussin a puisé le sujet de son tableau. Ce qu'il a voulu peindre, c'est la terre livrée à la destruction; et jamais, si on l'ose dire, il n'a rendu sa pensée sous une forme plus saisissante et plus élevée.

« Les sources du grand abîme sont rompues ; » les eaux qu'elles versent ont couvert les plaines et envahissent déjà les montagnes. Le soleil, obscurci par une atmosphère de pluie, paraît à dem. éteint; une mer nouvelle a posé son lit à travers les champs, dans l'enceinte des villes, et, suivant le langage de l'Ecriture, ses flots improvisés ont surpris « les hommes mangeant et buvant. » Tout ce qui a échappé aux premières atteintes du fléau, tout ce qui vit encore à la surface de la terre cherche un asile sur les lieux élevés; mais à l'aspect du ciel assombri par la nuée, sillonné par la foudre, on prévoit que les eaux vont croître encore et recouvrir les derniers sommets où la vie se sera réfugiée.

Au sein de cette nature désolée, l'homme apparaît aux prises avec la mort. Le peintre a particularisé avec un art admirable le désastre universel qui frappe l'espèce, et il en a représenté pour ainsi dire les périodes successives, sans violer pourtant l'unité générale de la composition. Sur cette barque qui chavire, un vieillard debout voit la mort imminente, et, les mains levées au ciel, invoque une dernière fois le nom de Dieu ; son fils se précipite vers lui, l'étreint d'un bras vigoureux, et se prépare à lutter encore contre les eaux prêtes à l'engloutir. — Une autre barque vient de toucher terre : un homme s'est élancé sur le rivage et s'empresse d'arracher sa famille à ces flots couverts de débris; penché sur un rocher, il tend les bras à un enfant que sa mère soulève avec efforts. Tout-à-l'heure la barque vide flottera à l'abandon, et l'homme entouré de sa famille se croira en sûreté sur ces cimes élevées ; mais les eaux croîtront encore et déroberont le sol sous ses pieds. Ainsi tout est atteint : présente ou prévue, la mort est partout.

Poussin, comme on l'a dit, savait tout à la fois compatir et faire penser : en reproduisant ces scènes terribles, il en rappelle l'origine, et leur donne ainsi un caractère de religion et de grandeur. Au premier plan du tableau, sur un rocher désert, il nous montre le serpent fuyant devant les eaux, et il rattache ainsi au déluge la tentation et la chute d'Adam. Le serpent semble ici lutter de vitesse avec les flots : il n'échappera point à la mort; mais sur cette terre qui fut son domaine, il ne succombera qu'avec le dernier homme.

A la suite de cette description, on lira avec intérêt une anecdote que Bernardin de Saint-Pierre a racontée dans son Essai sur Jean-Jacques Rousseau : « Un jour, dit-il, que » nous parlions du Déluge du Poussin, Rousseau cherchait » à fixer mon attention sur le serpent qui se dresse sur un » rocher pour éviter les eaux dont la terre est toute péné- » trée. Après l'avoir écouté, je lui dit : — Il me semble voir » sur ce sublime tableau un caractère bien plus frappant :

» c'est l'enfant que le père donne à sa femme sur un ro-» cher; cet enfant s'aide de ses petites jambes. L'âme est » saisie au milieu des crimes de la terre, des eaux débor-» dées, des foudres lointaines, du spectacle de l'innocence » soumise à la même loi que le crime, et de celui de l'amour » maternel, plus puissant que l'amour de la vie. Il me dit : » — Oh! oui, c'est l'enfant; il n'y a pas de doute, c'est » l'enfant qui est l'objet principal. »

Le déluge n'est pas, dans l'œuvre de Poussin, un sujet isolé; il forme avec les trois tableaux de même grandeur qui se voient à la galerie du Louvre la suite des quatre Saisons. Ces compositions sont, comme le *Déluge*, traitées à la manière des paysages historiques; en voici les sujets : Adam et Eve dans le Paradis terrestre; Ruth et Noémi glanant dans le champ de Booz; Deux Israélites rapportant du pays de Chanaan une grappe de raisin de grosseur extraordinaire.

Poussin peignit ces tableaux pour le duc de Richelieu; ils ne restèrent pas longtemps entre les mains de celui qui les avait demandés. A la fin du dix-septième siècle, ils appartenaient déjà au Cabinet du roi. Le duc de Richelieu était, à ce qu'il paraît, un amateur distingué, mais fort inconstant. « Il goûtait et se dégoûtait facilement, dit madame » de Caylus. Au commencement d'une connaissance et d'une » amitié, il faisait aussitôt peindre ceux qu'il croyait aimer, » les mettait au chevet de son lit, et peu après ils cédaient » leur place à d'autres, reculaient jusqu'à la porte, ga-» gnaient l'antichambre et puis le grenier; enfin il n'en » était plus question. » Les *Saisons* de Poussin ont peut-être subi, chez le duc de Richelieu, les mêmes vicissitudes que les portraits dont parle madame de Caylus.

De ces quatre compositions, la plus célèbre et la plus belle est celle que nous venons de décrire. On y retrouve tout ce qui caractérise le Poussin : la profondeur dans la pensée, dans l'expression une clarté digne du génie français, et cette faculté si rare de l'invention que nul peintre ne possède au même degré. L'exécution répond à ces hautes qualités, quoiqu'elle laisse sentir un peu la faiblesse de la main.

Commencées en 1660, les *Saisons* ne furent terminées qu'en 1664, un an avant la mort de Poussin. C'est son dernier ouvrage.

Les faiblesses retardent, les passions égarent, les vices exterminent SAINT-MARTIN.

DEUX TOMBEAUX TOSCANS.

A l'époque de la renaissance, la sculpture a produit en Toscane des ouvrages qui sont moins connus au dehors que les édifices et les peintures du même pays, et qui cependant ont peut-être plus la marque, sinon du génie, au moins du goût. Un cabinet nouvellement formé à Florence, dans la galerie des Offices, permettra désormais aux gens les moins exercés de prendre une opinion convenable de ces chefs-d'œuvre. La vogue, qui est l'affaire de cette sorte de connaisseurs, s'en mêlera, et bientôt sans doute on verra devenir populaires non-seulement les noms de Donatello et de Ghiberti, qui, après les Pisans, ont frayé la voie, mais encore ceux de Michelozzo Michelozzi, qui a sculpté des figures où la délicatesse la plus exquise s'ajoute à la majesté; de Lucca della Robbia, qui ne passe chez nous que pour un potier agréable et naïf, et qui sut donner le style le plus noble au marbre et au bronze; d'Antonio Rossellino, qui eut la grâce innée; de Bernardo Rossellino, qui fut l'heureux rival de son frère, avant d'aller donner à Nicolas V tous les plans de la Rome nouvelle, réalisés plus tard par Bramante et par Michel-Ange; de Desiderio da Settignano, qui communiqua à ses figures l'air souriant, la finesse capricieuse, renouvelés soixante ans après par le Corrége; de son élève Mino da Fiesole, dont le nom est écrit à Florence et à Rome sur des tabernacles charmants; de Benedetto da Maïano, qui partageait son temps entre les constructions les plus vigoureuses et les figurines les plus suaves; de Benedetto de Rovezzano, de Ferrucci, qui, à la fin du quinzième siècle, suivaient encore avec bonheur ces modèles précieux; de Matteo Civitale, qui rivalisait à Lucques avec leur pureté et avec leur élégance.

C'est surtout dans les tombeaux que cette école de la grâce a développé son talent. On est singulièrement touché de la voir jeter ses fleurs et son sourire sur les monuments de la douleur. Elle voile, pour ainsi dire, en la traduisant, l'idée de la mort; elle efface presque la tristesse pour ne laisser paraître que la tranquillité et l'espérance; elle revient de cette façon aux habitudes calmes de la sculpture antique, dont elle s'inspire avec goût sans la copier avec servilité; en même temps, elle exprime jusque dans l'image de leur anéantissement la confiance radieuse que montrèrent sur la terre ces générations heureuses du quinzième siècle, qui portaient le germe du monde moderne.

On pourrait faire toute une histoire des révolutions de l'art toscan en écrivant celle des transformations que ces tombes ont subies. Une même donnée s'y continue à travers des métamorphoses qui, exprimant des sentiments divers, marquent des époques différentes. Nous donnons aujourd'hui deux exemples capables de montrer dans leur perfection les deux manières qui se succédèrent au quatorzième et au quinzième siècle.

Cino da Pistoja, par la tombe duquel nous commencerons, est un des esprits les plus illustres de l'époque qui produisit le Dante et Pétrarque. Il naquit, en 1270, à Pistoja, vieille et curieuse ville qui, au treizième siècle, était plus importante que Florence et plus avancée dans la carrière de la civilisation. Il se fit connaître parmi les jurisconsultes en même temps que parmi les poëtes. Auteur d'un commentaire renommé sur le Code, il professa successivement le droit à Trévise, à Pérouse, à Florence; par ses leçons, il forma le célèbre Barthole; par ses vers, il forma un homme plus fameux encore, Pétrarque, qui l'a fait intervenir, en un rang honorable, aussi bien que sa dame, dans *le Triomphe de l'Amour* :

> Ecco Dante e Beatrice; ecco Selvaggia,
> Ecco Cin da Pistoja. . . . .

Il mourut en 1337 : ses compatriotes lui élevèrent un tombeau dans l'église cathédrale de Pistoja; ils confièrent cet ouvrage à un artiste éminent, André de Pise, destiné par Giotto à porter dans la sculpture les formes nouvelles que le maître avait appliquées lui-même avec tant d'éclat à la peinture et à l'architecture.

On était alors, en Italie, sous l'influence du génie de la France, qui avait été assez puissante pour absorber la papauté dans son sein : c'était la conséquence de ce grand siècle de saint Louis qui n'est pas assez connu encore, et qui, par la politique et par la guerre, fit pénétrer chez toutes les nations les idées de nos écoles et l'imitation de nos arts. Tandis que les frères du saint roi allaient établir la domination française dans le royaume de Naples, ils traînaient à leur suite la scolastique et l'ogive qui avaient fleuri chez nous, et qui devaient faire accomplir de nouveaux progrès à l'intelligence et à la civilisation des autres peuples. C'est évidemment l'ogive de saint Louis qui a surtout préoccupé les grands artistes de la renaissance, et qui leur a inspiré ces créations hardies, d'où le génie de l'antiquité est sorti triomphant une seconde fois.

Pour ne citer que des monuments qui se rapportent directement à notre sujet, Giotto passe pour avoir fait les tombes qui se trouvent à Florence, dans l'église de Sainte-Croix, sur le seuil de la riche chapelle de Nicolini

ce sont des niches coupées en ogive dans le mur de l'édifice ; les morts y reposent comme sur leur lit de parade, et des peintures s'ajoutent aux découpures du monument pour l'orner et pour en relever le sens.

André de Pise, élève de Giotto, se servit des mêmes modèles lorsqu'il voulut faire le tombeau de Cino de Pistoja. Une ogive que soutiennent deux jolies colonnettes torses, et qui, enveloppée au dedans par une dentelure de trèfles, au dehors par des lignes plus droites, porte elle-même, en guise de couronne, une autre petite ogive : tel est le dessin général de cet édifice ; on y voit, avec une ordonnance empruntée à l'architecture de la France, un goût de proportion et une finesse de détail où l'on sent aussi déjà l'influence de l'antique et le génie particulier des Italiens.

La sculpture a ajouté des ouvrages pleins de grâce à l'élégance même de la construction. Elle y a trois fois représenté Cino da Pistoja dans trois scènes différentes. Dans le soubassement sur lequel posent les colonnettes torses, on voit en bas-relief le professeur de droit dans sa chaire, lisant le Code à ses élèves, qui sont assis sur des bancs, et appuient eux-mêmes leurs livres sur des tables. A leurs costumes, on distingue que la plupart de ces écoliers appartiennent au siècle, un à l'église, un autre probablement aux ordres monastiques ; derrière celui-ci, qui est le dernier, et devant la maison du quatorzième siècle, aux fenêtres ogives et aux larges créneaux, on voit debout, dans une chaste attitude, une femme qui est, sans contredit, la belle *Selvaggia*.

Au-dessus de ce bas-relief, sous la grande ogive, entre les colonnettes, Cino reparaît encore sculpté en ronde bosse et dans d'assez grandes proportions. Il semble que cette fois ce soit le poëte qui nous ait été représenté : il est assis devant une petite colonne qui rappelle heureusement les rhythmes antiques ; d'un air noble et inspiré, il récite une composition écrite sans doute sur le manuscrit qu'il tient à moitié déroulé dans la main gauche. Six disciples, debout dans des attitudes heureusement variées, l'assistent ; parmi eux, plus petite, et comme dans le lointain, on distingue encore Selvaggia qui se voile ; on prétend aussi que l'un des écoliers plus voisins représente Pétrarque lui-même.

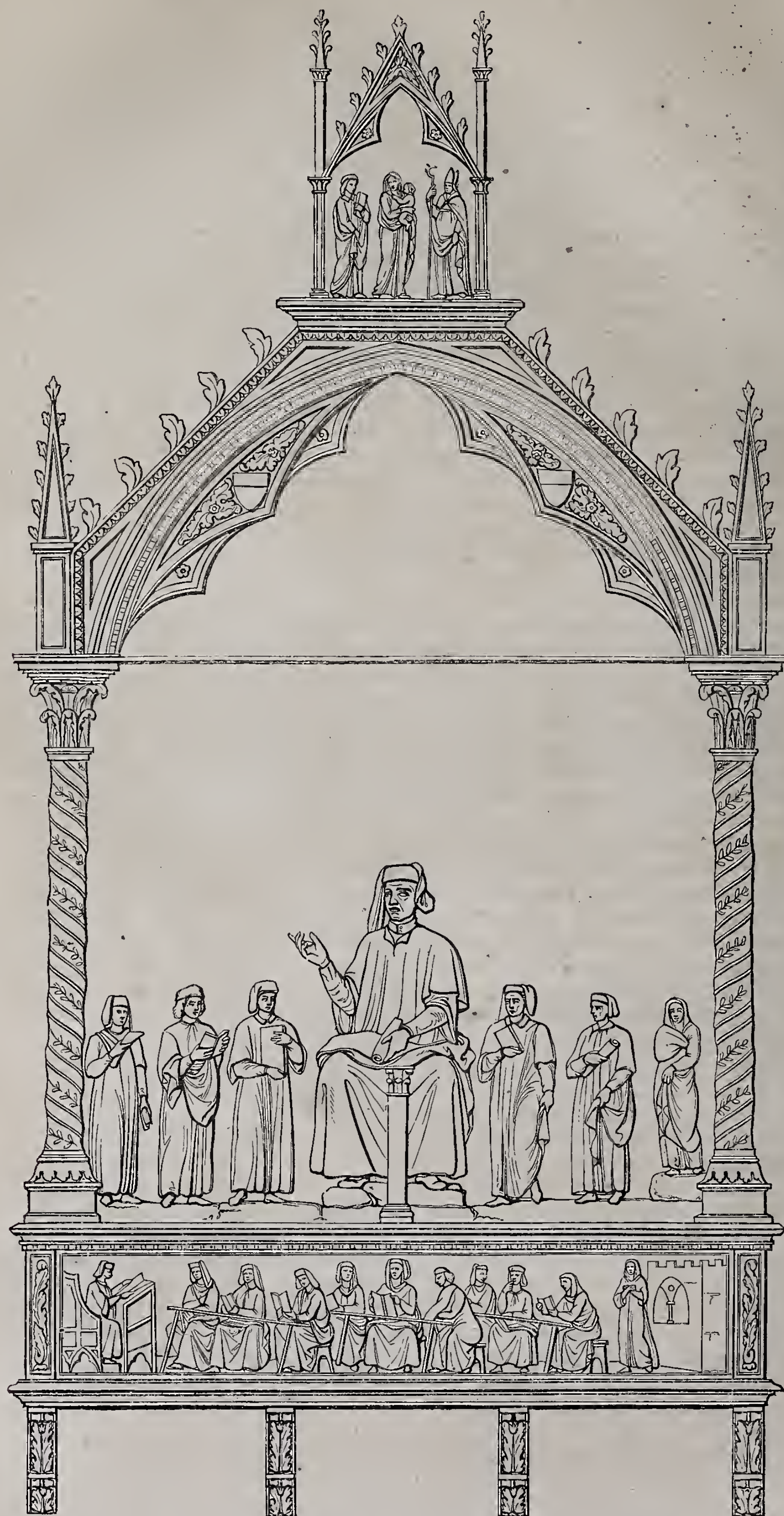
Enfin la petite ogive qui forme la pointe du monument abrite trois figurines drapées avec élégance et d'une excellente disposition : la Vierge est au milieu, tenant l'enfant dans ses bras ; à sa droite est un saint évêque, sans doute le patron du défunt ; à gauche, Cino de Pistoja lui-même reparaît, portant ses œuvres, sur lesquelles la Vierge semble jeter un regard favorable. Ceci est comme l'apothéose à laquelle conduit une gradation habilement ménagée, où l'on voit d'abord le professeur dans sa chaire, puis le poëte dans sa gloire, enfin l'homme dans le ciel.

Ce n'est pas la seule remarque qu'il faut faire sur l'habile composition de ce tombeau. Il est tout-à-fait curieux de voir que, dans ces trois sujets, André de Pise a représenté vivant et agissant l'homme dont il avait à dresser le tombeau. Cette manière de peindre la vie des morts n'est pas commune ; elle n'était pas usitée au moyen-âge, où on montrait uniquement les morts étendus sur leur dernière couche ; elle ne fut remplacée par une représentation vivante que lorsqu'eut prévalu l'imitation des anciens. Cependant nous allons voir que, dans Florence même, les premiers artistes qui, pendant tout le cours du quinzième siècle, rivalisèrent heureusement avec l'antiquité, continuèrent, dans le point essentiel, les exemples du moyen-âge, dépassés cependant déjà par la hardiesse louable de l'élève de Giotto.

Les Florentins du quinzième siècle ont exécuté non seulement dans leur patrie, mais encore dans les villes les plus éloignées, à Bologne et à Venise d'une part, à Rome et à Naples de l'autre, un nombre considérable de tombeaux qui sont, à mon gré, parmi les merveilles de l'Italie. L'exemple que j'en donne est le plus beau qu'on pût choisir : il passe pour le chef-d'œuvre du genre ; et si notre simple contour ne rend que très médiocrement la finesse de ses détails et la grâce de ses figures, du moins fera-t-il connaître le type le plus général et le plus élevé d'une sorte de monuments où le goût moderne brille avec le plus d'originalité et d'éclat.

En 1459, mourut à Florence un jeune cardinal de vingt-cinq ans qui avait déjà eu le temps d'éprouver toutes les vicissitudes de la fortune. Petit-fils par sa mère du comte Jacques d'Urgel, qui, pour avoir fait valoir ses droits à la couronne d'Aragon, mourut dans les prisons de l'infant don Ferdinand de Castille, son rival, il avait pour père le duc de Coimbre, Pierre de Portugal, fils du roi Edouard Ier, et tuteur de son neveu Alphonse V, qui le fit assaillir et tuer après la régence. Après cette catastrophe, Jacques, qui unissait ainsi le sang royal d'Aragon à celui de Portugal, fut envoyé en Flandre auprès du duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, qui avait épousé Isabelle, sœur de Pierre de Portugal. Par le crédit de sa tante, il obtint d'abord l'évêché d'Arras ; puis, lorqu'en 1455 Caliste III eut fait monter pour la première fois sur le trône de saint Pierre la famille espagnole de Borgia, le jeune Portugais proscrit fut élevé à la dignité de cardinal, en haine, dit-on, du roi d'Aragon, qui voyait en lui un ennemi de sa famille. Le cardinal de Portugal ne porta la pourpre que quatre ans. S'il en faut croire son épitaphe, il mérita d'être loué pour avoir été beau et chaste tout ensemble. Il résida sans doute quelque temps à Florence, car c'est lui qui fonda dans le couvent de San-Miniato la chapelle où il fut enterré.

Antonio Rossellino fut chargé de faire le tombeau de ce prince dans l'église de *San-Miniato al Monte*, qui, bâtie sur la colline où s'appuie l'enceinte de Florence, conserve en ce lieu élevé les souvenirs précieux du onzième siècle, dont on ne trouve point d'autres traces dans la ville même. Lorsque l'artiste mit la main à l'œuvre, déjà ses émules avaient élevé des monuments où respirait un goût nouveau. Je ne parlerai pas de la tombe de la *Beata Veltana*, que Bernardo Rossellino avait sculptée dans l'église des Dominicains, à Santa-Maria Novella, et que les traducteurs de Vasari, pour ne l'avoir pas vue, ont eu l'imprudence de louer comme un chef-d'œuvre : c'est l'ouvrage vulgaire d'un écolier qui s'astreint à imiter assez grossièrement les pierres sépulcrales du moyen-âge. Mais dans l'église des Franciscains, plus populaire en Toscane que les Dominicains ; dans ce temple de Santa-Croce qui est devenu le Panthéon florentin, on venait de construire, aux frais du public, de magnifiques sépultures à deux de ces lettrés d'Arezzo qui remplirent les grands emplois politiques de l'Etat. Bernardo Rossellino avait été chargé de sculpter la tombe du chancelier Leonardo Bruni, mort en 1445 ; à Desiderio da Settignano avait été confiée l'exécution de celle de Carlo Marsuppini, mort en 1453, secrétaire de la république. Les deux artistes avaient rivalisé de zèle et de talent dans ces deux beaux ouvrages qui font le pendant l'un de l'autre ; ils paraissaient s'être concertés pour les dresser sur un plan à peu près semblable. A la niche ogivale de Giotto et d'André de Pise, ils avaient substitué le plein-cintre de la renaissance ; sous cette arcade, soutenue par de petits pilastres ornés d'arabesques, ils avaient placé la tombe appuyant ses griffes sur un riche soubassement, portant elle-même, sur un drap relevé aux extrémités par deux charmants génies, le mort étendu comme au lit de parade ; au-dessus de ce motif principal, ils avaient sculpté deux anges soutenant un médaillon de la madone, qui faisait ainsi briller au faîte du monument le sourire de la miséricorde. Ces excellentes compositions, exécutées avec un amour qui avait attendri le marbre, étaient des modèles proposés désormais à l'imitation.



(Quatorzième siècle. — Tombeau de Cino da Pistoja, par André de Pise, dans l'église cathédrale de Pistoja.)

Antonio Rossellino se proposa de les surpasser : il n'avait pas seulement à construire une niche appliquée sur un mur, il disposait d'une chapelle entière dont il pouvait orner les trois faces, la voûte, le pavé. Il ajusta le pavé de ces beaux marbres à compartiments, que l'Italie du moyen-âge a imités de l'Italie antique; il livra la voûte à Lucca della Robbia, qni la dessina en coupole et la couvrit tout entière de ses émaux; il destina la muraille, qui

occupait le fond de la chapelle, à recevoir un autel sous lequel il mit les cendres du cardinal. Sur les deux autres murailles latérales, il donna carrière à son talent. Sur celle de gauche, couverte d'abord de ces marbres variés qui ne sont point, je le répète, une invention capricieuse des Florentins, mais qui avaient été employés de la même manière au Panthéon d'Agrippa, dans le beau siècle d'Auguste, il éleva, avec les formes et les proportions les plus élégantes, un siége antique, qui était comme la place et les honneurs que le défunt laissait vacants. C'est en face de cette décoration significative, sur la paroi de droite, qu'il construisit le magnifique cénotaphe dont notre dessin, borné aux simples lignes, n'a pu rendre les plans si richement multipliés.

(Quinzième siècle. — Tombeau du cardinal Jacques de Portugal, par Antonio Rossellino, dans l'église de San Miniato.)

Sur un soubassement orné de guirlandes et de génies qui rappellent les beaux exemples de l'antiquité, il posa la tombe, qu'il dessina d'après cette urne magnifique de porphyre qui, après avoir été longtemps admirée sous le portique du temple d'Agrippa, a fini par être employée dans le courant du dernier siècle pour la sépulture du pape Clément XII, dans la somptueuse chapelle des Corsini, à Saint-Jean de Latran. Au-dessus de l'urne, le lit de parade

qui en est séparé porte le cardinal étendu sur un drap dont les deux extrémités sont relevées par deux génies enfantins assis sur la même tombe. Toute cette partie du soubassement, de l'urne et du lit de parade, forme un second plan qui, plus simple, ne manque pas de richesse. Celui-ci est composé d'un ornement encore saillant, qui est formé de marbres de couleurs à compartiments, compris entre deux pilastres d'arabesques, surmontés eux-mêmes d'une corniche plus avancée, aux extrémités de laquelle posent deux anges portant la couronne du prince et la palme du pieux prélat : c'est comme un tapis d'architecture déroulé derrière la tombe; mais ce tapis se détache à son tour sur un troisième plan, qui est le mur lui-même, et auquel il est d'abord lié par un tableau de marbres de rapport placé entre les deux anges; au-dessus de ce tableau, un beau médaillon de la madone, soutenu par deux autres anges, domine toute la composition sans ressortir, non plus que le tableau, hors du fond de la muraille autant que notre simple trait le donnerait à penser.

On comprend que l'artiste, qui a ménagé ses trois plans avec tant de soin, et qui a su donner à chacun d'eux une richesse si bien proportionnée, mais si éclatante, ait éprouvé le besoin de jeter au-devant d'eux, comme dans un plan préliminaire, un rideau destiné à faire valoir, tout en ayant l'air de la voiler, la magnificence des autres. Mais ce rideau de pierre, qui, dans notre dessin, ne jure point trop avec le reste de la composition, parce qu'on n'en voit ici que les lignes bien ajustées, produit en réalité l'effet le plus fâcheux. Il a cependant été beaucoup loué par Vasari, qui, pour ce morceau, donnerait volontiers tout le reste du monument. C'est là un étrange abus où l'auteur de la Vie des peintres a été conduit par le principe de l'imitation de la nature, qui, de son temps, a fait passer l'art tout à-coup du plus haut degré de la perfection aux derniers abaissements de la décadence. Sous l'empire de ce principe, on a élevé beaucoup de tombes dont le faste a, pendant deux siècles, fait oublier la simplicité de celles des Toscans. Mais on est revenu à des idées plus saines; et il n'est personne aujourd'hui qui, à toutes les sépultures ambitieuses dont les murs de Saint-Pierre de Rome sont couvertes, ne préférât les plus modestes des monuments funéraires érigés au quinzième siècle par les sculpteurs de Florence.

DE LA VITESSE DU SON DANS L'AIR.

Il n'est personne qui, voyant de loin un ouvrier qui frappe avec son marteau, ou la lumière d'une arme à feu, ne se soit aperçu que le son arrive à notre oreille après un intervalle de temps bien sensible. Déjà, dans le commencement du dix-septième siècle, Mersenne et Gassendi avaient fait quelques essais pour mesurer la vitesse du son; mais leurs expériences, de même que celles qui sont dues aux physiciens de la même époque, ne pouvaient conduire à aucun résultat rigoureux; car on négligeait alors une foule de précautions, et on ignorait un grand nombre de causes d'erreur que la science moderne a fait connaître : aussi les nombres obtenus par les physiciens antérieurs au dix-huitième siècle sont-ils très discordants entre eux.

Pour mettre un terme à ces incertitudes, l'Académie des sciences de Paris nomma, en 1738, une commission composée de Lacaille, Maraldi et Cassini de Thury, qui s'adjoignirent plusieurs physiciens. Trois canons furent placés, l'un à l'Observatoire, l'autre à la Pyramide de Montmartre, le troisième près de la tour de Montlhéry. En outre, il y avait des observateurs au château de Laï et sur la butte de Fontenay-aux-Roses. Les expériences se faisaient pendant la nuit. Les observateurs étaient munis de pendules à secondes, et ils savaient qu'à des époques convenues on devait tirer le canon d'abord à l'Observatoire, puis à Montmartre, et enfin à Montlhéry. L'œil fixé sur le point d'où le coup devait partir, ils écoutaient et comptaient en eux-mêmes les battements de leur pendule; puis, au moment où ils voyaient le feu de la pièce, ils notaient l'instant et continuaient à compter jusqu'à ce que le son vînt frapper leur oreille. L'intervalle de temps compris entre l'éclair et le son était la mesure de la vitesse du son. En effet, la lumière parcourant 32 000 myriamètres en une seconde, sa vitesse est infinie pour toutes les distances terrestres que l'œil peut embrasser, et l'instant où la lumière paraît se confond avec celui où elle arrive à l'œil; sa vitesse est donc instantanée. Or, le moment où le feu sort de la bouche du canon étant celui où le son se produit, l'intervalle entre la lumière et le son est la mesure de la vitesse avec laquelle le son parcourt l'intervalle qui sépare le canon de l'observateur. La commission prouva que cette vitesse est uniforme, c'est-à-dire que le son se meut avec la même vitesse sur tous les points de son parcours; qu'elle est la même par le beau temps et par la pluie, de jour et de nuit, et quelles que soient la direction de la pièce d'artillerie et la charge de poudre qu'elle a reçue. De l'ensemble de ces expériences on déduit une vitesse du son de 332^{m},9 par seconde dans l'air à la température de zéro.

Les expériences de La Condamine près de Cayenne et Quito, celles de Kaestner et de Müller près de Gœttingue, de Benzenberg à Dusseldorf, et de Goldingham à Madras, n'ajoutèrent pas beaucoup à nos connaissances sur la vitesse du son.

Toutes ces expériences avaient un défaut commun : les coups n'étaient pas *réciproques*, et l'observateur se bornait à estimer l'intervalle entre le feu et le bruit d'un canon tiré à plusieurs kilomètres de distance. Or, si le vent souffle du canon à l'observateur, la vitesse du vent s'ajoute à celle du son, et l'on a un intervalle trop court; si le vent souffle de l'observateur au canon, il retarde la propagation du son, et l'intervalle est trop long. Supposons, en effet, que la distance du canon à l'observateur soit de 3 323 mètres; le son parcourra cette distance en 10 secondes dans un air calme et à la température de zéro; mais si le vent souffle du canon à l'observateur avec une vitesse de 5 mètres par seconde seulement, cette vitesse s'ajoutera à celle du son, qui arrivera en 9^{s},85, au lieu de 10 secondes : ce qui ferait conclure à une vitesse du son de 337^{m},3 par seconde, au lieu de 332^{m},3. L'effet inverse aurait lieu si le vent soufflait de l'observateur au canon; la vitesse du son paraîtrait moins grande. Pour estimer cette influence du vent, il n'y a qu'un moyen, c'est de tirer le canon aux deux stations et à des intervalles de temps très rapprochés. Appelons ces stations A et B; le coup part en A, et les observateurs placés en B observent l'intervalle qui sépare le son de l'éclair. Immédiatement après le coup de A, on tire le canon en B, et les observateurs de A mesurent l'intervalle qui s'écoule entre le feu et le bruit de l'explosion. Quelles que soient la force et la direction du vent, il est clair qu'il accélérera autant la propagation du son de A en B qu'il la retardera de B en A; donc en prenant la moyenne de deux vitesses observées, on aura la véritable vitesse du son indépendante du vent. Ainsi, dans le cas précédent, on aurait trouvé par exemple 337,3 par seconde pour la vitesse du son allant de A en B, et de 327,3 pour la vitesse quand il va de B en A. La vitesse réelle sera la moyenne de ces deux nombres, savoir : 332^{m},3.

Les progrès de la science avaient aussi montré qu'il fallait avoir égard à la température de l'air dans lequel le son se transmet; la théorie et l'expérience indiquaient l'une et l'autre qu'il se meut d'autant plus vite que la température est plus élevée. Or on n'avait pas suffisamment égard à la température dans ce genre d'expériences. Faute d'hygromètre, les anciens observateurs ne tenaient pas compte de l'humi-

dité de l'air, qui a aussi une influence notable sur la vitesse du son. Enfin les moyens employés pour mesurer le temps n'avaient point le degré de perfection qu'ils ont acquis depuis. Tous ces motifs engagèrent le Bureau des Longitudes à nommer en 1822 une commission chargée de refaire des expériences sur la propagation du son. Cette commission se composait de Prony, Bouvard, et de MM. Mathieu et Arago, auxquelles s'adjoignirent MM. Gay-Lussac et de Humboldt. Les deux stations étaient Villejuif et Montlhéry, éloignées de 18 613 mètres en ligne droite. A chacune d'elles il y avait une pièce de 6 servie par des artilleurs; cinq chronomètres à arrêt servaient à mesurer le temps. Les coups devaient être tirés alternativement et de cinq minutes en cinq minutes, à Villejuif et à Montlhéry. En même temps, on observait à chacune des stations le baromètre, le thermomètre et l'hygromètre. Le 21 juin 1822, au soir, les coups tirés à Montlhéry s'entendaient parfaitement à Villejuif, tandis que ceux tirés à Villejuif n'arrivaient à Montlhéry que très affaiblis. Parmi ces coups, sept étaient réciproques, c'est-à-dire séparés l'un de l'autre par un intervalle de cinq minutes seulement. Ces sept couples de coups donnent pour la vitesse du son dans l'air sec à zéro 330^{m},8 par seconde.

Le célèbre rapporteur de la commission, M. Arago, insiste fortement sur la nécessité de tirer des coups de canon réciproques pour éliminer l'influence du vent. Il fait voir que l'idéal de ce genre d'expériences serait de tirer simultanément le canon aux deux stations pour avoir la mesure de la propagation du son dans un air tranquille. Ce furent sans doute ces motifs qui engagèrent MM. Moll et Van Beek à répéter ces expériences, en prenant toutes les précautions nécessaires pour que les coups réciproques fussent tirés à des intervalles aussi courts que possible. Le prince Frédéric des Pays-Bas mit à la disposition des deux savants quatre pièces d'artillerie de 6 et de 12. Plusieurs officiers et des étudiants de l'université d'Utrecht s'adjoignirent à eux pour les aider dans leurs expériences. Le temps était mesuré par deux chronomètres dont la marche était bien connue. Les intervalles entre l'éclair et le son furent estimés au moyen de deux montres à tierces et à arrêt de Pfaffius, dont l'aiguille marquait directement un centième de seconde décimale. Au moment où l'on aperçoit le feu, on presse un ressort, l'aiguille part; puis à l'instant où le son arrive à l'oreille, on retire le pouce, et l'aiguille s'arrête. Les savants étaient, en outre, munis de baromètres, de thermomètres et d'hygromètres de Daniell. Une girouette indiquait la direction du vent. Ils choisirent dans la lande d'Utrecht deux collines, appelées, l'une la colline des Sept-Arbres (*Zevenbompjes*), que nous désignerons par A; l'autre le *Kooltjesberg*, que nous appellerons B. La distance des deux stations est de 17 669 mètres.

Les expériences furent instituées de la manière suivante. Le 23 juin 1823, au soir, une fusée partit de la station A: c'était le signal que tout était prêt à cette station. En réponse, une fusée fut tirée au point B, et apprit aux observateurs de la première station que ceux de la seconde étaient à leur poste; puis, à 8 h. 0 m. 0 s. du chronomètre de la station A, on tira un premier coup de canon, et un second à 8 h. 5 m. 0 s.; un troisième coup fut tiré simultanément aux deux stations à 8 h. 10 m. 0 s. Ces trois coups avaient pour but de mettre les deux chronomètres en rapport. Pour tirer à un instant précis, on agissait de la manière suivante: un officier tenait la mèche allumée au-dessus de la lumière du canon; un autre avait le chronomètre sous les yeux, et tenait le bras du premier. Au moment précis où l'aiguille arrivait à la seconde convenue, il poussait le bras qui tenait la mèche, et le canon partait. Les chronomètres étant en rapport, les expériences commencèrent. On tirait un coup à la station A, et une seconde, ou tout au plus deux secondes après, on répondait par un autre coup à la station B. Mais, les 23, 24 et 25 juin, les coups de la station A ne furent pas entendus à la station B, quoiqu'on se servît, les 24 et 25, d'une pièce de 12 chargée de 3 kilogrammes de poudre. Le 26, ce fut l'inverse: les observateurs de la station A n'entendirent pas les coups tirés à la station B. Mais, le 27, il y eut vingt-deux coups réciproques; et, le 28, il y en eut quatorze. L'intervalle moyen, observé entre l'éclair et le son de ces trente-six coups réciproques, donne, pour la vitesse du son dans l'air sec et à zéro, 332^{m},25. L'écart des résultats des deux séries du 27 et du 28 juin est de 0^{m},66. Si, au contraire, on calcule la vitesse du son par les trente-cinq coups non réciproques des 25 et 26 juin, on trouve que les moyennes vitesses du son conclues de chacune des deux soirées diffèrent de 6^{m},35. Ces chiffres suffisent pour mettre en évidence l'immense importance de la réciprocité des explosions.

Les expériences que nous venons de rapporter nous paraissent satisfaire à toutes les conditions d'exactitude qu'on est en droit d'exiger dans ce genre d'essais: 1° la base, exactement mesurée, excédait 17 kilomètres; 2° les coups réciproques étaient tirés à des intervalles d'une à deux secondes, et en nombre suffisant pour donner une moyenne exacte; 3° tous les instruments météorologiques nécessaires furent observés pendant toute la durée des expériences; 4° les compteurs avaient été comparés soigneusement à des chronomètres réglés par des observations astronomiques: toutefois ces compteurs eux-mêmes ne sont pas à l'abri de toute critique. L'aiguille, avons-nous dit, part au moment où l'on pousse un ressort. Il y a là nécessairement un temps perdu avant que cette aiguille se mette en mouvement; ce temps perdu ne peut être le même au moment où l'on arrête l'aiguille. Il n'y a donc point de compensation, comme dans les montres à arrêt ordinaires. Les compteurs à pointage de MM. Breguet (voy. fig. 1) sont complétement à l'abri de tous ces inconvénients. Dans ces compteurs, l'aiguille fait le tour du cadran en une minute; elle se termine (fig. 2) par un petit trou surmonté d'un godet *g* dans lequel on loge une gouttelette d'encre faite avec du noir de fumée dissous dans l'huile. Au-dessus de l'aiguille est un levier *le* terminé par une pointe perpendiculaire au bras de levier et correspondant au trou de l'aiguille, qu'il suit dans tous ses mouvements. Le compteur est muni d'un arrêt (fig. 1, *b*). Au moment où on presse l'arrêt, le levier s'abaisse, traverse le trou de l'aiguille et marque un point noir sur le cadran. Le mécanisme du levier, étant complétement indépendant de celui de la montre, n'a aucune influence sur la marche de l'aiguille à secondes. Ces instruments sont très précieux pour des expériences du genre de celles dont nous nous occupons, et qui se font toujours la nuit. L'observateur voit le feu et presse l'arrêt, puis il attend l'arrivée du son; celui-ci frappe son oreille, il presse de nouveau. Alors il s'approche d'une lanterne, et estime à loisir l'intervalle qui sépare les deux points noirs marqués sur l'émail du cadran. L'erreur ne peut pas dépasser un dixième de seconde. Sur notre figure 1, les deux points noirs sont à 6^{s},3 et à 22^{m},4; donc l'intervalle qui s'est écoulé entre l'éclair et le son serait de 16^{s},1 si le premier des deux points correspond au feu, le second au bruit de l'explosion de la pièce d'artillerie. Comme on marque l'instant du phénomène en pressant le bouton *b* avec le pouce, les retards sur cet instant ont toujours sensiblement la même valeur et se compensent sensiblement. Dans les montres employées par les observateurs hollandais, l'arrêt et le départ se faisant par des mouvements musculaires différents, on peut se demander si ces deux mouvements avaient la même instantanéité.

Les navigateurs anglais Franklin et Parry, qui passèrent plusieurs hivers dans les régions de l'Amérique du Nord les plus septentrionales où l'homme soit parvenu, se li-

vrèrent aussi à des expériences sur la vitesse du son. Ces expériences étaient d'un grand intérêt, car elles ont été faites par des températures comprises entre zéro et 40° au-dessous de zéro. Elles montrent d'une manière générale que la vitesse du son va toujours en diminuant à mesure que la température s'abaisse ; mais malheureusement les distances sont trop petites, les coups ne sont pas réciproques, et la discordance des résultats suffit pour montrer que l'influence du vent n'a pas été complétement éliminée.

Dans toutes les expériences dont nous avons parlé jusqu'ici, les deux stations étaient sensiblement de niveau, et le son se mouvait dans une couche d'air de même densité et de même température. Mais à mesure qu'on s'élève, l'air devient plus rare, c'est-à-dire plus léger, à volume et à température égales ; en même temps, il devient de plus en plus froid. Il faut donc se représenter l'atmosphère comme composée de couches dont la densité et la température vont en diminuant à mesure qu'on s'élève, et on pouvait se demander si le son, en traversant ces différentes couches, se propagerait avec la même vitesse que dans la même couche d'air. On apprendrait pareillement si le son se meut aussi vite de bas en haut que de haut en bas. La théorie avait résolu ces questions ; elle montrait que toutes ces vitesses devaient être les mêmes : mais la théorie est sujette à erreur, et le physicien le plus éminent que la France ait eu dans la science de l'acoustique, Savart avait témoigné le désir que ces expériences fussent entreprises.

Des savants autrichiens, MM. Stampfer et de Myrbach, eurent les honneurs de l'initiative. Deux canons furent placés, l'un sur le Mœnchstein, près de Salzbourg en Tyrol ; l'autre sur l'Untersberg. La différence de niveau des deux stations est de 1 364 mètres ; leur distance oblique de 9 940 mètres. Ainsi la ligne parcourue par le son faisait avec l'horizon un angle de 8 degrés (la dixième partie d'un angle droit environ). Le 30 septembre 1822, treize coups furent tirés en haut et vingt coups en bas. Ils donnèrent pour la vitesse du son, soit ascendant, soit descendant, 332m,96 en une seconde dans l'air à zéro. Ce nombre se rapproche tellement du nombre 322m,25 trouvé par les observateurs hollandais pour la vitesse du son en plaine, qu'on pouvait affirmer déjà que le son se meut également vite dans un sens oblique que dans le sens horizontal.

Fig: 1

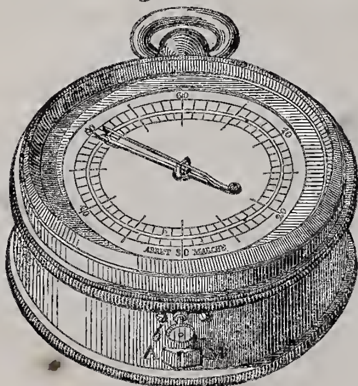


Fig: 2



(Compteur à pointage.)

Toutefois la différence de niveau des deux stations était peu considérable, et le son ne traversait pas de couches d'une densité bien différente ; en outre, les savants autrichiens n'avaient pour mesurer le temps que deux pendules à secondes et un chronomètre, et ils n'ont pas tenu compte de l'humidité de l'air. MM. Auguste Bravais, Camille Bravais et Martins résolurent de répéter ces expériences entre le sommet du Faulhorn et le village de Brienz en Suisse. La différence de niveau était de 2 079 mètres ; la distance oblique aux deux stations 9 651 mètres, et par conséquent l'inclinaison de la ligne parcourue par le son de 12° 26'. Ils étaient munis de deux excellents compteurs à pointage de MM. Breguet, d'un chronomètre et de deux mortiers en bronze. Les expériences furent faites les 22, 24, 25 et 27 septembre 1844. Les coups étaient réciproques et tirés à cinq minutes d'intervalle. Les expériences de la première soirée furent mises de côté comme expériences d'essai, et on n'a pas tenu compte des cas dans lesquels on a vu deux feux : celui de la lumière et celui de la bouche du canon. Le résultat moyen de vingt-huit coups de canon réciproques donne pour la vitesse du son en une seconde, dans l'air sec à zéro, 332m,37, résultat qui ne diffère que de 0m,12 de celui des observateurs hollandais. Ces expériences prouvent, comme celles de MM. Stampfer et Myrbach, que la vitesse du son est la même dans quelque sens qu'il se propage. Mais si la vitesse est la même, l'intensité, la force du son, ne le sont pas ; et tandis que les coups de canon tirés à Brienz s'entendaient fort bien au sommet de Faulhorn, ceux du Faulhorn arrivaient à Brienz très affaiblis. Ce résultat n'a rien d'imprévu ; car l'intensité d'un son dépend en partie de la densité de l'air dans lequel il se produit, et l'air du Faulhorn étant beaucoup plus rare que celui de Brienz, le son produit sur la montagne devait être plus faible que celui qui était engendré dans la plaine.

Quoique la science ne doive se proposer d'autre but que la connaissance des lois de la nature, cependant elle est en droit d'indiquer les applications utiles de ses découvertes. Les lois de la propagation du son étant maintenant suffisamment connues, on pourra se servir de cette vitesse pour mesurer les distances horizontales ou obliques avec un degré d'approximation très suffisant dans un grand nombre d'opérations géodésiques. Tout travail de ce genre repose sur la mesure d'une base, opération longue, minutieuse, fatigante, difficile, souvent impossible à exécuter dans les pays de montagnes et sur certaines côtes. La vitesse du son sera un moyen sûr et facile de mesurer cette base, quels que soient les accidents du terrain. C'est surtout dans les travaux hydrographiques que ce moyen pourrait être employé, et un ingénieur distingué, M. Chazalon, en avait eu l'idée. Les navires de guerre étant toujours munis des instruments les plus embarrassants et les plus chers que réclame cette opération, savoir, les canons et les chronomètres, on ne serait point arrêté par ces dépenses et ces difficultés de transport qui pourraient faire reculer le géographe qui s'engage au milieu des terres, loin des routes frayées. Supposons un navire mouillé en mer à une distance qui ne devra pas être moindre de 8 kilomètres ; un canon est porté sur le rivage : en une nuit on tire vingt-cinq à trente coups réciproques du navire et du rivage ; puis, par un calcul facile, on détermine la distance du navire au canon. Cette distance connue peut servir de base pour l'hydrographie d'une grande étendue de côtes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CLERMONT-FERRAND, EN AUVERGNE.



(Vue de Clermont-Ferrand, département du Puy-de-Dôme.)

Clermont-Ferrand est situé au pied du Puy-de-Dôme. La ville proprement dite n'a guère qu'une demi-lieue de tour; des boulevards, plantés de beaux arbres, forment comme une enceinte autour d'elle, et la séparent de plusieurs grands faubourgs. Elle présente aux yeux un aspect assez sombre, ses maisons étant construites et ses rues pavées, pour la plupart, avec une sorte de lave noirâtre qu'on tire des montagnes voisines.

Fléchier, qui avait vu Clermont en l'année 1665, lors de ces *grands jours*, sur lesquels il a laissé de si curieux mémoires (1), nous trace un plaisant tableau de la ville, telle qu'elle était à cette époque: — « Il n'y a guère de ville » en France, dit-il, plus désagréable; la situation n'en est » pas fort commode, à cause qu'elle est au pied des monta- » gnes; les rues y sont si étroites que la plus grande y est » la juste mesure d'un carrosse; aussi deux carrosses y » font embarras à faire damner les cochers, qui jurent bien » mieux ici que partout ailleurs, et qui brûleroient peut- » être la ville s'ils étoient en plus grand nombre, et si » l'eau de mille belles fontaines n'étoit prête d'éteindre » le feu... » Pourtant, toute laide et mal bâtie que cette ville fût alors, elle ne laissait pas que d'être fort peuplée, et les familles y étaient singulièrement nombreuses. Une parente de Pascal y mourut âgée de quatre-vingts ans; quelques jours avant sa mort, elle avait fait le dénombrement de ses neveux et nièces, et en comptait *quatre cent soixante-neuf* vivants, et plus de *mille* autres morts qu'elle avait vus durant sa vie.

Clermont s'est fort embelli depuis cette époque, quoique les traces de la vieille ville y subsistent encore presque partout; les rues et les places s'y sont considérablement élargies. — La place principale est celle de Jaude; elle présente la forme d'un carré long; le fameux père Bridaine y prêcha plusieurs fois, et, malgré l'étendue de la place, il savait, dit-on, faire entendre aux quatre coins son éloquente parole.

Sur le boulevard se trouve placée une fontaine que les habitants de Clermont regardent comme une des belles curiosités de leur ville. L'eau de cette fontaine est dirigée dans de petites cabanes, où elle tombe divisée en petite pluie sur des nids d'oiseaux, des bouquets de fleurs, des branches d'arbres, des grappes de raisins ou d'autres fruits, des animaux empaillés, etc.; l'eau couvre ces objets d'un sédiment calcaire tellement fin qu'il n'altère point leur forme, en leur donnant l'apparence de pétrifications. — Cette fontaine s'appelle de *Saint-Allyre*, comme le boulevard sur lequel elle se trouve.

La place du *Taureau*, située dans la partie la plus élevée de la ville, domine toute la campagne d'alentour. C'est de là qu'on aperçoit cette plaine délicieuse de la Limagne, dont M. de Chateaubriand nous a fait une si belle description, et qui a été de tout temps célèbre par sa merveilleuse fertilité.

Bâtie au douzième siècle et demeurée inachevée, la cathédrale de Clermont est d'une construction élégante et

(1) Ces Mémoires de Fléchier, inédits jusqu'à ce temps, viennent d'être publiés par M. Gonod, bibliothécaire de Clermont.

hardie. L'église Notre-Dame du Port, beaucoup plus ancienne, semble appartenir aux premiers siècles de l'établissement du christianisme dans les Gaules; elle est éclairée par des arcades, au lieu d'ogives, et chargée d'inscriptions en lettres romaines.

L'histoire de Clermont, comme celle des villes heureuses, se peut résumer en quelques lignes : — Clermont, l'ancienne *Augustonemeum*, fut la capitale du comté d'Auvergne, et les suzerains de ce comté prirent souvent le titre de comtes de Clermont. L'évêché est un des plus anciens siéges de France ; il compte Massillon parmi ses prélats. — En 1095, se tint dans Clermont un concile à la suite duquel le pape Urbain II prêcha la première croisade. — En 1212, Clermont fut réuni à la couronne par Philippe-Auguste. — En 1374, Charles V y convoqua les états-généraux. — Montferrand était alors détaché de Clermont ; il formait une petite ville, rivale de sa voisine, et défendue par un château fort, la meilleure place de guerre de toute l'Auvergne. Le gouverneur de Montferrand ne demandait à Henri IV que 400 écus pour rendre sa ville imprenable; mais le château ayant été détruit, Montferrand perdit toute son importance; ses établissements furent peu à peu transférés à Clermont, et, en 1633, un édit de Louis XIII ordonna la réunion des deux villes contiguës, sous le nom commun de Clermont-Ferrand.

Clermont est la patrie de Blaise Pascal, du jurisconsulte Domat, de l'héroïque d'Assas, etc. — Delille naquit dans les environs, et fut baptisé à Clermont même.

JOURNAL D'UN OBSERVATEUR DE SOI-MÊME.

(Suite.—Voy. p. 161, 174.)

10 janvier.

La moitié de ma vie est écoulée, et je n'ai pu encore parvenir à réfléchir pendant une demi-journée sur moi-même, sur ma destination, sur mon immortalité ! O soif effrayante de la distraction, ennemie de la raison et de la vraie sagesse, destructive de la paix et de la félicité, quand serai-je débarrassé des entraves que tu mets à mon commerce avec moi-même? Je veux m'approcher du cercueil de mon ami avant qu'il soit fermé, et là, en présence de Dieu, m'abandonner à mes sentiments. Dieu me fera peut-être la grâce de bénir mes méditations, et de rendre ce jour, si important et si triste pour moi, le premier d'une vie nouvelle et meilleure.

J'ai descendu l'escalier, et je suis entré dans la chambre mortuaire. J'ai fermé la porte derrière moi, puis j'ai timidement découvert le cercueil, et enfin levé avec respect le linceul qui couvrait le visage glacé de mon ami. Là, presque à genoux, je l'ai contemplé, et mon cœur s'est rempli de pensées de tendresse et de regret. « Te voilà, me disais-je, ami, frère cher et fidèle, te voilà pâle et muet au terme de ta vie et de la misère humaine. Combien de douleurs et de joies partagées avec toi, combien de douces heures ! combien n'ai-je pas appris de toi ! combien, hélas! n'aurais-je pas pu en apprendre davantage ! » On est venu à la porte, je me suis levé précipitamment en ôtant la poussière de mes genoux. Plus tard il m'a été possible de retourner dans cette chambre ; j'y suis resté seul une demi-heure, et je ne puis dire combien cette solitude si solennelle m'a fait de bien. Cependant j'ai éprouvé une impression d'effroi devant les signes de décomposition ; je n'ai pu supporter la vue du visage de mon ami. « Oui, me disais-je, en contemplant le cercueil à demi ouvert, j'en prends l'engagement devant ton bienheureux esprit, s'il lui est donné de m'entendre, je ne t'oublierai jamais, je vivrai comme si tu étais un témoin perpétuel de ma vie; cette main qui a touché la tienne ne fera que le bien : cette bouche en fait le serment sur ton cercueil, elle ne prononcera plus que de bonnes choses. » J'ai refermé le cercueil avec des larmes de tendresse, et, remontant dans ma chambre, j'ai écrit ceci afin de rendre les impressions de cette heure plus durables. Sois toujours présente à ma pensée, heure sainte de mon serment; sois ineffaçable à mes yeux, chère image de mon bien-aimé endormi !

11 janvier.

Je suis arrivé à une hôtellerie, le cœur rempli de pensées de mort, et pénétré d'un sentiment d'incertitude sur ma propre vie. Trois ou quatre hommes étaient réunis dans la chambre commune. Ames grossières, pensais-je (ils parlaient le langage du peuple), combien vous voilà profondément enfoncés dans la nuit de la stupidité, éloignés de toute méditation, dépourvus de sensibilité, et cependant immortels comme moi, comme mon bienheureux ami, mortels aussi comme tous deux ! Mais quel abîme entre vos pensées et celles de la mort et de l'éternité ! Etres infortunés, qui arrachera le bandeau de vos yeux? Ainsi pensais-je, et je m'irritais jusqu'à la folie, à chaque attitude, chaque geste, chaque parole de ces pauvres gens. Tantôt je les plaignais, tantôt je les méprisais du fond de l'âme. Je m'imaginais qu'ils devaient sentir ce que je sentais, qu'ils devaient être remplis de pensées aussi sérieuses que s'ils eussent quitté tout-à-l'heure le cercueil d'un ami chéri. Leurs rires, leurs mines, tout, jusqu'à leur pipe de tabac, me semblait d'une telle vulgarité, que j'étais presque tenté d'en faire le sujet d'un sermon. Cependant le sentiment de ma situation m'ayant ramené à moi-même, j'ai poussé vers le ciel quelques soupirs dont le principal mérite n'était pas l'humilité. M'étant placé dans un coin, je me suis mis à lire tout bas; mais, chagrin de n'être pas assez tranquille, j'ai demandé une chambre particulière. L'hôte, en me l'indiquant, m'a montré aussi le cabinet de son fils. « Mon fils, a-t-il dit, est chirurgien, et il est très fort en anatomie. » Il m'a engagé à voir ce cabinet plein de squelettes et d'embryons, ce qui ne me plaisait guère d'avance, mais à peine y ai-je mis le pied que je m'en suis réjoui, et que j'ai regardé cette circonstance comme une direction particulière de la Providence. Dès que j'ai été seul, je me suis mis à dessiner d'après nature une tête de mort. Puis, détachant la tête du squelette, je l'ai prise à la main et je l'ai considérée attentivement. Voilà, pensais-je, le crâne d'un homme qui fut vivant une fois comme je le suis maintenant. Une fois, peut-être, mon corps sera démembré de même et servira à orner le cabinet d'un anatomiste. Se peut-il que ma tête, le siége de tant de puissance, l'expression vivante de l'âme, une fois semblable à celle-ci, soit maniée et retournée comme elle? Ici, dans ce crâne que je tiens de mes deux mains, a habité quelque chose dont la valeur s'élevait plus haut que celle de la création matérielle tout entière. Ah ! mon ami, mon ami, bientôt tu ne seras plus qu'ossements desséchés ! Au moment même, entendant venir quelqu'un, j'ai replacé la tête sur son squelette. Il m'est venu l'idée de me procurer un crâne humain. Assurément cette vue me rappellera puissamment ma nature mortelle, assurément j'en deviendrai plus sérieux, plus sage, plus capable de garder le serment prêté sur le cercueil de mon ami. J'ai demandé à l'hôte si son fils n'aurait point de crâne de surplus que je pusse emporter avec moi. Cette demande a été tout-à-fait incompréhensible pour ce brave homme gai et éveillé ; il a cru que je plaisantais. Qu'allais-je faire d'une tête de mort? m'a-t-il demandé en souriant. Je n'étais pas chirurgien, je ne voulais pas le devenir ; cependant il n'en aurait pas moins une à mon service, il s'arrangerait bien pour cela avec son fils. Là-dessus il est allé dans la chambre voisine, il en a rapporté un beau crâne bien blanc, en a soufflé la poussière et me l'a remis

avec de grands éloges de l'habileté de son fils, et m'a engagé à le garder sans rien payer.

Jamais présent ne m'a été si précieux; je ne pouvais considérer cette tête que comme une sorte de sanctuaire, demeure passée d'un esprit immortel. J'aurais presque embrassé l'hôte dans ma reconnaissance. « C'est étrange, répétait-il, je n'ai rien vu de pareil en ma vie. Se tant réjouir pour une tête de mort; je devrais pourtant demander pourquoi? — Il y a peu de jours, lui répondis-je enfin, j'ai perdu un ami, et je voudrais maintenant avoir toujours présente à l'esprit l'idée de la mort qui m'attend une fois; ce crâne que vous venez si généreusement de m'accorder devra m'en faire ressouvenir. — Oh! n'est-ce que cela, a-t-il repris, alors les choses changeront bientôt pour vous. *Nullus dolor, quem non longinquitas temporis minuat atque molliat.* » Cette réponse m'a rendu moitié souriant, moitié embarrassé; j'ai enveloppé mon crâne, je suis rentré dans ma chambre où j'ai écrit jusqu'ici, et peu après je suis parti.

Quelques incidents sur la route, auxquels se joignait le désir de revoir bientôt ma femme et mes amis, m'ont donné, je dois le dire, quelque distraction, et rendu un peu de sérénité d'esprit. Il était environ quatre heures lorsque je suis arrivé; ma femme est accourue à ma rencontre. « Comment est notre ami? a-t-elle dit. — Hélas! il est déjà dans la tombe. » Mais j'ai répondu ce peu de mots sans larmes, et déjà bien loin des sentiments avec lesquels j'avais quitté le tombeau.

J'ai trouvé auprès de ma femme les demoiselles N... et leur frère. J'ai raconté d'abord beaucoup de choses de mon bienheureux ami; on a paru m'entendre avec intérêt, cela m'a rendu plus causeur, et... cela aussi m'a... distrait. L'attention qu'on mettait à mes récits, la part qu'on y semblait prendre, l'approbation qui m'était témoignée, et quelques autres petites circonstances encore, tout cela m'éloignait petit à petit des sentiments sérieux dont le matin encore mon cœur était rempli. Qu'est-il arrivé? que de récits en récits j'en suis venu à mon hôte, à son fils, au cabinet d'anatomie, à la sentence latine, sans cependant faire mention du crâne; car j'aurais eu honte de parler de ma joie, hélas! déjà bien obscurcie, en recevant le cadeau d'une tête de mort. Enfin, à force de raconter, j'en suis venu à babiller et même à rire.

Ma conscience n'était cependant pas tout-à-fait tranquille. « Me permettez-vous, mesdemoiselles, de fumer une pipe? vous me l'avez déjà permis une fois. » J'ai allumé ma pipe, pris un verre de vin, et au premier moment où l'on a cessé de parler, j'ai à peine osé me regarder moi-même. Je me suis tu quelques instants. Chacun a remarqué dans ma contenance un abattement qu'on a attribué au sentiment de la perte de mon ami, et chacun a essayé de me consoler, hélas! bien peu à propos. Je me suis en hâte retiré dans ma chambre, et là j'ai dessiné (Dieu soit loué de ce que j'ai pu le faire!) la compagnie de l'auberge et la compagnie de ce soir. Et où est donc, me suis-je demandé, la différence entre les deux? Ceux de ce matin riaient à grands éclats, moi je riais doucement. Ils avaient devant eux des pots de bière, moi un flacon de vin; ils se servaient de pipes courtes, moi d'une longue; ils ne parlaient que de choses insignifiantes, ils oubliaient leur nature mortelle d'abord, immortelle ensuite; mais ils ne revenaient pas du lit de mort et de la tombe d'un ami. Moi j'en reviens, j'en parle, et cependant en quelques instants j'oublie aussi bien qu'eux ma mort et ma vie future, et de plus qu'eux mon ami et mon serment.

La suite à la prochaine livraison.

Gondemar, roi des Wisigoths, qui régnait en Espagne vers 610, est le plus ancien souverain connu qui ait pris le titre de Majesté. (Labbe, *Collection des conciles*, t. V.)

MOYEN EMPLOYÉ A SIAM POUR DÉCOUVRIR UN VOLEUR.

Un homme ayant déclaré qu'on lui avait volé deux petites barres d'or, le magistrat, après avoir constaté le fait, fit amener toutes les personnes qui avaient eu accès d'une manière quelconque dans la chambre où elles étaient renfermées; puis il envoya chercher un sorcier. Celui-ci apporta une quantité d'argile sèche divisée en petits morceaux carrés. Après avoir interrogé toutes les personnes soupçonnées, qui toutes protestèrent de leur innocence, il alluma une espèce de cierge dans lequel il enfonça deux pièces de monnaie que lui remit le propriétaire de l'or, et récita une formule magique; puis il prit un morceau d'argile sèche, l'éleva trois fois au-dessus de sa tête avec beaucoup de cérémonies et le cassa en petits morceaux qu'il donna à mâcher à chacun des accusés. Tous ceux qui purent l'humecter assez vite de salive se hâtèrent de le recracher; de sorte que tout le bas de leur figure était barbouillé d'argile bleue. Une pauvre fille de quinze ans, qui eut fini la dernière, fut aussitôt déclarée coupable et fustigée.

Sincapour chronicle.

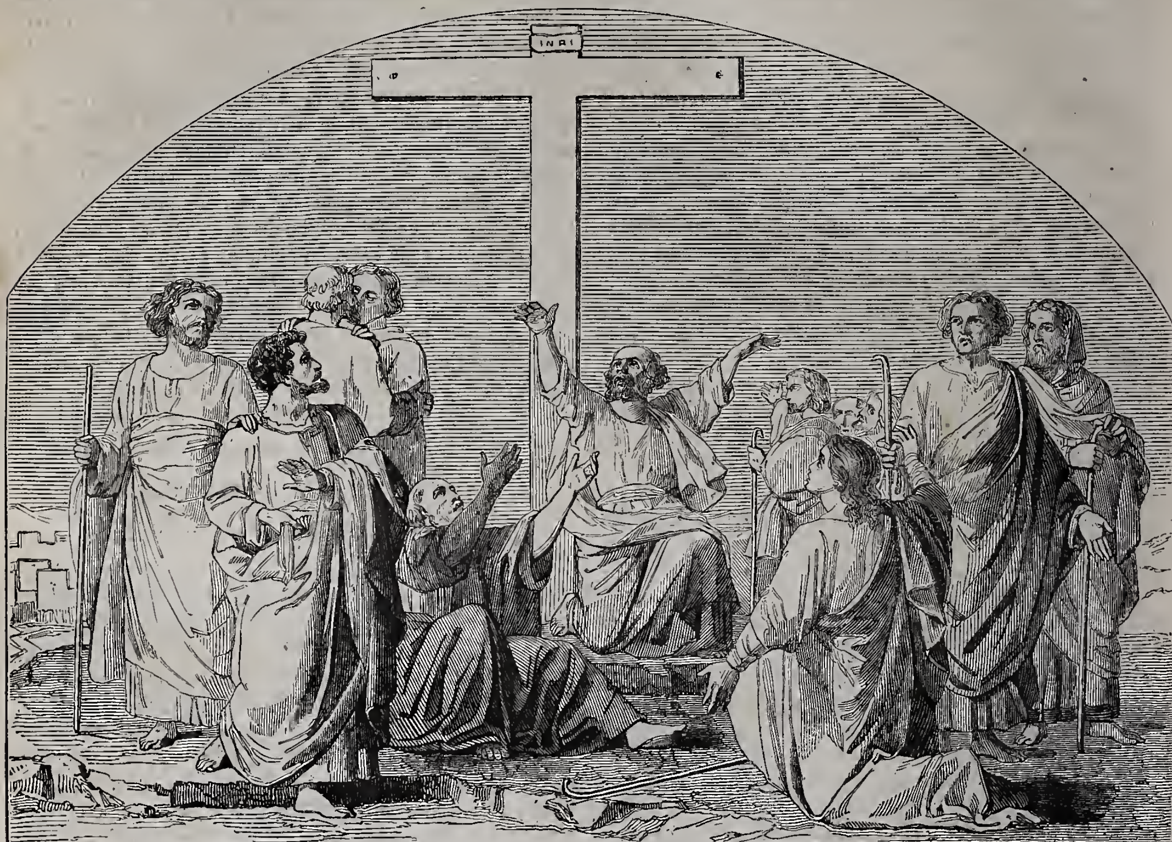
SALON DE 1845. — PEINTURE.

LE DÉPART DES APÔTRES, PAR M. GLEYRE.

Le sacrifice est consommé. Le maître les a quittés. Aussi longtemps qu'ils ont été sous le charme de la douce autorité de sa parole, de l'aimable et céleste expression de ses traits, comment se seraient-ils séparés? Avec sa mort commence pour eux une vie nouvelle. Leur tour est venu d'annoncer au loin les vérités qu'il leur a enseignées. S'il s'est retiré de leurs yeux, sa charité vit dans leur cœur, son courage et sa force dans leur âme, son éloquence sur leurs lèvres : désormais chaque disciple sera maître. Assez de pleurs, assez de gémissements, assez de baisers et d'étreintes à la croix sanglante. Le devoir commande, la conscience presse et s'agite, le monde attend. Pour la dernière fois, les voilà réunis sur le Calvaire, au pied de l'instrument du supplice, autour de saint Pierre qui prie avec eux le divin absent. Déjà ils ont à la main le bâton de bois; ils ont serré leurs ceintures, ils ont choisi leur sentier; encore quelques instants, et les douze apôtres renonceront pour le reste de leur existence terrestre au bonheur d'une vie en commun et d'une si tendre amitié; ils descendront la montagne dans douze directions opposées, et marcheront avec confiance, avec ferveur, à la conquête des âmes jusqu'au jour désiré où, à l'exemple de Jésus, pour prix de leur dévouement et de leurs travaux, ils rencontreront le martyre.

Un sentiment élevé de l'art a inspiré le choix de cette scène, qui sort du cercle des lieux communs de la peinture religieuse. Sous ce rapport, le sujet était heureux, mais l'exécution était difficile. Pour intéresser, pour émouvoir, les plus sûrs moyens sont, soit le mouvement, la passion, le contraste et l'éclat, comme dans la représentation des miracles, de l'arrestation au jardin des Oliviers, de la flagellation ou du crucifiement; soit la grâce, la beauté, comme dans les scènes où l'on groupe l'enfant Jésus, la Vierge, les anges ou les bergers. Mais arrêter le regard, captiver l'attention, ennoblir l'imagination, remuer le cœur en représentant seulement ces douze hommes, semblables comme des frères, simples dans leurs vêtements, dans leurs gestes, dans leurs physionomies, qui n'ont qu'une même pensée dont toute l'agitation est intérieure, c'était véritablement là une entreprise de maître. Le succès a complétement justifié la noble hardiesse de M. Gleyre. On s'est accordé à considérer ce tableau comme l'un des plus remarquables qui aient été exposés depuis plusieurs années. On loue unanimement dans la composition autant d'art et d'harmonie que de

sagesse ; les poses sont justes, les expressions sont variées ; les physionomies révèlent toutes une émotion contenue, une profonde ferveur, la sincérité et la fermeté de la foi. Le dessin est d'une rare distinction ; aucune partie n'est négligée ; tout est fini autant qu'il convient : on sent le savoir et le goût dans les moindres détails. La couleur elle-même, agréable et vraie, atteste le bon esprit de l'artiste, qui s'est bien gardé d'affaiblir l'impression de



(Salon de 1845. — Le Départ des apôtres, par M. Gleyre.)

l'unité par un effet trop recherché et trop vif. Combien d'artistes se seraient laissé tenter par une étude de lever de soleil et de ciel d'Orient ? Nous croyons ne rien exagérer en disant que cette toile eût fait honneur même à nos peintres les plus estimés.

NOEUDS.

Les nœuds dont l'on fait continuellement usage, soit pour réunir des cordages entre eux, soit pour relier divers objets et consolider leur assemblage, sont plus ou moins compliqués et assujettis à des conditions qui dépendent du but qu'on se propose et de l'espèce de cordage employée.

Les figures détaillées que nous donnons ici des nœuds les plus usités suffiront, à l'aide d'une légende explicative, pour les rendre intelligibles à nos lecteurs.

1° *Nœuds simples.*

Fig. 1. — Ganse. On commence presque tous les nœuds par une ganse.

Fig. 2. — Nœud simple commencé.

Fig. 3. — Nœud simple fini.

Fig. 4. — Nœud double commencé.

Fig. 5. — Le même fini.

On peut faire ce nœud triple, quadruple, sextuple, en passant la corde dans la ganse trois, quatre ou six fois, suivant la longueur qu'on veut donner au nœud.

Fig. 6. — Nœud en lacs commencé. Pour le finir, on le serre en tirant les deux bouts en même temps.

Fig. 7. — Nœud de galère. La corde ne passe pas dans la ganse ; elle est retenue par un billot en bois. On peut faire ce nœud sans que les bouts de la corde soient libres, et il peut être considéré comme un des nœuds de raccourcissement dont nous parlerons plus bas.

2° *Nœuds de jointures.*

Fig. 8. — Nœud de tisserand ouvert.

Fig. 9. — Le même fini.

Pour serrer ce nœud, connu sous le nom de nœud de filet, il faut tenir dans la même main les bouts *a* et *b*, et tirer le bout *c* ; sans cette précaution, il se déferait.

Fig. 10. — Nœud anglais ou de pêcheur commencé.

Fig. 11. — Le même serré.

Ce joint est extrêmement solide.

Fig. 12. — Nœud droit. On le nomme aussi nœud marin ou nœud plat. Il est très bon fait avec de petites cordes ; mais, fait avec de grosses cordes, il n'est solide qu'autant que les bouts sont liés aux cordes dont ils font partie. Il se défait facilement en tirant à la fois les bouts *a* et *b*, qui lui font prendre la forme indiquée fig. 13, dans laquelle la corde tendue peut facilement glisser dans les deux ganses *c* et *d*.

Fig. 14. — Jonction par un nœud simple.

Sur le bout d'une des cordes, on fait un nœud simple (fig. 2) non serré, dans lequel on fait passer le bout de l'autre corde en sens contraire du premier. Cet enlacement fait, on tire les deux cordes pour serrer le nœud. Il est très solide, facile à faire, et a l'avantage de maintenir les deux cordes sur le même axe pendant la tension, ce qui diminue les chances de rupture.

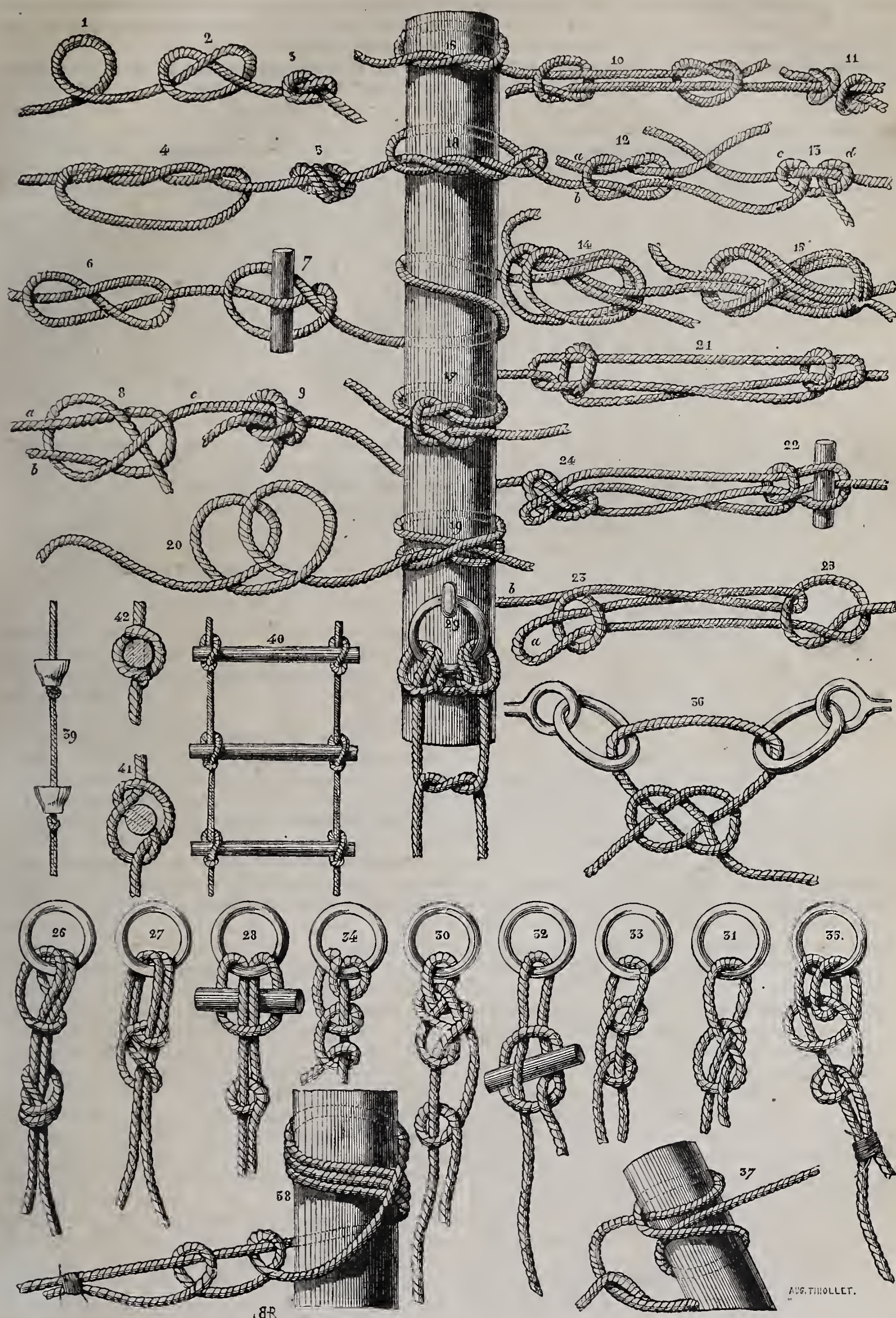


Fig. 15. — On peut faire le même genre de jonction en employant le nœud en lacs (fig. 6).

3° *Les liens.*

Fig. 16. — Nœud simple commencé.

Fig. 17. — Le même achevé.

Ce nœud est le même que celui de la fig. 12 : seulement il est fait ici avec la même corde qui entoure l'objet à lier. Pour qu'il se maintienne bien serré, il faut produire une pression sur le nœud simple (fig. 16).

Fig. 18. — Nœud coulant sur double clef. On appelle *clef* une boucle tordue sur elle-même. La clef est double ou triple quand elle est tordue deux ou trois fois. Cette torsion retient fortement le bout engagé sous la corde, et d'autant plus que le nœud coulant produit une forte pression sur les tours de la clef.

Fig. 19. — Ligature dite nœud d'artificier.

Ce nœud ne peut se desserrer, et son nom vient de ce qu'il est fréquemment employé par les artificiers. La fig. 20 le représente commencé.

4° *Raccourcissement.*

Les nœuds de raccourcissement sont employés pour réduire la longueur d'une corde que l'on ne veut pas couper. Nous ne donnerons pas ici le dessin de l'un des nœuds de ce genre, nommé nœud de chaînette, parce qu'il est généralement connu. Il est composé d'une suite de boucles passées l'une dans l'autre.

Fig. 21. — Raccourcissement à boucles et à ganses.

Pour faire ce nœud, il faut qu'un des bouts du cordage soit libre.

Fig. 22. — Raccourcissement à nœud de galère (voir la fig. 7).

On peut l'exécuter quoiqu'aucun des deux bouts du cordage ne soit libre.

Fig. 23. — Raccourcissement à jambes de chien.

On peut le faire quoique les bouts ne soient pas libres; mais il n'est solide qu'autant qu'on fixe la boucle *a* après la corde *b*, au moyen d'une ligature faite avec de la ficelle.

Fig. 24. — Le même raccourcissement arrêté en galère; ce qui dispense de faire des ligatures.

Fig. 25. — Raccourcissement par double boucle, passant dans des nœuds.

Ce raccourcissement ne peut être fait que si l'un des bouts est libre.

5° *Amarrages sur organeaux.*

Les organeaux sont de gros anneaux en fer, après lesquels on attache ou *amarre* les cordages par un bout pour retenir les objets auxquels ils sont fixés par l'autre (voyez 1840, p. 128; 1842, p. 262).

Fig. 26. — Amarre en tête d'alouette.

Fig. 27. — Amarre en tête d'alouette à double ganse.

Fig. 28. — Amarre en tête d'alouette sur boucle de galère.

On peut par ce moyen désamarrer subitement en enlevant le billot qui arrête le nœud.

Fig. 29. — Tête d'alouette triple.

Fig. 30. — Amarre par nœuds croisés.

Fig. 31. — Amarre par nœud coulant.

Fig. 32. — Amarre en boucle simple à nœud de galère.

Fig. 33. — Nœud de marine.

Fig. 34. — Nœud de réverbère.

Fig. 35. — Nœud de cabestan à clef Il faut l'assurer au moyen d'une ligature.

Fig. 36. — Nœud pour amarrer sur deux organeaux. Il est connu dans l'artillerie sous le nom de nœud de prolonge.

6° *Amarrages sur pieux.*

Ce genre d'amarrage est employé pour arrêter des bateaux au moyen de pieux enfoncés sur le bord des quais ou des rivières.

Fig. 37. — Nœud de batelier.

Fig. 38. — Amarrage à clef.

7° *Echelles de corde.*

Fig. 39. — Echelle à un seul brin. On fait sur la corde des nœuds simples (fig. 3), et entre chaque nœud on place un billot qui tient lieu d'échelon.

Fig. 40. — Fragment d'une échelle à deux brins. Les échelons sont fixés par un nœud nommé nœud d'échelon, qui est ici vu de face.

La fig. 41 le représente avant d'être serré, et la fig. 42 vu de profil.

SUR LA FÉLICITÉ.

Horace Walpole écrivait, en 1770, à madame Du Deffant, alors âgée de soixante-treize ans :

« Vous renoncez, dites-vous, à l'espérance d'être heureuse! Comment une telle espérance a-t-elle pu vous durer si longtemps? C'est une des illusions de la jeunesse. Toute expérience mondaine prouve qu'à moins de folie on ne doit aspirer à rien de plus qu'à la tranquillité. Les gens qui ont le cœur et l'esprit tranquilles sont les gens heureux. Si la félicité pouvait exister ici-bas, elle se détruirait elle-même, ne fût-ce qu'à cause du désespoir qu'on aurait de la certitude qu'il faudrait qu'elle finît. »

La courbe décrite par une simple molécule d'air ou de vapeur est réglée d'une manière aussi certaine que les orbites planétaires : il n'y a de différence entre elles que celle qu'y met notre ignorance. LAPLACE.

UNE VISION INFERNALE
AU ONZIÈME SIÈCLE.

Pendant la première moitié du moyen-âge, la littérature proprement dite n'existait plus que de nom, et les seuls poëtes étaient les chroniqueurs et les hagiographes. C'est dans ces écrivains que l'on trouve le germe des idées poétiques qui plus tard ont fait fortune. Les récits de visions y sont fréquents, et le suivant est le plus saisissant de tous ceux que nous avons lus. Sans prétendre aucunement que Dante l'ait connu, il suffira pour montrer combien, deux siècles avant lui, l'enfer occupait les esprits. Nous nous servons de la traduction de la collection des Mémoires donnée par M. Guizot.

« Il y avait, raconte Ordéric Vital (1), dans un village que l'on appelle Bonneval, un prêtre nommé Gauchelin. L'an de l'incarnation 1092, au commencement de janvier, ce prêtre alla de nuit visiter un malade. Il revenait seul et se trouvait loin de toute habitation, lorsqu'il entendit un grand bruit comme d'une armée considérable. Ayant voulu se retirer vers quatre néfliers qu'il avait aperçus dans un champ, un homme d'une énorme stature, armé d'une grande massue, le devança dans sa course, et levant son arme sur sa tête lui dit : « Arrête-là ! n'avance pas davantage. » Aussitôt le prêtre s'arrêta glacé d'effroi, et, appuyé sur le bâton qu'il portait, resta dans l'immobilité. L'homme armé de la massue se tint auprès lui, et sans lui faire de mal attendit le passage de l'armée. Voilà qu'une grande troupe de fantassins se mit à passer, emportant sur leur cou et leurs épaules des moutons, des habillements, des meubles et des ustensiles de toute espèce, comme ont coutume de faire les brigands. Cependant tous gémissaient et s'encourageaient à redoubler de vitesse. Le prêtre reconnut parmi eux plusieurs de ses voisins qui étaient morts récemment, et il les entendit se plaindre des supplices cruels dont, à cause de leurs crimes, ils éprouvaient les tourments. Ensuite passa une troupe de porte-morts auxquels se réunit à l'instant le géant dont nous avons parlé. Ils étaient chargés d'environ cinquante cercueils, dont chacun était soutenu par deux porteurs.

» Ensuite vint à passer une troupe de femmes dont la multitude parut innombrable au prêtre. Elles étaient mon-

(1) Histoire des ducs de Normandie, liv. VIII.

tées à cheval sur des selles de femmes, dans lesquelles étaient enfoncés des clous enflammés. Le vent les soulevait fréquemment à la hauteur d'une coudée, et les faisait retomber aussitôt sur les clous ardents. Horriblement tourmentées par les piqûres et les brûlures, elles vociféraient des imprécations, et confessaient publiquement les péchés pour lesquels elles étaient punies.

» Le prêtre reconnut dans cette troupe quelques dames nobles, et vit les chevaux et les mules avec les selles de plusieurs femmes qui vivaient encore.

» Peu après, il aperçut une troupe nombreuse de clercs et de moines, leurs juges et leurs supérieurs, des évêques et des abbés, portant leur crosse pastorale; les clercs et les évêques étaient vêtus de chapes noires; les moines et les abbés de capuchons de la même couleur. Tous gémissaient et se plaignaient; quelques uns imploraient Gauchelin par son nom, et le suppliaient, à cause de leur ancienne amitié, de prier pour eux. Ce prêtre rapporte qu'il avait vu là beaucoup de personnages d'une grande considération que l'opinion commune croyait placés dans le ciel au milieu des saints.

» A cet épouvantable aspect, tout tremblant et appuyé sur son bâton, il s'attendait à des choses plus épouvantables encore. Il vit ensuite s'avancer une grande armée; on n'y remarquait aucune couleur, si ce n'est le noir et un feu scintillant. Tous ceux qui la composaient étaient montés sur des chevaux gigantesques; ils marchaient armés de toutes pièces, comme s'ils avaient volé au combat, et portaient des enseignes noires. Il vit parmi eux Richard et Baudouin, fils du comte Gislebert, qui étaient morts depuis peu, ainsi que beaucoup d'autres dont je ne puis déterminer le nombre.

» Gauchelin, après avoir vu passer cette nombreuse troupe de chevaliers, se mit à réfléchir ainsi en lui-même : « Voilà sans doute les gens de Herlequin; j'ai ouï dire que » quelques personnes les avaient vus parfois; mais, incré» dule que j'étais, je me moquais de ces rapports, parce » que je n'avais jamais eu d'indices certains de pareilles » choses. Maintenant, je vois réellement les mânes des » morts. Toutefois, personne ne me croira quand je racon» terai ce que j'ai vu. Je vais donc me saisir d'un des che» vaux libres qui suivent la troupe; je vais le monter aus» sitôt, je le conduirai chez moi, et je le ferai voir à mes » voisins pour leur inspirer de la confiance dans mon » récit. »

» Aussitôt il saisit la bride d'un cheval noir; mais celui-ci se débarrassa vigoureusement de la main qui s'emparait de lui, et s'enfuit vers la troupe des noirs. Le prêtre se tint encore au milieu du chemin, et se présentant devant un cheval qui venait à lui, il étendit la main. L'animal s'arrêta pour attendre le prêtre, et soufflant par ses naseaux, il jeta en avant un nuage grand comme un chêne très élevé. Alors le prêtre mit le pied gauche à l'étrier, saisit les rênes, porta la main sur la selle; mais aussitôt il sentit sous son pied une chaleur excessive comme un feu ardent, tandis que par la main qui tenait la bride un froid incroyable pénétra jusqu'à ses entrailles.

» Tout-à-coup quatre horribles chevaliers survinrent, et jetant des cris terribles proférèrent ces paroles : « Pour» quoi vous emparez-vous de nos chevaux? Vous viendrez » avec nous. Aucun d'entre nous ne vous a fait de mal, » tandis que vous entreprenez de nous enlever ce qui nous » appartient. » Le prêtre, excessivement effrayé, lâcha le cheval. Trois chevaliers ayant voulu le saisir, un quatrième leur dit : « Lâchez-le, et laissez-moi m'entretenir avec lui. » Il voulut ensuite charger Gauchelin de divers messages pour sa femme et ses enfants, et sur le refus du prêtre, il se précipita sur lui et le saisit à la gorge. Le malheureux ne fut délivré que par l'intercession d'un autre chevalier qui se fit reconnaître à lui pour son frère, et causant longuement avec lui, lui parla en termes touchants de leur enfance.

» Pendant leur entretien, Gauchelin remarqua au talon du damné, vers son éperon, une espèce de grumeau de sang de la forme d'une tête humaine. Tout étonné, il lui en demanda la raison. « Ce n'est pas du sang, ré» partit le chevalier, c'est du feu, et il me paraît d'un » poids plus grand que si je portais sur moi le mont Saint» Michel. Comme je me servais d'éperons précieux et fort » pointus pour arriver plus vite à répandre le sang, j'en » porte avec raison un énorme poids à mes talons. » A ces mots, le chevalier s'enfuit précipitamment. Toute la semaine le prêtre resta gravement malade; ensuite il vécut près de quinze années bien portant.

» C'est de sa propre bouche, ajoute Ordéric Vital, que j'ai appris ce que je viens d'écrire, et beaucoup d'autres choses que j'ai mises en oubli. J'ai vu aussi sa figure meurtrie par l'attouchement de l'horrible chevalier. »

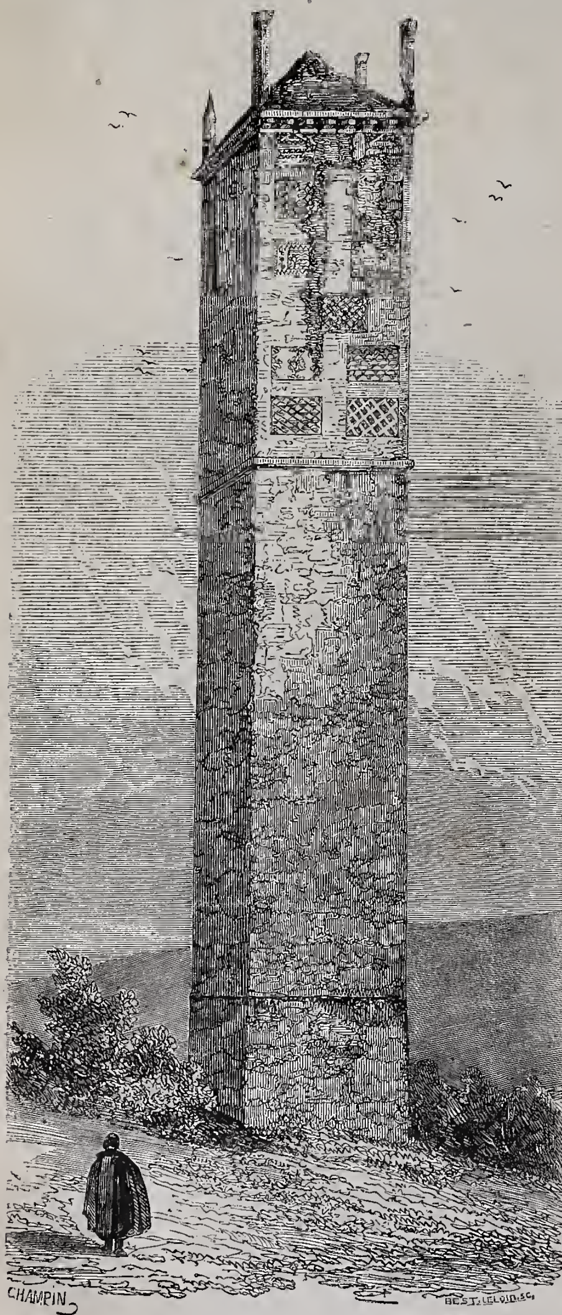
LA PILE CINQ-MARS.

On nomme ainsi un monument romain fort curieux, situé sur la rive droite de la Loire, à quatre lieues de Tours, près du village du même nom. Ce monument, sur lequel se sont beaucoup exercés les antiquaires qui ont étudié la Touraine, est un pilier quadrangulaire d'environ 29 mètres de hauteur sur 4 mètres de largeur à chaque face. Le massif était primitivement surmonté de cinq piliers de 3^m,25 de hauteur, dont quatre, situés aux quatre angles, subsistent encore, tandis que le cinquième, placé sur le sommet, a été renversé par un coup de vent dans le courant du dix-huitième siècle. L'édifice est entièrement construit à l'extérieur en briques romaines de la plus belle fabrication. L'épaisseur de ce revêtement est d'environ un mètre, et l'intérieur du massif, qui est entièrement plein, est formé de pierrailles noyées dans du mortier.

Aux deux tiers environ de sa hauteur, la pile est décorée d'un cordon formé par deux rangs de briques en saillie, et entre ce cordon et l'entablement sont disposés, sur la face méridionale du monument, onze compartiments quadrangulaires remplis par des mosaïques de dessins variés. Ce genre de décoration donne à cette tour une physionomie tout-à-fait originale. Une partie de ces mosaïques est dégradée par un accident qu'il est difficile d'expliquer, car on ne devine pas le motif qui aurait pu porter la main de l'homme à s'élever jusque là pour opérer une entaille de ce genre. M. de La Saussaye, qui a inséré une description du monument dans les Mémoires des antiquaires, pense cependant que c'est à la cupidité ou à la curiosité qu'il faut attribuer le méfait. Les gens du pays, dont l'opinion a été suivie par La Sauvagère, disent que ces écorchements sont dus à des coups de canon tirés autrefois du château de Villaudry, situé de l'autre côté de la Loire. Ils regardent du reste la pile comme un ouvrage des fées. Il me semblerait plus naturel d'attribuer l'accident en question à un effet de la foudre qu'à une méchanceté dont on ne saurait découvrir le but. Les mosaïques subsistantes sont d'un travail fort simple et d'un style qui convient à la sévérité militaire. La disposition de leur ensemble atteste une certaine recherche, mais dont il est difficile d'apprécier l'intention. Elles paraissent se rapporter à ce que Vitruve appelle *pavimenta sectilia*. En somme, le dessin général du monument est grave et correct.

Il n'y a pas de doute qu'il ne doive être attribué aux Romains. M. de Caumont n'hésite pas à le ranger, avec les autres édifices analogues, tels que la pile de Pirelonge, la tour d'Ebuon, etc., parmi les restes que la main de ces conquérants a laissés sur notre territoire. Ces sortes de pyramides étaient ou des tombeaux élevés à des person-

nages illustres, ou des édifices érigés en souvenir de quelque victoire, ou des bornes marquant la limite des provinces. Près du pont de l'Arc, en Provence, dans la plaine où Marius défit les Cimbres, on remarque les ruines d'un édifice carré du même genre que la tradition attribue à Marius. Jean de Marmoutiers, qui écrivait au douzième siècle, et en profitant, comme il le dit lui-même, des chroniques antérieures, donne la description d'une construction analogue, élevée pareillement sur les bords de la Loire, dans le camp romain d'Amboise, et qui peut servir à jeter quelque lumière sur celle dont il s'agit ici. « Dans la partie supérieure de la montagne, dit-il, dans le lieu qui est appelé encore aujourd'hui Mont-Rond, César construisit avec beaucoup d'art une maison de bois sur le côté de laquelle



(La Pile Cinq-Mars, en Touraine.)

il plaça une salle de pierre... Là il éleva, en forme de tour, un massif de pierres polies, et par dessus il plaça une statue de Mars d'une grandeur merveilleuse. » (*Lib. de comp. castri abasiæ*, c. 1.) Il s'agit certainement là d'une pile analogue à celle de Cinq-Mars, et les débris d'une salle qui existait près de cette dernière, et qui s'est conservée longtemps sous le nom de Salle-César, complètent l'analogie avec l'édifice d'Amboise. Sulpice Sévère parle, dans la vie de saint Martin, d'un temple et d'une idole de Mars que ce saint détruisit à Amboise, et c'est sans doute le monument même dont Jean de Marmoutiers nous a conservé la mémoire. Le temple de Mars qui se serait joint à la pile de Cinq-Mars aurait sans doute été détruit dans le même temps et par les mêmes mains.

Le village auprès duquel se trouve notre monument ayant porté pendant tout le cours du moyen-âge le nom de Saint-Maars ou Saint-Médard, on pourrait voir dans cette circonstance une nouvelle indication de l'ancienne existence d'un temple de mars dans cette localité. On sait en effet que, dans les premiers temps du christianisme, les peuples rattachèrent presque partout, au moins nominalement, les anciennes croyances aux nouvelles : saint Marc ou saint Maars ou saint Médard sont généralement honorés sur les emplacements primitivement consacrés au dieu Mars, comme saint Denis, saint Bach et saint Eleuthère sur ceux qui avaient appartenu à Bacchus, connu aussi chez les anciens sous les noms de Denis et d'Eleuthère. M. de La Saussaye, dont l'autorité semble devoir faire loi, se range à cette opinion. « Nous regardons, dit-il, la pile Cinq-Mars comme un monument élevé au dieu de la guerre, en souvenir de quelque bataille importante, comme le fut, par exemple, celle qui mit fin à la grande coalition gauloise sous Tibère. En effet, le style de l'édifice et du mur qui l'avoisine nous semble appartenir à l'époque du Haut-Empire par la beauté et la sévérité de leur exécution, et encore par l'absence, dans le revêtement de la muraille antique, de ces assises de briques dont l'usage était déjà général dans les constructions de petit appareil dès avant le règne de Galien, quoiqu'on le rapporte ordinairement au temps de ce prince. »

On pourrait cependant aussi, comme l'ont fait quelques antiquaires, ne voir dans ce monument qu'une colonne purement limitante. Bailly le nomme *pile des cinq marques de César*. C'était une espèce de terme surmonté de cinq autres termes ou marques. Dans cette hypothèse, l'orthographe de *Cinq-Mars* ne serait pas tout-à-fait vicieuse, et dériverait naturellement de celle de cinq marques (*quinque marcæ*), qu'au dix-septième siècle on aurait remplacée par *quinque martes*. Ce monument aurait alors marqué les limites de l'Anjou et de la Touraine. Du reste, comme le remarque M. de La Saussaye, rien n'empêche qu'il n'ait rempli la double destination de trophée militaire et de colonne terminale. Les deux formes orthographiques *Cinq-Mars* et *Saint-Mars* seraient dans ce cas également bonnes, et auraient été usitées simultanément en conséquence du souvenir qu'elles offraient de la consécration de la pile au dieu *Mars* et ensuite *saint Mars*, et en même temps des cinq marques qui la surmontaient.

Remarquons encore ce dernier trait, qui doit inspirer pour cet édifice quelque intérêt : c'est qu'il caractérise une époque où les Romains pour célébrer leurs victoires élevaient des monuments en l'honneur de la divinité à laquelle ils rapportaient leur gloire et leurs succès; tandis que plus tard, dans la pleine décadence de leur religion, les vainqueurs, ne songeant plus qu'à se glorifier et se préférant aux dieux, n'ont plus élevé, dans ces circonstances, que des arcs de triomphe consacrés à leur propre personne.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

UN GROUPE EN MARBRE,

PAR PERSICO.



(La Découverte de l'Amérique, groupe en marbre par Persico, sur l'une des façades du Capitole de Washington.)

Ce groupe a été ajouté l'an dernier aux sculptures qui décorent extérieurement le Capitole de Washington ; il couronne le portique de l'est (1). Le sujet est la découverte du Nouveau-Monde. Christophe Colomb foule enfin cette terre devinée par son génie ; il se tourne vers l'Europe, et il lui montre un globe, signe de la forme véritable de la terre, que l'ignorance et l'envie s'étaient obstinées à considérer comme une hypothèse chimérique. Tandis qu'il s'abandonne ainsi tout entier aux pensées qui remplissent son âme d'un sérieux enthousiasme, une femme indienne le regarde avec admiration et en même temps avec crainte : à ses yeux, Colomb est une apparition surnaturelle, un demi-dieu ; on sent qu'elle ne sait si elle doit fuir ou se prosterner. La différence de la civilisation entre les deux races est exprimée par la mollesse et par la nudité même de cette femme, opposées à la mâle énergie et à la noble attitude du héros européen. Les journaux des Etats-Unis ont tous fait un grand éloge de cette composition, qu'il serait difficile de juger sur une simple esquisse. On loue unanimement dans la figure de Colomb l'expression de la supériorité intellectuelle et de la dignité morale ; on trouve dans la jeune Indienne tous les caractères distinctifs de la race qu'elle représente. C'est à Naples que M. Persico a exécuté ce groupe, auquel il a consacré cinq années de travail. Le costume de Colomb est, dit-on, d'une fidélité rigoureuse : l'artiste a copié une armure qui avait appartenu à ce grand homme, et que ses descendants conservent à Gnoa. Le marbre a été tiré de la carrière de la Palla, à Sira-Verra,

(1) Voy. sur cet édifice, 1835, p. 156.

entre Pise et Carrare. M. Persico avait déjà été chargé précédemment de deux figures pour la décoration du Capitole de Washington : la Paix et la Guerre. On cite comme un chef-d'œuvre une autre statue colossale du même édifice, inaugurée l'an dernier : George Washington, par Greenough.

JOURNAL D'UN OBSERVATEUR DE SOI-MÊME.

(Suite.—Voy. p. 161, 174, 186.)

13 janvier.

On a frappé à ma porte : c'était N..., et j'ai vu tout de suite qu'il désirait une aumône. « Que voulez-vous ? » C'était un prêt de dix écus. Je sais qu'il est honnête homme, me suis-je dit en moi-même, mais il sera difficilement en état de me les rendre. « Mon ami, quelle sûreté me donnerez-vous? — Ma probité, » a-t-il répondu. Pourquoi désirais-tu davantage, ô cœur pauvre et défiant? Pourquoi te tourmenter de la crainte secrète de perdre, quoi? dix morceaux de métal que j'ai déjà reçus en don. Et le monde te nomme charitable, et il loue ta générosité!... Ces pensées traversaient mon esprit avec la rapidité de l'éclair. A la fin j'ai dit avec l'air un peu surpris : « Je verrai ce que je ferai ; ce serait bien difficile ; je ne sais ; c'est beaucoup. » Cependant j'étais déjà résolu au fond de mon cœur à tout donner, et je savais que je le pouvais. Pourquoi feindre de trouver la chose si difficile ? Quelle ridicule affectation! Pourquoi gâtais-je ainsi une bonne action ? J'ai compté l'argent, je m'en suis fait donner un reçu, et je me suis remis à mes affaires.

Vers onze heures, M. le régent N... est venu me trouver : « Est-il vrai, m'a-t-il dit, que notre ami soit mort? Et vous ne m'en disiez rien, et il a fallu que je l'apprisse par d'autres ! » La physionomie singulière qu'il se donnait pour paraître triste m'a été insupportable. Je me suis excusé et je lui ai répété quelques discours du bienheureux défunt. Mais combien n'ai-je pas souffert lorsque je l'ai entendu, lui qui se pique des plus nobles sentiments, interpréter les belles et fortes expressions de mon ami sur l'ambition comme de vaines paroles, divagations de l'esprit affaibli d'un mourant. « Qu'il est triste, ai-je dit, que nous n'ayons pas assez d'impartialité pour accorder autant de confiance à un honnête homme qui meurt, et dont l'humilité et la simplicité sont si fort au-dessus du soupçon d'hypocrisie, qu'aux vivants les plus sages, le plus souvent aveuglés malgré eux par tant de préjugés et de retours vers les choses du monde ! » Il a rougi. « Vous ne devez cependant pas croire que je tienne notre ami pour un hypocrite. — Non, certainement, ai-je dit ; mais je désire que vous sentiez la vérité de ce qu'il a dit à sa dernière heure avec conviction et simplicité, autant que je l'ai sentie moi-même à son lit de mort. »

16 janvier.

J'ai travaillé tout le jour ; deux visites seulement m'ont interrompu et ne m'ont pas laissé grand'chose de bon après elles. Pourquoi ne puis-je pas toujours diriger la conversation sur des sujets utiles? pourquoi me laissé-je si facilement entraîner par les autres ?

Vers le soir, j'ai lu les Satires de Rabener. Je ne connais aucun satirique aussi moral que lui ; dans tous les caprices de sa verve, on reconnaît les intentions honnêtes qui le guident. Combien sous ce rapport il me paraît surpasser Swift ! Cependant sa lecture ne m'a pas été utile aujourd'hui ; je suis tombé dans le rire, et les idées sérieuses se sont envolées.

M... nous a fait inviter à dîner pour demain. J'ai éprouvé quelque inquiétude à ce sujet, mais il m'a semblé que j'aurais voulu me cacher ce trouble à moi-même, j'aurais voulu passer par dessus : mauvais signe, mon cœur ! Pourquoi ne veux-tu pas te mettre de bonne volonté à rechercher s'il est bien de dissiper ainsi la meilleure partie du jour de demain? Puis-je d'une part me cacher que la délicatesse du repas où je suis invité a déjà quelque attrait pour mon palais sensuel, et d'autre part me dissimuler qu'un jour si agité et si bruyant n'a jamais été avantageux, mais, au contraire, toujours nuisible à mon cœur et à ma conscience?

17 janvier.

Jour perdu, jour pendant lequel je n'ai pu rassembler mes pensées de manière à former quelques réflexions raisonnables, et bien moins encore inscrire mes idées et mes sentiments dans mon journal. Jour consumé dans la folie et la vanité ! jour dont le souvenir me fera longtemps rougir! Et c'est là avoir vécu un jour pour l'éternité !

18 janvier.

J'ai passé presque toute la matinée à faire quatre dessins qui doivent me rendre d'autant plus ineffaçables quelques situations où je me suis trouvé hier, et qui sont propres à me donner autant d'instruction que de confusion. Si je voulais consigner par un semblable travail tous mes sentiments et toutes mes pensées, je n'aurais pas fini en un jour.

Je partis; et d'abord une heure ou une heure et demie fut perdue à s'envisager et à babiller. Mais, me disais-je, il était impossible de dire là quelque chose de bon : c'eût été la plus ridicule, la plus insupportable affectation du monde de vouloir à toute force faire pénétrer dans ce babil quelque idée morale. D'ailleurs on ne disait rien qui fût mal.

On se mit à table. On en vint à conter des histoires; on rit, je ris aussi, et je me sentis la démangeaison déplorable d'entretenir et d'intéresser la compagnie par mes récits ; j'ouvris ma provision d'à-propos tant et si bien qu'il ne me resta plus un seul grain de sérieux dans l'âme. Chaque moment de relâche entre une anecdote et une autre me mettait dans l'embarras.

La perte d'un jour, quelle perte irréparable! Un marchand qui, un jour où il aurait pu gagner mille écus, n'en aurait gagné que trois ou quatre, se persuaderait difficilement qu'il a fait une bonne journée ; tandis qu'un autre, peut-être, qui ne gagne en plusieurs jours que peu ou rien, trouvera cette somme considérable, tout insignifiante qu'elle est. Celui qui sait quel bien on peut faire dans un jour, celui-là seul peut pleurer assez la perte d'un jour dissipé. Les adieux de mon bienheureux ami me reviennent involontairement à l'esprit. S'il s'agissait de tout autre homme, que penserais-je d'un jour perdu ainsi, et combien plaindrais-je celui qui l'aurait perdu si je le considérais de l'œil d'un mourant?

20 janvier.

Je me suis levé vers six heures. Il faisait froid, et j'ai eu la pensée de me remettre au lit, mais j'ai lutté contre la tentation.

J'ai renvoyé à M. O... un livre qu'il m'avait prêté depuis longtemps. Pour me décider, j'ai eu besoin de me rappeler mon ami, autrement j'aurais encore ajourné ce devoir, non par un sentiment d'injustice ou d'avidité, Dieu le sait, mais par paresse, par amour de mes aises, par une sorte de honte d'avoir si longtemps gardé le livre.

Après dîner, la servante m'a demandé si elle pouvait balayer ma chambre. — Oui, à condition qu'elle ne toucherait pas mes livres et qu'elle ne renverserait pas mes papiers les uns sur les autres. — Je ne lui ai pas dit cela avec l'accent facile et naturel d'un cœur à l'aise ; non, l'inquiétude et la crainte secrète qu'il n'en résultât quelque accident pour moi agitait mon esprit. Un moment après son départ, j'ai

dit à ma femme : « Pourvu qu'elle ne me jette pas tout sens dessus dessous ! » Ma femme est sortie doucement pour recommander à la fille de prendre garde. «La chambre n'est-elle pas prête? » ai-je crié du bas de l'escalier. Mais, au lieu d'attendre la réponse avec patience, je suis monté immédiatement, et, en entrant dans la chambre, j'ai vu la servante pousser avec le manche du balai une écritoire de dessus la tablette aux livres, et la renverser. Elle s'est fort effrayée, et je lui ai dit rudement qu'après toutes les recommandations que je lui avais faites, elle n'était qu'une bête brute. Ma femme s'est approchée de moi doucement et d'un pas timide; mais, au lieu d'avoir honte, je me suis emporté de nouveau; je me suis plaint et lamenté comme si mes papiers les plus importants eussent été perdus : cependant l'encre n'avait atteint que quelques feuilles blanches. La fille a cherché l'occasion de fuir, et ma femme est venue à moi avec une douceur craintive : « Mon cher ami, » m'a-t-elle dit. Je l'ai regardée d'un air de mauvaise humeur. Elle m'a embrassé. J'ai voulu lui échapper. Elle a pressé quelques moments son visage sur le mien. Alors j'ai commencé à être honteux. Je me suis tu, et à la fin j'ai fondu en larmes. « Misérable esclave de mon tempérament ! me suis-je écrié, je n'ose plus lever les yeux. — Il s'est cependant passé des jours et des semaines, a repris ma femme, pendant lesquels tu ne t'es pas laissé entraîner une seule fois par la colère. »

Il m'est venu une visite; nous avons causé de nouvelles, de livres, fumé une pipe, et je me suis presque entièrement oublié moi-même. La servante a apporté du tabac, j'osais à peine la regarder; je me sentais comme un aiguillon au travers de l'âme, et cependant j'étais secrètement satisfait de n'être pas seul en la revoyant la première fois après ma scène de colère, car je n'aurais su quelle figure faire. Elle paraissait elle-même honteuse et humiliée comme si elle eût voulu me demander pardon. Cela m'a presque arraché une larme. Lorsqu'elle a été hors de ma chambre, je me suis de nouveau distrait, et, vers les cinq heures, mon ami m'a quitté aussi. Je l'aurais volontiers gardé plus longtemps, car je craignais de me retrouver avec moi-même. J'ai cherché à lire quelque chose.

27 janvier.

Mon jour de naissance.

Je sais que devant l'éternité tous les jours sont égaux ; il me semble cependant que les hommes doivent distinguer certains jours et les consacrer à des méditations particulières. Le jour qui nous rappelle si naturellement celui de notre naissance mérite sans doute cette solennisation morale. C'est ainsi que je l'envisage depuis plus de douze ans. Dès longtemps il a eu pour moi quelque chose de saisissant et de grave; mais plus j'avance dans ma vie, plus il me devient important et sacré. D'une année à l'autre je sens plus vivement la brièveté de ma vie, d'une année à l'autre j'apprends à me mieux connaître, à mieux apprécier toute ma faiblesse et mes fautes. Mais en même temps, ô pensée humiliante et trop vraie pourtant ! je reconnais que je suis toujours à peu près le même. Me voici aujourd'hui à mon trente-troisième anniversaire (1). Trente-deux ans d'une vie qui ne dure tout au plus que soixante-dix ou quatre-vingts ans, qui peut-être prendra fin aujourd'hui même, trente-deux ans d'une vie qui ne m'a pas tant été accordée pour elle-même, que par rapport à une autre vie plus longue et plus haute ; d'une vie qui n'est au fond qu'une école, qu'une heure d'éducation et de préparation, les voilà enfuis avec cette journée, envolés avec une si inappréciable rapidité ! Seront-ils moins rapides les jours ou les années que j'ai encore à passer ici-bas? D'après tous mes sentiments, toute mon expérience, ils passeront bien plus vite encore. Plus d'affaires, de relations, de liens, ne feront que rendre mes jours à venir plus courts que mes jours passés. A chaque voyage, à chaque travail, à chaque nouvelle circonstance, j'ai éprouvé que le second tiers paraissait plus court que le premier, et le troisième plus court que le second. J'ai interrogé les vieillards, ils m'ont tous répondu que chaque nouvelle année leur paraissait plus courte que la précédente.

(1) Le 27 janvier 1769, Lavater n'avait que vingt-huit ans; il était né en 1741, le 15 novembre. Plusieurs détails de cette première partie du journal avaient été ainsi altérés à l'impression, afin que l'on ne devinât point l'auteur.

La suite à une prochaine livraison.

UN JEU D'ÉCHECS CHINOIS.

Dans les dernières années du règne de Kia-king, empereur de la Chine, un riche Chinois nommé Tchou, qui aimait beaucoup le jeu d'échecs, mais qui trouvait trop pénible de remuer les pièces, imagina de faire peindre comme un échiquier le parquet d'une vaste salle où des esclaves revêtus de costumes de rois, de cavaliers, de fous, etc., se remuaient à sa voix et exécutaient tous les mouvements du jeu. L'empereur, qui ne fut peut-être pas fâché de trouver un prétexte pour s'approprier les biens d'un particulier aussi opulent, vit ou voulut voir un crime dans cette manière de traiter des créatures humaines, et envoya Tchou en exil, sur les rives du fleuve Amour, après avoir confisqué tout ce qu'il possédait.

Constater un fait d'une manière positive, le voir tel qu'il est, malgré l'imperfection de nos sens, le transmettre à d'autres sans qu'il soit altéré à son passage à travers les ténèbres et les préjugés de notre intelligence, est un des problèmes les plus difficiles que l'homme se puisse proposer. Aussi, plus un fait est éloigné de nous dans l'espace ou dans le temps, plus le nombre d'intermédiaires par lesquels il nous a été transmis est grand, et plus il nous passionne, plus nous devons être en garde contre nous-mêmes. Notre défiance redoublera si ce fait est merveilleux, c'est-à-dire contraire aux lois générales de la nature. Mais ce scepticisme ne doit pas dégénérer en incrédulité systématique : le doute modeste caractérise le vrai savant et le philosophe éclairé; une foi aveugle et une négation obstinée sont le propre de l'ignorance et de l'orgueil.

***

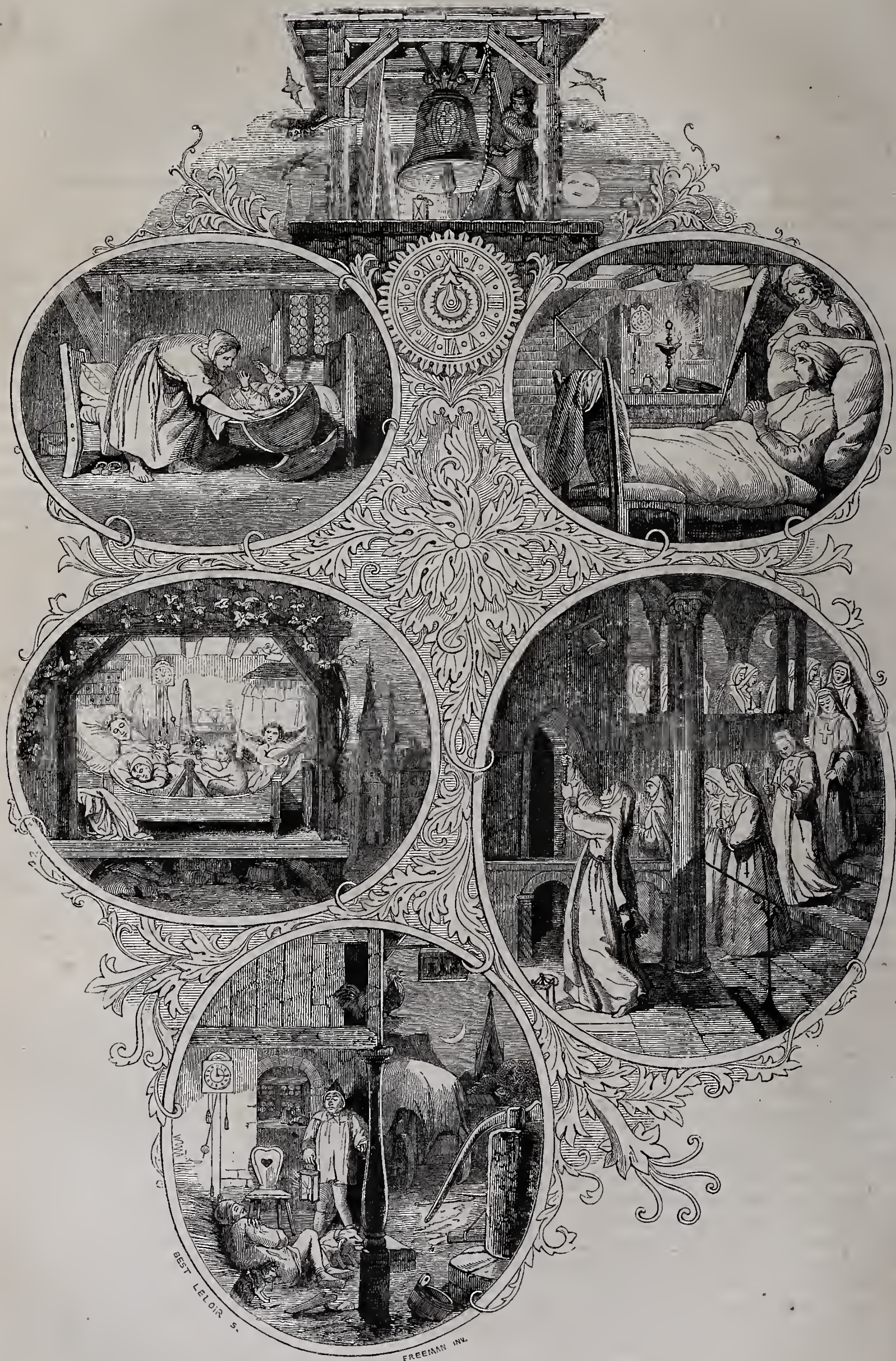
L'HORLOGE DE LA NOURRICE.

L'un des meilleurs recueils de chants populaires en Allemagne est celui qui a été publié par M. C. Brentano, sous le titre de *Des Knaben-Wunder-Horn* (le Cor merveilleux de l'enfant). Ce titre exprime toute la pensée poétique de l'ouvrage; c'est, en effet, un cor merveilleux qui répète aux intelligences qui ont gardé la douce impressionnabilité de l'enfance les tendres romances, les ballades chevaleresques, les touchantes mélodies du passé. Religieuses croyances des peuples, traditions d'amour, cris de guerre et de patriotisme, tout est là réuni : c'est une image de la vieille Allemagne; c'est le fidèle écho des sentiments qui ont tour à tour ému le cœur de ses enfants, égayé les travaux du jour, et animé le soir les veillées de la famille.

Nous choisissons dans ce recueil une petite pièce illustrée récemment par un habile artiste; elle est intitulée *l'Hrologe de la nourrice*, l'horloge de la bonne femme qu'un pieux devoir retient près du lit de l'enfant confié à ses soins et qui, en veillant, chante à chaque heure les incidents réguliers de la vie nocturne.

« La lune se lève. L'enfant pleure. La cloche a sonné *minuit*. Que Dieu soit en aide aux pauvres malades

» Dieu sait tout. La petite souris court. La cloche sonne *une heure*. Les songes flottent autour de l'oreiller.



» Les nonnes se préparent à aller aux matines. La cloche sonne *deux heures*. Les nonnes se rendent dans l'église.

» Le vent souffle. Le coq chante. La cloche sonne *trois heures*. Le charretier se lève sur sa couche de paille.

» Le cheval piaffe. La porte de l'étable s'ouvre. La cloche sonne *quatre heures*. Le charretier porte l'avoine au ratelier.

» L'alouette chante. L'aurore sourit. La cloche sonne *cinq heures*. Le voyageur se met en chemin.



» La poule caquette ; le canard bat de l'aile. La cloche sonne *six heures*. Lève-toi, paresseuse.

» Cours chez le boulanger. Achète le petit pain blanc. La cloche sonne *sept heures*. Mets le vase de lait sur le feu.

» Prépare le beurre et le sucre. La cloche sonne *huit heures.* Hâte-toi d'apporter le déjeuner à l'enfant.

VOCABULAIRE

DES MOTS SINGULIERS ET PITTORESQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(Voy. les Tables des années précédentes.)

ÉPINARDS (Journée des). En 1562, à l'époque des guerres civiles en Provence, le comte de Sommerive, qui venait d'être fait lieutenant du roi en cette province, cherchait à s'emparer d'Aix, lorsqu'il fut servi par un heureux hasard. Le seigneur de Carces (voyez *Carcistes*) allant le rejoindre, trouva auprès de la chapelle de Saint-Marc, lieu de pèlerinage très révéré dans le pays, plusieurs habitants d'Aix qui se plaignirent à lui qu'étant venus à cette chapelle, suivant l'antique usage, en chemise, pieds nus et sans parler, ils avaient fait la rencontre d'un parti de huguenots, et que de ces derniers les uns s'étaient amusés à jeter sur leur chemin des graines d'épinards qui leur avaient mis les pieds en sang, tandis que d'autres leur lançaient des coups de fouet dans les jambes pour les faire parler et leur faire rompre leur vœu. Animés par la vengeance, ils offrirent au seigneur de Carces de l'introduire dans la ville, ce qui fut accepté de suite, et ne tarda pas à être exécuté.

ESCADRON VOLANT. C'était le nom que l'on donnait, vers 1576, à une troupe de jeunes femmes que Marguerite de France, épouse de Henri IV, traînait toujours avec elle, et dont elle se servit plus d'une fois dans les négociations. (Voyez *Guerre des Amoureux.*)

ESCAMBARLATS. On nommait ainsi en Languedoc, pendant les guerres de religion, ceux qui n'osaient se prononcer entre les huguenots et les catholiques. A Paris on les nommait *politiques.*

FAISAN (Vœu du). La nouvelle de la prise de Constantinople par les Turcs excita une grande fermentation en Europe. Une nouvelle croisade fut résolue, et le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, donna à cette occasion une fête magnifique à Lille, au mois de février 1454 Voici un court extrait de la longue description qui nous en a été laissée par Matthieu de Coussy.

Après la représentation d'un mystère et l'apparition d'un géant qui escortait une dame représentant sainte Eglise, on vit venir dans la salle du banquet « Toison-d'Or, roy d'armes, lequel portoit en ses mains un phaisant (faisan) en vie, orné d'un riche collier d'or, garny de pierres fines et de perles ; et après iceluy Toison-d'Or, vinrent deux damoiselles adextrées de deux chevaliers de la Toison-d'Or. Ils s'avancèrent jusques devant le duc, où après avoir fait la révérence, ledit Toison-d'Or parla à icelui duc en ceste manière :

« Très haut et très puissant prince, et mon très redoutable seigneur, voyez ici les dames qui très humblement » se recommandent à vous ; et pour ce que c'est la coutume » qui a esté anciennement instituée, après grandes festes et » nobles assemblées, on présente aux princes et seigneurs » et aux nobles hommes le paon ou quelque autre noble oiseau pour faire des vœux utiles et valables, pour ce sujet » on m'a ci envoyé avec ces deux damoiselles pour vous présenter ce noble phaisant, vous priant que le veuillez avoir » en souvenance. »

Ces paroles estant dites, icelui duc print un bref escript, lequel il bailla à Toison-d'Or, et dit tout haut : « Je voue » à Dieu, mon Créateur, à la glorieuse Vierge Marie, aux » dames et au phaisant, qué je feray et entretiendray ce » que je baille par escript. »

Toison-d'Or ayant pris l'écrit en fit lecture à haute voix. C'était le vœu que faisait le prince « d'entreprendre et d'exposer son corps pour la défense de la foi chrétienne, et pour résister à la dampnable entreprinse du Grand-Turc et des infidelles... Et, ajouta-t-il, si je puis, par quelque voye ou manière que ce soit, sçavoir ou cognoistre que ledit Grand-Turc eût volonté d'avoir affaire à moy corps à corps, je, pour ladite foy chrestienne soustenir, le combattray à l'ayde de Dieu tout-puissant et de sa très douce mère, lesquels j'appelle toujours à mon ayde. »

L'exemple du duc fut suivi par un grand nombre de nobles et de seigneurs ; et le chroniqueur nous a conservé la formule de quatre-vingt-quatorze vœux prononcés dans cette fête. Mais aucun d'eux ne fut accompli.

FARINES (Journée des). Peu de jours après la mort du chevalier d'Aumale, tué dans une attaque infructueuse contre Saint-Denis, Henri IV essaya de surprendre la capitale. Dans la nuit du 20 janvier 1591, de Vic, à la tête de quatre-vingts soldats déguisés en paysans, conduisant chacun un mulet chargé de farine, se présenta à la porte Saint-Honoré en demandant qu'elle lui fût ouverte. Il espérait s'en saisir et s'y maintenir jusqu'à l'arrivée du roi, qui avait échelonné une partie de ses troupes à une courte distance. Malheureusement les ligueurs avaient été avertis, et lorsqu'à trois heures après minuit les royalistes se présentèrent à la porte Saint-Honoré, on leur répondit que, d'après un nouvel ordre, des barques étaient préparées pour embarquer les farines à Chaillot, et qu'ils devaient gagner le bord de la rivière. Les assiégés comptaient, à l'aide de ce contre-temps, faire une sortie et attaquer le roi. Mais de Vic, qui commandait le convoi, s'étant aperçu que l'on sonnait le tocsin dans plusieurs quartiers de Paris, et ayant entendu des bruits inaccoutumés, en donna aussitôt avis à Henri IV, qui fit battre en retraite. « Voilà, dit Palma Cayet, ce qui se passa en cette entreprise, en laquelle les Parisiens n'ayans receus qu'un alarme, ne laissèrent d'en faire chanter le *Te Deum*, et ordonnèrent qu'à perpétuité, en un tel jour, ils en feroient une feste qui s'appelleroit *la journée des Farines.* Ceste feste estoit la cinquième qu'ils inventoient, car ils en avoient fait auparavant quatre autres, savoir : la journée des Barricades, la journée du Pain ou la Paix, de la Levée du siége et de l'Escalade. Toutes ces festes furent depuis abolies à la réduction de Paris. »

FARINES (Guerre des). Voy. tome X, p. 166.

FAUX VISAGES. C'est le nom que donne Jean Chartier aux brigands anglais qui, malgré les trèves, désolaient les routes de France en 1449 ; « et ils se nommoient ainsi, dit-il, à cause qu'ils se déguisoient d'habits dissolus. »

FINANCIERS (Paix des). On appela ainsi l'abolition de la Chambre royale, qui avait été instituée par Henri III pour faire rendre compte aux maltôtiers italiens de leurs nombreuses malversations. Ceux-ci achetèrent cette abolition en 1581, moyennant la somme de 200 000 écus.

FOIRE DE LINCOLN. Au mois de mai 1217, les Français et les barons anglais, partisans du fils de Philippe-Auguste, Louis, que les Anglais avaient appelé en 1215 pour l'opposer à Jean-sans-Terre, occupaient Lincoln et assiégeaient le château qui était au pouvoir des soldats de Henri III, successeur de Jean-sans-Terre. Une armée anglaise vint au secours des assiégés, qui parvinrent à l'introduire dans la ville. Les Français, surpris, ne purent résister à cette attaque imprévue, et s'enfuirent de Lincoln, qui fut livrée au plus affreux pillage. « Elle fut pillée jusqu'à la dernière pièce de monnaie, dit Matthieu Pâris, sans qu'on respectât aucune des églises. On brisa à coups de hache et de maillet tous les coffres et toutes les armoires ; l'église cathédrale elle-même ne put échapper au sort que les autres avaient subi. Le combat, à cause de la richesse du butin, fut appelé, en dérision de Louis et des barons, la foire de Lin-

coln. » Cette journée, pendant laquelle il ne périt que trois chevaliers, ruina pourtant le parti du prince français.

DE QUELQUES LIVRES CONTRE LE JEU.

Un docteur flamand, Paschasius Justus, grand voyageur, comme l'étaient encore la plupart des médecins au seizième siècle, écrivit, en passant à Pavie, une dissertation latine intitulée : *Des jeux de hasard ou de la maladie de jouer de l'argent.* L'auteur l'avait composée pour se guérir lui-même de cette passion; mais il ne parvint pas à se persuader; il demeura joueur jusqu'à son dernier soupir. Il cite un Vénitien qui joua sa femme, et un autre joueur qui, non content d'avoir joué toute sa vie, voulant jouer encore en quelque façon après sa mort, ordonna par son testament que de sa peau on couvrirait une table, un damier et un cornet, et que de ses os on ferait des dés.

Jean Frain, seigneur du Tremblai et de La Martinière, publia en 1685 un essai assez faible sous ce titre : *Conversations morales sur les jeux et divertissements.*

Jean-Baptiste Thiers, l'un des esprits les plus singuliers et des écrivains les plus féconds du dix-septième siècle, auteur de l'*Autorité de l'argument négatif*, de la *Sauce-Robert*, de l'*Avocat des pauvres*, du *Traité des superstitions*, de l'*Histoire des perruques*, de l'*Apologie de Rancé, abbé de la Trappe*, du *Traité des cloches*, et de beaucoup d'autres ouvrages, les uns utiles, les autres bizarres, a aussi écrit un *Traité des jeux et des divertissements qui peuvent être permis ou défendus aux chrétiens.* Ce dernier ouvrage est une compilation ingénieuse où il est traité de beaucoup de choses, entre autres de la raillerie, des bons mots, de la lecture des romans, de la pêche, de la chasse, des charivaris, du rire, de la comédie, de l'opéra, du carnaval et des marionnettes.

Un autre théologien, Jean de la Placette, que l'on a surnommé *le Nicole des protestants*, a écrit un bon *Traité des jeux de hasard ;* il y examine cette question alors controversée : « Tous les jeux sont-ils condamnables ? »

L'écrit le plus complet sur ce sujet est le *Traité du jeu*, par Jean Barbeyrac, professeur de droit à Groningue. On raconte qu'un mouvement d'impatience et de dépit lui inspira cet ouvrage. Le docte professeur, voué tout entier à l'étude du droit naturel, du droit des gens et du droit diplomatique, demeurait dans la maison de sa belle-mère. Quelques femmes âgées avaient habitude de venir tous les soirs, et souvent le jour, faire leur partie de jeu dans la chambre même où Barbeyrac, entouré d'in-folios, composait ses savants écrits. Lorsque des discussions s'élevaient entre elles, ce qui n'était pas rare, elles appelaient Jean Barbeyrac et le forçaient à se faire juge des coups. La patience du bonhomme à la fin s'épuisa, et une fois il s'écria en frappant du pied et tout en courroux : « J'écrirai un traité contre le jeu ! » et il l'écrivit. C'est un traité consciencieusement composé, suivant toutes les règles du genre. On n'en fait plus de cette qualité aujourd'hui, et il n'y a peut-être pas grand mal à cela : on ne les lirait point.

Barbeyrac est de cet avis de Maxime de Tyr : « Le plaisir n'est pas mauvais par lui-même; il ne faut pas se déchaîner contre lui, mais contre ceux qui en abusent. » Le jeu, considéré comme simple divertissement, ne lui paraît donc pas illicite de sa nature; mais il ne veut pas que l'on s'en éprenne trop vivement et que l'on joue gros jeu. Suivant le goût de son siècle, il cite à chaque page les Grecs et les Latins. Il s'appuie sur le témoignage de Lucien, qui trouvait mal que de son temps on jouât aux dés ou au trictrac six cents ou mille écus, et qui rappelait la simplicité du siècle de Saturne, alors que l'on jouait des noix tout au plus. Il établit une règle pour déterminer si l'on joue gros jeu ou petit jeu. « Il faut voir, dit-il, si ce que l'on joue est tel que, supposé qu'on le perdît dans une autre occasion ou de quelque autre manière, la perte n'en fût point du tout sensible, ou du moins ne dût pas l'être, eu égard à la fortune que l'on a et à la disposition où l'on est ordinairement. » Il ajoute que tout jeu où l'on expose beaucoup d'argent est un commerce, mais un commerce peu sûr, et, au fond, trop sérieux pour être un délassement. Il traite de la gageure, et examine si elle est valable quand un des parieurs sait certainement la vérité du fait dont il est question. Si faible que soit la somme exposée, on doit s'obliger aux règles de la plus rigoureuse probité. « La laideur de la piperie, dit Montaigne, ne dépend pas de la différence des écus aux épingles; elle dépend de soi. Je trouve bien plus juste de conclure ainsi : — Pourquoi ne tromperait-il pas aux écus, puisqu'il trompe aux épingles ? — que comme ils font : — Ce n'est qu'aux épingles; il n'auroit garde de le faire aux écus. » La fidélité du jeu consiste, 1° à observer exactement les lois du jeu autant qu'il est possible; 2° à n'user jamais d'aucun artifice illégitime; 3° à ne pas se prévaloir de l'oubli ou des méprises de ceux avec qui l'on joue, hors les cas où cela est formellement autorisé par les lois du jeu. A l'égard de cette troisième règle, l'auteur demande si même il ne serait pas mieux d'abolir entièrement une semblable permission.

Du reste, si Barbeyrac se montre indulgent pour le jeu, lorsqu'il n'a d'autre objet que de procurer un repos modéré et une honnête récréation, ou d'exercer l'esprit, il s'indigne, avec tous les moralistes, contre la passion du jeu. Aristote, dit-il, ne fait pas difficulté de mettre les joueurs de profession au même rang que les voleurs et les brigands, comme étant les uns et les autres uniquement occupés à rechercher un gain honteux. Cicéron, dans le dénombrement qu'il fait des métiers bas et indignes d'un honnête homme, n'oublie pas celui de joueur.

Barbeyrac raille les personnes qui se querellent au jeu et se fâchent lorsqu'elles perdent. En écrivant ce chapitre, il songeait certainement aux vieilles amies de sa belle-mère. Il s'écrie : « Le beau spectacle de voir une personne qui se fâche de ce qui arrive par l'effet d'un engagement auquel il ne tenait qu'à elle de ne pas entrer ! Le glorieux exploit de s'en prendre aux cartes ou aux dés innocents, de déchirer les unes, de briser les autres, de maudire son sort, et de n'épargner pas quelquefois la Divinité ! » Il termine son apostrophe en citant un grave exemple tiré de l'histoire. Théodoric, roi des Goths, était le modèle du beau joueur. Sidoine Appollinaire le représente jouant au trictrac. « Aux heures que le cœur lui dit de jouer, il ramasse vite les dés, il regarde avec soin le point qu'ils amènent, il les fait retentir dans le cornet de bonne grâce, il les jette hardiment, il leur parle en badinant, il attend tranquillement la bonne ou la mauvaise fortune. Quand il lui vient quelque bon coup, il ne dit mot; après un mauvais coup, il rit : de quelque manière que la chance tourne, il ne se fâche jamais; il conserve toujours le bon sens du philosophe. »

Si le traité de Barbeyrac est le plus solide que l'on ait composé sur le jeu, celui de Dusaulx, intitulé : *De la passion du jeu depuis les temps anciens jusqu'à nos jours*, est le plus populaire. Il a fait oublier le livre du professeur de Groningue, et il a, en effet, sur lui plusieurs avantages : plus récent, il le contient en partie; quoique médiocrement écrit, il est d'un style plus conforme au goût français; il est plus vif et plus anecdotique. Ce n'est pas qu'il n'ait conservé un peu l'esprit de l'ancienne méthode, et qu'il n'aime aussi à faire parade trop souvent d'une érudition peu utile. Par exemple, pour prouver combien l'usage du jeu est ancien, il rappelle que Mercure joua contre la lune, et que lui ayant gagné chaque soixante-dix-septième partie du temps qu'elle éclaire l'horizon, il réunit

ces parties, dont il fit cinq jours qui furent ajoutés à l'année, laquelle était auparavant de 360. Mais les emprunts de l'auteur aux auteurs anciens sont souvent mieux choisis.

Le monde, dit Héraclite, est un enfant qui joue et qui jette des dés en courant.

Dusaulx indique sommairement les principales dispositions de l'ancienne législation sur les jeux. Charles V défendit les jeux de hasard par l'ordonnance de 1369. Charles VIII défendit aux prisonniers détenus au Châtelet de jouer aux dés. François Ier eut la pensée de former un tribunal pour concilier les joueurs. Sous Henri II, François II, Charles IX et Henri III, les joueurs ne furent presque point inquiétés. Ils eurent toute liberté de se livrer à leur passion sous Henri IV. Le duc de Biron perdit en une seule année, à la cour de ce prince, plus de 500 000 écus. « Mon fils Constant, » dit d'Aubigné, y perdit vingt fois plus qu'il n'avait vail- » lant; de sorte que, se trouvant sans ressource, il abjura sa » religion. » Sous Louis XIII on fut effrayé de ces désordres du jeu. On lit dans la déclaration de 1611, contre les brelans, les académies de jeu, etc. : « A notre grand regret, nous avons trouvé le jeu si commun à notre avénement à la couronne, que nous avons vu plusieurs de nos officiers et de nos sujets de différentes qualités réduits aux plus viles ressources, après avoir dissipé ce que l'industrie de leurs pères leur avait honorablement acquis par de longs travaux. » Pendant la minorité et la jeunesse de Louis XIV, la fureur du jeu, quelque temps contenue, fit de nouveaux ravages dans le royaume. « Mazarin, dit l'abbé de Saint-Pierre, introduisit le jeu à la cour de Louis XIV en 1648. Il engagea le roi et la reine régente à jouer, et l'on préféra les jeux de hasard. Le jeu passa de la cour à la ville, et de la capitale dans toutes les petites villes de provinces. On quitta les jeux d'exercices, tels que la paume, le mail et le billard. Les hommes en devinrent plus faibles, plus malsains, plus ignorants, moins polis; les femmes, séduites à leur tour par ce nouvel attrait, apprirent à se moins respecter. » Mais Louis XIV réprima plus tard cette passion. On compte sous son règne plus de vingt ordonnances, déclarations ou édits contre les jeux de hasard. En 1777, un arrêt du parlement qui fit fermer les jeux de billes et autres, n'eut que peu de puissance contre la corruption et la frivolité de l'époque. « J'ai vu jouer, dit Dusaulx, en se promenant soit à pied, soit en voiture. Quand on se rencontrait aux portes des spectacles, pour ne rien débourser, on jouait un billet. Si je disais que j'ai vu jouer en dormant, on aurait de la peine à le comprendre. Un joueur, épuisé de fatigue, ne pouvant pas se résoudre, parce qu'il perdait, à quitter la partie, conjura son adversaire de jouer pour lui de la main gauche. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que cette main gauche ruina la droite, tandis que celui dont il s'agit ronflait au bruit des dés. Un Allemand, contraint de se battre pour une querelle de jeu, dit à son adversaire : « Je parie cent ducats que je vous casse le bras droit ou le bras gauche, à votre choix, » et il gagna. » J'ai trouvé, ajoute Dusaulx, des cartes et des dés dans plusieurs endroits où l'on manquait de pain; j'ai vu le marchand et l'artisan jouer l'or à pleines mains. On m'a cité un laboureur qui avait joué sa récolte sur le seuil de sa grange, et avait perdu pour 3 000 francs de blé. »



(Le Démon du jeu. — Ancienne estampe.)

On a écrit plusieurs comédies ou drames contre le jeu. Le théâtre devrait se proposer plus souvent des enseignements de ce genre. On connaît entr'autres pièces *le Joueur*, de Regnard; *la Désolation des joueuses*, ou *la Déroute du pharaon*, par Dancourt; *Béverley*, par Saurin; *Trente ans de la vie d'un joueur*, par Victor Ducange. Il est peut-être à regretter que ce sujet n'ait point tenté le génie de Molière.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

HARFLEUR.



(Vue d'Harfleur, département de la Seine-Inférieure.)

A sept kilomètres à l'est du Havre, sur la côte septentrionale du département de la Seine-Inférieure, et au débouché d'une riante vallée, se trouve située la petite ville d'Harfleur. A la voir aujourd'hui avec ses rues étroites et tortueuses, ses maisons bâties en bois, son pavé de galet, on ne se douterait guère que ce fut là une ville considérable, populeuse, le *souverain port* de la Normandie, comme elle s'appelait elle-même, l'une des clefs de la France du côté de l'Angleterre, l'entrepôt du commerce d'outre-mer et de la navigation de la Seine. Maintenant la mer ne baigne plus Harfleur ; le port a été envahi par des vases qui, conquises à leur tour par la culture, offrent des jardins, des prés, des métairies où se voyaient jadis de nombreux vaisseaux ; et de ses anciennes fortifications, il ne subsiste que des débris tout-à-fait insignifiants. L'église paroissiale, surmontée d'un beau clocher en pierre à flèche aiguë et élégante, est le seul et unique reste de cette splendeur passée.

Mais si Harfleur est ainsi déchu de sa prospérité d'autrefois, cette ville doit conserver une page glorieuse dans notre histoire. — Durant la guerre de cent ans, la côte septentrionale de la France eut à supporter tout le poids des invasions anglaises, et dans cette longue lutte, Harfleur fut un des ports les plus maltraités. En 1415, Henri V d'Angleterre débarque devant la ville et la somme de se rendre ; mais les habitants se défendent courageusement, et n'ouvrent leurs portes qu'après un siége acharné de plus de cinq semaines. Cette prise d'Harfleur a les plus tristes conséquences pour la France : l'ennemi envahit la Normandie ; la noblesse française, sous les drapeaux du connétable d'Albret, vient au-devant des Anglais pour arrêter leur marche, et la journée d'Azincourt surpasse les désastres de Crécy et de Poitiers. — Harfleur resta aux Anglais jusqu'en 1433 : à cette époque, ils en furent chassés par les habitants du pays de Caux. Mais en 1440, les Anglais revinrent assiéger Harfleur ; ils l'écrasèrent sous des boulets de pierre lancés par leurs guimbardes, et dont plusieurs servent encore aujourd'hui de bornes à d'anciennes maisons de la ville. — Enfin, en 1450, Charles VII enleva définitivement Harfleur aux Anglais.

La guerre terminée, Harfleur perdit beaucoup de son importance ; les murailles désormais inutiles tombèrent en ruines. Une autre cause vint précipiter sa décadence ; ce fut la fondation du Havre-de-Grace par Louis XII, et le rapide accroissement de cette nouvelle ville. Peut-être, cependant, Harfleur pourra-t-il reprendre quelque importance, au moins commerciale, lorsque les travaux du canal de Vauban, qui doit le joindre au Havre, auront été repris et terminés.

MARY LISMORE.

NOUVELLE IRLANDAISE.

Michaël ou Mick Lismore, maçon de son métier, avait toujours montré peu de goût pour le mariage. Cependant, jeune, frais, beau gaillard, il ne manquait ni de danseuses ni d'œillades à la foire de Cork, à la croix de Saint-Kieran,

et aux fêtes des saints patrons de l'Irlande, qui, encore aujourd'hui, au milieu d'une misère croissante, font briller des rayons de joie et d'oubli de la chaussée des Géants au cap Clear.

— « Eh! pourquoi se marierait-il le jeune gars? disaient ses camarades de la truelle. A quoi bon se charger d'une femme à nourrir, pour qu'elle vous querelle et s'empare de votre *saint-frusquin* sous prétexte de le ménager? A quoi vous servent un tas d'enfants criards qui ne vous laissent pas dormir tout votre soûl durant la semaine, et boire à votre soif le lundi? » Ces raisonnements, et beaucoup d'autres de même force, étaient à la portée de Michaël, qui en fit son profit, et conserva son indépendance.

Ici-bas cependant, comme le disent les bonnes femmes, il nous faut le devoir pour lester le vaisseau, les rêves pour gonfler les voiles; Michaël se passa de l'un, et la pipe et la bouteille lui fournirent les autres en abondance. Il alla si vite que bientôt le vermillon de la santé qui colorait son visage vint se concentrer sur un nez plus proéminent à mesure que les joues se creusaient davantage; ses cheveux, de plus en plus rares, grisonnèrent, son dos se voûta : comme le matelot, habitué au tangage et au roulis, chancelle jusque sur la terre ferme, le maçon, avant même d'avoir bu son coup du matin, sentait flageoler sous lui ses jambes grêles. Bref, avant le temps, et sans avoir eu les charges et les soucis du père de famille, Michaël Lismore en obtint le titre, et ne fut plus connu, aux environs de Cork et tout le long des bords de la Lee, que sous le nom du Père Mick.

Il semblait destiné à mourir comme il avait vécu, recueillant assez de dictons, d'axiomes, de refrains de chansons à boire, pour justifier, préconiser même son genre de vie, et mettre sa concience en repos. Il ne faisait de mal à personne, de bien non plus; il ne demandait rien à qui que ce fût, ni ne donnait quoi que ce soit; il ne craignait ni Dieu ni diable, n'avait à faire ni au curé ni au juge de paix. Et n'était-il pas libre, au bout du compte, de boire ce qu'il gagnait, le brave homme? Si sa souquenille était mal raccommodée, ses culottes mal attachées, si son bonnet souillé de boue eût fait honte à un mendiant, de quoi se mêlait le monde? priait-il les gens de le regarder?

Les plus grands philosophes dévient parfois de leurs principes; ne vous étonnez donc point s'il en fut ainsi de Lismore. Bon compagnon, ouvrier intelligent, le whiskey n'avait pas tellement altéré ses facultés qu'il en fût venu à manquer d'ouvrage. D'ailleurs, comme il le disait, il avait *de la chance*. Il plaisait aux entrepreneurs, parce qu'en véritable Irlandais il trouvait toujours le mot pour rire, et que son activité et sa robuste constitution résistaient aux excès dont son visage et sa taille portaient les marques; mais tout s'use à la fin, et un jour, par une belle matinée de printemps, lorsqu'après une nuit d'angoisses, Michaël voulut se lever pour recourir à sa médecine ordinaire, le whiskey, les forces lui manquèrent: tremblant la fièvre, et poussant des gémissements inarticulés, il retomba.

Arrivé, la veille, avec une escouade d'ouvriers pour les réparations d'un château qui changeait de propriétaire, et qu'il s'agissait d'abattre et de relever, le Père Mick, dans le but de chasser le *brouillard* dehors, avait trop abusé de sa boisson favorite; la journée finie, il n'eut pas la force de suivre la bande de camarades qui se rendait au bourg voisin. Laissé en arrière, sans trop savoir ce qu'il faisait, il dévia de sa route, tourna, en côtoyant une haie, dans le sentier qu'elle bordait, en suivit la pente, puis profitant d'une large trouée, alla s'enterrer sous des tas de foin qui séchaient ou fermentaient dans le champ mal clos dont il avait fait le tour.

Il aurait pu languir là de longues heures, y mourir peut-être sans secours; car le propriétaire du sol remettait ses intérêts à un agent, qui comptait sur le fermier, qui s'en fiait sur un valet, qui s'en reposait sur quelque autre, sur le hasard ou sur les fées, pour retourner les foins. Heureusement qu'une paysanne des environs se trouva attirée de ce côté. Peggy Ryan, qui devait à sa laideur le sobriquet de la *Tête-Carrée* (de fait elle paraissait taillée à coups de serpe, plutôt que formée des mains de cette gracieuse nature qui se plaît à arrondir les contours), Peggy, de bruyère en bruyère, avait suivi jusqu'à la haie sa vache, qu'elle appelait Jacqueline en souvenir d'une sœur, à elle, morte en bas âge. Aussi futée que pourrait l'être un chrétien, la Jacqueline savait que partout où passe l'eau elle suinte, que partout où il y a eu moisson ou fanaison on trouve l'herbe ou le grain; elle avait donc suivi les sentiers parcourus par les faucheurs et par leurs brouettes, comme si on les lui eût enseignés à l'avance. Or, je vous le demande, où serait allée la Tête-Carrée sinon où la conduisait la compagne de sa vie, sa génisse, qu'elle avait achetée du produit de toutes ses épargnes, et qui maintenant la nourrissait du produit de son lait?

Déjà sur le déclin, si l'on peut s'exprimer ainsi en parlant de celles qui n'ont jamais eu d'aurore, la Tête-Carrée n'avait pu trouver un mari. Ce n'était pas qu'elle ne fût laborieuse, honnête, sobre, saine, robuste, et bonne à en être bête comme on disait dans le pays; mais elle passait à juste titre pour la plus laide fille à trois milles à la ronde. Complétement défigurée par la petite-vérole, bien qu'elle conservât précieusement son certificat de vaccine, elle était borgne d'un œil, sourde d'une oreille, et la grimace qu'elle exécutait lorsqu'elle voulait rire était devenue proverbiale : —Vas-tu pas rire comme la Tête-Carrée! disaient les mères à l'enfant qui écarquillait les yeux, ouvrait une large bouche, et, pantelant, s'apprêtait à crier à plein gosier dès qu'il aurait rassemblé à cet effet ses forces et son souffle. Pour comble de malheur, la laide créature était orpheline et pauvre. Elevée par une vieille tante dévote, active, probe, mais sèche et impérieuse, et qui, comme moyen d'éducation, n'épargnait pas les tapes, la Tête-Carrée, lorsque sa parente lui laissa en mourant une petite chaumière, une armoire assez garnie de linge et sa bénédiction, se trouva seule et toute désorientée. Personne pour la gronder le matin, personne à soigner en rentrant de sa journée aux champs, rien à aimer enfin. C'était triste. La pauvre solitaire travailla tant et si bien, épargna si courageusement, se refusant toutes choses, qu'elle amassa de quoi acheter une belle petite génisse sur laquelle se concentrèrent dès lors toutes ses pensées, ses soucis, ses plaisirs, ses plus chères affections. Semblable à la femme de l'antiquité qui, portant sur ses épaules le même veau tous les jours, avait vu ses forces se proportionner à la charge croissante, et finissait par porter un taureau, la Tête-Carrée aurait pu, je crois, soulever au besoin l'énorme et lourde vache qu'elle avait jadis rapportée toute petite d'une foire à huit milles de sa chaumière. Certes ce fut un jour glorieux (dont sa mémoire peu encombrée gardait le souvenir tracé en caractères rayonnants) ce jour où la Tête-Carrée installa, dans la meilleure de ses deux chambres, la gentille bestiole, sans que les pieds délicats de la tremblante génisse se fussent heurtés aux cailloux du chemin, sans que les fanges des tourbières et des marécages eussent éclaboussé le poil soyeux et reluisant que sa nouvelle maîtresse avait tout d'abord lavé et essuyé.

Là, ne bouge de là, mignonne! dit la Tête-Carrée lorsque, sa bonne oreille se trouvant favorablement placée, elle crut entendre appeler derrière la haie.

Comme encouragement à l'obéissance, elle s'empressa de placer devant la vache une bonne brassée d'herbe recueillie à la hâte le long de la venelle et aux épines des églantiers qui la bordaient; puis, elle pénétra dans la prairie, par la brèche qui avait donné passage à l'ivrogne.

L'état où elle trouva Lismore émut profondément l'excellente fille. Ses facultés si bornées, sa pauvre intelligence, ses rares forces corporelles, et son aveugle activité, tout se doubla, tout se multiplia en elle, sous l'influence de son charitable cœur. Le seul lit de sa hutte fut pour Mick; elle ne se coucha plus, elle, lorsqu'elle pouvait épargner une heure de repos, que sur la litière de sa vache. Maintenant elle veillait toute la nuit après avoir travaillé le jour; il ne fallait pas que rien manquât à son malade, Jaqueline même était négligée; pourtant son lait, et les soins assidus de la Tête-Carrée, firent plus pour le rétablissement de Lismore que les nonchalants avis du vétérinaire de la commune. Enfin le maçon, sauvé par son affectueuse garde-malade, crut devoir la récompenser en l'épousant, et en la chargeant du poids des jours qu'elle lui avait conservés.

Unique fruit de cette union tardive, Mary naquit pour la consolation de sa pauvre mère. En effet, les habitudes de Lismore et non ses forces étaient revenues: et ne retrouvant plus la joie au fond du verre, il y puisait la colère et la mauvaise humeur. Quoique sa femme, toute disgraciée qu'elle était, parût plus jeune que lui, car le temps et le travail usent moins que l'intempérance, bientôt il lui reprocha son âge, puis sa laideur, puis ses infirmités. Apprendre à supporter, c'est apprendre à vivre, et la Tête-Carrée, toute simple et ignorante qu'elle était, avait fait un laborieux apprentissage de cette difficile science. Elle tournait du côté de la menace l'œil qui ne voyait pas, du côté de l'injure l'oreille qui n'entendait point.

Heureuse créature! son sort lui parut digne d'envie, lorsqu'elle eut un objet de plus à protéger, à soigner, à pourvoir. Sa petite Mary était si gentille, si mignonne! aucune de ses grâces naïves, aucun de ses sourires enchanteurs n'était perdu pour sa mère. Quel plaisir, lorsque l'enfant put marcher, de la voir trotter, de çi, de là, tout à l'entour de soi! de sentir sa petite main accrochée au manteau, au tablier! d'entendre les premiers gazouillements de sa voix argentine! Celle à qui jamais on n'avait adressé un mot flatteur, un sourire d'approbation, recevait les plus doux regards de ces beaux yeux humides où l'intelligence et le sentiment se développaient si vite; les plus doux baisers de cette petite bouche fraîche comme une cerise; les caressantes étreintes de ces petits bras potelés étaient pour elle seule; car Mary avait vu sa mère travailler, supporter, aimer, elle avait vu son père fumer, s'enivrer et jurer.

Il va sans dire que jamais Peggy ne put consentir à laisser les mains délicates et rosées de sa chérie s'endurcir à de grossiers travaux. Elle se les réserva tous; elle se multipliait pour vaquer à tout. L'amour maternel et ses joies renouvelant ses forces, elle ne sentait pas plus la fatigue qui usait sa vie qu'elle n'entendait les injures du père Mick, qu'elle ne souffrait des coups qui leur succédaient quelquefois. Toujours prête à aider aux lessives du château, à faire les ouvrages de la ferme, à faucher les foins, à les botteler, à les rentrer, à couper le blé, à le vanner, n'étant jamais lasse de sarcler, de biner, de bêcher, elle accompagnait encore son mari dans les rudes corvées d'hiver, pour aider aux travaux de terrassement et d'entretien des routes, lorsque, dans un de ses bons jours, le père Mick consentait à manier la pioche, le pic ou la truelle.

« Le pauvre homme n'a pas de défense, » disait la Tête-Carrée en s'efforçant d'arracher son mari à l'entraînement de ses compagnons de bouteille; c'était la plainte la plus énergique qu'elle eût jamais faite du père Mick.

L'aveugle tendresse de la Tête-Carrée pour Mary aurait pu changer l'aimable et caressante enfant en une jeune fille égoïste et coquette; on a vu plus d'une fois de ces métamorphoses. Mais, à la beauté de jeunesse dont son père n'avait gardé que le souvenir, Mary joignait la bonté, la simplicité de cœur que le temps et l'usage n'avaient fait qu'accroître chez sa mère. L'exemple de cette vie laborieuse et résignée était un enseignement de toutes les heures, une exhortation éloquente et continuelle. Bientôt les soins de la laiterie furent trop peu pour l'activité de la jeune fille; elle chercha les moyens de se rendre utile, les trouva, et devint la tailleuse, la lingère du canton. Les ravissements de sa mère à chaque effort nouveau, à chaque nouvelle preuve d'adresse, furent pour elle un encouragement suffisant.

Mary cousait donc, du matin au soir, sans qu'aucune distraction égayât le monotone emploi de ses heures. Mais plus le travail devenait facile à ses adroites mains, moins il donnait d'occupation à son intelligence. Au rebours des arts libéraux (dont les éléments rebutent l'écolier qui, les premières difficultés franchies, trouve un vif attrait dans l'étude), les arts mécaniques se laissent aborder aisément; c'est à l'user qu'on en sent la fatigante et vide uniformité. Alors, pour tromper les ennuis d'un travail sans pensées, une jeune tête accueille les rêves, les projets sans issue, les châteaux en Espagne. Alors de décevantes illusions viennent entourer d'une auréole lumineuse ce qui n'est pas, ce qui ne peut pas être, refléter sur les détails fastidieux de la vie réelle une lumière égale et blafarde qui en exagère l'aridité. C'est ainsi que Rose, la repasseuse, avait quitté le pays, et, s'embarquant sur la foi des espérances, avait été grossir les rangs des malheureuses qui, un panier d'oranges au bras, errent une partie de la nuit sur les trottoirs de Londres, et meurent dans la misère, et, ce qui est bien pis, dans l'avilissement. Ainsi Jenny, la fileuse, conduite d'illusion en illusion, de rêve en rêve, avait abandonné la vieille mère dont elle était l'unique soutien: eh! qui aurait pu dire ce que la pauvre folle était devenue? La femme de Pierre du Grand-Champ encore! d'où venait l'humeur acariâtre avec laquelle elle accueillait son homme au retour du travail? De ce qu'en binant ses pommes de terre, Molly ne songeait qu'aux loisirs de la marchande en boutique assise en dame à son comptoir, à attendre les chalands.

Mais, tandis que tant d'autres, en cherchant à échapper aux souffrances présentes, se livraient aux illusions qui les rendent intolérables, comment Mary trouvait-elle moyen de conserver cette douce sérénité? comment éclairait-elle la triste cabane, habitée par un ivrogne et une pauvre vieille infirme, d'un céleste rayon? On dit que parfois les fées, appelées au baptême d'un enfant, l'ont doué du charme qui fait réussir; que des lutins prennent à leur charge l'ouvrage de certaines chaumières dont les maîtres prospèrent alors en toutes choses; que les sylphes ont des favoris auxquels ils donnent pouvoir sur l'air qui nous environne pour qu'ils puissent à leur gré chasser l'orage ou le brouillard, et dévoiler la claire face du soleil; que des gnômes ont frotté d'une graisse magique l'œil de certains avares, et que le sein de la terre s'est ouvert pour qu'ils vissent les richesses qu'elle renferme. Si la jeune fille de la verte Irlande passe de longues heures à songer à la parure qu'elle mettra pour la prochaine danse, ou au beau jeune gars dont les yeux mireront sa beauté, la matrone, avec un mélange de peur et de plaisir, rêve au *bon peuple*, aux *bonnes gens*, comme elle les appelle, qui habitent le royaume des chimères, et visitent parfois les amis des prodiges, du merveilleux, de l'inconnu, de ce que nous ne pouvons voir, expliquer, mesurer, palper, connaître, et dont cependant la prévision et le désir naissent en nous et avec nous.

Aucune fée n'avait doué Mary à son berceau, aucun lutin, aucun sylphe, aucun mystérieux protecteur ne rôdait autour de sa corbeille d'ouvrage. L'image même du jeune gentilhomme qui passait si souvent à cheval sous sa fenêtre, quoique le sentier fût mauvais et ne conduisît qu'à la grange à Thomas, ne hantait point ses calmes pensées. Cependant, comme toute nature complète, elle avait cette vivacité d'imagination, cette surabondance de désirs, joie et tourment de la jeunesse. Mais toute simple et bornée

qu'était la Tête-Carrée, elle avait su donner à Mary un talisman contre les rêveries vagues, contre les espérances chimériques qui conduisent à un abîme et éteignent toutes les clartés de la route, toujours bénie, où la Providence nous a placés.

— « Quand tu ne sais à quoi penser, mon trésor, disait Peggy à sa fille, dis ta prière, mon enfant, ça console ! »

Mary avait obéi, et, tout enfant, priait comme priait sa mère. Il semblerait que les mots, souvent répétés, forment un canal où la pensée coule, et se souille ou s'épure. Tandis que le père Mick, aviné, ne quittait sa pipe que pour lancer des imprécations où s'allumait encore sa colère, et qu'il attisait, au souffle de ses paroles et de ses jurements, la violence de ses passions brutales, sa femme et



(Jeune Irlandaise.)

sa fille, en vaquant à leurs travaux, avaient sans cesse répété : « Pardonnez-nous comme nous pardonnons, » et la quiétude de la prière s'était répandue sur leur vie.

C'est encore ce qu'il y a de plus doux ici-bas que d'aimer, bénir, se résigner. Embrasser le devoir comme d'autres embrassent l'espérance, ce fut le moyen que prit Mary pour s'élever vers une autre atmosphère plus grande, plus calme; et les charmes que d'autres ne trouvent que dans leurs rêves, elle apprit à les découvrir dans la réalité. Elle avait tant de fois demandé que la « volonté divine fût faite sur la terre comme aux cieux, » qu'elle avait fini par se sentir exaucée, et la douleur qui n'a pas de sens pour un pauvre cœur aveugle, en prit un pour cette âme éclairée.

Lorsque, agenouillée près de celle qui avait été la première et la plus tendre affection de sa vie, Mary reçut sa dernière bénédiction ; lorsqu'elle vit l'expression d'une immuable sérénité s'étendre sur les traits décolorés de sa mère, ces paroles, si souvent répétées : « Elle est bénie entre toutes les femmes, » vinrent résonner au fond de son cœur. Alors les larmes de la pieuse fille coulèrent sans amertume. Les souvenirs et les prières ne relient-elles pas le passé au présent, le présent à l'avenir? Ah ! il n'y a vraiment de tout-à-fait morts que ceux que l'on oublie. Maintenant, quand Mary redisait : « Que votre règne nous arrive ! » c'était sa mère transformée qui lui ouvrait le royaume, où l'on ne monte que de vertus en vertus, et dont le bonheur et la gloire se résument en un mot, entendu de tous, bien qu'aucun ne le puisse expliquer, la perfection !

Rien ne changea dans la chaumière quand l'active bonne vieille eut cessé d'épargner à Mary sa part de peines. Les pensées continuèrent à se traduire en actes et les rêves en vertus. L'influence d'une longue patience, d'une inaltérable douceur finit par devenir puissante même sur le père Mick. Il demeura davantage au logis, se grisa moins et disait même parfois : « Il faut l'avouer, si le vin fait le » rire et la chanson du cabaret, la femme fait la paix et » la joie de la maison, et celle-là dure plus que l'autre. »

DE L'USAGE DES PASSIONS.

Les stoïciens avaient conjuré la mort de nos passions, et cette orgueilleuse secte ne considérait pas qu'en les détruisant elle faisait mourir toutes les vertus; car les passions en sont les semences, et, pour peu de peine qu'on se donne à les cultiver, on en recueille des fruits agréables. Les principaux soins de la morale doivent être employés à remarquer la propriété de nos passions et à les convertir en des vertus qui ne leur soient point contraires ; car celui qui voudrait changer la colère en douceur, ou la crainte en générosité, tenterait l'impossible, et tous ses travaux seraient suivis de mauvais succès. Mais pour faire heureusement réussir ses desseins, il faut qu'il étudie le naturel de

chaque passion, et qu'il emploie toute son adresse pour la faire passer en la vertu de qui elle a le moins d'aversion. Et ceci ne doit point sembler étrange, puisque le plus raisonnable de tous les hommes a bien jugé que dans l'opposition que la nature a mise entre les vices et les vertus, il s'en trouvait néanmoins qui avaient quelque ressemblance; car il n'y a personne qui n'avoue que la profusion a bien plus de rapport avec la libéralité que l'avarice, et qu'il n'est pas malaisé de faire d'un prodigue un libéral; chacun est obligé de confesser que la témérité tient plus de la hardiesse que la lâcheté, et qu'il est plus facile de rendre courageux un téméraire qu'un homme lâche. On doit confesser qu'il se trouve des passions qui ont plus d'affinité avec quelques vertus que les autres, et qui, par le secours de la morale, peuvent devenir facilement vertueuses.

Le P. Senault.

Un Romain apostropha un jour de cette manière un homme qui approuvait tout ce qu'il disait, sans jamais rien ajouter : — Conteste-moi du moins quelque chose, quand ce ne serait que pour faire voir que nous sommes deux.

C'est le même sentiment qui a dicté à La Mothe sa fable des *Amis trop d'accord :*

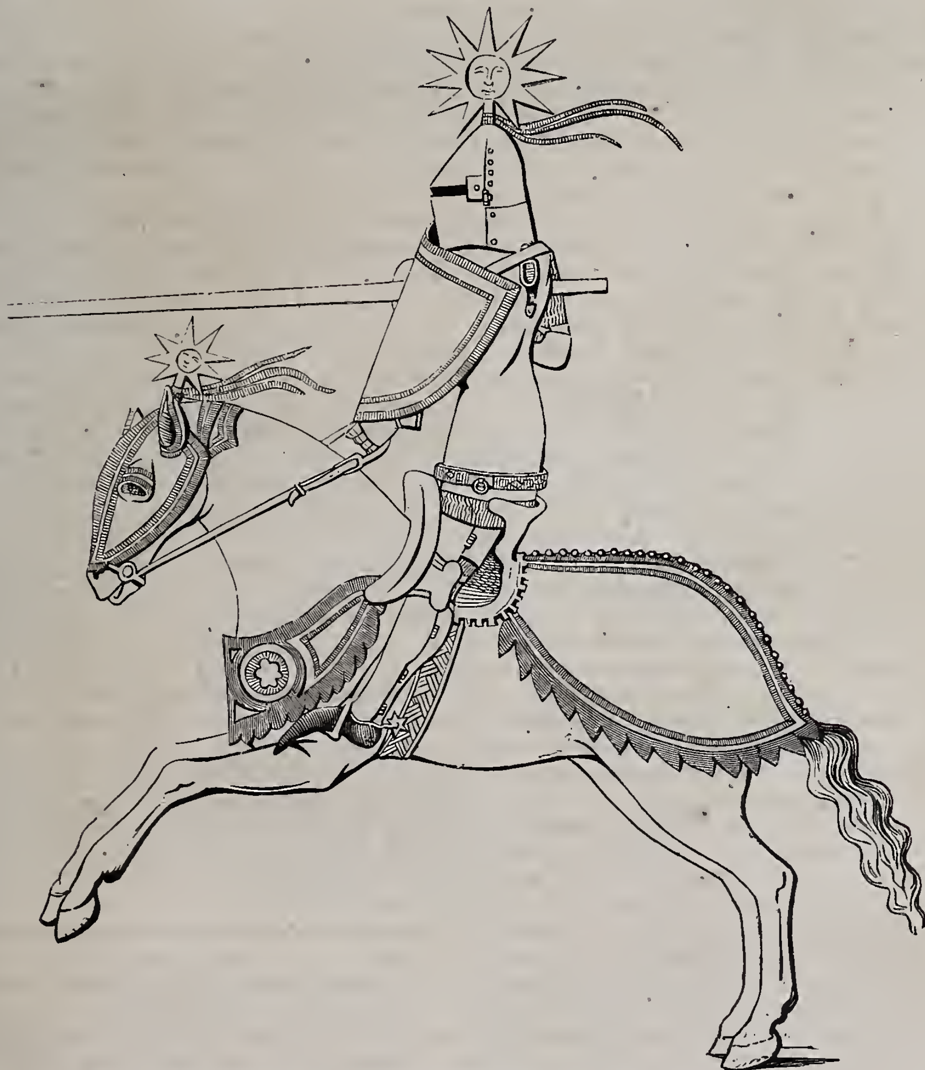
C'est un grand agrément que la diversité....
L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. p. 91.)

SUITE DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Costume militaire (suite). — Un moine qui fut mêlé dans les factions du quatorzième siècle, et qui a écrit l'histoire de son temps, rapporte que, vers l'année 1340, les nobles, et les sergents à l'imitation des nobles, commencèrent à porter des habits courts et des armures serrées. Comme ce moine était du parti démocratique, il prend texte là-dessus pour détacher une épigramme contre les chevaliers, qu'il n'aimait pas. Il dit que le peuple accueillit par des risées leur ridicule accoutrement; qu'on crut voir là un signe non équivoque de la prudence des gens de guerre qui se faisaient plus légers pour fuir plus vite en bataille, et que les conjectures se changèrent en certitude après qu'on eut assisté, à dix ans d'intervalle, aux effroyables défaites de Créci et de Poitiers. Voilà donc un progrès bien marqué, accompli dans la révolution qui s'annonçait depuis cinquante ans par de timides essais; et l'inspection des monuments datés, tels, par exemple, que les sceaux apposés au bas des actes, ne laisse place à aucun doute sur la nature



(Chevalier joutant. — D'après un manuscrit d'environ 1360.)

du changement signalé par le moine chroniqueur. Il s'agit de la substitution des caparaces de fer aux fourreaux de mailles, au moins comme armures de bras et de jambes. Ce n'est pas tout. Il ressort du même texte la preuve d'un fait d'autant plus notable qu'on le soupçonnerait moins au premier abord : c'est que la nouvelle armure fut trouvée moins gênante et moins lourde à porter que l'ancienne. Pour s'expliquer cette singularité, il faut songer à la quantité de plastrons, bardes et pièces de défense qui se portaient par-dessous le harnais. Avant de mettre son haubert, le chevalier se trouvait déjà tellement rembourré qu'il lui eût été impossible d'achever sa toilette sans le secours de son écuyer. Il fallait le hisser sur son cheval, et lorsqu'il combattait, quoique ses armes fussent assujetties après son corps au moyen de chaînes et de courroies, il avait encore besoin de l'assistance continuelle de ses domestiques, tant il lui était impossible d'exécuter par lui-même le moindre mouvement imprévu. Les trumelières qu'on se mit à porter par dessus les fourreaux de mailles, mirent le comble à l'incommodité de l'ancien costume militaire; mais l'idée d'un nouveau système sortit évidemment de cette superfétation. En faisant régner sur toute la surface des membres la plaque qui n'en couvrit originairement que la partie antérieure, on arriva à la confection de boîtes en fer dont la solidité permit de supprimer non seulement les fourreaux de mailles, mais encore les pièces matelassées du dessous; en imaginant un mécanisme qui se prêtât au jeu des membres, conformément au modèle qu'offrait la queue de l'écrevisse, on soulagea les articulations et on rétablit la liberté des mouvements; enfin, en assujettissant entre elles les pièces du harnais par des charnières à fiches mobiles ou par des boucles, on rendit l'armement vingt fois plus prompt qu'il n'était auparavant, lorsqu'il fallait lacer l'une après l'autre les diverses parties du maillot. La mode de 1340 procura donc à la fois une économie de force et une économie de temps. Or, si ce double avantage eût été peu recherché lorsque régnait le véritable esprit du moyen-âge, du temps de Philippe de Valois on était plus à même d'en sentir le prix. Alors les guerres nationales, substituées aux guerres privées par la force des événements, commençaient à répandre l'idée de ce que doit être une armée, et la discipline était sur le point de naître ainsi que la tactique, deux choses où l'art consiste à obtenir le plus de résultats possibles dans le plus court moment donné. Voilà ce à quoi n'a pas fait attention l'historien que nous citions tout-à-l'heure, et c'est ce qui est cause que, voulant expliquer un changement qui choquait l'usage reçu, il s'en est tiré par une épigramme, une épigramme étant plus facile à trouver que des raisons.

Nous allons montrer les détails du nouveau costume d'après les peintures de divers manuscrits exécutés entre les années 1350 et 1370, période pendant laquelle la mode resta à peu près stationnaire.

La première de nos figures est celle d'un chevalier qui s'avance au galop la lance en arrêt. Il est coiffé du heaume à visière, et a pour cimier un soleil doré, à la tige duquel flottent des rubans jaunes en guise d'achements. Le même emblème surmonte la testière du cheval. A cette particularité, on reconnaît un chevalier tournoyant ou en costume de joûte; car, à l'époque où nous sommes arrivés, le heaume ne se portait plus en bataille. Cette coiffure lourde et gênante fut réservée exclusivement pour les tournois; encore imagina-t-on de la fixer par une attache, tantôt au milieu du dos, tantôt sur la poitrine, de manière que le chevalier, dans les intervalles de repos, pût l'ôter de sa tête sans la déposer. Un vieil auteur, qui a écrit sur les tournois, dit positivement que « sous le haulme doibt avoir » une ronde chapeline d'acier pour ce que quant le gentil » homme vouldroit prendre haleine, il jette le dit haulme » hors de sa teste, qui est attaché à une chaisnette de fer » à sa poitrine; et ne peut-on frapper plus ledit gentil » homme jusques à tant qu'il ait remis son dit haulme sur « sa teste. » On peut voir sur notre gravure l'attache du heaume formé, non par une chaîne, mais par une courroie dont l'extrémité est cousue sur le dos entre les deux épaules. Quant à la chapeline ronde ou calotte de fer posée par dessus le camail, on ne peut l'apercevoir ici, puisque le heaume recouvre totalement la tête et le cou; mais si on veut en voir un exemple, on recourra ci-dessus à la première figure de la page 93. Nous parlerons tout-à-l'heure du bassinet à visière, qui est la coiffure qu'on substitua au heaume.

La lance, au milieu du quatorzième siècle, s'appela indifféremment *lance* ou *glaive*, ce qui fait que dans les auteurs de cette époque la locution *vingt glaives*, *cent glaives*, est absolument la même que celle de *vingt lances*, *cent lances*, si fréquente dans les chroniques du quinzième siècle, et signifie vingt hommes, cent hommes armés de lances, ou hommes d'armes. La dénomination de glaive donnée à la lance tient évidemment à un changement de forme dans le fer, qui, de court et rhomboïdal qu'il était, s'allongea de manière à ressembler à la lame d'un poignard; circonstance très clairement indiquée par Froissart, lorsqu'il parle des « roides » lances à longs fers et durs de Bordeaux, qui passoient » les cottes de mailles. » Par une autre innovation qui date du même temps, la lance fut munie, vers sa partie inférieure, d'une rondelle de métal qui servait de garde et protégeait la main du chevalier. Cet accessoire est indiqué sur notre dessin par un trait circulaire qui paraît en avant de l'écu.

Passons à la description de l'écu. Il est dépourvu d'armoiries et du genre de ceux qu'on prenait lorsqu'on ne voulait pas être reconnu. L'auteur de la miniature originale l'a peint en blanc et relevé sur les bords d'une orle et d'un filet d'or, genre de décoration qui se reproduit sur les caparaçons du cheval. Un filet ainsi placé à côté d'une bordure plus large, s'appelait un *listel* (terme dont on se sert encore en architecture), et faisait donner l'épithète de *listé* à l'objet qui en était orné. Notre chevalier tient donc un écu *listé*, conformément à ce vers du poëte Cuvelier, dans sa chronique versifiée de Bertrand Duguesclin :

> Et pendent à leur col maint fort escu listé.

Pendre l'écu au col est encore une expression dont notre gravure fournit tout naturellement le commentaire, puisqu'on y voit l'écu passé par une courroie autour du cou du combattant. On disait dans le même sens, *accoler l'écu :*

> Il vient à son cheval et dessus tost monta;
> Le glaive prist aux mains et l'escu acola.

Pendant que nous en sommes au poëte Cuvelier, qu'on nous permette de lui emprunter encore quelques passages propres à faire connaître les parties de l'armure que notre figure ne fait pas assez ressortir aux yeux. Nous prendrons nos extraits dans la description du combat de Duguesclin avec le Tors-boiteux :

> Bertran le chevalier feri (frappa) et assena (atteignit de la lance)
> Sur l'escu de son col, oultre le tresperça,
> Et le haubert aussi et l'auqueton creva;
> Mais adont (alors) nullement point la char (chair) n'entama...
> Trois glaives (lances) ont couru que nuls ne se blessa...
> Or oez (écoutez) de Bertran qui ot cuer (eut cœur) de lion
> Comment Diex li aida à icelle saison.
> A la quatriesme lance dont je fais mencion,
> A rassené son glaive tout droit sous le blazon (l'écu)
> Où il avoit féru le premier horion.
> Par fortune ot eur (bonheur) dont il avoit le don,
> Li mist le fer du glaive parmi le haubergeon,
> Et assena aussi au cop de l'auqueton
> Et tout par mi le corps le feri à bandon (sans résistance),

Prez qu'il ne li perça le foie et le poumon,
Du cheval tout navré l'abatit au sablon,
Puis saisit le cheval qui estoit bel et bon,
Et dist au chevalier clerement, à haut ton :
« Vous en avés assez pour vostre livraison. »

Telle était donc l'armure qui protégeait le buste du chevalier : le haubert, et par-dessous l'*auqueton* ou *hoqueton*. Le hoqueton était une chose ancienne sous un nom nouveau, car on entendait par ce mot un court pourpoint ou sorte de gilet piqué et gamboisé, mais gamboisé de telle sorte que la bourre épargnée sur les bords s'accumulait sur la poitrine au point de donner à cette partie du corps la configuration d'une demi-sphère. On eût dit que tous les plastrons et coussins, relégués du reste du vêtement, étaient venus se réunir sur ce seul point ; ce qui faisait un effet ridicule, mais du moins n'empêchait pas d'agir, et formait, en avant de la partie la plus exposée, une défense à peu près impénétrable. Le hoqueton, fait ordinairement d'une étoffe précieuse, était *ferré* d'or ou d'argent, c'est-à-dire garni de boutons en métal argenté ou doré, après lesquels étaient assujettis les points de fil qui le traversaient de part en part pour tenir la bourre plus serrée. Quant au haubert, il ne faut plus se figurer cette armure telle, sous le roi Jean, qu'elle était encore au commencement de Philippe de Valois. Raccourcie, rétrécie, allégée, elle n'avait plus que des demi-manches qui s'agrafaient au-dessous du coude, après l'*avant-bras*, tuyau de fer destiné à couvrir la partie du bras qui lui avait donné son nom. D'ailleurs les forts tissus de mailles, appelés *dobliers* et *treslis*, avaient été abandonnés pour faire place au *jazeran*, qui était le joint le plus souple, celui qu'on avait affecté jadis à la confection des haubergeons. A proprement parler, le haubergeon s'était donc substitué au haubert ; et c'est par ce changement que la chevalerie s'achemina à l'abandon total des tuniques de mailles, qui, passé 1400, ne furent plus que des objets de fantaisie.

Le poëte Cuvelier ne parle pas dans sa description de la cotte d'armes qui était d'un usage universel au temps de Duguesclin, et dont on voit que notre chevalier est revêtu par-dessus son haubert. Ce silence tient vraisemblablement à ce que la cotte n'étant que d'une étoffe peu épaisse, il est bien entendu que la lance, qui perçait l'écu et le haubert, traversait sans résistance la cotte placée entre les deux. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on aurait grand'peine à citer un monument figuré de l'époque où le haubert fut porté à découvert. Toutes les statues, toutes les peintures ne laissent voir de ce vêtement que ce qu'il en passait au défaut de la cotte.

Pour achever ce qui concerne l'équipement du buste, nous appellerons l'attention de nos lecteurs sur la manière dont notre chevalier porte sa ceinture. C'est là encore une de ces circonstances caractéristiques dont la présence sur un monument en indique l'âge d'une manière certaine. Tandis que la ceinture, au treizième siècle et au commencement du quatorzième, s'était portée diagonalement du sommet de la hanche droite au bas de la hanche gauche, de 1350 à 1410, on la fit régner tout autour du corps, à la naissance des cuisses, et comme pour servir de bordure à la cotte. Des anneaux fixés au côté droit et au côté gauche, servirent à accrocher la dague et l'épée, qu'avec ce système il eût été impossible de suspendre par des courroies.

Des cuisseaux en acier, des genouillères de même métal, articulées sur le devant et garnies par derrière d'une pièce de maille pour garantir le jarret, enfin des grèves aux jambes complètent l'armement inférieur de notre chevalier. Il est chaussé de simples souliers qui paraissent être de velours rouge, et sont munis d'éperons d'or. Il a les mains garanties par des gantelets dont le dessus est couvert de plaques d'acier. Le système de *plates*, dont nous avons parlé précédemment, étant tombé en désuétude dès le règne de Charles V, le mot *plates*, qui, dans l'ancien français, signifiait *plaque*, fut repris dans son acception primitive et appliqué aux pièces de la nouvelle armure, quelquefois même à l'ensemble de ces pièces. Voici un passage du roman déjà tant cité de Duguesclin, qui doit être ainsi interprété :

Ils viennent sur les rens (rangs) noblement aprestez (équipés) ;
Ils ont dedens ces chiez (chefs, têtes) ces bacinés fermez,
Ces escus à leur cous, ces haubers endossez,
Bonnes plates d'acier et de glaives assez :
De ci jusques au pied les veist-on armez.

A la figure dont on vient de lire l'explication, nous en joignons une autre également de chevalier, et qui mérite une attention toute particulière à cause de la coiffure qu'elle porte. C'est là, en effet, le *bassinet* qu'on voit revenir à chaque instant dans les récits de Froissart et des autres auteurs ses contemporains ; c'est là ce casque plus léger et mieux approprié aux combats, par lequel nous avons déjà dit que le heaume fut remplacé. La statue du chevalier Berthold de Waldner (ci-dessus, p. 92) nous a montré le bassinet dans sa forme primitive, lorsqu'il se posait encore par-dessus le camail comme une simple chapeline. Depuis, afin que la tête fût moins chargée, on supprima la coiffe du camail, et on fixa cette pièce ainsi réduite au bord inférieur du bassinet. Ce système assurait suffisamment la défense du cou et des épaules, qui d'ailleurs étaient protégés encore par-dessus le camail, le cou par la gorgière de mailles, les épaules par des épaulettes en plates d'acier. Une autre innovation rendit le bassinet propre à garantir le visage, et par là lui assura une supériorité incontestable sur toutes les autres coiffures militaires imaginées jusqu'alors. On y ajusta une visière, visière dont la forme ne s'écarta jamais de celle que présente notre dessin. C'était un masque de fer ou *mezail*, au milieu duquel faisait saillie un appendice conique et percé de trous, lequel servait à loger le nez et à établir le passage de l'air pour la respiration. En face de chaque œil était pratiquée une fente horizontale appelée *vue*, qui permettait au regard de se promener à gauche et à droite dans toute l'étendue du rayon visuel. Le mezail s'ouvrait soit de côté, soit de bas en haut, au moyen de charnières posées sur les faces latérales du bassinet ; il pouvait même se déposer en ôtant la fiche des charnières sur lesquelles il jouait, car cette fiche était mobile et tenait le plus souvent au bassinet par une chaînette.

Notre dessin, qui représente la fiche mobile, mais sans chaînette, offre un autre détail qu'il importe de remarquer ; c'est un filet qui côtoie les bords du bassinet sur toute la partie occipitale. Ce filet, qu'on prendrait à tort pour une ciselure, figure, quoique d'une manière très imparfaite, l'objet qu'on appelait jadis *courroie à fermer*, et voici quel en était l'usage. Le camail, pour s'attacher au bassinet, était muni d'anneaux que l'on passait de dedans en dehors par une série de petites fentes pratiquées dans l'épaisseur dudit bassinet. Or les anneaux, une fois passés, avaient besoin d'être pris en dehors pour ne pas rentrer : on arrivait donc à ce résultat en faisant régner d'une tempe à l'autre, dans l'espace laissé libre par la saillie des anneaux, une forte tresse de soie ou de fil de métal. Cette tresse s'appelait *courroie à fermer*, parce que dans l'ancienne langue française le verbe *fermer* signifiait *assujettir, fixer*.

Nous n'avons pas craint de nous laisser aller à des explications trop longues à propos du bassinet, d'abord parce qu'aucun auteur n'a encore déterminé cette coiffure d'une manière bien précise, les uns l'ayant confondue avec le heaume, les autres s'étant bornés à la définir comme un casque léger. En second lieu, il n'est pas sans intérêt de

voir combien il a fallu à nos ancêtres de tâtonnements pour arriver à une forme de casque qui couvrît, sans les accabler, toutes les parties du cou et de la tête. Si le problème ne fut pas complétement résolu par l'invention du bassinet tel qu'on vient de le décrire, du moins une amélioration sensible s'effectua, et les efforts de l'industrie furent ré-



(Chevalier coiffé du bassinet. — D'après un manuscrit d'environ 1360.)

compensés par l'empressement avec lequel on adopta le nouveau système. Depuis Philippe de Valois jusqu'à Charles VII, le bassinet régna sans partage.

ANCIENNES ORDONNANCES SUR LES PRÉDICATEURS.

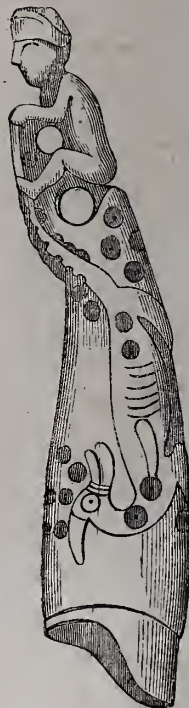
C'est une chose assez éloignée de nos mœurs que la manière dont le pouvoir civil intervenait autrefois dans les fonctions de la chaire, pour que l'idée nous en paraisse en quelque sorte inouïe. Mais on comprend, en y réfléchissant, que le droit de parole est d'une assez grande importance pour que le gouvernement, qui, dans ces anciens temps, s'appliquait à régler toutes choses, ne pût le laisser sans surveillance. La Ligue avait été si loin dans ses licences que les rois avaient dû naturellement en tirer occasion pour légiférer à cet égard.

En effet, par les ordonnances de juillet 1561 et octobre 1562, il est défendu à tous prédicateurs d'user en leurs sermons de paroles tendant à exciter le public au trouble et à la désobéissance, et il leur est enjoint de se conduire modestement et de ne pas prononcer une parole étrangère à l'instruction religieuse, *sous peine de la hart* (de la corde).

Henri IV, par lettres patentes du 22 septembre 1595, ordonne « que la parole de Dieu sera prêchée dans tout le royaume, conformément aux saintes Ecritures et traditions de l'Eglise, pourvu que les docteurs soient suffisans et capables, et non ceux qui sont passionnés et ennemis de ce qui concerne notre autorité, et qui ont induit et veulent provoquer nos sujets à sédition et révolte, soit en leurs *prédications, confessions auriculaires ni autrement*, auxquels, et à tous autres qui voudront faire le semblable, *nous défendons très expressément de monter en chaire*, sous peine d'être contempteurs de l'honneur de Dieu, et comme tels *avoir la langue percée sans aucune grâce et rémission*, *et bannis de notre royaume à perpétuité.* »

Sous Louis XIV, comme il n'y avait plus à craindre de semblables excès, les ordonnances prennent un autre cours. Loin d'arrêter les prédicateurs, il s'agit de stimuler leur zèle. Les officiers et hauts-justiciers sont chargés, par l'édit de 1695, de veiller à l'exécution par les pasteurs des ordres généraux de l'Eglise, au nombre desquels les prônes hebdomadaires sont compris. Mais c'est surtout au dix-huitième siècle que, la nonchalance du clergé augmentant, l'instance de l'Etat devient plus vive. Le procureur fiscal est chargé de faire sommation par huissier aux curés qui négligent la chaire et le catéchisme, pour les rappeler à leur devoir, et si le curé n'y satisfait pas, le procureur fiscal a l'ordre de présenter requête au bailli du lieu, en ces termes. « Vous remontre le procureur fiscal que sur ce que messire N., prêtre, curé de la paroisse de..., s'est dispensé depuis plus de six mois de faire aucun prône, les dimanches, à ses messes paroissiales, icelui procureur fiscal lui a fait faire une sommation à commencer le dimanche d'ensuite, avec protestation qu'où il n'y satisferoit pas, il y seroit contraint par toutes voies dues et raisonnables, à la quelle sommation le dit sieur curé n'a daigné satisfaire. Ce qui fait qu'il recourt à ce qu'il vous plaise, monsieur, vu la dite sommation, permettre au dit procureur fiscal *de saisir le temporel de ladite cure*, jusqu'à ce que le dit sieur *curé* ait satisfait d'obéir à l'ordonnance portée dans le rituel, votre ordonnance étant exécutée nonobstant appel ou opposition, comme pour fait de police. Et vous ferez bien. »

CORNE SCULPTÉE PAR UN INDIEN.



Ce curieux dessin a été rapporté de la côte nord-ouest de l'Amérique par M. de Maufras. Le nom de Napoléon a pénétré jusqu'au milieu des hordes d'Indiens sauvages qui habitent cette contrée. « En échange d'une chemise, dit le jeune voyageur, j'obtins d'un Multonoma une corne d'élan servant de mesure à poudre, et surmontée de la figure de l'empereur grossièrement sculptée. Un autre Indien, au cou duquel était suspendue une pièce de monnaie à l'effigie de Napoléon, nous disait dans son naïf enthousiasme que s'il était possible de se rendre à pied auprès du *grand chef des Français*, il se mettrait en route à l'instant même. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

JÉRUSALEM.



(Vue de Jérusalem.)

Quelle que soit la patrie de l'homme moderne, il y a trois villes dont il est citoyen : Athènes, Rome et Jérusalem. Continuons de faire en sorte, nous autres Français, qu'à ces noms les siècles futurs ajoutent celui de Paris ; et pour nous soutenir dans cette légitime espérance, ne cessons point d'honorer, en les pratiquant dans ce qu'elles ont d'excellent et en les portant de plus en plus loin et plus haut, les traditions de ces grandes cités. Comme Athènes, aimons l'art, les nobles jouissances de l'esprit, la liberté; cultivons les mâles vertus, l'amour du pays, la dignité personnelle, le sentiment du droit, qui sont l'éternelle gloire de Rome ; surtout entretenons bien au fond de nous-mêmes cette doctrine sacrée de la fraternité, cette charité ardente et ces aspirations sublimes vers l'infini, qui, en aucun lieu de la terre et par aucun être humain, n'ont été aussi sincèrement, aussi éloquemment enseignées et propagées que par la voix, les œuvres et le sang du divin supplicié de Jérusalem.

La règle qui préside communément à toute éducation veut que l'histoire du peuple au sein duquel est né Jésus soit la première étude de l'enfance. On offre ensuite en exemples à l'adolescence les faits et les écrits de la patrie de Socrate et de Démosthènes, et de celle de Fabricius et de Cicéron. Dans ce recueil, qui ne s'adressait pas à la première enfance, nous avons en quelque sorte suivi une marche contraire : nous avions dessein d'éviter la ligne droite et sévère d'un enseignement méthodique. Aussi, tandis que nous avons si souvent emprunté, sans les épuiser, aux richesses infinies de la Grèce et de Rome, à peine nous sommes-nous encore approchés de Jérusalem. C'est un nouveau champ à explorer.

Commençons donc par donner une idée fidèle du spectacle que la ville de David et de Salomon offre aujourd'hui à la curiosité du voyageur. Arrêtons-nous quelques instants devant ses murailles; nous pénétrerons plus tard à l'intérieur pour y étudier les lieux consacrés par les livres saints et le respect des générations; nous remonterons le cours des siècles; le présent sera notre guide vers le passé.

Depuis M. de Chateaubriand, dont l'*Itinéraire* est aujourd'hui classique, M. de Lamartine est le plus illustre écrivain qui ait visité Jérusalem. Il n'est point de description plus récente, plus complète, plus animée que la sienne; il l'a tracée d'un seul jet, et au moment même où se déroula pour la première fois sous ses yeux le panorama de la sainte cité. Voici ses impressions.

La montagne des Oliviers, au sommet de laquelle je suis assis, dit-il, descend en pente brusque et rapide jusque dans le profond abîme qui la sépare de Jérusalem, et qui s'appelle la vallée de Josaphat. Du fond de cette sombre et étroite vallée s'élève une immense et large colline dont l'inclinaison rapide ressemble à celle d'un haut rempart éboulé; nul arbre n'y peut planter ses racines; nulle mousse même n'y peut accrocher ses filaments; la pente est si roide que la terre et les pierres y croulent sans cesse, et elle ne présente à l'œil qu'une surface de poussière aride et desséchée, semblable à des monceaux de cendres jetées du haut de la ville. Vers le milieu de cette colline ou de ce rempart naturel, de hautes et fortes murailles de pierres larges et non taillées sur leur face extérieure, prennent naissance, cachant leurs fondations romaines et hébraïques sous cette cendre même qui recouvre leurs pieds, et s'élèvent ici de 50, de 100, et plus loin, de 2 à 300 pieds au-dessus de cette base de terre. — Les murailles sont coupées de trois portes de ville, dont deux sont murées, et dont la seule ouverte devant nous semble aussi vide et aussi déserte que si elle ne donnait entrée que dans une ville inhabitée. Les murs s'élèvent encore au dessus de ces portes, et soutiennent une large et vaste terrasse qui s'étend sur les deux tiers de la longueur de Jérusalem, du côté qui regarde l'Orient. Cette terrasse peut avoir à vue d'œil 1 000 pieds de long sur 5 à 600 pieds de large; elle est d'un niveau à peu près parfait, sauf à son centre, où elle se creuse insensiblement comme pour rappeler à l'œil la vallée peu profonde qui séparait jadis la colline de Sion de la ville de Jérusalem. Cette magnifique plate-forme, préparée sans doute par la nature, mais évidemment achevée par la main des hommes, était le piédestal sublime sur lequel s'élevait le temple de Salomon; elle porte aujourd'hui deux mosquées turques : l'une, El-Sakara, au centre de la plate-forme, sur l'emplacement même où devait s'étendre le temple; l'autre, à l'extrémité sud-est de la terrasse touchant aux murs de la ville. La mosquée d'Omar ou El-Sakara, édifice admirable d'architecture arabe, est un bloc de pierre et de marbre d'immenses dimensions, à huit pans, chaque pan orné de sept arcades terminées en ogive; au-dessus de ce premier ordre d'architecture, un toit en terrasse d'où part tout un autre ordre d'arcades plus rétrécies, terminées par un dôme gracieux couvert en cuivre, autrefois doré. — Les murs de la mosquée sont revêtus d'émail bleu; à droite et à gauche s'étendent de larges parois terminées par de légères colonnades moresques correspondant aux huit portes de la mosquée. Au-delà de ces arches détachées de tout autre édifice, les plates-formes continuent et se terminent, l'une à la partie nord de la ville, l'autre aux murs du côté du midi. De hauts cyprès disséminés comme au hasard, quelques oliviers et des arbustes verts et gracieux, croissant çà et là entre les mosquées, relèvent leur élégante architecture et la couleur éclatante de leurs murailles par la forme pyramidale et la sombre verdure qui se découpent sur la façade des temples et des dômes de la ville. — Au-delà des deux mosquées et de l'emplacement du temple, Jérusalem tout entière s'étend et jaillit pour ainsi dire devant nous, sans que l'œil puisse en perdre un toit ou une pierre, et comme le plan d'une ville en relief que l'artiste étalerait sur une table. Cette ville, non pas, comme on nous l'a représentée, amas informe et confus de ruines et de cendres sur lesquelles sont jetées quelques chaumières d'Arabes, ou plantées quelques tentes de Bédouins; non pas, comme Athènes, chaos de poussière et de murs écroulés où le voyageur cherche en vain l'ombre des édifices, la trace des rues, la vision d'une ville, mais ville brillante de lumière et de couleur, présentant noblement aux regards ses murs intacts et crénelés, sa mosquée bleue avec ses colonnades blanches, ses milliers de dômes resplendissants sur lesquels la lumière d'un soleil d'automne tombe et rejaillit en vapeur; les façades de ses maisons teintes par le temps et par les étés de la couleur jaune et dorée des édifices de Pœstum et de Rome; ses vieilles tours gardiennes de ses murailles, auxquelles il ne manque ni une pierre, ni une meurtrière, ni un créneau; et enfin, au milieu de cet océan de maisons et de cette nuée de petits dômes qui les recouvrent, un dôme noir et surbaissé, plus large que les autres, dominé par un autre dôme blanc : c'est le saint Sépulcre et le Calvaire; ils sont confondus et comme noyés, de là, dans l'immense dédale de dômes, d'édifices et de rues qui les environnent, et il est difficile de se rendre compte ainsi de l'emplacement du Calvaire et de celui du Sépulcre, qui, selon les idées que nous donne l'Evangile, devaient se trouver sur une colline écartée hors de murs, et non dans le centre de Jérusalem! La ville, rétrécie du côté de Sion, se sera sans doute agrandie du côté du nord pour embrasser dans son enceinte les deux sites qui font sa honte et sa gloire, le site du supplice du juste et celui de la résurrection de l'Homme-Dieu!

Voilà la ville du haut de la montagne des Oliviers! elle n'a pas d'horizon derrière elle, ni du côté de l'occident ni du côté du nord. La ligne de ses murs et de ses tours, les aiguilles de ses nombreux minarets, les cintres de ses dômes éclatants se découpent à nu et crûment sur le bleu d'un ciel d'Orient; et la ville, ainsi portée et présentée sur son plateau large et élevé, semble briller encore de toute l'antique splendeur de ses prophéties, ou n'attendre qu'une parole pour sortir toute éblouissante de ses dix-sept ruines successives, et devenir cette *Jérusalem toute nouvelle qui sort du désert brillante de clarté!*

C'est la vision la plus éclatante que l'œil puisse avoir d'une ville qui n'est plus, car elle semble être encore et rayonner comme une ville pleine de jeunesse et de vie; et cependant, si l'on y regarde avec plus d'attention, on sent que ce n'est plus, en effet, qu'une belle vision de la ville de David et de Salomon. Aucun bruit ne s'élève de ses places et de ses rues; il n'y a plus de routes qui mènent à ses portes de l'orient ou de l'occident, du midi ou du septentrion; il n'y a que quelques sentiers serpentant au hasard entre les rochers, où l'on ne rencontre que quelques Arabes demi-nus, montés sur leurs ânes, et quelques chameliers de Damas, ou quelques femmes de Bethléem ou de Jéricho, portant sur leurs têtes un panier de raisins

d'Engaddi, ou une corbeille de colombes qu'elles vont vendre le matin sous les térébinthes, hors des portes de la ville. Nous fûmes assis tout le jour en face des portes principales de Jérusalem ; nous fîmes le tour des murs en passant devant toutes les autres portes de la ville. Personne n'entrait, personne ne sortait ; le mendiant même n'était pas assis contre les bornes ; la sentinelle ne se montrait pas sur le seuil ; nous ne vîmes rien, nous n'entendîmes rien ; le même vide, le même silence à l'entrée d'une ville de trente mille âmes, pendant les douze heures du jour, que si nous eussions passé devant les portes mortes de Pompeïa et d'Herculanum !

L'aspect général des environs de Jérusalem peut se peindre en peu de mots : montagnes sans ombre, vallées sans eau, terre sans verdure, rochers sans terreur et sans grandiose ; quelques blocs de pierre grise perçant la terre friable et crevassée ; de temps en temps un figuier auprès, et une gazelle ou un chacal se glissant furtivement entre les brisures de la roche ; quelques plants de vignes rampant sur la cendre grise ou rougeâtre du sol ; de loin en loin un bouquet de pâles oliviers jetant une petite tache d'ombre sur les flancs escarpés d'une colline ; à l'horizon, un térébinthe ou un noir caroubier se détachant triste et seul du bleu du ciel ; les murs et les tours grises des fortifications de la ville apparaissant de loin sur la crête de Sion ; pas un oiseau chantant ni un grillon criant dans le sillon sans herbe ; un silence complet, éternel dans la ville, sur les chemins, dans la campagne.

Jérusalem, où l'on vient visiter un sépulcre, est bien elle-même le tombeau d'un peuple, mais tombeau sans cyprès, sans inscriptions, sans monuments, dont on a brisé la pierre, et dont les cendres semblent recouvrir la terre qui l'entoure de deuil, de silence et de stérilité.

Le fameux médecin Asclépiade, qui a changé tous les fondements de la médecine, avait posé pour principe qu'il n'y avait que quatre choses pour aller au-devant des maladies : faire diète, faire exercice, se frictionner, se promener à pied ou à cheval.

DE L'ÉCRITURE EN FRANCE

DEPUIS DAGOBERT Ier.

Notre but n'est pas aujourd'hui d'offrir à nos abonnés un traité, même élémentaire, de paléographie. Nous avons seulement composé une sorte de tableau synoptique qui permettra de saisir pour ainsi dire d'un coup d'œil l'histoire des modifications qu'a subies, à travers les siècles, la forme de l'écriture usitée en France.

Les différents fac-similés qui accompagnent ce travail sont la reproduction de fragments caractéristiques, empruntés autant que possible à l'écriture *usuelle*, depuis les temps mérovingiens, et dont les premiers échantillons surtout n'offrent aux regards peu exercés qu'un grimoire indéchiffrable. Nous traduirons et expliquerons chacun de ces exemples, en nous attachant purement et simplement à la forme des lettres et aux caractères matériels de l'écriture, et nous terminerons par quelques considérations qui ressortent de la comparaison systématique de ces divers spécimens.

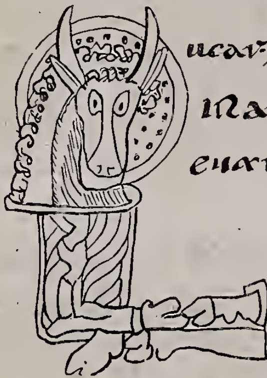
1. Fragment d'une charte latine de Dagobert Ier, donnée en 628, dont l'original, sur papyrus, est conservé aux archives du royaume.... « Quotienscumque » pitutioneb[*us fi*]dilium personar(*u*)m in quo nostris fue» rint, » etc. (1). Cette espèce d'écriture est appelée par les paléographes *franco-gallique mérovingienne.*

2. Ce fragment, que nous donnons comme un spécimen de l'écriture cursive mérovingienne la plus barbare, la plus confuse et la plus indéchiffrable, offre la signature autographe d'un notaire ou référendaire royal qui écrivit et signa un diplôme de Clovis III, en date de 692 ; charte de l'espèce appelée *placitum* ou résultat d'un *plais* tenu à cette époque, et dont l'original, écrit sur parchemin, est également conservé aux archives du royaume. Ce morceau, composé de traits fantastiques mêlés à quelques lettres plus ou moins irrégulières, présente, avons-nous dit, le nom du scribe accompagné de la formule or-

(1) Nous mettons en italique et entre crochets les lettres qui sont effacées ou détruites sur les originaux, et entre parenthèses celles qui sont remplacées par des abréviations.

dinaire exprimant sa participation à l'acte qui lui donne sa valeur authentique : « Aghil(*us*) (ou Agnilus) recog(*no*- » *vit*). » Telle est du moins, quant au nom, la leçon donnée par le célèbre Mabillon, qui le premier publia le fragment auquel il se rapporte dans son traité sur la diplomatique, leçon qui depuis a été successivement admise par les paléographes et les diplomatistes.

3. Fragment d'un diplôme de Charlemagne, de 778, écrit sur parchemin et tiré des archives du département de l'Aude, à Carcassonne : « Una cum monachis suis infra Ver- » sinum in territorio Narbonense super fluvium Orobio- » nem in loco, etc. » Ecriture appelée *caroline*, du nom de l'illustre empereur, qui réforma le caractère mérovingien employé jusqu'à lui dans la confection des diplômes.



4. Fragment tiré d'un sacramentaire de l'abbaye de Gellone, manuscrit du huitième siècle (vers 790) de la bibliothèque royale. La première lettre est ornée d'une miniature barbare représentant l'image emblématique de saint Luc :
« Lucas evangelista vituli specie(*m*) gestat :
» Ad cujus istar (instar) salvat(*ur*) n(*e*)c e(*st*) im[*m*]olatus ;
» Hic enim Xpi (Christi) evangeliu(*m*) loquit(*ur*).
» Sic cœpit de Zachaya et Eli... »

5. Diplôme sur parchemin de Charles-le-Chauve, en 859, Bibliothèque royale. « Proinde ergo more pa- » rentum regum videlicet. »

6. Diplôme sur parchemin de Zuentebold, roi de Lorraine, daté de 897, Biblioth. royale. « Signum domini » Zuentebolchi (monogramme) gloriosissimi regis. » Rappelons que le signe ou monogramme est une figure où toutes les lettres d'un nom se trouvent symétriquement disposées. Ce signe, qui était *censé* représenter le *seing* autographe du seigneur auteur de la charte, était tracé d'ordinaire, comme ici, par la main du notaire.

7. Diplôme sur parchemin de Rodolphe, duc de Bourgogne (931), qui usurpa la couronne de France sur Charles-le-Simple. « Signum » Rodulfi regis (place du monogramme) gloriosissimi. »

8. Formule initiale d'un diplôme de Philippe Ier, roi de France, en date de 1076. *Chrisme* (ce signe se compose d'un J et d'un X, lettre grecque qui correspond à *Ch.*, initiales des noms divins *Jésus-Christ*). La première lettre sert en même temps au premier mot qui suit l'invocation. « In nomine Patris et Filii et Sp(*irit*)us s(*an*)c(*t*)i. »

9. Autre formule initiale d'une charte de Louis-le-Jeune, roi de France, donnée vers 1150. *Croix de Jésus* ou *Chrisme.* « In nomine s(*an*)c(*t*)e et individue Trinitatis. » Ego Ludovicus D(*e*)i gr(*ati*)â rex. »

10. 1269. Commencement d'un diplôme de saint Louis, roi de France. « Lud(*ovicus*) Dei gr(*a*-» *ti*)â Franc(*orum*) rex. Notum facimus univ(*er*)sis tam p(*re*)sentib(*us*) q(*ua*)m futuris q(*uo*)d cum » dil(*e*)c(*t*)e nobis in (*Chr*(*is*)*to*) abbatissa et conventus monaliu(*m*) de Salvatorio... »

11. Fragment d'un manuscrit (livre d'heures) exécuté vers 1390 pour Louis II, duc d'Anjou. « Tres chier fils, tout premie» rement je t'enseigne que tu aimes Dieu ton » Seigneur de tout ton cuer et de toute ta » (*force*), etc. »

12. *Rubrique* ou titre d'un chapitre de Froissart (chroniques), manuscrit du quinzième siècle (vers 1420). « Comment » mess(*ir*)e Godefroy de Harecourt co(*m*)- » batit ce(*u*)lx d'Amye(*n*)s deva(*n*)t Paris. »

13. Fragment d'une quittance donnée et signée par Agnès Sorel, dame de la cour de Charles VII, en 1448. « Nous Agnes Sorelle, dame de Beaulté et de Roquecesiere, » confessons avoir eu et réaulment receu de maistre Jehan » Letainturier, notaire et secretaire du roy n(*ot*)re s(*ire*) et » son trésorier de Rouergue la somme de deux cens » soixante quinze livres tourn(*ois*), etc. »

Signature d'*Agnès*. Signature du notaire, *N. P. Dardaine*. Le P initial est mêlé au D.

14. Fragment du plumitif d'un registre de greffier (1513). « Anno d(*omi*)ni mil(*les*)i(*m*)o qui(*n*)g(*ent*)e(*sim*)o » XIII° (*tredecimo*) et die octava mensis junii p(*er*)[*sonaliter*] (*con*)[*stitutus*], etc. »

15. Quatrain écrit de la main de Marie Stuart, vers 1559, sur un livre d'heures ayant appartenu à Anne de Lorraine, manuscrit de la Bibliothèque royale.

Si ce lieu est pour écrire ordonné
Ce qu'il vous plest avoir en sovenance,
Je vous requiers que lieu m'i soit donné,
Et que nul temps n'en oste l'ordonance.

Au milieu, un chiffre composé de M. S. (Marie Stuart); à droite, la signature MARIE, et à gauche, par addition, ces mots : « royne de Fra(*n*)ce. »

16. Fin d'une lettre écrite vers 1600 par le roi de France Henri IV à la comtesse de Guiche.... « Sur cette veryté » je vous bese les mayns. (Signe final) HENRY. »

17. Fin d'une supplique adressée à Louis XIV et attribuée à la main de Molière (1669). « [J'attends avec un peu » d'espérance] respectueuse la response de mon placet.— J. B. POQUELIN MOLIÈRE. »

comptez que nos deux cœurs vous appartiennent
Voltaire

18. Fin d'une lettre écrite en 1757 par Voltaire au maréchal de Richelieu.

Comme on le voit d'après les spécimens qui précèdent, on se tromperait gravement si l'on pensait que l'écriture a suivi une marche constante et uniforme, soit pour s'altérer, soit pour s'améliorer, et que, par exemple, la difficulté de lire les anciennes écritures soit en raison directe ou inverse de leur antiquité. Le point de départ et le point d'arrivée de l'art d'écrire semblent au premier coup d'œil justifier l'une ou l'autre de ces deux assertions ; mais ces deux assertions se contredisent et se détruisent l'une l'autre. Il serait plus raisonnable de dire que l'écriture, chez nous, accomplit dans l'histoire un cercle qui la fait retourner, quant à l'apparence matérielle, à l'état d'où elle est partie. C'est qu'en effet il a fallu tout un cycle de près de dix-huit siècles pour ramener la forme de l'écriture, telle que nous l'avons reçue de la civilisation romaine, à travers toute la déviation du moyen-âge, à un état correspondant et supérieur au sein de notre civilisation moderne.

L'histoire de l'écriture usitée en France, ainsi que le montre le tableau que nous venons de tracer, peut se résumer en quatre périodes.

La première s'étend depuis les temps les plus anciens jusqu'à Charlemagne (fig. 1 et 2). Nous y voyons l'écriture empruntée aux usages familiers de Rome modifiée confusément par l'instinct des nations barbares. Les scribes de profession, principalement voués à la transcription des volumes, et qui seuls avaient conservé quelques traditions du *beau* en matière d'écriture, étaient si rares, qu'un nombre très restreint de leurs œuvres a pu subsister jusqu'à nous. Les clercs sachant écrire étaient eux-mêmes si peu communs, que leur écriture privée dut jouer dans les actes le rôle d'écriture publique.

Deuxième période. Au huitième siècle, Charlemagne réforme l'écriture de ses chancelleries et imprime une nouvelle impulsion à l'art d'écrire en général. Cette modification procède de deux influences : retour à la majesté et à la régularité de la *capitale* antique ; introduction de l'élément germanique, qui peu à peu forma ce genre d'écriture bien connu même des plus illettrés sous le nom vague et générique d'*écriture gothique*. Ce dernier travail de métamorphose s'accomplit avec des vicissitudes diverses du huitième au treizième siècle (fig. 3 à 10). Arrivée à cette époque, qui est celle de saint Louis, l'écriture, ainsi que toutes les formes de l'art du moyen-âge, paraît avoir atteint à son plus haut développement.

Troisième période. Du treizième au seizième siècle, l'écriture gagne non en beauté, dans le sens absolu du mot, mais en netteté, en clarté, en perfection technique, jusqu'à cette époque élégante et *fleurie* de la renaissance, après laquelle elle n'a plus qu'à décroître (fig. 11, 12 et 13). Mais alors un événement important vient de se produire. L'imprimerie, en multipliant avec des types et des procédés mécaniques la pensée humaine pour l'usage collectif, rend pour ainsi dire inutile, dans une certaine application, le talent du calligraphe. Aussi, à côté des plus riches spécimens de l'écriture, arrivée dès le quinzième siècle à sa plus grande perfection (fig. 12), la voyons-nous tombée tout-à-coup (fig. 14) à un état de confusion et de négligence qui de nouveau la rend presque indéchiffrable.

Quatrième période. Jusqu'ici nous avons vu l'écriture privée fournir peu à peu en se perfectionnant les éléments de l'écriture publique ou authentique, et se reproduire dans les types de l'imprimerie. Nous assistons maintenant à un spectacle en sens inverse. L'art typographique va puiser à son tour directement à la source antique, et lui emprunte bientôt, au profit de l'œil et du goût, le perfectionnement de ses formes. Le caractère rond et carré, *romain* et *capital*, succède à la fin au caractère anguleux et gothique. Et l'écriture privée, se modelant de loin sur ces nouveaux types qui prennent de plus en plus possession, par la propagation de l'imprimerie, du rôle d'écriture *publique*, tend elle-même à se dépouiller des formes *gothiques* pour se rapprocher de la *bâtarde*, de la *ronde* ou de l'*italique*. Cette dernière période s'étend donc à partir du seizième siècle jusqu'à notre siècle (fig. 15 à 18.)

LES PAROLES DE SOIE.

Un historien arabe raconte que le calife Almanzor ayant envoyé chercher un célèbre astrologue, celui-ci, après avoir travaillé à l'horoscope du calife, lui déclara que les prétendants au califat mourraient tous avant lui. Le calife le renvoya sans lui rien donner. Un autre astrologue s'étant présenté, le calife lui adressa la même consultation : celui-ci lui répondit que le calife survivrait longtemps à ses compétiteurs. Almanzor le fit récompenser richement. On voit là toute la finesse du goût arabe : les deux astrologues avaient dit exactement la même chose, mais le dernier avait adouci sa pensée en dissimulant au calife l'idée de la mort. La reine Paridatis disait que l'on ne devait avoir que des paroles de soie pour les grands, entendant par là que les vérités sèches sont souvent fâcheuses. On peut dire que comme les paroles de soie ne coûtent pas plus que les paroles de crin, il est bon de les employer pour tout le monde. C'est en effet du savoir-vivre que de ne jamais lancer une parole qui puisse froisser l'épiderme le plus délicat.

TABLES D'ARGENT DE CHARLEMAGNE.

Le testament de Charlemagne, conservé par Eginhard, énumère parmi les meubles précieux de l'empereur trois tables d'argent. Sur la première, de forme ronde, on avait représenté la ville de Rome. La seconde, qui était carrée, était ornée d'une vue de Constantinople. La troisième, au dire du chroniqueur, surpassait de beaucoup les deux autres par le poids et la beauté du travail. Elle était formée de trois cercles, ce qui lui donnait l'aspect de trois boucliers réunis. « On y voyoit, disent les Annales de saint Bertin, sculptés en relief avec autant d'art que de délicatesse, et séparés par des espaces égaux, toute la figure de la terre, les astres et les mouvements des diverses planètes. » En souvenir de son père, Louis-le-Débonnaire ne se réserva, de tous les trésors du palais impérial, que cette dernière table, et encore, par un pieux scrupule, il en distribua la valeur aux pauvres.

ORDONNANCE DE 1722

CONTRE LES MARCHANDS D'OUBLIES.

Suivant Furetière, le mot *oublie* vient par corruption d'o*blaye*, qui a été fait d'*oblata*, dont les écrivains latins modernes se servaient pour signifier une hostie non consacrée : on l'appelait autrefois o*blée* et o*ublie*.

Les oublies les plus renommées furent d'abord celles de Lyon. C'est dans cette ville que l'on a commencé à leur

donner la forme de cornets. A Paris, elles étaient plates et insipides. Furetière définit l'oublie : « une pâtisserie ronde, déliée, cuite entre deux fers. »

Au commencement, les oublies faites vers la fin du jour avec quelques restes de pâtes, étaient abandonnées aux garçons pâtissiers : c'était leur profit. Le soir, en hiver, ils les portaient dans des corbillons et les offraient aux passants ou aux portes des maisons. Ils vendaient leurs oublies sept ou huit à la fois, ce que l'on appelait une main d'oublies.

Sous une estampe du dix-septième siècle, qui représente un *oublieur*, on lit les vers suivants :

Quand je bats le pavé, criant : Oublie ! oublie !
Je ne redoute point ni les chiens, ni les loups;
Mais je crains seulement, pour ce que je publie,
Commençant à marcher, l'heure propre aux filous.

Les oublieurs chantaient, suivant l'usage, pour attirer l'attention. Bientôt on préféra leurs chansons à leurs pâtisseries, et on les fit entrer dans les maisons pour égayer la fin des soupers. Il en résulta que les promenades des oublieurs à travers les rues de Paris se prolongèrent peu à peu très avant dans la nuit. Entre autres vers qui accompagnent la gravure dont nous donnons la reproduction, en voici deux qui témoignent qu'ils en arrivèrent à battre le pavé jusqu'au matin, et que d'abord on en fut surpris :

C'est chose rare, ce me semble,
Que de voir la laitière et l'oublieur ensemble.

Ce vagabondage nocturne eut de fâcheuses conséquences. Les sociétés qui faisaient entrer les oublieurs pendant le repas pour entendre leurs chansons n'étaient pas toutes très honnêtes. Les garçons pâtissiers prirent goût à la corruption dont ils étaient les témoins. Ils négligèrent leurs oublies, qui n'étaient plus qu'un prétexte, et assaisonnèrent leurs chansons d'un sel grossier qui leur valait de bonnes aubaines. Puis, dans les rues, quelques uns firent société avec des gens dangereux : la facilité avec laquelle ils s'introduisaient dans les maisons les rendait utiles aux malfaiteurs de toute espèce; ils en devinrent des complices très actifs. Tout en chantant pour récréer « les belles dames et les beaux messieurs, » ils examinaient attentivement les dispositions intérieures des appartements; et, suivant l'expression encore usitée aujourd'hui, ils *vendaient* des vols. Une fois sur la pente du crime, plusieurs glissèrent jusqu'au dernier degré, et furent condamnés, pendus ou roués pour assassinat. Quelques uns assommaient les passants avec leurs lanternes. Enfin une ordonnance de police, en date du 9 septembre 1722, fit défense expresse aux marchands pâtissiers, leurs compagnons ou autres de crier dans Paris et de colporter des oublies, à peine de prison



(Un marchand d'oublies. — D'après une estampe du dix-septième siècle.)

et de 500 fr. d'amende. Un des moindres motifs de l'ordonnance était que ces pâtisseries étaient ordinairement « deffectueuses et indignes d'entrer dans le corps humain. »

Avec le goût du calembour, si éveillé chez nos pères, on imagine aisément que le nom d'*oublieur* dut prêter à de nombreux jeux de mots. On lit au bas d'une autre estampe, représentant de même un marchand d'oublies, quelques couplets dont voici les moins mauvais :

Si tous les oublieux qui sont en cette vie
S'enrolloient parmi nous dans notre confrérie,
Jamais corps de métier n'eut rien de si pompeux
Qu'auroit celui des oublieux.

Tout homme est oublieux, puisque tout homme oublie,
L'un plus, l'autre moins, mais nul d'oubli n'est exempt.
L'homme est *si* oublieux que lui-même il s'oublie,
Et tout de son esprit s'efface avec le temps.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA JOBSIADE,

POÈME HÉROÏ-COMIQUE ALLEMAND.



(Job revient de l'université.)

Il existe en Allemagne, parmi une foule d'articles de journaux, de notices éparses, de dissertations scientifiques et de nouvelles romanesques, employés à dépeindre la vie, les mœurs, les caractères des étudiants d'université, trois ouvrages qui retracent explicitement ces mœurs singulières : c'est un poëme héroï-comique de Zacharie, qui raconte les exploits de ces matamores d'universités germaniques auxquels on donne le nom de *Renommist;* un roman en prose, intitulé *l'Etudiant*, qui présente une peinture très détaillée, parfois très triste, et souvent très vraie, des différentes classes de la gent universitaire ; puis enfin un autre poëme héroï-comique appelé *la Jobsiade.* On ne réimprime plus guère *le Renommist* de Zacharie, publié vers la fin du siècle dernier; mais on fait encore de nombreuses éditions de *la Jobsiade*, et il n'est pas une famille bourgeoise allemande qu'elle n'ait égayée. C'est une œuvre vraiment plaisante et spirituelle, qui, sous une forme naïve, recèle des traits de bon *humour*, des saillies comiques à la façon de Holberg (1), et qui, à travers son récit parfois trivial et parfois grotesque, offre aux pères de famille et aux étudiants une sage moralité.

Le poëme est divisé en trois parties, et écrit en strophes régulières de quatre vers.

L'auteur commence son épopée à la naissance même de son héros. Il raconte quels étonnants présages ont présidé à cet heureux événement.

Le père de Job est un digne citadin d'une petite ville de Souabe qui a le titre important de conseiller; la mère est une bonne et honnête femme qui fait pour son unique fils les plus doux rêves maternels. A peine l'enfant a-t-il vu le jour qu'il est entouré des commères de la cité, qui toutes remarquent déjà l'intelligente expression de sa physionomie et lui prédisent le plus brillant avenir. L'une d'elles annonce même qu'un tel enfant ne peut manquer de se distinguer à l'université, et d'occuper quelque jour une belle place dans les presbytères de la Souabe. Les bons parents accueillent avec joie cet horoscope flatteur, et dès ce jour prennent la résolution d'envoyer leur fils dans les savantes écoles où il doit, selon d'indubitables prédictions, s'acquérir une rare célébrité.

Nous passerons sur les premières années d'enfance et les premières années d'études de Job, où le futur héritier du conseiller ne se signale que par deux traits de caractère fort prononcés : un parfait éloignement pour le travail, et une ardeur non moins prononcée pour toutes les distractions les moins licites. Mais sa paresse est considérée par ses chers parents comme une aimable insouciance, et les mauvais tours qu'il joue à ses maîtres ou à ses camarades leur semblent autant de spirituelles espiègleries. Le voilà cependant arrivé à ses dix-huit ans ; il faut enfin le lancer dans la glorieuse carrière qu'il doit suivre, et l'on juge convenable d'interroger le pédagogue sur les dispositions spéciales de cet enfant privilégié. Le pédagogue, au risque de déchirer le cœur de monsieur le conseiller, déclare franchement que Job n'a pas la moindre disposition. Le père et la mère déclarent à leur tour que le pédagogue n'est qu'un sot, et appellent en consultation une bohémienne, qui, après avoir attentivement observé la main de Job, mesuré la direction et la longueur des lignes qui s'y dessinent, annonce que cet enfant édifiera un jour toute la ville par

(1) Voy. la Table des dix premières années : Holberg.

sa parole. Plus de doute, le maître d'école n'est qu'un ignorant; la bohémienne a confirmé le premier horoscope de Job, et Job va partir pour l'université. On lui fait une valise de prince; son père l'embrasse en pleurant; sa mère, en le serrant sur son cœur, lui glisse encore dans la main une bourse fort respectable.

Job s'éloigne le cœur pénétré de tant de bontés. A la première auberge où il s'arrête, il tombe sous la griffe d'un joueur qui lui enlève le plus poliment du monde le présent maternel. Dans la diligence, il se laisse voler sa montre par une jeune fille qui était bien la plus candide créature qu'il fût possible de voir.

Il arrive enfin sans autre accident à l'université, et se fait inscrire parmi les étudiants en théologie. Il y a là des jeunes gens qui mènent une vie sage, régulière, laborieuse; d'autres, au contraire, qui n'ont pas de plus cher souci que de dépenser joyeusement leur argent, de courir les rues à cheval, en voiture, en traîneau, et de passer leurs soirées à la tabagie. Les premiers ont une physionomie froide, sévère, qui effraie le timide Job; les seconds, au contraire, sont d'une nature charmante, et Job n'hésite pas une minute à se ranger de leur côté. Comme c'est un garçon habile et résolu, il a rapidement dépassé ceux qu'il a d'abord regardés comme ses maîtres; bientôt personne ne l'égale dans l'art suprême de mettre en mouvement le cabaret, de narguer ses professeurs et de se jouer de ses créanciers. Chaque jour, on le voit marcher en tête d'une brillante cavalcade; chaque soir, on est sûr de le trouver assis dans une chambre enfumée, en face d'une superbe collection de cruches de bière. Cependant il n'oublie point qu'il a une tâche scientifique à remplir, et il se fait un devoir d'assister, au moins une fois toutes les six semaines, à quelques cours très dogmatiques.

Trois années s'écoulent ainsi; Job écrit fréquemment à ses parents. Il leur retrace dans de longues épîtres menteuses son application à l'étude, ses progrès et ses besoins d'argent. Le poëte nous donne une de ces lettres :

« Mes très chers parents, je vous écris pour vous dire que j'ai besoin d'argent; ayez donc la bonté de m'envoyer un petit secours, vingt ou trente ducats. Logement, nourriture, linge, feu, lumière, tout est si cher ici que je ne sais plus comment faire. Envoyez-moi donc trente ducats. Vous ne pouvez vous imaginer ce que coûtent les livres et les leçons des professeurs. Ah! si seulement j'avais mes trente ducats !

» J'étudie chaque jour avec une incroyable ardeur. Je vous en prie, faites-moi remettre au plus tôt les trente ducats. Malgré la plus sévère économie, je dépense beaucoup pour mes souliers, mon linge, mes habits, pour le papier, l'encre, les plumes dont j'ai besoin. Envoyez-moi donc ces ducats. Je ferai, je vous assure, un bon emploi de cet argent. Tandis que les autres étudiants passent leurs journées à courir ou à boire, moi je m'enferme dans ma chambre, et je reste seul avec mes livres. Mes camarades, que mon travail continu irrite, disent en parlant de moi : — Voyez le pédant; il étudie comme s'il était déjà prêtre. Mais peu m'importent leurs critiques et leurs épigrammes. Envoyez-moi les trente ducats. Je passe dix heures par jour à suivre des cours, et plusieurs autres encore à travailler seul. Mes professeurs sont très contents de moi, et m'engagent seulement à modérer mon ardeur pour l'étude de la philosophie et de la théologie. Il ne me convient pas peut-être, mes chers parents, de faire ainsi mon éloge, mais je puis vous assurer que je suis de tous les étudiants le plus laborieux. Il y a des moments où, à force de lire et de méditer, il me semble que mon cerveau trop plein va se briser. A ce propos, n'oubliez pas les trente ducats. J'espère pouvoir monter bientôt en chaire et faire un beau sermon; je m'exerce souvent à cette noble mission.

» N'oubliez pas les ducats. Vous jouirez prochainement de l'éducation de votre fils. Il faut que je vous dise encore que je prends des leçons particulières, ce qui me coûte vingt thalers. Joignez cette petite somme aux trente ducats. J'ai besoin aussi d'une nouvelle redingote, que je ne puis acheter à moins de douze thalers; puis d'une paire de bottes, d'une paire de pantalons, d'une robe de chambre et de quelques autres vêtements. Le tout me coûtera bien quatre louis d'or. Enfin, je me suis rendu malade à force de travailler; à présent, je suis parfaitement rétabli, mais le médecin me demande dix-huit florins, et l'apothicaire m'en compte vingt-trois. Envoyez-moi encore ces quarante et un florins. Je dois aussi donner quelque chose à ma garde-malade; sept florins, ce ne sera pas trop. De plus, notez au moins huit florins pour les gelées et les sirops qu'on m'a fait prendre. Je voudrais bien recevoir cet argent courrier par courrier; car je suis un homme d'ordre, et je ne veux point avoir de dettes. J'ai eu le malheur aussi de tomber sur mon escalier en me rendant à l'université, et de me démettre une jambe. Maintenant, soyez tranquille, je suis complétement rétabli; mais je dois payer douze thalers au chirurgien. Cependant j'ai la poitrine fatiguée : les médecins, voyant combien le travail m'a épuisé, m'ordonnent de boire de temps à autre quelques bonnes bouteilles de vin de Bourgogne. C'est une dépense de deux pistoles. Pour en finir, mes chers parents, j'ajouterai que je dois çà et là trente à quarante florins. Faites-moi remettre encore cette petite somme, et si vous pouviez y joindre, pour quelques autres dépenses accidentelles, une douzaine de louis d'or, un tel don me serait bien agréable. »

La lettre se termine par un long post-scriptum où Job raconte qu'un inconnu vient de lui voler une précieuse épargne de quatorze couronnes. Mais il promet qu'il donnera à ses chers parents la satisfaction de faire pendre ce fripon.

La lettre du père est un exemple de prédication paternelle, trop naïve, trop crédule, trop indulgente. Il reprend paragraphe par paragraphe toute l'épître de son fils, et lui remontre, mais bien doucement, que tel article de dépense lui paraît bien élevé, et tel autre un peu équivoque. Nous avons traduit en entier cette lettre. Combien de pauvres pères de famille ont ainsi pris au sérieux les fables ridicules que leur faisaient leurs enfants, et, tout en indiquant ce qu'ils y trouvent d'exagéré, ont cédé follement à ces requêtes qui aveuglaient leur tendresse.

« Mon fils bien aimé, j'ai reçu la lettre que tu m'as adressée. J'ai appris avec joie que tu étais bien portant; mais je ne suis pas très satisfait que tu demandes encore de l'argent.

» Il n'y a pas trois mois que tu as reçu cent cinquante thalers (environ 500 f.). Je ne sais, en vérité, comment faire pour subvenir à tant de dépenses. Je suis heureux que tu étudies avec zèle et que tu te conduises si bien, mais je regrette que tu réclames encore trente ducats.

» Il me semble, mon fils, pardonne-moi cette observation, que lorsqu'on vit avec économie à l'université, on n'a pas besoin de tant d'écus. Il est vrai qu'il faut que tu achètes des livres, que tu payes le tribut de tes cours; mais pour de telles sommes on peut avoir bien des livres et assister à beaucoup de cours.

» Il me paraît difficile aussi que le logement, le blanchissage, la lumière et le feu coûtent si cher, et je crois que pour quelques deniers on peut se procurer assez de crayons, d'encre et de papier. Je vois aussi avec plaisir que tu t'éloignes des mauvaises compagnies, que tu restes seul dans ta chambre, que tu travailles avec une excessive ardeur, et que tu ne bois que du thé. Mais comment, en ne buvant que du thé, as-tu encore besoin de trente ducats? Si tes camarades t'accusent de ladrerie, laisse-les dire,

que t'importe? Je crois pourtant que celui qui dépense autant d'argent que toi ne peut être appelé ladre.

» Conserve le zèle studieux qui t'anime, afin de ne pas dissiper inutilement tant d'argent et tant de temps. Mais il n'est pas nécessaire que tu t'imposes de si grands efforts, ni que tu amasses tant de science, car les savants les plus renommés ne sont pour la plupart que des gens à moitié fous.

» Je suis très content que tu penses à monter quelque jour en chaire. Prépare-toi à remplir convenablement cette mission. Mais, de toutes ces discussions d'école dont tu me parles, il ne résulte rien de bon.

» Pourquoi aussi ces leçons particulières, lorsque tu as déjà dix heures de leçon par jour à l'université? J'en comprends d'autant moins la nécessité, que cela coûte vingt thalers. Mais j'accepte encore volontiers cette partie du budget, car je ne regrette pas l'argent consacré à tes études, dût-il être trois fois plus considérable.

» Quand tu m'écris que ton habit est déchiré, il est certain que tu dois t'en faire faire un autre; mais il faut qu'il soit d'un drap extra-fin pour te coûter douze thalers. Celui qui se destine à la prêtrise ne doit pas porter des vêtements si recherchés, et un habit de drap ordinaire serait très convenable pour toi.

» Tu me demandes encore quatre louis pour robe de chambre, pantoufles, chapeau; mais que feras-tu alors des trente ducats?

» J'ai appris par ta lettre, avec douleur, que tu avais été malade. Tu as mal fait de recourir à la médecine; car j'ai souvent remarqué que dans la jeunesse la force de la nature agit plus efficacement que la meilleure drogue, et tes remèdes t'ont coûté horriblement cher. Il faut croire que le médecin et l'apothicaire de l'université ne sont pas des chrétiens.

» Quant à la garde-malade que tu as fait venir, tu pouvais fort bien ne lui donner qu'un florin au lieu de sept, et quant au confiseur, il me semble qu'en dépensant chez lui un thaler, tu aurais sagement agi; car à quoi servent tous ces citrons et toutes ces compotes lorsqu'on est malade? Mieux vaut prendre de l'eau d'orge, qui n'est pas si chère.

» Il est fâcheux que tu aies fait une chute, et il t'en a bien coûté pour réparer cet accident. Ton chirurgien t'a demandé douze thalers; pour une pareille somme, celui de notre ville remet bras et jambes. Mais, grâce au ciel, ton bras a été parfaitement guéri. Il est bon que celui qui doit un jour pérorer en chaire ait un bras souple et habile à faire le geste que l'éloquence commande.

» Tu te plains de ton mauvais état; c'est en vérité une triste chose; mais je souffre aussi du même mal. Cela vient sans doute des longues séances du conseil. Mais pourquoi boire du vin de Bourgogne épicé? Un bon cornet de poivre te ferait plus de bien.

» Tu me demandes encore trente à quarante florins pour payer quelques dettes. Mais, au nom du ciel! où peuvent donc être ces dettes? N'as-tu pas déjà tout noté, tout additionné? et quarante florins, ce n'est pas une bagatelle. Enfin tu serais, dis-tu, bien aise d'avoir encore une douzaine de pistoles pour d'autres dépenses; mais il me semble que les trente ducats doivent parfaitement te suffire. Tu me racontes que tu as été volé, et tu me dis pour consolation que tu feras pendre le voleur. Ce n'est pas là un sentiment chrétien. Le fripon peut encore se corriger. D'ailleurs, je te l'avouerai en confidence, la justice de notre temps n'est plus si perspicace ni si sévère, et l'on ne pend pas tous les voleurs, si j'en juge du moins par notre chère petite ville, où de grands coquins vivent fort librement.

» Si tu veux garder ton argent, tâche d'être plus prudent. Moi, j'enferme tout ce que j'ai sous un solide verrou, et j'y veille jour et nuit.

» Pour satisfaire à tes désirs, je t'envoie encore tout ce que tu me demandes. Mais, je viens de te le dire, les temps sont très mauvais, et j'ai bien de la peine à pourvoir à tant de frais. Le commerce va mal, mes fonctions de conseiller ne me rapportent rien, et mes revenus sont très modiques. Il me tarde que tu aies fini tes études : si elle devaient durer encore quelque temps, je ne pourrais plus suffire à tes besoins.

» Nous nous réjouissons d'avoir ici bientôt un savant tel que toi, et ta mère pense sans cesse à ton établissement futur.

» Je voudrais te donner des nouvelles du pays; mais tout va comme de coutume. Je me lève de bonne heure, et je vais souvent au conseil. Nous avons fait de beaux plans pour donner à notre ville le plus charmant aspect. Ta mère a eu mal aux dents; ta sœur Gertrude est fiancée.

» Notre pasteur est toujours souffrant; on commence à croire que son état est grave. Si ce brave homme venait à mourir, tu pourrais peut-être le remplacer. Tous nos voisins, et tes frères et tes sœurs te font mille amitiés. On est heureux de savoir que tu te conduis bien, et l'on désire te revoir prochainement,

» Ton tendre père Job, *pro tempore* sénateur.

» *P. S.* Tes lettres me font grand plaisir, mais de grâce épargne-moi les demandes d'argent. »

Job est arrivé au terme de son cours universitaire. Il va demander le certificat d'usage à son professeur, qui lui en donne un composé en grec et en latin, deux langues savantes que le joyeux étudiant comprend fort peu. Persuadé que l'écrit universitaire qu'on lui remet est le plus honorable des témoignages, il se met gaiement en route, et arrive à la porte de la maison paternelle, à cheval, avec de grandes bottes, une veste de chasseur et l'épée au côté. Il a déjà composé une touchante histoire pour expliquer l'étrangeté et l'exiguïté de son bagage. C'est chose convenue qu'un adroit voleur lui a enlevé sa riche garde-robe, sa bourse, sa nombreuse collection de livres, et jusqu'à ses manuscrits, sauf un seul qu'il porte soigneusement sur son sein : c'est la copie d'un sermon composé par un de ses condisciples, et que Job répète avec un doux espoir chemin faisant.

Le dimanche suivant, en effet, il monte en chaire dans l'église de sa petite ville, et prononce ce sermon d'une voix si vibrante et si pathétique, que tous ses auditeurs en sont profondément émus. Ses parents pleurent, leurs amis pleurent : c'est un attendrissement général et une admiration extraordinaire. Le père, qui d'abord avait remarqué avec une douloureuse inquiétude les airs cavaliers de son fils et sa manière fort leste de vider une bouteille, est stupéfait d'une telle éloquence, et ordonne dans sa maison une grande fête pour célébrer le retour de ce fils admirable.

Le pasteur de la ville est gravement malade, et déjà l'on pense que le jeune prédicateur pourrait bien le remplacer. Il s'agit seulement de lui faire passer un solennel examen devant la commission ecclésiastique du district. Voilà ce qui trouble la conscience de Job; mais il n'a garde de laisser voir sa juste inquiétude, et il se résout bravement à comparaître devant une demi-douzaine de rhéteurs armés de citations érudites et bardés de textes effrayants.

Ici se passe une scène comique, mais d'un comique composé en grande partie de calembours allemands, dont il nous est impossible de faire comprendre l'esprit à nos lecteurs. Nous essaierons cependant d'en expliquer quelques uns.

D'abord on commence par lire le certificat délivré à Job, hélas! et c'est une triste page qui fait monter le rouge au front du pauvre candidat, et jette une affreuse peine dans le cœur de ses parents; puis on passe à l'examen. M. l'inspecteur, qui a la tête haute et le ton bref, demande à Job : — Qu'est-ce qu'un évêque? Le mot *bischoff*, qui, en allemand,

signifie évêque, désigne aussi une boisson chaude fort en usage dans les contrées germaniques. Le malheureux Job ne manque pas d'admettre cette dernière signification, et répond pertinemment : — Le bischoff est un liquide fort agréable, qui se compose de vin rouge, de sucre et de jus de citron. On lui demande ensuite qui était saint Augustin, et Job répond : — Je ne connais pas d'autre Augustin que l'huissier de l'université, qui m'a souvent assigné devant M. le recteur. Un autre examinateur l'interroge sur la nature des anges, et Job, après avoir un instant réfléchi, déclare qu'il ne connaît qu'un ange portant une robe bleue, qui servait d'enseigne à une très bonne auberge. Réponse analogue sur le mot *manichéens*, que les étudiants emploient pour désigner leurs créanciers.

A la fin de ce ridicule examen, il n'est plus permis de conserver le moindre espoir : Job n'est évidemment qu'un mauvais sujet et un profond ignorant. La commission se retire en jetant sur lui un regard de mépris ; et le père, trompé si cruellement dans ses plus chères espérances, meurt de chagrin.



(Examen de Job.)

Job, incapable de remplir les dignes fonctions de pasteur, cherche une autre place. On lui propose un emploi de précepteur chez un riche gentilhomme. Mais pour un traitement de huit florins par an, il faut qu'il s'engage à donner à son élève des leçons de physique, de géographie, d'histoire, de mathématiques, de langues anciennes et modernes, de philosophie, de danse, de musique, d'escrime et d'équitation. C'est beaucoup trop pour l'infortuné Job ; il est obligé de renoncer à cet honorable emploi de précepteur, et d'accepter celui de valet de chambre dans la maison d'un vieux célibataire.

Les chapitres qui suivent ressemblent tellement à certains chapitres de l'histoire de Gil Blas que nous pouvons sans scrupule aucun nous dispenser de les analyser. D'aventure en aventure, l'étudiant, éconduit de sa première place, puis d'une autre, en vient à être maître d'école dans un village. Malheureusement, il a la fatale idée de vouloir introduire plusieurs réformes dans son empire pédagogique. Il change le régime habituel des punitions, et, chose plus grave, il abolit l'ancien alphabet et en compose un nouveau. Les bonnes gens du village, révoltés de tant d'audace, s'emparent de lui un soir et le chassent de la paroisse.

Job retourne, après une longue suite d'orageuses péripéties, dans sa petite ville, s'y marie, et obtient la place de crieur de nuit. Cette fois, il n'y a plus que des éloges à lui donner ; personne n'a encore si bien rempli ces importantes fonctions, personne n'a encore prononcé d'un ton de voix si net et si sonore les sages recommandations que les crieurs de nuit d'Allemagne ajoutent à l'annonce de chaque heure. Mais l'impitoyable mort vient le saisir au milieu de son triomphe, et les bourgeois les plus notables et les magistrats de la ville se font un devoir d'escorter son cercueil jusqu'au cimetière.

Tout-à-coup, ô surprise extrême ! le cercueil déposé au bord de la fosse s'agite, et il en sort des gémissements plaintifs. La plupart des assistants fuient épouvantés. Les uns crient au miracle, et les esprits forts parlent d'une effrayante sorcellerie. Il n'y avait pourtant ni miracle ni sorcellerie : c'était tout simplement le malheureux Job qui, en se réveillant d'une profonde léthargie, se trouvait fort à l'étroit dans sa caisse de sapin, et se débattait de toutes ses forces pour en sortir. Les plus intrépides se hasardèrent enfin à enlever les clous de sa prison, et on le tira delà bien pâle, bien maigre, mais tout joyeux de revoir la douce lumière. La mort ne l'avait point encore frappé

de sa faux, et de hautes destinées lui étaient réservées.

Cependant lorsqu'il fut reveveu complétement à lui, il apprit d'étranges nouvelles. D'abord sa femme, qui le croyait bien et vraiment enseveli, était morte de douleur en apprenant qu'il venait de ressusciter. Job, qui était d'une trempe de caractère très philosophique, ne se crut point obligé de pleurer celle qui l'avait si peu pleuré. Mais un autre événement portait une terrible atteinte à sa situation : pendant qu'il reposait dans un linceul, on avait donné sa place de crieur de nuit au fossoyeur. Job la réclamait avec toute la vivacité d'un homme qui n'a eu que le tort fort innocent de passer deux jours pour un homme mort; le fossoyeur la réclamait avec non moins d'énergie, et de plus demandait le prix de la fosse qu'il avait inutilement creusée. Là-dessus un grand procès devant les magistrats de la ville. Avocats pour, avocats contre. Plaidoiries superbes où les défenseurs des deux parties font un merveilleux étalage de subtilité et d'érudition. Les magistrats enfin tranchent cette grave question par un jugement digne de la sagesse de Salomon. Ils déclarent que les deux plaideurs rempliront tour-à-tour les fonctions de crieur de nuit. Ce n'est plus que demi-veille et demi-labeur pour Job, mais ce n'est aussi que demi-traitement; et ce traitement est si exigu!



(Job maître d'école.)

Après tant d'épreuves et de souffrances, la Providence vient enfin à son secours. Le seigneur du village où il a servi comme maître d'école, et où il s'est illustré par la publication d'un nouvel alphabet, vient le chercher, et lui propose de conduire, avec le titre de gouverneur, son fils à l'université. Job accepte avec une joie inexprimable cette fortune inespérée. Ce n'est plus ce Job étourdi, paresseux, ennemi de ses devoirs: c'est un homme que le malheur a éclairé, que l'expérience a mûri, qui reconnaît avec un amer regret toutes les fautes qu'il a commises, et désire vivement les réparer.

Il gouverne son élève avec toute l'autorité que donne une noble résolution. Il l'acompagne avec une tendre sollicitude à l'université, le surveille dans ses études, et étudie lui-même avec ardeur pour réparer le temps perdu. Grâces à ses courageux efforts, à sa sage conduite, il en vient à pouvoir passer un honorable examen et à s'acquérir la reconnaissance du père de son élève, qui, pour le récompenser des services qu'il a rendus au jeune étudiant, lui donne une très bonne place de pasteur. Dès ce moment, la vie de Job s'écoule dignement, heureusement, sans crainte et sans trouble. Aimé et vénéré de ses paroissiens, estimé de ses supérieurs, il prend à tâche d'effacer peu à peu les fautes de sa jeunesse. Il console sa mère des chagrins amers qu'il lui a fait éprouver, ramène l'aisance dans sa famille appauvrie, et a le bonheur de marier sa sœur avec son jeune élève.

La mort vient de nouveau frapper à sa porte, et cette fois sérieusement. Mais il est préparé à la fin de la vie par de bonnes actions, et il s'endort du dernier sommeil avec le calme d'une conscience satisfaite et la joie d'une âme épurée qui voit prospérer autour d'elle les êtres chéris qu'elle a soutenus par ses vertus, et grandir les bons germes qu'elle a semés.

LES PEINTRES GRECS AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

On compte sur le mont Athos vingt grands monastères, deux cent cinquante cellules isolées, cent cinquante ermitages, et neuf cent trente-cinq églises, chapelles et oratoires. Tous ces édifices sont peints à fresque et rem-

plis de tableaux sur bois. C'est là que viennent se former les artistes de la Grèce. M. Didron, dans son *Manuel d'iconographie chrétienne* (1845, in-8°), a décrit d'une manière intéressante la manière dont travaillent les peintres de cette contrée.

« Le premier couvent où nous entrâmes (en 1839), dit-il, fut celui d'Esphigmenou. La grande église, nouvellement bâtie, était en ce moment même échafaudée; un peintre de Karès, aidé par son frère, par deux élèves et deux jeunes apprentis, couvrait de fresques historiées tout le porche intérieur qui précède la nef... Je montai sur l'échafaud du maître peintre, et je vis l'artiste, entouré de ses élèves, décorant de fresques le narthex de cette église. Le jeune frère étendait le mortier sur le mur; le maître esquissait le tableau; le premier élève remplissait les contours marqués par le chef dans les tableaux que celui-ci n'avait pas le temps de terminer; un jeune élève dorait les nimbes, peignait les inscriptions, faisait les ornements; deux autres, plus petits, broyaient et délayaient les couleurs. Cependant, le maître peintre esquissait ses tableaux comme de mémoire ou d'inspiration. En une heure, sous nos yeux, il traça sur le mur un tableau représentant Jésus-Christ donnant à ses apôtres la mission d'évangéliser et de baptiser le monde. Le Christ et les onze autres personnages étaient à peu près de grandeur naturelle. Il fit son esquisse de mémoire, sans carton, sans dessin, sans modèle. En examinant les autres tableaux qu'il avait terminés, je lui demandai s'il les avait exécutés de même; il répondit affirmativement.

» Nous étions dans l'étonnement, car ces peintures étaient incontestablement supérieures à celles de nos artistes de second ordre qui font des tableaux religieux. Ce peintre si alerte m'étonnait encore par sa prodigieuse mémoire; non seulement il traçait ses esquisses et les achevait sans dessin ni carton, mais je le voyais dictant à son second élève les inscriptions et les sentences que devaient porter les tableaux et les divers personnages. Il débitait tout cela sans livre ni notes, et tout cela était rigoureusement le texte des sentences et des inscriptions que j'avais relevées dans l'Attique, dans le Péloponnèse et à Salamine. Je lui témoignai mon admiration; mais ma surprise l'étonna beaucoup, et il me répondit, avec ce que je croyais une rare modestie, que c'était bien simple et beaucoup moins extraordinaire que je ne le pensais. Puis il se remit tranquillement à l'œuvre.»

LE P. RICHARD SIMON.

(Suite et fin. — Voy. p. 146.)

Le P. Simon aimait si peu à se mettre en scène, que la plupart de ses ouvrages, qui sont fort nombreux, ont été imprimés sous un autre nom que le sien. C'est un trait fort remarquable, car il peint toute son humeur. Lorsqu'il avait à se défendre contre ses adversaires, il se plaisait à se supposer quelque ami qui plaidait sa cause, et s'abstenait ainsi de s'engager ostensiblement. Il résulte de là que les personnes peu versées dans la bibliographie ont de la peine à lui rapporter ce qui est véritablement de lui; et pour le bien faire connaître, il y aurait à dresser tout un état des noms sous lesquels il lui a pris fantaisie de se cacher. En voici quelques exemples, qui donneront en même temps l'idée de ce qu'il a fait en dehors de sa fameuse Histoire critique. Son premier ouvrage, intitulé *Cérémonies et coutumes des Juifs*, porte déjà la trace de cette méthode : la première édition parut sous le nom de *Recared Scimhon*, qui est l'anagramme du sien; et la seconde, sous le pseudonyme assez transparent du *sieur de Simonville*. La première attaque contre l'Histoire critique fut d'un aventurier nommé David, juif converti au catholicisme, qui se fit ensuite anglican, puis presbytérien : la réponse du P. Simon est sous le nom du *R. de l'Isle, prêtre de l'Eglise gallicane*. L'*Histoire de l'origine des revenus ecclésiastiques* porte le nom de *Jérôme d'Acosta*. L'*Histoire critique de la créance et des coutumes des nations du Levant*, celui de *S. Moni*. Le *Synopsis* pour une nouvelle Bible polyglotte, ouvrage qui fit aussi tant de bruit, est sous le pseudonyme d'Origène, qui a le premier donné l'exemple d'un travail de ce genre, et l'on en trouve le développement dans un Recueil d'observations adressé à ce prétendu Origène par un prétendu *Ambrosius*. Une partie de la controverse contre le célèbre Isaac Vossius, pour défendre contre lui l'Histoire critique, est sous le nom de *Jérôme Lecamus*. La critique de la Bibliothèque ecclésiastique de Dupin, attaquée aussi par Bossuet, est sous celui de *Jean Reuchlin*. La discussion avec le P. Bouhours, à propos de la version française du Nouveau-Testament, sous le nom de *Simo de Romainville*; la *Bibliothèque critique*, sous le nom de M. de *Sainjore*. Enfin quantité d'autres ouvrages dont il serait superflu de donner ici le détail, sont ou tout-à-fait anonymes, ou sous le simple nom du *Prieur de Bolleville*, ou sous les initiales *R. S. P. d. B.* Le P. Simon semble n'avoir voulu garantir sous l'honneur de son nom que ce qu'il a produit de plus fondamental; savoir, ses quatre volumes de l'Histoire critique.

Bossuet, qui s'était d'abord rangé très vivement parmi les adversaires du P. Simon, ramené peut-être par l'hostilité que l'ouvrage avait excitée du côté des protestants, peut-être aussi par la dédicace que lui avait faite l'auteur, par la plume d'un de ses amis, de la dernière édition du livre des Cérémonies des Juifs, avait fini par prendre des sentiments plus doux. Il avait même proposé, moyennant que l'on consentît à quelques corrections, de s'employer près du chancelier Letellier pour obtenir une révision de la saisie et procurer une édition générale des œuvres du P. Simon. Ces divers points, qui sont fondamentaux, non seulement pour l'histoire du P. Simon, mais pour celui de la théologie au dix-septième siècle, sont restés presque entièrement cachés : on ne connaît en général le P. Simon que par les dures et violentes attaques de Bossuet, qui sont des réquisitoires plutôt que des discussions. Autant vaudrait, dans un autre ordre, juger de Napoléon par les pamphlets de Chateaubriand. Mais on sait assez qu'il faut se garder de se faire idée des hommes et des choses d'après les pièces destinées à faire effet sur le public : il faut aller, si on le peut, aux pièces confidentielles qui, seules, montrent les questions dans le vrai jour. C'est ce qui se voit en particulier pour les relations de Bossuet et du P. Simon. On conçoit, en effet, sans peine, que ç'ait pu être un moyen habile de tactique de la part du grand écrivain d'affecter de mépriser son adversaire : mais il faut se demander là-dessus si un homme tel que Bossuet aurait consenti à écrire des volumes et à consacrer véritablement une partie de sa vie à un adversaire qu'il n'aurait pas senti en quelque sorte à sa hauteur. Il est heureusement resté quelques lettres qui, tout imparfaites qu'elles sont, ne laissent pas de faire toucher de plus près la vérité. Ainsi l'on a retrouvé parmi les papiers de M. de Harlai, qui était alors archevêque de Paris, une lettre précieuse à cet égard dans laquelle le P. Simon, instruit de l'estime que ce prélat avait conçue de lui sur la lecture de ses ouvrages, le met au courant de ce qui s'était passé entre lui et Bossuet à ce sujet.

« Votre Grandeur, écrit le P. Simon, a été très bien informée de la manière dont l'arrêt du conseil, pour supprimer l'Histoire critique du vieux Testament, fut obtenu; mais peut-être ne sait-elle pas que ceux qui travaillèrent le plus à faire donner cet arrêt ont reconnu depuis qu'il avait été donné avec trop de précipitation, puisqu'ils ont désiré eux-mêmes que cette Histoire fût réimprimée dans

Paris avec leur approbation, en y faisant seulement quelques changemens d'une faible importance. Je n'avance rien, monseigneur, dont je ne puisse vous donner des preuves authentiques. M. l'évêque de Meaux, alors évêque de Condom, qui avoit fait une peinture si étrange de l'Histoire critique du vieux Testament, me fit dire, peu d'années après la suppression, que si je voulois la réimprimer en y faisant quelques corrections, il employeroit pour cela tout son crédit auprès de M. le chancelier et auprès des docteurs qui seroient chargés de la revoir. D'abord je ne pus ajouter foi à ce qu'on me disoit de la part de ce prélat, qui avoit parlé de mon ouvrage comme d'un livre où j'avois attaqué l'authenticité de l'Ecriture, son inspiration et la Providence particulière qui la conserve aux fidèles. Cependant, lorsque j'eus l'honneur de le voir pour ce sujet, il me témoigna par des paroles très obligeantes qu'il vouloit me rendre ce bon office; et afin que je n'en doutasse pas, il se chargea d'en parler lui-même à M. le chancelier; et en effet, peu de jours après, il lui présenta un exemplaire de mon Histoire critique, à la tête duquel M. le chancelier écrivit de sa propre main, *M. Pirot*, qu'il nommoit pour être de nouveau le réviseur de cet ouvrage. J'ai encore un exemplaire où il y a quelques petites corrections de la main de M. l'évêque de Meaux et de celle de M. Pirot.»

Bossuet, peut-être par un certain remords, avait fini par se préoccuper très sérieusement de cette réimpression, et l'on retrouve dans un petit billet de son ami l'abbé Renaudot, la trace de ses relations à ce sujet avec M. Pirot qu'il avait à cœur de gagner.

« Monsieur Pirot, écrit cet abbé, a dîné chez M. l'évêque de Meaux, qui lui a parlé d'abord en particulier. Il l'a trouvé autant disposé à vous expédier promptement qu'il y avoit sujet de souhaiter; et avant que de nous séparer, nous sommes entrés ensemble en conversation à ce sujet. Il a témoigné en ma présence les mêmes dispositions qu'il avoit fait paroître en particulier à M. de Meaux. Il a même réitéré que c'étoit rendre un service à l'Eglise que de donner cours à votre ouvrage. Je serai l'entremetteur entre eux deux, ainsi qu'ils en sont convenus. J'oubliois de vous dire que M. l'évêque de Meaux me dit que la révision consistoit en peu de chose, et je lui remis en avant qu'il n'y avoit presque que le point qui regardoit l'autorité que vous donnez à la grande synagogue pour la censure des livres sacrés, et il en convint. »

C'est encore à peu près la même chose qui eut lieu quelques années plus tard à propos de cette traduction du Nouveau-Testament, qui n'est plus guère connue aujourd'hui que par la violente critique publiée par Bossuet contre quelques passages qu'il aurait voulu voir interprétés autrement. Admirant la valeur du fond, il s'était d'abord réduit à désirer quelques corrections de détail; mais bientôt, se laissant emporter à sa fougue naturelle, l'attaque était partie sans attendre. Il existe une lettre de l'abbé Bertin, son ami, qui jette sur ce point des lumières curieuses : on y voit tout le cas que le célèbre prélat faisait à part lui de notre savant.

« M. l'évêque de Meaux, écrit l'abbé Bertin au P. Simon, à la date de 1702, trouve quelques passages où il souhaite que vous fassiez quelques changemens, et il m'a adressé quatre ou cinq cahiers de remarques pour les communiquer à M. Bonnet et à vous-même, supposant que vous voudrez bien seconder ses désirs, qui sont d'avoir, de votre part, une traduction non seulement du Nouveau-Testament, mais de l'Ancien, qui ait les perfections nécessaires pour rendre vos talens utiles à l'Eglise. Dans un Mémoire particulier pour moi, qui étoit joint à ces remarques, M. de Meaux me fait part du dessein qu'il a pour ce qui regarde vos ouvrages. Il souhaiteroit que vous entreprissiez une traduction entière de l'Ecriture-Sainte, et aussi que vous fissiez une révision de vos Histoires critiques. Il ajoute que vous lui aviez même offert ci-devant de revoir celle du vieux Testament, et qu'il n'a pas tenu à lui que la chose ne fût acceptée et exécutée; qu'il faudroit, en rectifiant certains endroits qui peuvent avoir besoin de corrections, en relever d'autres et développer vos beaux principes dans toute l'étendue dont ils sont capables, et que vous sauriez bien leur donner; enfin que personne n'est mieux disposé que lui à vous faire justice, et qu'il ne voudroit pas vous priver de la louange que vous méritez. »

En définitive, le P. Simon n'avait pas été plus maltraité par l'aigle gallican que n'allait bientôt l'être Fénelon. Mais la bonne volonté de Bossuet n'eut pas de suite, parce que l'on voulut rendre à notre érudit le même censeur qu'il avait déjà eu, et dont la légèreté, et plus tard l'insouciance, lui avait causé tant de désagréments. Le P. Simon remercia donc son puissant adversaire en lui disant qu'il s'en tiendrait là, ce qui s'était passé lui donnant tout lieu de craindre des difficultés semblables pour l'avenir. Les éditions faites à l'étranger ne devaient pas tarder de remplacer largement celle que la chancellerie défendait à Paris.

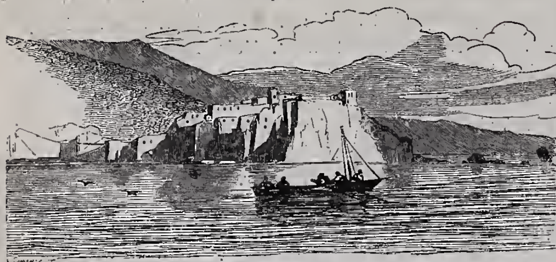
Plus tard, M. de Harlai, devenu archevêque de Paris, fit à son tour au P. Simon, dont il estimait le caractère et les ouvrages, les offres les plus bienveillantes. Il avait dessein également de le décider à entreprendre, avec toutes les autorisations nécessaires, une édition complète des diverses parties de son Histoire critique. Il s'agissait seulement de retoucher quelques articles qui avaient particulièrement excité les cris de la Sorbonne. Le P. Simon parut alors tout disposé, en effet, à exécuter un remaniement général, et il obtint un privilége pour un supplément aux précédentes éditions, qui fut imprimé en 1695, avec les formes voulues, chez Boudot, sous le titre de *Nouvelles observations sur le texte et les versions du Nouveau-Testament*. C'est une suite de l'Histoire critique : l'auteur y revient dans la première partie sur la diversité des exemplaires, qu'il prouve par une longue liste de citations contre les jansénistes qui l'avaient si violemment attaqué; il y donne des explications sur sa distinction entre une révélation proprement dite et une simple direction de l'écrivain par la Providence; et venant ensuite aux versions, il s'étend sur la permission de traduire la Bible en langue vulgaire, et sur les imperfections de la plupart des traductions, particulièrement de celle des jansénistes, imprimée à Mons.

Toutefois le projet de M. de Harlai, de même que celui de Bossuet, en resta là. Le P. Simon tenait plus à continuer ses études qu'à se mettre dans de nouveaux embarras pour le seul avantage de donner au public une édition de ses œuvres revêtue des approbations de MM. les censeurs du roi. Ses observations critiques sur la version de Mons, celles qu'il y joignit bientôt sur la version opposée à celle des jansénistes par le P. Bouhours au nom des jésuites, le conduisirent à mettre à exécution l'idée qu'il avait depuis longtemps de traduire lui-même les Ecritures. Il publia donc son Nouveau-Testament. Mais Bossuet, qui, à la première lecture, en avait été si content qu'il avait souhaité que l'auteur donnât une traduction entière de la Bible, ne tarda pas à changer d'avis et à se prononcer publiquement. Le nouvel archevêque de Paris, M. de Noailles, qui n'estimait pas moins que ses prédécesseurs le P. Simon, et qui en avait même reçu autrefois des leçons, se laissa prévenir et proscrivit cette version, qui offrait, en effet, plusieurs passages contestables, mais sur lesquels il aurait peut-être été facile de s'entendre. Le P. Simon, du fond de sa province, n'était guère en état de tenir tête à tant d'orages, que les critiques contre les deux traductions qui avaient précédé la sienne, celle des jésuites et celle des jansénistes, lui attiraient plus encore que son ouvrage même. Il avait alors soixante-quatre ans et habitait sa ville de Dieppe, d'où il venait seulement de temps en temps faire de courtes ap-

paritions à Paris pour ses affaires d'imprimerie. « Il y vivait dans une retraite d'autant plus grande, nous dit son neveu, auquel on doit de précieux détails sur ses dernières années, que son humeur était ennemie du bruit et du fracas. Il était si éloigné du caractère de ceux qui aiment à attirer sur eux les regards du peuple, que, pour les éviter, il disait ordinairement sa messe au point du jour. »

Ainsi cet homme, qui occupait toute l'Europe, continuait toujours à mener la vie simple et obscure d'un petit prêtre de paroisse. Il avait apporté avec lui à Dieppe des amas considérables d'observations sur l'Ecriture sainte : c'était en cela que consistaient ses richesses, et il est à présumer qu'il en aurait fait d'excellents usages si on lui en avait laissé le temps. Malheureusement la persécution le suivit jusque dans cet asile écarté. Les jésuites le rendirent suspect à l'Intendant de la ville, qui le fit appeler pour l'interroger sur les ouvrages auxquels il s'appliquait. Soit grossièreté naturelle, soit pour se donner des airs d'importance, il dit au bon vieillard quelques paroles qui lui donnèrent lieu de croire que l'on avait l'intention de saisir ses papiers pour les examiner. Dans ce moment, on était aux dernières années de Louis XIV, c'est tout dire : il n'y avait point à douter que l'affaire ne fût remise aux jésuites, que le P. Simon redoutait plus encore que les jansénistes. Il avait soixante-quatorze ans, et de nouveaux tourments l'effrayaient. Troublé encore davantage par les personnes qui l'entouraient et qui ne cessaient de lui mettre devant les yeux le danger, il remplit plusieurs gros tonneaux de ses papiers, et les ayant fait rouler jusque dans une prairie, durant la nuit, par-dessus les murs de la ville, peu élevés du côté qu'il habitait, il y mit le feu, sans avoir fait part de son dessein à des amis plus sages, et qui auraient sans doute trouvé moyen d'éviter les abus qu'il craignait, sans en venir à une extrémité si préjudiciable à la postérité. Le bon vieillard ne résista pas aux regrets que lui causa aussitôt une perte si considérable, et aux suites de l'agitation qui l'avait poussé à un tel excès. Il prit une fièvre qui le conduisit promptement à sa fin. Il mourut en paix dans le sein de la religion, qu'il avait cherché toute sa vie à servir avec le pur flambeau de la science et d'une manière indépendante de tout parti. Son nom, longtemps étouffé, reparaît maintenant avec éclat à côté de ceux des plus grands hommes du siècle de Louis XIV, et sa ville natale, qui a récemment élevé une statue à une autre gloire contemporaine plus bruyante, celle de Duquesne, se trouvera peut-être bientôt amenée à en ériger une également à la gloire plus modeste, mais vraisemblablement plus durable, du simple Oratorien.

MONACO.



(Vue de Monaco.)

Monaco est une petite principauté, située entre la Méditerranée et la province de Nice, dans les Etats sardes. — Au dixième siècle, l'empereur d'Allemagne Othon Ier investit de cette principauté un seigneur de la maison Grimaldi. La descendance masculine de cette famille s'étant éteinte en 1631, la fille du dernier prince porta, par mariage, dans la maison française des Matignon la principauté de Monaco et le nom des Grimaldi. En 1641, Honoré de Grimaldi ayant reçu garnison française dans Monaco, et s'étant mis sous le protectorat de la France, Louis XIII lui avait donné pour lui et ses descendants le duché de Valentinois. Le 14 février 1793, la France réunit cette principauté à son territoire, et Monaeo fit partie du département des Alpes-Maritimes, jusqu'aux traités de 1811, qui le rendirent à ses princes, le mettant sous la protection du roi de Sardaigne.

La capitale de cette petite principauté est la ville de Monaco, peuplée d'environ douze cents habitants, et bâtie à l'extrémité d'une presqu'île, sur les deux versants d'un coteau. Au milieu de Monaco se trouve une grande place carrée, dont un côté est occupé par le château, et l'autre par le tribunal et les prisons. Trois rues s'étendent parallèlement vers la pointe du cap ; l'église est au bout, et, derrière l'église, une terrasse domine sur la mer. On monte à la ville par une rampe pavée; six portes en *défendent* l'entrée, qui s'ouvrent et se ferment à heures fixes, d'après l'ordre du *commandant de place*.

La principauté entière, abritée contre les vents du nord par les Alpes, et ouverte au midi, jouit d'une température très favorable à toutes les productions des pays chauds ; on y récolte en abondance olives, oranges, limons, etc. Les divers escarpements des montagnes sont semés à profusion de citronniers et de cactus, qui donnent au paysage un aspect très pittoresque. Le soir, des myriades de vers luisants brillent sur le feuillage, et font étinceler tous les coteaux comme un miroir à alouettes.

Monaco prétend avoir été fondé par Hercule, lorsque ce dieu allait en Espagne pour combattre Géryon; Hercule aurait creusé, en s'amusant, le port de Monaco. — Il est certain qu'il y avait jadis à Monaco un temple d'Hercule, que l'on y adorait sous le nom de *Monœcus*, peut-être parce qu'il était la seule divinité du pays.

Avant la révolution de 1789, le souverain de Monaco avait une cour permanente ; il passait une moitié de l'année dans sa capitale, où l'on donnait force bals et festins, et, pendant l'été, toute la cour se portait à Carnolet, le Saint-Cloud de la principauté, un joli petit château, bâti sur le haut de la montagne dans un grand jardin d'orangers. Le prince faisait de sa bourse toutes les dépenses, payait tous les frais, soldait lui-même ses employés, et, tout réglé, dit un historien du pays, il pouvait encore mettre de côté, bon an mal an, une trentaine de mille francs. Le prince aujourd'hui régnant a congédié cette petite cour, il demeure la plupart du temps à Paris, et gouverne ses Etats par procuration. On évalue le revenu net de sa principauté à 300 000 francs.

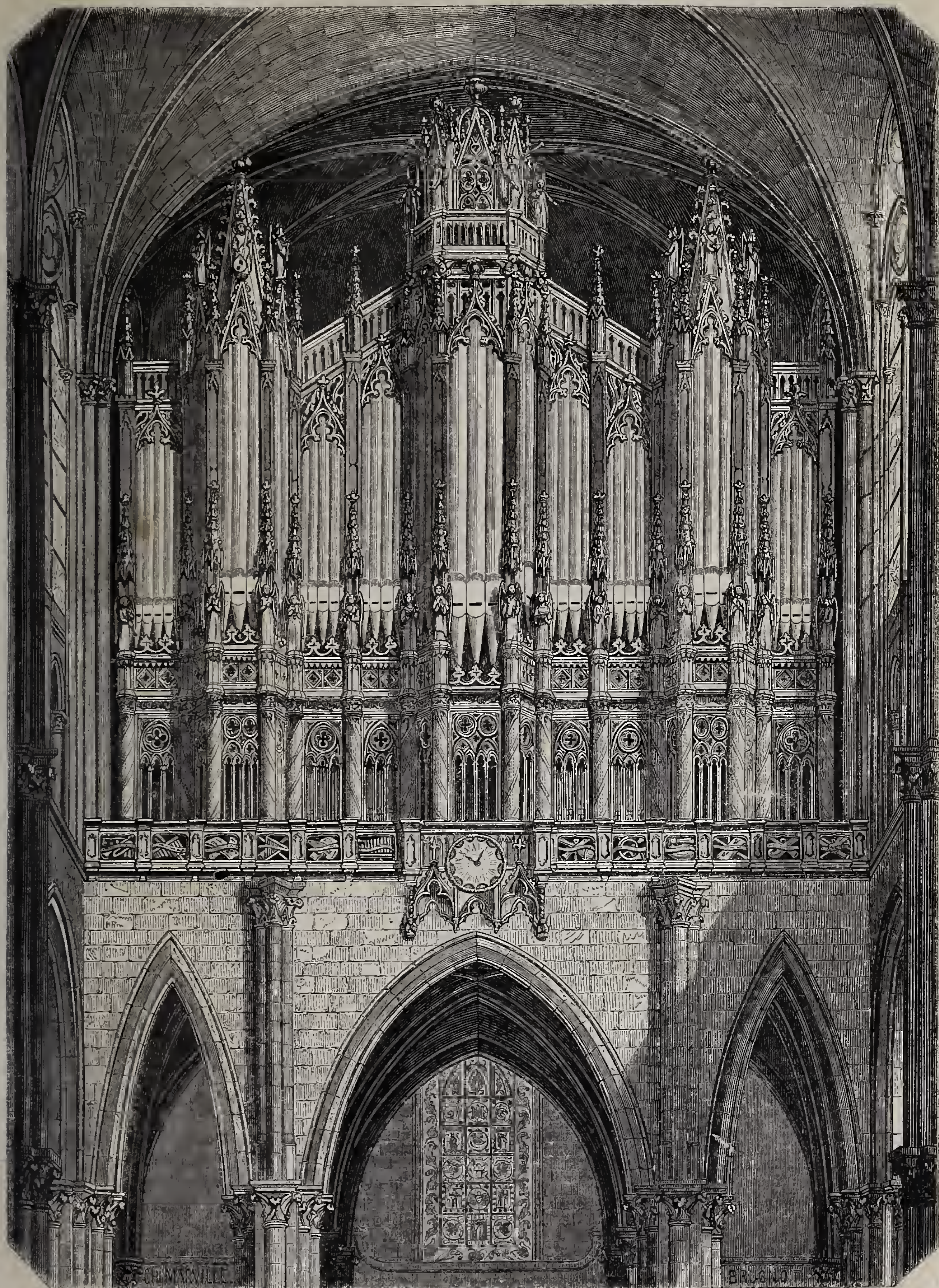
DES PREMIÈRES ÉDITIONS.

Le célèbre avocat Loysel disait que « les premières éditions ne servaient qu'à mettre au net les ouvrages des auteurs ; » c'était là aussi l'opinion du cardinal du Perron, qui avait l'habitude de faire toujours imprimer ses ouvrages deux fois. La première édition était uniquement réservée pour ses amis, dont il recevait avec plaisir les observations ; la seconde était destinée au public.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

L'ORGUE DE SAINT-DENIS.



(L'Orgue de l'église de Saint-Denis.)

En 1834, on décida qu'il serait établi un grand orgue dans l'église de Saint-Denis. Tous les facteurs furent appelés à soumettre des projets et des devis. Cinq concurrents se présentèrent : Pierre Erard, John Abbey, Callinet, Dalery, Cavaillé-Coll père et fils. Une commission, formée de membres de l'Institut, donna la préférence au projet de MM. Cavaillé-Coll. L'orgue sorti de l'atelier de ces facteurs après sept années de travail a été essayé, pour la première fois, le 9 octobre 1840, jour de la fête patronale de l'église, et inauguré le 21 septembre 1841. C'est le plus grand et le plus complet qui existe en France. On ne doute pas qu'avant peu d'années il ne soit aussi célèbre en Europe que celui de Fribourg. On sait que la soufflerie est la partie essentielle d'un orgue : l'air

qu'elle comprime est le premier moteur du son. La soufflerie de l'orgue de Saint-Denis se compose de huit grands réservoirs contenant ensemble 17 000 litres d'air. Cette énorme quantité de vent est, en quelque sorte, toujours en permanence pour alimenter l'instrument et pourvoir à la dépense extraordinaire de soixante-dix jeux composés d'environ cinq mille tuyaux. Les flûtes de 32 pieds déploient un tel volume de son qu'il fait frémir les vitraux et qu'on peut le comparer aux bourdonnements des plus fortes cloches. Les grandes orgues ordinaires ont cinq claviers à mains. Dans celui de Saint-Denis le nombre en est réduit à trois. Ces claviers sont de quatre octaves et demie, d'*ut* en *fa*. Le premier correspond aux jeux du positif et aux jeux harmoniques; le deuxième, aux jeux du grand orgue et à ceux de bombardes; le troisième, aux jeux de récit et d'écho expressifs. Il y a en outre un clavier de pédales de deux octaves, de *la* en *fa*. L'organiste peut faire entendre jusqu'à soixante combinaisons différentes dans l'exécution d'un même morceau de musique par la multiplication des mélanges du jeu du positif et de ceux du grand orgue. Il était à craindre que les claviers d'un instrument si gigantesque ne fussent extrêmement durs. Mais au moyen d'un appareil nouveau inventé par un Anglais, M. Barker, chaque touche répond sous le doigt avec une promptitude remarquable et n'exige pas plus d'effort que celle d'un piano ordinaire. Dans toute la construction de l'orgue, on a substitué le fer au bois, en sorte que l'intérieur, au lieu de présenter une charpente encombrée de toutes parts, est d'une simplicité et d'une clarté extrêmes. Le dessin du buffet est dû à M. Debret, chargé de la restauration générale de l'église : ses proportions sont élégantes : le style s'en harmonise parfaitement avec celui de l'édifice et produit un effet très satisfaisant.

Depuis plus de cinquante ans, il ne s'est fabriqué en France qu'un petit nombre d'orgues d'église remarquables. On peut citer cependant l'orgue de la cathédrale de Beauvais, construit par un magistrat de cette ville, M. Hamel, et l'orgue de Saint-Eustache, établi par la maison Daublaine-Callinet, et détruit par un incendie le 16 décembre dernier. Il existe en Allemagne plusieurs orgues de la plus grande dimension : les plus célèbres sont celles de Saint-Michel, à Hambourg; Sainte-Élisabeth, à Breslau; Sainte-Marie, à Francfort-sur-le-Mein. Ce dernier instrument contient 84 jeux, c'est le plus important qui ait été construit en Europe.

Au dernier siècle, nous possédions un grand nombre de facteurs distingués, entre autres les Clicot, Soyeuse, Micols, les frères dominicains Isnard et Joseph Cavaillé, Cochu, Dalery, Lepine, Callinet et Jean-Pierre Cavaillé, grand-père des auteurs de l'orgue de Saint-Denis. On sait que pendant longtemps la facture des orgues n'avait été exercée que par les corporations religieuses, surtout par les bénédictins. Les anciens ouvrages les plus célèbres sur cet art sont ceux du père Engramel et de dom Bédos.

LA LETTRE DE RECOMMANDATION.

NOUVELLE.

Une neige épaisse couvrait la terre, le vent sifflait fortement à travers les arbres dépouillés, et, bien qu'on se trouvât au milieu du jour, la campagne était déserte.

Un seul piéton suivait la grande route qui conduit de Valognes à Briquebec. C'était un paysan jeune encore, robuste et dont la physionomie ouverte plaisait dès le premier abord. Son costume endimanché prouvait suffisamment qu'il n'était point sorti pour le travail, mais pour quelque visite à faire dans le voisinage.

Antoine Méry se rendait en effet au château de M. de Rabou dont la ferme allait se trouver vacante et qu'il désirait avoir à bail. Mais les concurrents étaient nombreux, et le jeune paysan n'eût point espéré réussir, sans les encouragements de maître Rovère, notaire de Valognes, qui lui avait donné une lettre pour le propriétaire.

A part cette recommandation, Antoine méritait du reste que sa demande fût prise en sérieuse considération ; car si le capital dont il pouvait disposer était faible, il y suppléait par le zèle, l'intelligence et la probité.

Il apercevait déjà de loin les toitures du château de Rabou, lorsque des aboiements plaintifs frappèrent son oreille. Ils venaient d'une carrière abandonnée ouverte à la droite du chemin. Antoine s'approcha, et distingua au fond un petit chien noir à demi enfoui dans la neige.

En l'apercevant, le pauvre animal se redressa sur ses pattes de derrière et redoubla ses gémissements d'appel. Méry était doué de cette sympathie instinctive qui nous porte à soulager tout ce qui souffre. Il crut d'ailleurs reconnaître le chien pour celui d'une pauvre femme, sa voisine, à qui cette perte devait paraître d'autant plus sensible que c'était sa seule compagnie. Afin de s'en assurer, il appela Brisquet ; l'animal remua la queue en redoublant ses aboiements. Antoine, ne pouvant plus douter, regarda autour de lui ; il remarqua une sorte de sentier tournant par lequel on pouvait arriver au fond de la ravine, et s'y hasarda, non sans quelque danger, car la pente était rapide et le givre l'avait rendue glissante. Deux ou trois fois le pied lui manqua et il roula dans la neige ; mais il arriva enfin jusqu'à Brisquet, qui était sans doute tombé dans la ravine, car il avait deux pattes blessées et le froid l'avait saisi au point de lui ôter tout mouvement.

Antoine le prit sous un bras, remonta en s'aidant de son autre main, et continua sa route vers le château de M. de Rabou.

Ce dernier, qui avait longtemps servi dans la marine où il était parvenu au grade de vice-amiral, n'habitait le pays que depuis quelques mois ; cependant on y connaissait déjà son humeur brusque, irritable, mobile. Sa bonté même était enveloppée d'une rudesse qui la rendait redoutable. Facile à contrarier, il devenait alors inabordable, et les qualités de son cœur étaient, pour ainsi dire, annulées par les défauts de son caractère.

Antoine, qui le connaissait de réputation, eut soin de laisser Brisquet dans l'antichambre et de se faire annoncer comme venant de la part de maître Rovère. Le domestique fut longtemps absent ; enfin il revint ouvrir la porte de l'amiral, et fit signe au paysan d'entrer. Mais celui-ci s'arrêta sur le seuil en entendant la voix de M. de Rabou qui se plaignait d'être dérangé.

— Que les cinq cents diables les brûlent ! s'écriait le vieux marin ; on ne peut déjeuner en repos !...

Et se tournant vers Antoine :

— Eh bien ! qu'y a-t-il encore, que me veux-tu ? demanda-t-il avec un accent brutal.

— Faites excuse, amiral, dit Antoine en saluant du pied et voulant se retirer, je reviendrai plus tard.

— Non, parle, puisque te voilà, reprit M. de Rabou ; tu viens de la part du notaire de Valognes ?

— Oui, amiral.

— Et tu m'apportes une lettre ?

— La voici.

Le vieux marin la prit avec un certain empressement.

— Pardieu ! je suis curieux de savoir s'il a terminé l'affaire du petit bois, grommela-t-il... Je ne serai tranquille qu'une fois l'acte de vente signé...

— Il avait ouvert la lettre qu'il commença à lire, puis qu'il parcourut plus rapidement jusqu'à la fin.

— Comment, rien ! s'écria-t-il en arrivant à la signature ; Dieu me damne !... Il n'y aura plus pensé !... Que les cinq cents diables le brûlent !... Ces garde-notes se ressemblent tous. Et il ne t'a rien dit ?

— Rien, amiral.

— Tu n'as point d'autre papier?

— Aucun!

— M. de Rabou jeta la lettre sur la table en frappant du poing.

— Et je me suis tié à lui! s'écria-t-il; que cinq cents diables le brûlent! j'aurais dû traiter moi-même l'affaire. Je la traiterai;... oui,... je veux aller aujourd'hui même chez le baron. Ordonne d'atteler mon cabriolet, Firmin.

— Le domestique sortit, et l'amiral se mit à faire les cent pas dans le salon en continuant contre le notaire ses récriminations entrecoupées de son invariable souhait : — Que cinquante diables le brûlent!

L'embarras d'Antoine Méry devenait extrême : il tournait son chapeau sans savoir s'il devait se retirer ou parler, lorsque les regards de M. de Rabou s'arrêtèrent sur lui.

— Eh bien! et celui-là, s'écria le vieux marin, d'où sort-il donc pour dégeler ainsi?

Le paysan regarda à ses pieds et aperçut avec effroi que la neige dont il s'était couvert en descendant au secours de Brisquet venait de fondre à l'atmosphère plus chaude du salon, et avait formé une longue traînée sur le magnifique tapis qui en garnissait le parquet. Il voulut reculer vers la porte; mais le mal était fait.

— Que les cinq cents diables te brûlent! s'écria l'amiral, trouvant une occasion naturelle de placer son anathème habituel. Pourquoi es-tu entré? que viens-tu faire ici?

— Pardon, amiral, dit Antoine déconcerté; j'étais venu... J'aurais voulu... Je désirais vous parler de la ferme.

— Quelle ferme?

— La Petite-Pommeraie... qui va se trouver vacante.

— Qui t'a dit cela?

— Mais... tout le monde, amiral.

— Tout le monde est fou...

— Cependant, M. Rovère m'a aussi assuré...

— Ah! M. Rovère s'occupe de me chercher des fermiers pour la Petite-Pommeraie! interrompit le marin; probablement parce que je ne l'en ai pas chargé!... Et c'est lui qui t'envoie?

— Oui, amiral.

— Eh bien! tu lui diras que je n'ai besoin de personne pour trouver un fermier.

— Comment?

— Que je prétends le choisir moi-même!

— Alors, amiral...

— Et que je ne prendrai pas ainsi le premier venu sans être sûr de sa capacité et de sa bonne réputation.

— Aussi était-ce de ça que M. Rovère parlait dans sa lettre, fit observer Antoine avec plus de fermeté.

— Ah! oui, reprit l'amiral, une lettre de recommandation, ça se donne à tout venant comme un passeport.

— M. Rovère y met plus d'attention, objecta Antoine.

— Parce qu'il t'a recommandé, répliqua le vieux marin ironiquement.

Le paysan rougit.

— L'amiral n'a pas lu la lettre, dit-il.

— Mon Dieu! je sais d'avance ce que j'y trouverai, reprit M. de Rabou; on fait valoir sans doute que tu es jeune...

— En effet.

— Eh bien! je préfère, moi, un vieux cultivateur qui a de l'expérience. On ajoute que tu es probe, laborieux.

— Il est vrai.

— J'aime mieux un fripon paresseux, mais riche, qui me donnera des garanties positives. Le loyer est toujours plus sûrement hypothéqué sur les meubles que sur la conscience.

— Et M. l'amiral a-t-il trouvé le riche fermier qu'il désire? demanda Antoine avec un peu d'émotion.

— Oui, répliqua le marin; le gros Paturot m'a fait des propositions; je les accepterai.

Méry ne répliqua rien. Quelque cruel que fût pour lui ce désappointement, il n'était pas homme à insister après une pareille déclaration; il exprima brièvement son regret, rouvrit la porte du salon que l'amiral l'empêcha de refermer, et traversa l'antichambre.

Il allait sortir lorsqu'un grognement plaintif se fit entendre. Il tourna la tête, et aperçut Brisquet, que, dans sa préoccupation, il avait oublié, et qui se traînait vers lui avec peine.

Antoine se baissa pour le prendre dans ses bras. L'amiral, qui s'était arrêté à la porte du salon, lui demanda ce que c'était que ce chien blessé. Le jeune paysan raconta comment il l'avait trouvé en venant au château.

— C'est donc là ce qui t'avait couvert de givre et de neige? répliqua M. de Rabou d'un ton moins bourru; et pourquoi diable t'exposer à te casser le cou pour ce chien?

— Puisqu'il souffrait, monsieur l'amiral, répliqua Antoine.

— Et que vas-tu en faire, maintenant?

— Je connais sa maîtresse.

— Ah! je comprends alors; tu espères être récompensé.

— Faites excuse, amiral, c'est une pauvre femme; mais je n'en serai pas moins payé de ma peine.

— Comment cela?

— Je la rendrai si contente!

L'amiral regarda le paysan en face.

— Ah! tu tiens à cela, lui dit-il d'un ton radouci... Comment t'appelles-tu?

— Antoine Méry.

— En effet, c'est le nom que j'ai vu dans la lettre de maître Rovère... Et tu aurais désiré la ferme de la Petite-Pommeraie?

— C'était toute mon ambition, amiral, répondit Antoine avec un soupir. Là, j'aurais pu élever mes trois enfants.

— Tu as trois enfants? c'est un malheur!

— Un malheur! répéta le paysan étonné; faites excuse, amiral, ils sont tous trois bien portants.

— Oui, mais il faut les nourrir...

— Certainement... C'est ce qui encourage à travailler! Si seulement je pouvais avoir une ferme, ils ne manqueraient de rien; mais, comme disait tout-à-l'heure M. l'amiral, ce n'est pas le tout que d'avoir de bons bras.

— Il me semble que c'est au moins le principal, répliqua M. de Rabou.

— Quand on ne peut donner pour garantie que sa probité!

— Tu en connais donc de meilleures?

— Et quand on n'a pas le bonheur d'être connu!...

Le vieux marin le regarda en face.

— Oui, mais toi, je te connais, dit-il.

— Par la recommandation de M. Rovère, objecta le paysan.

— Non! s'écria l'amiral, par celle que tu portes là entre tes bras.

— Comment?... le chien...

— Le chien que tu as ramassé parce qu'il souffrait, que tu rapportes à une pauvre femme pour la rendre contente... Il n'y a pas de lettre de notaire qui puisse en dire autant que cela, vois-tu!... Je me moque de celle de maître Rovère, et que les cinquante diables la brûlent; quant à l'autre, elle est bonne, et la preuve, c'est que je te prends pour fermier de la Petite-Pommeraie.

Antoine ne pouvait d'abord en croire ses oreilles; il fallut que M. de Rabou lui répétât son assurance en le faisant rentrer. Le bail fut sur-le-champ signé, et le paysan en éprouva une joie d'autant plus vive, qu'il avait cru un instant toute espérance perdue.

L'amiral, du reste, ne s'en tint pas à cette première préférence. Lorsqu'il connut mieux Antoine, il lui fit des avances, agrandit son exploitation, et l'aida à acquérir une

aisance honorable, parce qu'elle était méritée. Il se plaisait souvent à répéter lui-même l'anecdote du chien Brisquet, et ne manquait jamais d'ajouter, après l'avoir racontée, qu'un trait d'humanité devait être, aux yeux de tous les hommes, la meilleure lettre de recommandation.

ÉTUDES DE GÉOGRAPHIE PHILOSOPHIQUE.

DE L'ÉCLAIRAGE DES CÔTES.

Utilité de l'étude des phares (1).—Il semble qu'une des meilleures méthodes pour commencer à prendre une idée précise du territoire de la France soit de se représenter nettement le contour général de ses côtes ; et pour y réussir, il n'y a rien de mieux que de voir comment elles sont éclairées. En effet, considérées de cette manière, elles se rapetissent tout de suite ; et comme rien ne nuit davantage à la netteté de nos idées que les fausses images que nous nous faisons de la grandeur des objets, à cause du vague que notre esprit laisse toujours volontiers dans ce qu'il juge immense, il en résulte qu'une fois arrivés à embrasser les côtes aussi facilement que le tour d'une place autour de laquelle notre œil se promènerait de réverbère en réverbère, l'ensemble prend place désormais dans notre imagination avec une familiarité parfaite. Mais si les proportions matérielles de la France se réduisent ainsi en apparence, pour entrer plus aisément dans notre esprit, d'un autre côté, l'impression morale que nous cause ce noble pays, augmente singulièrement : le voilà, en effet, à l'instant où la partie du globe qu'il occupe perd le soleil et que les ténèbres se répandant sur l'Océan en augmentent l'horreur et les dangers, qui refusant en quelque sorte pour sa part la loi de la nuit, et couvrant ses côtes d'une garniture d'étoiles artificielles, rend avec une admirable prévenance, aux navigateurs égarés, tous les avantages du jour, comme un hôte magnifique qui illumine chaque soir les abords de son palais pour en rendre à toute heure l'accès facile. L'idée doit même s'élever d'autant plus que la France a eu le mérite de donner l'exemple à cet égard, et que cet exemple, quelque honneur qu'il lui ait attiré dans toutes les marines du monde, n'a encore été suivi exactement nulle part ; de telle sorte que, bien que la France ne soit pas la nation qui pratique le plus l'Océan, c'est elle pourtant qui met le plus de soin à éloigner de son territoire hospitalier la chance des naufrages, et qui veille à se détacher le plus vivement, durant les nuits, de cette confusion avec les eaux qui rend si terribles, pendant cette moitié du temps, presque toutes les frontières maritimes de la terre.

Il est en outre à remarquer que l'étude des foyers d'éclairage, même pour la partie positive de la géographie, présente le plus sérieux intérêt. Comme ces feux sont ordinairement établis en vue des points qu'il est important aux navires d'éviter, et de ceux vers lesquels il leur est ordinaire de se diriger, il s'ensuit que dans le système de leur disposition se trouve implicitement compris celui de tous les points maritimes singuliers soit par leurs avantages, soit par leurs inconvénients. Connaître les phares, c'est donc connaître les principes les plus généraux du littoral, car c'est d'après ces principes, mis en lumière par l'expérience des marins, qu'ils ont été réglés.

Système des côtes. — Si l'on jette un coup d'œil sur les grandes formations minérales qui composent le massif général de la France (2), afin de voir de quelle manière elles viennent se terminer à l'Océan, on reconnaît bien vite que l'ensemble des côtes doit offrir un système fort simple. Les terrains anciens donnent des côtes dentelées, chargées de caps et de baies, parsemées d'écueils, les uns apparents, les autres couverts, et ces côtes sont, sur quelques points, impraticables jusqu'à une assez grande distance de la terre : c'est ce que l'on trouve, sauf de minimes exceptions, sur tout le pourtour des terrains anciens de la Bretagne, depuis les Sables d'Olonne, à l'extrémité de la Vendée, jusqu'à Barfleur, à l'extrémité du Cotentin. Les terrains calcaires de seconde formation sont en général coupés net par la mer, et ils donnent par conséquent des côtes saines, bordées d'escarpements à pic connus sous le nom de falaises : ces terrains, s'appuyant sur le massif de la Bretagne, constituent le littoral, d'une part, sur la Manche, entre Barfleur et Eu, de l'autre, sur l'Océan, entre les Sables d'Olonne et l'embouchure de la Gironde. De grands dépôts d'alluvion déterminent des côtes basses, sablonneuses, qui ne s'enfoncent que lentement au-dessous du niveau de la mer, de sorte que, malgré la différence des traits caractéristiques, la côte, à cause du peu de profondeur et des bancs qui la bordent, n'est guère moins dangereuse que dans les régions granitiques ; mais aussi, en général, offrant moins d'anfractuosités et par conséquent de mouillages, elle est moins fréquentée : telle est la côte, d'une part, depuis Eu jusqu'à Dunkerque, excepté aux alentours de Boulogne où les falaises reparaissent ; de l'autre, depuis l'embouchure de la Gironde jusqu'à Bayonne. Ainsi, rien de plus net et de plus symétrique que le littoral de la Manche et celui de l'Océan, en les considérant à partir de la pointe extrême de la Bretagne : pour l'un comme pour l'autre, premièrement une zone accidentée de récifs, secondement une zone de falaises, troisièmement une zone de plages sablonneuses et de dunes.

Quant à la Méditerranée, le système est encore plus simple : depuis les dernières ramifications du granite des Pyrénées, à Port-Vendres, la côte, bordée par d'anciennes alluvions, demeure plate jusqu'aux environs de Marseille, puis de là, formée ou par des calcaires, ou par des granites, elle se hérisse et reste abrupte jusqu'à Antibes.

Lois de l'éclairage. — C'est tout cet ensemble qu'il est nécessaire d'éclairer de manière que le navigateur qui arrive en vue de la France pendant la nuit, aperçoive la côte autant qu'il lui est nécessaire pour reconnaître devant quel point il se trouve et déterminer la direction à prendre, soit pour longer le littoral à une distance suffisante pour ne point y être jeté par le vent, soit pour gouverner au contraire vers la terre ferme, de manière à la joindre au point du mouillage. Il ne s'ensuit pas qu'il faille mettre des fanaux partout, comme dans une rue qui nous semble d'autant mieux éclairée qu'elle renferme plus de réverbères. Loin de là, si la côte était uniformément éclairée, il en résulterait que le navigateur, ne découvrant jamais qu'une même ligne de feux brillant à l'horizon, serait dans l'impossibilité de déduire de là sa position et par conséquent de se guider. Il est donc essentiel que le nombre des feux soit diminué de manière que les points importants de la côte soient seuls signalés, et signalés de telle sorte qu'on ne puisse courir le risque de s'y tromper et de les prendre l'un pour l'autre. Il est dès lors nécessaire d'employer des feux très puissants et assez élevés pour jouir d'une grande portée ; ce qui produit un autre avantage, celui de se faire voir à une assez grande distance du littoral pour prévenir à temps les navires et leur permettre d'exécuter à propos les manœuvres qui leur conviennent.

On conçoit que les caps les plus avancés sont les points qu'il faut avant tout signaler. Comme ce sont ceux qu'il importe aux navigateurs d'apercevoir d'aussi loin que possible, c'est sur eux qu'il convient de placer les phares de premier ordre, c'est-à-dire de la plus grande portée. Ces phares, après avoir fait connaître le point où l'on se trouve, donnent aux vaisseaux qui veulent continuer à se rapprocher de la côte les premières notions de la route à suivre pour se rendre au lieu de leur destination. Mais

(1) Voy. Table générale des dix premières années.
(2) Voir la carte géologique, p. 20 et 21.

d'autres feux deviennent alors indispensables afin de montrer la route à tenir pour pénétrer dans les passes ou éviter les écueils. Ceux-ci n'ont pas besoin d'une aussi grande portée que les premiers, car il suffit qu'on les aperçoive à la distance où l'on doit commencer à se diriger d'après chacun d'eux. Enfin, le système d'éclairage est complété par des lumières entretenues à l'entrée des ports pour guider les bâtiments près des jetées ou dans les chenaux étroits où ils sont obligés de s'engager. Dans les ports qui n'ont assez d'eau pour recevoir les navires qu'à certaines heures, ces feux servent en outre à indiquer si le moment est favorable ou non pour entrer.

Distinction des phares. — Quant à la manière de distinguer les phares les uns des autres, ce serait peut-être là, si on le voulait prendre dans un sens absolu, la question la plus délicate. Le moyen qui se présenterait d'abord serait sans doute d'attacher à chacun des points importants du littoral une sorte de constellation particulière qui en serait pour ainsi dire le nom en lettres de feu. Mais ce moyen serait fort dispendieux, puisqu'il obligerait de multiplier



(Carte des phares en France.)

les feux. Au lieu de constellations, il vaut donc mieux, pour continuer à me servir du même langage, recourir à des étoiles simples de natures variées. On aurait pu, au moyen de verres colorés, les différencier les unes des autres par la nuance; et c'est ce qui s'est fait en Angleterre avec assez peu de succès, car les verres colorés absorbant une partie des rayons lumineux diminuent d'autant la portée du phare, et de plus, les brouillards suffisent souvent pour donner une couleur à la lumière. On s'est donc arrêté à choisir pour principe de variation la faculté des éclipses. Comme les grands phares sont toujours situés à sept lieues au moins, en moyenne, les uns des autres, il s'ensuit qu'en se bornant à un petit nombre d'espèces différentes, deux feux de même apparence sont toujours séparés l'un de l'autre par une assez grande distance pour qu'un navire ne pût pas être dans une assez grande erreur sur sa route pour les prendre l'un pour l'autre, et d'après cette considération, l'on s'est tenu à ne pas diversifier davantage les apparences, ce qui aurait pu entraîner de la confusion.

Il y a trois moyens généraux de distinction : les feux à éclipses, les feux variés par des éclats périodiques, les feux fixes. Les deux premières sortes de feu sont elles-mêmes susceptibles de variation suivant le plus ou moins de durée de l'intervalle entre deux éclipses ou deux éclats consécutifs. Il suffit de se tenir dans les limites où il n'est besoin que d'une montre ordinaire pour faire l'observation. Les feux à éclipse de minute en minute sont ceux qui ont le plus d'intensité; leur lumière, à l'instant de son plus grand éclat, équivaut à celle de quatre mille becs d'Argant ; elle peut être aperçue, dans les temps ordinaires, jusqu'à onze ou douze lieues marines. A la distance moyenne de six lieues, la durée des apparitions de la lumière est de vingt secondes, et par conséquent celle des éclipses est de

quarante ; plus on est loin, plus la durée de l'apparition diminue, et à onze ou douze lieues elle n'est plus que de quatre à cinq secondes, tandis que la durée de l'éclipse augmente d'autant. Quant aux feux fixes, leur lumière ne dépasse pas en général celle de quatre cents becs d'Argant et ne s'aperçoit pas en moyenne à plus de sept lieues ; mais en revanche, elle éclaire continuellement tous les points de l'horizon. Diverses espèces de phares sont distribués de manière à différencier autant que possible chaque point des points circonvoisins, et l'on y réussit aisément.

Il y a longtemps que le système d'éclairage des côtes de France a été l'objet de l'attention du gouvernement. Sous le règne de Louis XV, les marins des divers ports furent invités à communiquer leurs idées sur ce sujet si intéressant pour la diminution des naufrages. Une réponse à cet appel, qui ne porte ni date, ni nom d'auteur, mais que l'on présume avoir été écrite, vers 1770, par un des officiers les plus distingués de la marine française au dix-huitième siècle, M. de Kearney, est devenue la base de tout ce qui s'est exécuté depuis lors à cet égard. Ce projet, abandonné dans le temps, sans doute à cause des dépenses qu'il aurait entraînées en raison des appareils lumineux dont on se servait autrefois, fut repris en 1825 et étudié de nouveau par une commission dont un de nos marins les plus distingués, l'amiral Rossel, fut rapporteur. Grâce au perfectionnement apporté dans les appareils lumineux par les beaux travaux de MM. Fresnel et Arago, le plan de M. de Kearney, tout en subsistant dans son ensemble, put recevoir des améliorations notables, et de progrès en progrès, l'on est parvenu au système que nous allons exposer et qui est à peu près complet dès aujourd'hui.

Distribution générale des phares.— D'après ce que nous avons dit, si l'on se place en tête de la France, c'est-à-dire devant la pointe extrême de la Bretagne, on aura devant soi, à droite et à gauche, la partie la plus dangereuse de toutes nos côtes. Supposons qu'on suive d'abord la terre sur la Manche, à partir de l'île d'Ouessant. Sur cette île, qui est à l'égard du navigateur le point le plus avancé du continent, car on ne se hasarde guère à passer entre elle et la côte, à cause des rochers, se trouve un phare à feu fixe correspondant avec un phare à éclipses de minute en minute, placé à quinze lieues de là sur l'île de Bas. Celui-ci est d'une grande importance, car il indique le point où il y a obligation aux navires de s'éloigner de la côte à cause de la multitude d'écueils qui, à l'est de l'île, s'étendent fort loin au large. Outre le dangereux archipel des Sept îles, on rencontre dans ces parages une chaîne de roches terminée par un écueil terrible nommé Rocarbel, et à trois lieues au large se trouve un autre écueil en partie caché, nommé Roquedouve : il faut donc passer entre les deux ou avoir soin de se tenir au large au-delà de Roquedouve. Pour signaler cette passe dangereuse, on a construit au-delà des Sept îles, sur un rocher couvert à la haute mer, situé à deux lieues au large environ et nommé les Héaux de Bréhat, un phare à feu fixe que l'on peut regarder comme le plus beau monument de ce genre qui existe, et il est question d'en construire un autre sur Roquedouve. En attendant, le phare de Bréhat suffit par sa correspondance, d'une part, avec celui de l'île de Bas, de l'autre avec le feu tournant à éclipses de 2 minutes $\frac{1}{2}$ en 2 minutes $\frac{1}{2}$ du cap Frehel. Ces deux phares marquent l'ouverture du golfe de Saint-Brieuc, tandis que le dernier, en se combinant avec le feu fixe de Granville, marque l'arrivée à Saint-Malo et à Granville, et l'entrée de la baie redoutée de Cancale. De Granville au cap La Hague, situé au-dessus de Cherbourg, la navigation fort difficile, surtout dans le canal de la Déroute, est aidée par un feu tournant à éclipses de demi-minute en demi-minute, placé sur le cap Carteret, à onze lieues de Granville. Quant aux grands bâtiments, ils passent toujours au large des îles d'Aurigny et de Guernesey et se règlent sur le phare anglais à trois feux des Casquets, à l'ouest d'Aurigny. La correspondance du phare de La Hague est avec le phare de Barfleur à éclipses de demi-minute en demi-minute, qui marque l'autre extrémité du Cotentin, où la côte tourne de même subitement vers le Sud. Celui-ci correspond avec celui du Calvados à feu fixe varié par des éclats de quatre minutes en quatre minutes, et croisant ses rayons avec ceux du phare fixe à deux feux placé au cap La Hève, au-dessus du Havre. Entre ce dernier et celui d'Ailly, au-dessus de Dieppe, à éclipses de quatre-vingts en quatre-vingts secondes, se trouve celui de Fécamp, à feu fixe, mais se distinguant aisément du cap La Hève, en ce qu'il n'offre qu'une seule lumière. De Dieppe au phare de Grinez, à l'entrée du Pas-de-Calais, feu à éclipses de demi-minute en demi-minute, on ne compte qu'un phare, celui de Cayeux, à l'embouchure de la Somme, varié par des éclats de quatre en quatre minutes. Il en résulte qu'une partie de la côte, évitée à la vérité par les navires, à cause des bas-fonds, n'est pas suffisamment éclairée, et aussi est-il vraisemblable qu'un nouveau phare y sera bientôt établi. A partir du cap Grinez, la côte est parfaitement éclairée par le phare de Calais, à éclipses de quatre-vingt-dix en quatre-vingt-dix secondes, celui de Gravelines, à feu fixe, et celui de Dunkerque, à éclipses de minute en minute.

Revenant maintenant à l'île d'Ouessant, nous redescendrons le long de la côte de l'Océan. On trouve d'abord, pour signaler l'importante entrée de Brest, le phare Saint-Matthieu, à éclipses de demi-minute en demi-minute, croisant ses feux, d'une part, avec celui de l'île d'Ouessant, de l'autre, avec les deux phares conjoints de l'île de Sein, à éclats de quatre en quatre minutes, et du Bec-du-Raz, à feu fixe. L'île de Sein et la chaîne sous-marine qui s'étend à l'ouest de cette île à plus de cinq lieues au large font de ces parages une région aussi dangereuse que celle d'Ouessant et de Bréhat, et c'est ce qui a engagé à y multiplier les indices qui doivent éclairer le navigateur. Le phare du Bec-du-Raz communique avec celui de Penmarch, à éclipses de demi-minute en demi-minute ; celui-ci avec le phare à éclats de l'île de Glénan, qui n'est lui-même qu'à quelques lieues du phare à feu fixe de l'île de Groix, à l'entrée de Lorient. Belle-Ile, qui est un des attérages les plus importants de France, puisque c'est là qu'on vient prendre connaissance de la terre pour entrer dans la Loire, souvent même pour Lorient, a reçu un feu tournant à éclipses de minute en minute de la plus grande portée, de manière qu'il croise ses feux avec celui du Pilier, situé de l'autre côté de la Loire. Dans l'intervalle, la côte, sur la droite de l'embouchure de la Loire, est en outre éclairée par trois feux, celui du Four, devant le port du Croisic, celui d'Aiguillon et celui du Commerce, à l'embouchure du fleuve. On comprend qu'il est aisé aux navires de conclure leur position de la situation que présentent ces divers feux les uns à l'égard des autres. Entre l'île Dieu et l'île de Ré qui porte à sa pointe septentrionale un feu à éclipses de minute $\frac{1}{2}$ en minute $\frac{1}{2}$ se trouve seulement un petit phare à feu fixe, à la saillie des Sables d'Olonne. Ce phare septentrional de l'île de Ré marque l'entrée du pertuis Breton qui mène à la rade de Saint-Martin de l'île de Ré, à la Rochelle et à Rochefort. Un autre phare, placé à la pointe méridionale de la même île, marque un autre passage, pour Rochefort, compris entre cette pointe et l'île d'Oleron qui porte aussi un phare. Ils sont tous deux à feu fixe, mais leur proximité suffit pour les distinguer parfaitement. Ce dernier phare correspond avec celui de Cordouan, à éclipses de minute en minute, placé en avant de l'embouchure de la Gironde qu'il éclaire très suffisamment avec l'aide de plusieurs fanaux placés des deux côtés de l'embouchure. De Cordouan à Biaritz, à l'embouchure de la rivière de Bayonne, il existe une étendue de côte plate de quarante-

deux lieues, le long de laquelle le cabotage est interrompu comme sur la côte de la Bretagne, non pas à cause des roches, mais à cause du manque d'abri. Il n'y a guère dans tout cet intervalle si peu fréquenté qu'un seul mouillage, celui d'Arcachon, auquel se trouve placé un feu fixe.

Le système de la Méditerranée laisserait peut-être quelques lacunes, à cause de l'écartement de quelques uns de ses phares, si la transparence de l'air n'y était habituellement plus grande que sur l'Océan. Au cap Béarn, en avant de Port-Vendres, est un phare à feu fixe qui correspond avec celui d'Agde à éclipses de minute en minute, lequel se relie au phare à feu fixe de l'embouchure du Rhône, par le phare à éclats d'Aigues-Mortes. Celui du Rhône, joint à celui à éclipses de demi-minute en demi-minute de l'île de Planier, au sud de Marseille, éclaire parfaitement, avec le concours des fanaux, cette entrée capitale. L'entrée non moins intéressante de Toulon est éclairée par le phare de Planier, joint deux phares qui signalent l'archipel dangereux des îles d'Hyères. Du dernier de ceux-ci qui est à feu fixe, à celui d'Antibes qui est à feu fixe également et termine la côte de France, il n'y a que celui du cap Camarat qui signale l'enfoncement important du golfe de Fréjus.

Que l'on suppose donc un navire d'une marche assez rapide pour achever dans la durée de la nuit le tour des côtes de France, tel est l'ensemble des lampes qui, passant successivement sous ses yeux, sans qu'il cessât pour ainsi dire un seul instant d'apercevoir des signes de la terre, lui permettraient de nommer à tour de rôle les points devant lesquels il passerait dans l'ombre et même d'assigner toujours, à peu de chose près, sur la carte, d'après la direction dans laquelle il apercevrait les feux, le point précis dans lequel il se trouverait. Assurément le nombre de ces feux n'est pas immense, mais c'est justement leur petit nombre qui, en rendant la distinction plus sûre et plus facile, fait le mérite principal de cet admirable système.

CHANTS NATIONAUX

DES DIFFÉRENTS PEUPLES MODERNES

(Voy. Table générale des dix premières années.)

CHANTS POPULAIRES DE LA POLOGNE.

LE BOULEAU.

— Léger bouleau, élégant bouleau, pourquoi sembles-tu si abattu? Est-ce le froid de l'hiver qui a glacé ta sève? Est-ce le vent du nord qui a soufflé trop rudement sur toi? Est-ce le torrent qui enlève la terre à tes racines?

— Ma sœur, répond le bouleau, ce n'est point le froid de l'hiver qui a glacé ma sève. Ce n'est point le vent du nord qui m'a saisi. Ce n'est point le torrent qui enlève la terre de mes racines. De la contrée lointaine sont venus les Tartares. Ils ont brisé mes rameaux; ils ont allumé leur feu sur le gazon qui entoure ma tige. Là où ils allument leur feu, l'herbe ne repousse plus. Là où ils s'arrêtent, on ne voit plus de moissons. Les ruisseaux qu'ils traversent n'abreuvent plus les bestiaux, et la douleur que causent leurs flèches ne se calme que dans le tombeau. Ah! de leur région vient la malédiction de Dieu, la terreur, la famine, la peste. Et cependant de cette région, hélas! vient aussi la lumière du soleil.

LE CHAMP DE BATAILLE.

La plaine est dévastée par les pieds des chevaux; les sillons des champs sont parsemés de cadavres; le sol est inondé de sang chrétien. Au milieu des cadavres, un jeune Polonais couvert de blessures est en proie aux convulsions de la mort. Il promène autour de lui un regard égaré et ne voit que les corps sanglants de ses frères.

Ni son père, ni sa mère n'est là pour l'assister à sa dernière heure; pas un ami pour le porter dans la tombe, pour faire sonner la cloche de l'église, et verser une larme sur son cercueil.

Au loin il distingue encore le galop des chevaux, le cliquetis des glaives. Les corbeaux croassent dans les airs et fondent déjà sur les victimes de la guerre.

Une pauvre mère désolée aspire le vent qui vient de la plaine lointaine, étend ses bras vers le nuage qui passe : Oh! dis-moi, dis-moi, s'écrie-t-elle, nuage léger, as-tu vu mon enfant?

Le nuage répond : Pauvre femme, j'ai vu au bord du Dniester ton unique enfant; il était seul, étendu sur la terre humide, et près de lui était son cheval fidèle. Quand j'ai vu son pâle visage, j'ai cherché à le protéger contre les ardeurs du soleil, j'ai fait tomber sur son front une fraîche rosée, mais les corbeaux sont venus qui ont déchiré son corps et dévoré ses yeux bleus.

DES IMAGES DANS LES LIVRES.

On a coutume de dire que les images sont les livres des ignorants. Les auteurs se devroient donc faire une religion de ne point mettre de fausses figures dans leurs livres: car ils trompent les personnes les plus incapables de se garantir de l'erreur. Ils trompent même le savant : car quand on voit une estampe qui a été publiée dans le temps que la chose représentée a dû exister, on la regarde comme une preuve authentique... Et quand on se voit attrapé par la montre de prétendus monuments publics, on ne sait plus à qui se fier; on ne sait si les médailles, si les inscriptions, si tels autres monuments sont plus sincères qu'un historien à gages et à pension annuelle; et voilà une confirmation du pyrrhonisme historique.

BAYLE, *Dictionnaire historique.*

JOURNAUX RÉDIGÉS PAR DES ALIÉNÉS.

Deux maisons d'aliénés, l'une aux États-Unis, l'asile de Vermont, l'autre dans la Grande-Bretagne, l'asile de Crichton, publient des journaux. Tous les articles sont rédigés par des aliénés. En échange de ces publications, les rédacteurs reçoivent au moins deux cents feuilles périodiques qui leur fournissent des moyens variés d'étude et de distraction. Le sectaire, le philosophe, l'inventeur, le poëte, lisent chaque matin les journaux qui conviennent le mieux à leur folie, et la direction de ces établissements tire le meilleur parti possible d'un goût si pacifique pour ramener quelque raison dans ces pauvres esprits troublés. Quelle distance de tels faits ne marquent-ils pas entre le système doux et humain adopté actuellement dans les maisons d'aliénés et celui que l'on se croyait obligé de suivre autrefois avec une si impitoyable rigueur! La plupart des asiles ressemblent aujourd'hui aux maisons de santé ordinaires : jadis c'étaient d'affreuses prisons dont le régime suffisait pour faire naître la folie ou tourner les plus simples monomanies en démences incurables et furieuses.

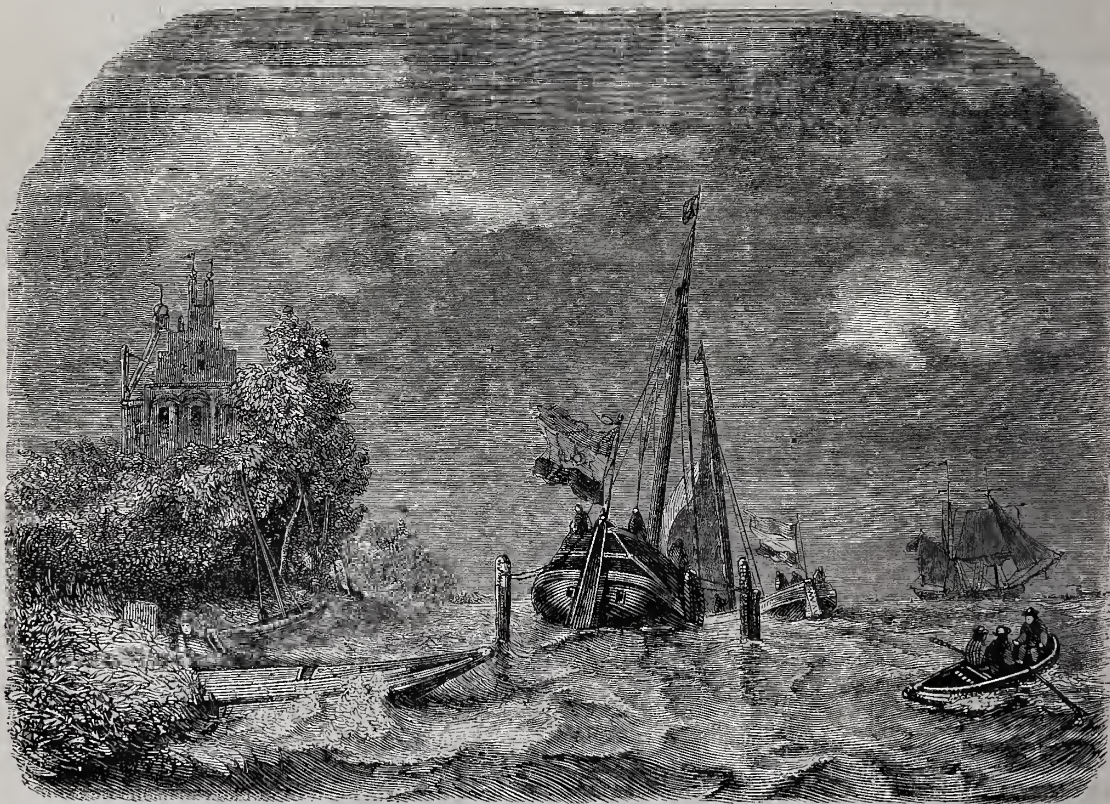
HISTOIRE D'UN MANUSCRIT.

Ce ne serait pas l'un des chapitres le moins curieux d'un traité de bibliographie, que celui où l'on raconterait les voyages des livres et des manuscrits. Un manuscrit du Coran, écrit en 1666, trouvé dans la tente du grand-visir Kara-Mustapha, lorsque celui-ci eut été forcé de lever le siége de Vienne en 1683, fut offert à l'empereur Léopold qui en fit présent à sa femme Eléonore. L'impératrice le donna plus tard à son confesseur, le jésuite Charles Costa, qui l'envoya à sa famille habitant Plaisance. Enfin, en 1767,

lors de la formation de la bibliothèque ducale à Parme, un arrière-neveu du confesseur, le comte Jacques Costa, en fit hommage au duc Ferdinand pour la nouvelle bibliothèque où il se trouve actuellement ; et il est inutile d'ajouter que ce Coran nomade n'a converti aucun de ses possesseurs.

SALON DE 1845. — PEINTURE.

Ce tableau de M. Collignon pourrait servir à indiquer combien le changement d'un seul détail dans une composition modifie quelquefois profondément l'impression produite sur le spectateur. On se rappelle l'admirable marine de Ruisdael au Musée du Louvre : un ciel obscur, chargé de nuages que chasse un vent rapide ; une mer lourde, sans transparence, houleuse; des bâtiments inquiets, et d'un côté seulement un peu de rivage et une habitation ; ce sont les mêmes éléments que dans la marine de M. Collignon, la même disposition générale, la même nature, le ciel et la mer du Nord. Mais une différence sensible dans un seul de ces détails, en apparence cependant accessoire, change entièrement la nature du sentiment inspiré par cette grande scène. Dans Ruisdael, l'habitation est une chaumière qu'une palissade en pieux grossiers et de hautes herbes défendent mal contre le choc formidable des vagues; on voit un peu de fumée s'élever au-dessus du toit: le cœur se serre. Les pauvres gens! comment peuvent-ils vivre dans un pareil voisinage! Il y aurait cent fois plus de sécurité au fond des forêts les plus épaisses! Comment jamais sommeiller ou sourire à deux pas de ce monstre toujours béant? Sous ce chaume assiégé la pitié croit entrevoir la famille d'un marin, des vieillards, un berceau, une jeune mère qui veille et écoute, avec une crainte muette, les sifflements du vent et les rugissements de la mer. — A cette humble chaumière si pathétique, M. Collignon a substitué une sorte d'élégant château en partie masqué par un taillis qui sans doute sert de clôture à un parc. De là résulte un tout autre spectacle, un tout autre ordre de rêverie. Non seulement on ne craint rien pour cette demeure du riche, mais on comprend qu'à certaines heures de mélancolie on puisse désirer y passer sa vie. De ces hautes fenêtres, on admire la tempête, on la défie; ce qui est une menace de mort pour la cabane du pêcheur est une musique de haut style pour le manoir. On peut à son gré suivre avec une longue-vue les navires et



(Salon de 1845. — Vue prise en Zélande; effet d'orage. — Par M. Charles Collignon.)

leurs luttes, ou bien, nonchalamment étendu au fond d'une confortable chambre, écouter les retentissements de la foudre qui viennent s'amortir sur les tapisseries, et jouir de cette espèce de plaisir égoïste si bien décrit par le poëte :

Quam juvat immites ventos audire cubantem!

Est-ce de propos délibéré, avec la conscience de l'effet, est-ce par hasard, par caprice que le jeune peintre déjà connu de nos lecteurs (1844, p. 90) a imaginé cette variante? Il n'importe ; nous ne lui reprocherons pas de s'être fait une fois imitateur. Nous croyons même qu'il ne serait pas sans profit pour nos plaisirs qu'il prît envie à quelques contemporains d'essayer des modifications de cette sorte sur certaines grandes œuvres des maîtres ; il y aurait peut-être du goût et de la finesse à trouver celles qui conviendraient le mieux et prêteraient aux plus heureux contrastes. Les poëtes n'inventent pas toujours : ils ne se font pas faute de ces expériences; on ne doit pas refuser la même liberté aux peintres.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

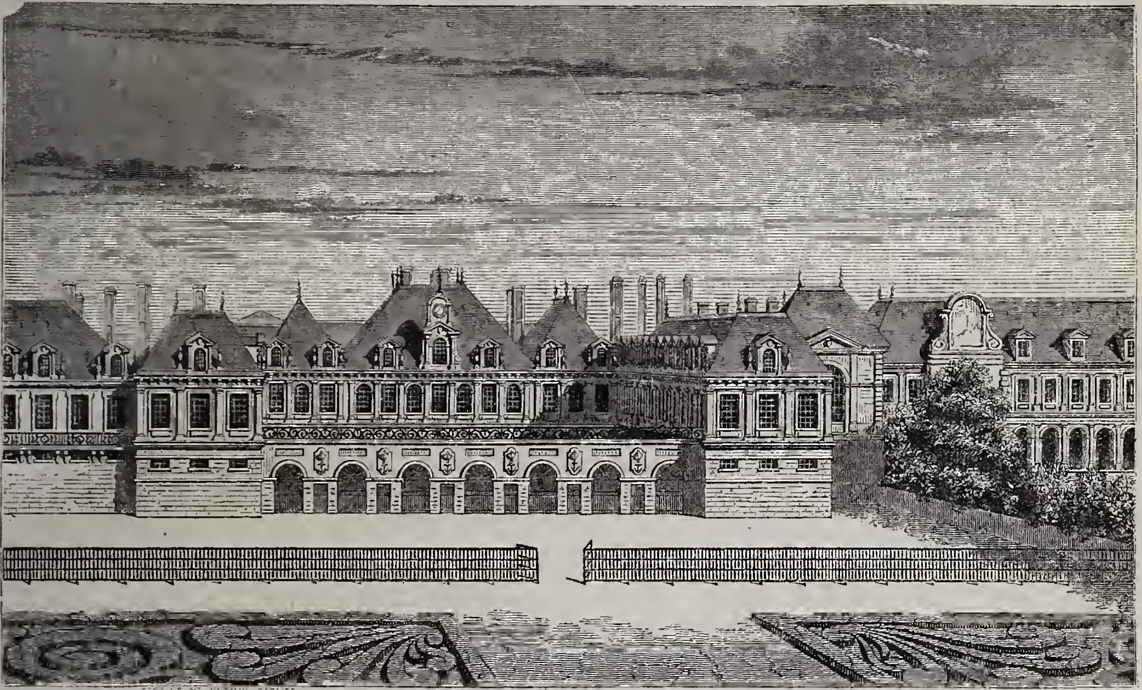
ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. 1845, p. 73; la Table générale des dix premières années, et les Tables de 1843 et 1844.)

REGNE DE LOUIS XIII.

MINISTÈRES DE RICHELIEU ET DE MAZARIN.



(Palais du cardinal de Richelieu, depuis le Palais-Royal.)

Palais du cardinal de Richelieu.

Des désordres de tout genre marquèrent les premières années du règne de Louis XIII : l'histoire de cette époque nous représente les princes et les nobles en lutte permanente contre l'autorité royale ; les mœurs sont déshonorées par les intrigues les plus basses et par l'habitude des assassinats et des duels ; on ne saurait s'étonner de voir la décadence des arts coïncider avec un tel état de choses : elle en était la conséquence naturelle.

Louis XIII régna sans gouverner. Le cardinal de Richelieu, devenu premier ministre, réussit à s'emparer d'une autorité sans bornes : parvenu au faîte de la puissance et de la richesse, ambitionnant toutes les gloires, il protégea les lettres et les beaux-arts, établit l'Imprimerie royale, fonda l'Académie française, rebâtit la Sorbonne, institua le Jardin des Plantes et créa des théâtres. Il voulait être grand et magnifique en tout, et il ne dépendit pas de lui que l'architecture n'eût un plus brillant éclat pendant la durée d'un règne qu'on peut en quelque sorte considérer comme le sien.

Pour juger du caractère et du mérite des œuvres d'architecture de cette époque, nous examinerons d'abord les édifices civils, et, en première ligne, le palais somptueux que le cardinal ministre se fit bâtir pour lui servir d'habitation. Richelieu choisit pour ce palais un emplacement situé à égale distance du Louvre et des Tuileries et qui était alors en partie occupé par les hôtels de Rambouillet et de Mercœur. Le nouveau palais prit le nom de palais Richelieu et plus tard celui de palais Cardinal. Ce fut Lemercier, l'un des plus célèbres architectes de son temps, qui en donna les dessins. Les fondements en furent jetés en 1629. L'espace sur lequel ce palais devait être élevé se trouvant restreint par l'enceinte de la ville, il fallut reculer cette enceinte et combler les fossés. Les bâtiments du palais Cardinal ne furent achevés qu'en 1636.

Le palais de Richelieu, tel qu'il avait été conçu par Lemercier, consistait en plusieurs corps de logis séparés par des cours, dont deux centrales : la seconde cour était la plus grande, elle n'était entourée de bâtiments que de trois côtés ; du quatrième, elle était séparée du jardin par une galerie en arcades surmontée d'une terrasse qui établissait une communication entre les deux ailes. A l'intérieur, les appartements avaient été décorés avec tout le luxe imaginable ; on remarquait particulièrement la galerie des hommes illustres ornée des portraits de vingt-cinq personnages célèbres de France peints par Philippe de Champaigne, Simon Vouet, etc., et d'un grand nombre de bustes antiques. Il y avait dans l'intérieur du palais une chapelle et deux salles de spectacle. La chapelle était remarquable par la richesse de ses ornements. Les vases et tous les objets destinés au culte étaient d'or massif et ornés d'une grande quantité de pierres précieuses et de diamants. Des deux salles de spectacle, l'une, réservée pour une société choisie, pouvait contenir environ cinq à six cents personnes, l'autre trois mille. Cette dernière était située du côté de la rue des Bons-Enfants ; elle fut accordée en 1660 à Molière et à sa troupe. Ce fut sur ce théâtre qu'en 1636 Pierre Corneille fit représenter la tragédie du *Cid* à laquelle succédèrent bientôt les *Horaces* et *Cinna*. Richelieu y fit jouer aussi sa tragédie de *Mirame*.

Après la mort de Molière, ce théâtre fut destiné à la représentation des tragédies lyriques ; ce fut là l'origine de l'Opéra.

Incendiée le 6 avril 1763, la salle fut reconstruite à la même place, et ouverte au public le 26 janvier 1770; mais, détruite de nouveau le 8 juin 1781, elle fut reconstruite ailleurs.

En 1639, le cardinal de Richelieu, soit par flatterie, soit par vanité ou par reconnaissance, fit donation de son palais au roi qui, étant mort peu de temps après lui, ne put l'habiter. En 1643, Anne d'Autriche, régente du royaume, et le jeune roi son fils quittèrent le Louvre pour établir leur demeure au palais Cardinal qui dès lors prit le nom de Palais-Royal. En 1652, la reine d'Angleterre, Henriette, femme de Charles Ier, habita pendant plusieurs années ce palais. Enfin, dans la suite (1661), Louis XIV céda le Palais-Royal à Philippe d'Orléans; ce prince s'y installa après son mariage, en 1692. Les bâtiments subirent alors d'importantes modifications qui, jointes à celles exécutées plus tard par le régent, ont complétement dénaturé le palais primitif. Il nous suffira de dire qu'il ne reste du premier palais élevé par Lemercier que la décoration extérieure des ailes de la seconde cour dans laquelle on peut voir encore, sur les trumeaux du rez-de-chaussée, des proues de vaisseaux qui avaient été placées là dans le but de faire allusion à la charge de surintendant général de la navigation que Richelieu joignait a tant d'autres.

Le Palais-Royal, tel qu'il était dans l'origine, quoique moins étendu qu'il le fut depuis, offrait peut-être une disposition plus pittoresque et une habitation plus agréable. L'architecture de Lemercier n'avait pas toutefois un caractère bien déterminé, ainsi qu'on peut en juger par la vue que nous reproduisons d'après une gravure du temps (voy. p. 233). La variété des baies de fenêtres, alternativement en plate-bande et cintrées, devait détruire l'unité des façades dont l'ordonnance d'ailleurs était d'un style assez peu correct. Quant aux adjonctions et modifications successives qui furent faites à différentes époques, elles ont contribué à donner au Palais-Royal un tout autre aspect et une plus grande importance. Nous aurons bientôt occasion de parler des vastes bâtiments qui furent élevés plus récemment autour du jardin de ce palais dans le but de le transformer en un vaste bazar; c'est à cette nouvelle destination que le Palais-Royal doit la grande célébrité dont il jouit aujourd'hui dans le monde entier.

Le Louvre sous Louis XIII.

Le Louvre est un de ces immenses édifices qui ne peuvent être l'œuvre que de plusieurs siècles et dans la construction desquels les architectes se succèdent sans qu'il soit donné à aucun d'eux de pouvoir achever ce qu'il a commencé; nous avons déjà parlé du Louvre de Philippe-Auguste et de Charles V, puis de celui de François Ier et de Henri II; nous avons indiqué les différentes parties de ce vaste palais qui appartiennent au règne de Charles IX et de Henri IV; nous devons maintenant rendre compte de ce qui fut fait sous le règne de Louis XIII.

Sous Louis XIII, on projeta de donner au Louvre une importance tout autre que celle qu'il devait avoir sous Henri II, selon les plans de Pierre Lescot; ce fut d'après les projets de Lemercier, chargé alors de l'achèvement de ce palais, que la cour acquit en étendue une dimension quatre fois plus grande que celle qui avait été déterminée dans l'origine, et ce fut par suite de cette extension donnée aux bâtiments que Lemercier construisit le pavillon central couronné d'un dôme quadrangulaire, et répéta, du côté opposé, la façade déjà exécutée sous les règnes de François Ier et de Henri II. Il ne fit en effet qu'étendre et reproduire la décoration architecturale de Pierre Lescot, et il crut même devoir s'y assujettir dans la partie inférieure du pavillon principal qu'il avait jugé à propos d'ajouter. Ce fut seulement dans la partie supérieure de ce pavillon que Lemercier se livra à ses propres inspirations. Ne voulant pas superposer un troisième ordre de colonnes aux deux ordres corinthien et composite, déjà surmontés eux-mêmes d'un attique; mais désirant atteindre à un degré supérieur de richesse, il fit l'emploi de figures de cariatides groupées deux par deux; ces cariatides, œuvre de Jacques Sarrazin, ont certainement un mérite sculptural; mais elles manquent de sévérité, et l'apparence de vie et de mouvement que l'artiste leur a donnée est un contre-sens dans la composition de figures purement décoratives et placées dans de telles conditions; les cariatides de Jean Goujon dont nous avons eu occasion de faire ressortir le mérite (voy. 1843, p. 399) sont en tout infiniment supérieures à celles de Sarrazin. Les trois frontons inscrits les uns dans les autres qui servent de couronnement à cet ensemble doivent être considérés comme un ajustement de mauvais goût et sévèrement condamnés. On voit que sous Louis XIII le Louvre fut destiné à devenir un des palais les plus vastes de l'Europe. Anne d'Autriche y fit construire une salle de spectacle dans le pavillon qu'occupe aujourd'hui une partie du grand escalier du musée, non loin de ses appartements, situés au rez-de-chaussée de l'aile bâtie sous Charles IX. Nous avons déjà parlé de la décoration de ces appartements transformés aujourd'hui en salles du musée (voy. 1843, p. 399).

Levau continua plus tard la façade du côté de la rivière, commencée par Lescot; mais cette façade ne tarda pas à être entièrement détruite pour faire place à celle de Perrault qui fut élevée plus en avant.

Louis XIII fit aussi exécuter des travaux importants au château des Tuileries. Ce fut à cette époque que l'œuvre de Philibert Delorme commença à subir de notables altérations. Bientôt après l'escalier central fut supprimé, et Levau y substitua le grand pavillon carré surmonté d'un dôme qu'on voit aujourd'hui. La galerie qui, d'après les projets arrêtés par Henri IV, devait unir le palais des Tuileries à celui du Louvre, fut continuée sous Louis XIII. On cite comme ayant dû y coopérer un architecte nommé Metezeau, auteur de plusieurs autres constructions importantes, parmi lesquelles on cite l'hôtel de Longueville.

Le château de Versailles.

La ville et le fameux château de Versailles doivent leur origine à un petit château ou rendez-vous de chasse que Louis XIII fit construire dans cette localité. Ce château, composé de quatre corps de bâtiments et de quatre pavillons saillants aux angles, entouré de fossés et protégé par un pont-levis, conservait, comme on voit, la disposition et l'aspect des anciens châteaux féodaux. Or il est curieux de voir ce dernier exemple du type des anciens châteaux du moyen-âge devenir précisément le germe du vaste et magnifique château de Louis XIV, dans lequel il finit par être complétement absorbé. Les constructions du modeste rendez-vous de chasse de Louis XIII se reconnaissent encore très distinctement; elles sont en pierre et briques, et s'élèvent autour de la cour de Marbre, dont la dimension est exactement celle de l'ancienne cour du château primitif (voyez 1837, p. 177, une vue générale du château de Versailles sous Louis XIII). Les dépendances du château étaient comprises dans deux ailes entièrement détachées du reste, et qui ont été rattachées aux autres corps de bâtiments lors de leur reconstruction.

Couvents.

Pendant la durée du règne de Louis XIII, le nombre des communautés religieuses d'hommes et de femmes s'accrut à Paris dans une proportion considérable. Parmi les couvents construits ou restaurés à cette époque et qui pré-

sentaient quelque intérêt sous le rapport de l'art, nous citerons : — celui des Carmes déchaussés, rue de Vaugirard ; l'église, commencée en 1613 et terminée en 1620, offre le premier exemple d'un dôme de cette dimension qui ait été fait en France depuis l'abandon du style gothique (la peinture de ce dôme est de Bertholet Flamael) ; — les Minimes de la place Royale, dont l'église rivalisait par son luxe avec les églises les plus riches de Paris ; — les Jacobins de la rue Saint-Honoré, qui s'élevaient sur l'emplacement du Marché-Saint-Honoré (ce couvent avait acquis une grande célébrité par les réunions politiques qui s'y tenaient pendant la révolution) ; — les Jacobins du faubourg Saint-Germain, dont les bâtiments ont été affectés au Musée d'artillerie, et dont l'église, bâtie plus tard par Pierre Bullet, en 1682, est devenue, sous le nom de Saint-Thomas d'Aquin, une des paroisses les plus importantes de Paris ; — les Petits-Pères, rue Notre-Dame-des-Victoires, dont l'église, commencée en 1656, ne fut achevée, telle qu'on la voit aujourd'hui, qu'en 1740 ; — les Barnabites, dans la Cité, affectés depuis la révolution aux archives de la Cour des comptes. Parmi les couvents de femmes, nous mentionnerons : — la Visitation de Sainte-Marie, rue Saint-Antoine ; la petite église de ce couvent, convertie aujourd'hui en temple protestant, ne fait pas beaucoup d'honneur à François Mansart qui en fut l'architecte ; l'intérieur cependant est préférable à l'extérieur ; — les Filles du Calvaire, couvent compris dans l'enceinte du Luxembourg, et dont nous avons déjà parlé (voyez 1840, p. 168, et 1845) ; — le petit Cloître qui existe encore, et qui, nous l'espérons, sera conservé, offre un exemple assez curieux du style de l'architecture de cette époque, appliquée à un édifice religieux ; — le couvent des religieuses de l'Assomption, rue Saint-Honoré ; les bâtiments ont été transformés en caserne. Quant à l'église, elle ne date que de 1670 ; — les Filles de Sainte-Elisabeth, rue du Temple ; les bâtiments de ce couvent, commencés en 1628, furent achevés en 1630. Marie de Médicis et son fils Louis XIII en posèrent la première pierre. L'église seule subsiste encore ; le couvent a été détruit.

Le plus important de tous les couvents fondés à cette époque fut celui du Val-de-Grâce, abbaye royale de Bénédictines, située rue Saint-Jacques. Anne d'Autriche en fut la fondatrice. En 1621, les religieuses y furent installées, et en 1624 la reine posa la première pierre du cloître. Désespérant de donner un héritier au trône, Anne d'Autriche fit vœu d'élever un temple au Créateur, si ses désirs venaient à être accomplis. Lorsqu'elle fut mère d'un fils, qui, plus tard, régna sous le nom de Louis XIV, elle remplit noblement ses engagements en faisant construire avec une grande magnificence l'église du Val-de-Grâce. Nous n'entrerons présentement dans aucun détail sur cette église, notre intention étant de revenir sur cet important monument et sur les églises de cette époque, dans la suite de ces études.

Hôpitaux.

Plusieurs hospices et hôpitaux furent ouverts dans Paris ; les plus importants étaient l'hôpital des Incurables, rue de Sèvres, et dont la chapelle fut consacrée le 11 mars 1640, et l'hôpital de la Pitié, rue du Jardin des plantes, qui n'était alors qu'une espèce de prison dans laquelle les pauvres étaient enfermés.

Edifices d'utilité publique, Fontaines et Ponts.

Parmi les édifices d'utilité publique construits sous Louis XIII, il faut distinguer les fontaines qui furent établies dans différentes parties de la ville, et dont quelques unes n'existent plus. Les plus remarquables étaient la fontaine Sainte-Geneviève, rue et montagne Sainte-Geneviève ; la fontaine Saint-Michel, à l'extrémité de la rue de la Harpe, place Saint-Michel ; la fontaine du Collége de Navarre (aujourd'hui l'Ecole polytechnique), dont la première pierre fut posée en cérémonie le 27 mai 1625. Ces fontaines recevaient les eaux de l'aqueduc de Rungis ou d'Arcueil, bâti par Marie de Médicis, et dont le château d'eau de distribution existe encore rue d'Enfer, près l'Observatoire. En 1636, on bâtit la fontaine des Haudriettes, au coin de la rue des Vieilles Haudriettes et celle du Chaume ; elle fut reconstruite depuis.

Paris ne possédait encore sous ce règne que quatre ponts en pierre : le pont Notre-Dame, le Petit-Pont, le pont Saint-Charles, bâti en 1606, et le Pont-Neuf, récemment achevé. Les autres ponts étaient construits en bois et avaient tous été détruits à plusieurs reprises (voyez 1841, p. 277) : le pont Saint-Michel était de ce nombre. Dans la nuit du 30 janvier 1616, survint un débordement d'eau et de glaçons qui emporta une partie de ce pont, et détruisit les maisons qui étaient bâties dessus ; le reste du pont tomba six mois après. Une compagnie s'offrit pour le reconstruire en pierre avec trente-deux maisons de chaque côté, dont le revenu lui serait abandonné pendant soixante ans, moyennant une redevance annuelle. Ce pont fut exécuté tel que nous le voyons encore. On avait apporté dans sa composition une certaine recherche architecturale ; les piles étaient ornées de niches, et sur celle du milieu on voyait sculptée en bas-relief la statue équestre du roi. Aujourd'hui les niches sont vides de statues, et l'on ne voit plus que la trace de la statue équestre.

En 1786, un édit royal portait que toutes les maisons élevées sur les ponts de Paris seraient abattues ; celles du pont Saint-Michel ne le furent qu'en 1808 et 1809.

L'île Saint-Louis, appelée autrefois l'île Notre-Dame, fut acquise en 1614 par Louis XIII, du chapitre de Notre-Dame, à l'effet d'y faire bâtir un nouveau quartier. Christophe Marie, entrepreneur général des ponts de France, fut chargé de cette importante entreprise. Il s'agissait de réunir deux îles en une seule, de l'environner de quais, d'y ouvrir des rues et d'y construire des ponts pour établir les communications. Ces travaux, suspendus et repris plusieurs fois par divers entrepreneurs, furent à peu près achevés en 1647. Le 11 octobre 1614, le roi et la reine-mère posèrent la première pierre du pont, qui, de l'île Saint-Louis, communiquait au quai des Ormes. Il fut terminé en 1635, et prit le nom de pont Marie ; le pont correspondant à celui-ci sur l'autre bras de la rivière, n'avait d'abord été construit qu'en bois, ainsi qu'on le voit sur le plan de Paris de 1620 ; détruit et reconstruit plusieurs fois, on se décida, en 1651, à le reconstruire en pierre. Il ne fut terminé qu'en 1656. Plus habiles que les constructeurs du moyen-âge, ceux de cette époque parvinrent au moins à faire des ponts capables de résister aux crues extraordinaires et au choc des glaces. Il est à regretter cependant qu'ils n'aient pas songé à éviter ces pentes rapides si incommodes pour les voitures, en changeant le niveau des abords, par rapport à celui des plus hautes eaux. Au point de vue de l'art, le pont Marie et le pont des Tournelles sont inférieurs au Pont-Neuf ; ils ont quelques points de ressemblance avec le pont Saint-Michel. La construction du pont au Change et du pont de l'Hôtel-Dieu, ou pont au Double, eut lieu à peu près à la même époque ; le premier fut reconstruit en pierre en 1639, et fut terminé en 1647 ; le second fut fini en 1634.

Statues de Henri IV et de Louis XIII.

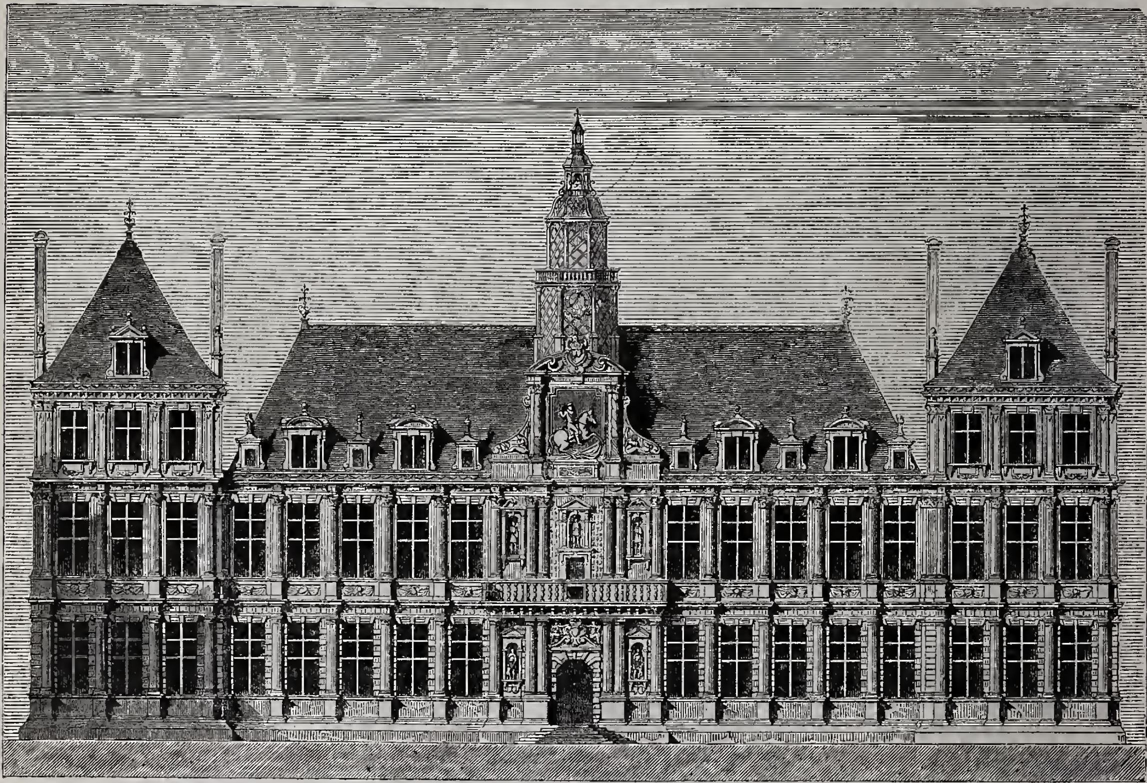
Richelieu, qui se plaisait dans les innovations de tout genre, contribua à l'érection des statues de Henri IV et de Louis XIII, autant peut-être pour sa propre gloire que pour celle de ces rois. Jusqu'alors on n'avait encore élevé au-

cune statue sur les places publiques. Ce fut donc une nouveauté pour Paris que la statue équestre de Henri IV placée sur le môle ou terre-plein du Pont-Neuf, en face de la place Dauphine. Le cheval de cette statue était l'œuvre de Jean de Bologne. Il avait été offert à Marie de Médicis par le grand duc Côme II; ce cheval resta longtemps sur son piédestal sans cavalier. On finit par y placer la figure de Henri IV exécutée par Dupré. Les bas-reliefs du piédestal représentaient les batailles d'Arques et d'Ivry, l'entrée de Henri IV à Paris, la prise d'Amiens et celle de Montmélian. Aux quatre angles, on avait ajusté des figures d'esclaves ou de vaincus garrottés. Ces bas-reliefs et ces figures étaient de Francheville; le piédestal avait été dessiné par Civoli.

Nous avons vu que la place Royale, commencée sous Henri IV, ne fut terminée que sous Louis XIII. Daniel de Volterre, élève de Michel-Ange, avait exécuté un cheval de bronze destiné à une statue de Henri II; mais ce sculpteur étant mort en 1556, la figure du roi auquel ce cheval était destiné ne put pas être faite. Richelieu résolut de faire servir ce cheval à une figure de Louis XIII; cette figure fut exécutée par un nommé Biord. L'inauguration de la statue équestre eut lieu le 27 septembre 1639 avec une grande pompe; elle était élevée sur un piédestal de marbre blanc, et placée au centre de la place; les inscriptions gravées sur les quatre faces étaient l'expression de la plus exagérée flatterie, et en prodiguant au roi des éloges qu'il ne méritait pas, Richelieu avait eu soin d'y faire figurer son nom, afin de rappeler que la plus grande part devait lui en revenir.

Hôtels-de-Ville et Châteaux.

Parmi les édifices bâtis à cette époque dans l'intérieur de la France, nous citerons les Hôtels-de-Ville de Reims et de Lyon.



(Hôtel-de-Ville de Reims.)

La première pierre de l'Hôtel-de-Ville de Reims fut posée en 1627 par Nicolas l'Epagnol, cinquante-deuxième lieutenant de la ville. Cet édifice, qui présente une façade d'une belle étendue, se compose d'un corps de bâtiment terminé par deux pavillons; la partie du milieu était décorée d'une statue équestre de Louis XIII en bas-relief, et surmontée d'un beffroi; le pavillon de gauche resta longtemps inachevé.

L'Hôtel-de-Ville de Lyon, situé sur la place des Terreaux, est un édifice d'une grande importance. Isolé de tous côtés, la disposition de la cour, qui se trouve plus élevée que le sol des rues adjacentes, est d'un effet très pittoresque. La face principale se compose de deux pavillons, d'un bâtiment en arrière-corps, avec un grand balcon régnant au niveau du premier étage; le milieu de cet arrière-corps où se trouve l'entrée, est accusé par des chaînes de pierres en bossages et décorée dans la partie supérieure d'une statue équestre de Louis XIII; le beffroi, qui s'élève au-dessus du comble de la façade, est terminé par un dôme à pans coupés; les combles des pavillons d'angle sont également des dômes à quatre pans.

Il est bon de faire remarquer que cet édifice a subi quelques modifications sous le règne suivant.

Les décorations intérieures de quelques salles du château de Fontainebleau appartiennent aussi au règne de Louis XIII; dans le nombre, il faut particulièrement distinguer celle où le pape disait la messe, et la salle du Trône dans laquelle on voit un des exemples les plus complets de ce luxe et de cette magnificence d'ornementation qui caractérisent le style de cette époque.

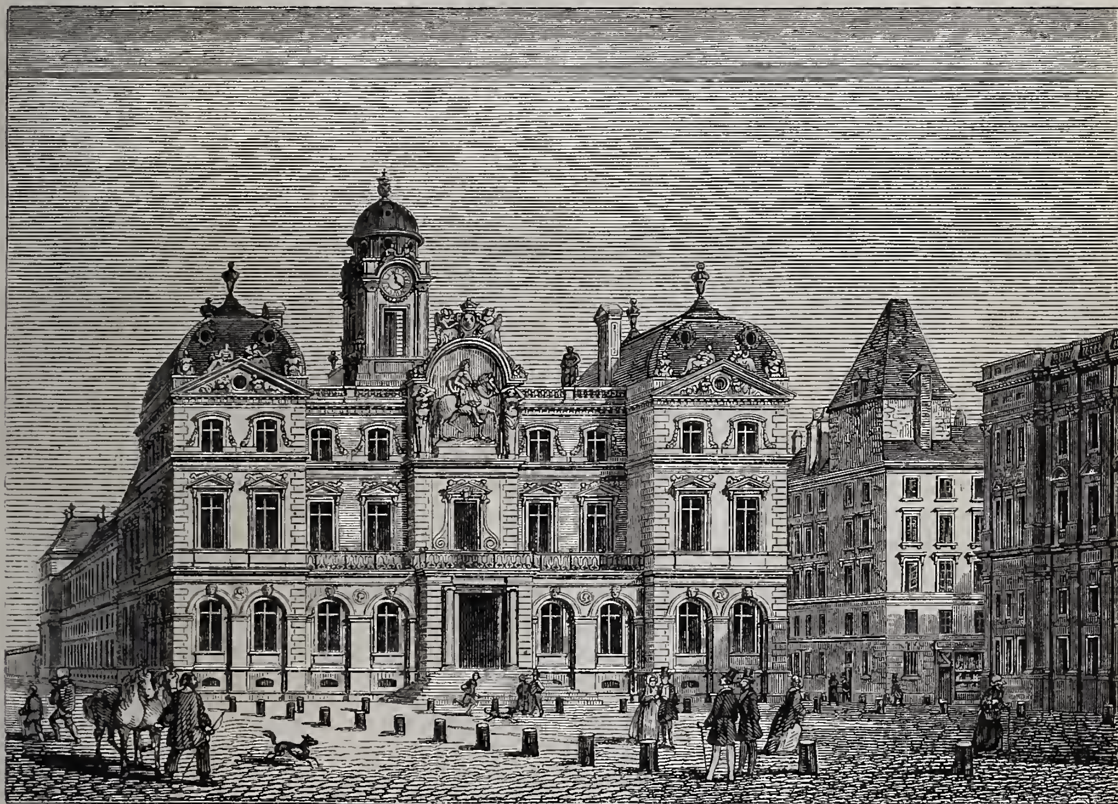
Il existe en France plusieurs châteaux du temps de Louis XIII; ils se reconnaissent en général par le mélange de pierres et de briques dont se compose leur construction; dans quelques uns on voit encore quelques décorations intérieures plus ou moins bien conservées dans le château de Chiverny, près de Blois. On peut voir une salle des Gardes et une chambre à coucher, dont les plafonds, les cheminées, les lambris, etc., sont dans un état de

conservation complète, et permettent de juger de l'effet que devaient produire les intérieurs des habitations de cette époque, plus riches, plus somptueux que ceux des époques antérieures. L'ensemble de la décoration de la chambre à coucher du château de Chiverny est d'une grande richesse et d'un très heureux effet; tout y est en parfaite harmonie.

Le style de l'architecture des édifices bâtis sous le règne de Louis XIII et la régence d'Anne d'Autriche, est loin d'offrir la même correction que celui des édifices antérieurs à Henri IV. Il y eut alors un temps d'arrêt pendant lequel l'architecture subit une transformation, on pourrait même dire une altération sensible. Il faut toutefois le reconnaître, si, sous le rapport du goût, l'architecture de cette époque est inférieure à celle du seizième siècle, elle procède en même temps avec plus d'indépendance; tout en se rattachant encore au style italien, elle acquiert une physionomie plus française. L'architecture du dix-septième siècle vise surtout à devenir pompeuse et monumentale. On pourrait dire, pour la caractériser d'un seul mot, qu'elle devient plus monarchique.

Réduits quelque temps à l'inaction par les troubles et les guerres intérieures du royaume, les arts commencèrent à reprendre courage dès le milieu du dix-septième siècle. En voyant les tentatives faites par Lemercier, François Mansart et autres, on pouvait déjà pressentir les merveilleux résultats du règne de Louis XIV.

Outre les édifices que nous venons d'étudier, nous croyons devoir comprendre dans cet examen les édifices élevés pendant la régence et les premières années du règne de



(Hôtel-de-Ville de Lyon.)

Louis XIV par les ordres de Mazarin, nous réservant de consacrer un article spécial aux églises du dix-septième siècle pour apprécier ensuite les grandes et importantes constructions qui sont réellement dues à Louis XIV.

Edifices construits par ordre de Mazarin.

En succédant à Richelieu dans le gouvernement de l'État, Mazarin paraît s'être appliqué à suivre les traces et les exemples de son prédécesseur; comme lui, il se fit gloire de protéger les arts et les lettres. Richelieu avait fondé la Sorbonne; Mazarin fonda le collége des Quatre-Nations. Richelieu avait fait élever à grands frais le palais Cardinal; Mazarin voulut également avoir une habitation princière, et ne négligea rien pour que le palais Mazarin fût le digne pendant du palais Richelieu.

Lemercier avait été l'architecte de la Sorbonne, dont la première pierre fut posée en 1627. Ce fut Levau qui composa les plans du collége Mazarin ou des Quatre-Nations. Cet édifice ne fut commencé qu'en 1662 ; Lambert et Dorbay en dirigèrent la construction. Il s'éleva sur l'emplacement de l'hôtel de Nesle, en face même de la nouvelle façade du Louvre projetée également par Levau.

Palais Mazarin.

Le palais Mazarin fut un des plus grands et des plus riches qu'il y eût à Paris ; il s'étendait depuis la rue Vivienne jusqu'à la rue de Richelieu, et renfermait de grands et de petits appartements et trois grandes galeries; les bâtiments étaient accompagnés d'un jardin spacieux. Les principaux appartements étaient décorés et meublés avec un très grand luxe ; Mazarin s'était plu à y réunir les objets les plus précieux ; on n'y comptait pas moins de quatre cents bustes et statues antiques de marbre, de bronze ou de porphyre ; on y admirait environ cinq cents tableaux de cent vingt peintres différents, parmi lesquels sept des plus beaux de Raphaël. La bibliothèque, placée dans une galerie sur la rue de Richelieu, avait été composée par Gabriel Naudé. On portait le nombre des volumes à 40 000.

L'écurie du palais Mazarin passait pour une des plus grandes et des plus belles qu'on eût jamais faites. Après la mort du cardinal, le palais fut divisé en plusieurs parties et consacré à différents usages. La partie principale est à peu près la seule qui soit restée intacte. La Bibliothèque du roi y fut établie dès l'année 1724. On peut encore y admirer quelques fresques de Romanelli, restes de la splendeur de cette somptueuse habitation.

Quant à l'architecture de ce palais, nous en dirons peu de choses; le style n'en est pas beau, et la grandeur seule de l'ensemble pourrait rendre indulgent sur le mauvais goût des détails.

JOURNAL D'UN OBSERVATEUR DE SOI-MÊME.

(Suite. — Voy. p. 161, 174, 186, 194.)

28 janvier.

Beaucoup d'affaires. J'ai à peine eu le temps d'écrire quelques mots ici. Une visite de N... ; il me rapportait dix écus que je lui avais prêtés. Je voulais lui en faire présent, mais je n'ai pu les lui faire accepter. « Il m'était facile, m'a-t-il dit, d'en faire un meilleur usage. » De là une tentation en moi de les garder, parce que j'en avais déjà donné autant aujourd'hui. J'ai rougi. Défie-toi de l'avarice. Je n'ai pas tardé davantage, les dix écus sont partis. Dieu soit loué!

30 janvier.

Levé à une heure convenable.

G... est venu me demander une recommandation pour N... : il pensait à aller lui emprunter quelque argent « Je ne recommande pas volontiers, lui ai-je dit, je donne plutôt, » et au fait il en est ainsi. Il est fort désagréable pour celui qu'on recommande, de se présenter avec des lettres devant des gens trop peu généreux pour faire du bien sans recommandation. J'avais compassion de cet homme, j'étais bien plus convaincu de sa droiture que je ne pouvais espérer d'en convaincre les autres. Pourquoi donc s'élevait-il un tel combat dans mon âme, une lutte secrète pour essayer de me cacher que moi, moi-même, je pouvais et je devais le secourir? Il est vrai que je n'avais pas assez d'argent prêt pour le faire sur la minute. Mais différents moyens de me le procurer se sont tout d'un coup présentés à mon esprit. N'ai-je pas des livres, des tabatières, quelque argenterie, des choses que d'année en année je conserve sans m'en servir, dont je me sers une fois à peine: combien d'objets dont la vente me fournirait le moyen de tirer ce brave homme hors de peine, si seulement je le voulais bien! Ainsi pensais-je. « Revenez demain matin, je vous aiderai. » Certes alors j'ai été encore plus content que lui, quoique sa joie parût grande lorsqu'il s'en est allé. J'ai cherché mon argent en y ajoutant, pour compléter la somme, quelques anciens écus que j'ai fait changer, j'ai fait un paquet du tout, et l'ai envoyé à son adresse.

31 janvier, cinq heures du soir.

Maintenant j'ai atteint le dernier jour de ce premier mois. Je veux employer cette heure silencieuse du soir à faire le compte des pensées de mon cœur. Je veux relire mon journal, depuis le premier jour de cette année jusqu'à cette heure. — O mon Dieu! combien de choses passées dans ce mois! Mon ami, mon ami, je t'ai perdu, et des demi-journées, des journées entières se sont écoulées, est-il bien possible? pendant lesquelles je n'ai que peu ou point pensé à toi. J'ai honte de moi-même.

En vérité, je ne sais par où commencer à m'accuser. Combien j'ai été inconstant, léger, peu conséquent avec moi-même! Combien d'heures belles, douces, bienheureuses! mais hélas! combien d'autres consumées dans le babil, la paresse, la légèreté! Si j'avais devant moi le dessin fidèle de toutes ces différentes situations, comment oserais-je les considérer? comment les comparer les unes avec les autres?

Il est vrai que dans ce mois, j'ai appris, j'ai enseigné, j'ai fait assez de bien. Mais beaucoup de pensées m'ont traversé l'âme, telles peut-être que mon ennemi le plus acharné n'y ajouterait pas foi; il est vrai que je les ai eues en horreur, cependant elles m'ont presque aussitôt fait sentir avec effroi combien le fond de mon cœur est encore impur et bourbeux.

Dimanche 15 novembre 1772.

Quelques amis sont venus nous voir; nous avons parlé de l'éducation des enfants. Je suis d'avis que le commerce avec les grands et les petits leur est fort utile, parce qu'il les accoutume à regarder les autres hommes, grands et petits, comme ayant les mêmes droits qu'eux-mêmes. C'est presque uniquement pour cela que j'envoie mon fils à l'école publique; je veux qu'il devienne sociable et qu'il s'accoutume aux hommes, lors même qu'il n'y apprendrait rien de plus, et même quoique je ne doute pas qu'il n'y apprenne bien de l'impolitesse et des choses mauvaises. Mais ce mal me paraît peu de chose en comparaison du mal effrayant causé par une humeur insociable, farouche, tournée au mépris des hommes. Quelques grossièretés, quelques défauts, qu'ils rapportent à la maison et qui se font remarquer presque à leur naissance, sont bien plus aisés à corriger petit à petit que l'ensemble d'un caractère où domine la haine des hommes, l'humeur sombre, et une bizarrerie fantasque et sournoise. D'ailleurs, il me semble qu'il ne faut pas oublier que le but constant de tous ceux qui écrivent sur l'éducation ou qui s'en occupent, et le but aussi de tous les prédicateurs, de tous les moralistes, doit être de nous apprendre à accepter le monde comme il est. Nous ne pouvons en changer l'ordre et la tendance; les circonstances, les relations où nous nous trouvons, bonnes ou mauvaises, resteront telles qu'elles sont. Il y aurait donc de la folie à vouloir les bouleverser, et quand on n'y a pas réussi, à s'en arracher violemment. Il faut enseigner aux hommes et aux enfants à demeurer sages et à bien agir au milieu des circonstances qu'ils ne peuvent modifier; il faut accoutumer les enfants à être disciplinés et vertueux, toujours et non pas seulement quand ils sont seuls à la maison. On ne doit pas se flatter de les bien élever quand on les retient loin de la société et du bruit des autres enfants. Il faut qu'ils apprennent à être bons parmi les mauvais, et qu'ils s'y exercent, parce qu'il est impossible d'éviter qu'ils ne finissent par s'y trouver. Pour être sages et heureux, ils doivent avoir une fermeté morale, libre, indépendante, qui leur appartienne en propre, et c'est ce que ne leur donnera jamais l'éducation privée la plus artistement combinée (1).

Pfenninger est venu me voir. La conversation est tombée sur la désharmonie morale qu'on rencontre souvent dans

(1) Ce passage remarquable a besoin d'une annotation.

Lavater avait confiance dans les premiers principes de pure et forte morale que son fils avait puisés au sein de la famille; il avait confiance aussi dans les lumières, les vertus, le dévouement des instituteurs publics: mais il ne négligeait pas d'étudier, de surveiller avec une tendresse scrupuleuse toutes les tendances de son fils, de combattre vivement en lui et pied à pied l'influence des pernicieux exemples de l'école, de fortifier incessamment son amour du juste et du vrai. Il faut ajouter qu'il était merveilleusement aidé par son excellente femme dans ce travail de tous les jours, si difficile mais si important.

Ces réserves admises, l'éloge que Lavater fait des écoles publiques ne saurait trouver de contradiction sérieuse.

Remarquons, à cette occasion, que l'on pose mal la question

le même homme. « Pfenninger, lui ai-je dit avec émotion, je veux le dire et le redire au monde, le plus haut que je pourrai. J'en appelle à vous, héros de vertus, moralistes, écrivains, prédicateurs, juges, orateurs et puissants dans l'empire de la vertu, vous les plus dignes, les plus chers, les meilleurs des hommes, n'y a-t-il pas eu vous des moments, des minutes, des quarts d'heure, où vous êtes forcés de vous détester vous-mêmes, où le monde vous détesterait s'il pouvait pénétrer alors au fond de votre cœur et ne rien savoir de vous d'ailleurs? S'il n'en est pas ainsi, rejetez-moi de votre cercle sacré. Je ne vous appartiens pas. Je suis, ou le plus malheureux, ou le plus scélérat de tous les hommes qui foulent la terre, car je n'ai pas encore passé une semaine sans avoir de ces minutes, de ces quarts d'heure. — J'ajouterai mon nom au tien, m'a dit Pfenninger en souriant, il faudra bien aussi qu'ils m'excluent s'ils ne remarquent en eux rien de semblable. »

Mercredi 18 novembre 1772.

M. C... est venu et m'a raconté des choses dignes d'une grande pitié. O Dieu! pourquoi m'as-tu donné tant de sentiments de compassion, un si fort penchant à aider les autres, et si peu de moyens pour faire le bien? Je ne puis pas me figurer un plus grand, un plus divin plaisir dans le sens propre du mot, que celui de la proportion, de l'harmonie entre le vouloir et le pouvoir d'être utile. Si l'avenir ne m'accorde pas ce bonheur, tout l'amour qui est dans mon cœur ne sera pour moi qu'un trésor de colère. L'amour sans la puissance n'est qu'un tourment d'enfer.

Une femme de F... est venue auprès de moi se plaindre de sa pauvreté et d'une mélancolie qui revient à son mari tous les printemps et les automnes. Le principal de sa visite était l'emprunt d'une somme de sept à huit écus. Sincèrement je ne la possède pas, et je n'ai pas su à qui la demander, parce je n'ai déjà que trop fatigué la bienfaisance de mes intimes amis. Que de serrements de cœur ne m'a déjà pas causés le peu de confiance que je me permets d'avoir en mes chers auditeurs! Pourvu que je le fisse avec réserve et convenance, je voudrais oser leur indiquer tantôt celui-ci, tantôt celui-là de leurs frères, quand il est pressé du besoin. Mais peut-être leur fais-je tort, peut-être n'est-ce pas sur leur répugnance à faire cette sorte de bien que je dois soupirer, mais sur ma timidité, ma fausse honte, ma méfiance en leur bonne volonté.

M... est venu; nous avons parlé du pauvre Z... O Dieu! donne-moi de la patience avec les hommes qui ne comprennent pas les hommes! L'honnête voisin m'a dit en s'en allant: « Remerciez Dieu de ce que vous n'avez pas si près de vous, comme moi, l'exemple de tant de mauvais hommes et de mauvaises actions. — J'en vois autant que qui que ce soit, ai-je repris; mais, grâce à Dieu, je vois aussi tous les jours de si bonnes actions, qu'elles m'empêchent de devenir l'ennemi des hommes. »

J'ai continué mon journal. Pfenninger est venu. « Comment va? m'a-t-il dit. — Je suis fatigué et mécontent, lui ai-je répondu, fatigué parce que j'ai trop parlé, mécontent parce que j'ai parlé en vain. »

Vendredi 1er janvier 1773.

Que ce soit faiblesse, enfantillage, regret confus et mélancolique de la perte d'une année, appréhension de voir recommencer une nouvelle portion de ma vie, qu'il en soit ce qu'on voudra enfin, je ne puis jamais dormir pendant la première nuit de l'année. Je n'ai pu me mettre au lit avant onze heures: de onze à douze j'ai eu assez à penser, doucement éveillé par le son adouci des cloches lointaines.

Un peu avant sept heures je me suis éveillé.

En m'habillant je n'ai pas trouvé tout ce dont j'avais besoin: on avait oublié de me préparer une partie de mes vêtements. J'ai été tenté de m'impatienter; mais cette pensée: Je ne veux pas commencer l'année dans le trouble, m'a retenu et apaisé.

Il m'en a coûté quelque effort pour être prêt à répondre à tous les souhaits qu'on peut me faire.

Hélas! que souhaiterai-je à ma pauvre mère, accablée de tant de souffrances corporelles? Autant de patience qu'elle a de douleurs, autant de foi qu'elle a de mauvais jours!

M. H... est venu. Nous avons parlé des différentes écritures, de la figure des lettres, des caractères lisibles, du devoir et de l'humanité qu'il y a à écrire lisiblement.

J'ai reçu de Francfort quelques feuilles imprimées de mes sermons. J'ai été obligé de me contraindre pour ne pas les lire. Quel est donc cet attrait, cet attrait redoutable qui entraîne un auteur, quand il voit pour la première fois son manuscrit en lettres moulées?

L'influence des plus petites choses sur mes sentiments est remarquable. Pour retenir une application d'herbes chaudes sur ma joue enflée, mon bonnet s'est trouvé attaché, et par conséquent mes deux mains, ordinairement employées à le tenir, ont été libres pendant la prière. D'abord je ne savais ce qui me manquait; mais ensuite je me suis senti beaucoup plus libre, mon attitude a été plus naturelle, ma méditation plus intime et plus franche.

En me tâtant j'ai trouvé ma joue beaucoup plus grosse. Combien un pareil accident dénature la physionomie! comme il répand sur le visage quelque chose de gauche et d'ignoble! Et combien je dois être réservé et prudent dans mes jugements sur des physionomies ainsi défigurées!

Mon oncle est venu. Il a raconté une histoire de ville. Je l'ai écoutée avec la même attention que si je n'avais rien eu de mieux à faire, et cela m'a fourni plusieurs réflexions utiles. En général, je remarque, et j'en fais l'expérience sur moi-même, de manière à ne point me laisser de doute, que cette attention simple aux discours les plus vulgaires, cette soumission à toutes les directions de la Providence divine dans les événements les plus journaliers, est une chose incomparable, une excellente école d'humilité et d'amour pour les hommes, un moyen parfait d'être utile aux autres et d'en recevoir de l'utilité.

On m'a appelé pour souper. Ma mère dormait; elle s'est éveillée et a eu d'horribles douleurs. Ma pensée n'osait sonder ces douleurs, j'en étais comme étourdi. Une misère vue de trop près m'étourdit. Quand j'entends seulement raconter les souffrances de ma mère sans les voir, je suis beaucoup plus capable de pleurer et de prier pour elle.

Mardi 12 janvier.

Je me suis éveillé à six heures et demie. Les douleurs de ma mère ont été ma première pensée. Encore une nuit de misère! Ma sœur est venue me le dire; je n'ai pas eu la force de l'écouter jusqu'au bout.

La fin à une autre livraison.

quand on demande si l'éducation publique est préférable à l'éducation privée. Il est certainement utile que celle-ci soit complétée en temps convenable, mais il est impossible de la remplacer. La direction morale de la famille est la base essentielle sur laquelle doit être édifiée l'éducation tout entière. Aucune autorité n'égalera jamais en puissance celle de l'amour paternel et maternel pour inspirer le sentiment du bien et transmettre la foi dans les traditions protectrices de la société. N. du Rédact.

MONUMENTS ÉCRITS SUR BOIS. — ALBUMS.

Les plus anciens monuments écrits que l'on possède aujourd'hui ont été écrits sur bois. Une inscription gravée sur une planche de sycomore provenant du cercueil du roi égyptien Mycerinus, cercueil trouvé en 1837 dans la troi-

sième des pyramides de Memphis, remonte, suivant le savant anglais qui l'a expliquée, à cinq mille neuf cents ans.

Vers le milieu du premier siècle de notre ère, il existait encore à Athènes, dans le Prytanée, quelques débris des tables de bois (*axones*) sur lesquelles, quatre cents ans auparavant, Solon avait écrit ses lois. Ces tables jointes en formes de prismes quadrangulaires et traversées par un axe, furent d'abord dressées perpendiculairement dans la citadelle, où, tournant au moindre effort sur elles-mêmes, elles présentaient successivement le code entier des lois aux yeux des spectateurs. Celles de Dracon avaient aussi été publiées sur bois ; ce qui faisait dire, longtemps après, à un poëte comique cité par Plutarque : « J'en atteste les lois de Solon et de Dracon, avec lesquelles maintenant le peuple fait cuire ses légumes. »

A Rome, dit Géraud dans son *Essai sur les livres dans l'antiquité*, avant l'usage des colonnes et des tables de bronze, les tables étaient gravées sur des planches de chêne qu'on exposait dans le forum. Les annales des pontifes où l'on inscrivait jour par jour les principaux événements de l'année étaient écrites probablement à l'encre noire sur une planche de bois blanchie avec de la céruse et qu'on appelait *album*. Cette planche était exposée devant la maison du pontife, et des peines sévères étaient portées contre celui qui aurait osé l'enlever ou la changer, en raturer ou en altérer le texte. Les annales des pontifes cessèrent vers l'an 633 de Rome (120 ans av. J. C.), mais l'usage de l'album se maintint longtemps encore, puisque nous trouvons dans le Code théodosien des lois publiées sur une table enduite de céruse. Le bois était encore en usage pour les actes privés ; un passage du Digeste prouve que les testaments étaient parfois écrits sur des tablettes de bois. »

On croit que le mot tarif est dérivé du nom de la ville de Tarifa, située à l'ouverture du détroit de Gibraltar, au point le plus méridional du continent européen et à environ 12 kilomètres de l'empire du Maroc. Lorsque les Maures étaient en possession des deux colonnes d'Hercule, c'était là qu'ils exigeaient un droit d'entrée de chaque vaisseau qui voulait pénétrer dans la Méditerranée.

PYRAMIDE DE CORNES DE CERFS.

Cette pyramide s'élève au milieu d'une prairie baignée par une rivière qui se jette dans le Missouri à environ 3 000 kilomètres de la jonction de ce fleuve avec le Missisipi, et que Lewis et Clark ont nommé, pour ce motif, la rivière des *two thousand miles* (deux mille milles). La vaste prairie que décore ce singulier monument est connue sous le nom français de prairie *à la corne de cerf*. C'est une coutume ancienne des chasseurs indiens d'ajouter de nouvelles cornes à la pyramide toutes les fois qu'ils traversent la prairie. Ils attachent à cette offrande une idée superstitieuse : c'est, disent-ils, un charme, un secret pour s'assurer une chasse heureuse. Quelques cornes de buffalo sont mêlées à celles des cerfs, et toutes sont entrelacées de telle sorte que l'on ne peut en détacher une seule sans beaucoup de difficulté.



(Pyramide de cornes de cerf, dans le haut Missouri.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

DEUX VISITES AU PHARE DE BRÉHAT.

(Voy. la carte des phares en France, p. 229.)



(Le phare de Bréhat, près Tréguier, département des Côtes-du-Nord.)

A M. le Rédacteur du Magasin pittoresque.

Monsieur,

Vous ne vous êtes pas trompé en supposant que, dans mon voyage en Bretagne, j'avais dû visiter le phare de Bréhat. Je me serais bien gardé de négliger un monument qui passe déjà dans le pays pour une merveille. Plus les dolmens et les menhirs qui rendent si célèbre le sol classique du druidisme me paraissaient de dignes monuments, plus j'étais jaloux de toucher du doigt, tout à côté, quelque bonne preuve qui me fit sentir que nos pères n'étaient en définitive, comparativement à nous, que des enfants. Qu'auraient dit en effet ces hommes des anciens âges, pour lesquels l'érection de ces monolithes constituait, vu leurs

moyens, un miracle du bras de l'homme, s'ils avaient pu apercevoir une flèche, ou pour dire tout simplement la chose, un grand chandelier de granite, de cent cinquante pieds de hauteur, planté en pleine mer, à deux lieues de la terre, et défiant tranquillement, au milieu de cet Océan si redouté, la fureur des vagues amassées par les remous contre lui? Je m'imagine que quelque beau conte de fée leur aurait bientôt rendu raison de cette construction, et que l'honneur de la baguette magique n'aurait pas manqué de recevoir bien de l'accroissement d'un tel coup. Ce que je puis du moins vous assurer, c'est que comme il y a aujourd'hui en Bretagne bien des gens qui ne croient plus aux ouvrages des fées, il s'en trouve aussi qui ne veulent pas croire davantage à la possibilité de cette tour incomparable. J'ai vu dans un village, à quelques lieues de la côte, un vieux matelot qui hochait la tête en riant, tandis qu'on lui parlait de la tour à dix étages bâtie par un Parisien au milieu de ces rochers sous-marins qu'il connaissait si bien, et sur lesquels la mer se brise si terriblement que les pêcheurs même ne s'y engagent pas volontiers. Il paraît qu'il y en a beaucoup d'autres qui, sachant également les lieux, ne donnent pas non plus dans la plaisanterie. Les gardiens du phare me disaient quon n'imaginerait pas combien de curés sont venus le visiter la première année. Il en arrivait par compagnies, de plus de vingt lieues de distance. Je me persuade qu'ils ont beaucoup servi à la popularité que ce singulier édifice a prise partout dans les villages, car il s'agit ici d'une contrée où l'hostilité des paroissiens n'est guère de mode. Pour ma part, je me rappelle qu'au-dessus de Lézardrieux, remarquant une belle allée séculaire, vers le milieu de laquelle il manquait malheureusement deux arbres, vide regrettable, il me fut répondu que le propriétaire du manoir les avait fait ôter pour mieux voir *la Tour*. Comment me serais-je contenté d'apercevoir la merveille, comme ce brave cultivateur, d'un point de vue si éloigné? Elle ne me faisait l'effet que d'une petite baguette blanche se dressant hors de l'azur de l'eau : c'était magique, mais pas assez. La distance était bien de quatre lieues.

Je voulus donc me rapprocher. C'était facile. J'avais une lettre de recommandation pour M. Bourdeau, conducteur des ponts et chaussées à Tréguier, un de ces hommes modestes, probes, dévoués au devoir, comme nos administrations en cachent tant, et qui après avoir habité cinq ans sur ces affreux rochers, avec son Ingénieur, pour la construction du phare, est demeuré chargé de sa surveillance. Au nom du phare, son regard s'anima, et il voulut lui-même me conduire. Le temps était assez beau ; nous descendîmes tranquillement le Tréguier sur un bateau avec le flot de jusant, et arrivâmes à la pointe d'Enfer, à l'embouchure de la rivière. Nous trouvâmes enfin le pilote. La mer commençait à se relever, et le canot, échoué sur la plage, allait bientôt se trouver à flot. Le pilote cependant n'avait pas l'air trop en train. Il regardait la mer et ne disait rien. A toutes mes questions : « Mais enfin, n'y a-t-il pas moyen de partir? Ne pouvons-nous pas atteindre le phare avant la nuit? » Il se contentait de répondre des « si fait, si fait » un peu brefs. Je savais par expérience qu'il ne faut jamais trop presser les pilotes, car il suffit souvent de leur commander une chose pour qu'ils la fassent, dès qu'il n'y a pas impossibilité manifeste qu'elle réussisse. J'allai donc prendre dans les alentours quelques informations, et comme j'appris que le bonhomme faisait en ce moment sa moisson, je m'imaginai que de là venait le peu de faveur que trouvaient près de lui mes goûts nautiques. Je lui dis donc nettement : « Eh bien, s'il y a moyen d'arriver, partons. » Il me demanda la permission de prendre son frère, gaillard robuste, et nous partîmes.

Une heure et demie après, nous arrivions à la tour. Je n'oublierai jamais ce spectacle. En même temps que le flot, le vent s'était élevé ; les courants chargés de grosses vagues se précipitaient entre les rochers comme des cataractes ; les dentelures que l'eau n'avait point encore recouvertes, frappées de coups terribles, faisaient un fracas à ne pouvoir s'entendre ; tout était en ébullition : il faut que vous sachiez que, sur ce point, le flux, dans ses six heures, fait monter la mer d'environ quarante pieds. Figurez-vous donc, quand le vent s'en mêle, ce qui peut résulter d'un pareil phénomène en présence d'une rangée de rochers qui barrent le passage. Mais le plus extraordinaire, c'était cette tour, qui de loin nous paraissait une aiguille, et qui maintenant nous écrasait sous son énorme masse dont nous contemplions, la tête renversée en arrière, le riche et ferme couronnement. Son pied trempait déjà, et les lames, déferlant contre la base, semblaient ensuite ramper tout du long en la léchant, jusqu'à ce que, parvenues à une certaine hauteur, le vent les projetât en avant par grandes écumes blanches. Les gardiens qui, à notre approche, s'étaient montrés sur la porte avec des rouleaux d'amarres à nous lancer, avaient bientôt été obligés de battre en retraite et de fermer leur panneau de bronze que la mer faisait mine de vouloir enfoncer, tant elle y frappait à chaque fois qu'elle jaillissait jusque là. Pour le moment il n'y avait pas moyen de songer à entrer. Autant aurait valu essayer d'accoster une de ces horribles dents que nous apercevions autour de nous, et que la mer, dans ses oscillations, couvrait et découvrait alternativement. Notre pauvre barque, si solide qu'elle fût, se serait brisée comme un pot de terre. Au fond, la tour n'était en effet qu'un rocher artificiel. « Pour celui-là, me dit le pilote, il durera, je vous assure, plus longtemps que les autres. » Il disait vrai, car les rochers ont toujours quelques fissures dans lesquelles la mer frappe comme un coin, jusqu'à ce qu'elle ébranle enfin toute la masse et la démolisse, tandis que la surface du phare, parfaitement lisse, ne lui laissait à mordre nulle part. Le pilote, qui connaissait toutes les passes de ces parages comme les ruelles d'un quartier, et qui gouvernait à côté des roches dont nous découvrions à chaque instant la pointe noire dans le creux de la vague, au-dessous de nous, avec la même tranquillité qu'un cocher de cabriolet qui tourne une borne au coin de la rue, nous amena dans un petit canal un peu plus abrité que le reste, à une centaine de pas du monument, et nous mouillâmes. Mais son ancre chassait à mesure que l'eau montait, et il me déclara bientôt que la position n'était pas tenable. Mon mécontentement contre cette force majeure était visible. Il me proposa alors de tenter une dernière ressource qui était d'approcher un peu davantage, de manière à pouvoir jeter une amarre sur un poteau qui avait servi, je crois, pour une grue, dans la construction du phare, et qui avait été si bien planté dans le rocher qu'on en voyait encore la tête au-dessus des vagues.

C'est dans cette position que nous attendîmes environ deux heures le moment où la mer ayant fini de monter, et les courants par conséquent s'apaisant, il nous serait peut-être possible d'accoster, au risque de tomber à l'eau en faisant le saut périlleux. Mais encore eût-il fallu que la brise consentît à mollir, et c'est ce qu'elle ne voulut point. Pour ma part, je m'en consolais sans peine. Le spectacle auquel j'assistais était si nouveau, si imposant, si étrange, que je ne me lassais pas. Je me disais d'ailleurs que peu de curieux en avaient aussi bien joui, et que puisque j'avais tenu à voir le phare, c'était là en définitive le vrai point de vue. La finesse des lignes, l'élégance sévère des corniches, la grâce de l'ensemble se saisissaient encore mieux par l'effet du contraste avec les formes dures et heurtées de l'Océan. Je regrettais de n'être pas poëte : j'aurais fait les plus beaux vers du monde sur cette lutte magnifique entre la puissance de la nature, symbolisée par ce sauvage Océan et celle de l'homme par cette impre-

nable forteresse. L'Ingénieur, qui a très bien compris ce qu'il y avait d'artiste dans une telle situation, en a tiré parti d'une main heureuse. La tour qui reçoit les assauts de la mer est construite comme celle d'un château fort, et c'est de sa plate-forme, loin des coups, que s'élance, avec une proportion svelte et hardie, la seconde tour au sommet de laquelle repose la lanterne. Je vous en envoie un croquis fait d'après une esquisse bien tremblée, dans laquelle j'avais cependant réussi à consigner à peu près le sommaire de mes impressions. Mais ce que l'imagination seule peut reproduire, puisque la perspective y échoue c'est l'effet de cette masse sublime, vue sur le ciel du milieu de la foule des flots accumulée à sa base. C'est une des belles scènes de ma vie, et je ne l'oublierai jamais.

Mon compagnon, moins enthousiaste que moi, et pour qui d'ailleurs le phare était une ancienne connaissance, était désolé. « Ah ! monsieur, me disait-il, quel dommage que nous ne puissions entrer, vous verriez comme tout cela est appareillé ! M. l'Ingénieur ne voulait pas que je reçusse une pierre qui aurait eu une écaillure de la grosseur de l'ongle. Quel ennui d'être venu, comme ça, pour rien ! Tenez, cependant, regardez un peu, vers le cinquième étage, une grosse pierre un peu plus noire que les autres : c'est celle-là qui nous a donné du mal. » J'abrège son récit : il savait ainsi, pierre par pierre, toute l'histoire de cette tour : à celle-ci, il était arrivé tel événement ; à celle-là, il avait eu telle idée ; à telle autre, M. l'Ingénieur avait dit telle chose. Qu'on se figure ce que c'est que d'avoir passé cinq ans de sa vie à ne voir que l'eau, le ciel et des pierres qu'on met en place : chacune de ces pierres demeure un souvenir. Enfin la nuit venait, il fallut se résigner et partir. Nous avions contre nous vent et marée. Malgré les bordées que nous courions dans l'ombre, entre la lumière du phare qui n'avait pas tardé à s'allumer, et celle du fanal des Sept-Iles, il nous fut impossible de rentrer en rivière, et nous nous estimâmes heureux lorsqu'à minuit, nous reprîmes terre dans une petite anse au-delà de la pointe d'Enfer. Nous étions partis de Tréguier à midi : nous y rentrâmes quatorze heures après, trempés encore par l'eau des lames que nous avions embarquées, haletants de notre course de nuit dans les plus abominables chemins creux, et trouvant, je m'en souviens, l'heure du dîner un peu tardive. Notre pilote avait bien prévu que nous aurions du mal ; mais, comme il le disait au retour, « Avant d'avoir tenté, on ne pouvait pas dire que ce que Monsieur voulait fût impossible. »

J'eus cependant mon dédommagement, mais malheureusement sans le bon M. Bourdeau. Le surlendemain, après une nuit passée à Paimpol, dans la plus affreuse auberge que la géographie pittoresque puisse signaler sur le sol de la Bretagne, je gagnai de bon matin la charmante île Bréhat. C'est une oasis dans ces rochers. Tous les hommes y sont marins, beaucoup officiers. Ils viennent y passer leurs congés, s'y marient, et plus tard, quand ils ont conquis leur retraite, ils s'y fixent et y achèvent paisiblement leurs jours. Aussi est-on bien étonné de trouver dans cette île si ignorée, si petite, si écartée du reste du monde, la meilleure compagnie. Je ne le fus pourtant pas, j'étais prévenu. Mais comment vous raconter la singularité de l'occasion, sans paraître vous amuser d'un récit fait à plaisir ? J'avais rencontré, près de la baie de débarquement, quelques servantes chargées de paniers, auxquelles je m'étais informé de la maison que je cherchais ; j'y avais été accueilli à merveille, mais avec un embarras visible. « Tenez, me dit après quelques instants le maître de la maison, je vais vous avouer le fait : c'est que nous étions tous au moment de partir. Depuis que le phare est terminé, aucune de ces dames n'est encore allée le visiter. Pouvons-nous, sans cérémonie, vous proposer de vous mettre de la partie ? » Vous devinez ma réponse. Les paniers qui avaient si bien frappé mes yeux en arrivant étaient déjà chargés ; ils cachaient un excellent dîner. La mer était bleue et tranquille comme un beau fleuve ; et, favorisés par le courant, en trois quarts d'heure nous abordâmes au pied du phare. Du reste, nous aurions pu braver tous les éléments déchaînés : nous étions conduits par le premier loup de mer de ces parages, le fameux Gouaster, redevenu pilote, après avoir servi de capitaine de vaisseau à l'Ingénieur pendant la plus grande partie des travaux. Dans ce pays-là, se trouver devant la porte, ce n'est pas être entré. Figurez-vous, à une vingtaine de pieds au-dessus de votre tête, une petite ouverture à laquelle il faut monter par une échelle de bronze encastrée dans la muraille : on voit assez que le logis n'a pas été préparé pour les dames. Mais une fois hissé, on rencontre un joli escalier tournant qui donne, d'étage en étage, dans de petites chambrettes, servant de magasin, d'atelier, de cuisine, de chambre à coucher, jusqu'au couronnement où se découvre enfin la majestueuse lampe, logée dans un véritable boudoir, tant il y a de luxe autour d'elle. C'est la déesse du lieu, et l'éclat de son sanctuaire a pour but d'imposer aux gardiens, en l'absence de toute autorité supérieure, en leur rappelant continuellement avec quels égards elle doit être traitée.

Nous dînâmes au huitième étage. La chambre était petite et la compagnie nombreuse ; si bien qu'une partie notable de la salle à manger se prolongeait en forme de queue tournante, je ne sais jusqu'à quelle profondeur, dans l'escalier. Le repas n'en fut que plus gai. Le contraste avec la scène de l'avant-veille était complet, et je manquerais peut-être à la galanterie si j'osais balancer entre les deux journées. D'ailleurs, du haut du phare, le spectacle était vraiment magnifique. Je vis la mer, s'élevant lentement, noyer peu à peu tout l'archipel, jusqu'à ce qu'enfin je demeurai seul, dans ce vaste déluge, au sommet de cette Babel. L'impression était grande, mais singulièrement triste, et, d'instinct, toute la compagnie était allée retrouver le goût de la conversation dans l'intérieur. Je me suis souvent trouvé en pleine mer à bord d'un vaisseau ; mais ici, ce genre de solitude me semblait tout autre. La nature même de l'édifice en augmentait l'effet ; car il se sent toujours que l'isolement d'un navire n'est que momentané, et son sillage et ses voiles montrent assez qu'il fait continuellement effort pour en sortir. Mais ici l'isolement est éternel. Nulle part je n'ai mieux compris la majesté de la grande inondation de l'océan que du haut de cette frêle colonne où je m'en voyais si régulièrement enveloppé ! J'apercevais au loin les lignes brumeuses de la terre de France ; à gauche, à l'horizon, l'archipel de Bréhat ; à droite, celui des Sept-Iles ; au large, l'immensité des flots, sur lesquels mon imagination planait jusqu'à la côte d'Angleterre. La mer était silencieuse, et son calme ajoutait encore à sa puissance. Quelle affreuse prison ! me disais-je ; avec toute sa sublimité, elle forcerait bientôt à soupirer après la noirceur des cachots.

Toutefois les gardiens s'y habituent fort bien, sans doute parce qu'ils sentent qu'au fond ils sont libres. On a pourtant senti la nécessité de leur faire passer, chaque trimestre, un mois parmi les hommes. Ce sont, en général, d'anciens marins, et ils se regardent comme embarqués pour un voyage aux Grandes-Indes. Du reste, sans sortir de leur île, car, de peur des infidélités, toute embarcation leur est absolument interdite, ils ont cependant l'avantage de se procurer les principaux plaisirs de la campagne ; je veux dire la pêche et la chasse. A une certaine hauteur, au-dessous de la porte d'entrée, ils ont eu l'idée de nouer une corde autour de la tour, à laquelle ils ont attaché une cinquantaine de lignes de la longueur du bras : quand la mer monte, le poisson vient rôder le long du mur, il s'attrape, et quand l'eau baisse, on l'aperçoit accroché aux hameçons, à hauteur d'homme, comme une guirlande. Comme

il y en a de trop, on le fait sécher. Quant aux produits de la chasse, cette dernière ressource n'existe malheureusement pas, bien que souvent aussi il y ait excès. Il se prend en effet quelquefois une grande quantité d'oiseaux. Éblouis pendant la nuit par le feu du phare, ils viennent se jeter contre la lanterne, comme des papillons, et attendu qu'il était arrivé plusieurs fois que des halbrans ou des oies sauvages en avaient rompu les glaces, on a été obligé de l'entourer d'un grillage à larges mailles, où ils s'attrapent par le cou. Peut-être si l'Ingénieur avait pu prévoir tant de plaisirs, aurait-il cru devoir se dispenser de donner à ses gardiens un promenoir ; mais l'élégance de sa tour y aurait trop perdu.

J'aurais eu assurément, cette fois, tout le temps d'étudier en détail les délicatesses de la construction ; mais M. Bourdeau me manquait, et je dus me contenter d'admirer en artiste. La perfection d'architecture d'un monument tellement solitaire m'aurait peut-être surpris, si je n'y avais deviné une condition de durée en harmonie avec celle du roc de porphyre sur lequel il repose. Ces pierres, cyclopéennes par leur masse, mais presque polies et d'un granit bleuâtre à pâte fine, qui mériterait de faire ornement dans un salon, étaient ajustées les unes sur les autres avec une précision que je ne saurais mieux comparer qu'à celle d'un ouvrage de marqueterie. On sentait qu'on aurait pu les enlever une à une, pour remonter, sans aucun dommage, l'édifice partout où l'on aurait voulu. Mais, à moins que, dans les siècles lointains, on ne le démonte un jour de la sorte, pour le transporter dans quelque musée comme un échantillon du savoir faire de notre âge, on ne s'imagine pas quelle cause de ruine pourrait jamais le faire disparaître, je ne dirai pas de la surface de la terre, mais de celle de l'océan. C'est ce qu'il faut pour se rassurer tout-à-fait sur le sort des malheureux lampistes qui se succéderont sur cette tour jusqu'aux dernières limites de la postérité.

Voilà, monsieur, tout ce que je suis en état de vous envoyer sur le phare de Bréhat. Je l'ai bien vu à l'intérieur comme à l'extérieur, mais je ne l'ai point vu faire, et n'aurais guère été compétent pour entreprendre, à l'égard de sa construction, les enquêtes nécessaires. C'est néanmoins, je dois le dire, un modèle de constrution si remarquable que son histoire mériterait assurément de trouver place dans votre excellent recueil, de préférence à celle que je viens de prendre la liberté de vous écrire : aussi usez-en, je vous prie, tout à votre aise avec ma lettre, si, comme je n'en doute pas, vous trouvez moyen de vous procurer des renseignements plus sérieux (1). Agréez, etc.

LOIS PALATINES DE JACQUES II,

ROI DE MAJORQUE.

Jacques II, qui, après la mort de son oncle Sanche, monta, en 1324, sur le trône de Majorque, et mourut, en



(Quatorzième siècle. — Auditeurs.)



(Fourrier.)



(Courriers.)

1349, dans un combat, rédigea ou fit rédiger en latin une sorte de code pour la police intérieure de son palais. Dans ce code, qui fut dès 1344 traduit en catalan, le roi s'est occupé de régler minutieusement les fonctions de tous les individus attachés au service de sa personne, depuis les grands officiers de la couronne, comme le chancelier, jusqu'aux employés les plus subalternes, comme les balayeurs. Le texte a été publié pour la première fois dans le tome III du mois de juin du recueil des Bollandistes, où il est accompagné d'environ quatre-vingts gravures reproduisant les miniatures du manuscrit que les éditeurs avaient sous les yeux. Nous avons fait un choix parmi ces gravures, et nous donnerons une succincte explication pour chacune d'elles.

Une sorte de conseil d'Etat était établi dans le palais ; il était composé de deux chevaliers, d'un docteur de décret et d'un docteur ès-lois. Ces quatre personnages portaient le nom d'*auditeurs ;* ils avaient entre autres fonctions celle de recevoir et d'examiner les suppliques adressées au roi.

Le *fourrier* avait la charge de préparer les logements pour le roi et sa suite. « Il devra, dit Jacques, acheter la paille nécessaire tant pour notre lit que pour les lits de ceux qui nous accompagnent dans nos voyages. Il se procurera promptement les draps nécessaires à notre lit et à ceux de notre suite, en ayant soin de donner les meilleurs aux personnages les plus importants... Il sera en outre chargé de nous fournir de la verdure pendant l'été, et pendant l'hiver des fagots et du bois pour faire du feu dans nos chambres et nos palais. Le jour des Rameaux, il nous fournira aussi à nous et aux gens de notre maison les rameaux que l'on doit porter à la procession. »

Les *courriers* étaient au nombre de huit. « Ils porteront nos lettres, et auront soin de ne rien exiger des seigneurs auxquels ils sont envoyés. Ils doivent obéissance à notre chancelier, au vice-chancelier, à nos secrétaires et aux autres personnes de la chancellerie. Quand ils seront présents, ils devront, à la requête de notre apothicaire ou de son aide, tenir et porter des torches devant notre personne. »

Le *parmentier* était chargé de ce qui aujourd'hui regarde le tapissier. Il devait arranger les ornements et les courtines du lit, les siéges de la salle du conseil et de la salle à manger. De plus, c'était lui qui, dans les voyages du roi, était chargé de la noble fonction de porter la chaise *pro secretis naturæ*, avec tout le reste de l'attirail. Il de-

(1) Nous avons suivi le conseil de notre voyageur, mais sans vouloir cependant priver nos lecteurs de sa description, et l'une de nos prochaines livraisons leur donnera l'exposé des moyens par lesquels on est parvenu à élever au milieu de l'Océan cette tour singulière.

vait mettre de l'eau dans les chambres, fournir le liquide nécessaire pour les bains de pieds du roi, etc.

Le linge du roi était soigné par une *couturière*. « Elle taillera et fera diligemment nos chemises et autres choses de ce genre ; et, quand il sera nécessaire, elle lavera les draps de notre lit et le linge de notre table, mais dans un lieu assez secret pour que personne ne puisse les voir ni les toucher. Notre trésorier lui donnera l'argent nécessaire pour les chemises et les autres choses qui regardent son métier de couturière. Elle sera soumise au camerlingue,



(Parmentier.)



(Blanchisseuse.)



(Barbier.)



(Officiers de la bouche du roi.)



(Boulanger.



(Porte-flambeaux.)



(Musiciens du roi.)



(Détenus dans la prison du palais.)



(Balayeurs.)

mais nous fera hommage et nous prêtera serment à nous-même. Nous choisirons pour l'aider une ouvrière qui, en son absence, remplira les mêmes fonctions qu'elle, et qui, au besoin, lavera le linge de notre palais et les draps de lit de ceux qui habitent sous le même toit que nous. Elle sera soumise aux camerlingues et fera hommage avec serment à l'un d'eux. »

Il y avait deux barbiers : « Ils devaient, dit Jacques, remplir diligemment leurs fonctions auprès de notre personne, savoir peigner notre tête en temps opportun, et quand nous le jugerons convenable, la laver, après avoir goûté toutefois des substances qu'ils emploieront. Ils auront soin de tenir propres le bassin et tous les autres instruments qui leur sont nécessaires, et aideront aussi le chambrier à préparer et à arranger les habits. »

Les cuisiniers, choisis parmi des hommes honnêtes et fidèles, étaient au nombre de deux. Ils devaient être habiles et experts dans leur art, et préparer avec soin et propreté, dans un lieu sûr et un peu isolé. les mets désignés par le roi. L'un d'eux devait toujours précéder le roi dans ses voyages. Ils avaient sous leurs ordres de nombreux aides de cuisine.

Le boulanger était tenu de préparer lui-même le pain qui devait figurer sur la table du roi, et après l'avoir

goûté, au moment du repas, de le remettre au grand bouteiller.

L'éclairage du palais semble surtout avoir attiré l'attention du roi, qui a consacré à ce sujet un assez long chapitre. Le soir, quand le roi prenait ses repas, on tenait devant lui deux torches allumées ou davantage, si le nombre des convives ou la grandeur de la table le rendait nécessaire. La nuit, dans le palais, il devait y avoir toujours un flambeau pour trois personnes, et quatre torches précédaient toujours le roi.

La musique royale se composait de deux joueurs de flûte, d'un joueur de tambour et de deux joueurs de trompette. Ils jouaient devant le roi quand il sortait de son palais, ainsi qu'au commencement et à la fin de chaque repas, à l'exception du carême et des vendredis.

Le geôlier n'a pas été oublié, et ce personnage, que Jacques II nomme *algotzir* (mot qui rappelle celui d'alguazil), portait un bâton d'argent comme insigne de sa charge et jurait au majordome de garder fidèlement les prisonniers qui lui seraient confiés.

« Enfin deux balayeurs, dit le roi, seront chargés de balayer nos chambres et notre palais, d'y préparer et d'y allumer du feu depuis la Toussaint jusqu'à Pâques et toutes les fois qu'on le leur commandera. Ils devront en outre dresser et préparer les tables de nos serviteurs, leur verser de l'eau avant et après le repas pour qu'ils se lavent les mains, faire les lits des sergents d'armes qui doivent coucher avant notre chambre, etc. » On voit que ces deux hommes avaient de quoi occuper leur journée ; aussi il ne faut guère s'étonner si le roi leur recommande d'être laborieux et de ne pas se reposer hors de saison. Bien qu'ils occupassent le dernier rang parmi les employés du palais, ils devaient néanmoins prêter serment et faire hommage aux camerlingues et jurer que par leur office il n'arriverait aucun mal à la personne du roi.

LE JEU DE TACQUEMAIN.

CHRONIQUE SÉNONAISE DU QUINZIÈME SIÈCLE (1).

En 1472 ou 1473, un jour de fête, vers le soir, après souper, quelques jeunes habitants de la rue Saint-Romain à Sens, filles et garçons, jouaient près du puits d'amour (2) au jeu de la main chaude que l'on appelait alors la tacquemain. Un apothicaire, nommé Eudes Bouquot, vint à passer : en ce moment, un vigoureux jeune homme, tonnelier de son état, nommé Gabriel ou Garnier Croullant, était le patient : la tête enveloppée dans un tablier, et sa large main ouverte et posée à l'envers sur son dos, il attendait les coups : autour de lui, on se poussait du coude en silence : chacun hésitait à frapper. L'apothicaire s'approche malicieusement, sans bruit, lève la main et touche légèrement celle du jeune artisan. Aussitôt Garnier Croullant dégage sa tête du tablier : il voit l'apothicaire fuir et les jeunes filles le suivre du regard en souriant ; il le nomme : — C'est maître Bouquot, dit-il, qui a frappé. Des cris de joie s'élèvent ; on court après Eudes Bouquot ; on veut qu'il revienne et qu'il se soumette à la règle du jeu. Mais le digne apothicaire refuse de prendre la posture indispensable ; il ne veut pas se commettre avec des artisans ; il passe comme un trait à travers le groupe, court et arrive avant ceux qui le poursuivent à la maison de son beau-frère, Olivier ou Jean Le Goux : il n'a pas le temps de fermer la porte ; il franchit l'escalier et s'enferme dans une chambre retirée du premier étage. Cependant Garnier Croullant et quelques uns de ses amis sont sur ses traces ; ils sont entrés dans la maison ; ils ont monté l'escalier ; ils frappent à la porte fermée, et, irrités par le refus que Bouquot fait de l'ouvrir, ils l'ébranlent violemment ; la serrure se détache, l'apothicaire pâle et tremblant est pris. On l'emmenait de force, lorsque le maître du logis, Jean Le Goux, attiré par le bruit des pas et les clameurs, sort d'une chambre du rez-de-chaussée où il travaillait et vient demander la cause de ce tumulte. On lui explique l'origine du débat ; il prend parti pour son beau-frère et ordonne aux artisans de s'éloigner à l'instant.

Ce Jean Le Goux était un homme d'environ cinquante ans, fils d'un corroyeur ou d'un cordonnier de Sens. Il était parvenu, à demi par son mérite, à demi par l'intrigue, aux fonctions de notaire et secrétaire du roi Louis XI (1). Peut-être avait-il abusé de son crédit ; peut-être avait-il trop oublié son origine. Ce qui résulte certainement des chroniques, c'est qu'il n'était pas aimé.

Son ton impérieux augmenta l'effervescence des jeunes gens au lieu de l'apaiser. Un grand nombre de femmes du quartier qui s'étaient assemblées devant la maison les encourageaient à persister. On emmena Bouquot.

Le Goux, offensé, alla porter plainte devant les magistrats. Il s'adressa au sieur Lubin Rousseau, lieutenant-général, au sieur Jean Girardin, procureur du roi, et au sieur Jean Bouchart, prévôt de la ville. Il est probable que le premier de ces magistrats refusa de recourir à des mesures rigoureuses : les deux autres cédèrent à la demande de Le Goux. Des sergents de ville se rendirent par leur ordre dans la rue Saint-Romain, s'emparèrent de Garnier Croullant et de deux ou trois autres artisans, et les conduisirent aux prisons de la porte Saint-Remy qui étaient les plus voisines, mais non les plus sûres.

La nouvelle de ces arrestations se répandit aussitôt dans la ville et y causa une vive émotion. Bientôt toutes les rues qui avoisinaient la maison de Le Goux furent remplies par la foule ; les conversations s'animèrent de plus en plus ; des paroles on en vint à l'action : des hommes du peuple s'armèrent de bâtons, de massues, de crochets, de tenailles, enfoncèrent la porte de la prison, en tirèrent Garnier Croullant ainsi que ses camarades, et les portèrent en triomphe dans les rues en criant et chantant. Lorsqu'ils passèrent devant la maison de Jean Le Goux, ils s'arrêtèrent et entonnèrent, aux applaudissements de la multitude, une chanson satirique.

Les magistrats, informés de ce désordre, mandèrent près d'eux les chefs de la révolte. Ils les invitèrent à se calmer et à réparer promptement l'injure faite à l'autorité, en persuadant à Garnier Croullant et aux autres ouvriers arrêtés en même temps que lui de retourner volontairement à la prison. Mais, dit un chroniqueur, c'était dire des fables à des sourds. On ne tint compte de ces sages conseils ; on fêta Garnier Croullant jusque vers le milieu de la nuit, et peu à peu la ville rentra dans le calme et le silence ordinaires.

Il n'en était pas de même dans la tête de Jean Le Goux. Le lendemain il était encore plus agité que la veille. Il se

(1) Ce curieux récit, fidèlement extrait des annalistes de la ville de Sens, donne une idée très juste de l'état administratif de la France sous Louis XI. Nous avons comparé les sources : les faits sont incontestables : il eût été facile de les amplifier et, en y mêlant l'imagination, de composer ce qu'on appelle une nouvelle historique. Il nous a paru que la simple vérité avait assez d'intérêt par elle-même, et qu'elle instruirait mieux. Une suite complète de chroniques de ce genre formerait une excellente histoire de notre pays.

(2) Un jeune homme et une jeune fille s'y étaient précipités. Presque toutes les villes ont leur puits d'amour.

(1) Les *notaires et secrétaires*, au nombre de cinquante-neuf, étaient quelquefois plus que des ministres : quelquefois aussi c'étaient simplement des secrétaires dans l'acception propre du mot. Il y en a plusieurs de ceux de Louis XI qui furent, comme Jean Le Goux, des proconsuls dirigeant l'administration de leur ville au profit du roi, sans jamais exercer leur office qui, vraisemblablement, n'était pour eux qu'une sinécure destinée à les mettre en rapport avec les principaux officiers de l'État. Toutefois Le Goux a exercé ; il existe des lettres contresignées de lui.

considérait en effet comme personnellement offensé par le peu d'empressement et de zèle que les trois principaux magistrats avaient mis à soutenir sa cause. Aussi, dès le lendemain, sans plus s'adresser à eux, « il en appela d'autres, ses familiers et gens de sa coterie, desquels il disposait à son gré, exposa de nouveau sa plainte devant eux et y ajouta celle de déni de justice. » On informa suivant son désir; on recueillit parmi les témoignages ceux qui exagéraient les faits; en moins de quinze jours la procédure fut terminée. Le Goux la porta aussitôt à Louis XI. Il appuya le dossier d'un rapport où il ne manqua point de représenter les magistrats de Sens comme animés d'un esprit hostile à la royauté. C'étaient, disait-il, les faveurs mêmes dont l'avait honoré Sa Majesté qui le rendaient un objet de haine pour les magistrats et le peuple.

Louis XI, après avoir entendu Le Goux et parcouru l'information, donna à deux conseillers du parlement des ordres secrets et leur enjoignit de se rendre immédiatement à Sens.

Ces deux commissaires arrivèrent pendant la nuit, et, sans attendre que personne eût connaissance de leur mission, ils firent surprendre dans leurs lits et jeter en prison quinze habitants accusés par Le Goux : parmi eux étaient le lieutenant-général Lubin Rousseau; le procureur du roi Jean Girardin; le prévôt Jean Bouchart; Garnier Croullant; Simon Huet, arbalétrier; Guillaume Cordelat, charpentier; Guillaume Monsieur et Louis Jacquot, serruriers. Quand le jour fut venu et avant que l'alarme eût encore eu le temps de se répandre dans la ville, les quinze prisonniers furent contraints à monter sur un bateau. On a conservé les noms de trois mariniers chargés de les conduire : Guillaume Beguerant, Jean Comard d'Espoigny et Étienne Rolland.

On aborda en face de Charenton. De là, les quinze prisonniers, escortés et liés comme des criminels, furent menés à pied au château de Vincennes. Ils y restèrent enfermés trois mois, soumis à un régime rigoureux et en proie aux craintes les plus vives. Vers la fin de ce temps, Guillaume Monsieur et Cordelat moururent de chagrin. Selon Farinade, ils furent pendus dans leurs cachots. Mais il paraît avoir confondu leurs noms avec ceux de deux autres prisonniers, dont l'un était probablement Garnier Croullant, et qui furent en effet mis à mort. On croit que deux ou trois autres furent bannis. Le lieutenant Lubin Rousseau, homme respectable, bien famé et d'un grand savoir, se défendit avec fermeté; mais la tristesse affaiblit sa santé et sa raison. Sa charge fut donnée provisoirement à Pierre Grassin, avocat, fils d'un corroyeur de Nogent et ami de Le Goux.

Les autres prisonniers furent acquittés et renvoyés à Sens.

Il semble que cette expiation eût dû suffire au ressentiment de Le Goux. Il n'en fut pas ainsi. Entre les Sénonais et lui, il y avait une cause de haine qui faillit causer la ruine de la ville.

La plupart des chroniqueurs se bornent à dire que Le Goux, ne se trouvant pas assez vengé, adressa un nouveau rapport à Louis XI où il accusa la ville entière de rébellion. En consultant attentivement divers manuscrits, on trouve d'autres motifs.

Il paraît certain que Lubin Rousseau, ayant recouvré la raison peu de temps après son élargissement, avait été réintégré dans ses fonctions de lieutenant civil. Girardin et Bouchart avaient vraisemblablement aussi conservé leurs charges. Or, il est naturel de penser que ces trois magistats étaient peu favorablement disposés à l'égard de Le Goux, et que la population partageait leur rancune.

Le Goux, dit un auteur, ayant voulu connaître de la confection du rôle, à titre d'élu (1), avait éprouvé un refus qui aigrit encore dans son cœur les mécontentements de l'aventure récente du jeu de tacquemain. Ce refus, accompagné probablement de rumeur et de sédition, provint de ce que l'on craignait qu'en se mêlant de la répartition des tailles, il ne succombât à la tentation d'abuser de son autorité pour satisfaire ses animosités particulières.

(1) Les élus étaient ceux qui asseyaient l'impôt.

Quoi qu'il en soit, il est hors de doute que Le Goux parvint à exciter dans l'âme de Louis XI une colère violente contre la ville de Sens.

Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu, reçut l'ordre de mener des troupes devant la ville et de la mettre à feu et à sang (1). Ces troupes partirent du Berry et de l'Orléanais. La route que suivait Pierre de Bourbon le fit passer par Courtenay. Ce fut une circonstance heureuse pour Sens. Le prince fut reçu par le comte de Dammartin, Antoine de Chabannes, grand-maître de la maison du roi (2). Ce seigneur raconta les faits sans passion et de la manière la plus favorable aux Sénonais. Pierre de Bourbon, désintéressé dans cette affaire et plein d'estime pour Antoine de Chabannes, l'écouta avec bienveillance. Le lendemain, 24 ou 29 avril 1474, il passa par Villeneuve-le-Roy et il s'avança vers Sens.

Depuis plusieurs jours la terreur régnait dans la ville. Après de longues délibérations, il avait été résolu que, loin d'opposer la moindre résistance, on se livrerait à merci, et que tous les notables habitants sortiraient des murs et se rendraient au-devant du prince pour implorer sa pitié. Dès le matin, la procession se mit en mouvement. Le clergé marchait en tête, le doyen et trois chanoines en chapes de soie portaient les reliques; les autres chanoines étaient en surplis. Les magistrats venaient ensuite. Derrière eux étaient les bourgeois parés de leurs plus riches vêtements. Quand on fut en présence des troupes, Pierre de Vieilchatel, maître-d'hôtel de la reine ou du roi, seigneur de Lailly, lieutenant du bailli de Sens, s'avança le premier, déposa aux pieds du duc de Bourbon les clefs de la ville, et le harangua.

Un des manuscrits que nous consultons, mais dont la rédaction doit être rapportée à une époque assez éloignée des événements, rapporte en ces termes la harangue et ce qui suivit :

Monsieur,

« Nous faisons tous profession d'être les serviteurs du roi et les vôtres; nous n'en reconnaissons point d'autres en titre et nous ne souffririons jamais qu'un autre que lui régnât sur nous. Nous ne nous sommes jamais opposés en rien à Sa Majesté; au contraire, nous avons toujours été très disposés à lui obéir et à suivre ses ordres. et si on lui a rapporté quelque chose qui ait paru à Sa Majesté contre le devoir de fidèles serviteurs, ç'a été M. Jean Le Goux (comme on le verra à la fin du procès) qui l'a inventé pour se justifier et pour faire passer pour criminels ceux qui en effet sont très innocents. Nous savons que ce sont ses suppositions qui vous font venir pour perdre notre ville et tous les biens de vos serviteurs. Mais votre grandeur connaîtra dans la suite que la ville de Sens n'a rien commis d'indigne de bons Français et qu'elle ne sait ce que c'est que les crimes qu'on lui suppose ni ce que c'est que conspirer contre son roi. »

» Le prince, continue le chroniqueur, reçut les clefs de la ville et promit qu'il entendrait les parties pour en faire la justice. Lorsqu'il fut proche de la ville, il vint au-de-

(1) Quelques manuscrits donnent à Pierre de Bourbon le titre de duc qu'il n'eut que longtemps après par suite de la mort de son frère Jean.

(2) Un des chroniqueurs lui donne à tort le titre de comte de Courtenay. Il ne possédait qu'une partie de cette seigneurie depuis longtemps démembrée.

vant de lui une infinité de peuple et d'enfants des deux sexes qui se jetèrent à genoux, en le priant de laisser la vie à des innocents. Les jeunes filles étaient vêtues d'habits blancs, leurs cheveux épars, couchées par terre en signe de tristesse et de soumission. Quelques unes même étaient nu-pieds pour montrer la consternation où elles étaient. D'autres étaient montées sur les murailles et les tours de la porte commune où l'armée devait passer, d'où elles jetaient de pleines mains de fleurs, des feuillages odoriférants, d'où même elles chantaient des motets à la louange du prince. Et ce qui était le plus touchant de toute cette cérémonie lugubre, c'est qu'on entendait partout crier : Miséricorde! Miséricorde! Ce mot plein de douleur était sans cesse répété par près de vingt mille personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition.

» Le prince entra dans la ville au milieu de toutes ces acclamations et de cette pompe, et on peut dire qu'on fit tout ce qu'on put dans la crainte où l'on était qu'on ne pût le détourner de l'exécution des ordres du roi. Il fut reçu, en un mot, comme la puissance du roi même. Il n'en fut pas méconnaissant, car la première chose qu'il fit, ce fut d'entrer dans l'église de Saint-Étienne, où on lui vit faire des prières qui montraient bien qu'il rapportait à Dieu l'honneur qu'on lui venait de rendre. Sa prière finie, il pensa à la sûreté de la ville. Pour cela, il fit crier à son de trompe que pas un soldat n'eût à faire aucun dommage, sous peine de la corde, jusqu'à ce qu'il y eût un ordre nouveau et qu'il se fût informé de la vérité de l'affaire. Cependant, on logea les soldats qui n'étaient pas contents du bon accueil qu'on leur faisait et de ce que leur commandant était apaisé; car leur dessein n'était autre que de piller la ville, de la saccager et de s'engraisser du butin. Ensuite, le sieur Pierre de Bourbon donna jour aux parties Jean Le Goux et les habitants à comparaître devant lui. Ils s'y rendirent au temps qui leur était marqué, et ayant tous rapporté ce qui pouvait servir leur cause, il vit bien que Le Goux et Bouquot, son beau-frère, étaient cause de la guerre et du trouble. Eux s'apercevant que l'air du bureau n'était pas pour eux et appréhendant que leurs affaires n'allassent très mal, qu'on ne les traitât comme ils avaient voulu traiter leurs concitoyens, ils songèrent à leur retraite et à s'enfuir. Ils se mirent de nuit en bateau, et se firent conduire à Paris, où, étant à peine arrivés, Le Goux, dont la conscience était plus bourrelée que celle d'un criminel, mourut d'angoisse, de tristesse et de chagrin, et, qui pis est, sans avoir bien pensé à la mort. Digne rétribution d'un fait si énorme, qu'est celui de trahir sa patrie! Un autre dit que Le Goux et Bouquot se retirèrent seulement à Jouancy, près la ville de Sens, et peu après Le Goux se fit saigner les pieds dans l'eau, de rage qu'il avait, et finit malheureusement ses jours.

» Après que Pierre de Bourbon eut séjourné en la ville l'espace de quinze jours et qu'il eut rassuré les affaires autant qu'il était nécessaire, il retourna vers le roi rendre compte de ce qu'il avait fait.

» Le dernier jour qu'il passa dans la ville et le jour suivant furent consacrés à des réjouissances. On l'avait reçu au cri de miséricorde, on salua son départ en faisant retentir les airs des cris Noël! Noël! mille fois répétés. (C'était l'expression ordinaire de l'allégresse publique). On alluma des feux de joie en différents quartiers, et l'on dressa dans les rues des tables où l'on invitait tous les passants à s'asseoir.»

Ce que le chroniqueur rapporte plus haut de la fin de Le Goux est une tradition que l'on doit révoquer en doute.

Jean Le Goux eut l'habileté de se réconcilier avec les Sénonais dès qu'il vit les chances tout-à-fait tournées contre lui. Les lettres patentes d'abolition ou de grâce délivrées à Sens portaient que le roi faisait grâce aux Sénonais, à la sollicitation et en considération de Le Goux, son secrétaire. Le Goux fit aussi établir dans la ville, pour réparer ses torts, le mairage et l'échevinage. Quelque temps après, Louis XI accorda aux Sénonais un octroi sur le vin et les denrées passant par leur ville : cette concession était contresignée par Le Goux. L'on voit enfin qu'en 1476, le chambrier, au nom de l'église de Sens, offrit à Le Goux ce qu'on appelait alors le grand présent, c'est-à-dire deux grands brocs de vin qui coûtaient neuf sols, un muid de vin vermeil du prix de cent sols, une douzaine de chapons qui valaient vingt-cinq sols, un muid d'avoine et deux douzaines de pains.

Jean Le Goux vivait encore en 1486. Depuis l'an 1479 il était seigneur de Lourps et de Retor, et garde du scel de la prévôté de Provins. Sa fille, Anne, avait épousé Étienne Bernard, seigneur de Champigny. Un de ses beaux-frères, Jean Croiset, fils d'un notaire, était seigneur de Ballot, de Beaumoulins et de Champbertin.

FRÉDÉRIC OVERBECK.

Overbeck est né à Lubeck en 1789. Passionné dès sa jeunesse pour la peinture, et surtout pour la peinture religieuse, il s'en alla, à l'âge de seize ans, poursuivre à Vienne les études qu'il avait commencées dans sa ville natale, et de là se rendit à Rome. En 1811, il révéla un admirable talent à l'Allemagne par une Madone : plus tard, il ajouta un nouveau lustre à sa réputation par un tableau représentant l'Adoration des Rois.

Appelé, en 1818, avec son célèbre compatriote Cornélius, à peindre des fresques dans la villa du marquis Massimi, il apporta dans cette tâche l'élévation d'âme dont il avait



fait preuve dans ses premières compositions. Il avait été chargé de représenter l'une des plus belles scènes de la *Jérusalem délivrée*, l'épisode d'Olinde et Sophronie. Outre les peintures que nous venons de mentionner, on ne cite jusqu'ici d'Overbeck qu'un assez petit nombre de tableaux, quelques cartons qui se trouvent entre les mains d'un amateur de Dresde, et quelques dessins à la sépia que possède madame de Humboldt.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES JARDINS DE DAPHNÉ.



(Vue des Jardins de Daphné, près d'Antioche, en Syrie, d'après M. Léon De Laborde.)

Les beautés de la nature, que les rois de l'Asie, que les empereurs du monde avaient cru embellir encore de leurs temples, de leurs palais, de leurs villas, ne sont pas moins séduisantes aujourd'hui que quelques huttes et deux ou trois moulins ont remplacé toutes ces magnificences; les jardins de Daphné ont conservé leurs sources limpides, leurs cascades brillantes et une végétation sans pareille.

Séleucus Nicator éleva la capitale de la Syrie, qui devait être aussi la capitale de l'Asie, sur la rive gauche de l'Oronte, dans l'une des positions pittoresques que ce fleuve traverse en son cours sinueux. Il était là au centre de l'Asie, presqu'au bord de la mer, un regard sur ses provinces, un regard sur la Grèce sa rivale. La mort suspendit ses projets; la rivalité de son successeur les arrêta. Séleucus II porta la capitale à quarante stades plus près de la mer, et se fit pardonner la mobilité de ses goûts par le bon goût de son choix. Dans cette admirable position, la nouvelle Antioche devint par son étendue, par la richesse de ses monuments, par la grandeur de ses stades et de ses théâtres, et son immense population, la rivale des grandes villes de Rome, d'Alexandrie, de Séleucie en Asie, ne le cédant à aucune d'elles par les avantages de sa situation et la renommée de ses divertissements.

A ces citadins énervés, à ces rois de l'Asie, à ces empereurs de Rome, il fallait mieux encore que les beautés de l'art; ils restèrent sensibles aux grâces de la nature, et les jardins de Daphné, situés à trois lieues à l'ouest d'Antioche, lieux charmants pour lesquels l'art ne pouvait plus rien, devinrent un but de promenade pour tous les riches désœuvrés. Un temple de Diane et d'Apollon s'éleva au milieu de cette végétation de lauriers-roses et de cyprès, de platanes et d'aloès, près de sources jaillissantes aux pieds des rochers, et bondissantes sur les pentes fleuries. Daphné devint ainsi un lieu de voluptés, un nom proverbial, synonyme dans l'empire romain, dans le monde entier, de la réunion de tous les plaisirs.

RELIGIONS DE LA CHINE.

L'ESPRIT DU FOYER.

Suivant les croyances de la secte des Tao-ssé, l'*Esprit du foyer* préside à la vie de toutes les personnes d'une maison. Il enregistre, l'une après l'autre, les bonnes ou mauvaises actions que nous faisons chaque jour. Puis, quand le dernier jour de la lune est arrivé, il monte au ciel et va en

rendre un compte fidèle au Maître suprême. Si nous avons fait le bien, le ciel nous envoie le bonheur; si nous avons fait le mal, il nous envoie le malheur. Nous ne pouvons cacher ni déguiser nos actions de l'épaisseur d'un cheveu.

Voici une touchante légende que les Tao-ssé modernes reproduisent dans toutes leurs publications, et qui, au milieu de pratiques aussi bizarres que curieuses, qui distinguent leur secte de celles des bouddhistes et des lettrés, offrent des principes de saine morale et des règles de conduite que ne désavouerait pas une religion pure et plus vraie.

VISITE DU DIEU DU FOYER AU DOCTEUR YU-KONG (1).

Sous la dynastie des Ming, dans les années appelées Kia-tsing (de 1522 à 1567), il y avait, dans la province de Kiang-si, un homme nommé Yu-kong. Son nom posthume était Tou, et son titre honorifique Liang-tchîn. Il était doué d'une rare capacité et avait acquis une érudition aussi solide que variée; il obtint à l'âge dix-huit ans le grade de bachelier. A chaque examen, il ne manquait jamais d'être le premier de tous les concurrents. Mais quand il eut atteint l'âge de trente ans, la détresse dans laquelle il se trouvait l'obligea de donner des leçons pour vivre, et s'étant associé à une dizaine de bacheliers qui avaient étudié dans le même collége, il commença à offrir avec eux des sacrifices au dieu Wen-tchang-ti-kiun.

Il gardait avec soin le papier écrit; il donnait la liberté aux êtres vivants, il s'abstenait des plaisirs des sens, du meurtre des animaux et des péchés de la langue. Après avoir suivi fidèlement cette règle de conduite pendant de longues années, il se présenta sept fois de suite au concours des licenciés, et ne put obtenir le grade auquel il aspirait. Il se maria et eut cinq fils; le quatrième tomba malade et fut emporté par une mort prématurée. Son troisième fils, qui était doué d'une jolie figure et d'une rare intelligence, avait deux taches noires sous la plante du pied gauche. Son père et sa mère avaient pour lui une tendresse toute particulière. A l'âge de huit ans, il alla jouer un jour dans la rue, et se perdit sans qu'on pût savoir ce qu'il était devenu. Yu-kong eut quatre filles et ne put en conserver qu'une. Sa femme perdit la vue à force de pleurer ses enfants. Quoique Yu-kong travaillât péniblement tout le long de l'année, sa détresse ne faisait que s'accroître de jour en jour.

Il rentra en lui-même, et voyant qu'il n'avait pas commis de grandes fautes, il se résigna, non sans murmure, aux châtiments que lui envoyait le ciel.

Quand il eut passé l'âge de quarante ans, chaque année, à la fin de la douzième lune, il écrivait une prière sur du papier jaune qu'il brûlait devant l'Esprit du foyer, en le priant de porter ses vœux jusqu'au ciel. Il continua cette pratique pendant plusieurs années sans en recevoir la plus légère récompense.

A l'âge de quarante-sept ans, il resta assis le dernier soir de l'année auprès de sa femme aveugle et de sa fille unique. Réunis tous trois dans une chambre qui offrait le plus triste dénûment, ils tâchaient d'adoucir leurs peines en se consolant l'un l'autre, lorsque tout-à-coup on entend frapper à la porte.

Yu-kong prend sa lampe, et va voir d'où vient ce bruit. Il aperçoit un homme vêtu de noir et portant un bonnet carré, dont la barbe et les cheveux étaient à moitié blanchis par l'âge. Ce personnage lui fit un profond salut, et alla ensuite s'asseoir. « Mon nom de famille est Tchang, dit-il à Yu-kong. J'arrive d'un long voyage; j'ai entendu vos soupirs et vos plaintes, et je viens exprès pour vous consoler dans votre détresse. »

Yu-kong fut rempli d'étonnement, et lui donna toutes les marques de déférence et de respect. «Pendant ma vie entière, dit-il à Tchang, je me suis livré aux lettres et à la pratique de la vertu, et cependant je n'ai pu obtenir jusqu'ici aucun avancement. La mort m'a enlevé presque tous mes enfants; ma femme a perdu la vue, et à peine pouvons-nous gagner de quoi nous garantir de la faim et du froid. »

Il ajouta qu'il n'avait cessé d'implorer l'Esprit du foyer et de brûler devant lui des prières écrites.

« Il y a bien longtemps, reprit Tchang, que je connais toutes les affaires de votre maison. Vous avez comblé la mesure de vos mauvaises pensées. Uniquement occupé du soin d'acquérir une vaine renommée, vous adressez au ciel des suppliques offensantes qui ne sont remplies que de plaintes et de récriminations. Je crains bien que votre châtiment ne s'arrête pas là. »

Yu-kong fut frappé d'effroi. « J'avais appris, dit-il avec émotion, que, dans l'autre monde, les plus petites vertus étaient inscrites sur un livre. J'ai juré de faire le bien, et pendant longtemps j'ai suivi avec respect les règles que je m'étais tracées. Peut-on dire que je n'ai travaillé qu'à acquérir une vaine réputation? »

« Mon ami, lui répondit Tchang, parmi ces préceptes, il en est un qui recommande de respecter les caractères écrits. Et cependant, vos élèves et vos condisciples se servent souvent des feuillets des livres anciens pour revêtir les murs de leur chambre et faire des enveloppes; il y en a même qui les emploient à essuyer leur table. Puis ils s'excusent en disant que, s'ils salissent ce papier, ils le brûlent immédiatement. Cela se passe tous les jours sous vos yeux, et cependant vous ne leur adressez jamais une parole pour les en empêcher. Vous-même, si vous trouvez dans la rue un morceau de papier écrit, vous le rapportez chez vous, et vous le jetez au feu. Dites-moi un peu, à quoi sert de le brûler? Il est vrai que tous les mois vous mettez en liberté des animaux destinés à périr; mais vous suivez aveuglément la foule, et vous n'agissez que d'après les conseils des autres. Il semble que vous resteriez incertain et irrésolu s'ils ne vous donnaient les premiers l'exemple. La bonté, la compassion, n'ont jamais ému votre cœur. Vous souffrez qu'on serve sur votre table des chevrettes et des écrevisses; ne sont-elles pas douées aussi du principe de la vie? Je passe aux péchés de la langue.

» Vous brillez par la facilité de l'élocution et par la force du raisonnement, et vous ne manquez jamais de vaincre et de réduire au silence tous ceux qui discutent avec vous. Vous n'ignorez pas que, dans ces circonstances, les paroles qui s'échappent de la bouche blessent le cœur et affaiblissent l'amitié des autres. Souvent même, entraîné par la chaleur du discours, vous abusez de votre supériorité, et vous déchirez vos adversaires par de mordantes railleries. Vous les percez des traits acérés de votre langue, et vous attirez sur vous la colère des dieux. Vous ignorez le nombre de vos fautes qui sont inscrites dans l'autre monde, et vous vous peignez comme le plus vertueux des hommes! Qui est-ce qui prétendrait me tromper? Croyez-vous qu'on puisse en imposer au ciel?

» Si vous suivez ainsi les préceptes que vous avez juré d'observer, qu'est-il besoin de parler de tous les autres?

» J'ai présenté au ciel les suppliques que vous avez brûlées devant mon autel. Le Maître suprême a chargé un esprit d'observer assidûment vos bonnes ou mauvaises actions; et, pendant plusieurs années, il n'a pas trouvé en vous une seule vertu qui fût digne d'être inscrite sur son livre.

» Quand vous êtes seul et livré à vous-même, je ne vois dans votre cœur que des pensées d'avarice, des pensées d'envie, d'égoïsme, des pensées d'orgueil, des pensées de mépris, des pensées d'ambition, des pensées de haine et d'ingratitude contre vos bienfaiteurs et vos amis. Elles naissent, elles pullulent en si grand nombre au fond de

(1) Traduit du chinois par M. Stanislas Julien, de l'Institut.

votre cœur, qu'il me serait impossible de les énumérer jusqu'au bout. Les dieux en ont déjà inscrit une multitude, et les châtiments du ciel ne feront que s'accroître de jour en jour. Puisque vous n'avez pas même le temps d'échapper aux calamités qui vous menacent, à quoi bon prier pour obtenir le bonheur ? »

A ces mots, Yu-kong fut frappé de terreur; il se prosterna contre terre et versa un torrent de larmes. « Seigneur, s'écria-t-il en soupirant, puisque vous savez les choses cachées, je reconnais que vous êtes un dieu. Je vous en supplie, daignez me sauver. »

« Mon ami, lui dit Tchang, vous étudiez les livres des anciens, vous êtes éclairé sur vos devoirs, et l'amour du bien vous a toujours causé une véritable joie. Quand vous entendez prononcer une parole vertueuse, vous êtes, dans le moment, transporté de zèle et d'émulation; la vue d'une bonne action vous fait bondir de joie; mais à peine l'une et l'autre ont-elles cessé de frapper vos oreilles et vos yeux que vous les oubliez sur-le-champ. La foi n'a pas jeté dans votre cœur de profondes racines, et c'est pour cela que vos bons principes n'ont pas de base solide. Aussi les paroles et les actions vertueuses de votre vie entière n'ont jamais eu qu'une vaine apparence et des dehors spécieux. Avez-vous jamais fait une seule action qui décelât une vertu vraie et sincère? Et cependant, lorsque votre cœur est rempli de mauvaises pensées qui vous lient et vous enveloppent de toutes parts, vous osez demander au ciel la récompense qui n'appartient qu'à la vertu! Vous ressemblez à un homme qui sèmerait tout son champ de chardons et d'épines, et qui en attendrait une riche moisson. Ne serait-ce pas là le comble de la folie ?

» Dorénavant armez-vous de courage, et bannissez toutes les pensées cupides, et, en général, toutes les pensées déréglées qui se présenteront à votre esprit. Vous recueillerez une moisson de pensées pures et vertueuses, et c'est alors que vous devrez tourner tous vos efforts vers la pratique du bien. S'il se présente une bonne action proportionnée à vos forces, hâtez-vous de la faire d'un cœur ferme et résolu, sans calculer si elle est grande ou petite, difficile ou facile, si elle vous rapportera du profit ou de la réputation. Si cette bonne action est au-dessus de vos forces, employez de même tout votre zèle et toute votre ardeur, afin de montrer au moins l'intention pleine et entière de l'exécuter. Votre premier devoir est une patience sans bornes; votre second devoir, une infatigable persévérance. Gardez-vous surtout de vous laisser aller à la tiédeur; gardez-vous de vous tromper vous-même. Quand vous aurez suivi longtemps cette règle de conduite, vous en retirerez des avantages incalculables. Vous m'avez servi dans l'intérieur de votre maison avec un cœur pur et respectueux, et c'est pour cela que je suis venu exprès vous apporter ces instructions. Si vous vous hâtez de les pratiquer de toute la force de votre âme, vous pourrez apaiser le ciel et le disposer à changer sa décision. »

En disant ces mots, il entra dans l'intérieur de la maison; Yu-kong se leva avec empressement et le suivit. Mais quand il fut arrivé auprès du foyer il disparut. Il reconnut alors que c'était l'*Esprit du foyer* qui préside à la destinée des hommes; il brûla aussitôt des parfums en son honneur, et le remercia en se prosternant jusqu'à terre.

Le lendemain, qui était le premier jour de la première lune de l'année, il adressa ses hommages et ses prières au ciel; il se corrigea de ses fautes passées, et commença à faire le bien dans toute la sincérité de son cœur. Il changea son nom honorifique et adopta celui de *Tseng-i-tao-jin*, c'est-à-dire *le Tao-ssé dont les pensées sont pures;* et écrivit le serment de bannir toutes les pensées coupables. Le premier jour, mille pensées confuses vinrent l'assiéger en foule; tantôt il tombait dans le doute, tantôt dans l'indifférence et la tiédeur. Il laissait passer sans fruit les heures et les jours, et ne tarda pas à rentrer dans la voie où il s'était perdu. Enfin il se prosterna devant l'autel du grand dieu Kouân-în, qu'il adorait dans sa maison, et versa des larmes de sang « Je jure, dit-il, que mon unique désir est de ne plus former que de bonnes pensées, de me conserver pur et intègre, et d'employer toutes les forces de mon âme pour avancer de plus en plus dans la perfection. Si je me ralentis de l'épaisseur d'un cheveu, puissé-je tomber pour toujours dans les profondeurs de l'enfer. »

Tous les jours il se levait de grand matin, et prononçait cent fois, d'un cœur sincère et pénétré, le nom sacré de *Ta-tsé*, *Ta-peï* (1), afin d'obtenir l'assistance divine.

Dès ce moment, il observait ses pensées, ses paroles, ses actions, comme si des esprits eussent été constamment à ses côtés; il n'osait se permettre le plus léger écart. Toutes les fois qu'il se présentait quelque chose d'utile aux hommes ou aux animaux, il n'examinait pas s'il s'agissait d'une grande ou d'une petite affaire; s'il avait du loisir ou s'il était sérieusement occupé; s'il avait ou n'avait pas les moyens et la capacité nécessaires pour l'exécuter; il se hâtait de l'entreprendre avec une joie qui tenait de l'enthousiasme, et ne s'arrêtait qu'après avoir complétement réussi. Il faisait le bien aussi souvent qu'il en trouvait l'occasion, et répandait au loin des bienfaits secrets; il remplissait fidèlement ses devoirs et s'appliquait à l'étude avec un zèle infatigable; il pratiquait l'humilité, supportait les affronts, et s'efforçait de convertir et de diriger vers le bien tous les hommes qu'il rencontrait. Les jours entiers ne suffisaient pas à tant de bonnes œuvres. Le dernier jour de chaque mois, il faisait le résumé de toutes ses actions et de toutes ses paroles pendant les trente jours qui venaient de s'écouler, et l'écrivait sur un papier jaune qu'il brûlait devant le dieu du foyer. Yu-kong se mûrit bientôt dans la pratique de toutes les vertus. Faisait-il un mouvement, il était suivi de mille bonnes œuvres; restait-il en repos, nulle pensée coupable ne venait troubler la pureté de son âme. Il persévéra ainsi pendant trois ans.

Quand il eut atteint l'âge de cinquante ans (c'était la deuxième année du règne de Wân-li (2), Tchang-kiang-lîn avait la charge de premier ministre d'État), l'examen des Tsîn-ssé (3) étant terminé, il chercha un maître pour faire l'éducation de son fils.

Toutes les personnes qu'il consulta lui recommandèrent Yu-kong d'une voix unanime. Le ministre alla l'inviter lui-même et l'emmena à la capitale avec sa famille.

Tchang, pénétré de respect pour la vertu de Yu-kong, usa de son influence pour le faire entrer dans le collége impérial. L'année Ping-tsée (1576), il se présenta au concours et obtint le grade de licencié. L'année suivante, il fut élevé au rang de Tsîn-ssé (docteur).

Un jour, il alla rendre visite à un individu nommé Yang-kong. Celui-ci lui présenta ses cinq fils adoptifs qu'il avait fait acheter dans les différentes parties de l'empire, afin qu'ils fussent la consolation de sa vieillesse. Parmi eux, se trouvait un jeune homme de seize ans. Yu-kong crut reconnaître les traits de sa figure, et lui demanda quel était son pays natal. « Je suis, dit le jeune homme, du pays de Kiang-yeou. Dans mon enfance, j'entrai par mégarde dans un bateau de grains qui partait. Je me souviens encore, quoique confusément, du nom de ma famille et de celui du village où je suis né. »

Yu-kong éprouva un mouvement de surprise et d'émotion. L'ayant prié de découvrir son pied gauche, il reconnut les deux taches noires, et s'écria d'une voix forte : *Vous êtes mon fils!* Yang-kong partagea l'étonnement du père, et lui rendit son fils qui l'accompagna dans son hôtel.

(1) Ces deux dissyllabes signifient « très bon, très compatissant. » Ce sont les épithètes ordinaires du dieu Kouân-în.

(2) En l'an 1574.

(3) L'examen des candidats qui aspirent au grade de docteur.

Yu-kong courut avertir sa femme de cet heureux événement; elle embrassa tendrement son fils, et versa des larmes de douleur et de joie. Le fils, pleurant à son tour, serra dans ses mains le visage de sa mère, et effleura ses yeux aveugles avec sa langue, et soudain elle recouvra la vue. Yu-kong fit éclater sa joie au milieu des larmes qui humectaient encore ses yeux.

Dès ce moment, il renonça aux emplois et prit congé de Tchang-kiang-lîn pour retourner dans son pays natal. Tchang, touché de sa vertu, ne le laissa partir qu'après lui avoir fait accepter de riches présents.

Yu-kong étant arrivé dans son pays natal, continua à pratiquer le bien avec une nouvelle ardeur. Son fils se maria et eut de suite sept fils qu'il éleva tous, et qui héritèrent des talents et de la réputation de leur aïeul. Yu-kong composa un livre où il raconta l'histoire de sa vie, avant et après son heureuse conversion, et le fit apprendre à ses petits-fils. Il vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans, et tout le monde regarda cette longue vieillesse comme la récompense de ses actions vertueuses, qui avaient changé en sa faveur la décision du ciel.

Dans tous les arts, il faut toujours donner le plus haut ton, attendu que la corde baisse toujours d'elle-même.

WINCKELMANN.

LE MIROIR MAGIQUE DU DOCTEUR DEE.

En avril et mai 1842, la belle collection d'œuvres d'art et de curiosités formée à Strawberry-Hill par Horace Walpole, a été vendue aux enchères. Parmi les objets singuliers que se sont disputé les amateurs, on cite le célèbre miroir magique du docteur Dee. C'est un morceau de charbon de terre, parfaitement poli, taillé en forme circulaire, avec un manche. Il a été vendu 12 livres 12 schellings (326 francs). Cette curiosité figurait autrefois dans la collection du comte de Petersborough : le catalogue l'indiquait sous cette inscription : « Pierre noire au moyen de laquelle le docteur Dee évoquait les esprits. » De la galerie du comte, il passa dans celle de lady Elisabeth Germaine ; puis il devint la propriété de John, dernier duc d'Argyle, dont le petit-fils, lord Campbell, le donna à Walpole.

L'auteur du *Theatrum chimicum*, Elias Ashmole, parle du même miroir en ces termes : « A l'aide de cette pierre magique, on peut voir toutes les personnes que l'on veut, dans quelque partie du monde qu'elles puissent être, et fussent-elles cachées au fond des appartements les plus reculés, ou même dans les cavernes qui sont aux entrailles de la terre. »

Le docteur Jean Dee, né à Londres en 1527, était le fils d'un marchand de vin. Il étudia d'abord les sciences avec succès, mais il s'adonna bientôt à l'astrologie judiciaire. La reine Elisabeth l'avait pris sous sa protection ; il avait déterminé le jour le plus heureux pour le couronnement de cette princesse. Il composa différents ouvrages utiles, entre autres une réforme du calendrier, des traités sur l'astronomie, la navigation, la perspective, une description de tous les pays découverts par les Anglais, etc. ; plus tard s'étant lié intimement avec un fourbe, nommé Edouard Kelley, il le suivit en Allemagne et se livra à toutes les pratiques de la magie. Il conjurait les esprits, il faisait des prédictions, il voyait l'invisible. Lorsqu'il eut découvert son miroir, il adressa à Dieu des actions de grâce. On lit dans le Journal des Magiciens, publié à Prague en 1584 : « A la fin, il plut à Dieu de m'envoyer sa lumière ; ce qui me convainquit que sa miséricordieuse bonté avait entendu mes longues, ferventes et continuelles prières. Je compris également que les saints anges avaient employé ces deux ans et demi à m'instruire, et avaient mis entre mes mains un trésor tel que nul homme n'oserait en espérer un semblable ; car ils m'avaient apporté une pierre dont la valeur est infiniment supérieure à celle de tous les trésors de la terre. »

Vers la fin de sa vie, le docteur Dee était tombé dans une misère profonde. La reine Elisabeth le rappela à Londres, où il mourut en 1608. Son fils, Arthur Dee, médecin de Charles Ier, suivit l'exemple de son père, et chercha toute sa vie la pierre philosophale.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DES DÉPARTEMENTS.

(Voy. p. 41, 84, et les Tables des années précédentes.)

MUSÉE DE MARSEILLE.

(Suite et fin. — Voy. p. 129.)

Ecole italienne. — Le Musée de Marseille possède un Saint Jean écrivant l'Apocalypse, par Raphaël. Ce tableau faisait partie de l'ancienne collection du Cabinet du roi. — Le Christ mort, soutenu par des anges, est une vigoureuse composition de Michel-Ange Amérighi, dit le Caravage. — Rien de plus gracieux qu'une Noce au village, d'Annibal Carrache. David tenant la tête du géant Goliath, par le même maître, offre un contraste frappant avec le précédent tableau : nous en donnons une esquisse. — On admire aussi l'Assomption de la Vierge, par Louis Carrache ; la Charité, par Paul Caliari, surnommé Véronèse ; Flore, une Sibylle, par Giordano (Luc) ; les Adieux de Priam et d'Hector, de Guerchin ; la Charité romaine, de Guido Reni ; la Vierge allaitant l'enfant Jésus, par Carle Maratte ; la Famille de la sainte Vierge, par Pierre Pérugin ; des Cavaliers, par Giulio Pippi (Jules Romain) ; un Ermite contemplant une tête de mort, par Salvator Rosa.

Ecole flamande. — Le Musée de Marseille a cinq tableaux de Rubens : le prince d'Orange et sa famille, l'Adoration des bergers, la Flagellation de Jésus-Christ, la Résurrection de Jésus-Christ, et la Chasse au sanglier. Il y a dans cette dernière œuvre une vérité, une expression, une énergie qui frappent vivement l'imagination. Le sujet semble saillir de la toile, et l'on croit assister à une ancienne scène de vénerie. La Pêche miraculeuse, de Jacques Jordaens ; un Paysage sur bois, de Jean Breughel ; l'Apothéose de la Madeleine, et l'Assomption de la Vierge, par Philippe de Champaigne ; la Lapidation de saint Paul, par Jean-Baptiste de Champaigne, autrefois placée dans la grande nef de l'église de Notre-Dame à Paris, sont autant de morceaux précieux de la même école. On peut y joindre le portrait du comte de Stafford, par Van-Dyck, et un Philosophe lisant à la clarté d'une lampe, par Skalken. Dans ce tableau, un admirable effet de lumière rend transparent le feuillet sur lequel s'arrêtent les yeux du philosophe. Enfin on s'arrête encore devant une grande table chargée, par Snyders, de gibier, de poissons et de fruits.

On ne trouve point au Musée de Marseille de tableaux de la renaissance de l'art, ni de peintres byzantins, ni de l'école espagnole ; l'absence de ces derniers peut surtout étonner, les rapports de la cité phocéenne ayant toujours été fréquents avec la péninsule hispanique.

Marseille, dont on trouve tant de médailles antiques, ne renferme pas de monuments qui, par leur grandeur et leur importance, répondent à la renommée de cette ancienne république. Il n'y a plus sur le sol aucun reste de temples, de cirques, de gymnases ; mais il y existait avant la révolution des colonnes, des tombeaux, des bas-reliefs, des inscriptions grecques et latines, des idoles et des vases en grand nombre ; le port recélait des statues et des bustes, et chaque curage en a mis plusieurs au jour.

L'abbaye de Saint-Victor, fondée par Cassien en 410, renfermait des monuments curieux de tous les âges ; on voyait dans son église souterraine des colonnes et des bas-reliefs du meilleur goût, plusieurs tombeaux chrétiens des quatrième, cinquième et sixième siècles, et des inscriptions du Bas-Empire, curieux par le costume et par la forme des lettres.

On a recueilli et placé au Musée beaucoup de richesses



(Musée de Marseille. — David vainqueur, par Annibal Carrache.)

archéologiques longtemps dispersées, et dont une grande partie provient d'Arles, d'Aix, de Fréjus, et d'autres endroits où la civilisation romaine a laissé de profondes traces. Nous avons remarqué un buste antique de Titus Annius Milon, placé jadis sur la façade d'une maison qu'on prétendait avoir été habitée par ce tribun lors de son exil à Marseille, après le meurtre de Clodius, son ennemi, qu'il avait tué sur la voie Appienne en se défendant contre son agression. On dit que Cicéron, son défenseur, troublé par la vue des soldats de Pompée et par les vociférations du peuple, ne s'était point élevé à la hauteur de son éloquence ordinaire. Lorsqu'il envoya sa harangue écrite à Milon, celui-ci, après l'avoir lue, lui répondit de Marseille : « Si vous aviez prononcé votre plaidoyer tel qu'il est écrit, je ne mangerais pas d'aussi bon poisson ici. » Il paraît que déjà, à cette époque, le *bouillabaisse* marseillais trouvait des appréciateurs, même chez les gastronomes de Rome.

Le tombeau de Glaucias, découvert en 1799, sous les débris de l'abbaye de Saint-Victor, mérite d'être mentionné. Le cippe porte une charmante inscription grecque de sept vers hexamètres et pentamètres.

On a rassemblé dans le musée d'autres tombeaux païens de différentes formes et de différents âges en pierre ou en marbre, couverts d'ornements et d'attributs variés des autels, des trépieds, des bornes milliaires servant de limites aux champs, des masques et fragments de statues, la plupart d'un fort beau travail.

On conserve aussi plusieurs monuments du Bas-Empire. Parmi les tombeaux chrétiens, on doit citer celui de Cassien. Il est en marbre : au milieu du bas-relief, on voit Jésus-Christ ayant à sa droite et à sa gauche saint Pierre et saint Paul, premiers titulaires du monastère des Cassianites. Un père et une mère viennent offrir à Cassien leur enfant pour le faire recevoir et élever dans son cloître. Telle est du moins l'explication qu'en donnait M. Fournier, moine de Saint-Victor, qui fut, au dix-huitième siècle, un des Marseillais les plus distingués par leur savoir.

On s'arrête encore devant un monolithe du plus beau granit, haut de 3 mètres sur 1 mètre et demi de large, qui

faisait partie d'un temple égyptien. Il servait probablement de niche ou de tabernacle à un animal sacré. Il fut envoyé au Musée, en 1825, par M. Drovetti, consul général de France en Egypte.

Parmi quelques autres curiosités archéologiques, se trouvent la première pierre de l'église des Capucins de cette ville, posée par la reine Catherine de Médicis et par Henri d'Angoulême, grand-prieur de France, et une autre pierre monumentale, avec une inscription religieuse en l'honneur de Casaulx, en vers alexandrins, portant la date de 1594, le jour des Cendres (*Cineralium die* 1594). C'est probablement l'époque de l'érection de la maison de ce premier consul de Marseille, rasée en 1596, après qu'il eut été tué par Pierre de Libertat.

MORCEAU INÉDIT DE PERGOLÈSE.

CHANT.

PIANO.

Tre gior - ni son che Ni - na, Che Ni - na in

let - to se - ne Sta in, let - - to se - - ne Sta. il son - no l'as-sas

si - na. l'as - sas - sina ; Sve - glia - te-ta per pie - ta Sve glia te la per pie-

ta. È tim - pa - ni, cım-ba - li, cı - tar - ri, Sve - glia - té - mia ni -

net - ta Sve - - glia-te-mia ni - - net - ta Ac cio non dor - ma più ac cio.

non dor - ma più Sveglia-te - mia ni - net - ta Ni - - net - ta Ac-

cio non dor - ma più Ni - - netta, Ni - - netta, ac - cionon dor-ma

piu Sve- glia- te - la per pie - ta sve- glia - - te la per pie - ta.

Procédés d'E. Duverger.

Pergolèse est un de ces artistes à qui il n'a été donné de dire que quelques mots dans l'art; mais chacun de ces mots est exquis, exquis à la fois et par sa grâce propre, et par l'air de parenté qui le rattache aux œuvres parties de la même main. Les mélodies de Pergolèse forment dans leur ensemble une sorte de famille charmante, à la manière des groupes de l'Albane; chacun des enfants qui les composent se distingue des autres et les rappelle. Nous ne voulons pas, à propos de ces quelques lignes de musique, refaire la biographie de Pergolèse; mais qu'il nous soit permis d'éclairer la nature de son talent par quelques mots sur sa vie, et de chercher dans ses chants le reflet de ses jours de douleur.

Pergolèse, né en 1704 à Casoria, dans le royaume de Naples, mourut dans cette même ville en 1737, à trente-trois ans, non, comme l'ont prétendu quelques biographes, empoisonné par un ennemi, mais miné par la maladie de poitrine qui le consumait depuis son enfance. Toute sa vie et tout son génie sont là. Comme Weber, comme Schubert, comme Millevoye, Pergolèse a le secret de ces accents profondément mélancoliques qui semblent n'appartenir qu'aux artistes condamnés à s'éteindre jeunes. On dirait que ce voisinage de la mort projette même sur leurs hymnes de joie une ombre de tristesse particulière; chez eux le printemps même ressemble à l'automne. C'est ce caractère qui domine dans toutes les œuvres de Pergolèse, depuis son *Stabat mater*, que toute l'Europe admire et dont il écrivit la dernière mesure presque en rendant le dernier soupir, jusqu'à ce petit morceau que nous donnons ici. Malheureusement, l'accompagnement, qui est moderne, le dépare un peu; mais la charmante statue grecque qu'on appelle le Joueur d'osselets ne serait pas moins un chef-d'œuvre si quelque sculpteur romain en avait refait la main brisée.

PLAISIRS DE LA LECTURE.

Qu'un livre amusant est une douce chose! Tout en travaillant, et au plus rude de la besogne, je me dis: « Ce soir, je lirai le second volume de ***, » et cette seule pensée me fait sourire; il me semble que ma peine diminue de moitié et que mon ardeur redouble. Le soir vient: tandis qu'après le repas, mon cher Pierre, tu as toujours hâte de laisser là femmes et enfants pour aller au cabaret ou à l'estaminet, je tire avec délices mon livre de la planche où il m'attend depuis la veille; je m'asseois carrément, commodément, près de la fenêtre; j'ouvre à l'endroit marqué, et vogue l'imagination! je me laisse conduire par mon auteur où il lui plaît. Si c'est un voyageur, je l'accompagne aux plages lointaines, j'observe les mœurs étrangères, je découvre des terres inconnues, je supporte bravement les tempêtes, je combats les sauvages, je savoure de nouveaux fruits, je m'égare dans des forêts vierges, je transporte des marchandises de Macao ou de Calcutta, je les échange, je trafique, et je reviens riche dans ma patrie pour y finir en paix mes jours; tout cela, sans avoir remué dans mon vieux fauteuil de cuir. Est-ce un historien, un conteur? C'est autre chose: il me transporte dans le monde intérieur, il me fait subir une sorte de métempsycose; je passe dans l'âme d'un héros, d'un grand homme, et je fais avec lui de grandes actions; ou bien je m'insinue gentiment dans le cœur de quelque bonne créature, et me voilà aussitôt heureux ou malheureux avec elle. Je subis toutes les vicissitudes de vingt ans d'existence... en une heure. Si c'est un poëte, c'est encore un autre genre de plaisir. Il déroule sous mes yeux des paysages admirables, il m'entraîne dans des perspectives immenses; ou bien il m'apprend à lire clairement dans les plus secrètes pages

de mon âme, il m'explique en termes charmants ce que j'ai souvent éprouvé : plaisirs, peines, regrets, espoirs ; jusque là, je croyais être le seul à les avoir connus. Il me pénètre d'une douce et pure émotion, d'une sensibilité bienfaisante; je me sens meilleur, plus élevé; autour de moi, il n'y a plus ni pauvreté ni souci ; mon pauvre intérieur, éclairé par la poésie, me paraît aussi beau qu'un palais. — Père, tu pleures ? — Père, tu ris ? — Mes chers enfants se pressent contre mes genoux en levant vers moi leurs regards curieux ; je sens la figure de ma femme qui se penche et effleure la mienne ; je lis à haute voix le passage qui m'a touché ou égayé. Quelquefois on veut que je continue, et de chapitre en chapitre, de vers en vers, la lecture se poursuit; la nuit descend lentement sur les pages sans qu'on s'en aperçoive, sans qu'on ait éprouvé un moment d'ennui; le livre est fermé, on écoute, on rêve encore. Il semble que nous nous aimions et que nous nous comprenions mieux qu'auparavant ; un honnête plaisir pris en commun ajoute à l'estime, à la tendresse que l'on a les uns pour les autres. — Oui, Pierre, c'est la vérité ; ne prends pas ton air goguenard et cache ta bouteille ; quand elle est bue, il ne t'en reste rien... qu'un mal de tête, et de plus, tu as de moins quelque argent dans ton gousset. Mon livre m'enivre aussi, mais d'une si charmante ivresse ! la tienne est trouble et parfois se change en colère : mon livre répand le bonheur et le contentement autour de moi ; il me fait aimer ma famille, mon chez moi ; puis il me reste, et je me réjouis à la pensée que je le relirai un jour, sûr d'y trouver encore du plaisir quand je l'aurai un peu oublié. — Et quoi que tu dises, les livres intéressants ne sont pas si rares; la vie d'un centenaire ne suffirait pas à les lire tous. Imagine-toi qu'il y a des milliers d'années que des hommes d'esprit et de génie en écrivent de toutes sortes ; ton vin le plus vieux est bien jeune auprès de tout cela. J'ai connu tes plaisirs ; tu ignores les miens.

Comme il faut être.

HENRI ESTIENNE ET LE TRÉSORIER DE HENRI III.

Le journal de l'Estoile rapporte relativement à Henri Estienne une anecdote fort peu connue et qui, nous le croyons, n'a été mentionnée par aucun des biographes de ce célèbre imprimeur. Elle servira à montrer comment l'on administrait à cette époque les finances de l'État.

« En 1585, Henri Estienne estant venu de Genève à Paris, et le roy lui aiant donné mil escus pour le livre qu'il avait fait de *la Préexcellence du language françois*, il y eust ung trésorier qui en voiant son brevet expédié, lui en voulust donner six cens escus tout comptent, lesquels il refusa, lui en offrant cinquante escus. Dequoi ledit trésorier se moquant, lui dit qu'il voioit bien qu'il ne sçavoit ce que c'estoit que de finances, et le laissa là, après lui avoir dit qu'il reviendroit encores à l'offre qu'on lui avoit faite, mais qu'il ne la retrouveroit pas ; comme il advinst : cair aiant bien couru partout et essaié par tous moiens de s'en faire paier et offert jusques à deux et trois cents escus, enfin fust contraint de revenir à son homme, auquel il offrist les quatre cents escus pour en estre paié ; mais l'autre en se riant lui respondit que ceste marchandise là n'alloit pas comme celle de ses livres, et que de ses mil escus il ne lui en eust pas voulu donner cent escus, comme en fus, après avoir bien tracassé et offert plus de la moitié pour avoir l'autre, il perdit le tout et n'en eust rien, le bruit de la guerre contre ceux de sa religion courant partout, et lui estant forcé à cause de l'édit de reprendre le chemin de son pays. »

A Monsieur le Rédacteur du Magasin pittoresque.

Monsieur,

Je vous envoie à tout hasard un petit croquis du presbytère et de l'église de Bolleville. Je n'ai pu me défendre, en traversant dernièrement ce village, d'une certaine émotion, lorsque je suis venu à songer que dans cette humble et tranquille retraite s'étaient accomplis tant de beaux travaux, et j'ai pensé que cette même vue, en la transmettant à vos lecteurs, serait de nature à bien compléter les leçons de modestie qui émanent de la vie de Richard Simon (1). Vous avez souvent donné l'exemple dans votre recueil de faire connaître les hommes, non seulement par les traits de leur visage, mais par le tableau des lieux qu'ils ont habités, et dont l'aperçu contribue, en effet, très vivement à nous faire pénétrer dans la connaissance familière de leur existence. C'est sur ce précédent que je m'appuie pour la communication que je prends la liberté de vous adresser, et qui, dans le cas présent, est peut-être d'autant mieux justifiée qu'il n'existe, que je sache, aucun portrait de l'illustre érudit. En tout cas, je puis vous promettre que ce petit dessin, si vous lui faites accueil, plaira sûrement beaucoup, non seulement en France, à



(Vue du Presbytère et de l'Église de Bolleville, département de la Seine-Inférieure.)

tous ceux qui connaissent Richard Simon, mais en Allemagne, où son nom est unanimement reçu dans toutes les universités pour celui d'une de nos gloires nationales.

Agréez, etc.

(1) Voy. sur Richard Simon, p. 146 et 222.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA BELLE SAISON.



(Composition et dessin d'Édouard Wattier.)

La nature est mère de l'égalité entre les hommes. L'esprit de raison qui l'anime éclate en cela comme en tout ce qu'elle fait, et l'on ne peut assez admirer la sagesse avec laquelle elle donne aux hommes des goûts proportionnés à

leurs différentes conditions afin que chacun ait son genre de bonheur.

L'habitant des campagnes, obligé de travailler pour vivre, n'a pas le temps de se créer des objets de plaisirs ; mais comme il a le goût des choses simples, son âme est ouverte au sentiment des biens que la nature met d'elle-même à notre portée et qui n'ont pas l'inconvénient de ceux que notre fantaisie invente ; lesquels ne nous plaisent ordinairement que dans le moment de leur première nouveauté, après quoi on y devient indifférent et l'on en désire d'autres, parce que la fantaisie est inconstante. Le goût des biens naturels, ayant plus de stabilité, convient dans la condition de l'homme qui n'a pas le loisir d'être inconstant. La nature qui les produit, nous les rend toujours nouveaux : à mesure qu'elle les fait renaître, elle renouvelle en nous le plaisir d'en jouir : on ne s'en lasse jamais.

La belle saison appelle le cultivateur aux champs. Il fait doux, le ciel est pur ; les ruisseaux recommencent à couler en murmurant du pied des montagnes ; les premières fleurs sont venues sur le bord des chemins. On entend les oiseaux chanter dans les bois sous les feuilles nouvelles. L'air est rempli du bourdonnement de mille insectes joyeux qui viennent de renaître. Cette vive douceur du temps qui dans la jeunesse de l'année redonne la vie à toutes les choses, qui excite la venue des plantes, qui réveille les concerts des oiseaux, qui sème les campagnes d'insectes ailés et de papillons, fleurs de l'air, anime aussi les hommes à l'ouvrage, et leur rend le travail agréable.

On attelle les bœufs à la charrue pour aller labourer les champs où l'on sèmera le blé. C'est l'ouvrage du père de famille et de ses fils. Les femmes sont occupées au village à faire les jardins. La mère, qui connaît le vrai prix des choses, prend soin des plantes utiles pour le ménage ; la jeune fille aide à sa mère, mais elle réserve de la place pour quelques fleurs, pour des violettes le long de la haie, pour des marguerites en bordure des deux côtés des allées, pour des œillets de distance en distance parmi les marguerites. L'été elle viendra les arroser le matin et le soir. Le dimanche, sa toilette finie, elle y cueillera un bouquet pour l'ajouter à sa simple parure. Sa mère la voyant dans cette occupation se rappellera ses jeunes années, et sera touchée de ce souvenir. La vieillesse des parents refleurit dans la jeunesse de leurs fils et de leurs filles.

Les troupeaux sont remenés aux pâturages. Les bergers les conduisent dans les clairières des bois, le long des lacs au fond des vallées désertes. Leur vie passée dans les champs est un continuel entretien avec la nature qui leur apprend ses secrets sans qu'ils aient besoin d'étude. En regardant paître leur troupeau, ils s'instruisent de ses instincts ; ils connaissent bientôt les pâturages préférés, les frais ruisseaux, les endroits abrités qui lui plaisent. Les propriétés des plantes ne leur sont pas cachées : ils distinguent les moments de leur naissance, les lieux favorables pour qu'elles se développent heureusement : celles qui aiment le bord des eaux, celles qui viennent mieux sur le penchant aride des collines, celles qui croissent plutôt à l'ombre, dans le fond humide des plaines. La forêt n'a pas de mystères pour eux : ils y connaissent les sentiers perdus, la grotte fraîche pour l'été, la source cachée sous le feuillage, les places où viennent les fraises, celles des framboisiers ; ils savent sur quels arbres les différentes espèces d'oiseaux aiment à suspendre leurs nids. Il n'arrive point de changement dans la température qu'ils ne l'aient pressenti à l'avance. Le cours des astres, la direction des vents, les habitudes des saisons, les signes annonçant le calme ou l'orage leur sont connus ; ils peuvent fixer la durée de la pluie et du beau temps. Ils se servent de ces connaissances pour rassembler leur troupeau sous un abri ou le laisser épars dans la plaine. La solitude, le silence des lieux, la méditation des choses de la nature les rend graves et réfléchis. Leurs chants, que l'on entend de loin dans les bois, dans les pâturages déserts, remplissent l'âme d'une mélancolie douce et d'un sentiment sérieux.

Cependant les herbes sont déjà hautes dans la prairie. La bonne odeur qu'elles répandent au loin annonce qu'elles sont à leur maturité, et qu'il est temps de les couper. On part dès le point du jour : les hommes avec la faux sur l'épaule, les femmes avec le rateau. L'herbe est coupée et étendue sur le sol pour qu'elle sèche à l'air et au soleil. Lorsqu'il est près de midi, dîner est apporté de la maison. La prairie est traversée par un ruisseau qu'ombragent des saules. C'est là que l'on va s'asseoir en cercle. Après la bénédiction du pain par le père de famille, les joyeux propos commencent. La gaieté de tous les convives anime le repas, et donne du goût aux mets simples qui le composent. Le dîner fini, chacun choisit sa place, et va se reposer sous l'ombre des saules, en attendant l'heure de reprendre le travail. Parmi les autres ouvriers, le jeune homme ne goûte pas le repos. Le printemps venu, son cœur s'est ouvert à des sentiments nouveaux, il en est tout rempli et ne les peut contenir ; il s'en va seul à l'écart, et chante quelque douce chanson qu'il compose sur un air connu en allant et venant le long de la haie fleurie. La poésie est une fleur des champs que l'on cultive à la ville, mais qui naît au village. On se remet au travail jusqu'à la nuit. Alors le foin est chargé sur une voiture qui a été amenée du village, et l'on quitte le champ où l'on a passé la journée. Le soleil s'est couché derrière les montagnes ; à l'horizon opposé la lune commence à se montrer dans le ciel bleu ; la vive clarté de ses rayons blanchit le haut des monts, les sommets des arbres, le clocher et le faîte des maisons du village. Du côté où elle s'est levée le vallon est dans l'ombre, l'autre côté est éclairé de sa lumière. Aucun souffle de vent ne trouble l'espace. On voit la fumée qui monte des cheminées s'élever en colonnes droites dans l'air pur. C'est l'heure où tout est silencieux dans la nature, les eaux, les bois, la campagne. On n'entend que le bruit des chars gémissants dans les chemins creux, les pas des travailleurs qui les suivent, leurs chants et ceux des bergers qui reviennent des pâturages : ces chants qui semblent se répondre des différents points de la vallée s'épandent en notes sonores dans les airs avec les bonnes odeurs qui s'élèvent des prairies.

Il faudrait dire maintenant les moissons, la récolte des fruits en automne, les fêtes du dimanche, les promenades au bois pendant la journée, les danses le soir sous l'auvent des maisons. Beautés et harmonie de la nature, simplicité des mœurs, occupations douces de la vie des champs, vous donnez au pauvre des plaisirs qui embellissent son humble existence, qui le rendent heureux dans sa pauvreté.

Le riche n'est pas insensible aux beautés simples de la nature ; mais son esprit exercé dans le loisir a aussi des goûts que cette simplicité ne satisfait pas. Les plus beaux lieux ne contentent pas sa vue s'il n'y retrouve les règles et les délicatesses de l'art. Lorsqu'il quitte la ville pour venir habiter la campagne, il veut voir régner dans ses jardins la belle symétrie à laquelle ses yeux sont habitués. Il charge le jardinier de donner ses dessins, et tout prend un aspect nouveau autour de sa demeure. Les arbres apprennent à joindre leurs branches pour former des berceaux d'une courbure parfaite ; les eaux à se resserrer dans des réservoirs, à couler dans des canaux réguliers, à s'élever en jets brillants. Des lignes, des ronds, des figures diverses tracées au cordeau marquent la place des fleurs ; l'herbe doit croître dans les carrés de gazon et ne peut pas se montrer dans les allées réservées aux promenades. L'ordre succède partout au désordre ; au lieu de la

liberté et de la force de la nature poussant ses productions en apparence à l'aventure et avec une variété confuse, on voit cette liberté et cette force aussi vives, aussi fécondes, mais soumises à une règle qui les dirige sans les tourmenter par la contrainte. La nature se prête avec docilité à prendre toutes les formes sous la main de l'homme. Dieu qui a produit la terre pour qu'elle soit notre séjour agréable a mis dans son sein une disposition à recevoir tous les changements qu'il nous plaît d'y faire.

Chaque année, au retour de la belle saison, lorsque la nature a renouvelé les jardins et que l'ordre y a été remis après l'hiver, le maître de ces lieux charmants vient jouir de son ouvrage. Il invite le beau monde du voisinage à visiter sa demeure qui devient le rendez-vous des compagnies élégantes. Il conduit ses hôtes dans les jardins pour leur en faire les honneurs. Les uns se promènent en causant sur le bord des pièces d'eau, le long des belles avenues bordées de fleurs; d'autres s'asseoient à l'ombre des arbres et unissent les plaisirs de la nature avec ceux de l'esprit. On voit le ciel, la verdure des bois, la variété des fleurs, les jets d'eau perpétuels; on a la lecture, la musique, les collations exquises, les toilettes élégantes, les belles manières, les grâces et la politesse de la conversation dans une société choisie.

LE NOUVEAU-MEXIQUE.

L'une des provinces les moins connues et les plus curieuses de cette immense et merveilleuse contrée de l'Amérique, visitée par tant de voyageurs, dépeinte en tant de livres, est celle que l'on désigne sous le nom de Nouveau-Mexique, par une allusion historique à cette magnifique partie du Mexique, conquise plus tôt par les Espagnols, et rapprochée plus promptement de la civilisation européenne.

Plusieurs écrivains français, et entre autres l'abbé Raynal, ont parlé en termes pompeux de cette province qu'ils appelaient l'empire du Nouveau-Mexique, de son étendue, de ses richesses. Le fait est que ce district, décoré, par des géographes trop faciles, d'un nom trop imposant, n'a, sur une longueur de 170 lieues, qu'une largeur de 40 lieues. A le voir sur la carte par cette latitude de 30 à 40 degrés qui implique un ciel si chaud et un sol si fécond; à le voir au milieu des Etats animés qui l'environnent, on pourrait le croire doué de tous les dons de la nature, et vivifié déjà par le mouvement de la civilisation. Au nord et à l'est, ce district est borné par les provinces-Unies, au sud par le Texas, à l'ouest par la Haute-Californie; mais il est de toutes parts entouré de hautes montagnes et de prairies sauvages qui l'isolent au sein de la contrée américaine, comme une île jetée au milieu des vagues de l'Océan. De là, son caractère distinct, étrange, d'autant plus étrange que tout ce qui l'avoisine tend de jour en jour à s'assimiler davantage les mœurs et les lois de nos régions européennes.

Le climat du Nouveau-Mexique est d'une salubrité rare. « Nulle part peut-être, dit M. Gregg, qui a habité ce pays pendant neuf années, qui l'a parcouru dans toute son étendue, et qui vient de le décrire dans un livre extrêmement intéressant (1), nulle part peut-être l'atmosphère n'est plus pure. Il n'y a là, en été, point de chaleurs excessives, et en hiver on n'éprouve point de brusques changements de température. » M. de Humboldt a commis une notable erreur en disant que le *rio del Norte*, qui sillonne cette contrée, était parfois couvert d'une glace si épaisse qu'on pouvait le traverser avec des chevaux et des voitures. On n'a jamais vu de glace sur cette onde mexicaine. Le malheur est que ce fameux fleuve, désigné aussi parfois sous le nom de *rio Grande* et de *rio Bravo*, est en certains endroits si faible que les légers canots indiens peuvent à peine en suivre le cours.

On raconte qu'il y avait jadis sur cette terre du Nouveau-Mexique de riches mines d'or, et que les Indiens, irrités de la cupidité des Espagnols, en ont si bien caché les traces et les indices, qu'on ne peut plus aujourd'hui les retrouver. On n'en creuse plus aujourd'hui que quelques unes, dont le produit est peu considérable. Le district où sont situées ces mines s'appelle *el placer* (le plaisir). Les pauvres gens, condamnés à arracher, à fouiller les entrailles du sol pour satisfaire à l'insatiable avidité de leurs maîtres, ont donné à ce même district un autre nom; ils l'appellent *el real de Dolores* (le quartier des Douleurs).

Le sol du Nouveau-Mexique est parsemé de vignes, d'arbres fruitiers, de plants de tabac, de cotonniers, de champs de blés. Evidemment, on pourrait en retirer d'abondantes récoltes, mais ses habitants ne savent pas le cultiver. Leur indolence naturelle entrave parmi eux toute espèce de progrès, et il n'y a pas, dit M. Gregg, une région civilisée du globe où les idées d'arts et sciences soient aussi arriérées que dans ce pays. Quiconque a appris dans une école à lire et à écrire, peut être considéré comme un personnage fort instruit. L'éducation élémentaire ne s'élève pas même jusqu'aux premières questions de l'arithmétique.

Toute cette population ignorante, inactive, ne s'accroît que très lentement; elle ne s'élève pas, si l'on en excepte les tribus sauvages, à plus de 70 000 âmes. Santa-Fé, capitale de la province, n'est qu'une ville de 6 000 âmes, mal bâtie et traversée par des rues qui ressemblent à des chemins vicinaux.

Il n'y a pas plus de quarante ans que des communications directes, régulières, ont été établies à travers le dangereux désert des prairies, entre cette capitale de la province mexicaine et les Etats-Unis. C'est un créole français, nommé Lalande, qui, le premier, osa tenter cette dangereuse entreprise. Arrivé à Santa-Fé, il s'y acquit une grande considération. Les récits du capitaine Pike, qui, quelques années après, traversa la même contrée, engagèrent plusieurs négociants américains à essayer une spéculation commerciale dans ces lieux privés de toutes les ressources de l'industrie. Mais ils échouèrent complétement dans leur entreprise, et ne voulurent point la recommencer.

En 1822, une nouvelle caravane commerciale se forma sous la direction du capitaine Buknell, qui avait déjà exploré avec une courageuse escorte les sauvages prairies. Buknell partit au mois de juin du Missouri avec une trentaine d'hommes et diverses marchandises d'une valeur de 50 000 dolars (250 000 francs). Il se lança intrépidement à travers les plaines arides, n'ayant pour se guider dans l'espace désert qu'une boussole et les étoiles. Bientôt il se trouva dans une effroyable disette d'eau; point de sources nulle part, et point de pluie; de tous côtés, la plaine sèche et le ciel sans nuage. Les malheureux voyageurs en furent réduits à tuer leurs chiens et à fendre les oreilles de leurs mulets pour humecter leurs lèvres avec le sang qui en découlait. Mais ce remède funeste ne faisait qu'augmenter leur soif et enflammer leur palais, et les pauvres gens, torturés par la soif, couraient à l'aventure avec une sorte de frénésie, cherchant de côté et d'autre, et cherchant vainement une goutte de rosée, une plante rafraîchissante. A tout instant une illusion fatale trompait, fascinait leurs regards et leur donnait le *supplice de Tantale*. Le mirage, ce désolant prestige du désert, présentait à leurs yeux éblouis des rivières ondulantes, des lacs étincelants. Ils se précipitaient avec des transports de joie vers cette apparence chimérique, et ne voyaient autour d'eux que la même terre silencieuse, le même sable aride. Désespérant d'atteindre les bancs de Limarra, ils résolurent de diriger leur

(1) Commerce of the prairies, 2 vol. in-12. New-York, 1844.

marche vers les rives de l'Arkansas, et au moment où ils étaient près de succomber à leur langueur, ils rencontrèrent par un hasard providentiel un buffle qui venait précisément de la rivière, l'estomac plein d'eau. Ils l'ouvrirent aussitôt et burent avec avidité la petite provision contenue dans ses entrailles. Ce secours inespéré donna aux plus vigoureux de la troupe la force d'arriver jusqu'à la rivière et de revenir en aide à leurs compagnons épuisés. La caravane, après cet affreux trajet, atteignit enfin Tars et Santa-Fé, but de son expédition.

D'autres dangers non moins redoutables ont pendant plusieurs années menacé ceux qui s'aventuraient dans ces lointains parages : c'étaient les hordes d'Indiens nomades qui attendaient l'arrivée des voyageurs, les poursuivaient, les harcelaient, et parfois leur livraient un combat acharné. Fatigués de ces luttes incessantes, les négociants obtinrent enfin du gouvernement des Etats-Unis une escorte imposante. La caravane américaine, qui partit en 1829 pour Santa-Fé, était accompagnée de trois compagnies d'infanterie et d'une compagnie de tirailleurs, et depuis on a encore été obligé d'augmenter cette escorte.

Les caravanes partent ordinairement vers le milieu de mai, et se composent d'une trentaine de larges chariots, chargés surtout d'étoffes de coton, d'ustensiles de ménage et d'autres denrées industrielles. Chaque chariot est attelé de huit bœufs ou de huit mules, et tous ceux qui font partie de l'expédition doivent être suffisamment pourvus de provisions. Il s'agit de franchir un espace d'environ 1300 kilomètres à travers des plaines sablonneuses, arides, coupées çà et là par quelques collines plus arides encore, dépourvues de toute espèce de refuge et traversées seulement par des tribus sauvages dont on n'a rien de bon à attendre.



(Nouveau-Mexique. — La ville des Chiens.)

Les chariots cheminent lentement sur quatre lignes, entourés des gens de l'escorte qui ont l'œil et l'oreille aux aguets, afin d'éviter toute surprise. On fait plusieurs haltes dans le cours de la journée, et l'on campe chaque soir en prenant les précautions nécessaires pour n'être point surpris la nuit en défaut par quelques troupes d'Indiens.

Lorsqu'après ce long voyage, inquiété par tant de périls, et soumis à tant de privations de toute sorte, la troupe marchande, soutenue dans ses fatigues par l'ardent amour du gain, arrive enfin à Santa-Fé, c'est un vrai triomphe et une vraie fête ; de tous côtés on entend retentir dans la ville l'heureuse nouvelle : *los Americanos! los carros! la entrava di la caravane!* (les Américains! les chariots! l'entrée de la caravane). Et gens du peuple, artisans, bourgeois courent au-devant de la cohorte ambulante. Pour les uns, c'est une occasion de lucre attendue impatiemment; pour d'autres, une étoffe nouvelle, un meuble, quelques livres peut-être ; pour tous, le merveilleux aspect de l'industrie moderne dans une contrée où la plupart des œuvres de cette industrie peuvent être considérées encore comme de fécriques productions.

Les voitures sont conduites, à travers la foule curieuse, à la maison des douanes, où l'on perçoit sur toutes les marchandises qu'elles ont si péniblement transportées un droit énorme de cent pour cent. Tandis que les employés du fisc procèdent à leur longue opération, les charretiers, les jeunes gens de la caravane s'en vont sur la place publique danser le fandango avec les Mexicains, et les marchands commencent leur négoce à l'aide des interprètes jurés.

Pendant plusieurs semaines, toute la paisible cité de Santa-Fé est dans une agitation extraordinaire ; on ne parle que de la caravane, des divers incidents de son voyage, des denrées qu'elle répand dans chaque maison. Vers l'automne, les marchands se remettent en route remportant pour prix de leur cargaison des peaux de buffle, des balles de laine, de la poudre d'or et des lingots d'argent. Ils emmènent aussi de Santa-Fé des troupes d'ânes et de mulets. Le pays ne leur offre point d'autres denrées ; et d'ailleurs ils ne pourraient prendre un lourd chargement. L'approche de l'hiver les oblige à s'en retourner dans leur pays en toute hâte, et cette fois, ils traversent ordinairement en quarante jours le désert qui les sépare des Etats-Unis.

Ces immenses déserts américains ont été souvent visités, au moins en partie, par les voyageurs, et dans plusieurs de ses romans, Cooper les a dépeints d'une façon saisissante. Mais ici la réalité est plus étrange encore que le roman. Qu'on se figure entre les Montagnes rocheuses et le Texas un espace de plus de 150 000 lieues carrées, uni, dans sa plus grande étendue, comme un lac, coupé çà et là seulement par quelques élévations de terrain, sillonné par des rivières dont une seule, le Missouri, est complétement navigable. Les bords de ces rivières sont parés d'une riante et forte végétation. On y trouve des arbres fruitiers, et le chêne majestueux, et le bois flexible et dur, appelé bois à arc. Des tapis de fleurs ornent ces rives attrayantes pendant la plus grande partie de l'année.

Mais plus loin, on ne voit plus que des plaines arides, sablonneuses, dépourvues d'arbres et d'eau, couvertes seulement çà et là de verts pâturages.

Là paissent par centaines les troupeaux de buffles à la puissante encolure, aux cornes noires cachées sous des touffes de longs poils, et le cheval sauvage impétueux, superbe comme le cheval de Job. Là on entend, le soir, retentir dans le silence du désert les cris féroces du jackal, les hurlements du loup gris et les mugissements de l'ours. Parmi les animaux qui peuplent les prairies, il faut signaler encore l'antilope rapide et l'hyène, le bighorn, renommé pour sa chair savoureuse, le lézard à cornes, qui



(Caravanes mexicaines dans les prairies.)

n'a besoin d'aucune boisson, et peut passer des mois entiers sans prendre aucun aliment; puis le chien des prairies (1). Ces animaux se trouvent par milliers dans certains districts, et en creusant leurs terriers soulèvent sur plusieurs lignes régulières parallèles, des tertres qui donnent à leurs habitations l'apparence de tentes et d'un campement en miniature.

« En arrivant, dit M. Gregg, près d'un de leurs villages, on voit ces chiens errant dans les rues, s'en allant en société d'une demeure à l'autre, quelques uns broutant l'herbe fraîche, d'autres réunis sur la place publique comme pour tenir conseil; d'autres rêvant comme des philosophes sur le seuil de leur habitation. Mais dès que l'un d'eux aperçoit une caravane, il donne par des glapissements aigus le signal du danger, et toute la colonie se précipite aussitôt dans ses réduits souterrains, qui sont creusés à une telle profondeur qu'on ne peut y pénétrer. »

Dans ces tristes prairies, pas une maison humaine, pas un refuge de paix ne réjouit les regards inquiets du voyageur. L'aride désert n'est traversé que par les hordes d'Indiens qui poursuivent le cheval sauvage, le buffle, l'élan, tantôt avec le *lazzo* qu'ils lancent sur leur proie avec une adresse merveilleuse, tantôt avec des arcs ou des armes à feu.

(1) Voy. Table alphabétique et méthodique des dix premières années, Marmottes.

FRÉDÉRIC RUCKERT.

Frédéric Rückert est né en 1789; il est professeur des langues orientales à Erlangen, université bavaroise. C'est le poëte qui manie la langue allemande avec le plus d'habileté, de facilité et de liberté.

Il a composé huit volumes de *Poésies diverses;* une *Vie de Jésus*, en vers, d'après les quatre évangélistes; les *Métamorphoses* d'Abou-Seïd, imitation des *Makamat* de Hariri; la *Sagesse des Brahmanes* (poésies gnomiques indiennes); *Nal et Damajanti;* et une foule d'autres traductions des littératures arabe et persane.

En 1812, il se distingua parmi les poëtes patriotes, et composa une série de *Sonnets cuirassés* (Geharnischte Sonette) qui eurent un immense succès.

Voici l'une de ses *Orientales :* elle est intitulée *Chider.*

Ecoutons Chidher, l'homme à l'éternelle jeunesse
« Je passais sous les murs d'une ville;
Un jardinier cueillait des fruits.
Je demandai depuis quand la ville était là.
Il me dit, en continuant sa récolte:

La ville a toujours existé,
Elle existera toujours.

Et après cinq cents années,
Je repassai par le même chemin.

Il n'y avait plus vestige de la cité;
Un berger solitaire jouait du chalumeau,
Et ses brebis paissaient autour de lui.
Je demandai depuis quand la ville n'était plus.
Il me dit, en continuant ses accords :
Une plante verdit quand l'autre meurt ;
Ce gazon a toujours nourri mes brebis.

Et après cinq cents années,
Je repassai par le même chemin.

Les eaux de la mer couvraient l'espace;
Un pêcheur y jetait ses filets;
Et comme il se reposait de son rude travail,
Je lui demandai depuis quand la mer baignait ce rivage.
Il dit, en souriant de ma question :
Depuis que grondent les flots de l'Océan,
On a toujours pêché dans ce port.

Et après cinq cents années,
Je repassai par le même chemin.

Je vis une forêt ombrager la terre,
Je vis un ermite et sa demeure;
Un tronc tombait sous sa cognée.
Je demandai quel âge avaient ces bois.
Il dit : Cet asile est éternel ;
Je l'ai toujours habité,
Et toujours j'ai vu croître ces arbres.

Et après cinq cents années,
Je repassai par le même chemin.

Une nouvelle ville s'était élevée ;
Les voix du peuple emplissaient le marché.
Je demandai depuis quand la ville était bâtie;
Où étaient la forêt, et la mer, et le chalumeau.
Tous crièrent sans m'écouter :
Ce qui est ici a toujours été,
Et cela durera toujours.

Mais après cinq cents années
Je repasserai par le même chemin.

PARTICULARITÉ RELATIVE AU RELIEUR DE LA CHAMBRE DES COMPTES.

Pasquier, au liv. II, ch. 5 de ses *Recherches*, rapporte que la chambre des comptes avait un relieur attitré, lequel était obligé, avant d'entrer en fonctions, de jurer qu'il ne savait pas lire, dans la crainte qu'il ne pénétrât les secrets de la compagnie. Voici à l'appui de cette assertion un document authentique.

« Du lundy *** juillet 1492. — Après ce que Guillaume Ogier a requis à messieurs (de la chambre des comptes) estre receu relieur des comptes, livres et registres de la chambre de céans au lieu de feu Eustace d'Angonville naguères décédé, et qu'il a dit et affirmé par serment qu'il ne scet (sait) *lire ne escrire*, ce que le relieur de ladite chambre ne doit savoir, il y a esté receu par mesdits sieurs, et en a fait le serment accoustumé, à la charge toutes voyes que s'il est trouvé cy après sçavoir lire ou escrire, il en sera osté et mis un autre en son lieu. »

Cet exemple de la nécessité de faire preuve d'ignorance pour obtenir un emploi honnête et lucratif est peut-être unique dans l'histoire. Du reste, on peut dire que la chambre des comptes avait trouvé là une pauvre garantie contre l'indiscrétion.

PRIX DES TABLEAUX DE JOSEPH VERNET.

Il est curieux de comparer les prix des tableaux à diverses époques. On voit dans l'extrait suivant quels étaient ceux des marines de Joseph Vernet, alors que cet artiste était arrivé à sa plus haute célébrité. Ils sont au-dessous de ce que l'on peut offrir aujourd'hui à des paysagistes de beaucoup inférieurs à Vernet.

« ... Si l'on veut savoir le prix ordinaire de mes tableaux, » le voici : de 4 pieds de large sur 2 et demi ou 3 de haut, » 1 500 fr. chaque. De 3 pieds, et la hauteur en proportion, 1 200 fr. De 2 pieds et demi, 1 000 fr. ; de 2 pieds, » 800 fr. ; de 18 pouces, 600 fr., et plus grands ou plus petits ; mais il est bon de dire que je fais beaucoup mieux » quand je travaille en grand. » (6 mai 1765. Lettre de Joseph Vernet à M. de Marigny, intendant de la maison du roi sous Louis XV.)

MARIAGES CHRÉTIENS DES PRINCES BARBARES.

Il s'en faut que le mariage de Clovis avec une chrétienne, demeuré si fameux par ses conséquences, soit un accident isolé dans l'histoire des peuples barbares. Les mariages mixtes, surtout chez les souverains, ont été un des plus puissants moyens dont l'Eglise se soit servi pour l'extinction du paganisme germanique, après le renouvellement de l'Europe par les hordes du Nord. Les femmes sont devenues ainsi des missionnaires actifs, et d'autant plus efficaces que leur influence était plus remplie de soumission et de tendresse. On doit à l'abbé Du Camps, l'un des érudits du dix-septième siècle les plus appliqués à notre histoire nationale, un relevé intéressant des princesses de France, qui ont été données en mariage à des princes hérétiques ou païens. Nous en tirerons ici quelques faits.

Clotilde, en consentant à épouser, malgré la ferveur de sa foi, un prince barbare, n'avait fait que suivre l'exemple que lui avait donné sa grand'mère. Celle-ci, nommée Carétène, avait épousé le roi des Bourguignons, nommé Gondicaire, et sectateur d'Arius comme ses sujets. Moins heureuse que sa petite-fille, Carétène ne put rien sur la religion de son époux, et ses sollicitations n'empêchèrent point ses enfants de demeurer dans l'arianisme comme leur père. Sa vie dut être pleine d'angoisses et de douleurs. Gondebaud, l'aîné de ses fils, se plongea dans toutes les horreurs du fratricide : il fit mettre à mort son frère Chilpéric avec sa belle-sœur. Les deux filles de Chilpéric, retenues à la cour du meurtrier de leur père, furent amenées à la foi chrétienne par leur grand'mère qui s'y trouvait aussi. L'une de ces jeunes princesses était Clotilde : il lui fallut sans doute du courage pour épouser un barbare. Carétène mourut en 506, et fut enterrée à Lyon, dans l'église de Saint-Michel, qu'elle avait fait bâtir.

Clovis, en quittant la religion de ses pères à l'instigation de sa femme, entraîna à sa suite deux de ses sœurs, Alboflède et Lantilde, qui furent baptisées avec lui. Cette dernière fut donnée en mariage à Théodoric, roi des Goths, qui était arien. Au lieu de convertir son époux, elle abandonna le christianisme pour entrer dans l'arianisme, et finit par donner dans les cruautés qui semblent avoir caractérisé cette religion, si voisine d'ailleurs de celle des Mahométans. Elle fit tuer son gendre, et périt empoisonnée par sa fille, qui, elle-même, en expiation de ce parricide, fut étouffée dans un bain.

Une des filles de Clotilde, nommée Clotilde comme sa mère, fut destinée à la conversion d'Amauri, roi des Wisigoths en Espagne. Mais cette infortunée princesse fut cruellement martyrisée par le barbare auquel elle s'était vouée. On sait qu'elle envoya à son frère Childebert un linge tout trempé de son sang, et que celui-ci, pour la délivrer, passa en Espagne, et mit à mort Amauri. Elle mourut en revenant en France, et ses restes furent transportés à Paris.

La fille de Théodebert, roi d'Austrasie, petit-fils de Clovis, épousa Teudon, duc de Bavière, qui était moins

plongé dans le paganisme de sa race. Elle détermina la conversion de son époux, qui fut le premier des souverains de ce pays qui ait embrassé le christianisme, et dont l'exemple convertit bientôt toute la Bavière.

Les souverains d'Angleterre furent convertis comme ceux de France et de Bavière. Berthe, petite-fille de Clotaire, fut donnée en mariage à Ethelbert, roi de Kent en Angleterre, à condition qu'elle aurait la liberté de suivre sa religion. Elle emmena avec elle pour son service un évêque, nommé Luidhard, et, renforcée bientôt par saint Augustin, que Grégoire-le-Grand lui envoya, elle détermina la conversion de son époux, et toute l'Angleterre passa bientôt à sa suite au christianisme.

Les deux filles de Sigebert, roi d'Austrasie, épousèrent deux princes ariens, fils de Lennigilde, roi des Goths, en Espagne. Ils se convertirent tous deux; mais l'aîné paya sa conversion de son sang : son père, irrité de son changement, lui fit couper la tête.

Gisèle, petite-fille de Louis-le-Débonnaire, fut mariée à Godefroy, roi des Danois, qui était encore sectateur d'Odin. La première condition du mariage fut que Godefroy se ferait baptiser.

Gisèle, fille de Charles-le-Simple, fut mariée à Rollon, duc des Normands, qui alors était encore aussi dans le paganisme. On sait que ce prince, avant la célébration du mariage, se fit baptiser avec toute sa suite.

Une troisième Gisèle, fille de Henri II, duc de Bavière, et arrière-petite-fille de Charlemagne par sa mère, épousa Etienne, roi de Hongrie, qui se convertit de même avec tout son peuple.

L'extinction du paganisme en Occident fut cause que les princesses de la troisième race n'eurent plus à jouer, dans l'œuvre de la civilisation, le même rôle que celles des deux premières. Une lettre fort curieuse, qui existe encore dans nos Archives, et que l'abbé Du Camps a publiée dans le Cartulaire historique de saint Louis, montre cependant qu'il y eut au moins tendance à agir sur les princes musulmans de la même manière que sur les princes ariens et païens. Cette lettre est adressée par Baudouin de Courtenai, empereur de Constantinople, à la reine Blanche. Il prie la reine de vouloir bien s'interposer en sa faveur, pour engager sa sœur Elisabeth de Courtenai à lui envoyer une de ses filles pour la marier au sultan d'Iconium. Pour se fortifier contre le roi des Bulgares, Baudouin avait fait alliance avec ce prince mahométan, et désirait l'intéresser de plus en plus à la cause de l'empire de Constantinople. C'est dans ce but qu'il s'était engagé à lui donner sa nièce en mariage sous la condition qu'elle, ses chapelains et tous ses gens, auraient la liberté de vivre dans la religion catholique, et recevraient tous les honneurs qui doivent être rendus à des chrétiens tant ecclésiastiques que séculiers. Le sultan accordait d'autant plus volontiers cette condition qu'il était le fils d'une dame grecque chrétienne, qui avait eu la liberté de vivre toute sa vie dans sa religion, et que plusieurs autres princes mahométans étaient alors mariés à des chrétiennes, soit grecques, soit arméniennes. Il promettait de plus qu'en considération de sa future épouse, non seulement il ferait bâtir des églises dans toutes ses villes pour les chrétiens, et assignerait des revenus suffisants pour les ecclésiastiques chargés du service de ces églises, mais qu'il laisserait tous les évêchés des contrées soumises à sa domination sous la dépendance de l'archevêque de Constantinople. Cette lettre est de 1243.

Malheureusement l'usage de la polygamie, qui est, à proprement parler, la destruction même du mariage, rendait ce mode d'action très difficile, pour ne pas dire vain, à l'égard des Mahométans, et surtout à l'égard des barbares Ottomans, qui firent bientôt disparaître tout ce qui avait pu subsister du génie plus doux des Arabes. Le christianisme, qui s'était peu à peu étendu sur toute l'Europe, en dissipant tant de religions qui semblaient capables de l'étouffer avec les forces qu'elles traînaient à leur suite, s'est vu forcé de s'arrêter devant les frontières de la Turquie. Toute chancelante qu'elle soit, et déjà menacée par la renaissance de la Grèce, cette malheureuse souveraineté résiste encore et morcèle la grande unité chrétienne de l'Occident. Peut-être que si Mahomet, en autorisant la polygamie, n'avait pas frappé au cœur l'institution du mariage, les alliances des sultans de Constantinople avec des princesses européennes auraient suffi pour amener un résultat tout différent, et préserver cette monarchie de la dissolution qui la menace.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. p. 91, 205.)

SUITE DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Costume militaire (suite et fin). — Quelques indications sur le costume de l'infanterie avant 1400 compléteront notre esquisse des modes militaires au quatorzième siècle. Mais avant tout, il importe d'expliquer ce qu'était devenue l'infanterie sous le règne de Philippe de Valois et quelle importance elle avait acquise, grâce à la formation des compagnies.

Lorsqu'un commencement d'ordre et de paix intérieure se fit sentir en France par suite de l'extension du pouvoir royal, les gentilshommes ruinés, les cadets sans patrimoine qui, au milieu de la confusion féodale, avaient toujours trouvé à vivre par la violence, ces chevaliers errants dont de fades romans ont donné aux modernes une bien fausse idée, se virent traqués et poursuivis par les justiciers du roi, comme auparavant ils avaient, eux et leurs pareils, poursuivi et traqué les marchands, les voyageurs, même les femmes et les prêtres. Pour n'être pas détruits, ils cherchèrent des forces dans l'association et se réunirent en corps indépendants et permanents sous des chefs de leur choix, appelant à eux tous les aventuriers exercés aux armes et principalement ces soudoyers que nous avons vus, sous le nom de *sergents*, occupés au service domestique des seigneurs. Ainsi se formèrent les *compagnies de gens d'armes et de trait*, petites armées qui campaient au cœur du royaume comme en pays conquis, qui vivaient de brigandage pendant la paix, et qui en temps de guerre se louaient au plus offrant pour soutenir sa querelle. Pendant cent ans elles se maintinrent sur le sol de la France qu'elles appelaient leur *chambre* à cause de la commodité que la guerre civile et la guerre étrangère leur y donnaient pour exécuter leurs évolutions. Elles se disaient *compagnies de gens d'armes et de trait*, à cause de leur composition. Les *gens d'armes* étaient les nobles ayant le droit de porter l'armure chevaleresque et assez riches pour entretenir au moins deux chevaux et un page. Ils constituaient l'élite du corps. Quant aux *gens de trait*, on confondait sous cette dénomination tous les piétons, quelle que fût leur arme, l'arc, l'arbalète, la guisarme, le javelot. Leur service consistait à marcher en avant ou sur les derrières de la compagnie pour reconnaître, escarmoucher, engager, puis se replier sur les gens d'armes par qui l'action se décidait. Leur costume très arbitraire (car alors on n'avait pas l'idée de l'uniforme) était approprié autant que possible aux exercices qui leur étaient prescrits. Il se composait généralement d'un chapeau de fer, de diverses pièces de l'armure en fer battu pour la défense des bras et des jambes; enfin, d'un pourpoint qui différait par le nom et par l'étoffe de ceux que les chevaliers mettaient sous leur haubert. Ce pourpoint était de peau ou grosse toile au lieu d'être en soie et portait le

nom de *jaque*. Les figures de gens de trait que nous donnons pour exemple ont été prises dans un manuscrit exécuté avant l'année 1380.

L'archer n'offre guère de particularités dont nous n'ayons déjà donné l'explication. Son jaque est d'une étoffe rose semée d'un dessin noir ; ses chausses faites d'une étoffe épaisse ou peut-être d'un cuir souple semblent ne faire qu'une seule pièce avec ses souliers. Il tient un petit arc à la génoise et porte une trousse garnie de flèches qui est engagée dans l'anneau de sa ceinture.

L'arbalétrier qui est placé en avant a un jaque de buffle avec des manches de mailles garnies d'épaulières et de coudières de plates. Il est coiffé d'un casque d'une forme différente de celles que nous avons examinées jusqu'ici. Ce casque est celui qu'on appelait la *salade*, du mot espagnol *celada* et d'une mode espagnole aussi, laquelle fut importée en France sous le règne de Charles V, soit par les Navarrais et autres montagnards des Pyrénées qui affluaient dans les compagnies, soit par les troupes qui firent l'expédition de Castille avec Duguesclin. La salade était, comme on le voit ici, un bassinet muni par derrière d'une plaque destinée à couvrir la nuque : conformation qui présentait un nouveau principe en vertu duquel le camail devait être supprimé plus tard de toutes les coiffures militaires. Enfin une chose que tout le monde remarquera, c'est la manière dont cet arbalétrier tend son arme. Son pied gauche passé dans un anneau qui surmonte la cambrure de l'arc, il tire la corde avec un crochet dont sa main droite est armée. Ce mécanisme que nous verrons se perfectionner aussi par la suite, faisait donner à l'arme à laquelle il s'appliquait le nom d'*arbaleste à chausse-pié*.

Enfin le troisième personnage représenté sur notre gravure paraît être de ceux que Froissart énumère parmi les gens de trait, et qu'il appelle *paveschieurs* ou porteurs de pavois, dans ce passage qui concerne l'entrée de Charles VI à Paris, en 1382 : « Lors s'armèrent et jolièrent plus de vingt mille Parisiens et se mirent hors » sur les champs et s'ordonnèrent en une belle bataille » entre saint Ladre (Saint-Lazare) et Paris au costé devers » Montmartre ; et avoient leurs arbalestriers et leurs paveschieurs et leurs maillets appareillés, et estoient ordonnez ainsi que pour tantost combastre et entrer en bataille. » Notre piéton, quoique armé de pied en cap, est effectivement protégé par un *pavois*, qui est ce grand bouclier quadrangulaire dont la forme, consacrée dès le temps des Romains, fut toujours celle qu'on préféra comme la plus commode pour se garantir à l'assaut des places. Abrité derrière ce rempart mobile, il lance un javelot (autrefois *glaivelot*, petit glaive, courte lance). Il porte à sa ceinture la coignée de fer, équivalent du maillet donné par Froissart aux milices bourgeoises de Paris. La mode des armures en fer battu avait rendu la hache, la coignée et le maillet indispensables dans les combats. Laissons le pittoresque écrivain, que nous venons de citer, nous expliquer lui-même



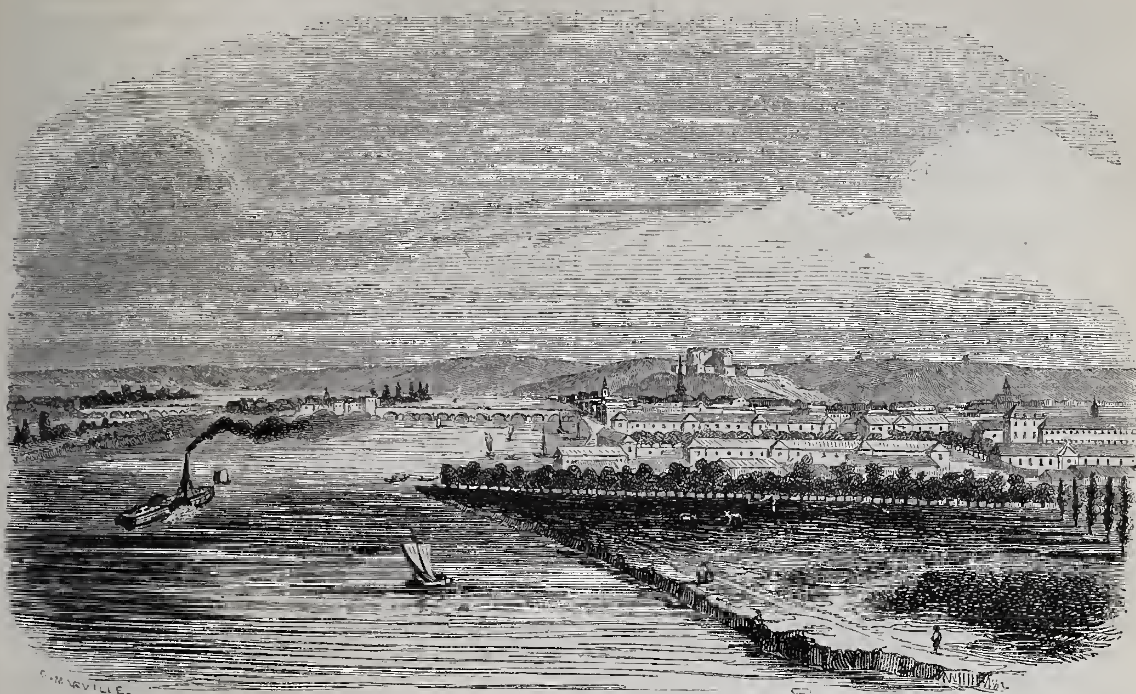
(Quatorzième siècle. — Gens de trait, d'après un manuscrit antérieur à 1380.)

l'usage qu'on faisait en bataille de ces outils du bûcheron : « Là entendoient (*s'appliquaient*) gens d'armes à abattre » ennemis à pouvoir; et avoient les aucuns haches bien » acérées dont ils rompoient bacinets et décerveloient les » testes; et les aucuns plomées (*fléaux terminés par des » boules de plomb*) dont ils donnoient si grans horions » qu'ilz les abatoient à terre; et à peine estoient abatus » que pillars venoient qui se boutoient entre les gens » d'armes et portoient grans coulteaux dont ilz les parocioient (*achevaient de tuer*), ne nulle pitié n'en avoient » non plus que se ce fussent chiens. Là estoit le cliquetis » sur ces bassinets si grant et si haut, d'espées, de haches, » de plomées et de maillets de fer que on n'y oyoit goutte » pour la noise. Et ouïs dire que si tous les haulmiers de » Paris et de Bruxelles fussent ensemble leur mestier faisant, ilz n'eussent pas mené ne fait greigneur noise » comme les combattans et les férans sur ces bacinets faisoient. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SAUMUR.



(Vue de Saumur, département de Maine-et-Loire.)

Saumur est situé à onze lieues d'Angers, et compte environ douze mille habitants. C'est une jolie ville, presque toute bâtie à neuf et en pierre blanche; elle s'élève en amphithéâtre, au bord de la Loire. Jadis elle comptait parmi les places les plus fortes de l'ouest de la France. Pépin-le-Bref y fonda une église qui fut terminée par son petit-fils, Pépin, roi d'Aquitaine. En 1026, Foulque dit Néra, ce prince batailleur qui fit, en expiation de ses nombreux péchés, trois voyages en Terre-Sainte, s'empara de Saumur, et réunit cette ville à son comté d'Anjou. Depuis lors, Saumur passa et repassa en plusieurs mains, fut engagé au duc de Guise, dégagé en 1570 par le roi Charles IX, cédé de nouveau par Henri III à Henri de Navarre, plus tard Henri IV, qui en donna le gouvernement au fameux Duplessis-Mornay, si fort célébré dans *la Henriade:*

> Le grand Mornay le suit, toujours calme et serein.

Henri IV, devenu roi de France, affectionna toujours Saumur comme ville de son domaine privé; il y établit grand nombre de ses anciens coreligionnaires, y fonda une académie protestante, et seconda de tout son pouvoir le gouverneur Duplessis, qui s'appliquait à faire fleurir dans cette ville le commerce et les arts. Après la révocation de l'édit de Nantes, le commerce, les manufactures, et même l'académie fondée par Henri IV, tout disparut; Saumur ne se releva point de cet échec; la ville ne reprit jamais sa première prospérité.

Pendant la révolution, la ville fut prise, le 9 juin 1793, par les Vendéens, qui en furent chassés le 24 du même mois. Enfin, pour achever l'histoire de Saumur, rappelons qu'en 1822, le général Berton, espérant une révolution, s'avança rapidement sur la ville à la tête d'une centaine de partisans; mais il fut arrêté ou s'arrêta lui-même au pont occidental de Saumur, jeté sur la petite rivière de la Thoué; les siens se débandèrent aussitôt; et le général fut pris et condamné à mort.

Le château-fort qui domine Saumur remonte à l'époque la plus reculée; il a été construit à plusieurs reprises, comme on le voit aisément aux différentes hauteurs des étages et à l'inégalité de sa décoration extérieure; on présume qu'il fut commencé par Geoffroy Martel, dans le onzième siècle, et terminé vers le milieu du treizième. L'architecture en est fort simple; à peine les murs sont-ils ornés de quelques moulures ou sculptures.

Louis XIV avait fait construire sur la Loire, devant Saumur, un pont qui passa longtemps pour un des plus beaux de la France: ce pont avait 852 pieds ou 260 mètres de long; il se composait de douze arches, larges chacune de 60 pieds. Aujourd'hui, l'ancien pont a été remplacé par un autre plus élégant, plus hardi, de sept arches seulement. — Sur le quai, à l'extrémité de la ville, est bâtie l'école de cavalerie, établie à Saumur en 1825. Cette école se compose d'une caserne et de deux manéges, dont l'un est peut-être le plus bel établissement de ce genre que l'on connaisse; elle peut contenir cinq cents élèves.

Parmi les monuments de la ville, on doit compter encore l'hôtel-de-ville, château gothique, carré, flanqué de tourelles, et surmonté de flèches; l'hôtel des Bains, joli bâtiment moderne; l'église de Saint-Pierre, remarquable par son beau frontispice et la hardiesse de sa flèche; le puits artésien qui orne la grande place, et le quai du nouveau pont, planté d'arbres et bordé de belles maisons, qui sert de promenade à la ville: on y jouit d'une vue très belle et très étendue.

A peu de distance de la promenade se trouvent trois monuments druidiques, un *men-hir* ou *peulven* et deux *cromlechs.* Le moins considérable des deux cromlechs est sur la pente d'un coteau; l'autre, remarquable par sa grande dimension, s'élève au milieu de la plaine.

LETTRES D'ARTISTES.

(Voy. p. 9, 59.)

IV. — Une Lettre d'Annibal Carrache.

Dans la dernière moitié du seizième siècle, Louis Carrache releva à Bologne, par une méthode nouvelle, l'art

de la peinture qui touchait à sa décadence aussitôt après avoir été élevé à sa plus grande perfection. Des deux cousins du novateur, Augustin Carrache se distingua par la subtilité des idées qu'il répandit dans l'école de Louis; Annibal Carrache se fit remarquer par un esprit plus sobre quoique extrêmement vif, et surtout par des ouvrages dont le mâle dessin est encore admiré à côté même des productions des plus grands maîtres. Le génie des deux frères éclate dans la lettre suivante écrite par le plus jeune.

« Magnifique et respectable cousin,

» Parme, 28 avril 1580.

» Quand Augustin viendra, il sera le bien-venu: nous vivrons en paix, nous nous occuperons à copier ces belles choses, mais pour l'amour de Dieu, sans dispute entre nous, sans tant de subtilités et tant de paroles. Mettons toute notre attention à nous approprier de notre mieux la belle manière du Corrége; c'est là notre principale affaire, afin de pouvoir mortifier un jour toute cette canaille à bonnets qui nous est toujours sur le dos comme si nous étions des assassins... Les occasions que désirait Augustin ne se trouvent pas: ceci me paraît devoir être un pays que l'on ne croirait pas aussi privé de bon goût, sans récréations pour un peintre et sans aucune ressource. On ne pense ici qu'à se divertir, à boire et à manger.

» J'ai promis à V. S. de vous dire mon sentiment sur tout ce que je vois, ainsi que nous en convînmes avant mon départ. Mais je vous avoue que cela m'est impossible, tant j'ai encore de confusion dans mes idées. J'en deviens fou; je pleure et j'éprouve les plus cruels chagrins lorsque, livré à moi-même, je pense combien le pauvre Corrége fut malheureux. Un si grand homme! si toutefois c'en était un, et non plutôt un ange sur la terre! se perdre, se consumer dans un pays où il ne fut pas connu! Le Corrége! mourir ici d'une manière aussi malheureuse, lui qui méritait d'être élevé jusqu'aux nues! O Corrége! ô Titien! je vous chérirai toujours! et jusqu'à ce que j'aille à Venise pour voir tes ouvrages, ô Titien! je ne mourrai pas content. Qu'on dise ce que l'on voudra, ce sont là de véritables peintures; je le reconnais à présent, et je dis que vous avez grandement raison. Cependant j'avoue que je ne la devine pas bien, et que je ne l'admets pas encore. Cette simplicité et cette pureté qui sont vraies sans être vraisemblables me plaisent; c'est la nature sans art et sans contrainte. Tel est Raphaël. Que chacun l'entende à sa manière; pour moi, je l'entends ainsi: je ne puis bien m'exprimer; mais je sais ce que j'ai à faire, et cela suffit.

» Le grand caporal est venu me voir deux fois, et il a voulu me conduire chez lui, pour m'y montrer la belle sainte Marguerite et la sainte Dorothée de V. S. Par Dieu! ce sont deux belles demi-figures. Je lui ai demandé ce qu'il avait fait de vos deux autres tableaux, il m'a dit qu'il les avait très bien vendus. Il prendra aussi, à ce qu'il dit, toutes les têtes que je ferai d'après la coupole du Corrége, et d'autres encore d'après des tableaux du même auteur; il me fera connaître dans des maisons particulières, si je veux partager le bénéfice avec lui. Je lui ai répondu qu'en tout et pour tout je voulais m'en remettre à ce qu'il voudrait, parce qu'à tout prendre, c'est un assez bon homme, qui n'a pas mauvais cœur. Il a voulu à toute force me faire un petit cadeau que je me suis contenté de louer beaucoup sans vouloir l'accepter; mais il n'y a pas eu moyen, parce que, arrivé chez lui, il me l'a envoyé et fait laisser dans ma chambre. Mais que puis-je en faire, puisque cela ne m'appartient pas? Il veut aussi me donner un habit noir pour la ville, et cela à compte des belles peintures que je dois faire. Il m'a fallu encore lui dire que je le prendrais, et que je ferais tout pour lui, puisque nous lui avons des obligations.

» Je n'ai pas reçu de réponse de mon père, je ne puis m'imaginer pourquoi; je crains que sa lettre ne soit égarée, Augustin m'ayant écrit que mon père me répondait le même jour. Je suis retourné vers la coupole et l'église des Zoccolanti, et j'y ai observé ce que V. S. me disait quelquefois, en avouant que c'est la vérité: mais je dis toujours, quant à mon goût, que le Parmesan n'a rien de commun avec le Corrége, parce que les tableaux de ce grand peintre sont sortis de sa pensée et de son entendement. On voit que tout est tiré de sa tête et inventé par lui. Il s'appartient tout entier, il est seul original; tandis que les autres s'appuient tous sur quelque chose qui ne leur appartient pas, celui-ci sur le modèle, celui-là sur les statues, un autre sur les estampes. Enfin tous les ouvrages des autres représentent les objets comme ils peuvent être, et ceux du Corrége comme ils sont réellement. Je ne sais pas bien m'expliquer ni me faire comprendre; mais je m'entends bien moi-même.

» Augustin en saura bien tirer la quintessence et en parler selon sa manière. Je prie V. S. de le presser de venir et d'achever promptement ses deux gravures; rappelez-lui d'une belle manière quel service il rend ainsi à notre père; je ne puis faire mieux que de vous le dire, mais je ne lui en parlerai pas davantage. Aussitôt que j'aurai touché quelque argent, comme je l'espère, j'en enverrai ou j'en porterai moi-même. Craignant de vous ennuyer, je suis de V. S., etc.

» Annibal Carracio. »

Cette lettre pleine de vivacité et de charme indique bien le point où la subtilité va envahir l'école; Augustin est déjà entraîné; Annibal résiste, mais à la façon dont il lutte on voit qu'il est à moitié vaincu. Que de délicates distinctions sur les chefs-d'œuvre qui sont vrais sans être vraisemblables, sur les ouvrages qui représentent ce qui peut être ou ce qui est! Il semble qu'Annibal veuille dire, pour nous servir du langage de notre siècle, que Corrége a représenté des individus, et que les autres ont peint des types généraux. Qui pourrait admettre une pareille assertion? Tout ce qu'on peut concevoir, c'est qu'au milieu des œuvres moins caractérisées de Louis Carrache, et des belles théories de son frère, Annibal trouvait les figures du Corrége douées d'une admirable vie personnelle. Mais on voit qu'il ne lui suffit plus de le sentir, et qu'il fait d'incroyables efforts pour arriver à un système qui justifie son sentiment et qui le soutienne. L'idée est prête, même chez lui, à dominer l'art.

DE QUELQUES TRADUCTIONS SINGULIÈRES.

Madame de Sévigné comparait les traducteurs à des domestiques qui vont faire un message de la part de leur maître, et qui disent souvent le contraire de ce qu'on leur a ordonné. Voltaire leur trouvait encore un autre défaut des domestiques, celui de se croire aussi grands seigneurs que leur maître, surtout quand ce maître était fort ancien. On va voir si tous deux avaient raison.

Pendant longtemps on ne paraît pas s'être douté en France de ce que devait être une traduction, surtout lorsqu'il s'agissait d'un auteur ancien. Sans parler des traductions de Perrot d'Ablancourt, surnommées les *Belles infidèles*, il y en a d'autres où l'antiquité se trouve singulièrement défigurée. Th. Guyot, dans une traduction d'épigrammes latines, publiée sous le titre de *Fleurs morales et épigrammatiques*, rend les noms propres qui se trouvent dans le texte par les mots généraux de *monsieur*, *madame*, *mademoiselle*. Pourtant il lui échappe quelquefois de dire: *monsieur Zoïle*, *mademoiselle Lycoris*. Dans une version de quelques lettres de Cicéron (Paris, 1666, in-18)

version qui n'est pas du reste sans mérite, le même auteur, probablement pour flatter quelques grands personnages de son temps, s'est avisé de franciser les noms latins d'une manière assez bizarre. Ainsi il a traduit *Pomponius* par *M. de Pomponne.*

Un système analogue a été suivi par Lenoble, traducteur en vers des Satires de Perse (Amsterdam, 1706). Il a soin de prévenir le public qu'il les a accommodées au goût présent; il a, en effet, substitué les mœurs de son temps aux mœurs des Romains, et les noms de ses contemparains aux noms des personnages latins; et le lecteur est fort étonné d'entendre Perse chanter les louanges de Bossuet. Lenoble du moins n'eut pas la présomption de son contemporain le jésuite Tarteron, qui regardait sa traduction d'Horace « comme louable devant Dieu et devant les hommes ».

(Extrait des *Curiosités littéraires.*)

Est-il bien vrai, demandait à Londres un maître à danser, que M. Harley ait été fait comte d'Oxford et grand-trésorier d'Angleterre ? — Oui, lui répondit-on. — En vérité, cela m'étonne, et je ne conçois pas ce que la reine trouve de merveilleux dans ce Harley. J'ai perdu six mois avec lui sans pouvoir lui apprendre à danser.

LE KAMTSCHATKA.

La presqu'île de Kamtschatka est l'une des contrées les moins connues et les plus anciennes qui existent. Elle s'étend sur un espace de trois cent quarante lieues de longueur et de soixante-dix de largeur. Son nom lui vient du fleuve de Kamtschatka qui la traverse et qui a cent quarante lieues de cours. Tout le pays est coupé par des chaînes de montagnes et sillonné par une grande quantité de rivières; et quoique son extrémité septentrionale n'atteigne qu'au 62e degré de latitude, le climat y est aussi rigoureux que dans les régions boréales du Finmark et de la Laponie.

Les premières notions certaines que nous ayons sur cette contrée nous viennent du capitaine Behring, qui y fit en 1728 deux voyages. Cook, l'intrépide navigateur, la visita en 1776, et La Pérouse, en 1787.

La Russie, après avoir conquis la Sibérie, s'avança jusqu'à Kamtschatka et soumit à son pouvoir cette vaste péninsule. En 1733, une expédition fut entreprise par l'ordre de l'impératrice Anne pour reconnaître plus exactement qu'on ne l'avait fait jusqu'alors la situation topographique, la température, les moyens de production du Kamtschatka et l'état de ses habitants. M. Krasheninicoff, qui faisait partie de cette expédition, a tracé un tableau fort détaillé et fort intéressant de toutes les observations de la société scientifique à laquelle il était adjoint. Nous devons à un de nos compatriotes, à M. de Lesseps, un autre récit de voyage plus intéressant encore et plus instructif.

On se souvient peut-être que M. de Lesseps, consul de France en Russie, fut appelé auprès de La Pérouse pour lui servir d'interprète dans les régions du Nord. Après avoir rempli cette mission de confiance avec une rare habileté, il quitta l'expédition française dans le port d'Avatscha, situé à l'extrémité méridionale du Kamtschatka, et s'en revint à Pétersbourg après avoir traversé toute cette immense région occupée par les Kamtschatdales, les Kariagues, les Tongousses, les Yakoutes et les peuplades sibériennes.

Dans cette vaste province de Kamtschatka, sur cet espace de trois cent quarante lieues de longueur, on ne compte pas plus de 6 000 habitants. Le sol est nu et aride. On n'y trouve que quelques arbres chétifs, çà et là le peuplier blanc, quelques forêts de bouleaux, et en un seul endroit des sapins. Les indigènes vivent en grande partie du produit de la chasse et de la pêche. C'est dans leur froid pays qu'on trouve les plus belles martres, les renards noirs aux poils longs et soyeux, dont la fourrure se vend à Pétersbourg à un prix très élevé. Il y là aussi beaucoup d'hermines, de marmottes, de lièvres, des rennes domestiques et sauvages, des gloutons dont la peau est fort estimée, des ours et des loups que les Kamtschatdales poursuivent intrépidement. La mer leur livre encore des veaux marins, des morses, dont ils emploient utilement la peau, les dents, et dont la chair, la graisse, servent à leur nourriture; la mer leur livre des baleines, des esturgeons, des soles et plusieurs autres espèces de poissons. Les plages arides, les bords des rivières et des lacs sont peuplés d'une foule d'oiseaux.

Malgré toutes ces ressources, et malgré l'ardeur avec laquelle le Kamtschatdale se précipite à la poursuite des animaux sauvages, des poissons monstrueux, et travaille sans cesse à assurer ses moyens de subsistance, la misère est telle parfois dans ce triste pays, qu'on a vu des villages obligés de se nourrir pendant des mois entiers d'une graisse de baleine corrompue qui enfantait parmi eux une maladie contagieuse.

On ignore l'origine de cette pauvre peuplade, et les diverses notions que nous possédons sur son dialecte, sur ses traditions, ne suffisent pas pour établir entre elle et les autres tribus du Nord une analogie assez marquée. D'après le portrait qu'en a tracé Steller, les Kamtschatdales doivent ressembler beaucoup aux Lapons. Ils ont, comme les Lapons, les joues saillantes, la bouche grande, la taille moyenne, les cheveux noirs. Comme les Lapons, ils se couvrent de vêtements de peaux de rennes, et vivent dans une affreuse saleté.

Ils ne demeurent point sous des tentes, mais ils ont, comme les Lapons, une habitation d'été et une habitation d'hiver. Celle d'été, appelée balagan, est une cabane en bois, revêtue d'un toit en gazon et posée sur des piliers à une douzaine de pieds au-dessus du sol. Celle d'hiver est un large trou creusé à cinq pieds de profondeur, et surmonté d'une charpente au haut de laquelle est une ouverture qui sert à la fois de fenêtre, de porte et de cheminée. Les Kamtschatdales appliquent au bord de cette ouverture une échelle, et c'est par là qu'ils entrent et qu'ils sortent. Lorsqu'ils veulent rester seuls chez eux, il leur suffit de retirer leur échelle. A moins de vouloir s'exposer à se casser le cou, on ne peut sans cet escalier mobile pénétrer dans leur demeure. L'intérieur de ces habitations est, comme les huttes des Lapons, rempli de nuages de fumée et imprégné d'une odeur affreuse. L'air et la lumière n'y pénètrent qu'à peine, et toute une famille est là resserrée dans une même enceinte avec ses vêtements de peau, avec ses chiens, et ses provisions de viande et de poisson corrompu.

Avant l'arrivée des Russes dans le pays, les Kamtschatdales ne connaissaient pas même l'emploi le plus vulgaire des métaux. Ils n'avaient que des outils en os et en pierre, avec lesquels ils fabriquaient des haches, des lances, des flèches, ou taillaient leurs canots et creusaient leurs vases de ménage. Il ne fallait pas moins de trois ans à un bon ouvrier pour construire un canot, un an pour façonner une auge. Aussi celui qui possédait un de ces précieux objets était-il à juste titre cité comme un homme privilégié.

Les marchands russes qui, chaque année, s'en vont à présent sur les côtes du Kamtschatka chercher les fourrures et les autres denrées du pays, donnent en échange de ces denrées des ustensiles en fer, en cuivre, que les pauvres Kamtschatdales considèrent comme des merveilles sans égales.

Ces mêmes marchands ont aussi commencé à répandre

parmi les habitants de cette sauvage contrée quelques notions de civilisation; mais leur première pensée est de tirer le parti le plus avantageux de leurs expéditions commerciales, de leurs transactions d'échange, et les Kamtschatdales, sont encore une des tribus les plus grossières, les plus ignorantes qui existent dans le monde entier.

Avant que les Kamtschatdales fussent soumis à la Russie, ils vivaient dans un état qui approchait de l'état sauvage, n'ayant point de chefs, n'étant soumis à aucune taxe.

Tout leur bonheur étant de vivre dans la paresse, de satisfaire leurs appétits naturels, de passer une partie de leurs journées à chanter et à danser, ils ne travaillaient que pour se procurer les choses strictement nécessaires à la





(Idoles du Kamschatka. — Les génies du Mal.)

vie. Tous les arts utiles étaient chez eux dans l'enfance.

Il en était de même du commerce, qu'ils ne connaissaient que sous sa première forme. Ils ne le faisaient pas en vue de s'enrichir, mais par la nécessité de donner le superflu des provisions qu'ils avaient en abondance, afin d'obtenir celles qui leur manquaient. Ce n'était ainsi qu'un trafic d'échanges.

Ils n'avaient aucune culture d'esprit : la plus simple leur eût coûté un travail dont leur paresse les rendait incapables. On ne trouva chez eux ni écriture proprement dite, ni figures hiéroglyphiques qui leur servissent à conserver la mémoire des choses passées. Leur histoire était toute fondée sur la tradition. C'est dire assez qu'elle était incertaine et mêlée de fables. Ils prétendaient avoir été créés sur le lieu même qu'ils habitaient, ajoutant que leur premier ancêtre Kéethu faisait sa demeure dans le ciel.

Ils n'avaient point de division régulière du temps ; ils faisaient leurs années de dix mois ; mais les uns étaient plus longs que les autres, parce que cette division n'était pas réglée sur le changement de la lune, mais selon les événements du cours de l'année. C'est ce que l'on pourra voir par la table suivante que je trouve dans la relation de voyage d'un Russe.

1. Le mois de la purification des péchés ; 2. Le mois qui rompt les haches à cause de la grande gelée ; 3. Commencement de la chaleur ; 4. Temps du long jour ; 5. Mois des préparatifs ; 6. Mois du poisson rouge ; 7. Mois du poisson blanc ; 8. Mois du poisson kaiko ; 9. Mois du grand poisson blanc ; 10. Mois de la chute des feuilles. Les noms des mois n'étaient usités que parmi les habitants des bords de la rivière de Kamtschatka. Les habitants du Nord se servaient d'autres noms tirés de circonstances différentes.

Le principe général de leurs lois était de donner satisfaction à la personne lésée. Si un homme en avait tué un autre, il devait être tué par les parents du défunt. On brûlait les mains à ceux qui avaient commis plusieurs vols. Après un premier vol, on se contentait d'obliger le voleur à restituer ce qu'il avait pris. Une de leurs superstitions était de croire que l'on pouvait découvrir un voleur caché en faisant brûler publiquement les nerfs d'un bouc sauvage avec de grandes cérémonies. Ils s'imaginaient qu'à mesure que ces nerfs se retiraient au feu, le voleur devait perdre l'usage de ses membres.

Dans l'ignorance où ils vivaient, leur morale était grossière comme leurs lois. Le meurtre, la violence, leur paraissaient des actions indifférentes en elles-mêmes, mauvaises seulement par le danger de la position auquel est exposé celui qui les commet. Il y a au contraire des choses

indifférentes, comme se baigner dans de l'eau chaude, en boire, s'approcher des volcans, qu'ils regardaient comme des faits répréhensibles. Il y a des actions bonnes qu'ils croyaient très coupables, par exemple, celle de sauver un homme qui se noie.

Leur religion était conforme à leur morale, c'est-à-dire qu'ils avaient de Dieu des notions aussi extraordinaires que celles qu'ils avaient du vice et de la vertu. Ils appelaient leur dieu Kutchu ; mais ils ne lui rendaient aucune sorte d'hommage. Ils ne parlaient de lui qu'avec des moqueries et pour se plaindre du mal qu'ils l'accusaient de leur faire. Ils le blâmaient, entre autres choses, d'avoir fait les montagnes si escarpées, les rivières si étroites et si rapides, de causer des pluies et des orages. Leur superstition avait rempli le ciel et la terre d'une foule d'esprits qu'ils révéraient et craignaient plus que Dieu. Ils les distinguaient en bons et mauvais génies. Ils croyaient apaiser les uns, appeler sur eux les bienfaits des autres, en leur élevant des images figurées sur des modèles singuliers qu'ils plaçaient dans les champs, dans leurs huttes, et devant lesquelles ils consacraient en manière d'offrande et de sacrifice les nageoires et les queues de poissons, qui ne sont d'aucun usage. Ils avaient cela de commun avec les peuples asiatiques, qu'ils n'offraient à leurs dieux que ce qui leur était inutile. Outre ces divinités, ils adoraient les animaux qui pouvaient leur nuire. Ils allumaient du feu à l'entrée des terroirs des martres et des renards pour les conjurer. Quand ils étaient sur mer, à la pêche, ils priaient les baleines et les chevaux marins de ne point renverser leurs bateaux. Dans les bois, à la chasse, ils priaient les ours et les loups de les épargner.

Tel était l'esprit de ces peuples avant l'année 1741. A cette époque, l'impératrice Elisabeth leur envoya des missionnaires pour les instruire. Une église fut bâtie au milieu de leur pays. Chaque village eut une école où les enfants apprirent à quitter la superstition et la barbarie de



(Le génie du Bien.)

leurs ancêtres. Un grand nombre de jeunes gens et quelques vieillards furent convertis au christianisme. Ils commencèrent aussi à connaître le bienfait de la justice. Des chefs furent établis dans les villages pour décider de toutes les causes, à l'exception de celles où il s'agit de la peine de mort. En même temps, leur commerce et leur pratique des arts nécessaires reçurent quelque perfectionnement. Depuis ce temps, la civilisation a fait dans ce pays le peu de progrès que la nature a permis d'y faire.

UNE LETTRE VOLÉE.

I.

Armand Verdier, qui, sous un nom d'emprunt, a joué un rôle secondaire, mais très singulier, dans le grand drame de la révolution française, était mon compatriote et un de mes plus anciens amis de collége. En 178..,, nous habitions deux étages d'un même hôtel, rue Saint-Honoré. Nous passions quelquefois les après-dînées ensemble. Dès ce temps je remarquai la finesse de son esprit, la vivacité de son imagination, son aptitude à lire dans la pensée d'autrui; mais je redoutais, pour son avenir, son entraînement naturel aux choses difficiles, et j'ajouterai, puisque les mémoires du temps l'ont dit avant moi, un certain goût de l'intrigue. Parmi mes souvenirs, je retrouve un exemple assez curieux de la rare perspicacité dont il a depuis donné tant de preuves. Cette anecdote a été certainement ignorée de ses biographes.

Un soir, on nous annonça la visite de M. X..., secrétaire du lieutenant de police. Uni à Verdier par une alliance lointaine, M. X... recherchait volontiers sa société, surtout lorsqu'il avait besoin de conseils. A son salut distrait, à son regard creux, à l'hésitation de ses premières paroles, il nous fut aisé de voir qu'il était engagé par ses fonctions dans quelque labyrinthe. Il en convint, et, sans se faire prier, il nous confia le sujet de sa préoccupation.

Il y a six semaines, nous dit-il, le lieutenant de police fut informé officiellement qu'une lettre d'une haute importance avait été dérobée au palais de Versailles. L'auteur de cette soustraction est connu : aucun doute n'est possible. Par ce coup hardi, il s'est assuré indirectement un ascendant dangereux sur une personne du sang royal qu'il est inutile de nommer : il tient en ses mains, non pas son honneur, mais son repos.

Le voleur, remarqua Verdier, sait donc qu'il est soupçonné par la personne elle-même à qui la lettre appartient. Et quel homme en France a osé?...

— Le voleur, reprit le secrétaire, est homme à tout oser. Vous l'avez connu à Dresde: c'est le duc de G... La manière dont il a commis ce vol prouve autant d'adresse que d'audace. La princesse était seule dans son boudoir, absorbée dans la lecture de cette lettre, lorsque plusieurs personnes entrèrent presque inopinément : elle n'eut que le temps de jeter la lettre sur le marbre de la cheminée en la retournant seulement pour ne laisser à découvert que l'adresse. Peu d'instants après, on annonça le duc de G... Ses yeux de lynx eurent bientôt remarqué la lettre, lu l'adresse, reconnu l'écriture, deviné quelque embarras dans la physionomie de la princesse, et pénétré son secret. Avec l'apparence d'étourderie qui lui sert à masquer ses desseins, il monta peu à peu la conversation à un ton animé, raconta des anecdotes, tira plusieurs papiers, choisit dans le nombre une lettre à peu près semblable à celle qu'il convoitait, en lut un passage qui avait rapport aux nouvelles du jour, et quand il eut achevé, tout en gesticulant, il jeta négligemment cette lettre sur la cheminée près de l'autre, et continua à parler avec une vivacité bruyante qui obligea la princesse et les personnes présentes à porter plus d'attention au sujet de l'entretien. Enfin les dames qui l'avaient précédé se levèrent pour prendre congé : ce fut alors que, profitant de la distraction causée par les politesses d'usage, il prit sur la cheminée d'un air calme la lettre adressée à la princesse en laissant la sienne à la place, puis il se retira pour reconduire les dames jusqu'à leur carrosse. La princesse avait vu dans une glace son mouvement, sans soupçonner la ruse; lorsqu'elle découvrit l'échange, il était trop tard. Faire rappeler le

duc, lui demander ouvertement la restitution de la lettre devenait une chose impossible : outre qu'un sentiment de dignité personnelle s'y opposait, il était trop évident que le duc ne s'en était pas si hardiment emparé sans une volonté bien arrêtée d'en tirer avantage pour son ambition. En effet, depuis ce jour, le duc de G... ne fait plus mystère de certaines prétentions politiques auparavant désespérées. Il affecte un crédit sans limites, et agit avec une confiance insolente qui inspire des craintes de plus en plus vives. Tenter une négociation ou recourir à la force, ce serait tout compromettre. Le seul moyen de sortir d'embarras est de reprendre la lettre par ruse : c'est le lieutenant de police que l'on a chargé de l'entreprise.

— Il est évident, dit Verdier, que la lettre est toujours en la possession du duc de G... puisqu'il arrive à ses fins sans en faire aucun usage. Qu'il cesse de la posséder, il cesse aussitôt d'être à craindre.

— Sans nul doute, reprit le secrétaire, et j'ai agi d'après cette conviction. Le duc de G... est beaucoup trop prudent pour porter la lettre sur lui ; il sait, par plus d'un exemple fameux, que ce serait perdre tout repos et exposer sa personne : il aurait à craindre toutes les méprises imaginables, un duel chaque jour, un guet-apens chaque nuit. D'un autre côté, il est doué d'une trop juste méfiance pour déposer la lettre entre les mains de qui que ce soit; personne ne connaît mieux que lui le pouvoir de la corruption. D'ailleurs, la difficulté n'aurait fait que changer de place. Enfin, le duc de G... n'ayant fait aucun voyage depuis six semaines, la lettre est nécessairement dans son hôtel. Mais en quel endroit l'a-t-il cachée? Voilà toute la question.

— Eh bien ! vous vous êtes ménagé des intelligences dans le service du duc? Vous avez gagné le premier valet de chambre, le concierge?

— Non. Toute ouverture à des individus qui pourraient être dévoués au duc et jouer dans cette affaire un double rôle m'est interdite. Echouer de cette manière, ce serait augmenter sa force. Il a fallu user de moyens extrêmes. On a profité des absences du duc, de quelques nuits qu'il a passées au jeu, du sommeil ou de l'ivresse de ses domestiques, et huit fois déjà les appartements ont été soigneusement visités et fouillés par plusieurs de nos agents qui ont pour ce genre de travail une expérience consommée. Je vous avouerai même qu'en raison de l'extrême importance de cette affaire, j'ai présidé cette nuit en personne à la dernière recherche.

— Et vous n'avez point découvert la lettre?

— Je n'y conçois rien. Vous me voyez découragé, consterné. Je n'ose plus paraître à Versailles.

— Racontez-nous, je vous prie, dit Verdier, comment ont été dirigées les recherches.

— On n'a négligé aucune précaution. Un habile homme a dressé dès la première nuit un plan complet des appartements. On a pris les mesures les plus exactes de toutes les pièces, de tous les cabinets. La forme des meubles, leurs dimensions, la nature de tous les matériaux, les moindres épaisseurs, à un dixième de ligne près, ont été scrupuleusement notées. On a exploré, le plan à la main, méthodiquement, toutes les profondeurs, tous les creux, tous les *secrets*. Vous savez que ce sont là des choses faciles, élémentaires; la plus petite erreur est impossible. On peut dire que pour ces sortes d'expéditions la police française est infaillible; elle n'en a pas seulement l'instinct, elle en a la science : tout est depuis longtemps réduit à un petit nombre de règles confirmées par des expériences qui se renouvellent incessamment. En un mot, j'affirme, que l'on a cherché *partout*.

— Il est cependant bien difficile de croire que l'on puisse avoir jamais la certitude absolue de n'avoir fait aucune omission.

— Vous n'auriez pas ce doute, si vous connaissiez la théorie, et si vous l'aviez vu pratiquer une seule fois. Les meubles ont été disjoints, démembrés; on a enlevé les marbres, les dessus de table ; on a retourné les tableaux, détaché les encadrements et les fonds des miroirs. On a sondé les boiseries, les panneaux, les planchers. On ne s'est pas contenté de s'assurer par le son si, contre l'apparence, certaines parties des meubles, tels que les pieds ou les dossiers, étaient vides. Nous n'ignorons pas, en effet, que quelquefois, après avoir introduit un objet dans une secrète cavité, on a soin de remplir le reste avec du coton, afin de mettre l'oreille en défaut, ou avec quelque menue poussière de métal, afin de ne point diminuer le poids. Croyez-moi, on a tout exploré.

— Mais, reprit Verdier, une lettre peut être pliée ou tournée en spirale de manière à occuper si peu de place qu'il y aurait mille cavités presque invisibles où l'on pourrait l'insinuer. Qui m'empêcherait, par exemple, d'en cacher une sous la moindre tresse de paille de cette chaise? Vous n'avez point, je suppose, dans votre zèle infernal, dépaillé toutes les chaises?

— Non : mais les moindres interstices, les jointures, les rainures, les plis, les coutures des draperies, des rideaux, toutes les surfaces, et particulièrement celles des chaises, soit dessus, soit dessous, ont été examinées avec une attention qu'on peut appeler véritablement microscopique. Nous avons eu recours au même moyen que lorsque nous avons à rechercher de très petits objets, par exemple, des diamants; on s'est servi de loupes lentement promenées pour découvrir jusqu'aux moindres dérangements et jusqu'aux moindres altérations de quelque nature que ce fût. Je vous répète que nous connaissons les appartements du duc et tout ce qu'ils renferment comme s'ils étaient faits du verre le plus transparent.

Verdier continua d'adresser au secrétaire beaucoup d'objections qui toutes furent résolues.

— Huit visites, ajouta-t-il, ont dû suffire à peine à une recherche si minutieuse.

— On a employé chaque fois, pendant huit à dix heures, dix agents munis de tous les instruments utiles, et malgré la nécessité d'observer autant que possible le silence, on a travaillé avec une activité extraordinaire. La récompense promise est très considérable, et le lieutenant de police s'est engagé à rémunérer largement toutes les personnes qui auront concouru à la recherche. On ne reculera devant aucune dépense pour atteindre le but. Avec le temps, si je conservais la confiance que la lettre fût dans l'hôtel, je ferais fouiller jusqu'aux greniers et aux caves. Mais je commence à douter du succès. Qu'en pensez-vous, mon cher Verdier? Que me conseillez-vous?

— Avez-vous une description exacte de la lettre?

— En voici la copie, où l'on a tout imité, la forme, la dimension, le cachet, l'écriture.

Verdier prit cette copie de la lettre, l'examina attentivement, demanda l'autorisation d'en lire le contenu, puis la rendit au secrétaire.

— Eh bien, mon cher Verdier? Que faut-il faire? Ne faut-il pas renoncer à chercher la lettre dans l'hôtel?

— Ce n'est pas mon avis, dit Verdier. Je crois, comme vous, qu'elle est dans les appartements du duc.

— Mais où peut-elle être?

— Evidemment où vous ne l'avez pas cherchée. Inventez quelque moyen d'attirer le duc et ses gens à la campagne, et refaites à loisir vos ténébreuses perquisitions. Si cette fois vous ne réussissez pas davantage, vous changerez vos batteries.

— Je tenterai donc une dernière recherche, dit le secrétaire en secouant la tête d'un air découragé. Mais ce sera inutilement : on a tout visité, tout; il ne reste plus rien à faire. Maudite, maudite lettre!

Et il sortit plus consterné encore que lorsqu'il était entré.

— Je ne comprends pas votre conseil, dis-je. Il ne trouvera rien.

— Très certainement, me répondit Verdier. Le cher homme se croit beaucoup plus fin qu'il n'est, et il est ridiculement assoté des talents de sa bande. Mais écoutez bien ceci : avant trois jours, si, comme je le crois, la lettre est encore dans l'hôtel du duc, un autre que notre ami l'aura trouvée.

II.

Quelques jours après, je jouais avec Verdier une partie d'échecs. M. X... entra.

— Eh bien? lui demanda Verdier.

M. X... avait une triste figure ; il répondit par un mouvement d'épaules qui signifiait clairement : Nous n'avons rien trouvé.

Quand la partie fut achevée, Verdier se tourna vers le secrétaire : « — Ainsi, lui dit-il, votre nouvelle perquisition n'a pas mieux réussi que les premières ?

— Elle a duré toute une nuit et vainement. C'est une bien malheureuse affaire. M. le lieutenant de police ne veut plus qu'on s'occupe de cette recherche. J'y perdrai peut-être ma place.

Verdier se tourna brusquement vers moi : — De quelle somme aurait besoin cette pauvre veuve dont vous me parliez hier pour retourner près de ses enfants?

— A peu près de cent livres.

— C'est une bagatelle. Voulez-vous, mon cher secrétaire, m'écrire un bon de deux cents livres sur la caisse de la police au nom de la veuve... Quel est son nom?

— Mariane Dufour.

— Vous entendez, monsieur le secrétaire ?

M. X... le regardait avec étonnement.

— Ecrivez, signez, lui dit Verdier en plaçant devant lui une feuille de papier et l'écritoire.

Le secrétaire obéit.

— En échange voici votre lettre, dit Verdier en tirant de son portefeuille un petit papier. Vous aurez aussi à donner une petite gratification à l'un de vos agents, à Jean Levieux : il m'a été utile.

Le secrétaire demeura un moment les yeux fixés sur Verdier, la bouche entr'ouverte, muet, sans mouvement, comme s'il n'eût pas compris. Enfin, il saisit la lettre de Levieux, l'ouvrit, la regarda, se leva, et s'élança d'un seul bond dehors en s'écriant : C'est elle ! c'est bien elle !

Et nous l'entendîmes crier à son cocher, du milieu de l'escalier : A Versailles ! à Versailles !

Verdier se renversa dans son fauteuil en riant aux éclats.

Je n'étais pas très édifié du rôle que je lui voyais jouer dans cette affaire. Il y avait en lui du Beaumarchais : il aimait l'intrigue elle-même, et parce qu'elle donnait de l'exercice à son imagination et à son esprit. D'ailleurs nous n'étions pas intimes ; mes remontrances eussent été mal reçues.

— Vous avez rendu ce pauvre homme bien heureux, lui dis-je. Dans l'excès de sa surprise et de sa joie, il n'a pas même songé à vous demander comment vous êtes parvenu à vous procurer la lettre. C'est là une rude leçon que vous avez donnée à la police. Cette preuve de sa maladresse fera honte au lieutenant.

— Ne dites point de mal de la police, reprit Verdier ; elle est d'une habileté presque incroyable. Ingénieuse, rusée, persévérante, elle possède toutes les connaissances nécessaires au but de son institution ; elle a poussé son art presque à la perfection ; et je suis sûr qu'elle en a consciencieusement épuisé toutes les ressources dans les limites de la recherche qui lui avait été ordonnée à l'hôtel de G... Considérées en elles-mêmes, les mesures étaient certainement bien conçues et elles ont été bien exécutées ; mais étaient-elles applicables à la circonstance et surtout à l'homme ? c'était la question importante. Le lieutenant et son secrétaire l'ont mal résolue ; ils ont manqué au début de pénétration. A l'âge de douze ans, j'en avais plus qu'eux. Je me rappelle que j'étais très habile à pair ou non. Vous connaissez ce jeu ? On ferme une main, et on donne à deviner si les billes qu'elle contient sont en nombre pair ou impair. Je gagnais presque toujours, non point par hasard, mais en vertu de règles que je m'étais faites. Un camarade me posait la question : pair ou non ? Je répondais la première fois au hasard, par exemple : pair. Je perdais. Mais à la seconde question, je me disais : ce garçon-là est peu malin. La première fois il a mis non-pair ; à la seconde, sa dose de finesse n'ira pas plus loin qu'un simple changement de combinaison : il mettra pair. En effet, contre son attente, je disais encore pair, et je gagnais. Mais si j'avais affaire à un écolier un peu plus intelligent, je me disais : au premier coup, j'ai deviné pair et j'ai perdu. Sa première pensée va être aussi de changer le non-pair qui m'a fait perdre en pair ; mais son esprit ne s'arrêtera pas là ; un peu plus de réflexion lui suggérera que ce serait là une ruse beaucoup trop simple, et en définitive il en restera comme la première fois au non-pair. Donc je devinais non-pair, et je gagnais. En définitive, toute mon habileté consistait à lire de mon mieux dans la pensée de mon adversaire en calculant sur son degré d'intelligence ou sur la nuance du caractère que je lui connaissais. Je m'appliquais à mesurer mon raisonnement intérieur avec le sien, à les identifier tous deux, et pour y parvenir, je m'aidais quelquefois d'un moyen physique qui depuis m'a souvent réussi dans des affaires d'une tout autre importance. Il est bien simple. Lorsque je cherche à deviner les passions ou les pensées d'une personne qui est devant moi, je m'étudie à mettre l'expression de ma figure dans le rapport le plus exact possible avec l'expression de la sienne ; je m'attache à en imiter et à en suivre très exactement les changements les plus imperceptibles, et en même temps j'observe avec attention, en moi-même, les pensées, les sentiments qui naissent naturellement et par correspondance aux diverses modifications qui se succèdent sur ses traits et sur les miens. Si j'ai lieu de soupçonner que je suis en présence d'une personne qui se méfie de sa propre physionomie et qui lui fait jouer un rôle, je cherche les pensées opposées à celles qu'en l'imitant je sens naître en moi. C'est une affaire de tact et d'expérience. Or, notre cher secrétaire est impropre au poste qu'il occupe, parce qu'il n'agit jamais que d'après les seules idées qui lui sont particulières. Il suppose que les autres hommes pensent comme il penserait dans des circonstances semblables. La conséquence inévitable est qu'il n'a de chance pour réussir que lorsqu'il est en lutte avec des esprits qui se trouvent être précisément de sa force et de sa nature. Il est nécessairement en défaut toutes les fois qu'il est en rapport avec les intelligences supérieures à la sienne, et souvent même avec celles qui sont inférieures. Il n'a qu'un certain nombre de règles qui ressortent de sa manière d'être individuelle ; il les applique indifféremment à toutes les affaires de même ordre ; les difficultés sont-elles plus grandes que de coutume, tout son effort consiste, non à changer de règles, à en chercher d'autres, mais simplement à pousser la pratique des seules qu'il connaisse jusqu'aux dernières conséquences. Semblable en cela à un médecin qui n'a que deux recettes, la saignée ou l'eau chaude, et qui se borne quand la maladie résiste à tirer plus de sang ou à noyer l'estomac du patient. C'est toujours la même routine. Dans la recherche de cette lettre volée, il n'a pas même songé à s'identifier avec l'esprit du duc de G... et à en mesurer la portée. Il a procédé de même que s'il avait eu affaire au premier bourgeois venu. Ses agents ne découvrant rien avec leurs yeux dans les

endroits les plus secrets, il leur a donné des loupes, et les fentes des meubles ne contenant rien, il a fait sonder jusqu'aux poutres. Mais le duc de G... n'ignore aucune des ruses de la police : s'il s'est absenté si complaisamment de son hôtel pour laisser la place libre à la police, c'était qu'il avait l'assurance qu'on ne trouverait rien. En lutte avec un système qui suppose toujours du mystère, la meilleure ruse était, en effet, de n'en faire aucun. Il n'a point caché la lettre, et il a certainement bien ri de la peine qu'on se donnait pour chercher dans l'épaisseur de ses murailles ou dans les pieds de ses fauteuils ce que l'on avait sous les yeux. Je n'aime point le duc de G... Nous ne nous sommes que trop connus à Dresde. J'avais un prétexte suffisant pour me présenter à son hôtel. Avant-hier j'allai le voir, et je réclamai de lui un mémoire qu'il n'avait aucun intérêt à garder. Il me conduisit à son cabinet, et j'engageai la conversation sur un sujet qui devait me donner au moins un quart d'heure pour observer. Je n'eus pas besoin d'un temps aussi long. Sa table était encombrée de livres et de papiers. Après quelques minutes, je remarquai, parmi de vieux parchemins et au milieu de billets négligemment jetés, une très petite lettre froissée, salie, à demi déchirée. L'adresse était lisible ; c'était celle du duc lui-même ; l'écriture très fine paraissait être d'une femme, mais elle pouvait être contrefaite. Le format n'avait aucun rapport avec celui du modèle que m'avait remis le secrétaire. Le cachet, d'une autre couleur, était très large : je le reconnus ; c'est un de ceux dont le duc fait quelquefois usage. Ce détail fut pour moi un trait de lumière. Le duc avait fait là une imprudence : on ne s'avise jamais de tout. Je sortis, et vous devinez le reste. Persuadé que j'avais découvert la fameuse lettre, mais ne pouvant rien affirmer, et ne voulant pas faire naître une fausse espérance dans l'esprit de notre cher secrétaire, je fis venir Jean Levieux, et je lui donnai mes instructions. Le drôle est entré en plein jour jusque dans le cabinet du duc, qu'il y rencontra. Il lui offrit de le tenir au courant des recherches de la police. A peine avait-il prononcé quelques mots que des cris affreux poussés dans la rue et un grand tumulte attirèrent le duc vers une fenêtre : on se battait ; il y avait un attroupement. Le duc ne jeta qu'un regard ; mais quand il se retourna, la petite lettre déchirée était déjà dans la poche de Levieux qui, à l'imitation du duc, avait mis à la même place une lettre d'une apparence semblable. Aussi calme qu'en entrant, Levieux continua d'exposer le motif de sa visite, mais de manière à se faire promptement éconduire. Il est inutile d'ajouter que c'étaient deux camarades de Levieux qui avaient simulé une querelle dans la rue. Le duc, suivant toute probabilité, n'a pas encore découvert la perte qu'il a faite ; hier même il a donné une nouvelle preuve de son extrême confiance dans ce crédit étrange qu'il a usurpé depuis un mois. Sa disgrâce sera prompte et terrible. C'est un homme perdu. Toutes les cours d'Europe lui seront fermées. J'avoue qu'il me serait agréable de voir sa surprise et sa fureur lorsqu'il découvrira la petite lettre substituée à celle qu'il avait volée. Il y trouvera deux vers tracés d'une main connue, et qu'il se rappellera d'avoir cités, il y a dix ans, dans une triste circonstance, avec une joie infernale :

. . . . Un dessein si funeste,
S'il n'est digne d'Atrée, est digne de Thyeste.

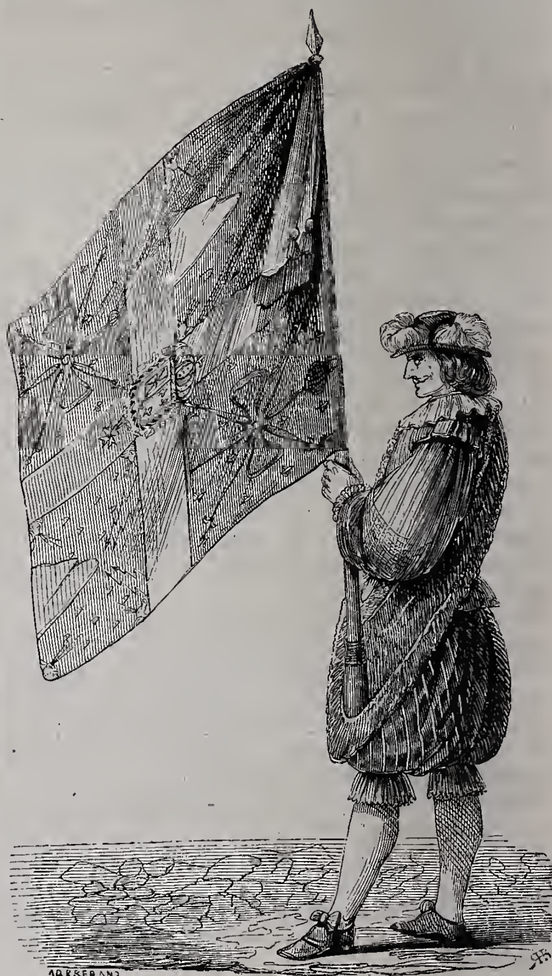
Mais je ne vous vois pas très enthousiaste de mon succès. Vous êtes tant soit peu puritain, et vous ne goûtez que médiocrement ce que l'on a appelé le plaisir des dieux.

— Je connais trop votre pénétration, lui dis-je, pour nier qu'il y ait une différence entre nos deux caractères ; mais je crois que les études d'observation qui vous ont conduit au résultat dont vous vous félicitez trop peuvent être quelquefois utiles aux esprits les plus sévères et les aider à faire le bien autant qu'à combattre le mal.

DRAPEAU DES CENT-SUISSES.

La compagnie dite des Cent-Suisses, et qui, avec les officiers et les sous-officiers, se montait à cent vingt-sept hommes, avait en outre, sous Louis XIV, un porte-enseigne ; fonction qui fut depuis abolie ; mais le drapeau n'en fut pas moins conservé et déposé chez le capitaine-colonel. Voici la description qui en a été faite par le P. Daniel dans son *Histoire de la milice française*.

« Le fond est de quatre carrés bleus. Le premier et le quatrième portent une L couronnée d'or, le sceptre et la main de justice passés en sautoir, noués d'un ruban rouge. Le second et le troisième ont une mer d'argent ombrée de vert, flottant contre un rocher d'or qui est battu de quatre vents. La croix blanche sépare les quatre quartiers avec



(Drapeau des Cent-Suisses.)

cette inscription : *ea est fiducia gentis*. On a voulu apparemment marquer par ces paroles la fermeté de la nation, que les plus grands dangers ne sont pas capables d'ébranler, comme le rocher se tient toujours ferme malgré la fureur du vent et des flots. Ce drapeau est le même qui était sous le règne de Henri II, comme il est marqué dans la salle des Suisses à Fontainebleau. » L'écharpe était blanche, et la hampe se terminait par une fleur-de-lis d'or.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

UNE ANCIENNE FONTAINE A ROUEN.

(Fontaine de l'hôtel de Lisieux, à Rouen.)

Ce bas-relief très fruste est le plus curieux ornement de l'antique manoir des évêques de Lisieux, rue de la Savonnerie, n° 4, à Rouen. Il est adossé à la muraille de cette maison qui, vers le couchant, fait saillie dans la rue. Sa construction date, dit-on, de 1518. C'est, comme on le voit dans la gravure, un rocher pyramidal figurant le mont Parnasse, sur lequel sont en relief Apollon, le cheval Pégase, la Philosophie et les neuf Muses.

Au sommet, Apollon vêtu à la mode du seizième siècle, son arc sous le bras, joue de la harpe. Au-dessous de

Pégase, la Philosophie, debout, présentait de la main droite un livre ouvert, et de la gauche indiquait un flambeau. Les trois têtes symboliques de cette figure représentent la logique, la physique et la métaphysique. Des rochers, des gazons et quelques moutons composent les accessoires de la scène. A la base du mont, on voyait naguères deux salamandres en bronze, attribut du règne de François Ier, qui donnaient sans interruption l'eau destinée à l'usage journalier ; mais pour faire de cette fontaine un objet d'agrément, on avait pratiqué dans les figures dont elle était ornée, beaucoup d'autres petits canaux dont il reste encore quelques vestiges ; les instruments symboliques des muses, les naseaux et un des pieds du cheval ailé étaient les principales issues d'où l'on faisait à volonté jaillir l'eau, mais seulement en de rares circonstances, et lorsqu'on voulait réjouir de ce spectacle quelque personnage important (1).

INTELLIGENCE DES ÉLÉPHANTS (2).

Un jour, dit le lieutenant Th. Bacon (3), dans une partie de chasse, monté sur l'éléphant *Bransmatti*, appartenant au commissariat de la compagnie, j'avais perdu une cheville de mon *tchatta* (sorte d'ombrelle en usage dans le pays). Comme nous traversions un bois, je coupai une branche d'arbre pour m'en faire une autre ; mais le bois étant vert, ne pouvait pas me servir : j'ordonnai donc au *mahaut* ou conducteur de mon éléphant d'arrêter et de me chercher un morceau de bois sec. Cet homme me répondit que, tout en poursuivant notre route, l'éléphant en trouverait un. Là-dessus, le *mahaut*, avec son marteau de commandement, frappa l'éléphant pour éveiller son attention, et lui fit entendre à sa manière qu'on avait besoin de quelque chose. L'éléphant ramassa d'abord une poignée de feuillage qui fut rejetée, puis une poignée de poussière qui fut également refusée ; un ou deux coups de marteau, accompagnés d'une litanie d'injures, firent comprendre à la pauvre *Bransmatti* qu'on la trouvait peu intelligente. Cette fois-ci l'éléphant présenta un morceau de bois gros comme le poing ; le *mahaut*, tout en donnant des éloges à l'animal, lui expliqua par signes que le morceau était trop gros; en modifiant ainsi ses instructions, il parvint à se faire donner un morceau de bois de la grosseur convenable, sans que l'éléphant se fût arrêté un seul instant.

Une autre fois, je voyageais avec un de mes amis qui avait un cheval si méchant qu'on était obligé de le tenir toujours muselé ; on ne lui ôtait la muselière que lorsque le palefrenier, le seul qui pût en approcher, lui donnait à manger ; pour le panser, on lui attachait la tête et les pieds avec une chaîne. Un soir, nous étions assis, mon ami et moi, devant notre tente, attentifs aux efforts que faisait le palefrenier pour remettre la muselière au cheval, quand tout-à-coup l'animal arrache les piquets auxquels était fixée la chaîne, se jette sur le palefrenier, le renverse, et se met à le déchirer avec ses dents ; malgré notre intervention, l'homme renversé aurait été infailliblement mis en morceaux, si l'un de nos éléphants, s'apercevant de ce qui se passait, ne fût venu en toute hâte délivrer le palefrenier. Ce fait est d'autant plus remarquable, que les éléphants ont une grande antipathie pour les chevaux et les évitent autant qu'il leur est possible.

Quelques jours après, nous fûmes témoins d'une autre preuve de la rare intelligence du même éléphant. Dans un village nommé Mangabre, un petit chien appartenant à mon ami tomba dans un puits sans que personne s'en fût aperçu ; l'éléphant avait vu ou entendu japper le pauvre animal, car il courut vers le puits et se mit à piétiner alentour et à barrir comme pour appeler au secours. Le *mahaut* étant endormi, personne ne s'inquiétait de cette agitation de l'éléphant; on supposait qu'il demandait sa ration d'eau. L'intelligent animal comprit cette indifférence; il alla à l'endroit où était couché son conducteur, l'éveilla, et, par ses mouvements, lui fit comprendre qu'il fallait le suivre dans la direction du puits. L'accident arrivé au petit chien fut ainsi découvert, et l'animal sauvé.

Ce qui surtout doit étonner, dit le lieutenant Bacon, c'est moins encore l'intelligence et le prompt discernement d'un seul éléphant dans des exemples de ce genre, que la sagacité générale et commune à toute l'espèce. Un éléphant, de retour au camp, après une journée de travail et de fatigue, altéré de soif, affamé, ne touche cependant point à la nourriture placée devant lui, tant qu'il se sent en sueur. Il reste quelquefois une demi-heure à se vanner avec une branche d'arbre ou à s'attiédir par d'autres moyens. Un éléphant apprivoisé, dans l'Inde, reçoit par jour environ vingt livres de farine dont on lui fait des gâteaux grands et plats ; mais sa principale nourriture consiste en grosses bottes de branchages qu'il a soin d'apporter lui-même de la forêt voisine ; ces branches lui servent d'assaisonnement à chaque bouchée de gâteau. Aucun animal n'est aussi raisonnable que l'éléphant au sujet de la nourriture ; soumis au moindre commandement de son conducteur, il ne refuse jamais de quitter le morceau qu'il tient, quelque faim qu'il ait, pourvu qu'il voie qu'on le lui réserve en le plaçant dans un endroit sûr.

Il est vraiment curieux d'observer la circonspection avec laquelle un éléphant marche à travers un terrain marécageux ; du moment où il a quelque doute sur la fermeté du sol, il en donne avis par un grognement expressif et refuse d'avancer. En pareil cas il est dangereux de l'y contraindre, car, courageux de sa nature, il ne recule que devant un danger tout-à-fait certain. Si par malheur il se trouve engagé dans un sable mouvant, celui qui le monte court grand risque d'être démonté et jeté sous ses pieds comme le serait tout objet pouvant offrir un point d'appui.

Un jour, dit le lieutenant Bacon, je rentrais avec mes compagnons d'une partie de chasse au tigre ; après avoir battu le pays pendant plusieurs heures de suite, ennuyés de la stérilité de notre excursion, nous sommeillions dans nos litières à dos de nos éléphants qui marchaient tranquillement, au pas, l'un à côté de l'autre ; tout-à-coup nous fûmes réveillés en sursaut par le bruit sourd de nos éléphants ; ils fuyaient rapidement sans qu'il nous fût possible de nous rendre compte de la cause de leur épouvante. Après quelques instants nous reconnûmes que le terrain, tout autour de nous, s'étendait en ondulations semblables à celles des vagues de la mer ; nous nous trouvions sur une plage de sable mouvant ; la moindre hésitation de la part de nos éléphants nous eût plongés dans l'abîme, car leur poids eût fini par rompre la croûte qui recouvrait le sable. Ces intelligents animaux avaient mesuré l'étendue du danger et s'étaient mis immédiatement au trot, en ayant soin toutefois de diverger graduellement les uns des autres, et ils continuèrent ainsi jusqu'à ce que nous eussions regagné la terre ferme. Pour apprécier tout le discernement de l'animal en cette occasion, il faut remarquer que, pris individuellement et séparément, aucun éléphant n'était en danger, car la croûte était assez forte pour supporter le poids de chacun pris à part. On concevrait encore assez facilement que, s'apercevant de la nature douteuse du sol, ils aient accéléré le pas pour être le plus tôt possible hors de péril ; mais ce qui est plus digne d'attention, c'est qu'ils eussent senti la nécessité de se séparer et de prendre des directions divergentes au lieu de se réunir comme font presque tou-

(1) Voy. *Description historique des maisons de Rouen*, par M. La Guerrière; et *les Monuments de la Normandie*.
(2) Voy. Table générale des dix premières années.
(3) Premières impressions et études de la nature dans l'Inde.

jours les autres animaux lorsqu'un danger les menace.

A ces souvenirs extraits de l'ouvrage du lieutenant Bacon, nous ajouterons les faits suivants que nous avons entendu raconter à un officier supérieur anglais qui avait passé plusieurs années de sa vie dans l'Inde. Les éléphants y sont employés pour le service d'artillerie ; mais au lieu de les atteler aux canons, on les leur fait pousser devant eux, avec leur front, ce qui doit à la longue les fatiguer beaucoup. Quelquefois pour soutenir le moral des éléphants, si l'on peut s'exprimer ainsi, les soldats leur promettent de l'eau-de-vie, promesse que l'éléphant comprend parfaitement ; car, dès le travail fini, l'animal en exige l'accomplissement et ne cesse de tourmenter et d'importuner son homme que lorsque sa ration de *brandy* lui est livrée.

Le prix d'un éléphant apprivoisé et dressé dans l'Inde varie depuis 800 jusqu'à 3 000 roupies (une roupie vaut 2 fr. 50 c.), selon l'âge, la taille et les qualités de l'animal. Le prix moyen est de 1 000 à 1500 roupies. Pour cette dernière somme, on peut avoir un très bon éléphant de chasse.

L'ABBAYE DU CHALARD

(Département de la Haute-Vienne).

La France est couverte de restes de monuments du moyen-âge dont les uns sont cités avec éclat par les curieux qui les visitent, tandis que les autres demeurent tout-à-fait ignorés, uniquement parce qu'ils se trouvent placés hors du chemin des explorateurs de ce genre de ruines. Il est bien, sans doute, quelques unes de ces ruines négligées dont les érudits de la localité s'exagèrent, parfois, l'importance historique ou archéologique ; mais il en est beaucoup aussi qui sont loin de mériter l'oubli complet dont elles restent frappées.

Dans la partie de l'ancien Limousin qui forme aujourd'hui le département de la Haute-Vienne, sur le haut d'une colline au bas de laquelle coule la rivière de l'Isle, qui n'est encore qu'à quelques kilomètres de sa source, et qui sépare, sur ce point, le Limousin du Périgord, l'on aperçoit de loin l'antique abbaye du Chalard, attenant à l'église du même lieu, laquelle ne faisait autrefois qu'un seul tout avec l'abbaye. Voilà ce qu'en dit, dans sa *Description des monuments des différents âges* de ce département, M. Allou, dont la science déplore la perte récente.

« Ce monastère, un des plus anciens du Limousin (1), et » *dont on ne voit plus que quelques masures*, fut, dit-on, » fondé vers 801 par Roger, comte de Limoges. Les Nor- » mands le détruisirent sous Charles-le-Chauve, après avoir » massacré l'abbé Paul avec tous les religieux. Il fut réparé » au onzième siècle par Geoffroy de Silo, aidé des seigneurs » de Lastours, de Saint-Viance et de Comborn. Cette maison » devint plus tard un prieuré conventuel. Les Anglais s'y » établirent en 1419, sous les ordres d'un capitaine Beau- » champs, et commencèrent à ravager les environs jus- » qu'aux portes de Limoges. Les consuls rassemblèrent » aussitôt une petite armée, qui, jointe aux troupes des sei- » gneurs de Latours et de Mortemart, assiégea les Anglais » et les força à évacuer leur retraite.

» Il est à remarquer que le bourg du Chalard porte le » nom de *Peyroulier* qui veut dire chaudronnier, ce qu'on » explique par la présence de certaines scories de cuivre » répandues aux environs, et qui semblent annoncer » l'existence de quelques anciens fourneaux. »

C'est là tout ce que contient le livre de M. Allou sur le bourg du Chalard, et l'on ne pourrait pas probablement y ajouter grand'chose sous le rapport historique proprement dit. Mais celui qui écrit ceci, étonné à bon droit de ces mots : « quelques masures, » ayant cherché à savoir comment le savant archéologue avait formé son opinion à cet égard, apprit qu'il ne s'était jamais rendu au Chalard de sa personne, et qu'il avait accepté, sans doute, un renseignement aussi erroné de gens mal fixés sur le véritable objet de ses recherches, si même il ne l'avait pas tout simplement recueilli à quelque vieille source imprimée, peu digne de la confiance d'un homme aussi éclairé.

(1) Bonaventure, Nadaud, etc.

Cette abbaye se compose encore aujourd'hui de deux grands corps de bâtiments, l'un d'environ trente-deux mètres de long sur plus de dix de large, l'autre de vingt-trois mètres sur dix, et le premier avec un retour formant corps de logis d'environ dix mètres sur six, cette dernière partie entièrement dénaturée par de successives modifications. Rien, dans les restes de ce monument, n'est à l'état de *masures*, seulement tout annonce que les bâtiments étaient, dans l'origine, terminés, à une très grande hauteur, par des voûtes recouvertes de pierres plates, dont le poids avait fini par amener quelque écartement dans les murs, ce qui a mis, à différentes époques, les usufruitiers de cette abbaye dans la nécessité de substituer une charpente aux voûtes dont nous parlons. L'extrémité droite de notre gravure offre seule l'état primitif, et suffit pour fixer pleinement sur tout ce qui a précédé.

Les murs sont bâtis en blocs de pierres d'une dimension qui n'est guère employée dans les constructions modernes même les plus monumentales. Un peu avant la naissance des voûtes supérieures, régnait un cordon saillant de grandes pierres taillées avec soin, que le changement de toit et les autres réparations n'ont pas fait disparaître entièrement. La façade du corps de bâtiment qui tient à l'église présente, construits dans le mur lui-même, six arceaux à plein cintre, avec une imperceptible indication d'un commencement d'ogive, et, de loin en loin, de même qu'à l'autre bâtiment (qui n'a point, lui, d'arceaux extérieurs), de simples piliers carrés. Du reste, aucun luxe d'architecture extérieure ; et la sévérité autant que la solidité de la forme, la rareté comme l'exiguïté des anciennes ouvertures, les nombreux souterrains, dont quelques uns aujourd'hui, transformés en belles caves, portent encore des vestiges de communication avec d'autres points du monument qui n'existent plus, tout annonce que cette abbaye, ainsi que la plupart des anciens monastères, offrait, à la fois, un point fortifié contre tout ennemi et un monument religieux.

A l'intérieur régnait, dans presque toute la longueur du plus grand des deux corps de bâtiments dont nous avons parlé, une pièce qui, partagée aujourd'hui en deux, a fourni, au moyen d'une seule de ses moitiés, un salon-bibliothèque de la plus grande dimension, et dans lequel les formes architecturales primitives ont été religieusement conservées. Les parois sont, comme la façade extérieure du bâtiment opposé, marquées par des arceaux qui présentent dans les intervalles des têtes grossièrement sculptées, mais avec l'énergie particulière au temps. Le tout est divisé par de minces colonnes qui s'élèvent à une assez grande hauteur, système reproduit dans la forme de l'immense et unique cheminée de l'ancien appartement. Les deux extrémités de cette aile se terminent chacune par une pièce moins grande, mais du même style ; enfin, la division intérieure de l'autre bâtiment est à peu près la même : c'est aujourd'hui une grange à foin (1).

Mais la partie la plus intéressante peut-être de cette antique abbaye, c'est, sous le bâtiment contigu à l'église, une pièce à demi souterraine, de plus de dix mètres de long sur environ sept mètres de large. La voûte est formée d'arceaux croisés, supportés, au milieu, par deux colonnes

(1) Une partie notable de ce côté des bâtiments fut disposée pendant quelques années avec un toit formant terrasse, comme cela se voit dans la gravure ; mais on a été obligé depuis d'y replacer une charpente ordinaire dans des vues de conservation.

dont l'une est un très beau monolithe, et sur les côtés par dix-huit colonnettes dont huit, divisées en deux parties, et groupées par quatre de file, partagent deux arcades destinées à éclairer ce bâtiment souterrain. Quelques personnes ont cru reconnaître dans la forme de cette pièce celle des anciens réfectoires de religieux; son étendue, moindre que celle des autres grandes pièces, semble repousser cette idée. Cela n'aurait-il pas été, tout simplement, un de ces cloîtres uniquement destinés à la méditation et à la promenade intérieure? Cette pièce, du reste, est dans un très bon état de conservation.

Tels sont les restes actuels de cette vieille abbaye : tout



(Ruines de l'abbaye du Chalard, département de la Haute-Vienne.)

ce qui l'entoure, les vestiges du passé comme le paysage lui-même, s'harmonie admirablement avec son caractère primitif. Du côté de l'Isle, vers la gauche, des rochers escarpés dominant des prairies verdoyantes, à l'extrémité desquelles on aperçoit les ruines de la vieille tour d'Estiveaux, démolie en 1793, et connue, depuis longtemps, sous le simple nom de *la Tour*. A droite, au bord de la rivière, l'ancien moulin qui servait aux moines, transformé depuis en une jolie minoterie. Sur la hauteur, une petite esplanade qui a retenu le nom de *tombeau*, d'un sépulcre de pierre qu'on y voyait autrefois, et qui fut placé, il y a une trentaine d'années, sous l'écoulement des eaux du presbytère. Un peu plus loin, dans une gorge immense, au milieu de laquelle se précipite la rivière pour se diriger vers Périgueux, une sorte de promontoire couvert de grands bois, où l'on remarque quelques traces d'un monastère de femmes, et qui porte encore le nom significatif de *Mongiau*. Pour point de vue, au couchant d'été, tout-à-fait à l'extrême horizon, les ruines du vieux château de Courbefy (*curvi fines*). Un peu au-dessous, l'antique prieuré de Saint-Nicolas. Revenant par le même côté, vers le milieu de la colline qui porte l'abbaye, des vestiges de maisonnettes recouvertes de mousse, que la tradition assure avoir été les modestes usines de quelques ouvriers en cuivre. Enfin, au nord de l'église, l'ancien cimetière des religieux, aujourd'hui celui de la commune, couvert de nombreuses tombes, soit en granit, soit en serpentine, mais presque toutes sculptées avec plus ou moins de soin; quelques unes portant les attributs d'une profession, de maréchal, de tisserand, etc..., (étaient-ce des moines ouvriers, ou ces tombes sont-elles d'une époque plus récente?) une ou deux offrant la tunique plus décisive du religieux; en tout, une réunion de pierres tumulaires telles qu'on n'en voit guère de semblables dans le pays.

Quant à l'église, qui, comme nous l'avons dit en commençant, paraît avoir fait autrefois partie intégrante de l'abbaye, et qui, ainsi qu'on peut le voir dans la gravure, a aussi de son côté quelque chose de très monumental, nous ne nous arrêterons point ici à la décrire en détail. Si le soin devait jamais en être pris par quelqu'un, il appartiendrait de droit à un ecclésiastique de ce département, fort érudit dans l'architecture religieuse, et qui a déjà fourni à notre recueil plusieurs articles (1). M. l'abbé Texier, nous le savons, a visité l'église du Chalard, où il aura sûrement remarqué, entre autres choses, une assez belle construction en bois, sculptée dans le style du moyen-âge, renfermant vers le milieu la châsse qui contient les reliques de saint Geoffroy, et, sous sa base, le tombeau du saint; mais il aura cherché inutilement celui de Gouffier de Lastours, que plusieurs chroniqueurs décrivent, dont ils donnent l'épitaphe, et qu'ils placent dans une chapelle souterraine qui existe encore, mais d'où on l'aura probablement enlevé depuis pour le transporter ailleurs, si même il n'a pas été détruit dans quelqu'une des invasions postérieures à son exécution.

(1) Voyez notamment l'Etude sur la sculpture en France, 1842, p. 361, 386.

Nous regrettons vivement que le propriétaire de l'abbaye, absent lorsque M. l'abbé Texier a visité cette église, n'ait pas pu appeler l'attention d'un juge aussi éclairé sur les divers points archéologiques de l'autre monument, dont nous n'avons donné ici qu'une imparfaite description.

HABITATIONS ET MOEURS DU TYROL.

(Voy., sur le Tyrol, Table générale des dix premières années, et 1845, p. 57.)

On rencontre dans les montagnes du Tyrol, comme en Suisse, en dehors des villes et des villages, un grand nombre de maisons ou plutôt de chaumières isolées. Elles sont éparses dans les montagnes, entre les bois ou sur les vallées, le long des lacs. Le plus souvent elles sont situées dans le pli de terrain formé par deux collines, à la lisière d'un bois qui les protége contre les ardeurs du soleil en été, contre les coups de vent et la chute des avalanches en hiver. Alentour est un enclos terminé par une haie vive d'aubépines et de pruneliers. Cet enclos est divisé en deux parties : le verger planté d'arbres fruitiers, le jardin où sont cultivées les productions utiles à un ménage pauvre, et çà et là quelques fleurs en pleine terre. Un courant d'eau détourné de la source voisine entretient par sa fraîcheur une perpétuelle verdure dans le verger et fournit l'eau nécessaire pour arroser le jardin pendant les grandes chaleurs.

Les maisons n'ont qu'un rez-de-chaussée et un étage, qui est un élégant balcon en bois ; comme la façade est tournée du côté où la vallée s'ouvre sur la plaine, on a de ce balcon une très belle vue. Le toit, en auvent, le protége ; on y est à l'ombre en été, à l'abri des pluies en automne et au printemps. On vient s'y asseoir pendant ces saisons, l'après-midi et le soir, les femmes pour filer le lin, les hommes pour fumer leur pipe en regardant la campagne. Les murs sont peints en blanc ; le balcon et les volets des fenêtres en vert. Ces couleurs variées et gaies donnent à toute la maison un aspect agréable qui réjouit de loin le voyageur.

Dans ces maisons isolées, chaque famille voyant rarement les autres, étant seule, les liens qui l'unissent sont presque toujours plus resserrés et se conservent plus forts que dans les familles des villes. Le respect des fils et des petits-fils pour l'aïeul, l'obéissance des enfants au père et à la mère, l'amitié entre les frères et les sœurs, entre-



(Intérieur d'une maison tyrolienne.—D'après le dessin d'un artiste tyrolien.)

tiennent la paix et la bonne intelligence. Nous avons emprunté à l'album d'un jeune artiste tyrolien l'esquisse naïve d'une scène ordinaire dans ces honnêtes familles : on y voit l'accueil que l'on fait au père à son retour de la chasse (1).

Le grand-père l'a vu partir avec le regret de ne pouvoir plus l'accompagner, avec l'inquiétude que lui donne la connaissance du danger. Ses enfants l'ont reconduit jusqu'au bout du verger en riant et en babillant avec l'insouciance de leur âge. Sa jeune femme lui a dit adieu et l'a regardé suivre son chemin accoutumé tant qu'elle a pu le voir. Sa mère, ce soir-là, dans la prière qu'elle a faite, selon la coutume, à haute voix, a imploré la protection du ciel avec une ardeur que toute la famille a ressentie. Le lendemain, à l'heure où il revient ordinairement, on est réuni dans la chambre commune. Le vieux père, assis dans son fauteuil, fume pour tromper son impatience et la longueur du temps. Les femmes, occupées chacune à son ouvrage, taisent leur

(1) Voy. la Chasse au chamois, p. 57.

inquiétude. Un bruit de pas est entendu sur le chemin. On lève la tête sans rien dire, de peur de se réjouir trop tôt; mais le chien a aboyé de joie, et les enfants ont couru dehors au devant de leur père en criant que c'est lui. Il entre avec eux. L'un s'est emparé de sa chasse, l'autre de sa gibecière ; un troisième s'est affublé de son grand chapeau à plumes. L'aïeul se lève à demi de son fauteuil pour voir son fils et le succès de sa chasse. La grand'mère s'est arrêtée au milieu de la lecture qu'elle faisait de la Bible et regarde ses petits enfants et leur père avec une admiration mêlée de joie. Cependant la jeune femme du chasseur a couru l'embrasser et lui a mis entre les bras son dernier né. Il le serre contre son cœur, et tandis que l'enfant caresse sa longue moustache noire, il lève la main et semble lui dire : Un jour tu seras fort comme moi, alors tu iras dans les montagnes poursuivre le chamois de roche en roche. Aussi ceux qui te verront rentrer à la maison chargé du butin de ta chasse, diront que tu es né d'un père courageux, et cet éloge qu'on fera de toi remplira de joie ma vieillesse.

Nous recevons de M. F. Cuvier, neveu du célèbre naturaliste, à propos de notre article sur M. Geoffroy-Saint-Hilaire (p. 146), une lettre dont nous ne pouvons nous dispenser de faire mention. Elle porte sur ce que M. Frédéric Cuvier aurait été *de fait* le directeur de la Ménagerie, d'où il suit que la dépossession de M. Geoffroy n'aurait troublé sa position en quoi que ce fût. Voici ce qu'il y a d'essentiel dans cette lettre.

« ..... Quand mon père a été, en 1838, nommé professeur, sur la proposition de M. le comte de Salvandy, il y avait déjà près de trente cinq années qu'il dirigeait de fait la Ménagerie, et les choses sont demeurées après sa nomination absolument ce qu'elles étaient avant; je proteste donc avec indignation contre cette accusation que ni mon père, en demandant un avancement légitime, ni le ministre en l'accordant, aient eu la honteuse pensée de troubler en quoi que ce fût la position de M. Geoffroy. M. Geoffroy s'est en tout temps fort peu mêlé de la Ménagerie; c'est ce que peut apprendre le premier venu au Jardin-des-Plantes, et je ne dis pas cela pour rien ôter à son mérite. La direction de la Ménagerie a toujours été une chose fort simple, une besogne fort modeste, dont il est ridicule de revendiquer la gloire pour M. Geoffroy, car il n'y avait là de gloire pour personne; et ces fonctions n'ont jamais eu pour mon père d'autre valeur que de lui permettre de multiplier ses observations sur les mœurs et sur les instincts des animaux. Voilà, monsieur, ce que je désire que le public sache : et maintenant, puisque l'occasion m'est donnée malgré moi de m'expliquer pour la première fois sur des relations qui ont été si fréquemment dénaturées, j'ajouterai qu'il serait temps peut-être qu'on cessât de représenter M. Geoffroy comme ayant été, de son vivant, en butte à des attaques et à des persécutions dont on insinue assez clairement que ma famille aurait été l'auteur. J'espérais que l'on se lasserait de reproduire de pareilles insinuations et que les passions feraient enfin silence sur trois tombes maintenant fermées. Si l'on se contentait de donner à M. Geoffroy le rôle de protecteur, je laisserais dire, cela peut n'être que ridicule; mais vouloir qu'il ait été persécuté, cela est odieux et je ne puis me taire.....

» Frédéric Cuvier. »

Le nom dont cette protestation est revêtu lui donne droit d'être recueillie par l'histoire. Ce n'est pas au *Magasin Pittoresque* qu'il appartient d'entreprendre la défense de M. Geoffroy-Saint-Hilaire. Il doit seulement faire remarquer que, dans la notice qu'il lui a consacrée, il ne s'est écarté en rien de la manière historique à laquelle il s'applique constamment à demeurer fidèle. La lettre de M. Cuvier n'infirme en effet sur aucun point ce que nous avons rapporté. M. Frédéric Cuvier était Garde de la Ménagerie depuis trente-cinq ans et M. Geoffroy-Saint-Hilaire Directeur. Que M. Geoffroy ne se soit point occupé du détail de la surveillance, c'est incontestable, puisque ce détail était l'office, non seulement *de fait*, mais *de droit* de M. Frédéric Cuvier en sa qualité de Garde. Mais quant aux fonctions de Directeur, c'est-à-dire au droit, comme au fait, de traiter en Conseil de l'achat des animaux, de la nomination des employés, de toutes les affaires générales concernant l'établissement, M. Frédéric Cuvier, tant qu'il n'a été que Garde, n'y a jamais eu part. M. Geoffroy, dans ses absences, était suppléé par un des professeurs, le Garde de la Ménagerie n'ayant jamais eu qualité pour assister au Conseil; ce qui, d'un mot, précise tout, c'est qu'*en fait comme en droit* les moindres dépenses étaient chaque jour ordonnancées par le Directeur seul.

Voilà qui répond à la première question. On voit qu'il ne s'agit que de faits officiels.

Quant à la seconde question, fidèle aux habitudes de notre publication, nous aurions pu hésiter s'il avait fallu nous hasarder à la légère sur le domaine de la vie privée. Mais là également nous nous trouvons sur le domaine de l'histoire. Aussi ne nous expliquerons-nous sur ce que nous avons avancé quant à l'effet produit sur M. Geoffroy par une mesure qui rendait si insoutenable sa position dans un établissement qu'il habitait et gouvernait en chef depuis quarante-cinq ans, qu'en citant les propres paroles, publiées en 1838, par M. Geoffroy-Saint-Hilaire lui-même dans le dernier ouvrage qui soit sorti de sa plume. Ce sont des paroles gravées dans l'histoire de ce grand naturaliste, et qui complètent d'ailleurs notre notice.

Après avoir rappelé dans un chapitre intitulé *Vieillesse outragée*, que Buffon, dans ses dernières années, fut victime aussi d'une injustice, M. Geoffroy-Saint-Hilaire, qui n'estimait pas la Ménagerie chose si indifférente à sa gloire que notre correspondant veut bien le supposer, ajoutait :

« Bossuet, accablé sous une oppression semblable, se retirait à Rome, plutôt que de céder à un acte ministériel qui lui faisait exhaler cette plainte : *j'ai le cœur percé*. J'eus aussi le *cœur percé*, et à me faire préférer l'exil à l'étranger plutôt qu'à succomber sous les douleurs de ma susceptibilité. Une maladie grave me retint en France. J'ai failli périr. Mais durant la lutte du mal et de ma faible constitution, ma susceptibilité s'est à peu près aussi lassée et épuisée.

» La Ménagerie qui fut créée dans le Muséum d'histoire naturelle, six mois après que j'y eus été admis comme successeur de Lacépède, fut l'œuvre de mes soins et le produit de mon activité et de mes ressources personnelles : voilà ce dont je n'étais jamais venu me vanter à personne et ce que chacun des employés et le ministère lui-même ignoraient entièrement. J'eus douze ans consécutifs l'obligation d'administrer seul et de supporter ce lourd fardeau; et comme il fallait aussi mener de front mes autres et nombreuses occupations de professeur, l'on vit que je succombais sous le faix, et l'on m'accorda, *à titre de rémunération*, que je serais aidé par un adjoint qui veillerait sur les détails (c'est à cet adjoint que fut donné le titre de Garde). Je dus le choisir, le former, et je donnai la préférence au frère de mon illustre collègue et ami ; car cet ami m'était et me fut toujours cher. Cependant le lieutenant que j'avais si gracieusement appelé fut pris d'ambition : avec le temps et son savoir-faire il imagina le même système d'envahissement exposé dans la fable de *la Lice et sa Compagne*. Sans plaider ni combattre, je fus habilement dépossédé de la moitié de ma

position sociale, emploi que j'avais à la suite de quarante-cinq ans de travaux incessants, utiles et très pénibles. Pourquoi? On me le laisse ignorer... C'était cependant un grade que j'avais acquis en récompense de mes services passés. Mais nous vivons sous un régime d'équité et de nécessité sociale, qui ne permet point, même au Roi, de faire rétrograder quiconque s'est élevé légalement; car le chef de l'état confère le bienfait de l'avancement et laisse à l'inflexibilité de la Loi le devoir et le soin d'une dégradation nécessaire quand elle est encourue : mais c'est *après condamnation.* » (Fragments biogr. p. 138, 139.) « Oublions, ajoute l'illustre M. Geoffroy-Saint-Hilaire, en terminant ce volume qui ne devait plus être suivi d'aucun autre, oublions tous mes soucis à ce sujet, montrons que malgré mes dissentiments scientifiques, je n'ai jamais cessé d'être pour mon ancien compagnon d'études (M. Georges Cuvier) qu'un ami cordialement dévoué : c'est en restant l'âme libre de tout ressentiment, usant uniquement de la ressource qui m'est conseillée, *prescrite même pour la restauration de ma santé, bien compromise par les derniers événements* » (*Ib.*, p.. 357.)

Voilà des documents décisifs que nous ne voulons même pas citer en entier : ils ont été imprimés en 1838, du vivant de M. Frédéric Cuvier; personne n'a réclamé du vivant de M. Geoffroy-Saint-Hilaire. C'est un témoignage dont l'histoire aura toujours le droit de se servir (1).

SI LE CLIMAT DE LA FRANCE A CHANGÉ ET CHANGE DE SIÈCLE EN SIÈCLE.

(Voy. p. 46, 78, 158.)

L'auteur des articles que nous avons publiés sur la question des changements du climat en France est M. le docteur Charles Martins. Aujourd'hui nous recevons une lettre de M. le docteur Fuster qui, l'an dernier, a communiqué un mémoire sur le même sujet à l'Académie des sciences : nous trouvons dans cette lettre toute bienveillante, quelques considérations curieuses à l'appui d'une opinion qui diffère de celle de notre collaborateur : il nous paraît intéressant et juste de les faire connaître à nos lecteurs.

« Au temps de César, dit M. Fuster, cinquante ans avant notre ère, la Gaule était couverte de forêts. Mes recherches m'autorisent à en porter l'étendue à 46 millions d'hectares. Elle en offre à peine aujourd'hui 9 millions. Le reste de ses terres, à part un petit nombre de cultures, consistait en terrains vagues, en marais et en marécages. Les pays d'alentour ne présentaient encore de tous côtés que forêts impénétrables, fleuves sans lit, amas d'eaux stagnantes Ces forêts et ces eaux, surmontées à l'est et au sud par des montagnes chargées de neige et de glaciers, devaient rendre le climat très froid et très humide.

» La rigueur de ses froids a été constatée par toute l'antiquité. Diodore, d'accord en cela avec tous ses devanciers et tous ses successeurs, déclare par exemple, que *tous* les fleuves de la Gaule *gelaient aisément*, et que la glace en était si solide qu'elle portait des armées entières avec leurs chariots et leurs équipages. Le renne et l'élan, qu'on ne rencontre que dans les forêts les plus septentrionales, habitaient alors la forêt Hercynie (forêt Noire), le long de la rive droite du Rhin; enfin la vigne ne pouvait y croître, quoique les Gaulois, grands amateurs de vin, fussent très en mesure de la cultiver. Ce sont là, je crois, entre beaucoup d'autres, des faits certains et positifs.

» Ce rude climat s'adoucit avec le temps, grâce à la réduction progressive des forêts, au desséchement de ses eaux, au développement de son agriculture. J'ai suivi, l'histoire à la main, permettez-moi de le rappeler, les phases successives de son échauffement : ses progrès en ce genre ont même été poussés si loin que, du sixième au douzième siècle, il s'est trouvé notablement plus chaud et plus égal qu'à présent. Cette chaleur et cette égalité, dont j'ai rassemblé des preuves que je dois croire convaincantes, favorisèrent l'ascension de la vigne, non seulement en Bretagne, en Normandie et en Picardie, mais dans la Flandre, dans le Hainaut et le Brabant. Et qu'on ne se figure pas que ces vignobles, pour ne rien dire ici de ceux de l'Allemagne et de l'Angleterre, fussent misérables et précaires; c'est là une supposition gratuite en contradiction avec tous les monuments historiques. Les vignobles en question couvraient effectivement toutes nos régions septentrionales; ils avaient des raisins mûrs au commencement du mois d'août; on y faisait la vendange chaque année au milieu du mois de septembre, et on en retirait aussi chaque année d'abondantes récoltes de vin. Cet ensemble de faits résulte des titres et chartes stipulant les redevances féodales ou cléricales, prélevées annuellement sur ces produits par les seigneurs ou les églises de ces régions. Un mot encore touchant la qualité du vin de ces vignobles.

»Ces vins n'étaient ni aigres, ni faibles, ni faciles à tourner, ni âpres, ni rudes. Les gourmets du moyen-âge ne faisaient pas plus de cas que nous des mauvais vins; ils les repoussaient au contraire, ayant grand soin d'avertir, quand ils célèbrent leurs divers crûs, qu'ils en obtiennent des vins chauds, capiteux, d'un goût exquis et d'un agréable parfum. C'est ainsi qu'ils qualifient en particulier les vins de la campagne de Paris, de Sèvres, de Surêne, de Meudon, de Soissons, de Rueil, d'Argenteuil, et ceux de la campagne d'Orléans; c'est ainsi que Guillaume de Malmesbury, au douzième siècle, qualifie également les vins de la vallée de Glocester en Angleterre. Citons ses propres expressions :

« Il n'y a pas, dit-il, de province en Angleterre où les » vignes soient plus abondantes, qui rapporte plus de vin » et dont le vin soit plus agréable. Ces vins-là n'offensent » pas le palais par une âcreté fâcheuse; ils rivalisent en » délicatesse avec les vins de l'Ile-de-France (1). »

» Les travaux agricoles des ordres monastiques du moyen-âge ont fait toutes ces merveilles. Les communautés religieuses de Cassien commencèrent l'œuvre; les enfants de Saint-Benoît y mirent la dernière main. Ils desséchèrent nos marais, défrichèrent nos bois, détournèrent les torrents, encaissèrent les rivières, continrent les flots de la mer. C'est le monastère d'Anegraï (Luxueuil) qui a défriché les terres incultes de l'Alsace, de la Lorraine et de la Bourgogne; les colonies de Saint-Wast ont changé en campagnes délicieuses les marécages de la Flandre; la multitude des religieux de la partie de la Neustrie, devenue depuis la Normandie, en avaient fait dès le septième siècle la plus riche contrée du royaume.

» Notre climat s'était échauffé du sud au nord; il se refroidit ensuite du nord au midi. Sa détérioration notable commence dès la fin du onzième siècle; elle a été croissante dans les siècles suivants; si bien qu'au treizième siècle, il n'y avait guère déjà plus qu'un reste de mauvais vignobles en Picardie, en Bretagne et en Normandie. Les Anglais possédèrent la Guienne depuis 1152 jusqu'en 1452, époque où ils perdirent aussi la Normandie sans retour. Ce rapprochement fait justice de la prétendue tradition que les Anglais auraient arraché les vignes normandes pour favoriser celles de la Guienne. On a depuis essayé vainement plusieurs fois de replanter des vignes dans le nord-ouest, elles n'y ont plus réussi, et ce qui en est resté n'a pu donner qu'un très mauvais vin.

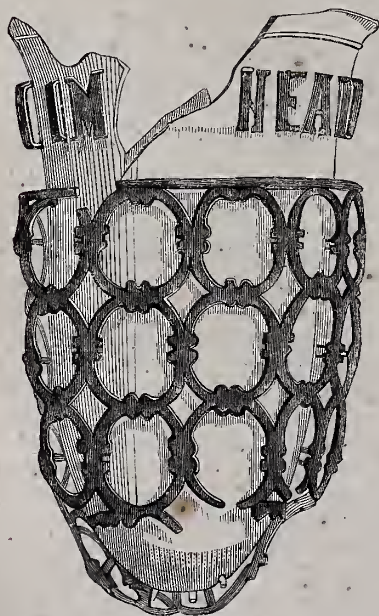
(1) Voir notre article sur la fondation de la Ménagerie, t. VI, p. 106, 107 et 108.

(1) De gestis pontific. Anglor., lib. III, p. 283.

» La détérioriation annoncée ne s'arrêta plus; elle gagna, au seizième siècle, l'Ile-de-France et l'Orléanais, avant de se propager, pendant les dix-septième et dix-huitième siècles, jusque dans l'extrême midi. Ce mouvement rétrograde continue encore, toujours du nord au sud ; en sorte que les provinces du nord-ouest perdent de plus en plus leurs arbres fruitiers à noyaux, comme elles ont perdu leurs vignes, tandis que les provinces du midi perdent de plus en plus leurs oliviers, comme elles ont perdu leurs orangers, leurs dattes *aussi bonnes que celles d'Afrique*, et leurs cannes à sucre.

» D'ailleurs, la disparition ou la détérioration des cultures spéciales n'est pas le principal ni le seul argument en faveur des changements de notre climat ; nous en avons une preuve plus directe. La voici en résumé. Nous avons laborieusement recueilli tous les exemples d'intempéries dans l'histoire, en ne tenant compte, bien entendu, que des intempéries hors ligne ou extraordinaires. Eh bien ! leurs résultats confirment pleinement les faits empruntés à l'agronomie ; nous ne citerons que les grands hivers. Notre liste en renferme 147, à dater du quatrième siècle ; mais en se bornant à comparer, pour éviter toutes les difficultés, les grands hivers compris dans les deux séries, l'une du sixième au douzième siècle, l'autre du douzième au dix-huitième, on ne trouve, dans les douze siècles de la première série, période d'échauffement de climat, que 26 de ces intempéries ; tandis que les douze siècles de la seconde série, période de refroidissement du climat, n'en produisent pas moins de 78. Faisons remarquer, en terminant, la concordance de notre opinion avec celle de tous les savants sans exception, jusqu'aux premières années de ce siècle : tous, agronomes, météorologistes, etc., français ou étrangers, tels que Toaldo, Wanswinden, Rozier, le P. Cotte, etc., parmi les plus récents, admettent, professent, démontrent le principe du changement des climats. »

COUPE ANTIQUE EN VERRE.



(Coupe en verre, trouvée à Strasbourg en 1825.)

Cette coupe, conservée dans le Musée de la bibliothèque publique de Strasbourg, a été trouvée en 1825 dans un cercueil en forme d'auge, déterré par un jardinier près des glacis de cette ville. Elle est composée de deux parties : l'une, d'un simple verre blanc, constitue le vase lui-même ; la seconde est un ornement superposé de même matière, et tenant au vase par des attaches semblables, que l'on peut apercevoir dans la gravure. Cet ornement, en verre rouge colorié, qui entoure toute la coupe et n'est que légèrement endommagé, forme une suite d'ovales liés par des sortes de nœuds qui représentent assez bien les mailles d'un réseau : il est terminé par un rebord circulaire ; le haut de la coupe est orné d'une inscription en lettres de verre vert, adhérentes par le même moyen, et qui, suivant un érudit, M. Schweighausen, forment le nom de *Maximianus Augustus.* L'inscription est mutilée : cette opinion peut paraître hasardée.

Quant à l'usage de ce vase, sa forme conique par le bas et l'absence du pied peuvent le faire ranger dans le genre des coupes de festin que l'on ne posait pas sur la table, et que l'on tenait toujours pleines dans la main. L'origine du vase est incertaine; cependant on croit qu'il a dû appartenir à Maximien Hercule. Cet empereur a souvent habité les Gaules, et on trouve fréquemment de ses médailles dans les environs de Strasbourg. Il est probable que Maximien avait reçu cette coupe en présent ; car on sait combien le verre était rare dans l'antiquité, et la mise en œuvre ajoutait ici un nouveau prix à la matière. Cette coupe, donnée peut-être par l'empereur à un ami mort aux environs d'*Argentoractum*, aura été ensevelie avec son possesseur comme objet précieux. On trouve des exemples de pareils présents dans l'histoire des empereurs romains. Vospicius, dans la vie de Saturnin, rapporte une lettre où l'empereur Adrien parle de deux coupes de verre de couleurs changeantes, qu'il appelle *calices alassontes*, qui lui avaient été données en Egypte, et auxquelles il attachait une grande valeur. Le même écrivain, dans la vie de l'empereur Adrien, parle encore de son goût pour les verres travaillés.

Cette coupe rappelle, sauf quelques différences, les verreries de Bohême et de Venise, si recherchées au moyen-âge, et les verres de couleur que l'on fabrique de nos jours par un nouveau procédé, qui consiste dans la jonction de deux vases, dont l'un colorié et découpé est soudé dans l'autre blanc et uni.

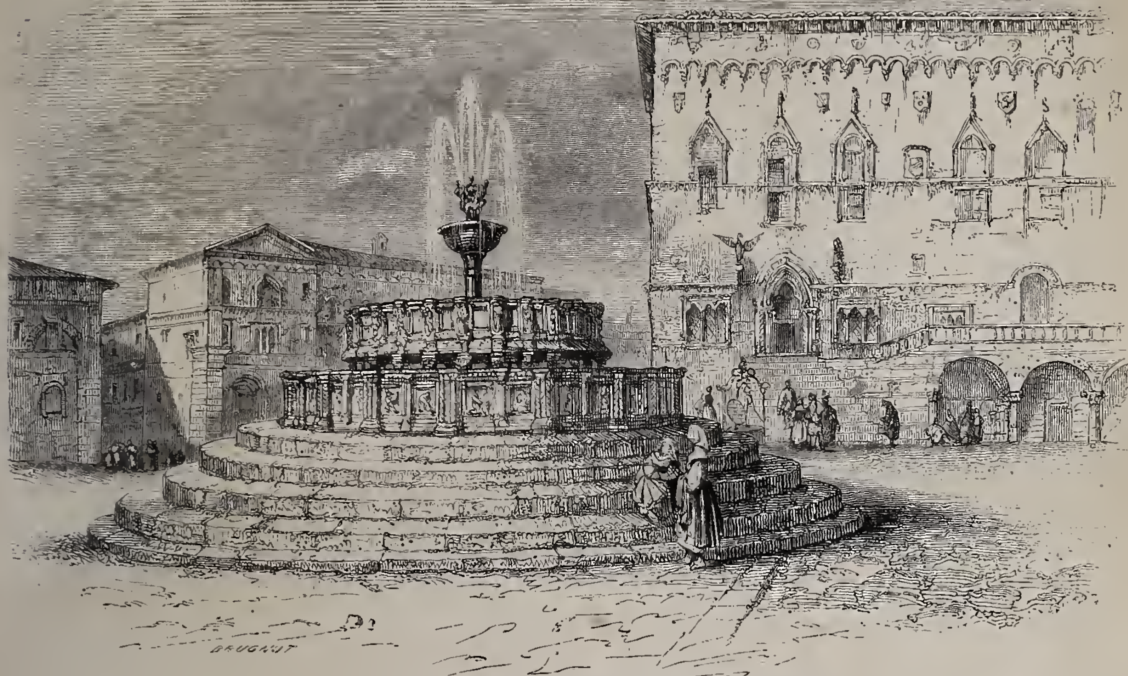
Dans un article sur la vitesse du son dans l'air, inséré dans la 22e livraison de cette année, p. 182, il est dit que MM. Bravais et Martins employèrent dans leurs expériences des *compteurs à pointage* de MM. Bréguet, dont nous avons donné la figure p. 184. Nous recevons à propos de cet article une réclamation de M. Rieussec, habile horloger, qui s'annonce comme l'inventeur de cet instrument, et s'appuie sur un rapport fait à la Société d'encouragement, le 19 février 1845, par M. Séguier. Nous avons lu ce rapport, qui nous a paru établir en effet que M. Rieussec était l'inventeur de cet utile et ingénieux instrument, qu'il désigne sous le nom de *chronographe.*

L'article sur les nœuds, p. 188, est extrait de l'excellent ouvrage intitulé : *Traité de l'art de la charpenterie*, par le colonel Emy, 2 vol. in-8° avec un atlas in-fol.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

UN VOYAGE A PÉROUSE.



(La grande place de Pérouse, ville de l'État ecclésiastique.)

Nous avions voulu accomplir, comme de pieux pèlerins, le voyage que le jeune Raphaël avait dû faire, vers l'année 1495, pour se rendre d'Urbin à Pérouse, auprès du maître de qui il apprit l'art de la grâce. Il ne nous fallut pas moins de deux jours pour traverser les montagnes de l'Ombrie, sur les débris gigantesques de la *via Flaminia*. Le second jour, après avoir quitté Giubleo, nous eûmes de la peine à franchir la montagne du *Piccione;* et notre *vetturino*, qui n'avait jamais fait ce chemin, jurait que de sa vie il ne goûterait plus de ce pigeon. Du haut de la croupe de l'immense et dur animal, nous aperçûmes enfin la vallée si longtemps attendue du Tibre, et au-delà du fleuve, sur la montagne opposée, un amas de tours, de clochers, de grands murs. C'était une de ces villes étrusques si bien décrites par Virgile, lorsqu'il disait :

Tot congesta manu præruptis oppida saxis,
Fluminaque antiquos subterlabentia muros.

« Tant de villes péniblement entassées sur les rocs escarpés, et » les fleuves coulant aux pieds des murs antiques. »
Géorgiques, l. II, v. 156.

C'était Pérouse. Le soleil qui déclinait ne nous laissait plus l'espoir d'y parvenir ce jour-là même. Il fallut s'arrêter dans la vallée avant même d'avoir passé le fleuve ; nous trouvâmes à *Bosco*, dans une petite auberge cachée au milieu des arbres, une hospitalité simple, mais préférable à celle qu'on trouve bien souvent en Italie dans de grandes villes.

Le lendemain, à la pointe du jour, nous traversâmes le *flavum Tiberim*, qui roule, sous les papes comme sous les Césars, son eau jaunie par le limon de sa source. Avant d'atteindre à la ville perchée sur la montagne dont nous gravissions lentement les pentes, nous eûmes le temps d'en repasser l'histoire. Pérouse est l'une des cités étrusques avec lesquelles les Romains eurent le plus affaire ; elle domine et le fleuve et le bassin au bas desquels ils étaient campés ; elle gênait et pouvait couper les communications qu'ils avaient avec les Ombriens et, à travers le pays de ces alliés fidèles, avec tout le nord de l'Italie. Aussi fut-elle, de leur part, l'objet d'une attention toute particulière. On voit que, dès les guerres Puniques, elle se signalait parmi les villes alliées de Rome. Au commencement de l'empire, elle avait conservé ou acquis par cette alliance une importance si grande qu'elle seule permettait au parti d'Antoine de balancer celui d'Auguste. Assiégée, prise enfin par l'empereur, elle fut détruite, puis repeuplée par lui. Il est à croire qu'elle reçut alors des habitants romains ; car, dès cette époque, elle paraît presque entièrement détachée du reste des villes étrusques avec lesquelles elle avait fait corps. Lorsque l'empire se démembra, elle fut toujours emportée par ses tendances, non pas du côté des populations toscanes auxquelles elle appartenait et par son origine et par sa situation, mais du côté des Latins ou des pouvoirs qui les représentèrent successivement. Après que les empereurs d'Occident eurent pris fin, elle demeura fidèle aux empereurs d'Orient; elle soutint un siége de sept ans contre Totila. S'il en faut croire ses historiens particuliers (1), elle résista aux Lombards comme aux Ostrogoths, et, rentrée sous l'autorité des princes de Byzance, elle ne s'en sépara que pour passer dans les Etats de l'Eglise, qui formait à Rome le centre d'une nouvelle puissance latine. Ce fut la France qui, par l'épée des Carlovingiens, opéra ce nouveau changement au huitième siècle. Pérouse ainsi soumise au Saint-Siége eut l'envie d'imiter l'indépendance des autres villes italiennes, lorsqu'au quatorzième siècle la Péninsule, abandonnée par la papauté qui s'était jetée à Avignon entre les bras de la France, usait pour se diviser de la seule occasion qu'elle ait eue de reconstituer son unité perdue. Elle fut, comme les autres villes, d'abord gouvernée par les nobles, puis par le peuple; elle fut replacée sous le

(1) Perugia Augusta descritta da Cesare Crispolti, Perugino. — Perugia, 1648, p. 213.

pouvoir des nobles par la bravoure de l'un d'entre eux, du grand condottier Braccio di Fortebracci ; elle mit moins d'un siècle à accomplir toutes ces révolutions qui durèrent plus longtemps ailleurs; elle en sortit, après la mort de Braccio, au commencement du quinzième siècle, pour se donner de nouveau à l'Eglise, à laquelle elle est depuis lors demeurée attachée. Ainsi, tandis que la plupart des autres villes étrusques, après mille vicissitudes, arrivaient à fonder enfin en Toscane un Etat indépendant, qui faisait reparaître l'originalité de ces anciennes populations, Pérouse se fondait peu à peu dans les restes de la société des Romains.

A mesure que, de rampe en rampe, de muraille en muraille, à travers les longues abbayes flanquées de leurs clochers, à travers les églises rondes bâties sur les débris des temples des dieux, on parvient jusqu'à cette haute cité pélasgique, on s'aperçoit cependant que le Saint-Siége n'a pas toujours été entièrement tranquille au sujet de l'autorité qu'il a sur elle. Sur le bord le plus relevé du plateau se dresse une citadelle qui, d'un côté, domine la grande vallée du Tibre, de l'autre tient la ville en respect. Paul III la fit construire au milieu du seizième siècle, plus sans doute pour s'y défendre contre les Espagnols que pour brider les habitants, qu'il croyait toutefois prêts à se donner à ses ennemis. Quand on entre dans la ville, on comprend que les Pérugins aient cherché à reconquérir leur liberté. Tous les monuments qu'on y voit ont été construits dans la courte époque où Pérouse faisait, au milieu des révolutions, l'épreuve de l'indépendance. Ces agitations recommençaient le travail de la civilisation et des arts.

Sur le plateau raviné où la ville est assise, partagée en quartiers différents par ces fissures profondes du terrain, qui étaient propices aux agrégations complexes des sociétés antiques, on voit des restes notables de sa première fortune. On peut suivre en quelques parties les traces des grands murs étrusques; une des portes qu'Auguste avait relevées en rebâtissant la ville sous le nom de *Perusia Augusta* est encore debout avec son inscription qui l'a fait prendre pour un arc de triomphe de l'empereur. Dans le beau couvent des Olivétains, où les Français, désireux de rendre quelque éclat à Pérouse, ont logé pendant leur courte domination des écoles et un musée, on a rangé une belle suite d'inscriptions, de vases, de fragments de char qui appartiennent à la première époque de l'histoire de la cité, et qui en attestent la splendeur. Chaque jour les pièces magnifiques de l'ancien art étrusque sont retrouvées dans le sol; et j'eus l'occasion d'admirer chez un habitant une admirable figurine de bronze qui, récemment découverte et vivement disputée au propriétaire par l'Etat, surpasse tout ce qu'on a encore vu dans ce genre. Couché sur une urne funéraire où l'on a trouvé sa couronne d'or, ce personnage se distingue par la noblesse des attitudes qui est le don le plus rare de ces morceaux étrusques, et par la belle harmonie des parties qui demeurent toujours cependant maigres et fières pour conserver la marque la plus générale du génie indigène. Ce sont là des monuments qui prouvent assez combien les arts ont été autrefois cultivés dans cette contrée. Mais après le temps des Etrusques et l'époque d'Auguste, on peut parcourir à Pérouse la série des siècles sans rien rencontrer qui mérite de fixer l'attention. C'est seulement à l'approche des dissensions politiques du quatorzième siècle que l'esprit reprend quelque activité, et que les monuments s'élèvent de nouveau.

Alors fut construite la fontaine dont notre gravure donne le dessin, et qui est située sur la grande place, entre la cathédrale et le palais public dont on aperçoit aussi le perron dans notre image. Les Pérugiens se sentant renaître, relevèrent les aqueducs que les Romains avaient érigés pour leur donner de l'eau. Ils confièrent à un illustre artiste le soin d'ajouter à ces constructions utiles les embellissements de l'art. Le grand sculpteur Jean de Pise, fils et élève de Nicolas, contemporain de Giotto, traversant comme lui l'Italie, montrant d'une extrémité à l'autre de la Péninsule les miracles du génie toscan renouvelé, fut appelé à Pérouse dans les dernières années du treizième siècle. Après y avoir élevé les tombeaux de deux papes français, il travailla à cette grande fontaine. « Il y disposa, dit Vasari, l'un sur l'autre, trois bassins, deux de marbre, un de bronze. L'inférieur, qui a douze faces, repose sur un soubassement de 12 degrés (1). Le second bassin est porté par des colonnes qui posent sur le sol du premier, et le troisième, qui est de bronze, pose sur trois figures et supporte à son tour des griffons qui sont aussi de bronze, et qui versent de l'eau de tous les côtés. Jean, content de son travail, mit son nom sur cette fontaine, qui coûta 160 000 ducats d'or (2). » S'il faut s'en rapporter, au contraire, au témoignage plus authentique des écrivains locaux, Jean de Pise sculpta seulement les figures qui représentent les douze mois de l'année sur la vasque inférieure de la fontaine. D'après eux, la fontaine elle-même aurait été construite en 1277 par fra Bevignate, de Pérouse, moine de l'ordre de Saint-Sylvestre, aidé de fra Alberto, franciscain, et de Buon Insegna, architecte Vénitien. Mais, par une inscription placée sur le chapiteau de la conque supérieure, on voit que c'est seulement à la fin de l'année 1322 que l'eau fut enfin conduite dans la fontaine achevée.

Le palais public dont on aperçoit le perron au fond de notre gravure, fut commencé en 1333 sur les ruines d'une église qu'on détruisit tout exprès; habité d'abord par le magistrat suprême, par le podestat, il servit ensuite de résidence aux prieurs qui le remplacèrent. La porte qui couronne ce perron, faite en ogive comme tous les monuments exécutés en Italie au quatorzième siècle, sous l'influence de la conquête française, est ornée, d'un côté, d'un immense griffon de bronze, emblème de la ville; de l'autre, d'un grand lion aussi en bronze, qui est la figure du parti guelfe auquel Pérouse, alliée du Saint-Siége, alors même qu'elle s'en était détachée, demeura fidèle. Aux pieds du griffon et du lion pendent encore les serrures et les chaînes enlevées en 1358, après un grand combat, à une porte de Sienne, ville gibeline. Cette entrée conduit dans la grande salle du palais, ornée autrefois des portraits des papes. Il y a une autre entrée tournée vers le milieu de la place, et plus richement décorée : celle-ci a deux griffons de marbre, qui déchirent de leurs ongles les louves de Sienne, puis encore deux lions, armes des Guelfes, puis les lis de France; et, afin qu'on doute moins de notre influence sur l'art et sur la civilisation de l'Italie, la statue même de saint Louis sur le haut de la porte, au milieu des figurines de saint Herculain et saint Laurent, martyrs, protecteurs de Pérouse. Un grand étage à hautes fenêtres byzantines, encadrées dans des ogives, s'élève au-dessus de la première assise du palais, et lui donne un aspect tout-à-fait imposant.

La cathédrale, au pied de laquelle a été prise notre vue, et qui regarde le palais, est aussi une construction du quatorzième siècle. La première pierre en fut posée le 20 août 1345 : fra Bevignate, moine de Saint-Sylvestre, en est désigné comme l'architecte; elle ne présente au palais que sa face latérale, à laquelle on monte aussi par un perron où est une entrée à moitié revêtue d'une décoration en ogive, et accompagnée d'une de ses chaires extérieures, comme on en voit assez souvent en Toscane, à Prato et à Lucques. Ce grand monument, qui, comme la plupart de ceux de l'Italie, n'a pas été achevé, parce qu'avec la liberté le génie et la puissance ont bientôt manqué, n'offre en

(1) C'est le bassin, et non pas le soubassement, qui a douze pans, comme l'ont fait dire à Vasari ses traducteurs récents.

(2) Il faut entendre que cette somme fut dépensée pour rétablir les aqueducs autant que pour élever la fontaine.

quelque sorte qu'une immense carcasse ogivale, où l'on trouve cependant d'assez belles choses, quelques peintures de l'école de Pérugin, un beau tableau de son rival Luca Signorelli, une page célèbre, cette Déposition où le Barroche, sorti d'Urbin comme Raphaël, désertait les exemples de son compatriote pour prodiguer, dans une des scènes les plus austères de la religion, le coloris léger, la grâce piquante dont le Corrége avait fait le chef-d'œuvre en peignant la Madelaine du saint Jérôme de Parme.

Toutes ces constructions, entreprises au quatorzième siècle, se ralentirent bientôt à Pérouse. Mais la peinture, qui est un art moins fastueux, s'y soutint avec plus de suite. Dans les collections de l'université, on voit un petit musée assez mal ordonné, qui fait connaître les maîtres de Pérugin. Benedetto Bonfigli, qui passe pour l'instituteur direct du grand Pietro, comme on dit à Pérouse, avait travaillé aussi au palais public, où l'on ne voit plus ses traces; ce qui reste de lui est doucereux, fade, blond, élancé. Pietro della Francesca, qui put former Pérugin par ses tableaux et non par ses leçons, est représenté, au contraire, au milieu de l'université par une Annonciation dont les tons sont plus chauds, les traits plus sévères, et où une grande colonnade est arrangée avec une gaucherie assez prétentieuse. Au-dessous de cette perspective, dont on a dit qu'il avait enseigné l'art au maître de Raphaël, on voit encore dans le bas du tableau les ogives dont la grâce est restée dans cette école. Le meilleur morceau de cette collection est un *Ecce homo*, que le Pinturricchio, le collaborateur de Pérugin plutôt que son élève, a entouré de beaux anges émus, et a représenté d'une chaude couleur. Mais le morceau le plus intéressant est un saint Sébastien que Pérugin a peint dans sa jeunesse, appuyé à la colonne d'un bel arc romain, et auquel il a ajouté son propre portrait. C'est une peinture dure, mais qui a de hautes qualités, un grand goût d'architecture et un dessin fier, auquel maëstro Pietro n'a pas tenu parole. Cette sévérité, en se perfectionnant, a tourné au tendre et au doux.

L'église de Saint-Augustin est comme un musée des peintures de Pérugin et de son école. On y voit le maître passant de sa première à sa dernière manière, encore pâle, simple, élégant dans une crèche, enveloppant encore le Père éternel du nimbe, puis dans une Madone, qui est datée de 1508, peignant de sa couleur la plus dorée les figures les plus fines, et dans une autre Vierge entourée de saint Dominique et de saint François, donnant tous les beaux effets de sa dernière manière. Parmi ses disciples, Useppio di San-Giorgio s'y rappelle par une Adoration des Mages; Paris Alfani s'y distingue par le même sujet traité avec un charmant mélange de l'ascétisme chrétien et du savoir de la renaissance. Dans la sacristie, une suite de petits dessins de la main du maître, et représentant la Prédication de saint Jean, la Circoncision, l'Adoration des Mages, les Noces de Cana, ont ce bel arrangement que Pérugin alla apprendre à Florence en étudiant les monuments de Brunelleschi, et en rivalisant avec les peintures de Domenico Ghirlandajo. L'arcade gracieuse des Toscans y a remplacé les grands arcs romains que le peintre reproduisait dans sa jeunesse.

Mais les plus beaux ouvrages qui soient à Pérouse sont, sans contredit, les fresques du collége du Change. Dans un bâtiment contigu au palais public siégeait autrefois le collége des Changeurs, qui était, après celui des Marchands, la première corporation de la ville, et qui ne formait pas seulement une bourse, mais un tribunal véritable jugeant tous les procès de ses affiliés. Ce collége fit décorer au rez-de-chaussée de la grande rue qu'on appelle *le Corso*, sa chapelle et la salle de ses audiences par Pérugin, qui, revenu de Florence et de Rome, déjà vieux, couvert de gloire, avait dans ce temps-là Raphaël auprès de lui. Il paraît que ce sont surtout les élèves de Pérugin qui ont peint la chapelle du collége des Changeurs; on croit que Gianniccola, qui avait alors trente ans, exécuta la Nativité de saint Jean, où l'on trouve quelque chose de la suavité d'André del Sarto, qui pouvait à peine commencer à cette époque à manier le pinceau. Le Père éternel, qui occupe le milieu de la voûte, et les Enfants qui accompagnent les Sibylles des lunettes, sont attribués à Raphaël, et offrent en effet une rare précision de dessin unie à l'ingénuité des expressions. Les Evangélistes et les Apôtres, qui brillent au milieu de l'or et des arabesques, complètent cette décoration fortement colorée.

Dans la salle contiguë des audiences, Pérugin a touché de sa main des fresques où il a représenté les grands hommes du paganisme. Il est curieux de voir quelles figures a prêtées aux héros antiques ce peintre délicat, qui s'était surtout appliqué à montrer sur le visage des femmes le ravissement de la piété; en donnant cette même expression tendre et gracieuse aux traits de ses saints, il était encore autorisé et en quelque sorte soutenu par le christianisme. Mais il est difficile d'imaginer ce que deviennent Pythagore, Périclès, Horatius Coclès, Cincinnatus et Caton en prenant ce masque doucereux que le bon Pérugin ne savait plus varier. Au lieu de songer à leur donner un air un peu plus mâle, il ne s'est étudié qu'à prêter à leurs corps des inflexions qui s'accordassent avec leur physionomie; à leurs genoux qui se ploient, à leurs pieds qui s'avancent, à leurs mains qui se recourbent, on dirait que ces sublimes ombres s'apprêtent pour le bal, et préludent à quelque danse élégante du quinzième siècle. Elles sont cependant retracées d'une belle couleur et d'un dessin charmant, malgré la manière. Des figures allégoriques répondent dans les lunettes à ces portraits singuliers des philosophes et des guerriers de l'antiquité; les dieux païens, touchés, dit-on, par Raphaël, ornent la voûte. Cela n'empêche point que, dans la même salle, on ne voie aussi non seulement les Sibylles et les Prophètes, mais encore le Père éternel, une scène de la Nativité et une Transfiguration, œuvre d'un art déjà très savant, et dont Raphaël se souvint beaucoup, lorsqu'à la fin de sa carrière il traita ce sujet auquel il avait sans doute travaillé dans ses commencements. Pérugin s'est peint lui-même dans cette salle, vieux, la lèvre déjà déprimée, la tête épaissie, mais l'œil plein d'avisement et de force. Sous ce portrait, qu'il est si intéressant de comparer avec celui que, jeune, il traçait à côté du saint Sébastien, ses contemporains ont gravé deux vers latins qui font juger de leur haute estime pour son génie :

Perdita si fuerat, pingendi hic retulit artem.
Si nunquam inventa est hactenus, ipse dedit.

Ce que l'on peut traduire librement :

« Il a retrouvé la peinture qui était perdue; inconnue, il l'eût » créée. »

Il est probable que toutes ces peintures furent exécutées vers l'an 1500, dont la date est inscrite dans les ornements des bancs de rois, où siégeaient les juges du collége des Changeurs.

Quand on a vu la gloire du maître, il faut aller admirer les débuts du disciple. Sur le plus haut sommet du plateau que couvre Pérouse, à la place d'un ancien temple du soleil, s'il en faut croire les historiens de la ville, s'élève le couvent des Camaldules dédié à saint Severo. C'est là que le divin Raphaël, âgé d'environ vingt ans, et ayant travaillé dix ans dans l'atelier du maître, fit, à ce qu'il semble, son premier ouvrage original; il le signa et le data de l'an 1505. C'est une fresque qui représente une Gloire céleste au-dessus d'un autel de la Vierge. Si on se fiait aux récits trop souvent inexacts de Vasari, Sanzio aurait exécuté cette peinture non seulement après avoir dessiné à Sienne l'admirable *Libreria* du dôme, mais encore après

avoir étudié à Florence les cartons de Michel-Ange et de Léonard. Le dernier historien de la peinture italienne, M. Rosini, soutient au contraire, par d'excellentes raisons, que l'auteur n'était point encore sorti de Pérouse lorsqu'il exécuta ce morceau si précieux. Quand on a pu en étudier de près les figures, on ne saurait être d'un autre avis. La naïveté de la jeunesse et de l'inexpérience y va, en effet, même au-dessous du niveau ordinaire de l'innocence : rien peut-être, dans toute l'histoire de l'art, n'est plus curieux que de voir ce génie sublime de Raphaël dans une époque et dans une œuvre où le sentiment et la pensée, à peine éveillés, n'animent que d'un reflet incertain des traits qui révèlent déjà cependant toute la grâce, toute la délicatesse d'une main divine ; toutes les têtes sont vides, mais tous les contours sont beaux. Il y a là je ne sais quelle virginité qui, même en appelant inévitablement le sourire, force déjà l'admiration. Ce qui se rapproche le plus de la simplicité de l'enfance est ce qui touche le plus ; les anges, surtout deux diacres, annoncent Raphaël tout entier. Mais le Christ, assis au milieu de ces saints, n'a rien que ce que peut rêver un enfant doux et timide ; à peine semble-t-il avoir atteint lui-même l'adolescence de la vie dont la grande image de Léonard offre la virilité majestueuse. Le ton de cette fresque dégradée est d'un bleu pâle et tendre ; c'est le plus bas degré de la gamme dont le peintre connut aussi les tons les plus élevés. Outre cette œuvre unique du génie au début, Pérouse possède une Madone que Raphaël peignit pour la famille Staffa, qui appartient aujourd'hui à la famille Conestabili, et que la critique de notre siècle a relevée au premier rang des ouvrages du maître immortel (1). Pour notre malheur, nous n'avons eu connaissance de ce trésor que lorsqu'il ne nous était plus permis d'en jouir.

Le Pérugin n'était pas plus né à Pérouse que Raphaël lui-même. Il avait reçu le jour de l'autre côté de la montagne, plus près de la frontière toscane, à Citta della Pieve, d'un pauvre homme qui lui donna le nom de Pietro Vanucci. Lui-même il s'appela d'abord Pietro Pievano ; il a signé plusieurs tableaux de ce nom sous lequel, parfois aussi, il a été cité par Vasari. Il me semble cependant que ce n'est point seulement le hasard qui lui a fait donner le nom de Pérugin ; Pérouse, où il étudia jeune, et où il se fixa dans sa vieillesse, a dans sa destinée quelque chose qui a passé dans les œuvres de ce peintre trop peu connu et trop peu vanté, et par lui dans celles de Raphaël. Etrusque d'origine, romaine par la conquête et par l'adhésion, cette ville participa à la fois de la vivacité de ses premiers habitants et de la civilisation de ses maîtres : aussi y put-on voir à la renaissance le goût vif des Toscans amolli en quelque sorte et efféminé par une atteinte plus entière du génie antique. C'est là le véritable secret de cette grâce subtile qu'on a blâmée dans les tableaux de Pérugin, qu'on admire aujourd'hui, qui se prêtait à des sujets pieux, mais qui, même dans la pureté chrétienne, faisait toujours reparaître les voluptés du paganisme. Ainsi maëstro Pietro paya l'adoption de Pérouse en en résumant l'histoire et le génie.

(1) Voy. Rosini, Histoire de la peinture italienne, t. I, Introduction, p. 22; et t. IV, p. 33.

LA ZMALAH D'ABD-EL-KADER.

La Zmalah d'Abd-el-Kader n'était pas seulement la réunion de quelques serviteurs fidèles autour de la famille et des trésors d'un chef; c'était une capitale ambulante, un centre d'où partaient tous les ordres, où se traitaient toutes les affaires importantes, où toutes les grandes familles trouvaient un refuge, entourées de tribus du désert qui leur servaient de rempart.

Le campement de cette population était toujours régulier. La tente de l'émir se dressait au centre du terrain, et au milieu des tentes des serviteurs intimes et des principaux parents d'Abd-el-Kader, qui formaient cinq douars, et composaient la première enceinte. La seconde comprenait dix douars ; la troisième deux cent sept ; la quatrième, plus ou moins rapprochée des enceintes principales, suivant les difficultés du terrain, l'eau, les bois ou les pâturages, était formée par sept tribus nomades, réparties en cent quarante-six douars, et servant à la Zmalah de guides dans le désert. On évaluait à vingt mille âmes la population de cette ville errante, et à cinq mille le nombre de ses combattants armés de fusils, dont cinq cents fantassins réguliers et deux mille cavaliers.

Vers le soir du 15 mai 1843, la Zmalah était arrivée à Taguin ; Abd-el-Kader et ses principaux lieutenants étaient absents : ils ne soupçonnaient point la marche secrète et rapide de la colonne de Médéah, commandée par M. le duc d'Aumale. Le 16 au matin, la tente d'Abd-el-Kader s'était dressée, et cet exemple avait été suivi par toutes les autres. Au moment où cette opération s'achevait, et où les hommes menaient les troupeaux pâturer dans le marais, tout-à-coup ce cri terrible retentit dans le camp : « Er-Roumi ! Er-Roumi ! (Le chrétien ! le chrétien !) »

La cavalerie française venait d'apparaître, et se déployait sur un mamelon pierreux qui domine la source de Taguin. L'agha des Ouled-Aïad, Ahmar-ben-Ferrath, à la tête de ses cavaliers, avait le premier découvert la Zmalah. Effrayé de la faiblesse numérique du corps français et de la grande masse des ennemis, il avait supplié M. le duc d'Aumale d'attendre son infanterie avant d'engager l'action ; mais une demi-heure de retard aurait suffi pour que les nombreux combattants de cette ville de tentes eussent eu le temps de s'armer et de se rallier, pendant que les femmes et les troupeaux auraient échappé par la fuite à l'atteinte du corps expéditionnaire. L'audace seule pouvait décider du succès : l'attaque commença aussitôt. Une heure et demie après le signal du combat la victoire était complète. Près de trois cents Arabes étaient étendus morts sur le terrain. Pendant le premier tumulte, la mère et la femme d'Abd-el-Kader avaient fui sur un mulet.

La colonne expéditionnaire rentra à Médéah le 25 mai avec quatre à cinq mille prisonniers des deux sexes, vingt mille têtes de bétail, et un butin considérable, quatre drapeaux, un canon, deux affûts, des munitions de guerre, les caisses de tambour, les armes des fantassins réguliers de l'émir, les décorations et les insignes de leurs officiers. Parmi les prisonniers on remarquait plusieurs parents d'Abd-el-Kader ; la famille entière de Ben-Allah-Ould-Sidi-Embarak, le plus brave et le plus éminent des khalifas de l'émir, tué le 11 novembre suivant dans une rencontre avec nos troupes ; la fille de Miloud-Ben-Arrach, conseiller d'Abd-el-Kader, et son ancien ambassadeur à Paris ; la famille de Mohammed-Bel-Kharoubi, premier secrétaire de l'émir, qui depuis a fait sa soumission, et est venu passer quelques semaines à Paris au mois de décembre 1844.

M. Horace Vernet a figuré la prise de la Zmalah dans un tableau destiné au Musée de Versailles. Nous avons emprunté à cette composition aux proportions gigantesques son épisode le plus remarquable. Les femmes de la famille de Bel-Kharoubi sont représentées au moment où, saisies d'effroi, elles tentent vainement de fuir. Les espèces de palanquins dans lesquels elles sont portées à dos de chameau se nomment en arabe *aattatich* (au singulier, *aattouch*) ; seules, les familles riches en possèdent. L'aattouch se place sur le bât (haouïa) du chameau, qui est couvert de filets ornés de flots en laine de différentes couleurs ; il est formé de plusieurs cercles ou cerceaux mobiles, qui se rapprochent ou s'écartent, et par-dessus lesquels est toujours posée une grande couverture en laine



(Salon de 1845. — Les aattatich ou palanquins; episode de la Prise de la Zmalah, tableau de M. Horace VERNET.) (1)

rouge, avec des bandes d'étoffes de laine de couleurs variées. L'aattouch, généralement surmonté d'un bouquet de plumes d'autruche, est ouvert ou fermé, selon que, dans la tribu dont le propriétaire fait partie, les femmes se laissent voir, ou non, à visage découvert. Dans chaque aattouch, il y a place pour deux femmes assises sur des tapis, et pour deux ou trois enfants. Les femmes ont avec elles une ~uerba (outre de peau de bouc pleine d'eau),

(1) La gravure du tableau entier, exécutée sur acier par Skelton, sera publiée chez Jeannin, place du Louvre, 20, et F. Delarue, rue Jean-Jacques Rousseau, 10, éditeurs des Œuvres de M. Horace Vernet.

et un moulin pour écraser le grain pendant la marche; elles font de la farine, la mouillent, la pétrissent, et préparent le pain. Dès leur arrivée à une halte, elles font cuire le pain soit sur une pierre, soit sur un plat (tâdjîn).

Les tribus arabes allant à la guerre emmènent les aattatich. Durant le combat, les femmes, du haut de cette sorte de cage d'où elles peuvent voir sans être vues, agitent leurs mouchoirs, poussent les cris (oulouïl) Iou, iou, iou, et excitent les combattants par leurs noms : « Un » tel fils d'un tel, souviens-toi que tu combats devant les » filles de la tribu; c'est aujourd'hui le jour des hommes, etc. » Laisser prendre les aattich par l'ennemi est un déshonneur et le signe certain d'une défaite.

Depuis la prise de sa Zmalah, Abd-el-Kader en a reconstitué une autre au Maroc beaucoup moins considérable que la première, et qui l'a suivi dans ses nombreuses migrations sous le nom de *Deïra*, expression signifiant, comme celle de Zmalah, cercle, entourage, réunion, famille.

LE CHEVRIER DE LORRAINE.

(1429-1431.)

NOUVELLE.

§ 1.

Entre Neufchâteau et Vaucouleurs s'étend une fraîche vallée que baigne la Meuse et qu'encadrent des côteaux couverts aujourd'hui de champs cultivés, de bosquets, de fermes et de villages. Le touriste chercherait en vain un site plus calme et plus fertile. On est là à mille lieues de la civilisation des grandes villes, et cependant rien de sauvage, nul signe de misère ou d'ignorance! les sillons sont couverts de moissons, les pâturages de troupeaux, les routes d'attelages. Des hommes à l'air sérieux et libre vous croisent en vous souhaitant la bienvenue; des femmes d'une beauté calme sourient chastement à votre passage! Partout vous trouvez la bienveillance aisée et digne, nulle part la servilité. Vous sentez que vous êtes en pleine Lorraine, au milieu de cette population saine, courageuse et sympathique, dans laquelle se retrouve à la fois la nature de la femme et la nature du soldat.

A l'époque où se passent les faits que nous allons avoir à raconter, les longs malheurs qui accompagnèrent la démence de Charles VI avaient altéré, là comme partout, le caractère des hommes et l'aspect des choses. Beaucoup de champs se trouvaient en friche, les routes étaient devenues impraticables. Presque chaque jour, le beffroi du château venait porter l'effroi dans la vallée, en annonçant l'approche d'un corps ennemi. Les paysans se hâtaient de réunir leurs troupeaux, d'entasser sur des chariots leurs meilleurs meubles, et de gagner la citadelle où ils trouvaient un asile momentané. Mais ces dérangements amenaient toujours quelque perte; la gêne venait, puis le découragement, puis la misère!

Les dissensions ajoutaient encore à ces malheurs. Chaque village tenait pour un parti différent, et les voisins, loin de se secourir, ne cessaient de se combattre et de se nuire. Les uns s'étaient déclarés pour les Armagnacs et pour le roi de France Charles VII, les autres pour les Anglais et pour leurs alliés les Bourguignons. Malheureusement ces derniers étaient presque partout les plus nombreux et les plus forts. Non seulement l'Angleterre s'était emparée de la plus grande partie de la France, mais elle avait mis à la tête du gouvernement un prince anglais, le duc de Bedford, et les Parisiens s'étaient déclarés en sa faveur.

Cependant le retour du printemps avait réveillé quelques espérances au milieu des populations désolées par un long hiver. En voyant reverdir les prés et bourgeonner les arbres, elles reprirent un peu courage. Les plus malheureux s'abandonnèrent à ce premier bien-être que donne le joyeux soleil de mai. Ils ne pouvaient croire, en voyant revenir les doux rayons, la verdure et les fleurs, que les affaires de France ne renaîtraient point à l'exemple de la campagne.

— La Providence ne sera pas plus dure pour les hommes que pour les champs! disaient les vieux paysans.

Et l'on se livrait à l'espoir sans motif, uniquement parce que Dieu *avait donné des signes visibles de sa puissance.*

Les habitants de Domremy, village situé au penchant du vallon dont nous venons de parler, avaient éprouvé, comme tous les autres, l'influence de ce *primevert* de l'année. Encouragés par l'arrivée des beaux jours, ils voulurent célébrer la fête du printemps en se rendant processionnellement à *l'arbre des fées.*

C'était un vieux hêtre planté sur la route de Domremy à Neufchâteau, et aux pieds duquel coulait une source abondante. On le respectait dans la contrée comme un arbre magique sous lequel les fées venaient chaque soir former leur ronde à la lueur des étoiles. Tous les ans le seigneur du canton, suivi des jeunes gens, des jeunes filles et des enfants de Domremy, se rendait sous le grand hêtre que l'on décorait de bouquets et de rubans.

Or, ce jour-là, une foule nombreuse venait d'achever les cérémonies habituelles et se préparait à regagner le village. On voyait en tête un groupe de gentilshommes vêtus de soie et à cheval, au milieu desquels se trouvaient quelques nobles dames portant à la ceinture le trousseau de clefs qui indiquait leur titre de châtelaine, et quelques jeunes damoiselles tenant encore à la main leur chapelet de grains de verre colorié entremêlés de patenôtres de musc. Derrière venaient les laboureurs vêtus de drap jaunâtre, avec la ceinture et l'escarcelle de peau de chèvre; puis les jeunes filles et les enfants qui chantaient des *reverdies* dans lesquelles on célébrait l'arrivée des beaux jours. De loin en loin marchaient quelques convalescents venus pour recouvrer plus vite leurs forces en faisant trois fois le tour du vieux hêtre, ou des malades qui s'étaient fait porter jusqu'à la source dont les eaux guérissaient la fièvre. Enfin, au dernier rang, cheminait une famille composée d'un homme et d'une femme déjà sur l'âge qu'accompagnaient trois fils et deux filles.

Les visages du père et de la mère étaient graves et honnêtes, celui des garçons respirait une simplicité franche, et la plus jeune fille s'avançait en chantant comme un oiseau; mais sa sœur aînée, qui venait la dernière, avait, dans toute sa personne, quelque chose de doux, de fort et de pur qu'on ne pouvait voir sans en demeurer frappé. Elle marchait plus lentement, et répétait à demi-voix une prière qui semblait l'absorber tout entière, lorsqu'une rumeur se fit entendre subitement dans la foule.

Tous les yeux venaient de se tourner vers la route, sur laquelle s'élevait un nuage de poussière.

— Ce sont les gens de Marcey qui viennent à l'attaque! s'écrièrent plusieurs voix.

Et une terreur panique s'emparant des femmes et des jeunes filles, toutes se mirent à fuir du côté du village.

Marcey tenait, en effet, pour les Bourguignons, et sa jeunesse avait eu plusieurs fois des rencontres avec celle de Domremy. Mais cette fois l'épouvante fut de courte durée; le nuage, en s'approchant, permit de voir qu'il ne s'agissait que de cinq à six jeunes garçons qui en poursuivaient un autre à coups de pierre en criant :

— Tue! tue l'Armagnac!

Quelques hommes de Domremy, qui n'avaient point partagé l'effroi général, n'eurent qu'à répondre par le cri : — Tue! tue les Bourguignons! pour faire rebrousser chemin aux assaillants, qui reprirent, en courant, la route de Marcey.

Quant à celui qu'ils poursuivaient, il s'arrêta couvert de sueur, de poussière et de sang, au milieu des gens qui ve-

naient de le délivrer si à propos. C'était un jeune garçon d'environ quinze ans, fort et leste, et dont le visage exprimait la résolution; mais plus pauvrement vêtu que les plus pauvres chevriers de la vallée.

— Par le ciel! qu'avaient donc ces damnés malandrins à te poursuivre? lui demanda un des paysans qui avait tenu ferme au moment de la panique générale.

— Ils voulaient me faire crier : Vive le duc Philippe, le roi anglais! répondit le jeune gars.

— Et tu n'as pas voulu?

— J'ai répondu : Vive le roi Charles VII, notre gentil prince et légitime maître!

Une rumeur d'approbation se fit entendre dans tous les rangs.

— C'était parler bravement, reprit le paysan, et je loue Dieu que nous ayons pu te débarrasser de cette truandaille; c'est une honte pour ceux de Domremy que les chiens bourguignons de Marcey puissent mordre tous les vrais Français qui viennent à nous : un jour ou l'autre, il faudra en finir, en mettant le feu à leur chenil.

Quelques voix appuyèrent ces paroles, tandis que d'autres, plus sages, engageaient à la patience : chacun reprit la route de Domremy, et le jeune garçon, occupé à étancher le sang qui coulait d'une légère blessure reçue au front, demeura bientôt seul en arrière.

Il le croyait du moins, car il n'avait point aperçu la jeune fille, qui avait laissé le reste de sa famille continuer sa route, et qui s'était approchée de lui avec un air de bonté compatissante.

— Les méchants garçons vous ont blessé, dit-elle, en regardant la plaie qu'il lavait à la fontaine. Ah! c'est grande pitié de voir ainsi couler partout le sang de bonnes gens; ici ce n'est que par gouttes, mais ailleurs c'est par ruisseaux et rivières.

— Oui, répliqua le jeune gars, les Bourguignons sont partout les plus heureux; on disait l'autre jour à Commercy qu'ils avaient encore battu les Français près de Verdun. Aussi, quand je gardais les chèvres à Pierrefitte, on disait que tout serait bientôt réduit en leur pouvoir.

— Le grand Messire (1) ne le voudra pas, reprit vivement la jeune fille; non, il nous conservera nos vrais rois pour que nous restions de vrais Français. Ah! j'ai confiance dans Messire et dans sa bienheureuse compagnie saint Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite.

A ces mots elle se signa dévotement, se mit à genoux et prononça à demi-voix une fervente prière; après quoi, elle reprit la parole pour interroger le jeune garçon sur lui-même.

Il répondit qu'il se nommait Remy Hulot, que son père était un pauvre chevrier qui venait de mourir, et qu'il allait rejoindre un parent au couvent des Carmes de Vassy.

En retour de ses confidences, la jeune fille lui apprit qu'on l'appelait Romée, du nom de sa mère, et Jeanne, de son nom de baptême, et que son père avait une maison et quelques champs dont le produit les faisait vivre pauvrement.

Tout en échangeant ces confidences, ils avaient atteint le village. Jeanne s'informa où Remy devait passer cette nuit.

— Où j'ai passé les trois dernières, répondit le jeune chevrier : à la porte de l'église, avec la pierre pour lit et le ciel étoilé pour baldaquin.

Jeanne lui demanda avec quoi il comptait souper.

— Avec une croûte de pain dur trempée dans la fontaine du village, continua-t-il.

Elle voulut savoir ce qu'il avait pour continuer sa route jusqu'à Vassy.

— Une bonne santé et la providence de Dieu, acheva Remy

(1) Dieu.

— Pour celle-ci, vous la garderez, répliqua Romée en souriant; mais au pain dur j'ajouterai le lait de nos chèvres, et au lieu de dormir sur la pierre du porche, vous aurez place sous le toit des chrétiens.

A ces mots, elle le conduisit vers une maison dont la vieille toiture de chaume était garnie de mousses et de touffes de fougère. La famille allait se mettre à table. Jeanne fit entrer Remy, montra la place qui lui était destinée à elle-même, et se retira dans le coin du foyer où elle se mit en prières.

Nul ne fit de remarques sur cette espèce de substitution d'un convive étranger à la jeune paysanne, car elle y avait depuis longtemps habitué tout le monde. Sachant sa famille trop pauvre pour donner et ne voulant point que sa propre générosité retranchât quelque chose au nécessaire des autres, elle ne faisait jamais aumône que de ce qui lui serait revenu à elle-même, abandonnant au pauvre qu'elle avait fait entrer sa place à table et son lit de paille.

Seulement, lorsque Remy eut pris place avec la famille près du foyer où l'on avait jeté quelques rameaux, autant pour égayer le regard que pour combattre la fraîcheur du soir, elle recommença à l'interroger sur ce qu'on lui avait dit des affaires de France. Remy répéta les bruits recueillis en chemin, et, à la nouvelle de chaque désastre, la paysanne poussait un soupir et croisait les mains.

— Ah! si les jeunes filles pouvaient quitter la quenouille et le soin des troupeaux, disait-elle, peut-être que le grand Messire aurait égard à leur piété et leur accorderait la victoire qu'il refuse aux plus forts.

Mais à ces mots le vieux père secouait la tête et répondait :

— Ce sont de folles pensées que vous avez là, Romée; songez plutôt à Benoist de Toul qui espère trouver en vous une femme honnête et laborieuse : nous ne pouvons rien aux affaires de ce monde, et c'est à nos gentils princes de les régler avec l'aide de Dieu.

Le lendemain Remy se leva au point du jour et il trouva Jeanne déjà au travail. Après l'avoir remerciée de ce qu'elle avait fait pour lui, il s'informa de la route de Vassy. La jeune fille, qui allait sortir pour mener les troupeaux aux friches, le conduisit elle-même jusqu'au prochain carrefour, et, après lui avoir montré la direction qu'il devait suivre :

— Allez toujours devant jusqu'à Marne, lui dit-elle; et quand vous rencontrerez une croix ou une église, n'oubliez point le royaume de France dans vos prières.

A ces mots, elle lui remit le pain qu'elle avait apporté pour son propre déjeuner, outre trois deniers qui formaient toutes ses épargnes; et, comme il voulait la remercier, elle s'élança légèrement sur le cheval qui se trouvait en tête, et le lança au galop vers le bois, suivie de tout le reste du troupeau.

Quelle que fût la misère du peuple de Lorraine par suite des exactions commises sous l'autre règne et des discordes politiques du temps présent, il pouvait s'estimer heureux en comparant son sort à celui des provinces voisines. Il lui était possible de cultiver en plein jour, de couper et de battre ses blés, de faire paître ses troupeaux sur les collines; le pays était appauvri, mais non complétement dévasté. Tout se bornait aux déprédations exercées par les différentes garnisons des villes et aux pillages des troupes de Bohémiens ou d'aventuriers armés, qui, comme les loups, sortaient vers le soir des taillis pour chercher une proie. Encore la noblesse renfermée dans ses châteaux fortifiés échappait-elle à ces pertes. Enrichie par la curée du siècle précédent, elle ne songeait qu'à jouir de son opulence. Jamais le luxe n'avait été si extravagant ni si bizarre. Les femmes portaient pour coiffures de véritables édifices, tout chargés de perles et de dentelles; à l'extrémité de leurs chaussures pendaient des glands d'or, et leurs vête-

ments de velours, de soie ou de brocard étincelaient de pierres précieuses.

Une aventure inattendue mit le jeune voyageur à même de connaître cette richesse dont rien n'avait pu jusqu'alors lui donner idée.

Il venait de traverser un pauvre village dont il avait vu les habitants occupés à pêcher, pour leur dîner, des grenouilles dans une mare, lorsqu'il se trouva devant un château. Les murailles étaient entourées d'un fossé rempli d'eau vive, et sur cette eau nageait une troupe de cygnes au plumage éclatant. Remy, qui était arrêté pour contempler leur gracieuses évolutions, entendit tout-à-coup une grande clameur s'élever derrière lui. Il se retourna et aperçut une jeune damoiselle dont le cheval emporté courait vers les fossés. Plusieurs gentilshommes et plusieurs valets, arrêtés près du pont, levaient les bras en poussant des cris de détresse. Encore quelques instants, et le coursier effrayé allait se précipiter dans les eaux! Poussé par un élan subit et sans calculer le danger, Remy s'élança à sa rencontre, saisit les rênes et se laissa traîner ainsi jusqu'au bord de la Douve, où le cheval trébucha. La jeune châtelaine, désarçonnée par le choc, fut lancée en avant; mais il la reçut dans ses bras et la déposa doucement à terre.

Tout cela s'était fait si rapidement, qu'au moment où les gentilshommes arrivèrent, la jeune femme était déjà debout et presque remise de sa frayeur. Quant à Remy, il s'était élancé à la poursuite de sa monture qu'il ramena bientôt par la bride.

— Le voici, Périnette, le voici, dit le plus vieux des gentilshommes, qui répondait évidemment à une question de la jeune fille. Approche, brave gars, que l'on te remercie du service rendu à ma fille.

— Sans lui, j'étais perdue! s'écria Périnette, dont la voix tremblait encore un peu.

— Allons, allons, c'est fini! reprit le châtelain en la caressant de la main; aussi pourquoi diable aller à cheval au-devant de nos convives? Du reste, les voici tous qui arrivent, et tu n'as plus qu'à leur souhaiter la bienvenue.

Périnette ordonna rapidement à un jeune page de reconduire son cheval au château, engagea Remy à le suivre; puis s'avança avec son père au-devant d'une troupe de dames et de cavaliers qui se dirigeait vers le pont-levis.

Il y avait ce jour-là grande fête au château du sire de Forville, et toute la noblesse des environs y était conviée. Le sire de Forville, après avoir occupé des emplois considérables, grâce auxquels il avait décuplé sa fortune, vivait dans une opulence princière, sans autre souci que de faire de sa vie, comme il le disait, une *agréable avenue vers le Paradis.* Remy, qui avait été recommandé à l'intendant du château par Périnette, fut revêtu d'un beau costume aux couleurs du sire de Forville, et descendit dans la grande salle avec les autres gars du château.

On y avait dressé une table de plus de soixante pieds, et merveilleusement servie; aux deux extrémités s'élevaient des édifices en charpentes, dont l'un représentait un Parnasse avec le dieu Apollo et les Muses; l'autre un enfer dans lequel les démons semblaient faire rôtir les damnés; au milieu apparaissait un immense pâté tout rempli de musiciens, qui, dès l'arrivée des convives, commencèrent une charmante symphonie composée sur le fameux air de l'*homme armé.*

Tout le monde prit place. Il y avait pour chaque invité une assiette, une écuelle d'argent, un bouquet de fleurs printanières, et une de ces petites fourches ou fourchettes dont l'usage s'était récemment introduit dans les maisons nobles. On ne servait que du pain anisé et du vin à la sauge ou au romarin.

Les convives mirent tous la serviette sur l'épaule et mangèrent le premier service au son des instruments; mais lorsqu'il fut achevé, les diables ouvrirent tout-à-coup leur enfer et en retirèrent force poulardes rôties et force pâtisseries qui furent distribuées toutes fumantes. Enfin, au moment du fruit, Apollo et les Muses se levèrent en jetant autour d'eux des eaux de senteurs qui retombèrent de tous côtés comme une pluie parfumée, et un Normand déguisé en cheval Pégasius chanta une bacchanale de son pays, attribuée à Basselin lui-même.

> Le cliquetis que j'aime est celui des bouteilles;
> Les pipes, les bereaux pleins de liqueurs vermeilles,
> Ce sont mes gros canons qui battent, sans faillir,
> La soif, qui est le fort que je veux assaillir.
>
> Il vaut bien mieux cacher son nez dans un grand verre,
> Il est mieux assuré qu'en un casque de guerre;
> Pour cornette ou guidon suivre plutôt on doit
> Les branches d'hierre ou d'if qui montrent où l'on boit.
>
> Il vaut mieux, près beau feu, boire la muscadelle,
> Qu'aller sur un rempart faire la sentinelle.
> J'aime mieux n'être point, en taverne, en défaut,
> Que suivre un capitaine à la brèche, à l'assaut.

Les convives applaudirent avec de grands transports.

— Par saint Barthélemy, voilà ce que j'appelle une chanson! s'écria un gros prieur, qui avait toujours son assiette pleine et son gobelet vide; si tout le monde était de l'avis de *Pegasius*, nous ne verrions point la France livrée aux hommes d'armes.

— De fait, pourquoi tant combattre le Bourguignon et l'Anglais, reprit le sire de Forville, puisqu'ils sont les plus forts?

— Et qu'ils nous laissent toucher la dîme, ajouta le prieur.

— Ce sont les gens qui n'ont rien qui entretiennent la guerre, continua un riche bénéficier.

— Comme s'il leur importait beaucoup d'être Français ou autre chose!

— Et comme s'ils ne seraient pas toujours de la grande nation des gueux!

— Au diable les enragés!

— Dieu a dit: Paix aux hommes de bonne volonté!

— C'est-à-dire à ceux qui déjeunent, qui dînent et qui soupent.

— Sans oublier le *Benedicite.*

— Ni les épices.

On venait en effet de les servir, au grand contentement des dames, qui n'avaient guère mangé jusqu'alors que quelques pâtisseries; ensuite les pages apportèrent les chaufferettes pleines de parfum, afin que chaque invité pût exposer à la vapeur embaumée ses cheveux, ses mains et ses habits; et tout le monde se leva pour passer dans la salle du bal.

Remy mangea les restes du festin avec les valets, et, au moment où il allait partir, Périnette lui fit envoyer une bourse raisonnablement garnie, en lui recommandant de se réjouir en son intention.

Le présent valait mille fois autant que celui de la paysanne de Domremy; et la recommandation devait être plus agréable au jeune homme. Cependant il garda les trois deniers donnés par Jeanne, et se rappela de préférence son conseil. C'est que, lui aussi, avait été élevé parmi ces gens qui n'avaient rien... si ce n'est une patrie qu'ils voulaient défendre, et qu'accoutumé de bonne heure à mieux aimer sa race que sa propre personne, il repoussait de tous ses instincts le joug de l'étranger, et voulait conserver, fût-ce au prix de sa vie, ce qui faisait alors la nation, c'est-à-dire le roi, le drapeau et les saints patrons de la France!

La suite à la prochaine livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SARDES.



(Ruines de Sardes, dans l'Asie-Mineure.)

Ces deux colonnes debout au milieu des ruines, mais dont la base est ensevelie sous les sables, marquent la place où, dans un temps reculé, les Lydiens avaient élevé un temple de marbre blanc à Cybèle, la mère des Dieux. Encore quelques années et elles seront renversées; les bergers turcs se bâtiront de pauvres demeures avec leurs débris. Peut-être même est-ce déjà un fait accompli au moment où nous écrivons ces lignes. Le petit ruisseau qui serpente humblement dans la plaine est ce qui reste d'un fleuve dont le nom célèbre sourit depuis bien des siècles à toutes les imaginations : c'était ce Pactole fameux qui roulait ses flots pailletés d'or dans le lit de marbre creusé au milieu même du forum de la ville de Crésus. Au loin, ces monts arides qui dressent fièrement vers le ciel leurs cimes solitaires font partie de la chaîne du Tmolus; jadis leurs coteaux étaient couverts de vignobles délicieux que Bacchus enfant, disait la fable, avait plantés de ses mains divines. Aujourd'hui plus de pampres sur les coteaux, plus de moissons dans la plaine, plus d'or dans le Pactole, plus de temples, plus de palais; Dieux et rois sont en poussière, la nature est stérile, l'art est banni. Quelques maigres troupeaux broutent en silence une herbe rare au milieu des marbres mutilés, près d'un petit hameau qui a conservé le nom de Sart. A cet endroit où Sardes florissait aux beaux siècles de la civilisation lydienne, il ne faut plus chercher que les enseignements de l'histoire et la poésie du contraste. De grands noms se rattachent au souvenir de la vieille cité. Le sort des armes, fatal à Crésus, l'avait livrée aux mains de Cyrus, l'an 548 avant J.-C. Quarante-quatre ans après, à l'occasion de la révolte excitée par Aristagoras, tyran de Milet, contre Darius, les Athéniens incendièrent la ville qui était alors la capitale de la seconde satrapie de l'empire perse : ce fut l'origine des guerres médiques : la citadelle avait résisté; Sardes fut reconstruite, mais c'était pour subir d'autres défaites : après la bataille du Granique, elle fut obligée d'ouvrir ses portes à Alexandre-le-Grand; plus tard, elle se soumit aux deux Scipions. Toutefois, sous l'Empire, Sardes dut à son commerce, à l'industrie de ses habitants, une dernière période de richesse et de grandeur. Florus l'appelait « la seconde Rome. » Tous les cinq ans on y célébrait des jeux publics en l'honneur de Diane. Un tremblement de terre la renversa sous Tibère qui se fit gloire de la réédifier; Adrien, qui l'aimait, lui donna de nouveaux monuments, et l'appela Néocore. Puis arrivèrent la décadence et la destruction définitives. Le christianisme naissant lui communiqua quelque temps une influence morale; elle eut un évêque, et plusieurs conciles se rassemblèrent dans ses murs. Mais elle suivit le sort de la dynastie Byzantine. En 1402, Tamerlan l'abandonna aux flammes, au fer, qui la bouleversèrent jusqu'en ses fondements. Depuis ce jour elle est déserte. Ainsi semblent s'être réalisées ces paroles de l'Apocalypse adressées à l'ange de l'église de Sardes : « Vous avez la réputation d'être vivant, mais vous êtes mort.... Je viendrai à vous comme un larron et vous ne saurez pas à quelle heure je viendrai (chap. 3, v. 1 et 3). »

LE CHEVRIER DE LORRAINE.

NOUVELLE.

(Suite.—Voy. p. 286.)

§ 2.

En arrivant en Champagne, Remy comprit qu'il approchait du champ de bataille sur lequel se décidait le sort du royaume. Toutes les villes étaient en état de défense, les villages gardés par des paysans, et les routes couvertes de troupes d'hommes d'armes ou de francs-archers. Il rencontra même, près de Vassy, un parc d'artillerie, composé

de petits canons et de deux couleuvrines de vingt-quatre pieds de longueur, avec lesquelles on s'exerçait à tirer sur le mât d'un bateau placé au milieu de la Marne. C'étaient des Bourguignons détachés de la garnison de Troyes.

Lorsqu'il arriva au couvent, il fallut subir un interrogatoire avant qu'on lui permît d'entrer. Enfin le père Cyrille fut averti et descendit au parloir.

Le père Cyrille exerçait, dans le couvent, des fonctions qui eussent été proclamées incompatibles partout ailleurs. Il était à la fois médecin, astrologue, chirurgien, et même, au dire des moines les plus ignorants, quelque peu sorcier. Il se présenta à Remy la robe retroussée, les lunettes sur le nez, et tenant à la main une de ces cornes de verre employées par les philosophes hermétiques pour leurs expériences.

Le jeune garçon, qui avait entendu parler en termes effrayants de la science du frère Cyrille, fut frappé de ce singulier accoutrement, et demeura muet devant lui.

— Eh bien ! qu'y a-t-il ? Qu'est-ce que c'est ? demanda le moine avec une impatience affairée ; on m'a dit que quelqu'un voulait me parler.

— C'est moi, mon révérend, murmura Remy à demi-voix.

— Ah ! fort bien ! reprit le religieux dont les regards se reportèrent sur sa cornue... Et vous venez, je crois, de la part d'un parent ?

— De Jérôme Pastouret.

— C'est cela... un cousin... un brave homme ; et comment se porte-t-il, le cousin Pastouret ?

— Il est mort.

Le moine releva brusquement la tête et tira ses lunettes.

— Mort ! répéta-t-il ; Jérôme est mort.

— Depuis un mois !

— Ah ! fort bien, répéta Cyrille, pour qui cette exclamation était l'expression ordinaire d'une contrariété ou d'un chagrin ; et de quelle maladie ?

— Je ne sais, reprit le jeune garçon, dont la voix devint moins ferme à ce souvenir ; il s'est couché un soir en se plaignant d'une douleur au côté... Le lendemain il souffrait davantage... et le jour suivant il m'a appelé en me disant d'aller chercher un prêtre...

— C'était un médecin qu'il fallait chercher, interrompit frère Cyrille... Je veux dire l'un et l'autre... Douleur de côté avec toux et oppression, sans doute... *Phlebotomia est...* Et on n'a rien fait ?

— Le prêtre l'a confessé, mon père.

— Fort bien ! dit le moine d'un ton chagrin... et... il en est mort ?

— Dans la nuit, répliqua Remy, qui retenait avec peine ses larmes.

Frère Cyrille fit un geste de dépit.

— Fort bien ! fort bien ! répéta-t-il, en faisant quelques pas en arrière dans le parloir... Ainsi la science a beau faire chaque jour de nouveaux progrès, l'ignorance du vulgaire les rend inutiles... *Servum pecus !...* Il eût suffi de saigner le bras gauche... comme on saigne le doigt auriculaire pour la fièvre quarte... le nez pour les maladies de peau... Jérôme est mort par sa faute ! par sa seule faute, et il en sera responsable devant Dieu...

Son accent s'était élevé, mais il s'aperçut tout-à-coup de l'émotion de Remy, et il s'arrêta court...

— Ah !... fort bien, murmura-t-il à demi-voix... Au fait, ce que je dis là est maintenant inutile... Vous êtes sans doute le fils du défunt ?

Le jeune garçon fit un signe affirmatif.

— Et qui vous a dit de venir me trouver ?

— Mon père lui-même, répliqua Remy. Au moment de s'en aller vers Dieu, il a prié le religieux qui le confessait d'écrire sur un parchemin, en m'ordonnant de vous l'apporter dès qu'il ne serait plus.

— Et tu me l'apportes ?

Remy tira de son escarcelle un rouleau soigneusement ficelé et scellé à la cire noire, qu'il présenta au moine. Celui-ci rompit les liens, déroula le parchemin et lut tout haut ce qui suit :

« Moi, Jérôme Pastouret, éleveur de chèvres à Pierrefitte, me sentant près de paraître devant Dieu, je crois devoir révéler un secret dont peut dépendre tout l'avenir de l'enfant élevé par moi sous le nom de Remy. »

Le jeune garçon étonné redressa la tête.

« Je déclare donc, continua le moine, devant Dieu et devant ses créatures, que cet enfant m'a été remis par un chef de Bohémiens, nommé le roi Horsu, et qu'il n'est pas mon fils. »

Un cri poussé par Remy interrompit le frère Cyrille.

— Que dites-vous ? balbutia-t-il éperdu.

— Sur mon âme ! il y a bien cela, reprit le moine en montrant le parchemin.

Le jeune garçon le saisit à deux mains, regarda, et relut ces mots : « Il n'est pas mon fils ! »

Il recula en joignant les mains.

— Est-ce possible ? murmura-t-il... Celui que je croyais mon père... Mais quelle est donc ma famille, alors ?

— Écoutez, reprit Cyrille.

Et il continua.

« Le roi Horsu avait enlevé l'enfant à Paris, afin de le dépouiller de riches joyaux qu'il portait ; mais il n'a pu me faire connaître ses parents... »

Remy fit un brusque mouvement...

« Tout ce que j'ai pu apprendre de lui, reprit le religieux, c'est que l'enlèvement a eu lieu au parvis Notre-Dame, le jour de la Pentecôte.

» Tant que j'ai vécu, j'ai caché ceci, dans la crainte qu'en cessant de me croire son père, Remy ne me retirât son affection ; aujourd'hui, je dois tout avouer pour la décharge de ma conscience.

» Et vu que je suis trop pauvre pour rien laisser à celui que j'ai aimé comme mon enfant, je l'adresse, avec cette déclaration, à mon savant cousin Cyrille, afin qu'il lui serve d'aide et de conseiller. »

Il y eut une pause après cette lecture. Le religieux, touché malgré lui, affectait de tousser pour cacher son émotion, tandis que Remy bouleversé regardait le parchemin sans pouvoir parler. Il y avait dans son trouble de la surprise, de la douleur, de l'attendrissement. En apprenant que le chevrier qui l'avait élevé n'était point son père, il lui sembla qu'il le perdait une seconde fois ; puis la crainte exprimée par le mourant lui revint tout-à-coup au cœur, et laissant couler librement ses larmes, il s'écria, comme si Jérôme eût pu l'entendre :

— Non, père Jérôme, je ne vous retirerai pas mon affection parce que Dieu ne m'a pas fait naître votre fils ; celui qui m'a recueilli quand j'étais petit et qui m'a cherché un protecteur quand je restais abandonné, ne peut cesser d'être mon père.

Le moine approuva ces sentiments, mais s'efforça de calmer l'exaltation du jeune gars. Il déclara qu'il acceptait le legs de son cousin, et qu'il lui tiendrait lieu de parent et de tuteur.

Remy fut en conséquence conduit chez le prieur, qui consentit volontiers à le garder au couvent, à la condition qu'il prendrait la robe de novice.

Le frère Cyrille avait d'abord déclaré qu'il ferait des recherches pour découvrir la famille de son protégé ; mais il en comprit bientôt l'impossibilité : toutes les routes étaient interceptées par les partis armés, toutes les relations de ville à ville interrompues ; c'était à peine si les messagers du roi pouvaient porter les dépêches d'une province à l'autre, encore étaient-ils un mois et plus à se rendre de Chinon, où se tenait alors la cour, en Champagne et en Lorraine. Il fallut donc remettre les recherches à un temps plus opportun.

En attendant, le père Cyrille s'occupa de l'instruction de son nouveau pupille.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, le moine de Vassy réunissait en lui toute la science acquise de l'époque; seulement son cerveau ressemblait à ces bibliothèques dont on n'a point fait le catalogue, et où rien n'est en ordre. Les connaissances chirurgicales s'y trouvaient confondues avec les principes de l'astrologie judiciaire. Il entreprit d'instruire Remy comme on sème les prairies, c'est-à-dire en mêlant toutes les graines. Le jeune garçon savait seulement lire et écrire; il lui mit à la fois entre les mains vingt traités différents : les *Doctrinaux*, les *Florilèges*, les *Cornucopies* et le *Vrai art de pleine rhétorique.* En même temps, il lui enseignait les propriétés psychologiques ou médicales des différentes substances; il lui apprenait comment, au dire des anciens auteurs, les améthistes rendaient sobre, les grenats joyeux; comment les saphirs préservaient de la perte des biens temporels, et les agates de la morsure des serpents. Il l'accoutumait également à distiller les eaux d'herbes qui servaient à combattre la plupart des maladies; il lui expliquait de quelle manière, depuis la découverte faite par un savant, *que les esprits vitaux étaient de même nature que l'éther, dans lequel se meuvent les astres*, les alchimistes pouvaient recueillir, dans des flacons, une provision de ces esprits qu'ils faisaient ensuite respirer aux valétudinaires. Il lui signalait enfin l'influence de la lune sur le corps humain, et le danger des maladies commençant lorsque cet astre entrait dans le signe des Gémeaux.

Remy retenait une bonne partie de ces enseignements, car c'était un esprit ouvert et attentif; mais ses goûts le portaient visiblement d'un autre côté. Chaque jour il s'échappait du laboratoire de frère Cyrille pour rejoindre le sire d'Hapcourt, qui, peu versé dans les lettres et les sciences, ne s'était jamais soucié, comme il s'en vantait lui-même, que de l'art par excellence, celui de la guerre!

Le sire d'Hapcourt, resté sans ressources et couvert de blessures, après quarante années passées sous le harnais, avait été reçu parmi les moines en qualité d'*oblat.* On donnait ce nom à de vieux soldats sans asile, que certains couvents devaient recevoir et entretenir sans en exiger autre chose que d'assister aux offices de la communauté, et de suivre ses processions l'épée au côté. L'*oblat* de Vassy, qui avait été grand batailleur dans son temps, se plut à développer les instincts guerriers de Remy. Il lui prêta son vieux cheval, l'arma d'un bâton coupé dans le taillis voisin, et lui enseigna à s'en servir tour à tour comme d'une lance, comme d'une épée ou comme d'une hache d'armes. Il lui fit mettre ensuite pied à terre et lui apprit à combattre de loin, de près, corps à corps. Les moines prenaient plaisir à voir des exercices qui rappelaient à plusieurs leurs jeunes années; mais le père Cyrille s'indignait de ces vols faits à l'étude des nobles sciences.

— Très bien! s'écriait-il chaque fois qu'il surprenait Remy recevant des leçons de l'*oblat;* j'espérais en faire un docteur, messire d'Hapcourt m'en fera un soudard!

— C'est pour la santé, mon révérend, et afin d'aider à la digestion, disait le vieux gentilhomme en souriant.

Le frère Cyrille haussait les épaules et répondait aigrement :

— Pourriez-vous me dire seulement ce que c'est que la digestion, messire? Il y en a quatre : celle de l'estomac, celle du foie, celle des veines, celle des membres, et l'exercice est nuisible aux trois premières; mais vous vivez sans savoir comment; vous vous servez de votre corps sans le connaître, *ignarus periculum adit.* Continuez, messire, continuez; la science est une dame d'assez haute maison pour être fière; elle ne veut pas de qui la néglige.

Cependant, malgré ces mécontentements du moine, il s'attachait chaque jour davantage à Remy. Sauf ses relations avec l'*oblat*, il ne pouvait en effet lui rien reprocher. C'était un esprit droit, une imagination ardente, mais tempérée par le sentiment du devoir; un cœur ouvert à toutes les impulsions généreuses. La rude éducation du travail et de la pauvreté avait ajouté à ces qualités naturelles l'audace qui entreprend, la patience qui persévère. Remy avait en lui-même cette confiance que donne une volonté soutenue. Humble et soumis avec ceux qu'il aimait, il était fier, inflexible devant quiconque voulait méconnaître son droit; c'était, en un mot, une de ces natures énergiques et tendres, également propres à la vie paisible et aux difficiles épreuves. Aussi le père Cyrille l'avait-il adopté dans son cœur. Ne pouvant commencer les recherches nécessaires pour trouver sa famille, il voulut au moins faire son horoscope.

L'astrologie n'était point regardée, au quinzième siècle, comme une branche de la magie, mais comme une science positive dérivant de la cosmographie. On examinait la planète sous laquelle une personne était née; et, suivant que cette planète était, par rapport au signe du Zodiaque dont elle dépendait, en conjonction, en opposition, à une certaine distance, au-dessus ou au-dessous, on calculait l'avenir de celui qu'elle dominait. Il y avait, en outre, des relations établies entre les douze maisons du soleil, et certaines parties du corps humain ou certains actes de la vie. Tout cela étant soumis à des règles mathématiques, il suffisait de savoir *faire le thème* d'une destinée pour la prédire aussi sûrement que l'apparition d'une comète. Aussi y avait-il, dans toutes les villes importantes, des astrologues patentés qui exerçaient publiquement leur profession. Les rois et les grands seigneurs en avaient également à leurs gages. Le frère Cyrille fit, avec soin, le thème de Remy. Il trouva que son sort subirait une modification importante lorsque la lune se trouverait en conjonction avec les Poissons, et que le signe de la Vierge et de Mars lui serait favorable; mais qu'il avait tout à craindre de celui du Taureau, et que le moment décisif de sa vie arriverait lorsque la planète se trouverait en *exaltation*, c'est-à-dire au-dessus du Zodiaque!

La suite à une prochaine livraison.

Les enfants chantent encore, en beaucoup de lieux de la Normandie, la vieille chanson suivante qui doit apparemment son origine aux saints sculptés sur les maisons et les avant-soliers, genre de construction autrefois si commun dans la province. Ils dansent ordinairement en rond cette chanson qu'ils terminent par un cri prolongé, en s'asseyant brusquement sur leurs talons avec des gestes fort grotesques :

Saint Pierre, saint Simon,
Gardez bien notre maison,
S'il y vient un pauvre,
Baillez-li l'aumône;
S'il y vient un pèlerin,
Baillez-li de notre vin;
Mais s'il y vient un larron,
Baillez-li du lourd bâton.
Pipi iiiiie!

LANGLOIS.

DES MONUMENTS CELTIQUES OU DRUIDIQUES.

Quelque informes que soient les monuments celtiques, ainsi qu'on peut le voir par les figures et les descriptions que nous avons déjà données dans nos volumes de 1833 (p. 71) et de 1839 (p. 4, 5 et 6), quelque silence qu'ils opposent aux demandes qui leur sont faites sur les usages et le culte d'une civilisation éteinte depuis tant de siècles, on s'obstine à les étudier, et de loin en loin jaillissent quelques étincelles qui peuvent faire espérer qu'on

ne tardera pas à faire pénétrer quelques lueurs dans les ténèbres de ces âges reculés. Nous croyons servir ces études en ajoutant ici, à ce que nous avons déjà publié sur ce sujet, un certain nombre de faits ou peu connus ou jusqu'ici imparfaitement observés. Nous puisons les détails et les observations qui suivent dans les notes d'un voyage archéologique inédit que l'auteur a bien voulu nous communiquer.



(Fig. I. — Un des dolmens deCrach, près de Locmariaquer (Morbihan).)



(Fig. II. — Grotte ou allée couverte de l'île de Gavrinnis (Morbihan). — Détails.)

On sait que les monuments celtiques sont bruts, c'est-à-dire faits de pierres non taillées ni appareillées; seulement, et encore très rarement, grossièrement dégrossies, juxtaposées, qu'aucun ciment ne paraît avoir jamais reliées, qu'on n'a pas même pris la peine d'assortir de volume, quoique la matière assurément ne manquât pas pour permettre de choisir. Était-ce donc ignorance, impuissance ou système chez nos aïeux?

On ne peut guère admettre les deux premières causes. Il ne faut pas avoir des idées bien développées pour comprendre la symétrie de deux pierres, et les Gaulois, qui savaient se fabriquer des armes et des joyaux, et sans doute aussi des meubles, si peu perfectionnés qu'ils fussent, n'étaient pas tellement insensibles à la forme qu'ils ne sussent distinguer une large masse d'une moindre. On ne saurait croire davantage à l'impuissance, lorsqu'on se trouve en présence de ces effrayants monolithes pesant quelquefois de 10 à 20 ou 25 000 kilogrammes, transportés à plusieurs lieues du sol d'où il a fallu préalablement les tirer, et que ceux qui les élevaient ensuite se plaisaient le plus souvent à dresser en contre-pyramide, ou avec une inclinaison très prononcée ; deux circonstances qui, obligeant de chercher un centre de gravité rationnel, multipliaient singulièrement les difficultés. On verra d'ailleurs plus tard que les moyens de tailler la pierre ne leur étaient pas inconnus.

Il est donc infiniment probable que les Gaulois obéissaient à une idée systématique, peut-être à une prescription de la loi civile ou religieuse interdisant l'emploi des pierres taillées pour ces monuments. Du reste, quelle était la destination de ceux-ci ? C'est un problème encore non résolu après toutes les hypothèses établies par des savants qui, pour la plupart, semblent les avoir bâties uniquement sur des récits ou sur des dessins fort inexacts. Commençons par les *dolmens*.

L'opinion la plus répandue est qu'ils ont été érigés pour servir de sépultures, et cette opinion s'appuie sur ce qu'on y trouve des ossements, des joyaux, des armes enfouies.



(Fig. III.—Peulvan du Champ-Dolent, près de Dol (Finistère).)

On les a pris aussi pour des autels, en se fondant sur ce que la pierre ou les pierres qui les recouvrent offrent souvent des traces de calcination, et qu'on rencontre dessous



(Fig. IV.—Souvenir de Carnac (Morbihan).)

ou autour des cendres et des os brûlés. De là de petites rigoles quelquefois creusées sur la surface extérieure de cette pierre, et conduisant à des espèces de cuvettes au fond desquelles se trouve même, mais assez rarement, une perforation, ont donné lieu de croire que les dolmens servaient de théâtres pour les sacrifices humains. Les cuvettes recevaient le sang des victimes; les trous le laissaient couler, soit pour des purifications à la manière des taurobolisations grecques, soit comme une satisfaction sur les restes du héros inhumé entre les pierres du monument.

On n'a pas assez fait ressortir dans toutes ces hypothèses qu'il existe des dolmens de plusieurs sortes, que tous, par conséquent, n'ont pas pu servir aux mêmes usages. Il en est qui ne se composent que de trois pierres, deux debout en portant une troisième (1) ; d'autres où les pierres debout sont en nombre indéterminé, et se lèvent sur toutes les faces sans cependant former muraille ; d'autres connus sous le nom de *grottes* ou *allées couvertes*, bien plus importants, puisqu'ils peuvent avoir plusieurs mètres de profondeur, et sont recouverts de plusieurs pierres ; qu'enfin il existe encore de grandes différences pour l'élévation, quelques uns étant si bas qu'on n'y peut pénétrer qu'en rampant, tandis que quelques autres ont jusqu'à trois mètres de hauteur.

Un des plus vastes est celui qu'on voit à Bagneux (1), près Saumur, nommé la grotte ou la roche aux Fées. Mesuré extérieurement, sa largeur est de 7 mètres, sa longueur de $19^m,30$; sa hauteur intérieure est de 3 mètres.

A Locmariaquer, presqu'île qui s'avance dans le Morbihan, les dolmens sont au contraire très bas, presque à fleur de terre, et creusés en dessous, ce qui ne leur donne pas plus d'un mètre à $1^m,80$ d'élévation. On y voit aussi sur les pierres de recouvrement quelques unes de ces rigoles et de ces cuvettes dont il a été parlé, mais si peu marquées qu'elles sont la plupart du temps presque imperceptibles. Il en existe d'une autre espèce sur un dolmen situé près d'Arras, qu'on nomme la Cuisine des Sorciers, où les cuvettes sont comme des godets creusés obliquement dans la pierre.

Le dolmen de Crach, proche Locmariaquer (fig. I), dont j'ai pris le croquis, est un de ceux où l'on voit des figures et des signes gravés. On reconnaît très bien la forme d'une hache à poignée sur la surface du plafond (fig. I, 1). Sur

(1) Voy. 1839, p. 5.

(1) Et non Bayeux, comme on l'a imprimé au-dessous de la figure de ce dolmen, 1839, p. 5.

une des pierres de soutènement sont tracées des lignes ou crochets rangés dans un ordre régulier qui rend difficile de les prendre pour des caractères grammaticques (fig. I, 2).

A quelque distance sont les débris d'un autre dolmen parmi lesquels on trouve des pierres ayant subi l'action du feu, et des fragments d'ossements.

Ces calcinations sont-elles l'indice de quelques sacrifices offerts sur ce monument? Mais depuis deux mille ans bien d'autres causes de calcination plus récentes ont pu se manifester.

La fameuse grotte, allée couverte ou tombelle de l'île de Gavrinnis, à peu de distance de Locmariaquer, renferme des singularités mystérieuses on ne peut plus favorables aux sombres interprétations : aussi n'ont-elles point fait défaut.

Cette grotte, dont la direction est d'orient en occident, se compose : 1° d'une galerie longue de 11m,75 sur 1m,80 de large et 1m,40 de haut, dont les parois sont formées de vingt-trois pierres debout juxtaposées, savoir : onze au sud et douze au nord ; 2° d'une chambre ou *cella* de 3m,25 de profondeur sur 2m,70 environ de largeur : sa hauteur est de 1m,80 (fig. II) (1).

La galerie, qui est dallée d'une manière assez inégale pour former des espèces de degrés et qui paraît partagée en deux parties par un seuil, est recouverte par neuf pierres; une seule forme le toit de la chambre. Ce dolmen se distingue de tous les autres monuments de ce genre par la grande quantité de pierres insculptées qu'on y voit (dix-neuf sur vingt-neuf qui forment l'ensemble). Ces glyphes, tracés grossièrement à la pointe, sur des surfaces brutes, par une main entièrement ignorante de l'art du dessin, offrent généralement des vermiculations à peu près concentriques, des zigzags, des lignes brisées parallèles de toutes sortes, le tout, tantôt couvrant entièrement la surface, tantôt paraissant former des séries ou des divisions plutôt capricieuses que combinées. Parmi ces dix-neuf pierres, six méritent une attention toute particulière. Sur la base de l'une, on voit assez distinctement des serpents accompagnés de deux figures en forme de coins, qu'on retrouve encore sur d'autres pierres et qu'on suppose représenter des *Kelts* ou *Celts* (fig. II, 2).

Sur une autre pierre est tracé un groupe de figures linéaires affectant plus ou moins la forme circulaire, et disposées de telle manière qu'on pourrait y voir l'intention d'un trophée composé de six boucliers. Les croquis de ces figures n'ont pas été relevés par moi ; j'en fais la remarque, parce que rien n'est plus arbitraire que la reproduction de semblables dessins, tracés, comme je l'ai dit, avec beaucoup d'inexpérience sur une pierre raboteuse, effacés par le temps, et souvent à peine perceptibles à l'œil le plus exercé.

Sur deux autres pierres, les Kelts se montrent en plus grand nombre (quatre sur la première, treize sur la seconde) (fig. II, 3) et semblent, par leur disposition, la place qu'ils occupent et leurs combinaisons, vouloir former des inscriptions. J'ai relevé avec soin les plus nombreux, et ici encore je me trouve en dissidence avec les autres archéologues qui ont pris le même soin, soit pour la forme, soit pour la disposition de ces caractères réels ou prétendus.

Une autre pierre, placée au fond de la *cella* (fig. II, 4), semble offrir les traits informes d'un vieillard à la physionomie menaçante ; ses cheveux sont longs, et sa barbe, longue aussi, paraît divisée en trois grosses touffes. L'ensemble et le vague de cette gravure que je me suis efforcé de reproduire exactement, et que mes compagnons d'exploration ont reconnu être fidèlement rendus dans mon croquis, ont un caractère sauvage qui inspire un certain effroi au fond de cet antre perdu au milieu des flots.

Enfin, une autre pierre de ce réduit (fig. 5) présente la particularité très digne d'attention d'une cavité transversale faite de main d'homme, creusée à 0m,15 de profondeur, sur 0m,58 de longueur et 0m,10 de hauteur, divisée en trois parties de formes diverses par deux bandes verticales de 0m,5 chacune, ménagées dans la surface de la pierre et refouillées pour former des espèces d'anses ou d'attaches, autre preuve que les Gaulois savaient travailler la pierre.

La grotte de Gavrinnis n'est pas la seule de cette forme et de cette importance dans le pays. Il en existe une autre à Locmariaquer, même encore plus considérable, car elle a environ 20 mètres de long. Elle forme également une allée (1) précédant aussi une chambre ou *cella* qui n'est marquée que par une pierre placée en travers. Les côtés sont formés de treize pierres seulement ; une seule suffit pour fermer le fond et quatorze pour recouvrir le tout. Cinq des pierres verticales offrent des surfaces insculptées.

Les figures sont plus régulières que celles de Gavrinnis, si j'en juge par une gravure que j'ai sous les yeux, car le vent et la marée ne m'ont pas permis de visiter la grotte.

La découverte, sous les dolmens, d'une grande quantité d'objets que l'on ne trouve ordinairement que dans les tombes, a parfaitement démontré que tous ces objets étaient, au moins généralement, de véritables sépultures.

Les menhirs ou peulvans (de *peul* pilier, et *vœn* pierre) offrent peut-être plus de diversités encore que les dolmens, non seulement quant à leurs dimensions, leur isolement ou leurs dispositions, lorsqu'ils sont groupés en nombre plus ou moins considérable, mais aussi quant à certaines conditions qui paraissent être intentionnelles.

Les plus remarquables que j'aie vus ou qui me reviennent en mémoire, sont :

1° La *haute borne* du diocèse de Langres, qui porte l'inscription latine d'une borne frontière (2) et est ainsi, évidemment, postérieure à l'époque de l'indépendance gauloise, ce qui la met hors de ligne.

2° La pierre de Plouarzel (Finistère), qui a 13 mètres environ de hauteur au-dessus du sol, et qui offre deux espèces de boucliers ronds taillés sur deux de ses faces (3).

3° Le grand menhir de Crach, proche Locmariaquer, malheureusement brisé par la foudre, dit-on, en quatre morceaux demeurés gisants, sans honneur, sur le rivage où il élevait fièrement sa masse de 20 mètres de haut (mesure exacte des quatre fragments), que le navigateur apercevait de l'extrémité du Morbihan.

4° Un autre, existant, il y a quelques années, dans un village sur la route de Nantes à la Rochelle, et plus énorme encore que le précédent, car il n'avait pas, m'assure-t-on, moins de 24 à 25 mètres, avant qu'un malencontreux aubergiste, à qui il appartenait, ait eu l'idée sauvage de le faire scier en pierres de tailles pour reconstruire son auberge.

5° Un autre qu'on a transporté dans l'un des angles, au sud-ouest de la façade de la cathédrale du Mans, et dont la surface singulière représente assez bien ces stratifications onduleuses de glace que l'hiver amasse au dessous d'une cascade.

6° Un autre enfin, de 7m,30 de hauteur, que l'on voit près Dol, au lieu dit le Champ-Dolent, et sur le sommet

(1) Ces dimensions diffèrent totalement de celles données dans d'autres ouvrages; mais j'en puis garantir l'exactitude, les mesures ayant été relevées sous mes yeux, pierre par pierre, par M B..., architecte du département. Mes chiffres représentent la somme de ces surfaces, auxquelles il faut ajouter les vides quelquefois assez forts qui se trouvent entre des pierres non appareillées.

(1) Cette allée est légèrement curviligne ; en cela elle diffère essentiellement de celle de Gavrinnis.

(2) Voy. 1839, p. 4.

(3) Voy. 1833, p. 71.

duquel la croix penchée ou levée et l'éponge du crucifiement rappellent à la fois les pieuses précautions prises par le clergé contre les superstitions dont les pierres levées étaient demeurées l'objet, et son désir de conserver les antiques monuments de l'histoire en les plaçant sous la protection du signe révéré des chrétiens.

J'ai dit qu'on voit des menhirs inclinés. Il ne faut pas croire que ce soient des accidents qui ont déterminé ces inclinaisons. On s'accorde à les reconnaître comme originelles et caractéristiques. Quelques savants prétendent que le menhir vertical indique un souvenir glorieux, comme une victoire, et le menhir incliné un souvenir funeste, comme une défaite, la perte d'un guerrier célèbre, etc.

Le menhir, au reste, est tantôt planté sur une éminence naturelle ou factice, comme le *tumulus*, tantôt sur le sol plat.

Nous avons vu que les menhirs accumulés forment des enceintes rectangulaires plus ou moins vastes, comme les deux *témènes* (du grec τεμνω) existant du côté de Montfabert, dans l'ancien Anjou, dont l'un, assure-t-on, renferme une surface d'un hectare et demi environ, l'autre une de soixante ares;

Ou circulaires, comme le *cromlech*, composé de douze peulvans, et d'un treizième au centre;

Ou enfin, sont disposés en allées, comme à Erdeven et à Carnac (fig. IV).

Les menhirs que l'on peut compter encore par milliers dans ces deux localités, quoique depuis un demi-siècle on en ait laissé détruire presque autant par les paysans des environs, qui s'en servent pour réparer leurs moulins ou enclore de petits jardins usurpés sur la plaine, tout au milieu des pierres celtiques, qu'ils ne redoutent plus, ne sont remarquables que par leur nombre. Les plus élevés n'ont guère plus de 4 à 5 mètres; les autres décroissent jusqu'à l'unité. Leur disposition en allées ou avenues, dont la largeur varie extrêmement (de 3 ou 4 mètres à 7 ou 8), leur orientation, les tumulus et les dolmens qui s'y rencontrent assez nombreux, ont donné lieu à une multitude de conjectures dont pas une peut-être n'approche de la vérité.

COULEURS SYMBOLIQUES.

L'idée que les Orientaux, et les peuples formés par eux, attachaient aux couleurs primitives, a sans doute contribué à en prolonger l'emploi. Le *rouge*, qui semblait être un rayon emprunté au soleil, fut consacré par le culte de cet astre, et après avoir servi à marquer les Dieux, dut devenir le signe des rois. A Rome, dans certains jours de fête, on peignait encore de vermillon la statue de Jupiter capitolin; avant de se vêtir de pourpre, les chefs des peuples en teignaient leurs corps. Les princes éthiopiens se tatouaient ainsi; et lorsque Camille reçut les honneurs du triomphe, il était encore d'usage chez les Romains que les triomphateurs se barbouillassent de la même couleur. Le *jaune*, qui paraissait un affaiblissement de la lumière, échut aux races dégradées et asservies. Humphry Davy, qui a soumis à l'analyse de la chimie les couleurs des peintures antiques, a bien remarqué que dans ces substructions des bains de Titus qui avaient fait partie de la maison de Néron, les chambres des maîtres étaient peintes en rouge, celle des esclaves en jaune; et il n'y a pas longtemps que dans la Rome chrétienne, les Juifs étaient encore contraints à porter un bonnet jaune, comme un signe de leur infériorité. Le *bleu* et le *vert* ont toujours été plus particulièrement consacrés à représenter les objets naturels; et les Chinois qui donnent tant à la nature, et qu'on dirait destinés à jouer éternellement avec elle, semblent aussi se servir de ces deux couleurs, avec une prédilection marquée, dans les poteries par lesquelles nous pouvons surtout juger de leurs arts.

FORTOUL, *Encyclopédie nouvelle.*

LA CRITIQUE,

La critique est un impôt que tout candidat à la célébrité doit payer au public. Vouloir s'y soustraire, quelque mérite éminent que l'on ait, c'est une folie; ne pouvoir la supporter est une faiblesse. Les plus illustres personnages de l'antiquité, et l'on peut ajouter ceux de tous les siècles, ont subi la critique. Il n'y a de refuge contre elle que dans l'obscurité. Elle est une sorte de condition inévitable de toute grandeur, à peu près comme les invectives étaient une partie essentielle du triomphe chez les Romains.

ADDISON.

ANCIENS POËTES FRANÇAIS.

JOACHIM DU BELLAY.

Les représentants de la famille du Bellay, durant le seizième siècle, ont tous été d'illustres personnages. C'est une famille du Perche : on établit sa généalogie jusqu'au temps du roi Lothaire, où l'on voit un Bellay, premier du nom, épouser Adélais, sœur de Gildouin le Danois, *seigneur* de Saumur. Une branche de cette famille s'était établie dans l'Anjou : nous ne connaissons pas l'histoire de cette branche au-delà de Jean du Bellay, sieur de Gonnor, qui prit pour femme Renée Chabot, dame de Liré, et eut de ce mariage notre poëte.

Joachim du Bellay naquit, vers 1525, à Liré, dans les Mauges, à douze lieues d'Angers. Sa première éducation fut négligée, et il ne paraissait propre à aucun emploi, quand il fut condamné par une cruelle maladie à deux années de vie sédentaire. Durant ce temps, il eut beaucoup de loisir et l'employa bien : aussitôt que sa douleur lui accordait quelque trêve, il prenait un livre, étudiait avec zèle, et faisait des vers, ne pouvant faire autre chose. Voilà comment nous sommes souvent conduits par les circonstances. Peut-être Joachim du Bellay fût-il mort un jour dans sa terre de Liré, au milieu de ses paysans et de ses troupeaux, et ne laissant aucun souvenir, s'il n'avait été distrait par la maladie de ses occupations agrestes, si un repos forcé ne lui avait inspiré le goût des études littéraires. Ses premières œuvres, lues à la cour de François Ier, méritèrent les applaudissements du roi et de sa sœur, Marguerite, reine de Navarre. Prié de venir à la cour, il y reçut l'accueil le plus flatteur, et bientôt il fut désigné comme une des constellations les plus brillantes de l'empyrée poétique dont Ronsard était le soleil. On aimait et on recherchait sa personne : suivant Duverdier, il « n'a esté moins regretté après sa mort qu'il n'a esté renommé, honoré et admiré durant sa vie; car ceux qui l'ont cognu l'on trouvé prompt et aigu en inventions, discret et modeste en paroles, subtil en ses discours, doux en sa conversation, prévoyant ès choses soupçonneuses, ouvert en celles qui estoient assurées, juste et entier en ses promesses, et au surplus toujours garny d'un si bon nombre de considérations, qu'il estoit autant difficile aux mauvais de le tromper comme aux bons chose facile de s'en aider. » Voilà le portrait de l'homme : l'éloge du poëte se trouve dans les livres de tous ses contemporains; pour ne pas multiplier les citations, nous dirons tout simplement que Scœvole de Sainte-Marthe lui attribue la fécondité et la facilité d'Ovide. Ayant appris les succès que son neveu Joachim venait d'obtenir à la cour de François Ier, le cardinal Jean du Bellay fut curieux de le voir et le fit venir en Italie. Notre poëte y séjourna quatre ou cinq ans, et il ne pouvait manquer d'y chanter les merveilles de Rome.

Le Babylonien ses hauts murs vantera
Et ses vergers en l'air ; de son Ephésienne
La Grèce deserira la fabrique ancienne,
Et le peuple du Nil ses pointes chantera.

La mesme Grèce encor vanteuse publîra
De son grand Jupiter l'image Olympienne ;
Le Mausole sera la gloire Carienne,
Et le vieux Labyrinth' la Crète n'oublîra.

L'antique Rhodien élèvera la gloire
De son fameux Colosse au temple de Memoire ;
Et si quelque œuvre encor digne se peut vanter

De marcher en ce rang, quelque plus grand' faconde
Le dira. Quant à moy, pour tous je veulx chanter
Les sept costeaux romains, sept miracles du monde.

Mais plus d'une fois, au milieu des antiques beautés de la cité éternelle, Du Bellay se sentit pris d'un ennui profond : il retournait en imagination aux lieux de sa naissance, et son amour de la patrie lui inspirait ces vers charmants :

Je me pourmeine seul sur la rive Latine,
La France regrettant, et regrettant encor
Mes antiques amis, mon plus riche thrésor,
Et le plaisant séjour de ma terre angevine.

Je regrette les bois et les champs blondissans,
Les vignes, les jardins et les prés verdissans
Que mon fleuve traverse. . . . .



(Joachim Du Bellay. — D'après le portrait dessiné par M. David d'Angers, et placé en tête de l'édition publiée par M. Victor Pavie ; Angers, 1841.)

Et ailleurs :

Quand revoiray-je, helas ! de mon petit village
Fumer la cheminée, et en quelle saison
Revoiray-je le clos de ma pauvre maison ?

Plus me plaist le séjour qu'ont basty mes ayeulx,
Que des palais romains le front audacieux :
Plus que le marbre dur me plaist l'ardoise fine,
Plus mon Loyre gaulois que le Tybre latin,
Plus mon petit Lyré que le mont Palatin,
Et plus que l'air marin la doulceur Angevine.

On trouve dans quelques uns de ses sonnets composés en Italie une agréable satire des manières qu'affectaient à Rome les gentilshommes français :

Marcher d'un grave pas, et d'un grave sourcy,
Et d'un grave soubris à chacun faire feste,
Balancer tous ses mots, répondre de la teste,
Avec un *Messer no*, ou bien un *Messer si* ;
Entremêler souvent un petit *è cosi*,
Et d'un *son servitor* contrefaire l'honnête,
Et, comme si l'on eut sa part en la conquête,
Discourir sur Florence et sur Naples aussi ;

Seigneuriser chacun d'un baisement de main,
Et, suivant la façon du courtisan romain,
Cacher sa pauvreté d'une brave apparence ;

Voilà de ceste cour la plus grande vertu,
Dont, souvent mal monté, mal sain et mal vestu,
Sans barbe et sans argent, on s'en retourne en France.

Quand il fut de retour à Paris, il s'exprima sur les mœurs de la cour romaine en des termes qui firent regretter à son oncle de lui avoir fait entreprendre le voyage. Joachim du Bellay regretta plus vivement encore d'avoir quitté la France. Il revenait d'Italie plus faible, plus malade qu'il ne l'avait encore été, affecté d'une surdité presque complète, et, comme il semble, fort ennuyé de la vie. Il mourut à l'âge de trente-cinq ans, le 1er janvier 1560, d'une attaque de paralysie, *repentinâ resolutione nervorum*, au dire de Scœvole de Sainte-Marthe, et non pas d'une attaque d'apoplexie, ainsi que l'a écrit M. Auger (*Biogr. univers.*). Comme il avait le titre de chanoine de Notre-Dame de Paris, il fut enterré dans cette église. Son oncle était sur le point de se démettre en sa faveur de l'archevêché de Bordeaux.

Duverdier estimait, non sans raison, ce sonnet *sur les courtisans* :

Vous dictes, courtisans : Les poëtes sont fouls ;
Et dictes vérité. Mais aussi dire j'ose
Que, tels que vous soyez, vous tenez quelque chose
De ceste douce humeur qui est commune à tous.

Mais celle-là, messieurs, qui domine sur vous,
En autres actions diversement s'expose ;
Nous sommes fouls en ryme, et vous l'estes en prose :
C'est le seul différent qu'est entre vous et nous.

Vray est que vous avez la cour plus favorable,
Mais aussi n'avez-vous un renom si durable ;
Vous avez plus d'honneurs, et nous moins de soucy.

Si vous riez de nous, nous faisons la pareille ;
Mais cela qui se dit s'envole par l'oreille,
Et cela qui s'escrit ne se perd pas ainsi.

On loue beaucoup le traité de du Bellay qui a pour titre : *Défense et Illustration de la langue françoise.* C'est, en effet, une éloquente apologie ; c'est, en outre, une dissertation très docte, très sensée. M. Sainte-Beuve, auteur de la meilleure notice qui ait été écrite sur du Bellay, recommande vivement la lecture de ce traité, et à bon droit. Des poésies de Joachim du Bellay, les unes sont françaises, les autres sont latines ; ce ne sont pas celles-ci que l'on préfère.

Étienne Pasquier, écrivant à Ronsard, place sur le même rang que lui, parmi les créateurs de la langue française, Joachim du Bellay.

Les œuvres de du Bellay ont été souvent imprimées. La première édition complète est celle de Frédéric Morel, Paris, 1584. La dernière édition a été publiée en 1841, à Angers, avec le concours de M. Sainte-Beuve, par M. Victor Pavie. C'est un de ces hommages patriotiques trop rares aujourd'hui, et qui ont pour seuls encouragements l'estime et la reconnaissance de quelques vrais amis des lettres. Les villes rivalisent de zèle pour restaurer leurs vieux monuments : elles négligent les écrits de leurs vieux poëtes. L'art qui se revet de pierre et parle aux sens sera toujours celui qui aura le plus grand nombre d'admirateurs.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

RELIURE DES LIVRES AU MOYEN-AGE.

(Voy. Table alphabétique et méthodique générale des dix premières années.)



(Agate incrustée sur la couverture d'un manuscrit du huitième siècle, représentant Charlemagne, sa sœur Ada, et trois personnages de leur famille.)

Vers le quatrième siècle, dit l'auteur des *Curiosités bibliographiques*, on recherchait déjà le luxe dans les reliures. « Les livres sont revêtus de pierres précieuses, s'écriait saint Jérôme, et le Christ nu meurt à la porte des églises! » Dans la Notice des Dignités de l'empire (écrite vers 450), il est question de livres carrés, reliés et couverts en cuir vert, rouge, bleu ou jaune, souvent ornés de petites baguettes d'or horizontales ou disposées en lozange, et décorés sur un des plats du portrait de l'empereur.

Zonare raconte (*Annales*, l. XIV, c. VII) que parmi les dépouilles enlevées par Bélisaire à Gélimer se trouvaient « les livres sacrés des Evangiles, tout reluisants d'or, et ornés de toutes sortes de pierres précieuses. »

Cassiodore, qui avait fait à l'usage des copistes un traité de transcription et d'orthographe, introduisit dans son monastère de Viviers d'habiles relieurs pour lesquels il composa lui-même des recueils de dessins variés destinés à servir de modèles.

L'agate dont nous donnons le dessin d'après une gravure du *Voyage littéraire de deux bénédictins* (1724, in 4°, p. 290), était incrustée sur la couverture d'un magnifique manuscrit des Evangiles, en lettres d'or, et qui avait été donné au célèbre monastère de Saint-Maximin de Trèves par la pieuse Ada, fille de Pépin-le-Bref. On suppose qu'elle représente Ada, son frère Charlemagne, et trois enfants de leur famille.

Le plus ancien manuscrit de la bibliothèque de Sienne est un Evangéliaire grec qui date du neuvième siècle, et dont la reliure est ornée de nielles : il appartint d'abord à la chapelle impériale de Constantinople, fut vendu à Venise lors de la chute de l'empire grec, et acheté par des agents du grand hôpital de Sienne, d'où il passa à la bibliothèque de cette ville.

Charlemagne accorda à l'abbé de Saint-Bertin l'autorisation de se procurer par la chasse les peaux nécessaires pour relier les livres de son abbaye; et plus tard, au milieu du onzième siècle, Geoffroi Martel, comte d'Anjou, ordonna que la dîme des peaux de biches, perçue dans l'île d'Oléron, serait consacrée à relier les livres de l'abbaye qu'il avait fondée à Saintes.

A partir du treizième siècle les étoffes employées le plus ordinairement pour recouvrir les livres de luxe furent le velours (appelé *veluiau*, *veluel*), les étoffes (*draps*) de soie, de damas, de satin, de différentes couleurs, souvent semées de fleurs ou brodées en or, et quelquefois garnies d'un très grand nombre de perles. Ainsi l'inventaire de 1405 de la bibliothèque des ducs de Bourgogne parle d'un petit livret de deux Evangiles, ayant une couverture garnie d'or et de cinquante-huit grosses perles. Le cuir blanc ou vermeil n'était pas moins fréquemment employé que la soie.

Les reliures étaient en outre garnies souvent de clous ou de plaques (platines) d'or, de vermeil, d'argent ou de cuivre doré.

Les livres ainsi reliés étaient, comme l'on sait, presque toujours garnis de fermoirs (appelés *fermoyers*, *fermaux*, *fermouers*, etc.), dont le nombre variait depuis un jusqu'à quatre, et qui étaient en or, en vermeil, en argent, en cuivre, ou simplement en fer. Les fermoirs étaient en général émaillés, et *armoiés aux armes* du propriétaire des livres, ou même ornés de figures. On les remplaçait souvent par de simples agrafes (*mordants*) qui s'attachaient à des boutons (*pipes*) de métal placés sur la couverture.

Pour protéger ces riches reliures, on avait soin de les recouvrir d'enveloppes en cuir, en soie ou en étoffe commune. Quelquefois ces enveloppes étaient elles-mêmes ornées de perles et de broderies. De plus, les livres précieux étaient enfermés dans des coffres incrustés d'argent.

VOCABULAIRE
DES MOTS SINGULIERS ET PITTORESQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(Voy. p. 198.)

Folie d'Anvers. Les Provinces-Unies, depuis la déclaration de leur indépendance (23 janvier 1579), n'avaient éprouvé que des revers dans leur lutte contre l'Espagne; effrayées du danger de leur position, elles offrirent, le 16 septembre 1580, à François, duc d'Anjou, frère de Henri III, le gouvernement et la souveraineté de leur pays. Ce prince se rendit à leur appel et l'année suivante entra en Flandre à la tête de dix mille fantassins, de quatre mille chevaux, et accompagné par la plupart des chefs calvinistes que la paix de Fleix laissait dans l'inaction. Après quelques succès, le 19 février 1582, le duc fut couronné à Anvers duc de Brabant et comte de Flandre au milieu des plus vives acclamations. Les Flamands, qui espéraient être soutenus par toutes les forces de la France, regardaient déjà comme probable la réunion de leurs provinces à la couronne; malheureusement l'inhabileté, l'égoïsme et les vices du jeune prince nuisirent à ses succès; et sa conduite lui ayant enfin aliéné le cœur de ses alliés, il résolut de s'emparer par la force des principales places de la Flandre.

Le 17 janvier 1583, ayant réuni ses troupes sous prétexte de les passer en revue, il parvint à s'emparer par trahison de la porte Saint-Jean à Anvers et à y introduire dix-sept compagnies de pied, six cents lanciers et quatre escadrons de cavalerie. Ces troupes, qui devaient être suivies du reste de l'armée, se précipitèrent dans la ville en criant : *Ville gagnée! Vivent le duc et la messe!* et se mirent à piller les boutiques et à incendier les maisons. Ce fut ce qui perdit les Français. Les habitants, profitant d'un moment où la porte Saint-Jean se trouva dégarnie d'ennemis, firent tomber la herse dont cette porte était munie et interceptèrent ainsi toute communication entre les assaillants du dehors et ceux du dedans. Au même instant, on tendit les chaînes qui fermaient les rues et on commença à tirer sur les Français des fenêtres et des toits. Le duc d'Anjou était resté en dehors, à quelque distance de la place; voyant des hommes qui gagnaient à grand'peine les murs et de là se jetaient dans les fossés pour échapper à ceux qui les poursuivaient, il disait en riant à ses compagnons : « Voyez comme ces pauvres bourgeois se jettent, » et il croyait déjà les siens maîtres de la ville, lorsqu'il reconnut que c'étaient des Français qui se précipitaient ainsi : bientôt des boulets dirigés contre lui et son escorte le forcèrent de se retirer. Quinze cents Français périrent dans cette imprudente entreprise, deux mille furent faits prisonniers et sauvés par l'humanité du prince d'Orange.

Au dire de l'Estoile, Catherine de Médicis, en apprenant ce désastre, s'écria : « O le grand malheur pour la France de tant de noblesse qui s'y est perdue! Je ne sçai si en toutes les batailles données en France depuis vingt-cinq ans on pourroit compter tant de gentilshommes morts comme il y en a eu en ceste seule malheureuse journée. »

La trahison du duc d'Anjou perdit sa cause et le déconsidéra aux yeux de l'Europe entière; il fut bientôt obligé de retourner en France. Les sarcasmes l'accompagnèrent dans sa retraite. Nous citerons seulement les vers suivants, où il est fait allusion à une difformité du prince qui avait été affreusement défiguré par la petite vérole.

Flammans ne soiés estonnés,
Si à François voiés deux nés,
Car par droit, raison et usage,
Fault deux nés à double visage.

Folle (Guerre). C'est la guerre soutenue par Louis XII, alors duc d'Orléans, et d'autres seigneurs mécontents, contre Anne de Beaujeu, régente du royaume pendant la minorité de son frère Charles VIII. Après avoir échoué, au mois de janvier 1485, dans ses tentatives pour soulever le Parlement et l'Université de Paris dont il était gouverneur, le duc se retira à Verneuil-au-Perche où l'armée royale le força bientôt de faire sa soumission au roi. Une seconde ligue ourdie avec ses anciens amis n'eut pas plus de succès que la première. Assiégé dans Beaugency dont il avait fait sa place d'armes, il fut obligé de se rendre.

Francs-Taupins. On désigna principalement sous ce nom les aventuriers et les gens de guerre qui prirent part à la *Praguerie*. Plus tard ce fut le sobriquet que l'on donna aux francs-archers, milice qui ne jouissait pas d'une très grande réputation de bravoure, ainsi que le prouve une vieille chanson dont voici quelques couplets :

Un Franc-Taupin un si bel homme estoit,
Borgne et boiteux pour mieux prendre visée;
Et si avoit un fourreau sans espée;
Mais il avoit les mulles au talon.
Deriron, vignette sur vignon.

Un Franc-Taupin un arc de fresne avoit
Tout vermoulu, sa corde renouée;
Sa flesche estoit de papier empennée,
. . . .
Deriron, etc.

Un Franc-Taupin de Haynaud revenoit;
Sa chausse estoit au talon deschirée;
Et si disoit qu'il venoit de l'armée;
Mais onc n'avoit donné un horion.
Deriron, etc.

Fronde. Voy. 1844, p. 329.

Funambules furtifs. C'est ainsi, au dire du chroniqueur Baudri, archevêque de Dol, que l'on appela les croisés qui, assiégés en 1098 par les Turcs, dans Antioche dont les chrétiens venaient de s'emparer, abandonnèrent lâchement leurs compagnons. « Frappés de terreur, dit Albert d'Aix (liv. IV), ils se concertèrent ensemble pour s'échapper secrètement au milieu de la nuit, et s'étant réunis du côté de la montagne, ils descendirent le long des murailles avec des cordes. Puis ils s'avancèrent à travers les déserts des montagnes, et marchèrent sans relâche pour échapper aux embuscades des Turcs, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à Alexandrette. »

Après avoir enduré des souffrances inouïes, les assiégés se décidèrent à faire une sortie et à attaquer les Turcs. Ils remportèrent une victoire complète qui délivra la ville et leur permit de marcher sur Jérusalem.

Les lumières ne font qu'éclairer la route, mais ne donnent point aux hommes la force de la parcourir.

Benjamin Constant.

CONSTRUCTION DU PHARE DE BRÉHAT.

(Voy. p. 229, 241.)

Situation du phare. — L'attention de l'administration avait été attirée depuis longtemps sur les difficultés que présente la navigation sur la côte nord de Bretagne, au débouché du golfe important qui s'étend entre cette presqu'île et celle du Cotentin. Une enquête fut ouverte sur la question de savoir s'il convenait de placer le phare, jugé nécessaire, au sud ou au nord de la passe étroite que fré-

quentent les navires entre les écueils de Roquedouve et ceux des Héaux de Bréhat. Le résultat de l'enquête fut favorable à ce dernier emplacement, et en 1834, un Ingénieur des ponts et chaussées, M. Reynaud, fut envoyé sur les lieux pour étudier d'abord les dispositions à adopter, et les mettre plus tard à exécution.

La première année fut consacrée à l'étude des localités et des ressources qu'elles pouvaient offrir en matériaux, en hommes, en moyens de transport. La difficulté était de trouver au milieu des dangereux rochers des Héaux un point que les navires, dans la belle saison, pussent accoster habituellement sans trop de péril pour le service de la construction. M. Reynaud se décida pour un point situé dans une sorte d'échancrure, sur le bord sud du plateau des rochers, laquelle offre un peu d'abri contre les vents du large. Malheureusement la partie du plateau à portée de ce mouillage, le seul qui pût assurer la plus grande célérité possible à la construction, se couvre dans les hautes marées d'une quantité d'eau d'environ 4m,50. C'était un inconvénient. Mais, en raison de la difficulté du transport des matériaux sur une surface aussi hérissée que celle de ce plateau, tout compte fait, il fut reconnu que le choix de cet emplacement conduisait au minimum de dépenses. C'était maintenant à la science de découvrir les moyens de triompher des obstacles que cette submersion alternative des travaux dans une mer aussi violente allait offrir.

Plan. — L'élévation de la lanterne était fixée par la nécessité de l'éclairage dans un rayon donné : elle devait être de 50 mètres.

Dans un but de stabilité qui est devenu pour l'Ingénieur un principe d'élégance, l'édifice a été partagé en deux parties principales. La première, concave à sa base, est en maçonnerie pleine jusqu'à un mètre au-dessus du niveau des plus hautes mers : elle a 13m,70 de diamètre à son pied et 8,60 à son sommet. La seconde, reposant sur une base considérée comme inébranlable, présente le degré de légèreté qu'il eût paru convenable d'assigner à une tour de même hauteur destinée à être exécutée sur le continent. L'épaisseur du mur est de 1m,30 dans le bas et de 0,85 dans le haut. L'intérieur est divisé en plusieurs étages. Une galerie extérieure est placée au niveau de la chambre de la lanterne; et au-dessus du bandeau qui termine la première partie de la tour, il y en a une seconde destinée à servir de promenoir aux gardiens. La porte d'entrée est ouverte du côté opposé aux vents régnants, à un mètre au-dessus du niveau des plus hautes mers. On y accède au moyen d'une échelle en bronze encastrée dans la maçonnerie. A la suite est un escalier, droit d'abord, puis circulaire, qui met en communication les divers étages. Toute la construction est en granite, à l'exception des voûtes, qui sont en briques.

Dispositions contre la mer. — Il est clair que la difficulté principale du travail devait consister dans l'érection du massif plein, autrement dit de la partie sous-marine de la construction. Une fois au-dessus du niveau des hautes mers, les opérations devenaient non seulement plus commodes, mais elles se trouvaient affranchies des chances les plus critiques. Désormais on n'avait plus affaire à la mer que pour la question du débarquement, et l'on bâtissait en quelque sorte sur une île. Mais tout dépendait de la solidité de cette île artificielle. C'est donc là qu'on avait dû réunir toutes les précautions.

Le roc sur lequel repose la construction est formé par un porphyre noir extrêmement dur et résistant. Néanmoins, comme il présentait en quelques endroits des fissures, on a commencé par se débarrasser de toutes les parties superficielles, afin de prendre une base parfaitement saine; et comme il importait en même temps que le pied de la construction ne pût jamais être déchaussé, on a adopté les mesures nécessaires pour qu'il fût complétement enfoncé dans le corps du rocher. Dans ce but, une surface annulaire de 11m,70 de diamètre, destinée à supporter la maçonnerie en pierre de taille, a été entaillée au pic dans le porphyre, sur un demi-mètre environ de profondeur, et dressée avec la dernière exactitude; travail d'une excessive difficulté à cause de la dureté de la roche, mais fondamental pour l'avenir. C'est dans cette rainure, ainsi protégée par toute la masse du porphyre, qu'ont été déposées les premières assises. Quant à la partie du rocher correspondant au vide intérieur de la tour, rien n'obligeant à de tels soins à son égard, elle est demeurée à l'état brut, et l'on s'est contenté de la recouvrir de béton et de maçonnerie de blocaille.

Dans la construction du massif plein, on devait s'appliquer à rendre toutes les pierres solidaires l'une de l'autre, afin que la mer qui venait les recouvrir et souvent les battre avec une grande force avant que les mortiers n'eussent pris leur consistance, ne pût les entraîner, ni même les déranger. Les ingénieurs anglais ont imaginé dans ce but des appareils fort compliqués, consistant dans l'enchevêtrement des pierres suivant toutes sortes de lignes en zig-zag, et dans la liaison de chacune d'elles avec l'assise inférieure par des barreaux de fer. M. Reynaud crut pouvoir se dispenser de ce système trop dispendieux. Le but à atteindre était, en effet, non d'éviter toute avarie, mais d'opérer avec la moindre dépense, et par conséquent il n'y avait point à reculer devant des avaries qu'il eût été plus dispendieux de prévenir que de réparer. De là il s'est trouvé conduit à ne pas fixer chaque pierre en particulier, mais à se contenter d'arrêter par quelques points la masse totale que l'on supposait pouvoir mettre en place pendant chaque marée. Chaque assise fut donc divisée, dans cette intention, en un certain nombre de portions, douze pour les assises du bas, huit pour celles du haut. Toutes les pierres de ces grands claveaux s'appuyaient les unes sur les autres au moyen de tailles saillantes et rentrantes, et de plus, celles des angles étaient fixées sur l'assise inférieure par des dés de granit. L'expérience a montré que cette disposition si simple était suffisante. Jamais on n'a éprouvé d'avaries, toutes les fois que l'on a pu poser, avant le retour de la mer, les douze à quinze pierres composant un de ces ensembles. Quand on en a été empêché, les pierres ont été quelquefois entraînées, et souvent à une grande distance, par l'agitation de la mer. En somme, d'après les comptes, il n'y a pas eu, en tout, plus de douze pierres de perdues. Ce même mode de construction a été continué jusqu'à quatre mètres au-dessus du niveau des hautes mers, à cause des lames qui déferlent parfois avec une violence extrême jusqu'à cette hauteur.

L'appareil du reste de l'édifice a été achevé en granite de qualité supérieure, dans les conditions ordinaires de la maçonnerie, mais en s'astreignant seulement à une précision extrême dans l'exécution.

L'Ingénieur s'est arrêté, pour le profil concave de la base, à un arc d'ellipse, comme se liant avec la partie rectiligne de la tour d'une manière à la fois plus satisfaisante pour l'œil et peut-être plus favorable pour le glissement des lames qu'un arc de cercle, dont le raccordement ne se serait point opéré suivant une gradation de courbure aussi bien ménagée. Le résultat en est effectivement très avantageux. Les lames, lorsque la mer est forte, remontent très haut tout du long, et communiquent à la tour d'autant moins d'ébranlement que la force dont elles sont animées s'emploie plus complétement à les élever.

Organisation des travaux. — Une construction exposée à d'aussi grandes éventualités ne pouvait être soumise entièrement au principe de l'adjudication. Il fut décidé par l'administration que l'on ne confierait à un entrepreneur

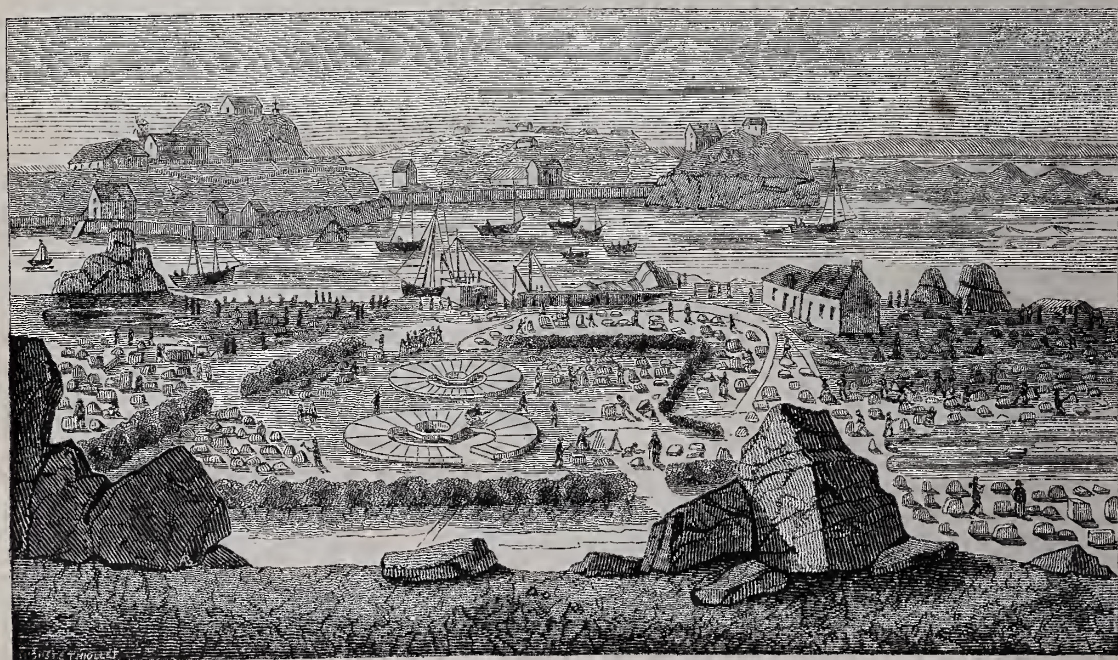
que la partie des travaux susceptible d'être exécutée en dehors de toutes les chances de mer, c'est-à-dire la fourniture et la préparation des matériaux, et que la mise en place, ainsi que le transport, s'exécuteraient aux frais de l'administration, sous les ordres directs de l'ingénieur.

L'île de Bréhat, située à trois lieues environ du rocher



(Vue de l'île de Bréhat, prise du Port-Clos.)

des Héaux, fut choisie pour l'établissement des chantiers comme offrant le point le plus favorable de tous les environs. Outre que cette île présente, en effet, plusieurs havres d'échouage parfaitement abrités, il se trouve que les courants de marée la placent dans des conditions toutes particulières à l'égard du rocher des Héaux : le jusant porte de l'île au rocher et le flot ramène du rocher à l'île ; et c'est justement à mer basse que devaient s'opérer les débarquements. Enfin l'île présentait toutes les ressources désirables pour le logement et la nourriture des nombreux ouvriers



(Vue de l'atelier des travaux au moment de la vérification des pierres dans les chantiers de l'île de Bréhat.)

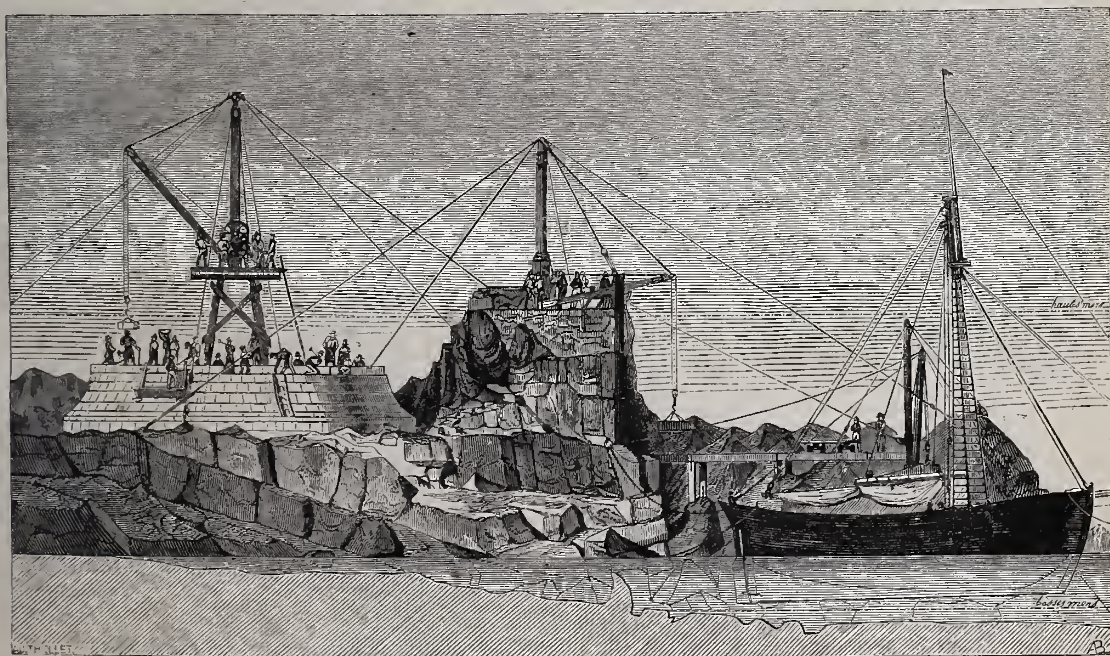
qu'exigeait un travail aussi considérable.

Une jetée en pierres sèches de cinquante mètres de longueur fut construite dans un des havres, celui de la Corderie, ouvert précisément en face des Héaux, pour faciliter les embarquements et débarquements. Le mouvement de navigation était considérable. Outre les bâtiments qui transportaient sur le rocher les matériaux préparés dans l'île, un plus grand nombre encore était employé à amener à Bréhat les matériaux bruts. Le granite venait de l'Ile-Grande, îlot situé à dix lieues à l'ouest ; la chaux, du bas-



(Vue du phare provisoire et des logements sur le rocher des Héaux, au moment de la haute mer.)

sin de la Loire ; les bois, de Saint-Malo ; enfin, les puits de l'île ne fournissant point assez d'eau pour les mortiers et le surcroît de la population, on était obligé d'en tirer, ainsi que des vivres, du continent.



(Vue de la disposition des travaux pour la construction du massif plein de la tour.)

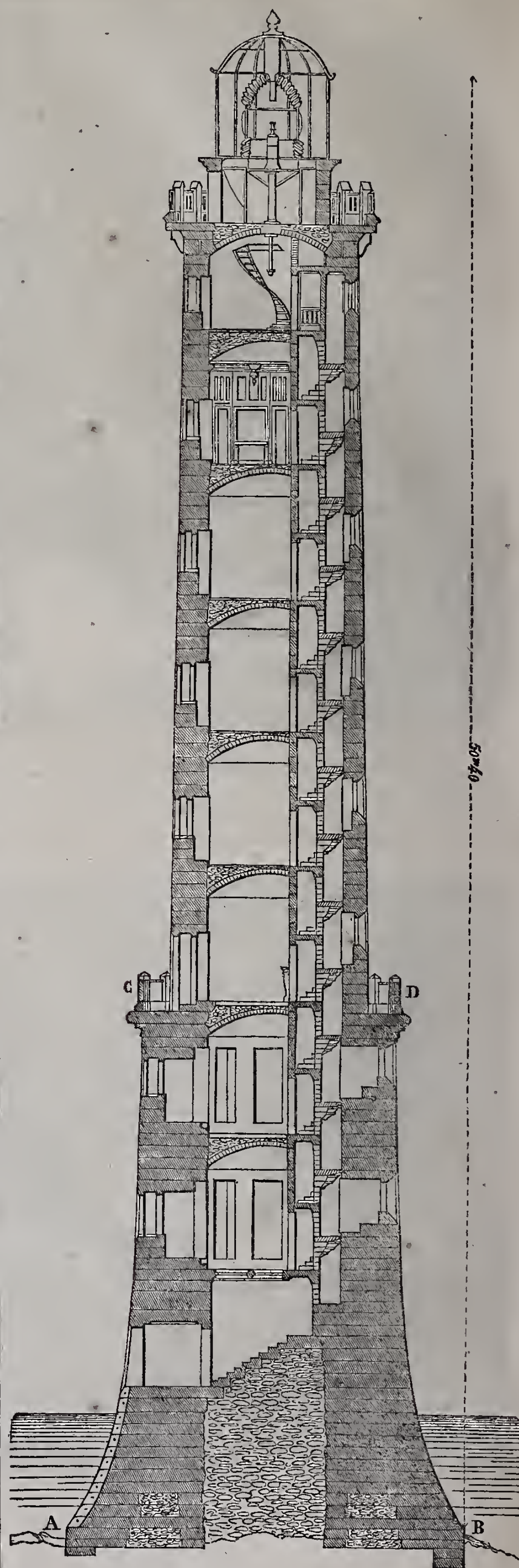
Une soixantaine d'ouvriers avaient paru suffisants pour le travail à exécuter sur le rocher. Il fallait qu'ils y fussent logés, car la navigation était trop incertaine et le temps pendant lequel les bâtiments pouvaient stationner trop court pour que l'on pût songer à les renvoyer chaque jour à terre. Heureusement, à très peu de distance de l'emplacement choisi pour la construction, se trouvaient deux aiguilles de porphyre assez rapprochées l'une de l'autre et assez élevées pour demeurer constamment au-dessus du niveau de la mer. L'intervalle qui les séparait fut comblé

partie en pierres sèches, partie en maçonnerie, jusqu'à quatre mètres au-dessus du niveau des plus hautes mers, et l'on obtint ainsi une plate-forme assez durable, moyennant réparations, pour l'usage que l'on voulait en faire. Les logements et une tour en charpente destinée à soutenir un phare provisoire y furent installés. L'espace à partager n'était pas grand. Dans la tour, outre le magasin et le logement des gardiens, fut placée la chambre de l'ingénieur. A droite, en faisant sauter le rocher, on put conquérir une chambre longue et étroite pour les conducteurs. A gauche, en avant, la cuisine et le garde-manger. Sur le côté, le réfectoire des ouvriers. Dans le fond, leur chambre. Elle était bien remplie. Des lits aussi rapprochés que possible en faisaient le tour sur deux rangs dans la hauteur. Une troisième rangée de lits était établie dans le réfectoire, au-dessus de la table. Enfin, à gauche, sur une anfractuosité du rocher, on avait trouvé moyen de construire une petite forge, mais dans laquelle il était souvent impossible de se tenir pendant la haute mer.

On avait d'abord autorisé chaque ouvrier à se nourrir à sa guise; mais quelques cas de scorbut s'étant déclarés, l'Ingénieur sentit la nécessité d'imposer à son monde une nourriture convenable. Il institua dans ce but une cantine astreinte à se tenir fournie de vivres pour six semaines au moins, dans la prévision des mauvais temps qui coupent toute communication avec la terre, et les ouvriers furent assujettis à y prendre pension. D'autres mesures d'hygiène furent encore prises. Chaque jour, les hamacs étaient exposés pendant un certain temps en plein air; chaque semaine, les logements étaient blanchis à la chaux, et chaque semaine aussi on se baignait. Grâce à ces précautions, la terrible maladie qui s'était fait craindre disparut, et l'état sanitaire de tant d'hommes accumulés demeura constamment satisfaisant.

Chaque jour, dès que la mer s'était retirée, les ouvriers se rendaient au travail, et les heures des repas étaient combinées à chaque fois de manière qu'ils ne fussent point distraits pendant toute la marée. Au moment où la mer, en remontant, allait les forcer à se retirer, une cloche donnait le signal. On se hâtait de couvrir avec du ciment (ciment qui jouit de la propriété de durcir instantanément) les portions de maçonnerie qui venaient d'être terminées, et l'on courait se réfugier dans les logements. Quelquefois la mer s'élevait avec une rapidité prodigieuse, et malheur aux retardataires, car ils n'avaient d'autre ressource que de se jeter bien vite à l'eau avant que la profondeur fût devenue dangereuse : c'était un divertissement de tous les jours. Les travaux marchaient sans interruption toutes les fois que l'état de la mer permettait de communiquer avec le chantier. On se contentait de donner de temps en temps des congés de quelques jours aux hommes qui en demandaient. Grâce à toutes ces mesures d'ordre et de surveillance, on n'a pas eu à regretter la perte d'un seul membre de cette petite colonie, bien qu'il se soit perdu, pendant la durée des travaux, plusieurs bâtiments, et plus malheureusement encore plusieurs visiteurs.

Préparation et déchargement des matériaux. — Les blocs de granite, extraits des carrières de l'Ile-Grande, et choisis avec soin, étaient transportés sur les chantiers de Bréhat et taillés, selon les formes voulues, d'après les plans de l'Ingénieur. Sauf les voûtes et le centre du massif inférieur, il n'a été employé aucune pierre de moins de 1000 kilogrammes. Plusieurs sont du poids de 3 500. Leurs dimensions sont d'ailleurs exactement indiqués sur les coupes. Cette opération terminée, les pierres de chaque assise étaient posées à sec, les unes à côté des autres, sur une plate-forme horizontale, afin que l'ajustement de leur ensemble pût être vérifié et corrigé jusque dans le moindre détail. Chaque assise étant de la sorte parfaitement assurée, les diverses pierres qui la composaient étaient numérotées et chargées avec ordre, entourées chacune de paillassons et des cordes nécessaires pour les accrocher, sur



(Coupe verticale de la tour.)

des bâtiments pontés de 35 à 40 tonneaux. Quand le temps paraissait devoir être assez calme pour le déchargement, ces bâtiments partaient avec le jusant pour le rocher.

Entre l'emplacement du phare et la roche au pied de laquelle les marins pouvaient accoster, s'élevait une pointe



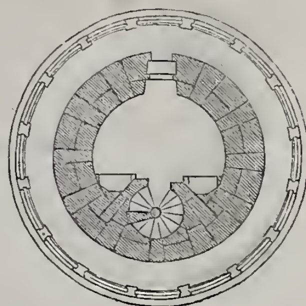
(Coupe horizontale dans le massif plein.)

placée un peu au-dessus du niveau des hautes mers, et dont le sommet, élargi par une bonne maçonnerie qu'il servait à soutenir, donna une espèce de plate-forme où furent installés solidement une grue ainsi que les treuils pour le débarquement. Une autre grue, entièrement couverte à haute mer, susceptible d'être mise en mouvement par ces treuils au moyen de poulies de renvoi, était disposée sur la roche d'accostement, à l'extrémité d'un petit chemin de fer posé sur des pièces de charpente, et dirigé vers le pied de la plateforme. D'autres grues, destinées au travail de la construction, étaient placées sur la tour même.

Toutes les fois que la mer était suffisamment calme et au niveau convenable pour que l'on pût accoster, le navire à décharger s'approchait de la pointe la plus avancée. On commençait par le maintenir, aussi fixément que possible, au moyen de quatre amarres, deux attachées sur le rocher, deux autres sur des bouées mouillées au large. Mais la fixité complète qui eût été si utile pour le débarquement était impossible. Il y avait naturellement un premier mouvement dans le sens de la verticale, par suite des oscillations de la mer, un autre dans le sens horizontal, par suite de ce qu'il était impossible de roidir tout-à-fait les amarres. Le premier, moyennant un peu d'attention au moment d'enlever les pierres, était à peu près sans inconvénient, et le second fut combattu au moyen d'une disposition très simple. Il fallait évidemment, pour éviter toute avarie, que le sommet de l'arbre incliné de la grue pût suivre à peu près le navire dans tous ses petits déplacements, de manière à se trouver toujours au-dessus du panneau par lequel devait passer la pierre déposée à fond de cale. A cet effet, on imagina de lier l'extrémité supérieure de cet arbre à deux amarres maintenues par des hommes placés, l'un à l'avant, l'autre à l'arrière du bâtiment, de façon qu'elle était obligée de suivre à peu près les petits mouvements exécutés par le navire dans le sens de sa longueur, et par conséquent le câble passant sur la poulie située à cette extrémité demeurait toujours sensiblement dans le milieu de l'ouverture du panneau. Il n'y a pas eu pendant toute la durée des travaux, grâce à cet arrangement si simple, une seule pierre d'endommagée.

Dès que les ouvriers placés sur la plate-forme avaient élevé à une hauteur suffisante, à l'aide des câbles de renvoi, la pierre suspendue au bras de cette première grue, les hommes placés à bord lâchaient les amarres attachées au bras incliné, et ce bras, accomplissant alors de lui-même son mouvement de conversion, venait déposer la pierre sur un petit chariot amené au point convenable sur le chemin de fer. Ce petit chariot, poussé par un homme, arrivait de là au pied de la plate-forme, où une nouvelle grue, saisissant la pierre, la transmettait, sans lui laisser toucher terre, à moins de nécessité, à l'une des grues établies sur la construction. Celle-ci était disposée de manière à la déposer immédiatement à sa place sur le lit de mortier apprêté au même moment. La localité ne fournissant aucun lieu de dépôt, il fallait que les pierres allassent directement, comme nous venons de l'expliquer, du navire sur la maçonnerie. C'est une manœuvre qui n'était possible que pendant un certain nombre de jours et à chaque fois pendant un petit nombre d'heures durant la belle saison, et cette manœuvre a dû être exécutée près de dix mille fois avant l'achèvement de la construction, car il s'y trouve près de dix mille pierres de taille.

Pendant la première période, alors que la construction n'avait pas encore atteint le niveau des hautes mers, la grue était installée au centre de la tour sur une plate-forme élevée d'un mètre au-dessus de ce niveau, et soutenue par quatre forts poteaux fixés au rocher, et qui ont été ensevelis peu à peu dans la maçonnerie en blocage correspondant au vide intérieur de la tour. Plus tard, à mesure que la tour s'est élevée, le service s'est fait non plus seulement par cette grue centrale, mais afin d'accélérer le transport, par une série de grues échelonnées dans les divers étages les unes au-dessus des autres.

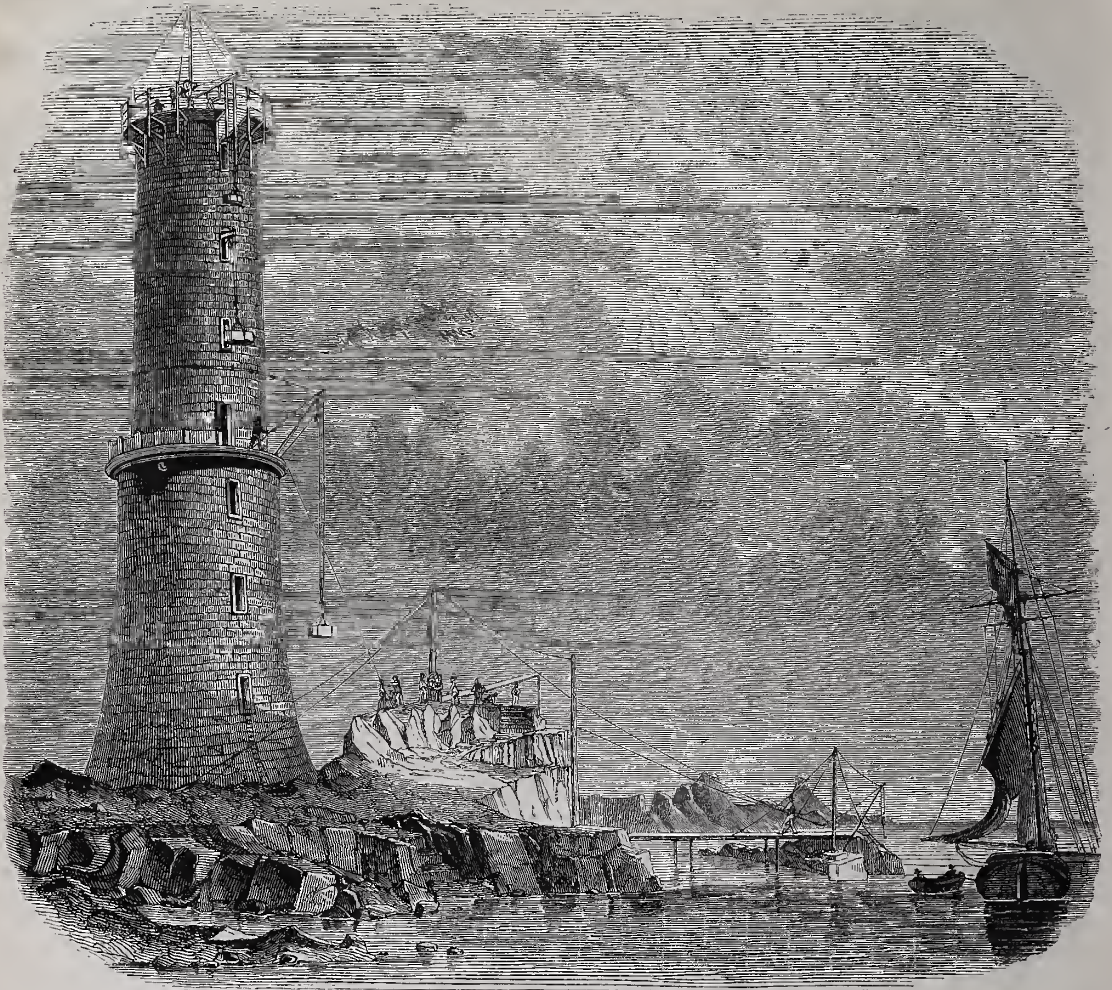


(Coupe horizontale dans la tour supérieure.)

La grue principale, celle qui était destinée à mettre définitivement les pierres à leur place, avait été construite avec une précision toute spéciale et d'après un système nouveau dû à l'Ingénieur. Comme cette grue a été en quelque sorte le grand ouvrier de la construction, on nous permettra de terminer en en disant quelques mots. Ordinairement, dans les machines de cette espèce, le bras incliné est à un degré constant d'écartement du bras vertical autour duquel il pivote; de sorte que le poids ne peut être transporté que sur la circonférence et non dans l'intérieur du cercle. Dans les fonderies, on se sert bien de grues qui, à l'aide d'un troisième bras horizontal, le long duquel se meut à volonté la poulie de suspension, évitent ce défaut; mais ces grues sont inapplicables toutes les fois que l'arbre vertical a besoin d'être maintenu par des haubans, puisque ces haubans empêcheraient nécessairement la rotation de l'arbre horizontal. En Angleterre, on a imaginé, pour le service des constructions analogues à celle-ci, de disposer le bras incliné de manière que son inclinaison puisse varier; d'où il suit qu'en diminuant cette inclinaison, on rapproche le poids du pied de l'arbre vertical, comme on l'en éloigne en augmentant au contraire l'inclinaison. Mais il y a un inconvénient manifeste, c'est que le poids, s'il se trouvait à la hauteur convenable quand il était sur la circonférence, se trouve à une hauteur trop grande quand il est parvenu dans l'intérieur; car le bras incliné le relève en se relevant lui-même, et la réciproque a lieu également. Il y a donc perte de force, et par suite de temps, puisque l'on ne peut opérer aucune translation qu'à condition d'élever le poids inutilement. Sur le rocher de Bréhat,

dans la grue employée à déposer les pierres au pourtour et dans l'intérieur du massif, grâce à un mécanisme fort ingénieux, cette manœuvre inutile était complétement évitée. Les deux treuils, celui qui élève le poids et celui qui fait mouvoir l'arbre incliné, étaient combinés de telle manière que quand celui qui retient l'arbre s'enroulait, celui qui suspendait le poids se déroulait, et justement de la quantité nécessaire pour que le poids restât toujours à la même hauteur au-dessus de la base, quelque position que prît le bras incliné. La pierre une fois suspendue, il était donc facile de la conduire dans l'intérieur de la tour, partout où il était nécessaire, puisqu'elle ne faisait plus que glisser horizontalement. C'est un mécanisme qu'il serait peut-être utile d'imiter dans des circonstances semblables, et même dans les fonderies.

Historique. — Tels sont en résumé les moyens à l'aide desquels s'est élevé ce bel édifice. On peut justement le nommer sans égal, car il s'en faut que les deux phares du même genre dont s'enorgueillissent les Anglais, celui d'Edystone et celui de Bellcrock, soient dans des proportions aussi monumentales. Ce n'est pas l'habile ingénieur qui a dirigé ces grands travaux qui nous reprochera de nous être plutôt attaché dans cet exposé à mettre en lumière ses procédés, qu'à faire valoir les difficultés de toute nature de la part des hommes comme de celle des éléments qu'il a dû vaincre. Il y a consacré six ans. La première année a été employée à l'étude des localités et à la rédaction des projets; la seconde, à l'établissement des logements et de la rainure dans le rocher; la troisième, à la construction du massif plein; pendant la quatrième, la tour s'est élevée à la première galerie; pendant la cinquième, un peu au-dessous du couronnement; enfin, en 1839, on a pu poser la lanterne. Le monument porte cette simple inscription : *Cet édifice commencé en* 1836 *a été terminé en* 1839, *Louis-Philippe régnant.* L'événement le plus grave eut lieu au commencement de la campagne de 1836. Toutes les machines étaient en place, et l'on se préparait à poser la première pierre, quand tout fut enlevé par un coup de mer extraordinaire. Nous avons entendu raconter à l'Ingénieur le chagrin cruel qu'il éprouva lorsqu'en arrivant au rocher dont il s'était trouvé séparé pendant trois jours par la tempête, il aperçut tous ses travaux balayés, la plupart



(Vue de la disposition des travaux pour la construction de la partie supérieure de la tour.)

de ses ouvriers blessés, tous démoralisés, et au milieu de tout cela, les marins, qui n'avaient jamais voulu croire à la possibilité de la construction, souriant. Il ne perdit pas courage et sut relever ses hommes en même temps que ses appareils. Dès la quatrième année, obtenant un commencement de récompense, M. Reynaud était appelé par le suffrage unanime des professeurs à la chaire d'architecture de l'École polytechnique. Il a été nommé depuis lors ingénieur en chef, et c'est à lui que Paris doit un de ses plus beaux monuments d'architecture civile, la gare du chemin de fer du Nord.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA MOISSON DANS LA CAMPAGNE DE ROME.



(Salon de 1845.— Une Vanneuse, par Rodolphe Lehmann.)

Si, suivant un usage agréable de nos pères, on inscrivait encore des vers sous les estampes, difficilement en trouverait-on de plus convenables à notre sujet que les suivants, inspirés par quelques distiques latins au poëte angevin dont, ces jours derniers, nous racontions la vie (1). Du Bellay suppose un vanneur de blé, qui dit aux vents :

A vous, troupe légère,
Qui d'aile passagère
Par le monde volez,
Et d'un sifflant murmure
L'ombrageuse verdure
Doulcement ébranlez,

J'offre ces violettes,
Ces lis et ces fleurettes,
Et ces roses icy,
Ces vermeillettes roses,
Tout freschement écloses,
Et ces œillets aussi.

De vostre doulce haleine
Eventez ceste plaine,
Eventez ce séjour,
Ce pendant que j'ahanne (1)
A mon bled que je vanne
A la chaleur du jour.

Ceux de nos lecteurs qui ont vu au dernier salon la Vanneuse de M. Rodolphe Lehmann la trouveront, dans leur souvenir, assez poétique pour l'imaginer conjurant ainsi à demi-voix par quelque harmonieuse vilanelle l'ardeur du soleil dans les Maremmes. Là-bas, dans la réalité, c'est, dit-on, tout autre chose. Les pauvres filles, qui, chaque année, descendent avec leurs frères et leurs promis (*promessi*) des montagnes de la Sabine, de Lucques et des Abruzzes, pour moissonner la campagne de Rome, sont souvent aussi belles que dans le tableau; mais rarement elles ont le cœur aux chansons. Ce ne sont point les champs paternels dont elles moissonnent les épis, dont elles lient les gerbes et vannent les grains. Pour un médiocre salaire, et sans gaieté, elles viennent bien contre leur gré exposer leur jeunesse à la maligne influence de l'*aria cattiva*, aux fièvres mortelles, et travailler pendant plusieurs mois rudement, sans relâche, sous une discipline rigoureuse. On sait qu'en effet ces moissonneurs étrangers de la campagne

(1) Page 295.

(1) Ahanner : haleter en travaillant.

de Rome, au nombre de 30 à 40 000, ressemblent en tout point à des armées. On les rencontre, dans ces plaines immenses, par bandes de 8 à 900, rangés sur une seule ligne, s'avançant lentement par mouvements réguliers au commandement des *caporali*, armés de bâtons dont ils ne font point un usage plus digne que les sous-officiers autrichiens. Qu'une pauvre fille, épuisée de fatigue, haletante, souffrant la soif, ralentisse un instant sa marche, une parole injurieuse, le bâton qui se lève et menace, un bras brutal la repoussent aussitôt dans les rangs (1). Un triste silence pèse sur cette multitude laborieuse ; on n'entend que le bruit du fer qui tranche et de l'épi qui tombe ; les faux et les serpes brillent au soleil comme des armes ; et pour dernier trait de cette comparaison trop fidèle, la mort plane au-dessus des moissonneurs comme sur des combattants ; elle les décime ; et le soir, lorsque le moment est venu de former le camp, de dresser des tentes, d'allumer les feux du bivouac, tous ne répondent point à l'appel. « Soumis à de rudes travaux, passant en peu de jours et sans transition du climat tempéré et de l'air pur de leurs montagnes à celui d'une plaine brûlante et laissant échapper des miasmes pestilentiels, ces malheureux sont fréquemment saisis de fièvres terribles. Le temps de la moisson est le plus dangereux ; alors la mortalité est quelquefois effrayante, et il n'est pas rare de voir chaque soir transporter en charrette, aux hôpitaux, presque tous éloignés de la ferme, dix à douze victimes de la journée. Le froid nocturne et la dureté du véhicule redoublent leur mal (2). »

Il y a loin, comme l'on voit, du spectacle des moissons, dans ce pays de grande culture, à celui qu'offrent les champs de nos fertiles provinces. Chez nous, la gaieté, avec la liberté, préside aux travaux et en allège la peine : traité en homme, le moissonneur n'apporte à sa tâche que plus d'émulation et d'ardeur.

Cette campagne de Rome que les peintres représentent ordinairement aride et désolée est d'une fécondité admirable ; elle nourrit plus de la moitié de l'Italie, et en outre on évalue à cinq ou sept millions le produit de ses exportations en grains et en bestiaux. Mais elle pourrait produire beaucoup plus encore, même en dépit de l'*aria cattiva ;* un morcellement modéré n'y nuirait point. A l'appui de cette opinion citons encore l'auteur du *Voyage dans l'Italie méridionale;* il ne saurait être suspect : « Tant que le prince Borghèse possédera 22 000 hectares ; le duc Sforza Cesarini, 11 000 ; les princes Pamphili et Chigi chacun plus de 5 000 ; le chapitre de Saint-Pierre et l'hôpital du Saint-Esprit encore de plus vastes surfaces; tant que 64 corporations s'en répartiront 75 000, et 113 familles romaines 126 000, le genre de culture actuelle subsistera. Les moyens de bonne exploitation manquent pour de pareils fermages, même dans les pays les plus salubres. Ainsi comment surveiller exactement tous les détails des travaux, comment tirer tout le parti possible d'une tenance de 8 600 hectares, située à Campo-Morto, et dont M. De Tournon a donné la description ? Chaque année elle a besoin, pour ensemencer, de 1 000 hectolitres de froment, et de 420 d'autres grains, produisant, à raison de neuf pour un pour le blé et de 15 pour les autres semences, 15 300 hectolitres. La culture exige 320 bœufs attelés à 65 charrues, 250 autres bœufs sont annuellement mis à l'engrais, et 800 vaches et 100 buffles pâturent sur les jachères; 2 000 moutons les parcourent aussi. Il faut 100 chevaux pour monter les surveillants et pour le transport des denrées. La ferme nourrit également 250 juments et leurs poulains. Elle réunit pour les semailles 400 ouvriers étrangers, et 800 à l'époque de la moisson. Cette immense propriété, malgré son luxe apparent de produits, ne s'affermait cependant, en 1820, que treize francs l'hectare, un peu moins de six francs l'arpent de Paris, et pourtant le prix du blé était à peu près le même qu'en France, vingt francs l'hectolitre ; mais les bras mal employés ou indolents, loin des yeux du maître, augmentaient énormément les frais. »

Tous les écrivains qui ont étudié de près l'agriculture romaine s'accordent en ce point, quelque différents que soient d'ailleurs leurs principes en économie ou en politique. « Il est presque sans exemple, dit M. Charles Didier, qu'un grand seigneur romain ait dérogé jusqu'à mettre le pied sur ses terres. Voici comment cela se passe. Un prince, un duc possède dix, vingt fiefs, quelquefois plus; on les afferme à une classe de gens appelés marchands de fermes, *mercanti di tenute.* Or, ces entrepreneurs terriens exploitent en grand et de loin l'industrie agricole : ils vivent dans les villes en gentilshommes, et se font représenter dans les champs par des facteurs (*fattori*) ou intendants, qui eux-mêmes ont leurs représentants subalternes dans les argousins (*caporali*). — Je laisse à juger à quel point une telle hiérarchie est funeste au développement de l'agriculture, de la moralité, et combien tout cela est peu patriarcal. Des propriétaires qu'on ne voit jamais, des intendants fripons, des alguazils brutaux, des mercenaires de passage, s'abattant sur les champs comme des nuées de passereaux, et s'envolant comme eux après la récolte quand la fièvre et la faim les ont épargnés ; aucun lien possible, nuls rapports, nulle intimité, nulle communauté en rien : tel est l'état social des Maremmes. »

(1) La Campagne de Rome, par Charles Didier.
(2) Voyage dans l'Italie méridionale. Fulchiron.

SUR LA PHOSPHORESCENCE DES VERS LUISANTS.

Tout le monde a vu ces petits insectes qui, pendant l'été, apparaissent sur l'herbe peu après le coucher du soleil, et qu'on nomme vulgairement *lucioles* ou *vers luisants*, à cause de la phosphorescence dont ils sont doués. Simple objet de curiosité pour les enfants d'aujourd'hui, le ver luisant a eu, comme tous les êtres singuliers, sa place marquée dans la mythologie naturelle du moyen-âge. Il figurait autrefois, avec les feux follets des cimetières, l'âme des revenants ; et quand le voyageur attardé apercevait, le soir, au pied des buissons, sa pâle lumière, il récitait dévotement l'oraison des trépassés. Depuis que la luciole a perdu son caractère symbolique, elle a occupé à plusieurs reprises l'attention des physiciens et des naturalistes : dans ces derniers temps, un savant distingué, M. Matteucci, a publié sur cet insecte diverses observations intéressantes que nous nous proposons de faire connaître dans cet article.

Dans la vaste hiérarchie des êtres classés par les naturalistes, le ver luisant est le type d'un groupe d'insectes analogues, qui, sous le nom de *Lampyres*, forment un genre de l'ordre des Coléoptères. Outre certains caractères communs d'organisation, les lampyres ont tous, comme le ver luisant, la propriété d'émettre de la lumière : tous ont l'abdomen très mou et composé de plusieurs anneaux, qui forment autant de plis terminés latéralement en angles aigus : c'est dans les derniers anneaux qu'est placé l'organe lumineux.

Les espèces les plus communes du genre lampyre, sont le *lampyre luisant* (*L. noctiluca*) et le *lampyre d'Italie* (*L. Italica*) : notre ver luisant est le *lampyris noctiluca* femelle.

Lorsqu'on a pris un ver luisant, et qu'on le tient renversé sur une table pour le mieux observer, on s'aperçoit tout d'abord qu'il n'émet la lumière que par intermittence ; il s'éteint parfois tout-à-fait, puis il brille de nouveau. Quelques naturalistes avaient pensé, d'après cette observation, que l'émission de la lumière est subordonnée à la volonté de l'animal ; mais on va voir que cette conclusion

est erronée. La phosphorescence des segments lumineux continue en effet, même après qu'ils ont été séparés de l'animal. En écrasant un ver luisant, on voit de longues traînées de lumière se développer dans une matière jaunâtre que renferment les derniers anneaux, et cette lumière dure plus ou moins longtemps. L'intégrité et la vie de l'animal ne sont donc pas nécessaires pour la production de la phosphorescence.

Cette circonstance permet d'étudier la matière lumineuse séparée du corps de l'insecte, et de l'exposer à diverses actions propres à en déterminer les propriétés. En soumettant au même mode d'expérimentation la matière lumineuse contenue dans l'animal intact et vivant, on peut, par comparaison, parvenir à connaître exactement la nature du phénomène qui se produit.

Voici les résultats obtenus par M. Matteucci dans ce double système de recherches.

Dans le gaz oxygène pur, la lumière émise par la matière phosphorescente, séparée de l'insecte, est plus vive que dans l'air et elle brille plus longtemps. Il en est de même quand on opère sur les vers intacts.

En analysant le gaz oxygène dans lequel la matière phosphorescente avait été placée pendant un certain temps, M. Matteucci a constaté un changement dans la nature du gaz. Il y avait eu absorption d'oxygène et production d'acide carbonique. Dans l'air atmosphérique, les choses se passent de la même manière; il y a également absorption d'oxygène et production d'acide carbonique.

Dans les milieux gazeux qui ne contiennent point d'oxygène, les vers ou la matière phosphorescente qu'on en extrait ne brillent que peu de temps; si l'on opère avec les précautions convenables, on voit la phosphorescence cesser au bout de quelques minutes. M. Matteucci a fait l'expérience avec l'hydrogène pur dans lequel il a tenu pendant vingt-quatre heures plusieurs vers luisants; la phosphorescence n'a persisté que quelques instants et l'analyse a prouvé que la nature et le volume du gaz n'avaient pas varié sensiblement.

Ces diverses expériences établissent clairement la nature du phénomène qui produit la phosphorescence du ver luisant : elle est due à une véritable combinaison entre l'oxygène de l'air et une certaine quantité de carbone contenu dans cette matière jaunâtre que renferment les derniers segments de l'insecte. On s'explique par là comment les vers ne luisent pas dans les milieux gazeux dépourvus d'oxygène; comment, dans les autres, ils absorbent ce gaz et développent de l'acide carbonique. Il y a là une combustion lente, analogue à celle du bois en putréfaction, du coton graissé, du charbon divisé, etc... A la vérité, cette combustion n'est point accompagnée du développement de chaleur qui caractérise les combustions ordinaires; M. Matteucci s'en est assuré directement. Mais la combinaison s'opère entre des masses si petites, que le développement de chaleur, s'il existe, peut n'être pas perceptible. On connaît d'ailleurs bien d'autres changements chimiques dans lesquels l'émission de la lumière a lieu sans accroissement sensible de chaleur. Nous admettons donc, avec M. Matteucci, que la phosphorescence du ver est produite par la combinaison de l'oxygène avec le carbone contenu dans la matière jaunâtre que renferment ses derniers anneaux.

Mais dans l'insecte vivant, comment cette combustion se produit-elle? Comment s'établit, entre l'air et la matière qu'il rend phosphorescente, le contact nécessaire pour qu'il y ait combinaison?

En examinant au microscope la nature de l'organe lumineux, après l'avoir dépouillé des membranes qui l'enveloppent, on voit une matière granulaire jaunâtre, au milieu de laquelle apparaissent des groupes de globules rouges, des ramifications nombreuses et divers tubes vides qui ont l'aspect de la fibre musculaire. C'est de la matière granulaire jaunâtre que jaillit la lumière, comme on peut s'en assurer en l'observant pendant la nuit.

Dans l'insecte vivant, cette matière est renfermée entre les deux membranes ventrale et dorsale, toutes deux transparentes et recouvertes de poils : la dernière a de plus sur sa face interne un grand nombre de tubes ou trachées qu'on voit pénétrer dans la matière phosphorescente. C'est au moyen de ces trachées que l'oxygène de l'air se trouve en contact avec la substance carburée dont la combustion produit la lumière. Les nombreux globules sanguins qui sont répandus au milieu de cette substance prouvent d'ailleurs que les segments qui la contiennent sont le centre d'un organe particulier de sécrétion. Une petite vessie rouge, observée pour la première fois par M. Matteucci, mérite, à ce point de vue, l'attention des naturalistes. La matière granulaire jaunâtre, produit de cette sécrétion, est incessamment renouvelée et conservée dans ses propriétés par le procédé de nutrition qui opère également sur toutes les parties des corps vivants.

L'ÉGLISE SAINT-MÉDARD.

L'église Saint-Médard est une des plus anciennes églises de Paris. On croit qu'elle fut fondée au commencement du douzième siècle, mais la date précise de sa fondation n'a pas été recueillie dans les archives de la fabrique, et ne s'est pas conservée dans la mémoire des habitants du quartier.

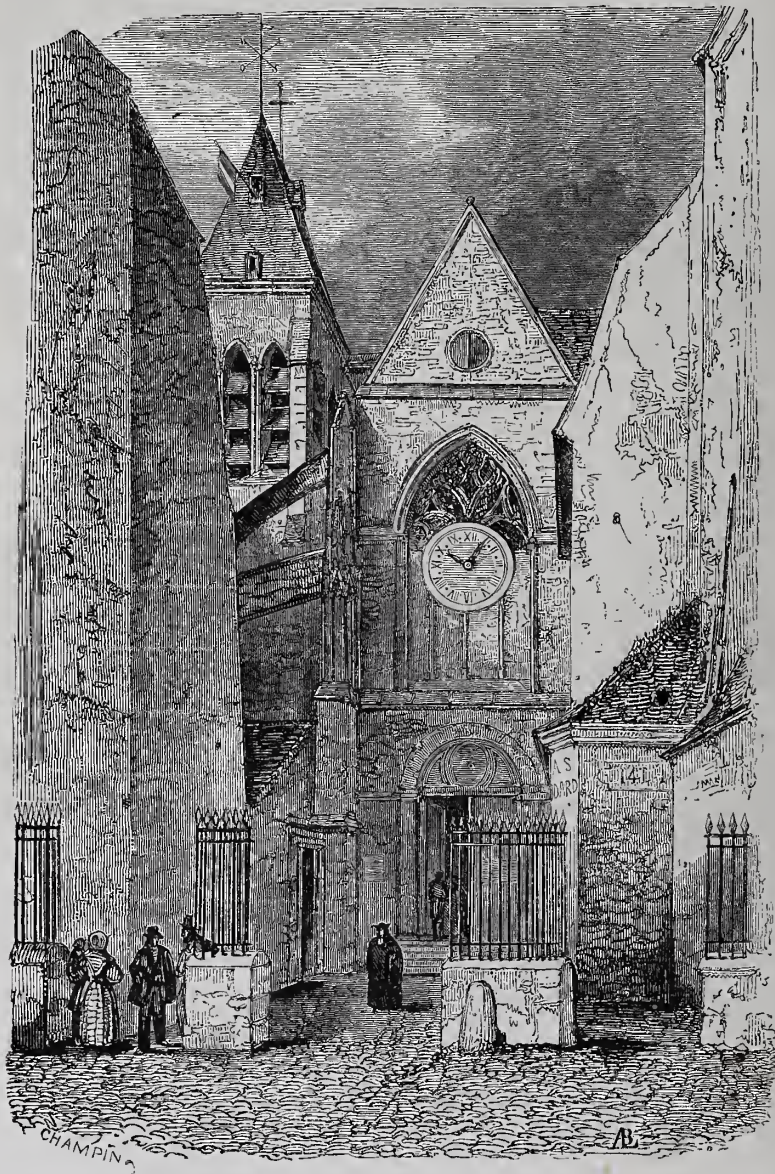
L'antiquité de cette église est ce qui la rend curieuse plutôt que son architecture. Elle est masquée de trois côtés par des amas de maisons et des murs d'enclos : on n'en voit aisément que le portail qui peut donner une idée du caractère de l'architecture des autres parties. Elle présente à l'intérieur le jour sombre des fenêtres en ogive, les colonnes, les voûtes, les arceaux gothiques qui appartiennent à la plupart des anciennes églises. Parmi les objets d'art qui en décorent les chapelles, on remarque un Christ au tombeau de Philippe de Champaigne. Ce tableau et quelques autres peintures sont ses plus beaux ornements, et l'on n'y voit pas les richesses dont brillent quelques unes de nos églises modernes. Un étranger qui aurait visité Notre-Dame-de-Lorette et qui viendrait à Saint-Médard pourrait juger des mœurs des habitants de la chaussée-d'Antin et de celles des habitants du quartier Saint-Marceau, par la différence des deux églises. A Saint-Médard, il ne verrait d'ornements d'or que sur les autels, et encore y sont-ils ménagés avec économie : il n'y verrait point les bois rares, les incrustations précieuses, les étoffes de velours et de soie. Cette église est pauvre, comme il convient dans un quartier pauvre : elle n'offre pas au peuple indigent qui vient y prier la tentation d'envier le luxe de la maison de Dieu.

Les souvenirs historiques qui ont donné à l'église Saint-Médard quelque célébrité ne remontent pas à une époque fort éloignée. C'est en 1727 que le diacre Paris mourut et fut enterré dans le cimetière Saint-Médard qui entourait alors l'église. C'était un religieux de la secte des jansénistes. Il avait mené une si sainte vie qu'on fut persuadé qu'après sa mort il devait faire des miracles. Quelques personnes qui étaient dans les mêmes sentiments de religion que le diacre Paris étant venues prier sur son tombeau, crurent éprouver et éprouvèrent peut-être, par l'effet de leur foi exaltée, des mouvements de convulsion. Le bruit s'en répandit; on accourut en foule au tombeau du nouveau saint; on s'y pressait le jour et la nuit. Les miracles du même genre que le premier se multiplièrent avec le nombre des curieux et des fidèles. La merveille

des convulsions fit à la fin tant de bruit et le concours du peuple augmenta à tel point pour la voir, que le gouvernement, craignant les désordres qui en pouvaient naître, fit fermer le cimetière et disposer des gardes pour en défendre les abords. On cite ordinairement à cette occasion l'épigramme :

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

Aujourd'hui l'emplacement du cimetière est occupé par les maisons qui masquent l'église, à l'exception de deux endroits restés libres : l'un est loué à un tailleur de pierres qui y exerce son industrie ; dans l'autre fleurit le jardin du curé, à côté de la cure. Mais les jansénistes sont encore en grand nombre dans la paroisse illustrée par les miracles du diacre Paris, et conservent pieusement le souvenir de ce dernier défenseur de leur foi. On les recon-



(Portail de l'église Saint-Médard, à Paris.)

naît à leur exactitude sévère dans l'exercice de tous les devoirs de la religion, auxquels ils ne manquent jamais, excepté les jours des fêtes de la Vierge, où ils affectent de ne point paraître à l'église.

La paroisse qui dépend de l'église Saint-Médard fait partie du douzième arrondissement, dont la pauvreté est connue. Il suffit de citer les noms des principales rues que cette paroisse comprend pour faire juger de la misère qui y règne. Ce sont les rues Mouffetard, de l'Oursine, des Lyonnais, le marché des Patriarches, le faubourg Saint-Marceau. On aura une idée du dénuement et des étranges mœurs des habitants pauvres qui composent la moitié de la population de ce quartier, si je dis que jusqu'à l'année dernière, dans la rue des Lyonnais, le plus grand nombre des maisons n'étaient pas fermées : les portes qui sont sur la rue et celles des chambres restaient ouvertes la nuit comme le jour. Ceux qui y demeurent, la plupart chiffonniers, vendeurs d'allumettes, n'ayant rien à garder, ne se gardaient pas eux-mêmes. Il fallut l'autorité et la surveillance de la police pour les obliger au soin de la sûreté de leurs personnes.

La coutume de ne pas fermer sa demeure, qui serait dans quelque village éloigné un beau reste de la simplicité, de l'honnêteté des anciennes mœurs, est ici la triste marque de l'extrême dénuement et de l'extrême abandon d'eux-mêmes où vivent ces infortunés. La perte de toute dignité humaine et la misère morale mettent le comble au malheur de leur indigence.

On voit dans la paroisse Saint-Médard des exemples d'une ignorance des sentiments humains et d'un abrutissement par lesquels notre civilisation semble retourner à la barbarie des pays où les hommes sont encore à l'état sauvage. On envoie des missionnaires aux sauvages des îles ; on oublie trop qu'il y a au milieu de Paris des classes entières privées de la connaissance des premiers principes de la morale. C'est là une des faiblesses de la charité humaine, portée aux œuvres extraordinaires, froide pour des œuvres non moins utiles, mais plus communes. On trouve de l'enthousiasme pour chercher loin des misères à secourir; l'on passe sans s'arrêter devant le pauvre qui tend les bras à la porte : la détresse du sauvage semble avoir quelque chose de plus poétique, comme si ce n'était pas de même ici de la dégradation humaine avec tout son cortége hideux, la malpropreté, le désordre, les maladies. Ajoutez que l'habitude de voir tous les jours les mêmes souffrances finit par nous y rendre indifférents. Dans le commencement on se reproche cette indifférence ; mais à force de vivre à côté du mal sans s'en inquiéter, on en vient bientôt à croire qu'il est nécessaire. On entre aisément dans cette croyance qui est une excuse à notre incurie. Il est commode de se dire qu'il est impossible de remédier au mal afin de s'absoudre de n'en avoir pas seulement tenté la guérison.

Cependant il a été établi depuis quelque temps à Saint-Médard, comme dans plusieurs autres églises de Paris, des conférences destinées à instruire les ouvriers pauvres. Elles ont lieu le dimanche soir. Après l'instruction, on distribue à tous les pauvres qui y sont venus des bons de pain.



(Les convulsionnaires du cimetière Saint-Médard. — Estampe anonyme du dix-huitième siècle.

Une autre institution dont l'utilité se fait surtout sentir dans la paroisse Saint-Médard est la société dite de Saint-Régis, établie sous le patronage du saint de ce nom, pour donner aux pauvres la facilité de se marier, en s'occupant de faire venir leurs papiers, d'obtenir les dispenses nécessaires, et l'exemption des frais de célébration de mariage.

L'intention de l'œuvre de la Société de Saint-Régis et de celle des conférences est recommandable; mais les effets en sont bornés à réparer le mal, au lieu qu'il faudrait tâcher de le prévenir par la bonne éducation des enfants, qui doivent devenir les hommes. Or, on nous affirme que les trois quarts au moins des enfants sont envoyés dans les ateliers dès l'âge de six ans. Ils y entrent de grand matin et n'en sortent que le soir. On sait trop que ce n'est point là un lieu favorable pour leur former, suivant l'expression de Perse, « une âme saine dans un corps sain. »

LE CHEVRIER DE LORRAINE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 286, 289.)

§ 3.

Les occupations du frère Cyrille le mettaient en continuels rapports avec les herbiers et les droguistes de Vassy, et le plus souvent c'était Remy qui servait de messager pour les demandes à faire, les substances à acheter, les instruments à emprunter. Il avait aussi parfois des commissions pour les docteurs en chirurgie, qui consultaient le moine dans les cas difficiles, mais plus rarement pour les médecins; car ceux-ci haïssaient Cyrille, qu'ils accusaient tout haut d'*arabisme*, c'est-à-dire de préventions en faveur de la

médecine arabe, et auquel ils reprochaient tout bas de leur enlever la plupart de leurs clients.

La réputation du frère amenait, en effet, au couvent un grand nombre de malades, qui s'en allaient presque toujours soulagés ou guéris.

Un jour que Remy revenait de Vassy, il trouva à la porte du monastère un soldat qu'il reconnut sur-le-champ pour un archer à son habit de cuir et à son casque sans cimier. Seulement, contre l'habitude de ses pareils, il était à cheval et sans autre arme que l'épée accrochée derrière son haut-de-chausse.

En s'approchant, le jeune garçon s'aperçut qu'il était blessé à la jambe.

— Vous cherchez le père Cyrille ? demanda-t-il au soldat.

— Je cherche un moine qui guérit toutes les plaies, répliqua celui-ci.

— C'est ici, entrez.

L'archer descendit de cheval, et suivit Remy en boitant. Ce dernier le conduisit au laboratoire du révérend, qu'ils trouvèrent penché sur une bassine de cuivre, dans laquelle bouillaient des herbes desséchées.

— Dieu me damne ! c'est une boutique de sorcier ! s'écria le soldat en s'arrêtant à la porte du laboratoire avec une sorte de répugnance, et promenant son regard sur les ustensiles bizarres dont il était garni.

Le frère Cyrille releva la tête.

— Quel est cet homme ? demanda-t-il avec un étonnement distrait.

— Vous le voyez bien, reprit le blessé, je suis franc-archer.

— Et que voulez-vous ?

Le soldat montra sa jambe.

— Voilà ! répliqua-t-il. Il y a six mois que j'ai fait une chute, et depuis la blessure a toujours empiré.

— Ah ! fort bien, dit le moine, qui était devenu attentif, et qui fit asseoir son visiteur pour délier le bandage dont sa jambe était entourée; c'est alors une vieille plaie ?...

— Que trop vieille, reprit l'archer. J'ai eu beau consulter vos confrères, que les cinq cents diables puissent emporter ! le mal est chaque jour devenu pire...

— Je parie que vous vous êtes adressé à des barbiers, reprit le père Cyrille, qui continuait à défaire l'appareil... ou à quelques drameurs à couteaux de pierre ? L'ignorance des blessés est incroyable ! ils entrent dans toute boutique où ils aperçoivent des lancettes... sans vérifier si c'est un plat à barbe ou une boîte qui pend à l'enseigne.

— En fait d'enseignes, je ne m'occupe que de celles auxquelles pend une touffe de lierre, reprit le soldat. Mais que dites-vous de ma jambe ?

— Fort bien ! répliqua le moine, qui examinait avec attention la plaie mise à découvert... Inflammation... suppuration... C'est un véritable ulcère.

— Et voyez-vous quelque chose à faire ?

— Il y a toujours à faire, reprit le moine, qui cherchait dans ses boîtes de plomb. J'ai là un baume de ma façon dont vous me direz des nouvelles... Lavez la plaie, Remy... Vous avez eu affaire à des ignorants, mon fils; à quelques faiseurs d'onguent ou drameurs-thériacteurs... Préparez les bandelettes, Remy. Avant un mois, je veux voir là une belle cicatrice rouge et luisante... Avancez la jambe et ne bougez pas.

Le frère Cyrille, qui avait étendu son baume sur une compresse de charpie, se baissa pour l'appliquer à la plaie ; mais l'archer l'arrêta de la main ?

— Un instant ! s'écria-t-il; vous me promettez bonne et prompte guérison.

— Je vous le promets, interrompit le moine.

— On m'en avait averti, reprit le soldat. Au dire de tout le monde, il vous suffit de toucher un mal pour l'enlever; mais me jurez-vous que vous n'employez pour cela ni charmes ni magie?

Le moine haussa les épaules.

— Jurez, reprit le soldat vivement; par les cinq cents diables ! je suis bon chrétien, et j'aimerais mieux perdre ma jambe que mon âme !

Pour toute réponse, le frère Cyrille fit le signe de la croix avec la compresse, et commença *le Credo* à haute voix. L'archer attendit qu'il l'eut achevé ; puis, poussant un soupir de soulagement, il étendit la jambe et se laissa panser sans autre observation.

Ce soudard était évidemment d'une nature très communicative, et pendant que l'on soignait sa blessure, il se fit connaître au frère Cyrille. Son nom était Richard; mais, selon l'usage des soldats du temps, il avait substitué à ce nom une phrase prise dans les psaumes, et se faisait appeler *Exaudi nos*. Il venait d'arriver à Vassy, et dans son empressement de consulter le frère Cyrille, il était accouru au couvent à jeun. Le moine comprit l'intention de cette confidence, et envoya Remy à l'office pour chercher une *portion d'étranger*, avec un pot du vin destiné aux malades.

Cette attention acheva de lui gagner le cœur de l'archer qui devint encore plus communicatif, et se mit à raconter comment il se rendait en Lorraine avec un messager du roi, nommé Collet de Vienne, lequel apportait des dépêches au sire de Baudricourt, gouverneur de la ville de Vaucouleurs.

Remy lui demanda si l'on avait de bonnes nouvelles.

— Bonnes pour les Anglais, que Satan confonde ! répliqua l'archer. Ils tiennent toujours Orléans assiégé, et ils ont élevé, autour, des bastilles qui coupent toute communication ; si bien que la ville meurt de faim en attendant qu'on l'égorge.

— Et l'on ne peut lui porter aucun secours ? demanda le jeune garçon.

— Pour voir recommencer la journée des Harengs ? répliqua *Exaudi nos*. Non, non, la Trinité et toute sa milice est pour les *goddem*. Orléans est le dernier boulevard du royaume ; une fois aux Anglais, il ne restera plus d'autre ressource que de se retirer dans le Dauphiné, comme on dit que le roi Charles VII en a l'intention.

— Ce sont de tristes nouvelles à porter en Lorraine ! fit observer le frère Cyrille, qui, à travers ses préoccupations scientifiques, conservait un sentiment de nationalité juste et sincère.

Exaudi nos remplit son verre qu'il vida d'un trait, fit claquer sa langue contre son palais, et hocha la tête avec insouciance.

— Bah ! reprit-il d'un ton expansif, après tout il n'y a de malheur que pour les bourgeois et pour la paysantaille. Nous autres gens de guerre, nous trouvons à ça notre compte; et, comme dit notre capitaine, les moutons qui n'ont plus ni chiens ni bergers sont plus faciles à tondre.

— Ah ! c'est l'opinion de votre capitaine ? dit le moine, qui achevait le pansement. Et quel est le nom de cet excellent Français ?

— Pardieu ! vous devez le connaître, dit l'archer, que le vin rendait de plus en plus familier ; c'est, après le bâtard de Vaurus, le plus mauvais garçon de France et d'Angleterre. Nous l'appelons, entre nous, *le Père des sept péchés capitaux*, vu qu'il les a tous ; mais son vrai nom est le sire de Flavi.

— Vous êtes à son service ? demanda Remy d'un air de surprise.

— C'est-à-dire que je suis son écuyer de confiance, répliqua *Exaudi nos* d'un ton suffisant. Je connais toutes ses affaires comme les miennes.

— Et cela vous rapporte beaucoup ?

— Coussi, coussi; le sire de Flavi a l'escarcelle fermée

par deux cadenas difficiles à ouvrir, la pauvreté et l'avarice ; mais nous serons bientôt débarrassés du premier.

— Votre maître compte donc sur quelque fortune de guerre ?

— Mieux que ça. La dame de Varennes, dont il est le plus proche parent, ne tardera pas à lui laisser ses biens... Ce serait déjà fait sans la déclaration d'un damné de vagabond...

— Comment ?

— Oh ! c'est toute une histoire, dit *Exaudi nos* en achevant le broc de vin. Faut vous apprendre d'abord que la dame de Varennes n'avait qu'un fils qu'elle a perdu tout petit, et qu'elle est devenue veuve dernièrement ; si bien que, dégoûtée de tout, elle a voulu quitter la cour où elle est dame d'honneur, en abandonnant ses domaines à son cousin le sire de Flavi. Elle était près de se retirer dans un couvent, quand, il y a deux mois, on lui a dit que son fils vivait.

— Son fils !

— Oui ; il avait disparu, voilà environ dix ans, sans qu'on pût savoir ce qu'il était devenu. On avait seulement soupçonné les juifs de l'avoir enlevé pour leurs maléfices...

— Et l'on s'était trompé? demanda le frère Cyrille, évidemment intéressé.

— Peut-être, reprit l'archer ; car un bohémien, mort dernièrement à la ladrerie de Tours, a déclaré que c'était lui qui l'avait enlevé au parvis Notre-Dame.

Le moine et Remy tressaillirent.

— Au parvis Notre-Dame ! répétèrent-ils en même temps.

— Le jour de la Pentecôte, acheva *Exaudi nos.*

Le jeune garçon ne peut retenir un cri.

— Ça vous étonne ? continua l'archer, qui se méprit sur la cause de son émotion, c'est pourtant chose commune ; les *robeurs* d'enfants sont aussi nombreux à Paris que les pourceaux de saint Antoine.

— Et après son enlèvement, le fils de la dame de Varennes ne fut-il pas emmené en Lorraine ? demanda le père Cyrille.

— Justement, répliqua *Exaudi nos.*

— Où il fut confié à un éleveur de chèvres ?

— C'est cela !

— Le ravisseur était bohémien et se nommait le roi Horsu ?

— D'où diable savez-vous tout cela, mon révérend ? s'écria l'archer surpris.

— Ah ! j'ai donc une mère ! s'écria Remy avec un élan de joie impossible à rendre.

Exaudi nos parut stupéfait.

— Comment ! s'écria-t-il ; est-ce que par hasard... est-ce que ce garçon serait...

— L'enfant que l'on cherche ! interrompit le père Cyrille ; le fils légitime de la dame de Varennes.

Le soldat se leva en poussant une exclamation.

— Oui, continua le moine avec enthousiasme ; le *thème* l'avait annoncé : *grande nouvelle à la conjonction de la lune avec les poissons*, et nous y sommes aujourd'hui même ! Je vous prends à témoin, messire archer, de la grandeur et de l'infaillibilité de la science astrologique !

Mais, au lieu de répondre, *Exaudi nos* adressa au moine et à Remy de nouvelles questions. Tout ce qu'ils lui dirent confirma la découverte qui venait d'être faite, et il ne put douter que le jeune novice fût réellement le dernier descendant des Varennes. Cette assurance rembrunit subitement ses traits.

— Mille diables ! c'est jouer de malheur ! murmura-t-il.

— De malheur ! répéta le frère Cyrille ; ne voyez-vous pas que c'est un coup du ciel...

Et se ravisant subitement.

— Ah ! fort bien ! ajouta-t-il d'un ton plus sérieux. Je comprends... La réapparition de l'enfant enlève au sire de Flavi ses droits à l'héritage.

— Faudra voir, reprit *Exaudi nos* brusquement ; on demandera des preuves.

— Nous en donnerons, répliqua Cyrille avec chaleur ; le signe de la Vierge est pour nous... J'irai avec Remy trouver la dame de Varennes... Seulement, vous ne nous avez pas dit où la trouver.

— Cherchez ! répliqua l'archer en se retirant ; mais, par Satan ! prenez garde de trouver messire de Flavi sur votre chemin.

Le frère Cyrille voulut retenir le soldat ; mais il gagna la porte du couvent, remonta à cheval et disparut en renouvelant son avertissement.

Le moine n'en avait pas besoin pour comprendre les difficultés et les périls que son protégé allait avoir à surmonter ; mais celui-ci n'y songeait point ; tout à son enivrement, il voulait partir sur-le-champ.

— J'ai une mère !

Ce cri qu'il avait jeté dans son premier transport de surprise, de ravissement, il le répétait maintenant sans cesse au fond de son cœur. Il n'était plus orphelin, il n'était plus pauvre, il n'était plus obscur ! il pouvait espérer une satisfaction pour les instincts de tendresse et d'activité qu'il sentait en lui ; il prendrait sa place dans la famille des hommes, parmi ceux qui avaient le droit de vouloir, d'agir ! Le frère Cyrille essaya en vain d'amortir cette ardeur et d'ajourner les recherches, Remy déclara qu'il ne pouvait attendre, qu'il sentait en lui une sorte de puissance invisible qui le poussait.

— Mais songe, malheureux garçon, que tu ne sais rien de ta mère que son nom ! disait le moine.

— J'irai partout, le répétant jusqu'à ce qu'une femme y réponde, répliquait Remy dans son exaltation.

— Et si elle te repousse ?

— Je lui offrirai des preuves.

— Mais les fatigues de la route, les dangers, les piéges qu'on pourra te tendre !...

— Vous oubliez, mon père, que j'ai pour moi la Vierge et Mars !

Cette dernière raison convainquit le frère Cyrille.

— Eh bien ! tu partiras, dit-il enfin, mais pas seul ! Jérôme t'a confié à moi ; tu as vécu à mes côtés une année entière. Je ne te jetterai pas ainsi sans conseiller et sans appui au milieu de la mêlée ; nous irons ensemble, et je ne te quitterai qu'après avoir trouvé la dame de Varennes.

La permission du prieur fut obtenue sans peine ; car dans ces temps de révolutions la claustration des religieux eux-mêmes était loin d'être aussi sévère que dans les siècles précédents. Les intérêts, les passions, les nécessités les arrachaient souvent à leurs retraites pour les mêler aux débats humains, et la robe monacale flottait partout, à la cour, sur les champs de bataille, dans le conseil des princes ! C'était encore une défense ; ce n'était déjà plus un empêchement.

Les préparatifs furent bientôt faits, et le frère Cyrille quitta le couvent avec Remy.

Tous deux se dirigeaient vers la Touraine, où se trouvait la cour, et où ils espéraient obtenir plus facilement les renseignements dont ils avaient besoin.

La suite à la prochaine livraison.

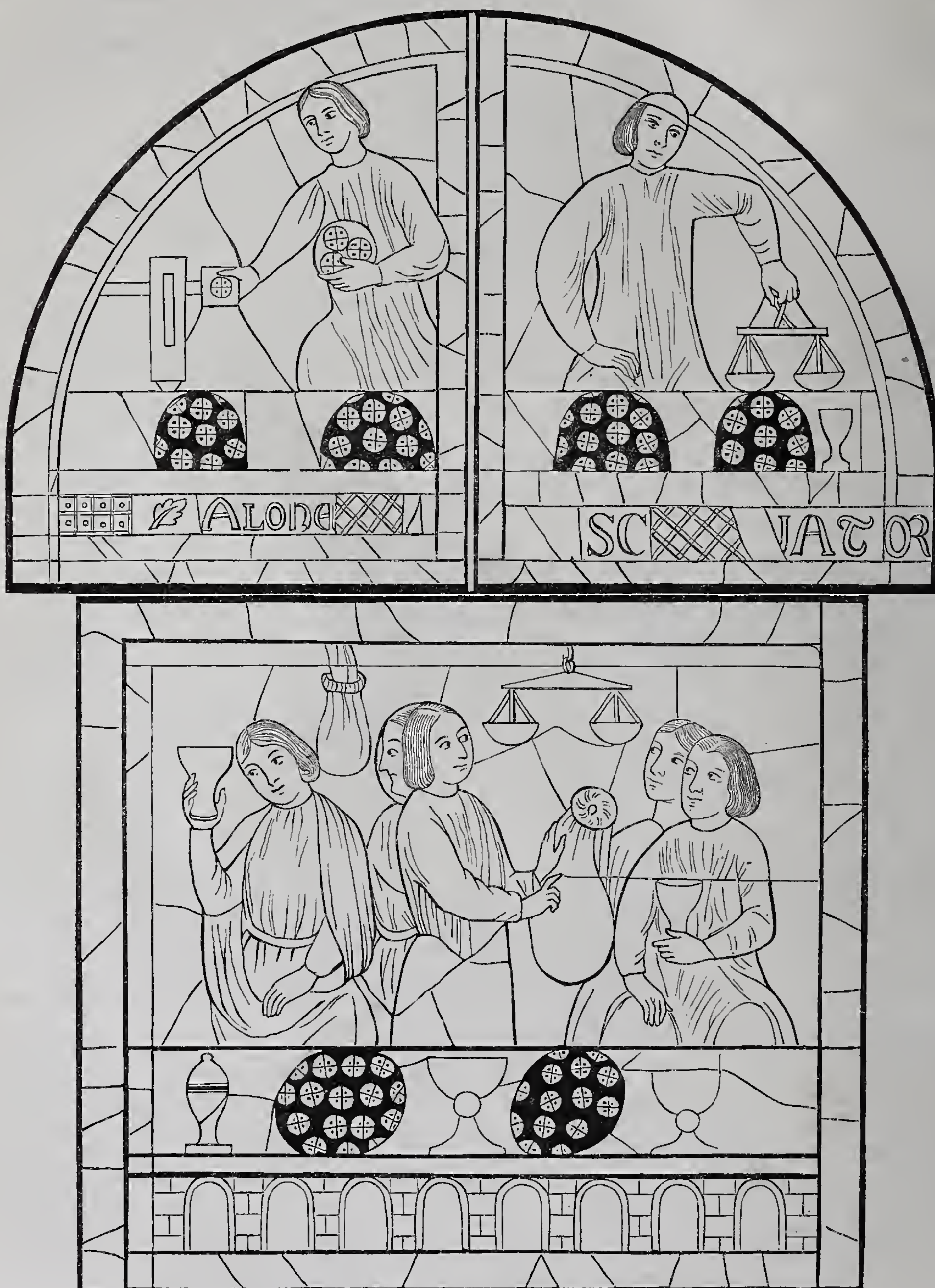
VITRAUX DE LA CATHÉDRALE DU MANS.

Ces vitraux ont été dessinés dans la *Revue numismatique* (1840) d'où nous extrayons les renseignements suivants.

Deux de ces vitraux sont compris dans une demi-circonfé-

rence : le premier représente un ouvrier qui paraît occupé à placer dans un instrument destiné à la frappe et à en retirer plusieurs pièces de monnaie ; sur le second vitrail, un homme les pèse. Sur le troisième vitrail, renfermé dans un encadrement carré, des changeurs viennent chercher la monnaie nouvellement fabriquée ; et sur les premiers plans des trois tableaux, le peintre a figuré des sébiles et des vases remplis de numéraire. Les inscriptions (ALONE, bourg voisin du Mans, et SCS VIATOR, saint Viatre) sont étrangères au sujet de ces vitraux.

« En examinant avec attention, dit M. Richelet, le quart de rond au bas duquel est écrit ALONE, j'ai fini par penser



(Treizième siècle. — Vitraux de la cathédrale du Mans, représentant des monnayeurs.)

que le cylindre percé d'une longue mortaise et traversé par un levier où le monnoyeur semble introduire le denier d'argent, n'était autre chose qu'une vis de pression que l'on faisait agir au moyen du levier. Dans cette hypothèse, le cylindre était terminé par une vis, au bout de laquelle se trouvait la matrice que je supposerais avoir été composée de diverses pièces enchâssées dans un composteur, à peu près comme les caractères d'imprimerie. Cela expliquerait la diversité des légendes, la transposition des lettres, les lettres omises, la variété de l'orthographe, etc. Le monnoyeur serait alors au moment où il vient de retirer sa pièce après la pression, et comme cette pression ne pouvait être considérable, la matrice ne formait pas emporte-pièce; aussi le morceau de métal offre-t-il encore sa forme carrée, que l'on était obligé d'abattre ou de couper après la première opération. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

FÊTES ET DANSES DES INDIENS, DANS L'AMÉRIQUE DU NORD.



(Sauvages des prairies de l'Ouest, dans l'Amérique septentrionale.)

A la base de la chaîne des *Montagnes Rocheuses* que l'on a appelée l'épine dorsale de l'Amérique du Nord, s'étendent des plaines nues, arides, formées par les débris granitiques, et quelquefois désignées par les voyageurs sous le nom du *grand désert*. Au-delà, et jusqu'aux frontières de l'ouest des États-Unis, règnent d'immenses plaines onduleuses, arrosées par les grands fleuves : ce sont les *prairies* décrites par Fenimore Cooper dans ses romans, par Washington-Irwing dans *Astoria*, et récemment enfin par George Catlin (1). Voyageur intrépide, peintre mé-

(1) Catlin's letters and notes on the manners, customs and condition of the North American Indians.

diocre, mais fidèle, George Catlin a fait une étude complète des prairies de l'Ouest et de leurs sauvages habitants, parmi lesquels il a vécu pendant huit années. Il a représenté leurs diverses physionomies, leurs costumes, leurs habitations, leurs mœurs dans une suite de tableaux qui forment tout un musée. Il a raconté dans les détails les plus minutieux la vie nomade et aventureuse de ces restes de peuplades indigènes qui auront disparu, selon toute apparence, avant la fin du siècle. Il a fait plus encore : il a amené en Europe, à Paris, quelques individus mêmes de la tribu des Ioways, qui campent habituellement, ainsi que les Sioux, les Omahaws, les Puncakes et autres, sur les bords du Missouri. Paris a vu avec plus d'intérêt que de surprise ces pauvres gens : malgré les différences qui les séparent de notre civilisation, on a éprouvé, pour leur regret de la patrie, pour un grand malheur qui a frappé l'un d'eux au milieu de nous, une vive sympathie : on a mieux compris, à les voir de près et à les entendre, que ce sont aussi des hommes, des frères. Ils s'aiment entre eux ; c'est assez pour qu'on ne puisse s'empêcher de les aimer. Depuis leur départ, d'autres Indiens sont venus ; d'autres viendront encore : le monde entier est en mouvement pour s'offrir successivement à la curiosité de la ville qui a plus droit que toute autre d'en être considérée comme la capitale.

C'est aux gravures de l'ouvrage de M. Catlin que nous empruntons les diverses figures groupées dans notre dessin : elles sont la représentation exacte des Ioways que nous avons vus cet été. C'est aussi de ce même ouvrage que nous avons traduit les détails suivants sur les fêtes et les divertissements le plus en usage dans les *prairies*.

Quelques jours après notre arrivée chez les Sioux, dit M. Cattlin, il fut annoncé qu'une fête solennelle serait célébrée en l'honneur des *grands chefs blancs*. A cette occasion, deux chefs, *Hawan-te-jah* et *Tchan-dee*, réunirent leurs tentes (1) et formèrent un demi-cercle dans lequel se réunirent cent-cinquante des chefs et des guerriers les plus considérés. Les blancs furent placés au centre de l'hémicycle sur des siéges élevés. Les autres furent invités à s'asseoir par terre les jambes croisées.

Au milieu du cercle était plantée une longue perche ; au sommet de cette perche flottait un drapeau blanc : on y avait attaché le calumet de paix. Au-dessous se trouvaient six à huit marmites fermées hermétiquement avec des couvercles de cuivre, et où cuisaient les viandes. Près des marmites on avait placé un certain nombre de vases de bois dans lesquels ces viandes devaient être présentées aux convives. Enfin, tout au bout, deux ou trois sauvages avaient reçu l'ordre de se tenir prêts à allumer les pipes et à servir le repas. Le reste de la population, le commun des maryrs, fourmillait autour de la tente et n'avait pas assez d'yeux pour nous admirer.

Ha-wan-te-jah, sur ces entrefaites, se leva ; il était vêtu de son plus magnifique costume. S'adressant à M. Stanford, l'agent indien : « Mon père, dit-il, je suis content de vous voir ici aujourd'hui. — Mon cœur est toujours dans la joie lorsque mon père vient parmi nous. Notre grand-père qui l'envoie est très riche, et nous sommes pauvres. — Nous sommes aussi fort heureux de voir M. M'Kenzie ; nous le connaissons bien et nous serons fâchés quand il partira. — Nous ne connaissions pas notre ami le *sorcier blanc* (c'était moi qu'il désignait) qui est assis près de vous. — Il est venu parmi nous comme un étranger, et il m'a peint très ressemblant. — Toutes les femmes pensent ainsi. — Nous sommes charmés de le voir. — Mon père, continua-t-il, j'espère que vous aurez pitié de nous, nous sommes très pauvres. — Nous vous donnons nos cœurs dans ce festin ; — nous avons tué nos chiens fidèles pour vous nourrir. — Le Grand-Esprit scellera notre amitié. — J'ai dit. »

En achevant ces mots il ôta sa magnifique coiffure de guerre en plumes d'aigle, sa chemise, ses pantalons, son collier de griffes d'ours et ses moccassins ; et nouant tous ces oripeaux ensemble, il les déposa gracieusement aux pieds de l'agent, comme un présent qu'il lui faisait; après y avoir ajouté une fort belle pipe, il se rendit dans une tente voisine où il couvrit ses épaules d'une peau de buffle ; puis il vint reprendre sa place.

Le major Stanford se leva ; il remercia le chef de son présent et surtout de son discours : il lui offrit en échange du tabac et d'autres articles qu'il savait être du goût des sauvages. Quelques autres chefs s'adressèrent ensuite au major et se dépouillèrent également de leurs vêtements pour les lui offrir. Enfin, un des sauvages chargés de l'entretien des feux alluma une belle pipe et la porta à *Ha-wan-te-jah*. Celui-ci la prit; et après en avoir tourné le tube vers les quatre points du ciel en prononçant les mots « How-how-how ! » il tira deux ou trois bouffées de tabac ; puis, tenant le fourneau de la pipe d'une main et le tube de l'autre, il l'approcha successivement des lèvres de chacun de nous et nous fumâmes tour à tour; après quoi la pipe passa de bouche en bouche jusqu'à l'extinction du tabac qu'elle renfermait; un second valet se tenait prêt avec une seconde pipe, puis un autre avec une troisième, jusqu'à ce que chacun des hôtes eût fumé. Pendant tout ce temps, ainsi que pendant le reste de la fête, le silence doit être rigoureusement observé. Depuis le moment où la pipe est chargée et allumée jusqu'à celui où le chef en aspire la fumée, la moindre parole est considérée comme d'un très défavorable augure ; si pendant ce temps le silence est rompu, même par le plus léger chuchotement, le chef jette immédiatement la pipe à terre, et la superstition de ces peuples est telle, que personne n'osera la relever et s'en servir ; on en apporte une autre. S'il n'arrive aucun accident, les domestiques procèdent à la distribution des mets, qui ne tardent pas à être dévorés.

En cette occasion tout se passa convenablement ; chacun garda le silence le plus absolu : les chaudières furent découvertes au contentement universel. Elles étaient remplies de chair de chien, et un fumet fort agréable s'en exhalait. On plaça devant chacun de nous une grande terrine de bois pleine d'une sorte de bouillon dans lequel nageait un morceau de chien ; une cuiller de corne de buffle se trouvait dans chaque terrine. — Nous nous résignâmes, non sans peine, à faire honneur à ce merveilleux festin. — Nous ne pûmes cependant avaler que quelques bouchées, et replaçâmes devant nous nos terrines ; elles furent immédiatement enlevées et portées à la ronde ; des convives moins difficiles eurent bientôt vidé les marmites et englouti ce qu'elles renfermaient. Après quoi chacun se leva et sortit sans prononcer un mot. — La fête était terminée.

La fête dans laquelle on mange la chair du chien est une cérémonie purement religieuse. Le pauvre Indien ne sacrifie son fidèle compagnon que pour donner un témoignage de la sainteté de ses vœux d'amitié; il invite son ami à en partager la chair pour lui prouver la réalité du sacrifice et ajouter à la solennité de ses serments.

La danse est le principal et le plus fréquent amusement de toutes les tribus d'Indiens d'Amérique; on y introduit à la fois la musique vocale et instrumentale. Ces danses consistent en quatre différents pas qui en constituent les variétés diverses ; mais les figures et les formes de ces

(1) Les villages, dans les prairies, se composent de loges ou de tentes construites avec des perches couvertes de peaux sur lesquelles sont peintes des figures d'hommes, d'animaux, la lune, des ondulations rouges ou jaunes. Chaque tribu a une manière différente de ranger et de dresser ses tentes, en sorte qu'un voyageur exercé peut dire de loin, en voyant un village, à quelle tribu il appartient.

scènes chorégraphiques très nombreuses sont accompagnées de chants et de battements de tambour, selon la cadence et la mesure des mouvements des danseurs. Les Indiens dansent presque continuellement : ils dansent avant de partir pour une expédition ; ils dansent lorsqu'ils en reviennent ; ils dansent pour accomplir leurs dévotions et adresser leurs hommages au Grand-Esprit, pour rendre leurs devoirs habituels à leur sorcier ; ils dansent pour honorer et amuser les étrangers de distinction qui viennent les visiter.

La régularité étudiée du quadrille ou de la contre-danse est inconnue à l'Indien : il accomplit ses rondes avec des sauts, des gambades, et en poussant des hurlements à sa propre satisfaction et à l'amusement infini des femmes toujours spectatrices, et auxquelles un honneur aussi signalé que celui de prendre part avec les hommes à ce divertissement ou à tout autre est rarement permis.

Pendant que j'habitais chez les Sioux, j'ai été témoin d'une telle variété de danses, que je serais assez disposé à nommer ces sauvages « les Indiens sauteurs. » Il semblait qu'ils eussent des danses pour tous les événements de la vie. Dans ce village si considérable, il se passait à peine une heure du jour ou de la nuit sans qu'on entendît d'un côté ou d'un autre le son du tambour. Quelques unes de ces danses sont tellement grotesques, que les assistants ne peuvent résister aux accès sans cesse renaissants d'un rire inextinguible ; d'autres sont calculées de manière à exciter la pitié du spectateur, et à attirer irrésistiblement ses sympathies ; tandis que d'autres le dégoûtent, et que d'autres encore le frappent de crainte et d'épouvante.

Beaucoup de voyageurs ont parlé de la *danse de l'ours*, quoique peu en aient été témoins. Les Sioux, comme toutes les autres tribus de l'ouest, sont grands amateurs de la chair de l'ours ; il leur faut une énorme quantité de graisse pour oindre leurs riches chevelures et huiler la surface de leurs corps. Aussi aiment-ils beaucoup à participer à la danse de l'ours qui a lieu plusieurs jours de suite, avant leur départ pour la chasse, et pendant laquelle ils chantent en chœur un hymne en l'honneur de *l'Esprit-Ours ;* cet esprit, selon leur croyance, mène quelque part une existence invisible, et l'on doit le consulter et se le rendre favorable si l'on veut avoir quelque chance de succès dans l'excursion projetée.

Pour jouer cette scène grotesque et amusante, un des sorciers chefs revêt une peau d'ours ; la tête de l'ours retombe en masque sur son visage ; il se fait le conducteur de la danse. Beaucoup d'autres danseurs portent également un masque fait de la peau de la tête de l'ours ; tous imitent les mouvements de l'animal ; les uns le représentent lorsqu'il court ; d'autres imitent son attitude particulière et le balancement de ses pattes lorsque, assis sur celles de derrière, il épie l'approche d'un ennemi.

Ici, comme dans le monde civilisé, on danse pour appeler sur le pauvre les bienfaits du riche. Les Sioux ont « *la danse du mendiant.* » Cette danse, fort gaie, est exécutée par les jeunes hommes les plus distingués de la tribu ; ils ne sont vêtus que d'un petit pagne fait de plumes d'aigles et de corbeaux ; ils tiennent dans leurs mains leurs lances, leurs pipes et leurs crécelles ; un sorcier, en dehors de la ronde, bat du tambour, en accompagnant l'instrument de sa voix portée au diapason le plus élevé. Chacun des acteurs de cette scène crie aussi fort qu'il peut, suppliant le Grand-Esprit de toucher les cœurs des assistants, et assurant ces derniers que le Grand-Esprit sera bienveillant pour ceux qui auront secouru le pauvre.

La *danse du scalp* est une manière de célébrer les victoires ; on la danse la nuit, à la lueur des torches, avant de se retirer pour se livrer au repos. Quand des sauvages reviennent d'une expédition guerrière, rapportant au village les scalps de leurs ennemis (1), ils se livrent généralement à cette danse pendant quinze nuits consécutives, vantant de la manière la plus extravagante leurs merveilleuses prouesses à la guerre. Un certain nombre de jeunes gens sont placés au centre du cercle ; ils dressent en l'air les scalps, tandis que les guerriers courent à l'entour vociférant de la plus effroyable manière, sautant des deux pieds à la fois et brandissant avec fureur leurs armes avec lesquelles ils semblent vouloir se mettre mutuellement en pièces. Pendant ces sauts, ces cris, ces contorsions frénétiques, chaque guerrier distend convulsivement les muscles de sa face, roule de côté et d'autre ses yeux brillants et démesurément ouverts, et grince des dents comme s'il se trouvait dans toute la chaleur du combat. Aucune description ne peut donner une idée de l'effet effrayant de ces scènes jouées pendant les ténèbres, à la lueur blafarde des flambeaux. Quand on a été témoin de la danse du scalp, on ne peut l'oublier de sa vie.

(1) La peau et la chevelure de la partie supérieure du crâne.

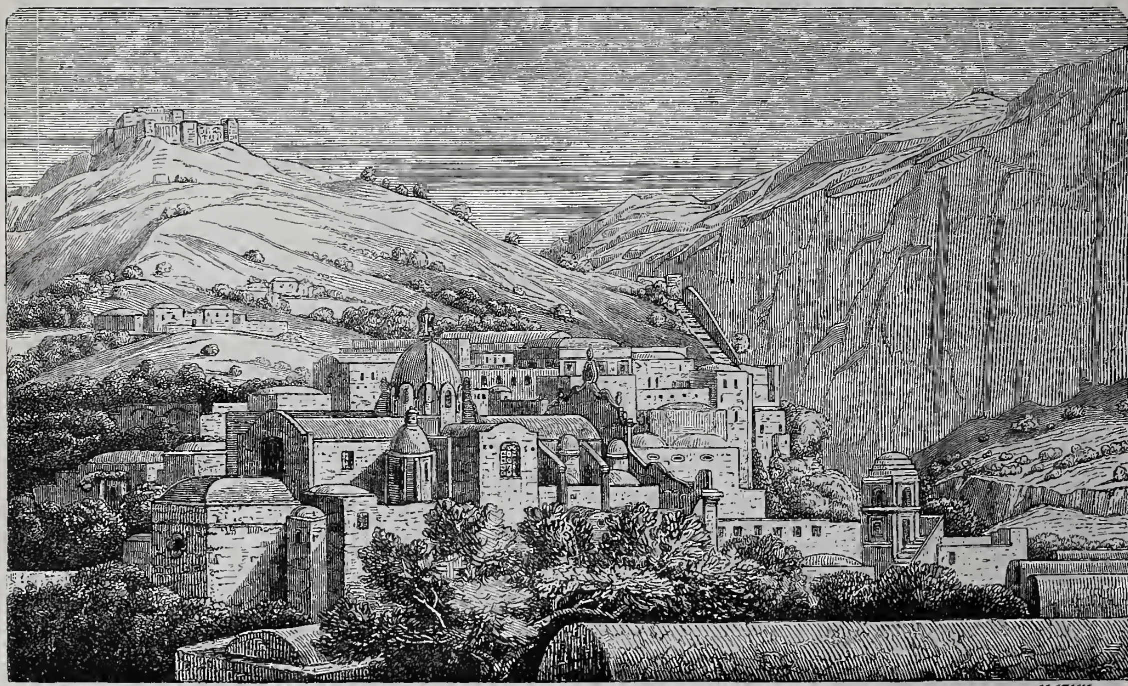
FABRICATION DU VIN DE CHAMPAGNE.

En Champagne, les négociants en vin possèdent généralement peu de vignes ; quelques uns n'en possèdent pas du tout. La plupart sont obligés d'acheter jusqu'aux deux tiers du vin qu'ils livrent à la consommation. Le vin, acheté soit à la récolte même, soit quelques mois après, est seulement la matière brute que le fabricant doit convertir en vin mousseux. La première fermentation a lieu dans les tonneaux, et exige une certaine surveillance ; la lie qui tombe au fond de la futaille oblige à transvaser successivement le liquide d'un tonneau dans un autre. Le vin ne peut être mis en bouteilles que huit ou dix mois après la récolte. Cette opération est précédée des soins les plus minutieux et les plus délicats. C'est alors que l'on mélange les crus pour obtenir les diverses qualités de vin en bouquet, en finesse, en vinosité : on emploie le moyen découvert depuis quelques années pour empêcher le vin de graisser : on distille un échantillon de chaque cuvée pour connaître la proportion des éléments qui composent le vin, en sucre, alcool et acide ; c'est la connaissance exacte de la proportion de ces trois principes qui sert de guide dans les précautions indispensables pour activer ou diminuer le ferment qui donne la mousse, d'où résulte une casse plus ou moins forte dans le nombre des bouteilles. En 1842, des négociants ont éprouvé jusqu'à 60 et 80 pour 100 de casse. Le vin en bouteilles doit être placé dans une température convenable pour que la fermentation s'établisse, pour que le dépôt se forme et que le principe mousseux se développe. Suivant les circonstances, il faut laisser le vin dans les celliers ou le descendre dans les caves. Il est besoin d'une grande expérience pour reconnaître la nature du dépôt, pour se décider dans un sens ou dans l'autre, pour prévoir la qualité du vin ou ses maladies. Après tous ces soins, le vin est encore loin d'être fabriqué : il faut attendre un an ou deux avant de lui faire subir le travail nécessaire pour qu'il puisse entrer dans le commerce. C'est après ce délai que commencent les opérations les plus minutieuses. Le dépôt considérable qui s'est formé dans chaque bouteille et dans toute la longueur du verre doit être extrait sans que les gaz s'évaporent et que la force de mousser perde trop de son intensité. Pour atteindre ce but, les bouteilles sont placées verticalement, le goulot en bas, sur des tables percées : chaque jour, pendant un mois au moins, un ouvrier agite légèrement chaque bouteille, sans la déplacer, pour faire tomber circulairement et d'une manière insensible le dépôt sur le bouchon ;

puis, lorsque le moment est venu, les ouvriers les plus adroits et les plus expérimentés prennent soin d'extraire ce dépôt sans trop de déperdition de vin, et de manière à obtenir une limpidité parfaite. Après le dégorgeage, vient le liquorifiage, qui consiste à doser le vin pour lui donner le sucre ou la légèreté qui peut lui manquer. Enfin d'autres ouvriers bouchent hermétiquement les bouteilles par des liens qui doivent resister à la force excentrique des gaz. Ce n'est là qu'un aperçu des difficultés de cette importante fabrication, dont les progrès ont été notables depuis cinquante ans. Les convives qui vident en quelques instants une bouteille de champagne ne songent guère à tous les travaux qui leur procurent ce rapide plaisir.

CAPRI.

Un petit bas-relief, d'un goût grec, et déposé au Musée de Naples, représente Tibère dans l'île de Capri, monté sur un cheval qui porte, devant lui, une jeune femme occupée à faire tomber avec une lance les fruits d'un oranger, tandis qu'un jeune esclave tient la monture arrêtée par la bride avec un mouvement plein de grâce. Cette antique, qui nous montre le tyran menant la vie des champs, dans un jour accordé à la bucolique, nous donne peut-être de son séjour dans l'île de Capri des idées plus justes que celles qu'on reçoit des pages énergiques de Tacite.



(Ile de Capri.— L'Église.— Dessin de M. Aligny.)

Auguste avait habité Capri avant Tibère; le premier empereur l'avait reçue des Napolitains en échange de l'île d'Ischia qu'il leur avait enlevée, et qu'il leur rendit à ce prix. Tandis que les grands seigneurs de Rome faisaient leurs délices des villas répandues sur la côte opposée du golfe de Naples, à Baies, à Pouzzoles, à Pausilippe, il s'établit, comme pour les surveiller, en face d'eux, à l'autre bord du golfe, dans une île charmante, tranquille, que le promontoire Athénée (c'est aujourd'hui le cap de Sorrente) garantissait, en hiver, des vents impétueux, et que la mer, pendant l'été, entretenait dans une agréable fraîcheur. Il y séjourna quatre ans sur la fin de sa vie; il y éleva des monuments dont il reste encore des débris. L'aspect radieux et calme de cette belle île semblait en faire la demeure prédestinée d'Auguste. C'est pourtant le nom terrible de Tibère qui plane sur elle, et que, de siècle en siècle, ne cessent de répéter avec effroi les habitants de son heureux rivage.

Tibère avait fait construire, dans cette petite île de Capri, douze palais, qu'il avait dédiés aux douze grands dieux. Les restes de ces bâtiments sont pour la plupart à peine reconnaissables; il ne subsiste guère que les fondements, qui ont été peu fouillés, et où l'on n'a découvert encore, çà et là, que quelques chambres souterraines, des fragments de mosaïque et des médailles. L'incurie napolitaine, qui, depuis un siècle, et même avec l'excitation donnée par Murat, n'a pas su encore déblayer le quart de Pompeï, laisse les ronces couvrir en paix les débris de la grandeur impériale; et la charrue du laboureur est le seul instrument qui, de temps à autre, et par mégarde, va chercher dans la terre les monuments témoins d'une des plus grandes époques de l'histoire romaine.

A quelle époque ces palais de Tibère tombèrent-ils en poussière? Le phare, qui était à la pointe de l'île, du côté du promontoire Athénée, s'écroula quelque temps avant la mort de l'empereur, comme pour annoncer déjà les bouleversements que le pays devait souffrir. Vingt-six ans après que Tibère eut rendu le dernier soupir, un effroyable tremblement de terre, qui se fit sentir dans toute la contrée, et qui n'était que l'avant-coureur d'une calamité plus terrible, renversa la plupart des monuments de Pompeï, que nous avons retrouvés entourés de tout l'appareil d'une reconstruction. Enfin seize ans après le tremblement de terre, en l'année 79 de l'ère chrétienne, sous le règne de Titus, la grande éruption qui ouvrit le cratère du Vésuve, et qui engloutit Pompeï avec Herculanum, changea au loin la forme des terres et des îles. Avant cette époque, Capri paraît avoir eu un golfe qui abritait des vaisseaux nécessaires à la sûreté de Tibère, et qui n'existe plus aujourd'hui. Une secousse qui donna ainsi un aspect

nouveau à l'île dut évidemment en briser les palais. Lorsqu'au second siècle, la femme et la sœur de l'empereur Commode étaient reléguées à Capri, elles n'y devaient plus trouver déjà que les décombres des demeures de Tibère. Le moyen-âge, qui jeta les Sarrasins sur ces côtes, eut sans doute peu de chose à faire pour achever la ruine des édifices qui pouvaient y subsister encore. Un empereur qui soutenait alors avec éclat le grand nom des anciens Romains, Frédéric Barberousse, voulut avoir un palais dans l'île que Tibère avait habitée, et le bâtit sur la plus haute cime. Il y avait déjà longtemps, au douzième siècle, que les constructions des premiers Césars avaient été renversées.

L'île de Capri offre la forme d'une grande barque allongée, dont deux sommets opposés marquent, comme deux mâts, les deux extrémités. C'est entre ces deux cimes, dans une vallée bornée elle-même par les deux collines de *San-Michele* et de *Castiglione*, qu'est située la bourgade qui porte le nom de *Capri*: elle contient dix-huit cents habitants. Sur la plus haute cime, qui porte le nom de *Monte Solaro*, s'élève la bourgade rivale d'*Anacapri*, peuplée de dix-sept cents âmes. La haine qui animait le cœur de Tibère semble avoir passé dans la jalousie que la ville basse et la ville haute nourrissent l'une contre l'autre. On monte à Anacapri par une immense rampe pratiquée



(Vue de l'île de Capri, prise du côté qui regarde Naples. — Dessin de M. Aligny.)

dans le roc même, comme on en peut juger par notre gravure, et qui n'a pas moins de cinq cents marches. Quand on est parvenu au sommet, du pied du château de Frédéric Barberousse, on jouit de la plus belle vue qu'il y ait dans cet admirable pays. Au midi, la vaste étendue de la Méditerranée; au couchant, les îles Ischia, Procida, qui gardent l'autre rivage du golfe de Naples, l'anse de Baies et de Pouzzoles qui en orne l'entrée; au nord, le golfe de Naples dans tout son éclat, la ville étendue au pied des collines, le Vésuve qui fume au-dessus de ce beau rivage d'où sont sorties les villes englouties par lui et remplacées par des villes nouvelles; à l'orient, le promontoire de Sorrente, dont Capri semble n'être elle-même qu'un prolongement, et dont elle a été peut-être séparée dans les premiers âges par quelque mouvement de ce pays agité; puis, au-delà du cap, un nouveau golfe plus grand que celui de Naples, et lui formant comme un pendant plus sévère, le golfe de Salerne, aux deux rivages duquel dorment deux villes renversées par les siècles, Pœstum, sépulcre magnifique de l'art grec, Amalfi, tombeau non moins curieux du commerce et de la liberté du moyen-âge. Tels sont les souvenirs que rappellent les perspectives diverses qu'on a du haut du Monte Solaro; mais pour rendre la magie des couleurs et des lignes de ce spectacle unique, le pinceau lui-même demeurerait impuissant.

LE CHEVRIER DE LORRAINE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 286, 289, 309.)

§ 4.

On se trouvait dans l'année 1428, c'est-à-dire à une époque où tous les désastres semblaient s'être réunis pour désoler la France. La guerre, les maladies, la famine, le froid, avaient tour à tour décimé la population et ruiné le pays. Nos voyageurs durent éviter les villes qui tenaient leurs portes fermées, et traverser des campagnes couvertes de neige, où ils trouvaient la plupart des villages abandonnés. Les difficultés se multipliaient à chaque pas et retardaient sans cesse leur marche. Il fallait éviter les troupes d'Anglais ou de Bourguignons qui parcouraient les campagnes pour piller ce qui restait à prendre, les brigands qui s'embusquaient aux carrefours des routes pour dépouiller les voyageurs, les bandes de loups qui venaient jusqu'aux ouvrages avancés des villes attaquer les sentinelles! Heureux quand ils rencontraient, le soir, quelque masure où ils pouvaient allumer du feu et trouver un abri. Mais il fallait, pour cela, s'écarter des routes et s'enfoncer au plus profond des ravines et des fourrés. Partout ailleurs, les habitants gardaient leurs portes fermées, n'osant ni sortir, ni parler, ni allumer le foyer, dont la fumée les eût

trahis. Plus de troupeaux dans les campagnes, plus d'attelages, plus même de chiens! les maraudeurs, dont ils annonçaient l'approche, les avaient tués.

Remy et son guide continuèrent cependant leur route avec courage, souffrant sans se plaindre le froid, les fatigues et la faim. A chaque épreuve, le jeune garçon opposait ses espérances, et le moine ses préoccupations scientifiques. Tout lui devenait occasion d'enseignements ou d'études. Si les vivres faisaient défaut, il parlait longuement de la propriété malfaisante de la plupart des mets et des avantages de la diète; le froid sévissait-il avec plus de rigueur, il se réjouissait tout haut de pouvoir expérimenter ses effets encore mal étudiés; si la fatigue roidissait leurs membres, il expliquait comment cela avait lieu, et il donnait au jeune garçon une leçon d'anatomie d'après le livre de Chauliac.

Un soir, ils arrivèrent au hameau de La Roche, récemment brûlé par une troupe de soldats. Tous les habitants s'étaient réfugiés dans l'église qui restait seule debout, et qui était encombrée des meubles grossiers arrachés à l'incendie. Quelques chèvres s'y trouvaient parquées. Le père Cyrille et son protégé y cherchèrent un refuge pour la nuit.

Les huit ou dix familles qui s'y étaient retirées se tenaient groupées autour de plusieurs feux allumés sur les dalles, et la fumée, qui n'avait d'autre issue que les fenêtres, formait une atmosphère épaisse, à travers laquelle on pouvait à peine s'apercevoir. Cependant, en reconnaissant la robe du père Cyrille, on resserra le cercle pour faire place aux nouveaux-venus.

Le moine s'étonna de ne voir que des femmes et des enfants; mais on lui apprit que les hommes étaient sortis avec les charrues auxquelles ils s'attelaient, à défaut de bœufs, pour labourer de nuit; car tels étaient les désordres de ce malheureux temps qu'ils n'osaient paraître de jour dans les champs qu'ils cultivaient.

Rien ne pouvait, du reste, donner idée du dénûment de ces pauvres gens. Les femmes étaient vêtues de peaux non tannées et de quelques lambeaux d'étoffes dont la pluie et le soleil avaient fait disparaître la couleur; les enfants, de grossiers tissus de paille tressée. Cependant elles offrirent aux deux voyageurs de partager leur chétif repas : c'était un peu de lait de chèvre et quelques racines cuites sous la cendre. Elles s'excusèrent de ne pouvoir offrir de viande, leurs bœufs et leurs porcs ayant été enlevés par les soudards qui avaient brûlé le hameau. Mais le frère Cyrille déclara que, selon Gallien, le bœuf occasionnait des obstructions, tandis que la chair de porc engendrait la mélancolie; et il commença une dissertation entrecoupée de grec et de latin pour prouver que toutes les maladies venant de la raréfaction ou de la superfluité des humeurs, la nourriture végétale était la plus propre à entretenir celles-ci dans un juste équilibre, et par suite la seule qui convînt véritablement à l'homme.

Après avoir ainsi assaisonné d'aphorismes la frugalité du repas, il allait se jeter avec Remy sur une litière de feuilles étendue le long du mur, lorsque des pas de chevaux retentirent devant le porche. Les femmes effrayées se levèrent, craignant que ce ne fût encore quelque troupe d'aventuriers; mais les cavaliers qui venaient de mettre pied à terre n'étaient qu'au nombre de cinq, et celui qui marchait à leur tête entra en souhaitant la paix de Dieu aux femmes accourues vers l'entrée. Il s'avança ensuite vers le chœur, s'agenouilla dévotement et se mit à prier.

Remy, qui s'était trouvé sur son passage, n'avait pu retenir un geste de surprise qu'il renouvela en le voyant se relever.

— Connaîtrais-tu ce jeune homme? demanda le frère Cyrille, qui avait remarqué son mouvement.

— Que Dieu m'éclaire si je suis le jouet de quelque illusion! répondit le jeune garçon; mais il me rappelle trait pour trait la paysanne qui m'accueillit il y a un an à Domremy.

— Qui parle de Domremy? s'écria l'étranger, qui se retourna vivement.

Et ses yeux ayant rencontré le pupille de Cyrille, il ajouta :

— Sur mon salut! c'est le chevrier que ceux de Marcey voulaient tuer.

— Ainsi je ne me suis pas trompé! s'écria Remy; vous êtes bien Jeanne Romée.

— Si bien, que voici mon frère Pierre, dit la paysanne en montrant un jeune soldat qui venait de s'approcher. Que le grand Messire soit loué de mettre sur mon chemin un visage connu et qui me rappelle mon pauvre village!

— Dieu nous sauve! Depuis quand les filles des champs voyagent-elles en habits de cavalier et l'épée au côté? demanda le frère Cyrille avec surprise.

— C'est en effet chose peu ordinaire, mon révérend, répliqua la paysanne avec modestie; mais la nécessité des temps est une dure loi.

— Et où allez-vous? reprit le moine.

— Vers le roi de France, mon père, pour remplir une mission.

Frère Cyrille allait continuer ses questions, lorsqu'un des cavaliers qui accompagnaient la jeune fille, et qui, par son âge aussi bien que par son costume, semblait supérieur aux autres, s'approcha.

— Montrez plus de prudence, Jeanne, dit-il vivement; c'est trop déjà qu'on vous ait reconnue, et si vous racontez à tout venant vos projets, la route ne peut manquer de nous être fermée.

— N'ayez point de souci, messire Jean de Metz, répondit la jeune fille avec calme; ceux-ci peuvent être regardés comme bons Français.

— Priez-les alors d'oublier votre rencontre et ce que vous avez pu leur dire, car du secret dépend la réussite.

— La réussite ne dépend que du grand Messire, reprit Jeanne doucement; mais vous serez satisfait, car je m'assure que le révérend et le jeune garçon sauront se taire.

Remy et le moine protestèrent de leur discrétion.

— J'y compte, braves gens, reprit la paysanne, et surtout j'espère que vous vous souviendrez de moi dans vos prières du soir et du matin; car tout vient de Dieu et de nos saints patrons.

A ces mots, elle se signa dévotement, salua les deux voyageurs et suivit messire Jean de Metz près du porche où les chevaux avaient été attachés.

Elle y attendit quelque temps le retour de plusieurs compagnons qui étaient allés à la recherche de vivres. Ils arrivèrent enfin; et, à la lueur du feu qu'ils ne tardèrent à allumer, frère Cyrille reconnut parmi eux *Exaudi nos*.

Il attira vivement Remy dans la partie la plus obscure de l'église, en lui recommandant de ne point se laisser voir par l'archer, qui, après la scène du couvent, ne pouvait manquer de deviner le motif de leur voyage; et, afin de mieux se cacher tous deux, ils se couchèrent sur les feuilles.

Le repas achevé, Jeanne et ses compagnons s'étendirent également sur un peu de paille près du bénitier. *Exaudi nos* et un autre cavalier, qui portait le costume de messager du roi, restèrent seuls éveillés.

Après avoir fait entrer les chevaux dans l'église pour les mettre à l'abri des loups dont on entendait les hurlements dans la nuit, ils s'avancèrent vers le chœur et s'assirent près du dernier feu qui jetât encore quelques lueurs. Ils se trouvaient ainsi à quelques pieds du frère Cyrille et de son protégé.

Tous deux avaient sans doute leurs raisons pour s'éloigner de leurs compagnons; car ils parlèrent longtemps, vivement, à voix basse, et le nom de Jeanne revenait sans

cesse dans cet entretien mystérieux. Ils s'interrompirent cependant tout-à-coup en tressaillant.

— N'as-tu pas entendu remuer derrière toi ? demanda *Exaudi nos*.

— Oui, dit le messager en se retournant.

— Il y a quelqu'un là sur la litière de feuilles.

— C'est un moine qui dort.

— Il est seul ?

— Tout seul.

L'archer se rassura, reprit la conversation qui dura encore quelque temps, puis tout deux s'assoupirent autour du feu éteint.

Mais avant le jour, la voix de Jeanne se fit entendre ; elle réveillait ses compagnons.

—Allons, messire Jean de Metz, messire Bertand de Poulengy, disait-elle, il est temps de remettre le pied à l'étrier, afin d'aller où Dieu nous envoie.

Les gentilshommes secouèrent un reste de sommeil et se levèrent. Après la prière dite à haute voix par la jeune paysanne, on brida les chevaux et on les fit sortir sous le porche, où chacun se mit en selle.

Le jour commençait alors à paraître, et Jeanne aperçut que le messager et *Exaudi nos* se tenaient près d'elle ; elle tressaillit comme si leur vue eût subitement réveillé son souvenir, et appelant Jean de Metz :

— Savez-vous, messire, pourquoi ces deux méchants garçons se trouvent à ma droite et à ma gauche ? demanda-t-elle.

— Pourquoi serait-ce, sinon pour vous servir de conducteurs ? répliqua le gentilhomme.

— Comme vous dites, reprit Jeanne. Reste seulement à savoir où ils veulent me conduire.

— Vers le roi, sans doute.

— Vous répondez à leur place ; mais moi, j'ai une autre idée, et puisqu'ils ne veulent rien dire, je parlerai pour eux.

— Pour nous ! répétèrent les deux hommes surpris.

— Tout-à-l'heure, nous allons rencontrer une rivière, reprit Jeanne.

Le messager et l'archer firent un mouvement.

— Sur cette rivière se trouve un pont sans parapet.

Ils tressaillirent.

— Ces deux hommes doivent prendre la bride de mon cheval, sous prétexte de le conduire...

Ils devinrent pâles.

— Et quand nous serons au milieu, ils me pousseront au plus profond de l'eau ! N'est-ce pas là ce dont vous êtes convenus pour vous débarrasser de celle dont la conduite vous expose, dites-vous, à de trop grands périls ?

Exaudi nos et son compagnon joignirent les mains avec épouvante.

— Grâce ! grâce ! demoiselle Jeanne, s'écrièrent-ils tremblants.

— Par le ciel ! si c'est la vérité, ces deux méchants doivent être branchés au premier arbre ! s'écria Bertrand de Poulengy en faisant avancer brusquement son cheval vers l'archer et son complice.

Mais Jeanne l'arrêta du geste.

— Laissez, dit-elle ; tous deux me prennent pour une magicienne ; mais je leur prouverai bien que mon pouvoir vient de Messire et non du démon. Pour cette fois, nous n'avons rien à craindre, car un chrétien m'a averti de leur mauvaiseté. Laissez-les donc nous suivre sans plus vous tourmenter, et par la volonté du vrai Dieu, ils ne nous nuiront point.

A ces mots, elle souleva la bride de son cheval et partit avec toute la troupe.

Lorsqu'elle eut disparu, Remy sortit de la niche où il s'était tenu caché, et où il avait pu voir le résultat de l'avertissement donné par lui à Jeanne. Il demeura sous le porche tant qu'il put apercevoir son cheval blanc dans la nuit, puis rentra dans l'église pour réveiller le frère Cyrille, et se remettre en route avec lui.

La suite à une prochaine livraison.

— La vanité dans l'homme est comme le vif-argent ; chez les uns en masse, en globules chez d'autres. Quelques uns se flattent de la détruire. Dès qu'ils voient le moindre globule, ils y mettent le doigt et le réduisent en parcelles : mais il y a toujours le même poids et la même quantité.

— Le moment est dur où l'on s'aperçoit clairement qu'on n'a pas fait son chemin dans le monde à cause d'une qualité ou d'une vertu. Mais prenez garde ; l'irritation qui en résulte, si elle se prolonge, vaut à elle seule ce mal qui révolte, et l'opère en vous.

— La plupart des défauts qui éclatent dans la seconde moitié de la vie existaient en nous tout formés bien auparavant ; mais ils étaient masqués, en quelque sorte, par la pudeur de la jeunesse. On n'osait pas être tout-à-fait soi-même ; on avait égard aux autres. La rudesse venant, tout se découvre.

— Il est des hommes qui mènent un tel deuil dans leur cœur de la perte de la jeunesse, que leur amabilité n'y survit pas.

— Les lieux les plus vantés de la terre sont tristes et désenchantés, lorsqu'on n'y porte plus ses espérances.

— Combien de gens meurent avant d'avoir fait le tour d'eux-mêmes ! SAINTE-BEUVE.

JEUX DES ENFANTS
CHEZ LES GRECS ET LES ROMAINS.

(Premier article.)

Les enfants grecs avaient comme les nôtres le *Colin-Maillard* : c'était le jeu de la *mynda*, que nous décrivent le grammairien Hésychius, et surtout Pollux au ch. 7 du liv. IX de son *Onomasticon*, et dont le nom vient du mot grec *muó*, fermer les yeux. Ils connaissaient aussi le jeu de la *main chaude*, auquel ils donnaient le nom de *collabismos* (du mot grec *colaphos*, soufflet). Un enfant, nous dit Pollux, se couvrait les yeux avec les mains : les autres le frappaient et lui demandaient qui l'avait frappé. Ce jeu, suivant le texte de l'évangéliste saint Jean, fut l'une des épreuves de la passion du Christ. Jésus était le patient : il servait de jouet aux soldats romains, qui, eux aussi, le frappaient et lui disaient en riant : « Qui t'a frappé ? »

Le jeu guerrier des *barres* nous vient aussi des anciens. Chez les Grecs, dit l'auteur d'un article sur l'origine des jeux (1), on le retrouve sous le nom d'*ostrachynda*, presque en tout semblable à celui qu'on joue aujourd'hui. Il ne lui manquait alors ni sa double bande de joueurs, ni le patient ou prisonnier qu'on appelait *onos* (âne), et qu'on faisait asseoir avec défense de jouer. Eustathius, Suidas, Phœdon, Arrien, Platon-le-Comique et même Platon le divin nous parlent de ce jeu de l'*ostrachynda* qui amusait les enfants d'Athènes. Notre jeu des *barres* est seulement un peu plus compliqué. C'est qu'il a suivi les progrès de notre stratégie si chargée de combinaisons, surtout si on la compare aux simples manœuvres des Grecs.

Tous nos jeux de balle étaient connus des enfants d'Athènes et de Rome. C'était même, dans les palestres, l'un des plus nobles amusements des hommes faits. Chez les Grecs on s'exerçait surtout au jeu de l'*aporraxis*, qui consistait à saisir une balle après un certain nombre de bonds, et à celui de l'*episcyrus*, que rappelle encore certain jeu

(1) Salon littéraire. Mai 1844.

de collége que nos enfants appellent *la balle au camp.* Le père Boulanger a retrouvé cet exercice dans le jeu du ballon, si fameux à Florence, et dont les *parties* annoncées à l'avance ne se font jamais sans un immense concours de joueurs et de spectateurs. Martial en a parlé après Pollux et Hésychius; il donne à la balle qu'on y foule aux pieds et qu'on roule dans la poussière l'épithète de *pulverulenta*, renouvelée par celle d'*arenaria* que saint Isidore de Séville lui a donnée à son tour en décrivant cet amusement. L'*episcyrus* est encore le jeu *héroïque* auquel les Mingréliens s'exercent à cheval, et dont on peut lire la description dans le livre italien : *Historia della Colchide*, chap. 18, p. 107. Ensuite venait un autre jeu de balle, l'*ephetinda*, dont parle Athénée (lib. I) et auquel Homère fait jouer, dans les jardins d'Alcinoüs, Halius et Leodamas. C'était un exercice dont la musique réglait les mouvements, et qui devenait ainsi une danse animée. Un certain Aristonicus Tarysticus y excellait tellement, au dire d'Athénée et de Suidas, qu'il fut trouvé digne d'en donner leçon à Alexandre, et qu'après sa mort les Athéniens lui élevèrent une statue. L'*ourania* était encore un jeu de balle fameux chez les Grecs. Pollux nous dit qu'un des joueurs jetait une balle vers le ciel, et que les autres cherchaient à la saisir avant qu'elle eût touché la terre. C'est à peu près le jeu de la *soule* des paysans bas-bretons, et par une singulière analogie, cet amusement a conservé en Bretagne comme en Grèce un nom qui fait allusion à la position de la balle toujours lancée dans l'air: *urania* vient du mot grec *ouranos*, ciel, et *soule* veut dire soleil.

Au nombre des diverses manières dont les enfants en se jouant tentaient le sort, on peut citer le jeu de *pair ou non*, qu'Aristophane (*Plutus*, act. IV, sc. 1) et Suidas appellent *artia*, et qui, cité aussi par Horace (lib. II, sat. 3), était, au dire de Suétone, un des amusements d'Auguste après souper (Vie d'Auguste, chap. 71). Le jeu de *tête ou pile*, que les enfants romains appelaient *caput aut navis* (tête ou vaisseau), est mentionné par Ovide au liv. I, v. 229 des *Fastes*, par Pline au chap. 3 de son XXXIII[e] livre, et par Macrobe au chap. 7 du liv. I de ses *Saturnales.* Pour le *jeu des juges*, espèce d'amusement ou imitation dont nos petits garçons et nos petites filles suivent la tradition en jouant, les uns aux *soldats* et aux *voleurs*, les autres à la *madame*, on peut consulter Sénèque dans son traité *de la Constance du sage*, chap. 12, Plutarque dans la Vie de Caton d'Utique, chap. 4, Spartianus Severus, liv. I, et enfin Trebellius Pollion, liv. IV.

Parmi tous ces jeux enfantins des anciens, il est surtout intéressant de rappeler ceux qui peuvent aider à la définition de quelques points restés problématiques dans l'histoire, à la lecture des inscriptions, ou bien encore à l'explication des peintures ou bas-reliefs antiques.



(Peinture antique trouvée en 1748 dans les fouilles d'Herculanum. — Jeu inconnu.)

Si l'on en croit Athénée (chap. 6), le *chélidonisma*, chant de l'hirondelle, était une des mélodies les plus populaires chez les Grecs : on la chantait surtout quand venait la *chélidonia*, fête de l'hirondelle; or, le jour de cette solennité correspond à celui de la fête de saint Basile, et chaque année, lorsqu'il revient, les enfants d'Athènes, mêlant la tradition païenne à la liturgie grecque, courent encore aujourd'hui par les rues en portant à la main une grossière figure d'hirondelle taillée en bois et ajustée à une espèce de moulinet, où elle tourne rapidement à l'aide d'une ficelle qui se roule et se déroule autour d'un petit cylindre, à l'un des bouts duquel elle est fixée. De moment en moment la bande joyeuse s'arrête aux portes des maisons principales et elle y chante : *Chélidôn*, *Chélidôn.* C'est le chant de l'hirondelle, c'est celui dont parlait Athénée, c'est l'un des airs que les savants redemandent aux souvenirs de l'ancienne Grèce et qui sera perdu pour eux comme les autres s'ils le cherchent ailleurs que dans ce jeu d'enfants.

Du reste, l'hirondelle de bois tournant sur son pivot paraît avoir été seulement remplacée par le petit moulinet que nos enfants construisent à la saison des noix, et qui a été décrit par Froissart et Rabelais. Le premier nous montre (vol. IV, chap. 2) un enfant, « lequel s'esbattoit par soy d'un petit moulinet fait d'une noix ; » et l'autre (liv. IV, chap. 63) nous fait voir Carpalim qui, « d'une coquille de noix grollière, faisoyt ung beau, petit, joyeulx et harmonieux moulinet a aesle de quatre belles petites aisles d'ung tranchouer de vergne. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob 30.

ÉTIENNE PASQUIER



(Étienne Pasquier, statue en marbre, par Foyatier, placée dans le palais de la Chambre des pairs.)

Etienne Pasquier naquit à Paris en 1529. Ses parents le destinèrent dès son enfance à suivre la carrière du barreau. Ce qu'il nous apprend lui-même de ses premières études de droit nous fait voir qu'on portait de son temps la même ardeur dans ce genre d'études que dans celles des lettres et des sciences. « L'un des plus grands heurs que » je pense avoir recueillis en ma jeunesse, fut qu'en l'an 1546 » Hotoman et Balduin commencèrent leurs premières lec- » tures de droit aux écoles de cette ville de Paris, en un » grand théâtre d'auditeurs; et ce jour même, sous ces » deux doctes personnages, je commençai d'étudier en » droit; et l'an d'après, dans la ville de Toulouse, je fus » à la première leçon que Cujas fit en l'école des institutes, » et continuai mes leçons sous lui; chacun le trouvant d'un » esprit fort clair, et qui ne promettoit pas peu de choses. » Pasquier alla ensuite à l'Université de Bologne où il eut pour maître Marianus Socin, qui avait acquis « tant de » nom, que la plupart des Italiens se venoient vouer à ses » pieds, l'espace de cinq à six mois, pour tirer de lui con- » sultation. » Reçu avocat en 1549, il fut longtemps avant de pouvoir se faire un nom au palais parmi le grand nombre d'hommes célèbres qui florissaient alors dans le barreau de Paris. C'étaient les Loisel, les Montholon, les Pithou, les Brulard. Au bout de huit ans, lorsqu'il commençait d'être connu, une longue maladie l'obligea de quitter les affaires et de prendre du repos pendant près de deux ans. « Puis voulus reprendre mes anciennes brisées » du palais, et me trouvai si éloigné de mes premières in- » tentions que nul procureur presque ne me reconnoissoit. » Ce peu de racine que j'y avois auparavant se trouva du » tout amorti.... Je me promène deux mois dedans la salle » du palais, sans rien faire; et croyez que c'étoit un crève- » cœur admirable : tellement que de dépit, il me prit opi- » nion de m'en bannir tout-à-fait. » Il occupa ces loisirs forcés à la culture des lettres, en même temps qu'il tâchait, malgré son *dépit*, de recommencer sa fortune au barreau. Les ouvrages qu'il donna alors au public, les premiers livres de ses *Recherches*, un dialogue intitulé le *Pourparler du Prince*, le mirent en réputation parmi les hommes savants de son ordre. Mais ce qui décida de sa fortune et de sa renommée fut, en 1564, l'événement du procès des jésuites, qui en avaient appelé au Parlement du refus que l'Université avait fait de les *immatriculer en son corps*. Il ne pouvait pas espérer qu'on eût recours à lui dans une affaire de cette importance; mais ses études littéraires l'ayant mis depuis plusieurs années en relation d'amitié avec deux savants hommes de l'Université, maître Beguin et maître Levasseur, ceux-ci avaient pris dans leurs conversations avec lui une telle opinion de ses talents qu'ils ne crurent pouvoir mieux faire que d'employer tout leur crédit pour obtenir que l'Université le chargeât de plaider sa cause. Il fit principalement valoir dans sa plaidoirie contre les jésuites deux arguments : l'un, que par les constitutions de leur ordre ils introduisaient dans la discipline,

dans la doctrine de l'église et dans le culte des nouveautés qui troublaient la religion et l'État; l'autre, qu'étant une société formée de gens ramassés de différents pays, ils n'avaient point l'esprit de l'Université de France, ni les intérêts des nationaux. Le Parlement de Paris ne prit point de décision, et renvoya les parties sans avoir prononcé. L'importance de cette cause, la multitude des curieux qui étaient venus entendre la plaidoirie de Pasquier, son discours répandu partout, traduit dans les langues étrangères, le mirent au premier rang des avocats de Paris et le désignèrent à la faveur du roi, qui, en 1585, le nomma à la charge d'avocat général à la Chambre des comptes.

Dans les divisions civiles qui troublèrent les années suivantes, il s'attacha au parti royal, mais sans en avoir l'animosité. La douceur, la modération de son caractère le préserva de ressentir les haines qui agitaient alors les esprits. Lorsque le roi installa à Tours les cours souveraines de Paris, c'est-à-dire le petit nombre de magistrats qui l'avaient suivi dans son exil, Pasquier, qui était de ce petit nombre, ayant porté la parole dans cette triste occasion, se borna à déplorer les malheurs des temps qui forçaient le roi et la magistrature de s'exiler de Paris, sans traiter d'infidélité la prudence des autres magistrats qui avaient craint de les suivre : « Je ne voulus pas dire que nos compagnons de » Paris fussent en leur cœur moins bons sujets et serviteurs » du roi, que nous qui étions à Tours. » Et à la fin de la guerre civile, lorsque le roi, maître de Paris, y rétablit les cours souveraines sur leurs siéges et voulut que chacun entrât en sa charge sans interruption, comme s'il n'y avait eu ni troubles ni division, Pasquier fut des premiers à célébrer cette réconciliation de la magistrature : « Le roi » et le peuple se sont reconnus avec un contentement réci- » proque, sans se ressentir des choses passées; aussi étoit-il » bien raisonnable que la justice y eût part, et qu'entrant » dedans Paris, nous fussions tous réconciliés les uns avec » les autres sans respit. Chacun de nous se doit diverse- » ment glorifier en toute humilité d'avoir fidèlement servi » son roi : celui qui étoit réfugié à Tours, de l'avoir fait ré- » gner pendant les troubles, au milieu de la justice, l'es- » pace de cinq ans entiers; l'autre, qui étoit demeuré de- » dans Paris, d'avoir moyenné que désormais il règnera, » si Dieu plaît, avec toute magnificence et splendeur. Par- » tant, quand nous commençons de nous reconnoître en » nos compagnies, et tant que notre absence de cinq ans » soit réputée du jour au lendemain, comme une présence, » sans y apporter ébahissement ou reproche. » L'esprit de douceur qui a dicté ces paroles est d'autant plus admirable que Pasquier avait souffert plus que personne du désordre de ces temps. Sa femme, après avoir été longtemps prisonnière à Paris, l'étant venue retrouver à Tours, y était morte presque en arrivant. Ses trois fils avaient combattu dans l'armée royale pendant toute la durée de la guerre, et l'un d'eux, le plus jeune, avait été tué au siége de Melun. On fera connaître un dernier trait de la beauté de son caractère en citant les paroles qu'il avait dites à ses fils lorsqu'il les envoya à l'armée : « Pour le service de Dieu » et du roi, votre vie et votre mort doivent vous être in- » différentes; mais il faut ménager votre vie, non pour » fuir la mort, mais pour la réserver à une entreprise dont » il puisse revenir fruit à votre patrie... Surtout je crains » en votre charge la foule et oppression du peuple... Je » vous prie et je vous recommande, en tant que j'ai com- » mandement sur vous, de penser que si vous voulez que » Dieu bénisse vos actions, il faut sur toutes choses épar- » gner ce pauvre peuple, qui n'en peut mais de la querelle » et néanmoins en porte la principale charge. Quand je » vous recommande le peuple, je vous recommande vous- » mêmes. Les bénédictions qu'il vous donne sont autant de » prières à Dieu. »

La querelle de l'Université et des jésuites, qui s'était réveillée après la rentrée du roi à Paris, occupa les dernières années de la vie publique de Pasquier. Il fit de son plaidoyer une nouvelle édition qui fut bientôt aussi répandue que la première. L'Université ayant saisi l'occasion de l'attentat de Pierre Chatel pour faire prononcer sur son affaire avec les jésuites, gagna sa cause. Ce succès ne termina point la querelle. Deux ans après, le plaidoyer de Pasquier, inséré dans l'édition qu'il donna de la suite de ses recherches, excita entre lui et les jésuites une vive guerre de plume qui se continua longtemps et fut reprise après sa mort par ses fils.

A partir de l'année 1603, s'étant démis de sa charge d'avocat du roi en faveur de son fils aîné, il quitta les affaires pour n'y plus rentrer. Il passa le reste de ses jours tantôt à Paris, tantôt à sa maison de campagne en Brie, occupé à cultiver les lettres, à jouir des plaisirs de la société et de la conversation. Ces plaisirs tranquilles, les souvenirs de sa vie honnête et des grandes charges qu'il avait remplies, sa gaieté, la douceur de son caractère, lui procurèrent une vieillesse heureuse qui ne fut point troublée jusqu'à sa mort, qui arriva en 1615.

L'ouvrage le plus connu de Pasquier est son livre des *Recherches de la France.* On lit dans la Biographie universelle que, quoique cet ouvrage ait fait une grande réputation à son auteur, *c'est cependant un livre sans plan ni méthode.* Il est vrai que la composition n'en est pas assez serrée, qu'on y trouve une liberté de digressions qui appartient à la conversation, et qui nuit à l'exactitude de l'écrivain; mais ce défaut n'empêche pas qu'il n'y ait un dessein et un plan suivi. Le premier livre contient la recherche des causes de la conquête de la Gaule par les Romains, et des origines des différents peuples qui se sont établis ensuite dans ce pays. Le titre du premier chapitre du second livre : *Lequel des deux de la fortune ou du conseil a plus ouvré à la manutention de ce royaume de France,* nous donne en quelques mots toute l'idée du reste de l'ouvrage. D'une part, il y a dans la suite de notre histoire un grand nombre d'événements tout-à-fait inattendus arrivés si heureusement qu'on est obligé de les rapporter à la fortune, c'est-à-dire à la Providence, comme Pasquier en fait la réflexion. « Quand je nomme icy la fortune, afin que je n'appreste à aucuns occasion de se scandaliser, j'entans les mystères de Dieu, qui ne se peuvent descouvir par nostre prudence humaine. » D'autre part, si l'on regarde la conduite de nos rois, leur sage politique, leurs règlements, les institutions de police, enfin tous ces établissements par lesquels ils ont mis de l'ordre dans l'administration du royaume, on verra que *toutes les maximes* qui *sont requises à maintenir en sa grandeur une monarchie de marque se trouvent observées en la nostre.* De là deux parties dans les Recherhes de la France : l'une est l'histoire de la suite de nos rois, où se fait surtout sentir l'influence de la fortune; l'autre est l'histoire de nos institutions, où se fait voir l'esprit de raison et de bon conseil qui a présidé au maintien et à l'accroissement du royaume de France. Il n'est pas besoin de remarquer que ces idées sont très élevées; on admirera seulement qu'un ouvrage qui contient de grandes vues soit mis sous le simple titre de Recherches de la France, tandis que de nos jours on ne manquerait pas de l'intituler : Histoire philosophique, ou Philosophie de l'histoire de France. C'était le caractère de nos anciens auteurs de dire simplement les plus grandes choses, sans doute parce qu'elles leur étaient toutes naturelles.

Outre l'intérêt de ces considérations générales, il y a dans l'ouvrage de Pasquier celui de la recherche curieuse avec laquelle il a retracé l'origine et l'histoire de tous les établissements civils et religieux et des grands corps de l'État, la formation de notre langage, et quelques caractères de nos mœurs. « Tout cela, dit la *Biographie uni-*

» *verselle*, est devenu vulgaire à force d'avoir été copié » dans tous les livres qu'on a faits depuis et répété dans la » conversation. » C'est peut-être pour cette raison qu'il n'y a eu qu'un petit nombre d'éditions des *Recherches*, et qu'on ne les a pas réimprimées de nos jours. Les connaissances qu'elles renferment sont si justes et si vraies, qu'elles se sont vite répandues et sont devenues le bien commun du public. Dès le vivant de l'auteur, ceux qui écrivirent sur le même sujet que lui s'emparèrent de ses découvertes. Il nous l'apprend lui-même dans sa préface, d'une manière qui fait honneur à son désintéressement d'écrivain..... « Escrivant icy pour ma France et non pour » moy,.... je suis résolu de ne rien dire qui importe, sans » en faire preuve, à la charge que si ceux qui viendront » après moi voguent en mesme eau et me font cet hon- » neur de reconnoistre tenir quelque chose de moy, je la » leur donne de bien bon cœur, et veux qu'elle soit esti- » mée leur appartenir, comme si elle estoit de leur fonds. » Mais si, par une ingrate ambition, ils l'empruntent, voire » transcrivent mot après mot des clauses entières de moy, » sans en faire estat, ainsi qu'il est advenu à quelques uns, » encore leur pardonnay-je, d'autant qu'ils ne m'en sçau- » roient tant oster, qu'il ne m'en reste assez pour mon con- » tentement particulier, moyennant que j'aie le moindre » sentiment que ce présent que je fais à la France lui re- » tourne à profit et contentement. »

SUR LE CHOIX DES LIVRES ET DES AMIS.

La meilleure règle à suivre dans le choix de ses lectures est celle qu'il convient de s'imposer de bonne heure dans le choix de ses liaisons. Il faut toujours tâcher de vivre avec des êtres qui nous soient supérieurs à quelques égards, qui ne soient pas du moins trop au-dessous de nous-mêmes, et puissent nous donner l'espérance de nous rendre meilleurs ou plus aimables, et, s'il est possible, l'un et l'autre. Il faut choisir d'abord des livres qui nous servent d'instituteurs, de guides et de maîtres; ce n'est qu'après avoir bien profité de ceux-là que nous pourrons nous attacher à d'autres comme à des amis, à des amis de tous les jours et de tous les instants, parce qu'il n'y a que ceux-là dont l'amitié nous rende vraiment heureux.

MEISTER.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES À L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

SUITE DU RÈGNE DE LOUIS XIII.

(Voy. p. 233.)

NOUVELLE ENCEINTE DE PARIS; HABITATIONS PARTICULIÈRES.

La paix intérieure que les Parisiens devaient à Henri IV et la puissante autorité du cardinal de Richelieu ayant eu bientôt pour effet de ramener plus d'aisance et de sécurité, un très grand nombre de constructions furent entreprises en même temps dans la ville et dans les faubourgs; et comme les établissements religieux, tous accompagnés de vastes jardins, occupaient dans l'intérieur de Paris une très grande étendue interdite à l'industrie particulière, il fallut songer à reculer les anciennes limites et à renfermer la ville dans une nouvelle enceinte.

Entreprise d'abord, en 1626, par unnommé Boyer, secrétaire du roi, cette enceinte devait commencer, à l'est, au coin du boulevard de l'Arsenal, sur le bord de la Seine, et aboutir, à l'ouest, à l'angle de la porte dite de la Conférence, qui correspond à l'extrémité du mur de la terrasse des Tuileries, sur le bord de l'eau. Cette porte de la Conférence existait en 1608. A peine en exécution, ce projet fut suspendu. En 1632, Barbier, intendant des finances, conçut un autre plan, d'après lequel la nouvelle enceinte devait partir de la porte Saint-Denis, suivre à peu près la direction de la rue Bourbon-Villeneuve et rejoindre la porte Saint-Honoré, commencée par Boyer, non loin de l'église de l'Assomption, à l'alignement de la rue Saint-Florentin. L'ancienne porte Saint-Honoré était située dans cette rue, à l'extrémité de celle de Richelieu. Barbier eut en outre à faire bâtir deux nouvelles portes, l'une rue Montmartre, entre la fontaine et la rue des Jeûneurs; elle prit le nom de porte Montmartre; et l'autre, la porte Richelieu, dans la rue de ce nom, près la rue Feydeau. Plusieurs rues furent percées sur le terrain compris dans ce nouveau périmètre. Les rues des Fossés-Montmartre, de Cléry, du Mail, Neuve-Saint-Eustache, Notre-Dame-des-Victoires, sont de ce nombre.

Le quartier qu'on désigne sous le nom de Marais se composait encore à cette époque de vastes terrains en culture; déjà Henri IV avait eu l'intention de faire construire sur ces terrains d'après un plan vaste et monumental. Huit larges rues, bordées de bâtiments uniformes et portant chacune le nom d'une province de France, devaient aboutir à une grande place centrale qui aurait reçu le nom de place de France. Ce projet ne fut pas réalisé tel qu'il avait été conçu; néanmoins de nombreuses constructions furent élevées sur cet emplacement.

Dans le même quartier, la place Royale, commencée sous Henri IV, fut terminée. L'île Saint-Louis, jusqu'alors à peu près inhabitée, fut régulièrement percée et presque entièrement couverte d'hôtels plus spécialement consacrés à la demeure des magistrats.

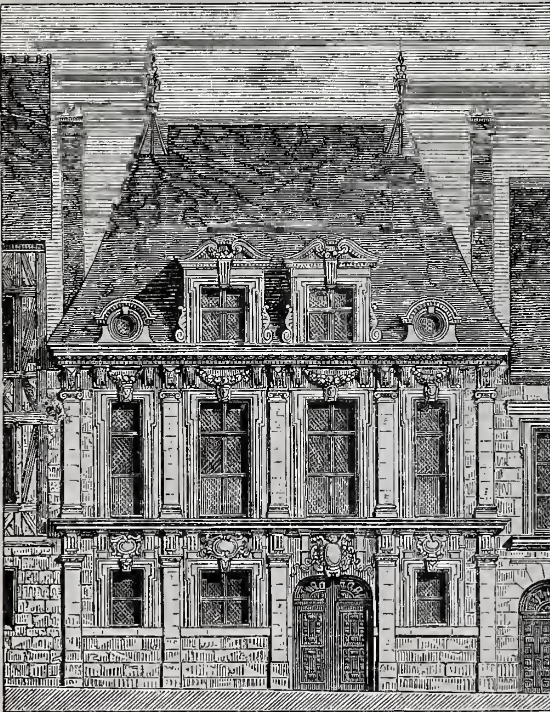
Dans le faubourg Saint-Germain, on commença également à tracer des rues et à construire sur les terrains de l'ancien Pré-aux-Clercs.

La ville changea complétement de physionomie. Jamais on n'avait tant construit en France que sous Louis XIII, non seulement à Paris, mais dans les provinces. La plupart des anciennes villes conservent des bâtiments de cette époque.

A Rouen, on voit encore plusieurs habitations du règne de Louis XIII; celle dont nous donnons le dessin (p. 324) est située dans la rue Saint-Patrice, n° 36. Sans être d'un style très correct, l'architecture de sa façade ne manque pas d'une certaine fermeté : c'était une habitation noble; elle n'avait pas de boutique; la porte d'entrée est de grande dimension. L'usage des carrosses, qui commençait alors à se répandre, fit adopter les portes cochères, qui auparavant étaient très rares. Ce fut réellement sous Louis XIII que les demeures des familles nobles, comme les châteaux, perdirent ce caractère formidable que la féodalité leur avait imprimé; de cette époque date ce qu'on peut appeler proprement les hôtels, tout-à-fait différents de ces demeures féodales qui ressemblaient à l'extérieur à de véritables prisons, telles que l'hôtel de Sens ou l'hôtel de Cluny à Paris (voy. 1841, p. 381). Sous Louis XIII, les escaliers à vis sont remplacés par les escaliers à l'italienne, c'est-à-dire à rampe droite; les meneaux de pierre commencent à disparaître des fenêtres, dans lesquelles on leur substitua des *croisées* de bois; à l'extérieur les habitations sont plus ouvertes, à l'intérieur les distributions sont plus commodes et mieux combinées, les cours plus spacieuses et plus régulières.

Dans le quartier du Marais, à Paris, on voit encore un assez grand nombre de ces hôtels plus ou moins importants, plus ou moins somptueux; on en trouve également quelques uns dans l'île Saint-Louis, et parmi ces derniers nous citerons l'hôtel Lambert, qui, grâces à une riche étrangère réfugiée sur la terre de France, a été sauvé de la

destruction dont il était menacé. Du reste, sauf la disposition de l'escalier, qui est d'un bel effet, l'hôtel Lambert n'offre rien de remarquable sous le rapport de l'architecture extérieure; le style en est lourd et disgracieux. Mais, à l'intérieur, les appartements, dont la vue s'étend assez loin sur le cours de la Seine, ont été décorés avec une grande recherche. Les peintures avaient été en partie exécutées par Lesueur; celles du salon situé à l'extrémité de l'aile, au premier étage, sont encore parfaitement conservées, et l'on peut en apprécier tout le mérite. La plupart des tableaux du même maître qui décoraient les appartements du rez-de-chaussée ont été enlevés. La grande galerie du premier étage, entièrement décorée par Lebrun, est un de ces ensembles dont la féconde ornementation rappelle certaines pièces de Versailles; les peintures de la voûte ne le cèdent en rien aux plus belles productions du peintre des batailles d'Alexandre, qui, sans doute, s'était trouvé stimulé par le voisinage redoutable de son rival. Nous croyons devoir recommander à l'attention des amateurs les peintures de la voûte d'une petite salle de bains située au deuxième étage de l'hôtel Lambert ; cette décoration peut certainement rivaliser avec tout ce que l'Italie possède de plus gracieux.



(Règne de Louis XIII. — Ancienne maison à Rouen, rue Saint-Patrice.)

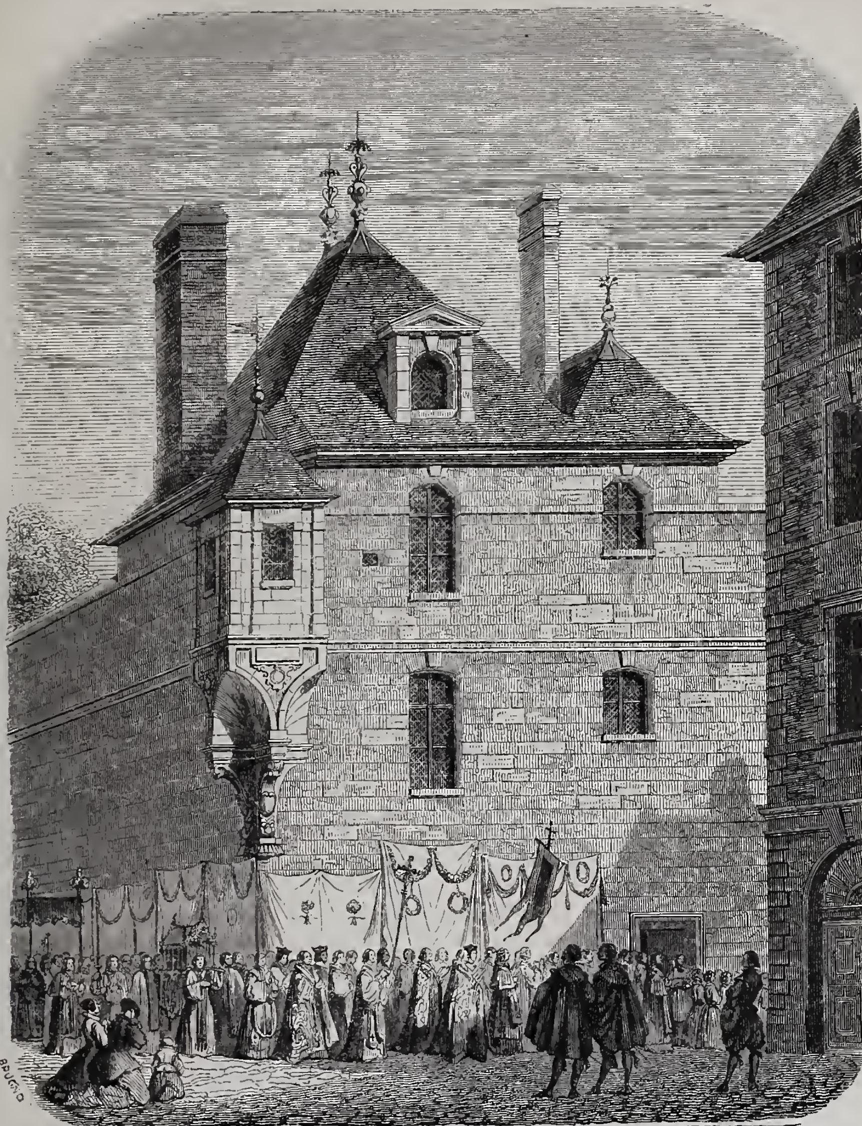
Ce fut très probablement la première fois que l'on introduisit ce luxe de décoration peinte dans une habitation privée; auparavant elles étaient exclusivement réservées aux châteaux des rois et des princes ; il est vrai de dire qu'alors on était obligé de faire venir à grands frais des artistes d'Italie.

Il est encore un exemple de décoration de cette époque qui mérite d'être signalé comme très remarquable ; il se trouve dans la mairie même du huitième arrondissement, sur la place Royale. Ce sont deux salles, dont l'une sert à la célébration des mariages et l'autre de cabinet au maire. Les peintures de la voûte de la salle des mariages, dont nous ne connaissons pas l'auteur, sont certainement aussi belles que celles de Lesueur à l'hôtel Lambert. Dans le cabinet du maire, on voit encore le plafond, les portes et les lambris originaires. L'ensemble de cette pièce, dont l'harmonie est des plus séduisantes, est parfaitement conservé. Il est plus que probable que si l'on visitait l'intérieur de plusieurs hôtels de ce même quartier, on retrouverait encore dans certains appartements des décorations primitives qui, sans égaler peut-être celles que nous venons de citer, ne laisseraient pourtant pas que d'offrir un véritable intérêt, ne fût-ce précisément qu'à cause de leur rareté.

L'ancien hôtel du président du Parlement, aujourd'hui occupé par la préfecture de police, est aussi une construction du règne de Louis XIII qui mérite quelque attention; les trumeaux des façades sur la cour, les seules qui soient conservées, sont ornés de médaillons dans lesquels on avait peint des portraits de hauts dignitaires de l'époque. Un tel exemple de peintures ainsi faites sur le mur même et placées à l'extérieur est assez rare en France pour être particulièrement remarqué. Quel est le procédé de peinture qui a été adopté? nous l'ignorons; mais il est certain que la conservation de ces portraits, malgré toutes les influences destructives de notre climat et l'exposition la plus défavorable (nord-ouest) est vraiment extraordinaire. La peinture pourrait-elle donc dans certains cas être ainsi appliquée avec succès à l'extérieur de nos édifices? Sans prétendre envisager la question au point de vue de la convenance, nous n'hésitons pas à nous prononcer pour l'affirmative, et les exemples à l'appui de notre opinion ne nous manqueraient pas. Nous ne parlerons pas de l'Italie, dont le climat diffère entièrement du notre ; mais nous citerons l'Allemagne, où l'on voit encore dans plusieurs villes d'anciennes maisons décorées de sujets peints qui sont dans un bon état de conservation. Il est vrai que le mode de construction en pierre adopté dans une grande partie de la France ne se prête guère aux décorations peintes; il est plus naturel de recourir à la sculpture pour orner les façades ainsi construites; mais dans les localités où l'on bâtit en bois, en briques ou en maçonnerie, rien ne s'oppose à l'introduction des couleurs à l'extérieur même des constructions. Les anciennes maisons de bois étaient peintes tantôt avec simplicité, tantôt avec recherche. Nous avons vu que dans certains pays on faisait usage de briques émaillées de différentes couleurs, et disposées symétriquement (voyez 1842, p. 266). L'ancien château de Madrid, au bois de Boulogne, avec ses belles faïences coloriées, nous prouve que pour satisfaire à ce goût de la décoration polycrome, on avait cherché les moyens de la rendre durable ; pourquoi donc l'art ne profiterait-il pas de toutes les ressources qui sont à sa disposition ?

Au coin de la rue Jacob et de la rue Saint-Benoît il existe une construction qui, par sa disposition et son caractère, se distingue des maisons modernes qui l'entourent. Une tourelle carrée qui saille précisément sur l'angle contribue surtout à donner à ce coin de rue une physionomie peu commune dans Paris. Ce bâtiment tout en pierre, dont les croisées sont étroites et peu nombreuses, dépendait anciennement de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés; il était situé à l'un des angles de l'enceinte de ce vaste couvent et dans le jardin de l'infirmerie; c'était peut-être une habitation réservée aux supérieurs de l'abbaye et où ils pouvaient respirer un air plus pur en cas de maladie. Les murailles élevées, attenantes à ce corps de bâtiment, formaient l'enceinte de cette abbaye ; elles indiquent suffisamment combien les moines prenaient soin de défendre contre les regards indiscrets l'intérieur de leurs retraites. Cette tourelle saillante, construite ainsi en encorbellement, est encore une tradition des tourelles du moyen-âge : elles deviennent déjà rares dans les habitations du temps de Louis XIII ; elles disparaissent entièrement sous Louis XIV. Ce petit bâtiment de la rue Saint-Benoît date de la même époque que le palais abbatial qui fait face à la rue de Fursten-

berg. Ce palais n'offre rien de remarquable : seulement on peut juger par son importance ce que devaient être encore à cette époque la puissance et la richesse des abbés de Saint-Germain-des-Prés. Les maisons de la rue Cardinal et de la place de Furstenberg ont été élevées sur les dépendances de ce palais.



(Ancienne maison située à l'angle de la rue Jacob et de la rue Saint-Benoit, à Paris.)

LE CHEVRIER DE LORRAINE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 286, 289, 309, 317.)

§ 5.

A mesure que nos deux voyageurs approchaient de la limite où l'autorité française s'était maintenue, le pays devenait encore plus ravagé, et les faibles secours qu'ils avaient trouvés jusqu'alors leur manquèrent complétement. La population en butte aux attaques des deux partis s'était lassée de relever des toits toujours incendiés, de semer des moissons toujours fauchées en herbe ; elle avait pris la fuite, et tout était inculte et désert. Cyrille et Remy étaient forcés de faire de longs détours, afin de passer par les bourgs où ils pouvaient trouver quelques ressources ; mais, outre qu'ils prolongeaient ainsi leur route, la rencontre des partis qui battaient le pays les exposait à mille dangers.

Qu'ils fussent Français, Bourguignons ou Anglais, on pouvait les regarder comme ennemis de quiconque se trouvait trop faible pour leur résister. Nos deux voyageurs furent plusieurs fois arrêtés et rançonnés autant que le permettait leur indigence ; mais en arrivant à Tonnerre, ce fut bien autre chose : soit feinte, soit erreur, on les prit pour des espions, et tous deux furent jetés en prison.

Le moine demanda en vain à parler au gouverneur ; plusieurs jours s'écoulèrent sans qu'il pût l'obtenir. On les avait placés dans une salle basse où se trouvaient enfermés des juifs, des *caignardiers* et des *robeurs d'enfants* (1), dont toute l'ambition était de se laisser oublier jusqu'à ce que le hasard leur fournît une occasion de délivrance. Celui qui couchait avec eux (selon l'usage alors établi dans les prisons, où chaque lit servait pour trois prisonniers) les engagea d'abord à attendre comme lui une heureuse chance ; mais voyant qu'ils ne pouvaient s'y résigner, il leur dit enfin :

— Par saint Ladre ! puisque vous avez si peu de patience,

(1) On appelait « caignardiers » certains vagabonds dangereux qui avaient leur campement habituel sous les ponts de Paris, et « robeurs d'enfants » des mendiants qui enlevaient de petits enfants dont ils faisaient trafic.

je puis vous donner le moyen d'être conduit sans plus de retard au gouverneur; mais il faudra pour cela souffrir quelques jours de la faim et coucher sur la dure.

— Qu'importe! pourvu que nous puissions nous justifier, répliqua Cyrille.

— Alors donc, continua le prisonnier, refusez dès aujourd'hui de payer le droit de geôle de huit deniers, vous serez rangé parmi ceux qui n'ont pour couche qu'une litière de paille, et comme vous ne serez plus d'aucun profit à notre gardien, il saura bien vous faire obtenir audience du seigneur qui gouverne.

Cyrille suivit ce conseil, et ce que le vagabond avait prévu arriva. Le moine et Remy, ne rapportant plus au geôlier que la peine de les garder, furent bientôt conduits au gouverneur pour être interrogés.

Ils trouvèrent ce dernier assis avec d'autres gens de guerre devant une table couverte de coupes et de hanaps. C'était un homme d'environ quarante ans, un peu replet, mais tanné par le soleil et la bise. Il avait le front bas, le regard hautain et ces lèvres minces qui indiquent l'avarice et l'insensibilité.

Au moment où les deux prisonniers parurent, il tendait à son écuyer une large coupe de vermeil.

— Verse, s'écriait-il, ce sont les juifs qui paient la benoite liqueur.

— A condition qu'on leur en rende le prix au centuple, fit observer un des convives.

— De fait, c'est une honte que tout l'or de la noblesse aille enrichir cette immonde engeance, continua un second; leurs escarcelles sont pleines de nos promesses et cédules.

— Sans compter qu'ils osent nous menacer de la justice! ajouta un troisième.

— A qui le dites-vous? reprit le gouverneur; n'ont-ils pas osé écrire au roi pour que j'aie à payer ce qui leur est dû?

— Et vous ne nous délivrez pas de ces loups ravisseurs, messire?

Le gros homme cligna des yeux.

— Patience, patience, dit-il, on trouvera un moyen de leur faire donner quittance de toute dette, et cela sans beaucoup attendre! Buvons toujours, vous dis-je, avec courage et sans autre inquiétude pour le présent.

Il avait de nouveau fait remplir son hanaps qu'il commençait à vider, lorsque le frère Cyrille et Remy s'approchèrent. Il s'arrêta à moitié de la libation.

— Eh bien! qu'est-ce que c'est? s'écria-t-il; d'où nous viennent ce frocard et ce jeune drôle?

Puis, comme s'il se fût tout-à-coup rappelé :

— Ah! je sais, reprit-il, encore des espions de Bedford? Qu'ils paient rançon, sang Dieu! qu'ils paient rançon, ou qu'on les pende.

— Très bien! dit le moine résolument; mais aucun de nous, messire, n'a mérité d'être rançonné ni pendu; loin d'être des messagers de Bedford, nous sommes de vrais Francs.

— Ah! tu me donnes des démentis, toi, reprit le gouverneur en lançant au moine un regard de travers. Sang Dieu! tu crois peut-être que ta robe me fera peur?

— Je crois seulement qu'elle me fera respecter, reprit Cyrille avec fermeté, car c'est la livrée d'un serviteur de Dieu!

— Par le ciel! peu me chaut que ce soit de Dieu ou du diable! s'écria le seigneur. Qui es-tu? d'où viens-tu? que cherches-tu ici? voyons, réponds sans ambages, ou toi et ton jeune gars, je vous fais brancher à l'un des arbres de la grande place, aussi vrai que je me nomme messire de Flavi!

Remy et le père Cyrille firent un mouvement.

— De Flavi! s'écrièrent-ils ensemble.

Le gouverneur les regarda en face.

— Eh bien! dit-il.

— Le cousin de la dame de Varennes! ajouta le moine.

— Après? demanda Flavi plus attentif.

Le père Cyrille ouvrit la bouche pour ajouter un mot, mais il ne le prononça pas : seulement son regard alla comme involontairement du gouverneur à Remy.

Celui-ci avait déjà réprimé son trouble.

— Que signifie cette surprise en entendant mon nom? s'écria Flavi, et pourquoi me parler de la dame de Varennes? Sur mon salut! il y a ici quelques diableries. Approchez, révérend, et si vous tenez au moule de votre capuchon, répondez sans plus attendre.

En prononçant ces mots, le gouverneur de Tonnerre avait reposé brusquement sur la table son hanaps. Cyrille, qui allait répondre, tressaillit et s'arrêta tout-à-coup : il venait d'apercevoir le bœuf sculpté qui formait l'anse de la tasse de vermeil.

L'horoscope de Remy lui revint aussitôt à la mémoire; il se rappela les sinistres présages qui se rattachaient au signe du Taureau, et ne douta point que le danger annoncé ne fût arrivé.

Flavi, surpris et irrité de son silence subit, renouvela ses questions avec impatience; mais le moine était bien décidé à ne lui donner aucune explication. Il répondit seulement qu'il se rendait en Touraine, avec l'autorisation de son prieur, pour une affaire de succession; et les efforts de Flavi ne purent lui rien arracher de plus. Enfin, à bout de patience, il ordonna de faire reconduire les voyageurs en prison, afin qu'ils fussent pendus le lendemain, comme convaincus d'espionnage.

Le père Cyrille prit d'abord ce dernier ordre pour une menace; mais son inquiétude devint plus sérieuse lorsqu'à son retour le geôlier les renferma dans des cachots séparés. Il voulut de nouveau parler au gouverneur; on lui répondit qu'il venait de quitter Tonnerre à la tête d'une compagnie armée, avec laquelle il devait battre la campagne pendant plusieurs jours. Le geôlier ajouta seulement, par forme de parenthèse, que maître Richard, archer du sire de Flavi, avait reçu ordre de ne point oublier les prisonniers, et qu'il se présenterait avec un confesseur vers le point du jour.

Désormais le doute était impossible : le père Cyrille avait cru faire acte de prudence en taisant la vérité, et ce silence l'avait perdu ainsi que Remy.

Cette pensée lui causa une sorte de vertige. Pour lui-même, il eût pu, sans trop d'émotion, accepter ce coup inattendu : au milieu des désastres qui affligeaient la France depuis tant d'années, trop de sang avait coulé pour que l'idée d'une fin violente ne fût devenue familière à tous; à force de voir tomber ses voisins, on s'était accoutumé à attendre la mort pour son propre compte; mais comment l'accepter pour celui d'un enfant qu'on avait protégé, auquel on supposait une longue et heureuse destinée? Frère Cyrille ne pouvait s'habituer à la pensée que tant d'espérances allaient être moissonnées dans leur fleur; il s'indignait et se désolait tour à tour. Il priait Dieu avec ferveur ou repassait le *thème* calculé pour Remy : le Taureau se montrait toujours hostile; mais, toujours aussi, Mars et la Vierge promettaient leur influence favorable. Frère Cyrille flottait malgré lui entre l'espoir et la crainte, et cependant la crainte augmentait d'instant en instant!

Une partie de la nuit était déjà écoulée; l'heure désignée pour le supplice approchait, toute chance de salut paraissait perdue! Tout-à-coup une lueur rougeâtre brille au dehors; elle devient plus vive, elle grandit; une immense clameur s'élève : c'est le feu! Ses reflets étincelants éclairent les murailles; on entend le mugissement des flammes, le craquement des charpentes! Le geôlier accourt ouvrir les portes des cachots en criant que le feu est au quartier des Juifs, placé derrière la prison. Le moine se précipite

dans les corridors étroits, il appelle Remy ; une voix qui prononce son nom lui a répondu : tous deux se cherchaient, et tous deux se rencontrent à l'entrée du préau réservé. La porte est ouverte ; ils s'y précipitent, traversent une seconde cour, s'élancent dans la rue, et courent devant eux en se tenant par la main.

Mais leur course les rapproche de l'incendie ; ils sont heurtés d'abord par les malheureux qui fuient chargés de ce qu'ils ont pu dérober aux flammes, puis par les soldats du sire de Flavi, qui les poursuivent et les dépouillent. Le père Cyrille se rappelle alors la menace du gouverneur, et comprend la cause du désastre ; mais une pluie de cendre et de charbons embrasés l'oblige à rebrousser chemin ; il trouve une ruelle solitaire, s'y précipite avec Remy, et tous deux gagnent la campagne.

Ils ne s'arrêtèrent qu'à la lisière d'un fourré épais, qui leur assurait une retraite. Là, le moine haletant cria : — Assez! regarda derrière lui pour s'assurer qu'ils n'étaient point poursuivis, puis se tourna vers Remy.

— Ah ! Dieu vient de faire pour nous un miracle, dit-il.

— Mon père ! s'écria celui-ci, ému de joie.

— Qu'il soit béni de t'avoir sauvé ! reprit le moine en se signant avec une expression d'ardente reconnaissance ; nous devons ce bonheur aux soldats qui ont mis le feu à la rue pour que l'incendie donnât quittance à leurs officiers. Du reste, le *thème* l'avait annoncé : Mars nous protége !... Seulement n'oublions pas que nous avons toujours contre nous le Taureau !

Ils se remirent en marche à travers le fourré, suivirent le Serein jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé un gué, puis se dirigèrent vers la Cure. Ils marchèrent pendant le reste de la nuit et pendant une partie du jour suivant ; enfin, près de Vermanton, la fatigue les força de s'arrêter.

Ils frappèrent à la porte d'une maison d'assez bonne apparence, bâtie dans le bois, et qu'ils prirent pour une maison de forestier. Mais la femme qui vint leur ouvrir portait le costume bourgeois ; elle regarda d'abord par un guichet grillé, demanda ce qu'on lui voulait, et finit par ouvrir avec quelque hésitation.

En entrant, le père Cyrille et son compagnon remarquèrent un établi couvert d'outils et de fragments d'os. Mais leur hôtesse se hâta de les faire passer dans une seconde pièce, où elle leur offrit des siéges autour d'une table sur laquelle elle plaça de quoi satisfaire leur faim.

Les deux voyageurs, qui tombaient d'inanition, mangèrent et burent d'abord sans parler. Lorsqu'ils furent enfin rassasiés, le père Cyrille adressa la parole à la femme, qui s'était assise près du foyer, et les regardait dîner sans rien dire.

— Vous excuserez notre silence, ma fille, dit-il avec la douce familiarité que lui permettaient sa profession et son âge ; mais la meilleure conversation pour celui qui donne l'hospitalité est le bruit du couteau et de la cuiller de ses hôtes. Dieu vous rendra ce que vous faites aujourd'hui pour de pauvres voyageurs.

La maîtresse du logis se signa en soupirant.

— Puisse-t-il vous entendre, mon révérend ! murmura-t-elle ; car nous vivons dans des temps où il fait expier durement à tous les fautes de quelques uns.

— Hélas ! vous avez raison, répliqua doucement le père Cyrille ; pour l'heure, nous voyons le royaume livré à deux peuples et à deux princes qui n'ont d'autre occupation que de se nuire : aussi nul ne peut-il dire quand finiront nos maux, si la Trinité elle-même n'en prend souci.

— Peut-être le moment de la miséricorde est-il venu, fit observer la femme ; car une nouvelle Judith vient d'arriver pour le salut du roi Charles.

— Une nouvelle Judith ! répéta le moine étonné.

— Ne le savez-vous pas ? reprit son interlocutrice ; une fille qui se disait envoyée de Dieu est arrivée à Chinon dans le mois de février. Après l'avoir fait examiner par des évêques et par l'université de Poitiers, Charles l'a mise à la tête d'un secours qui se rendait à Orléans, et elle a fait lever le siége aux Anglais.

— Est-ce possible ! interrompit Remy.

— Si possible, qu'elle est elle-même à Loches, où se trouve maintenant le roi.

— Au nom du Christ ! partons pour Loches, mon père ! s'écria le jeune garçon en se levant ; c'est là qu'il faut arriver.

Leur hôtesse objecta les dangers de la route couverte de partis anglais, qui, depuis la défaite d'Orléans, ne faisaient quartier à personne. Mais le père Cyrille lui répondit que Dieu, qui les avait protégés depuis trois mois, ne les abandonnerait pas. Elle voulut alors garnir de provisions la besace que portait le jeune garçon, et passa dans la pièce voisine pour remplir sa bouteille de cuir. Mais comme elle se dirigeait vers le cellier, plusieurs coups furent frappés à la porte d'entrée, et on l'appela par son nom.

— Dieu nous sauve, c'est Nicolle ! s'écria-t-elle.

— Oui, femme, reprit la voix ; ouvre vite par le ciel ! je meurs de soif et de faim.

Elle courut ouvrir, et un homme au teint bruni, mais à l'air jovial, parut sur le seuil. Il était vêtu de la robe de pèlerin, et portait, suspendue au cou, une de ces petites boîtes grillées dans lesquelles on renfermait les reliques à vendre.

— Jésus Dieu ! est ce bien vous? reprit la femme stupéfaite.

— Tu ne m'attendais pas si tôt, dit le nouveau-venu ; mais depuis que Jeanne la Pucelle met partout les Anglais en fuite, ceux-ci sont devenus dévots ; dès qu'ils m'apercevaient avec ma robe de pèlerin, ils accouraient pour acheter des reliques qui pussent les préserver de malencontre : aussi ai-je tout vendu en quelques jours, et je viens renouveler ma trousse à miracles...

— Plus bas ! malheureux ! interrompit la femme effrayée ; il y a là un jeune garçon et un moine.

— Ah ! *goddem !*

— Au nom de Dieu ! ôtez vite cette robe...

— C'est inutile, dit le père Cyrille, qui avait tout entendu de la pièce voisine, et qui se montra, l'air sévère et courroucé.

La femme recula en poussant un cri. Quant au pèlerin, après le premier mouvement de surprise, il parut prendre son parti.

— Par le ciel ! mon révérend, vous confessez les gens sans qu'ils s'en doutent, dit-il avec une gaieté effrontée.

— Tais-toi, sacrilége ! s'écria le moine dont l'indignation avait étouffé l'indulgence habituelle ; faux pèlerin, fabricant impie de reliques menteuses, peux-tu oublier les peines éternelles qui doivent punir ton imposture dans l'autre monde?

— J'aime mieux me rappeler les profits qui récompensent ma peine dans celui-ci, répliqua Nicolle avec effronterie. Par tous les diables, mon révérend, vous êtes mal venu à me reprocher de vivre de tromperies quand l'honnêteté vous fait mourir de faim. J'ai été clerc de bazoche, puis chantre de paroisse, et j'étais vêtu d'un mauvais habit de retondaille, nourri de fromage de chèvres et de pain d'orge à la paille ; j'ai voulu ouvrir à Auxerre boutique d'épicerie, les soudards ont pillé les marchandises qu'on m'envoyait, et il a fallu attacher une bannière sur mon pignon (1). Ne pouvant subsister de mon travail, je me suis donc décidé à subsister de mes ruses ; la faute n'en est point à moi, mais à ceux qui m'y ont forcé.

— Hélas ! c'est la vérité, ajouta la femme chez qui l'industrie du faux pèlerin éveillait évidemment des scrupules,

(1) C'était une indication de banqueroute.

mais qui eût voulu l'excuser aux yeux du moine ; Nicolle n'a point choisi son métier, et si on peut lui reprocher l'argent qu'il gagne, du moins sait-il en garder une part pour des œuvres pieuses.

— Et la preuve, ajouta le pèlerin en plongeant la main dans son escarcelle, d'où il retira quelques pièces de monnaie, c'est que je prierai le révérend de ne point m'oublier dans ses prières.

Le moine repoussa l'argent.

— *Vade retro !* s'écria-t-il, ce sont les écus du diable ! je ne veux rien du trahisseur de Dieu. *Vade retro!*

— Vous avez été moins scrupuleux pour la victuaille ! fit observer Nicolle piqué et en jetant un regard sur la besace que portait Remy.

Le père Cyrille la saisit vivement.

— Ah ! très bien, s'écria-t-il ; je l'avais oublié ; vous avez raison de me le rappeler. Quand je devrais mourir de mal-faim, il ne sera point dit que j'aurai partagé le pain de l'iniquité. Reprenez votre aumône, et qu'elle reste à la charge de votre âme.

Il avait vidé le bissac, qu'il tordit à l'un de ses bras, puis, reprenant le bâton de houx posé près de la porte il sortit avec Remy sans plus attendre.

La suite à une prochaine livraison.

ÉLEVER A LA ROYAUTÉ.

L'expression *élever à la royauté* n'est plus qu'une figure dans la bouche ou sous la plume de ceux qui l'emploient aujourd'hui. Mais un temps a été où cette phrase devenue banale se prenait au sens propre et peignait un usage national qui nous reporte au temps des invasions des Francs, à l'époque germanique de notre histoire. On sait que l'élévation sur le bouclier était, en effet, chez les Francs une des formalités essentielles de l'élection royale, et de nombreux témoignages nous attestent que cet usage était commun en même temps à d'autres peuples germaniques. Le nouveau titulaire était placé sur un bouclier renversé et soutenu sur les épaules de quelques hommes vigoureux, leudes ou ahrimans ; il faisait trois fois le tour de l'assemblée au milieu des cris de joie et des applaudissements. Ces scènes, dont rien ne peut donner une idée dans nos mœurs



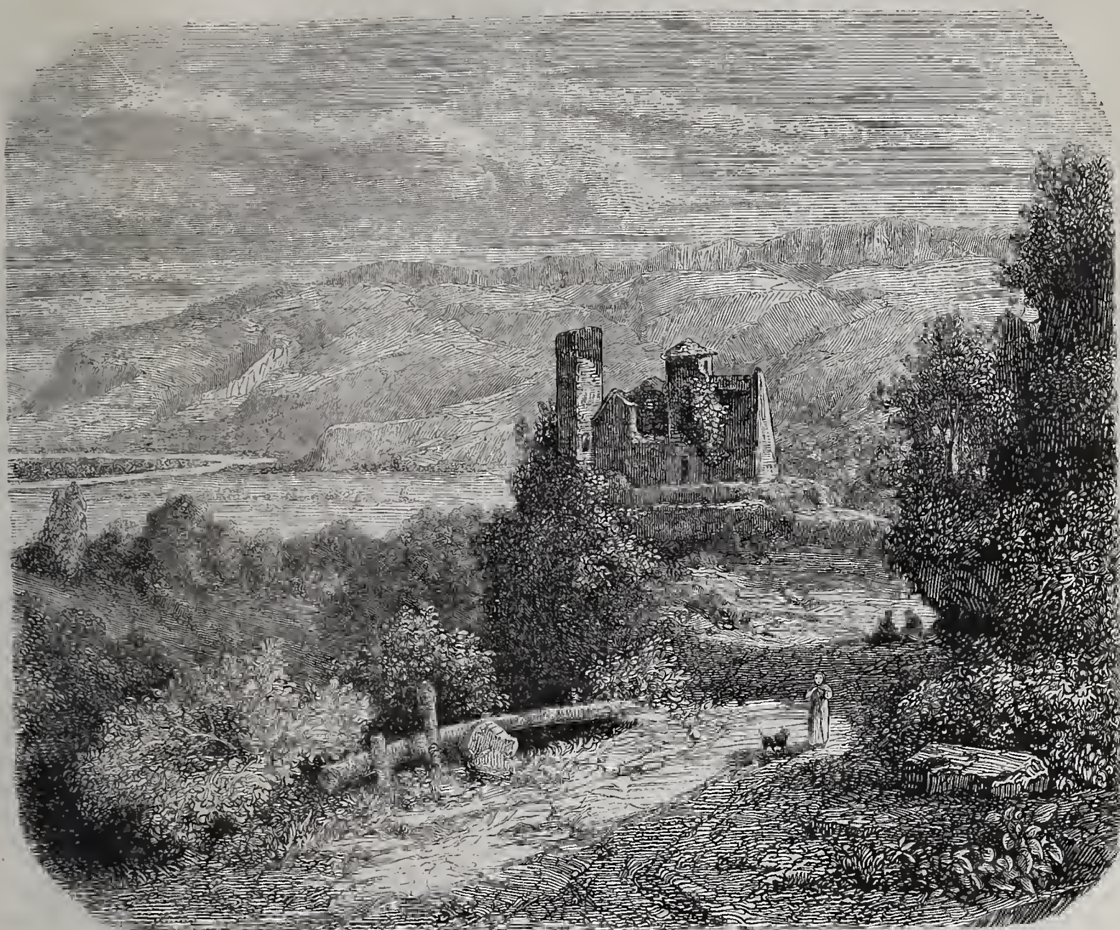
actuelles, se passaient hors des villes, en plein champ, sous les murs de quelque église où était rassemblée en armes une partie du peuple conquérant. On regardait comme un mauvais augure si le nouveau roi venait à broncher sur ce plancher étroit pendant cette promenade bruyante. Le malheureux Gondovai, descendant de Clotaire, que les leudes du Midi essayèrent sans succès d'opposer à Gontran et à Childebert, après avoir fait bonne contenance pendant les deux premiers tours, trébucha au troisième, et n'évita une chute qu'en se soutenant sur les épaules de ceux qui le portaient ; ce qui fut remarqué et mal interprété par toute l'assistance.

Cet usage, barbare que l'on suit dans la Gaule Franke juqu'au règne de Peppin, s'efface à partir de cette époque, sous l'action des mœurs nouvelles, ou sous celle du clergé, qui substitua en faveur des Carlovingiens la cérémonie judaïque du sacre au vieux mode barbare de l'élévation. Mais il s'en conserva quelque chose dans le peuple des campagnes, resté plus fidèle, au-delà du Rhin surtout, aux vieux usages nationaux. Dans la Franconie, au seizième siècle, les paysans élevaient trois fois en l'air avec de grands cris celui que le hasard faisait roi du *pfennig*, petite pièce de monnaie que l'on cachait à la place de la fève dans le bon gâteau « que cuisait au jour des Rois le père de famille. » (Seb. Frank. Weltbuch, 1534, p. 55.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CHATEAU DE ROCHECHINARD
(Drôme).



(Vue du château de Rochechinard. — Dessin de M. Thuillier.)

Rochechinard est situé à l'angle de deux vallées, dont l'une débouche sur Saint-Nazaire, l'autre en face de Saint-Jean-en-Royans. Jamais lieu ne fut mieux choisi pour établir une demeure féodale. On est là à trois quarts d'heure de chemin de l'Isère, entre des coteaux assez élevés pour rendre l'accès du château difficile, mais couverts néanmoins d'une riche végétation, de sorte que l'aspect riant de ces premières montées forme le plus heureux contraste avec les flancs nus des montagnes royannaises qui s'élèvent brusquement à l'est, et ferment l'horizon de ce côté.

Dès le quatorzième siècle Rochechinard appartenait à la famille des Allemand. Nous aurons à parler plus d'une fois des Allemand et de leur formidable clientèle qu'on appelait leur *queue*, d'après un vieux dicton que voici :

Arces, Varces, Granges et Comiers,
Tel les regard' qui n' les ose férier (frapper);
Mais gar' la queue d's Allemands et des Bérangiers.

Dans ces trois vers figurent les anciennes gloires de l'évêché de Grenoble. Les Béranger, nommés à la fin, étaient seigneurs de Sassenage, d'où nous viennent aujourd'hui des fromages si renommés. Quant aux Allemand, ils avaient pour chef-lieu et pour berceau la montagne d'Uriage. C'est de ce lieu que leur race était partie pour s'étendre de château en château sur les deux rives de l'Isère, et, en remontant le Drac, jusqu'aux régions où commence aujourd'hui le département des Hautes-Alpes. Ils purent se multiplier sans se perdre de vue, grâce à une coutume singulière qu'ils gardaient entre eux de toute ancienneté. Tandis que dans les autres maisons nobiliaires la discorde, ou tout au moins l'indifférence, séparait les cadets des aînés, une association jurée de père en fils, ne cessa jamais d'entretenir chez les Allemand la bonne harmonie et l'affection mutuelle. Réunis à des époques déterminées dans la grande salle du château d'Uriage, ils apprenaient à se connaître, ils se comptaient avec orgueil, et, en voyant étalées autour d'eux les bannières de leurs ancêtres, ils confondaient leurs cœurs dans le sentiment de la gloire commune. Là les intérêts de la famille étaient l'objet des délibérations. Les assistants, clercs et chevaliers, se tenaient debout, formant plusieurs cercles concentriques autour du chef de la famille, et d'autant plus rapprochés de lui qu'ils lui tenaient de plus près par le sang. Si, dans ces assemblées patriarcales, l'âge était le titre le plus sûr à l'autorité, il faut dire aussi que la prudence des anciens ne transigeait pas là où l'honneur du nom eût été compromis. Les plus vieux, au contraire, étaient les plus ardents lorsqu'il s'agissait de lancer la jeunesse sur un provocateur audacieux. C'est ainsi qu'en 1335, seize chefs de maison n'hésitèrent pas à décréter la guerre, sur la plainte portée par les Allemand de Valbonnais contre le seigneur de Monteynard, qui s'était vanté de ruiner leur crédit en cour. Le règne du dauphin Humbert II fut troublé pendant cinq ans par cette prise d'armes, sur le récit de laquelle s'étendent au long les historiens du Dauphiné.

Pour en revenir à nos Allemand de Rochechinard, c'était une branche cadette qui parvint à jouir au quinzième

siècle d'une certaine illustration. Elle fournit dans l'espace de vingt ans deux évêques à l'église de Cahors, et un prieur dans l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Ce dernier, qui s'appelait Charles Allemand, fut de ceux qui se distinguèrent le plus à la défense de Rhodes, assiégée par les Turcs en 1480. La valeur et la sagesse qu'il avait montrées dans toutes les rencontres lui acquirent tant de considération au chapitre de son ordre, que lorsque les chevaliers eurent à délibérer sur ce qu'ils feraient du prince Djim (ou Zizim, comme on disait alors), réfugié dans l'île dix-huit mois après la levée du siége, on décida d'une voix unanime que Charles Allemand le conduirait en France. A la vérité, cette commission n'était pas trop belle, si, comme quelques uns le prétendent, le grand maître des Hospitaliers s'était concerté sous main avec le sultan Bajazet pour le débarrasser de son frère, et s'il est vrai qu'on abusa de la confiance du transfuge jusqu'à lui faire accroire qu'on l'allait mettre sur la route de la Hongrie. Quoi qu'il en soit, le prince Djim se laissa embarquer pour Nice, d'où Charles Allemand l'amena à Rochechinard, dans le manoir de ses pères.

Le fils de Mahomet II, réduit à goûter dans un petit château du Dauphiné les loisirs d'une hospitalité douteuse, n'est-ce pas là une étrange aventure? Il y eut cependant quelque chose d'encore plus romanesque; ce fut la passion que le prince ottoman conçut pour la fille du seigneur de Sassenage, qui habitait le château voisin de la Bastie. Peu s'en fallut que, dans sa passion, il n'abjurât l'islamisme pour épouser cette demoiselle, que les historiens font la plus belle du monde; mais, avant que les choses n'allassent si loin, Charles Allemand reçut du grand-maître l'ordre de transférer son captif à Bourganeuf en Limousin. Un grave jurisconsulte du dix-septième siècle, Guy Allard, président au parlement de Grenoble, s'est amusé à faire sur le séjour de Zizim à Rochechinard un livre d'imagination qui n'a guère d'autre mérite que d'être un des premiers essais tentés dans le genre du roman historique. Ce livre qui est très rare, a pour titre : *Zizimi, prince ottoman, amoureux de Philippine Hélène de Sassenage, histoire dauphinoise* (Grenoble, 1673).

A ces souvenirs que fait naître le château de Rochechinard, il faut joindre encore celui de Barrachin Allemand, neveu du chevalier de Rhodes, et seigneur du lieu dans le temps même que Zizim y fit résidence. Il était l'aîné de dix enfants que la mort prématurée de leur père laissa pour la plupart orphelins en bas âge. Le défunt n'ayant pas fait de testament, l'héritage revenait intégralement à son premier né. Cependant Barrachin, par respect pour sa mère, renonça de lui-même à son droit, et la pria de répartir comme bon lui semblerait le bien de son père sur la tête de ses enfants. La dame de Rochechinard, touchée d'un si noble désintéressement, répondit qu'elle ne ferait jamais rien contre un privilége acquis par la naissance, et dont celui à qui il était échu se montrait si digne; qu'elle lui recommandait seulement de faire pour ses frères ce que sa tendresse lui inspirerait. Alors Barrachin fit le serment de ne se marier que lorsqu'il aurait fait le sort de tous les siens; et il tint parole. Il établit avantageusement sa sœur unique, ainsi que deux de ses frères; et grâce aux protections qu'il avait par les gentilshommes dauphinois du conseil de Charles VIII, il pourvut les autres de bons bénéfices ecclésiastiques. Barrachin Allemand était à peine délivré des soins de sa tutelle, que le service du roi l'appela aux armées d'Italie. Enfermé dans Novarre avec le duc d'Orléans, en 1496, il fut blessé dans une sortie d'un coup de lance dont il mourut.

Rochechinard cessa d'appartenir aux Allemand sous le règne de François Ier. Depuis ce temps le château a passé par les mains de vingt propriétaires différents, se modifiant au goût de chacun, et perdant à mesure de son importance. Il ne comptait plus au moment de la révolution française que pour vingt-trois seizièmes de feu noble; la bourgade y attenante avait déchu en proportion. La division de la propriété a ramené la prospérité dans cette dernière; elle forme aujourd'hui une commune du canton de Saint-Jean-en-Royans. Quant au manoir, il n'offre rien de curieux: il n'y a que les artistes qui aillent le visiter.

SAINT-MARTIN, LE PHILOSOPHE INCONNU.

Louis-Claude de Saint-Martin est né le 18 janvier 1743 à Amboise. On a peu de détails sur sa famille. Il a écrit : « J'ai une belle-mère à qui je dois peut-être tout mon » bonheur, puisque c'est elle qui m'a donné les premiers » éléments de cette éducation douce, attentive et pieuse, » qui m'a fait aimer de Dieu et des hommes. » Il fut envoyé, vers l'âge de dix ans, au collége de Pont-le-Voy. De toutes ses lectures pendant son cours d'humanités, une seule eut sur lui une sérieuse influence : *l'Art de se connaître soi-même*, par d'Abbadie. Ses études terminées, après avoir passé quelques années dans sa famille, il se fit d'abord recevoir, suivant le vœu de son père, avocat du roi au siége présidial de Tours. Mais ces fonctions l'attristèrent; elles exigeaient d'ailleurs une application et une activité soutenues qui lui laissaient à son gré trop peu de temps pour l'étude de la philosophie : il les abandonna. Toutefois, son père désirant le voir engagé dans une profession positive, il choisit la carrière militaire. A l'âge de vingt-deux ans, il entra, comme lieutenant, au régiment de Foix, qui était en garnison à Bordeaux. Plusieurs officiers de ce régiment étaient affiliés à une association théosophique, dirigée par Martinez Pasqualis. Saint-Martin ne tarda pas à se faire initier aux formules et aux pratiques de cette secte, qui avait son origine en Allemagne. Dès ce moment sa vocation fut décidée; et tout en s'appliquant avec ardeur à l'étude des mathématiques et à celle des langues anciennes et modernes, il fixa pour but principal de ses travaux la recherche de la vérité dans la voie mystique où il était engagé. Il considéra l'enseignement de ce qu'il croyait être la seule science véritablement utile, comme la seule affaire importante de sa vie. « Excepté mon premier éducateur Martinez Pasqualis, a-t-il dit plus tard, et mon second éducateur Jacob Boehm, mort il y a cent cinquante ans, je n'ai vu sur la terre que des gens qui voulaient être maîtres, et qui n'étaient pas même en état d'être disciples. » Il dit ailleurs : « Il y a plusieurs probabilités que ma destinée a été de me faire des rentes en âmes; si Dieu permet que cette destinée-là s'accomplisse, je ne me plaindrai pas de ma fortune : cette richesse-là en vaut bien d'autres. » Après la mort de Pasqualis, l'école fut transportée à Lyon. Saint-Martin, qui demeura quelques années dans cette ville, y professa ses principes à la loge de la Bienfaisance. Il y composa son premier ouvrage. « C'est à Lyon, dit-il, que j'ai écrit le livre des Erreurs et de la Vérité. Je l'ai écrit par désœuvrement et par colère contre les philosophes (sous ce nom, Saint-Martin comprend les philosophes qui nient la divinité, et qui appartiennent particulièrement à l'école sensualiste). Je fus indigné de lire dans Boulanger que les religions n'avaient pris naissance que dans la frayeur occasionnée par les catastrophes de la nature. Je composai cet ouvrage vers l'an 1774, en quatre mois de temps et auprès du feu de la cuisine, n'ayant pas de chambre où je pusse me chauffer. » En 1778, l'école de Pasqualis vint se perdre à Paris dans la franc-maçonnerie, et Saint-Martin cessa d'être au nombre de ses disciples.

En 1784, il écrivit un Mémoire sur cette question proposée par l'académie de Berlin : « Quelle est la meilleure manière de rappeler à la raison les nations, tant sauvages que policées, qui sont livrées aux erreurs ou aux superstitions de tout genre? » Saint-Martin s'était efforcé de démon-

trer que la question était insoluble avec les seuls moyens humains. C'était, au fond, la cause du sentiment religieux qu'il défendait. Le moment n'était point favorable. Il avait lui-même parfaitement compris que son Mémoire ne pouvait pas être couronné, et il le disait dans sa péroraison; mais il croyait remplir un devoir. La question fut remise au concours l'année suivante. Un pasteur de l'Eglise française de Berlin, M. Avillon, remporta le prix : par un singulier contraste, ce ministre de l'Evangile avait cherché à résoudre le problème en s'appuyant sur Platon.

Saint-Martin voyagea ensuite en Italie, en Allemagne et en Angleterre, moins pour voir de nouveaux paysages ou des œuvres d'art que pour étudier la vie des hommes. « Je n'ai jamais goûté bien longtemps, dit-il, les beautés que la terre offre à nos yeux, le spectacle des champs, les paysages. Mon esprit s'élevait bientôt au modèle dont ces objets nous peignent les richesses et les perfections. » Il abandonnait l'image pour jouir du doux sentiment de son auteur. Qui oserait prétendre que le charme que goûtent tous les admirateurs de la nature ne naît point, bien qu'à leur insu, de cette même source?

A Paris, il était admis dans la société du duc d'Orléans, de la duchesse de Bourbon, du marquis de Lusignan, du chevalier de Boufflers et d'autres personnes élevées par leur rang ou par leur esprit. Il fut compris sur la liste des candidats pour le choix d'un gouverneur du Dauphin.

Pendant la révolution, il fut quelque temps exilé de Paris en qualité de noble, par le décret du 27 germinal an II; mais il ne sortit point de France. Soupçonné d'avoir fait partie d'une association religieuse, désignée sous le nom de la Mère de Dieu, il fut cité devant le tribunal révolutionnaire : le 9 thermidor le sauva de ce danger. A la fin de 1794, il fut désigné par le district d'Amboise comme un des élèves aux écoles normales destinées à former des instituteurs pour propager l'instruction. Il accepta cette mission qui lui permit de professer publiquement ses opinions philosophiques. En 1795, il fit partie des premières assemblées électorales.

Lorsque la politique intérieure fut tout-à-fait au calme, il s'occupa avec zèle de propager ses principes et de s'affermir lui-même dans ses convictions par des études constantes. Il fréquentait quelques uns de ses anciens amis, les hommes de lettres, les philosophes, et il suivit les cours publics. Il était bienfaisant sans ostentation. Un de ses amis qui a été son biographe, J.-B.-M. Gence, en rapporte des exemples touchants : « Saint-Martin avait beaucoup aimé les spectacles. Souvent, pendant les quinze dernières années de sa vie, il s'était mis en route pour jouir de l'émotion que lui promettait la vue d'une action vertueuse mise en scène par Corneille ou Racine. Mais en chemin, la pensée lui venait que ce n'était que l'ombre de la vertu, dont il allait acheter la jouissance, et qu'avec le même argent il pouvait en réaliser l'image. Jamais il n'avait pu, disait-il, résister à cette idée : il montait chez un malheureux, y laissait la valeur de son billet de parterre, et rentrait chez lui satisfait. »

Saint-Martin a écrit un grand nombre d'ouvrages sans les signer, ou en se désignant seulement sous le nom de *Philosophe inconnu*. Les principaux sont : 1° des Erreurs et de la Vérité; 2° le Tableau naturel; 3° l'Homme de désir; 4° le Nouvel homme; 5° l'Ecce homo; 6° le Crocodile; 7° l'Esprit des choses; 8° le Ministère de l'homme esprit.

Il a traduit de Bœhme, ce pauvre cordonnier allemand qui est au premier rang des mystiques, quatre ouvrages : l'Aurore naissante, les Trois principes, les Quarante questions sur l'âme, la Triple vie.

« C'est à Paris, dit-il, partie chez madame de Lusignan, au Luxembourg, partie chez madame de Lacroix, que j'ai écrit le Tableau naturel, à l'instigation de quelques amis; c'est à Londres et à Strasbourg que j'ai écrit l'Homme de désir, à l'instigation de Thieman; c'est à Paris que j'ai écrit l'*Ecce homo*, d'après une notion vive que j'avais eue à Strasbourg; c'est à Strasbourg que j'ai écrit le Nouvel homme, à l'instigation du cher Silverichm, ancien aumônier du roi de Suède et neveu de Swedenborg. »

Saint-Martin avait laissé des manuscrits dont une partie a été publiée sous le titre d'*OEuvres posthumes*. C'est peut-être ce dernier ouvrage que doivent lire avant tout les personnes qui désireraient connaître et apprécier les tendances philosophiques, sinon la doctrine de Saint-Martin. On y trouve plusieurs choix de sentences, et divers essais, entre autres : des Trois époques du traitement de l'âme; — Quel est le premier ouvrage de l'homme? — le Mémoire sur la question proposée par l'Académie de Berlin; — un Traité des bénédictions; — les Rapports spirituels et temporels de l'arc-en-ciel; — des Fragments sur l'admiration; — des Fragments littéraires; — enfin quelques poésies plus remarquables par la pensée que par le rhythme, entre autres, le Cimetière d'Amboise.

Il parut pressentir sa fin avec plus de joie que de crainte.

« Le 18 janvier 1803, qui complète ma soixantaine, m'a ouvert un nouveau monde. Mes expériences spirituelles ne vont qu'en s'accroissant. J'avance, grâce à Dieu, vers les grandes jouissances qui me sont annoncées depuis longtemps, et qui doivent mettre le comble aux joies dont mon existence a été comme constamment accompagnée dans ce monde.

Il écrivit, peu de temps avant de mourir, quelques belles pages sur la mort, qui commencent par cette impétueuse apostrophe :

« La mort! est-ce qu'il y en a encore? est-ce qu'elle n'a pas été détruite? »

Dans l'été de 1803, il avait fait un voyage à Amboise, où il avait retrouvé avec plaisir quelques bons amis; il avait visité avec une pieuse émotion la maison où il était né.

Il mourut le 13 octobre 1803 à Aunay, dans la maison de campagne du sénateur Lenoir-Laroche.

Saint-Martin avait toujours été d'une santé assez faible. « On ne m'a donné de corps qu'un projet, dit-il. Ma faiblesse physique a été telle, et surtout celle des nerfs, que, quoique j'aie joué passablement du violon pour un amateur, mes doigts n'ont jamais pu vibrer assez fort pour faire une cadence. »

Il a été quelquefois sévère envers lui-même dans différents passages de ses écrits où il a essayé de se peindre :

« J'ai été gai, dit-il, mais la gaieté n'a été qu'une nuance secondaire de mon caractère... Je m'ennuie quand les gaietés sont trop longues, ou bien je deviens désagréable et dur par impatience; chose dont je me repens et qui est très opposée à ma manière d'être. »

Toutes les personnes qui ont connu ce philosophe (et plusieurs vivent encore) s'accordent à dire qu'il était charitable, bienveillant, d'un caractère aimable. Il avait un regard doux, affectueux et noble. Une personne disait de lui en termes un peu maniérés qu'il avait les yeux doublés d'âme.

Il est nécessaire d'ajouter que quelques uns même de ceux qui ont le mieux apprécié ses excellentes qualités l'ont considéré comme un homme bizarre, excentrique, et affectant d'entourer de plus de mystère qu'il n'était utile une doctrine philosophique assez vague et assez obscure par elle-même. Il est certain d'ailleurs que Saint-Martin ne se défendait point d'appartenir par ses convictions à la série d'esprits que l'on comprend généralement sous le nom de théosophes et de mystiques, et parmi lesquels sont Rosencreuz, Rusbrock, Agrippa, François Georges, Valentin Voigel, Thomassius, les deux Van Helmont, Adam Boreil, Bœhm, Poiret, Guirinus, Kulhmann, Henri Morus, Pordage, Jeanne Léade, Swedenborg.

Il ne voulait pas qu'on l'appelât spiritualiste; il aurait mieux aimé la qualification de diviniste.

« Les gens du monde me traitent de fou; je veux bien ne pas contester avec eux sur cela : seulement je voudrais qu'ils convinssent que s'il y a des fous à lier, il y a peut-être aussi des fous à délier, et ils devraient au moins examiner dans laquelle de ces deux espèces il faudrait me ranger, afin qu'on ne s'y trompât point. »

« On m'a regardé assez généralement comme un illuminé; quand on m'appelle ainsi, je réponds que cela est vrai, mais que je suis un illuminé d'une rare espèce; car je peux, quand il me plaît, me rendre tellement comme une lanterne sourde, que je serais trente ans auprès de quelqu'un qu'il ne s'apercevrait pas de mon illumination, s'il ne me paraissait pas fait pour qu'on lui en parlât. »

Quelles que fussent au fond les traditions et la doctrine de Saint-Martin, si l'on veut le juger seulement par ses écrits, on remarque avant tout qu'il a un profond sentiment religieux, qu'il professe un pur spiritualisme et une excellente morale. Il a écrit d'admirables pages sur la vertu de la prière. Nous ne connaissons rien de plus touchant que ces simples paroles de Saint-Martin :

« A force de répéter *mon père*, espérons qu'à la fin nous entendrons dire *mon fils*. »

Il dit dans son ouvrage intitulé *le Nouvel Homme* : « L'âme de l'homme est primitivement une pensée de Dieu : de là il résulte que le moyen de nous renouveler en rentrant dans notre vraie nature, c'est de penser par notre propre principe, et d'employer nos pensées comme autant d'organes pour opérer ce renouvellement. »

En somme, les œuvres de Saint-Martin, dans leur plus grande partie, si l'on veut les lire avec simplicité et en se tenant seulement un peu en garde contre la tendance mystique, renferment d'excellents conseils, de belles pensées, consolantes pour ceux qui souffrent et aspirent à un état meilleur, fortifiantes pour ceux qui ne sont pas inaccessibles au doute et à une sorte de langueur morale. Aussi croyons-nous que les écrits de ce philosophe mériteraient d'être plus recherchés. Il est vrai que leur style, quelquefois incorrect, exalté ou obscur, a dû contribuer à détourner un grand nombre de lecteurs. La forme entre pour une part si importante dans la destinée des livres, que souvent elle emporte le fond. Saint-Martin comprenait bien ce qui lui manquait, et il n'a point su se défendre de quelque regret ou même de dépit dans sa vieillesse, en voyant le peu d'empressement du public à le lire. Il a laissé échapper, à cet égard, des plaintes qu'il n'avait probablement pas l'intention de laisser entendre au public, et que cependant on a dû respecter dans le choix de ses *OEuvres posthumes*.

« Il y a de bonnes raisons, dit-il, pour que les livres des savants et des littérateurs l'emportent sur les miens : 1° ils sont mieux faits, et, dans le vrai, leurs auteurs ont grand besoin de suppléer par la forme à ce qui manque au fond dans leurs productions; 2° leurs ouvrages doivent faire fortune plus que les miens, parce qu'ils songent plus que moi à travailler pour ce monde-ci, attendu que je ne travaille que pour l'autre.

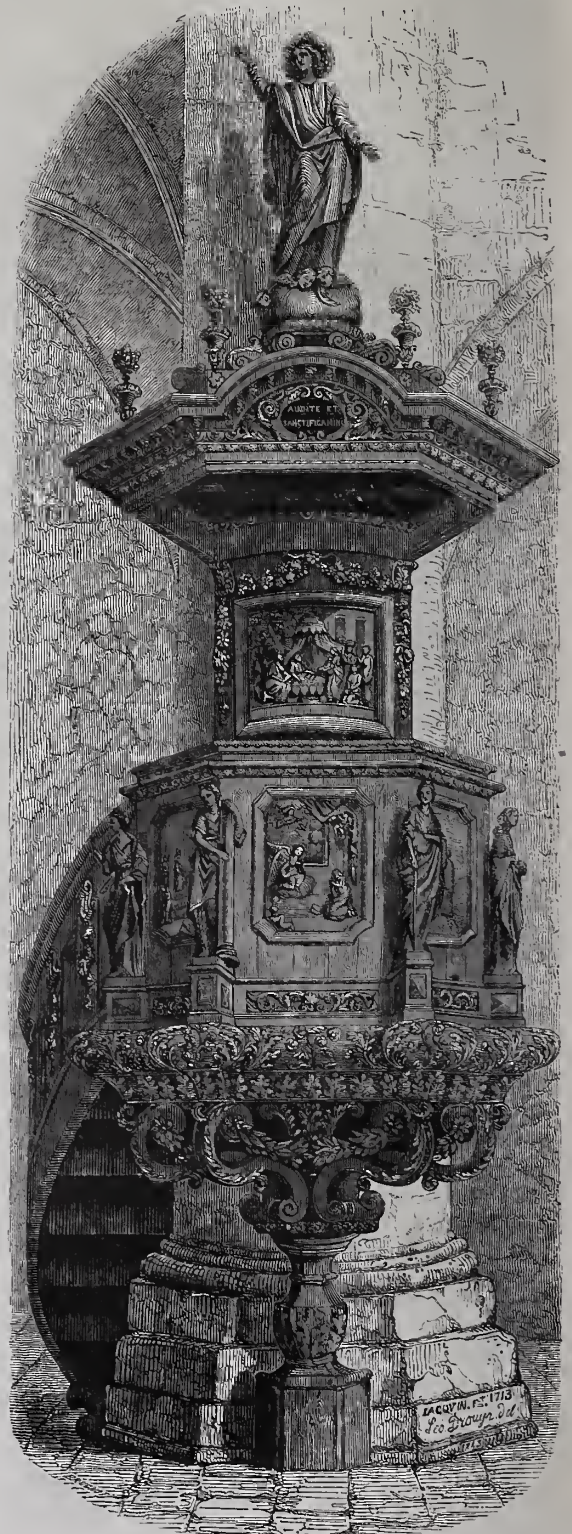
» Le monde m'a repoussé à cause de l'obscurité et de l'imperfection de mes livres. S'il s'était donné la peine de me scruter profondément, peut-être aurait-il goûté mes livres à cause de moi, ou plutôt à cause de ce que la Providence a mis en moi. »

Parfois un sentiment d'orgueil s'élevait en lui, et il se consolait en disant : « Ce n'est point à l'audience que les défenseurs officieux reçoivent le salaire des causes qu'ils plaident, c'est hors de l'audience et après qu'elle est finie. »

Après tout, Saint-Martin n'est pas aussi *inconnu* qu'il semblait redouter de l'être. Même au seul point de vue littéraire, il s'en faut de beaucoup que ce soit un écrivain sans éloquence et tout-à-fait sans agrément. Quelquefois ses pensées sont exprimées avec concision, avec force et avec bonheur. Prochainement nous appuierons cette remarque par quelques exemples qui, nous l'espérons, frapperont en même temps l'attention des lecteurs par un mérite plus profond.

CHAIRE DE L'ÉGLISE DE LIGNY

(Meuse).



(Chaire de l'église de Ligny.)

Cette chaire en bois de chêne, aujourd'hui d'un ton vigoureux, a été sculptée par Jacquin de Neufchâteau : elle

fut terminée en 1713. Elle est sexagone ; sa hauteur est de 5 mètres 85 centimètres. Au sommet, on voit la Vierge portée par des anges : c'est l'idée de l'Assomption. Les quatre statues qui décorent les angles du corps de la chaire sont hautes de 64 centimètres : elles paraissent figurer la Prudence, la Force, la Justice et l'Abondance. Sur les panneaux, six bas-reliefs représentent l'histoire de la Vierge, sa Naissance, la Présentation au temple, l'Annonciation, la Visitation, la Présentation de Jésus-Christ au temple, et la Femme écrasant la tête du serpent. Il est à regretter que l'on ait mutilé les têtes de ces bas-reliefs et détruit trois statues d'anges, l'un au bas de l'escalier, les deux autres placés près de la Vierge, à laquelle ils présentaient une couronne. Les statues conservées sont en bon état ; mais l'ensemble de la chaire menace ruine : on a été obligé d'en maintenir les diverses parties à l'aide de barres de fer.

NOUVEAUX COSTUMES DE L'ARMÉE PRUSSIENNE.

On sait que le roi de Prusse aime passionnément le moyen-âge. Jusqu'à ce jour, sa sollicitude pour l'imitation de cette époque s'était surtout manifestée par des encouragements donnés aux arts et par la restauration des monuments : elle vient de s'étendre à l'armée.

L'habit moderne est entièrement supprimé pour toutes



(Nouveaux costumes de l'armée prussienne.— Cavalerie et infanterie.)

les armes, soit de l'infanterie et de la cavalerie de la ligne, soit des régiments de la landwher. Les lanciers et les hussards ont seuls conservé leur costume, qui marque leur origine étrangère.

Une tunique bleue pour l'infanterie, bleu clair pour les dragons, blanche pour les gardes du corps et les cuirassiers, remplace l'habit. Elle rappelle par sa forme le *surcot* du moyen-âge ; elle est très courte et elle s'arrête presque au pli de la cuisse.

Le shako est remplacé dans tous les corps par un casque d'une forme très singulière, qui rappelle les *salades* du quatorzième siècle : garni d'une large visière carrée et d'un long *couvre-nuque* par derrière, il est uniformément terminé au sommet par une pointe de cuivre.

Pour l'infanterie ce casque est en cuir bouilli, pour la cavalerie en fer poli; celui des gardes du corps est surmonté d'un aigle doré.

Il est juste de dire que si cette restauration du costume militaire en Prusse ne satisfait pas entièrement le goût, du moins elle laisse peu à regretter. Dans le précédent costume, les soldats, étranglés par d'énormes collets agrafés, sanglés dans les uniformes, emprisonnés dans des pantalons tendus par les sous-pieds, semblaient faire des efforts continuels pour tenir en équilibre de longs et roides plumets de crin qui s'élevaient sur le devant de leurs shakos ; le costume actuel fera sourire, mais il donnera plus de souplesse à leurs mouvements.

LE CHEVRIER DE LORRAINE.

NOUVELLE.

(Suite.—Voy. p. 286, 289, 309, 317, 325.)

§ 6.

L'annonce des succès obtenus par cette fille inconnue qui conduisait l'armée française au nom de Dieu, et de l'arrivée de la cour à Loches, avait singulièrement réjoui

le jeune homme ; il le fut encore bien davantage en apprenant que Jeanne la Pucelle venait de reconquérir successivement, sur les Anglais, Jergeau, Meung, Beaugency, et que le roi s'avançait avec elle vers la Beauce.

Son conducteur et lui changèrent aussitôt de direction ; remontant vers le nord, ils laissèrent Orléans sur leur gauche, et atteignirent la lisière des bois de Neuville.

Jusqu'alors le père Cyrille avait supporté les fatigues du voyage à force de bonne volonté ; mais la route devenait de plus en plus difficile, et le courage seul ne pouvait suffire pour en surmonter les difficultés. Les deux voyageurs traversaient un pays ravagé par le passage récent des Anglais, qui évacuaient les villes et les châteaux où ils avaient jusqu'alors tenu garnison. Ils s'étaient retirés en ne laissant partout que solitude et ruines. Le jeune homme et son conducteur se trouvèrent subitement privés des faibles secours qui les avaient soutenus jusqu'alors. Leurs provisions s'épuisèrent sans qu'ils pussent les renouveler ; il fallut vivre de racines et d'herbes sauvages arrachées aux bords des sillons en friche. Depuis trois jours, ils n'avaient rencontré aucun être vivant. La pluie tombait presque continuellement sans qu'ils pussent trouver d'autre abri que des masures à demi écroulées ou des carrières abandonnées. Le père Cyrille, qui avait jusqu'alors accepté toutes les peines et les privations sans se plaindre, ne put les supporter plus longtemps. Le quatrième jour, il s'arrêta à l'entrée d'un petit taillis, vaincu par le froid, la lassitude et la faim, et se laissa tomber lourdement sur un tronc d'arbre abattu.

— Quand il s'agirait du paradis, je ne pourrais faire un pas de plus, dit-il d'une voix affaiblie ; laisse-moi ici, mon fils... et continue sans moi.

— Au nom de Dieu, mon père, encore un effort ! interrompit Remy ; que nous puissions au moins atteindre quelque cabane... allumer un peu de feu... Ici vous êtes sans abri... Mon père, je vous en supplie !

Le frère Cyrille ne répondit que par un murmure inintelligible : ses paupières engourdies par le froid s'étaient refermées ; ses membres, que la fatigue avait appesantis, demeurèrent immobiles. Remy continua en vain ses prières pendant quelque temps : son compagnon s'était endormi !

Saisi de frayeur, il courut vers la route en appelant à grands cris et cherchant de l'œil, au milieu de la nuit qui était descendue, quelque fumée qui pût lui faire espérer un prochain secours. Après avoir longtemps regardé en vain, il crut apercevoir plus loin, au bord de la route, une construction dont il ne put bien distinguer la forme, mais qui lui parut importante et élevée. Ne doutant point que ce ne fût une maison, il revint au frère Cyrille, le souleva dans ses bras et se mit à l'entraîner avec effort vers l'abri qu'il avait entrevu.

Le moine, à demi réveillé, se redressa sur ses pieds et se remit machinalement en marche ; enfin tous deux atteignirent l'édifice, dont la sombre silhouette se dessinait dans l'ombre. Remy releva les yeux... c'étaient les fourches de justice de la sénéchaussée, auxquelles pendait encore le cadavre du dernier supplicié !

Cette espèce de désappointement abattit ce qui lui restait de courage. Après avoir de nouveau promené ses regards autour de lui sans rien distinguer autre chose que le sombre abîme de la nuit, au milieu duquel les arbres levaient leurs bras tortueux comme de lugubres fantômes, il s'assit à côté du frère Cyrille, appuya sa tête sur un pan de la robe du moine et se laissa aller à la somnolence qu'il avait jusqu'alors combattue.

Cependant un reste d'énergie vitale luttait encore dans son cœur et lui faisait percevoir vaguement ce qui se passait ; il sentait que la pluie avait recommencé à tomber, et il rabattit machinalement le capuchon sur la tête du frère Cyrille ; puis il entendit les oiseaux de proie pousser leurs cris sinistres autour du gibet, puis les hurlements des loups rôdant sur la lisière des fourrés ! enfin il lui sembla qu'une ombre s'avançait vers eux !

Il fit un effort pour se redresser, et aperçut une vieille femme d'un aspect hideux, qui s'était arrêtée en le voyant, avec un mouvement de surprise.

— Au nom de Dieu le père... et de son fils, balbutia-t-il, qui que vous soyez... secourez-nous !...

— Qui es-tu, et que fais-tu là ? demanda la vieille femme.

Remy lui expliqua en mots entrecoupés comment lui et son conducteur avaient été surpris par la nuit au lieu où ils se trouvaient. Il la supplia de nouveau de lui indiquer un gîte et de l'aider à y conduire son compagnon qui venait de se réveiller à demi. La vieille femme, qui avait d'abord paru balancer, se décida enfin ; elle prit un des bras du père Cyrille, tandis que Remy prenait l'autre, et tous deux le conduisirent ainsi jusqu'à la colline qui bordait le taillis.

Un vieux château depuis longtemps ruiné la dominait, et ses tours ébréchées se dessinaient en blanc sur le ciel chargé de brouillards sombres. Après leur avoir fait suivre un sentier rocailleux et franchir des débris de murailles, la vieille femme poussa enfin la porte d'une sorte de cave souterraine conservée intacte au milieu des ruines, et dont elle avait fait son habitation. Elle quitta un instant ses hôtes et reparut bientôt avec une lampe allumée ; mais à la vue de la robe du père Cyrille, que la nuit ne lui avait point permis jusqu'alors de distinguer, elle ne put réprimer un geste de surprise et presque d'épouvante.

— Un moine ! s'écria-t-elle.

— Aimeriez-vous donc mieux un soudard ? dit en souriant le religieux, qui commençait à se ranimer. Ne craignez rien, bonne femme, nous sommes des gens de paix, et nous serons doublement vos obligés si, après nous avoir accordé une place sous votre toit, vous rallumez pour nous votre foyer.

La vieille grommela quelques mots inintelligibles, prit la lampe et voulut faire entrer ses hôtes dans une seconde pièce plus reculée ; mais Remy, qui venait de promener les regards autour de celle où ils se trouvaient dans ce moment, saisit vivement la main du père Cyrille, et lui dit d'une voix altérée :

— Dieu nous protège ! voyez où nous sommes, mon père.

Le moine releva la tête et tressaillit à son tour.

Si je ne me trompe, ceci est un laboratoire de science diabolique, dit-il avec une vivacité dans laquelle la peur avait évidemment moins de part que la curiosité.

— Sortons, mon père, sortons ! interrompit Remy, en cherchant à l'entraîner.

Mais le père Cyrille résista : il partageait la croyance de son siècle dans la magie, et bien qu'il la regardât comme directement enseignée par le démon, l'ardeur scientifique combattait, dans son esprit, le désir du salut et lui inspirait pour le moins autant d'intérêt que d'horreur pour le grand art des sortiléges. Lui-même avait autrefois essayé, dans le secret du laboratoire, quelques recettes magiques, et s'il n'avait point persisté, la cause en était bien moins dans son orthodoxie que dans l'insuccès des premières tentatives. La rencontre d'une femme livrée à cette damnable science réveilla donc tous ses anciens désirs, et il promena autour de lui un regard avide.

L'espèce de souterrain dans lequel il se trouvait était garni de tous les objets mystérieux employés par la sorcellerie : chaudières de différentes dimensions pour préparer les philtres, touffes de cheveux qui pouvaient se changer en pièces d'or, miroirs d'acier poli dans lesquels l'art magique vous montrait les absents, baguettes de coudrier destinées à diriger les nuées, effigie de cire ayant au cœur les longues épingles d'acier qui devaient amener

la mort de celui qu'elle représentait, ossements humains, cordes de pendu, têtes de vipère pour les onguents qui changent votre forme. Mais ce qui frappa surtout les yeux du père Cyrille fut un énorme crapaud, prisonnier sous un globe de verre. Il portait, sur le dos, le petit manteau de taffetas indiquant qu'il avait été baptisé par un prêtre sacrilége, et sur la tête une sorte de crête brillante.

L'attention curieuse du moine n'avait point échappé à la vieille, et elle l'augmenta encore en déclarant à haute voix, sous forme de menace, les différents *dons* que lui donnait son art.

Remy, au comble de la terreur, voulut s'élancer vers la porte d'entrée; mais le père Cyrille, dont l'épouvante était mêlée d'émerveillement, le retint.

— Reste, s'écria t-il, reste et signe-toi; la puissance du démon ne peut prévaloir contre le symbole de la Rédemption. Au nom du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint, servante d'Astaroth et de Belzébuth, je t'ordonne de cesser tes menaces et de renoncer à tes maléfices.

La sorcière s'arrêta et demeura un instant immobile près de la porte. Le père Cyrille ne douta pas qu'elle n'eût obéi malgré elle à l'exorcisme puissant qu'il venait de prononcer; mais la vieille, qui semblait écouter, se rapprocha tout-à-coup, et dit :

— Quelqu'un vient pour consulter *la reine de Neuville.*

— Tu as donc reçu l'avertissement du démon? demanda le moine étonné.

— Ils sont plusieurs, reprit la sorcière, qui tournait le dos à la porte; ils sont armés; retire-toi avec l'enfant, et laisse-les me parler sans témoin.

Elle avait pris la lampe et s'avançait vers une des pièces voisines; elle y fit entrer ses deux hôtes.

C'était un caveau spacieux, au fond duquel se trouvaient un brasier encore enflammé et une litière de feuilles sèches. La *reine de Neuville* engagea les deux voyageurs à se réchauffer et à prendre du repos, puis se retira en refermant la porte de séparation.

La terreur de Remy n'était point dissipée. Le moine s'efforça de le calmer en lui répétant que les formes magiques pouvaient être victorieusement combattues par celles de l'exorcisme. Il s'approcha ensuite du brasier qu'il ranima, et engagea le jeune garçon à s'asseoir avec lui sur le lit de feuilles.

Mais les voix des nouveaux visiteurs venaient de se faire entendre dans la première pièce; Remy s'approcha avec précaution de la porte refermée par la vieille, et, appuyant son œil aux fentes que laissaient les planches disjointes, il aperçut distinctement tous les personnages de la scène qui se jouait de l'autre côté.

La *reine de Neuville* était debout à quelques pas, tenant d'une main la baguette de fer, et l'autre appuyée sur le globe qui recouvrait le crapaud baptisé. Près de l'entrée étaient arrêtés trois hommes, que le jeune garçon reconnut aussitôt, à leur costume et à leurs couleurs, pour des archers du sire de Flavi. Tous trois parlaient craintivement de loin à la sorcière; mais enfin l'un d'eux parut s'enhardir : faisant un pas en avant, il se trouva dans l'espace éclairé par la lampe; ses traits, jusqu'alors cachés dans l'ombre, furent subitement illuminés, et Remy reconnut *Exaudi nos.*

Bien qu'il parlât à la vieille femme avec son effronterie habituelle, cette effronterie était mêlée d'une inquiétude visible.

— Ainsi tu es venu pour chercher une *chemise de sûreté?* disait la *reine de Neuville*, qui répondait évidemment à une demande précédemment faite par l'archer.

— Oui, répliqua celui-ci, dont les yeux ne pouvaient quitter le crapaud au manteau de taffetas; une chemise qui puisse me servir à la fois contre les mauvais coups et contre les sortiléges.

— Et que veulent tes compagnons? reprit la sorcière.

— Moi, dit un des soldats qui se tenaient dans l'ombre, et dont l'uniforme indiquait un cannequinier ou arbalétrier à cheval, je souhaiterais un peu de cette poudre de sorcier que vous fabriquez avec un chat écorché, un crapaud, un lézard et un aspic.

— Et moi, ajouta le troisième qui portait la lance des estradiots, je désirerais connaître les mots qu'il faut prononcer quand on veut payer *refugâ pecuniâ*, c'est-à-dire de manière à ce que l'argent donné revienne de lui-même dans votre escarcelle.

— Et c'est tout? demanda la *reine de Neuville* en regardant de nouveau *Exaudi nos.*

— N'est-ce pas assez? répliqua celui-ci, avec un peu d'embarras.

La sorcière frappa la grande chaudière de sa baguette de fer.

— Tu as une demande plus importante à me faire, dit-elle avec colère; tu viens pour me consulter de la part de ton maître!

L'archer parut stupéfait.

— Par Satan! elle l'a deviné, s'écria-t-il, en faisant un pas en arrière et regardant ses compagnons; Dieu m'est pourtant témoin que le sire de Flavi m'en a parlé pour la première fois, il y a deux heures, à l'auberge du Bois. Puisque tu sais tout, femme ou diablesse, je n'ai rien à te dire.

— Parle toujours, reprit la *reine de Neuville* avec autorité; je veux voir si tu es sincère.

— A quoi bon mentir quand on lit jusqu'au fond de vos intentions? reprit Richard presque craintif. Le sire de Flavi a véritablement entendu dire que rien n'était caché pour toi, et il m'a envoyé afin de t'adresser des questions.

— Voyons.

— D'abord tu dois savoir que notre maître cherche depuis longtemps l'héritier de la dame de Varennes dont il craint le retour.

— Il n'a pu le découvrir?

— C'est-à-dire que le hasard le lui a conduit il y a quelque temps, et qu'il l'a laissé fuir sans se douter de ce qu'il perdait.

— Il l'a su depuis?

— Lors de mon retour à Tonnerre, j'ai reconnu sans peine, sur ce qui m'a été dit des deux prisonniers échappés, le jeune seigneur de Varennes et le moine qui lui servait de guide.

— Un moine! s'écria la *reine de Neuville.*

— Messire de Flavi ignore la route qu'ils ont suivie, reprit *Exaudi nos;* et c'est là ce qu'il voudrait apprendre de toi.

— Ce sont eux! répéta la vieille femme, comme si elle parlait à elle-même; un moine déjà vieux et chauve, avec un jeune garçon de seize ans... brun... l'air hardi... et portant le costume de novice.

— Sur mon âme! c'est cela, dit l'archer de plus en plus surpris.

— Et tu les cherches? reprit la vieille femme.

— C'est-à-dire que messire Flavi voudrait savoir où les trouver.

— Que donnera-t-il si je le lui apprends?

— Tu sais donc où ils sont?

— Si je lui livre le moine et son compagnon?

— Quand cela?

— Sur-le-champ.

— Est-ce possible! s'écria *Exaudi nos.* Quoi! la puissance de ton art pourrait les amener ici!....

— Donne seulement les deux pièces d'or que le sire de Flavi t'a remises, reprit la *reine de Neuville* en tendant sa main ridée.

— Ah! tu sais cela aussi! dit l'archer, de plus en plus

saisi; et tirant de la ceinture de son haut-de chausse de cuir l'argent demandé : Eh bien, prends... et voyons si tu pourras remplir ta promesse.

La vieille femme fit disparaître les pièces d'or dans son sein, puis tournant sur elle-même, elle se mit à murmurer des paroles mystérieuses et à décrire, avec sa baguette, des cercles magiques. A mesure qu'elle parlait, le son de sa propre voix semblait exciter, en elle, une sorte de vertige ; elle courait autour de son réduit, frappant les chaudières sonores avec sa baguette de fer, et prononçant les mots cabalistiques *vach*, *vech*, *stest*, *sty*, *stu.* A ce cri, des hurlements sortirent des pièces voisines, le crapaud à la tête brillante s'agita sous le globe de verre, et des couleuvres soulevèrent leurs têtes d'un des vases touchés par la sorcière !

Exaudi nos et ses compagnons épouvantés avaient reculé jusqu'à l'entrée; mais tout-à-coup la *reine de Neuville*, qui était arrivée près du caveau dans lequel le père Cyrille et Remy se trouvaient enfermés, s'écria :

— Bien, bien, Mysoch, ils y sont.

— Qui cela ? demanda l'archer, qui, au milieu de son effroi, n'avait point oublié le but de la conjuration.

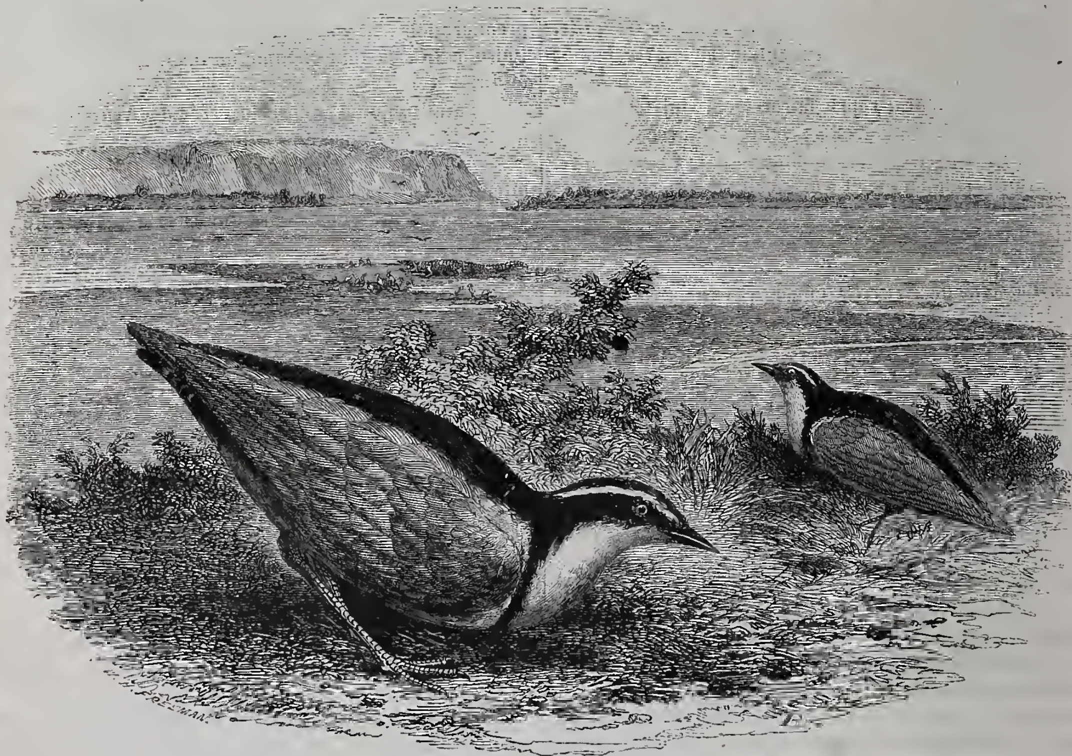
Pour toute réponse, la *reine de Neuville* ouvrit brusquement la porte du caveau, et les trois soldats aperçurent le moine et l'enfant debout près du seuil.

La fin à une prochaine livraison.

LE TROCHILUS.

Lorsqu'en 1837, dans notre cinquième volume (p. 59), nous publiâmes une notice sur le trochilus, il nous fut impossible de nous procurer une représentation parfaitement exacte de cet oiseau dont les rapports avec le crocodile sont si singuliers. Aujourd'hui nous sommes en mesure de réparer cette omission, grâces au crayon de M. Prisse, artiste français qui a longtemps habité l'Egypte. Nous devons à l'obligeance du même voyageur les détails suivants qui complètent notre premier article.

L'oiseau désigné par Hérodote et Ammien-Marcellin sous le nom de trochilus, et par les naturalistes modernes sous celui de *Charadrius Ægyptus* ou *Melanocephalus*, est connu chez les Arabes sous le nom de *Siksak*, que l'on donne aussi aux pluviers armés et crêtés. Le trochilus a environ 2 décimètres de longueur; ses ailes sont d'un bleu cendré ; l'abdomen et le cou sont d'un blanc jaunâtre ; la tête est noire avec deux lignes blanches qui vont



(Le Trochilus, *Charadrius Ægyptus.*)

du bec à la nuque; un manteau noir s'étend des épaules à la queue. Les pattes sont bleues et le bec est noir.

A l'approche de l'homme, le cri perçant du trochilus avertit le crocodile de se tenir sur ses gardes. Ce n'est pas, comme l'on sait, le seul service qu'il rende au reptile, et le fait étrange raconté par Hérodote, confirmé par l'observation de M. Geoffroy-Saint-Hilaire pendant l'expédition d'Egypte, n'est plus contestable.

Le Nil engendre une multitude d'insectes qui, lorsque le crocodile vient reposer sur les îlots de sable, pénètrent dans sa gueule entr'ouverte du côté de la brise, et s'attachent à son palais. Le malheureux animal est hors d'état de se débarrasser de cette armée de petits ennemis. En effet, sa langue, organe dont Hérodote et les Arabes niaient l'existence, et qui ne s'est manifestée que sous le scalpel de l'anatomiste, est adhérente au palais, et ne lui saurait être d'aucune utilité pour le défendre. Le trochilus entre sans défiance dans cette gueule immobile, et y fait sa pâture des insectes, au grand soulagement du monstre. Du reste, il n'est pas le seul oiseau des bords du Nil qui ait cette hardiesse. Les Arabes prétendent que le siksak porte aux ailes deux pointes ou crochets qui lui servent à forcer le monstre à lui laisser le passage libre, s'il s'avise de vouloir fermer trop tôt la gueule. C'est le pluvier armé (*carradrius armatus*) qui a sans doute donné lieu à ce conte.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ALTORF.



(Vue de la place principale d'Altorf, capitale du canton d'Uri.)

— Non, non, méchant, devant ton chapeau, élevé sur cette perche, aucun homme de cœur, aucun homme d'honneur ne s'inclinera. — Guillaume Tell ne s'inclinera pas.

Tu as beau grincer des dents, ô tyran! celui qui est libre demeure libre, et, ne possédât-il rien, il lui reste encore le courage et la fidélité.

Le bailli, plein de colère, s'emporte et s'écrie: — Tell, tu tireras là-bas; tu viseras la pomme que je ferai placer sur la tête de ton fils; sinon, vous périrez tous deux.

Tell écoute et supplie en vain. — Tue-moi, dit-il, me voici. — Inutiles prières! — Il regarda son fils, et pleura amèrement.

Puis il pressa l'enfant contre son cœur; quel moment d'angoisse! et il lui dit à voix basse: — Tiens-toi tranquille, ne crains pas; je ne te ferai point de mal, tiens-toi tranquille.

Il le conduit doucement près d'un arbre, pose la pomme sur sa tête, et parcourt rapidement l'intervalle mesuré.

Il se hâte de saisir son arbalète et sa flèche; il tend la corde, vise avec calme; l'enfant demeure immobile. Par un mouvement à peine visible, Tell lâche le ressort, la flèche siffle, la pomme tombe.

Le fils de Tell, transporté d'une joie enfantine, se précipite dans les bras de son père en lui apportant la pomme au bout de la flèche.

Jamais son père ne l'embrassa avec autant de tendresse; jamais il ne rendit de telles grâces à Dieu; jamais le bonheur ne naquit ainsi pour lui d'une douleur poignante; jamais l'honneur ne rejaillit ainsi pour lui de l'insulte et du mépris (1).

Suivant une tradition trop contestée, cette scène célèbre s'est passée à Altorf, patrie de Tell, capitale du canton d'Uri, situé au pied du Grunberg, à peu de distance de Fluelen et du lac des Quatre-Cantons. Dans la rue principale, sur le cours d'un ruisseau, s'élèvent deux fontaines que sépare une distance d'environ cent pas. L'une marque, dit-on, l'endroit où l'enfant était attaché à un tilleul abattu en 1567; elle est surmontée de la statue d'un guerrier qui porte un drapeau. Ce guerrier représente, non Guillaume Tell comme l'ont supposé quelques touristes, mais un personnage plus moderne et moins illustre. L'autre indique l'endroit où était placé Tell; elle est surmontée des statues du héros et de son fils. Tell tient son arbalète sous un bras et presse son enfant contre son cœur en regardant fièrement devant lui. La tour que l'on voit près la première fontaine servit, dit-on, un jour de refuge à Gessler poursuivi par le peuple; extérieurement elle est

(1) Poésies patriotiques de Lavater.

couverte de peintures qui représentent l'histoire de Tell et de la délivrance. On croit qu'elle a été construite antérieurement au quatorzième siècle. L'église d'Altorf renferme un bon tableau de Van Dyck, une *Nativité*.

LA BERNE.

On se rappelle comme Sancho Pança fut berné dans une hôtellerie. L'usage de la berne était fort ancien : les Romains l'avaient transmis aux Italiens et aux Espagnols : sous les empereurs on bernait les esclaves, les ivrognes et les chiens. Suivant Le Roux, « berner veut proprement dire faire sauter un renard dans une toile. » Un des plus spirituels écrivains du dix-septième siècle, Voiture, subit un jour cette ridicule épreuve. Voici comment un poëte de la même époque, le vif et chaleureux Saint-Amand, a décrit la berne :

Tenez bien, roidissez les coings.
Y estes-vous? Serrez les poings
Et faisons sauter jusqu'aux nues
Par des secousses continues,
Sans crier jamais : c'est assez,
N'y que nos bras en soient lassez,
Cette sorcière à triple étage.

Pris au figuré, le mot berner est resté dans la langue et signifie railler, tourner en ridicule. Molière dit dans *l'École des femmes :*

Pour vous mettre au-dessus de tous les bernements.

On peut considérer les petits oiseaux comme des travailleurs qui, après avoir fini leur tâche, ont droit à un salaire : et comme nous ne le leur donnons pas ; ils le prennent. Au printemps, ils mangent les insectes, qui sans eux dévoreraient le germe du fruit et la tendre feuillée qui l'ombrage : ils remplissent en ce temps à l'égard des propriétaires l'office de journaliers avec une prodigieuse activité et une merveilleuse adresse. Quand viennent les fruits qu'ils ont ainsi préservés, ils se reposent près d'eux, se jouent sous les rameaux, et se paient en nature, prélevant chaque jour sur notre bien le peu qu'il leur en faut pour vivre. Après tout, n'est-ce point justice? Je comprends qu'il nous conviendrait mieux de les voir disparaître tout-à-coup après avoir fait gratuitement la chasse à notre profit ; il nous serait agréable de les renvoyer tous dès qu'ils ne nous sont plus utiles. Nous nous y employons de notre mieux : nous les effrayons ; nous les tuons ; nous invoquons contre eux la loi suprême, la nécessité. A la bonne heure ; mais ne les maudissons pas. On répondra : « S'ils font du bien, ils font aussi du mal. » Eh ! sans doute. Et parmi nous-mêmes, qui donc échapperait à la malédiction, si elle devait frapper tous ceux qui ne font pas le bien sans mélange d'un peu de mal? Pour que justice fût rendue aux petits oiseaux, il faudrait (ce que je ne souhaite pas) qu'une année ils vinssent à nous abandonner. On verrait s'il serait facile de défendre nos champs et nos vergers contre les myriades de petits ennemis invisibles que les premières chaleurs y font éclore, sans ce secours de la petite « gent ailée », de ses petits yeux, de ses petits becs, bien autrement appropriés à cette œuvre de destruction que les meilleurs instruments des hommes.

SINGULIÈRE CARGAISON.

De mauvais plaisants avaient persuadé à un nommé Larose, premier valet de chambre de M. d'Argental, notre ambassadeur à Constantinople en 1690, que s'il emportait bon nombre de perruques en Turquie, il en trouverait un débit rapide et, par ce moyen, ferait fortune. Le crédule valet de chambre employa donc toutes ses économies en achats de perruques. A peine arrivé à Constantinople, il mit dans son secret un négociant français qui, après avoir éclaté de rire malgré lui, n'eut point de peine à lui prouver qu'il avait été victime d'une mystification. Cette découverte tardive jeta le pauvre Larose dans une grande tristesse. M. d'Argental la remarqua et voulut en connaître le motif. Il ne put s'empêcher d'en rire à son tour, et le lendemain il en parla au grand visir, qui, prenant en pitié Larose ou plutôt voulant être agréable à l'ambassadeur, décida qu'il trouverait moyen de faire acheter la cargaison. En effet, le lendemain, un firman ordonna à tous les juifs de Constantinople de porter perruque. Ce ridicule abus du pouvoir despotique répandit d'abord l'effroi parmi les juifs. Où se procurer des perruques? Larose profita de leur embarras, et à son retour en France il eut les rieurs pour lui.

VERS A SOIE ET MAGNANERIES.

Le *ver à soie* serait mieux nommé *chenille à soie*. C'est en effet une véritable chenille à laquelle succède un véritable papillon de la famille des lépidoptères et du genre bombyx. Quant au mot *magnanerie*, il vient du substantif *magnan*, nom que porte le ver à soie dans tout le midi de la France, et qui paraît être le participe présent du verbe roman *magni :* manger avec avidité. Magnan est l'équivalent de dévorant.

L'*éducation* des vers à soie (c'est le mot consacré) constitue toute une science passablement compliquée.

Cependant, à considérer cette science à son point de départ, elle se présente sous les formes de la plus grande simplicité. On sait que le bombyx qui produit la soie nous vient de la Chine. Or, il y a en Chine des provinces entières où les vers à soie s'élèvent par le procédé suivant.

Lorsque les mûriers greffés sur basse tige commencent à se revêtir de feuilles, on attache aux branches, de distance en distance, de petites boîtes entr'ouvertes, renfermant des œufs de ver à soie ; à mesure que la chaleur les fait éclore, les vers se répandent sur le feuillage de l'arbre, sans autre guide que leur instinct naturel ; ils y subissent leurs diverses transformations et y suspendent leurs cocons, comme la chenille fileuse du pin ou la processionnaire du chêne dans nos forêts.

Toute la peine de l'éleveur se borne à écarter les oiseaux, très friands de toute espèce de chenilles, et de celle du bombyx en particulier; puis, à mesure que les cocons se forment, on les récolte pour en extraire la soie : c'est l'art de la magnanerie réduit à sa plus simple expression ; c'est l'enfance de l'industrie *séricole* ou *séricicole*, car on dit l'un ou l'autre.

En Europe, toutes les fois que le procédé chinois a été expérimenté, et on l'a éprouvé plusieurs fois au Jardin des Plantes de Paris, les pluies et les oiseaux n'ont pas permis de conduire l'expérience jusqu'au bout. Il faut aux vers à soie un local spécial : c'est, à proprement parler, la magnanerie ; ce nom s'applique en effet aussi bien à ce local qu'à l'art du magnanier. Là, ils sont l'objet de soins assidus, depuis le moment où la chaleur artificielle d'une étuve fait éclore les œufs, jusqu'à celui où les chenilles, ayant parcouru toutes les phases de leur existence, filent leur cocon pour passer à l'état de chrysalides.

La terre classique du ver à soie, après la Chine bien entendu, ce n'est pas encore la France ; ce n'est pas non plus l'Espagne, qui commence à peine à s'en occuper; c'est le nord de l'Italie, la Lombardie et le Piémont. L'enthousiasme des Italiens a surnommé dans ce pays le mûrier l'arbre à la feuille d'or (*l'albero al'foglio d'oro*). La meilleure méthode pour l'éducation des vers à soie, la méthode Dandolo, qui porte le nom de son inventeur, est pratiquée avec succès dans tout le midi de la France; elle

est l'œuvre d'un Lombard ; c'est celle que nous tenterons de décrire. On doit à M. Bonafous, directeur de l'Académie de Turin (royaume de Sardaigne), l'ouvrage classique le plus complet sur les vers à soie.

Les œufs des vers à soie portent le nom assez impropre de *graine*. Nous verrons plus tard comment ils doivent être produits, récoltés et conservés. L'époque de l'éclosion se calcule sur la marche de la végétation. S'ils étaient exposés à une température trop douce, les œufs de ver à soie écloraient naturellement, et il arriverait le plus souvent qu'ils naîtraient avant les feuilles destinées à les nourrir. C'est ce qui aurait lieu surtout dans les années où les vents glacés qui passent par-dessus les neiges des Alpes viennent détruire les premiers bourgeons des mûriers.

Dans la plupart des magnaneries on obtient une éclosion artificielle assez égale en plaçant simplement un poêle de fonte dans une chambre de moyenne grandeur. Quand le thermomètre indique 25 à 30 degrés centigrades, on porte les vers à soie sur des dressoirs disposés autour du poêle ; l'éclosion, quand la température est bien gouvernée, est ordinairement l'affaire de quatre jours. Dans les magnaneries mieux montées, l'éclosion se fait dans une petite étuve en forme d'armoire, dont l'intérieur est bien également chauffé par une lampe à esprit de vin. Les œufs y sont étendus dans de petits casiers en bois. Il importe que les vers naissent autant que possible tous en même temps. Le succès dépend en grande partie de cette condition, parce qu'à mesure qu'ils avancent en âge, s'ils accomplissent leurs différentes mues les uns après les autres, les retardataires sont à peu près perdus, et ne parviennent pas à filer leurs cocons.

La première nourriture du ver à soie nouvellement éclos est la feuille d'une espèce particulière de mûrier nain non greffé qu'on nomme *pourretta ;* ce nom s'applique aussi aux plantes obtenues de semis de toute espèce de mûrier.

On se figure difficilement, quand on voit le peu d'espace occupé par les vers naissants sur une petite poignée de pourrette, la place qu'il leur faudra quand ils auront augmenté de volume. Les figures que nous joignons à cet article, p. 340, où le ver à soie est représenté dans tous ses états, depuis le premier jusqu'au dernier, peuvent en donner une idée. Longtemps avant la fin du premier âge, qui dure ordinairement cinq jours sous l'empire d'une température de 21 à 22 degrés, il a fallu se pourvoir de tout l'attirail nécessaire pour loger les vers pendant les âges suivants. Des montants en bois, fixés dans le plancher et dans le plafond, et joints par des traverses horizontales et à la distance d'environ 60 à 80 centimètres les unes des autres, reçoivent des claies en osier absolument semblables à celles qui servent à faire sécher les figues et les pruneaux. Vers le littoral de la Méditerranée, où la canne (*Arundo donax*) est abondante et à bon marché, on fait des claies plus saines, plus propres et plus durables en fendant la canne en trois ou quatre bandes que l'on tresse dans les dimensions voulues. Des marche-pieds portatifs permettent aux femmes chargées de ce soin de surveiller toutes les claies et de distribuer la nourriture à tous les vers.

Pendant le premier âge, on donne chaque jour aux vers à soie quatre repas à des intervalles égaux. Si la feuille est tendre, ils l'entament facilement ; mais si la feuille est un peu avancée, il est nécessaire de la couper pour faciliter la mastication. A la fin du premier âge, les vers ont déjà beaucoup grossi ; ils sont gonflés et luisants ; ils entrent dans la première mue, qui dure de trente-six à quarante-huit heures, non sans faire plus ou moins de victimes. C'est alors que les doigts délicats des femmes doivent user de toute leur adresse pour séparer les morts des vivants et transporter ceux-ci, réveillés de leur premier sommeil, sur des claies spacieuses où ils puissent subir leur seconde transformation. Le transport se fait du reste avec assez de facilité, en répandant de la feuille fraîche sur les vers récemment réveillés. Ils entrent dans cette feuille en abandonnant la litière sur laquelle ils ont parcouru l'âge précédent. On les enlève par poignées, posées avec précaution sur de petites planchettes à rebord, et l'on continue à leur donner quatre repas en vingt-quatre heures, sous l'empire d'une température de 18 à 20 degrés. La consommation de la feuille n'est pas encore très rapide : cependant il est déjà nécessaire de *déliter* fréquemment les vers, c'est-à-dire de les changer de lit. La plupart des éleveurs, surtout des petits éleveurs du midi de la France, manquent à cet égard de soins et de précautions. Pour s'épargner un peu de peine, ils remettent la feuille fraîche par-dessus les débris de l'ancienne, mêlés aux déjections des vers, et ils donnent deux repas à la fois, de sorte que la feuille entaillée s'échauffe, se perd en partie, et cause aux vers des maladies désastreuses.

Le délitement est singulièrement facilité par l'emploi des filets. On les suspend au-dessus des vers au moment où l'on veut distribuer un repas de feuilles fraîches. En un instant tous les vers passent par les mailles du filet et se logent dans la feuille nouvelle. Il reste dans la litière les morts, les malades et les retardataires. L'emploi des filets, qui devrait être général, rend, comme on le voit, extrêmement facile l'entretien d'une propreté rigoureuse sur les claies ; condition essentielle pour la santé des vers.

Au troisième âge, qui dure sept à huit jours, la température, qu'il serait dangereux de diminuer de prime abord, peut être abaissée sans inconvénient jusqu'à 17 degrés. Déjà la consommation va bon train, et si l'on entre dans la magnanerie, on entend un bruissement qui provient de l'activité incessante des mandibules des vers. C'est encore mieux après le troisième sommeil, quand les vers sont entrés dans leur quatrième âge. Alors leur appétit vorace déjoue quelquefois toutes les prévisions de l'éleveur.

Il leur prend souvent, vers le milieu du quatrième âge, dont la durée est de sept à huit jours, des espèces de fringales, de véritables rages de faim qu'on nomme *frèze.* Rien ne peut alors les rassasier ; la feuille disparaît à mesure qu'on la pose, et tout serait perdu si cet appétit redoutable ne pouvait être satisfait. Malheur dans ce cas au magnanier imprévoyant qui a mal calculé sa provision ! Ses voisins ont, ainsi que lui, de nombreuses tribus de dévorants à satisfaire ; il trouve rarement un supplément de feuilles à acheter, et il perd tout pour avoir voulu trop avoir.

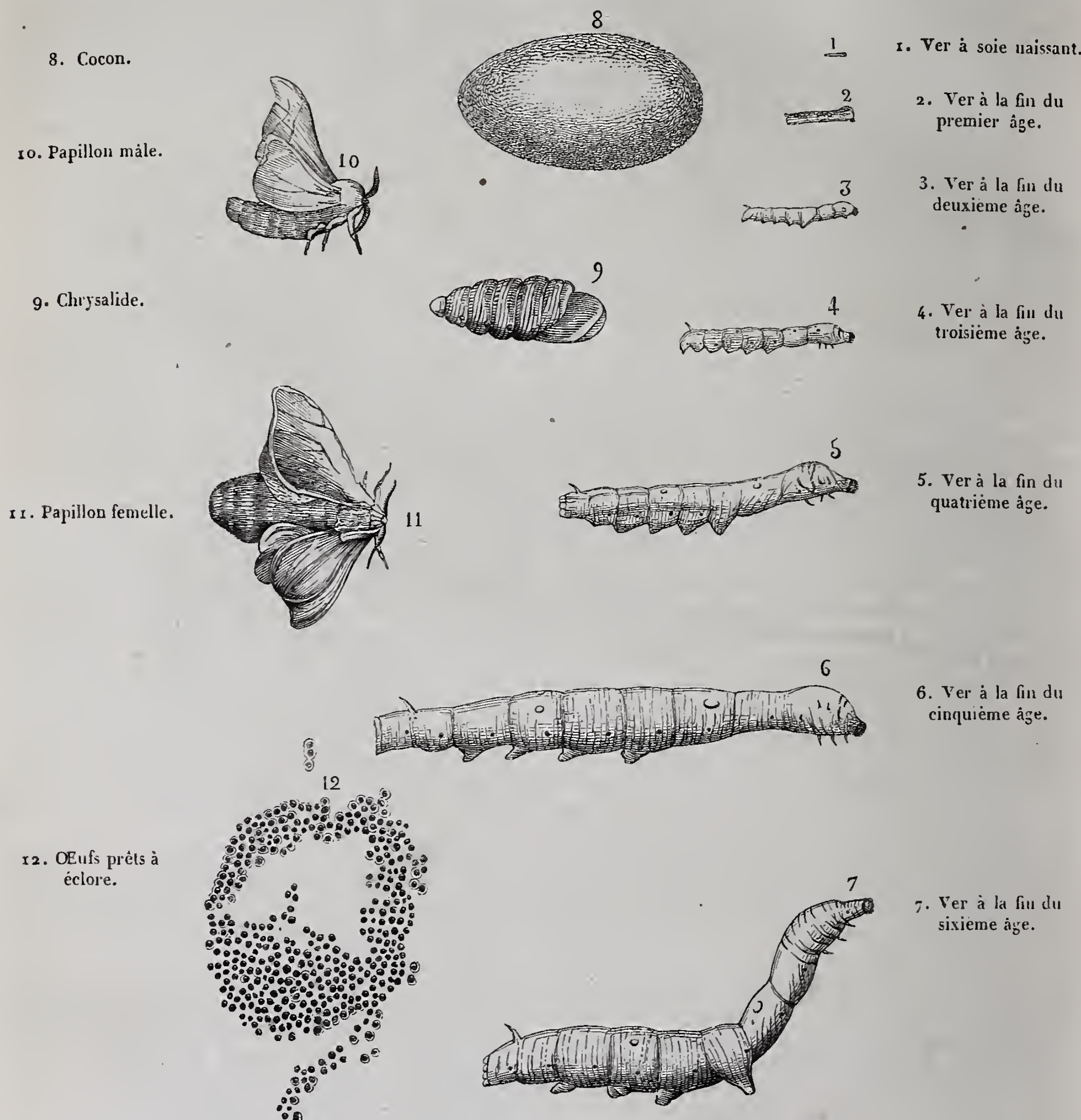
Une température de 16 à 17 degrés suffit pendant le quatrième âge. Si l'on allume encore un peu de feu clair dans la cheminée, c'est plutôt comme moyen de ventilation que pour obtenir de la chaleur ; la température atmosphérique suffit.

En entrant dans le cinquième âge les vers sont devenus méconnaissables. Il est nécessaire de leur donner beaucoup d'espace, car l'entassement est pour eux une cause infaillible de mortalité. Il leur faut, pendant le cinquième âge, cinq repas par jour ; leur plus grande frèze a lieu pendant les cinquième, sixième et septième jours ; on est alors forcé de distribuer un sixième repas supplémentaire. Le bruit des mandibules est égal à celui d'une forte pluie tombant sur un feuillage épais. C'est alors le moment critique de l'opération ; car à la fin du cinquième âge, la substance de la soie doit exister toute préparée dans le corps des vers ; sa qualité et sa quantité dépendront entièrement de l'état où ils se trouveront après ce dernier travail. Jusqu'à ce moment, les vers se sont montrés à la fois gourmands et paresseux, se donnant le moins de mouvement possible, et dormant d'un bon somme après s'être gorgés de nourriture. Ils vont entrer dans leur période d'activité, période que le magnanier a dû prévoir en leur préparant les moyens d'accomplir leur besogne. C'est donc

pendant que les vers mangent pour la dernière fois qu'il faut s'occuper sans retard de *cabaner*. Cette opération consiste à disposer en forme de berceau, dans les intervalles qui séparent les étages de claies, des branches de genêt ou de bruyère, ou d'autres broussailles à leur défaut ; mais ces deux espèces sont les plus favorables à la *montée* des vers.

Le magnanier suit alors d'un œil attentif la marche de ses élèves, voit réaliser ses espérances, ou bien subit les plus cruelles déceptions. Souvent, par des causes qu'il a été impossible de prévoir, les vers, qui commençaient à monter activement, s'arrêtent et retombent. Rien alors ne peut les décider à remonter : ils meurent sans faire de cocons. Ces accidents sont quelquefois causés par un brouillard, par une pluie, ou par un de ces coups de chaleur nommés *touffes*, contre lesquels il faut toujours se tenir en garde.

Mais quand cette opération réussit, c'est un plaisir de voir avec quelle ardeur tout l'atelier travaille. Le magnanier, une heure seulement après avoir remarqué çà et là quelques cocons, en trouve des milliers, puis des masses innombrables, les uns blancs, les autres de diverses nuances



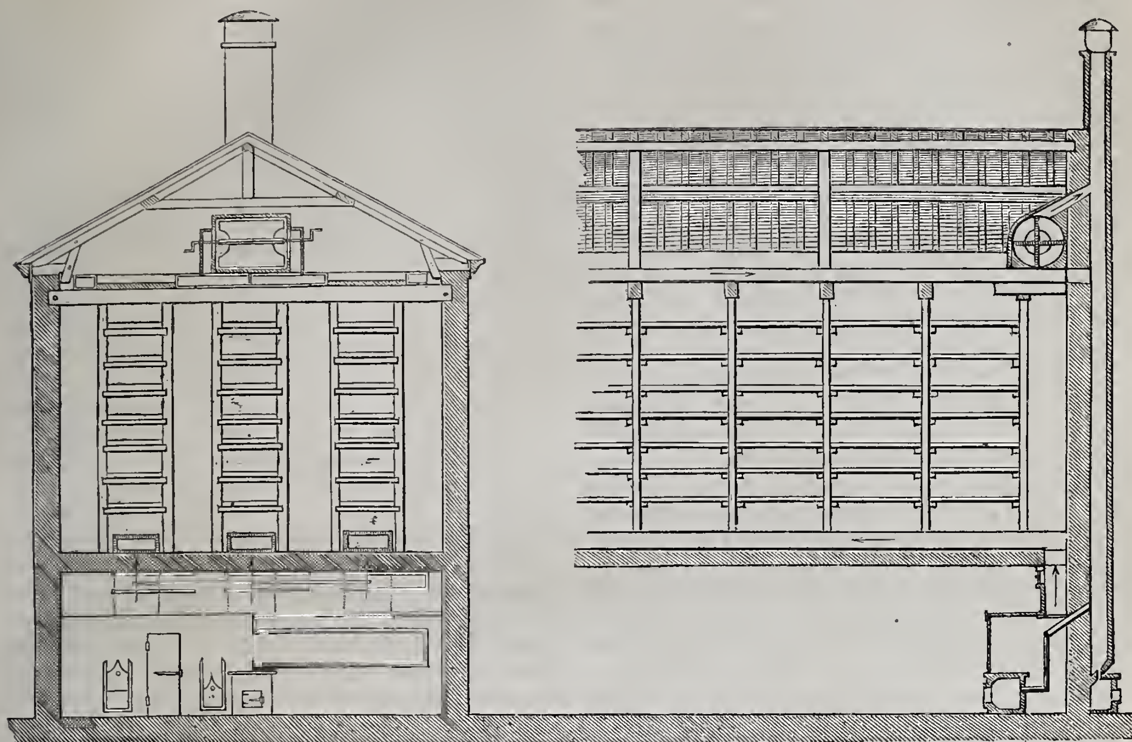
8. Cocon.
10. Papillon mâle.
9. Chrysalide.
11. Papillon femelle.
12. Œufs prêts à éclore.
1. Ver à soie naissant.
2. Ver à la fin du premier âge.
3. Ver à la fin du deuxième âge.
4. Ver à la fin du troisième âge.
5. Ver à la fin du quatrième âge.
6. Ver à la fin du cinquième âge.
7. Ver à la fin du sixième âge.

de jaune. La *montée* des vers étant terminée, ce qui dure trois ou quatre jours, on nettoie pour la dernière fois la claie, puis on enlève les broussailles chargées de cocons, et on les détache pour les *débourrer*. Les cocons sont enveloppés dans une bourre qui n'a pas de valeur et que les femmes enlèvent avec leurs doigts sans difficulté. On débourre même les plus beaux cocons mis à part pour la reproduction de l'espèce, et dont, par conséquent, la soie est perdue ; l'enlèvement de la bourre facilite la sortie des papillons et ménage leur force pour la reproduction des œufs.

Si l'on abandonnait à eux-mêmes les cocons débourrés, au bout de quelques jours, la chrysalide qu'ils renferment venant à éclore, le papillon percerait son enveloppe, et la soie serait perdue. Il faut donc se hâter de faire périr la chrysalide dans le cocon pour se donner le temps d'extraire et de filer la soie. On étouffe ordinairement les chrysalides en leur faisant subir dans un four une température de 50 à 60 degrés pendant quelques heures. Dans les grandes filatures on se sert de divers procédés expéditifs pour tuer les chrysalides par l'acide carbonique, l'acide sulfureux, le camphre ou l'action de la vapeur.

Rarement l'éleveur fait lui-même filer la soie de ses cocons ; il les vend au poids à des filateurs qui n'ont pas d'autre industrie, et qui vendent la soie aux fabricants.

Déjà, sur quelques points du midi de la France, les éleveurs s'entendent pour établir les filatures à frais communs, et vendre eux-mêmes leur soie, dont ils tirent par ce moyen un meilleur parti.



(Atelier des vers à soie. — Appareil de ventilation appliqué aux magnaneries par M. d'Arcet.)

Il nous reste à parler de ce qu'on nomme le septième âge, c'est-à-dire du temps où le ver est passé à l'état de papillon.

Sous l'empire d'une température de 16 à 18 degrés, on voit après 15 à 20 jours les cocons réservés pour la graine s'entr'ouvrir : il en sort des papillons d'un gris sale dont le corps est trop gros et trop lourd, et dont les ailes sont trop faibles et trop courtes pour qu'ils puissent s'envoler ; ils ne mangent point et vivent peu de jours. Chaque femelle pond en moyenne 500 œufs à diverses reprises. Les œufs ou graines de ver à soie, d'un blanc nacré au moment de la ponte, deviennent après quelques heures d'un jaune pâle qui tourne au gris-brun quelques jours plus tard. Il suffit pour les conserver de les tenir dans un lieu à la fois sec et froid. L'expérience prouve qu'ils supportent parfaitement une très basse température sans perdre la faculté d'éclore.

L'ambition des magnaniers est d'obtenir *le quintal* de cocons *par once* de graine de vers à soie. Le quintal de Provence est de 41 kilogr. et l'once de 35 grammes ; c'est un produit de 100 kilogr. pour 85 grammes d'œufs. Ce rendement n'est que très rarement obtenu, et seulement dans les petites éducations faites avec des soins minutieux. En France, la moyenne n'est point de plus de 100 kilogr. de cocons pour 100 grammes d'œufs, encore ce rendement peut-il être considéré comme très satisfaisant. Dans les années favorables, 500 à 550 cocons pèsent 1 kilogr.

La proportion ordinaire des œufs aux cocons réservés pour la ponte est d'un quatorzième ; il faut donc sacrifier 1 kilogr. 400 grammes des plus beaux cocons si l'on a besoin de 100 grammes d'œufs de vers à soie.

Dans une éducation bien conduite, la consommation peut être calculée sur le pied de 26 kilogr. 800 grammes de feuilles de mûrier pour 1 gr. d'œufs de vers à soie.

Le prix du kilogramme de cocons varie, dans le midi de la France, de 3 fr. 50 cent. à 4 fr. Dans une magnanerie ordinaire, où l'on ferait éclore 12 à 15 onces d'œufs (car les magnaniers ne comptent encore que par once), il faut, pour un poids moyen de 500 grammes d'œufs, 13 à 14 000 kilogr. de feuilles de mûrier.

LES AGES.

La vie humaine, disait un philosophe, a deux versants comme une montagne : nous gravissons l'un tout brillants de jeunesse et d'espérance; nous atteignons le faîte, et nous nous y arrêtons un instant dans l'orgueil de notre élévation, dans la fermeté puissante de notre âge ; puis, déjà, poussés par l'irrésistible main du temps, il nous faut descendre l'autre versant, il nous faut suivre l'autre pente, de plus en plus rapide et glissante, et qui nous jette enfin dans la tombe.

Que de métamorphoses notre être ne subit-il pas dans ce double chemin ! Comment reconnaître le même homme dans cette jeune créature qui sourit et qui joue à l'entrée de la route, et dans ce triste vieillard qui languit et expire au terme du voyage? Par combien de phases diverses a-t-il passé entre ces deux points extrêmes de la vie ! L'année a moins de vicissitudes, les saisons moins de variations; d'heure en heure, pour ainsi dire, notre corps change ainsi que notre esprit; d'heure en heure, nous croissons, nous nous fortifions, pour nous faner ensuite et dépérir avec une égale rapidité. Ouvert successivement à tous les désirs, à toutes les passions, notre cœur ne se ressemble jamais à lui-même. Soit qu'il se corrompe ou se purifie, il est dans une mobilité perpétuelle, embrassant tour à tour tous les objets du monde, répudiant aujourd'hui ce qu'il aimait hier, et soupirant déjà après son goût de demain ; véritable *microcosme*, comme le nomme la philosophie, c'est-à-dire abrégé de l'univers entier, vivant miroir où se reflète l'image de toute la création dont il est la plus belle

merveille. — L'ancien Simonide, le premier, chez les Grecs, qui écrivit un poëme satirique, feignait dans son invention grossière et brutalement railleuse, que Jupiter, après avoir créé les diverses races d'animaux, et réparti entre elles tous les bons et les mauvais instincts, donnant à celle-ci la soif du sang et le courage, à celle-là l'adresse et la ruse, à une troisième la peur et l'agilité, imagina de doter l'espèce humaine, et la femme en particulier, — la femme que l'on considérait, en ces temps de barbarie, bien moins comme la compagne de l'homme que comme son esclave, — de tous les vices ensemble qui avaient été divisés entre les divers animaux qui peuplent la mer, la terre et l'air; il lui donna donc la gourmandise du chien, la perfidie du rênard, la paresse de l'âne, etc. Dure et triste moquerie que justifie trop souvent la bassesse humaine! Premier témoignage, pourtant, si j'ose ainsi parler, de la grandeur du cœur humain, ainsi jugé capable de contenir à la fois tous les vices des autres êtres! Bientôt on nous accorda également toutes les qualités partagées entre les divers animaux, et par là, selon certains sages, nous résumions dans le bien comme dans le mal le monde tout entier, — jusqu'à ce qu'une religion sublime eut élevé notre esprit à cette croyance que nous n'étions pas seulement l'image du monde où nous vivons, mais aussi celle du Dieu qui nous a faits. Chaque âge de notre vie, chaque époque de notre esprit, chaque saison de notre cœur peut donc être représentée par un symbole matériel; nous trouverons dans le règne animal un emblème pour nos bonnes passions, un autre pour nos mauvaises; mais il y aura toujours en nous, à quelque moment qu'on nous prenne de notre vie, au point le plus brillant de la jeunesse, au plus triste déclin de nos ans, une ressemblance divine, que les objets de la matière, que les êtres sans âme ne sauront jamais figurer : portraits emblématiques de l'animal humain, ils ne seront jamais l'image de l'homme fils de Dieu!

L'enfant ouvre ses yeux à la lumière; ses sens s'éveillent d'abord, et les besoins matériels sont les premiers signes par lesquels la vie se révèle dans cette nouvelle créature : l'héritier de l'homme rampe sur la terre comme la bête immonde qui cherche sa pâture dans la fange; le futur maître de la création ne peut encore se tenir debout sur ce sol dont il sera le dominateur; il pleure, il remplit l'air de sa plainte vagissante, il est tout plongé dans la matière, regardant sans voir, écoutant sans entendre; il n'éprouve d'autre sensation que celle de la faim, il se rassasie et s'endort sur le sein qui l'allaite. Mais déjà il reconnaît sa mère, déjà sur ses traits se forme le doux sourire, déjà sa bouche balbutie les sons de l'auguste parole de l'homme. Encore quelques mois, et vous le verrez essayer sa marche hésitante, et vous l'entendrez articuler des syllabes et des mots. Une première lueur a brillé dans son cerveau; l'intelligence naissante anime cette sensitive humaine; il sent et commence à comprendre ce qu'il sent, il éprouve le besoin et sait déjà commander à ce besoin. Puis, débarrassé de ses langes, libre et vif en ses mouvements, obéissant à son caprice, mobile comme l'oiseau, l'enfant forme ses premiers jeux,

> Avecque ses pareils se plaît en ses esbas;
> Il fuit, il vient, il parle, il pleure, il saute d'aise,
> Sans raison, d'heure en heure, il s'émeut et s'apaise...
>
> RÉGNIER.

Le second âge appartient encore à l'enfance et touche presque à la jeunesse, dont les approches se font déjà sentir. L'enfant qui grandit a perdu de la pétulante vivacité, de l'insouciance capricieuse de sa première saison; il est devenu timide, honteux, il rougit facilement; on dirait que l'éveil de la raison, que le sentiment plus clair et plus certain de la vie lui causent comme un vague étonnement, comme une surprise intérieure qui le déconcerte et le trouble. Souple et docile, il se prête aux leçons de ceux qui l'instruisent, il obéit à la main qui le façonne, il est comme une cire molle que l'on pétrit sous les doigts et à laquelle on peut donner telle forme que l'on veut : — son emblème, c'est un agneau, la douceur et la timidité. — La pureté de son cœur, l'innocence de son esprit, respirent sur ses traits; les passions sommeillent encore au fond de son âme, sorte de table rase sur laquelle il faut se hâter de graver en caractères ineffaçables les mots de vertu et d'honneur. Plus tard, vous ne retrouveriez pas en lui cette même docilité à recevoir les impressions, vous ne seriez pas aussi certain de voir germer les heureuses semences que vous jetterez dans son esprit; profitez donc pour l'instruire de ces premières heures de curiosité et d'application, profitez de cette nouveauté de sa mémoire pour y faire pénétrer la pensée du beau et du bien, et soyez sûr que ce qu'on apprend à cet âge ne s'oublie point, se conserve dans les replis les plus profonds de nous-mêmes, et, après bien des années, se retrouve encore comme un dépôt sacré que toutes les connaissances nouvelles de notre esprit, les plus perverses et les plus fausses, n'ont pu jamais aliéner.

Voici venir à présent la jeunesse, l'âge charmant, le printemps et la fleur de la vie, que les poëtes ne se lasseront point de chanter dans leurs vers; c'est la saison où notre cœur n'est plus que désirs, où notre raison ellemême, notre froide raison semble se teindre des vives couleurs de la passion : alors notre sang coule à gros bouillons dans nos veines, notre esprit s'enflamme; nous marchons comme enivrés de notre jeunesse, nous portons dans nos yeux l'ardeur de notre âme; aspirant l'air avec avidité, notre poitrine se soulève et se gonfle; le vent qui souffle dans nos cheveux et frissonne sur nos tempes nous remplit d'espérance, d'audace et de désirs inconnus; il semble que son haleine pénètre jusqu'au-dedans de nous et fasse frémir la voile invisible de nos passions. Semblables à l'élan, qui ne marche que par bonds, et qui dévore l'espace dans la rapidité de sa fuite, nous voudrions prendre notre essor et traverser impétueusement la carrière de la vie : semblables encore au jeune oiseau, nous sentons croître nos ailes, les ailes de l'âme, comme disait Platon, et nous languissons d'une secrète envie pour ces régions pures et sublimes de l'espace, où nous voyons l'aigle planer sous les feux brûlants du soleil. Pas une noble idée qui n'ait alors un écho dans notre esprit, pas un sentiment généreux qui ne trouve tout de suite la route de notre cœur. Folle, insensée quelquefois jusqu'à la démence, emportée souvent jusqu'au crime, capricieuse, inconstante, prompte à quitter ce qu'elle aime, orgueilleuse et hautaine, la jeunesse, avec tous ces torts et tous ces vices, la jeunesse est pourtant l'âge admirable, l'âge magnanime où les vils intérêts n'ont aucune prise sur nos âmes, où les froides passions de l'égoïsme ne glacent jamais nos nobles instincts, où nous ne savons pas résister encore à la générosité pure de nos premiers mouvements. Le vieil Aristote (1) nous a tracé une peinture fidèle, quoiqu'un peu chagrine, des mœurs de la jeunesse : « Les désirs des jeunes gens, dit-il, sont violents, il est vrai, mais ils n'ont pas de profondes racines; ils ressemblent à la faim et à la soif d'un malade... Ils aiment l'honneur et la victoire... bien plus que les richesses; leur naturel bouillant les enflamme, et produit en eux le même effet que le vin sur un homme ivre; ils ne vivent que d'espoir, car l'espoir se rapporte à l'avenir et la mémoire au passé; or, pour eux, l'avenir est tout, le passé un point imperceptible... Ils ont l'âme élevée, parce qu'ils n'ont jamais été humiliés par les misères de la vie, ni pressés par le be-

(1) Rhétorique, l. II, c. 12 : les Mœurs.

soin; ils sacrifient l'intérêt à l'honneur, car ils prennent pour règle de conduite plutôt leur naturel que la raison... Ils aiment, ils haïssent avec excès, et il en est de même de toutes leurs actions. Ils pensent tout savoir et soutiennent leur opinion avec force. S'ils commettent une injustice, c'est pour offenser et non pour nuire... Ils sont enclins à la pitié, parce qu'ils croient tous les hommes vertueux; exempts de méchanceté, ils jugent les autres par eux-mêmes, de sorte qu'ils les regardent comme indignes des maux qu'ils leur voient souffrir... »

Horace et après lui Boileau ont traduit cette peinture d'Aristote en beaux vers, qui sont dans toutes les mémoires; ceux de Régnier sur le même sujet méritent aussi d'être cités. Le jeune homme, dit le poëte,

> Hautain, audacieux, conseiller de soi-même,
> Et d'un cœur obstiné, se heurte à ce qu'il ayme...

Puis, lorsque sa jeunesse commence à se mûrir, lorsque sa première fleur est déjà tombée,

> L'âge au soin se tournant, homme fait il acquiert
> Des biens et des amis, si le temps le requiert.

C'est une période nouvelle de la vie. Jeune encore, l'homme touche au seuil de la virilité. Il n'a plus ce frais éclat de l'adolescence, que les poëtes comparent au duvet soyeux de la pêche; mais ses traits acquièrent en noblesse ce qu'ils perdent en grâce; moins brillant, son regard est plus mâle, et plus ardent avec moins de flamme. Alors, nous commençons à compter sérieusement avec la vie: alors ces vaines chimères de la première jeunesse, ces futiles plaisirs, ces passions folles et stériles, en lesquelles nous consumions notre ardeur de vingt ans, nous paraissent comme de puérils amusements, comme des dépenses insensées de nous-mêmes; désormais il nous faut des objets plus solides pour contenter les besoins de notre esprit, pour apaiser les désirs de notre cœur; honneurs, fortune et gloire, tels sont les nouveaux appâts qui nous tentent; nous nous élançons ambitieusement dans toutes les carrières, non plus pour y essayer nos forces, mais pour arracher le prix aux mains de nos devanciers, énervés par une trop longue possession; l'un se précipite sur les pas de la muse; l'autre suit la fortune guerrière, déesse inconstante qui dédaigne la vieillesse, comme disait un grand roi, et faisant flotter son drapeau dans les airs, il marche vaillamment à la conquête de la renommée des Alexandre et des César. — Regardez..., sous ses pieds est le taureau, symbole de la force unie à l'ardeur, emblème du courage confiant en lui-même, de l'impétuosité froide et, pour ainsi dire, délibérée.

Encore un pas, et nous touchons au faîte. Arrivé là, l'homme semble se reposer un instant dans toute la maturité, dans toute la puissance de son âge; il récolte d'une main sûre ce qu'il avait semé, il cueille sur l'arbre de la vie les fruits excellents qu'ont portés son génie, son courage, sa vertu, ces fleurs brillantes de sa jeunesse!

> L'âge viril, plus mûr, inspire un air plus sage,
> Contre les coups du sort songe à se maintenir,
> Et loin dans le présent regarde l'avenir.
>
> Boileau, *Art poétique.*

« Ceux qui sont dans l'âge viril, dit Aristote, n'agissent pas avec cette confiance qui dégénère en audace; mais ils ne sont pas trop arrêtés par la crainte: ils prennent un juste milieu. Ils n'ajoutent pas foi à tout le monde, mais ils n'affectent pas une défiance générale; ils ne s'occupent pas exclusivement de ce qui est utile ou de ce qui est beau, mais de l'un et de l'autre. Exempts d'avarice et de prodigalité, leur modération ne manque point de courage, ni leur courage de modération, tandis que ces diverses qualités sont séparées dans les jeunes gens et dans les vieillards... De même, pour les choses que les deux autres âges recherchent trop ou trop peu, celui-ci se renferme dans les limites de la modération et de la convenance... Le corps est dans toute sa vigueur, depuis trente ans jusqu'à trente-cinq; l'esprit, jusqu'à quarante-neuf. » — Le proverbe dit: « Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait! » L'âge mûr sait et il peut; il sait tout ce qu'il faut attendre de la vie, il sait combien sont mensongères les illusions qui flattaient son inexpérience, il sait tous les obstacles, tous les écueils dont est semée la route que nous devons parcourir, il sait enfin les amertumes de l'existence, les caprices de la fortune, les tristes faiblesses de la nature humaine; il *sait* tout cela et il *peut* encore agir, et la science qu'il a acquise, à ses dépens, hélas! il la met au service de sa puissance; il unit ensemble force et sagesse, et il est ainsi deux fois maître du monde, commandant à la vigueur frémissante du jeune homme comme à l'impuissante sagesse du vieillard par la haute autorité de son génie, qui pense avant d'agir, qui agit après avoir pensé. C'est un véritable roi, assis sur son trône, tranquille dans sa majesté, comme est le lion; puissant, généreux, superbe, la plus noble apparence humaine, la plus digne image sur la terre de ce Dieu qui nous a faits semblables à lui!

Mais déjà le temps a retourné son inflexible sablier; déjà il faut quitter ce sommet brillant de la vie où nos pas s'arrêtaient avec gloire; déjà il faut redescendre la montagne de l'âge, en suivant la pente opposée à celle que nous avons gravie. Autrefois, nous comptions nos années par nos printemps; désormais, ce sera par nos hivers. Autrefois, chaque pas que nous faisions en avant était comme un progrès nouveau; désormais, au lieu d'acquérir, nous ne ferons plus que perdre, et tout va décroître en nous avec l'accroissement de notre âge. Alors nous soupirons et nous regrettons; malgré nous, nos regards se portent en arrière, et, pensant à notre âge si vite envolé, nous nous écrions avec le poëte, d'une voix mélancolique:

> Que vous ai-je donc fait, ô mes jeunes années?

Mais le déclin est d'abord insensible, et c'est à peine si nous nous apercevons, à nos cheveux qui blanchissent, à notre taille qui commence à fléchir sous le faix des ans; c'est à peine, dis-je, si nous nous apercevons que nous sommes déjà sur le fatal versant, au terme duquel est ouverte la tombe. Nous avons, il est vrai, rompu avec les délices de la vie, avec tous les plaisirs que refuse désormais notre corps affaibli; mais la vie semble avoir maintenant pour nous de plus sérieux attraits qui sollicitent encore notre cœur refroidi et réchauffent en nous l'ardeur du désir. L'honneur que donne la science, le pouvoir que procure la pratique habile des affaires, tels sont les nouveaux prix que l'homme vieillissant propose aux efforts de son ambition. Il laisse à de plus jeunes le soin de combattre et de vaincre; lui, il se réserve de cueillir les fruits de la victoire; il étudie, il calcule, il prévoit; le cœur humain n'a plus de secrets pour lui, la fortune ne peut le surprendre parce qu'il connaît ses caprices; lors même qu'elle semble lui sourire il se défie de ses faveurs si mobiles, songe à fixer son inconstance, à parer les coups subits de sa malignité. Au lieu de s'abandonner aux premiers mouvements, il délibère longtemps avant d'agir, il cache avec soin ses pensées; la méfiance qu'il a de tous les hommes produit en lui l'astuce; la succession de douleurs et de chagrins qu'il a éprouvée glace son âme, et la ferme peu à peu aux douces émotions de la pitié; l'âge fait ainsi dégénérer en ruse la clairvoyante finesse de son esprit, et endurcit son cœur jusqu'à le rendre impitoyable. — Dans son blason symbolique, nous voyons l'emblème de la fourberie et celui de la cruauté, le renard et le loup.

Cependant les années s'accumulent sur notre tête; les infirmités cruelles nous assiègent et nous harcèlent, sans

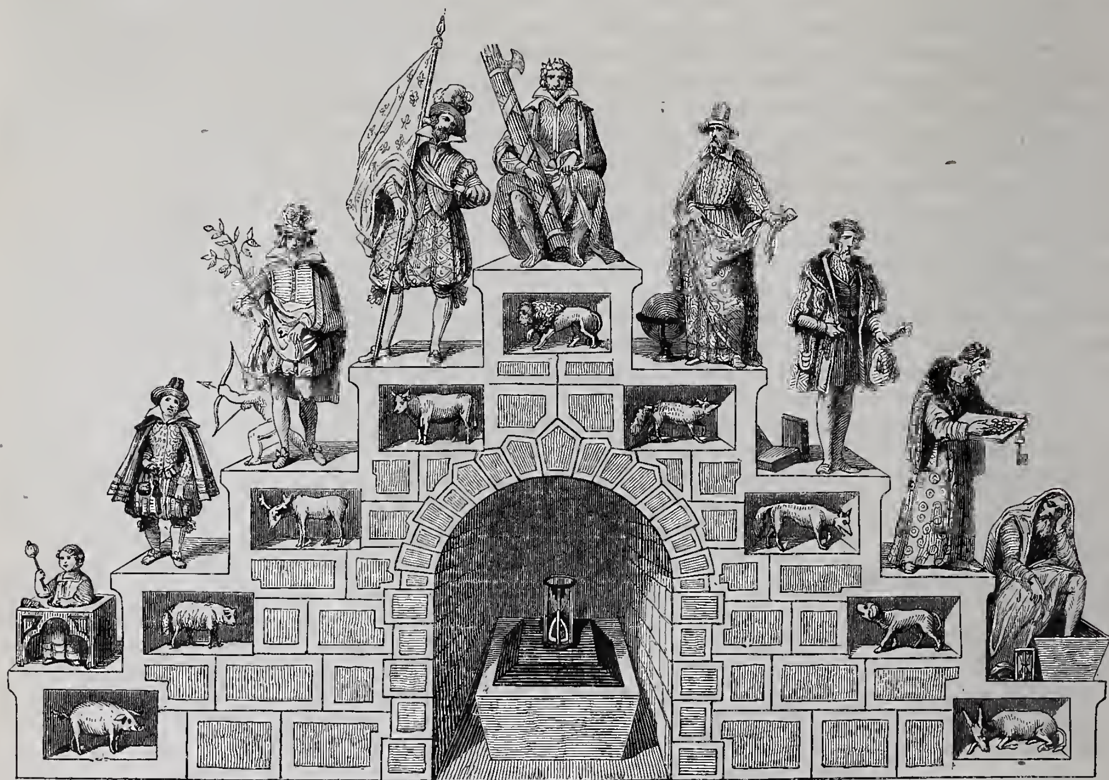
nous laisser presque un instant de répit. Il faut donc songer à la retraite, il faut laisser enfin à nos successeurs l'héritage du pouvoir et celui de la science, il faut alléger nos ans du fardeau de tant de soins, et chercher dans une paix solitaire quelque adoucissement à ces maux de toutes sortes qui forment le triste cortége de la vieillesse; âge chagrin et morose, où souvent l'homme n'est plus, pour ainsi dire, qu'une plainte contre lui-même et contre les autres.

La vieillesse chagrine incessamment amasse,
Garde, non pas pour soi, les trésors qu'elle entasse,
Marche en tous ses desseins d'un pas lent et glacé,
Toujours plaint le présent et vante le passé;
Inhabile aux plaisirs dont la jeunesse abuse,
Blâme en eux les douceurs que l'âge lui refuse.
BOILEAU.

Ainsi l'avare achève ses tristes ans sur un tas d'or, comptant et recomptant, sans se lasser jamais, le nombre de ses écus, le seul plaisir de ses yeux, couvant son trésor et le gardant avec la vigilance hargneuse du dogue, — que vous voyez au-dessous de lui comme emblème de cet âge malheureux.

Nous voici tout au bas de la montagne, sur le dernier degré de cette triste pente; un vieillard est là, courbé sous le poids d'un siècle tout entier, languissant, moribond, un pied déjà dans la tombe. Maintenant il faut mourir; la mort l'appelle, la mort qui va mettre un terme à ses maux, qui va lui donner enfin cette paix que la vie lui a toujours refusée, et dont il éprouve un si grand besoin, au terme de ce long pélerinage. Mais plus il est près de cette fin, qui semble devoir être pour lui un bienfait, plus il la redoute. Son corps inerte et souffrant est plus qu'à moitié mort déjà; sa raison vacille dans son cerveau comme la flamme d'une lampe qui va s'éteindre; tous ses amis, tous ses contemporains reposent depuis longtemps sous l'obscurité de la tombe; une solitude affreuse se fait autour de lui; — eh bien! il tient encore à cette vie, si triste et si misérable; il se cramponne de toutes ses forces à cette branche usée et flétrie : il ne veut pas mourir! — En attendant le coup fatal, il ne fait plus que gémir dans une froide inertie, véritable mort anticipée; et, pour trouver une image de sa langueur somnolente, de sa vie inanimée, pour ainsi dire, l'artiste a choisi (avec une ridicule exagération et une sorte d'impiété) parmi tous les animaux, le plus malheureux et le plus faible. — Enfin, un jour plus tôt, un jour plus tard, la tombe inexorable l'engloutit...

Mais cet abîme du tombeau est-il donc le terme véritable du voyage? En est-ce fait de nous à jamais, quand le couvercle du cercueil a été refermé sur nos dépouilles corporelles? Le dernier pas de la vie n'est-il point le premier sur une route meilleure? La mort, cet écueil suprême où se brise l'existence humaine, n'est-elle pas le port salutaire, le divin rivage où nous trouverons un abri pour l'éternité? Au bord de la tombe, ouverte déjà sous nos pas, ne rejetons pas avec effroi nos regards en arrière vers les délices de la vie qu'il nous faut quitter; levons plutôt



(La double échelle des âges, d'après une estampe du seizième siècle.)

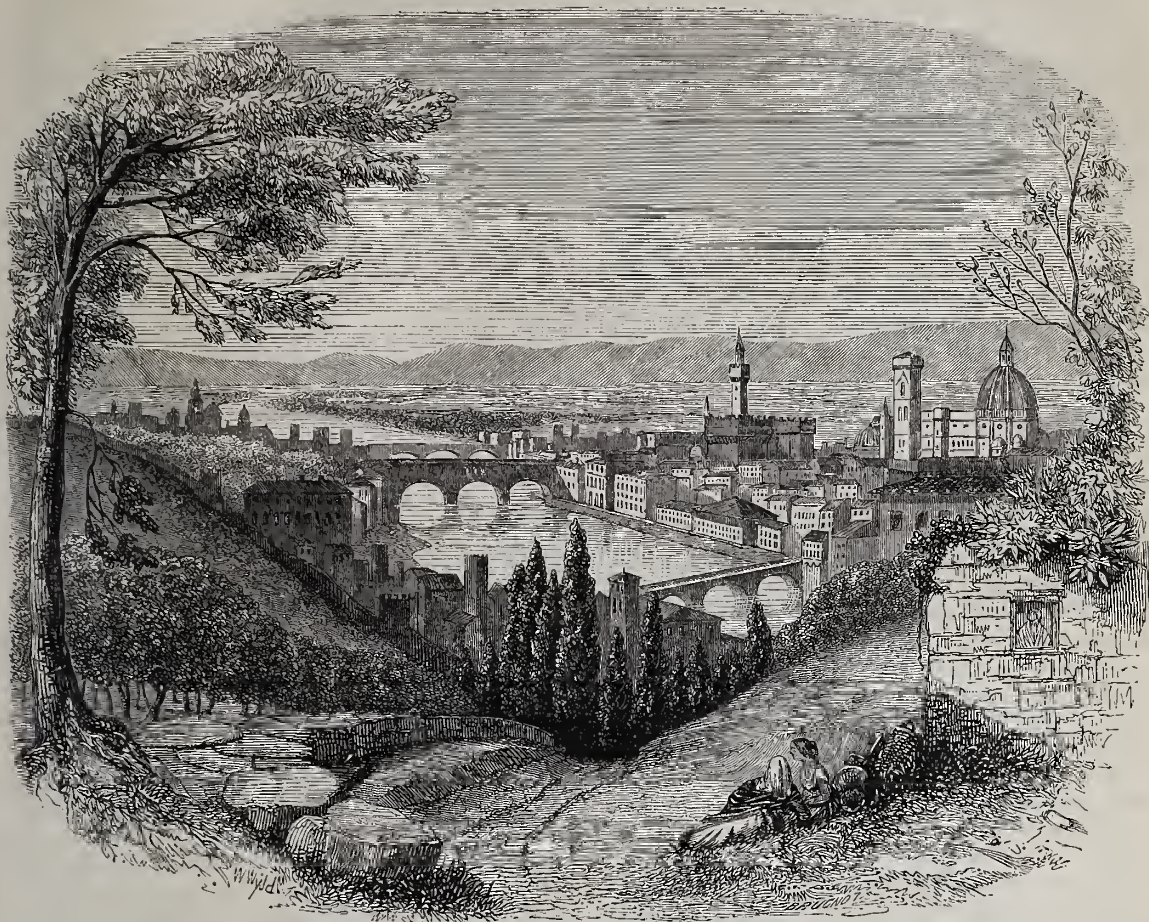
les yeux avec une pieuse confiance vers notre divine patrie où nous sommes attendus; n'envisageons pas, pleins d'épouvante, ce gouffre du néant, dans lequel notre corps va rouler; regardons plutôt, d'un œil brillant d'espoir, le ciel où notre âme s'envolera tout-à-l'heure, enfin débarrassée des liens matériels qui l'enchaînaient! — Lorsque Schiller, ce grand poëte, ce beau génie et ce noble cœur, allait rendre son âme à Dieu : « Comment vous trouvez-vous? » lui demandait une amie toute en pleurs. — Il leva les yeux au ciel, et répondit doucement : « Toujours plus tranquille! »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

FLORENCE.

DE L'INFLUENCE DE LA FRANCE SUR L'ART ITALIEN.



(Florence vue de San-Miniato.)

Telle on aperçoit Florence, lorsque du haut de la colline de San-Miniato on domine le cours de l'Arno, les ponts qui unissent les deux parties de la ville, et les sommets des monuments qui ornent la ville principale. Mieux encore on la voit, lorsque, arrivant par la vallée supérieure de l'Arno, on descend les magnifiques gradins des montagnes qui dominent elles-mêmes la colline de San-Miniato. A mesure qu'on suit ces pentes si accidentées et si riches de l'Apennin, tout-à-coup, du milieu des grands pins, on distingue la ville couchée dans sa corbeille verte; d'étage en étage, on la perd de vue et on la retrouve; et c'est toujours avec un plaisir plus vif qu'on salue la coupole de Brunelleschi, le campanile de Giotto et la tour du palais de Lapo.

Quand on a eu le temps de reconnaître Florence, on trouve une convenance singulière entre la nature et les ouvrages que les hommes y ont élevés. Des deux côtés, leur véritable caractère, c'est la fécondité et une certaine mesure dans la richesse. Toutes les éminences qui avancent vers la plaine de l'Arno, tous les degrés détachés du vaste amphithéâtre des Apennins, tous les tertres qui dérivent les uns des autres, qui s'ajoutent les uns aux autres, qui ont l'air de troubler l'ordre partout, et qui partout cependant concourent à l'harmonie; tous les amas et les épanchements de verdure qui réunissent à profusion les feuillages de toutes les formes et de tous les tons, offrent l'aspect d'une création sans cesse active, sans cesse nouvelle. C'est le spectacle de la variété et de l'abondance. Rien cependant n'excite trop vivement l'esprit; il n'y a pas d'étendues trop vastes, de cimes trop hautes. Tout semble se multiplier, et rien n'opprime. On respire en liberté sous un ciel clément, découvert, dans un nid verdoyant dont les échappées sont diverses, mais non infinies. L'homme se perd dans le sein d'une nature fertile, où cependant il se retrouve vite, et où il n'a puisé que l'image de l'activité et de la fécondité. Le génie florentin abonde, se multiplie, se reproduit, sourit comme cette nature si belle et si tranquille dans sa force.

On sent, dans les monuments eux-mêmes, comme circuler cette sève énergique et opulente. La ville, sévère, grandiose, rude au cœur, s'en va vers les extrémités en créations plus gaies, plus riantes, plus faciles. Les rues sont dans le milieu étroites; plus loin elles s'élargissent. Les maisons sont d'abord des forteresses abruptes, puis elles deviennent élégantes et même gracieuses. On en peut dire autant des monuments publics. Quelle grande opinion n'avaient point d'eux-mêmes des hommes qui s'enfermaient dans des constructions comme le palais Strozzi et le palais Pitti! Quelle vaste idée de leur politique donnaient les gens qui bâtissaient cette citadelle carrée du palais public! Mais à côté de ces beautés austères, qui semblent représenter la puissance de la haine et de la guerre, le baptistère offre les formes exquises, délicates, qu'Arnolfo reproduit dans la parure de la cathédrale, que Giotto embellit et raffine encore dans son campanile admirable, et qui, même au temps de l'énergie et de la discorde, trahissent le sourire de la grâce. A mesure qu'on pénètre cet art, à l'écorce si dure, on finit même par n'en plus voir que la

finesse; et, sous leur forte enveloppe étrusque, les Florentins paraissent avant tout les hommes du goût, du détail, de la convenance ingénieusement entendue, de l'exécution tout à la fois abondante et choisie.

Voilà ce qui peut frapper à Florence les voyageurs de tous les peuples. Nous autres Français nous y recevons avec orgueil encore d'autres impressions. C'est là, plus encore peut-être que dans notre pays, qu'il nous est permis de juger combien, au moyen-âge, la France s'était déjà élevée à ce rang d'institutrice des nations où l'a replacée le dix-septième siècle. Sous saint Louis, elle possédait déjà dans leur plénitude les éléments de la civilisation moderne, et déjà elle les communiquait au reste de l'Europe. Que lui manquait-il? Elle avait un gouvernement régulier sous un roi juste, une langue qui avait déjà produit avec Villehardouin et Joinville des formes à comparer à celles de l'antiquité; une philosophie que l'éloquence d'Abailard et les grands travaux de saint Thomas avaient rendue universelle; une poésie qui, dans les compositions chevaleresques, imitées par l'Occident tout entier, avait répandu les dons de l'imagination et de la grâce; un art enfin qui, depuis les immenses cathédrales jusqu'aux plus petits meubles de la maison, avait tout su tirer du principe fécond de l'ogive. Du sein de la nation parvenue à ce haut point de gloire, les soldats, les frères de saint Louis, se répandirent sur l'Italie; appelés par la papauté et par les villes guelfes pour les défendre contre l'Allemagne, ils lui portèrent avec nos armes nos usages et nos arts. Naples devenue alors, sous les Angevins, comme une imitation de Paris, en a conservé jusqu'à nos jours l'aspect et les goûts. Là, nos chefs-d'œuvre gothiques furent exactement reproduits, et servirent à former les architectes et les sculpteurs de Pise; là, même devant eux, Giotto apprit à donner un style nouveau à la peinture, qui semble cependant être la gloire originale de l'Italie. Mais tandis que Naples nous copiait avec faste et avec servilité, Florence se modelait sur nous avec plus de liberté et de bonheur.

Florence portait sur son écu et sur ses monnaies la fleur de lis: cela veut dire qu'elle est fille de France, et c'est assurément celle de nos créatures dont nous pouvons le plus nous enorgueillir. Ville guelfe, plus ennemie de l'Allemagne que Rome même, elle fut façonnée au treizième siècle par les ordres puissants de Saint-François et de Saint-Dominique qui venaient de sortir de notre patrie, et qui, milice active bien que pacifique, en portèrent l'esprit aux extrémités du monde. C'est dans les deux couvents de Sainte-Marie-Nouvelle et de Sainte-Croix, bâtis à l'imitation de nos cathédrales et peuplés de moines formés à nos écoles, que s'élevèrent les premiers Florentins auxquels l'Italie doit tout ensemble et ses arts et sa littérature. Arnolfo di Lapo prit modèle sur les ogives formées à Sainte-Marie-Nouvelle par les dominicains fra Sisto et fra Cistoro, lorsqu'il voulut élever l'église de Sainte-Croix pour l'ordre rival des franciscains, et celle de Santa-Maria del Fiore qui devait servir de cathédrale à la ville. Ces deux édifices sont des monuments gothiques arrêtés en chemin. Ceux que Giotto a touchés, au contraire, dans la génération suivante, le campanile et l'église d'Or-San-Michele, sont des constructions où le génie gothique est perfectionné par le goût régulier et gracieux de l'Italie. Autant on en peut dire des monuments et des sculptures que Jean de Pise exécutait par toute l'Italie, au temps de Giotto, et qui n'étaient qu'une imitation finement sentie et convenablement appropriée des formes de notre grand siècle de saint Louis.

Les lettres italiennes offraient à la même époque les mêmes réminiscences. Dante fut le plus fier et le plus beau des hommes qui furent formés sous les ogives des cloîtres de Sainte-Marie-Nouvelle. Avant qu'il partît pour le voyage de Rome où devaient commencer avec son exil ses désenchantements, il avait été peint par Giotto, sur les murs de la chapelle du Podesta, dans la foule des Florentins illustres (voy. 1841, p. 333). Jamais un plus admirable jeune homme n'a rimé des vers pour une chaste dame; lorsque son âme eut été troublée par le malheur, rien ne parut plus capable d'en calmer les soucis; une menace éternelle pesa sur ses deux lèvres formidables qui semblaient avoir laissé toute espérance. Sur la terre où le grand homme était devenu étranger, il ne voyait plus que les spectres de l'Enfer: après avoir erré, il commença à s'apaiser un peu dans l'hospitalité de Can de la Scala, et, d'un ton plus doux, il écrivit les chants du Purgatoire aux bords du beau lac de Garda. Il ne sut chanter Béatrix et le Paradis qu'à Ravenne; parmi les monuments tout antiques de cette ville écartée, il put croire avoir retrouvé Rome, et lorsqu'il était ressaisi par ses tristesses, les vieux pins du rivage, agités par le vent, faisaient un accompagnement à ses pleurs. Dante est l'un des plus grands ennemis que nous ayons eus; il fut exilé lorsque la France, s'apprêtant à soumettre entièrement l'Italie, n'y voulut plus souffrir d'obstacle: il vit en un même jour, de la même main, venir son malheur et l'asservissement de son pays; il se roidit contre la destinée. Mais il avait beau haïr la France et la décrier, il n'en a pas moins laissé dans son poëme le chef-d'œuvre de ces grandes compositions symboliques dont la France lui avait appris le secret par la voie des dominicains de Sainte-Marie-Nouvelle.

Le second poëte illustre des Toscans, Pétrarque, fut un disciple plus complaisant de la France. Il la visita non pas en condamné, comme Dante, et la haine dans le cœur, mais en homme de goût, et qui se passionnait pour les beautés de l'étranger. A Avignon, où la papauté était venue se mettre sous notre garde, il eut bien quelque envie de maudire l'influence que nous faisions peser sur son pays. Mais, au nom de Laure, le blasphème s'arrêtait sur ses lèvres: en elle, il ne pouvait pas ne pas aimer la France; en elle, il lui rendait hommage dans des vers dont il nous avait emprunté le mètre et les figures. Lorsqu'il pensa à se faire couronner au Capitole, il en alla solliciter l'honneur auprès de la dynastie française qui s'était renouvelée à Naples. Entraîné chaque jour plus fortement par le génie de la Renaissance, il voulut se fixer en Italie où commençaient à briller ses clartés; mais c'était encore la France qu'il cherchait au-delà des Alpes: partout il voulait retrouver Vaucluse; il lui fallait cette retraite agreste dans les montagnes, et, à leurs pieds, le grand fleuve sillonnant les plaines couvertes d'arbres verts. A Parme où il séjourna, à Arca où il acheva sa vie, aujourd'hui encore, en apercevant le Pô ou l'Adige, on croit revoir le Rhône traversant la plaine d'Avignon. Ce sont les mêmes campagnes grasses et vastes, ce sont les mêmes abris dans une immense étendue. Bien souvent, en face de ces lieux semblables, les pensées du poëte ont dû être les mêmes; et aux larmes qu'il donnait à Laure devaient se mêler quelques regrets pour la France, où il avait trouvé cette dame, la lumière et l'âme de son génie.

Boccace, qui eut la fortune d'être tout ensemble l'ami de Pétrarque, l'admirateur du Dante, et leur égal dans une carrière différente, trahit d'une manière plus explicite encore l'influence française. Il était né à Paris, au milieu de ces fabliaux normands qu'il devait surpasser en les imitant; il alla retrouver à Naples le sang et le joyeux esprit de notre cour. Il transporta ces souvenirs et cette gaieté souvent trop vive à Florence; dans la Toscane, où n'avaient germé jusqu'alors que les plus sévères de nos idées, il introduisit les plus riantes; et sous cette forme on peut dire qu'il fit pour étendre l'empire de notre génie plus encore que n'avaient fait ses austères devanciers.

Cependant ces grands esprits, Dante, Pétrarque, Boccace, éveillés au souffle de la France, n'ont pas plus tôt reçu de nous l'initiation qu'aussitôt ils concentrent toute leur

attention, tout leur amour sur leur patrie. C'est nous qui, sous Charlemagne, avons invité l'Italie à se souvenir du passé; qui, sous Louis IX, lui avons appris à bégayer la langue de l'avenir. Mais bientôt l'Italie se suffit à elle-même, et c'est dès cet instant que date vraiment la renaissance. Florence, excitée par nous, est l'instrument de cette seconde révolution. A peine avait-elle montré, au quatorzième siècle, à quel point de beauté et d'harmonie elle pouvait porter les formes d'art trouvées par la France, qu'aussitôt elle en créait de nouvelles, en ressuscitant celles des anciens. Elle opérait ces transformations au milieu des plus violentes secousses politiques qui aient jamais assailli un État. Elle grandissait, elle se fortifiait dans le danger. Elle donnait à l'Europe moderne le spectacle singulier d'une bourgeoisie marchande qui, se décimant et se renouvelant sans cesse par la guerre civile, savait néanmoins développer chaque jour le crédit de ses comptoirs et le goût de ses ateliers. L'art de la laine commandait comme à Bruges par l'émeute et par l'argent; comme à Athènes, l'intelligence partageait et tempérait la souveraineté du commerce : elle finit par prévaloir. Dans ces agitations continuelles, où des pauvres nouveaux venaient sans cesse assiéger la porte des riches, il se trouva enfin des riches assez gens d'esprit pour savoir se préserver en faisant cause commune avec les assaillants; par ce moyen, ils arrivèrent bientôt non seulement à se maintenir, mais à régner. Sylvestre de Médicis se déclara pour les cardeurs de laine contre les bourgeois; Jean de Médicis prêta son argent à ceux dont son père avait protégé la révolte; Côme de Médicis, son fils, devint, presque sans y penser, le dictateur de la patrie. Après l'avoir asservie par l'argent, il la fascina par le génie. Nouveau César, il voulut personnifier en lui non seulement le peuple, mais encore les lumières de son siècle. Parmi tous ces érudits qui commençaient à paraître au cri si longtemps répété de l'Italie antique, il se choisit une des plus nobles sociétés qui aient jamais accompagné un souverain. Marsile Ficin fut élevé par lui pour présider l'académie dont les Grecs lui avaient inspiré l'idée, avant la prise de Constantinople, et dont les travaux achevèrent de changer le cours des études et la direction du goût. Marsile devint ainsi le chef visible de cette école nouvelle dont Côme lui-même était le promoteur; et dans la cathédrale de Florence, temple auguste dont la vanité des riches était exclue, la tombe du philosophe fut placée, par un décret public, en face de la peinture qui avait restitué le souvenir du Dante dans sa patrie. C'était mettre en présence l'une de l'autre deux époques différentes, en deux gloires fraternelles.

C'en était fait, l'antiquité était devenue la passion dominante de l'Italie, rendue par nous à elle-même. De toutes parts et sous toutes les formes on la voyait reparaître. Les Florentins commencèrent à aller à Rome mesurer les monuments antiques. Brunelleschi, de retour dans sa patrie, appliquait aux constructions privées la pompe et la force des édifices publics des Romains; il élevait la maison des Pitti aussi haute et aussi puissante que l'enceinte du Forum d'Auguste. Pour bâtir la demeure des Médicis, Michelozzo Michelozzi tempérait cette rudesse par toute la politesse d'un génie qui savait faire naître l'admiration la plus austère, sans provoquer les scrupules de la faiblesse humaine. La sculpture, au contraire, renouvelait le sourire de la grâce antique; la peinture promettait déjà d'en surpasser les merveilles. Sur les grandes murailles des églises, dans la foule des saints, elle plaçait, avec un orgueil héréditaire, les portraits de tous les hommes qui honoraient la cité par l'éclat de leur esprit. Dans les fresques immortelles qui ont formé Michel-Ange et Raphaël, mais qui n'ont pas été effacées par eux, on retrouve partout les grandes figures de la renaissance; on y voit, à côté de Marsile Ficin, chaste et frêle comme Virgile, Jean Pic de Mirandole, marqué par la double noblesse du sang et de l'intelligence, et Politien, dont la nature plébéienne est transfigurée par la lumière du génie. Laurent-le-Magnifique, l'ami, le protecteur de ces grands hommes, se fait remarquer dans leur réunion par son absence même, qu'il faut sans doute attribuer autant à la discrétion des peintres qu'à sa politique. Les Médicis n'avaient encore reçu ni de leurs concitoyens ni de l'étranger aucun de ces titres souverains, dont leurs descendants se montrèrent si fiers. Ils régnaient par l'ascendant de la fortune et du génie; ils dédaignaient toutes les apparences du pouvoir dont ils avaient les plus belles prérogatives. Ils fuyaient leurs palais pour se retirer à Carregi, dans une modeste villa, où l'aspect même de Florence leur était dérobé, et dont le portique ionien s'ouvrait sur les champs. Laurent a expiré là dans la force de son génie et de sa vie.

Là, une redoutable puissance lui apparut à son lit de mort; à l'heure suprême, le christianisme se dressa menaçant devant lui dans la personne d'un de ces moines dont la France avait enfanté la règle au siècle de saint Louis. Par la bouche du dominicain Savonarole, l'ancienne Florence venait demander compte à la nouvelle de ses insignes témérités. Un combat s'établit ainsi dans la ville, à son dernier jour, entre les deux esprits auxquels elle avait successivement obéi pendant le quatorzième siècle et pendant le quinzième. Dans cette guerre, tout fut d'abord à l'avantage du quatorzième siècle; comme au temps du Dante, l'égalité des ordres mendiants redevint toute-puissante. Le couvent de Saint-Marc fut rempli par les illustres conversions que fit Savonarole; il contient encore la tombe de Jean Pic et de Politien, obligés, dans leur mort, à s'humilier devant leur ennemi. Mais l'esprit du quinzième siècle se vengea bientôt de cette défaite. Les Médicis, établis maîtres par la main de Charles-Quint, ne pensèrent plus qu'à enivrer les Florentins pour les tenir plus facilement sous le joug. Il y avait bien encore de généreux esprits qui, dans cette servitude, élevaient leurs protestations. Raphaël plaçait au Vatican Savonarole, sous le regard du Christ, à côté du Dante, parmi les grands docteurs de l'Église. Benvenuto Cellini parle encore de juges intègres dont il redoutait la sévérité, parce qu'il les voyait fidèles au souvenir du grand prédicateur. Cependant tout était consommé : le paganisme régnait sur Florence esclave; Michel-Ange s'était retiré dans la solitude de Rome pour y entretenir, en face des monuments éternels, son génie qui égalait leur grandeur et leur fierté. En Toscane, il ne restait plus que d'indignes flatteurs qui barbouillaient des toiles emphatiques, ou qui enflaient de vaines paroles pour aduler des maîtres corrompus.

Florence avait eu deux siècles : dans le premier, elle avait couronné le moyen-âge; dans le second, elle avait ouvert les temps modernes. Ces deux siècles, qui suffisaient à sa gloire, vivent seuls et intacts dans ses murailles, exemptes des médiocrités fardées dont les autres villes de l'Italie et de l'Europe ont été souillées au temps de la décadence.

SUR L'ENSEIGNE DU GAULOIS AU FORUM.

On sait par les historiens latins qu'une des légendes populaires les plus accréditées à Rome se rapportait à un certain combat entre un des membres d'une des grandes familles de la république, T. Manlius Torquatus, et un chef gaulois d'une taille gigantesque. Personne n'ignore ce trait fameux qui ne manque jamais d'occuper une si belle place dans l'histoire romaine telle qu'elle nous est communément enseignée avec une partialité, plus flatteuse, il faut le dire, pour nos anciens ennemis que pour nous. Quelques critiques, notamment le célèbre Niebuhr, l'ont à la

vérité révoqué en doute, en se fondant sur diverses circonstances fausses ou invraisemblables, comme l'épée espagnole dont il est dit que Manlius s'arma, quand il est acquis que cette arme ne fut connue à Rome que cent cinquante ans plus tard; ou comme la terreur dont on prétend que l'armée gauloise fut saisie, jusqu'à prendre la fuite, à la vue de l'issue d'une affaire si minime. Quoi qu'il en soit, il faut du moins convenir que le fait en lui-même n'a pas grande valeur, et qu'un Romain de petite taille eût-il effectivement tué dans une lutte corps à corps un grand Gaulois, il n'y aurait là rien d'extraordinaire : c'est une chose qui a dû sans doute se répéter plus d'une fois. Aussi, doit-on prévoir qu'il a fallu des raisons particulières pour que cette aventure vraie ou feinte fût parvenue à prendre aux yeux des Romains des proportions si considérables. Elle y était, en effet, devenue un symbole de l'antagonisme entre leur race et celle des Gaulois. Elle jouait un rôle analogue à celle de David et de Goliath dans la rivalité des Hébreux et des Philistins. C'était un des soutiens principaux de l'orgueil national.

Il importe aussi, pour sentir toute la valeur de cette histoire aux yeux des orgueilleux tyrans de l'Italie, de la remettre exactement à son époque. Il y avait trente ans que les Gaulois, justement blessés à Clusium par la déloyauté des Romains, avaient exterminé leur armée sur les bords de l'Allia, pris et brûlé leur ville et imposé un traité déshonorant au Capitole. Depuis lors les Romains ne s'étaient point relevés de la terreur que leur avait imprimée le nom gaulois. Leurs exagérations sur les succès remportés, au mépris des traités, par le dictateur Camille, sur l'arrière-garde de l'armée ennemie, n'avaient pu les satisfaire, et vraisemblablement, sous le coup des témoignages contemporains, n'avaient pas encore pu se produire avec toute la couleur qu'elles prirent ensuite. Les Gaulois, comme on le voit par les aveux de Tite-Live et de Polybe, n'avaient pas renoncé, malgré l'éclat des prétendues victoires du dictateur, à faire de plus belle des incursions dans la campagne de Rome; et les Romains, à leur approche, glacés d'épouvante, se réfugiaient dans leurs murailles sans oser revenir à tenter, contre ceux qui les avaient si bien battus, le sort des armes. Il y avait cinq ans que duraient ces outrageantes incursions, quand un jour, une des bandes gauloises paraissant menacer plus directement la ville, les Romains s'enhardirent, sortirent de leurs murailles, et vinrent au bord de l'Anio s'asseoir devant l'ennemi, étonné, dit Polybe, d'une telle nouveauté. Il n'y eut pas de bataille : les Gaulois ne se trouvant pas en nombre, ou ne voulant pas compromettre leur butin dans un engagement inutile, se retirèrent tranquillement pendant la nuit sans être inquiétés et retournèrent dans leurs montagnes, comme l'autre parti dans ses remparts. C'est dans cette journée, où les fils des soldats de Camille osèrent pour la première fois lever les yeux sur ceux des compagnons du fier Brennus, qu'aurait eu lieu, suivant la tradition romaine, le fameux duel de Manlius Torquatus et du géant gaulois, duel d'autant plus caractéristique que ce Manlius aurait été du même sang que celui qui avait eu la gloire de précipiter du haut de la muraille les deux Gaulois qui, durant l'escalade du Capitole, y avaient déjà pris pied. « Si tu me le permets, dit ce guerrier au dictateur, dans le récit de Tite-Live, je veux montrer à cette bête sauvage que je suis de la même famille qui a précipité de la roche Tarpeïenne la troupe des Gaulois. »

Forgé ou non par la famille Manlia pour expliquer le sobriquet *Torquatus*, d'un de ses ancêtres, ce fait d'armes ne s'oublia jamais. Il était merveilleusement propre à la peinture, ce qui est la condition essentielle de tout symbole. La différence des tailles, des physionomies, des armes, la pantomime guerrière du Gaulois traduite en caricature, la simplicité de l'action, tout se prêtait à une représentation figurée, et ces circonstances durent naturellement accroître la popularité du sujet. Un fragment curieux des *Fastes capitolins* prouve qu'en l'an 167, environ deux siècles après l'événement, il figurait sur l'enseigne d'une boutique de banque du forum, sous le nom de *Scutum cimbricum.* Il est fait effectivement mention dans ce fragment d'un jugement rendu par le prêteur Fonteius Balbus, en faveur du banquier Q. Aufidius, qui, établi à la boutique sous l'enseigne de l'Écu kimrique, *tabernæ argentariæ ad Scutum cimbricum*, avait fait faillite pour une somme considérable. Soixante ans plus tard, ce même grotesque devait s'élever à un degré d'honneur bien autrement éclatant. Marius, tout l'opposé de Sylla dans ses façons, et flatteur en toute occasion, par politique comme par caractère, des goûts du peuple, devait prendre, après la défaite des Cimbres, pour emblème de son sanglant triomphe, la populaire enseigne du forum. Il fit sculpter sur son bouclier le hideux Gaulois tirant la langue dont s'était amusée pendant tant de siècles la populace. « Je montrai du doigt, dit Cicéron dans l'Orateur, le Gaulois peint sur le bouclier kimrique de Manlius, le Gaulois faisant des contorsions, tirant la langue, les joues pendantes : tout le monde se mit à rire. » Marius, en se rattachant par cette vieille caricature au souvenir de Manlius, se rattachait aussi en quelque sorte par cette même correspondance à celui de Camille que la reconnaissance du peuple avait jadis surnommé le Second Romulus, comme elle venait de le surnommer lui-même le Troisième. Délivrer la république de la menaçante grimace du Gaulois, c'était, aux yeux des citoyens, lui rendre la liberté de respirer et la rappeler pour ainsi dire à la vie.

Quand Néron, menacé par l'explosion de la Gaule, se mit enfin à trembler, ce fut aussi la vue d'une de ces images ingénieuses qu'affectionnait la populace, qui lui releva le cœur un instant, en le flattant de l'idée que le Romain était en droit de mépriser le Gaulois. Accourant de Naples à Rome, sur le bruit des proclamations de Vindex, il aperçut sur sa route une sculpture représentant un Gaulois abattu par un chevalier romain et traîné par ses longs cheveux. « A cette vue, dit Suétone, il sauta de joie, et remercia les dieux. » Mais cette vaine image ne devait pas sauver cet insensé de l'arrêt que les Gaules, prenant enfin dans l'empire le poids qu'elles méritaient d'y avoir, venaient de prononcer contre lui.

On peut bien s'imaginer que si nos pères avaient eu, comme les badauds du forum, le goût de la peinture, il leur aurait été facile de se satisfaire aussi en représentant à leur guise quelque duel du même genre. On aurait vu d'un côté le Brenn gaulois, fier de sa large poitrine et de sa stature colossale, paré de son éclatant costume de bataille, de son casque à tête de bête fauve, de ses colliers d'or, de sa blouse aux riches couleurs, et de l'autre, le petit Romain placé devant lui comme un myrmidon et pourfendu jusqu'aux épaules, à travers son casque de cuivre, par un vaillant coup du grand sabre gaulois. Je me figure aussi que plus d'un Gall ou d'un Kimri, amené par aventure dans Rome au temps de la république, a pu dire, en apercevant parmi les boutiques du forum l'injurieuse enseigne, ce que dit en pareille occasion le lion de la fable :

> Je vois bien, dit-il, qu'en effet,
> On vous donne ici la victoire ;
> Mais l'ouvrier vous a déçus :
> Il avait liberté de feindre.
> Avec plus de raison nous aurions le dessus,
> Si mes confrères savaient peindre.

Le lion devait à la vérité être réellement et bien cruellement terrassé par César. Mais la Providence ne voulait pourtant pas que le Romain lui fît mordre pour toujours la poussière : elle avait seulement entendu que, forcé par

cette leçon à renoncer à son caractère indiscipliné et sauvage, il se relevât à la fin de cet abaissement, plus puissant que jamais, grâce à l'heureuse union de la mansuétude et de la force.

ENFANCE DE MOZART.

(Voy. la Table des dix premières années, et 1845, p. 68.)

Voici la reproduction exacte d'une petite estampe rare et curieuse, publiée en 1763 : presque tous les exemplaires en furent vendus en peu de jours ; on ne la rencontre plus que dans quelques collections particulières. « Mozart, dit la *Biographie universelle*, n'avait pas encore huit ans quand il parut, en 1763, à la cour de Versailles.... Le jeune virtuose se fit entendre à Paris dans deux concerts publics. Son portrait fut gravé d'après le dessin de Carmontelle, et promptement enlevé par les amateurs. » On sait que Carmontelle, lecteur du duc de Chartres, et auteur de proverbes dramatiques fort remarquables, était aussi un dessinateur très spirituel (voy. la Table des dix premières années).

Grimm annonçait ainsi, le 1er décembre 1763, l'arrivée du petit Mozart à Paris et ses succès :

« Un maître de chapelle de Salzbourg, nommé Mozart,



(Mozart, sa sœur et leur père, à Paris, en 1763.— D'après le dessin de Carmontelle.)

vient d'arriver ici avec deux enfants de la plus jolie figure du monde. Sa fille, âgée de onze ans, touche le clavecin de la manière la plus brillante ; elle exécute les plus grandes pièces et les plus difficiles avec une précision à étonner. Son frère, qui aura sept ans au mois de février prochain, est un phénomène si extraordinaire, qu'on a de la peine à croire ce qu'on voit de ses yeux et ce qu'on entend de ses oreilles. C'est peu pour cet enfant d'exécuter avec la plus grande précision les morceaux les plus difficiles avec des mains qui peuvent à peine atteindre la sixte; ce qui est incroyable, c'est de le voir jouer de tête pendant une heure de suite, et là s'abandonner à l'inspiration de son génie et à une foule d'idées ravissantes qu'il sait encore faire succéder les unes aux autres avec goût et sans confusion. Il a un si grand usage du clavier, qu'on le lui dérobe par une serviette qu'on étend dessus, et il joue sur la serviette avec la même vitesse et la même précision... Je lui ai écrit de ma main un menuet, et je l'ai prié de me mettre la basse dessous ; l'enfant a pris la plume, et, sans approcher du clavecin, il a mis la basse à mon menuet... Cet enfant me fera tourner la tête si je l'entends encore souvent ; il me fait concevoir qu'il est difficile de se défendre d'une sorte de folie lorsque l'on est témoin de semblables prodiges. »

ALBERTINE NECKER DE SAUSSURE.

Chacun de nous a deux histoires : l'une est celle des faits, de l'enchaînement de circonstances pour la plupart indé-

pendantes de notre volonté qui s'emparent de nous à notre naissance, et nous conduisent, cortége fatal en sa variété incessante, de notre berceau à notre tombe ; l'autre qui se déroule aussi entre ces deux mystérieuses limites, l'histoire intime, seule vraiment digne de mémoire, l'histoire de l'âme appelée à se développer dans un milieu qu'elle n'a pas créé, et dont elle subit l'influence. Ce serait un formidable biographe que celui qui nous demanderait, au moment où nous passons le redoutable seuil, « si nous avons tiré de notre vie tout l'enseignement qu'elle peut donner. » Ces dernières expressions appartiennent à une femme qui fut du petit nombre de ceux qui, à cette terrible interpellation, auraient pu répondre le front levé : nous voulons parler de madame Necker de Saussure.

Sa vie extérieure est aussi courte à raconter que celle de la plupart des femmes. Naître, se marier, devenir mères et mourir, pour elles, toutes les douleurs, toutes les joies se renferment dans ce peu de mots. Fille d'Horace Bénédict de Saussure, qui le premier a gravi le Mont-Blanc, et que tant de découvertes scientifiques ont rendu célèbre, Albertine naquit à Genève en 1766, et fut élevée par son père. Il se délassait de ses travaux en dirigeant les études méthodiques et étendues de l'enfant timide, intelligente, réfléchie et affectionnée; lorsqu'elle eut atteint dix-neuf ans, il la maria au neveu du célèbre ministre des finances, M. Necker, croyant faire assez pour le bonheur de sa fille en lui donnant un mari jeune, riche et d'un beau nom.

Capitaine de cavalerie au Royal-Allemand, Jacques Necker avait quitté le service en épousant mademoiselle de Saussure : mais la jeune femme put bientôt s'apercevoir que, rentré à vingt-huit ans dans la vie civile, l'officier ne s'y ferait pas de lui-même une place distinguée : ce fut elle qui se chargea de lui en créer une. Cachée avec soin sous son ombre, elle l'attira doucement dans la voie où M. de Saussure, et, avant lui, son oncle, Charles Bonnet, s'étaient illustrés. Dès qu'elle eut décidé son mari à s'occuper des sciences naturelles, elle observa, elle écrivit pour lui; il fut nommé *auditeur* de la république de Genève; elle dépouilla ses dossiers, elle fit ses rapports; il devint professeur de minéralogie: ce fut madame Necker qui prépara, composa, rédigea ses cours. Après lui avoir donné la réputation avant qu'il eût le mérite, elle parvint à lui inspirer l'envie de l'acquérir, et il finit par savoir ce qu'il enseignait et par devenir assez bon naturaliste. Formé de bonne heure à la discipline et au despotisme militaire, M. Necker tenait aux traditions politiques avec une opiniâtreté aveugle. L'impétuosité de caractère qu'avait favorisée en lui la vie des camps, l'impatience que donne parfois aux esprits médiocres le voisinage d'une supériorité, quelque soigneusement qu'elle se déguise, auraient pu bannir de la famille les premiers des biens qu'elle promet, l'union et l'harmonie. Mais celle dont madame de Staël a dit souvent : *Ma cousine a tout l'esprit qu'on me prête et toutes les vertus que je n'ai pas*, sut conserver la paix de l'intérieur sans rien sacrifier de la dignité et de l'indépendance de son caractère. Madame Necker de Saussure traitait la vie comme le savant traite la science, l'artiste son art. Chaque obstacle lui devenait un moyen, chaque difficulté lui présentait un attrait. Pour l'œuvre humaine, telle qu'elle l'avait conçue, les soucis, les inquiétudes, les douleurs ne sont que des auxiliaires, et ceux-ci ne lui manquèrent point.

Des pertes successives, isolant peu à peu madame Necker, furent comme autant de degrés qui la conduisirent à cette sublime hauteur d'où elle a contemplé la vie. « L'Etre qui est, comme elle l'a dit, le commencement et la fin, l'origine et le terme, ne nous a lancés un moment sur le fleuve que parce que le cours de l'onde tend à nous ramener à lui. » D'abord il fallut se séparer de son père, objet de cet amour mêlé de respect, de confiance et de crainte que l'on n'éprouve qu'une fois. Les travaux, les fatigues de la science avaient avant le temps usé la constitution de M. de Saussure, et lorsque notre révolution vint menacer toutes les existences, briser tous les liens, bouleverser les éléments de la société, faire un chaos enfin pour en tirer un monde, il acheva de mourir avant d'avoir atteint sa soixantième année. Ce fut ensuite le tour de M. Necker ; en 1804 il rendit le dernier soupir entre les bras de sa nièce. Puis elle fut frappée dans ses enfants. L'aînée, « fille angélique, » victime d'un horrible accident, fut brûlée vive au coin de son feu. Enfin celle qu'une douce intimité, commencée en 1792, toujours de plus en plus resserrée, de plus en plus tendre et consolante, avait fait la sœur de cœur de madame Necker, madame de Staël, fut enlevée en 1815 à sa cousine et au monde par une mort prématurée.

C'était autant par leurs diversités que par leurs ressemblances que ces deux âmes s'étaient attachées l'une à l'autre ; elles se complétaient. L'affection, l'enthousiasme de madame de Staël avaient échauffé, assoupli, développé l'imagination et les facultés intelligentes de madame Necker qui, à son tour, fortifiait de sa raison, éclairait de sa droiture, calmait avec sa religieuse sérénité, l'emportement passionné de sa cousine. Cette séparation que rien ne faisait prévoir (car ces deux femmes illustres, du même âge, du même pays, rapprochées par la parenté et par le génie, devaient espérer de vieillir appuyées l'une sur l'autre), cette cruelle séparation décida la carrière littéraire de madame Necker, qui, à l'âge de cinquante-quatre ans, n'avait encore rien publié. Ce fut pour rendre hommage à la mémoire de madame de Staël, pour encadrer, en quelque sorte, la gloire de sa cousine dans la chaste pureté de son style et de sa pensée qu'elle prit la plume. Jusque là elle n'avait écrit que pour préparer les travaux de son mari, et ne s'était essayée à quelques traductions de l'allemand que pour étourdir ses regrets maternels, et chercher le calme et l'oubli dans les préoccupations de l'étude. En traçant, en 1820, la *Notice sur la vie et les écrits de madame de Staël* qui précède l'édition des œuvres complètes, madame Necker dut sentir qu'après avoir consacré toute sa jeunesse, tout son âge mûr, à ses enfants, à sa famille, il lui restait encore, avec une activité désormais sans emploi, des trésors de pensées mûries par l'expérience qu'elle *pouvait*, et par conséquent *devait* rendre utiles à d'autres femmes, à d'autres mères.

En 1825 elle était veuve; l'âge et le cours ordinaire des choses l'avaient rendue inutile à ses enfants ; une surdité déjà ancienne, dont l'intensité croissait avec les années, l'isolait de plus en plus du monde, et la sevrait forcément de tous les plaisirs de la société. Il lui avait fallu vendre sa belle terre de Necker, et sacrifier sa fortune pour faire face honorablement aux affaires malheureuses de la maison de commerce établie à Trieste par son second fils, l'aîné seul ayant suivi, et avec distinction, la carrière scientifique. Madame Necker survivait aux enfants de madame de Staël, à la plupart de ses anciens amis, décimés autour d'elle par l'âge et la maladie, et demeurait isolée, vieille, sourde, privée des douceurs d'un luxe dont elle avait l'habitude, et conservant dans un corps dont les forces défaillaient, dont les sens avaient commencé à s'éteindre, toute l'énergie de sa pensée, toute la clarté de son intelligence pour contempler et éclairer les ruines amoncelées derrière elle. C'est alors, c'est de 1830 à 1838, qu'elle écrivit les trois volumes de l'*Education progressive*, ou *Etudes du cours de la vie.*

Deux ans plus tard, ayant achevé son œuvre, elle expira, le 13 avril 1841, dans une des vallées du mont Salève, où ses enfants, inquiets du déclin de sa santé, et cherchant pour elle un ciel plus doux, l'avaient fait transporter. Ce fut en contemplant le radieux coucher du soleil sur la montagne qu'elle rendit à Dieu son âme éclairée par la culture de toutes les rares facultés de son intelligence.

agrandie par l'exercice de toutes les vertus privées, épurée enfin par toutes les douleurs d'une longue vie.

La véritable biographie de madame Necker, c'est l'*Éducation progressive :* c'est là qu'elle a déposé les trésors de son expérience. Dans ces trois volumes, si riches d'aperçus philosophiques, on sait quel rôle important l'auteur assigne aux femmes dans le développement progressif de la société. Elle les regarde comme appelées à perfectionner sans cesse la vie privée, et par elle l'humanité tout entière. La tâche donnée à chacun ici-bas, c'est l'éducation de soi-même, et dès le premier âge madame Necker montre comment l'enfant y est préparé par sa tendance à l'imitation, par le plaisir attaché tout d'abord à l'exercice de ses facultés, par l'obéissance enfin, qui est pour lui une des conditions de vivre. Elle suit les progrès de l'âme à travers la jeunesse, lorsque l'admiration, l'enthousiasme et le sentiment du devoir l'encouragent, la poussent, la soutiennent dans sa carrière, jusqu'à ce qu'au déclin de l'âge, la douleur, les sacrifices, l'abnégation de soi-même viennent la dégager de la terre, mûre qu'elle est désormais pour le ciel.

Si j'osais émettre une critique sur ce noble travail, je me plaindrais seulement de ce que madame Necker considère d'un point de vue trop sérieux et trop sombre cette carrière que la bonté divine éclaire d'un bout à l'autre d'une douce lumière. Tout en rendant hommage à l'imagination, à cette riante compagne qui nous fut accordée pour égayer la route, tout en l'appelant la fée de la maison, à mon avis madame Necker lui a quelquefois trop coupé les ailes. L'imagination devine les gloires d'une autre vie, fait endurer, non pas seulement avec résignation, mais avec joie, les souffrances de celle-ci; elle pare le réduit le plus pauvre, le plus obscur, de tout l'éclat, de toutes les douceurs qui lui manquent. Elle allume une lumière intérieure qui brille à l'œil de l'aveugle; elle éveille une mélodie secrète qui résonne à l'oreille du sourd. Son manteau, moelleux, velouté, diapré de mille teintes, réchauffe les membres qui frissonnent nus sous la bise. Oh! déesse! puissent les écrivains qui ont reçu la mission divine de diriger ton vol ne jamais arracher une plume à tes ailes, mais seulement secouer la poussière mondaine qui les souille parfois, les mouiller des religieuses larmes de la charité, et les sécher à un rayon du soleil d'en haut!

MARIE, LA FILLE DE L'AUBERGE.

Qui est-elle donc, cette pauvre folle, dont les yeux hagards et immobiles semblent déceler une âme déchirée?

Elle ne pleure pas, mais souvent elle soupire du fond de son cœur : jamais elle ne se plaint, mais son silence trahit le calme d'un mal sans remède.

Ni secours, ni pitié, la folle ne demande rien; le froid et la faim ne peuvent la distraire de ses pensées; à travers ses haillons, le vent glacé de l'hiver souffle sur ses épaules flétries, et ses joues ont la pâleur mortelle du désespoir.

Et pourtant (il n'y a pas bien longtemps de cela) elle était heureuse et enjouée, la pauvre Marie, la folle. Le voyageur qui a passé par cette route-ci, se rappelle bien qu'il n'y avait pas dans le pays une fille si jolie, une fille si gaie que Marie, la fille de l'auberge.

Son joyeux bonheur enchantait les hôtes, quand elle venait les recevoir avec un sourire. Son cœur était étranger à ces terreurs qui poursuivent l'enfance; et Marie aurait passé le soir auprès de l'abbaye, quand le vent sifflait le long de ses sombres murs.

Elle aimait, et était fiancée au jeune Richard; elle espérait être heureuse pour la vie; mais Richard était un paresseux et un vaurien, et ceux qui le connaissaient plaignaient la pauvre Marie, et disaient qu'une telle femme était trop bonne pour lui.

Un soir d'automne, la nuit était sombre et orageuse, les fenêtres et la porte venaient d'être bien fermées; deux étrangers étaient assis auprès du feu qui flambait dans le foyer, et ils fumaient en silence, écoutant avec une joie tranquille le vent qui grondait.

—«C'est un vrai plaisir, s'écria l'un d'eux, d'être assis au coin d'un bon feu et d'entendre siffler le vent dans la campagne. — Voilà une belle nuit pour voir l'abbaye, reprit son camarade; il me semble que ce serait une solide épreuve pour le courage d'un homme qui voudrait aller faire le tour de ces ruines.

Pour ma part je tremblerais comme un écolier, rien que d'entendre le lierre sonore bruire au-dessus de ma tête. La peur me rendrait crédule, et je m'imaginerais voir se dresser, devant moi, l'ombre blanche de quelque vieil abbé; car il fait un vent à réveiller les morts.

—Je parie un dîner, reprit le premier, que Marie va risquer le voyage à l'heure qu'il est. — Parie donc et perds, répondit l'autre avec un ris moqueur; je soutiens, moi, qu'à chaque pas elle croira voir une ombre à ses côtés, et qu'elle se trouvera mal si elle aperçoit une vache blanche.

— Marie souffrirait-elle une injure faite à son courage? s'écria son camarade en souriant; non, je ne perdrai pas, parce que je sais bien qu'elle est prête a risquer le voyage et à gagner un chapeau neuf, en nous rapportant une branche de l'aulne qui croît dans le vieux mur.»

Marie accepta l'épreuve avec une intrépide gaieté, et prit la route du côté de l'abbaye; la nuit était noire, le vent furieux; il mugissait sourdement en balayant les nuages, et la jeune fille frissonnait de froid en marchant.

Elle suivait le sentier bien connu au bout duquel s'élevaient les ruines noires de l'abbaye; elle entra sous la porte voûtée, et ne sentit pas un mouvement de crainte. Cependant les ruines étaient tristes et désertes, et l'ombre qu'elles projetaient semblait augmenter encore l'obscurité de la nuit.

Autour d'elle, tout était silencieux, excepté lorsqu'une bouffée de vent venait battre en mugissant contre le vieil édifice; toujours intrépide, elle traversa des ruines couvertes de mousse, et parvint dans la dernière enceinte où l'aulne croissait dans le vieux mur.

Elle le saisit avec ravissement, se haussa pour l'atteindre et se hâtait d'arracher la branche, quand le son d'une voix parut frapper son oreille. Elle s'arrêta et se pencha, tout entière à écouter, et son cœur battit alors de crainte.

Le vent soufflait, les feuilles du lierre sonore tremblaient au-dessus de sa tête; elle écouta;... elle n'entendit plus rien; le vent cessa, et son cœur se resserra dans son sein, parce qu'elle entendit très distinctement, dans les ruines, un bruit de pas qui s'approchaient d'elle.

Froide de peur et sans haleine, elle se glissa derrière une grosse colonne et s'y cacha. En ce moment la lune brilla au bord d'une épaisse nuée; elle aperçut, à sa clarté, deux assassins avec un cadavre qu'ils portaient entre leurs bras.

Marie sentit alors son sang se glacer dans ses veines; le vent recommençait à souffler avec violence; il emporta le chapeau d'un des assassins; et, juste ciel! il vint rouler aux pieds mêmes de la pauvre Marie. Elle tomba, et s'attendait à mourir.

— «Maudit soit le chapeau,» s'écria l'assassin.—«Bah! marchons, et, avant tout, cachons bien le cadavre,» répliqua son camarade. — Elle les vit passer à côté d'elle sans être aperçue; elle s'empare du chapeau, la crainte lui tient lieu de courage, et elle fuit à travers les ruines de l'abbaye.

Elle courut comme une insensée, et se jeta contre la porte; elle roulait autour d'elle des regards égarés et pleins d'épouvante. Ses jambes fatiguées ne purent la soutenir plus longtemps et, épuisée, hors d'haleine, elle tomba sur le plancher, sans pouvoir proférer une parole.

Avant que ses lèvres décolorées eussent pu raconter cette histoire, ses yeux s'arrêtèrent un instant sur le chapeau; mais un mouvement convulsif les en détacha sur-le-champ, et une froide horreur déchira son sein. Grand Dieu! elle venait d'y lire le nom de Richard, son fiancé!

Près de la vieille abbaye et sur le terrain communal qui l'entoure, on voit aujourd'hui son gibet. Il s'offre aux yeux, non loin de la maison de Marie; le voyageur le regarde et pense, en soupirant, à la pauvre Marie, la fille de l'auberge. *Trad. de* Robert SOUTHEY.

MOSAIQUE DÉCOUVERTE A AIX

(Département des Bouches-du-Rhône).

Dans des fouilles entreprises à Aix pendant l'année 1843, on découvrit, le 29 septembre, dans le faubourg Sextius, une salle de 5^m,55 de largeur sur 8^m,05 de longueur. Au milieu se trouvait un tableau complet en mosaïque dont la bordure de gauche avait seule disparu.

« Ce tableau, dit M. Rouard, représente un personnage dans une pose gracieuse et presque aérienne; sa tête porte une couronne de fleurs plutôt que de lauriers; une espèce de réseau paraît même enfermer sa chevelure. Ce personnage tient une lyre à sept cordes, dont chaque montant ou branche semble fait de deux pièces, et rappelle par sa forme sinueuse les cornes de bouquetin qui servaient souvent de bras à la lyre primitive; elle repose sur l'épaule gauche du personnage, qui tient dans la main droite le *plectrum* ou *pecten* (espèce d'archet), et touche de l'autre les cordes de la lyre, dont le *magas* ou *magadion*, c'est-à-dire la table sur laquelle les cordes étaient fixées, est ici fort sensible, et caractérise la grande lyre ou le *barbytos.*

» Le bras droit, le seul que l'on aperçoive, est entièrement nu. On distingue à leur couleur variée et à l'agencement deux vêtements, et même trois, si une suite de points noirs, que l'on remarque vers le milieu de la robe, est une bordure et non une simple broderie. Cette grande robe ou tunique est *exomide*, c'est-à-dire sans manches, du genre appelé *cimbericum*, qui était ordinairement d'un tissu très léger, et même transparent. La forme des jambes et des cuisses se dessine parfaitement à travers ce tissu singulièrement léger et gracieux



(Musée d'Aix. — Mosaïque découverte à Aix, en 1843.)

» Par dessus cette large tunique est probablement un petit *peplus* (robe de dessus) indiqué par une bordure qui s'arrête au haut des cuisses, et qui est terminé sous les bras par une large broderie ou par une ceinture destinée à soutenir la lyre. La couleur de la principale tunique paraît être blanche avec des bandes perpendiculaires rouges et bleues. »

Aucune inscription n'indique quel est ce personnage: mais deux animaux placés à droite du spectateur ont fait supposer que ce pouvait être Orphée.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CHAPELLE SAINT-MICHEL.



(L'aiguille et la chapelle Saint-Michel, au Puy. — Dessin de M. Thuillier.)

Dans un des faubourgs du Puy, non loin de la rivière de Borne, s'élève une masse volcanique isolée, haute d'environ 80 mètres (1).

(1) Suivant Delalande, le mont Saint-Michel a seulement 265 pieds de hauteur, 170 de diamètre dans sa partie moyenne, et environ 510 à sa base. Le sommet n'en a pas plus de 40 à 45 dans son plus grand diamètre.

Un roc pyramidal, au beau milieu d'un pré,
D'un bel émail de fleurs au printemps diapré,
De son faiste pointu va menaçant les nues.
Saint Michel y préside (on le conçoit ainsi)
Pour avoir toujours l'œil dessus les advenues,
Et divertir le mal s'il approche d'icy.

(Bernard, chanoine de l'église du Puy. 1619.)

. . . . Tu verras. . . . .
De l'ange saint Michel l'admirable rocher,

Si haut qu'il s'en va presque aux nues toucher.
Son pied sort du milieu d'une belle prairie,
En pyramide fait de rare symétrie.
(*La Velleyade*, par H. d'Avignon. 1630.)

Cette merveille du Puy est célèbre dans le Velay et dans l'Auvergne, sous le nom ancien de l'Aiguille, qui caractérise son étrange structure. A voir la base et la partie moyenne du rocher Saint-Michel, on le croirait inaccessible, et pourtant une chapelle avec son clocher en couronne le sommet. Suivant une tradition, l'édifice chrétien, dédié à saint Michel archange, n'aurait fait que remplacer un temple élevé à Mercure.

Ce rocher fut créé lorsque Dieu fit le monde.
Son église, bastie en forme toute ronde,
En l'au huictiesme lorsque Lothère régnoit,
Neuf cens soixante-cinq, par escrit on le voit,
Ce rare bastiment, digne de ma louange,
Fut sacré sous le nom de Saint-Michel Archange.
. . . .
Par deux cent vingt degrés sur ce rocher l'on monte;
J'en suis fort asseuré, car j'en ai fait le compte.
(*La Velleyade.*)

En effet, on a taillé péniblement le long du rocher un escalier dont les marches surplombent en maint endroit. L'honneur de cette difficile et coûteuse entreprise revient à un doyen du chapitre du Puy, Truannus, qui en conçut le dessein et le mit en partie à exécution vers la fin du dixième siècle.

D'après Oddo de Gissèy, la première pierre de Saint-Michel aurait été posée en 965, et l'ouvrage aurait été mené au faîte et parachevé l'an 984. Mais M. Mérimée, auquel nous empruntons quelques uns des détails de cet article, pense qu'elle n'a dû être terminée entièrement que vers le milieu du onzième siècle.

Dans son état actuel, la chapelle occupe le sommet du roc dont elle suit exactement toutes les sinuosités. Elle se compose d'un chœur et d'une nef semi-elliptique, où six colonnes légères, disposées en hémicycle, reçoivent les retombées d'une voûte d'arêtes en plein cintre. D'autres colonnes appliquées le long des murs soutiennent des arcades plaquées. Les chapiteaux de ces colonnes historiées pour la plupart, le travail assez fini de leur ornementation, la légèreté de leurs fûts, se rapportent certainement au onzième siècle. L'intérieur était tout couvert de fresques; on les a badigeonnées. Le clocher, malgré son architecture médiocre, ne laisse pas de produire un effet par sa position.

La porte d'entrée est ornée d'incrustations de couleur, de moulures et de bas-reliefs assez finement sculptés ; c'est une espèce de petit bijou en son genre ; et qui voudrait se faire une idée de l'ornementation particulière à l'architecture bysantine du Velay, ne pourrait en trouver un plus gracieux modèle.

A quelques marches au-dessus de cette entrée, on voit une galerie ouverte qui tourne en suivant une corniche du rocher : autrefois elle paraît avoir été surmontée d'un petit bâtiment d'habitation destiné sans doute à un gardien, peut-être à quelques religieux. Une citerne est creusée dans le roc auprès du chœur.

Dans le bas de l'escalier, on remarque, incrustés dans une muraille, plusieurs fragments de bas-reliefs de style byzantin, figurant, dit-on, les fleuves ou rivières des environs du Puy.

LE CHEVRIER DE LORRAINE.

NOUVELLE.

(Fin.— Voy. p. 286, 289, 309, 317, 325, 333.)

§ 7.

Le lendemain, à une heure du jour déjà avancée, la troupe du sire de Flavi se trouvait arrêtée sur un des points de la plaine qui sépare Artenay de Patay. Les cavaliers avaient mis pied à terre pour faire brouter leurs chevaux, et eux-mêmes étaient étendus sur l'herbe où ils se reposaient, lorsque leur chef sortit tout-à-coup d'une chaumière où il avait été rejoint par un messager arrivé à franc étrier, et fit sonner le boute-selle; il venait d'apprendre la défaite des Anglais à Patay, et l'arrivée du roi avec l'armée victorieuse.

Tous ses compagnons, parmi lesquels l'heureuse nouvelle se répandit aussitôt, s'empressaient de faire brider leurs chevaux et de prendre leurs armes pour courir au-devant de Charles VII, lorsque *Exaudi nos* parut couvert de boue et de sueur.

A sa vue, le gouverneur de Tonnerre, qui allait monter à cheval, s'arrêta :

— Eh bien? demanda-t-il vivement, en prenant l'archer à part.

— J'ai réussi, répliqua Richard triomphant.

— Quoi! les fugitifs?...

— Regardez.

— Le sire de Flavi se retourna, et aperçut, à quelques pas, sous un noyer, le père Cyrille et Remy gardés par les deux compagnons de Richard.

— Dieu me sauve, sont-ce bien eux? s'écria-t-il émerveillé.

— Eux-mêmes, messire, répliqua *Exaudi nos*, la *reine de Neuville* nous les a fait venir à commandement.

— Ainsi, tu es sûr de reconnaître le jeune gars et le moine ?

— Aussi sûr que de vous voir.

Le visage de messire de Flavi prit une expression de dureté résolue. Il regarda un instant les prisonniers, comme s'il eût délibéré en lui-même sur ce qu'il devait faire, puis s'avançant brusquement vers eux :

— Par les mille diables! ils ne nous échapperont pas cette fois, dit-il; nous n'aurons pas ici d'incendie pour sauver les traîtres.

— Ne parlez pas de traîtres, messire, répliqua Cyrille, car vous savez que nous sommes bons Français.

— Oses-tu bien me regarder en face, et répondre aussi hardiment, faux moine! interrompit de Flavi avec emportement. Sur mon Dieu, je ferai un exemple de ces mauvais garçons qui ont vendu la France aux hommes d'outre-mer.

Un murmure d'approbation s'éleva parmi les gendarmes qui entouraient les prisonniers.

— Oui, oui, il faut des exemples, répétèrent plusieurs voix. Une corde, apportez une corde!

— Voilà, cria Richard, qui avait détaché le licou d'un cheval de valet.

— Noël! Noël!

— Il n'y a qu'une cravatte pour deux, fit observer un gendarme.

— Chacun aura son tour, comme pour les sentinelles, répondit un second.

— Par lequel commencer ?

— Par le moine! par le moine!

— Non, dit de Flavi, par le jeune gars.

Exaudi nos avait fait approcher le cheval de l'arbre ; il monta debout sur la selle, atteignit une branche et y attacha l'extrémité du licou. Les deux soldats voulurent saisir Remy pour le soulever jusqu'à l'autre bout ; mais le père Cyrille se jeta au-devant.

— Ne le tuez pas! s'écria-t-il hors de lui, au nom du Dieu vivant, ne le tuez pas! nous ne sommes point des espions! Le sire de Flavi le sait..., car son archer nous connaît, il a reçu l'hospitalité dans notre couvent, j'ai pansé la plaie de sa jambe droite. Je l'adjure de déclarer ici la vérité!...

— Personne n'a-t-il un manche de plique pour faire un baillon à ce bavard? interrompit de Flavi.

— Que l'archer parle ! j'adjure l'archer ! cria de nouveau le moine.

— Plus vite donc, reprit le gouverneur, pendez le petit ! pendez !

Mais le père Cyrille avait réussi à rompre les liens qui le garottaient, et continuait à défendre Remy avec désespoir.

— Non, répétait-il, vous ne pouvez le faire périr par la corde... il est de sang noble... défendez-le, messires ; qu'on cherche au moins à connaître la vérité ; qu'on nous laisse le temps de prouver qui nous sommes... C'est un complot... un assassinat... Le sire de Flavi veut se défaire d'un parent...

— Finiras-tu, archer d'enfer ? s'écria de Flavi en pâlissant et en montrant le poing fermé à *Exaudi nos*. Et vous autres, ne pouvez-vous donc venir à bout d'un moine et d'un enfant ? Tirez la corde, par le ciel ! tirez la corde, et si vous ne pouvez le pendre, ouvrez-lui la gorge avec l'épée.

En prononçant ces mots, lui-même avait tiré à demi la *miséricorde* qu'il portait à la ceinture ; mais il fut interrompu par de grands cris poussés tout-à-coup, et par un mouvement qui se fit au milieu des hommes d'armes qui l'entouraient ; une troupe de cavaliers venait de paraître au tournant du chemin, et arrivait au milieu d'un tourbillon de poussière. Aux vêtements de soie et d'or, aux plumes qui ornaient les casques et les chevaux, tous nommèrent la gendarmerie d'ordonnance.

Au milieu se trouvait le roi Charles VII, accompagné du connétable de Richemond, de La Trémouille et de la Pucelle, avec son étendard de boucassin frangé d'or. Sur cet étendard était figuré le Christ assis sur son tribunal dans les nuées, et portant à la main le globe du monde ; plus bas on voyait deux anges en adoration, et ces mots écrits en lettres d'or : *Ihésus Maria*.

La troupe, éclairée par un rayon de soleil sous lequel étincelaient les étoffes et les armes, arriva d'un seul élan jusqu'au sire de Flavi, et fit halte à quelques pas du noyer.

En reconnaissant le roi, tous les hommes d'armes avaient couru à leurs chevaux pour former leurs rangs, afin de le recevoir, et de Flavi fut obligé de les imiter. Les trois soldats restèrent seuls avec le moine et Remy ; mais ils lâchèrent le dernier qu'ils avaient soulevé jusqu'à la corde, et le laissèrent retomber à terre.

Il y eut un moment où tous les regards, même ceux des deux prisonniers, ne s'occupèrent que de la troupe victorieuse qui venait de s'arrêter. Le groupe au milieu duquel se trouvait le roi, s'en détacha lentement et s'avança vers la compagnie du sire de Flavi, qui achevait de prendre ses rangs. La Pucelle marchait à la droite de Charles, revêtue d'une armure que l'on avait fabriquée pour elle, et ceinte de l'épée à cinq étoiles, trouvée dans l'église de Fierbois ; sa visière était baissée comme pour le combat.

Arrivée à quelque distance de l'arbre, elle aperçut le moine et le jeune garçon garottés, et remarqua la corde qui pendait à la branche.

— Pour Dieu ! que veut-on faire de ces gens ? demanda-t-elle en s'arrêtant.

— Ne prenez point garde, ce sont des traîtres, répondit le sire de Flavi, qui voulut passer outre.

— Ah ! qu'ils périssent donc, si c'est la volonté du Christ ! reprit Jeanne en soupirant.

Puis, comme elle s'était approchée de quelques pas, elle s'arrêta de nouveau avec une exclamation de surprise.

— Des traîtres ! répéta-t-elle vivement ; sur mon âme ! vous êtes trompé, messire.

Et levant sa visière, elle montra aux yeux stupéfaits de Remy les traits de la pastoure de Domremy !

Le jeune garçon avait jeté un grand cri en tendant les mains de son côté : elle poussa son cheval jusqu'à lui, et se pencha en avant.

— Est-ce vrai, ce qui vient d'être dit ? reprit-elle vivement, et serais-tu l'ami des Anglais ?

— Qu'on me donne des armes, s'écria Remy avec un mouvement d'indignation ardente, et l'on verra si mon cœur est à Charles ou à Bedford.

— Sur mon Dieu ! voilà qui est bien répondre, dit la Pucelle, en se tournant vers Charles, qui s'était approché ; et notre gentil roi ne refusera pas la grâce d'un pauvre chevrier de mon pays.

— Demandez plutôt justice pour lui ! s'écria le moine, et le pauvre chevrier deviendra un riche et noble seigneur ; car, aussi vrai qu'il n'y a qu'un Dieu en trois personnes, le jeune garçon ici présent est fils légitime de la dame de Varennes.

— Par la gorge ! moine, tu en as menti ! s'écria de Flavi, qui fit avancer brusquement son cheval sur le père Cyrille, et le heurta si violemment qu'il tomba étourdi et sanglant. Emmenez cet affronteur, ajouta-t-il en faisant signe à ses gens de le saisir.

Mais Jeanne avait sauté à terre pour relever le moine, et s'écria tout émue :

— Ah ! Jésus ! il est blessé. Aidez-moi à le soulager, messires ; le cœur me tourne quand je vois couler le sang d'un Français.

— De fait, ceci n'est point l'action d'un gentilhomme, dit le roi sévèrement.

— Non, reprit la Pucelle, les vrais chevaliers ne frappent pas les faibles ; mais sur mon salut ! ceux-ci ne me quitteront plus, et avec la protection de notre gentil roi, leur dire sera vérifié.

— Ce sera chose facile, reprit Charles ; ce soir même nous passons près du château de Varennes. Emmenez vos protégés, Jeanne, nous les mettrons en présence de la dame et d'hommes prudents qui décideront.

A ces mots, il tourna bride et se remit en marche. Jeanne appela aussitôt le frère Jean Pasquerel, lecteur du couvent des Augustins de Tours, qu'on lui avait donné pour aumônier particulier, et confia à sa garde les deux voyageurs. Elle pria, de plus, le chevalier Jean d'Aulon, son écuyer, de leur procurer des chevaux, les encouragea par quelques pieuses paroles, puis rejoignit la suite de roi.

Restés seuls, le père Cyrille et Remy adressèrent d'abord une fervente prière à Dieu pour le remercier du secours inespéré qu'il leur avait envoyé.

Cependant, si le péril était passé, la plus sérieuse épreuve leur restait encore à subir ; dans quelques heures le sort de Remy allait se décider, et à cette pensée, tous deux tremblaient involontairement. Tant qu'ils avaient été loin du but, les difficultés de la route avaient absorbé toute leur attention, et occupé uniquement leur énergie ; ils ne s'étaient point préoccupés des moyens par lesquels ils prouveraient la réalité des droits de Remy ; les preuves qui leur avaient suffi pour croire leur semblaient également suffisantes pour persuader ; mais, le moment venu de faire valoir ces preuves, ils commencèrent à craindre et à douter ! Les affirmations de Remy, appuyées par la déclaration du chevrier qui l'avait recueilli, suffiraient-elles pour convaincre la dame de Varennes d'abord, puis les gens désignés pour examiner l'affaire ? Le sire de Flavi ne ferait-il point prévaloir ses soupçons intéressés ? Le père Cyrille qui avait vécu parmi les hommes, trop peu pour déjouer leurs complots, mais assez pour les craindre, se sentait surtout inquiet du résultat de l'examen.

Ils chevauchèrent tout le jour l'un près de l'autre, et tourmentés tous deux de l'épreuve annoncée sans oser se le dire. Enfin, vers le soir, la troupe entière campa en vue du château de Varennes, et Ambleville, un des hérauts d'armes de la Pucelle, vint pour chercher Remy et son conducteur.

Ils trouvèrent dans la grande salle Jeanne entourée de plusieurs évêques et gentilshommes qui formaient le conseil du roi. Le sire de Flavi était près de la porte, l'air encore plus farouche que d'habitude.

Au moment où le moine entra avec Remy, la Pucelle fit un pas à leur rencontre.

— Au nom de la Vierge Marie, dit-elle, approchez sans crainte et exposez vos droits à messires qui sont prud-hommes. Si vous avez parlé vrai, comme je crois, ils vous seront miséricordieux.

Cyrille s'inclina respectueusement devant les membres du conseil.

— Dieu le leur rendra, dit-il avec cette espèce de fierté dont l'habit religieux pouvait seul alors donner l'habitude; car il est dit dans l'Ecriture : Comme l'homme jugera il sera jugé.

Regnault de Chartres, archevêque de Reims et chancelier de France, fit signe aux autres membres du conseil, qui s'assirent; puis il commença l'interrogatoire de Remy et du père Cyrille. Celui-ci leur raconta en détail tout ce que le lecteur connaît déjà : l'arrivée du jeune chevrier au couvent, la rencontre de l'archer, leur départ et les divers accidents du voyage; enfin il présenta, à l'appui de ses affirmations, le testament sous forme de lettre, dicté par Jérôme Pastouret avant sa mort.

Mais messire de Flavi, qui avait écouté son récit avec un sourire d'incrédulité ironique, haussa les épaules lorsqu'il eut achevé.

— La fable est passablement ourdie, dit-il d'un ton méprisant, et elle pourrait surprendre des hommes de quelque prudence; mais avant de répondre au révérend, je prie le conseil d'entendre l'archer, dont les confidences lui ont appris les recherches de la dame de Varennes.

Le chancelier ordonna de l'introduire, et *Exaudi nos* se présenta.

Il affectait une timidité respectueuse qui disposa favorablement le conseil. Après l'avoir rassuré, l'archevêque de Reims lui demanda de déclarer tout ce qu'il savait, et Richard raconta comment, en apprenant par lui la recherche que faisait la dame de Varennes, le père Cyrille avait pensé à présenter Remy à la place de l'enfant disparu, et lui avait proposé d'entrer dans le complot. La déclaration était faite avec tant de calme et de précision, que le conseil parut ébranlé; mais Jeanne, qui s'était retirée à l'écart pour prier, selon sa coutume, s'approcha dans ce moment, et, entendant les dernières paroles d'*Exaudi nos*, elle s'écria :

— Ah! par la vraie croix! je connais ce témoin; c'est celui qui a traîtreusement comploté ma mort quand je me rendais devers le roi.

A cette déclaration inattendue, il y eut un mouvement général; les juges surpris s'étaient retournés. *Exaudi nos* devint pâle, et le père Cyrille s'approcha de Jeanne.

— Oui, c'est bien lui, reprit celle-ci dont le regard restait appuyé sur Richard. Aidé du messager, il devait me noyer au passage du pont.

— Et si vous avez échappé, ajouta le moine, c'est à l'enfant, après Dieu, que vous le devez; car la voix entendue dans l'église de La Roche était la sienne.

— Ah! sur mon âme! s'il en est ainsi, je le lui revaudrai! s'écria Jeanne, et notre gentil roi ne refusera pas de m'aider à m'acquitter, comme c'est justice.

Cet incident venait de produire une réaction aussi subite qu'inattendue. L'accusation portée contre *Exaudi nos* par Jeanne avait complétement détruit l'effet de son témoignage, et le service rendu à l'héroïne par Remy avait évidemment reporté sur lui l'intérêt du conseil. Messire de Flavi s'en aperçut, et, interrompant brusquement les expressions de reconnaissance de la Pucelle :

— C'est trop disputer sur une pareille affaire, dit-il; pour éviter des débats et des retards, je demande qu'elle soit jugée par Dieu, et je jette le gant à tout champion qui voudra défendre le mensonge du moine.

A ces mots, il ôta un de ses gantelets qui alla tomber sur les dalles, à quelques pas de Remy.

Le jeune garçon fit un mouvement pour le relever; le père Cyrille le retint.

— Dieu ne doit juger que là où la sagesse des hommes fait défaut, dit-il; et pour le présent, c'est au conseil à décider.

— Sur mon salut! si j'osais parler devant de si savants hommes, dit Jeanne, je demanderais pourquoi la dame de Varennes n'est point appelée? chaque femme reconnaît son sang.

Les membres du conseil firent un signe d'assentiment; ils se consultèrent un instant, et après avoir fait retirer le moine et Remy derrière une tapisserie, ils envoyèrent chercher la maîtresse du château.

Celle-ci se présenta, accompagnée de son aumônier : c'était une femme de quarante ans, qui avait été belle, mais pâlie par les chagrins et les austérités. Elle portait le grand habit de veuve avec les coiffes et les voiles. Avertie qu'il s'agissait de son fils, elle accourait éperdue, et son premier cri demanda où il était. Le chancelier s'efforça de la calmer.

— Celui qui réclame ce nom n'a pas encore prouvé son droit de le porter, dit-il.

— Ah! qu'il vienne, reprit vivement la dame de Varennes, je suis sûre de le reconnaître.

— Et comment? demanda l'archevêque.

— En l'interrogeant sur son enfance, reprit la mère; en lui montrant le château dans lequel il a été élevé... ou plutôt... Non, j'ai un autre moyen, messires, un moyen infaillible : la prière de sainte Clotilde.

— Une prière?

— Transmise de mère en mère dans notre famille, et qui est comme le privilége du premier né. Mon fils avait trois ans quand je la lui appris... S'il ne l'a point oubliée, s'il peut seulement en répéter quelques mots, le doute est impossible; car lui et moi sommes seuls à la connaître.

Et cherchant du regard autour d'elle celui qui pouvait être son fils, la veuve se mit à murmurer d'une voix tremblante :

— « Sainte Clotilde! toi qui n'as point d'enfant dans le » paradis, prends le mien sous ta protection; sois près de » lui quand je n'y serai pas, ici, ailleurs et partout. »

Elle s'arrêta palpitante comme si elle eût attendu la réponse à cette espèce d'appel. Tout-à-coup une voix ferme et jeune se fit entendre et continua :

— « Sainte Clotilde, je te donne mon fils petit pour que » tu m'en fasses un homme, et faible pour que tu me le » rendes fort! Retranche trois de mes jours pour lui en » ajouter dix, et prends toutes mes joies pour lui en donner » cent fois davantage! »

La dame de Varennes poussa un cri, tendit les mains et tomba à genoux.

— Il sait la prière! balbutia-t-elle... C'est lui... Mon fils!

— Ma mère! répondit la voix.

Et le rideau, brusquement tiré, laissa voir Remy qui s'élança dans les bras de la veuve!...

On ne raconte point de telles scènes. Tout se borna longtemps à des sanglots de joie, à des noms échangés, à des étreintes mouillées de larmes. Les membres du conseil étaient émus; Jeanne priait et pleurait, et le père Cyrille, fou de joie, courait la salle en criant :

— J'en étais sûr, l'horoscope l'avait annoncé. Persécuté par le Taureau... secouru par la Vierge et Mars... La Vierge et Mars, c'est Jeanne, la pure et guerrière Jeanne, *sicut erit Pallas*. Maintenant, que Dieu sauve la France! j'ai sauvé mon petit chevrier.

§ 8.

En prenant le nom et le rang que lui donnait sa naissance, Remy n'oublia point le passé. Le père Cyrille resta toujours à ses yeux son bienfaiteur et son père spirituel. La dame de Varennes et lui le retinrent au château où ils lui abandonnèrent une tour pour son laboratoire. Quant à Jeanne, elle poursuivit sa mission libératrice, et après avoir conduit le roi Charles jusqu'à Reims, elle continua à chasser les Anglais de province en province et de ville en ville. Apprenant enfin que Compiègne était assiégée, elle courut s'y renfermer.

Mais messire de Flavi, qui était gouverneur de Compiègne, n'avait point oublié que c'était surtout à Jeanne qu'il devait la perte de la fortune de la dame de Varennes. Dans une sortie où elle avait repoussé les ennemis avec sa valeur accoutumée, elle se trouva la dernière de ceux qui rentraient, et trouva la porte de la ville fermée! Faite prisonnière par les Anglais, elle fut jugée, condamnée comme sorcière et brûlée vive à Rouen. Quand Remy apprit cette fin, il pleura à la fois sa bienfaitrice et la libératrice de la France. Quant au frère Cyrille, il soupira, mais ne parut point étonné.

— Très bien, murmura-t-il, l'horoscope s'accomplit... toujours l'hostilité du Taureau! Hélas! personne ne peut échapper au jugement de Dieu, ni à la mauvaise influence de son étoile.

PHILIPPE VEIT.

Fils d'un banquier israélite de Berlin, comme Meyer Beer, Philippe Veit a été élevé par le second mari de sa mère, le célèbre Frédéric Schlegel. Il a pris rang parmi les premiers peintres de l'école allemande contemporaine. On ne sépare point son nom de ceux d'Overbeck (voyez p. 248), Cornelius et Schadow. Ces quatre artistes, animés d'un même esprit, unis par les liens d'une étroite amitié, ont marché ensemble d'un pas égal à la poursuite du but idéal et patriotique auquel ils ont consacré leur vie, la renaissance de l'art allemand. A Rome tous quatre ont exécuté de concert plusieurs suites de compositions dans le palais Bartoldi, dans la villa Massimi, empruntées à la Bible, à la Jérusalem délivrée, au Roland furieux, à la Divine Comédie; c'est Veit qui a peint à fresque, dans la *salla* Bartoldi, Joseph et la femme de Putiphar, et la Parabole des sept années d'abondance; dans la villa Massimi, il a représenté plusieurs scènes du Paradis du Dante. Il a peint aussi un vaste tableau à fresque dans la galerie du Vatican, le Triomphe de la religion chrétienne.



(Les Saintes femmes au tombeau, par Philippe Veit.)

Un jour vint où les quatre amis se séparèrent. Overbeck seul demeura à Rome, où il présida aux travaux et aux études d'une nouvelle génération qui commençait déjà à se faire connaître. Cornelius se retira à Dusseldorf sa patrie; Schadow fut appelé à Berlin; pour Veit, il alla s'établir à Francfort, et il fut bientôt mis à la tête de l'école de peinture de cette ville où les arts sont en honneur.

PENSÉES DE SAINT-MARTIN,

EXTRAITES DE SES OEUVRES POSTHUMES.

(Voy., sur la vie et les œuvres de Saint-Martin, le Philosophe inconnu, p. 330.)

Je me disais dans ma jeunesse : Fais en sorte d'être assez heureux pour n'être jamais content que de ce qui est vrai.

Dans une circonstance critique de ma vie, où j'avais des torts, je me dis avec assurance : La vraie manière d'expier ses fautes, c'est de les réparer, et pour celles qui sont irréparables, de n'en être point découragé.

Si, en présence d'un homme honnête, des hommes absents sont outragés, l'honnête homme devient de droit leur représentant.

Avant de nous livrer à des actes importants, nous aurions trois conseils à consulter : 1° si nous pouvons; 2° si nous voulons; 3° si nous devons. Malheureusement, presque toujours, ce sont les circonstances qui nous tiennent lieu de volonté ou de désirs, et ce sont nos volontés ou nos désirs qui nous tiennent lieu de devoirs.

Le monde frivole passe sa vie dans une chaîne de néants qui se succèdent et qui lui ôtent jusqu'aux moyens de s'apercevoir qu'il y ait une vérité, de même que la capacité de la saisir. Le plus grand nombre des femmes et des hommes qui leur ressemblent sont comme des enfants qui regardent tout, qui crient à la moindre contradiction, mais qui n'ont d'autre force que celle de crier, et qu'il faut défendre de tout, parce que la peur et l'impuissance sont leurs éléments constitutifs.

La société du monde, en général, m'a paru comme un théâtre où il faut continuellement passer son temps à jouer son rôle, et où il n'y a jamais un seul moment pour l'apprendre. La société de la sagesse, au contraire, est une école où l'on passe continuellement son temps à apprendre son rôle, et où l'on attend, pour jouer, que la toile soit levée, c'est-à-dire que le voile de l'univers soit disparu.

A la manière dont les *gens du monde* passent leur temps, on dirait qu'ils ont peur de n'être pas assez bêtes.

C'est parce que l'esprit du monde n'est pas droit, qu'il a besoin d'être droit. Mais l'esprit de vérité ne se soucie pas d'être droit, et est au-dessus de cette ressource : toute sa force et toute sa confiance sont dans sa droiture.

Les hommes en agissent avec leurs corps comme les enfants avec leur poupée, qu'ils habillent et déshabillent continuellement, qu'ils frisent et défrisent, qu'ils parent et dépouillent le moment d'après de ses ornements.

Le nombre des personnes qui se trompent est sûrement considérable; mais celui des personnes qui se trompent elles-mêmes l'est infiniment davantage.

La chose qui m'a paru la plus rare en fréquentant les hommes, c'est d'en rencontrer un qui logeât chez lui; ils logent presque tous en chambre garnie, et encore ce ne sont pas là les plus dénués et les plus à plaindre; il en est qui ne logent que sous les portes, comme les lazaronis de Naples, ou même dans les rues ou à la belle étoile, tant ils ont peu de soin de conserver leur maison patrimoniale, et de ne se pas laisser évincer de leur propre domaine.

Nous ne nous livrons avec tant de plaisir à la lecture des romans que par la paresse de notre esprit. Dans ces sortes de lectures, nous nous repaissons des tableaux, des belles actions et des vertus qui nous y sont présentés, et, cette passagère jouissance étouffant en nous la faim des réalités, nous sacrifions ainsi des besoins réels à des plaisirs illusoires. On peut en dire autant du spectacle.

En fait de malheurs, regardez toujours au-dessous de vous; en fait de vertu et de science, regardez toujours au-dessus; ce sera le moyen de vous préserver du désespoir et de l'orgueil.

Ce qui est le plus difficile pour nous, ce n'est pas de nous connaître, c'est de nous corriger. Nous manquons bien moins d'intelligence que de courage.

Si l'homme se passe une faute, il en commettra trente.

La politesse est une sorte de charité où l'on doit toujours s'oublier pour les autres.

Ne regardons point si longtemps derrière nous que devant; et si nous avons eu la faiblesse de nous arrêter en chemin, que ce soit une raison de plus de nous presser davantage.

Tous les hommes peuvent m'être utiles; il n'y en a aucun qui puisse me suffire. Il me faut Dieu.

Mon plus grand charme eût été de rencontrer des gens qui devinassent les vérités; car il n'y a que ces gens-là qui soient en vie.

Le respect filial a été dans mon enfance un sentiment sacré pour moi; j'ai approfondi ce sentiment dans mon âge avancé, et il n'a fait que se fortifier par là; aussi, je le dis hautement, quelque souffrance que nous éprouvions de la part de nos père et mère, songeons que, sans eux, nous n'aurions pas le pouvoir de les subir et de les souffrir, et alors nous verrons s'anéantir pour nous le droit de nous en plaindre; songeons enfin que, sans eux, nous n'aurions pas le bonheur d'être admis à discerner le juste de l'injuste; et si nous avons occasion d'exercer à leur égard ce discernement, demeurons toujours dans le respect envers eux pour le beau présent que nous avons reçu d'eux par leur organe, et qui nous a rendus leurs juges.

La mort n'est qu'une des heures de notre cadran, et notre cadran doit tourner éternellement.

L'espérance de la mort fait la consolation de mes jours; aussi voudrais-je que l'on ne dît jamais, l'autre vie; car il n'y en a qu'une.

Ce qui est est plus loin de nous que ce qui n'est pas; nos œuvres sont la mémoire de nos lumières.

Les fausses affections dont l'espèce humaine est la proie l'empêchent de s'élever à la région libre et vive. Les hommes sont presque tous, comme les insectes, enfermés dans de la glu ou dans des gommes et dans ces fossiles transparents que l'on rencontre dans la terre : il est impossible qu'on les remue et qu'on les sorte de leur prison.

Qu'est-ce que c'est que l'homme, tant qu'il n'a pas la clef de sa prison ?

C'est dans l'homme que nous devons écrire, penser et parler; ce n'est point sur du papier, en l'air, et dans les déserts.

Conduis-toi bien, cela t'instruira plus dans la sagesse et dans la morale que tous les livres qui en traitent; car la sagesse et la morale sont des choses actives.

La route de la vie humaine est servie par des tribulations qui se relaient de poste en poste, et dont chacune ne nous laisse que lorsqu'elle nous a conduits à la station suivante pour y être attelés par une nouvelle tribulation.

J'ai vu que les hommes étaient étonnés de mourir, et qu'ils n'étaient point étonnés de naître. C'est là cependant ce qui mériterait le plus leur surprise et leur admiration.

J'ai vu que l'enfant dédaignait et laissait au-dessous de soi les choses du monde qui occupent les hommes, parce qu'elles sont au-dessus de lui; mais j'ai vu aussi que les hommes, qui ne sont que de grands enfants, en faisaient autant relativement aux lumières et aux vérités éternelles de la divine sagesse.

Je crois être comme un homme tombé dans la mer, mais qui tient à la main une corde dont son poignet est fortement entouré, et qui correspond jusqu'au vaisseau. Quoique cet homme soit le jouet des flots, quoique les vagues l'inondent et passent par-dessus sa tête, elles ne peuvent pas l'engloutir; il sent de temps à autre son soutien, et a la ferme espérance qu'il va bientôt rentrer dans le vaisseau.

Les livres m'ont paru n'être que les fenêtres du temple de la Vérité, et n'en être pas la porte; ils ne font que montrer les choses aux hommes, ils ne les leur donnent pas.

J'ai observé combien les hommes se trompaient sur le bonheur de ce monde. Ce bonheur ne leur est accordé que pour qu'ils aillent plus loin et pour qu'ils montent; au contraire, ils s'y arrêtent; ils prennent le moyen pour le terme, et quand ce moyen leur est ôté, ils tombent.

N'est-ce pas une douleur pour la pensée de voir que l'homme passe sa vie à chercher comment il la passera ?

Pour prouver que nous sommes régénérés, il faut régénérer tout ce qui est autour de nous.

Souvent de n'être pas un monstre, cela suffisait pour

que je me crusse sage. Qu'est-ce que c'est que l'homme ?

Les hommes impétueux et courts d'esprit, quand ils aperçoivent quelques défauts dans leurs semblables, ne les expliquent que par la méchanceté et non point par la faiblesse, parce que cette faiblesse n'est point leur analogue. Les hommes doux expliquent, au contraire, les méchancetés de leurs semblables par de l'erreur et de la faiblesse, parce qu'ils n'ont point leur analogue dans les méchancetés. C'est ainsi que notre jugement tient à la teinte de notre caractère; mais la seule et vraie teinte qui lui convienne, c'est la douceur et la charité. Il n'y a que cela qui en éloigne tous les nuages.

Ce n'est pas assez d'avoir de l'esprit, il faut avoir de la spiritualité.

Ce n'est point du hazard que j'attends mon bonheur,
Je l'attendrai toujours de la loi de mon cœur;
De cette antique loi qui, dans moi-même innée,
Me laisse en liberté régler ma destinée.
Voilà le souverain qui doit me gouverner.
Si pour une autre loi j'allais l'abandonner,
Si je livrais mon sort aux soins de la fortune,
Je descendrais alors dans la classe commune,
Et je mériterais de ne jamais goûter
Cette paix qu'ici-bas je peux me procurer.

Nous sommes tous comme un même sel dissous dans des eaux différentes, tant pour la qualité que pour la quantité. Or il ne faudrait autre chose que laisser évaporer dans les hommes ces eaux diverses qui sont leurs préjugés, leurs passions, etc.; et on retrouverait partout en eux le même sel, comme cela arrive dans les évaporations naturelles des sels que nous dissolvons tous les jours dans différents liquides.

Rien n'est plus aisé que d'arriver jusqu'à la porte des vérités; rien n'est plus rare et plus difficile que d'y entrer; et c'est là le cas de la plupart des savants de ce monde.

Travaille pour l'esprit avant de demander la nourriture de l'esprit; qui ne travaille pas n'est pas digne de vivre.

La paix se trouve bien plus dans la patience que dans le jugement; aussi il vaut mieux pour nous être inculpés injustement, que d'inculper les autres, même avec justice.

Si, après notre mort, ce monde-ci ne doit plus nous paraître qu'une féerie, pourquoi ne le regarderions-nous pas comme tel dès à présent? La nature des choses ne doit point changer.

Qu'il est doux de pouvoir nous regarder sans que notre haleine ternisse le miroir !

Tout est vanité, dit Salomon; mais n'étendons point cette doctrine jusqu'au courage, à la charité et à la vertu; et, au contraire, élevons-nous assez vers ces choses sublimes pour pouvoir dire : Tout est vérité, tout est amour, tout est bonheur.

Comme notre existence matérielle n'est pas la vie, notre destruction matérielle n'est pas la mort.

Avec quelle vivacité deux gouttes d'eau se réunissent quand l'instant de leur contact est arrivé! O vérité! ô âme de l'homme! votre union future doit encore être plus active quand le moment sera venu de vous rapprocher !

La vérité s'est fait faire son portrait, qui est le monde, et elle nous l'a mis sous les yeux pour tempérer l'amertume de notre privation. Mais qu'est-ce que la contemplation de la copie, auprès de la contemplation du modèle !

L'homme a des avertissements de tout, mais il n'y fait pas attention. En effet, tout est dans notre atmosphère; le secret est de savoir y lire.

Un homme opulent qui a sa bourse pleine d'or, et l'homme du peuple qui n'a que du cuivre dans la sienne, ne diffèrent que par la somme; mais ce qu'ils ont l'un et l'autre porte l'image du même souverain.

C'est un grand travail que de chercher à nous connaître tels que nous sommes; mais il faut ensuite travailler à nous connaître tels que nous voudrions être. Ces deux sciences sont liées et doivent continuellement nous occuper. Une troisième science vient après ces deux, et est sans doute la plus difficile de toutes; c'est qu'après avoir appris à connaître ce que nous devrions être, il faut travailler sans relâche à le devenir.

Les bibliothèques sont pour l'esprit de l'homme ce que les pharmacies sont pour son corps. L'homme ne doit user des remèdes qu'elles contiennent qu'avec précaution et beaucoup de réserve et de choix. C'est dans lui seul qu'il peut trouver la santé et l'immortalité.

J'aime à voir une opinion répandue chez les Chinois : qu'il fallait que leurs musiciens eussent des mœurs pures et le goût de la sagesse pour tirer des sons réguliers et parfaits de leurs instruments de musique.

Certains hommes ne veulent entendre parler que de la loi naturelle, et moi aussi; mais non pas de la loi naturelle des bêtes, car il y a une loi naturelle pour l'intellectuel, et c'est la seule qui se compte.

On dit dans le monde qu'il faut hurler avec les loups : à la bonne heure! mais en s'habituant à hurler avec eux, ne finit-on pas, comme eux, par mordre et dévorer ?

BARAGOUIN, PÉTRA, PÉNAUD.

Baragouin, ce mot qui a passé dans la langue française pour parler d'un jargon barbare, est formé du celtique *bara*, qui veut dire pain, et de *guin*, qui signifie vin. C'est une des expressions que les étrangers s'attachent à retenir pendant leur séjour en Basse-Bretagne, parce que leurs besoins de première nécessité s'y trouvent liés. De retour chez eux, les mêmes mots, auxquels ils avaient tous les jours été le plus redevables, leur servent à noter notre langue de ridicule et à l'appeler un jargon barbare, un *baragouin :* c'est proprement le procès de l'ingratitude contre la bienfaisance.

C'est ainsi que les mots bretons, *pêtra*, *pénaud*, adoptés également par les Français, sont aujourd'hui devenus dans leur bouche des qualifications injurieuses pour insulter aux gens de la campagne. *Pêtra* ou *pénos* est la réponse que nous faisons aux questions que nous n'entendons pas : ce qui correspond au français, Que dites-vous ? Et comme les Bretons et les Français, parlant deux langues entièrement différentes, ont beaucoup de peine à s'entendre, les mots *pêtra* et *pénos* doivent nécessairement venir très souvent dans la bouche des premiers, de même que celui de *baragouin* dans celle des seconds. Mais en désignant les gens de la campagne et ceux que l'on méprise, sous le nom de *pêtras;* un imbécile, un sot, un homme interdit, embarrassé, sous celui de *pénaud;* une langue, un jargon quelconque, sous la dénomination de *baragouin*, l'on voit que c'est tomber dans un étrange abus des mots, pervertir la vraie signification des termes, leur donner un sens entièrement opposé dans l'usage ordinaire et s'exposer par là aux plus grandes méprises. LATOUR-D'AUVERGNE.

C'est presque toujours par le rire qu'un nègre manifeste son admiration, même pour un sermon. Je me rappelle avoir entendu dire à un voyageur qui avait été à Niagara, que son nègre n'avait fait qu'éclater de rire la première demi-heure qu'il fut en présence de l'imposante cataracte.

F. COOPER.

JEUX DES ENFANTS

CHEZ LES GRECS ET LES ROMAINS.

(Suite.—Voy. p. 319.)

Il est un jeu que nos enfants appellent *diable boîteux*, et où le patient est forcé d'atteindre ses camarades en courant à cloche-pied. Voici une opinion ingénieuse et plau-

sible sur l'origine de cet amusement et l'étymologie de son nom. Selon Suidas, la déesse *Empusa* avait un pied d'airain dont elle ne pouvait se servir et qui la forçait à ne marcher que sur l'autre. C'était une divinité nocturne, ne s'aventurant que dans les enfoncements ou les lieux obscurs, et qui, familière à quelques élus, comme le démon de Socrate, n'apparaissait qu'aux initiés des mystères de la lune. L'*Empusa*, bonne, sans malice, ne donnait que de sages avis à ceux auxquels elle s'attachait. Elle cherchait à ne pas être vue et ne parlait qu'à voix basse ; souvent même, disaient les initiés, elle demeurait invisible, et sa présence ne s'annonçait que par le tintement des oreilles. L'*Asmodée* des légendes espagnoles et le *diable boiteux* de Lesage ont quelques uns des traits de cette divinité mystérieuse. Comme elle, Asmodée a ses familiers ; comme elle, il aime la nuit et recherche l'ombre : seulement il est moins mélancolique que la triste *Empusa*, triste et pâle comme la lune sa patronne. Asmodée donne bien des conseils, mais c'est le plus souvent pour égayer celui qui l'écoute et faire la satire de ceux dont il parle. Les enfants ont conservé au *diable boiteux* son allure d'opprimé souffreteux. L'*Empusa*, la déesse boiteuse, avait servi aux enfants de Rome à nommer certain jeu que les Grecs appelaient l'*Ascholiasmos* (voy. Pollux, liv. IX, chap. 7), et dans lequel le patient, désigné sous le nom de *gruc*, devait poursuivre les autres en courant sur un pied. Il était aussi d'usage de frapper *Empusa*, se hâtant ainsi clopin-clopant, et de là même était venu certain dicton latin qui, consacré par Térence et conservé dans les Adages d'Érasme, donnait pour synonyme au verbe *percuti* (être frappé) la périphrase *Empusam habere* (faire l'*Empusa*). On sait que les enfants frappent encore aujourd'hui avec leurs mains ou avec leurs mouchoirs mis en tampons le pauvre *diable boiteux*. On trouve dans *l'Antiquité expliquée*, par Montfaucon (pl. CXI, fig. 6), un petit amour dans la position d'une *Empusa*.

A Rome, on avait coutume de déposer dans les tombeaux des enfants les jouets qui avaient servi à leurs amusements, et d'y sculpter en bas-reliefs les jeux auxquels ils avaient pris le plus de plaisir. On trouve ainsi un grand nombre de ces hochets enfantins (*crepundia*), des toupies (*monocchi*), des marionnettes (*buratini*), et aussi tous ces colifichets puérils dont on les parait et sur lesquels le prince Biscari a cru devoir écrire un long ouvrage (*Ragionamento soprà gli antichi ornamenti e trastulli de' Bambini*).

Les bas-reliefs du tombeau d'Artémidore que l'on voit encore dans la cour du palais Rondinini à Rome (Guattiani, *Monum. ant.*, *ann.* 1786), représentent des enfants jouant dans les jardins de l'Élysée, et faisant descendre sur un plan incliné des anneaux ou des roulettes. C'était un des jeux préférés des petits garçons à Rome ; ils y jouaient le plus souvent avec des noix : Ovide en a parlé dans son petit poëme du *Noyer* (v. 77) : « Quelquefois, dit-il, les enfants font descendre la noix du haut d'un ais incliné, de manière qu'elle touche une de celles qui sont à terre sur son passage. » Ce jeu est encore, sans le moindre changement, celui que dans nos écoles on appelle le jeu de la *tapette*. Les billes y remplacent les noix.

La gravure que nous donnons ici, d'après une peinture antique, n'a pas besoin d'explication : elle figure notre jeu de *cache-cache* dans sa simplicité primitive. Des trois enfants, l'âne (*onos*), comme on disait chez les Grecs, se couvre les yeux pour ne pas voir ; un autre est déjà à moitié caché, et le troisième passe secrètement d'une chambre dans une autre en épiant si le premier ne *triche* point. Ce jeu se nommait chez les Grecs *apodidraschinda*, du verbe grec *apodidraskein* (s'enfuir), et Pollux l'a décrit au chap. 7 du livre IX de son *Onomasticon*. Rabelais, qui le range au nombre de ceux de Gargantua, l'appelle jeu de *cute-cache*, nom qui lui a été conservé dans l'Orléanais, où on le connaît sous le nom de *cute-cute*. Ce dernier mot ne nous éloigne pas des Grecs ; il a, en effet, comme leur verbe *kcutein* (cacher), sa racine dans le vieux mot celtique *keut*, qui veut dire aussi cacher.



(Peinture antique découverte à Herculanum en 1748.)

Suivant les auteurs du grand ouvrage italien sur Herculanum, le jeu représenté dans notre gravure (p. 320) serait celui de la *scaperda* ou de l'*elcystinda* auquel, selon Eustathe, Homère fait allusion quand il représente les Grecs et les Troïens s'arrachant le corps de Patrocle : l'instrument de ce jeu était une baguette ou une corde que deux enfants tiraient de part et d'autre pour se l'arracher. Peu satisfaits de cette opinion, nous l'admettrons cependant, faute de preuves et de documents pour lui en opposer une meilleure.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA MOSQUÉE KESMAS-EL-BARADEYEH, AU CAIRE.

(Voy. p. 37, 137.)



(Cour intérieure de la mosquée Kesmas-el-Baradeyeh. — Dessin d'après nature, par M. Karl Girardet.)

Cette mosquée est située dans la rue Derb-el-Ahmar, dont le prolongement débouche sur la place de la citadelle.

Un large corridor, soutenu par des arcades de style mauresque, règne autour de la cour. C'est là que se promènent lentement et gravement les Mahométans absorbés dans leurs pieuses méditations. Plusieurs portes qui ouvrent sur ce corridor communiquent avec l'intérieur de la grande salle de la mosquée, située sous le dôme.

On remarque dans la cour un pavillon soutenu par des colonnettes, destiné à protéger une fontaine dont l'eau fraîche et pure est employée aux ablutions que doit faire tout vrai croyant, en venant, au moins une fois par jour (le plus souvent à midi), prier à la mosquée.

La fontaine dont nous venons de parler est en outre abritée par un sycomore séculaire, qui serait, à lui seul, une curiosité dans nos contrées; mais de tels arbres ne sont pas rares en Egypte, où la vieillesse est partout vénérée. On ne les abat que lorsque le bois en est tout-à-fait mort, surtout quand ils ont leurs racines dans un terrain sacré. Ce qui les fait encore respecter, ce sont les nids de colombe et de cigogne cachés dans leurs feuillages.

GALVANOPLASTIE.

L'électricité est une des forces les plus mystérieuses de la nature. D'abord on l'a traitée en ennemie. Les physiciens du dernier siècle, frappés seulement des effets terribles de la foudre, n'ont cherché qu'à la combattre : aujourd'hui on commence à entrevoir qu'elle sera d'un admirable secours dans la science, dans les arts, dans l'industrie. L'imagination ose à peine s'abandonner aux espérances que quelques études ont déjà fait naître. Mais avant

d'indiquer ce qui ne peut intéresser qu'un avenir encore éloigné, on peut déjà compter quelques découvertes et quelques applications positives : de ce nombre est la galvanoplastie.

On sait que Galvani, professeur d'anatomie à Bologne, observa, le premier, une série de faits électriques qui prit de son nom celui de galvanisme, et que Volta, professeur de physique à Pavie, tout en cherchant à combattre les idées de Galvani, parvint à la découverte de l'instrument précieux nommé pile voltaïque, ou pile électrique, instrument qui permit de faire intervenir énergiquement l'électricité dans les opérations de la chimie.

Plus tard, Wollaston, Daniell, Bunsen, en conservant le principe sur lequel reposait la construction de la première pile, modifièrent sa forme au point de la rendre apte aux curieuses applications dont nous nous proposons d'entretenir nos lecteurs.

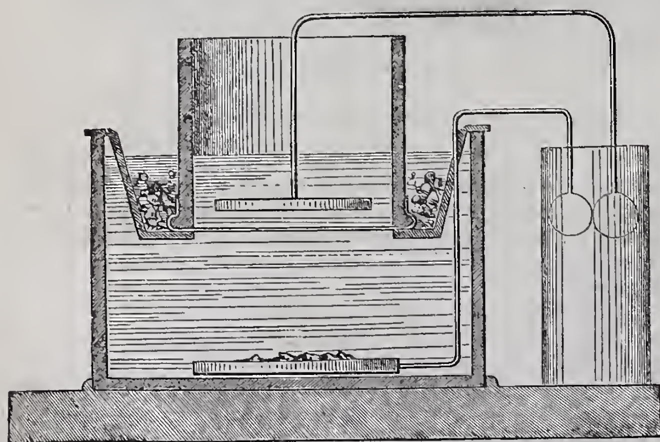
La puissance de la pile repose tout entière sur un fait fondamental; ses deux extrémités, nommées pôles, opèrent la séparation des deux fluides positif et négatif, dont on admet l'existence dans les phénomènes électriques, et décomposent toutes les substances formées de deux corps, en contraignant l'un ou l'autre de ces deux corps à obéir à l'attraction ou à la répulsion de l'un des deux fluides. Ainsi en soumettant à l'action de la pile un liquide formé de deux éléments, l'eau par exemple, on obtient sous forme de gaz ces deux éléments, l'hydrogène et l'oxigène séparément, à l'état libre.

Si l'un des corps ainsi séparé est solide, et qu'on lui présente, au moment de sa mise en liberté, un corps de forme quelconque sur lequel il puisse se déposer régulièrement, il en reproduit exactement la forme dans ses plus petits détails; tel est le fait essentiel qui constitue la galvanoplastie.

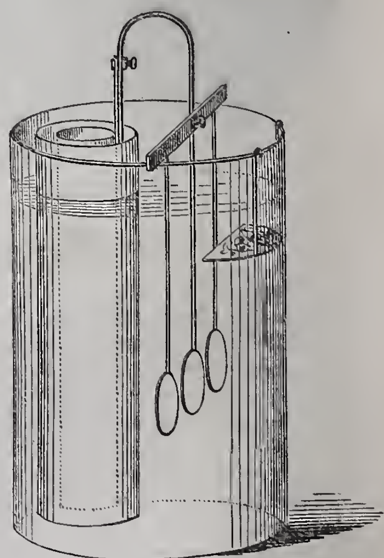
S'il s'agit de reproduire par ce procédé une médaille précieuse, on en prend d'abord en plâtre fin l'empreinte la plus exacte possible; on rend, au moyen d'un mélange de cire et d'huile, le modèle de plâtre imperméable aux liquides: puis, après avoir enduit sa surface d'une légère couche de plombagine, on la plonge dans une dissolution de sulfate de cuivre soumise à l'action de la pile. La puissance électrique opère la décomposition du sulfate; le cuivre, resté libre à un état d'excessive division, se dépose sur le plâtre, et l'on a une médaille de cuivre de tout point semblable à l'original. On donne ensuite à cette médaille la nuance du bronze par les procédés ordinaires du bronzage du cuivre.

Jusqu'à présent le volume des objets reproduits par la galvanoplastie est assez restreint; on comprend que c'est un art dans l'enfance, mais son avenir est illimité. Dans son état actuel, on lui fait reproduire surtout avec avantage des statuettes, des médailles et des camées antiques d'une grande valeur artistique, et quelquefois d'un prix inestimable en raison de leur rareté. Dans les premiers moments où l'on a commencé d'en faire usage, de crainte d'endommager les modèles, lesquels étaient toujours d'un prix élevé, on se bornait à en prendre des empreintes en plâtre. Ces empreintes étaient nécessairement en creux ; en les soumettant au procédé de la galvanoplastie, le métal déposé à la surface des moules reproduisait l'original. Une très légère couche d'un corps graisseux, appliquée à l'intérieur du moule, facilitait la séparation de la reproduction galvanoplastique. Mais cette nécessité de passer par l'épreuve et la contre-épreuve altérait toujours plus ou moins la pureté des détails, qui fait tout le prix des œuvres d'art. Pour arriver à un résultat moins imparfait, il fallut se résoudre à soumettre l'objet lui même aux procédés galvanoplastiques, afin d'en obtenir directement un moule métallique sur lequel on pouvait prendre plus tard un nombre indéterminé d'épreuves d'une grande fidélité. Certes, ce dut être en tremblant d'émotion que le physicien se hasarda pour la première fois à plonger dans le bain acide et corrosif de la pile de Bunsen quelqu'un de ces camées antiques impossibles à remplacer, et dont la moindre altération aurait détruit la valeur. On peut regarder comme un des prodiges de la galvanoplastie pour ainsi dire naissante, la sécurité qu'elle offre déjà sur ce point essentiel, et l'absence de tout danger pour les modèles soumis à son procédé de reproduction.

L'appareil nommé *électro-type*, de l'invention de M. Boquillon, est un des plus commodes et des plus usités pour la reproduction galvanoplastique des objets de petites dimensions. La figure 1 montre la coupe de cet appareil formé principalement de deux vases de verre posés l'un dans l'autre, dont le supérieur supporte un cylindre de verre. Comme il est essentiel que l'action galvanique se continue aussi également que possible, et que la liqueur saturée de sulfate de cuivre reste toujours au point de saturation, le vase supérieur contient une provision de ce sel en cristaux qui se fondent à mesure que le travail avance, et ren-



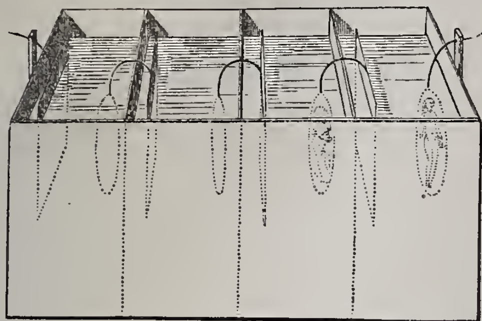
(Fig. 1.)



(Fig. 2.)

dent au bain galvanique autant de cuivre qu'il en perd par le dépôt sur le moule.

Dans la fig. 2, on voit une autre disposition du même appareil ; les objets à reproduire sont suspendus dans le liquide au moyen d'une petite tringle qui repose sur les



(Fig. 3.)

bords du vase. L'appareil représenté fig. 3 peut servir lorsqu'on a plusieurs moules à soumettre à la fois à l'action galvanoplastique.

DOCUMENTS INÉDITS SUR UN PORTRAIT DE LOUIS XI ET SA SÉPULTURE A CLÉRI.

Jamais homme, au dire de Commynes, ne craignit tant la mort que Louis XI, « ny ne feit tant de choses pour cuyder y mettre remede. » Ce monarque, toutefois, averti par deux attaques d'apoplexie presque successives qu'il fallait songer sérieusement à son heure fatale, fit donner des ordres nécessaires pour l'érection du mausolée qui devait renfermer ses restes mortels. Comme on le vit un an plus tard, lorsqu'il touchait presque à sa dernière heure, changer divers offices du royaume, casser des gens d'armes, diminuer ou ôter tout-à-fait certaines pensions, afin, dit Commynes, que ces mutations tinssent tout le monde en crainte et que l'on ne s'avisât point de croire que le roi fût malade ; ainsi l'allons-nous voir, dans les pièces originales qui vont suivre, prescrire coquettement à l'artiste habile choisi pour dessiner le modèle de statue qui devait orner le royal mausolée d'y représenter son maître avec le plus beau et le plus jeune visage que possible : il fallait surtout ne le point faire chauve. En contemplant ce monument funéraire à l'achèvement duquel Louis XI espérait bien assister, quel Français, bourgeois ou paysan, ne penserait que l'original de cette statue était encore et pour longtemps plein de santé et de vie ?

Nous publions, en leur conservant l'orthographe du temps, les lettres et le mémoire qu'on va lire d'après les copies que nous devons à l'obligeance de mademoiselle Dupont (1). Le dessin (p. 364) est la reproduction fidèle, avec toutes les altérations que le temps lui a fait subir, de celui qui est annoncé dans la pièce n° I.

I.

Mestre Colin d'Amiens, il faut que vous faciez la pourtraiture du roy nostre sire : c'est assavoir qui soit à genoux sus ung carreaul comme ycy dessoubz, et son chien costé luy, son chappeaul entre ses mains jointes, son espée à son costé, son cornet pandent à ces espaules par darriere, monstrant les deux botz : oultre plus fault des brodequins, non point des ouseaulx, le plus honneste que fere ce porra ; habillé comme ung chasseur, atout le plus beau visaige que pourres fere, et jeune et plain ; le netz longuet et ung petit hault, comme savez, et ne le fectes point chauve.

Le netz aquillon.
Les cheveux plus longs derriere.
Le collet plus bas moiennement.
L'ordre plus longue et basse : St Michel bien fait.
Item le cornet mis en escherpe.
L'espee plus cort et en facon d'armes.
Item les poulsses plus granz : le chapeo bien renversse (1).

II.

Mon tres honnoré seigneur, je me recommande humblement à vostre bonne grace. Il vous a pleu me mander par ceulx de Cleri que m'en allasse par devers vous et que menasse Guion avecques moy et Jehan Lorens, pour la sepulture du roy. Jehan Lorens en a fait ung portrait lequel vous porterons dedens quinze jours : et ay fait venir ce porteur de cestes, lequel est le plus habille homme pour dorer, qui soit au reaulme de France et pour y besoingner en fonte, ou il besoingnera au marteau pour les lever en quelle facon que en vouldra : et se je l'entrepent à faire, je fairé que aurez honneur, ou aultrement ne m'en vouldroie point mesler. Interroguez cest porteur se il est possible de dorer cuivre fondu d'ung posse d'espes, car il m'a dit qu'il le fera : et si le fait, ne vous soussiez de la besoingne ; car jamais chose ne fust faicte si riche, car je y ay bien cueur. Pour ce, mon tres honnoré seigneur, je vous prie que me mendez vostre plaisir ; car je scay que d'aultres ont esté devers vous qu'il ne sarroient amander la faulte, et n'ont pas dequoy : et n'est pas besoingne à bailler à gens qui n'ont pas dequoy amander la faulte se le cas y avenoit. Et pour ce, mon tres honnoré seigneur, mandé, si vous plaist, vostre plaisir : en priant à Dieu quil vous doint santé et joie, et bonne vie et longue, et accomplissement de voz hault et nobles desiz. Escript à Orléans le xxe jour de may.

Le tout vostre,
HERVÉ DE LA COUSTE (2).

Le porteur de cestes fut Robert le Noble, orfevre, demourant à Paris, qui a offert faire la sépulture du roy selon le patron que je lui mostré, qui est feit de Colin d'Amiens : c'est assavoir, une foiz à genoulx et en levé, et la tombe plate et les personnages plaz, le tout fait au burin et dorez bien vermeilz et renduz assis, et fournir de toutes choses, pour le pris de III^{m} V^{c} escuz d'or ; ou faire la tombe et tous les personnages en levez de fonte ou de forge, et aussi le personnage à genoulx, selon les patrons, bien fin vermeilz dorez, renduz et assis en leur place et fournies de toutes choses, pour le pris et somme de V^{m} escuz pour tout, sans qu'il faille fournir d'aucune chose ne pour l'un ne pour l'autre, sinon V^{m} escuz pour les dictes choses en levès et III^{m} V^{c} pour les dictes choses au burin, reservé le personnaige à genoulx, qui en tous cas doit estre en levé.

III.

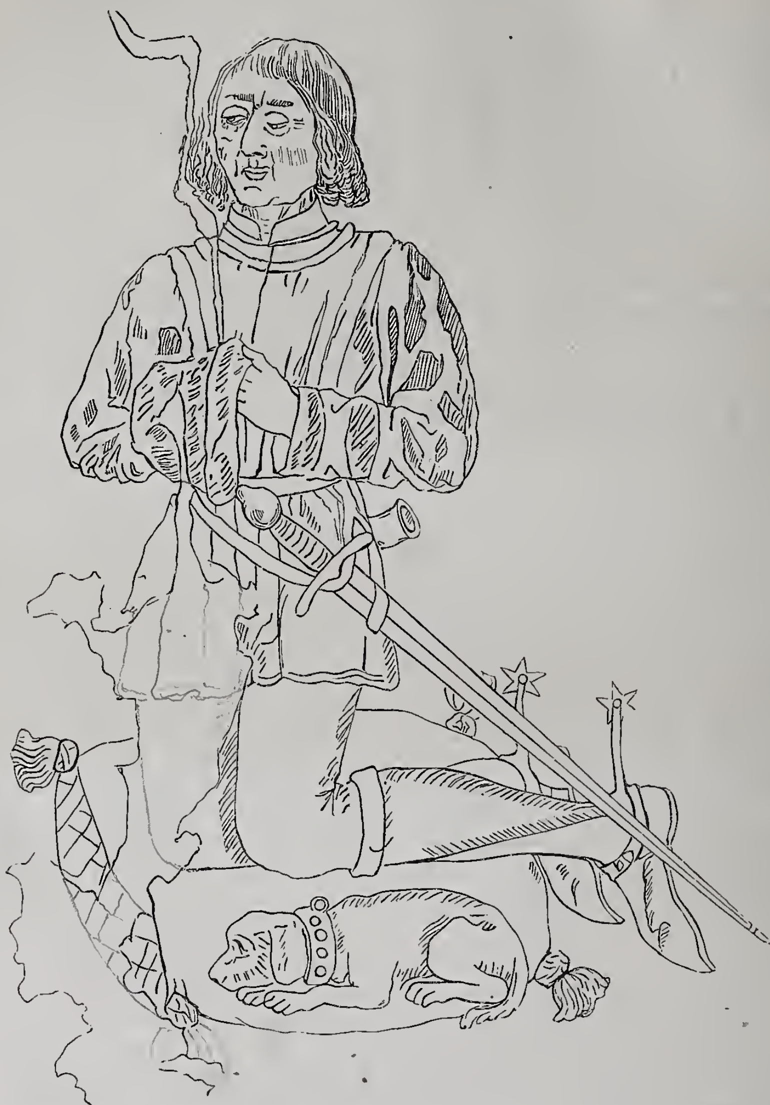
Le XXIIIIe jour de janvier, l'an mil IIII^{c}IIII^{xx} et ung (v. s.), a esté faict marché et appoinctement par noble homme maistre Jehan Bourré, seigneur du Plessis Bourré, conseiller du roy nostre sire, et trésorier de France, avec Conrat de Coulongne, orfevre, et maistre Laurens Wrine, can-

(1) Ces diverses pièces provenant du manuscrit 378 du *Fonds Gaignieres* (BIBLIOTHÈQUE ROYALE), doivent faire partie du volume de Preuves qui formera le troisième et dernier tome des Mémoires de Philippe de Commynes, publiés par mademoiselle Dupont pour la Société de l'histoire de France.

(1) Ces observations critiques sont, dans l'original, écrites de la main du seigneur du Plessis Bourré, gouverneur du Dauphin.

(2) Au dos de l'original est écrit : « A mon tres honnoré et redoubté seigneur monseigneur du Plessis, ministre Jehan Bourré, gouverneur de monseigneur le Dauphin. » Ce qui suit est de la main de du Plessis Bourré.

nonier du roy nostre sire, demourans à Tours, tel qui s'ensuit : c'est assavoir que les dessus dits et chascun d'eulx seul et pour le tout, sans division, ont promis et promettent faire une pourtreture à la samblance et de la haulteur du roy nostre sire, qui soit à genoulz devant l'ymage de Nostre Dame de Cléry, au bout de la tombe de pierre que le dit seigneur a ordonné estre faicte sur la representation de sa sépulture. Et sera la dite pourtreture de cuyvre de fonte de l'espesseur de deux doiz et en levé du grant et du gros, aprouchant de la personne du roy le plus qu'ilz pourront, et tout vermeil doré de fin or de ducatz : et aura dessoubz les genoulz ung coessin esmaillé de fin azur et sepmé de



(Fac-simile d'un dessin représentant Louis XI, dessiné par ordre de ce roi.—Tiré d'un manuscrit inédit de la Bibliothèque royale.)

fleurs de lis dorées : et aura son ordre au coul et son chapeau entre les mains joinctes, et selon le devis et patron de painture qui leur a esté baillé par le dit seigneur du Plessis, lequel patron ilz seront tenuz lui rendre. *Item* seront aux coustez et aux deux boutz de la tumbe de pierre six escussons aux armes du roy, de cuyvre de fonte et bien dorés : c'est assavoir deux de chascun cousté et ung à chascun bout ; et les y asserront et aussi rendront le dit personnage assis en sa place en la dite eglise Nostre Dame de Cléry, et aussi les dits escussons, à leurs propres coustz et despens dedans ung an prouchain venant, ou plus toust, se possible leur est, et n'entreprendront aucune chose à faire jusques ad ce que ce soit fait. Et pour faire et acomplir bien et deuement ce que dit est dessus, et le mieulx et le plus pres du vif qui sera possible au dit de gens ouvriers en ce cognoissans, leur a esté promis la somme de mil escuz d'or ou la valleur, que maistre Jehan Cornilleau, chanoine de la dite eglise de Cléry, ad ce present et stipulant pour maistre Guillaume Martin, aussi chanoine d'icelle eglise et commis à faire les paiemens et à tenir le compte des ouvrages que le dit seigneur a ordonné estre faiz en la dite eglise, leur a promis païer pour toutes choses, c'est assavoir deux cens cinquante escuz dedans trois sepmaines, et troys moys apres ensuivans autres deux cens cinquante escuz. Et quant la dite pourtreture sera preste à dorer, le surplus montant cinq cens escuz. . . . .

Faict et passé en la court du roy nostre sire, à Amboise, ès présence de Marc Chahureau, maçon, et Foucquet Havart, portier du Chastel d'Amboise, par AGUILLON.

Toute affectation dans notre langage, nos gestes, ou notre costume, est comme une lumière qui fait aussitôt découvrir en nous une absence de goût, de bon sens, ou de sincérité. LOCKE.

VUES DE HOLLANDE.

(Dessins de M. Couveley.)

Les pêcheurs de Scheveningue forment la meilleure pépinière de matelots de la Hollande. Tout le village de Scheveningue est habité par des pêcheurs qui se livrent surtout à la pêche du hareng. C'est une population simple et naïve. Presque enfants encore, les garçons choisissent la fille qui doit être la compagne de leur vie.

De cette pauvre peuplade dont les rudes travaux enri-



(Le Village de Scheveningue.)



(Vue lointaine de La Haye.)

chissent la Hollande, on aperçoit La Haye, séjour de l'aristocratie et de la richesse du pays, richesse simple et massive, si l'on peut s'exprimer ainsi. C'est là que les particuliers les plus opulents ont de si magnifiques galeries de tableaux et de si admirables collections de fleurs, et mènent une vie d'une naïveté singulière et d'un calme parfait au milieu des beautés de la nature et des merveilles de l'art.

DES EXPLORATIONS ET DES DÉCOUVERTES FUTURES EN GÉOGRAPHIE.

A compter les voyageurs nombreux qui ont parcouru les diverses régions du globe ; à voir nos cartes chargées par la main légère du dessinateur de détails infinis, on pourrait croire tout voyage de découverte une entreprise désormais inutile. Il est cependant loin d'en être ainsi, et nous allons mettre nos lecteurs à même d'en juger par une rapide esquisse des lacunes les plus importantes que présente encore la géographie *positive*.

Europe. — L'Europe n'était connue que très imparfaitement aux premières années du siècle dernier. Chaque jour on signale encore à sa surface des erreurs de tous genres. Cet état de choses tend fort heureusement à changer. Une légion de géodésistes patients cadastrent le sol de la plupart des Etats européens, relevant avec cette précision que donnent les méthodes mathématiques, depuis les cimes blanchâtres des montagnes les plus élevées jusqu'aux moindres inflexions du sol, les grands fleuves et les plus petits ruisseaux, les villes, les villages, chaque habitation. Bientôt la géographie de l'Europe ne présentera donc plus au savant et au voyageur aucun fait entièrement nouveau à signaler, mais il restera beaucoup à faire sous le rapport de la géographie descriptive, source abondante d'observations aussi variées qu'intéressantes.

Asie. — La carte générale de l'Asie ne repose que sur des reconnaissances hydrographiques qui en embrassent aujourd'hui le pourtour entier, sur un grand nombre de points déterminés avec soin à l'intérieur, sur des itinéraires et des notions des voyageurs européens ou indigènes. Toutefois la géographie positive est encore loin d'y avoir atteint le même développement qu'en Europe ; en Chine et dans l'Inde seulement ont été exécutées de grandes opérations géodésiques.

Les cartes de Sibérie sont loin de mériter une entière confiance : les détails nombreux qu'elles présentent n'ont nullement la valeur qu'on leur supposerait à première vue. Le gouvernement russe fait étudier les parties occidentale et septentrionale de cette immense contrée ; peut-être faudrait-il s'occuper du reste avec le même zèle. M. Erman, en comparant les dimensions données au Kamtchatka par toutes les cartes existantes avec celles qui résultent de l'application de ses observations astronomiques, a trouvé qu'elles étaient trop fortes des deux cinquièmes. Cette province, ajoute-t-il, peut être rangée parmi les *terræ incognitæ* (terres inconnues). Les missionnaires, en recueillant les éléments de leurs belles cartes de l'Empire chinois, ont laissé bien des parties douteuses : ainsi l'extrémité occidentale, ce que les Chinois appellent le Théan-chan-pé-lou, la Dzoungarie et les districts adjacents sont difficiles à tracer ; presque tout le Tibet, principalement la partie septentrionale au nord de Dzang-bo, n'est qu'un à peu près très insuffisant. En sortant de la Chine au midi pour entrer dans la région si justement appelée *Indo-Chine*, nous pénétrons dans l'une des parties de l'Asie qui ont le plus besoin d'être explorées. On n'a rien de positif sur l'intérieur de la Cochinchine, rien sur le bassin inférieur du Mé-kang, le grand fleuve de Kambodje. La géographie du Siam, du Lao, de l'Empire birman, est devenue moins problématique depuis une vingtaine d'années. Mais les forêts de la presqu'île de Malakka sont restées silencieuses, et depuis l'arrivée des Portugais, aucun Européen n'a troublé la tranquillité des peuplades de l'intérieur. Ce qu'il reste à faire dans l'Inde diminue chaque jour davantage à mesure que s'étendent les triangles des ingénieurs géographes, et les reconnaissances des officiers anglais. Mais au-delà de l'Indus l'interrogation douteuse peut de nouveau se donner un libre cours. Des rives de ce fleuve jusqu'au Tigre s'étend un plateau qui embrasse le Kaboul, le Béloutchisthan et la Perse, assez bien connu vers l'occident, beaucoup moins vers l'orient. La dernière campagne des Anglais au Kaboul a servi les intérêts de la science ; mais le peu de tranquillité du pays n'a pas permis de pousser les investigations aussi loin qu'on l'aurait voulu, surtout d'explorer les districts méridionaux qui touchent au Béloutchisthan. Quant à ce dernier pays, sur lequel on ne possède que quelques itinéraires à peine suffisants pour tracer les premiers linéaments de la carte, l'accès en est fermé encore pour longtemps aux Européens voyageurs ; ses populations, déjà peu amicales pour les Européens, sont exaspérées depuis la prise de leur capitale, Kalaat-Nassy-Khan, par les Anglais en 1839. Si l'on voulait juger de l'état de civilisation d'un pays, il suffirait presque de connaître l'état de sa géographie. Ainsi, la Perse, qui est depuis une époque reculée l'un des Etats les plus policés de l'Asie, est aussi celui sur lequel nos connaissances sont les plus nombreuses. On a actuellement pour cette contrée tous les éléments d'une bonne carte générale. Il n'en est pas de même de cette portion du bassin de la mer Caspienne, sur laquelle règnent les khans de Bokhara, de Khandouz, de Khivab, de Khokhand, qu'habitent les Turkmans et les Kirvhiz. De nombreuses lacunes sont à regretter sur tous ses points, principalement au midi et au nord-est et au sud-est, dans les districts adossés à la grande chaîne de l'Hindou-Koh, au cœur de cette chaîne elle-même, et dans les vallées montagneuses au fond desquelles se cachent les premiers affluents de l'Oxus, du Syr-Dénia, l'ancien *Iaxartès*, et l'Indus, le Sindh. Une foule de problèmes historiques se lient à la connaissance parfaite de ces régions.

La Géorgie et les autres provinces que la Russie a enlevées à la Perse, ont été suffisamment étudiées. Tel n'est pas encore l'état de la Turquie asiatique ; cependant un si grand nombre de voyageurs l'ont parcourue dans ces dix dernières années, qu'il ne reste plus à déterminer qu'un petit nombre de points nécessaires pour encadrer les détails. Ceci s'applique également à la Syrie ; mais nous sommes loin d'en pouvoir dire autant de cette immense péninsule de l'Arabie, qui leur est limitrophe. Autour d'une ligne de côtes dont la reconnaissance est aujourd'hui complète, se développe une zone généralement peu large de terres assez bien connues, excepté cependant au sud-est. Cette zone enveloppe une vaste région d'un difficile accès, mais où les découvertes de tous genres attendent le voyageur. A travers ce champ si vaste ouvert à l'observation, l'œil ne saisit qu'une ligne parcourue qui en traverse la partie moyenne pour joindre deux rivages opposés, le golfe Persique et la mer Rouge. D'un côté de cette ligne quelques itinéraires permettent la reproduction de rares détails ; de l'autre il n'y a rien, et pour remplir ce vide livré aux hypothèses, on y inscrit le mot *Désert*, là où Ptolémée voyait l'Arabie Heureuse, et plaçait les noms de peuples et de villes divers.

L'Arabie Pétrée a montré dans ces derniers temps tout ce qu'elle réservait de résultats curieux à l'étude. Au-delà de ce coin de terre, limite de deux continents, on entre en Afrique, après avoir franchi l'isthme de Suez, qui les unit.

Ceylan est la seule des grandes îles de l'Asie que les Européens aient été à même de parcourir. Thay-Ouan, que les Portugais ont surnommée *Formosa*, la belle, n'est qu'à moitié connue. Quant au Japon, nos données sur cet empire sont assez complètes, malgré l'interdiction sévère qui pèse sur les relations de ses habitants avec les Européens. Un point isolé leur donne abord en ce curieux pays ; mais il a suffi que leur activité scientifique pût s'y faire jour pour amener les plus heureux résultats.

Afrique. — Les années s'écoulent, le temps fuit, et l'Afrique reste toujours mystérieuse comme par le passé. Il semble que, protégée par la forme presque inabordable

de sa masse compacte, par le climat humide de ses côtes et la barbarie de la plupart de ses populations, elle veuille se dérober éternellement à nos regards. On dirait que tous les monstres dont l'avait peuplée la féconde imagination des anciens sont encore là pour en défendre les approches. Après cinq cents ans de tentatives, c'est à peine si nous pouvons embrasser la plus minime portion de sa surface sans y trouver quelque lacune. Cependant cette terre est la plus voisine de nous après l'Asie, puisqu'en un point les rivages sont à quelques heures seulement des nôtres.

Au nord, ce massif couvert par l'Atlas et ses ramifications est assez bien connu dans son ensemble, et il est même quelques parties, telles que l'Algérie et la régence de Tunis, où nos connaissances vont jusqu'à la topographie. Cependant il y a encore là bien des points incertains, des contrées reculées, comme les hautes vallées des Schellouhs de Maroc, comme la plupart des oasis du midi, où le voyageur européen n'a jamais mis les pieds.

Au-delà de ce plateau qui s'élève semblable à une île, entre les flots de la mer et les solitudes du désert, les données les plus nécessaires à la géographie générale ne sont plus qu'éparses et incoordonnées. Il n'y a pas un fleuve que l'on puisse suivre dans son entier développement. Aux uns, comme le Nil, le Kouango, le Kouanza, il manque la source; aux autres, tels que le Sénégal, la Gambie, le Niger, tout ce qui joint la tête aux extrémités, le commencement à la fin; du plus grand nombre on ne sait que l'embouchure. Toute eau courante est comme une route naturelle vers les régions inconnues; remontez le Nil, et vous arriverez au cœur du continent, à ces sources mystérieuses qui depuis 3 000 ans tiennent en éveil la curiosité des hommes. Une fois là, de quelque côté que vous tourniez vos pas, ce sera pour marcher à de nouvelles conquêtes; vous êtes au milieu de la région des grandes découvertes; 400 000 lieues carrées de pays inexplorés s'étendent autour de vous; pour marcher à des terres ou à des rivages connus, il ne faut pas franchir seulement des dizaines, mais des centaines de lieues.

On compte du Bahr-el-Abyadk supérieur à Syouah 500 lieues; au cap Guardafouy 600; au golfe de Biafra 350; au point le plus voisin de l'Océan indien 560: aux bords de l'Orange, la grande rivière de la Hottentotie, plus de 1 000 lieues. Ce sont des routes que personne encore n'a parcourues. Le voyage de Danville, le seul qui ait été exécuté dans l'immense région qu'elles divisent, est environné de doutes, et ailleurs les points connus sont comme la première donnée d'autant de problèmes dont il faut dégager l'inconnu. D'où viennent tous ces larges fleuves que reçoit le golfe de Biafra; d'où vient le Kouango, le Kouanza; d'où vient le Zambène qui a un delta plus grand que celui de l'Egypte; où sont les montagnes, les sources, les affluents qui alimentent et grossissent ces 60 embouchures que signale le navigateur au nord et au midi de la Mozambique; le Schâry est-il un tributaire ou un déversoir du lac Tchad; quelle est la forme des bords orientaux de cet immense réservoir intérieur; quelle position doit avoir le lac Filtré, comment coule le Misselad, qu'y a-t-il entre les oasis d'Egypte et la route de Tripoli au Bar-Houh, dans cette solitude sur laquelle se taisent toutes les voix du passé et celles des nouveaux jours?

A l'ouest du Schâry et du lac de Tchad, dans les bassins du Niger, du Sénégal, de la Gambie, au nord et au midi des montagnes de Khenny, nos lumières sont plus nombreuses; à la suite de quelques circonstances favorables, l'activité des voyageurs s'est particulièrement exercée sur cette portion du continent. Cependant il y a encore ici, comme sur les autres points de l'Afrique, le même décousu dans l'ensemble des renseignements acquis. Beaucoup de points visités ne sont même pas à l'abri de l'incertitude. D'après les observations du capitaine W. Allen, toutes les longitudes de Clapperton sont en défaut de près d'un degré, et la position de Tombouctou, ce but de tant de nobles ambitions, n'est qu'approximativement fixée. Les auteurs arabes sont toute notre ressource pour les contrées qui s'étendent le long et au midi du cours moyen du Niger. Une obscurité plus profonde encore règne sur celles qui s'étendent en arrière de la côte depuis Sierra-Leone jusqu'au cap Formoso.

Entre les terres que nous venons de parcourir et le plateau Atlantique s'étend le Sahara, ce désert qui est comme un stigmate indicateur placé au front de la terre d'Afrique. Trois lignes, simples routes des caravanes à travers ses plaines de sable, sont tout ce que l'on en sait, et cependant cette zone a 300 000 lieues carrées de superficie, 50 000 lieues de plus que notre Europe.

La plupart des îles d'Afrique, petites et possédées par les Européens, sont bien connues; mais la principale, Madagascar, demande encore bien des journées d'exploration.

Australie, Malaisie et Polynésie. — L'Australie propre et les grandes terres insulaires qui l'environnent, sont comme un témoignage de l'insuffisance des reconnaissances hydrographiques quand elles sont bornées à leurs seuls moyens. La carte ne nous montre là que des rivages, du reste parfaitement dessinés pour la plupart. Si donc nous exceptons la petite portion de l'Australie où s'étendent les établissements anglais et les contrées qui les touchent immédiatement, le reste du continent australien, c'est-à-dire une étendue superficielle de 250,000 lieues environ, l'intérieur de la Nouvelle-Guinée, de la Nouvelle-Zélande, de Balade (la Nouvelle-Calédonie), de la Nouvelle-Bretagne, de la Nouvelle-Irlande, des îles Salomon, des Nouvelles-Hébrides, est abandonné encore à toutes les conjectures que l'on voudra bien faire au sujet de leur géographie physique. C'est également le cas dans lequel se trouvent la majeure partie des belles terres de la Malaisie; car Bornéo, Soumâdra, Célèbes, Mindanao, Louçong, Timor, Endé, n'ont été l'objet d'aucune exploration complète; l'étude n'y a porté que sur les côtes et sur des points entièrement isolés et peu nombreux.

Quant aux îles de la Polynésie, leur petite étendue, le milieu facilement abordable qui les entoure, le caractère généralement hospitalier de leurs populations, a permis d'arriver à une connaissance assez parfaite de leur surface, et dans les principaux groupes Haouny (les Sandwich), Noukahlvah, Viti, Hamoa, Taïti, les Carolines, la géographie positive a peu de choses à désirer. L'hydrographie a montré là tout ce qu'elle peut faire.

Amérique. — Bien que livrée aux Européens depuis sa découverte, l'Amérique est encore loin de nous être connue avec cette perfection que l'on serait en droit d'attendre d'une occupation de trois siècles. Cela tient à des causes dont il faut chercher l'explication dans son histoire même. A la rigueur, la science ne s'y trouve dans les conditions nécessaires à son développement que depuis une trentaine d'années. Avant cette époque, l'état politique des diverses contrées l'empêchait d'agir. Mettez en dehors les immenses travaux du plus grand voyageur de ce siècle, l'illustre Humboldt, et les faits dont vous la trouverez en possession seront aussi vagues que peu nombreux. Aujourd'hui que tout concourt à favoriser l'étude de ces grandes et magnifiques régions, il y reste beaucoup plus d'études de détail que de découvertes à faire.

Dans l'*Amérique du Nord*, toute la contrée qui de la rive gauche du fleuve Mackinzie s'étend au Grand-Océan, entre la mer Arctique et la frontière des Etats-Unis, n'a été visitée que sur les côtes; l'intérieur en est parfaitement inconnu. Le Labrador, le Main, la Nouvelle-Galles, le bassin supérieur de la Saskatchawan, la rive gauche du Saint-Laurent, les contrées traversées par Franklin et Back, présentent encore bien des lacunes. Plus au midi, toute la Californie intérieure jusqu'aux montagnes du Nouveau-Mexique, le Yucatan, le Chiapa, attendent encore de hardis

explorateurs ; la partie orientale du Guatemala, ce territoire dit des Mosquitos, peut à peine se tracer sur la carte.

Dans l'*Amérique du Sud*, l'intérieur du Brésil, des Tocantins à la frontière occidentale, les districts orientaux du Pérou, les parties orientale et mérionale de la Guyane, sont des terres conjecturales. Quant à la Patagonie, à l'Araucanie, à la terre de Feu, le voyageur qui se déciderait à s'y aventurer n'aurait guère d'autre guide que lui-même.

Terres polaires. — Autour de chaque pôle sont répandus épars des groupes de terres arides, dont il semble douteux que l'humanité tire jamais grand parti. Jusqu'à présent celles du Nord, but d'expéditions nombreuses, ont apporté à la géographie une masse de faits bien plus forte que celle qu'ont pu fournir les terres antarctiques, aujourd'hui si ardemment cherchées. En général, nous n'avons cependant pu arriver dans les contrées polaires qu'à la connaissance des côtes, et il en sera probablement encore ainsi pendant fort longtemps à cause des obstacles de tous genres qu'elles présentent à l'étude. Comment, en effet, sans d'énergiques moyens, vaincre cette nature affreuse avec laquelle le voyageur sera obligé de lutter pour arriver au cœur de toutes ces terres, pour voir l'intérieur du Groënland, des îles Cumberland, du Prince de Galles, de Joinville, de Louis-Philippe, d'Adélie ?

Maintenant si l'on demandait quelles peuvent être les espérances d'une expédition dont le but serait simplement d'explorer l'Océan, nous dirions qu'elles doivent se réduire à peu de chose. Quelques îlots échappés aux innombrables marins qui depuis des siècles sillonnent toutes les mers, quelques rivages glacés et peu utiles au voisinage des pôles, voilà tout ce qui pourrait s'offrir à ses recherches. Le navigateur instruit doit actuellement vouloir autre chose: il doit s'attacher à nous donner dans leurs plus infinis détails et avec la plus scrupuleuse exactitude, les rivages encore incertains, les côtes mal étudiées. En accomplissant de semblables travaux, il rendra service à la science et à l'humanité, et aura fait assez pour illustrer son nom.

ESCALADE DE LA VILLE DE GENÈVE

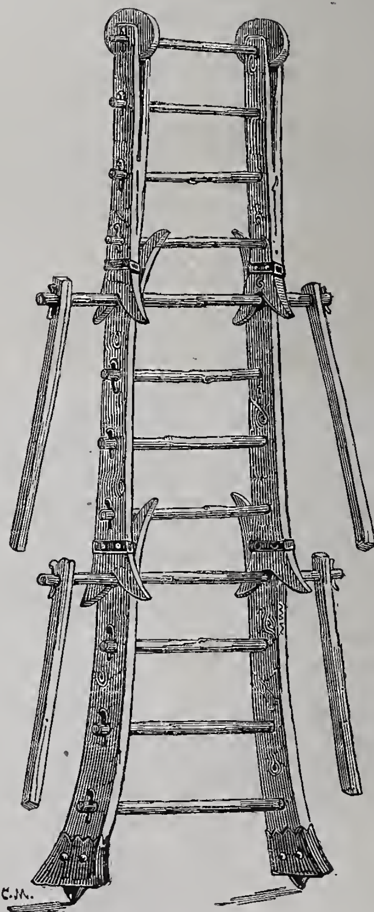
TENTÉE PAR LE DUC DE SAVOIE EN 1602.

La république de Genève, qui avait été comprise dans le traité de Vervins parmi les alliés des Suisses, et qu'Henri IV avait prise expressément sous sa protection, venait de recevoir un message du duc de Savoie qui lui promettait de vivre en paix avec elle, lorsqu'après de grands préparatifs, ce prince essaya de surprendre la ville dans la nuit du 12 décembre 1602. Déjà près de deux cents soldats avaient escaladé les murailles et se répandaient dans les rues en criant : « *Vive Espagne! Vive Savoie! Ville gagnée!* » Mais, attaqués par les bourgeois qui avaient pris aussitôt les armes, ils furent chassés de la ville après une lutte assez vive. A cinq heures du matin, il ne resta plus dans les murs de Genève que les morts et les prisonniers, les premiers au nombre de cinquante, les derniers au nombre de treize, qui s'étaient rendus sur la promesse qu'on leur fit de les considérer comme prisonniers de guerre, et n'en furent pas moins mis le jour même à la question, et condamnés, comme infracteurs de la paix, à être pendus et étranglés, ce qui fut exécuté après midi, sur le boulevard de la Porte-Neuve, à une potence à trois piliers dressée à cet effet.

Le mauvais succès de cette entreprise découragea le duc de Savoie qui n'osa tenter une attaque de vive force. Henri IV, à la nouvelle de cet événement, écrivit une lettre chaleureuse aux conseils de Genève et leur envoya en toute hâte des troupes tirées des garnisons du Dauphiné. Enfin, il les aida à conclure avec le duc un armistice qui, par un traité signé du 21 juillet 1603, fut changé en paix définitive.

Les échelles préparées pour l'escalade avaient été construites avec un grand soin. Voici la description que, dans son *Nouveau voyage d'Italie*, le président Misson a laissée de l'une d'elles conservée à l'arsenal de Genève.

« Ces échelles, dit-il, étaient extrêmement solides, bien appuyées, portatives et susceptibles d'être allongées à discrétion. Elles se composaient de trois échelles posées l'une sur l'autre, au moyen d'une barre de fer transversale. Les roues qui sont en haut, attachées et mouvantes comme des poulies, servaient à faire monter et couler aisément l'échelle : et pour faire moins de bruit encore, ces roues étaient garnies de feutre. Les extrémités fourchues de chaque échelle étaient renforcées de fer, et le creux de *l'enfourchement* était un peu arrondi, afin qu'il s'emboîtât mieux. Le bas était aussi armé de fer, et avait deux pointes qui entraient dans la terre, pour empêcher l'échelle de glisser. Un barreau de fer faisait le quatrième échelon de chaque échelle; il la traversait par le haut, et soutenait celle qu'on élevait au-dessus. Les extrémités qui saillaient un peu de chaque côté, entraient dans les bouts de deux barres de bois, dont les autres bouts, appuyés contre la muraille, affermissaient l'échelle. Le tout était couvert d'une couleur noire pour être moins facilement aperçu. »



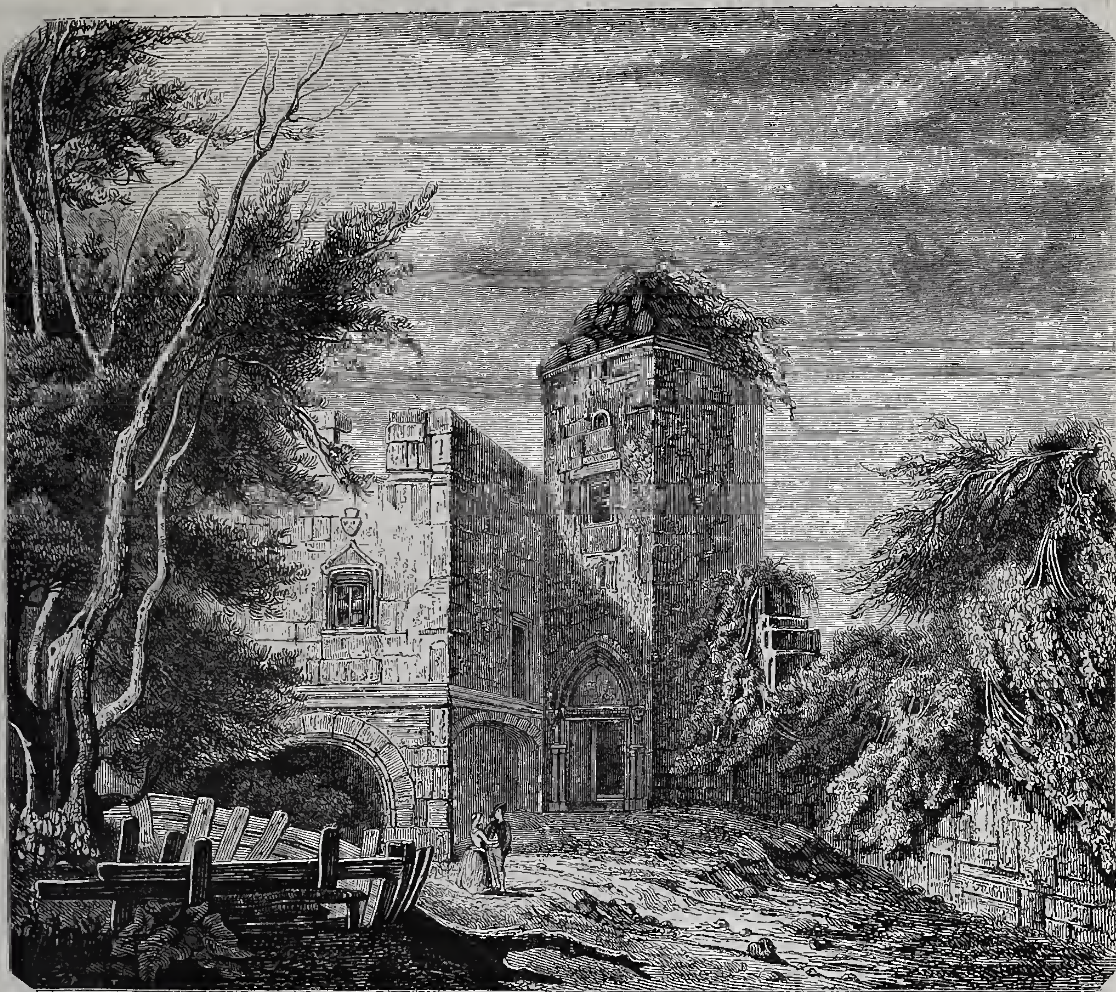
(Arsenal de Genève. — Échelle qui a servi à l'escalade de 1602.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CHATEAU DE MUROL

(Département du Puy-de-Dôme).



(Ruines du château de Murol, d'après Dauzats.)

Ces ruines que le voyageur rencontre à 4 kilomètres de Saint-Nectaire, sur le bord de la petite rivière de la Couse, occupent, suivant quelques archéologues, l'emplacement du *Meriocalum Castrum* dont parle Grégoire de Tours. Ce castrum comprenait un lac, et avait été pris par l'armée de Théodoric le Grand. Le château moderne de Murol n'avait été construit qu'au quinzième siècle. L'ancienne famille de Murol s'est éteinte dans celle d'Estaing. Aux environs de ces ruines, le sol est couvert de débris volcaniques. Le lac Chambon, qui a près d'un kilomètre de longueur sur 600 mètres de largeur, et dont l'aspect est si sombre et si sévère, est situé à l'ouest du château et à peu de distance.

DE L'HUMIDITÉ DANS LES BATIMENTS.

SES CAUSES. — SES INCONVÉNIENTS. — MOYENS D'EN PRÉVENIR OU D'EN FAIRE CESSER LES EFFETS (1).

Des différentes causes de l'humidité dans les bâtiments.

L'humidité pénètre dans les rez-de-chaussée, soit par le sol même, soit par la base et les parois des murs qui sont en contact avec le sol ; souvent aussi elle résulte de la pluie qui frappe sur la surface extérieure des murs de face et de celle qui rejaillit sur le sol, surtout si le comble du bâtiment est dépourvu de chêneau.

L'influence de ces causes diverses d'humidité s'exerce différemment selon la nature du sol ou du climat dans lequel les bâtiments se trouvent situés, selon leur orientation, la nature des matériaux employés dans leur construction, les différents modes de construire, et enfin en raison de toutes les conditions particulières dans lesquelles ces bâtiments peuvent se rouver

Pour faire disparaître l'humidité d'un rez-de-chaussée, on suppose ordinairement qu'il suffit d'élever le sol intérieur au-dessus du niveau du sol extérieur : mais si l'on n'a pas recours à d'autres précautions, cette surélévation du sol intérieur ne diminue en rien la quantité d'humidité qui reste libre de pénétrer par ce sol même, et celle des murs n'est elle-même que très faiblement évitée. Nous supposons ici des bâtiments dépourvus de caves.

(1) La Société d'encouragement pour l'industrie nationale avait mis au concours la rédaction d'une instruction théorique et pratique sur les moyens de faire cesser ou de prévenir les effets de l'humidité dans les constructions. Le premier prix de ce concours a été accordé au Mémoire de notre collaborateur M. L. Vaudoyer, architecte du gouvernement : c'est un résumé de ce Mémoire que nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs.

Inconvénients de l'humidité.

Parmi les nombreux inconvénients de l'humidité, il faut rappeler en première ligne, d'une part, l'insalubrité, de l'autre l'action destructive qu'elle exerce sur presque tous les objets qui sont en contact avec les constructions : les enduits se détériorent et tombent, les lambris, les planchers et les parquets se pourrissent, la peinture farine et se détache, les papiers s'imbibent et se décomposent, les étoffes s'altèrent, les meubles, les tableaux, les livres, tout ce qu'on est dans l'usage de conserver dans les appartements est exposé à une détérioration plus ou moins prompte, mais inévitable. Enfin, le corps même des murs en élévation subit une altération progressive qui peut compromettre leur solidité.

Une humidité constante n'est point nécessairement nuisible à des constructions en pierre; les pierres enfouies dans le sol, quoique séjournant constamment dans l'eau, ne sont aucunement exposées à se détériorer ; mais il n'en est pas de même de celles qui ont à subir les alternatives de l'humidité, de la sécheresse et de la gelée.

Il est fréquent d'entendre dire : l'humidité monte toujours. Par là on semble donner à penser que pour envahir un corps hygrométrique, l'humidité doit venir de bas en haut, tandis qu'en réalité l'humidité envahit tous les corps hygrométriques qu'elle rencontre, horizontalement, verticalement, en quelque direction que ce soit. Or, il importe de rappeler que les matériaux employés habituellement dans les constructions, bois, briques, moellons, pierres de toute espèce, sans en excepter même le marbre et le granit, sont tous plus ou moins hygrométriques, c'est-à-dire que, plongés dans l'eau après avoir été préalablement pesés dans un état de sécheresse complet, il n'en est aucun qui, pesé de nouveau, ne donne un poids supérieur résultant de la dose d'humidité qu'il aura absorbée (1). D'où l'on doit conclure que les obstacles que l'humidité pourrait rencontrer dans la nature des matériaux sont loin d'être tels qu'on est en général disposé à le supposer.

Inefficacité des moyens ordinairement employés pour combattre ou neutraliser les effets de l'humidité.

Jusqu'à présent on ne s'est guère occupé de combattre les désastreux effets de l'humidité que dans les bâtiments déjà construits. Rarement on a songé à les prévenir dès l'origine des constructions.

On a généralement recours à des enduits, à des ciments ou à des peintures qu'on applique sur les parois intérieures des murs, de manière à substituer, à l'aide d'un corps supposé imperméable, une surface sèche à une surface plus ou moins humide.

Sans vouloir analyser la composition et la qualité des enduits communément employés, nous n'hésiterons pas à dire que ces différentes compositions non seulement ne détruisent pas, mais n'atténuent même pas la cause première et réelle du mal qu'on cherche à détruire. L'humidité qui a pénétré dans les murs d'un bâtiment est un fléau dont l'action est continue et qu'on ne peut arrêter. Cette action ne peut être amoindrie que par l'action de l'air. Les prétendus enduits hydrofuges ne font que dissimuler pendant un certain temps les effets du mal ; ils ont même quelquefois le grave inconvénient de l'augmenter en diminuant les chances d'absorption, et, au lieu d'aider à sécher les constructions, ils contribuent souvent à y maintenir l'humidité.

(1) Des expériences que nous avons faites sur la propriété d'absorption de différentes pierres nous ont fait reconnaître qu'un mètre cube de marbre pouvait absorber trois litres d'eau.

C'est donc le principe même du mal qu'il faut attaquer. Les moyens vraiment utiles sont ceux qui ont pour but d'empêcher l'humidité de pénétrer dans le corps des murs ; car dès qu'elle les a envahis, il est à peu près impossible de l'en détourner.

Moyens de prévenir l'humidité lors de l'exécution des constructions.

Quant à l'humidité qui peut s'introduire dans les constructions par le sol lui-même, le meilleur moyen de s'en garantir consiste à interposer à un certain niveau un obstacle qui empêche l'humidité de passer outre. Les seules matières à lui opposer sont le plomb, les enduits composés de corps gras, bitumineux ou résineux, et quelques mortiers préparés à cet effet (1).

Avant de commencer une construction, il faudra étudier par quelles voies l'humidité pourrait s'y introduire, arrêter à l'avance la nature des obstacles qu'on a l'intention de lui opposer, puis déterminer les points où ces obstacles devront être placés eu égard aux diverses conditions particulières à ces constructions.

L'interposition dans l'épaisseur des murs d'une lame de plomb ou d'une substance bitumineuse, qui a déjà été appliquée avec succès, a pour effet d'arrêter l'humidité que la partie inférieure du mur pourra recevoir du sol et par sa base et par ses parois. Cette lame de plomb ou cet enduit imperméable doivent être placés en contre-haut du sol extérieur et un peu au-dessous du niveau du sol intérieur du rez-de-chaussée.

Mais cet obstacle, efficace pour arrêter l'humidité venant du sol, ne peut neutraliser les effets, cependant bien moindres, que l'humidité de l'atmosphère est appelée à exercer sur la surface extérieure des constructions dans leur partie inférieure ; dans les constructions ordinaires, on peut indiquer, comme un excellent préservatif contre l'humidité atmosphérique, un revêtement de dalles appliqué au bas des murs de face dans une hauteur d'environ un mètre. Si la base des murs est en pierre calcaire de bonne qualité ou en pierre de meulière bien rocaillée, ce revêtement ne sera pas nécessaire. Il est bien entendu que dans les parties inférieures des murs jusqu'à une certaine hauteur au-dessus du sol, on ne doit faire usage dans la construction que de bon mortier de chaux hydraulique, et toutes les fois que les fondations peuvent être établies sur un béton hydraulique, on en obtient certainement de bons effets contre l'humidité.

On peut donc résumer ainsi les précautions à prendre pour être assuré de n'avoir aucune humidité dans le corps des murs d'un bâtiment, savoir : fondation sur béton hydraulique, emploi de mortier hydraulique dans la partie inférieure de la construction, emploi de pierres calcaires ou meulières, ou revêtement sur la maçonnerie, obstacle interposé sur toute l'épaisseur des murs entre le sol extérieur et le sol intérieur.

Quant au sol inférieur des rez-de-chaussée, il est évident que s'il n'y a pas de caves, et qu'il soit établi sur le terrain naturel, il sera exposé à des chances d'humidité certaines et constantes. Que ce sol soit établi à l'aide de carrelage, de dallage ou de parquet, il est indispensable, pour éviter les inconvénients de l'humidité, d'avoir recours à quelques précautions préalables ; la meilleure de toutes est un enduit général de bitume étendu sur toute la surface du sol ; au-dessus de cet enduit on établira ensuite, avec toute la sécurité possible, soit un carrelage, soit un dallage de pierre ou de marbre, soit un parquet au-dessus de lam-

(1) Pour étudier convenablement la nature et la composition des mortiers les plus propres à résister à l'humidité, il faut recourir à l'ouvrage que M. Vicat a publié sur cette matière.

bourdes. Mais pour faciliter la pose soit des carrelages, des dallages et des lambourdes, il sera nécessaire de mettre au-dessus de la couche de bitume un lit de mortier. Il peut être utile, dans certains cas, d'établir les dallages ou les parquets sur de petits murs parallèles et régulièrement espacés; les vides que laisse subsister cette disposition sont susceptibles de donner passage à des conduits de chaleur.

Ces précautions pouvant devenir un peu dispendieuses, on se contentera, par économie, d'un simple béton hydraulique sans bitume. Dans le cas où les rez-de-chaussée seraient établis sur caves, ce béton serait suffisant; mais dans les constructions sans caves le bitume est plus rassurant. De plus, à l'extérieur il sera toujours avantageux d'établir au pied des murs, soit un revers de pavé bien fait, soit, ce qui est préférable, un enduit d'asphalte.

La suite à une prochaine livraison.

AFRIQUE.

TRIBUS DES ABABDEH ET DES BICHARI.

Les Ababdeh sont une de ces tribus nomades qui occupent le pays situé à l'est du Nil, sur le bord de la mer Rouge, depuis Cosséir jusqu'aux frontières de la Nubie, pays sauvage où d'arides montagnes séparent des déserts plus arides encore.

Ces tribus appartiennent à la famille troglodytique, et ont conservé un caractère indélébile et authentique de leur origine africaine. C'est à tort que des géographes et même des voyageurs modernes les ont considérées comme descendant des tribus arabes; un examen attentif leur eût fait facilement reconnaître cette erreur. Jaloux de conserver la pureté de leur extraction, les Arabes ne se sont jamais confondus que partiellement avec les Africains, et leurs tribus ont toujours vécu isolées et indépendantes des populations indigènes. Ce n'est guère que dans les villes de la Nubie ayant quelque importance commerciale qu'on rencontre les Arabes en assez grand nombre. Toutes les tribus nomades, occupant les déserts situés à l'orient du Nil jusque sur le littoral de la mer Rouge, c'est-à-dire toute l'étendue de la Troglodytique des anciens, étaient désignées par les auteurs arabes sous le nom générique de Bodja ou Bedjah. Les Bichari sont aujourd'hui les seuls descendants des Bedjah.

Comme la plupart de ces peuplades errantes, les Ababdeh, bien que de race africaine, se prétendent issus du sang arabe, et c'est de la tribu même du prophète qu'ils disent tirer leur origine. Voici ce qu'ils racontent à cet égard.

Abad-ebn-Zeber, Koréichite, chef d'une tribu qui vint du Hedjaz, s'empara de Cosséir et du littoral. Il avait trois fils : Amr, Mossour et Homran. Amr et ses descendants occupèrent le territoire depuis Halfa jusqu'à Fazogl; Mossour occupa le Dar-el-Monnasyr; Homran et les siens s'établirent dans la Thébaïde. Les trois tribus qui portent le nom des fils d'Abad forment aujourd'hui la tribu des Ababdeh.

Les mœurs des Bedjah décrites par les auteurs arabes sont encore celles de ces populations, qui, sous le nom d'Ababdeh, de Bichari ou Bicharin, et autres moins connus, habitent aujourd'hui les mêmes parages.

Les Ababdeh sont presque noirs, mais leurs traits sont réguliers et tiennent plutôt du blanc que du nègre. Ils sont petits, assez mal faits, mais généralement lestes et vigoureux. Leurs yeux sont expressifs, leurs dents belles, mais très longues et proéminentes. Ils vont généralement nus, n'ayant pour tout vêtement qu'un morceau de toile roulé autour des hanches; quelques uns portent de longues chemises de toile et des sandales à la manière des Gellab. Les cheiks, qui ont de fréquentes relations avec les Arabes et les Turcs, se rasent la tête, se coiffent d'un turban et adoptent le costume des cheiks arabes. Jadis la pagne nubienne était le seul vêtement des femmes; aujourd'hui la plupart se couvrent du *berdeh*, comme les femmes de la Thébaïde. Les hommes et les femmes ont le plus grand soin de leur coiffure; ils laissent croître leurs cheveux et les tressent en longues nattes si serrées, qu'il serait impossible d'y enfoncer le peigne. Quand ils peuvent se procurer de la graisse de brebis, ils s'en couvrent toute la tête, et laissent au soleil le soin de fondre et d'unir à leur chevelure cette pommade dégoûtante, que les femmes parfument souvent avec du girofle et de la lavande. Leurs cheveux tressés et arrangés avec soin tombent à la manière de ces belles têtes qu'on rencontre si souvent dans les bas-reliefs égyptiens. Pour ne point déranger cette coiffure, ils prennent les plus grandes précautions : c'est avec une longue épine ou un petit morceau de bois artistement ouvragé, mince, effilé comme une longue épingle, qu'ils font cesser les démangeaisons de la tête. La nuit, pendant leur sommeil, pour que cette graisse dont leurs cheveux sont imprégnés ne puisse salir leur corps, et pour que le sable sur lequel ils couchent le plus ordinairement n'empâte point leur chevelure, ils reposent leur tête sur un petit chevet en bois, pareil à ceux qu'on trouve fréquemment sous la tête des momies, ou sculptés sur les bas-reliefs égyptiens; ces chevets se composent d'une petite base au milieu de laquelle s'élève une tige de 10 à 12 centimètres de hauteur, sur laquelle est fixée une pièce taillée en forme de croissant pour recevoir la tête. Leurs cheveux sont d'ailleurs si crépus, qu'ils conservent naturellement leur position.

Voués à la vie nomade, les Ababdeh n'ont ni villes, ni bourgs, ni terres, ni culture. Pour eux, l'indépendance est le premier de tous les biens. Vivant dans le désert au milieu des rochers, sous des tentes de poil de chameau qu'ils transportent d'un pâturage à un autre, ils ont su se soustraire longtemps à toute domination, et maintenant encore, quoique soumis à Mohammed-Aly, ils ne paient aucun impôt, excepté le miry des terres qu'ils récoltent quelquefois sur la limite du désert, principalement à Daraoueh, Cheik-Amer et Redesyeh. Ils ne fournissent aucun soldat pour l'armée : aussi beaucoup de fellahs se réfugient-ils dans cette tribu. En 1836, sur cinq cents hommes de la tribu réunis à Louqsor pour le transport des blés à Cosséir, on trouva près de cent Arabes qui s'étaient mariés à des filles Ababdeh pour éviter la conscription et les impôts.

Leur principale ressource consiste dans l'éducation des troupeaux, et surtout d'une espèce de dromadaires appelés en arabe *hedjin*, dont ils se servent dans les combats, et au moyen desquels ils peuvent parcourir rapidement d'immenses espaces à travers leurs arides déserts. Les selles dont ils se servent ne ressemblent point à celles des tribus arabes de l'Égypte. Elles consistent en un bloc de bois assujetti avec des lanières de cuir, et creusé de manière à former une surface concave; espèce de siége recouvert d'une peau de mouton, sur lequel ils se placent, les jambes croisées sur le cou du dromadaire. Tous leurs troupeaux, les chevaux et les dromadaires se nourrissent de la plante du basillah qui croît dans le désert.

Cette tribu est d'une extrême sobriété; l'eau, le lait de leurs troupeaux, le dourah ou maïs, forment leurs principaux aliments. Pour eux, une pipe de tabac est un objet de luxe; un morceau de mouton gras qu'ils mangent souvent cru et assaisonné de *cheyteita* (espèce de poivre très fort), la plus grande des friandises.

Les plus industrieux des Ababdeh coupent du bois et le convertissent en charbon, puis le transportent à dos de chameau sur les bords du Nil, ainsi que le séné, l'alun et le natroun, qu'ils récoltent dans leurs déserts, et les y échangent contre du dourah, du suif, des toiles et des ustensiles indispensables pour leurs ménages. Ils font aussi métier d'escorter les caravanes qui se dirigent vers la

Nubie et les côtes de la mer Rouge. Souvent ils sont forcés d'en venir aux mains avec les tribus voisines : aussi voyagent-ils toujours armés. Ils portent ordinairement, comme les Nubiens, un petit poignard attaché à la saignée du bras gauche ; ils sont en outre armés d'un sabre à double tranchant, et dont la lame, qui vient d'Allemagne, a la forme et la longueur des anciennes épées saxonnes. Le fourreau, qui a une forme différente de la lame qu'il renferme, est découpé comme un fer de lance. Souvent aussi ils portent de petites lances barbelées, dont le fer a presque la longueur d'une épée. Ces lances, dont se servaient aussi les Bedjah, appelées par eux *sabaïah*, étaient fabriquées, au dire de leurs légendes, par une tribu de femmes vivant dans un lieu retiré, tuant leur progéniture mâle, prétendant que les hommes n'étaient propres qu'à faire naître le trouble et la guerre. Ces amazones n'avaient commerce qu'avec ceux qui venaient leur acheter des armes. Les boucliers des Ababdeh sont de forme ronde et faits de peau d'éléphant, de crocodile ou d'hippopotame. Les armes à feu, auxquelles ils attachent un grand prix, sont encore extrêmement rares parmi eux.

Les Ababdeh ont un idiome particulier qui paraît être celui des aborigènes ou l'ancien éthiopien ; mais, par suite de leurs relations avec les marchands d'Égypte et du Hedjaz, la plupart des Ababdeh ont adopté la langue arabe et se sont convertis à l'islamisme, ce qui n'a pas peu contribué à les faire confondre pendant longtemps par les voyageurs avec les tribus arabes.

Le territoire de la tribu des *Bichari* commence au nord, là où finissent les Ababdeh, et s'étend au sud jusque



(Bichari et Ababdeh, en Afrique. — Dessin d'après nature, par M. Prisse.)

dans le voisinage de Souakem ; il occupe toute cette chaîne de montagnes qui longe la côte orientale de l'Afrique, et paraît être le berceau de ces peuplades errantes vivant dans des grottes, et désignées en conséquence sous le nom de Troglodytes. Ils tirent leur origine des Blemmyes, peuplade nomade des environs d'Aixum, que l'amour du pillage porta à se rapprocher de l'Égypte.

Les mœurs des Bichari diffèrent peu de celles des Ababdeh, avec lesquels ils sont néanmoins toujours en guerre. Ils sont d'un brun foncé ; leurs traits sont beaux et réguliers, et il est rare de rencontrer parmi eux un borgne, un aveugle ou un contrefait. Leur langage ne tient en rien de l'arabe, et paraît se rapprocher de l'abyssinien et du berbère.

Ce peuple, vraiment indigène de l'Afrique, est cruel, avare et vindicatif; ces dispositions ne sont contenues par aucune loi divine ou humaine ; ils se disent musulmans, mais ils n'observent rien de l'islamisme. Probes et loyaux entre eux, ils sont pillards, voleurs et traîtres envers les étrangers, qu'ils tuent sur le motif le plus frivole, le sang d'un homme n'étant pas plus précieux à leurs yeux que celui des animaux qu'ils égorgent chaque jour.

Le courage est leur première vertu; leurs enfants sont de bonne heure habitués aux fatigues et aux privations. Si deux jeunes garçons viennent à se disputer entre eux, ils se défient au *courbâche* (1). Le moindre mouvement pour éviter les coups de son adversaire, le moindre cri de douleur est regardé comme une défaite. Si l'un d'eux prend la fuite, honni dans les chansons des femmes et des enfants, il est forcé de s'exiler, et ne peut rentrer dans la tribu qu'après avoir lavé sa honte dans le sang d'un ennemi.

Les hommes faits ont aussi leurs duels et se battent entourés de témoins. Assis ou debout l'un près de l'autre, les deux champions se saisissent d'une main par les cheveux, et de l'autre, armés d'un poignard, ils se déchirent à l'envi. Si l'offense est légère, ils se blessent seulement aux bras et aux jambes ; mais si l'injure est grave, leurs coups sont

(1) *Courbâche* ou *kourbâg*, lanière faite de cuir d'éléphant ou d'hippopotame, et qui ressemble à ce que nous appelons nerf de bœuf. Les Osmanlis prononcent *karbatch;* c'est l'origine de notre mot français *cravache*, qui nous est venu des Allemands, qui l'avaient adopté eux-mêmes des Turcs.

terribles, et le combat se termine souvent par la mort des deux combattants.

Les femmes Bichari sont bien faites, ont de beaux yeux, de belles dents. Les Bichari n'épousent en général qu'une femme ; un certain nombre de chameaux et de pièces de toiles forme la dot de l'épouse ; en cas de répudiation, le mari en retient la moitié.

Les Bichari descendent rarement dans la vallée du Nil. Retirés dans leurs immenses déserts, ils y vivent sous des tentes ou *rhaych*, uniquement occupés de l'éducation et du pacage de leurs nombreux troupeaux de chameaux et de brebis. Hommes et femmes vont à demi-nus, vêtus seulement d'un châle de toile de coton, dont ils se couvrent une partie du corps, ou qu'ils drapent autour d'eux



(Un guerrier de la tribu des Ababdeh. — Dessin d'après nature, par M. Prisse.)

comme un manteau. Comme les Ababdeh, ils ne se nourrissent guère que de lait et de viande crue, assaisonnée de sel et de cheyteita ou de piment moulu dans du beurre. Ils coupent la chair du chameau en longues bandelettes, la salent et la font sécher au soleil ; ils se contentent pour la manger de la faire légèrement griller. Le pain est un mets rare et réservé pour les jours de fêtes. Leurs armes sont celles des Ababdeh : la lance, l'épée à deux tranchants, le poignard et le bouclier de cuir.

Les Bichari recueillent dans leurs déserts le séné et les plumes d'autruche, qu'ils vont échanger sur les bords du Nil ; mais leur bétail et surtout leurs dromadaires, les plus lestes, les plus beaux qui existent, forment la principale branche de leur commerce.

DAISY LA VAILLANTE.

NOUVELLE.

I.

Ce n'était pas une chaumière. Ce nom eût été trop beau pour la demeure de James O'Brien, misérable cabane dont les murailles dégradées, le toit défoncé, la petite haie rompue, faisaient tache sur la pente veloutée de la verte colline. Une chaumière est le riant asile du travail ; c'est le toit de chaume brodé de mousses et de fleurs ; ce sont les murs où la paille, la terre, le bois, la pierre et le mortier s'unissent pour protéger le robuste paysan, sa florissante famille, son rustique et reluisant ménage. La clématite et le rosier en ornent la porte basse, les étroites

croisées de guirlandes élégantes, variées comme celles qui naissent sous le ciseau du sculpteur; et les colonnes, les arcades que le cerisier, le pommier, le tilleul et l'orme élèvent alentour égalent en beauté les plus riches portiques.

Non ; ne décorez point du nom de chaumière, ne comparez à rien de riant et d'agréable cette triste hutte où vos regards ne trouveraient en ce moment que le silence, les ténèbres, la misère et la mort.

A peine couvert de vêtements en lambeaux, James O'Brien, assis sur un bloc de tourbe, unique siége de cette ruine, veille sans voir. La vacillante flamme de sa dernière chandelle de jonc vient de mourir à ses pieds. James songe à cette clarté évanouie. Ainsi se sont éclipsés successivement joie, repos, bien-être, espérances, affections... et la dernière lueur aussi en frissonne et va s'éteindre !

A quelques pas de lui, dans l'ombre, gît une pauvre femme dont la poitrine haletante laisse échapper un râle entrecoupé : c'est la femme de James expirante entre les bras de leur fille Daisy, leur unique enfant.

Pendant cette agonie, la mémoire de James, remontant une échelle de douleur.

James avait à peine un an lorsqu'il avait perdu son père, brave et courageux pêcheur noyé en mer par accident. Sa mère, Molly, dans le dénûment où cette mort l'avait laissée, crut ne pouvoir mieux faire que de sevrer son fils et de le confier à une vieille tante qui vivait au jour le jour, dans la petite ville de Baunow, d'un commerce de gants et de menue mercerie. Molly se présenta alors au château de Dumbarton, où l'on cherchait une nourrice pour le futur héritier d'un riche propriétaire. La jeune veuve fut agréée, et quatre ans après, en récompense de ses soins, elle régissait, à titre de fermière, le petit domaine de Greenhill, payait une rente modique et jouissait d'un bail de trente ans.

Etait-elle active, était-elle agissante, Molly O'Brien ! Seule elle eût donné le mouvement à la plus grosse ferme d'un riche comté anglais, et elle n'avait à gouverner qu'un étroit domaine, une petite grangerie irlandaise. Elle veillait sur tout, prévoyait tout, parait à tout. Son foin était coupé, rentré avant la pluie; jamais la nielle n'avait attaqué son blé dans les champs ; jamais dans la grange, la pullulante famille du charençon ne dévora son grain ; jamais pomme de terre oubliée ne devint la pâture des vers ou ne germa dans le cellier. Ses canards étaient les plus gras du canton ; ses œufs, plus gros que ceux que vendaient les autres fermiers, passaient pour avoir meilleur goût; enfin ses fromages eurent la renommée au marché de Kennty jusqu'au temps où tout commença à changer et à dépérir dans la petite ferme de Greenhill, si bien gouvernée pendant plus d'un quart de siècle par l'active Molly.

Dès l'origine de cette prospérité, Molly avait songé à rappeler son fils James. Mais il était aimé, choyé, gâté chez la grand'tante, qui montrait beaucoup de répugnance à s'en séparer. D'ailleurs, à la ferme, personne n'aurait eu le temps d'amuser un marmot. Quel mal y avait-il à le laisser grandir à la ville où il se portait bien et où il apprenait toutes sortes de belles choses dont on n'avait pas l'idée aux champs? On lui enseigna à lire, à écrire, à chiffrer, sciences rares en Irlande. Enfin, jugé digne d'être enfant de chœur, à douze ans il chantait au lutrin. Qui empêchait d'ailleurs qu'il ne devînt savant? N'avait-il pas plus d'esprit que tous les garçons de son âge? Le temps coula donc, et James, sans cultiver la vigueur de ses membres par le travail, sans retremper dans la souffrance et les privations l'énergie de son âme, devenait de plus en plus citadin.

Il ne demandait pas mieux que de passer à Greenhill le temps des foins et des moissons pour folâtrer et manger sa part de galette. Il courait alors la campagne, imitant sur des sifflets de sureau le sémillant refrain du pinçon ou la phrase interrompue du merle ; il cherchait dans l'eau cristalline du ruisseau l'écrevisse cachée sous les cailloux polis ; ou, presque effrayé, reculait sur la grève à l'aspect de quelque gigantesque langouste ou d'un crabe à la marche bizarre. Mais il n'avait garde de toucher à la houe, à la bêche ; encore moins aux grandes faux. Les grossiers instruments du travail écorchaient ses mains blanches et molles, et s'étant avisé une fois de manier une faucille, il se fit une entaille qui lui ôta désormais toute envie d'éprouver son adresse.

Molly O'Brien aurait dû s'inquiéter de voir son fils arriver à l'âge d'homme sans que lui-même ni qui que ce fût eût songé à lui créer des devoirs, à lui ouvrir une carrière. Mais James n'avait pas de père, et la bonne fermière s'était accoutumée à ne rien voir hors des limites de ses champs ; ils bornaient son horizon. L'avenir, c'était la semaille après le labeur, la récolte après le binage. Dès que la vache était pleine, Molly songeait au veau ; au cochon gras, quand le marcassin était encore la truie. Les détails de la petite métairie absorbaient tout le temps, toutes les pensées de la fermière : James continuait à demeurer à Baunow, et la veuve ne voyait rien par-delà Greenhill, où tout prospérait sous son œil.

Ce fut bien autre chose, hélas ! lorsque la vieille tante mourut. James revint chez sa mère, enfant grandi, sans vices, avec d'excellentes inclinations, mais sans habitudes de travail, sans état, sans vigueur corporelle, sans énergie morale. Il ramenait avec lui une frêle et gracieuse jeune fille qu'il avait épousée, parce qu'il l'aimait, parce qu'elle était douce et jolie, sans qu'il eût un moment imaginé qu'en se mariant il contractait des devoirs. Lui et sa gracieuse moitié ne s'inquiétaient non plus des moyens de vivre, d'élever et nourrir leurs enfants, que les couples d'oiseaux gazouilleurs dont le vent berce les petits, que le sein de la mère suffit à réchauffer, et auxquels les essaims de moucherons, tournoyants dans l'air, apporteront une pâture suffisante.

La fermière n'avait pas vu ce mariage avec plaisir. Elle grommela d'abord ; mais la bru était avenante et docile, et Molly s'apaisa bientôt. Ce ne fut que lorsqu'elle voulut mettre tout de bon ses enfants au travail que la colère s'amassa en elle. Avec la meilleure volonté du monde, le jeune couple faisait bévue sur bévue : celui qui a appris à vouloir et à lutter, sait beaucoup de choses ; ceux qui ont toujours cédé à l'impulsion ne savent et ne peuvent rien ; tout fléchit en eux. Le mari et la femme n'apportaient au logis que des bouches de plus à nourrir, et le désordre et la nonchalance rendaient leur séjour à la ferme onéreux de toutes façons. La bonne femme, qui avait cru pouvoir se passer d'un valet et d'une servante, aurait eu grand besoin d'augmenter son domestique pour parer aux balourdises de son fils et de sa bru. L'humeur, les mésintelligences, les scènes vinrent bientôt, et tout alla de mal en pis.

La naissance d'une petite fille fit cependant quelque diversion. Le jour où l'enfant vint au monde, toutes ces fleurs radiées qu'on appelle *easter daisies* (marguerites de Pâques), par une belle matinée de printemps, ouvraient leurs calices étoilés et blanchissaient la campagne. La petite fleurette qui venait d'éclore à Greenhill fut nommée *Daisy*, comme ses sœurs de la prairie, et sa venue en ce monde réjouit le cœur de sa grand'mère plus que ses foins en fleurs ne réjouissaient ses yeux. Il y eut trève aux querelles, aux reproches. N'est-ce pas près d'un berceau que les peuplades sauvages fument le calumet de paix? Mais ce calme ne fut pas de longue durée ; l'irritation et le mécontentement de la fermière s'accrurent plus tard, à raison même de l'affection qu'elle portait à la frêle créature qu'elle avait reçue dans ses bras. Pour éloigner de cette tête chérie l'a-

venir de misère qu'elle prévoyait, la vieille Molly redoubla d'activité, de travail, d'efforts, de colère; elle ne consulta plus ni ses forces, ni la prudence; en peu de temps elle mourut d'épuisement et de douleur.

Depuis ce jour fatal, le désordre, auquel la bonne femme opposait une digue insuffisante, alla croissant. On négligea de faire emmancher la serpe à temps, de graisser la faux, d'aiguiser la faucille; les cochons cessèrent d'être lavés comme de coutume à la fontaine; on oublia de faire sortir les vaches de l'étable au matin et de les faire rentrer à l'heure du brouillard. Les poules erraient çà et là, passaient à travers les palis négligés; elles pénétraient dans le jardin, grattaient à travers les potagers, et leurs œufs, semés à leur caprice, se perdaient. Le poulailler restait ouvert au renard et à la fouine. L'eau fertilisante du fumier s'écoulait dans la marre où barbotaient les canards. Les trous des haies devinrent des brèches : tout enfin alla à l'abandon. Il n'y eut pas jusqu'au favori de la ferme (qui devait lui porter bonheur, car il était né sans un seul poil noir, le veau benjamin que Molly avait nommé *Snorry*, la neige); il n'y eut pas jusqu'à Snorry, qui, victime du désordre de la maison, abandonné dehors durant une nuit de tempête, s'égara sur les bruyères, et se tua en tombant du promontoire de Dag-au-Burn.

Le bail finit; et James, en arrière d'une année de rente, fut impitoyablement dépouillé et mis à la porte par un *middleman*, agent d'affaires qui, en Irlande, sert d'intermédiaire entre le possesseur et le travailleur. Depuis ce moment, le malheureux fermier n'avait trouvé d'asile, avec sa femme maladive et sa fille, à peine âgée de quatorze ans, que sous un toit délabré qu'on ne lui avait laissé que parce qu'il ne valait pas les frais d'une saisie. Or, c'est un mauvais médecin que le découragement : la mère de Daisy avait faiblement lutté contre le mal qui avait emporté la bonne Molly; après quelques mois, ses souffrances étaient déjà près de leur fin.

Aux premières pâleurs de l'aube, James avait achevé de repasser plusieurs fois en son esprit ce triste drame des jours écoulés, et, quand il releva la tête, il se retrouva en présence de la dernière scène, déchirante, horrible! Les joues de la mourante étaient plus livides encore, ses traits plus tirés, et ses paupières grandes ouvertes; ses prunelles dilatées ne quittaient pas la place où son mari restait engourdi dans sa stupeur.

Daisy, pauvre enfant, avait veillé aussi toute cette longue nuit, mais sans se laisser écraser par sa poignante douleur, sans plier sous le poids du corps inerte auquel ses bras, ses genoux formaient une couche, et dont les jambes roides, immobiles et déjà refroidies s'allongeaient sous un tas de paille. Pas une larme n'avait coulé des yeux de la jeune fille, pas un frisson n'avait parcouru ses membres. Loin de se laisser abattre, elle puisait sa force dans sa douleur. Toute son intelligence, toute son énergie, étaient employées à soutenir, à soulager la mourante. Elle trouvait pour ce corps endolori la position la moins pénible et savait l'y maintenir; elle devinait un désir de changer de posture, de se soulever davantage, et y arrivait sans secousse; enfin elle adoucissait les angoisses qu'elle ne pouvait conjurer, et trempant une fleur de plantain dans un vase ébréché, elle humectait fréquemment d'une goutte de lait les lèvres ardentes et desséchées de sa mère.

Tout-à-coup un frôlement léger, un bruissement de feuilles se fit entendre, et la piquante brise du matin, circulant à travers les ronces et les hautes herbes, pénétra dans la hutte. Par un effort soudain, la moribonde se redressa sur son séant, et aspira avec bruit cet air vivifiant. Sa main décharnée se souleva avec lenteur, son bras droit s'étendit vers James, tandis que, de la main gauche, elle serrait celle de sa fille par une étreinte convulsive. « Mon enfant, murmura-t-elle avec un accent déchirant, ne quitte jamais ton père! »

Ce furent ses dernières paroles! Le corps retomba, la poitrine sembla se briser en exhalant un soupir, le visage s'éclaira d'une sérénité, reflet d'un autre monde, sourire de paix étranger depuis longues années à ces traits flétris, la tête se renversa sur l'épaule de Daisy, les yeux se fermèrent : l'âme était affranchie.

— Malheur! malheur! cria James en se tordant sur le sol humide où il se roula longtemps et finit par demeurer, la face contre terre, immobile, anéanti.

— Bonne et pauvre mère!... Du moins elle ne souffre plus, dit la voix douce et tremblante de Daisy.

James se souleva sur son coude et se hasarda à se tourner vers l'argile sans vie dont il ne croyait pas pouvoir supporter la vue.

Daisy ne conservait de vêtements qu'une jupe rapiécée et une mauvaise mante sous laquelle se cachaient ses bras et ses épaules. Tout ce qu'elle avait de hardes servait à envelopper le corps de sa mère. Elle l'avait étendu sous le ciel qui s'éclairait des lueurs de l'aurore. La tête de la morte reposait sur un petit tertre fleuri, et les blanches marguerites, dont la jeune fille portait le nom, croissant au hasard avec des mauves violettes et roses, formaient comme un diadême à ce front uni et serein. Pas une ride ne sillonnait ce pâle visage que rajeunissait la mort; et sa couleur égale, ambrée, rappelait la transparence de l'albâtre; ses mains d'ivoire, jointes sur sa poitrine, retenaient un petit crucifix de bois noir que Daisy avait détaché de son col; et, ainsi couchée au milieu de l'herbe et des fleurs, la tête tournée vers le ciel, la pauvre mère semblait prier pour ceux qu'elle laissait en proie à cette vie de misères et de larmes.

— Sa bénédiction nous protégera, père! dit la jeune fille, achevant de parer la morte pour la tombe.

— Il n'y a plus de bénédiction! dit l'infortuné James, frappant son front de ses deux poings fermés; il n'y a plus d'abri, plus d'âtre, plus de paix! elle a bien fait de partir! elle va trouver grand'mère : enfant! suivons-les.

— Oui, père, mais quand elles nous appelleront. Jusque-là, elles porteront nos prières à Dieu, elles nous mettront le courage au cœur. Je travaillerai, j'ai de la force, et nous vivrons tant qu'il plaira au Seigneur.

— Vivre! et pourquoi faire? pour maudire le jour où l'on est né? s'écria James.

— Oh! regardez-la, père! Chère âme vénérée! Devant sa bienheureuse sérénité on ne saurait maudire. Oui, je travaillerai en songeant à mes deux mères : Dieu bénira mes efforts et ma bonne volonté. N'est-ce pas de lui que nous viennent le courage et l'espérance?

Daisy parlait ainsi avec exaltation; les joues, les lèvres ardentes, les yeux allumés, les cheveux épars.

La fin à la prochaine livraison.

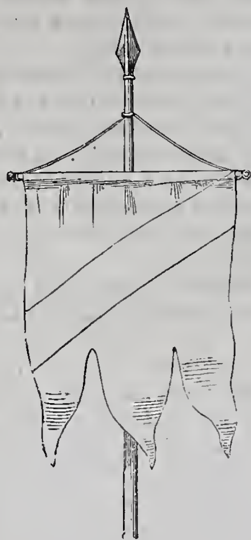
LES BANNIÈRES.

(Voy. 1844, p. 315.)

DES BANNIÈRES RELIGIEUSES ET CIVILES.

Bannières des églises. — La plus célèbre bannière religieuse est celle de saint Denis, nommée oriflamme ou oriflambe (quelquefois *oriflour*). L'on devrait écrire auriflamme, car ce mot vient du latin *auri flamma*, flamme d'or. Nous l'avons décrite ailleurs (voyez 1837, p. 296). Il est probable que cet étendard n'a pas été porté dans l'armée royale avant Louis le Gros; car ce fut lui qui réunit à la couronne le comté du Vexin. Saint-Denis, ancienne suzeraine de l'Ile-de-France, eut dès lors le roi de France pour avoué et pour porte-bannière. Sur un des vitraux des

transsepts de Notre-Dame de Chartres, on voit Henry, seigneur de Metz, maréchal de France, recevant l'oriflamme des mains de saint Denis lui-même. Dans cette peinture symbolique, l'étendard saint n'a pas la forme consacrée, qui était celle d'un gonfanon suspendu transversalement au bois de la lance, et fendu en trois lambeaux.



(L'oriflamme.)

La bannière de saint Martin était celle du monastère de ce nom à Tours. Elle était toujours portée par les comtes d'Anjou dans les guerres qu'entreprenait le monastère. Ils pouvaient aussi la porter par privilége dans leurs guerres privées, mais jamais contre le roi de France. C'est à tort qu'on a confondu cette bannière avec la chape de saint Martin, simple peau de mouton que les rois faisaient porter dans une cassette comme sauve-garde à la guerre, mais non en étendard.

L'histoire parle encore d'une autre bannière nommée de saint Maurice et de la Légion thébaine. Elle servit à Charlemagne dans la guerre d'Espagne, et fut, plus tard, envoyée par Hugues Capet, en présent, à Edelstane, roi d'Angleterre. Depuis ce moment, la trace en est perdue.

Enfin, on connaît une autre bannière de saint Pierre ou de la sainte Croix. Le pape l'envoyait aux princes chrétiens qui formaient des expéditions contre les païens ou les hérétiques.

On trouve des bannières de paroisses dans les représentations des processions remarquables de divers pays de France, telles que celles de la Ligue, de la châsse de Sainte-Geneviève à Paris (1694), de Notre-Dame-de-la-Garde à Marseille, etc.

Bannières des métiers. — Chaque métier avait adopté un saint pour patron, et en reproduisait ordinairement l'image sur sa bannière. Les mineurs, et généralement tous les ouvriers qui travaillent les métaux, eurent pour bannière commune celle de saint Eloi. — Les meuliers, carriers, pierriers, plâtriers, maçons et couvreurs, ouvriers dont les états ont une certaine analogie, prirent pour patron saint Blaise. Maintenant les maçons fêtent l'Ascension. — Les potiers de terre et tuiliers, les jardiniers ou courteilliers avaient sur leur bannière l'image de saint Fiacre, le roi jardinier, avec sa bêche. — Les charpentiers, menuisiers, lambrisseurs, huchiers, bahutiers, et généralement tous ceux qui travaillent dans le bois, avaient pour patron saint Joseph. — Les vitriers, lanterniers, souffletiers, boisseliers, vanniers, nattiers, tonneliers, prirent, on ne sait pourquoi, saint Marc et son lion. — Les barbiers, testonneurs (coiffeurs), baigneurs et chirurgiens (car on sait qu'au moyen-âge ces professions étaient réunies, et l'on connaît encore le barbier-chirurgien du village), saint Côme, qui était chirurgien. — Les brasseurs ou cervoisiers, saint Amand, on ne sait pourquoi. — Les meuniers, boulangers, pâtissiers, et tous les gens de la pelle, saint Honoré avec la sienne. — Les chandeliers et les ciriers, saint Nicolas. — Les pelletiers, fourreurs, gantiers, mégissiers, maroquiniers, tanneurs et corroyeurs, saint Jean-Baptiste, probablement d'après la réflexion assez singulière qu'il s'habillait de peau dans le désert. — Les cordonniers, bottiers et patiniers, saint Crépin et saint Crépinien, qui étaient cordonniers de leur état. — Les teinturiers et lavandiers, saint Maurice, martyr et chef de la légion thébaine. — Les tailleurs d'habits, sueurs ou couturiers, brayers (faiseurs de braies) et tous les gens de l'aiguille, sainte Luce, invoquée pour les maux d'yeux. — Les aumussiers, dominotiers, bonnetiers, chauciers ou chaussetiers, feutriers et chapeliers, saint Séver. — Les brodeurs, sainte Claire, invoquée aussi pour les maux d'yeux. — Les luthiers, sainte Cécile la musicienne. — Les tapissiers (fabricants de tapis), saint François. — Les cordiers, saint Paul, qui fut descendu avec des cordes dans un panier hors de la prison de Damas. — Les papetiers, imprimeurs, relieurs, libraires, imagiers, saint Jean-Porte-Latine. — Les bouchers, tripiers avaient pris le Saint-Sacrement, peut-être parce qu'il est, d'après l'Evangile, la *chair* de Notre-Seigneur. — Les tisserands et toiliers, l'Annonciation et sainte Arregonde. — Les cardeurs, peigneurs, fileurs, retordeurs, tisserands en laine, foulons, tondeurs, friseurs et presseurs de drap, Notre-Dame. — Les fabricants d'étoffe de soie, tissotiers (rubaniers) et dorelotiers (passementiers), Notre-Dame-la-Riche.

Les corporations ont été ainsi rangées sous leurs enseignes respectives, d'après leurs statuts homologués aux quatorzième et quinzième siècles, et qui se trouvent dans les ordonnances des rois de France jusqu'en 1789.

Bannières commémoratives, bannières des villes. — Certaines bannières servaient perpétuer la mémoire d'événements remarquables. De ce nombre est la bannière de Jeanne d'Arc, à Orléans, que nous avons décrite (voyez 1840, p. 299). Les villes de la Flandre, particulièrement, avaient aussi leurs étendards qui, pour la plupart, étaient ornés d'emblêmes civils ou religieux, conservés par la suite dans leurs armoiries; telles étaient les bannières de Lille, qui était rouge, à la fleur-de-lis d'argent, de Valenciennes, au cygne d'argent. Ce cygne figurait aussi dans l'étendard de la ville de Boulogne, en mémoire du *chevalier au cygne*, fabuleux auteur de la race de Godefroy de Bouillon. On voit dans le *Vepreculария*, manuscrit qui offre la relation et la représentation des fêtes célébrées sous le nom de fêtes des rois de l'Epinette, à Lille, les bannières des différentes villes qui participaient à ces tournois de la haute bourgeoisie.

L'oreille et l'œil sont les pourvoyeurs de l'esprit. La langue est chargée de la dépense, et doit la proportionner prudemment à la recette. Est-elle avare? l'esprit s'encombre d'inutiles provisions qui ne tardent pas à s'avarier. Est-elle prodigue? l'esprit est bientôt vide, et la sottise s'y glisse. Un petit avoir bien ménagé et habilement dépensé fait plus d'honneur et de profit qu'un trésor qui se rouille sous terre ou qu'on jette par les fenêtres.

***.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

BALBEK, EN SYRIE.



(Vue du village de Balbek.)

Deux gravures de ce recueil (1) ont donné à nos lecteurs quelque idée des ruines de Balbek, l'ancienne Héliopolis, si renommée dans l'antiquité par la beauté de ses temples et par ses richesses. Aujourd'hui nous opposons au souvenir de ces imposants débris la vue modeste du village qui n'a conservé que le nom ambitieux et la situation poétique de « la ville du soleil. » Au commencement du dix-huitième siècle, le nombre des habitants de Balbek, presque tous chrétiens et forgerons, était de 5 000. En 1733, il n'était déjà plus que de 2 009. En 1784, Volney n'y compta que 1 200 âmes, et cette population est aujourd'hui réduite à environ 200. Quelques chrétiens arabes y professent leur foi sous la direction d'un évêque. Les autres habitants sont les Motoualis, descendants des anciens Syriens, et convertis à l'islamisme : ils n'ont aucune industrie : on ne vante point leur probité. Le village est pauvre ; la plupart des maisons sont bâties en terre ou en bois. La promenade sur le quai, plantée de grands arbres, n'est point sans caractère et sans beauté. Des barques élégantes et agiles animent la scène en sillonnant les eaux limpides de la petite rivière de Ouadi-Nahlé, qui, après avoir arrosé les ruines et le village, va se perdre dans le Nahr-Kasmick.

DE LA GYMNASTIQUE.

MOYENS D'ÉTABLIR UN GYMNASE A PEU DE FRAIS.

Personne aujourd'hui ne met plus en doute les avantages de la gymnastique et la nécessité de l'introduire dans l'éducation. Les colléges, de petites pensions même, ont des gymnases, et trouvent moyen de suppléer par un exercice gradué à l'impossibilité pour les enfants de se livrer à leurs jeux les plus salutaires dans les cours étroites où ils sont entassés. Un gymnase est d'ailleurs utile, même dans les maisons d'éducation qui livrent à leurs élèves de vastes espaces. En effet, on voit des enfants qui, par tempérament, par caractère, sont moins disposés que d'autres à ces jeux bruyants dans lesquels toutes les fonctions sont exaltées, tous les organes entraînés à une activité quelquefois violente, mais toujours hygiénique. C'est pourtant à ces enfants surtout que l'exercice est nécessaire ; la promenade pas à pas, la causerie à demi-voix ne peut que favoriser chez eux un étiolement déjà commencé, ou le développement de maladies funestes. Quelquefois c'est le sentiment de leur faiblesse qui les détourne de prendre part aux jeux de leurs camarades plus robustes, et pourtant cette faiblesse ne peut cesser que par l'exercice musculaire. Dans l'éducation, et surtout dans celle des grandes villes, on ne doit jamais oublier que l'absence de cet exercice et le silence déterminent ou du moins favorisent singulièrement les progrès de la phthisie, et sont une cause d'augmentation considérable dans le chiffre dela mortalité.

Le gymnase est presque aussi utile aux enfants vifs, robustes et d'une bonne constitution. Ils y acquièrent de l'adresse, la régularité des mouvements, l'habitude de combiner leurs forces et de juger des difficultés; l'émulation leur fait bientôt surmonter la crainte et cet effet nerveux qui se produit quelquefois chez l'homme même le plus ferme, quand il se voit obligé de franchir un passage difficile, de passer sur une planche, sur une poutre au-

(1) Voy. la Table générale des dix premiers volumes.

dessus d'un fossé profond. Plus tard, un de ces enfants devra peut-être à quelques leçons de gymnastique de sauver sa vie ou celle d'un autre homme.

Sans vouloir confondre ce qui doit nécessairement différer, nous pensons qu'au point de vue de l'hygiène, on fait trop abstraction de l'exercice musculaire dans l'éducation des jeunes filles. En général, lorsqu'elles atteignent l'âge de dix à douze ans, souvent même plus tôt, on proscrit tout exercice violent; courir, sauter, serait, leur dit-on, peu convenable, et c'est ainsi qu'elles passent dans un repos musculaire presque complet un âge où l'exercice est nécessaire. Cependant on s'étonne de voir leur santé s'affaiblir, on s'inquiète, mais rarement on a recours au remède; souvent d'ailleurs l'exercice dont elles ont depuis longtemps perdu l'habitude devient alors une fatigue, elles le redoutent, elles s'y refusent, sans prévoir qu'une santé languissante sera, pour toute la vie peut-être, le résultat de cette inactivité.

Parmi les exercices du gymnase, il en est qui, sans compromettre en aucune façon le maintien et les manières qui conviennent aux jeunes personnes, sont nécessaires à leur éducation physique et peuvent être d'un grand secours pour prévenir des difformités qui font le désespoir des familles. Nous n'avons pas à parler ici de la gymnastique comme moyen orthopédique; les indications particulières suivant lesquelles les appareils et les manœuvres doivent être modifiés dans ce cas, établissent une distinction tranchée entre ce sujet et le nôtre.

Enfin la gymnastique trouve chez les adultes une dernière application qui n'est pas la moins importante: elle fait partie de l'instruction militaire des soldats, et c'est dans les exercices du gymnase que les sapeurs-pompiers acquièrent l'adresse, l'agilité, le sangfroid nécessaires à des hommes sur qui reposent la vie et la fortune de tant d'autres.

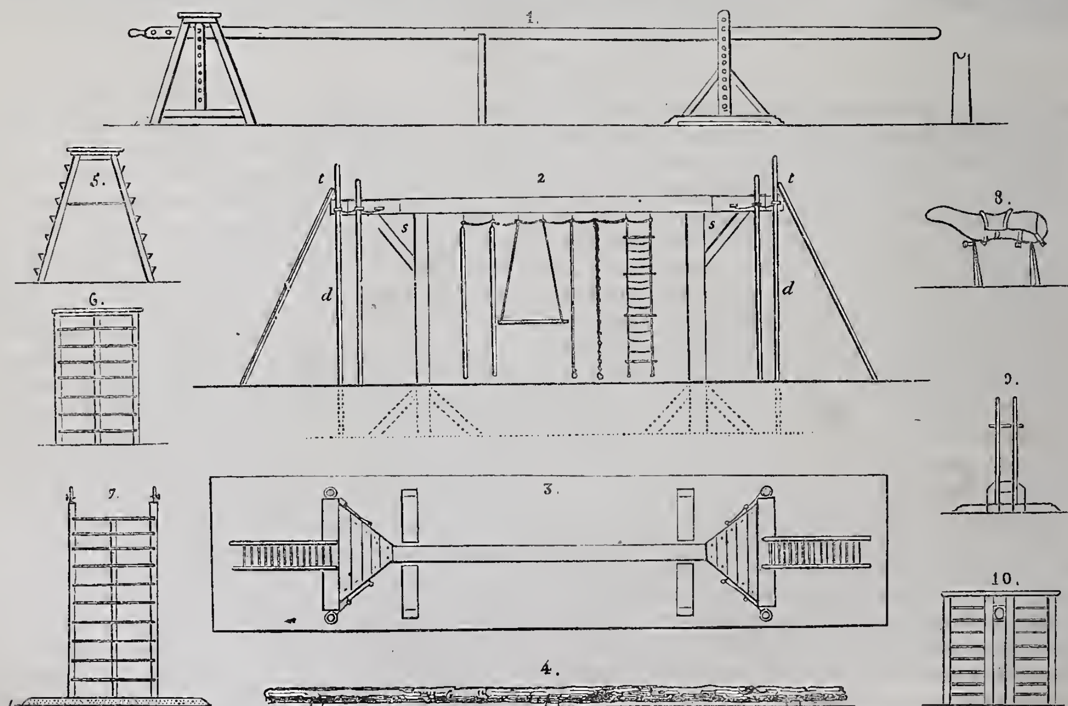
Supposons maintenant qu'un père de famille, le directeur d'une maison d'éducation, le maire d'une commune veuille établir un gymnase; voyons quelles dispositions on peut adopter dans l'installation, et quelles sont les appareils les plus nécessaires.

L'âge des élèves doit guider dans le choix et les dimensions de ces appareils. Notre but n'est pas d'énumérer et de décrire tous ceux que renferme un gymnase complet. D'ailleurs l'utilité de tous n'est pas égale; il en est qui, convenables aux exercices d'hommes faits, sont inutiles ou même dangereux pour des enfants. Nous renvoyons au Manuel de gymnastique de M. Amoros pour tout ce qui ne trouve pas place dans cet article et pour la description des manœuvres. Nous ne parlerons pas non plus de la lutte, de la marche gymnastique et de la course, exercices fort utiles du reste. Quant au chant associé aux manœuvres du gymnase, nous croyons que, s'il peut être employé pour régler certains mouvements dans lesquels la respiration est peu gênée, on ne doit en faire usage qu'avec prudence, et qu'il est au moins inutile dès qu'il devient une difficulté ou une fatigue.

Il est peu d'appartements, même très modestes, où l'on ne puisse disposer un petit gymnase qui sera pendant l'hiver une ressource précieuse, et permettra d'exercer les enfants dès leurs premières années, si cela est jugé nécessaire.

Il suffit pour cela de quelques appareils très simples, et qui cependant sont peut-être les plus importants de tous.

Pour chaque élève, il faut une ceinture conforme au modèle que nous donnons, sauf la poche que l'on peut supprimer. Cette ceinture a, suivant l'âge de l'élève, de 0m,10 à 0m,12 de large. Elle doit être en sangle forte; les boucles des courroies et l'anneau doivent être très solides. — Une petite plate-forme de 0m,50 de diamètre sur 1m,70 de hauteur, à laquelle on arrive par une double échelle dont les échelons seront à 0m,15 de distance d'un côté, à 0m,20 de l'autre. — Deux barres parallèles de 0m,80 de hauteur sur 1m,50 de long. — Une corde à nœuds, une

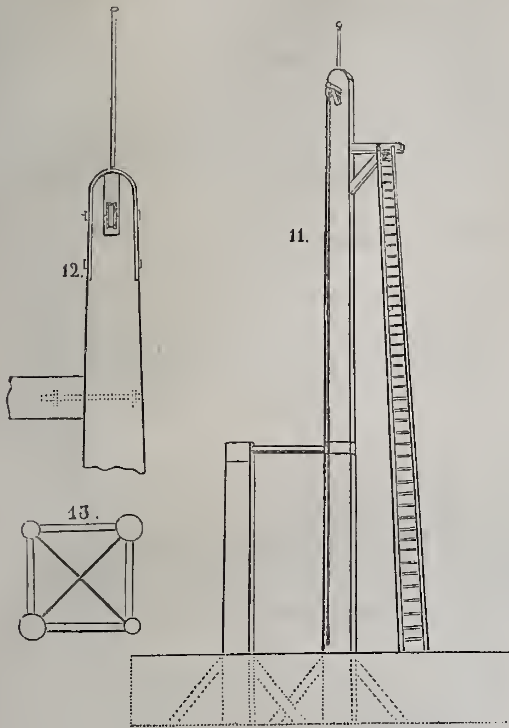


(1. Mât horizontal ou de voltige. — 2. Portique garni de tous ses appareils. — 3. Plan du portique. — 4. Tronc d'arbre pour les premiers exercices du mât horizontal. — 5. Plate-forme vue de profil. — 6. La même vue de face. — 7. Grande échelle de plate-forme vue dans la verticale. — 8. Cheval de bois. — 9. Support gradué du mât de voltige. — 10. Echelle et plate-forme à la tête du mât de voltige.)

corde lisse, une barre verticale et un trapèze complètent l'ameublement de ce gymnase.

On suspend à un anneau de lustre, dit tire-fond, qu'on a reconnu tenir solidement, les cordes, la barre verticale et le trapèze qu'on emploie tour à tour. Il vaut beaucoup mieux, quand cela est possible, faire placer au plafond

quatre de ces anneaux. On évite ainsi le changement continuel des appareils. La barre, placée dans le sens horizontal et supportée dans trois ou quatre points de sa longueur, sert aux exercices dits de fermeté ; on peut d'ailleurs y employer le trapèze ou une perche passée dans les plus hauts échelons sous la plate-forme.



(11. Mât vertical relié au portique et pouvant tenir lieu des quatre mâts. — 12. Tête du mât vertical. — 13. Plan des quatre mâts verticaux reliés entre eux.)

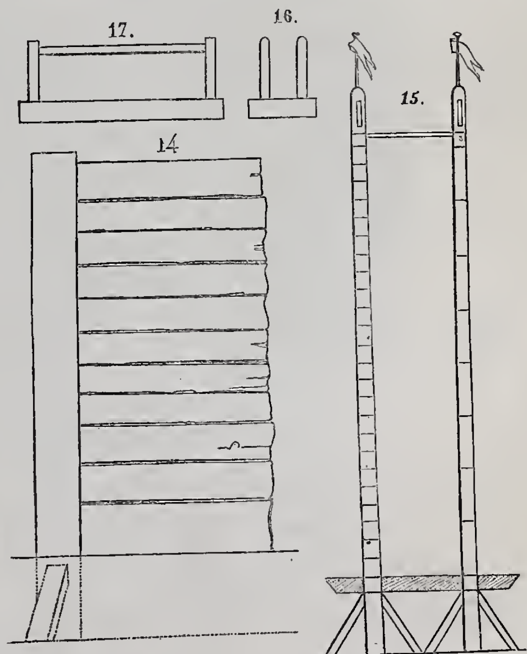
La plupart des appartements de Paris sont assez élevés pour que les enfants puissent s'y exercer jusqu'à l'âge de sept à huit ans. Une couverture ou un tapis plié en plusieurs doubles amortit les chocs quand les enfants sautent en profondeur. Toutes ces pièces, même la plate-forme, sont très simples à construire et d'un prix fort modique : cependant elles permettent d'exécuter la plupart des difficultés et presque tous les exercices utiles de la gymnastique.

Les chaises, les tables présentent aux enfants des moyens de faire leurs premiers essais ; un homme adroit peut d'ailleurs construire lui-même la plupart des appareils que nous venons de citer; mais il faut bien prendre garde que leur solidité est la première garantie contre les accidents.

Passons maintenant aux gymnases proprement dits, qui ne peuvent être établis que sur le sol.

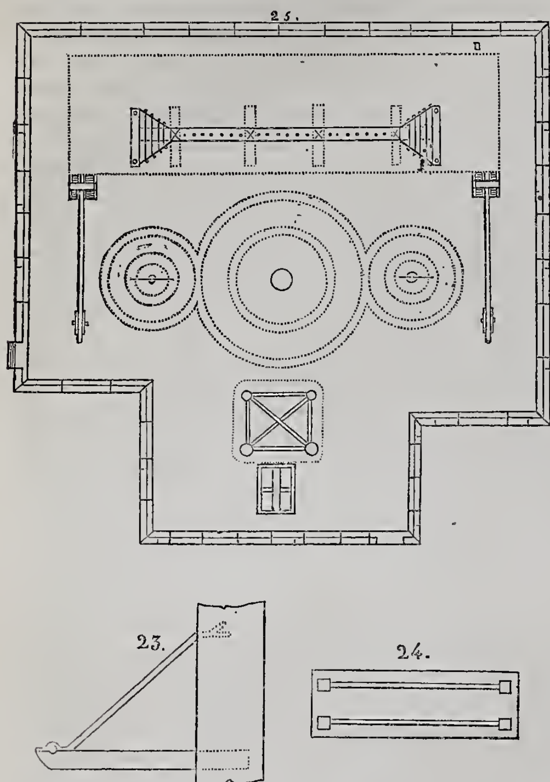
Le moindre jardin suffit pour placer un portique, un mât horizontal ou de voltige, un mât vertical, un cheval de bois et des barres parallèles. Ces pièces composent déjà un gymnase assez complet. On peut très bien se passer d'une plate-forme élevée, puisque le portique la remplace et qu'à une des extrémités du mât de voltige existe une plate-forme basse. Le portique varie de $2^m,60$ à 4 ou 5^m de hauteur ; la première dimension ne doit être adoptée que pour des enfants au-dessous de six ans ; à partir de cet âge, elle est insuffisante. Lorsque l'on craint pour les élèves que la station sur le portique leur donne des vertiges, on attache en *t*, à la tête des mâtereaux *d*, et d'un côté seulement, une corde de $0^m,007$ de diamètre, qui forme garde-corps dans la longueur et à $0^m,70$ environ au-dessus du plan du portique. Cette corde suffit pour rassurer les élèves, qui bientôt demandent d'eux-mêmes à la supprimer, ce qu'on peut faire alors sans inconvénient.

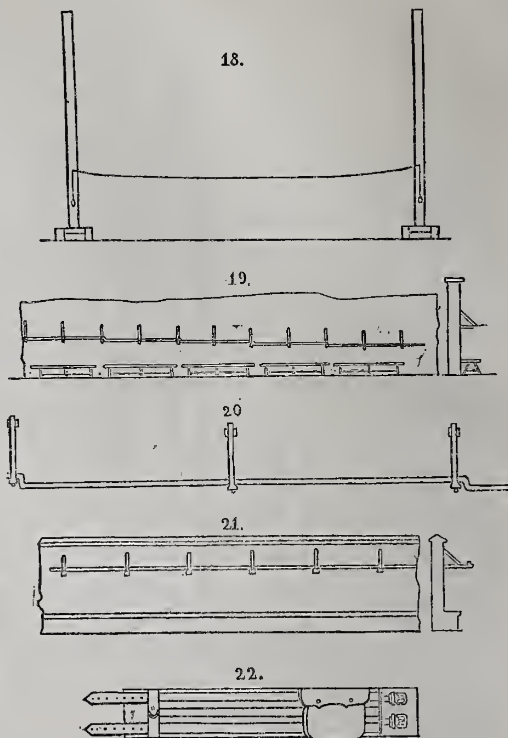
Au lieu des quatre mâts de grosseur inégale, qui sont décrits dans les manuels, et dont l'établissement est dispendieux, surtout quand ils sont assez grands pour être vraiment utiles, il est avantageux d'en avoir un seul qu'on relie au portique au moyen d'une traverse en fer et d'un collier, comme on le voit figure 11. Le collier, qui peut n'avoir pas plus de $0^m,01$ à $0^m,015$ d'épaisseur, doit être ajusté dans l'épaisseur du bois, de manière à ne pas faire saillie. Si l'on peut disposer du voisinage d'un grand mur, on plante le mât à 2^m ou $1^m,50$ de ce mur, auquel le relie une forte barre de fer horizontale munie d'un collier. Cette traverse est placée vers le sommet du mât. Du côté opposé à celui de la traverse, on dispose une hune de $0^m,60$ de côté, trapézoïde, et représentant une des plates-formes du portique. On arrive à cette hune par une échelle très peu inclinée et bien fixée à ses deux extrémités. Au-dessus de la hune le mât porte une poulie, puis dans une autre direction une traverse de fer en forme de potence, à laquelle s'attache une corde lisse. Le mât est surmonté d'une tringle verticale. Par la poulie, on fait passer une corde qui peut servir à différents usages, et entre autres à celui-ci : Lorsqu'un élève commence à monter à la corde lisse ou au mât, quelquefois ses forces le trahissent et il ne peut continuer à s'élever ; le découragement le prend alors d'autant plus vite que ses efforts ont été plus pénibles. Pour éviter ce résultat, lorsque le tour de cet élève arrive, le maître fixe solidement dans l'anneau de sa ceinture l'extrémité de la corde, qui, passant par la poulie, retombe de l'autre côté du mât ; de cette manière, pendant que l'élève monte, le maître le soutient, ce qui l'encourage et rend toute chute impossible. Un autre moyen prévient encore mieux les accidents, et doit toujours être employé dans les gymnases où de très jeunes enfants sont exercés. A 2 mètres de terre, on tend un filet de casse-tête, semblable à ceux que l'on emploie à bord des navires. Le filet forme un carré long dont les deux grands côtés sont renforcés par de fortes cordes ; ces cordes portent à leurs extrémités une boucle qui s'agrafe, d'un côté à deux forts crochets scellés au mur, si le mât est près d'un mur, de l'autre à une vergue portée par un poteau. Le filet est ouvert dans le milieu, de manière à permettre le passage quand on monte



(14. Panneau à franchir, ou mur factice. — 15. Élévation des mâts verticaux (voy. le plan fig. 13. — 16. Barres parallèles vues de profil. — 17. Les mêmes vues de face.)

ou qu'on descend le long du mât. Si le mât est fixé au portique, deux vergues suspendues en *s s* supportent le filet ouvert dans le sens de sa longueur pour permettre l'usage des pièces suspendues; le filet du côté du mât, forme un angle dont le sommet s'accroche à un poteau placé à 2 mètres du mât. Ce filet, un peu gênant, doit





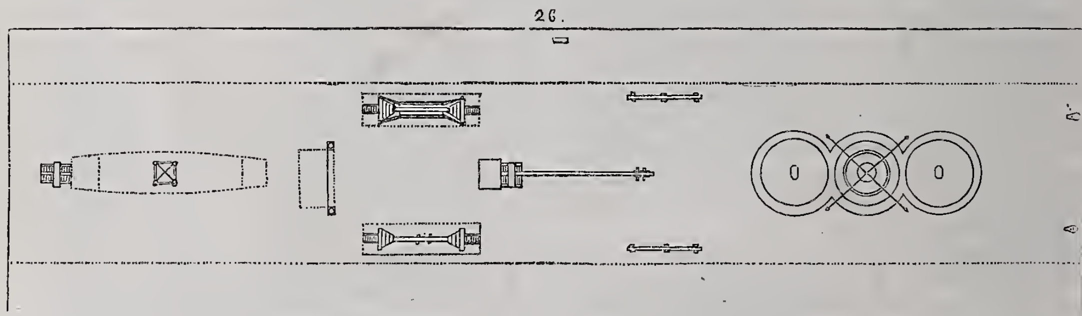
(18. Sautoir. — 19. Barres horizontales pour les différents âges (exercices dits de fermeté). — 20. Développement d'une partie de la fig. 19. — 21. Barres horizontales pour hommes. — 22. Ceinture de gymnastique.)

(23. Développement en profil d'une partie de la fig. 21. — 24. Plan des barres parallèles (voy. fig. 16 et 17). — 25. Plan d'un grand gymnase disposé dans un espace carré (sapeurs-pompiers, rue Culture-Sainte-Catherine).)

cependant toujours être placé quand on fait faire à de jeunes enfants ou à des élèves peu exercés les manœuvres du portique et du mât. Lorsqu'il est en place, il doit être lâche et non tendu; sa résistance doit être calculée pour supporter la chute d'un jeune homme du poids de 50 à 60 kilogr. Le filet n'est pas nécessaire pour les exercices des pièces suspendues ou appuyées au portique.

Le mât de voltige se place à la hauteur convenable, suivant l'âge et l'habileté des élèves.

Deux chevaux de bois de grandeur inégale sont néces-



(26. Plan d'un grand gymnase disposé sur un terrain long et étroit (Saint-Cloud).)

saires, si l'on a des élèves d'âges différents. Les barres parallèles seront placées à quelque distance des autres appareils. Un mur de $2^{m},50$ à 3 mètres est nécessaire pour exercer les élèves à s'élever le long d'un plan vertical, sans autre secours que celui des saillies que présentent les pierres du mur; on peut cependant remplacer l'ouvrage en maçonnerie par l'appareil que nous donnons ici. Cet appareil consiste en deux supports rainés à la face interne, et pouvant recevoir un certain nombre de planches analogues à des rallonges de table très mobiles dans la rainure, ne s'emboîtant pas et ne joignant pas parfaitement. Ce mur factice peut être placé de manière que ses supports servent à accrocher le filet de casse-tête du mât. Enfin, pour exercer à sauter en hauteur, on dispose facilement l'appareil que représente la figure 18.

Sur une surface de 2 mètres autour des appareils d'où les chutes peuvent avoir lieu, comme sous le portique, autour du portique et des mâts, la terre devra être enlevée et remplacée sur une profondeur de $0^{m},30$ par du sable de ravine, dont on retournera de temps en temps la surface avec la bêche pour l'empêcher de se tasser. De plus il doit être interdit aux élèves de s'exercer en l'absence du maître,

et, pendant la leçon, de faire autre chose que ce qui leur est spécialement indiqué. L'inobservation de cette règle entraînerait des accidents inévitables ; la surveillance du maître et ses secours donnés à propos éloignent tout danger.

Nous avons dit quelle est, au point de vue de l'hygiène, l'importance de la gymnastique; nous pourrons examiner plus tard si la pratique du gymnase proprement dite est suffisante, et si elle peut remplacer à tous égards ces exercices plus délicats, plus élégants, que l'on néglige trop de nos jours, et qui, sous le titre un peu ambitieux d'*académies*, étaient considérés, du temps de nos pères, comme le complément essentiel de toute bonne éducation.

DAISY LA VAILLANTE.

NOUVELLE.

(Fin. —Voy. p. 373.)

II.

La mère de Daisy eût-elle été une riche fermière, ses obsèques n'auraient pu se faire avec plus de solennité. On y vint de loin, car les O'Brien étaient des Irlandais de la vieille roche ; leurs cœurs, leurs mains s'étaient ouverts au temps de la prospérité, et, dans leur profonde misère, ils n'eurent pas la honte de voir partir à jeun ceux qui étaient venus faire honneur aux funérailles, veiller, prier, se lamenter autour du corps de la défunte, et l'accompagner à sa dernière demeure. La situation de James, la dureté de l'agent du propriétaire de Greenhill, étaient bien connues aux environs, et chacun fournit sa quote-part au repas de mort. Il y eut des pots de lait doux, des cruches de lait de beurre, des miches de pain blanc, des gâteaux de seigle, et jusqu'à des tranches de porc fumé. L'essence d'orge, le whiskey, distillé, en dépit du parlement, dans un sillon, à l'ombre de quelques genêts, ne manquait point, et vint ranimer le cœur des convives. La vieille servante du desservant avait apporté les fruits du maigre champ du presbytère, et lorsque les pommes de terre, rôties sous un feu de tourbe que Daisy avait allumé en plein air, commencèrent à exhaler une agréable odeur, la jeune fille les retira de dessous la couche de terre pulvérisée, et les versa sur une nappe de feuillage.



(Jeune paysanne irlandaise. — D'après les *Esquisses* de mistress Hall.)

Cependant les assistants parlaient d'elle entr'eux, les uns pour la louer et la plaindre, les autres, avec indifférence, et pour passer le temps.

— C'est qu'elle est à tout et partout! disait la mère Canidy O'Connor en la suivant d'un regard maternel. Ça va, ça vient! Pauvre enfant!

— A deux endroits en même temps! ni plus ni moins que l'oiseau de Per Bogle Roche! ajoutait le mendiant de la paroisse, le vieux Daddy Mike. On ne dirait pas qu'elle bouge; mais quand son grand œil noir a fait son tour, la main et le pied ne sont pas loin; celui qui ouvre la bouche pour l'appeler, la voit tout debout devant lui.

— C'est bien la vraie fille de sa grand'mère! J'ai été à l'école jadis avec Molly, quoiqu'elle fût mon aînée de plus de jours qu'il ne lui plaisait d'en convenir; nous nous sommes mariées dans la même semaine, elle à ce pauvre O'Brien, moi à son cousin O'Connor, et, pour lui rendre justice, elle était bien la plus active fileuse, la chanteuse la plus gaie de la veillée en son temps!

— Par ma foi, dame Canidy, reprit d'une voix assez aiguë Sarah Rooney, si c'est par son air d'empressement et de bonne humeur que Daisy vous rappelle aujourd'hui sa mère, elle a mal choisi son moment! Elle ferait mieux de se tenir tranquille, et, si elle a du regret, de le laisser voir.

— Elle sait que c'est une folie de donner une langue au chagrin, répliqua dame O'Connor d'un air irrité, et que ce n'est pas devant les mouches qu'il faut découvrir ses plaies.

— L'idée de ce qui l'attend me pèse plus sur le cœur que tous mes péchés, dit le mendiant: c'est une longue route que celle qui mène du naître au mourir, et penser qu'il faut que cette jeunesse la suive, sans une main qui la soutienne!

— Et son père donc! se récria Sarah Rooney; croyez-vous pas qu'il pleurera toujours?

— Bah, reprit Daddy, qu'il pleure ou se console, ce n'est pas du bois dont il est fait que je taillerai jamais mon bâton de voyage! C'est mou, cela n'a pas de corps, cela plie; faut le soigner: mais tout brave homme qu'il est, car il n'a pas de fiel, il mourra à côté de l'enfant avant de lui être bon à quelque chose. C'est trop fier pour porter besace, trop nonchalant pour la remplir. Cela ne sait ni tendre la main ni la fermer.

Le desservant M'Calloghan s'était rapproché des femmes qui jasaient ensemble avec vivacité. Les regards dirigés sur Daisy lui montraient assez qu'il s'agissait d'elle; il devinait de bons instincts dans quelques âmes, et pensait que c'était à lui de faire éclore la pitié et de changer les sentiments en actes. Cette heure pouvait décider du sort de l'enfant, et il avait quelques projets en tête.

— Elle est devenue notre fille à tous! dit-il, s'adressant à Sarah Rooney, qui venait de prendre résolument la mère Canidy sous le bras, et qui l'entraînait en lui chuchotant à l'oreille qu'il était grand temps de partir si l'on ne voulait pas manquer le marché qui se tenait à une petite lieue de là.

— Notre fille! répéta-t-elle tout haut en s'arrêtant: qui? la Daisy? Ah! monsieur M'Calloghan, c'est bon pour celles dont les enfants sont envolés, comme ma voisine O'Connor; moi j'ai assez de marmots qui me criaillent aux oreilles.

— La voisine O'Connor n'est pas embarrassée pour trouver qui mange sa pitance, commençait à répondre avec un peu de froideur la bonne femme; mais elle fut interrompue par le desservant.

— Dame Rooney a raison, dit il: ce sont les mères de famille qui sont le plus embarrassées. Les frais et riants visages des enfants sont la joie du foyer; mais comment les quitter pour aller vendre à Kilkenny, pour travailler aux champs, aider aux moissons, aux fenaisons des voisins? Si toujours il y avait là une sœur aînée, avisée et sage, pour veiller sur la petite famille en l'absence des mères, cela n'en irait pas plus mal. Vous souvient-il, Madge, poursuivit-il s'adressant à une jeune femme, que votre petit Diarmid se noyait dans la mare si par bonheur Daisy n'avait passé dans le voisinage? Elle n'avait pas douze ans alors, et pourtant elle le sauva. Et votre Ketty, Sarah Rooney, ne se brûlait-elle pas à mort sans notre brave vieux Daddy?

— Ce fut bien un coup de la Providence, repartit le mendiant; Daisy, pauvre mignonne! elle n'était pas plus haute que le genévrier que voilà, et comme j'allais tourner pour prendre le chemin de la croix de Saint-Patrik, elle courut après moi: « Père Mick! me cria-t-elle, est-ce que vous ne vous réchaufferez pas à Greenhill? Votre ombre portera malheur à la ferme si elle noircit le mur du clos sans que votre pied ait blanchi notre seuil! » J'entrai alors. Il avait neigé le matin, le temps se refroidissait, et je ne fus pas fâché de m'asseoir au coin de l'âtre. James me demanda des nouvelles; sa femme me versa à boire, si bien que la nuit tombait, et ils voulaient me garder à coucher dans la grange. Il n'y avait pas de risque; j'avais une noce chez une de mes pratiques, à dix milles de là. Mais comme je me sentais attardé, au lieu de m'en aller par le carrefour de la Croix, j'enfile le petit sentier de traverse derrière le champ de Red Rooney; tout aussitôt j'entends des cris: Faut que ce soit *fir Darrig* (1) qui veut me détourner de ma route, dis-je; car c'était une voix perçante et qui vous entrait dans l'oreille, affilée comme une aiguille. Tout de même j'avance hardiment; je pousse la porte de la chaumière, la fumée en sortait; il était temps! Le petit berceau flambait comme des splentis (2). Faut dire que si c'est moi qui ai roulé l'enfant dans la neige et jeté le berceau dans la mare, c'est Daisy, toute jeune qu'elle était, qui pansa les petits membres couverts de cloches rouges. Le père M'Calloghan lui avait montré comment s'y prendre; et il doit vous en souvenir, dame Rooney, l'enfant cessa de crier quand Daisy eut ajusté les petites jambes dans les râpures bien blanches et toutes juteuses de pommes de terre crues?

Sarah rougit, fronça légèrement le sourcil, et grommela quelques mauvaises paroles. On n'avait pas besoin, disait-elle, de lui rappeler si souvent un service qu'elle avait payé plus d'une fois en secours à James et à sa femme.

— Eh bien, moi, je prends Daisy, cria tout-à-coup Canidy O'Connor indignée. C'est ma fille, à moi, à présent. Viens-t'en au logis, petite; ça nous réjouira le cœur, au bonhomme et à moi, de voir une jeunesse aller, venir, trotter autour de nous. J'étais camarade et amie de ta grand'mère, vois-tu, et m'est avis que je vois sa tête rajeunie sur tes épaules de quatorze ans.

L'excellente créature s'avançait vers Daisy les bras ouverts; la jeune fille, pâle et muette, la regardait de son grand œil triste et inquiet. Elle recula jusqu'à l'endroit où son père, assis près de quelques convives qui buvaient encore, cachait sa tête entre ses mains.

Daisy, sans répondre, s'appuya contre lui, la main posée sur son épaule.

— La petite a raison, pensait la veuve O'Leasy, toutes ces bonnes femmes ne s'inquiètent guères de James. C'est le père, après tout; et s'il faut que sa fille soit la servante de quelqu'un, il vaut mieux que ce soit de lui que d'un autre. Si seulement il avait encore sa ferme!

Cependant le mouvement de Daisy avait glacé l'enthousiasme de la mère Canidy; peu s'en fallait qu'elle ne traitât d'ingrate l'enfant à qui un élan de bonté et d'affection ne pouvait faire oublier des années de protection, de tendresse, de confiance, et tous ces liens qui se forment à notre naissance et que chaque jour resserre davantage. Heureusement le desservant était là. Petit à petit il calma les susceptibilités des uns, les craintes, les jalousies des autres. Quand il vit son auditoire bien préparé, il confia, en ayant l'air de demander un conseil, une idée qui, dit-

(1) *Fir Darrig* veut dire *l'homme rouge*. C'est un lutin, un follet, accusé par les Irlandais de nombre de malices, dont la principale est d'égarer et de tromper, grâce à l'excessive flexibilité d'une voix sonore, qui forme, avec son habit rouge, sa principale particularité.

(2) Baguettes de sapin fossile, trempées dans du suif, et qui servent de chandelles dans toutes les chaumières d'Irlande. Les paysans retirent ces minces tiges à demi réduites en charbon des immenses *bogs* ou tourbières qui couvrent la campagne.

il, lui venait à l'esprit. Il rappela que l'ancien messager du pays était mort depuis plus d'un an et n'avait pas encore été remplacé. Il proposa d'un ton de voix modeste de donner à l'avenir à la jeune fille les commissions pour la ville ou les environs, et d'employer ainsi son activité de façon à ce que les intérêts et les passions des protecteurs y trouvassent leur compte. Daddy Micke seconda le desservant si habilement qu'on aurait pu croire qu'il y avait quelque intelligence entre eux. Il se plaignit de n'avoir pas eu la confiance des habitants lorsque la place du vieux Patie Birny était devenue vacante : il convenait bien qu'il aimait un peu trop le whiskey et que ses jambes commençaient à ne pas être d'humeur à lutter à la course avec celles d'une jeune fille. Avec ces propos et d'autres, il fit sourire : de son côté le bon desservant « intriguait pour gagner des voix, » comme le remarquait Daddy Micke. Enfin, après une demi-heure de délibération, les charitables intentions l'emportèrent : et Daisy fut nommée, presque à l'unanimité, la messagère du pays

— Jamais autre que Daisy ne portera au marché mes œufs et mes poulets, répétait la mère Canidy en se retirant, je me fie à elle pour les bien vendre. Je m'y connais, et j'ai vu que c'était une fille de tête : d'ailleurs je lui donnerai mes conseils, et je ne laisserai plus gaspiller toutes choses au logis en mon absence comme lorsqu'il me fallait aller au marché trois fois la semaine.

— Après tout : il n'y a pas d'intérêt à s'y opposer, pensait Sarah Rooney. Ce ne sera plus mon homme qui portera nos denrées au château, où il boit toujours jusqu'à la nuit, ce qui ne me convient nullement.

Elle songeait aussi que les fromages frais qu'elle vendait, les fraises dont les enfants cueillaient dans les bois de petites corbeilles, trouveraient peut être plus de chalands quand ce serait une avenante et ronde petite mine d'enfant qui proposerait aux passants la blanche crème et les fruits rosés.

Le vieux Daddy Micke se promettait d'escorter la petite fille lorsqu'elle irait à Baunow ou lorsqu'elle en reviendrait :

— Je lui rendrai le chemin court, répétait-il, j'ai pour cela assez d'histoires dans ma besace. Et qui empêche que je lui porte son panier quelquefois, même lorsqu'il sera lourd? pourquoi pas?

III.

Huit jours après, Daisy courait le pays prenant les commissions de chacun. Chargée de deux grands paniers, elle trottait, légère, sous un poids que le mendiant déclarait être au-dessus des forces humaines, et dont il lui arrivait plus d'une fois de mettre moitié sur son épaule.

La jeune fille ne savait ni écrire ni chiffrer ; seulement à force de volonté elle avait appris à lire ; sa persévérance avait vaincu la négligence de son père. Prêt à faire tout ce qu'on désirait de lui, commençant tout ce qu'on lui demandait et ne finissant jamais rien, James était incapable de la moindre suite dans le travail comme dans les pensées ; mais, par son insistance tranquille, la constante Daisy exerça sur lui un pouvoir que n'avait pas eu la mère Molly trop vive et trop irritable, et que la femme d'O'Brien, trop faible de santé et de vouloir, n'avait jamais cherché à conquérir. L'enfant entreprit de rétablir cette prospérité que l'indolence et l'impéritie avaient détruite. Un peu d'instruction lui eût fait grand bien, et, avec du loisir, elle l'aurait certainement trouvée près du père M'Calloghan ; mais il s'agissait de vivre, non d'apprendre. Il lui fallait la pratique avant la théorie. Pour compter, elle se fit des méthodes particulières : ses doigts devinrent un barème vivant ; les ongles représentaient les unités, les phalanges les dizaines, les centaines, les mille. Sa mémoire s'accrut par l'exercice d'une façon merveilleuse. Dans une branche d'acacia, dans quelques fleurs aux nombreux pétales, elle savait se créer d'étranges et gracieux registres, des mémorandums, des carnets. Sans cesse elle agissait, écoutait, observait. Ses yeux semblaient s'agrandir encore sous l'effort soutenu de son intelligence ; ses regards recueillaient tout pour tout retenir, pour tout mettre à profit.

Le père ne pouvait cesser tout-à-fait d'être indolent : cependant lorsqu'il s'agissait de faire une surprise à Daisy, il trouvait moins difficile de finir quelque chose. Elle avait dit souvent que c'était grand dommage que le toit de la hutte ne fût pas réparé ; Daddy Micke recueillit et apporta des joncs, du chaume, à la prière secrète de sa jeune favorite : James eut honte de laisser faire au mendiant ce qu'il pouvait faire lui-même : il répara le toit : et un soir, en rentrant, Daisy exprima une joie et un étonnement qui furent à la fois pour son père une douce récompense et un encouragement. Bientôt le mur de pierres sèches fut rebâti et garni de terre battue et de mousses sèches ; le sol fut aplani et sablé ; une cloison s'éleva au milieu du hangar, fermé maintenant. Un fumiste de Baunow, dont la petite messagère avait fait plusieurs fois les commissions gratis, arrangea l'âtre, la grille à tourbe, et ménagea une sortie à la fumée, à travers un corps de cheminée préparé par James lui-même. Des voisins affectueux meublèrent petit à petit un logis qu'ils avaient vu avec plaisir se métamorphoser sous leurs yeux. Ce fut Canidy O'Connor qui donna l'exemple à quelques bourgeois et fermiers des environs, et elle en était d'autant plus glorieuse qu'elle aimait à regarder Daisy comme son ouvrage, bien que le malheur eût fait plus que ses minutieux conseils, plus que ses réprimandes, et même que l'excellente et sage direction du bon père M'Calloghan. Enfin des échanges de services et d'affection, que l'ordre et la bonne tête de la jeune fille savaient utiliser, changèrent la hutte ruinée où la pauvre femme de James O'Brien avait rendu le dernier soupir en une jolie cabane où le père et la fille vivaient dans une laborieuse aisance.

IV.

Six ans s'étaient écoulés ; on était en 1822, et malgré les troubles qui commençaient à inquiéter le pays, souvent, vers le soir, les dames des environs venaient respirer le bon air et boire du lait de chèvre à la chaumière de Daisy. La vue était si agréable de ce penchant du coteau! On retrouvait la gentille commissionnaire, qui, le matin, vendait les denrées du pays à Baunow, prête à servir, dans de la faïence brillante de propreté, un laitage épais et parfumé ; les fraises des bois ne manquaient pas dans la saison, et les fleurs se plaisaient sous l'abri de la haie, auprès d'un petit cours d'eau, lorsque déjà depuis longtemps elles avaient disparu de la plaine.

La jeune fille qui, sous un berceau de chèvrefeuille, achevait d'essuyer les écuelles et de mettre tout en ordre avant que le dernier rayon de soleil se fût éteint dans la mer à l'horizon, n'était plus la pâle enfant échevelée que l'on avait vue chargée de paniers qu'elle pouvait à peine porter, prendre chaque matin le chemin de Baunow. Maintenant Daisy, toujours petite, mais forte et robuste, les cheveux tressés sous son chapeau de paille, au lieu de cacher sous une mante trop longue de pauvres haillons et de longues jambes maigres et nues, laissait coquettement apercevoir sous un jupon ample et court ses luisants souliers de cuir rattachés par deux boucles d'argent, et dessous les manches relevées de sa chemise de toile sortaient ses bras bruns et forts. Ce n'était pas une beauté, quoique jamais plus beaux yeux n'eussent éclairé jeune visage, mais c'était l'image de la santé et de la vigueur.

— Andy ne vient donc pas ce soir : je ne t'entends pas chanter, Daisy? demanda James, qui arrosait le petit parterre à côté du berceau.

— Père, l'étable aux chèvres n'est pas fermée, répondit Daisy ; je vois passer les cornes de Blanchette.

James retourna fermer la porte et revint.

— Que dirais-tu, s'il était allé joindre l'étendard vert aux feuilles de laurier, l'étendard de la verte Irlande ?

— Je dirais qu'il n'est pas à sa place avec les Whiteboys. Ce n'est pas en se battant contre ses frères, en pillant ses voisins et amis qu'il rendra le pays plus heureux ; et jamais, en brûlant la récolte, on n'a multiplié le grain. Non, non, qu'il cultive son champ et fasse tourner son moulin ; il pourra alors donner au moins quelques poignées de farine au pauvre monde.

— Mais, mon enfant, tous les jeunes gens se rallient à l'étendard vert. Tu ne sais pas ce qu'il y a d'écrit sur le drapeau : « Dieu sauve le roi et damne ses conseillers. » Tu vois donc que ce n'est ni contre le roi ni contre le serment.

— Sans qu'on le veuille, père, c'est contre le pauvre ; c'est contre les malheureux qui meurent de faim, et qui laisseront leurs champs en friche, se feront casser bras et jambes pour que le roi ait d'autres conseillers qui ne le conseilleront pas mieux. Mais je suis tranquille, allez. Andy n'est pas homme à se laisser entraîner au mal, sous prétexte qu'il en sortira le bien.

— Pourtant, Daisy, je te le répète, Andy est enrôlé comme tous les autres ; il est parmi les Whiteboys ; et pourquoi n'irions-nous pas avec lui ?...

Daisy secouait constamment la tête d'une façon négative.

— Tu ne veux pas me croire, chère fille, poursuivit James O'Brien ; mais c'est une fièvre qui est par tout le pays, vois-tu ; il faut hurler avec les loups. Nous sommes faits de la même chair que nos voisins ; et le fils du fermier de Greenhill...

— Ah ! c'est lui que vous avez vu ! c'est lui qui vous a parlé ! lui qui a calomnié le jeune meunier ! Mais quoi qu'il dise, Andy n'a rien à faire avec Tom ; Andy ne sera jamais de sa bande. Père ! qu'y a-t-il de bon à attendre de ceux qui ont si inhumainement profité de votre ruine, du fermier qui vous a fait chasser de la maison de votre mère ?

— Tu ne m'écoutes pas, fillette ; ne faut-il pas pardonner quelque chose ? Ils sont maintenant plus malheureux que nous ; l'agent les met à la porte !

— Je les plains ; et nous les aiderons de notre mieux ; mais nous ne marcherons pas sous la même bannière.

— Si vraiment, et malgré vous ! interrompit une voix qui fit tressaillir Daisy ; et un grand garçon qui se tenait courbé, caché derrière la haie, se montra tout-à-coup.

— Votre père est déjà des nôtres, poursuivit-il, et ce cher Andy en sera aussi, la jeune dédaigneuse, si vous décidez le meunier ; car nous savons bien maintenant qui le gouverne. Si vous réussissez, à la bonne heure ; sinon, votre père répondra pour Andy et pour vous.

— Ce n'est pas comme cela que vous m'avez parlé, Tom, s'écria James. Vous m'avez dit qu'Andy était des vôtres, qu'il commandait une des bandes des Whiteboys, et partout où seront Andy et Daisy, puisqu'ils sont fiancés, il faudra bien que j'y aille aussi, moi !

— Fiancés ! s'écria Tom avec rage.

Le vieil O'Brien était assis sur son banc. Tom, qui s'était placé à l'entrée du berceau, appuyé sur son fusil, le regardait, lui et sa fille. Ses sourcils froncés, son œil menaçant, sa parole brève et saccadée, marquaient la violence de ses passions que plusieurs rasades de whiskey avaient encore excitée. La discussion continua, et le calme, le sangfroid de Daisy excitèrent au plus haut degré l'irritation de Tom.

— Vous dites que vous n'êtes pas avec nous, s'écria-t-il dans un transport de fureur ?

— Non : si Daisy et Andy ne veulent pas, comment voulez-vous que je veuille ? Est-ce que je me sépare de mes enfants ? dit avec douleur le vieillard.

— Une fois... deux fois... trois fois ! cria Tom hors de lui ; et rencontrant le regard ferme et méprisant de Daisy, il releva tout-à-coup son fusil, l'arma brusquement, et coucha James en joue en hurlant : — Celui qui n'est pas pour nous est contre nous ; mort aux traîtres !

Ce fut l'affaire d'une seconde. Daisy avait sauté sur l'arme, et, placée entre son père et le furieux, elle luttait pour arracher le fusil de ses mains. Au moment où Tom put craindre de se le voir enlever, il tira la détente. Un doigt de la main de la jeune fille fut emporté ; mais elle ne lâcha pas prise, et si sa main gauche tomba sans mouvement à son côté, de la droite elle brandissait l'arme en regardant fixement Tom, effrayé de sa propre action (1).

James, appelant à grands cris au secours, se jeta sur le meurtrier. Par un mouvement soudain, Tom lui échappa, sauta par-dessus la haie et disparut.

Daddy Micke et le jeune Andy accoururent aux cris et parurent presque au même instant. Daisy soutenait son père, le fusil à ses pieds, la main saignante, mais l'œil fier, la figure animée. Comme le mendiant le racontait longtemps après, elle lui parut plus belle qu'aucune fille qu'il eût jamais vue ; et c'est alors qu'il la surnomma *Daisy la Vaillante*.

Ce nom lui était dû, non pas tant pour cet acte de force que pour le courage de chaque jour, courage de la vie privée dont elle continua de faire preuve, lorsque, femme du meunier Andy, entre son mari et son père, elle eut à gouverner longtemps de nombreux enfants au milieu d'un pays pauvre et agité, où elle sut, par l'ordre, l'activité et une énergique prudence, répandre autour d'elle l'abondance et entretenir la paix.

LA MÉDAILLE DE L'AMIRAL VERNON.

Édouard Vernon, amiral anglais, avait pris part, avec succès, à plusieurs expéditions dans les Indes occidentales. En 1741, il reçut l'ordre d'aller s'emparer de Carthagène. Personne ne doutait à Londres qu'il ne réussît dans cette entreprise, et l'on s'empressa de frapper une médaille pour célébrer sa victoire : mais bientôt on apprit que l'amiral avait été forcé de lever le siége. Le triomphe prématuré se changea ainsi en confusion. Un exemplaire de cette médaille aujourd'hui très rare nous a été





communiqué : en voici la figure : la légende qui entoure le portrait en pied de l'amiral est ainsi conçue :

« L'amiral Vernon mettant à la voile pour la ville de Carthagène. »

Autour de la vue de Carthagène, on lit :

« Les forts de Carthagène détruits par l'amiral Vernon en 1741. »

(1) Ce trait, de même que la plupart de ceux qui forment le fond de cette nouvelle, ne sont point des fictions : on les retrouverait dans les journaux irlandais de 1822 ; sans doute Daisy existe encore.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

PARIS AU SEIZIÈME SIÈCLE.



(Vue de Paris, d'après une estampe de la fin du seizième siècle.)

Corrozet, imprimeur-libraire et auteur, mort en 1568, décrit Paris en ces termes :

> Cette ville est de unze portes,
> Avec gros murs, qui n'est pas peu de chose;
> Profonds fossés tout à l'entour s'estendent,
> Où maintes eaux de toutes parts se rendent;
> Lequel enclos sept lieues lors contient,
> Comme le bruyt tout commun le maintient.
> Puis après sont cinq grands ponts,
> Pour dessus l'eau passer et repasser
> Depuis la ville en la noble cité,
> De la cité en l'Université.

A la fin du seizième siècle, l'enceinte de Paris différait très peu de l'enceinte établie deux cents ans auparavant sous Charles VI. On entrait dans la ville par quinze portes fortifiées, flanquées de tours, et munies de ponts en pierre et de ponts-levis jetés sur le fossé. Les portes qui donnaient entrée dans la partie de la ville située sur la rive droite de la Seine étaient nommées Portes Saint-Antoine (et Bastille), du Temple, Saint-Martin, Saint-Denis, Montmartre, Saint-Honoré, porte Neuve.

De l'autre côté de la Seine se trouvaient, la porte de la Tournelle ou porte Saint-Bernard, située sur la rive gauche de la Seine entre les numéros 1 et 3 du quai actuel de la Tournelle; la porte Saint-Victor (dans le coin à droite de la gravure); la porte Saint-Marcel; la porte Saint-Jacques; la porte Saint-Michel (dans le coin à gauche de la gravure); la porte Saint-Germain, la porte Bussi, la porte de Nesle.

Après 1607, Henri IV fit construire une seizième porte à l'extrémité de la rue Dauphine qu'il avait fait ouvrir. Elle portait le nom de cette rue, et était située à peu près sur l'emplacement de la maison qui porte aujourd'hui le numéro 50.

On communiquait d'une rive de la Seine à l'île de la Cité et à l'autre rive par six ponts : le pont Notre-Dame, le Petit-Pont, le pont au Change, le pont Saint-Michel, le pont au Marchand, et enfin le pont Neuf.

Voici l'énumération des autres lieux et monuments remarquables que l'on peut reconnaître sur notre gravure.

Sur la rive gauche de la Seine, à gauche de la porte Saint-Bernard, les Bernardins, la place Maubert, les Carmes, Sainte-Geneviève, Saint-Etienne-des-Grez, les Jacobins, les Cordeliers, l'hôtel de Nevers, les Augustins, Saint-André, Saint-Séverin, le Petit-Châtelet.

Dans la partie de la ville enfermée par la rivière, on distingue Notre-Dame, l'Archevêché, le Palais et la Sainte-Chapelle. Sur la rive droite de la Seine se trouvent l'Arsenal, les Célestins, Saint-Paul, la Bastille, la place Royale, le Temple, la place de Grève, Saint-Jacques-la-Boucherie, le Grand-Châtelet, les Saints-Innocents, Saint-Eustache, le Louvre.

Les ambassadeurs vénitiens qui vinrent en France à la fin du seizième siècle, furent émerveillés de la beauté et de

la grandeur de Paris. L'un d'eux, Jérôme Lippomano, ambassadeur en 1577, fut surtout frappé des ressources alimentaires que l'on trouvait dans la grande cité.

« Paris, dit-il, a en abondance tout ce qui peut être désiré. Les marchandises de tous les pays y affluent ; les vivres y sont apportés par la Seine de Normandie, d'Auvergne, de Bourgogne, de Champagne et de Picardie. Aussi, quoique sa population soit innombrable, rien n'y manque : tout semble tomber du ciel. Cependant le prix des comestibles y est un peu élevé, à vrai dire ; car les Français ne dépensent pour nulle autre chose aussi volontiers que pour manger, et pour faire ce qu'ils appellent bonne chère. C'est pourquoi les bouchers, les marchands de viande, les rôtisseurs, les revendeurs, les pâtissiers, les cabaretiers, les taverniers s'y trouvent en telle quantité que c'est une vraie confusion ; il n'est rue tant soit peu remarquable qui n'en ait sa part. Voulez-vous acheter les animaux au marché, ou bien la viande : vous le pouvez à toute heure, en tout lieu. Voulez-vous votre provision toute prête, cuite ou crue : les rôtisseurs et les pâtissiers en moins d'une heure vous arrangent un dîner, un souper pour dix, pour vingt, pour cent personnes ; le rôtisseur vous donne la viande ; le pâtissier, les pâtés, les tourtes, les entrées, les desserts ; le cuisinier vous donne les gelées, les sauces, les ragoûts. Cet art est si avancé à Paris, qu'il y a des cabaretiers qui vous donnent à manger chez eux, à tous les prix, pour un teston, pour deux, pour un écu, pour quatre, pour dix, pour vingt même par personne, si vous le désirez. Mais pour vingt écus on vous donnera, j'espère, la manne en potage ou le phénix rôti, enfin ce qu'il y a au monde de plus précieux. Les princes et le roi lui-même y vont quelquefois. »

MÉTAMORPHOSES DE LA GRENOUILLE.

De tous les phénomènes que dévoile aux yeux du naturaliste observateur l'étude du mode de développement des êtres animés, il n'en est pas de plus frappant, de plus attachant, que cette série de métamorphoses à travers lesquelles certaines classes d'animaux s'avancent lentement vers l'état le plus parfait de leur organisation. Chez quelques uns, ces transformations sont tellement saisissantes, qu'on les voit, pour ainsi dire, malgré soi ; aussi sont-elles connues de toute antiquité : tel est le passage successif de l'œuf du lépidoptère par les états de ver, de chenille, de chrysalide et de papillon. Chez d'autres classes d'êtres animés, les changements de forme ont lieu dans des conditions qui les dérobent aux yeux du vulgaire ; il a fallu la patience et la persévérance attentive du naturaliste pour les découvrir : tels sont, chez l'homme et le plus grand nombre des mammifères, les phénomènes de la vie mystérieuse qui précède la naissance, et pendant laquelle, rappelant tous les ordres d'êtres qui ont successivement peuplé le globe à ses divers âges géologiques, l'être acquiert le degré de développement qu'il doit atteindre pour naître et respirer.

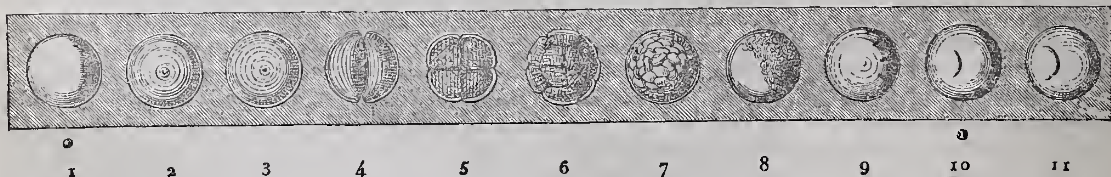
Les métamorphoses de la grenouille, accomplies d'ordinaire au fond des eaux croupissantes, ont dû longtemps échapper à l'observation : c'est seulement, en effet, de nos jours que plusieurs naturalistes, principalement le savant observateur italien Rusconi, ont complétement éclairci les merveilleux mystères que présente dans sa période d'accroissement le *têtard*, ou larve de la grenouille commune.

Rappelons d'abord sommairement quelques particularités de l'histoire naturelle de la grenouille. Les œufs de la femelle sont fécondés hors de son corps, comme le sont ceux des poissons ; ils peuvent l'être artificiellement ; ce ne sont même pas des œufs dans le vrai sens du mot, ce qui exige quelque explication. L'œuf est, comme chacun sait, formé de deux parties distinctes, le germe et l'albumine, qui dans l'œuf solidifié par la chaleur deviennent le jaune et le blanc. L'œuf de la grenouille ne contient que le germe : aussi Rusconi propose-t-il pour la grenouille et les autres batraciens le terme de *germinipare* au lieu de celui d'*ovipare*, qu'il trouve inexact avec juste raison. Le terme de *vivipare*, proposé par quelques auteurs, n'est pas plus rigoureux ; car le germe qui devient en quelques jours le têtard de la grenouille n'est point doué de la vie au moment où sa mère le dépose dans la vase, au fond des eaux stagnantes de son marais natal. Nous suivrons dans ses développements un de ces germes que nous nommerons œuf de grenouille pour nous servir du terme reçu, après avoir averti le lecteur qu'il ne s'agit point d'un œuf véritable. Ajoutons, pour mieux spécifier la différence, que, dans l'œuf recouvert d'une membrane intérieure et d'un *têt* calcaire (coque), le germe, pendant l'incubation, s'accroît et se transforme aux dépens de l'albumine, jusqu'à ce que, devenu un animal doué de vie et de volonté, il rompt sa prison pour sortir à la lumière. Le germe de la grenouille est aussi renfermé dans une double enveloppe ; mais ces deux téguments sont membraneux l'un et l'autre, et le jeune têtard, à un certain moment de son développement, ne s'en débarrasse, comme nous le verrons, qu'avec les plus pénibles efforts.

C'est quelque chose d'assez repoussant qu'un groupe d'œufs de grenouille. La mère les dépose, non pas tous à la fois, mais par portions ; chacun est enveloppé d'une matière gluante et gélatineuse qui se dilate par son contact avec l'eau : il en résulte que les œufs, qui d'abord semblaient se toucher, se montrent, au bout d'une heure ou deux, entourés chacun d'un globe de gélatine transparente, qui, vu à l'aide d'une forte loupe, offre l'aspect d'une sphère de cristal.

De ce moment commence dans le germe un travail intérieur qui doit aboutir à la longue à la naissance d'un têtard, lequel, un beau jour, après de nombreuses modifications de sa forme et de ses organes, deviendra une grenouille.

Le premier signe extérieur de ce travail, c'est l'apparition d'une tache jaunâtre sur la partie claire du germe, dont la surface est partagée sensiblement en deux hémisphères, l'un blanc et l'autre brun. Quoiqu'il soit impossible d'assigner à ce moment de l'existence du germe aucun symptôme de vie animale, remarquons cependant qu'il se tient constamment tourné de façon à présenter au jour son hémisphère blanc, et que tous les efforts tentés pour



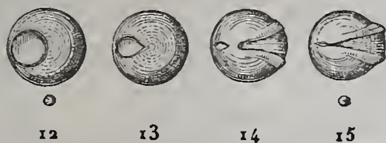
l'obliger à conserver une autre position sont demeurés inutiles, par une cause secrète que les naturalistes ne sont point encore parvenus à pénétrer.

La tache dont nous parlons n'est visible qu'avec le secours d'un fort microscope, qui donne aux œufs de grenouille le volume apparent représenté dans les figures ci-

dessus. Au-dessous de plusieurs des figures jointes à cet article nous donnons les grandeurs naturelles. Une heure après la ponte, la tache est déjà très apparente, comme le montre la fig. 3. Une heure plus tard, la tache est traversée par un sillon (fig. 4), auquel se joint bientôt un second sillon tout semblable, qui coupe le premier à angle droit (fig. 5). Vers la sixième heure, un troisième sillon se montre, parallèle au premier (fig. 6). Le germe âgé de huit heures est traversé par un grand nombre de sillons semblables, qui se coupent à angle droit et donnent à sa surface l'aspect d'un pavage régulier (fig. 7). Les compartiments de ce pavé diminuent de plus en plus en se multipliant (fig. 8) : la membrane externe du germe semble alors toute parsemée de petits grains qui, continuant à décroître, ont presque disparu vers la douzième heure (fig. 9); on en distingue à peine quelques uns lorsque commence à se montrer le premier organe rudimentaire du futur têtard, âgé alors de dix-sept heures (fig. 10).

Il est impossible de ne pas reconnaître dans cette série de phénomènes une frappante analogie avec ceux qui accompagnent la cristallisation des corps inorganiques. Il y a évidemment ici mouvement des molécules de l'intérieur du germe pour se disposer dans un ordre nouveau et affecter des formes régulières. Ces changements n'ont pas lieu dans l'œuf qui n'a pas été fécondé : cet œuf, livré à lui-même, se décompose et tombe en pourriture ; s'il est fécondé artificiellement, il entre aussitôt dans la première série de modifications qu'on vient de décrire, et ses molécules se préparent à former les organes d'un être qui sera doué de la vie.

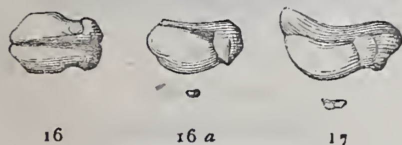
Le premier organe ébauché, vers la dix-septième heure, chez l'œuf en train de se changer en têtard, c'est l'orifice auquel viendra aboutir le tube digestif lorsqu'il existera. La partie brune commence alors à empiéter sur l'hémisphère blanc, tandis que l'œuf, passant par les états représentés fig. 11, 12, 13, 14 et 15, complète la formation



12 13 14 15

de cet orifice, d'abord circulaire, puis elliptique, au bout de trente heures. A partir de ce moment, la formation du têtard avance rapidement, parce que son organisation intérieure lui permet déjà de recevoir et d'absorber par ses pores des molécules alimentaires qui augmentent son volume : ainsi l'on peut dire que le têtard, pendant sa formation, se *nourrit* avant de pouvoir *manger*.

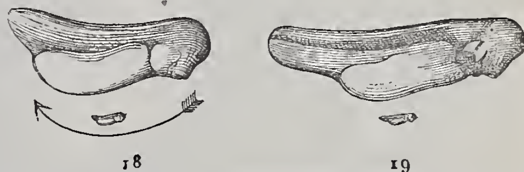
On commence dès lors à distinguer à l'état rudimentaire la tête, l'épine dorsale, le ventre et la queue du têtard, qui pourtant ne vit point encore à proprement parler, c'est-à-dire qu'il n'exécute aucun mouvement qui lui soit propre, et ne fait de ses organes ébauchés aucun usage qui procède de sa volonté. Ces états intermédiaires du têtard sont représentés fig. 16, 16 *a* et 17.



16 16 *a* 17

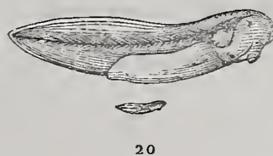
A ce moment de leur développement, la marche de leur croissance ne saurait plus être observée avec exactitude, si l'on ne faisait subir aux têtards soumis à l'examen dans un vase de verre blanc une opération qui, pratiquée avec le soin nécessaire, est tout à leur avantage : il s'agit de les débarrasser au moyen d'une aiguille, en évitant de les blesser, de la membrane extérieure dans laquelle ils sont encore emprisonnés. Cette peau, fortement tendue et même déjà fendue sur le côté, s'enlève assez aisément avec un peu d'adresse ; on peut alors suivre pas à pas, sans en rien perdre, les phénomènes ultérieurs de l'accroissement des têtards.

A l'âge de cinquante-deux heures, le têtard, comme on le voit fig. 17, est pourvu d'une tête et d'une queue suffisamment distinctes; à l'extrémité du museau se laissent apercevoir les narines, et l'on remarque aux deux côtés de la tête les premiers rudiments des *branchies*, organe essentiel dont il n'est point inutile de dire quelques mots. Les animaux aquatiques, les poissons en particulier, ne respirent pas, comme les mammifères et les oiseaux, par un appareil nommé *poumon;* ces importantes fonctions sont remplies chez eux par les branchies. Pour se former une idée juste de cet organe, il suffit de soulever ce qu'on nomme vulgairement les *ouïes* du premier poisson venu, d'un hareng, par exemple : on y remarquera des espèces de franges de couleur rouge ; ce sont les branchies. Dans le têtard, ces organes, qui plus tard seront renfermés dans la cavité pectorale, sont d'abord extérieurs à droite et à gauche de la tête; leur analogie est frappante avec une production *végétale.* La forme des parties dont les branchies se composent est celle des feuilles en aiguilles des arbres conifères ; elles ont pour fonction de décomposer l'air comme le font les poumons chez les animaux qui en sont pourvus. La formation des branchies n'est terminée qu'à soixante-dix heures : à cet âge, les narines existent bien ouvertes, et la queue s'est considérablement allongée; depuis l'âge de soixante-deux heures, la tête, d'abord confondue avec la masse du corps, en est devenue sensiblement distincte (fig. 18 et 19).



18 19

Jusqu'ici le têtard est resté complétement aveugle : les premières traces des yeux ne se montrent qu'à l'âge de quatre-vingt-une heures. On sait combien l'organe de la vue est destiné à prendre de développement chez la grenouille, dont les yeux à fleur de tête sont d'un volume énorme par rapport à celui du reste de l'animal. A la même époque, la circulation du sang et les battements du cœur du têtard sont parfaitement visibles (fig. 20). C'est alors que, si l'observateur n'est point venu en aide à la nature, le têtard, qui commence à se sentir vivre, éprouve une crise terrible pour se dégager de son enveloppe, habit usé, déchiré, devenu trop étroit, et à ce qu'il paraît excessivement gênant, mais difficile à dépouiller. Le travail de ce dépouillement dure assez longtemps : l'animal ne peut l'accomplir sans les plus rudes efforts de sa part. Lorsqu'enfin il a réussi, le têtard tourne rapidement en spirale pendant quelques minutes, puis il tombe au fond du vase et y demeure plus ou moins de temps dans un état de complet épuisement. Il y a alors un léger temps d'arrêt dans son accroissement (fig. 20 *a*).

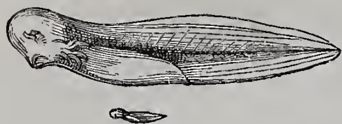


20

20 *a*

Le quatrième jour, la tête, dont les dimensions colossales

par rapport au corps ont valu à cette larve le nom de têtard, a reçu sa dernière façon ; la face a pris sa physionomie propre par le développement complet de la bouche, des yeux et des narines (fig. 21).



21

Quatre jours se passent encore avant un événement qui fait époque dans la vie du têtard : c'est le rejet abondant des matières jusque là absorbées. Alors seulement, le huitième jour après la ponte de l'œuf dont il provient, ayant acquis une longueur de 10 millimètres (fig. 22, 23, 24, 25), l'appétit lui vient, et on le voit se mettre en quête d'aliments, manger de bon appétit s'il en trouve, et mourir de faim s'il n'en trouve pas.



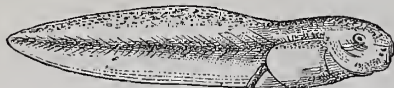
22



23



24

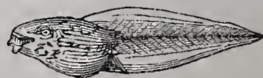


25

Rusconi raconte en détail ses angoisses et sa perplexité en voyant décimer par la famine toute une colonie de jeunes têtards objets de ses observations ; chaque jour il avait de nombreux décès à constater. Il voyait bien que ces pauvres larves mouraient de faim ; mais que leur donner à manger? Heureusement le hasard vint à son secours. En même temps qu'il se livrait à l'observation des têtards, Rusconi élevait avec le plus grand soin de jeunes salamandres qu'il nourrissait de puces aquatiques (*Daphnia pulex*), mets de prédilection des salamandres. Or il advint que l'eau croupie servie journellement aux salamandres avec leur ration de puces d'eau contenait des têtards de grenouilles. Cette eau ne tarda point à déposer une sorte de limon verdâtre provenant des feuilles de divers végétaux décomposés. Les têtards se plongeaient dans ce limon et semblaient s'en repaître avec délices ; ce fut pour l'observateur un trait de lumière. Sur-le-champ il mit macérer dans de l'eau des feuilles de bette dont il obtint bientôt un dépôt vert, analogue à celui qu'il supposait devoir être du goût des têtards, et il s'empressa de le leur offrir. Ils en mangèrent avec un plaisir rendu probablement plus vif par un long jeûne, et profitèrent à vue d'œil. Les observations de Rusconi purent dès lors se compléter : c'est grâce à cette découverte du mode d'alimentation propre aux têtards que toute l'histoire naturelle de cette larve nous est aujourd'hui si parfaitement connue.

Le sixième jour, la tête, dont la boîte (encéphale) était restée molle et sans consistance, passe à l'état cartilagineux. Alors commence à se compléter le système nerveux, qui suit la marche progressive de la formation du reste des organes, marche fort lente, puisque c'est seulement à l'âge de vingt-cinq jours que le têtard, alors long de 35 millimètres, possède un estomac distinct du tube digestif, lequel, d'abord plein dans toute sa longueur, est devenu creux et distinct de l'estomac proprement dit (fig. 26, 27, 28, 29).

Le têtard est à cet âge pourvu de ses quatre membres, d'un beau vert sur le dos, d'un blanc d'argent sous le ventre : il est déjà doué d'un instinct que le lecteur sans doute ne lui supposerait pas. On le voit, en effet, déployer beaucoup d'agilité et d'adresse pour fuir les dangers qui peuvent le menacer. S'agit-il, par exemple, de se soustraire à la poursuite d'un ennemi en s'enfonçant dans la vase? Il arrive assez souvent que la légèreté spécifique de son individu s'oppose à sa descente rapide au fond de l'eau. Suivant Rusconi, on le voit, dans cette circonstance, se frotter contre la paroi du vase enduite d'un dépôt limoneux, charger son corps de cet enduit, et, devenu plus pesant, se précipiter vers le fond, disparaître dans la vase, et s'y tenir invisible, immobile, jusqu'à ce que le péril soit passé.



26



27



28



29

MODES ANCIENNES.

LES PANIERS.

La mode des vertugadins, contre laquelle les prédicateurs s'étaient souvent élevés avec force, reprit grande faveur au commencement du dernier siècle ; seulement, leur nom fut changé en celui de *paniers*, à cause de leur ressemblance avec les paniers à poulets. Il y avait

différentes espèces de paniers, entre autres *la gourgandine*, *le boute-en-train*, *la culbute*, etc.

La gravure que nous donnons ici, d'après une estampe de la Bibliothèque royale, représente une célèbre marchande de paniers. La vie de cette femme est racontée en style burlesque dans une légende qui entoure l'estampe.

« Eustache Du Bois, rémouleur de couteaux, troisième mari de Jacqueline Rignon, tripière en détail à Amboise, eut pour fille ma mie Margot, l'an des paniers 1718. Elle fut d'abord élevée comme une personne du rang de son père et de sa mère; mais, portant ses intentions au-dessus du commerce de sa mère, elle se déroba un jour de la maison paternelle, ayant les mains garnies de l'argent que son père et sa mère gardaient pour la marier,



(Margot distribuant ses paniers. — D'après une estampe de la Bibliothèque royale.)

et vint à Paris en 1735, où elle choisit le faubourg Saint-Germain pour sa demeure. Son voyage et un peu de séjour en cette ville avaient diminué son argent. Pour y mettre ordre, elle résolut de vendre des paniers, espérant par là se faire connaître, être utile au public, et multiplier son argent. Elle en mit en vente, et la distribution qu'elle en faisait à juste prix en facilitait l'usage aux personnes les plus éloignées. La porteuse d'eau, la marchande de tisane et autres furent les premières qui en achetèrent et qui publièrent son arrivée en cette ville, qui fit tant de bruit que les rues, carrefours et marchés retentissaient de son nom. Chacun courut en foule pour voir la marchande de paniers, les femmes pour leur utilité, et les hommes sous prétexte d'en acheter pour leurs femmes, etc., etc. »

LES QUATRE DONS.

TRADITION POPULAIRE.

En 1824, nous parcourions les paroisses de la Cornouaille bretonne, moins dans un but d'étude que de plaisir, recevant les impressions sans les analyser et presque sans les chercher. Nous traversions d'agrestes paysages, nous apprenions les airs de la montagne, les guez des pâtres ou des mendiants; nous partagions les veillées des fermes, en écoutant ces contes populaires qui sont les Mille et une Nuits de la péninsule armoricaine. Un soir, les hasards de notre excursion nous avaient conduit près de Banalec, dans un moulin où l'on nous avait accordé l'hospitalité. Un de ces vieux maîtres d'école ambulants qui vont donner des leçons de métairie en métairie, et dont la classe se fait, tantôt près d'une touffe d'aubépines, tantôt sous une grange à toit de chaume où nichent les roitelets, arriva à l'heure du souper. Après avoir mangé avec nous la bouillie de blé noir et le lait caillé, il vint s'asseoir à la porte, qu'ombrageait un néflier gigantesque, et nous causâmes longtemps de la sagesse et du bonheur, éternels problèmes qui occupent également, sous différentes formes, le philosophe et le laboureur. Enfin, de proche en proche, et sans que je puisse me rappeler aujourd'hui les transitions, le vieux maître arriva à me faire le récit que l'on va lire. J'en fus alors saisi, parce que j'y trouvai fortement empreinte la philosophie de la Bretagne, résignation austère, immobile peut-être, mais non sans élévation, qui fait, en même temps, l'originalité et la faiblesse de cette race curieuse. Nous avons tâché de traduire, autant que l'a permis la différence du langage, ce conte du foyer, persuadé que les inventions populaires étaient une part de l'histoire natio-

nale, et qu'ils en apprenaient souvent plus que toutes les dissertations sur les mœurs, les penchants et les véritables tendances d'une population. Notre maître d'école était un *discrevellerr*, c'est-à-dire un conteur gai et familier; la Bretagne a, en outre, les *marvailherrs*, ou conteurs sérieux, qui commencent leur récit par le signe de la croix et le maintiennent sur un ton de gravité quelque peu emphatique.

Si j'avais trois cents écus de rente, j'irais demeurer à Quimper, où se trouve la plus belle église de la Cornouaille et où les maisons ont des girouettes sur les toits; si j'avais deux cents écus, j'habiterais Carhaix à cause de ses moutons de bruyère et de son gibier; mais si je n'avais que cent écus, je voudrais tenir ménage à Pont-Aven; car c'est là qu'est la plus grande abondance de toutes choses. A Pont-Aven on a le beurre pour le prix du lait, la poule pour le prix de l'œuf, et la toile pour le prix du lin encore vert. Aussi y voit-on de bonnes fermes dans lesquelles on sert du porc salé trois fois la semaine et où les bergers eux-mêmes mangent du pain de méteil à discrétion.

C'était dans une de ces fermes-là que vivait Barbaïk Bourhis, courageuse femme qui avait soutenu sa maison comme si elle eût été un homme, et qui possédait assez de champs et de récoltes pour entretenir deux fils aux écoles.

Or, Barbaïk n'avait qu'une nièce qui gagnait plus que son entretien, de sorte qu'elle mettait le profit de chaque jour sur le profit de la veille.

Mais les épargnes trop faciles engendrent toujours quelques fléaux. A force d'entasser le blé vous attirez les rats dans vos granges, et à force d'économiser les écus, vous faites naître l'avarice dans votre cœur. La vieille Bourhis en était venue à n'avoir d'autre souci que d'augmenter son bien, à ne montrer d'estime que pour ceux qui payaient, chaque mois, une grosse somme au percepteur. Aussi prenait-elle un air de colère quand elle voyait Dénès, le journalier de Plover, causer avec sa nièce derrière le pignon. Un matin qu'elle venait encore de les surprendre, elle cria à Téphany d'un ton de marâtre :

— N'est-ce pas une honte que vous soyez ainsi causant toujours avec un jeune homme sans bien, quand il y en a tant d'autres qui vous achèteraient volontiers la bague d'argent?

— Dénès est un bon laboureur et un vrai chrétien, répondit la jeune fille; un jour ou l'autre il trouvera à louer quelque ferme dans laquelle il pourra élever des enfants.

— Et vous voudriez être leur mère? interrompit la vieille; Dieu me sauve! j'aimerais mieux vous voir dans le puits du courtil que la femme de ce vagabond. Non, non, il ne sera pas dit que j'aurai élevé chez moi la fille de ma sœur pour qu'elle épouse un homme dont toute la fortune tiendrait dans son sac à tabac.

— Que fait la fortune quand on a la santé et que la Vierge peut regarder dans nos intentions? répondit doucement Téphany.

— Que fait la fortune! répéta la fermière scandalisée. Ah! tu en es donc arrivée à mépriser le bien que Dieu nous donne? Que tous les saints aient pitié de nous! puisqu'il en est ainsi, morceau d'effronterie (1), je te défends de jamais parler à Dénès; et s'il reparaît à la ferme, j'irai trouver le recteur pour qu'il vous mette dans son monitoire du dimanche.

— Jésus! vous ne feriez pas cela, ma tante! s'écria Téphany effrayée.

— Aussi vrai qu'il y a un paradis, je le ferai! répliqua la vieille femme avec colère; mais en attendant, allez à la *doué* pour laver le linge et le faire sécher sur les aubépines; car depuis que vous avez l'oreille au vent qui vient de Plover, tout reste à faire au logis et vos deux bras ne valent pas les cinq doigts d'un manchot.

Téphany voulut en vain répliquer, la mère Bourhis lui montra impérieusement le baquet, le savon et le battoir, en lui ordonnant de partir sur-le-champ.

La jeune fille obéit; mais son cœur était gonflé de chagrin et de ressentiment.

— La vieillesse est plus dure que les pierres du seuil de la ferme, pensait-elle; oui, cent fois plus dure : car, à force de tomber, la pluie use le seuil, et les larmes ne peuvent amollir la volonté des vieilles gens. Dieu sait que la causerie avec Dénès était ma seule joie; si je ne dois plus le voir, autant vaut entrer dans un couvent! et pourtant le bon ange était toujours avec nous. Dénès ne m'apprenait que de beaux cantiques, ne me parlait que de ce que nous ferions quand nous serions ensemble, mari et femme, dans une ferme, lui cultivant les terres, et moi soignant les étables. Est-ce donc chose défendue de se donner honnêtement l'un à l'autre du courage et de l'espoir? Dieu n'aurait pas fait le mariage s'il y avait eu péché à penser qu'on se marierait un jour, et il ne nous eût pas donné le jugement s'il était défendu de choisir. Ah! c'est me faire grand tort que de m'empêcher de mieux connaître Dénès, car il n'y a que lui qui occupe mon cœur.

Tout en se parlant ainsi à elle-même, Téphany avait gagné la *doué*. Comme elle allait déposer son baquet chargé de linge sur une des pierres blanches qui entourent le lavoir, elle y aperçut une vieille femme qui n'était pas de la paroisse et qui se tenait la tête appuyée sur un petit bâton d'épine jauni au feu. Malgré son chagrin, Téphany la salua.

— Ma tante (1) prend le frais sous les aunes? dit-elle, en déposant plus loin son fardeau.

— On se repose où l'on peut, quand on a le toit du ciel pour maison, répondit la vieille d'une voix tremblante.

— Êtes-vous si abandonnée? demanda Téphany avec compassion, et ne vous reste-t-il aucun parent qui puisse vous faire place à son foyer?

— Tous sont morts depuis longtemps, répondit l'inconnue, et je n'ai plus d'autre famille que les bons cœurs.

La jeune fille prit le pain de méteil frotté de lard que sa tante avait enveloppé dans un morceau de toile et posé près de son battoir.

— Tenez, pauvre tante, dit-elle, en le présentant à la mendiante. Aujourd'hui, du moins, vous dînerez comme une chrétienne avec le pain du bon Dieu : pensez seulement dans vos prières à mes parents trépassés.

La vieille femme prit le pain, puis regarda Téphany.

— Ceux qui secourent méritent d'être secourus, dit-elle; vous avez encore les yeux rouges, parce que Barbaïk l'avare vous a défendu de parler au garçon de Plover; mais c'est un cœur honnête, qui ne veut que le bien, et je vous donnerai moyen de le voir une fois chaque jour.

— Vous! s'écria la jeune fille, stupéfaite de ce que la mendiante était si bien instruite.

— Prenez cette longue épingle de cuivre, reprit la vieille, et chaque fois que vous la mettrez à votre justin, la mère Bourhis sera obligée de quitter la ferme pour aller compter ses choux. Tout le temps que l'épingle restera en place, vous serez libre, et votre tante ne reviendra que lorsque l'épingle aura été remise dans l'étui.

A ces mots, la mendiante se leva, fit un signe d'adieu et disparut.

Téphany demeura étourdie. Évidemment la vieille femme n'était pas une mendiante, mais une sainte, ou une *chanteuse de vérité* (2).

(1) Expression bretonne, *pez divergont.*

(1) Les jeunes filles bretonnes appellent ainsi les vieilles femmes par respect.

(2) Nom donné par les Bretons aux fées qui disent l'avenir; *diou ganérez;* mot à mot, *qui chante droit.*

En tous cas, la jeune fille serra précieusement l'épingle, bien décidée à éprouver sa puissance dès le lendemain.

Vers l'heure donc où Dénès avait coutume de venir, elle la plaça à sa collerette. Barbaïk prit aussitôt ses sabots et passa dans le courtil, où elle commença à compter ses choux, puis du courtil elle passa au verger, et du verger aux autres champs, si bien que la jeune fille put causer à loisir avec le garçon de Plover.

Il en fut de même le lendemain et tous les jours suivants, pendant plusieurs semaines. Dès que l'épingle sortait de l'étui, la bonne femme courait à ses choux, recommençant toujours à calculer combien il y en avait de gros, de petits, de bosselés ou de crépus (1).

Dénès parut d'abord ravi de cette liberté; mais peu à peu il se montra moins empressé. Il avait appris à Téphany toutes ses chansons, il lui avait raconté tous ses projets; maintenant il était obligé de chercher ce qu'il pourrait lui dire et de s'y préparer d'avance, comme un prédicateur qui va faire un sermon. Aussi venait-il plus tard et s'en allait-il plus tôt. Quelquefois même, prétextant des charrois, des sarclages ou des courses à la ville, il ne venait point à la ferme, et Téphany en était pour ses frais d'épingle.

Elle comprit que l'affection de son fiancé s'était refroidie, et devint plus triste qu'avant.

Un jour qu'elle avait vainement attendu le jeune homme, elle prit sa cruche et s'en alla seule à la fontaine, le cœur gros de déplaisir.

Comme elle y arrivait, elle aperçut la même vieille qui lui avait remis l'épingle magique : elle était debout, près de la source, et regardant venir Téphany, elle se prit à dire, avec un petit rire de cigale :

— Ah! ah! la belle fille n'est-elle plus contente de pouvoir entretenir son serviteur à toute heure du jour?

— Hélas! pour l'entretenir, il faudrait être avec lui, répliqua Téphany tristement, et l'habitude lui a rendu ma compagnie moins douce. Ah! tante, puisque vous me donniez le moyen de le voir tous les jours, il fallait donc me donner, en même temps, assez d'esprit pour le retenir.

— Est-ce là ce que ma fille veut? demanda la vieille; dans ce cas, voici une plume arrachée à l'aile d'un ange savant; quand elle la mettra dans ses cheveux, rien ne l'arrêtera, car elle aura autant de connaissances et de malice que maître Jean (2) lui-même.

Téphany, toute rouge de joie, emporta la plume, et le lendemain, avant la visite de Dénès, elle la mit sous son *rozares* bleu (3). Au même instant, il lui sembla que le soleil se levait dans son esprit; elle se trouva savoir tout ce que les *kloeirs* apprennent en dix années et beaucoup de choses que les plus savants ne connaissent pas; car, avec la science des hommes, elle avait conservé la malignité des femmes. Aussi Dénès fut-il émerveillé de tout ce qu'elle lui dit; elle parlait en vers comme les *bazvalanns* (4) de Cornouaille, savait plus de chansons que les mendiants de Scaër, et répétait les histoires de voisinage racontées dans tous les fours et dans tous les moulins du pays!

Le jeune homme revint le lendemain et les jours suivants, et Téphany trouvait toujours quelque chose de nouveau à lui dire. Dénès n'avait jamais vu d'homme ni de femme qui eût autant d'esprit; mais après y avoir pris plaisir, il commença à s'effrayer. Téphany n'avait pu s'empêcher de mettre sa plume pour d'autres que pour lui; on répétait partout ses chansons, ses malices, et chacun disait :

(1) Ce sont différentes espèces de choux cultivés en Bretagne.
(2) Nom donné par les Bretons au follet malin, *Maistr-Yan*.
(3) Ruban recouvert de dentelle que les paysannes de la Cornouaille portent en bandeau.
(4) Entremetteurs pour les mariages, qui improvisent des disputes en vers, comme les bergers de Virgile.

— C'est une méchante cheville (1); celui qui l'épousera est sûr d'être conduit comme un cheval bridé.

Le garçon de Plover répétait en lui-même cette prédiction, et, comme il avait toujours pensé qu'il valait mieux tenir la bride que la porter, il commença à rire plus difficilement des plaisanteries de Téphany.

Un jour qu'il devait se rendre aux danses d'une aire neuve, la jeune fille employa tout son esprit pour le retenir; mais Dénès, qui ne voulait pas se laisser conduire, n'écouta point ses raisons et repoussa ses prières.

— Ah! je vois bien pourquoi vous tenez tant à l'aire neuve, dit Téphany irritée; vous y verrez Aziliçz de Penenru!

Aziliçz était la plus belle fille du canton, et, au dire de toutes ses bonnes amies, la plus coquette. Penenru était voisin de Plover, si bien que la belle fille et Dénès se connaissaient de voisinage.

— Pour le vrai Aziliçz y sera, dit Dénès qui prenait plaisir à rendre sa plus aimée jalouse, et pour la voir on ferait une longue route.

— Allez donc où votre cœur vous porte, dit la jeune fille blessée.

Et elle rentra à la ferme sans vouloir en écouter davantage.

Mais elle s'assit sur la pierre du foyer, accablée de tristesse, et, après avoir longtemps pensé, elle s'écria, en jetant la plume merveilleuse qui lui avait été donnée.

— A quoi bon l'esprit pour les jeunes filles, puisque les hommes vont à la beauté comme les mouches vers le soleil. Ah! ce qu'il me fallait, vieille tante, ce n'était pas d'être la plus instruite, mais la plus belle.

— Sois donc aussi la plus belle, répondit tout-à-coup une voix.

La fin à la prochaine livraison.

LES DEUX CERCUEILS.

Deux cercueils sont posés à l'écart sous la voûte de l'antique cathédrale. Dans l'un est le roi Othmar, dans l'autre est le poëte.

Jadis ce roi puissant était assis sur le trône de ses pères; à sa main droite, il tient encore l'épée, et la couronne est sur sa tête.

Près de ce roi superbe est le poëte au cœur tendre, les doigts posés sur sa harpe religieuse.

Les forteresses tombent de tous côtés, le cri de guerre retentit dans le pays; l'épée ne se meut plus dans la main du roi.

Un ciel pur, un beau jour anime la vallée; la harpe du poëte laisse entendre des chants éternels.

KERNER.

ORIGINE ORIENTALE DE QUELQUES MOTS DU BLASON.

La plupart des noms des figures héraldiques sont empruntés aux mœurs et aux usages des tournois; quant aux noms des couleurs ils dérivent de l'arabe. Voici du moins les étymologies fort probables que donne Court de Gébelin dans son *Monde primitif*.

Gueule (rouge) de *gluel* rose, rouge: on dit *ghulistan*, empire des roses.

Sable (noir) de *zebel*, *zibel*, noir; nous disons encore martre zibeline, pour dire martre noire.

Azur de *azul*, couleur du ciel, bleu.

Sinople (vert) de *stin* herbe, verdure, et de *bla*, blé naissant et d'un beau vert.

---

(1) Expression bretonne, *goal hibill*.

GUERRIER DE MARATHON.

Dans un des nombreux tumuli de la localité appelée Vélanidésa (chênaie) et située non loin de Marathon, l'on a découvert un bas-relief peint en rose, conservé aujourd'hui dans le temple de Thésée, et représentant un guerrier contemporain des guerres médiques. Le peuple a surnommé ce personnage « mon oncle Jani. » Nous avons emprunté le dessin de ce curieux monument à la première livraison de *la Revue archéologique* (1844, in-8°), publiée chez le libraire Leleux.



(Un Soldat de Marathon, bas-relief découvert à Vélanidésa.)

RACINE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Je me plais souvent à me représenter quelqu'un des écrivains du dix-septième siècle, Racine, par exemple, revenant visiter son ancien séjour, et prêtant son attention au langage qui se parle dans ce même pays que ses beaux vers ont si longtemps enchanté. Je le vois assistant tour à tour aux jeux de la scène, aux séances des académies, aux modernes exhibitions de la chaire sacrée, enfin s'appliquant à la lecture de quelqu'un des nouveaux chefs-d'œuvre auxquels une critique partiale ou éblouie décerne l'immortalité. Au sortir de cette rude épreuve, il m'a l'air d'un homme qui vient, à tire d'ailes, de traverser le chaos, également surpris des choses qu'il a entrevues et des mots qu'il a entendus. On peut se figurer l'étonnement d'un homme qui, dans la langue parlée autour de lui, reconnaît tous les matériaux de la sienne, mais tellement mêlés à d'autres, tellement altérés par les idées dont on les a chargés ou dépouillés, que, dans cette langue, tout lui est à la fois connu et inconnu, accessible et impénétrable. J'ose garantir que souvent il n'a guère plus compris tel langage qu'on parlait autour de lui que si c'eût été du cophte ou du chinois; et le moment le plus lucide de sa journée aura été celui où un homme de l'ancien monde, un vieux professeur de l'université de Paris a cité devant lui, dans l'original, quelques passages de Pindare ou d'Aristophane.

... Entre mille traits, il en est un qui me frappe et auquel je m'arrête. L'illustre *revenant* aura entendu dans la conversation qu'un savant de premier ordre étant mort, toutes les *notabilités* littéraires se sont fait un devoir de l'accompagner au champ du repos, mais qu'un orage subit les a dispersées (les notabilités); il apprend qu'un ministre a réuni hier à sa table les premières *capacités* industrielles de la capitale; qu'un journal est rédigé par la plupart des *illustrations* et même des *sommités* artistiques de l'époque; que monsieur un tel doit être compté parmi les *puissances intellectuelles de notre âge:* que, dans un certain cas, on a fait appel, et non pas en vain, à toutes les *sympathies*, etc., etc.

Si l'auteur d'*Athalie* retrouve quelque part son vieux professeur qui cite Aristophane, ils pourront lier conversation en grec, pour plus de clarté, et le docte émule de Lancelot pourra remontrer à son illustre disciple que les locutions qui l'ont étonné ne sont autre chose que la substitution de l'abstrait au concret, moins fréquente, il est vrai, que celle du concret à l'abstrait, mais également autorisée par l'usage des bons écrivains.

Je doute cependant que notre grand poëte se tienne satisfait de cette explication... Il y a sous cette particularité de langage quelque chose de plus que de la grammaire. Dans les vicissitudes d'une langue, tout a sa cause, rien n'est fortuit, et le secret des mots doit se trouver dans les choses.

Une façon de parler qui met la qualité à la place de l'être, le mode à la place de la substance, et qui transforme une personne en une chose, doit correspondre à une tendance analogue en philosophie.

Ces expressions trahissent l'annulation, ou tout au moins la neutralisation de l'individualité.

Aujourd'hui la réalité abandonne même les classes, et nous la voyons passer de l'individu, seul être réel dans la rigueur du terme, à la qualité, qui, détachée de l'individu, n'est rien. Ce sont aujourd'hui les idées qui vivent, les idées qui sont des êtres, et les individus ne sont plus qu'une substance neutre, un *substratum* indifférent, dont on ne tient pas compte. (VINET, *Essais de philosophie morale et de morale religieuse.*)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE JEU D'OIE.



(D'après Chardin.)

L'auteur de cette composition, Chardin, est né à Paris en 1699. Il était fils d'un menuisier, et se forma à peu près seul par la contemplation patiente et passionnée de la réalité. Aussi sa peinture a-t-elle un charme de coloris et une vérité d'attitude qui en ont fait le succès. La gravure a souvent reproduit ses compositions, qui ont été populaires dans le dernier siècle. Le dessin que nous donnons doit faire sentir complétement quel fut le genre de mérite de Chardin. Peignant ce qu'il voyait et non ce qu'il avait conçu d'avance, il a nécessairement laissé dans toutes ses œuvres un vague qui est loin d'être sans agrément. Ses tableaux représentent un *aspect* et non une *idée ;* on sent que lui-même a rendu ce qu'il regardait, sans s'inquiéter de *composer* une intention à ses personnages : aussi le champ reste-t-il ouvert aux suppositions. On contemple longtemps, on cherche l'explication, qui donne toujours moins le sens du tableau que celui de notre propre nature ; car l'homme moral ressemble en cela à l'homme physique, il projette partout son ombre.

Le jeu d'oie qui occupe les personnages représentés par Chardin est, comme on le sait, un des plus anciens jeux connus ; on le fait remonter aux Grecs. Médiocrement en faveur aujourd'hui, il était très en usage au dernier siècle. Ce n'était point seulement le jeu des enfants, mais celui des jeunes filles, des grands parents : c'était surtout le jeu du foyer. En attendant le souper, les familles le jouaient près du feu, et il éveillait un intérêt toujours renouvelé.

Malgré la simplicité de ses combinaisons, le jeu d'oie offre, en effet, plus de distraction et de retours que beaucoup d'autres. Il est égayé par les images grossières, mais reconnaissables, qui le composent ; il prête à une série continuelle de jeux de mots, de surprises, d'espérances remplies ou trompées ; il a enfin l'avantage de procéder du hasard et d'égaliser, par conséquent, les forces des joueurs. Il donne une leçon aux ambitieux en leur montrant que celui qui va trop loin peut se trouver forcé de revenir sur ses pas ; il devient enfin l'occasion de mille enseignements familiers.

Je n'oublierai jamais celui qui fut donné devant moi à des enfants par un vieux chirurgien de marine, qui, après avoir parcouru toutes les mers du monde connu, finissait tranquillement une vie pleine de courage et de dévouement dans un village où il soignait les pauvres, cultivait son jardin et apprenait le latin à ses petits-fils. Ceux-ci, tout en jouant au jeu d'oie, discutaient depuis longtemps sur le *fatalisme* dont l'aîné venait de voir le nom dans ses auteurs pour la première fois. Ils cherchaient à expliquer cette doctrine de l'esclavage moral ; et, comme il arrive d'ordinaire, à mesure que les explications avançaient, la thèse devenait plus obscure, et les discuteurs s'entendaient moins. Enfin tous deux se tournèrent du côté du grand-père, qui avait écouté avec le sourire vague et silencieux du vieillard, et ils lui demandèrent de les éclairer. Le vieux chirurgien se retourna, et regar-

dant le jeu d'oie que les enfants avaient abondonné :

—Vous avez là sous les yeux une représentation du *fatalisme*, dit-il doucement. Les dés seuls décident où le jeton doit aller : à l'hôtellerie, à la rivière, à la prison, à l'oie victorieuse ou à la mort. Eh bien ! les fatalistes se regardent comme des jetons animés, auxquels une puissance supérieure sert de dés; d'autres, au contraire, pensent que les dés véritables sont notre volonté et que nous arrivons au but que cette dernière nous désigne ; cette faculté est ce que l'on appelle le *libre arbitre*, c'est-à-dire le libre choix.

— Je comprends cela, dit l'aîné; mais les dés eux-mêmes ne tombent pas toujours comme ils devraient tomber ; quelquefois ils m'échappent; la table penche, mon frère me pousse le coude...

—Hélas ! cela n'a pas lieu seulement au jeu d'oie, répondit le vieillard en souriant ; bien souvent aussi la volonté faiblit, la pente des circonstances l'entraîne ; les passions la coudoient... Le plus sage ne gagne point tout-à-coup ; mais les parties perdues lui apprennent à éviter ce qui les a fait perdre, et c'est là l'utilité de l'*expérience.*

LES QUATRE DONS.

TRADITION POPULAIRE.

(Fin. — Voyez page 389.)

Téphany se retourna saisie, et aperçut près de la porte la vieille au bâton d'épines, qui lui dit :

— Prends ce collier, et tant que tu le porteras au cou, tu paraîtras parmi les autres femmes comme la reine des prés parmi les fleurs sauvages.

Téphany ne put retenir un cri de joie. Elle s'empressa de se parer du collier, courut à son petit miroir et demeura dans le ravissement. Jamais fille n'avait été si blanche, si rose et si charmante à regarder.

Voulant juger à l'instant de l'effet que produirait sa vue sur Dénès, elle s'habilla de son plus beau costume, mit des bas de laine, des souliers à boucles, et prit le chemin de l'aire neuve.

Mais voilà qu'arrivée au carrefour, elle rencontra un jeune seigneur en carrosse qui, à sa vue, fit arrêter le cocher.

— Par ma vie ! s'écria-t-il avec admiration, je ne savais pas qu'il y eût dans le pays une aussi belle créature, et, dussé-je y perdre mon âme, il faudra qu'elle porte mon nom.

Mais Téphany lui répondit :

— Passez, mon gentilhomme, passez votre chemin ; car je ne suis qu'une pauvre paysanne accoutumée à vanner, à traire et à faucher.

— Et moi je te ferai grande dame ! répliqua le seigneur en lui prenant la main et voulant la faire conduire à son carrosse.

La jeune fille se rejeta en arrière.

— Je ne veux être que la fiancée de Dénès, le laboureur de Plover, dit-elle avec résolution.

Le seigneur voulut insister ; mais comme il vit qu'elle s'approchait du fossé pour fuir dans les blés, il ordonna à ses valets de la saisir et la fit porter de force à sa voiture, qui repartit au galop des chevaux.

Au bout d'une heure, ils arrivèrent au château, qui était bâti en pierres taillées et couvert d'ardoises, comme les grandes maisons nobles. Le jeune seigneur ordonna d'aller chercher un prêtre pour les marier, et comme, en attendant, Téphany ne voulait rien écouter et cherchait à fuir, il la fit enfermer dans une grande salle fermée par trois portes verrouillées, en ordonnant à ses gens de la surveiller. Mais avec son épingle Téphany les envoya tous compter les choux du jardin, avec sa plume elle devina une quatrième porte cachée dans les boiseries par où elle s'échappa ; puis, se recommandant à Dieu avec ferveur, elle se mit à fuir à travers les taillis comme un lièvre qui a entendu les chiens.

Elle marcha tant qu'elle eut de force, jusqu'à ce que la nuit commença à descendre. Alors elle aperçut le clocher d'un couvent et elle alla sonner à la petite porte grillée pour demander un abri ; mais en la voyant la tourière secoua la tête.

— Allez, allez, dit-elle ; il n'y a pas de place ici pour des jeunes filles si belles qui courent, à cette heure, toutes seules par les chemins.

Et fermant le guichet, elle s'éloigna sans vouloir rien écouter.

Forcée d'aller plus loin, Téphany s'arrêta à la porte d'une ferme où se trouvaient plusieurs femmes causant avec de jeunes garçons, et elle fit la même demande qu'au couvent.

La maîtresse de la maison hésitait sur ce qu'elle devait répondre ; mais tous les jeunes gens, émerveillés par la beauté de Téphany, s'écrièrent à la fois qu'ils voulaient l'emmener chez leur père, et chacun d'eux renchérissait sur les promesses du précédent. L'un déclarait qu'il voulait la conduire dans une charrette à trois chevaux pour lui éviter la fatigue ; l'autre lui promettait le meilleur lit, et un troisième déclarait qu'elle prendrait place à table avec les hommes ; puis des promesses ils en vinrent aux querelles, et des querelles aux coups, si bien que les femmes effrayées se mirent à injurier Téphany en lui disant que c'était une grande honte de venir ainsi séduire et troubler les hommes par sa beauté. La pauvre fille, toute hors d'elle, voulut s'enfuir ; mais les jeunes gens s'élancèrent à sa poursuite. Elle se rappela alors tout-à-coup son collier, et, l'arrachant de son cou, elle le passa à celui d'une truie qui broutait dans la douve ; à l'instant même le charme qui attirait vers elle s'évanouit, et tous les jeunes gens se mirent à la poursuite de la bête, qui s'enfuyait épouvantée.

Téphany continua à marcher malgré sa fatigue, et arriva enfin à la ferme de sa tante, bien lasse et encore plus triste. Ses souhaits lui avaient jusqu'alors si mal réussi qu'elle fut plusieurs jours sans en faire. Cependant les visites de Dénès devenaient de plus en plus irrégulières ; il avait entrepris de défricher une garenne et y travaillait du matin au soir. Quand la jeune fille regrettait de ne pas le voir, il avait toujours à répondre que son travail était leur seule ressource, et que pour passer le temps à causer, il fallait des héritages ou des dots.

Téphany se mit donc à se plaindre et à désirer.

— Que Dieu me le pardonne, disait-elle en se parlant tout bas ; mais ce que je devais demander, ce n'était ni la liberté de voir tous les jours Dénès, car il s'en est lassé, ni l'esprit, car il en a peur, ni la beauté, car elle engendre les troubles et la défiance ; mais bien plutôt la richesse avec laquelle on est le maître de soi-même et des autres. Ah ! si j'osais faire encore une demande à la vieille tante, je serais plus sage que par le passé.

— Sois donc satisfaite, dit la voix de la vieille mendiante sans que Téphany pût la voir ; en cherchant dans ta poche droite, tu trouveras une petite boîte ; frotte tes yeux avec l'onguent que tu y trouveras, et tu auras en toi-même un trésor.

La jeune fille fouilla vivement dans sa poche, trouva la boîte, l'ouvrit, et commença à se frotter les yeux comme on le lui avait recommandé, lorsque Barbaïk Bourhis entra.

Celle-ci, qui depuis quelque temps perdait malgré elle des journées entières à compter ses choux et voyait tous les travaux arriérés dans la ferme, ne cherchait que l'occasion de reporter sur quelqu'un sa mauvaise humeur. En apercevant sa nièce assise et inactive, elle joignit les mains :

— Voilà donc comme on travaille quand je suis aux champs ! s'écria-t-elle ; ah ! je ne m'étonne plus si la

ruine est dans la maison ! N'as-tu pas honte, malheureuse ! de voler ainsi le pain d'une parente ?

Téphany voulut s'excuser ; mais la colère de Barbaïk était semblable au lait qui chauffe sur un feu de bruyère ; le premier bouillon soulevé, tout monte et s'emporte : des reproches elle passa aux menaces, et des menaces à un soufflet. Téphany, qui avait assez patiemment supporté le reste, ne put se retenir de pleurer ; mais que l'on juge de son étonnement, quand elle vit que chacune de ses larmes était une belle perle ronde et brillante !

La mère Bourhis, qui s'en aperçut également, poussa de grands cris d'admiration et se mit à les recueillir.

Dénès, qui entra dans ce moment, ne demeura pas moins frappé.

— Des perles ! de vraies perles ! cria-t-il en les recevant.

— C'est notre fortune, dit Barbaïk, qui continuait à les recueillir.

— Ah ! plus ! Quelle est la *diseuse de vérité* qui lui a donné ce don ?

— Faut bien prendre garde qu'on le sache dans le pays, Dénès ; je vous donnerai une part, mais rien qu'à vous ! Continue, ma fille, continue, va ; tu profiteras aussi de la chance.

Elle tendit son tablier, et Dénès son chapeau ; il ne pensait plus qu'aux perles et avait oublié que c'étaient des pleurs.

Téphany, suffoquée, voulut s'enfuir ; mais la fermière l'arrêta en lui reprochant de vouloir leur faire tort et en répétant tout ce qui pouvait la faire pleurer plus fort. Il fallut que la jeune fille fît un effort sur elle-même pour retenir sa douleur et essuyer ses yeux.

— C'est déjà fini ! s'écria Barbaïk ; ah ! Vierge Marie ! faut-il avoir peu de courage ! Si j'avais le don comme elle, je ne voudrais pas plus m'arrêter que la grande source du Chemin Vert. Ne pourrait-on pas la battre un peu pour voir ?

— Non, interrompit Dénès, faut pas trop la fatiguer une première fois ; je vais partir tout de suite pour la ville, où je saurai ce que chaque perle peut valoir.

Barbaïk et lui sortirent en supputant approximativement le prix et réglant d'avance le partage, dans lequel Téphany était oubliée.

Celle-ci pressa ses deux mains jointes sur son cœur avec un gémissement et leva les yeux au ciel ; mais son regard rencontra la vieille mendiante, qui, appuyée sur son bâton dans le coin le plus obscur du foyer, la regardait d'un air moqueur. La jeune fille tressaillit, et saisissant l'épingle, la plume et la boîte d'onguent données par la vieille :

— Reprenez, reprenez tout, s'écria-t-elle éperdue ; malheur aux gens qui ne se contentent pas de ce qu'ils ont reçu de Dieu ! Il m'avait doté selon sa sagesse et j'ai voulu follement revenir sur le partage ! Portez à d'autres la liberté, l'esprit, la beauté, la richesse ; je ne suis, je ne veux être que la simple fille d'autrefois, aimant les siens et les servant selon les pauvres forces de son corps et de son esprit.

— Bien, Téphany, dit la vieille ; tu es sortie de l'épreuve ; mais qu'elle te profite. La Trinité m'avait envoyé pour te donner cette leçon : je suis ton ange gardien ; maintenant que tu comprends la vérité, tu vivras tranquille, car Dieu a promis la paix aux cœurs de bonne volonté.

A ces mots la mendiante se changea en un ange brillant de lumière qui répandit dans toute la ferme une odeur d'encens et de violette, puis disparut comme un éclair.

Téphany pardonna à Dénès d'avoir voulu vendre ses larmes. Devenue moins exigeante, elle accepta d'être heureuse comme on peut l'être sur la terre, et elle épousa le garçon de Plover, qui fut toujours un bon mari et un courageux travailleur.

VÉGÉTAUX HISTORIQUES.

Il existe un lien entre la dissémination des plantes et les migrations des peuples, leurs guerres et leurs relations commerciales. Dès qu'un Européen se fixe dans une forêt de l'Amérique, le plantain (*Plantago major*) s'y fixe avec lui et ne disparaît plus, quand même le colon quitte son premier établissement : aussi les Indiens appellent-ils cette plante *pas d'Européen*, car ils croient qu'elle ne peut pousser que là où un Européen a imprimé la trace de ses pas.

Quelques plantes nous indiquent encore les voies commerciales du moyen-âge. Le *Corispermum intermedium*, espèce de Chénopodée originaire des bords de la mer Noire, se trouve à l'embouchure de la Vistule, dans la mer Baltique. Le *Cochlearia glastifolia* d'Orient existait, suivant Ray, il y a un siècle, aux environs de Ratisbonne. Au Groenland, la vesce des haies (*Vicia cracca*) ne se trouve que sur les ruines d'anciens colons européens. Le *Bunias orientalis*, originaire de Russie, ne s'est naturalisé aux environs de Paris que depuis l'invasion des alliés. Le chrysanthème des moissons (*Chrysanthemum segetum*) n'infeste les moissons de la province de Halland, en Suède, que depuis que les habitants d'un village eurent pillé un navire naufragé chargé de grains.

D'un autre côté, certaines plantes persistent éternellement dans les mêmes contrées. Comme du temps de Moïse, une manne nourrissante découle encore aujourd'hui des branches du *Tamarix* des déserts de l'Arabie. Les saules pleureurs trempent toujours leurs rameaux dans les eaux des fleuves de Babylone, quoique leurs rejetons se soient répandus dans tout le monde, comme les Israélites qui suspendaient leurs lyres à leurs branches tombantes. Quelques cèdres ombragent encore les sommets du Liban ; et les oliviers des jardins de Gethsamé, rejetons de ceux qui ont vu l'agonie du Sauveur, sont l'objet de la vénération des musulmans et des chrétiens. En Espagne, à Grenade, les cyprès de la Sultane (*los cipreses de la reina Sultana*) rappellent les hauts faits des Abencerrages et la chute de Boabdil, le dernier roi des Maures ; et au Mexique on montre un vieil arbre du même genre, sous lequel Cortez se reposa avec la poignée d'aventuriers à la tête desquels il conquit le Nouveau-Monde.

CHANTS POPULAIRES.

Chants populaires, arche d'alliance entre les temps anciens et les nouveaux, c'est en vous qu'une nation dépose les trophées de ses héros, l'espoir de ses pensées et la fleur de ses sentiments. Arche sainte ! nul coup ne te frappe, ne te brise, tant que ton propre peuple ne t'a pas outragée. O chanson populaire ! tu es la garde du temple des souvenirs nationaux ; tu as les ailes et la voix d'un archange ; souvent aussi tu en as les armes. La flamme dévore les œuvres du pinceau, les brigands pillent les trésors, la chanson échappe et survit ; elle court parmi les hommes. Si les âmes avilies ne la savent pas nourrir de regret et d'espérances, elle fuit dans les montagnes, s'attache aux ruines, et de là redit les temps anciens. Ainsi le rossignol s'envole d'une maison incendiée, et se repose un instant sur le toit ; mais si le toit s'affaisse, il fuit dans les forêts, et, d'une voix sonore, il chante un chant de deuil aux voyageurs entre des ruines et des sépulcres.

MICKIEWICZ.

UNE GRAVURE SUR BOIS DE L'AN 1418.

En 1834, nous avons publié (p. 404) un fac-simile de la gravure sur bois du saint Christophe, qui, jusqu'à ces

dernières années, était réputée la plus ancienne estampe connue portant une date : on se rappelle qu'elle est marquée du millésime de 1423. Depuis, en 1841, on a découvert, collée dans un vieux coffre, à Malines, une autre estampe qui, supérieure au saint Christophe sous le rapport de l'exécution, l'emporte aussi par le droit d'ancienneté. Elle est, en effet, marquée du millésime de 1418. M. le baron de Reiffenberg, de Bruxelles, l'a achetée au prix de



(Fac-simile réduit d'une gravure sur bois appartenant à M. de Reiffenberg, et plus ancienne que le Saint Christophe.)

500 francs. C'est grâce à l'obligeance de ce savant que nous sommes en mesure de donner à nos lecteurs un fac-simile réduit de cette curieuse gravure. Elle a quarante centimètres de hauteur sur vingt-six centimètres et demi de largeur. Elle représente la Vierge et l'enfant Jésus dans un jardin, au milieu de quatre saintes : sainte Catherine, sainte Barbe, sainte Dorothée et sainte Marguerite. Au premier plan est une palissade en bois au bas de laquelle est un lapin : c'est sur la première traverse de cette barrière que l'on voit le millésime de 1418.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SAINT-NAZAIRE

(Département de la Loire-Inférieure).



(Saint-Nazaire. — Paysage dessiné par M. Thuillier.)

Saint-Nazaire est un bourg considérable situé à l'embouchure de la Loire. Vers l'année 577, le comte de Vannes, Guérech, possédait en ce lieu une forteresse. En 1379, pendant que Charles V envoyait une armée en Bretagne pour s'emparer de ce beau duché dont le parlement avait ordonné la confiscation, une flotte espagnole, alliée de la France, parut à l'entrée de la Loire. Les Espagnols, dit une vieille chronique,

Les Espagneux n'oserent pas
Descendre à Saille ne à Baaz,
Mais alerent à Sainct-Nazaire.
Trop plains estoient de vaine gloaire.
Là trouvèrent, comme que fust,
Le capitaine Jehan d'Ust,
Qui leur offrit grands courtoisies
En fait d'armes de toutes guises.
Le fort avoit envitaillé
Et moult très bien embataillé
Pour les recepvre à lie chère.

Désespérant de s'emparer du château de Saint-Nazaire, les Espagnols n'osèrent pas débarquer.

Il y avait autrefois à Saint-Nazaire un prieuré de Bénédictins qui, sous le règne de Louis XI, devint l'objet ou plutôt l'occasion d'une guerre acharnée entre deux grandes familles du Dauphiné, les Allemans et les Commiers. En 1474, frère Siboud Alleman poursuivait, en concurrence de Philippe de Commiers, la vacance du prieuré de Saint-Nazaire : il l'obtint à l'exclusion de son compétiteur, et gagna même sur celui-ci un procès que l'autre, sur des motifs assez frivoles, lui avait intenté au parlement de Grenoble. Frère Philippe, débouté de ses prétentions par la justice, alla chercher les gens de son frère Raoul de Commiers, qui était un grand seigneur très bien en cour, et très courtisé lui-même dans sa province à cause de la faveur que lui montrait le roi. Il s'en vint donc un matin, à la tête d'une bande nombreuse d'hommes armés, faire le siége du prieuré de Saint-Nazaire. Mais Siboud Alleman n'était pas embarrassé pour faire face à une démonstration de ce genre; car il avait une parenté nombreuse et redoutable, qu'on appelait au moyen-âge *la queue des Allemans*, et le proverbe disait : *Gare la queue des Allemans!* Pendant près d'une année, les deux moines, devenus chefs de bande, se poursuivirent ainsi et s'assiégèrent jusque dans les châteaux qui appartenaient à leurs familles. Enfin les aînés s'en mêlèrent : tous ceux qui étaient pour les Commiers prirent les armes aussi bien que tous ceux qui tenaient à la queue des Allemans, et une grande bataille eut lieu à Montfleury, près de Grenoble, bataille dans laquelle Raoul de Commiers fut jeté à bas de sa monture et tué par un valet. Cet accident attira sur la maison Alleman de longues persécutions, qui ne finirent que par l'érection d'une chapelle expiatoire au lieu même où avait eu lieu le combat.

Durant les troubles de la Ligue, en 1586, La Tremblaye prit le château de Saint-Nazaire, et l'officier qui y commandait pour le duc de Mercœur eut la tête tranchée.

JEUNES ÉCUREUILS NOURRIS PAR UNE CHATTE.

Dans la séance du 15 janvier 1845 de l'Académie royale de Stockholm, le professeur Sandevall a communiqué un fait qu'il tient de l'un de ses correspondants, M. Grill, observateur judicieux et bon naturaliste. Une chatte avait mis bas, le 30 mai 1844, trois petits. M. Grill en enleva deux, et leur substitua deux petits écureuils encore aveugles. La chatte les flaira pendant quelque temps, mais au bout d'une demi-heure les écureuils étaient attachés à ses mamelles. Leur développement fut beaucoup plus rapide que celui du jeune chat; ils sautaient avec beaucoup d'agilité, et leur mère adoptive jouait avec eux et paraissait jouir de leurs progrès. Il existe encore d'autres exemples de chattes qui ont nourri des animaux d'espèce différente, tels que de petits renards, de jeunes rats et de jeunes lièvres. Mais l'exemple que nous avons cité est très curieux en ceci, que les écureuils appartiennent à la classe des rongeurs, et à une section de cette classe fort éloignée de l'ordre des carnivores dont le chat fait partie. Ainsi, en nourrissant un jeune renard, une chatte nourrit un animal appartenant au même ordre zoologique; en allaitant un jeune rat, elle donne ses soins à un animal de la classe des rongeurs, mais à celui de tous qui se rapproche le plus des carnivores. En adoptant des écureuils et des lièvres, animaux éminemment frugivores et herbivores, ces chattes ont fait entrer dans leur famille des animaux qu'elles eussent déchirés à belles dents s'ils avaient été à l'état adulte. Chez l'animal comme chez l'homme, la maternité engendre donc des sentiments d'amour et de dévouement, et la faiblesse d'un nouveau-né qui meurt s'il est abandonné fait taire tous les sentiments de haine et étouffe les appétits grossiers. Le petit cherche instinctivement une mère, et la mère adopte le petit. Quelles que soient la forme de son corps ou la couleur de sa robe, il devient le frère de ses propres enfants.

DE L'HUMIDITÉ DANS LES BATIMENTS.

MOYENS D'EN PRÉVENIR OU D'EN FAIRE CESSER LES EFFETS.

(Suite.—Voy. p. 369.)

Moyens de faire cesser les inconvénients de l'humidité ou de s'en preserver dans les constructions existantes.

Supposons que les murs d'un rez-de-chaussée soient envahis par l'humidité, et que des efflorescences indiquent qu'ils sont salpêtrés; loin de chercher à concentrer l'humidité dans l'intérieur, il faudra lui laisser la possibilité d'être absorbée par l'air ambiant, et en même temps faire tous ses efforts pour en atténuer les causes. On établira extérieurement un isolement avec courants d'air le long des murs en contrebas du sol, on fera des caves s'il n'y en a pas, on posera des revêtements extérieurs et intérieurs, on prendra, en un mot, des précautions analogues à celles que nous avons déjà conseillé d'adopter lorsque l'on construit des bâtiments, en tant qu'il sera possible de le faire sans trop de difficulté et de frais. Mais dans le cas où ces précautions ne pourraient être prises après coup, comme cela arrivera souvent, ou si elles ne suffisent pas, il faudra avoir recours à de nouveaux moyens que nous allons décrire.

Pour empêcher que l'humidité existant dans un mur se produise à la surface, et pénètre dans l'intérieur du bâtiment, le mieux est d'élever en avant de ce mur une cloison en bonnes briques posées de champ, reliée de distance en distance avec le mur même, mais de manière à laisser un intervalle d'un centimètre environ qui permette à l'air de circuler, et en ayant soin de n'employer que des briques bituminées pour mettre en contact avec le mur.

Les lambris en bois dont on revêt les murs de certaines pièces ne sont autre chose qu'une cloison analogue à celle que nous recommandons : seulement le bois étant susceptible de se détériorer promptement par l'effet de l'humidité, il faut avoir recours à d'autres matières quand les murs sont très humides.

C'est par une disposition analogue que les anciens assainissaient les pièces destinées aux bains. Non seulement ce genre de revêtement isolé les préservait de l'humidité et du froid, mais il permettait en outre de faire circuler la chaleur derrière les parois des salles, comme on la faisait circuler sous les dallages. On fabriquait des briques de terre cuite qui, par leur dimension et leur peu d'épaisseur, se prêtaient parfaitement à ce genre de revêtement. En effet, ces cloisons factices ayant l'inconvénient de diminuer l'étendue des pièces dans lesquelles elles sont pratiquées, il y a avantage à ce qu'elles soient aussi minces que possible. M. Duval a imaginé des espèces de dalles spécialement destinées à cet usage.

Malheureusement un revêtement isolé peut devenir assez coûteux, et dans certains cas il faut éviter de diminuer la grandeur des pièces par cette doublure, qui aura de cinq à six centimètres, compris l'isolement. On peut alors tenter, comme palliatif, l'emploi des enduits, mais mieux encore l'application de feuilles métalliques ou bien un revêtement de carreaux de faïence appliqué directement sur le mur.

Avant d'appliquer les enduits, on devra chauffer le mur, de manière à les faire pénétrer au moins à douze ou quinze millimètres dans l'intérieur de la pierre ou de la maçonnerie, ainsi qu'il est prescrit par MM. Thénard et Darcet.

Quant aux feuilles métalliques, elles doivent être très minces et très malléables. Si on réussit à les coller parfaitement sur les parois de la muraille, elles seront très propres à recevoir la peinture.

Un revêtement de carreaux de faïence, comme ceux qu'on emploie communément sur nos fourneaux, peut être un excellent préservatif. Autrefois, en France, on employait la faïence pour le carrelage des habitations; on en fait encore usage en Hollande, en Espagne et en Orient : les carreaux en faïence dont sont revêtus le sol et les murs des habitations garantissent de l'humidité et procurent à la fois une agréable fraîcheur.

Il importe de faire remarquer que les préservatifs que nous venons d'indiquer devront être appliqués sur une seule des surfaces du mur imprégné d'humidité, de manière à laisser toujours accès à l'air au moins d'un côté; c'est surtout aux murs de refend que cette observation s'applique, les murs de face ayant toujours la chance de sécher par leur paroi extérieure.

En résumé, nous recommanderons particulièrement pour les constructions existantes :

1° Le système de revêtement avec isolement et circulation d'air;

2° Pour les cas où les préservatifs pourraient sans inconvénient être appliqués directement sur le mur, les enduits de bitume ou corps gras, les feuilles métalliques, les carreaux émaillés ou bituminés, les briques bituminées.

Les briques bituminées peuvent être d'un excellent emploi pour combattre les effets de l'humidité. L'usage du bitume dans les constructions est fort ancien : les murs de Babylone étaient bâtis en briques unies entre elles avec du bitume et des roseaux hachés. Nous pensons que le bitume, la glue marine, employés avec intelligence, peuvent produire de très bons résultats. Un rang de briques enduites de bitume intercallé dans la partie inférieure d'une construction en maçonnerie, suffira pour arrêter l'humidité.

Quant à l'humidité qui pénétrerait dans les bâtiments existants par le sol même, il sera facile de s'en garantir par les moyens que nous avons déjà indiqués en traitant des précautions à prendre lorsque l'on commence une construc-

tion. Une aire d'asphalte de 0m,010 d'épaisseur sera toujours le moyen le plus simple et le plus sûr pour éviter l'humidité dans un rez-de-chaussée qui n'est point sur caves.

Du reste, il ne faut pas croire que l'on puisse être dispensé de prendre des précautions pour l'établissement des dallages, carrelages ou parquets, quand les rez-de-chaussée sont sur caves; il est reconnu que le sol emprunte aux voûtes de caves une humidité dont il ne faut pas négliger de se garantir.

Précautions à prendre dans les constructions rurales.

Les constructions rurales se composent de bâtiments d'exploitation et de bâtiments d'habitation. Les bâtiments d'exploitation, tels que buanderies, laiteries, etc., dans lesquels l'eau est employée très abondamment, ne peuvent pas être pour cela considérés comme précisément exposés aux inconvénients de l'humidité. L'eau qu'on introduit volontairement dans les bâtiments n'est jamais à craindre; on s'en rend facilement maître; il est facile, en effet, à l'aide de dallages, de pavements ou d'enduits bien faits, et en ménageant avec soin l'écoulement des eaux, d'éviter les infiltrations, soit dans le sol, soit dans le pied et les parois des murs. Les autres bâtiments d'exploitation, comme les écuries, les vacheries, les bergeries, sont exposés aux inconvénients résultant de la vapeur qui se dégage du corps des animaux, et vient se condenser sur les parois des murailles et des plafonds; cette vapeur est très nuisible à la conservation des bois. Les moyens à employer pour en combattre l'influence consistent dans un bon système de ventilation, établi de manière à ne pas nuire au régime hygiénique des animaux. De plus, il convient de laisser les solives des plafonds apparentes et de ne pas les envelopper de plâtre. Si l'on n'est pas arrêté par la dépense, on devra remplacer les planchers de bois par des planchers en fer et poterie.

Les bâtiments servant à l'habitation des paysans méritent une attention particulière: car si l'économie la plus stricte doit présider à leur construction, la salubrité est pour elles une condition non moins essentielle. Or, l'humidité est une des causes qui les rendent le plus souvent malsaines: pour en prévenir les effets, nous recommanderons les moyens déjà mentionnés, savoir: obstacle interposé dans l'épaisseur des murs et sur la surface du sol, sauf à en déterminer le choix d'après la nature et le prix des matières premières qui varieront selon les pays. Mais ces moyens étant toujours dispendieux et souvent d'une exécution difficile, c'est plutôt par la disposition à adopter pour ces bâtiments et par la manière de les construire qu'on parviendra à obtenir le résultat proposé. Ainsi nous conseillerons de ne pas habiter des rez-de-chaussée établis sans aucune précaution au niveau du sol extérieur, d'abriter les façades par des toits saillants, de paver le pourtour des habitations, et de ménager des pentes pour l'écoulement des eaux; de choisir une orientation convenable, etc. Les chalets de la Suisse méritent d'être pris pour modèles; les conditions que nous venons d'indiquer s'y trouvent très bien remplies, et leur construction est simple, ingénieuse et pittoresque tout à la fois. Ce qui fait surtout de ces chalets des habitations très saines, c'est que les étages supérieurs servent seuls à l'habitation, et que le rez-de-chaussée est exclusivement consacré au service de l'exploitation. Dans le cas où le surcroît de dépense qui devrait en résulter s'opposerait à une semblable disposition, nous conseillerions si, comme c'est l'ordinaire, il n'y a pas de caves, d'y suppléer en laissant au moins, entre le sol naturel et le sol des pièces du rez-de-chaussée, un isolement avec circulation d'air, n'eût-il de hauteur que 0m,30, c'est-à-dire la hauteur de deux marches environ.

DES MÉTIERS CHEZ LES ROMAINS.

Les ouvriers en bois. — Les charpentiers, menuisiers, etc., composaient à Rome une corporation puissante portant le nom de *Collegium magnum Sylvani* (le grand collége de Sylvain), parce qu'elle était placée sous le patronage de Sylvain, divinité des forêts. Les temples de ce dieu, élevés ordinairement dans les bois, portaient l'inscription dédicatoire: *Sylvano sancto.* Quelquefois on voit à la main des statues de Sylvain, indépendamment d'une serpe, une branche de cyprès ou de pin; il est alors le *Sylvanus Dendrophorus* mentionné dans quelques inscriptions, et le patron d'une subdivision des ouvriers en bois, les dendrophores.

Les confrères se réunissaient dans le temple plusieurs fois l'année pour faire les sacrifices. Ils assistaient aussi à la pompe ou procession qui avait lieu tous les ans, et où l'on portait les images des dieux et des empereurs dont ils étaient les dépositaires. Les dendrophores marchaient portant des branches d'arbres. Ces processions, on le voit, avaient beaucoup d'analogie avec notre fête des Rameaux. Les dendrophores, que l'on retrouve dans les solennités grecques des Panathénées, étaient désignés, dans cette dernière circonstance, sous le nom de thallophores.

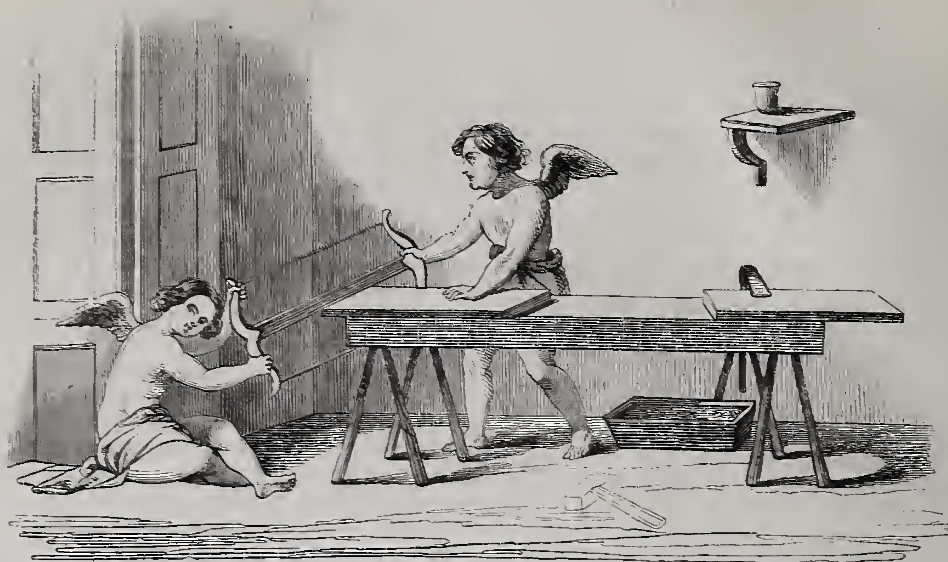
Une peinture d'Herculanum représente des génies sciant une planche placée sur un établi. Une autre pièce de bois est retenue à l'extrémité par un *valet* semblable à celui employé par nos ouvriers. Sur une étagère se trouve un vase dont l'usage nous est inconnu. Au-dessous de l'établi est une espèce de boîte destinée probablement à contenir les outils. Près de là, sur la terre, est un maillet.

Les Romains, qui, à l'imitation des Grecs, attribuaient à Dédale l'invention des métiers, connaissaient la plupart des outils dont se servent nos ouvriers. C'est encore à Dédale qu'ils rapportaient l'honneur de l'invention de la scie (*sera*), du rabot (*ascia*), de l'aplomb (*perpendiculum*), de la tarière (*terebra*), de la colle forte (*glutinum*), de la colle de poisson (*ichthyocolla*). Théodore de Samos, d'après le témoignage de Pline, ajouta à ces inventions celles de l'équerre (*norma*), du niveau (*libella*), du tour (*tornus*), et de la clef (*clavis*).

Vignerons. — Le collége des vignerons, *capulatores*, *vinarii*, était célèbre à Rome. Son origine a dû être contemporaine des institutions de Numa. Sous l'empereur Alexandre Sévère, tous les vignerons furent rassemblés en une seule et même corporation (Lampride, c. 33).

On voit dans la peinture d'Herculanum représentant un pressoir, plusieurs objets dont on chercherait vainement la mention chez les auteurs anciens qui ont écrit sur les travaux de la campagne. On doit faire une attention toute particulière au pressoir; cette machine est composée de dix grosses poutres de bois carrées et fichées en terre perpendiculairement; la partie supérieure est formée par une troisième pièce de bois également grosse et posée dessus en travers. Il y a aussi quelques traverses parallèles et plusieurs coins de bois. Le marteau que portent à leur main les deux génies, qui frappent en sens contraire, désigne assez le jeu et l'usage de ces traverses et de ces coins. Dans le petit espace que laissent ces pièces de bois, on distingue parfaitement le raisin; la liqueur rouge qui coule par le canal dans le vase placé dessous est le vin doux. On aperçoit à l'écart un autre vase sur un fourneau allumé; un génie remue la liqueur qui y est contenue, avec une espèce de cuiller qu'il tient des deux mains; tous ces détails ont beaucoup de rapports avec la manière de faire cuire le vin nouveau (*Antiq. d'Herc.*, Paris, 1780, in-8°, t. I, p. 117).

Tisserands. — Pline (liv. VII, c. 57) attribue l'origine de l'art de tisser aux Égyptiens. Les figures qui nous



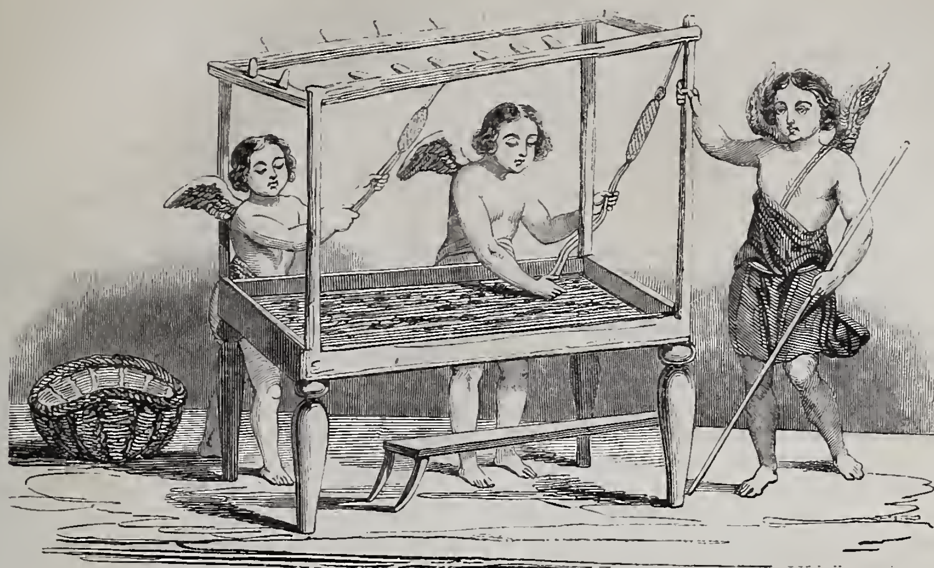
(Musée Bourbon, à Naples. — Peintures romaines découvertes à Herculanum, représentant diverses professions. — Atelier de menuiserie(



(Un Pressoir.)



(Marché. — Cordonniers, autres marchands.)



(Tisserands.)



(Cordonniers.)



(Marche. — Potiers, Drapier, Pâtissier.)

restent du quatrième au cinquième siècle (Montfaucon, t. III de l'*Antiq. expl.*, p. 358) nous montrent des femmes qui filent, d'autres qui repassent la toile ; ceux qui faisaient la toile ou le drap se tenaient debout.

Cordonniers. — Octavius Ferrarius, Casaubon et Cl. Saumaise, dont les doctes traités ont été recueillis par Grævius dans ses *Antiquités romaines*, donnent sur la chaussure des Romains des détails intéressants que le jésuite Bernard Guilbon a rendus complets par sa Dissertation sur les *Collèges*.

Les ouvriers cordonniers de Rome reconnaissaient pour fondateur de leur profession le Béotien Tychius, comme nous l'apprend Pline (liv. VII, c. 57). Dans les premiers temps de la royauté et les premiers siècles de la république, cette profession, comme les autres, n'eut que peu de développement. Ce ne fut que plus tard qu'elle atteignit un haut degré de perfectionnement, lorsque les victoires eurent introduit à leur suite des idées nouvelles de luxe. Nous voyons alors apparaître chez les historiens des dénominations nombreuses appliquées à des espèces particulières de chaussures : les *perones*, les *mullei*, les *phœcasia*, les *caligæ*, les *soleæ*, les *crepidæ*, les *sandalia*, les *campagi*, les *baxeæ*, les *compedes*, les *galliæ*, les *sicyoniæ*, les *ocreæ* et les *cothurni*. (Voy. la Table des dix premières années.)

La peinture d'Herculanum qui représente deux petits génies travaillant indique les outils dont se servaient les cordonniers. Ils sont semblables aux nôtres ; l'art n'a presque pas changé. Le premier, assis à la gauche de l'établi, tient un soulier couvert, sans doute un *calceus*, placé sur la forme (*forma*) ; il a dans la main droite un instrument allongé que nos cordonniers appellent *astic*, et dont ils se servent pour polir la peau. Le second génie semble retourner un soulier, ce que l'on fait encore après avoir cousu la première semelle dans les chaussures légères. Sur une étagère sont disposés des souliers achevés, ainsi que dans une armoire dont les battants sont ouverts. On voit également trois vases ; le plus petit devait contenir l'encre, *atramentum sutorium* ; le second, la colle de pâte, et le troisième, plus grand, l'eau dont les cordonniers se servent pour mouiller le cuir et tenir ferme la poix destinée à enduire le fil.

Pline (liv. XVII, c. 24) nous apprend que le tranchet était appelé *fistula sutoria* ; c'est à peu près le seul outil de cette industrie dont nous possédions le nom d'une manière authentique.

Une autre peinture donne une scène de boutique en plein vent, sous un portique de marché. Des clients sont assis, d'autres debout, et paraissent causer d'affaires. Un d'eux paraît goûter un échantillon de vin ou de liqueur. Un maître cordonnier, *manceps sutrinæ* (Pline, X, 60), montre à deux femmes le soulier qu'il cherche à leur vendre ; il paraît leur en vanter la qualité. Pline nous dit (liv. XXXV, c. 37) que le peintre Pyreicus excellait dans le genre des scènes privées commerciales ; qu'il avait acquis une grande célébrité par le choix de ses sujets, pris tous dans les rangs les plus bas de la société. Il peignait des boutiques de barbiers, de cordonniers, *sutrinasque pinxit*. Cette peinture, où l'on voit un autre étalage de marchandises dont il est difficile de reconnaître la nature, est peut-être l'une des copies de cet artiste célèbre, si elle n'est pas un de ses originaux.

Pendant longtemps les boutiques des cordonniers s'ouvrirent indifféremment dans tous les quartiers de Rome, adossées aux murailles des temples ou des autres monuments publics, ainsi que nous l'indique le récit de la mort d'un certain corbeau (Pline, liv. X, c. 60). Elles furent établies plus tard exclusivement dans l'Argilète, quartier qui faisait partie de la 11e légion, où déjà elles se trouvaient en grand nombre, comme nous l'enseigne Martial dans sa dix-septième satire du IIe livre. Alexandre Sévère constitua les cordonniers en corporation, leur donna des défenseurs particuliers et des juges chargés de connaître de leurs affaires (Lamprid. *Vit. Alex. Sev.*), et renouvela ainsi l'institution des corps de métiers commencée par Numa (*Plutarch. in Numa* XXII).

Potiers. — Quoique inventé fort tard par Corèbe de Corinthe, si nous en croyons Pline (liv. VII, c. 57), l'art de la poterie, après avoir acquis en Grèce un certain développement, atteint aussi à Rome une véritable perfection dès les commencements de la royauté. Jusque là, en Italie, cette profession avait été exercée exclusivement par les Étrusques, chez lesquels elle paraît avoir été introduite par les deux compagnons d'exil de Démarate, Eucare et Eugramme (*Famian, Epist., ad dat. Thes., ant. Rom., Græv.*, tom. IV, pag. 1491). Ce fut ce progrès qui décida Numa à établir un septième collége, celui des potiers, comme nous l'apprennent Pline (liv. XXXV, c. 46) et Plutarque dans la vie de ce prince (cap. 22). La terre de Samos était renommée par son excellence pour la vaisselle ; celle d'Arretium en Italie ne lui était pas inférieure. Surrente, Asta, Palentia, en Espagne Sagonte, en Asie Pergame, fournissaient de la terre pour les coupes. Trallès en Lydie, Modène en Italie, avaient chacune un genre particulier très estimé. Les vases de Cos étaient les plus beaux ; ceux d'Adria les plus solides. L'art de la céramique sous les empereurs avait atteint la perfection, comme l'attestent les faits extraordinaires rapportés par Pline (liv. XXXV, c. 46). On cite un plat de terre qui coûta à Vitellius un million de sesterces, et pour lequel il avait fallu construire un four énorme en rase campagne.

D'après Varon, les potiers de Rome habitaient un quartier voisin du Lucus Esquilinus (Montfaucon, 140, t. III). Comme les autres industriels, ils étalaient à certains jours les articles de leur commerce sous les portiques du Forum. C'est ce que nous représente une autre peinture d'Herculanum. Dans le milieu, on voit un marchand habillé de couleur rougeâtre, qui s'efforce de prouver la solidité et la bonne qualité de sa marchandise en la faisant résonner sous un baguette. Sur la droite est un marchand de pâtisseries en face d'une maison dont on n'aperçoit que les croisées.

A gauche, on voit une femme vêtue de rouge, occupée à marchander un drap blanc que lui montre un jeune homme vêtu d'une casaque verdâtre recouverte d'un manteau brun. On voit ensuite une autre femme couverte d'une robe bleue céleste, et achetant un drap de couleur changeante. L'homme qui le lui vend est habillé en couleur rougeâtre ; sur ses épaules est un manteau blanc. Derrière ce marchand est une femme en vêtement blanc recouvert d'une draperie verte et la tête ornée de fleurs. Les deux femmes précédentes ont leur chevelure retroussée en nœud derrière la tête.

JOURNAL D'UN OBSERVATEUR DE SOI-MÊME.

(Fin.—Voy. p. 161, 174, 186, 194, 238.)

Vendredi 15 janvier 1772.

Hélas ! probablement le dernier jour de ma mère.

Dans la journée elle disait quelquefois : « N'abandonnez » pas H... Oubliez toutes ses fautes, toutes, ne lui reprochez rien ! »

J'ai reçu un billet de la pieuse veuve G... Elle demande la continuation du journal secret. J'avoue que depuis que j'écris un journal, quoique fort interrompu, il m'est déjà plusieurs fois venu à la pensée que ce n'était pas un travail tout-à-fait infructueux. Je me le suis dit, je suis assuré pour ma part que je n'ai point en ceci de tentation de déloyauté, et que j'y consignerai, tant qu'elles pourront être

utiles aux autres, mes fautes et mes faiblesses, sans répugnance, et même, je puis le dire, plus volontiers que les bonnes actions. Cependant je veux encore réfléchir là-dessus.

Samedi 16 janvier, jour de la mort de ma mère.

Hélas! que de sujets de penser, et combien peu je suis capable de penser! Le dernier des hommes pourrait me faire honte. Je ne suis pourtant pas coupable de la confusion qui m'entoure.

Dimanche 17 janvier.

Une amie est venue voir ma femme. Nous avons parlé de ce que j'ai senti pendant la maladie de ma mère et auprès de son lit de mort. Elle ne pouvait comprendre comment j'ai supporté la vue de cette mort et de celle de mes meilleurs amis. J'ai répondu : « Bien plus facilement la vue de la mort que la mort sans la vue. L'imagination fait toujours les choses plus terribles que la nature. Celle-ci présente toujours tant de circonstances qui occupent, qui modèrent, qui distraient la sensibilité, que j'ai toujours pu me retenir de pleurer, et que bien souvent je ne pouvais pas pleurer du tout, quand même tout fondait en larmes autour de moi. Mais quand je suis seul, tous les regrets de l'affection, toute la mélancolie des souvenirs s'éveillent en moi. Si je m'assieds solitaire avec ces impressions, elles me remplissent le cœur, et bientôt je ne puis plus supporter la pensée que ma mère est devenue invisible pour moi...

A souper il ne s'est rien dit de supportable. Mon esprit était avec ma mère.

En me couchant, mon petit garçon, qui était éveillé, m'a dit : « Papa, savez-vous à quoi je pensais? Je pensais à » tout le bien que ma grand'maman m'a fait. » Je me suis réjoui et je l'ai béni.

Lundi 18 janvier.

En m'éveillant, j'ai été saisi de cette idée que mon frère absent recevait seulement à cette heure la nouvelle de cette mort. J'ai pensé aux larmes amères qu'il verse, ma faculté de sentir s'est ranimée, et j'ai prié pour lui et pour moi.

J'ai été près de mon père. Quel jour cruel pour lui! J'ai voulu lui persuader de rester à la maison : le temps est si mauvais! Il n'a pas voulu entendre parler. Nous avons prié ensemble; ensuite j'ai été voir le cercueil. J'ai soulevé le linceul et j'ai pleuré.

Un moment après je suis rentré dans ma chambre. Que j'ai été attendri du joli groupe qui s'est montré à moi! Ma femme était assise dans son lit, avec le petit Henri d'un côté, et de l'autre, dans son fauteuil d'enfant, la petite Annette. Elle leur donnait la soupe à tous deux. Vite j'ai pris mon crayon, et en deux traits j'ai esquissé cette scène de famille. « Tu en oublies un, a dit ma femme en souriant. Il nous » appartient, et il a part à nos joies. » De pareilles scènes sont presque trop douces, surtout quand elles viennent à des jours marqués dans notre vie par de si grandes épreuves.

J'aurais voulu recommander un livre à ma tante malade. Qu'il est difficile de trouver ce qui convient aux malades. Il faudrait avoir éprouvé soi-même ce qui peut consoler et fortifier sur un lit de douleur!

Un billet du relieur m'a donné un mouvement d'impatience. Ne pouvait-il pas attendre à un autre jour? disais-je en l'ouvrant. J'ai été bien honteux : ce n'était qu'une excuse de ce brave homme qui ne pouvait assister aux funérailles.

Mardi 19 janvier.

Premier matin depuis que ma mère n'est plus dans la maison. Des pensées de tendresse pour celle qui n'est plus là, des reproches envers moi-même qui ai tant manqué à son égard, de bonnes résolutions envers ce qui me reste d'elle, mes frères et sœurs, mon bon vieux père.

Ce premier matin sans mère, je me suis trouvé sans aucun sentiment, fatigué, comme un morceau de chair sans âme, dur comme une pierre, ne pouvant m'arracher au sommeil. Petit à petit je me suis un peu remis, et je suis allé à mon travail. Presque tout le jour, des affaires d'économie domestique, qui ne m'ont pas laissé le temps de penser.

Samedi 30 janvier.

A mon lever, ce matin, ma petite Annette voulait s'élancer pour venir à moi. Je me suis fait violence pour ne pas la prendre dans son lit, je voulais écrire dans ce journal. Mais bientôt je n'ai plus pu y tenir, je l'ai prise dans mes bras et portée à sa mère. Ma femme souffrait. Nous avons parlé un moment, puis quelques bagatelles m'ayant impatienté, elle m'a tendu la main en silence : « Je veux être bon, » lui ai-je dit, et aussitôt je me suis calmé.

A Zimmermann, 4 mai 1773.

« Les questions qu'on doit se poser quand il s'agit de juger un livre, sont les trois suivantes :

» Quel est le but de l'auteur?

» Ce but mérite-t-il d'être poursuivi?

» L'ouvrage l'atteindra-t-il?

» Voilà, Zimmermann, les seules questions que nous devrions nous proposer en jugeant un écrit quelconque. Et, de dix lecteurs, de mille journalistes, il n'en est pas un qui se les propose. De là d'éternels raisonnements. Chaque lecteur arrive au livre avec ses préjugés et son goût particulier; il ne demande pas : Pour qui ce livre est-il écrit? pourquoi? Il ne se place nullement dans le point de vue de l'auteur, il se dit seulement : M'amuse-t-il? Est-il assorti à mon goût? Et il en sera ainsi jusqu'à la fin des temps, et toujours nous écrirons, et toujours le public blâmera et lira... »

2 juin 1773.

M. B... est venu; nous avons parlé de diverses choses. Une demi-heure employée à babiller de ce qui aurait pu être dit en un demi-quart d'heure.

J'ai été dîner au Rechberg, avec M. Rigaud, de Genève. On a parlé de beaucoup de choses, entre autres des savants de Genève, du peu de goût pour les belles-lettres qui règne dans cette ville, de Voltaire. L... et D... voulurent, dit-on, le convertir à l'athéisme; ils y passèrent toute une nuit, mais en vain.

Après six heures, je me suis promené sur l'eau avec Pfenninger et sa femme. Le lac était comme un miroir, la ville gisait dans un demi-jour adouci, les maisons de campagne et les églises brillaient au-dessus du lac, les bateaux qui le sillonnaient étincelaient comme des points d'or sur un fond obscur : la chaîne des glaciers, nettement dessinée, était d'un blanc d'argent; près de nous un gazon épais, un banc de pierre sur lequel nous nous sommes assis, devant nous du blé déjà haut. En chemin nous avons eu quelques entretiens agréables; nous avons parlé du Dieu inconnu : mais maintenant nos sens sont trop ouverts aux choses extérieures pour l'apercevoir, nos cœurs trop échauffés pour le sentir. Nous avons regretté trop de temps employé aux livres dans notre jeunesse; cela avait fermé nos yeux à la nature, ce livre des livres.

Nous sommes revenus souper. J'avais reçu de Francfort un paquet avec une nouvelle explication de l'Épître aux Romains. J'oubliais le repas et les convives, tant j'étais pressé de l'ouvrir. Je sais que mon père n'aime pas que je lise à table, cependant je n'ai pu m'empêcher de jeter un regard entre deux feuillets, tandis que les autres parlaient. Il m'en a fait un doux reproche. J'ai réprimé ma petite mauvaise humeur, fermé le livre, et j'ai cru avoir fait un grand sacrifice.

Jeudi 3 juin.

Je me suis réveillé à cinq heures et demie, d'une paresse effrayante. Ma femme m'a ranimé en me disant : « Il y a aujourd'hui sept ans qu'eut lieu notre jour de noce, j'aurais de la joie à fêter son heureux retour. — Oui, lui ai-je répondu, nous nous réjouirons avec nos enfants, nous célèbrerons ce jour. »

... Quelques affaires m'ont donné des tentations d'impatience, car je voulais me réjouir avec ma femme et mes enfants. Enfin j'ai trouvé un moment. Nous sommes allés dans la salle où nous nous étions agenouillés ensemble pour la première fois; là, nos enfants dans nos bras, nous nous sommes rappelé toutes les circonstances du jour de notre mariage, nous avons parcouru ces sept années que nous venons de passer si heureusement ensemble malgré plus d'une épreuve; nous avons raconté au petit l'histoire de notre mariage; il écoutait avec un intérêt si cordial! Nous avons répandu ce que nous avions de fleurs à la maison sur Annette, qui était dans son fauteuil à roulettes, et sur la tête de Henri qui poussait sa sœur. J'ai fait mettre à Henri ses habits du dimanche, et pendant que sa mère le tenait par la main, je lui ai lu une petite chanson écrite à la hâte, qui a cependant fait briller une larme de joie dans ses yeux et dans ceux de ma femme.

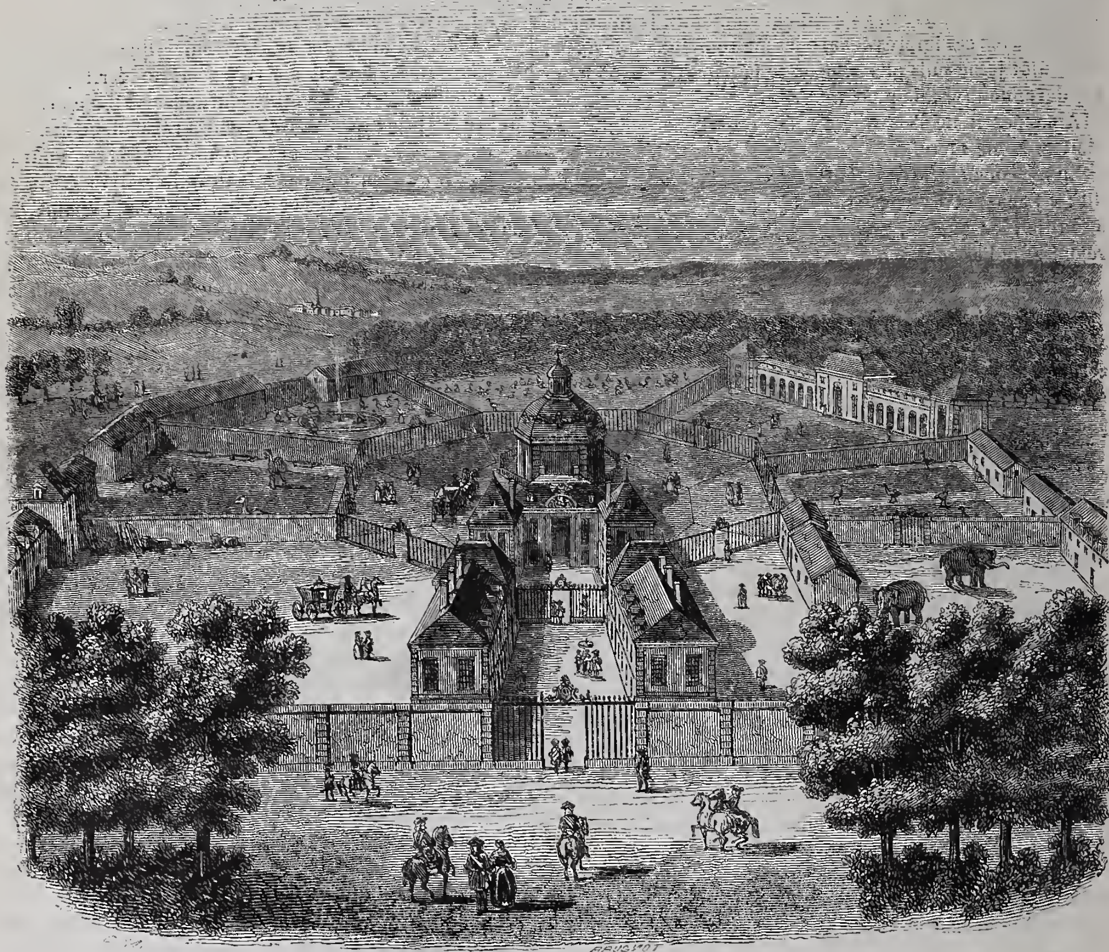
Il a fallu m'arracher de cette salle. Pfenninger est venu, et il a entendu quelque chose de l'écho de notre joie.

Ne différez pas, s'il est possible, les dons que vous voulez faire jusqu'à l'article de la mort; car, à proprement parler, un mourant donne le bien d'autrui, et non le sien.

BACON, *Essais.*

MÉNAGERIE DE VERSAILLES.

Le grand canal de Versailles est traversé par un autre canal, dont les deux bras conduisaient, l'un à Trianon, l'autre à la Ménagerie. « Cette ménagerie, écrivait Félibien, est un lieu où l'on voit tout ce qui peut rendre la vie champêtre agréable et divertissante, par la nourriture des animaux de toute espèce. » On avait élevé dans cette Ménagerie un pavillon au centre d'une cour octogone, qui



(Vue de l'ancienne Ménagerie, à Versailles.)

était séparée par une grille de fer de sept autres cours où étaient les animaux. Ce pavillon renfermait deux appartements magnifiques, l'un d'été, l'autre d'hiver, et séparés par un salon octogone éclairé par sept croisées. On voyait dans ce salon un grand nombre de tableaux d'animaux qui avaient été conservés à la Ménagerie, et qui avaient été peints par Desportes, artiste fort habile. Autour de cette pièce régnait un balcon en saillie d'où l'on pouvait voir les sept cours destinées aux animaux.

Les appartements étaient ornés de tableaux de bons maîtres du dix-septième siècle, et à l'entrée de l'escalier on avait placé deux vases sculptés par Jouvenet.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

RÉVOLTE DE 1382. — LES MAILLOTINS.



(Les Maillotins sortant de Paris pour recevoir Charles VI. — Gravure tirée du cabinet des estampes de la Bibliothèque royale.)

Au commencement du règne de Charles VI, des mouvements populaires inquiétants pour l'aristocratie eurent lieu en Flandre, en Angleterre et en France. Le foyer révolutionnaire était la puissante et populeuse ville de Gand, dont les habitants s'entendaient avec ceux de Londres et de Paris, et ne voulaient rien moins qu'exterminer « toute noblesse et gentillesse. » L'insurrection parisienne éclata le 1er mars, lorsque le duc d'Anjou eut voulu établir par force une taxe sur les denrées. « Il y eut, dit Juvénal des Ursins, une vieille qui vendoit du cresson aux halles, à laquelle le fermier vint demander l'imposition, laquelle commença à crier. Et à coup vindrent plusieurs sur ledit fermier, et luy firent plusieurs plaies, et après le tuèrent et meurtrirent bien inhumainement. Et tantost par toute la ville le menu peuple s'émeut, prirent armures, et s'armèrent tellement, qu'ils firent une grande commotion et sédition de peuple, et couroient et recouroient, et s'assemblèrent plus de cinq cents.... Et pour ce qu'ils étoient mal armés et habillés, ils surent que en l'hostel de la ville avoit des harnois, ils y allèrent, et rompirent les huis où étoient les choses pour la défense de la ville, prirent les harnois et grande foison de maillets de plomb, et s'en allèrent par la ville, et tous ceux qu'ils trouvoient fermiers des aides, ou qui en étoient soupçonnés, tuoient et mettoient à mort bien cruellement. » Charles VI, qui était alors à Meaux, n'osa rentrer à Paris et envoya seulement les troupes royales ravager les environs de la ville. Les bourgeois, alors, fermèrent leurs portes, tendirent les chaînes des rues et exercèrent une surveillance active pour déjouer les projets de ceux qui auraient voulu livrer la capitale au roi. « Et étoient, dit Froissart (liv. II, chap. 151), en la cité de Paris, de riches et puissants hommes armés de pied en cap, la somme de trente mille hommes, aussi bien arréés (équipés) et appareillés de toutes pièces comme nul chevalier pourroit être ; et avoient leurs varlets et leurs mainies (serviteurs) armés à l'avenant. Et avoient et portoient maillets de fer et d'acier, périlleux bâtons pour effondrer heaumes et bassinets ; et disoient en Paris quand ils se nombroient, que ils étoient bien gens, et se trouvoient par paroisses, tant que pour combattre de eux-mêmes,

sans autre aide, le plus grand seigneur du monde. Si appeloit-on ces gens les *routiers* et les *maillets de Paris* (1). »

Le roi et ses oncles, effrayés de ces formidables préparatifs, capitulèrent avec la ville qui consentit à payer un don gratuit de 100 000 livres, à condition que les impôts ne seraient pas rétablis. Les troubles recommencèrent à la fin de la même année; mais lorsque le roi eut triomphé des Flamands à la sanglante journée de Rosebecque (27 novembre 1382), il marcha sur Paris à la tête de son armée victorieuse. Les habitants sortirent et allèrent à sa rencontre au nombre de trente mille hommes bien armés. Cette démonstration jeta l'effroi parmi la noblesse; mais sans chefs, les Parisiens ne surent pas prendre la résolution de se défendre; ils laissèrent pénétrer dans leurs murs le roi qui y entra avec ses troupes par une brèche, comme dans une ville conquise. Les bourgeois furent ensuite désarmés, et l'esprit de révolte fut étouffé dans les supplices.

(1) C'est seulement à partir du seizième siècle que l'on a appelé Maillotins les Parisiens révoltés en 1382. Tous les écrivains contemporains leur ont donné le nom de Maillets.

CHANT DU VOYAGEUR,

Par Ruckert.

Tout le monde connaît la belle chanson de Béranger, *les Bohémiens*. Jamais les charmes de la vie libre et vagabonde n'ont été plus vivement décrits. Il nous semble curieux de montrer quelques uns des mêmes sentiments exprimés par une muse allemande.

Le chant suivant de F. Ruckert est très connu au-delà du Rhin; les enfants l'apprennent par cœur, et il fait partie d'un recueil classique intitulé *le Jardin de la jeunesse* (der Deutsche Jugendgarten).

Même en faisant la part de tout ce qu'il a perdu dans notre traduction, on ne pourra y trouver rien de la prestesse, de la coloration ni de la clarté de Béranger; mais quoiqu'un peu confuse, comme beaucoup d'autres poésies allemandes, la ballade du *Voyageur* a quelque chose de sincère et de rayonnant que l'on ne saurait méconnaître.

La chanson française est infiniment plus variée. Toute la pièce de Ruckert roule sur une seule des idées exprimées par Béranger; celui-ci avait dit :

Voir, c'est avoir. Allons courir!
Vie errante
Est chose enivrante.
Voir, c'est avoir. Allons courir!
Car tout voir, c'est tout conquérir.

Voici comment cette même idée est traduite par le poëte allemand :

Le monde, dans son immensité, appartient au voyageur; car il peut aller librement à travers les montagnes et les vallées. Les champs, il est vrai, sont cultivés par d'autres et pour d'autres; mais il les possède par le regard.

A travers la prairie un chemin serpente comme à travers les plates-bandes d'un jardin; il ne sait quels pas l'ont tracé, mais il se trouve fait pour lui, et plus loin le gazon s'étend comme un tapis sous ses pieds fatigués.

Et cet arbre placé sur son chemin, à qui donnera-t-il ses fruits? Je l'ignore; mais à moi, voyageur, il donne son ombre. On ne l'a point planté, sans doute, pour qu'il me serve; cependant il me sert, et je puis bien penser qu'il est là pour moi.

Le ruisseau vient à ma rencontre pour me souhaiter la bienvenue; sa voix me distrait pendant une partie de la route. Quand elle me fatigue, je fais signe à l'onde, et elle se replie à droite tandis que je tourne à gauche.

Le vent aussi est mon ami : s'il souffle derrière moi, c'est pour hâter ma marche et me pousser vers le but; si au contraire il me frappe au visage, ce n'est pas pour me nuire, c'est l'haleine du lointain qui me salue et m'appelle.

La pluie et le soleil sont également mes compagnons; ils me viennent en aide l'un après l'autre : la pluie abat la poussière du chemin; puis, de peur qu'elle ne m'incommode, le gazon et le feuillage l'attirent vers eux.

Mêlée au soleil, elle forme l'arc-en-ciel, dont la courbe radieuse est tendue pour moi tant que je veux marcher au-dessous; car Dieu l'appuie au sommet des montagnes pour qu'il ne puisse crouler sur mon front.

J'entre dans un village, les cloches sonnent... Est-ce pour un mariage? pour une mort?... Je l'ignore. J'aime mieux croire qu'elles célèbrent mon arrivée et me saluent.

Et c'est ainsi que je parcours les longues routes en triomphe. Dès qu'un aspect disparaît derrière moi, un autre se présente au-devant, et le monde ne m'a jamais montré la fin de mon voyage.

L'AGE D'UNE RUINE

DÉTERMINÉ AU MOYEN DES VÉGÉTAUX QUI LA RECOUVRENT.

Les édifices qui tombent en ruine ne tardent pas à se couvrir de végétation. Ce sont d'abord des Lichens, simples taches qui recouvrent la pierre çà et là. Ces Lichens, se décomposant, forment une petite couche terreuse, dans laquelle les Mousses peuvent enfoncer les filaments qui leur servent de racines : alors une teinte verte ou rougeâtre colore çà et là l'édifice. Ces Mousses à leur tour pourrissent, et le terreau qui en résulte suffit pour faire germer quelques plantes annuelles, des Saxifrages, des *Draba*, des Linaires, la Pariétaire, la Bourse-à-pasteur, etc., etc. Bientôt la Giroflée jaune s'établit à son tour sur la ruine qu'elle égaie au printemps, en l'entourant d'une couronne dorée. Le lierre s'attache à sa base et grimpe le long des murs; l'Ortie, la grande Ciguë, végètent vigoureusement dans les parties abritées du soleil; la Clématite revêt les parties tournées vers le sud, la Valériane rouge sort des fentes qui séparent les pierres. A cette période, les graines d'Erable, d'Orme, d'Acacia commun, de Sapin, ou de Micocoulier, germent dans les intervalles des assises disjointes, enfoncent leurs racines entre elles en les écartant davantage, et s'élèvent peu à peu au-dessus de la ruine qu'elles dominent. Ces arbres sont une chronologie vivante, qui nous permet de fixer une limite de temps au-delà de laquelle on ne saurait faire remonter l'âge de la ruine. En effet, si l'on coupe un de ces arbres à la base, on reconnaît que le tronc se compose de couches concentriques de bois dont chacune correspond à une année. Si donc l'arbre a soixante couches, on peut affirmer que la ruine ne saurait avoir un âge moindre, et que l'abandon de l'édifice ne remonte pas une époque plus rapprochée de nous. Mais comme il s'écoule toujours un certain nombre d'années avant que les arbres puissent pousser sur un mur, on ne sera pas loin de la vérité en disant que l'édifice a commencé à tomber en ruines vingt ou trente ans auparavant, et que sa destruction remonte à quatre-vingts ou cent ans. Sans doute on pourrait désirer une approximation plus grande; mais à défaut de renseignements ou de documents historiques, celle-ci peut servir à diriger les recherches, et lever quelques incertitudes.

SÉPULTURES INDIENNES

DE LA COTE NORD-OUEST DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Après avoir remonté pendant quelque temps le cours inférieur de l'Orégon, qu'ensanglanteront tôt ou tard les prétentions rivales de l'Angleterre et des Etats-Unis, on distingue sur la rive droite du fleuve, au-dessous de l'embouchure de la rivière Cowlitz et en face de la petite île

Walter, un rocher isolé d'une forme caractéristique. Il est connu au bord du fleuve sous le nom de *mont des Cercueils*. C'est là, en effet, que les Indiens Tchinouks viennent déposer leurs morts de villages très éloignés quelquefois. Les Tchinouks, qui comptaient, il y a quelques années, douze ou quinze cents loges, exploitent le cours inférieur de l'Orégon, où le saumon abonde à l'époque du frai; ils vendent aux Anglais le produit de leur pêche, et entrent même quelquefois à leur service.

Après avoir rempli de petits coquillages les narines du mort et lui avoir fermé les yeux avec des bandelettes d'étoffe enduites de cire, ils le couchent dans le canot grossièrement creusé où le Tchinouk passe la plus grande partie de sa vie ; puis on le porte, à épaules d'homme, sur la plate-forme étroite qui termine le rocher. Chaque pirogue est soutenue par quatre pieux réunis à l'aide de barres transversales, et placée dans le sens du cours du fleuve, sur lequel elle semble voguer encore. Le mort y est couché de tout son long, la face tournée contre terre, et revêtu de ses plus beaux habits que l'on recouvre de fourrures épaisses et de mousses choisies ; à côté on suspend, à des branches d'arbres fichées en terre, son arc et ses flèches, ses filets, sa chaudière, son fusil s'il en avait un. Pendant plusieurs semaines, les parents du mort, les femmes surtout, se rendent tous les jours au sommet du rocher, et, assises en rond au pied du canot, elles font retentir l'air de gémissements aigus que se renvoient les échos des grands bois, et qui semblent se prolonger à l'infini dans les savanes sans fin du rivage.

Les Pieds-Noirs (*Black-Feet*), qui habitent la haute vallée et les affluents supérieurs de l'Orégon jusqu'au pied des montagnes Rocheuses, sont au contraire chasseurs, et guerriers comme tous les peuples chasseurs. Ils ne parlent des Tchinouks, leurs anciens ennemis, qu'avec un rire de mépris, et vivent en assez mauvais termes avec les agents de la Compagnie de la Baie d'Hudson, dont ils ont plus d'une fois surpris et incendié les forts. On dit proverbialement, à l'ouest des montagnes, qu'on trouve chez les Pieds-Noirs tout ce que l'on a perdu, son cheval, sa femme, sa chevelure même, qu'ils scalpent en effet avec une dextérité remarquable. Dans la saison morte et dans l'intervalle des courses, ils passent héroïquement leurs journées dans les *tamascals* (huttes de bains) à fumer, à boire du genièvre et à compter leurs chevelures, qu'ils portent, aux jours de fêtes, attachées à la manche de leurs robes. Après la honte de fuir dans le combat ou de crier pendant la torture, le plus grand déshonneur à leurs yeux est de laisser ses morts au pouvoir de l'ennemi : ils les rapportent de deux et trois cents lieues quelquefois, et leur rendent des honneurs funèbres dont le caractère sauvage a vivement frappé un voyageur auquel nous empruntons ces détails.

Les guerriers du Sang, chez lesquels il se trouvait alors, habitent, sur les croupes mêmes des montagnes Rocheuses, un plateau de prairies terminé du côté de la plaine en précipice abrupte d'où tombe un torrent fortement encaissé. Du côté de la montagne, le plateau est semé de bouquets de sapins et de chênes, entre lesquels se cachaient les loges de la tribu, construites de peaux de buffle cousues, et affectant diverses formes d'animaux. Le chef dont on célébrait les funérailles avait été frappé par derrière, dans un combat contre les Gros-Ventres, après avoir scalpé cinq têtes d'ennemis.

Le cadavre, paré d'une robe de bison et le visage bizarrement peint, était exposé sous la plus grande de ces tentes, où se pressaient les femmes de la tribu ; leurs gémissements, qui se succédaient avec une sorte de régularité, n'étaient interrompus, de loin en loin, que par la voix du cacique appelé à succéder au défunt, dont il était l'oncle. Dans une espèce de monologue, tantôt plaintif, tantôt bruyant et plein de gestes, il racontait longuement la vie du défunt, dont il rappelait avec une emphase quelquefois poétique les chasses hardies et les courses meurtrières chez les Tchinouks. Après cette espèce d'oraison funèbre, qui dura plusieurs heures, on amena devant la porte de la tente un cheval jeune, à peine dressé, sur lequel le mort fut mis en selle et fortement assujetti à l'aide d'épaisses lanières de cuir de cerf fixées au pommeau et à la sangle. On lui attacha sa lance dans une main, son arc dans l'autre ; on noua toutes ses chevelures à la peau d'ours de la selle, on chargea ses bras et son cou de ses nombreux colliers de verre et de cuivre. Les gémissements des femmes, suspendus un instant, recommencèrent alors de plus belle, et le fougueux animal, abandonné à lui-même, s'élança du côté du torrent, où le suivirent, rangés en demi-cercle, tous les cavaliers de la tribu, agitant leurs armes et entonnant leur chant de guerre, dont rien ne saurait rendre l'expression solennelle et sauvage. Le cheval bondissait sur le plateau, effrayé du bruit et de son cavalier immobile, auquel chacun de ses mouvements imprimait de vives oscillations en avant et en arrière. Arrivé au bord du précipice, il recula, les naseaux en feu ; puis, revenant sur ses pas, il promena ses regards sur le rempart vivant qui se rétrécissait rapidement derrière lui. Plusieurs fois il recommença le même trajet et la même manœuvre. A la fin, frappé d'une sorte de vertige, poursuivi par les hurlements des Indiens et percé par leurs armes, il s'élança de toute sa vitesse du côté de l'abîme, comme s'il eût été soudainement frappé de l'espoir de le franchir. Dans le tumulte qui se fit sur le bord, où tout le monde se pressait pour regarder, le pied manqua à un des chevaux, et l'un des cavaliers suivit involontairement son maître sur les arêtes tranchantes et dans les flots d'écume du torrent. Les autres tournèrent bride au bout d'un moment, et regagnèrent leurs loges en silence.

DE L'AGRICULTURE EN FRANCE ET EN ANGLETERRE.

Les 23 millions d'hectares mis en rapport dans le Royaume-Uni, sauf l'Irlande, par 8 millions d'hommes, rendent 5, pendant que les 43 millions d'hectares exploités chez nous (abstraction faite des forêts), qui sont arrosés par la sueur de 21 millions de travailleurs français, ne donnent ensemble que 2. Pour la même étendue de territoire, l'Angleterre a quatre fois plus de bestiaux que nous, et ses bestiaux pèsent le double; c'est donc, à superficie égale, huit fois plus de nourriture animale. La production brute d'un hectare est, en France, de 106 fr. ; en Angleterre, de 245. Un agriculteur français produit 215 fr.; un agriculteur anglais, 715, quoiqu'il ne dispose que d'une superficie moitié moindre et d'un soleil beaucoup moins fécondant. Nos voisins étalent, par hectare, le fumier de 18 moutons et demi, et nous n'avons à y répandre que celui de 2 deux tiers. Avec cette masse d'engrais, ils ont pu mettre en bonne culture 5 millions d'hectares qui demeureraient improductifs, et leurs terres à blés si bien fumées donnent 10 grains pour un, tandis que nous en avons 5 grains dans le Midi, 6 et demi dans le Nord. Il est bon de connaître ces faits, qui ont été publiés cette année par un savant économiste, et reproduits dans plusieurs journaux. Ils doivent exciter notre émulation. Sans imprudence, abandonnons peu à peu les préjugés qui s'opposent à tant d'améliorations si désirables.

MAISON OU DESCARTES EST NÉ.

« Il est constant, dit Baillet, que M. Descartes n'a point eu d'autre patrie que La Haye en Touraine. C'est une petite ville située entre la Touraine et le Poitou, sur la rivière de Creuse, dans une distance presque égale d'environ dix

lieues entre la ville de Tours et celle de Poitiers, au midy de celle-là, et à l'orient d'été ou nord-est de celle-cy. Il n'y a point de contrée en Europe que l'on puisse préférer à cette partie méridionale de la Touraine, soit pour la température de l'air et la douceur du climat, soit pour la bonté du terrain et des eaux, et pour les agréments qu'y produit le mélange des commodités de la vie. »

On se rappelle que Descartes, dont nous avons ailleurs raconté la vie (1837, p. 244), est né le dernier jour de mars de l'an 1596. Un de nos dessinateurs, qui passait dernièrement à La Haye-Descartes, a fait un dessin de la maison où, suivant une tradition religieusement conservée dans le pays, le plus grand philosophe de la France, et l'on peut dire hardiment des temps modernes, a reçu le jour.



(Maison où Descartes est né, à La Haye-Descartes, département d'Indre-et-Loire.)

Descartes fut baptisé le 3 avril dans l'église de Saint-Georges de La Haye. Sa mère mourut peu de jours après sa naissance. Il posséda comme héritage une petite seigneurie du Poitou, nommée Du Perron. Pendant son enfance, il demeura tour-à-tour à La Haye, à Du Perron et à Poitiers, jusqu'à ce que son père eût résolu d'aller habiter la Bretagne.

— Jamais le *Magasin pittoresque* ne refusera d'insérer une réclamation lorsque sa rédaction aura, bien qu'involontairement, blessé une conviction honnête. Un janséniste nous écrit la lettre suivante : nous l'insérons sans aucune réflexion.

« Vous dites, monsieur, dans votre feuille du samedi 27 septembre, à l'article *Eglise Saint-Médard*, que les jansénistes, existant encore dans cette paroisse, s'y font remarquer par leur assiduité, mais aussi par leur absence affectée aux jours de fêtes de la Vierge.

» C'est contre cette dernière assertion que je me fais un devoir de protester. Les jansénistes ont toujours honoré la sainte Vierge ; trois fois dans chaque journée, ils l'invoquent par la salutation de l'ange, et jamais ils n'ont fait défaut dans les fêtes consacrées de tout temps à son culte public et solennel. Voilà l'exacte vérité, vérité démontrée par les faits et par les écrits des jansénistes eux-mêmes. Ne sait-on pas que le grand Arnaud récitait chaque jour son chapelet ? N'a-t-on jamais lu dans le livre du Père Quesnel ayant pour titre : *Prières chrétiennes*, les admirables élévations de l'âme, composées par ce savant docteur pour chacune des fêtes de la Vierge ?

» Pourquoi donc un déplorable esprit de parti s'est-il plu à répandre des accusations si graves et si dénuées de fondement ; accusations que j'ai la douleur de voir reproduites dans votre estimable recueil ? — Pourquoi ? — C'est qu'il fallait bien légitimer la ruine de Port-Royal, la destruction entière de cette maison que saint François de Salles dirigeait de ses conseils, et qui donnait à la religion et à la France les Nicole, les Arnaud, les Lancelot, les de Saint-Cyran, les Pascal, les Racine. »

ERRATA.

Page 5, col. 2. — « Manmouth, » lisez « Mammouth. »

Page 45, au-dessous de la première gravure. — Lisez : « Dais tiré d'un dessin de Procaccini. »

Page 46, col. 1, ligne 22. — « L'abbé Veber, prêtre; » lisez : « L'abbé Weber, prêtre sacristain. »

Page 78, col. 1, lignes 12 et 15. — « Chrétien, chrétienne; » lisez : « catholique. »

Page 102, col. 2, lignes 9 et 10. — « D'une faculté des lettres et des sciences, » lisez : « D'une Faculté des lettres et d'une Faculté des sciences. »

Page 102, col. 2, ligne 23. — « Grandvelle, » lisez « Granvelle. »

Page 102, col. 2, ligne 39. — « 900 manuscrits, » lisez « 1500 manuscrits. »

Page 103, col. 2. — « South, » lisez « Southey. »

Page 108, col. 2, lignes 4 et 5. — Lisez : « Les Tuileries et la rue de Rivoli à gauche, les Champs-Élysées à droite. »

Page 222, col. 1, ligne 20 en remontant. — « Voy. p. 146, » lisez : « Voy. p. 154. »

Page 236, col. 2, lignes 3 et 4 en remontant. — Ponctuer ainsi : « . . . plus ou moins bien conservés. Dans le château de Chiverny, près de Blois, on peut voir... »

Page 236, col. 1, dernière ligne. — « Louis XIII, » lisez « Henri IV. »

Page 236, col. 1, ligne 9 en remontant. — « Isolé de tous côtés, la disposition... » Lisez : « Il est isolé de tous côtés. La disposition... »

Page 236, col. 2, ligne 5. — « Biord, » lisez « Biard. »

Page 256, col. 2, dern. ligne. — « P. 146, » lisez « p. 154. »

Page 294, col. 1, ligne 53. — « Treize, » lisez « dix-neuf. »

Page 297. — L'agate-onyx dont la gravure a été publiée p. 297 est un camée antique. Les Bénédictins ont donc fait erreur en supposant qu'elle représente « Charlemagne, sa sœur Ada, et trois personnages de leur famille. » Les savants modernes croient voir, dans les cinq figures gravées sur la pierre, la famille d'Auguste, ou celle de Germanicus, ou celle de Claude. Le manuscrit sur la couverture duquel le camée est incrusté avait été apporté à Paris lors de la réunion de Trèves à la France. Rendu à cette dernière ville en 1815, il y est conservé dans la Bibliothèque publique.

Page 364, sous la gravure. — « Dessiné par, » lisez « Fait par... »

Page 367, col. 1, ligne 43. — « Danville, » lisez « Douville. »

— Ligne 57. — « Bar-Houh, » lisez « Bar-Nouh. »

— Ligne 62. — « Khenny, » lisez « Khoung. »

Page 374, col. 1, ligne 20. — « remontant, » lisez « remontait. »

Page 375, col. 2, ligne 20. — « Snorry, » lisez « Snowy. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

CROYANCES ET TRADITIONS.

LÉGISLATIONS; INSTITUTIONS; ETABLISSEMENTS.

HISTOIRE.

BIOGRAPHIE ; ANECDOTES.

GEOGRAPHIE.

DESCRIPTION, HISTOIRE, COMMERCE, INDUSTRIE, etc., DE PAYS ET DE VILLES.

SCIENCES ET ARTS DIVERS.

LE MAGASIN
PITTORESQUE.

LE MAGASIN
PITTORESQUE

FONDÉ ET PUBLIÉ PAR

M. A. LACHEVARDIERE;

RÉDIGÉ, DEPUIS LA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

QUATORZIÈME ANNÉE.

1846.

Prix du volume broché. . . 5 fr. 50 cent.
relié. . . . 7 fr.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

LIVRAISONS envoyées séparément tous les samedis.		LIVRAISONS envoyées réunies une fois par mois.	
PARIS. *Prix :*	DÉPARTEMENTS. Franco *par la poste.*	PARIS. *Prix :*	DÉPARTEMENTS. Franco *par la poste.*
Pour six mois. 3 f. 80 c.	Pour six mois. 4 f. 80 c.	Pour six mois. 2 f. 60 c.	Pour six mois. 3 f. 60 c.
Pour un an. . 7 f. 50 c.	Pour un an. . 9 f. 50 c.	Pour un an. . 5 f. 20 c.	Pour un an. . 7 f. 20 c.

PARIS,
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
RUE JACOB, N° 30,
PRÈS DE LA RUE DES PETITS-AUGUSTINS.

M DCCC XLVI.

MAGASIN PITTORESQUE,

A DIX CENTIMES PAR LIVRAISON.

PREMIÈRE LIVRAISON. — 1846

LES FRÈRES KELLER.



(Jean-Balthasar Keller, fondeur. — D'après la peinture de Rigaud et la gravure de Drevet.)

Les Grecs ont connu l'art de fondre les alliages métalliques et de leur donner des formes, comme à l'argile et au marbre. Ils ont élevé cet art à un haut degré de perfection; mais les ouvrages qui nous restent d'eux sont d'une médiocre grandeur, et l'on voit qu'en cela, comme dans leurs autres productions, ils ont eu toujours plus à cœur de

plaire que d'étonner. Les Romains ont fondu le bronze sur une plus grande échelle, et ils ont, aussi bien que les Grecs, réussi à produire de belles fontes, homogènes dans leur composition et d'une admirable légèreté : on peut citer particulièrement comme un chef-d'œuvre la statue équestre et colossale de l'empereur Marc-Aurèle, aujourd'hui placée dans la cour du Capitole, à Rome.

C'est une question de savoir si les grands ouvrages des anciens se faisaient d'un seul jet ou par assises. Il est certain qu'on peut faire pénétrer le bronze en fusion sur des points fort éloignés du centre de liquéfaction. Lorsqu'on eut le projet, pour acquitter le vœu de Louis XIII, d'élever à Notre-Dame un autel en baldaquin de bronze, de cinquante pieds de hauteur, le fondeur Landouillet prétendit qu'il serait avantageux d'exécuter d'un seul jet cet autel colossal, et il proposa de le fondre sur place, au moyen d'un fourneau construit dans l'intérieur même de l'église. Mais on n'avait alors aucune expérience qui pût donner lieu de compter sur la réussite d'une pareille idée, et la proposition de Landouillet fut repoussée.

L'ère de la grande fonderie commença sous Louis XIV, et elle reçut des frères Keller son plus grand éclat.

Jean-Balthasar Keller, né à Zurich en 1638, fut attiré à Paris par son frère aîné Jean-Jacques Keller, habile fondeur de canons engagé au service de la France. Il avait montré dès son enfance du goût pour le dessin, et il avait appris le métier d'orfèvre. Il fondit un grand nombre de canons et de mortiers, et s'appliqua particulièrement à la fabrication des statues. C'était le temps où Louis XIV élevait son féerique palais de Versailles, et en peuplait les jardins de myriades de dieux, d'hommes et d'animaux, que le marbre et le bronze devaient rendre éternels. Les Keller furent chargés d'exécuter une partie des figures destinées à embellir la demeure du grand roi. Leur nom se retrouve sans cesse au pied de ces statues si finement travaillées, dont la teinte est si belle et dont la conservation est si parfaite. Ils ont aussi fondu une copie du Remouleur, que l'on voit encore aujourd'hui dans le jardin des Tuileries.

Mais ce qui a particulièrement rendu célèbre Balthasar Keller, c'est la fonte de la statue équestre de Louis XIV, qui fut élevée en 1699, par la ville de Paris, dans la place de Louis-le-Grand, aujourd'hui place Vendôme. Le modèle avait été composé par François Girardon. On fit un atelier exprès pour fondre la statue, à laquelle soixante-dix milliers de bronze furent employés. Elle avait plus de vingt pieds de haut, et le métal avait été coulé d'un seul jet. C'était le plus grand morceau de ce genre qu'on eût encore exécuté en France, et la perfection à laquelle le fondeur était parvenu excita une admiration générale. Un demi-siècle plus tard, Boffrand, architecte du roi, voulant faire connaître les procédés généraux de la fonderie des statues, crut n'avoir rien de mieux à faire que de décrire l'opération de Balthasar Keller. Son traité in-folio, imprimé en 1743, et enrichi de planches en taille-douce, est intitulé : « Description de ce qui » a été pratiqué pour fondre en bronze, d'un seul jet, la » figure équestre de Louis XIV, élevée par la ville de Paris » dans la place de Louis-le-Grand, en 1699; ouvrage français » et latin. »

L'année suivante, Balthasar Keller fondit avec un égal succès la statue du grand-électeur Frédéric-Guillaume, à Berlin ; et cinquante ans plus tard, Lemoyne, ayant à exécuter pour la ville de Bordeaux la statue équestre de Louis XV, suivit les traditions qu'avait laissées le fondeur de Zurich, et eut part à la gloire du maître.

Balthasar Keller mourut en 1702. Louvois, devenu surintendant des bâtiments, l'avait nommé, en 1697, commissaire général de l'artillerie du roi et inspecteur de la grande fonderie de l'arsenal royal de Paris.

L'un des mérites des bronzes exécutés par les Keller est que le métal a une composition constante. Ce mérite est rare, même de nos jours, et, en particulier, les bas-reliefs de la colonne Vendôme sont loin de contenir tous les mêmes quantités de cuivre, de zinc, de plomb et d'étain, et par conséquent d'avoir les mêmes nuances et le même pouvoir de durée. D'après les analyses de M. Darcet, la moyenne de composition de trois des plus belles statues des frères Keller est de :

Cuivre.	91,40
Étain.	1,70
Zinc	5,53
Plomb	1,37
	100,00

Lorsque Lemot fit la statue équestre de Henri IV que l'on voit sur le Pont-Neuf, il analysa des bronzes des Keller, et donna à son métal des proportions analogues. C'est encore le *nec plus ultrà* de l'art des fondeurs.

VOYAGE EN LAPONIE

DE LOUIS-HENRI DE LOMÉNIE, COMTE DE BRIENNE, EN 1652.

Parmi les voyageurs qui ont visité la Laponie, on compte plusieurs Français : Maupertuis, Regnard, le roi Louis-Philippe, et en dernier lieu une commission scientifique qui a longtemps exploré ce pays et y a séjourné à plusieurs reprises. Mais on ignore généralement la curieuse relation de celui qui a pénétré le premier dans ces déserts glacés, et dont M. F. Barrière a publié, en 1828, les intéressants Mémoires sur le règne de Louis XIV. Le plus ancien des voyageurs français en Laponie se nomme Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne. Il naquit le 13 janvier 1636, deux ans et huit mois avant Louis XIV. Encore enfant, il fut présenté à la cour et devint bientôt le compagnon des jeux d'un roi de dix ans. Lorsqu'il eut quinze ans, la reine Anne d'Autriche lui donna la survivance de la charge qu'exerçait son père ; elle en fit un secrétaire d'Etat, et il alla siéger en parlement. Mais en juillet 1652, il quitte Paris pendant les derniers troubles de la Fronde, âgé de dix-sept ans seulement, et n'y revient que trois ans après. Le récit de ses voyages fut publié par lui en fort bon latin, sous le titre suivant : *Ludovici Henrici Lomenii Briennæ comitis regi a consiliis actis et epistolis, Itinerarium*; Paris 1660. Ce livre est fort rare. Une seconde édition publiée en 1662 par Charles Patin, docteur en médecine, l'est beaucoup moins. Elle est précédée d'un grand nombre de pièces de vers latins qui toutes sont à la louange du noble voyageur. Ces pièces sont le plus souvent signées de noms qui ne sont point parvenus jusqu'à nous ; cependant il en est quelques uns qui sont célèbres, et d'autres qui ne nous sont pas inconnus : tels sont Fléchier, Rapin, Du Perrier, l'abbé de Pure, et Lenglet.

Dans ses voyages, Brienne parcourut successivement la Hollande, le Danemark, la Suède jusqu'à Umeo, la Finlande, la Prusse, la Pologne, l'Autriche, l'Italie jusqu'à Rome. A son retour, il excita une curiosité générale, et fut accueilli avec une extrême bienveillance par le cardinal Mazarin et par le roi, auquel il fit une belle harangue dans le goût ridiculement louangeur de l'époque, l'assurant que « les glaces de la mer Baltique, les neiges de la Finlande, les forêts du Nord, les déserts de la Prusse, les vastes plaines du Sarmate, en un mot le Danube et le Tibre, la Vistule et le Pô, retentissaient également du bruit des exploits de Louis-le-Grand ; heureux nom qui apaise les vents et conjure les tempêtes. » Le Belt, où Brienne fut sur le point de périr, devint, dès qu'il invoqua son roi, aussi paisible que la Seine : « Les aquilons se turent, les flots se calmèrent et la barque surgit à bon port. » La reine voulut avoir des nouvelles des sauvages qu'il avait vus, et l'ayant invité au cercle du lendemain, Brienne se plaça derrière la princesse de Conti, et

après avoir fait une profonde inclination à la reine et salué les dames à diverses reprises, il commença en ces mots :

« Mesdames,

» Le peuple dont j'ai à vous entretenir est si difforme et si laid, qu'au milieu de tant de belles personnes je pourrais hésiter à le représenter tel qu'il est. Je pourrais employer un artifice ordinaire aux poëtes qui savent embellir les objets les plus affreux, et peut-être par ce moyen prêterais-je quelques charmes aux déserts de la Laponie. Je pourrais encore en user comme les peintres qui, lorsqu'ils ont à représenter des borgnes de jolie figure, ne font jamais leur portrait que de profil. Je n'en ferai rien, mesdames : quoique j'arrive de loin, je vous dirai la vérité. Vous verrez les Lapons tels qu'ils sont; je ne prétends pas qu'ils vous plaisent, mais je serai trop heureux si celui qui vous parle d'eux ne vous déplaît pas.

» Figurez-vous donc, mesdames, une république de pygmées qui, couverts de peaux de rennes, n'ont en quelque façon rien d'humain que la voix. Quant aux dames lapones, qui sont plus petites que la naine de Mademoiselle, et moins jolies; elles ne sont ni belles ni blanches ; elles ont le teint très enfumé et les yeux extrêmement rouges, les dents de couleur d'ébène, la bouche fort grande, les lèvres fort pâles, et le nez aussi plat que les Moresques. Leurs mains courtes et noires ressemblent plutôt à des pattes de singes qu'à des mains de femmes, quoiqu'elles ne quittent jamais leurs gants, pas même pour manger ni dormir. Ces gants dont je parle ne sont ni de frangipane ni de Martial, ce sont des moufles en peau de renne, qui, tout velus en dehors, n'ont que le pouce et une espèce de sac pour les autres doigts. Leur robe est de même étoffe, et leur coiffure est semblable aux camails ou dominos des chanoines de Notre-Dame.

» Elles n'ont au plus que deux pieds et demi de hauteur. Les épaules et la poitrine sont fort larges, les pieds sont plats et grands et toujours garnis de bottines. Elles sont nymphes toutefois, si pour porter ce nom il suffit d'aller à la chasse et à la pêche, leurs uniques exercices. Celle-ci se fait durant l'hiver, quand les lacs et les fleuves sont gelés, et celle-là les occupe pendant les longs jours de l'été. Elles ne connaissent que ces deux saisons : six mois d'été et six mois d'hiver sont le partage de leur année ; la moitié sans nuits et l'autre sans jours. Dans cette dernière saison, un faible crépuscule, joint à la blancheur de la neige, leur tient lieu de lumière, et les éclaire suffisamment pour se pouvoir conduire. Les pays qu'elles habitent ne sont couverts que de rochers et de forêts. Elles n'ont d'autres maisons que des tentes dont toute la structure consiste en cinq ou six perches liées par le haut, et qui vont en s'élargissant par le bas, et sur ces perches elles étendent grossièrement des écorces de bouleau pour se garantir des injures de l'air. C'est au milieu de ces tentes qu'elles allument du feu, autour duquel, pêle-mêle avec les hommes, elles se tiennent accroupies sur leurs jambes ; quelques feuilles d'arbre leur tiennent lieu de carreaux, et leurs talons sont leurs uniques tabourets. Un trou, qu'on laisse ouvert sur le haut de ce rustique édifice, sert de conduit à la flamme aussi bien qu'à la fumée ; en sorte que, la nuit, ceux qui arrivent dans leurs habitations n'aperçoivent de loin que des feux qui leur servent comme des fanaux pour les trouver.

» Un animal qu'on appelle renne fournit seul à tous leurs besoins : de sa peau se font les habits des sauvages ; de ses os leurs couteaux et leurs arcs, et de ses nerfs, que les femmes filent, elles tricotent une espèce de toile en forme de réseau, dont elles se font des chemises presque aussi rudes que les cilices des chartreux. En un mot, la chair de ces bêtes, qui les suivent partout comme des troupeaux, fait leur plus délicieuse nourriture ; elles en boivent le lait et le sang même quand elles les égorgent ; mais d'ordinaire elles ne tuent que les vieilles, lorsqu'elles ne sont plus en état de traîner certains petits bateaux faits d'écorce d'arbres, que les Lapones nomment, à cause de cela, des traîneaux. L'usage en est commun dans tout le Nord, et comme on en a amené depuis peu de Hollande en France, je ne vous en ferai pas une plus exacte description.

» Toutefois ne vous figurez pas, mesdames, que les traîneaux des Lapons soient semblables à ceux que vous avez vus cet hiver courir sur les neiges de la place Royale. Ceux-ci étaient grands et longs, peints et dorés, et de plus portés sur deux ramasses qui leur tiennent lieu de roues et les font glisser sur la terre ; au lieu que ceux-là sont fort petits et fort simples, et ne sont soutenus de rien que d'une espèce de quille qui fend la neige, de même que celles des navires qui fendent les ondes. On attelle à ce petit char une renne qui, pour tout harnais, n'a qu'une longe de cuir, laquelle lui passe entre les jambes et lui fait un collier autour du cou. Le Lapon ou la Lapone sont derrière dans le traineau, d'où ils la chassent avec un fouet ; et comme ces rennes n'ont point de bride, lorsqu'ils veulent les arrêter ils leur jettent une balle ou peloton attaché au bout d'une ficelle entre les cornes, et dès que cette balle les frappe au front elles s'arrêtent tout court.

» Reste à vous faire la description de cet utile animal. Il n'est guère plus grand qu'un daim, mais il a les jambes plus fortes et les pieds plus larges ; ceux des rennes ressemblent assez à ceux des bœufs, ce qui fait qu'elles enfoncent moins dans la neige ; ils sont fourchus et non pleins comme ceux des chevaux. Elles ont les jambes hautes, mais moins grêles, comme j'ai dit, que celles du daim. Leurs cornes sont longues et larges par le bout, à la manière de celles des daims, avec cette différence que les daims n'ont qu'un bois sur la tête, au lieu que les rennes, outre le grand bois qu'elles portent sur la tête, et qu'elles couchent, quand elles courent, le long de leur dos, ont encore un autre rang de cornes garni d'andouillers par le bout. Elles se défendent avec les cornes et frappent du pied de devant comme les cerfs. Une renne que je menais, et ne menais peut-être pas à son gré, se tourna tout court sur le trait et vint à moi. Je n'eus que le temps de me jeter de l'autre côté du traîneau, et la Lapone, qui était proche, vint à mon secours ; dont bien me prit, car ces animaux, quoique fort serviables, sont fort colères ; et sans la Lapone qui accourut si à propos, je ne doute point que cette bête ne m'eût blessé dangereusement.

» Le plus grand régal qu'on puisse faire à ces sauvages est de leur donner de l'eau-de-vie et du tabac. Ils ont en marchant et en travaillant toujours la pipe à la bouche, et les Lapones fument elles-mêmes comme des dragons. Ce sont elles qui font tout le travail de la maison ; elles apprêtent la nourriture et la boisson, qui d'ordinaire n'est que de la neige ou de la glace fondue ; enfin ce sont elles qui font tous les ouvrages des mains ; les hommes ne s'occupent que de pêche et de chasse. Elles brodent assez proprement, avec des lames d'étain fort déliées, les bouts des manches et le tour de collets de leurs robes, dont les parures sont d'écarlate ou de bleu. Je n'en ai point vu d'autre couleur. Ces petites lames d'étain sont entrelacées en échiquier les unes sur les autres, en sorte qu'il reste toujours un carré de l'étoffe entre deux carrés d'étain, et ainsi de suite. »

Brienne ajoute quelques autres détails de mœurs qu'il a appris à Umeo, dernière ville de Suède où commence le pays des Caffres, dit-il, « car quelques uns les nomment ainsi. J'y fus exprès pour les voir, et les ayant rencontrés, je me contentai de voir la première habitation que je trouvai ; après quoi, je revins en fort peu de temps à la ville d'où j'étais parti, non sur mes traîneaux qui m'avaient amené, mais sur les leurs, traînés par des rennes qui courent toujours et font en peu d'heures beaucoup de chemin. Je ne jugeai pas à propos, ayant visité soigneusement cette première habitation, de pousser mon voyage jusqu'à Torneo, qui est situé à l'extrémité du golfe Both-

nique. Les gens du pays me donnèrent de bons guides, et je traversai la mer Baltique sur des traîneaux de Moscovie, que j'avais achetés de Russes à Stockholm. Je ne mis que deux jours dans ce trajet périlleux. »

Dans son itinéraire, Brienne est plus concis ; mais il dépeint les Lapons en quelques phrases caractéristiques qui leur conviennent aussi bien que le portrait achevé qu'il en fit pour amuser le cercle de la reine. « C'est, dit-il, un peuple laid, très petit, n'ayant pas d'habitation fixe ; ils dressent leurs tentes au bord des forêts pour les exploiter, ou des lacs pour en pêcher le poisson. Leur tente se compose de perches et d'écorce ; le feu est au milieu; les habitants de la tente sont rangés autour, noircis par la fumée qui remplit leurs yeux de larmes. Ils mangent de la chair crue et des poissons séchés, boivent de la glace fondue et se couvrent de la dépouille d'un animal inconnu ailleurs, qui se nomme la renne. Moins gros que le cerf, il est plus rapide à la course. Outre les peaux, les femmes des Lapons portent des toiles tissées avec les nerfs desséchés des rennes. Leurs traîneaux sont attelés d'un renne ; cet animal satisfait à tous les besoins du Lapon : il l'habille, le nourrit et le traîne ; après sa mort, ses os servent à faire des couteaux et des arcs pour tuer le gibier. »

Actuellement les Lapons achètent des couteaux et se servent de mauvais fusils. Leurs tentes sont en peaux et non en écorce d'arbres, et les femmes ne portent plus de tissus de nerfs de renne, qui sont uniquement employés en guise de fils et de cordes. Mais, à part ces différences, qui ne s'appliquent peut-être pas à toutes les peuplades, l'esquisse du comte de Brienne est encore assez fidèle deux siècles après avoir été tracée. Nouvelle preuve de l'imbécillité de ces races asiatiques qui se tiennent en dehors du grand mouvement civilisateur des nations européennes.

PROCÈS CÉLÈBRES.

MARIE SALMON.

En 1780, un jour du mois d'août, Marie Salmon, jeune paysanne âgée d'environ dix-neuf ans, vint dans la ville de Caen pour s'y placer comme servante. Elle avait des lettres de recommandation : à peine était-elle arrivée depuis quelques heures qu'on la fit entrer dans une maison bourgeoise où elle eut à servir sept personnes. Cinq jours après, le chef de la famille, âgé de quatre-vingt-six ans, expira à la suite de vives douleurs qui firent supposer un empoisonnement. Une autopsie fut ordonnée, et le procès-verbal donna lieu d'attribuer la mort à une boisson où de l'arsenic avait dû être mêlé à du vin. Le lendemain de cette opération, d'autres personnes de la famille se plaignirent d'avoir éprouvé des souffrances semblables à celles que cause ordinairement le poison. On n'hésita plus à croire à un crime : on chercha quel en pouvait être l'auteur. Ce fut sur Marie Salmon que les soupçons s'arrêtèrent. Aussitôt le procureur du roi près le bailliage de Caen, la fit conduire en prison, ordonna qu'elle fût mise au secret, et commença à informer contre elle un procès qui, après de longs débats, se termina par une sentence condamnant Marie Salmon « à la question préalable, plus à » être attachée à un poteau avec une chaîne de fer, pour » être brûlée vive, son corps réduit en cendres, etc., etc. »

Le 17 mai 1782, cette sentence fut confirmée au parlement de Rouen.

C'était à Caen que Marie Salmon devait être exécutée. Elle était déjà dans la chambre de la torture d'où elle allait être menée au bûcher préparé sur la place publique, lorsque ne voyant plus aucun autre moyen de retarder son supplice, elle eut recours à la déclaration qu'autorise encore aujourd'hui l'article 27 du Code pénal.

Ce mensonge que lui avait inspiré la crainte de la mort ne pouvait prolonger longtemps sa vie. Deux mois après, le 29 juillet 1782, on la conduisit de nouveau à la chambre de la question : le bûcher était dressé. Cette fois, il n'y avait plus pour elle aucune chance de salut. Il fallait se résigner à mourir. Tout-à-coup arrive de Versailles un ordre du roi qui suspend l'exécution de l'arrêt. C'était un avocat de Rouen, nommé Le Cauchois, qui ayant examiné attentivement la procédure, avait conçu des doutes et avait eu heureusement assez de crédit pour obtenir l'ordre royal.

Les protecteurs de Marie Salmon profitèrent de ce premier succès pour faire délivrer des lettres de révision qui furent adressées au parlement de Rouen. La révision dura trois ans. Pendant ce temps, Marie Salmon resta enfermée dans la prison.

Le 12 mars 1785, un arrêt du parlement de Rouen annula la sentence du bailliage de Caen et ordonna un plus ample informé. Mais le roi cassa ce nouvel arrêt et renvoya le procès au parlement de Paris.

Un des plus célèbres avocats du temps, Fournel, demanda au nom de Marie Salmon la nullité de la procédure, la décharge des accusations et la permission de prendre à partie les officiers du bailliage de Caen. Il publia une consultation remarquable où il établit que Marie Salmon était entièrement innocente du crime dont elle avait été déclarée coupable.

Pendant trois jours, les 21, 22 et 23 mai, l'affaire fut délibérée en parlement. Le 23, un arrêt fut rendu qui mettait au néant la sentence du bailliage de Caen, ordonnait la mise en liberté de la fille Salmon et l'autorisait à poursuivre ses dénonciateurs.

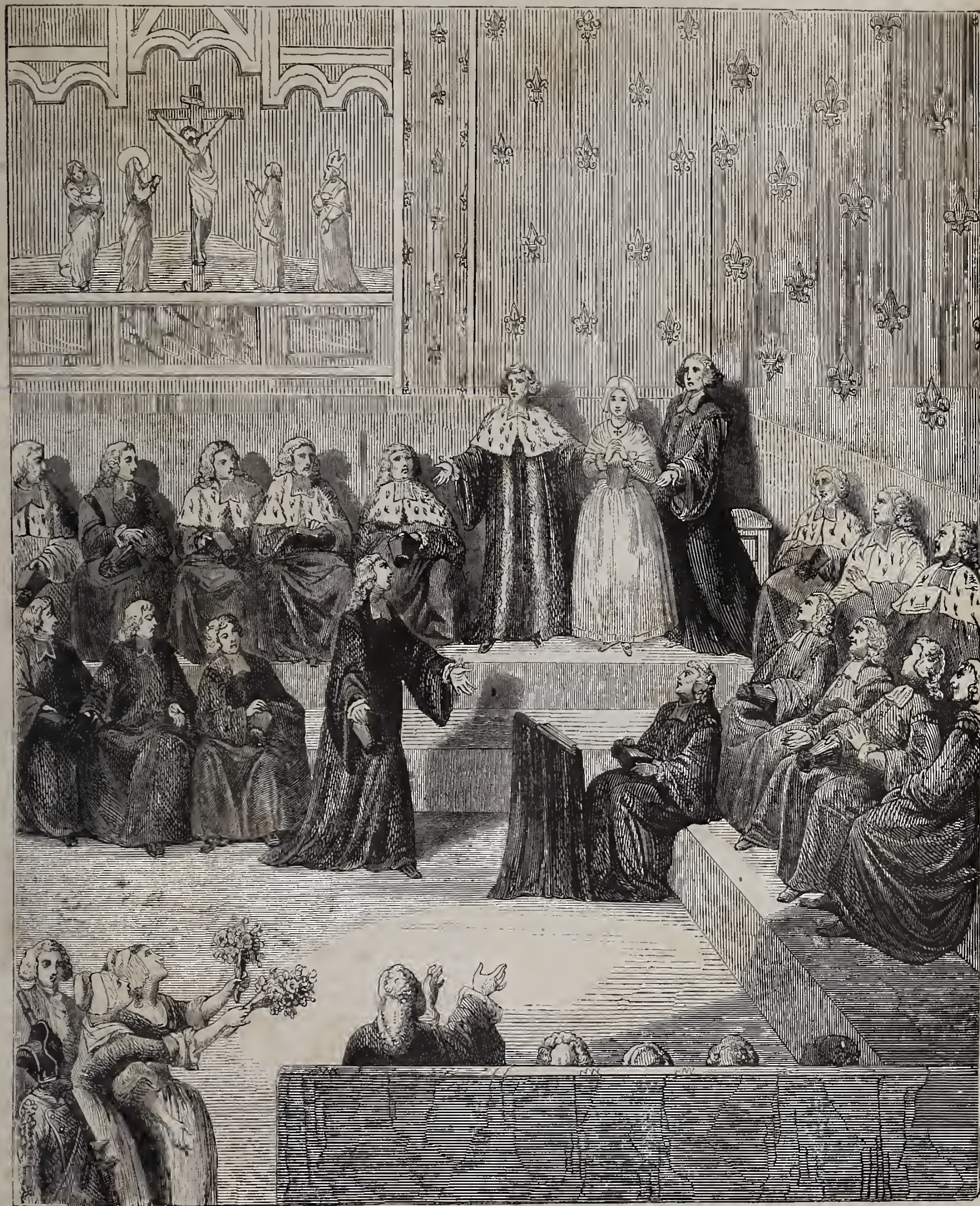
La *Gazette des Tribunaux* de l'année 1786 (t. 21, n° 16), après avoir rapporté le dispositif entier de l'arrêt, donne les détails suivants :

« Il est difficile d'exprimer la sensation que cet arrêt produisit dans le public qui s'était porté en foule du côté de la Tournelle. La fille Salmon, au sortir de l'interrogatoire qu'elle avait subi derrière le barreau, avait été conduite dans la chambre de Saint-Louis pour y attendre son jugement ; mais aussitôt que la nouvelle de l'arrêt d'absolution eut été annoncée, un applaudissement universel manifesta la joie publique. Tout le monde voulut voir cette infortunée. Pour la soustraire à des empressements qui auraient pu lui faire courir un nouveau danger, des personnes prudentes la firent entrer dans l'intérieur du barreau, où elle se trouva défendue contre l'affluence de spectateurs qui se pressaient autour d'elle, mais dans une situation assez favorable pour n'être point dérobée aux regards du public. La satisfaction générale éclata alors de nouveau par des applaudissements et des libéralités abondantes.

« C'est un usage au Palais, qu'un prisonnier déclaré innocent est reconduit par la grande porte dite *belle porte* et qui donne sur le grand escalier de la cour du Mai. Lorsque les gardes qui devaient accompagner la fille Salmon se furent mis en devoir de la conduire, la foule qui se précipita sur sa route rendit sa marche si lente qu'il fallut plus d'une heure pour arriver au grand escalier au bas duquel on avait fait venir un carrosse de place. L'escalier et toute la cour du Palais se trouvèrent en un instant garnis d'une si grande multitude que ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que la fille Salmon put parvenir à la voiture. Alors la cour du Palais offrit un spectacle aussi étrange que nouveau : une jeune fille, d'une figure intéressante et modeste, descendait lentement les marches du temple de la Justice, environnée de fusiliers et d'hommes en robe, à travers un cortége nombreux. »

Nous avons encore d'autres témoignages de l'émotion que causa cet événement dans toute la France. Quoique d'un prix élevé, presque tous les exemplaires de la belle gravure de Patas, représentant le moment où l'innocence de Marie Salmon avait été proclamée, furent enlevés en peu de mois. L'histoire de la pauvre servante fut fidèlement exposée au théâtre dans un drame qui attira tout Paris, et les mémoires

du temps nous apprennent cette particularité curieuse que Marie Salmon elle-même assista à l'une des représentations. Ajoutons que dès le lendemain de l'arrêt du parlement, plusieurs jeunes enthousiastes l'avaient demandée en mariage, et que trois mois après, le 26 août 1786, elle avait épousé un nommé Savary. Fut-elle heureuse? Nous l'ignorons. Il faut un rare bon sens pour savoir retrouver, à la suite de pareils éclats et en dépit de cette sorte de persécution généreuse de la curiosité publique, le bonheur d'une vie simple et retirée. Le souvenir lui-même occupe trop de



(L'Innocence justifiée. — D'après la gravure de Patas. 1786.)

place dans la pensée. Il semble qu'il y ait eu comme un point d'arrêt dans l'existence après lequel le cours ordinaire et journalier n'offre plus rien qui ait un suffisant intérêt.

Sous un rapport général, le procès de Marie Salmon peut inspirer des réflexions assez tristes. On considéra presque comme un miracle qu'elle eût échappé à la mort. Si, par exemple, l'avocat Le Cauchois eût été un homme plus indifférent, elle était brûlée vive. Il est impossible de ne pas frémir à la pensée des nombreuses erreurs qui ont dû être commises en France pendant plusieurs siècles sous l'influence désastreuse du système d'instruction criminelle consacré par les ordonnances de François Ier et de Louis XIV. On ne saurait trop en rappeler les déplorables abus à ceux qui, frappés aujourd'hui de quelques inconvénients dans la publicité des débats et dans l'institution du jury, semblent presque désirer un retour vers l'ancien droit que, sans

doute, ils ne connaissent pas assez. « Les vices de cette législation, dit un savant criminaliste (1), éclatent aux yeux. On y cherche vainement des garanties pour l'accusé ; on n'en trouve que pour l'accusation. Le principe qui veut que l'accusateur et l'accusé jouissent devant la justice des mêmes droits, des mêmes priviléges, était entièrement méconnu. La partie plaignante pouvait avoir un conseil, et cette faculté était interdite à l'accusé. Si celui-ci alléguait des faits justificatifs, il fallait que du fond de sa prison il désignât les témoins, ou sa requête était rejetée. Livré à ses propres forces et torturé, soit par les interrogatoires répétés qu'il subissait, soit par les tourments de la question, il n'avait que l'option d'une confession qui amenait aussitôt sa condamnation, ou d'une dénégation qui prolongeait presque sans terme la procédure, et le plaçait enfin, par une ordonnance de plus ample informé, sous le joug d'une éternelle accusation. Mais ce n'était pas seulement vis-à-vis de l'accusé que cette procédure ne réunissait pas les conditions d'investigations suffisantes, c'était vis-à-vis la justice elle-même. Il est évident que les recollements et les confrontations opérés à huis clos, en présence d'un seul juge, et dont les procès-verbaux ne retraçaient qu'imparfaitement les incidents, ne présentaient le plus souvent que des éléments insuffisants à la conviction des juges. De là l'incertitude qui semblait peser sur tous les procès criminels ; de là les tentatives réitérées pour obtenir la confession des accusés, de là les subtilités des interrogatoires et les tortures de la question ; de là enfin la longueur interminable des procédures.... Enfin, le pouvoir du magistrat était sans bornes. Il recevait toutes les dénonciations et toutes les plaintes, il instruisait en secret et leur donnait la suite qu'il voulait. Il dirigeait l'information, il faisait les interrogatoires, dictait les procès-verbaux ; et c'était sur cette procédure écrite, édifiée dans le secret, en dehors de toute contradiction, que le tribunal prononçait, sans même être tenu de donner les motifs de la sentence. Dans aucune législation (2) les jugements n'avaient été aussi complétement abandonnés à l'arbitraire des juges : point de défense, point de publicité, point de réclamation possible ; tout était étouffé dans le silence... Ainsi cette législation, pleine d'embûches et de tortures contre l'accusé, ne semblait soupçonner ni les droits de la défense, ni la sainte mission de la justice. Elle n'avait point entrevu la distinction qui sépare l'accusé du coupable ; elle le traitait en ennemi, elle le séquestrait au lieu de faciliter sa justification, elle le frappait avant de le condamner. Elle ignorait que la justice n'a d'autre intérêt que de connaître la vérité, que d'assurer tous les droits ; et elle sacrifiait l'intérêt social en sacrifiant l'intérêt individuel. »

En réformant l'instruction criminelle, nos pères se sont proposé pour but de réunir et de coordonner les différentes règles de prudence et de sagesse éparses dans les législations antérieures. Aujourd'hui l'accusé est entouré de presque toutes les garanties qui se peuvent concilier avec l'intérêt général. Cependant la justice humaine sera toujours faillible : il se commet encore quelquefois des erreurs. Lorsqu'un innocent a été condamné à l'emprisonnement, à la réclusion, aux travaux forcés, on peut du moins réparer tôt ou tard l'injustice involontaire dont il a été victime : mais l'échafaud ne rend pas sa proie. La peine de mort est la seule peine irréparable qui subsiste dans notre Code depuis l'abolition de la flétrissure.

(1) M. Faustin Hélie, Histoire et théorie de la procédure criminelle, 1845.

(2) Avant le seizième siècle, la preuve orale, la publicité du débat, le jugement par les pairs, existaient en France comme ils avaient existé en Grece, à Rome et même chez les barbares. En les supprimant, les ordonnances de 1539 et de 1670, quelle que fût leur utilité sous d'autres rapports, réagirent d'une manière bien funeste contre les progrès des mœurs et la marche de la civilisation.

DES AVALANCHES DE NEIGE ET DE GLACE.

I. AVALANCHES DE NEIGE.

On se fait dans le monde les idées les plus fausses sur les avalanches de neige. La plupart des personnes s'imaginent qu'une avalanche a pour origine un petit fragment de neige, de glace ou de pierre qui se détache du sommet d'une montagne, roule sur des pentes couvertes de neige, grossit rapidement par l'addition de couches nouvelles, et finit par former une boule colossale qui renverse les forêts, entraîne les habitations et barre momentanément le cours des rivières. Ce genre d'avalanche, s'il existe, est extrêmement rare et n'a pu causer que des désordres peu graves. Les avalanches de neige, telles qu'on les observe dans les Alpes, sont de deux sortes : 1° celles qui ont lieu en automne, mais surtout au printemps, dans les vallées des pays de montagnes ; 2° celles qui tombent dans la région des neiges éternelles.

Les premières sont dues au glissement d'une portion plus ou moins considérable de la neige qui recouvre un plan incliné. Ce glissement s'opère par le mécanisme suivant : au printemps, quand les neiges commencent à fondre, cette fusion se fait d'une manière très inégale. Elle commence par les parties les plus exposées à l'action du soleil et entourées de rochers ou de terres d'une couleur foncée qui absorbent la chaleur solaire. L'eau résultant de cette fusion ne reste pas à la surface de la neige ; elle s'infiltre dans son épaisseur, arrive jusqu'au sol, et, coulant entre la neige et la terre, elle gagne toujours les parties les plus déclives. Ces filets d'eau, dont la température est supérieure de quelques dixièmes à zéro, fondent peu à peu la neige qui se trouve au contact du terrain sur lequel ils descendent, et détachent ainsi la couche de neige de la roche ou du gazon sur lesquels elle reposait. En même temps, ils rendent la surface du sol très glissante. On comprend dès lors que si le phénomène a lieu sur une pente fortement inclinée, la couche entière de neige se détache et glisse en masse sur les parties basses, entraînant la neige qui est au-dessous d'elle, et augmentant ainsi de volume à mesure qu'elle descend. Ainsi une avalanche peut se former sur le penchant d'une petite colline ; on en voit de nombreux exemples dans les Alpes. Après avoir dépassé le village de Trient, le voyageur qui va de Chamounix à Martigny, par la gorge de la *Tête-Noire*, passe au pied d'un petit talus de 15 mètres environ d'élévation. La couche de neige qui le recouvrait ayant glissé au moment où une noce joyeuse revenait de l'église au Trient, les deux jeunes époux furent ensevelis sous l'avalanche ; quand on parvint à les dégager, ils avaient cessé déjà de vivre. Aussi les avalanches sont-elles surtout à craindre après des pluies chaudes ou les chaleurs du printemps, partout où le chemin passe au pied de pentes très inclinées encore couvertes de neige.

Ce mécanisme nous explique les avalanches *périodiques*, c'est-à-dire celles qui tombent chaque année presque à la même époque et dans les mêmes lieux. Ce sont ordinairement des couloirs abrités du soleil et où le vent accumule en hiver des quantités énormes de neige. Celle des environs commence à fondre bien avant la masse qui remplit le couloir ; mais l'eau résultant de cette fusion coule vers le ravin et détache peu à peu du sol la couche de neige, qui glisse jusqu'au fond de la vallée. Souvent ces masses de neige tombent sur un torrent, qui d'abord forme un petit lac, puis se fait jour au-dessous de l'avalanche. A mesure que ses eaux grossissent, l'arche du pont s'élève. Ces ponts de neige persistent quelquefois jusqu'à la fin de l'été, et il n'est aucun voyageur qui n'en ait remarqué dans les vallées élevées de la Suisse, où ils servent de moyen de communication entre les deux rives du torrent. On distingue très bien la trace de l'avalanche périodique, qui, dans les Alpes savoyardes, est connue sous le nom de *couloir d'avalanche*. Tantôt c'est un ravin entouré de rochers, tantôt une pente rapide sur le penchant d'une montagne. Souvent ces couloirs traversent

des forêts, et, au premier abord, on serait tenté de les prendre pour une coupe de bois, car la chute annuelle de l'avalanche s'oppose à la croissance des arbres sur tout le trajet qu'elle parcourt. Les habitants des hautes vallées des Alpes connaissent très bien les localités qui sont exposées aux avalanches. Ils les indiquent souvent aux voyageurs, et il est telle grange, tel chalet, habités seulement pendant l'été, qui sont voués à une destruction pour ainsi dire périodique. Les montagnards savent aussi quels sont leurs moyens de défense contre les avalanches : ce sont tantôt un rocher, une forêt, ou un simple ressaut du terrain qui suffit pour détourner l'avalanche dans sa chute et le diriger vers un point inhabité de la vallée. Le village d'Andermatt, dans la vallée d'Urseren, au pied du Saint-Gothard, ne doit sa conservation qu'à une petite forêt de sapins séculaires placés sur la pente de la montagne qui le domine. Aussi cette forêt est-elle pour les habitants un véritable palladium ; une haie interdit son accès aux bestiaux et même aux hommes, et il y a des peines très graves contre quiconque abattrait un de ces arbres sacrés. On conçoit la nécessité d'une répression sévère, quand on réfléchit que dans cette haute vallée, située à 1400 mètres au-dessus du niveau de la mer, les forets une fois abattues ne repoussent plus. Les hivers y durent huit mois et sont tellement rigoureux que leur moyenne est de 7°,6 au-dessous de zéro, et le bois est d'une chèreté extrême, car on est obligé d'aller le chercher dans les vallées environnantes.

Les ravages exercés par ces avalanches sont causés par la masse de neige elle-même et par l'air qu'elle chasse devant elle. En glissant, elle entraîne de la terre végétale, des pierres, et tout ce qu'elle rencontre dans sa chute. Ce mélange de substances étrangères altère sa blancheur primitive et lui communique une teinte sale et jaunâtre. Les arbres atteints par l'avalanche sont tantôt déracinés, quelquefois cassés par le milieu, souvent seulement courbés et couchés sur le sol. Les jeunes bouleaux, les aunes, les saules, tous les arbres à bois flexible plient sans se rompre sous la masse de neige qui pèse sur eux, et se relèvent dès qu'elle a fondu. Les habitations sont déplacées, enfoncées et même écrasées. L'auteur de cette note a vu à Zermatt, en Valais, une maison de bois que l'avalanche avait inclinée de façon que les montants des portes et des fenêtres n'étaient plus verticaux.

La colonne d'air que l'avalanche pousse devant elle produit des ravages qui ne sont pas moindres que ceux de l'avalanche elle-même. Sa force est telle qu'elle déracine et brise les arbres, enlève la toiture des habitations, tue les hommes et les bestiaux. La puissance destructive de cette colonne d'air est incontestable et incontestée dans les Alpes. Le village de Randa, dans le haut Valais, fut détruit, le 27 décembre 1819, par une masse descendue des glaciers de Buss qui se trouvent entre le Bruneckhorn et le Weisshorn, quoique l'avalanche se fût arrêtée à une grande distance du village. Au bas de la forêt des Pèlerins, près de la cascade du même nom, dans la vallée de Chamounix, on peut voir un grand nombre de sapins dont les uns sont déracinés, les autres cassés par le milieu. Le témoignage des habitants du hameau voisin de Bossons est unanime pour affirmer que l'avalanche ne s'est pas étendue jusque là. En traversant le col de Forclaz, qui mène de la vallée de Chamounix auxbains de Saint-Gervais, on remarque un fait encore plus probant. Une avalanche tomba des flancs du Prarion en mars 1844 ; elle coucha seulement un grand nombre d'arbres ; mais sur le versant opposé, à 20 mètres au-dessus du fond de la gorge et à 400 mètres de distance, un grand nombre de sapins sont renversés. Il est difficile d'admettre que l'avalanche ait remonté cette pente ; car ces masses de neige molles et sans cohésion sont dépourvues de toute élasticité, et se désagrègent complétement dès qu'elles viennent frapper contre un terrain solide et résistant.

La force irrésistible d'une colonne d'air mise en mouvement par une masse considérable qui se meut avec vitesse, n'est pas un fait isolé dans la science. Dans les Alpes françaises, qu'un système déplorable de vaine pâture a dépouillées de leurs forêts, les lits des torrents sont le plus souvent à sec. Mais à chaque pluie d'orage les eaux, que rien n'arrête, s'amassent avec une incroyable rapidité dans les parties supérieures du lit des torrents, qui forment des espèces de *bassins de réception* où viennent aboutir une foule de ravins latéraux ; puis la masse d'eau se précipite vers la vallée en chassant devant elle une colonne d'air dont la force est irrésistible. Malheur au voyageur qui, dans ce moment, traverse le lit desséché du torrent ; il est emporté avant d'avoir été atteint par l'eau.

Les avalanches dont nous venons de parler menacent la vie du voyageur qui traverse au printemps ou en automne les cols des hautes Alpes. Ce sont elles qui ajoutèrent aux dangers du passage du Saint-Bernard par l'armée française, du 15 au 20 mai de l'année 1800. Il n'en est pas de même pour celles dont nous allons parler.

La neige qui couvre les Alpes à des hauteurs supérieures à 3 000 ou 3 300 mètres est fort différente de celle que nous voyons tomber en hiver dans les vallées ou dans les plaines : aussi est-elle désignée sous le nom de *névé* par les physiciens et les géologues qui ont fait des observations dans les Alpes. C'est une poussière fine composée de petits grains durs ou de cristaux isolés, poussière tout-à-fait sèche, d'une température très inférieure à zéro, et dont il est impossible de réunir les particules comme celles de la neige ordinaire, avec laquelle les enfants font des balles, des mannequins et de petites maisons. Le névé peut glisser par couches sur lui-même ou sur une pente rapide comme la neige des vallées. Dans les ascensions au Mont-Blanc on est souvent témoin de ces chutes d'avalanches qui tombent du haut des rochers désignés sous le nom de *Rochers rouges*, et dans l'un de ces voyages, on a acquis la triste preuve de la facilité avec laquelle une couche de névé peut glisser sur celle qui lui est sous-jacente : c'est lors de la tentative du docteur Hamel, qui eut lieu en 1830. Les voyageurs avaient traversé le grand plateau qui est le dernier gradin que l'on rencontre avant d'atteindre le sommet ; ils étaient à 4 200 mètres environ au-dessus de la mer. La pente de névé était fort roide, et ils faisaient des zigzags pour s'élever plus facilement. La trace de leur route avait donc la disposition d'un lacet ; malheureusement, les lignes brisées que formaient les zigzags étaient peu inclinées l'une sur l'autre, et la caravane n'avait point la précaution de se tenir sur la même ligne : les uns étaient sur le côté inférieur de l'angle, les autres sur le côté supérieur. Leurs jambes enfonçant profondément dans la neige, un triangle de neige fut coupé par la trace de leurs pas et commença à glisser, entraînant lentement, mais irrésistiblement, aux yeux de leurs compagnons épouvantés et paralysés par l'impossibilité de leur porter secours, les cinq hommes qui se trouvaient sur le côté inférieur de l'angle formé par un des zigzags. La pente aboutissait à une profonde crevasse dans laquelle trois guides trouvèrent la mort ; les deux autres purent être retirés de la neige, qui, après les avoir entraînés dans l'abîme, coulait pour ainsi dire sur eux et menaçait de les ensevelir à jamais. Toutes les recherches pour retrouver les autres restèrent sans succès, et leurs compagnons désolés redescendirent à Chamounix sans achever l'ascension.

Sur les pentes escarpées, le névé se divise en cubes, en parallélipipèdes ou en pyramides énormes appelés *seracs*, du nom d'un fromage de forme cubique qui se vend à Genève. Ces seracs sont formés de névé et présentent tous les degrés de dureté, depuis celle de la neige foulée jusqu'à celle de la glace. Quand ces seracs s'écroulent, ils donnent lieu à ces avalanches dont le bruit trouble souvent l'imposant silence de la région des neiges éternelles, et qui couvrent de leurs débris les glaciers ou les plateaux de neige qu'ils dominent.

Les avalanches de névé et de seracs sont extrêmement communes autour du Mont-Blanc. Pendant les quatre jours qu'ils

séjournèrent au grand plateau du Mont-Blanc, à 3 910 mètres au-dessus de la mer, MM. Bravais, Martins et Lepileur les voyaient ou les entendaient tomber environ toutes les heures pendant le jour et un peu moins pendant la nuit. La place même que leur tente occupait a été couverte, dans l'hiver de 1844 à 1845, par les débris de trois grands seracs qui la dominaient.

LE LAC CHAMBON.

Ah! si l'Auvergne avait eu parmi ses fils un Guillaume Tell, un grand poëte, un grand romancier! depuis longtemps les voyageurs viendraient chaque été s'abattre par joyeuses volées sur ses lacs et ses montagnes, comme en Suisse ou en Ecosse; d'élégants hôtels se seraient élevés au bord de ses cratères éteints, l'industrie aurait suspendu ses roues au courant de ses eaux rapides, et la pauvre population indigène ne serait pas réduite à envoyer ses enfants mendier et se pervertir dans les villes. Mais en vain la nature prodigue ses beautés aux regards de tous; si l'histoire et la poésie ne la prennent point sous leur patronage, la foule des touristes passe devant elle sans l'admirer. Avant que la philosophie et la politique de la fin du dernier siècle aient célébré si haut l'héroïsme de Tell, qui voyageait en Suisse? avant les ingénieux récits de Walter-Scott, qui allait en Ecosse?

Je suppose qu'il fût possible de conduire par d'habiles détours un touriste parisien, les yeux couverts d'un bandeau, au bord d'un lac d'Auvergne. Il ignore le chemin que l'on a suivi; est-il en France, en Europe? a-t-il franchi des fleuves, des mers? Il ne sait : il a fait un rêve, il s'éveille, le bandeau tombe, il jette un cri. Quel est ce paysage inconnu, si différent de tout ce qu'il a jamais vu, sévère, mélancolique, sublime? Quelles sont ces montagnes tourmentées, qui, comme des nuages amoncelés, poussés, chassés par la tempête, semblent rouler pesamment et sans bruit les uns sur les autres? Des teintes rougeâtres comme du sang, ou de fer comme la lave, des pentes abruptes, des abîmes creusés par les torrents, des déchirements affreux, de sombres enfoncements, çà et là quelques prairies verdoyantes, point d'habitations humaines, point d'êtres vivants, l'agitation et le tumulte dans les lignes, partout le silence de la mort; voilà ce qu'il découvre autour de lui, ce qu'il regarde étonné, confondu, ce qu'il cherche inutilement à comprendre. Au milieu de l'enceinte déserte, une vaste nappe d'eau immobile, blanche, brillante, parsemée seulement de quelques îlots verdâtres, réfléchit l'azur du ciel avec l'éclat net et froid du miroir. Ses contours sont échancrés par des rochers arides qui surplombent et dessinent leurs rudes images sur l'eau profonde où se baigne leur pied. — Où suis-je? qui me nommera ces lieux? Est-ce dans la lande voisine que Macbeth fut salué roi? est-ce ici le sombre Glencoë où s'inspirait l'enfance mystérieuse d'Ossian? Et de ces montagnes sinistres, est-ce le sang des guerriers de Wallace ou de Bruce qui coule encore? — Ainsi s'exalterait l'imagination du voyageur peu disposé à croire que dans son pays on puisse rien trouver qui soit comparable aux beautés des contrées lointaines. Avant de le détromper, on lui demandera de convenir qu'il a devant lui un spectacle sublime; puis on lui dira : Non, vous n'êtes pas en Ecosse, vous n'êtes pas en Norwége ou en Islande; vous êtes simplement à quelques kilomètres du Mont-Dore et de Saint-Nectaire. Ceci n'est qu'un étang français, le petit lac Chambon long d'environ 1 kilomètre, large de 600 mètres. A quelques pas d'ici, nous trouverons le village de Chambon où vous entendrez un français un peu équivoque, mais où vous recevrez une hospitalité tout-à-fait française. Ces ruines que vous voyez là-bas sont celles du vieux château de Murol (1845, p. 369). Quelques savants prétendent qu'ici, sous nos pieds, était située la maison de campagne dont Sidoine Apollinaire a fait une délicieuse description dans sa lettre à Domitius : mais le fait n'est pas certain. Peut-être y a-t-il quelque légende du pays bien touchante ou bien terrible, qui ajoute à la poésie naturelle du lac; il ne tient qu'au voyageur de s'en informer le soir, pendant le souper, au village. Du reste, point de désillusion, point de regrets à craindre; l'Auvergne a bien d'autres spectacles en réserve pour l'admiration de bonne foi; elle attend patiemment que la vogue lui vienne; lorsqu'elle l'aura, elle saura bien la garder.



(Vue du lac Chambon, département du Puy-de-Dôme.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SCÈNE DE VILLAGE DANS L'ANCIENNE ALLEMAGNE.



(D'après Bendemann.)

L'église se dresse au milieu des champs. C'est une imitation rustique, et cependant imposante, des grandes cathédrales du Rhin. Les toits aigus couvrent les voûtes élevées qui ont remplacé les charpentes des premières basiliques ; les collatérales s'ajoutent à la grande nef qu'elles appuient ; à l'endroit où la nef est coupée par les transsepts s'élève le clocher carré qui repose à l'intérieur sur un dôme octogone à pendentifs ; l'apside s'arrondit par derrière, et, comme la grande nef, admet aussi la collatérale qui tourne autour du chœur. Partout règne le plein cintre ; il s'allonge aux fenêtres supérieures qui sont du temps le plus reculé ; il devient plus court et mieux mesuré aux fenêtres de l'étage inférieur, qui assez souvent est une addition postérieure. Le plein cintre est le signe de l'empire des Romains ; il se montre presque sans partage au bord du Rhin, comme pour marquer que les Germains, au lieu même des plus grands triomphes qu'ils ont remportés sur Rome, ont subi les mœurs, les idées et l'art des vaincus.

Plus tard, par le protestantisme, l'Allemagne a essayé d'échapper une seconde fois à la domination de l'Italie. Mais cette fois encore, sur les bords du Rhin, les descendants de Teut sont demeurés fidèles au génie du Midi ; le culte de la Madone est consacré à Cologne comme à Rome même, et l'on voit dans notre gravure le vieillard qui se découvre en passant devant l'image sculptée et placée dans sa niche champêtre. Cet indice était nécessaire pour faire reconnaître que c'était une scène de l'Allemagne catholique qui était le sujet de la composition du peintre.

A cette église d'un culte absolu, se rendent tous les habitants du hameau, humbles représentants des conditions invariables de l'espèce humaine. Le riche au manteau bien drapé, à la toque élégante, le pauvre à la cape indigente, aux grandes béquilles, s'en vont, l'un suivant l'autre, à la demeure de celui devant qui tous sont égaux. Les époux déjà anciens qu'accompagnent leurs filles devenues grandes, les époux nouveaux tenant les nouveaux-nés dans leurs bras, le jeune homme qui montre sa taille bien prise, les jeunes filles qui se sont fait de leur chevelure un chaste diadème, ou qui, déjà nubiles, ont attaché leurs cheveux derrière le voile avec la grande aiguille damasquinée et brillante, forment cette chaîne variée des âges que le vieillard termine, et dont la croix plantée en terre rappelle encore mieux la suprême fin. C'est à travers le cimetière où reposent ceux qui furent aussi brillants et jeunes, que s'avancent ces jeunes cœurs si pleins d'espérance et de vie. Les brebis jetées sur les pas de ces bons villageois pour mieux indiquer leur vie innocente, semblent aussi parler de la fidélité de leur foi. Ce sont ces brebis qui, aux temps des premiers chrétiens, dans les catacombes et bientôt dans les basiliques de Ravenne et de Rome, figuraient seules le troupeau des âmes dévouées à la loi nouvelle.

La longue troupe se déroule ainsi au milieu des herbes, par un chemin à peine frayé, dans un pays ouvert et monotone ; on dirait qu'on entend la cloche, plus monotone encore, qui marque par ses sons uniformes la cadence de ces pas et de ces cœurs qui vont à l'unisson. Les anneaux de la foule se détachent les uns des autres et se replient avec une simplicité non moins grande ; en sorte que tout concourt à donner cette impression à la fois naïve et solennelle, qui naît ordinairement des cérémonies religieuses. Ce qu'il y a peut-être de plus curieux, c'est que c'est un Israélite, M. Bendemann, qui a si heureusement interprété cette scène d'un culte différent. Notre époque fournit plus d'un exemple semblable. Ainsi, et mieux encore, M. Meyerbeer a su rendre par les sons de la musique le génie religieux du moyen-âge.

L'école allemande à laquelle M. Bendemann appartient se fait reconnaître dans sa peinture par les monuments, par l'air réel de la composition, et aussi par le costume. Non seulement on y voit de ces jolis costumes de femme, de jeune fille et de vieillard qu'on ne trouve que sur les bords du Rhin ; mais on y remarque aussi un soin particulier de reproduire avec des adoucissements accommodés à notre époque les

vêtements du seizième siècle, qui sont les derniers sous lesquels les hommes se soient montrés avec goût. Depuis lors, ou on a peint les figures nues, ou on les a représentées avec ces draperies chiffonnées, dont les mille plis irréguliers ne sauraient se prêter aux effets de l'art. D'un côté, on a voulu renouer la tradition antique, de l'autre côté la briser. Mais dans le premier cas, au lieu de retrouver ces beaux contours que les chairs prenaient en plein air aux temps antiques, on n'a fait que reproduire les profils amaigris et déformés de nos membres emprisonnés dans des vêtements gênants. Dans le second cas, lorsqu'à cette maigreur on a voulu substituer l'éclat des plus riches étoffes dont nous nous couvrons, on s'est piqué de copier une réalité qui, par l'excès de la pompe et par la surcharge des ornements, s'éloignait des lignes simples dont l'art ne saurait se passer. Aussi, sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, les peintres antérieurs à Raphaël offrent-ils une supériorité marquée. Giotto et ses successeurs immédiats ont drapé le costume de leur temps comme les anciens eux-mêmes avaient fait lorsque les habitudes de la vie publique et la décadence des mœurs n'avaient pas encore amené l'usage général de représenter et de peindre le corps humain sans vêtements. Ce sont ces exemples des peintres du quatorzième et du quinzième siècle que l'école allemande s'efforce de remettre en honneur. On ne peut, il semble, qu'approuver son ambition lorsqu'elle se montre d'une manière si mesurée et si naturelle.

TOUMAN-BEY,

DERNIER SULTAN MAMLOUK.

Vers l'an 1230, douze mille esclaves tcherkasses, mingréliens et abazains, achetés sur les marchés de l'Asie, où les faisaient vendre les Tartars mogols, après la dernière expédition de Gengis-Khan, furent amenés en Égypte par un des princes turkmans alors en possession du trône, et formèrent, sous le nom de mamlouks (qui veut dire *homme possédé, esclave*), cette milice puissante qui devait bientôt jouer un si grand rôle. Vingt ans après, les mamlouks égorgeaient le dernier prince turkman et, lui substituant un de leurs chefs, sous le nom de sultan, s'emparaient du pouvoir, et pendant cinq siècles, l'Égypte entière, chefs et peuple, s'inclina devant eux.

« S'asseoir sur un trône, c'est s'asseoir sur sa tombe, disent les mahométans. » Jamais ces sombres paroles n'ont été mieux justifiées que par cette longue série de sultans mamlouks, presque tous mourant de morts violentes au milieu des combats ou dans les révolutions de palais. Ce ne fut qu'en 1517, lorsque l'Égypte conquise par Sélim Ier devint une province de l'empire ottoman, que les mamlouks furent déchus du droit de choisir les sultans dans leurs rangs. Vers l'an 918 de l'hégire, Korkoud, chassé de Constantinople par son frère le sultan Selim-Ben-Bayazid, auquel il voulait disputer la couronne, avait trouvé asile et protection près de Quansou-el-Ghoury, sultan des mamlouks.

Sélim jura de punir Quansou de l'appui donné à son rival. Les forces ottomanes envahissent la Syrie. En vain Quansou s'allie à Ismaïl-Chah, roi de Perse; son armée est taillée en pièces. En vain ses ambassadeurs vont se prosterner aux pieds de Sélim, se soumettant d'avance à toutes les conditions que la Porte voudrait imposer. « Il est trop tard, répond Sélim; relevez-vous et allez dire à celui qui vous envoie que le pied ne se heurte pas deux fois à la même pierre; j'irai au Caire : qu'il se prépare à combattre. » Et Sélim avance toujours. Quansou veut tenter un dernier effort, rassemble toutes ses forces, et rencontre l'ennemi, le 15 du mois de Régeb de l'an 922 de l'hégire, à Merg-Dabek, près de Halep. C'est en vain encore qu'il combat avec ce courage que donne le désespoir. Écrasées par l'artillerie ottomane, ses troupes fuient de toutes parts. Trahi, abandonné au milieu du désordre, il tombe de cheval et meurt écrasé sous les pieds des chevaux de ses propres cavaliers.

Toumân-Bey, deuxième du nom, neveu de Quanson, reçoit des émirs le titre d'el-Mélek-el-Achraf et la triste mission de lui succéder.

Un instant il espère que, satisfait de sa vengeance par la mort de Quansou, ou, craignant de s'aventurer dans les déserts brûlants de la Syrie, Sélim va retirer ses troupes, lorsqu'arrive au Caire une lettre conçue en ces termes :

« De la part du sultan Sélim-Khan, fils du sultan Bayazyd-Khan, monarque des deux continents, souverain des deux mers, etc., à Toumân-Bey le Circassien.

» Louange à Dieu! notre désir impérial est accompli; l'hérétique Ismaïl-Chah a été détruit, et l'impie Quansou, qui avait osé attaquer les pèlerins de la Mecque, a été puni par nous.

» Il nous reste à nous délivrer d'un voisinage hostile; car le prophète, sur lequel soit le salut et la bénédiction divine, a dit : « La colère du ciel tombe sur les mauvais voisins. » Dieu nous aidera donc à te punir toi-même.

» Si, cependant, tu veux mériter notre clémence impériale, fais proclamer notre nom à la prière solennelle, fais battre monnaie à notre coin, et viens toi-même à nos pieds implorer ton pardon et nous jurer foi et hommage : sinon!... »

Tout espoir était perdu. Touman-Bey laisse sans réponse cet injurieux message et se prépare à succomber au moins avec honneur. Il fortifie Damiette et les autres places fortes du côté de la Syrie, réunit toutes les forces que peut lui fournir l'Égypte, parvient à prix d'or à se procurer près des Vénitiens quatre-vingts pièces d'artillerie, et vient à Salâhyeh, sur la lisière du désert, attendre de pied ferme les troupes ottomanes. Mais l'habile Sélim avait su donner le change à Toumân-Bey; il s'enfonce dans les sables; au lieu d'attaquer le sultan d'Égypte dans ses positions, il les tourne à distance, franchit le désert sur un autre point et vient prendre position dans le village d'el-Khangah, à quatre lieues du Caire.

Prévenu de la marche des Ottomans, Toumân-Bey revient sur ses pas, les joint à el-Redanyeh, le 29 du mois de doul-hageh de l'an 922 de l'hégyre (23 janvier 1517). Le combat s'engage, et cette fois encore l'artillerie des Ottomans, plus nombreuse et servie par des mains plus exercées, décide la victoire : Sélim reste encore maître du champ de bataille. Toumân-Bey rallie les débris de ses troupes, achète chèrement quelques soldats arabes, et vient de nouveau attaquer le sultan victorieux. Efforts et courage inutiles! il faut fuir encore. Désespéré, il se jette dans le Caire, en fait fermer toutes les issues, et, entouré de ses fidèles mamlouks, il se prépare à une défense opiniâtre. Bientôt l'ennemi pénètre dans la ville; une lutte sanglante s'engage; chaque rue devient un champ de bataille, chaque maison une citadelle : le sol du Caire est jonché de morts et de mourants. Mais enfin les Ottomans triomphent, la ville est livrée à l'incendie et au pillage, la garnison entière est égorgée.

Cependant le sultan vaincu ne se trouvait pas parmi les morts. Il avait traversé le Nil, et déjà il était parvenu dans la province de Babyreh d'où il se dirigeait vers Alexandrie, voulant tenter un dernier effort contre l'invasion ottomane. Reconnu par quelques Arabes rôdeurs, il est saisi, garrotté, chargé de chaînes et vendu aux Ottomans.

Un instant il put croire à la générosité de son ennemi vainqueur. Ses chaînes furent brisées, et chaque jour admis dans l'intimité de Sélim, il avait avec ce prince de longues conférences sur les ressources que pouvait offrir l'Égypte, sur l'état des affaires, sur les détails de l'administration, etc. Puis un jour, comme Sélim n'avait plus besoin de renseignements, une croix fut élevée sous l'arcade de la porte dite Bab-Zouyleh (1), et, sur l'ordre barbare du sultan Sélim, le

(1) C'est aussi sous cette porte que furent entassées les têtes

malheureux Touman-Bey y fut suspendu à un crampon de fer qu'on y peut voir encore et y resta exposé trois jours, « afin qu'on n'ignorât pas, disent les Arabes, qu'en lui s'éteignait la dynastie des mamlouks circassiens, qui était entrée en possession du trône de l'Égypte l'an 648 de l'hégyre (1250 de l'ère chrétienne) et s'y était maintenue pendant 275 ans. »

Les mamlouks n'en conservèrent pas moins une puissance devant laquelle tremblèrent les pachas eux-mêmes, et ce fut en eux seuls que longtemps encore résida véritablement toute la force militaire de l'Égypte.

Dans un temps où l'art de la guerre consistait presque entièrement en deux choses, fuir ou poursuivre son ennemi, on est étonné de rencontrer chez les mamlouks, dont la vie se passait à cheval, un costume qui devait singulièrement entraver leurs mouvements.

C'était d'abord une première robe appelée *antéri*, en toile des Indes ou en étoffe de soie, aux manches longues et larges, descendant du cou jusqu'aux chevilles, et fixée aux hanches par deux cordons; puis une seconde de même forme en riche étoffe de soie, qu'ils nommaient *kôftân;* une large ceinture leur serrait ces deux vêtements contre les reins; puis c'est encore le djoubé, vêtement en drap dont la forme est la même que celle des deux autres; seulement les manches ne descendaient que jusqu'au coude. Enfin, mais les jours de cérémonie seulement, ils revêtaient le beniche, espèce de robe assez large pour leur envelopper tout le corps. Toutes les parties pendantes de ces vêtements étaient renfermées, au moyen d'une ceinture à coulisse, dans un vaste pantalon fait en saille, espèce de drap de Venise moelleux comme l'Elbeuf, épais comme la bure. Leur turban, appelé quâoug, était un cylindre de feutre jaunâtre garni extérieurement d'un châle de mousseline disposé avec art. Des bottines de cuir jaune remontant jusqu'au talon, une pantoufle sans quartier, composaient une chaussure aussi incommode que le reste. Ce costume s'est conservé presque intact jusqu'à l'époque de l'invasion française. Les mamlouks n'étaient pas plus heureux dans le choix de leur équipement : leur selle, chargée de fer, de bois et de cuir, ayant par derrière un troussequin s'élevant jusqu'aux reins, par devant un pommeau remontant jusqu'à la poitrine, pesait jusqu'à vingt-cinq livres. Le poids de leurs larges étriers, dont les angles tranchants servaient d'éperons, variait de huit à treize livres.

Les armes défensives des anciens mamlouks consistaient en une cotte de maille doublée d'étoffe et contrepointe ressemblant à ces *cottes gamboisiées* que portaient les anciens chevaliers, un brassard avec son gantelet de double maille goupillée d'un travail flexible et minutieux. Les mamlouks n'en portaient qu'au bras gauche dont ils tenaient la bride du cheval : la main qui combat n'a qu'un gant de buffle dans la forme de ceux des Trabans. Leur bouclier ou rondache était quelquefois en fer battu, mais le plus souvent en cuir de rhinocéros à l'épreuve du sabre. Ces derniers, remarquables en général par la richesse, la beauté du travail et l'excellent vernis qui couvrait le cuir, se tiraient de l'Inde. Enfin le casque, de forme orientale, à timbre arrondi et sans visière, complétait leur armure. Les armes défensives consistaient en un arc, des flèches, une lance; trois javelots ou bjirids contenus dans un carquois suspendu à un long cordonnet de soie pendaient à leur côté.

Leurs armes étaient bien mieux choisies et bien appropriées à leur manière de combattre. C'était d'abord une espingole d'un fort calibre, pouvant contenir dix à douze balles, et devant, malgré l'impossibilité reconnue de viser juste avec une pareille arme, causer de grands ravages dans les rangs, surtout tirée, ainsi qu'ils en avaient l'habitude, à une courte distance. Deux longs pistolets retenus à leur vêtement par un cordon de soie étaient passés dans leur large ceinture. A l'arçon de leur selle était suspendue une autre paire de pistolets et une masse d'armes. Enfin, un de ces sabres à la lame large et recourbée, généralement adoptés par les peuples de l'Orient, et qu'ils maniaient avec une adresse prodigieuse, était une arme terrible entre leurs mains. La Turquie et l'Allemagne fournissaient les plus communs, la Perse et la Syrie les plus précieux. Les lames du *Khorassan* et des anciennes fabriques de Damas étaient extrêmement recherchées par les chefs, qui les payaient jusqu'à 500 ou 1000 fr., ces armes réunissant à un suprême degré les qualités qu'ils désiraient y rencontrer, la légèreté, une trempe égale et bien sonnante et surtout une exquise finesse de tranchant. Du reste, on a beaucoup trop vanté la puissance de ces lames orientales; leur effet tient plus à leur courbure et à la manière dont le coup est donné, qu'aux merveilleuses qualités de l'acier. Depuis quelques années, on a réussi à fabriquer en France des lames qui possèdent toutes les qualités et toute la variété de dessins des lames les plus estimées de l'Orient.

Les armes de *Toumân-Bey el-Aschraf*, dont nous donnons la représentation d'après des dessins faits au Caire par M. E. Prisse, consistent en son casque, sa lance, son poignard, sa hache, son *djoukan* et sa masse d'armes. Elles portent toutes le nom du sultan et la date de l'an 917 et 921 de l'hégire (1511 et 1515 de J.-C.). Elles sont fabriquées en acier de Perse appelé *khorassan*, et damasquinées en or avec beaucoup de goût. Le procédé le plus ordinaire pour fixer sur l'acier ces élégantes arabesques consiste à graver ou plutôt à strier, comme on le ferait pour une lime douce, tous les ornements dessinés sur la surface de l'acier; puis on y pose un fil d'or qu'on fixe sur ces entailles au moyen du marteau et du brunissoir.

Le *casque*, de forme orientale, c'est-à-dire à timbre arrondi sans visière, est en acier de Damas, bruni et damasquiné en or. Sur le devant du casque, une petite vis retient une languette qui s'abaisse sur le visage et le pare d'un coup de sabre. Le reste de la tête et le cou sont préservés par un réseau d'acier dont on ne voit plus que quelques anneaux. Les écussons qui ornent le bandeau du casque contiennent divers passages du Coran et des sentences pieuses. « Dieu : il n'y a point d'autre Dieu que lui. Il possède tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. La grandeur de son trône embrasse tout l'univers, dont la conservation et le gouvernement ne le dérangent pas. Il est le haut, le majestueux, le vigilant par excellence. Le sommeil et les distractions ne l'atteignent jamais. O toi qui mets fin aux affaires! ô arbitre des choses importantes! donne la victoire aux vrais croyants, etc., etc.»

Le *djoukan* est un bâton à panne recourbée et pointue dont les anciens mamlouks se servaient pour briser les cottes de maille. Ce crochet servait aussi, lorsque les javelots ou djérids ne portaient pas et tombaient à terre, à les ramasser sans que les cavaliers eussent besoin de descendre de leurs chevaux. Les mamlouks confiaient ordinairement à leurs palefreniers, qui couraient à travers les combattants, le soin dangereux de ramasser et de leur rapporter ces javelots égarés.

La *masse d'armes* ou massue ressemble à celle de nos anciens chevaliers. Le manche était garni de velours cramoisi retenu par une languette d'acier damasquiné en or.

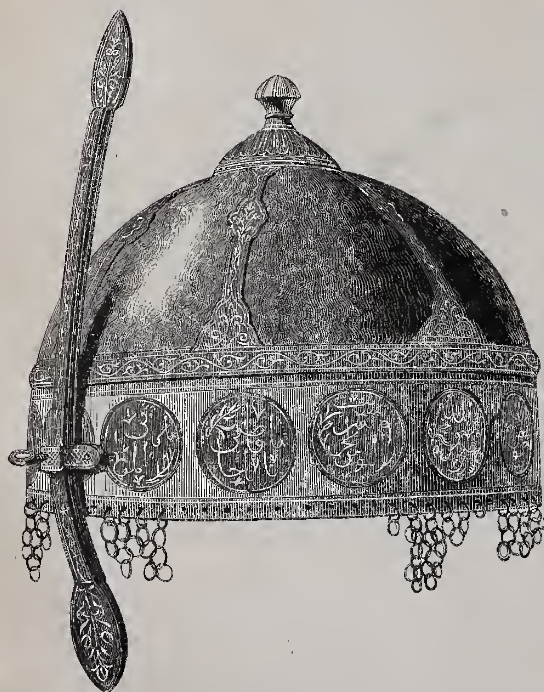
La *hache* est d'un bon goût et d'un travail précieux. Les deux fines ciselures qui décorent la lame indiquent par leur style que cette arme a été fabriquée en Perse. Elle ne porte d'autres inscriptions que ces trois mots : *Allah*, *Mohammed*, *Toumân*, c'est-à-dire le nom de Dieu, celui de Mohammed son prophète, et celui de Toumân.

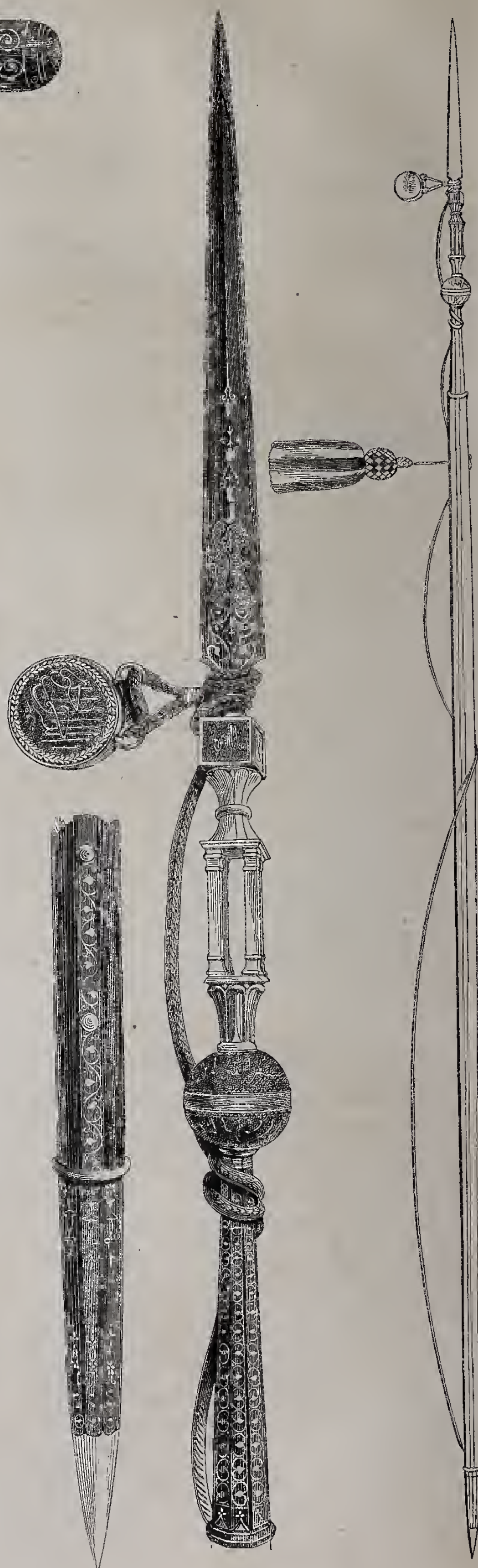
Le *poignard* dont le manche est en agate ornée de pierres fines et dont la lame ondoyante est ciselée à nervure, porte deux inscriptions : « Je charge de ma vengeance Dieu, qui est le meilleur maître, le meilleur protecteur et le meilleur

des croisés tués à la bataille de Mansourah, où saint Louis fut fait prisonnier.





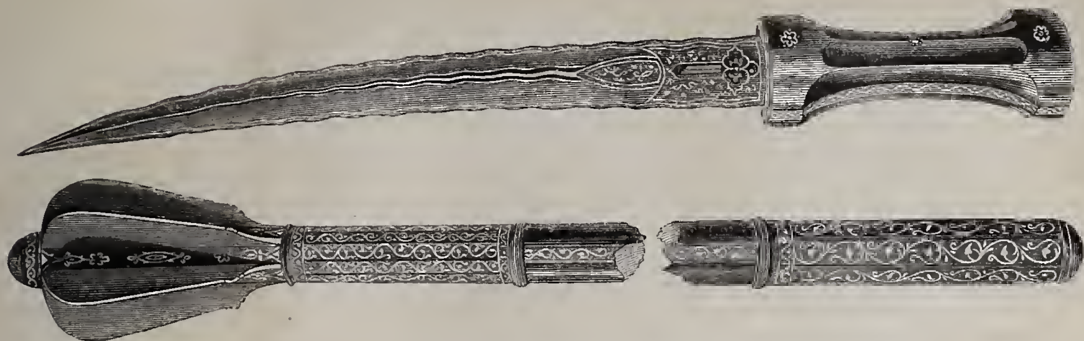




(Armes de Touman-Bey, dernier sultan mamlouk, fabriquées au commencement du seizième siècle. — Djoukan, Hache, Casque, Lance.)

agent. — Mon Dieu, ne vous opposez pas à ce que je vais entreprendre; Seigneur, complétez vos bienfaits par une bonne fin. »

La *lance*, qui est d'un travail et d'un goût admirables, ressemble plutôt à une lance de tournoi appelée lance gracieuse qu'à une arme de guerre. Toute la hampe est recouverte en



(Armes de Toumân-Bey. — Poignard, Masse d'armes.)

velours cramoisi, et un long cordonnet de soie verte et blanche s'enroule autour. Le petit édifice à colonnettes qui lie la lame à la virole de la hampe représente le temple de la Mecque, l'éternelle Kaaba. La base porte sur ses quatre faces le nom d'*Allah*, Mohammed, Aly, Toumân. La boule d'argent contient un peu de terre du tombeau du prophète; elle porte pour légende : « Nous avons fait pour nous une nouvelle conquête au nom de Dieu clément et miséricordieux. » La petite amulette qui pend au cordonnet renferme un morceau du manteau du prophète; on lit sur cette amulette la profession de foi de l'islamisme.

Le sabre de Toumân-Bey, dont nous n'avons point donné le dessin, ressemblait à tous les sabres de Perse. Quant au bouclier ou rondache, il orne probablement encore le plafond d'un harem du Caire, d'où ces armes ont été tirées pour être vendues à l'enchère, il y a quatre ou cinq ans.

L'ACADÉMIE CELTIQUE.

Le projet de fonder une Académie celtique fut conçu par M. Lenoir, directeur du Musée des Petits-Augustins, vers la fin de 1804, et mis à exécution dès le commencement de 1805, par le crédit de M. Cambry, l'un des érudits qui se sont appliqués avec le plus de zèle à nos antiquités. Le gouvernement impérial, dont la noble politique s'empressait de favoriser tout ce qui pouvait contribuer à rehausser l'honneur national et nourrir par conséquent dans les cœurs l'amour de la patrie, ne lui fit point attendre sa sanction. Un local au Louvre fut accordé à la nouvelle Académie, et le 22 février sa première séance y eut lieu. M. Cambry, digne à tous égards d'une telle marque d'estime dont son âge avancé ne devait pas lui permettre de profiter longtemps, fut nommé président. L'Académie se composait de soixante-douze membres résidents, de cent quarante-trois non résidents, de soixante-six correspondants. On retrouve dans cette liste quelques uns des noms illustres de l'époque : ceux de de Lalande, de Dulaure, du maréchal Brune, de l'amiral Bruix, de Faujas Saint-Fond, de Fontanes, Fourcroy, François de Neufchâteau, Lacépède, Macdonald, Mentelle, Millin, Pastoret, Pougens, Volney, Andréossy, Cassini, Humboldt, Fourier, La Réveillère-Lépaux. Celui de La Tour-d'Auvergne, mort déjà depuis quelques années, ouvrait la liste des membres, comme dans sa compagnie, d'après l'arrêté du premier





(Médaille de l'Académie celtique.)

consul, la liste des soldats. C'était un honneur mérité sur le terrain de la science aussi bien que sur celui de l'honneur. « Nous avons la satisfaction, dit le secrétaire perpétuel dans le discours d'ouverture, que les personnes les plus distinguées dans l'État et dans les lettres ont tenu à honneur et ont regardé comme un devoir sacré de concourir avec nous à l'illustration nationale. »

Une vive impulsion fut ainsi imprimée à l'étude des antiquités nationales, et dès 1807 parut le premier volume des Mémoires dédié à l'impératrice. Sans doute que l'Académie,

ne se sentant pas encore suffisamment consacrée par l'opinion publique, n'avait pas osé s'adresser à l'empereur lui-même. « Madame, disait au nom de l'Académie le président, dans son épître dédicatoire, le désir de retrouver et de réunir les titres de gloire légués à leurs descendants par les Celtes, les Gaulois et les Francs, a fait naître l'Académie celtique. Un sentiment tout à la fois aussi noble et aussi naturel a dû se manifester à une époque où les Français se montraient si dignes de leurs ancêtres. C'est lorsque Napoléon les conduit depuis dix ans de victoire en victoire qu'ils devaient être le plus jaloux de prouver que l'amour de la gloire a toujours formé le trait principal de leur caractère. C'est lorsque le plus grand souverain qu'ait eu la France régénère entièrement ce vaste empire, qu'il devient plus intéressant de recueillir les faits qui ont illustré ses antiques habitants. » M. Lavallée, dans le discours préliminaire, exposait des sentiments analogues. Il faisait remarquer que l'idée de fonder une académie celtique avait dû naître naturellement à une époque où la gloire française attirait sur elle tous les regards. Une nation, accoutumée depuis longtemps à tenir le premier rang parmi les autres, ne pouvait manquer de concevoir une nouvelle idée de sa propre noblesse en voyant tout-à-coup sortir de ses ruines tous les éléments de la grandeur : se reportant avec une ferveur inconnue vers ses ancêtres, ne devait-elle pas dès lors s'appliquer à reconnaître, au moyen de ses souvenirs historiques, si elle n'était pas en droit d'ajouter à l'éclat de sa gloire actuelle l'éclat non moins vif d'une gloire héritée? « Que la nation française, disait l'orateur, se livre sans alarmes à cette recherche, sa fierté ne sera pas déçue. Elle cultive encore ce sol qui, vers le sommet des temps, plus fertile en hommes qu'en moissons, peupla le globe avant de le nourrir. La contrée que nous habitons fut la métropole du peuple qui, du surplus de sa population, colonisa tant de contrées lointaines. Fils aînés des Celtes, nul peuple étranger ne vint nous déposséder de leur héritage, et, par l'usurpation de notre territoire, ne jeta de l'obscurité sur notre filiation. Si les Celtes furent les ancêtres de Bellovèse et de Sigovèse, ne sommes-nous pas encore aujourd'hui ces mêmes Gaulois dont les aïeux suivirent ces illustres voyageurs? Peut-être même ne serait-il pas impossible de prouver que la présence des Francs parmi nous est bien moins le résultat d'une invasion que du retour d'une grande partie de nos frères dans leur première patrie. Ainsi donc, fidèles gardiens des tombeaux celtiques, où dorment les pères de tant de peuples belliqueux, nous pouvons nous dire la branche aînée de la grande famille des nations; et si l'on semble s'étonner de la majesté de nos lauriers, c'est que l'on ne réfléchit pas assez que, le premier de tous les peuples, nous enseignâmes à la terre à les cultiver et à les cueillir. »

Il est facile de relever dans ce langage l'effet de l'exaltation militaire, si naturelle à une époque où l'enivrement de tant de victoires remplissait toute la nation. On eût dit que les vertus guerrières des Gaulois, si glorieuses assurément, mais accompagnées de tant d'autres qui ne le sont pas moins, étaient le seul objet d'admiration que l'on pût se proposer chez nos ancêtres. Cependant l'idée la plus profonde du retour aux ancêtres, l'idée de retrouver en eux les modèles primitifs de la vraie sagesse et de la piété n'avait pas entièrement échappé aux fondateurs de l'Académie celtique. Ils comprenaient qu'il y avait là des leçons, sinon aussi élégantes, plus mâles du moins que dans ces antiquités grecques et romaines si pleines de défauts à cet égard, et que les siècles qui nous précèdent semblent d'ailleurs avoir épuisées pour longtemps. « La poussière de quelques dieux impuissants, ajoutait le secrétaire perpétuel en parlant de la mythologie païenne, amuse la crédulité de l'homme, et il laisse déserts les lieux saints où les druides proclamèrent les premiers l'idée sublime d'un Dieu unique, universel; ennoblirent l'homme par l'idée de l'immortalité de l'âme; effrayèrent les coupables et consolèrent les justes par la peinture de l'avenir; enhardirent les mortels au culte de la divinité; les enflammèrent de l'amour de leurs semblables, et donnèrent pour bases à l'édifice des vertus sociales, la bravoure et l'attachement à la patrie : et cependant, aux yeux de l'homme sage, quelle différence d'intérêt entre ces monuments bruts, ces pierres druidiques dont la sévère gravité rappelle et atteste la simplicité de la morale, la pureté du culte et l'élévation de la pensée de ceux qui les fondèrent, et ces ruines, encore étincelantes de faste, qui ne retracent souvent à la mémoire que les crimes de la tyrannie, ou l'impudicité de l'Olympe, ou les malheurs du monde! » Le président, M. de Cambry, allait à cet égard encore plus loin. Il voyait dans l'âge de la Gaule un véritable âge d'or. La Celtique était pour lui un pays inondé de lumières, peuplé de sages et d'hommes de bien, longtemps oublié, enfin retrouvé. Il se faisait assurément de grandes illusions; mais son instinct ne le trompait pourtant pas entièrement en lui montrant chez nos pères autre chose que ces redoutables guerriers qui ont rempli le monde du bruit de leurs armes, et en lui persuadant que la France devait trouver dans ce foyer primitif de précieuses leçons de morale et de vertu.

Le but primitif de l'Académie, déjà fort bien indiqué par les mémorables travaux de La Tour-d'Auvergne, devait être de reconstruire, autant que possible, l'histoire des Celtes, au moyen des éléments qui nous en ont été conservés dans les écrits des anciens; de rechercher leurs monuments, de restituer leur langue, et d'éclairer par elle les origines des diverses langues d'Europe qui s'y rapportent. « Notre but, disait le secrétaire perpétuel dans le discours d'ouverture, est de retrouver la langue celtique dans les auteurs et les monuments anciens, dans les deux dialectes de cette langue qui existent encore, le breton et le gallois, et même, dans tous les dialectes populaires, les patois et jargons de l'empire français, ainsi que les origines des langues et des noms de lieux, de monuments et d'usages qui en dérivent; de donner des dictionnaires et des grammaires de tous ces dialectes qu'il faut se hâter d'inventorier avant leur destruction totale; de recueillir, d'écrire, comparer et expliquer toutes les antiquités, tous les monuments, tous les usages, toutes les traditions. » Il y avait assurément dans ce peu de mots le programme de travaux considérables, bien que le défaut de matériaux dût les retenir forcément dans des limites plus resserrées que ne l'avaient espéré à première vue et dans le premier feu de l'enthousiasme les membres de la nouvelle Société. Il ne s'agissait pas moins que de déterminer la résurrection de la vieille Gaule; mais malheureusement on devait bientôt s'apercevoir que, faute d'une littérature propre, cette résurrection ne serait jamais complète. En effet, ce type antique de la patrie, si digne encore à tant d'égards de nous servir de modèle, est enveloppé de voiles dont il est évident qu'on ne réussira jamais à le dépouiller; mais ce doit être assez de prendre pour tâche de le tirer de la poussière dans laquelle il était perdu depuis tant de siècles et, couché qu'il était, de le mettre glorieusement debout devant nous.

Au reste, rien ne peint mieux l'idée que se faisait d'elle-même l'Académie qu'un détail, assurément bien secondaire, mais très caractéristique pourtant. Je veux parler de l'emblème destiné à former son cachet. Aussi me semble-t-il que, sans déroger à la gravité du sujet, il doit être permis d'en dire ici quelque chose. On voit par les Mémoires de l'Académie que ce détail avait singulièrement préoccupé le secrétaire perpétuel, M. Éloi Johanneau, homme distingué, mais plus encore peut-être par l'imagination que par le savoir régulier; et l'on ne peut nier que cette préoccupation ne fût au fond justifiée, car livrer au public un symbole de ce genre c'était, en quelque sorte, lui donner en deux mots une définition générale de l'esprit de la nouvelle société. Que l'on se trompe ou non sur soi-même, on joue toujours dans

le monde, bien ou mal, le rôle du personnage que l'on croit être. Nous mettrons donc le sceau à l'idée que nous voulions imprimer de l'Académie celtique, en faisant passer sous les yeux de nos lecteurs quelques uns des symboles qui furent proposés; et peut-être trouvera-t-on qu'ils ont un double intérêt, puisque, tout en servant au but particulier que nous avons ici en vue, ils fournissent aussi une intéressante leçon de l'art allégorique.

Un des plus simples représentait un coq au sommet d'un obélisque druidique, battant des ailes au soleil levant, et réveillant par ses chants la Gaule sous la figure d'une femme endormie près d'un dolmen. Celle-ci se relevait à demi, appuyée sur une main et relevant son voile de l'autre, les yeux tournés vers l'oiseau national. La médaille portait pour légende : *Vigili vocat ore diem;* Il appelle le jour par son chant matinal. On voit ici la France, symbolisée par le brillant et valeureux oiseau, appeler une ère nouvelle pour laquelle l'intervention de la Gaule antique lui est devenue nécessaire.

Sur un autre, un génie fouille dans une tombelle au sommet de laquelle est un cromlech; sur la pierre centrale est perché un coq tenant dans son bec une branche de gui. Celle-ci a pour légende : *Lapides quærit magnæ ossa parentis;* Il cherche des pierres qui sont les ossements de sa mère vénérable.

Sur un troisième, qui symbolisait d'une manière aussi délicate qu'ingénieuse les travaux de l'Académie, en rappelant un des usages des Celtes, on voyait des hommes jetant chacun une petite pierre sur un de ces amas nommés en celtique *carn* et en latin *mons Mercurii* : vis-à-vis, au pied d'un chêne, une femme représentant la Gaule se réveillait et souriait. La légende était tirée des proverbes de Salomon : *Sicut qui projicit lapidem in acervum;* Comme celui qui jette une pierre sur le monceau. Si léger que fût le tribut de chacun des membres de l'Académie, la réunion de toutes ces œuvres particulières devait finir par constituer un monument considérable et glorieux pour la Gaule.

Celui qui fut adopté, et que nous avons fait figurer d'après les jetons de présence destinés aux membres de l'Académie, représente, dans la nuit, à la lueur du croissant, un génie tenant d'une main un flambeau et réveillant de l'autre la Gaule endormie près d'un dolmen : celle-ci se relevant à demi, lui présente un rouleau avec ces mots en celtique : *Iez a kiziou Gall*, ce qui veut dire : Langue et usages celtiques. Dans le lointain est une tombelle druidique surmontée d'un chêne, et on lit pour légende ce vers de Virgile parfaitement adapté à la circonstance : *Sermonem patrium moresque requirit;* Il cherche la langue et les mœurs de la patrie. Sur le revers, dans une couronne formée d'une branche de chêne et d'une branche de gui, les deux végétaux sacramentels de la Gaule, on lit le nom de l'Académie, et pour légende : *Gloriæ majorum ;* A la gloire des ancêtres.

Comme le faisait remarquer le secrétaire perpétuel en l'offrant à ses collègues, cette médaille exprimait fort bien par ses types et ses légendes le double but de l'Académie : la recherche de la langue et des antiquités celtiques. Le croissant de la lune, le flambeau du génie, le voile à demi soulevé, indiquaient que la lumière commençait à luire, grâce aux travaux de l'Académie. Par l'allégorie du revers, l'Académie semblait consacrer une couronne de chêne et de gui à la gloire de la patrie. Enfin, les trois langues des inscriptions marquaient les trois époques de la nation, l'époque celtique, l'époque romaine, l'époque française. On sait d'ailleurs que c'était au croissant, au sixième jour de la lune, que les druides faisaient leur grand sacrifice de chaque mois; que le chêne et le gui étaient les symboles principaux de leur culte; que le coq, en latin *gallus*, qui surmonte encore tous nos clochers et dont notre armée porte encore la crète dans la *cocarde*, était l'emblème des Gaulois, nommés de là *Galli* par les Romains. « Ainsi, disait le secrétaire perpétuel, la légende du type explique le double but de l'Académie, but aussi utile que bien déterminé; et la légende du revers, le motif de l'établissement de l'Académie, motif aussi louable que capable de faire taire l'envie, celui de travailler à l'illustration des antiquités nationales, et, par là, à la gloire de la patrie. »

Il me semble toutefois que la critique de l'Académie pourrait se déduire de ces divers projets. On ne découvre effectivement dans aucun d'eux un but assez majeur. Dans quelles intentions réveiller ainsi la Gaule, rechercher ses antiques ossements, remettre en lumière ses mœurs et son langage? La légende à la vérité paraît le dire : A la gloire des ancêtres. Mais est-ce assez? Pour que la gloire des ancêtres soit complète, suffit-il qu'elle soit assez éclatante pour projeter ses reflets jusque sur la postérité? En est-il des nations comme de la noblesse, à qui un nom illustre suffit sans autre condition? Ne faut-il pas que l'on puisse assigner une utilité certaine à ce rétablissement des liaisons avec l'antiquité? Ne faut-il pas, en un mot, qu'il s'agisse dans cette restauration des souvenirs de quelque chose de plus profond que de la gloire militaire, et que l'on ne remette la Gaule sous les yeux de la France avec tant de pompe que s'il y a moyen de montrer dans la Gaule, à certains égards du moins, un modèle que doive imiter la France pour l'accomplissement de ses nouvelles destinées.

L'Académie celtique ne persista pas longtemps. On reconnut promptement, en se mettant à l'œuvre plus assidûment qu'on ne l'avait encore fait, que la Gaule ne nous a malheureusement pas laissé assez de monuments pour fournir matière à une collection de travaux comparables à ceux qui ont eu Rome, la Grèce, ou la Judée pour sujet. Après avoir langui sous l'Empire, faute d'une impulsion assez ferme qu'elle n'aurait pu puiser que dans une idée tout-à-fait générale, elle s'éteignit sous la Restauration en se reformant sous le titre de Société des antiquaires de France. Ce n'était point renoncer à son objet, c'était l'agrandir. En effet, si l'étude de la Gaule forme l'introduction à celle de la France, il ne saurait y avoir lieu à séparer les deux études jusqu'à en faire deux terrains distincts pour deux Académies différentes. Si, en réalité, nous sommes encore les Gaulois, nos pères, sous la discipline des Romains, comme sous celle des Francs, n'ont pas cessé non plus de l'être constamment. Il faut donc voir dans toute notre histoire une même unité, tout en comprenant clairement que c'est la Gaule qui en fait et fera toujours le fonds essentiel.

SUR LA MULTIPLICATION DES VOYAGES.

L'Empereur, en obligeant les principaux souverains de l'Europe à s'unir pour lui résister et à fondre leurs armées en une seule; en donnant lui-même pour auxiliaires et pour camarades à nos soldats ceux d'une foule de princes, jadis rivaux ou même ennemis les uns des autres ou de la France; en promenant d'un bout de l'Europe à l'autre ces réunions hétérogènes, a produit de force entre les nations ce qu'il est quelquefois difficile de réaliser entre les individus : il leur a fait *faire connaissance*, et c'est là peut-être la partie la plus durable de la mission qu'il a accomplie dans le monde.

La facilité avec laquelle on voyage aujourd'hui est la suite de ces grands événements. Aux effets qu'ils ont produits, se joint la commodité tous les jours plus grandes des moyens de transport; et parmi les perfectionnements dont l'influence se fait le plus sentir, se trouve l'application des machines au transport des voyageurs. Les nations, après avoir été mélangées violemment, se confondent pacifiquement; l'œuvre commencée par la poudre est continuée par la vapeur.

ÉLIE DE BEAUMONT.

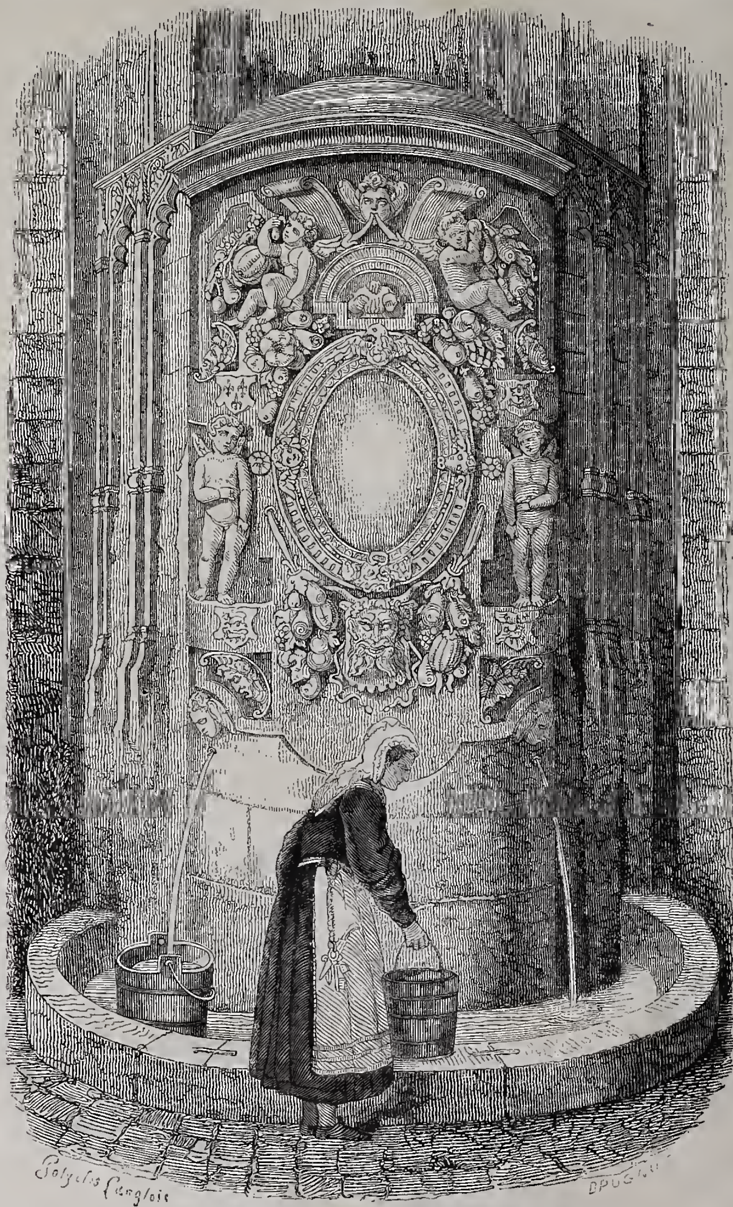
LA FONTAINE DE SAINT-MACLOU.

« Par la grâce de Dieu, disait un ancien chroniqueur, » ceste ville de Rouen a l'honneur d'avoir assez bonnes et » belles fontaines en chacun quartier pour la commodité des » habitants. » Le soin apporté à l'établissement de ces monuments d'utilité publique avait naturellement conduit à les décorer d'une manière convenable et suivant le goût de chaque pays. Parmi tous ces édifices, dont les plus intéressants sont encore aujourd'hui la fontaine de *la Croix de pierre*, celle de *la Crosse*, celle de *l'hôtel de Lisieux*, déjà décrite dans ce recueil (1845, p. 273), on remarque la fontaine de Saint-Maclou, adossée à l'église de ce nom.

Cette petite construction de la renaissance se recommande particulièrement par l'élégance, par la simplicité de sa composition, et par ses gracieuses sculptures, dues à Jean Goujon.

Ces jolies statues d'enfant ne sont pas les seuls ouvrages de ce sculpteur qui ornent la belle église de Saint-Maclou. Les bas-reliefs des deux portails de l'ouest et du nord, représentant *la Mort de la Vierge* et *le Baptême du Christ*, proviennent de ce même ciseau si pur et si gracieux.

Près de la fontaine s'ouvre l'*aître* de Saint-Maclou, qui est pour la ville de Rouen ce qu'était le charnier des Innocents pour Paris. Langlois a découvert sur les colonnes de cet édifice ancien les fragments malheureusement informes d'une *danse macabre*, dont les divers personnages, à peu près conservés, offrent les vestiges d'un art naïf et grossier qui contrastent assez singulièrement avec les ornements de la renaissance de l'église et de la fontaine.



(La Fontaine de Saint-Maclou, par Jean Goujon, à Rouen.)

Il existe une donation faite en 1228 par Geoffroy de Capreville, « d'un fonds à lui appartenant, paroisse Saint-Maclou, hors de la ville. » Saint-Maclou n'était alors qu'une chapelle. Vers la fin du quinzième siècle, on s'occupa de l'érection de l'édifice actuel, et en 1511 on éleva la plate-forme qui supporte la tour.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CHOIX D'ANCIENNES CHANSONS.



(Cette vignette est composée d'emprunts faits à l'art du seizième siècle. — Les trois ménestrels et le paysage sont fidèlement reproduits d'après un manuscrit de notre célèbre poëme français le Roman de la Rose (mss. d'environ 1480; Harleian libr. British museum).— La bordure qui descend sur la marge est tirée des ornements d'une tombe en cuivre que l'on suppose une œuvre néerlandaise de 1525, et que l'on conserve dans l'église Sainte-Mary-Key, à Ipsswiek. — Enfin la scène de bataille est tirée du manuscrit de Monstrelet (Bibl. roy., fonds Lavallière, nº 32).)

Parmi les productions littéraires qui peignent le plus parfaitement et en plus grande liberté l'esprit de notre nation, il faut placer au premier rang la chanson. Vive, frondeuse, narquoise, pleine d'entrain et de mouvement, facile à retenir, la chanson française prend les formes les plus variées et abonde à toutes les époques. Tour à tour héroïque, sentimentale, satirique, grivoise et surtout populaire, ce genre de composition, qui remonte chez nous aussi haut que l'érudition peut atteindre, n'a pour ainsi dire jamais laissé passer un événement, moins que cela, une mode ridicule, une aventure burlesque, sans rimer quelques couplets. On sait le vieil adage national : « Tout finit par des chansons. »

Longtemps en France les chansons furent écrites en latin; ce qui ne les empêchait nullement de jouir de cette popularité dont nous parlions. Ainsi Hildegaire, évêque de Meaux sous Charles-le-Chauve, dit, en parlant de la bataille gagnée sur les Saxons, en 623, par Clotaire II : « On composa à propos de cette victoire un chant vulgaire (*carmen publicum*) qui se trouvait dans



toutes les bouches, et que les femmes chantaient en dansant et en battant des mains. » Le pieux prélat nous a conservé deux strophes de ce poëme écrit en latin barbare; c'est une des plus anciennes chansons qu'on connaisse. (V. t. VI, p. 310.)

La langue française n'ayant commencé à être en usage qu'au douzième siècle, ce n'est donc qu'à partir de cette époque qu'il faut chercher des chansons écrites en français, si toutefois on peut donner ce nom à un idiome qui n'est guère accessible aujourd'hui qu'aux érudits. Les chansons des douzième et treizième siècles se font remarquer par leur simplicité, leur naïveté, et surtout par des inspirations sauvages et chevaleresques qui devaient au mieux s'harmoniser avec les mœurs guerrières des preux. La critique y notera aussi une richesse d'expressions poétiques qu'on ne s'attendrait certes pas à trouver dans une littérature à peine dégrossie.

Les croisades alimentèrent longtemps la verve des chansonniers, ou, pour parler la langue de ce temps, la verve des *trouvères* et des *jongleurs*. Ceux-ci voyageaient çà et là, s'arrêtant dans les châteaux, ou bien rassemblant le peuple au sortir des églises; puis ils récitaient les exploits des croisés. La complainte si connue de Malbroug remonte aux guerres saintes; l'auteur raconte les hauts faits d'un chevalier espagnol, surnommé le *Membru;* et c'est seulement au siècle dernier que *Membru* fut tout-à-coup transformé en *Malbroug*. Ce changement, qui ne peut s'expliquer que par la parité accidentelle des deux vocables, paraît d'autant plus bizarre que le général anglais n'eut jamais rien de commun, ni dans sa vie ni dans sa mort, avec le croisé espagnol. Quoi qu'il en soit, l'anachronisme fit la fortune de la complainte; c'est à lui qu'elle doit d'avoir vécu.

Les trouvères et les jongleurs ne se contentaient pas de chanter, en s'accompagnant d'un instrument, ces longues épopées qu'on appelle les *chansons de Geste;* ils en composaient; puis ils joignaient à leur talent de poëte et de musicien celui de faire des *jongleries*, c'est-à-dire des tours d'adresse, des farces et même des sortiléges. « Je te dirai ce que je sais, s'écrie un trouvère; je suis joueur de vielle, de cornemuse, de flûte, de violon, de harpe, de symphonie, de psaltérion, et je connais mainte chanson... Je peux bien faire un enchantement, et j'en sais plus long que l'on ne pense. Quand je veux m'y appliquer, je lis, je chante comme un clerc, je parle de chevalerie, des hommes braves, et je sais bien dire quelles sont leurs armoiries. » Quoique souvent proscrits par les anathèmes de l'Église, les trouvères, les jongleurs et les ménestrels formaient des corporations ayant leurs droits et leurs priviléges; ils occupaient une place d'honneur dans les festins, les cérémonies et les fêtes publiques, et même les jours de combat; on sait qu'à la fameuse bataille d'Hastings, le Normand Taillefer, un des plus anciens jongleurs dont l'histoire ait conservé le souvenir, marchait en chantant à la tête des troupes de Guillaume-le-Conquérant.

A côté des trouvères de profession, qui d'ordinaire se recrutaient parmi le peuple, il y avait aussi une autre classe de chansonniers non moins féconde : c'étaient les gentilshommes. Charles d'Anjou, roi de Sicile; Pierre Mauclerc, comte de Bretagne; le châtelain de Coucy, Quènes de Béthunes, Hugues de Lusignan, etc., etc., mais surtout Thibault, comte de Champagne, doivent prendre rang parmi les meilleurs poëtes de leur temps. Ce qui prouve, pour le dire en passant, qu'au moyen-âge, peuple et gentilshommes étaient beaucoup moins illettrés qu'on ne le croit généralement.

Au seizième siècle, la chanson avait perdu le caractère héroïque qui la distingua particulièrement depuis saint Louis jusqu'à Louis XI; elle s'abandonna en quelque sorte tout entière à la satire. En cela elle ne faisait que suivre le mouvement des idées. Le siècle de Rabelais, de Bonaventure des Périer, de Luther et de Calvin, fut un siècle de renaissance, mais aussi de destruction; et, alors comme toujours, le sarcasme devint l'arme de prédilection. Ainsi que les arts et les lettres, la chanson eut donc aussi sa renaissance, et cette renaissance fut marquée par une active intervention dans les affaires publiques. Du reste, les chansonniers qui, au quinzième siècle, se glorifiaient d'Eustache Deschamps, d'Olivier Basselin, de Christine de Pisan et de Charles d'Orléans, n'avaient point décliné; ils pouvaient nommer, aux premières années du seizième siècle, deux remarquables esprits, Villon et Marot.

La chanson par laquelle nous allons commencer notre étude fut composée à l'occasion de la déroute de Pavie et de la prise de François Ier, événement trop connu pour que nous entreprenions de le raconter ici; qu'il nous suffise de dire que ce récit burlesque est tiré de la collection manuscrite de Maurepas (t. I, p. 13 et suiv.) que possède la Bibliothèque royale.

I.

CHANSON SUR LA BATAILLE DE PAVIE.

1525.

Hélas! La Palice (1) est mort,
Il est mort devant Pavie;
Hélas! s'il n'estoit pas mort,
Il seroit encore en vie.

Quand le roy partit de France,
A la malheur il partit;
Il en partit le dimanche,
Et le lundy il fut pris.

Il en partit le dimanche,
Et le lundy il fut pris;
Rens-toy, rens-toy, roy de France,
Rens-toy donc, car tu es pris.

Rens-toy, rens-toy, roy de France,
Rens-toy donc, car tu es pris.
— Je ne suis point roy de France,
Vous ne sçavez qui je suis.

Je ne suis point roy de France,
Vous ne sçavez qui je suis;
Je suis pauvre gentilhomme
Qui s'en va par le païs.

Je suis pauvre gentilhomme
Qui s'en va par le païs. —
Regardèrent à sa casaque,
Avisèrent trois fleurs de lys.

Regardèrent à sa casaque,
Avisèrent trois fleurs de lys.
Regardèrent à son espée :
François ils virent escry.

Regardèrent à son espée :
François ils virent escry.
Ils le prirent, et le menèrent
Droit au château de Madry.

Ils le prirent, et le menèrent
Droit au château de Madry;
Et le mirent dans une chambre
Qu'on ne voïoit jour ny nuit.

Et le mirent dans une chambre
Qu'on ne voïoit jour ny nuit,
Que par une petite fenestre
Qu'estoit au chevet du lict.

Que par une petite fenestre
Qu'estoit au chevet du lict.
Regardant par la fenestre,
Un courier par là passit.

(1) La Palice, dont il est ici question, était le célèbre Jacques de Chabannes, sieur de La Palice, marechal de France, tué à la bataille de Pavie, le 24 février 1525. Comme s'il eût prévu la triste fin de cette journée, il avait fait tous ses efforts pour empêcher le roi de livrer le combat.

Regardant par la fenestre,
Un courier par là passit.
— Courier qui porte lettre,
Que dit-on du roy à Paris?

Courier qui porte lettre,
Que dit-on du roy à Paris?
— Par ma foy, mon gentilhomme,
On ne sçait s'il est mort ou vif.

Par ma foy, mon gentilhomme,
On ne sçait s'il est mort ou vif.
— Courier qui porte lettre,
Retourne-t-en à Paris.

Courier qui porte lettre,
Retourne-t-en à Paris;
Et va-t-en dire à ma mère,
Va dire à Montmorency (1):

Et va-t-en dire à ma mère,
Va dire à Montmorency:
Qu'on fasse battre monnoye
Aux quatre coins de Paris.

Qu'on fasse battre monnoye
Aux quatre coins de Paris;
S'il n'y a de l'or en France,
Qu'on en prenne à Saint-Denis.

S'il n'y a de l'or en France,
Qu'on en prenne à Saint-Denis;
Que le Dauphin on amène,
Et mon petit fils Henry (2).

Que le Dauphin on amène,
Et mon petit fils Henry;
Et à mon cousin de Guise (3),
Qu'il vienne icy me requery.

Et à mon cousin de Guise,
Qu'il vienne icy me requery. —
Pas plustost dit la parolle,
Que monsieur de Guise arrivy (4).

II.

CHANSON DES CORPOREAUX.

1562.

(Collection Maurepas, t. I, f. 121.)

L'année 1562, date de la composition de cette chanson, vit naître la première guerre civile, provoquée, comme on sait, par le massacre de Vassy, où fut blessé François, duc de Guise. Toute la France prit les armes; ceux-ci pour les catholiques, ceux-là pour le prince de Condé et les Huguenots. L'auteur de la chanson a voulu ridiculiser cette prise d'armes. Les Huguenots qui comptaient parmi leurs principaux chefs le comte de Grammont, Jean de Rohan et François d'Andelot, s'emparèrent d'abord d'Orléans, de Rouen et de quelques autres villes; mais bientôt ils perdirent la bataille de Dreux. Les *corporeaux* étaient de bas officiers ayant sous leurs ordres une escouade de quelques soldats; de là vient notre mot *caporal.* Il est difficile, en lisant les exploits grotesques du corporeau de 1562, de ne pas penser à don Quichotte.

Un corporeau fait ses préparatifs
Pour se trouver des derniers à la guerre.
S'il en eût eu, il eût vendu sa terre;
Mais il vendit une botte d'oignon.
Viragon, vignette sur vignon.

(1) Le maréchal de Montmorency fut chargé de remettre aux envoyés de Charles-Quint la rançon des enfants de France.
(2) Henri, duc d'Orléans, depuis le roi Henri II.
(3) Claude de Lorraine, premier duc de Guise, cinquième fils de René II, duc de Lorraine.
(4) A la manière brusque dont se termine la chanson, on serait tenté de croire qu'il y manque quelques couplets.

Un corporeau, avant que de partir,
Dévotement feit chanter une messe;
Et si vous a sainte hardiesse
De n'assaillir jamais que des oysons.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau bravement se monta
D'un asne fort qui portoit la poirée,
Et son varlet d'une pecque (1) escrouppée (2),
Pour son sommier (3) il print le poullichon.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau greve (4) et cuissots (5) avoit,
Bien façonnez d'une longue citrouille,
Clouez de bois qui jamais ne s'enrouille;
Un plat d'estain il print pour son plastron.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau des gantelets avoit,
Dont l'un étoit fait d'ozier et d'éclisse (6);
Pour l'autre il print une grande écrevisse,
Et meit la main dedans le croupion.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau en son escu portoit
Le rouge et le blanc de la sommellerie;
D'ongles de porc sa lance étoit garnie,
Et sa devise étoit: « Nous enfuirons. »
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau une arbaleste avoit
D'un viel cerceau d'une pipe (7) rompue,
Sa corde étoit d'estouppe toute écrue,
De bois tortu étoit le vireton.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau une harquebuze avoit
D'un franc sureau cueilly de cette année;
Son casque étoit d'une courge escornée,
Et les boullets (8) de navets de maison.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau sa brigandine avoit
De vieux drappeaux et de vieille féraille,
Et si gardoit pour un jour de bataille
Un viel estoc d'un viel fer d'Arragon.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau à la montre (9) s'en va;
Il a prié monsieur le commissaire
De lui passer sa jument et son haire (10),
Et l'advouer pour vaillant champion.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau au trésorier s'en va:
— Morbieu! sangbieu! puisque le roy me paye,
Despeschez-vous de me bailler ma paye,
Et me conter des escus ou testons. —
Viragon, vignette sur vignon.

Le trésorier à la bource fouilla,
Et lui a dit: — Corporeau, vaillant homme,
Contentez-vous, tenez, voilà en somme
Quarante francs en méreaux (11) et jettons.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau retourne en sa maison;
A son retour ses voisins il convie,
Leur dit: — Voyez, je suis encor en vie;
Gardé me suis de six coups de canon. —
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau à ses voisins compta
Qu'il avoit eu contre un reistre querelle,

(1) Cheval de rebut. — (2) Morveux.
(3) Cheval qui porte les bagages. — (4) Armure des jambes.
(5) Armure des cuisses.
(6) Petits bâtons de bois flexibles comme l'osier.
(7) Tonneau.
(8) Projectiles de plomb qu'on lançait avec la fronde ou l'arc.
(9) Parade. — (10) Sorte de vêtement grossier.
(11) Terme de dérision; ici *méreau* signifie les petits cailloux qui servaient à compter.

Et toutesfois qu'à grands coups de bouteille,
Il l'avoit fait venir à la raison.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau à ses amis jura
Ne retourner jamais à la bataille,
Si pour s'armer n'avoit une muraille
Cent pieds d'espais, et un voulge (1) aussi long.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau devant Dieu protesta
Que, pour la peur qu'il avoit de combattre,
Il aimoit mieux chez lui se faire battre,
Que de chercher si loing les horions.
Viragon, vignette sur vignon.

(1) Pique.

LES EFFETS DE LA TERREUR,

PAYSAGE DU POUSSIN.

(Voy. la Table des dix premières années, et 1845, p. 177.)

Le Poussin a peint ce paysage en 1650. Il avait alors cinquante-six ans. A cet âge, il était encore dans toute la vigueur de son talent, et son goût si admirable semblait s'élever et s'épurer à chacune de ses compositions nouvelles. « En avançant en âge, écrivait-il à un de ses amis, je me » sens plus que jamais enflammé du désir de me surpasser » et d'atteindre le plus haut degré possible de perfection. »

Ce tableau fut peint, suivant quelques auteurs, pour le commandeur del Pozzo, l'un des premiers Mécènes du Poussin à Rome; mais, suivant d'autres, pour M. Pointel, après la mort duquel il fut acheté successivement par MM. Duplessis, Rambouillet et Moreau. Il ne nous a pas été possible de découvrir quel est le possesseur actuel de ce chef-d'œuvre.

Le récit d'Apulée sur les effets de la magie, tels qu'ils avaient été rapportés par Aristomène, peut avoir donné l'idée de la scène représentée aux premiers plans du paysage. On sait que le Poussin était fort instruit : il s'était appliqué à l'étude de la biographie et de l'histoire ; il avait traduit de nombreux passages dans les meilleurs écrits des auteurs anciens; il pensait, comme l'a dit Reynolds, que l'artiste « ne doit pas être étranger à cette partie de la philosophie qui met à découvert la nature morale de l'homme, et qui a rapport au caractère et aux affections.» Peu de tableaux pourraient servir mieux que celui dont nous donnons ici une esquisse à mettre en lumière l'esprit observateur du Poussin, et toutes les excellentes qualités de son génie méditatif et tempéré. Nous nous garderons bien d'essayer une analyse de ce bel ouvrage, lorsqu'il en existe une écrite par l'un des maîtres de notre langue. Fénelon aimait et admirait beaucoup le Poussin. Il a dit quelque part : « Je parle en igno- » rant, et j'avoue que les paysages du Poussin me plaisent » beaucoup plus que ceux du Titien.» Il n'était pas si ignorant qu'il voulait bien le dire; il était lui-même grand paysagiste à sa manière, et dans son art comme dans son caractère, il y avait, avec un peu plus de douceur pénétrante peut-être, ce mélange de gravité et de grâce qui distingue le premier des peintres dont la France s'honore. Effaçons-nous donc devant un délicieux fragment du dialogue où Fénelon a mis en présence, dans les Champs-Elysées, les ombres de Léonard de Vinci et du Poussin. Les lecteurs y trouveront des détails que malheureusement la nécessité a rendus imperceptibles dans notre imitation réduite de l'œuvre originale; leur imagination devra y suppléer.

Poussin. Représentez-vous un rocher qui est dans le côté gauche du tableau. De ce rocher tombe une source d'eau pure et claire, qui, après avoir fait quelques petits bouillons dans sa chute, s'enfuit au travers de la campagne. Un homme qui était venu puiser de cette eau est saisi par un serpent monstrueux; le serpent se lie autour de son corps, et entrelace ses bras et ses jambes par plusieurs tours, le serre, l'empoisonne de son venin et l'étouffe. Cet homme est déjà mort, il est étendu; on voit la pesanteur et la roideur de tous ses membres, sa chair est déjà livide, son visage affreux représente une mort cruelle.

Léonard de Vinci. Si vous ne nous représentez point d'autre objet, voilà un tableau bien triste.

Poussin. Vous allez voir quelque chose qui augmente encore cette tristesse : c'est un autre homme qui s'avance vers la fontaine; il aperçoit le serpent autour de l'homme mort, il s'arrête soudainement; un de ses pieds demeure suspendu; il lève un bras en haut, l'autre demeure en bas; mais les deux mains s'ouvrent, elles marquent la surprise et l'horreur.

Léonard. Le second objet, quoique triste, ne laisse pas d'animer le tableau et de faire un certain plaisir semblable à ceux que goûtaient les spectateurs de ces anciennes tragédies où tout inspirait l'horreur et la pitié; mais nous verrons bientôt si vous avez...

Poussin. Attendez la suite, s'il vous plaît; vous jugerez selon vos règles quand j'aurai tout dit. Là auprès est un grand chemin sur le bord duquel paraît une femme qui voit l'homme effrayé, mais qui ne saurait voir l'homme mort, parce qu'elle est dans un enfoncement, et que le terrain fait une espèce de rideau entre elle et la fontaine. La vue de cet homme effrayé fait en elle un contre-coup de terreur. Ces deux frayeurs sont, comme on dit, ce que les douleurs doivent être : les grandes se taisent, les petites se plaignent. La frayeur de cet homme le rend immobile; celle de cette femme, qui est moindre, est plus marquée par la grimace de son visage; on voit en elle une peur de femme qui ne peut rien retenir, qui exprime toute son alarme, qui se laisse aller à tout ce qu'elle sent; elle tombe assise, elle laisse tomber ce qu'elle porte, elle tend les bras et semble crier. N'est-ce pas vrai que ces airs divers de crainte et de surprise sont une espèce de jeu qui touche et qui plaît?

Léonard. J'en conviens. Mais qu'est-ce que ce dessin? est-ce une histoire? Je ne la connais pas. C'est plutôt un caprice.

Poussin. C'est un caprice. Ce genre d'ouvrage sied fort bien, pourvu que le caprice soit réglé et qu'il ne s'écarte en rien de la vraie nature. On voit au côté gauche quelques grands arbres qui paraissent vieux, et tels que ces antiques chênes qui ont passé autrefois pour les divinités d'un pays. Leurs tiges vénérables ont une écorce dure et âpre qui fait fuir un bocage tendre et naissant placé derrière. Ce bocage a une fraîcheur délicieuse; on voudrait y être; on s'imagine un été brûlant qui respecte ce bois sacré. Il est planté le long d'une eau claire et semble se mirer dedans. On voit d'un côté un vert foncé, de l'autre une eau pure où l'on découvre le sombre azur d'un ciel serein. Dans cette eau se présentent divers objets qui amusent la vue pour la délasser de tout ce qu'elle a vu d'affreux. Sur le devant du tableau les figures sont toutes tragiques; mais dans le fond tout est paisible, doux et riant: ici on voit des jeunes gens qui se baignent et qui se jouent en nageant; là des pêcheurs dans un bateau; les uns se penchent en avant et semblent près de tomber, c'est qu'ils tirent un filet; deux autres, penchés en arrière, rament avec effort; d'autres sont sur le bord de l'eau, jouant à la mourre(1); d'autres se promènent, au-delà de cette eau, sur un gazon frais et tendre. En les voyant dans un si beau lieu, peu s'en faut qu'on n'envie leur bonheur. On voit assez loin une femme qui va sur un âne à la ville voisine, et qui est suivie de deux hommes : aussi on s'imagine voir ces bonnes gens qui, dans leur simplicité rustique, vont porter aux villes l'abondance des champs qu'ils ont cultivés. Dans

(1) Voyez, sur ce jeu italien, la Table des dix premières années.

le même coin, à gauche, paraît au-dessus du bocage une montagne assez escarpée, sur laquelle est un château.

LÉONARD. Le côté gauche de votre tableau me donne envie de voir le côté droit.

POUSSIN. C'est un petit coteau qui vient en pente insensible jusqu'au bord de la rivière. Sur cette pente on voit en confusion des arbrisseaux et des buissons sur un terrain inculte. Au-devant de ce coteau sont plantés de grands arbres, entre lesquels on aperçoit la campagne, l'eau et le ciel.

LÉONARD. Mais ce ciel, comment l'avez-vous fait?

POUSSIN. Il est d'un bel azur, mêlé de nuages clairs qui semblent être d'or et d'argent.



THOS. ARMES RONC. LONDON

(Les effets de la terreur, paysage de Nicolas Poussin.)

LÉONARD. Vous l'avez fait ainsi, sans doute, pour avoir la liberté de disposer à votre gré la lumière, et pour la répandre sur chaque objet selon vos desseins.

POUSSIN. Je l'avoue...

LÉONARD. Qu'y a-t-il dans le milieu de ce tableau, au-delà de cette rivière?

POUSSIN. Une ville dont j'ai déjà parlé; elle est dans un enfoncement où elle se perd; un coteau plein de verdure en dérobe une partie; on voit de vieilles tours, des créneaux, de grands édifices et une confusion de maisons dans une ombre très forte, ce qui relève certains endroits éclairés par une certaine lumière douce et vive qui vient d'en haut. Au-dessus de cette ville, paraît ce que l'on voit presque toujours au-dessus des villes dans un beau temps, c'est une fumée qui s'élève et qui fait fuir les montagnes qui font le lointain. Ces montagnes, de figure bizarre, varient l'horizon, en sorte que les yeux sont contents.

LÉONARD. Je vois que vous avez assez étudié les bons modèles du siècle passé et mes livres.

Que pourrait-on ajouter à une description si parfaite? c'est un modèle d'analyse simple et élégante. Nous avons ainsi reproduit en quelque sorte, sous les yeux de nos lecteurs, presque deux chefs-d'œuvre au lieu d'un; et nous appliquerons volontiers, à l'un comme à l'autre, ces paroles empruntées encore à Fénelon: « Rien ne fait un plus sensible plaisir que ces peintures champêtres; nous les devons aux poëtes. Ils ont commencé à chanter dans leurs vers les grâces naïves de la nature simple et sans art; nous les avons suivis. Les ornements d'une campagne où la nature est belle, sont une image plus riante que toutes les magnificences que l'art a pu inventer. »

LA ROCHE PERCÉE (1).

NOUVELLE.

Au fond de la rade de Brest, au bas de l'étroit promontoire connu sous le nom de presqu'île de Kelern, se trouve un hameau enfoui dans les feuillages des hêtres, des ormes et des frênes: c'est Roscanvel, dont le clocher aigu surmonte de loin les arbres et vous indique la route. Le village renferme à peine une trentaine de maisons, au milieu desquelles se montre l'église entourée de son cimetière qu'ombragent deux noyers gigantesques.

A quelques pas de l'un d'eux, une fosse avait été récemment creusée; on venait d'y planter la croix peinte en noir et semée de larmes qui, dans les pauvres cimetières de campagne, remplace la pierre tombale.

Un homme, la tête nue, était agenouillé sur le gazon, et deux jeunes enfants priaient à côté de lui.

L'humble tombe renfermait la mère de ceux-ci, la femme de celui-là. Douce et vaillante créature qui avait lutté dix ans contre les veilles, la misère, les infirmités, et qui était morte à la peine sans faire entendre une plainte!

Après une longue prière, Claude Morvan se releva; ses

(1) Cette roche existe réellement près de Brest, et ce que nous en dirons est historique.

enfants l'imitèrent, et tous prirent en silence le chemin qui conduit à Kelern.

La mort de Catherine avait fait une profonde blessure au cœur du paysan, car il l'avait aimée de tout ce qu'il pouvait avoir d'affection pour une femme; mais sa douleur ne lui ôtait rien de son courage. Il la renfermait comme ces plaies que l'on cache de peur de défaillir à leur vue, et continuait à aimer la morte dans les enfants qu'elle lui avait laissés.

L'aîné, qui se nommait Pierre, touchait à sa neuvième année, et avait cette aptitude à la pratique de la vie que le besoin donne si vite aux fils du peuple. Non seulement il surveillait sa sœur Renée, plus jeune de deux ans, mais il aidait aux soins du ménage, faisait les courses, prenait part aux travaux de son père selon ses forces et son adresse.

Tous trois avaient suivi un sentier qui serpente sur le flanc du coteau dépouillé, et ils aperçurent bientôt leur cabane située à mi-chemin de Roscanvel et de la citadelle de Kelern.

En voyant ce toit de chaume éclairé par le soleil couchant, Claude sentit son cœur se serrer. Il se rappela malgré lui le temps où il entendait de loin la voix de Catherine annonçant aux enfants sa venue, et les rires joyeux de Pierre accourant avec Renée à sa rencontre. Maintenant tout était silencieux, désert! la mort avait passé près de la cabane et en avait emporté le mouvement et la joie!

Claude soupira sourdement, saisit par la main ses deux enfants et les rapprocha de lui. Désormais c'était là sa force et sa consolation.

Cependant, au détour du chemin, et comme il arrivait vis-à-vis de la cabane, il aperçut M. Royer qui l'attendait assis sur la pierre dressée près de la porte.

M. Royer était un ancien cabaretier de Brest, retiré à Roscanvel, où il avait acheté quelques propriétés, parmi lesquelles se trouvait la chaumière de Morvan. Il habitait, non loin du bourg, un vieux manoir à demi ruiné, dont il exploitait les terres mesquinement et sans intelligence. Dans le pays, on l'accusait d'avarice et surtout de violence. Deux ou trois fois il avait eu à se justifier devant le juge de paix du canton des mauvais traitements exercés envers ceux qui le servaient.

En arrivant près de lui, Claude Morvan se découvrit, et le petit garçon en fit autant par imitation.

M. Royer, qui était resté assis, garda son chapeau.

— Eh bien! ta femme est donc morte? dit-il avec cette dureté qu'affectent les sots et les méchants à l'égard de leurs inférieurs; sais-tu que c'est pour toi un malheur?

— Je dois le savoir, monsieur, répondit Claude d'un ton troublé, car personne ne connaissait aussi bien que moi ce qu'elle valait!

— Et le pis, c'est qu'elle t'a fait perdre une bonne place chez M. Lenoir. Comment diable as-tu pu laisser là ton travail pendant huit jours?

— Il le fallait pour soigner Catherine.

— Catherine, Catherine, tu pouvais la laisser avec tes enfants... Il n'y avait plus d'espoir d'ailleurs, tu le savais.

— On n'est jamais sûr de cela quand on aime ceux qui vont mourir, monsieur, dit Claude avec un sentiment naïf et profond; tant qu'elle me regardait, tant qu'elle me parlait, je ne pouvais croire qu'elle allait nous quitter!

M. Royer fit un mouvement de la tête.

— Tu vois où cela t'a conduit, nigaud!... Elle est morte... et morte huit jours trop tard! car M. Lenoir, qui ne pouvait attendre, a fait venir de Brest un autre ouvrier pour son four à briques. Où vas-tu trouver du travail, maintenant?

— J'irai m'offrir partout, répondit Morvan.

— Et on ne te recevra nulle part, ajouta l'ancien cabaretier; tu le sais comme moi, c'est la morte saison. Il y a plus de bras que d'ouvrage... Et cependant tu me dois trois mois de loyer.

— Je ne l'ai pas oublié, monsieur, dit Claude, et je vous les paierai.

— Est-ce avec le porc que tu as vendu pour acheter des remèdes à la défunte... ou avec tes meubles qui ont servi à lui avoir une châsse, un enterrement et une croix? demanda M. Royer durement; comme si tu ne pouvais te contenter, pour ta femme, du convoi du pauvre et d'un trou dans le cimetière.

— Hélas! dit Morvan, c'était la dernière chose que je devais faire pour elle, monsieur; on ne commande pas à ces idées-là! En lui refusant ce qu'on donne aux autres morts, j'aurais cru que c'était insulter à sa mémoire. Elle qui a dépensé sa vie pour nous, n'avait-elle pas droit à ce qu'on fît honneur à sa mort? Avec la croix, du moins, nous ne pourrons oublier où est son pauvre corps, et nous saurons dans quelle place nous mettre à genoux.

Royer haussa les épaules.

— Encore un que les superstitions ont abruti, murmura-t-il; enfin n'importe... Le résultat, c'est que te voilà ruiné et hors d'état de me payer, n'est-ce pas?

— Maintenant... il est vrai... que je ne pourrais... balbutia Morvan.

— Eh bien, alors, tu chercheras ailleurs un logement, reprit le cabaretier retiré; j'ai trouvé un autre locataire, et il faut que tu déloges dès demain, vu que l'on m'offre deux écus d'augmentation.

Bien que Claude ne s'attendît pas à un congé donné aussi brusquement, il ne fit aucune résistance et ne montra nulle mauvaise humeur.

— Chacun est maître de son bien, dit-il, et puisque monsieur trouve un meilleur prix, je ne voudrais pas lui faire manquer l'occasion. J'ai à la baie de Dinant un cousin qui ne me refusera point, j'espère, un abri, et je partirai demain avec les enfants.

— Un moment, dit le propriétaire, qui s'était levé: une fois parti, tu auras ma quittance à la semelle de tes souliers; il faut d'abord que nous réglions nos comptes.

— Je croyais avoir dit à monsieur que j'étais à cette heure sans ressource, dit Claude embarrassé.

— Soit, répliqua M. Royer; mais tu n'es pas sans enfants, donne-les-moi tous deux pour garder les bestiaux, et je te tiens quitte de ce que tu me dois.

A cette proposition inattendue, Pierre et Renée, qui avaient jusqu'alors écouté avec l'indifférence ordinaire à leur âge, dressèrent brusquement la tête.

— Ce sera tout bénéfice pour toi, ajouta le propriétaire: car tu te trouveras débarrassé de ces deux marmots que j'habituerai au travail.

Les enfants se pressèrent contre leur père.

— Je ne veux pas aller avec lui! s'écria Renée, qui regardait M. Royer avec effroi.

— Je ne veux pas aller au manoir, ajoutait Pierre, également effarouché.

— Qu'est-ce que c'est! qu'est-ce que c'est! reprit le bourgeois en saisissant ce dernier par l'oreille, je crois qu'on fait le récalcitrant... Tu viendras où je te mènerai, drôle...

— Faites excuse, monsieur, interrompit Morvan, qui retira son fils à lui; mais je ne veux pas me séparer de ces pauvres innocents.

— Comment! tu refuses de me les donner! s'écria le bourgeois.

— J'aime mieux les garder près de moi, reprit Claude avec quelque embarras... Ils sont habitués à la maison... et... ils se trouveraient mal chez les autres.

M. Royer se leva rouge de colère.

— Ah! je ne m'attendais pas à celle-là, par exemple! s'écria-t-il... Je lui offre le moyen de s'acquitter sans bourse délier en le soulageant d'une charge, et il refuse!... et pour quel motif? est-ce parce qu'ils demandent à rester; mais savent-

ils seulement pourquoi ? Voyons, toi, petit vaurien, quelle raison as-tu à donner ?

— Je veux manger à ma faim, et au manoir on refuse le pain, répondit Pierre.

— Qu'est-ce à dire ! s'écria M. Royer en levant la main.

— Je ne veux pas qu'on me batte, et au manoir on est battu, reprit l'enfant avec fermeté.

Le cabaretier voulut le saisir pour châtier l'audace de ces accusations malheureusement justifiées par les faits et connues de toute la paroisse. Claude l'arrêta.

— Ah ! voilà comme tu élèves tes enfants ! s'écria Royer hors de lui ; tu leur apprends à insulter leur maître, à répéter des mensonges... Mais je les retrouverai ! malheur à eux si je les rencontre !...

— C'est pour l'éviter que je les garde, dit Morvan avec une certaine émotion ; personne n'a jamais porté la main sur eux, et personne ne la portera quand je pourrai l'empêcher.

— Tu me menaces ! reprit le propriétaire furieux ; voilà donc le prix de ma patience ou plutôt de ma sottise!... Dieu me damne ! tu n'en abuseras pas plus longtemps. Paie-moi les loyers arriérés ou je te chasse dès ce soir, à l'instant même.

Morvan tressaillit.

— Vous ne ferez pas cela, monsieur, s'écria-t-il.

— Non, dit Royer, exaspéré ; eh bien ! c'est ce que nous allons voir ! Veux-tu me payer ?

— Hélas ! vous savez que je ne le puis.

— Alors, je prends mon droit, dit le propriétaire.

Et arrachant la clef restée à la porte de la cabane, il quitta brusquement Claude et disparut dans le sentier.

Le paysan demeura d'abord immobile de stupéfaction ; puis, emporté par la colère, il s'élança à la poursuite du cabaretier ; mais les cris de ses enfants effrayés l'arrêtèrent tout-à-coup. Il pensa aux suites d'une lutte entreprise contre cet homme ; il entrevit un procès, la prison peut-être ; Pierre et Renée abandonnés sans appui !... Cette image fit tomber subitement son irritation. Il revint aux deux enfants, les prit par la main et demeura quelques instants debout et indécis devant sa cabane refermée. Devait-il retourner vers M. Royer pour s'efforcer de le fléchir, ou se rendre tout de suite chez son cousin ? Après quelques instants de réflexion, il s'arrêta à ce dernier parti. Le jour venait seulement de tomber ; en pressant le pas ils pouvaient encore arriver assez tôt pour trouver les maisons de Dinant ouvertes. Il prit un panier déposé dans un petit appentis, et qui renfermait quelques restes de provisions ; puis, encourageant Pierre et Renée à le suivre, il remonta la colline pour gagner Kelern, et de là le chemin qui conduisait à Dinant.

La présence des enfants le forçait à marcher lentement, et, plongé dans ses tristes réflexions, il ne prenait point garde à ce qui l'entourait. Cependant le ciel se couvrait de plus en plus; de lourds nuages chassés par le vent de mer enveloppaient les dunes ; et, au moment où nos voyageurs atteignaient la grève qui sépare Kelern de Camaret, l'orage éclata avec une violence effrayante.

Claude inquiet ramena Pierre et Renée contre lui, et chercha des yeux un abri ; mais toutes les maisons étaient trop éloignées pour que l'on songeât à les rejoindre ; enfin il se rappela heureusement la Roche-Percée et y courut en entraînant les deux enfants.

On donnait ce nom de Roche-Percée à une roche conique dont l'intérieur, naturellement creusé, communiquait avec le sommet par une sorte de cheminée. Les pêcheurs, les pâtres et les enfants du voisinage s'y mettaient parfois à l'abri. Elle était hors de l'atteinte des flots, et les grandes marées elles-mêmes en baignaient à peine l'entrée.

Claude et ses deux enfants y trouvèrent les restes d'un feu allumé dans le jour, et des débris de bois recueillis sur la grève pour l'entretenir. Des galets réunis formaient un âtre grossier autour duquel on avait rangé quelques pierres en guise de siéges. Un amas d'algues desséchées occupait le fond de cette grotte et pouvait servir, au besoin, à l'entretien du foyer.

Morvan ranima la flamme assoupie, fit asseoir les enfants assez près du feu pour sécher leurs vêtements, et retira du panier quelques provisions qu'il leur distribua.

L'orage, loin de s'apaiser, croissait d'instant en instant ; on entendait le vent siffler à travers les fissures des rochers, et la mer mugir en broyant les cailloux du rivage ; des tourbillons de pluie, emportés par la raffale, venaient fouetter par instant la Roche-Percée et retombaient en cascade sur le sable. Claude connaissait assez les orages de mer pour savoir que celui-ci durerait au moins toute la nuit, et qu'il ne pouvait songer à quitter avant le matin l'asile où il avait trouvé un abri. Il se décida, en conséquence, à étendre l'algue desséchée qui se trouvait au fond de la grotte, afin d'en faire un lit pour Pierre et Renée ; il les couvrit ensuite de son habit et revint se placer près du feu.

La respiration douce et égale des deux enfants lui apprit bientôt qu'ils étaient endormis.

Tranquille de ce côté, il posa ses coudes sur ses genoux et appuya sa tête sur ses deux mains en essayant de sommeiller lui-même.

Mais le souvenir de Catherine et des deux pauvres orphelins le tint éveillé malgré lui. Il se demandait comment il pourrait remplacer près de ces derniers la bonne et courageuse mère qu'ils venaient de perdre ; ce qu'il ferait pour les défendre du froid et de la faim ; où il trouverait enfin le travail qui devait les faire vivre tous ? Les objections de M. Royer lui revenaient à la mémoire, et il était forcé d'en reconnaître la justesse. Employé d'abord à Brest comme chaufournier, puis à Roscanvel comme cuiseur de briques, il était incapable de conduire un bateau, une charrue ou un attelage, et par conséquent difficile à occuper dans un pays qui ne vit que d'agriculture ou de navigation. Aussi ces réflexions ne faisaient-elles qu'assombrir de plus en plus son esprit ; il en était arrivé à regretter la proposition de M. Royer, lorsque ses regards s'arrêtèrent tout-à-coup sur les galets servant d'âtre au feu qu'il venait de ranimer. Calcinés par la flamme, ils avaient fini par blanchir et par prendre toute l'apparence de la chaux. Morvan les regarda de plus près, les retira du foyer, les poussa jusqu'à l'entrée de la grotte percée, afin de les soumettre à l'action de l'eau, et acquit la certitude que c'était véritablement de la chaux.

Ce fut pour lui comme une subite illumination. Si une partie des galets qui couvraient la grève étaient calcaires, on avait sous la main une richesse immense et intarissable. Chaque marée apportait plusieurs chargements de cette pierre précieuse toute exploitée et prête pour la cuisson !

Cette idée s'empara de Claude et le tint éveillé toute la nuit. Il se demandait le moyen d'utiliser sa découverte, d'exercer, pour son propre compte, son ancienne industrie de chaufournier. Ah ! s'il eût possédé assez d'argent pour construire un four, acheter le genet ou l'ajonc nécessaires ! Mais il n'avait que sa bonne volonté et sa confiance en Dieu !

Il adressa à celui-ci une fervente prière, afin qu'il pût le secourir et le conseiller. La prière fut sans doute entendue, car les premières lueurs du jour ayant éclairé l'intérieur de la Roche-Percée, Claude fut tout-à-coup frappé de sa forme et reconnut qu'elle formait un four naturel que l'on pouvait utiliser facilement. Il résolut aussitôt de le tenter. Après avoir conduit Pierre et Renée à Dinant chez son cousin, qui consentit à les garder quelques jours, il revint à la Roche-Percée, y apporta une certaine quantité de galets calcaires choisis sur la grève, réunit ce qu'il put trouver d'algues desséchées, arrangea le tout selon son expérience et y mit le feu.

Le premier résultat ne fut point complétement satisfaisant, mais il suffit pour engager un fermier du voisinage à lui confier une charretée de fascines et d'ajoncs avec lesquels

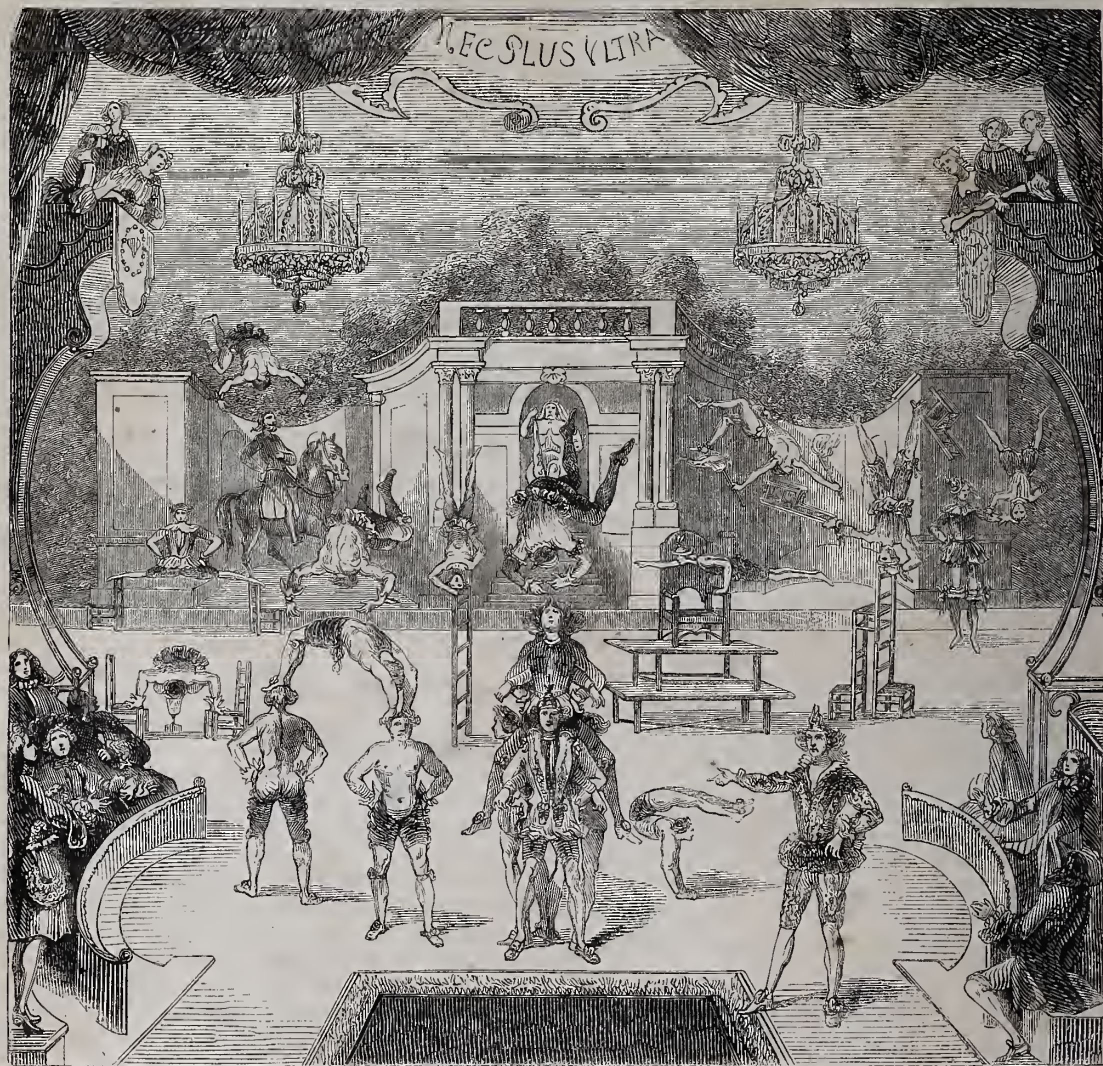
il obtint une chaux excellente et aussitôt vendue. Ce succès décida du reste. Au bout de quelques années, Claude Morvan put construire un four à deux cents pas de la Roche-Percée, devenue insuffisante pour sa fabrication, et longtemps après on voyait derrière ce four une maisonnette blanche précédée d'un jardin enclos de barreaux verts, où se promenait un vieillard soutenu par un jeune homme et une jeune fille, qui portaient l'élégant costume des riches artisans de la ville : c'était Claude Morvan avec Pierre et Renée qui lui payaient toutes ses inquiétudes d'autrefois en tendresse et en reconnaissance.

On fait toujours voir aux étrangers la Roche-Percée qui fut l'origine d'une industrie importante pour le pays et enrichit une pauvre famille. Le vieux pêcheur qui servait de guide à l'auteur de cet article, lui dit en la montrant :

— On répète que le temps des miracles est passé, *mon gentilhomme* (1); mais cette roche-là est une preuve que Dieu, quand il le veut, peut encore changer en or les herbes des rochers et les cailloux de la grève.

NICOLET.

De plus fort en plus fort, comme chez Nicolet. L'origine de ce dicton s'explique clairement aux yeux par l'estampe que nous empruntons aux portefeuilles de la Bibliothèque royale. Ce fut en 1764 que le directeur d'un petit théâtre de marionnettes des foires Saint-Germain et Saint-Laurent, nommé Nicolet, obtint l'autorisation de construire à Paris une salle de spectacle, qui s'est transformée depuis en théâtre de la Gaieté. On ne saurait imaginer combien il eut à vaincre d'obstacles pour exploiter son privilége. La localité qui lui était abandonnée, aujourd'hui si populeuse et si animée, était alors une sorte de marécage. La première difficulté fut de ne pouvoir élever la salle plus haut que les remparts de la ville. Il fallut ensuite combler alentour des fossés, dessécher d'immenses flaques d'eau, faire disparaître l'inégalité des chemins, et en hiver y amener chaque jour des cendres et du sable pour ménager un passage sur la glace et les neiges à ceux qui étaient assez hardis pour fréquenter le nouveau théâtre. Nicolet triompha, et obtint pendant plus de quarante ans un succès dont Louis XV avait donné le signal. Les entr'actes étaient toujours occupés par des équilibristes, par des joueurs de tambour de basque et des tourneuses qui faisaient des exercices adroitement gradués d'adresse et d'audace. *C'était de plus fort en plus fort*, et c'est cet éloge souvent répété qui sauvera peut-être de l'oubli le nom de Nicolet.



(Un Entr'acte au théâtre de Nicolet. — D'après une estampe de la Bibliothèque royale.)

(1) Nom que les paysans bretons donnent à tous les habitants de la ville.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

BLAISE DE MONTLUC.



(Tombeau de Blaise de Montluc, à Estillac, près d'Agen.)

Cy-dessous reposent les os
De Montluc qui n'eut onc repos.

C'est l'épitaphe que Montluc composa lui-même pour son propre tombeau, quelques jours avant sa mort, et l'histoire de sa vie entière se trouve résumée dans ces mots : *N'eut onc repos.* Durant cinquante-deux ans, il porta les armes sans relâche ni trêve, — « ayant passé, comme il le » disait dans ses commentaires, par tous les ordres de sol- » dat, enseigne, lieutenant, capitaine en chef, maistre de » camp, gouverneur des places, lieutenant du roy ès pro- » vinces de Toscane et de la Guyenne, et mareschal de France ; » se voyant, au bout de cette carrière, *stropiat* presque » de tous ses membres, d'arquebusades, coups de picque et » d'espée ; » — il appelait le repos son ennemi capital, et disait que les jours de paix étaient des années pour lui. C'était un homme taillé sur le patron de Gœtz de Berlichingen.

Né vers 1502, enfant de la province de Gascogne, « ce ma- » gazin de soldats, la pépinière des armées, la fleur et le chois » de la plus belliqueuse noblesse de la terre, et l'essaim de tant » de braves guerriers, » Blaise de Montluc était issu de la très noble famille d'Artagnan-Montesquiou, riche d'honneur, mais pauvre d'écus ; son père, chargé d'enfants, n'avait pour tout bien qu'une petite terre de mille livres de revenu. Blaise, destiné à l'état militaire, fut placé en qualité de page à la cour de Lorraine, où il fit le premier apprentissage des exercices de gentilhomme, et servit en qualité d'archer dans la compagnie du chevalier sans peur et sans reproche.

Mais déjà le repos lui était à charge ; à peine âgé de dix-sept ans, nous le voyons quitter brusquement son illustre capitaine, et prendre le chemin de l'Italie « sur le récit » des beaux faits d'armes qu'on y faisait ordinairement. » Monté sur un petit cheval d'Espagne que son père lui avait donné, il passa les Alpes, alla se ranger sous les drapeaux du maréchal de Foix, eut sept chevaux tués sous lui dans ses deux premières campagnes, et dans sa troisième, par un coup d'éclat, gagna le grade de capitaine à l'âge de vingt ans. — Sa devise était celle-ci : *Deo duce, ferro comite* (Dieu pour guide, mon fer pour compagnon !)

Par malheur les troupes furent licenciées, Montluc perdit

sa compagnie, redevint simple archer, combattit avec les Enfants-Perdus à Pavie, fut fait prisonnier, renvoyé comme étant hors d'état de payer une rançon, revint à pied en Languedoc, et se vit, tout le long de la route, réduit à vivre « de raves et de tronçons de choux. »

François Ier ayant recouvré sa liberté, la guerre recommence : Montluc lève une compagnie de gens de pied, repasse les monts, est blessé dangereusement dans deux rencontres différentes, combat malgré ses blessures, et se fait estimer un des plus braves de l'armée. Quand il s'agit de livrer une bataille décisive, c'est lui que le duc d'Enghien choisit pour aller demander au roi la permission de combattre. Montluc fait grande diligence, arrive auprès de François Ier, et soutient en plein conseil, avec sa vivacité gasconne, la demande du duc d'Enghien qui veut livrer bataille. « Il faisoit beau, a dit de lui Brantôme, l'ouyr parler et » discourir des armes et de la guerre, ainsi que j'en ay fait » l'expérience... Il avoit une fort belle éloquence militaire. »

Grâce à cette éloquence, le roi se décide à faire livrer bataille : Montluc retourne donc aussitôt en Italie porteur de la bonne nouvelle, et contribue vigoureusement, pour sa part, au succès de cette belle journée de Cérisoles, où les Espagnols furent si bien battus.

L'année suivante, nommé mestre de camp, il se signale par une attaque nocturne au siége de Bologne ; mais la guerre languissant, il obtient la permission d'aller à la cour, où il remplit la charge de *gentilhomme servant*. « François Ier, vieux et pensif, dit Montluc, ne caressoit point » tant les hommes qu'il souloit (qu'il avoit coutume). » Le roi ne lui parla qu'une seule fois pour lui faire raconter la bataille de Cérisoles.

Montluc se reposait de ses fatigues en Gascogne, lorsque soudain la guerre se rallume au commencement du règne de Henri II. « Je ne haïssois rien tant que ma maison, » avoue-t-il naïvement ; et derechef de se mettre en campagne. Grièvement blessé à la prise de Quiers, commandant l'artillerie au siége de Lans, puis défendant Casal, se renfermant lui-même dans Bène et forçant l'ennemi à battre en retraite, Montluc retire le plus grand honneur de cette brillante campagne. Il retourne en Gascogne, où le bruit de ses exploits l'avait précédé. « Je me trouvai, dit-il, honoré et » estimé des plus grands seigneurs du pays ; mon nom estoit » en réputation bien grande, et pour une chose que j'avois » faite, on vouloit m'en faire accroire quatre. »

Bientôt les Siennois se révoltent contre Charles-Quint ; Henri II envoie des troupes à leur secours sous le commandement de Montluc. Les médecins lui défendaient de partir dans l'état de santé où il était ; mais déjà Montluc montait à cheval, et courait se renfermer dans Sienne pour y faire la plus belle défense. La maladie le forçait à tenir le lit, et la crainte de le perdre abattait le courage des Siennois. Aussitôt il vide quelques flacons de vin grec pour ranimer son teint, et, dans un équipage magnifique, se transporte au sénat : « Eh quoi ! s'écrie-t-il, pensez-vous que je sois ce Montluc » qui s'en alloit mourant par les rues ? Nenni, celui-là est » mort, et je suis un autre Montluc. » — Pourtant la place étant réduite à l'extrémité, il fallait capituler : Montluc refusant de mettre son nom au bas d'une acte de reddition, les Siennois capitulent pour eux et pour lui. La troupe française sort de la ville avec les honneurs de la guerre, se dirigeant sur Rome, où le pape lui fait bon accueil. « Tout le monde, » dit Montluc, couroit aux fenestres et sur les portes quand » je passois, pour voir celui qui avoit si longuement défendu » Sienne. » Le roi nomme Montluc chevalier de Saint-Michel, le comblant d'honneurs et de pensions.

Montluc fait encore une vigoureuse campagne en Piémont ; puis rentré en France après la bataille de Saint-Quentin, il est nommé colonel de l'infanterie, et combat avec gloire devant Calais, Thionville, Arlon, sous les yeux du duc de Guise.

Cependant les guerres de religion se préparaient ; la France, partagée en deux partis, catholiques et protestants, courait aux armes. Montluc avait juré à Catherine de Médicis de ne jamais servir d'autre parti que le sien et celui de ses enfants ; trop fidèle à son serment, nous allons le voir ternir sa gloire militaire par d'horribles cruautés, et conquérir le titre affreux de *boucher royaliste*. « Dans notre métier, disait-il, il faut » être cruel, et Dieu nous doit miséricorde pour avoir fait tant » de maux. »

Pourtant, Montluc commença la guerre civile avec quelque humanité ; il avait deux commissaires royaux avec lui pour légaliser en quelque sorte ses sanglantes exécutions. Mais bientôt il se sentit exaspéré par ces commissaires mêmes, amis secrets des rebelles ; puis les protestants lui avaient fait offrir jusqu'à trois fois de l'argent pour abandonner les drapeaux du roi ; et ne pouvant le corrompre, ils méditaient de l'assassiner. « Je me résolus alors, dit Montluc, de mettre » en arrière toute peur et toute crainte, délibéré de leur vendre » bien ma peau ; car je sçavois bien que si je tombois entre » leurs mains et à leur discrétion, la plus grande partie de mon » corps n'eust pas été plus grande qu'un des doigts de ma » main : et me délibéray d'user de toutes les cruautés que je » pourrois... »

Il tint horriblement sa résolution ; marchant accompagné de bourreaux qu'il appelait ses laquais, la terreur le précédait. « Il sembloit aux protestants, dit-il, quand ils oyoient » parler de moi, qu'ils avoient le bourreau à la queue... On » pouvoit cognoistre par là où j'estois passé, car par les arbres » sur les chemins on en trouvoit les enseignes. » Ces enseignes étaient les cadavres de ses victimes. — Dès lors sa vie ne sera plus qu'une longue série de massacres ; il brûle, pille, ravage, ne fait aucun quartier, exhorte la reine à refuser toutes les propositions de paix (on l'appelait par dérision *Corneguerre*), et semble vraiment enivré de sang et de carnage.

Dieu ne laissa pas tant de cruauté impunie. Un jour, montant à l'assaut d'une place protestante (Rabastens), dont il avait ordonné d'abord qu'on passât tous les habitants au fil de l'épée, Montluc reçut au visage un coup d'arquebuse qui lui perça le haut des joues de haut en bas et lui enleva une portion du nez. Il faillit en mourir ; sa guérison fut fort lente. Les os de ses joues ayant été fracassés, on avait dû les enlever en partie et faire de larges incisions qui, à ce qu'il paraît, ne furent jamais bien cicatrisées. « Il étoit obligé, dit » Brantôme, de porter un touret de nez (un masque), comme » une demoiselle, quant il estoit aux champs, de peur que » le froid ou le vent ne l'endommageast davantage. »

Obligé donc de quitter tout-à-fait le métier des armes, Montluc se retira chez lui, « accompagné de tristesse et » d'ennui. » Il vécut encore à peu près trois ans dans sa terre d'Estillac, près d'Agen, y achevant d'écrire ses Commentaires, et se consolant de ne plus combattre en racontant « tous les faits de guerre auxquels il s'estoit trouvé. » — Il n'a certainement pas eu la prétention de faire une histoire ; même il a voulu que son ouvrage fût « mal poli comme sor- » tant de la main d'un soldat et encore d'un gascon, qui s'est » toujours plus soucié de bien faire que de bien dire. » Mais sa narration est simple, claire, facile et pleine d'originalité ; on y retrouve ses boutades, ses brusqueries, sa pétulance gasconne. L'éloquence militaire de ses discours a passé dans ses écrits : il raconte sincèrement, se fiant à la fidélité de sa mémoire, et ne se trompant jamais que sur des faits sans importance : mais on désirerait qu'il parlât de lui-même avec un peu plus de modestie.

Montluc avait été fait maréchal de France en 1574. Il mourut au mois de juillet 1577, à Estillac, avant d'avoir pu exécuter le projet qu'il avait conçu de se retirer dans un ermitage situé au milieu des montagnes. On l'ensevelit avec honneur, et sa famille lui éleva un tombeau aux lieux où il était mort. La verdure des saules et des cyprès forme au

jourd'hui un berceau funèbre au-dessus des ruines du monument. L'effigie du terrible guerrier est couchée sur la table de marbre, la tête nue, les bras croisés sur la poitrine, le visage rude et fier, avec de longues moustaches, le corps couvert tout entier de son armure, brassarts et cuissarts. C'est là pour la première fois qu'il trouve la paix, celui qui ne connut *onc repos* durant cinquante années de batailles et d'aventures; là qu'il dort après de si dures fatigues, après tant d'agitations et de traverses.

Selon quelques historiens, le cœur de Montluc fut enseveli à part dans la cathédrale de Condom.

Il y a des esprits qui n'ont que de la surface sans fond ; il y en a qui ont du fond sans surface ; il y en a, enfin, chez lesquels ces deux avantages se trouvent réunis.

Les premiers trompent le monde et se trompent eux-mêmes.

Le monde se trompe dans les seconds, en ne les prenant pas pour ce qu'ils sont; mais ils ne se trompent pas eux-mêmes.

Il n'y a que les derniers qui ne trompent ni les autres ni eux-mêmes. NICOLE.

VOYAGE SCIENTIFIQUE D'UN IGNORANT

AUTOUR DE SA CHAMBRE.

(Voyez les Tables des années 1844 et 1845.)

LES ENNEMIS.

Quand les sauvages de la Nouvelle-Zélande font prisonnier un de leurs ennemis, ils le mangent; sais-tu pourquoi, enfant? Ce n'est pas seulement par cruauté et par vengeance, c'est encore, si l'on peut parler ainsi, par intérêt personnel. Il leur semble qu'ils font ainsi passer en eux les qualités de leur ennemi : en dévorant son corps ils dévorent son âme ; ils s'assimilent sa prudence, sa finesse, sa force de haine elle-même; cet ennemi mortel, devenu leur captif intérieur, est contraint de se battre pour eux, en eux, de vaincre à leur profit; et chaque fois qu'ils reviennent de la guerre avec de nouvelles chevelures, ils chantent un hymne de grâce ironique à cet esclave invisible, et le remercient de la victoire où il les a si vaillamment secondés.

Où trouver, ce semble, une aussi complète et terrible personnification de la victoire? le vaincu absorbé dans le vainqueur! Eh bien! enfant, je sais un triomphe plus grand encore, je sais un victorieux plus victorieux que ce sauvage.

Dans un autre pays, une autre race a des ennemis aussi; ennemis invulnérables et éternels, qui poursuivent l'homme toujours et partout, l'hiver comme l'été, la nuit comme le jour. Que va-t-il faire? fuir? Non. Il les attend; plus encore, il les attaque. Il n'est qu'un nain, pourtant, et ses adversaires sont des géants; n'importe! Le combat sera terrible, son sang coulera; n'importe encore! il veut les soumettre, il les soumet. Le sauvage tue son adversaire et l'anéantit pour l'ensevelir dans son corps ainsi que dans un tombeau; mais cet homme, c'est vivants qu'il introduit ses ennemis dans sa propre demeure ; il les veut pleins de force, parce qu'il les veut plus qu'asservis, serviteurs. Oui, enfant, ils sont là, sous le même toit que lui, grondants mais enchaînés! enchaînés mais toujours prêts à briser leurs chaînes, éclatant parfois en révoltes sanglantes, et lui, calme, serein, il vit sans paraître y songer au milieu de ces esclaves redoutables, disant à l'un : Nourris-moi; à l'autre : Réchauffe-moi ; à un troisième...

— Père, me dit mon fils, qui ne put se contenir plus longtemps, dans quel pays merveilleux se trouve donc ce séjour, et quel est cet être tout-puissant ?

— Ce séjour, mon enfant, c'est cette chambre, et cet être surnaturel, c'est toi.

— Moi, mon père! reprit l'enfant avec une surprise mêlée de terreur.

— Oui, toi, car tu es homme.

— La mort me menace de toutes parts? Je vis au milieu d'ennemis ?

— Sans doute.

— Quels sont-ils? où sont-ils?

— Veux-tu en voir apparaître un à l'instant.

— Oui.

— Eh bien, c'est toi-même qui vas le faire venir; mais d'abord, écoute-moi. Te souviens-tu de notre excursion à pied en Champagne, et de l'orage effroyable qui nous y assaillit.

— Oui, père.

— Quel désastre! quelle tempête! c'était presque une trombe. La pluie tombait à flots si pressés qu'elle nous aveuglait; en un instant, manteaux, vêtements, chaussures, furent traversés, percés, inondés par l'eau. L'eau ruisselait sur tous nos membres, l'eau glaçait notre sang dans nos veines, l'eau ébranlait nos pieds en les battant, l'eau défonçait le terrain où nous marchions et dérobait le sol sous nos pas. Plus de route pour sortir! elle avait disparu sous l'eau. Eh bien, mon enfant, viens avec moi; suis-moi au fond de cette chambre, près de cette baignoire.

Il me suivit.

— Tourne cette clef de cuivre.

Il la tourna, l'eau jaillit.

— Voilà, lui dis-je, cet ennemi terrible, ou plutôt voilà le vaincu. A l'abri derrière ses murailles, l'homme bravait les invasions de l'eau; il veut plus. L'eau ne tombe plus sur lui, ce n'est pas assez ; il faut qu'elle tombe pour lui : en plaçant aux bords de ce toit qui l'abrite des canaux qui sont comme des piéges, il y prend son ennemi, il l'y captive, et le conduit, à travers gouttières et tuyaux, dans des réservoirs où il lui appartient. Bientôt, nouveau progrès : nous nous lassons d'attendre l'eau du ciel, de la recueillir, ou de l'aller puiser aux rivières et aux sources lointaines; il nous la faut sous notre main, dans nos appartements, en haut comme en bas; il faut qu'elle monte jusqu'à nous, nous ne voulons plus descendre jusqu'à elle ; et soudain de la bouche d'un homme sort cette parole féconde : *L'eau tend à retrouver son niveau.* Un mot, une conquête. Armé de ce mot, l'homme enlève les rivières à leur lit; il appelle à lui de cent lieues les sources perdues dans les entrailles de la terre, et les domptant par leurs propres lois, les établit au-dessus des villes comme de grands lacs suspendus, pour de là les déverser à son gré, et les faire ressortir en fontaines, en ruisseaux, ou plutôt en élégance et en salubrité; car l'eau dans les villes c'est la santé, c'est la pureté, ce sont les épidémies combattues, ce sont les rues assainies, ce sont les vêtements renouvelés, la poussière abattue, la chaleur apaisée, les incendies éteints, les hospices entretenus; ce sont les arbres, les fleurs, le printemps enfin, et tout cela...

Je m'arrêtai, car je vis que mon fils ne m'écoutait plus. Il est un sentiment qui domine tout chez l'enfant, sentiment providentiel comme la faim : c'est la curiosité; la curiosité est sa mère nourrice. Le jeune homme a besoin d'ailes, il est enthousiaste; l'enfant a besoin d'apprendre, il est curieux. Faites devant un enfant la description la plus chaleureuse, il sera ému avec vous et comme vous tant qu'il comprendra tout; mais qu'arrive un seul mot qui demande une explication, soudain son émotion s'arrête, son instinct fondamental s'éveille, et vous le voyez distrait, préoccupé, jusqu'à ce qu'il ait pu placer son admirable : Qu'est-ce que c'est?... Ainsi m'advint-il.

— Père, y a-t-il de ces grands lacs suspendus à Paris ?

— Sans doute.

— Combien donc ?

— Quatre.

— Où donc ?

— L'un au nord-est de la ville, l'autre à l'ouest, l'autre au sud, et le quatrième au centre même.

— Et comment les remplit-on tous quatre ?

— Je te l'ai dit, par la force de ce seul mot : L'eau tend à reprendre son niveau. Le premier est placé sur les hauteurs de Chaillot. Qui l'alimente ? la Seine. Etablie sur la rivière même, une machine à vapeur, la première qu'on ait construite à Paris, forte de quatre-vingts chevaux, frappant dix coups de pompe par minute, enlève au fleuve six cent mille litres d'eau par heure, les fait monter à une hauteur de cent dix pieds, dans de vastes réservoirs que douze heures de flot ininterrompu remplissent à peine, et d'où elle se répand dans tout le nord-est de la ville pour remonter ensuite jusque sur les hauteurs de Clichy. L'eau tend à reprendre son niveau. Suis-moi jusqu'au Champ-de-Mars. Voici le second magasin ; il est plus merveilleux encore. Ici, plus de machine colossale, plus de bruit de fer, plus de pompe qui tire, plus de piston gigantesque, de feu embrasé, d'attirail massif et retentissant de leviers et de balanciers... Non, rien de tout cela, rien qu'un petit trou dans la terre, un étroit orifice d'où jaillit tranquillement, continûment, dans une proportion de mille litres par minute, une gerbe d'eau chaude de cent dix pieds de haut.

— De cent dix pieds, père ?

— Sans doute ; l'eau ne tend-elle pas à reprendre son niveau ? Or, d'où vient cette gerbe ? des hauteurs de la Champagne. La science l'a saisie là au moment de sa chute ; elle l'a suivie dans tous ses détours à des milliers de pieds de profondeur, et, frappant du pied le sol à quarante lieues de sa source, elle a dit : Le flot est là ; et le flot a jailli ! Ainsi de la rivière de l'Ourcq ; ainsi des sources d'Arcueil, qu'un canal et un aqueduc amènent jusqu'à la cité ; et de la sorte, rivières et fleuves, lacs intérieurs, sources impétueuses, cataractes dévastatrices, torrents, tous vaincus par cette seule loi, s'élèvent et planent comme des divinités bienfaisantes au haut de cette ville qu'un d'eux suffirait pour détruire, et pénètrent pacifiquement dans les plus petites demeures, dociles, tu l'as vu, même à la main d'un enfant, qui dit au torrent : Coule ! Arrête-toi ! Et le torrent coule ou s'arrête.

— Père, et le second ennemi ?

— Je te l'ai nommé.

— Tout à l'heure ?

— Tout à l'heure ; je te l'ai même fait voir dans le plus terrible déploiement de sa force.

— Il est donc terrible ?

— Si terrible, que... Prends garde ! il s'élance sur toi.

Une bûche avait roulée de la cheminée.

— Ah ! le feu ! reprit gaiement l'enfant en replaçant le tison dans le foyer.

— Oui, le feu ; le nommer, c'est le décrire. Quel ennemi ! L'eau dissout, mais lentement : le feu détruit en une seconde ; son contact est une blessure, sa blessure une torture atroce. L'eau tue ; mais pourtant nous vivons dans son sein, nous la contraignons de nous porter, et pour qu'elle nous fasse mourir, il faut qu'elle entre dans notre bouche et pèse sur notre poitrine ; mais le feu ! quelque place qu'il touche, quelque membre qu'il attaque, il dévore... que dis-je ? vivant toujours même dans le corps dont il a été chassé, il y perpétue ses terribles ravages, brûle quoique éteint, consume quoique absent, fait mourir longtemps après être mort lui-même, et si celui qu'il a blessé survit, il porte gravée sur sa chair l'ineffaçable empreinte de cette morsure éternelle. Mille moyens de salut contre l'eau : une digue de pierres, un toit de bois, le fer, le chaume même nous en garantissent. Mais le feu, rien ne l'arrête : opposez-lui du bois, il le consume ; du fer, il l'amollit ; de la pierre, il la calcine, et cela sans tomber, comme le torrent, par masses formidables précipitées du ciel ; non, il suffit qu'un de ses plus imperceptibles atomes, qu'une étincelle se loge dans un édifice gigantesque, l'en voilà maître ; après quelques jours de silencieuse incubation, il s'élance tout-à-coup avec fureur ; en une seconde il apparaît immense, irrésistible ; tout ce qu'il touche devient lui-même ; et il marche à la destruction de la ville, suivi, grossi, soutenu par une armée tourbillonnante de corps détruits, de maisons consumées qu'il entraîne et change en feu comme lui : il force la cité à dévorer la cité.

Tel est cependant l'hôte que l'homme a osé introduire dans sa maison. Le feu est mêlé à tous les actes de notre vie ; il sert à tous nos besoins, il est comme le créateur de cette chambre ; c'est avec le feu qu'on fait les vitres et les glaces, avec le feu qu'on fait la chaux qui cimente nos murailles, avec le feu qu'on durcit les tuiles qui nous abritent, avec le feu qu'on fabrique les serrures, les espagnolettes et même les pincettes, instruments de feu ; sans feu pas de belles laines teintes pour nos tapis et nos rideaux, sans feu pas de soie habilement dévidée, sans feu pas de couleurs pour les brillantes peintures de nos bois, sans feu pas de charbon, sans feu enfin pas de cuisine. Quelle plus vive expression de la misère que ce mot : Il n'a pas de feu ! Quelle plus charmante image du bonheur domestique que ces mots : Le coin du feu ! Ne dirait-on pas qu'on parle d'un ami ? ami perfide, pourtant, et ami redouté. Que de précautions contre lui ! une place à part, bâtie exprès, une maison dans la maison pour ainsi dire ; un foyer formé d'éléments déjà durcis par lui ; l'isolement de tout objet : premiers préparatifs qui ne suffisent pas pour nous préserver. Que de fois, au moment le plus inattendu, cet ennemi que l'on croit enchaîné bondit à plusieurs pas de distance, et lance sur vous des étincelles meurtrières ! Ou bien, si sa fureur est captive, n'altère-t-il pas ce qu'il ne peut consumer ? n'exhale-t-il pas sans cesse une sorte de poison corrosif qui, se répandant partout, attaque son vainqueur par tous les sens, la vue, l'odorat, la respiration ; flétrit les ornements de la maison, fane les vêtements qui nous couvrent ? Tu as nommé la fumée. Que faire pour arracher ce reste de pouvoir et de vengeance à cet ennemi révolté ? comment le contraindre à n'être qu'utile... Tâche bien rude, impossible même, si nous n'avions pas découvert et enrôlé un allié tout-puissant qui achèvera de le réduire, un combattant mystérieux.

— Qui est donc cet allié, père ?

— Qui est-il, mon enfant ? qui ?... un troisième ennemi.

— Un troisième ennemi !

— Sans doute ; ne t'en ai-je pas promis plusieurs ? et l'entrée de ce nouvel adversaire dans la chambre va te donner un nouveau plaisir en compliquant le combat, et en te montrant l'adresse de l'homme sous un nouveau jour. Tu lisais avant-hier l'histoire de l'éléphant dans Buffon.

— Oui, père.

— Te rappelles-tu la manière que les Indiens emploient pour se saisir des éléphants sauvages ?

— Sans doute, car cette manière m'a paru charmante. Ils se servent d'éléphants apprivoisés qu'ils emmènent dans la forêt. Les éléphants sauvages viennent pendant la nuit se joindre à leurs anciens camarades, et quand ceux-ci, chassés par l'homme, retournent à la ville, les autres les suivent.

— Eh bien, c'est ce que fait l'homme pour ces hôtes redoutables qu'il s'est donnés. Il les réduit l'un par l'autre ; il double leurs forces par leurs luttes mutuelles. Chacun d'eux devient son serviteur, non seulement par les services qu'il lui rend, mais par ceux qu'il lui fait rendre ; et dans ce triomphe sur les éléments, la plus belle part de l'homme est peut-être de s'être retiré de la bataille, d'avoir transporté la lutte hors de lui, d'y assister, d'y présider, d'en profiter sans s'y mêler, et de faire ainsi de sa chambre une sorte de

champ de bataille où ses adversaires sont les seuls combattants, et où lui seul est victorieux. Prenons l'exemple de l'eau. L'eau, telle que le ciel nous la donne et que ce conduit nous l'apporte, est certes un très grand bienfait; mais livre-la au feu, et ses usages doublent. Le froid nous la soustrait-il en la congelant? le feu la fait fondre et nous la rend; le feu la fait tiédir, et elle sert à nos bains; le feu la fait chauffer, et nos aliments s'y préparent; le feu la fait bouillir, et, changée en vapeur, elle monte au rang d'une des plus grandes puissances de la civilisation. Voilà comment le feu nous soumet l'eau. Mais il faut soumettre le feu maintenant, il faut nous délivrer de cette fumée incommode. A notre aide donc le troisième ennemi! et grâce à lui, devenus maîtres de cette indomptable flamme, nous allons la conduire, l'exciter, l'arrêter...

La suite à la prochaine livraison.

LE MARCHAND DE MORT-AUX-RATS.

Tu as repris ton feutre à plume déteinte; tu portes en bandoulière ta boîte de poisons, et au bout de ton bâton d'aubépine les cadavres de tes ennemis! Les Flandres s'ouvrent devant toi avec leurs belles prairies, leurs fermes couvertes de tuiles et leurs champs de houblons; va sous la pluie ou le soleil, malgré le brouillard, la grêle ou le vent,



(Le marchand de mort-aux-rats. — Dessin de Gavarni.)

les routes sont ton domaine. Marche devant toi, marche, pauvre ratier.

L'habitude t'a rendu clairvoyant et attentif; au moindre bruit tu prêtes l'oreille; ton œil devient fixe, ton nez semble flairer; tout ton visage prend l'expression fixe, soupçonneuse et aiguë de l'animal que tu guettes; ne crains cependant ni les hasards de la route, ni les piéges des méchants! Tu as à tes côtés deux protecteurs invisibles, la réflexion et l'expérience. Marche devant toi, marche, pauvre ratier.

Ceux que tu rencontreras sur ta route ne se découvriront point à ton passage; quand tu arriveras à la porte des fermes on ne sortira pas pour te souhaiter la bienvenue, et si la ménagère t'offre à dîner, ce sera sur le bout de la table, avec le pain le plus dur et la bière du tonneau qui finit; car tu ne possèdes ni titres, ni meutes, ni châteaux; tu n'as d'autre mission que de rendre service, et dans le monde, vois-tu, ce sont le plus souvent les rats inutiles qui sont honorés. Marche donc devant toi, marche, pauvre ratier.

Va et dis à ceux qui te dédaignent que ton humble industrie est un enseignement; avertis-les qu'outre la nichée de

rats qui dévorent les blés de leurs granges et le lard de leurs charniers, il en existe d'autres mieux cachés qui rongent, dans leur cœur, l'amour, la pureté, le dévouement. Marche devant toi, marche, pauvre ratier.

Ces ennemis *du dedans* sont comme les tiens, actifs et rusés; leurs dents attaquent toutes les provisions destinées à la nourriture de l'âme; tant qu'ils vivent, leur voracité est une ruine, et lorsqu'ils sont morts, on les reconnaît encore à l'infection de leurs cadavres. Si on te demande leurs noms, tu pourras répondre qu'ils s'appellent *les mauvais désirs*. Marche devant toi, marche, pauvre ratier.

Mais ajoute, pour la consolation de l'homme qui les sent en lui, qu'ils ont un ennemi aussi habile que toi à leur donner la mort. C'est un ange invisible et toujours présent dont la voix s'élève chaque fois que nous voulons l'entendre et qui garde notre âme comme tu gardes les granges de la Flandre. Il est tantôt triste, tantôt joyeux, mais toujours fidèle : on le nomme conscience. Marche devant toi, marche, pauvre ratier.

DES AVALANCHES DE NEIGE ET DE GLACE.

(Voy. p. 6.)

II. AVALANCHES DE GLACE.

Les glaciers de la Suisse sont les prolongements des champs de neiges éternelles qui descendent incessamment dans les vallées, où ils se convertissent en glace par suite de l'eau qui les pénètre et se congèle ensuite. Ces glaciers, qui donnent naissance en fondant par leur extrémité inférieure à plusieurs grands fleuves, tels que le Rhône et le Rhin, dont la source est aux pieds du massif central des Alpes helvétiques, descendent, par un mouvement incessant, de la montagne vers la plaine. Mais il arrive quelquefois que le glacier tout entier ou un de ses embranchements aboutit à un escarpement vertical ou à un couloir très rapide : alors, au moment où il surplombe, des blocs de glace plus ou moins volumineux se détachent et font avalanche. A mesure que les blocs descendent et se réduisent en fragments de plus en plus petits, une poussière de glace pulvérisée s'élève dans les airs, et le voyageur novice croit voir une cascade écumeuse tomber le long des flancs de la montagne. La chute de ces masses de glace s'accompagne d'un grand fracas. En entendant ce bruit inaccoutumé, un touriste exercé parcourt rapidement des yeux les rochers chargés de glaciers qui l'environnent, et découvre bientôt la blanche nappe de glace qui s'épanche dans la vallée. Ces avalanches sont celles que l'on admire en traversant la Wengern-Alp, entre Grindelwald et Lauterbrunn ; elles tombent des flancs de la Yungfrau. On les voit encore sur le versant oriental de la grande Scheideck, entre Grindelwald et Rosenlaui, où elles sont dues à l'éboulement du glacier de la Forêt-Noire (*Schwarzwald Gletscher*). A Chamounix, le glacier des Bois fait avalanche sur l'escarpement qui se trouve à l'est de la source de l'Aveiron. Quelquefois ces avalanches tombent sur un glacier situé plus bas : telles sont celles qui se précipitent du flanc oriental de l'Eiger sur le glacier inférieur de Grindelwald. Enfin il n'est pas rare de rencontrer des glaciers qui font avalanche sur eux-mêmes. C'est ce qu'on voit admirablement sur le glacier de la Brenva, qui descend au sud du Mont-Blanc, vers le village piémontais de Courmayeur. Au milieu de ce glacier se trouvent deux escarpements à parois lisses et très inclinées ; le glacier, ne pouvant y adhérer, contourne ces deux escarpements, qui ressemblent de loin à deux taches noires au milieu des glaces blanches dont ils sont entourés. A mesure que la portion du glacier qui aboutit au bord supérieur de l'escarpement le surplombe, elle fait avalanche. Une large cascade de blocs glisse sur le rocher lisse et poli, et vient former un talus d'éboulement sur la partie inférieure du glacier. Ces talus d'éboulement ont une forme triangulaire, mais leur surface est convexe et rappelle la forme de ces cônes d'éboulements si communs dans les pays de montagnes. Quelques géologues les désignent plus exactement sous le nom de *deltas inclinés*, nom qui rappelle leur forme et ne préjuge rien sur leur origine.

Quelquefois le glacier tout entier aboutit à un escarpement vertical. Tel est celui de Getroz qui descend du mont Pleureur, et tombe dans la partie supérieure de la vallée de Bagnes, près du grand Saint-Bernard. En barrant le cours de la Dranse, le glacier *secondaire* formé par les avalanches de celui de Getroz avait donné naissance, en 1818, à un lac de 2 500 mètres de long sur 200 mètres de large. Ce lac menaçait de rompre sa digue glacée. L'ingénieur du Valais, M. Venetz, résolut de le prévenir, et fit creuser une galerie dans la glace à 15 mètres au-dessus du niveau des eaux, qui s'élevaient de $0^{m},3$ à $1^{m},7$ tous les jours. Les habitants de la vallée étaient prévenus du danger, des sentinelles avaient été placées aux abords de la digue. Le 16 juin, à quatre heures et demie du soir, elle se rompit brusquement. Le torrent, de 40 mètres de hauteur, franchissant 25 kilomètres en 40 minutes, passa, entraînant avec lui des blocs de rocher énormes et 130 chalets. Les habitants et les bestiaux s'étaient réfugiés à une certaine hauteur au-dessus du lit de la Dranse, et on n'eut à regretter qu'un petit nombre de victimes. Mais les terres voisines du torrent furent couvertes de pierres et de boue, et dans la ville de Martigny, située sur les bords du Rhône, à 30 kilomètres environ du glacier, l'eau s'éleva dans les rues à la hauteur de trois mètres. M. Venetz a empêché jusqu'ici la formation d'une digue de glace nouvelle par un moyen aussi simple qu'ingénieux. Pendant l'été, il détourne sur le glacier secondaire plusieurs sources qui jaillissent des flancs de la vallée. La température de ces eaux s'élève singulièrement à mesure qu'elles coulent sur des rochers échauffés par le soleil. Au moyen de chêneaux et de rigoles, il dirige ces ruisseaux sur tous les points du glacier; et quoique la température de ces eaux soit de quelques degrés seulement supérieure à zéro, cette faible chaleur, jointe à celles de l'atmosphère, de la terre et du soleil, suffit pour fondre une quantité notable de glace qui pendant l'été de 1822 n'était pas moindre de 30 000 mètres cubes par jour, et empêcher la digue de s'élever suffisamment pour barrer le cours du torrent. En hiver, le glacier secondaire s'accroît peu, et la Dranse étant très basse, comme tous les torrents des Alpes, ces précautions deviennent superflues. Mais on comprend de quelle importance il est pour la vallée de Bagnes que la digue ne s'élève plus; car si le lac se formait de nouveau, une rupture imprévue de ce barrage de glace causerait des malheurs incalculables.

Au haut de la vallée de Saas, non loin du Simplon, le glacier d'Alalein ferme complétement la vallée. Arrêtés dans leur course, les ruisseaux qui découlent des glaciers situés au-dessus de lui forment un lac de deux kilomètres de long sur 500 mètres de large, appelé le *Mattmarger-See*. Son écoulement se fait au point le plus déclive, sous une voûte de 10 mètres de large. Afin d'empêcher cette ouverture de se rétrécir, on a dirigé sur elle quelques filets d'eau qui sont suffisants pour entretenir le libre écoulement du lac.

Cette année même, les habitants de l'Oetzthal, dans le Tyrol septentrional, ont été les victimes de la rupture de l'un de ces barrages de glacier. Au printemps, le lac rompit tout-à-coup sa digue glacée, et le torrent, s'élevant à 10 mètres au-dessus de son niveau actuel, se précipita dans la vallée de l'Inn, entraînant les arbres et les maisons, défonçant les routes, et couvrant les prés et les champs de cailloux, de blocs et de gravier. Pour prévenir de semblables malheurs, il faudrait diriger sur le glacier de Fernak, cause de tous ces désastres, les eaux des sources environnantes, et prévenir ainsi la formation d'une nouvelle digue et les malheurs d'une nouvelle débâcle.

SUR LA FONCTION DES GÉOLOGUES EN AMÉRIQUE.

Le meilleur moyen de se bien pénétrer de l'enchaînement naturel des idées relatives à la géologie, consiste à suivre par la pensée les géologues dans des contrées qui n'ont encore été soumises à aucune observation, et dans lesquelles, par conséquent, ils ont tout à faire. On voit qu'ils sont obligés de s'occuper d'une foule d'objets qui s'enchaînent intimement, tels que le calcul des latitudes et des longitudes, la mesure des hauteurs, la détermination des éléments du climat, de la topographie du sol, de ses formes pittoresques, de ses productions, etc. Nulle part cet enchaînement ne s'observe plus clairement et d'une manière plus intéressante qu'en Amérique. Les géologues sont les véritables éclaireurs de la civilisation qui se propage si rapidement dans ces riches et fertiles déserts. Aussi a-t-on commencé à y faire de la géologie dans les plus vastes proportions et avec une activité extraordinaire. Les gouvernements, qui comprennent parfaitement, au point de vue de la richesse publique, l'utilité de procéder partout d'après une connaissance exacte de la nature des territoires, encouragent avec une grande intelligence tous les travaux de ce genre ; et aussi tous les États sont-ils munis de cartes géologiques fort bien exécutées, d'après lesquelles ils se règlent.

Le problème proposé aux géologues américains consiste à dresser un état complet de la nature du pays. Ils n'ont pas, comme leurs confrères d'Europe, la ressource de cartes topographiques déjà publiées. Ils doivent faire ou tout au moins compléter la carte géographique et physique ; mesurer les hauteurs, évaluer les cours d'eau, déterminer la composition du sol. Ils sont chargés en même temps des explorations relatives aux questions d'utilité publique qui se rattachent à la nature du sol relativement à l'agriculture, aux voies de communication, à l'ouverture des carrières et des mines. Ils ne doivent même pas se contenter de signaler l'existence de ces mines ou carrières ; ils ont à indiquer en même temps les meilleurs moyens de procéder à leur exploitation. De même pour l'agriculture ; ils ont d'abord à examiner la flore et la faune naturelle de chaque canton, puis à en déduire toutes les lumières possibles sur les conditions de l'économie rurale qui est appelée à substituer son règne à celui de la nature libre. « Le travail dont les cartes géologiques sont l'occasion, dit à ce sujet M. Élie de Beaumont, auquel nous empruntons ces détails, est une investigation encyclopédique de chaque État. Ce sont des fonctions très importantes que celles de ces géologistes, *geologists to the State*, comme on les appelle. Véritables éclaireurs de la science et de l'industrie, ils ont une mission beaucoup plus vaste à remplir que celle des ingénieurs des mines en France, même de ceux qui sont chargés à la fois de l'exécution des cartes géologiques et de la surveillance des mines et usines. »

Il serait assurément à souhaiter que la France prît à cet égard quelques leçons chez les Américains, tout extraordinaire qu'il fût peut-être de voir une nation aussi forte par l'administration que la nôtre chercher un modèle chez une nation où le gouvernement est en général aussi relâché. Mais on ne peut nier qu'il y aurait de grands avantages à posséder dans chaque département un système de notions scientifiques bien ordonnées sur toutes les conditions naturelles du territoire, non seulement en ce qui tient à l'exploitation souterraine, mais surtout en ce qui concerne l'exploitation agricole, plus essentielle encore. Que de lumières répandraient sur l'économie rurale du pays, de bonnes cartes représentant les diverses bandes du sol végétal, selon ses diverses natures, de la même manière que les cartes géologiques proprement dites indiquent les divers massifs de la charpente minérale !

DRAGUIGNAN.

Le département du Var, dont Draguignan est le chef-lieu, forme l'angle sud-est de la France, confrontant ainsi le Piémont et la Méditerranée. Son importance est beaucoup plus grande que ne le ferait supposer sa classification officielle dans l'ordre des préfectures : c'est le plus étendu des départements formés de l'ancienne Provence ; il ne compte pas moins de 368 lieues géographiques carrées de superficie; sa population s'élève à 330 000 habitants. Pays montagneux, et non dépourvu cependant de belles plaines et de riches vallées, ses productions participent de la variété presque infinie de son sol et de son climat ; les sites pittoresques, les merveilles gracieuses ou grandioses de la nature, n'y abondent pas moins que les souvenirs et les vestiges de l'antiquité, au grand plaisir et profit du touriste et du savant. Sa côte, découpée, accidentée de mille manières, offre au dessinateur vingt-cinq lieues de paysage continu, indépendamment de la belle perspective des îles d'Hyères au couchant, et de celles de Lérins aux portes et en vue de l'Italie. En face de ces dernières, précisément devant le fort de l'île Sainte-Marguerite et le soupirail grillé du Masque-de-Fer, au pied de l'Estérel et à quelques pas du golfe Juan, la petite ville de Cannes, toute fière de son port agrandi, tout embaumée de ses orangers, semble vouloir déjà disputer aux villes d'Hyères et de Nice la faveur des étrangers opulents et titrés que l'approche des frimas de leur patrie chasse, tous les ans, vers ces régions favorisées du ciel. Plusieurs villes importantes, Grasse et Brignoles entre autres, mais principalement Toulon, suffiraient, d'ailleurs, pour assurer un haut rang au département du Var.

La ville de Draguignan (*Dracenum*) n'a dû d'abord qu'à sa seule position géographique le fructueux privilége de devenir le centre d'administration de cette intéressante et vaste portion du territoire français. A l'époque de l'établissement des préfectures, elle ne comptait guère plus de 7 000 habitants. Mal bâtie, mal percée, pas mieux pavée, point éclairée du tout, et de plus enfermée dans une enceinte de murailles sans caractère et sans grâce comme sans force, c'était assurément alors une fort triste résidence. Elle a beaucoup changé depuis lors, et à son grand avantage. Un palais de justice, des casernes, des prisons aussi belles que des prisons peuvent l'être, des places publiques, de belles promenades, une jolie salle de spectacle, un vaste hôpital admirablement situé, un Jardin des plantes fort agréable, une bibliothèque de quinze mille volumes et riche de quelques bonnes peintures, des fontaines du meilleur goût, et d'autres créations ou améliorations, ont été l'ouvrage du temps et surtout de la paix. Des habitations particulières, dont quelques unes très élégantes, se sont aussi élevées sur plusieurs points; des faubourgs entiers sont nés, au midi et au couchant, des débris de portions correspondantes du rempart qu'on a eu le bon esprit de sacrifier, et bientôt enfin un hôtel de préfecture, déjà en construction, va remplacer plus convenablement l'hôtel actuel, et s'offrir en perspective au voyageur à l'extrémité des allées d'Azémar.

Le commerce local et d'entrepôt, sinon l'industrie manufacturière, qui trouverait peu d'éléments premiers et par suite peu de chances de succès à Draguignan, n'est pas resté en arrière de cette progression. Dans les trois quarts au moins de la ville basse, qui s'accroît de jour en jour, il n'est plus de maison sans magasin ; tout ce qui se bâtit est loué aussitôt, et, grâce au concours incessant des communes voisines, tout ce qui s'y étale se vend.

Les principales productions du sol étant l'huile d'olive d'abord et le vin ensuite, les savons et les spiritueux sont le plus important objet de fabrication et d'exportation de l'industrie dracénienne. Ces savons sont justement recherchés pour leurs qualités. On continue aussi à fabriquer des pains d'acétate de plomb (sel de saturne) pour la teinture ; mais

l'acide pyro-ligneux des fabriques du Nord de la France, avec lequel on supplée au vinaigre de vin, a porté un coup terrible à cette industrie. En revanche, les moulins à soie et les filatures de cocons se sont accrus avec la production de la matière première. On fabrique de plus, aujourd'hui, à Draguignan, de la bière et des liqueurs; on y confectionne de bonnes et élégantes voitures particulières et publiques pour la ville et le dehors, et il s'y fait même des pianos estimés. Mais cette dernière industrie se concentre et se personnifie tout entière en un seul homme doué de facultés exceptionnelles, J. Reboul, l'homonyme du poëte nîmois, qui fait et achève, *à lui tout seul et sans ouvrier*, ces instruments si compliqués, et à qui, selon toutes les apparences, cette création locale ne survivra pas.

Assise au pied d'une montagne qui alimente abondamment ses fontaines, dans une position parfaitement salubre, la ville de Draguignan est tournée au couchant d'hiver, et s'avance par un de ses faubourgs dans un spacieux bassin allongé, entièrement entouré de collines couvertes d'oliviers. Vue de l'extrémité de la terrasse du Jardin des plantes, cette plaine, toute parsemée de *bastides* (maisons de campagne), et arrosée en grande partie par un canal dévié de la Nartubie, qui traverse aussi la ville et met en mouvement ses usines, cette plaine offre un panorama charmant. La ville elle-même se présente sous un aspect non moins pittoresque et non moins riant de plusieurs points de vue, entre autres de celui de la montée du chemin de Lorgues, à l'ouest, et plus encore de celui de la pierre de la Fée, au nord-ouest. Un accident singulier de terrain, enfermé dans son enceinte, attire et étonne l'œil de l'étranger : c'est le rocher de l'Horloge, grande butte à peu près circulaire, fort élevée, tout entourée de maisons qu'elle domine, et du plateau gazonné de laquelle s'élance une tour.

La pierre de la Fée est un monument druidique très rare en Provence, un beau *dolmen*, qui s'élève à un kilomètre environ au nord-ouest de la ville.

Draguignan, aujourd'hui peuplée de 10,000 habitants, n'a pas à produire, et faut-il l'en plaindre? de bien antiques ou de bien illustres annales. Son origine est obscure; aucun grand homme proclamé tel n'y a pris naissance; on ne trouve dans son histoire aucun de ces événements qui décident de la destinée des peuples ou des rois. Cependant il s'est trouvé un habitant homme d'esprit qui, voulant donner, en dépit d'un sort si modeste, une innocente illustration à sa



(Draguignan, département du Var.)

ville natale, a cherché dans les vieux registres des délibérations municipales un sujet d'inspiration poétique. Il y a deux siècles environ, le sceau, le cachet de la ville ayant été volé ou perdu, on en fit tout simplement un autre. Sur cette vulgaire et très prosaïque donnée, et en équivoquant sur le *Seau enlevé*, *la Secchia* (seau de puits) *rapita*, de Tassoni, le poëte dracénien a rimé, à la manière du *Lutrin* et de *la Boucle de cheveux enlevée*, une fable qu'il a développée en cinq chants, sous le titre du *Nouveau sceau enlevé* ou *la Dracéniade*.

C'est pour un sceau que s'allume ma veine,
Un sceau ravi; mais ne confondez pas
Avec ce seau que Bologne et Modène
Au bord d'un puits rougi par cent trépas,
Se disputant, en d'ignobles combats,
Ont couronné d'une gloire grotesque.
Loin du pédant, non moins que du burlesque,
Mon noble sceau, digne d'un autre archet,
De Dracénum est l'antique cachet.

Après avoir lu cette œuvre bien connue en Provence, on se prendrait presque à regretter que chacune de nos villes n'ait pas, comme Draguignan, son chantre et son épopée. A tant faire que de rimer, lorsqu'on est atteint du mal poétique, mieux vaudrait le plus souvent s'essayer à peindre naïvement le pays où l'on a eu son berceau, où l'on a commencé à comprendre la vie, que de venir tomber sans gloire dans les lieux communs vagues et ambitieux des grandes villes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LOUPS ET MASQUES.



(Seizieme siecle. — Une Famille noble, le soir, dans une ville des Pays-Bas.)

Les comédies poétiques de Lope de Vega et celles de Shakspeare nous offrent plus d'un tableau semblable à celui que nous avons ici esquissé d'après une ancienne gravure. On se rappelle, par exemple, l'entrée des Capulet, dans les premières scènes de *Roméo et Juliette :* ce sont des porteurs de torches, des joueurs d'instruments, puis des laquais qui marchent l'épée nue et le bouclier au bras gauche; enfin, devant et derrière le chef de la puissante famille, toute une escorte d'alliés et d'amis drapés dans leurs manteaux et le visage couvert d'un masque. — Ici la scène est moins belliqueuse, moins bruyante; nous sommes en temps de paix et dans quelque tranquille cité des Pays-Bas; deux petits pages seulement et un joueur de luth ou de viole accompagnent leurs seigneuries qui retournent paisiblement au logis, sans craindre l'embuscade mortelle de quelque Montaigu. Mais ici encore, tous les personnages, petits et grands, portent le masque.

L'usage du masque, aux quinzième et seizième siècles, était universellement répandu; les dames ne marchaient jamais à visage découvert, de peur surtout de hâler leur teint; dans les appartements même, elles tenaient à la main leur *loup*, sorte de demi-masque en velours noir, toutes prêtes à s'en couvrir, s'il se présentait quelque cavalier importun. Nous voyons cet usage se perpétuer presque jusqu'à nos jours chez les dames espagnoles. Dans la comédie de Beaumarchais, la comtesse Almaviva demande à Suzanne, lorsqu'elle se dispose à sortir, « sa canne et son loup. » — Les hommes avaient, eux aussi, adopté l'usage du masque, surtout en Italie et en Espagne : dans ces temps de désordre et d'anarchie, dans ces villes si souvent ensanglantées par les rivalités et les haines des puissantes familles, il n'était pas toujours prudent de marcher à visage découvert; on se cachait sous le manteau et sous le masque. Le privilége de porter le masque semblait, d'ailleurs, appartenir uniquement aux cavaliers de bonne maison et aux nobles damoiselles; c'était une mode seigneuriale interdite au commun des roturiers et manants.

Sous le règne de Henri III, cet usage était devenu aussi fréquent à Paris qu'à Venise et à Florence : les courtisans portaient le loup comme les dames, afin de préserver la fraîcheur de leur teint; les Mémoires du temps nous apprennent que Henri III couchait avec un masque enduit intérieurement de pommade et de fard. Mais, dès cette époque, les masques commençaient à devenir de plus en plus rares; bientôt même on ne les employa plus que dans les mascarades et aux jours de carnaval. Au dix-septième siècle, ils redevinrent un moment à la mode en Angleterre, sous le règne de Charles II. Voici ce que raconte l'évêque Burnet dans son Histoire : « Vers ce temps, dit-il, la cour tomba » dans une autre extravagance. Le roi, la reine et toute » la cour se promenaient masqués, allaient incognito dans » des maisons, y dansaient et faisaient beaucoup d'autres » folies. Ils allaient en chaise à porteurs de louage. Une fois, » les porteurs de la reine se retirèrent sans l'attendre, ne sa» chant qui elle était; et cette princesse se vit forcée de re» venir à White-Hall seule et dans un fiacre; il y en a même » qui assurent que ce fut dans une charrette... »

BUDGET DE LA VIE.

Un homme sage devrait pouvoir se rendre compte chaque jour et du temps qu'il a vécu et de celui qui lui reste à vivre. C'est une journée perdue pour lui que celle qu'il a passée

sans travailler à son perfectionnement moral ou intellectuel. S'il s'agissait de régler l'emploi d'une somme d'argent destinée à subvenir à tous nos besoins pendant la durée de la vie, nous sentirions tout d'abord la nécessité d'employer utilement chaque pièce de monnaie ; mais il s'agit d'une somme d'heures, et nous songeous à peine à la nécessité d'en économiser quelques unes. Et pourtant la somme d'heures est souvent beaucoup moindre que la somme de pièces d'argent employées pendaut toute la durée de l'existence. En effet, un homme dépensant annuellement 3 à 4 000 francs pendant soixante à soixante-dix ans aura dépensé 2 à 300 000 francs, et dans le même temps, il aura vécu à peine trois cent mille heures. Faisons ce calcul bien simple : des vingt-quatre heures de chaque jour retranchons sept heures de sommeil, et trois heures pour les repas, les distractions et le temps perdu, il restera quatorze heures par jour, ou environ ceut heures par semaine, ou cinq mille cent dix heures par an. Si, pour les jours de maladie, nous déduisons encore les cent dix heures d'excédant, et même le trois cent soixante-sixième jour des années bissextiles, on peut compter sur une somme de cinq mille heures à employer utilement chaque année, ce qui fait cent mille heures pour vingt ans; ou trois cent mille heures pour soixante ans ; c'est un maximum que bien peu d'hommes ont pu atteindre : car, de la durée totale de la vie, il faut déduire l'enfance et l'extrême vieillesse, et les maladies pendant lesquelles la vie morale ou intellectuelle se réduit à bien peu de chose. Voilà donc une somme d'heures qu'il s'agit de bien économiser, puisqu'il est impossible de l'augmenter en aucune façon, et malheureusement encore on ne commence à en sentir le prix que quand on en a dépensé une bonne partie sans compter : par exemple, un homme de quarante ans ne peut plus compter raisonnablement que sur vingt ans ou cent mille heures de vie probable.

Comment donc ont été employées les heures si nombreuses et trop souvent prodiguées dans les premières périodes de la vie ? Pendant les dix premières années, l'éducation seule a trouvé quelque place, et le résultat est déjà bien beau si, à part le temps consacré à l'éducation physique, huit mille heures ont été employées à recueillir cette foule de faits, de notions, d'impressions diverses qui seront plus tard pour l'adolescent les matériaux de ses jugements. Les dix années suivantes, consacrées plus spécialement à l'instruction, présenteront quelquefois un total de trente mille heures employées utilement; savoir : quinze à vingt mille pour les études littéraires et morales, et le reste pour les études scientifiques. Et cependant encore, tout ce qu'on a appris jusque là, c'est de savoir apprendre, et chaque étude doit être reprise avec plus de soin pour devenir tant soit peu complète. C'est si peu de chose, en effet, que dix mille heures données à un art ou à une science. Demandez à un violoniste, à un peintre, combien de temps leur a coûté un beau talent; s'ils y ont réfléchi, vous serez surpris de la somme.

A partir de sa vingtième année, l'homme, près d'entrer définitivement dans la carrière qu'il doit suivre, ne doit plus dépenser son temps sans compter ; veut-il devenir médecin, jurisconsulte, ingénieur, ou bien veut-il se faire un nom dans les lettres ou dans les sciences, les journées seront souvent trop courtes pour lui.

Beaucoup, sans doute, croiront leur but complétement atteint quand ils seront arrivés à une position sociale ; quelques uns cependant pourront se rendre compte encore de leurs quatre à cinq mille heures chaque année; l'homme prudent ne perdra point de vue sa destination réelle, et, comme Platon, il voudra avoir continué d'apprendre jusqu'à son dernier jour pour soi-même d'abord, et plus tard aussi pour ses enfants.

Puis, le temps des voyages et des travaux actifs étant passé, la période d'acquisivité étant terminée, il entrera dans la période de comparativité. De nouvelles jouissances alors lui sont encore réservées par la mise en œuvre des idées qu'il a recueillies tout le long de sa route ; alors aussi la valeur du temps devient bien plus grande pour lui, et un regard jeté en arrière fait bien souvent naître dans son esprit des regrets tardifs sur un emploi de temps qu'il voudrait avoir été tout autre. Tel objet de pure curiosité auquel il a jadis consacré des centaines d'heures ne lui inspire qu'un sentiment de dépit. La colombe automate que M. de Maistre retrouve dans son tiroir pendant l'expédition nocturne autour de sa chambre, devait bien aussi lui causer un sentiment de ce genre.

Heureux, toutefois, celui qui n'a d'autre regret que de n'avoir pu faire de chacune de ses heures un emploi plus conforme à ses idées actuelles, et qui du moins les a toutes employées. En effet, quand l'homme, économe de ses heures, sera arrivé au terme de son pèlerinage ici-bas, sans avoir appris seulement la centième partie de ce qu'il s'était proposé, ce besoin insatiable d'apprendre sera pour lui une des preuves les plus convaincantes du développement ultérieur de notre âme immortelle dans une autre vie.

LE VILLAGE KUBENSKI,

DANS LE GOUVERNEMENT RUSSE DE WOLOGDA (1).

Kubenski est un des plus jolis et des plus riches villages que j'aie vus en Russie. Il appartient à une personne de la famille d'Iakowlew, qui a tenté avec succès de rendre heureux ses serfs au lieu de les opprimer. On compte dans le village 375 paysans dont chacun paye 17 roubles en papier de redevance et d'impôts. Comme la seule culture des jardins rapporte aux paysans au moins cent roubles par an, outre le produit de leur agriculture, on conçoit qu'ils doivent jouir d'une grande aisance. Il y en a qui possèdent une fortune de 40 à 60 000 roubles. Le superflu du blé qu'ils récoltent, et la pêche, constituent leur revenu principal.

Les rues sont alignées, les maisons sont construites avec beaucoup de soin : la plupart ont de grands jardins dans lesquels on cultive surtout quatre sortes de légumes, les choux, les salades, les radis et les betteraves. C'est le seul village depuis Saint-Pétersbourg où j'ai vu les pommiers cultivés: il est vrai qu'ils y sont encore d'une hauteur bien modeste, et leurs fruits sont loin d'atteindre la saveur des pommes dans des pays situés plus au sud. Les paysans de ce village vendent leurs légumes à Wologda; ils transportent leur blé jusqu'à Saint-Pétersbourg.

Le village a trois églises dont deux s'élèvent au milieu des maisons, l'une à côté de l'autre. L'une est chauffée pendant l'hiver; dans l'autre on ne célèbre le service divin qu'en été. Entre ces deux églises se dresse un campanile d'une hauteur remarquable et contenant une vingtaine de petites cloches. L'usage des églises chauffées, indispensable dans un climat où le froid est si rigoureux, fut introduit en Russie dans le commencement du seizième siècle, par l'archevêque Makar de Nowogorod. Auparavant il n'y avait que les couvents et les chapelles des évêques qui fussent chauffés. Les deux églises sont entourées d'une grille en fer et de plantations : elles sont entretenues avec beaucoup de soin. Les paysans ont doté l'église d'été de plus de 280 livres d'argent et l'ont surchargée d'or et d'images de saints.

L'architecture de ces églises est un mélange de style européen et de style asiatique. Dans la plus ancienne on distingue des éléments byzantins combinés avec l'élément mongol : elle date de l'époque où la Russie ne subissait que ces deux influences. Toutes les églises russes qui datent de la domination tartare se ressemblent sous ce rapport. Ce fut seulement plus tard que la Russie, ayant mieux connu l'Europe

(1) Extrait du voyage de M. Blasius dans la Russie européenne.

occidentale, accepta volontairement son influence : aussi l'autre église, plus moderne, révèle un goût qui combine, selon le besoin et arbitrairement, les éléments grecs et romains. Le campanile pourrait encore servir à prouver cette tendance à l'imitation européenne que favorisait en toutes choses Pierre-le-Grand.

Les architectes russes contemporains repoussent, au contraire, le style occidental, et s'efforcent à imprimer aux temples les plus modernes l'ancien style byzantino-mogol.

Les habitants de Kubenski ont organisé l'instruction élémentaire d'une manière assez habile. Au lieu d'allouer à l'instituteur une rétribution annuelle, ils lui paient 10 roubles par enfant, aussitôt que celui-ci sait lire et écrire. L'école, lorsque je l'ai visitée, renfermait 25 élèves. Cette institution m'a paru d'autant plus remarquable, que dans tout le nord de la Russie les paysans semblent avoir horreur des écoles : ils considèrent la lecture et l'écriture comme une science magique condamnée par la religion. C'est le propriétaire du village qui a inspiré aux habitants de Kubenski cette heureuse idée.

Je comparais avec un sentiment pénible ce beau et riche village avec la misérable ville de Krylow, située non loin de là. Il lui eût été facile de suivre l'exemple de l'humble bourgade; mais ses administrateurs ne songeaient ni à son bien-être, ni à son embellissement. Un serf du village de Kubenski aurait honte d'être citadin de Krylow, qui, du reste, ne diffère point de la plupart des villes de la Russie ; partout les employés du gouvernement sont considérés comme des ennemis des habitants, et ils le sont réellement. Loin de prendre aucun intérêt à leur bonheur, ils aident à les opprimer. Au reste, leur funeste influence est surpassée par celle qu'exercent les employés des seigneurs, souvent à l'insu de ceux-ci. Il en est surtout ainsi dans les provinces occidentales de l'empire.

A notre arrivée, annoncée à l'avance, un paysan, chargé de nous loger, vint à notre rencontre et nous salua d'un air joyeux. Quelques minutes après, tous les habitants du village accoururent et entourèrent notre maison : quelques paysans s'approchaient librement et nous adressaient la parole. La foule parut transportée de joie quand nous nous assîmes au milieu d'elle sur la grande place. On nous servit un repas, et comme les mouches nous incommodaient, plusieurs enfants coururent chercher de petites branches d'arbres pour chasser les insectes. Nous passâmes ainsi la soirée au milieu de ces bonnes gens.

Tourmenté par les insectes, je sortis de la maison vers deux heures du matin et je m'assis devant les deux églises pour dessiner. Bientôt je vis arriver un jeune paysan qui regarda mon dessin et m'invita à prendre le thé avec lui. Comme je ne pouvais m'exprimer que fort imparfaitement en russe, notre conversation fut d'abord très monotone. Après qu'il eut servi le thé et le déjeuner, qui se composait de poissons salés et rôtis, il se hasarda à prononcer quelques mots en français, et, voyant que je lui répondais, il se mit à faire la conversation dans cette langue d'une manière très intelligible. Ce qui m'étonna encore plus, ce fut que bientôt il m'adressa la parole en allemand avec la même facilité. Et pourtant cet homme n'était qu'un serf, comme tous les habitants de ce village. Il faisait le commerce des grains, des poissons et du caviar, et, quoiqu'il n'eût pas plus de vingt ans, il avait déjà vu plus d'une fois les deux capitales, Saint-Pétersbourg et Moscou. A Saint-Pétersbourg il lui avait suffi de quelques semaines pour apprendre à s'exprimer en français et en allemand.

Le commerce de Kubenski est favorisé par un canal qui réunit la Dwina avec la Chekrna.

Notre hôte voulut nous conduire en voiture jusqu'à la première station, dans la direction de Wologda. L'hospitalité de cet heureux village nous suivit ainsi au-delà même de son territoire.

LE TAUREAU FARNÈSE.

En perdant sa liberté, la Grèce avait perdu son génie. Pendant le tumulte des guerres d'ambition que se livrèrent les successeurs d'Alexandre, les derniers artistes désolés s'exilèrent des villes dont leurs maîtres avaient fait la gloire, et cherchèrent un refuge en Egypte près des Ptolémées, en Asie près des rois de Pergame et de Syrie. Cette époque, d'où date la décadence, eut cependant encore quelques admirables œuvres ; on en peut citer comme exemple la sculpture célèbre connue sous le nom du Taureau Farnèse.

Ce groupe colossal avait été taillé dans un seul bloc de marbre (*in un sasso solo*, dit Vasari, *e senza pezzi* (1)), par deux frères, Apollonius et Tauriscus, qui étaient de la ville de Tralles (en Cilicie, en Carie ou en Lydie). Suivant Pline, on lisait de son temps, sur le marbre, une inscription où les deux artistes nommaient Artémidore leur père, et Ménécrate leur maître, mais en termes qui laissaient incertain lequel des deux ils regardaient comme leur véritable père, soit celui qui leur avait donné la vie, soit celui de qui ils tenaient leur talent.

Sous le règne d'Auguste, ce groupe était à Rhodes. Un riche patricien, grand amateur d'art, Asinius Pollion, le fit acheter et transporter à Rome. Enfoui pendant une longue suite de siècles, il fut découvert vers 1547, sous le pontificat de Paul III, dans les thermes de Caracalla. Il était mutilé. On chargea un artiste milanais, Baptiste Bianchi ou Biondi, de le restaurer. Longtemps il fit partie de la collection du palais Farnèse, d'où lui est venu le nom qui sert encore à le désigner. Au dernier siècle, il fut transporté à Naples, et contribua à décorer le beau jardin de la Chiaja, que baigne la mer, et qu'on appelle la Villa-Reale. Aujourd'hui il est placé au rez-de-chaussée du Musée Bourbon, dans une vaste salle, en face du célèbre Hercule Farnèse, œuvre de Glycon d'Athènes.

On sait que cette composition gigantesque représente Amphoin et Zéthys préparant le supplice de Dircé, leur belle-mère, pour venger Antiope leur mère. Le roi de Thèbes, Lycus, avait répudié sa femme Antiope pour épouser Dircé. Celle-ci, en proie à une haine furieuse, fit exposer aux bêtes féroces, dans une forêt, Antiope, qu'elle avait remplacée sur le trône, et ses deux fils Zéthys et Amphion. Mais un berger sauva les deux enfants : leur mère elle-même parvint à se réunir à eux sur le mont Cithéron. Là, pendant les fêtes de Bacchus, Lycus et Dircé les ayant rencontrés, Zéthys et Amphion défendirent leur mère, tuèrent Lycus et attachèrent Dircé par sa chevelure aux cornes d'un jeune taureau qui l'emporta au milieu des rochers et la mit en pièces.

Dircé est la figure principale du groupe. A demi renversée, elle cherche à repousser le taureau prêt à la fouler aux pieds, et elle implore la pitié de l'un de ses ennemis. Mais déjà les deux frères ont attaché aux cornes du farouche animal la corde qui est enlacée, de l'autre extrémité, aux tresses de la chevelure de Dircé. Antiope, sur le dernier plan, debout, immobile, regarde avec calme les préparatifs de la vengeance. Aux pieds de Dircé, des festons et divers ornements font allusion à la fête de Bacchus ; un chien s'élance vers le taureau et aboie; un jeune bacchant assis semble effrayé de la scène horrible qui se passe devant lui.

Il était de mode au dernier siècle, parmi les voyageurs, d'admirer beaucoup la corde. « C'est, dit M. Blainville, le lien par lequel Dircé est attachée au taureau que les voyageurs admirent le plus. » La vérité est que cet accessoire n'a rien de remarquable ; il est moderne ainsi qu'une grande partie du groupe, notamment la tête, les demi-bras et la partie supérieure du corps de Dircé, la tête et les bras d'Antiope; Amphion et Zéthys sont aussi modernes, sauf les deux torses et une seule jambe : il en est de même des pieds du

(1) Vie de Michel-Ange.

taureau. Malgré toutes ces réparations dues au ciseau fort obscur et peu savant de l'artiste milanais, l'ensemble de l'œuvre et les parties anciennes méritent l'admiration. La tête du taureau, les draperies de Dircé, le bacchant, sont d'une grande beauté. « Ce qui est antique, dit Winckelmann, entre autres la figure d'Antiope, à l'exception de la tête et des bras, et celle du jeune garçon assis, qui paraît saisi de frayeur à la vue du châtiment de Dircé, peut justifier la mention



(Le Taureau Farnèse, ou le Supplice de Dircé, groupé en marbre conservé au Musée de Naples. — Hauteur, 4m,756.)

honorable que Pline fait des auteurs de ce groupe, et doit dissiper l'erreur de ceux qui conservent encore le goût du beau imprimé aux ouvrages de l'antiquité. Le style de la tête du jeune garçon est tout-à-fait dans la manière des têtes des fils de Laocoon. La grande finesse du ciseau se fait remarquer surtout aux accessoires : la corbeille couverte (*cista mystica*), entourée de lierre et placée au-dessous de Dircé, est d'un travail aussi fini que si l'artiste avait voulu donner dans cet attribut une preuve toute particulière de son adresse. »

MORT DE KLÉBER.

(Voy., sur Kléber, la Table des dix premières années.)

L'édifice dont la gravure suivante représente la façade intérieure, portait le nom de palais d'Elfy-Bey, lors de l'occupation de l'Égypte par les Français. Après la prise du Caire, il servit au quartier-général. A droite, dans le jardin, près de la dernière fenêtre de cette maison, il y avait, à cette époque, une longue terrasse, recouverte d'un berceau de vigne, qui liait le logement du chef de l'état-major au quartier-général. C'est sur cette terrasse, à l'endroit que nous venons d'indiquer, que fut assassiné Kléber, le 25 prairial an VIII (14 juin 1800). Toutes les circonstances de ce crime, qui nous fit

perdre l'Égypte, sont bien connues : nous les avons racontées ailleurs (voy. 1834, p. 172). Les détails suivants sur l'assassin, extraits des documents authentiques, le sont beaucoup moins.

Souleyman-el-Halcby, âgé de vingt-cinq ans, natif d'Alep et fils d'un marchand de beurre, avait visité la Mecque et Médine, les villes saintes, étudié au Caire à la mosquée El-Aghar, et voulait être admis parmi les *docteurs de la foi.* Sa haine contre les infidèles s'était exaltée récemment à la vue des restes de l'armée du grand-visir Youssouf, battue à Héliopolis, qui traversèrent la Palestine dans un moment où il s'y trouvait. L'aga des janissaires l'excita encore et lui persuada d'entreprendre le « combat sacré, » qui consiste à tuer un infidèle. Il pensa naturellement à l'Égypte, alors occupée par les Français, et à son chef Bonaparte, « le sultan de feu, » comme l'appelaient les Arabes.

Lorsque l'aga le vit bien affermi dans sa résolution, il lui fit donner un dromadaire et une petite somme d'argent (environ 27 fr.) pour le voyage. Souleyman alla à Gazah, où il acheta son kandjar ou poignard, traversa le désert et arriva au Caire. Si l'on songe à l'époque de son départ et à l'ignorance où il devait être du retour précipité de Bonaparte en Europe, on ne peut douter, quoique l'interrogatoire n'en fasse pas mention, qu'il ne voulût tuer « le sultan des infidèles, » quel qu'il fût, et que ses coups ne tombèrent sur Kléber qu'à défaut de Bonaparte.

Au Caire, Souleyman s'enferma plusieurs semaines dans la mosquée de Soultan-Hasan et y passa même en prières la nuit qui précéda son crime. Il s'était ouvert de son projet aux quatre ulémas de cette mosquée. Ceux-ci l'en dissuadèrent, mais n'en prévinrent pas nos chefs : trois furent arrêtés; le quatrième prit la fuite.

Le procès fut rapidement instruit, et, le 17 juin, après les funérailles de l'infortuné Kléber, on procéda à quatre supplices. Nous avons raconté le genre de mort de Souleyman, mais non les faits suivants.

Après avoir vu d'un œil sec et calme trancher la tête des ulémas, et tandis qu'il regardait tranquillement son poignet brûler sur un brasier, un charbon ardent roula jusqu'à son coude : surpris, il ne put retenir un cri. Comme l'exécuteur lui reprochait cette faiblesse : « Chien d'infidèle, dit-il, qui t'a enhardi au point de m'adresser la parole? Fais ton devoir et laisse-moi accomplir le mien. » Et il ajouta ces mots qui peignent d'un trait le caractère oriental : « Mes juges n'ont pas ordonné qu'on me brulât le coude. » Sur le pal, il entonna d'une voix claire et sonore le verset sacramentel des musulmans, que le muezzin chante du haut des minarets, puis il chercha à hâter sa fin par des secousses réitérées. Ayant demandé de l'eau qu'on lui refusa d'abord, il cracha sur la foule.



(Ministère de l'instruction publique, au Caire. — Cour où Kléber fut assassiné.)

Son squelette fut donné par le baron Larrey au Muséum de l'école de médecine : un des poignets est calciné. Le kandjar qui tua Kléber est déposé au Musée d'artillerie.

Quant à Kléber, ses restes, rapportés à Marseille après l'évacuation de l'Égypte, étaient encore dans le château d'If, lorsque, d'après les ordres de Louis XVIII, ils furent, en 1818, renfermés dans un monument élevé à sa mémoire à Strasbourg, sa ville natale (voy. sur sa statue par M. Grass Table des dix premières années).

VOYAGE SCIENTIFIQUE D'UN IGNORANT
AUTOUR DE SA CHAMBRE.
LES ENNEMIS.

(Suite et fin. — Voy. p. 27.)

— Ce nouveau combattant, c'est l'air, n'est-ce pas ?

— Tu l'as dit, c'est l'air.

— Mais l'air n'est pas notre ennemi.

— Tu crois ? Ouvre donc la fenêtre quand il fait un grand froid; sors donc dans la rue quand un ouragan sans pluie

abat les tuyaux de cheminée et enlève des parties entières de toiture ; plante donc de jeunes arbres sur ces pics élevés où la tempête déracine des pins séculaires ; embarque-toi donc sur l'océan pendant les orageux mois de l'équinoxe ; enfonce-toi avec les caravanes dans les déserts de l'Afrique, où le simoun soulève des vagues de sable et engloutit les voyageurs dans des tombeaux brûlants. Tu le vois, pas de plus cruel ennemi ; eh bien, regarde-le aux prises avec le feu. L'homme a découvert une très belle loi de l'air, c'est que plus il est chaud et plus il est léger, et plus il est léger plus il monte. Avec ce seul fait, te voilà délivré de la fumée. Qu'est-ce que la fumée ? Un air chaud. Qu'est-ce que l'air du dehors ? Un air plus froid et plus lourd. Que fait l'homme ? Il laisse dans cette citadelle qu'il s'est élevée contre les violentes invasions de l'air, il laisse, soit sous les portes, soit dans les fenêtres, de petites ouvertures par où ce fougueux adversaire qui rugit tout autour de lui peut pénétrer dans sa demeure, mais pénétrer insensiblement, imperceptiblement, sans bruit, trop faible pour nuire, assez fort pour servir. L'air plus froid du dehors se jette sur la fumée, il la presse, il la pousse, il la fait sortir par l'issue supérieure... un ennemi t'a débarrassé de l'autre. Es-tu plus délicat encore ? Ce reste d'air à qui l'on permet de passer près de toi t'importune-t-il ? Eh bien, le foyer seul le sentira.

— Vraiment ! comment donc cela ?

— Approche-toi de la cheminée.

— J'y suis, père.

— Mets ta main sous le chambranle.

— Ah ! quel courant froid !

— Je le crois bien ; c'est une petite fabrique à vent. Ce vent pénètre par le haut de la cheminée, s'engouffre dans le conduit que tu touches, et, ressortant avec une triple force, parce que l'ouverture est étroite, au-devant du foyer même et du foyer seul, y établit un courant perpétuel d'air froid qui force la fumée à monter : c'est une ventouse. Voilà le feu vaincu ; et en même temps, par une admirable coïncidence, voilà le feu activé. Oui, l'air dans les mains de l'homme soumet cet ennemi et l'excite, arrête ses ravages et double sa puissance, nous arrache à lui et le livre à nous.

— Explique-moi cela, père.

— Tu as remarqué qu'une chandelle ou un morceau de charbon se consume beaucoup plus vite en plein air que dans une chambre.

— Oui.

— Pourquoi ? le voici : c'est que tout corps qui se consume est un corps qui se mêle avec un gaz appelé oxygène et se confond avec lui. Dès que ce charbon est chaud, il attire à lui toutes les particules d'oxygène qui l'environnent ; chacune de ces particules se jette avidement sur lui, lui prend un de ses atomes, le transforme en gaz, et les voilà tous deux envolés ensemble. Ainsi se consume le bois et ainsi chauffe-t-il ; car la chaleur n'est que le résultat de l'ébranlement causé par ces rapides unions. Brûler du bois, c'est donc le marier avec l'air ; activer le feu, c'est donc jeter sur lui de l'oxygène. Eh bien, qu'a fait l'homme ? Il a voulu avoir dans sa chambre, tenir sous sa clef pour ainsi dire de petits magasins d'air, et de là de légères et portatives machines, qui en une seconde, en un tour de main, rassemblent une certaine quantité de ce gaz, s'en gonflent, et, le précipitant par un tube plus étroit où il se presse, donnent à la flamme le degré de vivacité qui nous convient : ce sont les soufflets ; et il me semble qu'on ne peut pas regarder souffler le feu sans un sentiment d'intérêt qui va jusqu'à l'admiration. Cette force endormie que l'on réveille, cette flamme qui jaillit sous le souffle ; ces mille petits gaz que l'on va chercher dans leur retraite, et qui s'échappent en pétillant ; ces larges aspirations du soufflet ; ce corps qui de noir devient rouge, de rouge bleuâtre, de glacé brûlant ; ces mille phénomènes de bruits, de couleurs, de métamorphoses, de destruction, attachent même l'ignorant au spectacle magique de son foyer. Qu'est-ce donc si, quittant cette chambre, vous allez dans ces vastes usines à fer, dans ces hauts fourneaux où le feu et l'air jouent leur rôle comme dans les fabuleuses cavernes de Lemnos ? Au lieu d'un foyer de quelques pouces, des fours de quatre-vingts pieds de haut ; au lieu de trois ou quatre brins de bois, vingt, trente, quarante larges lits de coke, entremêlés de couches épaisses de minerai de fer ; au lieu d'un petit soufflet qu'un enfant fait mouvoir, de grands tuyaux de plusieurs mètres de longueur, et qui, penchés comme des bouches de cyclopes sur l'effroyable fournaise, soufflent pendant des mois entiers et dévorent sans s'arrêter jamais ; oui, dévorent, car il semble que ce soient des géants qui engloutissent d'immenses amas de matières. Regardez dans ce four... Quel bruit de tempête ! quelles vagues d'air et de flamme ! Chaque fois que la terrible bouche respire, chaque fois que son souffle puissant passe sur ces couches de coke, ces couches disparaissent comme anéanties, et la flamme bondit ainsi qu'une mer, et la fournaise embrasée vous brûle les yeux comme les rayons du soleil, et les pierres de la voûte ruissellent d'une sueur métallique, et toutes ces matières insensibles semblent gémir, et la pierre fond et se décompose, et le métal est arraché à la pierre ; et le feu, coulant en lames d'or et d'opale, tombe à travers les débris de couches de coke détruites pour aller ensuite, refroidi et solidifié par cet air qui l'a fondu, extraire des entrailles de la terre du minerai pareil à lui, et livrer à l'homme tous ses instruments de travail ou de défense... Et tout cela, qu'est-ce que c'est ? C'est souffler le feu.

Enfin, car il semble qu'il n'y ait pas de dernier degré dans cette échelle ascendante de triomphes, la puissance de l'homme sur ce terrible ennemi ne s'est pas bornée là : le rôle de Prométhée l'a tenté, il a voulu créer le feu, et pour cela il a osé l'éteindre. Rien ne paraît plus simple, et c'est pourtant un des traits les plus distinctifs de la supériorité du monde moderne sur le monde antique que cette confiance avec laquelle chacun, le soir, souffle sur ce petit soleil créé pour lui, et éteint ce feu jadis objet d'une garde si vigilante et si inquiète. Le culte du feu, chez les peuples anciens, était un culte de crainte autant qu'un culte de reconnaissance ; ils l'honoraient moins encore qu'ils ne craignaient de le perdre. Les temples qu'on lui élève semblent des prisons, les pontifes des geôliers. Les vestales doivent veiller nuit et jour sur la flamme sacrée, et si la flamme s'éteint, la vestale meurt. Dans l'Inde, le mari ne confie qu'à la plus vénérée de ses femmes, à la *femme du devoir*, la conservation du feu domestique, et son honneur est attaché à ce soin. On voit que ces peuples tremblaient toujours que ce précieux rayon ne retournât au ciel d'où il était descendu. Et une fois perdu, qui aurait pu le reconquérir ? Supposez, en effet, qu'une nuit, dans quelque ville de l'antiquité la plus reculée, tout-à-coup, à la même heure, le feu se fût éteint dans tous les foyers, dans tous les temples, sur tous les autels ; qu'il fût mort enfin dans la cité entière, plus encore, dans tout le pays : comment le rallumer ? Les verres grossissants n'existaient pas encore, l'amadou était inconnu, le frottement du bois contre le bois est une invention fort contestée des sauvages ; que faire ? Il aurait fallu, ou l'aller chercher au fond d'un volcan, ou attendre que le ciel le renvoyât avec la foudre. Eh bien, ce fait terrible, qui eût été une calamité publique pour l'antiquité, l'homme moderne l'accomplit tous les jours avec insouciance, sans y songer. C'est qu'il sait bien où retrouver la céleste étincelle ; c'est qu'il la tient là cachée, inoffensive, maniable même, mais toute-puissante cependant, et prête à éclater dès qu'il le lui ordonnera... Il le lui ordonne, elle jaillit. Comment ? à l'aide d'un petit instrument bien vil de prix, bien modeste de nom, bien exigu de volume, mais qui, pour le penseur, mérite presque le mot d'admirable par tout ce qu'il représente... les allumettes. Que de progrès dans la science et la civilisation supposent les allumettes ? La connais-

sance des lois de la combustion, des propriétés des corps, la physique, la chimie, ont leur part dans la confection de ce brin de bois trempé de soufre ou de poudre fulminante, et l'on peut sans hyperbole lui donner le plus beau des titres que le monde ancien décernait à son Jupiter, le titre d'Ignifer, porteur du feu.

Je m'arrêtai à ces mots, frappé et presque ému d'un geste de mon fils. Quand j'avais commencé à parler, il avait pris machinalement une boîte d'allumettes placée près de lui, et en brisait quelques unes tout en écoutant; mais à mesure que le développement de l'entretien appelait son attention sur ces utiles instruments, il les brisait avec plus de lenteur; une dernière, qu'il tenait à la main, resta même quelque temps sous ses doigts à demi courbée, et quand j'eus fini, il la replaça intacte dans la boîte; on eût dit qu'il avait appris à la respecter. Je l'avoue, cette action me toucha; j'eus pourtant la force de ne lui en rien dire. Apprendre à un enfant ses bons mouvements, c'est leur ôter le plus pur de leur grâce, la naïveté.

Quelques instants de silence s'étant suivis, l'enfant reprit :

— Père, après?

— Comment, après?

— Oui, un autre ennemi.

— Je n'en ai plus.

— Tu en as encore, j'en suis sûr.

— Qui t'a dit cela?

— Je le vois à ta figure; tu connais encore un ennemi.

— Tu te trompes, j'en connais deux.

— Vraiment! Aussi méchants que le feu et l'eau? aussi utiles?

— Je ne sais; mais du moins plus extraordinaires et d'une conquête plus difficile encore.

— Quels sont-ils, père?

— Devine-le.

— Ils sont dans cette chambre?

— Oui.

— A quelle place?

— L'un d'eux est caché, l'autre est partout.

— Je le vois?

— Tous les jours.

— Même maintenant?

— Non, mais un autre de tes sens le saisit.

— Mon oreille? je l'entends?

— Je ne sais; cherche.

— Où peuvent-ils être?... En tout cas, ce ne sont pas des ennemis bien dangereux, puisque je ne les connais pas.

— Ils pourraient te tuer tous les deux en une seconde.

— Vraiment!

— Hier encore, dans la maison voisine, quatre personnes sont mortes frappées par l'un d'eux.

— Il n'est donc pas dompté?

— Si; mais un oubli, un moment de précipitation, une négligence, suffisent pour lui rendre toute sa fureur avec toute sa force, et tourner contre nous ses irrésistibles coups.

— Ah! nomme-le-moi!

— Ecoute donc. Te rappelles-tu une gravure bien douloureuse, qui représentait de pauvres enfants à peine plus âgés que toi, et qui, hâves, amaigris, attachés par le milieu du corps, tiraient sous de sombres voûtes, trop basses même pour leur petite taille, un chariot rempli de pierres noires?

— Sans doute, père; ce sont des enfants qui travaillent dans des mines de charbon.

— C'est cela même, et je ne connais point de parole qui représente plus de souffrance et de travail que ce mot : les mines. Quel soupir douloureux dans cette phrase mélancolique dont vous saluent les mineurs allemands, lorsqu'ils vous rencontrent dans leurs galeries souterraines : *Gluckaüf;* Bonheur en haut... La privation de la douce clarté du jour, cette richesse du pauvre, n'est pourtant pas la seule souffrance du mineur, et surtout du mineur de houille; l'air qui lui manque, ces galeries basses où il marche courbé en deux, ces filons qu'il exploite couché sur le dos, tout cela n'est rien près de l'ennemi terrible qu'il rencontre dans les entrailles de la terre. Quelquefois, le matin, lorsque, descendant le long de ses échelles de 600 mètres, l'ouvrier arrivait au lieu de son travail, il se sentait saisi tout-à-coup par une odeur pénétrante et infecte; son gosier se desséchait, sa tête tourbillonnait; une sorte de vertige le faisait presque chanceler sur ses jambes; puis, comme si la matière elle-même subissait l'empire de quelque invisible puissance, il croyait voir la flamme de sa lampe s'altérer, changer de couleur, et de blanche devenir bleuâtre. Le léger cône de clarté azurée qui part de la base de toute lumière, ce cône grandissait aux yeux troublés du mineur comme un esprit fantastique, s'élargissait autour de la flamme, dansait au-dessous d'elle en pointe aiguë et mobile, et descendant jusque dans le centre du foyer lumineux, paraissait l'envahir tout entier. Bientôt, nouveau sujet d'étonnement et de crainte, un bruit inconnu, crépitant, un souffle pareil au bruit des feuilles séchées que l'on foule, partait des parois mêmes de la roche, des voûtes, du sol, de partout, et enveloppait le mineur comme d'un réseau invisible; cependant, à mesure que le bruit augmentait, la flamme bleuâtre augmentait aussi, et avec la flamme la faiblesse, le vertige, le tourbillonnement... L'ouvrier n'y résiste plus, il veut sortir; il fait un pas... trop tard. Tout-à-coup éclate une explosion effroyable! Une grande lumière, puis les ténèbres. Les parois se fendent, les voûtes s'ouvrent, les galeries s'écroulent; l'ouvrier est renversé...

— Il est mort, père?

— Oui, mort.

— Et qui donc a produit ce désastre? Quelle est cette odeur? quelle est cette flamme? quel est ce souffle?

— Ce souffle, cette flamme, enfant, c'est le gaz qui t'éclaire et qui illumine les villes. Quoi de plus grand? voilà un corps que l'homme ne connaît que par ses mortelles atteintes; ce corps l'infecte, ce corps l'étouffe, ce corps le blesse, ce corps le tue... Eh bien, de tout cela l'homme ne voit qu'une chose, c'est que ce corps éclaire. Foudroyé par lui, il ne se dit pas : C'est la foudre; il s'écrie : C'est la lumière! et soudain il l'amène dans ses maisons, dans ses cités; il ouvre ses murailles pour lui laisser passage, il sillonne ses escaliers pour l'y introduire, il le fait courir à travers ses poutres et ses planchers. La mort est toujours avec lui cependant : une fuite imperceptible dans les tuyaux, une lumière imprudemment approchée d'une fissure, et tout va éclater... Qu'importe à l'homme? il veut conquérir la clarté comme la chaleur, il veut qu'elle jaillisse à son ordre ainsi que l'eau, et soudain, dans toute la cité, s'élance en gerbes, s'étale en panaches, ruisselle en flots de sources, cette flamme bleuâtre, si longtemps mortelle et maudite, et que la nature semblait avoir cachée au fond de la terre comme un monstre gardien des richesses souterraines, comme l'esprit des régions ténébreuses. Enfant, viens avec moi; entrons dans ces vastes magasins de flamme, dans ces fabriques de lumière qui dominent la ville comme les grands réservoirs d'eau. Chaque jour cent vingt mille hectolitres de houille sont jetés dans ces fours, chaque jour deux cent quatre-vingt mille hectolitres de gaz s'échappent de cette houille enflammée, et vont se loger dans des cloches de quatre-vingts pieds de diamètre, où l'eau (toujours un ennemi soumettant l'autre) les tient emprisonnés; puis, le soir venu, le redoutable et précieux fluide, mesuré comme un verre d'eau, pesé comme une livre d'huile, sort dans la direction qu'on lui imprime, selon la vitesse qu'on lui permet, se rend dans telle rue, arrive à telle heure, se donne dans telle proportion, docile comme un esclave, utile comme un serviteur. Quittons ces magasins, un beau spectacle nous attend encore; élevons-nous par la pensée au-dessus de la ville tout entière; embrassons d'un regard le réseau de ses rues; arrachons-lui ses pavés et ses dalles, et, ayant mis à nu

ses profondeurs, disséquons-la comme un corps humain étendu sous nos yeux. Eh! n'est-ce pas un corps, en effet? Vois-tu, semblables à des artères et à des veines, ces trois cent mille mètres de tuyaux souterrains qui la sillonnent en tous sens? sais-tu ce qui y court? C'est son sang, le sang des villes, l'eau, le feu et l'électricité, oui, l'électricité; car voilà un cinquième ennemi, un cinquième vaincu que nous laissions dans l'oubli; et celui-là, ce n'est pas dans les entrailles de la terre qu'on a été le chercher, c'est dans le ciel même. S'enflammant dans les plaines orageuses de l'air, l'électricité tombait sur l'homme et le foudroyait; l'homme l'a arrachée à la nue avec l'aiguille aimantée, et, la forçant à descendre comme un filet d'eau le long d'une tige de fer, l'a ensevelie dans les fondations de sa demeure. Mais maintenant il veut plus, il veut qu'elle lui serve, et saisissant pour ainsi dire son insaisissable rapidité, il confie à ces ailes de flamme le transport des nouvelles, et prend l'éclair pour messager. Ne sont-ce pas là de féconds sujets de méditation? et l'homme, au milieu de ces cinq ennemis, ne nous apparaît-il pas, dans ses villes et dans sa chambre, tel que l'imagination des poëtes le représentait jadis, entouré de lions soumis, de tigres couchés à ses pieds, de serpents apprivoisés, roi de la création enfin, mais de la création transformée par sa puissance et recréée à son usage!

Il y a en Angleterre 34 254 000 acres de terre cultivée; en Irlande, 14 603 000. Le produit de chaque acre en Angleterre est de 4 liv. 7 schel. 6 den.; en Irlande, il est seulement de 2 liv. 7 schel. 3 den. Un acre produit donc moitié plus en Angleterre qu'en Irlande, et cependant le nombre des individus employés à l'agriculture en Irlande dépasse de 100 000 celui de l'Angleterre. Une ferme de 25 acres est considérée en Irlande comme une injustice exorbitante; celui qui la tient passe pour un accapareur.

La fortune merveilleuse de quelques écrivains fait illusion et conduit à la misère un grand nombre de jeunes gens. On ne saurait trop répéter qu'il est toujours dangereux de s'engager dans la carrière des lettres si l'on ne possède point quelque autre moyen assuré de vivre. Un auteur illustre disait un de ces jours derniers : « Il ne faut point s'appuyer sur la littérature comme sur une béquille; c'est tout au plus un bâton. »

ENTRÉE DE LA MER DE MARMARA.

Cette esquisse a été prise à l'entrée de la mer de Marmara, ce grand bassin si calme, que le vent ride à peine, dont les rives sont bordées d'habitations de plaisance, et l'eau couverte de nacelles dont la forme et la légèreté suffisent pour indiquer la tranquillité des ondes qu'elles doivent sillonner. Le bateau qui est sur le premier plan est plus fort déjà; il est destiné à pêcher jusque dans la mer Noire.

A quelques kilomètres à peine de ce bassin si paisible est la mer Noire, si terrible, si féconde en naufrages, et dont le voisinage semble encore augmenter la paix et la tranquillité que l'on goûte dans ces parages favorisés.



(Entrée de la mer de Marmara. — Dessin d'après nature, par M. Couveley.)

ERRATA. — 1845.

Une vue de Saint-Nazaire, chef-lieu de canton du département de la Loire-Inférieure, sera publiée prochainement; la gravure de notre dernier volume, p. 397, à laquelle on a donné ce titre par erreur, représente Saint-Nazaire dans le département de l'Isère.

La gravure représentant l'ancien Paris, même volume, p. 385, est de la fin du dix-septième siècle.

Nous soupçonnons aussi, au sujet de la vue de Balbek, p. 377, une erreur que nous nous empresserons de rectifier si elle existe réellement.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES PETITS DÉNICHEURS.



(Les Petits dénicheurs. — Dessin de Charlet.)

« Ce n'est pas celui qui montre le nid qui grimpera à l'arbre, » disait Charlet en achevant ce dessin, peu de temps avant sa mort. Et il avait en tête, à ce sujet, une petite historiette qu'il nous destinait. C'était au fond l'ancienne satire de *Bertrand avec Raton, l'un singe et l'autre chat*, mais rajeunie et jouée par ces trois jeunes gars sous les frais ombrages. Charlet eût aimé à écrire, mais il lui était plus facile de dessiner. Il ajourna le conte, et esquissa une seconde scène, où le nid est aux mains de deux des petits ravisseurs. En publiant prochainement cet autre dessin, qui n'est pas

encore gravé, nous paierons à loisir notre tribut à la mémoire de l'auteur, l'un des artistes de notre temps qui ont joui de la plus longue et la plus honorable popularité.

DES TERRES DE L'UNIVERS, SELON SWEDENBORG.

(Premier article.)

Swedenborg a laissé un petit livre extrêmement curieux, connu seulement de quelques mystiques, et intitulé : *Des terres dans l'univers*. Il est certain qu'à moins d'être voué aux idées de ce célèbre visionnaire, il n'est pas possible de prendre à la lettre les révélations contenues dans ce singulier écrit. Mais au lieu d'y voir des révélations, voyons-y tout simplement des imaginations sur l'autre monde, et il prendra un genre d'intérêt que personne ne pourra lui refuser. Tout le monde admire Dante et son fameux voyage dans le Purgatoire, l'Enfer et le Paradis : or, supposons que chez Dante la conception poétique eût été poussée à ce point de vivacité où l'âme, violemment frappée par ses impressions, prend pour le résultat de réalités extérieures les images qui se développent en elle, Dante, au lieu de devenir poëte, serait devenu visionnaire comme Swedenborg, et il aurait cru avoir assisté réellement à toutes les scènes dont ses admirables chants nous offrent la peinture. Son poëme, toutefois, n'en serait pas moins resté le même. C'est ainsi qu'il faut juger l'œuvre de Swedenborg : ce n'est au fond qu'une œuvre d'imagination sur le caractère de laquelle l'auteur lui-même s'est trompé, l'ayant prise pour une relation d'événements vrais, ou, pour parler comme les philosophes, doués de la réalité extérieure.

Que l'on conçoive, en effet, un homme parfaitement raisonnable qui se frappe profondément l'esprit de certaines idées, puis qui s'endort : ses idées, qui ne le quittent pas, lui reviennent dans le rêve, non plus sous la forme indéterminée dont elles étaient d'abord revêtues, mais comme des fantômes plus ou moins liés en tableaux vivants et animés. Cet homme se réveille, et se souvenant de ses songes, il lui est aisé de voir, en même temps que leur défaut de réalité, leur secret rapport avec les idées qui l'avaient occupé dans la veille. Telle est à peu près l'histoire du mystique suédois : seulement il songe tout éveillé, et quand le songe s'en va, n'ayant conscience d'aucun sommeil, le souvenir du songe demeure dans sa mémoire comme celui d'un événement aussi certain que ceux qui se connaissent par les témoignages ordinaires des sens.

Doué à la fois d'une intelligence puissante qui en a fait un des savants les plus universels et les plus distingués de son temps, et d'une imagination tellement vive qu'elle l'a entraîné jusque dans l'extase, on conçoit que le récit de rêveries de ce genre chez un tel homme, même en les prenant strictement pour rêveries, ne soit point une chose tout-à-fait sans valeur. Toutefois, au point de vue littéraire, il résulte immanquablement de cette méthode tout instinctive un inconvénient considérable, c'est que la composition, au lieu d'être réfléchie et châtiée, devient une improvisation véritable. Par instants l'intérêt se relâche et s'évanouit, et le fade torrent des paroles s'accumule et déborde. On tombe dans le verbiage, et l'on cherche en vain le style, car il ne se rencontre jamais dans la prodigalité irréfléchie. Pour bien écrire, il faut considérer les mots comme des pierres précieuses, et par suite les ménager autant que possible et les disposer avec goût.

Au surplus, il est aisé de saisir dans le livre même dont nous parlons la trace de l'idée qui a servi de point de départ à tous ces fantômes, et qui les tenait pour ainsi dire en germe : c'est l'idée que Dieu, qui n'opère jamais en vain, n'a pu mettre dans l'univers, comme il l'a fait, des terres analogues à la nôtre, sans les couvrir de créatures destinées, comme l'homme, à le servir et à l'adorer. — « L'homme qui a de l'intelligence, dit notre auteur, peut savoir, d'après beaucoup de choses qu'il connaît, qu'il y a plusieurs terres sur lesquelles sont des hommes. En effet, on peut conclure que des masses aussi immenses que sont les planètes, dont quelques unes excèdent notre terre en grandeur, ne sont point des masses vides et créées seulement pour rouler autour du soleil, et briller de leur faible lumière uniquement pour la terre ; mais qu'il faut que leur usage soit plus noble que celui-là. Celui qui croit, comme chacun doit le croire, que la divinité, en créant l'univers, n'a eu d'autre fin que de donner l'existence au genre humain et conséquemment au ciel, puisque le genre humain est la pépinière du ciel, ne peut s'empêcher de croire qu'il y a des hommes partout où il y a une terre. »

Or, que les planètes soient des terres, c'est ce que nous savons aussi certainement qu'il est vrai que nous habitons actuellement sur une terre ; car nous connaissons par nos sens ces autres terres tout aussi clairement que nous connaissons la nôtre. Nous ne les touchons point, mais nous les voyons, ce qui revient exactement au même ; d'autant que les voyant ainsi du dehors, nous les jugeons mieux par nous-mêmes que nous ne jugeons la terre. En effet, nous sommes obligés de nous en rapporter aux astronomes pour savoir que la terre est ronde : il n'y a qu'à regarder les planètes dans une lunette pour le reconnaître directement et aussi sûrement que nous l'apercevons pour la lune. Le mouvement de la terre ne nous est non plus enseigné que par la science, tandis que celui des planètes s'exécute à découvert devant nous et se témoigne à chaque instant à nos yeux. On en peut dire autant des montagnes dont les planètes sont parsemées et que l'on y distingue tout de suite à l'aide du télescope, tandis qu'il faut en croire les voyageurs qui nous déclarent qu'il en existe de même dans toutes les parties de la terre ; car, à moins de déplacements très considérables, nous ne tenons pas ce fait de nous-mêmes. Enfin, rien n'est plus certain en fait de vérités scientifiques que ce point-ci, savoir, qu'il existe une quantité de masses solides, de forme sphérique et d'une étendue considérable, qui circulent autour du soleil dont elles reçoivent la chaleur et la lumière, et que le globe sur lequel nous habitons est justement une de ces masses célestes, et la troisième en ligne à partir du soleil. Reste à en déduire toutes les conséquences. Il est évident qu'elles sont immenses, mais que faute d'y voir assez, nous ne pouvons les déduire que d'une manière générale et sans en saisir le détail. Il reste là une multitude de questions particulières, comme tout ce qui touche à la figure, aux mœurs, aux institutions religieuses des habitants de ces autres terres ; questions qui ne seront jamais que du domaine de la rêverie ou de l'imagination ; du moins, tant que nous n'aurons pas inventé des lunettes capables de nous laisser distinguer à volonté des objets aussi lointains que ceux-là.

Mais si le soleil est entouré de terres couvertes de populations dont il forme le foyer central, ne faut-il pas demeurer persuadé que ces autres foyers lumineux que nous nommons les étoiles, et dans lesquels l'astronomie nous montre de véritables soleils, président, de leur côté, à des terres analogues à celles que nous nommons les planètes. Nous ne les voyons pas plus, il est vrai, que nous ne voyons les habitants des planètes circonvoisines ; mais nous sommes assurés que leur distance est assez grande pour qu'il nous soit impossible de les voir dans le cas où elles existeraient, et, par conséquent, leur invisibilité n'est en aucune façon une preuve de la non-réalité de leur existence. C'est ainsi qu'il serait insensé de prétendre qu'il n'y a pas d'habitants dans la lune à cause qu'on ne les y aperçoit pas. Le raisonnement par induction nous conduit donc à juger que de même que le monde solaire est peuplé, et non seulement sur la terre, mais sur toutes les planètes, le monde sidéral lui-même, avec ses astres innombrables, cache à nos yeux, dans ses immenses profondeurs, toute une série de populations in-

connues. « Les esprits m'ont dit aussi, rapporte notre visionnaire, que l'homme peut croire qu'il y a dans l'univers plus d'une terre, parce que le ciel sidéral est immense et renferme d'innombrables étoiles, dont chacune, dans sa place ou dans son monde, est un soleil. L'homme qui examine bien, conclut que toute cette immensité ne peut être qu'un moyen pour une fin qui est la dernière de la création, et que cette fin est le royaume céleste dans lequel la divinité doit habiter avec les anges et les hommes; car l'univers visible, ou le ciel, rempli d'un si grand nombre d'étoiles qui sont autant de soleils, est seulement un moyen pour qu'il existe des terres qui soient habitées par les hommes dont doit être composé le royaume céleste. D'après cela, l'homme raisonnable ne peut penser autre chose, sinon qu'un moyen si immense pour une si grande fin n'a pas été fait pour un seul genre humain et conséquemment pour un ciel composé des hommes d'une seule terre. Que serait-ce que cette seule terre pour la divinité qui est infinie, et pour qui ce serait peu et à peine quelque chose que des milliers et même des millions de terres et toutes couvertes d'habitations? »

D'après un calcul qu'il est aisé de se faire, quand il y aurait un million de terres dans l'univers, et sur chaque terre trois cents millions d'hommes renouvelés par deux cents générations dans l'espace de six mille ans; et quand il serait donné à chaque homme ou chaque esprit, un espace de trois mètres cubes, cette multitude d'êtres, réunie en une seule assemblée, ne remplirait pas encore la millième partie du volume de notre globe terrestre : c'est ce qui est pourtant, dans la totalité de l'univers, un espace presque invisible par sa petitesse. En effet, ce volume occupé par cette quantité d'êtres entourés chacun de son domaine de 3 mètres cubes, n'est que d'environ 60 quatrillons de mètres cubes, tandis que le volume de la terre est de près de 650 quintillons. « Que serait-ce donc, dit Swedenborg en rapportant ce calcul, qu'une si petite masse de population pour le Créateur qui est infini, et aux yeux duquel ce ne serait même pas encore assez si tout l'univers était plein ? » D'où il faut sans doute conclure que les êtres vivants occupent un espace beaucoup plus considérable que celui d'un million de terres, et y existent en s'y multipliant continuellement depuis un temps proportionné, vu que l'âge et la grandeur de l'univers doivent naturellement se trouver dans une mesure analogue.

Telle est la spéculation rationnelle de Swedenborg, et l'on ne peut nier qu'elle ne soit de la plus saine philosophie, puisqu'elle repose après tout sur le principe de la constitution physique de l'univers, tel que l'astronomie nous le découvre, joint au principe non moins certain que Dieu ne fait rien en vain, et que, par conséquent, les astres ne sont pas tout simplement de grosses pierres qui roulent dans l'espace sans servir à personne. Mais il faut voir maintenant en quelles imaginations va se résoudre cette pensée toute positive en subissant dans une tête exaltée l'influence du rêve.

PENSÉES SUR L'ART (1).

On parle de la nature et de son imitation, et ensuite on ajoute qu'il doit exister une belle nature : il faut donc choisir, et sans doute ce qu'il y a de plus parfait; mais à quel signe le reconnaître ? D'après quelle règle doit-on faire ce choix ? Où est cette règle ? elle n'est pourtant pas dans la nature.

Et, en supposant que l'objet soit donné, que ce soit, par exemple, le plus bel arbre d'une forêt reconnu comme le type le plus parfait de son espèce; pour métamorphoser cet arbre en son image, je tourne autour de lui, je cherche à le saisir par son plus beau côté, je me place à une distance convenable pour le voir parfaitement dans son ensemble, j'attends un jour favorable; et, après tout cela, croyez-vous que beaucoup de ce qui appartient à l'arbre réel soit passé sur le papier ?

Il est permis au vulgaire de le croire; mais l'artiste, qui doit posséder le secret de son art, ne devrait pas tomber dans une pareille méprise.

Précisément, ce qui plaît le plus comme nature à la multitude, dans un ouvrage d'art, ce n'est pas la nature extérieure, mais l'homme, la nature intérieure.

Le monde ne nous intéresse que par son rapport avec l'homme. Nous ne goûtons dans l'art que ce qui est l'expression de ce rapport.

Avoir tenté sans succès de satisfaire aux plus hautes exigences de l'art, mérite plus d'estime que d'avoir rempli parfaitement les conditions inférieures.

Nous sommes bien convaincu de la nécessité des études d'après nature pour le sculpteur et le peintre; seulement, nous avouons que nous sommes souvent troublé en voyant l'abus qu'on fait d'un si louable exercice.

Il existe dans la nature beaucoup d'objets qui, considérés isolément, présentent le caractère de la beauté; cependant le talent consiste à découvrir les harmonies, et par suite à produire des œuvres d'art. Le papillon qui vient se poser sur la fleur, la goutte de rosée qui humecte son calice, le vase qui la contient, la rendent plus belle encore. Il n'y a pas un buisson, pas un arbre qui ne puisse devenir intéressant, grâce au voisinage d'un rocher, d'une fontaine, et auquel une perspective habilement ménagée ne donne un grand charme. Il en est de même de la figure humaine, de la forme des animaux de toute espèce.

Le jeune artiste trouvera plus d'un avantage à suivre cette direction; il apprendra d'abord à réfléchir, à combiner, à saisir les rapports entre les objets qui s'harmonisent ensemble. Si de cette manière il compose avec talent, ce qu'on nomme l'invention, c'est-à-dire l'art de tirer une foule d'idées d'une simple particularité, ne lui manquera pas.

Si je demande à de jeunes peintres allemands, même à ceux qui ont séjourné longtemps en Italie, pourquoi on remarque dans les tons qu'ils donnent à leurs paysages tant de dureté et de sécheresse, pourquoi ils semblent avant tout fuir l'harmonie, ils répondent avec beaucoup d'aplomb : C'est ainsi que nous voyons la nature.

L'homme originairement doué des plus heureuses dispositions pour la science, a besoin d'être formé par l'éducation. Ses facultés ne peuvent se développer que par les soins que lui prodiguent ses parents et ses maîtres, par l'exemple ou une expérience laborieusement acquise : de même l'artiste n'est pas né tout formé, mais seulement avec le germe du talent. La nature peut bien lui avoir donné le plus heureux coup d'œil pour saisir les formes, les proportions, les mouvements; mais pour la haute composition, l'ensemble, la distribution de la lumière et des ombres, le choix des couleurs, le talent naturel peut bien lui manquer sans qu'il s'en doute.

S'il ne se sent pas disposé à apprendre des grands maîtres des siècles passés ou de ses contemporains ce qui lui manque pour devenir un véritable artiste, abusé par la fausse idée de son originalité, il restera en arrière et au-dessous de lui-même; car non seulement ce qui est inné en nous, mais ce que nous avons pu acquérir, nous appartient et se confond avec nous.

(1) Extrait des Maximes et réflexions de Gœthe, traduites par S. Sklover.

FRAGMENTS DE VOYAGE (1).

LES ILES UVÉA OU WALLIS, DANS LA POLYNÉSIE CENTRALE.

Les îles Wallis, situées au nord de l'archipel de Louga-Labou, sont les seules de toute la Polynésie où le christianisme ait complétement renversé le culte des idoles. La conversion des naturels de cette petite portion du monde ma-

(1) Articles et dessins communiqués par un officier de la marine royale.

ritime ne remonte qu'à trois ou quatre ans. On ne lira peut-être pas sans intérêt le récit des peines et des fatigues qu'eut à endurer le P. Bataillon, depuis l'année 1837, alors qu'il mit



(Iles Wallis. — Jeune femme portant le kouva.)

pour la première fois le pied sur le sol de Wallis, jusqu'au jour où ses efforts furent couronnés de succès. A son début, il fut considéré par les naturels comme un de ces aventuriers sans aveu que les bâtiments baleiniers laissent quelquefois sur leurs plages. Sans se livrer contre lui à aucun acte de violence, ils l'appelaient de noms grossiers en s'éloignant de lui. Le pauvre ministre, résigné à son sort, supportait avec un calme héroïque ses souffrances, célébrant la messe tantôt au milieu de fourrés impénétrables, tantôt entouré de quelques oisifs qu'attirait une curiosité méchante. Familiarisé promptement avec les expressions principales de la langue, il savait aisément distinguer les imprécations, et n'y répondait que par un regard où se peignaient à la fois la sérénité de son âme et la pitié que lui inspiraient ces malheureux. Ce regard et la douceur de son caractère lui attirèrent après quelques mois huit ou dix naturels de la petite île de *Noukoutea*, où réside le chef *Luugahala :* celui-ci, fort jeune encore à cette époque, se déclara son protecteur et exhorta sa tribu à l'écouter. Deux ans s'écoulèrent : le petit troupeau, déjà nombreux, montrait devant les persécutions de ses frères païens une constance et une résignation vraiment chrétiennes. Un jour, quelques tribus païennes pillèrent les champs d'*ignames* des catholiques, et ceux-ci, privés d'aliments, se réunirent à la voix de leur jeune chef pour en tirer vengeance. Mais le P. Bataillon, calmant leur fureur, conçut l'idée de faire servir cette circonstance à la gloire de la religion, en tentant par une croisade pacifique la conversion simultanée de tous les naturels idolâtres. Il fit une bannière à l'image de la Vierge, et les chrétiens, enrôlés sous ce signe sacré, marchèrent à la voix du missionnaire pour ramener leurs frères égarés. Partis de Noukoutea, ils prirent terre sur l'île principale du groupe. Là le P. Bataillon harangua la troupe et leur recommanda l'humanité. En même temps, Luugahala intéressait à sa cause une partie des habitants du village où il avait débarqué, et la troupe s'achemina vers l'intérieur en chantant des cantiques. Elle s'accrut peu à peu, et finit par compter dans ses rangs la partie importante de la population, excepté celle du village actuel de Saint-Jean-Baptiste, où résidait *Laveloa*, le roi de l'archipel, et dont les catholiques avaient surtout à se plaindre. Cernée de toutes parts par les croisés qui lui coupaient les vivres, cette tribu se divisa et rallia peu à peu la bannière chrétienne. Le triomphe fut complet ; mais ce qui peut surprendre, c'est que le jeune chef à l'influence duquel on doit en grande partie la conversion des naturels du groupe, est entre tous le seul qui ne soit pas chrétien. Cet homme, d'une intelligence supérieure à celle de ses compatriotes, a semblé voir surtout dans la mission une circonstance favorable pour s'élever et prendre de l'ascendant sur le peuple en ébranlant le pouvoir de Laveloa son oncle. Sa parole est animée et entraînante ; il est courageux, intelligent et rempli d'audace. Son attachement à la polygamie paraît être le principal obstacle à sa conversion.

Nous eûmes l'occasion d'assister au sacre du P. Bataillon, qu'une bulle du pape, dont était porteur monseigneur d'*Amatha*, passager sur notre bâtiment, élevait à la dignité d'évêque d'Enos. Les populations étaient accourues à Saint-Joseph, centre de la mission, apportant des offrandes en ignames, cochons, poissons, fruits, etc. Tous les naturels avaient pris le costume de fête : les jeunes filles chantaient des cantiques, et les enfants couraient çà et là en poussant des cris de joie. Lorsque nous passions au milieu des groupes, c'était à qui nous toucherait les mains, nous sourirait, nous offrirait une case pour reposer, ou nous irait chercher

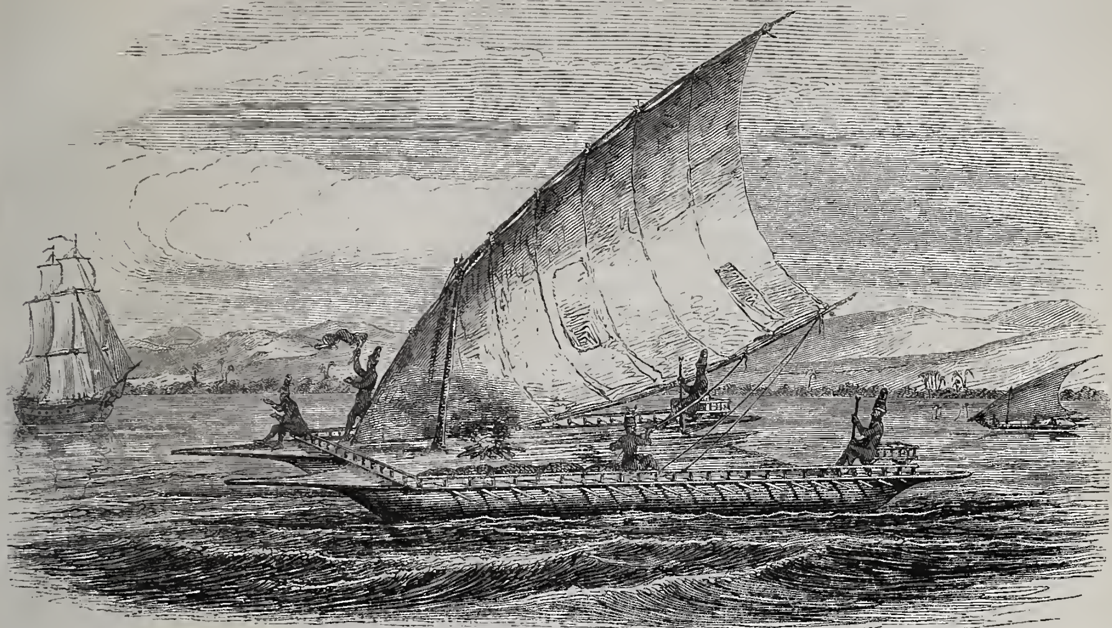


(Iles Wallis. — Le chef Luugahala.)

des fruits pour nous désaltérer. Plusieurs grands kouvas nous furent offerts après le sacre, et nous eûmes l'occasion d'admirer la grâce de quelques jeunes filles qui portaient les coupes

de liqueur aux convives assemblés. Deux d'entre elles, filles du roi, vêtues d'une natte qui ne laissait nus que les bras et le bas des jambes, leurs cheveux noirs et crépus flottant au vent, étaient charmantes de noblesse et de pudeur.

A l'arrivée des missionnaires catholiques, les naturels des Wallis n'avaient encore fait que de bien faibles progrès dans



(Nouvelle-Calédonie. — Une Pirogue double montée par plusieurs naturels.)

l'industrie, et se trouvaient beaucoup en arrière de leurs voisins de Louga-Labou, Viti, etc. Les dispositions qu'ils ont montrées depuis cette époque à recevoir les bienfaits des connaissances utiles, les mettent au moins aujourd'hui à la même hauteur. La plupart savent lire et écrire, quelques uns ont des notions générales d'arithmétique et de géo-



(Nouvelle-Calédonie. — Cases de naturels.)

métrie, et tout fait présumer que quand nos arts seront à leur portée, ils secoueront leur reste d'apathie. Ils sont bien constitués et ressemblent en tous points aux Lougas sous le rapport physique; leur caractère est affable et généreux; ils aiment les étrangers, et particulièrement l'humeur enjouée des Français.

La population de tout l'archipel est au plus de 2 500 à 3 000 habitants; le sol est productif et favorable à toutes les cultures; le climat sain convient à toutes les constitutions; et si ce n'étaient les excès de kouva qui altèrent le sang, les naturels de ces îles deviendraient bientôt, maintenant surtout que leurs mœurs sont changées, remarquables entre tous les Polynésiens.

OCÉANIE. — NOUVELLE-CALÉDONIE.

Nous donnâmes, le 20 novembre 1845, à une heure de l'après-midi, dans la panne du havre Balade, le port le plus nord de la Nouvelle-Calédonie, et à deux heures nous jetions l'ancre en face de la petite île de Bouguioüe, où reposent les restes du compagnon de d'Entrecasteaux, Huon de Kermadec. A peine amarrés, nous fûmes entourés de pirogues assez grossières, la plupart doubles, portant de mauvaises voiles en nattes et quelques rames à peine dégrossies. Le maintien des naturels qui les montaient nous disposa défavorablement; leurs membres grêles et longs couverts d'un enduit de graisse noire, leur stupide étonnement qui se manifestait par des sons gutturaux insaisissables, nous prouvèrent la vérité de l'assertion des voyageurs, en ce qui touche la rareté des rapports des bâtiments avec cette île.

Ils paraissaient craintifs et défiants; nos moindres mouvements les effrayaient; ils consentaient difficilement à monter sur le pont, et nous examinaient avec un étonnement mêlé de stupeur; tout les intriguait : le son de la cloche, le bruit du tambour, les chants des matelots, étaient pour eux un objet d'une admiration qui souvent se manifestait par un claquement de langue singulier.

Les Calédoniens pur sang (1) sont en général de couleur noir chocolat; ils sont grands, maigres, mal proportionnés, et d'un premier aspect disgracieux : leur nez est épaté, leur bouche grande avec des lèvres épaisses, mais leurs yeux noirs sont souvent expressifs. Les lobes des oreilles, percés de grands trous, pendent parfois jusque sur les épaules, par l'habitude d'y placer des objets fort gros.

Ces naturels ne portent d'autre vêtement qu'une espèce de manteau court en paille de jonc pendant les nuits froides. Ils ont d'ordinaire la barbe soyeuse et noire, tandis que leurs cheveux sont crépus et rougeâtres. Les femmes sont mieux constituées que les hommes, mais leur visage est aussi laid et souvent plus hébété. Leur vêtement consiste en une espèce de frange faite d'écorce d'arbre qui ceint les reins en formant plusieurs fois le tour du corps. Les armes ordinaires des naturels de la Nouvelle-Calédonie sont les frondes, les sagaïes qu'ils lancent avec adresse à une grande distance, et les casse-têtes plus remarquables par leur poids que par leur élégance. Un jour que nous étions à la chasse, accompagnés d'une douzaine de naturels qui nous montraient les lieux fréquentés par le gibier, l'un d'eux s'éloigna à cinquante pas en avant, et, plantant verticalement sa sagaïe, nous fit signe de l'abattre. La distance n'était pas assez considérable pour qu'il y eût risque de compromettre la réputation de nos armes en manquant le but, et l'un de nous tira. L'arme fut couverte de grains de plomb, mais nous nous en aperçûmes seuls à la vibration imprimée. Les naturels ne comprirent pas que ce qui tuait un oiseau ne pût briser une sagaïe, et, pour nous montrer qu'il n'en était pas ainsi avec la fronde, un jeune homme armant la sienne s'avança de quelques pas et fit voler le but en éclats. Ce coup d'adresse nous frappa; mais, résolus à montrer la supériorité de nos fusils, nous commençâmes par décider notre antagoniste à substituer dans sa fronde plusieurs petites pierres à une seule grosse; il les lança moins sûrement, moins loin, et ne renversa pas le but. Nous lui montrâmes alors les grains de plomb qui constituaient notre charge, et il manifesta, par un sourire, qu'il comprenait la comparaison. Nous mîmes ensuite en sa présence une balle dans un des canons, et le meilleur tireur d'entre nous s'éloignant à quatre-vingts pas d'un jeune arbre, le visa avec soin et le traversa de part en part. La sève découla de chaque côté, et chacun de montrer par gestes qu'il comprenait l'effet que le même coup eût produit sur son corps.

Les Calédoniens nous ont paru inoffensifs et hospitaliers; leur indolence extrême, qui les éloigne des plus simples amusements, est probablement la cause qui a fait dire à des voyageurs qu'ils étaient complétement abrutis. Mais nous pûmes nous convaincre, en les examinant sérieusement, qu'ils joignaient à une intelligence ordinaire quelques qualités. Nous fûmes dans les premiers jours tentés de croire, au peu d'empressement qu'ils mettaient à nous recevoir, qu'ils n'avaient pas le sentiment de l'hospitalité, la vertu commune à tous les peuples sauvages; bientôt nous reconnûmes que leur conduite avait tenu à la crainte, non au mauvais vouloir.

Les naturels de la Nouvelle-Calédonie se nourrissent presque exclusivement de végétaux qu'ils cultivent, tels que l'igname, le tooco, etc., et de racines mucilagineuses qui croissent sans culture dans les montagnes. Les habitations ressemblent beaucoup à des ruches à miel et à des hangars. Les premières servent de refuge pour la nuit et sont parfaitement closes; les secondes, ouvertes d'un côté, sont des lieux de réunion pour le jour.

On trouve à la Nouvelle-Calédonie de belles plaines et de grandes forêts qui offriraient en peu de temps de magnifiques produits à l'exploitation; partout le terrain est coupé de torrents et de rivières dont l'on tirerait un utile parti pour les cultures, et l'on peut dire avec certitude que la variété des terrains comme celle des expositions permettraient de cultiver dans cette île toutes les plantes exotiques de la zone torride et une grande partie de celles des climats tempérés.

(1) Nous disons pur sang, parce que le sang calédonien s'est, en beaucoup de points du littoral, mêlé avec celui des îles Loyalty, où la race est rouge.

SUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS EN TERRE.

On est souvent étonné de voir combien les monuments en terre résistent longtemps aux causes de dégradation auxquelles ils sont abandonnés. Ainsi l'on trouve encore sur notre sol une multitude de camps romains dans un si parfait état de conservation qu'ils diffèrent à peine des retranchements qui ont été construits dans nos dernières guerres. On trouve même des tumulus qui remontent aux époques primitives de la Gaule, et qui ne sont pas moins entiers. Comme dans les enceintes des camps, les terres ont exactement gardé leur inclinaison normale, et à peine s'aperçoit-on çà et là de quelque déraillement. Cependant, si l'on examine des remparts un petit nombre d'années après leur achèvement, fût-ce quatre ou cinq ans, on observe déjà un changement très notable dans la netteté des angles et des profils. N'est-il donc pas naturel de penser que les mêmes causes de dégradation, continuant leur action pendant une suite de siècles, finiront, à force de les émousser, par effacer complétement ces empreintes de l'homme? Et cependant l'expérience du passé, comme on vient de le voir, nous prouve le contraire.

Cette question de la persistance des formes du sol, dont les exemples que nous venons de citer ne sont qu'un cas particulier, n'est pas sans importance en géologie, et notre célèbre géologue M. Élie de Beaumont présente à ce sujet, dans ses leçons, quelques considérations fort curieuses. Il fait remarquer que l'action des agents extérieurs est d'autant plus efficace qu'ils ont affaire à des saillies plus vives. Il résulte donc de là que, puisque les saillies ne sont plus aussi vives la seconde année que la première, l'étendue des dégradations, dans le cours de cette seconde année, devra être moindre qu'elle ne l'a été dans le cours de la

première. Il en sera de même de la troisième année comparée à la seconde. C'est-à-dire, pour parler le langage mathématique, que les dégradations suivront une progression géométrique décroissante. Si l'on connaissait la loi de cette progression, il serait donc possible de calculer, d'après la connaissance des dégradations qui se sont faites dans le cours de la première année, la somme totale des dégradations qui devront avoir lieu même après un nombre de siècles indéfini. Ainsi, par exemple, si les effets produits la seconde année étaient la moitié de ceux produits pendant la première; et de même, les effets produits pendant la troisième, la moitié de ceux produits pendant la seconde, et ainsi de suite, le calcul montre que l'effet total produit après une suite de siècles infinie ne serait que le double de l'effet produit au bout d'un an. Si l'on supposait que l'effet produit pendant la seconde année fût le même, à un dixième, que l'effet produit pendant la première, et de même successivement, on trouverait, par un calcul semblable, qu'au bout d'un temps infini la somme des effets serait seulement dix fois plus grande qu'au bout de la première année.

C'est ce qui explique très bien comment, après tant de siècles, les moindres impressions tracées à la surface de la terre y sont encore apparentes. Ainsi, dans les pays que la population a depuis longtemps abandonnés et où la végétation naturelle demeure maîtresse, on reconnaît encore très distinctement la trace des anciens sillons. Ils ont perdu leur première netteté, mais ils se conservent et se conserveront de la même manière, sans changer pour ainsi dire désormais, jusqu'aux dernières limites de la postérité. M. Élie de Beaumont fait à ce sujet une comparaison très simple et très frappante. « Pour se convaincre mieux encore de la justesse de ces réflexions, dit-il, il suffit de remarquer qu'elles s'appliquent de même aux objets dont nous nous servons journellement. Un livre relié se gâte beaucoup la première année où l'on s'en sert, un peu moins la seconde, moins encore la troisième; puis, quand il est parvenu à un certain état qu'on caractérise vulgairement par le nom de *bouquin*, son usure annuelle est imperceptible. La surface de la terre a été plus ou moins usée dans toutes ses parties par l'effet des agents extérieurs : elle est parvenue généralement à un état comparable à celui de la reliure d'un bouquin, et c'est pour cela qu'elle se dégrade très lentement. »

LES JARDINS DE ROSCOFF

(Département du Finistère).

Les jardins de Roscoff ne charment les yeux que par l'ordre, la netteté, le confortable de leur arrangement; c'est une répétition des marais de Paris ou des hortillons d'Amiens. Mais la production de ces jardins l'emporte, et de beaucoup, à égalité d'espace, sur celle des autres jardins potagers de France. La terre est cependant plutôt mauvaise que bonne à Roscoff; nulle part ailleurs ne se trouve mieux justifié le proverbe : « Tant vaut l'homme, tant vaut la terre. » La colonie n'est pas nombreuse; elle ne compte pas plus de cinquante chefs d'établissements, et le nombre total des jardiniers qu'ils emploient ne dépasse pas mille. Mais ce sont tous des gens actifs et hardis jusqu'à la témérité.

Les *Roscoviens*, c'est le nom qu'ils se donnent entre eux, manquent assez souvent de débouchés pour leurs produits, dont ils expédient une grande partie pour Paris, par le petit port de Morlaix. Quand la vente est difficile, et que les prix sont trop bas, le Roscovien, qui sait toujours s'arranger pour avoir beaucoup à vendre pendant la saison où ses travaux lui laissent le plus de loisir, va chercher au loin des chalands pour ses fruits et ses légumes, par terre et par mer. Rien ne l'arrête, ni les dangers de la navigation sur la Manche, cette mer rarement calme, toujours perfide : il part en plein hiver, alors que les plus intrépides marins amarrent solidement leurs embarcations dans le port; il part sur de frêles barques conduites économiquement par un homme et un mousse, le jardinier et son apprenti, lesquels, en leur qualité de Bretons, sont tous matelots de naissance. Le voyage n'a pas toujours de but déterminé; si le vent les contrarie, nos marins-jardiniers lui obéissent au lieu de lui résister; il leur est arrivé maintes fois de vendre en Hollande, à Middelbourg ou à Rotterdam, une cargaison destinée pour l'Angleterre, qui est, en général, leur marché le plus sûr. On comprend qu'il faut leur manière économique de naviguer pour pouvoir trouver leur compte à porter de Morlaix à Plymouth une simple cargaison de choux-fleurs ou d'artichauts. C'est que la barque leur appartient et que dans la saison où ils n'ont point à travailler, emportant avec eux leurs vivres et comptant leur peine pour rien, les frais sont réellement fort minimes; ils peuvent donc rapporter au logis la totalité de leurs recettes. Quant au péril, c'est un agrément du métier, et il semble que ces dangereuses excursions durant l'hivernage soient pour eux comme des parties de plaisir.

S'agit-il au contraire de courir les grands chemins à la recherche des acheteurs? le jardinier roscovien attelle à sa charrette cruellement chargée une de ces petites juments infatigables qui servent pour la selle et pour le harnais, et qu'on nomme en Bretagne des bêtes de *trente lieues*, parce qu'elles peuvent faire, dit-on, trente lieues sans débrider. Ces bêtes sont toujours maigres et assez laides tant qu'elles ne tombent pas entre les mains de quelqu'un qui songe à les refaire. Mais rien n'égale leur sobriété et leur patience pour résister à la fatigue; on ne peut, sous ce rapport, les comparer qu'à leurs maîtres.

L'équipage est si chargé et les chemins sont si mauvais, que dans les premiers jours du voyage on avance peu. Le but de la première station est ordinairement la ville de Rennes; avant d'y arriver, la charrette a pu s'alléger un peu le long de la route. Cependant, le Roscovien, sachant qu'il ne peut se tirer d'affaire qu'en vendant à un bon prix, et ne regardant pas à quelques myriamètres de plus ou de moins, n'est pas pressé de céder ses denrées. Si les prix du marché de Rennes lui paraissent trop bas, il pousse lestement jusqu'à Nantes, et si le même inconvénient s'y reproduit, il ne craint pas de remonter le cours de la Loire; nous en avons rencontré jusqu'à Angers.

La cargaison de la charrette étant vendue, le Roscovien, par des procédés qui n'appartiennent qu'à lui, retourne à marches forcées, avec sa charrette, vers son pays natal. C'est alors que sa bonne jument bretonne doit faire preuve de vigueur en même temps que de sobriété. En allant, elle était si chargée qu'il fallait bien, sous peine de rester en route, la nourrir tant bien que mal : en revenant à vide, son maître regarde les distributions et le repos comme du superflu. Une poignée d'herbes sèches broutée à l'entrée d'une lande ou sur le bord d'un fossé, voilà pour l'animal; une croûte de pain bis et un morceau de fromage sec, voilà pour le maître. On arrive exténué, mais on arrive. Le Roscovien montre avec une sorte d'orgueil à la ménagère le produit de son voyage; c'est pour lui affaire d'amour-propre autant qu'affaire d'intérêt.

La preuve que la cupidité n'est pas son principal mobile, c'est son attachement profond au clocher de son village : il n'y a que Roscoff pour les Roscoviens. L'un d'eux était allé, il y a quelques années, s'établir aux environs du Havre, où le jardinage est encore dans l'enfance. Il fut d'abord émerveillé de la fertilité naturelle du sol normand comparée à la rudesse de la terre bretonne. Il se trouva, presque au début de sa culture, en pleine prospérité. Mais bientôt, le mal du pays s'empara de lui à tel point, qu'il vendit son établissement et s'en revint pêcher du goëmon, au risque de se noyer, lui et les siens, pour fertiliser un jardin qu'il lui fallait créer, en vue du clocher de Roscoff.

Le goëmon, espèce d'algue marine connue sur toutes les

côtes de la Bretagne est, avec la vase de mer mêlée au fumier d'étable et d'écurie, la base de la culture jardinière de Roscoff. Cette culture se distingue moins par la variété que par l'extrême perfection et la précocité de ses produits. L'exposition favorable et la douceur du climat dans ce coin de l'Armorique, sont pour beaucoup dans le succès des cultures de Roscoff. Ce n'est que depuis peu que les plus aisés des jardiniers roscoviens commencent à se monter en cloches et châssis pour les primeurs. Nul doute qu'avec la facilité des communications qui résultera des lignes de chemins de fer, ces cultures ne soient destinées à prendre beaucoup d'extension ; ce canton paraît être appelé à devenir, dans un avenir prochain, l'un des centres les plus importants de l'horticulture maraîchère dans l'Ouest de la France.

Nous n'avons point parlé des mœurs des Roscoviens ; cette petite peuplade, comme presque toutes celles qui pratiquent en France l'horticulture professionnelle, a su se préserver de la corruption malheureusement générale parmi plusieurs autres classes de travailleurs. Quoique Bretons, les Roscoviens s'enivrent rarement, et il est sans exemple qu'on en ait vu figurer aucun sur le banc des accusés, même en police correctionnelle. Très attachés à leur profession, ils la quittent difficilement, même quand ils n'ont pas la perspective de sortir de la simple condition de garçons jardiniers. Il est vrai qu'ils sont traités par les maîtres jardiniers d'une façon tout-à-fait patriarcale. Ceux qui parviennent à la position intermédiaire de principaux ouvriers en chef de culture sont considérés à l'égal des jardiniers établis ; bien peu d'entre eux échangeraient leur sort contre les chances d'un établissement à créer avec des fonds empruntés.

Les jardiniers roscoviens appartiennent presque tous à la race celtique pure ; ils portent, en général, des noms provenant de la langue gaëlique. Celui d'entre eux qui a obtenu l'an dernier une médaille destinée par le ministre au plus habile chef de culture, se nomme *Gélaric Tanguy.*

LA SAINTE-AMPOULE.

(Voy. la Table des dix premières années.)



(Ancien reliquaire de la Sainte-Ampoule, autrefois renfermé dans le tombeau de saint Remy, brisé en 1793.)

On nommait Sainte-Ampoule une petite fiole de verre antique et blanchâtre, haute de 41 millimètres ; son col avait 16 millim. de circonférence, la base en avait 29. Le baume qu'elle renfermait avait l'apparence d'une liqueur tirant sur le roux ; il était peu liquide et n'avait pas de transparence. En 1760, le vase semblait plein aux deux tiers. L'aiguille avait un peu plus 68 millim. de long. On prétendait que la quantité du baume ne diminuait jamais, que les parties enlevées renaissaient aussitôt ; on ajoutait que la santé des rois de France influait sur le contenu de la Sainte-Ampoule : il baissait quand ils étaient malades, il augmentait quand ils avaient recouvré la santé. On croyait que la Sainte-Ampoule était descendue du ciel. Suivant Hincmar, c'était une colombe qui l'avait apportée à saint Remi, au moment du sacre de Clovis ; c'était un ange, suivant Godefroy de Viterbe, Guillaume Lebreton, la chronique de Morigny, et une épitaphe de Clovis. Toutefois ce ne fut qu'au couronnement de Louis XVI qu'on parla pour la première fois, d'une manière nette, de la Sainte-Ampoule et de sa destination. Les récits des sacres antérieurs portent simplement que les rois furent oints d'une huile bénite. L'ancien reliquaire, contenant la Sainte-Ampoule, ne sortait du monastère de Saint-Remi que les jours du sacre. Louis XI voulut l'avoir près de lui à son lit de mort, et fut obéi. C'est la seule fois que l'Ampoule fut mise en mouvement pour un but autre que celui que l'usage lui donnait. Les clefs du tombeau de saint Remi, qui la renfermait, étaient placées dans la chambre du grand-prieur : c'était lui qui ouvrait et fermait la porte. Il s'était formé un ordre de chevaliers, et plus tard, de barons de la Sainte-Ampoule. Au sacre de Louis XIII, les barons portaient le dais qui protégeait la relique. Les habitants du Chêne-le-Populeux avaient le privilége d'accompagner la Sainte-Ampoule aux cérémonies du sacre, soit parce que leurs pères avaient été les vassaux de saint Remi, soit parce qu'ils avaient défendu la fiole contre les Anglais. Voici la description de l'ancien reliquaire : la sainte fiole était portée par une colombe d'or, au bec de corail et aux pieds rouges. L'artiste avait adopté la tradition générale, et il paraît que dans l'origine cette colombe avait été suspendue, car elle portait un anneau à la tête. Depuis, elle fut fixée sur une pièce d'orfévrerie en vermeil, plate et ronde comme une assiette, sculptée, ciselée et ornée de pierreries. Le tout était recouvert d'une plaque de cristal qui permettait de voir la relique. A côté, on attachait l'aiguille d'or qui servait à détacher le saint baume. Le mélange se faisait sur une patène fixée par des écrous d'argent au dos du précieux meuble, et qu'on détachait aux jours du sacre. A ce reliquaire était attachée une chaîne d'argent qui servait à le suspendre au cou du grand-prieur, quand il portait la Sainte-Ampoule pour la cérémonie du sacre. Ce reliquaire avait 16 centimètres de large sur 19 de long environ. La fiole était bouchée avec un morceau de taffetas cramoisi. Au mois d'octobre 1819, on produisit une partie du baume que le curé de Saint-Remi affirmait avoir détachée de la fiole, et en 1825 on la renferma dans un coffre de vermeil qui coûta 22 300 fr. de façon et de dorure. Ce coffre, enrichi de pierres précieuses, a la forme d'un carré long ; la partie supérieure se compose d'une lame de cristal qui permet à l'œil de plonger dans l'intérieur et d'y voir l'Ampoule. Sur le socle sont, entre autres ornements, des médaillons et des ciselures représentant le baptême de Clovis, les armes de la ville et celles du chapitre de Reims, les armes du pape, les armes de France, le sacre de Louis XVI. Aux quatre coins du socle sont des figurines fort gracieuses. Le couvercle qui domine la lame de cristal est surmonté d'une colombe. Tous ces détails et la gravure qui les accompagne sont empruntés à un livre curieux, publié en 1845 sous le titre de *Trésors des églises de Reims*, par Prosper Tarbé.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

NAPLES.

(Voy. la Table des dix premières années.)



(Vue de Naples.)

Cette vue de Naples est prise du milieu des maisons de campagne qui couvrent les collines où s'appuyait l'ancienne ville. On aperçoit, à travers les arbres, le viaduc qui porte la grande voie des beaux quartiers au palais d'été de Capo di Monte, et qui passe sur une vallée remplie par des quartiers misérables et populeux. Les arbres cachent, au-dessous de la terrasse de notre villa, le grand hôpital San-Gennaro de' Poveri, qui donne entrée à ces vastes catacombes, les plus curieuses de l'Italie, où l'on voit les peintures des Grecs, celles des Romains, celles des chrétiens se succéder au milieu des percements les plus étonnants par leur grandeur et par leur effet. La ville nouvelle, opulente, d'abord descendant le long de Tolède jusqu'au Château-Neuf et au palais du roi, puis, au-delà de Sainte-Lucie et du château de l'OEuf, s'étendant sur la plage étroite de Chiaja, derrière les jardins de Villa-Reale, couvre l'immense rivage que dérobe, à gauche, le rehaussement de la colline. La ville ancienne et pauvre, lieu infect où une population nue grouille dans des ruelles bordées de maisons dont les façades font une exposition continuelle des haillons et des provisions des habitants, se déploie confusément devant nous dans cet amas de toits où dominent les clochers des églises et des couvents que le moyen-âge avait élevés parmi ces malheureux pour les consoler. Hors de la ville, on aperçoit encore des maisons qui reparaissent et qui couvrent le fond du golfe de leur suite presque ininterrompue. Ce sont les villages de Portici, de Resina, de Torre del Greco, de l'Annunziata, qui forment comme une ceinture à la mer, et qui foulent sans souci le sol où dorment ensevelies les villes antiques. Herculanum, englouti par les laves, se trouve sous Portici et sous Resina; Pompéi, que les cendres seules ont caché, est à l'extrémité des pentes du volcan; plus loin Stabie, qu'on n'a pas retrouvée, existait près du pied des montagnes qui ferment l'horizon et que parent les bouquets de verdure de Castellamare et de Sorrente. Au milieu de ces populations et de ces souvenirs, la mer; au-dessus, le Vésuve qui se couronne de feu et de fumée.

Tel est le pays dans lequel vivent les plus insouciants et les plus bruyants des hommes. On y trouve de quoi satisfaire tous les goûts. La nature seule suffirait pour faire de cette contrée un lieu enchanté. Chaque jour les navires y amènent des gens qui viennent de visiter le Bosphore, et qui sont forcés d'avouer que rien n'est pareil à la magie des lignes, ni supérieur à celle des couleurs que l'on admire ici. Le golfe s'arrondit dans les terres avec une grâce exquise. Il est fermé du côté de Sorrente par le cap de Massa, du côté de Naples par le cap de Mysène, qui laisse entre lui et le promontoire de Pausilippe une autre anse admirable, celle de Pouzzoles, marquée par les délices de l'antiquité. Il est gardé, de part et d'autre, par des îles qui semblent jetées là pour veiller, comme des sentinelles avancées, à l'entrée de ce bassin magnifique; en avant du cap de Massa, Capri s'allonge comme une barque qui s'élance de la côte; au-delà du cap de Mysène, Ischia semble un grand navire fixé par l'ancre, et sous les flancs duquel Procida s'abrite comme une petite chaloupe. Quand on file entre ces iles, et qu'on regarde en arrière

Naples se cachant dans l'un des replis les plus enfoncés du golfe, au milieu de ces ondulations variées de la côte et des collines s'élevant peu à peu jusqu'au Vésuve qui les domine, on croit rêver un spectacle que la nature elle-même soit impuissante à produire. La lumière se joue parmi ces grandes scènes avec les effets les plus inattendus ; pure et vive, elle détache les plans les uns des autres, et rend saillants au regard, dans le plus grand éloignement, les accidents les plus piquants. Souvent aussi, mêlée à je ne sais quelles vapeurs colorées, elle semble empourprer l'air, la terre et les eaux ; elle confond tout dans des teintes qu'elle varie et dégrade à chaque instant, comme pour le plaisir des yeux ; ce ne sont plus alors les choses elles-mêmes qu'elle vous montre, ce sont les apparences inconnues d'un monde qui vous éblouit par son éclat, en vous étonnant par ses changements. Un peintre qui n'a pas vu cette transfiguration de la nature par la lumière, ne peut savoir ce que c'est que la couleur ; mais pour qu'il conserve son imagination maîtresse au milieu de ces horizons noyés, il faut que, comme Léopold Robert, il ait le trait le plus ferme et le plus vigoureux, et que, comme lui, ce soit par la figure humaine qu'il se propose de faire comprendre la beauté des mirages de Nisita et de Sorrente. Le paysage de Naples est intraduisible : Claude Lorrain lui-même n'en a donné que des images infidèles ; pour en reproduire l'éclat, il faut le détourner et l'appliquer à des sujets dont l'art humain puisse librement disposer.

Avec le peintre, le naturaliste trouve à Naples un objet continuel d'études. Ailleurs la terre est ferme, et les accidents qui se produisent à sa surface sont réguliers. Ici elle est sans cesse en mouvement et prend presque, d'année en année, des formes nouvelles. Le Vésuve, qui offre à la science, en les tirant de ses gouffres, les substances cachées dans les entrailles du globe, présente lui-même à toute heure des aspects différents. Son cratère est maintenant dominé par le sommet plus élevé de Cima, qui était certainement le cratère antique d'où se sont échappées les laves et les cendres qui ont autrefois englouti Herculanum, Pompéi et Stabie. Il y a quelques années à peine, il formait comme un vaste abîme au bord duquel on pouvait se suspendre pour entrevoir ses fournaises ; aujourd'hui il a comblé cet abîme au-dessus duquel il élève un cône nouveau qui ne laisse qu'un passage étroit à ses flammes, et qui se charge des débris expulsés de son sein ; quand il ne pourra plus en supporter le poids, il le fera voler en éclats par un nouvel effort dont l'énergie peut changer non seulement les formes de la montagne, mais celles mêmes de tout le pays qui s'étend à ses pieds. Un observatoire météorologique s'élève sur l'un des flancs du volcan : on le construit avec la lave même qui semble annoncer comment les observateurs doivent un jour finir.

Mais ce n'est peut-être pas encore dans les grands spectacles du Vésuve qu'on connaît le mieux les accidents de cette nature agitée par une force secrète. La petite anse de Pouzzoles voit se répéter avec moins de vigueur, mais avec des effets plus étonnants, les phénomènes et les beautés du golfe dont elle est tout à la fois une partie et une image réduite. La pointe de Pausilippe et celle de Mysène y forment de même deux caps avancés et opposés ; les écueils de la Gajola, l'îlot de Nisita, y reproduisent à l'entrée les îles plus grandes ; sur les deux côtes, Pouzzoles et Baies se regardent comme Naples et Sorrente ; au fond, dans la place qui correspond à celle que le Vésuve occupe dans le golfe, on ne voyait autrefois que le lac Lucrin, dont les eaux, semées des roses effeuillées par les voluptueux de Rome, avaient été réunies par Auguste au lac Arverne, tout imprégné des glaciales terreurs de la sibylle et de l'enfer antique. Dans ces lieux où le plaisir se jouait ainsi sur le seuil même de la mort, et où Auguste avait voulu pratiquer un abri digne de ses flottes, on vit tout-à-coup paraître, le 27 septembre 1538, une colline embrasée qui a conservé le nom de Monte-Nuovo. La mer, chassée d'abord du rivage, y revint avec une fureur qui renversa tout ; le lac Arverne fut repoussé ; le Lucrin, envahi par les cendres, disparut presque entièrement, et ne laissa au bord de la mer qu'une flaque d'eau pour marquer l'endroit célèbre par les fêtes nocturnes des anciens. La colline soulevée jetait des flammes qu'ont vu éteindre les hommes qui vivent encore ; après avoir été volcan, elle n'est plus aujourd'hui qu'un amas de laves nues et stériles. Le feu et l'eau se disputent cette terre qu'ils ont formée. Les habitants racontent que le lac qui sépare du reste de la terre le cap de Mysène, et qui s'appelle Mare-Morto, joint autrefois au lac Fusaro sous le nom d'Achéron, en fut, à des époques reculées, séparé par le feu qui a soulevé les montagnes de Baies ; et de l'autre côté, dans le fameux temple que l'ancienne Pouzzoles avait élevé à Jupiter-Sérapis, la science a remarqué les colonnes striées par l'eau à des hauteurs qui prouvent que depuis l'antiquité une partie de ce pays a été longtemps couverte par la mer.

Naples offre encore plus de sujets d'étude à l'antiquaire qu'au naturaliste. Ces volcans qu'on a tant accusés d'avoir englouti les villes antiques nous les ont conservées. La civilisation les eût usées ; la nature les a protégées, par sa fureur même, contre les atteintes de la main des hommes. Mais Herculanum retrouvé sous des monceaux de lave durcie, Pompéi sorti plus tard et plus aisément de dessous les nuages de poussière qui l'avaient couvert, sont les restes les plus intacts que l'antiquité ait laissés dans ce pays, sans en être cependant peut-être ni les plus considérables ni les plus frappants. Là se sont produits à nos yeux les témoignages curieux de la vie privée des anciens, les détails, les meubles, les menus usages de leur société ; dans d'autres débris qu'a conservés le même rivage, on touche pour ainsi dire du doigt leurs croyances les plus élevées, leur poésie, les débuts, et plus loin la toute-puissance de leur civilisation. Le pays est presque tout entier parcouru par d'immenses souterrains pratiqués dans le roc, et qui, avant de servir aux communications des villes séparées par les montagnes, ont bien pu être les villes mêmes des premiers habitants. On se représente volontiers les géants Lestrigons d'Homère, vivant sous ces immenses cavernes : ainsi autrefois, dans l'île d'Egine, les Myrmidons vivaient dans les antres qu'ils avaient creusés, et dont ils avaient répandu la terre sur leur sol pierreux.

De tous les souterrains qui traversent ainsi les environs de Naples, les plus curieux sont ceux qu'habitait jadis, dans l'anse de Pouzzoles, au bord du lac Arverne, la fameuse sibylle de Cumes. Le génie de Virgile était autorisé sans doute par d'antiques traditions à remplir ce lieu d'apparitions mystérieuses. Les fantômes semblent planer encore sur les rives escarpées de ce lac si froid, et la grotte de la sibylle, qui s'ouvre au milieu des feuilles prématurément jaunies par un air glacé, semble être la porte cachée de l'enfer paisible des anciens. On descend dans ces corridors obscurs et humides jusqu'à la couche où la sibylle se reposait après le bain, et admettait, disent les habitants, l'empereur seul à converser avec elle sur les destinées du monde.

L'image que les anciens se faisaient de la félicité éternelle n'est pas très éloignée de celle qu'ils prenaient de l'éternel malheur. Entre Baies et le cap de Mysène, au bord du Mare-Morto, s'étendent les Champs-Elysées. Ce sont des tombeaux que l'eau semble bercer au pied de collines qui arrêtent les vents ; jamais l'hiver ne se fait sentir en cet endroit, et des arbres élégants couvrent la terre de leurs feuillages transparents et légers comme les ombres. S'il en faut croire les traditions, Cumes, dont on voit encore les débris au nord du plus considérable des tronçons séparés de l'Achéron, déposait ses morts dans une barque qui les passait à l'autre extrémité du lac et les rendait dans cette vallée tranquille. La barque, le passage, la vallée sont devenus les majestueux symboles des grandes idées des peuples occidentaux. On ne connaît pas l'auguste simplicité des anciens quand on n'a pas vu combien sont tout à la fois touchants et peu fastueux les

lieux auxquels ils ont attaché des conceptions aussi élevées.

On ne connaît pas non plus la magnificence des Romains quand on n'a point parcouru cette côte qu'ils avaient couverte des monuments de leur luxe et de leur volupté. Baies et Pouzzoles en conservent les ruines imposantes, en partie sur ce que la mer a respecté de leur ancienne assiette, en partie sous les flots où, par un temps calme, on se voit naviguer sur les péristyles des temples et sur les dômes des palais descendus dans l'abîme. Là où le roc a cédé au choc de la mer, souvent les constructions éternelles de Rome en bravent la colère et tiennent les terres suspendues. Derrière la point de Pausilippe, auprès de l'écueil entamé de la Gajola, s'élève ainsi, fier au-dessus des eaux qui l'entourent sans l'abattre, un escalier qui conduisait sans doute autrefois des palais construits sur la colline jusqu'à la mer; les habitants l'appellent l'école de Virgile, comme si le poëte y avait tenu conseil avec les flots : ce sont les débris impérissables des villas romaines. En ce lieu même, on suit, au milieu des décombres récemment soulevés, le plan d'une villa que les habitants veulent avoir été celle de Lucullus; on y voit, quoique dans un espace resserré, des vallées et des sommets, d'un côté l'immense mer, de l'autre une gorge profonde, plus haut les substructions peintes des habitations qu'accompagnent le théâtre et le cirque, encore revêtus en partie de leurs beaux marbres. Ces maîtres du monde voulaient avoir dans leurs campagnes un abrégé des villes qu'ils quittaient, en attendant qu'Adrien fît représenter dans la sienne un abrégé de l'univers entier, la Tempé de Thessalie et la Canope d'Egypte, le Pœcile d'Athènes, le Palatin de Rome, l'Odéon, l'Académie et le Nymphée, l'Amphithéâtre, l'Hippodrome et le Champ-de-Mars. L'empereur, comme pour rendre sa folie plus admirable, voulut la faire au milieu même de la campagne de Rome. Avant lui, les Romains étaient des fous qui songeaient plus encore à contenter leurs plaisirs qu'à étonner les nations par des entreprises gigantesques. Fuyant la plaine brûlante et monotone où ils avaient fixé le centre des affaires du monde, c'est à Naples qu'ils venaient jouir des jours qu'ils pouvaient donner au loisir; c'est là que l'art, excité par un admirable climat, s'était plu à créer pour eux des merveilles; c'est là que leur génie, se rencontrant avec celui des Grecs, et adouci par ce contact, avait composé les plus beaux mélanges de la civilisation antique; c'est là que Virgile avait égalé la poésie des Grecs au milieu des villes qui en rappelaient l'élégance et le goût. Le musée de Naples a recueilli toutes les peintures, toutes les sculptures, toutes les inscriptions, tous les meubles, tous les bijoux, tous les livres qui demeurèrent ensevelis dans ces campagnes à moitié grecques dont les Romains faisaient leurs délices. Mais les campagnes et les cités elles-mêmes nous reçoivent encore; nous y pouvons placer notre pied sur la trace de ceux des anciens, éveiller les échos que leur voix a frappés, et lire en quelque sorte la mesure de leurs idées sur ces mêmes murailles où leurs yeux étaient fixés, tandis qu'ils laissaient tomber de leurs lèvres les paroles qui faisaient le destin de la terre.

Cependant sur ce tombeau riant de l'antiquité vit une population animée. Il n'y a peut-être pas de pays où le peuple combatte la misère de sa condition avec plus de gaieté et d'esprit. Si on peut s'accoutumer à sa nudité, à sa mendicité, à ses cris, à son langage à la fois elliptique et superflu, on voit bientôt éclater en lui une nature pleine de ressources et de puissance. La poésie, qui s'éteint ailleurs parmi les hommes heureux et perfectionnés, vit là parmi des hommes indigents et incultes. Chaque jour, à la même heure, les improvisateurs paraissent au Môle, et refont, dans une langue cursive et pourtant harmonieuse, les histoires épiques que les poëtes leur ont apprises. Quand on vient de se donner ainsi la dernière image des rapsodes de l'antique Grèce, on peut passer aux spectacles qui des commencements de la société vous ramènent à ses perfectionnements les plus récents. On va en chemin de fer visiter à Pompéi la maison de Cicéron, et mesurer le pavé pélasgique sur lequel les roues des chars antiques ont marqué les ornières. On revient, on traverse la ville bruyante; on suit dans la rue de Tolède la foule des piétons, ou à Chiaja celle des équipages. On se croit au milieu des fêtes les plus vives de Paris; on en goûte tout le luxe facile et élégant au bord d'une mer étincelante, sous un ciel magique, sur une terre où planent confondus les grands souvenirs de la Grèce et de Rome; et on comprend que ce peuple enchanté répète tous les jours, dans son enthousiasme : *Vedi Napoli, e poi mori.*

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. les Tables des années 1842, 1843, 1844 et 1845.)

QUATORZIÈME SIÈCLE.

Costume civil. — L'an 1300 ne vit, ni en France, ni dans les autres pays de l'Europe, le costume changer subitement de ce qu'il était les années précédentes; et c'est tout simple : les modes sont chose dont la durée ne se règle pas sur nos divisions chronologiques; elles ont leur cours indépendant de celui des siècles. Mais ce que nous avons vu arriver à l'habit militaire eut lieu également pour le costume civil. Après le règne de saint Louis, il éprouva diverses modifications auxquelles il se tint assez longtemps pour qu'il n'y ait pas de distinction à établir entre le vêtement usité à la fin du treizième siècle et celui des premières années du quatorzième.

Les innovations que nous avons à signaler portèrent plutôt sur l'étoffe que sur la forme des habits. On laissa au vieux costume du moyen-âge sa coupe, son ampleur et ses beaux plis, dernier vestige de l'antiquité; mais on le surchargea de doublures, de fourrures, de galons, enfin de tous les raffinements que la simplicité des ancêtres avait ignorés. Quant aux modestes tissus de fil et de laine fabriqués par l'industrie nationale, on les abandonna pour les draps fins dont la Flandre commençait à couvrir les marchés de l'Europe, pour les velours et les soies damassées que Venise et Gênes apportaient de l'Orient.

Vers 1280, l'habillement d'un homme (non pas d'un *homme* dans le sens qu'avait alors ce mot qui était l'équivalent de *serf*; il ne peut être question ici que de ceux à qui l'opinion du temps accordait l'exercice de la prérogative humaine, c'est à savoir des clercs, des bourgeois et des nobles), l'habillement d'un homme donc, se composait de six pièces indispensables : les braies, les chausses, les souliers, la cotte, le surcot ou cotte-hardie, et enfin le chaperon. A cela les élégants ajoutaient, sur le corps, la chemise; sur les épaules, le manteau; le chapeau ou le fronteau sur la tête.

Pour ne présenter rien de vague à l'esprit de nos lecteurs, nous allons décrire successivement chacune des pièces qui viennent d'être énumérées.

Les *braies* ou *brages* étaient un caleçon, ordinairement de tricot, quelquefois d'une étoffe de laine ou de soie, quelquefois même de peau. Nos pères tenaient des vieux Gaulois cette partie de l'habillement; seulement les braies gauloises descendaient jusqu'à la cheville, tandis que celles du treizième siècle n'allaient pas plus bas que le jarret. On les ceignait sur les hanches au moyen d'un ceinturon à demeure appelé le *braïer*. Il est souvent question du *braïer* dans les romans de chevalerie, à cause d'une expression consacrée chez les trouvères pour dépeindre un combattant pourfendu. Ils disent de celui qui a subi cette opération, qu'il est *tranché dusqu'al neu del braïer*, séparé en deux jusqu'à la rosette du ceinturon.

Par *chausses*, on entendait ce que nous appelons aujourd'hui des bas. On appareillait l'étoffe et la couleur des chausses à celles des braies. On les faisait tenir sur la jambe en rabattant par-dessus la partie inférieure des braies qui s'y

nouaient par un cordon. Cette particularité est prouvée par un changement que Charles V permit aux chaussetiers de faire à leurs statuts, en raison précisément de ce que la mode ancienne d'attacher les braies aux chausses *à un nouet par devant* venait d'être remplacée par quelque chose de plus propre à dissimuler l'attache des deux pièces.

Les souliers étaient de divers cuirs dont les qualités se rapportaient soit à la *basane*, soit au *cordouan*. La dénomination de basane s'étendait à tous les cuirs communs; celle de Cordouan ou cuir de Cordoue était réservée à la peau que nous appelons maroquin. Les Arabes d'Espagne avaient appris aux Occidentaux le secret de cette préparation dont les produits étaient l'objet d'une consommation immense. On voit par les fournitures de ce temps-là, dont les factures se sont conservées, que le cordouan était le plus souvent blanc, pourpre ou doré. Cette substance étant réputée précieuse, les ouvriers qui la travaillaient auraient eu honte de mettre la main aux cuirs communs; aussi l'industrie de la chaussure était-elle partagée entre les *cordouanniers* et les *basaniers*. Au-dessous de ces deux corporations une place était encore réservée aux savetiers, qui, d'après les règlements alors en vigueur, ne pouvaient absolument travailler que le vieux.

Pour ce qui est de la forme des souliers, on les faisait pointus. C'était toujours la vieille mode des *poulaines* ou pointes polonaises introduites dans l'Europe depuis près de 300 ans et dont, au commencement, l'Église s'était si fort scandalisée qu'elle l'avait mise presque au rang des hérésies. Depuis, le goût public s'était amendé relativement à la longueur des pointes; mais le système était resté en honneur, n'attendant qu'un relâchement dans la surveillance exercée contre lui, pour retomber dans ses premiers errements. A la faveur de contestations survenues du temps de Philippe-le-Bel entre l'Eglise et l'Etat, les poulaines s'allongèrent insensiblement. Dès l'année 1312, les religieux de Saint-Victor de Marseille les prohibèrent dans leurs domaines. Ce n'est qu'une vingtaine d'années plus tard qu'elles prirent dans le Nord une extension assez prononcée pour rendre nécessaire l'intervention de l'autorité royale.

Outre les souliers, il y avait encore les *estiviaux*, espèces de brodequins à l'usage des élégants. Ils n'étaient pas de cuir, mais de velours, de brocard ou de quelque autre étoffe de soie. Une telle chaussure, qui ne pouvait convenir que par un temps sec, était nécessairement d'un usage plus fréquent l'été que l'hiver, et de là sans doute la dénomination qu'elle avait reçue; car l'adjectif *estival*, qui n'est pas resté dans la langue, signifiait *ce qui est d'été.*

La *cotte* correspondait à la tunique des anciens. C'était une blouse à manches ajustées. Les manches en étaient la seule partie apparente, attendu que le corsage et la jupe disparaissaient entièrement sous le surcot.

Surcot équivaut à cotte de dessus. Le nom seul de cette pièce indique donc quel en était l'usage. Il est moins facile d'expliquer la dénomination de *cotte hardie* qui prévalut au quatorzième siècle et finit par se substituer à celle de *surcot.* La forme de ce vêtement était celle d'une grande robe taillée droite et fermée comme un fourreau. Des fentes étaient disposées autour de l'encolure, sur les épaules et sur la poitrine, pour faciliter le passage de la tête lorsqu'on mettait son surcot; car il fallait s'y prendre comme font les femmes pour passer leurs robes. Ces fentes, garnies de boutonnières et de boutons, se fermaient ensuite. D'autres fentes pratiquées par le bas avaient eu primitivement pour objet d'assurer la liberté de mouvement des jambes, soit qu'on eût à courir, soit qu'on voulût monter à cheval. Plus tard, la mode fit de ces ouvertures l'endroit important de l'habit, celui par où se montraient les fourrures de prix ou les riches satins employés pour le doubler.

Le goût des fourrures a été la folie du quatorzième siècle: nous verrons plus tard à quelles extravagances il donna lieu. Il suffisait que la moindre doublure en poil étranger coutât des sommes équivalant à plusieurs milliers de nos francs, pour que tout homme à son aise voulût y atteindre; car, qui n'eût pas été flatté de montrer qu'il pouvait porter une fortune à l'envers de son habit? Un pareil raffinement n'aurait pas le même succès aujourd'hui qu'on est si savant sur les moyens de faire illusion à peu de frais. Pour quelques brins d'hermine appliqués au bord d'un surcot, on n'irait pas se figurer que toute la doublure fût d'hermine; l'idée contraire naîtrait plutôt. Il n'en était pas ainsi il y a cinq cents ans: dans aucune industrie, le sacrifice du réel à l'apparence n'était toléré. Les statuts de la noble corporation des fourreurs défendaient de la manière la plus expresse l'accouplement sur une même pièce de deux peaux de différente qualité. Se soustraire à cette prescription, c'eût été d'abord violer le serment aux statuts, serment prêté sur l'Évangile par chacun des confrères; en second lieu, on eût encouru une forte amende et la confiscation de la pièce déclarée défectueuse par un jury qui surveillait continuellement les produits du métier.

Les surcots étaient sans manches ou avec des demi-manches larges qui descendaient un peu plus bas que le coude, ou enfin garnis aux épaules de fausses manches qui retombaient comme les ailes d'un surplis. Ces accessoires participaient au luxe des fourrures étalé sous la jupe. L'étoffe ordinaire du surcot était le drap, drap écarlate ou vermeil (cramoisi) de Bruxelles, qui était le sedan de ce temps; drap pers (bleu foncé) de Rouen et de Montivilliers, tanné (rouge saumon) de Louvain, camelin d'Estanford (long poil anglais), marbré de Flandre (drap analogue à nos fantaisies chinées et moirées), etc., etc. Pour les moins riches, la tiretaine et la futaine remplaçaient ces lainages qui étaient d'un prix élevé, surtout ceux de Bruxelles. Les grands seigneurs assortissaient la couleur de leur drap à celle du champ de leurs armes, puis faisaient broder par-dessus les pièces de leur blason en fil de soie, d'or ou d'argent. C'était là une belle décoration; mais il n'y avait guère que les princes et les barons tenant cour qui se la permissent. L'étiquette qui commençait à s'établir ne tolérait pas qu'on fît parade de ses armoiries ailleurs qu'en bataille, chez soi ou chez ceux dont on était l'égal. Les nobles qui fréquentaient les grandes maisons (et ce cas était celui du plus grand nombre), ces clients de la féodalité qui se disaient *aux robes* de tel ou tel, parce que celui dont ils subissaient le patronage était tenu de les entretenir de surcots et de manteaux, ceux-là n'étalaient jamais leur blason sur leur poitrine; mais ils portaient la couleur préférée du maître, ainsi que le drap et la fourrure qu'il avait choisis et payés. Un tel uniforme s'appelait *la livrée* à cause de la livraison qui s'en faisait deux fois par an. Le mot est resté dans la langue avec une autre acception, mais qui tient de trop près au sens primitif pour qu'on n'en saisisse pas le lien.

LE GRAND PÈRE ET L'ENFANT.

Tous deux étaient assis sur la pierre veloutée de mousse, en face du soleil couchant; l'un, vieux soldat de l'empire, aujourd'hui laboureur; l'autre, enfant songeur et hâtif.

Le soldat regardait son petit-fils avec cet air de lion apprivoisé qui cherche une caresse. Le petit-fils, une main appuyée au bâton du vieillard, l'autre à son bras immobile, enfourcha à demi le genou qui s'offrait à lui et demeura là, en suspens, comme le cavalier qui attend ou réfléchit.

Il regardait la campagne, le ciel, la mer, tout ce qui s'étendait au loin; et il s'écria subitement, de ce ton presque plaintif de l'enfant qui veut connaître:

— Grand-père, pourquoi Dieu a-t-il fait la campagne?

— Pourquoi, conscrit, répéta le troupier en souriant; mais un peu à notre intention, je suppose. Ne sais-tu pas

que c'est là que poussent les récoltes, les forêts, les villes? La terre, petit, est un caisson de vivres que l'empereur du firmament nous a donné pour faire nos étapes; les bons soldats l'entretiennent et le ménagent.

— J'aimerais mieux ne voir partout que de longues herbes et des fleurs! dit l'enfant pensif; mais le ciel, grand-père, à quoi peut-il servir?

— Le ciel, camarade, nous fournit d'abord l'air et le jour, c'est-à-dire la ration quotidienne du soldat. Il loge le soleil qui nourrit les moissons, les étoiles qui éclairent la nuit, et celui qui commande au soleil et aux étoiles. C'est la tente du général en chef, vois-tu; aussi, quand on le regarde, il faut présenter les armes!

— Ah! dit le petit garçon désappointé, je ne le croyais fait que pour les oiseaux qui chantent et les nuages qui passent! Mais la mer, alors, grand-père?

— Pour la mer, s'écria l'ancien grenadier des pyramides, je m'en serais passé! c'est l'amie des uniformes rouges!...



(Les générations se suivent et ne se ressemblent pas. — Dessin de Gavarni.)

et cependant, en y regardant bien, elle a aussi du bon. C'est à elle que nous devons les pluies qui arrosent notre blé, les engrais qui le font germer, le sel qui l'assaisonne et tout ce que les vaisseaux nous apportent. Sans la mer, enfant, les nations seraient comme des voisins qui n'ont point entre eux de portes de communication; elles ne pourraient ni se voir, ni se secourir, ni s'aimer.

— Et il n'y aurait point de coquillages? ajouta le petit-fils; oui, Dieu a eu raison de créer la mer...

— Comme il a eu raison de créer tout le reste, garçon.

— Quoi! tout, grand-père? répéta le petit avec un sourire aiguisé... même ce bâton de sarment?

— Même ce bâton, dit le soldat, car il me sert à la fois d'arme et de soutien. Avec lui je sonde la fondrière, j'écarte le voleur, je brise la ronce qui gêne ma route, j'abats, en passant, la pomme qui te désaltère.

— Et moi je m'en fais un cheval de bataille, interrompit l'enfant qui saisit le sarment, l'enfourcha d'un bond et s'enfuit à travers les touffes de genêts.

Le grand-père le suivit des yeux jusqu'à ce que sa tête brune eût disparu dans la forêt de fleurs dorées; alors il plia les épaules et me regarda en souriant; mais, malgré moi, je ne pouvais répondre à ce sourire, car ce que je venais d'entendre et de voir m'avait semblé une sorte de symbole. Le vieux soldat me rappelait cette race de cœurs simples et de grands courages nourris, à la manière d'Achille, *avec*

la moelle des lions, et qui, regardant la vie comme une œuvre, s'en étaient fait les ouvriers patients et dévoués; tandis que l'enfant précoce et débile représentait cette partie de notre génération nourrie seulement du miel enlevé à toutes choses, intelligente sans but, inhabile à l'action, et ne voyant dans la création que des fleurs, des oiseaux, des nuées, des coquillages et des jouets.

UN CONTE DE L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE.

Parmi les nombreux domaines que les de Villars possédaient en Normandie au dix-septième siècle, s'en trouvait un connu sous le nom de *Motteville*, situé près de la Vire, et dont l'étendue n'était que de quelques arpents. La rivière en formait une presqu'île ombragée de saules, de bouleaux et de peupliers, au milieu de laquelle le dernier propriétaire avait tracé un jardin de petite dimension, mais fidèlement copié sur le parterre de Versailles. C'étaient les mêmes charmilles, les mêmes buissons, les mêmes statues, le tout en raccourci et avec la pierre du pays au lieu de bronze et de marbre. Aussi la réputation de *Motteville* s'étendait-elle dans toute la Normandie; on venait voir le jardin de M. le marquis de plusieurs lieues à la ronde, et les gentilshommes campagnards qui l'avaient parcouru déclaraient, après une telle visite, le voyage de Versailles inutile.

Lorsque le marquis mourut, le chevalier de Castel et le vicomte de Beauvilliers, qui héritaient en qualité de ses plus proches collatéraux, accoururent ensemble emmenant à leur suite un cortége d'experts et d'hommes de lois qui devaient leur servir de conseils dans cette occasion importante. Ils trouvèrent au château un de leurs parents, Charles-Irenée de Castel, plus connu sous le nom d'abbé de Saint-Pierre, qui était venu passer quelques semaines chez le marquis et avait inopinément assisté à sa mort. Les deux cousins connaissaient l'abbé, auquel ils firent mille amitiés et qu'ils retinrent d'un commun accord.

Irenée de Saint-Pierre était un de ces hommes inoffensifs que l'on ne peut voir sans sympathie: il parlait peu, mais son esprit était toujours occupé du bonheur des autres, et il devait mériter cet éloge fait de lui par d'Alembert, que sa vie entière pouvait se résumer en ces deux mots: *donner* et *pardonner*.

Le chevalier et le vicomte s'entendirent d'abord assez bien pour les partages. Tant qu'il s'agit de fermes, de bois, de châteaux, on put faire les lots à la convenance de chacun, puis les égaliser; mais lorsqu'il fut question de *Motteville*, tous deux déclarèrent qu'ils voulaient l'avoir à tout prix. *Motteville* était, en effet, l'honneur de cet héritage dont les autres domaines n'étaient que le profit; celui qui en resterait maître devait passer aux yeux de tous pour le véritable héritier du marquis, pour le continuateur de son importance. Avec *Motteville*, on acquérait une sorte de célébrité; on était sûr de faire parler de soi, de recevoir les visites de la noblesse normande; sans *Motteville* tout se bornait à être riche!

Les deux cousins se seraient parfaitement contentés, un mois plus tôt, de cette dernière condition; mais la prospérité rend exigeant; chacun d'eux persista dans ses prétentions. Les débats qui s'ensuivirent engendrèrent l'aigreur d'abord, puis le dépit. On passa des récriminations aux menaces, et les deux adversaires, exaltés par la contradiction, déclarèrent qu'ils plaideraient toute leur vie plutôt que de se céder l'un à l'autre *Motteville*.

L'abbé de Saint-Pierre avait vu naître cette division avec chagrin et s'était permis quelques observations; mais les conseils de la raison font sur la colère le même effet que l'eau jetée sur un fer rouge: le plus souvent elle s'échauffe et rejaillit sans rien éteindre. L'abbé comprit bientôt que toutes ses paroles seraient inutiles, et, lui qui cherchait les bases d'une paix universelle entre toutes les nations, il dut renoncer à l'espoir de rétablir l'union entre ses deux cousins.

Ceux-ci avaient effectivement commencé les hostilités en mettant leurs affaires entre les mains des hommes de loi qui venaient d'entamer la procédure. C'étaient tous les jours de nouvelles conférences, de nouvelles assignations, de nouveaux frais pour lesquels nos plaideurs avaient dû emprunter à gros intérêts. Tous deux gaspillaient rapidement la moisson avant de l'avoir recueillie.

Cependant un reste de bon sens et de bon goût les avait décidés à faire valoir contradictoirement leurs droits sans se brouiller. Ils continuaient à habiter le château et à se voir familièrement, tandis que leurs hommes d'affaire se faisaient, en leurs noms, une guerre acharnée.

L'abbé de Saint-Pierre, neutre dans le débat, recevait tour à tour les confidences de chacune des parties belligérantes. Un jour surtout, le chevalier et le vicomte lui avaient communiqué l'un après l'autre leur besoin d'argent pour continuer le procès commencé; les sommes déjà employées en procédure étaient considérables; mais, par cela même, chacun des plaideurs tenait à pousser les choses jusqu'au bout afin de ne point perdre les bénéfices de pareilles dépenses. L'abbé de Saint-Pierre ne leur fit aucune objection; il parut au contraire entrer dans les espérances de chacun d'eux, et les ayant ainsi favorablement disposés à son égard, il demanda la permission de leur lire, le soir même, quelques pages qu'il venait d'écrire et sur lesquelles il désirait leur avis. Tout en s'accusant d'incapacité, les deux cousins acceptèrent la communication et lui promirent la vérité à défaut de lumières.

On se réunit en conséquence à l'heure convenue, et le bon abbé commença la lecture du récit suivant:

Parmi les îles innombrables qui parsèment le Mississipi, il s'en trouve deux d'une médiocre étendue, mais d'une fertilité sans pareille. La folle avoine y pousse en abondance et sans culture, les arbres sont chargés de pins ou de noix nourrissantes, et les buissons eux-mêmes produisent à foison les fruits connus sous le nom de *prunes de sable*. Cette fertilité attire les élans et les chèvres sauvages qui fournissent au chasseur une proie toujours sûre; enfin, les baies formées, de loin en loin, dans les contours des deux îles sont fréquentées par des myriades de poissons blancs que l'on peut pêcher sans peine.

Chacune de ces îles n'avait cependant qu'un seul habitant. Celui de l'île Verte se nommait Maki et celui de l'île Ronde Barko. Comme leurs deux domaines étaient voisins, tous deux se visitaient souvent sur leurs canots d'écorce et vivaient en bonne intelligence. Maki était meilleur chasseur et Barko plus adroit pêcheur, si bien que tous deux faisaient des échanges de leur butin et que l'aisance de chacun en était augmentée.

Du reste, leurs goûts étaient les mêmes, leurs richesses égales. Tous deux vivaient des produits de leurs îles, tous deux habitaient une cabane de branches et de gazon construite de leurs propres mains; tous deux n'avaient pour vêtements que la peau de l'élan qu'ils avaient tué et pour parure que les plumes de l'aigle ou les graines desséchées des buissons.

Mais il arriva qu'un jour Barko, en dépeçant les poissons qu'il venait de prendre, trouva dans les entrailles de l'un d'eux un demi-cercle d'or enrichi de pierreries de différentes couleurs. Un homme civilisé eût facilement reconnu le couronnement d'un de ces peignes élégants dont les femmes espagnoles enrichissaient alors leurs coiffures; mais Barko n'avait jamais rien vu de pareil. Après avoir crié et sauté de joie à la vue de ce merveilleux ornement, il l'essaya tour à tour en diadème, en collier, en pendant de nez, en boucle d'oreille. Ce dernier emploi lui ayant paru plus convenable, il s'y arrêta; et le demi-cercle, solidement fixé à l'oreille

gauche, pendit élégamment jusqu'à l'épaule, afin d'être aperçu de plus loin.

Le premier soin de notre sauvage fut de courir chez Maki auquel il raconta sa bonne fortune. Celui-ci demeura muet d'admiration devant le pendant d'oreille de son voisin. Il n'avait jamais vu, jamais rêvé rien d'aussi magnifique. La nouvelle parure de Barko lui donnait l'air d'un Dieu.

Mais l'admiration est côtoyée par une pente rapide qui conduit très vite à la jalousie; Maki s'y laissa glisser d'abord sans s'en apercevoir, puis volontairement et avec réflexion. Pourquoi son voisin avait-il trouvé plutôt que lui un pareil trésor? Était-il plus beau, plus fort, plus courageux? Les poissons du *père des eaux* n'appartenaient-ils pas aussi bien à Maki qu'à Barko? Où avait-il pêché, d'ailleurs, celui qui recélait le pendant d'oreille? N'était-ce pas sous l'île Verte et, par conséquent, dans son domaine à lui, Maki?

Ces réflexions, d'abord faites tout bas, furent bientôt répétées tout haut. Barko y répondit avec la hauteur que lui inspirait son bonheur récent. Le poisson avait été pêché au milieu du fleuve, le croissant d'or lui appartenait légitimement et il saurait au besoin le défendre.

On se sépara mécontent.

Resté seul, Maki ne pouvait penser à autre chose qu'au pendant d'oreille de son voisin. Il s'indignait de son bonheur, de son insolence; il se rappelait tous les empiétements qu'il s'était insensiblement permis et prenait la résolution de les arrêter. Dès le surlendemain l'occasion s'en présenta.

Barko voyant un buffle traverser le fleuve, le poursuivit dans son canot et l'atteignit sur une de grèves de l'île Verte où il le tua. Maki accourut aussitôt, en déclarant que l'animal lui appartenait; le débat ne tarda point à s'échauffer, et des paroles on passa aux coups. Barko blessé se réfugia sur sa nacelle, mais en jurant de se venger.

L'habitant de l'île Verte n'avait point besoin de cette menace pour prendre ses précautions. Il savait trop ce qu'il avait à craindre d'un voisin brave et vigilant; aussi résolut-il de le prévenir. Profitant donc de la nuit, il s'embarqua sans bruit, atteignit l'île Ronde, arriva en rampant jusqu'à la cabane de Barko et s'y élança la hache de guerre à la main. Mais la cabane était vide! Il dut se contenter d'y mettre le feu, et regagna sans retard son domaine.

Comme il y accostait, des flammes s'élevèrent du milieu des arbres qui protégeaient son habitation; il accourut inquiet: sa cabane venait d'être incendiée par Barko!

Les deux voisins s'étaient rencontrés dans la même idée de vengeance et se trouvaient tous deux sans abri.

Ce ne fut que le prélude de la guerre qu'ils venaient de se déclarer. A partir de ce jour, Maki et Barko renoncèrent à la tranquillité et à l'abondance dont ils avaient joui jusqu'alors. Cachés dans les fourrés, uniquement occupés de dresser des piéges ou d'en éviter, ils n'osaient sortir de leur retraite pour se procurer les aliments nécessaires; ils craignaient de se livrer au sommeil, et leur haine s'accroissait lentement de toutes les misères que chacun d'eux imposait à l'autre.

Plusieurs rencontres sans résultats définitifs, mais qui valurent à chacun d'eux quelques blessures, achevèrent de les rendre irréconciliables. Maki sentait sa jalousie grandir avec sa colère. Chaque fois qu'il apercevait de loin Barko avec le pendant d'oreille étincelant, son cœur se gonflait de rage; c'était comme un défi jeté à son courage. Qu'importaient les coups reçus par Barko, les veilles et la faim qu'il supportait depuis plusieurs mois? Son pendant d'oreille lui restait! il pouvait toujours l'opposer glorieusement au dénûment de son ennemi. Tous les efforts de celui-ci avaient été inutiles, et le croissant d'or pendait toujours sur l'épaule du pêcheur!

Cette pensée excitait chez Maki des transports de rage. Ne pouvant supporter plus longtemps l'espèce de triomphe de son adversaire, il résolut d'en venir à une lutte décisive. Il s'arma donc de sa hache et de son couteau, traversa à la nage l'espace qui le séparait de l'île Ronde (car son canot et celui du voisin étaient détruits depuis fort longtemps), se glissa jusqu'à Barko et l'attaqua à l'improviste en poussant un grand cri. Mais l'homme au pendant d'oreille évita le coup qui devait lui donner la mort, saisit ses armes, et opposa à la fureur de l'assaillant une défense désespérée.

Tous deux furent bientôt couverts de blessures. Maki sentit la hache de son ennemi s'abattre plusieurs fois sur sa tête; mais, emporté dans le tourbillon de sa fureur, il ne s'arrêta point et continua à frapper; enfin, un dernier coup étendit Barko à ses pieds : il se précipita sur lui avec un hurlement de victoire auquel le sauvage répondit par un dernier gémissement; il avait cessé de vivre.

Ivre d'orgueil et de joie, Maki avança la main et arracha au cadavre le pendant d'oreille si longtemps desiré. Enfin il était à lui! Tant de souffrances, d'attente, de combats allaient être récompensés; il tenait le trophée qui devait témoigner à jamais de sa victoire!

Après l'avoir regardé avec un rire sauvage, Maki écarta ses cheveux inondés de sang pour se parer du croissant d'or; mais tout-à-coup ses deux mains qu'il avait soulevées vers sa tête s'arrêtèrent; il poussa un cri!... Les deux coups de Barko avaient porté, et le bijou tant disputé était désormais sans emploi!... Les deux oreilles du vainqueur avaient été abattues!

Maki se redressa égaré et regarda autour de lui avec désespoir!

Mais il n'aperçut que les îles ravagées, les ruines des deux cabanes, quelques débris de barques d'écorce, et le cadavre de celui qui avait été son ami.

L'abbé de Saint-Pierre s'arrêta. Le vicomte et le chevalier avaient écouté sa lecture avec une attention d'abord bienveillante, puis embarrassée et pensive. Leur regards s'étaient plusieurs fois rencontrés; enfin, tous deux se levèrent, et, après avoir adressé à leur hôte quelques brèves félicitations, ils sortirent sans se parler.

Mais le lendemain, lorsque l'abbé descendit pour le déjeuner, il trouva les deux plaideurs devant un grand feu dans lequel ils jetaient, l'un après l'autre, des liasses de papier timbré. A la vue de M. de Saint-Pierre, qui s'était arrêté sur le seuil, tous deux se retournèrent en riant.

— Pour Dieu! que faites-vous là? demanda l'abbé surpris.

— Nous commentons votre anecdote américaine, répondit le vicomte; le Maki et le Barko normands ont compris que s'ils persistaient à se disputer *Molleville*, ils arriveraient infailliblement tous deux à leur ruine, et ils se sont entendus afin que le vainqueur ne se trouvât pas exposé à *avoir le croissant d'or sans oreilles pour le suspendre.* Le domaine disputé vient d'être tiré au sort et est légitimement échu au chevalier.

L'abbé se réjouit avec les deux cousins de cet heureux arrangement qui sauvait leur fortune en assurant leur bonne intelligence. Cette réconciliation resta un des plus gais et des plus doux souvenirs de sa vie; il le rappelait toujours, lorsqu'il discutait sa thèse favorite de la paix universelle, et, même parmi ses amis, on disait proverbialement, toutes les fois qu'il s'agissait d'un procès ou d'une guerre dont on n'attendait rien de bon :

— Ce sera l'histoire de Maki l'Indien qui perdit ses deux oreilles en conquérant de quoi les orner.

ÉGLISE DE PONT-DE-L'ARCHE

(Département de l'Eure).

Pont-de-l'Arche (*Pons Arcuatus*), dans le département de l'Eure, tire son nom de l'antique pont de Charles-le-

Chauve, qui traverse la Seine sur vingt-deux arcades, dont l'une, la plus large, sert au passage des bateaux chargés.

Le mardi 8 août 1589, Rollet, gouverneur de la fameuse citadelle de Pont-de-l'Arche, et Émar de Chattes, gouverneur de Dieppe, vinrent livrer volontairement cette place à Henri IV, et furent ainsi les premiers qui reconnurent son autorité.

L'église de Pont-de-l'Arche est un des plus jolis spécimens du style de transition qui appartient encore à l'architecture ogivale tertiaire et qui se ressent déjà des influences de la



(Clef de voûte de l'église de Pont-de-l'Arche, département de l'Eure.)

renaissance italienne. La richesse et la profusion des ornements, qui caractérisent le style flamboyant, se marient encore dans les clefs pendantes, dans les gorges des corniches et des archivoltes, à la grâce et à la pureté de la ligne grecque.

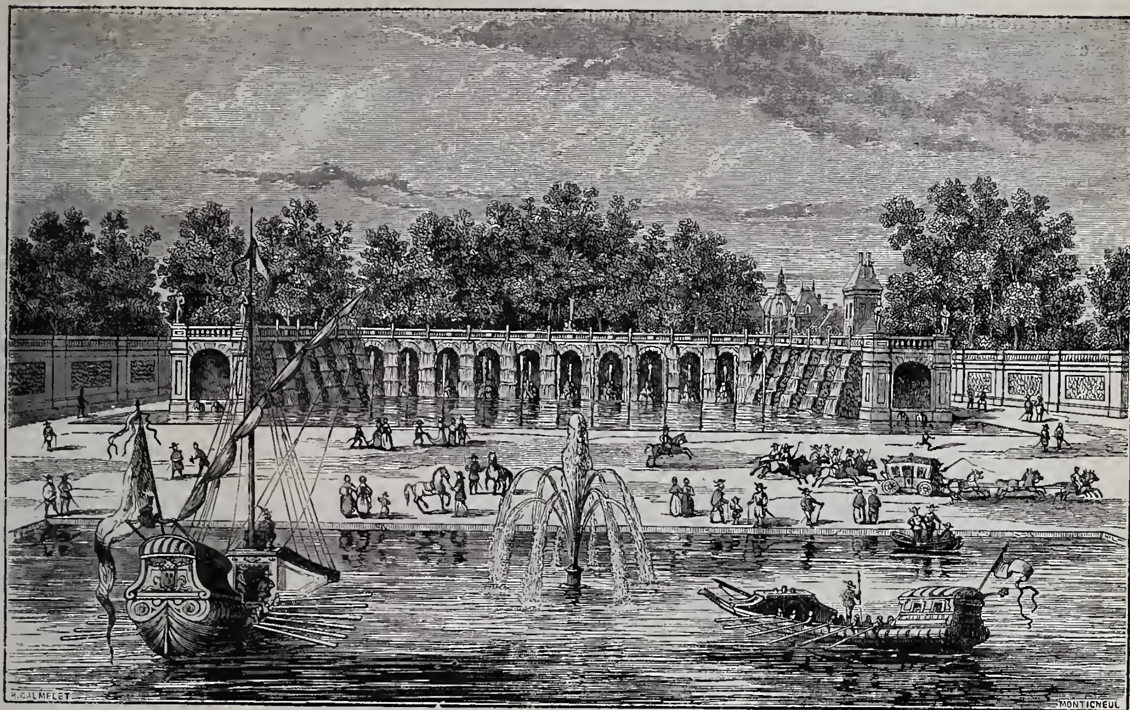
L'église de Pont-de-l'Arche renferme une belle verrière de la renaissance représentant la multiplication des pains et des poissons. Les panneaux inférieurs de cette vitre sont occupés par un sujet assez intéressant qui rappelle un usage local tombé en désuétude depuis quarante ans environ. On y voit les habitants de Pont-de-l'Arche, hommes et femmes (les femmes ont été exclues depuis de cette cérémonie), revêtus de costumes du temps de Charles IX, s'employant à faciliter le passage de la maîtresse arche à un grand bateau chargé qui remonte la Seine.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ANCIENNES CASCADES A FONTAINEBLEAU.

(Voy., sur Fontainebleau, les Etudes d'architecture, 1843, p. 49 et 121; 1844, p. 377.)



(Vue des anciennes cascades de Fontainebleau.)

François Iᵉʳ avait orné surtout l'intérieur du château de Fontainebleau ; il avait appelé les plus grands artistes de l'Italie à décorer les salons et les galeries de toutes les magnificences de la sculpture et de la peinture. Il avait laissé peu à faire, sous ce rapport, à ses successeurs. Louis XIV, qui mettait plus d'ostentation dans ses plaisirs et ambitionnait de paraître grand par tout ce qui l'entourait, ajouta au château des ornements extérieurs : il éleva de nouveaux bâtiments et prodigua le luxe dans les jardins. Parmi les merveilles créées sous son inspiration et sous la direction de Francine, on doit citer au premier rang les cascades artistement construites au-devant du grand canal. Vingt cascades en girandoles, à quatre chutes, formaient la façade d'une très belle terrasse rocaille de 15 toises de large sur 40 toises de long, et répondaient à une prodigieuse quantité de cierges ou jets d'eau qui fournissaient un large bassin terminé par quatre grottes rustiques en forme de massifs, et qui présentaient une décoration magnifique à l'autre extrémité du grand canal, couvert de gondoles, de somptueuses galères et de barques élégantes. Ces cascades avaient été élevées vers l'an 1660 ; on les détruisit en 1723 dans l'intention de les reconstruire, d'après les règles d'un goût nouveau.

LE TRÉSOR.

NOUVELLE.

Une jeune fille et un vieillard étaient assis dans une petite mansarde dont l'ameublement plus que modeste, mais soigneusement entretenu, accusait les efforts d'une indigence qui ne s'est point abandonnée elle-même. L'ordre, le goût et la propreté donnaient au pauvre intérieur une sorte d'élégance : chaque objet était rangé à sa place ; les briques du parquet étaient lavées avec soin, la tapisserie verte fanée était était pure de toute souillure, et la fenêtre garnie de petits rideaux de grosse mousseline dont les nombreuses reprises formaient une sorte de broderie. Quelques pots de fleurs communes ornaient le devant de cette fenêtre entr'ouverte, et parfumaient la mansarde de leurs douces senteurs.

Le soleil allait se coucher : une lueur pourprée illuminait l'humble demeure, effleurant le charmant visage de la jeune fille, et se jouant dans les cheveux blancs du vieillard.

Celui-ci se tenait à demi renversé dans un fauteuil de jonc qu'une industrieuse sollicitude avait garni de coussins bourrés d'étoupes et recouverts d'indienne dépareillée. Une vieille chaufferette transformée en tabouret soutenait ses pieds mutilés, et le seul bras qui lui restât était appuyé sur un petit guéridon où l'on apercevait une pipe d'écume de mer et un sac à tabac brodé en perles coloriées.

Le vieux soldat avait un de ces visages hardis et sillonnés, dont la franchise tempère la rudesse. Une moustache grise voilait le demi-sourire qui entr'ouvrait ses lèvres, tandis que son regard restait comme oublié sur la jeune fille.

Cette dernière pouvait avoir vingt ans : c'était une brune aux traits caressants mais mobiles, et dont toutes les émotions se traduisaient par des expressions subites et rapides. Son visage limpide ressemblait à ces belles eaux qui laissent voir jusqu'au fond tout ce qu'elles renferment.

Elle tenait à la main un journal et faisait la lecture au vieil invalide. Tout-à-coup elle s'interrompit et prêta l'oreille.

— Qu'y a-t-il ? demanda le vieillard.

— Rien ! répliqua la jeune fille, dont le visage exprima tout-à-coup un désappointement.

— Tu as cru entendre Charles ? reprit le soldat.

— Il est vrai, dit la lectrice en rougissant un peu; sa journée doit être finie, et c'est l'heure où il rentre...

— Quand il rentre, acheva Vincent d'un ton chagrin.

Suzanne ouvrit les lèvres pour justifier son cousin; mais son jugement protesta sans doute contre cette intention, car elle s'arrêta embarrassée, puis tomba dans la rêverie.

L'invalide passa la main qui lui restait sur sa moustache, et il se mit à la tordre avec impatience; c'était son geste habituel dans ses accès de mécontentement.

— Notre conscrit bat une mauvaise marche, reprit-il enfin; il revient ici maussade, il se dérange de son travail pour courir les guinguettes et les fêtes de barrières; tout cela finira mal pour lui et pour nous.

— Ne dites pas cela, mon oncle, vous lui porteriez malheur, reprit la jeune fille d'un ton pénétré. C'est un mauvais moment à passer, j'espère. Depuis quelque temps mon cousin s'est fait des idées... Il n'a plus de courage au travail...

— Et pourquoi cela ?

— Parce qu'il n'a rien, dit-il, à en attendre. Il croit tous les efforts de l'ouvrier inutiles pour son avenir, et assure que le mieux est de vivre au jour le jour, sans prévoyance et sans espoir.

— Ah ! c'est là son système ? reprit le vieillard dont le front s'était plissé. Eh bien ! il n'a pas l'honneur de l'avoir inventé. Nous avions aussi au régiment des raisonneurs qui s'exemptaient de partir sous prétexte que la route était trop longue, et qui traînaient dans les dépôts, tandis que leurs compagnies entraient à Madrid, à Berlin et à Vienne. Ton cousin, vois-tu, ne sait pas qu'à force de mettre un pied devant l'autre les plus petites jambes peuvent faire le voyage de Rome.

— Ah ! si vous lui faisiez comprendre cela ! dit Suzanne avec une ardeur inquiète. J'ai bien essayé de le convertir en comptant ce qu'un bon relieur comme lui pouvait économiser; mais quand j'arrivais à la somme, il haussait les épaules en disant que les femmes n'entendaient rien au calcul.

— Et alors, tu te désespérais, pauvre fille, continua Vincent avec un sourire attendri; je vois maintenant pourquoi tu as si souvent les yeux rouges.

— Mon oncle, je vous assure...

— Ce qui fait que tu oublies d'arroser tes giroflées, et que tu ne chantes plus.

— Mon oncle...

Suzanne, confuse, tenait les yeux baissés et roulait le coin du journal. L'invalide posa la main sur sa tête nue.

— Allons, ne va-t-elle pas croire que je la gronde ? reprit-il d'un ton de brusquerie amicale; n'est-il pas tout simple que tu t'intéresses à Charles, qui est maintenant ton cousin, et qui un jour, j'espère...

La jeune fille fit un mouvement.

— Eh bien ! non, ne parlons plus de cela ! dit l'invalide en s'interrompant; j'oublie toujours qu'avec vous autres il faut ignorer ce qu'on sait. N'en parlons plus, le dis-je, et revenons à ce vaurien pour lequel tu as de l'amitié... C'est le mot reçu, n'est-ce pas... et qui en a également pour toi.

Suzanne secoua la tête.

— C'est-à-dire qu'il en avait autrefois, dit-elle; mais depuis quelque temps... si vous saviez comme il est froid, comme il a l'air ennuyé.

— Oui, reprit Vincent pensif; quand on a goûté aux amusements qui font du bruit, les plaisirs du ménage paraissent fades; c'est comme un petit vin du crû après le schnick; on connaît ça, ma fille; beaucoup d'entre nous ont passé par là !

— Mais ils se sont guéris, fit observer Suzanne; ainsi Charles peut guérir également. Il suffira peut-être que vous lui parliez, mon oncle...

Le vieillard fit un geste d'incrédulité.

— Ces infirmités-là ne se traitent point par des paroles, répliqua-t-il, mais par des actes; on n'improvise pas plus un homme raisonnable qu'un bon soldat : il faut de l'exercice, de l'expérience, l'épreuve de la fatigue et le baptême du canon ! Ton cousin, vois-tu, manque de volonté, parce qu'il ne voit point de but; il faudrait lui en montrer un qui lui rendît le courage; mais ce n'est point une petite affaire. J'y penserai.

— Cette fois, c'est bien lui ! interrompit la jeune fille qui avait reconnu, dans l'escalier, le pas précipité de son cousin.

— Alors, silence, dit l'invalide; n'ayons pas l'air de songer à lui, et reprends ta lecture.

Suzanne obéit, mais le tremblement de sa voix aurait facilement révélé son émotion à un observateur attentif. Tandis que ses yeux suivaient les lignes imprimées, et que sa bouche prononçait machinalement les mots, son oreille et sa pensée étaient tout entières à son cousin, qui venait d'ouvrir la porte, et qui avait déposé sa casquette sur la table placée au milieu de la mansarde.

Autorisé au silence par la non-interruption de la lecture, le jeune ouvrier ne salua ni son oncle ni sa cousine, et, s'approchant de la fenêtre, il s'y appuya, les deux bras croisés.

Suzanne continua sans comprendre ce qu'elle disait.

Elle en était à cette mosaïque de nouvelles séparées et souvent contradictoires, groupées sous le titre commun de *faits divers*. Charles, qui avait d'abord paru distrait, finit par prêter attention comme malgré lui. La jeune fille, après plusieurs annonces de vols, d'incendies et d'accidents, arriva à l'article suivant :

« Un pauvre colporteur de Besançon, nommé Pierre Lefèvre, voulant, à tout prix, faire fortune, conçut la pensée » de partir pour l'Inde, qu'il avait entendu citer comme le » pays de l'or et des diamants. Il vendit donc le peu qu'il » possédait, gagna Bordeaux et s'embarqua en qualité d'aide » de cuisine sur un navire américain. Dix-huit ans s'écoulèrent sans qu'on eût entendu parler de Pierre Lefèvre; » enfin ses parents viennent de recevoir une lettre qui annonce son prochain retour : elle leur fait savoir que l'ex-» colporteur, après des fatigues inexprimables et des retours » de fortune inouïs, arrive en France borgne et manchot, » mais propriétaire d'une fortune que l'on évalue à deux » millions. »

Charles, qui avait écouté l'article avec une attention croissante, ne put retenir une exclamation.

— Deux millions ! répéta-t-il émerveillé.

— Ça pourra lui servir à acheter un œil de verre et un bras mécanique, fit observer le vieux soldat ironiquement.

— En voilà du bonheur ! reprit l'ouvrier qui n'avait point écouté la réflexion de son oncle.

— Et qu'il ne s'est pas procuré à crédit, dit l'invalide.

— Dix-huit années de fatigues inexprimables ! répéta Suzanne en appuyant sur les expressions du journal.

— Qu'importe, quand il y a de la fortune au bout ? répliqua Charles avec vivacité; ce qui est difficile, ce n'est ni d'entreprendre une mauvaise route, ni de supporter le mauvais temps pour atteindre un bon gîte, mais de marcher pour n'arriver nulle part.

— Ainsi, reprit la jeune fille dont les regards s'étaient levés timidement sur son cousin, ainsi vous enviez le sort du colporteur; vous donneriez toutes vos années de jeunesse, un de vos yeux, une de vos mains...

— Pour deux millions, interrompit Charles; très certainement ! vous n'avez qu'à me trouver un acheteur à ce prix, Suzanne, et je vous assure une dot pour épingles.

La jeune fille détourna la tête sans répondre; son cœur s'était serré et une larme gonfla ses paupières. Vincent se tut également; mais il s'était remis à tordre sa moustache d'un air morose.

Il y eut un long silence : chacun des trois acteurs de cette scène poursuivait en lui-même sa pensée.

Le bruit de l'horloge qui sonnait huit heures arracha Suzanne à sa préoccupation. Elle se leva vivement et se mit à préparer le couvert pour le repas du soir.

Il fut triste et court. Charles, qui avait passé le dernier tiers de la journée à la guinguette avec ses amis, ne voulut rien manger, et Suzanne avait perdu l'appétit. Vincent fit seul honneur au frugal souper; car les épreuves de la guerre l'avaient accoutumé à maintenir les privilèges de l'estomac au

milieu de toutes les émotions. Mais il fut vite rassasié, et regagna son fauteuil bourré, près de la fenêtre.

Après avoir tout rangé, Suzanne, qui éprouvait le besoin d'être seule, prit une lumière, embrassa l'invalide et se retira dans le petit cabinet qu'elle occupait au-dessus. Vincent et le jeune ouvrier se trouvèrent tête à tête.

Celui-ci allait également souhaiter le bonsoir à son oncle, lorsque le vieux soldat lui fit signe de tirer le verrou de la porte et de s'approcher.

— J'ai à te parler, lui dit-il sérieusement.

Charles, qui prévoyait des reproches, demeura debout devant le vieillard; mais ce dernier lui fit signe de s'asseoir.

— As-tu bien pensé à tes paroles de tout-à-l'heure, dit-il en regardant fixement son neveu? serais-tu véritablement capable d'un long effort pour arriver à la fortune?

— Moi! en pouvez-vous douter, mon oncle? répondit Charles, surpris de la question.

— Ainsi tu consentirais à prendre patience, à travailler sans interruption, à changer tes habitudes.

— Si cela pouvait me profiter à quelque chose... Mais pourquoi une pareille demande?

— Tu vas le savoir, dit l'invalide qui ouvrit le tiroir d'une petite commode, dans lequel il serrait les vieux journaux prêtés par un des locataires.

Il chercha quelque temps parmi les feuilles imprimées, en prit une, l'ouvrit, et montra à Charles un article marqué avec l'ongle.

Le jeune ouvrier lut à demi-voix.

« Des démarches viennent d'être faites près du gouvernement espagnol, au sujet d'un dépôt enfoui sur les bords du Duero, après la bataille de Salamanque. Il paraîtrait que pendant cette fameuse retraite une compagnie appartenant à la première division, et qui avait été chargée de la garde de plusieurs caissons, fut séparée du corps d'armée et cernée par un parti tellement supérieur, que tout essai de résistance devenait impossible. L'officier qui la commandait, voyant qu'il n'y avait plus aucun espoir de se faire jour à travers les ennemis, profita de la nuit pour faire enfouir les caissons par quelques uns des soldats en qui il avait le plus de confiance; puis, sûr que personne ne pourrait les découvrir, il ordonna à sa petite troupe de se disperser, afin que chacun tentât de s'échapper isolément à travers les lignes ennemies. Quelques uns réussirent, en effet, à regagner la division; mais l'officier et les hommes qui connaissaient le lieu où les caissons avaient été enterrés périrent tous dans cette fuite.

» Or, on assure que ces caissons renfermaient l'argent du corps d'armée, c'est-à-dire une somme d'environ trois millions. »

Charles s'arrêta et regarda l'invalide, les yeux étincelants.

— Auriez-vous fait partie de cette compagnie? s'écria-t-il.

— J'en faisais partie, répliqua Vincent.

— Vous connaissez l'existence de ce dépôt?

— J'étais un de ceux que le capitaine chargea de le faire, et le seul d'entre eux qui ait échappé aux balles de l'ennemi.

— Alors vous pourriez donner des indications, aider à le retrouver! reprit Charles plus vivement.

— D'autant plus facilement que le capitaine nous avait fait prendre pour point de reconnaissance l'alignement de deux collines et d'un rocher.

— Ainsi vous reconnaîtriez l'endroit?

— Je le marquerais aussi sûrement que la place du lit dans cette chambre.

Charles se leva d'un bond.

— Mais alors votre fortune est faite, s'écria-t-il avec exaltation; pourquoi n'avoir point parlé? le gouvernement français eût accepté toutes vos propositions.

— Peut-être, dit Vincent; mais en tous cas elles auraient été inutiles.

— Comment?

— L'Espagne a refusé l'autorisation sollicitée; vois plutôt.

Il tendait au jeune ouvrier un second journal qui annonçait, en effet, que la demande relative à la recherche du dépôt enfoui par les Français, en 1812, sur les bords du Duero, avait été rejetée par le gouvernement de Madrid.

— Mais ne peut-on pas se passer de la permission? objecta Charles; où est la nécessité de tenter officiellement une recherche que l'on peut faire sans éclat et sans bruit? Une fois sur les lieux, et le terrain acheté, qui empêcherait de le fouiller? qui soupçonnerait la découverte?

— J'y ai pensé bien des fois depuis trente ans, reprit le soldat; mais où prendre la somme nécessaire pour le voyage et l'achat?

— Ne peut-on s'adresser à de plus riches que nous; les mettre dans le secret?

— Mais le moyen de les faire croire ou d'empêcher un abus de confiance s'ils ont cru? et si le hasard empêche la réussite, s'il arrive, comme dans la fable que tu lisais l'autre jour à ta cousine, qu'au moment du partage le lion garde la proie entière, il faudra donc, outre la fatigue du voyage et les incertitudes du succès, braver les tourments d'un procès. A quoi bon? dis-moi. Ce qui me reste de temps à vivre mérite-t-il tant de soucis? Au diable les millions qu'il faut aller chercher! J'ai deux cents francs de retraite; grâce à la petite, cela suffit, avec ma croix, pour la ration quotidienne et le tabac; je me moque du reste comme d'un peloton de Cosaques.

— Ainsi vous laisserez échapper cette occasion, reprit Charles avec une animation fébrile; vous refuserez la richesse?

— Pour moi, parfaitement, répliqua le vieillard; mais pour toi, c'est autre chose. J'ai vu tout-à-l'heure que tu étais ambitieux, que rien ne te coûterait pour passer dans la compagnie des millionnaires; eh bien! ramasse la somme nécessaire à notre voyage, et je pars avec toi.

— Se peut-il? vous!

— Gagne deux mille francs; à ce prix je te donne un trésor; ça va-t-il?

— Ça va, mon oncle! s'écria Charles avec exaltation.

Puis, se reprenant, il ajouta effrayé.

— Mais comment réunir tant d'argent? Je ne pourrai jamais.

— Travaille avec courage et apporte-moi régulièrement ta paie de chaque semaine, je te promets que tu arriveras.

— Songez, mon oncle, que les économies d'un ouvrier sont si peu de chose!

— Ça me regarde,

— Combien faudra-t-il d'années!

— Tu en offrais tout-à-l'heure dix-huit avec un œil et un bras pour appoint.

— Ah! si j'étais sûr.

— D'acquérir un trésor? Je te le jure sur les cendres du petit caporal.

C'était le grand serment du soldat; Charles dut regarder la chose comme sérieuse. Vincent l'encouragea de nouveau en répétant qu'il avait son avenir en main, et le jeune homme se coucha résolu à tous les efforts.

Mais la confidence de son oncle avait éveillé chez lui de trop magnifiques espérances pour qu'il pût dormir : il passa la nuit dans une sorte de fièvre, calculant les moyens de gagner plus tôt la somme dont il avait besoin, réglant l'emploi de sa richesse future, et traversant l'une après l'autre, comme des réalités, toutes les chimères qu'il s'était plu jusqu'alors à rêver.

Lorsque Suzanne descendit le lendemain, il était déjà parti pour son travail.

Vincent qui vit l'étonnement de la jeune fille, hocha la tête en souriant, mais ne dit rien; il avait recommandé le secret au jeune ouvrier, et voulait le garder lui-même. Il

fallait voir d'ailleurs ce que Charles mettrait de persistance dans ses nouvelles résolutions.

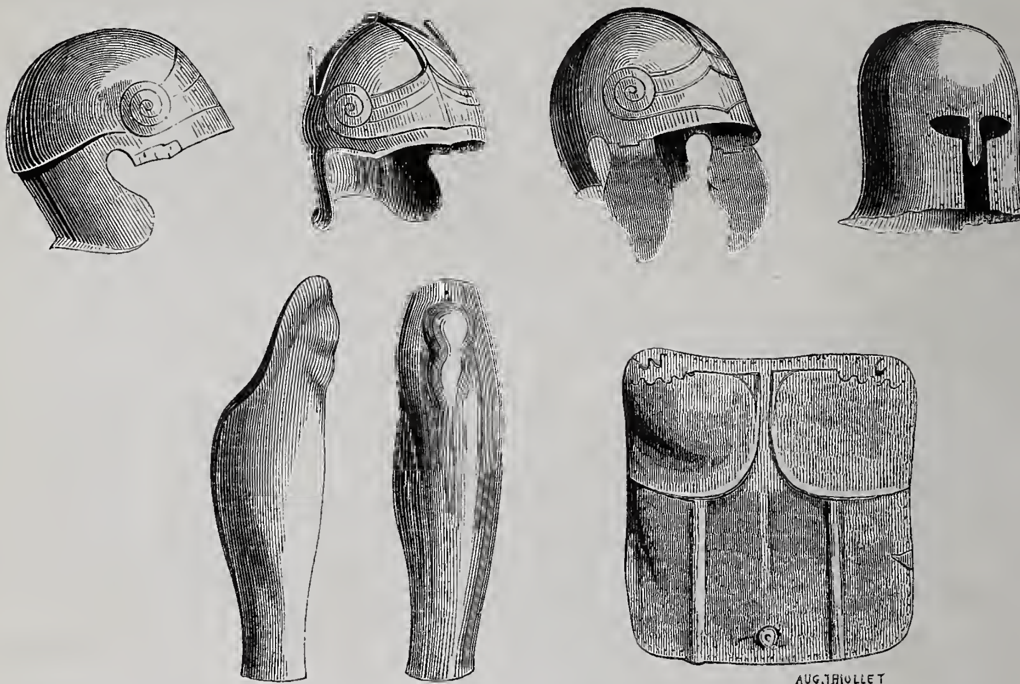
La fin à la prochaine livraison.

ARMES ANTIQUES TROUVÉES A PESTICE.

Le Musée d'artillerie vient de s'enrichir d'une curieuse collection d'armes et de pièces d'armures antiques achetées en Italie par les soins du conservateur.

Aucune arme de ce genre n'existait encore dans ces belles galeries, et la création d'une série d'armes de tous les peuples et de toutes les époques antérieures au moyen-âge, est un véritable service rendu à ceux de nos artistes qui se préoccupent du désir d'éviter dans leurs œuvres les anachronismes. Espérons que cette nouvelle collection recevra de prompts accroissements, et que le zèle des personnes qui administrent ce Musée ne se ralentira pas.

Pour donner à nos lecteurs une idée de l'importance des nouvelles acquisitions faites par le gouvernement dans l'intérêt du Musée d'artillerie, nous leur offrons ici le dessin de quelques pièces d'armures trouvées, il y a un an, dans un tombeau, à Pestice (province de la Basilicate). Ce sont de magnifiques armes grecques de la belle époque, et dont l'antiquité remonte incontestablement à trois ou quatre siècles au moins avant l'ère chrétienne. Les cnémides surtout sont d'une admirable exécution. Les plastrons de la cuirasse ont évidemment été modelés sur le corps même du guerrier qui devait la revêtir, et l'un des deux casques est remarquable par les deux porte-plumail placés à droite et à gauche de la crête.



(Musée d'artillerie, à Paris. — Armures antiques.)

L'ESPÉRANCE, PAR RAPHAEL.

Sur une toile qui n'a de hauteur que 0m,433, et de largeur que 0m,568, Raphaël a peint en grisaille les trois Vertus théologales : La Foi, l'Espérance et la Charité. Chacune de ces vertus est représentée par une figure de femme, vue à mi-corps, isolée, mais placée entre deux compartiments à droite et à gauche, renfermant l'un et l'autre un petit génie qui, par son attitude et son expression, complète la pensée allégorique. Il y a ainsi neuf compartiments : les trois vertus occupent les trois compartiments du centre en ligne verticale : dans notre dessin, il a fallu adopter un autre arrangement que celui du tableau, et placer les deux génies de l'Espérance non point parallèlement à droite et à gauche, comme dans l'œuvre de Raphaël, mais un peu au-dessous de la figure principale : l'espace nous manquait en largeur, et, sans cette modification, il y aurait eu nécessité de réduire le dessin jusqu'à rendre toute expression impossible. Pour ceux qui ont eu le bonheur de voir l'original, soit à Paris où il avait été transporté en 1797, soit au Vatican où il est aujourd'hui, une gravure, quelle que soit l'habileté de son auteur, sera toujours à une distance incommensurable du modèle. Si notre esquisse pouvait faire deviner la variété, l'esprit, la naïveté charmante qui rendent ce petit tableau presque adorable, ce serait avoir déjà bien mérité du lecteur. L'idée de l'Espérance est rendue dans tout son charme et toute sa force par la figure du centre : on y voit la vertu en action, exprimant tout ensemble sa confiance et son ardeur. Les deux petits génies ajoutent deux nuances essentielles à l'allégorie : l'un, les bras croisés sur sa poitrine, exprime le bonheur d'espérer et la gratitude; l'autre, par le geste de ses bras qui tombent et de ses mains unies, le calme dans l'attente. On retrouve des intentions analogues dans les deux autres parties du tableau. La Charité, par exemple, qui pourrait être une des idées premières de la composition de la Vierge à la chaise, est figurée par une jeune femme entourée de cinq petits enfants qui l'étreignent de leurs bras et semblent ne vivre que de sa tendresse : c'est l'amour, c'est la vertu elle-même. Le petit génie qui est à sa gauche porte, d'un air empressé, un vase contenant du feu ; le petit génie à droite porte un autre vase plein de pièces d'or qu'il verse gaiement à terre. Ce sont deux nuances de la charité considérée dans ses deux effets les plus essentiels, au moral et au physique ; elle réchauffe et nourrit. Raphaël était encore très jeune lorsqu'il fit ce tableau, qui a longtemps orné la sacristie de Saint-François des pères conventuels, à Pérouse. Quoiqu'il

n'y ait employé que le clair-obscur, il a donné à ses figures toute l'expression, toute la rondeur, tout le relief qu'on obtient d'ordinaire avec toutes les ressources réunies de la couleur. Après avoir admiré au Vatican la madone de Foligno et la Transfiguration, l'on s'arrête à contempler, sans que l'émotion s'affaiblisse, ce gracieux petit chef-d'œuvre. Un véritable ami de l'art qui le posséderait dans sa maison n'aurait à envier ni à l'ambitieux ses honneurs et son pouvoir, ni au riche son trésor et ses vastes propriétés. L'habitude, dit-on, émousse la jouissance : non, lorsque l'objet est



(D'après le tableau de Raphaël, au Vatican.)

vraiment beau, l'admiration participe de l'infini de son mérite ; celui qui sent et qui comprend ne se lasse pas plus d'admirer un Raphaël que d'admirer les beautés de la nature ou celles de la vertu et de la bonté.

LE DALTONISME.

Dalton, un des plus grands physiciens dont s'honore l'Angleterre, avait une imperfection dans la vue, qu'il a étudiée avec cette sagacité dont tous ses travaux portent l'empreinte. Dans le spectre solaire, qui s'obtient en faisant passer un rayon solaire à travers un prisme de verre et se compose des couleurs suivantes, rouge, orangé, jaune, vert, bleu, indigo, violet, Dalton ne distinguait que trois couleurs, le jaune, le bleu et le violet. Les deux premières étaient bien distinctes pour lui ; les deux dernières lui apparaissaient seulement comme des nuances. Le rose, vu de jour, lui paraissait du bleu affaibli ; à la lumière artificielle, la même couleur prenait une teinte orangée. De jour, le cramoisi lui

semblait du bleu sale, et la laine cramoisie du bleu foncé. I appelait bleu sombre, l'incarnat d'un teint fleuri. Le docteur Whewel lui ayant demandé un jour de quelle couleur était sa robe de docteur, qui était écarlate, Dalton montra les arbres de la campagne, et déclara ne trouver aucune différence entre la couleur de cette robe et celle de la verdure. Des fruits rouges lui paraissaient de la même couleur que l'arbre qui les portait; il ne les distinguait qu'à leur forme, et il lui était impossible de trouver dans l'herbe un bâton de cire à cacheter rouge, parce que cette couleur et le vert du pré se confondaient à ses yeux. Depuis Dalton, on a étudié environ cent cinquante exemples de cette imperfection, à laquelle le professeur Pierre Prévost de Genève a donné le nom de *daltonisme*. Seebeck, Szokalski, Purkinje, les oculistes anglais et, en dernier, M. E. Wartmann de Lausanne, se sont occupés particulièrement de cette altération du sens visuel.

Le daltonisme est plus fréquent qu'on ne pense. Les individus qui en sont affectés, n'ayant pas la conscience de leur état, embrassent souvent des professions où le sens des couleurs est tout-à-fait indispensable. Ainsi, celui que M. Wartmann a observé était relieur, et rectifiait ses jugements sur les couleurs par le tact. Un autre était tailleur à Plymouth ; il ne distinguait exactement que le blanc, le jaune et le vert. Un jour, il appliqua une pièce écarlate à des culottes de soie noire. Aussi devons-nous être très indulgents pour les jugements en fait de couleurs, car il est probable que chacun les voit d'une manière particulière, et que beaucoup de personnes sont daltoniennes sans le savoir. Sur quarante jeunes gens d'un gymnase de Berlin, Seebeck en trouva cinq qui confondaient plus ou moins des couleurs ou des nuances distinctes pour la majorité des hommes. Souvent cette imperfection paraît héréditaire dans une famille, et existe chez les garçons mais non chez les filles, car il est très remarquable que sur les cent cinquante cas de daltonisme bien constatés, on ne compte que quatre femmes. Les yeux gris semblent y être plus prédisposés que les autres. Le célèbre historien Sismondi, qui les avait de cette couleur, était daltonien.

M. Wartmann établit deux genres de daltonisme :

1° Le *daltonisme dichromatique*. Les personnes qui en sont affectées ne distinguent que deux couleurs. En voici quelques exemples : Une jeune fille, observée en 1684 par un oculiste de Salisbury appelé Dawbeney Tubervile, ne distinguait que le blanc et le noir, quoiqu'elle pût souvent lire près d'un quart d'heure dans la plus complète obscurité. Cette dernière circonstance n'est pas très rare chez les daltoniens. Spurzheim cite toute une famille pour laquelle il n'existait que deux couleurs, le noir et le blanc. Un cordonnier de Maryport, dans le Cumberland, appelait blanches toutes les teintes claires, et noires toutes les teintes sombres. Il trouva un jour dans la rue un bas d'enfant, et fut très surpris de l'entendre qualifier de rouge. Cette circonstance lui révéla l'imperfection de sa vue et lui fit comprendre pourquoi les autres hommes distinguaient de loin les feuilles vertes et les fruits rouges d'un cerisier. Un célèbre opticien, Troughton, ne distinguait que deux couleurs dans le spectre, le bleu correspondant au bleu, à l'indigo et au violet, et le jaune correspondant au rouge, à l'orangé, au jaune et au vert. Tous les membres masculins de sa famille étaient dans le même cas.

2° Le *daltonisme polychromatique* comprend tous ceux qui perçoivent plus de deux couleurs : ce sont les plus nombreux. Goethe, qui s'était beaucoup occupé d'optique, avait étudié deux jeunes gens doués d'une vue excellente et qui nommaient comme tout le monde le blanc, le noir, le gris, le jaune et le jaune rougeâtre; mais ils appelaient rouge le carmin desséché en couche épaisse, et bleu la couleur d'un trait mince de carmin fait au pinceau sur une coquille blanche, ainsi que celle des pétales de la rose. Ils confondaient le rose et le bleu avec le violet. La verdure leur paraissait jaune. Goethe suppose que le sens du bleu et des couleurs dérivées du bleu leur manquait complétement, et il a nommé *akyanoblepsie* cette imperfection de la vue. M. Péclet cite deux frères qui regardaient comme identiques le carmin, le violet et le bleu. Ils confondaient le rouge garance des pantalons de la troupe de ligne avec le vert des arbres. Le jaune leur paraissait doué d'un grand éclat. Le docteur Sommer, son frère et trois autres personnes de sa connaissance ne pouvaient apprécier le rouge et ses mélanges; ils distinguaient seulement le jaune, le noir, le bleu et le blanc. Le docteur Nicholl a observé un enfant qui, dans le spectre, ne voyait que du rouge, du jaune et du bleu : il ne connaissait pas la couleur verte, qu'il appelait brun quand elle était foncée, rouge clair quand elle était pâle. Le même médecin connaissait un homme qui ne pouvait distinguer le vert du rouge. Il appelait brun le vert foncé ; pour lui, l'herbe était rouge, et les fruits mûrs lui paraissaient de la même teinte que les feuilles.

Une personne qui s'occupait de peinture n'apercevait pas une pièce d'écarlate pendue à une haie, que d'autres personnes distinguaient à 1500 mètres de distance. Un jour, elle recueillit, comme une grande curiosité, un lichen qui lui paraissait écarlate; en réalité, la plante était d'un beau vert. Une autre fois, elle n'aperçut aucune différence dans l'aspect d'une dame qui avait remplacé son rouge par une couche de bleu de Prusse. Un jardinier de Clydesdale avait d'abord embrassé le métier de tisserand : il fut forcé d'y renoncer, car, en plein jour, il confondait toutes les teintes de blanc ; nommait correctement le jaune et ses variétés, mais il appelait l'orangé un jaune intense et confondait le rouge avec le lilas, le rose, le brun, le noir et le blanc. Le neveu de Brandis fut forcé d'abandonner le commerce de la soierie, parce qu'il ne pouvait distinguer le bleu du ciel du rouge de la rose. Un peintre de Genève, forcé de faire de nuit le portrait d'une personne qui partait le lendemain, employa le jaune pour le rose. Un daltonien avait peint en beau rouge un sapin au milieu d'un paysage. Un autre fit beaucoup rire, un jour, une nombreuse réunion dans laquelle il se présenta avec un habit de rose clair qu'il croyait être gris de tourterelle, couleur à la mode d'alors.

M. Wartmann a eu occasion d'étudier avec beaucoup de soin un daltonien appelé D..., âgé de trente-trois ans. Ses frères et sœurs, dont les cheveux sont blonds, ont la même infirmité : ceux dont les cheveux sont rouges en sont exempts. Il ne voit pas de différence entre la couleur d'une cerise rouge et celle des feuilles du cerisier ; il confond un papier vert-d'eau avec l'écarlate d'un ruban placé tout auprès. La fleur du rosier lui semble bleu verdâtre. M. Wartmann voulut savoir si les couleurs vues par réflexion, par réfraction, polarisées et complémentaires, exerçaient une même action sur sa rétine. D'abord, il lui fit regarder le spectre solaire. D... n'y vit que quatre couleurs, du bleu, du vert, du jaune et du rouge, au lieu des sept que tout le monde y aperçoit ; mais il reconnut très bien les raies noires qui séparent les teintes et sont connues sous le nom de raies de Fraunhofer, du nom du physicien qui les a découvertes. Puis M. Wartmann lui mit entre les mains trente-sept verres colorés différemment, à travers lesquels il l'engagea à regarder le soleil. D... ne distingua que quatre couleurs différentes, abstraction faite de l'intensité des teintes. Les couleurs produites par la lumière polarisée ne furent pas mieux jugées par D.... Le brun chocolat lui semblait un brun rouge, le pourpre-lilas du bleu foncé, le violet du bleu indécis, etc. Lorsque le soleil éclairait les couleurs, elles lui paraissaient toutes plus rouges ; il nommait alors rouge ce qu'il appelait auparavant du vert ou du bleu mal défini.

Une couleur complémentaire est celle qui apparaît à côté d'une autre sans qu'elle existe réellement, ou qui se montre lorsque l'œil est pour ainsi dire fatigué de la longue contemplation d'une autre couleur. Ainsi, regardez pendant long-

temps du vert et portez ensuite rapidement l'œil sur une muraille blanche, vous y verrez apparaître une tache rouge; regardez du blanc éblouissant, vous y verrez du noir; de l'orangé, du bleu; du jaune, de l'indigo. Pour D..., tout est changé aussi bien dans les couleurs naturelles que dans les couleurs complémentaires. Ainsi, M. Wartmann peignit une tête humaine avec des cheveux et des sourcils blancs, les chairs brunâtres, le blanc de l'œil noir, les lèvres et les pommettes vertes, etc. Cette figure parut naturelle au daltonien; seulement il trouva que les cheveux étaient enveloppés d'un bonnet blanc peu marqué, et que l'incarnat des joues était celui d'une personne échauffée par une longue course. Or, il est bon de remarquer que cette teinte était peinte avec des couleurs complémentaires. Les cheveux et les sourcils étaient blancs au lieu d'être noirs, les chairs brunes et non d'un blanc pâle, les lèvres vertes au lieu d'être rouges.

La cause du daltonisme est complétement inconnue : les psychologistes et les physiologistes en sont encore aux hypothèses; jusqu'ici, aucune différence matérielle entre les yeux des daltoniens et ceux de la grande majorité des hommes n'a pu mettre sur la voie de cette singulière altération du sens de la vue.

TAPISSERIES D'ARRAS.

Autrefois, en Angleterre, on appelait *Arras*, du nom de la ville de France où on les fabriquait, les tapisseries dont l'on décorait les riches appartements. On laissait souvent un large espace entre ces tapis et les murailles. Dans une entrevue de la reine Marie et d'Elisabeth, Philippe d'Espagne s'était caché derrière une tapisserie. Hamlet tue à travers une tapisserie Polonius qu'il prend pour le roi. Falstaff s'endort derrière les tapisseries.

SCULPTEUR AVEUGLE.

Nous avons parlé précédemment d'un sculpteur idiot (1839, p. 287); on connaît dans l'histoire des beaux arts un autre fait non moins extraordinaire. Le sculpteur toscan Jean Gonnelli, étant devenu aveugle à l'âge de vingt ans, n'en continua pas moins ses travaux; et on cite de lui plusieurs portraits en terre cuite qu'il exécuta malgré son infirmité, et qui passent pour des chefs-d'œuvre : tel est celui du pape Urbain VIII, conservé au palais Barberini, à Rome. C'est certainement lui dont il est question dans le passage suivant des Mémoires de l'abbé Arnauld, passage où, nous ne savons pourquoi, le nom est resté en blanc. Ce fait est rapporté à l'année 1648.

« J'aurois bien souhaité de pouvoir passer par Lucques, pour y voir un prodige de nos jours, le fameux sculpteur..., qui, ayant excellé dans son art, et étant devenu aveugle, ne cesse pas de travailler sur le marbre, et même de faire des portraits ressemblants en tâtant le visage des personnes. On en conte une chose étonnante.

» La princesse de Palestrine (donna Anna Colonna), femme du prince préfet Barberin, ayant passé à Lucques en venant en France, voulut voir cet homme extraordinaire, qu'elle avoit connu à la cour du pape Urbain avant qu'il eût perdu la vue. Pour éprouver la vérité des choses qu'elle avait ouï dire, elle lui présenta une médaille qu'elle lui dit être la tête du prince préfet, et lui en demanda son avis; mais cet homme, apres l'avoir un peu maniée, commença à la baiser en lui disant : « Madame, vous ne me tromperez pas ainsi; » je connais trop bien que c'est le visage de mon bon maître » le pape Urbain; » comme s'il avait eu des yeux au bout des doigts pour discerner une chose aussi peu sensible à l'attouchement que le relief d'une médaille. »

QUELQUES ÉVASIONS SINGULIÈRES.

Le devin Hérégistrate d'Élée, que les Spartiates avaient jeté en prison, et auquel ils avaient attaché un pied dans des entraves de bois garnies de ferrures, ayant trouvé un instrument tranchant laissé par hasard dans son cachot, « imagina, dit Hérodote, l'action la plus courageuse dont nous ayons jamais ouï parler; car il se coupa la partie du pied qui est avant les doigts, après avoir examiné s'il pourrait tirer des entraves le reste du pied. Cela fait, comme la prison était gardée, il fit un trou à la muraille et se sauva à Tégée, ne marchant que la nuit, et se cachant pendant le jour dans les bois. Il arriva en cette ville la troisième nuit. Lorsqu'il fut guéri, il se fit faire un *pied de bois*, et devint un ennemi acharné des Lacédémoniens. »

Le moyen-âge offre un assez grand nombre d'évasions singulières.

Osmond, intendant du jeune Richard, duc de Normandie, parvint à faire sortir de Laon son maître, que Louis d'Outremer y retenait prisonnier, en l'emportant dans un amas d'herbes.

L'un des seigneurs les plus influents du parti de Lancastre, lord Roger Mortimer de Wigmore, était renfermé depuis un an à la Tour de Londres, lorsqu'en 1323 il reçut secrètement l'avis que sa mort était résolue. Ayant corrompu l'un des officiers de la Tour, qui fit prendre un breuvage soporifique aux gardiens, il put, pendant le sommeil de ceux-ci, et au moyen d'une ouverture qu'il avait faite au mur de sa chambre, pénétrer dans la cuisine du palais qui attenait à sa prison. Une échelle de cordes l'aida à monter et à descendre plusieurs murailles, et un bateau, qui l'attendait au bord de la Tamise, le transporta sur l'autre rive du fleuve. Là, il trouva ses domestiques et des chevaux, gagna la côte du Hampshire, et, s'embarquant sur un navire qui était prêt d'avance, il parvint à gagner la France, où il entra au service de Charles de Valois.

Le duc d'Albany, frère du roi d'Écosse Jacques III, enfermé par lui dans le château d'Édimbourg, n'attendait plus que le dernier supplice, lorsqu'un petit sloop, chargé de vin de Gascogne, entra dans la rade de Leith et envoya deux feuillettes en présent au prince captif, qui fut autorisé à les recevoir. En les examinant, il trouva dans l'une une grosse boule de cire renfermant une lettre qui l'exhortait à s'échapper et lui promettait que le petit bâtiment qui avait apporté le vin serait prêt à le recevoir s'il pouvait gagner le rivage. Un paquet de cordes était aussi renfermé dans le même tonneau. Le duc, qui avait avec lui son chambellan, serviteur fidèle, invita le capitaine des gardes à souper, pour goûter le vin qui lui avait été envoyé. Celui-ci se rendit à cette invitation, escorté de trois hommes. Après le souper, Albany l'engagea à jouer au trictrac, et bientôt l'officier et ses soldats, auxquels on n'avait cessé de verser à boire, commencèrent à s'assoupir. « Alors, dit Walter Scott dans son *Histoire d'Écosse*, le prince, homme vigoureux, dont le désespoir doublait encore les forces, s'élança de la table, et frappa de son poignard le capitaine, qui tomba roide mort. Il se défit de la même manière de deux soldats, pendant que le chambellan expédiait le troisième; ils jetèrent leurs cadavres dans le feu, s'emparèrent des clefs du capitaine, et, montant sur les murs du château, choisirent un endroit pour effectuer leur périlleuse descente.

» Le chambellan voulut essayer la corde en descendant le premier; mais elle était trop courte; il tomba et se cassa la cuisse. Il cria à son maître d'allonger la corde. Albany retourna dans sa chambre, prit les draps de son lit, les attacha à la corde, et arriva bientôt sain et sauf au pied du rocher. Il mit ensuite le chambellan sur ses épaules, et le porta dans un lieu sûr, où il put rester caché jusqu'à ce que sa blessure fût guérie. Quant à lui, il se rendit sur le bord de la mer où, au signal convenu, une barque vint le prendre,

et le conduisit vers le sloop, qui fit voile à l'instant pour la France. »

Charles de Guise, fils aîné de Henri de Guise, tué à Blois, avait été arrêté, lors de l'assassinat de son père, en 1588, et renfermé au château de Tours. Ce fut trois ans après, en 1591, qu'il parvint à effectuer son évasion, racontée de plusieurs manières par les historiens contemporains. Suivant l'un d'eux, le jeune duc, auquel ses amis avaient fait passer, dans un pâté, une longue échelle de soie, résolut de s'enfuir le jour de l'Assomption. Il communia le matin en grande dévotion, et comme, tout en étant gardé soigneusement à vue, il jouissait d'une assez grande liberté, il se mit, après l'office, à jouer dans la cour avec l'exempt des gardes, Penard, qui l'accompagnait; et, après l'avoir défié à plusieurs tours d'adresse, il lui proposa de remonter à cloche-pied le long escalier de son donjon. Ayant bientôt gagné assez d'avance pour être hors de sa vue, il monta rapidement des deux pieds, fermant après lui chaque porte qu'il rencontrait. Penard, inquiet, se hâta de le suivre, et enfonça deux portes l'une après l'autre; mais lorsqu'il arriva au haut du donjon, il ne trouva plus qu'une échelle attachée à une fenêtre qui donnait sur la campagne.



(Le baron Frédérick de Trenck dans son cachot, à Magdebourg. —Fac-similé d'une estampe tirée de ses Mémoires.)

Le duc, avec deux pages, s'était rapidement glissé jusqu'au bas; là, il avait trouvé deux chevaux que M. de La Chastre, gouverneur du Berry pour la Ligue, lui avait fait préparer; et, partant au grand galop, il avait rejoint un parti de cavalerie qui l'attendait. Après quelques heures, il se trouvait en sûreté à Bourges.

Au dix-septième siècle, on rencontre un assez grand nombre d'évasions entourées de circonstances singulières, comme celles du duc de Beaufort, prisonnier à Vincennes; du cardinal de Retz, prisonnier au château de Nantes; de Quiqueran de Beaujeu, chevalier de Malte, prisonnier au château des Sept-Tours, à Constantinople, etc.

L'un des prisonniers les plus célèbres dans l'histoire du siècle suivant est le baron de Trenck. S'étant attiré, par des démarches imprudentes, la haine de son souverain le grand Frédéric, il fut arrêté en 1746 et transféré dans la forteresse de Glatz. Le roi avait l'intention de ne le détenir que pendant un an; mais Trenck ignorait ces bonnes dispositions, et, après trois tentatives infructueuses, il s'évada au mois de décembre de la même année, avec le secours d'un lieutenant de la garnison, nommé Schœll, qui se démit le pied en sautant du haut du rempart. Trenck, loin d'abandonner son ami, le chargea sur ses épaules et le porta pendant plus de douze heures. Ils échappèrent d'une manière miraculeuse aux soldats envoyés de toutes parts à leur recherche, et parvinrent enfin à gagner les frontières de la Bohême. Frédéric ne le lui pardonna pas, et en 1754 Trenck, s'étant rendu à Dantzick pour recueillir la succession de sa mère, fut enlevé par trente hussards prussiens et emmené à Berlin; de là il fut conduit à Magdebourg, et pour lui commença une affreuse captivité dont il a raconté les détails dans ses Mémoires. Voici la description qu'il nous a laissée de sa position dans son cachot :

« Mes deux pieds étaient attachés à un anneau scellé dans la muraille par des fers d'une pesanteur effrayante (environ 60 livres). Cet anneau, fixé à trois pieds de terre, me laissait la faculté de faire, à droite et à gauche, environ deux ou trois pas. On m'avait soudé autour du corps, à nu, un anneau large comme la main; on y avait attaché une chaîne assujettie par une barre de fer de la grosseur du bras et longue de deux pieds, et aux deux bouts de laquelle mes mains étaient garrottées par deux menottes; plus tard on y ajouta encore un énorme carcan... Comme mes bras étaient fixés à une barre de fer et mes pieds à la muraille, je ne pouvais pas mettre moi-même ma chemise ni ma culotte. Mon corps était couvert d'un sarrau bleu de drap très grossier. J'avais aux jambes une paire de bas de laine de munition, et des pantoufles aux pieds. On lisait sur la muraille le nom de TRENCK formé avec des briques rouges. Sous mes pieds était la tombe qui m'était destinée; on y avait gravé mon nom et une tête de mort... Je ne pus d'abord faire d'autres mouvements que celui de sauter à l'endroit où j'étais attaché, ou d'agiter la partie supérieure de mon corps pour me procurer quelque chaleur. Lorsque le temps m'eut accoutumé au poids de mes fers, dont les os de mes jambes étaient douloureusement pressés, je parvins à me mouvoir dans un espace de quatre pieds. »

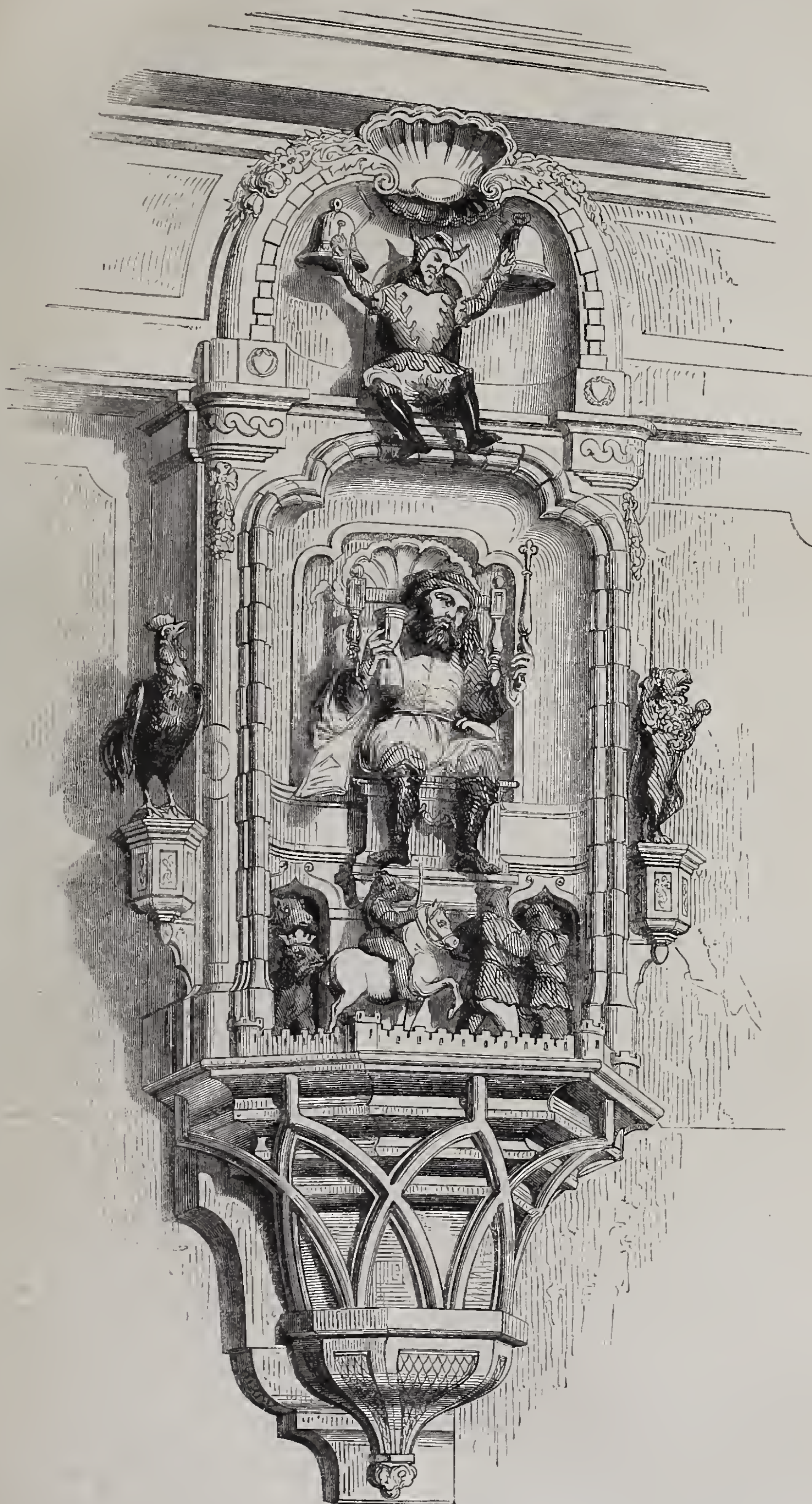
Malgré la surveillance rigoureuse dont il était entouré, il fit de nombreuses tentatives d'évasion qui échouèrent. Enfin, grâce à l'intervention de la princesse Amélie, sœur de Frédéric, et de la cour de Vienne, il fut délivré le 24 décembre 1763, après neuf ans et cinq mois de captivité. Ce ne fut pas là le terme de ses malheurs : on sait qu'il finit par périr sur l'échafaud, à Paris, le 7 thermidor an II (25 juillet 1794), le même jour que Roucher et André Chénier. Il avait alors soixante-huit ans.

Parmi les autres évasions célèbres du dix-huitième siècle, on se rappelle celles de Casanova, de Latude, et de l'amiral anglais Sidney Smith.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA TOUR DE L'HORLOGE, A BERNE.



(Jeu mécanique de la tour de l'Horloge, à Berne.)

A la fin du douzième siècle, la tour de l'Horloge (*Zeitglockenthurm*) faisait encore partie des murailles extérieures de Berne : aujourd'hui elle est située dans la grande rue, presque au milieu de la ville. On a conservé et entretenu avec soin, au-dessous du cadran, une vieille machine qui fait l'admiration des enfants, des habitants de la campagne, et de beaucoup d'autres. Le nom de l'auteur, Gaspard Bruner, est resté en honneur dans la mémoire du peuple. Ces merveilles de l'ancien temps n'ont rien qui surprenne l'art moderne : ce ne sont, en réalité, que de grands joujoux; mais leur antiquité, leur

naïveté même, quelquefois l'intérêt historique de leurs figures grotesques, expliquent et excusent parfaitement l'espèce de vénération populaire dont ils sont l'objet. L'ours, ce symbole originaire de Berne, fidèlement révéré pendant tant de siècles, a le premier rôle dans cette petite comédie en plein vent qui se joue à toutes les heures, en été comme en hiver, par tous les temps, qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il tonne. Une minute avant que l'heure sonne et une minute après qu'elle a sonné, le vieux coq de saint Pierre chante de sa voix éternellement enrouée; un fou frappe l'heure avec deux petits marteaux; un personnage assis sur un trône ouvre une large bouche, et baisse d'une main un sablier, de l'autre un sceptre, autant de fois que les marteaux frappent; pendant ce temps, de petits ours, les uns à quatre pattes, les autres à cheval ou debout, quelques uns couronnés, ou cuirassés et armés, défilent devant Sa Majesté. Le mardi, jour de marché, il y a bon nombre de spectateurs qui, à toutes les heures, se pressent devant la tour, bras pendants, tête en l'air et bouche béante comme l'homme au sablier. Les autres jours, l'appel du pauvre coq n'est guère entendu que de quelques petits Bernois du voisinage, qui montrent aux fenêtres leurs jolies têtes fraîches et roses, et sourient aux vieux acteurs de bois.

LETTRES SUR LA BOHÊME.

LA BOHÊME VUE DU MILLESCHAUER.

A M. le Rédacteur du Magasin pittoresque.

Je me serais bien gardé, monsieur, d'oublier la promesse que je vous avais faite, de songer à votre Magasin durant mon petit voyage en Bohême. Non seulement j'avais à cœur de vous être agréable, mais la vue de ce pays si intéressant me poussait presque à vous adresser, de temps à autre, quelque reproche de me l'avoir fait si peu connaître dans votre excellent recueil, si riche sur tout le reste, et dans lequel, depuis dix ans, j'ai appris, tout en m'amusant, tant de choses. Il est vrai que la Bohême, dont le nom vient si familièrement sur toutes les bouches, est peut-être, de tous les pays de l'Europe, celui sur lequel nous possédons le moins de renseignements. Je croirais, en vérité, qu'il est plus aisé d'en trouver sur la Sibérie et le Kamtchatka. Aussi en résulte-t-il qu'on est en général porté à concevoir confusément ce pays comme s'il était fort éloigné. On se dit vaguement qu'il est de l'autre côté de l'Allemagne, et l'on ne fait pas attention que c'est précisément dans cette direction que l'Allemagne a le moins de largeur : une fois sur le Rhin, on en a tout au plus pour quarante-huit heures. Je ne prétends assurément pas que le voyage soit tout-à-fait agréable, l'Allemagne n'étant pas d'un caractère bien divertissant; mais encore est-il bon d'en avoir un aperçu, et l'on est amplement dédommagé dès que les montagnes de Bohême sont atteintes.

Bien que la mode des voyages, si utile pour élargir le cercle des idées, ainsi que pour faciliter l'intelligence de l'histoire, commence à se répandre d'une manière assez satisfaisante parmi nous, il faut avouer aussi que nous ne nous élançons encore que d'une aile trop timide. La Belgique, la Suisse, les bords du Rhin, voilà généralement nos limites : il n'en coûterait pourtant pas davantage de pénétrer un peu plus avant au cœur de l'Europe, et l'on en retirerait plus de profit. On aurait, en deux jours, une idée bien suffisante des bords du Rhin, et au lieu d'y languir sur les mêmes impressions, l'on irait plus loin en chercher d'autres. Je tiens à cœur depuis longtemps cette doctrine sur les voyages, et suis trop heureux de pouvoir me servir aujourd'hui, pour la propager, de l'immense publicité de votre recueil. Je ne me sens toutefois capable que de la prêcher de fait, et si vous me le permettez, je vais supposer notre Allemagne franchie et nous mettre tout de suite en Bohême.

Je vous transporte donc, sans plus de préambule, sur le sommet de l'une des plus hautes montagnes du pays, nommée le Mileschauer. Par une disposition singulière qui ne se voit dans aucune autre contrée de l'Europe, la Bohême, comme vous vous le rappelez, monsieur, est entourée par quatre chaînes de montagnes qui forment à peu près le carré, et se joignent si bien qu'il n'y a qu'une seule ouverture, située dans l'angle septentrional et par laquelle s'écoulent toutes les eaux du pays : la montagne sur laquelle nous sommes, quoique fort élevée, puisqu'elle est de près de 900 mètres, n'appartient, je vous en préviens, à aucune de ces chaînes principales; mais c'est justement une circonstance qui nous favorise, puisqu'il s'agit d'en faire un belvédère, et que, de cette façon, nous serons en mesure de faire une inspection tout autour. Malheureusement, je n'en trouve pas de plus avancées que celle-ci dans l'intérieur du pays; mais vous jugerez cependant suffisant, je l'espère, le panorama que nous aurons.

Portons d'abord nos regards vers le sud : dans cette direction, nous avons une plaine sans bornes. On croirait planer sur l'océan, tant les limites de l'horizon reculent au loin et se perdent dans le ciel : c'est la Bohême tout entière avec ses innombrables moissons. Nous distinguons jusqu'à l'autre bord: deux cimes, à demi effacées par l'éloignement, appartiennent en effet à la chaîne qui sépare la Bohême de la Moravie; c'est l'Ochsenberg. C'est le point le plus distant que nous puissions apercevoir; il est à quarante-cinq lieues à vol d'oiseau. En avant de l'Ochsenberg, un peu vers la gauche, une bonne vue distingue sans peine un long bâtiment surmonté d'une flèche : c'est le fameux Hradschin de Prague. La vallée de la Moldau, trop enfoncée, ne permet pas de distinguer les autres clochers de cette grande ville; mais c'est assez pour l'esprit d'en reconnaître ainsi le point culminant et les environs. C'est là vraiment le cœur de la Bohême; c'est à gauche du Hradschin, de ce côté de la Moldau, que se trouve la petite éminence de Wyssehrad, sur laquelle le célèbre Krok, l'un des plus anciens héros slaves dont la tradition ait conservé la mémoire, avait fixé sa résidence. C'est à sa fille Libussa que la capitale doit sa fondation. Elle fit arracher les forêts qui couvraient la colline du Hradschin, et y bâtit son château. C'est à cette femme, qui paraît avoir joui d'une haute intelligence, jointe à des connaissances bien supérieures à celles de ses compatriotes, que la nationalité bohême remonte de préférence. Les traditions semblent indiquer que c'était à l'ascendant de ses lumières qu'elle avait dû sa puissance : se sentant pourtant incapable d'en soutenir seule tout le poids, elle voulut donner à son peuple un chef digne d'elle et de lui, et, à cet effet, elle jeta les yeux sur un des héros du pays, nommé Przemysl, qui est devenu le chef de la première dynastie, commençant à sa personne, vers 720, et se terminant à Wenceslas V, en 1305.

C'est ici près qu'habitait ce Przemysl avant son élévation. Jetez les yeux au nord : au pied du Mileschauer, au revers d'un coteau tourné aux rayons du midi, sur la petite vallée de la Bila, qui va rejoindre l'Elbe dans la montagne, se distingue un humble village entouré de vignes : c'est Staditz, le lieu natal de Przemysl. C'est là que, simple laboureur et mangeant son pain sur le soc de sa charrue, il reçut, à la façon d'un consul romain, les ambassadeurs qui venaient de la part de Libussa lui apporter l'offre de sa main et les insignes du pouvoir. On montre encore la place où il était assis dans cette circonstance mémorable; on ne la laboure jamais, et un coudrier, qui sans doute y existait à cette époque, renouvelé avec soin d'âge en âge par ses propres rejetons, s'y voit toujours. Un guerrier laboureur et une femme instruite, voilà sans doute, pour une nationalité, de nobles et profonds principes!

Ces deux points sont encore autrement liés dans l'histoire de la nationalité bohême. C'est en avant du Hradschin, également à une petite demi-lieue, à droite de Wysserhad, que se

trouve la fameuse colline qui, malgré le déplaisir de l'Autriche, s'est gravée dans la langue du peuple sous le nom de Ziska-berg, mont-Ziska. C'est sur cette hauteur que le fameux Jean Ziska, chef des Hussites, défit en 1420, avec son armée de paysans, l'empereur Sigismond, qui, suivi de toutes les forces de l'Empire, venait essayer de lui faire lever le siége du Hradschin. D'autre part, c'est sur la colline de Bihau, au-dessus du village de Staditz, que Procope-le-Grand, devenu le chef des Hussites après la mort de Jean Ziska, défit l'armée des Allemands commandée par le margrave de Misnie. C'est dans ce champ qu'après sa victoire il fit immoler six mille soldats prisonniers et trois cents gentilshommes. Les ossements des sept princes allemands qui périrent dans cette bataille reposent encore dans l'église voisine.

Mais je reviens à notre vue du sud qui n'est pas encore épuisée. Tout au-dessous de nous est un grand village dominé par l'énorme château de Mileschau, qui est celui du seigneur, et dont le nom s'est étendu à la montagne. Un peu au-delà, avant que la plaine ne commence à s'ouvrir, se dessinent une multitude d'éminences. Toutes sont dues à d'anciennes éruptions volcaniques, ou plus exactement basaltiques, ce qui explique leur forme si singulière; et toutes, presque sans exception, sont occupées par un ancien château. C'étaient, en effet, d'excellentes positions, et telles que les aimaient les seigneurs du moyen-âge : avoir un riche pays devant soi, et se sentir dans un donjon inattaquable! Celui qui se trouve immédiatement à gauche de Mileschau appartenait à la famille des Wrsowec, longtemps rebelle contre les souverains du Hradschin, et fut détruit au onzième siècle par le duc Udalric. Des deux châteaux qui se voient au-dessus de celui-ci, le plus voisin fut bâti, selon la tradition, par Kostial, beau-frère de Przemysl, comme époux de la célèbre Bila, sœur de Libussa. Le plus avancé sur la plaine, connu dans l'histoire de Bohême sous le nom de Klappay, était la demeure des deux frères de Kostial. On pourrait placer dans ces lieux la scène d'un roman historique intéressant. Je me bornerai à dire que si l'on s'en rapportait à la tradition, il faudrait y voir une sorte d'origine de la télégraphie; car les deux familles, à l'aide de signaux, avaient pris, dit-on, l'habitude de converser familièrement ensemble à deux lieues de distance. Au-dessous de ce dernier château, et à droite de celui de Kostial, se dessine une haute tour; c'est le seul reste de la ville de Vlatislawa, qui avait été bâtie au neuvième siècle par un des princes qui visaient alors à l'indépendance, et qui fut rasée au dixième par Boleslas-le-Cruel. Enfin, presqu'à l'extrémité de ce tableau, au pied de la colline d'Hoblik, sur le cours de l'Egra, dont les eaux séparent la plaine de cette région qui, vue de haut, ressemble véritablement à une prairie travaillée par les taupes, se dessine la petite ville de Laun, illustre parmi les géologues par ses dépôts de lignite et ses empreintes de la végétation de l'ancien monde. Elle contraste par sa gaieté avec toutes ces ruines, qui font de ce canton l'un des plus curieux que l'on puisse souhaiter; car le pittoresque, qui se perd quand on domine trop, frappe au contraire les yeux d'une manière charmante dans le fond des bois et des vallées.

Au-dessus de Prague, nous avions aperçu l'Ochsenberg formant les frontières de la Moravie; au-dessus de Laun, nous apercevons, dans le même vague il est vrai, puisque c'est dans le même lointain, les montagnes du Rokitzan, dépendance de la chaîne de Bohmerwald, qui sépare la Bohême de la Bavière. C'est dans cet intervalle que sont situés les cercles populeux de Pilsen et de Klattau, si considérables aussi dans l'histoire de la Bohême. L'œil qui se fatigue à vouloir analyser une perspective qui se dérobe devant lui, les soupçonne plus qu'il ne les découvre. Mais c'est assez qu'ils comparaissent devant l'esprit qui les saisit, tout réduits qu'ils soient à une ligne légère d'horizon.

Tournons-nous maintenant à l'ouest : nous enfilons dans le sens de sa longueur la chaîne du Mittelgebirge, de laquelle dépend le Mileschauer. Elle descend sur notre droite par un amoncellement de cônes basaltiques, comme nous venons de la voir descendre sur notre gauche. Rien ne peut rendre l'effet de cette multitude de hautes montagnes toutes couvertes de bois, et décroissant progressivement jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que de simples monticules à peine élevés au-dessus de la plaine. Il faut se représenter toutes ces montagnes en feu, comme au moment de leur formation : rassemblées ainsi que des vagues, elles devaient donner idée de cet océan de l'enfer que décrit le Dante. Aujourd'hui, avec leurs sapins et leurs prairies, elles ne sont plus que riantes. C'est le Grosse-Franz qui en forme la partie culminante; mais comme le Mileschauer est plus élevé, on voit heureusement encore fort loin par-dessus ce vis-à-vis.

Là reviennent encore ces vastes horizons qui se découvraient tout-à-l'heure. Au-dessus du Grosse-Franz, sur la gauche, se détache sur le ciel le groupe des montagnes de Carlsbad. C'est dans leurs anfractuosités, sur un rayon de trente à quarante lieues, que se trouvent les sources minérales, si renommées dans toute l'Europe, de Carlsbad, de Marienbad, de Francesbad. Les cimes plus hautes, qui se montrent à droite, sont celles du Fichtelgebirge, plus élevées que le Mileschauer lui-même, puisqu'elles vont à 1 200 mètres, et séparent la Bohême de la Saxe. Elles forment la partie occidentale de ce que l'on nomme d'une manière générale la chaîne de l'Erzgebirge, que nous voyons maintenant venir directement vers nous en continuant à nous séparer de la Saxe. Cette chaîne s'arrête dans notre tableau aux deux belles croupes arrondies du Sturmerberg et de Winterberg, qui sont à peu près à la hauteur du Mileschauer, à cinq ou six lieues de distance.

Dans la plaine qui s'étend entre notre massif et ces montagnes lointaines, j'attirerai d'abord vos yeux sur la ville de Saatz, chef-lieu du cercle de ce nom. Elle est bâtie en amphithéâtre sur la rive droite de l'Eger, que l'on y traverse sur un beau pont de chaînes. Vous voyez que du haut de notre montagne l'on doit apercevoir parfaitement tout le cercle que commande cette jolie petite ville, cercle qui passe pour un des plus fertiles de la Bohême.

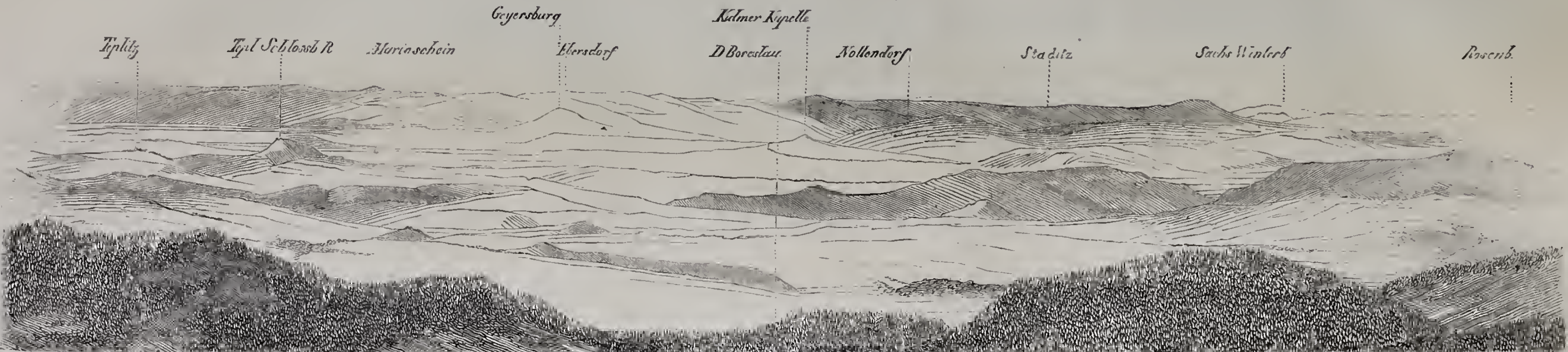
En regardant l'autre versant, nous perdons l'Egra pour entrer dans une vaste plaine bordée d'un côté par l'Erzgebirge et de l'autre par nos montagnes du Mittelgebirge. Cette plaine est parcourue dans toute sa longueur par la Bila, qui reçoit toutes les eaux que lui versent à droite et à gauche les montagnes, mais qui cependant prend à peine la taille de ce que nous nommerions un ruisseau. L'Egra lui-même, qui traverse tant de montagnes, et dont le cours remonte jusqu'en Bavière, n'a seulement pas la quantité d'eau qu'il faudrait pour pouvoir servir à la plus légère navigation : cela donne idée du peu de pluie qui tombe annuellement dans cette contrée, déjà bien plus continentale que les nôtres. Au pied d'une des ramifications extrêmes de notre massif s'aperçoit la petite ville de Brux surmontée de son château. Plus rapprochée de nous, la ville de Bilin, bâtie pareillement sur la Bila, mais dont les sapins du Grosse-Franz ne nous permettent guère de découvrir que l'énorme château, bâti en 1680 par le prince de Lobkowitz. L'ancien château, qui, selon la tradition, avait été fondé au huitième siècle par Bila, sœur de la fameuse Libussa, mais qui sans doute avait été renouvelé depuis, sert de logement pour les employés du prince. Cette ville, dont le nom est ainsi gravé dans les antiquités nationales, se recommande en outre par ses sources d'une eau gazeuse analogue à l'eau de Seltz, et qui donne lieu également à une grande exportation. Je vous lasserais si j'entrais dans le détail de tous les châteaux, soit en ruines, soit habités encore par leurs seigneurs. Aussi me contenterai-je de vous signaler par leurs noms, sur le versant de l'Erzgebirge, les châteaux du Rothenhaus, d'Eisenberg, de Dux, de Riesenburg, de Kremusch, l'opulent couvent d'Osseg; du côté du Mittelgebirge,



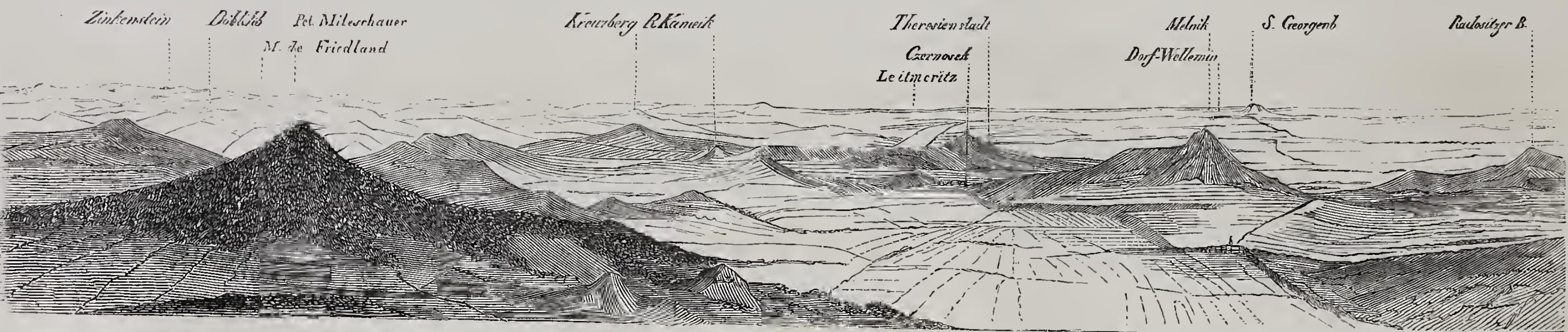
Vue du côté du sud.



(Vue du côté de l'ouest.)



(Vue du côté du nord.)



(Vue du côté de l'est.)

les ondulations de la pente nous dérobent ceux qui s'y trouvent, sauf pourtant l'ancien et le nouveau château de Kostenblatt, qui se dévoilent à demi derrière les arbres.

Nous voilà au nord : toujours sous nos pieds, cette même plaine de la Bila, bordée en face de nous par les massifs élevés de l'Erzgebirge. A droite, déjà voisine de son débouché dans la vallée de l'Elbe, elle commence pourtant à se resserrer, pressée comme elle l'est entre les montagnes qui dominent ce fleuve. A gauche, dans le milieu de la plus belle largeur du bassin, se découvre, à demi perdue dans les fissures de ce terrain tout crevassé par les travaux des volcans, la partie supérieure de la ville de Teplitz. Tant par la célébrité des eaux thermales, si efficaces, qui sortent de cette fissure à raison de cent mètres cubes par heure, que par celle des cinq ou six congrès ou réunions de souverains qui s'y sont tenus depuis trente ans, il n'y a pas une ville en Bohême, si l'on excepte Prague, dont le nom soit plus connu dans toute l'Europe. C'est dans un de ces congrès que fut signé ce fameux traité de la Sainte-Alliance, qui a pesé si longtemps sur la France, et dont les derniers effets n'ont point encore disparu. Cette pensée me tint longtemps attaché, je l'avoue, sur ce petit coin de terre qui, du haut du Mileschauer, était si peu de chose à mes yeux. Mais je ne veux pas m'arrêter ici davantage sur Teplitz, ayant l'intention, si vous me le permettez, monsieur, d'y revenir plus particulièrement une autre fois. Je signalerai seulement en passant, dans les montagnes de l'Erzgebirge, à droite de la ville, précisément dans la direction du nord, un défilé célèbre; car, si tristes que soient les souvenirs qu'il rappelle, je ne saurais les étouffer. C'est ce fatal défilé de Kulm où, à deux reprises, dans la terrible campagne de 1813, nos armées essayèrent en vain de forcer l'enceinte de la Bohême. C'est là que reposent tant de Français tombés glorieusement les armes à la main, sans avoir pu triompher des difficultés d'une position trop désavantageuse. Les peuples, étonnés d'avoir vu nos armées échouer, ont eux-mêmes nommé ce passage formidable les thermopyles de la Bohême, et les souverains alliés, heureux de montrer à la postérité un champ de bataille où ils n'aient pas été vaincus, se sont réunis pour couvrir celui-ci de monuments. On les aperçoit fort bien du Mileschauer; mais je ne veux montrer que la chapelle bâtie sur une petite éminence qui domine les deux champs de bataille : on y offre le sacrifice pour tous les morts.

Achevons notre circuit en nous tournant à l'est. Nous ne voyons plus maintenant qu'un paquet de montagnes dont il n'est pas facile de se tirer. Aussi, pour nous reconnaître, veux-je d'abord reprendre le fil de l'Elbe. Ce fleuve s'aperçoit, en effet, de ce côté, venant droit à nous et baignant encore dans un certain rayon les vastes plaines de l'intérieur. On voit distinctement, dans le haut de son cours, Melnik, situé presque exactement au confluent de la Moldau, ville célèbre dans tout le pays par ses vins, qui ont quelque analogie avec nos bordeaux ordinaires. Un peu plus près de nous, à deux ou trois lieues de distance de la rive gauche, s'élève la montagne de Saint-Georges, couronnée par une église qui domine tout le plat pays. Enfin, le fleuve que l'on n'avait fait que soupçonner dans l'enfoncement de la vallée se découvre tout-à-coup, mais pour se perdre presque aussitôt derrière les premières pentes du Mittelgebirge. Ces pentes, tournées vers le midi, sont plus chères encore aux Bohêmes que les collines de Melnik : c'est là, en effet, que sont situés leurs fameux vignobles de Czernosek qui leur fournissent leur plus grand vin. Bien que ce vin ne soit pas à comparer sans doute avec ce que produit la France en ce genre, il faut cependant reconnaître que c'est un vin de haute qualité, et qu'il est véritablement étonnant de rencontrer à une latitude si avancée vers le nord, puisqu'elle est la même que celle des côtes d'Angleterre. C'est au caractère climatérique des étés dans l'intérieur du continent, joint aux circonstances de l'exposition, qu'il faut attribuer cette singularité. Du reste, si je retiens si longtemps vos yeux sur ce point, monsieur, c'est qu'à une telle distance de son pays on est heureux d'en retrouver quelque souvenir, et que nous avons ici affaire à une colonie de la France; colonie purement végétale, il est vrai, mais qui n'est pas moins souriante. Ce sont, en effet, des rejetons de nos ceps de Bourgogne que nous retrouvons ici. Au quatorzième siècle, l'empereur Charles IV, frappé de la situation de ce lieu, les fit venir à grands frais, et, depuis lors, ils n'ont cessé de prospérer en contribuant à justifier le nom de leur race.

C'est là aussi que le fleuve, disant en quelque sorte adieu à la Bohême, du moins à ses riches cantons agricoles, s'engouffre dans le défilé si pittoresque qui va s'ouvrir à vingt lieues de là sur les plaines de Dresde. Avant de nous le dérober, les montagnes nous laissent encore apercevoir sur ses bords, d'un côté la ville épiscopale de Leitmeritz, chef-lieu de ce cercle, de l'autre la forteresse de Therezienstadt, située près du confluent de l'Elbe et de l'Egra, et passant à juste titre pour un des meilleurs ouvrages de fortification de la Bohême. Il était nécessaire, car il est justement devant la seule porte naturelle du pays.

Je vous indiquerai seulement par quelques points la route que suit le fleuve dans ce dédale de montagnes qu'il divise ainsi en deux parties. De Leitmeritz il vient frapper, comme vous le voyez, le versant oriental du Eisberg, sous lequel il se soustrait à nos yeux. Il se poursuit derrière les cimes de Praskowitz et du Petit-Mileschauer. A cet endroit, peu s'en faut que nous ne l'apercevions de nouveau : du moins entrevoyons-nous sa vallée. C'est là, en effet, que la vallée de la Bila vient rejoindre celle de l'Elbe, en divisant encore, par un intervalle à la vérité bien diminué, le massif du Mittelgebirge de la grande chaîne granitique de l'Erzgebirge. C'est à ce confluent qu'est située la petite ville d'Aussig, qui fut, au quinzième siècle, le théâtre de l'une des plus atroces vengeances des Hussites, et qui se recommande encore, mais d'une manière douce, comme ayant donné le jour au célèbre peintre Raphaël Mengs. Dès lors l'Elbe est dans l'Erzgebirge. On aperçoit dans la perspective aérienne l'évasement supérieur de sa vallée entre le Schneeberg (mont de Neige) et le Winterberg (mont d'Hiver), situé de l'autre côté. Cette dernière montagne fait déjà partie de la Saxe, tandis que la première est encore à la Bohême, mais sur sa dernière limite. Le Winterberg est un des points culminants de la Suisse saxonne. C'est un pays de montagnes qui ressemble peu à la Suisse, bien qu'il en porte le nom, et qui se distingue au contraire de tous ceux que je connais par des caractères qui lui sont tout-à-fait propres. Longtemps ensanglanté par les querelles féodales, ce n'est plus aujourd'hui qu'un canton de plaisance fréquenté dans la belle saison, comme la Suisse, par des nuées de touristes. Les hôtelleries, confortablement établies sur toutes les ruines pittoresques, y ont remplacé, au grand bénéfice de la civilisation, les châteaux-forts. C'est encore un point sur lequel si vous le voulez bien, je reviendrai plus tard plus en détail.

C'est au Winterberg que je veux prendre maintenant mon point de départ pour conduire vos regards, de cime en cime, jusqu'à cette fameuse chaîne des Géants qui forme la séparation de la Bohême et de la Silésie. Les montagnes fuient devant nous en s'éloignant vers l'est. Je vous signale d'abord la cime du Lausche, située au-dessus de la ville de Zittau en Lusace. A sa suite, les ruines du Klisberg et du Spitzberg couvrant les deux petites villes bohêmes de Hayda et de Lieppa; puis enfin, dans le lointain, par-delà cette dernière, les lignes dentelées des montagnes de Friedland. Nous voici dans les monts Géants. Sur le versant situé de notre côté, se trouve la ville de Reichenberg, la plus importante de la Bohême après Prague, tant par sa population que par son industrie; sur le versant opposé, c'est cette fameuse province prussienne qu'arrose l'Oder. Ne semble-t-il

pas que notre regard, animé par ce rapide voyage de cime en cime, veuille garder son essor et, traversant la vallée de l'Oder, aller se reposer sur la Pologne? Ce serait trop : contentons-nous de ce riche bassin de la Bohême ; caressons encore un instant, en revenant à nos pieds, cette guirlande de collines, surmontées de leurs vieux châteaux, qui forme la séparation entre la montagne et la plaine, Perlstein, Posig, Hauska, Kameik, et fermons le cercle au Mileschauer, où nous reposons si paisiblement, assis sur des lits de mousse tout prêts à nous recevoir pour la nuit.

J'aurais voulu, monsieur, vous marquer quelques traits de l'histoire de la Bohême, tout en exposant ainsi à vos yeux son théâtre ; mais je m'aperçois que ce sujet m'entraînerait bien vite au-delà des proportions d'une lettre. Il me suffit, pour aujourd'hui, de vous avoir montré le pays, et il me semble que vous devez être plus familier avec lui que vous n'auriez jamais pu le devenir avec le seul secours des cartes géographiques. Comme j'étais sur le sommet, j'entendis près de moi une dame qui disait : « C'est ici que le roi de Bohême devrait mettre son trône pour voir vivre sous lui tout son peuple. » Ce mot est excellent, car il résume toute la situation : on voit de là en nature ce peuple qui, considéré du fond d'un cabinet, n'est pour l'esprit qu'un être de raison.

Agréez, etc.

LE TRÉSOR.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 57.)

Les premiers mois furent les plus pénibles. Le jeune relieur avait pris des habitudes avec lesquelles il s'efforçait en vain de rompre ; la continuité du travail lui était insupportable ; il fallait renoncer à cette mobilité capricieuse qui jusqu'alors avait seule réglé ses actions, surmonter la fatigue et le dégoût, résister aux instances de ses anciens amis de plaisir ! Ce fut d'abord une tâche difficile. Bien des fois le courage de Charles faiblit; il fut sur le point de retomber dans ses anciens désordres ; mais l'importance du but à atteindre le ranimait : en apportant à l'invalide sa paie, qui augmentait de semaine en semaine, il éprouvait toujours comme un redoublement d'espérance qui retrempait son courage ; c'était un pas bien petit vers le but, mais c'était un pas! Chaque jour d'ailleurs l'effort devenait plus aisé. L'homme ressemble à un vaisseau dont les passions sont les voiles ; livrez-les aux vents du monde, et l'homme se précipitera emporté à travers tous les courants et tous les récifs ; mais faites-les carguer par le bon sens, la navigation deviendra moins dangereuse ; jetez enfin à la place choisie l'ancre de l'habitude, et vous n'aurez plus rien à craindre.

Ainsi arriva-t-il au jeune ouvrier : à mesure que sa vie devenait plus régulière, ses goûts prenaient une nouvelle direction ; l'assiduité au travail pendant tout le jour lui rendait le repos du soir plus doux ; l'abandon des compagnies bruyantes donnait un charme tout nouveau à celle de son oncle et de sa cousine. Cette dernière avait repris sa familiarité amicale et sa gaieté. Uniquement occupée de Vincent et de Charles, elle réussissait à transformer chaque réunion en fête, dont son cœur faisait tous les frais. C'était chaque jour quelque nouvelle surprise, quelque charmante attention qui resserrait l'affection par les liens de l'attendrissement et de la joie. Charles était tout étonné de trouver à sa cousine des qualités et des grâces qu'il n'avait jamais pris le temps de remarquer. Elle lui devenait insensiblement plus nécessaire. Sans qu'il y prît garde, le but de sa vie se déplaçait ; l'espoir du trésor promis par Vincent n'était plus son seul mobile ; à chaque action il pensait à Suzanne ; il voulait mériter son approbation, lui devenir plus cher. L'âme humaine est une sorte de daguerréotype moral ; entourez-la d'images d'ordre, de dévouement, de courage ; illuminez-la par le soleil de la tendresse, et chaque image se décalquera d'elle-même et restera à jamais imprimée. La vie que menait Charles éteignait peu à peu ses ardentes ambitions ; il voyait le bonheur plus simple, plus prochain ; son paradis n'était plus une féerie des mille et une nuits, mais un petit espace peuplé d'attachements qu'il pouvait enfermer dans ses deux bras.

Tout cela s'était fait pourtant sans qu'il se l'expliquât, sans qu'il y prît garde. Le jeune ouvrier se laissait aller au courant de sa nature sans chercher à étudier chaque flot qui le portait en arrière ou en avant. Sa transformation, visible pour ceux qui vivaient avec lui, était restée un secret pour lui-même ; il ne se savait point changé, il se sentait seulement plus tranquille, plus heureux ; la seule nouveauté qu'il aperçût dans ses sentiments était son amour pour Suzanne ; désormais il la mêlait à tous ses projets ; il ne pouvait voir la vie qu'avec elle.

Cet élément de bonheur, introduit dans son avenir, avait modifié tous les autres. Les millions, au lieu d'être l'objet principal, n'étaient plus que des moyens de rendre son union avec Suzanne plus joyeuse ; il les regardait comme une addition importante, mais accessoire à ses espérances : aussi voulut-il savoir avec certitude si son amour était partagé.

Il se promenait un soir dans la petite mansarde pendant que Vincent et sa cousine causaient près du poêle. Tous deux parlaient du premier maître de Charles, qui, après trente années d'une vie honnête et laborieuse, venait de mettre en vente son fonds de relieur, afin de se retirer dans sa province avec sa vieille femme.

— En voilà deux époux qui ont su faire leur paradis sur terre, disait le vieux soldat ; toujours d'accord, toujours de bonne humeur, toujours au travail !

— Oui, répondait Suzanne avec conviction ; les plus riches peuvent envier leur sort.

Charles, qui était arrivé devant la jeune fille, s'arrêta brusquement.

— Ainsi vous voulez que votre mari vous aime, Suzanne ? demanda-t-il en la regardant.

— Mais certainement... si je puis... répondit la jeune fille, qui sourit et rougit un peu.

— Vous le pouvez, reprit Charles plus vivement, et pour cela, vous n'avez qu'à dire un mot.

— Quel mot, mon cousin ? bégaya Suzanne plus troublée.

— Que vous m'accepterez pour mari, répliqua le jeune ouvrier.

Et comme il vit le mouvement de surprise et de confusion de sa cousine :

— Oh ! ne vous troublez pas pour cela, Suzanne, continua-t-il avec une tendresse respectueuse ; il y a déjà longtemps que je voulais vous faire cette question... J'attendais toujours pour un motif que mon oncle connaît : mais vous voyez que cela m'est sorti du cœur malgré moi... Et maintenant, soyez franche comme je suis franc ; ne cachez rien de ce que vous sentez en vous-même ; l'oncle est là qui nous écoute et qui nous reprendra si nous disons mal.

Le jeune homme s'était approché de sa cousine, dont il tenait une main pressée dans les siennes ; sa voix était tremblante, ses yeux mouillés. Suzanne, palpitante de joie, restait le front baissé, et le vieux soldat les regardait tous deux avec un sourire demi-attendri, demi-narquois.

Enfin il prit la jeune fille, et la poussant doucement vers Charles :

— Allons, parle donc, sournoise, dit-il gaiement.

— Suzanne, un mot, un seul mot, de grâce ! reprit l'ouvrier, qui continuait à tenir la main de sa cousine ; voulez-vous être ma femme ?...

Elle cacha son visage sur l'épaule du jeune homme avec un *oui* inarticulé.

— Eh ! allons donc, cria Vincent, en frappant sur ses genoux ; cela a bien de la peine à sortir... Vos mains, voyons, vos mains, et qu'on m'embrasse. Je vous laisse ce soir

pour les confidences ; demain nous parlerons d'affaires.

Dès le lendemain, en effet, il prit son neveu à part, lui annonça que la somme nécessaire pour leur voyage était complète, et qu'ils pouvaient maintenant partir pour l'Espagne quand ils le voudraient.

Cette nouvelle, qui eût dû ravir Charles, lui causa un saisissement douloureux. Il fallait donc quitter Suzanne au moment même où ils commençaient à échanger les confidences de leur affection ; courir toutes les chances d'un voyage long, difficile, incertain, quand il eût été si doux de rester ! Le jeune homme maudit presque les millions qu'il fallait aller chercher si loin. Depuis que l'intérêt de sa vie avait changé, ses désirs de richesse s'étaient singulièrement amortis. A quoi bon désormais tant d'or pour acheter le bonheur ? il l'avait trouvé !

Cependant il ne dit rien à son oncle, et déclara qu'il était prêt à le suivre... Le vieux soldat se chargea des préparatifs ; il sortit pour cela plusieurs jours de suite en compagnie de Suzanne ; enfin, il annonça à Charles que tout était prêt et qu'il ne restait plus qu'à arrêter leurs places. La jeune fille étant absente, il pria son neveu de le suivre pour ce dernier objet, et, comme les fatigues éprouvées depuis quelques jours avaient rendu ses blessures douloureuses, il monta en fiacre avec lui.

Vincent avait eu soin de se procurer, dans une de ses sorties, les journaux qui avaient parlé du fameux dépôt fait aux bords du Duéro ; lorsqu'il se trouva seul avec Charles, il les lui remit, en le priant de vérifier s'ils ne renfermaient aucun renseignement qui pût leur être de quelque utilité.

Le jeune homme vit d'abord les détails qu'il connaissait déjà, puis l'annonce du refus du gouvernement espagnol, enfin, des explications sur quelques recherches infructueusement essayées par des négociants de Barcelone. Il croyait les documents épuisés, lorsque ses regards tombèrent sur une lettre signée par un certain Pierre Dufour.

— Pierre Dufour, répéta Vincent ; c'était le nom du fourrier de la compagnie.

— C'est, en effet, le titre qu'il prend, répondit Charles.

— Dieu me sauve ! je croyais le brave garçon dans l'autre monde. Voyons ce qu'il peut dire, lui qui était le confident du capitaine...

Au lieu de répondre, Charles poussa un cri. Il venait de parcourir la lettre et avait changé de visage.

— Eh bien, qu'y a-t-il donc ? demanda tranquillement Vincent.

— Ce qu'il y a, répéta le jeune ouvrier ; il y a que si ce Dufour dit vrai, le voyage est inutile.

— Pourquoi ?

— Parce que les caissons n'étaient point chargés d'argent, mais de poudre !

Vincent regarda son neveu et éclata de rire.

— Ah ! c'était de la poudre, s'écria-t-il ; c'est donc pour ça qu'avant de les enterrer on en a tiré des cartouches.

— Vous le saviez ! interrompit Charles.

— Puisque je l'ai vu, répondit le vieillard avec bonhomie.

— Mais alors... vous m'avez trompé, s'écria l'ouvrier; vous ne pouviez croire à l'existence des millions enfouis, et votre promesse était une raillerie ?

— C'était une vérité, répliqua le soldat sérieusement ; je t'ai promis un trésor, tu l'auras ; seulement, nous n'irons point le chercher en Espagne.

— Que voulez-vous dire ?

— Tu vas le savoir.

La voiture venait de s'arrêter devant une boutique ; les deux voyageurs descendirent et y entrèrent. Charles reconnut l'atelier de reliûre de son ancien maître, mais restauré, repeint et garni de tous les instruments nécessaires. Il allait demander l'explication de ce qu'il voyait, lorsque ses yeux tombèrent sur le nom du propriétaire gravé en lettres d'or au-dessus du comptoir ; c'était son propre nom ! Au même instant, la porte de l'arrière-boutique s'ouvrit ; il aperçut un foyer qui brillait joyeusement, une table servie, et Suzanne qui en souriant lui faisait signe d'entrer.

Vincent se pencha alors vers lui, et saisissant sa main :

— Voilà le trésor que je t'avais promis, dit-il : un bon état qui te fera vivre, et une bonne femme qui te rendra heureux. Tout ce que tu vois ici a été gagné par toi et t'appartient. Ne t'afflige pas si je t'ai trompé ; tu ne voulais point voir le bonheur, j'ai fait comme les nourrices qui frottent de miel la coupe repoussée par le nourrisson ; maintenant que tu sais où est la vie heureuse et que tu y as goûté, tu ne la refuseras plus.

CLAIRAUT.

Alexis-Claude Clairaut naquit à Paris, le 7 mai 1713. A l'âge de douze ans et demi, il avait présenté à l'Académie des sciences un mémoire sur quatre courbes douées de propriétés remarquables. A dix-huit ans, par une faveur spéciale, il était reçu membre de cette Académie. Il enseigna les mathématiques à la marquise du Châtelet, qui souvent allait à cheval le visiter au Mont-Valérien où il s'était retiré avec Maupertuis. Il fit partie de la commission d'académiciens envoyée en Laponie pour y mesurer un méridien. Bailly fut l'un de ses élèves. Il mourut le 17 mai 1765, âgé de cinquante-deux ans. Ses principaux ouvrages sont ses Éléments de géométrie et d'algèbre; ses Théories de la figure de la terre, de la lune, du mouvement des comètes ; sa Solution analytique des principaux problèmes qui concernent le système du monde. Lacroix, qui a écrit sur Clairaut une notice dans la *Biographie universelle*, dit de lui « qu'il fut l'un des trois géomètres qu'on peut regarder comme les successeurs immédiats de Newton dans la découverte des lois du système du monde : son entrée dans la carrière des mathématiques suivit de près celle d'Euler et précéda celle de d'Alembert, à la suite desquels il se place sans aucun intermédiaire. »



(Clairaut, d'après Carmontelle.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

COUPE NIELLÉE.



(Coupe niellée du quinzième siècle, conservée au British Museum, à Londres.)

On croit que cette belle coupe niellée, qui n'est point citée dans le savant *Essai sur les nielles* de M. Duchesne aîné, est une œuvre de la fin du quinzième siècle. Elle est en argent : la base, le bord supérieur de la coupe, le bord inférieur du couvercle, la fleur et la statuette qui le surmontent, sont dorés. Les scènes figurées paraissent être des sujets de pur caprice. La hauteur totale est de 270 millimètres ; le diamètre de l'ouverture est de 135 millimètres. Pendant longtemps elle fut la propriété de la famille noble des Van Bekerhout, qui en fit présent au sculpteur Calonier, auteur de la statue de Jean Van Eyck, à l'Académie des arts de Bruges. La veuve de cet artiste la vendit à M. Henry Farrer, qui, depuis, l'a cédée au British Museum moyennant la somme de 350 livres sterling (environ 8 820 fr.)

On sait avec quels succès les artistes florentins relevèrent, au quinzième siècle, l'art de nieller, c'est-à-dire de mettre un émail sur des surfaces d'argent gravées ou guillochées. Le mot nielle, qui est très ancien, aurait pour étymologie, suivant Du Cange, le mot latin *nigellum* (un peu noir, *aliquantum niger*).

Dans Vasari, on lit que de son temps, lorsqu'un orfévre voulait nieller l'ouvrage qu'il venait de terminer avec le burin, il jetait dans un creuset de l'argent, du cuivre et du plomb, du soufre et du borax; ce mélange était fondu et chauffé jusqu'à la vitrification. La composition, refroidie et devenue cassante, était pilée, broyée et tamisée en poudre très fine. L'orfévre répandait cette poudre avec précaution sur les parties gravées de la planche d'argent, qu'il plaçait ensuite près d'un feu clair dont il soufflait la flamme sur le métal. De cette manière, le mélange était mis de nouveau en fusion, et se fixait sur l'argent en adhérant aux aspérités de la gravure. La planche ainsi niellée était retirée du feu : on la laissait refroidir, puis on en usait la surface jusqu'à ce qu'elle fût parfaitement polie.

UN ÉPISODE DE LA GRANDE PESTE DE LONDRES EN 1665,

Raconté par Daniel De Foe, auteur de Robinson Crusoé (1).

Daniel De Foe, l'auteur de Robinson Crusoé, a écrit une histoire très curieuse, très détaillée, de la terrible peste qui, en 1665, fit périr dans Londres cent mille habitants. Si nous devons avoir confiance en nos recherches et surtout en celles de plusieurs bons bibliophiles, ce récit simple, naïf, d'un style sans prétention et souvent même un peu abandonné, mais d'un intérêt soutenu et d'une saine moralité, n'a jamais été traduit dans notre langue. Nous en avons entrepris une traduction qui assurément ne pourrait point trouver place tout entière dans ce recueil : quelques fragments choisis suffiront pour donner à nos lecteurs une idée de l'œuvre. Nous commencerons par un épisode qui nous a paru ne pas être sans quelque lointain rapport de parenté avec l'admirable roman de Robinson Crusoé. Daniel De Foe, après avoir raconté de combien de manières un nombre considérable d'habitants avaient tenté de se soustraire aux atteintes du fléau, écrit l'histoire de trois pauvres hommes du peuple, qui, ayant résolu de fuir Londres et sa peste, parvinrent, à travers différents obstacles, à vivre pendant plusieurs mois dans les champs et dans les bois, et rentrèrent enfin sains et saufs dans la ville, lorsqu'ils n'eurent plus à y redouter la contagion.

De ces trois hommes, dit l'auteur, deux étaient frères : l'un, John, vieux soldat qui, après avoir servi dans la guerre des Pays-Bas, avait trouvé à gagner sa vie en travaillant à Londres dans un four à biscuit de mer; l'autre, Thomas, ancien matelot estropié d'une jambe, homme économe qui s'était fait ouvrier dans une fabrique de voiles ; le troisième compagnon était menuisier ou charpentier. Tous trois demeuraient dans la paroisse de Stepney.

John dit un jour à Thomas : — Frère Tom, qu'allons-nous devenir ? La peste ravage tout dans la Cité et commence à gagner de ce côté-ci. Que ferons-nous ?

— Vraiment, dit Thomas, je suis bien empêché de savoir que faire ; si la peste vient une fois dans Wapping, on me renverra de mon logement.

John. Renvoyé de votre logement, Tom ! Si cela arrive, je ne sais pas qui vous recevra ; car on a si peur aujourd'hui les uns des autres, qu'il ne faut pas espérer de trouver à se loger nulle part.

Tom. Ceux chez lesquels je loge sont de bien honnêtes gens, et ont vraiment beaucoup de bonté pour moi ; mais ils disent que comme je sors tous les jours pour aller à mon travail, cela peut devenir dangereux ; ils parlent de se renfermer dans leur maison et de ne plus y laisser entrer personne.

John. Après tout, ils ont raison s'ils sont résolus à risquer de rester dans la ville.

Tom. Je pourrais aussi bien prendre le parti de rester enfermé avec eux ; car lorsqu'une commande de voiles qu'on a faite à mon maître, et qui est près de sa fin, sera livrée, je ne vois pas que j'aie chance de trouver du travail d'ici à bien longtemps ; puis, aucun métier ne va plus, on renvoie partout les ouvriers et les domestiques : de sorte qu'il m'irait bien de rester dans la maison ; mais je ne vois pas qu'ils aient l'air de s'en soucier beaucoup plus que de me laisser entrer et sortir.

John. Alors, que ferez-vous, frère ? et que ferai-je moi-même ? car je suis presque aussi embarrassé que vous. Les gens chez lesquels je loge se sont tous sauvés à la campagne, excepté une servante qui ira les rejoindre la semaine prochaine, et qui a ordre de fermer la maison à son départ : de manière que je me trouverai comme vous dans la rue, et, ma foi, je suis déterminé à m'en aller hors de la ville ; mais je ne sais pas où aller.

Tom. Nous avons été de vrais sots de ne pas déguerpir au commencement de la peste ; nous aurions pu voyager où nous aurions voulu. Maintenant, il n'y a plus moyen de bouger ; nous mourrons de faim si nous sortons de la ville ; on ne voudra nous donner aucune nourriture, non, pas même pour notre argent, et on ne nous laissera pas entrer dans les villes, encore moins dans les maisons.

John. Et ce qui n'est pas non plus rassurant, c'est que j'ai très peu d'argent pour me nourrir.

Tom. Quant à cela, nous nous arrangerions : j'ai fait quelques économies, quoique ce soit peu de chose. Mais je vous assure, John, qu'il n'y a pas moyen de sortir et d'avancer sur les routes. Je connais deux habitants de notre rue qui avaient entrepris de voyager ; et à Barnet ou à Whetston, ou aux environs, on a menacé de tirer sur eux s'ils allaient plus avant; de sorte qu'ils sont revenus tout découragés.

John. Ah ! si j'avais été là, moi, je me serais bien moqué de toutes leurs menaces ; et s'ils m'avaient refusé de la nourriture pour mon argent, j'aurais bien su prendre ce qui m'eût été nécessaire malgré eux et à leur face ; et du moment que je leur aurais présenté le prix raisonnable, aucune loi ne les aurait autorisés à me chercher la moindre chicane.

Tom. Mon cher John, vous parlez comme si vous étiez encore à la guerre dans les Pays-Bas ; mais ici les choses vont tout autrement, et, en définitive, les gens ont bien raison de tenir à distance d'eux tous les nouveaux venus, dans la crainte qu'ils ne soient infectés de la peste ; certainement nous ne serions pas dans notre droit si nous allions les piller.

(1) The History of the great plague in London, etc., with an introduction by the Rev. H. Stebbing. London, 1840.

JOHN. Non, frère, vous vous trompez sur ce que je dis; je ne veux piller personne. Mais soutenir qu'une ville qui est sur la route peut refuser de me laisser passer dans la grande rue en plein air, et refuser aussi de me donner des provisions pour mon argent, c'est dire que la ville a le droit de me réduire à mourir de faim, et cela ne peut pas être juste.

TOM. Mais on ne vous refusera pas la liberté de retourner à l'endroit d'où vous serez venu, et par conséquent on ne vous forcera pas à mourir de faim.

JOHN. Mais la prochaine ville qui sera derrière moi pourra, par la même raison, me refuser le passage, et alors je me trouverai réduit à la famine entre elles deux. D'ailleurs, il n'y a pas de loi qui me défende de voyager où je veux, en suivant la route.

TOM. Oui, mais s'il faut se disputer là-dessus à chaque entrée de ville, comment de pauvres hommes comme nous pourront-ils jamais se tirer d'affaire? est-il raisonnable d'aller s'exposer à toutes ces difficultés dans un temps pareil?

JOHN. A ce compte, frère, notre sort est plus malheureux que celui de tous les autres habitants; car nous ne pouvons ni partir ni rester. J'ai toute raison de dire, comme le lépreux de Samarie : « Si nous restons ici, nous sommes sûrs de mourir. » Ni vous ni moi nous n'avons une habitation à nous, et personne ne voudra nous loger. Quant à coucher dans la rue par ce temps-ci, c'est impossible; autant nous faire emporter tout de suite dans le chariot des morts : c'est pourquoi je vous le répète, Tom, puisque, si nous restons ici, nous sommes sûrs de mourir, et que si nous nous en allons, il ne peut pas nous arriver pire, je suis résolu à m'en aller.

TOM. Encore une fois, frère, où irons-nous? que ferez-vous? J'irais bien volontiers aussi avec vous, si je savais en quel endroit; mais nous n'avons nulle part ni connaissances ni amis. C'est ici que nous sommes nés, c'est ici qu'il nous faut mourir.

JOHN. Pour cela, Tom, je ne pense pas comme vous; tout le royaume est, aussi bien que Londres, le pays où je suis né. Vous auriez autant de raison de dire que je dois rester dans ma maison, quoique le feu y prenne, que de prétendre que je ne dois pas sortir de ma ville natale quand la peste y tue tout le monde. Je suis né en Angleterre, et j'ai le droit d'y vivre, si je puis.

TOM. Mais vous savez que, d'après les lois d'Angleterre, tout vagabond peut être arrêté et reconduit à son dernier domicile légal.

JOHN. Et de quel droit m'arrêteront-ils comme vagabond? Je ne demande qu'à voyager, comme la loi m'y autorise, pour cause légitime.

TOM. Et quelle cause légitime aurez-vous à faire valoir pour voyager, ou plutôt pour vagabonder? Ils ne se paieront pas de mots.

JOHN. Comment! m'en aller de Londres pour sauver ma vie, ce n'est pas une cause légitime? Ils sauront bien que c'est la vérité; on ne m'accusera pas de mensonge.

TOM. Mais enfin, supposons qu'on nous laisse passer, où irons-nous?

JOHN. Que sais-je? nous irons où nous pourrons. Il sera temps de s'occuper de cela quand nous serons sortis de Londres. Si une fois je suis hors de cette horrible ville, peu m'importe où j'irai.

TOM. De toute manière, nous avons devant nous de grands malheurs, et je ne sais que penser.

JOHN. Eh bien, Tom, songez-y un peu.

Cette conversation avait lieu au commencement de juillet; et quoique la peste fît des ravages terribles dans le nord et dans l'ouest de Londres, une très grande partie de la ville, et notamment les bords de la Tamise, depuis l'Ermitage et au-dessus jusqu'à Blackwall, avaient été épargnés. La peste n'avait pas encore fait périr un seul habitant des paroisses comprises dans cet espace. Cependant cette semaine-là même le chiffre des morts, dans le bulletin hebdomadaire, s'était élevé à 1 006.

Quinze jours après, les deux frères reprirent leur délibération. Les choses n'étaient plus dans le même état : la peste avait fait des progrès effrayants; le nombre des morts s'était élevé à 2 785, et augmentait tous les jours, quoique les bords de la rivière ne fussent pas encore atteints. Cependant quelques personnes avaient déjà succombé dans Redriff, et cinq ou six autres dans Ratcliff-Highway, lorsqu'un soir Thomas vint, tout rempli de crainte, trouver son frère John. On lui avait signifié qu'on ne pouvait le loger plus longtemps, et qu'il n'avait plus qu'un délai d'une semaine pour s'assurer d'une autre demeure. Son frère John n'était pas plus heureux; il avait été obligé de sortir de la maison où il logeait, et avait seulement obtenu de celui à qui appartenait le four à biscuit la permission de passer les nuits dans un petit réduit attenant à l'établissement; c'était là qu'il couchait sur la paille et sur quelques sacs à biscuit, qui lui servaient aussi de couvertures.

Cette fois, ils tombèrent d'accord que, puisqu'ils n'avaient plus à espérer ni travail ni salaire, le meilleur parti était de s'éloigner et de se mettre hors d'atteinte de la contagion. Ils vivraient d'économie aussi longtemps que possible avec le peu qu'ils avaient d'argent, et ensuite ils chercheraient un travail quelconque en quelque endroit que ce fût.

Tandis qu'ils se consultaient sur les meilleurs moyens de mettre leur projet à exécution, survint un menuisier qui connaissait Tom, et qui, ayant appris la résolution des deux frères, leur demanda de se joindre à eux, ce à quoi ils consentirent; et alors ils songèrent à faire leurs préparatifs. Ils n'avaient pas autant d'argent les uns que les autres. C'était Thomas le voilier qui avait la plus forte somme; mais comme il était estropié, et de plus comme, d'après le genre de sa profession, il ne pouvait pas espérer de trouver aussi facilement du travail que ses deux compagnons, il fut convenu que l'on réunirait tout l'argent en une bourse commune, et que le peu que les trois associés gagneraient dans la suite serait ajouté à la masse sans que celui qui aurait gagné le plus eût aucun droit à une plus forte part que les deux autres.

Ils résolurent ensuite de n'emporter que le moins de bagage possible. Ils voulaient suivre les grandes routes, afin d'avoir plus de chances d'éviter tout danger. Mais il était difficile de s'entendre sur le point vers lequel il était préférable de se diriger : ils furent longtemps avant de pouvoir prendre, à ce sujet, un parti définitif.

A la fin, l'ancien marin donna des raisons qui parurent déterminantes. — D'abord, dit-il, comme il fait très chaud, je suis d'avis de voyager du côté du nord, afin de n'avoir pas le soleil sur la figure et sur la poitrine, ce qui nous fatiguerait et nous étoufferait; et j'ai entendu dire qu'il y a danger à se trop échauffer le sang dans un temps où l'infection peut bien être dans l'air lui-même. En second lieu, je pense qu'il faut préférer la route qui sera contraire à la direction du vent, afin que le vent ne nous souffle pas au dos l'air qui aura passé par la ville.

On décida que l'on prendrait ces deux précautions, pourvu toutefois que le vent ne vînt pas du midi, puisque l'on voulait aller au nord.

John le soldat ajouta ces réflexions : — Il ne faut pas espérer que nous trouvions à nous loger sur la route, et il serait un peu trop dur de coucher en plein air. Quoique le temps soit chaud, il peut y avoir de l'humidité, de la pluie; et si jamais il a été prudent de prendre soin de sa santé, c'est en ce temps. J'ai donc l'idée, frère Tom, que vous, qui savez faire des voiles, vous pourriez facilement nous façonner une sorte de petite tente; moi je la dresserais le soir, et nous ferions ainsi la figue à toutes les auberges d'Angleterre. Si nous sommes sûrs d'avoir une tente sur nos têtes, ce sera déjà une bonne chose.

Le menuisier repoussa l'idée, et dit qu'il n'y avait qu'à se

fier à lui, et qu'il ferait en sorte de construire chaque nuit une petite hutte avec sa hache et son maillet, et que, quoiqu'il ne pût guère emporter d'autres instruments, il espérait que ses deux compagnons seraient satisfaits de son travail, et que sa hutte vaudrait mieux qu'une tente.

Il s'ensuivit entre le soldat et le menuisier un débat qui dura quelque temps; à la fin, la tente l'emporta. Il ne restait plus qu'une seule objection, à savoir, que, par la grande chaleur qu'il faisait, ce serait un lourd surcroît de bagage. Mais le lendemain, Tom leur fit part avec joie d'une ressource imprévue qui levait toutes les difficultés : son maître qui dirigeait une corderie en même temps que la fabrique de voiles, avait un pauvre petit cheval qui lui était devenu inutile, et, ayant le désir de venir en aide à ces trois honnêtes ouvriers, il offrait de le leur donner pour qu'il leur servît à porter leur bagage; de plus, pour trois jours de travail dont il devait le salaire à Tom, il lui permit d'emporter une voile d'étai de mât de perroquet vieille et déchirée, mais où il y avait encore plus de toile qu'il n'en fallait pour faire une assez bonne tente. On se mit aussitôt au travail; le soldat enseigna comment étaient faites les tentes des camps, et avec ses conseils on eut bientôt taillé, cousu la toile : on se munit ensuite de quelques perches ou bâtons de dimensions convenables pour la dresser. Ce travail important achevé, tout était prêt pour le départ de la petite caravane, qui se composait donc de trois hommes, un cheval, une tente, un fusil; car le soldat avait déclaré qu'il ne se mettrait pas en route sans arme, attendu qu'il n'était plus dans un four à biscuit, mais qu'il était redevenu troupier.

Le menuisier s'était pourvu d'une petite provision d'outils, afin, si l'occasion se rencontrait, de travailler de son état, dans l'intérêt des autres comme dans le sien. Ainsi qu'il avait été convenu, ce que chacun avait d'argent fut mis dans une bourse commune, et un matin les trois amis commencèrent leur voyage. Ce jour-là, au moment du départ, et d'après ce que le marin observa, le vent était nord-ouest. En conséquence, ils se dirigèrent, ou pour mieux dire, ils résolurent de se diriger dans la direction du nord-ouest.

La suite à la prochaine livraison.

TABLEAUX DE LA NATURE
SOUS LES TROPIQUES,

Par Alexandre de Humboldt.

Quand le souvenir des grands aspects de la nature qui m'ont le plus impressionné vient à s'emparer de moi, je pense souvent à la mer des tropiques vue par une nuit tiède et sereine, lorsque la blanche lumière des étoiles exemptes de scintillation, mais rayonnant doucement comme des planètes, s'étend à la surface des flots onduleux. Ou bien je me représente les vallées boisées des Cordilières. Là, des palmiers élancés, perçant la sombre voûte de feuillage des arbres moins élevés, forment de longues colonnades et supportent une forêt au-dessus de la forêt. Quelquefois je me transporte en imagination sur le pic de Ténériffe. Une mer de nuages sépare le sommet de la montagne des parties basses de l'île; tout-à-coup les courants d'air ascendants déterminent une rupture dans la couche des nuages, et le voyageur, placé au bord du cratère, aperçoit par une échappée les côteaux couverts de vignes qui environnent Orotava et les jardins d'orangers qui bordent la côte. Dans ces aspects, ce n'est plus le sentiment de cette vie universelle dont l'action lente, mais continue, pénètre toute la nature qui captive notre attention; c'est le caractère pittoresque du paysage, le concert des nuages, de la mer et des contours du rivage qui se confondent dans la vapeur embaumée du matin : c'est la beauté des formes végétales groupées harmonieusement entre elles.

Dans un beau paysage, l'incommensurable, le terrible même deviennent une source de jouissances. L'imagination complète par ses créations le tableau inachevé que les sens ont esquissé pour les yeux de l'esprit, et, suivant pas à pas toutes les fluctuations morales de l'observateur, elle change à chaque instant la direction de ses idées. Jouet de ses illusions, il croit recevoir du monde extérieur les impressions dont la source est en lui-même.

Après une longue navigation, quand le voyageur pose pour la première fois le pied sur une terre des tropiques, il reconnaît avec attendrissement, à l'aspect des premières falaises, les roches de son pays natal. En retrouvant sur un autre continent les formations géologiques de l'Europe, il acquiert la conviction que la structure de la vieille croûte du globe est indépendante des climats. Mais ces rochers de la patrie sont ornés d'une végétation exotique. L'habitant du Nord se voit entouré de végétaux aux formes étranges et d'une nature qu'il ne connaît pas. Écrasé par la grandeur de la puissance organique sous le ciel des tropiques, il fait un retour sur lui-même et admire la puissance d'assimilation de l'esprit humain. Il lui semble, d'abord, que le tranquille paysage de la patrie parle un langage plus doux et plus intime comme le dialecte de son village. Il se trouve isolé au milieu de ce luxe exubérant de végétation; mais il sent en même temps que tout ce qui vit ne saurait lui être étranger, et le pays des palmiers devient bientôt le sien; car un lien secret relie entre elles toutes les formes de la nature vivante. Nous en avons le sentiment, quoiqu'il ne revête point le caractère d'une notion distincte, et notre imagination agrandit et ennoblit toutes ces formes exotiques en les comparant à celles qui entouraient notre berceau. Ainsi, ces sentiments mal définis, l'ensemble de nos sensations et les déductions du raisonnement amènent tous les hommes, quel que soit le degré de leur développement intellectuel, à cette conviction profonde, qu'un lien commun réunit sous la même loi tous les êtres si variés qui composent la nature vivante (1).

FONTAINE DE LA BORNE SUANTE, A ROME.

Au premier plan de la gravure, on voit la fontaine antique connue sous le nom de *Meta sudans* (la Borne suante); près de là, sur la hauteur, les restes du temple de Vénus et Rome; au fond, l'arc de Titus et le Capitole moderne.

Cette fontaine à jet d'eau, aujourd'hui en ruine, existait déjà sous Néron. D'après Cassiodore, elle fut reconstruite sous Domitien. La tradition rapporte que les gladiateurs, sortant du Colisée qui n'est éloigné que de quelques pas, venaient laver dans son bassin leurs mains sanglantes. Au milieu était une de ces bornes de cirque en forme de cône, qui servaient à régler la course des chevaux dans les hippodromes : c'était de l'extrémité supérieure de ce cône que l'eau jaillissait et retombait dans le bassin. Quelques érudits supposent que cette borne marquait au milieu de la fontaine le point de rencontre de quatre des régions entre lesquelles était divisée l'ancienne Rome, les IIe, IIIe, IVe et Xe.

Le temple de Vénus et Rome, dont les ruines masquent à la vue du lecteur l'église de Santa-Francesca Romana, avait été élevé sur les dessins de l'empereur Adrien. Vénus et Rome, considérée comme déesse, étaient unies par une parenté divine qui se rapportait à Énée. Sur une aire de 162m,500 en longueur et de 97m,500 en largeur, s'élevait un portique double de colonnes de granit, dont il reste encore quelques débris sur le sol. Ces colonnes ont environ 1 mètre de diamètre. Le portique ne servait que d'enceinte au temple, qui avait 108 mètres de longueur et 52 mètres de large. On comptait aux deux façades dix colonnes de marbre de Paros, et aux côtés vingt, toutes cannelées et d'ordre corinthien. Dans l'aire, entre le portique et le péristyle du temple proprement dit, étaient deux grandes co-

(1) Traduit de la préface du livre intitulé : Kosmos.

lonnes de marbre isolées et soutenant des statues. La cella était divisée en deux parties et était revêtue de marbre de Paros : le sol du portique était pavé du même marbre. Le toit était couvert de bronze que le pape Honorius Ier fit enlever pour en couvrir la basilique du Vatican. On montait par sept gradins au vestibule du temple, et par cinq autres du vestibule à la cella. L'intérieur de la double cella était orné de colonnes de porphyre : on en a trouvé des fragments ; la voûte, ornée de caissons de stuc, était dorée, ainsi que les murs intérieurs de la cella, et le pavé était de jaune antique et de serpentin. Les seuls fragments importants des ruines de ce temple qui existent encore, sont quelques fondations des parties de mur de la cella, et la niche où étaient les statues des deux déesses (1).

L'arc de Titus fut élevé après la mort de ce prince, sous le règne de Domitien, en mémoire de la conquête de Jérusalem.



(La Borne suante, le temple de Vénus et Rome, l'arc de Titus.)

Il est composé d'une seule arcade, et haut de 13 mètres. Il est de marbre pentélique. Quatre des huit demi-colonnes cannelées et d'ordre composite qui en ornaient les deux façades, ont été détruites : il n'en est resté que deux de chaque côté ; celles qui sont en regard du forum ne sont pas entières. Deux admirables bas-reliefs au-dessous de l'arcade, malheureusement mutilés, représentent le Triomphe de Titus. Dans l'un, on voit l'empereur, sur son char, conduit par une femme qui figure Rome. Il tient en main le bâton du commandement, et il est couronné par la victoire. Une foule de soldats, de citoyens, de sénateurs couronnés et de licteurs sont autour de lui et portent des branches de laurier. Sur l'autre bas-relief, on voit des soldats hébreux prisonniers, la table d'or, le chandelier à sept branches, les tables de la loi, les vases et instruments sacrés, dépouilles du temple de Jérusalem. La frise de la corniche représente le reste de la pompe triomphale : on y remarque le fleuve du Jourdain personnifié et porté par deux hommes, des sacrificateurs qui conduisent des bœufs, et des soldats de la légion minervienne ; sur leurs boucliers ronds est figurée la tête de la Gorgone. Quatre belles victoires décorent l'archivolte. Une belle agrafe en forme de console forme la clef des voussoirs, et au milieu de ces ornements on voit Titus emporté au ciel sur un aigle. L'arc a été restauré sous le pontificat de Pie VII.

Nous nous réservons de donner des détails sur le Capitole, lorsque nous publierons une vue de ce monument.

(1) Voy., sur les temples antiques, la Table des dix premières années.

LE RUISSEAU.

D'un cours précipité nous allons, l'un et l'autre...
Mme DESHOULIÈRES.

INTRODUCTION.

Qui de nous, en parcourant la campagne, ne s'est arrêté souvent à contempler la course sinueuse d'un ruisseau, et ses eaux limpides, ici calmes et réfléchissant l'image de ses rives, du pont rustique qui le traverse, et des arbres voisins; là murmurant entre les cailloux; plus loin exprimant par les rides de la surface les accidents, les inégalités du fond, ou bien encore agitant mollement les longues herbes vertes que leurs ondulations auraient fait prendre jadis pour la chevelure des naïades? Combien d'agréables points de vue le ruisseau a fournis à la peinture! combien d'images gracieuses et touchantes il a inspirées à la poésie! Qui de nous ne se rappelle avec émotion la branche de saule effeuillée par René, et les pensées attachées à chaque feuille et emportées avec elle sur le courant rapide? Qui de nous a pu entendre le murmure du ruisseau sans penser à la charmante idylle de madame Deshoulières? Mais quel que soit l'attrait de ces pensées, le ruisseau nous attire par d'autres pensées encore; le rôle qu'il remplit dans l'œuvre de la création, la part active et sans cesse renouvelée qui lui est dévolue, doivent fixer tout autant notre attention, quoiqu'ici il s'adresse plus à notre esprit qu'à notre cœur.

Suivons donc le ruisseau dans son cours à travers les prairies, ou plutôt remoutons à sa source, assistons à tous les phénomènes qui président à sa naissance; puis nous redescendrons avec lui dans la plaine en lui demandant compte du rôle qu'il a dû remplir; nous verrons ses eaux pures et limpides se peupler successivement d'une multitude innombrable de plantes et d'animaux; nous admirerons les harmonies qu'il présente dans les mille accidents de son cours, et nous pourrons enfin étudier les résultats que l'industrie de l'homme en a pu tirer en le faisant servir à multiplier ses forces dans une foule de créations mécaniques, ou à le suppléer pour l'arrosement de ses champs.

D'où vient donc le ruisseau? quelle est la puissance qui, pendant la longue durée des siècles, a fourni régulièrement une eau nouvelle pour alimenter son cours, et a pris soin de le diriger jusqu'au fleuve chargé lui-même de porter à l'océan le tribut de toutes les eaux d'un vaste pays.

La Providence a réglé d'avance cet ordre si admirable en vertu simplement des lois générales imposées, dès l'origine, à tous les phénomènes de l'univers, en vertu de ces lois physiques qui manifestent leur action dans les plus grandes comme dans les plus petites choses, et règlent éternellement les combinaisons et les déplacements de la matière.

§ 1. MOUVEMENT DES EAUX A LA SURFACE DU GLOBE.

La première de ces lois est celle qui agit aussi sur les corps planétaires. De même que l'attraction universelle ou la pesanteur tend à rapprocher des masses solides, de même elle oblige les eaux libres à la surface du globe de se rapprocher du centre de la terre en gagnant d'un cours plus ou moins rapide les endroits les plus bas, pour s'étendre en nappes horizontales dans les mers et dans les lacs. Ainsi, quand on a répandu de l'eau sur une table de marbre parfaitement de niveau, elle y forme une couche immobile; mais si la table est tant soit peu inclinée d'un côté, l'eau se dirige aussitôt de ce côté et s'écoule d'autant plus vite que l'inclinaison est plus forte. Ne soyons donc pas surpris quand nous voyons les eaux serpenter au milieu d'une vaste plaine; ce n'est pas le hasard ou une volonté capricieuse qui règle leur cours sinueux, c'est l'inclinaison du sol, si faible qu'elle soit. On croirait tout d'abord cette vaste plaine parfaitement horizontale, mais le fait seul du cours des eaux montre qu'il n'en est pas ainsi; et d'ailleurs cette inclinaison, facile à démontrer par un nivellement, est déjà rendue manifeste par les barrages et les retenues de chaque écluse, de chaque usine; car on y voit une différence de niveau, souvent de 2 mètres, se répéter à des distances de 2 à 4 000 mètres, et dénoter une pente correspondante. Un fleuve comme la Loire est déjà bien rapide quand l'inclinaison de son lit est d'un mètre par 3 000 mètres, ce qui représente seulement une inclinaison d'un tiers de millimètre pour la table de marbre longue d'un mètre, que tout-à-l'heure nous prenions pour exemple.

Ce fait de l'inclinaison du lit des ruisseaux et des rivières nous sert à évaluer ou même à calculer de combien de centaines de mètres sera élevée, au-dessus du niveau de la mer ou d'un grand fleuve, la source des ruisseaux qui, des points les plus éloignés, y apportent le tribut de leurs eaux. Nous aurons besoin de nous rappeler ces différences de niveau de 100 à 300 mètres pour bien comprendre le mouvement des eaux souterraines.

Ainsi donc une force physique, la pesanteur seule, a suffi pour régler le cours des ruisseaux sur la surface plus ou moins inégale de nos campagnes. Une autre force physique non moins universelle dans son action, la chaleur, va nous donner l'explication de l'origine même des eaux.

La chaleur, en effet, agissant à la surface des mers et des continents enlève incessamment une certaine quantité d'eau qu'elle réduit en vapeur. Cette quantité est éminemment variable: là un air trop humide ou saturé de vapeurs s'oppose entièrement à l'évaporation; ailleurs un vent sec et vif l'active, au contraire, à tel point, qu'il enlève une couche d'eau de plus d'un centimètre par jour; et c'est là ce qui explique comment, souvent, à la fin de l'hiver, des flaques d'eau disparaissent si promptement dans les campagnes quand un vent froid vient à souffler de l'est.

Entre les tropiques, il s'évapore chaque année une couche d'eau de plus de 2 mètres; dans les zones tempérées, au contraire, c'est moins d'un mètre; mais en moyenne, on peut évaluer à une couche d'un mètre d'épaisseur la quantité d'eau enlevée annuellement par l'évaporation à la surface du globe.

La vapeur d'eau qui vient de se dissoudre ainsi dans l'air est complétement invisible tant que la température n'est pas devenue plus froide: mais cette vapeur, plus légère que l'air dont elle augmente le volume, tend à s'élever avec les couches d'air ainsi dilatées. Tandis que de nouvel air plus sec vient le remplacer, cet air saturé de vapeur s'élève jusqu'à une hauteur de 6 à 800 mètres et souvent davantage. Le froid, plus vif dans ces régions élevées, condense la vapeur et en forme des nuages qui flottent au-dessus des couches plus denses de l'atmosphère, comme des corps légers flottent à la surface de l'eau. Et de même que les corps légers flottant sur une eau tranquille sont attirés par les bords ou par les objets qui dépassent la surface, de même aussi les nuages, flottant sur la portion inférieure et plus dense de l'atmosphère comme sur une vaste mer, sont attirés par le sommet des montagnes qui, semblables à autant d'îles, dépassent le niveau des couches inférieures. Les nuages entourent donc ainsi les montagnes, et là, si le sommet est assez élevé, ils se déposent en une couche de neige sans cesse renouvelée, dont la fonte successive alimente les sources des principaux fleuves. Si les montagnes moins élevées n'ont pu conserver la neige, les nuages y viendront cependant encore, mais ils s'y déposeront comme un brouillard épais, et l'eau qui en résulte s'infiltrera dans le sol; ou bien cette eau coulera immédiatement à la surface pour former les filets argentés qui décorent les croupes verdoyantes des montagnes.

Les nuages n'ont pas tous suivi ce trajet vers les montagnes; la plupart, au contraire, accumulés dans un air trop refroidi, ou rapprochés et condensés par les influences électriques, tombent en pluie sur les mers, ou plus souvent

encore sur les continents. La pluie tombant, sur un sol trop incliné ou imperméable comme l'argile ou la pierre, s'écoule immédiatement en ruisseaux rapides qui, bientôt réunis, forment des torrents dévastateurs; ils creusent des ravins profonds, dégradent les terrains en pente, entraînent les pierres, le sable, la terre, et déposent les différents matériaux du sol à des distances d'autant plus grandes qu'ils sont plus légers et susceptibles de rester plus longtemps en suspension dans les eaux. Ainsi les pierres seront accumulées en bas des talus, le sable viendra couvrir les premières plaines, mais le limon ne se déposera pas avant que l'eau ne soit devenue plus calme. Ces ruisseaux, que le beau temps fait disparaître, ne sont pas ceux dont nous voulons nous occuper, quoiqu'ils puissent quelquefois se confondre avec eux; nous cherchons le ruisseau dont le cours plus paisible est alimenté par des sources intarissables.

La pluie que les nuages ont versée à la surface du sol, et qui doit être équivalente à la somme des eaux évaporées chaque année, c'est-à-dire à une couche de 2 mètres dans les régions intertropicales, et de 50 à 60 centimètres seulement dans nos contrées, la pluie ne s'écoule pas tout entière à la surface. Une partie des eaux s'infiltre dans le sol et y pénètre plus ou moins profondément, mais non pour y séjourner indéfiniment, car depuis des siècles les eaux souterraines auraient dû se mettre en équilibre. Ces eaux continuent à s'écouler entre les interstices des couches meubles ou sablonneuses; ou bien, retenues par des couches argileuses qui les empêchent d'aller plus bas, elles poursuivent leur cours souterrain jusqu'à l'endroit où ces couches viennent aboutir à la surface même ou dans quelque coupure naturelle du sol. Là elles s'écoulent en formant des sources limpides et dont le cours est d'autant plus régulier que le trajet souterrain a été plus long. Au reste, ce n'est pas seulement la pluie qui vient de tomber qui doit s'infiltrer ainsi, mais les eaux des fleuves et des lacs ou des étangs peuvent pénétrer également dans les couches poreuses du fond de leur lit, et de là elles s'en vont, après un trajet souterrain, former au loin de nouvelles sources, ou bien même se rendre au fond des mers, ou des fleuves et des étangs situés plus bas.

Telle est donc l'origine des sources et des fontaines; mais pour la mieux comprendre reportons-nous au mode de formation de l'écorce ou des couches externes du globe terrestre.

§ 2. Formation et structure de l'écorce du globe.

Il est hors de doute aujourd'hui que la terre fut dans l'origine une masse de substances minérales en fusion et incandescentes, entourée d'une épaisse atmosphère de vapeurs: elle s'est refroidie progressivement en faisant, comme aujourd'hui, sa révolution diurne dans son orbite annuel autour du soleil; et, de même qu'aujourd'hui, en raison de l'inclinaison de son axe sur le plan de son orbite, le refroidissement, au lieu d'être uniforme, fut variable pour les diverses zones de sa surface. Par conséquent aussi, la croûte solide qui dut se produire peu à peu à la surface de cette masse incandescente promenée dans les espaces planétaires dont le froid est si intense; cette croûte solide, au lieu de se consolider uniformément, présenta des inégalités, et par suite des fêlures, des ruptures, à mesure que la masse en se refroidissant diminuait de volume suivant les lois générales de la dilatation des corps. L'écorce du globe continua à se former ainsi avec des inégalités et des ruptures de plus en plus considérables jusqu'à ce que, sur certaines parties de sa surface, la vapeur d'eau pût se déposer et former un commencement d'océan. Les eaux, très chaudes encore, durent tenir en dissolution beaucoup de substances minérales, et purent agir chimiquement ou mécaniquement sur les roches déjà consolidées; c'est-à-dire que les eaux purent dissoudre certaines parties du sol en raison de leur température élevée et des sels ou des acides qu'elles contenaient, et que ces mêmes eaux, agitées par de fortes marées et déplacées fréquemment par les ruptures et les dislocations successives du terrain, durent dégrader et désagréger les portions soulevées, ou broyer et réduire en graviers, en sable et en argile, toutes les roches déjà brisées.

Les mers, tout en changeant de place à chaque nouvelle rupture de l'écorce du globe, s'accroissaient par la condensation de nouvelle vapeur, à mesure que la chaleur diminuait à la surface, et en même temps déposaient diverses couches de terrains dont l'origine aqueuse est facile à reconnaître, tant parce que les couches de même origine sont parallèles ou stratifiées comme les assises d'une bâtisse, que parce qu'elles contiennent presque toujours des débris fossiles de quelques uns des animaux et des végétaux qui ont peuplé successivement cet ancien océan. On conçoit dès lors que les couches déposées sur divers points ou à diverses époques, quoique dans un même océan, pouvaient différer entre elles suivant la profondeur ou l'état d'agitation des eaux: ici des couches de sable, là des couches d'argiles ou de matières pierreuses cimentées par les substances précédemment dissoutes. On conçoit aussi que ces couches, au lieu d'être parfaitement horizontales, ont dû suivre les inflexions du fond diversement accidenté. Mais cela n'eût pas suffi pour produire les phénomènes des eaux souterraines; car les couches ainsi déposées avaient pris la position d'équilibre déterminée par les lois de la pesanteur, et les eaux infiltrées dans ces couches y seraient restées également en équilibre et éternellement immobiles. Il a donc fallu de nouveaux changements dans la position des couches primitivement déposées; c'est ce qui a dû résulter encore du refroidissement et de l'épaississement progressif de l'écorce du globe. Les premières ruptures de cette écorce produisaient des effets bien moins considérables, de même que la glace encore mince d'un étang, lorsqu'elle vient d'être brisée, ne produit à la surface que des inégalités peu sensibles. Mais quand cette écorce fut devenue très épaisse, et que la masse, encore fondue à l'intérieur du globe, eut cessé de la soutenir par suite de la diminution successive de son volume, il dut se produire des dislocations beaucoup plus importantes. Ainsi, les couches brisées s'étaient enfoncées sur un point, tandis que, par un mouvement de bascule, elles s'étaient soulevées sur un autre point, et cela d'autant plus fortement et sur une étendue d'autant plus grande, que l'écorce solide était déjà plus épaisse. C'est pourquoi les montagnes les plus hautes ou les soulèvements les plus considérables ont été produits les derniers à la surface du globe; c'est pourquoi aussi les fleuves les plus considérables se trouvent dans les continents où se sont produits ces derniers soulèvements du sol. Une longue suite de siècles s'est écoulée entre la première apparition des mers et les derniers soulèvements qui ont donné à notre terre sa configuration actuelle, et le fond des mers s'est successivement recouvert de nouveaux dépôts; mais comme le sol avait reçu des inclinaisons diverses par suite des soulèvements, comme les mers avaient même souvent changé d'emplacement, il s'ensuit que sur aucun point peut-être les couches déposées par les eaux ne se sont succédé sans interruption ou au moins sans variations de niveau. Dès lors, les premières couches ont perdu cette première position dans laquelle les eaux infiltrées devaient être en équilibre; elles ont pu d'ailleurs être elles-mêmes corrodées ou sillonnées par les eaux agitées ou courant à la surface: de telle sorte que les couches sablonneuses ont été mises à découvert là où plus tard des eaux devront s'infiltrer pour suivre leur cours souterrain dans les intestices du sable, et là aussi où ces eaux devront venir former des sources.

La suite à une autre livraison.

UN THÉATRE AMBULANT.

Qui de vous n'a rencontré au coin de quelque borne parisienne ce jeune Piémontais en haillons, avec sa haute coiffure italienne, sa planche à marionnettes, et son œil éveillé qui cherche. C'est un des membres de cette grande famille errante qui ignore chaque soir quelle sera la nourriture du lendemain; volée d'oiseaux voyageurs que la pluie mouille, que le vent essuie, que le soleil réchauffe, que guette, à chaque détour, le milan ou le fusil du chasseur, mais qui, malgré elle, court toujours en avant.

Pauvres enfants vagabonds! Ne voyez-vous pas derrière eux une femme hâve et sinistre qui leur crie de marcher? C'est la faim! Ils vont, poussés par son irrésistible puissance; mais ils ont beau presser le pas, toujours la sombre furie est là leur montrant l'horizon.

Pourquoi donc n'ont-ils point place à leur nid dans ce grand arbre que Dieu a créé pour tous? Que font, au milieu de notre civilisation, ces demi-sauvages sans familles, sans pays, sans but, que la société roule dans ses flots comme les épaves d'un naufrage? Sont-ils là pour nous enseigner la prévoyance, pour nous rendre plus facile le contentement, ou pour entretenir les sources de la pitié?

L'enfant qui émiette son gâteau pour l'hirondelle de sa croisée ne demande pas pourquoi Dieu l'envoie. Faites comme lui : semez quelques miettes de votre abondance devant cet exilé de la terre du soleil, sinon par humanité, du moins par reconnaissance. Rappelez-vous le temps où, le carton suspendu à l'épaule, vous oubliiez les ordres de la mère craintive et l'heure de l'école devant la planche étroite où le fifre et le tambour faisaient danser ses étranges acteurs. Quelle joie quand le genou de l'enfant, plus vivement agité, imprimait à leur danse de plus hardis mouvements; quand danseurs et danseuses, soulevés en même temps se heurtaient, se mêlaient, volaient en frappant du dos le pavé ou effleurant du front le ruisseau! Jours heureux, où vous cherchiez la cause de ces folles sarabandes! Combien de fois depuis avez-vous vu s'agiter de plus illustres acteurs sur un plus vaste théâtre sans pouvoir retrouver les mêmes illusions? C'est que, dans votre enfance, vous aperceviez la ficelle sans la comprendre, tandis que plus tard vous l'avez comprise sans la voir.



(Dessin de Gavarni.)

Hélas! vous le savez maintenant, cet humble spectale est la parodie de celui du monde! Combien d'hommes, en effet, ne sont que des marionnettes attachées au cordon de l'intérêt ou de la vanité et qu'un genou invisible fait danser près du ruisseau.

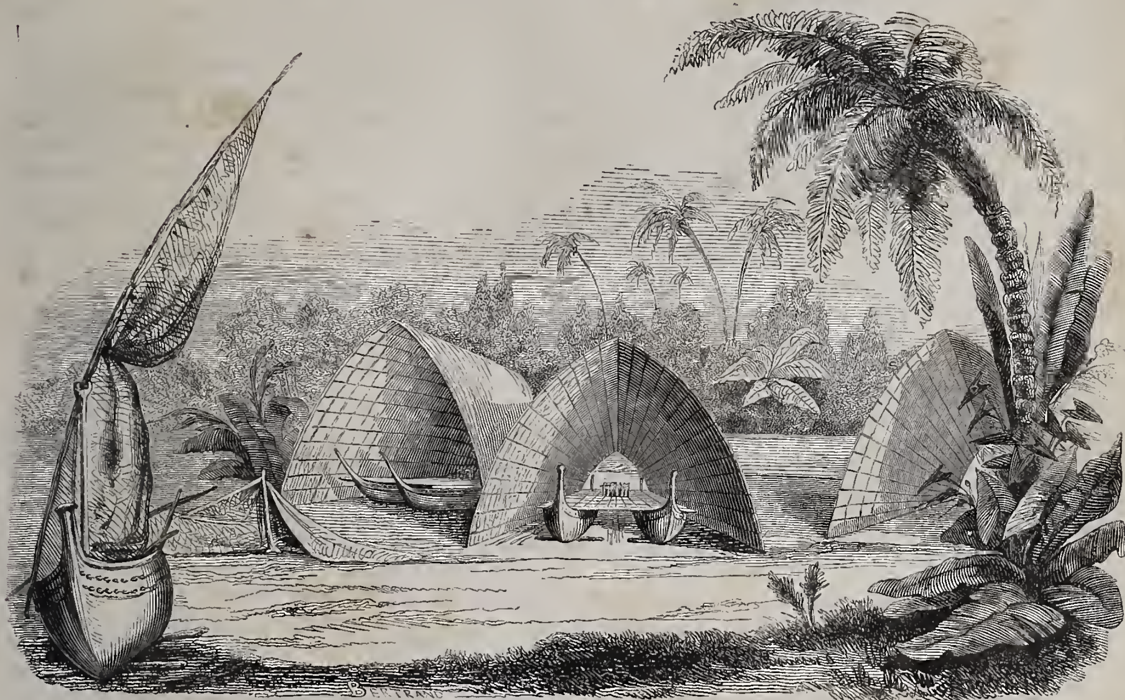
BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

FRAGMENTS DE VOYAGES (1).

(Voy. p. 43.)

POLYNÉSIE CENTRALE. — ILES TONGA-TABOU (2).



(Polynésie centrale.— Hangars de la flotte, à Tonga-Tabou.)

Les habitants de Tonga-Tabou sont presque tous d'une excessive fierté, mais ils sont hospitaliers et généreux. L'allure du guerrier tonga est hardie, aisée, belliqueuse ; sa taille grande et bien proportionnée ; sa physionomie est encore fortement empreinte du caractère primitif de la nature sauvage.

Après avoir longtemps diminué dans des guerres désastreuses de tribu à tribu, la population prend aujourd'hui, à la faveur de la paix, un accroissement remarquable.

Il n'existe plus, comme autrefois, à Tonga-Tabou, un roi concentrant en lui le pouvoir absolu ; l'île est divisée en districts dont chacun est gouverné par un chef héréditaire qui se considère comme souverain indépendant ; le christianisme a remplacé en grande partie le culte des idoles, et l'autorité du Touï-Tonga, grand pontife issu du sang des anciens dieux, a disparu complétement lors de l'avénement au pouvoir du successeur de Finow Ier.

Chaque district a un chef-lieu peuplé de 3 à 4 000 âmes ; l'ensemble des maisons qui composent cette sorte de capitale est entouré d'une muraille de terre et d'un fossé extérieur qui en font une petite place forte. Ces ouvrages sont assez élevés pour protéger parfaitement l'intérieur des projectiles de l'ennemi, et les fossés sont garnis de piquets pointus qui sont un obstacle dangereux. Des troncs d'arbres, percés dans leur longueur, répartis de distance en distance sur les épaulements pour servir de meurtrières, et de vieilles caronades, protégent les issues principales.

Le chef-lieu du district de Béa, qu'habitent les missionnaires catholiques, passe pour le mieux fortifié de l'archipel, et c'est devant lui qu'échoua, dans sa maladroite tentative d'attaque, le capitaine de la corvette anglaise *la Favorite*. Nous assistâmes dans ce village à une messe pontificale officiée par l'évêque d'Amatha, supérieur des missions catholiques de cette partie de la Polynésie. Après la messe, nous fûmes conduits chez les principaux habitants, qui s'empressèrent à l'envi de nous offrir des *kawas* (1) et de nous montrer en détail les curiosités du lieu. Nous visitâmes d'abord les hangars des pirogues de guerre, sortes de demi-cylindres légèrement aigus au sommet, qu'on pourrait comparer en petit aux cales couvertes de nos arsenaux maritimes ; puis l'arsenal, qui arrêta particulièrement notre attention. C'est un bâtiment où sont placés avec ordre les agrès de la flotte : à l'une des extrémités se trouvent des barils de poudre et des rateliers de mousquets bien entretenus ; à l'autre figurent, rangées avec ordre, toutes les armes qui étaient en usage dans l'archipel avant l'arrivée des Européens.

L'air d'aisance que nous rencontrions partout sur nos pas dans ce village, la gaieté peinte dans tous les yeux, la santé florissante sur cette multitude de visages d'enfants, la grâce de leurs manières, nous avaient charmés ; mais ce que nous vîmes de ces fortifications, de ces belles pirogues de guerre, de cet arsenal surveillé par des sentinelles, en un mot, l'espèce de régularité qui régnait dans tous les détails de l'économie publique, achevèrent de nous donner du peuple tonga une opinion entièrement favorable.

Durant notre séjour dans ces îles, nous fûmes témoins d'une grande fête où tous les habitants, réunis près du village de Moua, vinrent remercier les anciens dieux de leur avoir donné l'igname, élément principal de leur nourriture.

(1) Articles et dessins communiqués par M. Pigeard, officier de la marine royale.

(2) Dans le précédent article, au lieu de Louga-Labou, lisez : Tonga-Tabou.

(1) On se rappelle que le kawa est une liqueur faite avec de l'eau et la racine d'une espèce de poivre que des hommes ont mâchée. On offre dans la Polynésie le kawa, comme dans notre Europe le thé.

L'endroit choisi pour la cérémonie était une vaste prairie ombragée par de grands mûriers.

Quand les populations accourues des divers districts furent assemblées, les guerriers se formèrent par tribus, apportant processionnellement leurs offrandes vers le lieu de la fête. Chaque homme, suivi de sa femme qui portait les armes de guerre, marchait armé lui-même d'une simple branche de cocotier (1) façonnée en petite massue.

Les tribus se placèrent successivement en cercle sous les arbres, et les maîtres des cérémonies appelèrent un certain nombre d'habitants de Moua. Les uns furent assignés à la garde intérieure du village pendant la fête, les autres envoyés en sentinelles dans les environs; puis, toutes les précautions prises pour empêcher le désordre, un vieillard proclama à haute voix les lois du combat, et les jeux commencèrent.

Un guerrier de Móua s'avança dans l'immense arène libre au milieu du cercle des spectateurs, et défia la galerie au combat, en brandissant sa petite massue: dix massues levées en même temps répondirent à son appel.

La lutte s'engagea d'abord enjouée et insignifiante, puis animée de coups terribles et d'une rare adresse, qui retentissaient au milieu du silence général. Une simple inclination de tête, de la part de celui qui se trouvait le moins fort, était l'aveu de sa défaite, et les deux combattants se retiraient pour faire place à d'autres, à moins que le vainqueur ne manifestât l'intention de se mesurer avec de nouveaux antagonistes.

Cette fête faillit être malheureusement troublée: un guerrier de Béa qui avait successivement vaincu quatre rivaux, tous de Moua, ne voyant sans doute pas le geste de soumission du cinquième déjà étendu à ses pieds, continuait à le frapper de coups redoublés. Un mouvement d'indignation éclata spontanément dans l'assemblée, et il s'en éleva une clameur de rage. Chacun saisissait ses armes, les femmes et les enfants fuyaient, une lutte générale était imminente, quand un vieillard, levant sa main au-dessus de sa tête, fit comprendre qu'il voulait parler: bientôt le tumulte s'apaisa; il prononça quelques mots de conciliation, et les jeux reprirent leur cours.

Comme les combattants qui succédaient montraient moins d'ardeur que les premiers, le même vieillard qui avait déjà parlé s'avança de nouveau au milieu de l'arène, et, d'une voix émue, prononça ces mots: « Tonga, tremble, tu es entourée d'îles ennemies, et au jour du combat tu ne sauras plus te battre! » Ces seuls mots magnétisèrent l'assemblée, et les luttes devinrent telles, qu'il n'eût manqué aux armes que de résister mieux aux chocs, pour qu'en une heure vingt combattants fussent frappés mortellement. Les jeux furent suivis de kawas pompeux et d'un grand festin où l'on partagea entre les assistants l'ensemble des provisions. Les enfants prirent la place de leurs pères dans l'arène, et la soirée se termina par des chants et des danses à la lueur des torches.

Nous avons vu à Tonga-Tabou un peuple qui a déjà dépassé des limites restées infranchissables pour tous les autres groupes polynésiens; nous y avons remarqué, au milieu de coutumes barbares et superstitieuses, la sagesse de quelques lois conservatrices et prudentes, un sentiment d'orgueil national fondé sur une supériorité morale que ne contestent point les peuples voisins.

(1) Les branches du cocotier sont, comme on le sait, très poreuses et d'une médiocre résistance.

CHIENS MUETS.

On lit dans une lettre du professeur Bell, de King's collége, datée de Maurice, les faits suivants: « Nous avons touché à Juan de Nova, où j'ai eu l'occasion de voir pour la première fois une île toute de pur corail. Sa forme est celle d'un fer à cheval, d'environ 21 milles de longueur sur un demi-mille ou trois quarts de mille en largeur. A différentes époques, on a abandonné sur ce rivage des chiens de toute espèce qui, grâces à l'abondante nourriture que leur fournissent les œufs de tortues, les jeunes tortues et les mouettes, se sont multipliés d'une manière prodigieuse. Aujourd'hui ils sont au nombre de plusieurs mille. Ils parcourent l'île par bandes et ils chassent les oiseaux de mer avec un art, un ensemble et une adresse qu'on ne rencontre guère ordinairement que chez les renards. Quelquefois, pour le partage du butin, il s'élève entre eux des luttes et des batailles sanglantes. Je puis affirmer, d'après mes observations personnelles, qu'ils boivent de l'eau de mer et qu'ils ont entièrement perdu la faculté d'aboyer. Quelques uns, que l'on a enfermés pendant plusieurs mois, n'ont recouvré dans la captivité ni leur voix, ni leurs anciennes habitudes. »

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. p. 51.)

SUITE DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Le *chaperon* fut la coiffure nationale des anciens Français, de même que le *cucullus* d'où il tira son origine avait été la coiffure nationale des Gaulois. On peut s'en faire une idée très juste d'après nos capuchons de domino. Cette forme s'altéra de diverses manières sous le règne de Philippe-le-Bel, soit par la suppression de la pèlerine, soit par l'allongement de la cornette à laquelle on donna des dimensions suffisantes pour la faire retomber sur les épaules. Dans la première de ces modifications, le chaperon, cessant de s'attacher autour du cou, eut besoin d'être retenu sur la tête par quelque chose de consistant. On le monta donc sur un bourrelet, ce qui le transforma en une véritable toque. En bâtissant l'étoffe de la coiffe sur le bourrelet, on lui fit faire certains plis pour rappeler ceux qu'elle produisait d'elle-même lorsqu'elle n'était pas soutenue. Bientôt la fantaisie disposa ces plis de mille manières étranges: en bouillons, en fraises, en crête de coq. La façon en crête de coq ou *coquarde*, fut surtout bien portée. Elle fit entrer dans la langue l'épithète de *coquard* qui s'est longtemps appliquée à ce que nous appelons de nos jours un *dandy*.

Les chapeaux étaient de plusieurs formes: pointus, cylindriques, hémisphériques avec un appendice saillant au sommet. On les faisait de divers feutres, soit de bièvre (loutre), soit de poil de chèvre, soit même de bourre de laine et de coton. La fabrication de chaque espèce de chapeau constituait une industrie à part. A Paris, les chapeliers de bièvre étaient soumis à un ancien statut d'après lequel il leur était interdit d'augmenter par des apprêts la roideur de leurs feutres. En 1323, ils vinrent demander au prévôt la permission de réformer cet article, « pour ce que chacun » demandoit nouvelleté et novias chapias de pluseurs diverses » guises et len ne les povoit fere sans appareil souffisant, » c'est-à-dire pour répondre au caprice d'une foule de chalands qui demandaient des formes de chapeau d'une confection impossible si le feutre n'eût été spécialement apprêté pour cela. On leur permit d'empeser les feutres blancs et les gris, mais non les noirs.

Les chapeaux de paon, confectionnés par les *paonniers*, étaient un objet du plus grand luxe. Des plumes de paon cousues l'une sur l'autre en revêtaient l'extérieur. Ils avaient toujours la forme pointue.

Quant à l'expression de chapeau de fleurs qui revient à chaque instant dans les anciens auteurs, elle désignait non pas une forme particulière de chapeau, mais une couronne de bluets ou de roses, ornement de tête que l'antiquité avait transmis aux gens du moyen-âge, et qui se maintint jusqu'au règne de Philippe de Valois, comme partie indispensable du costume de bal ou de festin. On aurait peine à se figurer le

nombre de bras qu'occupait, en 1300, la seule industrie des chapeaux de fleurs. Outre qu'elle était fructueuse, elle conférait à ceux qui l'exerçaient la jouissance de plusieurs exemptions et priviléges, priviléges à eux dûs, disent les anciens réglements, comme *à gens occupés pour le plaisir des gentilshommes.*

Les *frontcaux* firent tomber les chapeaux de fleurs. On appelait ainsi des diadêmes composés d'un galon de soie, d'argent ou d'or sur lequel l'art du joaillier disposait en rosaces des groupes de perles et de pierreries. Cet ornement avait sur les fleurs l'avantage de ne pas se flétrir. Il avait aussi le mérite de coûter beaucoup plus cher et d'établir d'une manière encore plus voyante la démarcation entre les grandes et les petites fortunes. Cette dernière considération fut probablement ce qui rendit son succès décisif.

Lorsque les poëtes du moyen-âge veulent décrire un riche costume, c'est surtout sur le *manteau* qu'ils accumulent les traits de leur imagination. Déjà, dans le roman de Garin le Loherain, on voit cette preuve du luxe des manteaux :

> Et le mantel à son col li pandi,
> Riche d'orfrois de paille alexandrin.

« Et il lui mit au cou son manteau de soie brochée d'A-» lexandrie richement galonné d'or. » Nous citons cet exemple sur mille. De même, dans le *Roman de la Violette*, qui est postérieur au Garin d'au moins cent cinquante ans :

> Et mantel ot d'ermine au col
> Plus vert que n'est feuille de col,
> A flouretes d'or eslevées,
> Qui moult sont richement ouvrées.

« Le manteau attaché à ses épaules était plus vert que » feuille de chou et semé de rosaces brodées en or du travail » le plus somptueux. »

Les comptes de dépenses et autres documents financiers qui abondent dans nos archives, confirment pleinement le dire des poëtes en rapportant les fournitures de velours, de soie, de martre et de petit-gris, qui se faisaient dans les maisons princières pour la confection des manteaux.

Il y avait deux sortes de manteau. L'un était ouvert par devant et tombait sur le dos ; une bride qui traversait la poitrine le tenait fixé sur les épaules. L'autre, enveloppant le corps comme une cloche, était fendu sur le côté droit et se retroussait sur le bras gauche ; de plus, il était accompagné d'un collet de fourrure taillé en guise de pèlerine. Par son ampleur et la magnificence de ses plis, ce dernier rappelait la toge romaine. On l'appelait *manteau à la royale* parce qu'il faisait partie du costume des rois, et l'usage s'en est perpétué jusque dans les temps modernes avec cette destination. Les premiers présidents de nos cours de justice le portent aussi sous la double dénomination de *toge* et d'*épitoge*. Cet insigne leur a été attribué en mémoire du costume des premiers présidents des parlements qui, eux seuls, l'avaient conservé, quoique dans l'origine, lorsque Philippe-le-Bel établit les parlements de Paris et de Toulouse, ainsi que la Chambre des comptes, il voulut que tous les officiers de ces cours souveraines portassent le manteau royal comme un emblème de l'autorité qu'il leur déléguait.

On a coutume de regarder la *chemise* comme un vêtement d'invention moderne, et rien n'est plus erroné, car, au contraire, nous tenons la chemise directement de l'antiquité. Il n'y a de nouveau que l'usage universel qu'on en fait aujourd'hui. Saint Jérôme parle de la chemise (*camisia*) comme d'une pièce que, de son temps, tous les soldats portaient dans les armées romaines. On conçoit en effet que les militaires qui ne pouvaient pas donner à leur corps des soins continuels, aient eu besoin d'un vêtement intermédiaire entre la tunique et la peau. Leur pratique fut adoptée par les barbares et transmise par ceux-ci aux hommes du moyen-âge qui exerçaient la profession des armes. Les plus anciennes Chansons de geste ne décrivent pas un adoubement de chevalier où la chemise ne figure comme pièce indispensable. Divers traits racontés par les chroniqueurs confirment sur ce point le témoignage des poëtes. Guibert de Nogent, entre autres, raconte quelque part la présence d'esprit d'un croisé qui, dans un moment critique, rallia l'armée chrétienne en faisant un drapeau du pan de sa chemise qu'il arbora après sa lance. On peut inférer de cette anecdote que la coupe des chemises était dès le temps des croisades ce qu'elle est aujourd'hui. Il y a plus. Il est souvent question dans les auteurs du treizième siècle de chemises *ridées*, c'est-à-dire plissées ; et, vraisemblablement, on ne leur donnait cette façon que pour les montrer autour du cou. Ainsi donc, tout est ancien dans la chemise, même la parade qu'on en peut faire comme d'un objet de luxe.

Pour compléter notre revue de l'habillement, il nous reste à parler d'une pièce qui ne cessa jamais d'être un objet de pure utilité, on pourrait dire un meuble. Nous voulons parler de la *chape*, seule garantie qu'aient eue contre le mauvais temps les générations qui ne connurent ni les voitures commodes ni les parapluies. La chape, aussi nommée *chape de pluie* à cause de son usage, était une grande pelisse à manches, et d'une étoffe dont l'imperméabilité faisait tout le mérite. Elle était portée derrière le maître par un domestique à qui cette fonction faisait donner le nom de *porte-chape*. On comptait cinq de ces valets à la cour de Philippe-le-Bel, pour le seul service du roi. Ils avaient la nourriture, l'entretien et, pour gages, quatre deniers par jour. Bien entendu, les gens du commun, qui n'avaient pas le moyen d'entretenir de ces domestiques, portaient eux-mêmes leur chape troussée en bandoulière ou pliée sous le bras. Il était d'usage que les pèlerins demeurassent toujours vêtus de la leur.

Passons à la toilette des femmes.

A l'exception des braies, toutes les pièces composant le costume masculin se retrouvaient dans celui des femmes. Il n'y avait pas jusqu'aux dénominations qui ne fussent les mêmes. La différence du costume des deux sexes ne résidait que dans la façon. Ainsi, par exemple, la cotte et la cotte hardie des femmes étaient traînantes ; leur chapeau n'affectait pas la forme conique et n'était pas de feutre ; leur chaperon, toujours muni de ses appendices, pèlerine ou chausse, ne se retroussait jamais pour prendre la forme dégagée d'une toque.

La cotte hardie, avons-nous dit, était traînante ; elle était de plus flottante et ne se ceignait pas, quoique, vers le milieu du corps, elle se rétrécît de manière à en marquer tant soit peu le contour. Comme celle des hommes, elle se doublait de fourrure, et Dieu sait combien son ampleur augmentait le prix de cette opération. Les maris, cependant, eussent été trop heureux si cette ruineuse pièce de dessus les eût dispensés (comme cela aurait pu se faire à la rigueur) de toute dépense pour le costume de dessous. Mais la coquetterie ne tint compte du parti qu'on pouvait tirer du surcot au point de vue économique. Comme il cachait la cotte partout, excepté aux manches, on le retroussa pour faire voir qu'on portait des jupes en soie brochée. De même, comme de temps immémorial on avait accoutumé de juger du ton d'une femme d'après la richesse de sa ceinture, et que les dames ne voulaient pas renoncer à une pièce de cette importance, pour la faire briller à la place qu'elle occupait, entre la cotte et le surcot, on fendit ce dernier au-dessus des hanches, à droite et à gauche. Les prédicateurs du temps appellent ces ouvertures des *fenêtres d'enfer*, par où, selon eux, se montraient les démons de la prodigalité.

Le chapeau des femmes ne s'appelait pas chapeau, mais *couvrechef*. Comme celui de nos dames, il consistait en une carcasse recouverte d'étoffe. La carcasse était alors de parchemin. L'étoffe, de drap fin, de soie ou de velours, recevait d'ordinaire un genre de décoration en paillettes et en filigranes dont les modes de certains cantons suisses peuvent

donner l'idée. Il faut noter encore que le couvrechef n'avait pas de passe et que sa forme était celle d'un mortier de juge. L'usage, au reste, ne s'en prolongea guère au-delà de 1310. Alors vint l'habitude de se coiffer en cheveux avec des filets de soie ou *crépines* que l'on accompagnait soit d'un fronteau, soit d'un cercle d'orfévrerie, soit d'une voilette en une gaze qu'on appelait *mollequin*. Voilette, crépine, couvrechef, tous ces objets de parure étaient interdits aux veuves,



(Seigneurs.— D'après deux miniatures du règne de Philippe-le-Bel.)

(Bourgeois et Dame veuve.— D'après un manuscrit de 1386.) 1330

lesquelles, à l'imitation des religieuses, ne pouvaient paraître en public qu'avec une guimpe qui leur enveloppait la tête, les oreilles, le menton et le cou.

Nous avons énuméré sommairement, non pas décrit dans leur détail, les pièces qui composaient le costume au quatorzième siècle, et la variété seule de ces objets suffit pour qu'on juge à combien d'articles de luxe s'adressait déjà la consommation. En raison des demandes faites par le commerce, la production augmentait partout où elle avait son siége; et même, dans les pays qui jusque là avaient été dénués de toute industrie, des hommes intelligents commençaient à voir la possibilité de naturaliser les professions qui enrichissaient l'étranger. Tel était le résultat de la prospérité relative qui s'était fait sentir pendant le treizième siècle, surtout depuis le règne de saint Louis. L'argent commençait à circuler; la parure était la chose à laquelle on l'employait le plus volontiers, et des dépenses faites pour la parure naissaient l'art et la richesse. L'Église, sans voir les avantages éloignés de cet état de choses, s'alarma d'un goût qui ne tendait que chez un trop grand nombre à dégénérer en fureur. Elle adjura les hommes d'État de réprimer ce qu'elle prenait pour un symptôme de la dissolution des mœurs; et, comme ses terreurs étaient assez justifiées par les anathèmes des législateurs antiques contre le luxe des habits, on en revint au système des lois somptuaires. Philippe le Bel rendit, dès l'an 1294, une suite de dispositions qu'on regarde comme le fondement de la législation française sur la matière. Au lieu que jusque-là il n'y avait eu que des prohibitions de circonstance, prononcées par les conciles ou par les synodes provinciaux comme mesures de pure discipline, l'ordonnance de 1294 régla ou prétendit régler, par la sanction d'une amende, la tenue et l'entretien de chaque classe de la société.

Voici les principales dispositions de ce vieux règlement.

« Nul bourgeois ni bourgeoise ne portera vair, ni gris, ni hermine, et ils se déferont, de Pâques prochain en un an, de celles de ces fourrures qu'ils pourroient avoir présentement. Ils ne porteront non plus ni or, ni pierres précieuses, ni couronnes d'or ou d'argent.

» Nul clerc, à moins d'être prélat ou de rang à tenir maison, ne pourra porter vair ni gris, si ce n'est pour la garniture de son chaperon tant seulement.

» Les ducs, les comtes, les barons de six mille livres de terre (c'est-à-dire possédant en biens fonds une somme qui représente environ 500 000 fr. de notre monnaie) ou au-dessus, pourront se faire faire quatre habillements par an, pas davantage, et les femmes autant.

» Nul chevalier ne donnera à ses compagnons plus de deux paires de robes par an (*paire de robes* signifie la cotte accompagnée du surcot).

» Les simples prélats n'auront que deux paires de robes par an, et les simples chevaliers n'en auront que deux paires également, soit qu'on les leur donne, soit qu'ils les achètent.

» Les chevaliers possesseurs de trois mille livres de terre ou plus, ainsi que les bannerets, pourront avoir trois paires de robes par an et non davantage; et l'une de ces trois paires devra être pour l'été.

» Nul prélat ne donnera à ses gens plus d'une paire de robes par an et deux chapes.

» Nul écuyer n'aura que deux paires de robes, par don ou par achat.

» Les domestiques n'auront qu'une paire par an.

» Nulle damoiselle, à moins d'être châtelaine ou propriétaire de deux mille livres de terre, n'aura qu'une paire de robes par an. »

Vient ensuite le règlement du prix des étoffes permises à chaque condition. Ce prix, pour les seigneurs du plus haut parage, ne doit pas excéder 25 sous tournois l'aune. Il est fixé à 18 sous pour les châtelains, les bannerets et les che-

valiers de leur suite ; à 16 pour les clercs revêtus d'une dignité ; à 15 pour les écuyers fils de bannerets et de châtelains ; à 12 pour les clercs ordinaires et les bourgeois de 2 000 livres, avec faculté à ceux-ci de faire porter à leur femme des étoffes de 16 sous l'aune ; à 10 sous pour les écuyers vivant de leur propre et pour les petits bourgeois ; enfin, à 7 sous pour les petits nobles vivant du patronage des grands.

Ces minutieuses prescriptions et distinctions n'aboutirent à rien. Soit que l'ordonnance fût trop difficile à exécuter, soit qu'on aimât mieux l'enfreindre au prix de l'amende dont elle frappait les délinquants, en l'an 1300, les cris des moralistes contre la dissolution des habits étaient plus désespérés que jamais. Les riches, sans acception de caste, ne cherchaient qu'à s'éclipser entre eux, et, par suite de cette folle émulation, des fortunes magnifiques allaient s'engloutir dans les comptoirs des marchands étrangers, lesquels, malheureusement, empilaient plutôt qu'ils ne rendaient par la circulation au commerce leur bienfaiteur.

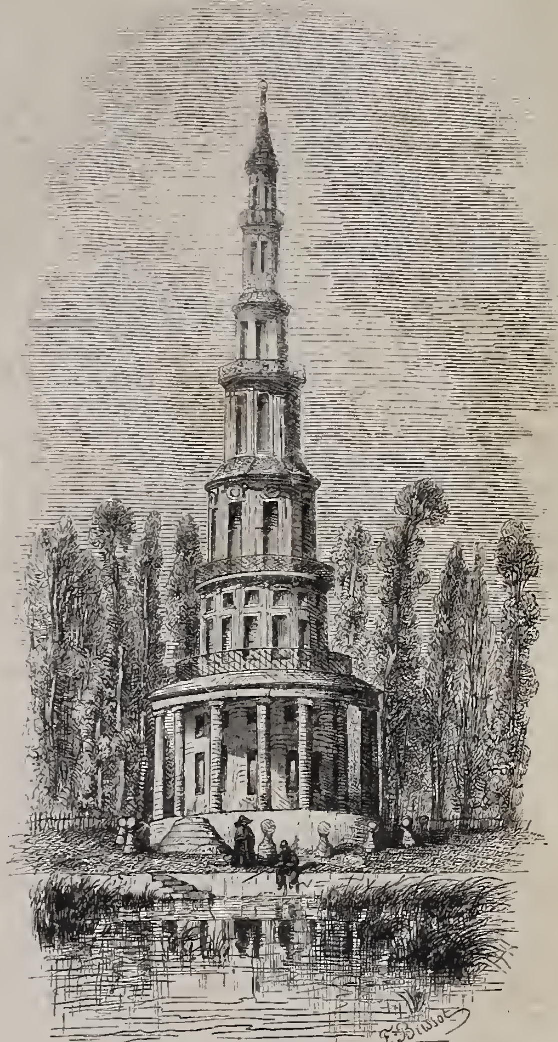


(Bourgeoise en 1333.— D'après un tombeau de Saint-Jean en l'Ile, à Corbeil.)

LA PAGODE DE CHANTELOUP,

DANS LA FORÊT D'AMBOISE.

Cette pagode est le seul reste du château que le duc de Choiseul avait fait construire près d'Amboise, sur l'emplacement de celui de la princesse des Ursins. Cette sorte de tour, imitée des temples chinois, s'élève au point central des principales allées de la forêt d'Amboise. Sa hauteur au-dessus du sol est de 39 mètres, et au-dessus de la mer de 185 mètres. On sait que lorsque le duc de Choiseul eut été



(La pagode de Chanteloup.)

exilé par Louis XV, son château d'Amboise, qu'il se plut à embellir, devint un séjour de luxe et de plaisirs. Sous la restauration, cette ancienne propriété fut achetée par le duc d'Orléans.

UN ÉPISODE DE LA GRANDE PESTE DE LONDRES EN 1665.

(Suite. — Voy. p. 74.)

Arrivés à l'extrémité de Wapping, près de l'Ermitage, nos trois voyageurs apprirent que la peste avait envahi les paroisses de Shoredith et de Cripplegate, qui étaient devant eux, et qu'ils se préparaient à traverser. Ils jugèrent prudent de se détourner dans la direction de Ratcliff-Cross, en laissant à leur gauche l'église de Stepney, de peur d'approcher du cimetière, et aussi parce que le vent soufflait alors de l'ouest, c'est-à-dire du côté de la Cité où les ravages du fléau étaient les plus épouvantables. Ils firent donc un long détour, et s'avançant jusqu'à Poplar et Bromley, rencontrèrent la grande route à la hauteur de Bow.

Mais on n'aurait pas manqué de les arrêter au pont de Bow : ils traversèrent donc la grande route, et, suivant

un petit sentier qui serpentait autour des maisons de Bow, ils se dirigèrent vers Old-Ford. De toutes parts, les constables étaient sur leurs gardes, moins, ce semble, pour arrêter ceux qui passaient, que pour les empêcher de séjourner dans les villes. On avait d'autant plus de motifs d'exercer une surveillance très active que, d'après une rumeur qui n'avait rien d'invraisemblable, la population pauvre de Londres, exaspérée par le manque de travail et par la famine, avait pris les armes, était en pleine révolte, et menaçait d'aller piller les villes des environs pour avoir du pain. Ces craintes se seraient peut-être réalisées si la peste n'avait décimé aussi cruellement les pauvres habitants : elle en pressait la foule, non dans les champs, mais vers les fosses des cimetières.

Les trois voyageurs eurent à subir un interrogatoire à Old-Ford; mais comme ils paraissaient venir plutôt de la campagne que de Londres, on ne se montra point rigoureux à leur égard. On causa sans crainte avec eux, on les laissa entrer dans la maison où se trouvaient réunis le constable et ses gardes, on leur donna même à boire et quelques aliments qui leur firent grand bien et fortifièrent leur courage. Ce début heureux leur fit prendre la résolution de dire, dans tous les endroits où ils seraient questionnés, qu'ils venaient du comté d'Essex.

Pour appuyer cette petite fraude, ils sollicitèrent et ils obtinrent du constable d'Old-Ford un certificat constatant qu'ils avaient traversé ce village en venant d'Essex, et qu'ils n'avaient point été à Londres; ce qui, bien que contraire sans doute à la vérité, si l'on considère l'acception commune du nom de Londres dans les campagnes, était cependant littéralement exact, en ce sens que ni Wapping ni Ratcliff ne faisaient partie soit de la Cité, soit des districts.

Ce certificat, qu'ils présentèrent à l'examen du constable de Hommerton, l'un des hameaux de la paroisse de Hackney, leur fut encore plus utile qu'ils ne l'avaient espéré; car non seulement il leur fit accorder un libre passage, mais encore, sur la recommandation de ce constable, le juge de paix leur donna sans grande difficulté un certificat de santé, au moyen duquel ils traversèrent la longue ville de Hackney, divisée en plusieurs bourgades, et marchèrent en toute sécurité jusqu'à ce qu'ils fussent à peu de distance de la grande route du nord, au sommet de Stamford-Hill. Là, commençant à souffrir de la fatigue, ils résolurent de s'arrêter et de dresser leur tente dans le champ où ils se trouvaient, pour y passer leur première nuit. Ils se mirent aussitôt à l'œuvre, et s'étant approchés d'une grange ou d'une construction qui leur parut en être une, et qui était à quelques pas d'eux, ils s'assurèrent de leur mieux, sans y entrer toutefois, qu'elle était tout-à-fait inhabitée; puis ils appuyèrent leur tente contre l'une des murailles, ce qui leur fut d'un grand secours, tant à cause du vent, très violent cette nuit-là, que parce qu'ils étaient encore peu habitués à ce genre de demeure, et peu habiles aussi à fixer solidement leur toile sur le sol.

Ils se couchèrent; mais l'inquiétude empêcha de dormir le menuisier, homme sérieux, prudent et dur à la peine : il se leva, prit le fusil, sortit de la tente, et, déterminé à veiller pour la sûreté de ses compagnons, il se promena de long en large devant la grange qui était à peu de distance de la route et près d'une haie. Il n'y avait pas bien longtemps qu'il faisait sentinelle, quand il entendit un grand bruit de pas et de voix. Bientôt il distingua une troupe d'individus qui venaient précisément dans la direction de la grange. Il ne jugea point nécessaire d'éveiller encore ses compagnons; mais la rumeur étant devenue de plus en plus forte, John le soldat s'éveilla, demanda ce qui se passait, et sortit de la tente. Le marin estropié, qui était accablé de fatigue, resta seul couché.

Quand les personnes qui marchaient vers la grange furent à la portée de la voix, un de nos voyageurs leur cria : *Qui vive!* On ne répondit pas, mais ils entendirent un individu qui disait à un autre : — Hélas! hélas! nous avons du malheur, il y a là du monde; la grange est occupée. — Et tous s'arrêtèrent comme sous l'impression d'un désappointement. Ils paraissaient être environ treize; il y avait quelques femmes parmi eux; ils se consultèrent sur ce qu'ils devaient faire, et, d'après ce qu'ils disaient, nos voyageurs, qui écoutaient attentivement, comprirent que c'étaient de pauvres malheureux cherchant comme eux leur salut dans la fuite et un refuge pour la nuit. Ils eurent aussi un motif suffisant de ne point craindre leur approche, parce qu'après les mots : *Qui vive!* une des femmes avait dit avec effroi à ses compagnons : — N'avancez pas vers eux! qui sait s'ils n'ont pas la peste? — Et un homme ayant répondu : — Au moins, nous pouvons leur parler; — elle avait ajouté : — Non, gardez-vous-en bien; jusqu'ici, grâce à Dieu, nous avons échappé à la mort; n'allez pas nous exposer inutilement au danger, nous vous en supplions.

Nos voyageurs se sentirent émus de pitié. Le soldat dit au menuisier : — Encourageons-les comme nous pourrons. — Et s'adressant aux inconnus, il leur dit : — Holà! bonnes gens! nous vous avons entendus : vous fuyez le même ennemi que nous; n'ayez donc point peur, nous ne sommes pas dans la grange, mais dehors, sous une petite tente. Nous pouvons nous éloigner pour vous rendre service et aller dresser notre tente ailleurs. — Alors s'engagea une conversation entre le menuisier qui s'appelait Richard, et un des inconnus qui leur fit connaître que son nom était Ford.

FORD. Nous assurez-vous que, bien certainement, vous n'êtes pas atteints de la contagion?

RICHARD. Nous vous avons déjà dit que vous n'avez rien à craindre, et c'est la vérité. Mais quoiqu'il n'y ait pour vous aucun danger à venir près de nous, vous voyez que nous voulons vous épargner même la moindre inquiétude. Nous ne sommes pas entrés dans la grange, et nous allons nous éloigner, afin que vous alliez y reposer; de cette manière, nous n'aurons rien à redouter les uns des autres.

FORD. C'est très obligeant et très charitable de votre part; mais si nous sommes certains que vous êtes en bonne santé, pourquoi vous obligerions-nous à changer votre tente de place, et au moment où sans doute vous avez le plus besoin de repos? Nous entrerons, si vous le voulez bien, dans la grange pour y dormir un peu; il est inutile que vous vous dérangiez.

RICHARD. C'est fort bien; mais vous êtes plus nombreux que nous : j'espère vous ne voudrez pas nous induire en erreur, et qu'il est bien vrai que personne parmi vous n'est réellement malade. De quel côté de la ville venez-vous? La peste avait-elle pénétré dans la paroisse où vous demeurez?

FORD. Oui, oui, et elle y était effrayante et terrible; autrement, nous ne nous serions pas enfuis. Nous n'espérons pas qu'il reste beaucoup de vivants parmi ceux que nous avons laissés derrière nous.

RICHARD. Et où demeuriez-vous?

FORD. Nous sommes presque tous de la paroisse de Cripplegate; deux ou trois seulement sont de la paroisse de Clerkenwell.

RICHARD. Comment n'êtes-vous pas sortis plus tôt de la ville?

FORD. Il y a déjà quelque temps que nous avons pris la fuite, et nous avons séjourné d'abord à l'extrémité d'Islington, où l'on nous avait permis de loger dans une vieille maison abandonnée; nous y étions assez bien. Mais la maison voisine de la nôtre a été tout-à-coup infectée et fermée par ordre des magistrats : alors nous sommes partis bien effrayés.

RICHARD. Et où comptez-vous aller?

FORD. Où nous pourrons : nous ne savons pas où; mais Dieu saura bien guider ceux qui ont confiance en lui.

Après quelques autres paroles, ils entrèrent dans la grange où il y avait beaucoup de foin, et s'y arrangèrent de

leur mieux. Un vieillard, qui paraissait le père de l'une des femmes, fit une prière à haute voix pour recommander ses compagnons et lui-même à la protection de la Providence, et tous remplirent ce devoir avec lui avant de se coucher.

En ce temps de l'année le jour se lève de bonne heure. Comme Richard, le menuisier, avait monté la garde le premier, John le soldat le remplaça au commencement de la matinée, et ils lièrent plus intime connaissance avec les nouveaux venus. Ceux-ci ne leur parurent point si pauvres qu'eux; du moins avaient-ils assez de provisions et d'argent pour vivre avec économie pendant deux ou trois mois, et ils espéraient, disaient-ils, que les premiers froids feraient cesser l'infection, ou du moins lui ôteraient presque toute sa malignité.

Leur situation différait encore de celle de nos voyageurs en ce qu'ils étaient dans l'intention de fuir plus loin; car la pensée des deux frères et du menuisier avait été de ne s'éloigner de Londres que d'environ la distance d'un jour de marche, de manière à avoir, deux ou trois fois la semaine, des nouvelles de ce qui se passerait dans la ville.

Nos trois voyageurs s'aperçurent aussi, par comparaison, d'un inconvénient auquel ils n'avaient point songé. Si leur cheval était utile pour porter les bagages, il était souvent un embarras en ce qu'il les forçait à suivre toujours les routes, tandis que les autres fugitifs pouvaient marcher, comme il leur plaisait, à travers champs, et suivre à leur gré toutes les directions, qu'il y eût ou non des routes ou des sentiers; en sorte qu'ils n'étaient obligés de traverser les villes ou de s'en approcher que lorsqu'ils avaient absolument besoin d'acheter des aliments; et c'était alors, il est vrai, une grande difficulté, comme on le verra plus loin. Mais nos voyageurs, à cause du cheval, ne pouvaient s'écarter des chemins qu'à la condition de causer beaucoup de dégât, en brisant les clôtures ou les barrières des champs, ce qu'ils ne comptaient faire qu'à la dernière extrémité.

Par suite de leurs réflexions, les trois voyageurs commencèrent à avoir grand désir de se joindre à la compagnie que la Providence leur avait envoyée, et de s'associer à son sort. Après s'être entendus sur ce sujet, ils abandonnèrent leur premier projet d'aller au nord, et résolurent de suivre leurs nouveaux compagnons dans le comté d'Essex. Quand la matinée fut un peu avancée, ils plièrent leur tente, la chargèrent sur le cheval, les autres fugitifs se partagèrent leurs bagages, et tous ensemble se mirent en route.

Arrivés à la rivière, ils eurent beaucoup de peine à se faire passer dans le bac. Le batelier avait peur d'approcher d'eux: on échangea de loin quelques paroles avec lui, et, à la fin, il consentit à conduire un de ses bateaux à quelque distance de l'endroit où l'on passait ordinairement, laissant les voyageurs libres de monter dedans et de se conduire eux-mêmes à l'autre bord. Ils payèrent le batelier à l'avance, et lui achetèrent aussi des vivres et quelque boisson. Le cheval fut encore, en cette occasion, une cause d'embarras, car le bateau était trop petit pour qu'il pût y entrer; il fallut lui ôter son bagage et le faire nager.

Après avoir passé la rivière, ils traversèrent la forêt; mais lorsqu'ils arrivèrent à Walthamstow, les habitants de cette ville refusèrent positivement de les laisser entrer: les constables et les gardes leur enjoignirent de rester à distance; ensuite ils les interrogèrent. Nos voyageurs leur firent le même récit qu'aux villes précédentes; mais cette fois on ne voulut pas les croire; on leur objecta que deux ou trois autres bandes étaient déjà venues comme eux en prétendant qu'elles n'étaient point infectées; mais qu'elles n'avaient point dit la vérité, et qu'ayant porté la peste dans les villes où elles avaient passé, elles avaient été durement traitées, comme c'était justice; vers Brentwood ou de ce côté, plusieurs personnes d'entre elles avaient péri misérablement, au milieu des champs, de la peste ou de la faim.

Ces motifs, que les habitants de Walthamstow donnaient pour se défier et repousser les individus qui pouvaient leur être suspects, étaient, à vrai dire, assez justes. Cependant Richard et un homme de l'autre compagnie qui s'était joint à lui, répondirent qu'il n'était pas humain de barrer ainsi la grande route, et d'empêcher de passer des gens qui ne demandaient rien autre chose que de suivre la rue. Si les habitants les craignaient, ils n'avaient qu'à rentrer dans leurs maisons et fermer leurs portes; il n'y aurait ainsi aucun inconvénient, et, de part et d'autre, aucun échange de politesse ou de mauvais procédés.

Le constable et ses subordonnés ne se laissèrent pas persuader par ces paroles, et persistèrent obstinément dans leur refus. Richard et l'autre homme revinrent donc vers leurs compagnons pour se concerter avec eux. En définitive, la situation était très fâcheuse: les voyageurs furent quelque temps sans pouvoir prendre un parti. A la fin, John le soldat, qui avait eu une conversation avec son frère, lui dit: — C'est entendu, je me charge de l'affaire. — Puis il engagea Richard à couper quelques branches d'arbres et à leur donner autant que possible la forme de fusils. Aussitôt le menuisier se mit à l'œuvre, et en peu d'instants il eut façonné cinq ou six beaux mousquets qui, à distance, devaient faire complétement illusion; à l'endroit où aurait dû être la batterie, John fit entourer les bâtons de morceaux de drap ou de chiffon, comme c'est la coutume des soldats en temps de pluie, pour préserver le chien et le bassinet de la rouille. On couvrit le reste des bâtons de boue ou de limon, dans l'intention d'imiter autant que possible la couleur du fer. En même temps, les autres voyageurs, toujours par le conseil de John, se divisèrent en deux ou trois groupes sous les arbres, et allumèrent des feux à une assez grande distance les uns des autres.

Alors John s'avança du côté de la ville avec deux ou trois hommes, dressa la tente dans le chemin, vis-à-vis la barrière que les habitants de la ville avaient élevée, et plaça auprès une sentinelle avec le seul vrai fusil, en lui recommandant de se promener militairement de long en large, de manière à être toujours vu des habitants. Il attacha aussi le cheval à peu de distance, à une clôture de champ; ensuite il alluma un grand feu de l'autre côté de la tente, afin que le peuple de Walthamstow vît s'élever la fumée, et ne pût deviner ce qu'on se proposait de faire.

Ce stratagème réussit comme John l'avait espéré. Les habitants de la ville, après avoir longtemps regardé, en vinrent à supposer que le nombre de ces voyageurs était très considérable, et ils s'inquiétèrent de plus en plus de voir qu'ils semblaient disposés à camper en cet endroit; ils ne doutèrent pas qu'ils n'eussent beaucoup de chevaux et d'armes, et s'alarmèrent sérieusement: aussi plusieurs d'entre eux allèrent trouver un juge de paix pour lui demander ce qu'il y avait à faire. Ce que leur conseilla le magistrat, je l'ignore; mais vers le soir on entendit une voix derrière la barrière: c'était celle du constable qui appelait la sentinelle placée par John devant la tente.

La suite à la prochaine livraison.

TOMBEAU DE MERLIN.

Ce curieux monument, qui n'avait jamais été gravé, se voit dans la forêt de Paimpont, située en partie dans le département d'Ille-et-Vilaine, en partie dans celui du Morbihan. Il a le caractère d'un *cromlech ou cercle de pierres*, et il rappelle tous les souvenirs des chevaliers de la Table-Ronde.

La vie de Merlin a été écrite par un poëte français anonyme de la fin du douzième siècle, et il paraît que cette biographie inédite, qui se trouve dans la bibliothèque de la Société royale de Londres, a fourni les matériaux du roman écrit sur le même sujet par Robert de Borron.

Merlin naquit au pays de Galles d'une vestale et d'un démon. Le roi Wortigern, qui gouvernait cette contrée, ayant voulu le faire égorger, par le conseil de ses devins, sur les fondations d'une citadelle qu'il ne pouvait construire, Merlin se sauva en apprenant au roi ce qui l'empêchait de réussir dans cette construction.

— Sous la base de la citadelle que vous voulez élever, dit-il, se trouve un étang dans lequel dorment deux serpents. L'un est rouge, c'est l'image des Bretons; l'autre blanc, c'est le symbole des Saxons. Tous deux renversent les fondations que vous voulez construire; et tôt ou tard le dragon rouge vous dévorera.

Cette prophétie fut accomplie un peu plus tard, lorsque les Bretons trouvèrent un libérateur dans Arthur, et brûlèrent Wortigern au milieu de sa forteresse. Merlin rendit successivement mille services à Arthur. Il se changea pour lui en jongleur, en ermite, en vieillard, en nain, en cerf. Il seconda Ambroise Aurèle, oncle d'Arthur, dans son expédition contre l'Irlande, et transporta, au moyen de quelques mots magiques, dans les plaines de Salisbury, un monument dont les pierres guérissaient toutes les blessures. Par malheur, la beauté d'une fée des bois, appelée Viviane, le séduisit. Il quitta la cour d'Arthur pour aller vivre près d'elle. Arthur le fit chercher par un chevalier qui le trouva chantant aux bords d'une fontaine, et le ramena à la cour; mais il s'en échappa bientôt de nouveau pour rejoindre Viviane. Celle-ci, qui craignit de le perdre une seconde fois, prépara un enchantement dans la forêt, sous un buisson d'aubépines, et le roi Arthur le fit en vain chercher de nouveau par ses chevaliers. Le sage Gauvain seul arriva au buisson; il entendit Merlin parler, il reconnut sa voix; mais il ne put ni le voir ni rompre le charme qui le retenait enchaîné dans son sommeil magique.

Or, la forêt où Merlin s'était retiré n'était autre que celle de Paimpont, autrefois Brecelien; le cercle qui le retenait prisonnier et invisible était le *cromlech* reproduit par notre gravure, et que les habitants se sont habitués à appeler le tombeau de Merlin.

Nous ne chercherons pas à démêler ce qu'il peut y avoir d'historique dans ce roman du grand enchanteur de la Table-Ronde. M. de La Villemarqué a prouvé, dans ses études sur *les Contes des anciens Bretons*, que les poëmes bardiques et les triades avaient donné l'histoire merveilleuse de Merlin bien avant les auteurs latins ou français, qui ne firent que reproduire les traditions bretonnes et galloises. Il cite, entre autres preuves, le récit détaillé de l'entrevue de Wortigern avec l'enchanteur, donné dans le *Myvyrian*, et une ballade bretonne, antérieure au douzième siècle, qui se chante encore aujourd'hui dans la péninsule armorique. Elle célèbre les aventures d'un jeune magicien qui se rend à la fête donnée par le roi, afin d'y gagner le prix de la course à cheval; prix qui n'est autre que la main de la jeune princesse Aliénor. Le jeune homme est vainqueur; mais le roi exige alors qu'il lui apporte la harpe de Merlin, suspendue au chevet du lit de l'enchanteur par quatre chaînes d'or fin. La grand'mère du prétendant, qui est une puissante sorcière, lui donne un marteau *sous lequel rien ne résonne*, et il enlève la harpe demandée. Alors le roi réclame l'anneau que Merlin porte à sa main droite; l'anneau est encore enlevé, grâce à un rameau magique fourni par la vieille femme. Enfin on exige que Merlin lui-même soit amené pour célébrer le mariage. Le jeune magicien désespère de remplir cette dernière condition, lorsque la grand'mère reconnaît, dans un pauvre mendiant qui passe, le grand enchanteur; elle lui fait manger trois pommes enchantées, et il est forcé de la suivre au palais, où le roi donne enfin sa fille au vainqueur. Mais, dès le lendemain du mariage, Merlin s'échappe de nouveau, et on ne le retrouve plus.



(Cromlech connu sous le nom de Tombeau de Merlin, dans la forêt de Paimpont, départements d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.)

Cette apparition de Merlin à la cour et sa fuite rappellent une des circonstances les plus importantes de sa vie, et prouvent que son histoire était familière aux poëtes populaires de la vieille Bretagne.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LIOTARD.



(La Chocolatière, par Liotard.)

Né à Genève en 1702, Jean-Étienne Liotard mourut dans cette même ville vers 1776. Toute sa vie ne s'était pas écoulée au bord du limpide Léman. Peu d'artistes de ce temps avaient mené une existence aussi accidentée et aussi vagabonde que la sienne. Les lointains voyages, qui désormais, grâces aux inventions nouvelles, seront d'un usage si commun, étaient interdits à la plupart des artistes ; au plus allait-on à Rome. Combien peu de maîtres français eurent assez de ressources et de loisir pour se hasarder d'aller seulement jusqu'à Venise où, peut-être, ils eussent appris un peu plus du grand secret de la couleur. Liotard était un artiste de goût plutôt qu'un peintre remarquable. Toutefois il s'était fait un renom européen surtout par ses pastels, ses miniatures et ses peintures en émail. Il vint en 1725 à Paris, d'où il partit pour Naples à la suite de l'ambassadeur de France, le marquis de Puysieux. Après quelque séjour en Italie, il entreprit avec des Anglais un voyage en Turquie : il habita quatre ans Constantinople et la Moldavie, et dessina un grand nombre de costumes de ces pays. Il se rendit ensuite à Vienne, vêtu à la turque. Il y fit le portrait de François Ier et de Marie-Thérèse. De là il revint en France où il peignit la famille royale. Il passa successivement en Angleterre où il fit le portrait de la princesse de Galles, en Hollande où il fit ceux du stathouder et de sa sœur. Il retourna à Vienne : nous croyons que ce fut à ce dernier voyage qu'il peignit la belle servante connue sous le nom de la *Chocolatière*. A Amsterdam il épousa la fille d'un négociant français et, le jour des noces, il lui sacrifia sa longue barbe ; mais il conserva toujours l'habit lévantin, qui lui fit donner le surnom du *Peintre turc*. Il n'existe qu'un petit nombre de gravures d'après ses œuvres : ses émaux, dont plusieurs sont d'une très grande dimension, ont été dispersés ainsi que ses miniatures ; ses plus beaux pastels sont conservés à la galerie de Dresde.

DES TERRES DE L'UNIVERS,

SELON SWEDENBORG.

(Suite. — Voyez pag. 42.)

Prenons donc, comme nous en sommes convenus, les visions de Swedenborg pour un voyage imaginaire dans l'autre monde. Ce sera un roman dans lequel il ne nous sera pas plus défendu de trouver de l'intérêt que dans ceux de Gulliver ou de Cyrano ; car, au lieu d'un simple jeu d'esprit, nous y rencontrerons peut-être quelques inventions plus profondes.

Pour bien entendre ces étranges aventures, il faut savoir d'abord que dans les idées de notre voyageur, les habitants de chaque terre donnent naissance à une population d'esprits qui, après s'être affranchis des liens actuels du corps, demeurent attachés au service de cette terre, et continuent

à y résider dans l'espace éthéré qui la sépare des astres circonvoisins, espace énorme, comme tout le monde le sait, et qui, d'après les principes dont nous nous sommes déjà servis, ne saurait être inutile. Toutefois, comme ces esprits sont maîtres de voyager d'un monde à l'autre, tout l'univers en quelque sorte leur appartient, et ils forment ainsi une société vraiment céleste. C'est avec ces esprits, revêtus quelquefois du nom d'anges, qu'il est donné dans certains cas, selon Swedenborg, par une faveur spéciale de Dieu, d'entrer en communication directe et de s'instruire, par conséquent, de l'autre monde qui est le leur. « Les esprits de chacune des terres, dit-il dans ses Arcanes célestes, sont aux environs de leur terre, parce qu'ils en ont été habitants et qu'ils sont d'un génie semblable à celui de ces habitants, et ils doivent leur servir. »

Les premiers esprits avec lesquels Swedenborg entra en relation, furent ceux de la planète Mercure. Les habitants de cette terre se distinguent, selon lui, par leur avidité pour les connaissances. Ils désirent connaître pour le seul plaisir de connaître, sans s'occuper de l'usage qui est à faire des connaissances; et comme ils ont vécu tels, il s'ensuit que tels aussi ils demeurent après leur mort, quand ils sont devenus de purs esprits. Il suit aussi de cette disposition de caractère qu'ils sont, en général, d'autant plus orgueilleux que le genre de connaissances qu'ils affectionnent est celui qui se rapporte aux choses abstraites. « Dès qu'ils furent arrivés, dit Swedenborg, ils cherchèrent dans ma mémoire ce que je connaissais : c'est ce que les esprits peuvent faire avec beaucoup d'adresse. Comme ils s'enquéraient de différentes choses, et entre autres des villes et des lieux où j'avais été, je m'aperçus qu'ils ne voulaient rien savoir des temples, des palais, des maisons, des places, mais seulement des faits que j'avais appris dans ces lieux; de ce qui concernait le gouvernement, le génie, les mœurs des habitants, et autres objets semblables. Je fus surpris de trouver ces esprits tels; je leur demandai donc pourquoi ils voyaient avec indifférence les magnificences des lieux : ils me répondirent qu'ils ne trouvaient aucun plaisir à considérer ce qui est matériel, corporel et terrestre, mais seulement ce qui est réel. » Il suit de là que ces esprits possèdent par dessus tous les autres la connaissance des choses qui se trouvent dans l'univers, et ce qu'ils ont une fois appris, ils ne l'oublient jamais. Quand ils vont dans d'autres sociétés, ils examinent ce qu'elles savent et, cet examen fait, ils se retirent. Ils sont très fiers de la multitude de leurs connaissances; mais Swedenborg leur faisait observer avec une grande raison que, quoiqu'ils connussent des choses innombrables, il y en avait cependant une infinité qu'ils ignoraient, et que quand même leurs connaissances augmenteraient sans cesse, ils ne pourraient jamais parvenir à connaître toutes les choses.

Ces esprits ne restent pas dans un seul lieu : ils parcourent l'univers afin d'y ramasser de tous côtés des connaissances. Ils vont par phalanges, et quand ils sont ainsi rassemblés, ils forment un globe dans lequel toutes les idées se communiquent instantanément de l'un à l'autre. Il résulte de leur goût pour les voyages et de leur curiosité, qu'aucune classe d'esprits n'est plus instruite ni plus intéressante à consulter : ils sont, à l'égard du monde entier, ce que sont les navigateurs qui ont fait le tour de la terre et qui ont tant de choses à raconter sur les mœurs et les coutumes des divers pays qu'ils ont visités.

Les esprits avec lesquels Swedenborg eut le plus de rapport, sont ceux qui appartiennent à la terre que nous nommons Jupiter. Il apprit par eux beaucoup de détails sur la constitution de cette planète. Le sol y est fertile et la population considérable. Toutefois, la simplicité morale y règne toujours : les habitants vivent séparés par familles, sans connaître ni les gouvernements ni les corps de nations. La guerre leur paraît une chose horrible. Ils sont très pieux, et jouissent pour la plupart de la faculté de converser avec les anges. Ils ne connaissent point les jours de fête, mais chaque jour, au lever et au coucher du soleil, ils rendent un culte à Dieu dans leurs maisons, en chantant des hymnes à sa gloire. Il est évident que le tableau qu'en trace Swedenborg n'est qu'une reproduction, dans le rêve, de ce qu'il savait de la vie des anciens patriarches. Le visage de ces Jupitériens était analogue à celui des hommes, seulement un peu plus grand et d'une expression plus sérieuse. La principale différence consistait dans la nature du langage : c'est par les jeux de la physionomie plutôt encore que par la parole qu'ils témoignent leurs pensées. « Par l'inspection des fibres des lèvres et de celles qui sont alentour, dit Swedenborg, la vérité peut se manifester, car il s'y trouve un grand nombre de faisceaux de fibres compliqués et entrelacés qui n'ont pas été créés seulement pour manger et pour parler, mais aussi pour exprimer les idées de l'âme. » Tout muets qu'ils soient, les Jupitériens n'en excellent pas moins dans la conversation : elle fait leurs plus chères délices. De là leur goût pour les repas, non point tant pour le grossier plaisir de la nourriture, que pour celui des entretiens qui se développent alors plus vivement. Ils ne préparent point leurs aliments selon la saveur, mais selon l'effet qu'ils doivent produire sur leur esprit. C'est à peu près ainsi que, chez nous, on recherche certains vins non point tant pour le goût que pour le genre de gaieté qu'ils excitent. Mais ce qui n'est chez nous qu'accidentel, fait au contraire sur cette autre terre le principe même de l'art culinaire.

Les habitations que vit Swedenborg étaient peu élevées et construites en bois. Elles étaient tapissées à l'intérieur d'une écorce charmante d'un bleu pâle très pur; le jour y entrait, comme dans un certain pavillon de l'empereur de la Chine, que je soupçonne fort d'avoir été le stimulant de cette invention-ci, par une multitude de petites ouvertures en forme d'étoiles; de sorte que l'intérieur des maisons formait la représentation de ce ciel visible que les habitants regardent comme la demeure des anges. « Il m'a été donné de voir, dit notre auteur, ce qui arrive quand les esprits de cette terre, après avoir été préparés, sont enlevés dans le ciel et deviennent anges. Alors paraissent des chars et des chevaux brillants, comme s'ils étaient de feu, sur lesquels ils sont enlevés comme le fut Elie. Le ciel dans lequel ils sont enlevés paraît à la droite de la terre, et se trouve ainsi séparé du ciel des anges de notre terre. Les anges y paraissent vêtus d'azur resplendissant, semé de petites étoiles d'or, parce que dans le monde ils ont aimé cette couleur et qu'ils ont cru qu'elle était la couleur céleste même. »

Dans la jeunesse des empires, c'est la profession militaire qui fleurit; puis viennent les lettres, les sciences et les arts. A l'époque suivante, de très peu postérieure, les armes et les arts libéraux fleurissent ensemble pendant quelque temps. Enfin, sur le déclin des États, ce sont les arts mécaniques et le commerce qui sont en honneur. Bacon, *Essais*.

VARIATIONS DE L'EMBOUCHURE DU RHIN.

C'est près de leurs embouchures que les fleuves, avec le cours des siècles, éprouvent le plus de variations. Il est facile d'en voir la raison. C'est là, en effet, qu'ils ont le plus de volume; c'est là que leur courant se ralentissant, ils font le plus de dépôts; enfin, c'est là aussi en général que les plaines s'élargissant, ils sont le moins retenus dans leur lit par leurs bords. Aussi est-ce sur ces points, si fondamentaux pourtant, que la géographie a le moins de stabilité. C'est ce qu'il est aisé de prouver par l'étude comparative de tous les grands fleuves, dans les temps modernes, dans le moyen-âge et dans l'antiquité. Nous nous attacherons seulement ici au Rhin, qui fournit l'un des plus beaux et des plus intéressants exemples que l'on puisse citer, parce que la main de

l'homme s'y montre à plusieurs reprises avec des effets comparables à ceux de la nature.

On sait que, dans l'ordre actuel, le Rhin, à l'instant où il quitte les collines sablonneuses qui l'enclavaient, pour entrer dans les Pays-Bas proprement dits, se partage en plusieurs bras. Le premier, qui se détache un peu au-dessus de Clèves, va, sous le nom de Whaal, rejoindre la Meuse à peu de distance de la côte, et se jette avec elle dans la mer du Nord, par une immense embouchure. Le second prend naissance à quelques lieues de là, sur la rive droite, et, sous le nom d'Yssel, va se jeter dans le golfe du Zuyderzée, près de Kampen. Le troisième, nommé le Leck, se détache sur la rive gauche, à peu près parallèlement au Whaal avec lequel il se relie par des canaux transversaux près de l'embouchure, et va se jeter dans la mer après avoir passé à Rotterdam. Le Rhin proprement dit, épuisé par tant de saignées, continue son cours par Utrecht et Leyde et, perdant de plus en plus d'eau par les canaux auxquels il donne naissance, il arrive à la mer presque épuisé. Une petite écluse sert à donner passage à travers les sables à ce roi des fleuves : comme un monarque déchu, il disparaît sans avoir seulement la triste consolation de frapper les yeux par le spectacle de sa fin.

De temps immémorial, on a connu deux bouches du Rhin. Virgile, dans l'Enéide, nomme ce fleuve *bicornis*, à deux branches. L'une de ces branches, qui jouait dès lors comme aujourd'hui un rôle capital, était le Whaal. Ce nom était déjà connu des Romains. On le trouve dans Tacite : cet historien nous apprend, dans le second livre de ses Annales, que le Rhin se partageait de son temps en deux branches, l'une plus large et plus tranquille, située du côté de la Gaule et nommée Vahal par ses habitants, *Vahalum incolæ dicunt;* l'autre conservant le nom et la violence du Rhin, et côtoyant la Germanie. Toutefois l'embouchure la plus vaste appartenait au Vahal. On lui donnait le nom de *Helium*, nom qui paraît s'être conservé jusqu'à nos jours dans celui d'*Helvoet*.

Il faut ajouter à ce tableau de l'état primitif du Rhin que, dépourvu aujourd'hui de toute communication avec l'Escaut, sinon par l'archipel de la Zélande, dans les canaux duquel les deux fleuves se versent, le Rhin s'y liait alors par un bras de la Meuse, qui se détachant au midi en longeant la côte, allait se jeter dans la mer, du côté de Bruges, après avoir reçu l'Escaut. Ce bras, qui existait encore du temps de Charlemagne, s'est peu à peu effacé, et l'on n'en voit plus rien.

Au nord du fleuve, les choses n'avaient pas non plus l'ordre qu'elles présentent actuellement. Le Zuyderzée n'existait pas ; ou du moins, au lieu d'un golfe, comme celui qui s'observe aujourd'hui en ces lieux, il n'y avait qu'un grand lac sans communication avec la mer. Cet amas d'eau douce, nommé par les anciens le lac Flévo, occupait à peu près l'emplacement de la partie méridionale du Zuyderzée. Pomponius Mela le décrit comme un lac déterminé par l'envahissement de quelques terrains bas par les eaux du Rhin. C'est dans le treizième siècle seulement que, par l'effet de plusieurs tempêtes violentes, un léger enfoncement de la côte situé au nord du lac, ayant été successivement agrandi par la destruction des terres qui le bordaient, arriva finalement à rejoindre le lac et à ne faire plus dès lors avec lui qu'un seul golfe qui est le Zuyderzée. Les traces de l'isthme qui séparait le lac de la mer du Nord subsistent encore aujourd'hui dans les îles et bas-fonds qui s'étendent entre le Helder et le Ter-Schelling.

Quant au Rhin lui-même, c'est la main des Romains qui commença à porter la première atteinte à sa division naturelle en deux bras. L'an 12 avant notre ère, Drusus qui commandait les légions romaines sur les frontières de la Germanie, sans doute pour couvrir ses positions, fit joindre par un canal les eaux du Rhin avec celles d'une petite rivière située plus au nord, nommée *Sala*, et qui se versait dans le lac Flévo. Mais ce qui n'était sans doute à l'origine qu'un canal ordinaire de dérivation, ne tarda pas à devenir, par la violence avec laquelle le courant se jeta dans ce nouveau lit, un fleuve véritable. Le Rhin eut donc dès lors trois bras, et son troisième bras, après avoir traversé le lac Flévo, se jetait selon toute apparence à la mer, par un canal remplacé aujourd'hui par la passe qui existe entre les îles de Vlieland et de Ter-Schelling.

Il paraît, d'après les paroles de Tacite que nous avons déjà citées, que le vieux Rhin, malgré cette saignée faite à quelques kilomètres seulement du point où le Whaal se sépare, continuait à constituer le courant principal. Mais un nouvel événement de la guerre devait lui porter bientôt un coup plus efficace que celui qu'il venait de recevoir de Drusus. Il faut savoir qu'au-dessous du point de séparation de l'Yssel, le fleuve est bordé à droite, jusqu'à une certaine distance, par de petites collines sablonneuses, tandis qu'à sa gauche il n'y a que des terrains tout-à-fait bas qui, compris entre son cours et celui du Whaal, constituent ce que les Romains nommaient *insula Batavorum*, l'île des Bataves. Dans les débordements du Rhin, les cantons de la rive gauche étaient donc fort exposés, la tendance naturelle du fleuve étant de quitter la rive élevée pour se jeter du côté de la rive basse. Pour le contenir, les légions, sous le commandement de Drusus, élevèrent une digue qui ne fut achevée que cinquante-sept ans plus tard, sous Paulinus Pompeius, et l'île des Bataves fut ainsi mise, au moins en partie, en sûreté. Mais vers ce même temps, les Gaules ayant essayé de secouer le joug de Rome avec l'aide des Bataves, le chef de l'insurrection, Claudius Civilis, fut obligé de battre en retraite dans l'île des Bataves et de s'y retrancher en ajoutant au Whaal une seconde ligne de défense. C'est en coupant la digue de Drusus qu'il se la créa instantanément. L'île fut inondée, et le Rhin, désertant son lit, jeta presque tout son courant par le travers de ces vastes plaines. Ainsi prit naissance un quatrième bras que l'on nomme le Leck, nom tiré, suivant les archéologues, du mot latin *clicere*, dériver.

Le vieux Rhin fut dès lors réduit à peu de chose. Tacite le traite de *tenuis alvus*, faible lit. Il se jetait dans la mer aux environs de Leyde ; mais on ne sait plus au juste en quel endroit. Cette embouchure fut fermée, au commencement du huitième siècle, par une violente tempête qui y amena tant de sable qu'elle disparut entièrement. On croit qu'elle se trouvait au nord de la ville, selon les uns, près de Zandwoort, selon d'autres, encore plus au nord, près de Petten. C'est seulement au commencement de ce siècle, que l'on s'est décidé à venir au secours de ce fleuve malheureux qui, ne pouvant percer la barrière de sables qui défend l'approche de la mer, se répandait en eaux stagnantes dans les prairies. On a établi à cet effet une écluse jointe à un lit creusé de main d'homme, et l'on parvient ainsi à se débarrasser des eaux à mer basse. Dès les environs d'Utrecht, le Rhin ressemble plus à un canal qu'à un fleuve proprement dit ; mais il n'en a pas moins d'importance pour la navigation intérieure de cette province dont il constitue la voie principale. Son nom qui lui reste toujours exclusivement attaché, demeure comme la marque de son antique dignité ; et d'ailleurs, un simple coup d'œil jeté sur la carte suffit pour montrer que de ces quatre bras qui partent du fleuve, celui qui continue le mieux la direction générale de son cours, est précisément ce vieux Rhin qui a reçu de tous tant d'outrages.

Un nouveau changement se prépare qui, sans toucher au Rhin autrement que par l'intermédiaire de certains canaux, exercera pourtant une influence notable sur la géographie de cette région. Je veux parler du dessèchement de la mer de Harlem. On appelle ainsi un grand lac d'eau douce situé entre Leyde et Amsterdam et qui nous donne assez bien l'idée de ce que devait être au temps des Romains le Zuyderzée. Sa surface est d'environ quinze mille hectares, et sa profondeur moyenne de trois mètres seulement. Le fond est formé par un limon mélangé de débris de tourbe et donnerait un

sel éminemment propre à la culture. Dès la fin du dix-huitième siècle, on avait conçu le projet de dessécher ce lac pour le livrer aux travaux agricoles, en y appliquant la machine à vapeur qui commençait dès lors à se vulgariser pour les épuisements; et cette opération qui, sans présenter aucune difficulté sérieuse, présage des bénéfices certains, paraît au moment de s'exécuter. Il avait été question de recourir à des moulins à vent; mais, tout compte fait, il paraît plus économique de se servir de la vapeur, et six machines de deux cents chevaux chacune vont incessamment se mettre à l'œuvre. Ce ne sera en définitive que la répétition, sur une échelle plus considérable, de ce qui s'est déjà passé en Hollande pour le dessèchement de la mer de Beilm et de la mer de Diem. Seulement ce grand pays une fois peuplé de villages, il sera nécessaire de bien veiller aux digues : le niveau de l'eau dans les canaux y sera à plus de 7 mètres au-dessous du niveau des hautes mers de l'autre côté de l'isthme qui le sépare de l'Océan.



Ces divers souvenirs ne sont pas inutiles à celui qui parcourt la partie inférieure du Rhin. Il en tire un intérêt que les quatres branches du fleuve, prises simplement en elles-mêmes, ne lui offriraient pas. Lorsqu'on a descendu depuis Cologne ce courant grandiose, mais monotone, bordé par d'immenses plaines où se rencontrent à peine de distance en distance quelques basses collines, on attend avec une sorte d'impatience le moment où le fleuve se partageant, le voyage donnera sans doute du nouveau. On est comme lassé de cette grandeur qui empêche de rien distinguer avec assez de détail sur les rives. Tout-à-coup, à gauche, une ouverture se présente : du sable, quelques touffes de saule, une digue de branchages la séparent du lit principal. On croirait qu'il ne s'agit que d'une île qui vient couper le courant. Ce n'est pas autre chose en effet, mais l'autre extrémité de l'île rejoint la mer, et le courant est coupé en deux canaux qui ne doivent plus se rejoindre. Un bateau à vapeur qui descendait de conserve avec nous depuis Dusseldorf, et qui se dirigeait sur Rotterdam, se sépara brusquement de nous à cet endroit. Nous le vîmes disparaître comme la flèche dans le Whaal, mais nous le suivîmes longtemps encore par-dessus les verdures de la campagne, à son panache de fumée. Il avait dû naviguer encore pendant quelques lieues avec nous, puis prendre le Leck qui était son chemin le plus direct; mais il était très chargé, et le capitaine prétendit qu'il était exposé à manquer d'eau dans certaines parties de cette branche, tandis qu'il était sûr de son fait dans le Whaal. Pour nous, qui nous rendions à Amsterdam, la route était par l'Yssel et le Zuyderzée. Mais les brouillards du matin, en arrêtant notre marche, nous avaient fait perdre trop de temps pour que notre bateau pût espérer d'arriver à sa destination le même jour, et il devait passer la nuit à l'entrée du Zuyderzée. Cette perspective ne souriant point aux voyageurs, il poursuivit dans le Rhin un peu au-delà du point de séparation de l'Yssel, jusqu'à la petite ville de Arnhem, d'où part maintenant un chemin de fer pour Amsterdam, concurrence redoutable pour le Rhin. C'est à l'aide de ce chemin de fer que j'eus le plaisir de voir, une heure après, à Utrecht, le Rhin, amoindri de nouveau par la séparation du Leck et réduit aux proportions d'un beau canal, ombragé, bordé de quais, presque dépourvu de courant. Quelques jours après, un autre chemin de fer, celui d'Amsterdam à la Haye, me ramenait une seconde fois sur ce vieux Rhin, que je traversai, devant Leyde. Il était encore plus épuisé par les saignées, que je ne l'avais vu à Utrecht, et à une lieue de là j'apercevais la ligne des dunes à travers lesquelles il allait rejoindre la mer. Si grand que fût son cours depuis les Alpes, il était désormais si peu de chose, que je ne me sentis nulle curiosité de me déranger pour assister à sa fin.

Je retrouvai le même soir à Rotterdam la branche puissante à laquelle se rattache le souvenir de l'insurrection de Civilis. J'étais sur le Leck, fleuve majestueux qu'on ne prendrait jamais pour une simple dérivation. Vous voyez à ces paroles, que je proteste contre l'usurpation de la Meuse qui, véritablement, commence par se jeter dans le Whaal et va ensuite, ainsi absorbée, rejoindre le Leck à travers l'archipel de la Zélande; tandis que si l'on s'en rapporte à l'autorité des dénominations mises en usage, je n'en doute pas, par des habitants de la Meuse, c'est la Meuse qui reçoit le Whaal, puis le Leck, qui arrose les murs de Rotterdam et se rend de là dans la mer du Nord, ne laissant dans tout cela au fleuve géant qu'une seule bouche, celle de Leyde, c'est-à-dire rien du tout.

Toutefois les limons que dépose ce courant, tel nom qu'on lui veuille donner, joints aux sables que les vagues de la mer ont entassés devant son embouchure, ne permettent pas aux navires de trouver une passe assez profonde pour gagner la mer en suivant le fil de ses eaux. Le paquebot à bord duquel je regagnai le Havre, cherchant sa route dans ce vaste archipel de la Zélande, formé des boues que le Rhin a enlevées au sol du continent, dut par conséquent remonter vers Dordrecht et prendre le large lit que les anciens nommaient *Helium* et dans lequel, sans m'embarrasser des noms, je reconnus le Whaal, agrandi par le tribut de la Meuse. Ce n'est déjà plus un fleuve, c'est un bras de la mer, bien que la grandeur des vagues, gênée par les bas-fonds, ne s'y fasse point encore sentir. La terre représentée par des îles de roseaux inondées à chaque marée, semblait expirer mollement, par une transition insensible au règne des eaux. Je lui fis mes adieux, en saluant de loin la petite ville d'Helvoetsluis, jetée en avant comme une dernière sentinelle; et presqu'aussitôt je sentis, à l'agitation du plancher flottant où reposaient mes pieds, que je n'étais plus sur le Rhin, mais sur l'Océan germanique.

SAINT-NECTAIRE, EN AUVERGNE.

Le village de Saint-Nectaire, Senneterre ou Senecterre, est situé à 19 kilomètres d'Issoire, au milieu d'un paysage sé-

vère, dans un amphithéâtre de granit. Sa vieille église, qui date du neuvième ou du dixième siècle, semble suspendue au-dessus d'un précipice. Aux environs jaillissent des sources précieuses d'eau minérale. Une petite rivière qui coule au sud des maisons, franchit à quelque distance une digue volcanique d'où elle retombe en cascade. Parmi les autres



(Vue du village de Saint-Nectaire, département du Puy-de-Dôme.)

curiosités que les guides signalent aux voyageurs, l'une des plus dignes d'une excursion est un dolmen appelé par les habitants la *Pierre-Levade*. L'ancien château de Saint-Nectaire a laissé quelques souvenirs dans la population. La veuve de Guy-Excupery, l'un de ses possesseurs, fut une sorte d'héroïne comme il s'en trouvait encore en France à la fin du seizième siècle : elle guerroyait à l'exemple de ses pères, et chevauchait par le pays à la tête de ses gentilshommes : entr'autres faits d'armes où elle se fit remarquer par son intrépidité, on cite une attaque qu'elle dirigea contre les troupes du seigneur de Londi qui assiégeaient le château de Miremont : elle se battit vaillamment et blessa mortellement d'un coup de pistolet le bailli d'Auvergne.

UN ÉPISODE DE LA GRANDE PESTE DE LONDRES EN 1665.

(Suite.—Voy. p. 74, 85.)

— Que demandez-vous ? dit John en sortant de la tente et en prenant la place de la sentinelle.

— Quelles sont vos intentions ? répondit le constable.

— Nos intentions ! dit John. Et quelles intentions voulez-vous que nous ayons.

Le constable. Pourquoi ne vous en allez-vous pas ? pourquoi restez-vous devant la ville ?

John. Pourquoi nous arrêtez-vous sur la grande route du roi ? pourquoi prétendez-vous nous empêcher de continuer notre voyage ?

Le constable. Nous ne sommes pas obligés de vous faire connaître nos motifs, mais nous avons bien voulu vous dire déjà une fois que c'était à cause de la peste.

John. Et nous, nous vous avons affirmé que nous sommes tous bien portants, et qu'aucun de nous n'a la peste, ce que nous n'étions pas non plus obligés à vous dire ; et malgré cela, vous nous barrez le chemin.

Le constable. C'est notre droit de vous tenir à distance ; l'intérêt de notre sûreté nous y oblige. D'ailleurs vous n'êtes point sur une route royale ; c'est un chemin de tolérance : vous voyez qu'il y a ici une porte, et ceux que nous laissons passer sont obligés à un péage.

John. C'est aussi notre droit de veiller à notre sûreté : vous voyez bien que nous fuyons pour sauver notre vie, et il n'est ni juste ni chrétien de nous repousser.

Le constable. Vous pouvez retourner à l'endroit d'où vous êtes venus ; nous ne vous en empêchons point.

John. Non. C'est un ennemi plus fort que nous qui nous empêche de retourner en arrière : autrement nous ne serions pas venus ici.

Le constable. Eh bien ! prenez une autre route.

John. Non, non ; vous pouvez voir que nous sommes en état de faire ce nous voudrons, et de traverser votre ville si cela nous plaît, malgré vous et tous les habitants de votre paroisse. Mais puisque vous nous avez arrêtés ici, nous y resterons. Nous voilà campés ; nous vivrons dans nos tentes, et nous espérons bien que vous nous fournirez de vivres.

Le constable. Vous fournir de vivres ! Comment l'entendez-vous ?

John. Eh mais ! vous ne voulez pas sans doute nous faire mourir de faim ; et puisque vous nous tenez arrêtés, vous devez nous nourrir !

Le constable. Si vous comptez sur nous, vous serez mal nourris.

John. Si vous nous traitez mal, nous saurons nous faire traiter mieux.

Le constable. Qu'est-ce à dire ? Vous ne prétendez pas vous mettre à notre charge en nous faisant violence ; le prétendez-vous ?

John. Il n'a pas été question jusqu'ici de violence : pourquoi nous y forcer ? Je suis un vieux soldat, et je ne veux pas mourir d'inanition. Si vous croyez que, faute de provisions, nous serons contraints de nous retirer, vous vous trompez.

Le constable. Puisque vous nous menacez, nous nous mettrons en mesure de vous répondre sur le même ton. J'ai le pouvoir de faire lever tout le comté contre vous.

John. Remarquez que c'est vous qui menacez : ce n'est pas nous. Vous ne nous blâmerez donc pas de ne pas vous laisser le temps de nous nuire ; nous allons nous mettre en marche dans quelques minutes.

Il y eut un moment de silence. Le constable et les habitants effrayés se consultaient.

Le constable. En définitive, qu'est-ce que vous nous demandez ?

John. Nous ne vous demandions d'abord que de nous laisser traverser votre ville ; nous n'aurions fait de tort à personne. Nous ne sommes pas des voleurs ; nous sommes de pauvres gens qui fuyons la peste de Londres, où toutes les semaines on meurt par milliers. Nous ne comprenons pas que vous soyez si impitoyables.

Le constable. Si vous voulez traverser les champs qui sont à votre main gauche, derrière cette porte de la ville, je tâcherai de vous faire ouvrir les portes.

John. Nos hommes à cheval ne pourront point passer avec nos bagages par ce chemin, qui d'ailleurs ne conduit pas sur la route que nous voulons suivre. Pourquoi voulez-vous nous forcer à changer de route ? D'ailleurs vous nous avez retenus ici tout le jour sans autres provisions que celles que nous avions apportées. Il est juste que vous nous envoyiez quelques provisions.

Le constable. Si vous vous en allez par un autre chemin, nous vous enverrons des provisions.

John. Avec des conditions comme celles-là, toutes les villes du comté nous interdiraient les routes.

Le constable. Si toutes les villes vous donnent des aliments, quel mal y aura-t-il ? Vous avez des tentes ; vous n'avez pas besoin d'autres logements.

John. Quelle quantité de provisions nous enverrez-vous ?

Le constable. Combien êtes-vous ?

John. Nous ne vous demandons point de nous en donner pour toute notre compagnie. Nous sommes divisés en trois troupes. Si vous nous envoyez seulement du pain pour vingt-deux hommes et six ou sept femmes pendant trois jours, et si vous nous montrez le chemin à suivre à travers les champs dont vous parlez, nous nous tiendrons pour satisfaits. Nous ne voulons causer aucune frayeur à votre ville, et nous nous éloignerons pour vous faire plaisir, quoique nous soyons en aussi parfaite santé que vous-mêmes.

Le constable. Et nous garantirez-vous aussi que nous n'aurons rien à craindre de vos autres troupes ?

John. Oui, oui, vous pouvez être tranquilles.

Le constable. Il faut de plus nous promettre qu'aucun de vous n'avancera d'un seul pas plus loin que l'endroit où les provisions seront déposées.

John. J'engage ma parole que cette condition sera observée.

Alors, John appela un de ses hommes, et, à haute voix, lui ordonna d'aller dire au capitaine Richard et à sa troupe de suivre le chemin du côté des marais, et de faire un détour pour rejoindre la troupe principale dans la forêt.

Suivant les conventions, les habitants envoyèrent à quelque distance de la barrière une vingtaine de pains et trois ou quatre grosses pièces de bon bœuf. On ouvrit aussi les portes, et nos voyageurs s'empressèrent de traverser les champs : personne n'osa s'approcher ou même se tenir sur les portes pour les regarder ; d'ailleurs il faisait nuit, et il eût été impossible de se faire une idée de leur petit nombre.

Tel fut le succès du stratagème de John le soldat. Mais cette aventure répandit l'alarme dans tout le comté ; et si nos fugitifs avaient été réellement deux ou trois cents, la population entière se serait certainement soulevée contre eux ; on les aurait jetés en prison ou même assommés. Ils ne tardèrent pas à voir à quel danger ils s'étaient exposés ; car, après deux jours de marche, ils rencontrèrent plusieurs troupes à cheval et à pied, qui leur dirent qu'elles étaient à la poursuite de trois compagnies d'hommes armés de mousquets, échappés de Londres, infectés de la peste qu'ils répandaient partout sur leur passage, et de plus vivant de pillage.

Ce bruit, dont il n'était que trop aisé de deviner la source, était bien de nature à inquiéter les voyageurs. Le vieux soldat fut d'avis qu'il fallait se diviser. Thomas, John, et Richard avec le cheval se détachèrent de la bande, comme s'ils se dirigeaient vers Waltham : les autres, séparés en deux groupes, mais se suivant d'assez près, s'avancèrent vers Epping.

A la nuit, ils se réfugièrent tous dans la forêt. On ne dressa point la tente, de peur qu'elle n'attirât les soupçons. Richard se mit à l'œuvre avec sa cognée et sa hache, abattit des branches et construisit trois huttes ou cabanes, où tous trouvèrent à se coucher plus commodément qu'ils n'avaient

pu l'espérer. Les provisions des habitants de Walthamstow leur fournirent pour cette nuit un abondant repas.

Le vieux soldat avait inspiré une si grande confiance à tous ses compagnons, qu'ils le prièrent d'être désormais leur guide ou plutôt leur chef. Il accepta volontiers ce titre, et leur dit qu'ils étaient maintenant assez éloignés de Londres pour ne pas être dans la nécessité de fuir encore; qu'avec le peu d'argent qu'ils avaient, il serait prudent d'user de beaucoup d'économie et de frugagalité, et que n'étant point forcés de demander immédiatement aucun secours aux habitants du pays, il importait surtout de se garantir de tout danger de contagion.

Tous déclarèrent s'en rapporter complétement à la direction de John. Le lendemain on abandonna les huttes et on s'approcha d'Epping sous la conduite du capitaine (car dès ce moment on donna ce nom au vieux soldat). Il avait renoncé, ainsi que Thomas et Richard, à se diriger vers Waltham.

Quand ils furent près d'Epping, ils firent halte, choisirent un emplacement favorable, à quelque distance de la route, du côté du nord, au milieu d'une jeune futaie. Là, ils formèrent un petit camp composé de trois cabanes que Richard construisit avec l'aide de quelques autres voyageurs, en plantant en cercle de longues branches qui se réunissaient toutes à l'extrémité supérieure, et en les couvrant de rameaux et de buissons, afin que l'intérieur fût parfaitement clos et abrité contre le froid. On éleva, de plus, une petite tente pour les femmes, et une hutte pour le cheval.

Il arriva qu'un des jours suivants il y eut marché public à Epping. Le capitaine John, accompagné d'un seul homme, s'y rendit avec le cheval et le sac où le charpentier avait enfermé ses outils pendant le voyage. Il acheta du pain, du mouton et du bœuf. Deux femmes allèrent aussi à la ville de leur côté et firent quelques achats.

Pendant ce temps, le charpentier n'était pas oisif; il façonna de son mieux des bancs, des escabeaux et une table.

Il se passa plusieurs jours sans que nos voyageurs eussent attiré l'attention; mais enfin ils furent découverts : un grand nombre d'habitants sortirent d'Epping pour voir leur camp, et des bruits alarmants coururent par le pays. Du reste, si le peuple craignait de s'approcher des fugitifs, ceux-ci ne redoutaient pas moins leur rencontre; car on assurait que la peste était à Waltham et qu'il y en avait eu des symptômes à Epping pendant deux ou trois jours.

La fin à la prochaine livraison.

Lorsqu'un philosophe, disait le philosophe Musonius, exhorte, avertit, consulte, blâme, ou donne une leçon quelconque de morale, si ses auditeurs lui jettent à la tête, de toute la force de leurs poumons, des louanges banales et vulgaires, s'ils poussent des cris, si, ravi des grâces de son style, de l'harmonie de ses expressions, des chutes cadencées de ses périodes, ils s'agitent et gesticulent avec transport, alors soyez persuadé que l'orateur et les auditeurs perdent leur temps, et qu'il n'y a pas là un philosophe qui enseigne les âmes, mais un joueur de flûte qui amuse les oreilles.

AULU-GELLE, *Nuits attiques.*

MUSICIENS FRANÇAIS.

(Voy. la Table des dix premières années.)

JEAN-PHILIPPE RAMEAU.

Nous publions son portrait, un portrait tout-à-fait authentique, dû au crayon quelque peu malicieux de Carmontelle, l'auteur des *Proverbes*. On lit dans la Correspondance de Grimm et de Diderot (t. IV) : « Comme on voyait sans cesse Rameau dans les promenades publiques, M. de Carmontelle le dessina de mémoire, il y a quelques années; cette petite gravure est faite spirituellement et très ressemblante. »

Il était grand, sec, hâve, l'humeur, dit un contemporain, le faisant maigrir; à part la taille, il avait quelque chose de Voltaire, marchait un peu courbé, les mains derrière le dos, et presque toujours seul, car il n'aimait guère la société. Ceux mêmes qui l'admiraient le plus s'accordent à nous le représenter comme étant dur et sauvage, voisin de l'inhumanité : « J'étais présent, rapporte Grimm, un jour qu'il ne put jamais concevoir qu'on désirât que M. le duc de Bourgogne montrât des qualités dignes du trône. — Qu'est-ce que cela me fait? disait-il naïvement; je n'y serai plus quand il régnera. — Mais vos enfants?... — Il ne comprenait pas qu'on pût s'intéresser à ses enfants au-delà du terme de leur vie. » Il était tellement absorbé par son art, qu'en dehors de la musique rien ne semblait l'intéresser; Diderot disait de lui : « Il ne pense qu'à lui; le reste de l'univers lui est comme d'un clou à un soufflet. Sa fille et sa femme n'ont qu'à mourir quand elles voudront, pourvu que les cloches de la paroisse qui sonnent pour elles continuent de résonner la *douzième* et la *dix-septième*, tout sera bien. »

Diderot n'aimait pas Rameau, il dépréciait même son talent sur plus d'un point; aussi le jugement qu'il porte ici de son caractère pourrait-il paraître injuste, s'il n'était bien confirmé par les autres témoignages contemporains. Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, raconte qu'il était de difficile humeur, étranger à tout en dehors de son art, et cite de lui l'anecdote suivante : « Rameau, rendant visite à une belle dame, se lève tout-à-coup de dessus sa chaise, prend un petit chien qu'elle avait sur ses genoux, et le jette subitement par la fenêtre d'un troisième étage. La dame épouvantée : — Eh! que faites-vous, monsieur? — *Il aboie faux!* dit Rameau en se promenant avec l'indignation d'un homme dont l'oreille avait été déchirée. »

Rameau (Jean-Philippe), fils d'un organiste de Dijon, avait appris la musique aussitôt que la parole; à peine sorti de nourrice, son père lui posait déjà les mains sur un clavier. L'enfant y prit tant de plaisir et ses heureuses dispositions furent si bien cultivées, qu'à sept ans il était considéré comme un bon claveciniste. Mis au collége, il en sortit bientôt, n'ayant de goût que pour la musique, négligeant tout pour cet art favori, vers lequel le ramenait sans cesse un penchant invincible. Sa jeunesse fut employée à apprendre presque tous les instruments, le violon, la basse, etc., et à s'y perfectionner; puis il visita l'Italie, s'attacha comme associé à un directeur d'opéra milanais, courut avec lui la Lombardie et le midi de la France, sans grand honneur ni profit, et quitta ce métier pour se rendre à Paris où il fit entendre ses compositions aux plus célèbres organistes. Mais la jalousie de plusieurs d'entre eux desservit le nouveau venu, qui s'en retourna en province, à Saint-Étienne, puis à Clermont. C'est dans cette ville, où il passa plusieurs années, que fut achevé son *Traité d'harmonie*, traité fort obscur, que Jean-Jacques raconte avoir eu tant peine à déchiffrer, mais qui fit cependant à son auteur la réputation d'un profond théoricien.

Rameau revint se fixer à Paris pour y imprimer son livre, et tourna désormais ses vues du côté du théâtre. La difficulté était de se procurer un poëme. Rameau commença par faire quelques fragments mêlés de chant et de danse pour les petites pièces que son compatriote Piron donnait à l'Opéra-Comique, telles que *l'Endriague*, *la Rose*, *le Faux Prodigue*, *l'Enrôlement d'Arlequin*, et au Théâtre-Français, *les Courses de Tempé*. C'était là de trop faibles titres encore pour que les poëtes en crédit voulussent confier au musicien un grand opéra. Voltaire seul, qui avait entendu sa musique, sut apprécier son génie, et pressentit ses succès futurs; il lui remit, sans hésiter, sa tragédie de *Samson*; malheureusement

la censure s'opposa à la représentation de cette pièce. Réduit à chercher un nouveau poëme, Rameau descendit jusqu'aux derniers rangs de la littérature, et s'adressa, en désespoir de cause, à l'un des plus méchants poëtes, l'abbé Pellegrin; encore celui-ci, moins confiant que n'avait été Voltaire, ne consentit à livrer au musicien sa tragédie d'*Hippolyte et Aricie* que sous caution, et il exigea d'avance un billet de cinq cents livres. — On rapporte, il est vrai, qu'à la fin d'une répétition du premier acte, Pellegrin surpris et enchanté de la musique qu'il venait d'entendre, courut à Rameau et déchira à ses yeux le billet qu'il lui avait souscrit.

Hippolyte fut représenté en 1733, avec un grand succès. C'est de ce moment que l'opéra chez nous doit véritablement dater. Lulli s'était borné au récitatif; Rameau associa l'harmonie à la mélodie; il fit entendre des chants mieux caractérisés et plus brillants, des ouvertures, des chœurs admirables, des airs de ballets de tous les genres, variés à l'infini, et si parfaits que les Allemands et les Italiens les ont souvent transportés sur leurs théâtres. C'est de l'assemblage et de la juste proportion de toutes ces parties et du concours des autres arts que se composa désormais le magnifique spectacle de l'opéra français, ainsi décrit par Voltaire, trois ans seulement après la représentation d'*Hippolyte :*

Damis se rend à ce palais magique
Où les beaux vers, la danse, la musique,
L'art de tromper les yeux par les couleurs,
L'art plus heureux de séduire les cœurs,
De cent plaisirs font un plaisir unique.
Il va siffler quelque opéra nouveau,
Où, malgré lui, court admirer Rameau.

Rameau eut le sort des grands talents : l'envie et la médiocrité le persécutèrent d'abord avec acharnement. Parce que Lulli avait psalmodié assez tristement les poëmes lyriques de Quinault, on accusait Rameau de détruire le bon goût du chant et d'avoir porté un coup mortel à l'opéra français. Tous ses ouvrages furent amèrement critiqués, et ses partisans regardés comme hérétiques et presque comme mauvais citoyens. Lorsque ensuite la musique italienne fit des progrès en France, les ennemis les plus violents de Rameau passèrent de leur acharnement à l'admiration la plus aveugle, et, ne pouvant soutenir Lulli, ils opposèrent le nom et la célébrité de Rameau aux partisans de la musique italienne. Depuis cette époque, tous les journalistes, et surtout ceux qui avaient le plus déchiré Rameau, imprimèrent une fois par mois qu'il était le premier musicien de l'Europe.



(Portrait de Rameau, par Carmontelle.)

Rameau ne méritait sans doute « ni cet excès d'honneur ni cette indignité. » Voici le jugement impartial, quoique un peu sévère, d'un contemporain sur son talent : « Rameau a écrasé tous ses prédécesseurs à force d'harmonie et de notes. Il y a de lui des chœurs qui sont fort beaux. Lulli ne savait que soutenir par la basse une voix qui psalmodiait; Rameau ajouta presque partout à ces récits des accompagnements d'orchestre. Il est vrai qu'ils servent souvent à étouffer la voix plutôt qu'à la seconder, et que c'est là ce qui a forcé les acteurs de l'Opéra de pousser ces cris et ces hurlements qui font le supplice des oreilles délicates. On sort d'un opéra de Rameau ivre d'harmonie et assommé par le bruit des voix et des instruments; son goût est toujours gothique, son style toujours lourd dans les choses gracieuses, comme dans les choses de force. Il ne manquait point d'idées, mais il ne savait qu'en faire... A l'égard de ses airs, comme le poëte ne lui a jamais imposé d'autre tâche que de jouer autour d'un *lance*, *vole*, *triomphe*, *enchaîne*, etc., ou d'imiter le chant des rossignols par des flageolets ou d'autres puérilités de cette espèce, il n'y a rien à en dire. S'il avait pu se former dans quelque école d'Italie, et apprendre ce que c'est que style et pensée en musique, ce que c'est que composer, il n'aurait jamais dit que tout poëme lui était égal, et qu'il mettrait en musique *la Gazette de Hollande ;* il aurait pu créer la musique dans sa patrie; mais il ne savait qu'imiter et écraser Lulli.... »

Quoi qu'il en soit, Rameau ne fit que marcher de succès en succès; il avait donné son premier opéra à cinquante-deux ans, âge où l'imagination d'ordinaire penche vers son déclin; la sienne au contraire était alors dans toute sa force, et, ce qui étonne encore plus, elle se maintint sans faiblir durant près de trente années, qui furent toutes signalées par de nouvelles productions de ce génie brillant et fécond : *les Indes Galantes*, *Castor et Pollux*, *Dardanus*, *Pygmalion*, etc., etc. La plupart de ces poëmes, mis en musique par Rameau, sont de Cahusac, poëte médiocre, mais docile aux avis des comédiens, heureux dans le choix du sujet de ses pièces, et surtout dans l'art d'y amener à propos des divertissements.

Outre les applaudissements du public, les récompenses, les honneurs de toutes sortes ne manquèrent point à Rameau; le roi avait créé pour lui la charge de compositeur de son cabinet; plus tard, il lui accorda des lettres de noblesse, et le nomma chevalier de Saint-Michel; — mais, — ajoutons ici ce nouveau trait de caractère,—Rameau, qui était fort avare de sa nature, ne voulut pas faire enregistrer ces lettres de noblesse, et se constituer en une dépense qui lui tenait plus au cœur que la chevalerie. — Enfin, les ouvrages théoriques de Rameau eurent l'honneur d'être deux fois solennellement approuvés par l'Académie des sciences. On lit dans le second rapport : « Les lois de l'harmonie et de la mélodie, jusque là assez arbitraires ou suggérées par une expérience aveugle, sont devenues une science géométrique, et à laquelle les principes mathématiques peuvent s'appliquer avec une utilité plus réelle et plus sensible. L'auteur, déjà célèbre dans la pratique de son art, a mérité par ses recherches et ses découvertes l'approbation et l'éloge des philosophes. » — Rameau est, avec J.-J. Rousseau, l'auteur de presque tous les articles de musique de l'*Encyclopédie.*

Il mourut plus qu'octogénaire, le 12 septembre 1764. L'Académie de musique lui fit célébrer à l'Oratoire un service solennel, dans lequel on avait adapté plusieurs morceaux pathétiques de ses compositions. Tous les habiles artistes de Paris voulurent prendre part à l'hommage funèbre rendu à ce grand homme. Jamais en France, disent les Mémoires, on n'avait entendu de musique exécutée avec plus de pompe et de perfection.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SALON DE 1846. — PEINTURE.

LA LEÇON DE LECTURE.



(Salon de 1846. — La Leçon de lecture, par M. Édouard GIRARDET.)

Nous sommes en Suisse, à Brientz : une grand'mère essaie de faire nommer les lettres de l'alphabet au fils de sa fille; mais l'enfant s'obstine et ne veut point reconnaître les signes abstraits inventés pour *peindre la parole.* La vieille femme, qui a épuisé toutes les formules de l'encouragement et de la tendresse, s'indigne à la fin. L'entêtement de l'écolier est un parti pris, une révolte évidente : aussi le paquet de verges est-il solennellement posé sur la table, et le doigt de la vieille, énergiquement indicatif, ordonne à l'enfant de choisir entre la lettre nommée ou le châtiment promis; mais l'enfant embarrassé se frotte la tête et hésite; c'est pour lui une question non moins grave que celle posée par Hamlet : *To be or not to be* (Être ou ne pas être) !

— Vite, vaurien! répète la grand'mère exaspérée, vite, la lettre ou le fouet !

Ah ! ayez quelque pitié, grand'mère ! Pour nommer la lettre il faudrait la voir, et le pauvre enfant ne le peut, car entre elle et ses yeux s'élèvent mille images qui la lui cachent aussi complétement que la montagne vous cache la vallée voisine.

Et d'abord, grand'mère, il y a le chien du voisin, le brave Obéron, dont Fritz se sert comme d'un cheval, et qui soupire doucement à la porte pour l'appeler.

Il y a le sorbier planté près du puits qu'on aperçoit à travers les vitres, et dont les graines rouges sont tour à tour, pour Fritz, des colliers de corail, des bracelets et des couronnes.

Il y a le petit ruisseau que vous entendez gazouiller devant le seuil; Fritz y a lancé trois feuilles de sycomore chargées de graviers, et il est comme tous les armateurs, grand'mère, il craint pour ses navires.

Il y a enfin dans les fentes du vieux mur des touffes de réséda dont on sent d'ici le parfum, et que l'enfant s'était promis de cueillir pour vous en faire un bouquet.

Et combien d'autres choses encore, grand'mère ! Le vent qui fait gonfler les plis de votre manche, les cris des hirondelles nichées au haut de la cheminée, les mouches bourdonnant dans ce rayon de soleil, les herbes de la douve, les cailloux du chemin ! Otez tout cela, et Fritz verra la lettre, et Fritz la nommera. Peut-être l'heure est mal choisie : laissez son imagination se promener librement au milieu de ses sensations charmantes. L'enfant arrive dans la vie, pays inconnu ! Pour lui, tout est nouveau, tout est étrange; la création paraît à ses yeux comme paraîtraient aux vôtres les merveilles d'un conte de fée; permettez qu'il la voie, qu'il

la sente, qu'il l'écoute. Hélas! vous avez vu peut-être quelquefois une sauterelle méchamment renfermée par quelque écolier dans une noix percée? La pauvrette frissonne, s'agite; elle ne peut accepter sa prison, elle aspire au soleil, à l'espace! Eh bien! Fritz lui ressemble, grand'mère, et votre leçon est sa coquille de noix.

Puis, l'enfant a l'instinct de la route dans laquelle on l'engage. Ce premier enseignement, c'est le début de longs efforts, de luttes incessantes et acharnées; une fois un seul pas fait dans cette voie, l'enfant n'est plus un enfant; c'est un écolier, c'est un apprenti-homme.

Une mère s'efforçait un jour devant nous de donner la première leçon de lecture à son fils : elle lui montrait l'alphabet, lui nommant les caractères imprimés, voulant les lui faire répéter; mais l'enfant gardait le silence.

— Dis quelques lettres, et tu retourneras au jeu, répétait la mère.

Il secouait la tête.

— Eh bien, rien qu'une, reprenait le doux professeur, une seule, la première; voyons, dis après moi : *a*.

— Non, murmura l'écolier rétif; c'est surtout *a* que je ne veux pas dire.

— Pourquoi cela ?

— Parce qu'après *a* il y a *b!*

Pour tous, grands ou petits, doctes ou ignorants, là est en effet l'infirmité humaine! après chaque conquête de l'intelligence, une autre se présente aussi vaste, aussi difficile; on avance, on a beau se hâter, l'horizon recule à mesure, et l'on arrive parfois à désespérer de cette apparente impuissance d'un atome à la poursuite de l'infini. Cependant il faut marcher : la conscience l'ordonne et veut être obéie. Soumettons-nous, espérons. Un jour viendra certainement où l'homme, dans une autre patrie, comme l'enfant ici-bas, aura le mot de l'énigme et la récompense.

UN ÉPISODE DE LA GRANDE PESTE DE LONDRES EN 1665.

(Fin.—Voy. p. 74, 85, 93.)

Les magistrats d'Epping s'avancèrent jusqu'au commencement de la forêt, et interrogèrent la petite colonie. Leur langage était plutôt hostile que bienveillant, et il ne convenait point de leur opposer l'attitude menaçante qui avait réussi devant Walthamstow. Le capitaine John comprit parfaitement que la situation n'était plus la même; il répondit à toutes les questions qui lui furent adressées avec beaucoup de simplicité et de sagesse. Il ne fit point difficulté d'avouer que ses compagnons et lui venaient de Londres et fuyaient la peste. Mais, après avoir affirmé qu'ils étaient tous purs de la contagion, il insista sur cette remarque qu'aucun d'eux n'avait l'intention d'aller s'établir dans la ville d'Epping, et que leur unique désir était qu'on les laissât vivre quelque temps dans la forêt où ils ne nuisaient à personne. Les habitants d'Epping ne pouvaient leur refuser cette liberté sans manquer à la charité et, ajoutait-il, à la reconnaissance. En effet, dans les temps ordinaires, Londres était pour ainsi dire la mère de toutes les bourgades et de toutes les villes environnantes. C'était sur les marchés de Londres que se vendaient presque tous les produits de la campagne, et l'énorme consommation de la grande cité augmentait considérablement la valeur des terres, excitait l'activité, répandait au loin l'aisance. Ne serait-ce donc point un acte de dureté excessive et presque d'ingratitude que de se montrer impitoyable pour de pauvres habitants de Londres, à ce point de leur refuser une petite place en plein air au milieu d'un bois. Une telle barbarie ne suffirait-elle point pour couvrir de honte et pour rendre haïssable dans la suite le nom des habitants d'Epping? Qui sait même si le jour des représailles ne viendrait pas, et si, après la disparition de la peste, on ne chasserait pas à leur tour des rues de Londres ceux qui auraient été coupables d'une si incroyable inhumanité.

A ces paroles, les magistrats d'Epping répondirent de manière à faire naître quelque repentir dans la conscience de John. Ils déclarèrent que dans la ville on soupçonnait les fugitifs d'avoir fait partie d'une bande de vagabonds qui, au nombre d'environ deux cents, munis d'armes, portant avec eux des tentes, et parlant en soldats, avaient paru récemment devant Walthamstow, avaient menacé les habitants du pillage, et étaient parvenus à extorquer des provisions. Si ce soupçon était fondé, comme il y avait tout lieu de le croire, les fugitifs n'avaient droit qu'à un asile dans la prison du comté, où l'on saurait bien les retenir jusqu'à ce qu'ils eussent expié leurs méfaits.

Pour repousser cette accusation, John fut obligé de se tenir à côté de la vérité. Il protesta que jamais la petite troupe dont il faisait partie n'avait été plus nombreuse qu'elle ne l'était en ce moment. On pouvait bien remarquer d'ailleurs que leur conduite n'avait rien qui dût autoriser des inquiétudes de cette nature. Que demandaient-ils? Un petit carré de terre sous les arbres pour respirer. Ils n'y étaient certes point à leur aise; mais ils se contentaient de ce qu'ils avaient.

— Après tout, reprirent les magistrats, non seulement il vous est impossible de nous prouver que vous êtes tous exempts de la peste, mais qui nous assure que vous ne tomberez pas un jour ou l'autre à la charge de notre paroisse? Or, nous avons déjà plus de pauvres que nous ne pouvons en nourrir.

— A cet égard, répondit John, nous avons l'espérance que nous ne serons pour vous l'occasion d'aucun sacrifice. Nous serions sans doute reconnaissants si vous nous veniez en aide dans la triste extrémité où nous sommes réduits; nous ne vivions pas de charité à Londres, et nous vous rendrions ce que vous nous auriez donné, si Dieu nous fait la grâce de nous laisser rentrer sains et saufs dans nos foyers. Mais si vous nous refusez des secours, nous n'insisterons point pour en obtenir, et jamais nous ne ferons le moindre tort à personne. Lorsque nous aurons épuisé le peu que nous avons, si nous mourons de faim, que la volonté de Dieu soit faite! Vous ne devez pas craindre même d'être exposés aux frais de nos sépultures; les survivants d'entre nous suffiront bien à ensevelir les morts : le dernier seul restera à votre charge; ce que nous aurons laissé vous appartiendra et vous paiera de votre peine.

Ces dernières paroles du soldat, humbles et sensées, firent impression sur les magistrats, qui se retirèrent sans accorder ni refuser aux fugitifs la permission de séjourner dans la forêt. C'était tolérer leur présence; mais il ne fallait plus songer à aller au marché. On trouva moyen de tirer les provisions indispensables d'une petite hôtellerie des faubourgs. Les enfants de la ville, attirés par la curiosité, venaient observer le camp à distance, et quelquefois engageaient la conversation sur différents sujets. La conduite inoffensive des réfugiés, leur piété (le dimanche on les entendait prier en commun et chanter des psaumes), leur misère, leur résignation, inspirèrent peu à peu l'intérêt et la compassion. Un jour, après une nuit très pluvieuse, un gentilhomme, qui avait sa maison dans le voisinage, leur envoya dans un petit chariot douze bottes de paille. En même temps, le ministre d'une paroisse leur fit porter deux boisseaux de blé et un demi-boisseau de pois blancs. Ces deux secours, surtout la paille, furent un grand soulagement pour la petite troupe. L'ingénieux charpentier avait fait des espèces de lits de bois en forme d'auges, qu'on remplissait à demi de feuilles d'arbres; on s'était aussi partagé la toile de la tente pour s'en faire des couvertures. Malgré tout, c'étaient là des lits durs, humides et malsains. La paille parut, en comparaison, aussi douce et aussi chaude que des lits de plume, et,

comme le disait John, plus agréable même que ne l'eussent été des lits de plume en tout autre temps.

Dès que la générosité du gentilhomme et du ministre fut connue dans la ville et aux environs, elle eut des imitateurs. Les habitants d'Epping, mais surtout les gentilshommes de la campagne, envoyèrent au camp des chaises, des tabourets, des tables ; quelques uns donnèrent des couvertures, d'autres des poteries, et d'autres encore différents ustensiles de cuisine.

Encouragé par ces témoignages de bienveillance, le charpentier entreprit de construire une habitation plus commode et plus solide. Avec l'aide de quelques bras robustes, il parvint, en effet, à élever une sorte de cabane en bois avec un toit et un étage supérieur, où l'on eut moins à craindre l'humidité des nuits. On était alors au commencement de septembre, et le temps était déjà froid et brumeux. Le charpentier avait eu soin de donner beaucoup d'épaisseur aux parois et au plancher supérieur ; il fit même un mur en terre à l'une des extrémités, et il y ménagea la place d'une cheminée qu'un de ses compagnons façonna avec beaucoup de peine.

Mais vers cette époque, alors qu'ils commençaient à être un peu plus à leur aise et à s'habituer à leur situation, il se répandit le bruit que la peste avait gagné d'un côté Waltham-Abbey, de l'autre Rumford et Brentwood ; qu'elle avait aussi pénétré dans Epping, Woodford, et dans la plupart des villes voisines de la forêt. C'étaient, disait-on, les marchands et les commissionnaires, chargés de porter les provisions à Londres, qui en avaient rapporté l'infection. Nos voyageurs effrayés n'osèrent plus envoyer aucun d'entre eux chercher au-dehors les choses dont ils avaient besoin, et leur condition fût devenue affreuse, si d'autres nobles du voisinage, jusque là indifférents, ne leur eussent fait parvenir des provisions ; celui-ci un porc, celui-là deux moutons, d'autres un veau, du lait et du fromage. Le plus difficile était d'avoir du pain. Ils n'avaient aucun moyen de faire de la farine et de cuire la pâte : en souvenir d'un usage des anciens Israélites, ils avaient pris d'abord le parti de manger le blé grillé ; mais, dans les derniers temps, John, mettant à profit l'expérience qu'il avait acquise dans le four à biscuit, façonna des espèces de moules en terre où il réussit à cuire des pains.

Cependant le danger augmentait autour d'eux. Le chiffre des morts s'accroissait rapidement dans les villes, et plusieurs familles, prenant exemple sur les fugitifs de Londres, vinrent se construire des huttes dans la forêt. Mais comme il arriva que plusieurs d'entre elles n'avaient pas eu assez de prudence dans leurs communications avec les autres habitants, ou ne s'étaient pas déterminées assez tôt à sortir des maisons, elles apportèrent la contagion avec elles.

Dans ces circonstances, nos voyageurs tinrent conseil. La pensée d'abandonner ce refuge où ils avaient trouvé tant de bienveillance, et qu'ils étaient parvenus à rendre supportable au prix de tant de travail, leur était pénible ; mais ils ne voyaient aucun moyen de s'y défendre assez sûrement contre l'invasion de la peste. John proposa d'exposer la difficulté au gentilhomme qui, dès l'origine, leur avait témoigné le plus d'intérêt, et de lui demander son avis. Ce bon et charitable gentilhomme leur conseilla de fuir, de peur, leur dit-il, que s'ils attendaient encore il n'y eût bientôt plus pour eux aucun moyen de faire retraite. Il était juge de paix. John lui demanda s'il pouvait leur accorder un certificat de santé ; il s'empressa de le leur donner.

Il fallut donc se résigner à partir. John fut d'opinion que l'on devait ne s'éloigner que le moins possible. La petite troupe se dirigea vers les marais, de l'autre côté de Waltham. Là elle rencontra près de la rivière un homme qui gardait une écluse, et qui les effraya en leur faisant un tableau épouvantable des ravages de la peste aux alentours. Ils persistèrent cependant, et traversèrent la forêt dans la direction de Rumford et de Brentwood. Mais bientôt ils apprirent qu'un grand nombre de malheureux habitants de Londres s'étaient répandus dans la forêt d'Henalh, près de Rumford, et que les uns, se trouvant réduits à la dernière détresse, avaient pillé et tué le bétail dans la campagne, tandis que d'autres, s'étant construit des huttes sur le bord de la route, allaient frapper et mendier aux portes des maisons. Ils étaient tous un objet de crainte pour le pays, et l'on en avait arrêté quelques uns.

Nos fugitifs n'osèrent pas s'avancer plus loin ; ils firent cette réflexion que, puisque le danger était partout, il y avait encore plus d'avantage pour eux à retourner près de la ville où ils s'étaient concilié la bienveillance de tout le monde. Ailleurs on les confondrait avec ceux qui s'étaient rendus coupables de violences.

En conséquence, on revint en arrière, et le capitaine John alla de nouveau consulter le gentilhomme. Son avis fut qu'ils n'avaient, en effet, qu'à retourner à leur maison de bois, ou, pour plus de sûreté, à se retirer un peu plus loin de la route, dans un endroit qu'il leur indiqua. Ils n'hésitèrent pas à suivre ce dernier conseil. Mais le temps était de plus en plus froid : la Saint-Michel approchait. Une hutte n'était plus un abri suffisant ; heureusement, ils obtinrent d'un fermier la permission de se loger dans une masure dont ils fermèrent les brèches, tant bien que mal. Ils réparèrent aussi une vieille cheminée et un four, pratiquèrent quelques divisions nécessaires à l'intérieur, et s'arrangèrent à la fin de manière à moins regretter leur habitation précédente. La protection du gentilhomme et les bonnes dispositions des habitants, auxquels depuis longtemps ils n'inspiraient plus aucune défiance, les aidèrent à supporter en ce lieu les derniers temps de leur exil. Ils furent, de l'effroi que répandit autour d'eux le fléau, et de l'infortune des autres habitants de Londres, repoussés de toutes parts ou secourus avec répugnance. Malgré tous les avantages qu'ils devaient à leur concorde et à la bonne direction de John, ils eurent beaucoup à souffrir, surtout du froid et de la pluie pendant les mois d'octobre et de décembre. Plusieurs furent durement éprouvés par les rhumatismes et tous les autres maux que, dans leur malheureuse condition, la saison rendait inévitables ; mais aucun ne fut atteint de l'infection, et, dans le courant de décembre, ils rentrèrent ensemble à Londres : la peste avait disparu.

Après ce récit, qu'il eût aisément rendu plus dramatique en s'éloignant de la vérité, Daniel de Foe entre dans le détail de quelques tentatives de fuite moins heureuses. Quelques habitants vécurent solitaires dans des cavernes ou dans de petites huttes où ils endurèrent toutes les souffrances de la faim et du froid : on trouva les cadavres de plusieurs d'entre eux, et on lut sur la pierre et sur le bois de tristes inscriptions tracées de la main des mourants.

Les hommes sensés sont les meilleurs dictionnaires de conversation. GOETHE.

CHOIX D'ANCIENNES CHANSONS.

(Voy. p. 17.)

III.

CHANSON SUR LE PRINCE DE CONDÉ.

[Collection Maurepas, t. I, f. 143.]

Cette chanson ne porte pas de date dans le manuscrit ; mais elle fut évidemment composée à l'occasion de la paix conclue entre les protestants et les catholiques, en 1563. Par ces mots, *le petit homme*, il est fait allusion à Louis Ier de Bourbon, prince de Condé, le chef du parti protestant, et surtout l'ennemi de la puissante maison de Guise. Il fut tué d'un coup de pistolet six ans après, en 1569, à Jarnac. « Condé, dit Brantôme, avoit beaucoup d'esprit, parloit très bien, disoit bien le mot, et aimoit fort à rire. » L'auteur de

la chanson, huguenot et fort en colère contre le *pape de Romme*, s'inquiète peu de la vérité historique. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, il semblerait, d'après le douzième couplet, que la bataille de Dreux fut gagnée par les protestants, et que le duc de Guise ne dut son salut qu'à une fuite précipitée ; c'est, comme on sait, tout le contraire : le duc de Guise remporta la victoire, le prince de Condé fut pris, et son armée mise en déroute.

Le petit homme a si bien fait,
Qu'à la parfin il a défait
Les abus du pape de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme !

Le petit homme, pour la foy,
A voulu deffendre le roy
Encontre le pape de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme !

Le petit homme feit complot,
Avecques monsieur d'Andelot (1),
D'accabler le pape de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme !

Mais encontre lui s'esleva
Un Guyse (2) qui mal s'en trouva,
Deffendant le pape de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme !

Le pape, prévoyant ce mal,
Et sentant monsieur l'amiral (3)
Menasser le siége de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme !

Envoya nombre de testons (4)
Dedans Paris, à ces poltrons
Qui avoient tous juré pour Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme !

Les Espagnols et Piedmontois,
Qui du pape gardent les lois,
Y vinrent pour deffendre Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme !

D'Andelot étoit allé loin ;
Mais il arriva au besoin,
Pour ruyner tous ceux de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme !

Le petit homme étoit venu
Dedans Paris, où est cogneu
Ennemi du pape de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme !

Les poltrons qui étoient dedans,
Armez de fer jusques aux dens,
Deffendans le pape de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme !

N'osèrent se mettre deshors ;
Car on les eût tuez tous morts,
Nonobstant le pape de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme !

Enfin bataille se donna
Près de Dreux (5), qui les étonna
Et les feit fuir jusques à Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme !

Guyse de près on pourchassa
Si rudement, qu'il se mussa (6)
En une grange, loin de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme !

Pourtant il ne peult eschapper
Que Mercy ne vint l'attaquer,
Sans avoir dispense de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme !

(1) François d'Andelot, huguenot, frère de l'amiral Coligny.
(2) François de Lorraine, second duc de Guise, chef du parti catholique.
(3) L'amiral Coligny.
(4) Monnaie de France qui valait, en 1580, 14 sols 6 deniers.
(5) Le 18 décembre 1562. — (6) Cacha.

Après tant de belliqueux faits,
Le roy nous a donné la paix,
En despit du pape de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme !

Loué soit Dieu, qui des hauts cieux
Nous donne ce bien précieux !
Remercié soit de tout homme
Détestant le pape de Romme !

IV.

VAUDEVILLE D'ADVENTURIERS (1), CHANTÉ A POLTROT AVEC SON ANNIVERSAIRE, LE 24 FÉVRIER 1566, DE LA DÉLIVRANCE LE 3e (2).

[Collection Maurepas, t. I, f. 149.]

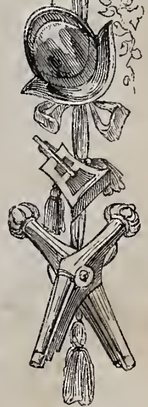
Jean Poltrot de Méré, gentilhomme angoumois, était parmi les huguenots un des plus violents et des plus furieux : il résolut d'assassiner François de Lorraine, duc de Guise, qui, après avoir gagné la bataille de Dreux, venait de mettre le siége devant la ville d'Orléans, alors au pouvoir des protestants (février 1563). Poltrot confia son projet à Soubise, huguenot comme lui et gouverneur de Lyon ; Soubise l'adressa à Coligny, et celui-ci lui donna, dit-on, cent écus. Mais le seul fait certain est que Poltrot, durant son procès, persista toujours à désigner comme ses complices Coligny et Théodore de Bèze. Quoi qu'il en soit, admis dans les rangs de l'armée catholique, le gentilhomme angoumois trouva bientôt l'occasion qu'il cherchait. Un soir que le duc de Guise, après avoir visité le camp devant Orléans, revenait en compagnie du capitaine Rostain à son logis des Valins, Poltrot, embusque derrière une haie, lui tira, à cinq pas de distance, un coup de pistolet. Blessé à l'épaule, Guise mourut six jours après, le 15 février 1563. Le meurtrier, arrêté et livré au Parlement, fut condamné au supplice de ceux qui attentent à la personne royale : il fut conduit en place de Grève, déchiré avec des tenailles ardentes, tiré à quatre chevaux et écartelé. Cette mort du prince lorrain, survenue au moment où il se disposait à porter un dernier coup à la guerre civile, débarrassa le parti protestant de son ennemi le plus habile, le plus puissant et le plus redouté : aussi la mémoire de Poltrot était-elle révérée par beaucoup d'entre les siens comme celle d'un homme qui s'est noblement dévoué pour le salut de ses frères. On le comparait à David tuant le Philistin Goliath, et Théodore de Bèze alla jusqu'à lui donner une place dans le *Livre des Martyrs*. Le *vaudeville* ci-dessous est une des pièces les plus louangeuses qu'on ait composées en son honneur ; il va sans dire qu'elle est due à la plume d'un huguenot.

Allons, jeunes et vieux,
Revisiter le lieu
Auquel ce furieux
Fut attrapé de Dieu,
Attrapé au milieu
Des guets (3) de son armée ;
Dont fut éteint le feu
De la guerre allumée.

Quel homme tant heureux
Dieu choisit pour cela ?
Quel soldat généreux
Dedans son camp alla,
Tant se dissimula,
Que, l'occasion prise,
Il exécuta là
Sa divine entreprise ?

(1) On nommait ainsi, du temps de Louis XII et de François Ier, une sorte d'infanterie mal vêtue, mal disciplinée, mais fort brave. Dans l'origine, les aventuriers ne touchaient point de solde, ils vivaient de leur butin.
(2) Les huguenots comptaient l'ère de la délivrance à partir de l'année 1563, date de l'assassinat du duc de Guise.
(3) Sentinelles.





(Tous les détails de cette vignette sont tirés d'une gravure du seizième siècle signée *Perrissin*. — Poltrot prie Dieu de bénir son entreprise. — Il tire un coup de pistolet sur le duc de Guise qui rentrait aux Valins. — Poltrot fuit. — Au bas, les remparts d'Orléans assiégé.)

Ce fut cest Angoulmois,
Cest unique Poltrot
(Notre parler françois
N'a point un plus beau mot),
Sur qui tomba le lot
De retirer d'oppresse
Le peuple huguenot
En sa plus grand' destresse



Devant l'embrasement
De ce civil erreur (1),
Il avoit bravement
Résolu en son cœur
Que le plus grand honneur
Que l'homme peult acquérir,
Seroit d'oster l'auteur
Et chef de cesle guerre (2).

Longtemps il tint secret
Ce qu'il en concevoit,
Comme soldat discret,
Qui bien souvent avoit,
En hazardeux exploit,
Par diverses provinces,
Montré comme il savoit
Bien servir à nos princes.

Mais, quelques mois passez,
Voyant croître les maux,
Les pays oppressez,
Tous les bons entravaux (3):
— Il faut, dit-il tout haut,
Qu'en mourant je finisse
Tant de malheurs; mieux vault
Que tout seul je périsse.

Avecque ce dessein
Vers l'ennemy passé,
Il déguise la fin (4)
D'avoir les siens laissé,
Dont il fut caressé (5);
Puis après il ne pense
Qu'au point de son essay
Pour délivrer la France.

L'ennemi quelque temps,
En ses advis doubteux,
N'advance point ses gens;
Lors Poltrot, parmy eux,
De sçavoir est soigneux
Que l'on fait, où l'on tire,
Pour en advertir ceux
Dont le bien il désire.

L'ennemy, bien certain
De faire tant d'effort
Qu'il mettroit en sa main
Orléans, notre fort;
Surprenant notre port
Et nos mottes (6) ensemble,
Juroit tout mettre à mort,
Pour un dernier exemple.

Il prit si vistement
Notre port et nos tours,
Qu'il dit avec serment
Qu'il verroit dans trois jours
(Nous étant sans secours
Et près de sa secousse)
Si Dieu, notre recours,
Viendroit à la recousse (7).

Quand Poltrot l'entendit
Ainsy horriblement
Blasphémer, il a dit:
— Je voy ton jugement,
Mon Dieu, sur ce méchant;
Si mon dessein t'agrée,
Donne-moy, Dieu puissant,
Ta constance assurée.

(1) Pour guerre civile.
(2) *Guerre* rime avec *acquérir*, qui dans ce temps se prononçait et s'écrivait souvent *acquerre*.
(3) Entravés.
(4) Le but.
(5) On rapporte que le duc de Guise accueillit Poltrot avec bonté, et qu'il se hâta de pourvoir à son mauvais état de fortune.
(6) Digues, remparts.
(7) A notre aide.

Aussitôt dit, il part,
Il s'enquiert, il entend
Où est (1), de quelle part
Vient celui qu'il attend;
Cependant, choisissant
Lieu pour son advantage,
Le recognoist passant,
Et le trousse (2) au passage.

Voyez quel est l'état
De nous, pauvres humains!
Un seul homme abbat
Celui qui, en ses mains,
Espéroit voir les fins
De l'Europe envahie;
Dieu trompe ses dessins,
Et lui oste la vie.

Qui fit finir le temps
De nos jours malheureux,
Dont est dit tous les ans?
Poltrot, payant nos vœux,
L'exemple merveilleux
D'une extrême vaillance,
Le dixiesme des preux (3),
Libérateur de France.

(1) Sous-entendu *il*.
(2) Tue.
(3) Josué, David, Judas-Macchabée, Alexandre, Hector, Jules César, Artus et Godefroy de Bouillon, formaient cette glorieuse phalange si vénérée pendant le moyen-âge. L'auteur de la complainte, en leur adjoignant Poltrot, dépasse toute admiration d'un seul trait.

LA CENDRE.

Lorsque, livrés aux douces méditations du coin du feu, nous admirons la flamme qui joue autour des tisons à demi consumés de nos foyers, c'est à peine si nous donnons un regard à ce voile de cendre blanche et légère qui survit seul au brasier naguère si actif. Et cependant, si nous voulons remonter à l'origine de ce résidu en apparence si méprisable, nous sommes conduits à passer en revue les phénomènes les plus importants de la géologie, de la physique du globe, et ceux de la vie végétale et animale. Si nous songeons ensuite aux emplois divers de cette cendre, nous sommes conduits à réfléchir sur toutes les merveilles et toutes les invention, que rappellent soit la fabrication des diverses sortes de verre, soit les autres usages industriels de l'alcali tiré de la cendre, soit enfin sur les grands problèmes de l'histoire moderne dont la solution a dépendu de la fabrication de la poudre et du salpêtre.

C'est que véritablement l'immense quantité de *potasse* qui est un des éléments indispensables du verre blanc, du cristal et du salpêtre, n'a pu jusqu'à ce jour être tirée directement que de la cendre des végétaux, ou bien est provenue indirectement des végétaux qui l'ont extraite du sol. Cette matière première, si importante, se trouve elle-même en proportion très variable, et diversement combinée dans les végétaux dont la cendre contient un, deux, trois, et jusqu'à dix centièmes, formant des combinaisons encore différentes; or la cendre ne représente guère qu'un à cinq centièmes du poids du végétal, il s'ensuit que la potasse ne forme que trois à cinq millièmes du poids total de ce même végétal avant la combustion. Le simple lavage à froid suffit déjà pour enlever une portion de la potasse contenue dans la cendre; le lavage à chaud en peut dissoudre une autre portion qui s'y trouvait combinée avec la silice; mais il en reste ordinairement encore une portion notable combinée avec une plus forte proportion de silice, et c'est elle précisément qui rend la cendre lessivée propre à la fabrication du verre à bouteilles. Une partie de la potasse dans la cendre est à l'état de carbonate; c'est celle qui provient de la

décomposition des sels formés par des acides organiques dans les végétaux : tels sont le tartre, le sel d'oseille, etc. Cette portion peut passer directement à l'état caustique pendant le lavage, si la cendre fortement calcinée contenait en même temps des sels calcaires devenus ainsi de la chaux vive, ou si l'on ajoute d'autre chaux vive pour lui enlever l'acide carbonique. En même temps aussi, les autres combinaisons de la potasse avec la silice et avec les acides sulfurique, chlorhydrique et phosphorique, peuvent être décomposées, et toute la potasse est extraite par le lavage ; c'est ce qu'on fait dans les blanchisseries, dans les fabriques de savon, et quand on veut avoir la potasse isolée pour la faire entrer dans la composition du verre blanc. La potasse est également extraite en totalité pour la fabrication du salpêtre ; mais c'est alors par un autre procédé, c'est par double décomposition ; car les matériaux salpêtrés contenant surtout du nitrate de chaux, si on lessive les cendres avec les eaux de lavage de ces matériaux, la chaux cède l'acide nitrique à la potasse dont elle prend la place dans toutes ses combinaisons.

C'est un grand et beau problème que de chercher l'origine de la potasse dans les végétaux, dont la cendre est ainsi une mine précieuse pour l'industrie de l'homme. Le sol paraît lui-même en contenir fort peu, et l'on ne peut admettre que les végétaux aient la puissance de la produire eux-mêmes; car le sol le plus fertile, celui dans lequel d'innombrables races de plantes ont laissé leurs débris accumulés durant des siècles, le sol des forêts vierges de l'Amérique tend à s'épuiser par la culture, si chaque année on lui ravit la potasse contenue dans les végétaux récoltés. Cet effet est encore plus frappant dans nos campagnes, épuisées par une longue période de cultures, puisque, si l'on n'a pas restitué au sol, par des engrais ou des assolements bien combinés, les éléments enlevés par la culture, il faut attendre pendant de longues années de jachère que la potasse y soit venue en quantité suffisante.

D'où vient donc la potasse ? Il est difficile de l'imaginer tout d'abord. Eh bien ! elle vient des montagnes granitiques qui, par une action lente, mais incessante, se décomposent et se changent en kaolin, à quelque cent lieues des végétaux pour lesquels c'est un élément indispensable. On sait que le granite qui forme la masse principale de l'écorce du globe est composé de quartz, de mica et de feldspath ; on sait aussi que ce dernier minéral, qui en forme la majeure partie, est une combinaison de silice, d'alumine et de potasse; on sait enfin que le feldspath se décompose spontanément sous l'inflence des courants électriques du globe terrestre : il perd toute sa potasse et une partie de sa silice, et laisse une masse terreuse ou argileuse, blanche, mélangée avec les autres éléments non décomposés du granite, et qu'on emploie sous le nom de kaolin pour fabriquer la porcelaine. La potasse ainsi distraite avec une certaine proportion de *silice* forme une nouvelle combinaison, un silicate soluble dans l'eau, qui est entraîné directement avec les eaux qui s'infiltrent et vont au loin terminer leur course souterraine ; mais cela seul ne suffit pas pour expliquer le transport de toute la potasse hors du gîte des kaolins ; il faut admettre ici un transport moléculaire à travers les couches humides de l'écorce du globe, comparable à ces effets de décomposition produits par la pile voltaïque à travers les liquides, quand, à chacun des pôles de cette pile, vont se rendre les éléments divers d'un composé détruit dans l'intervalle qui sépare les pôles. Maintenant le silicate de potasse, ainsi transporté loin des granites, va nous servir à expliquer tous les phénomènes : en effet, ce composé a la singulière propriété de varier plus qu'aucun autre dans la proportion de ces éléments. Il y a des silicates de potasse contenant deux, trois, six et jusqu'à dix-huit fois autant d'oxygène dans la silice que dans la potasse, c'est-à-dire contenant, pour une même quantité de potasse, des proportions de silice variables dans le rapport de un à neuf; et la théorie seule peut faire penser que telle de ces combinaisons est plus spécialement définie que telle autre, car elles se mêlent ou se dissolvent les unes dans les autres sans aucune limite. Celles de ces combinaisons qui contiennent moins de silice sont plus facilement solubles dans l'eau ; elles seront donc absorbées directement par les racines des plantes, et on les verra ensuite exsudées ou sécrétées à la surface de certains végétaux. Là, consolidé par la soustraction d'une partie de la potasse, le silicate de potasse forme un enduit dur et vitreux capable d'émousser le tranchant des instruments d'acier, comme sur certains palmiers ou rotangs, ou bien une surface hérissée de petites dents en manière de lime, comme sur la prêle employée par les tabletiers et les tourneurs pour polir l'ivoire et les bois durs.

Les graminées, les carex du bord des eaux ont quelquefois aussi les arêtes et le tranchant de leurs feuilles armés de petites dents de silicate de potasse, qui ont bien souvent entamé la peau délicate de la main des enfants, empressés de faire glisser entre leurs doigts les feuilles de ces herbes si souples et en apparence si lisses. La paille et le foin contiennent également une proportion notable de silicate de potasse qu'on retrouve dans les cendres ; c'est même une jolie petite expérience que de faire brûler avec précautions, à la flamme d'une bougie, quelques brins d'herbes sèches, puis de rapprocher peu à peu dans la flamme le mince filet de cendre charbonneuse qui survit au brin d'herbe. On voit cette cendre incandescente se fondre peu à peu en une petite perle de verre. On s'explique alors aisément l'origine de ces masses vitrifiées noirâtres, qu'on trouve sur le sol après l'incendie d'une meule de foin, et qu'on a voulu attribuer au tonnerre quand la foudre a causé l'incendie. On peut en conclure aussi que telle a bien pu être dans l'antiquité l'origine de la découverte de l'art du verrier. C'est bien aussi probable du moins que la fable des navigateurs phéniciens qui auraient, pour cuire leurs aliments, fait un feu capable de fondre le natron avec le sable.

La fin à une prochaine livraison.

DES OCCUPATIONS DE LOUIS XIII.

Charles IX aimait à forger. « Il vouloit tout savoir et faire, dit Brantôme, jusqu'à faire l'escu, le double ducat, le teston et autre monnoie, ores (tantôt) bonne et de bon alloy, ores falsifiée et sophistiquée. » Ce qui faisait dire au cardinal de Lorraine : « Ah Dieu! sire, vous pouvez en cela faire ce qu'il vous plaira, car vous portez votre grâce avec vous. »

Un de ses successeurs, Louis XIII, n'était pas moins habile que lui à toutes sortes de métiers.

« On ne sauroit, rapporte Tallemant des Réaux, compter tous les beaux métiers qu'il apprit, outre tous ceux qui concernent la chasse ; car il savoit faire des canons de cuir, des lacets, des filets, des arquebuses, de la monnoie ; et M. d'Angoulême lui disoit plaisamment : « Sire, vous portez votre » abolition avec vous. » Il étoit bon confiturier, bon jardinier ; il fit venir des pois verts, qu'il envoya vendre au marché. On dit que Montauron (célèbre financier) les acheta bien cher ; car c'étoient les premiers venus.

» Le roi se mit à apprendre à larder. On voyoit venir l'écuyer Georges avec de belles lardoires et de grandes longes de veau ; et une fois, je ne sais qui vint dire que *Sa Majesté lardoit.* Voyez comme cela s'accorde bien, *Majesté* et *larder*.

» J'ai peur d'oublier quelqu'un de ses métiers. Il rasoit bien, et un jour il coupa la barbe à tous ses officiers, et ne leur laissa qu'un petit toupet au menton ; on en fit une chanson. Il composoit en musique, et ne s'y connoissoit pas mal. Il mit un air à ce rondeau sur la mort du cardinal :

Il a passé, il a plié bagage, etc.

Miron, maître des requêtes, l'avoit fait.

» Il peignoit un peu. Enfin, comme dit son épitaphe :

Il eut cent vertus de valets,
Et pas une de maître.

» Son dernier métier fut de faire des châssis avec M. de Luynès. »

On sait aussi que Louis XVI était excellent serrurier. Napoléon, qui avait eu le projet de faire, sous le nom d'*Institut de Meudon*, un collége de princes pour l'éducation de son fils, remarque dans le Mémorial que c'est un inconvénient pour un prince d'être trop habile dans certaines parties des sciences ou des arts. « Les peuples, disait-il, n'ont qu'à perdre en ayant pour roi un poëte, un virtuose, un naturaliste, un chimiste, un tourneur, un serrurier, etc. »

UNE FAMILLE D'ÉMIGRANTS.

Je me rappelle qu'un jour, en Souabe, dans un jour très chaud, très poudreux, je rencontrai un chariot d'émigrants, plein de coffres, de meubles, d'effets entassés. Derrière, un tout petit chariot attaché au grand, traînait un enfant de deux ans, d'aimable et douce figure. Il allait ainsi pleurant, sous la garde d'une petite sœur qui marchait auprès, sans pouvoir l'apaiser. Quelques femmes reprochant aux parents de laisser leur enfant derrière, le père fit descendre sa femme pour le reprendre. Ces gens me paraissaient tous deux abattus, presque insensibles, morts d'avance de misère ou de regrets! Pouvaient-ils arriver jamais? Cela n'était guère possible. Et l'enfant? Sa frêle voiture durerait-elle dans ce long voyage? Je n'osais me le demander... Un seul membre de la famille me paraissait vivant et promettait de durer : c'était un garçon de quinze ans qui, en ce moment même, enrayait pour une descente. Ce garçon à cheveux noirs, d'un sérieux passionné, semblait plein de force morale, d'ardeur; du moins, je le jugeai ainsi. Il se sentait déjà comme le chef de la famille, sa providence, et chargé de sa sûreté. La vraie mère était la sœur; elle en remplissait le rôle. Le petit, pleurant dans son berceau, avait son rôle aussi, et ce n'était pas le moins important; il était l'unité de la famille, le lien du frère et de la sœur, leur nourrisson commun; en son petit chariot d'osier, il emportait le foyer et la patrie; là devait toujours, s'il durait, jusque dans un monde inconnu, se retrouver la Souabe... Ah! que de choses ils auront, ces enfants, à faire et à souffrir! En regardant l'aîné, sa belle tête sérieuse, je le bénis de cœur, et le douai autant qu'il était en moi. *Le Peuple.*

UN PAYSAGE A LA GUADELOUPE.

(Voy., sur la Guadeloupe, la Table des dix premières années, et 1843, p. 226.)

Cette vue est prise au nord-est de la Basse-Terre. La mer n'est pas éloignée : du pied de ces palmistes verts, on la voit et on entend ses murmures. La moins élevée des montagnes qui forment le fond du tableau est le Matouba : c'est sur ses pentes et parmi ses ombrages que les citadins de la Basse-



(Salon de 1846. — Paysage de la Guadeloupe, d'après nature, par M. Fontenay.)

Terre vont tous les ans chercher un refuge contre les grandes ardeurs de l'été. La plus élevée est la Soufrière, que nous avons déjà décrite dans un volume où nous avons donné des détails étendus sur la Guadeloupe (1843, p. 337). Les champs, que baigne en ce moment une chaude lumière, sont des plantations de caféiers et de cannes à sucre; les chaumières qui les bordent sont des cases à nègres, construites en bois, sans cheminées, et couvertes en paille séchée que l'on tire de la canne. M. Fontenay, dont le talent fait chaque année des progrès, a fidèlement reproduit sur sa toile les tons harmonieux de ces terres fertiles qu'il a parcourues, et le mouvement ondulé de la chaîne qui donne aux colons l'ombre, les grandes perspectives, et l'eau fécondante.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. la Table des dix premières années, et les Tables de 1843, 1844, 1845.)

DES ÉGLISES AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.



(Église de Saint-Louis, aujourd'hui Saint-Paul, rue Saint-Antoine, à Paris.)

Nous avons exposé les tentatives plus ou moins importantes de quelques artistes du seizième siècle, pour introduire dans les temples chrétiens les formes architecturales que la renaissance avait fait prévaloir dans les édifices civils. En même temps, nous avons fait remarquer que souvent le style ogival avait été maintenu dans les constructions religieuses par ceux-là même qui se donnaient pour les réformateurs de l'architecture du moyen-âge. Il n'y a rien là qui doive surprendre; car s'il est une réforme difficile à opérer dans l'art monumental, c'est surtout celle qui s'attaque au style consacré par la succession des siècles, et par le respect traditionnel des populations pour les monuments religieux, quel que soit d'ailleurs le culte auquel ils appartiennent.

Chez les nations de l'antiquité dont l'histoire nous est le mieux connue, chez les Egyptiens, les Grecs et les Romains, le temple peut être considéré comme le monument typique duquel sont dérivés les éléments caractéristiques de leur architecture. On peut dire qu'il en fut de même du temple chrétien pendant une certaine période, en tenant compte toutefois des différentes nuances auxquelles il fut assujetti en raison du nombre et de la diversité des pays soumis à la loi chrétienne. Nous avons vu qu'en France, à partir du onzième siècle, le type du temple chrétien est parfaitement déterminé. Malgré la modification apportée vers le milieu du douzième siècle à la courbure des arcs et des voûtes, et qui eut pour résultat, particulièrement dans les provinces du Nord, l'adoption de la forme ogivale, de préférence au plein-cintre le principe général de la construction des églises

chrétiennes continua à être le même depuis la fin du onzième siècle jusqu'au milieu du seizième. Enfin, au treizième siècle, nous avons vu comment ce principe, ayant acquis un grand développement par suite des nombreux monuments qui avaient été élevés, fut bientôt généralisé dans toutes les constructions de quelque importance, soit religieuses, soit civiles; mais outre que, d'une part, l'architecture du moyen-âge ou gothique s'abandonna au seizième siècle à des écarts qui hâtèrent sa décadence, on n'a pas oublié que, d'une autre part, la renaissance vint simultanément s'imposer et proclamer un style d'architecture tout nouveau emprunté à l'Italie, qui elle-même l'avait emprunté à l'antiquité. Ce fut alors qu'en France, contrairement à ce que l'histoire nous a transmis des autres peuples, la réforme qui se produisit dans l'art au seizième siècle, commença à s'introduire, non dans les monuments religieux, mais bien dans les édifices civils; c'est qu'en effet cette réforme ne coïncidait avec aucune réforme religieuse. La renaissance de l'architecture française se fit en vue d'avantages tout matériels; ce fut une protestation des penchants sensuels contre la mortification imposée par le christianisme et contre la rigoureuse austérité des mœurs du moyen-âge. Il est donc tout naturel que ce soit dans les habitations d'abord qu'on ait adopté ces modifications, qui avaient pour but de procurer un bien-être et des jouissances plus en harmonie avec les besoins et la civilisation de cette époque.

Quant aux monuments religieux, non seulement ils n'étaient pas en cause dans cette réforme toute matérielle de l'art, mais la religion ayant à lutter contre une autre réforme bien plus sérieuse, il ne pouvait pas être question, sans s'exposer à l'affaiblir, d'apporter à l'architecture de ses temples de notables changements. Aussi avons-nous constaté qu'au milieu même du seizième siècle, à quelques rares exceptions près, toute construction destinée au culte était encore faite d'après le type des siècles antérieurs, c'est-à-dire gothique, comme si l'on eût craint pour ainsi dire de commettre une hérésie en faisant autrement. Cela explique donc très bien comment l'on trouve des chapelles de style ogival dans les châteaux de Gaillon, de Blois, de Chenonceaux, d'Ecouen, de Nantouillet, etc.; et comment, en même temps que s'élevaient les châteaux de Fontainebleau, du Louvre et des Tuileries, on bâtissait le transsept de Beauvais, certaines parties de Notre-Dame de Saint-Ouen et de Saint-Maclou à Rouen, la chapelle du château de Vincennes, Saint-Etienne-du-Mont à Paris, l'église de Brou, celles de Notre-Dame de Lépine, de Senlis, d'Abbeville, de Troyes, etc.

En résumé, avant le dix-septième siècle, on n'avait jamais encore imaginé de construire une église entière dans un autre style que le style gothique. L'église de Saint-Eustache elle-même, malgré l'introduction qu'on y a faite de certains détails de la renaissance, et l'emploi d'arcs en plein-cintre, conserve, ainsi que nous l'avons fait remarquer précédemment, dans le principe de sa construction, dans ses proportions, et dans la disposition de son ensemble, toutes les conditions d'une église gothique.

Cependant, comme les principes de la renaissance avaient continué à se développer très rapidement dans l'architecture civile, et qu'il est sans exemple, comme nous l'avons déjà dit, qu'il y ait jamais en même temps chez une même nation deux types d'architecture, savoir, un type pour les constructions religieuses, et un type pour les constructions civiles, il devait nécessairement y avoir ou fusion ou prédominance d'un style sur l'autre. Or, l'architecture qui avait été engendrée par le temple chrétien du moyen-âge, l'architecture gothique, n'ayant pu résister à l'influence de la renaissance, celle-ci, à l'inverse de ce que nous signalions plus haut, chercha à son tour à s'introduire dans l'architecture des églises. En examinant précédemment les efforts tentés par les artistes du seizième siècle, nous avons vu qu'ils furent de peu d'importance, et qu'ils eurent peu de succès; nous allons examiner quelle est la valeur des tentatives plus complètes qui furent faites en France au dix-septième siècle.

Ce fut encore en Italie que les architectes français du dix-septième siècle allèrent chercher leurs inspirations pour créer ce nouveau style d'architecture religieuse qu'il s'agissait de substituer au gothique. Par le fait, c'était là seulement que le gothique n'était jamais parvenu à devenir le style dominant des monuments religieux, cette architecture n'y étant apparue, en réalité, qu'accidentellement sans jamais pouvoir s'y naturaliser. En Italie, à côté des rares églises construites dans le style ogival, et dans lesquelles, disons-le en passant, le génie italien se retrouve toujours, on ne cessa jamais d'élever le plus grand nombre dans un style tout différent qui suivit les transformations successives de celui des édifices civils; à partir du quinzième siècle surtout, le style des églises commença à différer essentiellement de celui qui régnait alors en France, en Allemagne, en Angleterre, etc. Il suffirait de citer les œuvres de Brunelesco, Bramante, San-Gallo, Palladio, Vignole, Jacques de La Porte et surtout de Michel-Ange, pour faire comprendre combien, dans les écoles italiennes, les principes de l'architecture religieuse du quinzième siècle différaient de ceux adoptés dans l'architecture religieuse en France, et en général dans tout le Nord de l'Europe, à la même époque. Aux églises gothiques du Nord, l'Italie opposait des églises telles que Sainte-Marie-des-Fleurs, celles de l'Annunziata et du Saint-Esprit à Florence; les églises de Palladio à Venise, celles de San-Andrea de la Valle, du Jésus et de Saint-Ignace à Rome, etc., et par-dessus toutes enfin, la fameuse église de Saint-Pierre, qui devait bientôt et pendant longtemps servir de type à tous les temples catholiques de l'Europe.

Les architectes français, qui étaient alors plus que jamais sous l'influence de l'art italien, trouvèrent donc là une voie toute tracée qu'ils se proposèrent de suivre, et ce fut en imitation du style de ces diverses productions italiennes, surtout de celles de Rome, que furent faites leurs premières tentatives dans la construction des nouvelles églises qu'ils furent appelés à créer.

Église des Carmes, rue de Vaugirard, à Paris.

La petite église des Carmes, rue de Vaugirard, est le premier exemple d'une église entièrement conçue dans le style que nous appellerons italien, après l'entier abandon du style gothique. Quoique cette église soit peu importante et n'offre rien de bien remarquable sous le rapport de l'art, elle ne laisse pas que d'avoir un grand intérêt, si l'on considère le rôle qu'elle joue dans l'histoire de notre architecture française. L'apparition d'un dôme était alors une nouveauté; l'architecture gothique ne les admettait pas, et il n'en a jamais existé, que nous sachions, dans aucune église de France avant cette époque. Ce fut donc dans cette modeste église de Paris que le dôme qui, au sixième siècle, apparaissait dans la basilique de Sainte-Sophie de Constantinople, et plus tard dans un grand nombre d'églises d'Orient et d'Italie, fut inauguré dans une église française.

En considérant la petite église des Carmes soit à l'extérieur, soit à l'intérieur, il est impossible de ne pas être frappé de sa physionomie italienne : sa situation au milieu des bâtiments du couvent et dans des rues bordées naguère encore de longues et froides murailles, complète encore l'illusion, et l'on pourrait, à la rigueur, se croire dans un quartier de Rome. Vue par-dessus les massifs de verdure du Luxembourg, la silhouette du dôme et des clochetons de l'église des Carmes se dessine très pittoresquement sur le ciel.

Ce fut un nommé Nicolas Vivian, maître des comptes, qui, en 1611, fit don aux deux premiers religieux de l'ordre des Carmes déchaussés, qui étaient venus à Paris, d'une maison qu'il possédait rue de Vaugirard. Le 7 février 1613, il posa la première pierre du couvent; quant à l'église (celle qui existe encore aujourd'hui), ce fut la reine Marie de Médicis qui en

posa la première pierre le 20 juillet de la même année. Cette église ne fut achevée qu'en 1620. Eléonor d'Etampes de Valençay, évêque de Chartres, la dédia solennellement, le 21 décembre 1625, sous l'invocation de saint Joseph. Le dôme fut peint par Bartholet Flamaël, peintre de Liége. Il est fâcheux pour l'histoire de l'art que le nom de l'architecte de cette église soit resté inconnu ; peut-être est-ce un des religieux venus d'Italie qui en fut l'auteur.

Saint-Gervais.

Le portail de Saint-Gervais, élevé en 1616 par Jacques Debrosse, et dont nous avons déjà parlé précédemment (voy. 1845, p. 75), suivit de près la construction de l'église des Carmes. Déjà, dans l'ordonnance de cette façade d'église, on peut reconnaître les efforts faits généralement alors par les architectes français pour adapter aux églises de France le genre de décoration qui, dès la fin du seizième siècle, avait prévalu en Italie.

Eglise de Saint-Louis (aujourd'hui Saint-Paul), *rue Saint-Antoine, à Paris.*

Après la petite église des Carmes et le portail de Saint-Gervais, nous citerons l'église de Saint-Louis, rue Saint-Antoine, devenue aujourd'hui paroisse de Saint-Paul. Ce fut en 1627 que Louis XIII posa la première pierre de cette église ; elle fut bâtie sur les dessins du père François Derrand et du frère Marcel-Ange, jésuites : quoique celui-ci fût un très habile architecte, le premier y eut, dit-on, la plus grande part ; une inscription gravée sur la façade relate que ce fut le cardinal de Richelieu qui fit les frais du portail en 1634. L'église des jésuites ne fut achevée qu'en 1641, et le 9 mai de cette même année le cardinal de Richelieu y célébra la première messe en présence du roi et de la reine, et de Gaston, duc d'Orléans, frère du roi, qui y reçurent la communion des mains de cette éminence. Le style de l'architecture de cette église est celui que les jésuites importèrent dans tous les pays de l'Europe où ils formèrent des établissements de leur ordre. Ce style ne brille ni par la simplicité ni par la correction, mais il est empreint d'une grande richesse, et ne laisse pas que de produire un certain effet. Quoique inspiré par les églises italiennes, la décoration du portail de l'église Saint-Louis se ressent évidemment du voisinage de celui de Saint-Gervais qu'on s'était probablement proposé d'éclipser. Il y a, comme dans celui-ci, trois ordres d'architecture superposés ; tandis que dans le portail des églises du Jésus, de Saint-André della Valle, de Saint-Ignace à Rome, qui passent pour leur avoir servi de modèles, il n'y en a que deux. Le dôme, qui s'élève sur la croisée, contribue à donner à cette église un caractère de grandeur peu commun dans les églises de cette époque.

Le plus grand luxe avait présidé à la décoration intérieure de l'église de Saint-Louis. Les jésuites, qui attachaient une grande importance à la pompe extérieure du culte, avaient mis tout en œuvre pour que leur magnificence fût sans rivale, au moins parmi les églises de Paris.

Le maître-autel était décoré de colonnes corinthiennes en marbre de Dinan, avec bases et chapiteaux en bronze doré ; le tabernacle était d'argent et enrichi d'ornements de vermeil ; il était surmonté d'un grand soleil en or, enrichi de grosses perles et de nombreux diamants d'un prix très considérable ; toutes les chapelles étaient décorées de marbres précieux ; dans l'une d'elles avait été déposé le cœur du roi Louis XIII ; il était supporté par deux anges en argent, dont les draperies étaient de vermeil ; le cœur de Louis XIV avait été déposé dans une autre chapelle non moins richement ornée. On remarquait aussi dans cette église, entre autres somptueux monuments, ceux élevés à la mémoire de Henry de Bourbon, prince de Condé, et à son fils surnommé le grand Condé, etc. Tel fut l'ensemble de l'un des premiers exemples qu'on puisse citer d'une église de quelque importance, contruite dans l'intention de rivaliser avec les plus belles églises de Rome.

Eglise de la Sorbonne.

Mais le dôme de Saint-Pierre, terminé vers 1590, avait alors acquis une renommée universelle, et l'admiration que ce monument extraordinaire excitait généralement ne pouvait manquer de stimuler l'émulation des architectes français. Les dômes de l'église des Carmes et de celle des Jésuites n'étaient encore que de timides importations ; il s'agissait d'obtenir au moins sous quelque rapport un effet analogue à celui du fameux dôme de Saint-Pierre, dont la pensée, sortie du cerveau de Michel-Ange, avait usé la vie de plusieurs architectes. Charles Lemercier conçut le premier l'idée de construire une église avec un véritable dôme, et l'occasion lui en fut offerte par la fondation de celle de la Sorbonne, due à la munificence du cardinal de Richelieu. Le 15 mai 1635, ce cardinal posa lui-même la première pierre de l'église ; elle ne fut terminée qu'en 1653, ainsi que le constate l'inscription placée sur le portail, du côté de la cour. La façade principale est composée de deux ordres superposés, l'un de colonnes et l'autre de pilastres, toujours en imitation des portails italiens devenus le type invariable de toutes les façades d'églises de cette époque. Le dôme qui s'élève au centre du plan n'est pas d'une grande dimension, mais sa silhouette extérieure n'est pas d'un mauvais effet. A l'intérieur, les pendentifs peints par Philippe de Champagne représentent quatre Pères de l'Eglise. Dans l'origine, le maître-autel était richement orné ; on y remarquait un grand Christ en marbre de Michel Anguier.

Au centre de l'église, disposée en croix grecque, fut élevé, en 1694, le tombeau du cardinal de Richelieu ; ce monument, tout en marbre, est l'œuvre de Girardon.

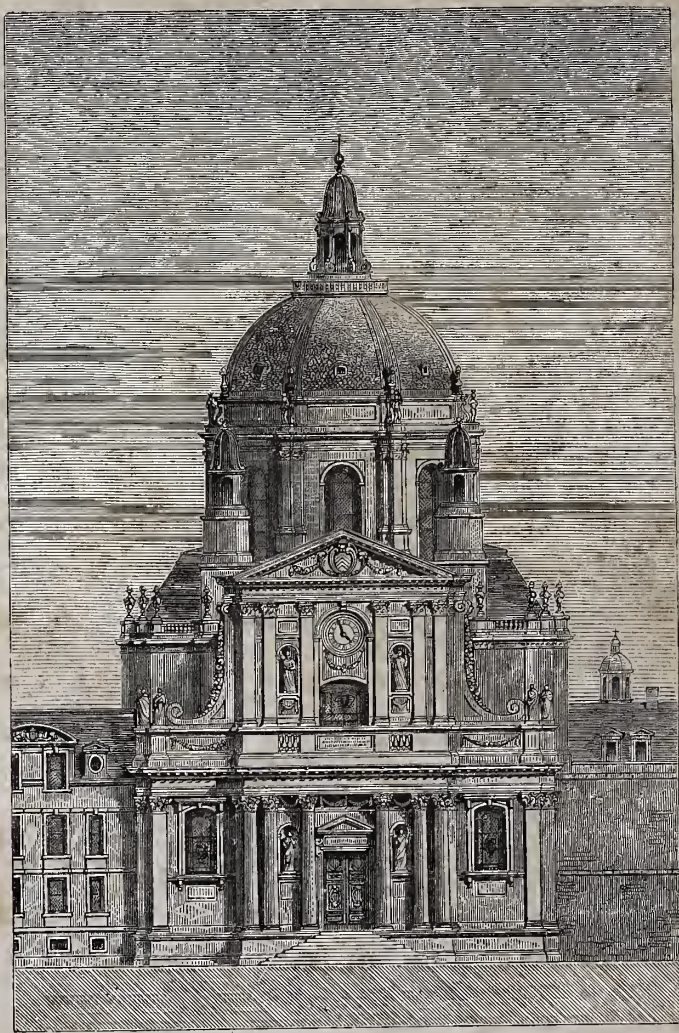
Église du Val-de-Grâce.

La construction de l'église de la Sorbonne fut bientôt suivie de celle du Val-de-Grâce. Le monastère du Val-de-Grâce fut fondé par la reine Anne d'Autriche ; elle en posa la première pierre le 1er juillet 1624. A la mort de Louis XIII, cette reine devenue régente se trouvant maîtresse de disposer à son gré des finances de l'État, voulut accomplir le vœu qu'elle avait fait à Dieu de lui élever un temple magnifique si elle avait le bonheur de donner un héritier au trône. Cet héritier, Louis XIV, encore enfant, posa la première pierre de l'église le 1er avril 1645. Les troubles qui agitèrent le royaume pendant quatre ou cinq ans obligèrent de suspendre les travaux, et il ne fallut pas moins de vingt années pour terminer ce monument.

François Mansart, qu'il ne faut pas confondre avec Jules Hardouin-Mansart, son neveu, donna les dessins du monastère et de l'église. Quant à l'église, ses projets ayant été d'abord accueillis avec acclamation, il en fit commencer l'exécution : les fondements exigèrent des travaux et des dépenses considérables, par suite des carrières profondes qu'on découvrit au-dessous du sol. Mansart fit élever les murs hors terre jusqu'à environ trois mètres ; mais cet architecte, difficile à se satisfaire, ne voulant pas s'engager à ne rien changer à ses projets, on lui ôta la conduite de cette importante construction pour la donner à Jacques Lemercier, architecte du roi, qui avait construit la Sorbonne et jouissait alors d'un grand crédit : celui-ci continua la bâtisse jusqu'à la hauteur de la corniche du dedans de l'église et du dehors du portail. Les travaux ayant été interrompus à plusieurs reprises, la reine ordonna, au commencement de 1654, qu'ils fussent repris, et elle en confia la conduite à Pierre Lemuet, auquel fut associé ensuite Gabriel Leduc, autre architecte de renom, récemment revenu d'un voyage à Rome, où il avait fait de nombreuses études d'architecture principalement sur les

églises. Ce fut sur ses dessins que l'on construisit le dôme, les quatre campaniles ou tourelles, et les bâtiments qui environnent la place au-devant de l'église. Toutes ces constructions furent terminées en l'an 1665.

En considérant le dôme du Val de-Grâce, soit extérieurement, soit intérieurement, on ne peut douter que Gabriel Leduc ne se soit proposé de se rapprocher autant que possible des proportions du dôme de Saint-Pierre de Rome; c'est certainement l'imitation la plus complète que la France possède de cette célèbre basilique, et ce dôme est incontestablement le plus beau de tous ceux de Paris : il ne saurait être comparé toutefois à celui de Saint-Paul de Londres, dont les dimensions égalent presque celles de son modèle; mais il faut admirer dans le dôme du Val-de-Grâce les heureuses proportions de l'ordre de pilastres saillants qui décore la partie inférieure, celles de l'attique décoré de médaillons, et la courbe de la coupole. Intérieurement, le dôme a $21^{m},40$ de diamètre; il est soutenu par quatre grands arcs doubleaux et quatre pendentifs, selon le système de construction adopté alors pour la combinaison d'un dôme à base cylindrique élevé sur un plan carré. La coupole a été peinte par Pierre Mignard : elle comprend au moins 200 figures dont les plus grandes ont $5^{m},50$ de haut. Ce peintre a fait entrer dans cette composition, l'une des plus vastes que l'on puisse citer, les trois personnes de la Sainte-Trinité, les principaux personnages de l'ancien et du nouveau Testament, les saints, les martyrs, etc. On y voit saint Louis et sainte Anne conduisant la reine Anne d'Autriche qui dépose sa couronne aux pieds du Très-Haut et lui présente le temple qu'elle vient d'élever à sa gloire. Une foule d'esprits célestes



(Eglise de la Sorbonne, à Paris.)

distribuent des palmes aux vierges et aux martyrs et font brûler l'encens en l'honneur de l'Être suprême.

Les quatre évangélistes sculptés dans les pendentifs sont de Michel Anguier, ainsi que les figures en bas-relief sculptées sur les arcades des neuf chapelles.

Les peintures de la chapelle du Saint-Sacrement sont de Philippe et Jean-Baptiste de Champagne; elles méritent de fixer l'attention.

Le maître-autel, qui rappelle celui de Saint-Pierre de Rome, quant au style, est composé de six grandes colonnes torses de marbre de Barbançon; on prétend que chacune d'elles avait coûté 10 000 livres : elles sont chargées de palmes et de rinceaux de bronze doré; au-dessus de l'entablement sont des figures d'anges dorées portant des encensoirs.

La reine Anne d'Autriche avait fait don à l'église du Val-de-Grâce de riches ornements et de reliquaires nombreux en or et en argent. Cette reine avait un appartement dans l'enceinte de ce monastère; elle s'y retirait souvent, surtout aux grandes fêtes de l'année, pour échapper aux intrigues de la cour et y goûter la paix qu'elle ne pouvait trouver sur le trône. C'est dans l'église du Val-de-Grâce qu'il était d'usage de déposer les cœurs des princes et des princesses de la famille royale. Aujourd'hui le monastère est transformé en hôpital militaire. L'église, dépouillée de ses plus beaux or-

nements, a été rendue au culte après avoir successivement reçu diverses destinations.

Dôme des Invalides.

Ce fut en suivant le même ordre d'idées qui avait fait faire les églises de la Sorbonne et du Val-de-Grâce, que Jules Hardouin-Mansart entreprit le dôme des Invalides qu'il annexa à la chapelle antérieurement construite par Libéral Bruant.

La disposition du plan est assez neuve par suite du percement des piliers qui correspondent aux quatre chapelles;



(Église du Val-de-Grâce, à Paris.)

mais pour l'ensemble c'est toujours, sauf quelques différences de détails, le dôme de Saint-Pierre qui a servi de type, si ce n'est toutefois dans le contour extérieur de la coupole, qui s'éloigne de la forme sphérique et ne produit pas un heureux effet. On ne saurait non plus admettre ces trois coupoles les unes au-dessus des autres, dont deux en pierre et l'une en charpente; ce système de construction, qui était généralement adopté alors, nous paraît contraire aux vrais principes de l'art. On conçoit très bien que la nécessité de garantir convenablement la coupole intérieure motive une double enveloppe avec isolement intermédiaire; mais de là à un échafaudage mensonger de trois dômes dissemblables de forme et de hauteur, il y a certes une grande différence. Au Val-de-Grâce, aux Invalides, comme à Saint-Paul de Londres, la forme et la hauteur extérieure des dômes sont complétement arbitraires, n'étant aucunement déterminées par celles de la voûte intérieure. Le dôme de Saint-Pierre, mais surtout celui de Florence, offrent à cet égard-là des combinaisons qu'on aurait dû prendre pour modèle.

Maintenant, quel jugement faut-il porter sur les productions que nous venons d'énumérer, et que faut-il penser du style d'architecture qui fut adopté dans la construction des églises par les artistes du dix-septième siècle? Mais, avant tout, que s'étaient-ils proposé et quel avait été leur point de

départ? Nous avons vu que c'était l'Italie qui avait donné le signal et que ce fut l'église de Saint-Pierre de Rome qui, dans son ensemble gigantesque, fut l'expression finale de ce nouveau genre d'architecture. Or, qu'avaient prétendu faire les premiers architectes de Saint-Pierre? C'est Bramante qui nous le révèle : « Je mettrai, avait-il dit, la coupole du » Panthéon d'Agrippa sur les voûtes du temple de la Paix. » Cela résume parfaitement le programme qu'il s'était donné tout d'abord, et la question ainsi posée nous paraît très intelligible ; en effet, il ne s'agit pas de prendre ces mots à la lettre, mais bien dans leur acception la plus large. En disant qu'il mettrait la coupole du Panthéon sur les voûtes du temple de la Paix, Bramante ne voulait rien dire autre chose, si ce n'est qu'ayant à construire le plus grand temple du monde chrétien, et comprenant qu'il ne pouvait être que voûté, il prendrait pour modèle les plus beaux exemples que les anciens nous aient laissés dans ce genre de construction ; seulement Bramante, en s'imposant une telle tâche, semblait méconnaître qu'une tentative à peu près analogue avait déjà été faite avant lui par Arnolfo di Lapo et Brunelesco dans la construction de la célèbre cathédrale de Florence, monument qui a contribué à immortaliser ces deux architectes.

Mais quels sont les points de dissemblance entre la cathédrale de Florence et Saint-Pierre de Rome, d'une part, et les églises gothiques du Nord et de l'Occident, d'autre part? En quoi le principe de construction des unes et des autres diffère-t-il essentiellement? Peu de mots suffiront pour l'expliquer.

Nous dirons préalablement que la forme des arcs ne peut seule constituer un style d'architecture, et il ne suffit pas qu'on remarque des ogives dans un édifice pour que cet édifice soit classé parmi les édifices gothiques. Les principaux arcs de la cathédrale de Florence sont ogivaux, et, selon nous, cependant, ce monument capital ne saurait être considéré comme un monument gothique, et voici pourquoi : après avoir adopté la basilique païenne pour leurs premières églises, les chrétiens en conservèrent la disposition et le plan non seulement dans leurs premières basiliques couvertes en bois comme les basiliques antiques, mais même dans les nouvelles basiliques qu'ils contruisirent plus tard et dans lesquelles ils adoptèrent un système général de voûtes. En effet, si l'on rapproche l'un de l'autre le plan de la basilique de Saint-Paul (hors les murs) à Rome et celui de Notre-Dame de Paris, on sera frappé de leur similitude tant pour le nombre que pour le volume et l'écartement des points d'appui, et cependant l'un de ces plans est le plan d'un vaisseau couvert par des charpentes apparentes, et l'autre celui d'un vaisseau couvert par des voûtes en maçonnerie, c'est-à-dire, en un mot, que les constructeurs du moyen-âge ont élevé des salles entièrement voûtées sur le même plan que les basiliques païennes qui n'étaient que plafonnées : c'est ainsi que ces colonnes isolées et peu éloignées les unes des autres, parce qu'elles ne portaient que des architraves, devinrent les supports des voûtes les plus élevées. On voit de suite combien ce système était faux; car si l'on adopte une construction en voûte, ce n'est pas pour conserver une multitude de points d'appui, mais bien au contraire pour franchir de grands espaces et obtenir autant de vide que possible : couvrir un espace donné à l'aide du moins de points d'appui possible a toujours été le problème que l'art de bâtir s'est proposé de résoudre. Si l'on jette les yeux sur le plan du temple de la Paix (ou basilique de Constantin), que voit-on? Une surface immense, au milieu de laquelle sont quatre piles ou points d'appui isolés sur lesquels on comprend de suite que reposent les voûtes qui couvrent cet espace. Dans le plan de l'église gothique, au contraire, on voit une multitude de points d'appui de même grosseur, sans qu'il soit possible de discerner quels sont ceux destinés à recevoir la retombée des voûtes ou ceux qui ne servent qu'à former la division des bas côtés, car ils ne diffèrent aucunement entre eux. C'est que les églises gothiques sont des constructions sans racines dans le sol, et dans lesquelles la base n'est aucunement proportionnée à la hauteur ; ce sont, en un mot, des bâtisses en équilibre et maintenues par ces nombreux étais de pierre auxquels on a donné le nom d'arcs-boutants, exactement comme une carène de vaisseau en construction est maintenue par des pièces de bois. Or, de ce que les constructeurs du moyen-âge ont conservé le plan de la basilique païenne pour élever dessus leurs églises voûtées, qu'est-il résulté? C'est qu'ils se sont habitués à croire qu'il eût été téméraire de diminuer les points d'appui et conséquemment de les distancer davantage. Lorsqu'ils ont voulu le tenter, comme au chœur de Beauvais (voy. 1839, p. 399), ils n'ont pu y réussir, et après avoir construit des arcs plus larges du double que de coutume, il a fallu les subdiviser par des points d'appui intermédiaires pour rentrer dans les largeurs ordinaires. Loin de faire preuve de hardiesse, ils ont donc, au contraire, fait preuve de timidité; rappelons-nous, en effet, leurs ponts (voy. la Table décennale). N'y retrouve-t-on pas le même caractère que dans les nefs de leurs églises? N'est-ce pas toujours par suite de leur inexpérience qu'ils croyaient obtenir une plus grande solidité en rapprochant autant que possible les piles des arches et qu'ils réduisaient ainsi la largeur de celles-ci, ne comprenant pas qu'une telle disposition, outre l'inconvénient d'entraver la navigation, avait pour effet de diminuer l'espace réservé au passage des eaux et multipliait les parties sur lesquelles pouvait s'exercer leur action.

Il faut donc conclure que les constructeurs du moyen-âge n'ont pas su apprécier la supériorité à laquelle étaient parvenus les Romains dans l'art de la construction en voûte, et c'était en se proposant de ramener l'art de bâtir à ces grands principes de l'antiquité où nous devrons longtemps encore chercher nos modèles, que Bramante disait : « Je mettrai la » coupole du Panthéon sur les voûtes du temple de la Paix. » Et lorsqu'il disait le temple de la Paix, ce n'est pas que ce monument offrît une disposition qui lui fût particulière : il eût tout aussi bien pu dire sur les voûtes des Thermes de Dioclétien ou des Thermes de Caracalla ; car les Romains avaient adopté le même mode de construction dans toutes leurs grandes salles voûtées, c'est-à-dire, les voûtes d'arête retombant sur des points d'appui communs, le tout arc-bouté par des contre-voûtes et des arcs faisant eux-mêmes partie de l'édifice, et non entièrement rejetés au dehors comme des espèces de hors-d'œuvre étrangers à la décoration et, de plus, exposés à une prompte destruction.

Mais il ne fut pas donné à Bramante de résoudre la question qu'il avait posée ; il mourut en 1514, laissant l'église de Saint-Pierre fort peu avancée.

A Bramante succédèrent Julien San-Gallo, Joconde et Raphaël, puis Balthazar Perruzzi, Antoine de San-Gallo et Michel-Ange, qui, moins pénétrés que lui des beautés de l'architecture antique, s'en éloignèrent entièrement.

Michel-Ange, qui s'occupa exclusivement de la construction du dôme, avait voulu renchérir sur les paroles de Bramante, et avait dit : Cette coupole du Panthéon que vous admirez tant, je l'élèverai dans les airs... On voulut alors lui attribuer le mérite d'avoir le premier construit une voûte sphérique sur des pendentifs ; mais il fallait pour cela avoir oublié que dans ce genre de construction les Orientaux ont de beaucoup précédé les Italiens ; et, sans parler des édifices peu importants qu'on peut rencontrer dans l'Orient, et qui ont tous des dômes, nous rappellerons que Sainte-Sophie, qui est l'œuvre de deux artistes grecs, est surmontée de plusieurs coupoles, toutes supportées par des pendentifs ; qu'il en fut de même de celles de Saint-Marc à Venise, faites à l'imitation de celles-ci. En somme, quelle que soit la part d'invention qui revienne à Michel-Ange dans la conception et la construction du dôme de Saint-Pierre, il est constant que le dôme est la partie la plus belle du monument et suffirait pour immortaliser ce grand artiste.

Dans son projet pour Saint-Pierre, Bramante, en suivant beaucoup trop rigoureusement son programme, eût fait une coupole qui n'aurait produit que peu d'effet. Celle de Michel-Ange, au contraire, hardiment élevée au-dessus d'une ordonnance d'architecture, justifie en quelque sorte cet engagement qu'il avait pris de présenter la coupole du Panthéon sous un aspect tout nouveau. C'est donc en effet pour cette sur-élévation, appelée depuis la tour ou le tambour du dôme, que Michel-Ange eut droit de revendiquer une priorité qui ne pouvait être contestée.

A Michel-Ange avaient succédé Vignole, Pirro Ligorio et Jacques Delaporte. Ce dernier acheva la décoration du dôme, sous le pontificat de Sixte-Quint. Charles Maderne termina la nef avec ces lourds piliers et ces pilastres accouplés qui n'ont rien de commun avec les points d'appui des salles antiques. Aux voûtes d'arête d'une combinaison si ingénieuse et d'un si bel effet, on avait substitué une voûte en berceau, dont la richesse ne put parvenir à racheter la lourdeur et la monotonie.

Ce fut bien, en effet, en vue de ramener l'architecture aux grands principes de l'art antique que fut bâtie à Florence, dès le quatorzième siècle, la cathédrale de Sainte-Marie des fleurs, et plus tard, au seizième, à Rome, la basilique de Saint-Pierre; mais pendant la construction de cette dernière église, qui, commencée, sous le pontificat de Jules II, par Bramante, ne fut achevée que sous celui d'Alexandre VII, par le Bernin, le goût avait eu le temps de se corrompre, et l'on s'éloigna insensiblement et du but qu'on s'était proposé et des modèles qu'on avait voulu suivre. En somme, on ne parvint qu'à créer un style bâtard, résultant d'un mélange incohérent d'arcades et d'architraves dont il n'existe aucun exemple dans l'architecture antique. Dans l'intérieur, à quoi bon ces lignes horizontales d'architraves, de frises et de corniches non interrompues, avec un système de voûtes? La ligne verticale ne devrait-elle pas dominer? Pourquoi avoir abandonné les voûtes d'arête, qui permettent de distancer les points d'appui, et leur avoir substitué ces berceaux continus ou voûtes cylindriques, qui réclament comme supports des points d'appui rapprochés, larges et continus, et dans lesquelles les ouvertures de fenêtres pénètrent difficilement? Telles sont les questions qu'on est conduit à se faire quand on analyse l'église de Saint-Pierre ou celles faites sur le même patron; néanmoins ce temple, unique au monde, par ses proportions gigantesques, par le luxe de sa décoration et par son importance comme principal sanctuaire du catholicisme, acquit à juste titre une renommée universelle : il a inspiré la plupart des églises de Rome, l'église de Saint-Paul à Londres, le Val-de-Grâce et les Invalides à Paris, la Superga à Turin, un grand nombre d'églises en Italie, en Espagne, etc., et enfin toutes les églises qui furent bâties en Europe depuis le commencement du dix-septième siècle jusqu'au commencement du dix-neuvième.

Dans l'exposé que nous venons de faire, on voit que les critiques adressées aux églises du dix-septième siècle ne sont pas sans fondement, et que si, au seizième siècle, l'Italie a pu exercer une influence favorable sur l'architecture française, il n'en fut pas de même au dix-septième. Il est donc à regretter que nos artistes, se défiant trop de leurs propres forces, ou entraînés par la puissance de la mode, n'aient pas mieux choisi leurs modèles. En se faisant servilement imitateurs, ils ont méconnu ou négligé les enseignements que leur offraient les monuments élevés sur notre sol. Quant au principe de leur construction, les églises du dix-septième siècle sont bien évidemment inférieures aux églises du moyen-âge.

La seule chose dont il faut faire gloire aux architectes français de cette époque, mais avant eux à ceux d'Italie, ce fut la réintroduction du dôme dans l'église chrétienne. Les dômes qui appartiennent à l'art romain avant d'appartenir à celui de l'Orient, furent appelés à jouer un grand rôle dans l'architecture des églises en Italie, surtout au seizième siècle; c'est du reste une des plus belles formes qui puissent couronner un temple élevé à la divinité. A l'extérieur, un dôme donne à une église un aspect grandiose et monumental; à l'intérieur, rien ne se prête mieux aux riches décorations que réclament la pompe et la puissance de la religion catholique; c'est véritablement du dôme qu'on peut dire, en se servant d'une image généralement adoptée, que c'est la représentation de la voûte du ciel qui s'élève majestueusement au-dessus de l'autel. Vus de loin, au milieu des grandes villes, les dômes, par leur masse imposante, contrastent heureusement avec les tours, les clochers et les autres constructions de forme pyramidale. Les villes de Jérusalem, du Caire, de Constantinople, de Moscou, de Venise, etc., empruntent un grand caractère aux coupoles qui couronnent leurs principaux monuments. N'est-ce pas également à ses dômes que Rome doit cet aspect noble et magnifique qui caractérise si dignement le chef-lieu du catholicisme et de la papauté? Florence doit une grande part de sa célébrité au dôme de sa cathédrale qui s'élève fièrement au pied de l'Apennin, sans rien redouter du contraste, comme si l'œuvre humaine voulait défier celle de la nature.

Paris, dépouillé de ses dômes, n'aurait certainement pas ce caractère monumental qui en fait la reine des cités modernes. Londres enfin, si pauvre en monuments, s'enorgueillit avec raison de son dôme de Saint-Paul, qui, vu de tous les points de la ville, vient rompre la triste et monotone physionomie de ces innombrables constructions industrielles qui bordent la Tamise. La coupole de Saint-Paul, qui domine majestueusement cette ville de commerçants, n'est-elle pas là comme un heureux symbole de la supériorité en tout temps assurée à la puissance spirituelle?

Les coupoles avaient été absolument abandonnées, au moyen-âge, dans l'Occident, et cette forme particulière semblait alors réservée aux églises d'Orient. En coïncidant par sa réapparition avec l'origine du protestantisme, le dôme est en quelque sorte devenu le signe caractéristique de l'église catholique.

Le plus beau de tous les dômes connus est celui de Florence : c'est surtout extérieurement qu'il faut en admirer la savante et habile conception : il n'y a là ni tour de force ni moyens artificiels; tout repose directement sur le sol, et les constructions secondaires qui appuient cette gigantesque coupole sont elles-mêmes des parties d'un même tout, au complément duquel elles concourent : c'est une véritable montagne de marbre qui semble avoir poussé sur ce sol privilégié et y avoir pris racine pour l'éternité.

Le dôme de Saint-Pierre, malgré son incontestable mérite, ne saurait être comparé à celui de Florence; il est donc à regretter que dans les nombreuses tentatives qui en ont été faites dans la même voie on se soit seulement proposé l'imitation du premier et qu'on ne semble pas même s'être souvenu du second, qui cependant surpasse en hardiesse tout ce que les anciens ont pu faire de plus extraordinaire.

En déviant de la voie tracée par le programme de Bramante ou de celle parcourue avant lui par Arnolfo di Lapo et par Brunelesco, les architectes du dix-septième siècle n'ont pas résolu la question qu'ils s'étaient proposée dans la conception d'une église différente des églises gothiques. Nous croyons que, pour y parvenir, le programme pourrait être ainsi formulé : — pour la disposition, application de tous les avantages que peut fournir la science de la construction en voûte; adoption du style vertical et de l'arcade libre et affranchie des ordres antiques; introduction du dôme sans exclusion des clochers. Quant au style, prendre pour point de départ les grands principes de l'architecture antique, tout en faisant la part de ceux qui appartiennent à l'art chrétien, et se proposer en somme de créer un monument qui soit de notre temps, de notre pays, et qui soit de la même famille que ceux dont nos différents besoins peuvent motiver la construction dans le même lieu.

LETTRE AU RÉDACTEUR EN CHEF.

(Dans le volume de l'année 1845, p. 344, nous avons reproduit une estampe du seizième siècle figurant avec art le développement de la vie humaine sur une suite de degrés dont les uns s'élèvent de l'enfance jusqu'à l'âge mûr, tandis que les autres descendent depuis ce dernier âge jusqu'à l'extrême vieillesse. C'est contre cette allégorie, jadis si commune et si populaire, que réclame l'auteur de la lettre suivante. Nous sommes heureux qu'il ait bien voulu nous communiquer les nobles réflexions que lui a inspirées la double échelle imaginée par nos pères, d'après d'anciennes doctrines, et nous nous associons sans aucune réserve à son sentiment.)



Monsieur,

Le tableau que l'on se faisait de la vie humaine au seizième siècle est-il bien celui auquel nous devons nous tenir aujourd'hui ? Ce n'est point une critique, c'est une simple réflexion que je vous soumets et que je serais heureux de vous voir partager, car, dans ce cas, la petite ébauche que je me permets de vous adresser obtiendrait peut-être de vous quelque accueil.

Non, monsieur, je ne puis admettre qu'une vie bien commencée et sagement soutenue jusqu'à l'âge mûr, soit exposée à une décadence véritable. Je ne me rends pas à cette contre-pente qui conduirait la vie, en l'abaissant, jusqu'à la tombe. Je ne veux voir qu'une continuité de degrés montant dès le berceau vers le ciel. La mort n'est que le point à la suite duquel l'ascension progressive de l'âme se dérobe à nos yeux, et il est permis, du moins à notre espérance, de poursuivre, à travers les nuages, cette route divine. La Providence aurait-elle donc consenti à ordonner les choses de manière que les forces nécessaires au progrès moral ou les circonstances propres à le favoriser pussent jamais faire défaut à l'âme? Ne parlons pas ici de la décrépitude; toute respectable qu'elle soit, ce n'est qu'une agonie prolongée. Prenons l'âme au berceau : je la vois s'épanouissant déjà au sourire maternel, et apprenant pour ainsi dire à aimer en même temps qu'à respirer ; c'est le fond de toute sa vie. Au second âge, la voici qui s'initie avec une docilité patiente aux trésors de lumière qu'ont amassés les générations précédentes, et se rend capable de prendre place à son tour, d'une manière utile, dans la société. Un nouveau degré se présente, et franchissant l'idée de famille, elle entre dans la grande et substantielle idée de patrie, soit que pour y pénétrer par une pratique généreuse, il faille se sacrifier sur les champs de bataille, soit que tout autre service désintéressé doive l'habituer au dévouement et compléter son éducation par un apprentissage formel de la vertu. L'homme est donc enfin prêt : il cherche sa compagne, et achève de s'enraciner dans le genre humain en y devenant la tige d'une famille nouvelle. Arrive aussitôt l'âge du travail : il faut, tout en contribuant à l'augmentation des éléments nécessaires au bien-être de la société, songer en même temps un peu plus directement à soi-même et fonder par le labeur sa propre indépendance. C'est dans l'âge suivant que, fortifié par l'expérience de la vie, maître de l'estime publique, déjà plus riche de loisirs, le citoyen peut rendre de nouveau à sa patrie une partie de sa vie dans les magistratures de divers ordres, auxquelles il est familièrement appelé par le suffrage de ses voisins. Bientôt l'heure de la vieillesse va sonner : c'est l'heure du repos, le dimanche de la vie; loin d'être une période de dessèchement et de regret, c'en est une de bienveillance, de piété plus active, de recueillement. Les sept degrés de l'existence présente sont franchis, il faut se mettre en mesure d'en franchir bientôt de nouveaux avec plus de bonheur encore !

Agréez, etc.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SALON DE 1846. — PEINTURE.

LE PONT D'AVIGNON.



(Salon de 1846. — Ruines du pont de Saint-Benézet, à Avignon, par M. Thuillier.)

La construction du pont de Saint-Benézet, à Avignon, fut l'un des événements remarquables du douzième siècle. De notre temps, le premier chemin de fer a excité beaucoup moins d'admiration et d'enthousiasme que n'eu soulevèrent, parmi les populations, à cette époque éloignée, l'audace et le bienfait du premier chemin de pierre jeté en travers du Rhône. Ce monument gigantesque parut une inspiration divine. Il établissait comme un nouveau lien de fraternité entre la Provence, le comtat Venaissin et le Dauphiné. Il mettait fin à des difficultés de communication et à des dangers sans nombre. Le pauvre peuple surtout ne se lassait point de s'extasier sur cette possibilité de passer désormais d'une rive à l'autre du vaste fleuve à pied, à cheval, en chariot, à toute heure, en tout temps, en toute saison, si rapidement et avec tant de sécurité. Quelque chose de ce naïf ébahissement universel s'est transmis juqu'à nous dans le premier vers de la célèbre chanson :

Sur le pont d'Avignon, tout le monde y passe !

C'est là presqu'un cri de reconnaissance. La tradition et les chroniques attribuent la première pensée de ce pont à un petit berger d'Alvilard, dans le Vivarais, âgé seulement de douze ans. Peut-être a-t-on exagéré sa jeunesse. Mais il n'est nullement incroyable que l'accomplissement de l'œuvre ait été due à l'exaltation et à la ferme volonté d'un enfant du peuple : Jeanne aussi était jeune, pauvre, et gardait des moutons. La croyance que Benézet avait obéi à un ordre de Dieu en venant à Avignon annoncer et prêcher la construction du pont, s'est conservée dans nos départements méridionaux. La légende suivante consacre le récit du miracle :

« Il y a longtemps, avant l'arrivée des papes à Avignon, avant que les tours du palais fussent bâties, un jeune pâtre, nommé Benézet, gardait dans la campagne les brebis de sa mère. Un jour, le soleil s'obscurcit, il y eut comme un voile qui couvrit sa face, et tout-à-coup ces mots retentirent dans l'air, répétés par trois fois :

» — Benézet, mon fils, écoute la voix de Jésus-Christ.

» L'enfant, étonné, répondit :

» — Où êtes-vous, Seigneur ? J'entends votre voix et je ne vois personne.

» — Écoute sans crainte, reprit la voix : je suis ce Dieu qui créa d'un mot le ciel, la terre, la mer, le monde entier.

» — Eh bien ! mon Dieu, que dois-je faire ?

» — Abandonne le troupeau de ta mère, et va bâtir un pont sur le Rhône.

» — Seigneur, j'ignore où coule le Rhône, et je n'ose laisser le troupeau confié à mes soins.

» — Ne t'ai-je pas dit de croire ? marche sans crainte, je ferai garder tes brebis et je te donnerai un guide fidèle.

» — Ah ! Seigneur, je ne possède que six oboles ; comment construire un pont ?

» — Tu le sauras, mon fils, je t'en révèlerai les moyens.

» Obéissant à l'ordre de Dieu, le jeune berger se mit en route, et il ne tarda pas à rencontrer un ange en habit de pèlerin, qui lui dit :

» — Cher enfant, suis-moi sans inquiétude ; je te guiderai auprès du fleuve où tu dois construire un pont, et je t'enseignerai à le faire.

» Cela dit, ils arrivèrent en un instant sur les bords du Rhône. A l'aspect de la largeur du lit du fleuve, l'enfant, frappé de stupeur, s'écria qu'il était impossible d'y construire un pont.

» — N'élève aucun doute, mon fils, lui répondit l'ange avec douceur ; l'esprit de Dieu plane sur toi. Voilà une barque pour traverser le fleuve ; entre dans Avignon et fais connaître ta mission à l'évêque ainsi qu'au peuple.

» A ces mots, l'ange disparut.

» Benézet, s'approchant de la barque, pria le batelier de le transporter sur l'autre rive pour l'amour de Dieu et de la vierge Marie.

» Le batelier, qui était juif:

» — Je n'ai que faire de ta vierge Marie, lui dit-il ; j'aime mieux trois deniers que sa protection.

» L'enfant lui donna trois oboles, dont le batelier se contenta, faute de mieux, et il le déposa bientôt à la porte de la ville.

» Benézet y entra et y trouva l'évêque Pons, auquel il fit part de sa mission. L'évêque, ne le pouvant croire, l'envoya au viguier ; celui-ci l'écouta avec colère et lui dit :

» — Comment un individu de ton espèce accomplirait-il ce que les hommes les plus puissants, et même l'empereur Charlemagne n'ont osé entreprendre. Au reste, les ponts se composent de pierres et de ciment ; je veux te fournir une pierre qui se trouve dans mon palais ; si tu la portes, je croirai alors à la réussite de ton projet.

» Benézet, plein de confiance en Dieu, se rendit au palais du viguier, suivi de tout le peuple, et là il souleva l'énorme pierre, que les efforts réunis de trente hommes n'auraient pas remuée ; il la chargea sur ses épaules avec la même facilité que s'il se fût agi d'un petit caillou. S'avançant ainsi à la tête de la population, il vint au bord du fleuve placer cette pierre comme fondation de la première arche du pont.

» Les spectateurs, dans leur admiration, célébraient la puissance de Dieu. Le viguier, le premier, tomba à genoux, saluant Benézet du nom de Saint ; il lui donna trois cents sous. En quelques instants les dons de la foule s'élevèrent à cinq mille sous, destinés aux frais de construction du pont. »

Les historiens sont plus concis que le légendaire. Voici ce que rapporte Papon dans son histoire générale de la Provence : « Un berger nommé Benézet, que ses vertus ont fait mettre au rang des saints, conçut le projet du pont ; et telle fut la force de ses motifs, qu'il anima de son zèle l'évêque et tout le peuple d'Avignon. Le pont fut construit dans l'espace de onze ans ; il avait 42 mètres de long et dix-huit arches (d'autres auteurs disent dix-neuf et même vingt-cinq). On établit tout auprès, du côté de la ville, une communauté de religieux chargés de recevoir les pèlerins, de veiller à la conservation du pont, et d'en construire d'autres sur le Rhône, d'où leur vint le nom de frères pontifes ou faiseurs de ponts. Celui du Saint-Esprit est un monument de leurs travaux. »

Benézet mourut avant que le pont ne fût achevé. On l'ensevelit dans une petite chapelle bâtie sur un éperon accolé à la deuxième arche.

En 1669, la rapidité du fleuve emporta plusieurs arches qui ne furent point remplacées : insensiblement le pont fut réduit à l'état de ruine. Depuis longtemps on en a construit un autre qui est dans une position plus centrale et à la tête des promenades. Mais on a respecté les restes de l'ancien, qui conservent un caractère dont le beau talent de M. Thuillier a parfaitement fait ressortir tout l'effet pittoresque.

ESSOR UNIVERSEL VERS LA LUMIÈRE.

« Il chercha la lumière (dit mon Virgile), il l'entrevit, » gémit !... » Et, tout en gémissant, il la cherchera toujours. Qui peut l'avoir entrevue et y renoncer jamais ?

« Lumière ! plus de lumière encore ! » Tel fut la dernier mot de Gœthe. Ce mot du génie expirant, c'est le cri général de la nature, et il retentit de monde en monde. Ce que disait cet homme puissant, l'un des aînés de Dieu, ses plus humbles enfants, les moins avancés dans la vie animale, des mollusques le disent au fond des mers, ils ne veulent point vivre partout où la lumière n'atteint pas. La fleur veut la lumière, se tourne vers elle, et sans elle languit. Nos com pagnons de travail, les animaux se réjouissent comme nous, ou s'affligent selon qu'elle vient ou s'en va. Mon petit-fils, qui a deux mois, pleure dès que le jour baisse.

Cet été, me promenant dans mon jardin, j'entendis, je vis sur une branche un oiseau qui chantait au soleil couchant ; il se dressait vers la lumière, et il était visiblement ravi... Je le fus de le voir ; nos tristes oiseaux privés ne m'avaient jamais donné l'idée de cette intelligente et puissante créature, si petite, si passionnée... Je vibrais à son chant... Il renversait en arrière sa tête, sa poitrine gonflée ; jamais chanteur, jamais poëte n'eut si naïve extase... C'était manifestement le charme du jour qui le ravissait, celui du doux soleil !

Je lui dis avec des larmes : « Pauvre fils de la lumière, qui la réfléchis dans ton chant, que tu as donc raison de chanter ! La nuit, pleine d'embûches et de dangers pour toi, ressemble de bien près à la mort. Verras-tu seulement la lumière de demain !... » Puis, de sa destinée, passant en esprit à celles de tous les êtres qui, des profondeurs de la création, montent si lentement au jour, je dis comme Gœthe et le petit oiseau : « De la lumière ! Seigneur ! plus de lumière encore ! » *Le Peuple.*

DE LA MÉTHODE A SUIVRE

DANS L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

Chez aucun peuple, l'étude de l'histoire nationale n'est un devoir aussi rigoureux pour le citoyen qu'en France, le développement rigoureusement logique de nos annales étant si propre à éclairer l'opinion du lecteur sur les questions politiques les plus importantes du présent et de l'avenir. Notre richesse même devient notre embarras, quand nous voulons nous engager dans cette étude si nécessaire. L'abondance des documents historiques est chez nous au-dessus de toute comparaison avec les monuments analogues des autres pays. Le lecteur a donc besoin d'un fil conducteur à travers ce labyrinthe de livres, où tant de générations nous ont légué leurs souvenirs, leurs actions et leurs pensées.

Le plan d'une étude générale de l'histoire de France est facile à faire pour l'homme qui, d'une part, est tout-à-fait familier avec la langue latine, et qui, de l'autre, chose beaucoup plus rare encore, dispose d'une large portion de son temps, et peut consacrer à la lecture plusieurs heures par jour. Il lui suffira de prendre dans leur ordre chronologique les vastes collections qui sont l'honneur de l'érudition française, et que l'on peut indiquer en quelques lignes.

1° Le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, publié par dom Bouquet et autres Bénédictins, et continué par l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; 21 volumes in-folio.

Ce magnifique recueil est et restera toujours la base de notre histoire nationale ; il embrasse presque tous les documents que nous possédons depuis Jules-César jusqu'au treizième siècle.

On peut, comme suppléments aux *historiens des Gaules*, parcourir, 1° dans la collection des Vies des Saints, dite des *Bollandistes*, publiée par les jésuites d'Anvers, les légendes

des Saints gallo-romains, franks et français; 2° les Actes de l'ordre de Saint-Benoît, publiés par les Bénédictins; 3° le *Thesaurus anecdotorum*, publié par les Bénédictins dom Martenne et dom Durand; 4° le *Spicilegium*, publié par le Bénédictin dom Luc d'Acheri. Le *Spicilegium* contient des morceaux essentiels sur le treizième et le quatorzième siècle (1).

2° Le recueil des ordonnances des rois de France, 18 volumes in-folio, publié par de Laurière, Secousse, Bréquigni, etc., jusqu'à Louis XI, et continué par l'Académie des inscriptions qui doit l'arrêter au règne de Louis XII. Du quinzième au dix-neuvième siècle, une collection conçue dans des proportions moins vastes, celle des anciennes lois françaises, publiée par MM. Isambert, Decrusy et Taillandier, sert de complément au recueil des ordonnances.

3° Les deux recueils des Etats-Généraux, publiés en 1789 par les libraires Barrois et Buisson, en y ajoutant les deux volumes sur les Etats de 1483 et de 1593, insérés dans la collection des documents pour servir à l'histoire de France que publie le ministère de l'instruction publique.

4° L'Histoire littéraire de la France, publiée par les Bénédictins dom Clément, dom Rivet, etc., et continuée par l'Académie des inscriptions.

Nota. Il convient aussi de chercher dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions les Mémoires qui concernent la France.

5° La collection des Mémoires sur l'histoire de France, du treizième au dix-huitième siècle, publiée par MM. Petitot et Monmerqué, ou celle publiée par MM. Michaud et Poujoulat : la première est plus correcte, et les textes sont précédés de notices souvent remarquables; la deuxième, plus récente, est plus complète, et contient d'importantes additions.

6° La collection de Chroniques et Mémoires sur l'histoire de France, publiée par M. Buchon.

7° Les Archives curieuses de l'histoire de France, publiées par M. Danjou, en deux séries; la troisième n'a point paru.

8° Les Documents publiés par le ministère de l'instruction publique sur l'histoire de France.

9° Les Documents publiés par la Société de l'histoire de France : c'est là que se trouve édité pour la première fois, au complet, le texte original du procès de Jeanne d'Arc, avec la révision de ce procès.

10° Les Mémoires de Tallemant des Réaux, de Saint-Simon, et divers Mémoires sur le dix-huitième siècle, demeurés en dehors des collections.

11° Les collections de Mémoires sur la révolution et l'empire; l'Histoire parlementaire de la révolution, par MM. Buchez et Roux; les œuvres de Napoléon.

A quoi l'on peut ajouter quelques ouvrages spéciaux, tels que les Considérations sur les finances de France, par Forbonnais, 2 vol. in-4°, 1755; et la Description géologique de la France, par MM. Elie de Beaumont et Brongniart, 1 v. in-4°.

Ce vaste système de lectures ne saurait être suivi que par un très petit nombre de personnes, à notre époque de labeurs incessants, où chacun est réclamé par les impérieuses nécessités de sa profession. Pour ceux dont le temps est compté, c'est-à-dire pour l'immense majorité des lecteurs qui désirent s'initier à l'histoire, il faut un plan plus complexe, dans lequel les monuments originaux vraiment caractéristiques de chaque période se trouvent entremêlés avec les meilleurs ouvrages modernes qui traitent des diverses parties de nos annales, sauf à combler les lacunes et à relier le tout par la lecture de quelque histoire générale de France.

(1) Les personnes qui ne savent pas le latin, ou qui seraient rebutées par les difficultés qu'offre le texte souvent obscur et barbare des chroniqueurs, peuvent recourir à la collection de documents traduits du latin et publiés par M. Guizot en 30 vol. in-8. Ces 30 vol. in-8 sont extraits des 21 in-fol. des Historiens des Gaules.

C'est ce plan dont nous allons tâcher de donner les jalons en prenant pour point de départ les *Commentaires* (Mémoires) de César, le premier grand livre écrit sur notre Gaule, et par l'homme qui en a changé les destinées! L'histoire de France a cette fortune d'être enclose entre les Mémoires de César et ceux de Napoléon.

Avant les Commentaires de César, il est nécessaire de lire, comme introduction à l'histoire de France, l'*Histoire des Gaulois*, de M. Amédée Thierry, 3 vol. in-8°, deuxième édition, 1845. C'est dans cet important ouvrage que se trouve établie la division de la race gauloise en deux branches, les Galls et les Kimris ou Cimbres, découverte capitale qui jette de vives lumières sur toute l'histoire de l'Occident. L'Essai sur les caractères physiologiques des races de l'Occident, par M. Edwards, est en quelque sorte le complément du livre de M. Amédée Thierry.

Après les Commentaires de César, le traité des *Mœurs des Germains*, de Tacite; il va sans dire qu'on doit lire ces deux chefs-d'œuvre dans le texte latin, si l'on peut, sinon dans les meilleures traductions modernes.

L'*Histoire de la Gaule sous l'administration romaine*, par M. Amédée Thierry; 3 vol. in-8°; les deux premiers volumes ont paru; le troisième paraîtra sous peu. Cet excellent livre forme la suite de *l'Histoire des Gaulois*.

Il convient de recourir, pour l'histoire de l'établissement du christianisme en Gaule, à la grande *Histoire ecclésiastique* de l'abbé Fleury. Ce vaste ouvrage, savant, substantiel, bien conçu, bien ordonné, presque toujours judicieusement pensé et écrit, est indispensable à qui veut étudier sérieusement les fastes des nations européennes depuis Jésus-Christ jusqu'au seizième siècle. On devra le consulter de période en période.

Histoire critique de l'établissement de la monarchie française, par l'abbé Dubos; 3 vol. in-12, deuxième édition. Ce livre renferme des erreurs systématiques, mais il est plein de recherches savantes et curieuses.

Lettres sur l'Histoire de France, par M. Augustin Thierry; 1 vol. in-8°, l'édition la plus récente. Ces *Lettres* ont commencé la renommée de leur illustre auteur.

Récits des temps mérovingiens, par M. Augustin Thierry, 2 vol. in-8°, précédés de *Considérations sur l'Histoire de France*. Ces *Considérations* sont pleines de lumières nouvelles. Les *Récits* sont le chef-d'œuvre de la narration historique.

Histoire de la Gaule méridionale, par M. Fauriel, 4 vol. in-8°. M. Fauriel n'y traite pas seulement du Midi, mais de l'histoire générale de la Gaule sous la domination des Franks et des autres peuples germains; œuvre qui laisse peut-être quelque chose à désirer sous le rapport de l'ordonnance et de l'art, mais où déborde l'immense savoir et l'ingénieux et pénétrant esprit de l'auteur.

Essais sur l'Histoire de France, 1 vol. in-8°; et *Histoire de la Civilisation en France* (depuis la chute de l'empire romain jusqu'au commencement du quatorzième siècle), 5 vol. in-8°, par M. Guizot; habiles et savantes analyses où l'on sent un esprit d'une grande force et d'une portée supérieure, mais qui ne se préoccupe pas suffisamment de rechercher l'éclosion du génie particulier de la France dans ses études sur l'Europe du moyen-âge.

Encyclopédie Nouvelle, art. SCANDINAVES, par M. J. Reynaud. Cet article éclaire puissamment les mœurs et les idées, surtout les idées religieuses, non pas seulement des Normands, mais des Franks, qui appartenaient à la religion d'Odin comme les Scandinaves (1).

Parallèlement à la série d'ouvrages modernes indiqués ci-dessus, à partir de l'*Histoire critique* de l'abbé Dubos, on entrera dans la série des chroniqueurs originaux avec

(1) M. Reynaud va publier dans l'Encyclopédie nouvelle un autre travail sur la religion des Gaulois, sous le titre de DRUIDISME.

l'*Histoire ecclésiastique des Franks*, de Grégoire de Tours, écrivain justement nommé le *père de l'histoire de France*, et le seul qui nous ait laissé le tableau vivant de la Gaule sous les Mérovingiens. La Société de l'histoire de France en a publié une récente édition avec traduction française. A défaut de cette édition, on peut recourir à la traduction qui se trouve dans la collection Guizot, mentionnée ci-dessus.

Après Grégoire de Tours, il faut aller jusqu'à Eginhard, le secrétaire et l'ami de Charlemagne, pour rencontrer un historien remarquable. Les *Annales* et *la Vie de Charlemagne*, par Eginhard, sont traduites dans la collection Guizot. C'est dans les *Annales* que se trouve le seul récit authentique du combat de Roncevaux.

Au grave Eginhard, à l'authentique biographe de Charlemagne, il faut comparer l'amusant *Moine de Saint-Gall*, qui nous représente le grand roi des Franks transfiguré, après soixante ans, par la tradition populaire : c'est la légende à côté de l'histoire (collection Guizot).

Puis viennent l'Astronome, *Vie de Louis-le-Pieux* (le Débonnaire) ; Ermold-le-Noir, poëme des *Gestes de Louis-le-Pieux* ; et Nithard, *Histoire des dissensions des fils de Louis-le-Pieux* (collection Guizot).

Le poëme d'Abbon, *des Guerres de Paris*, très barbare, mais plein de détails précieux, nous raconte ce fameux siége de Paris par les Normands, où la naissante nationalité française fut sauvée par l'héroïque résistance des Parisiens (collection Guizot).

La *Chronique* de Frodoard, chanoine de Reims, offre le tableau de la décadence des descendants de Charlemagne au dixième siècle (collection Guizot), et ce tableau est complété par la *Chronique* de Richer, récemment découverte en Allemagne, qui expose la révolution par laquelle Hugues Capet est élevé au trône. Richer n'est point encore traduit. La Société de l'histoire de France publie en ce moment sa *Chronique*, qui a paru pour la première fois dans le recueil allemand de Pertz : *Monumenta Germanica*.

La *Chronique* de Guillaume de Jumiéges, et l'*Histoire ecclésiastique des Normands*, d'Orderic Vital, qu'on a nommé le Grégoire de Tours de la Normandie, sont très utiles, sinon indispensables, pour connaître cette période de la France du moyen-âge, où les Normands remplissent un rôle initiateur et exercent une suprématie réelle (collection Guizot).

Sur les premiers Capétiens, les principaux monuments sont la *Chronique* de Raoul Glaber, et *la Vie du roi Robert*, par Helgaud (collection Guizot) ; mais l'intérêt de l'histoire de France, au onzième siècle, n'est pas chez les Capétiens ; il est chez les Normands, puis aux croisades.

C'est ici le moment d'aborder la belle *Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands*, de M. Augustin Thierry, 4 vol. in-8°, édition de 1838; ouvrage unique dans notre langue, où l'auteur a montré qu'on pouvait unir l'art accompli, la perfection de forme des historiens de l'antiquité, à l'exacte et profonde érudition des modernes.

Entre les historiens contemporains des croisades, nous engagerons le lecteur à choisir Guillaume de Tyr comme le seul qui donne l'idée de l'ensemble de cette grande époque. Albert d'Aix, Raoul de Caen, Guibert de Nogent, présentent le spectacle animé de la première croisade, la plus extraordinaire de toutes (collection Guizot). Guibert de Nogent, outre son histoire de la Croisade (*Gesta Dei per Francos*), a laissé des *Mémoires de sa vie*, qui sont du plus haut intérêt pour l'histoire de l'établissement des communes (collection Guizot).

L'*Histoire des Croisades*, de M. Michaud, 8 vol. in-8°, est une œuvre importante, bien qu'elle laisse beaucoup à désirer, et manque de cette couleur et de cette vie qui rendent si attrayants les ouvrages de M. Augustin Thierry. Il faut choisir l'édition revue par M. Poujoulat.

Sur les communes, comparer les *Lettres sur l'Histoire de France*, et *les Considérations* qui précèdent les *Récits mérovingiens*, ci-dessus mentionnées, avec l'*Histoire du droit municipal en France*, de M. Raynouard, 2 vol. in-8°, et la préface du tome XI des *Ordonnances des rois de France*, par Bréquigni.

Ici commencent les monuments originaux vraiment intéressants de la monarchie capétienne, par la *Vie de Louis-le-Gros*, écrite par l'abbé Suger, ami et ministre de ce prince, et par la *Vie de Suger*, écrite par un moine de Saint-Denis (collection Guizot). Il est bon de lire en même temps la *Vie de saint Bernard*, par Guillaume de Saint-Thierri, Arnaud de Bonneval et Geoffroi de Clairvaux (collection Guizot).

Les *Grandes Chroniques de Saint-Denys*, ces archives officielles de la monarchie capétienne, conservées dans la célèbre abbaye qui servait de nécropole à nos rois, s'ouvrent à partir de l'abbé Suger, quoique la rédaction française parvenue jusqu'à nous ne date que du quatorzième siècle. Nous ne saurions trop recommander la lecture de ces annales aux personnes que n'arrêtent pas les difficultés du vieux français. M. Paulin Pâris en a donné une édition in-12, aussi commode que correcte. Il faut seulement observer que la partie des *Grandes Chroniques* antérieure au règne de Louis-le-Gros n'est qu'une compilation sans critique et sans valeur sérieuse, et que c'est à ce règne que commencent les chroniques authentiques écrites de génération en génération.

LA MENDIANTE.

Le soir est venu, un de ces soirs de Rome si calmes et si doux. Les ouvriers, assis sur le seuil de leurs portes, font danser leurs enfants sur leurs genoux, et, de loin en loin, quelques chants s'élèvent des palais aux fenêtres entr'ouvertes. C'est l'heure du repos, de la réunion, des causeries.

Mais c'est aussi l'heure de la misère honteuse. Au coin le plus sombre du carrefour, voyez cette femme avec des enfants à ses pieds : voilée d'un drap qui cache sa rougeur, elle implore d'une voix étouffée la pitié du passant ; sa voix haletante balbutie par intervalle :

— Du pain ! du pain !

Cri lugubre, qui semble l'écho des plaintes de toute une portion du genre humain.

Mais l'aspect de la souffrance importune la plupart des heureux : celui qui demande est, devant leurs yeux, comme la ronce du chemin qui s'attache à nous pour nous enlever un lambeau ; ils l'évitent en murmurant et passent vite.

Aussi le découragement a-t-il saisi la pauvre mère : sa voix s'est éteinte dans les larmes, et elle est demeurée immobile devant ses enfants, les bras étendus comme le Christ sur la croix.

Cependant l'heure avance, les passants deviennent plus rares, et la mendiante voilée n'a rien obtenu.

Enfin un bruit de pas se fait entendre dans la nuit : c'est le fermier Geronimo qui regagne l'auberge où il loge dans un des faubourgs. Geronimo a terminé les affaires qui l'appelaient à Rome, et va regagner son village avec le prix de ses récoltes bien vendues : aussi marche-t-il fermement avec la liberté joyeuse de l'homme qui aime le présent et qui ne craint rien de l'avenir.

Quant au passé, Geronimo n'y pense point; à quoi bon tourner les yeux vers les images attristantes ? Peut-être a-t-il été orgueilleux et dur une fois ; peut-être a-t-il brisé violemment les nœuds de la famille. Mais pourquoi se le rappeler ? Dieu lui-même l'a oublié, puisqu'il protége visiblement le fermier et puisque ses affaires prospèrent davantage chaque jour. Le moyen de garder des remords, quand le succès semble nous absoudre !

Il continue donc sa route, le cœur plein de son bonheur ; mais au moment de traverser le carrefour, ce lugubre fan-

tôme qui attend et implore frappe son regard ; une plainte sourde retentit, et il tressaille. La mendiante s'est agitée sous son linceul ; elle a bégayé le nom de Geronimo, et celui-ci devient pâle. Cet accent, il croit le connaître. Il s'approche en hésitant, il appelle :

— Flora !

Le linceul se relève, une figure sillonnée par les larmes se montre, une voix crie :

— Mon frère !

Geronimo demeure immobile et regarde. Oui, c'est bien elle, la sœur mariée malgré lui à un soldat, et qu'il laissa partir de la ferme sans vouloir l'embrasser ; la veuve désolée qui lui écrivit son abandon et dont il déchira la lettre avec cruauté. Son regard, qui ne peut soutenir la vue de cette beauté flétrie, de cette santé détruite, son regard se baisse effrayé, et rencontre les enfants qui pleurent sous leurs haillons.

Alors le cri du sang retentit dans ce cœur fermé. La poitrine de Geronimo se gonfle : il pense à ce temps éloigné où Flora et lui s'endormaient sur les genoux de leur mère ; au temps moins lointain où ils couraient ensemble dans les campagnes, cueillant les fleurs des champs pour en faire des couronnes ; aux jours encore plus rapprochés où, protecteur dévoué, il paraissait au milieu des fêtes, fier de la belle jeune fille qui s'appuyait à son bras et lui donnait le nom de frère. Et, troublé par ses souvenirs, il s'approche, il ne peut retenir ses larmes, il tend les mains, et Flora se précipite sur sa poitrine avec des sanglots.



(Une Mendiante, par Pinelli.)

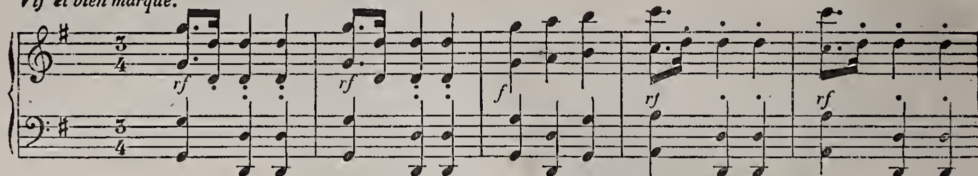
Et maintenant, enfants, ne craignez plus ni la faim, ni la pluie, ni la nudité, car Dieu a envoyé vers vous un nouveau père !

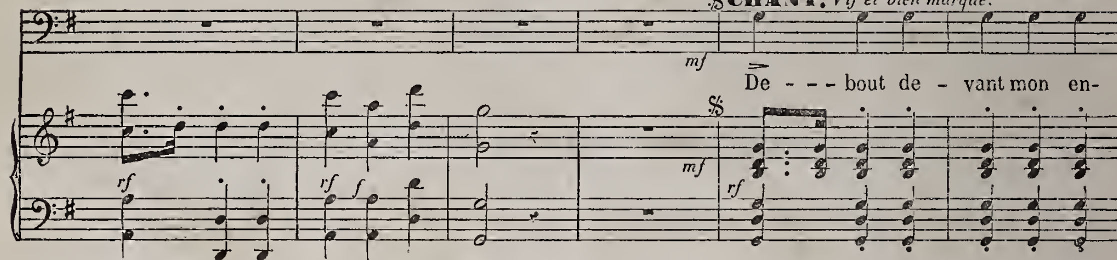
Oh ! que de tristes confidences reçues ! que de chagrins ! que de remords ! Dans ce moment, ce n'est point la pauvre mère qu'il faut plaindre, mais l'endurci désespéré qui s'humilie et demande grâce.

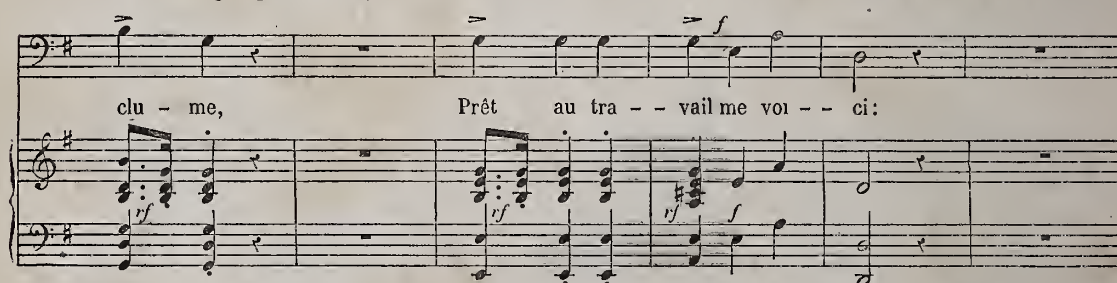
Tel est le rêve que nous faisions devant la gravure de Pinelli. Peut-être n'a-t-elle voulu rien dire de ce que nous y avons vu ; car qui peut deviner les caprices de l'artiste ? Souvent il passe, un groupe arrête ses yeux, un effet de lumière ou d'ombre le séduit, une attitude le frappe, et son crayon traduit la vision qu'il n'a fait qu'entrevoir, qu'il n'a point cherché à s'expliquer lui-même. Combien de compositions ressemblent à ces nuages qui charment le regard par leur forme et leur éclat, mais où l'imagination peut retrouver tout ce qui lui plaît. La peinture a ses heures de vague émotion où, à l'exemple de la musique sa sœur, elle n'aspire à rien de plus qu'à représenter des images qui, comme celles de la création, donnent libre carrière à la rêverie du spectateur.

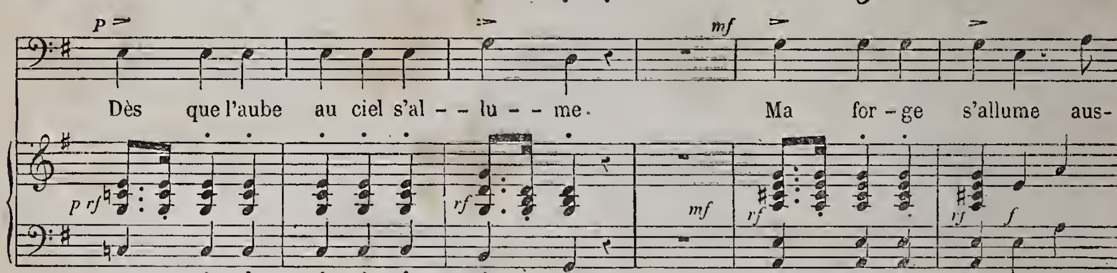
LE FORGERON,

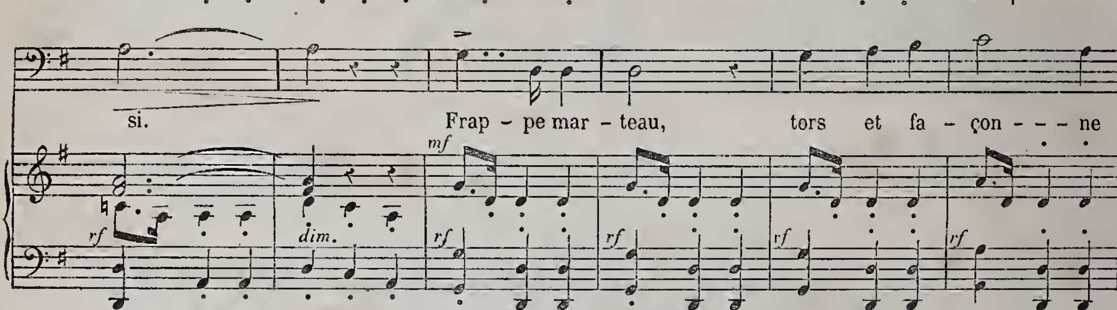
Paroles de M. Charles Poncy ; musique de M. Eugène Ortolan.

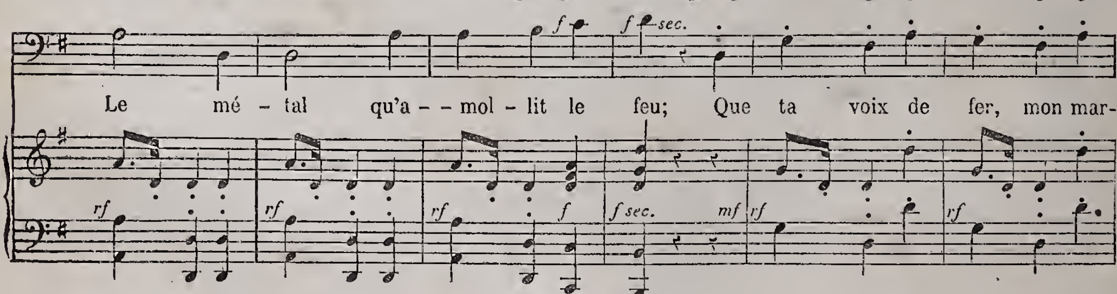












teau, ré - son - - - - - ne, Pour glo - - ri - fi - - er le tra - vail et

Reprise *ad libitum* en chœur.

Dieu! Que ta voix de fer, mon mar - teau, ré - son - -

ne, Pour glo - - ri - fi - - er le tra - vail et Dieu !

Procédés d'E. Duverger.

II.

En vain la sueur m'inonde :
Mes bras n'en sont que plus forts.
C'est la sueur qui féconde
Mon courage et mes efforts.

On m'en voit, comme une couronne, U - ne perle à chaque cheveu:
Que ta voix de fer, mon marteau, résonne,
Pour glorifier le travail et Dieu !

III.

Le riche, qui de ma blouse
Détourne son œil railleur,
Plus d'une fois me jalouse
Ma gaîté de travailleur.

La gaî-té! Dieu toujours la donne A qui sait vivre heureux de peu :
Que ta voix de fer, mon marteau, résonne,
Pour glorifier le travail et Dieu !

IV.

J'aime à forger la charrue
Qui nourrit le genre humain ;
Mais jamais le fer qui tue
Ne fut battu par ma main.

A la vie il faut que personne Avant son jour ne dise a-dieu :
Que ta voix de fer, mon marteau, résonne,
Pour glorifier le travail et Dieu !

V.

Pince qui fend les carrières,
Balcons où l'on prend le frais,
Soc qui sillonne les terres,
Marteau qui brise le grès :

Qu'on la-bou-re, taille ou ma - çonne, Mon ouvra-ge sert en tout lieu
Que ta voix de fer, mon marteau, résonne,
Pour glorifier le travail et Dieu !

VI.

Dans mon ténébreux asile
Je vis plus heureux qu'un roi ;
Lorsqu'à tous on est utile
On peut être fier de soi.

Cette forge que je ti-son-ne Du char du tra-vail fait l'es-sieu:
Que ta voix de fer, mon marteau, résonne,
Pour glorifier le travail et Dieu !

VII.

Vive la forge qui brille !
Dans cet enfer de charbon
On dit qu'en été je grille,
Mais l'hiver il y fait bon.

Que toujours mon bras y moissonne Le pain du jour: c'est mon seul vœu;
Que ta voix de fer, mon marteau, résonne,
Pour glorifier le travail et Dieu !

La chanson qui précède est extraite d'un recueil inédit. L'auteur, M. Poncy, ouvrier maçon à Toulon, fidèle en même temps au travail manuel qui nourrit sa famille et à la littérature où ses débuts ont été remarqués, a entrepris de chanter sous une forme simple et populaire les métiers les plus utiles et les plus connus. Chaque chanson offre le tableau des devoirs particuliers d'une profession, de ses joies, de ses peines : mais le poëte donne pour fond commun à ces sortes de portraits la peinture des sentiments qui peuvent le plus contribuer au bonheur, la sérénité, l'espérance, l'amour du foyer, de la famille et de ses semblables, la dignité de soi-même, la pensée de Dieu.

M. Poncy a déjà terminé la plupart de ces chansons : entre autres celle du *Guinguettier*, qui ouvre la série, parce que c'est là que tous les métiers commencent par se donner rendez-vous ; celle du *Roulier*, avançant et chantant toujours, à petit pas, sur la grande route, malgré sa rapide et bruyante rivale la vapeur qui le menace ; celles du *Menuisier*, du *Forgeron*, etc. ; et enfin, la dernière, la chanson du *Fossoyeur*, dans laquelle le poëte relève, avec mélancolie, l'ouvrier qui accepte le dernier labeur dont l'homme ait besoin ici-bas, et que l'on ne paie guère que par un triste sentiment de répulsion.

M. Poncy se propose de choisir, de préférence, pour ces chansons, des airs déjà populaires. Mais quelquefois, le rhythme l'emporte et lui inspire de nouvelles formes qui appelent une nouvelle mélodie. C'est ce qui lui est arrivé pour la chanson du Forgeron dont la musique a été composée, à la demande de M. Poncy, par M. Eugène Ortolan, dont l'Académie des beaux-arts, de l'Institut, applaudissait il y a quelques mois le talent. Cet air est conçu dans un style simple, énergique, propre à être chanté sans accompagnement, par de bonnes poitrines de travailleurs.

QUELQUES EXEMPLES DE MÉMOIRE REMARQUABLE.

On prétend que Sénèque, à une certaine époque de sa vie, pouvait répéter sans erreur plusieurs centaines de vers immédiatement après les avoir entendu réciter pour la première fois. Scaliger, après avoir étudié un auteur latin, mettait au défi ses amis et ses disciples de lui indiquer un passage qu'il n'eût point fait entrer tout entier dans sa mémoire. « Placez, disait-il dans son langage souvent exagéré, placez la pointe d'un poignard sur ma poitrine, et enfoncez-la si je fais une seule faute. » Gassendi savait parfaitement six mille vers latins et le poëme entier de Lucrèce : pour entretenir sa mémoire, il avait pris l'habitude de réciter chaque jour six cents vers de différentes littératures. Saunderson pouvait à volonté réciter toutes les odes d'Horace et une grande partie des bons auteurs latins. Pope indiquait avec précision le livre, la page, où il avait lu les passages qui l'avaient le plus frappé plusieurs années auparavant. On sait que Rétif de La Bretonne n'écrivait pas ses romans : il les composait directement avec les caractères d'imprimerie, ce qui supposerait une grande force de mémoire, si le peu de mérite de ses œuvres ne permettait de le ranger parmi les improvisateurs. Les mémoires puissantes sont, du reste, beaucoup moins rares qu'on ne le suppose : elles sont presque toujours l'une des bases essentielles des grandes intelligences.

BAS-RELIEF

DE LA CHAPELLE DU CHATEAU D'AMBOISE.

Charles VIII, né à Amboise, aimait cette résidence. Il fit faire au château de nombreux embellissements. C'est à lui qu'on doit la construction de la chapelle et celle de la tour,



(Bas-relief de la porte de la chapelle du château d'Amboise.)

célèbre par sa rampe. Ces lieux, qui avaient vu naître le fils de Louis XI, furent aussi témoins de sa mort prématurée. On se rappelle que le jeune roi, s'étant frappé violemment la tête en passant sous la porte basse qui conduisait au jeu de paume situé dans les fossés du château, mourut après une agonie de neuf heures, sans les secours de la médecine.

La chapelle d'Amboise, l'un des plus charmants spécimens de l'art gothique, a été dépouillée de ses plus riches ornements ; mais elle a conservé ce bas-relief qui représente la vision de saint Hubert : on sent dans cette œuvre l'influence du goût italien qui, à cette époque, commençait à pénétrer en France à la suite de nos armées, et favorisait parmi nos artistes ce beau développement de l'art qui a reçu le nom de Renaissance.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

HUILE DE PALME.



(Fabrication de l'huile de palme à Whyda, en Guinée, côte des Esclaves. — Dessin d'après nature, par M. Nousveaux.)

Au-delà du Cap-Vert, l'aspect des côtes africaines change tout-à-fait. A des plages basses, sablonneuses, presque toujours nues et arides, qui se perdent au soir dans les fonds rouges du ciel, succèdent des côtes quelquefois abruptes, escarpées, mais qui presque partout montent de la mer vers l'intérieur en pentes doucement inclinées. L'œil plane ainsi sur un amphithéâtre de ravissante verdure, se perd à travers des ombrages infinis, et la vigueur de la végétation jette dans l'étonnement ceux mêmes qui sont habitués aux splendeurs des régions tropicales. Parmi les plantes précieuses qui croissent dans ces forêts brillantes ou près des habitations, on remarque l'*Elaïs guineensis*, beau palmier dont la tête se balance à 10 mètres dans les airs et que les nègres appellent *leur ami.* L'Elaïs justifie ce doux nom par les ressources variées qu'il offre aux pauvres habitants dont il reçoit les soins. L'indigène des rivages d'Afrique tire de cet arbre non seulement du vin, mais de l'huile, des lignes de pêche, des chapeaux, des paniers, des noix énormes au suc abondant, des choux, de l'étoupe, du bois de construction, etc. Jusqu'à présent l'huile est le seul de ces produits qui ait été l'objet d'un commerce étendu; elle est de consistance butireuse, de couleur orangée et fortement odorante.

C'est l'Angleterre qui, la première, a utilisé, pour la confection des savons, l'huile de palmier, appelée assez improprement *huile de palme.* Personne ne pourrait indiquer aujourd'hui la date de la première importation qui en ait été faite dans les ports anglais. On sait seulement qu'à l'époque où le commerce des esclaves fut aboli, en 1818, on n'en importait guère annuellement que 100 à 200 tonnes. Dix ans après, l'importation s'élevait à plus de 47 000 quintaux métriques de 100 kilogrammes ; en 1830, elle était de 106 738 ; en 1840, de 157 000 ; en 1841, elle approchait de 200 000. La valeur représentée par l'importation de 1834 représentait près de 9 millions de fr. : on faisait emploi de navires d'une jauge totale de 15 000 tonneaux.

Les dix douzièmes de la quantité totale sont destinés pour Liverpool, qui possède des fabriques très importantes de savon jaune de palme ; en 1831, un seul de ces établissements produisait par semaine 120 000 livres de savon.

Les États-Unis ne tardèrent pas à imiter l'exemple de l'Angleterre.

La France n'est entrée qu'assez tard dans cette voie d'exploitation, qui méritait cependant une sérieuse attention, car la concurrence des Anglais et des Américains nuit à l'accroissement de nos exportations de savon à l'extérieur. Ils fabriquent avec l'huile de palme un savon plus commun que celui de Marseille, et qui, pourtant, a des propriétés que le nôtre n'a pas, entre autres celle de se dissoudre dans l'eau de mer, ce qui le rend fort utile pour l'avitaillement des navires, dont l'eau douce doit être ménagée. Ils le livrent à bien meilleur marché, et, par conséquent, obtiennent généralement la préférence.

Par l'effet de notre production d'huiles de graines oléagineuses et d'huile d'olive, l'huile de palme a rencontré chez nous une concurrence qui, jusqu'à ce jour, n'a pas été à son avantage. La fabrication du savon, qui aurait pu seule lui ouvrir un grand débouché, a donné nécessairement la préférence à des produits dont le prix n'était pas plus élevé et dont l'emploi n'exigeait aucun changement dans les procédés

du fabricant ni dans les habitudes du consommateur. Par ce double motif, l'huile de palme n'est entrée encore qu'insensiblement dans notre consommation intérieure.

Cependant la couleur de l'huile de palme, qui était surtout un obstacle à son application, a cédé devant des procédés nouveaux d'épuration, et Marseille se livre aujourd'hui avec étendue et succès à cette fabrication, déjà exploitée à Nantes sur d'assez larges bases. En 1835, Marseille avait reçu 268 quintaux métriques d'huile de palme; en 1838, elle en recevait près de 2 000; en 1841, plus de 5 000. Notre exportation de savon à l'huile de palme était, en 1840, de 63 825 kilogrammes.

Il y a lieu d'espérer que de nouvelles fabriques s'établiront à Marseille pour partager avec l'Angleterre les ventes considérables du savon d'huile de palme. Le gouvernement a du reste si bien reconnu l'importance de ce produit, qu'il a réduit les droits d'entrée (de 12 fr. 50 c. à 4 fr. les 100 kil.) sur l'huile de palme à la moitié des droits imposés sur l'huile d'olive.

Le grand centre de provenance de l'huile de palme est toute cette partie de la Guinée septentrionale appelée Côte-d'Or. Il en vient de Sierra Leone, du Sénégal, de la Gambie, mais en bien moins grande quantité. Voici comment on la recueille :

A l'époque où le palmier Elaïs produit des graines, on les cueille et on les jette dans des espèces d'auges faites sur le sol au moyen de rebords en terre. Ces graines, assez dures, se laissent cependant facilement écraser au moyen de sandales en bois dont on arme les pieds des ouvriers qui sont chargés de ce soin. Dès que l'auge est suffisamment remplie, on reçoit l'huile dans des vases de terre, on lui fait subir au feu un premier degré d'épuration, et on la verse ensuite dans des tonneaux qui s'expédient au lieu d'entrepôt le plus voisin. Jadis la fabrication était abandonnée au bon vouloir des populations; mais depuis la grande extension qu'a prise l'exportation de l'huile, il s'est formé au milieu des forêts voisines de la côte ou des plantations de palmiers, des établissements agricoles dont le seul objet est de la fabriquer en grande quantité. Notre gravure représente les ouvriers d'une de ces fermes occupés, sous les ordres d'une espèce de commandeur, chef d'atelier, à l'extraction de l'huile de palme.

REGRETS DANS LA VIEILLESSE.

On se plaint généralement de la brièveté de la vie; mais en même temps il semble que l'on ait toujours hâte d'arriver à la fin de chacune des parties qui semblent en être les divisions naturelles. L'enfant est impatient de devenir écolier; l'écolier de devenir jeune homme; le jeune homme d'avoir une profession; puis d'arriver à la fortune, à la considération, et enfin à la retraite. De même la jeune fille n'a point de tranquillité qu'elle ne soit devenue épouse et mère; bientôt elle aspire à voir ses enfants hors des dangers du premier âge, établis, et à leur tour pères et mères. C'est seulement près de la limite extrême que l'on voudrait ralentir la marche; on n'attend, on n'espère plus rien; et ce qui est le plus malheureux, souvent on craint : la pensée se reporte alors aux années trop rapides de la jeunesse; on regrette de ne pas mieux avoir su en jouir, de s'être trop pressé, trop inquiété; on se reproche des méprises, on se persuade qu'avec plus d'expérience on eût été plus heureux; mais c'est encore là une illusion : si l'on recommençait, on éprouverait les mêmes impatiences, on se laisserait entraîner par les mêmes aspirations vers l'avenir, on obéirait aux mêmes scrupules. C'est qu'à travers toutes ces phases de la vie, ce qu'on cherche sous des apparences diverses, c'est toujours le bonheur, et comme on ne le trouve complet à aucun moment, force est bien d'avancer sans cesse à sa poursuite jusqu'au jour où, trop effrayé de l'approche du passage mystérieux à une autre existence, on voudrait imaginer qu'on a passé à côté de cette félicité parfaite qu'il n'a point été donné à la faiblesse et à l'imperfection de notre nature de connaître et de posséder.

PROMENADES D'UN DÉSOEUVRÉ.

Avril 1846.

« C'est un grand bonheur d'avoir son pain tout cuit, » répètent ceux qui ont la peine de le cuire. Mais « chacun sait où le bât le blesse, » dirait Sancho, et mon malheur, à moi, c'est d'avoir ce que tant de gens désirent. Pour parler comme mon cousin Thomas, « je jouis d'une honnête aisance. » De ce que rien ne me force à travailler, il s'ensuit que je ne travaille point; de ce que rien ne s'oppose à mes volontés, il résulte que je n'ai point de volonté; bref, je perds l'appétit de toutes choses, et je suis malade, vraiment malade, mon médecin lui-même en convient. Il m'ordonne de m'amuser, c'est aisé à dire; de me promener, soit : mais je bâille au Luxembourg, aux Tuileries, tout autant qu'à l'Odéon; au bal masqué autant qu'au coin de mon feu ou de celui de mes amis.

Quant aux Champs-Élysées, au bois, ma foi, je n'y vais plus : j'y souffre du chagrin de ne point avoir de beaux tilburys dont je ne me soucie mie, de fringants chevaux dont je serais très peu jaloux d'essayer l'allure; j'y suis malheureux enfin de voir les autres jouir d'un luxe dont je ne saurais que faire. Jouir, dis-je! peut-être qu'ils n'en jouissent pas. Les piétons les envient, voilà tout; et cela compose une triste satisfaction dont, néanmoins, la vue m'importune.

Aujourd'hui, chose étrange, ma promenade m'a laissé des sensations assez agréables pour que je veuille en conserver le souvenir. Elle m'a bien fait passer deux heures où je ne songeais ni à ma digestion difficile, ni à ma tête endolorie, ni au poids du temps. Ma foi! me suis-je dit, je vais en écrire l'histoire; ce sera peut-être encore une bonne heure à passer!

J'étais sorti, comme la veille et l'avant-veille, las d'être chez moi sans désirer d'être ailleurs. L'atmosphère n'était ni froide ni chaude : c'est l'ordinaire cette année; peu de boue, point de vent. Je me suis machinalement dirigé vers le Luxembourg; c'est le lieu le plus voisin où je puisse trouver des arbres sans feuilles, des allées sablées, et un certain nombre de visages indifférents, plus ou moins désagréables à regarder. Passant devant le palais pour aller gagner l'orangerie, je longeai le petit jardin du grand référendaire, dont les grilles, pourtant, me donnent toujours sur les nerfs; car l'homme est ainsi fait; l'unique endroit du jardin où je ne puisse pénétrer, est le seul que j'aie quelque velléité de parcourir. J'enfilais donc l'allée des platanes, lorsqu'un bambin faillit me faire trébucher. Le petit écervelé soufflait à perdre haleine dans une trompette dont il avait préalablement fermé le pavillon avec un morceau de bois qui en bouchait hermétiquement l'orifice. Absorbé dans ses impuissants efforts pour pousser les sons qu'il s'était lui-même enlevé la possibilité de produire, l'enfant se précipita entre mes jambes sans me voir. J'eus peine à reprendre l'équilibre et fis quelques pas en arrière, accompagnant d'une imprécation le stupide gamin qui, sans plus s'inquiéter de l'obstacle mis au-devant de ses pas, que de celui qui arrêtait les sons de sa trompette, l'œil hébété, la joue gonflée, persistait à souffler dans son tube muet.

Ce petit garçon m'avait ouvert toute une perspective d'idées (philosophiques peut-être) qu'il serait trop long pour ma plume, trop fatigant pour ma tête, de chercher à développer. Toujours est-il que, sans m'en apercevoir, je changeai de direction, traversai le bois, et arrivai au-dessus de cette partie basse du jardin qui s'étend à droite de l'allée de l'Observatoire, espèce de verger où l'on cultive des vignes

et des arbres fruitiers. Je descendis dans cet endroit appelé, je crois, la Pépinière, qu'un mur de soutènement coupé par des escaliers protège au nord. C'est là que se réfugient, sur des bancs de bois adossés à cette muraille, bon nombre de promeneurs, ouvriers, pauvres, femmes, vieillards. Ils s'y assoient à l'abri du vent, et, devant eux, s'étendent des cultures, l'espace, le ciel : sur le premier plan, des marmots, petits garçons, petites filles, jouent au soleil. Appuyé contre une verte palissade, je contemplais leurs ébats. Il y avait force enfants du peuple salement enguenillés, au milieu desquels brillaient bon nombre aussi de petits riches bien nés et bien vêtus : les uns protégés par leurs mères, leurs grands parents, aussi pauvrement habillés qu'eux-mêmes ; les autres gardés par des bonnes coquettement attifées. Je me demandai lesquels étaient les plus heureux.

Deux des poupons les plus élégamment parés fixèrent de droit mon attention ; c'était plaisir de regarder ces traits délicats, ces teints blancs et roses, dont un gracieux costume faisait ressortir l'aristocratique beauté ; impossible de voir des yeux d'un plus bel azur, de plus jolies bouches en cerise, de plus mignonnes mains d'ivoire. Une femme saurait décrire les chapeaux de castor à plumes bleues, les surtouts en cachemire de couleurs bariolées et tranchantes ; pour moi, le charme de l'ensemble suffisait, et mes yeux ne quittèrent plus les deux dandys en herbe, dont l'aîné avait cinq ans à peine. Ils se renvoyaient, avec la plus imperturbable gravité, un ballon qui constamment roulait à terre, et qu'ils ramassaient et rejetaient l'un après l'autre, sans plus se démentir dans leur sérieux de glace, que deux vieux ambassadeurs échangeant leurs pouvoirs. Le globe amaranthe et or allait, revenait sans cesse, et rencontrait une parfaite égalité de maladresse et d'indifférence dans les deux petits joueurs. On les eût dit machinalement occupés à remplir quelque devoir de bienséance. La seule variété apportée à ce monotone va et vient tenait à l'esprit d'ordre du plus grand des deux diplomates : je soupçonne que c'était le propriétaire du jouet. Lorsqu'en roulant sur le sable les brillantes couleurs de son ballon s'étaient momentanément ternies, l'enfant, toujours impassible et froid, secouait gravement la poussière et allait même jusqu'à l'enlever, d'une petite main blanche et polie qu'il essuyait ensuite au blanc tablier de sa bonne ; puis il revenait d'un air posé, et rejetait le joujou nettoyé avec une égale indifférence, si ce n'est un égal ennui.

Je considérais ces gracieuses miniatures, quand, soudain, poussant un cri de joie, s'élance et vient tomber à côté du ballon un gros joufflu, la tête à demi enveloppée d'un gras bonnet de coton, laid, les traits forts et irréguliers, le visage sale, les épaules hautes, le corps et les membres mal tournés dans sa veste trop ample, dans ses luisantes culottes de velours râpé. Le nouveau-venu frappe des mains, épanouit encore sa bouche dans un rire bruyant. Il n'a pas assez de ses yeux ronds qui s'écarquillent sous ses sourcils relevés, pour contempler l'éclatant joujou ; sa poitrine n'est pas assez vaste pour contenir sa pétulante allégresse ; les pâles joueurs ne sont plus là que pour lui. Quand le ballon s'écarte un peu de ses aristocratiques propriétaires, le gros joufflu bondit de nouveau, retombe à côté, s'accroupit au-dessus, les mains grandes ouvertes, sans oser y toucher. Il le couve de l'œil, halète à côté, tandis que les petits automates vont, posément, à tour de rôle, ramasser leur jouet sous le nez de l'ardent amateur, auquel ils décochent en passant un froid regard ; puis, avec la régulière promenade du ballon, recommencent les transports variés et croissants du jeune plébéien. Il éclate de rire, saute, bat des mains, crie, en son ivresse, sans qu'aucun des deux petits élégants s'avise de lui dire : « A ton tour !... joue aussi, toi ! »

Personne, en échange de la surabondance de sa joie, de son surplus de sympathie et de vie, personne n'offrit un chétif usufruit de sa propriété au pauvre enfant. Chacun garda ce qui était à lui ; l'un son allégresse expansive, les autres leur jouet et leur dignité. Les bonnes durent être contentes ; leurs jeunes *messieurs* ne s'étaient point compromis avec le petit mal vêtu.

Pendant que cette scène se prolongeait, ce verset de l'Évangile : « On donnera à celui qui a, et celui qui n'a pas, même ce qu'il *semble* avoir lui sera ôté, » me revenait toujours en mémoire. Il me semblait que ce riant petit barbouillé, à culottes et à bas roulés en andouilles, portait sur sa radieuse face une explication du texte sacré, et je ne sais quelle folle et irrésistible envie s'empara de moi ; je voulus donner un joujou à cet enfant qui, certes, n'en avait pas besoin, lui qui prenait tant de plaisir seulement à voir les jouets des autres.

Je traversai le parterre à grands pas, non sans songer que je risquais de mettre la vanité à la place du bonheur, et que j'allais peut-être gâter un bel ouvrage de la nature, une expansion heureuse et naïve. Ma foi, l'impulsion était donnée ; je n'en ai pas assez pour m'obstiner à résister à celles qui, de fortune, m'échoient, et je courus chez le marchand le plus proche. Seulement je me ravisai, et au lieu d'un ballon, pour lequel l'enthousiasme enfantin pouvait déjà être usé, j'achetai une grande brouette, dont la roue tournait bien, dont la pelle de bois était de dimensions raisonnables, et je revins en toute hâte, jouissant en perspective des transports de mon gamin.

Arrivé à la pépinière, je regarde ; les deux jeunes blasés, leurs bonnes coquettes, le joyeux petit homme, tout avait disparu. Le soleil changeait de place et gagnait les cimes des arbres. Sur les bancs dégarnis, je ne retrouvai plus la figure pâle et maladive que j'avais remarquée et que je supposais appartenir à la mère du gros réjoui. Je ne vis plus ni la pauvre femme, ni l'enfant qu'elle nourrissait, ni mon allègre amateur de ballons. J'arpentai à plusieurs reprises cette allée et celles qui l'environnent, je regardai l'un après l'autre chaque marmot ; et bientôt, tous me suivant des yeux, moi ou plutôt le jouet que je portais, se mirent à répéter comme un roulant écho : « La brouette ! c'est le monsieur ! le monsieur à la brouette ! »

Après un quart d'heure d'inutile recherche, je repris, fort désappointé, le chemin de chez moi. J'épiais toujours les groupes enfantins, non sans un vif désir de me débarrasser de mon emplette, poursuivi que j'étais de regards avides, et de plus en plus fatigué par le sobriquet « du monsieur à la brouette. » Je me trouvais suffisamment ridicule, et je pressais le pas, ne sachant qui favoriser de mon présent, et courant risque de le rapporter au logis, au grand divertissement de ma vieille portière, et de mes voisins, tous garçons.

Filant honteux le long des murs, j'avisai enfin, rue de l'Odéon, un vieillard portant sur son dos une petite fille chaudement enveloppée d'une pélerine de fourrure qui, dans sa fraîcheur, avait dû prendre le nom d'hermine, mais à laquelle le temps, habitué à dévoiler bien d'autres vérités, avait rendu et l'apparence et le nom de peau de chat. L'homme s'appuyait sur un bâton, et tenait de la main gauche un instrument à vent, une clarinette ou un basson, je ne sais lequel, car c'était l'enfant à cheval sur ses épaules que je regardais. Au moment où le musicien ambulant s'arrêta, les deux frêles jambes qui encadraient son cou passèrent, par un mouvement rapide, du même côté, et la petite créature glissa dans ses bras, et de là à terre. Je vis alors deux courtes béquilles sur lesquelles se soutenait le malheureux petit être complétement estropié.

L'homme (c'était bien certainement son père) s'était arrêté dans l'embrasure d'une porte cochère, et il se disposait avec tendresse à asseoir sa pauvre infirme sur les bords du trottoir, lorsque je m'avançai : « Tenez, lui dis-je, c'est pour elle. Il vous sera plus commode d'établir l'enfant là-dessus. »

Je ne suis pas poëte ; il faudrait l'être pour donner une légère idée du transport qui agita tous les membres de la

petite créature infirme. Elle se redressa avec une soudaine énergie sur ses jambes tordues, lança à terre ses minces béquilles ; ses yeux étincelèrent d'un subit éclair : « A moi ! » cria-t-elle ; « à moi ! » Il y avait un céleste ravissement dans cette voix vibrante. Elle saisit les deux bras de la brouette et la fit rouler à quelque distance avec une rapidité dont je n'aurais pas cru ses membres estropiés capables. Ému de son transport, je la regardais dans une sorte de stupeur ; elle revint sur ses pas, toujours roulant sa voiture et haletant de joie.

« Tu ne remercies pas le monsieur ? » lui dit alors son père. L'enfant lâcha la brouette ; son regard radieux se leva vers moi, et, de ses deux mains réunies, elle m'envoya plusieurs baisers avec une expression que je vois encore. Jamais remercîment ne m'a remué le cœur comme celui de cette enfant estropiée. Jamais mon oreille n'oubliera l'accent de ce mot : « A moi ! à moi ! »

En remontant mon escalier, je racontais cet incident à un camarade de collége : il m'a froidement demandé « si la petite était jolie ? » Ah ! quand ce rayon du ciel qu'on appelle la joie illumine un visage, quel autre que le matérialiste pourrait ne pas le trouver beau ?

Pour la première fois depuis de longues années, je ne me suis point ennuyé aujourd'hui ; et, dans ma promenade, j'ai appris que, comme la lumière et la chaleur rayonnent d'un astre à l'autre, c'est d'âme à âme que se reflète tout plaisir.

LA BOUTEILLE DES COURANTS.

Diverses causes contribuent à entretenir le mouvement des grandes eaux de la mer : les orages qui les bouleversent, les vents qui les agitent et les poussent, et surtout cette grande loi qui fait que les vapeurs des régions intertropicales se portent de l'équateur vers les pôles pour retourner sans cesse, mais sous une autre forme, au lieu de leur première origine ; circulation infinie qui n'est pas une des moindres merveilles que présente l'étude de la nature. Enlevées ainsi à l'immobilité, les eaux de l'Océan se divisent dans leur masse et se meuvent dans les vastes espaces où elles sont renfermées comme d'immenses fleuves qui suivent des directions variées, selon les obstacles que leur présentent les continents et les îles, les golfes et les détroits. Ces fleuves de la mer sont les courants : leur connaissance exacte importe grandement au navigateur, qu'ils écartent de sa route, et qu'ils peuvent entraîner sur des côtes où son navire se brise ; elle intéresse aussi le physicien, car les courants jouent aussi un rôle important dans la physique du globe en modifiant le climat des contrées dont ils longent les rivages. Plusieurs méthodes sont employées pour en connaître la direction et la vitesse. Un peu de réflexion porterait naturellement à dire que le plus simple doit être de leur abandonner un corps assez léger pour obéir au moindre mouvement des eaux. C'est bien ce que l'on a fait ; mais il y avait, quant à la mer, une condition essentielle à remplir ; c'était que le corps pût conserver les indications qu'on devait lui confier. Et puis la vaste étendue de l'Océan, et d'autres difficultés, ne permettent pas d'y suivre un signe indicateur, comme on le ferait sur une rivière ou sur un fleuve ; il fallait donc qu'on pût l'abandonner à lui-même sans avoir désormais à s'en occuper. Eh bien, il est un vase très commun qui remplit à merveille ces deux conditions ; c'est une *bouteille*. Elle flotte sans difficulté, et peut conserver sans crainte d'altération les papiers que l'on y a déposés avant de la clore. Aussi l'a-t-on choisie avec raison pour l'étude des courants, et a-t-on recommandé aux commandants des navires d'en faire jeter aussi souvent que possible à la mer. Nos lecteurs s'expliqueront peut-être maintenant quelques avis qu'ils auront lus dans les journaux, et dont la teneur générale était celle-ci : « Tel jour, à telle heure, le navire..., capitaine..., étant par... de latitude, ... de longitude, a jeté à la mer une bouteille. » Cette bouteille, ainsi abandonnée aux flots, prend avec eux la route des côtes vers lesquelles ils se dirigent. Qu'on note maintenant le jour, l'heure, l'endroit où elle a été recueillie, et on aura ainsi les deux données extrêmes qui serviront à faire connaître la direction et la vitesse du courant qui l'a amenée d'un point sur l'autre. Quelques raisons qu'il serait difficile d'exposer ici ne permettent peut-être point de regarder ces indications comme rigoureuses ; mais la simplicité du procédé et la faculté que l'on a de le répéter souvent rachètent ce qu'il peut avoir de défectueux sous ce rapport. Il est à regretter que l'on en fasse aussi rarement usage, malgré les instructions spéciales données à cet effet. Le nombre des indications obtenues au moyen des bouteilles n'est pas considérable. Dans un Mémoire publié en 1838, M. Daussy, ingénieur hydrographe en chef, a réuni toutes celles que l'on possède, et l'a accompagné d'une carte sur laquelle sont marqués les trajets achevés par ces agents d'une nouvelle espèce. Le plus grand nombre de ces bouteilles ont été jetées au large des côtes d'Angleterre et de France ; beaucoup aussi l'ont été dans les parages des Antilles et de l'Amérique du Nord, d'où elles ont été extraînées sur les rivages de l'Europe occidentale, par le *Gulf stream*, ce grand courant d'eau chaude, ainsi que l'a appelé M. Arago, dont elles ont confirmé l'existence et la direction générale. On est étonné de la distance qu'ont parcourue certaines de ces bouteilles : l'une d'elles, jetée vis-à-vis du détroit de Gibraltar, fut recueillie au fond du golfe du Mexique, après avoir fait une route qui a été en ligne droite d'au moins 6 500 kilomètres (1 450 lieues). La plus rapide dans sa marche a franchi 35 kilomètres par vingt-quatre heures. Un obstacle qui s'oppose à ce que ce moyen d'expérimentation ne soit pas aussi profitable qu'il pourrait l'être, c'est que les neuf dixièmes des côtes sont barbares ou inexplorées, et qu'ainsi les bouteilles restent bien souvent abandonnées, lorsqu'elles ne sont pas brisées par d'autres corps flottants plus durs.

Les journaux ont retenti, il y a plusieurs années, du terrible événement arrivé au navire anglais *le Kent*, détruit par un incendie au milieu des eaux de la Manche (voy. le Naufrage du *Kent*, Table des dix premières années). A bord se trouvait le lieutenant-colonel Mac Gregor, qui se rendait alors dans l'Inde avec son régiment. Au moment où tout espoir de salut était perdu, où la mort paraissait inévitable, cet officier écrivit un court récit de ce qui était arrivé, et du peu de probabilité qu'on pût sauver aucun de ceux qui étaient sur *le Kent*. Cet écrit fut déposé dans une bouteille bouchée hermétiquement, et qui venait d'être jetée à la mer lorsque la vigie s'écria : *Un navire en vue!* Quel avait été le sort de la bouteille ? On l'ignorait, lorsqu'en 1833 le colonel Mac Gregor vint à la Barbade pour y prendre le commandement du 93e régiment des Highlanders. Il était depuis quelques jours à peine à Sainte-Anne quand il reçut la visite d'un gentleman qui, après quelques explications, lui remit le manuscrit de la notice rédigée à bord du *Kent*. Un nègre avait trouvé la bouteille sur la côte Nord de l'île, où elle avait été évidemment portée par le grand courant qui, après avoir passé au large des Açores et des côtes de France et d'Espagne, pénètre dans la mer des Antilles pour ressortir par le canal de Bahama.

Si vous apercevez jamais sur le rivage de la mer une de ces bouteilles, respectez-la donc : elle contient peut-être les dernières paroles d'infortunés qu'un naufrage a enlevés au monde, les dernières nouvelles qu'auront d'eux leurs enfants ou leurs amis ; tout au moins, elle sera porteur d'un renseignement dont la combinaison avec d'autres servira à rendre moins redoutable le vaste Océan, cette solitude sur laquelle l'homme, placé entre deux immensités, n'a de soutien et d'espoir que Dieu seul.

LA CHAPELLE DE SAN-SEVERO,

A NAPLES.

La chapelle de San-Severo n'est pas habituellement ouverte au public : c'est un oratoire privé. On l'appelait autrefois Santa-Maria della Pieta. Elle a été construite en 1590, et enrichie, à une époque plus moderne, de marbres et de sculptures qui décorent les tombeaux de la famille princière *di Sangri*. Le bas-relief du maître-autel représente le Calvaire et le Crucifiement; c'est une œuvre assez estimée de Francesco Celebrano. Mais trois statues, plus bizarres que belles, attirent surtout les voyageurs. L'une est réputée le chef-d'œuvre du Guccirolo : un homme (c'est, dit-on, le père du prince Raimondo di Sangro) cherche à



(L'Homme se délivrant des filets du Péché. — Statue d'un seul morceau de marbre, par le Guccirolo, dans la chapelle San-Severo, à Naples.)

sortir du filet des tentations qui l'enveloppe; les mailles du filet sont taillées dans le même morceau de marbre que la figure; le ciseau a fouillé avec patience dans tous les intervalles et a eu la prétention de montrer la vie sous le réseau. Une des deux autres statues, œuvre du Corradini, représente la Pudeur ou la Chasteté : c'est une figure de femme dont un léger voile de marbre laisse deviner les formes; elle est consacrée à la mémoire de la mère de Raimondo di Sangro. La troisième statue, exécutée par Giuseppe San-martino d'après le dessin du Corradini, représente le Christ

mort, étendu sur le sol, et couvert complétement de la tête aux pieds d'un linceul qui, de même que dans la figure précédente, mais avec plus de finesse encore, semble appliqué si parfaitement sur tout le corps, qu'il laisse deviner les membres, les muscles, et jusqu'aux principaux traits du visage. Pour ces deux dernières statues, comme pour la première, les artistes n'ont employé qu'un seul morceau de marbre. Les guides s'extasient sur ces merveilles, et ils sont parvenus à communiquer leur enthousiasme à plus d'un touriste. En somme, ces trois œuvres sont de tristes témoignages de la décadence de l'art. La première allégorie est mesquine et maniérée. Le filet du péché est une métaphore qu'il faut laisser à un certain genre de littérature, et qui, réalisée en marbre, devient tout-à-fait ridicule. La seconde statue blesse l'esprit par une contradiction évidente : le voile de la pudeur ne doit pas être transparent; mais où eût été le mérite de ne faire qu'un voile? Quant au Christ, en le dérobant aux yeux sous ce linge mouillé, on s'est enlevé à plaisir toute possibilité d'expression morale : c'est un mort que l'on ne voit pas; autant vaudrait presque tailler en marbre une bière et écrire dessus : Ci-gît une belle statue. De semblables tours de force ressemblent fort à celui de ces boules d'ivoire évidées où l'on trouve plusieurs autres boules mobiles de toutes formes. Un grand artiste aurait su cependant faire preuve de style et de puissance dans l'exécution même de ces puérilités; mais un grand artiste eût méprisé de telles inventions. C'est donc à titre de curiosité seulement que nous avons publié l'Homme au filet.

RÉPUBLIQUE DE L'ANDORRE.

Beaucoup de nos lecteurs savent-ils qu'entre la France et l'Espagne existe depuis plus de dix siècles une petite république modeste, paisible, heureuse, cachée entre les montagnes, vivant de peu, mais sans pauvreté; ignorant nos sciences et nos plaisirs, mais aussi à l'abri de nos révolutions, de nos débats, de nos inquiétudes, presque de nos vices et certainement de nos crimes. Sa démocratie n'a point la célébrité de celle de la Suisse, mais elle n'en connaît point les orages. Elle ne tend point, il est vrai, à la perfection, et la science politique aurait à reprendre dans sa constitution qui consacre l'immobilité : mais c'est du moins à un point assez favorable du développement de la civilisation qu'il a convenu à ce petit peuple de s'arrêter. Les générations s'y succèdent, toutes semblables les unes aux autres, sans haine, sans bruit, sans crainte et sans désir. Ce n'est point cependant un Eldorado où vous et moi, lecteur, nous trouverions la félicité parfaite : nous ne sommes point assez simples pour cela. Tourmentés d'une fièvre qui ne s'y guérirait point et qui pourrait s'y communiquer aux autres, nous y rencontrerions bientôt l'ennui; mais ce qui est très probable, c'est que ces humbles républicains seraient encore plus malavisés de venir parmi nous : une fois que nous leur aurions fait goûter le fruit de notre arbre du bien et du mal, ils deviendraient semblables à nous, et vous savez si, sous le rapport de la sérénité et de la paix, ils gagneraient au change. Sans doute, les choses sont ce qu'elles doivent être : nous sommes plus qu'eux dans la véritable condition humaine; pourtant j'aurais regret à les voir nous imiter; il est agréable de savoir qu'il y a dans ce petit coin du globe, tout près de nous, une image d'une société toute différente des autres, et où en somme, au moins autant qu'ailleurs, le bien l'emporte sur le mal, la vertu sur le vice.

Le nom de cette république en miniature a une douce sonorité : c'est l'Andorre.

Sa population est d'environ 6 000 âmes.

Située sur la partie méridionale des Pyrénées, l'Andorre est bornée au nord et nord-ouest par le département de l'Ariége (ancien comté de Foix); au sud-ouest, par la vallée de Paillas; au midi, par le pays d'Urgel; au levant, par la vallée française de Carol et la Cerdagne espagnole. Son étendue est d'environ 48 kilomètres du nord au midi, et de 40 kilomètres du levant au couchant. De hautes montagnes l'entourent et la séparent de tous les territoires limitrophes, excepté au midi, vers le château d'Urgel. Elle se compose de deux vallées disposées de manière que sa configuration générale est à peu près celle de la lettre Y. La plus longue vallée est traversée par deux rivières, l'Embalire et l'Ordino. Un grand nombre de ruisseaux descendent des montagnes, se brisent sur les rochers, se précipitent en cascades et vont se jeter dans l'Embalire.

Vu d'un point élevé, le pays est d'un aspect sauvage. Il est hérissé de montagnes couvertes de pins. Mais à mesure que l'on descend vers les vallées, le paysage devient plus aimable et plus riant : on rencontre à chaque pas des habitations isolées, peu de villages, et seulement deux villes. Presque tout le sol est en prairies : on cultive peu les céréales; hors des forêts, on ne voit guère d'autres arbres que quelques trembles sur les bords des ruisseaux, quelques bosquets de hêtres, de noyers ou de châtaigniers. Les troupeaux sont nombreux. Dans toute la contrée le gibier abonde. Sur les plus hautes montagnes errent de grandes troupes de chevreuils, sortes de chèvres sauvages, qu'on appelle izards : les bois servent de refuge aux ours, aux loups, et surtout aux renards; le chasseur trouve plus près de lui des coqs de bruyère, des perdrix de plusieurs espèces, et entre autres la perdrix blanche. L'Embalire et les autres rivières sont fort poissonneuses; on y pêche des truites d'une qualité supérieure.

Tel est le tableau que l'Andorre offre aux regards. Il invite à entrer dans les habitations, dans les villes, à étudier les mœurs, les habitudes, la constitution. Mais avant de pénétrer jusque là, il est nécessaire d'avoir une idée au moins générale de l'histoire du pays.

On raconte qu'en 790, Charlemagne, après une victoire remportée sur les Maures dans la vallée des Pyrénées parallèle à celle de l'Andorre, que l'on appelle Carol, récompensa les Andorrans de l'aide qu'ils lui avaient prêtée, en les rendant indépendants des princes leurs voisins, et en leur permettant de se gouverner par leurs propres lois : c'est, dit-on, l'origine de la république.

Louis-le-Débonnaire fit cession à un évêque d'Urgel d'une partie des droits que Charlemagne s'était réservés sur toutes les paroisses et dépendances de la vallée d'Andorre. Dans cette cession, il fut stipulé que la moitié de la dîme des six paroisses qui composent cette vallée appartiendrait à l'évêque d'Urgel, et l'autre moitié (la ville d'Andorre exceptée) au chapitre de l'Église. La moitié de la dîme de la ville d'Andorre fut donnée à un des principaux habitants qui avait rendu de grands services aux armées françaises. Cette portion, qui porte le nom de droit carlovingien, est encore possédée aujourd'hui par un des plus riches propriétaires d'Andorre. Les comtes de Foix acquirent dans la suite les droits que Louis-le-Débonnaire s'était réservés sur cette vallée. Mais depuis Henri IV, les rois de France reprirent l'exercice de ces droits, tout en se conformant aux usages établis par les comtes de Foix. Dès lors ils y firent rendre la justice par un magistrat nommé viguier, et reçurent à chaque avénement au trône l'hommage des Andorrans, qui payaient tous les deux ans aux rois de France une taille ou tribut limité dans les derniers temps à 1870 livres.

En 1793, l'Andorre fut isolée de la France sans violence aucune, mais contre son désir, et, pendant plusieurs années, se gouverna elle-même. Les administrateurs du département de l'Ariége avaient refusé, le 22 août 1793, d'accepter le paiement de la redevance alors qualifiée de droit féodal. En 1801, les Andorrans firent une requête dans laquelle, après avoir fait valoir leur attachement à la France, ils lui demandaient son ancienne protection et un viguier.

Par suite, un décret impérial du 27 mars 1806 rétablit les Andorrans dans leurs anciens rapports d'administration, de police et de commerce avec la France (1).

Ces faits exceptés, les annales du pays n'offrent aucun intérêt. On a dit : « Les peuples heureux sont ceux qui n'ont point d'histoire. » Il faut avouer cependant qu'en 1748, don Antonio Fiter y Roussel, habitant d'Ordino, a publié une histoire nationale dans l'idiome du pays, qui est un mélange de Catalan et de patois vulgaire de la province de Foix. Cette histoire est extraite d'un manuscrit conservé au palais de la Vallée, et où chaque syndic relate depuis nombre de siècles les principaux faits arrivés sous son syndicat. Cette histoire, intitulée : *Manuel des gestes de la vallée d'Andorre*, n'a pas été imprimée : il n'en existe qu'un petit nombre de copies.

Jetons maintenant un regard sur la constitution politique et administrative du pays.

L'Andorre est divisée en six communautés ou paroisses qui sont : la vallée appelée Andorre, chef-lieu qui donne le nom au pays, Saint-Julia de Loria, Encamp, Canillo, Ordino et la Massana. A ces six communautés, sont adjoints une vingtaine de hameaux et une multitude d'habitations isolées, formant au moins quarante suffragances et diverses chapelles.

Chacune des six paroisses est administrée par deux consuls dont les fonctions ne durent qu'une seule année.

La province entière est gouvernée par un conseil général et souverain composé des douze consuls en exercice et des douze consuls qui étaient en fonction l'année précédente.

Ce conseil tient cinq sessions fixes annuelles qui commencent : à Noël, à Pâques, à la Pentecôte, à la Toussaint et à la Saint-André. Il se réunit en outre toutes les fois que les circonstances l'exigent.

Avant le premier jour de l'an, les six paroisses présentent au choix du conseil des candidats pour leurs nouveaux consuls.

Le conseil nomme parmi ses anciens membres le syndic procureur-général des vallées d'Andorre. C'est le président de république. Cette place est à vie, à moins de démission ou destitution. Le syndic est président du conseil ; il propose en général les sujets de délibération, et il a le pouvoir exécutif. Il a un adjoint.

Les actes de l'état civil sont tenus par le clergé.

Toute justice émane du roi des Français et de l'évêque d'Urgel. Les chefs de la justice sont deux viguiers, l'un à vie et Français, nommé par le roi, l'autre né dans l'Andorre, nommé par l'évêque, et qui peut être révoqué après trois ans.

Les viguiers portent l'épée ; on les appelle aussi gens d'épée. La justice criminelle et correctionnelle est dans leurs attributions. Pour rendre la justice civile, ils nomment chacun un bayle ou juge des causes civiles, sur une liste de six candidats, membres du conseil souverain. Les bayles connaissent de toutes les causes civiles ou différends qui ne sont pas dans les attributions du conseil. Ils s'adjoignent quelquefois des vieillards de la vallée : c'est ce que l'on appelle prendre l'avis des anciens. On peut appeler des jugements des bayles devant un juge d'appel unique, sujet français ou espagnol, nommé à vie alternativement par le roi des Français et l'évêque d'Urgel. Mais on a rarement recours même au bayle : le plus souvent on porte les différends devant des vieillards, et l'on se soumet à leurs avis.

La nomination des bayles est le premier acte d'autorité des viguiers qui entrent en fonction.

Il y a quelques règles positives de procédure civile ; mais il n'existe point de loi pénale écrite. Les délits et les crimes sont du reste très rares. Une condamnation à mort a eu lieu au dix-septième siècle, et ce souvenir est encore aujourd'hui un sujet d'effroi dans la population.

Les délits qui, d'après l'usage, sont considérés comme étant de nature à n'être punis que correctionnellement, sont ou peuvent être jugés par un seul viguier.

Les deux viguiers instruisent ensemble les affaires criminelles. La cour de justice se compose de ces deux magistrats, du juge d'appel des causes civiles, du notaire-greffier, de deux membres du conseil souverain nommés en séance solennelle, et d'un huissier. Le viguier de France préside la cour. L'accusé est assisté par un défenseur, notaire, avocat ou simple habitant, et que l'on appelle le *rahonador* ou parleur. Le jugement est prononcé en séance générale du conseil souverain, en présence du syndic, et sur la place publique. Il n'est sujet à aucun appel ou révision.

La haute police est aussi du ressort des viguiers. Ils exercent une surveillance immédiate sur tous les hommes qui ont subi un jugement. Ils expulsent du territoire les étrangers qui leur paraissent suspects ou qui sont poursuivis en France pour crimes.

Les viguiers sont encore les chefs supérieurs militaires. Chaque année, après la Pentecôte, ils passent une revue militaire dans les six paroisses. Chaque chef de famille est tenu d'avoir un fusil de calibre et une provision de poudre et de balles. Tous les habitants sont soldats au besoin ; leur service est gratuit : ils ne reçoivent ni argent, ni vivres ; mais ils restent peu de temps sous les armes.

Le viguier français prête serment entre les mains du procureur du roi du tribunal de première instance de Foix, département de l'Ariége. A son installation, il est reçu avec une grande solennité par le conseil souverain.

Toutes les fonctions publiques, même celles des viguiers, sont exercées gratuitement. Les deux notaires seuls tirent un lucre de leurs charges.

Les Andorrans sont tous catholiques. Les membres de leur clergé font presque tous leurs études dans l'évêché d'Urgel. La nomination aux cures ou bénéfices appartient huit mois de l'année au Saint-Siége, qui y nomme sur la présentation de trois candidats désignés par l'évêque d'Urgel ; durant les quatre autres mois, les nominations appartiennent exclusivement à l'évêque.

Quoique l'instruction soit peu répandue dans l'Andorre, on entretient dans chaque paroisse une école primaire gratuite de garçons, dirigée par le vicaire. On enseigne aussi les éléments du latin, dans deux ou trois paroisses, aux jeunes gens qui se destinent à l'état ecclésiastique ou qui sont appelés par leur naissance ou leur fortune aux premières fonctions du pays.

Les mœurs des Andorrans sont à peu près ce qu'elles étaient il y a cinq ou six cents ans. Chaque famille reconnaît un chef qui succède par primogéniture en ligne directe. Lorsqu'il

(1) Voici les dispositions principales de ce décret, qui est encore en vigueur aujourd'hui.

« Art. Ier. Il sera nommé par nous, sur la présentation du ministre de l'intérieur, un viguier pris dans le département de l'Ariége, qui. . . us ra de tous les privilèges que les conventions ou l'usage lui avaient attribués.

» Art. II. Le receveur général du même département recevra la redevance annuelle de 960 fr., etc.

» Art. III. La faculté est accordée aux Andorrans d'exporter annuellement la quantité de grains et le nombre de bestiaux dont l'arrêt du conseil de 1767 leur avait garanti l'extraction.

» Art. IV. Trois députés des Andorrans nous prêteront serment, chaque année, entre les mains du préfet de l'Ariége. »

Par autre décret d'avril 1806, un viguier français fut nommé avec tous les titres et droits de ses prédécesseurs.

Uue ordonnance royale d'avril 1820 a confirmé ces titres et ces droits.

Les objets que, suivant l'art. III du décret de 1806, les Andorrans ont la permission d'extraire sans payer les droits, mais seulement par le bureau de la douane d'Ax, sont : 1 000 charges de grains, 30 charges de légumes, 1 200 brebis, 60 bœufs, 40 vaches, 200 cochons, 20 mulets, 30 muletons, 20 chevaux, 20 juments, 1 080 kilogrammes de poivre, 2 160 kilogrammes de poisson salé, 150 pièces de toile.

n'y a que des filles, l'aînée est héritière. Celui qui l'épouse vient s'établir chez elle, et, suivant l'usage, joint le nom de sa femme au sien. Il résulte de cet ordre que les principales maisons de l'Andorre traversent les siècles sans subir presque aucun changement dans leur intérieur et dans leur fortune. Les procès de famille relatifs aux successions sont inconnus dans l'Andorre. L'héritier ou l'héritière prélève le tiers du bien liquide ; le reste se divise en parts égales entre lui et les autres enfants. Il n'use en général de son privilége que dans l'intérêt commun : ainsi, lorsqu'il se présente un parti avantageux pour un de ses frères ou une de ses sœurs, il ajoute ordinairement ce qu'il faut à la dot.

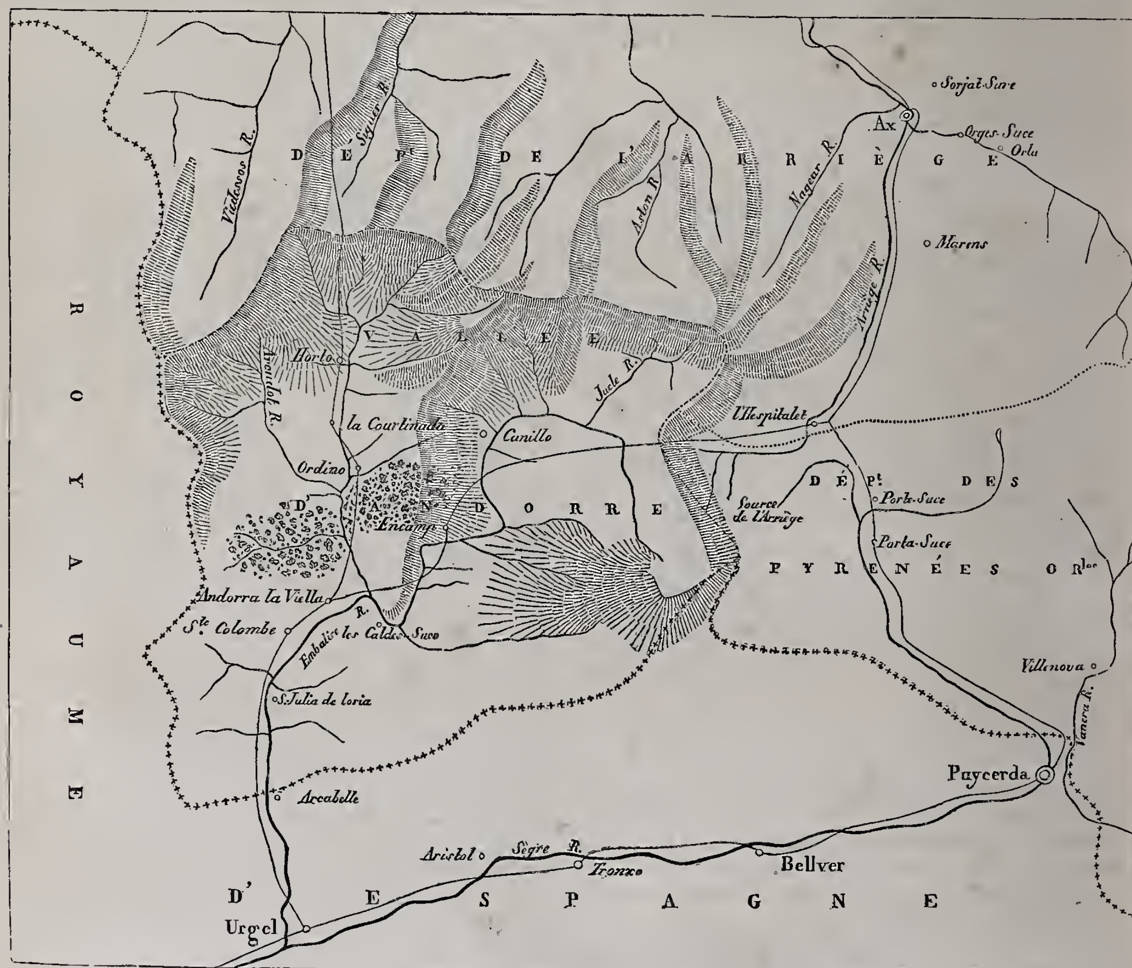
Les divertissements publics sont peu variés. Le jour d'une fête patronale, les jeunes gens, ayant à leur tête des musiciens, vont le matin chercher leurs magistrats et les conduisent à l'église. Au sortir de la messe et après le dîner, les habitants se réunissent sur la place publique. Les jeunes gens et les musiciens vont encore chercher leurs consuls et le clergé, et c'est en leur présence que commencent les danses, qui ont un caractère particulier. Les danseurs choisissent parmi eux le chef de la fête : on l'appelle *fadry major*. C'est lui qui ouvre la danse, et le choix de sa danseuse est peut-être l'épisode de la fête qui excite le plus l'attention et l'intérêt, surtout parmi les jeune filles. A l'approche de la nuit, le consul donne le signal de la retraite et il est toujours obéi.

Les prières du soir se font en commun dans chaque famille.

Le costume ordinaire des principaux propriétaires diffère peu de celui des départements français voisins. Dans les cérémonies, les magistrats portent un manteau de couleur brune doublé en drap cramoisi, avec des manches ; le revers cramoisi est tourné en dehors. C'est le seul insigne honorifique qui les distingue de leurs concitoyens.

Est-il nécessaire d'ajouter que dans l'Andorre l'agriculture est seule en honneur, et qu'il y existe une défiance générale contre l'industrie et le commerce ? Le petit nombre de ceux qui se livrent aux affaires et qui voyagent, sont exclus des charges publiques.

Il y a toutefois dans l'Andorre quelques fabriques de drap grossier, sept ou huit auges de foulon, et cinq forges de fer,



(Carte de l'Andorre.)

à Encamp, aux Scaldes, à Ordino, et au-dessous de Saint-Julia. Tout le fer fabriqué est vendu en Espagne, où il y a moins de concurrence qu'en France.

Quant aux arts, ils sont inconnus dans l'Andorre. Un peintre y serait réduit à la mendicité.

On ne cite dans toute la vallée que deux anciens monuments, et ni l'un ni l'autre ne se recommande par son style. Ce sont : près de Saint-Julia, une vieille maison où l'on raconte que Charlemagne a habité pendant quelques jours : on l'appelle Mont-Oliveta ; et près d'Ordino, une vieille tour que l'on dit avoir été construite par les Maures et que l'on appelle la tour de la Mecque.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SALON DE 1846. — PEINTURE.

UN INTÉRIEUR DE FORÊT, PAR M. DIAZ.



(Salon de 1846. — Vue dans une forêt, par M. Narcisse Diaz de La Pena.)

C'est une charmante petite toile, où l'artiste semble s'être joué à plaisir avec des difficultés presque insurmontables. Dans les vues de forêts, on choisit ordinairement une clairière, une échappée, un rond-point; on éclaircit le devant de la scène, on élague les branches, on espace les arbres, et on repousse aux derniers plans les masses trop touffues et trop mêlées. Plus hardi, c'est au milieu même du taillis que pénètre M. Diaz, au plus épais du fourré, parmi les herbes, les ronces et les rameaux entrelacés; de grands chênes, des hêtres séculaires, de jeunes arbustes, des tiges encore frêles confondant leurs feuillages, croisant leurs branches; puis des lichens, des lianes de toutes sortes, jetées d'un arbre à l'autre, entourant les troncs, se mouvant, se balançant entre les branches; par terre une végétation luxuriante, des roches brillantes d'humidité, des mousses épaisses, une herbe courte et fine, des broussailles infinies. Et parmi toute cette mêlée de verdure, tout ce fouillis de feuillages, des lévriers qui s'élancent, et un piqueur en casaque rouge qui les suit à grand'peine, les jambes embarrassées par les ronces. Mais ce qui anime véritablement cette scène, ce qui donne de la vie à cette richesse de la nature, c'est la lumière, la lumière vive, abondante, qui ruisselle au travers des feuilles, qui filtre dans l'épaisseur des ombrages, comme une pluie fine et brillante; ici, sur un tronc blanc, tombe un rayon doré, là sur une feuille nous voyons perler une étincelle; en bas, sur la roche glissante, toute une gerbe de lumière que pousse soudainement le soleil par une des rares échappées; partout enfin une diffusion de clartés et de belles ombres profondes, où se conserve la fraîcheur éternelle du lieu.

Le pinceau de M. Diaz a habitué le public à de pareilles surprises, et pourtant il semble que le talent du peintre se mûrit et s'achève tous les jours. On a dit de lui qu'il est arrivé au dessin par la couleur, ayant commencé par être exclusivement coloriste, ayant appliqué d'abord les richesses de sa palette sur des formes confuses et indécises. Aujourd'hui le contour naît plus précis et plus ferme sous l'éclat

de son coloris, et la gaze qui paraissait voiler les traits de son dessin peu à peu s'envole. M. Diaz, ainsi parvenu au plus haut point de sa manière, reste sans doute un talent très excentrique encore et peut-être entaché de certaine affectation; il ne faudrait pas trop l'imiter, ce serait un dangereux chef d'école; mais il n'en tient pas moins une des premières places dans la peinture contemporaine; comme coloriste, personne, à cette nouvelle exposition, ne le surpasse, et l'extrême originalité, la vive fantaisie de son pinceau lui donnent rang parmi les artistes supérieurs qui savent à la fois exécuter et créer, concevoir poétiquement et réaliser leur conception poétique.

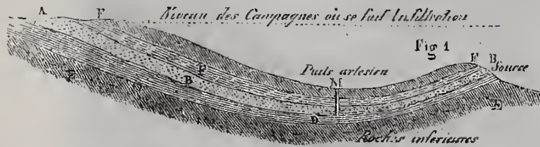
M. Diaz est d'âge mûr; il est, dit-on, élève de Guérin; mais il avoue, et il l'a prouvé plus d'une fois, que, de tous les peintres modernes, celui qu'il préfère est Prudhon.

LE RUISSEAU.

(Suite. — Voy. p. 78.)

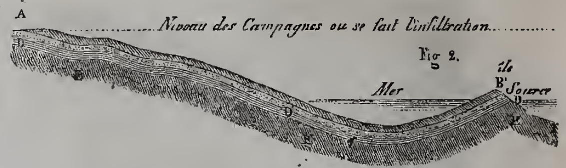
§ 3. Cours souterrain des eaux et origine des sources.

Nous voici en état d'expliquer l'origine de toutes les sources, de celles même qui se voient isolées sur un point plus élevé que les campagnes environnantes, ou dans une île séparée du continent par un bras de mer. Il suffit de concevoir que des couches sableuses, superposées à des couches argileuses capables de retenir les eaux, s'étendent au-dessous du sol jusqu'à des distances de dix, vingt, cinquante lieues. Ces couches s'infléchissent ou se recourbent peu à peu, de manière à former un immense siphon renversé dont la courbure est très faible, et dont l'extrémité, quoique toujours à un niveau plus bas que le point d'origine, est soulevée jusqu'à la surface du sol ou même jusqu'au sommet des îles ou des collines, comme le montrent les figures suivantes.



Dans la figure 1, nous voyons un système de couches parallèles infléchies ou relevées aux deux extrémités par suite des soulèvements; une couche sableuse ou perméable ABB' et surmontée par divers terrains plus récents repose sur une couche argileuse ou imperméable DDD, sous laquelle sont des roches quelconques plus anciennes E; une des extrémités de la couche sableuse, la plus haute, vient en affleurement en A dans des campagnes plus élevées, où les eaux pluviales s'infiltrent dans un sol poreux; ces eaux, remplissant ainsi tous les interstices de la couche perméable, tendent à s'écouler incessamment par l'extrémité plus basse où elles forment une source en B', en remontant au-dessus du point le plus bas de leur trajet souterrain. On conçoit donc que si dans le point M de la vallée, qui sépare les extrémités de la couche sableuse, on venait à percer un puits ou simplement un trou de sonde constituant un puits artésien, et si l'on atteignait ainsi la couche sableuse remplie d'eau, on aurait une fontaine jaillissante. L'eau devrait en effet remonter, sinon au niveau du point de départ A, du moins à un niveau beaucoup plus élevé que le point de sortie B, car elle n'aurait point à surmonter les frottements et les obstacles qui s'opposent à son trajet jusque là.

La figure 2 montre dans une île, au milieu des eaux de la mer, l'extrémité la plus basse d'une couche sableuse ABB', qui amène là, pour former une source vive en B', les eaux pluviales reçues par infiltration dans les campagnes plus élevées en A. Une couche argileuse DD supporte également ici la couche sableuse et empêche les eaux de s'infiltrer au-dessous, dans les roches inférieures EE.



La figure 3 montre la plus élevée des extrémités de la couche sableuse infléchie, aboutissant au fond d'un fleuve ou d'un lac dont les eaux s'écoulent incessamment à travers les interstices de cette couche comme à travers un filtre ou un siphon. Quand même cette couche serait infléchie et relevée diversement dans son trajet, l'eau n'en suivrait pas moins son cours; c'est ainsi qu'une bande de lisière ou une mèche de coton imbibée conduit peu à peu l'eau d'un réservoir sur un vase de fleurs situé plus bas. Cette figure sert à expliquer en même temps comment une source en B' peut former une *fontaine intermittente*, si les eaux d'un fleuve ou d'un étang en A ne baignent l'extrémité de la couche sableuse que pendant les grandes crues de l'hiver et du printemps. Les intermittences de la source sont alors annuelles ou subordonnées au cours des saisons.



Mais il est aussi des *fontaines intermittentes* beaucoup plus remarquables, car le phénomène de leur intermittence se reproduit chaque jour dans certaines saisons, et quand le soleil peut échauffer suffisamment la surface du sol. La figure 4 peut en donner une idée ; elle représente la couche sableuse ABB' avec les couches argileuses qui l'enferment, soulevée au milieu de son trajet en N, presque à la même hauteur que le point de départ A, et là dégarnie en partie par le mouvement des eaux, et présentant une cavité dans laquelle s'est accumulée une certaine quantité de l'air entraîné ou dissous par les eaux. Cet air, quand la chaleur du soleil a pénétré le sol, venant à se dilater, peut interrompre momentanément le siphon formé par les couches argileuses ou imperméables qui, en dessus et en dessous, emprisonnent ainsi la couche poreuse. Puis, quand le froid de la nuit a pu se communiquer de nouveau, le volume de cette masse d'air diminue suffisamment pour que l'eau s'élève au-dessus du lit d'argile et recommence à s'écouler au-delà. Si les couches superposées avaient trop d'épaisseur pour que les variations de température pussent être transmises, le phénomène aurait encore lieu, quoique moins régulièrement, parce que les eaux courantes contiennent toujours une quantité variable d'air qui va de 3 à 6 centièmes du volume ou de 30 à 60 litres par mètre cube; une élévation de température dégage une partie de cet air, comme on le voit quand on fait chauffer de l'eau ou quand on apporte dans un appartement une carafe d'eau fraîche dont la paroi interne se couvre bientôt de petites bulles d'air. Le contact de certains corps



suffit même pour déterminer aussi la séparation de l'air. Il est donc facile de concevoir que l'eau entraînée dans la couche interrompue ABB' pourra tantôt abandonner l'air qu'elle tient en excès, et tantôt, au contraire, redissoudre une portion de l'air qui s'était accumulé.

Une autre sorte de fontaine intermittente s'observe aussi au voisinage de la mer ; c'est quand, par exemple, à l'instant de la marée, l'écoulement d'une source étant interrompu par la mer au point le plus déclive B', l'eau douce accumulée dans la couche sableuse doit venir au jour, ou affluer momentanément dans quelques puits sur des points intermédiaires, comme serait le point N de la figure 4 ou le point M de la figure 1.

C'est donc en général un ruisseau souterrain, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui, après un cours plus ou moins prolongé et souvent ralenti par d'innombrabes frottements, vient donner naissance aux ruisseaux de nos campagnes. Ces ruisseaux, ou plutôt ces nappes d'eau souterraine, ont quelquefois des habitants qui n'appartiennent qu'à eux ; tel est, par exemple, le protée des eaux souterraines de la Carniole (voy. le Protée, Table des dix premières années). Ils charrient des graines, des insectes, des œufs d'animaux aquatiques, comme on le voit par les puits artésiens qui sont des évents ou des regards établis sur leur trajet ; nous avons vu à Tours, en janvier 1831, l'eau d'un puits artésien charrier abondamment des débris végétaux et animaux, et notamment des graines de plantes marécageuses qui avaient dû mettre deux mois environ pour parcourir sous terre un trajet de 40 myriamètres peut-être. D'autres puits artésiens ont ramené au jour des petits poissons. C'est même là une des preuves les plus manifestes du mode d'infiltration de l'eau des fleuves et des marais, comme l'indique la figure 3.

§ 4. TEMPÉRATURE DES SOURCES ET EAUX SOUTERRAINES.

Une autre conséquence de ce trajet souterrain des eaux, c'est la température des sources, température d'autant plus chaude que les couches sableuses qui contiennent les eaux se trouvent enfoncées plus profondément dans le sol, ou recouvertes par une plus grande épaisseur de couches récentes superposées. On sait, en effet, que dans les mines et dans les puits artésiens, la température s'élève progressivement à mesure qu'on descend davantage : c'est même là une des preuves de la chaleur centrale du globe et de l'état primitif d'incandescence et de fusion que dut présenter notre terre, comme nous l'avons dit d'abord. Le fait de l'accroissement de température est parfaitement constaté ; mais la quantité de cet accroissement de la température varie suivant des circonstances locales qui ne sont pas bien déterminées encore. Toutefois, on admet généralement que pour 30 mètres de profondeur la température s'accroît d'un degré du thermomètre centigrade ; par conséquent, si l'eau vient d'une profondeur de 300 mètres, elle doit être plus chaude de 10 degrés, comparativement à l'eau des puits ordinaires, qui a dans nos pays une température moyenne et presque invariable de 10 à 12 degrés. On s'explique ainsi pourquoi l'eau des puits artésiens est notablement tiède, et pourquoi, dans les pays montagneux comme le nord-est de la France, on voit en hiver l'eau des sources fumer ou exhaler des vapeurs au milieu des glaçons et du givre qui les entourent.

Les eaux thermales sont donc ainsi des eaux pluviales qui sont allées se réchauffer pendant leur trajet souterrain à une profondeur qui peut être calculée facilement et sans qu'il faille supposer ici l'existence de volcans inconnus. Mais ces eaux souterraines, en devenant plus chaudes et en prolongeant ainsi leur trajet entre les couches les plus profondes, ont dû dissoudre diverses substances minérales et agir chimiquement sur plusieurs autres, comme nous avons dit que cela avait lieu pendant les premiers âges du monde. C'est pourquoi les eaux thermales sont presque toujours aussi des *eaux minérales* : ce sont des dissolutions de diverses substances minérales ou organiques auxquelles on a reconnu des vertus efficaces pour le traitement de certaines maladies.

Sans jouir de ces propriétés si précieuses, l'eau des sources peut quelquefois, au moyen de l'acide carbonique en excès, avoir dissous une quantité assez notable de carbonate de chaux. Elle devient alors capable de produire des *incrustations* souvent fort élégantes et fort curieuses sur les objets qu'on y tient plongés à l'endroit où l'acide carbonique, reprenant son état gazeux, abandonne le dépôt calcaire. Tout le monde connaît les charmants produits de la *source incrustante* de Saint-Allyre, près de Clermont en Auvergne. Ce sont des petits paniers pleins de châtaignes vertes, des plantes à feuilles roides et épineuses, des nids d'oiseaux, etc., qui, maintenus pendant quelque temps dans l'eau de la source, se sont recouverts d'une couche blanche formée de très petits cristaux. On connaît aussi les incrustations de médailles et de bas-reliefs qui se font aux bains de Saint-Philippe en Toscane. Mais des sources incrustantes moins renommées se voient aussi dans beaucoup d'autres contrées dont le sol est calcaire. Nous avons admiré sur les bords de l'Indre, au-dessus de Cormery, les incrustations produites sur des mousses allongées qui, encore verdoyantes et pleines de vie à l'extrémité, étaient recouvertes à leur base d'une couche blanche et cristalline comme du sucre : il en résultait une délicieuse sculpture microscopique : c'était au bord d'une source qui sortait des roches de calcaire où elle s'était chargée de carbonate de chaux, et qui allait un peu plus loin alimenter une papeterie dans la situation la plus pittoresque.

La suite à une autre livraison.

LETTRE D'UN SORCIER.

On a découvert récemment, parmi les nombreux dossiers de procédure criminelle conservés dans les archives du Haut-Rhin, une lettre fort curieuse portant la date de 1601 ; elle est écrite en allemand par Jean Habiszreuttinger, maître d'école à Ohnenheim (1), et adressée à Jacques de Rathsamhausen, seigneur d'Ehenweihr. Un dessin figurant un cercle magique accompagne cette lettre.

« Au noble et gracieux seigneur Jacques de Rathsamhausen, seigneur d'Ehenweihr.

» Que mes services soient le sûr garant de mon attachement à votre personne, noble et puissant seigneur.

» La chronique nous enseigne que nos pères vénéraient les talents surnaturels, comme ils honoraient l'astronomie et la chevalerie, et qu'il y en eut même qui, pour obtenir ces talents, livraient à Satan leur corps et leur âme, et soumis à son empire devenaient ses véritables écoliers (*schueler*).

» Dans ma jeunesse, un penchant mystérieux, je ne sais quelle passion, m'entraîna vers cette étude particulière. Il y a sept ans, c'était le 23 janvier de l'année 1594, je m'adressai à l'esprit malin et le priai de m'instruire dans son art en m'engageant de le servir et de lui être soumis.

» Comme mon temps d'apprentissage vient d'expirer le printemps dernier, et que l'esprit malin, suivant le pacte que j'avais fait avec lui, sera sous ma puissance pendant le restant de mes jours, et qu'il m'obéira comme je lui ai obéi moi-même pendant sept ans, j'ai résolu de faire profiter les autres de mon art et de faire mes preuves aux yeux de tout le monde.

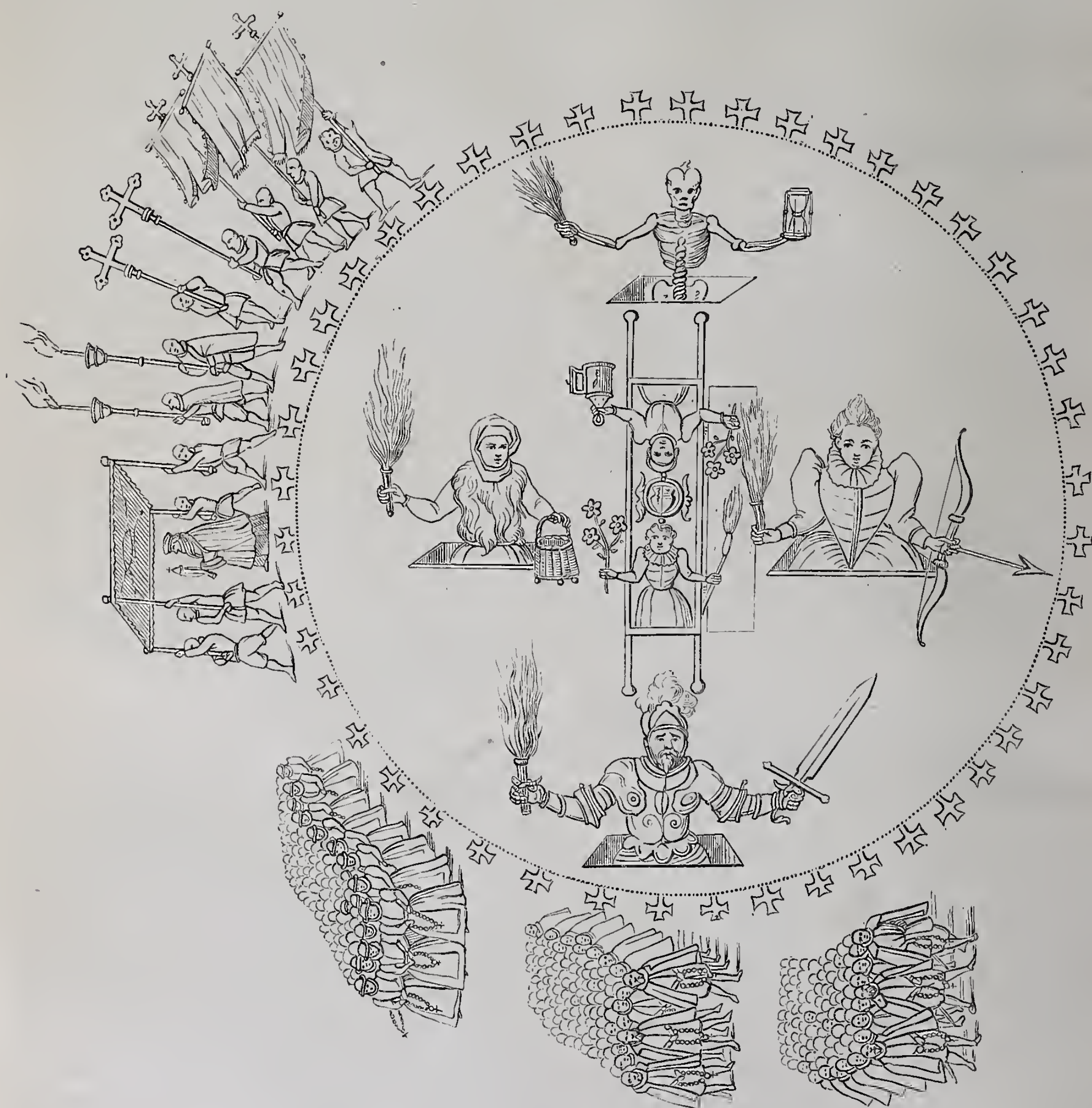
» Votre grâce sait sans doute que deux de vos sujettes sont affectées depuis plusieurs années de maladies graves et douloureuses, et que tous les remèdes ordinaires sont restés sans

(1) Commune du Bas-Rhin située sur la limite de ce département et de celui du Haut-Rhin.

effet jusqu'ici. Il s'agit donc de savoir si la maladie est naturelle ou si elle ne l'est pas, selon qu'elle provient de Dieu ou de Satan; car si elle est surnaturelle, elle devra être traitée par des remèdes surnaturels, et alors je m'engage de guérir ces femmes. C'est pourquoi je prends la liberté de supplier votre grâce de m'accorder la permission, contre un droit de 3 couronnes d'or (1), de donner une preuve évidente de mes connaissances dans l'art magique; et que l'on ne doute pas de mon pouvoir, car tout le monde pourra se convaincre que, depuis le Christ, jamais miracle pareil n'aura été connu sur la terre.

» Je tracerai un cercle près de la commune de Grussenheim (2) soumise à votre juridiction, à l'endroit où tant d'hommes d'armes ont été taillés en pièces; je placerai au milieu un cercueil qui figurera le cimetière, la tombe des martyrs; aux quatre côtés se placeront les quatre fléaux avec leurs attributs, et armés de verges; le docteur Jacques de Grussenheim remplira le rôle de la *Mort;* la femme Kilber dudit lieu représentera la *Famine;* Suzanne la Française fera la *Peste*, et moi, je me charge du rôle de la *Guerre.* Personne ne devra entrer dans le cercle, excepté les six personnes qui y sont figurées, et leurs noms devront rester cachés à tout le monde.

» Le matin, une procession solennelle, avec croix et bannières, fera le tour du cercle, et on lira les évangiles devant chacun des quatre fléaux. Peut-être le curé de Grussenheim s'y refusera-t-il; il dira qu'il ne peut pas se prêter à des œuvres de Satan. Mais qu'il sache que ce que j'ai à faire voir



(Cercle magique tracé par un sorcier alsacien en 1601.— Fac-similé.)

ne doit servir qu'à la glorification du nom de Dieu, et qu'il renouvelle par mes mains le miracle de Moïse et du Christ, afin de réveiller les hommes de leur apathie, ce que doivent représenter les verges des quatre fléaux qui doivent châtier l'univers. Que l'on fasse donc ce que je demande, et je me charge du reste.

» Pour vous prouver, mon gracieux seigneur, qu'il n'y a pas de charlatanisme dans mes actes, je consens à être brûlé vif par le bourreau et à encourir la réprobation du peuple, si mes paroles sont fausses, et si je ne réussis pas dans mon épreuve.

(1) La couronne d'or valait alors 15 florins en Alsace.
(2) Commune du Haut-Rhin.

» Donné à Ohnenheim, le jour de la Saint-André de l'année 1601.

» De votre grâce, le très respectueux et toujours obéissant sujet,

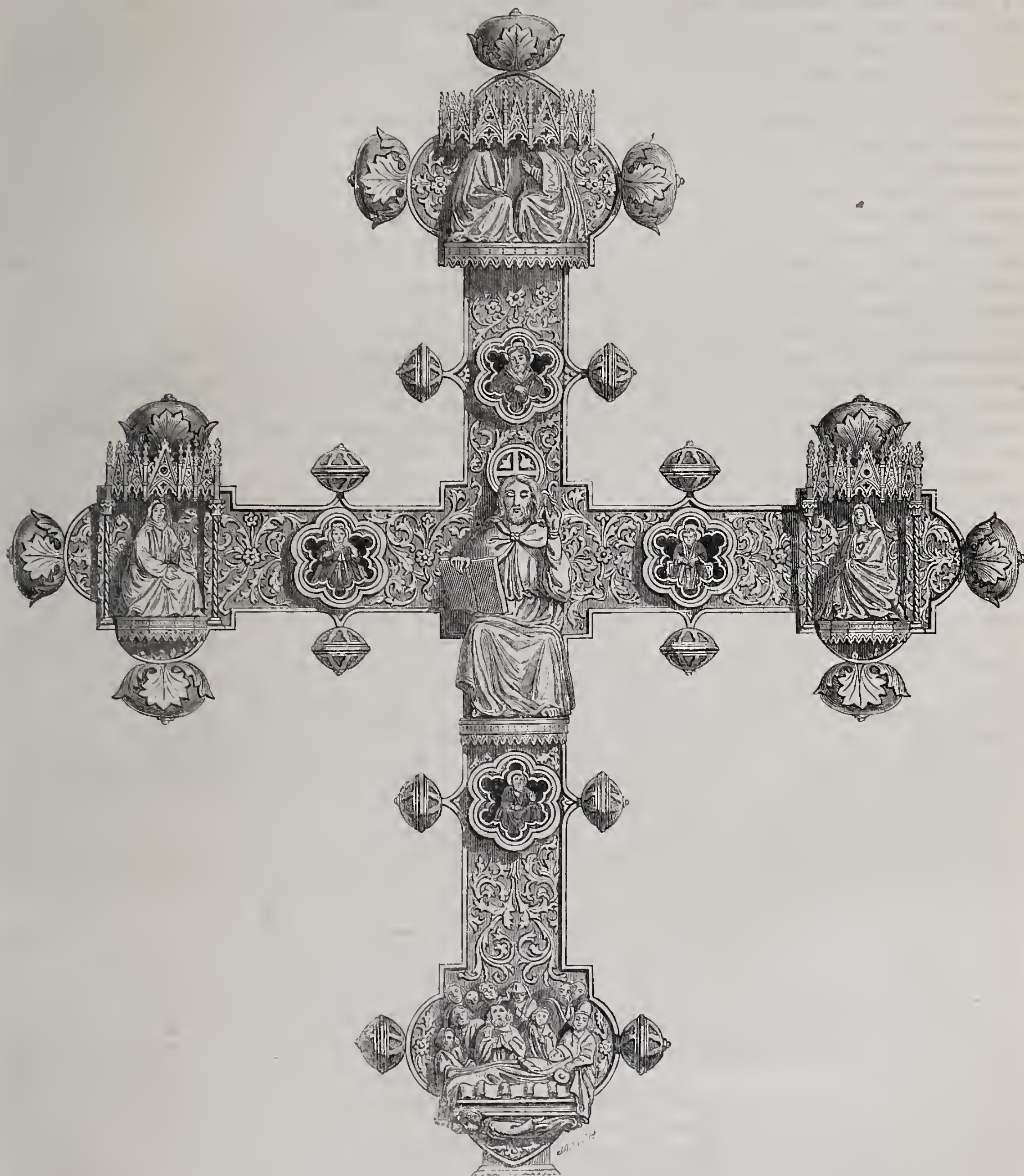
» Signé, JEAN HABISZREUTTINGER, *maître d'école.*»

L'on ne voit pas si l'épreuve a eu lieu et si elle a réussi : il est probable que le seigneur et le curé ne l'avaient point autorisée. Quoi qu'il en ait été, le sorcier fut incarcéré à Strasbourg, où il paya sans doute de sa vie son imprudente proposition (1).

ORFÉVRERIE.

CROIX DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Cette croix est conservée dans l'église de Lanciano, ville du royaume de Naples, située non loin de l'Adriatique. Sa hau-



(Revers de la Croix de Lanciano.)

teur, sans le bâton qui la soutient, est d'environ un mètre ; elle est de bois entièrement couvert d'une lame d'argent ciselée, bosselée et dorée. Les figures sont en très haut relief ; leur ton d'argent pur ressort vigoureusement sur le fond doré. Cette œuvre précieuse d'orfévrerie est de l'année 1360. La face représente au centre le crucifiement ; sur le bras droit, on voit la Vierge assise entre les deux Marie qui sont debout ; sur l'autre bras, trois disciples pleurent ; au bas de la croix, les disciples ensevelissent le Christ ; au sommet est la résurrection. Le revers représente : au centre le Christ enseignant (alentour sont quatre émaux figurant les quatre évangélistes) ; au bas,

(1) Nous devons la communication de ce document curieux à M. J. Dietrich, archiviste-adjoint à Colmar.

la mort de la Vierge; au sommet, son couronnement; à l'extrémité des deux bras, les deux Marie.

TRAVAUX SCIENTIFIQUES DE LA TOUR-D'AUVERGNE.

(Premier article.)

(V. sur la vie de Latour-d'Auvergne, la Table des dix premières années.)

La Tour-d'Auvergne a été consacré avec raison par le sentiment général comme un type de patriotisme et de courage. Son nom est populaire : c'est dire qu'il est impérissable; car si le peuple se montre plus parcimonieux que les classes supérieures dans ses adoptions, comme il n'adopte jamais que sur de bons titres, il demeure fidèle à ceux qu'il a une fois couronnés. Sans doute on ne peut nier que la qualité qui perce dans ce héros ne soit la vertu militaire, et que la vénération qui s'est attachée à sa mémoire ne repose justement sur ce point. On l'avait surnommé le premier grenadier de France, et il est en effet le modèle idéal du soldat. Pourtant une autre qualité, plus modeste et jetée dans l'ombre par l'éclat de la première, est également enveloppée dans son souvenir : c'est celle de savant. Mais elle est tellement secondaire, que l'on pourrait peut-être s'étonner qu'elle ne se soit pas effacée entièrement, si l'on n'en trouvait une raison suffisante dans la nature même des travaux auxquels s'est livré l'illustre guerrier. Ces travaux sont tellement liés avec sa vertu militaire, qu'ils expliquent peut-être en partie le tour, si l'on peut ainsi dire, classique qu'elle a pris, et par conséquent les traits précis, réguliers, presque méthodiques par lesquels elle s'est témoignée et immortalisée. Tout versé qu'il fût dans l'histoire des Grecs et des Romains, ce n'était point à ces histoires étrangères qu'il aimait à s'appliquer, mais à celle des Gaulois, nos valeureux ancêtres. C'est parmi ces hommes généreux, que les Romains eux-mêmes proclamaient les premiers de tous les hommes en intrépidité, qu'il se plaisait à chercher ses sujets d'admiration et ses modèles. Il avait un véritable culte pour ce peuple si longtemps oublié et qui est le fond même de la nation française. Il sentait que l'honneur de cette nation était lié à celui de sa souche primitive, et il avait eu le mérite, dès ses premières recherches, d'en entrevoir toute la valeur. Aussi n'avait-il pas moins à cœur peut-être de relever la gloire de la Gaule contre l'injuste oubli dans lequel, pour faire meilleure fête à ses vainqueurs, on l'a laissée durant tant de siècles, que de repousser, la baïonnette à la main, de ce sol sacré, les étrangers conjurés de nouveau contre son indépendance; et quand on apprécie bien l'impression que ses études sur l'antiquité celtique avaient faite sur son esprit, on ne peut guère douter qu'une des raisons qui l'avaient le plus intéressé à la cause de la révolution française ne fût le jour sous lequel elle se présentait à ses yeux quand il la considérait comme le réveil du peuple gaulois, revenant au sentiment de lui-même et rejetant de son sein les fils des conquérants germains demeurés ses oppresseurs.

Emporté loin des travaux du cabinet par les travaux plus pressants du champ de bataille, La Tour-d'Auvergne n'a jamais pu leur donner tout le temps qui aurait été nécessaire. Il n'a guère laissé qu'une ébauche. Mais ce qui n'est qu'une ébauche pour le public formait pour son esprit, qui avait conçu un tel dessein, un principe d'animation aussi puissant qu'une œuvre achevée. Rien n'agit plus sur un homme que de sentir qu'il porte en lui une idée féconde et qu'il en est l'initiateur. En effet, bien que La Tour-d'Auvergne ne fût pas le premier érudit qui eût pris pour tâche l'étude des antiquités de la Gaule, la manière nouvelle dont il les entendait et les conséquences qu'il en tirait par un juste retour sur la France, lui donnent dans l'histoire de la science une place tout-à-fait à part. Il mérite d'être compté pour un de ces génies originaux, qui ne paraissent que de temps à autre en ouvrant devant eux des voies nouvelles, et peut-être toute justice ne lui a-t-elle pas encore été rendue à cet égard. Il faut moins le juger sur l'exécution du livre, naturellement gênée par les circonstances dans lesquelles il s'est trouvé, que sur l'intention de ce livre. Ce qu'il n'a pas été en position d'accomplir, d'autres pourront y réussir mieux que lui, mais en suivant l'impulsion reçue de celui qu'ils devront s'accorder à reconnaître pour un de leurs premiers instituteurs.

Les questions que s'était posées La Tour-d'Auvergne et qu'il aurait eu l'ambition de résoudre, sont parfaitement indiquées dans l'avant-propos de son livre. Privé des ressources qu'offre la littérature pour la connaissance des autres peuples, attendu que les Gaulois, qui ne pratiquaient que la tradition orale, n'ont laissé aucun monument écrit, il s'adresse à la linguistique, et se propose de relever avec son secours les titres de cet ancien peuple toujours vivant, comme il le dit, dans les Bretons, qui parlent encore sa langue, et dans les Français qui, étant toujours du même sang, possèdent toujours son génie. Voici ce programme : « Démontrer les rapports physiques et moraux des Bretons de l'Armorique avec les anciens Gaulois; établir l'identité de la langue de ces deux peuples sur la conformité qui règne encore entre le bas-breton et les langues en usage dans les diverses contrées de l'Europe et de l'Asie où les Gaulois portèrent leurs armes victorieuses et formèrent des établissements; extraire de l'histoire ancienne tous les passages cités comme gaulois, les expliquer et les éclaircir par le bas-breton; chercher dans des étymologies puisées dans notre langue la solution d'un grand nombre de problèmes intéressants de l'histoire et de la théogonie des païens; ressusciter la langue des Celtes nos ancêtres, cette langue dont l'usage et même l'intelligence paraissent perdus dans presque toutes les parties de l'Europe et de l'Asie où elle fut connue; rétablir enfin sur la liste des nations les Gaulois, ce peuple célèbre qui semblait en avoir été effacé, tandis qu'il existe encore avec gloire dans les Bretons de l'Armorique et dans les Gallo-Francs (les Français), leurs originaires descendants.

Bien que La Tour-d'Auvergne n'ait jamais rempli ce vaste plan, trop disproportionné non seulement avec ses loisirs, mais, comme il le sentait bien lui-même, avec ses forces, il en a du moins donné l'esquisse. C'est le sujet de ce livre des Origines gauloises, demeuré célèbre grâce au nom de son auteur bien plutôt qu'au nombre de ses lecteurs. On le lit peu, en effet, mais il suffit qu'on s'en souvienne et que l'opinion en ait reçu en faveur de la Gaule un certain mouvement qui soit destiné à durer : on y reviendra à mesure que les études sur la France s'assureront.

La matière principale du livre consiste, comme l'indique d'ailleurs le programme que nous avons cité, dans la preuve que la langue parlée encore aujourd'hui en Bretagne est la même, quant au fond, que la langue dont se servaient nos ancêtres, et dans l'application de ce principe à la recherche de la signification de divers mots anciens. Plusieurs traits de ces études sont aussi intéressants qu'inattendus, et bien qu'il les faille voir dans l'ensemble de l'ouvrage pour juger justement de leur importance, nous en rapporterons ici quelques uns pour donner idée de la méthode de l'auteur.

Servius, dans ses Commentaires, nous a conservé le souvenir d'une aventure de César, fort extraordinaire et qui, n'étant pas consignée dans ses Commentaires, a été généralement négligée par les historiens. Elle est cependant parfaitement authentique, puisque le commentateur la donne pour extraite des éphémérides de César, c'est-à-dire du journal, actuellement perdu, dans lequel le conquérant de la Gaule avait coutume d'écrire jour par jour ce qui l'intéressait. Voici le fait : Dans une bataille, César avait été enlevé par un Gaulois qui l'emportait sur son cheval sans le connaître, quand un autre Gaulois, le reconnaissant, cria au premier : *Cecos Cæsar.* Celui-ci, au même instant, ouvrant les bras, laissa

échapper le prisonnier, qui s'imagina que par ces mots son libérateur avait voulu dire *laisse César*, ce qui serait tout-à-fait inexplicable. *Cecos*, ou plus exactement *skos*, signifie en breton *tue, assomme :* il est donc vraisemblable que le Gaulois, apprenant par ces mots que c'était César lui-même qu'il tenait, aura été saisi d'étonnement et d'épouvante, comme le Cimbre devant Marius, et, dans son trouble, l'aura laissé échapper.

Pausanias rapporte que, dans leur expédition en Grèce, les Gaulois faisaient usage dans leur cavalerie d'une institution particulière, qui rappelle à certains égards notre chevalerie. Chaque cavalier était accompagné de deux écuyers, montés comme lui, et qui l'assistaient dans le combat. C'est ce que l'on nommait en Gaulois, dit l'historien grec, trimarckésia. Or, en breton, *tri* veut dire trois, *marc'h*, cheval, et *késec* est la terminaison qui indique le pluriel. La différence de terminaison s'explique aisément par le goût des Grecs pour accommoder au génie de leur prononciation les mots qu'ils tiraient des langues barbares.

On sait que les confédérations formées parmi les Gaulois sous le règne de Dioclétien pour se débarrasser du joug des Romains furent nommées par ceux-ci *bagaudæ*. Tous les sujets des Gaules conspirèrent en bagaudes, dit Properce. Or, *bagad*, en breton, signifie précisément assemblage, réunion.

Petoritum ou *petorotum* était, selon Festus et Aulu-Gelle, le nom d'un char à quatre roues dont les Gaulois faisaient grand usage; or *petoar* signifie en breton quatre, et *rot*, roue.

Quand Camille eut défait les Gaulois plongés dans l'ivresse, et repris sur eux, outre le butin qu'ils avaient fait en Italie, les fameuses balances qui avaient servi à peser la rançon du Capitole, il donna, selon Servius, à la ville où il avait remporté la victoire, et où il avait suspendu en trophée ces mêmes balances, le nom de *Pezaurum*, aujourd'hui *Pesaro*, parce que c'était là qu'on avait pesé l'or. En breton, *pouez aur* signifie une balance pour peser l'or.

Le nom de Brennus, qui joue un si grand rôle dans l'histoire ancienne, et que l'on voit donné au chef des Gaulois qui, emporté par la haine de l'idolâtrie, assiégea Jupiter dans le Capitole comme à celui qui assiégea Apollon dans le temple de Delphes, n'est pas un nom propre. C'est un nom général comme celui de Pharaon que l'on a donné dans la Bible à tous les rois d'Égypte. *Brennin*, en breton, veut dire roi. Ainsi *Arthur*, *brennin Brydain*, Arthur, roi de Bretagne.

Le harpon qu'on employait pour la pêche des gros poissons se nommait, selon Plutarque, *trifen :* en breton, *tri*, trois, *fen* ou *pen*, tête. C'était donc un trident.

Isidore de Séville nous apprend que les Gaulois nommaient *leuca* ce que les Latins nommaient mille. Les Bretons nomment encore *leu* ou *leau* ce que nous nommons lieue.

Les Romains employaient pour leurs canaux et leurs aqueducs une sorte de grandes tuiles dont l'invention était due aux Gaulois, et auxquelles on avait gardé leur nom gaulois de *didoron*, à cause, dit Pline, de leur longueur, qui était celle de deux palmes. *Diou-dorn*, d'où, par contraction, *didoron*, veut dire, en breton, deux fois la main.

Le nom d'Hébrides a été assigné de toute ancienneté à un groupe de petites îles situées entre l'Irlande et l'Écosse. Minshœus dit que ce nom leur avait été donné parce qu'elles ne produisaient point de blé, ce qui obligeait les habitants à se nourrir de lait et de poisson : en breton, *héb-eid*, sans blé.

On sait que les soldures étaient chez les Gaulois des guerriers d'élite qui s'attachaient à la personne d'un chef avec un dévouement absolu. Ils partageaient sa bonne et sa mauvaise fortune, et ne lui survivaient pas. Les soldures, suivant la définition de Festus, étaient les guerriers gaulois qui s'engageaient au service militaire à l'égard d'un autre, non par salaire, mais par conjuration. Sertorius en avait attaché à sa personne, et les Romains, au rapport d'Orose et de Florus, virent avec admiration ceux de ces guerriers qui étaient tombés entre leurs mains s'entre-tuer pour ne pas mentir à leur serment. Le mot celtique soldurc revint au gallois *sawldwr*, d'où s'est formé le mot anglais *soldier* et l'ancien français *souldart*, d'où notre mot actuel de soldat.

Un dernier trait plus curieux encore est celui que fournit à La Tour-d'Auvergne l'histoire de ces anciens prêtres de Mars, si célèbres à Rome sous le nom de Saliens. Ces prêtres avaient été établis à Rome, comme on le sait par le témoignage de Denis d'Halycarnasse, par Numa Pompilius, qui était Sabin. Or, les Sabins étaient les descendants des Ombres, peuplade gauloise venue en Italie durant les migrations de la haute antiquité. Rien n'est donc plus naturel que de trouver certains rapports entre Numa Pompilius et les Gaulois, et en effet, il s'en découvre bien d'autres que celui dont il s'agit ici. Or, la cérémonie chorégraphique qu'exécutaient en public, à certaines époques, les Saliens était une danse de guerre analogue à celles que l'on retrouve encore en usage chez quelques tribus d'Amérique, et consistant, après avoir dansé en rond, à faire des voltes dans tous les sens en observant la plus stricte mesure. C'est ce que nous apprend Cœlius Aurelius. Les Bretons, aujourd'hui encore, par suite de cette fidélité extraordinaire aux anciens usages qui les caractérise, conservent une danse tout-à-fait pareille à celle-là. On va sans doute trouver le rapport bien vague et trop arbitraire, et c'est ce qui aurait lieu en effet s'il se réduisait au simple fait de la danse. Mais la danse des Saliens, comme l'enseigne, d'après Lucilius, l'auteur que nous venons de citer, se nommait *red an druo*. « *Redamdruo* se dit dans les danses et chœurs des Saliens, quand le chef a *amptrué*, c'est-à-dire donné le mouvement et que le même mouvement se répète par chacun.» Or, la danse des Bretons s'exécute non seulement suivant les mêmes figures qui nous sont expliquées par Lucilius pour la danse des Saliens; mais elle porte chez eux le nom de *redandro*. J'avoue que la correspondance est tellement frappante qu'elle me cause une impression profonde : la danse qu'exécutent sur une place de village quelques pauvres paysans est un des monuments les plus curieux de la haute antiquité, et le savant peut y voir un titre incontestable de la parenté de ces peuples avec les ancêtres de Numa ! Le nom de Saliens, donné à Rome aux prêtres de Mars, se rapporte aussi bien que la danse elle-même à la langue celtique; car *saïll*, *saïlla* veut dire danser dans le langage breton. On dirait donc tout justement en cette langue, comme on aurait pu le dire dans l'ancienne Rome, en voyant exécuter la ronde en question : Voici des *saliens* qui exécutent le *redandro*.

Après avoir ainsi donné quelques preuves du rapport qui existe entre le breton et l'ancien gaulois, rapport qui s'explique si bien par l'espèce d'abri contre le mouvement de l'étranger que la population gauloise a trouvé dans la péninsule armoricaine comme dans le pays de Galles, nous en choisirons de même quelques autres du rapport qui existe entre le gaulois et diverses langues de la haute antiquité. Ce sera le sujet d'un autre article.

SAINT-NAZAIRE (1).

Le mot *Nazaire* vient, suivant quelques antiquaires bretons, du mot celtique *Naozère*, qui signifie : « Baie de l'attache ou de l'amarrage. » Cette étymologie convient au bourg que représente notre gravure : elle serait moins heureuse à l'égard des dix-huit ou vingt autres localités du même nom, situées en diverses parties de la France, au milieu des terres (2).

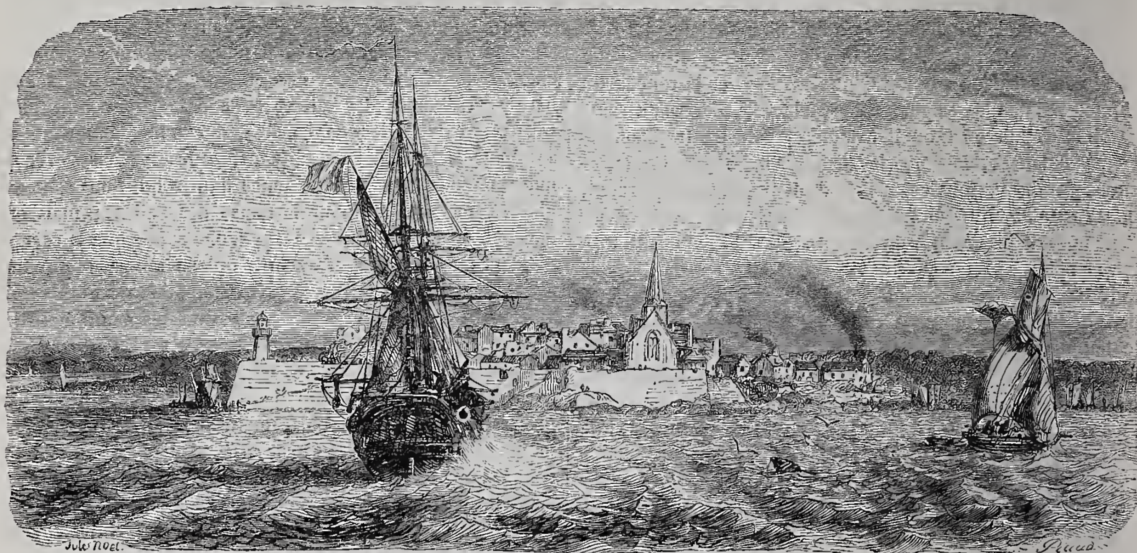
(1) Cet article et la gravure qui l'accompagne ont pour objet de rectifier une erreur commise dans notre dernier volume, p. 397, et annoncée, cette année, p. 40.

C'est à l'extrémité d'une presqu'île étroite, sur le bord de la mer et à l'entrée de la Loire, que sont groupées, serrées les unes contre les autres, le petit nombre des maisons qui composent le bourg de Saint-Nazaire. Le sable et l'eau les cernent de tous côtés. L'église, construite sur une pointe avancée, et dont la flèche est très haute, attire de loin le voyageur, et sert de marque au marin.

« Toute la population de Saint-Nazaire, dit Edouard Richer dans son Voyage pittoresque, se compose de marins, de douaniers et d'un petit nombre de familles bourgeoises. Le peuple y est bon, la charité s'y exerce d'une manière admirable; celui qui possède partage avec celui qui n'a pas, et il existe dans ce pays une sorte de communauté de biens qui en éloigne l'indigence. Les hommes, vêtus d'un habit de laine brune, se parent, le dimanche, d'une culotte de toile à la matelotte : c'est la pièce de l'habillement dans laquelle consiste tout leur luxe. Les femmes, habillées de bure toute la semaine, mettent, les jours de fêtes, des vêtements de soie de toutes les couleurs, des tabliers de mousseline, des coiffes garnies de dentelle et des croix d'or azurées. Le linge répond mal à cet ajustement; le plus beau et le plus fin étant employé pour les hommes, les femmes sont forcées de se servir d'une sorte de grosse toile d'étoupes. Tous les hommes, habitués à la mer, n'ont presque d'autre emploi que la navigation. Dès qu'un enfant commence à marcher seul, il fréquente le bord de l'eau, entre dans les chaloupes, se familiarise avec le danger, s'instruit à guider les canots du port, apprend à nager, et à l'âge de dix ans, fortifié par cet exercice, on le classe dans un équipage. Il navigue pendant quelques années, après lesquelles il vient subir un examen pour être reçu pilote lamaneur : c'est là toute l'ambition du marin de Saint-Nazaire. Cette classe d'hommes, qui jouit d'une véritable considération dans le pays, se distingue par une petite ancre en argent attachée à la boutonnière de l'habit. Le nombre en est fixé; on ne peut être admis à cette place que par la mort de l'un de ceux qui la remplissent. Sitôt qu'un bâtiment paraît à l'entrée de la rivière, les intrépides pilotes se jettent à l'envi dans de petites nacelles appelées *yoles*, et atteignent ainsi le navire au milieu des vagues qui dérobent souvent leur frêle esquif à la vue. Quand ils peuvent tenir la mer, ils ont toujours des chaloupes dehors pour aller à la rencontre des navires qui veulent entrer dans la Loire. Ils vont ainsi jusqu'à la hauteur de Belle-Ile. Cette vie inquiète, ces dangers toujours renaissants, leur permettent rarement de terminer leur carrière au sein de leur famille; mais peut-être leurs jouissances en sont-elles plus rapides. L'incertitude donne à leurs yeux un prix de plus au présent.

» On aperçoit, au haut d'un champ voisin de Saint-Nazaire, sur la droite, un dolmen : c'est le monument druidique le plus entier, le plus considérable et le plus curieux peut-être du département. Le point de vue dont on jouit du haut de ce dolmen (élevé d'environ 6 à 7 pieds) est admirable : de là la rivière semble former une baie depuis Saint-Nazaire jusqu'à Paimbœuf. Cette ville et le bourg de Douges se distinguent, comme deux points blanchâtres, au niveau des prairies; à gauche sont les villages dispersés de la Bryère, sur les façades blanches desquels s'arrêtent les rayons du soleil, qu'absorbe le vert uniforme des prairies.

» Le rôle historique qu'a joué Saint-Nazaire dans les temps reculés se borne à peu près au blocus qu'en firent les Espagnols en 1380. Le château de la place était commandé par un capitaine nommé Jean Dust. Non content d'avoir arboré sur la plus haute tour une enseigne aux armes du duc de Bretagne, cet intrépide gentilhomme provoquait chaque jour les ennemis. Après un long blocus, il proposa à l'amiral de lui envoyer un des siens, tandis qu'un officier de la garnison serait détenu en otage sur les galères. La proposition fut acceptée. L'Espagnol, à son retour, ayant rapporté à son chef que la plage était trop bien défendue pour songer à s'en emparer, l'amiral leva le blocus, et débarqua dans la presqu'île de Rhuis, où il reçut un second échec.



(Vue de Saint-Nazaire, département de la Loire-Inférieure. — Dessin d'après nature, par M. Jules Noël.)

» Lors des guerres de la Ligue, dans l'année 1586, avant que l'ambitieux duc de Mercœur eût hautement abandonné la cause du roi, le capitaine La Tremblaie, qui était du parti contraire, prit Saint-Nazaire, et fit trancher la tête au gouverneur. »

A ces lignes, extraites d'un ouvrage qui a dû nous inspirer une entière confiance, nous ajouterons seulement que l'importance du bourg de Saint-Nazaire tend à s'accroître. La jetée, construite depuis plusieurs années, est un service rendu à la marine et au commerce; il en sera de même du bassin à flot voté par les Chambres.

ERRATUM. — Page 85, col. 2, ligne 5. Au lieu de « château d'Amboise, » lisez « château de Chanteloup. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CHOIX D'ANCIENNES CHANSONS.

(Voy. p. 17, 99.)



V.

CHANSON NOUVELLE DE TOUS LES CRIS DE PARIS, ET SE CHANTE SUR LA VOLTE DE PROVENCE (1).

[Seizième siècle. Collection Maurepas, t. I, f. 243.]

Voulez ouïr chansonnette
De tous les cris de Paris?
L'une crie : Allumette!
L'autre : Fusilz, bon fusilz (2)!
Costrez secz à la malle tache!
Verres jolis! Qui a de vieux souliés
A vendre, en bloc et en tache (3)?
Beaux œufs frais! Jelés, choux jelés (4)!



Auranges! citrons! grenades!
Fourmage dur de Milan!
Sallade! belle sallade!
Faut-il du bon pain challant?
A ramouné la cheminée
Hault et bas! Vieux fer! vieux drapeaux!
Beaux choux blancs! ma belle poirée!
Moutarde! Almanacz nouveaux!

Vinaigre bon! bon vinaigre!
Sablon (5) à couvrir les vins!
Charbons de rabais en grève,
Le minot (6) à neuf douzains (7)!
Du grais, grais à la fine esguille!
J'ai la mort aux rats, et aux souriz!
Antonnois (8)! bons forets, et vrilles!
Çà, chalants, à curer le puys!

Argent cassé! vieille monnoye!
Remorleurs (9) gaigne petit!
Croye (10) de Champaigne! croye!
Oublie, oublie, où est-il?
A deux liards des chansons tant belles!
Dolces meures! gentil fruit nouveau!
A mes beaux cerneaux! noys nouvelles!
Quapandu (11)! poires de certiau (12)!

Gros fagots! seiche bourrée!
A mes bons navets! navets!
Chicorée! chicorée!
Argent de mes gros ballets!
Noir à noircy! Couvecle à lessive!
Peignes de bouys! Gravele, gravcleau (13)!
Beaux marons, à l'escaille vive!
Chaudronnier! Qui est-ce qui veut de l'eau?

A quatre deniers la peinte,
Gentil vin blanc et clairet!
Eguilletes de fil tainte!
Argent du fin trébucher!
Ver vergus! Ongnons à la botte
Harans sor! Panes (14)! beau paucs!
Beau cresson! carotte! carotte!
Pois vert! pois! feves de marez!

Prunes de Damas! cerises!
Quonquombre! beaux abricaux!
De bonne ancre pour escripre!
Beaux melons! gros artichaux!
Harans frais! maquereau de chasse!
A refaire les seaux et soufflets!
Citrouilles! Filace! filace!
Qui a de vieux chapeaux, vieux bonnets?

Fourmage de cresme! fourmage
Aux racines de percins (15)!
Rave douce! belle esparge (16)!
Beau houblon! Peau de cannin (17)!
Gerbe de froment! Foire! nouveau foire (18)!
Bons rateliers! chambrière (19) de bois!
Beau may de hou! à la pierre noire!
Ruban blanc! ruban! beaux lacets!

A trente écus l'émeraude
Et l'anneau, de grand valleur!
Fèves cuittes, toutes chaudes!
Pain d'espice pour le cueur!
Beaux chapelets! couronne royalle (20)!
De beaux coings! pêches de corbet (21)!
Beaux poireaux! gros navets de halle!
Beaux bouquets! Qui veut de bon lait?

Figues de Marceilles! figues!
Beaux merlus! chervys de Trois (22)!
Carpes vives! carpes vives!
Beaux espinards! lard à pois!
Escargots! trippes de morue!
Beaux raisins! bons pruneaux de Tours!
Ainsi vont criant par les rues
Leurs états chacun tous les jours.

NOTES.

On a consulté, pour la composition du dessin, les ouvrages suivants: — Arts et métiers, par J. Ammon, 1548; — Recueil de la diversité des habits, etc., Paris, Richard Breton, 1564; — Réduction des fractures et luxations, par Ambroise Paré (avant 1590), etc.

(1) Voici les premiers vers de la *Volte de Provence*, chanson fort populaire autrefois:

Puisqu'amour monstre ses forces
Pour me rendre serviteur,
Puis que ces douces amorces
De son dard blessent mon cœur, etc.

(2) Briquets.
(3) *En bloc et en tache*, c'est-à-dire: à vendre à forfait en gros, sans venir à l'estimation par le détail.
(4) Espèce de choux ainsi nommés à Paris parce qu'ils étaient plus tendres après la gelée.
(5) Menu sable. — (6) Mesure de capacité.
(7) Monnaie de cuivre avec quelque alliage d'argent, valant un sol ou douze deniers tournois.
(8) Entonnoirs. — (9) Remouleurs. — (10) Craie.
(11) Espèce de poire.
(12) Autre espèce de poire dite *certeau*; on distinguait le certeau d'été, le certeau muscat d'automne et le certeau d'hiver.
(13) Râpe. — (14) Panais. — (15) Persils. — (16) Asperge.
(17) Lapin. — (18) Pour *jouerres*, paille. — (19) Chandelier.
(20) Chapelet qu'on récite en l'honneur de la Vierge.
(21) Corbeil, près Paris.
(22) Espèce de panais de la ville de Troyes en Champagne.

Déjà, au treizième siècle, un poëte nommé Guillaume de Villeneuve avait rimé un *dict* de quelques pages sur les *crieries de Paris*. Nous avons donné en 1833 (p. 386 et 406) une analyse de cette curieuse description, que l'auteur termine par ces réflexions: « Il y a bien d'autres cris que je ne saurais rapporter. Le nombre des marchandises à vendre est si considérable, que je ne puis m'empêcher de dépenser; et si j'achetais seulement un échantillon de chaque espèce, quelle que fût ma fortune, elle y passerait bientôt. J'ai ainsi mangé le peu que j'avais, et la pauvreté me tourmente. » On le voit, l'usage de crier les marchandises à vendre n'est pas né d'hier; seulement, aujourd'hui on ne colporte plus dans les rues que des objets de très mince valeur. La chanson ci-dessus, qui peut passer en quelque sorte pour une seconde édition du *dict* du treizième siècle, remonte à la seconde moitié du seizième. L'auteur est inconnu.

DES TERRES DE L'UNIVERS,

SELON SWEDENBORG.

(Fin. — Voy. 42, 89.)

Vénus offrit aussi quelque intérêt à notre voyageur. Il y trouva deux espèces d'hommes de caractère opposé: les uns doux et humains, les autres féroces, chacune de ces espèces y occupant un hémisphère différent. Il n'entra en relation qu'avec les premiers, qui lui firent connaître succinctement leur religion et la nature de leur goût qui les porte, comme ceux de Mercure, à l'instruction. Ils représentent dans le système général des habitants de l'univers, la mémoire des choses matérielles dans sa concordance avec la mémoire des choses immatérielles. Les habitants de l'autre hémisphère, d'après ce qu'il en apprit, revenaient à peu près à ce que l'on rapporte chez nous des Cyclopes. Ils se délectent dans les rapines, et leur plus grand plaisir est de se nourrir de ce qu'ils ont pillé. Ce sont des géants, et les habitants de notre terre leur vont à peine à la ceinture. Du reste, ils sont stupides et ne s'inquiètent ni du ciel ni de la vie éternelle. Pourtant ceux qui sont susceptibles d'être sauvés, sont conduits après leur mort dans des lieux de dévastation situés près de leur terre, et ils y sont mis dans le désespoir: ils s'écrient alors qu'ils sont des objets d'abomination et de haine, et qu'ils sont damnés: c'est une extrême douleur. Quelques uns crient

même contre le ciel ; mais Dieu modère cette démence afin qu'elle ne les emporte pas au-delà des limites convenables. Enfin, quand ils ont suffisamment souffert, les choses corporelles étant mortes en eux, ils sont sauvés par la grâce de Dieu et conduits dans une autre région.

Je craindrais d'être trop long en insistant sur les autres planètes ; d'ailleurs Swedenborg n'en rapporte rien de bien caractéristique. Il me suffit d'avoir donné idée de la nature de son voyage. J'ajouterai seulement quelques détails sur ses excursions au-delà des limites du monde solaire, jusque dans les terres qu'éclairent les étoiles. Suivant la doctrine de notre visionnaire, ceux qui sont dans le ciel peuvent parler et converser non seulement avec les anges et les esprits qui appartiennent aux planètes de notre système, mais avec ceux des terres plus lointaines. Cette faveur est même accordée à l'homme encore engagé dans la vie de la terre, quand il l'a méritée par sa piété, et elle revient exactement à la faculté de voyager dans tout l'univers. Pour la comprendre, il faut savoir que, selon Swedenborg, la distance n'est point une chose réelle, mais seulement une idée ou une image qui se peint dans notre esprit. Dès-lors il se peut donc que, par un simple changement en lui-même et sans avoir besoin d'un transport réel, l'être soit mis en communication avec les mondes les plus éloignés, puisque cet éloignement n'est au fond qu'une pure dépendance de l'esprit. « Celui qui ne sait point les secrets du ciel, dit Swedenborg, ne peut croire qu'il soit possible à l'homme de voir des terres si éloignées, et d'en rapporter quelque chose d'après l'expérience de ses sens ; mais qu'il sache que les espaces et les distances, et conséquemment les marches qui ont lieu dans le monde naturel sont, dans leur origine et première cause, des changements d'état des intérieurs de l'esprit ; qu'ainsi les esprits et les anges peuvent, par ce moyen, être transportés en apparence d'un lieu dans un autre, d'une terre à une autre, et même jusqu'aux terres qui sont aux extrémités de l'univers. Il en est de même de l'homme quant à son esprit, son corps demeurant toujours dans la même place. » On voit d'après cela que marcher dans l'univers, c'est simplement passer par une suite de changements d'état correspondant aux divers lieux que l'on traverse successivement, et que l'on peut, en quelque sorte, mesurer le chemin que parcourt l'esprit d'après la durée et la valeur de ses changements. « Les distances dans l'autre vie, dit Swedenborg, existent absolument selon les états des intérieurs de chacun. Ceux qui sont dans un semblable état sont ensemble dans une même société et dans un même lieu. » Sans me charger de faire comprendre plus exactement cette théorie, je me contente de l'exposer afin de donner au moins une impression de cette nouvelle manière de voyager, et d'expliquer comment, après l'avoir adoptée, Swedenborg fut si longtemps dupe de ses visions. « Étant dans l'état de veille, dit-il, le Seigneur me conduisit quant à mon esprit, à une certaine terre, par le ministère des anges, accompagnés de quelques esprits de cette terre. La marche se fit par la droite, et elle dura deux heures. Vers la fin du système de notre soleil, parut d'abord une nuée blanchâtre, mais épaisse, et après elle une fumée enflammée montant d'une vaste ouverture : c'était un gouffre immense qui séparait, dans cette partie, notre monde solaire d'avec quelque monde du ciel sidéral. Cette fumée parut à une distance assez considérable. Je fus porté au travers, et alors parurent au-dessous, dans le gouffre, plusieurs hommes qui étaient des esprits ; car tous les esprits paraissent dans la forme humaine et sont réellement des hommes. Je les entendis aussi conversant entre eux ; mais il ne me fut point accordé de savoir d'où ils étaient et quels ils étaient. L'un d'eux me dit cependant qu'ils étaient des gardes qui empêchaient les esprits de passer de ce monde dans quelque autre monde de l'univers, sans en avoir la permission. Je fus confirmé qu'il en était ainsi. Ces quelques esprits qui m'accompagnaient, et à qui il ne fut pas permis de traverser, commencèrent à crier de toutes leurs forces, quand ils arrivèrent à cet intervalle, qu'ils périssaient. En effet, ils se trouvèrent plongés dans un état d'agonie et environnés par la fumée : ils furent obligés de rester de ce côté du gouffre. »

Après avoir traversé, sans autres difficultés que divers changements d'état, cette vaste ouverture, Swedenborg arriva enfin à un lieu où il s'arrêta, et alors parurent au-dessus de lui des esprits avec lesquels il entra aussitôt en conversation. Il apprit ainsi qu'il venait de toucher à une nouvelle terre. Il interrogea, comme à son ordinaire, les habitants sur leur religion, et il lui fut dit que bien que l'existence de Dieu ne leur fût pas inconnue, ils estimaient le Seigneur tellement au-dessus d'eux, qu'ils préféraient adresser leur culte à un ange qui leur servait d'intermédiaire. Ils lui firent savoir que leur soleil était beaucoup plus petit que le nôtre, dont il leur communiqua l'idée ; et en effet, les anges qui l'accompagnaient lui confirmèrent le fait en lui disant que le soleil de cette terre était une des plus petites étoiles que nous apercevions. On lui dit aussi que dans le ciel étoilé, vers l'occident, paraissait une étoile beaucoup plus grande que les autres, et les anges lui dirent aussi que cette étoile était précisément notre soleil. Sa vue s'ouvrit alors sur cette terre, et, loin d'y rien voir d'une singularité proportionnée à celle de l'éloignement, il ne remarqua rien que de très ordinaire : des bois, des prairies, des troupeaux de moutons, des habitants vêtus grossièrement à la façon de nos paysans. Ces étrangers reçurent au contraire de lui beaucoup de renseignements, qui les intéressèrent beaucoup, sur notre terre : ils n'avaient aucune idée de nos sciences, de notre géométrie, de notre optique, de notre chimie, de notre mécanique. L'art de l'imprimerie, surtout, excita au plus haut point leur étonnement. De là il alla visiter les enfers de cette terre où il vit des visages tellement monstrueux qu'il n'ose les décrire.

Il était en si beau train, que ses compagnons l'entraînèrent à continuer : cette fois, il mit deux jours entiers à faire le trajet, ce qui lui marqua qu'il arrivait à une terre incomparablement plus éloignée. Toujours préoccupé par les questions religieuses, il passa, après y avoir jeté un simple coup d'œil, dans diverses autres terres dont il relate pareillement quelques traits. Je rapporterai seulement ce qu'il apprit dans le cinquième de ces mondes touchant la manière dont s'y fait la révélation, car je soupçonne que c'était là, à bien peu près, la manière dont les choses se passaient à son égard. « Les habitants me rapportèrent, dit-il, que la révélation se fait pour eux le matin, dans l'état qui est entre le sommeil et le réveil, quand ils sont dans une lumière intérieure qui n'est pas encore troublée par les sens des corps et les occupations mondaines. Ils me dirent qu'alors ils entendent les anges du ciel qui leur parlent des vérités divines et de la vie selon ces vérités ; et que quand ils sont entièrement éveillés, il leur apparaît sur leur lit un ange vêtu de blanc, et qu'ils savent par là que ce qu'ils viennent d'entendre leur est adressé du ciel. » Toute la question pour ces habitants du ciel, comme pour notre audacieux voyageur, aurait été de savoir si cet ange était bien une personne réelle et non une pure image formée, par leurs préoccupations, dans leur esprit.

LES PAPILLONS.

A mesure que du sein des bourgeons, berceaux d'hiver, s'échappent les corolles nouvelles, les papillons, volantes fleurs, brisent leur tombe hivernale, leur chrysalide, et eux aussi s'épanouissent joyeux dans les airs. Le renouveau fait sentir ses tièdes influences, même dans le sein obscur de la vaste cité, même en ma cendreuse et sombre rue. Un lilas, sur mon étroite croisée, qu'il égaie, appelle ces hôtes des cieux, ces fils des métamorphoses, emblèmes de l'âme immortelle. Cette année, dès le mois de février, l'arbuste à

peine feuillé avait reçu la visite de la *Piéride* du Chou, celle dont vous voyez, au milieu de ce groupe de papillons, s'étendre les blanches ailes à sommets noirâtres. Dieu soit béni! je ne fais pas de collections; aussi ai-je pu voir avec un plaisir sans mélange papillonner le frêle insecte qui faisait vibrer, dans cette verdure précoce, les fines nervures de ses ailes à doublure soufrée.

Vole sans crainte, blanche Piéride, j'observerai tes caprices folâtres, je chercherai ton histoire dans ton aventureuse vie, non dans ta mort. C'est aux savants de fixer sur le papier les annales colorées de l'entomologie; suffisamment aidés par tant de lumineux travaux, n'allons pas, puisque nul intérêt de science ou de découverte ne nous y force, nous faire un odieux plaisir d'interroger cette vie qui s'échappe dans les tortures. Associons-nous à la grande pitié du poëte: « La poignante angoisse de l'insecte écrasé, dit Shakespeare, n'égale-t-elle pas celle du géant qui se meurt! »

Il me souvient d'avoir vu, il y a de longues années, arriver à l'atelier de Gros, par un beau soleil d'avril, je crois, un de nos camarades, tout fier de sa conquête. Son chapeau, posé sur l'oreille, portait, en guise de cocarde, l'insecte ailé dont vous voyez l'image à droite, au bas de la gravure. C'est le Sphinx du tithymale, un de ces papillons appelés Crépusculaires, parce qu'ainsi que la chauve-souris ils fuient la lumière du jour; un vol bruyant leur a valu aussi le nom de Papillons-Bourdons, et leur habitude de planer longtemps avant de fondre sur les fleurs, celui de Sphinx-Éperviers.

Le corps de l'insecte, cloué au chapeau par une longue épingle noire, était d'une riche couleur olive, des taches vertes et une large bande de même nuance diapraient ses ailes supérieures, dont le fond était d'un gris rougeâtre; le rose vif, bordé de velours noir, des ailes de dessous, éclatait sur le feutre, et le frémissement douloureux du pauvre papillon faisait chatoyer toutes ces teintes harmonieuses.

— C'est affreux! s'écria Gros, livré à cette verve de cœur qui, comme son talent, s'échappait par bouffées; c'est infâme! Et il frappa violemment la terre avec l'appuie-main de l'élève dont il corrigeait l'académie. Croyez-vous, espérez-vous jamais devenir artiste? Otez-vous de devant mes yeux sur l'heure! L'artiste admire, adore, imite la nature en ses beautés infinies, il ne la torture point! Sortez de mon atelier! Sortez, vous dis-je, et n'y rentrez plus avec cette enseigne de bourreau!

Que les peuplades ailées dont les myriades se jouent dans le transparent espace soient décimées par le laboureur, par le jardinier: ils défendent leurs récoltes, c'est loi de guerre et de conservation; qu'elles disparaissent en laissant de nombreux échantillons sous le canif du naturaliste qui veut *connaître* (première loi de l'humanité intelligente), et dont toute la vie, toutes les facultés, toute l'ardeur de penser s'emploient à pénétrer les mystères de l'œuvre divine: celui-là a mission; mais nous, qui voulons seulement effleurer l'étude comme un plaisir, notre lot est d'admirer tant de beautés, tant de grâces divines. Nous en apprendrons davantage en suivant de l'œil ces pierreries mouvantes, en observant les allures variées de ces vivantes merveilles, qu'en alignant tristement sur le carton leurs cadavres déchiquetés.

Plus d'une fois j'ai vu dans nos jardins potagers la *piéride* onduler, papillonner, planer, remonter, redescendre et se fixer enfin sur une feuille de chou. Les ailes étendues et frémissantes, elle y pondait un groupe d'œufs jaunes, que la loupe m'a montrés, sculptés en forme de flacon et sillonnés de quinze délicates nervures. Des milliers de fils vivaces, plus ou moins prompts à éclore, selon que le plus ou moins de chaleur de la température hâte ou retarde leur développement, sortiront de ces œufs nombreux. Une faim insatiable, à laquelle cette couvée ne se livre pourtant que la nuit, restant cachée tout le jour, fera grossir en peu de semaines chaque chenille à seize pattes, au corps semé de poils blancs, tacheté de points noirs, rayé de trois bandes jaunes longitudinales. Swammerdam, Malpighi, Réaumur, et après eux de nombreux émules, nous ont appris que ce n'était là qu'un étui dans lequel le papillon croît et se développe, comme le poulet sous la coquille de l'œuf. Seulement, à mesure qu'il progresse dans son enveloppe, l'insecte change et agrandit, par quatre mues successives, sa robe bigarrée, à douze anneaux mobiles. Toute cette amusante histoire, éclairée par les ingénieux travaux des savants, peut aujourd'hui se dérouler aux yeux du simple observateur. Voyez la chenille arrivée à toute sa croissance: elle cesse de manger, elle s'éloigne de la plante que jusqu'alors elle broutait avec tant d'énergie, elle cherche à suspendre son éphémère tombeau. Déjà l'on peut distinguer la soie qui écume autour de sa bouche. Suivons-la sous ce banc. La piéride se serait bien gardée d'y placer ses œufs; il lui fallait la feuille du chou, du navet, du colza, d'une plante crucifère oléagineuse, où sa progéniture pût trouver en naissant le vivre et le couvert. Aujourd'hui, elle sait qu'au sortir du monument qu'elle va se construire, elle aura des ailes et pourra voltiger de fleur en fleur, et c'est un abri solide et sûr qu'il lui faut. Il vaut mieux voir que décrire l'habileté de l'insecte à tisser le câble de soie qui va l'attacher sous ce rebord de pierre; son adresse à disposer une ceinture qui le soutient par le milieu du corps est un vrai prodige. Lorsque la chenille est solidement amarrée, elle fend sa robe, s'en dépouille, et sait la faire glisser sous les liens dont elle s'est entourée sans les relâcher ou les briser.

Tandis que nous l'examinons, toute une volée d'insectes brillants appelle nos regards: ce sont les *Vanesses*, communes dans notre climat tempéré, et que nous reconnaissons aux taches variées d'éclatantes couleurs, aux bordures festonnées de leurs ailes à éventail, au bouton ovoïde qui termine leurs antennes. Cinq espèces de ce genre entourent notre groupe de papillons. A gauche, vers le haut, la petite Tortue, qui doit son nom à cette marbrure aurore, jaune et noir qui rappelle la disposition des couleurs de l'écaille; plus bas, en passant par-dessus une élégante Thaïs qui ne se trouve guère que dans nos départements méridionaux, encore une Vanesse, le Paon de jour, avec quatre prunelles bleues dessinées sur ses ailes pourpres: immédiatement au-dessous, la rapide Atalante, qui porte sur le velours de ses noires ailes un arc-en-ciel de feu. Les chenilles de ces trois Vanesses vivent sur l'ortie, et leurs chrysalides, assujetties par un double câble de soie, sont fréquemment dorées. Vis-à-vis l'Atalante est l'Antiope, ou Morio, d'un noir rougeâtre, aussi orné de taches bleues et festonné d'une large bande d'un jaune pâle. La petite Vanesse, en remontant à droite, doit son surnom de Robert-le-Diable à la bizarre figure de satyre qu'affecte sa chrysalide anguleuse. Toutes les chenilles de ce genre sont épineuses et de couleurs sombres, toutes leurs chrysalides, anguleuses, ont fréquemment les arêtes marquées de ces teintes métalliques qui ont fait nommer ces nymphes *Chrysalides* par les Grecs, *Aureliæ* par les Romains, mots qui signifient dorées.

Le Sylvain ou Nymphale, qui étale au-dessous du petit Robert-le-Diable de grandes ailes tachetées de blanc, se rapproche assez des Vanesses et habite les forêts de l'Est et du Nord. Laissons de côté trois papillons aux ailes repliées, l'Anthocaris-Bélie, du sommet de la planche, papillon qui ne quitte guère le Midi; l'Argus aux mille petits yeux, *polyommatys*, que l'on ne trouve que dans les Alpes; plus bas, le Satyre demi-deuil, qui voltige partout sans attirer ni fixer l'attention. Mieux vaut nous occuper du plus beau papillon de nos contrées, le Papillon grand porte-queue ou Machaon, qui brille entre tous ses frères, et dont il est si facile de suivre toutes les métamorphoses.

C'est sur la carotte ou le fenouil qu'en juin vous rencontrerez sa chenille rase, d'un beau vert, qu'entourent des cercles réguliers d'un noir velouté, tacheté de quatre pois

couleur aurore ; le ventre de l'insecte est d'hermine. La première fois que cette chenille frappa mes yeux, une vieille jardinière me disait d'un air attendri : « J'aime cette bestiole, sa robe est juste comme le gilet de mon homme le jour de



(Choix de papillons.)

nos noces. » En effet, c'est un joli dessin d'indienne. Si, en comptant les anneaux qui se rapprochent autour du cou de la chenille, vous vous avisez de les chatouiller légèrement avec un brin de paille, soudain jaillit une corne charnue,

transparente, en forme d'Y, de couleur orange, qui exhale une forte odeur de fenouil : elle sert probablement de défense à la chenille contre ses ennemis acharnés, les Ichneumons, dont la curieuse histoire nous mènerait trop loin aujourd'hui.

J'ai vu une chenille de Machaon, que j'avais nourrie dans une boîte, s'y métamorphoser. Parvenue à toute sa croissance, elle s'accrocha sens dessus dessous avec ses dix pattes membraneuses au couvercle de sa prison. Alors elle commença à promener, d'un mouvement lent et uniforme, sa tête et toute la partie antérieure de son corps, d'un côté à l'autre, se tordant avec effort. Elle dévidait, avec ses pattes écailleuses de devant, le fil de soie, d'une extrême finesse, qui sortait de sa bouche; elle le fixait à droite et à gauche, et s'entoura ainsi de plus de cinquante liens. Son câble filé, elle fendit sa robe, s'en dépouilla, la fit glisser par les mouvements répétés de la chrysalide, qui, débarrassée enfin, demeura immobile et nue, suspendue par cette ceinture. Treize jours plus tard, je vis éclore le papillon. Posé sur ma manche, il y resta près d'une heure humide, terne, les ailes plissées. Peu à peu il les étendit au soleil, se promenant lentement sur mon bras, séchant ses petites plumes veloutées par un mouvement oscillatoire de plus en plus rapide. Enfin les couleurs se dessinèrent de plus en plus vives : le jaune se dora, les taches, les raies, les nervures noires prirent une teinte de plus en plus foncée. Les deux yeux bleus, à iris pourpre, de sa queue fourchue brillèrent de plus en plus, les antennes allongées frissonnèrent, le balancement des quatre ailes devint plus marqué; il y eut un moment d'arrêt : puis ce fut comme un éclair; je regardais encore mon bras, et, loin de moi, le Machaon faisait déjà voltiger et chatoyer sa brillante queue sur un parterre de fleurs.

Tout au bas de la planche de papillons est une phalène, la *Lichénée* bleue du frêne, dont la chenille se range parmi les Arpenteuses.

LA PRISE DE TABAC.

NOUVELLE.

Au moment de l'émigration, Coblentz était devenu le refuge de presque toute la noblesse française, et la cour de Versailles se trouva, pour ainsi dire, transportée sur les rives du Rhin. Quelque graves que fussent les événements politiques, ils n'avaient pu enlever aux exilés leur insouciance. A voir le bruit et le mouvement de cette foule, qui avait transporté en Allemagne toutes ses habitudes de légèreté, on eût pris Coblentz pour une ville de plaisance, et la réunion des gentilshommes français pour un rendez-vous de plaisir. Bien que la position de la plupart d'entre eux fût précaire, et que plusieurs en fussent déjà réduits aux derniers expédients, tous conservaient la gaieté, seule richesse qui ne leur eût point été enlevée par le mouvement révolutionnaire. On continuait à se donner des fêtes, comme en France, à se faire des visites, à se disputer la préséance et à jouer son dernier écu. La *roulette*, établie depuis peu dans une maison dont l'entrée était publique, attirait surtout les émigrés par la chance décevante de gains toujours rêvés et jamais obtenus. La noblesse allemande y accourait également, entraînée par l'exemple, et la funeste passion du jeu faisait chaque jour de nouveaux progrès dans tous les rangs.

Parmi le petit nombre de gentilshommes qui échappèrent à l'engouement général, s'en trouvait un qui mérite une mention particulière. On le nommait le chevalier de Roquincourt; et, bien qu'il fût originaire du Midi, sa famille habitait depuis longtemps l'Alsace, où lui-même était né. En cédant à la nécessité qui le forçait à quitter la France, le chevalier avait accepté toutes les conséquences de son exil. La faible somme avec laquelle il s'était réfugié en Allemagne fut placée par lui entre les mains d'un banquier digne de sa confiance, et les intérêts qu'il reçut, joints au prix de quelques leçons, lui permirent de subvenir à ses besoins, en faisant honneur à tous ses engagements.

Cette sagesse fut d'abord traitée d'avarice par les malveillants et de prudence marchande par ses meilleurs amis; mais quand on vit que le chevalier trouvait encore moyen de secourir, sur son faible revenu, les gentilshommes les plus nécessiteux, l'estime succéda à la raillerie, et il devint pour les plus étourdis un modèle digne d'être imité, quoique inimitable.

De Roquincourt méritait cette admiration. En le ruinant et le forçant à la fuite, la révolution n'avait nullement altéré son caractère : c'était toujours la même équité dans sa manière de juger les hommes ou les choses, la même sympathie pour tout ce qui était bon, la même pitié des souffrances qui frappaient ses yeux. Il n'avait point concentré le monde dans sa propre personnalité, et ne croyait pas tout perdu parce que son sort était troublé.

— Mes affaires ne sont point celles du genre humain, disait-il habituellement, et celui-ci ne tombera point en décadence parce que le chevalier de Roquincourt donne des leçons de grammaire.

Par suite de son système d'économie, le chevalier s'était logé dans les faubourgs, chez une juive qui sous-louait quelques chambres meublées à des prix modérés. Au-dessus de lui demeurait un jeune Allemand nommé Aloisius Barker. Il était de Neuwied où il vivait d'un petit commerce de détail avec sa mère et une jeune sœur; mais un incendie lui avait subitement enlevé tout ce qu'il possédait, et il était venu à Coblentz dans l'espoir d'y recouvrer quelques créances douteuses qui composaient désormais toute sa fortune. Par malheur, ses démarches avaient été infructueuses. Sans connaissance parmi les fabricants de la ville, sans ressources pour réclamer justice devant le juge, déjà découragé par le malheur qui l'accablait, il ne s'était montré ni assez habile ni assez redoutable pour arracher le paiement à des débiteurs gênés ou de mauvaise foi. Les uns l'avaient ajourné, d'autres avaient nié la créance; enfin, après avoir perdu son dernier espoir et dépensé son dernier thaler, il se trouvait arrivé depuis quelques jours à cet abattement qui vous ôte jusqu'à la volonté du salut.

Le chevalier connaissait en gros les malheurs de Barker; chaque fois qu'il le rencontrait sur l'escalier, il lui demandait, avec intérêt, où en étaient ses espérances; mais ne l'ayant point vu depuis quelques jours, il ignorait leur ruine et l'état de détresse auquel le malheureux jeune homme se trouvait réduit.

Un jour qu'il rentrait de ses leçons, il trouva Aloisius à la porte de la maison, avec le courrier, qui tenait à la main une lettre. Le jeune homme la regardait d'un œil mouillé de larmes, mais sans la prendre; le courrier semblait indécis.

Le chevalier s'arrêta en saluant Barker par son nom, d'un air de bienveillance qui sollicitait évidemment l'explication du trouble dans lequel il le voyait. Aloisius ne parut point comprendre; mais le courrier se tourna vers de Roquincourt :

— Puisque ce gentilhomme est de votre connaissance, fit-il observer, il pourra peut-être vous tirer de peine.

— Qu'y a-t-il? demanda le chevalier avec empressement.

— C'est un petit embarras, reprit le courrier en hésitant : cette lettre arrive de Neuwied pour monsieur; le port est de quatre *silber-groschen*, et monsieur se trouve n'avoir point cet argent... sur lui.

— Que ne parliez-vous? dit le Français, en fouillant rapidement dans sa poche.

Mais Aloisius l'arrêta d'un geste :

— Non, dit-il d'un accent entrecoupé, je n'ai cette somme ni sur moi... ni ailleurs; je ne pourrai vous la rendre, monsieur.

— Je le compte bien ainsi, car je vous la dois, dit de Ro-

quincourt du ton le plus naturel : prenez, monsieur ; puisque la lettre vient de Neuwied, elle doit être de votre sœur ou de votre mère.

Il avait payé le courrier, qui se retira, et il remit la missive à Barker.

Celui-ci n'eut point la force de le remercier ; mais il ouvrit le papier et se mit à le parcourir rapidement. A mesure qu'il avançait dans cette lecture, ses traits s'altéraient ; enfin il s'arrêta avec une exclamation douloureuse.

— Auriez-vous reçu quelque mauvaise nouvelle ? demanda le chevalier, qui avait continué à monter, et qui s'arrêta au cri du jeune homme.

— Ah ! ce malheur nous manquait ! balbutia Aloisius, qui venait de porter la lettre à son front avec désespoir.

— De grâce, qu'y a-t-il ? que vous annonce-t-on ? reprit de Roquincourt, en descendant vivement trois marches pour se trouver près de Barker.

— Si vous saviez, monsieur ! s'écria celui-ci, dont les larmes entrecoupaient la voix ; ils ont fait vendre là-bas ce qui restait à ma sœur et à ma mère ; toutes deux sont maintenant sans abri et sans pain.

Le chevalier fit un geste de surprise affligée.

— Et elles m'appellent à leur aide, continua Aloisius, moi qui n'ai pu même payer le port de cette lettre ! à leur aide, quand je suis comme elles sans ressources et sans espoir !

Le chevalier tâcha de calmer Barker par quelques douces paroles, et le fit entrer dans sa chambre pour l'interroger avec détail. L'exaltation du jeune homme le rendit plus communicatif qu'il ne l'avait jamais été. Il expliqua à de Roquincourt comment le feu avait subitement détruit tout ce que renfermait la petite boutique qu'il faisait valoir avec sa mère. La perte montait à douze cents thalers composant toute leur fortune, et qu'il n'avait désormais aucun moyen de remplacer.

A mesure que Barker entrait dans ces détails, son désespoir semblait grandir. En peignant au chevalier l'affreuse position de sa sœur et de sa mère, il la voyait lui-même plus clairement ; il s'indignait de son impuissance à les secourir ; il accusait le ciel, et tombait de plus en plus dans cette ivresse de la douleur qui est la suprême infortune des malheureux. De Roquincourt comprit que toutes les consolations seraient inutiles ; ce qu'il fallait dans ce moment pour relever l'âme abattue d'Aloisius, c'étaient des réalités, non des espérances.

Le chevalier était trop pauvre pour venir efficacement lui-même au secours du jeune homme : les besoins de quelques compagnons d'exil avaient déjà amoindri ses revenus de plusieurs mois ; ce qu'il pouvait faire était trop peu de chose pour retirer Barker de cet abîme de désespoir au fond duquel il venait de tomber. Il fallait donc avoir recours à une générosité plus opulente. De Roquincourt prit sur-le-champ son parti. N'ayant jamais rien à demander pour lui-même, il était hardi à solliciter pour les autres ; les refus l'affligeaient sans l'humilier. Il adressa au jeune homme quelques derniers encouragements, lui promit de s'occuper de lui, et prit le chemin de l'hôtel habité par le vicomte de Roullac.

Aidé par un homme d'affaires qui, au moyen d'une vente simulée, avait su préserver de la confiscation le domaine de Roullac, le vicomte jouissait dans l'exil de toute la fortune qui lui avait été laissée par son père. Il en usait, du reste, avec une libéralité qui ne permettait même point la jalousie. Sa main, toujours ouverte, ressemblait à ces fontaines qui laissent couler leurs eaux pour tous les voyageurs. Jamais un refus volontaire ne faisait désirer que sa fortune eût un autre possesseur ; mais ses habitudes entravaient souvent ses bonnes intentions : prodigue et joueur, M. de Roullac se trouvait quelquefois sans un écu. L'important était donc d'arriver au bon moment et avant que ses goûts dispendieux se fussent abattus, comme une nuée d'oiseaux, sur la récolte dorée qui lui arrivait de France chaque mois.

De Roquincourt le savait ; aussi hâtait-il le pas, dans l'espoir d'arriver avant quelque autre solliciteur, en route peut-être comme lui ; mais on lui apprit à l'hôtel que le vicomte n'était point rentré depuis le matin et qu'il devait se trouver à *la roulette*. Bien que le chevalier eût une horreur particulière pour les maisons de jeu et qu'il n'en eût jamais dépassé le seuil, les circonstances lui parurent trop pressantes pour qu'il s'arrêtât à cette répugnance. M. de Roullac pouvait être en heureuse veine, comme cela lui arrivait souvent, et dans ce cas, nul doute qu'il n'écoutât favorablement sa requête. Le gentilhomme alsacien se décida donc à entrer dans la salle où une partie de la noblesse émigrée se pressait autour des tapis verts. Il aperçut bientôt le vicomte engagé dans une partie très animée. Les frédérics d'or formaient devant lui de petits monticules mobiles et sonores, que l'on voyait successivement grandir ou décroître.

La fin à la prochaine livraison.

LE CHIEN DE COUSTOU.

Le comte de Caylus, dans un Mémoire lu à l'Académie des inscriptions (XXIII, 301), après avoir rappelé les anciennes anecdotes sur des effets singuliers de perspective, sur des oiseaux qui se frappaient la tête contre des ciels peints, sur des bas-reliefs en grisaille, que le toucher ou le poids empêchait seul de croire ou de marbre ou de bronze, raconte le fait suivant dont il avait été le témoin.

« Dans le nombre de statues de marbre dont le jardin des Tuileries est orné, il y en a une auprès de la porte du pont Royal ; elle est de la main de Coustou l'aîné, et représente un chasseur traité à l'antique, et groupé avec un chien qui aboie, et dont l'attitude est par conséquent vive et animée. Un jour, en me promenant seul, je fus frappé à la vue d'un petit chien ; il aboyait et paraissait en colère. Je m'arrêtai pour démêler le sujet de son agitation ; et, après avoir examiné la direction de ses regards, je fus convaincu qu'elle n'avait point d'autre objet que le chien de cette statue. Je le chassai plusieurs fois ; il était irrité, il revenait toujours, et ne me laissa aucun doute sur la vérité de son impression. Ce chien est fort bien traité et du plus beau travail ; mais toujours est-ce du marbre, et l'illusion n'est pas moins surprenante. Je regardai de même avec attention si le soleil dont il était éclairé pendant cette petite scène, n'ajoutait rien aux masses et à la vérité de son imitation ; je n'y trouvai aucune différence d'avec ce qu'il m'avait toujours paru. »

Je me souviens qu'étant jeune, et avant d'avoir donné beaucoup d'attention à l'économie des nations, j'assistais à la campagne à un repas fort gai, où l'un des convives ne manquait jamais de faire voler par la fenêtre les flacons à mesure qu'ils étaient vidés. C'était, disait-il, pour faire gagner les fabriques. Il était conséquemment fort satisfait de ses prouesses, et les amateurs s'empressaient d'y applaudir.

Je commençai par rire comme les autres ; cependant, à mesure que la même folie était répétée, je ne pouvais m'empêcher d'y réfléchir, et mon esprit vint à douter de l'avantage qui pouvait résulter pour la société en général d'une consommation dont il ne résultait aucun bien pour les consommateurs. Il me semble, me disais-je à moi-même, que le convive qui consacre trois ou quatre francs de son argent à payer des bouteilles cassées ne peut faire cette dépense sans qu'il en résulte un retranchement de pareille somme sur une autre dépense. Ce que le verrier vendra de plus, un autre marchand le vendra de moins. Le monde ne peut rien gagner à un pareil divertissement, et il y perd le service, l'utilité que le briseur de flacons pouvait recueillir de leur usage, s'ils avaient été ménagés. J.-B. SAY.

PUPITRE D'UNE FAÇON PARTICULIÈRE

ET TRÈS COMMODE POUR LES GENS D'ÉTUDE.

On trouve ce projet de machine dans l'ouvrage publié à Lyon en 1729, sous le titre de « Recueil d'ouvrages curieux » de mathématique et de mécanique, ou description du cabinet » de M. Grollier de Servière, par M. Grollier de Servière, ancien lieutenant d'infanterie, son petit-fils. » Voici un extrait de la description qui accompagne la planche dont nous donnons une réduction :

« Par le moyen de cette machine, vous pouvez, sans changer de place et sans bouger de votre fauteuil, lire successivement plusieurs livres les uns après les autres, et bien loin d'avoir la peine de les aller chercher, ou de vous les faire apporter, vous les faites facilement venir à vous. Les deux grandes roues sont solidement attachées l'une à l'autre par un axe qui les fait tourner ensemble sur les pieds droits. Entre ces deux grandes roues, et autour de leur circonférence, il y a des tablettes ou pupitres qui y sont retenus par des espèces d'axes coudés et mouvants dans les grandes roues, en sorte que lorsque les roues tournent, le poids des pupitres les tient toujours dans la même situation et les empêche de basculer et de perdre leur équilibre. Avant que de travailler, on range sur les pupitres tous les livres dont l'on juge que l'on aura besoin. — A la place de cette machine, on peut ranger les livres autour d'une grande table ronde dont le dessus tourne sur un pivot qui est au centre ; on fait ainsi venir facilement devant soi les livres dont l'on veut se servir, en tournant la table avec la main. »



MOYEN DE DÉVIDER DES ÉCHEVEAUX

SANS DÉVIDOIRS.

Les dames ont souvent besoin de dévider en pelotons des écheveaux de fil, de laine ou de soie, dont elles veulent faire usage à l'instant même. Voici un moyen aussi simple que commode et expéditif, de suppléer, avec leurs mains seulement, au dévidoir qu'elles n'auraient pas près d'elles ou dont l'usage occasionnerait quelque dérangement ou des préparatifs.

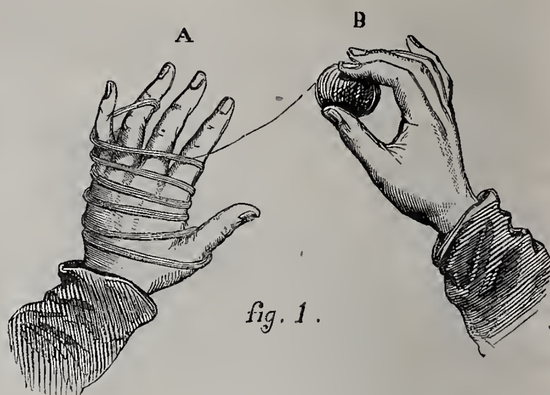


fig. 1.

Le pouce de la main gauche A, fig. 1, est passé dans l'une des extrémités de l'écheveau qu'on tourne immédiatement autour de cette main, sans le tordre aucunement ; l'autre bout de l'écheveau est passé sur le doigt annulaire, auquel il arrive soit sur le dehors, soit sur le dedans de la même main, et toujours sans être tordu.

Après avoir coupé la centaine, lien par lequel tous les fils de l'écheveau sont attachés ensemble, on écarte la main droite B, fig. 1, qui tient le corps du peloton et le bout du fil, pour le dévider de dessus la main gauche, et lorsqu'il y en a une longueur suffisante de développée, la main droite place le peloton entre l'index et le pouce de la main gauche A', fig. 2, qui le tient pendant que la main droite B' enroule le fil sur le corps du peloton. Lorsque la longueur de fil qui a été développée est pelotonnée, la main droite reprend le peloton comme dans la fig. 1, pour dévider une nouvelle longueur de fil. Les deux mains agissent successivement, comme il vient d'être dit, jusqu'à ce que tout l'écheveau soit dévidé et pelotonné.

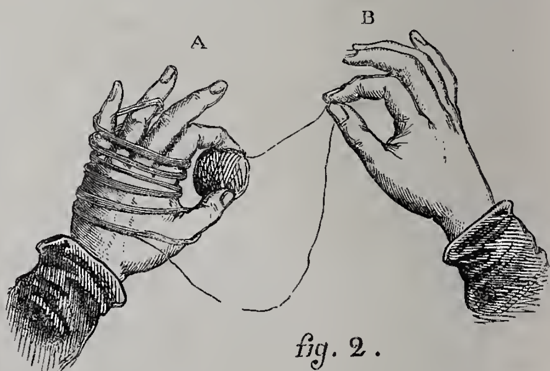


fig. 2.

Dans les fig. 1 et 2, les deux mains sont représentées comme la dame qui opérerait verrait les siennes.

Avec un peu d'habitude et d'adresse, la main droite, sans se dessaisir du peloton, peut alternativement dévider le fil et le pelotonner.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA MUSIQUE SACRÉE,

PAR HÄHNEL.



(La Musique sacrée, bas-relief de la statue de Beethoven, à Bonn.)

Les quatre bas-reliefs qui décorent le piédestal de la statue de Beethoven, à Bonn, représentent la Symphonie, la Fantaisie, la Tragédie lyrique et la Musique religieuse. La Symphonie monte vers le ciel en tirant des accords d'une lyre ses yeux levés cherchent l'idéal, ses cheveux sont épars, ses vêtements flottent au vent; supportée sur des nuages par de petits génies, elle rappelle les assomptions. La Fantaisie exprime plus de désordre : assise sur un animal chimérique qui l'em-

porte avec rapidité sur la terre, elle ressemble, sous ce rapport, à l'Ariane de Dannecker, qui elle-même est une réminiscence d'une charmante fresque de Pompéi. La Tragédie lyrique, assise, comme la Musique sacrée, au milieu d'une sorte de médaillon, ornement plus élégant que motivé, est grave et pensive ; elle tient d'une main une courte flûte ; l'autre main, ramenée sous le menton par un mouvement gracieux du bras, exprime la méditation. Les attributs de cette figure sont des masques et une lyre. La Musique religieuse ou sacrée est fidèlement reproduite dans notre gravure ; on ne peut hésiter à la considérer comme une imitation de l'une des plus gracieuses peintures de notre temps, la sainte Cécile de M. Paul Delaroche. Ce n'est donc point par la nouveauté de l'invention que se recommandent ces bas-reliefs de M. Hähnel ; mais on doit y louer une heureuse tendance à rechercher le dessin simple et élégant des grandes époques de l'art. La statue de Beethoven, par le même artiste, représente le sublime compositeur en costume moderne, tenant un cahier d'une main, un crayon de l'autre, et absorbé par l'inspiration. Cette statue et les bas-reliefs ont été fondus par M. Burgschmith, de Nuremberg. La hauteur de chaque bas-relief est de $1^m,949$, celle de la statue est de $3^m,898$. L'ensemble du monument a $8^m,771$ de haut.

(Voy., sur Beethoven, la Table des dix premières années.)

LA PRISE DE TABAC.

NOUVELLE.

(Fin.— Voy. p. 138.)

En apercevant le chevalier, M. de Roullac fit un geste de surprise.

— Dieu me pardonne ! c'est de Roquincourt, s'écria-t-il ; quel prodige peut amener notre Caton dans cette caverne ?

— Je vous cherchais, répondit le chevalier.

— Tout-à-l'heure je suis à vous, répliqua M. de Roullac ; il ne me reste plus que deux ou trois mille frédérics à perdre.

— Gardez-en quelques uns en réserve, dit le gentilhomme plus bas.

— Vous en avez besoin ? reprit le vicomte ; par le ciel ! mon cher, prenez ce qu'il vous faut...

— Doucement, interrompit un gros seigneur allemand qui se trouvait derrière M. de Roullac ; il faut d'abord que nous suivions notre veine.

— Ah ! diable ! j'oubliais que le baron d'Aremberg est mon associé, fit observer le Français en riant ; mais je vous tiendrai compte, baron, de ce qui sera pris.

— Non, non, s'écria l'Allemand avec insistance ; il ne faut jamais ôter l'argent du jeu : cela porte malheur. Que le chevalier attende un instant.

De Roquincourt s'inclina en signe de consentement, et le jeu reprit.

Mais on eût dit que l'arrivée du chevalier avait fait tourner subitement la chance : M. de Roullac, qui était auparavant en gain, commença à perdre coup sur coup, et, en moins d'un quart d'heure, tous les frédérics eurent disparu sous le rateau du banquier.

Ainsi dépouillé, le vicomte se leva sans montrer aucune émotion, s'excusa légèrement près du chevalier, ordonna de faire approcher son carrosse, et partit.

De Roquincourt était resté à la même place, triste, désappointé et les yeux fixés sur ce fatal tapis vert qui venait d'engloutir le salut et la consolation d'Aloisius.

Cependant le baron d'Aremberg n'avait point imité la prudente retraite du vicomte, et s'obstinait à jouer avec cette ténacité particulière aux races du Nord. Le hasard sembla vouloir récompenser sa persistance par un retour inattendu. Les monticules d'or recommencèrent à se former devant lui, et, à mesure qu'ils grossissaient, la parole revenait au taciturne Allemand.

— Je vous avais bien averti que reprendre de l'argent au jeu portait malheur, dit-il en se tournant vers de Roquincourt, qui regardait d'un air pensif ; la seule intention qu'a eue le vicomte d'en retirer quelque chose a fait tourner la chance contre lui.

— Alors je vous demanderai, sans doute inutilement, d'accomplir ce qu'il n'a pu que projeter ? demanda le chevalier.

— Qui ? moi, donner l'argent du jeu ! s'écria d'Aremberg.

— C'est pour une bonne action, monsieur le baron, objecta de Roquincourt ; il s'agit de sauver un de vos compatriotes.

— Ce serait mon frère, monsieur, ce serait mon père, interrompit l'Allemand, que je ne retirerais point de là un frédéric. L'argent du jeu est sacré ; il appartient au jeu. Voyez, la chance se soutient, tous les coups me réussissent maintenant.

Une nouvelle *alluvion* de pièces d'or venait, en effet, de s'ajouter au monceau placé près du baron. Le chevalier ne put retenir un geste de dépit ; il comparait mentalement la chance de l'Allemand à celle du vicomte, et s'indignait de cette injustice du hasard.

M. d'Aremberg remarqua son mouvement.

— Mon bonheur vous fait envie, dit-il avec ce rire insolent des sots qui réussissent.

— Non pas pour moi, monsieur, répondit de Roquincourt, mais pour tant de malheureux qu'une faible partie de cet or pourrait consoler.

— Ah ! c'est juste, reprit le baron ; j'oubliais que vous êtes le saint Vincent de Paul de l'émigration. Eh ! pardieu ! mon cher, que ne faites-vous sauter la banque à son profit ? tentez le sort comme moi.

— J'ai toujours craint et évité le jeu, monsieur le baron.

— Raison de plus ; votre chance n'est point épuisée : on est toujours heureux à sa première partie, c'est un principe.

— Je n'ai point de confiance dans les faveurs du hasard.

— Vous ne les avez jamais cherchées.

— Il est vrai.

— Pourquoi préjuger alors avant d'essayer ?

— Et si je perds !

— Et si vous gagnez !

Le chevalier ne répondit pas ; mais il se sentit ébranlé par les paroles du baron et encore plus par la vue des frédérics qui continuaient à grossir l'enjeu de ce dernier. Après tout, il suffisait d'une bonne chance, de deux ou trois coups heureux ! Un thaler risqué sur le tapis vert pouvait lui donner en quelques minutes la somme nécessaire pour rendre la paix à Aloisius. La tentation était singulièrement pressante, et de Roquincourt porta instinctivement la main à sa poche ; mais l'exiguïté de la bourse qu'il sentit sous ses doigts arrêta court son désir. Il se rappela alors qu'après ses dernières largesses à des compatriotes indigents, il avait rigoureusement calculé ce qui lui restait, et que la plus légère diminution dans ses ressources renverserait l'équilibre établi entre ses dépenses et ses revenus ; car la générosité du chevalier n'avait rien d'irréfléchi, son désir d'obliger ne lui faisait jamais oublier ses devoirs envers lui-même, et il n'était point de ceux qui se font prodigues aux dépens de leurs créanciers.

Sa main soupesa quelque temps la bourse qu'elle avait rencontrée. Il calcula encore tout bas sa dépense mensuelle, et, convaincu de l'impossibilité de l'essai conseillé par le baron, il poussa un soupir.

M. d'Aremberg, qui l'observait, hocha la tête.

— Eh bien, chevalier, s'écria-t-il ironiquement, que diable cherchez-vous donc dans votre poche ?

De Roquincourt rougit malgré lui, et tira brusquement une tabatière d'écaille sur laquelle se trouvait la miniature de sa mère.

— Ah ! ce n'est donc pas un enjeu, reprit le baron; je croyais vous avoir persuadé; que risquez-vous à exposer quelques frédérics?

De Roquincourt aurait pu parfaitement répondre, mais il se contenta d'un mouvement d'épaules, et ouvrit sa tabatière; l'impertinence du baron lui prenait sur les nerfs.

— Allons, reprit celui-ci en ricanant, puisque vous vous défiez de votre fortune, cher chevalier, n'en parlons plus et donnez-moi une prise de tabac.

Il avait étendu la main vers la boîte d'écaille du gentilhomme alsacien, qui faisait un mouvement pour la rapprocher, lorsqu'une pensée subite traversa son esprit; il retira la tabatière et la referma.

— Eh bien ! dit avec étonnement l'Allemand, qui tenait toujours le bras tendu.

— Veuillez me pardonner, monsieur le baron, répliqua sérieusement de Roquincourt; mais chacun a ses principes; les vôtres vous défendent de rien donner quand vous jouez; les miens m'imposent la même obligation quand je regarde.

— Comment? c'est une plaisanterie !

— Nullement.

— Vous me refusez une prise de tabac?

— Je refuse de vous la donner, monsieur le baron.

— C'est-à-dire qu'il faut vous l'acheter?

— Si vous le pouvez.

M. d'Aremberg éclata de rire.

— Vive Dieu ! voilà qui est curieux, s'écria-t-il; le chevalier transformé en marchand de maconba ! et combien demandez-vous, mon cher?

— Un frédéric, monsieur le baron.

— Un frédéric ! mais c'est de l'usure.

— C'est de la spéculation.

— Quoi ! pour une prise de tabac !

— Qu'importe l'objet? Tous les économistes vous apprendront que le prix de vente ne dépend point seulement de la chose vendue, mais des circonstances. N'a-t-on pas vu des rats payés au poids de l'or dans des villes assiégées? et les voyageurs égarés dans le Sahara ne donneraient-ils point une perle pour un verre d'eau?

— Et vous me croyez dans une position analogue?

— A peu près, monsieur le baron; car je vous ai vu tout-à-l'heure chercher en vain votre tabatière, et vous ne pouvez quitter le jeu pour la faire demander; je tiens donc momentanément votre nez dans ma dépendance, et ce n'est point abuser de ma position, mais seulement en user que de vous demander un frédéric.

— Sur mon âme ! je vous le donne pour la curiosité du fait, dit M. d'Aremberg en riant.

Le chevalier tendit aussitôt sa tabatière.

— Je n'ai fait marché que pour une seule prise, continua le seigneur allemand, en plongeant ses doigts dans la boîte d'écaille; mais, ma foi ! mes gains m'autorisent à quelques folles dépenses; j'en prends deux, mon cher, et voilà les deux pièces d'or.

— Laissez-les sur le tapis, dit de Roquincourt, ce sera ma mise.

— Vous les risquez d'un seul coup?

— D'un seul coup.

Le jeu reprit, et le chevalier gagna.

Il retira aussitôt les trois quarts de l'enjeu, et risqua un nouveau frédéric qu'il perdit; puis il en risqua deux, avec lesquels il recouvra le double de ce qui venait de lui être enlevé. Les mêmes chances se renouvelèrent dans les coups suivants, quelquefois fâcheuses, plus souvent favorables. Le chevalier suivait chaque coup avec une curiosité inquiète que l'on eût prise pour une avidité de joueur; mais enfin il compta les frédérics qu'il avait devant lui, les réunit en un seul rouleau, et se leva : il avait ses douze cents thalers ! Traversant rapidement les salles qui retentissaient de malédictions, d'exclamations, de cris de rage et de quelques rares cris de joie, il gagna rapidement la rue, puis le quartier qu'il habitait.

La nuit était venue : le chevalier, qui ne craignait point d'être aperçu, avait relevé les basques de son habit pour mieux courir à travers les flaques de boue et les ruisseaux qui entrecoupaient le faubourg. Son cœur battait violemment à la pensée du bonheur d'Aloisius, et il arriva presque aussi haletant de sa joie que de sa course.

Il franchit rapidement les trois rampes d'escalier et courut à la porte de Barker : elle était fermée ! Il redescendit à sa propre chambre, espérant que le jeune homme y serait resté depuis son départ; mais elle était vide. Il allait s'adresser à l'hôtesse pour savoir d'elle où se trouvait Aloisius, lorsque son regard rencontra une lettre posée sur son bureau. Il la prit, en regarda l'écriture, qui lui était inconnue, et l'ouvrit.

Elle était signée Barker et ne renfermait que les lignes suivantes :

« Vous m'avez dit d'espérer; mais je n'en ai plus la force; » Dieu lui-même m'a abandonné. Je ne puis être d'aucun » secours à ma sœur ni à ma mère; je n'ai point le courage » de supporter la vue de leurs douleurs. Adieu donc, vous » qui avez eu pitié de moi, vous qui m'eussiez secouru si la » bonne volonté tenait lieu de richesse; mais la providence » ressemble aux hommes, elle ne protége que les heureux. »

ALOISIUS BARKER.

Cette lettre épouvanta le chevalier; elle annonçait une résolution funeste qu'il n'était peut-être plus temps de prévenir. Il courut chez l'hôtesse, qui occupait le rez-de-chaussée, et lui demanda si elle avait vu Aloisius; la juive affirma qu'il n'était point sorti, et de Roquincourt remonta précipitamment jusqu'à la mansarde. La porte, fermée au dedans, ne résista pas longtemps à ses efforts; mais à peine l'eut-il ouverte qu'il s'arrêta épouvanté sur le seuil : le jeune Allemand était couché à terre, la tête appuyée sur une de ses mains, et un brasier de charbon brûlait à ses pieds.

Le chevalier s'élança vers lui, le souleva dans ses bras et l'emporta sur le palier, où l'hôtesse juive était également accourue. L'asphyxie, heureusement, n'était point complète; les soins prodigués au jeune homme le ramenèrent à lui. Il reprit peu à peu ses sens, promena sur ceux qui l'entouraient un regard vague et égaré; mais à la vue du chevalier, tous ses souvenirs se réveillèrent; il se redressa brusquement, poussa un cri, et joignant les mains :

— Ah ! pourquoi m'avez-vous fait revivre? balbutia-t-il avec un accent de désespoir.

— Pour vous prouver que Dieu ne vous a point abandonné, dit de Roquincourt, qui lui soulevait la tête d'un de ses bras et dont l'autre main montrait le rouleau de frédérics.

Aloisius parut frappé d'une commotion électrique.

— De l'or ! s'écria-t-il.

— Il y a là douze cents thalers, reprit le chevalier, juste la somme que vous avez perdue; portez-la vite à votre mère, et rappelez-vous une autre fois que la Providence ne protége pas seulement les heureux.

Nous n'essaierons point de peindre la joie de Barker ; il est des émotions trop fortes pour que les paroles puissent les traduire. Guéri par le bonheur, il partit dès le lendemain pour Neuwied, où il reprit le petit commerce dont les gains lui avaient autrefois suffi, et avec lequel il retrouva l'aisance et la paix.

Quant à M. de Roquincourt, il rentra quelques années plus tard en France; il y recouvra une faible partie de ses biens qui suffirent à ses goûts simples, et avec lesquels il trouvait encore moyen de soulager de plus pauvres que lui; car, ainsi qu'il le disait souvent, la bonne volonté centuple les ressources, et ne possédât-on qu'une prise de tabac, on peut sauver une famille.

CUILLER EN OR DU DOUZIÈME SIÈCLE.



(Cuiller du Couronnement, à la Tour de Londres.)

Cette cuiller, qui sert à la cérémonie du couronnement des rois et des reines d'Angleterre, est conservée dans la tour de Londres parmi les Regalia (voyez, sur les Régalia, la Table des dix premières années). D'après le style de ses ornements, on la considère comme une œuvre du douzième siècle. Elle est en or pur. Quatre perles ornent le renflement du manche. Une élégante arabesque orne le cuilleron, qui est très mince et divisé en deux cavités par une saillie. L'archevêque, en officiant, place deux doigts à la fois dans ces cavités où sont quelques gouttes de l'huile consacrée. La fiole contenant cette huile a la forme d'un aigle; la tête, qui se détache, forme le bouchon.

DU DROIT D ARSIN

DANS LES COMMUNES DE FLANDRE.

Le mot *arsin*, effacé aujourd'hui de notre langue, comme le verbe *ardre, ardoir* dont il dérive, avait au quatorzième siècle le sens d'incendie volontairement allumé, de destruction par le feu. C'était, dans la langue judiciaire des communes flamandes, le nom d'un de ces actes légaux par lesquels la commune intervenait à main armée pour la défense de ses droits, et dont le récit est empreint dans les chroniques contemporaines d'un caractère de vie que rien ne rappelle plus dans les mœurs modernes.

Le bourgeois, outragé ou maltraité par un noble dans la châtellenie de Lille, avait le droit d'assigner le coupable, contrairement aux priviléges féodaux, devant les officiers de la ville, que l'on désignait à Lille sous le nom de magistrats de la loi (*Archiv. de Lille*, sall. 1, tit. 5). L'outragé était naturellement admis à prouver son droit lors même que son adversaire faisait défaut, et s'il établissait que l'injure n'avait été ni provoquée ni punie, les magistrats faisaient publier par la ville que chacun se tînt prêt à suivre en armes, à cheval ou à pied, suivant son état, le corps de ville et les officiers. Les bannières des échevins étaient en même temps *mises dehors* aux fenêtres de la halle, et restaient arborées pendant plusieurs jours. Ces délais expirés, si l'assigné ne comparaissait point, la sentence d'arsin était publiée au son de l'écalette et de la bancloque (la crecelle et la cloche du beffroi communal), et les bourgeois sortaient des murs en bon ordre, précédés des magistrats et des bannières de la ville.

Le château ou le manoir du coupable était situé quelquefois à plusieurs lieues de la ville, et cette multitude armée avait à traverser des champs cultivés, des vergers et des jardins en plein rapport. Il était rare cependant que des dévastations fussent commises, et que l'on enfreignît dans le trajet les recommandations des magistrats qui enjoignaient de marcher paisiblement « sans dégast ou dommage d'autruy.» Arrivé à la porte du manoir, le bailli répétait une dernière fois la citation légale, et promettait au coupable, s'il se présentait, de le recevoir à amende et à merci. Ce n'était qu'après avoir inutilement observé toutes ces formalités conciliatrices que l'on commençait l'œuvre de la force. Le bailli approchait le premier tison de la porte, et frappait le premier coup de hache sur les arbres du verger. C'était le signal des vengeances populaires et du déchaînement de la foule, qui pénétrait, les tisons à la main, dans la maison proscrite, et bouleversait le verger à la lueur des bâtiments en flammes. Les termes de la sentence, exécutés d'ordinaire à la rigueur de la lettre, ordonnaient de tout ardoir (brûler) dans la maison, et de tout sarter (labourer) dans le pourpris (l'enclos) (le *Châtelain de Lille*, manusc., p. 141); mais elle défendait en même temps de rien emporter du lieu dévasté, pas même la terre ou les cendres, et la foule rentrait dans la ville les mains vides et triomphante, non pas à cause du mal causé, mais par suite de ce sentiment de satisfaction qu'inspire tout acte de justice, et de l'orgueil involontaire que l'on éprouve à se la rendre à soi-même.

Ce serait sans raison que l'on comparerait à ces actes de justice populaire les violences sans règle et quelquefois sans

motif de la populace, que les Américains désignent sous le nom de *self-justice*. Dans un pays civilisé, et dans une société régulière, la loi, qui est assez éclairée pour prévoir presque tous les délits, doit être en même temps assez forte pour pouvoir atteindre tous les coupables. Mais quelle puissance, au quatorzième siècle, serait intervenue dans ces querelles des bourgeois et des seigneurs, aussi dédaigneux souvent des officiers royaux qu'ils l'étaient de ceux des villes, et que serait devenue la justice, si les communes n'avaient su se la rendre à leurs risques et périls?

CASCADE DE LA ROCHE

(Département de la Haute-Loire).

Au-dessus du beau vallon de Vals, en suivant la route tortueuse qui conduit au village de La Roche, on rencontre



(Cascade de la Roche, près le Puy, département de la Haute-Loire.— D'après un croquis de M. Camille Robert.)

une cascade dont les eaux, produites par le ruisseau de Dolaison, tombant avec fracas au milieu de roches calcaires, vont se perdre dans de belles prairies toutes bordées de peupliers, arbre qui croît bien dans le pays.

C'est au milieu des débris d'un pont antique bâti sur les rocs et entraîné par quelque trombe, que se forme la cascade.

Dans ces rocs impénétrables il y a des cavernes naturelles qui ont servi de retraite à Mandrin lorsqu'il ravageait le Velay; d'après la chronique des villages environnants, Mandrin avait choisi ces cavernes pour y faire de la fausse monnaie.

DE L'ART D'EMPAILLER ET DE MONTER LES OISEAUX.

Première opération : Nettoyage. — Les oiseaux s'obtiennent ordinairement par deux moyens : la glu et les coups

de fusil. Dans les deux cas, une portion du plumage est plus ou moins salie soit par la glu, soit par le sang. Il faut faire disparaître toutes ces souillures avant le dépouillement. Comme il est essentiel d'opérer avec le plus de propreté possible, on passe un fil dans les narines du bec de l'oiseau. Les deux bouts de ce fil, réunis ensemble, donnent le moyen de le manier aisément, ce qui facilite le nettoyage de ses plumes.

Le beurre frais et l'huile d'olive ont la propriété de s'amalgamer sans peine avec la glu; on frotte de l'un ou de l'autre de ces deux corps gras les parties engluées du plumage, jusqu'à ce que toute la glu soit détachée et qu'elle ait perdu toutes ses propriétés poissantes. Le mélange est enlevé à l'aide du scalpel, en raclant l'une après l'autre toutes les plumes enduites de glu; il ne doit rester sur les bords que quelques traces du corps gras employé; une solution de potasse dégraisse parfaitement les plumes; on les lave une dernière fois à l'eau pure, et il ne reste plus qu'à les faire sécher.

La contexture délicate des plumes, et surtout la nécessité de prévenir la corruption des chairs, ne permettent pas de s'en remettre sur ce point à une lente évaporation de l'humidité; il faut un moyen rapide de dessiccation; voici le mieux adapté à cet usage.

On connaît la faculté que possède le plâtre en poudre de s'approprier l'humidité en se solidifiant; les plumes lavées sont saupoudrées de plâtre fin pulvérisé, qu'on détache à mesure qu'il forme *croûte*, et qu'on a soin de renouveler tant qu'il reste la plus légère trace d'humidité. Il est expressément recommandé de ne pas ménager le plâtre : l'excès ne peut avoir aucun inconvénient; la parcimonie aurait celui de laisser la dessiccation imparfaite.

Pour les oiseaux tués à coups de fusil, portant inévitablement des taches de sang quelque part, un premier lavage avec une eau de savon très légère, suivi d'autres lavages à l'eau pure, suffit pour les nettoyer; on sèche leur plumage comme on vient de le voir, en les saupoudrant de plâtre fin pulvérisé. Si l'on veut conserver au plumage des oiseaux le lustre et l'éclat qui étaient une partie de la parure de l'animal vivant, il faut, à chaque fois qu'on enlève une croûte de plâtre pour en saupoudrer de nouveau les plumes humides, agiter celles-ci au moyen des *bruxelles*. C'est la première fois que nous nous trouvons forcés de recourir aux instruments formant la *trousse* de l'empailleur; afin de n'avoir plus à y revenir, nous donnons ici les noms et les figures de ces divers outils.

Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.

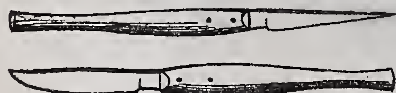
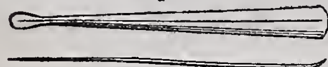


Fig. 4.



Bruxelles (fig. 1). Il en faut un assortiment de différentes grandeurs : pince de dissection (fig. 2); scalpels (fig. 3); cure-crâne (fig. 4); ciseaux courbes et ordinaires (fig. 5); pinces à pansement (fig. 6); pinces plates (fig. 7); pinces coupantes (fig. 8).

Fig. 5.

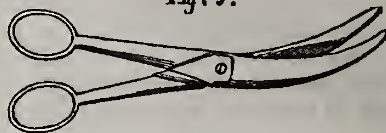
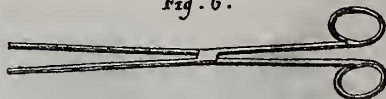


Fig. 6.



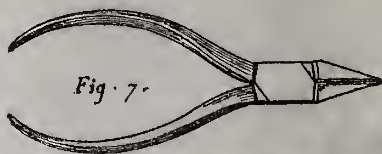


Fig. 7.

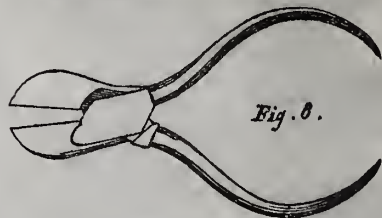


Fig. 8.

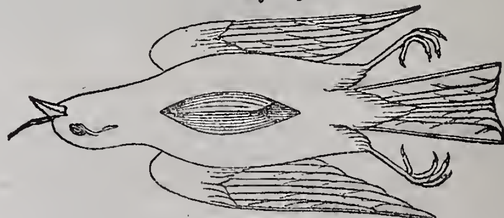
Joignez à cet attirail un marteau léger, une petite scie à main, une lime fine et une moyenne, des vrilles de diverses grosseurs, des aiguilles et du fil de fer de plusieurs numéros, deux pinceaux en crin et un blaireau, tous objets qui n'ont pas besoin d'être figurés, et vous aurez l'attirail à peu près complet des outils nécessaires pour empailler et monter les oiseaux.

Deuxième opération: Dépouillement. — Voici comment il convient de procéder à l'enlèvement de la peau, opération délicate à laquelle on ne saurait apporter trop d'attention.

Avant tout, il faut boucher exactement avec du plâtre le bec de l'oiseau ainsi que ses narines, qu'on aura grand soin de ne point déformer; on y mettra, par-dessus le plâtre, une petite bourre en coton. Cette précaution a pour but d'empêcher les matières contenues dans l'estomac de l'oiseau de s'épancher par le bec et les narines et d'endommager le plumage.

La situation dans laquelle on maintient l'oiseau pendant le dépouillement n'est point arbitraire; il doit être en premier lieu placé sur le dos, ayant la tête inclinée vers la gauche de l'opérateur. Celui-ci écarte les plumes délicatement avec le pouce et l'index de la main gauche, et met la peau à découvert sur une ligne partant de l'œsophage et longeant le *sternum* (os de l'estomac); cela fait, il pratique avec le scalpel

Fig. 9.



la première incision de la *fourchette* du sternum jusqu'au ventre, ainsi que l'indique la figure 9.

En pressant légèrement avec deux doigts de la main

gauche, on écarte l'une de l'autre les lèvres de l'incision ; il faut alors saisir d'une main un des bords de la peau, et la détacher de dessus les muscles à l'aide du manche aplati du scalpel. Lorsqu'on est parvenu à détacher la peau aussi loin que possible au-dessous de l'aile, il faut recourir au plâtre, tant pour empêcher que la peau ne se rattache aux chairs, que pour absorber le sang et la graisse dont l'épanchement peut être à craindre; le plâtre doit être employé toujours avec excès.

L'autre côté de la peau s'enlève exactement de même que le premier; seulement il faut retourner l'animal, dont la tête se trouve alors inclinée à droite, tandis que la queue l'est vers la gauche. Quand le dépouillement atteindra la naissance des ailes, celles-ci devront être coupées avec des ciseaux courbes, et détachées du corps le plus adroitement possible, pour ne pas trouer la peau. Après avoir opéré de même pour chacune des deux ailes, la peau est détachée autour de la base du cou, qui doit être retranché le plus près possible du corps. A ce moment de l'opération, le dépouillement est assez avancé pour permettre de retourner comme un gant la peau à laquelle tiennent le cou, la tête et les deux ailes; il faut faire descendre le tout vers la queue, en découvrant le dos, les cuisses et l'abdomen. Quand celui-ci est à moitié mis à nu, on peut agir pour les articulations des membres inférieurs comme on a fait à l'égard des ailes. Alors la peau n'adhère plus au corps de l'oiseau que par le dos et les parties inférieures; on continue à la faire glisser doucement, en la séparant des muscles jusqu'au coccyx, qui doit être écorché, mais non pas assez avant pour mettre à découvert l'insertion des grandes plumes ou *pennes* de la queue. Il reste donc dans la peau une portion du coccyx retranchée en dedans, ce qui termine la principale opération du dépouillement, en dégageant complétement le corps. La queue a dû se trouver refoulée en dedans de la peau, retournée pour découvrir le coccyx; cette partie doit être soigneusement raclée avec le tranchant du scalpel pour enlever la graisse et les muscles; après quoi, il faut se hâter de l'enduire avec la composition que les naturalistes nomment *préservatif*, parce qu'elle a en effet pour but de préserver les oiseaux des atteintes des insectes et d'assurer leur conservation. Nous devons, avant d'aller plus loin, donner ici la recette du préservatif. Le plus usité, car il en existe plusieurs, est le savon arsenical de M. Bécœur, pharmacien à Metz.

Arsenic en poudre.	1 kilogramme.
Tartrate de potasse.	378 grammes.
Camphre	157 gramm. 50 c.
Savon blanc	1 kilogramme.
Chaux en poudre	252 grammes.

On expose à l'action d'un feu doux, dans une terrine de grès, le savon coupé en très petits morceaux, mêlé avec une quantité d'eau seulement suffisante pour le faire fondre en le mêlant avec une spatule de bois ; il est alors retiré du feu et mêlé avec le tartrate de potasse pulvérisé, puis avec la chaux et l'arsenic ajoutés par portions. Le mélange doit être longtemps trituré afin que tous ces ingrédients s'incorporent parfaitement les uns avec les autres. Il ne faut ajouter le camphre que quand la matière est parfaitement refroidie ; on le pulvérise en le triturant séparément avec une petite quantité d'esprit de vin, puis on l'incorpore au mélange précédent, ce qui termine la préparation du préservatif. Il doit être conservé au frais dans un pot parfaitement bouché. Pour s'en servir, on en délaye une petite portion dans quelques gouttes d'eau, à l'aide d'un pinceau avec lequel le préservatif est étendu sur la partie où sa présence est jugée nécessaire.

Revenons au dépouillement que nous avons interrompu pour donner la recette du préservatif. La peau séparée du corps n'est pourtant pas vide ; après avoir replacé la queue dans sa position naturelle pour ne pas l'endommager, il s'agit de retirer les parties qui sont restées dans la peau, en commençant par les pattes. On les refoule en dedans, ce qui met l'os à découvert jusqu'au talon ; cet os est raclé avec la pointe du scalpel, pour enlever tous les muscles et les tendons ; il est ensuite remis à sa place, en tirant tout simplement la patte de l'oiseau en dehors.

Les ailes présentent un peu plus de difficulté. Si l'oiseau ne dépasse pas la grosseur du merle, il est facile d'enlever toutes les chairs de l'os supérieur (humérus) et des deux os inférieurs (cubitus et radius). La figure 10 indique cette partie de l'opération. L'intérieur de la peau des ailes et la surface des os nettoyés sont enduits de préservatif et remis en place, comme on y a remis l'os de la patte, par un mouvement de traction en dehors.



Fig. 10.

Lorsque l'oiseau dépasse cette grosseur, les os des ailes doivent être découverts le plus loin possible ; les os implantés le long de l'os cubitus sont détachés avec beaucoup de précaution, et gardent leur adhérence à la peau ; c'est ce que représente la figure 11.



Fig. 11.

Il reste à dépouiller la tête ; c'est la partie la plus compliquée de l'opération. Il faut prendre de la main droite l'extrémité du cou, tandis qu'on tient la tête de la main gauche ; la peau, qui oppose toujours plus ou moins de résistance, glisse par petites secousses et finit par mettre à nu les os du crâne. Les oreilles font obstacle au dépouillement ; il faut employer les bruxelles pour soulever par-dessous et détacher du crâne l'espèce de petit sac formé par la membrane de l'oreille ; puis on arrache son extrémité de la cavité des os où elle a son insertion. Cela fait, on rencontre les yeux, partie délicate dont il faut éviter de crever les globes et de couper les paupières ; on ne doit couper que les membranes qui unissent les paupières aux bords des orbites. La peau se trouve alors renversée jusqu'à la naissance du bec. On enlève les yeux restés dans les orbites, et la tête est coupée à sa partie inférieure, afin de pouvoir extraire la cervelle au moyen du cure-crâne, et débarrasser les os de toutes leurs parties charnues, comme le montre la figure 12.



Fig. 12.

Si l'oiseau dépassait la grosseur d'un perroquet, l'emploi du cure-crâne deviendrait insuffisant ; il faut, dans ce cas, couper cette partie en deux avec une petite scie à main, afin d'en extraire la cervelle.

L'opération du dépouillement étant ainsi terminée, le crâne est enduit de préservatif en dedans et en dehors, et rempli d'étoupes hachées ; du coton également haché sert à remplir les orbites des yeux. Il s'agit alors de retourner la peau, opération qui exige un certain degré d'habitude et d'habileté. La tête est maintenue dans la main droite, tandis que la gauche fait revenir la peau sur elle-même, et dégage d'abord le bout du bec en recouvrant le crâne. C'est alors que le fil passé dans les narines est d'un grand secours à l'opérateur ; il le tient entre les doigts de la main gauche, et tire la peau avec la main droite, dans le sens opposé, pour la retourner à l'endroit.

Quelquefois la tête de l'oiseau se trouve trop grosse pour passer par la peau du cou ; il n'y a pas d'autre moyen dans ce cas que de pratiquer, sur le sommet de la tête, une incision de la base du bec à la partie postérieure du crâne. Cette nécessité est toujours fâcheuse, parce qu'elle oblige à recourir à la couture, dont nous parlerons plus loin ; du reste, elle ne change rien au surplus de l'opération.

La suite à une autre livraison.

PROCESSIONS DE LA FÊTE-DIEU A ANGERS

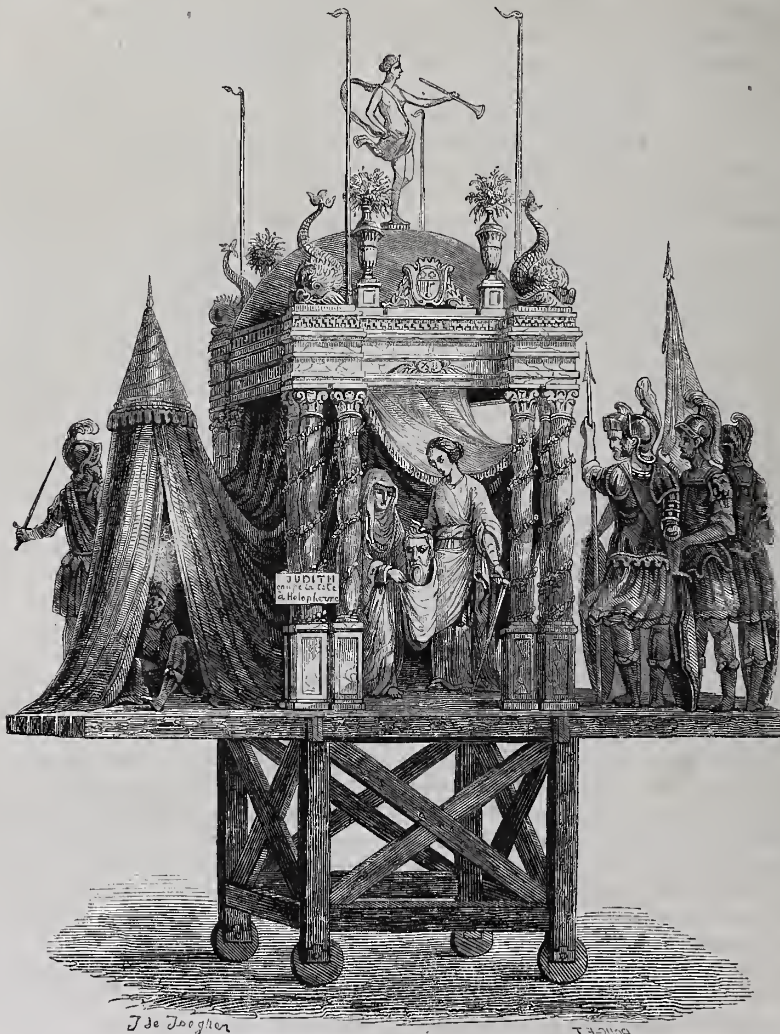
(Maine-et-Loire).

Ce fut à Angers que Bérenger ouvrit ses prédications contre la présence réelle du Christ dans l'hostie, et cette hérésie, qui semblait ouvrir de loin la voie à Calvin et à Luther, agita profondément la dernière moitié du onzième siècle. Par suite de la réaction qui s'opéra contre cette opinion, et afin de témoigner plus clairement l'adoration pour le Christ, que les catholiques croyaient ébranlée, le pape Urbain IV institua, en 1264, l'ovation publique du Saint-Sacrement, et la ville qui avait été le théâtre des prédications de Bérenger s'efforça de se justifier aux yeux de l'Église en donnant à cette ovation un éclat tout particulier. Aussi les processions de la Fête-Dieu à Angers, que l'on appelait *sacres*, eurent-elles longtemps une grande célébrité.

La cérémonie commençait à six heures du matin et durait jusqu'à quatre heures du soir. Toutes les autorités de la ville suivaient la procession. Pendant la nuit qui précédait la fête, des crieurs publics parcouraient les rues pour l'annoncer, tenant à la main une torche de cire jaune à laquelle pendait une clochette.

Douze corps d'état avaient le privilége de paraître à la procession avec des torches : c'étaient les bouchers, les poissonniers, les cordonniers, les tailleurs, les selliers, les couvreurs, les gauliers, les porte-faix, les savetiers, les cordiers, les boulangers et les bateliers.

Par extension, l'usage fit donner le nom de torches à des théâtres portatifs, autour desquels s'avançaient les corps d'état. On groupait sur ces échafauds ambulants des mannequins à masques de cire, revêtus de papiers dorés, de paillettes, et figurant des scènes de l'Ancien et du Nouveau-Testament. La torche que nous donnons montre Judith tenant à la main la tête d'Holopherne, que sa suivante reçoit dans un sac. D'un côté un groupe de soldats assyriens fait sentinelle, de l'autre est la tente des captifs, gardée par un guerrier qui a l'épée hors du fourreau. Toutes ces figures étaient de grandeur naturelle, ce qui doit faire comprendre le poids énorme de l'*édifice* entier. Il était porté par seize hommes qui faisaient faire à leur fardeau des révérences cadencées devant certaines stations.



(Une Torche de la procession de la Fête-Dieu, à Angers.)

Les douze torches existaient encore en 1790, car à cette époque les corporations demandèrent que leur entretien fût payé par la ville, ce qui fut accordé, mais amena peu après leur destruction.

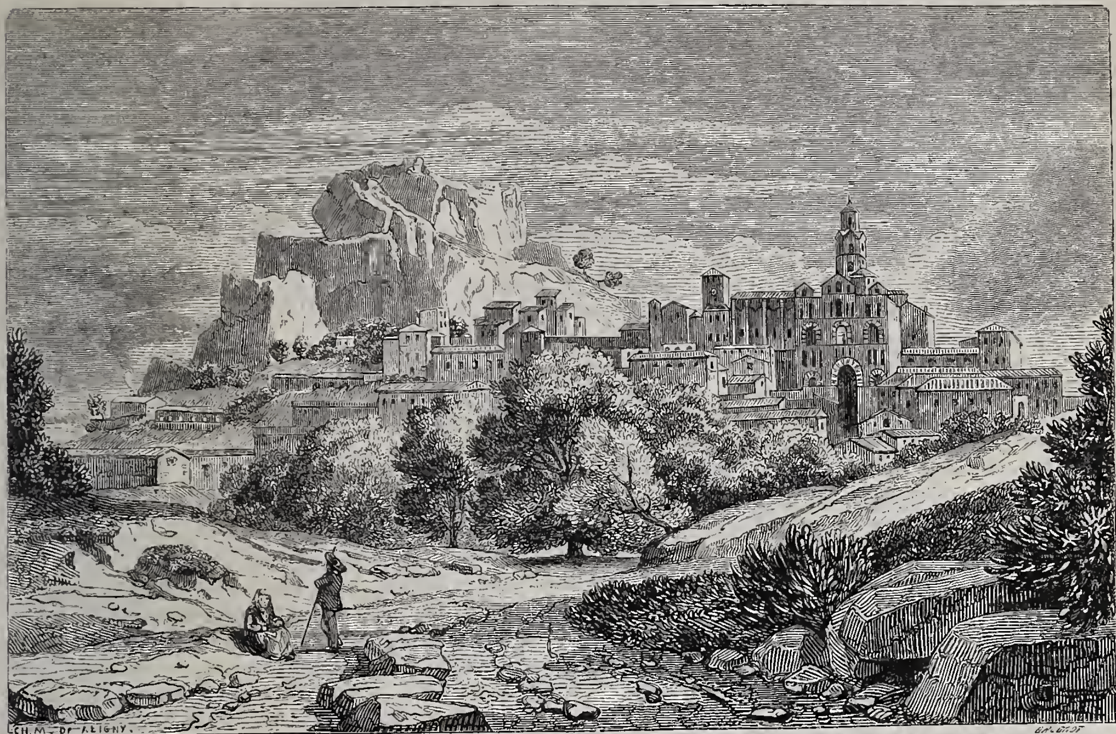
Il ne reste plus de trace de ces torches que dans le cierge des pêcheurs qui se porte encore aux processions de la Fête-Dieu. Il est d'une hauteur et d'une grosseur remarquables, orné de madones peintes et de petits cercles auxquels pendent des poissons.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE PUY-EN-VELAY.

(Voy. Vue de la cathédrale du Puy, dans la Table des dix premières années.)



(Vue de la ville du Puy-en-Velay, chef-lieu du département de la Haute-Loire.)

Cette ville, qui se fait remarquer aujourd'hui par l'industrie de ses fabriques de dentelles, a été autrefois célèbre par l'immense concours de pèlerins que la religion et la poésie y attiraient des contrées les plus éloignées. Au pied du rocher de Corneille, qui la domine, on voit, dans notre gravure, les hautes fabriques de sa cathédrale, l'une des plus anciennes et des plus curieuses de la France. Dans ce lieu, on apporta d'Orient, au huitième siècle, une petite statue en bois de cèdre, sculptée à l'image de la Vierge par les chrétiens du mont Liban. Cette image, visitée au moyen-âge par la foule alors errante des fidèles, par plusieurs papes et par neuf rois de France, avait fait donner à la ville le nom du Puy-Sainte-Marie, qui lui a été longtemps conservé. Vers le onzième siècle, on rebâtit l'église actuelle, qui est chez nous une des imitations les plus frappantes du style byzantin, et que rend encore singulièrement pittoresque le haut escalier jeté sur la pente où elle s'élève.

Quoique située près des bords de la Loire, et dans la partie du plateau central de la France dont les eaux s'écoulent vers le nord, la ville du Puy appartenait, dans ces siècles reculés, aux comtes de Toulouse, qui étaient partis du pied de l'autre versant des montagnes pour aller, avec les eaux du Rouergue, leur première patrie, étendre leur domination sur les plaines du Haut-Languedoc. Est-ce de Toulouse que le culte de la poésie provençale fut apporté au Puy ? ou bien fleurit-il naturellement dans cette ville qui parlait la langue commune aux provinces méridionales de la France ? C'est ce qu'il est difficile de décider. Il faut croire que le pèlerinage renommé de Sainte-Marie fut de bonne heure accompagné de fêtes poétiques, qui bientôt devinrent célèbres au loin. Au douzième siècle, et durant une partie du treizième, les barons grands et petits, les chevaliers, les troubadours, les jongleurs provençaux affluaient au Puy, en sorte que toute la belle et courtoise société du midi se trouvait là, quelques jours, réunie comme en une seule cour. Outre les défis guerriers des tournois, il y avait des défis littéraires, des tournois de troubadours; et des prix étaient décernés aux vainqueurs, dans ceux-ci comme dans les autres. De pareilles fêtes entraînaient toujours d'énormes frais, et fournissaient par là aux seigneurs des occasions de faire parade de la libéralité fastueuse, alors réputée l'une des plus hautes vertus de la chevalerie. Entre ces seigneurs, il s'en trouvait toujours quelqu'un qui bravait le risque de se ruiner, en se chargeant de toutes les dépenses de la fête, et il y avait un cérémonial convenu pour déclarer sa résolution à cet égard. Au milieu d'une vaste salle où s'étaient réunis les barons venus à la fête, était assis un personnage isolé, tenant un épervier sur le poing. Celui des barons qui voulait signaler sa libéralité venait droit à l'épervier et le prenait sur le poing : il annonçait ainsi qu'il s'engageait à faire les frais de la fête. Tenir et présenter l'épervier au jour de la cérémonie, était une fonction publique. Celui qui en était revêtu s'appelait le seigneur de la cour du Puy. Un troubadour du treizième siècle, le moine de Montandon, célèbre par les aventures de sa vie et par l'âpreté de ses satires, fut investi de cette charge.

De véritables concours s'ouvraient dans ces fêtes du Puy, devant une académie temporaire, dont la formation se reproduisait de la même manière dans beaucoup de villes du midi. La ville du Puy se distingue de toutes les autres, en ce qu'elle servit de modèle à celles qui furent peu après organisées dans le nord de la France, surtout en Normandie, et même en Angleterre. Dans ces derniers pays, tout concours fut nommé d'une manière absolue, *le Puy*, *le Puy* d'amour, du nom de la ville qui en avait donné les plus fameux exemples.

TRAVAUX SCIENTIFIQUES DE LA TOUR-D'AUVERGNE.

(Deuxième article. — Voy. p. 134.)

Le celtique, aujourd'hui réfugié à l'état de patois dans quelques pauvres cantons, étant une des plus anciennes

langues qui se soient parlées en Europe, a dû naturellement laisser des traces dans la plupart des idiomes qui ont fini par se former en se détachant successivement de la souche primitive. Les langues, ainsi que le montre l'expérience, variant de siècle en siècle, et s'éloignant par conséquent de plus en plus les unes des autres, puisque chacune varie à sa manière, doivent, à l'inverse, se rapprocher de plus en plus, quand on les prend dans une antiquité de plus en plus haute; de sorte qu'une langue, vue dans ses premiers âges, doit ressembler de fort près à la souche de toute autre langue de la même famille.

Platon, dans le Cratyle, dit formellement que les mots de la langue grecque dont on trouve les analogues chez les Barbares, ont dû être empruntés par les Grecs à ceux-ci : « En effet, dit-il, les Barbares sont plus anciens que nous. » La Tour-d'Auvergne justifie cette parole du prince des philosophes par de nombreux exemples qui montrent qu'effectivement les Grecs avaient de commun avec les Gaulois un grand nombre de ces mots primitifs qui sont comme le fond d'une langue. Ainsi, en breton, *ael* signifie le vent, tandis qu'en grec c'est *aella;* en breton, *kanab* chanvre, *pemp* cinq, *alb* blanc; en grec *kanabis*, *pempte*, *alphos*. Ces analogies entre le grec et le celtique s'expliquent aisément à l'aide des Thraces, qui ont eu à la fois tant de relations avec les Grecs et les Cimmériens, ancêtres des Gaulois.

Des rapports plus inattendus et aussi plus importants sont ceux qui se découvrent entre le breton, toujours considéré comme le représentant immédiat de l'ancienne langue celtique, et l'hébreu. C'est sur ce lien entre deux langues si anciennes, que La Tour-d'Auvergne se fondait principalement pour attribuer au celtique une si grande valeur. Il le regardait comme le point central d'où sortaient tous les fils qui lient encore aujourd'hui le plus grand nombre des langues entre elles, et le mettait par conséquent à la place de l'hébreu, dans lequel tant de savants ont voulu chercher la langue mère. Une telle prétention en faveur de l'hébreu n'était guère soutenable, malgré toutes les dépenses d'érudition qui se sont faites à cet égard; et aussi, voulût-on contester à La Tour-d'Auvergne son affirmative quant au celtique, ne pourrait-on guère lui refuser sa négative quant à l'hébreu. Saint Jérôme, qui avait étudié cette dernière langue si à fond, savait bien qu'elle ne possédait nullement un tel caractère. Il dit nettement qu'elle s'était formée par l'assemblage de plusieurs langues étrangères, de sorte qu'on ne pouvait par conséquent la considérer comme une langue-mère; et c'est, en effet, ce qu'explique bien clairement l'histoire si extraordinaire du peuple hébreu successivement mélangé avec tant d'autres. Quant au rapport de cet idiome célèbre avec le celtique, La Tour-d'Auvergne lui donne assez de vraisemblance pour qu'on ne puisse guère élever de doute sur ce point si important et si fécond en conséquences. Il est fondé en effet sur une suite de mots des plus essentiels, et il s'accorde admirablement avec ce que l'on sait d'ailleurs des analogies singulières qui se découvrent entre le culte des Gaulois et celui des Patriarches. Il nous est malheureusement impossible de donner ici une idée complète de la force de cette preuve, car il faudrait citer tous les mots qui lui servent de fondement; mais les similitudes sont si frappantes qu'un petit nombre d'exemples suffira pour le laisser pressentir. Il est même à remarquer que les mots celtiques sont en général les plus simples; ce qui en linguistique devient une marque de priorité, puisque les mots, en s'écartant de leur type primitif, ont en général tendance à prendre des formes de plus en plus complexes.

Breton, *bro*, pays; hébreu, *baro*. — Breton, *bagad*, assemblée; hébreu, *bagad*. — Breton, *ti*, maison; hébreu, *ti*. — Breton, *adare*, encore; hébreu, *adar*. — Breton, *mat*, bon; hébreu, *matach*, doux. — Breton, *ler*, unir; hébreu, *leor*.—Breton, *ker*, ville; hébreu, *koria*.— Breton, *ol*, tout; hébreu, *col*. — Breton, *tal*, haut; hébreu, *thal*.

D'autres rapports très frappants aussi, mais plus inexplicables, sont ceux qui reposent sur des mots doués constamment de la même forme dans les deux langues, mais avec des sens complétement différents; comme si un même genre d'édifice, subsistant des deux côtés, recevait de part et d'autre des destinations toutes différentes. « Presque toutes les dénominations dans la langue hébraïque, dit La Tour-d'Auvergne, particulièrement celles des hommes, ont leur équivalent dans la langue des Bretons. » Cela marque au moins une grande conformité dans le génie des deux langues puisqu'elles se complaisent toutes deux dans les mêmes sons. J'en citerai également quelques exemples : *Noë*, en hébreu *noah*, veut dire se reposant; en breton, *noah* veut dire nu; *Enoch* en hébreu, consacré; en breton, vieillard. *Reuben*, nom du fils aîné de Jacob, répond à vue d'un fils; en breton, il signifie rouge; *Baruch* en breton, barbe rouge; *Beniach* en breton, tête saine. Le plus curieux de ces rapports est assurément celui qui est fourni par ces deux noms d'*Adam* et *Eve*, qui sont si fondamentaux. Il est difficile de leur trouver un sens en hébreu, bien qu'on s'y soit appliqué. Le plus simple paraît être celui qui rapporte Adam à *adamech*, terre rouge, et Eve à *hava*, elle a vécu. Cela ne signifie pas grand'chose. Le sens celtique, que l'on consente ou non à le prendre pour le fondement primitif de ces deux noms célèbres, a du moins le mérite de donner des étymologies d'une certaine profondeur. « Ces noms, dit La Tour-d'Auvergne, paraissent être purement celtiques : ce sont les premières expressions qui sortent de la bouche des enfants des Bretons pour solliciter les besoins les plus pressants de la nature. Par le mot *eva*, nos enfants demandent à boire, et par *Adam*, ils demandent à manger. » Ainsi le nom d'Adam représenterait le manger, et celui d'Eve la boisson. La question serait de savoir si, dans le celtique, ces deux mots avaient déjà le même usage, ou si l'usage de les mettre de cette manière dans la bouche des enfants ne s'est pas introduit postérieurement. Quoi qu'il en soit, le fait est curieux.

Les rapports, au moins par les radicaux, entre le breton et l'allemand, sont la suite d'une lointaine parenté entre les deux peuples, laquelle nous est d'ailleurs connue par le témoignage des anciens. Des rapports semblables, mais bien plus intimes, servent à reconnaître, malgré les grands intervalles qui les séparent, les membres de l'ancienne famille gauloise qui sont demeurés fidèles dans leur dispersion, malgré le mouvement des siècles, au langage national primitif. Ainsi, en Suisse, les montagnards qui habitent le canton des Grisons ont un idiome à part qui est extrêmement voisin du Breton. La langue erse ou le gaëlic, parlé dans quelques parties des montagnes d'Ecosse et dans les Orcades, a gardé également une grande affinité avec le celtique. La langue irlandaise, qui est un dialecte de la langue erse, est également une des sœurs du breton. Mais c'est avec l'idiome du pays de Galles que le Breton a ses affinités principales. Ce ne sont que deux variétés de la même langue. Aujourd'hui encore, tout séparés qu'ils soient par la mer, les Bretons et les Gallois s'entendent facilement sans interprète. On peut donc conclure que la langue de ces peuples est identique avec celle qui se parlait dans la Gaule et la Grande-Bretagne, avant que la conquête des Romains, puis celle des Barbares, aient divisé ces provinces jadis sœurs.

Le celtique se rencontrait également dans le Cornouailles, mais il a fini par en disparaître entièrement depuis la fin du siècle dernier, chassé par les progrès de l'anglais. Mais l'usage, en changeant la langue du pays, n'a pu changer du même coup les dénominations imposées aux localités; et aussi, dans ce pays de langue anglaise, trouve-t-on encore non seulement des noms de rivières et de villages qui rappellent le breton par leur caractère, mais qui sont identiques avec des dénominations de la Bretagne. La Tour-d'Auvergne cite un grand nombre de ces similitudes qu'il avait eu le plaisir d'observer durant le séjour qu'il fit en Cornouailles comme

prisonnier. Je citerai seulement *Penrose*, *Kerier*, *Bréag*, *Karné*, *Bodmin*, *Llanyon*, *Trévignon*, *Caradoc*, *Roch-Roch*, *Caerphilli*, *Morran*, *Porthguin*, *Trégonec*, *Llansalos*. Il devait être doux à l'exilé de retrouver ainsi sur la terre étrangère tant de marques de l'antique confraternité des deux peuples. «L'auteur de ces Mémoires, à son retour de l'armée des Pyrénées Occidentales, dit à ce sujet l'illustre guerrier, étant tombé accidentellement au pouvoir des Anglais dans sa traversée de Bordeaux à Brest, fut conduit à Bodmin en Cornouailles. Le temps de sa longue et dure détention en Angleterre ne fut pas sans jouissance pour lui, puisqu'il y employa, à rédiger ce traité et à écrire pour sa patrie, tout le temps qu'il fut privé de combattre pour elle. »

Ce qui s'est passé en Cornouailles, presque sous nos yeux, dans le phénomène de l'abolition du breton, ou, pour parler plus généralement, du celtique, est exactement ce qui s'est produit successivement dans toutes les provinces de France, à l'exception de la Bretagne. Il paraît qu'au commencement du cinquième siècle, le celtique était encore d'un usage commun dans toute la Gaule, sauf des nuances, car l'on sait, par le témoignage de César, que, dès le temps de la conquête, il y avait des différences notables dans les idiomes d'une partie à l'autre du territoire. Il est peu à peu tombé en désuétude presque partout; mais il est aisé de comprendre comment en Bretagne il a trouvé un refuge plus assuré qu'ailleurs. C'est que cette péninsule, formant la partie la plus stérile de la Gaule, la plus sauvage, la plus pauvre, la moins propre à tenter l'avidité des conquérants, a été abandonnée à elle-même plus que toute autre. A cette première raison qui est fondamentale, car elle rappelle exactement ce qui s'est produit avec les mêmes conditions dans les montagnes de la Suisse, et dans celles du Cornouailles et du pays de Galles, il faut joindre les établissements formés dans la péninsule armoricaine par des émigrations de Bretons parties de l'Angleterre. Ces insulaires, pressés tantôt par les Pictes de la haute Ecosse, tantôt par les Jutes et les Saxons, conquérants vomis sur leurs terres par la Germanie, vinrent à diverses reprises demander asile à leurs frères du continent et se fondre dans leur sein, en y ravivant les anciennes mœurs, l'ancienne langue, l'ancien caractère. Ce n'est pourtant pas à ces émigrés que la province française doit son nom de Bretagne qui lui est commun avec ce fameux nom de Grande-Bretagne dont aime à se parer l'Angleterre. Il répugne de croire que des émigrés aient pu imposer leur nom à la nation qui voulait bien les recevoir. On voit, en effet, que dans la plus haute antiquité le nom de Breton appartenait à certains peuples du continent, et c'est en passant en Angleterre qu'ils ont apporté à ce pays le nom de Bretagne. On en connaissait non seulement en Gaule, mais en Espagne. Ces derniers avaient pour capitale Britonia, aujourd'hui Sainte-Marie de Bretone. Les Romains entretenaient dans leurs armées deux cohortes bretonnes levées en Espagne. Comme il est incontestable que l'Angleterre a été peuplée par le continent, ainsi que le dit Tacite, qui connaissait si bien tous ces pays, il ne peut donc y avoir de doute que ce ne soit à quelque colonie de ces peuples bretons que l'île a dû son nom.

D'ailleurs le nom de Breton, en latin *Britannus*, en celto-gallois *Brithon*, est un nom d'une signification générale : il dérive du celtique *brith*, qui veut dire bigarré, peint de différentes couleurs. Les peuples revêtus de ce nom devaient donc être des tribus qui, dans l'origine, se peignaient comme le font encore aujourd'hui tant de tribus sauvages. On sait, en effet, que cette coutume était encore universelle en Angleterre au temps des Romains. Martial, Pomponius Méla, César, en font foi. Ce dernier dit textuellement : «Tous les Bretons se peignent avec une terre qui donne une couleur bleue. » Comme cette coutume avait aussi existé dans les Gaules, il était donc naturel que les cantons qui l'avaient d'abord pratiquée eussent pris également le nom de Bretons. Aussi les peuples de race gauloise qui habitent l'Angleterre n'accordent-ils nullement le nom de Bretons, qui est proprement celui de leur race, aux conquérants de race germanique qui constituent le fond de la population de cette île. « Les Anglais, dit La Tour-d'Auvergne, qui se parent encore aujourd'hui si improprement du beau nom de *Bretons*, sont ramenés à leur véritable dénomination par les Celto-Bretons du continent. Ceux-ci ne les reconnaissent et ne les distinguent jamais sous d'autres noms que celui de *Saozonet*, les Saxons. C'est dans le même sens que les Gallois d'Angleterre les nomment aussi *Saeson*, les Irlandais *Sazonag*, et les Ecossais des montagnes *Zousnak*. » On sent au fond de cette revendication philologique toute l'antipathie qu'en sa qualité de Gaulois, comme en sa qualité de fidèle soldat de la révolution, éprouvait contre l'Angleterre notre savant. Autant il aime à retrouver des frères dans les Gallois, les Irlandais, les montagnards d'Ecosse, les opprimés en un mot, autant il cherche à s'éloigner de la race orgueilleuse et avare dans laquelle il reconnaît à la fois d'anciens ennemis et des spoliateurs.

LE RUISSEAU.

(Suite. — Voy. p. 78, 130.)

§ 5. Comment le ruisseau influe sur la configuration du sol.

Les sources qui, au lieu de sortir directement des rochers, arrivent au jour dans des plaines, dans des prairies ou dans des forêts, à travers un sol schisteux ou sablonneux, deviennent souvent la cause des accumulations de tourbe que, plus tard, on exploitera comme combustible. Ces sources sont accompagnées de touffes de mousses molles, spongieuses, d'un vert jaune, presque gris, qui ne croissent que là, et qu'on nomme des sphaignes ou *sphagnum*. Ces mousses flexibles et pressées les unes contre les autres se sont allongées à mesure que la masse s'accroissait, et se terminent par une petite touffe de rameaux vivants qui concourent à former la surface de la masse spongieuse. Il en résulte souvent des fondrières dangereuses pour les chasseurs, car le fond solide finit par être situé beaucoup au-dessous de la surface, et, dans tous les cas, c'est là le principe de la formation des tourbières; en effet, ces mousses, avec les herbes que l'humidité fait croître tout autour, et les feuilles des arbres, finissent par s'accumuler en couches épaisses partiellement décomposées ou simplement altérées. Aussi les eaux qui en sortent ont-elles toujours une teinte brunâtre.

Dans ce cas, le ruisseau naissant aura donc contribué à l'accroissement du sol, et ses eaux, sortant du sol tourbeux, n'en auront emporté aucunes parties solides. Mais il n'en sera plus de même si le terrain vient à être desséché par le déboisement d'abord, puis par des coupures et des saignées; car les eaux, coulant alors sur le sol mis à nu, en devront entraîner une portion notable qui formera plus loin des dépôts et des attérissements. Pareille chose a lieu pour les eaux coulant sur les pentes des montagnes, aussitôt que l'influence destructive de l'homme a rompu l'équilibre que la nature avait sagement établi dès le principe entre les forces de la vie végétative et les effets des phénomènes atmosphériques. Reportons-nous, en effet, par la pensée, à l'époque primitive où les continents, après un dernier soulèvement, furent abandonnés par les eaux du vaste océan et commencèrent à être arrosés périodiquement par des eaux pluviales. Les rochers nouvellement découverts n'avaient pas encore éprouvé l'influence des alternatives de sécheresse et d'humidité, de gelée et de dégel; leur surface ne pouvait donc se désagréger aussi facilement qu'elle le fait aujourd'hui; mais elle était accessible à ces nombreuses tribus de lichens et de mousses que nous voyons chaque jour envahir

les toits et les murs des édifices exposés aux alternatives d'humidité dans nos climats tempérés. A ces premiers végétaux, quand ils avaient déjà produit ou arrêté un amas suffisant de détritus ou de terreau, s'ajoutaient successivement des graminées et quelques autres plantes phanérogames, telles que les saxifrages, dont le nom exprime une tendance naturelle à briser peu à peu les rochers (*saxa* rochers, *frangere* briser) dans les fissures desquels pénètrent peu à peu leurs faibles racines. Après ces herbes, qui avaient contribué à accroître l'épaisseur de la couche de détritus et de terreau, venaient de nombreuses bruyères destinées à produire une nouvelle couche de terre par l'accumulation de leurs feuilles si menues et des poussières que le vent leur apporte. C'est là ce qu'on nomme plus particulièrement la terre de bruyère, quand les poussières apportées par le vent et entremêlées aux débris végétaux se composent en majeure partie d'un sable quartzeux presque pur, enlevé dans quelques plaines voisines. Toutefois, dans cette couche chaque jour plus épaisse, vont se développer successivement des arbustes, des buissons touffus et des arbres dont les graines sont apportées par les oiseaux, comme résidu d'une digestion trop rapide pour avoir prise sur des noyaux ou des coques dures et ligneuses. C'est ainsi que les flancs des montagnes se sont couverts d'abord de ce vêtement de verdure que l'homme leur enlève bien facilement, mais que bien souvent il ne pourrait leur rendre plus tard; car il ne dépendrait pas de lui de remettre les choses dans l'état primitif, pour que le même cycle de phénomènes pût se reproduire encore. La surface des roches, en effet, se désagrége peut-être alors trop aisément pour que les lichens et les mousses puissent s'y fixer solidement et jeter les fondements d'un sol nouveau.

Le ruisseau qui descend des montagnes, comme celui qui résulte de l'écoulement de la pluie tombée dans les plaines, entraînera toujours sans doute une quantité notable de terre et de sable qui formeront plus loin des alluvions, des attérissements, là où le courant se ralentit; mais celui qui vient des montagnes dépouillées de toute végétation est chargé de débris bien plus abondants des roches désagrégées; ce sont ces débris surtout qui se déposeront en larges bancs de sable et qui produiront cet exhaussement si rapide et si surprenant du lit de certains fleuves, tels que la Loire et la Garonne en France, et le Pô en Italie, depuis que les montagnes où ces fleuves prennent naissance ont été plus dégarnies. La composition des bancs de sable annonce bien d'ailleurs leur origine : tantôt ce sont les grains de quartz et de feldspath, avec une partie seulement du mica provenant de la désagrégation de roches granitiques; tantôt ce sont les débris des roches volcaniques, avec les minéraux caractéristiques; plus loin, c'est le mica presque seul qui, tenu plus longtemps en suspension dans les eaux, est venu former un dépôt qu'on prendrait pour un sable d'or quand il brille au soleil. Quelquefois aussi, comme au ruisseau d'Expailly, dans la Haute-Loire, le sable contient des pierres grenues, ou bien, comme dans les affluents de l'Ariége et du Gardon, il se trouve des paillettes d'or enlevées à des alluvions anciennes.

Les sables charriés par les eaux auront bien contribué à modifier la surface du sol sur le trajet de ces eaux; mais les terres, les débris argileux ou limoneux, soit seuls, soit mélangés avec le sable, auront une bien plus grande importance, car c'est là qu'il faut chercher l'origine du sol d'alluvion si fertile des vallées; ce sont les débordements périodiques des cours d'eau qui ont dû chaque année augmenter la couche de ce terrain précieux jusqu'au point où nous le voyons aujourd'hui.

LE PRÊTRE JEAN.

Parmi les récits merveilleux qui ont eu cours au moyen-âge, il n'est peut-être pas un mythe plus généralement répandu que celui du prêtre Jean ou preste Jean. Il circule dans toute l'Europe, il frappe toutes les imaginations, il agrandit le cercle des fictions poétiques qui s'étendent jusqu'à la renaissance, et il contribue puissamment à étendre le champ des découvertes dans le monde réel.

C'est à peu près vers le milieu du douzième siècle, en 1145, qu'on voit apparaître le nom du prêtre Jean. A cette époque, l'évêque de Gabala, envoyé de l'Eglise d'Arménie, signala au pape Eugène III un prince appelé Jean, qui avait ses Etats derrière l'Arménie et la Perse, à l'extrémité de l'Orient, et qui, réunissant l'empire et le sacerdoce, avait fait de nombreuses conquêtes. Lui et ses sujets professaient, disait-il, le nestorianisme. A partir de cette période, le nom du prêtre Jean figure dans une foule de récits; de prétendues lettres qu'il aurait écrites au pape sont l'objet de mille discussions; on le fait voyager de l'Inde à l'Abyssinie. Les rois catholiques recherchent son alliance et lui envoient des ambassadeurs qui ne le trouvent pas, mais qui, chemin faisant, à travers mille aventures, découvrent des pays nouveaux et établissent des relations utiles avec l'Asie et l'Afrique. Jacques de Vitry, Mathieu Paris, Du Plan de Carpin, Joinville, Marco-Polo, et beaucoup d'autres, parlent diversement du prêtre Jean. Dès le commencement du seizième siècle, les voyageurs portugais donnent le nom de prêtre Jean au Négous d'Abyssinie. Des questions d'histoire et de géographie, importantes, mais arides, se rattachent à cette fable étrange. M. D'Avezac, qui a écrit un Mémoire très savant sur ce sujet, suppose que la fiction a pu se fonder d'abord sur un fait réel. « Si l'Europe, dit-il, reçut, dès le milieu du douzième siècle, une vague notion de l'existence en Asie d'un souverain, prince et pontife à la fois, adonné à des croyances qui étaient ou semblaient être celles d'une secte chrétienne, cette notion, vraie peut-être au moment où elle se répandit en Occident, cessa bientôt, par l'effet des bouleversements politiques, d'être susceptible d'une application réelle (1). »

Il y en a qui préfèrent le langage de l'esprit à celui de l'âme, à peu près comme ces personnes qui sont indifférentes au spectacle d'une nuit étoilée, et qui courent après les feux d'artifice. RICHER.

CHARLET.

LE PETIT POSSESSEUR.

(Voy. les Petits dénicheurs, p. 41.)

Il y a un grand attrait à lire dans l'œuvre de l'artiste, à converser en quelque sorte avec lui, à s'approprier, autant qu'on le peut, sa pensée, en la pénétrant. Charlet, dans ses Petits dénicheurs, indique, à leur aurore, trois vocations; et il ne tient qu'à nous de les suivre de l'œil durant une longue carrière, dont ce second dessin forme la première étape. L'enfant qui indiquait le nid d'un doigt sûr est déjà parti. Il aime à voir, à découvrir; il a passé plus loin. Le plus actif de ses deux compagnons, le jeune gars aux agiles pieds nus, s'est élancé sur l'arbre; il a grimpé avec une ardeur fébrile, atteint le nid de sa main frissonnante, redescendu au péril de sa vie, portant sa frêle conquête, qu'il ne gardera pas. Son petit camarade, plus timide, mieux habillé, qui a su ménager ses culottes et sa peau, tient le nid et ne le lâchera plus. N'est-il pas le seul qui ait une cage, et de quoi faire la pâtée aux oisillons?

C'est en petit la vieille histoire dont le monde gémit de-

(1) Cette note est extraite de l'excellent livre sur le Portugal, par M. Ferdinand Denis, publié récemment et faisant partie de la collection de l'univers pittoresque.

puis si longtemps, dont se rit le fabuliste, qu'explique le philosophe, et que l'économiste appelle la lutte incessante de l'intelligence, du travail et du capital.

Il s'agit de savoir quel est le plus heureux des trois enfants? Serait-ce le possesseur? Le voilà tranquille; le nid pour lequel il ne s'est donné nulle peine lui est échu; il aura tout le loisir de se dégoûter d'une joie dépouillée d'avance de toute la poésie des anxiétés, des tentatives, des espé-



(Le Petit possesseur. — Dessin de Charlet.)

rances, des fatigues et des longs rêves qui forment la meilleure part de notre éphémère bonheur ici-bas. Pour trouver le régime qui convient à ses nourrissons sans plumes, il n'a ni observation, ni intelligence; il lui manque aussi l'activité; il ne saura ni entretenir, ni protéger leur frêle vie; il est destiné au chagrin de les voir languir et mourir un à un, peut-être au remords de s'en être débarrassé en les oubliant dans un coin; l'apathie, l'insouciance auxquelles il aura recours, pourront l'endurcir de telle sorte qu'il cessera bientôt d'être capable même de cette velléité de satisfaction qu'il

ressentit en serrant pour la première fois le nid entre ses mains inhabiles.

Son actif petit camarade, le dénicheur, a joui de sa force, de son adresse, quand il grimpait de branche en branche. Avec quelle frénésie joyeuse il a saisi le fortuné rameau qui, dans une de ses courbures, cachait le trésor convoité! Qu'importent les déchirures du pantalon, les écorchures de la peau! prêt à recommencer l'escalade dès qu'une fleur, un insecte éveilleront ses désirs, l'enfant continuera de chercher des difficultés; il trouvera son plaisir dans la lutte; l'exercice de ses facultés et de son activité accroîtra sa vigueur, sa santé, sa gaieté naturelle. Oh! certes, celui-là n'est pas le plus malheureux des trois.

Serait-ce donc celui qui épia le premier les deux oiseaux nourrissant leur famille, et découvrit ainsi le nid si bien caché? celui qui, dès le matin, parcourait le bois tout parfumé des senteurs des feuilles et des fleurettes sauvages? celui qui s'est amusé à voir les lapins à leur banquet matinal; qui, après avoir montré, glorieux de la découverte, le nid à ses camarades, a repris sur son dos sa petite sœur, compagne de sa promenade solitaire, et a continué sa route à travers le serpolet et le baume odorant? Il est déjà bien loin de l'arbre, de ses compagnons arrêtés au-dessous, et il faudrait une palette chargée de vives couleurs pour peindre tous les arcs-en-ciel où, depuis qu'il les a quittés, se plonge sa rêverie enfantine. Il vit avec la nature, et chaque bruissement d'insecte, chaque parfum des bois, chaque ramage des oiseaux recèlent pour lui quelque secret plein de charme. Le miroir de sa pensée n'est jamais vide et morne, et sa vie se multiplie de toutes les vies qui l'entourent. Ce n'est pas non plus celui-là, j'en réponds, qui est le moins heureux.

Qui donc fera l'aumône au plus pauvre, au possesseur, à celui qui a les écailles dont, fussent-elles d'or, on a retiré toute nourriture? La matière lui reste, l'âme en est envolée; il tient la fleur, le parfum s'est exhalé, respiré par celui qui l'a cueillie dans la rosée du matin; il peut mordre au fruit, mais son palais n'y trouvera plus de saveur. C'est encore Charlet qui lui montre ce qu'il doit faire pour retrouver ce qui lui manque; car le spirituel artiste avait déjà dessiné les trois enfants, les trois types, dans une de ses plus charmantes lithographies, où le petit possesseur distribue sa dînette aux deux autres, en leur disant : J'te donne de quoi qu'j'ai!... tu m'donneras de quoi qu't'auras!...

La fin à une autre livraison.

LE REMORDS.

Ballade de Southey.

OEil humain ne vit le crime le jour où William noya dans le fleuve le jeune Edmund; oreille humaine, autre que celle de William, n'entendit le cri de mort du jeune Edmund.

Soumis et respectueux, tous les vassaux reconnaissaient le meurtrier pour leur seigneur, et lord William, à titre d'héritier légitime, possédait le manoir d'Erlingford.

Le vieux manoir d'Erlingford s'élevait au milieu d'un beau domaine, et à ses pieds les larges eaux de la Saverne roulaient à travers des plaines fertiles.

Des voyageurs qui passaient, il n'en était pas un qui ne se fût volontiers arrêté à Erlingford, oubliant son voyage commencé pour contempler cette nature riante et riche.

Mais William... ses regards ne s'arrêtaient qu'avec effroi sur les eaux de la Saverne. Dans chaque souffle du vent qui ridait ses vagues, il croyait entendre le dernier cri du jeune Edmund.

A l'heure silencieuse de minuit, le sommeil fermait les yeux du meurtrier; mais dans chacun de ses rêves il voyait se dresser l'ombre pâle du jeune Edmund.

C'était en vain que, poursuivi par une conscience troublée, lord William s'exilait de son château et des lieux témoins de son crime; en vain qu'il essayait de lointains pèlerinages.

Le pèlerin échappait aux lieux qu'il redoutait sans échapper au remords vengeur. Las et désespéré, il revenait tristement à ce foyer où la paix ne s'asseyait plus.

Chacune des heures qui passaient lui semblait bien longue... Les mois s'écoulaient cependant, et il était encore revenu ce jour qui glaçait de terreur tout le sang de lord William,

Ce jour que jamais William ne vit revenir sans effroi; car sa conscience, calendrier impitoyable, lui rappelait le jour de la mort du jeune Edmund.

Celle-là fut une journée affreuse! la pluie tombait à torrents au milieu des mugissements de la tempête, et la Saverne grossie inonda ses deux rives.

Vainement lord William s'entoura du bruit des fêtes; vainement il vida la grande coupe, et voulut noyer dans une gaieté bruyante les angoisses de son cœur.

La tempête, chaque fois, que se ranimant tout-à-coup, elle éclatait en hurlements sourds, semblait glacer son âme et pénétrer son corps tremblant du froid de la mort.

Avec peine, lorsque la nuit fut venue, il gagna sa couche solitaire, et las de sa journée, il se coucha pour dormir... non pour reposer.

A côté de son lit, l'ombre de lord Edmund son frère lui apparut triste et pâle comme le jour où, près de sa dernière heure, il avait saisi la main de son frère;

L'air triste et le front pâle comme ce jour où, d'une voix tremblante et affaiblie, il remit aux soins de William, dernière prière d'un mourant, son fils orphelin.

—Tu m'avais promis de veiller avec la tendresse d'un père sur les jours de mon pauvre Edmund... Eh bien! lord William, comment as-tu tenu ta promesse?... Je t'apporte la récompense due à ton parjure.

Il se réveille en sursaut... tous ses membres tremblaient, et son cœur battait avec force. Il n'entendit que le vent orageux de la nuit qui lui parut une harmonie délicieuse.

Mais alors le cri d'alarme, un cri terrible, glaça de frayeur son âme tout entière : — Ho! hé! lord William, levez-vous à la hâte; l'eau bat les murs de votre château.

Il se leva à la hâte; les eaux avaient atteint en effet les murailles, elles entouraient le château dans toute son étendue. La nuit était sombre, et pas un secours humain à portée.

Un cri de joie se fit entendre; car, dans ce moment, on vit un bateau s'approcher des murs, et chacun, tremblant pour sa vie, se pressait vers ce secours inespéré.

— Ma barque est petite, cria le batelier; elle ne peut sauver qu'un de vous; descendez, lord William, et vous autres, attendez ici sous la garde du ciel.

Le son de cette voix avait une expression étrange, si étrange que même en ce moment d'angoisse aucun d'eux peut-être n'aurait voulu suivre le batelier.

Mais lord William... il sauta dans le bateau sans hésiter, tant sa crainte était grande. — La moitié de mon or est à toi; vite à l'autre rive!

Le batelier se penche sur la rame, et le bâteau glisse comme un trait sur l'eau rapide... En cet instant, lord William entendit un cri, comme le cri de mort du jeune Edmund.

Le batelier s'arrêta : — Il m'a semblé... j'ai bien entendu le cri de détresse d'un enfant. — Ce n'était que le sifflement du vent de la nuit, répondit lord William.

Allons, allons, rame ferme et vite... Tâchons de couper le courant. Pour la seconde fois, William entendit un cri, comme le dernier cri du jeune Edmund.

— J'ai entendu le cri de détresse d'un enfant, répéta le batelier d'une voix plus forte. — Au nom du ciel, avance... La nuit est sombre... Ce serait peine perdue de le chercher sur cet océan.

— Sais-tu quelle chose affreuse ce doit être que de mourir, lord William ? et peux-tu bien sans pitié entendre les cris d'un enfant qui se noie ?

Quelle chose affreuse de se sentir descendre sous l'eau qui se referme, d'agiter au hasard ses bras roidis, d'appeler à grands cris un secours qui ne viendra point !

Le cri se fit entendre de nouveau. Il était plus profond, plus perçant et plus fort... En ce moment, la lune parut au bord d'un nuage brisé, et brilla sur les flots.

Tout près d'eux, ils aperçurent un enfant ; il était debout sur la pointe d'une roche, d'une roche aiguë, et autour de lui s'étendait le flot grossissant.

Le batelier rama, la barque approcha de l'écueil ; un rayon de la lune tomba sur le front de l'enfant et éclaira son visage pâle et glacé.

— Étends la main, cria le batelier ; lord William, étends la main, et sauvons-le. L'enfant étendit sa petite main pour saisir la main qu'on lui présentait.

Alors William poussa un cri horrible... La main qu'il venait de prendre était froide et morte. Le jeune Edmund dans ses bras lui parut plus lourd qu'un lingot de plomb.

Le bateau enfonça, le meurtrier enfonça sous les eaux vengeresses. Il reparut un instant, et cria au secours ; mais oreille humaine n'entendit le cri de détresse de lord William le meurtrier.

UN ÉCRIVAIN AU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Cette figure, peinte au quatorzième siècle, est précieuse en ce qu'elle nous montre les procédés de l'écriture à cette époque. Les scribes écrivaient sur des feuilles de vélin séparées que l'on rassemblait ensuite pour en composer les manuscrits. On voit ici que le vélin est fixé sur la planche au moyen d'un plomb suspendu à un fil ou cordon. L'une des pages est presque entièrement écrite. L'apôtre tient d'une main la plume, de l'autre un grattoir. Le long d'un des bras du fauteuil sont trois encriers contenant des encres de différentes couleurs : la boîte qui est dans le fauteuil même renferme tous les objets qui sont utiles pour écrire.



LES CARIATIDES DE PUGET,

A TOULON.

(Voy., sur Puget, la Table des dix premières années.)

Sur le port de Toulon, en face de la rade splendide d'où sont parties nos trois expéditions d'Égypte, de Navarin et d'Alger, s'élève un hôtel-de-ville d'une lourdeur et d'un prosaïsme qui, il faut l'avouer à la gloire de l'architecture française, sont peu communs à ce genre de monuments.

Cependant aucun voyageur ne passe par Toulon sans consacrer une heure à la visite de cet édifice d'apparence si insignifiante. C'est que, sur cette humble façade, Pierre Puget, le Michel-Ange français, promena un jour son ciseau immortel, et fit surgir d'une pierre grossière deux sculptures aussi inimitables qu'admirées.

L'exécution et l'ornementation de la porte d'entrée de l'hôtel-de-ville de Toulon furent confiées à Puget, en 1656. Puget, alors, marchait à grands pas vers l'immortalité qu'il a si justement conquise, et les moindres travaux de cette période de sa vie sont empreints de tout le saint enthousiasme qui l'animait. Il construisit un balcon dont la pesanteur fut en pleine harmonie avec celle de l'édifice, et le soutint à l'aide de deux cariatides.

Ces deux figures, dont le bas du corps se termine en gaîne, font des efforts incroyables pour supporter le fardeau qui écrase leurs épaules robustes. Leurs muscles se contractent avec une violence inouïe ; le sang enfle leurs artères jusqu'à les faire éclater. L'une, dont le menton porte à peine quelques touffes de barbe naissante, reçoit tout le poids sur la tête et semble prête à fléchir. Par un effort suprême, elle soutient sa tête avec son poing placé sous la joue dont toute la peau se plisse et remonte vers les tempes gonflées par l'ardente et rapide circulation du sang.

Son compagnon, dont les forces ne sont pas aussi complétement épuisées, appuie fortement son bras droit sur sa hanche pour faire arc-boutant à son corps pendant que, plus incommodé par le soleil que par la masse qu'il supporte, il étend sa main gauche sur son front pour garantir ses yeux. Vers le soir, quand le soleil couchant motive ce mouvement, l'illusion est extraordinaire. Il semble qu'on entend râler les cariatides, qu'on voit palpiter leurs muscles et frissonner leur peau brunie par le temps. A chaque instant, il semble que ces torses herculéens vont se rompre et ployer sous le faix, et que deux grands cris de désespoir vont sortir de leurs lèvres, au milieu du fracas de l'écroulement et de la poussière des décombres.

Pour l'exécution de ces deux cariatides, Puget avait placé obliquement, sous les extrémités du balcon, deux énormes blocs de pierre qu'il avait assujettis au moyen de deux boulons de fer traversant le mur massif de la façade. C'est de ces deux blocs qu'il fit ses cariatides. La tête des boulons est cachée sous la draperie qui masque la jonction du corps avec les gaînes.

On a tenté plusieurs fois de dépouiller Toulon de ses cariatides. Le marquis de Seignelay, enthousiasmé de leur beauté, avait déjà proposé à Louis XIV de les transporter à Versailles. Le grand roi refusa par égard pour la ville où il créait un port. Les règnes suivants auraient bravé ces scrupules. Heureusement pour Toulon que le déplacement de ces figures devait entraîner leur ruine ; et la spoliation s'arrêta devant la crainte d'un vandalisme.

En 1818, des dégradations alarmantes s'étaient manifestées dans ces belles statues. Les boulons de fer oxydés et jouant dans la maçonnerie menaçaient l'œuvre de Puget d'une destruction prochaine. M. Joseph Hubac, sculpteur, dont les arts déplorent la perte prématurée, restaura les parties disjointes, consolida les boulons, débarrassa le balcon du lourd fardeau de pierre dont l'artiste s'était fait un jeu de le charger, et c'est à lui que Toulon doit en grande partie la conservation de ce chef-d'œuvre.

Aujourd'hui que les sculptures de Puget sont si rares, Toulon a le droit d'être fière de celles qu'elle possède et que le temps seul menace de lui enlever. Ce dont elle ne se glorifierait pas aujourd'hui, c'est qu'elle ne compta à l'artiste, pour la construction et l'ornementation du portail, qu'une faible somme de 1 500 livres. Voici un curieux extrait des registres des délibérations de cette ville, pendant 1656 et 1657.

« Le conseil a ratifié et approuvé l'acte de prix-fait de l'huissière de la porte de la maison de ville, du cousté du midi, baillé par les sieurs consuls à Pierre Puget et à Jacques Richaud, maçon, reçu par Me Arnaud, notaire.

» Payé auxdits *préfachiers* de l'huissière de la maison de ville, la somme de 600 liv. par avance du prix-fait. » (Séance du 24 janvier 1656.)

« Sera payé au sieur Puget, maistre architecte, la somme de 400 liv. à déduire des sommes qui lui sont deubes du prix-fait à lui donné du portail de l'hostel-de-ville. » (Séance du 7 août 1656.)

« Sera payé au sieur Puget, maistre peintre, la somme de

100 liv. à déduire de ce *qu'il* doit lui estre payé du prix fait du portail de l'hostel-de-ville. » (Séance du 9 octobre.)

« Sera payé au sieur Puget, maistre peintre, la somme de 200 liv. en déduction de ce qui lui est deub des restes du prix-fait de la porte de l'hostel-de-ville. » (Séance du 13 décembre.)

« Sera payé au sieur Puget, maistre peintre et esculpteur, la somme de 200 liv. à lui deubes, pour reste de la somme à lui promise pour la construction du portail de cette maison, suivant le contract qui en fut passé, dont en passera quittance publique. » (Séance du 15 avril 1657.)

Total 1 500 liv. : à peu près 2 850 fr. de nos jours. Et l'on nous assure que, sur cette somme, Puget dut fournir les matériaux et payer le maçon !

L'artiste a signé son œuvre sous l'arc de la porte. Aux côtés de la clef, on lit : P. PUGET. PIC. ESC. ARC. M. T.





(Cariatides de l'hôtel-de-ville de Toulon, par Puget.)

Pierre Puget, peintre, sculpteur, architecte, Marseillo-Toulonnais. Puget avait aussi gravé le millésime sur un vaste écusson sculpté au milieu de l'acrotère central, qui semblait soutenu par la guirlande fantastique dont les extrémités couronnent les cariatides. Mais tout cela a disparu dans la tourmente révolutionnaire. Puis l'exhaussement du sol, qu'a nécessité l'envahissement du quai par les eaux de la mer, a écrasé cette porte en empiétant de 0,50 centimètres sur sa hauteur, de sorte que dans toute cette architecture, il ne reste réellement plus de Puget que ces deux cariatides.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

L'AGE D'OR.

(Voy. la Famille de Benjamin West, 1843, p. 281.)



(L'Age d'or. — D'après le tableau de Benjamin West.)

Qui n'a rêvé à cet âge de pureté et de bonheur ? Les poëtes de toutes les époques et de toutes les nations nous ont laissé au moins une description de l'âge d'or, et l'on pourrait préjuger le caractère de chacun d'eux d'après son tableau. Comment, en effet, ne pas peindre ce bonheur idéal selon son propre cœur et comme on le voudrait pour soi-même ? En bâtissant ce château en Espagne pour le genre humain, on le distribue nécessairement selon ses goûts, on s'y réserve un appartement, et de cette manière l'âge d'or devient tout simplement notre rêve de bonheur.

West a obéi à cette inspiration dans le dessin dont nous donnons une copie. C-t intérieur demi-puritain, demi-antique, dans lequel rayonnent doucement les affections du foyer, cette réunion des attributs domestiques, tout ne semble-t-il pas exprimer la chimère de l'artiste amoureux du repos et des joies de la famille ? Voyez comme tout est calme ! La mère raccommode silencieusement sa chaussure près de l'enfant qui dort ; le chat repose à ses pieds, et plus loin, vers le fond, l'aïeul se chauffe au foyer près de l'aïeule, tandis que le chien étendu sur l'âtre regarde d'un air rêveur les tourbillons de la flamme. Nul ne parle, nul ne remue : l'action est au dehors avec le mari, qui travaille pour cette famille paisible ; elle peut se reposer sur lui ; après Dieu c'est sa providence. Charmante confiance, qui est en même temps l'excitation du travailleur et sa récompense. Là-bas, au fort du labeur, ce doux tableau domestique passe sans doute devant son imagination ; et il sourit, il ne sent plus sa fatigue ; il est assez payé de toutes ses peines s'il peut rester le Saturne de cet âge d'or.

On peut croire qu'un peintre appartenant aux pays de soleil eût compris différemment le même sujet. Il eût probablement représenté de frais ombrages embellis de fleurs, de cascades murmurantes, de vases de marbre, de statues, et sur le premier plan un groupe de fiancés causant tout bas de leur bonheur, tandis qu'au fond des jeunes gens et des jeunes filles eussent dansé au son des instruments. Un rayon de soleil tamisé par les feuillées eût doré cette peinture de la joie expansive et animée. Le lecteur peut choisir entre cette composition imaginaire et celle que nous lui donnons. Quelle que soit sa préférence, il faut reconnaître que le dessin de West offre je ne sais quel charme serein et quelle félicité modérée qui pénètre doucement. On est sans inquiétude sur cet intérieur placide ; on prend plaisir à le revoir plusieurs fois, à en examiner, l'un après l'autre, tous les détails. Cet enfant qui, par une dernière habitude de nourrisson, s'est endormi en tétant son pouce ; ce chat couché de préférence aux pieds de la femme, nature caressante et toujours un peu farouche comme lui ; ce chien calme et fidèle, appuyé au fauteuil du grand-père ; ce foyer enfin qui réchauffe le sang glacé du vieillard, tandis qu'à la jeune mère suffit le rayon de soleil qui effleure son visage et la présence de son enfant : tout cela est vrai, profond, et simple pourtant. Il est aisé de voir que West a pris dans quelque réalité embellie le thème de son inspiration. Quelque belle quakeresse, sa femme peut-être, lui en aura fourni la partie principale, et les réminiscences de gravures italiennes

auront donné le reste. Ce qui distingue ses compositions, ce n'est ni l'éclat ni la hardiesse, mais une certaine chaleur pénétrante qui va doucement au cœur : on se sent attendrir à les regarder, comme à contempler ces beaux horizons bleuâtres entrecoupés de maisonnettes de briques à demi cachées dans les peupliers.

PROMENADES D'UN DÉSOEUVRÉ.

(Voy. p. 122.)

Je m'étais promis de retourner épier les platanes prêts à se couvrir de feuilles, d'aller revoir mes petits aristocrates de la pépinière ; je comptais détérer le joyeux plébéien accapareur de plaisirs qu'il prend à la volée, seule façon, je crois, d'attraper ce gibier fugitif. J'avais formé le plan de me rendre chaque matin sous certain arbre en fleurs pour y digérer mon déjeuner au soleil ; oui, au soleil... et la pluie est venue grise, obstinée, éternelle ; et me voilà cloué au coin enfumé de mon âtre solitaire avec une douleur au genou. C'est, dit le médecin, un *rhumatisme ;* le *périoste* est attaqué ; cela pourra (lui aidant, je suppose) devenir une *hyperostose!* La peste soit des docteurs ! Ils ne savent que classer nos souffrances, donner un nom à la maladie ; pour l'appeler, j'imagine, tandis que ce n'est que pour la chasser qu'on les paie !

On aurait de l'humeur à moins : ce gris ardoisé plaqué contre ma vitre, ce monotone bruit de gouttes d'eau qui tombent du toit voisin et glissent le long des gouttières, et, pour tuer le temps, ce cahier de papier que j'ai sorti de mon bureau, je ne sais pourquoi en vérité ! Ecrire et se plaindre, belle façon de se désennuyer !... Bon ! une bouffée de fumée à présent ! c'est fait pour moi ! Cet imbécile de Guillaume n'est pas même en état de dresser un feu ; et justement la sonnette est de l'autre côté de la cheminée... Les Romains disaient qu'il est des jours *néfastes ;* j'ai oublié d'apprendre s'ils connaissaient des jours heureux, et de quel nom ils les nommaient !

. . . .

J'aurais voulu arracher quelques mots de cette machine qui répond à ma sonnette et au prénom de Guillaume. « — Oui, monsieur ! — Non, monsieur ! — J'ignore, monsieur !... » Je renonce à le faire parler. Il faut qu'il soit bien difficile de vivre avec soi-même pour que j'aie eu l'idée d'avoir recours à cette brute... Aïe !... Jamais ce malheureux genou ne m'a fait tant souffrir... Ne pouvoir se traîner jusqu'à sa croisée ! — Qu'est-ce donc que cette musique à faire danser les ours ?... Une vielle, je crois : le drôle d'air ! Pourquoi remue-t-il en moi quelque chose d'étrange ?...

Ce que c'est que l'ennui pour donner du prix aux moindres bagatelles ! Les notes sont pour la plupart aigres et nazillardes, quelques unes fausses. Je me plaignais l'autre soir au portier de ce qu'il laissait ces musiciens ambulants, ces vagabonds, pénétrer dans la cour : des mendiants, des mouchards ! N'importe, je ne veux pas qu'on renvoie celui-ci. — « Guillaume, jetez quatre sous à cet homme ! »

Ce qui me passe à présent par la tête semblerait fou à bien des gens ! A mon avis, il y a des parfums dans la musique. Cet air a une senteur de serpolet ; il m'a transporté au sein de nos montagnes, sur une pente semée de roches de granit, au-dessus d'une usine où ruissellent de scintillantes cascades dont le bruit incessant fait que tout éveillé l'on rêve ; et voilà que je me souviens d'un jour !... ah ! qu'il y a longtemps ! Et pourtant, qu'est-ce qui m'en sépare ? rien : des heures et puis des heures, des jours, des années ; rien qui vaille qu'on le rappelle.

C'était juste à cette même saison ; un bandeau de neige brillait encore au loin sur le front de Roche-Devant ; les lilas frissonnaient dans le vallon et n'osaient développer leurs fleurs. Celui que j'appelais le mien, parce qu'aucune main ne l'avait semé au flanc de la montagne, et qu'il était venu tout seul, au midi, dans une crevasse de rocher, *mon lilas* fermait hermétiquement à la bise ses boutons violacés que mes petits doigts s'efforçaient d'ouvrir, pressé que j'étais de voir ce qu'il y avait dedans. Il faut dire, pour ma justification, que j'avais huit ans à peine, et que je me souvenais d'autant moins des fleurs de l'année précédente que je l'avais passée au lit, où me retenait une dangereuse brûlure. Je finissais de déchiqueter une des plus belles grappes de boutons, lorsque j'entendis retentir un chant dans la vallée : c'était ce même air que la vielle vient de répéter tout-à-l'heure, me renvoyant un écho du bonheur qui m'inondait l'âme il y a cinquante ans.

Voici le joli mois de mai,
Qui est si beau, qui est si gai !
Voici ce joli mois de mai !
Que Dieu nous accompagne !
J'entends les doux anges chanter
Au-dessus des montagnes !...

Et à la voix fraîche et argentine qui célébrait le mois des fleurs, répondait aussitôt le chœur joyeux d'une multitude d'enfants qui piaillaient le refrain du plus haut de leur tête :

Venez, venez, venez sauter !
Vive la farandole !
La pimpignole (1) vole, vole,
Voici venir le mois de mai !

Je grimpai aussitôt sur la plus haute pointe de granit à ma portée, non sans dommage pour ma jaquette et sa doublure ; j'ensanglantai mes mains, mes genoux et mes coudes, de manière à mériter le titre d'*Écorché de Houdon*, sobriquet dont m'avaient honoré les amis du logis, mais j'arrivai à mon but : je vis circuler au fond de la vallée, sur le sentier sinueux qui côtoie la rivière, entre un double rang d'aulnes et de peupliers, la joyeuse procession des enfants de la fabrique. Les petites filles avaient à leur tête *la Maye*, la Reine de mai. Entourée de faveurs roses et bleues, de couronnes et de bouquets, c'était la plus jolie, surtout la plus aimée de la bande ; car elle avait été *préférée* plutôt qu'*élue* par ses pareilles, qui portaient, à tour de rôle, une grande corbeille d'osier, ornée aussi de rubans et de fleurs, recouverte d'un linge blanc, et destinée à recevoir les dons. Après ce groupe, où chaque enfant était parée de son plus beau fourreau, venaient les petits garçons, moins gracieux, moins bien attifés que leurs devancières, mais qui, un aigre galoubet en tête, suivaient aussi leur reine, bien que de plus loin.

Libres ! libres de crier, de sauter, de courir toute la journée ! Libres, et nombreux, et d'accord pour s'amuser ensemble, ils allaient quêter des œufs, beaucoup d'œufs et du beurre pour faire l'immense omelette de Pâques. Ils danseraient autour en la faisant sauter ; la flamme des bruyères sèches et des sarments de vigne allumés sous la poêle, rayonnerait sur leur farandole en plein air, que les montagnes bleues couronnent de leur magnifique amphithéâtre, que le soleil couchant illumine de ses feux rouge et or. La fumée vole au-dessus en joyeuses banderoles, puis, au milieu de rires, de chansons, de récits de contes, de niches, de jeux de toutes sortes, ils savourent ce régal des demi-dieux, des enfants et des pauvres, le mets qu'on apprêta soi-même. Je ne pensais pas, je ne disais pas cela, je le voyais. Cette merveilleuse fête, mille fois plus gaie qu'elle ne fut jamais, dansait devant mes yeux, et moi j'étais seul, tout seul sur mon rocher, menacé d'être ressaisi par ma bonne, grondé pour les déchirures de mon habit, confiné, mis aux arrêts pour celles de ma peau.

. . . . Louis (dit le poëte)
Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage.

Hélas ! en ma qualité de neveu du propriétaire de la fabri-

(1) C'est le nom du pays pour la coccinelle (bête à bon dieu).

que, *ma grandeur* aurait dû me pétrifier sur mon piédestal de granit; mais, sans songer à mon rang le moins du monde, secouant toute crainte (qu'est-ce à cet âge qu'un avenir de pain sec, de prison et de gronderies, à côté des accents provocateurs de la joie, au prix de l'entrain des chants et de l'appel du flageolet rustique?) je me sentis pousser des ailes aux talons, et je me précipitai comme une avalanche, au risque de me rompre vingt fois le cou. Quand je retombai au milieu de l'enfantine cohorte, j'étais le plus déguenillé de la bande, ayant laissé aux épines des ronces, aux pointes du granit les *insignes de ma grandeur*, les lambeaux de mes vêtements bourgeois.

Quel bonheur! s'ébattre en plein champ! gambader de grange en grange (on appelle *grangers* les petits fermiers ou plutôt métayers du pays), faire échange de plaisanteries et de rires, moissonner çà et là des tartines de confitures et des gâteaux, sans compter les dons de fleurs, de rubans, d'œufs, de beurre! à chaque étape, recueillir quelque gentille compagne, quelque jovial camarade prêts à renouveler la gaieté de la troupe, si, à force de s'épandre, elle se pouvait user. Toutes ces joies pourtant n'étaient pour moi sans mélange que par courts intervalles; j'avais soin de me dissimuler derrière mes compagnons, je me cachais, ou bien je sautais et criais plus haut que les autres, afin d'étourdir mes craintes.

Enfin, sans mésaventure, je vois poindre l'heure de célébrer la résurrection de l'année, le retour des nids, des oiseaux, des papillons, des fleurs. Voilà que la plus grande des petites filles casse les œufs; le beurre chante déjà dans la poêle, la ronde s'enchaîne autour; les chants se confondent, les cœurs se dilatent; quand tout-à-coup, saisi par derrière à l'improviste, je me sens enlevé, emporté, et ma bouche, ouverte pour les refrains d'*ivresse* et de *liesse*, pousse un long cri de désespoir.

Il me souviendra toujours du cachot où j'expiai mon crime; c'était une espèce de caveau noir ménagé pour mettre du bois, et qui s'ouvrait, par une trappe, dans un cabinet de toilette. Le contraste du silence, de l'obscurité, avec la scène de turbulente folie à laquelle on venait de m'arracher, me glaça de stupeur. Passé le premier accent d'effroi, j'avais perdu le pouvoir de crier, non de souffrir. La bonne gouvernante qui, pour épargner quelque souillure à mes vêtements, quelques habitudes vulgaires à mon langage, à mon esprit, peut-être quelques fâcheux exemples à ma moralité non encore développée, agissait ainsi, ne se doutait guère de l'excès de la douleur qu'elle m'infligeait, ni des semences d'insociabilité (je ne veux pas dire d'égoïsme) que son système pouvait développer en moi.

Pauvre petit prisonnier! Dès que j'eus repris un peu de courage, j'arpentai ce cachot, vaste pour mon chétif individu. Le plancher en était couvert de sciures de bois dans lesquelles mon imagination exaltée voyait des repaires de serpents, de crapauds, d'êtres immondes et dangereux. Pourtant, me disais-je, on préférait pour moi cette compagnie à celle des enfants du peuple, dans lesquels mon esprit, plus juste qu'il ne l'est devenu depuis, ne voyait que des camarades. Si je leur donnais de *la miche*, du pain blanc, ne me rendaient-ils pas en échange du pain bis mille fois meilleur? Plus robustes que moi, ils m'enseignaient à développer mes forces; ils savaient des chansons dont le rhythme accentué éveillait mes pas à la danse: et, pour être sage et digne, pour être approuvé de ceux que j'aimais, il me fallait les repousser, les dédaigner et vivre seul!

J'ai appris depuis cette science dont je commence à me lasser; mais triste et morne alors, aujourd'hui la solitude a pour moi des enseignements; elle me fait retourner en arrière, et dans mes maux j'apprends à étudier mes torts. Je ne puis approuver la bonne gouvernante qui m'enlevait, par un orgueil mal entendu, par des craintes exagérées, toutes les joies de l'enfance; qui, pour s'épargner la peine d'élever mes compagnons jusqu'à moi, les repoussait au loin; et pour me sauver de la grossièreté et des vices que la communication peut entraîner, me vouait à ceux que donne l'isolement: l'égoïsme, la sécheresse. Elle m'inoculait la mort de peur que l'arbre n'eût des branches gourmandes, elle le réduisait à un tronc desséché.

Oh! jamais il n'est trop tard; j'en rappellerai de ce dessèchement mortel; je retrouverai des frères, je rouvrirai en moi des sources vives...

—Guillaume! Guillaume! reviens; je saurai te faire parler à présent. — Dis-moi, de quel pays es-tu, mon ami? — Ta mère vit-elle encore? — Etiez-vous beaucoup d'enfants? — Fêtiez-vous le premier de mai à ton village? et quelle chanson chantiez-vous en l'honneur de Pâques fleuri?

DE L'APPARITION PÉRIODIQUE
DE QUELQUES ESPÈCES D'ANIMAUX.

Tout le monde sait avec quelle régularité l'hirondelle des cheminées émigre en automne pour des climats plus chauds, et revient ensuite au printemps. L'époque de ces arrivées oscille entre certaines limites assez rapprochées, dont la moyenne est assez bien connue. Les observations météorologiques qui se font actuellement sur un grand nombre de points en Europe permettent de savoir quelle est la température moyenne de l'époque à laquelle arrivent les hirondelles. Ces calculs font voir que cette température est sensiblement la même, quel que soit le pays où l'hirondelle arrive. Voici un tableau qui vient d'être publié par M. Adolphe Erman, savant voyageur prussien que la France réclame comme un descendant de ces réfugiés que Louis XIV força de chercher à l'étranger la liberté de vivre et de penser suivant leur conscience.

Époque de l'arrivée des hirondelles.

VILLES.	LATITUDE.	LONGITUDE.	DATE moyenne de l'arrivée.	TEMPÉRAT. moy. générale de ce jour.
Paris	48° 50' N.	0° 0'	10 avril.	7° 42
Berlin.	52 31	11 04 E.	18 avril.	6 32
Gosport. . . .	3 26	50 47	20 avril.	7 80
Apenrade. . .	55 4	7 5	23 avril.	6 31
Kœnigsberg. .	54 43	18 10	30 avril.	6 64
Copenhague. .	55 41	10 15	5 mai.	7 21
Irkutzk. . . .	52 17	101 59	15 mai.	6 75
Ochozk. . . .	59 21	140 5	2 juin.	6 80
Moyenne.				6° 91

Il est très probable, ajoute M. Erman, que les hirondelles peuvent séjourner pendant l'hiver dans tous les pays où la température du jour le plus froid de l'année ne descend pas au-dessous de 6°,91; tels sont en Europe Lisbonne, Palerme, Canéa en Crète, et quelques autres villes situées au sud du 39e parallèle. En Afrique, les villes d'Alger, du Caire, d'Alexandrie, sont probablement dans le même cas.

Sur la côte orientale de la Sibérie asiatique, près d'Ochozk et dans le Kamtschatka, les Russes qui habitent le bord des rivières savent que les saumons reviennent chaque année à jour fixe, et que rien ne trouble la régularité de leur migration. Mais ce sont seulement les poissons âgés de plus d'un an qui remontent ainsi les fleuves pour la ponte des œufs; les plus jeunes retournent seuls à la mer; les autres vont se perdre dans les innombrables affluents des rivières boréales. Près d'Ochozk, le *Salmo callaris* (*malma* des Russes, *kisutsch* des habitants du Kamtschatka) retourne à la mer du 22 mai au 2 juin. Près de Jelowka (lat. 56° 54' N., long. 158° 34' E.), les différentes espèces de saumon remontent le fleuve de Kamtschatka dans l'ordre suivant: *Salmo lycaodon*, *S. leucocephalus*, *S. nobilis*, et *S. callaris*. Les premiers individus de cette dernière espèce n'arrivent pas avant le 15 août, et les derniers du saumon à tête blanche

(*S. leucocephalus*) ne viennent jamais plus tard que du 20 au 25 septembre.

Depuis plusieurs années, une association, à la tête de laquelle est M. Quetelet, directeur de l'observatoire de Bruxelles, s'est imposé la tâche de noter l'époque exacte du départ et de l'arrivée des principaux animaux voyageurs de l'Europe. Lorsque ces observations comprendront un nombre d'années suffisant, on pourra connaître exactement l'époque moyenne de ces migrations et pénétrer le mystère des causes qui les déterminent.

SALON DE 1846. — PEINTURE.

UN PAYSAGE, PAR M. FRANÇAIS.

L'école de Salerne recommandait, pour la conservation de la vue, les promenades du soir au bord des rivières et des ruisseaux. Recommandons-les aussi pour la conservation de la vue intérieure. Le soir des beaux jours, sur les rivages, est propice aux méditations douces et sérieuses, à l'élévation libre et sereine de l'âme. C'est de la dernière heure du jour que le poëte qui s'en est le plus inspiré a dit :

Il est pour la pensée une heure, une heure sainte (1).

Le silence de la nature, les parfums pénétrants qui s'exhalent de la terre avec la fraîcheur du crépuscule, les teintes du ciel si brillantes et si variées que réfléchissent les eaux, le mystère des ombres qui se répandent et voilent à demi les objets, les premières étoiles qui percent timidement la voûte céleste, toutes les calmes beautés de ce passage toujours solennel de la lumière aux ténèbres, invitent au plus pur recueillement, aux plus nobles émotions de notre être. Si quelque mélancolie se mêle alors à nos impressions, elle est du moins sans amertume lorsque la conscience est sans re-



(Salon de 1846. — Soleil couchant, par M. Français. — Dessin de M. Français.)

proche, et dans cette disposition religieuse de notre âme, l'image même de la mort peut traverser notre rêverie sans nous causer d'effroi. Le plus aimable de nos anciens poëtes a bien heureusement marqué cette naturelle analogie entre l'idée de la fin du jour et celle de la fin de la vie dans un vers parfait sur l'heure suprême du juste.

Rien ne trouble sa fin : c'est le soir d'un beau jour.

La poésie et la peinture recommencent bien souvent le tableau du soir : elles n'en épuiseront point le charme. Le génie des hommes n'est pas moins varié que celui de la nature : ce que l'artiste voit au-dehors de lui, c'est encore lui ; et lorsqu'il semble nous révéler un effet du monde extérieur, c'est une partie de lui-même qu'il nous révèle.

ALBERT DE HALLER.

Albert de Haller, illustre comme savant et comme poëte, naquit le 16 octobre 1708, à Berne, où son père était avocat au Conseil des deux cents. Dès ses premières années, il donna des preuves remarquables de son amour pour l'étude. A neuf ans, il interprétait à livre ouvert le texte grec du Nouveau-Testament. Au même âge, il entreprit un vocabulaire hébreu et grec, une petite grammaire chaldéenne, et il fit de nombreux extraits des œuvres biographiques les plus estimées. Bientôt son aptitude pour les sciences naturelles se manifesta avec une telle évidence que ses parents, disposés d'abord à le destiner au ministère du saint Évangile, le laissèrent entièrement libre de suivre la carrière de la méde-

(1) Lamartine, premier vers des *Étoiles*.

cine. Il se rendit à l'Université de Tubingue, en 1723, et il y fit de rapides progrès dans la botanique et l'anatomie. Mais il prit en dégoût la vie des étudiants. L'un de ses camarades étant ivre, tua sous ses yeux une fille d'auberge. D'autres firent boire à un garde de nuit une si grande quantité d'eau-de-vie, que le pauvre homme en mourut. Ces scènes affreuses lui rendirent la société de ses condisciples insupportable. Il partit, en 1725, pour la ville de Leyde, où le célèbre Boerhaave occupait la chaire de médecine. Dans cette université, les mœurs des étudiants étaient toutes différentes : il trouva parmi eux ce qu'il cherchait, des habitudes studieuses et paisibles. En 1727, il fut reçu docteur. Il entreprit alors une excursion scientifique en Europe. Après un séjour laborieux à Londres, il vint à Paris où il fit de nouvelles études sous Le Dran, habile anatomiste; il fut admis à prendre part à la pratique dans l'hôpital de la Charité. Le jour, il observait; la nuit était employée à la dissection des cadavres. Ces veillées déplurent à un de ses voisins, qui les dénonça à la police; cette circonstance précipita le départ de Haller. A Bâle, il étudia les mathématiques et l'astronomie sous la direction de Bernouilli. Il entreprit ensuite un long voyage d'exploration, à pied, dans les diverses parties de la Suisse. Il recueillit une immense quantité de plantes et de minéraux, et fit de justes et savantes conjectures sur l'élévation de l'atmosphère, la direction et la force des vents, la chaleur dans les vallées, le plus ou moins d'abondance des sources, les eaux thermales, etc. En même temps, il s'abandonnait à son admiration pour les sublimes tableaux qui se déroulaient sous ses yeux, et, recueillant ses inspirations, il composait son poème allemand des *Alpes*, qu'il publia plusieurs années après. La Suisse était alors presque inconnue au reste de l'Europe : ce fut une des causes de l'immense et rapide succès qu'obtint l'œuvre poétique du jeune savant. Les *Alpes* furent traduites en français, en anglais, en italien et en latin; on en a publié vingt-deux éditions allemandes. Haller parvint ainsi, presque dès le commencement de sa jeunesse, à un grand renom dans les lettres qui, plus tard, a pâli devant celui qu'il mérita dans la science. Il avait vingt-quatre ans lorsqu'il revint se fixer à Berne : il y exerça la médecine, donna des leçons d'anatomie, et soutint publiquement diverses dissertations littéraires et historiques. On lui refusa une place de médecin à l'hôpital de l'Isle, et on lui accorda celle de bibliothécaire de la ville. En 1736, George II, qui venait de fonder l'Université de Gœttingue, fit proposer à Haller la seconde chaire de médecine : elle embrassait l'anatomie, la chirurgie et la botanique. Après quelques hésitations, Haller accepta. Il avait épousé, en 1731, une jeune bernoise, Marianne Wyss : il se mit en route avec elle et leurs trois enfants. A Gœttingue, leur entrée fut marquée par un déplorable accident. Dans une rue dépavée, leur voiture versa. Marianne Wyss, blessée mortellement, expira quinze jours après. Cet irréparable malheur porta le désespoir dans l'âme de Haller, et lui fit sentir profondément la misère et l'instabilité de la vie. Sous ces impressions, il commença un journal de pensées intimes, que sa mort seule a interrompu. Lorsqu'il en écrivit les premières lignes, il n'avait encore que vingt-huit ans. Le début de ce recueil, d'une moralité austère, consacre la pensée qui l'a inspiré : « Veuille le Dieu de miséricorde donner sa bénédiction à toutes mes entreprises! J'ai éprouvé une bien grande tristesse à la mort de Marianne, ma femme bien aimée... Cette douleur a réveillé ma conscience... Je m'effraye des suites terribles d'une vie privée de sanctification, et je veux chercher à devenir meilleur. Jusqu'à présent j'ai bien senti en moi-même quelque chose qui désirait le perfectionnement de mon âme; mais c'était sans véritable amour de Dieu, sans émotion, sans haine du péché, sans tristesse... » Dix-huit mois après la mort de sa femme, Haller perdit son fils aîné. Cette nouvelle épreuve lui fit désirer de quitter Gœttingue et de retourner dans sa patrie : mais le gouvernement hanovrien employa pour le retenir un moyen ingénieux et touchant. On apprit qu'un M. Huber, auquel Haller s'était vivement attaché, se trouvait à Bâle : des propositions avantageuses lui furent faites pour l'engager à venir se fixer à Gœttingue : il arriva, et cette surprise, ménagée avec délicatesse, toucha le cœur de Haller. L'amitié fortifia son courage, et, grâce à elle, il occupa pendant dix-sept ans la chaire qui lui avait été confiée (1). Ses travaux scientifiques à Gœttingue le classèrent d'une manière définitive parmi les premiers savants de l'Europe. Il fonda dans cette ville un théâtre anatomique, un jardin botanique, une école de dessinateurs, une église réformée. « On a peine à concevoir, dit Cuvier, la rapidité avec laquelle il put, au milieu de ces travaux et de son triple enseignement, faire paraître tant d'ouvrages, de commentaires, d'éditions d'auteurs avec des préfaces, se livrer à tant de discussions polémiques, et en même temps recueillir les matériaux d'ouvrages plus considérables et plus importants qu'il a rédigés et publiés après sa retraite. C'est à Gœttingue que Haller fit imprimer ses commentaires sur les leçons de Boerhaave, son énumération des plantes de la Suisse, ses planches d'anatomie, ses expériences sur la respiration, ses premiers éléments de physiologie, ses expériences sur la sensibilité, sur l'irritabilité et sur le mouvement du sang, sans parler d'une multitude étonnante de mémoires et de dissertations sur des sujets plus particuliers. Il eut la plus grande part à la création de la Société royale de Gœttingue dont il fut nommé président perpétuel, ainsi qu'à la rédac-



(Albert de Haller.)

(1) Voy. l'excellent livre consacré à la mémoire de Haller, par madame ***. Paris, Delay, 1846, 1 vol.

tion d'un journal littéraire que cette société publia, et qui se soutient encore avec éclat. On assure que Haller y a inséré plus de quinze cents articles sur des sujets de tous les genres. »

Frédéric le Grand voulut attirer Haller à Berlin ; mais le savant professeur avait le projet de retourner dans sa patrie. Il quitta Gœttingue après y avoir professé pendant dix-sept ans, et il rentra, en 1745, à Berne où il avait été nommé, quoique absent, membre du conseil souverain. Ses compatriotes lui confièrent ensuite la direction des salines de Bexe. Durant cette charge, il habita le château de Roche, et reprit ses courses botaniques dans les montagnes du canton de Vaud. Il parvint à simplifier l'exploitation des salines et à en réduire les frais, à faire dessécher des marais, à créer des plantations considérables ; partout son passage fut marqué par de précieuses améliorations.

Il exerça plusieurs magistratures importantes. Un jeune homme étant venu solliciter près de lui une charge, répondit aux questions de Haller qu'il avait peu de science, mais qu'il espérait suppléer aux connaissances qui lui manquaient à l'aide du bon sens. « Prenez garde à ce que vous dites, jeune homme, s'écria Haller : sur cent hommes savants, il s'en trouve à peine un qui ait du bon sens : c'est de toutes les qualités la plus rare et la plus précieuse. »

Sa bienfaisance égalait son désintéressement. Un jour il écrivit à un comte italien, auquel il avait demandé inutilement, dans une première lettre, quelques secours pour un étranger : « Vous portez le titre de *comte*, qui équivaut à celui de *lord*, et vous êtes surpris qu'un ami pauvre ait recours à vos libéralités; rappelez-vous que l'origine de ce mot est bien glorieuse, et signifiait autrefois, en anglo-saxon, *un homme qui donne du pain à d'autres*, pour faire allusion à la charité et à l'hospitalité des anciens nobles. »

Ce fut après son retour à Berne que Haller publia sa grande histoire des plantes de la Suisse, comprenant 2 486 plantes décrites avec exactitude et clarté. Il s'était fait aider pour ce travail par des gardes forêts et par des chasseurs de chamois qu'il chargeait de lui recueillir des plantes pendant leurs excursions sur les montagnes.

Ce fut encore à Berne que Haller fit imprimer sa grande Physiologie, le plus célèbre de ses ouvrages, et ses *Bibliothèques* d'anatomie, de médecine et de chirurgie.

Vers ce temps, le roi de Prusse fit proposer à Haller la place de chancelier de l'Université de Halle, vacante par la mort du célèbre Wolf. Le comte Orloff vint lui offrir, de la part de l'impératrice Catherine, la présidence de l'Académie de Saint-Pétersbourg. Le roi d'Angleterre, George III, lui écrivit, en 1764, pour lui demander instamment de revenir à Gœttingue. Ce fut alors que le sénat de Berne rendit un décret par lequel Haller fut mis « en réquisition perpétuelle pour le service de la patrie. » A cette occasion, Haller écrivit à son ami, le célèbre docteur Tissot : « Leurs Excellences, au nombre de cent cinquante-sept, ont unanimement résolu de me garder à leur service, sur une représentation faite par le conseil secret au sénat. Ils m'ont aussi envoyé 1 000 livres de pension. Il ne faut pas regarder à la somme qui est peu proportionnée, mais à la nouveauté du fait. Me voilà donc fixé dans ma patrie : cette petite somme aidera à me faire passer plus commodément le reste de mes jours, et je serais plus heureux encore si les affaires publiques ne m'enlevaient pas un si grand nombre d'heures. »

L'activité de Haller était telle qu'un jour, s'étant cassé le bras droit, il se mit à écrire de la main gauche, avant que le chirurgien fût arrivé pour le panser. Déjà bien avancé en âge, il fit une chute grave et craignit que sa mémoire n'en fût affaiblie : afin de se rassurer, il écrivit sur-le-champ les noms de tous les fleuves qui se jettent dans l'Océan, et ne fut satisfait qu'après avoir vérifié qu'il n'en avait oublié aucun.

Rappelons que Haller est l'auteur de plusieurs articles importants dans le supplément de l'Encyclopédie, et qu'il a écrit différents ouvrages d'imagination, entre autres deux romans historiques.

Bonstetten a écrit sur cet homme célèbre quelques pages intéressantes. « Rien de plus beau, dit-il, que son regard à la fois perçant et sensible. Le génie brillait dans ses beaux yeux. C'était de tous les hommes que j'ai connus, le plus spirituel et le plus aimable ; son immense savoir avait la grâce de l'impromptu. Il vivait habituellement dans sa vaste bibliothèque où on le trouvait presque toujours seul, écrivant; un jour que je l'y visitai, j'eus avec lui une conversation sur le libre arbitre. Tout en me parlant, il continua d'écrire. On apporta les papiers anglais ; le voilà à lire ces papiers sans quitter la plume ni la conversation. Je fus si étonné que, lorsqu'il eut fini sa gazette, je la pris et lui demandai la permission de l'interroger sur le contenu de quelques articles : il avait tout retenu. — La dernière femme de Haller était une savante allemande ; ni elle, ni son mari, qui avait huit enfants, deux de sa première femme, ne s'embarrassaient de l'éducation ostensible de leur nombreuse famille, et, néanmoins, malgré cette négligence, tous furent plus ou moins distingués par leur esprit, leur amabilité ou leur mémoire ; on a dit que chacun d'eux avait reçu une des qualités marquantes de son père ; ils se sont tous fait remarquer par une grande originalité.—En revenant de mes voyages, j'allai le voir; c'était en automne, à l'entrée de la nuit. Je le trouvai, comme toujours, seul et écrivant. Il me demanda quels livres j'avais apportés de l'Angleterre : je les lui nommai. Quand je pris congé de lui, il me pria de les lui envoyer. Je lui adressai aussitôt deux volumes : mais bientôt on revint avec une corbeille, en me priant de la remplir : il était affamé. — J'ai vu Haller pour la dernière fois au mois d'août 1777, l'année de sa mort. Le sentiment de la prochaine disparition de ce météore, les regrets de voir mourir ce grand homme donnaient à la soirée que je passai près de lui le caractère d'un magnifique coucher du soleil dans un désert. »

Un passage emprunté à Vicq d'Azyr complète ce portrait : « Haller couchait dans sa bibliothèque et, quelquefois, il y passait plusieurs mois sans en sortir ; il y prenait ses repas et, lorsque sa famille s'y rendait pour les partager avec lui, il réunissait tout ce qu'il avait de plus cher au monde. Son amour excessif pour l'étude avait influé non seulement sur son caractère, mais encore sur tout ce qui l'environnait; sa maison était devenue le sanctuaire des sciences. Des élèves qui travaillaient en grand nombre sous ses yeux, dans sa bibliothèque et dans son amphithéâtre ; ses enfants, madame de Haller elle-même, qui avait appris à dessiner et à peindre afin de se rendre utile ; ses amis et ses concitoyens se faisaient un devoir de contribuer à ses travaux. Cette impulsion s'était communiquée de proche en proche : lui seul recueillait tout, suffisait à tout et animait tout. »

Un voyageur suédois, Bjornstœhls, rend ce témoignage sur Haller : « Il serait aussi difficile de dire ce qu'il ne sait pas que ce qu'il sait. Je l'ai trouvé aussi versé dans les connaissances que je supposais lui être peu familières, que dans les branches où il est passé maître. Il connaît aussi bien l'histoire de la Perse et de la Chine que celle des royaumes du Nord. Je lui ai présenté diverses questions que je croyais difficiles à résoudre : il répondait avec une telle promptitude, que j'ai renoncé à chercher le fond de sa science. Il connaît tous les auteurs et les orateurs suédois : notre politique lui est familière... Sa bibliothèque ne contient aucun dictionnaire des langues modernes qu'il possède à merveille : lui-même est un dictionnaire vivant : sa mémoire est quelque chose d'inouï, sa raison et sa pénétration sont incroyables, et son cœur excellent. »

Haller était né avec peu de fortune : il n'en laissa qu'une très médiocre à ses enfants. Sa bibliothèque lui avait coûté beaucoup : elle contenait à sa mort 25 000 volumes qui, après avoir passé dans les universités de la Lombardie, sont venus enrichir la Bibliothèque royale de Paris.

Quelques mois avant sa mort, Haller fit prier un jeune pasteur M. Wittenbach, de venir auprès de lui pour l'entretenir de pensées religieuses : M. Wittenbach se troubla et lui dit : Comment oserai-je, moi, jeune homme, devant le grand Haller...— Supposez, répondit Haller, que vous ayez devant vous une pauvre vieille femme, et priez avec moi comme vous prieriez avec elle. Il n'y a que la prière la plus simple qui me fasse du bien.

Il mourut entouré de sa famille, le 12 décembre 1777.

DE LA CONSERVATION DES ESTAMPES (1).

On conserve les estampes au moyen soit de l'encadrement, soit des portefeuilles.

Encadrement. — L'art de l'encadrement est très répandu ; les moindres vitriers savent tendre les gravures par le procédé dit *collage à l'anglaise.* L'emploi dans les encadrements d'un carton bien fabriqué est essentiel. Un perfectionnement à apporter dans cette fabrication serait de donner au carton une imperméabilité complète, car l'humidité de l'air est l'ennemi le plus redoutable du papier. Les jours qui existent entre l'intérieur du cadre et le carton devraient être recouverts d'une étoffe également imperméable. Les bandes légères de papier qui relient la vitre à la feuillure du cadre exigeraient les mêmes conditions.

Une estampe qu'on aurait ainsi emboîtée par un temps sec n'aurait rien à redouter de l'humidité de l'air ; mais, en dépit de tous ces soins, un autre ennemi conspirerait encore sinon à sa perte, du moins à l'altération des traits du burin ; le soleil, la lumière diffuse même, finit, dit-on, par détériorer, par faire tourner au gris, le noir si éclatant de l'encre d'impression. On pourrait construire, pour les estampes de haut prix, des cadres à vantaux, dans le genre des anciens triptyques.

Portefeuilles. — Un véritable ami des belles estampes les conserve en feuilles, à l'ombre, en lieu sec, dans des portefeuilles posés à plat sur les tablettes d'une armoire vitrée.

Un portefeuille pour estampes doit être formé d'un carton roide, mais peu épais. Quand il contient trop d'estampes, elles se froissent, se déforment par le bas, se dépassent les unes les autres, et ne peuvent aisément se remettre en place quand on les isole de la collection. Il faut, pour feuilleter à l'aise les portefeuilles, les établir sur des chevalets qui s'entrebâillent sous un angle plus ou moins ouvert. Ils doivent être à *serviettes*, c'est-à-dire munis de toiles à tissu serré, fixées sur trois côtés. Ces toiles, qu'on peut remplacer par des peaux plus ou moins riches, s'opposent parfaitement à la poussière et à l'introduction de l'air et de la lumière, si elles sont bien ajustées et bien rejointes entre elles.

L'amateur double les estampes en cas d'urgence ; il emploie à leur préparation la colle la plus pure, les liquides les moins violents ; il ne passe pas son temps à les *remmarger* : un papier fort et bien fabriqué fournit tout à la fois à ses gravures un fond de soutien et un simulacre de marge. Il les fixe *à charnière* sur le papier de support, c'est-à-dire que la gravure, sur un seul de ses côtés, est munie de deux ou trois petites bandes de papier qui, collées à leur tour sur le fond, sont comme des auxiliaires interposés pour prévenir la déchirure de l'estampe dans le cas où l'on voudrait la transposer.

Les gravures ainsi attachées d'un seul côté à la feuille de soutien ne peuvent l'être convenablement que dans un sens ; qu'il y ait une seule ou plusieurs pièces appliquées sur la même feuille, il faut que le bord de l'estampe opposé aux charnières pende librement et regarde le dos intérieur du carton ; fixée d'une autre manière, une gravure s'affaisse ou se plisse, si le papier n'en est très fort, toutes les fois qu'on feuillette le carton.

Chaque feuillet de soutien doit être nécessairement plus consistant que l'estampe à laquelle il sert d'appui ; il sera isolé complétement. Une collection bien entendue n'est pas une suite de registres, mais un assemblage mobile de feuillets, qu'on peut amplifier à volonté, transposer, intercaler, extraire au besoin de leur place pour examiner les pièces à loisir.

Quant aux estampes qui, vu leur grande dimension, ne peuvent se conserver d'une seule pièce, on les pliera avec soin, observant que la partie libre soit pendante s'il est possible, et que l'intérieur des plis forme charnière, toujours du côté du recto ; le système contraire, autrefois usité, n'étant bon qu'à user les traits du burin à l'endroit plié.

Il est d'autres procédés qui conservent tout aussi bien les estampes, mais sans offrir la même facilité pour organiser le classement rapide des gravures. Tantôt on les colle à la gomme et des quatre côtés, avec le soin surtout que les deux papiers soient également secs, sinon l'un tiraillerait l'autre ; tantôt on engage sans rien coller les quatre coins de l'estampe (quand elle a beaucoup de marge) dans de petites fentes pratiquées au canif dans le papier de support et sur une ligne diagonale par rapport au sens des vergeures. Dans les collections de la Bibliothèque royale, les gravures sont souvent collées en plein, à la colle de pâte, sur un papier grisâtre fort épais et offrant une marge assez large pour préserver l'estampe de l'encrassement que produit un fréquent *feuilletage.* Ces collections sont reliées, inconvénient qui oblige à renouveler fréquemment les reliures, car on ne peut intercaler sans cesse les pièces destinées à compléter les collections, de sorte qu'il est toujours nécessaire de former des volumes de supplément, système peu commode pour les recherches.

Quelques amateurs fixent *à jour*, le plus souvent à la gomme, les estampes sur la feuille de soutien. L'estampe étant bien carrément rognée, ils l'appliquent sur la surface qu'elle doit occuper, traçant tout autour une légère ligne au crayon, puis découpent en laissant quelques millimètres de papier en-deçà du tracé ; c'est cette saillie à l'intérieur du jour qui reçoit et soutient les bords de l'estampe. Si l'on avait la patience d'amincir au rasoir la place où les papiers se superposent, le fond s'identifierait si bien à l'estampe qu'on le prendrait pour la marge naturelle, supposé que la teinte fût bien semblable.

Le collage à jour ne doit être pratiqué, quand il s'agit d'estampes, que sur celles qui ont perdu toutes leurs marges. Loin de moi le conseil de les rogner à dessein ! n'oublions pas qu'une large marge pour les estampes comme aussi pour les livres est une condition de leur haute valeur. Une estampe surtout qui serait rognée en-deçà de la trace du cuivre, à plus forte raison en-deçà de la ligne nommée *témoin*, perd beaucoup de son prix, parce qu'on peut supposer qu'elle est privée d'un texte intéressant, d'une signature d'artiste, ou enfin de remarques qui aident à constater l'état de l'épreuve et la date du tirage. On doit conserver religieusement la marge et même, selon quelques iconophiles, les bavures qui la limitent. Ces bavures de papier font les délices des amateurs d'éditions elzéviriennes.

Les feuillets de soutien d'une collection doivent être d'une force moyenne : trop faibles, ils se déforment ; trop épais, ils surchargent inutilement le portefeuille. Leur dimension doit être uniforme et un peu moins grande que celle du portefeuille ; la tranche sera coupée nettement et à l'équerre. Quant à la couleur de la pâte, c'est une affaire de goût. Il est des amateurs qui préfèrent le gris ou le chocolat clair ; d'autres le jaune-bistre, qui se raccorde avec la teinte des anciens papiers ; d'autres, la teinte légèrement azurée ; les vieilles

(1) Nous avons extrait cet article d'un petit traité nouveau intitulé : Essai sur la restauration des anciennes estampes et des livres rares, par M. Bonnardot. 1846.

estampes semblent emprunter à ce fond léger plus de ton et de vigueur. En tout cas, quelque nuance qu'on adopte, elle doit être peu foncée. Rien de plus choquant, par exemple, que des estampes collées sur papier bleu à bougies.

Le papier joseph doit être exclu d'une collection; ce n'est qu'un chiffon toujours flottant, se roulant, se plissant de cent manières, et ne conservant rien, pas même les dessins quand ils sont fixés. Ce léger papier s'applique sagement sur des gravures intercalées dans un livre pour s'opposer à la maculation; mais quand le livre est relié depuis longtemps, le mieux est de s'en délivrer.

Manière de rouler les estampes. — Un véritable iconophile doit songer à la conservation de ses estampes, dès le moment même qu'il entre en possession d'une nouvelle pièce. Quand il quitte le marchand, il est le plus souvent obligé de les rouler. C'est naturellement le verso de l'estampe qui doit former l'extérieur du rouleau; mais si elle se trouve contre-collée à plein ou seulement fixée par les coins sur un papier de support dont on ne peut la détacher sans risquer des écorchures, on roulera en sens inverse. De cette manière la gravure ne peut se plisser. Il est essentiel, en ce dernier cas surtout, de couvrir le rouleau d'une *chemise* qui le préserve de la transpiration de la main, et surtout en prévienne la chute sur un pavé toujours boueux. Quand on roule à la fois plusieurs estampes de diverses dimensions, il faut les ranger d'un côté sur la même ligne, puis les rouler à la fois; de cette manière elles s'enchevêtrent les unes dans les autres, de sorte qu'aucune ne peut s'échapper. On se gardera d'enrouler une ou plusieurs estampes autour d'un rouleau d'estampes déjà formé; car si on négligeait d'envelopper le tout d'un papier bien plié aux extrémités, on risquerait de perdre sans s'en apercevoir celles des dernières estampes qui seraient le plus près du rouleau.

LA PEINE DU FOUET.

(Voy., sur la Bastonnade et la Flagellation pénale, Table générale des dix premières années.)

La peine du fouet s'infligeait de deux manières. Ce qu'on appelait *le fouet sous la custode* s'appliquait dans l'intérieur des prisons. L'autre flagellation était publique : on attachait ordinairement derrière une charrette ceux qui étaient condamnés à la subir; ils étaient nus jusqu'à la ceinture, et à chaque place publique ils recevaient sur les épaules une certaine quantité de coups de verges. Une ordonnance de Louis XII porte que les enfants blasphémateurs de dix à quatorze ans seront fouettés publiquement. Pasquier rapporte que de son temps il vit fouetter sous les ponts des batteurs de pavé qui venaient y coucher la nuit. Au dix-huitième siècle, on fouettait encore dans les carrefours les gens qui favorisaient les mauvaises mœurs. Un chapeau de paille grossier dont l'on coiffait les patients faisait partie de la peine; sur leur dos était une inscription indiquant leurs délits. Quelquefois on les plaçait par raillerie sous une espèce de dais. Dans les cas les plus graves, on leur attachait une corde au cou, on les marquait sur l'épaule d'une fleur-de-lis, et ensuite on les bannissait. Du reste, ces châtiments étaient presque toujours l'occasion de grands scandales. Les plus mauvais sujets étaient ceux qui, en définitive, étaient le moins punis : loin de paraître humiliés, ils affectaient l'effronterie la plus odieuse dans leurs gestes et leurs discours, et souvent attentaient ainsi d'une manière plus fâcheuse à la morale publique que par les délits mêmes que la peine avait pour but de réprimer. Cet effet, si contraire à l'intention du législateur, se produit encore aujourd'hui lorsqu'on applique une peine qui vraisemblablement disparaîtra de notre code pénal, l'exposition publique.



(D'après une estampe française du dix-huitième siècle.— Cabinet des estampes de la Bibliothèque royale.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA FONTAINE ÉGÉRIE.



(Vue de la Fontaine Égérie, dans la campagne de Rome.)

La vallée d'Égérie, où Numa Pompilius, suivant la tradition, consultait la nymphe, s'étendait, d'après Simmacus, entre le mont Celio et le mont d'Or (le Pseudo-Aventino). La fontaine sacrée où venait s'inspirer le sage législateur a depuis longtemps disparu. Aujourd'hui on donne le nom de fontaine Égérie à une nymphée située trois milles plus loin dans la vallée de la Caffarella. Les nymphées étaient de petits édifices consacrés aux sources et aux ruisseaux. Celle de la vallée de la Caffarella paraît avoir été construite vers le temps de Vespasien. On y voit onze niches qui étaient autrefois de marbre blanc, avec corniches de marbre rouge. Le pavé était revêtu de serpentin, et le mur, au moins dans la partie inférieure, de vert antique. La statue couchée au fond de l'antre n'a plus de tête; mais il est facile de voir que c'est une statue d'homme figurant un fleuve ou un ruisseau.

MÉMOIRES DE CHARLES PERRAULT.

Charles Perrault, auteur des *Contes de Fées*, frère de Claude Perrault l'architecte, a écrit sur sa vie des *Mémoires* qu'il avait uniquement destinés à ses enfants, et qui n'ont été publiés qu'en 1759, longtemps après sa mort. Cet opuscule, très rare aujourd'hui, contient sur l'éducation, sur les mœurs du temps, sur quelques personnages célèbres du règne de Louis XIV, des réflexions et des détails qui nous paraissent mériter d'être remis en lumière. La réputation de Charles Perrault n'est plus aujourd'hui que médiocre; elle n'aurait même probablement point survécu à son siècle sans ses *Contes* en prose, sur lesquels il ne comptait guère. Il les avait, en effet, composés dans sa vieillesse en se jouant, et il ne les publia que peu d'années avant de mourir, encore fut-ce sous le nom de son fils Perrault d'Armancour. Il est probable qu'il avait eu l'intention de les écrire en vers, ainsi qu'il avait déjà fait pour quelques uns, entre autres *Peau-d'Ane* et *Grisèlidis;* s'il eût suivi cette idée, personne ne les lirait : c'était un pauvre poëte. Qui se souvient qu'il écrivit un poëme sur le *Siècle de Louis XIV?* On a mieux gardé, et avec raison, la mémoire de son *Parallèle des anciens et des modernes.* S'il n'eut pas assez de génie pour se tenir à la juste mesure qui eût fait triompher en partie sa cause, il faut du moins reconnaître, malgré les épigrammes de Boileau, qu'il y eut de la générosité et de l'inspiration dans ses efforts pour défendre les progrès du monde moderne contre les admirateurs exclusifs du monde ancien. On sait qu'il eut entre autres soutiens, dans cette voie hardie,

Charpentier, Fontenelle et Saint-Evremond. Bayle aussi lui était à peu près favorable. Ce mouvement de critique littéraire n'était pas au fond sans un rapport secret avec le mouvement imprimé à la philosophie par Descartes. Dans toutes les directions de la science et de l'art, on en était arrivé à oser exprimer le doute qu'il y eût nécessité absolue de se soumettre pour toujours à l'autorité des anciens, sans aucun espoir de jamais les surpasser ou même les égaler. La science a établi depuis, sur des faits incontestables, que, dans son domaine du moins, elle marche en avant avec les générations, et n'a rien à craindre d'aucune comparaison avec le passé. Mais on dispute encore et l'on disputera longtemps sur le progrès des lettres et de la philosophie, où l'on ne saurait produire des preuves aussi palpables. Cependant Perrault, qui fit scandale parmi ses contemporains, ne paraîtrait aujourd'hui, sur beaucoup de points, que raisonnable et même réservé. En somme, il est impossible de ne pas reconnaître qu'il était doué d'un esprit inventif et libre. On en verra quelques marques dans les extraits suivants de ses Mémoires. Nous le laisserons parler lui-même, sauf à nous permettre de l'abréger et de l'interrompre quelquefois. Voici son début :

« Je suis né le douzième janvier 1628, et né jumeau. (Celui qui vint au monde quelques heures avant moi fut nommé François, et mourut six mois après.) Je fus nommé Charles par mon frère le receveur-général des finances, qui me tint sur les fonts avec Françoise Pepin, ma cousine.

» Ma mère se donna la peine de m'apprendre à lire ; après quoi, on m'envoya au collége de Beauvais à l'âge de huit ans et demi. J'y ai fait toutes mes études, ainsi que tous mes frères. Mon père prenait la peine de me faire répéter mes leçons les soirs après souper, et m'obligeait de lui dire en latin la substance de ces leçons. Cette méthode est très bonne pour faire entrer les étudiants dans l'esprit des auteurs qu'ils apprennent par cœur.

» J'ai toujours été des premiers dans mes classes, hors dans les plus basses, parce que je fus mis en sixième, que je ne savais pas encore bien lire. Je réussis particulièrement en philosophie ; il me suffisait souvent d'avoir attention à ce que le régent dictait pour le savoir et pour n'avoir point besoin de l'étudier ensuite. Je prenais tant de plaisir à disputer en classe, que j'aimais autant les jours où l'on y allait que les jours de congé... Comme j'étais le plus jeune et un des plus forts de la classe, mon régent avait grande envie que je soutinsse une thèse à la fin de mes deux années ; mais mon père et ma mère ne le voulurent pas, à cause de la dépense où engage cette cérémonie. »

Si laborieuses qu'eussent été ses études, Charles Perrault n'imagina point que son instruction fût achevée au sortir du collége ; loin de jeter de côté ses auteurs, il s'attacha au contraire avec plus d'ardeur à en tirer un profit sérieux.

« Pendant trois ou quatre années de suite, dit-il, un de mes amis, nommé Beaurain, vint presque tous les jours deux fois au logis, le matin à huit heures jusqu'à onze, et l'après-dînée depuis trois jusqu'à cinq. Si je sais quelque chose, je le dois particulièrement à ces trois ou quatre années d'étude. Nous lûmes presque toute la Bible et presque tout Tertullien, l'Histoire de France de La Serre et de Davila. Nous traduisîmes le traité de Tertullien de l'*Habillement des femmes ;* nous lûmes Virgile, Horace, Tacite, et la plupart des autres auteurs classiques, dont nous fîmes des extraits que j'ai encore. La manière dont nous faisions la plupart de ces extraits nous était fort utile : l'un des deux lisait un chapitre ou un certain nombre de lignes, et après la lecture, il en dictait le sommaire en français, que nous écrivions en y insérant les plus beaux passages dans leur propre langue. Après que l'un avait lu et dicté de la sorte, l'autre en faisait autant, ce qui nous accoutumait à traduire et à extraire en même temps. L'été, lorsque cinq heures étaient sonnées, nous allions nous promener au Luxembourg. Comme M. Beaurain était plus studieux que moi, il lisait encore de retour chez lui, et pendant la promenade, il me redisait ce qu'il avait lu. »

Cette méthode de travail qu'avaient adoptée les deux amis est excellente. Le bon Rollin recommande expressément, comme des exercices très utiles pour fortifier l'intelligence, les extraits, les analyses, les sommaires. Peut-être donne-t-on beaucoup de place aujourd'hui dans l'enseignement universitaire aux amplifications, qui surexcitent l'imagination des élèves quelquefois aux dépens de leur bon sens.

Il ne faudrait pas croire, du reste, que Perrault et Beaurain fussent toujours appliqués aux études sévères ; mais leurs délassements mêmes tendaient à exercer leur esprit.

« Dans ce temps-là, continue Perrault, vint la mode du burlesque. M. Beaurain, qui savait que je faisais des vers, mais qui jamais n'avait pu en faire, voulut que nous traduisissions le sixième livre de l'Enéide en vers burlesques. Un jour que nous y travaillions, et que nous en étions encore au commencement, nous nous mîmes à rire si haut des folies que nous mettions dans notre ouvrage, que mon frère, celui qui fut depuis docteur en Sorbonne, et qui avait son cabinet proche du mien, vint savoir de quoi nous riions. Nous le lui dîmes, et comme il n'était encore que bachelier, il se mit à travailler avec nous, et nous aida beaucoup. Mon frère le médecin (1), qui sut à quoi nous nous divertissions, en voulut être : il en fit même plus à lui seul, à ses heures de loisir, que nous tous ensemble. Ainsi la traduction du sixième livre de l'Enéide s'acheva, et l'ayant mise au net le mieux que je pus, il y fit deux estampes à l'encre de la Chine très belles. Ce manuscrit est parmi les livres de la tablette où il n'y a que ceux de la famille. »

Cependant il courut dans le public des copies du manuscrit, et les auteurs y gagnèrent un commencement de réputation littéraire. Quelques uns de leurs vers firent fortune, entre autres ceux (attribués généralement à Scarron) où les traducteurs montraient dans les Champs-Elysées l'ombre du cocher Tydacus :

Qui, tenant l'ombre d'une brosse,
Nettoyait l'ombre d'un carrosse.

« Cyrano fut si aise, dit Perrault, de voir que les chariots n'étaient que des ombres, de même que ceux qui en avaient soin, qu'il voulut absolument nous connaître. Cette pensée était du docteur de Sorbonne. »

Mais enfin il fallait en finir avec les études classiques et se diriger vers une profession. Charles Perrault étudia le droit et se mit en mesure de devenir avocat, à l'exemple de son père et de l'un de ses frères. Il raconte d'une façon plaisante la manière dont il passa son dernier examen.

« Au mois de juillet 1651, j'allai prendre des licences à Orléans avec M. Varet, depuis grand-vicaire de monseigneur l'archevêque de Sens, et avec M. Monjot. On n'était pas en ce temps-là si difficile qu'aujourd'hui à donner des licences, ni les autres degrés de droit civil et canonique. Dès le soir même que nous arrivâmes, il nous prit fantaisie de nous faire recevoir, et ayant heurté à la porte des écoles sur les dix heures du soir, un valet, qui vint nous parler à la fenêtre, ayant su ce que nous souhaitions, nous demanda si notre argent était prêt. Sur quoi ayant répondu que nous l'avions sur nous, il nous fit entrer, et alla réveiller les docteurs qui vinrent, au nombre de trois, nous interroger avec leurs bonnets de nuit sous leurs bonnets carrés. En regardant ces trois docteurs à la faible lueur d'une chandelle dont la lumière allait se perdre dans l'épaisse obscurité des voûtes du lieu où nous étions, je m'imaginai voir Minos, Æacus et Rhadamante qui venaient interroger des ombres. Un de nous, à qui l'on fit une question dont il ne me souvient pas, répondit hardiment en latin par une définition du mariage, et dit sur ce sujet une infinité de belles choses qu'il avait apprises par cœur. On lui fit ensuite une autre question sur laquelle il ne

(1) Claude Perrault, l'auteur de la colonnade du Louvre.

répondit rien qui vaille. Les deux autres furent ensuite interrogés et ne firent pas beaucoup mieux que le premier. Cependant ces trois docteurs nous dirent qu'il y avait plus de deux ans qu'ils n'en avaient interrogé de si habiles, et qui en sussent autant que nous. Je crois que le son de notre argent, que l'on comptait derrière nous pendant que l'on nous interrogeait, fit la bonté de nos réponses. Le lendemain, après avoir vu l'église de Sainte-Croix, la figure de bronze de la Pucelle (1), et un grand nombre de boiteux et de boiteuses parmi la ville, nous reprîmes le chemin de Paris. Le 27 du même mois, nous fûmes reçus tous trois avocats.

» J'étudiai et appris sans maître les Institutes avec le secours des Commentaires de Boskolten. Les Institutes sont un livre excellent, et le seul que je voudrais qu'on conservât du droit romain; car, hors ce livre qui est très bon pour fortifier le sens commun, hors les ordonnances et les coutumes qu'il serait utile de réduire à une seule pour toute la France, si cela se pouvait, de même que les poids et mesures, je crois qu'il faudrait brûler tous les autres livres de jurisprudence, digestes, codes, avec leurs commentaires, et particulièrement tous les livres d'arrêts, n'y ayant point de meilleur moyen au monde pour diminuer le nombre des procès.»

Perrault n'avait pas été sans doute le premier à concevoir l'avantage immense de l'unité dans la législation et dans les poids et mesures. On voit du moins qu'il n'hésitait pas à approuver ces idées d'amélioration qui ont été si lentes à se faire admettre, et que peut-être, sans une révolution, on eût encore ajournées de plus d'un siècle. Combien d'idées non moins utiles dont sourit notre génération, et que les générations futures s'étonneront d'avoir à réaliser!

Il y a aussi du bon sens dans la sortie de Perrault contre l'amas et l'encombrement des textes. Le mal a diminué de beaucoup; plus de sobriété et de concision ne seraient pas impossibles. Souvent, par un respect exagéré pour la lettre ancienne de la loi, au lieu de la modifier immédiatement, on la commente, on la développe, et les codes grossissent peu à peu jusqu'au jour où il y a nécessité absolue de tout refondre. Nos pères ont simplifié; nous préparons une tâche semblable à nos descendants.

« Je plaidai deux causes, poursuit Perrault, avec assez de succès, non point parce que je les gagnai toutes deux, car le gain ou la perte d'une cause viennent rarement de la part de l'avocat, mais parce que ceux qui m'entendirent témoignèrent être forts contents, surtout les juges; car ayant été les saluer sur la fin de l'audience, ils me firent des caresses extraordinaires, entre autres M. Daubray, lieutenant civil, père de la malheureuse madame de Brinvilliers (2). Il me pria même de m'attacher au Châtelet, en ajoutant que je recevrais de lui toute la faveur qu'un avocat pouvait en souhaiter. J'eusse peut-être mieux fait de suivre son conseil; mais mes frères me dégoûtèrent tellement de la profession d'avocat, que je m'en dégoûtai aussi moi-même insensiblement. Il y avait une raison très bonne pour cela, c'est que mon frère aîné, très habile avocat, et ayant de l'esprit et de l'éloquence autant que pas un de ses confrères, ne faisait rien dans la profession; il valait beaucoup, mais il ne se faisait pas valoir. »

Au commencement de l'année 1654, Charles Perrault accepta la place de commis chez son frère le receveur général, et il y resta dix ans. C'était, à peu de chose près, une sinécure. Il ne s'agissait que d'aller recevoir de l'argent et d'en donner, soit à l'Épargne (on appelait ainsi le trésor royal), soit à des particuliers. Le receveur général avait une bibliothèque fort belle qu'il avait achetée des héritiers de l'abbé de Serisi, de l'Académie française. Charles Perrault y trouva toutes les facilités possibles pour satisfaire à ses goûts pour les lettres. Il employa ses loisirs à composer des pièces de vers qui eurent alors du succès, entre autres un *Portrait d'Iris*, dont Quinaut se laissa quelque temps supposer l'auteur, et un *Dialogue de l'Amour et de l'Amitié*, que le surintendant Fouquet fit écrire sur du vélin avec de la dorure et de la peinture.

Il paraît que l'inclination à l'art de bâtir était commune à Perrault et à ses frères. Notre auteur écrit que, vers 1660, il dirigea lui-même, d'après les dessins de ses frères, à leur maison de Viry, la construction d'un corps-de-logis qui fut trouvé bien entendu. Il fit aussi élever la rocaille d'une grotte qui, dit-il, était le plus bel ornement de cette maison de campagne. M. Colbert en sut quelque chose, et dès ce moment eut les yeux sur Charles Perrault, qui devint plus tard son commis dans la surintendance des bâtiments du roi. Toutefois il dut le commencement de sa fortune à ce qu'il avait acquis de renom littéraire; car ce fut grâce à la protection de Chapelain qu'il entra d'abord dans la faveur de Colbert, comme il le raconte dans le passage suivant :

« Dès la fin de l'année 1662, M. Colbert ayant prévu ou sachant déjà que le roi le ferait surintendant de ses bâtiments, commença à se préparer à la fonction de cette charge, qu'il regarda comme beaucoup plus importante qu'elle ne paraissait alors entre les mains de M. de Ratabon. Il songea qu'il aurait à faire travailler, non seulement à achever le Louvre, entreprise tant de fois commencée et toujours laissée imparfaite (1), mais à faire élever beaucoup de monuments à la gloire du roi, comme des arcs de triomphe, des obélisques, des pyramides, des mausolées; car il n'y a rien de

(1) Ce premier monument en l'honneur de Jeanne d'Arc avait été élevé sur l'ancien pont d'Orléans, en 1438, par les habitants et non par Charles VII. On l'avait appelé la Belle-Croix. Charles VII y était représenté à genoux, la tête découverte, les mains jointes, armé de toutes pièces, et revêtu d'un manteau court; sa couronne était déposée auprès de lui. Jeanne, en face, à droite, était également à genoux, les mains jointes. Entre le roi et Jeanne était une croix très simple, au pied de laquelle une Vierge assise soutenait les bras et la tête du Christ mourant. Ces quatre figures, en bronze, semblaient fixées sur une espèce de rocher. En 1562, les protestants les brisèrent et les jetèrent dans la Loire. On entreprit de les restaurer en 1570. Des travaux nécessaires pour consolider l'ancien pont obligèrent à enlever, en 1745, ce monument, qui resta oublié dans les magasins de l'hôtel-de-ville pendant vingt-cinq ans. En 1771, on replaça les figures, telles que nous les avons décrites, à l'angle de la rue Royale et de la rue de la Vieille-Poterie; on y fit alors quelques changements. Enfin, en 1792, on les enleva encore, et elles furent transformées en canons. En 1803, la ville d'Orléans sollicita du gouvernement l'autorisation d'élever un monument nouveau à Jeanne, et le premier consul approuva vivement la pétition du corps municipal.

(2) Marie-Marguerite de Brinvilliers, qui, en 1670, empoisonna son père et ses frères. Le 16 juillet 1676, elle eut la tête tranchée et fut brûlée à Paris.

(1) Une sorte de fatalité semble s'opposer à l'achèvement complet de certains édifices. De notre temps encore, n'exprime-t-on pas tous les jours le regret de ne pas voir mener à fin le projet de relier le Louvre aux Tuileries? Les ruelles, les masures, les échoppes qui s'interposent inégalement entre les deux palais sont une gêne continuelle à la fois pour la circulation et pour le goût. La place du Carrousel est, en hiver, une espèce de cloaque d'où il est impossible de se tirer sans être couvert de boue; en été, on y est brûlé par le soleil, par la chaleur des pavés, et aveuglé par la poussière; en tout temps c'est un travail pénible que de s'y frayer un chemin et d'éviter les voitures qui s'y croisent en tous sens. Il n'est peut-être personne qui n'y perde en passant quelques minutes de réflexion à se lamenter et à désirer des trottoirs, une galerie couverte, des ombrages, un peu de soulagement enfin et d'agrément, comme on est en droit d'en espérer dans l'une des premières villes de l'Europe. S'il était raisonnable de supposer aucune sorte d'avantage à l'état actuel de cette malheureuse place, le seul serait qu'elle est comme un perpétuel enseignement pour les hôtes souverains des Tuileries : car si, d'un côté, ils ne voient que groupes élégants d'heureux oisifs au milieu des arbres et des fleurs, de l'autre, ils peuvent s'assurer, par le spectacle continuel des malheureux habitants luttant contre toutes sortes de maux sur la place abandonnée, que tout n'est pas encore pour le mieux dans la plus belle ville de l'un des plus beaux États du monde.

grand ni de magnifique qu'il ne se proposât d'exécuter. Il prévit qu'il faudrait faire battre quantité de médailles pour consacrer à la postérité la mémoire des grandes actions que le roi avait déjà faites, et qu'il croyait devoir être suivies d'autres encore plus grandes et plus considérables ; que tous ces grands exploits seraient mêlés de divertissements dignes du prince, de fêtes, de mascarades, de carrousels, et que toutes ces choses devaient être décrites et gravées avec esprit et avec intelligence pour passer dans les pays étrangers, où la manière dont elles sont traitées ne fait guère moins d'honneur que les choses mêmes. Il voulut en conséquence assembler un nombre de gens de lettres et les avoir auprès de lui pour prendre leur avis et former une espèce de petit conseil pour toutes les choses dépendantes des belles-lettres. Il avait déjà jeté les yeux sur M. Chapelain qu'il connaissait, comme il m'a fait l'honneur de me le dire plus d'une fois, pour l'homme du monde qui avait le goût le meilleur et le sens le plus droit pour toutes ces matières ; sur M. l'abbé de Bourseis, qu'il regardait de longue main comme un prodige de science et de littérature, et sur M. l'abbé de Cassagnes (1), qui, par une pièce en vers qu'il avait faite, où Henri IV donne des instructions au roi son petit-fils, avait mérité son estime et sa bienveillance. Il lui manquait un quatrième, car il voulait que cette assemblée fût au moins de quatre personnes. Pour l'avoir, il s'adressa à M. Chapelain, qui, de son propre mouvement et sans que j'en susse rien, m'indiqua à lui avec des éloges beaucoup au-dessus de ce que je méritais. »

M. Colbert connaissait déjà quelques pièces en vers de Perrault, mais il voulut voir de sa prose. Il fut donc convenu que Perrault composerait une pièce en prose sur l'acquisition de Dunkerque que le roi venait de faire. Il l'écrivit et s'en tira avec honneur.

« Elle plut, dit-il, et le troisième jour de février 1663, nous nous rendîmes, M. Chapelain et moi, suivant l'ordre qui nous en avait été donné, chez M. Colbert. On nous mena dans une chambre où nous trouvâmes M. l'abbé de Bourseis et M. l'abbé de Cassagnes, qui avaient été aussi mandés. M. Colbert étant venu nous trouver, commença par demander le secret sur ce qu'il nous allait dire ; ensuite il nous déclara pourquoi il nous avait fait venir ; que c'était pour se faire une espèce de petit conseil qu'il pût consulter sur toutes les choses qui regardent les bâtiments, et où il peut entrer de l'esprit et de l'érudition ; qu'il souhaitait que nous nous assemblassions chez lui deux fois la semaine, le mardi et le vendredi. Ce dernier jour fut choisi parce qu'il ne se tenait point de conseil et qu'il le prenait pour se reposer, ou plutôt pour travailler à d'autres affaires que celles du courant ; car M. Colbert ne connaissait guère d'autre repos que celui qui se trouve à changer de travail, ou à passer d'un travail difficile à un autre qui l'est un peu moins. Dès le même jour il voulut qu'on commençât à travailler devant lui, et ce fut à mettre par écrit ce qu'il venait de nous dire. Je fus choisi pour tenir la plume, qui m'est toujours demeurée. Il nous quitta pour aller chez le roi. A son retour, nous ayant retrouvés chez lui, il approuva ce que nous avions rédigé par écrit, et m'ordonna d'avoir un registre pour y mettre tout ce qui serait fait et résolu à l'avenir. Le 15 février suivant, un commis de M. Colbert m'apporta une bourse fort propre dans laquelle il y avait cinq cents écus en or : cette gratification, toujours continuée, et augmentée de cinq cents livres en l'année 1669, a duré sur ce même pied jusqu'en 1683. »

Cette petite société, qui ne fut rien moins que l'origine de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, composait des médailles pour les événements importants, des devises pour les princes, pour les tapisseries des Gobelins, et surtout corrigeait les ouvrages en vers ou en prose écrits à la louange du roi, et que l'on imprimait ensuite à l'imprimerie du Louvre. « Il en a été corrigé, dit Perrault, de quoi faire un très gros volume, et j'ai rendu les manuscrits de ces différents ouvrages, qui remplissaient deux fort grands portefeuilles. » En outre, chacun des quatre membres du conseil travaillait sans relâche à des éloges sur les belles actions du roi. Que l'on nous permette de hasarder une remarque à ce sujet. On se récrie fort lorsqu'un artiste, un homme de lettres, un orateur, se fait louer par ses amis dans les journaux et dans la presse ; on donne à ce mode de répandre sa réputation le nom de charlatanisme. Une position plus élevée justifie-t-elle complétement l'abus de semblables moyens? Est-ce une des nécessités absolues de la suprême puissance de se dépouiller de toute ingénuité et de toute modestie ? Louis XIV, qui ne se piquait guère de ces petites vertus, avait sous la main un atelier de panégyristes toujours à l'œuvre, bien dirigés, bien payés, et du reste nullement entachés de ridicule aux yeux du public ; au contraire, les plus beaux esprits enviaient leur place. Leur travail était réglementé : ils avaient à chercher pour eux-mêmes l'inspiration, et de plus à mener à perfection celle de la multitude des flatteurs subalternes qui rimaient et déclamaient pour obtenir quelque petite pension du grand roi. Si quelque homme d'une intelligence sévère, poëte, prédicateur ou philosophe, avait en ce temps assez de hardiesse pour renouveler de l'antiquité des maximes contre l'usage de la flatterie servile, il exerçait le plus ordinairement sa verve aux dépens, non du souverain, mais des ministres et des courtisans : c'était là une fiction de convenance. Perrault nous apprend, ce dont nous ne doutions point, que Louis XIV était parfaitement au courant de tous ces soins que l'on prenait de sa gloire.

« Peu de temps après qu'il nous eut assemblés, M. Colbert nous mena faire la révérence au roi. C'était dans le temps que la reine-mère tomba malade de la maladie dont elle mourut. Le roi était dans une petite garde-robe, derrière la chambre de la reine, d'où il allait à tout moment la voir, la servant dans sa maladie presque dans tous ses besoins, soit pour lui donner à boire, soit pour lui porter ses bouillons : fils n'ayant jamais davantage honoré sa mère pendant toute sa vie. Après que M. Colbert nous eut présentés au roi, il nous dit ces paroles : « Vous pouvez, messieurs, juger de » l'estime que je fais de vous, puisque je vous confie la » chose du monde qui m'est la plus précieuse, qui est ma » gloire. Je suis sûr que vous ferez des merveilles ; je tâche- » rai, de ma part, de vous fournir de la matière qui mérite » d'être mise en œuvre par des gens aussi habiles que vous » êtes. »

Bientôt on adjoignit au conseil Charpentier (1). Ses collègues l'invitèrent à se charger d'écrire l'histoire du roi. Il devait se servir des gazettes et de tout ce qui se publiait pour former le corps de son histoire. Chaque fois qu'il aurait achevé un cahier, l'Académie l'aurait revu, et on l'aurait ensuite porté à M. Colbert, qui aurait raturé, modifié ou ajouté à son gré. On aurait eu ainsi une histoire assurément bien impartiale ! Mais Charpentier voulut que Colbert lui-même lui fournît des mémoires et l'entretînt du secret des affaires. C'était trop exiger : on ne donna pas suite au projet.

« Ce fut, dit Perrault, une grande perte pour la petite académie, mais un bonheur pour M. Pélisson, et particu-

(1) Jacques Cassagnes ou Cassaignes, très érudit, mais médiocre écrivain, prédicateur plus médiocre encore :

« . . . Si l'on n'est plus à l'aise assis en un festin
» Qu'aux sermons de Cassaigne ou de l'abbé Cotin. »
BOILEAU, sat. III.

(1) François Charpentier, membre de l'Académie française, dont il devint le directeur perpétuel. C'est lui que Boileau designe dans cette épigramme :

« Ne blâmez pas Perrault de condamner Homère,
» Virgile, Aristote, Platon ;
» Il a pour lui monsieur son frère,
» G...-N..., Lavau, Caligula, Néron,
» Et le gros Charpentier, dit-on. »

lièrement pour MM. Racine et Despréaux, chargés depuis d'écrire l'histoire du roi par madame de Montespan, qui regarda ce travail comme un amusement dont elle avait besoin pour occuper le roi. Ils en ont reçu de très grandes récompenses en différents temps. »

La fin à une autre livraison.

MINIATURE DU QUINZIÈME SIÈCLE.

Cette gravure reproduit une des nombreuses et belles miniatures qui décorent un manuscrit de la traduction française de l'*Histoire scolastique* de Pierre Comestor. L'intention du peintre a été de représenter le père de Tobie aveugle et malade, et Anne sa femme lisant et faisant la cuisine, tandis que leur fils se dirige, sous la conduite de l'ange, vers la ville de Ragès. C'est une peinture précieuse en ce qu'elle donne une idée des costumes et de l'ameublement intérieur des maisons à l'époque où a été écrit et illustré le manuscrit, c'est-à-dire au quinzième siècle. Le buffet ou dressoir introduit dans le dessin est tiré d'une autre miniature du même ouvrage.

Pierre Comestor (en français Pierre Mangeur, son véritable nom) était né à Troyes en Champagne et avait longtemps gouverné l'école de théologie de Paris. Il mourut en 1178 ou 1185, dans l'abbaye de Saint-Victor, où il fut enterré. Son épitaphe, en quatre vers latins, était encore visible sur sa tombe au dernier siècle : c'était une suite de jeux de mots :



(Une chambre au quinzième siècle.— D'après un manuscrit français conservé à la bibliothèque du British Museum.)

« Petrus eram quem petra tegit; dictusque Comestor,
» Nunc comedor. Vivus docui, nec cesso docere
» Mortuus; ut dicat qui me videt incineratum :
» Quod sumus iste fuit, erimus quandoque quod iste. »

J'étais Pierre, une pierre me couvre; on m'appelait Mangeur,
Maintenant je suis mangé. Vivant j'ai enseigné, et je ne cesse pas d'enseigner
Quoique mort; car celui qui me voit réduit en cendres apprend de moi à dire :
Celui-là a été ce que nous sommes, et nous serons un jour ce qu'il est.

Pierre Comestor composa en latin, sous le titre d'*Histoire scolastique*, une paraphrase historique de la Bible qui a joui pendant trois cents ans d'une très grande célébrité. Cet ouvrage fut traduit en français, au treizième siècle, par un chanoine d'Aire, nommé Guiart des Moulins. Rien de plus commun que les manuscrits de l'Histoire scolastique ou *escolastre* (titre qu'elle porte dans la vieille traduction française). Pendant le siècle suivant, le manuscrit fut copié plusieurs fois. L'exemplaire conservé à la Bibliothèque royale de Londres a été écrit en 1470. C'est un grand in-folio : il ne contient qu'une partie de l'œuvre de Comestor. A la fin, on lit ces mots écrits de la même main que

le reste du manuscrit : « Escript par moy, — Du Ries. »

Tandis que le manuscrit du Muséum britannique, exécuté en France, est conservé en Angleterre, la Bibliothèque royale de Paris possède un autre exemplaire du même ouvrage qui, après avoir été donné par lord Stanley au duc de Glocester en 1427, fut, quarante-quatre ans après, acheté à Londres par un gentilhomme bourguignon, et mis en circulation dans ce pays-ci jusqu'au moment où il entra dans la Bibliothèque de Mazarin et de là dans celle du Roi.

MOEURS DES MALEGACHES.

Les naturels de Madagascar, quelles que soient leur tribu et leur origine, sont communément désignés sous le nom de Malegaches, corruption probable du mot *Malagazi* dont ils se servent, dit Ellis, pour se nommer eux-mêmes.

Les tribus malegaches, au nombre de vingt-cinq, se partagent généralement en trois classes : les princes ou grands chefs, les hommes libres et les esclaves.

Les Malegaches, comme tous les peuples dans l'enfance, sont curieux, superficiels, superstitieux, ambitieux, vindicatifs, sensuels, crédules, prodigues. Leur aversion pour tout exercice, soit corporel, soit intellectuel, est assez prononcée. Lorsqu'ils travaillent, ce n'est que par force; leur jeunesse se passe dans l'oisiveté et les divertissements, et leur vieillesse s'écoule dans une indolence qui n'est jamais troublée par les remords. Ils ne regrettent point le passé et n'appréhendent pas l'avenir; nul projet de fortune ne les occupe. Vivant au jour le jour, le présent est tout pour eux, et ils passent leur vie à dormir, à chanter ou à danser, dès qu'ils ont du riz, du poisson ou des coquillages. Le travail pour eux consiste à construire des cabanes, abattre des arbres et nettoyer un peu la terre qui doit recevoir le riz; ils ne se fatiguent jamais. Quand ils sont malades, ils boivent et mangent autant qu'ils le peuvent, sans paraître se soucier de la vie ou de la mort.

Les liens de la famille et de l'amitié sont très respectés parmi eux; l'animadversion publique vengerait l'oubli dans lequel un parent ou un ami laisserait son parent ou son ami malheureux. L'amour des femmes pour leurs enfants est extrême. Une mère ne quitte jamais son enfant pendant les travaux de la campagne. Dans les voyages, elle le porte sur la hanche ou sur le dos au moyen d'un pagne. Une coutume touchante veut que les enfants présentent dans certaines occasions à leur mère une pièce de monnaie que l'on nomme le *fofoun'damoussi*, c'est-à-dire le souvenir du dos, en reconnaissance de l'affection qu'elle leur a montrée en les portant si longtemps dans le pagne : car, quelquefois, cela se prolonge jusqu'à l'âge de six ans.

Les Malegaches habitent tous dans des cases, espèces de chaumières composées d'une carcasse en forte charpente et revêtue de feuilles de ravinala. Les murs sont fermés par un entrelacement de joncs et de feuilles; les portes et les fenêtres sont composées d'un cadre en bois *tamien* garni aussi de feuilles; elles sont placées dans une rainure et s'ajustent parfaitement. Les naturels, manquant ordinairement de patience pour les travaux qui demandent du temps, se réunissent par centaines pour bâtir une case, et l'achèvent en quatre jours. Au milieu de l'une des deux pièces dont se compose une case est placé le *salaza*, châssis en gaulettes, espèce de grille carrée élevée de terre d'environ 1m,300, long et large de 1m,300 à 1m,600, sur lequel on fait boucaner la viande. Un lit, quelques tabourets, un billot, des paniers, des nattes, des pots de terre, des plats en bois, des cuillers et des gobelets en verre, tels sont les meubles et ustensiles des cases les plus riches.

Dans presque toutes les relations de voyage, on parle avec enthousiasme de l'éloquence des Malegaches. Ils s'appliquent, dès leur jeunesse, à acquérir une puissance de parole qui égale relativement, si l'on n'exagère point, celle des plus habiles orateurs européens. Les images, les alliances de mots abondent dans l'idiome malegache, les nuances les plus délicates s'y font sentir. L'orateur a d'ailleurs la liberté de composer des mots suivant l'impulsion de son génie ou de ses passions. De cette mine inépuisable de signes verbaux naissent pour lui des désignations ingénieuses, pittoresques, variées, qui revêtent son style des plus brillantes et des plus riches couleurs.

Le mot *kabar* s'applique à la fois aux assemblées publiques où se discutent les affaires, et à la conversation de deux ou de plusieurs personnes qui se rencontrent. Il est d'usage dans les plus simples récits de n'omettre aucune des moindres circonstances. Par exemple, deux voisins se quittent en sortant de leur village : l'un va chercher son troupeau dans la prairie située à une petite distance de sa maison; l'autre va puiser de l'eau à la rivière, qui n'est guère plus éloignée de la sienne; s'ils se rencontrent à leur retour, ne fût-ce qu'un quart d'heure après, ils se croient obligés de s'arrêter et de se dire tout ce qu'ils ont vu sur leur chemin, n'eussent-ils rencontré qu'un oiseau ou un papillon. Aussitôt que les rameurs des pirogues entendent quelqu'un à leur portée, ils cessent de pagayer pour entendre son kabar. Ils aiment le récit pour lui-même : ils luttent d'art pour intéresser en parlant; c'est ainsi qu'ils s'exercent incessamment à l'éloquence.

On appelle *fattidrah* ou serment du sang, à Madagascar, l'engagement que prennent deux personnes de s'aider réciproquement pendant la durée de leur existence, et de se considérer comme si elles avaient une origine commune. Voici la manière dont on contracte cet engagement : un vieillard plonge dans un vase d'eau la pointe d'une zagaie dont les deux contractants tiennent la hampe à pleines mains; un autre individu jette dans le vase de la monnaie d'argent, de la poudre, des pierres à fusil, des balles, plusieurs petits morceaux de bois et quelques pincées de terre prise aux quatre points cardinaux : en même temps, le vieillard frappe à petits coups avec un couteau la hampe de la zagaie, en rappelant le sens symbolique de chacun de ces objets : l'argent signifie que les deux contractants devront mettre en commun leurs biens présents et futurs; la poudre, les pierres à fusil et les balles, qu'ils doivent se défendre l'un l'autre à la guerre, etc. Les deux amis ou frères de sang jurent alors de partager leur fortune, de se soutenir dans le danger, de se prêter assistance dans la guerre, lors même qu'ils appartiendraient à des tribus ennemies. Le vieillard prononce des conjurations terribles contre celui qui manquerait à sa foi : il fait ensuite aux deux amis une petite incision au-dessus du creux de l'estomac, imbibe deux morceaux de gingembre du sang qui coule, et donne à avaler à chacun des deux le morceau rougi du sang de l'autre. Enfin, il leur présente à boire un peu d'eau dans une feuille de ravinala. Une femme peut faire le serment du sang avec un homme, deux femmes peuvent aussi s'engager entre elles, et rien ne s'oppose à ce qu'un étranger se lie de même avec un indigène (1).

(1) Ces détails, extraits de l'Histoire et géographie de Madagascar, par M. Macé-Descartes, sont également consignés pour la plupart dans la Notice placée par M. de Froberville en tête du Voyage aux îles Comores et à Madagascar, par M. Leguevel de Lacombe.

LA CENDRE.

(Fin. — Voy. p. 102.)

Le silicate de potasse était arrivé soluble par les racines de la plante, et celui qui recouvre la tige ou les feuilles n'est plus soluble. D'où vient cette différence ? C'est qu'une partie de la potasse a été enlevée à la silice par quelques acides qui existent dans le règne minéral combinés avec la chaux, le

fer, etc., tels que les acides sulfurique ou chlorhydrique, ou bien par les acides tartrique, malique, oxalique, qui se forment de toutes pièces dans les végétaux, et qui, après la combustion, sont remplacés dans la cendre par l'acide carbonique. Il arrive d'ailleurs aussi que, dans le sol même ou dans les eaux, une portion de la potasse est enlevée de même par les acides crénique ou ulmique, sans que le silicate ainsi modifié ait cessé d'être soluble.

Une grande partie de la potasse, provenant ainsi de la décomposition du granite, est entraînée à la mer par les eaux courantes; mais elle s'y trouve toujours en proportion moindre qu'un autre alcali, la *soude*, qu'on peut considérer comme l'un des éléments du sel marin ou chlorure de sodium en dissolution; c'est pourquoi les plantes marines ou celles du rivage contiennent presque exclusivement des sels de soude. La cendre des plantes marines a seule fourni pendant longtemps la soude qu'on sait extraire directement du sel marin aujourd'hui, et qui sert à la fabrication du savon dur et de plusieurs sortes de verre moins parfaitement blancs que ceux de potasse. On trouve souvent, d'ailleurs, dans la cendre des végétaux, un peu de soude; et même, quand les roches en décomposition dans les montagnes contiennent du silicate de soude au lieu de silicate de potasse, il peut arriver, comme pour certains bois en Norvége, que la proportion de soude dépasse celle de la potasse qu'on retrouve dans les cendres.

La *chaux*, si abondamment répandue dans les divers terrains, sera aussi absorbée par les végétaux vivants et se retrouvera ensuite dans les cendres, mais non pas uniformément dans les diverses parties du végétal, ni également dans les différents végétaux. En effet, l'écorce du chêne en contient presque trois centièmes de son poids, et le bois du même arbre en contient environ douze millièmes, ce qui, dans l'un et l'autre cas, forme à peu près la moitié du poids total des cendres. D'un autre côté, la paille et les autres graminées sèches contiennent à peine deux millièmes de chaux représentant environ quatre centièmes du poids total des cendres. Ce qu'il y a d'ailleurs de plus singulier dans cette inégale répartition de la chaux, c'est que les végétaux qui en contiennent le plus, comme le chêne, ont crû quelquefois dans un sol argileux ou siliceux, et que les herbes qui, si riches en silicate de potasse, sont presque dépourvues de chaux, peuvent avoir été récoltées, au contraire, dans un sol calcaire.

La chaux, dans les pierres calcaires, est combinée à l'acide carbonique, et forme ainsi un carbonate insoluble dans l'eau, mais qui peut se dissoudre en quantité notable, si les eaux contiennent un excès d'acide carbonique. C'est même là l'origine des stalactites et des incrustations curieuses produites par diverses sources; car l'eau, d'abord surchargée de carbonate de chaux, abandonne successivement cette substance quand l'excès d'acide carbonique vient à se dégager. Toutefois c'est ainsi, pour la majeure partie, que la chaux dissoute arrive aux racines des plantes; mais là elle forme aussitôt de nouvelles combinaisons avec les acides végétaux, ou même avec les acides que peut lui céder la potasse.

Dans les cendres, on a cependant encore du carbonate de chaux qui résulte de la combustion des acides végétaux; et si la chaleur a été assez forte, une portion de ce carbonate est, comme la pierre calcaire dans les fours à chaux, ramenée à l'état de chaux caustique, laquelle, dans la lessive, rend caustique une partie de la potasse. Une certaine quantité de chaux peut bien arriver aussi dans les plantes à l'état de sulfate de chaux, comme, par exemple, dans les trèfles amendés avec le plâtre. Les pariétaires sur les murs salpêtrés, et les bourraches au pied de ces murs, absorbent du nitrate de chaux, qui est ensuite décomposé par le feu.

Enfin, par suite de la destruction des matières animales enfouies dans le sol, une autre proportion de chaux sera absorbée en combinaison avec l'acide phosphorique à l'état de phosphate de chaux, comme dans les os des animaux. Ce sont particulièrement les graines, et surtout celles des céréales, comme le blé, qui contiennent ainsi le *phosphore* en combinaison, et qui le fournissent de nouveau aux animaux : aussi est-il indispensable de restituer au sol, par les engrais, le phosphore enlevé successivement par les récoltes. L'herbe des prairies contient également le phosphore combiné qu'on doit retrouver dans le lait; mais ici il forme particulièrement du phosphate de magnésie qui se trouve aussi dans les cendres.

Le *fer* à l'état de protoxyde existe dans les végétaux vivants combiné avec l'acide phosphorique, et formant un phosphate de fer qu'on retrouve dans les cendres sans altération et sans coloration. Le protoxyde de fer y est d'ailleurs quelquefois aussi combiné avec des acides végétaux ou divers composés organiques, qui, après la combustion, le laissent plus oxydé et plus coloré. Pour bien concevoir l'introduction du fer dans les plantes, il faut se rappeler que ce métal, très répandu dans le sol, y est le plus souvent à l'état de peroxyde hydraté; mais que, sous l'influence des gaz provenant de la décomposition des corps organisés, il revient à l'état de protosulfure d'abord, puis de protoxyde susceptible de former des combinaisons solubles avec les divers acides, et même avec l'acide carbonique en excès; c'est d'ailleurs cet oxyde de fer qui colore le verre à bouteille fabriqué avec la cendre lessivée.

Un dernier oxyde enfin, celui de *manganèse*, se trouve aussi dans les végétaux, et c'est lui qui donne à la cendre sa couleur caractéristique. Nous avons vu faire autrefois, par feu M. Lebaillif, inventeur des petites coupelles pour les essais au chalumeau, une expérience bien curieuse qui démontre la présence du manganèse dans l'écorce des plantes et même dans une pelure de pomme. Cet ingénieux physicien, après avoir fait fondre un peu de borax sur une de ses petites coupelles en terre à porcelaine, y ajoutait la cendre d'une pelure desséchée ou d'un fragment d'écorce; en chauffant de nouveau, la cendre se vitrifiait avec le borax sans le colorer; mais en ajoutant un petit cristal de nitre, on voyait aussitôt une teinte violette qui est caractéristique du deutoxyde de manganèse combiné avec les matières vitreuses. C'est que le protoxyde qui était arrivé dans la plante en combinaison avec quelque acide, et incapable de colorer le verre, venait de recevoir du nitre le surplus d'oxygène qui le fait deutoxyde.

En résumé, la cendre qui représente un, deux, trois et jusqu'à six centièmes du poids total du végétal sec, est le résidu de tous les sels alcalins, terreux et métalliques puisés par les racines de la plante dans le sol où ils sont dissous par l'eau, et amenés souvent d'une très grande distance. Tous ces éléments, en proportion variable, suivant les diverses espèces ou suivant les diverses parties d'une même espèce, ont une origine bien connue, et ont dû remplir un rôle déterminé dans la végétation : aussi la cendre répandue sur le sol est-elle un des amendements les plus précieux, puisqu'elle y reporte à la fois la potasse, la silice, la chaux, l'acide phosphorique, etc., que les végétaux en avaient tirés; et en outre la potasse agit sur le terreau et sur les divers débris organiques, et les rend solubles dans l'eau et susceptibles de servir immédiatement à la nourriture des plantes. C'est pour cela même que l'écobuage et le brûlement des herbes à la surface du sol augmente notablement la fertilité des terres. Quant aux usages de la cendre, c'est de servir, comme nous l'avons dit, au blanchissage du linge et du chanvre, à la fabrication du verre et du salpêtre, et enfin à la fabrication de l'alun, des savons mous et de la potasse, qui sont des produits indispensables pour une foule d'industries.

INSCRIPTION DE L'HÔTEL-DE-VILLE DE TOLÈDE.

On lit sur une des parois du grand escalier de l'Hôtel-de-Ville de Tolède une inscription, gravée sur pierre en

vieux caractères allemands, très beaux et très lisibles. En voici la traduction :

« Hommes nobles et sages qui gouvernez Tolède, déposez sur cet escalier vos affections et vos passions, l'amour et la crainte : abandonnez votre profit particulier pour le bien public. Puisque Dieu a fait de vous des piliers, soyez fermes t droits. »

AGRAFE DE L'EMPEREUR CHARLES-QUINT.

Ce bijou historique, dont notre gravure reproduit la dimension exacte, est couvert de pierres précieuses. Sur la partie inférieure du cou de l'aigle autrichien et sur le ventre sont des rubis : les ailes sont ornées également de rubis et de pierres grises. Une perle est au milieu de la couronne. D'autres perles sont suspendues au bec, à la queue, aux pattes. Un losange isolé sert d'encadrement et de fond à l'aigle : sa bordure est enrichie de saphirs, de perles, d'améthistes et d'émeraudes. Les demi-cercles qui entourent le losange sont ornés d'émail blanc, rouge et vert. Au fond de huit petits reliquaires protégés par des verres, et qui contenaient sans doute des débris d'ossements, on lit les noms de huit saints et saintes : Martin, André, Marguerite, Nicolas, Pierre, Hippolyte, Constant, Laurent.



(D'après le bijou original conservé dans la collection Debruges, à Paris.)

Bureaux d'abonnement et de vente, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE BELLÉROPHON.



(Le Bellérophon. — Embarquement de Napoléon pour l'Angleterre, le 5 juillet 1815.)

Le 22 juin 1815, Napoléon avait de nouveau signé son abdication. Retiré à la Malmaison, il ne savait encore quel lieu choisir pour son exil, et balançait surtout entre l'Angleterre et les États-Unis. Quelques uns des officiers qui lui étaient restés fidèles penchaient ouvertement pour l'Angleterre; ils conseillaient à l'empereur de se jeter sur un simple *smuggler*, de se présenter, en abordant la côte anglaise, devant le magistrat du lieu le plus voisin, et de déclarer qu'il venait se placer sous la protection des lois britanniques. D'autre part, plusieurs capitaines américains qui se trouvaient à Paris écrivirent à Napoléon pour lui offrir généreusement leurs services. Il les refusa, n'ayant rien décidé. Sans doute conservait-il encore quelque vague espoir sinon de ressaisir le pouvoir, au moins d'être utile à la France, en ces jours de danger, et l'enthousiasme du peuple et des soldats pour sa personne lui donnait lieu de croire que tout n'était pas encore fini. Obligé cependant de satisfaire aux instances du gouvernement provisoire, qui avait hâte de le voir parti, il déclara qu'il s'em-

barquerait pour les États-Unis dès que l'on aurait mis à sa disposition deux frégates et les passeports nécessaires.

Le gouvernement provisoire se hâta de lui accorder ce qu'il demandait. Napoléon dut prendre aussitôt la route de Rochefort, en compagnie des généraux Bertrand, Becker, Gourgaud, du duc de Rovigo et de quelques gens de service. Le voyage se fit assez lentement, à petites journées, l'empereur recevant partout sur son passage les marques les plus vives de l'attachement que le peuple et l'armée avaient conservé pour lui. Enfin il arriva à Rochefort, et s'y vit accueilli avec un tel enthousiasme qu'il ne se sentait plus la force de partir. Mais il survenait chaque jour de Paris des ordres pressants pour son départ; on enjoignait même au général Becker d'employer les *moyens de force* pour contraindre Napoléon à quitter la France.

L'empereur se décida; il quitta Rochefort, descendit jusqu'à l'île d'Aix, à l'entrée de la rade. Là, une fois encore, toutes ses hésitations le reprirent. La population de l'île l'entourait, en criant d'une seule voix : *A la Loire! Ne nous quittez pas!* Et ces cris rappelaient à Napoléon que, s'il voulait, la lutte était encore possible les armes à la main, malgré les désastres qui venaient d'accabler la France. Sur plus d'un point, les troupes s'étaient ralliées d'elles-mêmes; les populations couraient aux armes, et la présence de l'étranger sur le sol français exaspérait les villes et les campagnes. On conjurait Napoléon de revenir à Tours, à Orléans, de rassembler toutes les forces nationales derrière la Loire, et de faire une nouvelle guerre de Vendée contre les envahisseurs de la France.

Mais Napoléon répondait à toutes ces instances : « Je ne suis plus rien, je ne peux plus rien. » Il se croyait abandonné de tous : bientôt il ne songea plus qu'à l'exil. Son choix semblait arrêté sur les États-Unis : « J'irai aux États-Unis, disait-il; on me donnera des terres ou j'en achèterai, et nous les cultiverons; je finirai par où l'homme a commencé; je vivrai du produit de mes champs et de mes troupeaux. » Mais pour quitter les ports de France, il fallait obtenir passage de la croisière anglaise. Le duc de Rovigo et M. de Las-Cases furent envoyés en parlementaires auprès du commandant de la croisière, le capitaine Maitland, et lui posèrent les trois questions suivantes :

« Que ferez-vous si l'empereur sort à bord des frégates? — S'il sort sur un bâtiment de commerce français? — Ou bien à bord d'un neutre, d'un navire américain, par exemple? »

« Si Napoléon sort à bord des frégates, répondit le capitaine Maitland, je les attaquerai et les prendrai, si je peux; dans ce cas, il sera mon prisonnier. — S'il sort sur un bâtiment de commerce français, comme nous sommes en guerre, je prendrai le bâtiment, et dès lors Napoléon sera encore mon prisonnier. — Enfin, s'il sort sur un bâtiment neutre et que je le visite, je ne prendrai pas sur moi de le laisser aller. Je retiendrai le bâtiment, et j'en référerai à mon amiral qui décidera. »

« Mais le capitaine anglais ajouta (c'est au *Mémorial* que nous empruntons cette citation) — que si l'empereur voulait dès cet instant s'embarquer pour l'Angleterre, — d'après son opinion privée, et plusieurs autres capitaines présents se joignirent à lui, — il n'y avait nul doute que Napoléon ne trouvât en Angleterre tous les égards et les traitements auxquels il pouvait prétendre; que dans ce pays le prince et les ministres n'exerçaient pas l'autorité arbitraire du continent; que le peuple anglais avait une générosité de sentiments et une libéralité d'opinions supérieures à la souveraineté même. »

Et comme les officiers français semblaient craindre que Napoléon n'eût à se repentir un jour de s'être confié à la générosité anglaise, le capitaine Maitland « repoussa ce doute comme une injure. »

Les parlementaires revinrent rapporter à Napoléon la conversation qu'ils avaient eue avec le capitaine Maitland; et ces assurances répétées de la générosité anglaise devaient avoir beaucoup d'influence sur l'esprit de l'empereur, déjà disposé en faveur de l'Angleterre. « L'Angleterre avec ses lois positives lui convenait, » dit M. de Las-Cases. Étrange chose! pourquoi donc avait-il tant tardé à donner de semblables lois à la France?

Le capitaine d'une des deux frégates offrait généreusement de se jeter sur le plus fort vaisseau des Anglais, tandis que Napoléon forcerait le passage avec l'autre frégate. D'autre part, un brick danois se dévouait aussi au salut de l'empereur, et voulait le transporter aux États-Unis sans que les Anglais se pussent douter de rien. Enfin, des officiers de marine avaient armé deux chasse-marée, sur lesquels ils se faisaient forts de percer, à la faveur de la nuit, la ligne anglaise et de gagner la haute mer, où l'empereur eût été reçu à bord d'un bâtiment de commerce.

Tous ces partis furent écartés. Napoléon était résolu de se confier à la loyauté anglaise. Il ordonna qu'on fît les préparatifs de départ, et, resté seul, il écrivit au prince régent d'Angleterre cette lettre si connue :

« Altesse royale,

» En butte aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des grandes puissances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique, et je viens, comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple britannique. Je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de V. A. R., comme du plus puissant, du plus constant et du plus généreux de mes ennemis. »

Cette lettre, communiquée aux officiers anglais, excita leur admiration; ils demandèrent la permission de la copier; puis on la remit au général Gourgaud, chargé de la porter lui-même au prince régent.

Napoléon s'était confié à la générosité de l'Angleterre; et il faut reconnaître que les Anglais, quelque constante qu'eût été leur hostilité, n'avaient pas montré contre l'empereur la même haine que leurs alliés du continent. Après Waterloo, par exemple, Blücher, le général prussien, disait en parlant de Napoléon : « Si je peux l'attraper, je le ferai pendre à la tête de mes colonnes. » Wellington, au contraire, s'indignait de ces paroles, et conseillait à Blücher, comme son ami particulier, de ne pas jouer un rôle « aussi infâme. » Ce sont ses propres expressions.

Mais, à coup sûr, celui de ses ennemis qui méritait d'être nommé le plus généreux de tous, c'était Alexandre, l'empereur de Russie. Napoléon avait su apprécier plus d'une fois sa grandeur d'âme, et entre eux deux il y avait comme un lien d'admiration et d'estime mutuelles. Pourquoi, en 1815, ne se confiait-il pas plutôt à Alexandre qu'aux Anglais? Plusieurs de ses officiers l'engageaient vivement à se tourner vers l'empereur de Russie, — et nous lisons, dans un ouvrage attribué au baron de Stein, qu'Alexandre, lors du congrès d'Aix-la-Chapelle, visitant une fabrique, vit sur les murs une estampe où était représentée son entrevue avec Napoléon sur le Niémen, et s'exprima ainsi : « Pourquoi n'en a-t-il pas fait autant en 1815, au lieu d'aller se livrer aux Anglais? Il le pouvait, et, s'il l'avait fait, peut-être serait-il encore empereur des Français. » Napoléon, disent les Mémoires, craignit de manquer à sa gloire en se livrant à un des souverains alliés; il crut devoir à la France de se mettre librement entre les mains d'un peuple libre, sous la protection des lois nationales de l'Angleterre.

Le 5 juillet au matin, Napoléon monta sur le brick français *l'Épervier*, qui le devait transporter à bord du *Bellérophon*. L'empereur était coiffé du petit chapeau devenu historique; il portait l'uniforme vert de colonel des chasseurs à cheval de la garde impériale, et avait l'épée au côté. Le capitaine anglais l'attendait à la tête de son état-major : l'attitude de ces officiers, quand Napoléon posa le pied sur leur bord, était celle de l'étonnement et du respect; l'équi-

page gardait le plus profond silence. Pendant ce temps, les marins de *l'Épervier* n'avaient point quitté l'empereur des yeux ; leurs regards attristés suivaient tous ses mouvements ; et lorsque, arrivé sur le pont du vaisseau ennemi, Napoléon fut près de disparaître, un long cri de *Vive l'empereur!* lui porta leurs adieux.

Le sacrifice était consommé! Dès le lendemain matin, le *Bellérophon* fit voile pour la côte anglaise.

Les marins anglais avaient reçu l'empereur avec les plus grands honneurs ; l'amiral Hotham, aussitôt qu'il apprit que Napoléon était à bord du *Bellérophon*, vint lui rendre ses devoirs ; le capitaine Maitland céda sa propre chambre à l'empereur. Durant toute la traversée, « on ne l'appelait, dit *le Mémorial*, que Sire et Majesté ; s'il paraissait sur le pont, chacun avait le chapeau bas, et demeurait ainsi tant qu'il était présent ; on ne pénétrait dans sa chambre qu'à travers ses officiers. Il ne paraissait à sa table que ceux du vaisseau qu'il avait invités ; enfin, Napoléon à bord du *Bellérophon* était empereur. »

Le 24, on entra dans la baie de Torbay, où le *Bellérophon* jeta l'ancre. L'empereur trouva en arrivant le général Gourgaud, qui, chargé de remettre sa lettre au prince régent, n'avait pu même obtenir d'être débarqué sur la côte d'Angleterre. C'était un sinistre présage, et Napoléon commença à concevoir quelques doutes sur la loyauté de ces ennemis auxquels il s'était si généreusement livré.

Cependant l'Angleterre (et l'Europe entière avec elle) n'avait pas appris sans un profond étonnement que l'empereur s'était constitué son hôte ou son prisonnier. La nouvelle avait devancé son arrivée sur la côte anglaise ; lorsqu'il entra dans la baie de Torbay, une multitude d'embarcations couvrit la mer ; et le *Bellérophon* était obligé, pour les écarter, de s'entourer comme d'un cordon de canots et de chaloupes. Mais, quoiqu'ils ne pussent approcher, les curieux ne se décourageaient pas ; ils passaient sur la mer des jours entiers, des nuits même, dans l'espérance d'apercevoir l'empereur. Leur attitude, d'ailleurs, n'avait rien d'hostile ; les jeunes gens et les femmes portaient des œillets rouges, comme signe de sympathie pour l'illustre exilé ; beaucoup laissaient éclater bruyamment leur admiration.

Ces démonstrations populaires contrariaient le cabinet de Londres et aggravaient la position de celui que l'on considérait déjà comme prisonnier. Les ministres anglais restèrent cinq jours à délibérer : pas une voix, dit-on, ne s'éleva parmi eux pour réclamer en faveur des droits de la générosité ; toute l'indécision fut de savoir si l'on enfermerait Napoléon à la Tour de Londres, ou bien si on le déporterait sur le rocher de Sainte-Hélène. Ce dernier avis prévalut. Le 31 juillet, un secrétaire d'État vint remettre à l'empereur une note écrite en français ; par cette note, « Napoléon Bonaparte était prévenu qu'il serait conduit à Sainte-Hélène, et qu'il ne pourrait emmener avec lui que quatre personnes, lesquelles devaient préalablement se reconnaître prisonnières du gouvernement anglais. »

Napoléon accueillit cette communication avec calme et dignité ; il ne pouvait croire que le gouvernement britannique ne revînt pas sur une pareille détermination. Il écrivit aux ministres anglais ; sa lettre resta sans réponse ; et le 6 août, l'amiral Kockburn vint lui signifier qu'il eût à passer du *Bellérophon* sur le *Northumberland*, pour être conduit à Sainte-Hélène, en qualité de prisonnier de guerre.

Un instant accablé, Napoléon se releva de toute sa hauteur, et, à la face du monde, protesta en ces termes contre l'indignité du gouvernement anglais :

« Je proteste solennellement ici, à la face du ciel et des hommes, contre la violation de mes droits les plus sacrés, en disposant, par la force, de ma personne et de ma liberté. Je suis venu librement à bord du *Bellérophon ;* je ne suis pas prisonnier ; je suis l'hôte de l'Angleterre.

» Aussitôt assis à bord du *Bellérophon*, je fus sur le foyer du peuple britannique. Si le gouvernement, en donnant des ordres au capitaine du *Bellérophon* de me recevoir ainsi que ma suite, n'a voulu que tendre une embûche, il a forfait à l'honneur, il a trahi son pavillon.

» Si cet acte se consommait, ce serait en vain que les Anglais voudraient parler de leur loyauté, de leur liberté. La foi britannique se trouverait perdue dans l'hospitalité du *Bellérophon.*

» J'en appelle à l'histoire ; elle dira qu'un ennemi, qui fit vingt ans la guerre au peuple anglais, vint librement, dans son infortune, chercher un asile sous ses lois : quelle preuve plus éclatante pouvait-il donner de son estime et de sa confiance ? Mais que répondit-on, en Angleterre, à tant de magnanimité ? On feignit de tendre une main hospitalière à cet ennemi, et quand il se fut livré de bonne foi, on l'immola ! »

La rigueur du gouvernement anglais ne s'arrêta pas là ; il traita son prisonnier avec une dureté vraiment ignominieuse ; on fouilla tous ses effets, on confisqua ses papiers et le peu de numéraire qui lui restait. A peine lui permit-on de garder l'épée au côté. Enfin, des ordres furent donnés à l'équipage du *Northumberland* pour se conduire à l'égard de Napoléon tout différemment que n'avaient fait les marins du *Bellérophon* : « On s'empressait ridiculement, rapporte M. de Las-Cases, de se couvrir devant lui ; il avait été sévèrement enjoint de ne lui donner d'autre qualification que celle de général et de ne le traiter qu'à l'avenant. »

— Qu'ils m'appellent comme ils voudront, dit Napoléon, ils ne m'empêcheront pas d'être ce que je suis !

Le *Northumberland* mit à la voile le 8 août. Une seule fois, avant sa sortie de la Manche, Napoléon put apercevoir la côte française ; ce fut à la hauteur du cap de la Hogue. On raconte qu'en la reconnaissant, il la salua, et qu'étendant les mains vers le rivage, il s'écria : « Adieu, terre des braves ! adieu, chère France ! Quelques traîtres de moins et tu serais encore la grande nation, la maîtresse du monde. »

Le 17 octobre, il était en vue de Sainte-Hélène.

La faute que commit Napoléon en se livrant aux Anglais était l'erreur d'une grande âme. Le gouvernement anglais laissa volontairement échapper cette occasion sans pareille d'être généreux et magnanime ; il oublia l'histoire et la postérité.

On a dit que les circonstances étaient telles que le gouvernement anglais ne pouvait guère, pour la sécurité du monde, agir autrement qu'il ne l'a fait. Mais si le parti de la générosité lui semblait impraticable, pourquoi ne refusait-il pas de recevoir l'ennemi qui se livrait lui-même ? ou bien, après l'avoir reçu, pourquoi disposait-il de la liberté et du sort de l'empereur, sans prendre conseil des autres gouvernements alliés ? Il fallait leur laisser assumer une part de cette terrible responsabilité ; il fallait aussi interroger le peuple anglais lui-même, dont Napoléon s'était déclaré l'hôte ; avant d'imprimer une pareille tache à l'honneur d'une nation, le moins qu'on dût faire était de consulter le pays en la personne de ses représentants. — Et quel est l'Anglais qui eût osé, à la tribune du parlement, proposer cette violation des droits les plus sacrés, les droits de la gloire, du malheur et de l'hospitalité ?

LE VIEIL ANABAPTISTE.

NOUVELLE.

Parsemés de hameaux qu'environnent des pâturages fertilisés par la Bruche, et des terres richement cultivées, les environs de Molsheim présentent, outre l'aspect plantureux commun à presque tous les cantons de l'Alsace, un aspect grandiose qu'ils doivent surtout au voisinage des Vosges. Le paysage, tour-à-tour agreste et sauvage, arrête à chaque instant le regard par ses contrastes. Au-delà de ces prairies diaprées de fleurs, de ces moissons jaunissantes et de ces

vergers, la montagne apparaît couverte de forêts de sapins dont les ombrages descendent vers la vallée comme une cascade sombre.

Cependant ce n'est là, pour ainsi dire, qu'un encadrement; le caractère riant domine dans l'ensemble. Les hameaux sont blancs et bien exposés, les clôtures soigneusement entretenues, les routes ombreuses. De loin en loin s'élèvent de petites auberges qui dénoncent moins la fréquence des voyageurs que les habitudes des habitants : ce sont les cafés des hameaux voisins, les lieux de rendez-vous où se rencontrent les jeunes gens pour causer de plaisirs, les hommes faits pour échapper aux soucis du ménage, les vieillards pour retrouver quelques réminiscences de jeunesse.

Plusieurs buveurs étaient précisément attablés à la porte d'un de ces estaminets rustiques, et les éclats de leurs voix prouvaient que l'eau-de-vie et la bière n'avaient point été épargnées.

L'amphitryon, reconnaissable au soin qu'il prenait de remplir les verres, était un jeune homme dans toute la force de l'âge, mais dont la physionomie sillonnée portait les traces de violentes passions. Son costume indiquait moins le paysan que l'ouvrier.

Il venait de se faire apporter une bouteille d'*eau de cerise*, dont il voulait régaler encore ses compagnons, lorsqu'un de ceux-ci, qui regardait du côté de la route, s'écria tout-à-coup :

— Faites apporter un verre de plus, camarades, voici le père Salomon.

Le vieil anabaptiste! répétèrent toutes les voix.

— Qu'on lui donne place! s'écria celui qui faisait les frais de la fête; je veux trinquer avec le vieux *la Sagesse.*

L'arrivant, que l'on annonçait de cette manière, était un homme déjà âgé, portant le costume antique et sévère particulier aux anabaptistes. Il marchait sans empressement et sans lenteur, d'un pas encore assuré, en s'aidant d'un bâton de sarment. Sa physionomie était vénérable et riante. Dès qu'il fut à portée de la voix, tous les buveurs se mirent à l'appeler, et l'ouvrier se leva pour aller à sa rencontre.

— Bonjour, Andréas, dit le vieillard amicalement; bonjour Stéphan et tous les autres. C'est donc là que vous adressez à Dieu les prières du dimanche ?

— Et vous-même, père Salomon, demanda Stéphan, quel est le temple dont vous venez par le chemin des prairies ?

— Je viens du grand temple, mes enfants, répondit l'anabaptiste, de celui où s'élève pour encens le parfum des prairies, et pour musique la voix de la création.

— C'est-à-dire que vous venez de vos champs, reprit Andréas; eh bien, mettez-vous là, vieux père, et vous nous direz si vos blés ont bonne apparence.

— Dites-moi d'abord vous-même comment vous vous trouvez aujourd'hui dans le pays, répliqua l'anabaptiste en s'asseyant à la place qu'on venait de lui faire. Depuis quand le moulin de M. Ritler peut-il se passer de vous ?

— Au diable Ritler et son moulin! s'écria Andréas, dont les traits s'étaient rembrunis à la question du vieillard ; je me soucie d'eux comme de ce qui se passe dans la lune.

— Seriez-vous en querelle avec le maître, mon fils? demanda l'anabaptiste.

— Je n'ai plus de maître, père Salomon, répliqua vivement l'ouvrier ; j'ai quitté le moulin depuis hier, et puisse-t-il n'avoir désormais à moudre que le vieux Ritler lui-même ! jamais les meules n'auront broyé plus mauvais grain.

Il se mit alors à raconter au vieillard les motifs de plaintes qui avaient amené sa sortie du moulin qu'il dirigeait depuis dix années, en entremêlant son récit d'injures et d'imprécations contre le propriétaire qu'il accusait d'ingratitude.

Après avoir tout écouté avec calme, l'anabaptiste plia la tête :

— *Vous avez bu le vin de la colère*, Andréas, dit-il froidement, et vous voyez les torts du maître doubles. Tout ce que vous me dites ne me prouve qu'une chose; c'est que vous êtes sans place.

— Croyez-vous que je sois le plus embarrassé ? s'écria Andréas; demandez au Ritler ce qu'il en pense : voilà la moitié de ses meules arrêtées, et chaque jour de chômage lui enlève cinquante écus, c'est-à-dire cinquante morceaux de sa chair. Le vieux grippe-sous en fera une maladie en attendant qu'il soit ruiné ! Et voilà ce qui me rend si gai, père Salomon, vu que le chagrin des mauvais gueux rafraîchit le sang des bons enfants. Allons, des verres, vous autres, et buvons à la déconfiture du juif de Molsheim !

L'anabaptiste évita de répondre à cette invitation, et demanda à Andréas ce qu'il comptait faire.

— Moi, répondit l'ouvrier, je veux vivre comme un bourgeois. Ritler a été obligé de me faire mon compte et de me garnir le gousset avant notre séparation ; tant qu'il me restera des pièces rondes, je prendrai du bon temps.

— Et vous avez commencé dès aujourd'hui? demanda le vieillard.

— Comme vous voyez, père Salomon, répondit l'ouvrier dont la langue commençait à être embarrassée ; nous mettons en perce tous les tonneaux de la baraque. Holà ! eh ! l'aubergiste, n'as-tu pas quelque chose de nouveau à nous faire goûter? Un peu de liqueur pour adoucir l'estomac du vieux *la Sagesse !*

Mais celui-ci, après avoir bu à petits coups les deux doigts d'*eau de cerise* qu'il s'était fait verser, se préparait à reprendre son chemin. Andréas voulut absolument le retenir.

— Restez, vieux père, s'écria-t-il ; il y a toujours plaisir et profit à vous entendre causer.

— Oui, reprit un des buveurs, vous nous chanterez les vieilles hymnes allemandes.

— Ou vous nous raconterez les histoires de la Bible, ajouta un troisième.

Le vieil anabaptiste essaya de résister, mais on ne voulut point écouter ses objections ; il se vit enlever tour-à-tour son chapeau, son bâton, et fut forcé de reprendre place près d'Andréas.

Le vieillard céda sans humeur à cette espèce de violence bienveillante.

— Il faut que tout cède à la jeunesse, dit-il avec gaieté ; mais puisque vous me gardez malgré moi, vous en subirez les conséquences, et il vous faudra écouter mes sermons.

— Prêchez, prêchez, père Salomon, s'écrièrent tous les buveurs ; nous sommes prêts à entendre.

Cette bonne volonté était suffisamment justifiée par la connaissance qu'avaient Andréas et ses compagnons des enseignements de l'anabaptiste. Ce qu'il appelait ses sermons n'était le plus souvent que des anecdotes ou des paraboles empruntées aux livres saints, dont il savait toujours tirer quelques leçons utiles. Ceux même qui n'acceptaient point celles-ci aimaient les récits du vieillard comme on aime les contes du foyer. Le père Salomon était pour eux une sorte de romancier dont les inventions amusaient leur curiosité, si elles n'éclairaient point leur raison.

Andréas remplit les verres, puis tous s'accoudèrent à la table pour mieux écouter.

La fin à la prochaine livraison.

LE CORPS-DE-GARDE,

Par M. Meissonier.

Nous devons au crayon de M. Meissonier lui-même la reproduction de son petit tableau, *le Corps-de-garde*, l'une des meilleures toiles du salon de 1845, l'une des œuvres les plus parfaites de l'auteur. — C'est un corps-de-garde de condottiers ou de routiers, en Italie, en France, comme il plaira. Le long des murs se voient des piques, des hallebardes ; çà et là, éparses à terre, diverses pièces d'ar-

mures, hauberts, brassarts, cuissarts ; au milieu un groupe de soldats qui jouent aux dés sur un tambour : voilà tout. Le sujet est aussi simple que possible ; mais M. Meissonier excelle précisément dans l'art de faire tout avec rien ou du moins avec presque rien.

Examinez les postures, les physionomies, les costumes même des joueurs et de ceux qui les regardent jouer : quelle vérité d'expression ! quelle finesse de détails ! quelle variété surtout ! L'un est bardé de fer et la tête nue ; l'autre n'a gardé de son armure que son casque et se drape dans je ne sais quel manteau ; celui-ci a le front enveloppé d'un mouchoir, comme un vrai soldat de Falstaff ; celui-là est à l'espagnole, avec le nœud de rubans sur l'épaule, et le plumet à la toque ; le dernier semblerait plutôt Écossais, à voir la plume de coq de son bonnet. La partie est engagée, les dés roulent sur le tambour ; voici notre Espagnol dont la mine s'allonge singulièrement, tandis que le gagnant met une main crochue sur les enjeux : des trois spectateurs de la partie, le premier, debout, appuyé sur sa canne, reste flegmatique ; le second, qui a casque en tête, vieux routier éprouvé, se penche sur le tambour afin de suivre de plus près les coups de la partie ; le troisième, vrai philosophe,



(Dessin sur bois par Meissonier. — Gravure fac-similé par Lavoignat.)

se gausse de la mauvaise chance de l'Espagnol. Ainsi, dans cette petite scène, chaque acteur a son rôle, tient sa place et son emploi : nulle figure n'est insignifiante ; tous les détails ont un sens et concourent à l'expression d'ensemble. Plus on regarde le tableau, plus on est saisi de la vérité que le peintre a su y mettre ; vous vous sentez retenu devant cette partie de dés ; vous vous y intéressez ; vous devenez spectateur vous-même, flegmatique, passionné ou goguenard, selon votre humeur, comme celui-ci ou celui-là des assistants qui sont sur la toile.

M. Meissonier est aujourd'hui placé très haut parmi nos peintres ; ses tableaux obtiennent, chaque année, au Louvre un succès de vogue et un succès d'estime ; ils sont également en faveur, avantage bien rare, auprès des connaisseurs et auprès du public. Le peintre, on peut le dire, a touché la perfection de son genre ; il nous fait voir dans ses petites toiles une finesse de pinceau, une ténuité exquise de dessin, une science du détail, au-delà desquelles, vraiment, le progrès ne semble plus possible. *La Partie d'échecs*, *le Joueur de basse*, *le Peintre dans son atelier*, *l'Amateur d'estampes*, sans compter le tableau que nous reproduisons aujourd'hui, sont autant de petits chefs-d'œuvre qui doivent rester à coup sûr et tenir leur place à côté des meilleurs tableaux de genre hollandais. Avec autant de naturel et de franchise que ses illustres devanciers, M. Meissonier possède une exécution aussi finie, aussi savante ; puis, l'amour de la vérité ne le pousse jamais au trivial ni au grotesque : il prend la nature sur le fait mais ne l'enlaidit point, et la grâce de son pinceau sait donner du charme aux détails les plus infimes : ce qui serait repoussant chez un autre, chez lui plaît, et séduit sans être moins vrai pour cela. Louis XIV n'eût pas dit des tableaux de M. Meissonier ce qu'il disait

avec une justice un peu sévère des Téniers : « Otez-moi *ces magots* de là. »

Si nous ne nous trompons pas, M. Meissonier est élève de M. Léon Coignet ; entré de bonne heure à l'atelier, ignorant encore son propre talent, le jeune peintre s'exerçait sans grand succès à la peinture religieuse. Un semblable genre, en effet, demande des qualités sinon contraires, au moins très différentes de celles qui distinguent M. Meissonier, et l'auteur du *Corps-de-garde* ne devait guère réussir dans les descentes de croix ou les saintes familles. Il fut donc quelque temps indécis, se cherchant lui-même, s'interrogeant, se travaillant ; mais enfin, sa voie trouvée, tout de suite il y marcha en maître, et il n'y a pas encore rencontré de rival.

Dans la conversation, gardez-vous de vous permettre fréquemment des personnalités piquantes, et de rire trop souvent des personnes présentes. La conversation doit être comme une promenade en pleine campagne, et non comme une route qui conduit à telle ville, ou comme une avenue qui conduit au château de M. un tel. BACON.

LA VÉRITÉ.

La vérité n'est pas toujours ce que pensent les philosophes, une suite de raisonnements qui se lient les uns aux autres, et qui aboutissent à un dernier raisonnement. Les paroles nous égarent souvent ; comme par un mirage trompeur, parfois elles nous représentent des idées qu'elles ne contiennent pas réellement. Nous entendons des mots qui ont entre eux de certains rapports de famille ou seulement de son ; nous nous hâtons de conclure à la parenté, à l'analogie des pensées qu'ils recouvrent. Quand cette conclusion ne serait pas téméraire, il faudrait encore voir si celle que nous faisons des pensées à la réalité est fondée. C'est surtout ce qu'on peut objecter contre les sciences dont le sujet est hors de nous, et pour lesquelles il faut s'assurer d'abord que nos idées sont l'exacte image des faits, ensuite que le langage est la traduction de nos idées.

Mais il est des vérités où la parole n'a rien à faire, et dont le sujet, se confondant avec nous-même, ne laisse aucune ouverture à l'erreur. Dans le silence des passions, en l'absence de tout raisonnement, il se fait au fond de notre âme comme une lumière soudaine qui l'éclaire et l'échauffe à la fois. Le jour qu'elle jette en nous n'a pas besoin d'être prouvé : nous voyons, nous savons, nous croyons sans que notre volonté y puisse rien ajouter ou enlever par ses efforts. Cette flamme mystérieuse, que Dieu fait briller en nous, résiste au souffle des orages. Comme la lampe que les mineurs portent sans cesse avec eux dans leurs sombres demeures, elle nous accompagne au milieu des ténèbres les plus épaisses que la dépravation des mœurs ou le scepticisme de l'esprit puissent accumuler autour de nous : on en éprouve le bienfait alors même qu'on est assez malheureux pour en méconnaître l'auteur.

Suivons cette lumière intérieure ; mais comme il faut savoir la distinguer de l'ardeur des passions, gardons-nous aussi de la confondre avec les lueurs vaines d'un esprit abusé. Ce n'est pas aux intelligences les plus exercées qu'elle se manifeste toujours le mieux ; et la spéculation lui est quelquefois contraire. Ses clartés sont moins destinées à satisfaire notre entendement qu'à diriger nos actions. Le travail est ici-bas la condition de l'homme ; aussi est-ce pour agir que nous avons reçu du ciel nos facultés même les plus contemplatives. Quand nous pensons dans le seul but de penser, il n'importe pas toujours que nous atteignions le vrai ; quand nous agissons, si nous nous trompons sur le but de notre action, nous sommes immédiatement exposés à de grands malheurs. C'est contre ce danger que la nature a voulu nous prémunir en plaçant en nous une voix de vérité, qui peut garder le silence, s'il ne faut que répondre aux demandes d'une curiosité oisive, mais qui se fait entendre aussitôt qu'il s'agit d'éclairer notre volonté et de régler notre conduite. Ne croyons donc pas qu'il puisse jamais y avoir des époques où Dieu se retire de nous ; il nous protège, il nous soutient, il nous parle toujours.

TRAVAUX SCIENTIFIQUES DE LA TOUR-D'AUVERGNE.

(V. p. 134 et 153.)

Ce n'était pas assez pour La Tour-d'Auvergne de s'être remis en possession de l'une des langues les plus répandues dans la haute antiquité, au moyen de ce qu'il était parvenu à en découvrir dans certains réduits où la race gauloise s'est trouvée moins dérangée que partout ailleurs ; il voulait continuer à exciter l'intérêt en faveur de cette langue, en faisant voir que c'est elle qui a servi à dénommer les lieux les plus considérables du territoire européen. C'était d'ailleurs une manière non moins décisive de marquer son universalité en même temps que sa primauté. Nous citerons quelques exemples de ces étymologies, qui offrent à l'esprit un certain charme, même indépendamment de toute considération historique, car on aime naturellement à trouver un sens quelconque aux dénominations qui lui sont habituelles.

Le nom d'*Alpes*, qui a été porté autrefois par diverses chaînes de hautes montagnes, dérive très naturellement du celtique *alp* qui signifie blanc, et s'explique par la couleur blanche que présentent toutes les cimes élevées, à cause de la neige qui les couvre. Le celtique emploie aussi le mot *can* pour signifier blanc, et ce mot trouve sa place dans le nom de *Canigou* donné, dès la haute antiquité, à l'une des cimes principales des Pyrénées. Les Gaulois, au rapport de Tite-Live, donnaient le nom de *penne* à la plus haute cime du Saint-Bernard, qui fait partie de ce que nous nommons encore aujourd'hui les *Alpes pennines*. C'est évidemment au même radical que se rapporte le nom de cette fameuse chaîne des Apennins qui sépare l'Italie latine proprement dite de l'Italie gauloise. *Pen* en celtique signifie tête. Penninus peut même se rendre par le celtique *pen-en-us*, tête au-dessus des autres.

Les Cévennes se rapportent directement au radical celtique *keven*, crêtes de montagnes ; le Ventoux, si remarquable par son sommet nu et arrondi, aux radicaux *ven* arbre, *touse* pelé, ou peut-être *pen* tête, par changement du *p* en *v* ; le mont Athos, au celtique *atho*, continuation de montagnes ; l'Arménie, contrée si particulièrement montagneuse, au celtique *armené*, la montagne. Ce serait la même étymologie que celle de l'Armagnac, la contrée la plus montueuse de la Gascogne.

Le cap Finistère, à la pointe la plus occidentale de la Galice, est nommé par Pline le promontoire celtique ; il portait le nom de *Fin-tyr*, en celtique, fin de la terre. A l'extrémité de la Moscovie, sans doute près des bouches de l'Obi, se trouve un autre promontoire que Pline désigne aussi sous le nom de promontoire celtique, *promontorium Celticæ Lytarmis*. Les Celtes se trouvaient donc aux deux extrémités de l'Europe, à l'orient et au couchant. Le nom de Chersonèse, si répandu en Europe, est également celtique. On trouve, chez les anciens, le Danemark sous le nom de Chersonèse Cimbrique ; dans Strabon, le cap Galloway en Écosse, sous le nom de Chersonèse ; la Chersonèse Hellespontique, près du détroit de Gallipoli ; la Chersonèse Taurique, entre le Pont-Euxin et le Palus-Méotide. Or, le breton *ker-son-é* représente ce qui est droit, sans sinuosité, qualification qui convient très bien aux péninsules en question.

Le radical celtique *don*, profond, paraît propre à expliquer le nom de plusieurs des principaux courants d'eau de l'Europe, sur les bords desquels on sait d'ailleurs que les Celtes ont vécu dans la haute antiquité. Ainsi le Danube, nommé en allemand *Donau;* le Don, connu des anciens sous le nom de *Tanaïs,* par l'endurcissement de la première consonne; le *Donetz* qui est le petit Don; le *Thermodon*, fleuve de Scythie, sur les bords duquel habitaient, disait-on, les Amazones; le *Don*, rivière d'Écosse, et le *Don* de Livonie; enfin le Rhône, nommé par les anciens *Rhôdanus*, dénomination dans laquelle se retrouve avec le radical *don* ou *dan* profond, le radical *rhod*, roue, qui représente apparemment la vitesse.

Ce même radical *don* paraît avoir servi à dénommer un grand nombre de villes: c'étaient naturellement les villes situées dans la profondeur des vallées. *Brodunum* signifie chez les Celtes, selon Pline, les lieux placés dans les vallées: *loca in vallibus posita.* Ce mot est en effet formé du celtique *bro*, pays, et *don*, profond. Cette étymologie explique parfaitement le nom de la ville de Lyon, en latin *Lugdunum*, bâtie par les Romains au confluent du Rhône et de la Saône, en vue des avantages du commerce. Le premier membre, rendu par *lug* en latin, provient du celtique *loc*, lieu, place: ainsi, en breton, *Loctudi*, lieu habité par saint Tudi. Ce nom de *Lugdunum*, si fameux dans l'histoire des Gaules, avait été interprété jusque là par les historiens de bien des manières différentes: Chorier en faisait la colline du peuple, Pelloutier la colline des auspices, d'autres la colline de Lucius, général romain, ou même de Lugdus, prétendu roi gaulois, ou même celle des corbeaux. Il semble que la leçon de La Tour-d'Auvergne doive réunir tous les suffrages. Comme il le fait remarquer, n'est-il pas souverainement déplacé d'interpréter par le grec ou le latin le nom d'une ville essentiellement gauloise?

Le mot de *dunum* entre dans le nom de plusieurs autres villes bâties, comme Lyon, dans le fond d'une vallée: ainsi, *Cæsaro-Dunum*, qui est l'ancien nom de Tours; *Segin-Dunum*, Sémendria sur le Danube; *Regio-Dunum*, Donle-Roi en Berry; *Dunum*, le Don en Lorraine; *Aberdon* ou *Aberdeen* en Écosse. Dans quelques cas cependant, on trouve des villes dont le nom se termine par *dunum*, bâties non sur le cours d'une rivière, comme les précédentes, mais sur de légères éminences. Mais c'est une anomalie que le celtique explique encore. En effet, le mot de *dunum*, si voisin de celui de *don*, signifie en breton un monticule. C'est de là que paraît venir le nom de *dunes*, donné aux basses collines de sable qui bordent la mer, et par suite celui de *Dunkerque*, l'église des dunes.

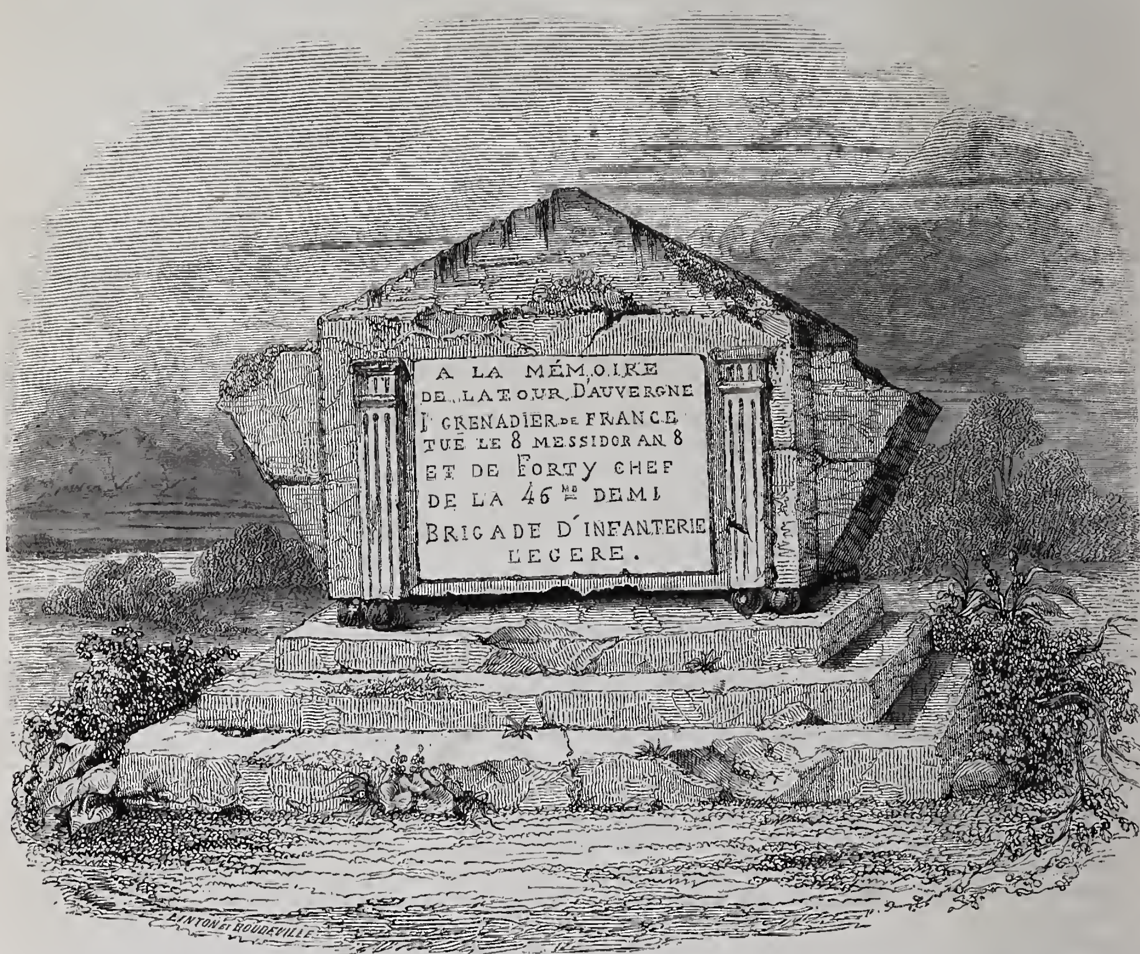
Le mot de *durum* forme également la terminaison de plusieurs noms de villes, tant en Europe qu'en Asie. Pelloutier, dans son système d'étymologies, le dérivait de l'allemand *thur*, une porte, une entrée. La Tour-d'Auvergne, avec bien plus de raison, le rapporte au celtique *dur* qui signifie eau. Les villes ainsi désignées étaient donc bâties au bord d'une rivière. Ainsi, *Duro-Cortorum*, ancien nom de Reims; *Issio-Durum*, Issoire; *Duro-Trigum*, Dorchester; *Duro-Brova*, Rochester; *Durazzo* en Grèce; *Dourlach* en Allemagne; enfin, *Divodurum*, ancien nom de la ville de Metz, bâtie au confluent de la Seille et de la Moselle, nom qui donne pleine satisfaction au sentiment de La Tour-d'Auvergne, car Pline dit textuellement que *Divodurum* était le nom que les Celtes donnaient au confluent de deux rivières. C'est presque exactement le breton *diou-dour* qui a encore la même signification.

On peut juger par ces divers exemples de la méthode de La Tour-d'Auvergne: elle est simple, et quelles qu'aient pu être ses erreurs dans le détail de l'application, elle semble en elle-même irréprochable. En rapportant au breton les mots gaulois qui nous ont été conservés par les anciens, on reconnaît que cette langue les explique; et cette première preuve, déjà si décisive, est confirmée par la similitude qui existe encore entre la langue de la province Armoricaine sur le continent et de la province de Galles dans la Grande-Bretagne, qui sont deux anciennes fractions du peuple gaulois. Cette preuve fondamentale établie, il n'y a plus à s'étonner de l'intérêt tout nouveau dont se revêt ce patois breton si aisément dédaigné par quiconque ne cherche pas le fond des choses. Il prend figure dans l'histoire des langues en nous rendant le celtique, à peu près comme le patois copte, non moins dédaigné pendant des siècles, nous a rendu, grâce aux travaux de Champollion, l'ancien égyptien. On peut donc dès lors, au moyen de cet instrument, retrouver les traces des affinités par lesquelles les Celtes se sont liés dans la haute antiquité avec divers autres membres de la famille humaine; et comme l'on sait par l'histoire que ce peuple a autrefois couvert toute l'Europe, on doit s'attendre à ce qu'il y ait marqué sa puissance et en même temps sa primauté par les noms imposés à une multitude de lieux. Telle est à peu près l'esquisse de ce grand travail que l'on ne saurait sans exagération considérer comme achevé, mais qui suffit cependant pour répandre sur l'antiquité et particulièrement sur celle de la Gaule un jour tout nouveau.

Il est évident que ce n'est pas seulement l'amour de la science qui a guidé La Tour-d'Auvergne dans son entreprise. En s'appliquant à rendre à nos pères leur importance dans l'histoire, il obéissait avant tout à l'amour de la patrie. Plus il sentait clairement que le fond de la France, depuis qu'elle était débarrassée de la classe nobiliaire, était manifestement tout gaulois, plus il avait à cœur d'aider la Gaule à se relever de son long étouffement, en la ranimant par l'idée de sa tradition glorieuse. Mais ce n'est pas seulement sur le principe de la haute antiquité ou de l'universalité de la race celtique, ni même seulement sur celui de ses conquêtes et de sa vertu militaire, qu'il aurait fallu se fonder. Un peuple compte surtout dans le monde par sa religion; et sur ce point, la Gaule, mal comprise et jugée peut-être avec trop de précipitation et de passion par ses vainqueurs, avait plutôt besoin d'être soutenue que frappée. Mais le dix-huitième siècle, tout rempli de l'importance de la philosophie, et, d'ailleurs, assez mal disposé pour tout ce qui pouvait de près ou de loin se rapporter au clergé, ne permettait guère à La Tour-d'Auvergne qu'il enveloppait la liberté d'esprit nécessaire pour être tout-à-fait juste envers les ministres de la religion de nos ancêtres. Il aurait pu se rappeler cependant que les écrivains les plus accrédités de l'antiquité leur avaient toujours, d'un consentement unanime, décerné le nom de philosophes, et que l'on apercevait si bien la haute portée de leurs enseignements, que les uns prétendaient en faire des disciples de Pythagore, tandis que d'autres, mieux avisés peut-être, prétendaient au contraire que Pythagore avait pris chez eux son inspiration initiale. Mais le côté par où les druides étaient philosophes disparaissait aux yeux préoccupés du savant, éclipsé par celui qui les laissait voir dans leur qualité de prêtres. Il semblait que ces augustes dépositaires de tous les trésors spirituels de la nation n'avaient pu être prêtres, sans être par là même fourbes, intéressés, cruels. La guerre que faisait le dix-huitième siècle au clergé de Rome projetait ses éclats jusque sur le clergé primitif de la Gaule. « Prêtres, médecins, sacrificateurs, devins, philosophes, législateurs, les druides furent investis de toute l'autorité dans les Gaules, dit La Tour-d'Auvergne; mais ils n'obtiurent ces avantages qu'après avoir écrasé tous les autres pouvoirs sous le poids de la superstition. Ils avaient interdit aux Gaulois l'écriture et même la lecture, dans l'appréhension sans doute qu'en lisant et en écrivant, ils en vinssent aussi à penser. En répandant les connaissances, ils auraient craint de rendre leur ministère auprès des dieux inutile. » C'est mettre arbitrairement les intentions à la place des faits, car aucun témoignage de l'antiquité ne justifie une supposition de ce genre. Il est évident que si les druides ne

faisaient pas usage de l'écriture, c'était par une suite de la même fidélité aux lois primitives qui les portait à n'élever ni temples ni statues, pour s'en tenir, comme les anciens hébreux, à de simples pierres brutes. Il n'y a pas plus à les accuser d'avoir voulu par là favoriser l'ignorance, qu'à leur faire reproche d'avoir préféré la nuit au jour pour quelques unes de leurs cérémonies. Mais La Tour-d'Auvergne ne les épargne pas non plus à cet égard. Il assure que l'art cabalistique formait la partie la plus essentielle et la plus lucrative de leurs fonctions, et que c'était pour cela qu'ils affectaient de mettre la nuit en honneur. « Ils n'ignoraient pas, dit-il, que, dans la nuit, les imaginations, déjà ébranlées par la crainte que les ténèbres inspirent naturellement, rendraient leurs dupes plus dociles et plus disposées à se laisser conduire vers le but où on voudrait les amener, celui de les tromper. »

Mais comment serait-il possible de rendre jamais la Gaule respectable, s'il était avéré qu'une classe d'hommes, à laquelle elle avait toujours accordé tant de considération et qui tenait une si grande place dans toutes ses affaires, n'était au fond qu'une réunion de scélérats et d'imposteurs? Heureusement, rien n'autorise à l'égard des druides de si injurieux sentiments, et rien ne l'explique, sinon l'animosité du dix-huitième siècle contre toute institution sacerdotale. Diogène Laërce, plus compétent que nous à cet égard, résume ainsi toute la doctrine des druides. « Adorer les dieux, ne faire de mal à personne, exercer le courage. » Ce témoignage de l'historien des philosophes, contre lequel aucune voix de l'antiquité ne s'élève, suffit pour donner idée de ce qu'était ce clergé de la Gaule, non moins digne que la Gaule elle-même de la vénération de la postérité. Il y avait là une piété sérieuse et une moralité dont les prêtres idolâtres du paganisme n'ont jamais approché. Voilà ce que La Tour-d'Auvergne aurait dû méditer. Il se serait trouvé conduit sur une



(Tombeau élevé à La Tour-d'Auvergne sur le champ de bataille où il fut tué, le 28 juin 1800, en avant du village d'Oberhausen, près de Neubourg, en Bavière.)

voie plus large que celle qu'il a suivie. Mais le temps de la justice pour le druidisme n'était pas venu. Le moyen-âge qui s'était fondé sur sa ruine ne pouvait songer à le réhabiliter, et le dix-huitième siècle, qui attaquait si vivement le moyen-âge en frappant indistinctement tous les prêtres, ne pouvait faire exception pour ceux de la Gaule. Nous sommes aujourd'hui moins prévenus, et l'heure n'est peut-être pas éloignée où l'on comprendra, plus profondément et plus solidement que ne le faisait son auteur, cette parole de dom Martin : « La religion des Gaulois est la partie de notre histoire la plus ignorée et peut-être la plus curieuse et *la plus importante*. »

ERRATA.

Page 140, colonne 2, ligne 66. — Au lieu de « au-dessous, » lisez « au-dessus. »

Page 142, col. 1, ligne 33. — Au lieu de « une phalène, » lisez « un phalène. »

Page 163, ligne 35, dans le tableau. — Lisez : « Gosport ; latitude, 50° 47′ ; longitude, 3° 26′. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ENVIRONS DE RIO-DE-JANEIRO,

CAPITALE DU BRÉSIL.



(Vue du couvent de Notre-Dame de Bon-Voyage, dans la baie de Rio-de-Janeiro. — Dessin d'après nature par M. Max. Radiguet. — Gravure par Wiesener.)

Un vaste bassin de vingt-cinq à trente lieues de circonférence ; sur ses bords, de nombreux villages aux maisons blanches et gracieuses, de bruyantes cascades dont les nappes écumantes se précipitent à la mer du haut des rochers, une multitude de petites îles, corbeilles de verdure et de fleurs, d'où l'on voit surgir un couvent au toit étincelant comme *Notre-Dame de Bon-Voyage* (1), une élégante villa, ou le front d'une batterie ; un ciel toujours bleu sur lequel se détachent au loin, en tons vaporeux, de majestueuses montagnes ; d'innombrables navires de toutes nations, marchands et militaires, mille embarcations bizarrement bariolées qui se croisent, conduites par des nègres indolents ou tendant leurs voiles blanches aux souffles alternatifs de la terre et du large, tel est l'admirable spectacle qui s'offre aux regards du voyageur lorsqu'il entre dans la baie de Rio-de-Janeiro. La ville est bâtie à l'entrée de la baie, à gauche, dans un site délicieux. Pour y arriver, les bâtiments passent sous la volée des forts magnifiques de Santa-Cruz, de Zile du Milieu et de Villegagnon. Du mouillage, les maisons paraissent régulières ; de nombreux édifices publics s'élèvent sur tous les points. Trois collines bien distinctes dessinent la forme de la ville. Ce sont : à gauche, la montagne des Signaux, où l'on remarque l'école de médecine et une ancienne église demi-ruinée ; à droite, le beau couvent de Saint-Benoît ; au milieu, l'archevêché.

L'aspect général est gai ; une verdure luxuriante fait ressortir l'éclat des constructions ; le mouvement des quais et du port annonce une ville riche et commerçante.

Mais notre intention n'est pas d'entrer aujourd'hui dans Rio-de-Janeiro ; nous voulons seulement donner une idée des richesses pittoresques et végétales de ses environs.

Sortez de la ville un matin dans la direction de l'Aqueduc ou du Corcovado : vous suivez une jolie route en pente rapide, bordée d'un côté par une haie vive, de l'autre par les canaux ; après quelques minutes de marche, vous dominez les arbres ; vous avez devant vous l'horizon de la mer avec les îles nombreuses semées à l'entrée de la baie ; à vos pieds, le joli village de la Gloria, dont les riantes maisons de campagne sont encadrées de fleurs ; à droite, le morne du Pain de Sucre, sentinelle avancée qui protége la charmante crique de Bota-Fogo et donne un caractère plus grave au panorama ; derrière vous, la ville avec ses nombreux clochers luisant aux premiers rayons du soleil, et le fond de la rade tout inondée de feux tendres, au milieu desquels montent les brouillards

(1) Le couvent de Notre-Dame de Bon-Voyage couronne une hauteur voisine des villages de Praia-Grande et de Saint-Domingue, sur la rive orientale de la baie de Rio-de-Janeiro. Vue de la terre, la montagne paraît sous la forme de blocs énormes de roches semés de palmiers et de cocotiers qui ont poussé vigoureusement partout où ils ont pu trouver un peu de terre végétale. Les constructions sont comme ensevelies sous l'ombre et la verdure ; de loin, on ne voit guère que le clocher du couvent et ses murailles blanchies à la chaux, s'élever hors du feuillage et se détacher sur le bleu sombre du firmament.

du matin et les cimes douteuses des orgues de la Sierra. L'air est frais et pur; les feuilles des arbres ruissellent de grosses gouttes de rosée où la lumière se brise en mille reflets; une petite brise de terre douce et fraîche se joue sur toute cette nature si riche, si chatoyante, et vous enivre de suaves émanations. Bientôt le chemin se modifie de mille façons bizarres; tantôt il serpente au milieu d'une vallée, là sur la cime d'un coteau : à chaque instant, de nouvelles beautés charment vos regards. Du sommet des crêtes, vous découvrez la vallée de l'Orangerie, le palais de Saint-Christophe. Êtes-vous resserré dans une gorge, c'est un épais fourré impénétrable à l'œil, où les plantes de l'Amérique s'élèvent les unes sur les autres, enlaçant leurs fleurs, créant à l'envi les plus riches contrastes de couleurs; là, se jouant à la cime élancée d'un palmier en corolles d'azur; ici, tapissant de leurs calices de neige les flancs noircis d'un précipice. De temps à autre, un rayon perce tout-à-coup l'obscurité et vient dorer un ruisseau ou diaprer les ailes d'un colibri. A mesure que vous avancez, l'aspect est plus sauvage, les précipices se multiplient; vous franchissez à chaque instant, sur des troncs d'arbre, des crevasses profondes au fond desquelles bondit un torrent furieux; des arbres gigantesques élèvent leurs têtes chenues à une hauteur de vingt mètres et entrelacent leurs branches; les lianes les plus gracieuses, ornées de fleurs légères, s'élancent le long de ces colosses, se mêlent et redescendent à terre pour y reprendre racine; de sveltes palmiers balancent leurs gracieux panaches; une douce obscurité voile les objets; vous avez pour dôme la voûte des feuillages, pour musique le vent qui murmure et soupire dans la forêt, le craquement des tiges de bambous et le cri des perroquets.

Comment le voyageur ne se sentirait-il pas transporté d'admiration à la vue de toutes ces merveilles qu'il rencontre à chaque pas : soit que, parcourant les montagnes, il s'égare au milieu des imposantes solitudes des forêts vierges; soit que, debout au sommet d'une crête, il embrasse du regard les mille détours, l'animation de la baie; soit enfin que, longeant la mer, il porte ses pas d'anse en anse, de village en village, juqu'au jardin botanique. Là, il trouve l'art uni à la nature; des fossés réguliers où coule une eau limpide et dont les bords sont ombragés par des haies de rosiers, d'immenses touffes de bambous d'une hauteur prodigieuse dont les troncs sont couverts d'inscriptions curieuses, des cabinets de verdure ménagés dans des espaliers, de petites îles de fleurs dans des lacs, les plantes les plus précieuses des climats tropicaux et tempérés, des bassins à jet d'eau; et à quelques pas, sur le versant de la montagne à laquelle s'adosse le jardin, la végétation primitive des immenses forêts.

Dans les choses qui ne sont que vraisemblables, la différence des données que chaque homme a sur elles est une des causes principales de la diversité des opinions que l'on voit régner sur les mêmes objets.

La différence des opinions dépend encore de la manière dont chacun détermine l'influence des données qui lui sont connues. La théorie des probabilités tient à des considérations si délicates, qu'il n'est pas surprenant qu'avec les mêmes données deux personnes trouvent des résultats différents, surtout dans les questions très compliquées.

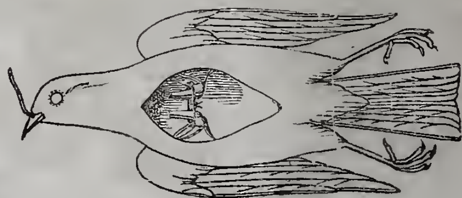
LAPLACE.

DE L'ART D'EMPAILLER ET DE MONTER LES OISEAUX.

(Suite et fin.—Voy. p. 149.)

Troisième opération : Bourrage. — Les substances employées pour garnir les parties intérieures des oiseaux sont le coton et l'étoupe, l'un et l'autre hachés très menu. On bourre les oiseaux en commençant par le cou, après que le dedans a été soigneusement enduit de préservatif; une plaque de plomb posée sur les pattes et sur la queue maintient l'oiseau dans une position fixe. Chaque *bourre* ou pincée d'étoupe est introduite avec les bruxelles, et écartée de côté et d'autre pour la faire pénétrer bien également partout. Il importe, en bourrant le cou, de ne pas le déformer en l'allongeant au-delà des proportions de l'animal vivant, erreur dans laquelle tombent fréquemment les préparateurs novices. Il faut ensuite préparer les ailes, que l'on assujettit en tirant les deux os humérus vers le milieu du dos. Un fil solide, passé entre le cubitus et le radius de chaque aile, est noué de manière à maintenir les ailes au degré d'écartement convenable. Cet écartement est de six à huit millimètres pour les petits oiseaux, dix à douze pour les moyens, en augmentant progressivement, selon le volume des oiseaux, comme l'indique la figure 13. L'espace compris entre les ailes est enduit de

Fig. 13.



préservatif; une petite bourre d'étoupes y est placée pour les empêcher de se rapprocher.

Pour bourrer l'intérieur du corps, on commence par appliquer le préservatif sur toute la surface interne de la peau, on le bourre ensuite avec de l'étoupe, en ayant soin de ne pas l'allonger. C'est alors que les bruxelles rendent le plus de services : on fait pénétrer cet instrument fermé dans la bourre qui vient d'être introduite; on l'ouvre en le faisant tourner dans tous les sens, ce qui divise la bourre et la porte vers la peau en la laissant moins serrée au centre, condition essentielle et qu'il faut toujours observer. Le bourrage terminé, l'oiseau peut se conserver indéfiniment, et l'opération peut être regardée comme finie. Il n'en résulte pourtant rien qui ressemble à un oiseau; ce n'est qu'un bloc sans formes et sans proportions; mais vous ferez avec ce bloc un oiseau parfait quand vous voudrez : c'est l'objet de la quatrième opération.

Quatrième opération : Montage. — Pour bien monter un oiseau, il faut avoir étudié les formes et les allures de l'animal vivant, et s'efforcer de les reproduire. Beaucoup de préparateurs pèchent par ce côté de leur art; nous avons visité en Hollande une collection riche et nombreuse d'oiseaux rares dans un très bon état de conservation, mais qui tous ayant la même attitude, semblaient être au port d'armes comme une compagnie de soldats prussiens. Les plus gros avaient en outre l'inconvénient de loucher horriblement, ce qui est encore plus disgracieux, s'il est possible, chez un oiseau que sur la face humaine.

Considérons d'abord les bases de l'opération et la manière d'y procéder, en avertissant le lecteur que nous en décrivons seulement la partie matérielle; le reste, c'est-à-dire la partie artistique, est affaire de sentiment.

L'objet le plus nécessaire, c'est du fil de fer de grosseur convenable selon la force de l'oiseau; ce fil de fer en formera toute la charpente. Le premier bout doit être d'un quart plus long que l'oiseau, mesuré de l'extrémité du bec à celle du coccyx. Les deux extrémités de ce fil de fer doivent être aiguisées en pointe à l'aide de la lime. Deux autres fils de même grosseur sont destinés aux jambes; leur longueur est calculée de manière que, du côté des pattes, ils servent à

fixer l'oiseau sur son support, et qu'à l'autre bout ils puissent être réunis et tordus. Il est assez difficile de bien ajuster ces fils de fer aux pattes des oiseaux ; ils doivent glisser derrière l'os du tarse jusqu'au talon, se ployer dans l'articulation conformément à l'attitude habituelle de l'oiseau, et longer ensuite le tibia dans toute sa longueur. Un peu de coton ou de filasse fixé assujettit l'os aux fils de fer. Après les avoir enduits l'un et l'autre de préservatif, on les fait rentrer dans chacune des deux pattes. Quant au grand fil de fer qui doit soutenir tout le corps de l'oiseau, après avoir fait un anneau vers les deux tiers de sa longueur, on enfonce dans le cou la partie la plus longue ; elle doit pénétrer jusqu'au crâne, dont elle perce la boîte osseuse au moyen d'un mouvement qui en fait ressortir la pointe en dehors, un peu au-dessus de la naissance du bec. La place de l'anneau en fil de fer est à la partie inférieure du sternum. Les extrémités libres des fils de fer des jambes sont passées dans cet anneau, puis tordues en spirales serrées et fortement assujetties. L'extrémité inférieure de la traverse est ensuite recourbée vers la poitrine, et sa pointe est ramenée dans le croupion par lequel elle passe pour en sortir en se redressant. Le croupion doit être pour cette raison garni d'une bourre moitié plus serrée que celle qui remplit le reste du corps. En écartant les deux jambes du milieu du corps de l'oiseau, elles sont reployées sur les côtés, comme l'indique la figure 14. L'abdomen peut encore recevoir une grande quantité

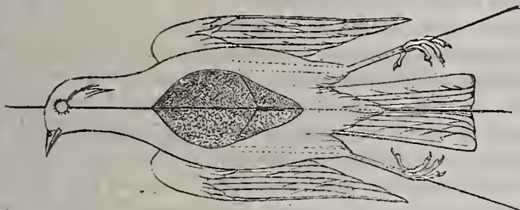


Fig. 14

d'étoupes ; on achève de le bourrer, et il ne reste plus qu'à faire la couture. C'est ici qu'il faut redoubler d'attention et d'adresse, car s'il paraît au dehors la moindre trace des coups d'aiguille, la besogne est manquée. On apportera donc l'attention la plus minutieuse à proportionner exactement la grosseur de l'aiguille et surtout celle du fil au degré de résistance et de consistance de la peau. C'est seulement ainsi qu'on peut espérer de rapprocher sans déchirure les deux bords de l'incision. A mesure qu'une plume se trouve prise sous le fil, ce qui est inévitable, on la retire avec la pointe de l'aiguille pour la remettre dans sa position naturelle. L'oiseau se déforme presque toujours par la pression qu'il subit tandis qu'on fait cette couture ; le moyen de rétablir sa forme est des plus simples : on pique dans le corps une forte aiguille sur laquelle on appuie comme sur un levier, pour modeler le corps déformé et lui rendre autant que possible son aspect naturel.

Pour donner aux ailes la même apparence que si leurs os occupaient comme chez l'animal vivant leur place dans les cavités pectorales, l'oiseau est placé sur le ventre et façonné jusqu'à ce qu'il présente un aspect satisfaisant. On retourne le corps sur le dos pour donner aux pattes le degré d'allongement convenable ; on en juge par le rapport de leur position et de celle de la naissance de la queue, avec laquelle les talons doivent coïncider. Un défaut commun et très choquant, c'est de donner aux jambes de l'oiseau des longueurs inégales. Règle générale, les talons doivent être plus rapprochés l'un de l'autre que les extrémités inférieures des pattes ; leur saillie doit toujours regarder *le dessous* de la queue. La disposition à donner aux pattes est indiquée par l'histoire naturelle ; le préparateur doit donc s'informer si l'oiseau perche ou ne perche pas. Dans le premier cas, les doigts des pattes seront fixés à un support en forme de branche ; dans le second cas, ils seront étendus sur une planche plate, selon leur écartement naturel. La planche est percée de deux trous de vrille à chacune des places que les pattes de l'oiseau doivent y occuper ; elles y sont maintenues par un fil de fer. Une rainure pratiquée en dessous sert à loger les bouts de ces fils de fer ; ils y sont assujettis par un crochet implanté dans l'épaisseur de la planche. Quand l'oiseau est sur un perchoir, le fil de fer qui sert à l'y retenir doit être dissimulé sous la patte autant que possible.

L'un des points les plus essentiels à observer, c'est de placer le corps de l'oiseau dans son aplomb, afin qu'il n'ait point l'air d'être prêt à tomber, soit en arrière, soit en avant ; pour que cette condition soit remplie, il faut qu'une des deux pattes au moins soit placée sous le corps, de telle sorte qu'une ligne verticale qui le couperait en deux parties égales coïncidât exactement avec la naissance des doigts. L'application de cette règle est de rigueur, quelle que soit l'attitude plus ou moins inclinée du corps de l'oiseau.

Ce n'est pas tout de le bien placer d'aplomb et dans une attitude naturelle ; il faut donner au cou l'inflexion et la longueur qui lui sont propres ; il faut calculer avec art l'inclinaison de la tête, car chaque oiseau a ses *airs de tête*, qui n'appartiennent qu'à son espèce. La tête disposée tout droit dans l'alignement du corps donne à l'oiseau une apparence roide et guindée qui choque l'observateur sans qu'il s'en rende compte ; tant on est habitué à la mobile vivacité de l'oiseau vivant !

Les ailes des très petits oiseaux ont encore besoin d'être soutenues par un fil de fer très mince, courbé au milieu pour embrasser le dos, et terminé aux deux bouts par deux crochets fixés aux pennes de chaque aile. Le même procédé sert à soutenir la queue au moyen d'un fil de fer plié en deux et tordu à ses extrémités.

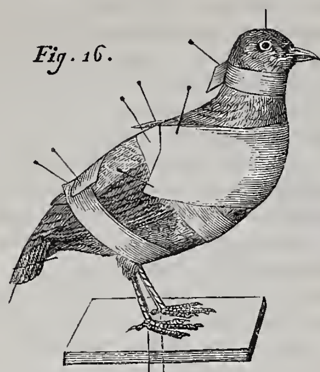


Fig. 15.

Pour les oiseaux d'une taille plus forte, on se sert d'un morceau de fer qui traverse le corps et l'épaisseur des deux ailes ; un second fer semblable traverse en outre le corps en dessous des cuisses ; enfin, de nouveaux liens de fil, dirigés dans le sens transversal de l'oiseau, se croisent avec les fils de fer, et se rattachent sur le milieu du dos.

L'attention de l'opérateur doit ensuite se porter sur les paupières qui, par la dessiccation, ont pu se relâcher et se fermer ; elles doivent être ouvertes et arrondies avec les bruxelles, puis bourrées de coton pour empêcher qu'elles ne se déforment. L'oiseau, à cet instant de sa préparation, n'est point encore desséché ; il s'agit d'empêcher que, pendant la fin de la dessiccation, son plumage ne soit exposé à se déranger et à prendre un mauvais pli. On commence par le lisser avec un blaireau doux sur toutes ses parties ; si quelque plume rebelle oppose de la résistance, on la retourne à l'aide des bruxelles, et elle est remise en place avec autant de soin que le serait une mèche indocile sous la main d'un artiste coiffeur. C'est le moment de *linger* l'oiseau, c'est-à-dire de l'envelopper de bandelettes de toile fine, à l'abri desquelles

il achève sa dessiccation. Trois bandelettes sont ordinairement nécessaires, l'une pour le cou, jusqu'à la naissance du dos, la seconde pour la poitrine jusqu'à la moitié des ailes, la troisième pour l'abdomen jusques et y compris le croupion. Des épingles fines, longues et souples fixent ces bandelettes qui doivent être suffisamment serrées pour maintenir le plumage sans l'affaisser, ainsi qu'on le voit dans la fig. 16. On

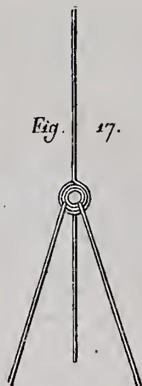

Fig. 16.

les déplace le lendemain pour lisser et retoucher le plumage. Elles sont replacées chaque jour, tant que la dessiccation ne paraît pas parfaite.

C'est seulement lorsque les bandelettes sont ôtées pour la dernière fois que les yeux d'émail doivent être placés dans les paupières, qu'il faut d'abord ramollir en y introduisant du coton mouillé; il n'y doit pas rester plus d'un quart d'heure. L'œil introduit dans son orbite y est fixé au moyen de gomme dissoute dans l'eau. Pas de difficultés pour les petites espèces de la grosseur du moineau et au-dessous, dont les yeux sont figurés par deux points d'émail noir. Mais quant aux oiseaux de plus grandes dimensions, nous l'avons dit, on ne saurait prendre trop de soin pour éviter de les faire loucher. Nous ferons observer en passant que le désagrément de loucher est particulier à l'espèce humaine, et qu'il n'y a pas d'animaux louches, excepté l'homme. Par exemple, dans la tribu nombreuse des oiseaux de proie nocturnes, dont les yeux sont très dilatés, il y a nombre de physionomies peu gracieuses : si le préparateur les fait loucher, elles deviennent hideuses; un hibou n'est déjà pas aimable avec les yeux droits; un hibou qui louche est atroce.

L'oiseau est enfin complétement monté; il n'a plus besoin des fils de fer qui soutenaient les ailes et la queue; on tranche avec des pinces coupantes le fil de fer du crâne, après l'avoir plié de manière à laisser un petit crochet attaché sous les plumes; on coupe également, mais un peu moins près de sa base, le fil de fer de la queue. Le plumage est uni et lissé pour la dernière fois, et l'oiseau tout préparé peut prendre sa place dans la collection.

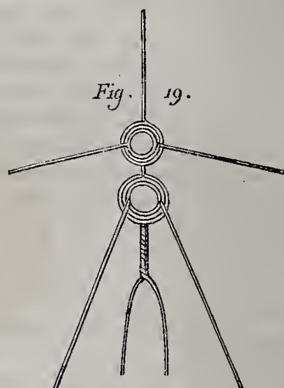
Pour les oiseaux d'une taille qui exige l'emploi de fils de fer très forts et qu'il est impossible de tordre, on fait un anneau à l'extrémité interne des fils de fer des jambes; ils sont assujettis solidement au fil de fer de la traverse, puis attachés l'un à l'autre avec une ficelle. Cette disposition est indiquée dans la figure 17.


Fig. 17.

Veut-on monter un oiseau les ailes étendues? s'il est petit, au lieu d'attacher les ailes, un fil de fer en forme de demi-cercle est passé dans les os de l'avant-bras; les pointes de ce fil ressortent vers les articulations, en se terminant, pour plus de solidité, par un petit crochet; les os et le fil de fer sont entourés de coton, comme le montre la figure 18.


Fig 18.

Si l'oiseau est de grande taille, on passe dans les ailes des fils de fer réunis comme ceux des pattes; un second fil de fer fixé à la partie inférieure de la traverse est terminé en fourche pour soutenir les queues très larges, comme celles du dindon, du paon, de la lyre, de l'argus et des autres oiseaux du même genre. Nous indiquons cette disposition fig. 19.


Fig. 19.

Les oiseaux, après avoir subi les préparations que nous avons décrites en premier lieu, restent souvent un temps considérable à l'état sec avant d'être montés : tels sont ceux qu'on expédie aux pays lointains. Pour monter un de ces oiseaux qu'on nomme, en termes du métier, une *peau sèche*, on commence par retirer à l'aide des bruxelles toute la bourre enfermée dans le corps; les pinces à pansement servent à vider de même le cou et la tête. On substitue à cette bourre sèche de la filasse humide, en évitant soigneusement de mouiller le plumage. Les pattes sont également entourées d'étoupe mouillée, puis l'oiseau, enveloppé de linge fin, est déposé dans un lieu humide. Vingt-quatre heures suffisent pour les petites espèces; les grandes sont plus longtemps à se ramollir. La peau rendue à sa souplesse est d'abord dégagée de toute la filasse humide, puis traitée comme on vient de le voir, en reprenant le procédé à la troisième opération. Nous avons cherché à mettre assez de clarté dans nos prescriptions pour qu'un débutant, décidé à nous prendre pour guide, puisse, avec un peu de goût et d'adresse, arriver à des résultats d'abord passables, puis tout-à-fait satisfaisants, et finisse par monter si parfaitement les oiseaux qu'on ait peur, en s'en approchant, de les faire envoler.

On raconte que M. D., riche habitant d'une des principales villes de la Belgique, avait la passion des oiseaux vivants. Cette passion était insupportable à sa famille et à ses gens, d'abord à cause du ramage et des cris étourdissants des habitants de la volière, ensuite parce que le maître ne trouvait jamais ses oiseaux assez bien soignés. Heureusement les manies de M. D. n'étaient jamais durables; celle-ci touchait à son déclin, lorsque ses affaires l'obligèrent à s'absenter pour quelques jours. Dès qu'il fut parti, on commença par faire passer de vie à trépas tous les pauvres oiseaux; puis on fit venir un habile préparateur qui *monta* ces animaux avec le plus grand soin et les remit chacun à sa place dans son attitude habituelle. M. D. ne tarda point à revenir; la manie des estampes avait succédé à celle des oiseaux; il traversa la ménagerie sans s'apercevoir de rien. Ce ne fut que plus de huit jours après que, frappé du silence de la volière, il reconnut le tour qu'on lui avait joué. Il prit la chose du bon côté et fit présent de sa collection au cabinet d'histoire naturelle de l'université. L'erreur dans laquelle M. D. était resté pendant une semaine entière en prenant pour vivants ses oiseaux préparés a toujours été regardée par le naturaliste qui les avait montés comme son plus beau titre à l'estime des connaisseurs.

WINCKELMANN.

Le dix-huitième siècle, que depuis quelques années on s'est attaché à signaler comme une époque envahie par l'esprit de discussion, et par le soin des intérêts positifs de la vie, montra pour les beaux-arts un généreux enthousiasme dont on n'a pas assez tenu compte dans l'appréciation de son génie. C'est le temps où ont été ouverts tous les beaux musées qui sont le principal ornement des capitales de l'Europe. A Rome, le pape Clément XII forma le musée du Capitole; le pape Clément XIII commença au Vatican le musée qu'acheva Pie VI, et qu'on appela, pour cette raison, Pio-Clementino. En Saxe, l'électeur Auguste III composa, avec la galerie achetée au duc de Modène, et avec d'autres acquisitions faites en Italie, le fameux musée de Dresde. Marie-Thérèse donna aux Autrichiens, Louis XV aux Français, communication des cabinets qui jusqu'alors avaient été réservés aux plaisirs de leurs deux cours et qui devinrent ainsi le principe des musées de Vienne et de Paris. Ce fut un élan universel qui réunit, dans une admiration commune et toute



(Winckelmann, d'après le tableau d'Angelica Kauffmann.)

désintéressée, les peuples et les souverains de l'Europe.

Winckelmann fut comme la voix éloquente de ce mouvement général de son temps. Il pourrait sembler d'abord singulier qu'elle se fît entendre en Allemagne. On croit en effet, parmi nous, que c'est de ce pays qu'est venue jusqu'en France, comme une maladie contagieuse transmise d'un peuple à un autre, la réaction prononcée contre l'antiquité sous le nom de romantisme; et beaucoup de personnes, qui se figurent encore Gœthe et Schiller comme des Germains incultes sortant du fond des bois, ont de la peine à comprendre qu'ils aient pu être les compatriotes et presque les contemporains de l'amateur le plus zélé de l'antiquité classique. Il faut prendre de l'Allemagne une tout autre idée : le culte des lettres anciennes qui, au quinzième siècle, était la gloire particulière de l'Italie, qui devint la passion de la France au seizième, qui, au dix-septième, pâlissant chez nous en face de nos chefs-d'œuvre nouveaux, se réfugia dans les Provinces-Unies, passa, au commencement du dix-huitième siècle, des universités de Hollande dans celles de l'Allemagne, où depuis lors il n'a pas encore cessé d'avoir son siége le plus brillant. En traversant ainsi successivement toutes les nations modernes, l'antiquité montre des aspects différents, et, en se dépouillant toujours, laisse de plus en plus saisir le fonds même de son esprit. Elle apparut à Winckelmann dans le premier feu de la transformation qu'elle accomplit encore aujourd'hui.

Mais Winckelmann ne fut pas le premier Allemand frappé de ses rayons. Avant lui, Lessing avait recueilli les jugements portés par les anciens sur les productions de leurs artistes; il les avait interprétés, fécondés par un enthousiasme intelligent. Son *Laocoon* est un des plus beaux essais qui aient éclairé la théorie de l'art. L'auteur de cette dissertation admirable écrivait les notes ajoutées à son livre, et peut-être plus précieuses que le livre lui-même, lorsqu'il apprit que Winckelmann partait pour l'Italie avec le projet arrêté d'écrire l'histoire de l'art antique. Il s'interrompit pour ac

compagner de ses vœux l'heureux voyageur dont il enviait le courage et le loisir. Un autre Allemand avait déjà précédé Winckelmann dans la Péninsule. Le peintre Raphaël Mengs, que l'illustre critique devait retrouver à Rome, y avait été conduit dès l'enfance et élevé par son père, puis, après avoir de nouveau passé quelques années à la cour de Saxe, venait de la quitter pour retourner aux lieux où il s'était formé. Sa vocation, son esprit même agirent vivement sur Winckelmann. Dans les peintures de Mengs et dans les livres de Lessing, c'était l'antiquité qui se présentait comme la suprême directrice du goût, comme l'unique modèle du génie; et, sauf quelques différences d'application, dans les ouvrages de l'artiste et dans ceux de l'écrivain, l'antiquité était interprétée par la doctrine de l'idéal. Mengs rêvait un beau unique et absolu comme Dieu, qui en est la source; Lessing un beau diversifié comme l'homme et comme l'univers, qui en sont la manifestation sensible. Mais tous les deux s'accordaient à chercher une certaine beauté générale au-dessus de la nature, et dont ils voyaient que les anciens avaient donné les exemples les plus parfaits. Telles étaient les opinions que d'éclatants novateurs répandaient en Allemagne, et que Winckelmann, placé auprès d'eux, recueillit à la source même.

Jean-Joachim Winckelmann était né en 1717, plusieurs années avant Lessing et avant Mengs, qui, plus favorisés par la fortune, purent se faire connaître plus tôt. Il avait reçu le jour de parents pauvres, à Stendall, autrefois capitale de l'ancienne marche de Brandebourg. Il dut à la bienfaisance du recteur du gymnase de sa petite ville une première éducation qu'il compléta mal à Berlin, et au bout de laquelle il ne trouva, pour échapper à la misère, qu'une méchante fonction dans le collége où il avait été élevé. Il employa de longues et inutiles années à ce rude métier d'enseigner aux autres ce que l'on sait fort mal soi-même. Enfin il put trouver à gagner sa vie dans l'université de Halle, qui possédait une bibliothèque où il se jeta avec l'appétit d'un homme longtemps privé de nourriture. Dans son ardeur, que l'impatience avait rendue insatiable, il aborda presque en même temps les sciences les plus diverses : littérature ancienne, histoire, mathématiques, jurisprudence, théologie, politique, archéologie, il voulut tout connaître, parce qu'il ignorait encore presque tout. « Je suis, disait-il plus tard lui-même, comme une plante sauvage; j'ai pris ma croissance abandonné à mon propre instinct. » Cette plante commença par jeter bien des feuilles inutiles, mais sa sève du moins se conserva forte et abondante en attendant de produire la fleur qui devait les couronner.

De cette université de Halle, où il formait avec trop de hâte son instruction tardive, Winckelmann passa heureusement dans une retraite où il put l'achever plus à l'aise. Le comte de Bunau lui confia la garde de la belle bibliothèque qu'il avait rassemblée dans sa terre de Nœthenitz, près de Dresde. C'est dans ce loisir que Winckelmann, après avoir un peu rassasié la première soif de son esprit, commença à s'appliquer plus particulièrement à l'histoire des beaux-arts. Le voisinage de la capitale qu'il devait fréquenter influa sur sa détermination. Depuis que Dresde avait vu ses électeurs réunir à leurs domaines le royaume de Pologne, elle se peuplait de monuments qui aujourd'hui y attestent encore les richesses et les penchants de ses souverains. Convertis au catholicisme, religion de leurs nouveaux Etats, ces princes s'étaient tournés vers l'Italie; ils semblaient en implorer l'appui pour leur politique, qui n'allait à rien moins qu'à fonder, sur les derrières de l'Autriche, un empire destiné à hâter sa décadence et à partager ses dépouilles. En attendant que l'Italie leur prêtât le secours dont ils avaient besoin, et dont la Prusse sut bien se passer, elle leur envoyait ses modes qui n'étaient pas alors très naturelles, et ses goûts qui n'étaient plus épurés. Le dix-septième siècle avait commencé, dans la Péninsule, avec Maderne, avec le Borromini et le Bernin, toutes les extravagances que bien des personnes croient propres à la France, et qui ont pris chez nous le nom de madame de Pompadour. Ces formes bizarres de constructions passèrent de Rome à Dresde avant d'arriver à Paris. On ne voit sur les bords de l'Elbe que palais *rococo* surchargés de fleurs, de boucles, de redents, de griffes, d'excroissances vermiculées, qui les font ressembler à de vieilles pendules de porcelaine; palais japonais avec leurs toits relevés et leurs cariatides asiatiques; temples protestants avec leurs coupoles appuyées sur des conques gigantesques; églises catholiques dont toutes les murailles et toutes les statues paraissent dans un mouvement continuel, dont toutes les lignes tournent, dont tous les cintres sont brisés, dont les colonnes et les terrasses entassées ressemblent à un échafaud dressé pour le bal et imprudemment exposé au souffle du vent. Raphaël Mengs et Winckelmann commencèrent par admirer ces monuments que l'Allemagne à son réveil prenait pour un rétablissement de l'architecture antique. C'est ce mauvais goût qui fut le principe du meilleur goût qu'ils essayèrent d'inspirer à l'Europe.

La fin à une autre livraison.

LE VIEIL ANABAPTISTE.

NOUVELLE.

(Fin.— Voy. p. 179.)

Le vieillard commença.

— « Je n'oserais vous raconter aujourd'hui, dit-il, ni des histoires du pays, ni des passages du livre saint; ce serait trop sérieux pour des garçons qui entendent l'office à la porte d'un cabaret; je vous traiterai donc comme des enfants en vous disant un conte, avec lequel les nourrices de l'autre côté du Rhin endorment leurs nourrissons.

» Or donc, dans les anciens temps, alors que tout allait d'autre façon que de nos jours, il y avait à Manheim un jeune homme appelé Otto, qui était intelligent et hardi, mais incapable de mettre une bride à ses désirs. Lorsqu'il voulait une chose, rien ne l'arrêtait pour l'obtenir, et ses passions ressemblaient aux vents d'orage qui traversent les rivières, les vallées et les montagnes en brisant tout sur leur passage.

» S'étant fatigué de la vie tranquille qu'il menait à Manheim, il conçut un jour le projet de partir pour un long voyage au bout duquel il espérait trouver la fortune et le bonheur. En conséquence, il fit un paquet de ses meilleurs habits, plaça dans une ceinture tout ce qu'il possédait d'argent, et se mit en route sans savoir où il arriverait.

» Après plusieurs jours de marche, il se trouva à l'entrée d'une forêt qui semblait s'étendre jusqu'à l'horizon.

» Trois voyageuses étaient arrêtées à l'entrée et semblaient se préparer, comme lui, à la traverser.

» L'une était une femme grande, hautaine et à l'air menaçant, qui tenait à la main un javelot; l'autre une jeune fille à demi endormie, qui voyageait dans un chariot traîné par quatre bœufs, et la troisième une vieille en haillons et à l'air hagard.

» Otto les salua en leur demandant si elles connaissaient la forêt; et, sur leur réponse affirmative, il demanda la permission de les suivre, afin de ne point s'égarer. Toutes trois consentirent et se remirent en route avec le jeune homme.

» Celui-ci s'aperçut bientôt que ses compagnes de route possédaient des pouvoirs que Dieu n'a point accordés à ses créatures; mais il n'en conçut aucune inquiétude et continua à marcher en causant avec les trois inconnues.

» Il y avait déjà plusieurs heures qu'ils suivaient ainsi le chemin tracé sous les arbres, quand le bruit d'un cheval se fit entendre derrière eux. Otto se retourna et reconnut un bourgeois de Manheim qui avait toujours été son plus grand ennemi, et qu'il haïssait depuis de longues années.

» Le bourgeois atteignit le piéton, lui jeta un sourire insolent et passa outre.

» Toute la colère d'Otto se réveilla.

» — Par le vrai Dieu! dit-il, je donnerais tout ce que je possède, et la meilleure part de ce que je dois posséder un jour, pour me venger de l'orgueil et de la méchanceté de cet homme.

» — Qu'à cela ne tienne, je puis te satisfaire, dit la grande femme au javelot; veux-tu que j'en fasse un mendiant perclus et aveugle? Tu n'as qu'à me payer le prix de cette transformation?

» — Et quel est ce prix? demanda Otto avec empressement.

» — Ton œil droit.

» — Sur mon âme! je le donnerais volontiers si je suis réellement vengé.

» Le jeune homme n'avait pas achevé que le changement annoncé par sa compagne de route s'était opéré chez le riche bourgeois, et que lui-même se trouvait borgne!

» Il fut d'abord un peu surpris, mais il se consola bientôt d'avoir perdu un de ses yeux, puisque l'autre lui restait pour voir la misère de son ennemi.

» Cependant ils continuèrent à marcher plusieurs heures sans voir la fin de la forêt: la route devenait toujours plus montueuse et plus difficile. Otto, qui commençait à se fatiguer, regarda avec envie le chariot sur lequel la jeune fille se tenait à demi couchée. Il était si habilement construit que les plus profondes ornières lui imprimaient à peine un léger balancement.

» — Toutes les routes doivent paraître bonnes et courtes sur ce char, dit-il en s'approchant, et je voudrais pour beaucoup en avoir un pareil.

» — N'est-ce que cela? répondit la seconde voyageuse, je puis vous procurer à l'instant ce que vous désirez.

» Elle frappa du pied le chariot qui la portait, il sembla se dédoubler, et Otto en aperçut un second également attelé d'une couple de bœufs noirs.

» Revenu de son étonnement, il remercia la jeune fille, et allait monter lorsqu'elle l'arrêta du geste.

» — J'ai accompli votre souhait, dit-elle, mais je ne veux point faire un plus mauvais marché que ma sœur; vous lui avez donné un de vos yeux, moi j'exige un de vos bras.

» Otto fut d'abord un peu déconcerté; mais la fatigue se faisait sentir, le chariot était là devant lui, et, comme je vous l'ai déjà dit, il n'avait jamais su vaincre ses désirs: aussi, après une courte hésitation, accepta-t-il le marché, et se trouva-t-il assis dans son nouvel équipage, mais privé du bras droit.

» Le voyage continua ainsi quelque temps. Les bois succédaient aux bois sans que l'on parût avoir chance d'en sortir de longtemps. Cependant la soif et la faim commençaient à tourmenter Otto. La vieille femme qui marchait auprès de lui s'en aperçut.

» — Vous devenez triste, garçon, dit-elle; quand l'estomac est vide, le découragement n'est pas loin; mais je possède un remède certain contre le besoin et contre l'abattement.

» — Lequel donc? demanda le jeune homme.

» — Vous voyez ce flacon que je porte souvent à mes lèvres, reprit la voyageuse, il contient la joie, l'oubli des peines et toutes les espérances de la terre; quiconque peut y boire se trouve heureux, et je ne vous le vendrai pas plus cher que mes sœurs; car je ne vous demande, en échange, que la moitié de votre cerveau.

» Le jeune homme refusa cette fois. Il commençait à s'épouvanter de ces marchés successifs. Mais la vieille lui fit goûter à la liqueur du flacon, qui lui parut si délicieuse qu'après avoir résisté quelque temps il consentit de nouveau.

» L'effet annoncé ne se fit pas attendre: à peine eut-il bu qu'il sentit ses forces revenir. Il avait le cœur réjoui et plein de confiance, et, après avoir chanté toutes les chansons qu'il connaissait, il s'endormit doucement dans le chariot sans s'occuper de ce qu'il devenait.

» Lorsqu'il se réveilla, les trois voyageuses avaient disparu, et il était seul à l'entrée d'un village.

Il voulut se lever, mais tout un côté de son corps était immobile; il voulut regarder, l'œil unique dont il devait désormais se contenter était trouble; il voulut parler, sa langue balbutia, et il ne put réunir que des moitiés d'idées.

» Enfin, il comprit la grandeur des sacrifices qu'il avait faits si légèrement; les trois compagnes de route que la fatalité lui avait envoyées venaient de le retrancher du nombre des hommes qui peuvent vraiment porter ce nom: manchot, borgne, idiot, il ne lui restait plus d'autre ressource que d'attendre en mendiant le pain de la pitié jusqu'à ce qu'il eût fini de mourir. »

Ici le vieil anabaptiste s'arrêta; Andréas frappa sur la table avec un bruyant éclat de rire.

— Par ma foi! dit-il, votre Otto était un imbécile, père Salomon; il a eu ce qu'il méritait. Quant à ses trois compagnes de route, ce sont des aigrefines dont je voudrais bien connaître le nom.

— On peut vous le dire, reprit le vieillard; car ce sont des noms connus de tous. La femme au javelot s'appelait *la Haine*, la jeune fille couchée sur un char *la Paresse*, et la vieille au flacon l'*Ivrognerie*.

— Sur mon âme! je comprends qu'avec de pareilles marchandes on ait fait de mauvaises affaires, répliqua l'ouvrier; mais je m'en tiens à mon dire, Otto ne méritait pas mieux.

— Hélas! j'en connais d'autres qui ne sont guère plus sages que lui, reprit le vieillard avec intention. Que diriez-vous, par exemple, d'un garçon qui, pour le plaisir de ruiner le maître dont il se plaint, s'expose lui-même à rester sans place et sans travail? Croyez-vous qu'il jouisse de sa vue complète et qu'il n'ait pas *vendu un de ses yeux à la Haine?* Ajoutez qu'il veut se donner du bon temps, c'est-à-dire goûter les plaisirs de l'oisiveté, sans réfléchir qu'une fois désaccoutumé du travail et amolli par la paresse, il ne retrouvera plus les deux bras qui autrefois le faisaient vivre. Enfin, pour se consoler de ce qui le contrarie, il a déjà perdu au cabaret la moitié de sa raison, et il ne tardera pas à l'y perdre tout entière. Si Otto était un imbécile, que pense Andréas de celui qui l'imite?

Les buveurs se mirent à rire; Andréas seul resta sérieux. Il laissa le vieil anabaptiste se retirer, sans chercher à le retenir et sans répondre à son adieu. Evidemment la leçon l'avait blessé. Mais il en est de certains conseils comme de ces médecines noires qui répugnent et font souffrir d'abord, puis ramènent, un peu plus tard, la santé. Andréas réfléchit toute la nuit à l'histoire d'Otto, et dès le lendemain il se présenta au moulin de M. Ritler, où il reprit les fonctions qu'il n'eût jamais dû quitter.

LA CARAVANE DANS LE DÉSERT.

De toutes les scènes qui, en voyage, attirent les regards et frappent la pensée, je n'en connais pas une d'un aspect plus pittoresque, d'un caractère plus intéressant que celle que présente une caravane dans le désert. A voir cet immense espace sans verdure, sans abri, cette plaine aride sur laquelle le soleil darde ses brûlants rayons, ces monticules de sable nus et silencieux et ondulant comme les vagues de la mer, on s'effraie à l'idée de s'aventurer dans de telles régions. Mais l'homme a par sa patience et son génie conquis cet Océan terrestre. En Syrie, en Égypte, en Arabie, le désert n'est pas le désert. Des caravanes de marchands, de voyageurs, le traversent plusieurs fois chaque année; des tribus nombreuses l'habitent, tribus nomades qui s'en vont, comme autrefois les patriarches avec leurs troupeaux, à la recherche d'une oasis, d'un pâturage; tribus guerrières dont le poëme d'Antar nous dépeint les marches aventureuses, les luttes sanglantes; race d'Ismaël, fière et farouche, que nul con-

quérant n'a pu encore entièrement assujettir, dont nulle civilisation européenne n'a encore altéré le type primitif, les mœurs, le caractère ; peuplade indélébile dispersée, comme un monument vivant des anciens âges, sur les ruines des siècles, autour des colonnes de Palmyre, des temples de Balbek, des murailles de Tyr, sur les rives du Jourdain, dans les champs de Memphis, et dans les plaines de Médine.

L'Arabe a pour parcourir les vastes contrées où il campe, pour s'élancer contre ses ennemis ou contre ceux qui excitent sa sauvage convoitise, le cheval qui est son amour, son orgueil ; le cheval alerte et léger, le cheval impétueux et fort comme le cheval si magnifiquement décrit dans le livre de Job. La Providence qui a donné au Lapon les rennes, au Groenlandais les phoques, a donné à l'Arabe le chameau, cet animal si doux, si sobre, si infatigable ; cet animal sans pareil, qui n'exige aucun soin, qui se nourrit d'épines sèches, de noyaux de dattes, de raquettes de nopals, passe de longs jours sans boire une goutte d'eau, et tombe docilement sur ses genoux pour recevoir sa lourde charge. Avec les chameaux, le voyageur franchit aisément les plus grandes distances. Sur l'un on place sa tente, sur un autre ses provisions ; on choisit pour le monter le plus agile et le plus robuste. On lui met sur le dos une selle en bois dont les deux montants s'élèvent au-dessus de sa bosse, et au moyen d'une couverture ou d'un manteau, on s'arrange là un siége assez commode. L'allure balancée du chameau est, du reste, si égale, si sûre, qu'en se fiant à lui, on ne court aucun risque de tomber, et qu'on peut tout à son aise se tourner de côté et d'autre sur sa selle, lire, prendre des notes chemin faisant, et allumer sa pipe.

On part le matin aux premiers rayons du soleil. Les Arabes n'ont pour se guider, dans l'espace dépeuplé qu'ils parcourent, ni traces de sentiers, ni boussole. Mais, comme les anciens Chaldéens, ils ont une astronomie pratique qui leur sert à mesurer le temps et à diriger leur marche.

On s'arrête dans l'après-midi, en ayant soin de choisir un emplacement où il se trouve, pour les chameaux, quelques bruyères ou quelques arbustes épineux, les seules plantes du vrai désert. De loin en loin, on arrive à une forêt de palmiers, oasis merveilleuse, où une eau fraîche arrose le sol ; et quel bonheur de dresser là sa tente, de s'abriter sous ces magnifiques rameaux arrondis comme un dôme au sommet de leur tige élancée et droite comme une colonne ! Quand les tentes des voyageurs sont posées sur leurs piquets, les Arabes, habitués à vivre et à dormir en plein air, s'asseoient autour du feu qu'ils ont allumé en quelques instants, pétrissent, avec un peu de farine, quelques galettes qu'ils font rôtir sous la cendre, puis prennent leur pipe et passent des heures entières à écouter les histoires de guerre ou d'amour qu'un des leurs raconte.

M. Marilhat a peint avec une parfaite vérité une de ces marches dans le désert. Voilà bien les sables ondulants comme les flots, et sur lesquels l'ombre humaine se projette comme sur un miroir étincelant. En tête de la troupe nomade est le Bédouin avec son simple *maschlak*, ou manteau de laine, son mouchoir noir sur la tête, dont les bouts retombent sur son cou, et sa lance de trois à quatre mètres de longueur, armée d'un fer aigu et ornée, à son extrémité, de quelques plumes d'autruche noire. Derrière lui vient un autre Bédouin, son fusil à la main, les yeux tournés vers l'horizon comme s'il épiait une proie ou craignait une surprise. Quelques gens à pied accompagnent ces deux hommes, et marchent sous leur protection. D'où vient cette caravane ? Peut-être d'une tribu où les Bédouins auront commis quelque méfait, et qu'ils auront été forcés de quitter ; peut-être de la dévastation d'un camp à laquelle ils n'auront échappé qu'avec peine ; peut-être de quelque pauvre maison sans défense qu'ils auront envahie et d'où ils auront enlevé ce sac qui pend sur l'épaule de celui-ci, ce bœuf traîné par celui-là ; peut-être enfin, est-ce une rustique colonie qui s'en va dans quelque ville vendre le bœuf et acheter des provisions. Mais qu'importe l'incident vulgaire ou l'événement dramatique qui met ces gens en mouvement ? C'est assez qu'on voie le désert avec sa tristesse solennelle, et, dans le désert, l'homme qui le traverse, si petit au milieu de cette solitude terrible, si grand par le courage que Dieu lui a donné, de braver le péril, et de lutter contre les éléments.



(Dessin de Marilhat, d'après son tableau exposé en 1844.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30

CHOIX D'ANCIENNES CHANSONS.

(Voy. p. 17, 99, 137.)



VI.

LA GRANDE DÉFAICTE DES HANNETONS, FAICTE, PAR LA GRACE DE DIEU, SUR UN BRANLE NOUVEAU.

[Tiré du « Printemps des chansons nouvelles. » — Lyon, 1583, in-18; f. 14 et suiv.]

Comme un vautour inique
Prométhé va ronger (1),
La gueulle hannetonique
Nous venoit oultrager,
Volletante,
Rapinante
Les fruits savoureux,
Et le noble
Beau vignoble
Des Fran·oys heureux.



Mais Dieu, à la prière
Des catholiques bons,
Ceste trouppe guerrière
De maudits hannetons
A, sans doubte (2),
Mis en routte,
D'un terrible effort;
Voulant estre
De tout maistre,
Comme le plus fort.

Car d'en haut il envoye
Un degoust (3) pluvieux,
Qui la françoyse voye
Arrouse en tous les lieux;
Et, de grâce,
Tost déchasse (4)
Ces faux animaux
Qui en terre
Menoyent guerre,
Faisans mille maux.

Chacun prenoit liesse (5)
De les voir à l'envers,
D'une prompte vitesse;
Dessouz les arbres verds,
Sans puissance,
Résistance
Ne pouvans donner:
Voylà comme
Dieu veut l'homme
Point n'abandonner.

De laboureurs grand' bande
Venoit, à qui mieux mieux,
Avec la perche grande,
Les assommer joyeux;
Et ces bestes
Deshonnestes
A beaux pieds fouler,
Qui la vigne
Saincte et digne
Osoient affoler (6).

Mesme les bonnes femmes
Aydoient à leurs maris,
Attaquant ces infâmes
De hannetons péris (7):
— Infidelles,
Disoyent-elles,
Vous y mourriez tous.
Quoiqu'il tarde,
Dieu ne garde
Le raisin pour vous.

Les enfans de village
Estoyent tous à l'entour,
Pour la beste volage
Chasser de ce séjour.
A leurs pères
Et leurs mères
Des bastons portoient,
Qui en proye,
Plains de joye,
Hannetons mettoient.

Puis, après la deffaitte
De ces faux ennemis,
Feirent soudain retraicte,
D'un cœur à Dieu submis,
En l'église,
Sans remise,
Où, à deux genoux,
Dieu bénient,
Et luy prient
De leur estre doux.

Ce fait, en leurs repères (8)
Retournent banqueter,
Et, vuides (9) de misères,
Commencent à sauter,
Et de boire
En mémoire
D'un fait si hautain.
Qu'il faut croire
Pour notoire
Nous estre certain.

Menons éjouissance
Tous ensemble avec eux,
Voyans mettre à oultrance
Les hannetons peureux.
La vinée (10),
Ceste année,
Malgré eux sera
Redoublée;
L'assemblée
Du meilleur boira.

Jésus-Christ débonnaire,
Voy-nous donc en pitié;
Ne nous sois point sévère.
Par ta grande amitié,
Ta main forte
Face en sorte
Que le vin nouveau
Tant foysonne
Qu'on en donne
Pour le prix de l'eau.

NOTES.

Pour la composition de la vignette, on a consulté les recueils du temps, indiqués p. 138, et Théodore de Bry, 1570.

(1) On ne se permettrait plus aujourd'hui cette inversion : il faudrait : « Comme un vautour inique va ronger Prométhée. »

(2) Sans hésitation, mis en déroute.

(3) Littéralement, un canal pour faire couler les eaux. « Un degout pluvieux, » c'est-à-dire une grande pluie.

(4) Chasse. — (5) Plaisir. — (6) Gâter, détruire.

(7) En péril. — (8) Repaire, pour maison.

(9) Débarrassés. — (10) La récolte des vins.

On a lu dans une livraison précédente, p. 99, deux chansons (III et IV) à la louange des protestants; celle-ci est à la louange des catholiques. Par les *hannetons*, l'auteur a voulu désigner les huguenots; le *noble beau vignoble des Françoys heureux* signifie l'Église romaine. Rien dans cette pièce ne vient en accuser l'époque d'une façon précise; mais il est certain qu'elle fut composée à l'occasion d'une victoire de l'armée catholique : cette victoire était peut-être la Saint-Barthélemy. Ce n'est point du reste l'intérêt historique seulement qui donne du prix à cette chanson : elle mérite aussi d'être étudiée littérairement. Les six derniers vers des deux derniers couplets sont entre autres de la meilleure facture : peu de chansons modernes se font remarquer par un jet plus vigoureux, par une verve plus franche et plus joyeuse.

DES PLANTES DE POMPÉI (1).

(V. sur Pompéi la Table des dix premières années.)

Quelles étaient les plantes connues des habitants de Pompéi?

Pour résoudre cette question, il y a deux moyens. Examiner les débris de plantes qu'on a trouvées à Pompéi, et étudier les nombreuses peintures qui ornent l'intérieur des édifices. Cette étude n'est pas sans difficultés. Dans les peintures, les plantes sont souvent très mal figurées, ou bien le tableau représente un pays étranger : c'est ainsi que l'on voit souvent des paysages égyptiens; des marais avec des fleurs flottantes de *Lotus* et de *Nelumbium*, au milieu desquels circulent des hippopotames, des crocodiles, des ichneumons et des canards; sur le rivage sont des dattiers reconnaissables à leurs tiges élan-

(1) Voy. les recherches de M. SCHOUW, professeur de botanique à Copenhague.

cées. Un paysage de ce genre décore la partie inférieure de la grande mosaïque qui représente Alexandre et Darius. Quelquefois les peintures sont tout-à-fait fantastiques. Ainsi l'on voit un laurier qui surmonte un palmier, ou un rejet de laurier qui sort de la racine du dattier. Mais M. Tenore soupçonne que ces compositions étaient dans le goût des anciens, qui aimaient à rapprocher certains végétaux de façon à ce qu'ils parussent tous issus du même tronc.

Parmi les arbres, ceux qui caractérisent le mieux le paysage italien, sont les pins pignons et les cyprès. Tous deux étaient cultivés par les anciens, comme on le reconnaît dans les descriptions de leurs auteurs et par les peintures de Pompéi; car on y voit des cônes de pins, et à Herculanum on a trouvé des graines de pin pignon charbonnées. Les cyprès figurent souvent dans les paysages; quelquefois ils sont mêlés aux pins. Le pin d'Alep, autre arbre caractéristique du rivage de la Méditerranée, existe aussi dans les peintures de Pompéi. On y reconnaît encore le laurier rose (*Nerium oleander*) et le lierre qui recouvre les trous et les troncs d'arbres; mais on ne retrouve pas dans les peintures des anciens deux plantes caractéristiques de la végétation actuelle de l'Italie. C'est d'abord l'*Agave* d'Amérique, si remarquable par ses feuilles grasses et sa hampe en forme de candélabre, et désigné à tort sous le nom d'aloès; puis le figuier d'Inde ou raquette (*Opuntia vulgaris*), de la famille des *Cactus*, plante bizarre aux branches aplaties, composées de portions articulées les unes avec les autres. Ces deux végétaux ne figurent pas et ne pouvaient figurer dans les peintures de Pompéi : originaires d'Amérique ils se sont naturalisés dans la Péninsule depuis la découverte du Nouveau-Monde.

Le dattier était-il cultivé jadis comme aujourd'hui dans différentes contrées de l'Italie? C'est ce qu'il est difficile de décider. Cet arbre est souvent représenté dans les peintures de Pompéi, mais il figure dans des sujets égyptiens, où il a évidemment une signification symbolique. Le palmier nain (*Chamærops humilis*) existait certainement en Italie du temps des Romains, car Théophraste dit qu'il était très commun en Sicile. Il l'est encore aujourd'hui, mais on ne le trouve que rarement dans la baie de Naples.

Passons aux végétaux cultivés. Le voyageur qui visite les ruines de Pompéi traverse, pour y arriver, des champs de cotonniers. Ce point est même la limite septentrionale de cette culture en Italie. Nulle part cette plante n'est représentée dans les fresques de Pompéi. Nous apprenons d'autre part que cet important végétal n'était alors cultivé que dans l'Inde ou en Égypte, et que les Arabes sont les premiers qui l'aient transporté sur les bords de la Méditerranée. Les habitants de Pompéi ne connaissaient pas le mûrier blanc. Pour eux, la soie était un article de luxe exotique. C'est seulement dans le sixième siècle que la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie ont été introduites en Europe. Parmi les céréales, les Romains cultivaient de préférence le froment; puis venait l'orge. Le seigle et l'avoine étaient inconnus. On a trouvé à Pompéi des graines de blé et d'orge torréfiés. Une belle peinture représente une caille qui pique un grain d'orge, et un épi est figuré sur la muraille. Le pendant représente une caille qui becquette un épi de millet (*Panicum italicum*).

Le maïs, dont la forme est si caractéristique, manque dans toutes ces peintures; mais on sait que cette plante est originaire d'Amérique. Actuellement sa culture est très répandue autour de Pompéi. Il en est de même du riz, qui, dans l'antiquité, n'était cultivé qu'aux Indes. On ne sait pas si le sorgho (*Holcus sorghum*) était connu des anciens. Les peintures de Pompéi ne nous fournissent aucune indication à cet égard.

Parmi les légumes, on voit des bottes d'asperges; mais elles ne ressemblent pas à nos asperges cultivées. Ailleurs on reconnaît des oignons, des radis, des raves et une espèce de petites courges. Les tomates (*Lycopersicum esculentum*) ne figurent pas parmi les végétaux alimentaires des anciens : elles viennent d'Amérique.

La culture de l'olivier était aussi importante chez les Romains que de nos jours. Nous avons à cet égard le témoignage de tous leurs écrivains. Les branches d'olivier sont souvent reproduites, et l'on a trouvé dans un verre des olives confites semblables aux nôtres et qui avaient encore de la saveur.

Aujourd'hui comme jadis, les figues et les raisins sont les fruits les plus communs de l'Italie. Ils sont partout représentés parmi les nombreux tableaux qui décorent les murailles de Pompéi. Les pampres des vignes dédiées à Bacchus entrent dans la composition d'un grand nombre d'ornements, et l'on voit aussi très souvent des poires, des pommes, des cerises, des prunes, des pêches, des grenades et des nèfles.

Quelques auteurs ont cru reconnaître l'ananas parmi les fruits représentés à Pompéi; c'est une erreur : l'ananas est originaire du Nouveau-Monde. M. Tenore, habile botaniste napolitain, a fait voir que le prétendu ananas qui est placé sur une coupe est le bourgeon terminal du palmier nain qui sert encore d'aliment en Sicile. L'absence à Pompéi de tous le fruits des différentes espèces d'orangers est un fait des plus remarquables. On ne voit rien qui rappelle les oranges, les limons, les cédrats ou les bigarades. Aussi paraît-il bien établi qu'on ne cultivait pas ces fruits en Italie du vivant de Pline. Il dit qu'on avait vainement essayé de naturaliser en Italie les pommes de Médie (les cédrats). C'est seulement dans le troisième siècle que cette culture a été introduite dans le midi de l'Europe. Autrefois les limons et les oranges étaient apportés en Europe par les Arabes. Quant aux bigarades, elles viennent de Chine; leur naturalisation en Europe est due aux Portugais.

Il résulte de ce rapide examen que la flore italienne et surtout l'horticulture de ce pays ont subi de grandes modifications. L'extension des relations commerciales et la découverte de l'Amérique ont enrichi l'Italie d'une foule de productions nouvelles : les plus importantes sont le maïs, le coton, la soie et les oranges. L'Italie n'était donc point alors « le pays où les citronniers fleurissent et où l'orange brille au milieu du sombre feuillage. »

MOISE SAUVÉ DES EAUX,

TABLEAU DU POUSSIN.

(Voy., sur le Poussin, la Table des dix premières années, et 1876, p. 20.)

Poussin a traité au moins quatre fois le sujet de Moïse sauvé. Dans un de ses tableaux, peint pour M. Pointel, et achevé en 1647, on voit Thermeutis, la fille de Pharaon, et trois suivantes dont l'une se baisse pour recevoir l'enfant que lui présente un homme à demi entré dans l'eau. La figure du Nil se mêle à ce groupe. Sur l'autre rive, à un plan éloigné, sont quelques personnages et un bateau. Le fond est décoré par un pont, une pyramide et quelques arbres. C'est à ce tableau, conservé au Louvre, que nous empruntons le groupe de la fille de Pharaon entre deux de ses suivantes. La beauté et la grâce de ces trois jeunes filles ne sont égalées que dans les *Bergers d'Arcadie* et *Rebecca à la fontaine*. Le goût antique le plus pur respire dans ces poses élégantes, dans ces nobles profils.

Un autre tableau représente la fille de Pharaon, les neuf femmes et l'enfant formant trois groupes; la princesse et cinq de ses suivantes admirent l'enfant : deux autres femmes s'entr'aident pour élever hors de l'eau le petit Moïse. Le paysage est riche et animé; on voit d'un côté le Nil, sur le bord duquel est un rocher avec une statue et le sphinx; parmi les arbres sont des palmiers et des dattiers; dans le parvis d'un temple, un homme est prosterné devant la statue d'Anubis.

Un troisième tableau, qui est plus particulièrement un

paysage, montre la princesse et ses femmes groupées sous des arbres élevés; Miriam agenouillée semble s'offrir comme nourrice; il y a peu d'architecture dans cette composition.

Dans le quatrième tableau, la princesse est entourée de sept suivantes. On voit un homme en bateau qui semble avoir sauvé l'enfant.

C'est à l'occasion de l'un de ces tableaux que Poussin adressa à M. de Chantelou la lettre suivante, l'une des plus remarquables qu'il ait écrites :

« Monsieur, si ce dernier ouvrage vous a donné tant d'amour lorsque vous l'avez vu, ce n'est pas qu'il ait été fait avec plus de soin que celui que vous avez reçu de moi auparavant; vous devez considérer que c'est la qualité du sujet et la disposition dans laquelle vous vous êtes trouvé vous-même, en le voyant, qui causent un tel effet. Les sujets des tableaux que je fais pour vous doivent être représentés d'une autre manière; car c'est en cela que consiste tout l'artifice de la peinture... Les Grecs, inventeurs des beaux-arts, trouvèrent plusieurs *modes* par le moyen desquels ils produisirent les effets merveilleux qu'on a remarqués dans leurs ouvrages. J'entends par le mot *mode* la raison, la mesure et la forme dont je me sers dans tout ce que je fais, et par laquelle je me sens obligé à demeurer dans de justes bornes, et à travailler avec une certaine modération et ordre déterminé qui établissent l'ouvrage que l'on fait dans son être véritable. Le *mode* des anciens étant une composition de plusieurs choses, il arrive que de la variété et différence qui se rencontrent dans l'assemblage de ces choses il naît autant de différents *modes*, et que de chacun d'eux, ainsi composés de diverses parties réunies ensemble avec proportion, il procède une secrète puissance d'exciter l'âme à différentes passions; que de là les anciens attribuèrent à chacun de ces *modes* une propriété particulière, selon qu'ils reconnurent la nature des effets qu'ils étaient capables de causer; comme au mode *dorien*, des sentiments graves et sérieux; au *phrygien*, des passions véhémentes; au *lydien*, ce qu'il y a de



(Musée du Louvre.— Groupe principal du Moïse sauvé des eaux, tableau du Poussin.— Dessin de M. Staal.)

doux, de plaisant et d'agréable ; à l'*ionique*, ce qui convient aux bacchanales, aux fêtes et aux danses. Je me conduis d'après ces idées, à l'imitation des peintres, des poëtes et des musiciens de l'antiquité. C'est aussi ce qu'on doit observer dans mes ouvrages, dans lesquels, selon les différents sujets qu'ils traitent, je tâche non seulement de représenter sur les visages des figures les passions différentes et conformes à leurs actions, mais encore d'exciter et de faire naître ces mêmes passions dans l'âme de ceux qui voient mes tableaux. »

DU TERRITOIRE HOUILLER DE LA FRANCE.

La houille a pris parmi les nations modernes une influence du premier ordre. C'est elle qui fournit la force motrice nécessaire pour une partie notable des transports par eau et par terre, et celle plus importante encore qui est employée dans les filatures et manufactures de toute espèce. Elle sert à la fabrication du fer pour laquelle le charbon de bois est désormais insuffisant. Elle est enfin devenue un élément capital pour le chauffage et l'éclairage. Les localités pourvues de houille par la nature, et dans lesquelles, par conséquent, ce combustible est à bas prix, se trouvent donc dans des conditions économiques toutes différentes de celles où cette précieuse substance ne peut être acquise que moyennant des transports plus ou moins dispendieux qui en restreignent nécessairement l'usage. Ainsi la connaissance des gîtes houillers devient un chapitre de la géographie non moins important que celui des montagnes ou des rivières, et d'autant mieux que la valeur même des rivières se mesure souvent par celle des gîtes houillers qui peuvent y verser leurs produits et les répandre au loin, grâce à ces voies économiques. Il serait donc à désirer que cette connaissance ne tardât pas à s'introduire dans la géographie élémentaire, car on ne peut se flatter de comprendre le territoire de la France que si l'on possède, au moins d'une manière générale, les lois suivant lesquelles la richesse houillère y a été distribuée par la nature.

Bien qu'il y ait des étendues considérables de territoire qui soient entièrement frustrées de ces précieux dépôts, cependant, par suite de la disposition des rivières et des canaux qui les relient, on peut dire qu'il n'y a pas de province en France qui ne soit susceptible d'être aisément alimentée



(Carte du territoire houiller de la France. — Les bassins sont représentés par une teinte noire. Les rivières n'ayant aucune importance générale dans la partie de leur cours où elles ne sont pas navigables, on a supprimé cette partie, qui compliquait inutilement la représentation du territoire. Les canaux sont indiqués par une double ligne.)

par les mines du pays. Les houilles se succèdent, d'une manière presque continue, du nord au sud, sur les affluents de la Meuse, de la Seine, du Rhin, de la Saône, du Rhône, de la Loire. Le bassin de la Garonne lui-même, quoique moins heureusement partagé que les autres, en est garni dans sa partie supérieure. Il est incontestable, en un mot, qu'au moyen de tant de dépôts si favorablement disséminés, rien ne serait plus facile que de jeter à volonté de la houille sur toute la

superficie du territoire, principalement aux abords des rivières navigables et des canaux, bien qu'il y eût sans doute une différence de prix proportionnée à la différence des distances. Mais il n'est pas nécessaire de pouvoir faire partout une égale consommation de ce combustible : il suffit que les objets préparés avec son secours à bas prix, sur certains points, puissent de là se transporter sans difficulté dans un cercle convenable, et que tous les points géographiques essentiels du territoire, autrement dit les grandes villes, puissent être directement fournis de combustible à un taux modéré.

On compte en France, jusqu'à présent, quarante-six bassins houillers ou cantons distincts dont le sol recèle de la houille à une profondeur plus ou moins grande. L'étendue de ces bassins est très variable : ainsi, par exemple, celui de Valenciennes est de 50 000 hectares, tandis que celui de Quimper en a moins de 600. Toutefois, l'on doit aisément concevoir que l'importance d'un bassin n'est pas toujours proportionnée à sa surface; car un bassin très petit peut offrir des couches de houille très nombreuses, très épaisses, de bonne qualité, d'une exploitation facile, et se trouver en outre à portée de centres de consommation considérables, tandis que ces mêmes conditions de succès peuvent très bien manquer à un bassin d'ailleurs très développé, et, par conséquent, restreindre singulièrement sa valeur. Il est à remarquer aussi, quant au nombre des bassins, que tout le terrain houiller qui se trouve à découvert, c'est-à-dire occupant la superficie du globe, peut être à la vérité considéré comme reconnu dès à présent ; mais comme il y a un certain nombre de bassins qui se trouvent strictement souterrains, c'est-à-dire dans lesquels non seulement la houille, mais le terrain houiller lui-même, est entièrement masqué par des dépôts géologiques plus récents, quelquefois très épais, qui lui sont superposés, il est clair que rien ne garantit qu'il n'en existe pas encore un grand nombre, et peut-être des plus importants par leur richesse comme par leur position, dans ces mêmes conditions d'ensevelissement, et dont la découverte, toute difficile qu'elle soit, puisse cependant être opérée d'un jour à l'autre. Dans l'état actuel, il n'y a qu'un certain nombre des quarante-six bassins en question qui mérite d'être considéré comme doué d'une importance véritablement générale, soit à cause de la qualité et de la quantité de houille qu'ils renferment, soit à cause de leur position relativement aux voies navigables qui permettent de disperser leurs produits. Les autres contribuent seulement à fournir de combustible les localités dans lesquelles ils sont situés ; et bien que quelques uns, tels, par exemple, que Ronchamp dans la Haute-Saône, Hardinghen dans le Pas-de-Calais, Terrasson dans la Dordogne, y soient d'un grand secours, c'est un détail dans lequel on ne saurait entrer ici. Il suffira de faire connaître ce qui se rapporte aux quinze grands bassins houillers, que l'on peut véritablement considérer comme des établissements nationaux ; et dans ce but, nous en ferons succinctement la revue, en commençant à partir du nord.

1° Le bassin de Valenciennes est le prolongement souterrain du vaste bassin houiller qui s'étend sur une étendue d'environ cinquante lieues, entre Mons et Aix-la-Chapelle, et qui mérite d'être regardé comme le plus riche du continent. Il formait sous l'Empire une des richesses essentielles de notre territoire ; mais il en a été distrait par les traités de 1815, qui ont dessiné la frontière comme s'ils avaient eu pour but de ne pas nous en laisser une pièce. Heureusement, ce précieux terrain qui disparaît dans nos provinces, mais en apparence seulement, car il ne fait que plonger, avait été retrouvé dans les environs d'Anzin, dès le siècle dernier, sous un revêtement crayeux d'une centaine de mètres. C'est dans ce bassin souterrain, étudié depuis lors sur une étendue bien plus considérable, que sont établies nos mines. On l'a reconnu jusqu'ici sur une longueur de 26 kilomètres, dans la même direction que celui de la Belgique, et il est indubitable qu'il va plus loin, car il en revient quelques traces près d'Arras. On l'a partagé en dix concessions, occupant en somme une superficie de 48 000 hectares. En quelques points on a constaté jusqu'à cinquante couches de houille placées l'une au-dessus de l'autre ; mais elles ne sont pas toutes assez épaisses pour être travaillées avec avantage. A Fresnes et à Vieux-Condé, on en exploite quatorze ayant ensemble 10m,50 d'épaisseur ; à Anzin, dix-huit ayant ensemble 14m,20 ; à Aniche, douze ayant ensemble 7m,20 ; à Denain, quatre de 2m,80 ensemble. Les puits sont en général très profonds. Ils descendent dans le milieu du bassin jusqu'à 475 mètres au-dessous du sol. La houille de Fresnes et Vieux-Condé est une houille sèche, éminemment propre à la fabrication des briques et de la chaux : le haut Escaut la porte dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, et le bas Escaut en Belgique. Les houilles d'Anzin, de Denain, d'Aniche, de Raismes, de Douchy, ont plus de qualité : elles sont propres à la forge, à la grille, à divers travaux, et se répandent dans tout le Nord jusqu'à Dunkerque et alimentent en partie Paris, où elles arrivent par l'Escaut, la Scarpe, le canal de Saint-Quentin, l'Oise et la Seine.

Il est probable qu'avant peu le bassin de Sarrebruk, qui nous est soustrait par la frontière de la même manière que celui de Mons, sera récupéré aussi de la même manière, en attendant qu'il le soit un jour tout-à-fait; car il se prolonge sous la Lorraine, et des travaux commencés dans les environs de Forbach l'y ont formellement reconnu avec une épaisseur de 4 mètres de houille.

2° Le bassin de Decize, près de Nevers, n'est point encore complétement exploré. Il est entouré de tous côtés par des terrains plus récents sous lesquels il paraît avoir des prolongements. Une concession comprenant 8 000 hectares y a été accordée en 1806. On y exploite quatre couches de houille ayant ensemble une épaisseur de 8 mètres. Les puits ont en moyenne 250 mètres de profondeur. La houille est employée avec avantage au travail du fer et au chauffage des machines à vapeur. La proximité de la Loire rend ce gîte très important. Les puits les plus voisins en sont à 6 kilomètres. La majeure partie des produits est consommée dans les usines du département ; le reste approvisionne les villes du cours de la Loire jusqu'à Nantes, et il en vient aussi jusqu'à Paris par le canal de Briare.

3° Le bassin d'Epinac est situé autour d'Autun. On l'a divisé en quatre concessions occupant ensemble une superficie de 7 000 hectares. La principale présente trois couches de houille formant en somme une épaisseur de 16 mètres. Cette houille est excellente. Un chemin de fer de 27 kilomètres, aboutissant au canal de Bourgogne, permet aux produits de se répandre d'une part en Alsace, de l'autre dans le bassin de la Seine. Cette heureuse position, sur une sorte de point de partage, assure un grand avenir à ce dépôt longtemps paralysé par le défaut de communications.

4° Le bassin du Creusot et de Blanzy, situé au sud de celui-ci et à peu de distance, est traversé dans presque toute sa longueur par le canal du Centre, et possède à peu près les mêmes débouchés que celui d'Epinac. On peut regarder comme probable qu'il se prolonge souterrainement jusqu'au bassin de Bert, situé dans son prolongement, sur l'autre rive de la Loire. Il est partagé en treize concessions d'une superficie totale de 31 000 hectares ; mais comme les allures de la houille y sont extrêmement irrégulières, les concessions sont très inégalement partagées. On ne connaît pas encore assez exactement sa constitution souterraine. Au Creusot et à Blanzy, on exploite avec des puits de 200 mètres une masse, à peu près verticale, dont l'épaisseur est souvent de 24 mètres et quelquefois de 45 : à la Chapelle-sous-Dhun, la couche exploitée n'a que 5 mètres ; au Ragny elle en a 2, et aux Crépins 1 seulement. La houille est propre au chauffage des machines et au travail du fer.

5° Le bassin de Fins, au sud-est de Moulins, est partagé en quatre concessions. La houille y est d'excellente qualité et

d'une puissance moyenne de 4 à 5 mètres ; malheureusement, elle est d'une telle irrégularité que son exploitation a souvent paru infructueuse. Son débouché naturel est sur l'Allier ; mais pour pouvoir entrer en concurrence avec les houilles qui y sont répandues, un chemin de fer serait indispensable.

6° Le bassin de Commentry, bien que d'une étendue géographique peu considérable, est d'une assez haute importance. Il y existe trois concessions occupant ensemble une superficie de 2 000 hectares. A Commentry et à Bezenet, la houille est exploitée à ciel ouvert comme dans une carrière : la couche, presque horizontale, offre en quelques points une épaisseur de 14 mètres. A Doyet, on compte six couches donnant un total de 20 mètres d'épaisseur. Un chemin de fer conduit les produits au canal du Cher, par où ils gagnent la Loire et le canal du Berry, ce qui leur assure, vu leur qualité et l'économie de l'exploitation, d'importants débouchés.

On peut joindre à ces mines, pour mémoire, la traînée de petits bassins qui s'étend au sud sur Saint-Éloi, Bourg-Lastic, et jusque sur les flancs du Cantal, mais que l'absence de débouchés rend jusqu'à présent presque nulle.

7° Le bassin de Brassac est traversé par l'Allier. Il se prolonge souterrainement au midi jusque près de Brioude, ce qui lui promet dans l'avenir encore plus d'importance. On n'y a accordé jusqu'à présent que huit concessions. Les couches de houille sont très divisées et en général fortement inclinées. Leur qualité ainsi que leur puissance sont extrêmement variables. Au Grosménil, une seule couche, presque verticale, présente une épaisseur de 10 à 15 mètres. A Mégecoste, les couches ont en somme 27 mètres; à Celle, elles n'en ont que 9. L'Allier verse ces houilles, dont les unes sont sèches et les autres collantes, dans les bassins de la Loire et de la Seine. On les connaît à Nantes et à Paris sous le nom de charbons d'Auvergne.

8° Le bassin de la Loire, autrement dit de Saint-Étienne et Rive-de-Gier, est un des plus importants de toute la France. Il occupe une position capitale, dans l'espace intermédiaire entre le Rhône et la Loire, au point où ces deux fleuves se rapprochent le plus. Il résulte de là qu'il alimente de houille Lyon, Marseille, Mulhouse, Paris et Nantes. Les produits sont de qualité supérieure, car c'est de là que la France tire sa meilleure variété de houille grasse, autrement dite houille maréchale, si recherchée par les grandes comme par les petites usines. Pendant longtemps, ce bassin avait été distingué en deux arrondissements, dont l'un, celui de Rive-de-Gier, débouchait sur le Rhône, et l'autre, celui de Saint-Étienne, sur la Loire. L'établissement des chemins de fer a changé cette disposition, et les houilles des deux groupes arrivent aujourd'hui simultanément sur le Rhône. Le groupe de Saint-Étienne comprend vingt-huit concessions, et celui de Rive-de-Gier vingt-sept; le premier sur une superficie de 14 000 hectares, le second sur une superficie de 2 000 hectares seulement, avec une réserve de 10 000 hectares qui ne sont point encore définitivement concédés. La richesse des dépôts est très variable, ainsi que leurs allures et leurs profondeurs. A Saint-Étienne, on compte sur quelques points dix-huit couches avec une épaisseur totale de 25 mètres; ailleurs, il n'y en a que trois sur une épaisseur de 3 mètres au plus. Le groupe de Rive-de-Gier présente trois couches assez régulières et d'une puissance moyenne de 9 à 10 mètres. Ces couches ayant été exploitées plus anciennement que celles de Saint-Étienne, les travaux y sont en général à une profondeur beaucoup plus grande, et ils sont aussi plus gênés par les eaux. On voit assez de quelle immense importance est pour la nation tout entière ce vaste bassin, qui renferme la meilleure qualité de houille dont elle jouisse, et qui est disposé de manière à l'envoyer à toutes les extrémités du territoire. Son importance se résume d'ailleurs dans le chiffre de sa production, qui est égal à la moitié de la production totale de tous les autres bassins.

9° Le bassin d'Alais, près de Nîmes, peut être mis en parallèle avec celui de la Loire. C'est lui qui est destiné par la nature à alimenter la Méditerranée. L'essor de notre puissance maritime et de notre commerce avec Alger et le Levant est essentiellement lié à son aménagement. Un chemin de fer transporte ses produits sur le Rhône, à Beaucaire, et de là ils se répandent, à des prix modérés, sur le littoral du Rhône et du canal de Languedoc, à Marseille, à Toulon, à Narbonne, à Perpignan. On peut même les regarder comme appelés à paraître, dans les ports étrangers, en concurrence avec la houille anglaise.

Les concessions, au nombre de vingt, embrassent ensemble un espace de 27 000 hectares; mais la formation qui, au sud, plonge au-dessous du calcaire secondaire, laisse espérer une étendue plus grande encore. Dans la plupart des concessions, les gîtes sont assez réguliers. L'épaisseur moyenne est de 25 mètres à la Grand'Combe; sur quatre autres concessions, elle varie de 12 à 18 mètres, et partout ailleurs de 3 à 6. On y trouve à la fois de la houille sèche et de la collante. Enfin, la date des premières exploitations ne remontant pas encore à quarante ans, les travaux sont en général à une faible profondeur.

10° Le bassin de Saint-Gervais, au-dessus de Béziers, semble destiné, comme celui d'Alais, à l'approvisionnement de la Méditerranée. Il n'est qu'à une dizaine de lieues du canal du Midi; mais jusqu'à présent, son exploitation est arrêtée par le manque d'une voie convenable. Il y existe quatre concessions, sur une superficie de 6 000 hectares. A Boussague, où le gîte est le plus riche, on connaît treize couches présentant une puissance totale de 16 mètres; à Saint-Gervais, il y en a six de 7 mètres de puissance; et au Bousquet d'Ors, six de 3 mètres seulement. Cette houille est propre à la grille.

11° Le bassin de Carmeaux, situé au nord d'Alby, offre un grand intérêt à cause de la proximité du Tarn, qui permet d'en écouler les produits dans la vallée de la Garonne. Il est évidemment destiné à alimenter Bordeaux. Mais son exploitation ne pourra prendre l'activité qui l'attend que lorsqu'un chemin de fer d'un développement de sept lieues environ le reliera avec le Tarn. Il n'y existe qu'une seule concession de 8 000 hectares, dans laquelle on exploite deux couches d'une épaisseur totale de 12 mètres. La houille est excellente, et sa qualité supérieure. Les études faites sur ce bassin si important ont constaté que le terrain houiller s'étend au sud de l'enceinte concédée, et que des recherches peuvent être tentées avec succès dans cette partie.

12° Le bassin d'Aubin, sur le Lot, un peu au-dessus de Rodez, est à peu près dans les mêmes conditions que le précédent. Il alimentera aussi Bordeaux et le bassin de la Garonne quand la navigation du Lot aura reçu les derniers perfectionnements qui lui sont nécessaires; mais, jusqu'à présent, ses produits se consomment presque entièrement sur place, principalement dans les grandes usines de Decazeville et de la Forézie. Il est possible que la formation houillère s'étende au-dessous du terrain secondaire, jusque sur la rive gauche de l'Aveyron, au-dessous de Rodez, où elle revient au jour en formant la base de diverses exploitations jusqu'ici restreintes, mais destinées selon toute apparence à se développer beaucoup et à constituer ainsi, jointes à celles d'Aubin, un brillant foyer d'industrie dans cette région. On a formé sur le bassin d'Aubin dix concessions d'une superficie totale de 3 000 hectares; et sur celui de Rodez, huit d'une contenance égale. A Aubin, la houille est d'excellente qualité et d'une épaisseur variable qui est de 40 mètres à la Salle, et de 11 à 12 sur beaucoup d'autres points. Aux environs de Rodez, la richesse du terrain houiller paraît jusqu'ici beaucoup moindre; mais les travaux sont trop peu avancés pour qu'on la puisse connaître bien exactement.

13° Le bassin de Vouvant et de Chantonnay, en Vendée, se

compose de deux parties situées dans le prolongement l'une de l'autre. Le terrain houiller y est reconnu sur une longueur de neuf lieues environ. A Vouvant, on connaît sept couches de houille d'une épaisseur totale de $7^{m},40$. On y trouve à la fois de la houille collante et de la houille sèche. A Chantonnay, on ne connaît jusqu'à présent que quatre couches de houille, et d'une puissance beaucoup moindre. Mais l'exploration de ces terrains n'est pas achevée, et tout porte à croire leur richesse considérable. Jusqu'à présent, bien que disposés si heureusement par la nature pour l'approvisionnement de Nantes, de La Rochelle, de Rochefort, de tout notre littoral de l'Océan, et pour le développement de l'industrie dans les provinces circonvoisines, ils n'ont donné lieu qu'à des exploitations insignifiantes : ils ne sont même pas encore entièrement concédés. L'établissement de quelques voies de fer et le perfectionnement de la navigation de la Vendée et de la Lay, qui les traversent tous deux, pourront seuls permettre de réaliser un résultat si désirable.

14° Le bassin de la Loire-Inférieure coupe obliquement la vallée de la Loire, à quelques lieues au-dessous d'Angers. Il est reconnu dans une longueur de 27 lieues, mais il a en général très peu de largeur. Sauf sur quelques points, la houille est tout-à-fait sèche, ce qui en restreint beaucoup l'emploi; néanmoins la préparation de la chaux pour l'agriculture, surtout dans toute cette extrémité du territoire entièrement dépourvue de sols calcaires, suffit pour assurer à ces houilles un grand avenir. Dans le sud-est du bassin, on connaît dix couches d'une épaisseur moyenne de 15 mètres; sur la rive droite, l'épaisseur moyenne est de 7 mètres; enfin, à l'extrémité nord-ouest, elle n'est plus que de 2 mètres. On a institué dans ce bassin sept concessions, occupant un espace de 29 000 hectares. La proximité de la Loire et du canal de Nantes à Brest leur donne des facilités précieuses.

15° Le bassin de Littry, entre Isigny et Bayeux, présente une couche de houille qui atteint quelquefois une épaisseur de 3 mètres; mais en moyenne elle n'a que $1^{m},50$. Elle est divisée en deux lits, dont l'inférieur donne de la houille collante, et le supérieur, de la houille sèche. La fabrication de la chaux tend à donner à ces mines, comme à celles de la Loire-Inférieure, une importance nouvelle. On n'y a institué qu'une seule concession, embrassant une étendue de 11 000 hectares. Littry n'expédie rien au littoral : tout se consomme dans la localité pour la cuisson de la chaux destinée à l'agriculture. Mais si l'on y découvrait de nouveaux champs d'exploitation, sa valeur augmenterait beaucoup : la proximité de la Vire et de la mer permettrait de répandre le charbon sur tout le littoral de la Manche.

Après avoir ainsi exposé l'ordre naturel de nos grands dépôts, nous donnerons l'idée la plus simple possible de leur mérite actuel, en présentant le tableau de la quantité de houille tirée de chacun d'eux dans le cours de 1844.

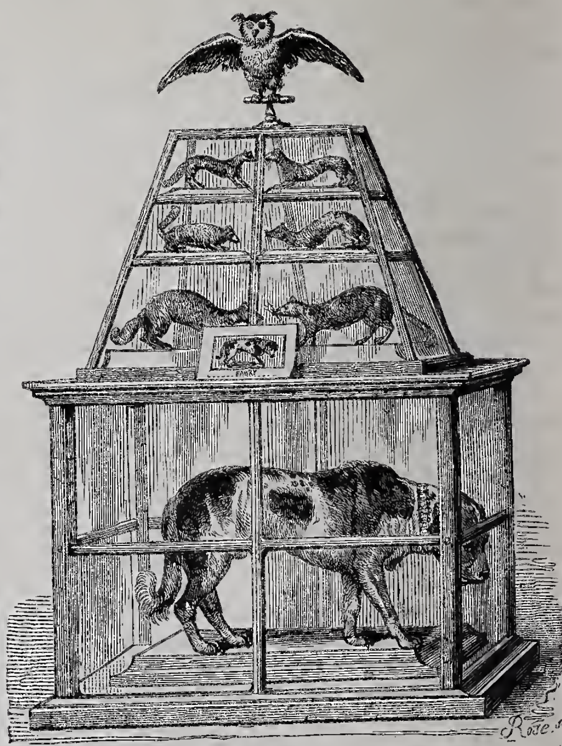
Loire, 12 348 000 quint. métr.; Valenciennes, 9 271 000; Alais, 3 696 000; Creusot, 2 250 000; Aubin, 1 520 000; Épinac, 831 000; Commentry, 779 000; Brassac, 574 000; Basse-Loire (Loire-Inférieure, Maine-et-Loire), 536 000; Littry, 449 000; Carmeaux, 436 000; Decize, 429 000; Saint-Gervais, 267 000; Vouvant et Chantonnay, 120 000; Fins, 101 000; — Production totale en 1844 (en tenant compte des fractions que nous avons négligées), 37 827 395 q. m.

Ces mines ont employé en tout, en 1844, 29 554 mineurs.

On voit suffisamment par cette simple esquisse avec quelle attention la Providence a voulu qu'aucune partie de cet admirable territoire ne fût privée des ressources capitales qu'offre désormais à l'industrie le charbon minéral. Au lieu d'en concentrer la formation sur un point, elle a pris soin de disséminer les dépôts sur toutes les vallées et à portée de toutes les mers, et l'homme n'existait point encore que déjà les forêts primitives envoyaient leurs bois s'ensevelir, pour y former ces puissantes réserves de combustible, dans les bassins où il devait nous être le plus commode de les trouver un jour. Il nous reste à jeter un coup d'œil sur la manière dont la nation s'y prend pour exploiter cette merveilleuse source de richesse.

LE CHIEN BARRY.

Quel homme n'eût envié la célébrité de Barry? Un grand nombre de voyageurs égarés, glacés par le froid, surpris par les neiges sur le grand Saint-Bernard, lui avaient dû la vie. Intelligent, énergique, il cherchait, il guidait ceux qui pouvaient encore marcher; il traînait, il transportait à ses propres périls ceux qui avaient perdu la force et l'espérance. Explique qui pourra ce qui s'agite secrètement dans la partie immatérielle de ces êtres auxquels nous n'osons accorder rien de plus que de l'instinct : Barry était certainement un des héros de sa race. Un soir, par un temps orageux, au milieu des brouillards, un voyageur voit s'élancer à sa rencontre un animal de haute taille, la gueule béante : il se croit en danger, et frappe vigoureusement de son bâton ferré la pauvre bête qui tombe à ses pieds en gémissant; c'était Barry qu'il avait blessé à la tête. Quelques instants après, les religieux lui firent connaître et déplorer son erreur. On alla chercher le malheureux chien, étendu sur la neige qu'il rougissait de son sang. On lui prodigua des soins avec peu d'espoir; du moins on fit pour lui ce que l'on eût fait pour un homme : il fut porté à l'hospice de Berne. Mais le fer avait atteint le cerveau; malgré les efforts de la science, Barry ne tarda pas à mourir. On lui rendit le seul honneur possible : son corps fut conservé, et une place lui est consacrée dans le Musée de Berne.



(Le Chien Barry, au Musée de Berne.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

NIMES

(Chef-lieu du département du Gard).



(Vue de la ville de Nimes, prise du Jardin et des Bains d'Auguste.)

Lorsque les Romains pénétrèrent dans les Gaules, ils trouvèrent, dans le midi de cette contrée, au-delà des établissements des Phocéens rangés sur les côtes de la Méditerranée, un peuple à moitié barbare qui se nommait les Volces, et qui, s'étendant du Rhône à la Garonne, y formait deux divisions assez semblables à celles du Bas-Languedoc et du Haut-Languedoc. Du côté de la Garonne habitaient les Volces Tectosages, dont *Tolosa* était le principal établissement, et qui contribuèrent considérablement aux expéditions conduites en Grèce et en Asie-Mineure; du côté du Rhône étaient fixés les Volces Arécomiques, ayant à *Nemausus* le siége le plus important de leur puissance. C'étaient deux tribus différentes, venues toutes deux du pays des Belges, et séparées par ce rameau détaché des Cévennes qu'on appelle aujourd'hui la *Montagne noire*. Les Romains les trouvèrent déjà douées d'une certaine civilisation dont l'origine n'est point obscure. Les Grecs, qui avaient apporté à Marseille leur commerce et leurs arts, les avaient communiqués, suivant le rapport de tous les historiens, aux Gaulois leurs voisins; ils leur avaient donné l'alphabet hellénique; ils leur avaient appris à vivre dans des villes dont presque toujours les étrangers eux-mêmes avaient posé les fondements.

C'est ce qui paraît assez clairement pour Nîmes. Si, avec Eusèbe, on rapporte sa fondation à Nemause, fils d'Hercule, il y a lieu de douter, malgré les conjectures de l'érudition contemporaine, qu'il faille voir dans cet Hercule le héros de Tyr plutôt que celui de la Grèce. On sait en effet que les Phocéens reçurent de Rome, pendant la seconde guerre punique, la souveraineté de Nîmes et de plusieurs autres villes sur lesquelles tout fait croire que leurs droits étaient anciens. Nîmes eut un théâtre grec, des écoles grecques, comme les colonies helléniques; elle parlait encore le grec sous la domination des Barbares. Après que César eut mis fin à la puissance des Massaliotes, étant tombée, comme les autres colonies, au pouvoir des Romains, elle reçut de ses nouveaux maîtres des monuments où l'empreinte de leur force semble modifiée par les restes du goût de la Grèce.

On a répété que les Romains voyaient dans cette ville comme une image de la leur; ils avaient besoin, sans doute, d'y mettre quelque complaisance. Ils auraient vainement cherché dans Nemausus, même un torrent qui de loin rappelât les eaux jaunes du Tibre. Il est vrai que la ville des Volces-Arécomiques était assise sur de petites collines arides; mais elle n'en contenait pas sept dans son enceinte. Elle était presque entièrement bâtie sur le penchant de celle du haut de laquelle est pris le dessin reproduit par notre gravure. Tout ce qu'on peut accorder, c'est qu'en regardant de ce point la plaine qui s'étend vers le midi jusqu'à la Crau, vers l'est jusqu'aux Alpines, on peut prendre quelque ressouvenir de la vue qu'on a lorsque, du bas des prolongements du *Cœlius*, devant le portique de Saint-Jean-de-Latran, on considère la campagne de Rome, bornée à l'est par la masse du *Monte-Albano*, et fuyant au sud-ouest vers Ostie. Le paysage de Nîmes est plus vaste; mais combien sont plus grandes les lignes du paysage romain! La parure des deux plaines est aussi différente. Les herbes et les joncs, qu'entretiennent les flaques d'eau perdues dans la campagne romaine ou les courants qui s'y égarent, offrent à l'œil un spectacle moins triste que celui de la terre pierreuse mise à nu, dans la campagne de Nîmes, par les travaux de l'agriculture, et seulement ombragée par la feuille rare des petits oliviers.

Il y a cependant des endroits où cette nature si terne prend un aspect grandiose et tout-à-fait saisissant. Lorsqu'en sortant de Beaucaire, par la voie nouvelle tracée au chemin de fer, on monte sur ces collines dont Nîmes occupe les rampes plus éloignées, et qu'on laisse tomber le regard sur les plaines au-dessus desquelles on est emporté, on jouit d'un spectacle admirable. Le Rhône qui coule à l'est anime le paysage ; on suit son cours depuis les hautes tours du château de Beaucaire, jusqu'aux tours plus imposantes encore que le moyen-âge a élevées sur les arènes d'Arles : ce vaste amphithéâtre, où se mêlent ainsi le souvenir des Romains, celui des Francs, celui des Arabes, cette ville impériale aux murs encore antiques, cet amas de monuments que leur grandeur fait distinguer de si loin sous les rayons brûlants qui tombent d'un ciel orageux, offrent comme l'effet d'un mirage merveilleux. Si l'art pouvait reproduire de si grandes scènes, on n'en saurait pas indiquer de plus dignes d'être retracées. Mais à mesure qu'on s'avance au milieu des collines, le mirage disparaît ; et du haut des murs de Nîmes, on n'aperçoit plus qu'une immense plaine monotone et desséchée.

Le plus beau des monuments qne les Romains élevèrent à Nîmes est ce temple qu'on appelle la Maison-Carrée (voy. cet édifice, 1839, p. 124). On trouve à Rome, près du Forum, sur le Vélabre, un édifice antique de forme semblable, mais d'une moindre élégance. Celui-ci est connu sous le nom de *temple de la Fortune Virile;* et on prétend qu'il fut construit par Servius Tullius, qui voulut ainsi remercier le destin de l'avoir élevé du rang d'esclave jusqu'au trône. Il est également carré, ou plutôt bâti dans la forme d'un parallélogramme, tout entouré de colonnes engagées qui reposent sur un soubassement élevé, et qui supportent une riche corniche ; il avait aussi sur le devant un portique qu'on a muré lorsqu'après l'an 872, il fut consacré au culte chrétien, et dont on aperçoit encore les colonnes dans l'intérieur de l'église. Le temple de Nîmes, dessiné sur le même plan, est beaucoup plus riche. Au lieu de l'ordre ionien, qui règne dans celui de Rome, il montre l'ordre corinthien dans toute sa magnificence. Le portique, encore entier, est d'une profondeur qui fait merveilleusement valoir l'élégance de la *cella* qu'il précède; il formerait à lui seul un des plus beaux morceaux qui restent de l'antiquité, quoique ses colonnes aient souffert du frottement des charrettes qu'on faisait autrefois entrer de force et toutes chargées dans le temple converti en grange. Il va sans dire que le temple de la Fortune Virile de Rome ne fut point, dans sa forme actuelle, bâti par Servius Tullius; les antiquaires veulent qu'il ait été reconstruit dans les derniers temps de la république. La richesse même de sa corniche et le luxe inutile des colonnes ioniennes engagées dans les murs latéraux de la cella, semblent le reporter à une époque où l'architecture grecque s'était singulièrement éloignée de la simplicité des beaux temps. A plus forte raison faut-il faire cette remarque pour la *Maison-Carrée* de Nîmes, qui déploie une richesse encore plus ornée dans ses colonnes corinthiennes et dans la décoration de sa corniche. Cependant il ne faut pas oublier de signaler dans ce monument de l'opulence des Romains un goût exquis de proportions, une vivacité d'angles et d'arêtes, une netteté élégante de profils, qui rappellent aussi toute la finesse des Grecs. Jamais, peut-être, une châsse mieux taillée, plus artistement ciselée, ne servit de demeure aux idoles du polythéisme romain.

La Maison-Carrée de Nîmes fut destinée sous la restauration à devenir un musée que, du nom de la duchesse d'Angoulême, on appela le musée Marie-Thérèse. Les villes de la France, et surtout celles du midi, ont toujours été ingénieuses à parer de noms tout-à-fait étrangers à leur histoire les monuments où elles auraient dû s'attacher à perpétuer la gloire de leurs souvenirs particuliers. Dans cette contrée, sous deux régimes différents, on a vu des noms politiques couvrir tour à tour des places, des rues, des allées, quelquefois toute la partie moderne et élégante des cités où ils n'avaient évidemment rien à faire. Le musée Marie-Thérèse, quoique petit, est assurément un des plus intéressants qu'il y ait en France. Les tableaux n'y sont pas en foule; mais, ce qui vaut mieux, ils sont bien choisis. Il serait à désirer que les villes de province, au lieu de chercher à acquérir une multitude de toiles détestables, missent ainsi leur ambition à se procurer un exemplaire distingué de chaque école et des plus grands maîtres. Le musée de Nîmes possède surtout des peintures italiennes. On y voit un monument admirable des écoles archaïques, et quelques unes des plus belles pages de l'école des Carrache. Parmi les peintures modernes, on y remarque un des plus excellents ouvrages de M. P. Delaroche, le Cromwell ouvrant le cercueil de Charles Ier; nous avons entendu dire à l'auteur, aussi difficile juge qu'artiste éminent, que passant à Nîmes, et allant revoir son œuvre, avec cette anxiété que donnent toujours à un talent actif les changements et les progrès accomplis dans sa manière, il avait eu la satisfaction de voir sa peinture demeurer ferme sous son regard, et tenir tout ce qu'il avait conçu en l'exécutant. On peut assurer en effet que c'est une de ces compositions heureuses où la pensée, maîtresse du pinceau, l'a poussé à son gré, teint de ses couleurs, et mené dans les contours qui lui convenaient. A cette toile sert de pendant celle où un artiste à jamais regrettable, et qui était né à Nîmes, Sigalon, a représenté Locuste essayant sur les esclaves les poisons qui doivent délivrer Néron de Britannicus. C'est une peinture empreinte au plus haut point de l'énergie simple et savante à la fois qui caractérise tous les autres ouvrages du même maître.

La fin à une autre livraison.

LE RUISSEAU.

(Voy. p. 78, 130, 155.)

§ 6. Ce que transporte le ruisseau.

Nous avons vu comment le ruisseau a été chargé de transporter dans les vallées et dans les plaines qu'il arrose, le sol fertile qui s'était produit dans les montagnes par l'œuvre lente mais incessante de la végétation, et les débris même des rochers désagrégés. Nous avons vu aussi comment, dans leur cours souterrain, les eaux transportent au loin des graines et des œufs, ou même des animaux. Parlons maintenant des objets divers que le ruisseau charrie visiblement dans son cours.

Mais d'abord, comparons par évaluation la quantité d'eau qui s'écoule avec celle qui, chaque année, retombe en pluie. Pour cela, supposons un espace de terrain dont toutes les eaux pluviales doivent arriver en s'écoulant par un même point. Prenons, par exemple, le bassin de la Loire jusqu'à la limite de la Touraine et de l'Anjou, c'est-à-dire au-dessous du confluent de la Vienne. En cet endroit, la Loire est d'une largeur moyenne de 600 mètres sur une profondeur moyenne de 2 mètres, ce qui représente une coupe ou section de 1 200 mètres carrés. Si nous admettons que la vitesse moyenne soit de 1 mètre par seconde ou de 3 600 mètres par heure, c'est un volume de 1 200 mètres cubes par seconde, ou 4 320 000 mètres cubes par heure, ou environ 41 milliards de mètres cubes d'eau qui s'écoule ou que le fleuve transporte durant une année. Calculons, d'autre part, combien de milliards de mètres cubes d'eau la pluie a dû verser pendant le même temps dans le bassin de la Loire, c'est-à-dire dans tout le pays dont les eaux courantes ou souterraines ont dû nécessairement arriver au point que nous venons de considérer. Or, cette portion du bassin de la Loire comprend plus ou moins complétement treize ou quatorze départements représentant une superficie totale de 77 610 millions de kilomètres

carrés, soit 80 milliards de mètres carrés. Si donc nous admettions qu'il ne tombât chaque année que 50 centimètres d'eau de pluie, cela ferait un volume égal à celui que nous avons trouvé s'écouler par le lit de la Loire à la limite de la Touraine, à 40 milliards de mètres cubes. Mais il tombe plus de 50 centimètres de pluie; il y a un surplus de 15 à 20 centimètres, qui, dissipé par l'évaporation, retombe en pluie avec le produit des nuages formés au-dessus de l'Océan.

Cette quantité de pluie n'est pas répartie uniformément dans les diverses saisons, et, conséquemment aussi, 40 milliards de mètres cubes ne s'écoulent pas uniformément pendant toute l'année; il y a des alternatives de basses eaux et de crues ou de débordements; les eaux, sortant de leur lit et se répandant sur les campagnes voisines, enlèvent les graines de plantes et les œufs d'insectes pour les transporter au loin.

C'est ainsi que des plantes montagnardes sont quelquefois transportées au loin dans les plaines; elles y végètent pendant quelque temps, puis elles meurent sans se reproduire parce qu'il leur manque l'air et le ciel de leur pays natal. Les œufs des insectes écloront bien aussi quelquefois, mais les jeunes larves, ne trouvant pas la nourriture qui leur était destinée, périront de bonne heure. Sans cela, on le conçoit, il n'y aurait pas de plantes ni d'insectes exclusivement propres aux pays de montagnes, et la diffusion successive des espèces eût depuis longtemps établi une parfaite identité pour la faune et pour la flore de toutes les contrées situées à une même latitude. Mais les êtres vivants ont besoin, pour se propager dans un lieu, de tout un ensemble de conditions, par rapport au climat, à l'exposition, à la nature du sol, à l'état météorologique, et l'absence d'une seule de ces conditions suffit pour les empêcher de s'y établir d'une manière durable.

Toutefois, ces migrations fortuites des graines et des insectes ne sont pas sans utilité. C'est à la suite des pluies d'orage et des inondations que ce transport a lieu. Les eaux, en se répandant sur les prairies et sur les champs voisins, soulèvent et font flotter à la fois les graines et les plantes sèches, les débris de végétaux qui servent d'habitation à une foule de larves, et les insectes moins habiles au vol qu'à la course, et qui n'ont pas eu le temps de fuir devant l'inondation. Beaucoup de graines semblent construites spécialement pour ce mode de transport par flottaison : par elles-mêmes ces graines eussent été assurément trop lourdes pour surnager; mais tantôt elles sont revêtues d'un péricarpe ou d'une enveloppe spongieuse et remplie d'air comme celle de la capucine, tantôt pénétrées d'une essence ou d'une huile plus légère que l'eau, ou bien encore elles sont munies d'ailes ou d'aigrettes, ou de lames enveloppantes qui suffisent pour les faire flotter. Quant aux insectes, ils flottent tout naturellement en raison de la grande quantité d'air qui, remplissant tout leur appareil respiratoire, leurs trachées et leurs sacs trachéens, doit diminuer assez leur pesanteur spécifique pour que ces animaux puissent se soutenir en l'air. On les voit donc sur les eaux débordées agiter sans cesse leurs pieds pour chercher vainement un point d'appui, jusqu'à ce qu'un des nombreux débris de végétaux flottants leur vienne offrir un moyen de sauvetage. Ils s'abandonnent dès lors tranquillement au cours des eaux, attendant le moment où quelque obstacle leur fournira le moyen de gagner le rivage. Il n'est pas rare de rencontrer, dans cette petite image du déluge, quelque tronçon de branche sèche ayant servi de refuge à des centaines d'insectes de vingt espèces différentes, qui ont complétement oublié leurs instincts pendant la durée de cette navigation forcée. C'est une bonne fortune pour un entomologiste que la rencontre de ces radeaux chargés d'insectes souvent difficiles à trouver autrement. C'est une mine non moins féconde pour l'observateur qu'un amas de débris enlevés par le ruisseau sur les terrains inondés, et transportés au loin sur un point de ses rives. Dans ces débris étaient des œufs, des larves, des nymphes et des insectes parfaits, comme aussi des mollusques terrestres et aquatiques. Si la saison était froide, tous ces animaux sont restés engourdis; mais quand vient le printemps, toute cette population émigrée commence à s'agiter et à parcourir les autres phases de son développement. Nous avons trouvé souvent en quantité des insectes apportés des montagnes de l'Auvergne jusque sur les rives de la Loire.

La suite à une autre livraison.

Il me paraît incontestable que si l'on savait bien l'histoire de ceux qui se sont distingués par leur dignité de caractère et leurs vertus, on en trouverait neuf sur dix qui devraient ces qualités à leur mère. On ne reconnaît point assez, en général, combien il importe à l'homme d'avoir une conduite pure et exempte de blâme dans sa jeunesse. On n'est pas assez persuadé que la plupart de ceux qui ont cet inestimable avantage en sont redevables à leur mère, et que le bonheur et la perfection du genre humain tiennent, en grande partie, à l'intelligence et à la vertu des femmes. ISLEN.

SUR LES MONTS-DE-PIÉTÉ.

Plusieurs ont pensé que pour prévenir les usures, il serait à désirer qu'il fût formé, comme dans les villes d'Italie, des Monts-de-Piété, où les citoyens déposent des gages sur lesquels on leur prête gratuitement, pour un certain temps, la somme dont ils ont besoin, mais qui est cependant toujours inférieure à la valeur de leurs gages que l'on vend après un délai, et l'excédant leur est rendu. On croit que cet établissement, qui fut autrefois projeté en France, aurait l'inconvénient de ralentir l'activité de l'industrie du petit peuple qui se confierait trop à cette ressource. Cependant il est difficile de croire que le désir de prévenir l'échéance du délai ne fût un préservatif suffisant.

1767. *Code de la police.*

MILTON.

(V. Table des dix premières années.)

Aubrey, dans ses notices biographiques, écrites en 1680, donne les détails suivants sur l'immortel auteur du *Paradis perdu.*

« En tout temps il se levait à quatre heures du matin, même après qu'il fut devenu aveugle. Il avait un lecteur. Le premier livre qu'on lui lisait, à son lever, était la Bible en hébreu : ensuite il restait seul et méditait. A sept heures, le lecteur revenait, lisait encore et écrivait sous sa dictée jusqu'au dîner; l'écriture prenait autant de temps que la lecture. La seconde fille de Milton, Deborah, lui lisait des livres grecs, latins, italiens, français. Elle épousa un habitant de Dublin, M. Clarke, mercier, marchand de soie; elle ressemblait tout-à-fait à son père. Sa sœur Marie ressemblait davantage à la mère. Après dîner, Milton se promenait pendant trois ou quatre heures dans son jardin. Il voulut toujours en avoir un dans les maisons où il habita. Il se couchait vers neuf heures; il était très sobre : il buvait très rarement entre les repas. Sa conversation à dîner, à souper, était très intéressante, mais un peu satyrique. Il prononçait la lettre R durement : cependant il y avait beaucoup de délicatesse et d'harmonie dans le son de sa voix. Il était très savant : c'était son père qui l'avait instruit. Il avait un orgue dans sa maison; il en jouait souvent. Son principal exercice était la promenade. Les gens instruits le visitaient plus fréquemment qu'il n'aurait voulu. Il se présentait chez lui surtout beaucoup de Français et d'Italiens pour le voir et l'admirer. Un grand

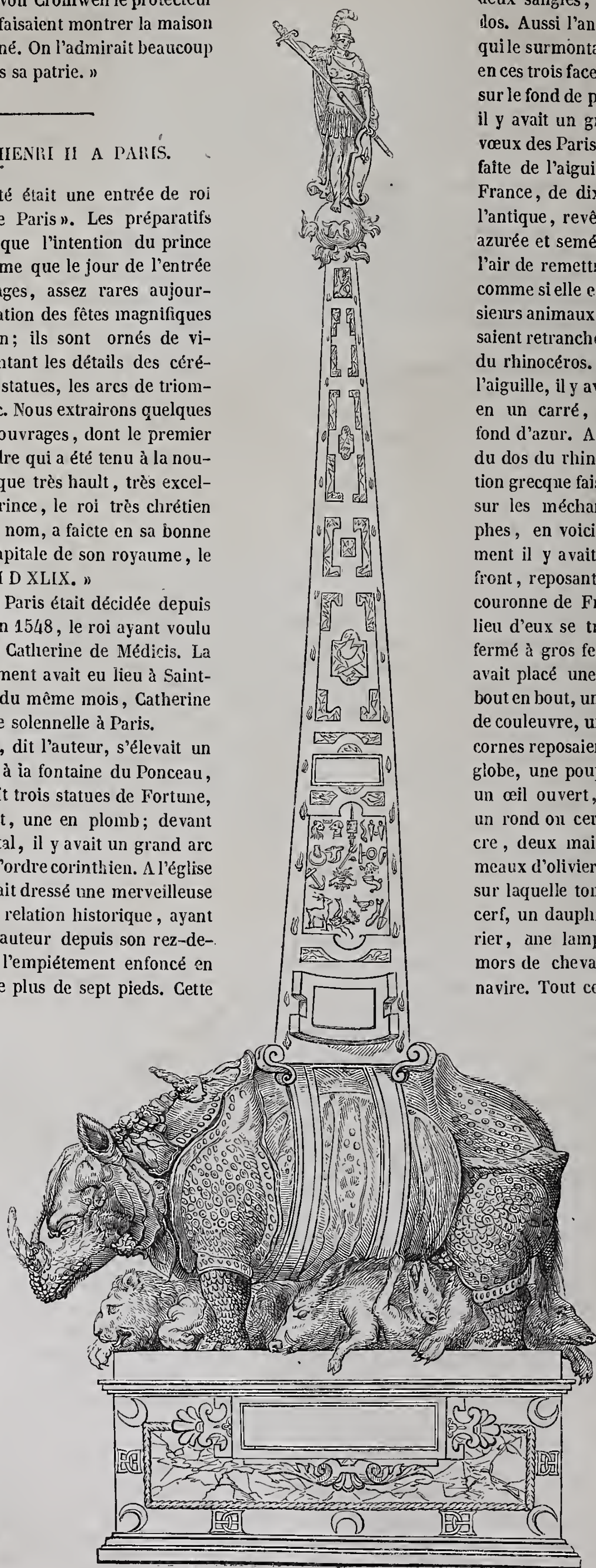
nombre de voyageurs avouaient qu'ils ne venaient en Angleterre que pour voir Cromwell le protecteur et M. John Milton : ils se faisaient montrer la maison et la chambre où il était né. On l'admirait beaucoup plus à l'étranger que dans sa patrie. »

ENTRÉE DU ROI HENRI II A PARIS.

On sait quelle solennité était une entrée de roi « dans sa bonne ville de Paris ». Les préparatifs commençaient aussitôt que l'intention du prince était connue, avant même que le jour de l'entrée fût fixé. Quelques ouvrages, assez rares aujourd'hui, contiennent la relation des fêtes magnifiques données à cette occasion; ils sont ornés de vignettes sur bois représentant les détails des cérémonies, les colonnes, les statues, les arcs de triomphe, les salons de bal, etc. Nous extrairons quelques dessins de deux de ces ouvrages, dont le premier a pour titre : « C'est l'ordre qui a été tenu à la nou» velle et joyeuse entrée que très hault, très excel» lent et très puissant prince, le roi très chrétien » Henri, deuxième de ce nom, a faicte en sa bonne » ville et cité de Paris, capitale de son royaume, le » seizième jour de juin M D XLIX. »

L'entrée de Henri II à Paris était décidée depuis les premiers jours de juin 1548, le roi ayant voulu faire couronner la reine Catherine de Médicis. La cérémonie du couronnement avait eu lieu à Saint-Denis le 10 juin ; le 16 du même mois, Catherine et Henri firent leur entrée solennelle à Paris.

A la porte Saint-Denis, dit l'auteur, s'élevait un avant-portail d'ouvrage ; à la fontaine du Ponceau, rue Saint-Denis, on voyait trois statues de Fortune, une en or, une en argent, une en plomb; devant Saint-Jacques de l'Hôpital, il y avait un grand arc triomphal à deux faces, d'ordre corinthien. A l'église du Saint-Sépulcre on avait dressé une merveilleuse aiguille trigonale, dit la relation historique, ayant soixante-dix pieds en hauteur depuis son rez-de-chaussée, non compris l'empiétement enfoncé en terre à la profondeur de plus de sept pieds. Cette aiguille, sur son rez-de-chaussée, était entourée d'un stylobate ou piédestal de neuf pieds et demi de haut, peint à ses quatre faces comme des pierres de porphyre, jaspe, serpentine et autres. Chacune de ces faces était enrichie des armes du roi et de la reine, avec des chapeaux de triomphe, des croissants, des doubles HH qui diapraient les bordures tout alentour. Sur le plan de ce perron posait la figure d'un rhinocéros, couleur écorce de buis, armé d'écailles naturelles. Il avait dix-huit pieds d'étendue sur onze de



montée. Une bastine, bien affermie par deux sangles, lui était appliquée sur le dos. Aussi l'animal semblait-il porter ce qui le surmontait. L'aiguille était enrichie en ces trois faces de compartiments dorés sur le fond de porphyre. En la principale il y avait un grand carré contenant les vœux des Parisiens en hiéroglyphes. Au faîte de l'aiguille était une statue de la France, de dix pieds de haut, armée à l'antique, revêtue d'une toge impériale azurée et semée de fleurs-de-lis, ayant l'air de remettre son épée au fourreau, comme si elle eût été victorieuse de plusieurs animaux sauvages et cruels qui gisaient retranchés et morts sous le ventre du rhinocéros. Pour la consécration de l'aiguille, il y avait une inscription latine en un carré, avec des lettres d'or sur fond d'azur. Au bas de l'aiguille, près du dos du rhinocéros, était une inscription grecque faisant allusion au triomphe sur les méchants. Quant aux hiéroglyphes, en voici l'explication. Premièrement il y avait un lion et un chien de front, reposant chacun un pied sur une couronne de France impériale; au milieu d'eux se trouvait un livre antique fermé à gros fermoirs; dans le livre on avait placé une épée transversante de bout en bout, un serpent tortillé en forme de couleuvre, un croissant large dont les cornes reposaient sur deux termes, un globe, une poupe de navire, un trident, un œil ouvert, un faisceau consulaire, un rond ou cercle, un pavois, une ancre, deux mains croisées sur des rameaux d'olivier, une corne d'abondance sur laquelle tombait une pluie d'or, un cerf, un dauphin, une couronne de laurier, une lampe antique allumée, un mors de cheval, et puis le timon d'un navire. Tout cela signifiait, en s'adressant au roi : Force et vigilance puissent garder votre royaume ; par conseil, bonne expédition et prudence, soient vos limites étendues ; qu'à vous soit soumise toute la ronde machine de la terre, et que vous dominiez sur la mer, ayant toujours Dieu pour vengeur et défenseur contre vos ennemis ; par ferme paix et concorde, en affluence de tous biens longuement et sainement triomphateur, vivez, régissez et gouvernez.

La suite à une autre livraison.



Monsieur le peintre, voulez-vous faire notre portrait? Le mien d'abord : je suis le riche paysan Troll ; celui de ma femme Marianne, de Joseph mon fils aîné, et de mes trois filles que vous connaissez : Marguerite, Ursule, Catherine. Sans me flatter, elles ont un assez joli petit minois.

Il faut qu'au fond de ce portrait je voie tout le village avec son église, Michel conduisant sa charrette de tourbe, et les femmes assises sur le seuil de leur porte avec leur rouet. Il faut que je voie aussi près du cimetière notre demeure avec la date que j'y ai fait écrire en grosses lettres quand on l'a réparée.

Peignez-nous un jour de fête où nous allons communier; montrez-moi mon fils labourant, près du Rhin, avec quatre forts bœufs, et mes trois filles travaillant avec ardeur dans la maison et dans l'étable.

Je serais bien aise de voir aussi notre ami Jean rentrant le foin à la grange, et chantant sa chanson. Je veux voir les champs couverts de blés, et mon fils comptant combien de boisseaux je vais récolter.

Je vous avoue que j'aime les couleurs éclatantes, surtout le rouge. Faites-moi un visage d'un brun doré comme la croûte d'un biscuit; que celui de ma femme soit blanc comme la belle craie, et que mes filles aient de bonnes joues appétissantes comme des cerises.

N'épargnez pas la couleur. Versez, versez à pleines mains. Je vous apporte deux écus. Voilà de quoi vous payer de votre peine. Mais il me faut un beau tableau, douze pieds de large au moins, et n'oubliez pas que, quand vous voudrez, vous pouvez venir dîner chez nous.

MÉMOIRES DE CHARLES PERRAULT.

(Suite. — Voy. p. 169.)

En même temps que l'Académie des inscriptions et belles-lettres naissait, pour ainsi dire, dans l'antichambre de Louis XIV, Colbert fondait avec un sentiment plus libéral l'Académie des sciences. « Il se fit donner d'abord, dit Perrault, un mémoire de tous les hommes savants qui s'assemblaient alors chez M. de Montmor, conseiller d'État, amateur de toutes les sciences et de tous les savants, comme aussi de tous ceux qui étaient en réputation d'excellence en quelque

science, soit dans le royaume, soit dans les pays étrangers. M. Chapelain, M. l'abbé de Bourseis et M. Carcavi furent ceux qu'il consulta particulièrement sur ce choix.»

Au nombre des premières personnes choisies par Colbert, nous rappellerons Carcavi, ami de Fermat, de Pascal, de Descartes, bibliothécaire de Colbert, et le compilateur du recueil des Mémoires du cardinal Mazarin en 536 volumes; — Roberval, professeur de mathématiques au collége de France, célèbre par ses contestations avec Descartes; — Huyghens, géomètre, physicien très ingénieux et très pratique, attiré à Paris par Louis XIV et renvoyé plus tard par la révocation de l'édit de Nantes à La Haye sa patrie; — Frenicle, mathématicien, bien connu par sa « Méthode d'exclusion », qui lui servait à résoudre, sans le secours de l'algèbre, tous les problèmes qu'on lui proposait; — Picard, professeur d'astronomie au collége de France; — Duclos, médecin de Louis XIV, l'un des fondateurs de la chimie; — Bourdelin, chimiste distingué, auteur d'excellentes observations sur les eaux minérales et les plantes usuelles; — Delachambre, médecin de Louis XIV, auteur de plusieurs ouvrages de physique, de physiologie et surtout de physiognomonie; — Claude Perrault, médecin, l'auteur de la colonnade du Louvre; — Auzoux, mathématicien, inventeur du micromètre à fil mobile qui sert aux astronomes pour mesurer le diamètre apparent des petits objets; — Pecquet, anatomiste, auquel on doit, entre autres découvertes, celle du réservoir du chyle; — l'abbé Mariotte, physicien, qui perfectionna l'hydrostatique, et confirma par ses expériences la théorie du mouvement des corps; — Marchand, médecin de Gaston, duc d'Orléans, habile botaniste; etc.

Dans la suite, on admit Duhamel, abbé de Saint-Lambert, physicien, et de plus écrivain élégant, qui devint le secrétaire perpétuel de la compagnie; — Blondel, architecte, maître de mathématiques du dauphin; — Dodart, conseiller-médecin de Louis XIV, professeur de pharmacie; — Jean-Dominique de Cassini, qui était professeur d'astronomie à Bologne. Au sujet de ce dernier, Perrault raconte une petite anecdote. C'était Carcavi qui avait désigné Cassini au choix de Colbert; il fut en partie cause qu'il vint d'Italie et qu'il obtint pour lui neuf mille livres de pension, parce qu'il espérait d'en faire son gendre. Mais quand Cassini fut solidement établi en France, il arriva que, par une raison ou une autre, il chercha une épouse ailleurs. En définitive, nous devons rendre grâces à l'amour paternel de Carcavi: c'est lui qui, en quelque sorte, a donné les trois Cassini à la France (1).

Il fut réglé que l'Académie s'occuperait principalement de cinq sciences: les mathématiques, l'astronomie, la botanique, l'anatomie et la chimie. On voulut aussi essayer de la théologie; mais la Sorbonne s'alarma, envoya des députés à Colbert, et le surintendant se rendit à leurs remontrances, «n'ayant pu disconvenir, dit Perrault, qu'il y avait du péril à laisser le pouvoir à des particuliers de disputer sur des matières de religion, qu'il fallait abandonner aux facultés établies pour en connaître.» Du même coup Colbert interdit les matières de controverse et de politique, « à cause du péril qu'il y a de remuer ces sujets sans mission ou sans nécessité». On a depuis relevé l'Institut de cette interdiction en créant l'Académie des sciences morales et politiques, et jusqu'ici on n'a éprouvé aucun inconvénient de la liberté que semblerait autoriser le titre: les académiciens n'en abusent pas.

Une autre défense faite par Colbert est curieuse en ce qu'elle marque le progrès immense accompli dans les sciences depuis l'établissement de l'Académie. « Il fut ordonné, dit Perrault, que les astronomes ne s'appliqueraient point à l'astrologie judiciaire, et que les chimistes ne travailleraient point à la pierre philosophale, ces deux choses ayant été trouvées très frivoles et très pernicieuses.» Voilà donc de quels égarements il fallait encore défendre les plus grands savants de France et d'Europe au milieu du grand siècle!

Le nombre des membres des académies devait être nécessairement limité, et cependant Louis XIV poursuivait la noble pensée de se faire le premier monarque du monde en rattachant toutes les intelligences supérieures de l'Europe au cœur de la France. Colbert fit un fonds de cent mille livres sur l'état des bâtiments du roi, pour être distribué aux gens de lettres. Cette somme, en tenant compte même de la différence survenue dans la valeur de l'argent et dans le prix des objets de consommation, semble assez peu de chose pour suffire à tant de libéralités. Encore, au lieu d'augmenter annuellement, l'allocation fut-elle progressivement diminuée. Perrault indique cette décroissance insensible en termes assez plaisants:

«Tout ce qui se trouva d'hommes distingués pour l'éloquence, la poésie, les mécaniques et les autres sciences tant dans le royaume que dans les pays étrangers, reçurent des gratifications, les uns de mille écus, les autres de deux mille livres, les autres de cinq cents écus, d'autres de 1 200 livres, quelques uns de mille livres, et les moindres de six cents livres. Il alla de ces pensions en Italie, en Allemagne, en Danemark, en Suède et aux dernières extrémités du Nord. Elles y allaient par lettres de change. A l'égard de celles qui se distribuaient à Paris, elles se portèrent la première année chez tous les gratifiés, par le commis du trésorier des bâtiments, dans des bourses de soie les plus propres du monde; la seconde année, dans des bourses de cuir. Comme toutes choses ne peuvent pas demeurer au même état et vont naturellement en dépérissant, les années suivantes, il fallut aller recevoir soi-même les pensions chez le trésorier en monnaie ordinaire. Les années bientôt eurent quinze et seize mois; et quand on déclara la guerre à l'Espagne, une grande partie de ces gratifications s'amortirent. Il ne resta presque plus que les pensions des académiciens de la petite Académie et de l'Académie des sciences: ce qui a continué et continue même à présent.»

On eut soin aussi de ne pas supprimer ces générosités aux illustres littérateurs et savants des autres pays de l'Europe. Louis XIV avait dans son royaume assez de talents dévoués à sa gloire; il était sûr d'en trouver toujours à volonté un nombre suffisant; il pouvait ne pas en être de même à l'étranger. Parmi ces célébrités lointaines, les plus éminentes étaient alors Gronovius, le plus grand latiniste du dix-septième siècle, professeur à l'Académie de Leyde; Vossius, professeur de grec à Leyde et d'histoire à Amsterdam; Heinsius, professeur d'histoire et de politique à Leyde, historiographe des États de Hollande.

Nous trouvons dans une collection tout nouvellement publiée (1) des lettres de Colbert, de Chapelain et de Gronovius qui éclairent parfaitement ces rapports avec les savants étrangers. Voici ce que Colbert en personne écrivait « à M. Gronovius, premier professeur en éloquence à l'Académie de Leyde.»

Saint-Germain, 11 janvier 1667.

«Monsieur,

»Le roi, non content de la première gratification dont il a honoré votre mérite, a voulu vous en faire une seconde, que vous recevrez par la lettre de change ci-jointe que Sa Majesté m'a commandé de vous envoyer. Vous la recevrez comme une marque solide de sa munificence royale et du

(1) Jacques Cassini, fils de Jean-Dominique, membre de l'Académie des sciences comme son père, est l'auteur des ouvrages suivants: De la grandeur et de la figure de la terre; Éléments d'astronomie; Tables astronomiques du soleil, de la lune, des planètes et des satellites. — Son fils, César-François Cassini de Thury, membre de la même Académie, est l'auteur de l'immense carte de France qui porte son nom, et qui a fait une véritable révolution en géographie.

(1) Lettres et pièces rares ou inédites, publiées et accompagnées d'introductions et de notes par M. Matter, conseiller de l'Université. 1846.

désir qu'elle a que, par vous et par les habiles gens vos semblables, les sciences aillent toujours croissant au profit du public et à la gloire de son siècle. Elle attend cet avantage autant de votre grande érudition que de celle d'aucun autre; et je m'assure que vous vous efforcerez de justifier la bonne opinion qu'elle a de vous, par vos travaux à venir, aussi bien que vous vous l'êtes acquise par les précédents.

» Dans cette créance, je demeurerai, monsieur, votre très humble serviteur, COLBERT.»

Gronovius entendait bien que ces libéralités n'avaient point uniquement pour but son propre mérite, et il s'acquitta en remercîments, en éloges, en préfaces à l'adresse du maître, du ministre, et de Chapelain particulièrement chargé de répartir et de faire fructifier les générosités littéraires. D'ailleurs ce dernier avait eu soin de l'avertir bien positivement de ce qu'on attendait de lui.

Dès 1660, en effet, Chapelain avait écrit à Gronovius : « Je me suis rendu garant envers ce grand ministre (Colbert) du ressentiment que vous auriez de cette insigne faveur, et l'ai assuré que vous ne répondriez pas seulement à ce que Sa Majesté attend de vos veilles, mais que vous chercheriez les moyens de reconnaître sa munificence en mettant dans leur plus beau jour toutes les autres vertus héroïques dont sa glorieuse vie reluit, sans vous laisser surpasser en cela par aucun de ceux à qui elle a fait part de ses largesses, et qui, par leurs offrandes, s'en acquittent si éloquemment à l'envi. »

Il est impossible de traduire en meilleurs termes la maxime vulgaire : *Rien pour rien.* Le roi ne parle pas, le ministre lui-même est discret; mais le secrétaire du ministre dit nettement les choses. Or, il arriva que Gronovius en conservant l'habitude de recevoir les gratifications, perdit celle de donner du retour. Il oublia même une fois de répondre à Colbert. Aussitôt Chapelain lui écrit :

« J'avais espéré d'avoir une réponse de vous à la lettre dont M. Colbert avait accompagné la gratification du roi, et qui était pour vous une nouvelle grâce. Il ne s'agissait pas d'un grand discours, mais d'un témoignage de ressentiment de cet honneur qu'il vous a fait, et qu'il est d'un devoir indispensable que vous y satisfassiez avec tout le respect et toute la civilité possible. J'attends de vous ce compliment-là par le premier ordinaire, afin que je le puisse joindre à huit autres que j'ai reçus des gratifiés du fond de l'Allemagne et de l'Italie, desquels j'ai suspendu jusque-là la présentation en votre faveur, de peur que vous fussiez remarqué comme le seul qui auriez manqué à vous en acquitter. Les autres marques publiques que vous lui en voulez donner viendront à loisir. »

Tous ces détails sont bien curieux. Ils nous révèlent de petites scènes d'intérieur que les grands historiens sont obligés de négliger. Ceux-ci nous montrent de loin, comme sur un théâtre, la munificence des cours resplendissante de son éclat le plus pur; les mémoires et les correspondances nous transportent dans les coulisses et nous laissent voir les ressorts cachés de cette pompe et les secrets du jeu des acteurs.

La fin à une autre livraison.

PENSÉES.

— Rien n'est nécessaire que ce qui est éternel ou qui conduit à l'éternité.

— On ouvre le cœur des autres quand on ouvre le sien.

— Il ne suffit pas que les désirs soient bons, il faut qu'ils soient réglés.

— Il est plus aisé de se passer de richesses quand elles manquent, que de ne point s'y attacher quand on les a.

— Que sert de n'avoir point d'or dans sa bourse, si on l'a dans son cœur ?

— La charité est une dette éternelle et sans bornes.

— On condamne ordinairement les passions d'autrui par d'autres passions ou contraires ou semblables.

— Le moyen d'éviter les chutes est de craindre sa propre faiblesse et de n'aller pas trop vite.

— La vérité irrite ceux qu'elle n'éclaire et ne convertit pas.

— La passion fait souvent condamner dans les uns ce qu'on approuve dans les autres.

— Les hommes sont plus enclins à faire des questions curieuses qu'à demander des instructions nécessaires.

— Souvenons-nous que notre naissance spirituelle nous oblige à mener une vie spirituelle.

— On passe sa vie à délibérer, et on meurt là-dessus.

— Il n'y a point de plus terrible punition que d'être abandonné à soi-même.

— Le cœur doit faire la charité quand la main ne le peut.

— Le zèle est bien aveugle ou mal réglé quand il fait entreprendre sur les droits des autres.

— On est ordinairement vif, ardent, curieux pour connaître la vie du prochain; mais lent, paresseux et aveugle à connaître, à corriger et à condamner sa propre existence.

— Une partie de la perfection de cette vie consiste à se croire bien éloigné de la perfection même.

— On commence par être amoureux de ses propres pensées, et ensuite on tâche d'en rendre les autres idolâtres.

— Rien de si rare que d'avouer sincèrement qu'on mérite ce que l'on souffre.

— Il faut que l'homme n'aime point ce qu'il ne doit point aimer, qu'il aime ce qu'il doit aimer, qu'il ne l'aime point plus qu'il ne doit l'aimer, et qu'il l'aime autant qu'il est obligé de l'aimer.

PASQUIER QUESNEL, *Réflexions morales.*

VIEILLESSE ET PAUVRETÉ.

(Voy., sur le Roman de la Rose, la Table des dix premières années.)

On se rappelle que le *Roman de la Rose* s'ouvre par le récit d'un songe : le poëte rêve qu'un matin de printemps, s'étant levé avec le soleil, il s'en allait hors de la ville,

Pour oyr des oiseaulx les sons,

tout en raccommodant ses manches, vraies manches de poëte. Après s'être promené le long d'une rivière, et s'y être lavé le visage, il pousse plus avant. Il se trouve bientôt sous les murs d'un haut *vergier* embastillé, où sont représentées, sur un fond or et azur, diverses figures allégoriques de vices et de passions, et parmi elles les tristes images de *Vieillesse* et *Povreté.*

Vieillesse.

Toute sa tête estoit chenüe
Et blanche cum s'el fust florie.
Ce ne fut mie grant morie
S'ele morust, ne grand pechiés,
Car tous ses cors estoient sechiés
De viellece et anoiantis.
Moult estoit jà ses vis fletris,
Qui jadis fut soef et plains;
Mès or est tous de fronces plains.
Les oreilles avoient mossues,
Et trestotes les dents perdues,
Si qu'elle n'en avoit neis une.
Tant par estoit de grant viellune,
Qu'el n'allast mie la montance
De quatre toises sans potence.

« Toute sa tête était chenue, et blanche comme si elle eût été fleurie. Ce ne fut pas grande perte (morie) ni grand dommage si elle mourut, car toutes ses chairs étaient séchées de vieillesse et réduites à rien. Son visage était tout flétri, son visage qui fut jadis gracieux (soef) et plein; mais alors il est tout couvert de rides (fronces). Elle avait les oreilles remplies de mousse, et toutes ses dents étaient tombées, au point qu'elle n'en avait pas

même (neis) une. Elle était d'un si grand âge, qu'elle n'allait pas l'espace (montance) de quatre toises sans béquilles (potence). »

Povreté.

Tant sćust bien sa robe vendre,
Qu'ele iere nuë comme vers:
Se li tens fust ung poi divers,
Je cuit qu'ele acorast de froit,
Qu'el n'avoit c'ung vié sac estroit
Tout plain de mavès palestiaus;
Ce iert sa robe et ses mantiaus.
El n'avoit plus que afubler,
Grant loisir avoit de trembler.
Des autres fu un poi loignet;
Cum chien honteus en ung coignet
Se cropoit et s'atapissoit;
Car povre chose, où qu'ele soit,
Est adès boutée et despite.

« Elle avait vendu sa robe, si bien qu'elle était nue comme ver. Si le temps était un peu dur (divers), je pense (cuit) qu'elle mourrait (acorast) de froid, car elle n'avait qu'un vieux sac étroit tout en mauvais lambeaux (palestiaus), qui lui servait et de robe et de manteau. N'ayant rien autre chose pour se vêtir, elle pouvait bien grelotter. Elle se tenait un peu loin des autres, accroupie et tapie en un coin comme un chien honteux; car pauvre chose, où qu'elle soit, est toujours (adès) chassée (boutée) et méprisée.»

Le poëte fait suivre chacun de ces deux portraits de réflexions philosophiques appropriées au sujet: ainsi, après avoir décrit la Vieillesse, il nous peint la fuite éternelle du Temps,

. . . Qui s'en va nuit et jor,
Sans prendre repos ni sejor.

Il déplore les tristes effets de la destruction sur les choses comme sur les hommes. L'image de la Pauvreté lui arrache des pensées plus amères encore, et, au souvenir des maux qu'engendre la misère, il oublie les divines consolations que la foi donne aux malheureux, et s'écrie avec désespoir :

L'eure soit ore la maudite,
Que povres homs fu concéus !
Qu'il ne sera jà bien péus,
Ne bien vestus, ne bien chauciés,
Néis amés, ne essauciés !...

« L'heure soit donc maudite où les pauvres gens furent conçus ! car ils ne seront jamais bien nourris, ni bien vêtus, ni bien chaussés, ni aimés, ni honorés. »

Ces extraits donnent une idée de la langue du *Roman de la Rose* et du genre d'invention qui y règne. Partout, comme ici, nous trouvons la personnification allégorique des sentiments, des idées, des passions et des vices : Raison demeure au haut d'une tour ; Jalousie occupe un château fort; Faux-Semblant lutte contre Franchise et Simplicité; Frère Loup a pour sénéchal Chevance et pour frère germain Intrigue, etc. Partout aussi la pensée philosophique et morale du poëte se développe librement à l'aide de ces personnages allégoriques, véritables abstractions réalisées.

Ce sont là les deux caractères principaux du *Roman de la Rose*, les deux traits distinctifs qui lui donnent une place si





(La Vieillesse et la Pauvreté, d'après les miniatures d'un manuscrit du Roman de la Rose, de 1480, conservé au British Museum.)

importante parmi les monuments de notre langue, et qui marquent sans doute un notable progrès de l'esprit français. Jusque là notre poésie s'était à peu près bornée aux fabliaux et aux chansons des trouvères. Dans le *Roman de la Rose*, elle grandit et s'élève; elle s'attaque aux sentiments les plus généraux, aux idées les plus abstraites, et les personnifie pour les mieux exprimer. Ces figures, si nettes et si expressives, communiquent leur vie et leur vérité à cette langue naissante, laquelle a déjà des formes mûres, des tours presque définitifs pour des idées qui ne cesseront pas d'être vraies. En un mot, vers le milieu du treizième siècle, le trouvère a disparu, le vrai poëte vient de naître, à la fois artiste et philosophe, et qui sait allier le sérieux intérêt de la morale aux plaisirs les plus vifs de l'esprit et de l'imagination.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

JACQUES RUISDAEL.



(Musée du Louvre. — Un Paysage, par Ruisdaël.)

Ce que l'on salt de la vie de Jacques Ruisdaël est peu de chose. Né à Harlem en 1635 ou 1636 suivant Descamps, en 1640 suivant M. Huber, il trouva sa famille disposée à seconder par une éducation libérale les espérances hâtives de son talent. Son père, qui était ébéniste, lui fit apprendre les langues anciennes, la médecine et la chirurgie. Le jeune Ruisdaël cultivalt en même temps la peinture à laquelle s'était adonné son frère aîné, Salomon Ruisdaël. On cite des tableaux faits par lui à l'âge de douze ans, avec un talent qui surprit les artistes d'alors. Il s'attacha à l'imitation exacte de la nature, et il y réussit particulièrement. Son œuvre révèle une grande prédilection pour la manière et pour la couleur de Berghem. Ruisdaël alla trouver ce maître à Amsterdam, et se lia avec lui d'une étroite amitié. On a dit qu'ils parcoururent tous deux l'Italie ; mais ce voyage, admissible à l'égard de Berghem, doit être nié quant à Ruisdaël. Jamais ce peintre n'est sorti de la Hollande, et la nature hollandaise est la seule dont ses tableaux révèlent la connaissance. Il eut grand soin de son père pendant sa vieillesse, et ce fut peut-être pour se consacrer tout entier à lui qu'il resta célibataire. Il fixa sa demeure à Harlem, et mourut dans cette ville le 16 novembre 1681.

Comme peintre de paysages et comme peintre de marines, Jacques Ruisdaël a une grande réputation, qui est arrivée à tout son éclat pendant les discussions modernes sur les genres classique et romantique. On l'a placé à l'un des premiers rangs de ce dernier genre. Il reproduit exactement la nature, mais il sait aussi l'animer par la passion et l'embellir par des contrastes habilement ménagés d'ombres et de lumière. En général, il ne cherche pas l'effet dans des accidents multipliés et dans une splendeur exagérée de lumière ; ses paysages sont simples et calmes. L'eau dort ou coule tranquillement dans son lit bordé d'herbes, le ciel est à demi voilé de nuages floconneux, l'arbre étend majestueusement son feuillage sans que le vent l'agite et le courbe ; des cabanes couvertes de chaume, de grands arbres aux troncs noueux, des chemins sablonneux qui s'allongent dans la campagne, de l'eau, des moulins à vent sur les collines, quelques pâtres avec leurs chiens, un petit clocher dans le lointain, un pont, une digue, tels sont les objets que le peintre affectionne. Cependant quelquefois Ruisdaël s'anime ; le ruisseau se précipite en cascade, le chêne cède sous l'effort de l'orage, la nuée s'assombrit et le flot roule son écume blanchâtre (voy. 1845, p. 232) ; mais c'est là l'exception. Le plus ordinairement, les tableaux du maître hollandais se distinguent par une bonhomie tranquille qui fait désirer ou regretter la vie simple et paisible.

Comme Ruisdaël peignait difficilement la figure, il empruntait souvent la main de Wouvermans, de Vanden-Velde, de Van Ostade, de Berghem. Paysages ou marines, ses ta-

bleaux s'élèvent pour la plupart au-dessus des œuvres de ces maîtres. On cite entre autres sa Chasse au cerf, qui se trouve dans la galerie du roi de Saxe à Dresde. Notre Musée du Louvre possède six toiles de Jacques Ruisdaël : — un bois, un village dans le fond, un chemin bordé de touffes d'arbres, un homme et des chiens; — une forêt coupée par une rivière où des bestiaux viennent s'abreuver (les figures et les animaux sont de Berghem; c'est ce tableau que reproduit notre gravure); — une vaste campagne éclairée par un coup de soleil, un pont sur le devant, un moulin à vent dans le fond; ce morceau est fort estimé: cependant il est d'un ton un peu froid (les figures sont de Philippe Wouvermans); — une tempête; — un buisson, une route conduisant à un village; — un chemin dans les bois, où passe un chariot attelé de deux chevaux. Le Musée possède aussi quelques dessins au lavis de Ruisdaël. Nous connaissons des estampes d'après Ruisdaël exécutées par Piranesi, Boissieu, Schweyer, P. Lebas, Voght, Blotelingh, Moitte, Guyot aîné et jeune, de Saulx, Godfrey, Geysler, Niquet, P. Laurent, Ponheimer, Rucker, T. Michel Frey, Huck, Canot, Strudt, Haldenwang, Morgenstern, Kettner, etc.

Il existe quelques eaux-fortes gravées par Jacques Ruisdaël lui-même; elles sont d'un grand effet. Il y en a quatre dans le recueil de la Bibliothèque royale. Sur la première page de ce recueil on lit : *Il manque huit pièces vendues à l'Autriche en* 1814.

LES DEUX PORTRAITS.

NOUVELLE.

Pour le voyageur qui aime l'examen et la variété, les bateaux à vapeur auront toujours un incontestable avantage sur tous les autres moyens de locomotion. Non seulement la *matière* d'observation y est plus nombreuse, mais elle se renouvelle plus fréquemment, elle se montre sous plus d'aspects. L'intimité forcée des voitures publiques se prolonge souvent jusqu'à la souffrance; elle est mêlée de gêne et de fatigue; il n'existe aucun moyen d'y échapper ni même de la suspendre; les autres voyageurs sont pour nous des compagnons de chaîne qu'il faut subir jusqu'au bout, et l'ennui de cette association trop étroite nous ôte, le plus souvent, la liberté d'esprit et la vivacité d'humeur indispensables pour l'observation. En bateau à vapeur, au contraire, on choisit ses voisins, on prend et on guette chaque compagnon, on observe de près ou de loin, avec suite ou au passage; l'espace, le bien-être et l'indépendance laissent à l'esprit toute sa perspicacité : aussi les entretiens y sont-ils plus gais et plus divers.

Puis le paysage qui passe devant vous modifie sans cesse vos impressions. Les rivières offrent mille aspects qu'on chercherait vainement sur les grandes routes. Tout y est plus caractérisé, plus pittoresque : les villages se reflètent dans les eaux; les saulaies rampent le long des berges sinueuses; les barges glissent dans les baies; les îles s'élèvent au milieu du courant comme des bosquets flottants; les rumeurs du fleuve et de la brise forment une sorte d'harmonie qui vous berce; vous sentez votre esprit devenir plus vif, plus joyeux.

M. de Rivaud et sa fille avaient éprouvé tous deux cette influence, depuis leur départ d'Orléans, sur le bateau à vapeur *l'Hirondelle*. Assis sur le pont, ils voyaient les bords riants de la Loire se dérouler successivement sous leurs yeux comme une décoration d'opéra comique. La jeune fille communiquait, à chaque instant, quelques remarques auxquelles le père ajoutait un enseignement ou répondait par une explication, et leur attention passait ainsi alternativement du paysage à leurs compagnons de route ou de leurs compagnons de route au paysage. L'esprit vif et mobile d'Honorine trouvait partout matière à sensations. Prompte dans ses jugements comme tous ceux à qui l'expérience n'a pas encore appris le doute, elle s'exerçait à tout deviner au premier coup d'œil et transmettait à son père ses rapides impressions.

Cependant le bateau, qui venait d'arriver aux environs de Montrichard, s'arrêta pour se laisser accoster par une barge amenant un nouveau voyageur.

C'était un homme de forte corpulence, au costume demi-bourgeois, demi-paysan, qui annonçait le fermier à l'aise, mais dont le gros visage rougeaud révélait une préoccupation de mécontentement. En mettant le pied sur le pont, tout près de M. de Rivaud, il porta la main à son chapeau de paille avec une certaine familiarité.

— Par ma foi! j'ai cru que j'allais manquer le bateau, dit-il; il n'y avait personne chez Vérou pour conduire la barge. Pourquoi que le gouvernement s'occupe pas de faire mieux que ça la police des escales?

Un des voyageurs fit observer qu'il s'agissait d'un service privé et volontaire qui échappait nécessairement à l'action de l'autorité.

— Ça n'empêche pas qu'un honnête homme peut rester à la traîne et manquer son affaire. Oui, reprit le gros paysan; moi par exemple, si j'avais pas pu rejoindre le bateau, je risquais d'arriver trop tard.

— Où allez-vous donc, monsieur Jean-Baptiste? demanda un petit bourgeois qui s'était embarqué à l'escale précédente.

— Tiens, c'est M. Dubois, reprit le fermier d'un air de connaissance; bonjour, monsieur Dubois; ça va bien, et la vôtre?

— Pas mal, merci; vous voilà donc en voyage?

— Comme vous voyez; je viens de Montrichard pour une ferme.

— Est-ce que vous quittez celle où vous êtes?

— Quoi! vous ne savez pas? s'écria Jean-Baptiste; le vieux sans cœur me l'a retirée.

— Quel vieux sans cœur?

— Eh bien! le bourgeois donc; il a mis à ma place le grand Thibaud; vous savez le grand Thibaud, que son père a eu une affaire à la correctionnelle; des gens de rien! Eh bien! le vieux pince-mailles lui a donné la préférence parce qu'il offrait trente louis de plus.

— Et il vous a renvoyé, vous qui étiez là de père en fils depuis plus de cent années?

— Voilà ce que c'est que la reconnaissance des richards, répliqua Jean-Baptiste avec amertume : vous leur défrichez le terrain, vous faites leur fortune, et quand le moment est venu de manger un pauvre morceau de pain, ils vous mettent sur le pavé. Mais je lui revaudrai ça, aussi vrai que je suis un homme; je le lui revaudrai.

— Peut-être bien que tout vient du notaire? objecta Dubois.

— Non, non, reprit le paysan; c'est le monsieur qui a voulu la chose, même qu'il est venu exprès dans le pays.

— Vous l'avez vu?

— Ah! bien oui! j'y suis allé deux fois; il était malade, censé. C'est si fier, voyez-vous, ça ne reçoit jamais de pauvre monde comme nous; il aurait peur que notre vue le salisse. A l'autre voyage déjà j'avais pas pu le voir.

— Ah! bah!

— Non, j'avais trouvé que les enfants, et qui sont pas beaux, je vous assure, ni polis; ils me regardaient comme une bête curieuse. Après ça, tel père, tels fils. Seulement c'est eux qui en ont été punis cette fois, vu que je leur apportais un lièvre, que j'ai remmené dans ma gibecière et que nous avons mangé à la ferme. Ah! c'est qu'il ne faut pas me marcher sur la tête à moi!

— Vous avez raison, père Baptiste, dit Dubois en lui frappant sur l'épaule; comme disait défunte ma mère : un paysan vaut un évêque quand il a son pain cuit.

— Oui, mais c'est pas l'idée de l'autre, reprit le fermier en secouant la tête; ça veut trancher dans le grand, ça ne se trouve jamais assez riche; et pourtant Dieu sait qu'on ne lui

refuse rien! Vient-il pas encore d'obtenir que la nouvelle grande route passerait droit au milieu de sa propriété ; sans parler du grand étang qu'on lui a donné à dessécher et des prises d'eau qu'on lui permet. Au jour d'aujourd'hui, voyez-vous, monsieur Dubois, n'y a que les intrigants qui réussissent : aussi quand vous voyez quelqu'un riche et puissant, vous pouvez dire d'avance que ça doit pas être grand'chose de bon.

— Ah! ne croyez point cela, monsieur, interrompit un petit voyageur à figure douce et pâle, qui avait jusqu'alors écouté en silence les plaintes de Jean-Baptiste ; s'il est des maîtres durs et ingrats, il en est aussi de reconnaissants et de généreux. J'en ai pour ma part un exemple.

— Vous avez trouvé un bon maître ? demanda le paysan avec une sorte d'incrédulité.

— Assez bon pour me faire grâce de trois années de fermage à la suite d'une épidémie qui avait enlevé tous mes bestiaux.

— Trois années! répéta Jean-Baptiste émerveillé.

— Et encore a-t-il obtenu une bourse pour mon fils aîné que j'allais être obligé de retirer du collége.

— Dieu me sauve! si je trouvais un bourgeois de cette pâte, je lui bâtirais une chapelle, s'écria le paysan.

— Sans parler des bons procédés de sa famille! ajouta le second fermier ; le jour du nouvel an ne passe jamais sans que la demoiselle envoie des livres à mon petit, avec une lettre pleine de politesse et de bons conseils.

— Voilà ce que j'appelle savoir vivre! reprit Jean-Baptiste ; faudrait que votre bourgeois fût propriétaire de toutes les terres du mien.

— Personne n'aurait à s'en plaindre, fit observer le petit homme, car il est également désintéressé et humain pour tous ; notre commune lui doit son école, un lavoir public et une maison de retraite pour les infirmes.

Le fermier et tous ceux qui se trouvaient présents firent entendre un murmure d'approbation. Honorine, qui avait tout écouté avec une attention curieuse, se tourna vers son père :

— Si les Égyptiens avaient le jugement des morts, dit-elle en souriant, nous avons, nous autres, le jugement des vivants. Avez-vous entendu, mon père?

— J'ai entendu, répondit M. de Rivaud.

— Comme le bien et le mal rapportent leurs fruits à notre insu! reprit la jeune fille ; l'acte privé que nous croyons connu seulement de quelques uns finit toujours par se découvrir, et par nous glorifier ou nous avilir. La réputation est un édifice que nous bâtissons sans nous en apercevoir, et qui se trouve être tout-à-coup un temple ou un gibet.

— Mais es-tu sûre que ce gibet ou ce temple soit toujours mérité? demanda M. de Rivaud.

— L'erreur est sans doute possible, reprit Honorine ; mais ici, par exemple, mon père, qui pourrait hésiter à faire la différence des deux maîtres? Accordez telle part que vous voudrez au dépit ou à la reconnaissance, vous aurez toujours, d'un côté les faits de dureté, d'orgueil et d'avidité, de l'autre ceux de générosité, de tendresse et de dévouement. Sans avoir vu aucun des deux hommes dont on vient de parler, je me sens pleine de sympathie pour l'un, de répugnance pour l'autre, et je puis hardiment les placer aux deux degrés opposés de mon estime.

M. de Rivaud sourit sans répondre, et s'adressant à Jean-Baptiste :

— La ferme que vous venez de quitter n'est-elle point celle des *Croisaies?* demanda-t-il.

— Juste! répliqua le paysan. Monsieur connaît donc le pays?

— Et vous, ajouta-t-il en se tournant vers le second fermier, n'habitez-vous pas Challans en Vendée?

— En effet, monsieur, répondit le petit homme pâle.

— J'avais cru le deviner, reprit le père d'Honorine avec un sourire ; alors vous devez connaître tous deux M. de Rivaud.

— Mon mauvais maître! s'écria Jean-Baptiste.

— Mon bienfaiteur! répéta l'autre paysan.

— Celui qui m'a ôté ma ferme!

— Celui qui m'a sauvé de la ruine!

La jeune fille ne put retenir un cri de stupéfaction. Son père lui fit signe de se taire, et l'emmena à l'écart.

— Quoi! c'était vous! balbutia Honorine à la fois honteuse et indignée ; vous que cet homme osait accuser d'avarice!

— Et dont cet autre vantait la générosité, ajouta M. de Rivaud en souriant. Les deux portraits représentaient le même original ; mais chaque peintre l'avait composé avec sa passion. Non que tout soit faux dans ce qu'ils ont dit ; j'ai été sévère avec Jean-Baptiste, parce qu'il négligeait les terres des *Croisaies*, et il m'a trouvé injuste ; j'ai refusé de le voir, parce que je craignais d'être ébranlé par ses prières, et il m'a jugé orgueilleux. Quant au fermier de Challans, ce que j'ai fait pour lui n'était qu'une juste récompense de sa probité, de son zèle ; mais peut-être y ai-je mis plus de goût et d'ardeur que d'habitude. Nos défauts et nos qualités sont choses journalières comme tout le reste. Je ne mérite certainement aucune des deux réputations qui viennent de m'être faites ; mais je puis mériter quelque chose de chacune. Voilà pourquoi nous ne devons point juger les hommes d'une manière absolue et sans avoir pesé les deux poches du bissac dont parle Ésope. Mais surtout ce que nous devons par-dessus tout, c'est apprécier avec réserve ceux que nous n'avons pu étudier nous-mêmes ; car la réputation d'un homme ressemble à ces rayons de soleil qui traversent des vitrages de teintes différentes : elle prend toujours la couleur de celui qui vous la transmet.

UNE PROMENADE DE JOUR AU VÉSUVE.

(Voy., sur le Vésuve, la Table des dix premières années.)

L'ascension du Vésuve pendant le jour est une admirable promenade. On sort de Naples, après déjeuner, à neuf ou dix heures du matin ; on monte au volcan, on examine son cratère à loisir, et avant cinq ou six heures de l'après-midi on est de retour à la ville pour dîner. L'hospitalité napolitaine a si bien aplani la route, adouci les pentes, prévenu tous les désirs du voyageur, qu'à moins de vouloir à toute force se donner beaucoup de peine pour se créer des difficultés inutiles, il n'y a plus moyen d'avoir le mérite d'aucune fatigue. A Naples on n'aime que les plaisirs faciles. Comparée au Vésuve, la plus petite montagne suisse oblige à plus de patience et de vigueur (1).

Il est du reste plusieurs manières de comprendre l'ascension du Vésuve ; la façon de monter dépend du caractère. Chacun, suivant sa nature, va chercher au sommet des souvenirs différents ; l'un en rapportera l'ennui qu'il y avait porté, tel autre la poésie, tel autre simplement le plaisir.

Les voyageurs riches et blasés vont en calèche jusqu'à l'ermitage, c'est-à-dire à plus des deux tiers de la montagne. Reste à gravir le cône ; mais ils ont à commandement les bras des guides, les litières, les brancards : il est seulement déplorable que pour de l'or on ne puisse pas se faire donner à volonté l'intéressant spectacle d'une petite éruption.

Si l'on voyage sincèrement, naïvement, il faut monter le Vésuve à pied, seul ou à deux. On laisse au bas de la montagne toute préoccupation, et on livre au spectacle que l'on a devant soi ses yeux, sa pensée, son âme ; à chaque détour du sentier on s'arrête, on regarde, on jouit de tous les changements de la perspective, on s'abandonne aux enchantements de ce ciel splendide, de cette mer azurée où semblent descendre des flots de lave noircie entre des rives

(1) La hauteur du Vésuve est de 1198 mètres (Ann. du Bur. des longit.).

de fruits et de fleurs ; on se laisse enivrer à toutes les fermentations qui montent du sein de la nature ; on se recueille, on s'émeut au souvenir des villes ensevelies sous les cendres et les feux souterrains. Une douce et lointaine mélancolie ennoblit encore le sentiment de l'admiration. On arrive ainsi, tout ému, tout frémissant, au sommet, et, pour ainsi dire, au-dessus de soi-même ; puis, lorsque du milieu des exhalaisons de soufre, du haut de cette écume calcinée.



de ce sol noirci, désolé, brûlant, ébranlé par les sourds grondements de la fournaise béante, on vient à regarder au loin Naples, blanche et belle comme le marbre, son golfe étincelant semé d'îles semblables à des pierreries où se réfléchissent tous les feux du soleil, quelle âme contemplative et passionnée ne sentirait pas jusqu'en ses profondeurs ce contraste unique sous le ciel qui inspirait à Chateaubriand le cri : « C'est le paradis vu de l'enfer ! »

Pour une autre classe de voyageurs (la plus nombreuse), l'ascension du Vésuve diffère peu d'une course d'ânes à Montmorency. On s'informe quelques jours à l'avance, dans les hôtels, des étrangers disposés à se mettre de la partie. Un beau matin, après un déjeuner d'huîtres du Fusaro arrosées de vin blanc d'Ischia, la bande joyeuse vole en corricolos vers Portici. Dès les premières maisons l'on voit accourir, crier, hennir, braire, tous à la fois, une foule poudreuse de guides et de coursiers qui encombrent les rues, entourent les voitures et défendent l'accès de la maison de Salvador (1). On discute les prix, on examine les ânes et les chevaux : déjà l'on rit aux larmes. Le plus ridiculement équipé est le plus joyeux. Le cortége sort à grand bruit des maisons et commence à s'élever pêle-mêle sur la belle route qui serpente à travers les vignobles. Cette ai-

(1) C'est le nom d'un ancien guide renommé. Il a laissé plusieurs fils : les uns ont hérité de sa profession ; un autre a hérité d'une belle et bonne ferme située presque au pied du Vésuve.

mable espèce de touristes ne dédaigne pas le paysage : loin de là, elle est de bonne foi et toute disposée à trouver tout admirable. Mais chacun a bien autre chose à faire qu'à regarder ; on a son âne ou son cheval à conduire, à faire galoper, un bon mot à placer, un compagnon à mystifier. Une jeune dame crie, sa monture rétive menace de retourner vers Portici ; on accourt, on se jette les uns sur les autres, on s'embarrasse, on tire, on pousse : c'est un vacarme et un



tumulte à rendre ivres les plus flegmatiques. Aux rares instants paisibles, le Parisien fait des calembours, l'Allemand estropie des citations italiennes ou françaises ; ou bien l'on chante en chœur un morceau de *Masaniello* ou de *la Muette*, ce qui a pour effet agréable de ramener aussitôt au souvenir de tous la lueur des lustres, les décorations d'opéra, les anecdotes de coulisses, les feuilletons, les discussions musicales, toute la fine fleur des goûts parisiens : l'instant est bien choisi. En revanche, l'hiver prochain, à l'Opéra, au milieu du plus beau chant, on se rappellera avec délices les ânes du Vésuve. Tout en détonnant, contant, disputant, s'étourdissant de cris, de quiproquos, de bruit, de grosse joie, on arrive à l'ermitage. Là, que l'on ait ou non faim et soif, il faut s'attabler : c'est de rigueur ; la collation du faux ermite est un article essentiel du programme. Si l'on n'avait point bu sur place quelques verres de lacrima-christi, le vin du cru, on ne se le pardonnerait de la vie. L'entr'acte fini, on reprend les montures, la tête un peu plus échauffée ; on galope encore quelques minutes. Mais enfin la verdure a cessé, on entre en pleine lave, le sommet se dresse à pic : force est de laisser les quadrupèdes. La plus délicate personne du monde pourrait avec un peu de bonne volonté monter sans appui en posant ses petits pieds sur les énormes blocs de lave, à peu près comme on traverse une rivière tarie sur des cailloux rangés en travers : mais c'est chose trop simple. Le bras même d'un cavalier qui n'est rien de plus est

presque prosaïque ; les rudes secousses d'un brancard porté par deux Napolitains musculeux sont plus divertissantes. Tout au moins y a-t-il quelque couleur locale à se suspendre mollement d'une main à une corde qu'un guide en avance de quelques pas tire vigoureusement à lui : plus d'un homme obèse se fait rendre le même service. Le moindre faux pas est une nouvelle occasion de cris et d'explosion de rire. Chemin faisant, on fait des expériences instructives. Aux premières chaleurs du sol, aux premières vapeurs du soufre, on présente à l'entrée des fissures un bâton, quelques papiers : la fumée s'élève, le bâton noircit, le papier brûle : grande admiration ! Mais c'est près du cratère que l'on redouble de verve et d'esprit ; si peu qu'il jaillisse de fumée et qu'il tombe de pierres et d'écume de lave, que d'exclamations, de bravades, de fuites et de retours. On donne des sous de Naples aux guides qui les placent sur les scories enflammées vomies par le volcan, les font entrer à quelque profondeur en les poussant avec un bâton ; les bords des scories se relèvent en se refroidissant, et les sous sont à demi emprisonnés : on peut ainsi rapporter du voyage un témoignage irrécusable d'une ascension périlleuse au Vésuve. Quelquefois l'on dîne à peu de distance du cratère ; on fait cuire les œufs et bouillir le café aux crevasses ardentes. Quant à la descente, elle ne diffère qu'au début ; les guides conduisent vers une pente couverte de cendre ; on a soin d'enfoncer fortement le talon, de se tenir incliné en arrière, et l'on descend en courant : en cinq minutes on a parcouru toute la distance qui avait exigé plus d'une demi-heure d'efforts à la montée : quelques uns, par maladresse ou par plaisir, glissent et trébuchent ; on se rencontre, on se heurte, on culbute ; enfin on se retrouve au pied du cône ; on remonte sur les ânes, sur les chevaux, et on se hâte vers Naples, où l'on assure, à table d'hôte, que l'on ne s'est jamais plus diverti de sa vie. On a joui de tout, hors de la nature. Au milieu de tant de folles distractions, comment aurait-elle trouvé moyen de se faire entendre, comprendre et aimer?

DEUX CHANSONS POPULAIRES DE CHAMISSO,

Traduites de l'allemand.

Adalbert de Chamisso (1), né en Champagne, quelques années avant la révolution française, d'une famille noble qui émigra lorsqu'il avait l'âge de neuf ans, s'identifia tellement avec les mœurs et la langue du pays où les circonstances l'avaient jeté, qu'il est devenu l'un des poëtes les plus originaux, les plus nationaux de l'Allemagne. Rentré momentanément en France, sous l'Empire, pour occuper une chaire au collége de Napoléonville, en Vendée, il ne tarda pas à retourner dans sa patrie d'adoption. « Je suis Allemand dans le cœur et pour la vie, » écrivait-il à l'un de ses amis. La France pourtant n'avait point perdu tous ses droits sur ce cœur si digne d'être disputé : les désastres de la campagne de Russie le pénétrèrent d'une profonde douleur ; la dernière révolution lui inspira un enthousiasme si extraordinaire, qu'il sortit dans les rues de Berlin en pantoufles, en robe de chambre et sans chapeau, agitant à sa main le journal qui en contenait la nouvelle ; il a aussi donné une preuve de nationalité en traduisant les poésies les plus françaises de notre temps, celles de Béranger. Chamisso n'était pas seulement un poëte, c'était aussi un naturaliste fort instruit ; c'était mieux encore, un homme excellent. Fort peu de temps avant sa mort (en 1839), il publia, au bénéfice d'une vieille blanchisseuse, les strophes que nous allons traduire littéralement, vers pour vers. « Si je ne puis me compter moi-même parmi les riches, écrivait-il à cette occasion, je puis du moins enrichir les autres. Cette publication a rapporté environ cent cinquante écus : c'est un bel honoraire pour quarante vers. »

(1) Voy. Pierre Schlemihl, Table des dix premières années.

Ce furent les derniers du poëte : terminer sa vie par de jolis vers et par une bonne action, c'est un double bonheur dont Chamisso était digne.

La Vieille Blanchisseuse.

Vois-tu, penchée sur le lavoir,
Cette vieille femme en cheveux blancs,
La plus active des blanchisseuses,
A l'âge de soixante-seize ans?
D'un pain honnêtement gagné
Elle s'est toujours nourrie ;
Elle a parcouru laborieusement
Le cercle que Dieu lui avait tracé.

Elle a, dans ses jeunes années,
Aimé, espéré ; elle s'est mariée ;
Elle a eu le sort de toutes les femmes :
Les peines ne lui ont pas manqué.
Elle a soigné son époux malade ;
Elle lui a donné trois enfants ;
Elle l'a couché dans le cercueil,
Sans perdre confiance en Dieu.

Quand il fallut nourrir ses enfants,
Elle se mit vaillamment à l'œuvre :
Elle leur inspira la probité,
L'ordre et l'amour du travail ;
Puis, lorsqu'ils purent gagner leur vie,
Elle s'en sépara en les bénissant ;
Elle demeura seule dans sa vieillesse,
Sans que sa sérénité fût altérée.

Elle s'est amassé une petite somme
Pour acheter du lin. Elle a veillé les nuits
Pour transformer son lin en fil.
Elle a porté son fil chez le tisserand.
Le tisserand en a fait de la toile.
Elle a travaillé de l'aiguille et des ciseaux
Pour se coudre de ses propres mains
Une blanche chemise mortuaire.

Ce linceul sans tache,
Elle le conserve en son armoire,
Et lui donne la place d'honneur ;
C'est son unique trésor.
Elle s'en couvre le dimanche,
Pour se pénétrer des paroles du Seigneur ;
Puis elle le serre, en attendant
Le jour du repos, où elle doit s'y ensevelir.

Oh ! puissé-je, à mon dernier soir,
Avoir, comme cette pauvre femme,
Accompli ce que je dois accomplir
Dans le cercle qui m'est tracé !
Puissé-je avoir su comme elle
Me désaltérer au calice de la vie !
Puissé-je avec autant de joie
Revêtir ma chemise mortuaire !

Le Mendiant et son Chien.

Trois écus d'amende pour mon chien !
Que plutôt le tonnerre m'écrase à l'instant !
A quoi songent messieurs de la police?
Que signifie cette exaction nouvelle?

Je ne suis qu'un vieil infirme,
Qui ne peut gagner un liard ;
Je n'ai point d'argent, je n'ai point de pain ;
Je vis de famine et de misère.

Quand je suis malade, quand je souffre du besoin,
Qui donc a pitié de moi?
Quand je suis seul dans le monde de Dieu,
Qui donc me tient compagnie?

Qui me caresse quand je désespère?
Qui me réchauffe quand je suis glacé?
Qui donc, lorsque la faim m'arrache des plaintes,
Endure la faim avec moi et ne se plaint pas?

Tous deux nous cheminons vers le terme;
Bon animal, il faut nous séparer;
Comme moi tu es vieux et infirme,
Et pour te récompenser ils veulent que je te noie.

C'est là le prix de ton attachement!
Ils te traitent comme un de leurs semblables.
Corbleu! j'ai vu des batailles,
Mais je n'ai jamais fait le métier de bourreau.

Voici la corde, voici la pierre,
Voici l'eau... Il le faut donc!
Viens, mon pauvre chien... Ne me regarde pas;
Un coup de pied, et tout sera fini.

Et comme il lui passe la corde au cou,
L'animal lèche sa main.
Le pauvre homme défait la corde aussitôt,
Et se l'attache à lui-même.

Il lance un jurement effroyable,
Rassemble ses dernières forces,
Et se précipite dans les eaux qui gémissent,
S'ouvrent en cercle et sur lui se referment.

Mais le chien s'élance à son secours;
Ses cris donnent l'éveil aux bateliers;
Il les tire en hurlant par leurs habits...
Hélas! on ne trouve plus qu'un cadavre.

On l'enterre silencieusement;
Le chien l'accompagne au cimetière;
Sur le sable qui le recouvre,
Il s'étend tristement et meurt.

L'HOSPITALITÉ.

LÉGENDE SERBE.

La race slave est renommée partout, et depuis les plus anciens temps, pour son hospitalité. Les Serbes ont une légende qui fait un terrible tableau de cette vertu populaire, une légende copiée sur celle du sacrifice d'Abraham, mais d'une nature toute barbare. La voici, telle à peu près qu'elle m'a été racontée sous les verts rameaux de la Save.

Le jour tombe; la lune brille sur les plaines de neige. L'étranger entre dans la demeure du pauvre Lazare.— Sois le bienvenu, lui dit Lazare. Puis, se tournant vers sa femme: — Luibitza, allume le fagot, et prépare le souper.

Luibitza répond: — La forêt est vaste, et le fagot pétille et flamboie dans l'âtre. Mais où est le souper? N'avons-nous pas jeuné depuis deux jours?

La honte et la confusion saisissent le cœur du pauvre Lazare.

— Es-tu un Serbe, dit l'étranger, et n'as-tu rien à donner à ton hôte?

Le pauvre Lazare ouvre l'armoire, monte au grenier, et ne découvre rien, pas un morceau de pain, pas un fruit. La honte et la confusion saisissent son cœur.

— Voici de la nourriture et de la chair fraîche, dit l'étranger en posant la main sur la tête de Janka, l'enfant aux cheveux bouclés.

Luibitza le regarde, jette un cri, et tombe sur le sol.

— Jamais, s'écrie Lazare, jamais il ne sera dit qu'un Serbe a manqué aux devoirs de l'hospitalité!

A ces mots, saisissant Janka, il l'égorge comme un agneau. Oh! qui pourra décrire le souper de l'étranger?

Lazare s'endort, et vers minuit il entend l'étranger qui l'appelle et lui dit: — Lève-toi, Lazare; je suis le Seigneur ton Dieu. L'hospitalité serbe est restée sans tache. Ton fils est ressuscité, et l'abondance est dans ta maison.

Vivent longtemps le riche Lazare, la belle Luibitza, et Janka aux cheveux bouclés!

MONUMENTS GAULOIS DE NOTRE-DAME.

(Premier article.)

En 1711, Louis XIV ayant donné ordre de changer le maître-autel de l'église de Notre-Dame à Paris, on fut obligé de faire quelques travaux dans le milieu du chœur pour le caveau destiné aux inhumations des évêques. Tandis qu'on creusait dans ce but, on rencontra à la profondeur de deux mètres environ un vieux mur qu'il fallut démolir pour continuer la fouille. Il se composait dans sa partie inférieure de fort grosses pierres sur lesquelles, dès qu'on eut un peu déblayé, on reconnut des reliefs et des inscriptions: c'étaient les débris de quatre autels élevés par les Gaulois sous la domination romaine, et par suite de cette circonstance, beaucoup plus explicite que les autels purement druidiques toujours composés de pierres brutes. Leur présence suffisait pour attester que dès les premières années de l'ère chrétienne, les prêtres gaulois avaient un établissement considérable, puisqu'il se composait de quatre autels, au lieu même où quelques siècles plus tard devait être bâtie la métropole de la France. L'enfouissement de ces autels marquait aussi le fait de leur destruction violente à l'époque de la propagation du christianisme. Malheureusement les mains qui s'en étaient servies pour construire une muraille ne les avaient pas ménagés avec beaucoup de respect. Ils avaient été coupés en deux pour mieux s'adapter aux exigences de la bâtisse, et des quatre autels un seul se retrouvait au complet: les trois autres n'offraient que la partie supérieure, heureusement la plus intéressante à cause des têtes, des figures et des inscriptions. Les coups de marteau, soit des destructeurs, soit des ouvriers qui avaient érigé la muraille, ou de ceux même qui l'avaient démolie, avaient en outre notablement endommagé les reliefs et surtout les caractères. Néanmoins la découverte était la plus importante qui se fût jamais faite en antiquités gauloises, et tous les savants de l'Europe, mis en possession de ces monuments par les gravures et les descriptions qu'on s'empressa d'en répandre, s'appliquèrent aussitôt à en faire le sujet de leurs commentaires. Quelque dégradés qu'ils fussent, ils jetaient une lumière toute nouvelle sur la religion de la Gaule, et ce n'était pas un des points qui touchât le moins la curiosité, que de voir la cathédrale de Paris laisser ainsi sortir de ses flancs ces documents capitaux sur la religion presque inconnue à laquelle le christianisme était venu succéder.

M. Baudelot, qui, du moins par cette circonstance, a réussi à se faire une place dans l'histoire littéraire de ces monuments, parut le premier sur les rangs. Sa dissertation était accompagnée de gravures qui représentaient les reliefs, non dans leur état actuel, mais tels que l'auteur supposait qu'ils avaient dû être au sortir des mains du sculpteur. C'était donner grande carrière à l'imagination. Aussi le texte répondait-il parfaitement à un tel accompagnement. L'auteur avouait « qu'il n'avait pu se refuser au plaisir de parler le premier de ces monuments, » et demandait excuse de n'avoir pu en si peu de temps « en donner une explication et plus brillante et plus recherchée. » M. de Mautour répondit presque aussitôt par une dissertation plus méthodique et appuyée sur des figures plus exactes. Son prédécesseur était vivement tancé de ses licences; car il ne doit être permis, en effet, quand on reproduit les ouvrages des anciens, de rien ajouter ni suppléer. L'illustre Leibnitz, qui, dans l'immense diversité de ses études, comprenait depuis longtemps les antiquités gauloises et germaniques, se jeta presque aussitôt sur ce sujet en ouvrant un troisième avis, différent des deux précédents; et, comme il prenait vivement à partie M. Baudelot, il s'ensuivit une dispute assez sérieuse. Après plusieurs répliques de part et d'autre, Leibnitz y mit fin. « M. Baudelot, dit Eccard, montrant qu'il n'était pas fort habile dans les antiquités celtiques, et se laissant emporter hors des questions; Leibnitz, mieux occupé, cessa

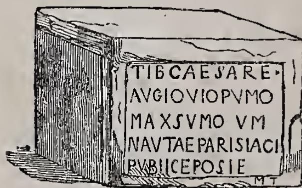
la discussion. » Eccard, quoique grand partisan de Leibnitz, ne le suivit pourtant pas dans ses opinions par trop hasardées, il faut en convenir, et, se frayant une voie à part, prit à peu près le milieu entre ses devanciers. Il est superflu d'entrer plus avant dans le détail de ce débat ; ajoutons seulement que dom Montfauçon dans son grand traité de l'Antiquité expliquée, dom Lobineau dans un ouvrage spécial, dom Martin dans son livre de la Religion gauloise, plusieurs membres de l'Académie celtique dans le premier volume des Mémoires de cette société, contribuèrent à jeter sur la question de nouvelles lumières. Mais il s'en faut qu'elle soit entièrement résolue. C'est à peine si, avec toutes les connaissances que nous fournit la littérature des Grecs et des Romains, nous parvenons à expliquer les monuments de leur religion ; qu'est-ce donc lorsqu'il s'agit des monuments d'une religion qui n'a laissé aucune littérature, et de laquelle on entrevoit à peine quelque chose à travers les récits superficiels ou erronés des conquérants !

Une inscription parfaitement conservée ne peut laisser aucun doute sur la date de ces monuments. On peut la traduire ainsi : *Sous Tibère-César-Auguste, les nautes parisiens ont consacré publiquement ce monument à Jupiter très bon, très grand.*

Ces *nautes* étaient les négociants faisant le commerce sur la Seine. Leur confrérie demeura longtemps importante. On sait que c'est à leur activité que Paris a dû son développement dans les premiers siècles de cette histoire. C'est assez dire l'influence qu'ils ont eue sur les destinées du monde. Comme on le voit par un arrêt des *Olim* de 1268, ils portaient à cette époque le nom de *mercatores aquæ*, marchands de l'eau, équivalant à leur titre de *nautæ*, navigateurs, qui n'était sans doute que la traduction littérale de leur nom gaulois. La navigation de la Saône était exploitée de la même manière par une compagnie de marchands dont on connaît l'existence par les inscriptions qui donnent également à ses membres le nom de *nautæ* : *Locus datus decreto nautarum araricorum*, dit un de ces monuments. C'est à cette antique compagnie parisienne que remontait la magistrature du prévôt des marchands, *prévost de la marchandise de l'eau*, comme le désignent d'anciens arrêts, qui joua souvent dans le moyen-âge un si grand rôle. C'est à elle aussi, sans aucun doute, que se rapporte ce bateau qui forme aujourd'hui les armoiries de la ville de Paris, et qui se voit de temps immémorial sur le sceau de la commune. Dom Martin a pensé que c'étaient ces nautes eux-mêmes, comme assistant à la dédicace de leur monument, qui étaient représentés sur deux des faces de la pierre avec des piques et des boucliers. Il n'y a point à s'étonner de leur voir les armes à la main, puisque tout Gaulois était soldat, et que par conséquent, dans toute cérémonie, le costume de citoyen devait nécessairement être le costume militaire. D'ailleurs, des armes, dans un temps où la police était loin d'être parfaite, formaient l'accompagnement obligé d'un négociant voyageur, et, si l'on peut ainsi dire, d'un colporteur.

Cette opinion explique non seulement d'une manière très simple la présence de ces personnages armés, mais elle met sur la voie du sens de l'inscription *eurises*, qui s'est conservée au-dessus de l'un des groupes. On trouve dans la langue celtique les deux radicaux de *eur*, bonheur, et de *reiser*, batelier ; ce qui amènerait à donner à *euriser* le sens de *bons navigateurs.* La langue grecque, qui offre sur plusieurs points de grandes affinités avec le celtique, avait le mot de *curreites*, celui qui a les flots à souhait, et par la transmutation si ordinaire du *t* en *s*, et de l'*ei* en *i*, ce mot est presque identique avec le nôtre. Cette interprétation fort simple ne ressemble guère à celle d'un érudit moderne, qui, sans doute pour faire du nouveau, proposait d'ôter la finale d'*eurises*, pour avoir *euriz*, qui sans doute, dit-il, est pour *ouriz*, qui lui-même ne diffère guère de *gouriz.* Or, *gouriz*, en breton, signifie ceinture, et comme l'on sait qu'un homme sans ceinture était chez les anciens le synonyme d'un efféminé, à l'inverse l'homme ceint devait signifier l'homme courageux : donc le personnage armé d'une pique est le Dieu du courage. C'est un exemple de l'abus que l'on a fait longtemps de la science des étymologies, devenue si sérieuse et si féconde depuis que ses vrais principes, grâce aux mémorables travaux de MM. Grimm et Burnouf, ont été bien posés. On sait jusqu'où l'on était venu avec cette prétendue méthode des dérivations successives : l'histoire de ce philologue qui, en changeant seulement une lettre, puis une autre, à un mot, était arrivé, en pleine bonne foi, à dériver *alphana* d'*equus*, est demeurée célèbre.

La quatrième face du monument est excessivement dégradée. On peut voir cependant que les personnages qu'elle








(Autel gaulois trouvé dans les fondements de Notre-Dame de Paris, en 1711.)

représente sont sans armes et revêtus de larges manteaux. C'est ainsi que sont figurés les druides sur tous les monuments. Il y a même une des têtes, la seule qui soit à peu près conservée, qui présente une sorte de diadème. Peut-être est-ce une couronne de chêne mal exécutée et à demi effacée ? Si cela était, il ne pourrait y avoir aucun doute que ces personnages ne fussent des druides, puisque la couronne de chêne les caractérisait dans toutes les cérémonies. Le nom de *senani*, placé au-dessus du bas-relief, semble concourir à la même explication. Il est fondé sur le radical *sen*, respectable, d'où les Latins avaient fait *senex*, vieillard, *senatus*, sénat, etc. : notre mot prêtre, dérivé du mot grec *presbus*, *presbuteros*, vieillard, reviendrait justement à celui de *senani.* Il est d'ailleurs évident que rien n'était plus naturel que de représenter, à côté de ceux qui élevaient le monument, ceux qui venaient le bénir et le consacrer; et il n'est pas difficile non plus de concevoir pourquoi le mot national et caractéristique de Druides avait été écarté d'un monument érigé par les marchands de Paris, dans une intention manifeste de flatterie envers les maîtres de la Gaule : ces derniers s'étudiaient en effet à proscrire partout le culte druidique, pour ne permettre aux vaincus qu'un polythéisme bâtard, dont les monuments dont il s'agit ici sont justement une marque.

Cicéron a dit des hommes : « Ils sont comme les vins ; l'âge aigrit les mauvais et rend meilleurs les bons. » On peut dire que l'infortune produit sur eux le même effet.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE COMMERCE ET LES MÉTIERS DE PARIS
AU MOYEN-AGE.



(Le Grand-Pont de Paris au quatorzième siècle. — D'après un manuscrit conservé à la Bibliothèque royale.)

Voici le dessin exact d'une miniature qui a été exécutée vers l'an 1345, sous le règne de Philippe de Valois. Elle représente saint Denys avec ses compagnons, saint Rustique et saint Eleuthère, au moment où on les entraine hors du prétoire, leur sentence ayant été prononcée par le préfet Sisinnius. Des mains et des têtes coupées jonchent le sol pour indiquer quel genre de martyre ils vont subir. Bien entendu, l'enlumineur a affublé les personnages à la mode de son temps et placé la scène dans le Paris du quatorzième siècle. Sisinnius, transformé en prévôt de Paris, est représenté siégeant au Châtelet; chacun des martyrs, revêtu de la chasuble, est tenu au collet par un sergent d'épée; enfin le pont qu'ils vont traverser est celui qu'on appelait le Grand-Pont. C'est principalement sur ce dernier édifice que nous appellerons l'attention de nos lecteurs.

Très longtemps il n'y eut que deux ponts à Paris, le Petit-Pont, sur le petit bras de la Seine (il existe encore, du moins la place et le nom n'ont pas changé), et le Grand-Pont sur le grand bras, situé un peu plus haut que l'endroit où est aujourd'hui le Pont-au-Change. Ce dernier était de beaucoup le plus important, parce que le mouvement de la ville se portait déjà vers le nord; aussi les trois grandes autorités qui régnaient sur le vieux Paris en avaient-elles chacune leur part: la chaussée était au roi, les arches de côté aux chanoines de Notre-Dame, et l'arche du milieu au corps des marchands. Empressons-nous d'avertir qu'il ne faut pas se figu-

rer ici la condition de certains édifices que le régime moderne a dévolus, à charge d'entretien, et à l'État, et au département, et à la commune. La propriété dont nous voulons parler était seigneuriale, et son principal caractère était d'entraîner juridiction au bénéfice de chacun des copartageants, tellement que la justice royale connaissait des délits et contraventions commis sur la chaussée du Grand-Pont, tandis que les cas relatifs aux arches de côté étaient déférés au tribunal de l'Église ou For-l'Évêque, et ceux de l'arche du milieu à l'assemblée des marchands dite le Parloir aux bourgeois. Il est encore à noter que la seigneurie des chanoines était grevée de telle servitude qu'en aucun cas ils ne pouvaient livrer leurs arches à la navigation : cela explique pourquoi tous ces moulins représentés sur notre gravure, et nous conduit à parler du privilége de la *hanse parisienne* ou *confrérie des marchands de l'eau*.

Aucune grande industrie ne fut importée à Paris par les Romains; mais cette ville, rapprochée comme elle l'est du confluent de deux grandes rivières, devint naturellement un lieu d'entrepôt. Une compagnie de mariniers expéditionnaires s'établit de bonne heure pour exploiter le transit des marchandises qui, des provinces centrales, gagnaient la basse Seine et les côtes de l'Océan. Cette compagnie se maintint à travers les temps barbares et sut, malgré les révolutions, conserver les priviléges qu'elle tenait des Césars. Elle les fit valoir lorsque la féodalité se forma, et, comme à une très longue possession elle joignait la concentration en ses mains de tout le matériel de la navigation, elle fut assez forte pour se constituer un fief de la rivière. Par là il arriva que les mariniers parisiens, qui n'étaient à terre que des vilains, furent sur l'eau des seigneurs, et cette prérogative amena dans leur confrérie toutes les riches familles urbaines qui cherchaient à se relever de l'abjection féodale. Les bourgeois de Paris et les navigateurs de Seine, confondus ensemble dès le règne de Louis-le-Gros, ne formaient plus qu'un seul corps, nommé *hanse* ou compagnie marchande, et dirigé par le *prévôt des marchands*, chef élu, dont la nomination avait lieu tous les deux ans. Les rois respectaient alors et favorisaient de toute leur puissance ce corps, destiné à concentrer en lui par la suite toutes les attributions municipales.

Ayant été posé le principe que le parcours du fleuve dans le comté de Paris appartenait à la compagnie des marchands, il s'ensuivit qu'à ses seuls membres fut restreint le droit d'avoir bateau portant marchandise entre Corbeil et Poissy. Pas d'exception pour les navigateurs de l'Oise et de la Marne : la Seine leur était interdite ; c'était à eux, lorsqu'ils étaient parvenus à la limite infranchissable, de livrer leur chargement pour le transborder sur les bateaux parisiens. Toutefois, comme ce système n'eût pas manqué d'amener de grands retards et sans doute aussi de réduire le nombre des expéditions, on fit une facilité aux forains, c'est-à-dire aux négociants de l'étranger et des provinces adjacentes; on leur permit d'amener leurs denrées sur les eaux de la hanse, pourvu qu'ils eussent fait société avec quelqu'un de ses membres. Ainsi le Normand qui voulait conduire dans les pays hauts un chargement de sel, devait préalablement envoyer à Paris et y faire déclarer son intention de remonter pour vendre à tel port : alors le prévôt des marchands désignait un bourgeois hansé de Paris pour être le *compagnon* du forain. Ce compagnon avait droit à la moitié de la cargaison, ou bien, s'il aimait mieux laisser vendre le tout, il partageait le bénéfice avec le forain; en échange il donnait à celui-ci une marque qui le rendait inviolable. Que si le forain cherchait à se soustraire à ce pacte onéreux (pacte analogue en droit public à celui moyennant lequel les trabucayres assurent le chemin aux voyageurs), que s'il s'aventurait dans le ressort de la hanse sans avoir fait sa déclaration, ou ayant fait une déclaration fausse, il s'exposait à la confiscation; son bateau, saisi par les gardes du fleuve, était vendu, et le bénéfice de la vente partagé entre le corps des marchands et le roi.

Comme il arrive de toute usurpation, la compagnie éleva des prétentions plus grandes à mesure qu'elle se sentit plus forte. Avec l'assentiment des rois, que le partage des forfaitures rendait pleins de zèle à son égard, elle étendit sa domination despotique sur une partie de la haute Seine et sur l'Yonne jusqu'à Auxerre. Un peu après elle fit conférer aux bourgeois de Paris le droit exclusif de débarquer en grève le vin de Bourgogne, de sorte que le transport devint si onéreux aux négociants du pays qu'ils renoncèrent à l'effectuer par eux-mêmes. Enfin, comme des hanses s'étaient formées à son exemple dans les villes de Mantes et de Rouen, elle fit abroger ces institutions rivales et déclarer libre la navigation partout, hormis sur le parcours accaparé par elle.

Tel est l'état de choses qui, profondément modifié par le progrès des mœurs, mais toujours entaché de son esprit originel, fut renversé à tout jamais par la révolution française. Les commerçants d'autrefois appelaient cela un *beau privilége;* ceux d'aujourd'hui conviendront sans doute que la liberté est plus belle encore.

Indépendamment de la grande servitude que nous venons d'expliquer, la hanse parisienne savait encore faire peser sur le commerce fluviatile mille petites exactions qui lui servaient à entretenir un peuple de fonctionnaires dont sa splendeur et sa puissance étaient augmentées. Tout bateau chargé qui en montant ou descendant était obligé de passer sous le Grand-Pont, devait payer contribution à un préposé nommé l'*avâleur de nefs* (1), qui venait le prendre avec un batelet à une station déterminée et qui lui procurait le passage sous la grande arche. Ceci explique, par parenthèse, pourquoi la compagnie marchande avait fait en sorte que les autres arches du Grand-Pont fussent impraticables.

Ce n'est pas tout : quand on avait pris port, arrivaient les visiteurs, jaugeurs, mesureurs, crieurs et porteurs assermentés qu'il fallait payer encore. Pour la plupart de ces menues opérations, il est vrai, le vendeur et l'acheteur étaient de moitié dans les frais. Le vin se jaugeait au moyen d'un instrument dont l'étalon était conservé à l'hôtel-de-ville d'Auxerre ; c'était le Parloir aux bourgeois qui avait en sa garde l'étalon des autres mesures employées sur le port. Celle du bois s'appelait moule, et consistait en un cercle de fer dans lequel on empilait les bûches jusqu'à ce qu'il fût rempli. On ne mesurait pas les lattes, les échalas, le bois de hart, qui arrivaient tout bottelés comme aujourd'hui; mais on en visitait les bottes et on mettait le marchand à l'amende s'il y avait apparence qu'il eût défait les liens.

L'office des crieurs était si singulier qu'il mérite d'être exposé avec quelque détail.

Dans un temps où ni les journaux ni les affiches n'étaient connus, les commerçants n'avaient que la voie de proclamation pour déférer à la connaissance du public les marchandises qu'ils mettaient en vente. De là des crieurs de profession qui allaient de rue en rue annoncer telle chose à vendre, en tel lieu, à tel prix. Le métier de ces hommes s'exerçant sur la voie publique avait été considéré dans l'origine comme propriété du roi, qui plus tard le céda moyennant finance à la compagnie marchande. Quiconque avait à faire faire une annonce, payait un droit à la compagnie propriétaire du criage, et en outre salariait le crieur. La compagnie, voulant rendre son revenu aussi fructueux que possible, usa de tous les moyens indirects pour contraindre les commerçants tant en gros qu'en détail à se servir de ses crieurs. Pour cela, elle limita à trois jours le temps que les marchandises amenées au port pourraient rester en

(1) C'est-à-dire celui qui fait descendre les bateaux. Le verbe *avaler* n'est plus usité en ce sens; mais *en aval* est resté dans la langue pour désigner une position inférieure relativement au cours d'une rivière.

bateau, de manière que les marchands, pressés de vendre, eussent recours au moyen de publicité le plus prompt. Quant aux débitants, n'ayant la haute main que sur les cabaretiers, vu son monopole du commerce des vins, voici quelle mesure elle prit à leur égard. Elle ordonna à ses crieurs d'entrer dans toutes les tavernes pour lesquelles ils n'auraient pas été chargés d'annonce, de s'y enquérir du prix du vin auprès des consommateurs et de crier incontinent ce prix, fût-il mensonger; si les buveurs présents refusaient de parler, le broc en vente n'en était pas moins crié, et le crieur le taxait d'office au prix du vin du roi (1), prix qui était toujours inférieur à celui du commerce. Il fallait que le marchand en passât, dans un cas ou dans l'autre, par les conditions de l'annonce faite malgré lui. Cette exaction était tout au détriment du débitant pauvre, car le cabaretier bien approvisionné se trouvait dédommagé, et au-delà, des frais de proclamation par les chalands qu'un crieur intelligent lui amenait. On imagina même d'aller au-devant du consommateur en livrant au crieur un broc et un gobelet. Celui-ci, joignant le spécimen à la réclame, établissait par un débit fructueux la réputation de la marchandise offerte au public.

A ces bachiques attributions, les crieurs en joignaient d'autres d'un ordre bien différent. A la tombée de la nuit, ils s'affublaient d'une dalmatique blanche semée de larmes noires, et s'en allaient, une clochette à la main, crier les morts de la journée, leurs noms et prénoms, leur paroisse et l'heure de leur enterrement. L'accès qu'ils obtenaient par là dans l'intérieur des familles leur attira des demandes de service pour ces apprêts si pénibles dans le premier moment de la douleur: peu à peu ils devinrent entrepreneurs des pompes funèbres. On peut donc dire que leur métier était à la fois de faire pleurer et rire. C'est ce que rappelait le cérémonial usité à leurs propres funérailles; car, tandis que tous leurs confrères marchaient autour du cercueil en faisant tinter leurs clochettes, le conducteur du convoi, muni du broc et du gobelet, offrait à boire aux passants.

Jusqu'ici nous ne sommes pas sortis du domaine des marchands de l'eau. Changeons de point de vue, et considérons ce qui ce passait dans le ressort des juridictions voisines.

D'abord sur cet élément même, dont la hanse surveillait le mouvement commercial avec un soin si jaloux, nous voyons des droits exercés indépendamment des siens, des fruits perçus par d'autres que par elle. Les travers du fleuve, exploités par la confrérie des bateliers-passeurs, étaient la propriété du roi. La pêche appartenait ici au roi, là aux chanoines de Notre-Dame, plus loin à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Ces eaux diverses étaient battues par des pêcheurs en compagnie, qui prenaient bail pour trois ans, qui juraient sur l'Évangile de ne prendre les carpes, brochets et anguilles que d'une certaine grosseur; enfin qui étaient tenus de conformer au moule du roi, de l'évêque ou de l'abbé, les mailles de leurs seines et troubles.

A terre, les droits du roi (bornons-nous à ceux-là, puisqu'ils étaient ceux qui régnaient sur la plus grande partie du territoire), les droits du roi, disons-nous, commençaient aussi près que possible du bord de l'eau. Des préposés, stationnant sur les ports, tendaient la main aussitôt que les denrées avaient touché le sol: c'était le *droit de rouage*. Il n'était pas exorbitant, mais devait sembler lourd après tant d'autres acquittés déjà pour le compte de la compagnie marchande.

Une seule voie de terre conduisant à Paris était fréquentée par le commerce; c'était celle d'Orléans, par où arrivaient sur la place les produits du Centre et du Midi. Ceux qui prenaient ce chemin payaient à Montlhéry leur bienvenue dans le pays de France, *la douce France*, comme on disait alors par comparaison avec les autres pays. Un bureau de péage était établi sous la fameuse tour. Ce n'était pas une des plus petites conquêtes des rois que la jouissance de cette perception. La monarchie naissante avait eu à s'escrimer bien des années contre une dynastie de voleurs, qui, maîtresse du château, prenait pour elle les fruits du passage. Philippe Ier, qui s'était enfin assuré par un mariage de ce poste si important, disait en mourant à son successeur: « Beau » fils Louis, garde bien cette tour, à combattre laquelle je » suis presque tout envieilli, et qui a été un si grand fléau » pour ceux de Paris et d'Orléans, que les uns ne pouvaient » aller dans la terre des autres, pour marchandise ni pour » autre chose, sans le congé des traitres qui y demeuraient. » Il dit cela, mais ne conseilla pas à son fils d'abolir l'impôt.

La route d'Orléans aboutissait alors à la porte Saint-Jacques, établie à la hauteur où est aujourd'hui le Panthéon: là, on acquittait le *droit de chaussée*. Toutes les marchandises, excepté les pierres et les terres à potier, étaient soumises à ce droit. Les bourgeois de Paris, ayant pris à leur charge l'entretien du pavé, en étaient exempts pour les fruits de leurs jardins et le vin de leurs vignes.

Au bas de la rue Saint-Jacques, à la tête du Petit-Pont, s'élevait le Petit-Châtelet, une grosse porte fortifiée, dont la voûte étroite et longue était gardée par un percepteur qui vous mettait encore une fois à contribution. Ce péage, plus ancien que le droit de chaussée, atteignait les objets qui avaient échappé à celui-ci. Toutefois, il admettait aussi des exemptions, les unes inexplicables, les autres consacrant le souvenir d'anciennes charités royales ou d'anciennes rémunérations de services. Ainsi, par exemple, les femmes marchandes ne payaient pas pour le ballot qu'elles portaient sur leurs épaules. Les musiciens ambulants ou ménétriers, les baladins, jongleurs, montreurs d'ours et de singes, en étaient quittes pour un air exécuté devant le péager, ou un tour de souplesse ou une cabriole qu'ils faisaient faire à leurs animaux. Les habitants de Sens, de Moret, de Corbeil, de Bagneux, de La Ferté, du faubourg Saint-Marceau et des enclos de Sainte-Geneviève et de Saint-Germain, avaient la franchise. Lorsque tous les animaux étaient soumis au droit, le porc ne payait pas, le bouc non plus; mais il y avait sur ce dernier une servitude qui consistait à recevoir entre les cornes un petit coup de marteau que lui administrait le péager.

Après les péages venaient les *tonlieus* ou droits de marché. Ils frappaient sans exception les denrées destinées à la vente: aussi était-il interdit, sous peine de forfaiture, aux voituriers et autres conducteurs de marchandises, de rien distraire de leur chargement dans le trajet. Par la même raison, on défendait aux débitants d'aller au-devant des fournisseurs, fût-ce hors la ville, pour faire leurs achats avant la perception du tonlieu. Cette disposition se conçoit encore; mais une chose faite pour renverser toutes nos idées en matière de liberté commerciale, c'est que les marchands de la ville étaient sujets au tonlieu aussi bien que les approvisionneurs du dehors. Pour cela, il était de règle que, le samedi, nul ne pût vendre en boutique. Ce jour-là, les gens des métiers, au lieu d'ouvrir, s'en allaient avec leurs marchandises étaler à la halle, c'est-à-dire se présenter aux agents du fisc. La même servitude était imposée en temps de foire aux changeurs, pelletiers, ciriers, selliers, marchands de soie et bouchers.

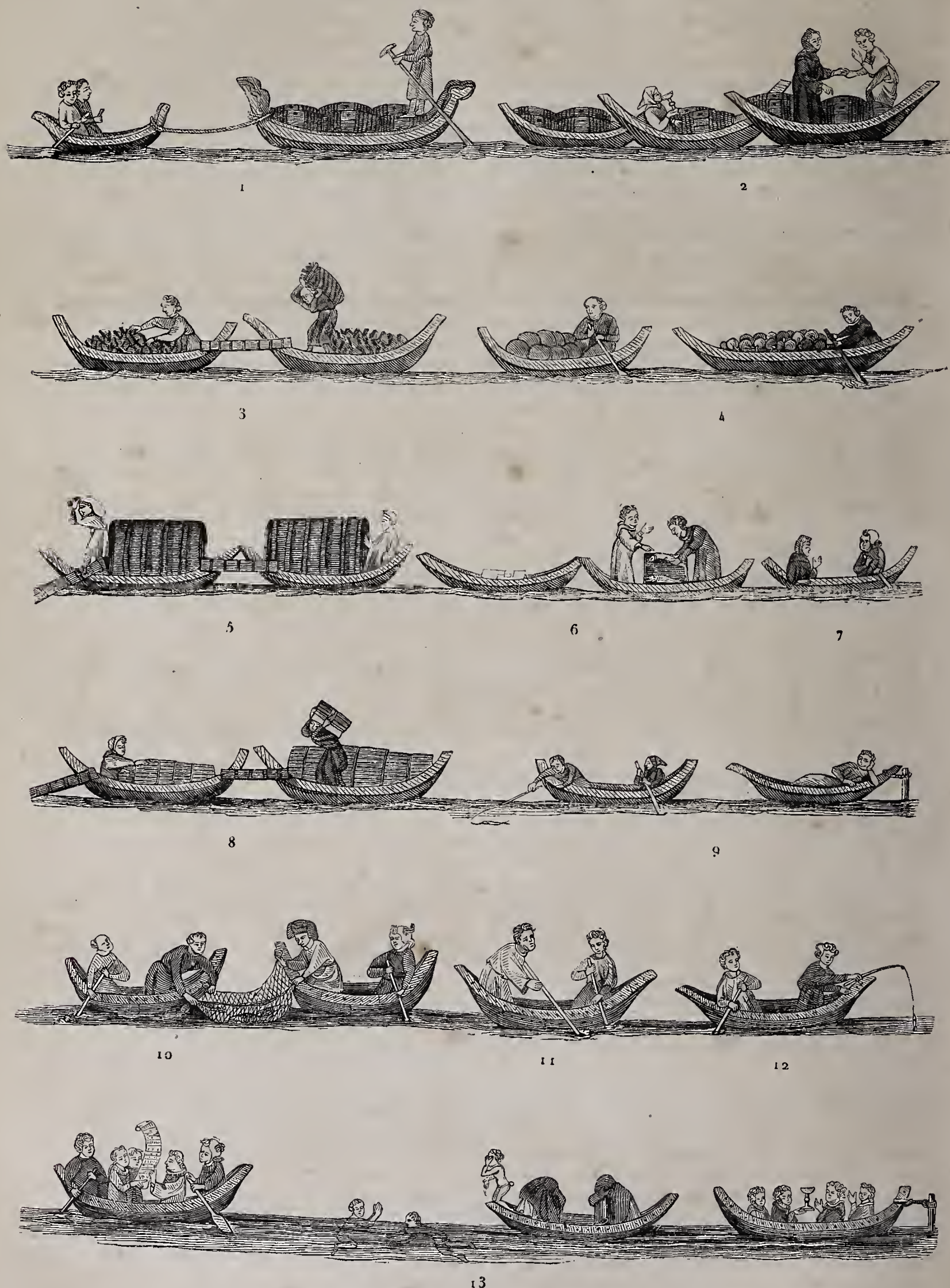
Aujourd'hui peu de marchands sont fabricants: c'était le contraire au moyen-âge. La boutique était l'atelier: aussi le commerce et l'industrie étaient-ils confondus sous la dénomination de *marchandise*, lorsqu'on voulait exprimer la chose en général; de *métier*, lorsqu'on spécifiait une branche particulière, soit de l'un, soit de l'autre de ces objets.

L'exercice de certains métiers était libre; celui du plus grand nombre appartenait au roi et s'achetait de lui ou du fermier à qui il en avait cédé l'exploitation. Comme la hanse marchande se fit, autant qu'elle put, fermière perpétuelle de cette branche de revenu, il en résulta que les métiers, qui d'abord

(1) Le roi avait ce privilége, qu'au temps de la vendange tout commerce de vin devait cesser au profit de la vente du sien pendant un certain nombre de jours. Cela s'appelait le *banvin*.

MÉTIERS ET MOEURS DE PARIS AU QUATORZIÈME SIÈCLE.

(D'après un manuscrit conservé à la Bibliothèque royale.)



1. Bateau hansé de vin conduit par l'avaleur de nefs. — 2. Déclaration et essai du vin au port de Paris. — 3. Charbon au port. — 4. Bateaux de fruits. — 5. Bateaux de blé. — 6. Poissonnier d'eau douce. — 7. Batelier passeur. — 8. Bateaux de bois. — 9. Canots parisiens. — 10. Pêche à la seinne. — 11. Garde de la rivière. — 12. Pêche à la ligne. — 13. Les plaisirs sur l'eau.













14. Traîneau.— 15. Voiture à bras. — 16. Haquet de viu.— 17. Banneau de pierres.— 18. Charrette de foin.— 19. Muletière. — 20. Bouvier.— 21. Ménétrier.— 22. Pâtre. — 23. Crieur de vin.— 24. Jongleur. — 25. Privilégié exhibant sa charte à un préposé du fisc.— 26. Marchand d'oublies ambulant. — 27. Chiffonnier. — 28. Laitière. — 29. Montreur de singe. — 30. Porteurs de bois de la ville. — 31. Garçon talemelier. — 32. Fripier ambulant. — 33. Marchand à la saison. — 34. Truands. — 35. Porcher.— 36. Maquignon.— 37. Valet de chiens.— 38. Porteur d'eau.— 39. Pèlerin marchaut pieds nus.— 40. Barbier. —41. Coutelière.— 42. Étal de changeur.— 43. Fileresse.— 44. Étal d'oublaieur.—45. Orfévre.—46. Épicier.—47. Apothicaire. — 48. Mendiants. — 49. Fauconnier. — 50. Oiseleur. — 51. Char branlant ou voiture suspendue. — 52. Voyageur à cheval.— 53. Sommier de marchand.— 54. Chasseur.— 55. Boueux.— 56. Porteur de farine.

avaient été royaux, finirent par être municipaux. Cependant la police générale de l'industrie et du commerce resta toujours au magistrat représentant du roi, au prévôt de Paris, et plus tard au lieutenant de police, lorsque l'esprit des temps modernes eut séparé, comme elles doivent l'être, les attributions militaires, judiciaires et administratives. La gravure placée en tête de cet article montre assez que la confusion n'était pas près de finir au quatorzième siècle, puisqu'on y voit le prévôt de Paris rendant la justice en costume de chevalier.

Au-dessous de la juridiction du Châtelet, les gens de métiers en reconnaissaient une autre qu'ils s'étaient imposée à eux-mêmes : c'était celle des jurés qu'ils choisissaient entre eux pour surveiller la qualité des produits mis en vente, et maintenir l'excellence des procédés de fabrique. Il y avait là une bonne intention qui, faussée dans la pratique, eut pour résultat d'implanter dans toutes les industries l'esprit de monopole et de routine, et d'opposer au progrès le plus grand, peut-être, des obstacles qu'il ait eu à surmonter.

Voici quels étaient les principaux métiers à Paris :

Les bouchers, dont l'industrie ne pouvait s'exercer que de père en fils; les talemeliers ou boulangers; les poissonniers de mer, établis à la halle; ceux d'eau douce, qui étalaient sur une rangée de pierres dans le cloaque appelé encore aujourd'hui rue Pierre-à-Poisson; les blaetiers ou marchands de blé; les sauniers ou marchands de sel; les cervoisiers ou brasseurs; les oublaïers ou marchands d'oublies et d'autres pâtisseries fines; les regrattiers d'aigrun ou fruitiers; les cuisiniers ou rôtisseurs; les épiciers, qu'on ne voit apparaître qu'au commencement du quatorzième siècle; les barbiers-chirurgiens; les changeurs, qui faisaient à la fois le change et la banque; les drapiers, qui avaient le pas sur tous les autres métiers; les pelletiers; les merciers, tenant non seulement la mercerie, mais encore tous les objets qui concernent aujourd'hui la nouveauté; les chaussiers ou fabricants de bas; les chapeliers, distribués en quatorze métiers, selon la matière sur laquelle ils opéraient; les cordonniers, pour les chaussures fines; les basaniers ou savetoniers, pour les gros souliers; les savetiers, pour le raccommodage des chaussures; les fèvres ou forgerons, qui ne se confondaient pas avec les serruriers; les bouclicrs de fer, fabricants de boucles; les haumiers, fabricants de casques; les haubergiers, fabricants de cottes de maille; les orfévres; les patenotriers ou fabricants de chapelets; les tailleurs de crucifix, distincts des tailleurs d'images ou sculpteurs; les fileresses, qui préparaient pour le tissage la soie vendue en bourre sur le marché; les tresseurs de soie, ouvreuses de soie et fabricants de drap de soie; enfin les métiers de bâtiments, qui étaient, à peu de chose près, les mêmes qu'aujourd'hui, si ce n'est qu'il n'y avait pas d'architectes, et que c'étaient les maîtres maçons qui donnaient les plans pour construire.

Après ces métiers, qui étaient organisés en corporations et avaient leurs règlements et statuts, venait la foule de petits marchands qui roulaient sur le pavé. Par un effort charitable, les pouvoirs élevés les avaient maintenus contre la jalousie des confréries qu'alarmait même la concurrence du pauvre. Ceux-là sont à peine nommés dans les anciens documents; mais il n'est pas difficile de se faire une idée de leur condition. C'est pour eux qu'avait été fait l'ancien adage : *Là où il n'y a de quoi, le roi perd ses droits.*

POÉSIE AMÉRICAINE.

LA MAIN DE MA MÈRE,

Par MISTRESS SIGOURNEY.

Pourquoi regarder mes cheveux blancs avec surprise, enfants aux cheveux noirs et blonds? Les vôtres blanchiront aussi sous le souffle des soucis et des ans.

Jadis je fus jeune comme vous; comme vous j'avais une mère qui veillait à mon chevet, dont les lèvres essuyaient mes pleurs sur mes joues, qui enseignait à ma langue à bégayer les premiers mots.

Et quand venait le soir, elle me faisait agenouiller près d'elle, et, posant sa main sur ma tête, elle priait, à genoux aussi, elle priait pour moi.

Et tant que je sentais sa main sur mon front, je revoyais les anges et leurs blanches ailes, et il me semblait habiter encore le monde radieux d'où j'étais descendu.

Mais il vint un jour terrible, un jour où l'on m'arracha d'auprès d'elle, un jour où il ne me fut plus permis de la voir, un jour, hélas! où elle mourut.

On me le dit, mais je ne compris pas; je cueillis une rose blanche, et me glissai dans sa chambre. Elle dormait d'un étrange sommeil, et pour la première fois sa voix aimée ne me répondit pas.

Ce soir-là, je m'agenouillai tristement, et je priai. Sa main ne pressait plus mon front, et pourtant je la sentais encore; mais au lieu des radieux visages des anges, je voyais le visage pâle et défait de ma mère.

Les années passèrent rapides sur ma tête, et je grandis dans une sauvage et capricieuse indépendance; puis les passions me terrassèrent, et je fus courbé et plié jusqu'à terre par l'ouragan. Mais au milieu du calme des nuits, je sentais cette main douce et puissante s'abaisser sur moi, et je pleurais.

Avec la jeunesse vinrent les attraits et les écueils du plaisir; mais au penchant de l'abîme la main me retenait.

Comme autrefois, il me semblait qu'elle s'enlaçait dans ma chevelure, et une voix basse et lointaine me disait : — Mon fils, mon bien-aimé, garde-toi de faillir! ne pèche pas contre ton Dieu, contre ta mère!

L'âge a affaibli ma mémoire, voilé les objets, émoussé les sons; mais ce contact sacré est demeuré présent comme au premier jour : sous la glace des ans, sur mes cheveux blanchis, je sens cette main bénissante.

Et lorsque, franchissant l'obscur passage de la tombe, j'entreverrai le ciel, la main qui m'a sauvé, la main de ma mère, me guidera vers elle et vers Dieu.

ÉTYMOLOGIE DU MOT *Malle-Poste*.

Louis XIV, fameux par ses palais, ses canaux, ses forteresses et ses ports de mer, n'avait pas construit une seule route (1). Sous son règne, on ne voyageait encore qu'avec peine et danger sur des chemins tracés par le hasard et abandonnés aux accidents de la nature. L'usage des chevaux de poste finissait, pour les particuliers, à quelque distance de la capitale. Le transport des lettres se faisait dans une malle attachée sur le dos d'un cheval. C'est en mémoire de cet usage que la voiture de nos courriers s'appelle encore la *malle*, et le cheval qu'on y attache le *mallier*. LEMONTEY.

SPECKBACHER.

Quand on parle de la guerre de 1809, où le Tyrol entier se leva pour s'affranchir de la domination de la Bavière et renouer les anciens liens qui l'unissaient à l'Autriche, le nom de Hofer est le premier qui se présente à l'esprit (voy., sur Hofer, la Table des dix premières années). La vie de ce héros populaire est un drame émouvant auquel rien ne manque, ni les vives et saisissantes péripéties, ni la gloire qui environne un simple paysan, ni le fatal arrêt qui termine sous les murs d'une ville étrangère cette existence si humble d'abord, puis soudain si brillante. Hofer s'est acquis un tel éclat qu'il efface tous ses compagnons d'armes : cependant il y a eu à côté de lui des hommes qui mériteraient aussi d'avoir leur historien et leur poëte; tel était entre autres Speckbacher. J'ai entendu des Tyroliens citer le nom de Speckbacher avec autant d'enthousiasme national que celui de Hofer, et se plaindre qu'il ne soit pas plus célèbre et plus honoré. C'est d'après leur récit que j'ai écrit cette courte notice sur un homme qui a donné à ses compatriotes l'exemple du courage et le douloureux spectacle de l'infortune.

Joseph Speckbacher naquit, le 13 juillet 1767, dans un hameau situé à peu de distance de Hall. Son père était mar-

(1) Assertion très hasardée.

chand de bois ; son aïeul s'était distingué dans la guerre de 1703, et ses récits de soldat ne contribuèrent pas peu à éveiller dans l'âme de Joseph l'amour des entreprises martiales. Tout jeune, il s'était déjà fait remarquer de ses voisins par sa force physique et par son ardeur à braver les orages des montagnes et les animaux sauvages des forêts. Jusqu'à l'âge de trente ans, sa vie cependant se passa paisiblement dans le cercle restreint de sa modeste condition. Il épousa une jeune fille d'un cœur excellent. A le voir alors dans son heureux intérieur, secondant les travaux de son père, et aux jours de fête seulement, s'exerçant avec ses amis à tirer à la cible, personne n'eût pensé qu'un jour il aurait une existence si agitée et serait condamné à tant de souffrances.

En 1797, nous le trouvons enrôlé parmi les chasseurs tyroliens, et combattant avec courage à la bataille de Spinge ; puis il rentre sous son toit rustique, puis reprend les armes en 1800. Cinq années après il servait dans la milice d'Innsbruck, et défendait avec elle le passage de Scharnitz, que nos troupes essayèrent en vain de forcer.

En 1809, les Tyroliens résolurent de s'affranchir du joug de la Bavière et de se réunir à l'Autriche. Le jour où la guerre fut déclarée entre cet empire et la France, toutes les cloches sonnèrent le signal de l'insurrection, et tous les hommes en état de porter les armes se rallièrent sous un même étendard. Parmi eux, on remarqua bientôt au premier rang Speckbacher, qui, cette fois, avait le rang d'officier. Hofer l'avait connu en 1805 à la foire de Sterzing ; car c'était dans ces réunions champêtres que les fidèles partisans de l'Autriche établissaient leur plan et se préparaient à leurs batailles héroïques. Hofer, qui appréciait la valeur du jeune chasseur de Hall, avait demandé sa coopération dans l'œuvre qu'il projetait. Speckbacher s'était engagé à servir sous ses ordres, et il remplit loyalement sa promesse. Nous ne dirons point toutes les mêlées où il se jeta avec une intrépide valeur, les défilés qu'il défendit, les batailles où il vit reculer devant lui les régiments bavarois, ni ses courses rapides d'un point à un autre pour porter secours à une ville, pour soutenir une cohorte tyrolienne. La population, du reste, le secondait avec un zèle admirable. A l'approche des ennemis, le tocsin retentissait dans les villages ; les hommes couraient à leur fusil, les femmes et les enfants allumaient sur les collines, sur les montagnes, des feux qui devaient servir de signal aux gens du pays, et indiquer la marche des Bavarois. Nous avons souffert cruellement de cette guerre, nous avons arrosé de notre sang le sol du Tyrol, et enseveli au pied de ces rochers beaucoup de nos meilleurs soldats ; mais c'était le glorieux malheur du temps, et il n'est personne qui ne rende justice à ces populations qui défendaient contre l'invasion étrangère le foyer de la famille, la tombe des aïeux. Il n'est personne qui aujourd'hui n'admire ceux dont l'indomptable énergie nous a opposé la plus désastreuse barrière : les bourgeois de Sarragosse et les montagnards tyroliens.

Le 13 avril, après une bataille sanglante, l'armée française et bavaroise abandonna Innsbruck aux insurgés, qui, dans l'espace de trois jours, avaient fait 6 000 prisonniers, et s'étaient emparés de 800 chevaux de cavalerie. Hofer et Speckbacher entrèrent en triomphe dans cette ville qu'ils avaient si vaillamment défendue. Ce fut là une de ces heures solennelles qu'un peuple inscrit avec orgueil dans ses annales, une de ces heures qui effacent par leur magie les douleurs, les anxiétés du passé, et donnent à toute une nation un mâle sentiment de ses forces et une généreuse confiance dans l'avenir. Mais ce triomphe fut de courte durée. Un mois après, malgré la résistance de Speckbacher, que l'on trouvait partout au poste le plus dangereux, l'aigle de France planait de nouveau dans les rues d'Innsbruck ; le maréchal Lefebvre reprenait possession de la capitale du Tyrol. Forcé de l'abandonner de nouveau, il y rentra encore quelques semaines après. La victoire des Français était complète sur tous les points ; une plus longue lutte devenait impossible ; les Autrichiens eux-mêmes avaient abandonné le pays. La paix fut conclue. Speckbacher, à l'instigation de Hofer, qui ne pouvait point croire à ce traité de paix, voulut rallier encore ces bataillons de chasseurs qu'il avait si dignement commandés. Mais l'Autriche elle-même leur ordonnait de déposer les armes ; ils rentraient l'un après l'autre dans leurs villages, et un jour vint où celui qu'ils suivaient naguère avec tant d'ardeur se trouva seul et sans défense.

Le 24 janvier 1810, la tête de Speckbacher fut mise à prix. Des chasseurs bavarois, des gardes forestiers, des soldats, gravirent pour le trouver les cimes des montagnes, et pénétrèrent dans les défilés. Ils l'avaient surnommé le diable de feu, et juraient de couper sa chair en lambeaux. Speckbacher, cependant, fuyait de chalet en chalet : tant qu'il lui resta quelque argent, il l'employa à acheter des aliments pour lui et quelques fidèles compagnons d'armes qui n'avaient pas voulu l'abandonner dans sa proscription. Bientôt il fut forcé de les congédier, car il ne pouvait plus pourvoir à leur subsistance. Il essaya d'arriver dans le Pusterthal ; mais de tous côtés les chemins lui étaient fermés, ici par des amas de neiges infranchissables, là par des piquets de soldats. Enfin, il parvint à gagner une forêt, et il y passa vingt-sept jours à errer de côté et d'autre, craignant sans cesse d'être surpris, et souvent privé de toute nourriture. Dans une de ces courses inquiètes, il rencontra sa femme et son fils que la crainte d'un emprisonnement avait aussi chassés de leur demeure, et qui n'avaient pour toute provision qu'un peu de pain. Speckbacher eut le bonheur de les conduire dans un chalet où de braves gens se chargèrent de les dérober à toute poursuite en faisant passer l'enfant du pauvre fugitif pour leur propre enfant, et sa femme pour servante de la maison. Quant à Speckbacher, il n'était pas possible de lui donner un asile sûr dans cette retraite ; il se réfugia de nouveau dans les bois, où son domestique lui apportait de temps à autre quelques aliments. Ce domestique pouvait seul le trouver, et ni les menaces, ni les offres d'argent, ni les promesses ne purent un instant ébranler sa fidélité. Vers le milieu de l'hiver, Speckbacher, s'imaginant qu'il était poursuivi moins activement, crût pouvoir reprendre un peu de liberté et s'en alla dans la maison où était sa femme pour célébrer avec elle la fête des Rois. A peine était-il à table qu'un des gens du chalet s'écria : Voilà les soldats ! Speckbacher se précipite à la porte, elle était déjà gardée ; il court à une autre, sort, et aperçoit sept chasseurs bavarois qui s'avançaient vers lui. Avec cette merveilleuse présence d'esprit que donne quelquefois un imminent danger, il prend un petit traîneau qui se trouvait sur le seuil de la porte, le met sur ses épaules comme un domestique qui va chercher du bois, et marche au-devant des soldats. Ceux-ci lui ordonnent de leur laisser le passage libre : « Ah ! ah ! leur répond-il en riant, vous parlez bien à votre aise ; si vous aviez comme moi tant de charges de bois à amener au chalet, vous ne seriez pas si fiers. » Et il continua sa route.

De cette maison où il ne pouvait plus rentrer, il se retira dans une grotte où son excellent serviteur continua à lui porter ce qui lui était au moins rigoureusement nécessaire pour vivre. Au mois de mars, il se hasarda à prendre le chemin de sa demeure, y parvint à l'insu de tout le monde, et se coucha dans l'écurie sous la paille et le fumier. Il resta là sept semaines, n'ayant pour toute nourriture que du lait et du pain. Des soldats occupaient les alentours de sa retraite, et sa femme ne pouvait que de loin en loin, et avec des précautions extrêmes, lui apporter quelques aliments. Un jour ceux qui le poursuivaient pénétrèrent jusque dans l'étable, et s'avancèrent si près de lui que le moindre mouvement l'eût trahi.

Le 2 mai, il sortit enfin de son affreux gîte où il était enseveli comme dans un tombeau. Son corps était alors tellement affaibli par les privations de tout genre et les fatigues cruelles qu'il avait éprouvées, que quelques gouttes de vin

suffisaient pour l'enivrer. La neige couvrait encore les montagnes, mais les sentiers escarpés étaient plus praticables. Speckbacher avait résolu de chercher un dernier refuge en Autriche. Il prit quelques livres de viande, quelques pains, embrassa sa femme en la recommandant à Dieu, et se mit en marche par les ravins les plus déserts, les collines les moins fréquentées. Au point du jour il s'arrêtait entre les rocs, sommeillait d'un sommeil inquiet, puis le soir se relevait et marchait toute la nuit.

Un jour enfin, sa femme qui était restée seule dans sa triste demeure, oubliant sa propre misère pour ne songer qu'à celle de son noble époux, parlant sans cesse de lui avec ses enfants, et priant avec eux pour lui (1), un jour cette tendre et malheureuse femme reçut une lettre qu'elle ouvrit en tremblant, qu'elle lut avec des yeux pleins de larmes; puis elle tomba à genoux en élevant les mains vers le ciel, en criant : « Mon Dieu! mon Dieu! » Elle ne pouvait en dire plus; son cœur était si bouleversé! sa voix si émue! la joie la suffoquait: Speckbacher était à Vienne, Speckbacher était sauvé!

En 1814, le vaillant chasseur tyrolien put rentrer dans son pays; mais les campagnes et les années de proscription avaient miné son robuste tempérament de montagnard. Il mourut le 28 mars 1820, à l'âge de cinquante-trois ans. L'empereur d'Autriche lui avait accordé une pension de



(Speckbacher. — D'après une estampe tyrolienne.)

1 000 florins (2 500 fr.) qui, après sa mort, fut d'abord reversée en entier sur sa femme et ses enfants. Son fils, qui avait une place dans les mines, est mort en 1834. La pension de sa veuve et de ses filles a été amoindrie; mais le temps, qui a diminué la reconnaissance impériale, n'a fait que fortifier et augmenter parmi les honnêtes paysans du Tyrol le souvenir de ses nobles actions et des cruelles souffrances du brave Speckbacher.

(1) « O mon cher époux, » lui écrivait-elle dans une de ces admirables lettres dont les âmes simples ont seules le secret, « chaque fois que je regarde un de nos enfants, mon cœur se serre; car je me dis : Hélas! ce sont de pauvres enfants privés de leur père, et moi je suis une pauvre veuve. » — Plus loin, elle lui dit : « Tes enfants prient avec ardeur pour toi, et souvent ils me demandent : Notre bon père ne reviendra-t-il plus près de nous? »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA VILLA DE SAINT-MARTIN
A L'ILE D'ELBE.



(Vue de Saint-Martin, résidence de Napoléon à l'île d'Elbe. — D'après le dessin d'un voyageur.)

Si, comme on l'a dit, Napoléon étouffait en Europe lorsqu'il en était le maître, comment aurait-il trouvé assez d'espace et d'air pour respirer en cette étroite île d'Elbe? c'était pour lui la cage de l'aigle. Belle prison cependant si l'on veut la comparer au rocher de Sainte-Hélène! Le climat de l'île, délicieux au printemps, est agréable en toute saison; la campagne, riante, fertile, se couvre tour à tour de fleurs, de feuillages, de fruits savoureux, de vignes en festons. Saint-Martin, qui était la résidence favorite de Napoléon, est une maison sans ornements, à un étage d'un côté, à deux de l'autre. Au-devant est une terrasse que l'empereur avait semée d'orangers : il avait aussi réparé une fontaine voisine. Si peu qu'il fût certainement résigné à vieillir dans cet exil, il plantait, il fondait, il reconstruisait, non pour lui, non pour les autres peut-être, mais par raison, par habitude, par passe-temps. Il avait fait décorer la salle à manger à l'égyptienne. L'on voit encore sur la cheminée du salon les bustes en marbre de la princesse Élisa Bacciocchi et de son mari. Mais si l'édifice était peu impérial, la nature alentour avait assez de beauté pour qu'elle eût dû charmer les ennuis de l'hôte illustre, si rien pouvait consoler de la perte d'un trône. De Saint-Martin on découvre d'un côté Porto-Ferrajo, capitale de l'île, à la distance de trois milles, et l'immense plage bleue de la Méditerranée; d'un autre côté, les montagnes; au fond, plus près, la colline de Castiglione, que décorent les restes d'un temple consacré à Voltumna, et une belle vallée où l'on prétend retrouver quelques pierres de la maison d'un Scipion. Mais Napoléon ne se laissait point séduire. Il allait souvent à son palais de Porto-Ferrajo, aujourd'hui habité par le gouverneur de l'île, ou au palais de Porto-Longone, maintenant tombé en ruines. Au premier de ces palais il avait fait ouvrir une porte de derrière; en face du second, il avait fait construire une demi-lune, et il l'avait plantée de mûriers; auprès était un long banc taillé dans le roc, et que l'on appelle encore aujourd'hui le Canapé : quelquefois il venait là s'asseoir sous une tente, et pendant des heures entières il suivait avec une longue-vue les bâtiments qui paraissaient et disparaissaient à l'horizon. Puis, tout-à-coup, il s'élançait au galop dans la plaine, et allait se jeter au milieu des âpres et sévères paysages de Mariana : cette nature bouleversée convenait mieux aux dispositions habituelles de son cœur. Il parcourait l'île en tout sens et comme emporté par sa passion : il ne revenait à sa villa qu'après avoir longtemps fatigué son âme. Depuis que cette grande destinée est accomplie, les voyageurs qui abordent à l'île d'Elbe ne manquent jamais de se faire conduire à Saint-Martin. Marie-Louise en a la propriété : son régisseur l'habite.

DU RECUEIL INTITULÉ *GESTA ROMANORUM* (1).

Les auteurs du douzième siècle sont pour la plupart théologiens. Suivant l'esprit de leur temps, ils trouvent en toute chose un enseignement des devoirs de l'homme ou des mystères de la religion. Ils moralisent ou symbolisent tous les phénomènes du monde physique, les propriétés des plantes, les lois qui président aux mouvements des planètes, les règles de l'art de construire, les différentes parties du corps humain; ils appliquent le même système d'interpréta-

(1) Gesta Romanorum cum applicationibus moralisatis ac misticis. Louvain, 1473, in-fol.; Rouen, 1521, in-12; etc.

tion à toutes les traditions fausses ou vraies, aux fables comme à l'histoire. D'autres contes merveilleux qui, vers ce temps, semblent découler à flots de l'Orient, se mêlent aux légendes, aux anecdotes populaires, aux récits des anciens historiens : les faits se transforment, les noms se transposent, le théâtre des événements change de place; mais, au milieu de cette confusion prodigieuse de souvenirs et d'inventions du passé, une règle domine : au fond de tout doit apparaître le symbole, la moralité. Les moines du treizième siècle composaient en grande partie leurs instructions de ces histoires symbolisées. Dans ce but, beaucoup d'entre eux faisaient collection de toutes sortes de récits, et les écrivaient en latin, suivant l'usage. On possède un nombre considérable de manuscrits de ce genre qui datent surtout des treizième et quatorzième siècles. Tous ont pour objet évident l'enseignement religieux. Parmi les plus remarquables de ces recueils on peut citer le *Promptuarium exemplorum*, les *Summa predicantium*, le *Repertorium morale* de Pierre Berchorius ou Berthorius, et le *Gesta Romanorum*. Nous ne parlerons ici que de ce dernier, qui diffère à certains égards des autres, et que plusieurs critiques considèrent plutôt comme un livre d'imagination destiné aux gens du monde dans le but de contre-balancer l'influence des romans.

Il paraît probable que l'auteur du *Gesta romanorum* (les Gestes des Romains) vivait au quatorzième siècle. On a supposé que ce pouvait être Pierre Berthorius, mais sans autorité suffisante. On l'a aussi attribué à Hélinand, et à Gérard de Leuw, libraire d'Anvers, mais sans plus de preuves. Du reste, la question a peu d'importance. Cette compilation, comme la plupart de celles du moyen-âge, reproduit l'esprit de l'époque beaucoup plus que celui de l'écrivain. Le *Gesta* imprimé diffère notablement de presque tous les manuscrits, et le texte en est certainement postérieur. Robert Guaguin l'a traduit en français.

Toutes les histoires dont se compose ce curieux ouvrage ne sont pas empruntées, comme le titre semble l'annoncer, à l'histoire romaine. On y rencontre çà et là, outre des fables grecques et orientales, des contes tirés de la *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse, des fabliaux, des légendes de saints, des extraits de Jacques de Voragine, des anecdotes qui avaient déjà été popularisées aux siècles précédents. Voici la traduction de quelques passages qui donneront une idée du *Gesta*.

LA VACHE AUX CORNES D'OR.

(Argus.)

Un certain seigneur avait une certaine vache blanche qu'il aimait par deux raisons : premièrement parce qu'elle était blanche, et secondement parce qu'elle lui donnait beaucoup de lait; et comme il l'aimait, il voulut qu'on lui fît deux cornes d'or. Il se demanda ensuite à quel homme il pourrait confier la garde de sa vache. Or, il y avait dans ce temps un certain homme, nommé Argus, qui était fidèle en toutes choses, et qui avait cent yeux. Ce seigneur envoya un messager à Argus, afin qu'il eût à venir près de lui sans délai. Et quand Argus fut venu, le seigneur lui dit : « Je te donne à garder ma vache aux cornes d'or ; et si tu la gardes bien, je te récompenserai en te faisant riche; mais si l'on vole ses cornes, tu mourras. » Et Argus s'en alla avec la vache aux cornes d'or, et il se tenait toujours près d'elle. Et chaque jour il la menait au pâturage, la gardait attentivement, et rentrait avec elle à la nuit. Mais il y avait un homme rusé, nommé Mercure, très habile dans l'art de la musique, qui désirait prodigieusement avoir la vache; et il venait souvent causer avec Argus en cherchant à le tenter soit par de belles paroles d'amitié, soit en lui offrant de l'argent, afin d'avoir les cornes. Argus planta dans la terre le bâton de berger qu'il avait dans les mains, et lui adressant la parole comme si c'eût été son seigneur, lui dit : « Bon ; tu es mon seigneur ; ce soir, je vais à ton château. Tu me dis : Où est la vache avec ses cornes? Je te réponds : Regardez, la vache n'a plus de cornes, parce qu'un certain voleur est venu tandis que j'étais endormi, et a volé les cornes. Mais toi tu me dis : O misérable ! n'as-tu donc pas cent yeux? Comment se peut-il faire que tous tes yeux aient été endormis à la fois, et que le voleur ait volé les cornes? Ce que tu dis est un mensonge... Et alors je serai un homme mort. Si je dis au seigneur : J'ai vendu les cornes, le danger sera le même. » Après ce colloque, Argus dit à Mercure : « Va-t'en, parce que tu n'auras rien de moi. » Mercure s'en alla; mais, le lendemain, il revint avec son instrument de musique; et, à la manière des jongleurs, il se mit à raconter des histoires, et, à tout moment, à chanter devant Argus tant et si bien que deux des yeux d'Argus commencèrent à se fermer; et comme il continua à chanter, deux autres yeux se fermèrent encore, et ainsi de suite jusqu'à ce que tous furent endormis. Et quand Mercure vit cela, il coupa la tête d'Argus, et vola la vache aux cornes d'or.

Moralité. Le maître de la vache blanche est Jésus-Christ; la vache blanche est notre âme; Argus est l'Église, qui a charge de la garder, et Mercure est le diable.

ROSEMONDE.

(Atalante.)

Il était un certain roi qui avait une fille unique très belle et très gracieuse nommée Rosemonde. Quand cette demoiselle fut parvenue à la douzième année de son âge, elle était si habile à courir qu'elle arrivait toujours au but avant que personne eût pu l'atteindre. Le roi fit proclamer dans tout son royaume que quiconque courrait avec sa fille et arriverait au but avant elle serait son mari et l'héritier du trône; mais que quiconque tenterait l'entreprise et ne réussirait pas aurait la tête tranchée. Aussitôt après cette proclamation, il se présenta une foule innombrable de gens pour courir avec la fille du roi; mais tous furent vaincus, et ils perdirent tous leur tête. Mais il y avait en ce temps un certain pauvre jeune homme dans la ville, nommé Abibas, qui se dit en lui-même : Je suis pauvre et de basse extraction. Si je parviens, n'importe par quel moyen, à atteindre le but avant cette demoiselle, non seulement je m'élèverai moi-même à la fortune, mais j'élèverai avec moi toute ma famille. Il imagina donc trois ruses : il se procura premièrement une guirlande de roses, parce que c'est une chose que les demoiselles aiment beaucoup; deuxièmement une ceinture de soie, chose que les demoiselles désirent infiniment; et, troisièmement, un sac de soie, et, dans ce sac, une balle dorée, sur laquelle était écrit : Qui joue avec moi ne s'ennuiera jamais de jouer. Quand il eut ces trois choses, il les cacha sous ses vêtements; il alla au palais, et il frappa à la porte. Le portier sortit, et lui demanda pourquoi il frappait. « Je suis prêt, répondit-il, à courir avec la demoiselle. » Quand Rosemonde entendit cela, elle ouvrit une fenêtre, et, ayant vu Abibas, elle le méprisa dans son cœur, et elle se dit : « Hélas ! avec quel pauvre misérable vas-tu courir? » Mais, comme elle ne pouvait pas refuser, elle se prépara pour la course. Ils partirent ensemble, et la belle jeune fille eut bientôt une grande avance. Quand Abibas vit cela, il jeta la guirlande de roses devant elle : Rosemonde s'arrêta, la releva et la mit sur sa tête. Elle prit tant de plaisir à se parer de cette belle guirlande, qu'Abibas, qui courait toujours, la dépassa. Lorsqu'elle vit cela, elle dit en elle-même : « La fille de mon père ne doit jamais être la femme d'un pauvre diable de cette espèce. » Aussitôt elle jeta la guirlande dans un fossé, courut, et passa devant lui, et, sans s'arrêter, elle lui donna un coup de sa main, en disant : « Arrête-toi, malheureux ; il ne convient pas que le fils de ton père m'obtienne jamais pour femme. » Et elle courut en avant. Alors Abibas jeta devant elle la ceinture de soie : en la voyant, elle s'arrêta, se baissa

pour la prendre, en entoura sa taille, l'admira, et oublia si bien la course qu'Abibas fut bientôt très loin devant elle. Quand la demoiselle s'en aperçut, elle pleura amèrement, déchira la ceinture en trois parties, courut de toutes ses forces, atteignit Abibas, et le frappa encore de la main, en disant : « Oh malheureux ! tu ne m'auras point pour femme. » Et elle s'élança devant lui. Abibas la suivit le plus près possible, et jeta le sac de soie. Rosemonde, qui avait de l'avance, ne sut point se défendre contre la tentation de ramasser le petit sac. Elle l'ouvrit, prit la petite balle dorée, et lut alentour l'inscription : « Qui joue avec moi ne s'ennuiera jamais de jouer. » Pendant ce temps, Abibas arriva au but, et de cette manière il devint l'époux de la fille du roi.

Moralité. Rosemonde est l'âme qui s'élève rapidement par les bonnes œuvres tant qu'elle conserve la prudence. Abibas est le démon qui surprend l'âme par trois moyens : l'orgueil (c'est la guirlande), la coquetterie (c'est la ceinture), l'avarice (c'est la balle dorée).

LE DÉVOUEMENT D'UN ROMAIN.

Une fois, dans une certaine place, située au milieu de Rome, la terre s'entr'ouvrit et laissa un gouffre béant. On consulta les dieux, qui répondirent : « Ce gouffre ne se refermera que lorsqu'un citoyen se précipitera dedans de sa propre volonté. » Personne ne s'offrait pour se sacrifier, lorsque Marc-Aurèle dit : « Si vous m'accordez la liberté de vivre comme je l'entendrai pendant toute une année à Rome, je consentirai très volontiers et avec joie, à la fin de cette année, à me jeter dans le gouffre. » Les Romains, entendant cela, furent très satisfaits ; ils accordèrent à Marc-Aurèle tout ce qu'il désirait ; ils ne lui refusèrent rien. Alors il fit toutes ses volontés, disposa de toutes les richesses des citoyens, de tout ce qui pouvait lui plaire dans la ville, et, quand l'année fut finie, il monta sur un beau cheval, et s'élança dans le gouffre, qui se referma aussitôt.

(On s'étonne de voir le nom du sage Marc-Aurèle si étrangement substitué à celui de Curtius, et la condition du sacrifice n'est pas d'une invention moins singulière ; mais l'explication morale, où Jésus-Christ est substitué au héros romain, est peut-être plus extraordinaire encore.)

Moralité. Rome signifie le monde ; le gouffre, c'est l'enfer qui est au milieu. Avant la naissance du Sauveur, une grande multitude d'hommes tombaient au fond. Le Sauveur est venu, et est descendu jusqu'à l'enfer. Le gouffre s'est alors fermé, et il ne se rouvre que lorsque nous le voulons bien, par le péché mortel.

LES TROIS PATÉS.

Il y avait une fois un riche orfévre qui vivait dans une certaine ville près de la mer. C'était un homme méchant et avare. Il avait amassé une grosse somme d'or, et il en avait rempli un tronc d'arbre creusé, qu'il laissait exposé à la vue de tout le monde, dans un coin de son foyer, en sorte que personne ne pouvait soupçonner que son trésor fût caché là. Mais il arriva qu'une nuit, tandis que tous les habitants dormaient, les eaux de la mer s'élevèrent, entrèrent dans la maison, et soulevèrent la bûche : quand la mer se retira, elle emporta avec elle la bûche, qui, après avoir flotté longtemps, fut enfin jetée sur un rivage, près d'une ville, à un endroit où était une auberge. Le maître de l'auberge, s'étant levé de bon matin, vit la bûche près de sa porte. Il pensa que ce n'était rien de plus qu'un morceau de bois jeté là par hasard ou abandonné par quelqu'un. C'était un homme très généreux et très charitable envers les pauvres et les étrangers. Un jour des voyageurs étant venus loger chez lui par un temps bien froid, l'aubergiste voulut faire du feu. Il prit une cognée pour fendre la bûche ; mais, après deux ou trois coups, il entendit un son singulier : il frappa encore, et découvrit l'argent. Il le recueillit, et l'enferma dans un coffre avec l'intention de le rendre à son propriétaire légitime, si celui-ci venait le réclamer. De son côté, l'orfévre s'en allait errant de ville en ville pour chercher son trésor ; et à la fin il arriva dans l'auberge de l'homme qui avait trouvé la bûche. Lorsqu'il eut parlé de la perte qu'il avait faite, l'hôte dit en lui-même : « C'est sans doute à cet homme que l'argent appartient. Il faut que je fasse une épreuve pour savoir si c'est la volonté de Dieu que je le lui rende. » Alors l'aubergiste fit faire trois grands pâtés de farine. Il remplit l'un de terre, un autre des ossements d'un mort, et, dans le troisième, il plaça l'argent qu'il avait trouvé dans la bûche. Ayant fait cela, il dit à l'orfévre : « Voulez-vous que nous mangions ces trois pâtés de bonne viande ? Celui que vous choisirez sera pour vous. » L'orfévre pesa dans ses mains les trois pâtés ; et ayant trouvé que celui qui était rempli de terre était le plus lourd, il dit à l'hôte : « Je prends celui-ci ; et si je n'en ai pas assez, je choisirai ensuite cet autre. (Il montrait celui qui était plein d'ossements.) Quant au troisième, gardez-le pour vous. » L'hôte, voyant cela, se dit à lui-même : « Maintenant, je le vois clairement, Dieu ne veut pas que cet homme ait l'argent. » Et aussitôt il fit venir les pauvres et les faibles, les aveugles et les boiteux ; puis, en présence de l'orfévre, il ouvrit le troisième pâté, et lui dit : « Vois, malheureux, je t'ai remis ce pâté entre les mains, et tu as préféré à ton argent la terre et les ossements d'un mort, parce qu'il ne plaisait pas à Dieu que ton argent te fût rendu. » Ensuite l'hôte partagea sous ses yeux le trésor entre les pauvres ; et l'orfévre se retira plein de confusion.

Cet apologue a été très souvent répété par les conteurs du moyen-âge avec variantes. Dans quelques manuscrits du *Gesta Romanorum*, les pâtés sont remplacés par des cassettes qui portent des inscriptions. Shakspeare a mis en scène cette idée des trois cassettes dans le *Marchand de Venise.*

M. Thomas Wright, auteur d'un savant essai récemment publié (1), et qui est l'occasion de cet article, exprime le désir de voir paraître une bonne édition du texte anglais du *Gesta* latin. « Ce recueil, dit-il, a exercé une grande influence sur la littérature anglaise, même jusqu'au dix-septième siècle, et il forme un des anneaux les plus précieux dans la chaîne des histoires populaires qui se sont transmises d'âge en âge. » Il ajoute que la collection du *Gesta romanorum*, quoique remplie de futilités, est un sujet d'étude d'un haut intérêt, en ce qu'elle est une expression assez fidèle de la civilisation au moyen-âge. Les histoires classiques y représentent les éléments altérés qui étaient comme les fondements de la société nouvelle. Leur forme gothique montre l'influence de l'esprit de la race germaine qui avait en quelque sorte surnagé. Les légendes monacales attestent les efforts de l'Église pour tirer de toutes choses un enseignement dogmatique ; et les belles fables orientales témoignent de cet échange de pensées qui avait commencé à unir l'Asie à l'Europe par l'intermédiaire des Sarrasins.

LE RUISSEAU.

(Voy. p. 78, 130, 155, 302.)

§ 7. DES PREMIERS HABITANTS DU RUISSEAU.

C'est une question pleine d'intérêt que celle de l'origine des premiers habitants du ruisseau, lorsque surtout des cascades ont dû de tout temps intercepter la communication des parties supérieures avec le reste du courant, dans lequel les animaux des régions inférieures auraient pu venir en remontant. L'esprit se perd en vaines conjectures quand, faisant abstraction de l'intervention du Créateur, il veut ex-

(1) Essays on the literature, superstitions and history of England in the middle ages, by Thomas Wright. 1846, London.

pliquer l'origine de certains animaux et de tous les végétaux à la surface des terres sorties les dernières du sein de l'Océan, et surtout l'origine des êtres vivants confinés dans les eaux douces de ces terres nouvelles séquestrées si complétement par les eaux salées de l'Océan. Comment concevoir, en effet, que des poissons d'eau douce aient pu arriver dans des cours d'eau nés de la réunion des eaux pluviales et aboutissant à la mer? Pareilles difficultés se présentent pour expliquer l'origine des habitants d'un ruisseau, au-dessus de cascades que ni les animaux ni les végétaux n'eussent pu franchir. Faudrait-il donc en conclure que c'est un produit de génération spontanée, qui doit, dans tous les cas, se trouver au-dessus de la cascade? Non, sans doute; car les ressources de la Providence ont été si prodigieusement variées pour favoriser la diffusion des êtres vivants, que nous sommes encore journellement frappés d'étonnement par la découverte de quelque singulier moyen qui avait échappé jusque là aux investigations des naturalistes. Nous savons, par exemple, que le vent transporte jusqu'au sommet des montagnes, jusque dans les nuages, les poussières que son souffle a balayées à la surface du sol, et qui contiennent, avec divers débris, les œufs ou les graines d'une multitude d'êtres. C'est ainsi que sur des toits d'ardoises, naguère si nets, sont portés les germes des lichens et des mousses, les œufs des rotifères et des tardigrades qu'on y verra plus tard. Les ruisseaux et les lacs isolés au sein des plus hautes montagnes sont de même peuplés tout d'abord des végétaux et des animaux les plus simples, ceux dont les germes peuvent être transportés par le vent.

D'autre part, les oiseaux de marais ont la mission providentielle de porter au loin non seulement les œufs des poissons, des mollusques et des insectes, mais aussi les œufs ou les graines de tous les autres animaux et végétaux qui avaient été préalablement avalés par les poissons dont ils ont fait leur proie. Les œufs et les graines, en effet, ont ordinairement la faculté de résister à l'action digestive des intestins. Il est aussi des oiseaux qui, ayant avalé le frai des poissons et des grenouilles, iront le dégorger dans les eaux auxquelles manquaient ces animaux d'abord. C'est même ainsi qu'on s'explique l'apparition subite de certains animaux, comme le gros monocle (*Apus*), dans les flaques d'eau où depuis longues années on ne l'avait pas vu. On conçoit aussi que, dans les combats que se livrent au haut des airs les oiseaux de proie et les échassiers, quelques poissons, quelques reptiles ont bien pu s'échapper de leur bec et retomber encore vivants dans les eaux. Il y a enfin un certain nombre d'animaux, même parmi ceux qu'on regarde comme exclusivement aquatiques, qui peuvent être arrivés directement dans la partie supérieure d'un ruisseau, au-dessus des cascades qui semblaient d'abord un obstacle infranchissable. Les saumons, habitants de la mer, remontent presque jusqu'à la source des fleuves et de leurs affluents pour y déposer leurs œufs, et dans cette longue pérégrination, ils savent franchir en s'élançant avec force des chutes d'eau d'une hauteur de plus d'un mètre. Les truites, qui sont des poissons du même genre, mais propres aux eaux douces, vives et courantes, les truites remontent les torrents qui descendent des hautes montagnes, et aiment à s'approcher de la limite des neiges perpétuelles en profitant habilement de toutes les circonstances favorables pour vaincre la rapidité des eaux et pour traverser les chutes. Les anguilles arrivent autrement dans les flaques qui dépendent du cours supérieur du ruisseau; ces poissons, comme on le sait, quittent volontiers les eaux dont le séjour ne leur convient plus, et, profitant de la fraîcheur des nuits et de la rosée, traversent les prairies, les gazons du bord des champs et des bois; ils peuvent faire ainsi de longs voyages pour arriver dans des pièces d'eau douce, dans des étangs où l'on est surpris de les trouver ensuite quand on est certain de ne les y avoir pas mis. On cite quelques exemples d'anguilles surprises dans les prairies, pendant la fenaison, par la faux meurtrière. Les sangsues voyagent de même; les grenouilles, les salamandres sont souvent rencontrées loin des eaux. Quant aux insectes, leurs ailes leur donnent le moyen d'atteindre sans peine les terrains les plus élevés pour y déposer leurs œufs.

Les premiers habitants du ruisseau, parmi les végétaux, sont les conferves aux longs filaments verts et les nombreuses algues microscopiques dont on pouvait supposer que les germes sont apportés par le vent; ce sont surtout des myriades de navicules ou de bacillariées que leur nature équivoque a fait prendre par les uns pour des animaux, par les autres pour de vraies plantes; ce sont de petits corps visibles seulement avec l'aide d'une loupe ou d'un microscope, mais tellement nombreux qu'ils forment une couche brunâtre à la surface du limon, et que leurs générations accumulées ont formé dans les couches du globe des amas assez considérables pour être exploités sous le nom de tripoli et de farine fossile. C'est en les considérant comme des animaux qu'on a voulu désigner leurs débris sous le nom d'infusoires fossiles. La plupart ont la forme d'une petite navette, et, comme cet instrument, ils se meuvent alternativement dans le sens de leur longueur; mais leur mouvement est spontané, et c'est là ce qui les fait classer parmi les animaux. Ils sont revêtus d'une enveloppe dure, siliceuse, parfaitement diaphane, qui résiste à la combustion, et qui semble n'avoir d'autre ouverture que les joints suivant lesquels les quatre plaques latérales sont assemblées. Ces plaques latérales sont élégamment ciselées et guillochées, et renferment seulement une substance molle, en partie colorée, qui ressemble à la substance glutineuse de l'intérieur des cellules végétales.

D'autres algues, plus visibles, méritent bien de fixer l'attention; telles sont les zygnêmes, longs filaments simples, d'un vert brillant, divisés par des cloisons transversales en autant de cellules. Dans chacune de ces cellules se trouve un peu de matière verte formant une étoile élégante, ou bien formant, le long de la paroi interne, une spire simple ou multiple. Mais à part ces détails de structure si admirables, les zygnêmes présentent une particularité plus curieuse encore : à une certaine époque, les filaments verts se rapprochent deux à deux, de manière que leurs cellules égales se correspondent; puis, de chaque cellule correspondante il part un tubercule qui vient se souder à l'autre, en formant un tube court par lequel toute la matière verte, étoilée ou spirale, passe de l'une des cellules dans l'autre, où elle concourt à former une masse globuleuse verte qui servira à reproduire la plante. Citons encore parmi les algues du ruisseau naissant la Draparnaldia, qui, au premier printemps, montre ses houppes vertes, rameuses, plus délicates que les plumes les plus légères, et qui disparaît complétement avant la saison chaude pour se montrer seulement l'année suivante.

Les Lemna ou lentilles d'eau, et les callitrics aux élégantes rosettes de feuilles, se montrent aussi dès l'origine du ruisseau; mais on s'explique aisément comment elles ont pu être transportées par quelque oiseau de marais; il en est de même pour les renoncules aquatiques et pour le cresson, qui, avec diverses graminées et cypéracées, viennent de bonne heure peupler les eaux et les rives du ruisseau.

Quant aux animaux, nous avons déjà vu comment ont dû s'y produire les vers, les mollusques, les larves d'insectes ailés et les insectes aquatiques; les petits crustacés et les infusoires s'y montrent aussi en foule, et l'arrivée des grenouilles et des salamandres est la conséquence de la multiplication de ces animaux inférieurs. Les serpents viennent à leur tour faire la guerre aux batraciens devenus trop nombreux, comme aussi les truites et les anguilles viennent vivre aux dépens des nombreuses colonies d'insectes qui s'y sont développés, et les oiseaux de marais viennent ensuite dévorer ces tyrans subalternes.

La suite à une autre livraison.

UN ESCLAVE MARRON, AU BRÉSIL.

Les esclaves marrons, c'est-à-dire ceux qui ont cherché à se soustraire à la servitude par la fuite, sont condamnés aux travaux les plus rudes et les plus grossiers. Ils sont ordinairement enchaînés, et on les conduit par bandes dans les quartiers de la ville où ils ont à porter les fardeaux ou à balayer les immondices. Le sort de ces esclaves est si affreux que, lorsqu'ils ont perdu tout espoir de fuir de nouveau, ils n'ont plus qu'une idée fixe, le suicide. Ils s'empoisonnent,



(Esclave marron à Rio de Janeiro — Dessin d'après nature par M. Bellel.)

en buvant d'un coup une grande quantité de liqueur forte, ou s'étouffent en mangeant de la terre molle. Pour leur ôter le moyen de se donner ainsi la mort, on leur applique sur le visage un masque en fer-blanc; on ménage seulement une très étroite fente devant la bouche et quelques petits trous sous le nez pour qu'ils puissent respirer. Mais, quoi que l'on fasse, il reste toujours assez d'expédients à ceux de ces malheureux qui ont du courage pour terminer leur esclavage avec leur vie : quelques uns refusent la triste pâture qu'on leur abandonne, ou glissent un jour au fond de la mer lorsqu'ils la côtoient. Enlever toute espérance à l'homme, c'est défier son désespoir.

NIMES.

(Fin. — Voy. p. 201.)

Après la *Maison-Carrée*, les Arènes sont le plus célèbre monument que l'antiquité ait laissé à Nimes. Quoique cet amphithéâtre que, dans la gravure de la page 201, on aperçoit très distinctement sur les derniers plans de la ville soit presque une miniature par rapport au Colisée de Rome, il ne laisse pas que de donner une magnifique idée de la grandeur du peuple qui l'a élevé. Le Colisée contenait plus de 100 000 spectateurs, en y comprenant ceux qu'on pouvait placer sur les portiques dont il était couronné. L'amphithéâtre de Nimes ne renfermait que 17 000 personnes. Au lieu de quatre étages dont était composé l'amphithéâtre de Rome, il n'en montre plus que deux, que surmontait aussi sans doute un couronnement destiné à porter le velarium. La conservation de ce monument est des plus parfaites; il n'a point, comme celui de Rome, servi de carrière pour les constructions modernes. Le goût des combats d'animaux, perpétué dans ces lieux, a aussi contribué à sa conservation. Il n'est point rare de voir les taureaux lancés dans cette arène où les gladiateurs ont autrefois disputé leur vie aux bêtes féroces de l'Afrique et de l'Asie.

L'antique enceinte de la ville a laissé des débris considérables. Le plus apparent est celui qu'on appelle la Tourmagne. Cette immense tour, dont les restes imposants oc-

cupent le sommet de la colline d'où est prise la vue de notre dessin, a été jugée bien diversement par les antiquaires. Il s'en est rencontré qui l'ont crue destinée à servir de phare pour la Méditerranée, dont les eaux, suivant eux, seraient venues dans des temps reculés battre le pied même des coteaux sur lesquels la ville est assise. Pour admettre une semblable supposition, il faudrait croire que Nîmes et la Tourmagne ont été bâties à une époque où Marseille et Arles, beaucoup plus basses que la plaine des Volces Arécomiques, étaient couvertes par les flots. D'autres archéologues ont supposé qu'un signal de terre était allumé au haut de la tour, dans un temps où ils ont oublié que les mœurs romaines avaient remplacé les habitudes gauloises. Telle est la grandeur des constructions des Romains, qu'en les comparant aux nôtres, on est toujours prêt à leur attribuer une destination extraordinaire. Il est probable que la Tourmagne n'est que la ruine de l'une des parties de l'enceinte fortifiée par les anciens.

La source qu'on voit jaillir sur les premiers plans de la gravure page 201 fut la cause de la fondation de Nîmes, et l'occasion de l'un des embellissements les plus remarquables que les anciens y firent, et que les modernes y ont relevés. Cette eau abondante, sortant du pied même de la colline à laquelle la ville est adossée, y attira les premiers habitants, et y tint lieu des courants qu'on cherche vainement dans le pays circonvoisin. Sujette à baisser considérablement en été, elle se répand ordinairement en une belle nappe que les Romains avaient utilisée d'une manière agréable. Ils l'avaient fait servir à des bains auxquels l'archéologie a donné le nom de Bains d'Auguste. On en voit encore les traces dans les constructions qui leur ont été substituées au dernier siècle. Les eaux, après avoir passé sous deux arches, allaient d'abord alimenter un premier bassin destiné aux bains; puis elles se réunissaient dans un réservoir qui fournissait aux approvisionnements de la ville. Le bassin des bains a été le plus improprement restauré par les architectes du dix-huitième siècle. C'est celui au milieu duquel, sur une terrasse garnie de balustres, ils ont érigé une statue. De petites chambres pratiquées par les anciens sous les terrasses environnantes, pour recevoir des baignoires dans lesquelles les dames se plongeaient, sans doute à couvert, sont devenues, par suite des travaux modernes, comme un portique continu et découvert où les eaux séjournent quand elles arrivent à une certaine hauteur. Les rigoles qui avaient aussi été creusées pour prendre des bains de pied, sont aujourd'hui également noyées sous la nappe qu'on y laisse librement pénétrer. Le second bassin, qui, à la vérité, était plus facile à restaurer, a été mieux conservé dans le lieu que notre gravure montre entouré de balustrades, sur le troisième plan, au pied des premiers arbres de la promenade. Quoique ne présentant plus qu'une image imparfaitement restituée des bains antiques, tout ce monument a un aspect de grandeur où l'on retrouve quelque chose des pompes de Versailles. Cette promenade que les habitants appellent *le Jardin*, et cette source qu'ils nomment *la Fontaine*, offrent, comme la place *du Peyrou* de Montpellier, un prolongement magnifique de ce goût du siècle de Louis XV qui, en croyant refaire l'antiquité, l'interprétait souvent d'une manière assez étrange, mais qui l'imitait toujours avec noblesse et avec grandeur.

Près du lieu où jaillit la source, et sur la partie droite de notre dessin, nous avons encore à indiquer les restes remarquables d'un autre monument antique. Cet édifice, dont on aperçoit les trois entrées arrondies et la voûte à moitié brisée, est ce qu'on a surnommé le temple de Diane. Il recevait probablement l'ombre des bois qu'on avait dû planter autour des bains dans cette partie consacrée sans doute par le voisinage de la source, résidence de la divinité primitive, premier rendez-vous commun des antiques habitants du pays. Des fouilles pratiquées dans le sol ont suffisamment prouvé que la face actuelle de ce temple, irrégulière et très grossière, ne servait qu'à appuyer la façade véritable, composée d'un portique plus orné. L'intérieur a gardé des vestiges plus manifestes de l'ancienne décoration. Les murs, percés de niches du plus beau style, étaient, dans les intervalles, masqués par des colonnes qui aidaient à porter la corniche magnifique où posait le berceau de la voûte. Quelques troncs de ces colonnes subsistent encore et font comprendre tout le luxe de la décoration. Deux niches flanquent l'entrée, à laquelle répond, dans le fond de l'édifice, une autre niche plus grande, carrée, et destinée évidemment à une idole. Une petite salle contiguë pouvait servir soit comme une chapelle annexée pour quelque divinité particulière, soit comme l'opistodome réservé aux prêtres et au trésor. On a conjecturé que chacune des niches de ce temple avait reçu une statue, et que, par conséquent, le temple, offrant une réunion de dieux, était un véritable panthéon. La grandeur de la niche du fond oblige cependant à croire que l'un des dieux y recevait un culte spécial et plus solennel. D'ailleurs les panthéons des anciens, tels que nous pouvons les comprendre d'après les fouilles de Pompéi, étaient des édifices plus vastes et plus libres, où, au milieu d'une vaste enceinte carrée entourée de portiques et accrue des salles nécessaires pour les banquets et pour l'habitation des prêtres, on adorait les dieux placés en rond, peut-être sous le ciel nu.

Ce qui n'est guère moins intéressant pour nous, c'est de savoir comment la décoration employée dans le temple de Diane s'est reproduite dans les églises chrétiennes. Celles qui furent construites les premières, au sortir des catacombes, durent, avec moins de faste, ressembler beaucoup à ce temple. Nous pouvons en tirer la preuve de monuments très curieux, et d'une chapelle qu'on voit à Ratisbonne, derrière la cathédrale, et qui, plus intégralement conservée que les basiliques de Rome, donne une idée des premiers édifices du christianisme. On y voit de même les niches, moins marquées, il est vrai, sur les murs latéraux et dans le fond. Les églises que les Grecs bâtirent dans leur pays, où les modèles semblables au temple de Diane étaient plus fréquents, s'en rapprochèrent de plus près encore; on y reproduisit non seulement les niches latérales, mais les colonnes rapprochées des murs, de telle façon qu'elles laissaient à peine un passage libre. Ce fut un des caractères dominants de l'architecture néo-grecque ou byzantine, que de faire des contre-nefs étranglées, tandis que dans l'architecture des Latins et bientôt des Romains, les petites nefs offraient de larges passages qui formaient au moins la moitié de la nef principale. Dans l'église de Saint-Marc de Venise, construite sur le modèle oriental, on peut voir un des exemples les plus frappants de cette étroitesse des collatérales. La mode en fut assez singulièrement conservée dans les constructions qu'élevaient, à peu près vers le temps de l'édification de Saint-Marc, quelques villes du midi de la France où avait longtemps persisté la tradition des Grecs. C'est ainsi que des monuments d'ailleurs romans, à Arles Saint-Trophime, quoique déjà inclinant à l'ogive, à Saint-Remi l'abbaye de Saint-Paul élevée au onzième siècle, offrent la particularité de leurs contre-nefs à peine développées. En cherchant bien, il n'est pas d'usage ancien qu'on ne retrouvât ainsi persistant au milieu des révolutions qui ont paru changer le plus profondément la face des choses humaines.

A Nîmes même il serait curieux de rechercher l'influence que les monuments antiques ont eue sur les constructions modernes. De belles ruines sont une richesse que l'histoire n'a pas accordée à toutes les villes, et qui fécondent toujours celles qui ont le bonheur d'en jouir. La cathédrale de Nîmes, quoique élevée sans doute au douzième siècle, a un frontispice qui, partout ailleurs, ferait croire qu'elle date au moins du quatrième siècle; on y voit en effet le fronton des anciens, leurs entablements réguliers, leur juste mélange de lignes horizontales et perpendiculaires, imitation, il est vrai, effa-

cée, suffisante cependant pour donner à cet édifice un caractère singulier de simplicité et de goût antiques. C'est le fronton et le portique de la Maison-Carrée qui sont cause de cette piquante exception apportée à l'histoire de l'art du moyen-âge. De même, il semble que les cintres des arènes, et aussi la masse énergique de l'amphithéâtre, se retrouvent çà et là jusque dans les maisons vulgaires que les temps modernes ont érigées à Nîmes, et qui ont, malgré leur médiocrité, une certaine apparence toute locale. Il faut croire que le jeune architecte chargé d'élever une nouvelle église à Nîmes, se sera soumis à cette loi de convenance que d'autres ont suivie peut-être à leur insu, et qu'on ne serait pas excusable de violer dans une époque comme la nôtre, dont tout le mérite consiste à comprendre les exemples des autres âges et à s'y conformer.

VOCABULAIRE

DES MOTS CURIEUX ET PITTORESQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(Voy. les Tables des années précédentes.)

Ganifs ou Ganivets (Parti des). Durant la Fronde, en 1650, deux partis ennemis divisèrent la ville d'Aix et troublèrent quelque temps la Provence. « C'étaient, dit Bouche (*Hist. de Provence*, liv. X), le parti des *Sabreurs*, qui tenaient pour les princes contre le cardinal, et celui des *Ganifs* ou *Ganivets*, qui tenaient pour le roi et le cardinal contre les princes, ainsi dits peut-être de ce qu'on les croyait être des ganifs et des tranche-plumes au regard des sabres ; lesquels deux partis ont été autrement surnommés dans la ville de Draguignan, savoir du nom de *Sabreurs* et de celui de l'*Industrie*, ce dernier étant une même chose avec celui des *Ganifs* de la ville d'Aix ; et tout ceci ne procédait que de l'intérêt particulier des chefs de chaque parti, lesquels, pour se venger de leurs ennemis, y mêlaient l'intérêt de l'État. »

Gauthiers. Paysans armés qui, de 1587 à 1589, se soulevèrent dans le Perche et dans presque toute la Basse-Normandie pour défendre leurs propriétés et leur liberté contre les gens de guerre. « Ces troupes de paysans, dit de Thou dans son *Histoire universelle*, étaient ainsi nommés de La Chapelle-Gauthier (village du Perche). Ils avaient commencé à prendre les armes pour se défendre contre les entreprises des troupes qui couraient la province. D'abord ils n'avaient exercé aucune violence ; ensuite, leur nombre s'étant accru, ils en vinrent à attaquer des partis qui allaient au pillage, et firent une cruelle boucherie de ces coureurs chaque fois qu'ils pouvaient les saisir. L'exemple devint bientôt contagieux et l'insurrection se répandit dans la plus grande partie de la province. Au son du tocsin, on voyait tous les gens de la campagne abandonner leur travail, courir aux armes, et se rendre au lieu qui leur était marqué par des capitaines établis dans chaque village. Quelquefois ils se trouvaient au nombre de plus de seize mille. A leur tête était tout ce qu'il y avait d'esprits brouillons en Normandie : le comte de Brissac, récemment chassé d'Angers, de Mony de Pierrecour, de Longchamp, le baron d'Echauffour, le baron de Tubœuf, de Roquenval, de Beaulieu, et plusieurs autres gentilshommes partisans de la Ligue et qui assemblaient des troupes pour le parti, autour de l'Aigle et d'Argentan. »

Ce fut aux environs de cette dernière ville que les Gauthiers furent détruits, le 22 avril 1589. Étant accourus au secours de Falaise, assiégée par les troupes du roi, ils se virent attaqués dans trois villages où ils s'étaient fortifiés par le duc de Montpensier et ses lieutenants. Mal armés pour la plupart, écrasés par l'artillerie ennemie, à laquelle ils n'avaient pas à opposer une seule pièce de canon, ils essuyèrent une défaite complète malgré leur vigoureuse résistance. Plus de trois mille restèrent sur la place. Des douze cents qui se rendirent à discrétion, quatre cents furent condamnés aux travaux publics ; on relâcha les autres après leur avoir fait jurer de ne plus reprendre les armes.

Grand-Jeudi (Le). On désigna ainsi, à cause de l'agitation extraordinaire qui se manifesta ce jour-là à la cour, le jeudi, 23 avril 1643, où l'on administra à Saint-Germain l'extrême-onction à Louis XIII. Ce prince vécut encore jusqu'au jeudi, 14 mai. « Le matin de sa mort, raconte Dubois, l'un de ses valets de chambre, il appela ses médecins, et leur demanda s'ils croyaient qu'il pût encore aller jusqu'au lendemain, disant que le vendredi lui avait toujours été heureux ; qu'il avait ce jour-là entrepris des attaques qu'il avait emportées ; qu'il avait même ce jour-là gagné des batailles ; que c'avait été son jour heureux, et qu'il avait toujours cru mourir ce même jour-là. » Le roi mourut trente-trois ans après être monté sur le trône ; son père Henri IV avait été assassiné le 14 mai 1610.

Grandes compagnies. Bandes d'aventuriers de toutes les nations qui, dans la seconde moitié du quatorzième siècle, désolèrent non seulement la France, mais l'Italie et l'Espagne. Voici comment Mathieu Villani raconte l'organisation d'une de ces compagnies dans la marche d'Ancône, en 1353, par un chevalier de Jérusalem, organisation qui devait être à peu près la même dans tous les pays.

« Frère Moriale, dit-il, convoqua par lettres ou par messages une grande quantité de soldats qui se trouvaient sans emploi. Il leur fit dire de venir à lui, qu'ils seraient défrayés de tout et bien payés. Ce moyen lui réussit parfaitement ; il rassembla bientôt autour de lui quinze cents bassinets et plus de deux mille compagnons, tous hommes avides de gagner leur vie aux dépens d'autrui.... Ils se mirent à chevaucher le pays et à piller de tous côtés.... Comme la contrée était remplie de tous biens, ils y séjournèrent un mois. Pendant ce temps, l'effroi qu'ils inspiraient mit tous les châteaux d'alentour à leur disposition. Beaucoup de soldats mercenaires qui avaient fini leur temps, apprenant que la compagnie faisait un grand butin, refusèrent du service pour se réunir à frère Moriale. Quelques uns même se firent casser pour venir le joindre ; et il les faisait inscrire. Il observait la plus grande régularité dans la répartition du butin. Les objets pillés ou dérobés qui pouvaient se vendre étaient vendus par ses ordres. Il donnait des sûretés aux acheteurs, et, afin que sa marchandise eût cours, il s'arrangeait de façon à se montrer loyal. Il institua un trésorier pour la recette et la dépense ; créa des conseillers et des secrétaires avec lesquels il réglait toutes choses. Obéi des cavaliers et des compagnons, comme s'il eût été leur seigneur, il leur rendait la justice, et faisait exécuter ses arrêts immédiatement. »

C'est dans le récit animé de Froissart qu'il faut lire la vie et les exploits de ces hardis aventuriers qui souvent en peu de mois amassaient des fortunes considérables. L'un d'eux, Aimerigot Marchès, se repentant d'avoir vendu au comte d'Armagnac le château d'Alleuze, près Saint-Flour, « imaginoit en soi, dit le chroniqueur, que trop tost il s'estoit *repenti de faire bien*, et que de piller et rober en la manière que devant il faisoit et avoir faict, tout considéré c'estoit bonne vie. A la fois il s'en devisoit aux compagnons, qui lui avoient aidié à mener cette ruse, et disoit : « Il n'est temps, » esbatement ni gloire en ce monde, que de gens d'armes, » de guerroyer par la manière que nous avons faict ! Comment estions-nous resjouis quand nous chevauchions à l'avanture et nous pouvions trouver sur les champs ung riche » abbé, ung riche prieur, marchand, ou une route (convoi) de » mulles de Montpellier, de Narbonne, de Limoux, de Fougans, » de Béziers, de Toulouse et de Carcassonne, chargées de draps » de Bruxelles ou de Moustier-Villiers, ou de pelleteries venant de la foire au Lendit, ou d'épiceries venant de Bruges, » ou de draps de soye de Damas ou d'Alexandrie ? Tout estoit nostre ou rançonné à nostre volonté. Tous les jours » nous avions nouvel argent. Les villains d'Auvergne et de » Limousin nous pourvéoient et nous amenoient en nostre

» chastel les bleds, la farine, le pain tout cuit, l'avoine pour » les chevaux et la litière, les bons vins, les bœufs, les brebis » et les moutons tout gras, la poulaille et la volaille. Nous » estions gouvernés et estoffés comme rois, et quand nous » chevauchions, tout le pays trembloit devant nous. Tout » estoit nostre, allant et retournant.... Par ma foy, ceste vie » estoit bonne et belle! »

Les grandes compagnies, après avoir battu l'armée royale à Brignais, rançonné le pape à Avignon, sortirent enfin de France en 1366 et se rendirent en Espagne sous la conduite de Duguesclin, qui, lui-même, à la tête de ses Bretons, avait pillé force villages et dévalisé bien des voyageurs sur les grands chemins. D'autres troupes passèrent en Italie, s'y recrutèrent, et, grâce aux guerres civiles de ce pays, elles y subsistèrent jusque dans le quinzième siècle.

Guerre au pain. On désigne quelquefois ainsi la période de soixante ans (1729-1789) durant laquelle subsista le *pacte de famine* (voy. ce mot).

Guerre de Chalon (Petite). Le roi d'Angleterre, Édouard Ier, revenant de la Terre-Sainte en 1273, passa par la Bourgogne, où le seigneur le plus riche de la contrée, le comte de Châlon-sur-Saône, le pria d'assister à un grand tournoi qu'il avait résolu de donner en son honneur. Le roi accepta, et ayant déclaré qu'il tiendrait un pas d'armes contre tout venant avec les chevaliers qui l'avaient accompagné en Palestine, il se vit, le jour fixé, escorté d'un millier d'Anglais tant chevaliers qu'arbalétriers, accourus de Gascogne et d'Angleterre. Le comte, outre les chevaliers français et bourguignons, avait sous ses ordres beaucoup de gens des communes. Après le pas d'armes, dont l'honneur resta au roi d'Angleterre, les fantassins des deux partis s'attaquèrent avec acharnement; mais l'avantage resta aux soldats d'Édouard, qui étaient tous mieux et plus habitués au maniement des armes que leurs adversaires. « Les Anglais, dit Mathieu de Westminster, s'abandonnant à leur colère, tuèrent un très grand nombre de Français; mais comme c'étaient des gens de condition vile et des fantassins désarmés qui ne songeaient qu'à enlever du butin, on se souciait fort peu de leur mort. » Le lieu du combat fut couvert de cadavres, et ce tournoi sanglant fut surnommé *petite guerre de Châlon*.

RÊVERIE, PAR V. VIDAL.

Quels sont les lieux, les temps, les images chéries,
Où se plaisent le mieux ses douces rêveries?
Ah! le cœur le devine. en son secret réduit,
Elle évite la foule et redoute le bruit;
Sauvage, et se cachant à la foule indiscrète,
Le demi-jour suffit à sa douce retraite.....

C'est à la muse de Delille que nous empruntons ces vers simples et gracieux, qui semblent faits justement pour la



(Dessin de Vidal.)

Rêveuse de Vidal. Demi-assise, demi-couchée sur la molle ottomane, le menton à peine appuyé sur l'une de ses mains, et enveloppée des plis abondants de l'étoffe légère, elle songe, elle rêve. Une grâce sérieuse semble voiler son front d'une ombre légère. Quel objet si grave ou si doux occupe sa pensée? quel souvenir mélancolique lui donne cette rêveuse attitude pleine de charmes? Sa noire chevelure est dénouée sur la blancheur de son cou, et j'y vois mêlées encore quelques fleurs, débris de la guirlande d'hier. Oui, elle songe à cette fête brillante où tous les regards furent ravis par l'éclat de sa beauté; elle entend résonner à son oreille comme un lointain écho de ses chants, de ses danses; elle repasse à plaisir dans sa mémoire tous les instants de ces heures heureuses si vite envolées; et son petit pied dans sa pantoufle verte, la pantoufle mignonne donnée par la fée à Cendrillon, s'agite nonchalamment, comme pour marquer encore les dernières mesures de la dernière walse, la dernière, la plus vive, la plus mélodieuse.

Mais pourquoi prendre de la peine à décrire ce qui parle si bien aux yeux? La voici telle que l'a faite le gracieux crayon de Vidal, et c'est à l'imagination de chacun de retrouver le sentiment, la pensée de l'artiste.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE GIESSBACH,

DANS L'OBERLAND BERNOIS.



(Une vue de la Cascade du Giessbach.— Dessin d'après nature, par M. Karl Girardet.)

De toutes les cascades de la Suisse, c'est le Giessbach que je préfère. Le Reichenbach a des eaux plus abondantes, le Staubbach une plus grande hauteur, la chute du Rhin est plus imposante ; mais aucune de ces nappes ne s'épanche avec autant de grâce et dans un cadre plus pittoresque. De la prairie située en face de la cascade principale, on voit le ruisseau se précipiter au milieu de la verdure ; car le sol disparaît complétement sous les mousses et les longues herbes qui le tapissent. Les arbres et les arbustes se penchent au-dessus des eaux bouillonnantes et il semble alors que le Giessbach tombe du ciel à travers le feuillage de la forêt. Bientôt après, le ruisseau agité arrive à la fin de sa course rapide, et se perd dans le miroir paisible du lac de Brienz. L'une des cascades du Giessbach s'élançant de la crête d'un rocher en saillie, laisse un intervalle entre elle et la paroi verticale du rocher. Rien de plus saisissant que le paysage vu à travers la nappe transparente, et l'aspect de cette masse d'eau qui se précipite incessamment avec un fracas épouvantable par-dessus la tête du voyageur étonné. De riches étrangers font quelquefois illuminer le Giessbach. Pendant la nuit on dispose des torches et on allume des broussailles entre le rocher et la cascade. C'est, dit-on, un spectacle des plus fantastiques. Je ne l'ai jamais vu, et j'ai toujours regretté qu'on essayât d'ajouter à la beauté de ces lieux par des moyens empruntés aux décors de l'Opéra. Pour produire un effet équivoque de quelques instants, on a altéré l'harmonie des teintes dont la nature avait coloré cette scène ; car la fumée a fini par noircir les rochers d'alentour qui ont perdu ces beaux tons jaunes et bleuâtres si chers aux paysagistes. Je plains ceux dont l'imagination a besoin d'être ainsi excitée et qui ne se sentent pas suffisamment impressionnés à la vue des grandes montagnes et des forêts touffues au milieu desquels le Giessbach précipite ses eaux blanchies par l'écume. Par une nuit sereine, quand la lune monte au firmament, quand le lac est tranquille, et que tout se tait excepté la grande voix de la cascade, rien ne saurait peindre les émotions dont l'âme est remplie et les rêves qui viennent assaillir l'imagination. Pourquoi lui couper les ailes lorsqu'elle s'élance ainsi vers l'infini, pourquoi la ramener sur la terre en lui rappelant des souvenirs de théâtre, de foule et de grande ville, les plus importuns de tous pour celui qui, s'échappant avec bonheur des rues d'une capitale, va passer quelques semaines au milieu des œuvres de la nature?

Il est rare que les voyageurs partent du Giessbach pour monter au Faulhorn, et cependant, je ne crains pas de le dire, c'est peut-être la plus belle course que l'on puisse faire dans les Alpes. Pendant longtemps on suit le cours du ruisseau que nous allons prendre à sa source pour le suivre jusqu'à sa dernière chute.

Entre le Faulhorn et le Wildgerst, à 2 330 mètres au-dessus de la mer, une étroite et sombre vallée, appelée la vallée des Perdrix de neige, s'étend de l'occident à l'orient. Entourée de noires montagnes qui s'élèvent verticalement comme des murs gigantesques, cette gorge ne reçoit jamais un rayon de soleil; jamais la neige n'y fond entièrement, même dans les années les plus chaudes. Deux lacs solitaires qui dégèlent à peine pendant quelques semaines, dans le fort de l'été, occupent le fond de la vallée. Noirs, immobiles, inanimés, presque toujours couverts d'une croûte de

glace ou d'une couche de neige que leurs eaux ne sauraient fondre, ils ressemblent à ces lacs infernaux décrits par le Dante. L'un se nomme le lac des Sorcières, l'autre le lac de la Grêle. Ces lacs sont la source du Giessbach. Une des branches sort à ciel ouvert du lac des Sorcières, l'autre est un écoulement souterrain du lac de la Grêle. Le 28 juillet 1841, ce lac n'était pas dégelé; il est resté dans cet état pendant tout l'été. La température du lac des Sorcières était de 0°,7 C.; celle du Giessbach, au sortir du canal souterrain du lac de la Grêle, 0°,8; celle de l'air 3°,4.

Les deux sources du Giessbach se réunissent bientôt et forment une première cascade en tombant sur un des gradins principaux du Faulhorn, appelé le Tschingelfeld. Là le Giessbach reçoit de nombreux affluents et il s'engage bientôt dans une fente d'une profondeur effrayante qui sépare deux plateaux, et ne laisse de passage que pour le ruisseau. En sortant de cette fente, d'où il semble s'échapper avec joie, tant sa course est rapide, ses eaux agitées se calment tout-à-coup; elles entrent dans une petite vallée entourée de bois de hêtres, d'érables et de sapins, tapissée de vertes prairies, semée de quelques granges à serrer le foin. Ici le ruisseau serpente lentement au milieu du gazon : il semble se reposer de sa course tumultueuse, mais ce repos est de courte durée. Arrivé à l'extrémité de la vallée, il se précipite de chute en chute jusqu'au lac de Brienz, d'une hauteur de 500 mètres environ. Un grand nombre de ces cascades se cachent au milieu du feuillage des grands hêtres, et il serait difficile de suivre constamment le cours du ruisseau. Quelques montagnards l'ont fait, et ils ont donné aux quatorze chutes principales du Giessbach les noms de citoyens qui ont honoré la république de Berne.

Ce sont :

Berthold de Zaehringen, fondateur de la ville de Berne.

Cuno de Bubenberg, architecte de la ville.

Valo de Gruyères, qui sauva la bannière à la bataille de Schlosshalden.

Les neuf frères, qui sacrifièrent leur vie à la patrie.

Ulrich d'Erlach, le héros de la bataille de Donnerbuehl.

Wendschatz, sauveur de la bannière à Laubeckstalden.

Rodolphe d'Erlach, le vainqueur de Laupen.

Hans Matter, l'un des immortels combattants de la bataille de Saint-Jacques.

Nicolas de Scharnachthal, le héros de Granson.

Le trésorier Franklin.

Hans de Halwyll.

Adrien de Bubenberg, le héros de Morat.

Franz Naegeli, qui fit la conquête du pays de Vaud.

L'avoyer Nicolas-Frédéric Steiger.

C'est ainsi que la reconnaissance du peuple bernois a consacré à la mémoire de ces grands citoyens un monument immortel. Tant que les eaux du Giessbach tomberont de la région des neiges éternelles dans ces vallées habitées par un peuple heureux et libre, il se souviendra avec reconnaissance des hommes auxquels il doit son bonheur. Trop pauvre pour leur élever des colonnes de marbre et des statues de bronze, il leur a voué un souvenir qui durera aussi longtemps que les lois éternelles de la nature.

WINCKELMANN.

(Fin. — Voy. p. 189.)

Sous l'influence de la cour de Dresde, Winckelmann, élevé dans les croyances luthériennes, embrassa le catholicisme; puis, ayant près de quarante ans, il partit pour l'Italie dont sa conversion lui facilitait l'accès, et où il allait accomplir sa véritable destinée. Il avait amassé dans les écrits des anciens tout ce qui pouvait faire connaître l'idée qu'ils se faisaient eux-mêmes du caractère de leurs arts, et du mérite que chacun de leurs artistes y avait développé. Mais il fallait donner la vie à toute cette érudition; il fallait retrouver, voir, apprécier soi-même les ouvrages auxquels s'appliquaient les jugements de l'antiquité. C'était seulement dans les musées naissants de l'Italie, dans ses fouilles récemment ouvertes, qu'on pouvait faire ces études indispensables. Winckelmann se mit en route, ayant déjà ébauché le plan de l'histoire de l'art antique, dont il avait retrouvé la théorie dans les livres, et dont il lui restait à reconnaître et à classer les monuments.

Le temps où il vivait, le terrain qu'il avait choisi, devaient nécessairement rétrécir son cadre. Lorsqu'il arriva dans la Péninsule, on était loin d'y avoir découvert toutes les peintures antiques qu'on possède aujourd'hui; les *Noces aldobrandines*, trouvées à Rome dans les jardins de Mécène, plusieurs morceaux tirés des excavations profondes d'*Herculanum*, quelques pièces extraites du sol plus riche, mais encore peu exploré de *Pompéi*, formaient une collection assez incomplète. D'ailleurs on n'avait pas encore pu soumettre ces peintures à une analyse exacte, et la science ne s'était pas rendu compte des procédés dont elles étaient le résultat. Aussi Winckelmann crut-il avoir peu de chose à dire de la peinture des anciens; il ne s'en faisait pas une idée nette, et il aimait mieux en parler sobrement que d'en fausser l'histoire dont il ne possédait pas les matériaux.

Incomplet sur le chapitre de la peinture des anciens, il le fut, par un autre motif, pour ce qui concerne leur architecture. Les Romains, après avoir conquis la Grèce, ne purent en transporter les temples comme ils firent les statues de ses dieux et de ses héros. Quand ils imitèrent les constructions helléniques, ils en altérèrent le principe en y mêlant leur génie particulier et le goût d'une époque déjà incapable de sentir simplement. L'Italie offre donc surtout des monuments qui nous représentent la décadence ou, si l'on veut, le dernier développement de l'architecture antique; sans doute elle présente bien, principalement dans sa partie méridionale, des ruines qui remontent aux premières époques du génie grec; et comme dans les substructions des Etrusques on peut prendre une idée des monuments pélasgiques, dans les édifices de *Pæstum* on peut juger du robuste commencement de l'art des Hellènes. Mais, si frappants que soient ces beaux restes, ils sont là comme dépaysés, et seulement, dirait-on, pour avertir l'antiquaire de chercher au-delà de l'horizon romain un autre monde que ne connaîtrait pas l'observateur qui resterait enfermé dans les limites de l'Italie. C'est en Sicile, c'est en Grèce, c'est dans l'Asie-Mineure qu'il faut étudier cet autre monde plus élevé, plus pur, principe de tout ce qui a suivi. Winckelmann n'a point exploré ces pays; peut-être même n'a-t-il pas éprouvé le besoin de les visiter; aussi n'a-t-il connu, n'a-t-il expliqué que très incomplétement l'architecture des anciens. Il n'a point vu les rapports qu'elle avait avec les autres arts auxiliaires, la suprématie qu'elle a exercée sur eux. Cette lacune est encore bien plus considérable que celle qu'il avait laissée dans son ouvrage en négligeant l'histoire de la peinture.

Il faut ajouter que la sculpture antique, qui faisait le principal objet des études de Winckelmann, ne lui était pas connue dans quelques uns de ses monuments les plus importants. Je ne parle pas seulement des marbres d'Egine, qu'on n'a rapportés de Grèce qu'en 1811, et qui découvrent une des périodes les plus curieuses de l'art hellénique, celle qui marque le passage de l'ancien style hiératique au style nouveau modelé sur la nature. Mais Phidias lui-même, que toute l'antiquité a proclamé le statuaire sublime et accompli, n'était qu'un inconnu pour Winckelmann. Les belles sculptures du Parthénon, celles du temple de Phigalie, n'avaient point encore raconté à l'Europe les secrets de la grande époque de Périclès. Winckelmann n'avait réellement sous les yeux que des ouvrages qui, après avoir été apportés en Italie par les Romains encore peu connaisseurs, n'avaient pas été estimés assez précieux pour être emportés à Constantinople par les derniers empereurs. Les marbres retrouvés

dans les thermes de Titus, dans ceux de Caracalla, dans les fossés du Château-Saint-Ange, et qui avaient été recueillis au belvédère du Vatican, dans la collection des Farnèse, dans celle des Barberini, les morceaux retirés plus récemment de la villa d'Adrien, et dont se formait le musée du Capitole, les antiques des Médicis et les *Niobides* des Offices de Florence, étaient les principaux monuments sur lesquels Winckelmann allait juger toute la suite de la sculpture antique. Mais à peine était-il certain que quelques unes de ces œuvres appartinssent au siècle d'Alexandre, et celles même qui étaient les plus saisissantes, comme le Laocoon, pouvaient bien n'avoir été exécutées que sous la domination des empereurs romains.

Le génie de Winckelmann éclate dans la manière dont il a surmonté tant d'obstacles; en n'ayant sous les yeux que les débris équivoques des dernières époques de la statuaire antique, il a su recomposer tout le développement de son histoire; en ne faisant que l'histoire de la sculpture, il a su faire véritablement, comme l'annonce le titre de son livre, l'histoire de l'art chez les anciens. Les livres lui avaient appris ce qu'il ne trouvait pas dans les monuments.

Il est surtout un ouvrage qui, sans même faire la moindre allusion aux productions de l'art, lui avait enseigné à en distinguer les évolutions essentielles. Un rhéteur de l'Asie-Mineure, Denys d'Halicarnasse, qui, venu à Rome aux premiers temps de l'empire, y écrivait sur l'origine des maîtres du monde et sur les secrets de la poétique des Grecs, avait consigné dans son traité trop peu lu de l'*Arrangement des mots* les principales idées que le critique allemand a appliquées à l'histoire de l'art. C'est là que se trouve pour la première fois nettement formulée la distinction des caractères essentiels que revêtent nécessairement les manifestations successives du génie de l'homme. Le style austère est l'expression de la force; le style fleuri est celle de l'élégance; le style mêlé des deux réunit dans un point suprême à la fois et tempéré toutes les conditions de l'art. Le premier constitue le sublime, le second la grâce, le troisième le beau. Telles sont les idées que Winckelmann trouva dans Denys d'Halicarnasse, où elles se rattachent encore de loin aux anciennes différences des Doriens et des Ioniens. Il les transporta de la théorie dans l'histoire; et par elles, liant l'une à l'autre, il fit reposer tout le système de l'esthétique sur la division des époques. Suivant lui, le style sublime ou angulaire, dont le principal caractère est une force rude, marque l'enfance des peuples et le moment où, dans les formes de la nature, ils n'aperçoivent et ne reproduisent que les grandes lignes fondamentales et solennelles. Le beau style, qui, sans abandonner la noblesse primitive, veut la rendre moins farourche et plus complaisante, marque la jeunesse des sociétés et l'instant où, dans les contours encore simples et graves du premier âge, elles commencent à introduire une diversité agréable, des détails plus vrais, une délicatesse plus élégante; le style gracieux signale la dernière époque, où les hommes ne se soucient plus du dessin austère des premiers temps, cherchent la vie et dans la vie le sourire, préfèrent les détails à l'ensemble, la variété à l'unité, l'agrément au beau, et tombent dans l'affectation en courant après la nature.

Avec cette théorie, Winckelmann a fait du tableau de l'art grec la peinture de l'art humain lui-même. En retraçant les phases du génie hellénique, il a deviné et marqué à l'avance les pas que doivent faire dans la même carrière tous les peuples qui accompliront régulièrement leur destinée : c'est le beau côté de son livre. On y a beaucoup plus remarqué d'autres théories accessoires sur l'imitation de la nature et sur le choix des belles parties; mais ces détails, assez contestables, s'effacent devant la majestueuse unité que nous avons essayé d'indiquer sommairement. En elle réside le véritable titre de gloire de Winckelmann, qui par là a singulièrement dépassé tous les horizons de son siècle. La critique, perdue jusqu'alors dans la poursuite d'un seul type de perfection, en a vu tout-à-coup trois ordres différents se produire à ses yeux, et chacun recevoir l'hommage d'une admiration légitime suivant le temps de son développement.

Mais Winckelmann n'a pas seulement exprimé dans ses écrits les idées qu'il s'était faites de la beauté. La *Villa Albani*, dont il a dirigé les plans et l'embellissement, est comme un livre de marbre dans lequel on peut étudier la délicatesse de son goût. Dans une des plus belles situations de la campagne de Rome, le neveu du pape, qui avait régné pendant les vingt premières années du dix-huitième siècle, fit élever cette villa magnifique qui, malgré tous les changements survenus dans la manière de sentir les beaux-arts, demeure, comme un création harmonieuse, toujours jeune, toujours brillante. Winckelmann y prouva qu'il avait compris, mieux encore qu'on ne le soupçonnerait, la vie des anciens. Il en a offert une image admirable. Toutes les belles statues qui vous reçoivent tantôt assises sous un péristyle, tantôt debout et comme conversant sous un bosquet; toutes les salles si bien mesurées dans leur étendue, si sages dans leur élégance; surtout, au pied de l'élégant palais, ces appartements plus petits, cadre naturel et exquis de tant d'objets précieux, sont comme un mirage antique, qui aurait été fixé sous ce ciel radieux, par la puissance de quelque génie magique. Pour orner cette charmante demeure, Winckelmann emprunta aussi le pinceau de Raphaël Mengs qui l'avait précédé en Italie. Et alors on vit, ce que notre siècle a reproduit, deux Allemands se concerter à Rome pour changer les goûts de l'Europe entière.

Winckelmann vivait ainsi honoré en Italie. Dès 1763, il avait été nommé président des antiquités de Rome ; il fut ensuite bibliothécaire du Vatican. Appelé en Allemagne par les offres séduisantes des souverains, il séjourna quelque temps à Vienne, où rien ne put le déterminer à se fixer. Il se rendait à Trieste pour retourner à Rome; il n'avait pas rejoint l'Adriatique lorsqu'il fut accosté par un scélérat nommé Archangeli. Ce misérable ayant su gagner la confiance de l'antiquaire en affectant un grand amour pour les arts, le frappa de plusieurs coups de couteau dans une auberge. Winckelmann ne survécut à ses blessures que pendant le temps qui fut nécessaire pour instituer le cardinal Albani son légataire universel. Il mourut le 8 juin 1768.

HISTOIRE DE DANIEL BOONE,

PIONNIER AMÉRICAIN DANS LE KENTUCKY.

(Voy. 1844, p. 97.)

Daniel Boone (1) naquit en 1732, la même année que Washington. Après avoir longtemps lutté contre la pauvreté, il parvint à acquérir dans la vallée supérieure du Yadkin une petite ferme qu'il cultivait avec l'aide de sa femme et de ses enfants. Dans ce pays peu peuplé et couvert, en grande partie, de forêts, il pouvait se livrer librement à sa passion pour la chasse, car il était né chasseur, et la vie errante des montagnes, les repas de gibier fraîchement tué, le bivouac au bord des fontaines, lui paraissaient préférables aux douceurs du coin du feu, aux travaux réguliers de l'agriculture. La faim, la fatigue, les intempéries, ne le préoccupaient pas plus qu'un véritable Indien. Vigoureux et actif, courageux et prudent, bienveillant et réfléchi, il possédait précisément toutes les qualités nécessaires au pionnier américain.

Comme il entrait dans sa trente-sixième année, il entendit parler d'un certain John Finley, qui trafiquait avec les sauvages, et avait pénétré, à l'ouest, dans une contrée où les bisons marchaient par troupeaux, où les dindons sauvages et les daims mêmes valaient à peine un coup de fusil. Ce paradis des chasseurs était entièrement inhabité. Et tandis que des

(1) Prononcez *Boune*.

émigrations sans nombre se répandaient sur le penchant occidental des monts Alléghanys; tandis que sur le Wabash et l'Illinois les hommes rouges, blancs et métis souillaient la prairie de leurs orgies; tandis qu'au midi la race anglo-saxonne enveloppait et pressait déjà les Français et les Espagnols; au milieu de toute cette activité tumultueuse, au centre de ce tourbillon d'hommes et d'intérêts, se trouvait une terre vierge et magnifique, où les Indiens du nord et du midi se rencontraient pour chasser le bison et pour se livrer des combats meurtriers, mais où nulle créature humaine n'avait encore établi sa demeure d'une manière permanente.

Ces récits troublaient le sommeil de Daniel. Il voulut les entendre de la bouche de Finley lui-même; et quand il les eut entendus, l'existence de la ferme lui devint insupportable. Toutes ses pensées se concentraient sur une expédition dans les régions lointaines de l'Ouest. Il songeait déjà à s'y établir : mais comment obtenir le consentement de sa femme? Plusieurs mois s'étaient écoulés dans ces aspirations vers un bonheur idéal, lorsque notre héros apprit que Finley allait retourner vers le pays objet de tous ses désirs. Il résolut de l'y accompagner. Jetant de côté la charrue et la houe, il aiguisa son couteau, endossa sa gibecière, décrocha sa carabine, embrassa sa femme, ses enfants, et partit, en compagnie de cinq camarades, pour conquérir la province du Kentucky.



(Ferme américaine dans l'Etat de Kentucky.)

Sous la conduite du colporteur, ils franchirent plusieurs chaînes de montagnes, traversèrent le Cumberland, et se dirigèrent vers Red-River, l'un des affluents du Kentucky. La pluie tombait sans relâche sur la petite bande de pionniers; leur route était rude et fatigante; les journées succédaient aux journées, les semaines aux semaines, et toujours les coteaux abruptes, toujours les étroites vallées, toujours les torrents écumeux, toujours les bois obstrués de broussailles renaissaient devant leurs pas; de sorte qu'ils en vinrent à songer qu'il y a bien quelque plaisir à penser qu'un toit protecteur vous attend, fût-ce à une centaine de kilomètres, et que c'est un grand luxe d'avoir des vêtements de rechange une fois par mois, quand la saison est pluvieuse.

Au commencement de la sixième semaine, Finley crut se reconnaître. Les coteaux étaient moins escarpés, les forêts moins fourrées, les vallées mieux arrosées et plus riantes. De temps en temps on apercevait de petits groupes de bisons; enfin, le 7 juin 1769, nos aventuriers, fatigués et toujours mouillés, s'arrêtèrent, bâtirent une cabane, firent sécher leurs vêtements, nettoyèrent leurs carabines, et, après avoir longuement discuté leurs projets, s'endormirent sous l'abri d'un toit, autour d'un feu pétillant.

Depuis lors jusqu'au 22 décembre, ils menèrent une vie selon leur cœur, car ils faisaient des chasses miraculeuses. Mais tout-à-coup Boone et l'un de ses compagnons, nommé Stewart, furent attaqués par les Indiens et faits prisonniers.

Pendant six jours, entraînés à la suite de leurs vainqueurs, ils évitèrent soigneusement de témoigner le moindre désir ou le moindre espoir de s'échapper; le septième jour, la surveillance dont ils étaient l'objet s'étant relâchée, ils disparurent, et, par une marche rapide, quoique dissimulée, ils regagnèrent le lieu où ils avaient passé si joyeusement la belle saison. Hélas! la cabane était déserte; leurs quatre

compagnons s'étaient enfuis vers les habitations. Boone n'était point homme à se laisser décourager pour si peu, et Stewart ne voulant pas l'abandonner, ils continuèrent à chasser comme par le passé, en usant seulement de plus de précautions pour n'être pas découverts par les sauvages.

Tandis que notre Daniel bravait ainsi les périls de l'extrême frontière, son frère, Squire Boone, également habile chasseur et courageux pionnier, quittait sa demeure pour aller le rejoindre. Accompagné d'un seul individu, il suivit la route des Guerriers, arriva au camp de Red-River, y trouva nos aventuriers pleins de confiance ainsi que de santé, et tous les quatre commencèrent leur campagne d'hiver. Malheureusement, au bout de quelques semaines, Stewart fut tué par les Indiens. Cet événement fit apparemment réfléchir le nouveau venu, qui s'en retourna vers la Caroline.

Les deux frères demeurèrent de compagnie dans les vastes forêts du Kentucky jusqu'au commencement de mai 1770. A cette époque, leurs munitions étant presque épuisées, Squire Boone se chargea d'en aller chercher à la frontière, tandis que Daniel, sans même avoir un chien pour société, continua de chasser, d'apprêter ses repas, et de dormir avec la plus parfaite tranquillité.



(Ferme américaine dans l'État de Virginie.)

Il est impossible aux hommes de la civilisation d'imaginer les sensations d'un individu placé dans cette solitude absolue. Séparé de toute assistance par plusieurs centaines de kilomètres; perdu, sans un seul compagnon, dans une contrée immense que parcourent incessamment des ennemis cruels et rusés; n'ayant d'autre ressource qu'une faible quantité de poudre et de balles, il porte pourtant avec lui la gaieté, le calme, le bonheur. Chaque jour notre héros chassait sur un nouveau territoire, chaque nuit il dormait dans un endroit différent : la crainte des Indiens le forçait d'être toujours sur ses gardes; mais la liberté, l'amour de la nature, l'excitation du péril et les plaisirs de la chasse lui étaient une récompense suffisante de sa vigilance, de ses fatigues, de ses dangers. Nous devons dire cependant qu'il pouvait en partie se rire du péril, grâce à une assez curieuse circonstance. A cette époque, les forêts du Kentucky étaient remplies d'une espèce d'ortie qui, lorsqu'elle avait été foulée aux pieds, en retenait longtemps l'empreinte. Les Indiens, nombreux et sans appréhensions, ne prenaient aucun soin d'éviter cette herbe, tandis que le chasseur solitaire n'y touchait jamais. Elle lui offrait ainsi un moyen sûr et facile de connaître la situation de ses ennemis, sans trahir ses propres mouvements.

Une longue habitude de la vie forestière développe à un singulier degré cette espèce de talent de cache-cache. A une époque plus reculée, Boone, toujours seul, s'approchait de la vallée de Licking, du côté de l'Ouest, tandis qu'un autre Américain, nommé Simon Kenton, y arrivait du côté de l'Est. Avant de quitter l'abri des bois et de descendre dans la vallée, qui était à peu près stérile, les deux chasseurs s'arrêtèrent, chacun de son côté, pour observer, et ils reconnurent bientôt qu'il y avait un être humain dans le voisinage. Alors chacun d'eux commença une série d'évolutions pour deviner à qui il avait affaire, sans se découvrir lui-même, et tous deux s'en acquittèrent si habilement qu'il leur fallut quarante-huit heures avant d'être assurés que le sujet de leurs

observations n'était pas un Indien, c'est-à-dire un ennemi.

Le 27 juin, Squire Boone rejoignit heureusement son frère. Ils demeurèrent dans la solitude jusqu'en mars 1771, époque à laquelle ils retournèrent à leur domicile. Pendant les deux années suivantes, un petit nombre de pionniers parcoururent les contrées de l'Ouest; mais, en 1773, plusieurs expéditions s'organisèrent. Notre Daniel, ayant décidé sa femme à l'accompagner, vendit sa ferme, rassembla son troupeau, empaqueta ses effets les plus nécessaires, et se remit en route, le 25 septembre, par ce même chemin du Cumberland qu'il avait suivi lors de sa première expédition. Il était accompagné de cinq familles de son voisinage, et fut rejoint, dans la vallée du Powell, par quarante hommes bien armés. Ayant traversé la chaîne des Powells, la rustique caravane approchait des montagnes du Cumberland, lorsque tout-à-coup, le 10 octobre, une effroyable fusillade éclata sur l'arrière-garde. Les femmes et les enfants poussent des cris de terreur, les bestiaux brisent leur joug et se dispersent, les chevaux se cabrent, les jeunes hommes épaulent leurs carabines, les vieux chasseurs font feu instantanément. Peu de minutes suffirent pour décider la question; les sauvages prirent la fuite; mais six hommes tués et un grièvement blessé donnèrent aux vainqueurs une idée peu agréable de la vie des frontières. Parmi les morts se trouvait le fils aîné de Daniel.

Dès qu'un peu d'ordre et de tranquillité fut rétabli, on tint un grand conseil. Il semblait évident que les Indiens étaient décidés à résister à l'invasion de leurs territoires de chasse. Une partie du bétail était perdue; les femmes se montraient épouvantées; un massacre général paraissait probable si l'on s'obstinait à aller en avant; on résolut de battre en retraite.

Nous n'essaierons point de peindre les sentiments de notre héros lorsqu'il se vit obligé de renoncer à ses projets les plus chers, le jour même de la mort de son fils. Adieu les excitations de la chasse et d'une lutte perpétuelle contre les sauvages! Il se voyait encore une fois obligé de reprendre les travaux de la ferme.

Il fallut s'y résigner; mais tandis qu'il se consumait dans une laborieuse inaction, l'esprit de spéculation s'étendait sur les terres de l'Ouest. Des arpenteurs, des spéculateurs défloraient ces forêts que Boone avait tant aimées, jetant les premières indications de leurs villes, là où les daims et les bisons paissaient en liberté depuis des milliers d'années.

En même temps la jalouse haine des Indiens devenait de plus en plus menaçante. Vers la fin d'avril 1774, elle éclata soudainement, et l'on n'entendit plus parler que de massacres et d'incendies. Boone écoutait ces récits avec un violent désir de prendre part à la guerre, car il haïssait les Indiens aussi cordialement qu'il aimait la vie sauvage; mais il se sentait enchaîné par les devoirs de la famille. Un beau jour, un cavalier descend dans la vallée de toute la vitesse de son coursier couvert de sueur; c'est un message de lord Dunmore, du gouverneur de la Virginie; il cherche un certain Daniel Boone, un chasseur qui a voyagé dans l'Ouest. Imaginez un peu Boone recevant un message du gouverneur! Et pourquoi? Pour aller, vers les chutes de l'Ohio, chercher les arpenteurs qui s'occupent à explorer et à mesurer ces régions; car les sauvages ont levé le tomahawk sur toute la frontière.

Daniel respirait à peine en écoutant cette communication. Il regarde sa femme, qui n'ose point s'opposer aux ordres d'un lord; il décroche sa carabine; il embrasse longuement ses enfants et leur mère, et il déclare qu'il est prêt à entreprendre la mission qu'on lui confie.

Le 6 juin 1774, il commença ce périlleux voyage en compagnie d'un certain Michael Stoner. Tous deux rejoignirent heureusement les arpenteurs, et les ramenèrent sains et saufs, après avoir parcouru en deux mois plus de neuf cents kilomètres.

Lorsque la guerre avec les Indiens fut terminée, en novembre 1774, par le traité de Camp-Charlotte, l'occupation réelle du Kentucky commença à s'effectuer.

Un certain Richard Henderson, habitant de la Caroline du Nord, ayant entendu parler des aventures de Boone et de la terre promise qu'il avait découverte dans l'Ouest, résolut d'en faire l'acquisition. La question était de savoir de qui. En ce temps-là, la puissance du roi d'Angleterre déclinait singulièrement en Amérique: Henderson, habitué aux spéculations hasardeuses, aima mieux s'adresser aux sauvages. Sachant les prétentions des Indiens méridionaux sur le territoire qu'il convoitait, il chargea Boone de traiter avec eux, et acquit des chefs des Cherokees toutes les terres situées entre les rivières Kentucky et Cumberland. Sitôt l'affaire conclue, notre pionnier s'occupa d'ouvrir une route dans ces contrées nouvelles. C'était une entreprise difficile et dangereuse. Les Indiens du Nord n'avaient point encore oublié leurs désastres pendant leur dernière guerre; et quoiqu'ils eussent fumé le calumet avec les « Longs-Couteaux, » ce n'était pas une raison pour que ceux-ci vinssent envahir leur terrain de chasse. Quant à l'acquisition faite des Cherokees, que signifiait-elle? Les Cherokees n'avaient jamais possédé cette terre. Boone savait tout cela, mais il ne s'en inquiétait guère, car ses compagnons étaient bien armés, et il suivait sa route avec précaution et sans bruit. Grâce à lui, les arpenteurs franchirent heureusement les montagnes et les vallées, marquant les arbres sur leur passage. Ils approchaient du terme de leur voyage, et jusqu'alors aucun Indien ne s'était montré: leur opposition se révéla tout-à-coup par une brusque attaque. Les blancs, quoique préparés au combat, perdirent quatre des leurs; mais ils continuèrent leur chemin, atteignirent la rivière Kentucky au commencement d'avril 1775, et s'occupèrent immédiatement de construire la première station, qu'ils nommèrent Boonesborough, c'est-à-dire bourg de Boone.

C'était un fort bâti en troncs d'arbres qui avait 70 mètres de long sur 50 de large. Il coûta à nos aventuriers deux mois et demi de fatigues et de dangers; car ils travaillaient la hache dans une main, la carabine dans l'autre.

Le chef de l'entreprise, Henderson, ayant suivi la route marquée par Boone, le rejoignit avec quarante hommes armés. Le blockhaus n'était point encore terminé lorsqu'il réunit, sous un orme immense, les délégués de quatre autres stations, qui venaient également d'être fondées, afin d'établir en commun le gouvernement et les lois du nouvel État. Ces actes législatifs semblent un peu prématurés aux habitants des vieilles sociétés européennes; mais les Américains, habitués à voir naître comme par enchantement les populations et les cités, ont à peine abattu les premiers arbres d'un district, à peine marqué l'emplacement de ce qui sera un jour une ville, et de ce qu'ils appellent ainsi par anticipation, qu'ils s'occupent à former un gouvernement.

La suite à une autre livraison.

C'est presque toujours ce qu'il y a de moins définissable qui donne le plus à penser. RICHER.

LES PONTONS.

Les pontons dont il sera question dans cet article sont de vieux navires démâtés que l'on emploie comme prisons. Autrefois, presque toutes les nations maritimes avaient des pontons. Au siècle dernier, Howard se félicitait de les avoir vu supprimer à Naples et à Messine, et il écrivait dans son ouvrage sur les prisons: « Les pontons (*hulks*) » ne devraient être que la punition des crimes les plus » atroces. » Si ce célèbre philanthrope regrettait que l'on renfermât dans ces geôles navales les criminels vulgaires,

quelles paroles d'indignation ne seraient point sorties de son cœur en les voyant réservées aux prisonniers de guerre, qui ne sont point des coupables, et que les plus simples préceptes de l'humanité obligent à traiter avec douceur! Le prisonnier de guerre a presque les mêmes droits qu'un hôte : ce n'est plus guère qu'un otage. Mais il semble que les Anglais ne comprennent pas ces simples éléments du code international. Que reste-t-il donc dans leurs mœurs de cette loyauté chevaleresque qui fut si longtemps l'honneur de leurs princes et de leur noblesse? Loin de nous toutefois la pensée de récriminer ici. Nous contiendrons le plus qu'il nous sera possible nos douloureux souvenirs. Nous aurions même évité ce sujet irritant, si nous n'avions été plusieurs fois invités par le désir de quelques uns de nos lecteurs à donner une idée exacte de ces lieux maudits où tant de nos pères ont eu à endurer les tourments les plus affreux.

Voici la description d'un ponton par deux officiers français qui ont été prisonniers pendant plusieurs années dans la rade de Chatham, sur la Medway, où le nombre de ces prisons était de neuf en 1813.

Les prisonniers occupaient la batterie basse et le faux pont dont on avait retranché à chaque extrémité environ un quart d'étendue. La hauteur du faux pont n'était quelquefois pas suffisante pour qu'un homme de taille ordinaire pût s'y tenir entièrement debout. Le gaillard d'avant et le carré de la drome, que les Français avaient appelé le parc, étaient les seuls endroits où les prisonniers pussent se promener au grand air. Les cheminées des cuisines, qui passaient au gaillard d'avant, jetaient une fumée épaisse de charbon de terre qui rendait souvent la promenade impossible.

Les deux extrémités du navire étaient occupées par les Anglais chargés de la garde des prisonniers; le derrière par le lieutenant commandant le vaisseau, les officiers et quelques soldats, et le devant par les soldats seulement. Une forte cloison en planches séparait les Français des Anglais; elle était renforcée de grosses têtes de clous et percée de meurtrières par lesquelles on pouvait faire feu sur les prisonniers lorsque l'on avait à réprimer une émeute ou une révolte.

L'espace de la prison proprement dite était d'environ 130 pieds de longueur et 40 de largeur. On y logeait onze cents hommes. Dans les bâtiments de 74, il y avait huit cents hommes.

On recevait le jour par les sabords dans les batteries, et dans le faux pont par des hubleaux d'un quart de la grandeur des sabords, pratiqués à cet effet. Ces ouvertures étaient garnies de grilles en fonte épaisses de 2 pouces carrés, et à l'épreuve de la lime. On fermait tous les soirs les hubleaux par des mantelets en madriers.

Autour du bâtiment, à 2 pieds et demi au-dessus de la mer, régnait une galerie dont le fond était à claire voie, afin qu'il fût impossible de passer au-dessous sans être aperçu par les sentinelles, au nombre de quatre pendant le jour, et de sept pendant la nuit.

Les neuf pontons de la rade de Chatham étaient placés à des distances qui ne permettaient pas aux prisonniers de communiquer ensemble par la voix ou par signes. Ils étaient amarrés par des chaînes aux deux extrémités, au milieu de vases fétides et stagnantes découvertes à chaque marée.

Une société de médecine de Londres, consultée sur l'insalubrité des pontons, avait répondu que des hommes qui auraient vécu pendant six années dans ces prisons ne pourraient espérer pour le reste de leur vie qu'une santé languissante.

Pendant la nuit, un officier, un sergent ou caporal et quelques matelots de quart faisaient continuellement la ronde pour observer s'il ne s'échappait personne. Tous les quarts d'heure les sentinelles criaient : *All is well* (Tout est bien); à six heures du soir en été, à deux heures en hiver, on venait avec des barres de fer frapper toutes les grilles et sonder tous les murs du bâtiment pour s'assurer si les uns et les autres n'avaient point été endommagés par quelque tentative de désertion. Une heure après, des soldats armés venaient successivement dans chaque batterie pour faire monter tous les prisonniers sur le pont et les compter à mesure qu'ils redescendaient.

Il n'y avait point d'autre meuble qu'un banc autour des parois. Chaque prisonnier, officier ou soldat, recevait seulement à son entrée au ponton un hamac, une couverture de laine et un mince matelas de bourre pesant deux ou trois livres. Les hamacs étaient suspendus à des raquets contre les barreaux.

Il y avait près de quatre cents prisonniers dans chacune des batteries. Il en résultait la nécessité de placer les hamacs les uns au-dessus des autres. Cet encombrement d'hommes, dont la plupart étaient malsains et affaiblis par les privations et la misère, remplissait l'air de miasmes pestilentiels.

L'habillement de chaque prisonnier consistait en un gilet, une petite veste et un pantalon, deux chemises de coton bleu, une paire de bas de laine, et une paire de souliers de lisière avec des semelles de bois. La couleur des vêtements était jaune, à la marque du transport-office, afin qu'il fût plus facile de reconnaître les prisonniers en cas de désertion.

La nourriture était loin d'être suffisante. Les sept jours de la semaine étaient divisés en cinq jours gras et deux jours maigres (le mercredi et le vendredi). La ration de chaque prisonnier se composait d'une livre et demie de pain bis et d'une demi-livre de viande; on donnait de la soupe à midi et trois onces de gruau (orge mondé) par homme, ou une demi-livre de légumes verts et une once d'orge, une once d'oignons et sel pour quatre hommes, ou une once de poireaux pour trois hommes. Les deux jours maigres, à la place de soupe et de viande, la ration se composait, savoir : le mercredi, d'une livre de hareng saur et d'une livre de pommes de terre; le vendredi, d'une livre de morue sèche et d'une livre de pommes de terre. La livre anglaise n'équivalait qu'à quatorze onces poids de marc. On ne recevait, du reste, jamais cette quantité complète pour les légumes. De plus, les prisonniers s'imposaient forcément des retenues pour que la nourriture fût partagée également entre eux tous, malgré la suppression d'une partie des aliments imposée chaque jour comme châtiment à plusieurs d'entre eux. On n'avait d'autre ustensile pour prendre la nourriture qu'un bidon en fer-blanc; on n'avait ni cuillers, ni couteaux, ni plat. Quelquefois le pain était d'une qualité si mauvaise, que les prisonniers, malgré leur faim, étaient obligés de le refuser.

L'eau était portée le long des pontons dans des barques; les prisonniers étaient obligés de hisser les barriques pour les mettre dans la cale du ponton et de descendre les barriques vides.

A bord de chaque ponton, il y avait un certain espace du logement des prisonniers séparé du reste de la prison par une simple cloison : c'était l'hôpital. Il était extrêmement difficile à un prisonnier d'obtenir la permission d'aller visiter un parent ou un ami malade.

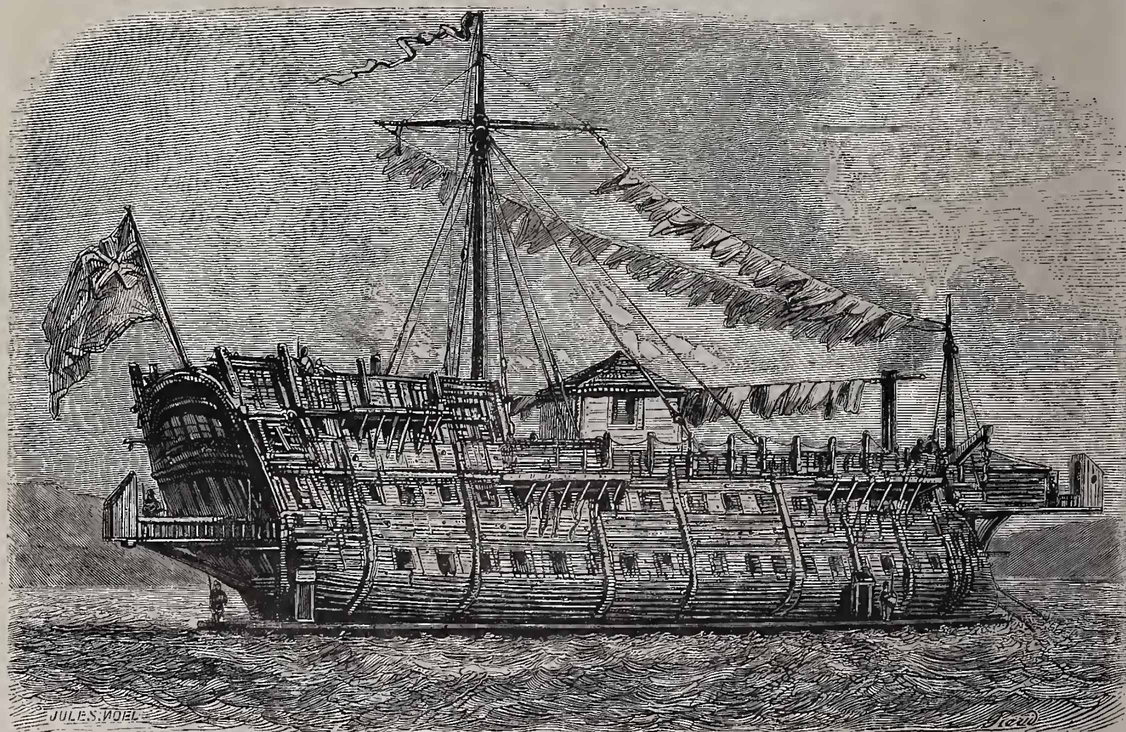
Les prisonniers avaient établi entre eux une sorte de police pour punir les vols, les actes d'immoralité, l'espionnage. Mais les punitions étaient très rares. C'était surtout le crime de trahison qui excitait au plus haut degré l'irritation des prisonniers. On cite plusieurs Français qui, ayant dénoncé pour quelques schellings leurs compagnons de captivité prêts à s'évader, furent châtiés de la manière suivante : on leur écrivit sur le visage, en grosses lettres imprimées sur la peau, et marquées avec des pointes d'aiguilles très fines trempées dans de l'encre de Chine : « J'ai trahi mes frères, et je les ai » vendus aux Anglais dans les prisons d'Angleterre. »

Pour s'évader, on avait recours à un grand nombre de stratagèmes. Le plus ordinaire consistait à pratiquer des trous dans le faux pont, à fleur d'eau, sous les pieds des sentinelles;

on se mettait à l'eau sans vêtements, emportant seulement un sac de forte toile très épaisse, goudronnée et graissée en dehors pour empêcher l'eau de pénétrer. Une fois parvenu à terre, on s'habillait le plus proprement possible. Mais souvent les fusils des sentinelles, les canons des pontons, avertissaient les habitants, qui sortaient armés de fourches ou de fusils, et on leur échappait rarement. Quelques prisonniers ont réussi à s'évader en plein jour en s'embarquant sous le costume soit d'ouvriers, soit de fournisseurs, ou en s'enfermant dans les barriques vides. Une fois, à bord du *Canada*, un prisonnier se mit dans un cercueil, à la place d'un homme mort à bord. Il fut porté à terre et descendu dans une grande fosse dont le fond était plein d'eau. Le pauvre homme défonça le couvercle, prit la fuite au grand effroi des Anglais; mais malheureusement il ne tarda pas à être repris. On cite un autre prisonnier qui s'était attaché sous une vieille cage à poulets jetée à la mer : il parvint ainsi à franchir un assez long espace; mais au moment où il passait près d'un bâtiment, il prit fantaisie à un matelot de pêcher la cage, et, dans l'impossibilité de se détacher à temps pour plonger, le prisonnier fut découvert et hissé à bord.

La misère était si grande à bord des pontons, qu'un prisonnier s'estimait heureux s'il pouvait gagner quatre ou cinq sous par jour au moyen d'une industrie quelconque. Officiers, soldats, tous s'ingéniaient pour travailler lucrativement. Plusieurs étaient parvenus à sculpter l'os admirablement. Ils faisaient de petits vaisseaux, des jeux d'échecs, des dés, des cuillers, des fourchettes, des joyaux de toute sorte. Quelques uns tissaient des cheveux pour en faire des bracelets, des colliers, des bagues, des cordons de montre. D'autres étaient devenus habiles à faire de charmants dessins en paille sur des nécessaires en bois et des boîtes de toutes espèces : les terrains, les arbres, les édifices étaient imités avec une perfection merveilleuse dans quelques unes de ces œuvres de patience et de goût; mais les *ciels* offraient toujours des difficultés insurmontables. Un soldat avait formé une académie de jeunes chiens savants. Un officier avait organisé un petit théâtre de marionnettes, et, moyennant une modique rétribution, il divertissait les soldats anglais, et leur faisait dire souvent de dures vérités par ses acteurs de bois.

Il resterait à indiquer les rigueurs de discipline, les actes impitoyables, les souffrances de toute nature que les prisonniers français ont eus à souffrir dans les pontons anglais. Tous ceux qui ont écrit sur ce sujet n'hésitent pas à dire que le sort des Français y était beaucoup plus misérable que celui des forçats dans les bagnes. Mais nous voulons rester fidèles à notre résolution en n'entrant point dans les détails que nous avons sous les yeux, et qui ne justifieraient que trop cette assertion; nous nous bornerons à citer, en terminant, ces lignes de M. M***, lieutenant au 45e régiment d'infanterie de ligne, qui avait été détenu dans le ponton *Prince-Royal*, près Chatham : « Il n'est pas difficile de concevoir, dit-il, combien il était destructif d'entasser ainsi des hommes, les uns sur les autres, dans un antre étroit, ténébreux et fétide, où l'air, toujours comprimé et presque continuellement infecté, gâtait les poumons et attaquait la vie jusque dans ses sources; où le manque d'exercice, la nourriture mauvaise et insuffisante, paralysaient insensiblement toutes les forces physiques; où le chagrin, le souci, la douleur, la rage et le désespoir même souvent, dévoraient sans cesse l'esprit et abattaient l'âme; où le sentiment constant de la plus profonde misère relâchait peu à peu le ressort de la morale, et où tous ces cruels pouvoirs, sapant à la fois les fondements de l'existence, n'en laissaient enfin à ceux qui la conservaient que ce qu'il en fallait pour en sentir tout le poids et toute l'horreur. Les cimetières anglais en rendaient témoignage, et les corps décharnés, les figures hâves, les esprits affaiblis, les âmes à demi éteintes de ceux qui, après cinq, sept et neuf années, eurent le bonheur tardif de revoir leur patrie, ont assez montré à leurs compatriotes quels horribles tourments ils avaient subis. »



(Un Ponton anglais, prison militaire.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SALON DE 1846. — PEINTURE.

UNE SALLE D'ASILE (TURQUIE D'ASIE), PAR DECAMPS.



(Salon de 1846 — Une salle d'asile, par Decamps.— Dessin de M. Marvy.)

Personne n'a oublié *les Singes experts* (v. 1839, p. 145), et cette suite d'excellents tableaux inspirés à M. Decamps par ses souvenirs d'Orient : *le Café turc*, *le Supplice des crochets*, *la Sortie de l'école turque* (voy. 1842, p. 217), véritables chefs-d'œuvre de *genre* qui suffiraient à la réputation d'un grand artiste, mais que M. Decamps semble encore avoir dépassés dans ses compositions historiques, *la Défaite des Cimbres* (1842, p. 257), *le Siége de Clermont*, *la Légende de Samson*, etc. Cette année, M. Decamps, dont le talent ne s'astreint point à une marche régulière, ni à tel ou tel ordre de sujets, a semblé revenir sur ses pas et rechercher encore le même succès qu'il avait déjà si pleinement obtenu : au lieu de suivre la voie nouvelle où il était entré l'an dernier avec un applaudissement général, il nous a donné derechef trois peintures empruntées à ses études sur la Turquie d'Asie. De ces peintures, la plus remarquable, la plus digne de ses illustres aînées, c'est, sans doute, *une Salle d'asile*, dont nous offrons ici une imitation aussi fidèle qu'il est possible.

Trois enfants, trois petits Turcs occupés à regarder des

canards qui barbottent dans une mare au pied du mur, voilà tout; et le sujet est si peu de chose, vraiment, qu'il ne faut rien moins que le talent supérieur de l'artiste pour faire un tableau avec d'aussi modiques éléments. L'un des enfants est couché à demi sur l'espèce de perron dont le pied baigne dans l'eau; le second est debout appuyé contre le pilier; le troisième est assis sur les marches qui conduisent à la porte : ils sont là sérieux, attentifs, comme de vieux Ottomans; un seul semble se dérider quelque peu et se divertir aux dépens de ces pauvres canards que ses camarades regardent si sérieusement. L'expression des figures, la pose, l'attitude, la disposition des petits personnages, tout est, dans ce tableau, d'une vérité agréable, d'une originalité vive et gracieuse. Mais ce qui donne surtout à cette peinture un caractère singulier et saisissant, c'est la lumière : voyez ici, sur ce mur, quels chauds et puissants reflets, quel éclat de lumière, quel soleil brûlant! L'art du peintre est d'avoir si bien disposé les demi-teintes et les ombres autour et au travers même de ces clartés éblouissantes, que l'œil, au lieu d'être blessé par la lueur trop vive, en est aucontraire charmé, et soutient avec plaisir cette ardeur extrême du ciel d'Orient, qui nous transporte par la pensée dans ces lieux brillants où les jours et les nuits elles-mêmes ont tant d'éclat et de beauté.

M. Decamps est trop connu, trop bien apprécié de tous, pour que nous ayons besoin d'insister ici sur ces qualités extraordinaires de dessin et de couleur qui l'ont élevé au rang des maîtres de notre temps. Il n'est guère de sujets que M. Decamps n'ait traités; il n'existe point de genre peut-être où, par le pinceau, par le crayon, par le burin, il n'ait mis son cachet d'originalité et dont il ne se soit fait un genre à part : aussi les services qu'il a rendus à l'art, les découvertes dont il a enrichi la peinture, l'aquarelle, l'eau-forte et la lithographie, sont-ils inappréciables. Et toutefois, M. Decamps n'a sans doute point dit son dernier mot : il n'a pas cessé, depuis ses débuts, de marcher, de s'élever par tous les moyens, sous mille apparences diverses, et il ne s'arrêtera, nous l'espérons, qu'après avoir touché enfin le but suprême de sa manière par un de ces élans imprévus que prennent tout-à-coup les vrais talents au jour de leur parfaite maturité.

AVANTAGES DE LA LECTURE.

Leibnitz avait tiré ce fruit de sa grande lecture, qu'il en avait l'esprit plus exercé à recevoir toutes sortes d'idées; plus susceptible de toutes les formes, plus accessible à ce qui lui était nouveau et même opposé; plus indulgent pour la faiblesse humaine, plus disposé aux interprétations favorables et plus industrieux à les trouver. FONTENELLE,

---

LA PETITE COLONIE.

NOUVELLE.

Le soleil se levait sur le petit archipel de Bergh (1), et commençait à illuminer l'Océan qu'agitait un reste de tempête. On voyait les vagues folles courir le long des récifs de corail qui défendent ces îlots étagés les uns au-dessus des autres comme les terrasses d'un parc immense.

Devant l'un des moins élevés se dressait encore le mât d'un navire submergé, dont chaque flot emportait un débris : c'était *l'Océanie*, surpris la nuit précédente par l'orage, et poussé contre ces digues redoutables sur lesquelles il était demeuré entr'ouvert.

Au moment du désastre, passagers et matelots avaient espéré échapper à la mort en se précipitant dans les embarcations; mais celles-ci avaient essuyé le même sort que le navire lui-même, et s'étaient brisées, quelques instants après, contre les récifs. Quatre des naufragés, servis par d'heureuses chances, avaient seuls gagné l'île la plus prochaine, et se trouvaient alors groupés sur un étroit promontoire d'où ils contemplaient les restes du vaisseau déjà presque entièrement démoli par les vagues.

Leur salut avait été, du reste, un de ces jeux du hasard qui semblent dérouter toute prévision et contredire toute logique; car, à part Georges Ritler, dont la force et l'adresse pouvaient justifier un pareil résultat, tous semblaient devoir être les premières victimes du désastre qui venait de faire disparaître *l'Océanie* et son équipage entier. L'un, Arthur Tarling, appartenait à la classe paisible et studieuse des savants de cabinet, plus propres à classer une plante ou à déterminer la famille d'un batracien, qu'à lutter contre les vagues; l'autre, nommé William Trot, s'était jusqu'alors principalement exercé aux tours de gobelets, aux sauts de carpe et à la danse sur la corde roide; enfin le troisième était une pauvre malade, mistress Koppel, presque entièrement privée de l'usage de ses jambes, et que la houle avait jetée à terre sans qu'elle sût comment.

La première émotion de terreur apaisée, les quatre naufragés, si miraculeusement sauvés, s'étaient rejoints, reconnus, et ils venaient d'acquérir la triste certitude qu'ils avaient seuls échappé à la tempête.

Mistress Koppel, assise sur le sable, avait les mains jointes et la tête baissée; William Trot regardait la mer en faisant prendre machinalement à son bonnet les mille formes bizarres qu'il avait coutume de donner à sa coiffure de Pierrot; enfin Arthur Tarling, qui avait d'abord promené autour de lui des regards désolés, venait de les arrêter involontairement sur un coquillage d'espèce inconnue, que par habitude il cherchait à classer. Georges Ritler seul avait fait quelques pas vers l'intérieur des terres, et cherchait les ressources que l'on pouvait y espérer.

Ritler était un homme d'action dans toute la force du mot. Longtemps adonné au braconnage, puis à la contrebande, il s'était embarqué pour échapper aux tracasseries de la justice, et avait apporté dans sa nouvelle profession le même caractère audacieux et insoumis. Au moment même du naufrage, il se trouvait à fond de cale, les fers aux pieds, et il ne devait sa délivrance qu'à la perte de *l'Océanie.*

Après avoir examiné les contours de l'îlot sur lequel la mer les avait jetés, et approximativement estimé son étendue, il se rapprocha de ses compagnons, et dit brusquement :

— Les autres sont noyés, c'est bon; mais nous autres, comment allons-nous faire pour vivre ici sans abri, sans armes, sans provisions ?

— Peut-être trouverons-nous quelque ressource, répliqua Tarling; dans ces latitudes, la nature produit spontanément de quoi suffire aux premiers besoins; il doit y avoir au centre de l'île des cocotiers ou des arbres à pain.

— Alors, tâchons de les découvrir! reprit Georges, qui venait d'arracher un bambou pour s'en faire un bâton; cette partie de l'île est d'ailleurs la plus aride; on n'y trouve ni eau ni ombrage, et le soleil va devenir ardent; nous ne pouvons songer à y rester.

Les deux hommes en tombèrent d'accord et firent un mouvement pour suivre Ritler; mais la vue de mistress Koppel arrêta tout-à-coup Arthur.

— Et cette pauvre femme qui ne peut nous suivre! dit-il plus bas à ses compagnons.

— La diseuse de prières ? répéta Georges; que Dieu l'assiste, puisqu'elle a en lui tant de confiance; nous ne pouvons traîner après nous ce fardeau inutile.

— Quoi! l'abandonner à une mort certaine! reprit Tarling; cela ne peut être, monsieur Georges Ritler.

— Que le gentleman emporte alors la vieille dévote sur ses épaules, répliqua ironiquement le contrebandier; quant

(1) Dans les Carolines, en Océanie.

à moi, je trouve déjà assez difficile de sauver ma peau sans m'occuper de celle des autres.

— Ainsi, vous ne voulez point aider à cette bonne action, Georges ?

— Non, par tous les diables !

— Eh bien ! s'écria le naturaliste indigné, je me chargerai seul de la malheureuse. La même infortune nous a frappés, nous devons associer nos forces comme le hasard a associé nos misères. Tant que je pourrai mettre un pied devant l'autre, je ne trahirai pas ceux qui sont devenus mes parents de douleur et d'abandon.

— Si la vieille dame est notre parente, nous lui devons assistance, reprit William Trot avec son habitude de jovialité ; je tiens d'autant plus à ma nouvelle famille, que je n'en ai jamais eu jusqu'ici.

Et se tournant vers mistress Koppel :

— Voyons, cousine, continua-t-il en lui prenant la main, il faut faire un effort pour trouver une auberge ; nous tâcherons que nos bras vous servent de chaise à porteur ; mais, pour Dieu ! faites-vous légère.

La recommandation était inutile, car la maladie avait amené la pauvre femme à un état de maigreur qui lui donnait l'apparence d'une ombre. Ses deux compagnons s'aperçurent à peine qu'ils la portaient, et eurent bientôt rejoint Ritler, qui venait d'entrer dans la partie ombragée de l'île.

Mais la marche d'abord facile devint ensuite embarrassante au milieu des hautes herbes et des arbustes qui couvraient le sol. Malgré le feuillage des arbres, la chaleur se faisait sentir à chaque instant plus dévorante. Les naufragés haletants, épuisés de soif, se trouvèrent enfin au milieu d'un fourré tellement épais, que l'œil ne pouvait découvrir d'ouverture d'aucun côté. William avait été le premier à bout de force ; il s'était arrêté avec la malade, tandis que Georges et Tarling allaient à la découverte ; mais après quelques recherches inutiles, ils revinrent sur leurs pas également découragés.

Ils trouvèrent mistress Koppel et le bateleur étendus à terre, dans l'impossibilité de reprendre leur route. Georges les montra à Tarling.

— Vous voyez que leur affaire est faite, dit-il brusquement ; il faut qu'ils meurent là comme des chiens. Puisque vous êtes plus robuste, songez à m'aider, et à nous deux nous pourrons peut-être nous frayer une route dans cet infernal fourré.

— A la condition que vous viendrez avec moi les reprendre lorsque nous aurons trouvé une source et un abri, répondit Arthur.

— Et que voulez-vous en faire ? interrompit le braconnier durement ; si nous sommes condamnés à rester dans cette île, quel service pouvons-nous attendre de pareils compagnons ? Une femme malade et un joueur de gobelets !

— Alors même qu'ils nous seraient inutiles, nous n'en restons pas moins obligés à leur égard, répondit Tarling ; cherchons une issue comme vous le voulez ; mais, quel que soit le résultat de nos tentatives, je reviendrai vers eux pour leur faire partager mon sort.

Georges et Arthur se lancèrent de nouveau dans les hautes herbes et rencontrèrent bientôt un rocher qui barrait le passage ; obligés de tourner à droite, ils furent arrêtés par un fourré impénétrable, et enfin ramenés, après des efforts désespérés, au lieu même où étaient demeurés William et mistress Koppel.

Tous deux se laissèrent tomber à terre, baignés de sueur, la gorge desséchée, à demi morts de fatigue et de soif. Toute espérance était désormais perdue ; une fièvre ardente les dévorait ! Leurs yeux, couverts d'un nuage, voyaient flotter tous les objets ; ils avaient perdu jusqu'à cet instinct de conservation qui entretient en nous la volonté, et ils n'aspiraient qu'à un anéantissement qui pût mettre fin à leurs souffrances.

Repliés sur eux-mêmes dans l'étroit espace que les buissons défendaient contre l'ardeur du soleil, et le visage appuyé contre leurs genoux, tous gardaient un silence farouche, lorsque mistress Koppel redressa lentement la tête et regarda autour d'elle. Son état maladif la rendait moins sensible aux besoins qui tourmentaient ses compagnons, et l'habitude des pays brûlants qu'elle avait toujours habités lui faisait supporter sans peine la chaleur dont ils se sentaient accablés. Elle se releva à demi sur ses genoux et tourna le visage de tous côtés en aspirant l'air et en prêtant l'oreille à la brise. Par suite d'un phénomène singulier, mais souvent observé, sa langueur avait accru la subtilité de ses sens. La surexcitation des organes leur avait communiqué une finesse de perception que servait encore cette perspicacité de malade, d'autant plus exercée qu'elle devait suppléer à une foule d'inaptitudes ou d'impossibilités. Après avoir écouté quelques instants avec une sorte d'indifférence, mistress Koppel fit un mouvement : elle se redressa davantage et pencha l'oreille vers le côté du nord. On n'entendait que le grondement de la mer, au milieu duquel se détachait, par intervalles, le murmure de la brise passant à travers les arbres de l'île ; mais ce dernier bruit parut attirer particulièrement l'attention de la malade. Tous ceux qui aiment à écouter les rumeurs du vent dans les arbres savent combien ces rumeurs sont différentes et variées, selon la nature du feuillage qui les produit. Pour le rêveur pensif qui a étudié ces vagues murmures, chaque arbre agité par la brise est comme un instrument qui produit un son particulier et distinct. Or, dans ses heures de méditation et de solitude, mistress Koppel avait dû s'accoutumer à reconnaître ces voix de l'espace. Aussi, après un assez long silence qui sembla employé à contrôler sa sensation, elle s'écria tout-à-coup :

— Nous avons un bosquet de cocotiers à peu de distance et dans cette direction.

Les trois naufragés relevèrent la tête en même temps.

— Des cocotiers ! répéta Arthur en se ranimant ; s'il était vrai, nous serions sauvés !

— J'en suis sûre, reprit la malade dont le doigt indiquait le nord avec une confiance croissante ; j'ai entendu pendant cinq années le bruit de ces arbres sous la fenêtre de la chambre que je ne pouvais quitter, et mon oreille a appris à le distinguer ; le bosquet ne peut être à plus de cent cinquante pas.

Quelque incertaine que fût une pareille indication, les trois compagnons firent un effort et s'avancèrent du côté indiqué.

Ils eurent d'abord quelque peine à franchir un fourré de plantes grimpantes et de bambous qui bordait l'espèce de prairie dans laquelle ils se trouvaient enfermés ; mais ils réussirent enfin à trouver une issue, et aperçurent, au revers d'un morne peu élevé le bosquet annoncé par la malade.

Ritler poussa d'abord un cri de joie, qui se changea presque aussitôt en exclamation de désappointement ; les cocotiers étaient tellement élevés, que leurs fruits se trouvaient hors de toute atteinte.

— Belle découverte ! ces fruits de malheur ne serviront qu'à augmenter notre soif et notre faim ! s'écria-t-il.

— Pourquoi cela ? demanda William.

— Pourquoi ? répéta Georges ; parce qu'à la hauteur où les voilà, nous ne pouvons en espérer que la vue.

— Non pas, s'il vous plaît, interrompit le bateleur avec un certain orgueil. William Trot a fait de plus hautes ascensions pour un simple schelling, et nous ne manquerons point notre déjeûner, parce qu'il a plu à notre hôte de mettre le couvert au haut de ces *peupliers*.

En parlant ainsi, William, qui avait retrouvé toute sa bonne humeur et une partie de son agilité, déploya sa ceinture dont il se fit un point d'appui, selon la méthode indienne, et se mit à grimper à l'un des cocotiers dont il eut bientôt cueilli les plus beaux fruits.

Après s'être rassasiés du lait savoureux qu'ils renfer-

maient, nos trois naufragés retournèrent à la malade, qui se désaltéra à son tour, et que Ritler aida ensuite à porter sous le bosquet que son indication avait fait découvrir.

En cueillant les noix de coco, William Trot avait pu voir la configuration entière de l'îlot, et reconnaître les parties les plus accessibles. D'après son rapport, on tourna vers la droite et l'on arriva à un ruisseau dont on suivit le cours jusqu'au pied d'un rocher sous lequel il disparaissait pour aller se jeter dans la mer. Le lieu, abondamment pourvu de cocotiers et d'arbres à pain, ne pouvait être mieux choisi pour un campement. Il était, en même temps, abrité contre la tempête et en vue de la mer, sur laquelle on pouvait avoir toujours les yeux, afin de guetter les navires, si un heureux hasard en amenait dans ces parages. Ritler s'occupa sur-le-champ de dresser un *ajoupa* de bambous et de feuilles de palmiers, sous lequel ils trouvèrent tous un abri avant le soir. Il descendit ensuite à la mer pour voir s'il ne pourrait y découvrir quelques coquillages, et revint avec une tortue verte surprise parmi les rochers. William Trot avait réussi à allumer un feu qui servit à cuire cette précieuse capture. Tous avaient retrouvé le courage. Ils soupèrent gaiement, et, au moment de s'endormir sur la couche de feuilles, mistress Koppel fit entendre tout haut une prière d'actions de grâce. Tarling s'y associa franchement, William se contenta d'ôter son bonnet, et Georges Ritler se coucha en haussant les épaules.

La fin à la prochaine livraison.

Dans une comédie de Ménandre, s'avance sur la scène un faux Hercule, armé non d'une massue forte et pesante, mais d'un morceau de bois creux et léger. Telle est la prétendue franchise du flatteur; on la trouve molle, sans poids et sans vigueur lorsqu'on la met à l'épreuve. La véritable franchise, celle de l'amitié, s'attache à nos défauts: elle a pour les guérir un remède efficace, mais douloureux.

PLUTARQUE.

CURIOSITÉS DE ROME.

(Voy., Table des dix premières années, les Statues satiriques, la Navicella, etc.)

Lorsque Virginius eut plongé le couteau dans le sein de sa fille pour la soustraire à une infâme servitude, il y eut dans Rome un tressaillement d'admiration, d'horreur et de pitié. Aucune voix ne s'éleva pour blâmer l'héroïque meurtrier: Virginius fut honoré d'une religieuse commisération. Sa chère victime fut élevée par l'enthousiasme populaire jusqu'au rang des immortelles; on lui bâtit un temple, et jusqu'aux derniers jours du paganisme, les jeunes vierges romaines vinrent, dit-on, prononcer devant son autel leurs vœux de pureté et de fidélité. La religion chrétienne en respecta les ruines, et les consacra de nouveau au sentiment qui avait sanctifié leur origine: sur le temple de la chaste Virginie s'éleva le temple de la vierge Marie. La superstition elle-même voulut apporter sa pierre au pieux édifice. Un large masque de marbre blanc avait été découvert dans l'ara Massima. On prétendait qu'il avait servi longtemps d'épreuve aux citoyens accusés de mensonge. Ils étaient obligés d'entrer leur main dans la bouche ouverte du masque, et de jurer qu'ils avaient dit la vérité: s'ils se parjuraient, la bouche se refermait sur leur main et la tenait emprisonnée comme un anneau de fer. Transporté sous le portique de l'église, le masque continua de servir d'épreuve volontaire.

Ainsi parle la tradition; mais l'érudition, qui s'inquiète peu de troubler les plaisirs de l'imagination, met en doute toute cette histoire: son inflexible curiosité en dissipe le charme.

On n'éleva point, dit-elle, un temple à Virginie. Tout au plus consacra-t-on la mémoire de cet événement assez douteux en construisant une petite chapelle près de l'endroit où la scène aurait eu lieu. Il y eut, à la vérité, un temple de la Pudicité; mais, suivant toute apparence, l'église de la Bouche de la Vérité a été bâtie sur les ruines d'un temple de Cérès et Proserpine, reconstruit sous le règne de Tibère. Quant au masque de marbre, ce n'était très probablement que la bouche d'un égout.



(La Bouche de la Vérité, sous le péristyle de Santa-Maria in Cosmedin, à Rome.)

Soit. La science est rude, et la vérité a rarement l'agrément de la fable. Ici, du moins, en laissant de côté tradition et érudition, le goût a encore de quoi se satisfaire. L'église de la Bouche de la Vérité, demi-païenne, demi-chrétienne, est d'un art charmant. Il reste de l'ancien temple une grande partie de la cella en grosses masses quadrilatères de travertin, et huit belles colonnes. Cinq sont conservées dans la face intérieure de l'église, deux sur le côté septentrional, une dans la sacristie. L'intérieur se compose de trois nefs séparées par douze colonnes de marbre. Le pavé est fait de pierres dures. Les ambons, où l'on avait coutume de lire les évangiles et les épîtres, sont fort beaux. Dans la tribune est un siége pontifical en marbre. Le maître-autel, isolé, est fait d'une vaste cuve en granit rouge d'Égypte. Il est couvert d'un baldaquin soutenu par quatre colonnes du même granit. Cette église, la seconde de Rome qui ait été consacrée à la Vierge, fut d'abord appelée *Santa-Maria in scuola grecca*, parce qu'elle était desservie par une confrérie grecque: une belle image de la Vierge, apportée de la Grèce, y témoigne de ces commencements. On prétend que saint Augustin enseigna dans cet édifice la grammaire grecque. Saint Adrien Ier fit réédifier et enrichir l'église, qu'on surnomma

alors *in Cosmedin*, du mot grec *cosmos*, ornement. Enfin le peuple lui donna le nom de *chiese della Bocca della Verita*, à cause du masque transporté à l'extrémité gauche de son péristyle, et qui aujourd'hui encore inspire aux jeunes filles et aux enfants la même crainte que les anciens oracles. Au moindre soupçon de mensonge, on les menace de la bouche fatale. Il y a une sorte de solennité dans l'expérience qui intimide les consciences timorées : on rit de cette bizarre figure ;



(L'église Santa-Maria in Cosmedin, à Rome.)

rarement on ose la braver, et l'hésitation même est la véritable épreuve.

La fontaine qui orne la place déserte devant l'église a été élevée d'après le dessin de Carlo Bizzacheri.

Avant le pontificat de Clément XI, le sol de cette place était très élevé, et il fallait descendre plusieurs degrés pour entrer dans l'église.

LES VERGOBRETS D'AUTUN.

Dans l'ancienne Gaule, la république des Éduens, dont la ville d'Autun formait la capitale, était régie par des magistrats électifs, renouvelés tous les ans. Ces magistrats, sous le contrôle du sénat, exerçaient l'autorité souveraine, ayant droit de vie et de mort sur les citoyens. Mais les abus de leur autorité étaient soigneusement tempérés par les institutions. Pour éviter de trop grands accroissements de crédit et d'influence, il était défendu à deux personnes de la même famille de posséder la charge suprême l'une après l'autre, à moins que la première ne fût morte. C'est le motif sur lequel s'appuya César pour rompre une élection qui lui déplaisait, parce qu'il la soupçonnait d'être hostile à l'influence étrangère. « Les notables, dit le conquérant des Gaules dans ses Commentaires, vinrent en députation près de César pour le prier de subvenir à la république dans ses embarras ; lui représentant que la chose publique était en péril ; qu'habitués, depuis les anciens temps, à créer un magistrat unique qui obtenait pour un an la puissance royale, deux concurrents se présentaient pour gérer cette magistrature, se disant tous deux créés selon les lois ; que l'un était Convictolitan, jeune

homme brillant et illustre; l'autre, Cotus, personnage d'une ancienne famille, d'un grand crédit et puissant par ses parentés, dont le frère, Sedeliacus, avait eu cette même magistrature l'année d'avant; que la république était en armes, le sénat divisé, et le peuple divisé pareillement selon ses clientèles. »

Comme, d'après la loi des Éduens, ceux qui occupaient la magistrature souveraine ne devaient pas sortir des frontières, César, afin de ne pas paraître porter atteinte aux lois, résolut de se transporter lui-même chez les Éduens, et convoqua devant lui à Decetia (Decize) le sénat et ceux entre lesquels était le différend. « Presque toute la ville s'y rendit, dit notre auteur, et César, ayant appris que le frère avait été proclamé par le frère devant un petit nombre d'électeurs convoqués en secret, dans un autre temps et un autre lieu que la loi ne le prescrivait; vu que les lois défendaient que deux membres de la même famille, tous deux vivants, non seulement pussent être créés magistrats, mais même avoir place dans le sénat, obligea Cotus à se démettre de sa magistrature, et ordonna que Convictolitan, qui avait été créé selon la coutume de la république, par les prêtres unis aux magistrats, prît le pouvoir. »

Hetman fait remarquer à ce sujet que les traces de cette antique magistrature se sont conservées à Autun bien longtemps. Avant la révolution, le premier officier municipal portait le nom de *vuerg*. Il est probable que celui de vergobret était composé, bien que César l'écrive sans division; car en gallique, *ver-go-breith* veut dire *homme pour le jugement*. C'est là sans doute l'étymologie du vergobretus des Latins, dont les Gaulois avaient fini par ne retenir que le premier terme, vuergh.

LE BROCKEN.

(Voy., sur le Spectre du Brocken, la Table des dix premières années.)

A M. le Rédacteur du Magasin pittoresque.

Monsieur, je ne prétends nullement déprécier le mérite de la fameuse montagne du Mileschauer, dont je viens de voir le panorama dans votre neuvième livraison. Permettez-moi seulement d'essayer de soutenir contre elle l'honneur de notre Brocken, qui joue à peu près le même rôle pour notre basse Allemagne que le Mileschauer pour la Bohême. Je ne me hasarderai point à défendre sa cause par une description aussi propre à intéresser en sa faveur que celle dont vous avez accompagné vos tableaux de la Bohême : je m'en tiendrai aux faits; mais j'espère qu'ils parleront assez haut pour que leur voix suffise.

Ce n'est pas seulement par son élévation que se recommande le Brocken. Bien qu'il soit d'environ 1 000 pieds audessus du Mileschauer, puisqu'il est à 3 500 au-dessus de la mer, on ne pourrait rien en conclure si ses alentours n'étaient d'accord avec cet avantage. On trouve dans les Alpes des montagnes bien plus hautes, mais dont la vue est tout-à-fait insignifiante, soit parce qu'elles sont dominées par des montagnes plus hautes encore, soit parce que de simples collines situées à peu de distance interceptent tout le lointain. Ici ce n'est pas le cas. Le Brocken, bien que surgissant au centre même des montagnes du Harz, en dépasse si bien toutes les cimes, que tout y disparaît devant sa suprématie. La vue que l'on a de son sommet, loin d'être bornée d'aucun côté par une autre chaîne, comme cela a lieu sur votre Mileschauer, s'étend, sans obstacle, sur d'immenses plaines jusqu'aux extrémités de l'horizon. La chaîne du Harz, vue de ce poste si élancé dans les airs, s'évanouit même en quelque sorte. Elle rampe tellement qu'il faut y regarder avec attention pour la distinguer de la plaine; car au premier coup d'œil jeté autour de soi du haut du Brocken, on est tout surpris de ne plus apercevoir qu'une seule montagne, celle sur laquelle on est, et il semble que toutes ces autres crêtes que l'on vient d'escalader se soient effacées comme par enchantement. Cela tient à ce que, par une disposition qui est, je crois, toute particulière au Brocken, sa cime est plus élevée au-dessus des autres cimes de la même chaîne que celles-ci ne le sont au-dessus de la plaine.

Il faut dire aussi que le pays tout entier est admirablement conditionné pour un tel belvédère. Vous savez, monsieur, que la basse Allemagne, depuis la chaîne de l'Erzgebirge, qui la sépare de la Bohême, jusqu'à la mer du Nord et à la Baltique, sur une étendue de soixante lieues, n'est qu'une immense plaine dans laquelle, si l'on excepte la chaîne du Harz, qui est d'environ vingt-cinq lieues sur dix, on trouverait à peine une colline. C'est au beau milieu d'une région si propre à laisser courir la vue aussi loin que le permet la courbure de la terre que surgit le Brocken. Il en résulte que, de son sommet, non seulement l'on plane d'une manière remarquable au-dessus des cantons situés à sa base, mais que le regard va se perdre tout autour, pour ainsi dire à l'infini, dans les vapeurs de l'horizon, au sein desquelles, pour l'œil troublé par ces distances inusitées, le ciel et la terre semblent se fondre. On n'a pas seulement de là-haut un royaume sous ses pieds, on en a plusieurs et je ne sais combien de principautés souveraines. Aussi est-ce de là que l'on juge bien clairement de l'état de morcellement de notre pauvre Allemagne. On n'aperçoit, comme je vous le disais, qu'une immense plaine toute couverte de villes, de villages, de moissons, de laquelle la nature semble avoir voulu faire un tout indivisible; et puis, lorsqu'après avoir contemplé quelques instants de la sorte l'ordre de la nature, on jette les jeux sur une carte géographique, ce ne sont plus que divisions, coupures, morcellements de toute espèce. Je prends la liberté de vous envoyer à l'appui de cette lettre un panorama fort curieux dressé par M. le major Asfeld, et qui met ce fait dans tout son jour. En France, dans des circonstances analogues, c'est tout au plus si vous auriez affaire à un réseau aussi compliqué en le composant avec toutes les limites de vos départements et de vos arrondissements : ici, vous avez devant vous un réseau de véritables frontières séparant les uns des autres autant d'États indépendants. Je vous assure que c'est un travail dont on est bientôt las que de chercher à démêler du haut de cet observatoire ce qui est Prusse, ce qui est Hanovre, ce qui est Saxe, ce qui est duché de Hesse, duché de Weimar, duché de Gotha, duché de Brunswick, duché d'Anhalt-Bernbourg, Kothen ou Dessau, duché de Meiningen, principauté de Schwarzbourg, principauté de Lippe-Detmold et de Lippe-Schauenbourg, principauté de Waldeck. Quant aux villes, dont plus d'une, bien entendu, ne se distingue clairement qu'à l'aide des lunettes, leur nombre total, si j'ai bien compté, est de quatre-vingt-trois. Je ne voudrais pas l'affirmer, mais je crois que l'on peut gager hardiment qu'il n'y a pas une autre montagne au monde qui mette l'œil de l'homme en position d'embrasser autant d'États ni autant de cités.

Du reste, une fois que l'on s'est orienté, on parvient assez facilement à terminer, du haut de ce sublime belvédère, toute l'exploration géographique qu'il comporte. Au sud, une légère élévation, qui se dessine à l'horizon, marque l'Erzgebirge, cette fameuse barrière de la Bohême : c'est le Schneekopf, la Tête de neige. A peu près dans la même direction, mais insensiblement en avant, se reconnaissent les monuments de la forteresse d'Erfurth, qui sert maintenant à la Prusse de poste avancé jusque dans le cœur de la Saxe. En se tournant légèrement vers l'ouest, un point s'élève dans la plaine : c'est la fameuse tour de la Wartburg, si célèbre par la retraite de Luther. Bientôt après, dans la même direction, un nouveau relief à peine sensible : c'est la grande montagne basaltique de la Hesse, le mont Meissner, objet de discussions si passionnées entre les géologues. Puis un point : ici, pour bien voir, il faut, je l'avoue, une lunette;

c'est une statue de bronze, située à une trentaine de lieues, dans les jardins de l'électeur, près de Cassel : il est vrai que cette statue est sur le haut d'une colline, qu'elle a une tour pour piédestal, et que sa hauteur est d'une soixantaine de pieds. Plus près de soi, à peu près dans la même direction, on découvre les collines de la ville de Gœttingue, si célèbre dans toute l'Allemagne par son université; le Weser, dont le cours s'étend entre Gœttingue et Cassel, se laisse soupçonner, mais ne se montre pas. Tout-à-fait à l'ouest, et cette fois au pied même du Brocken, bien que ce soit sur le haut de la chaîne, on plonge dans Clausthal, la ville de mineurs par excellence, bâtie sur la crête même du grand filon argentifère. Tout à côté, la cime du Rammelsberg, qui domine la ville impériale de Goslar, ancienne capitale, si importante dans l'histoire des empereurs saxons. Plus au nord, la jolie ville de Hildesheim, qui serait presque en droit de disputer à Hanovre l'honneur de servir de capitale au royaume. Ensuite Brunswick, véritable capitale de duché; et, un peu en avant, Wolfenbüttel, si longtemps la demeure du grand Leibnitz, et dont le palais en ruine atteste encore la précédente splendeur. Je vous dispense du détail de tant d'autres villes, comme Schœppenstedt, Schœningen, Helmstadt, Gardelegen, etc. Je mentionnerai seulement, dans la direction du S.-E., à cause de leur éloignement, les trois villes de Stendal, de Tangermünde et de Genthin, situées à trente-deux ou trente-trois lieues; surtout Brandebourg, qui est à quarante lieues de là, sur la route de Berlin : quatorze lieues de plus, et l'on percerait jusqu'à cette capitale. Nous voici maintenant sur le cours de l'Elbe, après avoir traversé de l'œil la vaste région qui s'étend entre ce fleuve et le Weser. Nous distinguons parfaitement, outre le fleuve lui-même, pareil à un ruban d'argent, la place forte de Magdebourg, bâtie sur le cours même de l'Elbe qu'elle commande, et si connue dans vos guerres d'Allemagne. Plus à l'est, et aux limites de l'horizon, car il s'agit de trente-six lieues, la petite ville de Wittemberg, où commença cette prédication de Luther qui devait avoir de si vastes conséquences. Plus près du Harz, Halberstadt, ville fameuse au moyen-âge. A la suite, toutes les capitales du petit groupe des duchés de la famille d'Anhalt-Dessau, Dessau, Kothen, Zerbst, Bernburg. Presque exactement au sud-est, Mansfeld, ville célèbre par ses mines de cuivre, plus encore par Luther, qui naquit dans ses environs, fils d'un pauvre mineur. Dans la même direction se trouve le point le plus éloigné que l'on aperçoive du haut du Brocken; c'est la cime du Kolmberg, située à quarante-sept lieues de distance, sur l'Erzgebirge, dans la partie où cette chaîne domine encore le cours de l'Elbe. Leipsig se trouve dans la même direction, plus rapproché d'une douzaine de lieues; mais les ondulations du terrain le couvrent et empêchent de le distinguer. Je m'arrête : nous voici revenus à la chaîne de l'Erzgebirge, par laquelle j'avais commencé, et mon tour est achevé. C'est un cercle qui touche, comme vous le voyez, monsieur, par ces points extrêmes, à celui qui se déroule autour du Milleschauer, et qui nous mène à environ soixante-six lieues plus loin. Il ne faudrait que cinq à six télégraphes placés sur des postes comme ceux-là pour couper par le travers toute l'Europe.

Si tous ceux qui voient habituellement le Brocken désirent ne pas quitter ce monde sans être montés au moins une fois sur ce colosse; si tous les autres Allemands qui, sans l'avoir à l'horizon, en ont du moins entendu parler, aspirent d'autant plus à jouir du spectacle en question que les vastes plaines qu'ils habitent rendent leur imagination moins capable de leur représenter aucune image analogue, vous concevrez, monsieur, quelle affluence il doit y avoir sur la montagne dans la belle saison. Ce n'est guère cependant que depuis les premières années de ce siècle que la mode s'est établie en Allemagne de visiter le Brocken. Il semble qu'il ait fallu toutes les exagérations du dix-huitième siècle en faveur de la nature pour intéresser convenablement les hommes à ses beautés. Jusqu'alors, outre les bûcherons, on aurait à peine compté quelques rares voyageurs assez zélés pour avoir tenté cette difficile escalade. Vers la fin du dernier siècle, le nombre des curieux augmentant, le comte de Vernigerode, dont la principauté repose sur les flancs de la montagne, et en embrasse tout le sommet, prenant en pitié ceux qui se trouvaient assaillis par le mauvais temps dans ces hauteurs, et en considération ceux qui souhaitaient de passer la nuit dans cette partie de son petit empire, afin d'assister au magnifique spectacle du lever et du coucher du soleil, y fit construire une hôtellerie. Elle fut inaugurée le 10 septembre 1800. Un des serviteurs de la maison du comte, un excellent homme dont se souviennent assurément tous ceux qui sont montés de son vivant sur le Brocken, fut installé à cette hauteûr de 3 500 pieds comme aubergiste, avec la singulière condition d'y demeurer constamment, même l'hiver, sans doute afin qu'il fût dit que la bienfaisante sollicitude du prince ne faisait défaut dans ces lieux en aucun temps. Ce brave homme se laissait effectivement enterrer tous les ans, avec sa femme et sa fille, dans la neige, qui s'accumulait souvent jusqu'au faîte de son toit, n'ayant pour respirer et voir le ciel qu'une petite tour partant du milieu de la maison. Il a ainsi passé trente-trois années en pleine sérénité. Il était comme habitué à régner du regard sur toute l'Allemagne. Son portrait, consacré par la reconnaissance publique, a été gravé, comme vous le verrez, en tête du panorama que j'ai l'honneur de vous adresser. Permettez-moi, monsieur, ce souvenir pour une âme simple et honnête. Le contraste entre cette bonhomie patriarcale et la majesté, si souvent orageuse, de la montagne a quelque chose de doux et qui repose. Quand je montai au Brocken pour la première fois, tout jeune homme, j'y arrivai à onze heures du soir, à demi perdu, transi par la neige et la bise; les chiens, répondant à mes cris, signalèrent de loin mon approche, et le père Gerlach courut à ma rencontre avec une lanterne et de l'eau-de-vie. Le lendemain, quand je partis, il voulut descendre avec moi jusque dans les forêts, et il avait les yeux pleins de larmes : j'étais sans doute le dernier visiteur qu'il devait voir avant son ensevelissement, déjà menaçant, dans la neige. Cette année, je ne l'ai plus retrouvé, et je l'ai regretté. Son nom demeurera attaché à l'histoire de la montagne.

Le Brocken est désormais un besoin pour nos populations de la basse Allemagne. Elles se plaisent à contempler de là cette patrie germanique si morcelée et défigurée pour quiconque ne la regarde pas d'un peu haut. Les étudiants surtout y abondent. Il y a des universités tout autour : Marbourg, Gœttingue, Iéna, Leipsig, Halle, Berlin; et l'excursion au Brocken est comme le complément obligé des exercices scolaires. Cet été, à l'époque de mon ascension, les registres attestaient six mille et tant de voyageurs depuis le printemps. Dans le commencement, le comte de Vernigerode faisait imprimer, si je ne me trompe, tous les cinq ans les noms des visiteurs et les inscriptions en prose ou en vers les plus remarquables déposées sur le grand-livre de l'auberge : il a fini fort sagement par renoncer à cette publication, qui menaçait depuis longtemps de n'être plus une bagatelle. Je vous laisse à penser si la verve de nos jeunes étudiants, généralement si brillante par sa fécondité, trouvait aisément matière à s'extasier dans les romantiques merveilles de l'endroit. Ce n'est pas seulement par le spectacle que l'on découvre de son sommet, mais par le caractère même de la nature dans ses rocs et ses sapins, que le Brocken se recommande aux poëtes. C'est là que pendant longtemps, s'il faut en croire la tradition, se donnaient rendez-vous pour le sabbat toutes les sorcières de l'Allemagne. Je crois même que l'on prétend que c'est le diable en personne qui, dans je ne sais quelle circonstance, a fait tomber la grêle de rochers qui couvre toute la coupole de la montagne. Du moins est-il certain que c'est là que Gœthe a placé quelques unes des

scènes de son célèbre *Faust;* et à défaut d'autre recommandation, celle-là suffirait sans doute pour exalter, au seul nom du Brocken, tout étudiant de bon aloi. Aussi le Brocken est-il le principal titre de gloire des petits princes de Vernigerode, et à voir le soin qu'ils en prennent, on peut croire que c'est une des vérités que leur gouvernement n'ignore pas.

Il faut reconnaître au surplus que l'on a, depuis quelques années, singulièrement facilité l'ascension de la montagne. Je vous ai dit avec quelles difficultés j'y étais autrefois monté. Pour le comprendre, il faut savoir que le Brocken n'est pas une montagne : c'est, à la lettre, un tas de pierres. Il est probable que, dans l'origine, il se composait de hautes aiguilles de granite, comme on en voit encore quelques unes en train de se démolir dans d'autres parties du Harz. Ces aiguilles, minées par l'action lente du temps, se sont divisées peu à peu en blocs énormes qui se sont éboulés et accumulés autour des bases; si bien que, finalement, il n'est plus resté de l'édifice primitif que des ruines. C'est au milieu de ces blocs que prennent naissance les sapins; les eaux filtrent et grondent par-dessous, et à chaque instant, dès que l'on quitte les sentiers préparés, on risque de tomber dans quelque fondrière à demi recouverte par la mousse et les grandes herbes. Du reste, pas un précipice, je dirais presque pas un ravin. C'est un monstre accroupi, sur le gros dos rond duquel l'homme grimpe tranquillement. Eh bien, monsieur, cette fois j'y suis monté, non point à pied, non point à mulet, non point en chaise à porteurs : j'y suis monté en chaise de poste. On a pratiqué une excellente route aussi



sûre que l'allée sablée d'un parc : sans un danger, sans une difficulté, sans un ressaut, et moyennant un péage fort modéré, chacun est libre d'en profiter. Je ne pouvais en croire mes yeux en me voyant ainsi, dans ma voiture, mon postillon hanovrien fouettant et donnant du cor, sur cette cime sublime où j'avais payé si cher ma première escalade. Ajoutez à cela que j'étais arrivé dans la journée de Dresde à Harzburg, au pied du Brocken, après avoir fait de la sorte une centaine de lieues en chemin de fer. Je pensais tristement cependant que, malgré ces chemins de fer si vantés, cette pauvre Allemagne, que je voyais se développer graduellement sous mes yeux, avait au fond depuis vingt ans bien peu changé.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

DES TERRASSES PARALLÈLES OU *PARALLEL-ROADS* DE L'ÉCOSSE.



(Confluent des vallées de Glen-Roy et de Glen-Turit, en Ecosse.)

Dans plusieurs vallées de l'Écosse, dans celle de Glen-Roy en particulier, le voyageur est étonné à l'aspect de terrasses parallèles qui s'élèvent les unes au-dessus des autres sur les flancs de la vallée. Ces terrasses ressemblent à des ressauts du terrain, à des berges de rivière, ou à des banquettes d'ouvrages de fortification ; comparaisons qui rendent également compte de leurs apparences, et dont la diversité exprime celle des explications engendrées par un premier aperçu. Les anciens Écossais leur avaient donné le nom de routes parallèles (*parallel-roads*), et les attribuaient à Fingal et aux autres héros fabuleux de cette époque qui les auraient construites pour faciliter leurs grandes chasses. L'aspect de ces longues lignes horizontales courant sur le flanc des vallées est tellement extraordinaire, qu'on ne saurait s'étonner qu'il ait vivement frappé l'imagination exaltée de ce peuple ami du merveilleux que Walter Scott nous a révélé. Des deux côtés d'une vallée longue et profonde, dominée par de hautes montagnes, on remarque trois lignes droites parallèles entre elles et à l'horizon. Il est si rare que dans ses grandes formes la nature affecte une régularité mathématique, que le spectateur ne peut s'empêcher, au premier abord, de conclure qu'il a sous les yeux de grands ouvrages de l'art, ouvrages dont l'immensité semble au-dessus du pouvoir de l'homme, et dont la destination est un problème insoluble. Comment s'étonner, après cela, que le pâtre solitaire de l'Écosse, vivant au milieu des scènes sublimes de la nature, conversant pour ainsi dire habituellement avec elle, attribue aux êtres surhumains des temps écoulés ces routes gigantesques qui traversent les montagnes et les vallées sans se détourner de leur direction, et bravent depuis des siècles l'action destructive de l'air et de l'eau ?

Pour dissiper ces rêves enfantés par l'imagination, le savant a besoin de se livrer à un examen consciencieux de ces apparences singulières. Étudions-les dans la vallée de Glen-Roy, un des affluents de la Spean, petite rivière qui se jette dans le canal Calédonien, par lequel la mer du Nord communique avec celle d'Irlande. Dans cette vallée les trois étages de terrasses sont parallèles mais non équidistants. Les deux premiers sont séparés dans le sens vertical par un intervalle de 64 mètres ; les deux supérieurs, par un écartement vertical de 25 mètres. Leur hauteur au-dessus du torrent de Roy varie suivant le point de la vallée où on les considère. Plus on descend le cours de la rivière, plus elles s'élèvent au-dessus de son niveau. Leur largeur est en général de 15 à 18 mètres, et leur pente varie de 12 à 25°. Ces lignes sont quelquefois interrompues par des cours d'eau; il est toutefois facile de reconnaître qu'elles ont suivi jadis toutes les sinuosités de la vallée, et qu'elles n'ont été dégradées que postérieurement par l'action des torrents. Ces terrasses sont formées par des alluvions, des cailloux, des débris de roches, qui portent quelquefois visiblement l'empreinte du charriage des eaux ; car les cailloux sont arrondis, les sables fins sont de ceux qui tapissent le fond des rivières et des lacs. Dans la partie supérieure de la vallée, les frag-

ments sont anguleux et proviennent des montagnes qui dominent immédiatement les terrasses. Dans la partie inférieure, ils sont plus arrondis, ce qui témoigne d'un charriage plus éloigné, et sont aussi de la même nature que les roches situées en amont. Ce terrain de transport remplit toute la vallée, et se trouve même accumulé à son extrémité inférieure sous forme de monticules coniques.

Un grand nombre de théories ont été proposées pour rendre compte de l'existence de ces terrasses parallèles. Toutes sont d'accord pour les considérer comme des berges formées sous la surface d'une eau tranquille dont la profondeur aurait varié et se serait maintenue pendant longtemps à trois niveaux successifs correspondant aux trois lignes parallèles. Mais de toutes ces théories, deux seulement ont résisté aux objections qui ont renversé les autres. La première admet que les côtes d'Écosse se sont successivement soulevées au-dessus de la surface des mers. Cette opinion, émise par M. Darwin, est appuyée sur un grand nombre de preuves. Les vallées dans lesquelles se trouvent les terrasses parallèles communiquent avec la grande vallée de la Nees, qui réunit le golfe de Murray à celui de Mull. La hauteur de la terrasse la plus élevée de Glen-Roy est à 380 mètres au-dessus de la mer. Imaginons donc que la côte se soit émergée lentement du sein de l'océan, et que ce soulèvement ait été interrompu par trois temps de repos successifs, et nous comprendrons comment la mer a laissé des traces de son action sur ces pentes qui formaient jadis des rivages. Ces découpures de la côte étaient autrefois des golfes profonds et sinueux qui, par l'exhaussement successif du sol, se sont transformés en vallées. Les faits de ce genre ne sont pas particuliers à l'Écosse. Dans presque toutes les régions du globe, les géologues connaissent maintenant des rivages de la mer ainsi exhaussés. Le docteur Digby les a signalés dans l'Amérique du Nord, M. Brongniart en Suède, et M. Bravais en Norvége. La côte de Suède s'est exhaussée et s'exhausse encore aujourd'hui, comme on s'en assure par des mesures qui se continuent avec soin. Mais ce qui distingue les terrasses observées par ces savants de celles de l'Écosse, c'est qu'elles ne sont pas horizontales si on les examine sur une longue étendue. En outre, la mer y a laissé des traces irrécusables de son passage, telles que des coquilles marines appartenant à des espèces encore vivantes actuellement au sein de la mer. Rien de pareil en Écosse; jamais on n'a trouvé de coquilles marines dans les alluvions qui forment les terrains de Glen-Roy. Celles-ci sont horizontales. Lorsqu'une côte se soulève, ce soulèvement n'est pas tellement égal et uniforme que tous ses points se trouvent exactement à la même hauteur au-dessus du niveau de la mer. Ces deux motifs, joints à la grande élévation de la terrasse supérieure au-dessus de la mer (380 mètres), ont fait rejeter cette explication par certains géologues; la plus probable est celle qui a été proposée par M. Agassiz : elle est une conséquence de la théorie de l'ancienne extension des glaciers due à M. de Charpentier. M. Agassiz ayant visité l'Écosse, après avoir étudié le phénomène dans les Alpes, l'a retrouvé dans les vallées de ce pays, et en a déduit l'explication la plus simple et la plus probable des terrasses horizontales qu'on y remarque. Imaginez un glacier descendant d'une montagne élevée et remplissant la vallée principale, il est clair que les cours d'eau qui descendent des vallées latérales seront arrêtés et formeront des lacs; l'eau s'élèvera jusqu'à la surface supérieure du glacier. Le glacier d'Aletrch en Suisse, celui de Vernagt en Tyrol, nous en offrent l'exemple. Mais la hauteur du glacier ne sera pas toujours la même; il baissera si la température s'adoucit, croîtra si elle devient plus rigoureuse. Ces niveaux différents du lac ont donné lieu à plusieurs berges horizontales, et par conséquent parallèles. Mais, dira-t-on, comment peut-on savoir qu'un glacier remplissait la vallée principale? Nous avons, dans le volume de 1842, exposé avec détail quelles sont les traces qu'un glacier laisse après lui. Contentons-nous de répéter ici qu'elles consistent: 1° en accumulation de gros blocs anguleux appelés *erratiques*, de cailloux striés, de sables et de fragments formant de digues connues sous le nom de moraines; 2° en stries, cannelures ou sillons rectilignes sur des surfaces polies, usées, arrondies par le frottement du glacier. Or, toutes ces traces se retrouvent de la manière la plus distincte dans les vallées de l'Écosse, où elles ont été examinées par un grand nombre de géologues. En Suisse, on a pour ainsi dire la réciproque de ce qui existe en Écosse. En amont du village de Chamouni se trouve le glacier des Bois, qui n'est que la terminaison de la Mer de Glace. Ce glacier traversait autrefois la vallée sur laquelle il empiète encore actuellement. Mais si le glacier a reculé, la moraine est encore en place; elle barre la vallée, et ne laisse de place qu'au torrent qui s'est frayé un passage au milieu des débris accumulés dont elle se compose. Mais lorsque le glacier barrait la vallée, le torrent, arrêté dans son cours, formait un lac. Il a donc dû former sur ses rives des terrasses et des berges analogues à celles de l'Écosse, puisque leur origine est la même. C'est ce qui existe en effet. Le village de Lavanchi est bâti sur une de ces terrasses, et on en trouve une série non interrompue jusqu'à celui d'Argentières, placé au pied du col de Palme. Je pourrais citer d'autres exemples analogues en Suisse. Tous sont une éclatante confirmation de la théorie de M. Agassiz, qui s'est assuré par la direction des stries que les glaciers laissent toujours comme trace de leur passage que ces vallées à terrasses étaient autrefois barrées par un glacier qui descendait le long de la vallée principale.

Notre gravure représente l'entrée de la vallée de Glen-Turit, qui s'ouvre dans celle de Glen-Roy. La disposition en terrasses y est encore plus marquée que dans cette dernière; mais comme c'est un vallon latéral, elle a été étudiée avec moins de détail que Glen-Roy.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. p. 82.)

FIN DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Costume civil.— Commençons par relever une faute d'impression qui s'est glissée dans notre dernier article, et qui est d'une grande conséquence, quoiqu'elle ne tombe que sur une date. Sous l'une de nos gravures, il y a *Bourgeois et dame veuve, d'après un manuscrit de* 1380. C'est 1330 qu'il faut lire. En 1380, les particuliers ne portaient plus de robes longues et flottantes, ce vêtement étant devenu, par suite d'une révolution subite, l'attribut propre des ecclésiastiques et des gens de loi.

Il s'agit de déterminer à quelle époque eut lieu la révolution dont nous voulons parler.

Déjà nous avons vu le costume militaire, d'ample qu'il était, devenir tout d'un coup étroit et court. Nous avons daté ce changement de l'an 1340 environ. Il faut que la mode nouvelle n'ait pas tardé à passer des camps dans les châteaux, car voici ce qu'on lit dans la chronique de Saint-Denis à propos de la bataille de Crécy, qui eut lieu, comme on sait, le 26 août 1346 :

« Nous devons croire que Dieu a souffert ceste chose par les désertes (démérites) de nos péchés, jasoit (quoique) à nous n'aparteigne pas de en juger. Mais ce que nous voyons, nous tesmoignons; car l'orgueil estoit moult grant en France, et meismement (surtout) ès nobles et en aucuns autres, c'est assavoir, en orgueil de seigneurie, et en convoitise de richesses, et en deshonnesteté de vesture et de divers habits, qui couroient communément par le royaume de France; car les uns avoient robes si courtes qu'ils ne leur venoient que aux nasches (fesses), et quant ils se baissoient pour servir un seigneur, ils monstroient leurs braies à ceux qui estoient

derrière eux ; et si estoient si estroites qu'il leur falloit aide à eux au vestir et au despouiller, et sembloit que l'on les escorchoit quant l'on les despouilloit. Et les autres avoient robes froncées sur les reins comme femmes, et si avoient leurs chaperons destranchés mennement tout autour ; et si avoient une chausse d'un drap et l'autre d'autre ; et si leur venoient leurs cornettes et leurs manches près de terre, et sembloient mieux jongleurs que autres gens. Et pour ce, ne fu pas merveille si Dieu voulut corriger les excès des François par son fléau, le roi d'Angleterre. »

Un autre auteur du même temps ajoute que la contagion gagna à la fois les nobles, les écuyers, les bourgeois et toute la valetaille des châteaux ; que l'adoption des barbes taillées comme celle des chèvres vint compléter un si ridicule et si scandaleux accoutrement ; qu'une fois lancé sur cette pente, le goût public ne sut plus s'arrêter, et que chaque année vit éclore des ajustements nouveaux, des raffinements ignorés de la simplicité des ancêtres : témoin le luxe des plumes et la mode plus coûteuse encore des perles qui en peu de temps augmenta de cent et deux cents fois la valeur commerciale de ces objets.

On croirait ces passages écrits exprès pour accompagner les trois premières figures que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs (p. 252). Celle de gauche surtout répond avec une exactitude merveilleuse à la peinture du moine de Saint-Denis. Rien n'y manque, ni le chaperon découpé sur ses bords, ni la cornette et les manches traînant presque à terre, ni les chausses l'une d'une couleur, l'autre d'une autre. Le surcot, coupé au-dessus du genou, est devenu une étroite tunique sous laquelle la cotte, encore plus courte et plus étriquée, disparaît entièrement pour ne se montrer qu'aux avant-bras. Là toutefois il faut remarquer que l'étoffe, moins économisée que dans les autres parties du vêtement, permet à la manche de faire des plis assez gracieux et de retomber sur la main comme un parement rabattu. C'est ce qu'on appelait *une mouffle.*

La figure du milieu offre plus de rapport avec les paroles de notre deuxième auteur. Elle a la barbe de chèvre et les cheveux soigneusement retroussés au fer. Le fronteau de perles à riche fermeture qui est posé sur sa tête annonce par son éclat la position élevée du personnage. C'est un prince, en effet, que le miniaturiste du quatorzième siècle a voulu représenter, mais un prince en petite tenue d'intérieur. Il n'a qu'une cotte en étoffe brochée, sans surcot. Le manteau, jeté sur son épaule gauche, est déchiqueté par le bas en manière de feuillage. Par sa coupe, ce manteau ressemble à une chape dénuée d'appendice supérieur, comme capuchon ou collet (car la pièce d'étoffe rayée qu'on aperçoit au cou de notre personnage est un chaperon postiche, ne tenant en aucune manière au manteau). D'après cela, nous croyons pouvoir lui appliquer la dénomination de *rondeau*, dont le sens est suffisamment établi par cette glose du jurisconsulte Jean André : « Les rondeaux maintenant en usage » (vers 1345) ne sont pas des chapes à proprement parler, » puisqu'ils n'ont pas de capuce. » Le terme de *cloche* semble s'être employé concurremment avec celui de rondeau pour désigner le même objet.

Une plume décore le chaperon du varlet qui se tient à droite de la figure que nous venons de décrire. C'est là un détail d'autant plus digne de remarque que rien de pareil ne se voit sur les monuments d'une époque antérieure. Jamais dame ni chevalier n'avait porté aigrette ou panache avant le règne des Valois. L'auteur précédemment cité peut donc être pris à la lettre lorsqu'il représente le luxe des plumes comme une invention de son temps. Son dire à cet égard est d'ailleurs confirmé par un fait contemporain, d'où il ressort qu'en 1368 l'importation des plumes n'était pas encore établie de manière à répondre aux besoins des consommateurs. Les capitaines de compagnie, qui donnaient sauf-conduit pour le passage de toute sorte de marchandises, refusaient d'assurer les plumes d'autruche ; tellement que, lorsqu'il leur en tombait sous la main, ils se les appropriaient purement et simplement. C'est Froissart qui raconte cela.

Le surcot rayé du même varlet nous représente un produit qui, pendant un temps, fit gagner des sommes immenses aux villes de Rouen et de Montivilliers. Inventeurs du drap rayé, les Normands furent les seuls à en exploiter la fabrication tant qu'il eut la vogue. Malheureusement pour cette industrie, les moralistes par trop susceptibles du quatorzième siècle se scandalisèrent des habits bariolés, et, par leurs cris, firent tant qu'ils en restreignirent l'usage. Le drap rayé devint la marque des domestiques ou jeunes gens de famille qui faisaient leur apprentissage autour des grands seigneurs. Les secrétaires du roi ayant voulu se donner l'air délibéré des pages en portant des étoffes de cette façon, Charles V leur défendit expressément de se livrer à une pareille indécence.

Mais nous n'avons encore parlé ni des ceintures, ni des chaussures, ni des fourrures, qui sont les parties du costume à l'égard desquelles se signala surtout l'extravagance du quatorzième siècle.

Toutes les fois que, sur un monument, statue, tableau ou miniature, se présente un personnage ayant le corps entouré au-dessous des hanches par une espèce de bourrelet articulé, l'âge de ce monument est manifeste : il est de l'époque du roi Jean ou de celle de Charles V. Il n'y a que sous ces deux règnes qu'on ait imaginé d'entraver par un pareil instrument de supplice tous les mouvements essentiels du corps. Ce carcan, aussi incommode pour marcher que pour s'asseoir, était pourtant la ceinture. Aussi bizarre par sa façon que par la place qu'elle occupait, elle consistait en une espèce de boudin rembourré, sur la surface extérieure duquel étaient cousues des plaques d'or ciselées, souvent avec accompagnement d'émaux et de pierreries. On y pendait la bourse et un long poignard appelé *badelaire* dans les auteurs du temps.

Pour ce qui est des souliers, la fureur des poulaines s'étant réveillée de plus belle, on les portait plus longues qu'on n'avait jamais fait dans les temps anciens. Un homme n'avait pas bon ton si la pointe de sa chaussure ne se prolongeait pas à un bon pied au-delà de ses orteils. Quelquefois cette pointe était recourbée en dehors, *pareille aux ongles que la nature a donnés aux griffons*, dit un écrivain qui certainement n'avait jamais vu de griffon. Toujours est-il que ces poulaines, fort gênantes pour la marche, avaient surtout, aux yeux des clercs, le tort très grave de rappeler l'ergot du diable.

Le pape Urbain V, qui demeurait à Avignon, et le roi Charles V, combinèrent leurs efforts pour en extirper la mode. Les considérants de l'ordonnance royale, rendue à cet effet le 10 octobre 1368, méritent d'être rapportés. « Comme, pour ce que plusieurs des notables, et autres de » plusieurs estatz, qui doivent monstrer et estre exemples de » bonnes mœurs à tous autres, par vanité mondaine et par » folle présumpcion, et par la convoitise et volenté désor- » donnée des cordonniers, ouvriers ou faiseurs de souliers, » estiviaux et chaussures, en nostre ville de Paris et autres » de noz bonnes villes, ont porté et portent, et lesditz ou- » vriers, fait ou fait faire botines à long bec ou difformités » controuvées, c'est assavoir de poulaine, laquelle difformité » ou poulaine est en dérision à Dieu et à sainte Église, etc. » Suit une défense formelle aux particuliers d'en porter, comme aux cordonniers d'en confectionner ni mettre en vente.

Sans doute la mode des poulaines était une folie, mais une folie innocente, quoi qu'en aient dit les docteurs. Celle des fourrures, moins anathématisée, eut pour effet de ruiner les gens, non pas tant ceux qui les portaient que les taillables et contribuables qui subvenaient au luxe des grands. On est effrayé de voir suivant quelle progression augmenta la dépense des fourrures depuis l'an 1350 jusqu'à 1400. Six cent soixante-dix ventres de menu vair (martre) suffisaient pour fourrer deux habillements complets à l'usage du roi Jean, à

savoir, deux surcots, deux paires de manches, deux chaperons et deux cloches. Dix ans après la mort de ce monarque, le duc de Berry, son fils, faisait acheter d'une seule livraison neuf mille huit cent soixante-dix ventres de la même fourrure, destinés à lui garnir seulement cinq manteaux et cinq surcots, ce qui suppose, pour chaque pièce, le triple du nombre des peaux employées dans un habillement complet du père. Autres dix ans plus tard, pour la fourrure d'une seule robe de chambre commandée par le duc d'Orléans, petit-fils du roi Jean, on employait deux mille sept cent quatre-vingt-dix-sept peaux de petit-gris! Il est très difficile d'évaluer les sommes auxquelles sont portées ces fournitures



(Varlet; Seigneurs en costume de chambre et de ville. — Miniatures de l'an 1360 à 1365.)

sur les mémoires d'où nous en tirons la mention; mais on pourra s'en faire une idée par comparaison, lorsqu'on saura que le demi-cent de peaux à fourrer coûtait autant qu'une aune de drap superfin de Bruxelles, c'est-à-dire une somme qu'on ne peut guère supposer moindre de quatre-vingt-dix francs. Joignez à cela le prix de la façon, celui de l'étoffe, ainsi que la main-d'œuvre du tailleur, et vous vous expliquerez comment, avec le revenu des provinces, les princes avaient toutes les peines du monde à faire face aux dépenses de leur maison.

Il faut dire à la louange du roi Charles V qu'il opposa une continuelle résistance à ces ruineuses prodigalités. Cherchant à convertir par l'exemple ses parents et ses sujets, il conserva toujours l'ancien costume, les robes longues sans fourrure qu'on portait du temps de son aïeul. Si sa simplicité ne fut pas imitée, du moins la gravité qu'il affectait amena quelques corrections au ridicule des habits courts. On dissimula ce qu'ils avaient d'inconvenant sous une sorte de dalmatique appelée housse, qui enfermait le corps jusqu'au milieu de la poitrine, et qui là, se divisant par des fentes latérales en deux pans d'égale longueur, tombait comme un rideau par derrière et par devant. Cet habillement devint d'un usage universel vers l'an 1370. Notre gravure de l'hommage rendu au duc de Bourbon représente le prince vêtu d'une housse en velours et fourrée. Les pièces qu'on remarque à la hauteur de l'humérus étaient des arêtes en orfèvrerie ou en passementerie, destinées à maintenir l'étoffe pour qu'elle ne pesât pas trop sur le bras. L'écusson placé sur la poitrine du duc est le symbole d'un ordre de chevalerie, l'*Écu d'or*, qu'il avait créé en 1362. Quant au costume du personnage qui met ses mains dans les siennes en signe de soumission, c'est celui d'un homme de robe, avocat, procureur ou financier, chargé par délégation d'administrer la seigneurie dont il rend les devoirs.

Tandis que la mise des hommes, abandonnée à la fantaisie, était entrée à pleine voie dans le ridicule, celle des femmes, se modifiant aussi, n'avait fait que gagner comme bon goût

et comme élégance. On peut dire que le règne de Charles V vit arriver à sa perfection ce gracieux costume sous lequel les artistes modernes ont représenté de préférence les dames du moyen-âge. Nous en donnons pour type la statue de la reine Jeanne, femme de Charles, qui était autrefois à la porte de l'église des Célestins, à Paris.

Que l'on rapproche cette figure de celle qui a été donnée ci-dessus, p. 85, sous la date de 1333. Le luxe est le même de part et d'autre, l'habillement est composé à peu près des mêmes pièces; et cependant quelle différence dans l'effet qui résulte des modes régnant aux deux époques! Avec ses fourrures, ses riches étoffes, et tout son attirail de princesse, la bourgeoise de 1333, enterrée sous l'ampleur de ses habits, a tout juste la physionomie d'une nonne. Le costume de la reine Jeanne, à la fois dégagé et majestueux, satisfait aux règles de l'art sans manquer à la décence. La cotte a cessé d'être ce vêtement, si malencontreusement dissimulé par la robe de dessus, qu'on ne parvenait qu'à force d'artifice à en montrer quelques coins. Elle dessine aux yeux le contour des bras, d'une partie de la poitrine et des flancs, mis en liberté par l'évidement du surcot. Cette dernière pièce, en effet, s'est réduite en quelque sorte à une ample jupe. Elle n'a gardé de son corsage que deux bandes étroites qui vont se réunir autour du cou, de manière à faire porter par les épaules presque tout le poids du vêtement.

Qu'on remarque ici une addition à l'ancien costume, dont cette singulière coupe du surcot donna certainement l'idée. C'est une mantille, très apparente sur la statue de la reine



(Louis II de Bourbon recevant l'hommage d'un de ses vassaux. D'après un manuscrit de l'an 1370.)

Jeanne, qui descend par devant et par derrière jusqu'à la taille, et qui rompt de la manière la plus heureuse la monotonie des lignes, de même qu'elle devait varier l'uniformité des couleurs. Cette mantille était appelée *corset*. On la faisait de pelleterie en hiver, de soie ou de drap en été, et on l'appareillait aux bordures du surcot. Elle était garnie sur le devant d'une sorte de busc enfermé dans un galon d'or dont l'objet était de la tenir plaquée sur la poitrine.



(La reine Jeanne de Bourbon, femme de Charles V. — D'après une ancienne statue de l'église des Célestins, à Paris.)

Les surcots étaient de fantaisie ou de grande tenue. La mode réglait l'étoffe et la couleur des premiers; mais les autres devaient être aux armes et couleurs des dames qui les portaient. Celui de notre reine Jeanne était originairement dans ce cas, car des traces de peinture se voyaient encore sur sa statue, au siècle dernier, et permettaient de distinguer des fleurs de lis appliquées en or sur sa jupe. Comme les armoiries des femmes se composaient du blason de leur mari parti avec celui de leur propre famille, il résultait de cet accouplement une grande variété de couleurs et de figures. Une réunion de dames parées de la sorte était vraiment éblouissante.

La jupe du surcot étant traînante, il fallait, pour marcher, la tenir retroussée sur le bras. Cela est très clairement expliqué dans un roman du quatorzième siècle cité par Du Cange au mot *surcotium*. « Il me vint deux femmes portant » surcots plus longs qu'elles n'estoient environ d'une aulne; » et falloit qu'elles portassent à leurs bras ce qui estoit bas, » ou traînoit à terre. » C'est alors que les hautes et puissantes dames commencèrent à avoir une ou plusieurs suivantes pour leur porter la queue.

La coiffure en cheveux resta en honneur sous le règne du

roi Jean et sous celui de son fils. Cette longue faveur amena une variété infinie dans l'agencement des nattes et dans les diverses espèces de frisures. Toutefois la disposition générale resta toujours la même. Les cheveux, partagés par une raie qui allait du front à la nuque, se massaient en deux parties égales sur l'une et l'autre oreille. La coiffure *à la châtelaine*, qui a été essayée dans ces derniers temps, était une imitation de cette mode, mais une imitation très libre, puisque les nattes contournant l'oreille y allaient de pair avec le chignon, que le moyen-âge n'a pas connu.



(Coiffures de femmes, de 1360 à 1390. — D'après diverses peintures et statues.)

De la tête nue on retourna aux crépines, qui avaient l'avantage de dissimuler le point de jonction des nattes et torsades d'emprunt que beaucoup de dames ajoutaient au trésor peu fourni de leur chevelure. Ensuite on mit des coiffes sous les crépines, pour se donner à moins de frais l'apparence d'une tête bien garnie ; car, sous une coiffe, de l'étoupe faisait le même effet que des masses de cheveux. Une fois qu'on en fut venu à s'empaqueter la tête, les inventions absurdes ou disgracieuses allèrent grand train. Alors naquit l'escoffion, sorte de béret rembourré posé sur la coiffe déjà rembourrée. Nous en donnons un exemple des plus anciens qu'on connaisse, car il est tiré d'un tombeau de l'an 1385. C'est vraisemblablement à la même date qu'il faut rapporter le couplet suivant du spirituel chansonnier Eustache Deschamps :

Atournez-vous, mesdames, autrement,
Sans emprunter tant de barribouras,
Et sans quérir cheveulx estrangement
Que maintes fois rongent souris et rats.
Vostre affubler est comme un grant cabas :
Bourriaux y a de coton et de laine,
Autres choses plus d'une quarentaine,
Frontiaux, filez, soye, espingles et neux.
De les trousser est à vous très grant paine;
Rendez l'emprunt des estranges cheveux.

LA PETITE COLONIE.

NOUVELLE.

(Fin. — V. p. 242.)

Le lendemain fut consacré à la continuation des arrangements intérieurs, et à la recherche de nouvelles ressources. Les trois hommes prirent connaissance de la partie de l'île qui pouvait être explorée, et virent ce qu'ils devaient attendre. Le naufrage les avait malheureusement jetés sur un des écueils les moins étendus et les moins fertiles de l'archipel de Bergh. Les arbres fructifères y étaient peu nombreux, et l'on n'y apercevait que quelques oiseaux de mer nichés aux sommets des rochers.

Ritler espéra que la pêche pourrait suppléer à l'insuffisance de ces ressources. Il tressa des lignes avec des fibres de bananiers, fabriqua des hameçons avec des morceaux d'écaille de tortue, et fit des paniers avec les feuilles du curcuma. Mais tous ses efforts éloignaient à grand'peine la faim de la petite colonie : lui seul était fort et adroit, et il fallait que tous vécussent de son industrie. Il s'en plaignait souvent à Tarling en menaçant de faire bande à part.

— Pourquoi gardons-nous ici cette vieille femme qui passe son temps à chanter des cantiques ou à tisser des herbes sèches, et ce danseur de corde qui dort tout le jour à l'ombre ou perd ses heures à apprivoiser un oiseau ? Il reste à peine quelques fruits aux cocotiers ; les arbres à pain sont complétement dépouillés ; je n'ai point pris trois poissons depuis huit jours. N'est-ce pas folie de persister à nourrir deux bouches inutiles ?... Je pourrais dire trois ; car vous-même, M. Tarling, à quoi sert votre science de la création, sinon à vous faire perdre la meilleure partie du jour en inutiles recherches dans les bois ? Mais, par tous les diables ! les choses ne peuvent continuer de cette manière ; chacun doit vivre pour soi et se suffire.

— Non, répondit doucement Arthur, chacun doit vivre pour tous et aider au bien-être des autres. Ayez un peu de patience, Ritler, l'heure viendra de prouver que nos forces et nos facultés peuvent servir à quelque chose ; car il n'y a d'inutiles, ici-bas, que les égoïstes.

Mais, malgré ces promesses, Georges continuait à fournir presque seul la subsistance quotidienne. Enfin un soir, après plusieurs heures passées à la pêche sans avoir pu rien prendre, sa ligne fut emportée par le seul poisson qu'il eût rencontré. En voulant le poursuivre, son pied nu rencontra un corail qui lui fit une profonde blessure, et il ne put regagner l'*ajoupa* qu'avec des souffrances et des efforts inouïs !

De son côté, William, qui venait de rentrer avec son oiseau apprivoisé, n'apportait rien, et Tarling s'était oublié à herboriser au revers du coteau.

Ritler exhala sa colère en malédictions contre les autres et contre lui-même. S'il n'avait voulu s'occuper que de ses besoins, rien ne lui eût manqué, et il aurait encore une abondante réserve ; mais il avait eu la sottise de se faire le pourvoyeur des autres ; il avait épuisé pour eux les ressources de l'île en même temps que ses forces, et maintenant il se trouvait condamné à mourir de disette par suite de sa folle générosité.

William et la malade écoutaient ces reproches sans répondre, car eux-mêmes souffraient de la faim et n'avaient rien pour la soulager. Après deux mois d'attente, ils se retrouvaient placés dans la même situation que le jour de leur naufrage, alors qu'une sorte de divination de mistress Koppel les avait tous préservés de la mort. Georges continuait à déplorer tout haut ce qu'il appelait son imprudence.

— Où est maintenant le savant ? s'écriait-il en faisant allusion à Tarling ; il s'occupe sans doute à compter les feuilles d'une fleur ou à dessécher une herbe, dans l'espérance que je lui aurai pêché son souper. Je voudrais que chaque potence des trois royaumes fût garnie d'un de ses pareils.

— Vous avez tort, Ritler, dit Arthur, qui venait de paraître à la porte de l'*ajoupa ;* car le savant a bien employé la journée.

— Et que nous apporte-t-il ? demanda l'ancien contrebandier ironiquement ; un insecte rare, une pierre curieuse ou quelque touffe d'herbe décorée d'un nom latin.

— Rien de tout cela, Ritler.

— Quoi donc, alors ?

— L'abondance pour aujourd'hui et pour toujours.

A ces mots, Tarling retira d'un panier d'écorce de *balibayo* tressé par mistress Koppel des racines féculentes que, grâce à ses longues recherches, il avait enfin découvertes : c'étaient le *papao* et le *baba*, aroïdes en usage parmi toutes les populations de l'Océanie, et que ses études lui avaient fait connaître. Il avait également aperçu des gisements de *gaps-gaps* et d'*ignames* qui approchaient de leur maturité. Il expliqua à ses compagnons leurs propriétés nutritives et les moyens de les multiplier par la culture, de manière à ne plus craindre la disette.

Cette bonne fortune inattendue rendit l'espoir à Georges, qui se laissa panser par mistress Koppel, tandis que William préparait le repas.

Mais la blessure était plus grave que Ritler ne l'avait crue d'abord. Il dut rester à l'*ajoupa*, les jours suivants, dans un repos forcé. Or, accoutumé à la vie en plein air et à toutes les distractions d'une activité laborieuse, il ne tarda pas à tomber dans un sombre ennui. Ce fut alors que mistress Koppel lui devint utile par sa conversation aimable, ses soins attentifs et surtout par son exemple. Elle l'accoutuma à la patience, lui apprit les mille petites compensations que l'habitude de la maladie fait découvrir dans la souffrance même ; elle l'initia doucement aux joies intimes qui lui étaient inconnues. Cette âme grossière se dégageait insensiblement de sa rude enveloppe ; elle devenait plus sympathique et plus compréhensive, elle entrait dans des cercles successifs d'émotions et de plaisirs dont elle n'avait même point jusqu'alors soupçonné l'existence. Il ne haussait plus les épaules quand la malade chantait un cantique ; loin de là, il aimait cette voix faible et douce qui lui apportait comme une vague réminiscence de celle de sa mère ; en écoutant les prières répétées chaque soir et chaque matin par mistress Koppel, il se rappela une partie de celles qui lui avaient été apprises dans son enfance ; et, ramené ainsi à de naïfs souvenirs depuis longtemps oubliés, il se mit à parler de ses premières années passées dans les hautes terres de l'Ecosse, de ses illusions d'alors, de ses scrupules, de ses joies ! Ainsi, à son insu, l'homme endurci redevenait enfant, et, en se rappelant les pures impressions de ses premières années, recommençait à les comprendre et à les aimer.

Sa blessure allait mieux, mais la plaie mal fermée lui défendait encore la pêche pour longtemps. Un jour qu'il déplorait cette impuissance en se plaignant avec un peu d'aigreur de la maladresse de ses compagnons, Trot déclara qu'il était prêt à le remplacer.

— Toi ! s'écria Ritler ; par le ciel ! s'il s'agissait d'escamoter des noix de muscade ou de marcher sur la tête, je pourrais te croire ; mais qu'as-tu fait depuis notre arrivée, si ce n'est dénicher quelques œufs et perdre ton temps avec ce stupide volatile ?

— Le *petit John !* reprit William ; aussi vrai que nous sommes chrétiens, je veux qu'il devienne le meilleur pourvoyeur de la colonie.

— Ton oiseau ?

— Mon oiseau, monsieur Ritler. Jusqu'à présent, nous étions obligés de tout faire nous-mêmes ; j'ai voulu avoir un serviteur, et je ne crois pas avoir mis trop de temps pour le bien dresser.

— Et que sait faire ton élève ?

— Sans vous offenser, monsieur Georges, il pêche trois fois mieux que vous, et cela, sans ligne ni filets.

— Tu veux rire.

— Vous pouvez venir aux bords de la mer et en juger vous-même.

Les quatre associés se rendirent, en effet, sur la grève, où le *petit John* commença ses exercices sous la direction de William Trot : en moins d'une heure l'oiseau avait rempli de poisson le panier apporté par son maître, qui se montra plus fier que s'il l'eût pêché lui-même.

— Monsieur Ritler voit que je n'ai point perdu mon temps, dit-il avec une gravité enjouée ; seulement, je l'ai employé autrement que lui ; chacun prend la vie comme il peut et du côté où il lui voit une anse ; il s'agit seulement de nous employer selon notre inclination.

Ce dernier exemple frappa particulièrement l'ancien contrebandier, non parce qu'il était plus concluant que les autres, mais parce qu'il venait après. Georges commença à comprendre qu'aucune faculté ne doit être dédaignée, et que toutes peuvent trouver leur place dans l'association humaine. Il avait méprisé la faiblesse de mistress Koppel, et il lui avait dû d'abord la vie, ainsi que ses compagnons, puis la consolation dans ses jours de souffrances et d'ennui ! Il avait accusé la science de Tarling, et tous lui devaient l'abondance pour le présent et la sécurité pour l'avenir ; enfin il avait méprisé les goûts puérils de William Trot, et ces goûts venaient de leur assurer un serviteur aussi inespéré que précieux !

Ces leçons successives guérirent Ritler de son égoïsme et de son orgueil. Comprenant que les facultés qu'il avait reçues, pour être plus visibles au premier aspect, n'étaient point uniques, et que tous les hommes de bonne volonté pouvaient également concourir à la tâche, il reprit ses fonctions avec un zèle aussi ardent, mais plus humble.

A mesure que les bénéfices de l'association se développaient entre les quatre membres de la petite colonie, ils devenaient nécessaires l'un à l'autre, et arrivaient à mieux se compléter. Georges était la force et le courage de la société, Arthur Tarling la science, William Trot la gaieté ; quant à la malade, elle en était le charme et le lien : elle représentait tous les doux instincts, tous les besoins de cœur, toutes les intimes aspirations : c'était elle qui priait, qui chantait, qui parlait à chaque naufragé de sa mère, qui entretenait parmi eux l'émulation du dévouement ; elle était à la fois, dans cette société en miniature, le prêtre, la femme et le poëte ; chacun trouvait en elle une sorte de juge moral et de seconde conscience. Si mistress Koppel était contente, on avait bien fait ; si elle était triste, on avait eu tort ! elle semblait la loi vivante de cette famille qu'elle avait améliorée par la piété, et qu'elle contenait par l'affection.

Trois années s'écoulèrent ainsi : la petite île était insensiblement devenue pour tous une nouvelle patrie ; à peine leur souvenir se reportait-il, de loin en loin, sur le monde dont ils avaient été brusquement séparés.

Mais un matin que Ritler gravissait le coteau pour descendre au rivage, il aperçut tout-à-coup, aux premiers feux du jour, un navire mouillé à quelques encablures du rivage, et dont la chaloupe venait d'aborder. Il eut à peine le temps de pousser un cri ; les matelots américains l'avaient aperçu, et accouraient vers lui avec des exclamations de surprise et de joie.

Ritler les conduisit à l'*ajoupa*, où Tarling raconta en détail leur histoire au capitaine Yankee, qui les fit embarquer sur-le-champ, et remit à la voile. Enfin, après une heureuse traversée, tous quatre arrivèrent à Boston, qui était précisément le but primitif de leur voyage.

Rentrés dans cette société dont ils s'étaient cru retranchés à jamais, ils en reprenaient toutes les obligations et devaient suivre la voie ouverte devant chacun. Leur association de l'île de Bergh n'avait été qu'un campement de trois années dans le désert ; mais trop de liens, de reconnaissance et de tendresse unissaient ces âmes pour qu'elles pussent se séparer sans déchirements. Tous quatre se tinrent longtemps embrassés et pleurèrent beaucoup : enfin Tarling réunit leurs mains dans les siennes, et les serrant d'une dernière étreinte :

— Adieu, amis ! dit-il ; allons où le sort nous envoie ; mais, quoi qu'il nous arrive, songeons toujours au grand enseignement qu'il nous a donné ; n'oublions jamais que les plus humbles activités ont leur utilité, et qu'il y a toujours place dans le monde pour les hommes de bon désir.

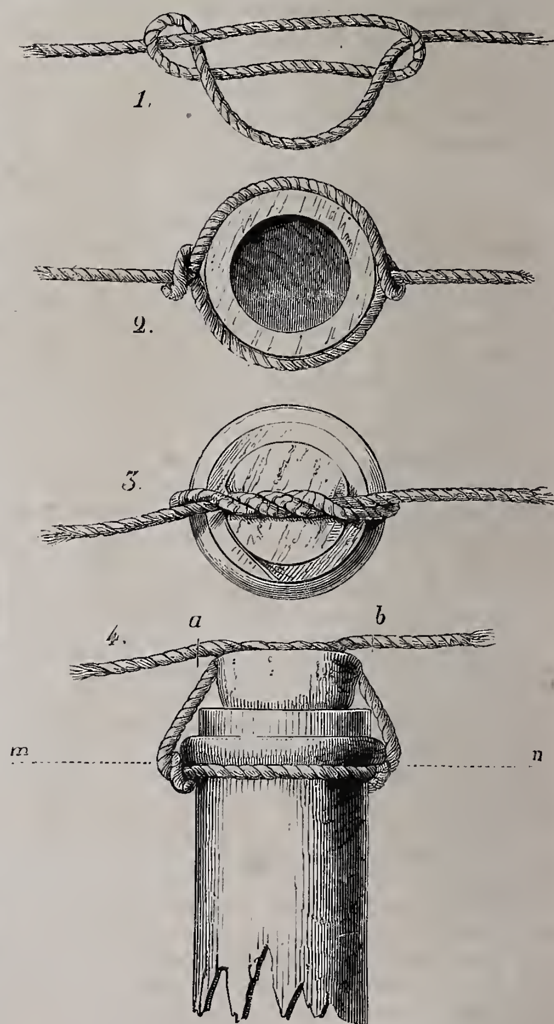
UNE IDÉE DU DERNIER SIÈCLE SUR LES HOTELLERIES.

Le célèbre hôtel du Saint-Bernard, tenu par des religieux et consacré au service ordinaire des voyageurs, est presque une exception aujourd'hui. Il n'est même pas certain que cette institution soit destinée à une bien longue durée. Il suffirait peut-être que la route du Saint-Bernard, comme il en est question depuis longtemps, fût ouverte aux voitures, pour que quelque grand hôtel à la moderne, muni de tout le luxe et le comfort désirables, vînt se poser en face du vieil et austère édifice, et lui susciter une concurrence redoutable. C'est ce qui est déjà arrivé sur plusieurs points de ces montagnes où il existait des institutions analogues à celle du Saint-Bernard, et ces institutions, malgré le respect et la curiosité qu'elles inspirent, n'ont pas eu le dessus. L'avantage semble décidément acquis, au moins jusqu'à nouvel ordre, aux hôtels à l'anglaise, c'est-à-dire à l'hospitalité purement marchande, comme celle des boutiques où l'on entre et où l'on achète ce dont on a besoin, sans qu'aucun autre lien moral s'établisse entre les deux parties que celui de la monnaie donnée en échange de l'objet demandé. Telles n'étaient pas les auberges de nos pères, que rappellent celles qui subsistent encore dans quelques cantons abrités contre les excès de notre civilisation d'argent, derniers asiles de cette bonne cordialité qui ne se paie pas. Telles n'étaient pas non plus les saintes institutions dont j'ai d'abord parlé, et dans lesquelles les voyageurs n'acquittaient les frais de leur réception qu'en aumônes destinées à l'entretien des voyageurs assez gênés pour avoir besoin d'une hospitalité toute gratuite.

Aussi, lorsque les hôtelleries, devenues d'autant plus nécessaires que la civilisation, en se développant, poussait naturellement aux voyages, commençaient à délaisser les anciennes mœurs pour se jeter dans la nouvelle voie de la spéculation sans conscience et sans cœur, y eut-il de tous côtés comme une sorte de retour instinctif vers l'ancienne coutume. Plus le voyageur est loin de chez lui, plus un visage ami qui l'accueille avec une honnêteté à laquelle il sent qu'il doit se confier est un bien précieux; et jusqu'à ce qu'on eût pris l'habitude de voyager comme nous avons fini par le faire, la rencontre, chaque soir, d'un nouveau mercenaire, ne voyant dans la personne de son hôte qu'un objet de gain, la perte devait sembler cruelle. C'est ce qui explique une idée singulière mise en avant au dix-huitième siècle sur les auberges. Quelques amis du bien proposèrent la fondation d'un nouvel ordre religieux qui aurait eu pour mission le soin des voyageurs de toute nature. Il semblait encore alors qu'un voyageur fût un homme dans une condition si fâcheuse qu'on dût le proposer à la sollicitude de la religion comme un infirme ou un malade. On exposait d'ailleurs qu'il s'était bâti dans tous les pays une si grande quantité de couvents pour le service de la religion contemplative qu'il y avait désormais utilité à assigner une destination plus pratique aux nouveaux édifices de ce genre que la dévotion ne cessait de vouloir produire; on aurait donc souhaité de voir prendre naissance, pour se répandre dans toute l'Europe, à un ordre de frères servants qui auraient peu à peu échelonné leurs établissements hospitaliers sur les grandes routes dans toutes les stations nécessaires. La dépense aurait été réglée par un tarif, approuvé même, pour éviter tout danger de monopole, par l'autorité publique. Par ce moyen, disait-on, l'on recevra sans doute de meilleurs traitements des mains de personnes dévouées à la vertu de l'hospitalité que de celles de mercenaires dévoués uniquement à la passion du lucre et de l'intérêt personnel. On conçoit d'ailleurs toute la régularité, toutes les traditions de bien-être et de politesse qui auraient pu s'établir à la longue dans une telle congrégation. L'esprit évangélique, en s'écartant de l'austérité sévère du moyen-âge, pour se plier à toutes les exigences de la délicatesse moderne, se serait créé là une carrière toute nouvelle, et bien propre assurément à le lier intimement à la société en la lui faisant connaître sous toutes ses faces et dans toutes ses conditions.

Toutefois l'on ne peut nier que le célibat imposé par l'Église aux religieux n'eût été une source intarissable d'abus, de difficultés, peut-être même de scandales. Comment concevoir une hôtellerie convenablement tenue sans une combinaison de personnes des deux sexes? L'institution n'aurait donc pu réussir qu'en acceptant le mariage. Sans doute ce n'était pas une condition impossible, puisque l'on peut servir le prochain en vue de Dieu, tout en demeurant lié au monde par la famille, aussi bien qu'en se séquestrant dans l'isolement du célibat. Mais la chose eût été tellement en dehors des traditions de l'Église qu'il parut bientôt chimérique d'y songer. Peut-être cependant, quand seront arrivés à leur terme les excès du *self interest*, qui n'est qu'un nom nouveau pour le vieux vice de l'égoïsme, ce projet à la fois si sage et si humain reverra-t-il le jour sous quelque forme nouvelle: la religion de l'hospitalité semble avoir dans le cœur de la France des racines toutes spéciales.

NOEUD DU BOUCHON POUR LES LIQUIDES GAZEUX.



1. Nœud commencé.— 2. Nœud serré au col de la bouteille, considéré à la hauteur *mn*, et les bouts étendus. — 3. Nœud achevé, serré sur le sommet du bouchon. — 4. Projection verticale. — On coupe en *a* et *b* les bouts de la ficelle lorsque le nœud est fini.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES
DES DÉPARTEMENTS.

(Voy. les Tables des années précédentes.)

LE MUSÉE FABRE, A MONTPELLIER.



(Musée Fabre, à Montpellier. — Un Portrait par Raphaël. — Dessin de M. Laurens.)

Dans une des chapelles de l'église de Sainte-Croix de Florence, on voit le monument d'une femme successivement mariée au dernier des Stuart qui aient tenté de recouvrer la couronne perdue par Jacques II, au poëte Alfieri, célèbre par sa haine des rois, et à un peintre français, M. Fabre. C'était la fameuse comtesse d'Albany, née à Mons, et transportée, par de longues aventures, en Italie, au milieu de ces princes détrônés, de ces courtisans disgraciés, de ces artistes errants qui forment dans ce pays une société particulière et singulièrement curieuse à étudier. Plus jeune de trente ans que son premier mari, elle le perdit en 1788 ; elle vit mourir le second en 1803; elle légua ses précieuses collections au troisième qui lui a survécu, et qui a fini à Montpellier la carrière qu'il y avait commencée.

M. Fabre a fait à sa ville natale deux beaux présents: il lui a laissé la bibliothèque d'Alfieri, réunie aujourd'hui à la bibliothèque de la ville, où elle a apporté un excellent fonds de livres italiens. Il lui a donné une galerie de tableaux, presque tous apportés d'Italie, et qui ont formé la base du musée appelé aujourd'hui de son nom le musée Fabre. Il n'avait pas attendu sa fin pour en faire jouir ses compatriotes. Dès le 2 avril 1825, il leur avait fait un premier don : le 22 février 1837, peu de jours avant sa mort, il disposa encore en leur faveur de tout ce qu'il avait réservé ou acquis depuis sa première libéralité. Deux enfants de la même ville ont encore ajouté aux richesses de M. Fabre. M. Valedau, mort à Paris en 1836, a légué à Montpellier une collection considérable de pages hollandaises et flamandes, et de dessins de maîtres. M. Coilot, ancien directeur de la Monnaie de Paris, a doté sa ville natale d'une rente annuelle de 1000 fr., destinée à compléter le

musée par des achats. Enfin, à tous ces tableaux se réunissent quelques toiles qui étaient autrefois placées dans les salles de la mairie.

Le musée ainsi composé occupe l'aile principale d'un bâtiment neuf qui renferme, outre la bibliothèque publique, les auditoires destinés aux cours de la Faculté des lettres. Des bronzes, des marbres, des plâtres, des vases, décorent l'entrée et les salles du musée. Parmi les bronzes, dont quelques uns sont antiques, on remarque les réductions du Mercure de Jean de Bologne et du Bacchus de Michel-Ange; parmi les marbres, une tête de muse, par Canova, le buste d'Alfieri, celui de M. Fabre; parmi les vases, des étrusques et des grecs. Les galeries sont disposées de manière que, lorsqu'on est entré dans l'antichambre, on trouve à droite la collection de M. Fabre, à gauche celle de M. Valedau.

Dans celle-ci, on voit une assez grande quantité de tableaux du dix-huitième siècle, exécutés par les élèves de Vien, par les peintres de Dresde, par Greuze, pour lequel M. Valedau paraît avoir eu une affection particulière. Les toiles des Flamands sont choisies parmi les œuvres des maîtres les plus fameux. Après de petits sujets d'Hemling, qui, quoique seul, représente dignement la vieille école de Bruges, on reconnaît, parmi les œuvres de l'école d'Anvers, quelques esquisses de Rubens et plusieurs pages plaisantes de Téniers. Les Hollandais sont en plus grand nombre. De l'école de Leyde, on aperçoit Gérard Dow, qui, après Rembrandt son maître, y fit une nouvelle révolution; ses élèves et ses rivaux, François Miéris, Gabriel Metzu, Gérard Terburg. Leurs ouvrages sont des scènes d'intérieur, où l'on remarque la familiarité du sujet, l'exactitude des détails, la finesse du pinceau, l'éclat des couleurs. De l'école de Harlem, on distingue Jean Wynants, Wouwermans, Berghem, Ruysdaël, qui ont représenté les scènes de la nature tour à tour avec une fidélité timide, avec une expression vulgaire, avec un charme savant, avec un sentiment profond. De l'école d'Amsterdam, Paul Potter, Karel Dujardin, Van Huysum, célèbres à des titres divers pour avoir peint avec perfection les animaux, les scènes de la campagne, les fleurs. Les dessins au crayon, à la plume, au bistre, à l'encre de Chine, à l'aquarelle, à la sépia, qui sont joints à cette collection, sont un assez singulier mélange d'ouvrages anciens et de modernes. On y rencontre Raphaël et Ciceri, Nicolas Poussin et Duval-le-Camus, André del Sarto et le comte de Forbin, le Corrége et X. Leprince.

Il est juste de commencer l'examen de la collection de M. Fabre par les tableaux qui sont de la main même du donateur. Ce peintre, à qui le livret, en échange de ses libéralités, donne largement le nom d'illustre, était né en 1776 à Montpellier, où il est mort le 16 mars 1837. Il fut élève d'abord de Jean Coustou, peintre né et établi à Montpellier, ensuite de Louis David. Il remporta à Paris le grand prix de peinture en 1787, et dut être par conséquent surpris en Italie, à l'école de Rome, par la révolution française, dont il évita les éclats.

Il se fixa à Florence, où il devint professeur de l'Académie des beaux-arts, et, après la restauration, chevalier de Saint-Joseph de Toscane. La France lui envoya aussi le titre de correspondant de l'Institut et la croix de la Légion-d'Honneur. Trente-huit toiles couvertes par son pinceau attestent dans son musée que l'influence de l'école de Louis David fut peu modifiée chez lui par la vue de l'Italie. Elles offrent une suite de sujets de sainteté, d'académies, de têtes, d'allégories, de portraits, de paysages, dont la date se devine aisément à la pâle couleur, au dessin étudié qu'on y distingue. La préférence de l'artiste paraît avoir été pour les sujets bibliques, et l'on remarque qu'il en a quelquefois emprunté la composition et l'idée aux poésies d'Alfieri. Par la date de quelques portraits, on juge qu'il a été l'admirateur et l'ami du poëte avant d'être le troisième mari de sa femme. En effet, il a peint Alfieri plusieurs fois, et en dernier lieu, en 1803, six mois avant sa mort; il a peint aussi la comtesse d'Albany, qui n'était pas encore madame Fabre; il a fait enfin les portraits des membres moins illustres de la famille au milieu de laquelle il était né. Toutes ces têtes ainsi réunies par un coup singulier de la fortune, forment une sorte d'introduction curieuse à la grande salle où sont conservés les tableaux rapportés d'Italie par le fondateur du musée.

On voit que deux penchants ont tour à tour présidé à la composition de la galerie formée par M. Fabre. D'un côté, un goût très vif pour les ouvrages de l'école française a dû lui être personnel, et a introduit dans la collection une quantité bien considérable de toiles assez médiocres; de l'autre, la contemplation continuelle des chefs-d'œuvre italiens a dû amener les personnages célèbres dont il a été le légataire, et sans doute le fondateur lui-même, à faire quelques acquisitions où l'on trouve bien encore la trace des jugements du dix-huitième siècle, mais où brillent des diamants inestimables.

On comprend que, même en Italie, au commencement de ce siècle, on ait dû se passionner pour l'école française. La victoire avait jeté sur toutes les œuvres de notre génie un éclat qui les rehaussait. Nos arts, il faut le dire, s'associaient aussi à ce grand mouvement de conquêtes civilisatrices par des tendances qu'encourageait l'enthousiasme de tous les peuples. Par nos soldats, comme par nos artistes, s'accomplissait un des retours les plus marqués qui aient ramené les modernes sur les traces des anciens. On croyait relever l'empire romain; on pensait refaire la peinture des Grecs, et il semblait que le ciel donnât raison à ces imitations passagères du passé. Il faut convenir cependant que M. Fabre a un peu abusé de l'engouement du moment. A recueillir les toiles qui marquaient les pas différents de notre école il a dépensé un zèle excessif qui, en Italie, aurait pu être mieux employé. Il est remonté à Vouet, le premier imitateur qui, sous Louis XIII, reproduisit sans originalité et sans génie les exemples des ultramontains. Il est vrai que s'il s'est trop attaché aux élèves soumis de cet artiste et aux sectateurs de sa servilité, il a heureusement donné place dans son musée aux œuvres du Poussin et de Lesueur, artistes indépendants faits pour enseigner la liberté à leurs contemporains, si la liberté eût pu être un sentiment de ce siècle. Mais il s'est évidemment trop complu à rassembler les productions de l'école de Vien, qui, au dix-huitième siècle, recommença, avec un sentiment peut-être encore plus factice, la mission de Vouet. On trouve à la suite de Vien une foule de noms qui forment une des constellations les plus peuplées et les moins lumineuses du musée Fabre. Des peintres de la force de Gauffier et de Gagneraux sont dignes sans doute de figurer à côté de Natoire; mais tous ces artistes, morts en Italie sans pouvoir ni reproduire, ni même comprendre le moindre reflet du beau qu'on y voit briller partout dans les œuvres de la nature et dans celles des hommes, n'ajoutent point à la renommée de la France.

Cette prédilection pour l'école française a du moins porté M. Fabre à réunir quinze toiles du Poussin. Des paysages, des portraits, des études, des compositions historiques montrent le talent du grand peintre sous ses aspects principaux. Une Vénus et un Adonis au pied d'un arbre, au milieu d'un essaim d'amours jouant avec des colombes, est du temps où le maître cherchait à imiter l'école vénitienne qui lui convenait si peu, et qu'il abandonna bientôt. Une étude faite sous les arcades du Colysée, et représentant la vue de la Voie sacrée et du Forum, est un monument intéressant de l'enthousiasme du Poussin pour les ruines de Rome. Le portrait du cardinal Jules Rospigliosi, qui devint pape sous le nom de Clément IX, et pour qui Le Guide peignit son admirable plafond des Heures, est un témoignage des honorables relations que notre compatriote avait formées dans la capitale du monde chrétien. Plusieurs autres tableanx du même artiste

sont remarquables par cette belle science de composition, par cette noble élégance de poses qui le caractérisent; mais aucun d'eux n'égale sa Mort de sainte Cécile. Cette page magnifique, qui est un des joyaux du musée de Montpellier, peut aussi passer pour un des ouvrages les plus précieux de l'auteur. Jamais le Poussin ne s'est autant approché de Raphaël, qu'il étudiait sans cesse, mais dont son trait un peu pesant dans sa gravité l'éloignait toujours : jamais il n'a tracé des lignes plus fines, des contours plus serrés et plus délicats. A l'imitation des statues, qui peut-être l'emporte trop souvent chez lui, et qui est ici extrêmement sensible, il a joint cette fois de grandes études d'après nature, une science minutieuse de la réalité. Les draperies, qui sont ordinairement parmi ses excellentes parties, ont encore une perfection plus exquise que de coutume. Rien ne contraste plus avec la surabondance affectée par presque tous les artistes du dix-septième siècle dans les plis des vêtements, que les costumes sobres, justes, précis, dont les figures de cette composition sont habillées. Les bains dans lesquels sainte Cécile a reçu le martyre ont enfin fourni au peintre une des plus belles pages d'architecture antique qui aient été retracées par le crayon. Il faut ajouter qu'une couleur insolite aussi chez le Poussin, et appropriée au sujet, donne à ce tableau un aspect saisissant.

La fin à une autre livraison.

Le rôle le plus honorable qu'on puisse jouer dans la conversation, c'est d'en fournir la matière, d'empêcher qu'elle ne roule trop longtemps sur le même sujet, de la faire, avec dextérité, passer d'un sujet à un autre, ce qui est, pour ainsi dire, mener la danse. Il est bon d'en varier le ton, d'y entremêler les discours sur les affaires présentes avec les discussions, les narrations avec les raisonnements, les interrogations avec les assertions, enfin le badinage avec le sérieux.

BACON, *Essais.*

RETHEL (1)

(Département des Ardennes).

Rethel, aujourd'hui chef-lieu du quatrième arrondissement du département des Ardennes, est l'ancienne capitale du Rethelois, pays formant au nord de la Champagne l'une des huit subdivisions qui composaient cette province. Le Rethelois était l'un des plus anciens comtés du royaume *par sa grandeur et excellence*, disent les anciens auteurs. Il avait pour bornes : à l'est, la Lorraine; au nord, la Meuse; au midi, les territoires de Reims et de Châlons; à l'ouest, le duché de Guise et le comté de Marle; il était arrosé par la Meuse, l'Aisne, la Suippe, la Retourne, etc. Ce comté s'agrandit par les acquisitions que firent successivement les seigneurs de Rethel; ainsi Louis de Flandre acheta en 1293 la ville d'Arche, ban et justice; en 1573, la baronnie de Rozoi fut réunie au Rethelois lorsque Henri III érigea le comté en duché-pairie; en 1608, Charles Ier de Gonzague acheta la principauté du Porcien. En 1642, Frédéric-Maurice de La Tour, duc de Bouillon, recevant d'autres comtés en échange, dut céder à Louis XIII la ville et principauté de Sedan et Raucourt. On sait que, depuis, le Rethelois prit le titre de Mazarin, parce que le neveu du cardinal en fit l'acquisition en 1663. Ce sont ces réunions diverses et autres encore qui forment aujourd'hui en grande partie le département des Ardennes.

Dans le Rethelois et dans le département, à des époques différentes, bien des événements se sont accomplis, bien des hommes célèbres ou éminemment utiles sont nés ou ont apparu; c'est comme une armée de noms illustres où l'on trouve un incroyable nombre de maréchaux, ambassadeurs, magistrats, savants, artistes, etc. Noblesse et roture se retrouvent et se confondent pour la glorification de ce coin de la France où des rois et des reines prirent le titre de comtes et de comtesses, et où chaque cité révèle quelque merveilleuse épopée.

Ainsi Mézières, dont l'origine remonte à 847, a, en 1521, essuyé le feu des premières bombes qui aient été inventées : cet honneur revenait de droit à cette ville, défendue alors par Bayard, qui la sauva en repoussant, avec une poignée de braves, le comte de Nassau, à la tête de 40 000 assiégeants. Ce noble exemple fut suivi de nos jours par le brave Traullé, commandant une garnison chétive en nombre et quelques bourgeois restés debout, lorsqu'il défendit contre toute une armée prussienne cette ville où les plus anciens des élèves du célèbre Monge purent mettre en pratique, pour les travaux de défense, des leçons qu'il était venu leur apporter.

Charleville est une cité neuve bâtie en 1606 par Charles de Gonzague, comte de Rethel, qui lui fit dessiner une place exactement semblable à la place Royale de Paris; et cette ville propre et coquette, quoique regrettant son mont Olympe, se pavane dans sa ceinture d'arbres et de jardinets, protégée par le canon de Mézières, qui pourtant ne put la défendre lorsqu'en 1815 les Hessois égorgèrent un poste de gardes nationaux sans défense. On a enlevé à Charleville sa manufacture d'armes; il serait désirable de trouver un moyen de l'indemniser.

Château-Régnault est célèbre par ses vieilles légendes.

Rocroi est devenu ville sous François Ier, et est renommé par la bataille que, le 19 mai 1643, y gagna contre les Espagnols ce jeune guerrier qui, plus tard maréchal de France, savait, au moment décisif, jeter son bâton pardessus les barricades ennemies en disant à ses soldats : « Allons le rechercher. » Tout près de là, au village de Rumigny, naquit le célèbre astronome Lacaille.

Givet, patrie des de Contamine, Noël de Champagne, René Moreau, etc., est une petite ville s'étendant dans la plaine à l'ombre de Charlemont, fort inexpugnable qui perche sur un rocher à pic, comme un nid d'aigle. L'on ne peut voir Charlemont sans penser à Chevert, qui le commanda, et sans se rappeler le fait suivant. Un jeune officier de haute maison se présenta un jour à lui pour lui demander de l'avancement, en appuyant beaucoup sur la noblesse de sa race; Chevert, impatienté, lui répondit : « Moi, monsieur, je suis le seul gentilhomme de ma famille; » rude apostrophe de la part d'un roturier pur sang au temps où il y avait encore en France de vrais gentilshommes.

Sedan, dont le château a été bâti en 1446 par Evrard de La Marck, surnommé le Grand-Sanglier, Sedan, fier de cette noble famille des Latour d'Auvergne, a consacré, par l'érection d'une statue au plus grand capitaine du grand siècle, la place où Turenne enfant dormait sur l'affût d'un canon; et cette même ville aurait pu fondre une autre statue pour cet autre maréchal qui disait : « Si pour empêcher qu'une place forte que le roi m'a confiée ne tombât au pouvoir de l'ennemi il fallait mettre à la brèche ma personne, ma famille et tout mon bien, je ne balancerais pas un moment à le faire : » celui-là avait nom Abraham Fabert. Embarras de richesse! C'était vers ces temps aussi que le célèbre Bayle professait à Sedan la philosophie, Bayle, que Racine fils appelait un homme affreux, que Voltaire appelait un génie, et que Montesquieu, plus juste peut-être, tout en le contredisant, nommait tout simplement un grand homme. Viennent plus tard d'autres souvenirs et d'autres noms encore. Par exemple, à côté du nom de Macdonald, vient celui de Ternaux l'aîné. Près Sedan, à Francheval, naquit Berton, général courageux et infortuné que Mangin n'a pas accusé avec assez de déférence.

Donchéry est l'une des plus anciennes villes du Réthelois.

Mouzon, plus vieux de date, fut donné par Clovis à saint Remy; en 1120, le pape Calixte II et l'empereur Henri V s'y trouvèrent au milieu d'un concile sans pouvoir s'entendre;

(1) Nous devons cet article à M. Chéri Pauffin, de Rethel, auteur d'un Précis historique sur Rethel et Gerson, et qui s'occupe d'un travail très étendu concernant tout le Rethelois.

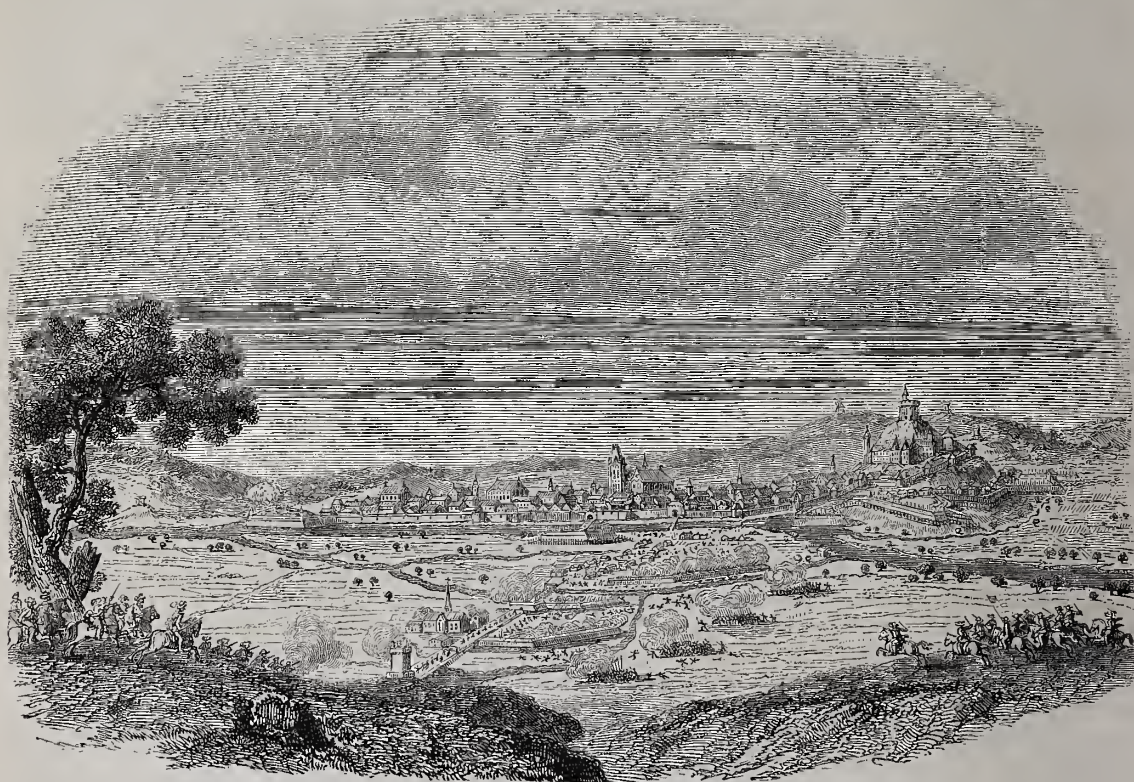
en 1184, l'empereur Frédéric et le roi Philippe-Auguste y eurent aussi une conférence. L'église gothique de Mouzon est l'un des plus remarquables monuments du département; mais elle tombe en ruine.

On cite encore dans le département des Ardennes Vouziers, bâti sur l'Aisne, petite ville toute neuve, bien riante, qui s'embellit et se pare tous les jours; son église a trois beaux portails à ogive sculptée; elle a été bâtie par Louise-Marie de Gonzague, qui aussi avait fait élever un château maintenant détruit; à quatre pas vous voyez, au midi, l'emplacement de la haute forteresse de la châtellenie de Bourcq; au nord, le défilé où le prince de Ligne vint, le 15 septembre 1792, trouver la mort en face du général Chazot.

N'oublions pas Attigny, foyer de vieux souvenirs poétiques, cité où eurent lieu plusieurs assemblées générales et plusieurs conciles; c'est la vieille ville de la première race, où habitèrent longtemps les rois de la seconde, notamment Charles-le-Simple, qui bâtit une église enclavée dans les murs du palais dont le parc majestueux s'étendait jusqu'à Sainte-Valburge. Le temps avait presque tout détruit; le marteau du dix-huitième siècle a ravagé presque tout le reste.

Buzancy est un joli bourg où deux lions gigantesques, du haut de leurs piédestaux massifs, semblent regarder avec tristesse la faux du moissonneur reluire sur la place où fut jadis le château de la Cour, ancienne habitation de saint Remy; plus loin, on aperçoit le Mahomet, mosquée bâtie par Pierre Danglure, comte de Bourlemont, à son retour des croisades; et, ce qui vaut un monument, la mémoire d'un homme de bien est restée à Buzancy, celle du recteur Coffin, le Montyon de la localité.

Puis, autour de Vouziers, surgissent encore d'autres souvenirs : le savant bénédictin Mabillon, que les Allemands



(Rethel en 1650.— D'après une gravure de F. Ertinger.)

nomment le Grand, naquit au village de Saint-Pierremont; François Desportes, peintre célèbre, est né dans le joli village de Champigneul; Batteux, auteur du Cours de belles-lettres, que Grimm, dans sa Correspondance, appelle le meilleur catéchisme littéraire que nous ayons, naissait à Allandhui vers le temps où Pluche, curé d'Amagne, près Réthel, écrivait le Spectacle de la Nature; Corvisart, le médecin de l'empereur, est né à Dricourt; à Authe, Lefèvre-Gineau, député et professeur au Collége de France; l'orgueilleux château de Grandpré s'est presque entièrement englouti dans les flammes vers le temps où M. de Sémonville, son dernier maître, a retrouvé des drapeaux qu'il n'a pas voulu laisser détruire; le village de Marcq vit naître Rovigo, et Brières le général Veillande.

Enfin, et nous rapprochant plus près de la capitale du Rethelois, si nous remontons les âges, nous trouvons dans sa banlieue les noms de deux villages chétifs, mais à jamais célèbres, où naquirent de familles pauvres et obscures deux hommes illustres : l'un, le fondateur de la Sorbonne, qui naquit à Sorbon le 9 octobre 1201; l'autre, l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, Jean le Charlier, qui, le 14 décembre 1363, vit le jour à Gerson.

Ajoutez les Bidal d'Asfeld, les Demesme, comtes d'Avaux, les Joyeuse, les d'Aspremont, les de Pouilly, les de Rouci, les de Romance, les barons de Montcornet, les de Villongue, et toute la légende aussi de la noble maison de Tugny, etc.; et pour peu que puisse parvenir jusqu'à nous le son des cloches de l'abbaye de Lavaldieu, d'Elan, Longwé, Landèves et Novi, nous pouvons certes, derrière cette honorable assemblée, faire notre entrée dans cette capitale, fief de Baudouin le vaillant roi de Jérusalem, dans Rethel enfin, l'apanage successif des maisons de Flandre, de Bourgogne, d'Albret, de Clèves, de Gonzague et, en dernier lieu, de celle de Mazarin.

Mais au son des cloches la vieille artillerie de la ville démantelée ne répondrait pas, ni même le frissonnement soudain de quelque chevaleresque armure appendue au mur noirci de la grosse tour, monument des temps féodaux, qui,

de nos jours, s'est écroulé; monument faussement attribué à César dans une petite ville dont l'origine ne dépasse pas le cinquième siècle; cité bien assez riche d'ailleurs de ses autres souvenirs.

Le château, dont il ne reste plus guère qu'un corps de logis peu remarquable, a été presque entièrement édifié en 1585 par Louis de Gonzague, comte de Rethel; ce château reçut la première visite d'Henriette de Clèves, sa femme, et, plus tard, la dernière visite de la célèbre Hortense de Mancini, alors duchesse de Mazarin. L'église, placée aujourd'hui sous l'invocation de saint Nicolas, n'a de remarquable que son portail, construit en 1510; la tour carrée du clocher fut édifiée en 1614; dans le chœur on distingue deux tableaux dont l'un, une *Descente de croix*, belle toile de Wuilbaut de Château-Porcien. L'église des Minimes et leur couvent détruit avaient été fondés, en 1575, par Louis de Gonzague, sur l'emplacement d'un Hôtel-Dieu fort ancien. L'hospice des Vieillards et l'hôtel-de-ville sont de fondation plus moderne.

Rethel a eu à subir plusieurs siéges où, selon Velly, en son Histoire de France, le courage des habitants ne s'est jamais démenti. Pendant les guerres de la minorité, guerres entreprises par les princes et les grands du royaume contre l'autorité du cardinal Mazarin, Turenne, qui s'était jeté dans le parti de la Fronde, se présenta avec un fort détachement devant Rethel; cette ville, sans troupes, sans autres moyens de défense que son courage, refusa de se rendre, ce qui obligea l'archiduc Léopold, général de l'armée d'Espagne, qui s'était avancé jusqu'à Neufchâtel pour se porter sur Reims, de faire un détour et de venir avec une armée de 26 000 hommes. Il n'y eut pas moyen de résister, et la ville ouvrit ses portes; mais un grand nombre de maisons avaient



(Rethel en 1846. — D'après une vue prise au daguerréotype.)

été incendiées, et il est bien probable que le village de Gerson fut détruit en ce temps-là. La ville demeura ainsi au pouvoir des Espagnols depuis le 16 août 1650 jusqu'au 13 décembre de la même année, jour où elle fut reprise de vive force par le maréchal Du Plessis-Praslin, commandant en chef l'armée royale, assisté de Mazarin, qui était venu fixer son quartier-général à Romance. Le 15 décembre, Turenne, dans l'intention de secourir les Espagnols et de reprendre la ville, étant parti de Montfaucon, descendit pour la seconde fois des hauteurs de Tugny; puis il vint dans la plaine, où il y eut d'abord un engagement; mais il échoua dans cette entreprise; il fut repoussé, et battit en retraite en bon ordre; poursuivi dans la Champagne, il perdit la bataille de Rethel, bien nommée en effet, puisque le premier combat que nous avons retracé se livra sous les murs de cette ville. Turenne perdit 1 200 hommes tués, 3 000 hommes qui furent faits prisonniers, 20 drapeaux, 80 étendards et tous ses bagages; on le crut prisonnier; son cheval tomba percé de cinq balles; enfin, après des prodiges d'une valeur inutile, et cette fois bien mal employée, ce grand capitaine fut obligé de se cacher, avec seize de ses officiers, dans un bois; puis il réunit 150 chevaux, et parvint à se sauver à Bar-le-Duc, d'où il regagna Montmédy pour réunir les débris de son armée entièrement mise en déroute. Le vainqueur, Choiseul Du Plessis-Praslin, ramena à Rethel ses trophées et les prisonniers de marque. Quoique battu cette fois, Turenne n'en demeura pas moins le plus grand guerrier de l'époque; il serait injuste d'oublier que, ce jour-là, il commandait des troupes qui ne le comprenaient pas.

En 1652, Rethel fut encore assiégé par le prince de Condé à la tête de 2 500 hommes de troupes étrangères, et, en juillet 1653, cette ville fut délivrée des mains des Espagnols par le maréchal de La Ferté et Turenne lui-même, qui venait de se rallier à la cour.

Après tant de luttes, et Sedan ayant été cédé à Louis XIII, les fortifications de Rethel tombèrent peu à peu d'elles-mêmes ou furent démolies selon les besoins de la localité: des plantations s'étendirent autour de la ville, de magnifi-

ques promenades s'allongèrent en suivant l'Aisne à l'ouest, et de riches agriculteurs envoyèrent leurs troupeaux sur ces hauteurs où tant de fois s'étaient déployées les tentes ennemies.

Dans nos derniers malheurs, Rethel, oubliant qu'il n'avait plus de murailles, soutint, en 1814, une espèce de siége, et après avoir fortement contrarié la marche des alliés, vit entrer Woronsoff, vainqueur un peu confus d'avoir été tenu aussi longtemps en échec devant une petite ville ouverte.

Il se passa quelques mois après à Rethel un fait qui n'a été publié nulle part. On sait qu'après le 18 brumaire le fameux conventionnel Dubois-Crancé, alors ministre de la guerre, était allé offrir à Bonaparte ses hommages et ses services, et que celui-ci lui avait sévèrement répondu : *Je croyais que vous me rapportiez votre portefeuille.* Cette rebuffade significative de la part de l'homme qui s'y connaissait avait brisé la carrière politique de Dubois-Crancé, qui, Ardennais de naissance, était venu se fixer dans sa propriété de Balham, près Rethel, et avait bâti à Rethel même une maison où il avait réuni le luxe et le confort qui pouvaient charmer ou distraire sa vieillesse. Le vieux républicain, oubliant la mauvaise humeur de César, s'endormait en véritable disciple de Lucullus; il mourut à Rethel le 29 juin 1814. Il est une justice à rendre à Dubois-Crancé : tout en laissant une de ces successions qui restent rarement vacantes, son testament, qu'on venait d'ouvrir au moment où il rendait ses comptes à Dieu, contenait des legs importants pour les pauvres, traités par lui avec une libéralité qui ferait honneur à plus d'un homme pieux. Ce testament assurait aussi la position des vieux serviteurs de Dubois-Crancé, dont un existe encore. Ses légataires voulurent alors lui faire élever un tombeau assez simple et dont le devis n'excédât pas trois mille francs; les matériaux qui devaient le composer venaient d'entrer dans le cimetière commun lorsqu'arriva une injonction du nouveau gouvernement portant défense d'élever ce tombeau, et ordre de faire enlever sur-le-champ les matériaux; cette mesure fut exécutée avec toute la modération possible par l'autorité locale.

Depuis 1815, Rethel, qui s'était signalé dans les temps de guerre, a grandi dans la paix par l'industrie; cette ville, dont la population ne s'élève pas à 7 000 âmes, rivalise pourtant, par ses riches filatures, avec le commerce de Sedan et de Reims; le canal des Ardennes est encore venu 'enrichir.

L'ÉPONGE.

L'éponge est-elle un animal ou un végétal?

Quoique les éponges soient connues depuis l'antiquité la plus reculée, les naturalistes ont essentiellement différé relativement à leur véritable caractère, les uns soutenant qu'il fallait les classer parmi les végétaux, les autres les regardant comme des animaux, et plusieurs affirmant d'ailleurs que ce sont des espèces de polypes formés par des êtres qui se trouvent dans leurs cavités. Les anciens admettaient qu'elles étaient pourvues de sens, parce qu'elles semblent fuir la main qui veut les toucher et résister aux efforts tentés pour les arracher à leur demeure sous-marine. On leur assigna alors une place intermédiaire entre les animaux et les végétaux, et cette opinion se maintint jusqu'à Rondelet, qui nia qu'elles fussent douées de sens : Tournefort et Linné abondèrent dans cette idée, et pendant quelque temps l'éponge descendit au rang de végétal. Aujourd'hui l'éponge est considérée comme un *zoophyte*, et elle a reçu du docteur Grant, auquel on doit les études les plus complètes à ce sujet, le nom de *porifera.*

L'éponge est donc un animal.

On trouve en grande abondance les porifères sur les rochers et les rivages de l'Australie. Les éponges atteignent un grand développement vers les tropiques, et deviennent très petites en approchant des pôles. On les rencontre dans les lieu constamment couverts d'eau et dans ceux que le flux et le reflux de l'Océan baignent et découvrent alternativement. Elles s'étendent sur les rochers, auxquels elles adhèrent si fortement qu'il est impossible de les en arracher sans les endommager. Elles se plaisent mieux dans les cavités abritées des rochers, quoiqu'elles arrivent aussi à leur maturité dans les endroits exposés à la fureur des vagues : elles dissimulent par une toison bigarrée et cotonneuse les profondeurs sous-marines où elles se penchent en formant dans l'eau de gracieuses et vivantes stalactites.

Les éponges, par leur aspect, ressemblent à beaucoup de plantes; mais c'est par leur organisation intérieure qu'elles diffèrent essentiellement des végétaux. Elles sont composées d'une chair molle entremêlée d'un tissu de fibres, les unes solides, les autres élastiques, et le tout recouvert d'un travail curieux et compliqué. La base de l'éponge, formée moitié d'une matière calleuse et dure, moitié d'une espèce de craie, est nommée l'axe du zoophyte et fait l'office du squelette chez les animaux. La partie molle est d'une nature si tendre et si gélatineuse que le moindre contact l'endommage : elle se fond alors en un liquide clair et onctueux. La chair molle, vue au microscope, paraît contenir une foule de petits grains recouverts d'une gelée transparente.

La surface de chaque partie d'une éponge vivante présente à l'œil deux sortes d'orifices, les plus larges ayant une forme ronde et le bord exhaussé par des mamelons proéminents; les autres, en plus grand nombre, formant ce qu'on appelle vulgairement les *pores* de l'éponge. C'est à cette couche superficielle de substance gélatineuse qu'on a longtemps attribué la sensibilité et la *contractilité*. On supposait aussi que les ouvertures rondes visibles à la surface se dilataient pour établir de nombreux conduits d'eau par lesquels s'opéraient les fonctions de la nutrition. Le docteur Grant a clairement démontré que l'éponge ne possède aucun pouvoir de contraction, et a trouvé la véritable nature du liquide qui séjourne sur ses diverses parties : il a de plus constaté l'absence de tous mouvements visibles aux orifices qui donnent passage à ce liquide. Dans le cours de ses nombreuses expériences, il a essayé d'obtenir des contractions sur toutes les parties d'une éponge, en la piquant, la déchirant, la brûlant ou y appliquant les agents les plus corrosifs de la chimie, sans y parvenir.

Voici d'ailleurs l'exposé de ses découvertes, en ce qui concerne les courants de fluides :

« Je mis, dit-il, une parcelle de l'éponge dite *coalita* dans un verre, sous le microscope, avec de l'eau de mer : la réflexion de la lumière à travers le fluide me fit bientôt apercevoir des particules opaques flottant sur l'eau. En plaçant le verre de manière à mettre en vue les pores de l'éponge, je contemplai pour la première fois le splendide spectacle de cette fontaine vivante, vomissant en avant d'une cavité circulaire un torrent impétueux, et lançant rapidement au loin des myriades de masses opaques. La beauté et la nouveauté d'une semblable scène attira longtemps mon attention : mais après vingt-cinq minutes d'observation constante, je fus obligé de fermer mes yeux fatigués, sans avoir vu le torrent changer un seul instant de direction ou diminuer de rapidité. Je continuai a observer le même orifice à de courts intervalles, et toujours je constatai la même rapidité. Au bout de cinq heures, le courant diminua graduellement et il cessa tout-à-fait l'heure suivante. »

Ceux de nos lecteurs qui pourraient se procurer une éponge vivante, observeraient le phénomène dont nous venons de parler, en la plaçant dans un vase bas et rempli d'eau de mer et en couvrant l'eau de craie en poudre.

Les ouvertures rondes de la surface des éponges semblent destinées à ce passage du liquide qui détache des particules fixées aux canaux intérieurs. L'eau qui entre par les mille pores des éponges contient les matières nécessaires à la nutrition de l'animal. Les moyens par lesquels l'éponge produit

les courants et en retire sa nourriture sont entièrement inconnus : ils sont probablement occasionnés par des vibrations intérieures. On pouvait croire, d'après l'étude des autres zoophytes, que les canaux étaient tapissés de fibres : mais jamais le microscope n'en a fait découvrir.

Quoique les éponges, semblables en cela aux zoophytes en général, soient attachées aux rochers, elles sont douées, dans le cours de leur croissance, d'un pouvoir extraordinaire de locomotion. Les moyens que la nature, dans son économie, emploie pour reproduire et répandre toutes les races, ne peuvent qu'exciter notre admiration. Dans les animaux pourvus d'une large part d'activité, les petits sont d'abord faibles et réclament tous les soins des parents, à moins que, comme les ovipares, le petit ne trouve dans l'œuf une certaine quantité de nourriture, jusqu'à ce qu'il ait assez de force pour percer sa prison. Dans les éponges, au contraire, les parents restent fixés à leur rocher, et ils envoient leurs rejetons se chercher ailleurs une habitation convenable, qu'à leur tour ils ne quittent plus.

A certaines époques de l'année, les parties de l'éponge *panicea*, qui sont naturellement transparentes, sont parsemées de nombreuses taches formées par des groupes d'œufs ou plutôt de *gemmules* (on donne ce nom, qui vient de *gemma*, bourgeons, aux jeunes zoophytes qui ne sont pas renfermés dans une enveloppe ou un œuf). Ces groupes n'ont pas de coquille apparente. En quelques mois les gemmules grandissent et prennent une forme ovale. On peut les voir alors dans les canaux intérieurs de l'éponge auxquels ils tiennent par leurs extrémités. Lorsqu'ils sont arrivés à leur croissance, ils se détachent successivement et sont emportés par les courants des fluides. Ainsi détachés, ils n'enfoncent pas dans l'eau, ce qui arriverait s'ils étaient privés de vie ; mais, par leur propre force, ils continuent de flotter pendant deux à trois jours. Dans cette course, ils portent en avant leur plus large extrémité. Cette partie, examinée au microscope, paraît couverte de courts filaments qui sont en rapide vibration. Ils occupent à peu près les deux tiers de la surface, et laissent à découvert l'autre partie, qui est blanche et transparente. Ces filaments, sans régularité apparente, suffisent cependant pour donner l'impulsion dans une direction voulue. Ainsi, si le corps est fixé à un objet quelconque par sa petite extrémité, les vibrations des filaments produisent un courant qui passe dans une direction convenable pour le détacher et le faire avancer par cette extrémité ; s'il flotte, ces vibrations poussent la grande extrémité en avant. Ils avancent ainsi sans but apparent, bien différents en cela des autres animalcules lorsqu'ils cherchent une proie. Cependant ils paraissent avoir une sorte d'instinct pour éviter le danger ; car si un objet arrête leur course, les vibrations des filaments diminuent; l'obstacle est tourné, et alors les vibrations reprennent leur rapidité. Au bout de deux ou trois jours, les gemmules se fixent aux parois du vase qui les contient : ils sont transparents, larges à leur base, effilés à leur extrémité ; ils frappent l'eau par une succession rapide d'inflexions, et étendent une membrane mince à sa surface ; ils sont fixés par l'extrémité la plus étroite, qui devient bientôt une large et solide base par son extension latérale. En même temps, les filaments, par de rapides mouvements, répandent dans le fluide des particules opaques ; mais bientôt ils ne sont plus utiles, ils disparaissent. Le gemmule a alors l'aspect d'un disque aplati, contenant des granules comme l'éponge-mère, et des *spicules* cristallines à la partie centrale. Au bout de vingt-quatre heures, il est entouré d'un bord transparent : les spicules, qui étaient petites et au nombre de vingt au plus, grandissent et se multiplient. Les éponges adultes s'unissent d'une manière permanente par le contact. C'est une espèce de greffe animale, comme l'appelle ingénieusement le docteur Roget, qui fait concevoir l'analogie entre la constitution des zoophytes et celle des plantes. Au bout de quelques semaines, les spicules s'arrangent en groupe circulaire comme dans l'éponge d'où elles sont sorties, et présentent distinctement de petites éponges à leurs extrémités, et bientôt le jeune animal, quand il a acquis un diamètre de 2 à 3 millimètres, donne au microscope la représentation en miniature de l'éponge-mère.

Ainsi, chose admirable, le gemmule a un mouvement spontané sans existence apparente ; s'il n'était pas *cilié*, il serait englouti et détruit par les sables, au lieu de se soutenir sur les vagues de l'Océan. Cet animal, le plus informe à sa naissance, le plus inerte, le plus *embryon* (comme l'appelle un auteur anglais), parvient à franchir les mers.

SUR LES ÉTOFFES DE VERRE ET DE CAOUTCHOUC.

A M. le Rédacteur du Magasin pittoresque.

Monsieur le Rédacteur,

La fabrication des étoffes de verre et des étoffes de caoutchouc est de date récente. Voici quelques lignes, qui se trouvent dans les beaux Mémoires de Réaumur pour servir à l'Histoire des Insectes, et qui prouvent que l'idée de ces deux industries était née dans une tête française bien avant que l'on eût pensé à la mettre en pratique.

Ce mémoire fut publié en 1734.

« Nous avons rapporté, dit l'illustre savant, t. I, p. 154, les procédés simples au moyen desquels on parvient à faire des écheveaux de fils de verre, la plus roide et la plus cassante de toutes les matières que nous connaissons. Après y avoir admiré la flexibilité de ces fils, nous avons fait remarquer qu'on pouvait avoir des fils de verre beaucoup plus flexibles encore, puisqu'on pouvait en avoir de beaucoup plus fins. Enfin, nous avons été conduit à avancer et peut-être prouver (Mémoires de l'Académie des sciences, 1713, p. 218) une proposition assez hardie, c'est que, si on était parvenu à avoir des fils de verre aussi fins que le sont les fils de soie des araignées, on aurait des fils de verre dont on pourrait faire des tissus ; de sorte que l'on peut dire que le verre est textile. »

Deux pages plus loin, il ajoute, à propos des vers à soie :

« La liqueur à soie n'est qu'une sorte de vernis, une pâte gommeuse qui a, sur les matières qui lui ressemblent, les gommes et les résines, l'avantage de se sécher à l'air aussitôt qu'elle y est exposée, et, une fois sèche, de n'être ni fusible à la chaleur, comme les résines ordinaires, ni soluble dans l'eau, comme les gommes de nos pays. De plus, étendue comme un enduit sur une partie quelconque, loin d'être déposée fil à fil, elle formerait un vernis de la plus belle qualité et d'un brillant remarquable. Je m'en suis convaincu en examinant la chenille épineuse de l'orme, qui, au lieu de se faire une coque, se contente de tapisser de sa liqueur soyeuse la surface sur laquelle elle doit perdre sa forme ; cette surface est comme doublée d'une étoffe non tissue et inaltérable. Il me vint alors une idée singulière, mais praticable cependant, c'est qu'on pourrait faire, avec les matières gommeuses et résineuses employées pour les beaux vernis, des étoffes qui ne seraient nullement tissues, qui ne seraient pas composées de fils entrelacés les uns avec les autres, mais qui, se formant d'une substance unie et pâteuse, auraient, comme les étoffes de soie, l'avantage de n'être ni solubles ni fusibles, et seraient de plus qu'eux imperméables. Pour se procurer de pareilles étoffes, il suffirait d'étendre des couches de ces gommes liquides sur des rouleaux de papier, et une fois ces couches sèches, d'enlever le papier en le laissant tremper dans l'eau. Il resterait des bandes d'une étoffe gommeuse et inaltérable. »

Vous voyez, monsieur, que notre illustre entomologiste avait laissé peu de chose à faire aux inventeurs : il m'a paru intéressant de constater ce fait dans votre ouvrage, toujours si empressé à recueillir les titres de la gloire française et l'histoire des inventions de l'esprit humain. — Recevez, etc.

LE GRAND TRIOMPHATEUR,

OU LE LIBRAIRE AMBULANT.

Au dix-septième siècle, il y eut de vifs débats entre les libraires à demeure fixe et les libraires ambulants. Ces derniers n'étaient pas, à ce qu'il paraît, d'aussi chétifs industriels que les colporteurs de notre temps. Connus de Paris entier, ils faisaient une ruineuse concurrence aux libraires brevetés, et les blessaient dans leur orgueil de bourgeois. Il nous est resté de plusieurs d'entre eux des portraits fort beaux signés de Van-Dyck et de Lebrun. Pour attirer la foule, ils mettaient en œuvre, non d'immenses affiches avec figures, mais toutes les ressources de l'éloquence, et même celles de la musique; quelques uns tiraient de la cornemuse des sons merveilleux, à ce que nous assurent plusieurs pièces de vers des poëtes contemporains.

Le « Grand Triomphateur, » en raison probablement de la branche spéciale qu'il exploitait, avait eu à soutenir un procès avec les libraires du Palais; il en sortit vainqueur. Ce procès, qui eut quelque retentissement, fut suivi de la publication d'un portrait avec l'épigraphe de « Grand Triomphateur » et le quatrain suivant :



(Le Libraire ambulant au dix-septième siècle.— D'après un dessin du cabinet des estampes de la Bibliothèque royale.)

Un autre moins fameux libraire
Pourra se contenter d'un pilier du Palais;
Mais pour le débit que je fais,
Paris entier m'est nécessaire.

L'ire des libraires du Palais fut portée à son comble, le corps entier jura de poursuivre de tels outrages : un nouveau procès s'engagea, et, vainqueurs cette fois, ils firent supprimer l'estampe que nous reproduisons.

A celle-ci succéda une seconde gravure représentant le Grand Triomphateur élevant piteusement les bras vers le ciel et récitant la complainte suivante, que nous reproduisons à cause de sa naïveté originale et de certains traits qui caractérisent l'époque.

Depuis un temps assez considérable,
Avec honneur je passais dans Paris :
Chacun reconnaissait ma mine vénérable ;
Je leur vendais à tous livres à juste prix.
Le ciel avait voulu, pour mon salaire,
Qu'en faisant mon portrait on m'y nommât libraire.

Après le nom de Grand Triomphateur,
On y lisait en lettres authentiques
Qu'en tous lieux librement j'érigeais des boutiques.
Mais d'où peut me venir un si triste malheur?
Ma qualité m'est aujourd'hui changée,
Et mon honneur enfin se réduit en fumée.

Ai-je commis, dans la vacation,
Quelque forfait que l'on puisse reprendre?
Jamais contre l'État on ne m'a vu rien vendre,
Et je n'ai contrefait aucune impression.
Je n'eus jamais une arrière-boutique
Pour livrer en secret un libelle hérétique.

De cet affront m'en prendrai-je au graveur?
Sa bonne foi paraissait dans l'ouvrage :
Il avait peint mon nez, mes livres, mon visage;
Son burin m'assurait d'un immortel honneur.
Mes qualités, qu'il traçait sur le cuivre,
Hélas! tout autant que moi devaient vivre.

ORIGINE DU MOT PORTUGAL.

Le nom de *Portus cale*, qui par la suite se changea en celui de *Portucale*, fut donné primitivement à un lieu situé au sud du Douro, sur la rive gauche de ce fleuve, à l'endroit à peu près où se trouve aujourd'hui le village de Gaya. Ce lieu, servant d'ancrage à des barques, et même à de petits bâtiments, aurait été dominé par l'antique château de *Cale*, édifice dont la dénomination est rappelée par des écrivains romains, et le nom de *Portus Cale* tirerait de là son origine. Il était naturel que sur la rive opposée du fleuve, au nord, on vît s'établir peu à peu, comme cela arrive d'ordinaire en semblable circonstance, un autre village de la même étendue, autant pour la commodité de la population qui existait sur l'une et l'autre rive, que pour la facilité des transactions commerciales et maritimes avec l'intérieur des provinces que le fleuve séparait ou bornait. Or, comme il arriva, avec le cours des ans, que ce village s'accrut et prospéra plus que l'autre, il prit et conserva presque exclusivement la dénomination de *Portus Cale*, se faisant désigner dans les antiques documents tantôt simplement sous ce nom, tantôt sous celui de *Castrum Portucale*, d'autres fois sous celui de *locus Portucale*... Ce même lieu crut successivement en population, et finit par posséder une église cathédrale avec un évêque... L'opinion qui retrouve dans la dénomination du Portugal un souvenir du débarquement des Français tombe nécessairement devant celle-ci. M. Balbi affirme que cette dénomination n'est pas employée pour désigner tout le pays avant l'année 1069 (1).

(1) Note extraite du livre sur le Portugal par M. Ferdinand Denis.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES MAÇONS DE LA CATHÉDRALE DE STRASBOURG.

(Voy. la Table des dix premières années; 1843, p. 33; 1845, p. 169.)



(Construction de la cathédrale de Strasbourg. — D'après un dessin à la plume de M. Schuler, exposé au salon de 1845.)

Erwin de Steinbach, dont le nom est déjà familier à nos lecteurs, avait soumis le plan de la tour de Strasbourg à l'évêque Conrad de Lichtenberg : ce prélat avise aussitôt aux moyens de le mettre à exécution. Au nom du Christ, il implore les largesses des fidèles : de toutes parts les aumônes et les donations enrichissent le trésor de la cathédrale. Les ouvriers accourent du fond de l'Allemagne et des pays slaves pour gagner les indulgences promises à tous ceux qui prendront part à la construction.

C'était un spectacle extraordinaire, disent les chroniqueurs, que celui de toute cette population active, de ce grand concours d'hommes, de femmes, d'enfants et de vieillards, s'employant suivant leurs forces à un travail qu'ils considéraient comme sacré.

Cependant un événement de mauvais augure avait failli jeter tout d'abord le découragement dans les esprits. L'évêque Conrad venait de retirer la première pelletée de terre sur l'emplacement désigné pour la tour, quand deux ouvriers se disputèrent l'honneur de mettre le premier la main à l'endroit touché par le prélat. La dispute devint très violente et se termina par la mort de l'un des maîtres maçons tué à coup de pelle par son camarade. Pendant neuf jours consécutifs, l'évêque Conrad purifia par ses prières le théâtre du crime, après quoi il fit commencer les travaux.

Ce fait a quelque analogie avec l'histoire de Hiram, un des ouvriers du temple de Salomon, qui fut tué par trois compagnons jaloux de son mérite. Cette ressemblance fut vivement saisie par les ouvriers; les prêtres qui ne les quittaient jamais pendant les travaux leur lisaient pour les encourager les merveilles du temple de Salomon, les récompenses attachées à sa construction, et les légendes curieuses auxquelles il avait donné lieu : il ne faudrait donc pas s'étonner si quelque temps après, lors de la fondation des premières loges maçoniques, on alla chercher dans les souvenirs du temple de Salomon des cérémonies et certains termes à l'aide desquels on déguisait aux yeux du vulgaire les actes ordinaires des maçons et les mots usités fréquemment dans les loges.

La tour fut achevée en 1439. Ce travail prodigieux porta la réputation des maçons de Strasbourg dans les provinces les plus éloignées, si bien que le duc de Milan écrivit, dit-on, le 27 juin 1481, aux chefs de la ville, une lettre par laquelle il leur demandait, sur la foi de leur fameux temple, une personne capable de diriger la construction de la coupole de la magnifique église de Milan. Vienne, Cologne, Fribourg et d'autres villes firent construire des tours par les ouvriers de Strasbourg. Les maçons qui élevèrent ces monuments, et leurs élèves, se répandirent dans l'Allemagne où leur nom ne tarda pas à devenir fameux.

Pour se distinguer du commun des ouvriers maçons, ils formèrent des associations auxquelles ils donnèrent le nom de *hütten* (loges). Toutes ces loges s'accordèrent à reconnaître la supériorité de celle de Strasbourg, qui fut nommée *haupt hütte* (grande loge ou loge supérieure). Ces différentes associations firent dès lors une seule société pour toute l'Allemagne; mais elle ne prit une sérieuse consistance que treize ans après l'entière construction de la cathédrale de Strasbourg.

Josse Dotzinger de Worms, qui succéda en 1449 à Jean Hültz dans la place de maçon-architecte de la cathédrale, forma en 1452 un seul corps de tous les maîtres maçons de l'Allemagne. Il leur donna un nom et un signe particuliers

pour se reconnaître entre eux; puis enfin il les réunit à Ratisbonne le 25 avril 1459, pour dresser avec eux les statuts de l'association.

Par un des articles fondamentaux de ces statuts, Josse Dotzinger et ses successeurs à la place de maçon-architecte de la cathédrale de Strasbourg, étaient nommés grands maîtres perpétuels de la confrérie des maçons libres d'Allemagne.

Il y eut encore des assemblées générales des loges à Spire, le 9 avril 1464 et le 23 avril 1469; les constitutions précédemment établies y furent confirmées. Jean Hammerer et Jacques Landshust succédèrent à Josse Dotzinger, de 1486 à 1495. Conrad Wagt, qui vint ensuite, obtint de l'empereur Maximilien Ier l'approbation des statuts des loges, par une cédule datée de Strasbourg, 3 octobre 1498. Charles-Quint et ses successeurs ont aussi approuvé et renouvelé ces priviléges, ainsi qu'il appert des lettres et diplômes conservés dans les archives de la cathédrale.

L'association des maçons était composée de maîtres, de compagnons et d'apprentis; elle formait une juridiction particulière indépendante du corps des autres maçons. D'après la clause imposée par Josse Dotzinger, toutes les loges d'Allemagne relevaient de la grande loge de Strasbourg (*haupt hütte*), qui tenait ses séances dans un tribunal nommé *maurerhoff*. Elle jugeait sans appel, et les habitants y avaient recours pour les cas litigieux relatifs aux bâtiments.

En 1461, le magistrat de Strasbourg lui avait même accordé la connaissance exclusive de tous les procès de bâtisse, et cette concession fut renouvelée en 1490. Les jugements rendus par la loge de Strasbourg portaient le nom de *hütten brief* (lettre de loge). Pourtant l'association ayant abusé de son autorité, particulièrement dans les cas où elle avait à juger des maçons qui ne faisaient pas partie d'une confrérie, le magistrat retira à la loge l'inspection des bâtiments, par une ordonnance datée de 1620.

L'autorité de la grande loge de Strasbourg était si universellement reconnue, que des bourgeois de Dresde et de Nuremberg ayant été condamnés par elle à une amende à son profit, cette amende fut payée exactement. Cette sorte de souveraineté sur les loges d'Allemagne ne cessa qu'en mars 1707, époque à laquelle une décision de la diète de Ratisbonne vint l'interdire.

Les membres des associations n'avaient aucune communication avec les autres maçons qui ne savaient qu'employer le mortier et manier la truelle. L'entreprise des bâtiments et surtout la taille des pierres formaient leur principale occupation; aussi considéraient-ils leur métier comme un art bien supérieur à celui des autres maçons. L'équerre, le niveau et le compas devinrent les signes caractéristiques de leur confrérie; et pour mieux réussir à faire un corps à part dans les ouvriers, ils adoptèrent des mots de ralliement et certains attouchements pour se distinguer. Ils nommaient cela le signe des mots, le salut, le signe manuel.

Divisés, comme nous l'avons dit plus haut, en apprentis, compagnons et maîtres, les maçons juraient en entrant dans la confrérie de ne jamais divulguer les mots ou les signes secrets de l'association, non plus que les statuts de la société.

Pour entrer dans la confrérie, comme pour passer d'un degré à un autre, il fallait être présenté par un maître qui répondait des mœurs du récipiendaire : cependant un compagnon devait prouver en outre, avant de passer à la maîtrise, qu'il avait au moins cinq ans d'exercice dans le compagnonnage.

Tout maçon qui menait une vie irrégulière, qui n'observait pas les préceptes de la religion, était déclaré indigne de faire partie d'aucune loge.

Les compagnons et les maîtres donnaient, à leur réception, une somme d'argent qui était conservée dans la caisse de la confrérie et employée au besoin pour secourir les frères pauvres ou malades.

C'est, dit-on, dans l'association des maîtres maçons de la cathédrale de Strasbourg que les *loges maçoniques* ont pris naissance, soit que ces confréries de compagnonnage aient donné une plus grande extension à leurs statuts, soit que les *loges maçoniques* aient déguisé leur établissement primitif sous les dehors des *hütten* de Strasbourg, en adoptant les signes, les mots et les usages de ces sociétés.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES
DES DÉPARTEMENTS.

LE MUSÉE FABRE, A MONTPELLIER.

(Fin. — Voy. p. 257.)

En sa qualité d'enfant de Montpellier, M. Fabre ne pouvait guère se dispenser d'assembler les toiles d'un maître né dans la même ville, Sébastien Bourdon, que trop de feu méridional empêcha de composer avec réflexion et d'exécuter avec soin ses tableaux, mais qui rappelle quelquefois Poussin par la gravité de ses airs de tête et par les riches perspectives de ses paysages. Les tableaux de Sébastien Bourdon sont très bien placés à Montpellier, sa patrie; toutefois on pourrait quereller M. Fabre sur le goût, trop général du reste, qu'il a pris pour le beau-frère du Poussin, pour ce Gaspre dont les paysages ne sont que la copie effacée et conventionnelle de ceux de son illustre parent. L'Italie a de tout temps abondé en artistes de cette espèce, qui s'emparent d'une mélodie connue, qui l'énervent en la reproduisant, et qui, malgré leurs ennuyeuses redites, sont associés par des amateurs encore plus fades qu'eux à la gloire de leurs modèles.

On peut dire que les tableaux italiens ont été choisis par M. Fabre ou par les fondateurs véritables de sa collection avec un esprit tout semblable à celui qu'il a porté dans l'acquisition des tableaux de l'école française. Les Carrache, ces maîtres de Vouet, ces *Vien* de la Péninsule, occupent au musée de Montpellier une place trop considérable; on y trouve trois tableaux de Louis Carrache, deux d'Augustin, huit d'Annibal; parmi leurs élèves, le Dominiquin y compte trois toiles, le Guide six, le Guerchin quatre, le Bolognèse deux. C'était beaucoup insister sur les réparateurs malheureusement impuissants de l'art de peindre, quand on pouvait, peut-être à moindre prix, en posséder les créateurs. On se figure bien qu'une fois engagé dans ces écoles qui ont brillé à la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième, on ne devait pas s'arrêter aisément. Aussi, après les derniers maîtres de Bologne, ne faut-il pas s'étonner de trouver ce dernier corrupteur que Florence a produit pour la ruine de l'art italien créé par elle, ce Toscan dégénéré dont le mauvais goût paie au poids de l'or les grimaces prétentieuses et la fausse délicatesse, ce peintre affecté que la nature avait si heureusement affublé du nom de Carlo Dolce. Cinq tableaux le représentent au musée de Montpellier dans toute la fadeur de ses expressions béates et de ses dévotions efféminées.

En revanche, des anciens maîtres de Florence, Giotto seul est présent et montre à peine le plus petit de ses panneaux. De ce hardi rénovateur de la peinture chrétienne, il faut arriver sans intermédiaire, à travers deux siècles entièrement vides, à fra Bartolomé, à Ridolfo Ghirlandajo, à André del Sarto, dont on est encore heureux d'apercevoir quelque toile rare et suspecte. L'école de Venise n'est guère mieux traitée: pas une page des premiers instituteurs; une tête du Titien, un portrait par Sébastien del Piombo, trois tableaux d'église de Paul de Véronèse. L'Espagnolet, Salvator Rosa, Luca Giordano, sont aussi, et on ne peut s'en offenser autant, les seuls représentants de l'école de Naples. Un Sodoma, quoique petit, donne un échantillon intéressant de l'école de Sienne. Les écoles lombardes se montrent aussi bien incomplètes; le Corrége ne figure pour ainsi dire que par procureur dans la

copie d'un de ses petits tableaux religieux. Il est vrai que le Parmésan et le Barroche, ses imitateurs tourmentés, comparaissent en personne. L'école que Léonard de Vinci fonda à Milan est mieux représentée. Un des élèves directs du grand maître, Cesare da Sesto, offre une figure saisissante du Sauveur du monde; on y reconnaît, comme dans les œuvres de Léonard lui-même, l'extraordinaire fusion des graves images byzantines et des statues souriantes de l'antiquité.

Heureusement l'école romaine, la plus belle et la plus importante de toutes, se trouve la plus richement partagée. Il est vrai que la collection de M. Fabre, au lieu d'en montrer les commencements, n'en fait voir que la fin. Où l'on voudrait contempler le Pérugin, l'on rencontrera le Sassoferato; mais du moins le maître divin, Raphaël s'y fait admirer dans toute sa pureté et dans toute sa gloire : ses élèves mêmes n'y manquent pas. Un portrait, que l'on croit être celui du graveur Marc-Antoine Raimondi, un Sabbat, où une sorcière est traînée dans l'appareil le plus bizarre, forment le bagage le plus intéressant de Jules Romain. Un saint Sébastien est l'œuvre élégante et ferme du Garofalo.

Raphaël jette sur le musée Fabre un éclat tout particulier. Des cinq compositions qui y sont inscrites sous son nom, trois sont des copies du Saint Michel, de la Vierge à la chaise, de la Tranfiguration; les deux autres sont des portraits remarquables à divers titres. Le premier offre l'image de ce neveu de Léon X, de Laurent de Médicis, dont Michel-Ange a fait à Florence, dans la sacristie de Saint-Laurent, le tombeau et la figure si célèbre sous le nom de *Penseroso*. C'est à lui qu'avait été donné le gouvernement de Florence, dans l'attente de plus hautes destinées bientôt évanouies; c'est pour lui que Machiavel avait écrit son livre du *Prince ;* de lui naquit Catherine de Médicis qui devait réaliser en France la politique que son père n'avait pas eu le temps de pratiquer en Toscane. Il est curieux de comparer ce que nous savons de cet homme roulant mille noirs desseins au fond de son cœur dissimulé, avec l'image que nous en a laissée le crayon le plus virginal et l'artiste le plus pur. Vasari, dans la Vie de Raphaël, a cité ce portrait de Laurent avec celui de Julien de Médicis, après le tableau où le pape Léon X fut représenté assisté du cardinal Jules de Médicis et du cardinal Rossi. A côté d'une œuvre aussi magnifique, il trouva encore des paroles pour louer les portraits du frère et du neveu de Léon X, où Raphaël, dit-il, atteignit, par le charme même du coloris, cette perfection connue de lui seul. C'était assez pour faire vivement regretter la perte de ces deux toiles qui, au temps de Vasari, se voyaient chez les héritiers d'Octavien de Médicis, et qui disparurent ensuite. On a retrouvé récemment le portrait de Laurent que M. Fabre a aussitôt acheté. La figure des Médicis est trop connue pour qu'on pût s'y méprendre. Tout le caractère hautain, entreprenant, rusé de Laurent se lit dans cette tête noire, aux traits arrêtés, à la physionomie à la fois ardente et contenue.

Le second ouvrage original de Raphaël qui soit déposé dans le musée Fabre est plus remarquable encore. C'est aussi un portrait (v. p. 257). Cependant, à la différence du premier qui est d'un personnage célèbre, et qui appartient à la troisième manière de l'artiste, il ne porte point de nom et est de la seconde manière; il n'en a peut-être que plus de charme. N'étant pas pour nous l'image d'un homme connu, il passe plus facilement à nos yeux pour une de ces créations générales et poétiques qui semblent ne relever que du génie du peintre. Le style que l'auteur employait alors, consistant encore plus dans la pureté ferme des lignes que dans la richesse fondue des couleurs, contribue aussi à arrêter et à caractériser plus profondément la physionomie de son modèle. Le jeune homme que Raphaël a représenté dans ce portrait paraît avoir vingt ans. Il porte sur la tête une toque noire; ses longs cheveux blonds sont coupés à la hauteur des épaules; la veste noire est nouée sur la poitrine avec un ruban de même couleur; son manteau, pareillement noir, est jeté sur l'épaule gauche et retenu par sa main droite, où l'on voit un anneau. Ce beau portrait est tout-à-fait du genre de celui que Raphaël a fait de lui-même à peu près à la même époque, et qui est conservé à Florence dans la galerie des Offices. Sans doute la toile où Raphaël a reproduit ses propres traits est pour nous plus intéressante; elle offre aussi une tête plus belle, plus expressive. Mais il nous semble que le coloris du portrait de Montpellier est plus parfait. On ne peut se faire une idée de la lumière qui brille sur cette figure, de la transparence de la peau. Au lieu du teint bronzé qui était celui de Raphaël, et que l'artiste a dû reproduire dans son portrait des Offices, le jeune homme qu'il peignait cette fois avait, avec des cheveux un peu roux, un teint clair et vif qu'il a merveilleusement rendu. Cependant ce n'est pas seulement la clarté du visage, c'est le rayonnement de l'esprit et de l'âme qu'il a su représenter. La tête qui posait devant lui, quoique belle, n'était pas très régulière; elle avait les yeux un peu petits, le front, les pommettes et les mâchoires un peu trop développés. Le maître, au lieu de rien dissimuler, a tout accusé; mais il a tout uni dans l'harmonie savante de ses lignes, dans l'éclat de son coloris brillant, quoique encore modéré. Quand on a vu cette figure, on ne saurait plus l'oublier; elle demeure gravée dans le souvenir, à la fois comme le portrait de quelqu'un qu'on aurait connu, et comme une de ces rares images qui semblent vouloir vous confier les secrets d'une âme au-dessus de l'humanité, d'un monde au-dessus de la terre.

Nous ne pouvions rien choisir qui donnât à nos lecteurs une meilleure idée du musée de Montpellier; nous souhaiterions aussi que cette figure pût faire assez d'impression sur les directeurs du musée Fabre pour les déterminer à compléter leur collection autrement qu'en y accumulant les ouvrages de la décadence. Une nouvelle ère est ouverte pour l'étude des beaux-arts. A la fin de ce dix-huitième siècle, dont M. Fabre a dû recevoir les goûts, on estimait par dessus tout l'école des Carrache et celle de Vien. Une admiration intelligente des œuvres de Raphaël a ramené notre époque à des idées plus saines : c'est aux contemporains, aux prédécesseurs de ce divin artiste, que s'adressent aujourd'hui les hommages. L'Italie est pleine des témoignages de leur génie. Ces monuments vénérables qu'on acquiert souvent à peu de frais sont ceux qu'ambitionnent les plus jeunes musées de l'Europe. Il faut que la ville de Montpellier sache s'associer à ce culte du vrai beau, et que, placée pour ainsi dire sur le seuil de l'Italie, elle ne laisse pas aux villes du nord de l'Allemagne l'honneur de recueillir les œuvres des maîtres qui ont enseigné leur art, ou qui en ont disputé la palme au peintre par excellence dont elle possède une des toiles les plus admirables.

FRAGMENTS (1).

I.

L'automne n'a point de plus belles journées. La mer scintillait au soleil; chaque goutte d'eau reflétait, comme une pointe de diamant, une lumière blanche et pure que l'œil supportait à peine. Du village déserté, hommes, femmes, enfants, arrivaient en foule sur les dunes, où, mêlé au thym, l'œillet sauvage, aux fleurs violettes, exhalait son parfum de girofle.

Munis de paniers, de légers filets, de pelles et de longs bâtons armés d'un crochet de fer, ils attendaient que la marée laissât à découvert la vaste grève et ses rochers, pour recueillir le riche butin préparé par la Providence, le lançon

(1) Nous empruntons ces quatre fragments trop peu connus à l'illustre auteur de l'*Indifference en matière de religion* et de l'*Esquisse d'une philosophie.*

qui glisse dans le sable humide, les crabes voraces, et les homards aux larges pinces, et la crevette, et la mouche nacrée, et les coquillages de toute sorte.

Vers le soir, à l'heure où le flux accourt comme un fleuve gonflé par les pluies, la troupe joyeuse rejoignait le village. Mais tous n'y revinrent pas.

Rongée dans les songes de son cœur, une jeune fille s'était oubliée sur un rocher lointain. Lorsqu'elle sortit de sa rêverie, le flot déjà serrait le rocher de ses nœuds mobiles, et montait, et montait toujours. Personne sur la grève, point de secours possible.

Que se passait-il alors dans l'âme de la vierge? Nul ne le sait; c'est resté un secret entre elle et Dieu.

Le lendemain on retrouva son corps. Elle avait noué aux



algues pendantes ses longs cheveux noirs, sans doute pour n'être pas emportée par la houle, pour reposer dans la terre bénite près des siens.

Une croix de bois marque dans le cimetière le lieu où elle dort. Souvent l'une de celles qui furent ses compagnes, agenouillée sur le gazon, prie pour elle, et, le cœur ému de souvenirs tristes, s'en va le front baissé en essuyant ses pleurs.

II.

Mon père, le travail est rude aujourd'hui; le hoyau rebondit sur la terre desséchée; le soleil darde des rayons de feu; soulevée par le vent du midi, la poussière tourbillonne dans la plaine.

Mon fils, celui qui envoie les souffles brûlants, envoie aussi les nuées humides. A chaque jour sa peine et son espérance, et, après le fournil, le repas.

Mon père, voyez ces pauvres plantes, comme elles languissent, comme leurs feuilles jaunies s'abaissent le long de la tige affaissée sur elle-même.

Elles se relèveront, mon fils; pas un brin d'herbe n'est oublié; il y a toujours pour lui dans les trésors célestes des pluies fécondes et de fraîches rosées.

Mon père, les oiseaux se taisent dans le feuillage; la caille, immobile au creux du sillon, ne rappelle même plus sa compagne; la génisse cherche l'ombre, et le taureau, les jambes repliées sous son corps pesant, le col tendu, dilate ses larges naseaux pour aspirer l'air qui lui manque.

Dieu, mon fils, rendra aux oiseaux leur voix, aux taureaux et aux génisses leurs forces épuisées par cette chaleur ardente. Déjà glisse sur les mers la brise qui les ranimera.

Mon père, asseyons-nous sur la fougère au bord de l'étang, près de ce vieux chêne dont les branches pendantes effleurent doucement la surface des eaux. Comme elles sont calmes et transparentes! comme les poissons s'y jouent gaiement! Les uns poursuivent leur pâture ailée, pauvres moucherons qui viennent d'éclore; les autres, levant la tête, semblent, de leur bouche entr'ouverte, donner à l'air un mol baiser.

Mon fils, celui qui a tout fait a répandu partout ses dons inépuisables, et la vie, et la joie de la vie. Le mal n'est qu'apparent, le côté obscur de l'amour, une face du bien, son ombre.

Cependant, mon père, vous souffrez. Que de labeur, que de fatigue, afin de pourvoir à nos besoins! N'êtes-vous pas pauvre? ma mère n'est-elle pas pauvre? Ce sont vos sueurs qui m'ont nourri; et fûtes-vous un seul jour assuré du lendemain?

Qu'importe le lendemain, mon fils? Demain est à Dieu; confions-nous en lui. Qui se lève le matin ne sait pas s'il atteindra le soir. Pourquoi donc se troubler, s'inquiéter d'un temps qui ne viendra point peut-être? Nous passons ici-bas comme l'hirondelle, cherchant chaque jour la vie de chaque jour, et comme elle, quand l'hiver approche, une force mystérieuse nous attire en de plus doux climats.

Qu'est-ce que ceci, mon père? On dirait un mort serré dans son linceul, ou un enfant enveloppé de ses langes?

Mon fils, c'était un ver rampant; ce sera bientôt une fleur vivante, une forme aérienne qui, diaprée des plus vives couleurs, montera vers les cieux.

III.

Il avait allumé près du talus, au coin du bois, un feu de

bruyères, et, assis sur la mousse, le pauvre enfant réchauffait ses mains à la flamme pétillante.

La fumée, jaunie par de fauves rayons qui glissaient entre les nuages, montait dans l'air pesant. Il la regardait onduler comme un serpent qui se gonfle et déroule ses anneaux, puis s'épandre en nappes brunes, puis s'épanouir dans l'épaisse atmosphère.

Plus de chants dans le buisson, plus d'insectes ailés étincelants d'or, d'émeraude, d'azur, promenant de fleur en fleur leurs amours aériens : partout le silence, un morne repos; partout une teinte uniforme et triste.

Les longues herbes flétries blanchissaient penchées sur leur tige : on eût dit le linceul de la nature ensevelie.

Quelquefois un petit souffle, naissant et mourant presque au même moment, roulait sur la terre les feuilles sèches. Immobile et pensif, il prêtait l'oreille à cette voix de l'hiver.



Recueillie dans son âme, elle s'y perdait comme se perdent le soir les soupirs de la solitude au fond des forêts.

Quelquefois aussi, bien haut dans les airs, une nuée d'oiseaux d'un autre climat passait au-dessus de sa tête, poussant des cris semblables aux aboiements d'une meute. Son œil les suivait à travers l'espace, et, dans ces vagues rêveries, il se sentait entraîné comme eux en des régions lointaines, mystérieuses, par un secret instinct et une force inconnue.

Enfant, déjà tu aspires au terme : prends patience, Dieu t'y conduira.

IV.

Au fond d'une petite anse, sous une falaise creusée à sa base par les flots, entre des rochers où pendaient de longues algues d'un vert glauque, deux hommes, l'un jeune, l'autre âgé, mais robuste encore, appuyés contre une barque de pêcheur, attendaient la marée qui montait lentement, à peine effleurée par une brise mourante. Se gonflant près du bord, la lame glissait mollement sur le sable, avec un murmure faible et doux.

Quelque temps après, on voyait la barque s'éloigner du rivage et s'avancer vers la haute mer, la proue relevée, laissant derrière elle un ruban d'écume blanche.

Le vieillard, près du gouvernail, regardait les voiles qui tantôt s'enflaient, tantôt s'affaissaient, comme des ailes fatiguées. Son regard alors semblait chercher un signe à l'horizon et dans les nuées stagnantes. Puis, retombant dans ses pensées, on lisait sur son front bruni toute une vie de labeur et de combat soutenu sans fléchir jamais.

Le reflux creusait dans la mer calme des vallons où se jouait la pétrelle, gracieusement balancée sur les ondes luisantes et plombées. Du haut des airs la mauve s'y plongeait comme une flèche, et sur la pointe nacrée d'un rocher le lourd cormoran reposait immobile.

Le moindre accident, un léger souffle, un jet de lumière, variait l'aspect de ces scènes changeantes. Le jeune homme, replié en soi, les voyait comme on voit en songe. Son âme ondoyait et flottait au bruit du sillage, semblable au son monotone et faible dont la nourrice endort l'enfant.

Soudain, sortant de sa rêverie, ses yeux s'animent, l'air retentit de sa voix sonore :

Au laboureur les champs, au chasseur les bois, au pêcheur la mer et ses flots, et ses récifs, et ses orages!

Le ciel au-dessus de sa tête, l'abîme sous ses pieds, il est libre, il n'a de maître que soi.

Comme elle obéit à sa main, comme elle s'élance sur les plaines mobiles, la frêle barque qu'animent les souffles de l'air!

Il lutte contre les vagues, et les soumet; il lutte contre les vents, et les dompte. Qui est plus fort, qui est grand comme lui?

Où sont les bornes de ses domaines? Quelqu'un les trouva-t-il jamais? Partout où s'épanche l'Océan, Dieu lui a dit : Va, ceci est à toi.

Ses filets recueillent au fond des eaux une moisson vivante. Il a des troupeaux innombrables qui s'engraissent pour lui dans les pâturages que recouvrent les mers.

Des fleurs violettes, bleues, jaunes, pourprées, éclosent en leur sein, et, pour charmer ses regards, les nuages leur offrent de vastes plages, de beaux lacs azurés, de larges fleurs, et des montagnes, et des vallées, et des villes fantastiques, tantôt plongées dans l'ombre, tantôt illuminées de toutes les splendeurs du couchant.

Oh! qu'elle m'est douce la vie du pêcheur! que ses rudes combats et ses mâles joies me plaisent!

Cependant, ma mère, quand la nuit le grain tout-à-coup ébranle notre cabane, de quelles transes notre cœur est saisi! comme vous vous relevez toute tremblante pour invoquer la Vierge divine qui protége les pauvres matelots!

A genoux devant son image, vos pleurs coulent pour votre fils poussé par le tourbillon dans les ténèbres, vers les écueils où l'on entend les plaintes des trépassés mêlées à la voix de la tempête.

DE LA MULTIPLICATION DES TORTUES EN FRANCE.

Il paraît que les tortues étaient autrefois très communes dans l'île que forment les deux principales branches du Rhône au-dessous d'Arles (la Camargue). L'exploitation des marais, en leur enlevant leurs retraites habituelles, les a presque entièrement détruites. On en trouve encore dans les marais fangeux qui s'étendent le long du canal d'Arles à Bouc. Elles s'y tiennent cachées dans des espèces de puits naturels à fleur de terre, où l'eau conserve en toute saison une température presque égale.

Il serait très utile de donner des soins à la multiplication des tortues dans le midi de la France. La médecine les emploie avec avantage pour réparer les constitutions délabrées. Comme nourriture, elles sont loin d'être à dédaigner. On assure qu'elles sont très nourrissantes, agréables au goût et de très facile digestion.

Dans la Provence, le prix de la tortue est de 4 à 6 fr. le kilogramme, qui est le poids ordinaire d'une tortue vivante avec sa carapace.

Un propriétaire de la Camargue (1), qui a converti en marécages par des irrigations fluviales les lagunes de son domaine, a fait déposer dans leurs eaux, il y a trois ans, une vingtaine de petites tortues; chacune pesait environ 50 grammes : elles se sont multipliées, et plusieurs pèsent aujourd'hui environ un demi-kilogramme, c'est-à-dire que leur poids a décuplé.

Dans les couvents d'Espagne, où la règle oblige presque toute l'année à une nourriture maigre, on élève les tortues avec succès. Voici, d'après le propriétaire que nous venons de citer, les seuls soins que l'on ait à prendre. Dans un petit jardin clos de briques juxtaposées, ou d'un petit mur que ne puissent franchir les tortues (de $0^{m},25$ à $0^{m},30$ de haut), on sème chaque mois un carré de laitues qu'on livre peu à peu aux tortues, à mesure que la crue est suffisante. On dispose une barrière, telle qu'une planche ou une rangée de briques droites, pour que la laitue soit mangée peu à peu, et non foulée et gâtée tout à la fois, comme il arriverait sans cette précaution. On enterre de distance en distance dans le jardin des vases de terre pleins d'eau, au niveau du terrain, pour que les tortues puissent boire facilement et à volonté. Tous les vingt ou vingt-cinq jours, ces tortues pondent et déposent leurs œufs sur le sol entre deux pierres. On reconnaît aisément les endroits où sont déposés ces œufs, et on a soin de ne pas les écraser en marchant; d'ailleurs, l'entrée du parc aux tortues est interdite à tous, excepté à la personne qui en a soin. Le soleil fait éclore ces œufs. Dans un coin de ce parc ou jardin, on a eu soin de placer un petit hangar rempli de feuilles sèches, où les tortues vont passer l'hiver sans bouger; elles ne se hasardent à en sortir que vers le milieu du jour, lorsqu'un beau soleil et une température très douce les y invitent. Pendant leur engourdissement, elles ne demandent d'autre soin que d'être protégées contre les voleurs, hommes ou autres. Tapies sous leurs feuilles et enveloppées de leur carapace, elles sont parfaitement en sûreté. Il faut deux ans pour que les jeunes tortues atteignent le poids d'un demi-kilogramme; il paraît que c'est l'âge où il convient de les manger; plus tard leur accroissement est plus lent.

(1) M. le baron de Rivière. — Voyez le Journal d'agriculture pratique et de jardinage. Juin 1846.

LE RUISSEAU.

(Voy. p. 78, 130, 155, 202, 227.)

§ 8. Ce qu'on trouve en suivant le cours du ruisseau.

Suivons maintenant le cours du ruisseau, qui va s'accroître progressivement par l'adjonction de toutes les sources voisines de son trajet. Dans cette promenade, que le naturaliste a dû faire bien souvent, car elle lui fournit les plus abondantes récoltes, nous verrons une végétation toujours plus variée, toujours plus riche, appelant des myriades d'insectes de genres différents qui viennent y chercher une proie, un aliment ou un gîte pour leur progéniture.

Nous avons déjà parlé des algues et des conferves, qui assistent en quelque sorte à la naissance du ruisseau; mais il en est quelques autres non moins dignes d'intérêt, et qu'il faudra chercher plus loin; tel est l'*Hydrodyction*, dont le nom signifie filet aquatique : c'est en effet un élégant réseau vert, à mailles presque régulières, formées par des filaments courts qui se joignent trois à trois à chaque nœud. La *Lemanea* et la *Thorea* sont deux autres algues qui ont fixé leur domicile sur les pièces de bois submergées, sur les déversoirs des moulins, là où le courant est toujours vif : avec elles se trouve une mousse particulière, la fontinale, au feuillage vert foncé. Elles servent d'habitation à un petit insecte diptère, la simulie, plus incommode encore que les cousins par sa piqûre, mais dont le développement est très intéressant : sa larve, comme un petit ver court, est munie de deux pieds à crochets en arrière, et porte en avant des éventails formés d'une rangée de grandes soies toujours en mouvement : il lui faut donc une eau pure et renouvelée incessamment; c'est pourquoi les larves de simulie se construisent sur les lemanea de petits alvéoles couchés en forme de hotte, dans le sens même du courant, de manière à profiter de l'influence d'une eau bien aérée et toujours renouvelée, dans laquelle, par le mouvement de leurs éventails, elles arrêtent au passage les animalcules ou les débris flottants.

Sur les pierres, dans un courant moins rapide, on verra les rivulaires et les batrachospermes, dont le nom vient de leur ressemblance avec le frai de grenouille. Dans l'eau courante, mais peu profonde, se trouvent en abondance des renoncules d'eau qui présentent cette particularité remarquable de n'avoir, tant qu'elles sont submergées, que des feuilles finement découpées comme une houppe de filaments verts pour absorber plus facilement les éléments de nutrition dissous dans l'eau, tandis que les feuilles qui naissent à l'air ou à la surface de l'eau sont larges, arrondies, ou simplement lobées comme les feuilles de lierre. Nous devons d'ailleurs citer aussi, comme offrant une particularité semblable, une autre plante aquatique, la flèchière (*Sagittaria*), bien reconnaissable à ses feuilles longues comme la main et en forme de fer de flèche tant qu'elle croît au bord des eaux, mais qui n'a plus que des feuilles en longues lanières minces quand elle a crû dans l'eau courante. Ses fleurs, qu'elle ne montre que près du rivage, sont assez grandes, formées de trois pétales blancs autour d'un ovaire assez gros, arrondi, noirâtre; elles sont disposées presque en épi le long d'une tige épaisse.

Mais revenons à ces plantes qui habitent l'eau vive et peu profonde : c'est le cresson, et avec lui une ombellifère assez jolie et remarquable par ses feuilles pinnées et par la position de ses ombelles de fleurs blanches sur les nœuds de la tige : on la nomme pour cette raison la berle nodiflore (*Sium* ou *Helosciadium nodiflorum*); c'est aussi le *Poa fluitans*, belle graminée dont les graines ont quelquefois servi à la nourriture de l'homme, et dont les feuilles droites, en forme de rubans larges de quatre à cinq millimètres et longues de deux décimètres, sont couchées à la surface de l'eau dans la direction du courant.

Entre ces plantes vivent en abondance les larves d'une foule d'insectes, les uns herbivores, les autres carnassiers,

dévorant les premiers. Là se trouvent surtout les larves de friganes, si remarquables par l'étui qu'elles savent se construire avec des débris de végétaux, en y agglutinant quelquefois de petites coquilles, du sable, de petits cailloux, etc. Cet instinct singulier a fait nommer quelquefois ces larves des portefaix. Elles vivent ainsi en cherchant toujours l'eau la plus pure, et c'est ce qui permet à des polypes très délicats ou à de petites éponges de se développer sur leur étui. Puis elles fixent leur étui dans le courant même, et le ferment aux deux extrémités par un petit grillage qui permet le renouvellement continuel de l'eau; elles se changent alors en nymphe, avec une structure toute différente, et toujours aux dépens de la matière nutritive qui s'était accumulée dans le corps de larves. Elles se transforment en un insecte à quatre ailes grises, oblongues, qui ressemblent un peu à certains papillons de nuit; et enfin elles achèvent leur vie sans avoir besoin de prendre aucune nourriture.

Dans les mêmes eaux, sur les potamogétons à feuilles ovales, flottantes, on trouve d'ailleurs aussi de vraies chenilles donnant de vrais papillons nocturnes; ce sont des *Hydrocampes*, dont le nom veut dire en effet chenilles aquatiques : leur corps, blanc, est hérissé de tubes blancs, mous, flottants, qui servent à la respiration; mais on ne les voit que quand on les a tirées de leur habitation secrète ou quand, par suite de l'altération de l'eau, elles sont sorties pour aller chercher un gîte plus convenable; car, dans l'état ordinaire, elles se tiennent cachées sous un lambeau qu'elles ont détaché de la feuille de potamogéton et appliqué sur le reste de cette feuille au moyen de la soie qu'elles savent filer.

Avec les larves de frigane dans l'eau pure on voit aussi des larves de perle qui n'ont pas d'étui, et qui marchent au fond des eaux sans nager; d'autres larves assez semblables, mais pourvues d'un double rang de larges rames en forme de lames arrondies le long du dos, sont les larves d'éphémères, de ces insectes qui, comme leur nom l'indique, ne vivent qu'un jour, et qui, dépourvus d'organes de nutrition, n'ont dû vivre sous leur dernière forme d'insecte ailé que pour se reproduire. Ce sont précisément ces insectes des bords de l'Hypanis qui fournirent à un philosophe célèbre le sujet d'un apologue ingénieux sur la brièveté de la vie humaine. Les éphémères, dont on connaît plusieurs espèces distinctes, éclosent quelquefois en si grand nombre et périssent si promptement que les eaux des rivières en sont couvertes; et c'est alors qu'on peut avec raison les nommer la *manne des poissons*. De petits crustacés qu'on nomme crevettes des ruisseaux, et qui nagent sur le côté, se trouvent dans les mêmes eaux, et avec eux aussi d'autres petits crustacés, les aselles ou cloportes aquatiques, qui marchent entre les plantes et ne nagent pas.

Citons encore comme habitants des mêmes eaux vives les diverses sangsues, dont les unes plus longues, plus molles, d'un gris brunâtre, ont reçu le nom de néphélis, tandis que d'autres plus larges, plus épaisses, presque transparentes ou agréablement colorées, sont les glossobdelles; le dragoneau ou *Gordius*, sorte de ver bien singulier, ressemblant extérieurement à une corde de violon, long de deux décimètres, brunâtre, et sans organes extérieurs visibles; puis les divers mollusques d'eau douce. Nous distinguerons les planorbes, si reconnaissables à leur coquille enroulée en spire aplatie, comme leur nom l'indique; les lymnées, dont la coquille plus ou moins allongée et terminée par une spire aiguë rappelle davantage la forme des coquilles marines; les paludines, qui ne respirent pas, comme les précédents, de l'air en nature, mais qui sont pourvues de véritables branchies; les valvées, qui en diffèrent, parce que leur branchie, au lieu d'être cachée, est saillante et en forme de plumet : ces deux derniers genres de mollusques ont d'ailleurs aussi un opercule ou une plaque destinée à fermer leur coquille; les ancilles, qui vivent sur les pierres ou sous les feuilles des plantes aquatiques, et dont la coquille oblongue est en forme de cône surbaissé ou de salière; les cyclades enfin, petites coquilles bivalves, ovales, constituant plusieurs espèces, et ressemblant beaucoup à certaines coquilles marines. Parmi les habitants des eaux vives et peu profondes, citons enfin les salamandres aquatiques et les épinoches ou gastérostés, qui sont les plus petits poissons des eaux douces, et qui se distinguent, comme leur nom l'indique, par les épines dont leurs nageoires sont armées, et par les plaques osseuses de leurs flancs. *La suite à une autre livraison.*

DE LA CORRUPTION DU GOUT.

Les jeunes gens sont ce qu'il y a de plus sacré dans les États; ils en sont la base et le fondement; ce sont eux qui doivent nous succéder et composer après nous un nouveau peuple. Si l'on souffre que de faux principes leur gâtent l'esprit et le jugement, il n'y a plus de ressource; le mauvais goût et l'ignorance achèveront de prendre le dessus, et voilà les lettres entièrement perdues; les lettres, qui sont la source du bon goût, de la politesse et de tout bon gouvernement. Voilà pourquoi Socrate voulait qu'on s'attachât entièrement à la jeunesse et qu'on en prît un soin particulier, pour préparer et pour former de bons sujets à la république.

L'auteur du traité des *Causes de la corruption de l'éloquence* dit que trois choses avaient surtout contribué à la faire tomber dans le précipice où elle était de son temps : — la première, la mauvaise éducation; — la seconde, l'ignorance des maîtres; — et la troisième, la paresse et la négligence des jeunes gens.

Mais nous avons encore deux choses qui nous sont particulières, et qui contribuent autant que tout le reste à la corruption : l'une, ce sont les spectacles licencieux; l'autre, ce sont ces ouvrages fades et frivoles, ces romans insensés que l'ignorance a produits, qui accoutument les jeunes gens à de faux caractères, et les portent au désir de ressembler à des personnages bizarres et extravagants.

Madame DACIER, *Des causes de la corruption du goût.*

DE LA CHEVELURE DES ROIS FRANCS.

Rien n'est plus connu que l'usage adopté par les rois francs de la première race de porter les cheveux longs. C'était un signe par lequel la race royale se distinguait de toutes les autres. Le cachet de Childéric, père de Clovis, est à cet égard un monument décisif, et c'est une des circonstances qui le rendent précieux pour l'histoire. En effet, malgré la dénomination de *reges criniti* (rois chevelus), qui est fréquemment donnée aux princes de cette dynastie par les anciens annalistes, et malgré divers récits qui mettent en évidence cette particularité singulière, on pourrait demeurer dans une sorte d'incertitude à cause des médailles de cette époque, sur lesquelles les têtes des souverains sont représentées avec les cheveux courts. On a donné diverses explications de cette singulière anomalie. L'abbé Lebœuf suppose que les graveurs de ces époques barbares, tombés au dernier degré de l'art, n'étaient capables de faire de poinçons qu'en copiant grossièrement ceux des empereurs du Bas-Empire. Ce serait assez difficile à comprendre; car, ainsi qu'on le voit sur le sceau, rien n'empêchait les artistes de donner tant bien que mal la représentation des longs cheveux des rois barbares. « Les Barbares, dit M. Lelewel dans sa Numismatique du moyen-âge, en s'établissant dans l'Empire romain, frappaient leur monnaie à la manière romaine. Quelquefois c'était la monnaie romaine elle-même, mal exécutée, qui sortait de leur marteau; quelquefois c'était le nom barbare qui, prenant possession de la légende, expulsait complétement les titres romains. Ces premiers essais servirent d'exemple aux temps postérieurs. » Peut-être

les Barbares agissaient-ils ainsi à dessein pour ne pas donner à leurs monnaies une physionomie trop étrangère et leur permettre de circuler plus facilement dans toute l'Europe.

Quoi qu'il en soit, le fait de la longue chevelure et de l'importance qu'on y attachait est incontestable. On la tenait pour une sorte de couronne naturelle. Agathias, qui écrivait au milieu du sixième siècle, nous donne sur ce point un témoignage intéressant, parce qu'il est le plus développé qui se soit conservé. « C'est une coutume invariable chez les rois des Francs, dit-il, que jamais on ne leur coupe les cheveux et qu'on les leur laisse croître dès la jeunesse. Toute la chevelure leur tombe sur les épaules avec grâce, de sorte que, sur le haut du front, leurs cheveux sont partagés des deux côtés. Ils ne les laissent point malpropres, comme certains Orientaux et Barbares, ni mêlés d'une manière indécente; mais ils ont soin de les entretenir avec des huiles et des drogues. Cette sorte de chevelure est regardée comme une prérogative attachée à la famille royale.» Voilà qui ne laisse aucun doute : c'est un démenti à la trompeuse autorité des médailles, et l'on en peut faire le commentaire du précieux cachet de Childéric.

Mais le fait de la longue chevelure des rois soulève un autre genre de difficulté. On sait en effet, d'autre part, que les Gaulois, et même les Francs, portaient aussi une longue chevelure : comment celle des rois pouvait-elle donc être caractéristique ? Diodore de Sicile nous apprend que les Gaulois portaient les cheveux relevés sur le sommet de la tête, et l'on n'ignore pas que la circonstance de la longue chevelure avait fait donner par les Romains à une partie de la Gaule le nom de *Gallia comata* (Gaule chevelue). Lucain, parlant des Sicambres, les aïeux des Francs, décrit leurs cheveux tordus et noués (*crinibus in nodum tortis*). Enfin, les Bretons, qui sont restés fidèles sur tant de points aux mœurs gauloises, se reconnaissent aujourd'hui encore à leurs grands cheveux. Si tout le monde portait de longs cheveux, comment les rois se distinguaient-ils donc par cette marque ?

Il n'y a moyen de sortir de la difficulté qu'en concevant que la race royale portait les cheveux beaucoup plus longs que tous les autres habitants de la Gaule. C'est encore Agathias qui nous met sur la voie de la vérité. « Les sujets des rois francs, dit-il, sont tondus orbiculairement, et il ne leur est pas permis d'entretenir une chevelure trop longue.» Cela semble indiquer assez clairement que les sujets portaient les cheveux raccourcis et taillés en rond, à peu près comme les rois au treizième siècle, ainsi qu'on le voit dans les images de saint Louis, ou plus simplement encore comme le font aujourd'hui les ecclésiastiques. On voit dans la vie de saint Éloi par son ami saint Ouen qu'avant d'entrer dans les ordres, il portait une belle chevelure et des cheveux frisés. Un légendaire ajoute que, pendant qu'il était à Tours occupé à travailler au tombeau de saint Martin, un jour que son valet lui avait fait les cheveux, une dame qui le logeait avait recueilli la serviette sur laquelle ils étaient tombés, serviette qui, par la suite, avait reçu le don de produire des effets merveilleux. Dans la vie de saint Seine, écrite par un auteur contemporain, il est dit qu'étant laïque il avait déjà l'air d'un moine, bien que ses cheveux ne fussent pas coupés. Cette coiffure, qui, mise en regard de celle des rois, était une coiffure à cheveux courts, aurait donc été à cheveux longs relativement à la mode actuelle, et même à la mode romaine, d'où nous avons tiré la nôtre, qui, avec son nom de cheveux à la Titus, garde encore la trace de cette filiation. Aussi voit-on, dans la loi salique, les enfants distingués sous le nom de *criniti* et *incriniti* (chevelus et non chevelus) selon qu'ils appartenaient à des familles françaises ou romaines. On voit aussi par ce même monument que les Francs laissaient pousser les cheveux de leurs enfants sans aucun retranchement jusqu'à l'âge de douze ans : alors on les coupait pour la première fois, et cette opération se faisait avec solennité dans une fête de famille qui avait le nom de *Capilatoria.*

Il n'était pas jusqu'aux serfs qui ne conservassent leur chevelure, mais coupée apparemment de plus près que les personnes de condition libre, à peu près sans doute comme nous les portons tous aujourd'hui. C'est un point à la vérité qui a été contesté, et quelques auteurs, s'appuyant sur des passages mal interprétés, ont prétendu que les serfs étaient rasés. Mais divers traits des anciennes chroniques ne peuvent laisser à cet égard aucune incertitude. Ainsi Grégoire de Tours rapporte que le serf d'un prêtre étant tombé malade, son maître fit vœu à saint Martin que, s'il se rétablissait, il lui ferait couper les cheveux et le consacrerait au service des saints. Le même auteur rapporte qu'un serf de l'église de Tours ayant été guéri par l'intercession de saint Maxime, on lui coupa les cheveux pour en faire cession à l'église de ce saint.

Les fidèles consacrés au service de Dieu, comme pour faire profession extérieure d'humilité, étaient ceux qui portaient la chevelure la plus réduite. Tandis que les serfs avaient des cheveux courts sur toute la tête, les gens d'église avaient la tête toute rasée, à l'exception d'un simple cercle de cheveux tenus toujours très courts. Quelques indices portent à croire qu'il en était des moines et des abbés comme des prêtres.



(Sceau en or de Childéric.)





(Sou d'or frappé à Huy, près de Liége.)



(Sceau de Chilpéric II.)

Quant aux femmes, laissées naturellement en dehors de l'ordre politique, il ne paraît pas qu'elles aient jamais été assujetties à rien retrancher d'un ornement qui paraît convenir si bien à leur sexe. On voit dans Grégoire de Tours qu'une femme, voulant approcher du tombeau de saint Calés, malgré la défense faite à son sexe d'entrer dans le monastère où se trouvait ce monument, se fit couper les cheveux et prit des habits d'homme.

On voit de là que la chevelure, suivant le plus ou moins de développement qu'on lui laissait, servait dans l'ancienne France à distinguer les uns des autres les divers rangs. Les rois seuls l'avaient assez longue pour se diviser en deux sur le sommet de la tête, et flotter en tresses ou en boucles sur les reins et les épaules. Le nom de rois chevelus les caractérisait donc assez bien. Cet usage se soutint jusqu'à l'extinction de la dynastie mérovingienne. « Ces princes, dit un ancien chroniqueur imprimé dans Duchesne, se contentaient d'avoir le nom de rois, et d'être assis sur le trône avec des cheveux très longs et une barbe de même. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA SUISSE HISTORIQUE.

I. — Brunnen. — Le Grutly.



(Le Port de Brunnen, dans le canton de Schwytz.)

La petite ville de Brunnen, dont notre image représente le port, est située à l'endroit où la vallée de Schwytz débouche sur le lac des Quatre-Cantons. De ce point, on a sur le lac deux vues différentes, toutes deux également belles. En se tournant vers le couchant, on aperçoit, comme dans notre gravure, les rampes du Rigi, et sur leurs pentes la ville de Gersau, qui formait autrefois une république indépendante. En regardant, au contraire, vers le midi, on voit le bassin d'Altorf, célèbre par les événements qui ont donné le signal de la liberté helvétique. Ainsi, devant notre petite ville, le lac se replie et se partage pour ainsi dire en deux salles. La première, qui peut prendre le nom de Gersau, est entourée de montagnes qui, dans le fond, s'abaissent, et dont le tablier vert et élégamment découpé n'offre encore rien aux yeux que de gracieux, de frais et d'aimable. La seconde salle, au contraire, celle d'Altorf, fermée de tous côtés par des rochers stériles, tourmentés, inaccessibles, présente des images austères, sublimes, tout-à-fait conformes aux scènes héroïques dont elle a été le théâtre.

L'édifice qui est construit sur la jetée même de Brunnen a été orné, comme on le voit dans notre dessin, d'une fresque déjà ancienne où figurent les trois paysans qui ont formé le serment de l'alliance des trois cantons révoltés contre la domination autrichienne. L'histoire de ces héros rustiques est expressément attestée par les monuments littéraires, et ne saurait être l'objet du doute. Cependant, comme elle est ordinairement assez mal présentée, il faut indiquer au moins brièvement de quelle manière elle doit être comprise.

La Suisse, faisant partie du royaume de Bourgogne relevé à Arles par Boson dans le cours du neuvième siècle, passa, comme toutes les parties de cet État, dans les domaines des empereurs d'Allemagne ; mais elle ne fut l'objet d'aucune entreprise particulière de la part de ces princes, tant qu'ils furent choisis dans des maisons dont le siége était éloigné de ses frontières. Elle nourrissait une aristocratie puissante qui tenait les plaines sous son vasselage, et qui garantissait les montagnes, livrées à elles-mêmes, contre le despotisme de ses lointains suzerains. Mais après l'extinction de la maison de Souabe, les seigneurs allemands s'étant donné le temps de goûter les plaisirs de l'anarchie, se réunirent à la fin du treizième siècle, en 1273, pour choisir un empereu. dans les rangs de l'aristocratie helvétique. De cette époque datèrent les efforts de l'empire pour assujettir l'Helvétie, et ceux de l'Helvétie pour repousser les tentatives de l'Empire.

Rodolphe de Hapsbourg, que les seigneurs allemands élurent empereur pour mettre fin à leurs discordes, était né au bord même du lac des Quatre-Cantons. Entre Lucerne et Kussnacht, quand on glisse sur la surface bleue du Waldstaetter-See, dans le premier et dans le plus découvert des nombreux bassins de ce lac, le batelier montre du doigt le château de Hapsbourg. Héritier de ce donjon solitaire, Rodolphe employa l'argent qu'il tirait de ses dépendances, et les forces athlétiques dont la nature l'avait doué, à faire la police du pays, à le purger des brigands qui le dévastaient, à le protéger contre la tyrannie de la noblesse. Ainsi, avant d'être élevé à l'empire, il s'était concilié la confiance des pasteurs vivant en liberté dans les montagnes voisines de ses possessions, et il avait été choisi pour protecteur et pour chef par les cantons déjà associés d'Uri, d'Underwald et de Schwytz ; on l'avait même nommé préfet et général du canton de Zurich, qu'il avait défendu les armes à la main contre l'envahissement des seigneurs. Ce noble patron des républiques helvétiques ayant été élu empereur, alla fonder en Autriche, où s'accomplirent les vingt dernières années de sa vie et ses exploits les plus fameux, une dynastie qui ne pouvait oublier

le berceau d'où elle était sortie et les premiers liens qui la rattachaient aux paysans des Alpes.

Aussi le fils de Rodolphe, Albert, élevé à son tour à la dignité impériale, songea à mettre à profit les services que son père n'avait certainement pas rendus lui-même sans arrière-pensée. Il ne se borna plus à faire percevoir les droits locaux attachés au titre d'avoué des cantons, qu'il portait comme Rodolphe; il envoya dans les vallées de la Suisse des baillis impériaux chargés de rendre la justice en matière criminelle. C'était, à la fin du treizième siècle, la prétention universelle du pouvoir monarchique de faire partout dire justice en son nom. Saint Louis et ses enfants en usaient ainsi en France par souvenir des anciens empereurs de Rome. Les empereurs d'Allemagne, qui pensaient se rattacher plus directement aux césars romains, pouvaient bien se proposer le même but; mais ils rencontrèrent dans le cœur des Alpes des populations qui, habituées au milieu de leurs solitudes presque inaccessibles à régler elles-mêmes leurs affaires en assemblée générale, se montrèrent plus fidèles à leur antique liberté qu'à la reconnaissance contractée envers la dynastie de Hapsbourg. Ce qui dans la France opprimée par la féodalité fut un bienfait de la royauté envers le peuple, parut un outrage aux paysans indépendants de la Suisse.

Trois habitants de ces vallées, Stauffacher de Schwytz, Furst d'Uri, Melchthal d'Underwald, chacun suivi de dix amis de son choix, se réunirent la nuit dans un champ écarté, et jurèrent de soutenir la cause commune de leur liberté sans répandre de sang et sans porter atteinte aux droits d'autrui. Leur entreprise fut couronnée de succès; les trois cantons, animés d'un même sentiment, prirent les armes, et, dans les premières années du quatorzième siècle, en 1308, chassèrent, sans éprouver de résistance, les maîtres nouveaux qu'on leur avait envoyés. Les Suisses furent favorisés dans leur révolte par la mort d'Albert I[er], après lequel Henri VII de Bavière, ayant fait asseoir une nouvelle maison sur le trône d'Allemagne, ne songea pas à venger la défaite de la famille des Hapsbourg. Le fils d'Albert, Léopold, duc d'Autriche, amassa, il est vrai, une armée pour soumettre les paysans qui s'étaient soulevés contre son père. Il envahit leur pays; mais lorsqu'en 1315 il eut été défait à Mortgarten par un peuple décidé à périr plutôt qu'à supporter l'esclavage, il se retira sans espoir, et ne songea plus à revenir exposer ses soldats si loin de ses États héréditaires.

On voit dans le bassin d'Altorf, vis-à-vis de Brunnen, la prairie où les trois héros suisses firent leur serment: c'est le lieu qu'on appelle le *Grutly*. Adossé aux montagnes du canton d'Underwald, il n'est accessible que par eau. On ne peut ni monter ni descendre le long des grandes roches, au-devant desquelles il forme la seule marge qu'on trouve dans ce bassin, du même côté du lac. Les hérons qui volent sur cette nappe solitaire n'ont pas, hormis ce seul endroit, un pouce de terre où ils puissent poser à sec leur pied léger. Là une verdure grasse et riante est sans cesse entretenue par l'humidité de trois ruisseaux qui vont mêler leurs eaux à celles du lac. Des arbustes épais semblent faire une palissade naturelle à cet abri écarté, où quelques arbres répandent leur ombre; mais l'immense muraille qui le sépare du reste de la terre est aride et dépouillée comme la face d'une de ces ruines gigantesques destinées à attester, au fond des déserts, les catastrophes de l'histoire et les châtiments de la Providence. Les couches de calcaire mises à nu dans les antiques convulsions du globe laissent voir leurs assises déchirées et repliées sur elles-mêmes par l'effet d'une tourmente furieuse; on dirait qu'on assiste encore au moment solennel où ces masses ardentes se sont soulevées avec fracas et se sont tordues sous l'effort de la tempête. La nature, par sa révolte, semblait préluder en ces lieux à celle des hommes, et le coin verdoyant qu'elle leur a ménagé aux pieds des éternels monuments de sa colère est comme le dernier asile où le lion acculé a délibéré avec lui-même de vendre chèrement sa vie, et d'où il s'est précipité sur les chasseurs pour les repousser hors de son empire envahi. C'est de là que la liberté moderne s'est élancée pour faire le tour du monde.

La suite à une autre livraison.

DE LA DÉCORATION DES TOITURES

A DIFFÉRENTES ÉPOQUES.

ÉPIS, CRÊTES, GIROUETTES, ETC.

Lorsqu'une nation est naturellement douée du sentiment de l'art, ce sentiment se révèle dans toutes ses productions, quel que soit d'ailleurs le goût particulier qui les caractérise. Les peuples d'Orient, qui nous ont précédés dans la civilisation, ont toujours excellé dans cette recherche instinctive de la forme dont ils se plaisent à parer leurs œuvres de toute espèce, et parmi lesquelles on doit avant tout distinguer les édifices. Sans remonter au-delà de cette civilisation grecque qui servit de modèle à tant d'autres, nous trouverions facilement des preuves à l'appui de ce que nous venons d'avancer. Mais notre intention n'est pas, pour le moment, d'entrer dans ces généralités; nous voulons seulement les indiquer comme base de l'exposé rapide que nous allons faire en vue d'apprécier la recherche, le goût et l'art qu'à différentes époques et chez différents peuples on s'est plu à apporter dans la décoration de la toiture des édifices.

Aujourd'hui nous sommes habitués à considérer la toiture d'un édifice comme une partie sacrifiée et gênante pour la décoration. Nous cherchons même le plus souvent à la dérober à la vue. C'est une exagération; et il est peut-être utile de rappeler qu'à d'autres époques ce complément essentiel de tout bâtiment a été accepté non seulement comme tout naturel, mais même comme susceptible d'être embelli par toutes les ressources de l'art.

Les Grecs, qui avaient adopté la silhouette même du toit pour déterminer la forme extérieure de leurs temples, ne pouvaient pas manquer de mettre la toiture en harmonie avec ces grandes scènes sculpturales qui en décoraient le frontispice: aussi ces toitures furent-elles la plupart du temps exécutées en marbre avec la plus grande perfection, et enrichies d'ornements sculptés avec un art et un goût exquis, soit sur leur faîtage, soit sur leurs chéneaux. Lorsqu'au marbre on était obligé de substituer la terre cuite, on suppléait par la peinture à la richesse de la matière, en appliquant sur les tuiles, les antéfixes et les chéneaux, de brillantes couleurs artistement combinées. Après les Grecs, les Romains, dont la civilisation plus développée réclamait un grand luxe de matière et d'ornementation, firent usage, comme leurs prédécesseurs, du marbre pour la toiture de leurs temples; mais plus souvent ils eurent recours au bronze, sur lequel ils appliquaient de la dorure avec profusion. Cet emploi de la dorure ainsi prodiguée au faîte des édifices était très général dans l'antiquité romaine. Pline nous apprend qu'un certain Catulus fit dorer les tuiles du Capitole, qui étaient de bronze, et que Néron fit couvrir d'or le théâtre de Pompée le jour qu'il voulut le montrer à Thiridate, roi d'Arménie. Dans la plupart des contrées de l'Asie, le même besoin de décorer richement les combles des édifices s'est de tout temps, et même jusqu'aujourd'hui, manifesté de différentes manières: en Chine, l'usage de la porcelaine colorée permet de combiner pour les toitures des ornements d'un effet très original et très piquant; en Perse, l'emploi de tuiles recouvertes d'un émail qui, appliqué sur l'or, lui assure une longue durée, offre un moyen de donner à la couverture des monuments un éclat éblouissant; les dômes dorés de Moscou sont évidemment une importation orientale, ainsi que les coupoles émaillées des églises de Naples.

On voit que les combles furent presque toujours et partout considérés par les architectes comme une partie importante

des édifices. Au Bas-Empire même, on s'en tint à cet égard aux traditions antérieures. Le moyen-âge, trouvant la route tracée, n'eut donc qu'à la suivre : les églises les plus anciennes avaient, ainsi que les temples du paganisme, leurs toitures couronnées de crêtes ornées, soit en pierre, soit en métal. A défaut des types originaux de ce genre d'ornement, on peut, pour s'en faire une idée, recourir aux châsses byzantines, qui, toutes faites en forme de sarcophage, conservent sur leur arête supérieure, sur leur faîtage en un mot, l'image réduite de ces décorations qui, dans les églises, ont presque entièrement disparu. Fortunat, poëte du sixième siècle, nous apprend que la basilique de Saint-Vincent, aujourd'hui Saint-Germain des Prés, avait une couverture en métal brillant.

Mais l'usage général de décorer plus ou moins richement les combles des églises amena bientôt celui de décorer également les combles des autres édifices, ceux mêmes enfin des châteaux et des maisons. Les girouettes et les panonceaux, qui tirent leur origine de la bannière plantée dans les camps sur la tente du prince ou du seigneur, devinrent bientôt un motif d'ornement très universellement répandu sur les tourelles des manoirs féodaux et des habitations nobles renfermées dans l'intérieur des villes.

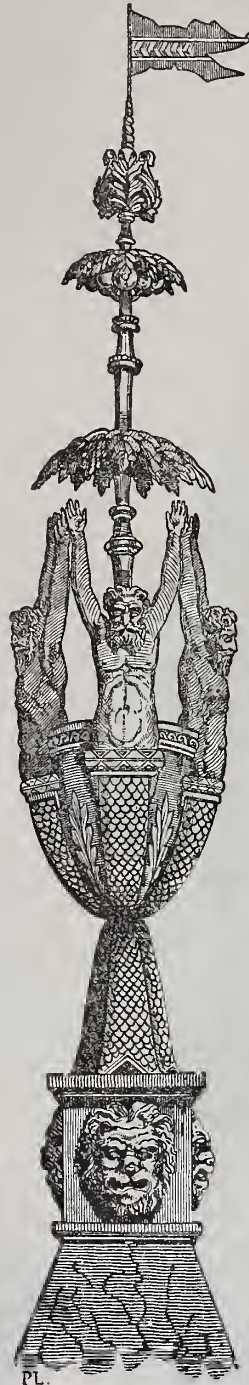
Les gentilshommes avaient seuls le privilége de placer des girouettes au faîte de leurs maisons; ces girouettes étaient de plusieurs sortes : il y en avait de pointues comme les pennons pour les simples chevaliers, et de carrées comme les bannières pour les chevaliers bannerets; comme les girouettes carrées étaient un signe seigneurial, le seigneur avait le droit d'empêcher ses vassaux d'en mettre sur leur maison (1).

A Paris, on voit encore, sur les tours du palais de la Cité, d'anciennes girouettes. Dans une maison de la rue Frépillon il existe, sur une des tourelles de l'enceinte de l'ancienne abbaye Saint-Martin, un épi en plomb qui date du treizième siècle. Cette tourelle, ainsi qu'une autre de la même enceinte qui se trouve dans l'intérieur du Conservatoire des arts et métiers, portent encore leurs tuiles vernissées de couleurs verte et jaune. Le toit du réfectoire de cette même abbaye était également couvert en tuiles de différentes couleurs formant une décoration continue. L'usage de ce genre de tuiles était très général au moyen-âge et jusqu'au dix-septième siècle; aujourd'hui il n'est plus conservé que dans quelques provinces de France. Il est à regretter qu'on ne comprenne pas tout le parti que l'art peut tirer d'un tel mode de couverture, qui en outre a l'avantage d'être extrêmement durable. L'église de Mantes et la cathédrale de Sens ont leur toiture ainsi composée de tuiles diversement colorées et combinées de manière à former des dessins variés; la couverture de l'ancien hôtel des Monnaies, à Troyes, bâti vers le milieu du dix-septième siècle, offre un assemblage de tuiles de couleur découpées en écailles. Il existe plusieurs exemples de couvertures du même genre dans le département de la Côte-d'Or.

L'art sait également tirer parti de l'ardoise, fréquemment employée à la couverture; c'est en la découpant de mille manières qu'on cherche à dissimuler le ton uniforme de cette matière : on voit des applications curieuses de ce genre de décoration sur plusieurs façades de maisons du quinzième et du seizième siècle, où les ardoises servent à couvrir les pièces de bois.

Les couvertures à faîtage recouvert de feuilles de plomb n'étaient pas seulement couronnées d'une crête à jour et ordinairement dorée, on traçait encore sur le plomb des ornements de toute espèce, des emblèmes, des chiffres, des armoiries, etc., qu'on rehaussait de dorures ou de peintures éclatantes. Ainsi l'on voit que, soit à l'aide de matières colorées, soit à l'aide d'ornements en métal, et enfin par tous les moyens mis à sa disposition, l'art intervenait toujours de manière que les toits ne fussent pas les parties les moins belles des édifices.

(1) Le sujet que nous traitons a été pour M. Laquérière l'occasion de recherches intéressantes qu'il a réunies dans un petit volume récemment publié, et où nous avons puisé des renseignements utiles.



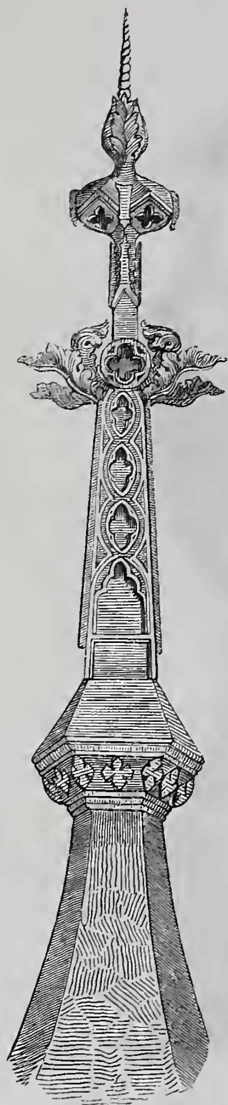
(A la maison, rue Herbière, n° 6, à Rouen.)

Bien que la valeur du métal ait trop souvent servi d'appât à la destruction, il existe encore assez d'exemples de ce genre de décorations pour que l'on puisse juger de leur importance et de leur mérite.

Les épis, les girouettes et les crêtes ornées du treizième et du quatorzième siècle, sont très rares : aussi les exemples joints à cet article appartiennent-ils au quinzième et surtout au seizième siècle. Dans l'impossibilité d'énumérer ici tous les ornements de ce genre qui ont heureusement échappé au

vandalisme ou à la cupidité, nous citerons seulement les plus beaux exemples connus.

L'église de Notre-Dame du Port, à Clermont, et celle d'Issoire, offrent sur le faîte de leurs nefs principales et sur leurs transsepts des crêtes en pierre découpées à jour. Les cathédrales de Reims, d'Amiens et de Noyon, conservent encore les restes des crêtes qui ornaient le faîtage de leur comble. Sur le plomb du faîtage de l'église Notre-Dame, à Châlons-



(Au château de Martainville-sur-Ry, près de Rouen.)



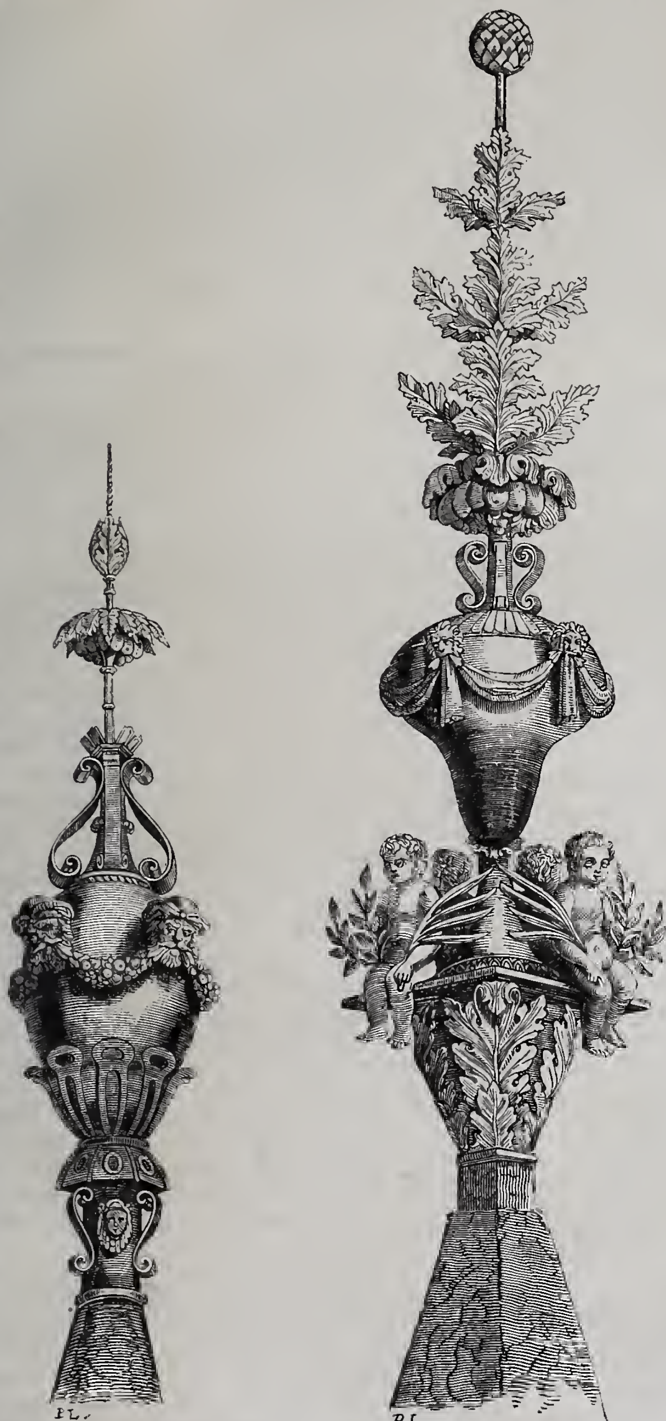
(A la tourelle de l'hôtel Bourgtheroulde, à Rouen.)



(Sur la chapelle de la Vierge de la cathédrale à Rouen.)

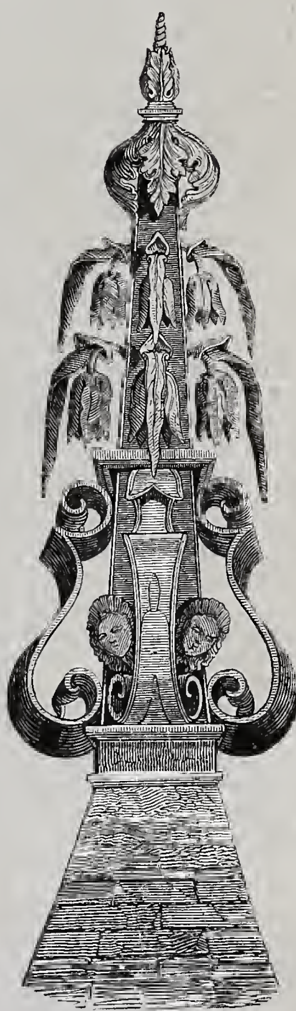
sur-Marne, on remarque des traces d'ornements. Il n'est pas douteux que toutes les grandes églises n'aient eu les combles décorés de la même manière. A Rouen, le Palais-de-Justice, bâti sous le règne de Louis XII, a sa toiture décorée d'une crête de cette époque. Dans le département du Cher, le château de Meillant offre un exemple à peu près complet de la décoration d'une ancienne toiture. Les faîtages, les crêtes, les épis et les girouettes, y sont très bien conservés et remarquables par leur richesse. A Blois, on retrouve sur les plombs du château de Louis XII les porcs-épics et les hermines de Bretagne. Les mêmes emblèmes existaient sur le faîtage de l'hôtel-de-ville d'Orléans. Le château de Gien, bâti sous Louis XII, est remarquable par le nombre et l'importance des épis en plomb qui surmontent sa couverture. L'hôpital de Beaune, construction du quinzième siècle, possède aussi un grand nombre d'épis au-dessus de ses lu-

carnes. On voit des épis complets et très remarquables au château de Martainville-sur-Ry, près de Rouen. Dans cette dernière ville, la tourelle de l'hôtel Bourgtheroulde présente un des exemples les plus complets de la composition des épis au seizième siècle. A Paris, il reste un vieil épi de la même époque sur la tourelle de la maison où fut assassiné Marat, rue de l'École-de-Médecine, et un autre dans l'impasse des Bourdonnais.



(Rue de l'Hôpital, n° 1, à Rouen.)

(Rue de la Grosse-Horloge, n° 115, à Rouen.)



(A la maison datée de 1643, rue de la Vicomté, à Rouen.)

La hauteur des épis des maisons particulières peut être fixée entre 1 et 2 mètres ; mais il y en a avec une girouette qui vont jusqu'à 4 et même 5 mètres. Le poids de quelques uns peut être évalué à 50 kilogrammes, compris fer et plomb. Le motif principal des épis était presque toujours un vase duquel sortait un bouquet de fleurs ; la forme du vase et la disposition du bouquet variaient selon le goût de l'époque. La mythologie et la religion chrétienne ont aussi fourni nombre de sujets pour l'ornementation du faîte des édifices. Parmi ces sujets, on remarque souvent un petit Amour tirant de l'arc, un saint Michel terrassant le démon ; quelquefois des figures allégoriques de la Force, de l'Espérance, etc.

Les décorations en plomb, qui ornaient les combles de nos anciennes églises, ayant presque toutes entièrement disparu, il n'en reste plus que de rares exemples sur les combles de quelques vieux châteaux ; mais l'on peut juger, d'a-

près les anciennes gravures, que ce genre d'ornementation était général et traité avec beaucoup d'art encore au seizième siècle. L'Hôtel-de-Ville de Paris était couronné d'une crête composée de fleurs-de-lis et de croissants; un couronnement du même genre surmontait la toiture du château d'Anet. Sur le bâtiment de l'ancienne Cour des comptes, œuvre de Fra Giocondo, les épis et les girouettes étaient d'une richesse sans égale. Le corps de bâtiment du vieux Louvre, terminé sous Henri II, peut être cité comme le plus bel exemple de toiture ornée qui ait été exécutée en France. Le beau chéneau de pierre, si bien ajusté, et la crête composée de têtes de lion et de guirlandes qui se dessinait au-dessus d'un riche lambrequin en plomb doré, composaient un ensemble du meilleur goût et du plus bel effet. La France peut donc se vanter à juste titre d'avoir excellé dans la décoration des toitures; et puisque son climat motive la construction de combles élevés, ses architectes ont fait preuve de raison et de talent en usant de toutes les ressources de l'art pour embellir cette partie essentielle des édifices.

Sous Louis XIII, le goût qui présida à la décoration de la toiture des édifices se ressentit de la décadence qui commençait à se faire remarquer dans l'architecture; néanmoins le principe était conservé, et les combles de cette époque sont encore enrichis d'ornements de toute espèce en plomb doré. Le château primitif de Versailles en offre quelques exemples. A Paris, sur les bâtiments de la Place-Royale, on voit des épis en plomb qui datent de cette époque. Rouen, plus riche en ornements de ce genre qu'aucune autre ville de France, possède sur la toiture de ses maisons des ornements en plomb des quinzième, seizième et dix-septième siècles, qui, ainsi qu'on peut en juger par les exemples joints à cet article, ne sont pas tous également d'un très bon goût. Nous espérons que nos lecteurs nous sauront gré d'en avoir mis quelques uns des meilleurs sous leurs yeux.

Sous Louis XIV, époque de magnificence s'il en fut jamais, on est étonné que l'ornementation des toits ait été tout-à-coup négligée; ne faut-il pas en chercher le motif dans cette imitation mal entendue des grandes formes de l'architecture antique qui nous a valu la colonnade du Louvre, dépourvue de toits et couronnée d'une balustrade, genre de constrution dont il n'a jamais existé d'exemple ni dans l'antiquité ni dans la renaissance italienne, et que la France n'aurait jamais dû adopter? La chapelle de Versailles fait toutefois exception, et son comble, décoré avec richesse, sinon avec bon goût, est à peu près le dernier de ce genre qu'on puisse citer parmi ceux de cette époque.

La riche décoratiou du dôme des Invalides prouve encore que le goût des toitures ornées appartient plus particulièrement à la France qu'à aucune autre nation; car, toute proportion gardée, la décoration de ce dôme est incomparablement plus recherchée et plus somptueuse que celle d'aucun des principaux dômes d'Italie, y compris ceux si célèbres de Saint-Pierre-de-Rome et de Sainte-Marie-des-Fleurs de Florence.

Sous Louis XV, l'usage de décorer les toitures fut entièrement abandonné; et si l'on retrouve encore quelques amortissements en plomb à l'extrémité des toits en pavillon, ils affectent des formes contournées et de mauvais goût.

Il entre cependant dans la mission de l'art d'accepter les exigences qu'impose à chaque pays le climat ou le mode spécial de construction. Puisque nos bâtiments ont besoin d'être protégés par des toitures élevées et apparentes, rendons-les belles et agréables à l'œil, afin qu'elles ne déparent pas les somptueux édifices au-dessus desquels elles s'élèvent. L'habile architecte de l'École des beaux-arts a déjà fait dans ce sens une tentative heureuse. Espérons qu'elle sera imitée, et que l'exemple de nos ancêtres ne sera pas perdu pour nous.

MÉMOIRES DE CHARLES PERRAULT.

(Fin. — Voy. p. 169, 205.)

Charles Perrault a consacré un livre entier de ses *Mémoires*, et le plus long, au récit de toutes les circonstances relatives à la construction du chef-d'œuvre de son frère Claude, la colonnade du Louvre (1). Il raconte comment M. Le Vau, ayant présenté un projet qui fut généralement critiqué, plusieurs architectes envoyèrent des dessins que l'on exposa publiquement. « Mon frère, dit-il, fit un dessin à peu près semblable à celui qu'il donna depuis, et qui a été exécuté. M. Colbert, à qui je le montrai, en fut charmé, et ne comprenait pas qu'un homme qui n'était pas architecte de profession eût pu rien faire de si beau. La *pensée du péristyle est de moi*, et, l'ayant communiquée à mon frère, il l'approuva et la mit dans son dessin, mais en l'embellissant infiniment. »

Or, sous ce mot, « péristyle, » Charles Perrault comprend la galerie; en sorte qu'il aurait droit à presque tout l'honneur de l'œuvre.

Si satisfait qu'il fût de ce projet, Colbert résolut de prendre l'avis des plus excellents architectes d'Italie, et de les inviter à donner des dessins. On envoya des copies du projet de Le Vau au Poussin, et Charles Perrault fut chargé de préparer pour ce grand peintre une lettre qui devait être signée de Colbert; mais cette lettre, qui est fort remarquable, ne fut pas envoyée : on sait que les architectes italiens répondirent en adressant des projets qui ne furent pas goûtés, et que Colbert se décida, sur les recommandations de l'abbé Benedetti, du cardinal Barberini et de M. de Bellefonds, à faire venir en France le célèbre cavalier Beruin (2). Tout ce que Perrault raconte de la pompeuse entrée du Bernin en France, de ses boutades vaniteuses, de ses malencontreux essais, finalement de son mécontentement et de sa retraite qui eut tout l'air d'une fuite, forme un petit récit vif, spirituel, complet. Charles Perrault ne cherche à dissimuler ni ses ruses et malices contre l'Italien, ni la joie qu'il ressentit de sa déconvenue. La première fois que Colbert lui parla des dessins proposés par le Bernin, Charles Perrault, qui les connaissait déjà, feignit de n'en avoir aucune idée. « M. Colbert me demanda si je les avais vus, et je lui répondis que non. Je puis assurer que c'est la seule fois que je n'ai pas dit la vérité à ce ministre. — C'est quelque chose de fort grand, me dit-il. — Il y a sans doute des colonnes isolées, lui répondis-je. — Non, reprit-il, elles sont au tiers du mur. — La porte est fort grande, lui dis-je. — Non, répliqua-t-il, elle n'est pas plus grande que la porte de la cour des cuisines. » Ces critiques détournées produisirent leur effet. Colbert ne tarda point d'ailleurs à se lasser des hautes manières du Bernin, qui blâmait tout, donnait tous ses avis par formules, et tranchait à tout propos avec une assurance qu'il ne sut pas modérer même devant le roi.

Lorsque le Bernin voulut commencer à mettre à exécution son projet pour le bâtiment du Louvre, il fit tout d'abord une faute de jugement à peine croyable, et que Charles Perrault met en tout son jour avec une joie peu voilée. « Le cavalier, dit-il, fit venir de Rome des *murateurs* (c'est ainsi que l'on nomme en cette ville ceux que nous appelons ici des maçons), prétendant que nous n'entendions rien à bâtir. Il voulait qu'on observât deux choses qu'il est bon de pratiquer en Italie, où l'on se sert de pozzolane au lieu de sable, mais qui ne valent rien en ce pays : la première, d'employer le moellon dans les fondations sans le dresser un peu avec le marteau, et le poser par assises, mais tel qu'il se présente et sans aucun arrangement. « C'est, disait-il, qu'étant jeté à l'aventure, il fait une meilleure liaison avec le mortier et un

(1) Voy., sur la colonnade du Louvre, les Études d'architecture en France, 1843, p. 399.

(2) Voy. Bernin, Table des dix premières années.

corps plus solide. » En second lieu, il voulait qu'on mouillât le moellon en le mettant en œuvre. Nos entrepreneurs soutenaient vigoureusement le contraire; en sorte qu'il fut résolu qu'on ferait un essai des deux constructions dans la place du palais Mazarin. Les murateurs bâtirent à leur manière deux murs de cinq à six pieds de haut, sur lesquels ils firent une voûte de la même construction que les murs, c'est-à-dire de moellons posés à l'aventure; nos entrepreneurs élevèrent des murs de la même hauteur, et construisirent au-dessus une voûte de la même forme et figure que celle des Italiens, avec les mêmes matériaux, mais employés à la manière qu'on le pratique en France. L'hiver ayant passé sur ces deux édifices, la voûte italienne tomba d'elle-même au premier dégel, et la française demeura ferme et se trouva plus forte qu'elle n'était quand ils l'achevèrent. Les murateurs furent fort étonnés, et s'en prirent à la gelée qui avait tout gâté : comme si c'était une chose fort extraordinaire qu'il gelât en hiver.»

Malgré cette mésaventure du cavalier et de nombreux défauts de convenance dans son projet, le roi posa lui-même la première pierre de la face principale du Louvre. Dans le creux de cette pierre on enferma une médaille d'or du prix de cent louis, gravée par Varin, et représentant d'un côté Louis XIV, de l'autre le cavalier Bernin. On avait placé devant le roi une auge de bois d'ébène, une truelle d'argent et un marteau de fer poli, avec un manche de bois violet tourné fort élégamment. Le roi prit du mortier dans l'auge et le mit dans l'endroit où se devait poser la première pierre; il frappa aussi sur la pierre deux ou trois coups avec le marteau.

Après cette solennité, le cavalier poussa activement les travaux. Un jour il entendit Charles Perrault faire quelques observations critiques sur le dessin de la façade du Louvre du côté de la rivière qu'un élève du cavalier mettait au net. Il entra dans une violente colère, et dit entre autres choses à Perrault qu'il n'était pas digne de décrotter ses souliers. En vain Perrault représenta qu'il était premier commis des bâtiments, et que c'était seulement pour son instruction qu'il s'était permis d'interroger l'élève. « A un homme de ma sorte! se récriait le Bernin; moi que le pape traite avec honnêteté, et pour qui il a des égards, que je sois traité ainsi! Je m'en plaindrai au roi : je veux partir demain.»

Le Bernin comprenait parfaitement que la hardiesse de Charles Perrault se fondait sur l'opposition secrète de Colbert. De là toute cette fureur. Lorsque les fondations furent fort avancées, il demanda à s'en retourner, ne pouvant se résoudre, disait-il, à passer l'hiver dans un climat aussi froid que celui de la France. La veille de son départ, on lui porta trois mille louis d'or, un brevet de douze mille livres de pension par an et un de douze cents pour son fils. Dès qu'il fut hors de France, on abandonna son projet (1). Celui de Claude Perrault fut mis alors, avec celui de Le Vau, sous les yeux de Louis XIV. Avant de faire connaître sa volonté, le roi demanda à M. Colbert lequel des deux dessins il trouvait le plus beau et le plus digne d'être exécuté. Colbert répondit que, s'il en était le maître, il choisirait celui de Le Vau, « ce qui m'étonna fort, dit Charles Perrault, présent à cet entretien; mais M. Colbert ne se fut pas plus tôt déclaré pour ce dessin, que le roi dit : « Et moi je choisis l'autre, qui me semble plus beau et plus majestueux. » Je vis que M. Colbert avait agi en habile courtisan qui voulait donner tout l'honneur du choix à son maître. Peut-être même était-ce un jeu joué entre le roi et lui.»

Après s'être arrêté avec complaisance sur cet épisode important de sa vie, Charles Perrault raconte comment son crédit et sa fortune s'élevèrent encore pendant un assez grand nombre d'années, puis baissèrent tout-à-coup.

Un jour Colbert lui ayant demandé des nouvelles de l'Académie française, Perrault lui répondit adroitement qu'il n'en savait point, « n'ayant pas l'honneur d'être de cette compagnie. » Colbert feignit quelque étonnement, et lui ordonna de faire les démarches nécessaires pour en être. « C'est une compagnie, ajouta t-il, que le roi affectionne beaucoup; et comme mes affaires m'empêchent d'y aller aussi souvent que je le voudrais, je serai bien aise de prendre connaissance par votre moyen de tout ce qui s'y passe : demandez la première place qui vaquera. » Ce ne sont point là de ces ordres qui chagrinent beaucoup les gens. Il est vrai que le motif donné par le ministre ne passerait pas aujourd'hui pour très flatteur : un candidat à l'Académie aurait grand soin de le laisser dans le secret du cabinet. Mais ne jugeons pas de ces temps par le nôtre : les révolutions politiques, en nous donnant d'autres idées, nous ont imposé d'autres devoirs. Les plus grands génies du grand siècle se fussent tenus pour honorés si Colbert leur eût donné cette marque de confiance. Charles Perrault, qui a bien prouvé par ses écrits que, malgré la nature de ses rapports avec le ministre, il avait autant d'indépendance réelle dans l'esprit qu'aucun de ses contemporains, ne songea pas un seul instant que sa susceptibilité eût lieu de s'émouvoir; il se sentit au contraire très reconnaissant, et il s'empressa d'obéir. Le 22 novembre 1671 il remplaça l'abbé de Montigny, évêque de Léon.

Dès son entrée, Charles Perrault proposa des innovations à l'illustre compagnie. Il demanda que l'Académie ouvrît ses portes aux jours de réception, « et qu'elle se fît voir dans ces » sortes de cérémonies lorsqu'elle est parée, de même qu'il » est très bon qu'elle les ferme lorsqu'elle travaille à son » dictionnaire, parce que ce travail ne peut se faire sans » disputes et même quelquefois sans chaleur. » Chapelain, ennemi rigide de tout changement, ne put s'empêcher de murmurer un peu; mais la plupart des académiciens, persuadés que cette pensée avait été imposée à Perrault par Colbert (et la chose n'était pas impossible), l'approuvèrent d'une commune voix. Dès ce moment, le public donna plus d'attention à l'Académie : de leur côté, le roi et le ministre gagnèrent à ce nouvel usage des éloges publics.

Ce fut aussi Perrault qui détermina les académiciens à élire les membres nouveaux par scrutins et par billets. Auparavant les nominations se faisaient par vote verbal, ouvertement; il en résultait que les esprits timides cédaient à la crainte de l'inimitié des courtisans.

Enfin, vers le même temps, on établit qu'à chaque séance il serait donné aux académiciens quarante jetons pour être distribués à chacun d'eux s'ils étaient tous présents, ou être partagés entre ceux qui s'y trouveraient. Pour stimuler plus encore le zèle des académiciens, Colbert avait même eu la pensée de donner un demi-louis d'or à chacun des présents; « mais il fit réflexion que cette libéralité pourrait faire tort à l'Académie, parce que cette distribution irait à huit ou neuf cents livres par an, ce qui serait regardé comme un bon bénéfice que les grands de la cour solliciteraient et feraient avoir à leurs aumôniers, aux précepteurs de leurs enfants, et même à leurs valets de chambre. »

Beaucoup de Parisiens ignorent que, s'ils ont la liberté de se promener dans le jardin des Tuileries, ils la doivent en partie à l'auteur des *Contes des fées*. Voici comment il raconte ce titre à leur reconnaissance : « Quand le jardin des Tuileries fut achevé de replanter, « Allons aux Tuileries, me dit M. Colbert, en condamner les portes : il faut conserver ce jardin au roi, et ne le pas laisser ruiner par le peuple, qui en moins de rien l'aura gâté entièrement. » La résolution me parut bien rude et bien fâcheuse pour tout Paris. Quand il fut dans la grande allée, je lui dis : « Vous ne croiriez pas, monseigneur, le respect que tout le monde, jusqu'au plus petit bourgeois, a pour ce jardin. Non seulement les femmes et les petits enfants ne s'avisent jamais de cueillir aucune fleur, mais même d'y toucher : ils s'y promènent tous comme des personnes raisonnables; les jardiniers

(1) Ce projet du cavalier Bernin est gravé dans le livre d'architecture intitulé le *Grand Marot*.

peuvent, monseigneur, vous en rendre témoignage : ce sera une affliction publique de ne pouvoir plus venir ici se promener. — Ce ne sont que des fainéants qui viennent ici, me dit-il. — Il y vient, lui répondis-je, des personnes qui relèvent de maladie pour y prendre l'air ; on y vient parler d'affaires, de mariages, et de toutes choses qui se traitent plus convenablement dans un jardin que dans une église, où il faudra à l'avenir se donner rendez-vous. Je suis persuadé, continuai-je, que les jardins des rois ne sont si grands et si spacieux qu'afin que tous leurs enfants puissent s'y promener. — Il sourit à ce discours ; et dans ce même temps, la plupart des jardiniers des Tuileries s'étant présentés devant lui, il leur demanda si le peuple ne faisait pas bien du dégât dans leur jardin. — Point du tout, monseigneur, répondirent-ils presque tous en même temps ; ils se contentent de s'y promener et de regarder. — Ces messieurs, repris-je, y trouvent même leur compte ; car l'herbe ne croît pas si aisément dans les allées. — M. Colbert fit le tour du jardin, donna ses ordres, et ne parla point d'en fermer l'entrée à qui que ce soit. J'eus bien de la joie d'avoir en quelque sorte empêché qu'on ôtât cette promenade au public. Si une fois M. Colbert eût fait fermer les Tuileries, je ne sais pas quand on les aurait rouvertes (1). Cette dureté aurait été louée de toute la cour, qui ne manque jamais d'applaudir au ministre, particulièrement quand il paraît y avoir du zèle pour le plaisir du prince. »

Mais le temps vient où l'on voit les dispositions favorables de Colbert à l'égard de Perrault s'altérer insensiblement sans que l'on devine la véritable cause de ce changement. Celui des frères Perrault qui était receveur général fut dépossédé de sa charge pour une sorte de malversation ; Charles dé-



(Charles Perrault.)

fendit chaleureusement son frère, mais sans succès, et reçut même à ce sujet de son protecteur des réponses moins gracieuses que celles qu'il avait habitude d'entendre. Plus tard, on ajouta considérablement à ses travaux et son office de premier commis des bâtiments lui devint à charge : il l'abandonna sans qu'on ait paru prendre beaucoup de peine pour le dissuader de cette résolution que lui inspirait le découragement. Il rentra alors tout-à-fait, vers l'âge de cinquante ans, dans la vie privée ; et il est vivement à regretter qu'il n'ait pas donné plus de détails sur cette dernière partie de son existence. Quelles excellentes observations pratiques un esprit si fin et si judicieux ne nous eût pas laissées ! Au sujet de sa femme, il nous apprend seulement que c'était la fille d'un ancien ami de sa famille, et que ce fut pour ce motif surtout qu'il l'épousa. Elle lui apporta une dot de 700 000 livres, ce que Colbert avait d'abord trouvé trop peu de chose. Cependant Perrault persista, et s'en trouva récompensé par le bonheur dont il paraît avoir toujours joui dans son ménage. Délivré de tout devoir de profession, il se donna tout entier à l'éducation de ses enfants.

« J'allai me loger, dit-il, en ma maison du faubourg Saint-Jacques, qui, étant proche des colléges, me donnait une grande facilité d'y envoyer mes enfants, ayant toujours estimé qu'il valait mieux que des enfants vinssent coucher à la maison de leur père, quand cela se peut faire commodément, que de les mettre pensionnaires dans un collége, où les mœurs ne sont pas en si grande sûreté. Je leur donnai un précepteur, et moi-même j'avais soin de veiller sur leurs études. »

Il prit ensuite les belles-lettres plus au sérieux qu'il n'avait fait jusqu'alors, quoique fidèle d'académicien.

« Pour me donner quelque occupation dans ma retraite, je composai le poëme de Saint Paulin, qui eut assez de succès, malgré les critiques de quelques personnes d'esprit.

» Je composai ensuite le petit poëme du Siècle de Louis le Grand, qui reçut beaucoup de louanges dans la lecture qui s'en fit à l'Académie française, le jour qu'elle s'assembla pour témoigner la joie qu'elle ressentait de la convalescence de Sa Majesté, après la grande opération qui lui fut faite. Ces louanges irritèrent tellement M. Despréaux, qu'après avoir grondé longtemps tout bas, il se leva dans l'Académie, et dit que c'était une honte qu'on fît une telle lecture, qui blâmait les plus grands hommes de l'antiquité. M. Huet, alors évêque de Soissons, lui dit de se taire, et que s'il était question de prendre le parti des anciens cela lui conviendrait mieux qu'à lui, parce qu'il les connaissait beaucoup mieux ; mais qu'ils n'étaient là que pour écouter. Depuis cette aventure, le chagrin de M. Despréaux lui fit faire plusieurs épigrammes qui n'allaient qu'à m'offenser, mais nullement à ruiner mon sentiment touchant les anciens. M. Racine me fit compliment sur cet ouvrage, qu'il loua beaucoup, dans la supposition que ce n'était qu'un pur jeu d'esprit qui ne contenait point mes véritables sentiments, et que dans la vérité je pensais tout le contraire de ce que j'avais avancé sur mon poëme. Je fus fâché qu'on ne crût pas, ou du moins qu'on fît semblant de ne pas croire que j'eusse parlé sérieusement ; de sorte que je pris la résolution de dire en prose ce que j'avais dit en vers, et de le dire d'une manière à ne pas faire douter de mon vrai sentiment là-dessus. Voilà quelle a été l'origine de mes quatre tomes de Parallèles. »

Ce *Parallèle des anciens et des modernes* n'est pas seulement une œuvre de critique littéraire, c'est un travail philosophique dont l'influence a été considérable, et que nous nous proposons d'apprécier plus tard à loisir. Tout ce que l'on a pu deviner, dans les Mémoires de l'auteur, de sagacité, de générosité et de hardiesse, se retrouve dans le *Parallèle*, qui approfondit et développe cette célèbre pensée de Pascal : « La suite des hommes pendant le cours des siècles doit être « considérée comme un même homme qui subsiste toujours « et qui apprend continuellement. »

(1) A la révolution tout au moins.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CHOIX D'ANCIENNES CHANSONS.

(Voy. p. 17, 99, 137, 193.)

VII.



CHANSON NOUVELLE DE TOUS LES DROLLES DE TOUS ESTATS QUI AYMENT BIEN A BOIRE, ET SE CHANTE SUR UN CHANT NOUVEAU.

[Tiré du Nouveau vergier florissant des belles chansons nouvelles pour la récréation des tristes. — Lyon, Benoist Rigaud, in-18. Seizième siècle.]

Qui veult ouyr une chanson
De tous les drolles?
Amassez-vous, bons compaiguons,
Qu'on vous enrolle,
Tant les petits que les grands,
Sans nulles faultes (1).
Mes drolles, mes drolles,
Venez trestous, qu'on vous enrolle.

Fault enroller premièrement
Tous les libraires.
Imprimeurs sont de nos gens;
Ils ayment à boire.

Parcheminiers et papetiers
Sont bien des nostres.
Mes drolles, mes drolles,
Venez trestous, qu'on vous enrolle.

Sus! bouchers et pasticiers,
Venez sans faultes.
Taverniers et boulangers,
Estes des nostres.
Rostisseurs et poulaillers,
Tourneurs de broches.
Mes drolles, mes drolles,
Venez trestous, qu'on vous enrolle.



Les taincturiers et les sargers (2)
Seront des nostres.
Tous, cousturiers et fripiers,
N'y faictes faulte.
Cousteliers et taillandiers,
Tous ceux de forges.
Mes drolles, etc.

Les tanneurs et courroyeurs
Seront des nostres.
Savetiers sont desboucheurs (3),
Sans nulle faulte;
Tous les lundy au matin
Font la débauche (4).
Mes drolles, etc.

Et mes drolles de merciers,
Je vous suplie
De prier tous ces grossiers (5)
Qu'ilz viennent viste,
Et prier tous ces marchands
Qu'ilz soient des nostres.
Mes drolles, etc.

Vinaigriers et moustardiers
Seront des nostres,
Car on ne s'en peult passer
A faire saulce.
Forbisseurs et chandelliers,
Venez sans faultes.
Mes drolles, etc.

Tonneliers et menuisiers,
Et plusieurs autres;
Mareschaux et serruriers,
Soyez des nostres.
Amenez tous vos voisins,
Qu'on les enrolle.
Mes drolles, etc.

Chappeliers et bonnetiers,
Et plusieurs autres;
Les potiers et chaudronniers
Viendront sans faulte.
Les paulmiers et raquetiers
Seront des nostres.
Mes drolles, etc.

Mariniers, gaine deniers,
Ilz sont des nostres.
Porte faitz ne fault oublier,
Car sont bons drolles.
Les musniers et charretiers
Viendront sans faultes.
Mes drolles, etc.

Sus, couvreurs et charpentiers,
Ne faictes faulte
De nous venir tous chercher,
Qu'on vous enrolle;
Et mander tous ces massons,
Qui soyent des nostres.
Mes drolles, etc.

Chaussetiers et cordonniers,
Venez sans faulte,
De nous venir tous chausser;
Entre nous, drolles,
Besoing est d'estre chaussez,
L'yver approche.
Mes drolles, etc.

Orangers et poissonniers,
Soyez des nostres;
Amenez-moy tous ces verriers,
Faiseurs de cordes,
Bourreliers et les seilliers,
Faiseurs de coffres.
Mes drolles, etc.

Vignerons et laboureurs,
Venez aux drolles;
Vous verrez de bons beuveurs,
A pleine gorge.

Les espingliers viendront
Estre des nostres.
Mes drolles, etc.

Celuy qui a faict la chanson,
C'est un bon drolle.
Des oysons apportez donc,
Qui les embroche;
Les cuisiniers ilz viendront
Faire la sauce.
Mes drolles, mes drolles,
Venez trestous, qu'on vous enrolle.

NOTES.

(1) On ne se sert plus de cette locution qu'au singulier : « Venez sans faute. »
(2) Peut-être fabricants de serges.
(3) Sous-entendu « de bouteilles. »
(4) On voit que la mauvaise coutume de *faire le lundi* est fort ancienne.
(5) Marchands en gros.

VIII.

CHANSON NOUVELLE SUR LES REGRETS D'UN VOLEUR NOMMÉ CAP-BLANCOU (1), QUI FUT MIS SUR LA ROUE ET EXÉCUTÉ A THOLOSE, LE 3 SEPTEMBRE 1583. — SUR LE CHANT : « SI JE T'APPELLE INGRATE, » ETC.

[Tiré du Cabinet des plus belles chansons nouvelles, tant de l'amour que de la guerre. Lyon, 1592, in-18. P. 6 et suiv.]

Cette chanson donnera une idée de la manière des faiseurs de complaintes au seizième siècle. Les annales de la province où fut roué Cap-Blancou ne font aucune mention de ce personnage; nous ne savons donc sur lui que ce que nous apprend sa burlesque complainte.

La divine justice
Ne délaisse impuny
Le cruel maléfice;
Enfin l'on est puny.— Hélas!
On revient au supplice,
Le gain estant fini.

Icy gisent mes plainctes,
Cy gisent mes douleurs;
Mes entrailles sont taintes
De cris, souspirs et pleurs.— Hélas!
Les mortelles attaintes
Augmentent mes fureurs.

J'ai, par mes mains brigantes,
Grands crimes perpétrez (2);
Des ombres innocentes
Les temples empoudrez (3); — Hélas!
Et par mes mains sanglantes
Les justes massacrez.

J'ai fait, durant ma vie,
De maux un million,
Exercé volerie,
Cherché l'occision.— Hélas!
Je croy que la furie
M'a versé le poison.

Par les grottes sauvages
Mon logis a esté;
Les plus fueillus bocages
M'ont faict, durant l'esté, — Hélas!
Perpétrer brigandages
Avec grand cruauté.

C'estoit mon exercice
Qu'à voler le marchant;
J'en faisois sacrifice
D'un fier couteau tranchant, — Hélas!
Mettant au précipice
Son corps et son argent.

Grondant comme un tonnerre,
Je luy ouvre le flanc;

Je l'extrais, je le serre,
Luy fais rendre le sang, — Hélas!
Et fais que dans la terre
D'autres il tient le rang.

Mais la juste vengeance
A mis fin à mes maux;
Ne voulant repentance
Des pénibles travaux. — Hélas!
Ell' a mis prévoyance
A mes aspres assaux.

Car un jour de dimanche,
Sur le poinct du matin,
Je cuidois (4), dans ma manche,
Retenir un moudain (5); — Hélas!
Mais l'ombrageuse planche (6)
M'a osté le butin.

Monsieur de Roquebrune (7)
M'en a fait la raison.
(O maudite fortune!)
Monsieur de Mauléon, — Hélas!
D'un propos m'importune,
Ne voulant ma rançon.

Mon esprit ne repose,
Mon sens se trouble tout;
On m'ameine à Tholose,
On me gehenne (8) partout. — Hélas!
J'ay pour mets une chose
Qui est d'un mauvais goût.

La chose, c'est la roue
Qui brisera mon corps;
La gehenne m'amadoue,
Le mal me fait remors. — Hélas!
Tous mes forfaits j'advoue,
Contrainct par ses efforts.

A grands coups de massue,
Attaché sur un bois,
On meurtrit ma chair nue.
Ha! je rends mes abbois (9); — Hélas!
En vain je me remue,
Je sens un trop lourd poix (10).

O Seigneur, roy de gloire,
O saincte trinité!
Ne retiens en mémoire
Ma grand iniquité.
Fais que j'aye victoire
Par ta grand charité.

Notes.

(1) Tête blanche. — (2) Commis. Ce mot est encore usité en langage de droit criminel.
(3) J'ai jeté la poudre des ombres dans les temples; c'est-à-dire: J'ai ouvert et profané les tombeaux. — (4) Croyais.
(5) Mondain est ici pour raimondin, ancienne monnaie de billon qui avait encore cours à Toulouse au seizième siècle.
(6) L'instrument de torture.
(7) M. de Roquebrune et M. de Mauléon étaient sans doute deux magistrats chargés d'instruire l'affaire de Cap-Blancou.
(8) Torture. — (9) Je rends le dernier soupir. — (10) Pour poids.

LES CRÉANCIERS DE CEYLAN.

Lorsqu'un créancier a épuisé tous les moyens ordinaires d'obtenir le paiement de ce qui lui est dû, il se rend chez son débiteur, tenant à la main des feuilles du *néungala*, plante vénéneuse, et il déclare que s'il n'est pas payé immédiatement il va s'empoisonner. C'est un vieil usage, et l'on pourrait croire que la menace est vaine. Mais presque toujours le débiteur, effrayé à la vue des feuilles du néungala, s'acquitte sans délai et à tout prix : il vend son habitation, et, s'il n'a pas d'autre ressource, un de ses enfants. Ce n'est pas que le débiteur tienne beaucoup à la vie de son créancier; mais il y a une certaine loi qui condamne à des dommages-intérêts considérables celui qui est cause du suicide d'autrui. On se fait facilement une idée des conséquences fâcheuses d'une semblable loi. En menaçant de se tuer, on obtient presque tout ce que l'on veut, et en se tuant on cause un grand préjudice à son ennemi. Quelquefois on feint de se jeter à la mer, et l'on s'exile.

Knighton, *Histoire de Ceylan.*

LIMA.

Lima, capitale du Pérou, est la seule ville de l'Amérique du Sud qui, de nos jours, ait conservé un caractère d'originalité bien marqué. Malgré ses rapports permanents avec les républiques voisines et l'affluence considérable d'étrangers de toutes les nations, elle a des mœurs, des costumes, des formes d'architecture qui lui sont propres, que l'on ne retrouve même pas dans la ville de Callao, éloignée de quelques kilomètres à peine, et construite au bord de la mer pour servir de port à la capitale.

Lima cependant n'a point repoussé tous les usages nouveaux ni toutes les idées nouvelles; si bien qu'il existe peu de villes où les éléments les plus hétérogènes aient un contact aussi immédiat. On pourrait presque dire qu'à Lima plusieurs siècles vivent côte à côte sans trop se coudoyer.

Si les tremblements de terre et les discordes civiles n'y poursuivaient avec acharnement leur œuvre de destruction, Lima serait encore la plus belle et la plus riche des villes de l'Amérique méridionale; mais chaque jour une révolution, qui se fait toujours pour un individu, jamais pour un principe, vient entraver la marche des affaires commerciales, des levées d'hommes continuelles enlèvent les bras nécessaires à l'exploitation des mines; une administration vicieuse ou incapable, des malversations de toute espèce, obèrent le trésor public. A milieu de ce désordre, la ville, bâtie sur un sol convulsif, se lézarde et tombe en ruines à chaque nouvelle secousse; les églises et les monastères, seuls monuments qui témoignent encore de son ancienne splendeur, laissent choir les riches moulures en stuc qui les enveloppaient, et l'on voit apparaître çà et là, comme à travers un manteau troué, les roseaux et la frêle charpente de leur carcasse. L'étranger seul déplore la triste destinée de cette ville naguère si opulente, et songe douloureusement à la marche rapide de sa décadence. Quant au peuple de Lima, il s'occupe à faire des révolutions; quelques uns en vivent, la majorité en est dupe, mais bien peu en meurent; car, il faut le dire, depuis les brillants faits d'armes de la cause de l'indépendance, la plupart des rencontres qui ont eu lieu pour tel ou tel prétendant ont été si peu meurtrières qu'on soupçonnerait presque les partisans d'avoir trop bien compris la mesquinerie de leurs démêlés pour prendre la guerre au sérieux.

Lima est située au fond d'une plaine, à huit kilomètres de la mer et au pied des montagnes qui forment les premiers degrés de la Cordilière des Andes. François Pizarre la fonda sous le règne de Charles-Quint, le jour de l'adoration des Mages, d'où lui vint, suivant Garcillasso de la Vega et Herrera, le nom de *Ciudad de Reyes*, qui lui fut donné dès le principe.

Comme dans toutes les villes chrétiennes, le premier monument dont on jeta les fondations fut une église; puis on divisa le terrain en *cuadras* ou carrés d'environ cent vingt-cinq mètres de côté pour la plupart, sur lesquels on devait bâtir les maisons. Ces *cuadras* étaient isolées par de larges rues. Le sage tracé de ce plan prévint la formation de ruelles étroites et tortueuses qu'on trouve ordinairement au cœur des grandes villes.

Lima est bâtie en demi-cercle sur la rive gauche du Rimac, qui coule de l'est à l'ouest. Une muraille flanquée de trente-quatre bastions entoure la partie qui n'est point bornée par la rivière; cette muraille, commencée sous la vice-royauté

du duc de la Palata, fut terminée en 1685; elle est construite en *adobes* ou briques formées de terre glaise et de paille hachée dont on fait sécher le mélange au soleil.

Sur la rive droite du Rimac se trouve l'immense faubourg de *San-Lazaro*. Un large pont en pierre le fait communiquer avec la ville. Ce pont a cinq arches et autant de jetées triangulaires qui, placées en amont de la rivière, sont destinées à rompre le courant. Dans les angles rentrants que forme le parapet, en suivant les sinuosités de ces jetées, on a disposé des bancs où les habitants viennent le soir respirer un air rafraîchi par le voisinage de l'eau. A l'extrémité sud du pont s'élève un grand portique d'architecture élégante enjolivée d'ornements en stuc. Cette sortie monumentale de la ville fut construite en 1613 sous le vice-roi marquis de Montes-Claros.

Le premier aspect des rues de Lima produit sur le voyageur une impression assez peu agréable. Les plus belles maisons n'ont point de façade du côté de la rue; presque toutes sont bâties dans une cour où l'on entre par une porte cochère et plus souvent par un portique, dans l'intérieur duquel on a grossièrement peint à fresque des sujets de l'Écriture sainte, des scènes mythologiques et des paysages d'une perspective impossible. Les maisons qui donnent sur la rue n'ont que de rares fenêtres de rez-de-chaussée; dans toute la longueur du premier étage règne un balcon peint en vert et semblable pour la forme à un bahut sculpté collé contre la muraille. Ce balcon est hermétiquement fermé par des panneaux en grillage de bois, qui, lorsqu'on veut jeter un regard dans la rue, glissent ou se lèvent à volonté entre deux rainures, et plus souvent encore sont repoussés à l'extérieur comme nos fenêtres à tabatière.

Le mur du rez-de-chaussée est ordinairement construit en briques; des roseaux entrelacés, recouverts d'une solide couche de plâtre, forment les cloisons des compartiments supérieurs; les piliers et autres ornements d'architecture ont aussi une carcasse de roseaux recouverts d'argile peinte en couleur de pierre. Les toits sont plats et de frêle construction; ils se composent de légères poutres transversales, sur lesquelles on étend des roseaux et des nattes grossières; le tout est revêtu à l'intérieur et à l'extérieur d'une simple couche de chaux, indispensable pour intercepter le passage du soleil, de l'air et de l'humidité. Hâtons-nous de dire, afin que l'on puisse comprendre l'inutilité des lourdes toitures, qu'il ne pleut jamais à Lima, et que les brouillards qui remplissent l'atmosphère à certaines époques sont impuissants à traverser les couvertures dont nous avons donné la description. Plusieurs maisons ont des toits plus solides, dans un but d'agrément et d'utilité : alors ils tiennent lieu de parterre pour la culture des fleurs, ils servent de séchoir pour le linge et d'observatoire pour les curieux.

Le même mode de construction est adopté pour les édifices plus considérables. Dans les églises, les clochers et les belvédères, la maçonnerie n'est employée que lorsqu'elle est indispensable; toutes les parties supérieures sont en bois et en roseaux; le bois et le stuc, peints de manière à imiter parfaitement la pierre, concourent aussi à former les moulures, les corniches et autres espèces d'ornements.

L'extrême légèreté de ces édifices, la liaison intime des matériaux qui les composent, leur offre plus de chance de résister aux secousses fréquentes des tremblements de terre; car ils ne leur opposent par le fait aucune résistance, et cèdent dans tout leur ensemble au mouvement oscillatoire que leur imprime le sol.

A l'époque de la guerre de l'indépendance, Lima possédait vingt-deux couvents affectés à différents ordres religieux, dix-sept monastères de femmes et quatre maisons de *beatas*, nom que l'on donne aux femmes qui vivent saintement dans la retraite, sans toutefois prononcer de vœux. Ces maisons, dont quelques unes sont aujourd'hui abandonnées et tombent en ruines, avaient toutes une église et quelquefois plusieurs chapelles, ce qui multiplie considérablement le nombre des édifices consacrés au culte divin.

La ville contenait en outre dix hôpitaux affectés à quelque œuvre de charité spéciale; et enfin plusieurs colléges.

Devant les églises principales il existe une place qui porte le nom du saint auquel l'église est dédiée. La plus grande de ces places est située au milieu de Lima, en comprenant le faubourg de San-Lazaro; elle porte le nom de *Plaza-Mayor*.

Sur le côté oriental s'élèvent la cathédrale et le palais de l'archevêque; au nord se trouve le palais du président de la république : les deux autres côtés sont occupés par des maisons particulières, dont l'étage supérieur, orné de balcons, est soutenu par une suite d'arcades à plein cintre. Le rez-de-chaussée forme des galeries où des négociants, européens pour la plupart, exposent leurs étalages séducteurs. Entre les colonnes stationnent des bouquetières; des passementiers y travaillent aussi l'or, l'argent et la soie, pour en faire des insignes religieux ou militaires, des boutons et des franges. Les Indiens, fort adroits dans cette industrie, l'ont accaparée; elle a au reste donné son nom à l'une des deux galeries (Portalès), qu'on appelle *Portal-de-Botoneros*.

Dix degrés en pierre élèvent la cathédrale au-dessus de la *Plaza-Mayor*. Le portail et les deux clochers sont d'une architecture fort élégante; mais le badigeon multicolore qui couvre entièrement l'édifice nuit à son effet général. Le chœur, placé au milieu de l'église, occupe presque toute l'étendue de la nef, et il est nécessaire d'y pénétrer pour apercevoir le maître-autel splendidement décoré et recouvert de plaques d'argent. Les stalles et les boiseries du chœur sont enrichies de figurines d'un charmant travail. Les ornements de la voûte, les moulures des frises, sont en bois et en stuc. On remarque encore dans l'église des grilles et des balustrades en fer doré d'un grand prix. Pendant les fêtes solennelles, les murs disparaissent sous des tapisseries magnifiques, et l'on étale dans le service divin un luxe inouï de vases sacrés et d'étoffes de brocart où l'or et l'argent scintillent sous la lumière de mille cierges.

Le palais du président de la république n'a point de façade du côté de la place. Sa principale entrée se trouve dans la rue *Fierro-Viejo*, qui conduit au pont du Rimac. L'intérieur n'a rien de remarquable sous le rapport architectural. Quant à sa décoration, elle est plus que médiocre. C'était pourtant, assure-t-on, un édifice superbe avant le tremblement de terre qui le détruisit en 1687. Mais depuis cette époque il fut construit mesquinement, et les présidents actuels du Pérou séjournent trop peu dans cette habitation de passage pour prendre souci de sa médiocrité. Le premier palais des vice-rois, celui où fut assassiné Pizarre, s'élevait sur le côté occidental de la *Plaza-Mayor*, dans l'endroit occupé aujourd'hui par le *Callejon de Petateros*.

On doit au vice-roi marquis de Salvatierra la belle fontaine d'airain qui orne le milieu de la place, et qui alimente une partie de la ville. Cette fontaine est surmontée d'une statue de la Renommée; une eau abondante jaillit du sommet, retombe dans deux cuvettes d'inégale grandeur, et vient remplir un vaste réservoir autour duquel se presse la foule bruyante des *aguaderos* (porteurs d'eau).

La *Plaza-Mayor* présente le matin, à l'heure du marché, un coup d'œil des plus pittoresques : on y voit fourmiller une multitude qui réunit toutes les nuances intermédiaires de la peau depuis le blanc jusqu'au noir. Les Indiens des *chacras* (métairies) environnantes, vêtus du *puncho* (pièce d'étoffe qui se porte comme une dalmatique), viennent en foule apporter des légumes et des fruits de toute espèce; car le climat du pays est également favorable aux fruits d'Europe et à ceux des tropiques.

Des marchands de comestibles préparent des grillades de porc, des boudins, des saucisses, et vendent de la *massamora*, bouillie de maïs préparée au miel; des *picantes*, pâte formée avec des cosses de *Capsicum*, des pommes de

terre, des noix écrasées et autres ingrédients; enfin, de la *chicha*, boisson favorite du peuple, et faite avec le maïs fermenté, pilé, et plus souvent mâché par plusieurs individus, comme le *kava* des sauvages de l'Océanie. Les *fresqueras*



(Vue de Lima, capitale du Pérou. — Dessin fait à Lima, en 1844, par M. Max Radiguet (1).)

ont des dressoirs entourés de bancs en bois où l'on vient s'asseoir pour prendre des glaces, des sorbets, des sirops d'ananas, d'oranges et de grenades.

La fin à une autre livraison.

VOYAGE SCIENTIFIQUE D'UN IGNORANT

AUTOUR DE SA CHAMBRE.

(Voy. p. 27, 37.)

LES ÉLÉMENTS.

Il est un mot qui, en lui seul, résume toute la tendresse paternelle, et qu'on ne peut bien comprendre peut-être que quand on est père : c'est le mot sollicitude. Tout ce que ce mot suppose de vigilance, d'inquiétude éclairée, de prévoyance de l'avenir, de mémoire du passé, de comparaison avec le présent, tout cela suffit à peine pour exprimer les mouvements contraires et profonds qui s'élèvent sans cesse dans le cœur du père à la vue ou à la pensée de son enfant. La santé comme le caractère, l'éducation du cœur comme celle de l'esprit, deviennent pour lui le sujet de mille desseins toujours médités et toujours remaniés. Comme il aperçoit vite et bien avant le médecin le premier symptôme de maladie sur ce visage si chéri ! Comme il découvre dans cette âme la trace presque invisible encore d'un défaut naissant ! Ah ! La Fontaine s'est trompé ; il a parlé de l'œil du maître, il y a joint l'œil de l'amant ; s'il avait élevé son fils, il aurait dit l'œil du père.

Il y a quelques jours, le printemps venu, j'ai ramené mon cher petit compagnon de voyage à la campagne. Il faut sans cesse tremper et retremper les enfants au sein de la féconde nature ; il y a entre elle et eux des embrassements de mère à fils que nous ne pouvons deviner. Quelle joie pour ce garçon ! il était debout dès cinq heures du matin, courant dans les grandes herbes mouillées, et cherchant des nids à travers bois. Je le voyais de mon lit aller, chanter, rire, et mon cœur tressaillait. Plein d'enivrement, et cependant observateur, il regardait toutes les plantes, ramassait toutes les coquilles de sable, ou bien grimpait aux cerisiers rouges de fruits : à cheval sur une branche, il s'interrompait dans son repas pour examiner quelque insecte ou quelque lichen de couleur curieuse, et surtout pour contempler, immobile, les bouvreuils, les rouges-gorges et les loriots qui venaient se mettre à table, à côté de lui, sur tous les cerisiers voisins, et plongeaient, à qui mieux mieux, leurs petits becs noirs dans les fruits vermeils et juteux. Loin de lui, grâce à Dieu, la pensée gourmande et ingrate de les chasser de ces arbres qu'ils défendent si bien contre les insectes ; il les regardait, au contraire, avec une sorte d'amitié, et paraissait tout heureux

(1) M. Radiguet est aussi l'auteur de l'article.

au milieu de ces jolis convives ailés, que le printemps appelait à partager son festin. « C'est bien, me disais-je, c'est bien, enfant; apprends à aimer en apprenant à connaître ; observe, instruis-toi des faits par les yeux, rien que des faits, voilà l'éducation qu'il te faut; j'aime mieux t'envoyer à l'école sur cette branche de cerisier que dans la classe d'un pédant... »

Comme j'achevais ces mots, une réflexion me saisit : « Rien que des faits ? Est-ce bien sage ? Cet enfant est plein d'ardeur ; sa passion pour apprendre l'intéresse à chaque objet qu'il rencontre ; pourquoi ne pas doubler à la fois ses jouissances et ses connaissances, c'est-à-dire pourquoi ne pas joindre les idées aux faits, la science à l'impression naïve ? L'enfance sent et aime, l'homme sait et juge. Quelle joie pour ce cher petit, s'il pouvait comprendre ce qu'il admire. Combien cette nature qui l'enivre, ce ciel, ces arbres lui paraîtraient plus merveilleux encore, s'il avait la connaissance de leurs lois, comme il a le sentiment de leur beauté. »

A ce moment, je le vis qui accourait du fond du clos ; car pendant mon monologue, il était descendu de son arbre, afin de poursuivre une longue demoiselle bleue : je l'appelai ; il arriva près de moi avec ce charmant, *Qu'est-ce que tu veux, père ?* qui vous touche on ne sait pourquoi, et dans ce désordre un peu sauvage qui sied si bien à l'enfance. Il était haletant, la chemise entr'ouverte, les jambes trempées de rosée jusqu'aux genoux, les cheveux épars, collés sur le front, et légèrement frisés par la sueur. Il portait dans son chapeau des genêts, des insectes, et toutes ces mille herbes des bois, si élégantes dans leur port, et dont les têtes, chargées de graines, tremblent comme l'avoine au seul souffle du vent. Selon la coutume des enfants, il n'attendit pas une réponse à son : Qu'est-ce que tu veux, père ? et commença de m'étaler ses richesses.

— Combien as-tu là d'espèces de plantes ? lui dis-je.

— Je ne sais pas, père, peut-être cinquante.

— Y a-t-il dans le clos des plantes que tu n'aies pas prises ?

— Plus de cent, plus de mille, plus de cent mille.

— Différentes de celles-ci ?

— Toutes différentes, père ; aussi différentes qu'une cerise et un œillet.

— Un œillet, une cerise te paraissent donc bien dissemblables ?

— Je le crois bien, père, répondit-il avec ce sourire particulier aux enfants, et qui vous reproche de vous moquer d'eux.

— Tu ne vois entre eux aucun rapport ?

— Aucun, père.

— Et entre le chêne et le cactus ?

— Aucun non plus, puisque le cactus n'a pas de feuilles.

— Que dirais-tu donc, enfant, si je t'apprenais que cet œillet et une cerise, que le cactus et le chêne, que les mille herbes que tu as cueillies, et les cent mille toutes différentes que tu as laissées, que tous les arbres, tous les fruits, toutes les fleurs si variées de ce jardin sont tous composés des mêmes substances ?

— C'est impossible, père !

— Que dirais-tu si j'ajoutais que non seulement tous les produits de cet enclos, mais que tous ceux de tous les jardins environnants, que dis-je ? de tous les jardins de cette province jusqu'à Paris; bien plus, de toutes les plaines, de tous les bois, de toutes les montagnes de la France, de l'Europe, du monde, les palmiers de l'Asie comme les sapins de la Norvége, les fleurs des Alpes comme les lianes des forêts vierges des terres inconnues, ne sont qu'un assemblage de ces mêmes substances !

— Quelles sont-elles ?

— Que le nombre de ces substances est presque incroyable !

— Incroyable par son immensité ?

— Incroyable par sa petitesse.

— De combien est-il ?

— De trois.

— Trois substances pour produire tout ce qui croît sur la terre ! dit l'enfant avec un étonnement mêlé d'une sorte de crainte. Quelles sont-elles donc ?

— Trois corps simples : deux gaz et du charbon.

— Du charbon comme celui que l'on voit dans ce feu ?

— Oui.

— Deux gaz comme l'air ?

— Oui.

— Comment l'air, reprit-il en multipliant ses questions, peut-il former des corps aussi durs que l'est le bois ? Comment des gaz peuvent-ils faire des fruits, des feuilles ? Comment le charbon, qui est noir, peut-il devenir une rose ? Qu'est-ce que des corps simples ? Qu'est-ce que... ?

— Arrête-toi. Répondre à tes questions serait t'expliquer la formation du monde.

— Explique-la-moi.

— L'essayer est tout ce que je puis ; encore ne sais-je comment t'en donner une idée claire et simple. Voyons, cherchons un terme de comparaison dans cette chambre ; peut-être sa construction nous expliquera-t-elle celle de l'univers.

— J'écoute, père.

— Regarde cette muraille ; avec quels matériaux est-elle construite ? avec des pierres mises à côté et au-dessus les unes des autres, et retenues ensemble par un ciment.

— Oui, père.

— Eh bien ! tous les objets du monde sont formés ainsi d'un assemblage de petits corps appelés molécules et tenus en équilibre les uns vis-à-vis des autres par une certaine force invisible qui leur sert de lien ; ce lien est souple pour ainsi dire, il s'étend ou se resserre selon les conditions où se trouvent les corps ; les molécules par conséquent se rapprochent ou s'écartent, et de là vient, ainsi que je te l'expliquerai tout-à-l'heure, que les objets sont ou liquides comme l'eau, ou gazeux comme l'air, ou solides comme le bois. Ce n'est pas tout : de même que tu vois des murailles formées tout entières d'une seule espèce de pierres, de moellons, par exemple, et d'autres, au contraire, qui sont construites partie en pierres de taille, partie en moellons, partie en briques, de même parmi les objets dont l'univers est composé, les uns se forment d'un mélange de plusieurs molécules différentes, les autres d'une seule espèce de molécules ; ce sont ces derniers qui s'appellent *corps simples* ou *éléments ;* corps simples, parce qu'on ne peut les décomposer ; éléments, parce qu'ils servent à former tous les autres corps.

— Je croyais que le nom d'éléments appartenait à l'air, au feu, à l'eau et à la terre.

— Telle était, en effet, autrefois l'application de ce mot, parce qu'on regardait alors ces quatre corps comme les substances constitutives et indécomposables de l'univers, et qu'ils représentaient les quatre états principaux où se trouvent toutes choses. La terre représentait ce qui est solide ; l'eau, ce qui est liquide ; l'air, ce qui est gazeux, et le feu, ce qui est chaud. Mais c'était prendre les conditions accidentelles et variables des corps par les corps eux-mêmes ; la science a reconnu depuis qu'aucun de ces éléments n'était élémentaire ; l'un d'eux, le feu, n'est pas même un corps, il n'existe que comme effet de la combinaison des corps ; et quant aux propriétés dont les trois autres étaient les représentants, elles leur appartiennent si peu en réalité que le même corps peut être alternativement liquide, solide et gazeux.

— Je ne comprends pas, père.

— L'eau t'en offre un exemple. S'il survient un grand froid, l'eau se condense en glace ; c'est un corps solide, c'est-à-dire dont les molécules sont beaucoup plus rapprochées. Fais chauffer cette glace, le lien qui unit ces molécules devient lâche, flottant, les molécules s'éloignent et

forment ce corps flasque et liquide appelé l'eau ; fais bouillir cette eau, les molécules se séparent plus encore, et l'eau se dissipe en vapeur, c'est-à-dire en gaz.

Tu le vois donc, la qualité d'élémentaire ne tient en rien à l'aspect que nous offre telle ou telle substance, et nous dirons : les éléments sont les corps indécomposables ou simples, et les corps simples sont les matériaux de l'univers. Cependant ces matériaux varient sans cesse dans leur combinaison, dans leur disposition, dans leurs conditions ; de là les mille figures diverses des ouvrages de la nature, des plantes, par exemple, au fond desquelles tu ne retrouves cependant que trois éléments ; c'est ainsi que les moellons, la brique et le ciment, qui constituent cette pauvre muraille, s'élancent en clochers élégants, s'étalent en palais magnifiques, et suffisent à construire le Louvre, Notre-Dame, les Invalides, tout comme notre petit logement.

Mais allons plus avant ; laissons la muraille qui nous a servi d'exemple, considérons cette chambre elle-même avec tous les objets qui la remplissent, et nomme-les-moi tous sans en excepter un, même le plus petit, même cette plume, même ce grain de poudre.

— Mais, père, je n'aurais pas cessé de parler dans deux heures si je te faisais cette énumération.

— Je le crois, enfant ; supposons donc qu'elle est faite, et dis-moi combien il a fallu de corps simples pour constituer ces mille objets différents que tu nommerais à peine en deux heures.

— Je suis sûr qu'il en faut très peu, dit l'enfant en souriant.

— Combien ?

— Pas plus de deux cents peut-être.

— Il n'en faut pas quinze.

— Pas quinze !

— Encore devons-nous compter dans ce nombre, et parmi les plus employés, ces trois corps simples que tu connais déjà.

— Les deux gaz et le charbon qui sont les éléments des plantes.

— Oui. Maintenant ôte le charbon, tu as les éléments de l'eau : remplace un de ces gaz par un autre nommé azote, tu as les éléments de l'air ; unis ensemble ces trois gaz et ce charbon, et tu possèdes les substances constitutives de tous les êtres vivants et de toutes les parties de ces êtres, de ce chien et de cette étoffe de laine, de l'insecte qui bourdonne à ton oreille, et du maroquin qui recouvre ce livre où tu lis, de l'éléphant et de la baleine, du mollusque et de l'homme.

— Comment ! l'homme ne diffère des plantes que par un gaz de plus ?

— Non pas l'homme, mais les éléments du corps de l'homme. Ces immenses différences apparentes, qui font la variété des êtres, ne tiennent qu'à des différences de doses dans la combinaison des substances simples. Ce bois dur et solide n'est guère formé d'autres matières que ce délicat tissu de dentelle, et cette dentelle livre à l'analyse les mêmes éléments que ce papier qui l'enveloppe. Te demander quinze corps pour former cette chambre, c'était donc te demander trop encore, et tu me croiras sans peine quand tu sauras que tout l'univers, c'est-à-dire la terre, la mer et le ciel, les êtres et les choses, peuvent se ramener réellement à une vingtaine de corps (les autres ne sont que des curiosités de chimiste) ; encore est-ce l'imperfection de nos instruments et la faiblesse de notre science qui arrêtent ainsi à ce chiffre cette réduction progressive. Plus l'homme pénètre dans les secrets de la nature, plus il démêle que c'est faire une sorte d'insulte à la puissance de Dieu que de supposer à ses mains créatrices le besoin de tant d'éléments de composition. Tout l'effort des savants modernes tend à diminuer encore ce petit nombre de corps simples qui t'effraie déjà par sa petitesse ; l'examen philosophique d'une pierre étrange, appelée dolomie, permet de penser que parmi les métaux, trois ou quatre au moins ne sont qu'un seul et même métal dans des états différents, et notre imagination peut, sans être trop téméraire, se représenter un jour où le génie de l'homme, ayant pénétré au cœur même du mystère de la création, ne verrait plus dans la nature qu'un corps unique à mille faces ; Dieu aurait construit le monde avec un seul élément !

Je m'arrêtai à ces mots pour interroger le visage de mon fils ; ses yeux s'étaient abaissés peu à peu : les fleurs qu'il me montrait quelques secondes auparavant avec tant d'enthousiasme, tombaient une à une de ses mains distraites ; il pensait pour la première fois. Ce n'était, en effet, rien moins qu'une révolution que ce qui se passait dans son âme. Tout à-coup, derrière le monde des sens, venait de lui apparaître le monde de l'esprit, et dans ce jeune cœur tout ouvert encore aux séductions de la diversité et à l'enchantement des apparences, j'avais jeté cette grande et sévère idée qui fait la gloire du Buffon de notre âge, l'unité de composition de l'univers. Son silence me plut ; j'y voyais la preuve qu'il sentait le coup qui lui était porté, et je l'abandonnai à ses premières réflexions, bien résolu de lui laisser la peine et l'avantage de digérer seul ces vérités nouvelles.

Le lendemain matin, étant encore dans une chambre à coucher, je l'entendis dans notre cabinet d'étude causer avec un enfant du village que je lui ai choisi pour compagnon de jeux. Ma fenêtre se trouvait juste en face de la leur ; j'écoutai. Les enfants aiment à enseigner ; ne les accusez pas pourtant de pédantisme : la vanité a sans doute sa part dans cette ardeur professorale ; mais c'est plus encore chez eux un débordement de trop plein, et surtout cette instinctive et providentielle charité de l'esprit qui les excite à partager avec ceux qu'ils aiment, la vérité qu'ils ont apprise comme le fruit qu'on leur a donné.

J'entendis donc bientôt, ainsi que je m'y attendais, les mots de gaz et de corps simples, interrompus par les réflexions du petit paysan. Je m'avançai derrière mes persiennes, mais de façon à n'être pas vu : ce qu'il y a de plus funeste aux enfants, et ce dont ils s'aperçoivent le plus vite, c'est qu'on les regarde. Mon fils, un verre d'eau à la main, était animé, l'œil brillant, la parole impérieuse : le petit paysan avait cette physionomie tantôt méfiante, tantôt indifférente, qui est particulière aux gens de campagne quand un monsieur de la ville leur raconte quelque merveille qu'ils ignorent : douteur ou distrait, leur visage dit toujours : Je n'y crois pas.

— Oui, cette eau est composée de deux gaz !

— Qu'est-ce que ça, des gaz ?

— C'est de l'air.

— Ah !

— Tu vois bien l'œillet qui est dans ce verre et la cerise qui pend là-bas à cet arbre ; c'est la même chose.

— Ça ne se peut pas ; ça n'a pas le même goût.

— Je te dis que c'est la même chose ; père me l'a dit.

— Ah !

— Une vache et une couleuvre, un oiseau et un poisson, c'est la même chose.

— Pourquoi alors une couleuvre n'a-t-elle pas de lait, et une vache ne vole-t-elle pas ?

— N'importe, c'est toujours la même chose ; père me l'a dit.

— Ah ! fit le petit paysan avec sa voix indifférente.

Et ils sortirent de la chambre, mon fils continuant à professer avec l'ardeur d'un néophyte, moi démêlant déjà un commencement d'erreur qui venait se mêler en lui à la vérité, car il semblait prendre pour une même chose deux choses composées des mêmes éléments, ce qui est fort différent ; mais le mal était facile à réparer, et je ne me pressai point. Pendant trois ou quatre jours, l'ardeur et le mouvement d'esprit de cet enfant furent presque incroyables ; il ne tarissait pas de questions, d'observations ; il venait me trouver pour me soumettre ses doutes : il allait chercher son

petit camarade pour lui dire mes réponses, et s'éclaircir à lui-même ses propres idées en les racontant ; un verre à demi plein d'eau où l'on verse un vin gazeux n'est pas plus pétillant, plus bouillonnant, plus tumultueux...

« C'est bien, me disais-je, le travail se fait, la vérité l'enivre encore, mais bientôt elle le nourrira, et après cette première ébullition orageuse l'âme s'apaisera, et les féconds principes de l'unité y apparaîtront stables et debout comme autant de solides poteaux où viendront s'amarrer toutes les autres connaissances. »

Le tumulte s'apaisa en effet, mais pour faire place à un phénomène étrange : l'enfant devint bientôt rêveur, triste, comme accablé ; ce n'était point l'abattement de l'ennui ou la prostration de la fatigue ; il semblait tourmenté par une préoccupation confuse. Je le vis une fois, dans ma chambre, prendre une magnifique fleur de géranium qu'il aimait beaucoup et un vilain souci, les brûler tous les deux à part, et en examiner attentivement les cendres... Que se passait-il en lui ? Cette tristesse était-elle un effet de mes leçons ? Je m'en inquiétai ; j'allai l'interroger.

— Est-ce que tu es souffrant, mon cher fils ?

— Non, père.

— Tu ne me sembles plus aussi gai.

— C'est vrai.

— Qu'as-tu donc ?

— Je ne sais pas.

— Voyons, je vais te rendre heureux. J'ai fait venir hier quatre de ces beaux géraniums que tu aimes tant... Viens les voir.

— Je le veux bien.

— Tu me réponds avec indifférence, tu sembles me suivre sans plaisir ; est-ce que tu n'aimes plus les géraniums ?

— Je les aime moins.

— Depuis quand ?

— Depuis que j'ai vu qu'ils produisaient les mêmes cendres que ces vilaines scorsonères.

— Et cela t'attriste ?

— Oui, père.

— Pourquoi ?

— Je ne sais pas.

Il ne le savait pas, en effet. Qui de nous ne s'est pas arrêté quelquefois avec compassion devant un petit enfant d'un an, incapable encore de parler, et pleurant avec des gestes de supplication. On lui offre tous les objets qui l'environnent : Veux-tu ce jouet ? Est-ce ce fruit que tu désires ? Pour toute réponse, il pleure plus fort, et son chagrin s'augmente de son impuissance à le faire comprendre. Comment l'apaiser ? On en désespère, quand sa mère arrive, le regarde, et en un instant devine le sens de ces cris inintelligibles pour tous. Or, sachons-le, l'enfant est muet pour bien des pensées longtemps encore après qu'il se sert de la parole ; ses sentiments ne connaissent pas le chemin de ses lèvres ; vos questions les plus pressantes, vos demandes les plus sagaces n'obtiendront de lui, pendant plusieurs années, qu'un *Je ne sais pas* aussi sincère et aussi douloureux que le cri de l'enfant au berceau. A vous de deviner ce qu'il ne sait pas dire ; et pour cela, imitez la mère, écoutez-le avec le cœur.

Les quelques mots échangés entre mon fils et moi m'avaient mis sur la trace du mal ; j'achevai de m'éclairer en l'observant, et, je dois en faire l'aveu, je fus effrayé, je frémis. Qu'avait-il donc ?

La fin à la prochaine livraison.

MAIRAN.

Jean-Jacques Dortous de Mairan était né en 1678, à Béziers. En 1718 il fut reçu membre de l'Académie des sciences, où il remplaça Fontenelle, en 1740, dans la charge de secrétaire. Reçu membre de l'Académie française en 1743, il mourut le 20 février 1771, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Ses principaux écrits scientifiques sont : un Traité physique et historique de l'aurore boréale ; une Dissertation sur la glace ; des Mémoires sur les forces motrices, sur la réflexion des corps, sur la rotation de la lune, etc. En philosophie, il était disciple de Descartes. Il lui resta fidèle au milieu de la réaction qui se déclara contre ce grand génie à la suite des découvertes newtoniennes, et dont Maupertuis avait donné le premier signal. On trouve dans la Correspondance de Grimm quelques pages intéressantes sur cet homme d'un caractère estimable, et qui a honoré les sciences et les lettres. Il avait, dit l'auteur, « l'esprit sage, la tête bien faite, une grande égalité d'humeur, beaucoup de modération dans les passions, ou plutôt point de passions, assez de sentiment pour mériter l'estime de ceux qui vivaient avec lui dans les mêmes sociétés, et pour contracter de ces liaisons d'égards et de politesse qui lui suffisaient. » On insinue qu'il était égoïste, ou tout au moins peu susceptible d'une véritable amitié ; mais on ne voit pas que ce reproche ait reposé sur une opinion générale ou sur des faits positifs. Dans leur chaleureux et fougueux enthousiasme, Grimm et son célèbre collaborateur étaient trop prompts à considérer comme privés de sensibilité tous ceux qui n'embrassaient point leurs opinions avec ardeur. Par ses traditions, Mairan appartenait surtout au dix-septième siècle.



(Mairan. — D'après un dessin de Carmontelle.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

BARTOLOMEO PINELLI.



(Les Laveuses italiennes. — D'après Pinelli.)

Ceux qui ont visité Rome avant l'année 1835 se souviennent peut-être d'y avoir rencontré, toujours suivi de son grand chien noir, Bartolomeo Pinelli, dessinateur et sculpteur original, qui, dans ses courses par les faubourgs et dans les campagnes qui environnent la ville éternelle, se plaisait à prendre la nature romaine sur le fait, et à la reproduire telle quelle, belle ou laide, mais vraie, par ses eaux fortes et ses terres cuites.

Bartolomeo Pinelli était né à Rome, le 20 novembre 1781, de Giovanni-Battista Pinelli et de Francesca Gianfarani. Son père faisait des figurines en terre pour un faïencier : c'était un sculpteur du dernier ordre (*di bassa mano*). Il vit avec plaisir son fils encore enfant montrer un goût très vif pour le dessin, et il le fit étudier à l'Académie de Saint-Luc. Pinelli n'avait pas neuf ans, lorsqu'il fut interrompu dans ses premières études par la nécessité de suivre son père à Bologne, où la rigueur de quelques créanciers le contraignit de se réfugier. Le jeune Pinelli y demeura sept ans, et, grâce aux secours du prince Lambertini, neveu de Benoît XIV, il put y continuer ses études de manière à remporter le premier prix de peinture au concours solennel de l'Académie de Bologne, à l'âge de quinze ans. Peu après, Pinelli quitta Bologne, et rentra à Rome pour n'en plus sortir.

Sans protecteur, presque sans moyens d'existence, il recommença avec courage à fréquenter l'Académie, et fit de rapides progrès dans l'art de grouper les figures, grâce à l'étude approfondie et passionnée de Raphaël et de Michel-Ange. La statuaire eut part aussi à ses travaux; et tels furent ses succès dans les deux branches, qu'il remporta la même année le grand prix de peinture et celui de sculpture. Ces grands prix étaient alors peu de chose, pécuniairement parlant. Pressé par le besoin, le jeune homme était souvent obligé de manquer l'école pour faire quelque dessin au crayon ou à la plume qu'il vendait ensuite à vil prix dans les cafés. Il croqua de cette façon, à la plume, quelques faits historiques d'une si vive manière et avec tant de vigueur, que ces premiers essais suffirent à lui attirer la renommée. Ce succès l'éloigna tout-à-fait de l'Académie, où il ne rencontrait que de rigoureux censeurs, tandis qu'il était ailleurs choyé et encouragé par d'aimables et spirituels amateurs. Il copia pour eux, avec une incomparable vivacité, en dessins de moyenne grandeur, quelques uns des plus beaux tableaux de l'Albane. Le nombre de dessins qu'il a faits ainsi pour le premier étranger venu qui lui en demandait est incalculable. Telle était sa facilité et sa sûreté de main en ce genre que, sur quelque sujet que ce fût, il composait et dessinait impromptu, sans presque détacher du papier le crayon ou la plume. Un tableau de maître lui plaisait-il, il le rendait à grands traits en quelques minutes. Hommes, femmes, enfants, tout ce qui passait devant lui, il le *croquait*, il en reproduisait les lignes et le côté pittoresques. Il s'arrêtait d'ordinaire à ces premiers linéaments, à ce premier jet de l'imitation; mais la vigueur et la netteté de sa touche étaient incomparables. Il marqua ses débuts dans cette libre carrière par une collection de costumes, tant anciens que modernes, la plupart scrupuleusement pris sur ce qu'il voyait tous les jours; ouvrage ingénieux, plein d'esprit et d'une vérité caractéristique, qui a été copié, imité et répandu dans toute l'Europe. Vers ce temps, il peignit aussi à l'aquarelle quelques petits tableaux. Keisermann, peintre allemand, les vit, les loua, en fut émerveillé; le jeune auteur devint l'ami de Keisermann au point de loger et de faire ménage commun avec lui. Ce fut pendant le cours de cette intimité que Pinelli peignit le plus à l'aquarelle et à l'huile. Les deux amis étaient cependant presque toujours en course hors de Rome, parcourant ensemble, un Virgile à la main, la scène des six derniers livres de l'Énéide. Pinelli fit dans cette période un assez grand nombre de paysages et de vues d'une exactitude à ne rien laisser à désirer, prises pour la plupart dans les délicieux environs de Tivoli. En 1809 il quitta Keisermann : le bon Allemand entendait mal la plaisanterie, et Pinelli l'avait, disait-il, offensé, comme Dantan offense de nos jours ses meilleurs amis, en faisant leur charge. Pinelli n'avait pas même fait directement la charge

de Keisermann; mais il gravait alors à l'eau forte ces espèces de caricatures populaires qui, sous le nom de *Caratteristi* ou *Buffi caricati*, forment une des plus notables parties de l'œuvre de notre artiste, et il avait donné la figure et un peu de l'air de Keisermann à un personnage comique d'un des meilleurs dessins de cette série. Les *Caratteristi* ou *Buffi caricati* avaient été enlevés et couraient le monde; le mal était irrémédiable. Keisermann s'éloigna pour toujours de son ami.

Du moment que Pinelli se fut abandonné au cours de ses inspirations, quelquefois un peu abruptes, mais toujours pleines de chaleur et de vie, rien ne l'arrêta plus dans son essor. Il publia coup sur coup des collections de dessins sur toute sorte de sujets. Les artistes et les amateurs y remarquèrent bien quelques incorrections et un faire trop heurté, mais en même temps une fermeté de main, un relief et un nerf dignes des plus grands éloges. Les illustrations d'un Virgile et d'un Dante, qu'il publia peu après, obtinrent le même succès. Mais ce qui le mit tout-à-fait hors de ligne et lui fit une réputation à lui, dans un genre nouveau quoique les modèles s'en trouvassent sous les yeux de tout le monde, ce furent ses costumes et ses scènes des habitants de la campagne et des faubourgs de Rome. Rien de plus vrai, de plus énergique et de plus vivant que ses *Trasteverini*, que ses *Ciociare*, que ses paysannes d'Anagni, de Monte-Circeo, de Spoleto, etc. Ce talent fougueux voulut être à la fois et fut en effet dessinateur, graveur, peintre et sculpteur; non sans doute à un degré sublime. Sa muse est la muse des Épîtres d'Horace, « muse pédestre. »

L'ingénieux artiste gravait surtout à merveille à l'eau forte, et l'on a de lui en ce genre des œuvres d'une touche pleine de vivacité, de force et d'éclat. Je citerai particulièrement les cinquante-deux planches in-quarto oblong qu'il publia en 1823 pour l'illustration de la seconde édition d'un poëme intitulé : « Il meo Patacca, poema giocoso nel linguag-» gio romanesco, di Giuseppe Berneri, etc. » C'est un poëme héroï-comique dans le genre de la *Secchia rapita* de Tassoni ou de l'*Hudibras* de Butler, ayant pour sujet les fêtes célébrées à Rome en réjouissance de la levée du siége de Vienne et de la défaite des Ottomans par Sobieski, qui envoya au pape Innocent XI l'étendard de Mahomet pris sur l'ennemi. C'est une chose assez remarquable que dans ce poëme, écrit en 1683 dans le langage du peuple de Rome, se retrouvent le langage, les traits de mœurs, et jusqu'aux moindres usages du peuple d'aujourd'hui.

Pinelli faisait en même temps force groupes en terre, très appréciés des connaisseurs. D'ordinaire, ces excellentes statuettes, d'un caractère de vérité qui captive, représentent des Romains, ou tout au moins des hommes et des femmes de la campagne romaine. Il exécuta un grand nombre de ces groupes dans sa première jeunesse, et un plus grand nombre encore dans les dernières années de sa vie. Quelques uns des plus remarquables sont maintenant à Paris dans divers cabinets d'amateurs; de ce nombre est le groupe si pittoresque, si animé des Joueurs de boule. Il faut citer encore le Berger des marais Pontins conduisant à cheval, comme au temps de Virgile, une lance à la main, son turbulent troupeau; et cette tragique scène, restée célèbre parmi les Trasteverini, dans laquelle un père est représenté furieux, un couteau à la main, arrachant son enfant à sa femme éperdue, et prêt à le frapper sous ses yeux. On peut juger par ces groupes combien Pinelli eût été sculpteur excellent et de premier ordre s'il se fût adonné tout entier à la statuaire.

La suite à une autre livraison.

Il n'y a pas d'autre moyen de se défendre contre la supériorité d'autrui que de l'aimer. GŒTHE.

VOYAGE SCIENTIFIQUE D'UN IGNORANT

AUTOUR DE SA CHAMBRE.

LES ÉLÉMENTS.

(Fin. — Voy. p. 285.)

Un homme célèbre a raconté que dans sa jeunesse, ayant voulu se livrer à l'étude de l'anatomie, ce travail lui inspira d'abord une curiosité pleine d'attrait; mais bientôt force lui fut de l'abandonner, il ne voyait plus que la mort dans la vie même. Se trouvait-il près d'une femme jeune et belle, soudain, par une manie fatale, sa pensée dépouillait ce frais visage de sa riche et printanière carnation; devant lui, ces yeux charmants s'éteignaient pour laisser à nu les muscles qui les font mouvoir; et à la place de cette riante créature il ne voyait plus qu'un squelette. Voilà le don funeste que j'avais fait à mon fils. Adieu les fraîches images de la vie! La belle nature s'était évanouie à ses yeux comme un château féerique, et au lieu du ciel, de la mer et des fleurs, il se trouvait face à face avec ces vingt-cinq corps inertes et morts. Que faire? Nul moyen de lui dire, comme après un récit de Perrault : Console-toi, c'est un conte. La vérité ne se peut rétracter : or, cette vérité, quelle influence allait-elle exercer sur son âme et sa vie? Comment prévoir les fruits amers que porterait ce désenchantement précoce? L'enfance couve ce qu'elle semble oublier, et vous voyez tout-à-coup chez le jeune homme se formuler en principe ou se produire en action une parole imprudente que vous avez laissé tomber dans le cœur de l'enfant. Soudain donc l'avenir me montra (l'angoisse a une logique implacable) mon fils désillusionné, analysant au lieu de sentir, homme de scalpel enfin : ma douleur fut vive : « Mon Dieu! m'écriai-je, faut-il donc que l'arbre de science soit toujours mortel aux hommes? Ne pourrait-il jamais goûter de ses fruits sans mordre dans la cendre et sans être exilé de l'Eden? » Mais bientôt, reprenant courage : « Ai-je fait mon devoir? me dis-je. Oui. La vérité peut-elle être un mal? Non. Connaître les lois qui régissent les choses et les êtres, n'est-ce pas se rapprocher de Dieu? Oui. Est-il possible qu'en se rapprochant de la source de toute grandeur, de toute beauté, de toute tendresse, l'âme se dessèche, et que l'esprit perde le sentiment de ce qui est beau et grand? Non, mille fois non! Rousseau aimait-il moins passionnément les fleurs parce qu'il connaissait les lois de la floraison? Voltaire, le plus sceptique des poëtes, n'a-t-il pas dû les seuls vers vraiment lyriques qui soient partis de son cœur au sublime commerce de Newton? Ne calomnions donc plus la science et la vérité : si leur flambeau a brûlé les yeux de cet enfant au lieu de les éclairer, la faute n'en est pas à la lumière, mais à la main qui l'a versée : à moi de reconstruire ce que j'ai détruit. »

La difficulté était de trouver un remède approprié à la faiblesse de l'enfant; la musique me vint en aide.

Mon fils est musicien : dès l'âge de cinq ans, je lui ai mis les mains sur le piano; car la musique me paraît éminemment propre à faire passer dans l'âme des enfants les premières images du beau; elle est l'art des sensations comme l'enfance en est l'âge.

J'appelai donc mon fils. Le dieu de l'élégance et de la grâce, Mozart, a écrit, sur un vieil air assez plat : *Ah! vous dirai-je, maman*, une suite de douze variations qui sont des chefs-d'œuvre de délicatesse et de caprice : — Joue-moi cet air varié, dis-je à mon fils... Le thème ne parut nullement le toucher; mais dès les premières variations, c'est-à-dire dès que Mozart parut, ses doigts s'animèrent, et il joua les douze morceaux d'une haleine, emporté comme malgré lui par le souffle du maître.

— Comment trouves-tu ces variations!

— Belles, père, bien belles.

— Aussi belles que le thème?

— Mille fois davantage.

—Ah ! Et as-tu remarqué le caractère différent de chacune des variations ? La première est timide et se tient tout à côté du chant; on dirait un petit oiseau qui essaie ses ailes sur le bord de son nid, et ne le quitte que pour y revenir bien vite.

Il sourit sans répondre, comme font souvent les enfants quand une parole leur agrée.

— La seconde a plus d'indépendance; on commence à oublier l'air pour ne penser qu'à Mozart. Dans la troisième, il règne seul; c'est une œuvre nouvelle et puissante.

— Et la cinquième, père, comme elle est triste ! et la septième, comme elle est gaie !

— Tu as raison, enfant. Mais, j'y pense : Elle est gaie ! elle est triste ! Comment donc des expressions et des créations si différentes peuvent-elles sortir du même thème ?

— Je ne sais pas, père ; mais il me semble que c'est parce que Mozart est bien grand.

— N'importe, c'est fort étrange; car enfin ce thème et ces variations sont une même chose.

— Non, père.

— Si, mon enfant. Je dirai même plus : les sept notes de la gamme et toute la musique de Mozart et de Beethowen, c'est la même chose.

— Oh ! père !

— Quelle différence y trouves-tu ?

— Une très grande. C'est avec la gamme qu'on fait la musique, mais elle n'est pas la musique même. Il y a la même différence qu'entre un noyau de prune et un prunier.

— Soit; mais alors tu m'as trompé avant-hier, car je ne puis pas répéter ce que je t'ai entendu dire.

— A moi, père ?

— Ne soutenais-tu pas à ton petit camarade qu'un œillet et une cerise ne font qu'un ?

— C'est toi qui l'avais dit, père.

— Nullement; je t'avais dit qu'ils étaient formés d'éléments pareils, ce qui est fort différent.

— Ah ! je comprends, s'écria l'enfant avec vivacité; les éléments sont le thème; les fleurs, les fruits et les plantes sont les variations...

Je dissimulai ma joie à cette réponse, et je repris :

— Puisque Mozart t'aide si bien à comprendre tes erreurs scientifiques, ne le quittons pas encore. L'air de ces variations ne te plaît guère, n'est-ce pas ?

— Non, père.

— Et admires-tu moins Mozart pour avoir tiré ces douze petits chefs-d'œuvre d'une aussi pauvre mélodie ?

— Au contraire, père. Une chose belle faite avec une qui ne l'est pas doit inspirer plus d'admiration.

— Ah ! Et ces variations elles-mêmes t'enthousiasment-elles mieux parce que tu les sais sorties d'un air médiocre, et que tu les retrouves en elles ?

— Au contraire encore, père; et même, je ne sais comment t'expliquer ce que j'ai senti; mais à mesure que je jouais ces variations, je me réconciliais avec le thème; elles lui prêtaient un peu de leur beauté, et au lieu de le retrouver en elles, comme tu dis, c'est elles que je retrouvais en lui...

Je restai quelques secondes sans lui répondre; puis, avec une émotion involontaire :

— Ingrat enfant ! pourquoi donc avoir regardé si tristement brûler ton géranium ? Pourquoi ce désenchantement à la vue des plantes que tu aimais ? Tu retrouves ces variations jusque dans le chant d'où elles sont sorties, et tu ne vois que la cendre dans la fleur, au lieu de voir la fleur dans la cendre même ! Si tu t'émerveilles qu'un artiste ait su tirer quelques créations harmonieuses d'un thème vulgaire, quel enthousiasme ne devrait donc pas te saisir à la pensée de celui à qui quelques corps inertes et invisibles suffisent pour créer le magnifique univers !...

— C'est vrai, père, dit l'enfant en s'animant.

— Qui, avec quelques substances, habille toute la surface de la terre, nourrit l'homme, l'ombrage, le désaltère, peuple chaque continent, chaque pays, chaque jardin, de parures différentes et charmantes !...

— C'est vrai ! c'est vrai !

— Il est de faux savants, c'est-à-dire des savants sans cœur, qui, parce qu'ils ont vu la rose devenir noire en se consumant, et la pêche se réduire en cendres, disent que les fleurs sont du charbon et les fruits de la poussière. Aveugles et impies ! Ils ne comprennent donc pas ce que tu comprenais, toi, dans l'œuvre de Mozart, que c'est la cendre et le charbon qui s'embellissent, et non pas la rose qui se dépare !

— Continue, père !

— La vraie science ne s'arrête pas à la contemplation des corps inertes; c'est là proprement la science de la mort, et, elle, elle est la science de la vie : la vraie science admire, car elle embrasse à la fois dans son regard la matière, l'œuvre et l'ouvrier; la vraie science aime, car elle savoure tout ensemble dans la rose et ce qu'elle est et le peu dont elle est sortie, comme on apprécie davantage un grand homme dont l'origine est obscure et le père inconnu; la vraie science s'émeut, car elle ne regarde pas la nature à travers les petites bouteilles du chimiste, mais elle la suit et la contemple dans son inépuisable et incessante activité : s'émerveillant à la vue de ces créations éternelles d'êtres nouveaux, de ces corps solides qui s'évanouissent en gaz, de ces gaz qui se condensent en corps solides, de ces élégants mariages de substances qui transfigurent sans cesse tout l'univers, elle s'élève à des extases où la poésie même n'atteint qu'à peine : la poésie sent le créateur dans la création; la vraie science le sent et le voit. Que ces astres immenses qui roulent sur nos têtes soient soumis à des lois immuables, on ne s'en étonne pas; car il semble que leur grandeur méritait de tels règlements, et que leur auteur ne pouvait pas faire moins pour des créations aussi magnifiques; mais lorsque descendant à l'étude des moindres corps on reconnaît ces lois dans le plus petit objet de cette chambre comme dans Jupiter, quand on voit les molécules de cette tige de rose décrire les unes autour des autres des courbes aussi régulières que ces constellations qui sont pour nous l'infini, alors la personne de Dieu nous apparaît avec tant d'évidence que notre âme éclate de gratitude, et qu'un hymne d'enthousiasme s'échappe de nos lèvres. Voilà comment la vraie science est la vraie poésie, voilà comment elle nous apprend à chérir et à bénir; que dis-je ? elle nous enseigne même la pratique du bien, et nous aide, si nous l'écoutons avec la conscience comme avec l'esprit, nous aide à devenir meilleurs.

— Comment cela, père ? Cite-moi des exemples.

— Un homme est violent, orgueilleux ? un maître élève un enfant paresseux ou faible d'esprit ? qui empêche souvent le premier de se corriger, et le second de corriger son disciple ? La pensée qu'il faudrait pour cela un renouvellement de l'âme tout entière. Précepteur de peu de foi, homme de peu de courage, regardez cette chambre, et elle vous apprendra, vous, à ne pas désespérer de votre élève, vous, à ne pas désespérer de vous-même.

— Par quel moyen ?

— En vous montrant qu'il n'y a souvent qu'un pas d'une qualité à un défaut. Trouves-tu une grande différence entre ce morceau de sucre et du vinaigre ?

— Ah ! oui, père.

— Et tu en découvres peut-être une plus grande encore entre cette essence de rose et le gaz infect qui éclaire notre escalier ?

— Sans doute. Hé bien ?

— Eh bien, toute la différence consiste en ce qu'il y a un peu moins de charbon dans le sucre que dans le vinaigre, et un peu plus dans le gaz que dans l'essence de roses.

— Vraiment ?

— Vraiment. Or, ce fait ne nous rappelle-t-il pas que souvent il suffit d'enlever un atome au défaut d'un enfant pour le changer en qualité ?

— C'est très joli ; cite-moi d'autres exemples.

— Il est un métal terrible qu'on appelle le sodium. Contrairement à la plupart des corps, il s'enflamme dans l'eau au lieu de s'y éteindre ; à peine quelques gouttes de liquide l'ont-elles touché, soudain il éclate, il brûle ; si tu en plaçais un fragment sur tes lèvres, la seule humidité de ta salive suffirait à le faire partir comme une fusée : eh bien, unis ce sodium à un autre corps très funeste aussi pour l'homme, le chlore, et de la combinaison de ces deux ennemis sortira une substance bienfaisante.

— Laquelle, père ?

— Que non seulement tes lèvres pourront toucher sans péril, mais que tu mettras dans ta bouche pour te nourrir.

— Quelle est-elle ?

— Le sel.

— Le sel est un mélange de sodium et de chlore ?

— Tu l'as dit. N'est-ce pas ainsi que plus d'une fois deux défauts convenablement combinés produisent une qualité ? Le courage n'est souvent que de l'amour-propre uni avec un atome d'imprudence ; l'émulation sort de l'envie et de l'orgueil mêlés ensemble. Quoi de plus propre qu'une pareille réflexion à nous rendre moins vains de nos qualités, puisqu'elles tiennent de si près à des défauts, et plus courageux contre nos imperfections, puisqu'un si petit intervalle les sépare peut-être d'une vertu ? Il y a tout un système d'éducation dans l'application heureuse des défauts et dans leur combinaison. Tu le vois, enfant, l'homme peut aujourd'hui planter hardiment dans son jardin cet arbre de la science qui jadis a coûté le paradis à l'humanité ; ses fruits le nourriront au lieu de l'empoisonner ; car ces fruits sont l'espérance, l'indulgence, et surtout le sentiment de la puissance du créateur et de la magnificence de la création.

HISTOIRE DE LA LITHOGRAPHIE.

§ 1. — Invention de la lithographie. — L'astrolabe de 1580. — L'abbé Schmidt et Aloys Senefelder.

Il existe près de Munich, au village de Solenhofen, des carrières d'une pierre calcaire dont le grain est fin et serré comme celui du marbre, dont la couleur est ordinairement d'un ton jaunâtre, et se divisant très facilement par tranches plates, bien planes ; qualité qui la rend on ne peut plus convenable pour faire des dalles : aussi s'en sert-on de temps immémorial pour cet usage dans le pays, et même beaucoup plus loin, puisqu'un grand nombre de maisons et de mosquées dans l'Orient sont, dit-on, pavées de pierres de Solenhofen.

La nature chimique de cette pierre, qui est un composé de carbonate de chaux, de silice, d'alumine et d'oxide de fer (1), la rend également pénétrable aux corps gras, à l'eau et aux acides, dont quelques uns, tels que l'acide nitrique et l'acide hydrochlorique, l'attaquent vivement et la décomposent ; mais ces agents, n'agissant pas de la même manière sur les corps gras, comme nous le dirons plus tard, il en résulte que, si l'on couvre de graisse une partie de la pierre, cette partie se trouvera protégée contre leur action corrosive. Ces propriétés, connues déjà au seizième siècle, donnèrent l'idée de la mettre à profit pour exécuter des dessins de faible relief, en faisant mordre, à peu près à la manière de nos graveurs à l'eau-forte (2), tout ce qui devait former creux. On voit à Munich plusieurs pierres travaillées par ce procédé à diverses époques, notamment un astrolabe portant la date de 1580, exposé au musée de l'École gratuite de Dessin.



(Aloys Senefelder, l'un des inventeurs de la lithographie. — Statue par Maindron, exposée au salon de 1846, et placée dans l'imprimerie lithographique de M. Lemercier.)

Vers la fin du siècle dernier, un ecclésiastique de cette ville, l'abbé Schmidt, professeur à l'École des Cadets, entreprit de faire par ce moyen des planches de botanique à l'usage de ses élèves. Il est facile de reconnaître que ces planches ne différaient de la gravure sur bois que par la matière et des procédés d'exécution plus faciles, plus à la portée de tout dessinateur, mais que les résultats devaient être tout-à-fait identiques. Ce n'était pas encore la lithographie comme nous la comprenons aujourd'hui.

(1) La proportion du carbonate de chaux est de 92,22 parties sur 100.

(2) Pour graver à l'eau-forte, on commence par couvrir la planche de cuivre ou d'acier d'un vernis inattaquable par l'acide, mais qui cède facilement à la pointe d'acier, et d'ivoire ou d'agate, avec laquelle on trace le dessin. Le métal se trouvant ainsi à découvert partout où la pointe a passé, on répand alors dessus une eau-forte composée qui creuse toutes les parties où le métal est resté nu.

Dans le même temps végétait au théâtre un pauvre chanteur qui, pensant se sentir au cœur quelques étincelles du feu poétique, résolut de cumuler avec ses modestes émoluments de choriste les bénéfices d'auteur dramatique. Il composa quelques pièces qui n'obtinrent pas un grand succès. Tout auteur mal accueilli est toujours disposé à protester devant la postérité, par la voie de l'impression, contre le mauvais goût de ses contemporains. Mais aucun éditeur ne voulant faire les frais de la publication des œuvres du pauvre Aloys Senefelder, et lui-même n'étant pas en état de suppléer à la mauvaise volonté des libraires, il prit le parti de se faire à la fois son propre éditeur et son propre imprimeur, à l'imitation de Franklin. Nouvelle difficulté : Senefelder n'était pas typographe comme l'auteur du *Bonhomme Richard;* il n'avait ni caractères ni presse à sa disposition, ni argent pour en acheter. Pour suppléer au premier et principal objet, il pensa à graver des lettres *en creux* sur un poinçon d'acier, dont il se servirait ensuite pour frapper des mots *en relief* sur le côté d'une lame de bois. Si Senefelder eût su graver, il recommençait tout simplement Faust et Guttemberg : son ignorance sur ce point le préserva de donner cette seconde édition de l'origine de l'imprimerie; mais il devait la produire sous une autre forme.

Après maint autre projet, maint autre essai, tout aussi peu praticables et promptement abandonnés, il se détermina à acheter de ses premiers fonds une planche de cuivre sur laquelle il graverait à l'eau-forte une ou plusieurs pages de son œuvre, qu'il tirerait au moyen d'une presse improvisée, et qu'il effacerait ensuite pour faire place à de nouvelles pages. Cela était on ne peut plus simple, point du tout nouveau et encore moins expéditif. Le pire de l'affaire était que Senefelder, aussi étranger à l'art d'écrire à rebours et de faire mordre une planche qu'à celui de graver des poinçons, se voyait obligé de commencer par en faire l'apprentissage, c'est-à-dire réduit à de nombreux essais dont chacun devait emporter nécessairement un peu de l'épaisseur de la planche qu'il n'était pas bien sûr de pouvoir remplacer lorsque les progrès de l'écrivain lui permettraient d'en faire un emploi sérieux. L'indigence de l'éditeur conspirait toujours contre la gloire de l'auteur.



(Vue intérieure d'une imprimerie lithographique, à Paris (1).)

Ces perplexités de la misère qui, pour l'ordinaire, tuent l'imagination, firent passer un trait lumineux dans l'esprit de Senefelder. Est-ce que cette pierre de Solenhofen, qu'il foule aux pieds tous les jours, dont le grain est si fin, le poli si doux, ne pourrait pas remplacer le cuivre pour ses essais? On peut effacer bien des fois sur la dalle la plus mince, et son remplacement n'est pas coûteux. Senefelder laisse donc reposer la planche de cuivre, et ne se doute pas, lorsqu'il lui substitue une modeste pierre de Solenhofen, que c'est une espèce de révolution qu'il prépare.

Rien, au reste, ne pouvait encore faire présager l'avenir artistique et industriel qui allait s'ouvrir. Senefelder faisait toujours ses essais d'écriture à rebours, se servant pour cela d'une plume d'acier au lieu de la pointe ou du burin du graveur, et couvrant par économie sa pierre d'une encre grasse et savonneuse au lieu de vernis. Or, un jour cette pierre repolie était toute blanche; c'était un de ces jours qui sont marqués en rouge dans le livre du destin; c'était aussi, ce qui est moins poétique, celui de la blanchisseuse de Senefelder. Celui-ci n'avait pas un morceau de papier blanc à sa disposition pour écrire la note du linge qu'on venait chercher; peut-être pas un kreutzer pour en acheter une feuille. Faute de mieux, il écrit la note avec son encre grasse sur le coin de sa pierre pour la recopier plus tard. Au moment de l'effacer, par une subite inspiration, il se demande si, par hasard, l'acide dont il se servait pour faire mordre le cuivre, et qui doit respecter son encre grasse aussi bien que le vernis à graver, n'aurait pas sur la substance de la pierre nue assez d'action pour donner aux caractères tracés par la plume un relief suffisant pour permettre d'en tirer des épreuves d'impression. Il ne s'était pas fait illusion. Les parties nues de la pierre, décomposées par l'acide, s'étaient

(1) Imprimerie lithographique de M. Lemercier.

abaissées de manière à laisser aux parties protégées par l'encre l'épaisseur d'une carte à jouer. Il ne s'agissait plus que de trouver le *moyen d'encrer*, sans produire des empâtements, ces caractères d'un si faible relief. Un tampon plat, substitué après une multitude d'essais infructueux aux balles dont se servaient les imprimeurs typographes, remplit assez bien la condition.

Voilà donc Senefelder parvenu, après de longs détours, tout juste aux premiers débuts de la typographie, c'est-à-dire un peu plus arriéré encore que quand il projetait de faire avec une règle des lignes qu'il suffisait de couper pour avoir des mots tout composés. Mais ce moyen était à sa portée; il ne demandait rien de plus. Au reste, si le point de départ se trouvait être absolument le même pour les deux arts, les deux routes qui y aboutissaient conduisaient à deux buts bien différents.

Senefelder s'était ainsi rencontré avec l'abbé Schmidt; mais le procédé inventé ou non par ce professeur était demeuré inerte entre ses mains. Senefelder, doué d'un esprit actif et entreprenant, aiguillonné par le désir de sa gloire d'auteur et par les besoins de l'indigence, accélérera les développements de son heureuse découverte, dont le profit, selon l'usage, ne devait pas être la récompense de l'inventeur. *La suite à une autre livraison.*

LES TROIS FILS DE GUILLAUME-LE-CONQUÉRANT.

Guillaume-le-Conquérant était un jour pensif et soucieux; il dit à ses conseillers : « Je voudrais savoir quelle sera la destinée de mes enfants après ma mort. » Les conseillers délibérèrent entre eux, et décidèrent de proposer une question à chacun des trois princes qui alors étaient encore presque des enfants. Le premier qui entra dans la chambre fut Robert. « Beau sire, lui dit un des conseillers, daignez nous répondre : Si Dieu vous avait fait oiseau, quel oiseau auriez-vous désiré être? » Robert répondit : « Un faucon! c'est l'oiseau qui ressemble le plus à un brave et vaillant chevalier. » Guillaume Rufus entra le second, et à la même question il répondit : « J'aurais voulu être aigle! c'est un oiseau fort et puissant; il est craint de tous les autres oiseaux, et ainsi il est leur roi. » Enfin, le plus jeune des trois fils, Henri, qui aimait l'instruction, et que l'on a surnommé pour cela Beauclerc, répondit « qu'il aurait aimé à être un étourneau, parce c'est un oiseau simple et bon, qui vit sans nuire à personne. » Les conseillers retournèrent aussitôt vers le roi et lui dirent : « Robert sera hardi et vaillant, et acquerra un grand nom; mais il finira par être vaincu, et il mourra en prison. Guillaume sera fort et puissant comme l'aigle; mais sa cruauté et sa violence le feront craindre et haïr, et il mènera une malheureuse vie, qui se terminera par une malheureuse mort. Quant à Henri, il sera sage et prudent, il sera pacifique, même lorsqu'on le forcera à la guerre; il se rendra maître de vastes terres, et il mourra en paix. » Guillaume-le-Conquérant se souvint de cette prédiction à son lit de mort; il légua la Normandie à Robert, l'Angleterre à Guillaume, et ses trésors sans terre à Henri, qui devint plus tard le roi des deux royaumes, et régna longtemps et heureusement.

Cette légende paraît avoir été imitée de la suivante, que l'on trouve dans un manuscrit latin du treizième siècle.

Un riche baron d'Angleterre, se voyant près de mourir, appela ses trois fils, et leur dit : « Quel est l'oiseau que chacun de vous préférerait être? » L'aîné répondit : « Je voudrais être faucon : c'est un noble oiseau qui vit de rapine. » Le second dit : « Je voudrais être étourneau, parce que c'est un oiseau qui aime à vivre en paix avec ses semblables. » Le plus jeune dit : « Et moi je voudrais être cygne, parce que le cygne a un grand col, et que si j'avais une pensée à dire, j'aurais le temps de réfléchir tandis que ma pensée irait de mon cœur jusqu'à ma bouche. » Le père, ayant entendu cela, dit à l'aîné de ses fils : « Je te donne mes propriétés qui sont en Angleterre, parce que c'est un pays de paix et de justice, et que tu ne pourras pas y voler avec impunité. » Il dit au second : « Puisque tu aimes la société, je te donne mes terres qui sont dans le pays de Galles : c'est une terre de discorde et de guerre, et tu pourras par ton esprit conciliant adoucir le caractère des habitants. » Et au plus jeune il dit : « Je ne te donne aucune terre; tu es prudent, et tu sauras acquérir assez de bien par ta prudence. » En effet, le plus jeune fils devint le chef de la justice, ce qui, dans ce temps-là, était en Angleterre la première dignité après celle de roi.

HISTOIRE DE DANIEL BOONE,

PIONNIER AMÉRICAIN DANS LE KENTUCKY.

(Fin.—Voy. p. 235.)

Aussitôt que le fort de Boonesborough fut terminé, notre héros s'empressa de transférer ses pénates dans l'Ouest. Il partit vers le milieu de juin 1775 pour retrouver sa famille sur les bords de la Clinch, où elle résidait alors. Trois autres familles s'étaient décidées à les accompagner; de sorte que la caravane comptait vingt-sept hommes en état de combattre et quatre femmes, les premières de race européenne qui mirent le pied dans les solitudes de l'Ouest. A partir de cette époque, le nombre des colons augmenta rapidement dans ces régions. Cependant, pour s'y établir, il ne fallait pas être doué d'un médiocre courage; car la guerre avec la Grande-Bretagne commençait alors, et il était clair que, dans ce conflit de haines, les Anglais appelleraient à leur aide la rage longtemps comprimée des Indiens. On devait donc s'attendre à toutes les horreurs d'une guerre implacable.

De jour en jour des rumeurs plus menaçantes se répandaient dans les chaumières. On sentait qu'une irruption de sauvages était imminente. Les *cabiners*, c'est-à-dire ces spéculateurs qui vont de solitude en solitude bâtir une cabane et semer un hamp afin d'acquérir sur les terres un droit de préemption, les colporteurs faméliques qui errent continuellement sur la frontière, et les chasseurs, commencèrent, durant l'hiver et le printemps de 1776, à marcher dans les bois avec des précautions inquiètes, et à se rapprocher des blockhaus. Dans les forteresses mêmes, les hommes, assis autour du feu, laissaient à leur portée leurs carabines soigneusement amorcées. De temps en temps des messagers accouraient en toute hâte dire qu'on avait vu vers le nord, vers le couchant, vers l'est, vers le midi, des partis indiens; et alors des brigades de hardis chasseurs prenaient leurs armes et quittaient l'abri de leur fort pour vérifier ce qu'il y avait de vrai dans ces nouvelles. Au milieu de cette agitation, un homme restait assis, en silence, raccommodant son surtout de chasse, réparant ses chaussures, ou fondant des balles pour sa carabine. Il paraissait ne s'occuper de rien autre chose, et cependant tous les yeux se dirigeaient vers lui. Durant le jour, les autres chasseurs sortaient par groupes pour faire des reconnaissances; lui continuait à travailler sans rien dire, jusqu'à ce que les sentiers de la forêt fussent enveloppés d'obscurité. Alors, comme une ombre silencieuse, il disparaissait.

« Bientôt, se disaient à voix basse ceux qui étaient demeurés autour du foyer, bientôt nous saurons quelque chose, car le vieux Daniel est dehors. »

Effectivement, avant l'aube du matin le taciturne éclaireur rentrait aussi soudainement qu'il était parti, et l'on apprenait de lui tout ce qu'il était possible de savoir.

Le printemps s'écoula, l'été vint, et les grandes forêts, parées de feuilles et de fleurs, conservaient encore leur calme majestueux; mais au mois de juillet la scène changea. Les Shawaneses franchirent l'Ohio; les Cherokees, le Cumber-

land, et chaque jour apporta le récit de quelque effroyable massacre. Alors les spéculateurs se trouvèrent heureux d'abandonner ces terres qu'ils avaient tant convoitées; si bien qu'avant le 20 juillet plus de trois cents émigrants, précipitant leurs pas vers l'Est, avaient cherché un refuge dans les stations des montagnes. La nouvelle de ces désertions, se répandant de poste en poste, suscitait de nouvelles fuites, et les forts mêmes conservaient à peine assez de bras pour les défendre.

Au milieu de cette panique, dans l'après-midi du 14 juillet, une fille de Daniel Boone, âgée de treize à quatorze ans, s'aventura sur le Kentucky, dans une petite barque, avec deux jeunes amies, à peine plus âgées qu'elle. Riant et plaisantant avec l'insouciance de la jeunesse, elles se disputaient les rames et faisaient follement tournoyer le frêle esquif. Deux ou trois chasseurs, nonchalamment couchés à l'ombre du fort, suivaient de l'œil les jeunes filles, et pensaient que tous ces jeux pourraient finir par un chavirement.

Après maintes évolutions, la barque, abandonnée à elle-même, dériva lentement vers les taillis épais qui couvraient le bord opposé. Tout-à-coup les jeunes filles remarquèrent, avec un étonnement mêlé de crainte, que l'avant de leur bateau se tournait vers le rivage, et qu'il était entraîné par une force inconnue. L'une d'elles s'élança vers la proue, et aperçut la noire chevelure, les yeux étincelants, les dents blanches d'un Shawanese qui avait plongé sans bruit dans la rivière, et qui, ayant saisi la corde pendante du bateau, le conduisait vers la forêt. Au cri d'effroi de la jeune fille répondirent les éclats de rire triomphants de plusieurs Peaux rouges cachés derrière les buissons. L'instant d'après le bateau s'enfonçait sous les branchages, de sombres figures apparaissaient alentour, et les jeunes infortunées étaient entraînées dans l'épaisseur des bois.

Cependant les gardiens du fort avaient entendu un long cri de détresse, et d'abord ils avaient cru que la barque avait sombré; mais bientôt l'affreuse vérité leur était devenue manifeste. Malheureusement ils n'avaient plus de bateau. La poursuite fut retardée par des hésitations inévitables : on ne put faire que deux lieues avant la nuit. Au point du jour, on se remit en marche; Boone était sur la piste; mais bientôt elle entra dans un fourré de lianes où elle se divisait de telle sorte qu'il aurait fallu des heures pour débrouiller ce labyrinthe; et toutefois la liberté ou l'esclavage, la vie ou la mort des pauvres enfants, pouvaient dépendre d'une minute!

Boone prit sur-le-champ une décision hardie. Ayant soigneusement remarqué la direction générale des pistes, il en conclut que les Indiens voulaient emmener leurs prisonnières vers les villages du Scioto ou du Miami. En conséquence, il sortit de la jungle, la côtoya, sans s'arrêter, sur la gauche pendant dix lieues; puis, tournant brusquement à droite, recommença à chercher avec soin les traces des maraudeurs. C'était là un coup de maître, et l'événement le prouva bien, car au bout de peu de temps la piste fut retrouvée. Animés d'un nouvel espoir, nos pionniers poussèrent en avant, d'un pas rapide et silencieux, l'œil alerte et la carabine armée, afin de faire feu sur les Peaux rouges aussitôt qu'on les apercevrait, sans leur laisser le temps de se reconnaître et de scalper les jeunes filles. Effectivement, quelques lieues plus loin on arriva tout-à-coup près des ravisseurs, qui préparaient tranquillement leur repas. A l'instant même Boone et trois autres firent feu, puis tous ensemble se précipitèrent sur les sauvages d'une manière si soudaine et si imprévue que ceux-ci eurent tout juste le temps de prendre la fuite, laissant derrière eux fusils, scalps et couvertures. Les prisonnières furent ainsi recouvrées sans accident.

Le reste de l'année, ainsi que l'année 1777, furent, pour les colons de l'Ouest, une époque de dangers, de privations et d'anxiété. Tantôt les forts étaient attaqués par de nombreuses bandes, tantôt les chasseurs isolés étaient abattus par d'invisibles ennemis. Les chevaux, le bétail, disparaissaient comme par sortilége, les champs demeuraient sans culture, et le nombre des blancs diminuait de jour en jour. A la fin de 1777, il ne restait plus dans l'intérieur que trois établissements défendus seulement par cent deux hommes.

Si faibles que fussent ces garnisons, elles avaient appris à ne pas redouter les Indiens. Malheureusement elles manquaient de munitions, de vivres, et notamment de sel. Au commencement de 1778, Boone partit lui-même, avec trente hommes, pour extraire d'une source minérale assez éloignée le sel nécessaire à la consommation de Boonesborough. La fontaine des Blue-Licks, qui sert maintenant de rendez-vous aux élégants des États-Unis, n'était alors fréquentée que par d'immenses troupeaux de bêtes fauves et par des bandes errantes de chasseurs blancs ou rouges. Alentour, la vallée était stérile et n'offrait aucun abri. Pour extraire de cette source un sel impur, il fallait en faire bouillir l'eau durant un temps infini. Tandis qu'une partie des Américains s'occupaient de cette fabrication, les autres abattaient du gibier dans le voisinage, et, bien entendu, parmi ceux-là se trouvait notre héros. Déjà trois envoyés avaient porté aux établissements une certaine quantité de sel lorsque tout-à-coup Boone, qui chassait avec son ardeur accoutumée, tomba dans une bande de cent quatre Shawaneses guidés par quatre Canadiens. En vain essaya-t-il de fuir; il avait alors quarante-six ans, et ses muscles avaient perdu beaucoup de leur élasticité. En dépit de tous ses efforts, il se vit une seconde fois prisonnier. Jugeant que ses compagnons ne pourraient point résister à une troupe aussi nombreuse, et trouvant impossible de les prévenir, il traita pour eux avec ses vainqueurs; puis, arrivé à une certaine distance de leur camp, il les engagea par gestes à se rendre sans livrer bataille. Les Shawaneses se virent donc possesseurs de vingt-huit prisonniers blancs, parmi lesquels se trouvait le premier des Longs-Couteaux, dans l'opinion de toutes les tribus sauvages. Ils étaient en route pour attaquer Boonesborough; mais une telle bonne fortune leur parut suffisante pour le moment, et ils retournèrent sur leurs pas.

Ils n'avaient cependant le projet ni de garder les Américains en captivité ni de les scalper. Grâce à l'influence et aux présents du gouverneur anglais Hamilton, les Indiens avaient appris à spéculer sur la chair humaine, vivante ou morte : aussi nos Shawaneses se dirigèrent-ils vers le marché de Détroit. Après vingt jours de marche, ils présentèrent leurs prisonniers au gouverneur anglais, qui offrit une somme considérable pour la rançon de Boone; mais les Shawaneses s'étaient épris d'une violente passion pour le vieux chasseur, et voulurent l'emmener dans leur village, l'adopter et en faire un grand chef. La réputation et les talents de notre héros devenaient ainsi pour lui une cause de captivité éternelle.

Au mois d'avril, vainqueurs et vaincus quittèrent les plates forêts du Michigan pour les vallées ondulées du Miamis. Bientôt Daniel, adopté dans une wigwam, se vit combler d'amitiés, de caresses, qui ne lui inspiraient que du dégoût : mais il se gardait bien de le laisser paraître : il avait soin de se montrer affable, familier, toujours joyeux. Il prenait part aux jeux des guerriers; il ne manquait pas d'envoyer sa balle aussi près du but qu'un bon chasseur doit le faire, mais de manière à laisser à ses farouches compétiteurs une chance de le surpasser, souriant en lui-même quand ils se montraient ravis d'avoir tiré plus juste que le meilleur tireur des Longs-Couteaux. Par cette adroite conduite, il s'assura la faveur des chefs et la confiance de la multitude.

Le mois de mai se passa ainsi. Au commencement de juin, une troupe de guerriers fut envoyée, avec Boone, dans la vallée du Scioto pour fabriquer du sel. Près de Chillicothe, un triste spectacle frappa les yeux de notre ami Daniel. Près de cinq cents Indiens étaient réunis, tous armés et peints pour la guerre. Boone comprit facilement que cette redoutable bande préparait la ruine de son établissement bien-aimé; mais il fallait attendre une occasion de fuir. Elle

se présenta, et un matin, sans dire un mot à ses compagnons de voyage, et sans déjeuner, Boone disparut mystérieusement.

Tandis que sa famille adoptive se désolait de son absence, il franchissait les collines et les vallées. Il marcha quatre jours, pendant lesquels il ne fit qu'un seul repas : tant le corps humain peut surmonter de fatigues quand il est soutenu par une indomptable volonté.

Enfin, il atteignit Boonesborough, et ses vieux compagnons l'accueillirent comme un homme échappé du tombeau. « Mais où donc est mistriss Boone? Pourquoi n'est-elle point accourue la première? — Dieu vous bénisse, Daniel Boone; elle vous croyait mort depuis longtemps : aussi elle a fait son paquet et elle est retournée aux habitations. »

Notre héros fut obligé de se contenter de cette réponse; d'ailleurs il n'avait ni l'habitude ni le temps de se lamenter, car il trouvait sa petite colonie tout-à-fait hors d'état de résister au formidable ennemi qui la menaçait. Il fallait occuper tous les bras, toutes les intelligences, durant le jour, durant la nuit, à réparer les fortifications et à disposer toutes choses pour bien recevoir la visite que l'on attendait. De vigilantes sentinelles furent chargées d'éclairer les alentours; mais en vain observaient-elles les moindres indices; les ennemis ne paraissaient point.

Au bout de quelques jours, un autre captif, échappé de leurs mains, vint apprendre aux Américains que l'attaque était retardée en conséquence de la fuite de Boone. Ainsi la longue captivité du premier pionnier du Kentucky causa, suivant toutes les probabilités, le salut des divers forts de la frontière.

Ce fut seulement le 8 août qu'une nuée de sauvages, conduits par quatre Canadiens, fit flotter autour de Boonesborough l'étendard de l'Angleterre. Au nom du roi George III, le capitaine Duquesne, chef de cette expédition, somma le capitaine Boone de se rendre. Celui-ci ne se souciait point de retomber entre les mains de ses parents adoptifs; mais ses troupeaux étaient encore dans les bois, et il désirait vivement les avoir pour soutenir le siége. Il demanda deux jours de réflexion, au bout desquels les vaches étant rentrées, il remercia poliment le représentant de S. M. Britannique, qui lui avait accordé le temps de compléter ses préparatifs de défense. Cependant le capitaine Duquesne insistait pour que les chefs de la garnison sortissent de Boonesborough et vinssent ouvrir des négociations avec lui. Boone craignait que ce ne fût un piége; et cependant, négocier, c'était gagner du temps. Il consentit donc à aller, avec huit autres, à soixante mètres du fort, dans lequel les meilleurs tireurs se tenaient à l'affût, tout prêts à protéger leurs camarades.

Le traité conclu et signé, les Indiens demandèrent à serrer la main de leurs nouveaux alliés. Les blancs trouvaient cette cérémonie peu nécessaire et peu rassurante; mais ils s'étaient trop avancés pour refuser. Les sauvages guerriers les saisirent donc par la main d'une étreinte vigoureuse; les Américains reculèrent en se débattant. Une trahison paraissait flagrante, et les carabines de la garnison abattirent les Indiens les plus avancés, tandis que Boone et les siens, sous une grêle de balles amies et ennemies, s'élançaient vers le blockhaus, et y rentraient sains et saufs.

La diplomatie indienne ayant ainsi échoué, le capitaine Duquesne ouvrit son feu sur le fort, et la fusillade retentit pendant dix jours. Au bout de ce temps, les sauvages furent obligés de se retirer : ils avaient perdu trente-sept guerriers et tiré cent vingt-cinq livres pesant de balles, qui furent ramassées par la garnison.

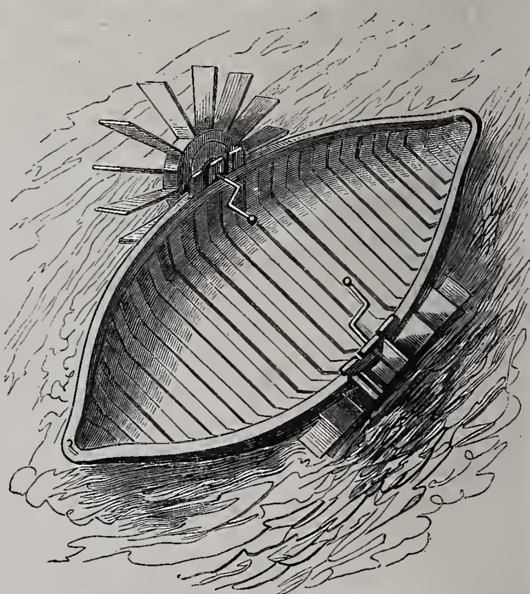
Depuis cette invasion, l'existence de la colonie ne fut plus mise en question, et Daniel Boone put songer à recueillir le fruit de ses travaux. Pendant les années suivantes, les émigrants arrivèrent en foule; les terres publiques furent vendues; plusieurs villes sortirent du sol; enfin le cours des événements, prenant l'allure large et régulière qui convient à une société, cessa d'être influencé par les efforts individuels de ces hardis aventuriers que Fenimore Cooper a nommés les pionniers de la civilisation.

BATEAU AVEC ROUES A PALETTES.

Quelle est l'origine de cet appareil auquel la vapeur est appliquée aujourd'hui avec tant de succès comme force motrice? A quelle époque a-t-on imaginé pour la première fois de substituer au mouvement alternatif de la rame la rotation continue de ces palettes fixées dans un essieu tournant? C'est ce qu'il serait difficile de dire exactement. Nous savons seulement que, pour évaluer le chemin parcouru par un navire, Vitruve (l. X, c. 14) propose de combiner une roue de ce genre avec le mécanisme connu sous le nom de *compteur*. Il semble donc que dès les derniers temps de la république romaine on a pu connaître l'usage des roues à palettes pour mouvoir un bateau sur l'eau.

La difficulté d'employer un nombre d'hommes assez considérable à la manivelle ou essieu coudé qui produit le mouvement a dû toujours limiter beaucoup l'usage de ce moyen. L'invention de la machine à vapeur et l'idée de l'appliquer à la navigation, dues à notre compatriote Denis Papin, comme on le sait actuellement grâce aux savantes recherches de M. Arago, pouvaient seules permettre d'adapter aux roues à palettes un moteur puissant et infatigable.

Nous voyons encore parfois, sur les fleuves qui baignent nos cités, sur les étangs qui ornent nos campagnes, de petites barques de plaisance qui glissent légèrement à la surface de l'eau, sous l'influence de la rotation qu'on imprime aux ailettes de leurs roues latérales. Mais l'époque n'est peut-être pas éloignée où les tambours difformes qui sont appliqués aux flancs des bâtiments à vapeur auront disparu pour être remplacés par le propulseur hélicoïde placé à l'arrière, par ce mécanisme simple et ingénieux dont l'invention et même les premières applications sont encore dues à des Français.



(D'après une estampe du cabinet de Grollier de Servière.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30

FESTIN AVEC ENTREMETS

DONNÉ PAR CHARLES V A L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE.



(D'après un manuscrit exécuté par ordre de Charles V et conservé à la Bibliothèque royale.)

En 1378, l'empereur Charles IV, accompagné de son fils, vint voir à Paris le roi de France, qui était son neveu et son filleul. Cette visite fut l'occasion de fêtes splendides qui sont racontées au long dans la chronique officielle de Charles V. Le festin dont notre gravure représente le principal incident eut lieu le 6 janvier dans la Grande Sal e du palais (1). Plus de huit cents personnes y furent invitées. La table principale était dressée au haut bout de la salle, sous un dais en drap d'or, avec trois pentes de velours bleu fleurdelisé pour désigner les places des trois souverains. Ceux qui s'y assirent furent l'archevêque de Reims, l'empereur, le roi de France, le roi des Romains, l'évêque de Brunswick, l'évêque de Paris et l'évêque de Beauvais. L'auteur de la miniature dont nous reproduisons le dessin a omis l'un des prélats, faute de place. Il s'est dispensé aussi de marquer les distances gardées entre chacun des convives, chose sur laquelle le chroniqueur insiste d'une manière toute particulière pour bien faire comprendre que, si le roi n'occupait pas le milieu, du moins on voyait bien qu'il était le maître par l'éloignement où il se tenait des autres.

Le repas avait été commandé à quatre services, chacun de dix couples de plats. L'empereur, qui était âgé et goutteux, ayant montré de la fatigue, le roi fit supprimer un service pour arriver plus tôt à l'*entremets*. On appelait alors de ce nom un intermède ou divertissement placé entre deux services.

Voici à peu près en quels termes la chronique décrit l'entremets du 6 janvier 1378 :

« L'histoire et l'ordonnance fut comment Godefroy de Bouillon conquit la sainte cité de Jérusalem ; et le roi fit faire à propos cette histoire, parce que il lui sembloit que, devant plus grands personnages en la chrétienté, ne pouvoit-on rémémorer ni donner en exemple de plus notable fait. Et pour mieux figurer la besogne, fut fait ce qui s'ensuit : Au bas bout de la salle du palais, qui étoit fermé de rideaux tellement qu'on ne pouvoit rien voir par dehors, il y avoit une nef bien façonnée, dans la forme d'un vaisseau de mer, garnie de voiles et de mâts, château devant et derrière, sans oublier rien des agrès qui appartiennent à nef pour aller en mer. De plus, elle étoit joliment peinte, et pavoisée plus richement qu'on ne sauroit dire, et garnie par dedans de gens très bien armés, avec cottes d'armes, écus et bannières des armes de Jérusalem que Godefroy de Bouillon portoit. Et étoient jusqu'à douze, comme dit est, armés des armes des

(1) Voy. 1833, p. 410.

notables capitaines qui furent à la dite conquête de Jérusalem avec le dit Godefroy. Et étoit au devant sur le bout de la dite nef Pierre l'Hermite, en la manière et ordonnance qu'il se pouvoit faire, selon ce que l'histoire raconte. Et fut la dite nef poussée en avant par gens qui étoient cachés dedans, et fut menée très facilement par le côté gauche de la salle du palais, et si légèrement tournée qu'il sembloit que ce fût une nef flottant sur l'eau; et fut ainsi amenée jusques au grand dais au côté de l'autre part, qui était le côté droit de la dite salle. Et après ce sortit de derrière les rideaux, à côté de la place d'où la nef était sortie, un autre entremets fait à la façon et ressemblance de la cité de Jérusalem. Et y était le temple bien imité, et aussi une tour haute assise auprès du temple, ainsi comme les Sarrasins ont coutume d'en avoir, pour de là crier leur loi. Là étoit un homme vêtu très exactement en habit de Sarrasin, et qui, en langue arabique, crioit la loi en la manière que font les Sarrasins. Et étoit la dite tour si haute, que celui qui étoit dessus joignoit bien près des lambris de la dite salle. Et le bas, tout autour de la dite cité, où il y avoit forme de créneaux, et de murs, et de tours, étoit garni de Sarrasins armés à leur manière et ordonnés à combattre pour défendre la cité. Ainsi fut amené à force de gens, qui étoient dedans si bien cachés qu'on ne les pouvoit voir, jusque devant le dit grand dais, au côté droit. Et lors se mirent les deux entremets l'un contre l'autre; et descendirent ceux de la nef, et par belle et bonne ordonnance vinrent donner l'assaut à la dite cité, et longuement l'assaillirent, et y eut bon ébattement de ceux qui montoient à l'assaut par les échelles. Finalement montèrent dessus ceux de la nef et conquirent la dite cité, et jetoient hors ceux qui étoient en habits de Sarrasins, en élevant les bannières de Godefroy et des autres. Et mieux et plus proprement fut fait et vu que en écrit ne se peut mettre. Et quand l'ébattement fut achevé, les dits entremets furent ramenés en leur place première. »

Le manuscrit auquel nous devons le curieux dessin de cette représentation a été fait par les ordres et sous les yeux de Charles V. C'est un manuscrit historique s'il en fut. Il est d'ailleurs célèbre dans l'histoire littéraire pour avoir fourni à M. Lacabane la preuve incontestable que les chroniques dites de Saint-Denis sont, depuis l'an 1350 jusqu'en 1375, l'ouvrage du chancelier Pierre d'Orgemont.

LES DÉPOTS DU RHONE.

On sait que les sables charriés dans la mer par le Rhône y trouvent un courant insensible à l'œil, mais considérable par ses effets, qui les entraîne de l'est à l'ouest. Il en résulte que les ports situés à l'ouest de l'embouchure tendent tous à se combler, ce qui produit d'énormes variations dans la condition de ces divers points; tandis que les ports situés à l'est, ne recevant aucun dépôt, demeurent dans un état remarquable de fixité. Marseille a été fondée environ 600 ans avant notre ère, et l'entrée de ce port jouit encore aujourd'hui de la même profondeur que quand les Phocéens s'y établirent. L'étang de Berre, situé entre le fleuve et Marseille, est encore tel que nous le décrit Strabon sous le nom de *stagnum astromela*. Enfin, le petit village de Foz, situé à l'embouchure du canal *Fossa mariana*, creusé par l'armée de Marius en attendant les Cimbres, quoique tout-à-fait voisin du Rhône, est encore auprès de la mer comme il y a deux mille ans. De l'autre côté du Rhône, il en est tout autrement. Plusieurs ports que l'histoire nous montre en pleine prospérité au moyen-âge se sont successivement obstrués, et les villes dont ils formaient le principe sont tombées en décadence : Aigues-Mortes, que fonda saint Louis; Saint-Gilles, situé un peu plus haut, et si florissant dans le cours du onzième et du douzième siècle; Maguelonne, célèbre aussi en son temps; Narbonne, où les Romains avaient espéré créer un port rival de celui de Marseille; Agde, dont le port a déjà été comblé à deux reprises; Cette même, qui, malgré l'excellence de sa position, est dès à présent menacé, et que tous les efforts de nos ingénieurs semblent impuissants à garantir. Ainsi, tandis que la côte de Provence demeure à peu près immuable à travers les siècles, celle du Languedoc change pour ainsi dire à vue d'œil d'une génération à l'autre.

On s'est toutefois exagéré beaucoup la manière dont les atterrissements du Rhône empiètent sur la mer. Ainsi l'on s'est imaginé que parce que saint Louis s'était embarqué à Aigues-Mortes, cette ville avait dû nécessairement se trouver sur le bord de la mer; tandis qu'elle était tout simplement sur un de ces étangs intérieurs qui sont séparés de la mer par l'étroite bande de sables qui s'étend de Cette au Rhône. Pour que son commerce maritime s'interrompît, il a suffi que le fond de ces étangs reçût un certain exhaussement, et c'est ce qui n'a pu manquer d'avoir lieu, puisque c'est un phénomène qui se poursuit encore tous les jours. En effet, les conquêtes du Rhône ne s'étendent pas seulement sur les domaines de la mer; elles s'exercent également sur ces lagunes intérieures dans lesquelles se verse un partie de ses eaux boueuses. Elles y deviennent plus calmes et y déposent les limons dont elles étaient chargées.

Non seulement la lagune qui séparait Aigues-Mortes de la mer s'est ainsi partiellement comblée depuis le treizième siècle, mais le sol même sur lequel Aigues-Mortes fut alors bâtie, comme on le reconnaît sans peine à l'inspection, n'était que le produit de dépôts semblables opérés plus anciennement. Une remarque fort intéressante d'Astruc, dans ses Mémoires pour l'histoire naturelle du Languedoc, et dans laquelle la philologie vient d'une manière fort curieuse au secours de la géologie, tend à faire croire que le phénomène du comblement des lagunes s'est produit depuis le temps des Romains dans des proportions bien plus considérables encore. Il en résulterait que, dans cet intervalle de vingt siècles environ, le territoire de la France aurait gagné sur cette ligne d'étangs qui bordent la mer une bande d'une importance notable; car les terres basses dont elle se compose sont les plus fertiles de tout le pays. En effet, tous les noms latins des lieux qui se rencontrent sur la route de Nîmes à Béziers, c'est-à-dire à une certaine distance dans l'intérieur des terres, sont, comme le prouvent les étymologies, d'origine celtique. C'est ainsi que l'on trouve *Ugernum*, *Nemausus*, *Ambrossus*, *Sostatie*, *Cessaro*, *Bitterœ*. Cela prouve que ces lieux subsistaient déjà quand les Romains s'en emparèrent, puisqu'ils acceptèrent ces noms consacrés. Au contraire, tous les noms de lieux situés entre cette ligne et la mer, sur un terrain qui semble dans les mêmes conditions que celui où repose Aigues-Mortes, sont d'étymologie latine : ainsi, Aigues-Mortes, *Aquæ-Mortuæ;* Franquevaux, *Franca-Vallis;* Saint-Gilles, *Fanum-Sancti-Ægidii;* Vauvert, *Vallis-Viridii;* Massiliargues, *Cautillianicæ;* Melgueil, *Mercurium;* Perols, *Pedolium;* Maurcillan, *Maurillianum;* Vic, *Vicus;* Frontignan, *Frons-Stagni;* etc. « Cela ne prouve-t-il pas, dit Astruc, que ces lieux n'ont été bâtis que depuis la domination des Romains, et, par conséquent, que ce n'est que depuis ce temps-là que le pays où ces lieux sont bâtis a été habitable? Car, quelle autre raison pourrait-on imaginer qui eût empêché les Gaulois d'habiter le pays le plus fertile du Bas-Languedoc, sans contredit? » Que ce soit, comme ces étymologies semblent en effet l'indiquer, depuis l'époque romaine que cette lisière est devenue propre à la culture, ou qu'elle le fût déjà antérieurement, il n'en est pas moins certain qu'elle a été primitivement marécageuse, et que les lagunes de même nature qui s'étendent encore aujourd'hui entre la terre-ferme proprement dite et le cordon sablonneux du littoral, finiront par se combler et se peupler de la même manière. Il y aura donc une nouvelle ligne de villages qui se distinguera des deux précédentes en ce que les noms n'y seront ni celtiques, ni latins, mais français.

MONTPELLIER.

(Voy., sur le Musée Fabre, p. 257, 266.)

LE PEYROU ET LE JARDIN DES PLANTES.

La place du Peyrou, dont il est difficile de donner une idée exacte par le dessin, doit à sa situation unique autant qu'à ses constructions somptueuses la réputation dont elle jouit. Répéter avec les habitants de Montpellier qu'elle est la plus belle place du monde, ce n'est peut-être pas faire entendre suffisamment tout ce qu'elle présente au regard. Elle forme en effet, au milieu d'un paysage admirable, comme un vaste monument offrant, avec le palais de Versailles et le canal de Riquet, un des plus magnifiques témoignages de la grandeur de Louis XIV, à qui elle est consacrée. Du haut de ses terrasses qui dominent toute la ville, on aperçoit au midi, au-delà des étangs de Maguelonne, premier berceau de l'industrie et du savoir de Montpellier, les plaines azurées de la Méditerranée, à l'ouest l'une des grandes cimes pyrénéennes, le Canigou, au nord les pentes régulières des Cévennes, à l'est, par un beau temps, le mont Ventous, gradin avancé de l'amphithéâtre des Alpes. Les lignes et les couleurs de cet immense horizon n'ont rien à envier à l'Italie, dont elles offrent un avant-goût à la fois brillant et sévère. On en jouit élevé sur des substructions gigantesques, au pied de la statue du grand roi, au milieu d'un parterre de lauriers-roses, robustes comme des arbres, devant un palais bâti pour les eaux qu'on a conduites à cette hauteur par des aqueducs adossés, comme un puissant contre-fort, à la colline monumentale. Si grande que soit la nature en ce lieu, l'homme y soutient admirablement son défi, et s'y trouve grand comme elle dans cette belle architecture du haut de laquelle il la mesure sans étonnement.

Pour construire ce magnifique monument qui semble, tant il est harmonieux, créé par le simple effort d'une seule pensée, il n'a fallu pas moins d'un siècle. L'histoire en est curieuse à faire pour montrer à quel prix s'accomplissent les grandes choses, et que la persévérance est une des plus louables et des plus rares qualités des corps politiques.

Les trois ordres des États que le Languedoc avait conservés depuis sa réunion à la France, et qui n'avaient point cessé d'être rassemblés, même au temps de la toute-puissance de la monarchie, prirent, le 31 octobre 1685, une délibération pour ériger dans Montpellier, lieu de leur réunion, une statue à Louis XIV, qui alors, au plus beau moment de sa gloire, venait de la ternir en révoquant l'édit de Nantes. Était-ce pour s'associer aux triomphes que Louis XIV avait remportés sur les ennemis de la France, ou pour applaudir à la sévérité impolitique qu'il venait de déployer contre les protestants, que les États de Languedoc avaient voulu lui élever un monument? Ils alléguaient le premier motif; mais dans un pays où les passions religieuses ont toujours été très vives, il est fort à craindre qu'un zèle exclusif et peut-être le besoin d'intimider les protestants nombreux, n'aient surtout déterminé la résolution des États. Le cardinal de Bonsi se chargea d'en surveiller l'exécution : il s'adressa à deux sculpteurs qui travaillaient dans les jardins de Versailles, Pierre Marceline de Rouen, et Simon Hurtrelle de Béthune. En 1686, il passa avec eux un contrat où ils s'engagèrent à lui livrer, fondue en bronze, au prix de 90 000 liv., une statue équestre de Louis XIV, haute de 12 pieds, longue de 13. C'était l'architecte Mansart qui devait donner les dessins de la figure à ces ouvriers, chargés seulement de l'exécution. Voilà où en était alors la statuaire dans notre pays : l'intervention de l'architecte assurait la convenance générale des œuvres, mais l'obéissance passive des sculpteurs les laissait froides et sans génie. L'ouvrage des aides de Mansart fut terminé en 1692.

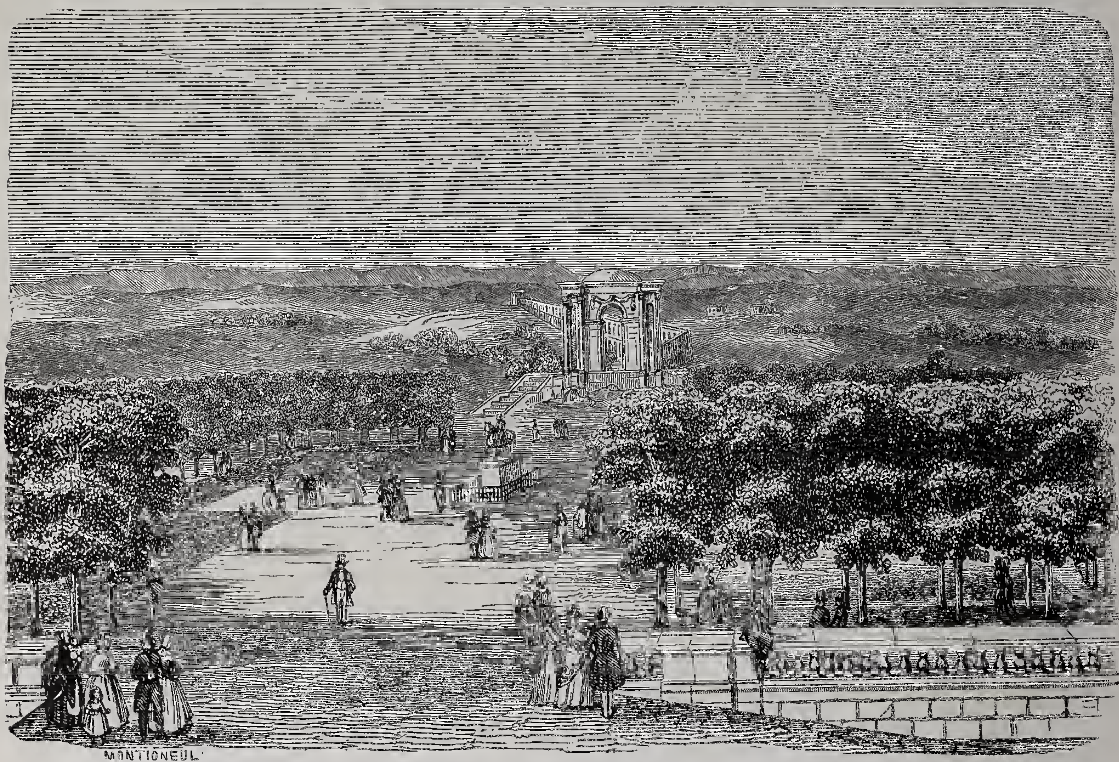
Mais alors de grandes difficultés se présentèrent. La seule manière dont on pût, à cette époque, transporter une masse pareille, c'était de la faire voyager par eau de Paris au Havre, du Havre à Bordeaux, de Bordeaux à Cette par la Garonne et par le canal de Languedoc. De nos jours, on se souvient qu'une statue semblable à celle de Montpellier a été conduite à Lyon par voie de terre. Sous Louis XIV, ou les ingénieurs n'osèrent pas essayer de ce moyen, ou les États de Languedoc ne voulurent pas en faire les grandes dépenses. D'un autre côté, on ne pouvait tenter la voie d'eau pendant cette guerre incessante que la France faisait à la Hollande et à l'Angleterre, réunies dans la personne de Guillaume d'Orange. Pour songer à voiturer la statue du monarque qui n'était plus le souverain arbitre de l'Europe, il fallut attendre jusqu'à la paix, qui n'arriva qu'en 1713.

On se demanda alors en quel endroit on érigerait la statue, à qui les mers étaient rouvertes. Les uns voulaient la mettre dans l'intérieur de la ville, qui n'avait cependant que de très petites rues et des places non moins étroites; les autres parlaient de l'élever devant la citadelle qui défend le pied de la ville, et où l'on a pratiqué de nos jours une vaste esplanade. Enfin, en 1716, le roi étant déjà mort, on se décida pour la place du Peyrou : c'était hors la ville, et au-dessus d'elle, un emplacement élevé qui avait servi d'aire à battre le grain, et où s'étaient tenus, dès 1156, certains marchés propres à grossir l'épargne des seigneurs de Montpellier. Le fer-à-cheval qu'il formait, et qui s'appuyait sur des amas de pierre d'où il avait probablement tiré son nom, avait servi en 1622 à la défense vigoureuse que les protestants y firent contre les armées de Louis XIII. Il y eut sans doute des gens qui pensèrent qu'il fallait sur ce monument du courage expirant des huguenots élever le monument de leur proscription et de leur anéantissement; d'autres se décidèrent par la raison que la porte qui conduisait de la ville au Peyrou était un arc élevé déjà aux victoires de Louis XIV, et que la place même, dès 1689, avait été convertie en promenade par le comte de Broglio, commandant pour le roi.

Ce choix fait, on régla la route que la statue devait suivre; elle fut transportée de Paris au Havre pour 6 500 livres. De là pour se rendre à Bordeaux, et pour aller de Bordeaux par le canal de Riquet et par les étangs jusqu'au port Juvénal, on ne dépensa que 5 030 livres. L'administration du canal de Languedoc allégea, il est vrai, les frais en renonçant à tout droit de péage. Mais, même avec cette considération, on ne peut assez s'étonner de la modicité de cette somme, surtout quand on songe à la faiblesse des moyens que les ingénieurs ordinaires avaient alors à leur disposition. De nos jours, avec tous les perfectionnements que la science et l'industrie ont apportés à de pareils convois, on a dépensé récemment plus de 20 000 francs pour faire arriver, du pied des Pyrénées à Paris, un bloc de marbre destiné à la statue équestre du lieutenant-général Gobert. Notre célèbre statuaire David (d'Angers), qui a mis une raison de patriotisme à vouloir tailler dans du marbre français la statue d'un général français, n'a pu, malgré l'assistance d'amis dévoués, vaincre l'apathie et l'aveuglement des entrepreneurs du Languedoc dans une circonstance qui était cependant décisive pour leur pays; il a fallu trois ans de négociations et des sacrifices considérables pour faire enfin exécuter un transport qui, par le canal du Midi, par le Rhône, par la Saône et par les canaux du Nord, présentait les plus grandes facilités. Les États de Languedoc furent mieux secondés : un seul contre-temps arrêta un instant leur entreprise. A Bordeaux, le bateau sur lequel la statue fut transbordée reçut une telle affluence de curieux qu'il versa. Le bronze tomba dans l'eau, d'où l'on ne put le retirer qu'avec quelques légères fractures. Au mois d'août 1717, il était rendu sur la place du Peyrou; il fut inauguré le 10 février 1718. Il y avait trente-trois ans qu'il avait été voté, vingt-six ans qu'il avait été coulé; il y avait trois ans que le roi en l'honneur de qui on l'élevait était descendu au tombeau, privé du grand prestige dont il avait été entouré pendant sa jeunesse.

Louis XIV était représenté dans cette figure avec un costume mêlé du romain et du moderne, qui passait alors pour le comble de l'art. Il avait sur sa tête sa perruque, imitant d'aussi près que possible la chevelure de l'Apollon du Belvédère, et à ses pieds des brodequins qui laissaient voir les orteils, et ressemblaient fort peu à des bottes. Il portait la cuirasse, mais au-dessus il avait le manteau agrafé à l'antique.

Après avoir érigé ce chef-d'œuvre, qu'on préférait à la statue élevée à Paris sur la place des Victoires, on s'occupait d'en arranger le piédestal lorsque la peste qui sévit à Marseille en 1720, et qui désola tout le Midi, suspendit les travaux. Lorsqu'il fut question de les reprendre, on trouva la place trop petite pour le monument qui la décorait, et on demanda au directeur des fortifications du Languedoc un plan pour l'agrandir. Les accroissements qu'on méditait rendirent nécessaires l'achat et la démolition d'un couvent des religieuses de la Merci, qui se défendirent jusqu'en 1731. La guerre allumée par la succession de Pologne, et à laquelle le cardinal Fleury, malgré ses répugnances, fut obligé de prendre part en 1733, occasionna des impôts qui détournèrent l'attention et l'argent des États. Les projets d'embellissement de la place du Peyrou ne furent repris qu'en 1739; mais bientôt ils furent de nouveau interrompus par une complication nouvelle. La ville de Montpellier, qui, depuis un demi-siècle, avait ainsi trouvé les moyens de faire décorer



(Montpellier. — La place du Peyrou.)

ses murs avec les fonds généraux de la province, sut persuader aux États qu'il fallait utiliser les travaux du Peyrou pour faire arriver sur le point le plus élevé de son enceinte les eaux des fontaines de Saint-Clément, qui étaient à la distance d'environ une lieue et demie. Les États, en effet, en délibérèrent dans l'année 1751, et dès 1752, on commençait les travaux de l'aqueduc.

En 1764, l'aqueduc avançait lorsqu'on en suspendit l'achèvement pour songer au moyen définitif de décorer la place à laquelle il fallait apporter de l'eau. Les États de Languedoc crurent qu'ils ne sauraient choisir un homme trop éminent pour présider à l'embellissement de leur province; ils firent faire des ouvertures à Soufflot, qui, après une brillante éducation, avait orné la ville de Lyon de bâtiments magnifiques, et depuis sept ans était chargé d'élever à Paris le grand temple de Sainte-Geneviève, l'un des édifices les plus considérables entrepris dans le cours de ce siècle. Soufflot, qui sentait toute l'importance de son ouvrage, discuté dès lors par la critique, ne put consentir à quitter la capitale. A sa place, on fit venir l'architecte Franque, de l'académie d'architecture de Paris. Pendant que cet artiste faisait son projet, un architecte de la province, nommé Giral, qui déjà en avait fourni un, l'ayant corrigé, l'envoya à l'académie d'architecture qui avait été prise pour juge, et qui fut assez impartiale pour préférer ce plan d'un provincial à celui de son associé. C'est en 1766 que l'académie approuva le projet de Giral, mis aussitôt à exécution. On y travailla dix ans; en 1772, on y fit une plantation d'ormeaux qu'il fallut renouveler deux ans après. Giral ne vit achever son œuvre qu'en 1776. Ses honoraires furent réglés à 24 000 livres qu'on lui compta en espèces, et auxquelles on ajouta une pension viagère de 1200 liv. La place du Peyrou se présenta alors, telle que nous la voyons de nos jours, séparée de la ville par un fossé sur lequel un pont est jeté, terminée à l'ouest par un château hexagone recevant les eaux de l'aqueduc auquel il est adossé, épaulée tout alentour de promenades basses où l'on descend par de belles rampes, et qui forment comme le rez-de-chaussée au-dessus duquel elle s'élève. Mais les États de Languedoc ne trouvaient pas encore que leur ouvrage fût accompli; ils voulurent que la statue de Louis XIV fût accompagnée de quatre groupes qui auraient été érigés aux quatre angles de la place, et y auraient représenté les ministres, les généraux, les prélats et les poëtes dont le monarque avait été entouré pendant sa vie. En 1784, on traita du prix des marbres qui devaient être employés à cet usage; mais les marchés n'eurent aucune suite, parce que cette administration provinciale des États de Languedoc fut supprimée, le 26 octobre 1789, par l'un des premiers effets de cette grande pensée de l'unité du pays que le génie de quelques hommes fit prévaloir dans la révolution française. La déco-

ration de la place du Peyrou demeura ainsi imparfaite, après avoir épuisé pendant la durée d'un siècle la somme de 1 172 667 livres 1 sol et 3 deniers.

Ce mouvement d'enthousiasme pour Louis XIV, après s'être si longtemps soutenu, après avoir imprimé dans un siècle de décadence je ne sais quel aspect surprenant de grandeur sévère et de majesté simple à tous les ouvrages de la place du Peyrou, y fut bientôt remplacé par un sentiment tout contraire qui faillit anéantir en un jour le labeur de cent années. Le 10 août 1792, l'ancienne royauté vit disparaître son dernier prestige, et le 14 du même mois un décret de l'Assemblée législative ordonna de supprimer partout les signes qui rappelaient la monarchie. C'est le 1er octobre 1792 qu'on essaya à Montpellier de mettre à exécution, sur la statue de Louis XIV, les ordres de la république naissante ; mais il fallut y revenir, et ce ne fut que le lendemain qu'on put abattre le bronze royal, bientôt changé à Lyon en canons destinés à la défense du pays. On essaya aussi de renverser les terrasses somptueuses et ces belles balustrades où revivait le goût d'un autre âge ; mais on ne put en déraciner les masses, qui gardèrent seulement les traces d'une tentative déraisonnable. Dès le mois de mai 1795, le représentant Girot-Pouzol, envoyé dans le Midi, commença à ordonner des réparations. Cependant le premier administrateur que le consulat mit à la tête du département de l'Hérault, M. de Nogaret, trouva la place encore vide ; il y fit élever en 1800



(Montpellier. — Le Jardin des plantes.)

une colonne commémorative en l'honneur des soldats morts au champ d'honneur. Ce trophée de la bravoure républicaine subsista pendant toute la durée de l'empire ; mais dès la première restauration une délibération fut prise pour relever la figure du grand roi sur la place du Peyrou, et le 13 octobre 1814, on posa la première pierre du monument sur lequel la seconde restauration a érigé de nouveau la statue royale, mais dont elle n'a pas eu le temps de refaire les bas-reliefs. C'est ainsi que cette belle place du Peyrou a suivi depuis un siècle et demi toutes les vicissitudes de notre histoire, et que par ses pierres mêmes elle en raconte les souvenirs tour à tour brillants et tragiques.

Aux pieds mêmes de la place, du côté du nord, a été pratiqué le jardin botanique dont nous donnons aussi l'image. Ses plantes variées, ses berceaux couverts, ses sentiers tortueux et isolés font un charmant contraste avec la régularité majestueuse du Peyrou. Ses serres et ses plates-bandes offrent un sujet d'études faciles aux étudiants de la Faculté de médecine, voisine du jardin, et dont on voit sur les derniers plans de notre gravure les grands bâtiments surmontés des clochers de la cathédrale, placée, comme elle, à cette extrémité tranquille de la ville.

PROCÉDÉS MÉCANIQUES DE DESSIN.

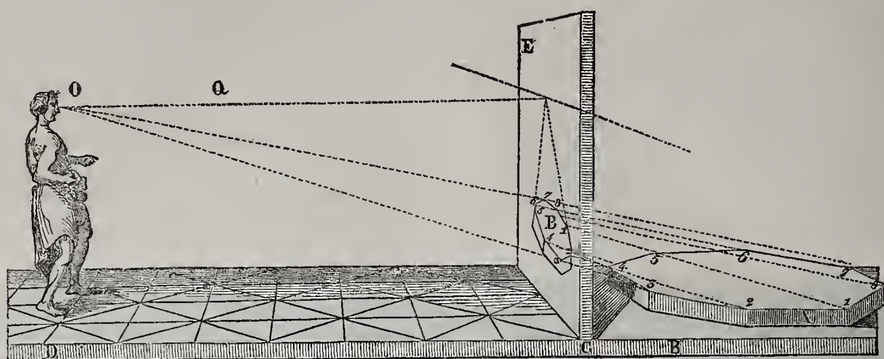
(Voy. 1844, p. 107.)

Nous avons décrit (1844, p. 107) les premiers appareils qu'on ait employés pour dessiner les objets en perspective. Avant de faire connaître les procédés du même genre qui, depuis Albert Durer, ont été proposés aux artistes, nous reviendrons un moment sur le problème qu'il s'agit de résoudre pour en exposer la solution générale et définir quelques termes qui doivent se retrouver souvent dans le cours de nos articles.

Proposons-nous donc de tracer la perspective d'un corps quelconque, par exemple, du prisme à base octogone représenté en A dans la figure 1 ; en d'autres termes, cherchons à décrire sur un plan ou *tableau* CE une figure qui produise sur l'œil d'un observateur, placé en D, l'impression que produirait le prisme lui-même.

Il suffit pour cela d'imaginer une suite de rayons visuels qui, de l'œil de l'observateur ou du *point de vue*, iraient aboutir aux sommets du prisme : ces rayons rencontreront le tableau CE en plusieurs points, qui seront les sommets de la perspective cherchée. Ainsi, dans notre figure 1, on voit des lignes O1, O2, O3, etc., qui joignent le point O aux huit sommets de la face supérieure du prisme (pour ne pas

compliquer le dessin, on n'a tracé qu'en partie les lignes intérieures) : ce sont les rayons visuels. Ces lignes coupent le plan du tableau aux points marqués 1, 2, 3, etc.; en joignant ces points par des droites, on forme un polygone 1, 2, 3... 7, 8, qui est la perspective de la face supérieure du prisme. La même construction appliquée aux faces latérales donnera



(Fig. 1.)

la perspective de ces faces, et, par suite, celle du prisme entier, comme nous la représentons sur la figure 1.

La règle géométrique que nous venons d'indiquer est générale, et sert, dans tous les cas possibles, à définir et à tracer la perspective d'un corps quelconque. La figure qu'on obtient est le *portrait* de l'objet original et le reproduit exactement, du moins quand on se borne à considérer la disposition et la grandeur relatives des lignes que nous offre sa surface. Il ne reste plus qu'à représenter l'effet de la lumière sur chaque partie de la figure ainsi obtenue, en y appliquant une teinte convenable; mais cette opération est l'objet de la *perspective aérienne* dont nous n'avons pas à nous occuper ici.

Si l'on répète la construction dont nous avons parlé, en supposant l'œil de l'observateur placé en O' et non plus en O, on trouve que la perspective du prisme A est représentée par une figure sensiblement différente de celle que nous obtenions tout-à-l'heure, et qui est tracée en B. De là résultent deux conséquences importantes.

La première est que, pour prendre une perspective exacte, l'observateur doit s'astreindre à garder toujours le même point de vue.

La seconde est qu'une perspective tracée sur un tableau quelconque, pour produire un effet satisfaisant, doit être regardée du point de vue adopté par le peintre.

Il est évident d'ailleurs que la position du point de vue n'est pas tout-à-fait arbitraire, et qu'elle est, jusqu'à un certain point, déterminée par les lois de la vision et la disposition des objets que l'artiste veut représenter. En général, on doit prendre le point de vue sur la perpendiculaire élevée par le centre du tableau, parce que c'est dans cette direction que le spectateur ira naturellement se placer pour examiner la composition. Si le tableau doit être placé à une certaine hauteur au-dessus du sol, comme cela arrive ordinairement, l'artiste abaissera le point de vue; il le portera un peu à droite ou un peu à gauche, si la scène principale doit être placée sur l'un des côtés, etc. Dans tous les cas, la distance du point de vue au tableau doit être comprise entre une demi-fois et trois fois la largeur du tableau. L'expérience prouve que ces limites ne doivent jamais être dépassées, sans quoi la vision n'est plus distincte, ou le spectateur est obligé de tourner la tête pour embrasser tout le champ du tableau.

Reprenons maintenant la description des procédés mécaniques proposés à diverses époques pour dessiner la perspective.

Le premier appareil que nous citerons diffère des précédents en ce qu'il donne la perspective sur un plan horizontal: il se rapproche par là des appareils modernes du même genre dont il a fourni probablement la première idée. Il a été décrit par le P. Nicéron sous le titre d'*Instrument catholique ou universel de la perspective.* (Voy. l'ouvrage intitulé *Perspective curieuse du R. P. Jean-François Nicéron, Parisien, de l'ordre des Minimes.* Paris, 1652.)

Voici la disposition de cet appareil représenté dans la figure 2.

Sur une table horizontale composée, comme nos tables à jeu, de deux parties réunies par des charnières Z, Y, sont fixées deux règles métalliques ED, FG, parfaitement parallèles. Une troisième règle BA s'appuie sur les deux premières, et porte une tige verticale BC de même longueur. Le système BC, BA, forme ainsi une équerre dont les deux côtés sont égaux et liés entre eux comme les branches d'un compas.

Ce système est mobile. Le sommet B de l'équerre est formé par un cylindre creux, assez long, dans lequel la règle ED passe à frottement doux. On peut donc faire mouvoir le cylindre sur la règle ED, et, par suite, faire décrire à BC un plan vertical, à AB un plan horizontal.

Comment imprime-t-on le mouvement au cylindre et par suite à l'équerre? Il y a pour cela un cordon sans fin dont les deux extrémités sont liées au cylindre en *m* et en *n*. En suivant les sinuosités de ce cordon sur la figure 2, on voit que de *m* il va passer sur D, puis en E; qu'il s'enroule autour de X, et qu'il revient enfin entourer E une seconde fois pour aller s'attacher en *n*. Il est clair, d'après cela, qu'en tirant vers X la portion extérieure E*p* du cordon, on fera mouvoir l'équerre vers D; qu'en tirant au contraire vers X la portion intérieure Eo, on rapprochera l'équerre du point E.

Il y a dans l'instrument une partie essentielle : c'est le fil L*b*BM. Il porte, comme on le voit sur la figure, un corps L qui sert de contre-poids, et se termine par un style M destiné à tracer sur le papier les points de la perspective cherchée. Le fil est maintenu entre L en M par des crochets *b*, *a*, sur lesquels il peut glisser, et, au moyen du contre-poids L, il reste toujours tendu, soit qu'on approche, soit qu'on éloigne le style M de FG. Un petit anneau placé en N divise la longueur du fil L*ba*M en deux moitiés, égales toutes deux aux côtés AB, BC, de l'équerre. De là résulte que la portion *a*M est toujours égale à *b*N, quelle que soit la position de N entre les crochets *b* et *a*.

La table porte enfin une tige articulée à l'extrémité de laquelle se trouve l'oculaire R.

Voyons maintenant comment on pourra, à l'aide de cet instrument, prendre la perspective d'un corps quelconque, par exemple, du cube *tus*.

On applique d'abord sur la table une feuille de papier dont on fixe les coins vers P, F, *e* et *d*.

Soit maintenant *s* le point du cube dont on veut trouver

la perspective. En manœuvrant les cordons qui aboutissent en X, on amène d'abord l'équerre dans un plan vertical, tel que le rayon visuel R*s* rencontre le fil *b*B porté par la tige BC. Cela fait, on éloigne ou on approche le style M de FG, en tenant toujours le fil *a*M parallèle à AB, jusqu'à ce que l'anneau N soit sur le rayon visuel R*s*. La pointe du style marque alors sur le papier la perspective du point *s*.

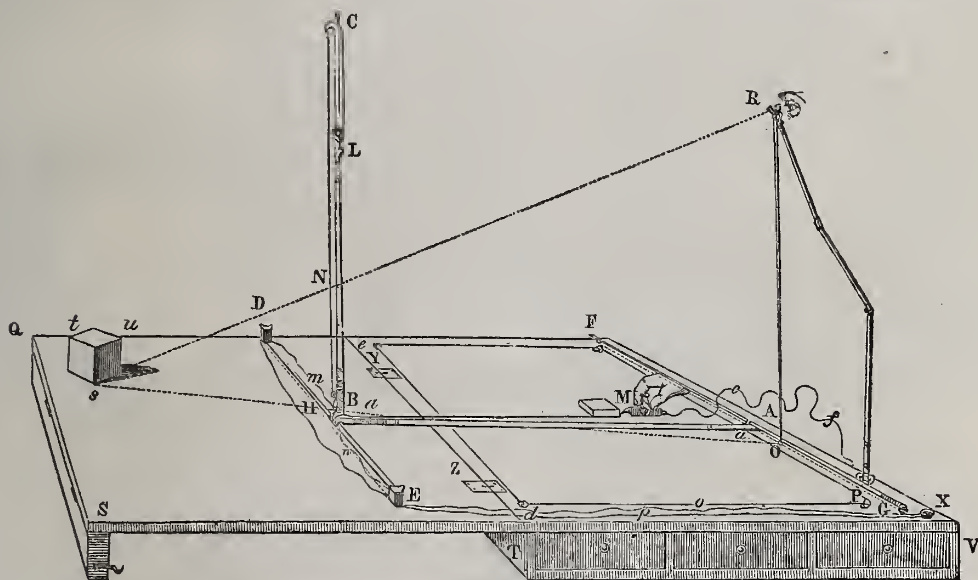
En effet, le point N serait la perspective du point *s* dans le plan vertical; puisque *b*N est égal à *a*M, le point M est placé sur le plan horizontal, comme il le serait sur le tableau vertical.

On trouvera de la même manière la perspective des autres sommets du cube, et, par suite, celle du corps.

L'instrument que nous venons de décrire a été inventé par Cigoli (Ludovico Cardi), peintre florentin, mort en 1613, qui a composé aussi quelques traités sur la perspective. Les musées d'Italie, et surtout ceux de Florence, conservent un grand nombre d'ouvrages de Cigoli. Il était élève de Santi-Tito; mais il se forma principalement en étudiant les œuvres du Corrége. Ses compatriotes l'ont surnommé, un peu ambitieusement, le *Titien florentin*.

C'est une chose remarquable que le soin qu'on apporta toujours dans l'école de Florence à l'étude de la perspective. Léonard de Vinci dans ses traités, Michel-Ange dans les magnifiques fresques de la Sixtine, nous ont laissé un témoignage éclatant de la science des peintres florentins dans cette branche si essentielle de l'art du dessin. Bien avant ces illustres maîtres, un autre Florentin, Paolo Uccello, la cultiva avec une telle ardeur, que Vasari, qui nous a conservé sa vie, en a fait un tableau des dangers où peut entraîner la passion de la perspective. Voici ses paroles : « Uccello eût été le peintre le plus gracieux et le plus habile que l'art eût possédé depuis Giotto, s'il se fût attaché à la représentation des figures comme il s'attacha aux choses de la perspective : encore que celles-ci soient belles et ingénieuses, le peintre qui s'en occupe sans mesure perd du temps, se fatigue, impose mille entraves à son génie; il se fait une manière pleine de sécheresse et de dureté, parce qu'il veut traiter les choses trop minutieusement; outre que bien souvent il devient sauvage, bizarre, mélancolique et pauvre. »

C'est en effet ce qui arriva au pauvre Uccello : il vécut absorbé dans des spéculations géométriques, et beaucoup



(Fig. 2.)

plus occupé de perspective que de peinture; au demeurant fort mal dans ses affaires. « Il passait les nuits à méditer sur ses problèmes, dit son biographe. Quand sa femme (c'est elle-même qui l'a raconté bien souvent) l'appelait pour dormir : « Ah! répondait-il, que la perspective est une douce chose! » et il poursuivait ses recherches. »

UNE SCÈNE DE BALLET AU DERNIER SIÈCLE.

Le croirait-on? La scène que représente notre gravure, tirée d'un ballet joué à Londres dans le milieu du siècle dernier, appartient aux temps héroïques : le principal personnage est un guerrier rival d'Hercule, le compagnon d'Orphée, de Castor et de Pollux; c'est l'heureux Jason qui, surpris auprès de Creüse par l'implacable Médée, s'empresse de détacher vivement et avec grâce le pied gauche du pied droit, et se prépare à exprimer par un entrechat plein de terreur le sentiment que lui inspire cette arrivée inattendue.

Ce bizarre costume de Jason était adopté alors, non seulement à Londres, mais sur tous les théâtres de l'Europe, pour la représentation des tragédies ou des ballets dans lesquels figuraient des dieux, des rois, des héros ou des princes. Au temps de Shakespeare et de Corneille, les acteurs s'étaient contentés du costume porté à la cour et à la ville : de grandes perruques, des chapeaux à plumes, des gants à franges, étaient la seule parure extraordinaire des héros tragiques, à quelque époque qu'ils appartinssent. Un gentilhomme de la cour de Louis XIV se défaisait libéralement d'une partie de sa garde-robe pour en revêtir Oreste ou bien Agamemnon. C'était alors une manière d'encourager le talent. Le cardinal de Richelieu habilla Bellerose pour jouer le *Cid*, tragédie où les acteurs étaient costumés cavalièrement à la mode de Louis XIII, préférée à la robe sombre et aux chaperons du moyen-âge, dont Rodrigue et don Sanche se revêtent aujourd'hui.

Le costume contemporain parut bientôt insuffisant pour représenter des dieux ou des héros; il disparut, et nous donnons un spécimen de celui qui le remplaça. Les acteurs chargés des personnages mythologiques adoptèrent un vêtement complet de taffetas couleur de chair, sur lequel, à l'instar de notre Jason, on établissait des hanches composées de deux paquets de crin, qui grossissaient l'acteur d'un pied de chaque côté. La jarretière était de rigueur; les dieux, les faunes ou les sylvains ne pouvaient s'en dispenser; ils la portaient généralement avec des boucles de diamants qui semblaient ainsi incrustées dans la peau. Quant aux femmes, leurs robes, toujours chargées de larges falbalas et de draperies, étaient soutenues par un cercle de baleine

atteignant quelquefois deux mètres de diamètre. C'est ainsi que mademoiselle Dumesnil est représentée dans Agrippine, au foyer de la Comédie française.

Mademoiselle Clairon, frappée du ridicule de ce costume, prétendit s'y soustraire, et, à la première représentation de l'*Orphelin de la Chine*, de Voltaire, parut les bras nus avec un manteau court, un jupon sans falbalas et les cheveux flottants sur le dos. A en croire les journaux du temps, le public fut frappé de la vérité du costume, et se montra flatté de voir une Chinoise si fidèlement représentée.

Cette prétendue réforme du costume, à laquelle Lekain s'associa, parut satisfaisante. On pensait alors qu'il était puéril de pousser trop loin l'illusion théâtrale, et qu'il était suffisant qu'un acteur chargé d'un rôle de Chinois n'eût pas l'air d'un Parisien. Aussi Larive et Talma subirent-ils les cris de la critique, les tracasseries de leurs confrères et les anathèmes des vieux amateurs fidèles aux admirations de leur jeunesse, lorsque, aidés des conseils du peintre David, ils introduisirent sur la scène de véritables costumes grecs et romains. Dans son indignation le *Censeur dramatique* s'exprimait ainsi :

« Maintenant les héros grecs sont vêtus comme des femmes; on fait danser le berger Pàris en bonnet rouge, sous prétexte que c'est le bonnet phrygien. Les vêtements des princesses n'ont plus de majesté ni d'ampleur, et l'on a fini par faire jouer à un acteur estimable et docile le rôle de Bayard en petite veste et en perruque blonde garnie de boudins.

» C'est ainsi que les peintres, en ne voyant jamais que des tableaux et des statues, se sont emparés du théâtre, ont détruit l'illusion en voulant la compléter; il leur semble qu'ils ont créé l'art, parce qu'ils ont changé la coupe des habits.

» Non contents d'avoir changé les habits, ils ont aussi dénaturé les têtes. Tous les Romains sont maintenant en perruque noire et bouclée, quoique très certainement on ne sût pas à Rome ce que c'était qu'une perruque (1). Enfin ils ont donné aux héros tragiques des barbes de capucin... Une barbe au théâtre! Bon Dieu! où sommes-nous? Voilà comme, en courant après une vaine et mensongère imitation, on renonce à tous les charmes de l'illusion... On travaille à nous ramener à la barbarie dont on a prétendu nous faire sortir... Les femmes ont commencé par quitter ces paniers majestueux, ces riches étoffes, ces parures brillantes qui donnaient aux rôles nobles du corps et de la dignité; elles ont introduit sur la scène de petites robes mesquines et plates; elles y ont apporté le blanc qui n'aurait jamais dû s'y montrer; bientôt sans doute elles y paraîtront comme à la ville, etc. »

Ces regrets peuvent nous paraître étranges aujourd'hui, que nous ne concevons pas que l'on puisse représenter le vieil Horace sans barbe, ou une ingénue sans robe blanche; néanmoins, si l'on en croit les peintres et les archéologues, que de progrès encore à faire sur la scène par rapport aux costumes! Tous les âges de l'antiquité grecque ou romaine ne sont-ils pas confondus, et ne voyons-nous pas de nos jours un tragédien revêtir tour-à-tour Constantin du costume de Romulus ou de celui de l'Étrusque Tarquin. Remarquons



(Scène d'un ballet de Jason et Médée.—D'après une estampe anglaise du dix-huitième siècle.)

toutefois que, pour la plupart des pièces classiques de notre scène, la scrupuleuse exactitude de costume et de mise en scène que désirent les érudits et les artistes en rendrait la représentation bien difficile, sinon impossible. Elle siérait mal à des pièces écrites pour une époque où la science archéologique était si peu avancée. N'oublions pas d'ailleurs que si l'illusion est nécessaire au théâtre, et si elle ajoute au puissant effet que la représentation dramatique produit au fond des cœurs, il ne faut pas subordonner l'art de Corneille et de Racine à celui du machiniste ou du tailleur, et que c'est moins pour les yeux que pour les âmes qu'ils ont composé leurs chefs-d'œuvre.

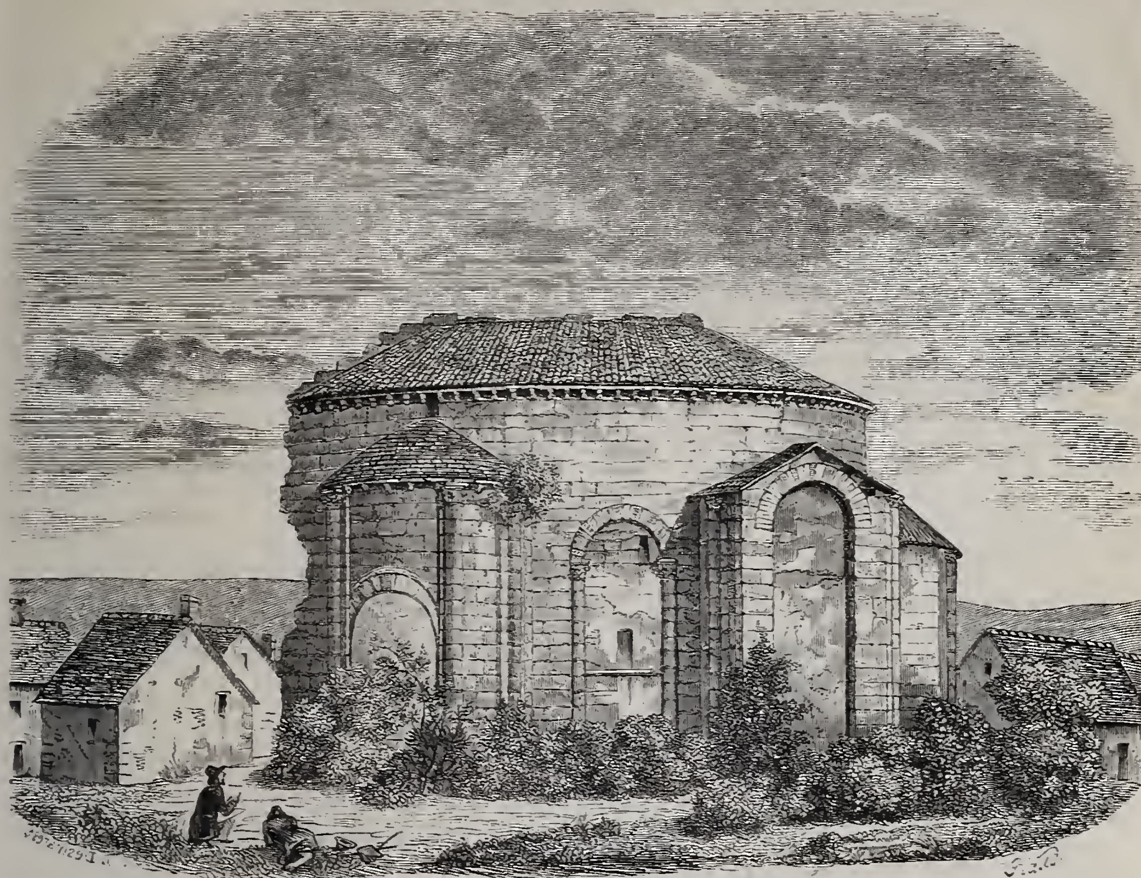
(1) Erreur du *Censeur dramatique*. Les anciens Romains connaissaient les perruques.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SAINT-LÉONARD DE L'ILE-BOUCHARD

(Département d'Indre-et-Loire).



(Ruines de l'église de Saint-Léonard. — Vue extérieure de l'abside.)

Les bords de la Vienne, dans le département d'Indre-et-Loire, mériteraient d'être plus vantés. On y admire tout ce qui donne la richesse et la variété aux paysages : fraîcheur de végétation, coteaux escarpés, vallées profondes, villages agréablement situés, monuments curieux, ruines qui réveillent en foule les souvenirs historiques. L'imagination n'a pas grand effort à faire pour y évoquer quelques unes des plus brillantes scènes de la chevalerie française dont furent le théâtre Chinon, Sainte-Maure, l'Ile-Bouchard, Nouâtre, ou quelqu'un des nombreux castels bâtis au milieu des campagnes voisines. A chaque pas, de poétiques débris parlent de la féodalité, des luttes acharnées des seigneurs du moyen-âge, de leurs triomphes, de leurs revers, des joies et des souffrances du peuple. Les restes d'édifices religieux surtout sont nombreux, et témoignent du développement remarquable de l'architecture dans l'ancienne Touraine. Comme exemple, nous reproduisons aujourd'hui les ruines de Saint-Léonard.

L'église de Saint-Léonard fut bâtie dans la seconde moitié du onzième siècle. Les caractères architectoniques qu'on y découvre encore actuellement ne sont nullement en désaccord avec cette date de la construction primitive. L'abside, seule partie aujourd'hui debout, est supportée intérieurement par six belles colonnes monocylindriques. Les chapiteaux qui les couronnent sont historiés, et les sculptures en sont déjà savantes et harmonieuses. Ce n'est pas encore la perfection matérielle des œuvres de la renaissance; mais ce n'est déjà plus la grossièreté des sculptures contemporaines dans plusieurs régions de la France. En quelques endroits, on remarque des rinceaux agréablement dessinés, et qui ne dépareraient pas des édifices plus célèbres. Au-dessus des cinq travées absidales se déroule une série de petits arcs aveugles appuyés sur de légères colonnettes. Il règne, dans cette portion de l'antique église, une belle simplicité de lignes; l'ordonnance générale est parfaite. La partie extérieure de l'abside offrirait aussi matière à quelques observations aux antiquaires attentifs. On y voit surtout de très curieux modillons ouvragés représentant des masques humains et des figures grotesques. Il est difficile de se défendre d'une singulière impression à l'aspect de ces faces bizarres de démons ou de lutins qui semblent ricaner au milieu des ruines. On dirait une apparition des mauvais génies qui président à la mort et à la destruction.

ANCIENNES EXPÉDITIONS DES TARTARES DE CRIMÉE.

On ne se représente pas assez vivement ce qu'a été autrefois la guerre; on sentirait mieux tous les progrès que la civilisation a accomplis à cet égard, et l'on comprendrait que l'état actuel des populations, même dans les invasions, est certainement plus voisin de la figure de la paix que de celle de ces hostilités des anciens temps. L'éloignement des siècles nous fait perdre, à la vérité, une partie de ces horreurs en nous en soustrayant les détails trop vifs, et il semble même que l'intervalle qui nous sépare de ces générations ait pour but d'affaiblir l'intérêt que les malheurs d'autrui doivent exciter dans nos cœurs. Aussi, pour prendre idée des changements heureux que le droit de la guerre a subis, vaut-il mieux prendre ses exemples chez les peuples peu civilisés des périodes récentes que dans l'antiquité. A cet égard, rien n'est

plus saisissant peut-être que les effroyables invasions qui se sont faites si longtemps par les Tartares du Don et de la Crimée, sur les zones limitrophes des nations slaves. En effet, il ne s'agit plus là d'un sévice passager, mais, si l'on peut ainsi dire, d'une exploitation systématique et par coupes réglées d'un peuple par un autre. On voit aussi par là quelle reconnaissance est due à la Russie pour avoir mis fin à de si affreux désordres, et comment cette puissance, si funeste quand elle s'attaque à des nations plus avancées, est au contraire bénissable quand la Providence l'emploie contre des nations plus barbares. Détestable dans la plupart de ses interventions en Europe, elle change de caractère, ainsi que Napoléon l'avait si bien senti dans le rôle qu'il voulait lui assigner, dès que son activité se tourne vers les nations asiatiques. Si elle ne fait pas régner le bonheur parmi les nations qu'elle administre, elle les empêche du moins de servir, comme par le passé, de victimes l'une à l'autre.

Pour ne pas nous perdre dans le lieu commun, nous emprunterons au Mémoire peu connu d'un gentilhomme nommé Beauplet, qui, ayant fait la guerre dans ces contrées au commencement du dix-septième siècle, publia en rentrant en France ce qu'il avait vu. La manière précise dont il expose, en sa qualité de militaire, ce singulier mode d'exploitation atteint si bien son effet que les tableaux particuliers deviennent en quelque sorte inutiles : on ne le devine que trop.

Lorsque la Turquie, ce qui était presque continuel, se trouvait en différend avec la Pologne, le sultan donnait l'ordre au khan de Tartarie de commencer le tourment contre les populations chrétiennes. C'était une réjouissance pour les Tartares, qui ne voyaient dans une telle affaire qu'un accroissement de revenu. Les armées avec lesquelles ils se mettaient en campagne étaient quelquefois de 80 000 hommes, plus souvent de 50 000. Ils choisissaient l'entrée de l'hiver, à cause de la neige qui, recouvrant alors tout le pays, rendait leur marche plus facile. Ils partaient en janvier et s'arrangeaient de manière à être de retour pour le commencement de mars, époque à laquelle les glaces commencent à fondre. Ils s'avançaient tranquillement, pour ne point fatiguer leurs chevaux, par petites journées de six lieues au plus, ayant soin de tenir le fond des vallées pour n'etre point dépistés. Par la même raison, ils évitaient de faire du feu dans leurs campements. Arrivés de la sorte à la frontière, et abrités dans quelque lieu choisi, ils demeuraient en repos deux ou trois jours pour bien reprendre courage ; puis alors ils partaient, marchant jour et nuit, en grande hâte, sans faire aucun dommage sur les routes de peur de donner l'éveil. Ils s'avançaient ainsi de soixante à quatre-vingts lieues dans l'intérieur du pays. Alors l'affreuse récolte commençait.

L'ordonnance du gros de l'armée, destinée à protéger les pillards, était de cent hommes de front, ce qui faisait trois cents chevaux, chaque cavalier menant à la main deux chevaux de relais. Ce front occupait une étendue d'environ un quart de lieue, et la profondeur, formée de sept à huit cents chevaux, une étendue de trois à quatre lieues. « Quatre vingt mil Tartares, dit notre auteur, font plus de deux cent mil chevaux. Les arbres ne sont pas plus espais dans les bois que les chevaux sont pour lors dans la campagne, semblables, quand on les voit de loin, à quelque nuage qui s'eslève sur l'horizon qui va croissant à mesure qu'il s'eslève ; ce qui donne de la terreur aux plus hardis qui n'ont pas accoustumé de voir de telles légions ensemble. » Dans l'invasion, les ailes marchaient strictement réunies au corps d'armée ; mais dès que la retraite commençait, ces ailes, fortes chacune de huit à dix mille cavaliers, et subdivisées chacune en une vingtaine de troupes, ces ailes prenaient leur mouvement à droite et à gauche, couvrant chacune le pays sur une étendue de cinq à six lieues, et faisant rafle de tout. « Ils assiégent les villages, dit Beauplet, en faisant autour quatre corps-de-garde, avec de grands feux toute la nuit, de peur qu'aucun paysan ne leur échappe ; puis pillent et bruslent, et tuent tous ceux qui leur font résistance, et prenent ceux qui se rendent, hommes, femmes, enfants à la mamelle, bestiaux, chevaux, bœufs, vaches, moutons, chèvres, etc. Les ailes n'ayant pas ordre d'aller plus loin que cinq ou six lieues s'en retournent avec leur butin trouver le corps qui est facile à trouver, car il laisse un grand estrac, de façon qu'ils n'ont qu'à suivre la trace, et en quatre à cinq heures ils le rejoignent, où estant arrivez, il sort en mesme temps deux autres aisles de pareil nombre que les premiers, et vont faire le mesme ravage que les premiers ; puis retournent et laissent la place à d'autres troupes fraisches, sans que jamais leur corps soit diminué, faisant toujours les deux tiers de leur armée qui ne va qu'au pas, afin d'estre tousjours en haleine et prêt à recevoir l'armée polonoise. » Le but de leur opération n'étant pas de combattre, mais de rafler aussi complétement que possible sur leur passage le peuple ennemi, ils se hâtaient de sortir du pays par un autre chemin que celui par lequel ils étaient entrés. Le temps nécessaire à l'armée polonaise pour les découvrir leur suffisait pour se mettre à l'abri de ses coups. Le pays au-delà des frontières, entièrement désert sur une zone de trente à quarante lieues d'étendue, leur offrait un refuge facile. « Se voyant en lieu de seureté, dit le narrateur, ils font une grande alte, reprenant leurs esprits et se remettant en ordre. Dans le temps de cette alte, qui est d'une semaine, ils mettent ensemble tout le butin, qui consiste en bestiaux et en esclaves, et partagent le tout entre eux : les plus durs seroient touchez de voir en ce temps-là la séparation d'un mary d'avec sa femme, d'une mère d'avec sa fille, sans espérance de ne pouvoir jamais se revoir, car les uns sont destinés pour Constantinople, les autres pour la Crimée, et les autres pour la Natolie. Voilà en peu de mots comme les Tartares font des levées de peuple, quelquefois de plus de cinquante mille âmes, en moins de deux semaines. »

C'est ainsi qu'on fait des coupes dans une forêt : quelle manière atroce d'entendre la guerre !

— Dans le panorama des contrées vues du sommet du Brocken (p. 248), les lignes ponctuées indiquent les frontières des divers États ; les caractères italiques, les petites villes ; les caractères romains, les villes importantes ; et les majuscules, les villes situées dans le rayon visuel de l'observateur, mais cachées par les replis du terrain. Les cercles de projection sont tracés de deux en deux myriamètres.

DES MOUCHES

ET DE LEURS MÉTAMORPHOSES.

Un des objets les plus intéressants de l'histoire naturelle, c'est l'étude des métamorphoses ou des divers états successifs d'un même être vivant. On sait, en effet, que le but de cette science n'est pas simplement de cataloguer ou d'inventorier minutieusement toutes les productions de la nature, mais bien plutôt d'observer dans ces êtres les manifestations de la vie ; la vie, force plus puissante que les forces physiques, émanée directement du Créateur, comme ce souffle qui planait sur les eaux à l'origine du monde, suivant le langage sublime de la Genèse.

Or, les manifestations de la vie sont actuelles ou successives ; elles sont considérées dans un instant donné, ou bien dans la suite des phases diverses de l'évolution d'un même être. De ce genre sont les métamorphoses que tout le monde connaît, comme celles du ver-à-soie, du papillon et de la grenouille, qui d'abord fut un têtard. (Voy. 1845, p. 386.) Mais ce n'est pas un simple changement de la forme extérieure qui constitue la métamorphose, c'est autant et souvent plus encore un changement de structure interne et d'organes, et conséquemment aussi un changement de mœurs et de nourriture ; c'est même plus généralement un changement essentiel dans la structure intime et dans la relation

des tissus. Sous ce rapport, il n'est pas un animal, de ceux même que l'on a coutume de regarder comme n'en subissant pas, qui n'éprouve de grandes, d'importantes métamorphoses dans le cours de son développement.

Mais, pour le moment, nous allons parler de métamorphoses visibles à tous les yeux, quoiqu'elles ne soient pas exactement conformes à celles du ver-à-soie.

Les métamorphoses des mouches avaient été remarquées dans l'antiquité la plus reculée; mais elles furent incomplétement connues et mal comprises. On avait vu que la chair, abandonnée à l'air pendant la saison chaude, se remplit de vers; on avait vu que, sous la peau d'un animal mort, fourmillent bientôt aussi des vers en quantités innombrables; puis, de cette même peau, l'on voyait sortir plus tard des milliers de mouches. Mais on n'avait pas imaginé que ces vers pussent naître eux-mêmes des mouches; on les croyait simplement produits par la putréfaction, de même que, disait-on, d'innombrables races d'animaux sont engendrés par le limon du Nil. Quant aux mouches sortant ainsi d'un cadavre, on ne s'était guère inquiété de leurs caractères distinctifs, et il avait suffi de ce seul fait pour établir la fable du berger Aristée, et de ses essaims d'abeilles sortis de la peau d'un taureau mort depuis neuf jours. C'est qu'en effet, comme nous le dirons plus loin, il y a des mouches qui, provenant d'une métamorphose de ce genre, ressemblent tellement à des abeilles, qu'il faut l'œil d'un naturaliste pour les en distinguer.

Il n'est personne aujourd'hui qui ne sache que les mouches, en été, sont sans cesse à la rechercher des matières animales, de la viande de boucherie, ou du gibier, pour y déposer leurs œufs (fig. 1), d'où naîtront bientôt de petits vers. Quelques espèces même sont vivipares, et, au lieu d'œufs, elles pondent immédiatement de petits vers, des larves qui semblent grossir à vue d'œil. Les œufs même éclosent si promptement dans la saison chaude, qu'on est toujours surpris de la rapidité avec laquelle les vers ou larves de mouche envahissent une pièce de gibier qu'on n'a pas eu soin de mettre à l'abri. C'est d'ailleurs toujours autour des yeux et de la bouche, à l'entrée du nez, et sur les blessures des animaux morts, que l'on voit souvent ces œufs nouvellement déposés, qui sont blancs, longs de 1 à 2 millimètres, et beaucoup plus étroits.

Les larves de mouche (fig. 2) sont des vers mous, blancs ou colorés en brunâtre à l'intérieur par les sucs dont ils sont repus; elles sont environ quatre fois aussi longues que larges, très contractiles, amincies en avant, plus larges en arrière, où leur corps se termine par une troncature oblique présentant les principaux orifices de la respiration. A l'extrémité antérieure, au lieu d'une tête distincte et de forme définie, c'est une bouche portée par un tube charnu protractile et rétractile, c'est-à-dire pouvant rentrer en dedans comme un doigt de gant, mais sans aucun des appendices externes que montre la bouche des chenilles et des autres larves d'insectes; de sorte que la tête, variable, est elle-même dépourvue d'yeux et d'antennes. A l'intérieur de la bouche sont deux longs crochets noirâtres parallèles, recourbés en dessous (fig. 4), et que la larve fait mouvoir alternativement; elle s'en sert à la fois comme de crampons pour prendre un point d'appui et quand elle marche en avant, et comme de pioches pour déchirer et réduire en bouillie liquide la viande, qu'elle avale ensuite par le seul effet de ses contractions.

C'est là ce qui explique pourquoi la chair crue envahie par les larves de mouches se putréfie si rapidement, sans qu'il faille supposer que ces larves ont dégorgé un liquide spécial pour activer la putréfaction. Il y a là quelque chose d'analogue à ce qui arrive quand le corps d'un animal tué par la foudre, quand des fruits, des pommes de terre, des végétaux quelconques, attaqués par la gelée, se décomposent si rapidement. Les tissus animaux ou végétaux, désorganisés ainsi dans l'un et l'autre cas, ne peuvent plus résister à la fermentation ou à l'action chimique des éléments en présence, comme quand ils conservaient cet état d'équilibre ou de permanence, résultat de l'organisation, et équivalent à un reste de vie.

Les deux crochets des larves de mouche sont d'ailleurs les analogues des mandibules ou premières mâchoires des autres insectes; mais ce sont là les seuls organes locomoteurs, car il n'y a encore aucun indice des pieds que la mouche aura plus tard, et c'est tout simplement par ses contractions, en s'appuyant sur les plis de sa peau, et en s'aidant de ses crochets, que la larve de mouche peut changer de lieu et parcourir d'assez grands espaces plus rapidement qu'on ne le croirait d'abord. On connaît même certaines espèces de mouches dont la larve a des contractions si fortes et si brusques, qu'elle s'élance en faisant le saut de carpe; telle est celle qui vit sur la croûte humide et trop odorante du fromage.

Les larves de mouche, comme tous les insectes, doivent respirer l'air en nature au moyen d'un système de petits canaux élégamment ramifiés à l'intérieur qu'on nomme des trachées; ce sont comme autant de petits filets d'argent, si on les regarde sous l'eau après avoir ouvert l'animal. Leur éclat argenté tient à la même cause qui fait prendre pour un relief d'argent mat ces figures en pâte de porcelaine qu'on a enfermées dans une masse de cristal fondu; c'est qu'à la limite de séparation entre un corps transparent, plus dense, comme l'eau ou le cristal, et un milieu moins dense, comme l'air, la lumière oblique est réfléchie comme par un métal. Chez les insectes qui vivent dans l'air, les trachées ou canaux aérifères s'ouvrent au-dehors par des orifices respiratoires nommés stigmates, et disposés symétriquement de chaque côté au nombre de 10 à 11 et quelquefois moins; on les voit particulièrement très bien, sur les vers-à-soie et les grosses chenilles lisses, comme autant de petites boutonnières brunâtres. A chaque stigmate correspond, intérieurement, une ramification de trachées, et toutes ces ramifications sont rattachées l'une à l'autre par deux canaux latéraux occupant toute la longueur du corps. Mais les larves de mouche vivant dans des substances animales souvent presque liquides auraient été trop exposées à se noyer si telle eût été leur organisation : la nature y a pourvu en supprimant chez ces larves tous les stigmates latéraux, et les remplaçant par deux grandes ouvertures terminales (fig. 3), recouvertes par une plaque écailleuse percée de fentes ou de petits trous de manière à empêcher le liquide ou les substances étrangères de pénétrer dans l'intérieur. Ces deux plaques écailleuses, brunâtres, que le vulgaire a prises pour des yeux, occupent le milieu de la troncature postérieure du corps, et peuvent être totalement abritées et recouvertes par les bords charnus de la troncature si, pendant quelque temps, la larve doit être submergée; dans ce cas encore, la respiration paraît n'être pas complétement interrompue, car deux organes supplémentaires se trouvent sous la peau en avant, à la place où plus tard sera une première paire de stigmates. On conçoit que, les ouvertures latérales manquant ici pour la respiration, les deux grands canaux aérifères latéraux qui aboutissent aux ouvertures terminales ont dû prendre un développement plus considérable.

En outre de ces canaux respiratoires avec leurs ramifications, le corps de la larve contient un système nerveux, un liquide incolore tenant lieu de sang, et une masse floconneuse blanche, formée de vésicules remplies de graisse et entourant l'intestin replié et ordinairement gonflé par les sucs nourriciers au milieu desquels vit cette larve.

Les larves, telles que nous venons de les décrire, sont plus ou moins grandes, suivant l'espèce de mouche qui en proviendra : c'est ce que les pecheurs à la ligne emploient sous le nom d'asticot, c'est ce qu'on emploie aussi pour la nourriture des jeunes faisans. Dans les grandes villes, une triste industrie a pour objet leur production.

Arrivée au terme de son développement, et après avoir

plusieurs fois changé de peau comme un ver à soie, la larve de mouche va subir une métamorphose dont l'étude approfondie doit frapper d'étonnement un observateur sérieux. Elle s'éloigne des restes de son hideux festin et va se blottir dans un endroit sec et obscur ; là son corps se contracte et prend peu à peu une forme ovale oblongue ; en même temps sa peau s'épaissit, se consolide et se colore en brun, de sorte qu'elle offre, en définitive, la figure d'un petit barillet arrondi aux deux bouts (fig. 5). C'est sous cette peau endurcie, et qui désormais la protége suffisamment contre la sécheresse, que la mouche achèvera ses transformations au lieu de changer encore une fois de peau au début de sa vie de nymphe, comme les chrysalides de papillon, et de s'envelopper d'un cocon ou d'un étui comme d'autres larves. Mais, chose étrange! sous sa peau endurcie, la larve de mouche semble avoir perdu toute son organisation primitive pour redevenir un œuf plus volumineux que celui dont elle était sortie d'abord, et de ce nouvel œuf à coque brune éclora plus tard un insecte ailé, formé lentement dans l'intérieur



aux dépens des matériaux encore vivants de la larve qui a cessé d'exister comme larve. M. Léon Dufour, à qui l'histoire naturelle des insectes doit ses progrès les plus récents, s'exprime ainsi en parlant de cette transformation : « Dans ce moment de courte durée, la larve pleine de vie est irrésistiblement sollicitée à dépouiller son existence actuelle, à rompre tous les rapports de son enveloppe avec les tissus sous-jacents pour refondre en quelque sorte ses chairs, ses viscères, et les jeter dans un nouveau moule. Dans cet échange si mystérieux d'organisme, dans ce passage où le principe vital est appelé à inaugurer un nouvel être avec les débris d'un être démoli, les organes et les fonctions qui sont en déchéance prêtent encore leur ministère aux organes et aux fonctions qui s'établissent. J'ai été assez heureux, ajoute M. Dufour, pour saisir, pour constater ce précieux moment d'une vie commune à deux êtres qui se changent l'un dans l'autre, ce moment où le scalpel et la loupe découvrent les éléments d'une organisation qui s'en va et d'une organisation qui arrive... » C'est que, si l'on essaie en effet d'ouvrir une de ces coques brunes peu de temps après sa consolidation, on en voit sortir seulement un liquide blanc ou une bouillie qui jaillit quelquefois avec force au dehors, et qui contient des lambeaux de membranes et de viscères. Les crochets de la larve et les plaques perforées de l'extrémité postérieure n'ont pu se ramollir et se dissoudre comme les chairs de la larve ; mais ces pièces solides se sont soudées ou incrustées dans le tégument endurci, qui n'offre plus en arrière qu'un très petit orifice double pour l'entrée de l'air à l'instant où les nymphes en auront besoin.

Dans cette coque brune, qui n'est proprement ni une larve ni une nymphe, et que Latreille a nommée une pulpe, dans cette coque, disons-nous, comme dans un œuf, la vie continue incessamment son œuvre d'organisation avec les seuls matériaux contenus ; c'est même pour que ces matériaux fussent assez abondants que la nature a pris soin d'accumuler dans les larves cette masse de tissu blanc floconneux, qu'on nomme aussi le corps graisseux, et qui remplit en partie l'intérieur de leur corps. Cette masse a presque la même destination ici que le jaune dans l'œuf des oiseaux ; elle est absorbée ou consommée de même, c'est-à-dire que, sans disparaître complétement, puisque toute matière doit simplement changer d'état sans jamais être détruite, elle est changée par l'action de l'air en nouveaux organes pour l'insecte futur, et, d'autre part, en eau et en gaz acide carbonique, qui s'en vont par l'évaporation, et sont remplacés par de l'air : aussi remarque-t-on que les coques près d'éclore et les œufs couvés sont plus légers que l'eau et flottent à la surface, au lieu de tomber au fond comme les larves ou les coques nouvellement consolidées, ou les œufs frais.

Après quelques jours, déjà la nymphe commence à se former sous la coque endurcie de la larve, et bientôt on la peut voir (fig. 7) blanche, assez consistante, quoique molle encore et paraissant être une mouche emmaillottée comme une momie égyptienne. On y distingue à l'extérieur la tête, les pattes, les moignons d'ailes encore masqués ou empâtés dans un tégument assez épais et demi-transparent. L'anatomie révèle bien d'autres merveilleux changements à l'intérieur de cette nymphe ; le système nerveux et l'intestin ont déjà une tout autre forme qui pourtant sera différente encore dans la mouche ; mais c'est surtout l'appareil respiratoire qui aura déjà subi des modifications importantes, quoique non définitives ; les deux grands canaux latéraux sont devenus plus courts et plus larges, l'air n'y entre plus par l'extrémité postérieure, mais par deux grands stigmates munis de petites fentes nombreuses et situés latéralement en avant, à l'endroit où étaient les organes respiratoires antérieurs de la larve. C'est d'ailleurs encore par la petite ouverture postérieure de la coque que l'air parvient aux stigmates antérieurs de la nymphe en se glissant entre la vieille enveloppe endurcie et la nouvelle peau qui s'en sépare en dessous. De l'interposition de l'air entre la peau de nymphe et la vieille peau de larve qui lui sert de coque, il résulte pour celle-ci un changement de couleur ou d'éclat comparable à ce qui a lieu pour certaines chrysalides de papillon. Chez celles-ci, en effet, l'air pénétrant de même entre la peau dure, brunâtre à l'intérieur et le tégument blanc et délicat qui se sépare en dessous, la lumière réfléchie par cette couche d'air à travers l'enveloppe demi-transparente comme de l'écaille, produit souvent un éclat métallique.

Enfin, par suite des progrès de l'organisation intérieure pendant son sommeil léthargique, la nymphe a atteint le terme de son développement ; elle a diminué de volume, et se trouve isolée dans sa coque par une quantité notable d'air qui occupe tous les vides. Si on entr'ouvrait la coque, on la verrait blanchâtre ou peu colorée et immobile comme dans la figure 6 ; si on la mettait entièrement à nu (fig. 7), elle ne pourrait encore résister à l'action desséchante de l'air chaud ; mais si on attend que d'elle-même elle s'éveille à l'instant convenable, c'est-à-dire le matin avant la chaleur du jour, elle quittera sa légère enveloppe de nymphe, et, soulevant comme un couvercle l'extrémité antérieure de sa coque, elle se montrera (fig. 8) comme une mouche encore molle et grisâtre, ayant deux ailes courtes, plissées et le front gonflé, très saillant. Peu à peu elle se consolide, ses téguments et son front s'affermissent en prenant leur forme et leurs dimensions définitives ; et les ailes, d'abord si courtes et impropres au vol, s'allongent, s'étalent et deviennent planes et diaphanes.

C'est en suivant ainsi leur développement qu'on peut se convaincre de la vraie structure des ailes d'insectes, formées

de deux lames superposées entre lesquelles l'air ou les liquides auraient pu pénétrer d'abord comme dans un sac très aplati. Ce fait d'ailleurs est quelquefois démontré complétement quand une mouche nouvellement éclose a été exposée brusquement à la sécheresse.

Voilà donc (fig. 9) la mouche arrivée à l'état d'insecte parfait, et désormais appelée à un genre de vie totalement différent, pourvue de nouveaux organes qui se sont formés de toutes pièces. *La suite à une autre livraison*

CURIOSITÉS DE ROME.

(Voy. la Bouche de la Vérité, p. 244.)

DESSIN DE MICHEL-ANGE, A LA FARNÉSINE.

Le banquier siennois Augustin Chigi, dont la famille produisit le pape Alexandre VII vers le milieu du dix-septième siècle, faisait construire à Rome, au commencement du seizième, dans le quartier populaire du *Trastevere*, une élégante maison bourgeoise, en face de laquelle s'éleva, trente ans plus tard, sur l'autre rive du Tibre, le palais des Farnèse et qui s'appela *la Farnésine* lorsqu'elle eut été achetée par ces princes avec l'intention de la réunir par un pont à leur demeure somptueuse. Augustin Chigi employa à décorer sa maison les plus fameux peintres qui vivaient à Rome au commencement du pontificat de Léon X. Le maître par excellence de l'école de Sienne, le Sodoma, peignit au premier étage une chambre où l'on admire quelques belles têtes de femmes et un chaud coloris dans une composition trop hâtive et trop négligée. Mais c'est le pinceau de Raphaël qui a immortalisé cette maison. L'artiste divin en a orné le rez-de-chaussée de grandes images mythologiques qui prouvèrent la variété de son génie et tout à la fois en montrèrent la perfection. Dans la première salle, il représenta sur la voûte l'histoire de Psyché, en deux grandes pages que dix pendentifs complètent et accompagnent. Ces peintures, presque toutes exécutées par la main de Jules Romain, sont plus admirées pour leur dessin magnifique que pour leur coloris quelquefois un peu rouge et cru. Dans une seconde salle contiguë, Raphaël peignit lui-même sur le mur, et comme un tableau, ce fameux Triomphe de Galatée, qui a été si répandu par la gravure, et où se trouvent réunies toutes les rares qualités du



(Tête dessinée au charbon, par Michel-Ange, dans la Farnésine.)

maître, la beauté des expressions, le style du dessin, l'harmonie de la composition, la douceur du coloris. Ce qui y domine cependant, c'est une merveilleuse finesse de conception et de trait qui, quoique sans mollesse, semble indiquer la perfection de la grâce aimable et le chef-d'œuvre d'un génie féminin.

D'autres peintres, camarades ou rivaux de Raphaël, Daniel de Volterre, Sebastien del Piombo, Balthazar Peruzzi lui-même, architecte de la maison, composèrent les accessoires de la décoration de cette salle. Ceux-ci devaient peindre la voûte et les lunettes qui couronnent les murailles. On raconte qu'un jour Michel-Ange, venant au casino d'Augustin Chigi pour y voir les ouvrages de Daniel de Volterre son élève, ne le trouvant pas et ne voulant pas perdre son temps, en l'attendant monta sur les échelles, prit un morceau de charbon, et traça au haut du mur, dans une des lunettes vides, cette grande tête qu'on ne remarque guère moins que la Galatée elle-même. Il semble que ce soit une tête d'esclave, imitée de quelque morceau antique, et placée là comme pour soutenir la voûte, sous laquelle elle s'incline et demeure accablée. La vigueur des traits noirs dont elle est formée, la grandeur de ses proportions, son air mâle et pensif, contrastent fortement avec la douceur et l'élégance des peintures de Raphaël. Mais est-ce à dessein, et pour faire par ce contraste un éloquent reproche aux images fines et voluptueuses de son jeune rival, que Michel-Ange a ainsi marqué sur les mêmes murailles son énergique empreinte? On l'a dit sans en donner des preuves bien convaincantes.

Si on voulait écarter toute idée de basse jalousie, et établir seulement entre les deux plus éminents artistes des temps

modernes un combat de méthodes et de génie, il semble qu'on pourrait trouver de bons arguments pour montrer qu'en faisant une esquisse énergique sur les murs du casino des Chigi, Michel-Ange avait en effet l'envie de laisser dans l'atelier où Raphaël s'était illustré comme une carte de visite et un héroïque défi. Ce que fit là Buonarotti ressemble en effet singulièrement à une anecdote qu'on lit dans la vie des peintres de l'antiquité, et qu'il avait pris lui-même la peine de commenter. Il n'est peut-être pas inutile de rapprocher les deux récits.

Le Raphaël des Grecs, Apelle, débarque dans l'île de Rhodes, et veut y voir Protogène, qui de simple barbouilleur de vaisseaux était devenu un des plus fameux peintres de l'Archipel. Ne trouvant pas chez lui ce rival qu'il avait contribué à tirer de l'oubli, et qui éclipsa tous les artistes de l'antiquité par la perfection étudiée du dessin, il prend un pinceau, et, pour signe de sa venue, il trace, avec la couleur, sur un tableau vide encore, un trait de la plus grande finesse, et s'en va. Protogène vient, et s'écrie, en voyant le trait : Apelle est ici! Il trempe le pinceau dans une autre couleur, et trace dans le trait même de son rival un trait plus délicat encore, et sort à son tour. Apelle revient, ne veut pas être vaincu, et avec une couleur nouvelle coupe les deux premiers traits par un troisième, au-delà duquel la finesse ne saurait plus aller. Le tableau où étaient les trois traits, presque imperceptibles à la vue, transporté plus tard sur le Palatin, dans la maison d'Auguste, y fut placé comme une merveille au milieu des plus beaux ouvrages de l'art. Dans ces traits, Perrault voulait voir de simples lignes ; le comte de Caylus y voit au contraire de véritables dessins au trait ; Pline, qui nous en a conservé le souvenir, indique positivement qu'on y admirait la ténuité même d'un trait ; mais Michel-Ange, qui tout en innovant sur les anciens les étudiait avec un soin pénétrant, s'est occupé de ces lignes si controversées, pour soutenir que l'antiquité devait surtout y estimer la justesse extrême du contour. Il ne serait pas étonnant que cette histoire, qu'il savait si bien, lui fût venue en mémoire lorsqu'il visitait les peintures de Raphaël. Peut-être a-t-il entendu venger Protogène, en opposant à la justesse des lignes fines st gracieuses de l'Apelle moderne la justesse non moins grande de ses lignes plus mâles et plus énergiques

LA SORCIÈRE DE BERKELEY.

BALLADE.

Le corbeau croassa au moment où elle se mit à table, et la vieille femme comprit ce qu'il disait : elle devint pâle aux paroles du corbeau, puis se sentit mal et se mit au lit.

« Qu'on m'aille chercher mes enfants, qu'on me les aille chercher bien vite, dit la vieille femme de Berkeley, le moine mon fils, et ma fille la nonne ; dites-leur de se hâter s'ils ne veulent me trouver morte. »

Le moine son fils, et sa fille la nonne partirent pour Berkeley, et dans une intention pieuse, ils avaient emporté avec eux le Saint-Sacrement.

La vieille femme, quand ils eurent franchi la porte. . . C'était une chose affreuse que d'entendre ses cris : « Par pitié, mes chers enfants, emportez le Saint-Sacrement bien vite. »

Ses lèvres tremblaient, la sueur découlait de son front : « J'ai des tortures en réserve pour l'éternité. Oh ! vous, du moins, épargnez-moi, mes enfants ! »

Ils renvoyèrent le Saint-Sacrement, et cet accès la laissa fort affaiblie. Elle regardait ses enfants avec des yeux hagards, et fit un faible effort pour parler.

« Il n'y a point de péché dans lequel je ne me sois plongée, et maintenant justice va se faire ; mais j'ai mis en lieu sûr les âmes de mes enfants. Oh ! mes enfants ! priez bien Dieu pour moi !

» J'ai sucé la vie avec l'haleine des nourrissons endormis ; les sorcières ont été mes servantes ; je me suis parée avec de la graisse d'enfant ; j'ai célébré le sabbat sur des tombeaux profanés.

» Mais l'enfer maintenant va venir me réclamer en expiation de mes sortiléges, et comme j'ai profané la tombe des morts, je ne trouverai point de repos dans la mienne.

» Bénissez mon drap mortuaire, je vous en prie, mes chers enfants ; je vous le demande en grâce ; jetez de l'eau bénite sur mon linceul, de l'eau bénite sur mon cercueil ; faites attacher mon corps dans mon cercueil de pierre ; scellez le cercueil de fortes barres de fer, et avec trois chaînes fixez-le bien au pavé de l'église.

» Vous aspergerez les chaînes de fer d'eau bénite, et vous placerez alentour cinquante prêtres qui chanteront jour et nuit sur les dalles où je reposerai.

» Que cinquante chantres veillent à côté de ma bière, et chantent nuit et jour, à la lueur des cierges, les hymnes saints pour me défendre.

» Que toutes les cloches de l'église, grandes et petites, sonnent la nuit et le jour pour effrayer les démons qui viendront enlever mon corps.

» Lorsque les chants seront finis, tenez les portes de l'église fermées avec soin ; et, je vous en prie, mes chers enfants, que barres et verroux soient solides.

» Que cela dure trois jours et trois nuits pour le repos de mon malheureux corps ; gardez-moi bien alors des fureurs de l'enfer ; car, ce temps écoulé, je pourrai reposer dans mon tombeau. »

La vieille femme de Berkeley se laissa retomber sur son lit, et ses yeux éteints s'obscurcirent ; son haleine devint pressée, et l'agonie de la mort détendit tous ses membres.

Ils bénirent le linceul de la vieille femme avec les cérémonies et les prières accoutumées ; ils arrosèrent d'eau bénite son drap mortuaire, d'eau bénite son cercueil.

Puis ils la scellèrent dans son cercueil de granit qu'ils garnirent de liens de fer, et avec trois fortes chaînes ils le fixèrent au pavé de l'église.

Ils aspergèrent les chaînes d'eau bénite, et cinquante prêtres placés alentour chantaient jour et nuit la messe sur les dalles où elle reposait.

Et cinquante clercs veillaient à côté de la bière, et chantaient nuit et jour, à la lueur des cierges, les hymnes saints pour la défendre.

C'était un beau spectacle que de voir les prêtres et les clercs alignés comme des statues, chacun un cierge allumé à la main.

Et toutes les cloches de l'église sonnaient à pleine voix, et les portes restaient soigneusement fermées lorsque les chants s'arrêtaient.

La première nuit, les cierges brûlèrent paisiblement et d'une flamme claire ; mais au-dehors on entendit un grand bruit de démons affamés.

Un bruit affreux à la porte de l'église, comme un long éclat de tonnerre ; et les prêtres priaient, et les clercs chantaient plus fort dans un zèle d'effroi.

Les cloches sonnaient avec fracas, les prêtres priaient avec ferveur, les cierges brûlaient d'une flamme brillante, et le moine son fils, et sa fille la nonne dirent leur chapelet toute la nuit.

Le coq chanta, et les démons s'enfuirent à cette voix du matin. Chantres et clercs alors ne furent plus inquiétés : comme ils avaient chanté et prié toute la nuit, ils prièrent et chantèrent tout le jour.

La seconde nuit, les cierges brûlèrent d'une flamme livide et bleuâtre. Sous cette lumière sinistre, le visage des prêtres parut pâle comme la face d'un mort.

Et des cris et des hurlements s'entendirent au dehors, des cris à glacer le cœur le plus ferme, et un fracas à rendre sourd... comme le rugissement d'une cataracte sur un rocher de montagne.

Le moine son fils et la nonne sa fille disaient leur chapelet aussi vite qu'ils pouvaient le dire : à mesure que le bruit devenait plus affreux, les cloches sonnaient à plus grande volée.

De plus en plus forte devenait la voix des clercs, car ils tremblaient de plus en plus, et les prêtres en priant se frappaient à grands coups la poitrine.

Le coq chanta, et les démons s'enfuirent à cette voix du matin. Chantres et clercs alors ne furent plus inquiétés : comme ils avaient chanté et prié toute la nuit, ils prièrent et chantèrent tout le jour.

La troisième nuit vint, et les cierges allumés répandirent une odeur fétide ; ils brûlaient comme si on les eût plongés dans le lac de soufre ardent.

L'horrible commotion, semblable aux tumultes de l'océan, devenait plus effrayante de minute en minute ; des coups, comme ceux du bélier battant une muraille, ébranlaient la porte énorme de l'église.

Les sonneurs, d'effroi, ne purent plus sonner leurs cloches : à mesure que les coups devenaient plus affreux, leur peur devenait plus forte.

Le moine et la nonne oublièrent leurs chapelets ; ils tombèrent à moitié morts sur le pavé ; il n'y eut pas un saint dans le ciel auquel ils ne s'adressèrent alors.

Le chant des clercs, si éclatant tout-à-l'heure, s'éteignit par un effroi soudain ; car l'église était agitée comme dans un tremblement de terre, et elle semblait détachée de ses fondements.

Et un bruit fut entendu comme serait le retentissement de la trompette qui doit un jour éveiller les morts. La lourde porte de l'église ne résista plus : barres et verroux sautèrent.

Les cierges allumés s'éteignirent tout-à-fait... Les clercs ne chantaient plus qu'à voix basse, et les prêtres sanglotant ou priant invoquaient d'une voix tremblante tous les saints du paradis.

Et IL entra dans l'église avec des yeux de flamme ; IL alla droit à la morte, et toute l'église resplendit à sa présence comme une fournaise enflammée.

Sa main toucha les chaînes de fer, et elles se brisèrent comme une corde mal tissée, et le couvercle du cercueil, si fortement scellé, éclata sous sa voix de tonnerre.

Il dit à la vieille femme de Berkeley de se lever et de suivre son maître ; et une sueur froide couvrit le corps froid de la morte à cet ordre impérieux.

Elle se leva debout sur ses pieds dans son blanc linceul. Sa chair morte frissonnait d'horreur, et la vieille femme poussa un gémissement comme jamais oreille humaine n'en avait entendu.

Elle suivit le démon jusqu'à la porte de l'église, et là... Il y avait là un cheval noir ; son haleine était rouge comme la fumée d'une fournaise, et ses yeux comme la lueur d'un météore.

Le démon la jeta sur le cheval, et sauta devant elle. Ils disparurent avec la rapidité de l'éclair, et personne ne vit plus la vieille femme.

On ne la voyait plus ; mais ses cris et ses hurlements, on les entendait à quatre milles à la ronde, et les enfants endormis dans le sein de leurs mères s'éveillèrent au bruit, et crièrent de peur.

Robert SOUTHEY.

CHARLET.

(Voy. les Petits dénicheurs, p. 41; le Petit possesseur, p. 157.)

Né à Paris vers la fin de l'année 1792, fils d'un dragon de Sambre-et-Meuse, Nicolas-Toussaint Charlet fut élevé comme la plupart des enfants pauvres de son temps. Avec eux il allait à l'école, avec eux il organisait la petite guerre, les coudoyait pour se faire place et assister aux revues, aux parades, les précédait, courant à l'appel des fanfares; enfin, il vivait de la vie de tous, au soleil et en plein air.

Mais tandis que ses camarades prenaient seulement le plaisir du mouvement, de l'éclat et du bruit, l'artiste futur meublait son imagination et fixait dans sa mémoire la coupe hardie ou grotesque des uniformes, l'allure noble, fière ou burlesque des chevaux et des hommes. Pénétré d'une jouissance tout autrement intime et profonde que celle de la foule des curieux, il se préparait instinctivement à traduire un jour pour elle ses émotions mêlées de rire, d'admiration, d'enthousiasme, de raillerie, à devenir l'interprète pittoresque de l'enfance et de l'armée.

Aussitôt que des bancs de l'école primaire on l'eût fait passer sur ceux de l'école centrale, ses dessins annoncèrent sa vocation. N'importe : il était pauvre, il s'agissait de vivre, et ce fut avec joie qu'il accepta une modique place de commis. En 1815, à la paix, les fonctions de Charlet, qui consistaient à enregistrer et à toiser de jeunes conscrits (emploi qui lui offrait de nouveaux et amusants sujets d'étude), devinrent presque nulles. Ses sympathies pour le régime de l'empire, pour la gloire et l'éclat des armes, pour cette garde impériale dont, avant de mourir, il voulut tracer l'histoire pittoresque, le firent destituer.

C'est alors que s'ouvrit pour lui l'atelier de Gros et qu'il fit les premiers pas dans une carrière où il devait se poser en chef de file. Là encore la nécessité de gagner sa vie le força de monnayer son génie et de produire au jour le jour. L'avantage du pauvre dans les arts, c'est d'être contraint à formuler sa pensée, quelque imparfaite qu'elle soit encore, à mesure qu'il la sent naître ; il lui faut marquer par une œuvre nouvelle chaque phase de son talent. L'élève qui n'a pas besoin de son crayon, de ses pinceaux pour vivre, s'épuise en essais, en ébauches, et c'est un lendemain qui ne viendra jamais qu'il charge de les achever. Avec Petit-Jean, il peut dire :

> Ce que je sais le mieux, c'est mon commencement.

Illustre en tentatives inachevées, il se perd dans les projets, dans les abstractions, toujours se figurant qu'il crée ; et un avenir qui ne saurait naître tue le présent qui seul aurait pu l'engendrer. Comme un fumeur oisif s'amuse à poursuivre dans les spirales qui couronnent son cigare des milliers d'indistinctes et changeantes idées, et croit produire lorsqu'il donne à des rêves nuageux de fugitifs contours, de même, s'il n'est doué d'une volonté tenace, d'une ardente persévérance, ou poussé par l'aiguillon de la nécessité, le jeune élève se donnera l'illusion du travail, et s'habituera à alléger, par de continuels avortements de tentatives et d'idées, le poids du temps, qui ne pèse si lourdement sur nos épaules que pour nous contraindre à l'employer.

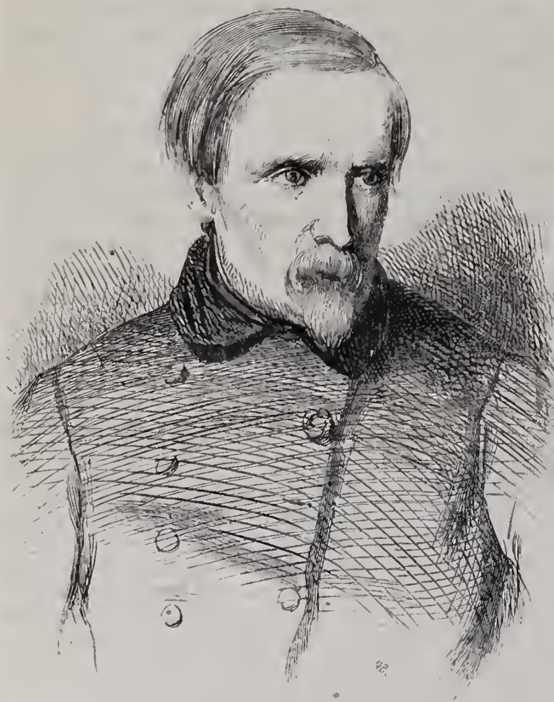
Forcé de gagner alors même qu'il étudiait, Charlet échappa à ce danger. Il n'était que depuis peu d'années dans l'atelier de M. Gros lorsqu'il fit paraître son éloquente traduction de l'héroïque parole : *La garde meurt et ne se rend pas!* « Je voudrais avoir fait cela, » dit le maître entrant dans l'atelier, la lithographie de Charlet à la main. Et moi je voudrais avoir vu le rayonnant visage du jeune homme lorsque, s'élançant vers le peintre, et saisissant sa main qu'il serrait avec transport entre les siennes, il s'écria : « Vrai, M. Gros! vrai! » C'est à cette heure que naquit la muse patriotique et populaire de Charlet.

Ce n'est pas une des neuf chastes Sœurs grecques, amoureuses de contours purs et délicats, drapées dans des plis étudiés avec art. Non : la muse de Charlet, quelque peu vivandière, se fourvoie volontiers au milieu des verres et des pots. Naïve, burlesque, railleuse, elle vole de l'école au cabaret. Mais, quelle que soit la vivacité de son allure, jamais souillée, elle anoblit tout ce qu'elle touche, et la franchise, la finesse de l'observation, écartent la vulgarité d'un crayon constamment spirituel et ferme.

Encore à l'atelier, Charlet, chaque jour, allait visiter Géricault. Il retrempait son goût près de ce génie si hardi, si plein d'originalité et d'élévation.

Voyez sa *petite Armée française* passer en revue devant la vieille portière, fée Carabosse de ses drames enfantins; voyez la fierté comique de son Achille gamin, retiré sous son chêne, le sabre dans le fourreau, d'irrégulières épaulettes pendantes sur sa chemise déchirée, et le balai qui lui sert de fusil au repos sur son flanc droit; avec quelle dignité il croise les bras, et s'écrie: « Le plus souvent que je vas me faire calotter, déchirer mes z'hardes, pour des cadets qui mangent la galette et les noix vertes! »

Le trait de Charlet, rempli de naïveté, de grâce, de gentillesse, lorsqu'il caresse des formes enfantines, devient souple, aviné, plein de drôlerie et de mollesse, si ce sont des ivrognes qu'il veut peindre; comique, fin, railleur, dans l'histoire du pauvre conscrit, sentinelle avancée, livré aux ours, ou pilier de caserne, forcé de « prendre le temps comme il vient et la soupe comme elle est. » Si l'habile artiste se plaît à suivre le caractère du tambour-major dans toutes ses nuances pompeuses, avec quelle amusante malice il traduit la gloriole, l'importance de son modèle aux contours arrondis de la hanche et du coude! Mais dès que ce talent, qui nous a chatouillé jusqu'au rire, s'élève à retracer nos souvenirs patriotiques, ou de gloire, ou de revers, il nous pénètre le cœur jusqu'aux larmes. Si Charlet, dessinateur, étudiait avant tout Géricault: homme et historien de mœurs, c'est à Béranger qu'il demandait une part de ses secrets. Notre poëte national a monté sur sa lyre la plupart des cordes nombreuses



(Charlet.)

qui répondent au cœur humain; c'est de lui que Charlet apprit à en faire vibrer quelques unes. Quiconque a rencontré la lithographie représentant un jeune soldat blessé à mort, expirant aux pieds d'une vieille cantinière qui saisit le fusil échappé aux mains du mourant, déchire la cartouche d'une dent furieuse, et va tirer en criant: *Oh! les gueux!* quiconque a vu une fois ce dessin, ému à l'aspect de cette terrible page de l'histoire de nos désastres, ne l'oubliera pas plus qu'il n'oubliera le Chant du Cosaque ou ce noble appel à la France:

Soulève enfin ton front cicatrisé!

Les accents d'indignation de notre chansonnier, bien que plus profonds et plus nobles, ont trouvé dans le dessinateur un fidèle écho. *Tout ça ne vaut pas mon doux Falaise*, ce regret du conscrit normand à l'aspect des effroyables plaines de neige de la Russie, rappellera à plus d'un de nous le refrain:

Ah! rendez-moi, rendez-moi mon village,
Et ma houlette, et mon pain bis.

Le peuple aimera toujours à réunir les noms de son poëte et de son dessinateur, comme il l'a fait en portant Charlet avant le temps à sa dernière demeure. Tous les fronts se découvraient avec respect devant les lauriers de l'un et les cyprès de l'autre!

Qui aurait pu croire que nous perdrions sitôt, encore dans l'été de la vie, celui qui a meublé nos souvenirs de tant d'images riantes, burlesques, guerrières ou enfantines! celui dont la main habile à écrire pour tous avait su populariser le dessin, le faire comprendre et aimer des masses! Tant qu'il a pu tenir le crayon, il a travaillé. La douloureuse maladie qui nous l'enleva, l'hiver dernier, après de longues souffrances, lui ôtait tout repos; il en profitait pour dessiner la nuit. Il venait d'entreprendre deux ouvrages importants, l'*Histoire de l'empereur et de l'empire*, et une suite de charmantes Études lithographiées à l'estompe. En traçant un croquis de l'empereur à cheval, sublime essai inachevé de sa main mourante, un mot de lui à la tendre compagne dont le constant dévouement adoucissait ses derniers jours révèle l'ambition de toute sa vie: « Tiens, la mère, lui dit-il montrant son dessin, je crois que c'est aussi beau que Géricault. » Et c'était vrai. La dernière parole du peintre résume sa laborieuse vie: retombant sur son oreiller, et laissant échapper le crayon qu'il ne quittait plus: « Je ne puis travailler, a-t-il dit; je suis mort; » et son âme s'est exhalée.

Et pourtant cet homme, qui a tant produit, a plus rêvé encore. A la vente qui a suivi son décès, nous nous étonnions de cette quantité d'ébauches, d'études, d'esquisses, de projets. Chacun disait: « Que de tentatives! que de rêves! que de vies dans cette vie interrompue à cinquante-trois ans! » Les peintres s'étonnaient de lire dans ses Essais de peinture une ardente volonté de conduire la brosse comme on manie la plume ou le crayon; ils compatissaient au continuel désappointement de l'artiste en voyant filer la touche dans l'huile, et comprenaient la lutte de l'habile dessinateur et du peintre; mais dans l'étude peinte comme dans l'esquisse dessinée, l'idée du tableau ou de la vignette se montre toujours formulée, et l'on sent qu'en traçant l'essai le moins avancé, Charlet avait déjà en tête l'œuvre accomplie.

A sa vente, mon cœur se serrait tristement. Je pensais à tout ce qu'il aurait pu faire encore; je songeais à sa veuve qui l'avait soigné jour et nuit avec tant d'active tendresse; à ses deux beaux enfants, qui fondaient en larmes à ses obsèques, où tout ce qui a vie et amour de l'art s'était rendu; enfants dont la figure naïve, souriante ou boudeuse, se retrouve dans tant de dessins et d'études! Je plaignais ces vieux amis qui ont posé pour ces nombreux essais inachevés; mais, malgré la tristesse qui s'emparait de moi, je me disais que tout n'est pas fini pour celui dont les marguerites et le gazon recouvrent déjà la dépouille mortelle. Même ici-bas Charlet vivra longtemps, embaumé dans nos souvenirs, évoquant tour à tour et le rire et les larmes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE CHATEAU ET LE PARC DE SCEAUX.



(Entrée de l'ancien château de Sceaux dans l'etat actuel.)

La célébrité de Sceaux a commencé en 1214 avec les reliques de saint Mammès, martyrisé en Cappadoce, qui y furent apportées par le chevalier Adam de Cellis. Ces reliques, que l'on conservait dans l'église de Sceaux, étaient, dit-on, très efficaces pour guérir différentes maladies, et attiraient un grand nombre de pèlerins.

En 1597, la terre de Sceaux fut achetée par Louis Potier de Gesvres, qui y bâtit le premier château. L'un de ses descendants, Antoine Potier, secrétaire d'État, obtint en 1612 des lettres-patentes, par lesquelles Sceaux fut érigé en châtellenie ; mais bientôt après il fut tué au siége de Montauban ; sa châtellenie passa à son frère René Potier, duc de Tresme, pair de France, et en 1624, Sceaux, par de nouvelles lettres-patentes, était devenue une baronnie.

En 1670, Colbert acheta des héritiers du duc de Tresme la terre de Sceaux, dont il fit démolir le château pour en construire un beaucoup plus magnifique. Le Nostre dessina les jardins, Lebrun peignit à fresque tout le dôme de la chapelle, Girardon et Puget peuplèrent de leurs chefs-d'œuvre le parc et le château. Des sommes énormes furent ainsi consacrées à l'embellissement de ces lieux, et le château de Sceaux devint une demeure presque royale, où affluèrent et la cour et la ville. Dans ce séjour favori, Colbert se plaisait à rassembler les savants, les hommes distingués en tout genre ; il eut bientôt l'honneur d'y recevoir à deux fois différentes la visite de Louis XIV, et les fêtes qu'il donna rivalisèrent avec celles de Versailles et de Marly.

Le marquis de Seignelay, fils de Colbert, ajouta encore à Sceaux de nouveaux embellissements ; il y fut aussi honoré d'une visite royale en 1683.

Après sa mort, le duc du Maine, l'aîné des princes légitimés (1), fit acquisition de la terre de Sceaux. Nous lisons

(1) Fils de Louis XIV et de madame de Montespan, né en 1670.

à ce sujet, dans les Mémoires de Saint-Simon : « M. du Maine » acheta (en 1700) des héritiers de M. de Seignelay la belle » et délicieuse maison de Sceaux, où M. Colbert, et beaucoup » plus M. de Seignelay, avoient mis des sommes immenses. » Le prix fut de 900 000 livres, qui allèrent bien à un million » avec les droits, et si (1) les héritiers en conservent beaucoup » de meubles et pour plus de 100 000 livres de statues dans » les jardins. » C'était le roi lui-même qui avait voulu faire pour son fils les frais d'une telle acquisition.

Sceaux fut alors dans toute sa gloire. Anne-Louise Benedicte de Bourbon, petite-fille du grand Condé, duchesse du Maine, l'une des femmes les plus aimables, les plus spirituelles, les plus brillantes de son temps, vint établir à Sceaux sa cour plénière, et auprès d'elle accoururent à l'envi les arts, les lettres, les plaisirs de toutes sortes, bannis désormais de Versailles, où le grand roi achevait tristement de vieillir. Les personnages les plus nobles et les plus importants briguèrent l'honneur d'être admis aux fêtes de la duchesse : le président de Mesme, le cardinal de Polignac, les d'Harcourt, les d'Estrées, les de Choiseul, les de Mirepoix, vingt autres noms de l'ancienne cour, plus illustres les uns que les autres; puis la foule compacte de tous les gens de lettres renommés, de tous les beaux esprits alors en crédit : Fontenelle, Chaulieu, Destouches, Voltaire, La Fare, Malezieu, La Motte-Houdard, le président Hénault, Saint-Aulaire, mademoiselle Delaunay, etc., etc. C'était de toutes parts une telle affluence, que l'immense château devenait trop étroit pour loger la multitude de ses hôtes ; on y était encombré, mal à l'aise ; les femmes de la duchesse ne savaient où se loger. Mademoiselle Delaunay, plus tard madame de Staal, lectrice favorite de madame du Maine, raconte dans ses Mémoires, qu'on lui donna pour logement, à Sceaux, une sorte de *spelonque*, qu'elle était encore obligée de partager avec la première femme de chambre de la duchesse : « C'étoit, nous dit-elle, un entresol si bas et si » sombre, que j'y marchois pliée et à tâtons ; on ne pouvoit » y respirer faute d'air, ni s'y chauffer faute de cheminée... »

Dire tous les divertissements, toutes les fêtes dont Sceaux fut le théâtre, nous serait vraiment impossible ; on a fait de gros volumes sur ce seul sujet, et nous nous bornerons à tirer des Mémoires contemporains quelques descriptions de ces plaisirs toujours renaissants et toujours variés. Au témoignage de Saint-Simon, « la duchesse jouoit elle-même *Athalie* avec des comédiens et des comédiennes, et d'autres pièces » plusieurs fois la semaine. Nuits blanches en loteries, jeux, » illuminations, feux d'artifices, en un mot, fêtes et fantaisies » de toutes sortes et de tous les jours. Elle nageoit dans la » joie de sa nouvelle grandeur, elle en redoublait ses folies, » et le duc du Maine, qui trembloit toujours devant elle et » craignoit de plus que la moindre contradiction achevât de » lui tourner la tête, souffroit tout cela jusqu'à en faire piteusement les honneurs... »

Mais il faut nous mettre en garde contre l'extrême sévérité de Saint-Simon, lequel, avec une grande partie de la haute noblesse, était l'ennemi déclaré des princes du sang légitimés. Ceux qui approchèrent madame du Maine et jouirent des agréments de sa société, l'ont jugée avec plus de faveur, sans doute aussi avec plus de justice. « Personne, » dit madame de Staal, n'a jamais parlé avec plus de justesse, de netteté et de rapidité, ni d'une manière plus noble et plus naturelle. Son esprit n'emploie ni tour ni figure, » ni rien de tout ce qui s'appèle invention ; frappé vivement » des objets, il les rend comme la glace d'un miroir les réfléchit, sans ajouter, sans omettre, sans rien changer. »

Ces dons heureux de l'esprit devaient faire rechercher à la duchesse les plaisirs de la conversation ; elle aimait à réunir dans ses salons et ses jardins les gens instruits, spirituels, causeurs agréables ou solides, et possédant l'art si difficile de bien lire. Devant elle, le cardinal de Polignac ébauchait, tout en conversant, son *Anti-Lucrèce*, et Malezieu, l'universel Malezieu, poëte, géomètre, helléniste, traduisait à livre ouvert, couramment, les tragédies de Sophocle et d'Euripide.

Dans ses divertissements même, la princesse voulait, suivant un mot de Fontenelle, que *la gaieté eût de l'esprit.* Des enchanteurs, des planètes, des lutins, des moissonneurs, des astronomes, des héroïnes, des preux, des cyclopes, des bohémiens, des dryades, figurent tour à tour dans ces fêtes improvisées. Tantôt des quilles, qui renferment d'agiles sauteurs, se dressent, se rangent ou se renversent d'elles-mêmes ; tantôt des joueurs de brelan ou de lansquenet, habillés en rois de trèfle, en valets de pique, en dames de cœur, se *mêlent* dans leurs entrées, dans leurs pas, avant de s'asseoir à la même table. Des danses toujours nouvelles, danses à caractères, danses de fantaisie, sous les noms les plus divers et les plus étranges. — Dans un divertissement intitulé : l'*Opérateur*, Malezieu, qui remplit le principal rôle, tire de sa boutique une fiole avec cette étiquette : *Esprit de contredanses;* puis il dit ; « La liqueur que vous voyez a des vertus qu'on ne pourroit expliquer en un siècle. Qu'on me donne la danse du monde la plus délicate, la plus posée, la plus sédentaire ; si elle se laisse tomber une goutte de cet esprit vers la région des jambes, vous la verrez à l'instant, plus agile qu'un lutin, tantôt s'élancer, pendant la moisson des foins, sur le haut d'une meule; tantôt voltiger comme un ballon, et danser *la Furstemberg*, *la Forlane*, *le Pistolet*, *l'Amitié*, *la Chasse*, *la Derviche*, *la Sissone*, *les Tricottets*, et *madame de la Mare* (1). »

. . . . Et que les Muses et les Grâces
Jamais plus loin que Sceaux n'aillent fixer leur cour !

Tel était le poétique vœu que formait Voltaire, ravi des plaisirs sans nombre que lui offrait le somptueux séjour de Sceaux, plus ravi encore des grâces et de l'esprit de la divinité de céans, l'aimable duchesse, qui était l'âme et l'ornement de toutes ces fêtes. « Le goût de la princesse pour les » plaisirs, dit madame de Staal, étoit en plein essor, et l'on » ne songeoit qu'à leur donner de nouveaux assaisonnements » qui pussent les rendre plus piquants. On jouoit des comédies ou l'on en répétoit tous les jours ; on songea aussi à » mettre les nuits en œuvre par des divertissements qui leur » fussent appropriés : c'est ce qu'on appela les *grandes nuits.* » Leur commencement, comme de toutes choses, fut très » simple. Madame la duchesse du Maine, qui aimoit à veiller, » passoit souvent toute la nuit à faire différentes parties » de jeu. L'abbé de Vaubrun, un de ses courtisans les plus » empressés à lui plaire, imagina qu'il falloit, pendant une » des nuits destinées à la veille, faire paroître quelqu'un sous » la forme de la Nuit enveloppée de ses crêpes, qui feroit un » remerciement à la princesse de la préférence qu'elle lui » accordoit sur le Jour ; que la déesse aurait un suivant qui » chanteroit un bel air sur le même sujet... »

Dès lors le sommeil fut banni de Sceaux ; l'ordre était donné de ne jamais se coucher avant le lever de l'aurore, et l'un des poëtes courtisans exorcisa en vers badins Morphée, le dieu couronné de pavots :

Quitte nos champs délicieux,
Détestable sommeil; va dans de sombres lieux...

Madame de Staal nous a donné la description détaillée d'une de ces fêtes de nuit, dont le divertissement était tout entier de sa composition : « C'étoit, dit-elle, le bon Goût réfugié » à Sceaux, et présidant aux diverses occupations de la princesse. D'abord il amenoit les Grâces, qui, en dansant, préparoient une toilette ; d'autres chantoient des airs dont les

(1) *Si* pour *cependant.*

(1) Voy. le livre curieux et rare : *Divertissements de Sceaux.* Paris, 1725.

» paroles convenoient au sujet. Cela faisoit le premier inter- » mède. Le second, c'étoient les Jeux personnifiés, qui ap- » portoient des tables à jouer et disposaient tout ce qu'il » falloit pour le jeu ; le tout mêlé de danses et de chants par » les meilleurs acteurs de l'Opéra. Enfin le dernier inter- » mède, après les reprises achevées, étoient les Ris, qui ve- » noient dresser un théâtre sur lequel fut représentée une » comédie en un acte qu'on m'obligea de faire, faute de » trouver aucun poëte (car on la voulut en vers) qui acceptât » un pareil sujet. C'étoit la découverte que madame la du- » chesse du Maine prétendoit faire du carré magique auquel » elle s'appliquoit depuis quelque temps avec une ardeur in- » croyable. La pièce fut jouée par elle, chacun représentant » son propre personnage ; ce qui la fit valoir, malgré la sé- » cheresse du sujet... »

Chacune de ces *grandes nuits* avait un roi et une reine qui présidaient aux amusements, et exerçaient un empire absolu sur tous les conviés. Il fallait, bon gré malgré, payer de sa personne, danser, chanter, improviser des vers. Par exemple, on mettait les lettres de l'alphabet dans un sac ; chacun tirait ; qui amenait un C devait une comédie, qui tirait un F, un S, devait une fable, un sonnet ; et malheur à celui qui rencontrait la lettre O, il était débiteur d'un opéra, ni plus ni moins !

L'excès de la dépense interrompit bientôt les grandes nuits, et la princesse dut chercher des divertissements nouveaux pour s'amuser pendant le jour. Elle imagina d'instituer l'ordre de *la Mouche à Miel*, qui avait ses lois, ses statuts, un nombre fixe de chevaliers et de chevalières, élus en chapitres avec grande cérémonie. Dès qu'il y avait une place vacante, toutes les personnes de la cour de Sceaux briguaient pour l'obtenir, et c'était l'occasion d'une foule de petits vers impromptus et d'amusements de diverses sortes. La duchesse remettait elle-même au nouvel élu la médaille de l'ordre, que nous avons figurée et décrite dans notre XIII[e] tome, page 72.

Le goût du théâtre dominait toujours chez la duchesse ; après avoir représenté des pièces de sa composition ou de celle de ses courtisans, elle voulut essayer son talent dans les ouvrages des meilleurs auteurs. Elle parut sur la scène avec le comédien Baron, et joua tour à tour le rôle d'Azaneth dans *Joseph*, de Célimène dans *le Misanthrope*, et de Laurette dans *la Mère Coquette*, de Quinault. De graves événements politiques vinrent tout-à-coup interrompre ces plaisirs et ces fêtes, et changer en une triste solitude la brillante cour de Sceaux.

Louis XIV, pour rassurer madame de Maintenon contre l'autorité du duc d'Orléans, avait donné par son testament au duc du Maine le commandement général des troupes. Mais le lendemain même de la mort du roi son testament fut annulé par le parlement, la régence appartint au duc d'Orléans, et le duc du Maine se vit privé du commandement des troupes. De là une hostilité presque ouverte entre le régent et l'aîné des princes légitimés, hostilité encore envenimée par la jalousie qui divisait la duchesse du Maine et la fille du régent, la duchesse de Berry. Bientôt les intrigues commencèrent, on complota secrètement, on forma mille plans plus chimériques les uns que les autres ; une ligue fut faite entre le duc du Maine et le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne. En même temps, pour exciter les esprits, on publiait les Mémoires du cardinal de Retz, enfouis jusque-là dans la bibliothèque du président de Mesme ; on inondait Paris de pamphlets et d'épigrammes. Mais la tête tournait à la duchesse du Maine ; sa légèreté naturelle la trahissait sans cesse, et le régent connaissait tout ce complot avant d'en avoir les preuves en main.

Le duc et la duchesse du Maine furent arrêtés à Sceaux (1718), et conduits, l'un à la citadelle de Dourlans, en Picardie, l'autre à celle de Dijon : tous leurs amis partagèrent leur sort ; ils eurent pour la plupart la Bastille pour prison, et l'on peut voir, dans les Mémoires de madame de Staal, quelle fidélité héroïque ils conservèrent aux princes captifs ; leur invincible discrétion fut même cause que le régent, irrité, n'épargna pas les rigueurs à ses nobles prisonniers.

Rendus enfin à la liberté, le duc et la duchesse revinrent à Sceaux ; mais leur petite cour était toute dispersée ; les uns gémissaient encore en prison, les autres se tenaient prudemment à l'écart, quelques uns aussi, et des meilleurs, ne pouvaient reprendre leurs assiduités passées ; le duc les éloignait de sa personne ; il les trouvait trop compromis. Ainsi succédèrent aux beaux jours d'autrefois une vie mêlée de tristesse et d'ennuis, une sorte d'abandon, de demi-solitude pleine de regrets ; il n'y avait plus à Sceaux que quelques courtisans du malheur.

Le duc mourut en 1736 ; la duchesse lui survécut jusqu'en 1753. Après elle, Sceaux devint la propriété du comte d'Eu, son fils, et passa bientôt au dernier héritier des princes légitimés, le vertueux duc de Penthièvre.

Avec ce nouveau possesseur, Sceaux sembla reprendre une partie de son ancien éclat ; la maison du duc de Penthièvre était le rendez-vous des gens les plus distingués et les plus honorables ; Florian y composa ses ouvrages les plus gracieux ; et l'on se rappelle les jolis vers qu'il fit à l'honneur de son hôte :

Enfin de ces beaux lieux Penthièvre est possesseur :
Avec lui la bonté, la douce bienfaisance,
Dans ce palais superbe habitent en silence ;
Les vains plaisirs ont fui, mais non pas le bonheur.
Bourbon n'invite point les folâtres bergères
A s'assembler sous les ormeaux ;
Il ne se mêle point à leurs danses légères,
Mais il leur donne des troupeaux.

Florian occupait à Sceaux un petit appartement dans l'orangerie ; il vivait assidument auprès du duc de Penthièvre, et, chargé par lui de dispenser ses bienfaits à la ronde, nul ne connaissait mieux la bonté de cœur et la générosité de ce prince *philanthrope*, comme on l'appelait alors. Florian est mort à Sceaux en 1794.

La révolution entraîna la ruine du château et du parc de Sceaux, qui furent vendus, en 1798, comme biens nationaux. Les acquéreurs firent abattre le château, et détruisirent le parc, pour en rendre la terre à l'agriculture. De cette magnifique propriété il ne resta plus que le jardin de la ménagerie, le logement du jardinier, la cuisine et les écuries. Le maire de Sceaux, aidé de quelques riches particuliers du pays, avait acheté le jardin de la ménagerie, séparé du parc ; il embellit encore ce jardin, et en fit une promenade publique ; sur la porte d'entrée se lisaient ces deux vers, effacés depuis peu :

De l'amour du pays ce jardin est le gage :
Quelques uns l'ont acquis, tous en auront l'usage.

C'est sur cette promenade que se donne le bal champêtre de Sceaux, le plus renommé des environs de Paris.

Avant que le domaine de Sceaux ne fût mis en vente, d'heureuses précautions avaient été prises pour conserver les objets d'art qui pouvaient se déplacer. Une commission, composée de savants et d'artistes dont le zèle infatigable regardait comme une conquête tout monument qu'elle arrachait à la destruction, fit transporter au jardin du Luxembourg et aux Petits-Augustins l'Hercule gaulois, du Puget ; la statue de Diane en bronze, donnée à Servien par Christine de Suède ; le groupe des Lutteurs en marbre blanc ; le Silène élevant Bacchus ; l'Antinoüs ; et une foule d'autres statues et tableaux de prix. La bibliothèque, qui renfermait des éditions du premier âge de l'imprimerie, fut également transférée dans un des neuf dépôts qui existaient alors à Paris, en attendant la construction d'une vaste bibliothèque nationale. On cite même, au sujet des livres de Sceaux, une anecdote assez curieuse : il avait été décidé à cette époque, par ordre supérieur, que tous les livres de théologie, de

dévotion, et autres semblables, seraient envoyés à l'Arsenal pour qu'on en fît des gargousses. Au moment où les livres religieux de Sceaux allaient recevoir une pareille destination, un bouquiniste bien avisé accourt sur les lieux, s'entend avec le voiturier chargé du transport des volumes, et fait porter chez lui les plus précieux, qu'il expédie ensuite en Angleterre, où ils sont vendus à des prix énormes... Il est vrai que le bouquiniste fait porter en échange à l'Arsenal des rames



(Vue de la grotte et d'une partie du canal, dans l'ancien château de Sceaux. — D'après une estampe du dernier siècle)

de mauvais papier, assez bonnes néanmoins pour des gargousses.

Ainsi fut sauvée une partie des objets précieux contenus dans ce beau domaine, que les arts, pendant plus d'un siècle, n'avaient cessé d'embellir; mais, sans compter les fresques de Lebrun et bien d'autres richesses inestimables, urnes, bas-reliefs, moulures, anéanties par les démolisseurs, quelle perte ne fut-ce pas que celle du château même et du parc, l'un des chefs-d'œuvre de Le Nostre! Une longue avenue, partant de la grande route, conduisait au château, dont le principal corps de logis, situé sur la partie la plus élevée de la colline, dominait entièrement le parc et offrait aux yeux une apparence magnifique, comme celle d'une résidence royale. Le parc, de six cent soixante-deux arpents, se com-

posait d'une multitude de parterres, bosquets, salles de verdure, allées, labyrinthes, etc.; il était partout orné de bassins et de jets d'eau, et se terminait par un vaste canal, comme celui du parc de Versailles. A gauche, en longeant la rive orientale, on rencontrait le bassin octogone, du milieu duquel un jet d'eau s'élevait à une grande hauteur, et qui se déchargeait dans le canal par une suite de cascades très curieuses. L'*allée d'eau* était fort belle aussi, et faite sur le



(Vue générale de l'ancien château de Sceaux prise du côté des jardins. — D'après une estampe du dernier siècle.)

modèle de celle que nous connaissons à Versailles; des deux côtés s'y voyait une rangée de bustes et de jets d'eau entremêlés, de sorte que chaque jet d'eau paraissait entre deux bustes, et chaque buste entre deux jets d'eau. Quant à la beauté d'ensemble, le parc n'avait pas son pareil, et nous ne pouvons mieux faire que de citer ici la poétique description que Malezieu a donnée de ces beaux jardins :

« Voyez-vous ce vallon délicieux, ce canal, cette rivière, » ou plutôt cette mer, qui traverse une prairie où la nature » et l'art semblent avoir disputé à qui des deux aurait l'avan» tage? Voyez-vous ces allées merveilleuses qui de toutes » parts y aboutissent, et ces arbres disposés avec tant de sy» métrie, et cependant si naturellement, qu'ils semblent en » effet avoir été plantés des propres mains de la nature? Je

» ne sais si c'est un pressentiment, un désir, un présage, » mais il me semble que le soleil répand ici une lumière plus » vive et plus brillante qu'ailleurs, que la terre y est par- » fumée de fleurs plus odorantes, que l'air qu'on respire » dispose le cœur à la tranquillité... »

Sceaux n'est plus aujourd'hui qu'une petite ville assez bien bâtie, chef-lieu du second arrondissement du département de la Seine; une manufacture, une fabrique, et les vastes bâtiments d'un marché aux bestiaux, tels sont les seuls édifices qui ont remplacé le superbe palais de Colbert; mais la vallée, qu'un chemin de fer vient de rapprocher des portes de Paris, est toujours admirable, et, malgré la destruction du parc, ce sont encore ces beaux lieux que chanta Florian :

Vallon délicieux, asile du repos,
Bocages toujours verts, où l'onde la plus pure
Roule paisiblement ses flots,
Et vient mêler son doux murmure
Aux tendres concerts des oiseaux,
Que mon cœur est ému de vos beautés champêtres!...

LES RIVAUX.

NOUVELLE.

La petite rivière de l'Huisne coule dans une vallée verdoyante, comprise entre Longny et Pervenchères. A peu de distance de ce dernier village, vers la source même du cours d'eau que nous venons de nommer, se trouve le moulin du Dreil, qui travaille seul pour presque toute la commune, et ne peut suffire aux demandes de ses pratiques trop nombreuses.

Le Dreil appartenait au meunier Rigaud, connu surtout pour son amour de la tranquillité et l'habitude de s'entremettre dans toutes les querelles en criant : *La paix!* ce qui l'avait fait surnommer le « bonhomme Pacifique. »

Tel était, en effet, l'éloignement de Rigaud pour la lutte, non seulement contre les personnes, mais contre les choses, qu'il n'avait jamais pu se décider à changer les dispositions de son moulin, et à donner à la chute d'eau une direction qui eût permis d'ajouter une meule nouvelle. Chaque fois que l'ouvrage pressait, il sentait l'utilité de ces améliorations; il en parlait comme d'un projet à réaliser; mais l'amour du repos l'empêchait toujours de passer outre.

Cependant la nécessité devenant chaque jour plus pressante, le bonhomme Pacifique commença à chercher un expédient qui pût concilier ses intérêts avec son horreur pour le changement. Il avait une fille. Ivonnette était déjà grande : il devenait temps de la marier, et Rigaud avisa tout-à-coup qu'un gendre pourrait accomplir ce qu'il avait jusqu'alors ajourné. Il fallait seulement trouver pour cela un jeune homme intelligent, actif et ayant quelque bien; car notre meunier prétendait améliorer son moulin sans toucher à ses propres économies. Son futur gendre devait lui apporter en même temps la capacité et l'argent nécessaires pour le changement projeté.

Il se rendit en conséquence chez son compère Baudin, autrefois huissier à Mortagne, maintenant propriétaire à Bazoches-sur-Hoëne, et lui conta son affaire de point en point. L'ancien huissier promit de trouver ce qu'il cherchait; mais plusieurs mois se passèrent sans qu'il parût se mettre en peine de remplir sa promesse.

Pendant cet intervalle, Rigaud, que l'âge rendait moins actif, s'était décidé à gager un garçon meunier qui ne tarda pas à le décharger de tout travail. Claude était doué de la précieuse faculté de faire vite et bien. Grâce à son zèle infatigable, le moulin marchait nuit et jour, et les pratiques n'attendaient plus que le temps rigoureusement nécessaire; encore trouvait-il des moments perdus pour aider Ivonnette au ménage, faire ses commissions à Pervenchères, et causer avec elle de mille sujets.

Au moment où s'ouvre notre histoire, tous deux étaient engagés dans un de ces entretiens que Claude prolongeait toujours, et dont la jeune fille ne paraissait jamais fatiguée. Il était question des projets de Rigaud, que ce dernier avait confiés au jeune garçon dans un moment d'épanchement. Ivonnette paraissait douter.

— Laissez donc? vous vous raillez de moi, disait-elle avec un sourire un peu inquiet; le compère Baudin s'occupe à élever des bœufs et non à marier les filles.

— L'un n'empêche pas l'autre, s'il vous plaît, répondit Claude, qui ne paraissait nullement en goût de railler; le père Rigaud m'a bien dit la chose comme je vous la répète. Il veut un gendre habile...

— Eh bien! ce n'est pas un tort, fit observer Ivonnette en lançant un regard détourné au jeune garçon.

— Mais il veut de plus un richard, ajouta Claude.

— Ça n'est pas encore un tort! reprit la jeune fille avec malice cette fois, si le richard a bon caractère et bon cœur...

— Alors, vous approuvez son projet, s'écria le garçon meunier : au fait, vous pouvez prétendre à beaucoup!... quand on est jeune, jolie, bien dotée... Ah! il y a des personnes qui ont tout pour elles... et d'autres... rien.

— Est-ce que vous êtes envieux de ce que le bon Dieu m'a donné? demanda-t-elle en riant.

Claude ne répondit que par un gros soupir.

— Ah! si mes parents m'avaient laissé un héritage, dit-il, comme s'il se parlait à lui-même.

— Dans ce cas, vous n'en voudriez pas à ceux qui en ont? acheva Ivonnette.

— Ce n'est pas à leur héritage que j'en veux! fit observer le garçon meunier en secouant la tête, c'est au bonheur qu'il leur procure... Une supposition, par exemple, qu'il y eût en mon nom chez le notaire deux ou trois mille écus!... j'aurais pu arranger le moulin du père Rigaud comme un autre.

— Tiens! ça vous est donc venu cette idée-là, interrompit Ivonnette... Mais pourquoi alors n'en avez-vous rien dit au père quand il vous a conté la chose?

— Vous savez bien qu'il m'aurait mis à la porte, répondit Claude tristement, et ce n'est pas bon à vous de tourner ainsi en moqueries ce qui me tient tant au cœur.

— Ah! si vous prenez cet air-là, on ne pourra plus rien dire, répliqua la jeune fille, qui cherchait évidemment à arriver par la plaisanterie à une explication sérieuse; mais pourquoi ne pourrais-je pas rire comme vous?

— Est-ce que je ris, moi? s'écria Claude avec une sorte d'emportement affligé. Vous ne savez pas peut-être que je donnerais un de mes bras pour ne jamais quitter le Dreil.

— Un meunier manchot serait un pauvre meunier! fit observer comiquement la jeune fille.

— Mais ça pourrait être un mari heureux, ajouta le jeune garçon enhardi par les joueries d'Ivonnette.

Et comme celle-ci, au lieu de répondre, affectait d'examiner un sac de mouture avec une attention singulière :

— Pas vrai, ajouta-t-il en se penchant vers elle et baissant la voix... Reste seulement à savoir si vous seriez une heureuse femme... répondez, Ivonnette!

Celle-ci hésita, releva la tête, rougit, puis éclata de rire. Claude s'arrêta déconcerté.

— Rire n'est pas une réponse, fit-il observer avec un peu de dépit.

— Faudrait-il donc pleurer? demanda la jeune fille un peu confuse... On pleure quand on a du chagrin.

— De sorte que vous êtes bien aise de ce que je viens de dire, s'écria Claude.

— Ai-je l'air d'être fâchée? répondit Ivonnette qui riait toujours et rougissait davantage.

Le garçon meunier poussa une exclamation de joie, et lui saisit les deux mains.

— Répétez-moi ça, s'écria-t-il; oh! si vous saviez le bien

que vous me faites! J'ai eu tant de chagrin, allez... je suis resté si longtemps sans oser parler... J'ai besoin que vous m'encouragiez.

— Ce n'est donc plus aux hommes à avoir du courage, répliqua l'incorrigible rieuse; qui est-ce qui vous fait peur ?

— Les idées du bonhomme Rigaud.

— Bah! le père est bon comme du pain; s'il voit qu'il faut changer quelque chose à son plan pour que ça nous contente, il ne résistera pas longtemps.

Claude secoua la tête.

— Oui, oui, dit-il avec inquiétude, le bourgeois est bon, il n'aime ni le chagrin ni les disputes, mais il tient à ce qu'il veut plus que pas un de la paroisse; et, quant à l'argent, il en a trop compté dans sa vie pour ne pas connaître ce qu'il vaut. Lui-même me l'a dit, il lui faut un gendre qui ait de quoi arranger le moulin, et moi je ne possède que ma bonne volonté.

— Eh bien! faut la garder, répliqua Ivonnette plus sérieusement; le père est maître de moi, et je dois lui obéir; mais le temps amène bien des choses, et si vous êtes chrétien, Claude, vous n'avez pas oublié que l'espérance est une vertu théologale. Il y a ça dans le catéchisme.

— Alors, j'espérerai, dit le jeune meunier avec un sourire de reconnaissance et de contentement; puisque vous vous intéressez à mon désir, j'aurai de la patience. Ah! si vous saviez comme ça m'occupe, Ivonnette! je ne pense pas à autre chose...

— C'est bon, interrompit la fille du père Rigaud, qui savait désormais tout ce qu'elle voulait savoir... Pensez aussi un peu à notre meule qui a besoin d'être repiquée. Faut que le père en revenant de Longny trouve la besogne faite.

A ces mots, elle sortit, et Claude l'entendit qui montait l'escalier en chantant la jolie ronde normande de la Saint-Jean :

Voici la Saint-Jean,
L'heureuse journée,
Que nos fianceux
Vont à l'assemblée.
Marchons, joli cœur;
La lune est levée (1).

Le pauvre garçon soupira et allait se décider à reprendre le piquage de la meule comme Ivonnette le lui avait conseillé, lorsqu'un étranger parut à la porte du moulin.

C'était un homme d'environ trente-cinq ans, vêtu d'un costume demi-paysan, demi-bourgeois, et tenant à la main un de ces bâtons terminés par un fouet que les Normands affectionnent tout particulièrement. Il s'arrêta sur le seuil en demandant le bonhomme Rigaud.

— Il n'y est point pour le moment, dit Claude; mais faut pas que ça vous empêche d'entrer.

Le nouveau venu obéit à l'invitation.

— Ah! il n'y est pas, répéta-t-il en regardant autour de lui, comme s'il eût voulu faire l'inventaire du moulin; et il est loin d'ici peut-être ?

— A Longny.

— Voyez-vous ça! moi qui en viens! Et il tardera beaucoup ?

— Nous l'attendons dans la soirée.

L'étranger murmura quelques mots de désappointement, parut se consulter, et finit par s'asseoir sur un sac de blé en disant qu'il attendrait.

Il avait à peine eu le temps de tirer son chapeau pour essuyer son front humide de sueur, lorsqu'un nouveau personnage entra brusquement.

La suite à la prochaine livraison.

(1) Cette ronde populaire se chante à la fête du Loup-Vert, que nous avons décrite, t. VIII, p. 287.

LE TRÉSOR DE GOURDON (1).

Dans le Charolais, à égale distance de la Bourbince et de la Guye, près de Mont-Saint-Vincent, existe un petit village appelé Gourdon (*Gurdunum*), bâti sur un monticule enfermé dans les bras de deux petits ruisseaux. Il est placé à l'extrémité occidentale de l'arrondissement de Châlon-sur-Saône, et isolé des grandes voies de communication. On croit que Gourdon est un mot celtique qui signifiait *montagne cernée*. Un monastère y fut établi à une époque reculée. Dans les anciens titres, ce lieu est appelé *Gurdunense monasterium*. C'est là qu'au sixième siècle vivait saint Désiré ou Didier, solitaire en haute vénération, dont parle Grégoire de Tours. Quelques années après sa mort, ses restes furent transportés par saint Agricole, évêque de Chalon-sur-Saône, à trois cents pas de cette ville, dans la fameuse léproserie de Saint-Jean-des-Vignes, où ils furent retrouvés en 874.

Or, une tradition dont l'origine est inconnue, mais qui s'est conservée jusqu'à nos jours, signalait l'existence d'un trésor caché dans le voisinage de l'église de Gourdon. Plusieurs fois des fouilles avaient été faites sur l'emplacement désigné, mais toujours sans résultat.

Le jour de Pâques, 23 mars 1845, une jeune fille âgée de treize ans, bergère à la métairie du Vigny, appartenant à un habitant de Dijon, trouva en gardant son troupeau dans un des champs de la ferme, à peu de distance et en vue du village, une pièce d'or que des animaux en fouillant la terre avaient amenée à la surface. Elle fit part de sa découverte à une autre jeune domestique, employée avec elle à la même ferme. Ces deux jeunes filles allèrent le dimanche 20 avril suivant, munies d'une pioche, dans le champ où avait été trouvée la pièce; là, après avoir creusé la terre à une profondeur d'environ 30 centimètres, elles levèrent une large brique sous laquelle elles virent avec étonnement un plateau rectangulaire et une petite burette, le tout en or, et au-dessous une certaine quantité de monnaies.

Presque effrayées de leur découverte, elles appelèrent l'un de leurs maîtres qui était couché dans une pâture, à quelque distance de là, et qui, après les avoir éloignées, fouilla la terre et en tira le trésor.

Ce fermier prétendit que ce trésor lui appartenait, ainsi qu'à son associé. Mais, sur la réclamation du propriétaire, la cour royale de Dijon déclara que le trésor appartenait au propriétaire du fonds et à la jeune bergère qui l'avait découvert.

Ce trésor se compose d'un petit vase en or, d'un plateau en or et de cent quatre ou cent huit médailles également en or. Le vase et le plateau ont été achetés par la Bibliothèque royale, et déposés au cabinet des médailles.

L'élévation du vase a 75 millimètres, et son plus grand diamètre 46, les oreilles non comprises. Il est composé d'une coupe supportée par un pied conique, formant à peu près le tiers de la hauteur totale. La coupe est profonde, cannelée par le bas, ornée dans sa partie supérieure d'une ceinture de six cœurs, les uns grenat, les autres de turquoises décomposées, et divisées en deux groupes. Autour de ces cœurs se joue un fil granulé qui monte, descend, les sépare, les réunit et les touche par quelques points. Tous ces cœurs sont encadrés dans un double filet mouvant, qui n'est retenu au flanc du calice que par seize petits anneaux dans lesquels il est passé.

Le pied de ce petit vase, dans toute son étendue, est sillonné de cannelures à arêtes vives, qui vont en diminuant de la base au sommet du cône, comme les cannelures de la partie inférieure de la coupe vont, au contraire, en augmentant du fond où elles convergent au flanc du vase, qu'elles

(1) Extrait en partie d'une notice par M. C. Rossignol, membre de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône.

font ressembler à un calice sortant d'une rangée de pétales d'or. Les deux parties du vase, le pied et la coupe, sont réunies par un nœud garni d'un fil granulé. Enfin, le vase est flanqué de deux oreilles dont le bas est fixé dans une des cannelures. Quant à la partie supérieure, elle est formée d'une petite tête d'oiseau dont les yeux sont de grenat, et qui s'appuie par le bec sur les lèvres de la coupe.



(Cabinet des médailles à la Bibliothèque royale. — Vase en or découvert en 1845 près du village de Gourdon. — Grandeur naturelle.)

Le plateau est un parallélogramme dont les deux grands côtés ont un peu plus de 19 centimètres, et les petits un peu moins de 12; les bords sont formés d'une plate-bande de 2 centimètres de largeur; elle se compose d'une chaîne de losanges formée de plaques de grenat à encadrements ondulés; les deux côtés extérieurs sont également garnis de la même substance qu'on retrouve encore dans une foule de petits barils juxtaposés, qui composent les deux lignes parallèles des bords intérieurs et extérieurs de cette plate-bande. Pour rendre probablement plus vive cette couleur de sang qui la distingue, l'artiste avait mis sous chaque plaque de grenat un morceau de soie rouge, que le temps a fait disparaître, mais dont l'empreinte est restée sur la face des cristaux avec laquelle il était en contact.

Après cette plate-bande, la dépression du plateau commence et se fait par une pente légère; cette dépression a seize millimètres de profondeur. Aux quatre angles du fond se trouvent, un peu en relief, quatre cœurs en turquoises décomposées, encadrés de filets d'or; une croix, également saillante, orne le milieu du plateau, qu'elle partage en deux parties, laissant toutefois à droite et à gauche deux espaces vides et lisses.

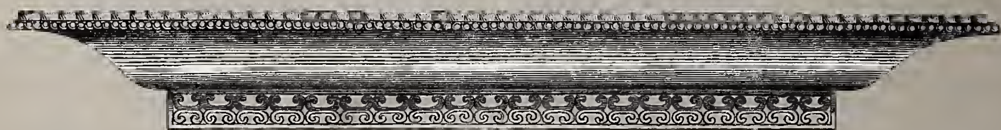
Cette croix centrale est aussi relevée de plus de trente plaques de grenat; il n'y a rien dans ce signe sanglant qui ne soit de couleur rouge. Si l'on n'y retrouve pas les figures ou compartiments de la plate-bande, ce sont au moins la même couleur et les mêmes encadrements. Sur le point où se coupent les deux lignes qui forment cette croix est une plaque carrée, rouge comme tout le reste. Cette croix a ses extrémités un peu épatées, et l'une de ses branches un peu plus longue que l'autre.

Ce plateau, enfin, repose sur une élégante petite galerie en or de huit millimètres de hauteur, à jour, et formée d'une série d'X arrondis, couchés sur le flanc les uns à côté des autres, et contenus entre deux bandes d'or.

Ces petits meubles, en or massif et d'un titre très élevé, sont d'une belle conservation; tout ce qui est or est à peu près intact; mais une grande partie des plaques de grenat est perdue; tous les morceaux d'étoffe rouge sont anéantis et les turquoises sont décomposées; elles sont réduites en une substance pulvérulente d'une couleur qui tient le milieu entre le bleu et le vert.

La valeur du travail est assez médiocre. Le poids du vase et du plateau est de 520 grammes ou 17 onces, ce qui représente seulement une valeur matérielle de 1 777 fr.

Il est probable que le trésor a été caché entre les années 518 et 527. Les médailles trouvées avec le vase et le plateau ont plus de treize cents ans d'existence. En effet, à l'exception de deux pièces un peu plus anciennes, dont l'une est de Zénon et l'autre de Léon, toutes les autres sont d'Anastase



(Cabinet des médailles. — Plateau en or découvert en 1845 près du village de Gourdon. — Environ la moitie de la grandeur naturelle.)

et de Justin, son successeur, qui a régné, de 518 à 527, sur le trône de Constantinople. Les plus anciennes sont plus ou moins usées par le frottement; on voit qu'elles ont longtemps circulé. Les dernières, celles de Justin, ont les traits vifs, les lettres anguleuses; la circonférence est fraîchement coupée; guinaires et sous d'or sont à fleur de coin; on dirait qu'ils ont passé de l'atelier du monnayeur dans les mains de celui qui les a enfouis.

On suppose que les vases ont pu appartenir au monastère de Gourdon, dont parle Grégoire de Tours, et qui se trouvait sur le passage des Francs d'Autun à Agaune.

Quant à l'occasion de l'enfouissement du trésor, on croit pouvoir la trouver dans les malheurs de la Bourgogne vers 524. Cette province fut alors envahie, au midi par une armée de Théodoric, et au nord par les enfants de Chlotilde. Sigismond fut livré avec sa famille par les moines d'Agaune aux mains des Francs, qui l'égorgèrent. Tout fut mis à feu et à sang; on passa au fil de l'épée les enfants, les femmes, les vieillards; on pilla les églises comme les palais. Les Francs ne quittèrent la Bourgogne qu'après l'avoir entièrement ruinée.

Lorsque vous avez besoin d'une aiguille, vous en approchez les doigts délicatement, avec une sage lenteur. Usez de la même précaution avec les ennuis inévitables de la vie: faites attention; gardez-vous d'une précipitation imprudente; ne les prenez pas par la pointe. ***

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

UNE ENTRÉE DE VILLE A LA FIN DU QUINZIÈME SIÈCLE.



Notre gravure reproduit un fragment d'une belle miniature exécutée, sur une grande feuille de vélin, au temps de Louis XII (1462-1515). Le sujet de cette miniature est « la » reconstruction de la ville de Troie après le passage d'Her» cule. » On sait que l'histoire de Troie était devenue très populaire, dans l'Europe civilisée, depuis le douzième siècle. Mais, aux clartés si faibles encore de la renaissance, poëtes et peintres voyaient très peu distinctement la ville de Priam ; ils étaient loin de pouvoir se faire une idée exacte des arts et des mœurs antiques : aussi, malgré tous les efforts de leur imagination, ils se trouvaient réduits à décrire et représenter Troie sous la forme plus ou moins fidèle des villes qu'ils avaient sous les yeux. Ce qu'ils ajoutaient parfois de fantastique aux ornements dégnisait très imparfaitement la réalité. C'est donc bien une ville de la fin du quinzième siècle qui est figurée dans notre gravure. A part peut-être quelques décorations bizarres, tous les détails sont vrais et curieux. Dans cette boutique qui fait partie de la porte de ville, un apothicaire prépare ses drogues tandis qu'un de ses garçons pile au mortier. Dans cette rue aux riches pignons, les marchands étalent et vendent des chaperons, des bas, des souliers. Les maçons, les charpentiers, sont à l'œuvre. C'est une scène animée et amusante qui nous en apprend plus sur la physionomie des anciennes villes que beaucoup de manuscrits. Avec cette seule page, Walter Scott eût écrit tout un chapitre.

VOCABULAIRE
DES MOTS CURIEUX ET PITTORESQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(Voy. page 231 et les Tables des années précédentes.)

Haie des morts (Bataille de la). C'est le nom que l'on donne à une bataille sanglante livrée, vers 1072, par les troupes réunies du comte de Namur, de Godefroy de Bouillon, du comte de Chini et d'autres seigneurs, à Robert-le-Frison, qui s'était emparé de la Flandre. Ce dernier fut vainqueur.

Harelle de Rouen (La). En même temps que la révolte des Maillotins (voy. 1845, pag. 405) éclatait à Paris, un autre mouvement populaire non moins redoutable avait lieu à Rouen à propos d'un droit établi arbitrairement sur les boissons et sur les draps. Le mot harelle, sous lequel il est connu dans l'histoire, signifiait émeute ou révolte dans le langage du quatorzième siècle. Voici comment cet événement est raconté dans la chronique latine du religieux de Saint-Denis :

« Plus de deux cents compagnons des métiers qui travaillaient aux arts mécaniques, égarés sans doute par l'ivresse, saisirent de force un simple bourgeois, riche marchand de draps, et surnommé le Gras à cause de son embonpoint excessif. Ils le proclamèrent leur roi pour se servir de son autorité dans leurs actes, l'élevèrent comme un monarque sur un siége placé dans un char, et le conduisirent par les carrefours de la ville, en parodiant les acclamations dont on entoure les rois. Arrivés au principal marché, ils lui demandèrent que le peuple demeurât libre du joug de tout impôt, et l'obtinrent. Cette franchise de peu de durée fut publiée en son nom, dans la ville, par la voix du héraut. Une foule innombrable de gens sans aveu accourut aussitôt vers lui, et on le força d'écouter, assis sur son tribunal, les cris de chacun ; puis on l'obligeait, sous peine de mort, de dire : « Faites, faites. » Alors les révoltés se jetèrent sur les exacteurs royaux, les égorgèrent impitoyablement et se partagèrent tout leur avoir comme illégitimement acquis... Ensuite, se dirigeant sur Saint-Ouen, dont les religieux avaient obtenu un arrêt qui maintenait contre la ville leurs priviléges, ces misérables, dignes de toute la colère du ciel, entrèrent de force dans la tour des Chartes, déchirèrent et mirent en pièces les priviléges, dont la perte aurait été irréparable si l'autorité du roi ne les avait rétablis peu après... Enfin ces gens insensés et sans armes se dirigèrent vers le château du roi pour le détruire ; mais ils furent repoussés, et plusieurs d'entre eux furent tués ou blessés à mort. »

Le tumulte ne dura qu'un jour; la ville n'en fut pas moins châtiée au mois de février de l'année suivante. Le duc d'Anjou, oncle de Charles VI, y mena le jeune roi, qui y fit son entrée par une brèche, à la tête de quelques troupes. Les bourgeois furent désarmés. On pendit tous ceux qui avaient marqué dans la sédition, on enleva du beffroi la cloche qui servait à réunir la commune et on rétablit les impôts qui avaient été la cause des troubles.

Harengs (Journée des). Voy. 1833, p. 15.

Harlus. Bandes de brigands qui parvinrent, en 1582, à s'emparer de l'un des faubourgs de Lille. La ville fut délivrée par une héroïne, Jeanne Maillotte, qui combattit vaillamment à la tête des archers de Saint-Sébastien et des femmes de son quartier.

Henri (Guerre des trois). C'est la guerre civile qui, commencée en 1586 entre les protestants et les catholiques, ne prit un développement sérieux que l'année suivante. Elle a été ainsi nommée parce que Henri III, roi de France, Henri de Guise d'un côté, et de l'autre le roi de Navarre, Henri de Bourbon, étaient chacun à la tête d'une armée. Les principaux événements de cette guerre furent la bataille de Coutras, gagnée par Henri de Bourbon, et les victoires du duc de Guise sur les Reitres, qui, battus successivement à Vimaury et à Auneau, furent complétement détruits par les populations soulevées contre eux.

Héron (Vœu du). Vœu prononcé sur un héron en 1338, et par lequel Édouard III, les principaux seigneurs de sa cour et Robert d'Artois s'engagèrent à se signaler par leurs exploits dans la guerre qu'ils allaient commencer contre la France. Aucun chroniqueur, à ce que nous croyons, n'a parlé de ce vœu; mais le souvenir nous en a été conservé par un poëme historique du quatorzième siècle dont le texte a été publié par La Curne de Sainte-Palaye. (Voy. *Vœu du Paon*, Table des dix premières années.)

Huguenots. (Voy. 1836, p. 111.)

Importants (Faction des). Parti qui se forma à la cour aussitôt après la mort de Louis XIII, et dont le principal chef était le duc de Beaufort. Leurs intrigues, de plus en plus menaçantes, déterminèrent la régente Anne d'Autriche à un coup de vigueur. Le 2 septembre 1643, Beaufort fut enfermé à Vincennes, les ducs de Vendôme, de Mercœur et de Guise furent exilés ainsi que la duchesse de Chevreuse, l'évêque de Beauvais et d'autres personnages. Suivant Tallemant des Réaux, ce fut une femme connue par son esprit, madame Cornuel, « qui donna le nom d'*Importants* aux gens de la cabale de M. de Beaufort, parce qu'ils disoient toujours qu'ils s'en alloient pour une affaire d'importance. Elle a dit depuis que les Jansénistes étoient des *Importants spirituels*. »

Jacquerie, Jacques Bonhomme. Voy. 1834, p. 229.

Justice (Chambres de). C'est le nom par lequel on désigne dans notre histoire les cours souveraines créées extraordinairement pour rechercher les malversations des financiers. La première fut établie en Guyenne, au mois de novembre 1581. D'autres furent instituées successivement en 1584, 1597, 1607, 1608, 1624, 1648, 1655, 1661. La dernière, créée par un édit du mois de mars 1716, fut révoquée en mars 1717. (Voy. *Chambre ardente*, 1843, p. 42.) Les poursuites exercées contre les financiers étaient toujours vivement approuvées par le peuple, qui manifestait sa haine contre eux par des chansons et des caricatures.

LES IOLOFS.

Les Iolofs ou Yolofs de la Sénégambie, dont le nom a été aussi écrit *Jolofs*, *Jolloifs*, *Ghiolofs* et *Oualofs*, sont un des peuples les plus remarquables de cette partie de l'Afrique. Ils occupent à peu près seuls le territoire renfermé entre les rives du Sénégal et de la Gambie, depuis Podor et Pisania jusqu'à l'embouchure de ces deux fleuves, l'océan Atlantique à l'ouest, et à l'est le 17ᵉ méridien de longitude occidentale. Ce territoire est d'environ 80 000 kilomètres, ou 4 000 lieues carrées, et renferme 450 à 500 000 habitants. Une tradition rapporte qu'autrefois il ne formait qu'un seul empire, dont le chef, résidant au Sénégal, était appelé *Bourba*, empereur, roi. Ce titre est resté au maître du plus vaste des États qui se sont formés de ses débris, le Bourb-Iolof. Quelques uns des royaumes démembrés de cet empire sont devenus la proie de peuples étrangers; les autres sont encore au pouvoir de leurs chefs naturels, tels que le Ouâlo, où se trouve notre colonie du Sénégal, le Kayor, le Baol, le Sine, le Barra, le Badibou, le Saloum, le Bambouk occidental.

Entre tous les peuples africains, les Iolofs méritent plus particulièrement la bienveillance et la faveur de la France, parce que c'est avec eux que les relations du gouvernement du Sénégal sont le plus anciennement et le mieux établies, parce que les Iolofs sont ses voisins immédiats, parce que les nègres de l'île Saint-Louis sont Iolofs, et qu'enfin cette nation affectionne surtout les Français, qu'elle s'est toujours regardée comme leur amie et leur alliée naturelle, et qu'il s'en faut même de peu qu'elle ne se considère comme française.

Les Iolofs sont les plus beaux nègres que l'on connaisse; ils sont grands et bien faits; leurs traits sont réguliers, leur physionomie inspire la confiance.

Cette race est la plus noire de la Sénégambie, ce qui prouve que la couleur la plus noire n'est pas particulière aux latitudes les plus chaudes et le plus longtemps exposées aux rayons perpendiculaires du soleil; car les Iolofs sont au nord de la Nigritie. On peut même affirmer que, plus on se rapproche de la ligne, moins le noir des races nègres est pur et foncé.

Les Iolofs se font remarquer aussi par une certaine opinion favorable qu'ils ont d'eux-mêmes, par une fierté qui prend sa source dans leur estime pour l'excellence de leur race, et dans la tradition qu'ils conservent de leur ancienne puissance. Quand on dit à un Iolof qu'il est nègre : « Non, pas nègre moi, répond-il, mais Iolof. »

Outre leurs avantages physiques, les Iolofs sont si disposés à l'ordre, à la civilisation; ils ont en eux un penchant si marqué pour la bienveillance, qu'on pourrait conjecturer qu'ils descendent d'une colonie de ces anciens Éthiopiens dont Hérodote a dit qu'ils étaient les mieux faits de tous les hommes, et dont le caractère était si bon qu'Homère les appelait irréprochables.

Une des particularités notables de la vie sociale des Iolofs est leur division en castes. Outre les *bons Iolofs*, ainsi que s'appellent les nobles, il y a quatre autres castes inférieures : les *Teug* ou forgerons; les *Oudaï*, cordonniers et travailleurs en cuir; les *Moul*, pêcheurs, et les *Gaïouells* (appelés aussi *Griots*), les chanteurs et baladins, ou, pour parler plus poétiquement, les *Bardes*. Les nobles gardent avec soin leur généalogie, et ne contractent jamais d'alliance avec les personnes d'un rang inférieur. Les Gaïouells sont de véritables parias. Non seulement il leur est défendu de résider dans l'intérieur des villes, mais le séjour dans les environs ne leur est permis que sur certains points. Ils ne peuvent ni élever de bétail ni boire de lait. A leurs cadavres, on refuse jusqu'à la terre et l'eau : on les expose aux animaux carnassiers. Cependant le noble Iolof aime à entendre le Gaïouell chanter l'illustration de sa famille. Sur le champ de bataille ou en marche, les rois se complaisent à lui faire redire les hauts faits de leurs prédécesseurs ou leurs propres exploits. Si l'armée est repoussée, c'est un devoir pour le Gaïouell de la ramener à la charge.

Les Iolofs parlent une langue qui leur est propre, le *oualof*, douce, gracieuse, très vocalisée et facile à apprendre comme la plupart des langues éthiopiennes. Ils sont sédentaires et habitent des villages. La culture du coton, du mil, de quelques légumes, de la pistache, d'un peu d'indigo et de tabac, les bestiaux qu'ils élèvent, suffisent à leurs besoins. Du couscous (bouillie de mil), quelquefois du lait et du poisson sec, composent toute leur nourriture; ils ne font que deux repas par jour, l'un au lever, l'autre au coucher du soleil. Jamais les enfants ne sont admis devant leurs parents pendant les repas; ils se contentent de leurs restes, et, quand le hasard les expose à voir manger leur père, ils détournent la tête en signe d'humilité.

Les cases des Iolofs sont extrêmement simples, mais solidement bâties. C'est avec du jonc seul qu'on les construit; une porte en paille en fait toute la sûreté. Les murs ont si peu d'épaisseur qu'on peut causer au travers. Nous donnons la vue d'un de leurs villages, celui de Diodoune, but le plus ordinaire des parties de plaisir des habitants de Saint-Louis.

Le costume des Iolofs, malgré sa pauvreté, n'est pas sans quelque agrément. Les uns portent deux pagnes (étoffes de coton à raies), la première nouée autour des reins, et qui descend au-dessous du mollet; la seconde négligemment jetée sur une épaule; les autres revêtent le coussab, espèce de blouse sans manches, et une culotte à grands plis, généralement faite avec de la guinée bleue : les chefs ont adopté une couleur jaunâtre. Le coussab se confectionne le plus souvent avec des pagnes en coton fabriqué dans le pays. La coiffure la plus usitée est une sorte de casquette à soufflet dont les bords sont brodés en soie de couleur éclatante.

Presque tous les Iolofs suspendent à leur cou des colliers de petits sacs en étoffe ou en cuir, rouges, bleus et blancs, contenant des talismans préservateurs. Ils portent souvent aussi une espèce de giberne où ils mettent leur tabac, leur papier et de petits portefeuilles. En voyage, ils ajoutent une besace en cuir ou en toile remplie de couscous sec, à la courroie de laquelle est fixée, comme enjolivement, une touffe de lanières de cuir tressées et très bien travaillées : l'un des deux Iolofs figurés dans nos dessins (page 324) l'a passée sur sa main droite; de la gauche, il s'appuie sur un bâton; autour de sa tête il a roulé un morceau d'étoffe dont l'une des extrémités est rejetée par derrière; à son côté figurent un poignard et une corne ressemblant à une poire à poudre, dans laquelle est déposée une certaine quantité de liquide (presque toujours de l'eau-de-vie).

Le costume des femmes est également simple. Des colliers, des bracelets d'or et d'argent, sont les seules marques qui distinguent les esclaves des maîtresses. Dans l'île Bathurst, à l'embouchure de la Gambie, les Ioloves couvrent leur tête d'une coiffure formée de l'assemblage de plusieurs mouchoirs carrés, le plus souvent au nombre de neuf, disposés à peu près de la même manière que chez la plupart des paysannes françaises, mais formant derrière la tête un cône très aigu qu'elles ornent, dans les grandes occasions, d'un large ruban d'or. Elles ont, en général, des souliers, et celles qui ne portent pas de bas entourent leurs chevilles d'ornements divers.

Aux époques de deuil, les négresses ioloves du Sénégal mettent par-dessus leur premier vêtement blanc plusieurs mètres d'indienne grise à raies noires qui leur enveloppent tout le corps. Elles se couvrent la tête d'un fichu par-dessus lequel un madras, plié en bandes, figure une sorte de diadème. Leur costume de fête est naturellement plus riche et plus compliqué. Elles revêtent une robe en indienne avec dessins de toutes couleurs, et elles jettent sur une de leurs épaules une espèce de grande et large écharpe à riches des-

sins que l'on tire des îles du Cap-Vert : leur coiffure se compose de petits tuyaux frisés avec soin et disposés par étage.

A Bathurst, lorsqu'un enfant est né, on l'enferme avec sa mère dans une case où l'on allume un grand feu : on ne






(Costumes iolofs. — Dessins de M. Nousveaux.)

permet à l'un et à l'autre de respirer l'air extérieur qu'au bout de quinze jours.

La course à cheval, l'exercice des armes à feu, la danse, sont les seuls divertissements des Iolofs.

Lorsqu'un père de famille est mort, ses enfants héritent des sept huitièmes de son bien ; l'autre huitième appartient à ses femmes. Si le défunt ne laisse pas d'enfants, ses héritiers collatéraux ont droit aux trois quarts de la succession ; les femmes héritent de l'autre quart. Les biens des femmes se partagent, à leur mort, en deux parties égales : l'une reste au mari ; l'autre passe aux enfants ou aux collatéraux. Quant à la succession au trône, lorsque le roi est mort, les chefs électeurs sont souvent partagés entre son fils aîné et son frère ; mais on choisit presque toujours le dernier, pour que l'autorité passe dans une branche moins puissante par ses richesses.

Le gouvernement des États iolofs est féodal. Chaque chef, bourba ou damel (titre de celui du Kayor), jouit néanmoins d'une autorité despotique qu'il doit, comme tous les autres souverains africains, au grand nombre de ses esclaves. Les rois font quelquefois des incursions les uns chez les autres pour enlever des esclaves. Dans les villages, lorsqu'il survient quelque affaire sérieuse qui exige une longue délibération, on assemble un conseil de vieillards. L'esclavage est le châtiment du vol : on le fait aussi subir aux débiteurs insolvables.

Bien qu'une grande partie des Iolofs se servent encore de la lance et de l'arc, ils ont reconnu depuis longtemps la supériorité des armes européennes, et ceux qui peuvent s'en procurer n'emploient plus que celles-là. Leur manière de faire la guerre convient parfaitement à des peuples peu instruits dans cet art meurtrier. C'est derrière un buisson qu'ils attendent ordinairement leur ennemi. Quelquefois cependant des armées entières en sont venues aux mains, et ont donné des preuves d'une bravoure remarquable.

La France a récemment utilisé le courage des Iolofs et leur



(Village iolof de Diodoune, sur les bords du Sénégal. — Dessin de M. Nousveaux.)

bon vouloir pour elle. Leurs soldats ont été nos alliés dans les derniers événements de Madagascar : n'ayant rien compris à un « sauve qui peut » prononcé dans une occasion décisive, ils restèrent inébranlables, et ce fut à l'abri de ce rempart vivant que les troupes européennes se reformèrent en bataille. Soit hasard, soit impéritie des ennemis dans le tir, aucun d'eux ne fut tué, et dès ce moment ils inspirèrent la plus grande terreur aux Hovas, qui se persuadèrent que ces grands corps noirs étaient invulnérables comme les caïmans de leurs rivières.

LES RIVAUX.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 318.)

Le nouvel intrus portait une blouse de voyage, couverte de poussière, et avait à la main une branche de houx coupée en passant dans quelque taillis.

Il ne s'arrêta point sur le seuil comme celui qui l'avait précédé ; mais s'avançant jusqu'au milieu du moulin, il se mit à frapper le plancher de son bâton en criant :

— Ohé ! du moulin ; n'est-ce pas ici que demeure le papa Rigaud, dit le *père Pacifique ?*

Le voyageur, assis sur le sac de blé, se retourna avec une exclamation de surprise.

— Jean Taurin ! s'écria-t-il.

— Tiens ! François Laudrillé ! répliqua l'autre.

— Comment donc es-tu ici ?

— Et toi ?

— Je viens pour parler au meunier.

— Moi de même.

— Voilà une rencontre ! Alors, tu arrives de Regmalard ?

— En droite ligne ; et toi ?

— De Tourouvre.

— Voyez-vous ça ! Et tu as parlé au meunier ?

— Il n'y est pas.

— De sorte que tu l'attends ?

— Comme tu vois.

Jean Taurin prit place sur un second sac, vis-à-vis de François Laudrillé, et tira également son chapeau. La chaleur de la route ne l'avait pas moins fatigué que celui-ci, et il se mit à se plaindre bruyamment de la poussière et du soleil. Claude, qui connaissait les règles de l'hospitalité normande, alla chercher un pot de cidre et deux verres qu'il plaça sur une roue de rebut, transformée en table pour les voyageurs.

Tous deux se hâtèrent de faire honneur au *bère* du papa Rigaud, en reprenant la conversation un moment interrompue.

Il était évident que l'un et l'autre s'étonnait de la présence de son compagnon au Dreil, et désirait en connaître le motif; mais une explication entre deux paysans normands est toujours une chose singulièrement compliquée; l'esprit de circonspection leur a donné une habitude de faux-fuyants et d'ambages qui font de leur conversation une sorte d'équation surchargée de termes contradictoires, et dont il faut laborieusement *dégager l'inconnu.*

Cependant, le cidre aidant, les deux voyageurs arrivèrent à s'avouer qu'ils venaient au Dreil pour une affaire importante.

— Voudrais-tu, par hasard, acheter le moulin du père Pacifique? demanda Laudrillé en regardant Taurin.

— Il est donc à vendre? répliqua celui-ci avec un étonnement qui parut naturel à son compagnon.

— A vendre, non pas, reprit François, mais à prendre... seulement il y a une condition !...

Il avait prononcé ces derniers mots confidentiellement en avançant le bras vers le pot de cidre pour remplir de nouveau les verres; une main prévint la sienne, enleva la pinte de grès et lui en substitua une nouvelle.

Les buveurs, qui avaient levé en même temps la tête, aperçurent Ivonnette dont le sourire laissait voir deux rangées de dents aussi blanches que des perles fines.

— Claude s'était trompé, dit-elle gaiement; il n'avait pas tiré au tonneau du maître cidre, comme on doit le faire aux gens du dehors; ces messieurs excuseront.

Et tournant sur elle-même avec la prestesse gracieuse des Normandes, elle disparut en fredonnant.

Les deux voyageurs la regardèrent partir, puis s'écrièrent en même temps :

— La jolie fille !

— La charmante créature !

— C'est l'héritière du moulin, dit Taurin.

— La belle Ivonnette, ajouta Laudrillé.

— Tu sais son nom? reprit le premier surpris.

— Qui est-ce qui le saurait donc? répliqua le second en clignant des yeux et remplissant les deux verres; je t'ai parlé tout-à-l'heure d'une condition.

— Eh bien ?

— Eh bien ! la voilà, la condition !

— Comment! la fille du père Rigaud...

— Attend un épouseur qui devra agrandir le moulin.

— D'où sais-tu cela ?

— Du papa Bourdin, qui a pensé que l'affaire pourrait me convenir.

— Est-ce vrai ?

— Il m'a écrit à Regmalard voilà huit jours; mais j'étais occupé de la succession de mon oncle, et je n'ai pas pu venir plus tôt.

— Alors, tu arrives trop tard, s'écria Taurin; le père Bourdin a eu idée que tu refusais, et il m'a fait venir de Tourouvre pour m'envoyer à ta place.

Laudrillé fit un haut de corps en arrière.

— Toi ! reprit-il stupéfait, tu viens au Dreil pour la fille de Rigaud ?

— Pour elle, dit Taurin, qui vidait son verre à petits coups.

— Et tu espères te faire accepter ?

— J'apporte pour ça une lettre de mon parrain.

Laudrillé ouvrit la bouche pour protester; puis, obéissant à ce principe d'un fameux diplomate qui recommandait de se *défier toujours de son premier mouvement*, il s'arrêta et avala coup sur coup trois gorgées de maître cidre. Taurin voulut le forcer à s'expliquer en répétant que son retard avait dû être regardé comme une renonciation à la fille du meunier; mais Laudrillé eut soin de répondre avec cette ambiguïté normande qui n'apprend rien, et la conversation ne tarda pas à se ralentir des deux côtés.

Cependant ni l'un ni l'autre ne songeait à céder, et si la parole languissait, les esprits avaient en revanche redoublé d'activité. Les deux rivaux cherchaient déjà le moyen de s'évincer réciproquement, et pendant que leurs verres continuaient amicalement à se heurter, leurs imaginations passaient en revue tous les piéges qu'ils pouvaient se tendre.

Comme l'important était de prévenir favorablement le meunier, tous deux parurent d'abord décidés à ne pas se céder la place; mais Laudrillé, qui avait plus d'expérience, ne tarda pas à comprendre que cette obstination, nécessairement imitée par son rival, ne le conduirait à rien. Changeant en conséquence de projet, il eut l'air de prendre son parti, declara tout haut qu'il ne pouvait attendre plus longtemps, et souhaitant le bonsoir à Taurin et à Claude, il prit résolument le chemin de Pervenchères. Taurin, qui avait voulu s'assurer de la direction qu'il suivait, rentra complétement rassuré et reprit sa place, bien décidé à attendre le retour du père Pacifique.

Mais Laudrillé n'eut pas plus tôt perdu de vue le Dreil que, faisant un détour, il rebroussa chemin, passa derrière le moulin sans être vu, et gagna la route de Longuy, sur laquelle il savait devoir rencontrer Rigaud. Il l'avait vu assez souvent à Regmalard pour être sûr de le rencontrer, et il se mit à préparer tout bas ce qu'il devait lui dire, afin de se recommander lui-même et surtout de perdre son rival.

Son plan lui réussit à souhait; il rencontra à mi-chemin de Longuy le meunier, qui s'était arrêté à la porte d'un cabaret pour *faire souffler* sa jument et goûter le cidre de l'endroit. Laudrillé se fit connaître, déclara de quelle part il venait, et reçut du père Pacifique un accueil qui lui donna les meilleures espérances.

Après lui avoir parlé du prix des grains et des nouveaux procédés de mouture, de manière à prouver qu'il était de la partie, il fit l'inventaire des différentes sommes qu'il avait placées chez le notaire, y ajouta l'estimation de quelques champs loués à bail, et arriva à un total d'environ mille pistoles, net de toute obligation. Ce premier point établi, il amena adroitement la conversation sur un filleul du père Bourdin, auquel celui-ci avait d'abord donné une lettre pour le meunier, mais qu'il avait ensuite reconnu incapable de satisfaire aux conditions requises. Taurin (c'était son nom) avait déjà dissipé une portion de son patrimoine, et le reste se trouvait sérieusement compromis. Son séjour au grand moulin de Mortagne lui avait d'ailleurs donné des goûts de paresse et de dissipation; c'était un de ces jeunes garçons à demi engagés dans la mauvaise voie, et qu'un miracle seul peut sauver.

Pendant qu'ils causaient ainsi, le meunier et son compagnon avaient laissé la nuit venir. Le bonhomme Rigaud pensa enfin à regagner le Dreil, et prit congé de Laudrillé, auquel il fit promettre de revenir le lendemain. Tout en cheminant, il repassa dans sa mémoire les renseignements qui venaient de lui être donnés, et se réjouit en lui-même de ce que ce filleul de son compère n'avait point profité de la lettre qui lui avait été remise pour se présenter au moulin. Maintenant, du moins, s'il arrivait, le père et la fille se trouveraient avertis et se tiendraient sur leurs gardes.

Il achevait ces réflexions en rentrant au Dreil, où il trouva Taurin assis à la même place devant un pot vide et un verre plein. Cette vue produisit sur le meunier une impression

de désagréable suprise; il eut comme une révélation subite.

— Dieu nous sauve ! voici un gars qui doit avoir un parrain à Bazoche, dit-il en regardant le jeune homme en blouse.

— Comme vous dites, père Pacifique, répliqua Taurin, qui avait également deviné le meunier.

— Et il est ici depuis longtemps ?

— Depuis plus de trois heures.

— Alors il vient pour affaire ?

— J'apporte une lettre du père Bourdin.

Tout ce que Laudrillé avait annoncé se vérifiait. Le bonhomme Rigaud prit la lettre en jetant à Taurin un regard en dessous. Un autre lui eût laissé voir son mépris, mais le père Pacifique n'était point homme à hasarder une explication qui eût pu amener un débat. Il ouvrit la missive et se mit à la lire lentement; mais au lieu de songer à son contenu, il réfléchissait au moyen de se débarrasser sans éclat du filleul de l'huissier. Les phrases de la lettre qu'il lisait à demi-voix passaient sur son esprit sans y pénétrer; enfin, arrivé au bout, il s'arrêta forcément, toussa deux ou trois fois, et adressa à Taurin une demi-douzaine de questions indifférentes, afin de gagner du temps.

Mais le jeune homme était trop pressé de se débarrasser de son rival pour se prêter aux digressions du meunier. Il le ramena brusquement à ce que renfermait la lettre, en l'avertissant qu'un malentendu de son parrain amènerait probablement au moulin un second prétendant. Rigaud se garda de dire qu'il l'avait vu.

— Peut-être bien que vous le connaissez, reprit Taurin; c'est ce grippe-sous de Laudrillé... un vieux grêlé qui pourrait être le père de votre fille... Prenez bien garde à lui, père Pacifique, il y a toute une légion de diables dans ses souliers.

Rigaud regarda le jeune homme d'un air étonné.

— Vous n'êtes pas sans avoir entendu parler de ses procès, reprit Taurin; il a plaidé contre ses oncles, contre ses frères; il plaiderait contre tous les saints du paradis, s'il espérait y gagner quelque chose. Laissez-le seulement mettre un pied dans le moulin, et avant un an il en sera seul maître.

— Lui ! s'écria Rigaud effrayé.

— Sans compter qu'il vous trompera sur son avoir, reprit Taurin; presque tous ses fonds ont été prêtés sur hypothèque, et avant trois ans ce sera un homme ruiné.

Le meunier devint pensif.

— Je ne vous parle pas de votre fille, continua Jean; autant vaudrait marier une fauvette à un hibou ! mais vous ne voudriez pas avoir un gendre qui se croiserait les bras six mois sur douze et vous laisserait le travail du moulin.

Cette dénonciation, bien que faite d'un accent qui en prouvait la passion, avait trop de vraisemblance pour ne point frapper le père Pacifique. Ce que lui-même savait de Laudrillé semblait d'ailleurs l'appuyer. Il commença à se gratter l'oreille, singulièrement perplexe au milieu de ces accusations venant des deux côtés. Grâce à elles, Laudrillé et Taurin lui étaient devenus également suspects. Il croyait chacun d'eux dans le mal qu'il disait de son adversaire, et s'en défiait pour le bien qu'il ajoutait de lui-même. Les deux rivaux n'avaient réussi qu'à se perdre réciproquement dans son esprit. Cependant, lorsque Taurin, chassé par la nuit, demanda la permission de revenir le lendemain pour reparler sérieusement de l'affaire qui l'amenait, le père Pacifique n'osa refuser, et répondit qu'il l'attendrait.

Mais le jeune homme parti, il demeura quelque temps immobile à la même place, tout contrarié et tout rêveur. L'espèce de lutte qui allait s'engager entre les deux prétendants effrayait son humeur paisible; il eût voulu pouvoir se débarrasser de tous deux sans bruit; car tous deux lui déplaisaient également; par malheur le moyen lui échappait; il avait beau combiner le faux-fuyant, chercher des prétextes, appeler à son secours les atermoiements, la nécessité d'en venir à une explication lui apparaissait toujours inévitable.

Après avoir murmuré plusieurs exclamations de chagrin et de dépit, entrecoupées de gros soupirs, il fallut donc se résoudre à braver les débats du lendemain.

Le père Pacifique, tout troublé de cette cruelle nécessité, se mit à faire l'inspection du moulin qu'il avait quitté depuis la veille.

Claude avait été si diligent, que la besogne la plus pressée était faite, et que tout se trouvait à sa place. On eût dit que l'œil du maître n'avait cessé de surveiller, et Rigaud ne trouva matière à aucune réprimande. Il passa du moulin à la maison d'habitation, où Ivonnette n'avait pas moins bien employé son temps. Les meubles cirés à neuf brillaient de propreté, le vaissellier avait été orné de branches de thym, et le couvert était mis près de la fenêtre qui laissait pénétrer la fraîcheur du soir. La jeune fille, occupée à préparer le souper devant un feu qui flambait joyeusement, chantait comme un oiseau des bois. Le bonhomme sentit son cœur plus léger au milieu de cette atmosphère d'ordre, de travail et de paix. Il rendit gaiement son bonjour à Claude, baisa Ivonnette sur les deux joues, et s'assit à table avec un soupir de soulagement.

La jeune fille avait voulu fêter son retour, et le souper était plus somptueux que d'habitude. Comme il allait finir, Ivonnette apporta même avec une certaine solennité une bouteille de cognac à demi pleine, qu'elle gardait au fond de l'armoire au linge, et dont l'apparition n'avait lieu que dans les grandes circonstances. Cette vue acheva de dérider le père Pacifique.

— Dieu me sauve ! tu es une bonne fille, s'écria-t-il en se hâtant de boire le cidre qui restait dans son verre; tu as deviné que j'avais besoin ce soir de la petite goutte de consolation.

— Les gens qui sont venus tout-à-l'heure vous auraient-ils donc fait du chagrin ? demanda Ivonnette en échangeant un regard avec Claude.

— Oui, oui, reprit tristement le meunier, qui dégustait lentement le cognac dont il s'était versé un demi-verre. On a raison de dire qu'il faut tourner la langue sept fois avant de parler ! Si je n'avais pas communiqué mon projet au compère Bourdin, je ne serais pas aujourd'hui dans l'embarras.

— Ainsi le bourgeois ne s'est pas encore décidé entre les deux épouseurs ? demanda Claude, qui tâchait de paraître indifférent.

— Tu sais pourquoi ils venaient ? dit Rigaud étonné.

— Tous deux en ont parlé au moulin, reprit le garçon meunier, et chacun se vantait de réussir sûrement.

Le père Pacifique se versa un nouveau coup d'eau-de-vie.

— C'est ce que nous saurons, dit-il, légèrement échauffé par la brûlante liqueur; je suis là pour quelque chose aussi, peut-être ! Faudra voir, comme on dit, si nous avons le même curé !

— Il doit pourtant y en avoir un que vous préférez ? fit observer Claude avec une sorte d'inquiétude.

Le meunier haussa les épaules et allongea les lèvres !

— Je n'en sais rien, dit-il lentement, je n'en sais ma foi rien !

Et se penchant vers le garçon d'un ton de confiance :

— A te dire vrai, vois-tu, continua-t-il, je ne serais pas fâché de les voir tous deux au diable.

— Ah ! j'étais sûr qu'ils vous déplairaient ! s'écria joyeusement Ivonnette.

— Oui ! reprit Rigaud pensif, mais le difficile est de s'en débarrasser; tous deux viennent de la part du compère, et, selon ce que dit Claude, ils se croient sûrs de leur affaire.

— Si on a des raisons pour les refuser ? fit observer la jeune fille.

— Pardieu ! on n'en manque pas de raisons, reprit Rigaud; mais il faut les donner, et c'est là le difficile ! Ils se fâcheront; une parole en amène une autre, et on finira par

se quereller, sans compter que le père Bourdin me gardera rancune. C'est une malédiction, vois-tu, Ivonnette, qu'ils soient arrivés ici ; je donnerais les profits du mois pour n'avoir pas à débattre cette affaire ; ça va me gâter mes repas et mon sommeil pour huit jours.

— Mais le bourgeois ne peut-il s'en débarrasser sans leur faire offense ? demanda Claude.

— Voilà ce que je cherche, s'écria le meunier ; faudrait trouver un moyen honnête de les congédier ; quelque chose qui permettrait de se séparer bons amis.

— Eh bien ! mais c'est facile, interrompit étourdiment Ivonnette ; si vous disiez que je suis promise ?

Le père Pacifique redressa la tête.

— Toi ! répéta-t-il. Dieu me pardonne ! c'est une idée ! mais ils demanderont à qui.

— Ah ! c'est juste, répliqua la jeune fille d'un air embarrassé ; qui donc pourrait passer pour mon fiancé ?

— Voyons, reprit Rigaud, qui goûtait évidemment l'expédient ; si on pouvait choisir quelqu'un parmi les voisins...

— Oh ! pour cela, non, s'écria Ivonnette ; ils prendraient la chose au sérieux.

— Eh bien ! si le choix est bon ?... continua le meunier plus vivement. Supposons que ça ne soit pas un semblant, mais que je te marie tout de bon à un autre, pour échapper aux deux vauriens qui doivent revenir demain...

— Vous savez bien qu'il n'y a personne dans la paroisse, fit observer Ivonnette : vous voulez un meunier ?

— Sans doute.

— Laborieux et bon enfant ?

— Comme tu dis.

— Qui puisse améliorer le moulin ?

— Oui...

— Et qui reste pourtant soumis à votre volonté ?

— C'est ainsi que je l'entends.

— Eh bien ! pour cela, mon père, il faudrait un garçon qui n'eût, lui, que ses bras.

— A cause ?...

— A cause du proverbe qui dit que les richards veulent garder pour eux tout le pain blanc. Si l'épouseur a de l'argent, vous ne devez pas compter sur sa soumission ; il voudra être le maître, et tôt au tard nous verrons la guerre au moulin. C'est à vous de choisir entre la dot et la paix.

— La paix ! je veux la paix ! s'écria le père Pacifique avec une énergie qu'exaltait le cognac ; mais j'aurais tout de même voulu une dot !

— Qu'y gagnerez-vous ? fit observer la jeune fille ; le moulin peut continuer avec ses deux meules sans qu'aucun de nous en dorme moins ou mange de plus mauvais appétit. Ce qu'il faut au père, c'est un gendre dont il soit sûr comme de lui-même, et qui lui garde sa vie contre les inquiétudes et les querelles.

— Tu as raison ! s'écria Rigaud, dont l'intelligence commençait à prendre la direction qu'essayait de lui donner Ivonnette.

— Seulement un pareil homme est difficile à trouver.

— Tu crois ? continua le meunier, qui guigna Claude.

— Il faut quelqu'un de bien connu, reprit la jeune fille.

— C'est cela ! murmura Rigaud.

— Un brave travailleur qui ait assez d'esprit pour se conduire seul, et assez de douceur pour obéir.

— Eh bien ! j'ai ton affaire, interrompit le père Pacifique en élevant son verre à la hauteur de son œil. Au diable la troisième meule ; je la paierai, s'il le faut, de mon argent... mais je resterai le maître au Dreil, et nous aurons la paix jusqu'à ce que je sorte d'ici les pieds en avant. Ton verre, Claude, et bois-moi ceci bravement. Le paroissien en question est de ta connaissance.

— De ma connaissance ! répéta le garçon meunier, qui tremblait d'espérance.

— Et de ta famille, continua Rigaud.

— Se peut-il ? Au nom du ciel ! achevez, maître Rigaud ; ce gendre choisi par vous...

— Parbleu ! c'est le fils de ta mère, cria le meunier en éclatant de rire.

Claude poussa un cri, et Ivonnette détourna la tête, toute rouge de saisissement et de plaisir.

Le père Pacifique, qui avait pris son parti, confirma de nouveau sa résolution, et se plut à recevoir les remerciements passionnés de Claude et les joyeuses caresses d'Ivonnette, qui voyait ses espérances arrivées à bon port. Il fut convenu qu'on se débarasserait le lendemain des prétendants avec force politesse, en leur apprenant qu'ils arrivaient trop tard ; ce qui fut fait comme il avait été dit.

Laudrillé et Taurin sortirent ensemble du moulin la tête basse et le cœur triste ; ils avaient enfin compris qu'en cherchant à se nuire, ils avaient assuré le succès d'un troisième rival. Au moment où ils allaient se séparer, tous deux relevèrent les yeux en même temps et se regardèrent.

— Ma foi ! nous avons eu ce que nous méritions, s'écria Taurin avec une sorte de grossière franchise ; que ceci nous serve de leçon, compère ; il ne faut jamais oublier le proverbe qui dit que quand deux larrons se battent pour savoir qui aura la proie, il en arrive souvent un troisième qui l'emporte.

SIMPLIFIER SA VIE.

Voulez-vous être de plus en plus heureux ? étudiez-vous à rendre votre vie de plus en plus simple.

Ne marchez pas les yeux fixés sur plusieurs buts à la fois. Appliquez votre raison à choisir le meilleur, c'est-à-dire le but que les conseils des gens qui vous aiment, les circonstances, vos forces, vous désignent comme celui qui est le plus naturellement à votre portée. Lorsque vous l'aurez choisi, persévérez dans la ferme volonté de l'atteindre. Tendez vers lui sans précipitation, mais sans relâche, et par les seuls moyens qu'approuve une conscience pure, en suivant un seul chemin, le plus direct.

Autant qu'il dépend de vous, ne souffrez point dans votre âme de longues incertitudes : les esprits qui s'entourent de brouillards perpétuels ne sauraient être heureux. Considérez attentivement un à un tous vos doutes ; n'en laissez passer aucun sans avoir épuisé tous les moyens de le dissiper et de l'anéantir : allez droit aux causes.

Quant à vos désirs et à vos passions, réduisez-en le nombre le plus qu'il vous sera possible. Prenez la hache ; élaguez toutes les branches parasites : le temps cicatrisera vite ces blessures utiles.

Ne cherchez vos plaisirs qu'aux sources simples, profondes, éternelles. Aimez la nature : heureux celui qui ne se lasse point d'admirer la beauté des campagnes et des bois, les magnificences de la lumière et des nuages, les paisibles splendeurs d'un ciel étoilé ! N'aimez dans les arts, dans les lettres, que ce qui est véritablement beau. Ne vous laissez point séduire aux applaudissements passagers qu'un goût équivoque donne au médiocre, au maniéré, au faux. Cultivez en vous les généreuses curiosités de l'intelligence. Entretenez avec un prudent respect le mystérieux foyer de l'enthousiasme pour le beau, le vrai, le juste. C'est là notre richesse réelle et inépuisable.

N'ayez qu'un petit nombre d'amis. Sachez supporter leurs imperfections comme ils supportent les vôtres à votre insu. Aimez-les sincèrement. Soyez-leur fidèle. La base la plus solide du bonheur est dans les affections honnêtes et éprouvées.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES CHINOIS DANS L'ILE CÉLÈBES.



(Temple chinois à Macassar, d'après un dessin de M. Lebreton.)

A l'extrémité méridionale de la péninsule qui forme la partie sud de l'île Célèbes s'élevait jadis la grande ville de Mangkasara (vulgairement appelée Macassar), capitale d'un royaume puissant. Une grande partie de la population célébienne a conservé le nom de *Mangkasaras*, et souvent encore les Malais désignent l'île entière par l'épithète de *Tana-Mangkasara* (terre de Mangkasara). Des débris de cet empire se sont formées de petites principautés : les Hollandais se sont emparés du reste. Sur l'emplacement de la grande cité s'élèvent aujourd'hui trois bourgs : *Kampoung-barou* (le bourg des Barous), *Kampoung-boughi* (le bourg des Boughis), *Kampoung-malayou* (le bourg des Malais), et une petite ville hollandaise de 12 à 15 00 habitants, nommée *Vlaardingen*, défendue par le fort Rotterdam, et résidence des autorités néerlandaises, desquelles relèvent tous les établissements de Célèbes.

Là, comme dans toutes les principales places maritimes de l'Océanie, une notable fraction de la population est Chinoise.

Les Chinois sont très nombreux en Malaisie. A Batavia, à Manille, et dans plusieurs autres villes, ils occupent des quartiers séparés. La côte occidentale de l'île Bornéo est couverte de leurs colonies. Travailleurs patients, infatigables, ils jouent en ces contrées le même rôle que les Juifs dans l'ancienne Europe ; à eux toutes les industries lucratives, l'exploitation des lavages d'or et de diamants, les affaires de banque et de commission, les maisons de jeu, les fermes des impôts, les monopoles. A la cour des princes indigènes, leur position est semblable à celle des enfants de la Judée auprès des pachas turcs : mêmes moyens pour augmenter leur fortune, mêmes soins pour la cacher ; souvent rançonnés ou punis, toujours nécessaires et toujours employés ; se plaignant sans cesse de leur pauvreté, quoiqu'ils soient partout les plus riches marchands du pays.

La persistance à conserver les mœurs, les usages, la religion de la patrie, est aussi remarquable chez les Chinois que chez les Juifs. A côté du foyer domestique s'élève, comme sur le sol natal, l'autel des dieux, le *miao*, la pagode, temple plus ou moins riche, plus ou moins orné, selon la fortune des sectateurs.

M. Lebreton, attaché à la dernière expédition de M. d'Urville, nous a communiqué le dessin d'un de leurs temples à Macassar. A quelques détails près, cet édifice ne diffère point de la plupart des temples chinois. Leur décoration ordinaire consiste en colonnes ornées de sculptures enroulées, en tableaux et inscriptions, lampes, flambeaux garnis de cierges, et tables sur lesquelles sont posées les statues de quelques uns de ces nombreux dieux du polythéisme chinois, plus multipliés que ceux qu'avait créés l'imagination des Grecs et des Romains : *Pan-kou*, qui introduisit l'ordre dans l'univers en séparant le ciel de la terre ; *Ien-nan*, qui juge les morts et préside à la transmigration des âmes ; *Ien-uam*, qui préside aux enfers ; *Tien-kouen*, le maître du ciel ; *Loui-xen*, le dieu des tonnerres et des foudres ; *Lao-chuin*,

principal arbitre des batailles ; *Koung-fou-tseu*, le dieu de la sagesse; puis le régulateur du commerce et le dispensateur de la fortune, le gardien du foyer domestique, le génie tutélaire des cités, l'ami des pasteurs et le protecteur des troupeaux, etc. Outre ces dieux généraux, chaque famille, chaque métier, chaque condition, a ses idoles particulières qui, dans une sphère plus restreinte, exercent une influence plus définie, répondent à des instincts spéciaux et même à des besoins de circonstance.

SUR LA SATIRE DE BOILEAU
CONTRE LES FEMMES.

A M. le Rédacteur du Magasin pittoresque.

Monsieur, vos articles sur Charles Perrault (1) ont amené dans mon souvenir un point de son histoire qui n'a pas reçu tout l'honneur qu'il mérite, et que j'aimerais à voir sortir de l'ombre dans laquelle il est enseveli : je veux parler de son différend avec Boileau au sujet de la question du mariage. Tout le monde sait l'importance qu'ont eue en France, au dix-septième siècle, les efforts faits par les femmes pour s'élever par l'instruction et la moralité à un degré de considération et de dignité que n'avait pas connu le moyen-âge. On ne comprendrait pas le fond de ce siècle si l'on n'avait pas cette affaire à l'esprit. Les uns se prononçaient pour ce progrès qui avait son origine dans les mœurs nobles et sévères dont Corneille a laissé l'empreinte dans notre littérature ; les autres, inspirés plus particulièrement par les mœurs galantes de la cour de Louis XIV, étaient contre. Peut-être, en se développant jusqu'à l'établissement du genre des précieuses, le mouvement avait-il dû finir par appeler un peu de réaction. Cette réaction, d'ailleurs, souriait au roi, à qui les femmes vouées au culte de l'esprit ne plaisaient guère, destiné pourtant à faire plus tard, en la personne de madame de Maintenon, une si complète expérience de cette autorité fondée sur des charmes que l'âge n'attaque point. La part qu'y prit Molière est demeurée célèbre. Mais du moins ce grand homme n'attaqua-t-il que par les ridicules; et encore, dans ses fameuses comédies de l'*École des Maris* et de l'*École des Femmes*, le vit-on prendre suffisamment parti contre l'absurdité des anciennes mœurs. Quelle excellente satire que le portrait tracé par son Arnolphe de l'idéal de la femme!

En un mot, qu'elle soit d'une ignorance extrême;
Et c'est assez pour elle, à vous en bien parler,
De savoir prier Dieu, m'aimer, coudre et filer.
— Une femme stupide est donc votre marotte? —
Tant, que j'aimerois mieux une laide bien sotte,
Qu'une femme fort belle avec beaucoup d'esprit.

Mais l'*École des Femmes* est de 1662, tandis que les *Femmes Savantes* sont de 1672; et l'on peut croire, en comparant les tendances si différentes de ces deux pièces, que, dans cet intervalle de dix ans, les idées de Molière sur la question des femmes avaient bien éprouvé quelque changement. Toutefois, dans sa guerre, je le répète, y avait-il toujours autant de bon sens que de mesure. C'est ce qu'on ne saurait dire de Boileau. En 1694, vingt-deux ans après la première représentation des *Femmes Savantes*, il se décida à entrer à son tour dans la lice avec sa fameuse satire contre les Femmes. Il avait alors cinquante-huit ans, et sa verve, qui n'avait jamais été bien vive, ressentait déjà depuis longtemps les atteintes de l'âge. C'était le manifeste de Perrault en faveur des modernes contre les anciens qui l'avait décidé à revenir à la poésie, totalement abandonnée pendant seize ans, depuis l'année 1677, où il avait commencé à s'appliquer à l'histoire du roi. Sa réapparition sur le Parnasse, comme on disait alors, s'était faite par sa fameuse ode sur le Siége de Namur, à l'aide de laquelle il prétendait relever Pindare contre Perrault, en donnant une ode française dans le genre du lyrique grec, entreprise qui est loin, à la vérité, d'avoir obtenu près de la postérité tout le succès dont il s'était flatté. L'année après cette rentrée, il continua les hostilités par la satire contre les Femmes, dans laquelle Perrault était enfin ouvertement attaqué, en même temps que tout le parti des femmes, qu'il osait bien frapper, avec une exagération impardonnable, par une critique formelle du sexe en général. Les femmes, naturellement moins portées en faveur des anciens que les hommes, qui prennent souvent pour leurs ouvrages d'autant plus de passion qu'ils ont eu plus de peine à pénétrer dans leur connaissance par l'étude des langues, moins gênées d'ailleurs par les embarras de l'érudition si souvent opposée aux libres expansions du bon sens, inclinaient en masse pour la thèse soutenue par Perrault, et il n'en fallait pas davantage pour exciter contre elles l'humeur du célèbre avocat de l'antiquité. Aussi le voit-on dans sa satire faire marcher de front Perrault et les femmes d'esprit, qu'il essaie de ramener, avec le sobriquet de précieuses, sous le fouet de Molière.

Mais qui vient sur ses pas? C'est une précieuse,
Reste de ces esprits jadis si renommés
Que, d'un coup de son art, Molière a diffamés.
De tous leurs sentiments cette noble héritière
Maintient encore ici leur secte façonnière.

Il reproche aux restes de ce grand parti, jadis si puissant que Molière même avait dû faire profession de n'attaquer que les fausses précieuses, de faire cause commune avec l'auteur du *Parallèle des anciens et des modernes.* Il lui fait un ridicule de soutenir le Saint-Paulin de Perrault, qui, bien que dénué assurément du mérite littéraire des grandes œuvres du siècle de Louis XIV, avait été du moins inspiré par une pensée vraie, savoir, qu'il n'est pas absolument nécessaire de s'inspirer des dieux du paganisme pour entrer dans la grande poésie, et que les croyances modernes valent bien à cet égard les anciennes. Voici les vers, assez peu distingués, d'ailleurs, par lesquels Boileau complétait à cet égard le portrait de sa précieuse, vers qui ne se voient plus dans nos éditions actuelles, parce qu'après sa réconciliation avec Perrault, il fit le sacrifice de leur suppression. Outre le mérite que nous venons de dire, ils ont aussi celui de nous marquer que le duc d'Orléans, depuis le régent, désigné sous le nom de fils de France, s'était prononcé dans ce débat, et, ainsi qu'on devait bien s'y attendre, contre les précieuses, en faveur des façons plus libres de la jeunesse du roi et du seizième siècle.

S'étonne cependant d'où vient que chez Coignard
Le Saint-Paulin, écrit avec un si grand art,
Et d'une plume douce, aisée et naturelle,
Pourrit, vingt fois encor moins lu que la Pucelle.
Elle en accuse alors notre siècle infecté
Du pédantesque goût qu'ont pour l'antiquité
Magistrats, princes, ducs, et même fils de France,
Qui lisent sans rougir et Virgile et Térence,
Et toujours pour Perrault pleins d'un dégoût malin,
Ne savent pas s'il est au monde un Saint-Paulin.

Telles sont les origines de la satire contre les Femmes. Perrault, comme on le voit, et comme l'a d'ailleurs toujours avoué Boileau, y tient une place notable, bien que l'envie d'imiter Juvénal, qui s'est exercé si violemment sur le même sujet, eût peut-être suffi pour décider l'auteur. Tout au moins le satirique latin a-t-il dû le disposer à adopter, dans sa guerre contre les partisans des modernes, cette manœuvre. « Je donne plein pouvoir, dit-il dans son Avertissement de 1694, à ceux qui ont tant critiqué mon ode sur Namur, d'exercer aussi contre ma satire toute la rigueur de leur critique. J'espère qu'ils le feront avec le mesme succès; et je puis les asseurer que tous leurs discours ne m'obligeront point à rompre l'espèce de vœu que j'ai fait de ne jamais deffendre mes ouvrages, quand on n'en attaquera que les mots et les syllabes. Je sçaurai fort bien soutenir contre ces censeurs Homère, Horace, Virgile, et tous ces autres grands personnages dont j'admire les écrits. »

(1) Voy. p. 169, 205 et 278.)

Il pouvait sembler plus qu'insolent d'oser attaquer les femmes en général : passe pour attaquer quelques travers exceptionnels, comme l'avait fait Molière avec tant de succès et d'esprit; mais de prendre à partie le sexe tout entier, quelle excuse trouver à une telle entreprise, que la morale, assurément, ne saurait avouer? « La bienséance, disait l'auteur dans ce même Avertissement que nous venons de citer, voudroit, ce me semble, que je fisse quelque excuse au beau sexe de la liberté que je me suis donnée de peindre ses vices. » Il n'en présentait d'autre que de prétendre que ses peintures étaient si générales qu'aucune femme en particulier ne devait pouvoir s'en offenser; comme si, de cette généralité même, il ne résultait pas que ce sexe même était injurié dans son ensemble.

Le thème de la satire n'était effectivement rien moins qu'une prédication contre le mariage. Tout le monde la connaît.

Enfin, bornant le cours de tes galanteries,
Alcippe, il est donc vrai, dans peu tu te maries...

Il s'agit, en effet, d'un homme qui, conduit autrefois dans le monde par l'auteur de la satire, vient lui exposer les raisons qui le déterminent à se marier. Ces raisons ne sont pas bien profondes. Il vieillit et ne peut songer sans tourment à ses neveux, qui, s'il n'a point d'enfants, se partageront un jour avec plaisir un héritage impatiemment attendu. Il est ennuyé de se voir seul avec des valets qui le volent et qui peut-être profiteront un beau jour de son isolement pour l'égorger. Enfin, la solitude lui pèse; et bien que l'hyménée soit un joug, ce n'est pas une raison pour le fuir, puisque l'homme, loin de savoir user convenablement de sa liberté,

A besoin qu'on lui mette et le mors et la bride.

Voilà tout le plaidoyer de l'ami du mariage : l'avocat du célibat a beau jeu. Il commence par une peinture ironique de la vie de mariage : tout y est ridicule, jusqu'aux sentiments les plus sacrés et les plus doux.

Quelle joie, en effet, quelle douceur extrême,
De se voir caressé d'une épouse qu'on aime!
De s'entendre appeler petit cœur ou mon bon...
Quel charme, au moindre mal qui nous vient menacer,
De la voir aussitôt accourir, s'empresser, etc.

Enfin, l'auteur arrive à l'argumentation. Afin de détourner son ami de son funeste projet, il lui déroule successivement tous les caractères des femmes, la coquetterie, la jalousie, l'humeur capricieuse, l'avarice, le type de la femme savante, celui de la précieuse, celui de la femme philosophe, etc. Il n'y a pas de milieu : c'est entre toutes ces détestables créatures qu'il faut choisir. La nature même est mauvaise : l'éducation peut la dissimuler, mais le mariage lui rend toute sa laideur et toute sa liberté. Ces deux grandes institutions du dix-septième siècle en faveur de l'éducation des femmes, Port-Royal et Saint-Cyr, ne lui sont rien.

L'épouse que tu prends, sans tache en sa conduite,
Aux vertus, m'a-t-on dit, dans Port-Royal instruite..
Mais qui peut t'assurer... etc.
Mais eût-elle sucé la raison dans Saint-Cyr,
Crois-tu que d'une fille humble, honnête, charmante,
L'hymen n'ait jamais fait de femme extravagante?...

Il y avait alors huit ans que l'établissement de Saint-Cyr, le premier acte public de l'État en faveur du développement intellectuel des femmes, avait été fondé à la sollicitation de madame de Maintenon, qui, malgré tant de haines accumulées sur sa mémoire, n'en a pas moins le mérite de représenter à la cour de Louis XIV la cause des mœurs, et, à certains égards, on peut le dire, le triomphe du parti qu'avait ridiculisé Molière dans les *Femmes Savantes* et les *Précieuses*. La diatribe de Boileau n'était pas faite pour plaire à cette illustre dame, et aussi ne faut-il pas s'étonner de trouver comme un préservatif, parmi tant de satires des femmes en général, un éloge spécial de celle qui gémit, comme Esther, de sa gloire importune. C'était le moins que l'historiographe royal pût faire. Mais si madame de Maintenon était digne de tant de louanges, comment les femmes qui avaient pris, comme elle, leur essor dans les traditions de l'hôtel de Rambouillet, pouvaient-elles ne mériter que mépris? C'est en vain que mademoiselle Scudéri avait fait tant d'efforts pour spiritualiser et amplifier la société des hommes et des femmes, en propageant le goût des amitiés pures entre les deux sexes. Quoique rien ne respire mieux l'honnêteté et la franchise des mœurs que ce parfait désintéressement des sens dans les affections, et ne pousse mieux au perfectionnement social, l'auteur ne pouvait avoir que du mépris pour cette libre et attrayante conversation des hommes avec les femmes. « Il ne faut pas conclure, dit très agréablement Clélie dans le roman de ce nom, que tous ceux que j'appelle mes amis soient de mes tendres amis, car j'en ai de toutes les façons dont on en peut avoir. En effet, j'ai de ces demi-amis, s'il est permis de parler ainsi, qu'on appelle d'agréables connaissances; j'en ai qui sont un peu plus avancés que je nomme mes nouveaux amis; j'en ai d'autres que je nomme simplement mes amis; j'en ai aussi que je puis appeler des amis d'habitude; j'en ai quelques uns que je nomme de solides amis, et quelques autres que j'appelle mes amis particuliers; mais pour ceux que je mets au rang de mes tendres amis, ils sont en fort petit nombre, et ils sont si avant dans mon cœur qu'on ne peut jamais faire plus de progrès. » Voilà assurément une tendance louable, peut-être même exagérée dans ses raffinements, à chasser des mœurs la mauvaise galanterie : ce n'était qu'une suite de ce qui s'était si honorablement commencé à l'hôtel de Rambouillet. C'est pourtant sur cet esprit nouveau, et qu'il serait si désirable, je ne crains pas de le dire, de voir renaître, que l'auteur frappe tout d'abord et avec la plus grande violence dans l'expression.

D'abord tu la verras, ainsi que dans Clélie,
Recevant ses amants sous le doux nom d'amis, etc.

Donc, quelle conclusion tirer de toute cette leçon que l'auteur ne se fait pas faute de comparer à une prédication de Bourdaloue? Que la sagesse conseille d'éviter à tout prix le mariage, et qu'Alcippe a tort de songer à borner de la sorte le cours de ses galanteries. C'est contre une conclusion si dangereuse pour les mœurs, et qui, ne fallût-il pas la prendre à la lettre, n'en demeurait pas moins d'un effet tout contraire à celui de la juste puissance des femmes, que s'éleva courageusement Perrault. Mais ma lettre est déjà si longue que j'attendrai, monsieur, d'être sûr qu'elle vous convienne pour achever ce sujet.

Agréez, etc.

FONTAINE DE BARANTON.

Cette fontaine, rendue si célèbre par les romans de chevalerie, se trouve dans la forêt de Paimpont, en Bretagne. Son aspect est des plus pittoresques, et les habitants des communes voisines ont encore conservé, pour la source magique, une sorte de respect superstitieux.

Robert Wace, poëte du douzième siècle, parle de cette fontaine et de la forêt de Paimpont, qui se nommait alors Brecilien ou Brecheliant. On lit dans ses œuvres :

. . . . Brecheliant,
Dont Bretons vont souvent fablant (faisant des fables),
Une forest moult longue et lée (large),
Ki en Bretagne est moult lonée.
La fontaine de Barenton
Sourd (jaillit) d'une part lès (près) le perron.
Aler souloient vénéor (les chasseurs)
A Barenton par grant chalor,
Et o (avec) leur cor l'eve (l'eau) puisier,
Pour ce souloient pluie avoier.

Cette croyance aux propriétés magiques de l'eau de Baranton, qui, lorsqu'on la répandait sur le *perron*, c'est-à-

dire sur la pierre servant de mardelle à la source, amenait immédiatement des pluies abondantes, nous est également confirmée par Guillaume le Breton, chapelain de Philippe-Auguste. « Quelles causes, dit-il, produisent la merveille de la fontaine de Breceliand? quiconque y puise de l'eau et en répand quelques gouttes sur le perron rassemble soudain les nues chargées de grêle, fait gronder le tonnerre et voit l'air obscurci par d'épaisses ténèbres; et ceux qui étaient présents et souhaitaient de l'être voudraient bien alors n'avoir jamais rien vu, tant leur stupeur est grande, tant l'épouvante les glace d'effroi! La chose est merveilleuse, je l'avoue; cependant elle est vraie : plusieurs en sont garants. » (Guillelmus Brito, Philippis, lib. VI, v. 415.)

Chrétien de Troyes parle aussi de la *fontaine qui bout*, du perron, et des propriétés singulières de l'eau merveilleuse.

Un poëte cambrien du douzième siècle, dont M. de La Villemarqué a traduit l'œuvre dans ses *Contes des anciens Bretons*, en donne également une description qui ne peut se rapporter qu'à la fontaine de Baranton : « Je me mis donc à cheminer, dit le héros du poëme intitulé *Owen, ou la Dame de la fontaine*, tant que j'arrivai au sommet de la côte, et j'y trouvai tout ce que l'homme noir m'avait prédit; et je m'avançai vers l'arbre, et je vis la fontaine dessous et le perron de marbre et le bassin d'argent attaché à la chaîne, et je pris le bassin et je le remplis d'eau et le versai sur le perron de marbre. Et voilà que le tonnerre gronda avec encore plus de fureur que l'homme noir ne me l'avait annoncé, et après le tonnerre, l'averse; et en vérité je te le dis, Kai, il n'y a ni homme ni bête qui puisse supporter une pareille averse sans mourir, car il n'y a pas un seul de ses grêlons qui ne traverse la peau jusqu'aux os. Je tournai la croupe de mon cheval à l'orage, et je couvris sa tête et son cou d'une partie de mon bouclier, tandis que je m'abritais moi-même sous l'autre, et je soutins de la sorte l'orage. »

Les propriétés magiques de l'eau de Baranton étaient regardées comme tellement certaines que nous les voyons constatées au quinzième siècle dans une ordonnance du comte de Laval, relative aux *usements et coustumes de la forêt de Brecilien*. On y lit : « Joignant à la fontaine de Belenton y a une grosse pierre que on nomme le perron de Belenton, et toutes les fois que le seigneur de Montfort vient à ladite fontaine et de l'eau d'icelle roule et mouille ledit perron, il pleut au pays si abondamment que la terre et les biens estant en icelle en sont arousés et moult leur proufitte. »

On retrouve, du reste, ailleurs des traditions analogues à celle de la forêt de Baranton. Les montagnards du Snowdon racontent qu'il y a dans leur pays « un lac appelé Dulenn, qu'encaisse une vallée sauvage, dominée par un amphithéâtre de rochers escarpés. Ses eaux sont noires; ses poissons, difformes, ont la tête énorme et le corps fluet. Ni les cygnes, si communs sur tous les lacs des montagnes, ni les ducs, ni aucun autre oiseau ne le fréquentent. Une chaussée en pierre le borde. Si quelqu'un en agite l'eau de manière à la faire rejaillir sur un bloc de granit voisin, appelé l'*Autel rouge*, un orage éclate avant la fin du jour. »



(Fontaine de Baranton, dans la forêt de Paimpont, départements d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.)

Nous avons vu que l'ordonnance du comte de Laval donnait à la fontaine le nom de *Belenton* (au lieu de Baranton). Ce mot, comme le fait remarquer M. de La Villemarqué, semble formé de *ton*, montagne, et de *Belen*, nom sous lequel les Gaulois adoraient Apollon. Dans ce cas, la forêt et la fontaine auraient été primitivement consacrées au dieu Belen, et le respect superstitieux qui lui est accordé serait un reste du culte druidique.

Ce respect est tel que ni la réflexion ni l'expérience n'ont pu détruire la confiance des Bretons dans la puissance singulière de l'eau de Baranton. En 1835, les habitants de la paroisse de Concoret (*vallée des Fées*) s'y rendirent processionnellement avec le clergé pour obtenir les pluies nécessaires aux moissons. Arrivé près de la fontaine, le curé bénit l'eau, y plongea l'aspersoir et arrosa les pierres voisines.

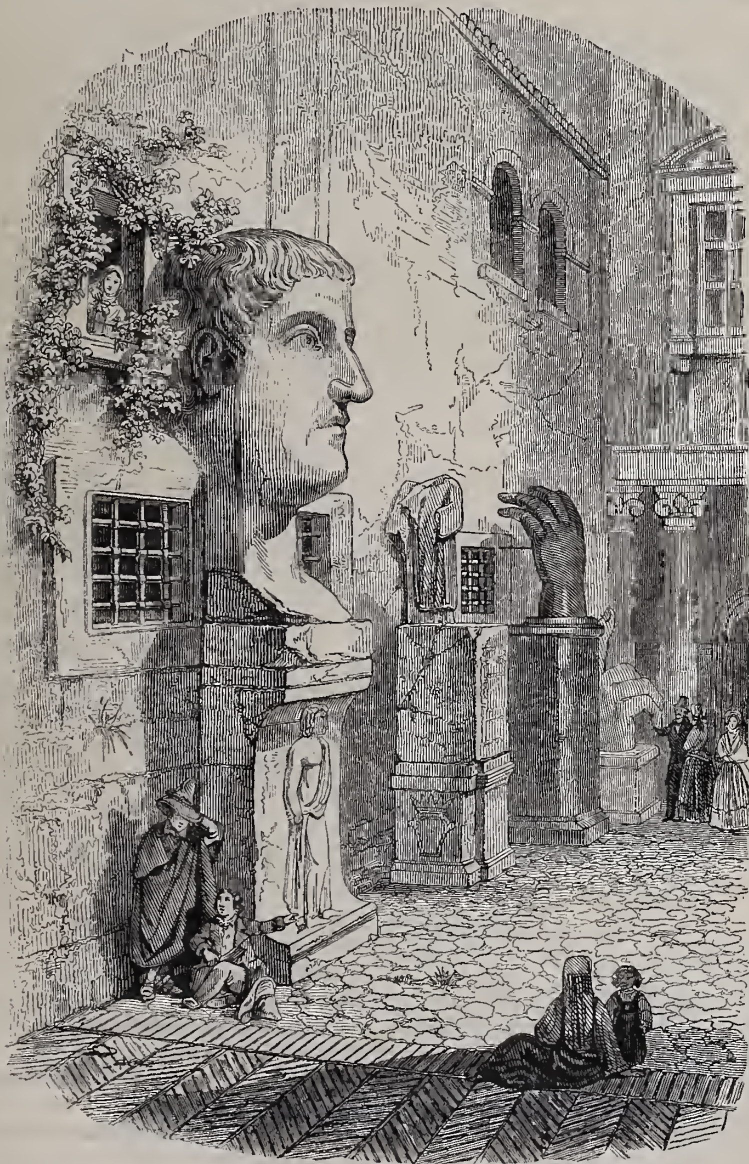
Il est possible que la source de Baranton doive sa curieuse réputation à une propriété particulière qui n'aurait rien de nouveau pour les savants, mais dont les ignorants ont dû et doivent encore s'étonner : toutes les fois qu'on y jette un morceau de métal, l'eau, dit-on, entre en ébullition : aussi les jeunes pâtres de la forêt s'amusent-ils à y laisser tomber des épingles, en disant : *Ris, fontaine de Baranton.* C'est à quoi Chrétien de Troyes a sans doute fait allusion en parlant de la *fontaine qui bout.*

CURIOSITÉS DE ROME.

(Voy. p. 244 et 309.)

FRAGMENTS DE COLOSSES AU CAPITOLE.

On a réuni, dans la cour du palais des Conservateurs, au Campidoglio, divers fragments de statues colossales qui, suivant une opinion accréditée, représentaient des empereurs, entre autres Domitien et Commode. On ne peut se défendre d'abord d'une certaine émotion en présence de ces débris de géants. Un moment d'illusion fait entrevoir la Rome antique peuplée de ces Titans. On se dit qu'il ne fallait pas moins que de tels hommes pour construire le Colisée et conquérir le monde. Il semble, en effet, qu'il y ait en nous une tendance naturelle à ne point séparer l'idée de grandeur physique de l'idée de grandeur morale : il en est de même des deux idées du beau : on voudrait toujours qu'un beau corps renfermât une belle âme. Mais l'expérience donne à chaque instant les démentis les plus positifs à nos instincts. Dans la décadence de l'empire, tout était grandeur matérielle et petitesse morale. Quels monuments immenses, et quels hommes corrompus! Quels entassements de richesses dans les palais, et quelle pauvreté dans les âmes! L'art n'ayant plus à représenter de nobles sentiments, exagéra les proportions du corps : ne pouvant plus faire de belles statues, il les fit grandes. L'art grec ne s'était point laissé entraîner au mauvais goût des colosses. L'exemple de l'Asie et de l'Égypte n'en avait point imposé au génie d'Athènes. Le Jupiter, la Minerve de Phidias, et quelques autres statues de dieux gigantesques, sont des exceptions que l'on peut expliquer par la force des traditions iératiques. D'ailleurs quels que soient les efforts de l'érudition pour en perpétuer la



(Cour du palais des Conservateurs au Campidoglio. — Dessin de M. Frappas.)

gloire, il est très permis de douter que ces prodigieuses figures aient atteint aussi près l'idéal que les frises du Parthénon, d'une proportion si modeste. L'art romain, qui dans tous les genres n'a été qu'un reflet de l'art grec, n'était point soutenu par un sentiment assez délicat et assez pur pour résister à la tentation de frapper les sens par des masses imposantes. L'orgueil et l'ambition des empereurs, dit Millin, mirent la grandeur colossale au nombre des attributs de leur puissance. Ce savant cite quelques uns des colosses de cette espèce les plus connus. Néron voulut, le premier, avoir une statue qui surpassât toutes les autres en grandeur. Domitien, à son tour, ambitionna une statue colossale avec la tête d'Apollon. Près du temple de la Paix on éleva celle de Vespasien à la hauteur de 30 coudées. Une chaise d'Adrien placée sur son tombeau (aujourd'hui le château Saint-Ange) était d'une grandeur prodigieuse et proportionnée au monu-

ment. Alexandre Sévère érigea plusieurs colosses dans Rome. Gallien voulut encore enchérir sur ses prédécesseurs. Sa statue, qu'il voulait placer sur le mont Esquilin, devait avoir les emblêmes du soleil; sa main aurait tenu une pique creusée de manière à contenir un escalier par lequel un enfant eût pu monter jusqu'au sommet. Un char magnifique posé sur une base devait supporter cette statue, qui, à force d'exagération, devint impossible.

VOYAGE SCIENTIFIQUE D'UN IGNORANT

AUTOUR DE SA CHAMBRE.

(Voy. p. 290.)

LES HOTES.

§ 1.

Sept heures sonnent; mon cœur se serre un peu malgré moi; c'est l'heure où mon cher compagnon de voyage entre d'ordinaire dans ma chambre, et, montant sur mon lit, m'apporte sa bonne petite figure à baiser; il ne viendra pas aujourd'hui, ni demain, ni dans deux jours; je me suis séparé de lui; il le fallait, il le fallait pour lui : un défaut dans le caractère, un manque d'application, ne sont pas les causes qui me l'ont fait conduire hier dans un collége; non, une de ses qualités m'a effrayé. Entre sa mère et moi, au milieu de nos amis, il était trop aimé, et devenait trop sensible; cette douce atmosphère qui l'environnait attendrissait sa jeune âme jusqu'à la rendre faible; au milieu d'enfants étrangers, il ne prenait point part à leurs jeux; il demeurait à l'écart, silencieux et mélancolique, ne sentant autour de lui personne qui l'aimât, et, à peine revenu ici, il courait se tapir dans le même fauteuil que sa mère, et lui baisait les mains, comme ferait une jeune fille. Je me suis inquiété; tout serait blessure dans la vie pour un tel cœur; il faut qu'un homme apprenne à vivre au milieu d'indifférents et même d'ennemis, il faut que sa sensibilité soit une force qui secoure les autres, et non une faiblesse qui demande appui... Nous nous sommes résolus à l'éloigner pour quelque temps; ce n'est pas sans douleur : hier, en revenant du collége, quand nous nous sommes mis à table, et que nous avons vu cette petite place vide, le cœur nous a manqué, nos yeux se sont remplis de larmes, et ce matin cette chambre, cette maison me semblent d'une grandeur démesurée : le vide que font autour de nous les gens aimés est-il donc plus grand encore que la place qu'ils occupaient?... Allons, du courage; livrons-nous à d'autres pensées. Que fait-il maintenant? Il pleurait tant hier quand nous l'avons quitté; il rit peut-être : je l'espère, puisque son éloignement n'avait pas d'autre but; et cependant je souffre à l'idée qu'il nous oublie : c'est trop de faiblesse. Travaillons. A quoi? A connaître cette chambre; j'ai encore tant à y apprendre! Si j'étudiais le fer, son histoire, sa fabrication? Grand sujet, oui, mais un peu sévère. J'ai besoin d'une occupation plus attrayante; examinons l'industrie des papiers peints : quel art plus charmant, plus rapide, moins coûteux! il est vrai; mais le cœur n'a point assez de part dans cette étude, et aujourd'hui ce qui ne satisfait que mon esprit ne me satisfait pas. Quel lien existe entre moi et ce fer ou ces pierres? Elles n'aiment pas, elles ne souffrent pas : que m'importe leur destinée? Ce n'est pas mon intelligence, c'est mon cœur même qui a besoin d'aliment; et ces murs, cette chambre, ne peuvent ni me comprendre ni me consoler. Ainsi, dans mon ingratitude, j'oubliais tout ce que j'avais dû d'émotions profondes à mon voyage; j'oubliais comme l'étude des gaz, du feu, du verre, m'avait ramené à l'étude de l'homme, élevé à l'idée de Dieu, attaché aux souffrances de mes semblables; je calomniais ma muette institutrice, et, cachant ma tête sous mon oreiller, je me disais : « Puisque je suis seul, sachons rester seul, et rejetons ces vaines études. » La Providence se vengea comme elle se venge toujours, par un bienfait. J'étais livré à mes réflexions depuis quelques instants, quand je sentis tout-à-coup un corps froid courir sur ma main, et bientôt je vis remonter rapidement le long de mon bras une araignée qui semblait fuir en portant quelque chose entre ses pattes. Je la suivis des yeux; elle alla se réfugier sous le pli d'un de mes rideaux, et y demeura immobile. La curiosité me prit de voir quelle proie elle ravissait avec tant d'énergie; mais la rapidité et l'irrégularité de sa fuite étaient telles que mes doigts se fermaient toujours trop tôt ou trop tard pour la saisir; j'y réussis enfin, et il me resta entre les mains une petite balle assez ferme, dans laquelle je trouvai une sorte de carde de soie, douce et épaisse, et au milieu de cette carde de petits œufs adroitement réunis et collés ensemble : j'avais arraché à la pauvre araignée sa progéniture; cette balle était la double coque qu'elle avait filée dès les premiers jours de sa fécondation, coque extérieure et dure pour les défendre contre les chocs, coque intérieure et moelleuse pour les envelopper. Quand je l'avais saisie, elle fuyait quelque ennemi sans doute; et, plus maternelle encore que le kanguroo, elle emportait ses petits, au péril de sa propre vie, dans les pattes mêmes qui lui servent à courir. Mon regret fut vif d'avoir détruit les espérances de cette mère; mais en même temps à ce sentiment presque pénible se mêla une consolation inattendue : je me sentis moins seul dans ma chambre. Un autre jour, dans un autre moment, l'apparition de cette petite bête eût à peine sans doute attiré mon attention; mais dans l'état de tristesse émue où était mon âme, tout suffisait pour m'émouvoir. Retrouver dans cet insecte mes sentiments de tendresse paternelle, changea le cours de mes idées, et me montra ma chambre sous un jour nouveau. Peu à peu apparurent à ma pensée toutes les petites familles abritées sous mon toit, et qui partagent mon asile, qui le bénissent peut-être; ces murailles tout-à-l'heure si nues se peuplèrent, s'animèrent par degrés. Impie que j'étais, me dis-je, d'avoir cru que tout était mort dans cette chambre, tandis que je ne suis entouré que de pères qui aiment, qui prévoient comme moi! Et de même qu'un trait touchant, un mot de cœur parti de la bouche d'un inconnu vous inspire l'envie d'entrer en familier commerce avec lui, de même ce commencement de sympathie entre mes hôtes et moi me fit désirer de pénétrer dans le secret de leur installation domestique, de la fabrication de leurs nids, dans tous les détails de leur existence. A mon abattement succéda donc de nouveau le désir d'apprendre : me voilà, une loupe à la main, observant, étudiant, lisant les admirables mémoires de Réaumur; et, ainsi rattaché par mes affections mêmes à l'étude de cette chambre au moment où mon cœur l'accusait, je devins entomologiste pour un jour, parce que j'étais père.

§ 2.

— Jean?

— Monsieur.

— Pourquoi avez-vous battu ce vieux fauteuil?

— Parce qu'il était sale, monsieur.

— Je le sais bien.

— Les vers s'y étaient nichés, et auraient mangé l'étoffe.

— Je l'espère bien.

— Le fauteuil, quoique vieux, est encore d'une si belle couleur, monsieur.

— Raison de plus pour le laisser à ces vers : leurs fourreaux auraient été plus brillants. J'interdis à votre balai l'entrée de cette petite pièce.

— Mais, monsieur, je vois une chenille qui commence à filer sa coque à l'angle du mur.

— Mettez un cornet de papier auprès d'elle; elle y filera peut-être plus à son aise.

On voit que j'étais dans la première crise d'enthousiasme du naturaliste : je venais d'étudier ce que nous appelons les

vers ou les mites, et ce que la science appelle les teignes. Ce nom vous semble peu poétique sans doute; mais peut-être s'embellira-t-il pour vous comme pour moi quand vous connaîtrez les industries charmantes de cet insecte pour se vêtir, et que vous retrouverez son génie dans son nom même. Teignes vient de *tegere*, couvrir. Savant d'hier, c'est-à-dire bien ignorant, je m'aperçois déjà qu'un des beaux priviléges de la science est d'ôter aux choses et aux mots leur laideur de convention : l'araignée, qui vous fait reculer de dégoût, est prise avec admiration par le naturaliste; car, sous cette forme disgracieuse, il voit l'instinct de la bête qui l'anime et la main de Dieu qui l'a créée. Revenons à nos teignes.

Un des grands sujets d'orgueil de la race humaine est d'avoir été jetée nue sur la terre, c'est-à-dire de faire ses habits elle-même. Dieu, disent les poëtes, a donné des plumes à l'oiseau et des fourrures aux bêtes des forêts; le poisson est armé d'écailles, le papillon trouve un abri sous le tissu velouté de ses ailes; l'homme seul a été abandonné sans vêtements au contact meurtrier des intempéries du ciel. N'est-ce pas comme si la Providence lui eût dit : « Te livrer ainsi à toi-même, c'est te montrer tout ce que tu vaux : tu dois tirer de ta propre force ce que les autres tiennent de ma bonté dédaigneuse; ce qui te manque est ce qui te glorifie. » Je pensais comme les poëtes, et me glorifiais en conséquence dans ma robe de chambre, quand je découvris sur ma manche de petits trous, et dans ces petits trous de petits vers. Je les observai : ils étaient nus comme l'homme, couverts d'une peau blanche, transparente, délicate comme la nôtre, et semblaient inaptes à porter plumes ou poils. Mais quelle fut ma surprise quand je vis qu'à peine nées ces teignes (car c'étaient des teignes) songèrent à se vêtir! D'abord elles se filèrent un fourreau de soie assez large et qui, par la finesse de son tissu, la douceur de son contact sur la peau, rappelle parfaitement notre linge : c'est une chemise. Mais on ne peut pas toujours vivre en chemise; des habits plus solides sont nécessaires: l'insecte, une fois abrité par ce fourreau, commença donc à faire sortir sa tête et à la porter avec vivacité à droite et à gauche sur le morceau d'étoffe où il était né pour choisir les brins de laine qui lui convenaient; son choix fait, sa tête se fixa, et deux serres, qui sont tout à la fois pinces et ciseaux, saisirent le brin, le tirèrent avec force, l'arrachèrent, et vinrent le poser sur la soie de l'enveloppe : cette soie était visqueuse comme celle de tous les insectes; le brin se trouva donc collé : un second brin vint bientôt s'ajouter au premier, et ainsi sans interruption jusqu'à ce que la légère enveloppe fût devenue un chaud vêtement. Intéressé par cette première découverte, mes yeux devinrent plus habiles, et bientôt j'aperçus d'autres vers, qui, au lieu de naître sur ma manche, étaient nés sur les bras de mon fauteuil ou même dedans : ceux-là ne trouvèrent que du crin au lieu de laine; ils s'en servirent faute de mieux, et se firent des habits de bure. Je remarquai aussi que l'étoffe qui sert à leur habillement les alimente; de façon qu'ils se trouvent, sur le même morceau de laine, logés, vêtus et nourris. Mais un nouveau phénomène me fit bientôt redoubler d'attention. Mes teignes allaient grandir, elles allaient grossir, et quoiqu'elles eussent eu la précaution de faire leur fourreau très large pour y demeurer plus longtemps, le moment approchait où elles ne pourraient plus être ni contenues ni suffisamment couvertes dans leur vêtement. Que firent-elles? Justement ce que font les pauvres gens quand leurs culottes deviennent trop étroites ou les pantalons de leurs enfants trop courts : elles l'allongèrent et l'élargirent. L'allonger? je n'en suis pas étonné, et je devinai leur industrie : c'était la répétition de ce qu'elles avaient déjà fait. Mais l'élargir? par quel moyen? Avez-vous remarqué ce que fait un tailleur en pareille circonstance? Il prend des ciseaux, il fend le vêtement dans la partie trop étroite, et y coud une pièce. Mon petit ver n'agit pas autrement; il montra même une habileté plus grande, car il avait un travail plus difficile : c'est tout son fourreau qui était trop étroit, et cependant le fendre entièrement eût été se mettre à nu : il n'ouvrit donc d'abord son enveloppe que jusqu'à la moitié, et ne continua la seconde partie de la fente que quand la première fut fermée par une bande qu'il tissa, attacha et régularisa avec autant d'art qu'un tisserand qui met une pièce à un bas. Ce n'est pas tout : mes teignes ne se contentèrent pas de ne point étouffer dans leur habit; elles y voulurent une sorte d'élégance et de grâce; elles aiment la symétrie : cette pièce, appliquée latéralement dans toute la longueur du fourreau, eût sans doute gâté l'aspect de l'habit par un bariolage déplaisant à l'œil; une seule bande est laide; mais deux bandes posées en pendant et à égale distance de chaque côté de l'habit peuvent devenir un ornement : nos recherches d'ajustement ne sont pas inventées d'après une autre règle : mes insectes imitèrent notre coquetterie sans la connaître. *Pas un d'eux* n'ajouta une bande unique à son fourreau, ce qui lui eût été aussi utile et bien moins pénible; *tous* en attachèrent toujours *deux* à la fois, toujours de chaque côté, toujours à égale distance.

Je l'avoue : cette belle loi de symétrie et d'ordonnance qui a présidé à la création du monde, se retrouvant ainsi dans l'instinct de ce petit ver, et cette nouvelle preuve d'une intelligence qui veille sur l'imperceptible comme sur l'incommensurable éclatant tout-à-coup devant moi, me remplirent d'un enthousiasme plein d'émotion; et cependant mon cœur n'était pas satisfait : ce que j'avais cherché principalement dans l'histoire des insectes de ma chambre, leurs affections paternelles, échappait encore à mes regards... Qui m'eût vu le lendemain m'aurait jugé plus heureux.

La suite à une prochaine livraison.

LE GOBELET DE SHAKESPEARE.

Le gobelet, connu sous ce nom, n'a jamais appartenu à Shakespeare. Il a été fait en 1756 par un horloger nommé Thomas Sharp, avec le bois d'un mûrier planté, dit-on, par Shakespeare, près de sa maison, à Stratford-sur-Avon. Il a 11 pouces (30 cent.) de hauteur, et il est entouré de cercles en argent doré; sa surface extérieure et son couvercle sont ornés de sculptures représentant, en figures microscopiques, les principales scènes du théâtre de Shakespeare.

Le maire de Stratford avait fait don de ce gobelet à Garrick à l'occasion du deux centième anniversaire de la naissance de Shakespeare. A la mort de Garrick, le gobelet fut acheté par le banquier John Davisson. Il vient d'être vendu à M. Isachs, marchand de curiosités, au prix de 121 guinées (3 267 fr.).

BROUETTE SINGULIÈRE.

Une tradition assez généralement répandue attribue à Pascal l'invention de la brouette; mais cette opinion est manifestement inexacte : notre recueil lui-même en fournit la preuve, puisque parmi les sculptures des miséricordes de Saint-Spire, à Corbeil, figure une brouette poussée le long d'un plan incliné. (Voy. la Table des matières des dix premières années.)

Tout le monde connaît ce petit véhicule si simple et si usité. On sait qu'il est ordinairement disposé de telle sorte que la roue, placée à l'avant et en dehors de la caisse, ne porte qu'une partie du poids à rouler; une fraction considérable de ce poids (au moins le cinquième) est soulevée par l'homme qui pousse la brouette.

C'était pour remédier à cet inconvénient qu'on avait proposé le modèle dont nous donnons la figure. En établissant l'essieu de la roue au milieu de la caisse, l'ouvrier n'a plus

d'effort appréciable à exercer pour soulever les bras de la brouette : c'est dix-huit à vingt kilogrammes de moins à supporter, en supposant que le véhicule tout chargé pèse quatre-vingt-dix à cent kilogrammes.

Mais que d'inconvénients en compensation de cet avantage! Le tambour, qui doit préserver la partie supérieure de la roue du contact avec l'intérieur de la caisse, s'oppose à ce que les matières cohérentes remplissent facilement cette caisse, et rend plus difficiles le chargement, le déchargement et le nettoiement intérieur : aussi ne croyons-nous pas que cette brouette soit usitée sur aucun chantier.

On emploie assez rarement en France une autre espèce de brouette dans laquelle la roue est toujours à l'arrière, mais dont la caisse est suspendue au châssis et très basse, au lieu de lui être superposée. Il en résulte plus de stabilité, mais aussi plus de difficulté pour le déchargement latéral.

On a constaté par des expériences assez nombreuses qu'un manœuvre marchant avec une vitesse de $0^m,50$ par seconde, qui transporte soixante kilogrammes de matériaux dans une brouette à chaque voyage, et revient à vide chercher de nouvelles charges, peut, en dix heures de travail, produire un travail utile équivalent à 1 080 000 unités dynamiques de celles qu'on appelle *kilogrammes-mètres;* c'est-à-dire qu'il transporterait 36 000 kilogrammes à trente mètres de distance. Cette distance de trente mètres, qui compose un relai, est celle qui paraît le mieux convenir à la force moyenne de l'homme. En prenant une civière au lieu d'une brouette, la même manœuvre ne produirait que 594 000 unités dynamiques, c'est-à-dire un peu plus de la moitié du travail avec la brouette.

On conçoit alors à quel taux doivent s'exécuter les terrassements dans certaines contrées où la brouette est inconnue. Ainsi, au Mexique, les transports de terres du déblai ou remblai se font dans des paniers qu'on porte sur la tête.

La brouette ordinaire est donc une machine beaucoup moins imparfaite qu'on ne pourrait le croire au premier abord.



(D'après une estampe du cabinet de Grollier de Servière.)

HAUTEUR
DE QUELQUES UNES DES PRINCIPALES MONTAGNES
AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

(Voy. la Table des dix premières années.)

Dans une note du *Cosmos*, M. de Humboldt donne, avec une exactitude aussi rigoureuse qu'il est possible aujourd'hui, et d'après les mesures trigonométriques ou barométriques, une nouvelle échelle de la hauteur des principales montagnes. « De fausses réductions avaient, dit-il, introduit des résultats tout-à-fait erronés dans un grand nombre de cartes et de profils récents. »

Montagnes.	Haut. des principales montagn. au-dessus du niv. de la mer.
Le Schneekoppe ou Riesenkoppe, en Silésie	1 606 mètr.
Le Righi, en Suisse (en admettant 435 mètr. pour la hauteur de la surface du lac des Quatre Cantons)	1 799
Le mont Athos, en Roumélie	2 065
Le mont Pilate, en Suisse	2 300
L'Etna (3 315 d'après John Herschel; 3 322 d'après Cacciatore.)	3 314
Le Schrekhorn, en Suisse	4 079
La Jungfrau, —	4 181
Le Mont Blanc, — (4 795 d'après Carlini; 4 800 d'après des ingénieurs autrichiens. La hauteur effective des montagnes de la Suisse varie d'environ 7 mètr. suivant Eschmann, à cause de l'épaisseur variable de la couche de neige qui en recouvre les sommités.)	4 808
Le Chimboraço, dans les Andes (Nouv.-Gren.)	6 529
L'Illimani, — (Haut-Pérou)	7 315
Le Sorata, — —	7 696
Le Jawahir, dans l'Himalaya	7 848
Le Dhawalagiri, — (Cette dernière mesure n'est pas définitive : il se trouve une différence de 136 mètr. entre les déterminations de Blake et celles de Webb.)	8 556

Ainsi le Mont Blanc est 1 721 mètres au-dessous du Chimboraço; le Chimboraço, 1 165 au-dessous du Sorata; le Sorata, 154 au-dessous du Jawahir, et, probablement, 863 au-dessous du Dhawalagiri.

Les montagnes de l'Inde surpassent donc de beaucoup les Cordilières de l'Amérique méridionale, quoique celles-ci offrent, à cause de leur position géographique, une plus grande et plus admirable suite de phénomènes.

« Si, dans notre imagination, dit M. de Humboldt, nous plaçons le mont Pilate sur le Schrekhorn ou le Schneekoppe sur le Mont Blanc, nous n'aurons pas encore atteint un des grands colosses des Andes, le Chimboraço, qui a deux fois la hauteur de l'Etna ; si l'on place le Righi ou le mont Athos sur le Chimboraço, on se forme l'image du plus haut sommet de l'Himalaya, du Dhawalagiri. »

On a cru, mais sans fondement, qu'il existait dans la chaîne tartarique, au nord du Thibet, plusieurs pics neigeux de 9 144 mètres, presque le double de la hauteur du Mont Blanc.

Je suis mal disposé en faveur de ces écoles renommées où les maîtres savent à peine le nom de leurs élèves, trop nombreux pour qu'ils puissent veiller sur chacun d'eux. Il faudrait qu'un maître n'eût jamais plus de dix à douze élèves, auxquels il donnerait ses soins, sans être surchargé de travail. GROTIUS, cité par Isaac Vossius.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ÉTUDES DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

I.

LE MONDE D'HOMÈRE.

(Dixième siècle avant Jésus-Christ.)

(Carte du monde d'Homère, composée et dessinée par M. O. Mac Carthy.)

Habitants d'une région maritime, groupés autour d'une mer couverte d'îles qui en rendaient le parcours facile, animés d'une force extraordinaire d'expansion qui les jeta dans toutes les directions à travers les terres voisines, les Grecs acquirent rapidement des connaissances géographiques beaucoup plus étendues que ne le sont d'ordinaire celles des peuples primitifs. De plus, essentiellement impressionnables, doués d'une intelligence et d'une imagination admirables, ils se sentirent bientôt à l'étroit dans les limites des faits positifs. Sur les données les plus vagues, ils élevèrent autour du monde réel tout un monde poétique qui les tenait sans cesse sous le charme d'une émotion de curiosité ou de crainte.

Les deux poëmes d'Homère reflètent fidèlement le double aspect sous lequel il faut étudier la géographie de son temps. L'Iliade, l'histoire de la chute d'Ilion, est une topographie exacte, détaillée, où chaque lieu est caractérisé par une épithète; l'Odyssée, une exposition du système du monde tel que le concevaient les Hellènes du dixième et du neuvième siècle. Malgré leur portée générale bien distincte sous le rapport géographique, les deux poëmes se complètent l'un par l'autre. De leur lecture comparée, il résulte qu'Homère connaît surtout parfaitement le bassin de la mer d'Aighée, le théâtre de l'histoire hellénique primitive, et une portion des deux versants opposés de l'ouest et de l'est, les terres qui répandent leurs eaux dans la mer de Corinthe et la mer Ionienne, la mer Noire et la mer de Kypre (1). Au deuxième chant de l'Iliade, en faisant cette énumération des bataillons grecs et des alliés de Troie, qui a été si souvent imitée depuis, le poëte en nomme les différentes contrées avec une méthode et une précision de détails qui indiquent combien ils lui sont familiers. Ici, comme en une foule d'autres passages, il sait peindre d'une manière nette et frappante chaque lieu, chaque point remarquable : en *Béôtie*, les rochers d'Aulide, les collines d'Étéône, les vastes plaines de Mycalesse, Médéône, ville riante; Tisbé, séjour aimé des colombes; Haliartes et ses vertes prairies; Hypothèbes aux beaux murs; Onkhestes, célèbre par le bois sacré de Neptune; la divine Nissa; en *Phokide*, Pithone, bâtie sur un rocher; la célèbre Crissa, qui donne son nom à la mer voisine; en *Lokride*, l'agréable Aughaiée, Tarphe et Tronios, autour des eaux du Boagre; dans l'*île d'Eubée*, Histiaié, chère au dieu des raisins; Kérinthe, bâtie au bord de la mer; Dione, qui domine sur les plaines; en *Attique*, Athènes, ville superbe où régna Érecthée, ce prince magnanime que la terre féconde avait enfanté; en *Argolide* et en *Akhaie*, la fertile Argos, la résidence du grand Agamemnon, le roi des rois; Tirynthe aux fortes murailles; Hermione et Asine, qui dominent sur des golfes profonds; Épidaure, ornée de treilles, puis la superbe

(1) L'auteur de cet article s'est attaché à se rapprocher autant qu'il est possible de l'orthographe des écrivains grecs.

Mykènes, la riche Corinthe, Cléone, bâtie avec art, la délicieuse Araithure, Sikyone, dont Adraste fut le premier roi; la haute Gonoesse, la vaste Héliké; en *Laconie*, la grande Lakaidémone, entourée de montagnes; Messé, abondante en colombes; l'heureuse Aughaiée; Hélos, où se brisent les flots de la mer; en *Messénie*, la sablonneuse Pylos; Arène, lieu charmant; Thryos, traversée par les eaux de l'Alphée; Aipy, bâti avec soin; en *Arcadie*, le haut Kyllené, les plaines d'Orkhomènes, couvertes de troupeaux; Énispe, ébranlée par les vents, et la riante Mantinée; dans les îles qui environnent la rocheuse Ithaque, le royaume d'Ulysse, Nérite au feuillage agité; Aighilipe, avec ses rochers escarpés; en *Crète*, la terre aux cent villes, Gnôsse, Gortyne, aux puissants remparts; la brillante Lycaste; Phaistos et Rhytione, qui nourrissent un grand peuple; à *Rhode*, la blanche Kamire; en *Thessalie*, Pyrrhase florissante, consacrée à Cérès; Larisse, au milieu de plaines fertiles; Itône, mère de nombreux troupeaux; Antrône, qui domine sur la mer; Ptélée, entourée d'agréables prairies; la superbe Iôlkos; Tricca, la nourrice des chevaux; Ithome, au territoire montueux; le Titane aux sommets blancs; Oloossone, ville éclatante; en *Épire*, la froide Dodone; dans la *Mysie*, la riche Zélée, l'Aisépe aux eaux noires, les hauts sommets de Térée, la noble Arisbe; en *Paphlagonie*, la contrée des Hénètes, fameuse par ses haras de mules sauvages, et les villes célèbres qui bordent les rives du Parthénios, Krômne, Aighiale, Érythine l'élevée; en *Carie*, Mylète, la pointe élevée de Mycale, les sommets ombragés de Phtires, les rives où serpente le Méandre.

Chaque peuple est également caractérisé avec cette même précision, cette même sûreté d'expression. Ici ce sont les Abantes agiles, les habitants de l'Eubée, qui ne respirent que la guerre; les magnanimes Képhalléniens, les fiers Rhodiens, les Pérèbes, inébranlables dans les combats; les Pélasghes, exercés au javelot, les belliqueux Kikones, les Péoniens armés de l'arc, et qui viennent des bords du large Axios, de l'Axios dont les belles eaux s'épandent à travers de vastes campagnes; les Thrakes hardis, à la courte chevelure; les Épéens, armés de lourdes cuirasses; là, les Phrygiens, animés d'une ardeur guerrière; les Maioniens, nés dans ce doux pays que domine le Tmole; les Cariens, au langage barbare; les Lykiens, qui rivalisent avec les Troyens dans l'art de lancer la flèche.

Dans l'esprit d'Homère et de ses contemporains, comme dans celui de tous les anciens peuples, le monde a la forme d'un disque. Sa limite est l'Océan qui, semblable à un fleuve immense, roule autour de l'orbe des flots éternels. La distribution des terres et des eaux à sa surface n'est indiquée nulle part, et la carte que nous donnons est le résultat de notions éparses dans les écrits du poëte, coordonnées en partie d'après les opinions plus complètes d'époques moins reculées. Le centre du disque est marqué par l'Olympe aux sommets de neige, autour duquel viennent se placer les différentes contrées dont nous parlions à l'instant.

Au-delà de cette région qu'il connaît si bien, pour laquelle il a tant de belles épithètes, le poëte n'a plus que des idées plus ou moins incertaines, puisées à différentes sources. D'après les traditions encore vivantes de son temps sur les longs voyages de Priam et de Ménélas, il cite la Phénicie et Sidon, l'Aithiopie, qui en était voisine; les Érembes (les Arabes), l'Égypte et la Libye, « où sont armés de cornes les agneaux naissants, où les brebis enrichissent le troupeau trois fois dans l'année d'une race nouvelle, et fournissent en toute saison, au maître et au berger, la plus abondante, la plus exquise nourriture, soit en chair, soit en ruisseaux de lait. »

L'Égypte est, de toutes les contrées lointaines, celle qu'Homère connaît le mieux, ce qui ne doit pas étonner, puisque Ménélas était remonté jusqu'à Thèbes, la ville aux cent portes, Thèbes, dit le poëte, dont les palais enferment tant de merveilles. Il vante la science médicale des Égyptiens, à propos d'un baume donné à Hélène par un roi nommé *Tsône*, sans doute le chef de *Tsani* ou *Sane*, la Thzoân des Hébreux, une des plus riches et des plus antiques villes du Delta. Pour lui, le Nil s'appelle encore *Egyptus*, bien que le fleuve eût depuis longtemps perdu ce nom dans le pays même; mais dans sa haute raison, il l'appelle *Diipétès*, celui qui est né de Jupiter, qui vient des cieux; et en effet, les grandes pluies de l'Aithiopie orientale sont ses seules, ses véritables sources. A une journée de son embouchure, il place très exactement la petite île Pharos, îlot désert, où s'éleva cet édifice célèbre qui en a éternisé le nom.

Les exploits de Bellérophon lui ont fait connaître les *Solymes* (en Cilicie), et leurs montagnes (*le Taurus*), au pied desquelles s'étend la belle *plaine aléienne*. C'est au-delà, vers l'orient, qu'on doit placer les *Arimes*, les Arméniens des temps plus modernes. De ce côté aussi, mais plus au nord, devaient habiter les *Alybes*, alliés de Priam, venus d'une région lointaine où croît l'argent (*Arghana Maaden*).

Au chant XII de l'Iliade, Jupiter ayant conduit Hector et ses cohortes près des navires des Grecs, les y abandonne à une suite de travaux non interrompus; il détourne ses yeux éclatants et les arrête sur la terre des *Thrakes*, abondante en courriers, sur les *Mysiens* et sur la race fameuse des *Hippomolghes*, les plus justes des hommes, qui ne vivent que de lait et parviennent aux dernières bornes de la vie humaine. Ils marquent, au nord, la limite des connaissances du poëte, ainsi que le font, sur le bord opposé du disque, les Aithiopiens, comblés également de longs jours, et qui, eux aussi, ont la justice en partage, comme si déjà un tel don ne pouvait plus être que l'attribut d'un monde inconnu.

Les Aithiopiens embrassent d'ailleurs un espace immense; il les divise en deux peuples qui occupent les bords où descend le soleil (les Nègres), et ceux d'où il s'élève à la voûte céleste (les Hindous et certains peuples sémitiques) : c'est l'une des premières et des plus grandes divisions ethnographiques que l'on ait sans doute tentées.

Ce n'est qu'en passant et comme allusion qu'il parle des *Pygmées*, dont la situation est indiquée par les écrivains postérieurs.

Toutes les données que nous venons d'examiner embrassent la moitié orientale du disque. Recueillies par le poëte de bouches qui n'avaient aucun intérêt à tromper, elles sont encore, quoique peu étendues, assez nettes et précises. Mais il n'en est pas de même de ce qu'il sait sur les régions du couchant. N'ayant à choisir qu'entre le vague récit des infortunes d'Ulysse dans ces mers lointaines, et les contes fantastiques des navigateurs Taphiens (en Acarnanie, Hellade orientale), il n'entrevoit l'Occident qu'à travers des brumes mystérieuses. C'est dans ce milieu si favorable aux fictions poétiques qu'il place les courses aventureuses du roi d'Ithaque, que les anciens avaient si finement appelées ses *erreurs*.

Afin d'en suivre la trace plus facilement, nous allons les dégager des récits qui les animent, et les présenter dans la forme même où Homère les trouva peut-être.

Troie était renversée; la vengeance des Grecs, satisfaite. Les chefs retournaient dans leurs foyers, si longtemps privés de leur présence. Ulysse, repoussé des côtes de Thrace par les Kikones, chez lesquels il avait pillé la ville d'Ismares, traverse toute la mer d'Aighée, et se disposait à entrer dans celle qui baigne Ithaque, lorsque l'impétueux aquilon et les courants l'éloignent du promontoire Malée (le cap Saint-Ange) et de Kythère (*Cérigo*). Durant neuf jours entiers, les vents orageux le jettent çà et là; enfin, il aborde à la terre des Lotophages (la côte de Tripoli, où l'île de *Djerba* a longtemps porté le nom d'Ile des Lotophages), les mangeurs de lotos, ce fruit si délicieux qu'une partie de ses compagnons, après en avoir goûté, refuse de le suivre. Il vogue loin de cette côte le cœur rempli de tristesse, et est jeté par les vents sur les terres des Cyclopes. C'est là que de sa main il ravit la vue au géant Polyphème, fils de Neptune;

poursuivi dès lors par la colère du dieu, il va éprouver les plus incroyables traverses.

Débarqué heureusement dans l'île flottante d'Aiolie (Stromboli), il avait reçu d'Éole des outres remplies de vents qui, au besoin, devaient le conduire dans sa patrie; il y touchait, après neuf jours et autant de nuits passés à la mer, quand, par la curiosité coupable de ses compagnons, ces mêmes vents le rejettent à son point de départ. Pendant six jours et six nuits, ils fendent la plaine liquide; le septième jour se montrent enfin à leurs yeux les immenses portes de la ville des Laistrygons, bâtie par Lamos, ancien roi de ce peuple (qui régna, d'après Horace, à *Formies*, sur le golfe de Gaëte). Ulysse échappe à grand'peine aux rochers sous lesquels tente de l'écraser ce peuple cruel, et qui engloutissent un de ses navires; puis il arrive dans l'île d'Aiaia, où régnait Circé, « déesse puissante qui enchante les mortels par sa beauté et par les accents mélodieux de sa voix. » Sa résidence chez cette magicienne des vieux temps offre nombre d'incidents dont la fable s'est emparée. Circé lui conseille de se rendre aux enfers pour y apprendre, de la bouche même du devin Tirésias, le cours de ses futures destinées. Un jour de navigation le transporte à l'entrée de ce lieu redoutable, au milieu des habitations des Kimmériens, toujours couvertes d'épais nuages et d'une noire obscurité. « Jamais le dieu brillant du jour n'y porte ses rayons, soit qu'il gravisse vers le haut sommet de la voûte étoilée, soit que son char descende des cieux et roule vers la terre; une éternelle nuit enveloppe de ses voiles funèbres les malheureux habitants de ces contrées. »

Surmontant les courants de la mer, il s'éloigne de cette côte, gagne la plaine étendue des flots, vole vers l'île d'Aiaia, et en repart bientôt, fort des conseils que lui ont donnés et Tirésias et la sœur d'Aiaitès. Déjà il avait laissé derrière lui les Syrènes et les rochers de Skylla et le gouffre de Kharybde, lorsque, débarquant sur la côte de Trinacrie (l'île aux trois promontoires, la *Sicile*), ses compagnons osent porter une main sacrilége sur les ravissants troupeaux du Soleil. Un naufrage épouvantable contre ces écueils terribles qu'ils avaient si heureusement évités les punit de leur témérité; et de leur troupe le seul Ulysse échappe à la mort, porté sur le mât de son vaisseau. Durant neuf jours entiers, il est ballotté au gré des vents et des flots. Enfin, à la dixième nuit, les dieux le conduisent à l'île d'Ogygye (*Malte* ou *Pantellaria*), où règne la déesse Kalypso, la fille du savant Atlas, « dont les regards perçants sondent les abîmes des mers, et qui soutient ces immenses colonnes, l'appui de la voûte céleste, si distante de la terre. »

Un ordre de Jupiter qui éloigne Ulysse de cette terre heureuse comble tous ses désirs. Monté sur une frêle barque construite de ses mains, il aborde, après vingt jours de navigation, dans la fertile Skhérie (*Corfou*), cette terre fortunée des Phéakiens, d'où un vaisseau le ramène en une nuit à Ithaque.

Tel est l'itinéraire que le poëte fait suivre à son héros, et dans lequel il paraît avoir rassemblé toutes ses connaissances géographiques sur l'Occident.

Il le compose de deux parties bien distinctes dont le point de séparation est l'île même de l'enchanteresse Circé, comme si Homère avait voulu indiquer par là que, les données positives lui faisant défaut en ce point, il allait entrer dans un monde qui n'était plus celui de la réalité.

On reconnaît encore là ce sentiment exquis qui le guide en tout; il a, en effet, grand besoin d'agir ainsi. Au-delà de la terre des Laistrigons, ses idées sont si peu arrêtées, qu'il place par le fait, vers le *couchant*, cette île d'*Aiaia*, qu'il sait très bien être à l'*orient*, puisqu'au chant XII il la peint comme le lieu « où s'élève le palais de l'Aurore, où sont les chants et les danses des Heures, où *renaît le soleil.* »

Ce qui l'a trompé, c'est la mention que ses informateurs (les Taphiens qui allaient à *Temèse*, sur les côtes de Calabre, échanger contre l'airain un fer éclatant) lui ont faite des *Kimmériens* vers l'occident, alors qu'il les connaissait déjà, vers l'orient, au voisinage de la Colkhide, le royaume d'Aiaitès, frère de Circé, père de Médée. Ne pouvant concilier la présence très positive de ce peuple sur deux points aussi opposés, il confond les deux indications en une seule (1).

Voilà ce que les critiques n'ont pas vu, et, pour se tirer d'embarras, ils ont créé deux îles d'Aiaia, procédé commode sans doute, mais qui n'est pas d'une rigoureuse logique. Il eût été peut-être trop hardi de faire parcourir à Ulysse près de la moitié du contour du disque en un jour; mais il suffisait pour cela de se rappeler que l'action ici est du domaine de l'imagination; que le prodige se serait accompli avec l'aide d'une *fée* puissante, et qu'Homère, qui promène son héros neuf jours sur les flots, sans admettre qu'il ait besoin de repos et de nourriture, écrit sous l'influence des chants argonautiques (Odyssée, ch. 12), où l'on trouve plusieurs faits non moins extraordinaires. L'entrée des enfers, il est vrai, se fût, dans ce cas, trouvée à l'orient, et c'est là réellement la seule objection que l'on eût pu faire à un tel tracé.

Les idées générales sont le fait d'une civilisation très avancée, de connaissances très étendues : aussi sont-elles rares dans Homère. La grande division des Aithiopiens est la seule qu'il ait nettement indiquée; et, quant à celle du disque, elle ne supporterait peut-être pas une analyse très sévère. Des mots *Europe*, *Asie*, *Libye* (pour Afrique chez les Grecs), il ne connaît que le dernier, encore n'est-ce que comme désignant une contrée voisine de l'Égypte. Ceux d'*Océan*, de *fleuve Océan*, sont plutôt des expressions poétiques que des mots ayant une valeur arrêtée; il les emploie en vingt endroits concurremment avec celui de *mer;* par exemple, l'île Pharos est pour lui baignée par l'onde sacrée de *l'ancien Océan.*

Les deux points opposés de l'Orient et de l'Occident sont marqués par l'*Étang du Soleil*, d'où cet astre sort chaque jour resplendissant, et par les *Champs Élysées*, « où règne le blond Rhadamante, où les humains sans interruption coulent des jours fortunés : là on ne connaît ni la neige ni les frimats; la pluie n'y souille jamais la clarté des cieux; les douces haleines des zéphyrs qu'envoie l'Océan y apportent éternellement, avec un léger murmure, une délicieuse fraîcheur. »

Tel est l'ensemble de la géographie homérique. Le cercle des connaissances positives n'y a pas plus de 450 kilomètres ou environ 100 lieues de rayon.

Nous étudierons dans un autre article le monde d'Hérodote.

BARTOLOMEO PINELLI.

(Fin. — Voy. p. 289.)

Pinelli était grand et bien fait de sa personne; il avait une figure belle et noble, des cheveux bruns, des yeux noirs très vifs. Il tira peu de profit de ses travaux, qui enrichirent les marchands, et connut toute sa vie la pauvreté, par suite de son excessive générosité de cœur et de son insouciant désintéressement. Il était très négligé dans son extérieur. Quand on lui en faisait reproche, il disait, comme le grand Corneille : « Je n'en suis pas moins Pinelli. » Il avait beaucoup lu, et avait des connaissances étendues en histoire et en poésie. Généreux ami des pauvres, affable avec les petits, il était altier et parfois même insolent avec les grands. On cite à ce sujet divers refus faits à des Anglais de travailler pour eux, même au plus haut prix. Pinelli ne fut pas sans quelque ressemblance avec Benvenuto Cellini; toutefois son courage

(1) Les Kimmériens de la mer Noire sont les mêmes que les Kimri de la Gaule. Une de leurs tribus était sans doute ce grand peuple des Maiotes, dont le nom en gaël signifie « habitants des basses terres (Armstrong, *Gaelic Dictionary*), et qui occupait en effet les steppes plates de la mer d'Azov, golfe connu jadis sous le nom de Palus Maiotide.

était réel, et il était moins fanfaron de ses mérites que le grand ciseleur florentin. Enfant, il ne travaillait que suivant son caprice ; nul ne fut plus que lui assidu au travail passé vingt-cinq ans : on l'a vu souvent s'y appliquer quatorze heures sans désemparer. Tendrement attaché à sa patrie, quelque brillantes promesses qu'on lui fît, il refusa toujours les offres des étrangers qui l'appelaient à la fortune, et ne voulut point quitter l'Italie, encore moins sa chère Rome. Le succès de ses représentations des mœurs romaines l'avait rendu extrêmement populaire.

On connaissait, on montrait du doigt Pinelli dans la ville, à Trastevere, et jusqu'à dix lieues à la ronde.

On prétend aujourd'hui que le sage méprise
Ce mouvement de vanité.
Je ne sais; mais Horace a lui-même conté
Que, quand il traversait la place,
S'il entendait quelqu'un disant à son côté .
« Voyez-vous cet homme qui passe?
» Regardez vite, c'est Horace ! »
Aussitôt, dans un hymne à vos autels chanté,
O Muses, il vous rendait grâce.

On le cherchait à ses heures parmi les ruines ou sous les tonnelles, et sa présence n'interrompait jamais les vives saltarelles qu'on dansait sans façon devant lui, comme s'il eût été de la famille. C'était quelque chose sans doute que tout cela ; mais il ne pouvait demander l'aumône à ces braves gens, et il n'aimait pas les *principi*. On le voit bien aux figures qu'il leur a données dans le *Meo Patacca*. Il travaillait donc péniblement pour vivre, toujours exploité par les marchands, et c'est à cette dure nécessité de toujours produire, de toujours graver sur cuivre ou de modeler la terre en statuettes expressives pour les vendre immédiatement, qu'on doit cette innombrable suite de vigoureuses esquisses de maître ; mais de là aussi l'impossibilité où il fut dès sa jeunesse de s'appliquer à la grande peinture et à la grande statuaire, de s'attacher tout entier à quelque savante et saisissante page d'histoire, ou à faire un héros, un dieu, un groupe vivant d'un bloc de marbre. C'est là, en effet, ce qui a manqué à Pinelli, le loisir de peindre de hautes toiles, ou de sculpter des marbres de forte dimension, d'y réaliser le type de grandeur et de beauté physiques et morales qui était en lui. Il est difficile de voir ses planches sur l'histoire grecque et romaine, ces fières attitudes, ces nobles et simples figures, cette intelligente et sobre manière de rendre l'histoire, sans penser aussitôt que le loisir seul lui a fait défaut. Ce qu'il a atteint est beaucoup ; ce qu'il eût pu atteindre est encore davantage. Hélas! que de talents n'ont pas acquis, comme lui, leur complet développement faute d'un peu d'or ou d'un heureux hasard !

Dans les derniers temps de sa vie, Pinelli faisait marcher de front trois ouvrages différents ; il s'occupait d'une suite de dessins sur les faits les plus saillants du *Don Quichotte*, et il en publiait la dernière gravure peu de jours avant sa mort. C'est un travail remarquable par l'invention. Toutefois on sent, à le voir, que la main de l'artiste commençait à se fatiguer. Le trait est moins ferme, moins pur ; la matière a fait défaut à l'esprit. Les deux autres ouvrages sont restés inachevés ; c'étaient : 1° les faits sublimes de l'Histoire romaine, en grandes planches, lesquelles devaient être au nombre de six in-folio. Trois seulement ont paru : Horatius Coclès sur le pont, Mutius Scevola à l'autel, et la Mort de Caton ; 2° le *Maggio Romanesco*, autre poëme dans le genre de Meo Patacca, écrit dans la langue du peuple de Rome. Dix-huit heures avant de mourir, il donnait la dernière main à une gravure de cet ouvrage.

Tel fut Pinelli : il aima et cultiva les arts avec passion, mais il ne fut ni heureux ni riche, et il ne laissa à sa mort que quelques baïoques. Quoiqu'il fût d'un tempérament robuste, les veilles, les soucis, les passions peut-être l'avaient miné avant l'âge. Fatigué et souffrant, il se sentait épuisé vers le commencement de 1835, et il parlait d'aller prendre quelque repos à la campagne, lorsqu'il se réveilla un matin gravement malade : c'était le 1er avril 1835. Il manda un médecin qui, l'ayant attentivement examiné, lui dit, sans marchander, qu'il n'avait plus que quelques heures à vivre. Plein de vigueur et de calme d'esprit au milieu de ses souffrances de corps, l'artiste n'ajouta aucune foi aux paroles du docteur ; mais la mort vint avant qu'il n'eût eu le temps d'appeler un prêtre. Il cessa de vivre dans la matinée du 1er avril, âgé de cinquante-trois ans et quelques mois.

La nouvelle inattendue de sa mort fut accueillie à Rome avec une véritable douleur. Ses amis accoururent à son agreste maison du faubourg des Transteverins. Les uns embaumèrent son corps pour le laisser quelques jours exposé à la vue du public ; d'autres parcoururent la ville, sollicitant des offrandes pour les funérailles de l'artiste. La foule cependant ne cessait de visiter la maison mortuaire. Le soir du 4 avril, les frères de la confrérie de la Mort et quelques capucins allèrent lever le corps. Un certain nombre d'artistes et d'étudiants prirent à l'envi la bière sur leurs épaules, et la portèrent à tour de rôle ; d'autres l'entouraient, portant des torches allumées à la main. Les rues par lesquelles passa le funèbre cortége étaient pleines de Romains et d'étrangers de toutes les classes. Les dépouilles mortelles de Pinelli furent ainsi conduites à l'église des saints Vincent et Anastase, où le lendemain lui furent rendus les derniers honneurs, et on plaça sur son tombeau l'inscription suivante : « L'an V du pontificat de Sa Sainteté le pape Grégoire XVI. — Ici reposent les os de Barthélemy Pinelli, » Romain qui termina ses jours dans la paix du Seigneur, le » premier avril 1835. Homme d'un génie puissant dans tout » ouvrage d'art, mais surtout célèbre en Europe par ses gravures sur cuivre, dans lesquelles il n'eut point d'égal, soit » pour la fécondité de l'invention, soit pour la force, la vivacité et la grâce de l'exécution. »

Pinelli a laissé, tant en gravures qu'en dessins, plusieurs milliers de sujets. On a de lui quelques rares tableaux et diverses pochades à l'huile, et une quantité vraiment prodigieuse de groupes et de sujets variés en terre cuite. Nous avons cité les plus célèbres parmi ses séries à l'eau-forte : celles qui se rapportent à l'histoire de la république et des empereurs, aux œuvres de Virgile, de Dante, de l'Arioste, du Tasse, au Télémaque, à l'histoire de Pie VII, aux sept collines de Rome et au Meo Patacca. On a aussi de lui un certain nombre de lithographies sur des sujets tirés du roman de Manzoni *i Promessi Sposi*. Elles datent des premiers temps de la lithographie ; mais il n'eut jamais beaucoup de goût pour ce procédé. Dans tous ses ouvrages, notre artiste fit preuve d'une grande fécondité d'imagination, et se montra d'une incomparable habileté à grouper les figures, à marquer les poses, à faire ressortir les accidents pittoresques des physionomies et des costumes. Il fut vrai, simple, varié, plein de vigueur et d'expression. Quelquefois un œil délicat pourrait y marquer plus d'un trait de dessin incorrect, et je ne sais quelle roideur par endroit. Quelques uns ne voulaient, de son vivant, donner à ses dessins que le nom d'esquisses : c'étaient ses rivaux contemporains. Pinelli ne s'en inquiéta guère. Les défauts, nous parlons de ses défauts réels, et il en a, tenaient à sa manière : c'était, pour ainsi parler, un improvisateur en peinture. Ses œuvres avaient le défaut inévitable de toute improvisation.

ENTRÉE DU ROI CHARLES IX A PARIS.

(Voy. l'entrée de Henri II, p. 204.)

Charles IX avait épousé, au mois de novembre 1570, Élisabeth, fille de Maximilien II. On célébra sa rentrée à Paris le 16 mars suivant. Une des plus remarquables stations du cortége fut celle du pont Notre-Dame, aux deux



(Décoration du pont Notre-Dame, a Paris, pour l'entrée de Charles IX, en 1571, d'après une estampe du temps.)

extrémités duquel un arc de triomphe avait été élevé. Sur le premier arc on avait inscrit beaucoup de devises latines ou grecques. « Lorsqu'on entrait sur le pont, il semblait, dit la relation (1), que ce fussent les Champs-Élysées, tant abon-

(1) Recueil de ce qui a été faict, et de l'ordre tenüe à la joyeuse et triomphante entrée de très puissant, très magnanime et très chrestien prince Charles IX, etc., etc., le mardy seizième jour du mois de mars M. D. LXXI. — Bibl. royale de Sainte-Geneviève.

daient partout les ornements les plus magnifiques. A chaque maison se voyait une nymphe ou naïade relevée en bosse. Parmi ces statues, les unes étaient chargées de fruits, les autres de fleurs, d'autres de raisins, d'autres enfin d'épis de blé : ces dernières paraissaient offrir et présenter le blé au roi, pour montrer que l'abondance en toutes choses avait repris en France depuis son édit de pacification. Entre chacune des statues se trouvaient des festons de lierre, et de grandes armoiries du roi, de ses frères, de la reine-mère et de la ville de Paris, le tout dressé et couché avec une symétrie complète. »

Le dessus, c'est-à-dire le plafond qui couvrait le pont, était un double compartiment de lierre disposé en plate-forme ; on y voyait des armoiries, des devises, des ornements de toute sorte.

Au haut du second arc, pour représenter la bonté et la clémence du roi Charles IX, on avait élevé une statue tenant une palme, symbole de la victoire. Cette figure était attachée contre un grand olivier ; elle indiquait allégoriquement comment l'occasion du mariage de Charles IX avec Élisabeth d'Autriche assurait le bien et le repos des sujets. De l'autre côté se montrait le dieu Mars avec un visage félon et cruel : ce Dieu était attaché par une grosse chaîne de fer contre le pied d'un très beau laurier ; il avait son épée, sa cuirasse, toutes ses armes près de lui, ce qui voulait dire qu'elles lui devenaient maintenant inutiles, à cause de la piété, de la douceur et de la débonnaireté du roi. Il faut se rappeler, en effet, que ce prince avait en ce temps accordé une amnistie générale et terminé la guerre en France (édit de Saint-Germain, août 1570). Au milieu de l'arc étaient inscrits les vers suivants :

Charles victorieux, au plus fort de sa gloire,
S'est montré doux, clément et gracieux guerrier,
Ayant attaché Mars et sa grande Victoire,
L'un à un olivier et l'autre à un laurier.

Et pour faire entendre, continue la relation, que cette Victoire retenue et que l'édit de pacification étaient des choses fermes et stables que Sa Majesté voulait garder inviolablement et observer à l'égard de ses sujets, il y avait un tableau dans l'un des côtés, où se trouvait un autel. Sur cet autel on remarquait une pierre carrée signifiant stabilité et fermeté très assurée ; une coupe de vin était répandue sur cette pierre. Au-devant de l'autel paraissait un pontife ayant une mitre en tête et vêtu d'habits sacerdotaux, tenant en l'une de ses mains un agneau prêt à être immolé, et en l'autre un gros caillou dont il était prêt à frapper l'agneau. Cela voulait dire que, tout ainsi que le vin de cette coupe était répandu en terre et que cet agneau était près d'être immolé, de même pouvait être répandu le sang et immolé le corps de celui qui contreviendrait, de quelque façon que ce fût, aux ordres de cet édit de pacification.

Aux quatre coins de l'autel il y avait des boucliers que quatre hommes armés tenaient, parce qu'il n'était pas permis anciennement aux profanes de mettre la main sur la table de l'autel. Ces quatre hommes armés représentaient les quatre maréchaux de France commis et députés pour l'exécution et pour le maintien de cet édit. Au bas de l'autel était écrit :

Fœdus immortale (Pacte immortel).

Et au bas du tableau on lisait deux vers d'Homère, traduits au-dessous en quatre vers français :

Tout ainsi que ce vin est respandu en terre,
Puisse estre respandu le sang et le cerveau,
Et le corps immolé au lieu de cest agneau,
De celui qui vouldra renouveler la guerre.

De l'autre côté se voyait un château double, dans lequel étaient force corselets, morions, gantelets, rondaches, et autres sortes d'armes, parmi lesquelles les abeilles faisaient leur cire et miel. Cela signifiait qu'on n'avait plus besoin d'armes en France, du moment que l'on observerait bien l'édit de pacification. Dessous étaient deux vers d'Ovide qui signifient :

Voyez comme tout se réjouit d'une paix heureuse :
Le sang a teint les armes ; maintenant elles sont humectées de miel.

Et plus bas, à même fin, on apercevait pareille sorte d'armes sur lesquelles les araignées faisaient leurs toiles. Dessous, il y avait des vers de Théocrite, et leur traduction :

Là les aragnes font dans les armes leurs toilles,
Signe de seure paix et oubli de querelles.

A part cette décoration du pont de Notre-Dame, la fête ressemblait beaucoup à celle qui avait été célébrée lors de l'entrée de Henri II, même dans les détails.

PETITS AVIS ÉPISTOLAIRES.

En style d'affaires, soyez concis. Si vous n'avez que quatre mots à dire, ne vous croyez pas obligé à en dire cent par forme de politesse : c'est presque exiger qu'on vous réponde avec la même prolixité. On peut être très poli en très peu de mots. J'ai sous les yeux une série de lettres qui m'ont été adressées par différents chefs de la maison B... de L. Ce sont de simples lettres d'avis. Le plus ancien chef m'écrivait toujours : « Monsieur, vous recevrez le 10 août prochain les trois volumes que vous m'avez demandés par votre lettre du 6 courant. Votre serviteur, M... » Le chef qui lui succéda m'écrivait : « Monsieur, j'ai l'honneur de vous informer que vous recevrez, le 15 septembre prochain, les quatre volumes que vous avez bien voulu me demander par votre lettre du... Votre dévoué serviteur. R... » Cette seconde forme est d'une ligne seulement plus longue que la première, et elle témoigne de beaucoup plus d'urbanité. Mais un autre chef, qui remplaça le second, m'écrivait : « Monsieur, j'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite le... pour me demander... Je vous avertis par la présente que je me suis occupé de cette affaire, et, d'après les ordres que j'ai donnés, vous pouvez compter que vous recevrez sans faute les volumes dont il s'agit, le... du courant. Votre serviteur, etc... » Cette forme prolixe n'en dit pas plus que la première, et est moins agréable que la seconde.

C'est en général une excellente habitude que celle de répondre sur-le-champ aux lettres que l'on reçoit : pour cette réplique immédiate, on a une facilité que souvent l'on ne retrouve point plus tard; puis, on ne veut quelquefois ajourner que d'un jour, et l'on oublie; on n'a plus la lettre sous les yeux, on n'en a pas conservé le souvenir exact; les impressions effacées ne sollicitent plus aussi vivement à accomplir le devoir; les semaines s'écoulent. Combien de refroidissements dans les relations, combien de pertes d'argent et d'avantages de toute nature n'ont pas eu d'autre cause ! Mais il y a des circonstances où il est, au contraire, indispensable d'ajourner la réponse : c'est lorsque l'on se sent irrité par la lettre que l'on vient de lire. Avant de rendre blessure pour blessure, attendez, attendez : laissez votre sang se calmer. Vous pouvez avoir mal compris. Vous êtes peut-être mal disposé. Vous serez entraîné au-delà de ce qui convient. Vous allez vous faire tort, ou vous préparer un regret. Vous répondrez ce soir, demain. Consultez un ami. « Les écrits restent. »

Beaucoup de personnes usent, en correspondance, de la même légèreté que dans la conversation. Elles tracent les premiers mots sans avoir même songé à ce qu'elles se proposent d'écrire. De là des divagations fatigantes, des digressions, des obscurités, des sujets traités à demi, laissés de côté, repris plus loin, et quatre pages de longueur, lorsqu'une seule eût suffi. Sachez que presque toutes ces belles lettres de grands écrivains que l'on a imprimées, et qui semblent des improvisations si faciles, ont été méditées. Telle qui n'a que

six lignes est l'expression d'une heure de réflexion sérieuse : l'idée en a été cherchée; le plan en a été composé; le style en a été travaillé. Il est vrai qu'il n'en est pas toujours ainsi. Parfois on réussit du premier coup : tant mieux. Mais il ne faut pas toujours s'y fier : le bavardage n'est pas de la facilité.

Si pressé que vous soyez, ayez toujours soin de relire vos lettres : il est rare que, même dans les plus courtes, on n'ait pas oublié un mot, un point, et le sens d'une phrase peut être tout-à-fait changé, ou tout au moins altéré par la moindre omission. Les personnes qui dédaignent de prendre cette précaution sont presque toujours celles qui auraient le plus besoin de l'observer.

Que votre signature soit toujours très lisiblement écrite. Si vous ajoutez votre prénom à votre nom de famille, écrivez-le tout entier. Beaucoup de prénoms commencent par les mêmes lettres, et une simple lettre initiale peut même quelquefois laisser dans le doute sur le sexe.

Prenez l'habitude d'écrire toujours votre adresse sous votre signature. Ordinairement, après avoir donné son adresse au bas d'une première lettre à un correspondant, on ne se croit plus obligé à la répéter les autres fois. Mais cette première lettre peut avoir été égarée ou jetée, et l'on ne sait plus où vous adresser la réponse. Vous imaginez avoir à vous plaindre d'une négligence, d'un oubli : la faute est à vous seul.

Si votre écriture n'est pas très lisible, et s'il ne vous plaît point de la réformer, ayez du moins la précaution, dans votre intérêt, d'écrire très lisiblement les noms de *personnes* et de *lieux*. Avec un peu de patience, et en s'aidant du sens général, on arrive à comprendre les mots communs d'une lettre mal écrite; mais il arrive souvent qu'avec la meilleure volonté du monde on ne peut parvenir à déchiffrer les noms propres.

Si vous ne vous servez pas d'enveloppes, faites en sorte qu'il n'y ait point d'écriture à l'endroit où vous placerez le cachet : quelquefois je trouve là précisément une date, un chiffre, un nom, un mot important : dans une lettre qui intéresse, on ne veut pas perdre un seul mot.

Lorsque vous écrivez plusieurs lettres à la fois, n'attendez pas que vous les ayez écrites toutes pour mettre les adresses : autrement, avant de les cacheter, assurez-vous que vous ne mettez pas sur l'une l'adresse qui convient à l'autre. Faute de cette attention, il est survenu, ailleurs qu'au théâtre, plus d'une méprise fâcheuse.

Épicure a donné cette excellente règle de conduite : Faire élection de quelque homme de bien, et avant d'agir se poser cette question : Le ferais-je devant lui?

ADIEUX A UNE JEUNE MARIÉE.

Aime celui qui t'aime, et sois heureuse en lui.
Adieu, sois son trésor, ô toi qui fus le nôtre!
Va, mon enfant chéri, d'une famille à l'autre;
Emporte le bonheur, et laisse-nous l'ennui.

Ici l'on te retient, là-bas on te désire.
Fille, épouse, ange, enfant, fais ton double devoir :
Donne-nous un regret, donne-leur un espoir;
Sors avec une larme, entre avec un sourire.

V. Hugo.

LIMA.

(Fin. — Voy. p. 283.)

Les femmes de Lima n'ont pas encore adopté les modes européennes. Leur costume est original et varié.

L'Indienne attire les regards par les couleurs éclatantes de son vêtement, par l'expression de sa physionomie et le bizarre arrangement de sa chevelure séparée en mille petites tresses et surmontée d'un chapeau en paille de couleur dont la haute cime est ornée de rubans. Quelques Indiennes portent encore aujourd'hui le deuil du dernier Inca, ce qui consiste à coudre simplement sur un côté du jupon une bande perpendiculaire d'étoffe sombre.

La Liménienne proprement dite se distingue par l'élégance du *saya y manto*. Elle serre à la taille sa mante de soie noire, qui se relève par l'extrémité jusqu'au sommet de la tête; elle ramène d'une main adroite cette mante sur son visage de manière à le voiler tout entier, en ménageant toutefois vis-à-vis l'un de ses yeux une ouverture étroite qui lui sert à diriger sa marche. La pointe du châle, renfermée par derrière dans cette mante, laisse la ceinture entièrement découverte. Le *saya* est un jupon de satin serré à la taille et froncé au-dessous; de là il s'éloigne du corps, repoussé par un vêtement intérieur fortement gommé, et tombe avec grâce en formant mille plis semblables qui vont s'élargissant de leur naissance à leur base. Les couleurs les plus usitées pour le saya sont le bleu, le noir et le vert d'émeraude.

Toutes les femmes, quelle que soit leur position sociale, se chaussent avec un soin extrême; leur bas est généralement de soie couleur de chair, leur soulier de satin blanc.

Les couleurs différentes des costumes religieux ajoutent encore à l'effet pittoresque de la ville. Les moines de San Francisco sont en robe bleue, ceux de Santo Domingo, en robe blanche; les ensevelisseurs (*hermanos de la Buena Muerte*) portent sur leur soutane et sur leur manteau noir une croix écarlate; les prêtres sont coiffés d'immenses chapeaux qui les couvrent tout entiers de leur ombre.

Les couvents de Lima méritent particulièrement de fixer l'attention du voyageur; celui de San Francisco renferme une vaste église et trois chapelles affectées à différents exercices de piété. L'église principale est richement ornée : les autels sont dorés avec soin; l'un d'eux semble exclusivement dédié aux noirs; les images des saints qui le décorent représentent des nègres. Au-dessus de la grande porte, et vis-à-vis du maître-autel, est un vaste espace rempli par une quantité considérable de stalles en cèdre; cette boiserie, ainsi que les panneaux qui couvrent la muraille jusqu'à une certaine hauteur, est couverte de sculptures et de bas-reliefs du plus harmonieux ensemble et du détail le plus fini.

Il y a dans le couvent trois cours ou *patios* entourés de deux étages de galeries à arcades. L'ornementatiou de ces galeries est en stuc; les plafonds sont doublés de panneaux sculptés; à chacune des extrémités se trouve un petit autel doré, peint et décoré de quelque toile noire, où l'on peut apercevoir, malgré l'épaisseur du vernis écaillé par le temps, un religieux tenant à la main une fleur imaginaire ou une vierge des Sept-Douleurs, dont les yeux pleurent du sang et dont le cœur rayonne des gloires. Une série de tableaux fort médiocres, empruntés à la vie de saint François, décore la partie supérieure d'une galerie basse; le reste des murs et des piliers disparaît sous des carreaux de faïence où s'enroulent et s'enchevêtrent capricieusement des arabesques multicolores d'une incroyable variété.

Dans le plus vaste des *patios*, on cultive un jardin protégé, contre les jeunes novices, par des grilles placées entre les arcades inférieures. Un jet d'eau, dont la gerbe retombe sur trois cuvettes d'inégale grandeur, occupe le centre; quatre jets d'eau plus petits se jouent aux angles sous les rameaux touffus du *lucuma*, du *succha* et du *chirimayas*.

Nul bruit ne trouble la paix de ce petit Eden, où les fleurs d'Europe mêlent leurs suaves senteurs aux parfums pénétrants de celles des tropiques; parfois seulement les soupirs de l'orgue et le chant grave des moines s'élèvent de l'église voisine et montent vers le ciel avec le murmure de l'eau, le gazouillement des oiseaux et l'encens des fleurs.

Le couvent de Santo-Domingo est le plus riche, sinon le plus beau des couvents de Lima. Dans l'église, à droite du chœur, on voit un autel dédié à santa Rosa, la seule Limé-

nienne qui ait été canonisée. Une belle statue de marbre blanc, exécutée en Italie, et dont nous avons en vain cherché à connaître l'auteur, représente la sainte à l'instant où elle vient de mourir. Un ange aux ailes éployées effleure à peine le sol et soulève le linceul qui couvre son visage ; tout auprès gît le rameau brisé d'un rosier sur lequel se fane une rose blanche. La femme et la fleur rendent au ciel, l'une son dernier soupir, l'autre son dernier parfum. Le reliquaire occupe la partie supérieure de l'autel ; il est couvert de délicates ciselures, d'incrustations et de pierres précieuses.

Les autels du couvent de San-Pedro sont chargés d'une profusion de colonnes torses, de dentelures, de fleurs, de festons, d'acanthes, d'enroulements de pampres de vignes, d'anges bouffis et de chimères.

Dans le sanctuaire de Santa-Rosa, bâti sur l'emplacement de la maison où est née *Rosa de santa Maria*, on conserve, entre autres reliques, la croix de bois que la sainte portait sur ses épaules, comme le Christ au Calvaire, pendant de longues heures ; la croix, hérissée de pointes aiguës, qu'elle plaçait sur son sein ; sa bague ou *esposa*, des boucles de ses cheveux, ses deux tibias, et une paire de dés qui lui servaient, dit la tradition, à jouer avec le divin Jésus. Les tableaux qui décorent cette chapelle représentent des scènes de la vie de sainte Rose ; celui qui orne le *retable* est un portrait de la sainte Vierge : on a percé la toile, afin de suspendre aux oreilles de la Mère du Christ des boucles d'oreilles en diamants et un collier de perles.

Les *Alamedas* ou promenades ne sont guère fréquentées depuis quelques années. Les jours de combats de taureaux pourtant, les femmes, toutes revêtues du mystérieux et élégant costume liménien, viennent s'asseoir sur le banc de l'*Alameda del Actio*, et s'amusent à intriguer les promeneurs. Cette promenade conduit au cirque ; quatre rangées de saules la couvrent d'une ombre épaisse : elle est délicieuse, surtout le soir, à l'époque des chaleurs ; la rivière, enflée par la fonte des neiges, gronde auprès sur son lit de cailloux, et répand une bienfaisante fraîcheur dans les environs. Lima, qui couvre de son étendue la rive opposée, profile sur le ciel



(Costumes de Lima. — Dessin de M. Max Radiguet.)

embrasé du couchant les lignes sombres et accidentées des maisons, des dômes et des clochers ; enfin, de légers équipages, où gazouillent gaiement des femmes vêtues avec élégance et coquetterie, sillonnent la chaussée.

Une autre promenade, plus belle, mais moins heureusement située, est celle que l'on appelle *Alameda Vieja*. On ne la fréquente guère que vers le mois de juin, époque où les cavalcades se rendent aux premiers *cerros* de la Cordillère pour cueillir la fleur jaune des *Almancaes* (espèce de narcisse). Cette promenade, dont les allées sont plantées d'orangers et ornées de jets d'eau en bronze, conduit au couvent de *los Descalsos ;* vers le milieu de ses côtés se trouvent deux monastères de femmes : quand on y entre par le faubourg de *San-Lazaro*, on aperçoit à droite un grand enclos dont les murailles sont enrichies d'ornements en stuc ; cet enclos renferme un portique assez semblable à un arc de triomphe qui serait appuyé sur une série d'arcades latérales. On avait destiné ces constructions à un immense bain qui eût été alimenté par le cours d'eau voisin ; mais les travaux ont été interrompus, et l'édifice inachevé se ruine et s'abaisse à chaque nouveau tremblement de terre.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SUISSE HISTORIQUE.

(Voy. p. 273.)

II. — Saxo Grammaticus. — Chateaux de Gessler. — Chapelles de Guillaume Tell.



(Ruines du *Joug d'Uri*, château de Gessler, à Amsteg, canton d'Uri.)

En face du Grutly, monument certain de l'indépendance helvétique, on montre sur les bords du lac des Quatre-Cantons d'autres lieux auxquels se rattachent d'autres traditions plus célèbres encore, mais moins incontestables. Guillaume Tell a, dit-on, marqué son passage sur ces rochers, d'où il a repoussé la barque de Gessler dans les eaux agitées. A une extrémité du lac, il a, ajoute-t-on, bravé et confondu l'insolence du bailli impérial; à l'autre extrémité, il lui a arraché la vie. Le batelier répète ces récits, qui surpassent à ses yeux l'intérêt de l'alliance du Grutly; la poésie s'en est emparée; elle les a consacrés, éternisés dans un drame de Schiller, l'une des plus belles compositions du génie moderne. Qu'elle ait agi sur des souvenirs véridiques ou seulement sur des récits fabuleux, elle a rempli sa mission, qui est de recueillir et d'élever à une expression idéale les traditions où le peuple dépose ses sentiments et ses idées. Mais la critique a un autre devoir à accomplir; et l'histoire, tout en tenant un compte soigneux de l'esprit des légendes populaires, ne doit en admettre le corps qu'après le plus scrupuleux examen. Elle a eu sujet d'agiter la question de savoir si Guillaume Tell avait réellement existé, ou s'il n'était que le rêve poétique de l'imagination des Suisses affranchis.

Au douzième siècle, lorsque le Danemark, qui n'avait reçu le christianisme que depuis près de cent années, commençait à former une monarchie régulière et puissante, tandis que Valdémar Ier, dit le Grand, réprimait la piraterie, soumettait les tyrans des îles, fondait Copenhague et Dantzig, donnait des lois à ses peuples et intervenait même dans les affaires des nations allemandes, on vit paraître à sa cour un prélat, Axel ou Absalon, archevêque de Lunden, qui fut le ministre et l'ami du prince, et qui sut également le servir sur les flottes, à la tête des armées et dans le conseil. Cet habile ministre, sachant que les lettres font autant que les armes pour la gloire et pour la prospérité des États, encouragea puissamment les études dans le royaume qu'il avait contribué à affermir. Il avait pour secrétaire un savant homme dont il se servit particulièrement pour ce dessein, et qui mourut, comme lui, dans les premières années du treizième siècle. Celui-ci était *Saxo Grammaticus*. On ne sait rien de plus sur son existence, dont l'époque seulement et la principale occupation ne sauraient être l'objet du doute, Il vivait dans un des âges les plus fameux de l'histoire de son pays; il prit une part active aux plans d'un grand prince et d'un ministre célèbre; il s'est rendu lui-même illustre en écrivant une histoire du Danemark, formée à la fois de récits vrais et de traditions poétiques mêlés et confondus ensemble. Cet ouvrage, imprimé à Paris pour la première fois en 1514, sous ce titre : *Danorum regum heroumque historia stylo eleganti à Saxone Grammatico*, etc., est un des livres qui devraient figurer dans la bibliothèque de tout homme éclairé, à la place de tant de productions futiles, ridicules et ennuyeuses, poussées par la mode et par le caprice de l'opinion. Dans ce recueil, profondément empreint du caractère national et originaire, qui est le premier mérite des œuvres de l'esprit d'un peuple, on trouve au livre Xe les aventures de Guillaume Tell, racontées sous d'autres noms, et appliquées à l'histoire de Danemark.

Voilà donc l'état de la question. *Saxo Grammaticus* a raconté au douzième siècle une histoire danoise qui est toute semblable à celle de Guillaume Tell. S'il y a plagiat, il semble impossible de ne pas l'attribuer aux Suisses, dont le récit est nécessairement plus récent d'un siècle et demi. C'est aussi la conclusion qu'ont tirée la plupart des savants qui se sont occupés de ce sujet. Il y en a seulement un petit nombre qui a supposé que le recueil de *Saxo Grammaticus*, grossi après lui de tous les faits mémorables apportés à la connaissance des Danois, a bien pu emprunter à la Suisse, dans le courant du quatorzième ou même du quinzième siècle, l'histoire frappante de son héros. Cette question ne peut être résolue d'une manière définitive que par l'étude des anciens manus-

crits de *Saxo Grammaticus ;* or, c'est seulement en Danemark qu'on peut les avoir conservés et les comparer : mais il faut que les savants de ce pays, en cherchant la solution, n'hésitent point à sacrifier tout intérêt de vanité nationale à l'intérêt plus général de la vérité.

Si nous avions un avis à émettre sur un problème dont il n'est pas en notre pouvoir d'apprécier tous les éléments, nous pencherions volontiers à reconnaître que le témoignage unanime des Suisses est une forte preuve de leur véracité. Il semble difficile de croire que tout un peuple s'abuse sur un fait qui touche à ses sentiments les plus profonds, à ses souvenirs les plus vifs. Les détails qu'on donne de la vie de Tell, les monuments qu'on en montre aux voyageurs, sont tellement précis, qu'ils inspirent la confiance s'ils ne déterminent pas la certitude.

Les Suisses font naître Guillaume Tell au-dessus d'Altorf, chef-lieu du canton d'Uri, sur la colline au pied de laquelle s'abrite la ville, dans le village de Burghen. Du milieu des arbres qui entourent la chapelle bâtie à la place de la maison du héros, on aperçoit de l'autre côté d'une vallée verte le bourg d'Altinghausen, où demeurait Walte Fürst, l'un des trois Suisses qui scellèrent la première alliance des cantons. On assure que ce Walte Fürst était le beau père de Guillaume Tell, ainsi rattaché par le hasard ou par la fable aux véritables fondateurs de l'indépendance. Du reste, Guillaume était, ainsi que Schiller l'a si bien compris et si bien peint, un homme de bien, retiré chez lui, se mêlant peu de diriger ou de critiquer les affaires publiques, et cherchant seulement en toute rencontre à remplir ses devoirs d'honnête homme. C'est ce que, dans le langage de l'école de Kant, à laquelle appartenait Schiller, les Allemands nomment une conscience pratique.

On montre au pied du Saint-Gothard, à Amsteg, dans le canton d'Uri, les ruines d'un château de Gessler, que l'on appelle aujourd'hui encore « le Joug d'Uri. » Les restes d'un autre château de Gessler à Kussnacht, au pied du Rigi, sont plus connus des touristes.

Que ce bailli ait fait élever au bout d'une perche un chapeau qu'il ordonnait à tous les passants de saluer, c'est une mesure qui pouvait être un signe de souveraineté, et qui ne doit point étonner de la part des Autrichiens du treizième siècle, puisque les Autrichiens du siècle présent menacent encore les gens qui ne se découvrent pas devant les images coloriées de leur empereur. Nous avons représenté (1845, p. 337) la tour de la place d'Altorf, qui occupe, dit-on, l'endroit où était le tilleul contre lequel on plaça le fils de Tell ayant sur sa tête la pomme, et (1844, p. 396) la chapelle bâtie dans le chemin creux où le héros tua le tyran.

Le plus pittoresque de tous les monuments consacrés au souvenir de Tell est cette petite chapelle (1843, p. 288) ouverte au bord du lac, entre Brunnen et Fluelen, où pénètrent librement les brises et les parfums du lac ; l'écume de la vague se brise à ses pieds dans les jours orageux ; sous les grandes parois qui ferment cette enceinte sauvage, son petit toit s'abrite avec humilité ; on dirait le nid de l'espérance suspendu entre les menaces de l'abîme et celles du ciel.

Ces souvenirs ajoutent à la majesté des Alpes ; ils n'en sont pas une des moins belles parures. Et quand même on croirait que les monuments qui les y rappellent ne sont qu'un jeu de la crédulité des habitants, il faudrait reconnaître que l'âme d'un peuple libre, peinte dans ces traditions en traits simples et énergiques, leur donne une réalité plus profonde encore et plus véridique en un sens que celle des événements constatés par l'histoire.

Il faut faire de ces œuvres et de ces actions qui subsistent indépendamment des passions différentes des hommes.

RANCÉ.

VOYAGE SCIENTIFIQUE D'UN IGNORANT

AUTOUR DE SA CHAMBRE.

(Voy. p. 290, 334.)

LES HOTES.

(Fin. — Voy. p. 334.)

Sur le bord de ma croisée se trouvait depuis quelques jours un verre à fleurs, oublié par la négligence de mon domestique ; et sur ce verre, à moitié plein d'eau, flottaient encore quelques débris de feuilles séchées. Le hasard m'ayant amené près de cette fenêtre, je remarquai dans l'eau de petits vers assez singuliers : ils nageaient la tête en bas, et leur queue se terminait par une sorte d'entonnoir qui s'épanouissait à la surface du liquide. Comme je prenais ma loupe pour les mieux observer, je vis l'un d'eux s'étendre horizontalement, de façon que la partie la plus forte de son corps s'éleva au-dessus de l'eau ; puis cette partie sembla se gonfler comme par un effort intérieur, puis elle se fendit, s'ouvrit, et alors m'apparut au fond un insecte au corselet vert d'émeraude, couché dans son enveloppe de nymphe comme dans un bateau : je reconnus aussitôt un cousin ; mais quel péril était le sien ! Si l'eau sert de patrie au ver du cousin, elle est mortelle pour le cousin lui-même. Il fallait qu'il se relevât, qu'il s'envolât ; et comment y réussir ? Au moindre mouvement, l'embarcation chavirait, et l'insecte était noyé : il ne devait pas compter sur ses ailes ; car ses ailes, encore couchées et empaquetées contre son corps, ne pouvaient l'élever au-dessus de l'élément mortel. Il appela donc à son aide toutes les ressources de la mécanique et son instinct des lois de la pesanteur. Il commença par élever progressivement, au-dessus des bords de l'enveloppe, son corselet et sa tête : un bateau à vapeur qui, après avoir passé sous un pont, relève lentement sa cheminée, vous offre une image assez juste de la régularité des mouvements de l'insecte. Alors il attira jusqu'à lui la partie inférieure de son corps, encore engagée dans la peau de l'enveloppe, et voilà les deux bouts de l'embarcation, la poupe et la proue, entièrement vides, pendant qu'au milieu se dressait le corps de l'insecte en guise de mât. Mais un mât est souvent funeste dans les ouragans ; le cousin s'en aperçut bien : l'air, par sa seule agitation naturelle, fit voguer l'embarcation avec une vitesse dangereuse ; elle était portée de côté et d'autre ; elle tournait, elle courait ; car elle était non seulement mâtée, mais voilée : les ailes et les pattes de l'insecte, quoique appliquées sur son corps, formant une voilure plus considérable peut-être que celle des bâtiments ordinaires. En quelques secondes, le cousin, qui s'était dressé perpendiculairement, tira ses longues pattes de devant du fourreau, puis ses pattes de derrière, les pencha sur l'eau, et enfin les y posa. Dès lors, plus de péril pour lui : l'eau, comme chacun a pu le remarquer cent fois, étant un terrain assez solide pour porter le cousin. Ainsi soutenu sur ses longues échasses, il déplia tranquillement ses ailes, les ouvrit au contact de l'air, les sécha, les solidifia ; puis, prenant congé de son élément natal, il s'élança dans son nouveau séjour, et s'envola... Un cri de surprise s'échappait de mes lèvres, quand une douleur assez vive m'arracha à mon admiration : c'était un autre cousin qui venait de se poser sur mon doigt ; je me gardai bien de le déranger. Se haussant sur ses pattes de devant, selon la coutume de ses pareils, il promenait sa trompe sur ma peau pour chercher, soit l'endroit le plus favorable à la piqûre, soit le sang le plus à son goût : son repas fini, commença une série d'opérations maternelles dont l'adresse alla jusqu'à m'émouvoir. Les œufs de cousin sont destinés à flotter sur l'eau ; mais s'ils s'y enfonçaient ils n'écloraient pas : aussi, tandis qu'un de leurs bouts est appointi

comme celui des œufs ordinaires, l'autre, s'évasant en goulot de bouteille, est destiné à former une base pour faire flotter l'œuf debout sur le liquide. Mon insecte descendit donc sur la flaque d'eau, se posa sur une feuille sèche, de façon à ce que l'extrémité de son corps fût au-dehors de la feuille; puis, relevant son dernier anneau en l'air, il fit sortir un premier œuf, qui retomba sur l'eau verticalement; cet œuf fut reçu entre les deux jambes inférieures de la pondeuse, jambes qui, croisées en angle très étroit derrière elle, maintinrent l'œuf debout; un second œuf se présenta, et, retombant de même, vint se placer à côté du premier, et, en s'y plaçant, s'y coller, grâce à la liqueur visqueuse qui enduit tous les œufs d'insectes; un troisième succéda au second, un quatrième au troisième, les jambes se décroisant toujours davantage, et, quand la ponte fut finie, je vis devant moi deux cent cinquante ou trois cents petits œufs collés l'un contre l'autre, debout, formant une sorte de radeau, relevé, comme une embarcation humaine, aux deux extrémités : cependant la mère, les deux jambes, non plus croisées, mais étendues derrière elle, s'en servait comme de deux poutres parallèles pour soutenir encore le frêle esquif, et l'assurer solidement en équilibre avant de le lancer sur l'eau; elle le lança enfin, elle s'en détacha, et le radeau vivant se mit à flotter comme autrefois la progéniture de Léda. N'était-ce pas admirable, que cette mère eût exécuté une opération si difficile sans le secours des yeux, puisqu'elle travaille de ses seules pattes de derrière? et plus admirable encore que, depuis tant de siècles, tant de milliards d'insectes aient accompli cette belle œuvre maternelle sans qu'un seul peut-être ait manqué à une seule de ces conditions si délicates et si précises?

En vérité, plus j'avance dans l'étude de ces hôtes presque invisibles qui vivent sous notre toit, plus je m'étonne qu'on se presse si ardemment dans des ménageries royales, toutes peuplées d'animaux abâtardis et dépaysés, comme éléphants, ours et cerfs, et qu'on accorde à peine un coup d'œil à la chambre, qui offrirait des spectacles mille fois plus intéressants! En effet, ce n'est pas à une nature faussée ou esclave que vous auriez affaire ici; c'est à des créatures vivantes, actives, libres : de plus, l'observateur des grands animaux voit sans cesse l'objet de ses études lui échapper; on n'a pas toujours un lion sous sa main; on devine, on conclut, on ne perçoit pas : dans la chambre, au contraire, vous vivez au milieu même des êtres que vous étudiez, vous assistez à leur reproduction, à leurs mœurs, à leurs batailles. Est-ce leur petitesse qui leur ôte de l'importance à vos yeux? Quoi de plus admirable que cette petitesse, si vous y reconnaissez la même prévoyance créatrice que dans les animaux les plus gigantesques? L'histoire des insectes ne présente-t-elle pas des caractères inconnus à toute autre histoire naturelle, et qui nous font faire un pas de plus dans la connaissance des ressources infinies de la Providence? En effet, le lion naît lion et reste lion; l'oiseau, dès qu'il a brisé sa coque, est oiseau; le poisson ne se développe à nos yeux que sous cette seule forme de poisson : tous les animaux enfin, même l'homme, une fois sortis des mystérieuses métamorphoses de la gestation, nous apparaissent dès le premier instant comme des êtres complets et qui n'ont plus qu'à croître. L'insecte, au contraire, passe, sous nos yeux, par trois états si opposés, qu'ils font de lui comme trois créatures différentes, différentes non seulement de formes, mais de constitution, d'instincts, de patrie, de besoins, et qui cependant sont toutes trois comprises dans la première, puisqu'elles en sortent sans création nouvelle : la mouche à forme d'abeille vit comme ver dans l'eau, comme chrysalide dans la terre, et comme insecte parfait dans l'air. Quelle parenté secrète réunit ces trois métamorphoses dans une seule existence? Par quelle transformation incroyable pousse-t-il des ailes à cet insecte aquatique? Comment s'expliquer le changement des organes de la respiration et de la nutrition, qui semblent le caractère distinctif de chaque être? Comment cette larve carnivore devient-elle un insecte qui ne vit que de la poussière des fleurs? Cette chenille n'est-elle vraiment elle-même que sous cette forme de chenille, et ses autres états ne sont-ils que des transitions préliminaires, semblables à celles par où passe l'homme dans le sein de sa mère avant de se produire au jour? Mais, s'il en est ainsi, pourquoi leur vie, comme insecte ailé, est-elle souvent si courte, et leurs autres existences si longues? Comment l'éphémère ne devient-il mouche que pour quelques heures, tandis que deux ans suffisent à peine à son existence de ver? Ainsi abondent, dans l'étude des insectes les plus familiers avec nous, mille faits étranges, mille observations caractéristiques, fécondes en révélations comme en jouissances. Nul animal rare, acheté à grand prix, et amené de contrées lointaines, ne pourrait m'initier aussi bien aux secrets de la nature que cette mouche commune appelée la mouche bleue, et que je prends sur ma table de travail en étendant la main. En effet, un des mystères les plus profonds et les plus intéressants de l'histoire naturelle réside sans aucun doute dans le système de l'échelle des êtres; nous sentons, nous devinons, que toutes les créatures sont réunies dans la pensée de Dieu, et que ces espèces si dissemblables en apparence, fixées entre elles par des liens mystérieux d'identité, s'élèvent par un développement continu depuis le mollusque jusqu'à l'homme, pareilles à une famille de frères, tous partagés diversement, et cependant tous frères; mais ces liens se brisent sans cesse à nos regards, des différences inconciliables nous déroutent; au lieu de degrés et d'échelons, nous trouvons des abîmes, comme entre la bête la plus intelligente et l'homme, par exemple, et, la progression s'interrompant, nous doutons du plan de l'œuvre divine. Eh bien! saisissons cette mouche qui bourdonne à notre croisée, regardons-la vivre, et si le secret des moyens employés par le créateur nous échappe encore, du moins comprendrons-nous que l'identité peut se poursuivre sous les transformations les plus singulières, et verrons-nous dans cette petite bête comme un exemplaire visible des plus invisibles mystères : la mouche bleue, en effet, revêt devant nous quatre formes entièrement différentes, sans cependant cesser d'être elle-même. Après avoir vécu comme ver sur les matières animales, elle s'enfonce dans la terre, et se prépare à devenir nymphe par une métamorphose digne de remarque (1). Elle s'arrondit et se contracte en forme d'œuf, restant toujours flexible au toucher cependant, et capable encore d'allongement pendant plusieurs heures; puis tout-à-coup, en une minute, un changement complet s'opère : vous pressez sur cet épiderme, il résiste comme une carapace; vous touchez cet insecte, il est roide, et ne peut plus s'allonger; il y a une seconde, vous aviez un ver souple dans la main, vous avez maintenant un œuf arrondi et dur; cette peau qui s'ajustait sur toutes les parties du corps est devenue coquille. Qu'a donc fait le ver? Au moment de la crise, il a fait effort contre son propre épiderme, et, brisant les fibres qui l'unissaient à lui, il s'en est détaché à peu près comme un homme qui tirerait ses bras de sa robe de chambre et en envelopperait toute sa personne; la peau s'est roidie, elle a pris l'épaisseur et la dureté du cuir, et, à l'abri de cette cuirasse, l'insecte est devenu boule allongée, puis nymphe, puis volatile, et s'élance hors de cette prison si bien close; mais comme ses faibles trompes et ses petites pattes ne suffiraient pas à briser une telle cuirasse, une faculté particulière lui vient en aide : la mouche peut dilater ou contracter sa tête à son gré; elle l'allonge en museau, elle la gonfle en vessie : tel est l'instrument de sa délivrance; les murs de sa demeure s'ouvrent sous les coups de ce bélier d'une nouvelle espèce; la mouche

(1) Voy. p. 306. — Nous ne croyons pas devoir supprimer le passage suivant, quoique ce soit à peu près un resumé du premier article sur les Mouches et leurs métamorphoses : il y a quelque difference dans les points de vue où se sont placés les deux rédacteurs.

est libre ; la vie aérienne commence, et, avec cette vie, son rôle de mère. Quelle prévoyance ! ou plutôt, quelle divination ! Ses œufs doivent être pondus sur une chair assez tendre pour servir de nourriture aux vers naissants : eh bien, exposez au soleil des tranches de viande tout-à-fait propres à l'alimentation, mais qui, étant très minces, se dessécheront très vite à l'air, et par conséquent perdront en peu de temps leurs qualités, *pas une seule mouche n'y déposera ses œufs!* elles prévoient que cet aliment, si substantiel aujourd'hui, sera sans vertu demain, et c'est demain seulement que doivent éclore leurs œufs.

Ainsi, tout autour de nous se révèle cette belle loi de tendresse et de sollicitude paternelle que Dieu a écrite dans notre cœur, et je la retrouve jusque dans mes hôtes les plus importuns et les plus maudits ! Mais eux-mêmes, sont-ils autre chose que les échos de leurs frères de la campagne et des forêts ? A chaque pas que l'on fait dans l'étude de la nature, on entend une voix nouvelle se mêler à ce grand hymne d'amour maternel qui s'échappe du sein de toutes les créatures. Ici, sur ce pêcher, c'est la gallinsecte, qui, après avoir pondu ses œufs, les glisse sous son ventre, les couve jusqu'à ce qu'ils éclosent, les couve quand ils sont éclos, et les couve encore elle-même quand elle est morte ; oui, le cadavre de cette mère, se desséchant sans se corrompre, se transforme en une demeure hospitalière qui protége longtemps encore ses petits trop faibles pour être exposés au contact de l'air. Ah ! j'étais aveugle et impie tout-à-l'heure en disant qu'il y avait un abîme entre l'homme et la bête : il est trouvé le lien qui nous réunit aux autres créatures vivantes ! Un infini sépare, il est vrai, leur instinct de notre intelligence ; leurs unions, purement sensuelles, aveugles, sans choix de personnes, sont aussi inférieures à ce que nous appelons amour que le corps est au-dessous de l'âme ; leur langage, qui n'est qu'un cri ou un chant, ne saurait se comparer au riche vocabulaire de la parole humaine ; mais, par la tendresse pour leurs petits, ils s'élèvent presque à notre niveau : ils aiment, ils prévoient, ils se dévouent comme nous. Qu'importe que cette prévoyance soit instinctive chez eux, et consciencieuse en nous ! La paternité n'en existe pas moins ; et quand je vois le cercéris bâtir pour ses larves qu'il ne connaîtra pas (car ils ne naissent qu'au printemps, et lui meurt à l'hiver) un nid aussi admirable de structure que le berceau d'enfant le plus artistement travaillé ; quand je le vois déposer près de chacun de ses œufs non encore éclos trois insectes morts, et leur insinuer près du thorax une liqueur conservatrice qui les embaume, les défend de la putréfaction, et les conserve frais et sains à la faim future de chaque petit, alors je m'écrie : « Voilà où commence l'âme humaine ! l'amour maternel s'ébauche dans la bête, se développe par la conscience dans le cœur de l'homme, et va s'achever dans la pensée de celui de qui tout part : nous sommes frères en Dieu.

» Bénie sois-tu donc, ma chère petite chambre, toi qui m'as réuni à toutes les créatures vivantes, toi qui as apaisé le chagrin de mon cœur paternel, en me montrant à mes côtés des mères et des pères comme moi ; toi enfin, grâces à qui je me sens vivre, même seul, dans une atmosphère de tendresse et de dévouement ! »

Comme j'avais l'esprit plein de ces pensées, j'entendis à mon oreille un petit bruit confus et pareil à un gazouillement. Ce bruit semblait partir de la muraille, ou plutôt d'un vieux corps de cheminée abandonné comme trop large, et dans lequel j'ai fait construire une cheminée nouvelle. Étonné de ce bruit, je me baissai, et j'appliquai mon oreille à l'orifice : deux jolies voix d'hirondelles, qui semblaient se répondre, me révélèrent dans ce lieu un de ces nids industrieux de l'hirondelle de cheminée, la plus familière de toutes les espèces d'hirondelles, la plus amie de l'homme, la plus fidèle à l'appel du printemps. Aux deux voix que j'avais entendues se mêlèrent bientôt des sons plus faibles et un peu aigus, comme ceux de petits encore très jeunes. Ma surprise fut grande, car octobre approchait, et en octobre la couvée des hirondelles est d'ordinaire assez forte pour prendre l'essor vers des climats plus chauds. Je redoublai d'attention, et ce que je savais des mœurs de ces oiseaux charmants venant peu à peu en aide à mon imagination, il me sembla voir mes deux hirondelles, les comprendre ; je me figurai que l'une d'elles était perchée au-dessus du nid sur le haut de la cheminée, tandis que l'autre, qui venait d'arriver, lui parlait ainsi dans la langue que leur prête La Fontaine :

— Viens, octobre s'avance et l'hiver avec lui :
On dit qu'il a paru des vanneaux aujourd'hui,
Et du haut de ce frêne, à la cime effeuillée,
A retenti trois fois notre cri d'assemblée.
Pourquoi donc sur ton nid demeurer seule encor ?
Appelle tes petits, ma fille, et prends l'essor.
— Je dois rester.
— Non, viens. La première colonne
Par avance déjà se groupe et s'échelonne ;
Le moment du départ est fixé pour ce soir ;
Car tu sais que la nuit, sous son grand manteau noir,
Peut seule, à tous les yeux dérobant notre fuite,
Des oiseaux carnassiers égarer la poursuite.
— O ma mère ! ta fille, hélas ! ne partira
Ni ce soir, ni demain, ni le jour qui suivra.
— Pourquoi donc ?
— Dans le nid où tu m'as élevée
J'avais disposé tout pour ma jeune couvée ;
Un cruel m'en chassa ; je fuis : cette maison
N'abrita mes amours qu'à l'arrière-saison,
Et de mes chers petits l'aile encore incertaine
Ne les porterait pas jusqu'à cette fontaine.
— Viens : l'enfance est peureuse ; et toi, ma fille, aussi
L'an dernier tu tremblais de t'éloigner d'ici ;
Ton père te soutint, et tu suivis ton père :
Soutiens-les ; ils suivront.
— Regarde-les, ma mère ;
Un rare et fin duvet couvre à peine leur corps.
— Mais que deviendras-tu, pauvre enfant ? Sur ces bords
L'hiver est si terrible ! Ah ! je me le rappelle,
Une automne, le plomb avait brisé mon aile ;
Je restai. Que de maux ! La neige couvrait tout.
Pas un seul moucheron ! pas un abri ! Partout
Je voyais des oiseaux s'abattre sur la terre,
Et tomber morts de froid !
— Morts de froid, ô ma mère ?
— Fendre l'air en criant, et tomber morts de faim !
— Morts de faim ?
— Et moi, moi, je ne vécus, enfin,
Qu'en m'attachant aux murs, et de givre imprégnée,
Cherchant dans les débris de toile d'araignée
Des insectes déjà dévorés une fois...
Appelle tes petits !
— Écoutez donc leur voix !
— Il n'importe : voltige, en offrant à leur vue
Quelque ver, quelque mouche à ton bec suspendue :
Le désir sert toujours de courage à l'enfant ;
Il s'avance d'un pas, on s'éloigne d'autant ;
L'objet qui fuit l'attire ; il le suit, il s'élance,
Et, radieux, dans l'air voilà qu'il se balance !
Ainsi t'ai-je donné ta première leçon.
— Mais ils n'étaient pas nés au temps de la moisson.
— Viens donc seule !... et fuyons loin de ces lieux funestes.
— Moi ! les laisser mourir !
— Vivront-ils si tu restes ?
— Ils ne mourront pas seuls au moins ! Et, dût le froid
Me glacer avec eux sur notre nid étroit ;
Dût en ce foyer mort la flamme rallumée
M'étouffer dès demain sous des flots de fumée,
Je ne les quitte pas. Au dedans, au dehors,
Le jour, la nuit, partout, mon corps couvre leur corps ;
L'amour agrandira mes ailes !... La nature
Ne veut pas que mon sang leur serve de pâture ;
Mais il peut réchauffer s'il ne peut pas nourrir ;
Et, m'étendant sur eux, sur eux je veux mourir
Pour les défendre encore à cet instant suprême,
Et leur faire un abri de ma dépouille même.
— Ma fille, tu fais bien. J'eusse été dans ces lieux
Vaillante comme toi, pour toi faible comme eux ;
Reste donc ! Mes petits m'attendent sous le frêne ;
Le devoir qui t'arrête est celui qui m'entraîne ;

Il faut nous séparer; il le faut. Que ce lieu
Te soit hospitalier !... Adieu, ma fille.
— Adieu.

Je n'entendis plus rien. Puis un battement d'aile
M'annonça le départ de la mère hirondelle;
Puis un faible soupir. Et moi je dis tout bas :
« Ne crains rien, doux oiseau, tu ne périras pas;
Chaque jour, par mes soins, une ample nourriture
Ira chercher la mère et sa progéniture;
Élevée entre nous, une épaisse cloison
Des vapeurs du foyer détournant le poison,
Ne laissera monter jusqu'à ton nid paisible
Que la douce chaleur d'une flamme invisible;
Et, je le sens, mon cœur d'émotion battra
Quand, au printemps, ta mère en ces lieux accourra,
Te trouvera vivante, et que, sans l'oser croire,
De ton heureux salut tu lui diras l'histoire.

LE LIVRE D'IMAGES.

Quelle est cette femme aux traits fins, à la coiffure de malade, aux formes amoindries, qui, les pieds sur une chaufferette, feuillette un livre d'images qu'une fraiche petite fille regarde avec attention ? Rien ne peut nous l'apprendre : la fantaisie de l'artiste laisse le champ libre à toutes les conjectures : c'est une gouvernante, une institutrice, une mère, qu'importe ? Ce visage triste et doux est né sous son crayon



(Dessin par Gavarni.)

sans qu'il y prenne garde, sans qu'il y songe ! La mémoire de l'artiste est pleine de ces images dont il a oublié le modèle : l'inspiration commande au crayon, et le crayon obéit.

Cette inspiration elle-même a pourtant une origine. Quelle que soit la spontanéité apparente d'une composition, elle est le résultat d'une longue préparation intérieure; les fruits ne se produisent jamais sans avoir été d'abord des bourgeons et des fleurs. Mais qui peut suivre ce travail intérieur de la pensée ? L'esprit humain ressemble à ces espaces réservés où les paludiers de nos côtes recueillent les flots de la mer. Les faits et les images y entrent d'abord comme une marée montante, puis la partie la plus légère s'évapore, et ce qui reste se condense en cristaux précieux. Toutes les intelligences reçoivent le même flot, mais un petit nombre seulement sait en tirer *le sel de l'expérience.* Beaucoup de cerveaux rappellent le tonneau des Danaïdes; on les remplit vainement; rien n'y reste : observations, souvenirs, tout passe à travers; et quand le crayon et la plume y cherchent les éléments d'une forme, d'une pensée, tous deux ne trouvent que le vide.

Tel n'est point l'heureux et facile artiste auquel nous devons le groupe qui précède. Sa mémoire, riche d'observations,

fournit tour-à-tour à son imagination mille formes opposées, mille réminiscences grotesques ou charmantes, mille aspects inattendus, qui ont à la fois l'attrait de la vérité et celui du caprice. Nos lecteurs ont vu cette année tour-à-tour naître sous son crayon *le Marchand de mort-aux-rats*, *le Montreur de marionnettes*, *le Vieux soldat et son petit-fils.* Aujourd'hui c'est une femme frileuse et malade montrant à son enfant un livre d'images. L'enfant est intéressée, la femme pensive; l'un rêve, tandis que l'autre admire! C'est que tout aspect nous semble si différent, selon l'âge! Pour la petite fille qui regarde, ces paysages ne sont que des prairies et des bois; ces marines, que des plaines bleues où glissent les vaisseaux; ces ruines, que de vieux murs dans lesquels nichent les roitelets et où poussent les violiers sauvages; mais, pour la mère, l'antique château rappelle un nom; le vaisseau, un naufrage; la campagne, quelque séjour de jeunesse qu'elle ne reverra plus. Triste et poétique contraste que nous retrouvons sans cesse; car, pour la nature morale comme pour la nature physique, tout s'éclaire selon l'heure du jour. D'abord vif, puis ardent, le soleil de la joie décline doucement vers le soir de la vie, et l'âme humaine projette alors sur chaque chose une ombre qui va s'agrandissant jusqu'à ce qu'elle en ait tout envahi.

UN VILLAGE ALLEMAND.

Il existe en Allemagne, et surtout sur les bords du Rhin, un grand nombre de villages administrés d'une manière toute patriarcale. La nationalité allemande, si fortement enracinée dans le cœur des habitants, se révèle tout entière dans ce genre d'administration.

Chaque village forme une commune (*gemeinde*), et se trouve, suivant son importance, sous la direction immédiate d'un ou de plusieurs chefs, choisis parmi les notables de l'endroit. Ces chefs sont chargés de représenter le commerce auprès de l'autorité supérieure, et de garantir les propriétés de toute agression publique ou privée.

Chaque soir, les habitants se rassemblent, pendant une heure ou deux, à la taverne du village, autour des pots de bière. La réunion est ordinairement présidée par le pasteur de la commune; la conversation a toujours pour objet quelque affaire concernant les intérêts du village, et la discussion traite toutes les faces de la question avec une sagacité rare, avec une prudence consommée. Ces conversations sont connues du village tout entier; chaque habitant peut y prendre part. Personne ne cherche à déguiser sa pensée, et, comme tout le monde se connaît, les relations ont bientôt revêtu un caractère de familiarité qui rapproche singulièrement les classes pauvres des classes plus aisées.

Tout propriétaire prend ses repas en commun avec ses domestiques: aussi un jeune garçon, sorti d'une famille qui pouvait se suffire à elle-même, n'a nullement honte de prendre du service dans son propre village; car il est traité chez son maître comme s'il était membre de la famille.

La police de la commune est exercée par le chef, qui reçoit ses instructions de l'autorité du cercle. Ce pouvoir s'exerce sans opposition, et le recensement des populations, des bestiaux et des terres cultivées s'effectue sans la moindre difficulté. Cette opération, faite avec un soin scrupuleux, devient une source de crédit, et, avec l'enregistrement des hypothèques, établit clairement et à peu de frais les titres et valeurs d'un domaine. Ces titres suffisent pour la vente d'une propriété, ce qui décharge des frais énormes qu'entraînent une foule d'autres formalités en France. Les registres sont tenus avec un soin si minutieux, que le gouvernement et le statisticien peuvent y trouver tous les renseignements désirables.

Le village ou commune est propriétaire de bois, pâturages, de cours d'eau et de bâtiments d'utilité publique. Les revenus de ces propriétés sont appliqués au dégrèvement des taxes de la commune et au soulagement de l'indigence. Ils sont si élevés dans certains villages, que chaque habitant reçoit un dividende. L'étranger qui veut venir se fixer dans une localité avec le titre de membre de la commune, est obligé de payer un droit qui varie suivant le pays. Il s'élève dans quelques villages de la Bavière rhénane à la somme de 3 400 fr.

Les employés de la commune, tels que le garde champêtre, les gardiens des troupeaux, le maître d'école, le chef de la commune et son bailli, reçoivent des traitements pris sur les fonds communaux.

Le gouvernement entretient dans chaque village un médecin subventionné par lui, et chargé de se rendre gratuitement partout où il est demandé. Un pharmacien fournit les médicaments, de qualité supérieure, et à un prix très modéré, fixé par un tarif.

Le moulin appartient ordinairement à la commune. Chaque villageois a l'habitude de moudre lui-même son grain, et il paie seulement au meunier les frais qu'il occasionne, au moyen d'une quantité relative de farine indiquée par une table graduée; cette table se trouve dans tous les moulins. Le four communal est chauffé successivement par ceux qui s'en servent et qui y apportent leur bois. En automne, le chanvre roui y est séché. Comme toutes les maisons du village sont groupées, le four se trouve à la portée de chaque habitant. Quelques allées et venues de plus de la ménagère ont du reste bientôt balancé la plus grande distance, et les avantages moraux résultant de cette communauté, de cette fusion d'intérêts par le contact continuel, compensent bien une économie de quelques heures, en supposant un boulanger et le reste. Cette économie, d'ailleurs, n'existerait que fictivement: il y a dans la campagne une multitude d'instants libres qui sont ainsi occupés, et si le pain est un peu plus cher, il est d'une qualité infiniment supérieure.

L'écrivain du journal d'*Agriculture pratique*, auquel nous empruntons ces détails, demande si, avec un développement judicieux du système des villages allemands, il ne serait pas possible d'assurer aussi à la population de nos campagnes les avantages de l'association. Les articles les plus utiles à la consommation, les vêtements, etc., seraient livrés en bonne qualité et à bas prix dans les boutiques fondées par la commune et lui appartenant, ou dans les magasins cantonnaux établis sur le même plan que les pharmacies. Ces établissements, placés ainsi sous la surveillance d'une autorité douce en même temps que juste, et obligés de vendre aux prix fixés par des tarifs, pourraient rendre d'immenses services. On préviendrait ainsi l'altération des denrées de première nécessité, altération avérée dans plusieurs pays, et qui est un impôt prélevé sur la santé comme sur la fortune publiques.

Le docteur Swift semble avoir eu le pressentiment du triste état d'esprit où il devait terminer ses jours. « Je l'ai souvent entendu parler avec compassion, dit lord Orrey, de quelques grands hommes de notre pays, qui, à l'approche de leur mort, sont tombés en enfance ou dans une sorte d'imbécillité. Il citait, entre autres exemples qui l'avaient vivement affligé, ceux du duc de Marlborough et de lord Somers (jurisconsulte célèbre, chancelier et président du conseil). Lorsqu'il parlait d'eux, c'était toujours avec un profond soupir et avec un geste qui témoignait combien cette pensée lui était pénible: on eût dit qu'il avait un secret instinct de ce qu'il aurait à souffrir lui-même dans ses dernières années. »

LES TÉLÉGRAPHES.

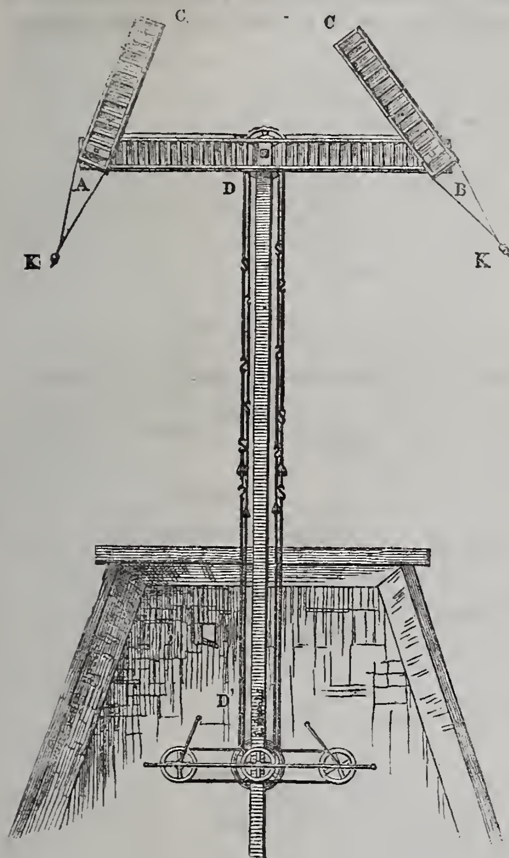
(Voy., sur l'invention et l'histoire de la télégraphie, la Table des dix premières années.)

TÉLÉGRAPHES DE JOUR ET DE NUIT.
TÉLÉGRAPHES ÉLECTRIQUES.

I.

TÉLÉGRAPHES DE JOUR.

La partie extérieure du télégraphe qui transmet les signaux, le télégraphe proprement dit, se compose de quatre pièces:



un support vertical DD, et trois parties rectangulaires mobiles, l'une grande AB, appelée *régulateur*, et deux petites AC, BC, appelées *indicateur*. Le support vertical DD est muni de barres de fer plantées horizontalement en sens opposé aux mouvements; ces barres forment échelle pour qu'on puisse monter, au besoin, au télégraphe. Le régulateur et les indicateurs sont construits en persiennes, c'est-à-dire qu'ils sont composés d'un cadre étroit dont l'intervalle est rempli par des lames minces inclinées les unes sur les autres, moitié dans un même sens, moitié dans l'autre.

Le régulateur peut tourner autour d'un axe qui traverse son centre et l'extrémité supérieure du support. Chaque indicateur peut également tourner autour d'un axe traversant l'une de ses extrémités et l'extrémité du régulateur; et pour que l'équilibre ait lieu dans toutes les positions de l'indicateur, il est muni d'une branche AK, BK, formée de deux tiges de fer, se réunissant en angle aigu et portant un contrepoids K en plomb : cette partie est invisible à distance. Ainsi le régulateur et les indicateurs décrivent tous trois des cercles dans un même plan vertical et perpendiculaire aux rayons visuels : seulement le régulateur est un diamètre et les indicateurs sont des rayons.

A l'intérieur de la loge se trouve le mécanisme destiné à communiquer le mouvement; c'est une manivelle à double poignée, décrivant un cercle parallèle à celui que décrit le régulateur, et dont l'axe porte une poulie à double gorge. Deux cordes de laiton bien tendues, et dont on diminue la fatigue en les remplaçant, dans leur partie intermédiaire, par des tringles en fer à vis, terminées en haut et en bas par des crochets tenant les cordes, traversent le toit du poste et transmettent la rotation de la poulie intérieure à une poulie extérieure, fixée sur l'axe du régulateur. On peut ainsi faire prendre à celui-ci toutes les positions de la manivelle : pour faire mouvoir les indicateurs, on emploie deux petites manivelles placées aux extrémités de la grande manivelle et des poulies de renvoi. Au moyen de ressorts et de crans, on arrête l'appareil dans telle et telle position voulue, et ordinairement on peut, en saisissant les deux petites manivelles pour développer les indicateurs, amener dans le même temps le régulateur à la situation qu'il doit occuper, ce qui abrège la manœuvre.

Le système de signaux que fournit ce mécanisme est très simple. On est convenu que le régulateur ne doit jamais occuper que quatre positions : la verticale, l'horizontale, l'oblique de droite et l'oblique de gauche, et que chaque indicateur ne doit prendre, par rapport au régulateur, que huit positions formant entre elles, de même que les précédentes, des angles de 45 degrés. Dans ces positions, l'indicateur se trouve deux fois sur la ligne du régulateur; lorsqu'il se trouve superposé à celui-ci, on appelle zéro l'angle ainsi formé; on appelle 5, 10, 15 les angles qu'il forme successivement en s'écartant, et comme son extrémité libre se trouve tournée vers le ciel, on fait suivre le chiffre de l'angle du mot *ciel*. La cinquième position, où l'indicateur se retrouve sur le prolongement du régulateur, n'est pas employée; le moyen d'estimation se bornant à apprécier le plus ou moins de longueur d'une ligne serait trop sujet à erreur dans sa visibilité et dans son écriture. Viennent ensuite trois positions où l'extrémité libre de l'indicateur se trouve tournée vers la terre; on appelle 5, 10, 15 les angles qu'il forme successivement, en faisant suivre le chiffre du mot *terre*. Cela posé, si on fixe successivement l'un des indicateurs dans chacune des sept positions, et si l'on fait passer l'autre indicateur par chacune de ces positions, on aura 49 signaux. En outre, le régulateur lui-même pouvant prendre quatre positions qui donnent autant de valeurs différentes aux 49 signaux, on a en tout 196 signaux faciles à distinguer, à dénommer et à écrire.

Dans l'usage, on emploie les mouvements du régulateur dans un autre but. Il a été convenu qu'aucun signal ne serait formé que lorsque le régulateur occuperait l'oblique de droite ou de gauche, et qu'il ne devrait être écrit ou répété que lorsqu'étant formé sur une des deux obliques, il serait transporté soit à l'horizontale, soit à la verticale. De plus, on a consacré à la partie réglementaire les signaux formés sur une des obliques, et à la correspondance ceux qui sont formés sur l'autre. Il y a donc 96 signaux réglementaires et autant de signaux de dépêches, qui, dans le procès-verbal, s'écrivent dans des colonnes différentes, avec l'heure du commencement et de la fin de la dépêche. Les signaux se dénomment lorsqu'ils sont formés à l'oblique, en observant de commencer par l'extrémité supérieure du régulateur; mais sur le papier on les écrit tels qu'ils sont portés à l'horizontale ou à la verticale, parce que le stationnaire (l'employé) doit les tracer lorsqu'il a la certitude qu'ils sont bons.

On voit que la manœuvre du stationnaire se divise en six temps: 1° observer le signal qu'on a formé à l'oblique; 2° le former; 3° observer s'il est porté à l'horizontale ou à la verticale; 4° le porter de même; 5° l'écrire; 6° vérifier si le télégraphe suivant a reproduit exactement le signal.

Dans les beaux jours, et avec des hommes bien exercés, la plus grande vitesse qu'on puisse atteindre pour le passage des signaux est de 3 par minute. Ainsi, pour arriver de Paris à Toulon, villes éloignées l'une de l'autre de 215 lieues

(860 kilomètres), et réunies par 120 postes télégraphiques, Chappe dit que le premier signal doit mettre 10 à 12 minutes pour accomplir le trajet; mais que si l'on suppose une correspondance directe et suivie entre les deux villes, il n'arrivera qu'un signal par minute. En considérant tous les empêchements qui peuvent surgir sur une ligne, soit qu'ils proviennent des hommes, des machines ou de l'atmosphère, on concevra aisément la nécessité de signaux réglementaires connus de tous les employés, et propres à indiquer la cause du retard.

L'emploi d'un seul signal pour exprimer une idée ne peut avoir lieu que pour les signaux réglementaires. Pour la correspondance, il faut nécessairement un langage qui se prête à toutes les éventualités. Ici, la méthode alphabétique occasionnerait une perte de temps qu'il faut éviter surtout en télégraphie. On a donc imaginé une méthode numérique composée d'un vocabulaire dans lequel les chiffres correspondent à des mots ou à des phrases convenues. Depuis 1830, l'administration a substitué au vocabulaire d'abord employé un répertoire plus simple dont Chappe aîné avait du reste fourni les bases, et qui renferme 61 952 mots Le docteur Guyot a même imaginé un vocabulaire de 82 944 phrases, mots, lettres et chiffres dont l'adoption abrégerait d'un tiers et souvent de plus de moitié la transmission des dépêches.

On compte aujourd'hui en France 534 stations, placées moyennement à 8 ou 10 kilomètres d'intervalle, et formant 5 lignes principales qui, au moyen de leurs embranchements, mettent en communication avec Paris et les 29 villes suivantes; ce sont, sur la 1re ligne, Lille, Calais, Boulogne;



(Carte des lignes télégraphiques en France et des embranchements.)

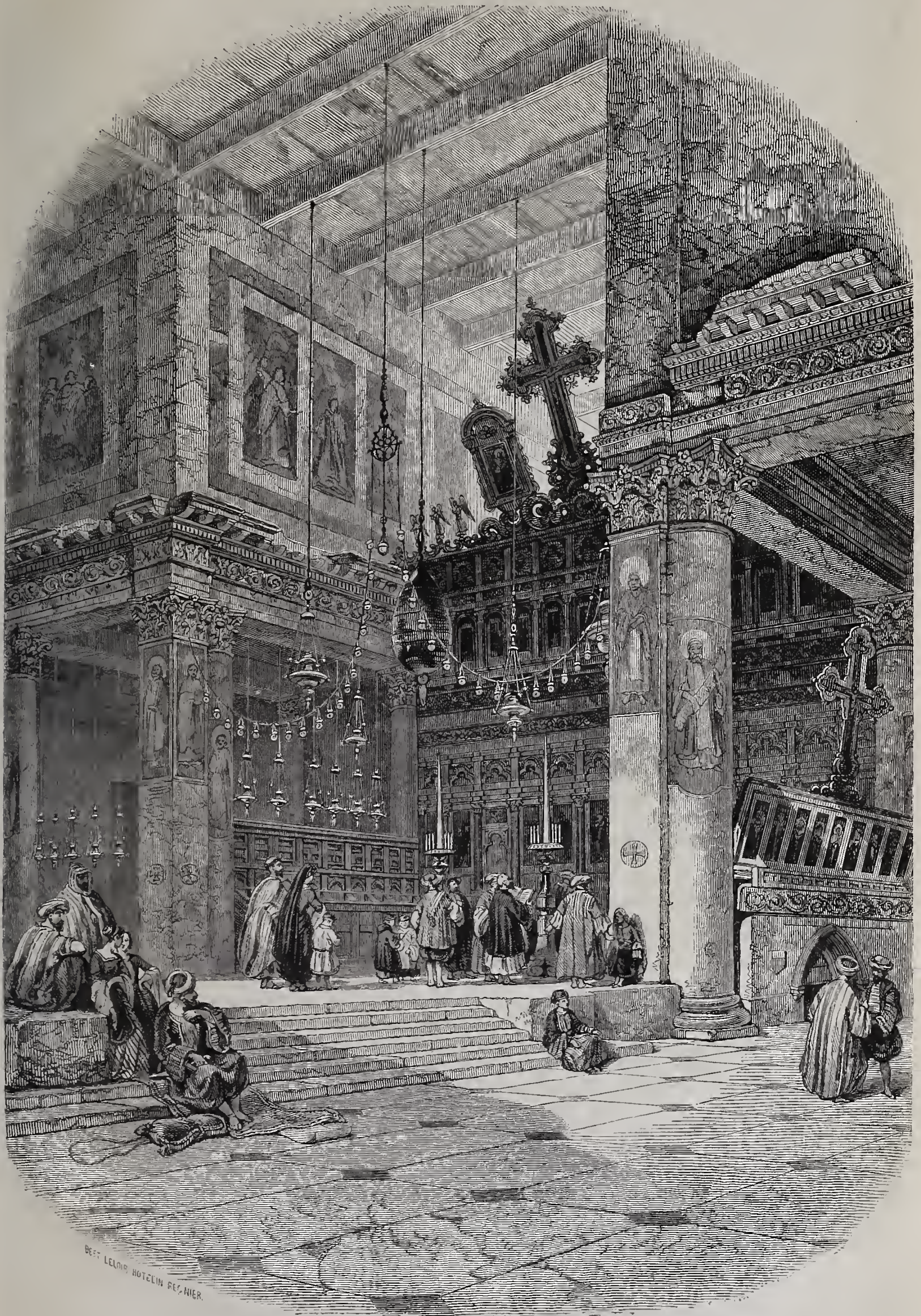
sur la 2e, Strasbourg, Metz, Châlons; sur la 3e, Toulon, Marseille, Nismes, Montpellier, Avignon, Valence, Lyon, Besançon, Dijon; sur la 4e, Bayonne, Bordeaux, Perpignan, Narbonne, Agen, Toulouse, Angoulême, Tours et Poitiers. On reçoit des nouvelles de Lille (60 lieues, 22 stations), en 2 minutes; de Calais (68 lieues, 33 stations), en 3 minutes; de Strasbourg (120 lieues, 44 stations), en 6 minutes et demie; de Brest (150 lieues, 54 stations), en 8 minutes; de Toulon (207 lieues, 100 stations), en 20 minutes; enfin, de Bayonne, en une demi-heure.

Les frais de premier établissement de chaque station sont estimés 4 400 fr., soit 2 millions et demi pour la dépense totale depuis 1794, ou 500 fr. par kilomètre de parcours. La dépense annuelle inscrite au budget est de 1 million pour le personnel, et 130 000 fr. pour le matériel et l'entretien de toutes les stations. L'administration peut faire passer 6 570 dépêches moyennes de deux heures par 50 postes chaque année; chaque dépêche coûte en moyenne 151 fr. 75 c.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

L'ÉGLISE DE BETHLÉEM.



(Vue intérieure de l'église Sainte-Marie, fondée par sainte Hélène, à Bethléem.)

A l'une des extrémités de cette célèbre petite ville de Bethléem s'élève un vaste et imposant édifice qui renferme à la fois le cloître grec et le cloître latin, l'église de Sainte-Marie et la grotte de la Nativité. On entre dans le couvent latin

par une porte faite exprès pour prévenir toute surprise, car elle est doublée de fortes solives, de plus, si basse et si étroite que deux hommes ne pourraient y passer à la fois, et qu'il faut, pour franchir le seuil, se courber à moitié. Tout l'édifice, avec sa large enceinte et ses hautes murailles, a été du reste évidemment construit en vue des attaques auxquelles il était exposé. L'église, la fameuse église de Bethléem, touche à cette première enceinte. Elle a la forme d'une croix latine. Sa nef est partagée par quarante colonnes de marbre d'ordre corinthien, rangées de chaque côté sur deux lignes dont la largeur est d'environ 10 mètres. Les marbres qui décoraienit l'édifice ont été transportés à Jérusalem dans la mosquée d'Omar; les mosaïques sont tombées pièce à pièce. La nef est séparée des trois autres branches de la croix par un mur au milieu duquel on a percé une porte.

L'empereur Adrien avait fait élever sur ce sol vénéré des disciples de l'Évangile un temple à Adonis; sainte Hélène renversa le monument païen, et construisit sur ses ruines l'église de Sainte-Marie. Près de cette nef impériale est la chapelle de Sainte-Catherine, où les religieux célèbrent chaque jour la messe. De là on descend dans les voûtes souterraines consacrées par les souvenirs de l'Évangile. Au bas de l'escalier est un caveau qui renferme les mausolées des enfants de Bethléem, victimes, dit la tradition, de l'anxiété et de la barbarie d'Hérode. De ce caveau on arrive, par un passage étroit et obscur, près de l'autel de la Nativité, érigé dans la grotte même où Jésus vint au monde.

SUR UNE RÉCRÉATION ASTRONOMIQUE
D'UN NOUVEAU GENRE.

A M. le Rédacteur du Magasin pittoresque.

Monsieur, j'ai vu ces jours-ci chez un de mes amis, à la campagne, un petit appareil qui a vivement excité mon intérêt, et dont je me plais à rapporter l'origine à un article que vous avez publié, il y a quelques années, sous le titre de : *Idée familière du système solaire.* Mon ami s'est imaginé, en effet, de mettre à exécution cette idée dans une allée de son jardin, et je vous assure que non seulement ses enfants en ont retiré une instruction extrêmement vive et facile, mais que beaucoup de grandes personnes, au nombre desquelles je me range, ont reconnu que jamais elles n'avaient si bien réussi à se figurer l'ordre et les proportions du soleil et des planètes. Rien n'est plus curieux pour tout le monde : on saisit véritablement d'un coup d'œil les choses telles qu'elles sont, et l'on ne se serait jamais persuadé qu'elles fussent ainsi. La petitesse de tous ces mondes, relativement à la grandeur des espaces qui les séparent, est une disposition, en quelque sorte inattendue, dont on ne revient pas; et bien qu'on pût croire la connaître suffisamment par les chiffres qui se trouvent consignés dans tous les traités élémentaires, on s'aperçoit bien vite qu'il faut la mettre parmi ces faits que l'on ne connaît véritablement que quand on les a vus et touchés. Comme rien ne serait plus facile que d'imiter partout où il y a des enfants cette ingénieuse pratique, je m'enhardis à vous en envoyer la description, espérant que vous voudrez bien lui donner place dans vos colonnes, et provoquer par là, soit des pères de famille, soit des instituteurs, à la répéter, ne fût-ce que pour amuser quelques heures de leur loisir.

On s'est procuré neuf piquets, d'un mètre environ de hauteur, que l'on a peints en blanc pour les rendre plus apparents. Sur le premier, fiché en terre à l'une des extrémités de l'allée, on a installé le soleil représenté par une boule de bois de 7 centimètres de diamètre. C'est bien petit; mais cette petite boule va bientôt, comme vous allez le voir, nous devenir, en face des autres mondes, un colosse.

La plus prochaine planète est à 3 mètres de là : c'est Mercure. Il est représenté par un grain de plomb de deux dixièmes de millimètre de diamètre! Vénus, située à 6 mètres du soleil, est vingt-sept fois plus forte que Mercure, son diamètre étant de six dixièmes de millimètre. La terre, de même dimension que Vénus, est à 8^{m},50 du soleil. On a décrit tout autour, au sommet du piquet, avec une pointe de compas, un petit cercle de 18 millimètres de rayon, qui figure l'orbite que parcourt la lune dans son mouvement mensuel autour de la terre, et, sur ce cercle, on a déposé un petit grain de plomb d'environ un dixième et demi de millimètre, qui représente l'astre lui-même. Mars, qui vient après la terre, est à 13 mètres du soleil, et son diamètre est de trois dixièmes de millimètre. A sa suite prennent place les quatre petites planètes que les astronomes considèrent avec tant d'apparence de raison comme les éclats d'un même astre rompu peut-être par explosion. Bien qu'elles ne soient pas toutes à la même distance du soleil quand elles se trouvent aux extrémités de leurs orbites, comme il arrive que ces quatre orbites se coupent en un même point, qui est celui où aurait dû se faire l'explosion, on les a supposées réunies aux environs de ce point, en les espaçant seulement de quelques millimètres l'un de l'autre, sur le sommet d'un même piquet situé à 20 mètres du soleil. Elles sont disposées dans l'ordre et avec les grandeurs suivantes : Vesta, un grain de plomb dix fois plus petit que celui de Mercure, c'est-à-dire presque imperceptible; Junon et Cérès, chacune un grain d'un dixième de millimètre; Pallas, d'un dixième et demi.

De là on passe aux grosses planètes, entourées chacune d'un cortége de satellites qui répète en quelque sorte, en petit, le système solaire lui-même. Cette triple masse semble vouloir faire pendant à celle du soleil à l'extrémité opposée. Jupiter est de la grosseur d'une balle de pistolet : il a 7 millimètres, et sa distance au soleil est de 45 mètres. On l'a placé au centre d'un petit plateau carré de 20 centimètres de côté, cloué horizontalement au sommet du piquet. Ce plateau forme le plan dans lequel circulent autour de l'énorme planète ses quatre lunes. Quatre cercles décrits au compas sur le plateau, avec des rayons de 20, 32, 40, 90 millimètres, représentent les quatre orbites, sur lesquelles des grains de plomb égaux à Mercure pour les deux premiers et le quatrième, à Mars pour le troisième, figurent les quatre satellites.

Saturne est représenté par une balle de 6 millimètres de diamètre, située à 82 mètres du soleil. On l'a posé au centre d'un plateau de 40 centimètres de côté, incliné sur l'horizon d'un angle de 30°, et faisant face au soleil. C'est sur ce plateau que l'on a placé l'anneau et les sept lunes de cet astre singulier. L'anneau, découpé dans une de ces petites lames d'étain qui entourent le chocolat, a 9 millimètres de diamètre à l'intérieur et 14 à l'extérieur; la largeur de cette petite couronne est donc de 2 millimètres et demi. Les orbites sont figurées par des cercles décrits autour du centre avec des rayons de 10, 12, 14, 18, 25, 60, 174 millimètres. Le sixième satellite, qui est le principal, est de la dimension de Mercure; ses deux voisins ont un diamètre moitié moindre, ce qui les rend déjà presque imperceptibles, tandis que les autres sont encore plus petits.

Uranus, à 163 mètres, est représenté par une chevrotine de 3 millimètres de diamètre. Le plateau, de 25 centimètres de côté, sur lequel sont situés les six satellites, est placé verticalement en face du soleil. Les orbites sont tracées autour du centre avec des rayons de 18, 23, 28, 32, 63 et 124 millimètres. Les astronomes n'ont pas encore réussi à déterminer la grandeur de ces lunes; mais comme elle est probablement analogue à celle des autres satellites du système solaire, il faudrait, selon notre mesure, leur donner de un à deux dixièmes de millimètre. Toutefois, comme il n'y avait aucun inconvénient à signaler cette lacune dans nos connaissances, on s'est contenté de tracer les orbites sans y rien mettre de provisoire.

Comme c'était là que, dans le savoir d'alors, se terminait notre système, c'était là aussi que se terminait notre miniature. Mais depuis que j'ai quitté la campagne, voici que les choses, tout le monde le sait déjà, ont changé. Grâce à la sagacité et à la patience de M. Leverrier, notre système compte une planète de plus, et mon ami va être obligé de prolonger son allée : il faut donner place à une douzième planète, qui se trouvera à une distance sensiblement égale à la distance d'Uranus au soleil, et qui sera représentée par un grain de plomb d'environ 4 millimètres de diamètre. Celle-ci sera-t-elle bien définitivement la dernière? L'induction semble autoriser à croire le contraire ; et en effet, n'est-il pas vraisemblable que les terres qui flottent dans le ciel composent des groupes qui ne sont pas séparés les uns des autres par des intervalles aussi démesurés qu'il le semble à notre vue de myopes? Les planètes qui circulent autour de notre soleil se succéderaient donc jusqu'à venir en quelque sorte donner la main à celles qui circulent autour du soleil le plus voisin du nôtre, et ainsi de suite jusqu'à l'infini.

Nous ne saurions nous proposer de pousser notre imitation aussi loin ; il nous suffit de nous procurer une idée claire des terres qui nous avoisinent et que nous pouvons voir. Vous voyez, monsieur, que j'avais raison de vous annoncer que cette méthode était bien simple. En somme, la difficulté, pour imiter de si grandes choses, n'a été que de s'en procurer d'assez petites. Où trouver, en effet, des grains de plomb d'un dixième de millimètre de diamètre, et comment les mesurer? Aussi ne craindrai-je pas de compléter mon rapport en y joignant ce détail de construction. Pour la mesure, on a cherché un fil qui, pelotonné sur un mètre, faisait justement dix tours pour couvrir l'étendue d'un millimètre ; et c'est en les posant sur ce fil, ainsi roulé, que l'on a estimé la dimension des grains de plomb. Il n'en fallait pas davantage, puisqu'il n'y avait nul besoin de parler aux yeux un langage plus fin que celui qu'ils étaient capables d'entendre, et qu'une exactitude géométrique eût été véritablement ici hors de propos. Quant aux grains de petite dimension, ils ont été obtenus à l'aide d'un peu de blanc de céruse étendu sur du papier, que l'on a ensuite fait brûler : le plomb contenu dans la céruse revient, par la combustion du papier, à l'état métallique en gouttelettes presque imperceptibles, parmi lesquelles on choisit. On peut aussi arriver au même résultat en allumant par un bout une carte de visite vernie. Enfin, pour fixer les grains de plomb, on les a tout simplement déposés dans la peinture fraîche, en y ajoutant, pour les plus gros, un peu de colle. J'ajouterai que l'on s'est permis, par excès de luxe, pour mieux marquer l'éminence du soleil et sa splendeur, de le recouvrir d'une petite feuille d'or.

Tel est, monsieur, l'appareil, assurément bien modeste, mais d'une fécondité d'enseignement bien puissante, dont j'avais à cœur de vous entretenir. Chacun, sans autre effort que de le considérer avec un peu de réflexion, peut y apprendre le système des astres plus facilement qu'avec le secours de quelque traité que ce soit ; plus facilement même, je ne crains pas de le dire, qu'avec ces appareils mécaniques qui, à l'aide d'une suite de rouages engrenés les uns avec les autres, donnent une représentation sensible de la circulation des planètes, mais sans pouvoir respecter, à cause de la dimension à laquelle s'élèveraient nécessairement les pièces, ni la proportion des orbites, ni celle des astres, ce qui est proprement l'essentiel. Rien n'est plus frappant, en effet, et plus digne d'être médité, que la mince quantité de matière pondérable qui est répandue dans l'espace. Si l'on excepte notre petit soleil, nous n'avons guère devant nous qu'une trentaine de grains de poussière disséminés sur une étendue circulaire de plus de 300 mètres de diamètre. Et cependant il faut dire que, comparé à la généralité de l'espace, c'est ici un canton privilégié, où, par l'effet de la présence du soleil, la matière des astres est concentrée d'une manière toute spéciale. En gardant toujours nos mêmes proportions, il faudrait parcourir une dizaine de lieues dans tous les sens avant de rencontrer un autre centre. Ce sont là les déserts du ciel ! à peine si le voyageur pourrait espérer de trouver au milieu de ces espaces quelque comète languissante, presque perdue, et regagnant à grand'peine le soleil à raison d'un ou deux mètres par siècle.

Il faut ajouter que les appareils mécaniques, tout trompeurs qu'ils soient, sont fort dispendieux, et ne se voient guère que dans quelques cabinets de physique ; tandis que chacun, pour peu qu'il en ait la fantaisie, peut se donner lui-même, pour ainsi dire sans dépense, l'appareil instructif et fidèle dont je viens de parler. Ce n'est pas un avantage à dédaigner. L'immobilité est sans doute une condition fâcheuse ; mais rien n'est plus facile, comme j'en ai été moi-même le témoin, que d'y trouver un remède très simple, qui devient même un jeu pour les enfants. Chacun prend pour poste un des piquets, et décrit de là un cercle autour du président de la troupe, fixé gravement au soleil pour surveiller de ce point, une montre à la main, ses planètes. Le représentant de la terre accomplissant sa révolution autour du soleil en une minute, celui de Mars doit se gouverner de manière à accomplir la sienne en 2 minutes ; celui des quatre petites planètes, en 4 $\frac{1}{2}$ environ ; Jupiter, en 12 ; Saturne, en 29 ; Uranus, en 84 : bien entendu que les derniers ne sont pas tenus d'achever leur tâche. Vénus et Mercure sont, au contraire, à bout de la leur lestement : le premier en 36 secondes, et le second en 14.

Je serais heureux, je vous l'avoue, monsieur, de voir un appareil de ce genre, si grossier qu'on le fasse, à la porte de chacune de nos écoles de village, tout au moins dans toutes les cours de récréation de nos colléges. Ce n'est qu'à force de voir les choses et d'en user qu'on se les assimile, et qu'elles produisent enfin dans l'esprit toute leur impression. Or, pourrait-on jamais s'y prendre trop tôt pour habituer l'homme à sentir combien la grandeur de sa pensée l'élève au-dessus des grandeurs de la matière, même sur le théâtre où elles ont le plus de majesté? Notre corps est, à la vérité, forcément attaché à ce grain de poussière que nous nommons le globe ; mais notre âme, au lieu d'y demeurer aussi et d'y marcher terre à terre, est maîtresse de s'élever à son gré pour se choisir un point de vue supérieur, même à tous ces astres qui cessent de confondre l'esprit dès que l'imagination s'est rendue capable de jouer familièrement avec eux.

Agréez, etc.

MONUMENTS GAULOIS DE NOTRE-DAME.

(Second article. — Voy. p. 215.)

Une des pierres trouvées sous le chœur de Notre-Dame, à peu près de la même hauteur que celle dont nous avons déjà parlé, représente sur deux de ses faces deux héros ou demi-dieux, coupés à mi-corps et portant la main sur une tête de cheval dont ils tiennent les rênes relevées. A ces attributs, et à la ressemblance des deux figures, il est aisé de reconnaître Castor et Pollux. D'ailleurs une des deux inscriptions, parfaitement intacte, ne laisse aucun doute sur l'une de ces figures intitulée Castor; et Castor étant ainsi certifié pour l'un des reliefs, Pollux l'est, par contre-coup, pour l'autre. Du reste, il n'est pas étonnant de trouver les deux jumeaux cavaliers dans la Gaule : on sait qu'il n'y a, pour ainsi dire, aucune divinité dont le culte se soit plus répandu et remonte à une antiquité plus reculée. On les trouve, sous le nom d'*Acvini*, dans le foyer primitif de la Bactriane. Ce sont des anges orientaux qui ont place à la fois dans les Védas de l'Inde et dans les Nackas de la Perse. De ces sources lointaines ils se sont répandus par le mouvement des populations sur l'Europe, en s'altérant naturellement un peu dans ces migrations, et en se reliant à diverses légendes demeurées célèbres dans

la mythologie des Grecs. On sait par Tacite que leur culte se rencontrait jusque dans les forêts les plus sauvages de la Germanie avec des traits particuliers; et les Grecs, qui connaissaient fort bien la grande étendue des contrées où l'on invoquait cette puissance, prétendaient qu'après la fabuleuse expédition des Argonautes, les deux héros étaient revenus par le nord de l'Europe, et avaient invité, sur leur passage, toutes les populations de ces pays barbares à leur élever des autels. Il est donc tout simple que leur culte existât aussi dans la Gaule; et c'est ce que nous apprennent en effet, outre le monument dont il est ici question, diverses inscriptions. Ces divinités étant communes aux Romains et aux Gaulois, il était d'ailleurs bien naturel que les vainqueurs, aussi bien que ceux des vaincus qui voulaient les flatter et leur plaire, s'adressassent à elles comme à un point d'union tout préparé.

La figure représentée sur la troisième face de cette même pierre porte le nom de *Cernunnos*. Comme ce nom ne nous est pas connu par la mythologie gréco-romaine, on ne peut douter que ce ne soit celui d'un dieu purement gaulois. Ses caractères sont tout-à-fait singuliers : il a des cornes qui ressemblent à des cornes de daim ou de chevreuil, et dans chacune desquelles est passé un large anneau. On sait que, dans l'antiquité, beaucoup de divinités étaient représentées avec des cornes; les faunes, les satyres, Pan, Bacchus, et Jupiter lui-même, sous sa dénomination d'Ammon, en avaient. Toutefois les cornes branchues paraissent propres à la divinité de la Gaule, les monuments grecs et romains ne présentant jamais les autres divinités qu'avec des cornes de bouc ou de bélier. On a retrouvé deux ou trois autres Cernunnos qui présentent la même particularité que celui-ci : ainsi on doit la regarder comme essentielle. Les savants se sont divisés, sans pouvoir s'entendre, au sujet des fonctions attribuées à cette divinité. Les uns en ont fait, à cause de la présence des cornes, un génie présidant à la chasse des bêtes fauves; les autres, un Bacchus; quelques uns même, se fondant sur la prétendue analogie de cernunnos et du radical *cevrer*, nom de la bière dans certains idiomes germaniques, ont été jusqu'à en faire le Bacchus de la bière. C'est bien hypothétique. La première partie du nom semble plus naturellement se rapporter au celtique *kern*, qui signifie corne. Il est plus sage, sans se perdre dans de vaines suppositions, de voir simplement là le dieu cornu.

La dernière figure représente un autre dieu gaulois, sur lequel on n'est pas plus avancé. On ne peut même lire que la première partie de son nom, *Sevir...*, avec la finale *os*, le reste étant complétement effacé. Ce personnage tient à la main une sorte de massue, et en frappe un serpent, qui se dresse devant lui. Est-ce l'analogue d'Hercule ou d'Apollon com-

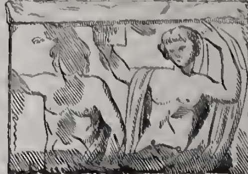







(Autels gaulois trouvés dans les fondements de Notre-Dame, en 1711, exposés actuellement au musée des Thermes. — Figures représentées sur le second autel. — Voy. p. 215.)



(Figures représentées sur le troisième autel.)

battant l'hydre? Le champ reste ouvert aux conjectures.

Un autre autel, beaucoup plus maltraité encore que les précédents, ne laisse guère reconnaître d'autre figure que celle de Mercure, caractérisé par les deux ailes de son pétase. On sait, en effet, que ce personnage était une des grandes figures de la religion druidique. Les autres reliefs, dans le défaut absolu d'inscriptions de cette pierre, sont tout-à-fait indécis, et comme l'on ne pourrait présenter à leur égard que des conjectures vagues, nous nous en abstenons, pour arriver tout de suite au dernier autel dont nous avons à parler.

En même temps que cet autel est le mieux conservé, il est aussi le plus important pour l'histoire de la religion de nos pères. Sur l'une de ses faces est représenté un taureau entouré de feuillages de gui et revêtu d'une sorte d'étole. Trois grues lui sont adjointes, deux sur son dos, une sur sa tête. L'inscription porte *tarvos trigaranus* : en prenant les étymologies celtiques *tarv*, taureau; *tri*, trois; *garen* ou *gran*, grue, c'est littéralement le taureau à trois grues. On sait par Plutarque que l'armée gauloise que défit Marius jura une capitulation sur le taureau d'airain qu'elle avait dans son camp. Il y avait certainement là une analogie lointaine avec le culte du taureau, qui se retrouve chez toutes les nations primitives, et même, par conséquent, avec celui du fameux veau d'or ou bœuf Apis que les Hébreux avaient rapporté d'Égypte, et que les rois d'Israël installèrent à Samarie. Il est remarquable que Grégoire de Tours, qui fut encore témoin des derniers restes de ce culte, ait senti le rapport : « Que n'ont-ils pu comprendre, » dit-il dans le second livre de son Histoire, en parlant des Francs adorateurs du taureau comme les Gaulois, « quelle vengeance a frappé le peuple d'Israël à cause de l'adoration du bœuf qu'il avait fabriqué! » On sait que, dans le tombeau de Chilpéric, on a trouvé une tête de taureau en or massif que ses officiers avaient eu la dévotion d'ensevelir avec lui. Enfin, dans plusieurs de nos provinces, on entend encore diverses légendes sur un prétendu taureau auquel on attribue toutes sortes de merveilles; et ces légendes, qui ne sont autre chose que des traditions de la Gaule, seraient assurément très dignes, malgré leur caractère de contes de vieilles femmes, d'être précieusement recueillies.

Au taureau fait suite un Vulcain. Il est représenté avec une sorte de blouse retenue par une ceinture et ouverte sur la droite. C'était probablement là le costume des ouvriers gaulois, comme il est encore, presque exactement, celui des nôtres. Le dieu tient d'une main un marteau et de l'autre une sorte de tenaille d'une forme aujourd'hui inusitée. Vulcain est assez connu pour qu'il n'y ait pas besoin d'insister sur son histoire. Il faut seulement remarquer qu'il était d'autant plus naturel que cette divinité fût honorée dans la Gaule, que dès les temps anciens ce pays se distinguait déjà par l'activité avec laquelle on y exploitait l'industrie du fer. Comparative-

ment à l'Italie, c'était la terre du fer. Cette antique activité de nos pères s'est propagée jusqu'à nous, et il existe encore aujourd'hui plus d'un foyer de forge dont l'origine remonte sans doute à ces époques primitives.









(Figures représentées sur le quatrième autel.)

Une troisième face du monument représente Jupiter sous l'appellation de *Jovis*, qui est son ancien nom chez les Latins. Il est revêtu du manteau, et s'appuie sur une sorte de sceptre. On entrevoit à ses pieds quelques traces de l'aigle, et au-dessous de sa main droite, qui est rompue, on distingue un débris du faisceau des foudres qui achèverait de le caractériser. On peut sans doute conclure de là que le Jupiter des Grecs et des Romains, la puissance chargée du gouvernement

des météores et particulièrement de la foudre, était connu aussi des Gaulois; mais ce n'est pas dire toutefois qu'elle eût dans leur religion la même suprématie. Tout porte à croire au contraire qu'elle ne s'y présentait, comme toutes les divinités dont nous venons de parler, qu'avec les caractères d'un ange subordonné, comme tout le reste de la troupe céleste, à une puissance plus haute et véritablement souveraine.

Il y a toute raison de penser que c'est de ce dieu souverain lui-même que le dernier relief dont nous devons parler a consacré la mémoire. Ce relief présente, en effet, une divinité revêtue, comme Vulcain, de la blouse nationale, et qui, debout devant un chêne, coupe avec une sorte de serpe une branche de gui parfaitement reconnaissable à la forme des feuilles et à la régularité des ramifications. Sa tête est ornée d'une couronne de chêne que notre dessinateur n'a pas assez distinguée. Cette sculpture, de même que toutes les précédentes, est fort grossière, et il ne faut pas s'attendre à pouvoir juger, comme dans les chefs-d'œuvre de l'art grec, de la majesté de la personne par la majesté de l'image. « Esus, dit fort bien M. Lenoir dans sa Description de ce monument, a plutôt l'air d'un bûcheron qui ébranche un arbre que d'un dieu. » Mais ce n'est pas de son air qu'il faut s'occuper, c'est de son action : cette action est fondamentale; elle a pour but de donner aux hommes le gui, cette plante sacramentelle de la religion de nos pères. C'est là ce qui caractérise Esus, et c'est de là aussi que doit se conclure sa grandeur.

Les antiquaires se sont longuement exercés sur ce nom, et ont proposé pour l'expliquer les systèmes les plus arbitraires. Leibniz, dans son Commentaire sur le monument de Notre-Dame, change *s* en *r*, et, ne s'inquiétant pas de *us*, qui n'est qu'une finale, identifie le nom d'*Esus* avec celui de la divinité germanique *Erich*, dont il fait l'analogue de l'*Arès* des Grecs. Ainsi, grâces à une permutation, dont la science de l'étymologie encore dans l'enfance ne s'offensait point alors, *Esus* devient *Arès*, c'est-à-dire le Mars destructeur. C'est, comme on voit, du pur arbitraire; mais après un tel exemple donné par un tel homme, il devait bien être permis à ses successeurs de se donner carrière tout à leur aise dans le système des interprétations. La Tour d'Auvergne, remarquant que *heuz* en breton signifie horreur, épouvante, fait de *Esus* le dieu qui inspire la terreur. Dom-Martin, qui s'est tellement approché de la vérité quant au caractère essentiel de ce dieu, avait adopté la même étymologie, d'où il déduisait son identité avec le *dieu terrible* des Juifs. Mais de *heuz* à *esus* la distance est certainement trop grande pour permettre un pareil rapprochement. M. Johanneau, dans son Rapport à l'Académie celtique, en fait un dieu rustique, en se fondant sur le radical breton *gwez*, arbre, duquel, en ôtant les deux premières lettres et ajoutant *us* à la fin, on tire justement *Esus*, sauf un *z* à la place d'un *s*. « L'*Esus* des Celtes, dit-il, serait donc alors le *Sylvanus* ou le dieu Sylvain des Romains, mot dérivé, comme on sait, de *sylva*, forêt. » C'est un procédé un peu violent : aussi l'auteur ne s'y tient-il pas trop fixément; car il en découvre un autre plus satisfaisant, dit-il, par l'analogie du son. En breton, *heus*, pluriel *heusou*, veut dire guêtres, bottines; *Esus* ne signifierait-il pas le dieu botté ? La discussion n'est pas loin de tomber dans la bouffonnerie. Il y a une difficulté; c'est que précisément le dieu gaulois est représenté pieds nus. Bien, s'écrie l'auteur; mais les Grecs ne donnaient-ils pas des brodequins au dieu Sylvain, son analogue? « On sait, ajoute-t-il, que dans Homère, *bene ocreatus*, bien guêtré, est une épithète fréquente des dieux. On connaît aussi les contes de fées du Chat botté et du Petit Poucet avec des bottes de sept lieues, contes populaires de la plus haute antiquité !... »

Il faudrait peut-être se hâter de tirer ici le rideau sur ces systèmes, s'il n'en restait un, tout aussi peu fondé que les précédents, mais dont on a prétendu tirer dans ces derniers temps d'énormes conséquences. C'est celui qui a été proposé par l'auteur de l'histoire des Gaulois, système d'après lequel ce mystérieux Esus, qui jouait un rôle si capital dans la religion de nos pères, que les victimes venaient se dévouer volontairement à la mort sur ses autels, n'aurait été qu'un législateur. Ce fait admis, le druidisme n'aurait donc été qu'une idolâtrie, et le culte pour lequel ont si vaillamment combattu nos aïeux ne serait, au fond, qu'une turpitude. Heureusement pour leur honneur et celui de notre race, ce système a précisément la même solidité de fondement que ceux dont nous venons de parler. Il est fait mention dans les anciennes poésies gauloises d'un certain *Hu-Cadarn* qui est présenté avec le caractère d'un chef de migration. « Des trois colonnes de l'Ile de Prydain, disent les Triades, le premier est *Hu-Cadarn*, qui amena anciennement la race des Kymris dans l'île de Prydain. » C'est avec ce *Hu-Cadarn* que, sans autre raison que l'analogie du son, comme disait le bon M. Johanneau, M. Amédée Thierry a prétendu identifier *Esus*. Pourtant il ne se découvre après tout, entre les deux noms, qu'une seule analogie, c'est la lettre *u*. Hélas! où n'irait-on pas en histoire avec de pareilles libertés? Il y a moins loin, en vérité, de Charles à César, et de Scipion à Cicéron, que de Hu-Cadarn à Esus! Heureusement que bâtir sur de tels fondements, c'est justement bâtir en l'air.

Il y a, au contraire, une liaison intime et saisissante entre le nom du dieu qui, en latin, s'écrivait *Esus*, et qui, en grec, se serait écrit *Aisos*, et celui de la grande divinité *Aisa*, que les anciens mettaient au-dessus de Jupiter lui-même, comme de tous les autres habitants de leur Olympe. Aisa était en effet le nom du Destin, la seule forme sous laquelle le dieu véritable, l'unique, l'éternel ait été connu chez les peuples grecs et latins. Comme l'on sait par le témoignage unanime de l'antiquité que les druides étaient dans les mêmes sentiments religieux que Pythagore, c'est-à-dire qu'ils adoraient le principe immatériel et invisible, on ne peut guère douter que cet objet suprême n'eût conservé chez eux, dans tout son éclat, le nom qui avait commencé à pâlir et à s'envelopper de tant de nuages dans le monde païen proprement dit. En un mot, le Aisa des Grecs devait avoir gardé chez eux toute sa grandeur. Il n'est pas étonnant que les Romains, pour qui le druidisme est toujours resté un mystère, n'aient pas su nous transmettre sur Esus toutes les lumières nécessaires. Ils ont seulement su que c'était une des divinités supérieures, mais sans pouvoir la distinguer des autres divinités qui recevaient aussi le terrible hommage des victimes humaines. D'ailleurs, dans leur indifférence pour les questions vitales de la religion, c'était assez pour eux de taxer les druides de philosophie; c'était dire suffisamment que leur dieu était hors de toute chair, et, comme celui des philosophes, dans le domaine de l'esprit seulement. C'était de ce dieu suprême que relevaient systématiquement tous les prêtres de la Gaule. Ils pouvaient être consacrés d'une manière plus spéciale au culte d'Apollon, de Mars, de Vulcain; mais ils ne faisaient aucun sacrifice que le dieu par excellence n'y fût en quelque sorte invoqué, probablement de la même manière que dans les mystères des mages. Et il y en a une belle preuve, c'est que dans toute cérémonie ils se couronnaient avec le feuillage du chêne, l'arbre d'Esus. Le chêne et le gui qui y prend naissance, formaient, comme on sait, les symboles capitaux de leur religion, et ces végétaux, comme nous l'apprend l'importante figure dont il est ici question, étaient précisément l'attribut d'Esus. Esus, le divin donateur du gui, était donc la puissance dont relevaient communément tous les membres du clergé national, et ils portaient même son nom, puisque leur nom de druides signifiait *les hommes du gui de chêne.*

C'est en ce point que consiste l'intérêt principal du précieux monument de Notre-Dame, œuvre de la décadence du druidisme, puisque le druidisme, dans sa sévérité spirituelle, ne tolérait pas plus les représentations sensibles des dieux, que les temples fermés dans lesquels les païens pensaient les emprisonner. Ce monument, par son infidélité

même, nous donne sur le fond du druidisme un renseignement essentiel qui nous manquait. On savait qu'à la différence des païens, chez lesquels chaque prêtre se couvrait des rameaux de l'arbre consacré au dieu particulier qu'il desservait, de ceux de l'olivier pour Minerve, du laurier pour Apollon, du lierre ou de la vigne pour Bacchus, du chêne pour Jupiter, les Gaulois n'admettaient dans leurs cérémonies religieuses qu'un seul feuillage, celui du chêne, comme pour marquer la livrée d'un seul dieu, souverain absolu de tous les autres. Mais quel était ce dieu? Le monument enseveli durant tant de siècles dans les entrailles de la vieille cathédrale de Paris nous l'apprend : c'était Esus, le dieu unique, immuable, éternel comme le Destin des Grecs, et mieux encore, comme le Jéhovah des Hébreux, dont il était sans doute un aperçu lointain.

LE POETE ET LE PAYSAN.

NOUVELLE.

Un jeune homme côtoyait la forêt qui sépare Sainte-Marie-aux-Mines de Ribauvillé, et, malgré la nuit qui venait, malgré la brune à chaque instant plus épaisse, il marchait lentement sans prendre garde au temps ni à l'heure.

Son costume de drap vert, ses guêtres de daim et l'élégant fusil qu'il portait en bandoulière, auraient pu le faire regarder comme un Nemrod, si le volume qui sortait à demi de sa gibecière n'eût trahi le rêveur pour qui la poursuite du gibier n'est qu'un prétexte de solitude. Dans ce moment même, la nonchalance méditative de sa démarche démentait ses apparences cynégétiques, et prouvaient qu'Arnold de Munster songeait moins à observer la piste des bêtes fauves qu'à suivre, dans leurs détours, toutes les fantaisies de sa pensée.

Depuis quelques instants, celle-ci s'était reportée sur le souvenir de la famille et des amis laissés à Paris. Il se rappelait l'élégant atelier décoré par ses soins de gravures fantastiques, de toiles curieuses, de statuettes étranges; les mélodies allemandes que chantait sa sœur, les vers mélancoliques répétés par lui à la lueur voilée des lampes du soir, et ces longs entretiens où chacun apportait la confidence de ses sensations les plus intimes, où tous les mystères des sentiments étaient tour-à-tour soumis à la discussion, examinés, traduits en paroles enflammées ou charmantes! Pourquoi avait-il quitté cette société d'élite et ces plaisirs choisis pour venir s'enfermer dans une campagne de l'Alsace? La nécessité des affaires était-elle une excuse suffisante à cette espèce de déchéance? N'eût-il pas mieux valu affronter une perte d'argent que la prosaïque existence de la province? Qu'allait devenir, au milieu des natures vulgaires qui l'entouraient, la nature délicate et choisie du jeune homme?

Tout en s'adressant ces questions et beaucoup d'autres, Arnold de Munster avait continué à marcher sans s'occuper de la route suivie; il fut enfin arraché de sa méditation par l'impression du brouillard qui se transformait en pluie et commençait à pénétrer sa veste de chasse. Il voulut alors hâter le pas; mais, en regardant autour de lui, il s'aperçut qu'il s'était perdu dans les détours de la forêt, et chercha en vain à reconnaître la direction qu'il fallait prendre. Un premier essai ne réussit qu'à l'égarer davantage. Le jour disparut, la pluie devint plus épaisse, et il continuait à s'enfoncer au hasard dans des routes inconnues.

Le découragement allait s'emparer de lui, lorsqu'un bruit de grelots arriva jusqu'à son oreille à travers les arbres dépouillés. Un attelage, conduit par un gros homme en blouse, venait de paraître sur une route latérale et se dirigeait vers le carrefour qu'il venait lui-même d'atteindre.

Arnold s'arrêta pour l'attendre, et lui demanda s'il était loin de Sersberg.

— Sersberg! répéta le charretier; j'espère bien que c'est pas là que vous comptez coucher ce soir.

— Pardonnez-moi, répliqua le jeune homme.

— Au château de Sersberg? reprit son interlocuteur; alors, faut que vous connaissiez un chemin de fer! Il y a six bonnes lieues d'ici la grille, et, vu le temps et les routes, elles en valent douze.

Le jeune homme se récria. Il était parti le matin du château, et ne croyait pas s'en être autant éloigné; mais le paysan comprit à ses explications qu'il avait fait fausse route depuis plusieurs heures, et qu'en croyant reprendre le chemin de Sersberg, il avait continué à lui tourner le dos. Il était trop tard pour réparer une pareille erreur : le village le plus voisin était distant d'une lieue, et Arnold n'en connaissait point le chemin; force lui fut donc d'accepter l'abri offert par son nouveau compagnon, dont la ferme se trouvait heureusement à quelques portées de fusil.

Il régla en conséquence son pas sur celui du charretier, et essaya de nouer conversation avec lui; mais Moser était peu causeur, et paraissait complétement étranger aux sensations habituelles du jeune homme. Quand celui-ci lui montra le magnifique horizon qui s'étendait sous leurs yeux au sortir de la forêt, et qu'empourpraient les dernières lueurs du soleil couchant, le fermier se contenta de faire la grimace,

— Mauvais temps pour demain! murmura-t-il en ramenant sur ses épaules la limousine qui lui servait de manteau.

— On doit voir d'ici toute la vallée, reprit Arnold, qui cherchait à percer les ténèbres dont les pieds de la colline étaient déjà enveloppés.

— Oui, oui, dit Moser en hochant la tête; la chienne de côte est assez haute pour ça! En vollà une invention qui ne profite pas à beaucoup!

— Quelle invention?

— Eh bien, parbleu! les montagnes.

— Vous aimeriez mieux la plaine partout?

— Tiens! cette question! s'écria le fermier en riant. Autant me demander si j'aimerais mieux ne pas éreinter mes chevaux.

— C'est juste, dit Arnold avec une ironie quelque peu méprisante; j'oubliais les chevaux! Il est clair que Dieu aurait dû surtout y penser lorsqu'il créa le monde.

— Dieu, je ne sais pas, reprit Moser tranquillement; mais pour sûr les ingénieurs auraient tort de les oublier quand ils construisent une route. Le cheval est le meilleur ami du laboureur, monsieur..., sans faire insulte aux bœufs qui ont aussi leur prix.

Arnold regarda le paysan.

— Ainsi vous ne voyez dans ce qui vous entoure que le côté utile? demanda-t-il sérieusement; la forêt, la montagne, les nuages, tout cela ne dit rien à votre esprit? vous ne vous êtes jamais arrêté devant le soleil couchant ou à la vue des bois éclairés par les étoiles, comme dans ce moment?

— Moi? s'écria le fermier; ah bien! vous croyez donc que je fais des almanachs? qu'est-ce que j'en tirerais de votre clair d'étoiles et du soleil couchant? l'important est de gagner de quoi faire ses trois repas et se tenir l'estomac chaud... Monsieur voudrait-il un coup d'eau de cerise? ça vient de l'autre côté du Rhin.

Il tendait une petite bouteille clissée à Arnold, qui refusa de la main. La grossièreté positive du paysan venait de le ramener à ses regrets et à ses dédains. Étaient-ce bien des hommes semblables à lui que ces malheureux, livrés aux seules nécessités du travail, qui vivaient au sein de la création sans la regarder et dont l'âme ne s'élevait jamais au-dessus des sensations les plus réelles et les plus prochaines? Qu'était pour cette triste moitié du genre humain le monde de poésie auquel le jeune homme devait ses plus douces jouissances? Menée par le licou de l'instinct, ne semblait-elle pas condamnée à brouter en dehors de l'Eden dont une nature privi-

légiée lui avait ouvert les portes? Elle avait l'air de vivre de la même existence que lui-même ; mais quel abîme entre les âmes! Avaient-elles seulement quelques penchants communs? Était-il quelque point de ressemblance qui pût attester leur fraternité originelle? Arnold en doutait à chaque instant davantage. Plus il réfléchissait, plus cette fleur immatérielle de toutes choses à laquelle nous avons donné le nom de poésie lui semblait le privilége de quelques classes d'élite, tandis que le reste végétait au hasard dans les limbes du prosaïsme.

Ces pensées eurent pour résultat de communiquer à ses manières une sorte de mépris nonchalant pour son conducteur, auquel il cessa d'adresser la parole. Moser ne s'en montra ni surpris ni blessé, et se mit à siffler un air interrompu de loin en loin par quelque bref encouragement à son attelage.

Ils arrivèrent ainsi à la ferme où le bruit du grelot les annonça. Un jeune garçon et une femme d'âge moyen parurent en même temps sur le seuil.

— Eh! c'est le père! cria la femme en se tournant vers le fond de la maison où se firent entendre les voix de plusieurs enfants qui accoururent vers la porte avec des cris joyeux, et vinrent se presser autour du paysan.

— Un moment donc, marmaille! interrompit celui-ci de sa grosse voix, tout en fouillant dans le chariot d'où il retira un panier couvert; laissez Fritz dételer.

Mais les enfants continuaient à assiéger le fermier en parlant tous à la fois. Il se baissa pour les embrasser l'un après l'autre ; puis se redressant tout-à-coup :

— Où est Jean ? demanda-t-il avec une précipitation qui avait quelque chose d'inquiet.

— Ici, père, ici, répondit une petite voix grêle partant de la porte de la ferme ; la mère ne veut pas que je sorte par cette pluie.

— Reste, reste, dit Moser, en jetant les traits sur le dos des chevaux dételés ; je vais à toi, filiot ; rentrez, vous autres, pour ne pas lui donner la tentation de sortir.

Les trois enfants regagnèrent le seuil où le petit Jean se tenait debout près de sa mère.

C'était une pauvre créature si cruellement contrefaite qu'au premier aspect on n'eût pu dire son âge ni la nature de son infirmité. Tout son corps déjeté par la maladie formait une ligne tortueuse et pour ainsi dire brisée. Sa tête démesurée rentrait entre deux épaules inégalement arrondies, tandis que son buste était soutenu par deux petites béquilles remplaçant des jambes atrophiées qui n'eussent pu le soutenir.

A l'approche du fermier, il étendit ses bras amaigris avec un sentiment de joie et d'amour qui éclaira sa figure sillonnée. Moser l'enleva dans ses mains robustes en poussant une exclamation de bonheur attendri.

— Et allons donc, ma petite taupe! s'écria-t-il ; embrassez le père... à deux bras... bien fort... Comment a-t-il été depuis hier ?

La mère secoua la tête.

— Toujours la toux, dit-elle à demi-voix.

— Ce n'est rien, père, reprit l'enfant de sa voix grêle ; Louis m'avait traîné trop vite dans ma chaise à roulettes ; mais je suis bien, très bien; je me sens fort comme un homme.

Le paysan le déposa à terre avec précaution, l'appuya sur ses petites béquilles qui étaient tombées, et le regarda d'un air de complaisance.

— Ne trouves-tu pas qu'il grandit, femme, dit-il du ton d'un homme qui veut être encouragé. Marche un peu, Jean ; marche, garçon! Il marche plus vite et plus fort ; ça ira bien, va, femme ; faut seulement de la patience.

La fermière ne répondit rien, mais son regard se porta vers l'enfant infirme avec un désespoir si profond qu'Arnold en tressaillit. Heureusement que Moser n'y prit point garde.

— Allons! ici la couvée, reprit-il en ouvrant le panier qu'il avait retiré du chariot. Il y en a pour tout le monde. En rang et avancez les mains.

Le paysan venait d'exhiber trois petits pains blancs dorés par la cuisson : trois cris de joie partirent à la fois, et six mains s'avancèrent pour les saisir ; mais toutes s'arrêtèrent comme à un commandement.

— Et Jean ? demandèrent les voix enfantines.

— Au diable Jean, reprit gaiement Moser ; il n'y a rien pour lui ce soir : Jean aura sa part une autre fois...

Mais l'enfant souriait, et cherchait à se soulever pour regarder dans le panier. Le fermier recula d'un pas, écarta avec précaution le couvercle, et, relevant le bras d'un air solennel, montra aux yeux de tous un pain d'épice garni d'amandes et décoré de dragées blanches et roses!

Ce fut une exclamation générale d'admiration. Jean lui-même ne put retenir un cri de bonheur ; une légère rougeur traversa ses traits pâles, et il tendit les mains avec une expression d'avidité joyeuse.

— Ah! ça te va, ma petite taupe! s'écria le paysan, dont le visage s'éclaira du plaisir de l'enfant; prends, mon vieux, prends ; ce n'est que sucre et miel.

Il plaça le pain d'épice entre les mains du petit bossu, qui tremblaient de bonheur, le regarda s'en aller, et, se retournant vers Arnold, lorsque le bruit des béquilles se fut perdu dans la maison :

— C'est mon aîné, dit-il avec un léger fléchissement dans la voix ; le mal l'a un peu déformé ; mais c'est fin comme l'ambre, et il ne dépendra que de nous d'en faire un monsieur.

Tout en parlant, il avait traversé la première pièce du rez-de-chaussée, et il introduisit son hôte dans une sorte de salle à manger dont les murs blanchis à la chaux avaient pour seules décorations quelques gravures grossièrement coloriées. En y entrant, Arnold aperçut Jean assis par terre, et entouré de ses frères, entre lesquels il partageait le gâteau donné par son père. Mais chacun se récriait sur son lot, et le voulait moindre ; il fallait toute l'éloquence du petit bossu pour les décider à accepter les parts telles qu'il les avait faites. Le jeune chasseur regarda quelque temps ce débat avec un singulier intérêt, et en témoigna son admiration à la fermière lorsque les enfants furent ressortis.

— Il est certain, dit celle-ci avec un sourire et un soupir, qu'il y a des heures où l'on dirait que ça leur profite de voir les infirmités de Jean : entre eux ils cèdent avec peine, mais aucun n'a rien à refuser pour Jean ; c'est comme un continuel exercice à la complaisance et au dévouement.

— Tiens! la belle vertu! interrompit Moser ; qui est-ce qui pourrait refuser quelque chose à un innocent si éprouvé ? c'est bête à dire, pour un homme ; mais cet enfant-là, voyez-vous, monsieur, me donne toujours envie de pleurer! Souvent, quand je suis aux champs, je me mets tout à coup à penser à lui ; je me dis : Jean est malade ; ou bien : Jean est mort! et alors l'ouvrage a beau être pressé, faut que je trouve un prétexte pour revenir au logis et voir ce qu'il en est. Après ça, il est si faible et si souffrant! si on l'aimait pas plus que les autres, il serait trop malheureux.

— Oui, oui, reprit la fermière doucement ; la pauvre créature est en même temps notre croix et notre bonheur ; j'aime bien tous mes enfants, monsieur ; mais quand j'entends le bruit des béquilles de Jean sur le plancher, je suis toujours prise d'un saisissement de joie : c'est un avertissement que la chère créature ne nous a pas encore été retirée par le bon Dieu. Il me semble que Jean porte bonheur à la maison, comme les nids d'hirondelles attachés aux fenêtres : si j'avais pas à le soigner, je croirais n'avoir plus rien à faire.

La fin à la prochaine livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA VALLÉE DE CHAUDEFOUR.



(Une vue de la vallée de Chaudefour, dans le département du Puy-de-Dôme, arrondissement d'Issoire).

A trente ou trente-cinq kilomètres du Puy-de-Dôme, vers le midi, s'élève le groupe des monts Dore, qui, assis sur une large base, dresse, au-dessus de plateaux aux flancs déchirés, les pics du Puy-de-Sancy. De ce massif rayonnent dans toutes les directions des vallées de l'aspect le plus romantique. Celle de Chaudefour descend du flanc occidental, court droit à l'ouest, et va s'ouvrir au voisinage de la petite ville de La Tour-d'Auvergne, située à quelque distance à gauche de la route de Clermont à Aurillac; elle est arrosée par une petite rivière qui grossit les eaux naissantes de la Dordogne.

A son origine elle est ouverte et fertile; mais bientôt elle se rétrécit, et présente aux yeux du voyageur toutes les sauvages beautés des grands pays de montagnes. On y trouve réuni tout ce qui fait le charme et le grandiose des monts Dore. Tantôt le flanc de la vallée se cache sous une sombre forêt de pins, tantôt il n'offre que des rocs aux formes les plus variées, ceux-ci dépouillés par les vents et les orages, ceux-là revêtus d'un épais tapis de mousses et de lichens émaillés de fleurs brillantes, l'érinus alpin aux fleurs incarnates, les campanules aux clochettes bleues, l'épilobe aux fleurs couleur de pourpre, les euphraises blondes aux fleurs

d'or, le néflier aux fruits rouges. Si l'on pénètre dans la vallée, en venant de La Tour, l'aspect est vraiment saisissant : c'est celui que reproduit notre gravure. Par le côté opposé, on se rend de Clermont à Murat et à Besse; puis, remontant au sud-ouest, on laisse sur sa droite cette immense muraille que forme l'éboulement du flanc austral du mont Dore, aux sources de la Dore.

LA GOUTTE D'EAU

DANS SON ACTION SUR LA LUMIÈRE.

La goutte d'eau dont nous allons parler n'est pas celle qui, tombant incessamment sur la pierre, parvient à la creuser par son action répétée. Ce n'est point non plus la goutte d'eau qui, filtrant à travers les voûtes calcaires des grottes, est venue les tapisser de riches stalactites, ou les décorer de pyramides et de groupes fantastiques d'albâtre. Ce n'est point enfin la goutte d'eau prise dans les marais ou dans une infusion, et soumise au microscope avec ses milliers d'animalcules. Non, c'est la goutte d'eau formée par la condensation des nuages ou des vapeurs, et prenant d'elle-même la forme globuleuse; c'est la goutte d'eau produite, comme une perle brillante et limpide, par la rosée sur les fleurs et sur la trame légère de l'araignée; c'est la goutte d'eau résultant de la chute d'une cascade, du choc des vagues ou du mouvement de quelque machine hydraulique.

L'eau, comme on le sait, existe sous trois états différents : elle est rendue solide par le froid, elle est liquide dans l'état ordinaire, ou bien elle est changée en vapeur invisible comme l'air par l'action de la chaleur, ou par l'évaporation lente; et, sous ce dernier état, elle constitue une portion notable de l'atmosphère dans laquelle elle est dissoute en quantité plus ou moins grande suivant le degré de chaleur.

Lorsque, par suite du refroidissement, la vapeur dans les hautes régions de l'atmosphère se trouve en excès, elle repasse à l'état liquide, et forme alors une infinité de globules tellement petits qu'on ne peut leur donner le nom de gouttes d'eau, en raison de leur extrême petitesse. Ils n'agissent sur la lumière que comme une très fine poussière. C'est ainsi que le verre en poudre très fine a un tout autre aspect que ce même corps en grains perceptibles. Ces globules primitifs produits par la condensation de la vapeur constituent les nuages au haut des airs ou les brouillards dans les régions plus basses de l'atmosphère. Ils se tiennent là soutenus par la même cause qui empêche les particules d'une émulsion de s'en séparer, ou les matières terreuses qui troublent l'eau après un orage de s'en séparer; c'est le même phénomène que les micrographes ont nommé le mouvement brownien. Mais il est peut-être une autre cause qui concourt à maintenir au haut des airs les petits globules d'eau composant les nuages. De même qu'un oiseau dans son vol augmente sa légèreté spécifique en redressant ses plumes hérissées sur tout son corps, de telle sorte qu'entre elles se trouve logé un volume considérable d'air échauffé et conséquemment plus léger; de même aussi l'on conçoit que chaque petit globule d'eau devient spécifiquement plus léger s'il reste entouré d'une même couche de vapeur, laquelle serait sans influence pour des globules plus gros. Faute d'avoir compris ces causes de la légèreté spécifique des nuages, et aussi pour expliquer leur mode d'action différent sur la lumière, quelques physiciens ont admis la singulière hypothèse que la vapeur, en se condensant, constituait des vésicules formées d'une enveloppe d'eau extrêmement mince avec un espace central vide ou occupé par un fluide très ténu.

Toutefois, les petits globules d'eau des nuages finiront par se réunir en gouttelettes d'abord très fines, puis de plus en plus grosses, pour former la pluie; c'est alors seulement qu'ils agiront sur la lumière en produisant les vives couleurs de l'iris que n'auraient pu produire les globules les plus petits; chez ceux-ci, en effet, un rayon transmis est trop puissamment influencé par les rayons qui rasent les bords d'où résultent des effets d'interférence trop nombreux et trop confus pour l'œil qui les observe d'une grande distance.

La vapeur dissoute en excès pendant le jour dans les couches inférieures de l'atmosphère se condense, vers la fin de la nuit, pour produire la rosée; mais alors ce sont de petites gouttes qui se forment sans intermédiaire, parce que les premiers globules d'eau condensée sur les poils, sur les parties saillantes des végétaux, deviennent un centre d'attraction pour les nouvelles molécules de liquide. Ces gouttes de rosée, au lever du soleil, brillent comme autant de pierres précieuses sur les feuilles, sur les fleurs, sur les aigrettes des graines et sur les fils tendus par les araignées. Quelques unes de ces gouttes sont rassemblées sur les feuilles, comme celles du chou, qu'un enduit cireux empêche de se laisser mouiller; elles roulent sur leur surface comme des globules de mercure, dont elles ont aussi l'éclat; et l'on reconnaît bien alors que ces globules se forment de même, et qu'ils se réunissent entre eux aussi de la même manière : c'est l'effet de la cohésion ou de l'attraction des molécules du liquide entre elles; car cette force, agissant également dans toutes les directions, doit donner cette forme sphérique où tous les points extrêmes sont situés à même distance du centre, et conséquemment se font équilibre.

Ce sont encore des gouttes parfaitement rondes que forme l'eau divisée par le choc, par l'agitation, par la résistance de l'air quand elle tombe d'une certaine hauteur. Dans l'air, ces gouttes disparaissent ordinairement quand elles atteignent la surface de l'eau; mais quelquefois on voit ces gouttelettes bondir et rouler à la surface comme des globules de mercure, comme des gouttes de rosée sur des feuilles de chou. C'est surtout quand la rame frappe l'eau d'un lac, et que l'évaporation est activée par un soleil ardent et par une brise légère. Pareille chose arrive aussi quand un vent plus vif vient raser la surface des vagues de la mer, et l'on doit attribuer ce phénomène à la production d'une enveloppe de vapeur autour de chaque globule. Il y a là quelque chose d'analogue à ce que l'on voit quand une goutte d'eau déposée sur un métal incandescent y conserve sa forme et se trouve protégée contre l'évaporation par une enveloppe de vapeur jusqu'à ce que, la température du métal s'étant abaissée, le liquide se mette à bouillir et disparaisse promptement. Au reste, quelle que soit l'origine de la goutte d'eau globuleuse, son action sur la lumière est ce qui doit surtout nous intéresser ici. C'est, en effet, par suite de la décomposition de la lumière en traversant deux fois sa surface, et en se réfléchissant une ou plusieurs fois dans l'intérieur, que se produit l'arc-en-ciel et toutes les iris qu'on aperçoit devant les cascades, les jets d'eau ou les roues hydrauliques quand on a le soleil derrière soi.

La goutte de rosée, brillant des couleurs les plus vives aux premiers rayons du soleil, va nous donner l'explication de ce phénomène. Mais d'abord prenons pour terme de comparaison une carafe de cristal pleine d'eau et frappée par la lumière du soleil. La majeure partie de cette lumière si vive traverse en se réfractant le liquide et les deux surfaces du verre, et vient tracer sur la table derrière le vase une figure vivement éclairée presque en fer de flèche, bordée par une ligne encore plus lumineuse qu'on nomme une *caustique*, et qui est le résultat de la concentration des rayons. On observe, d'ailleurs, que le bord même de cette caustique est un peu coloré en rouge par suite d'une décomposition de la lumière analogue à celle qui a lieu dans un prisme de verre. Mais toute la lumière n'a pas ainsi traversé le vase : une portion plus faible s'est réfléchie sur la surface interne qu'elle vient frapper obliquement; cette portion, ainsi réfléchie par une surface courbe et

réfractée de nouveau à sa sortie par une autre surface courbe, devra donc présenter un degré de décomposition ou de dispersion beaucoup plus considérable, c'est-à-dire que les couleurs sur lesquelles la lumière solaire peut être décomposée par le prisme se montreront ici plus étalées et plus distinctes qu'autour de la caustique directe; il y aura d'ailleurs aussi pour ces rayons réfléchis à l'intérieur un maximum de déviation auquel correspondra une concentration de lumière blanche ou colorée. C'est pour cela qu'en de certaines positions seulement on aperçoit obliquement dans la carafe des nuances richement colorées. Or, chaque goutte de rosée agit comme la carafe, avec cette seule différence que, par suite de sa forme sphérique, les rayons qui en sortent après une réflexion intérieure sont disposés circulairement sur toute la surface d'un cône de 82 degrés environ, ayant pour axe le rayon mené du soleil à la goutte d'eau.

Les rayons diversement colorés ayant une réfrangibilité différente aussi, les rayons rouges seront plus écartés, les violets le seront moins et les autres couleurs occuperont des positions intermédiaires; voilà pourquoi, pour une même position de l'œil, une seule goutte de rosée ne montre qu'une seule nuance qui change avec la position qu'on occupe; et pourquoi aussi diverses gouttes de rosée vues en même temps sur différents points d'une même plante, dont on est assez rapproché, présentent des couleurs différentes. Si un grand nombre de gouttes se trouvaient en même temps à la même distance de l'œil, et dans la même situation par rapport au soleil, elles donneraient toutes la même couleur en même temps, comme on le voit parfaitement, si, tournant le dos au soleil, on se place devant une grande roue hydraulique dont le mouvement est assez rapide pour produire abondamment cette sorte de poussière d'eau que donnent aussi les jets d'eau et les cascades. Dans ce cas, en effet, on a devant soi à 2 mètres de distance un véritable arc-en-ciel de petite dimension, mais dont les couleurs intermédiaires se sont combinées de manière à reproduire la lumière blanche. Une bande circulaire de gouttes d'eau soutenues momentanément en l'air ou tombant lentement produit la bande rouge extrême de ce petit arc-en-ciel, mais les autres couleurs qu'on devrait voir sont influencées par le mélange des couleurs produites par des gouttes occupant une bande circulaire continue, de sorte que là où devait se trouver la bande jaune, par exemple, il arrive en même temps le rouge d'une bande plus interne, et le violet d'une bande plus externe qu'on eût vue séparément, si, au moyen d'un écran on eût intercepté toute autre lumière. Toutefois, c'est le mélange de ces couleurs qui produit la bande blanche médiane du petit arc-en-ciel.

C'est exactement de la même manière que les gouttes d'une pluie qui tombe au loin produisent un arc-en-ciel plus ou moins distinct; mais, dans ce cas, en raison de la grande distance, la superposition des couleurs ne peut avoir lieu comme pour le petit arc produit par la roue hydraulique.

Les deux parts de rayons que nous venons de mentionner ne représentent pas encore la totalité de la lumière reçue par une goutte d'eau; il y a une deuxième réflexion partielle qui se fait là où sortent les rayons servant à former les rayons colorés et les iris dont nous venons de parler. Cette deuxième réflexion partielle est suivie d'une troisième émergence partielle qui donne des rayons colorés plus faibles, mais trois fois plus étalés. Ces rayons, quoique moins vifs, sont bien visibles dans les gouttes de rosée, et concourent à multiplier leurs jeux de lumière. C'est aussi cette troisième émergence, après deux réflexions, qui produit l'arc-en-ciel secondaire que l'on voit ordinairement au-dessus de l'arc-en-ciel ordinaire, et qui a les couleurs disposées en sens inverse, c'est-à-dire le rouge en dedans, avec une largeur triple. Quatre et cinq réflexions internes donnent lieu à une cinquième émergence de rayons de plus en plus faibles: ce sont ces dernières qui donnent un arc-en-ciel tertiaire beaucoup plus rare.

DESCRIPTION DE LA MOUCHE.

(Voy., sur les Mouches et leurs métamorphoses, p. 306.)

Avant de décrire en détail la mouche que nous avons vu éclore, signalons l'augmentation de volume du nouvel insecte par rapport à la coque d'où il est sorti et où il ne pourrait plus être contenu. Il y a là en effet quelque chose d'inexplicable au premier coup d'œil; mais coupons avec de petits ciseaux la peau sur un des flancs; soulevons cette peau, et nous découvrirons la cause de cette augmentation de volume. C'est un grand sac membraneux plein d'air situé de chaque côté de l'abdomen, près de la base, comme le représente la figure 13, qui, de même que les figures suivantes, est grossie ou vue à la loupe. Le sac en question est un reste du grand canal aérifère latéral que nous avons déjà signalé dans la larve et dans la nymphe; il se gonfle après l'éclosion comme les poumons d'un nouveau-né, et contribue à augmenter la légèreté de l'insecte; en même temps aussi il produit l'effet de la caisse des instruments de musique pour renforcer le son que fait la mouche en volant; il augmente à tel point la transparence de l'abdomen, du mâle surtout, que cette partie, chez certaines espèces, paraît être plus d'à moitié vide.

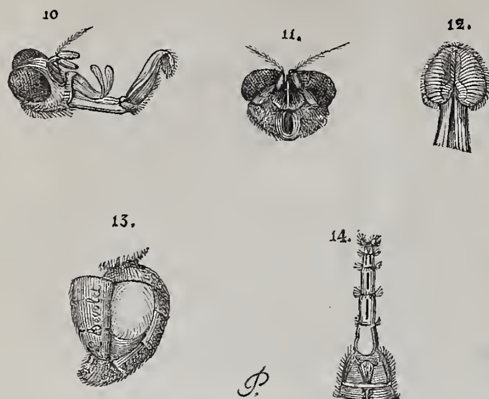
Prenons la loupe maintenant, et étudions en détail la mouche. Nous remarquons d'abord que, comme tous les insectes, elle se compose de trois parties bien distinctes: 1° la tête, portant les yeux, les antennes et la trompe; 2° le thorax, portant les trois paires de pieds et les ailes; 3° l'abdomen enfin, sans organes externes, mais contenant les viscères, et divisé en quatre anneaux ou segments à recouvrement, comme les brassarts des anciennes armures. Le thorax lui-même est composé de trois segments plus solidement unis entre eux et presque confondus en une masse arrondie, mais que cependant on distingue, soit par les sillons correspondants aux lignes de soudure, soit par l'emplacement des organes qu'ils portent.


9.

En effet, le premier segment porte la première paire de pattes, et au-dessus de chaque patte une longue boutonnière roussâtre, qui est le premier stigmate antérieur, lequel existait seul dans la nymphe avec une disposition spéciale. Le second segment porte en dessous la deuxième paire de pattes, et en dessus les deux ailes qui, comparables, comme nous l'avons dit, à un sac membraneux aplati, semblent représenter ici un groupe de trachées repoussé au dehors par suite du grand développement des muscles locomoteurs, et implanté sur l'emplacement que devraient occuper des stigmates. Le troisième segment du thorax enfin porte, avec la troisième paire de pattes, une deuxième paire de stigmates presque aussi grands que les premiers, mais ronds, et, en outre, deux petits appareils très singuliers de chaque côté: c'est d'abord une petite massue blanche, molle, vésiculeuse, qu'on a nommée le balancier, par comparaison avec le balancier des danseurs de corde; et au-dessus une lame blanchâtre en forme d'écaille voûtée, pour protéger le balancier: ce dernier, au lieu de servir, comme son nom l'indique, à régler les mouvements ou à maintenir l'équilibre, est bien plutôt l'organe d'un sens qui nous est inconnu, et qu'on retrouve chez tous les autres insectes à deux ailes ou diptères.

Puisque nous avons déjà signalé chez la mouche la présence des quatre stigmates ou orifices respiratoires du thorax, mentionnons aussi ceux de l'abdomen. On en voit tout d'abord un de chaque côté sur chacun des quatre segments à l'endroit où la plaque dorsale se joint à la membrane plus molle du ventre; ce sont de petites ouvertures rondes entourées d'un anneau luisant, brunâtre; mais en outre il y a deux autres paires de stigmates semblables, l'une en avant très près du thorax, l'autre à l'extrémité postérieure, et qui

ne se voit que lorsque l'on comprime l'abdomen, du moins chez le mâle. Cela prouve déjà qu'au lieu de quatre on doit voir au moins six segments à l'abdomen, ou neuf segments en tout; et d'ailleurs cela porte à seize le nombre total des



stigmates. Or, les chenilles et les vers-à-soie ont douze segments et neuf paires de stigmates, quoique les deuxième et troisième segments, qui plus tard porteront les ailes, en soient dépourvus. Or, le principe de l'unité de composition, pour les animaux dérivés d'un même type, veut que l'on retrouve plus ou moins complets, chez la mouche comme chez tous les insectes, les douze segments du corps. Nous avons déjà vu trois segments au thorax, qui porte invariablement les trois paires de pieds; il ne s'agit donc plus que de voir neuf segments à l'abdomen. Eh bien, le nombre quatre des segments visibles d'abord, qui s'est trouvé porté à six en tenant compte du mode de distribution des stigmates, est réellement porté à neuf si l'on considère que le prolongement tubuleux (fig. 14), qu'on fait saillir en pressant l'abdomen, est formé de trois anneaux rentrant l'un dans l'autre comme ceux d'une lunette d'approche. Les mâles, étudiés convenablement, montrent ces mêmes segments plus réduits; mais les femelles seules sont pourvues de ce prolongement si considérable, qui leur sert pour déposer et fixer leurs œufs.

Sans parler des différences essentielles que l'anatomie nous fait voir à l'intérieur, les mâles et les femelles se distinguent aussi par un autre caractère extérieur très singulier et que nous ne pouvons expliquer. La tête de la mouche (fig. 10 et 11), comme celle des autres insectes, présente de chaque côté un très grand œil à facettes; eh bien, chez le mâle, les deux grands yeux sont très rapprochés en dessus; chez la femelle, au contraire, ils sont séparés par une bande assez large.

Ces grands yeux, qui sont une des merveilles de l'organisation des insectes, méritent bien de nous arrêter un instant et d'être étudiés avec un microscope plus puissant. Leur enveloppe externe est élégamment et régulièrement divisée en plusieurs milliers de petites facettes hexagones, transparentes et convexes, qui concentrent les rayons lumineux sur l'extrémité d'autant de petits nerfs optiques. Ce sont donc autant de milliers de petits yeux parfaits donnant chacun une petite image des objets extérieurs, et non point, comme on l'a prétendu à tort récemment, des yeux partiels donnant chacun un seul point isolé d'une image unique. Comment ces milliers d'images donnent-ils la sensation d'un objet unique?

C'est assurément bien difficile à concevoir; mais pourtant ce l'est tout autant de concevoir comment les huit yeux simples d'une araignée, ou même les deux yeux des mammifères, des oiseaux, etc., perçoivent en commun des sensations simples, d'autant plus que, chez presque tous les animaux, les deux yeux sont situés plus latéralement que ceux de l'homme.

Toutefois la nature, comme si les deux yeux multiples de la mouche n'avaient pu suffire, a donné de plus à ces insectes trois petits yeux lisses, rapprochés en triangle : ce sont trois petites perles noires au milieu de la bande qui sépare les deux grands yeux, mais plus en arrière. Ces petits yeux sont semblables à ceux de l'araignée, tandis que d'autre part certains insectes, comme le hanneton, n'ont que les grands yeux à facettes, et cependant les uns et les autres paraissent être également clairvoyants.

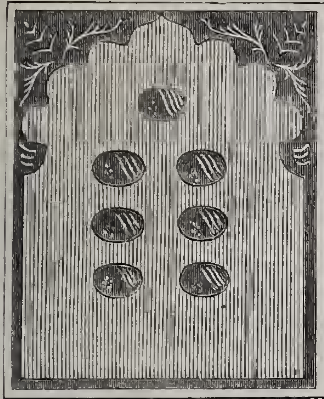
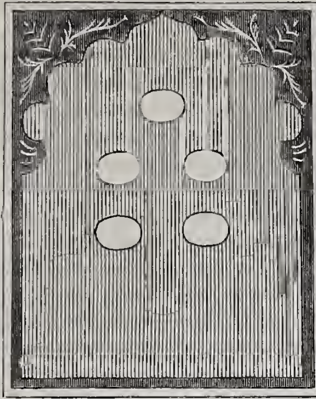
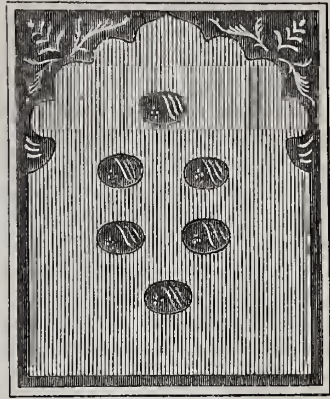
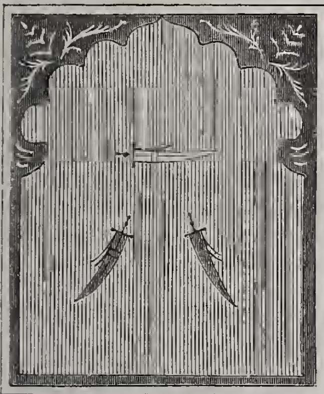
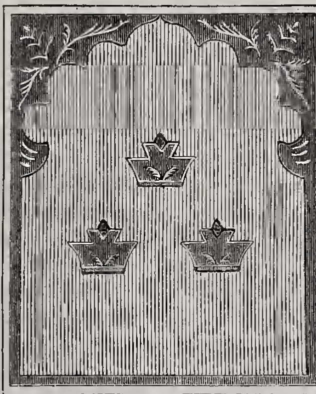
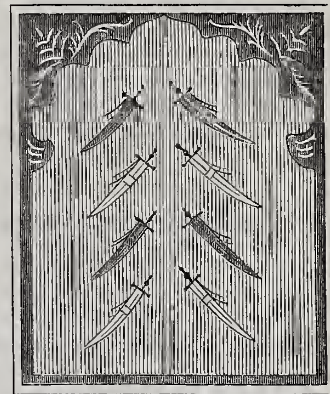
En avant des yeux, et de chaque côté de la bande qui les sépare (fig. 10 et 11), se trouvent deux fossettes où se logent les antennes; ces organes, analogues aux longues cornes des papillons, et devant servir de même à discerner les qualités de l'atmosphère, se composent seulement de trois articulations dont la dernière, ovoïde et plus grande, porte à sa base une soie latérale un peu velue. En dessous de la tête, une autre fossette plus grande reçoit la trompe (fig. 10) dans l'état de contraction. Cette trompe, d'une structure si curieuse, se replie en coude au milieu; elle porte vers sa base deux petites tiges dressées, qui sont les palpes, petits organes accessoires d'odorat ou de toucher. L'extrémité de la trompe se dilate (fig. 12) en deux lèvres serres convexes, couvertes de rayures transverses, auxquelles correspondent des aspérités destinées à user, à râper la surface que la mouche veut sucer. Le mouvement de la trompe contribue sans doute à opérer la succion; mais il ne suffirait pas pour cela, et cet effet est surtout produit par une sorte de jabot qui, dilaté par le mouvement des segments du corps, aspire ou pompe véritablement le liquide. Ce même jabot d'ailleurs, s'il s'est préalablement rempli d'eau, peut la dégorger en partie sur les substances sèches, comme le sucre, que la mouche doit rendre liquides avant de les avaler. Ce qui permet au jabot de remplir son rôle de pompe aspirante, c'est un bourrelet charnu très épais, qui ferme à volonté le trajet de l'œsophage, en avant de l'estomac.

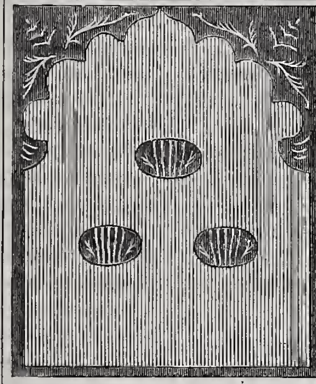
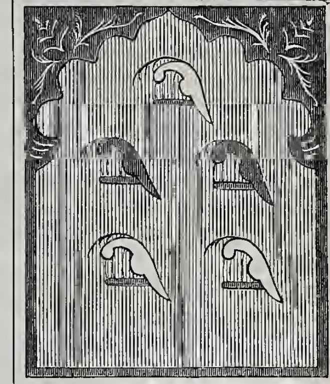
Nous aurions encore bien des choses à dire sur la structure intérieure, sur les nerfs, qui ont reçu une tout autre forme quand ils ont dû transmettre les ordres de la volonté à de nouveaux organes; sur les muscles, qui n'existaient point d'abord, et qui se sont formés de toutes pièces pour mouvoir de mille manières la trompe, la tête et les antennes, les divers segments de l'abdomen, les organes terminaux, et surtout pour communiquer aux ailes et aux pattes ces mouvements si variés que nous admirons toujours quand un insecte si chétif, si frêle en apparence, se brosse, se nettoie les ailes ou la tête, puis frotte ensuite ses pattes l'une contre l'autre et avec un instinct si parfait les débarrasse de toutes les souillures, de toutes les poussières. Disons seulement combien est heureusement compliquée la structure des pattes pour permettre à ces organes de remplir leurs fonctions. Une première pièce, courte et articulée sous le thorax, est la hanche sur laquelle se meut une seconde pièce courte comme le genou d'un graphomètre; une troisième et une quatrième pièces allongées, constituant le membre proprement dit, ont été nommées la cuisse et la jambe. Enfin, une dernière portion très flexible, qu'on nomme le tarse, représente le pied ou la main d'un mammifère; elle se compose de cinq articulations distinctes pour pouvoir s'adapter plus exactement au contour des objets, et se termine par deux crochets recourbés pour s'accrocher aux surfaces molles ou rugueuses; au-dessous des crochets, enfin, deux palettes vésiculeuses ou pelottes blanchâtres, hérissées de petites aspérités, servent à fixer l'insecte sur les surfaces les plus lisses et les plus dures.

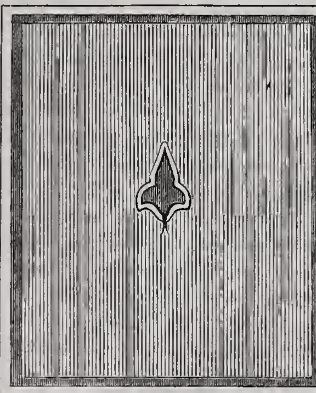
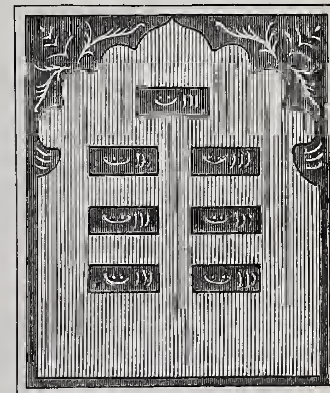
Cette description que nous venons de tracer s'applique non seulement à la mouche commune de nos habitations, mais aussi à de nombreuses espèces plus ou moins analogues par leur coloration, les unes plus grosses, les autres plus petites; nous avons choisi pour modèle de nos dessins la mouche bleue de la viande, à cause de sa grande taille et de l'éclat brillant de son abdomen.

TAROTS PERSANS.

Ces tarots ont été achetés dans un des bazars du Caire par M. Prisse, voyageur français, auquel on doit la belle Chambre des Rois, aujourd'hui l'une des richesses de la Bibliothèque Royale. Un marchand les avait exposés en vente au milieu d'autres curiosités. Ils sont peints en miniature sur de petites feuilles d'ivoire, à peu près de la grandeur

(Jeu de cartes ou tarots persan.)

dont ils sont représentés ici : le nombre de ces cartes est seulement de onze ; celle du milieu, dans le rang le plus inférieur de notre dessin, offrant le revers, qui est commun à toutes les autres. Quatre de celles-ci représentent

des turbans de différents genres au nombre de 3, 5, 6 et 7 ; quatre autres, par couples, des sabres et des casques; une seule, trois couronnes : enfin, sur les petits tableaux rectangulaires que portent les deux dernières se lisent des caractères qu'il est assez difficile d'interpréter ; ils forment le mot *ââdâa :* considérées comme lettres numérales, elles représentent le nombre 4111. Ce jeu est-il complet? Nous l'ignorons.

Malgré leur origine, ces tarots ne sont évidemment pas arabes ; leur exécution fine et délicate, le style des casques et des couronnes, celui des entourages, tout indique qu'ils ont été exécutés en Perse, le pays le plus artiste de l'Orient. Ce qui du reste semble ne devoir laisser aucun doute à cet égard, c'est que les jeux de hasard sont sévèrement proscrits par le Coran ; que les Arabes ne les connaissent pas, et qu'ils ont même de l'aversion pour les joueurs de cartes ; tandis que les chiites, les sectateurs d'Ali, les Persans, en un mot, se les permettent ouvertement, ainsi que le vin. Natures plus vives et plus impressionnables, ils n'ont pu se plier tout-à-fait à la morale sévère de Mahomet, et ils ont toujours conservé dans leur caractère l'enjouement et la gaieté dont les contes des Mille et une Nuits offrent de si nombreux et de si gracieux tableaux. M. Prisse a remarqué que, durant le long séjour qu'il a fait en Égypte et dans les régions voisines, ce jeu de cartes est le seul qu'il ait aperçu, et l'indifférence avec laquelle on l'avait exposé indiquait assez qu'on comptait peu, pour le vendre, sur le goût des indigènes.

LE POETE ET LE PAYSAN.

NOUVELLE.

(Fin.— Voy. p. 357.)

Arnold écoutait ces naïves expressions de tendresse avec un intérêt mêlé d'étonnement. La fermière appela une servante pour l'aider à dresser la table : et, sur l'invitation de Moser, le jeune homme s'approcha d'un feu de broussailles que l'on venait de ranimer.

Comme il s'appuyait au manteau fumeux de la cheminée, ses regards tombèrent sur un petit cadre noir qui renfermait une feuille desséchée. Moser s'en aperçut.

— Ah ! vous regardez ma relique, dit-il en riant ; c'est une feuille du saule pleureur qui pousse là-bas sur le tombeau de l'ancien !... Je l'ai eue d'un négociant de Strasbourg qui avait servi dans la vieille. Je ne donnerais pas la chose pour cent écus.

— Vous y attachez donc quelque idée particulière? demanda le chasseur.

— Des idées, non, répliqua le paysan ; mais moi aussi j'ai fait un congé dans le quatorzième hussards, un vaillant régiment, monsieur, qui a été drôlement arrangé à Montmirail ! il n'est resté que huit hommes de notre escadron : aussi, quand le petit caporal a passé devant la ligne, il nous a salués... oui, monsieur, salués avec son chapeau ! Tonnerre ! il y avait de quoi se faire tuer jusqu'au dernier, voyez-vous. Ah ! c'était le père du soldat !

Ici le paysan se mit à bourrer sa pipe en regardant le cadre de bois noir et la feuille desséchée. Il y avait évidemment pour lui, dans ce souvenir d'une merveilleuse destinée, tout un roman de jeunesse, d'émotions et de regrets. Il se rappelait les dernières luttes de l'empire, auxquelles il avait assisté, les revues passées par l'empereur, alors que sa présence faisait croire encore à la victoire ; les succès passagers de la fameuse campagne de France, aussitôt expiés par le désastre de Waterloo ; le départ du grand vaincu, et sa longue agonie sur le rocher de Sainte-Hélène ! Toutes ces images traversaient successivement l'imagination du fermier, et son front se plissait ; son pouce s'appuyait avec plus d'énergie sur la pipe remplie depuis longtemps, et il sifflottait entre ses dents une marche de son ancien régiment.

Arnold respecta cette muette préoccupation du vieux soldat, et attendit qu'il reprît lui-même la parole.

L'arrivée du souper l'arracha à sa rêverie ; il approcha une chaise pour son hôte, et alla prendre place de l'autre côté de la table.

— Allons ! à la soupe, cria-t-il brusquement ; je n'ai rien pris depuis ce matin qu'une croûte avec deux gorgées d'eau de cerise ; je mangerais ce soir un bœuf sans le mâcher.

En même temps, pour prouver son dire, il se mit à vider l'immense écuelle de soupe au lard placée devant lui.

On n'entendit pendant quelques minutes que le bruit des cuillers, bientôt suivi de celui des couteaux qui découpaient le quartier de porc fumé servi par la fermière. La marche et le grand air avaient donné à Arnold lui-même un appétit qui lui fit oublier toutes ses délicatesses parisiennes : le lard de Moser lui parut avoir une saveur inconnue, et son piqueton je ne sais quelle qualité apéritive qui l'excitait à manger pour mieux boire et à boire pour mieux manger. Le souper allait s'égayant de plus en plus, lorsque le paysan releva tout à coup la tête, comme frappé d'un souvenir subit.

— Et Farraut ? demanda-t-il ; je ne l'ai pas vu depuis mon retour...

La fermière et les enfants se regardèrent sans répondre.

— Eh bien, qu'est-ce que c'est? reprit Moser, qui remarqua leur embarras ; où est le chien ? qu'est-il arrivé ? Répondrez-vous, Dorothée ?

— Ne te fâche point, père, interrompit Jean ; on n'osait point te le dire ; mais Farraut est parti, et n'est pas revenu.

— Mille diables ! Il fallait donc avertir ! s'écria le paysan en frappant la table du poing. Et quel chemin a-t-il pris ?

— Le chemin des Garennes.

— Quand cela ?

— Après le déjeuner : nous l'avons vu monter le petit sentier.

— Faut qu'il lui soit arrivé quelque chose, dit Moser en se redressant... Le malheureux animal n'y voit presque plus, et il y a tout du long des sablonnières ! Va chercher ma peau de chèvre et la lanterne, femme : faut que je retrouve Farraut, mort ou vif.

Dorothée sortit sans faire aucune observation sur l'heure ni le mauvais temps, et reparut bientôt avec ce que son mari avait demandé.

— Vous tenez donc bien à ce chien ? demanda Arnold, surpris d'un pareil empressement.

— C'est pas moi, répondit Moser, qui allumait sa pipe ; mais il a rendu service au père de Dorothée. Un jour qu'il revenait de la Poutroye avec le prix de ses bœufs, quatre hommes ont voulu le tuer pour avoir son argent, et sans Farraut c'était fait : aussi quand il est mort, il y a deux ans, le bonhomme m'a appelé à son lit pour me demander de soigner le chien comme un de ses enfants... Ça été son mot... J'ai promis, et ce serait une honte de ne pas tenir parole aux morts... — Hé ! Fritz, donne-moi mon bâton ferré... — Je voudrais pas, voyez-vous, pour une pinte de mon sang qu'il *soye* arrivé quelque chose à Farraut... C'est une bête qui est dans la famille depuis vingt ans... qui nous connaît tous à la voix... et qui rappelle le grand-père... Allons, vite donc, la lanterne, femme... A vous revoir, monsieur, et bonne nuit jusqu'à demain.

Moser s'enveloppa dans sa peau de chèvre, et sortit. On entendit le bruit de son bâton ferré se perdre au milieu des rumeurs du vent et de la pluie, qui continuait à tomber.

Après une assez longue pause, la fermière proposa au chasseur de lui montrer le lit qui lui était destiné ; mais Arnold demanda la permission d'attendre le retour du maître de la maison, si ce retour ne tardait pas trop. Il commençait à s'intéresser à l'homme qui lui avait d'abord paru si vulgaire et à l'humble famille dont il avait cru la vie si dépourvue de valeur.

Cependant la veillée se prolongea sans que Moser reparût.

Les enfants s'étaient endormis l'un après l'autre, et Jean lui-même, qui avait résisté plus longtemps, dut enfin gagner son lit. Dorothée, inquiète, allait sans cesse du foyer à la porte de la ferme, et revenait de la porte au foyer sans avoir rien aperçu. Arnold essayait de la rassurer; mais son esprit s'exaltait dans l'attente : elle accusait Moser de ne songer ni à sa santé, ni à sa sûreté; d'être toujours prêt à se sacrifier pour les autres, de ne pouvoir se résigner à voir souffrir un homme ou un animal, sans tout hasarder pour le soulager; et à mesure qu'elle multipliait ses plaintes, qui ressemblaient singulièrement à une glorification, ses inquiétudes devenaient plus vives; elle avait mille pressentiments funestes. La veille, le chien avait hurlé pendant toute la nuit; un hibou était venu se percher sur le toit de la ferme; on se trouvait au mercredi, jour habituellement fâcheux dans leur famille. Ses angoisses étaient enfin arrivées à un tel point que le jeune chasseur lui proposa d'aller à la recherche de son mari, et qu'elle se préparait à éveiller Fritz pour l'accompagner, lorsqu'un bruit de pas se fit entendre dans la nuit.

— C'est Moser! dit la paysanne, qui s'arrêta court.

— Holà! hé! ouvre vite, femme, cria le fermier du dehors.

Elle courut tirer le verrou, et Moser parut portant dans ses bras le vieux chien aveugle.

— Le voici, dit-il gaiement; Dieu me sauve! j'ai bien cru que je ne le retrouverais jamais : la malheureuse bête avait roulé au fond de la grande pierrière.

— Et tu es allé le chercher là? demanda Dorothée effrayée.

— Fallait-il pas le laisser au fond, pour le retrouver noyé demain? répliqua l'ancien soldat. J'ai glissé le long de la grande berge, et je l'ai emporté dans mes bras comme un enfant : seulement, la lanterne y est restée.

— Mais, malheureux, tu risquais ta vie! s'écria Dorothée, à qui l'explication de son mari donna le frisson.

Celui-ci fit un mouvement d'épaule.

— Ah! bah! dit-il avec une gaieté insouciante; quand on risque rien on n'a rien; j'ai retrouvé Farraut, c'est le principal. Si le grand-père nous voit de là-haut, il doit être content.

Cette réflexion, faite d'un accent presque indifférent, émut Arnold, qui tendit vivement la main au paysan.

— Ce que vous avez fait là est d'un brave cœur, dit-il avec émotion.

— De quoi? parce que j'ai empêché un chien de se noyer? répliqua Moser. Pardieu! chiens et hommes... j'en ai, Dieu merci, retiré plus d'un d'embarras depuis que je suis né; mais j'ai quelquefois eu meilleur temps qu'aujourd'hui. Hé! dis donc, femme, il doit rester par là un verre de cognac; apporte un peu ici la bouteille, que je prenne un air de soleil intérieurement : il n'y a rien qui sèche mieux quand on est mouillé.

Dorothée apporta la bouteille au fermier, qui but en portant la santé de son hôte; puis chacun alla se reposer.

Le lendemain le beau temps était revenu; le ciel, dégagé des nuages, dont plusieurs avaient fondu pendant la nuit, brillait de tout son éclat; et les oiseaux chantaient, en secouant leurs ailes, sur les arbres encore humides.

En descendant du grenier, où un lit lui avait été préparé, Arnold trouva près de la porte Farraut qui se chauffait au soleil levant, tandis que le petit Jean, assis sur ses béquilles, lui préparait un collier de graines d'églantiers; un peu plus loin, dans la première pièce, le fermier trinquait avec un mendiant qui venait réclamer sa dîme de la semaine; Dorothée tenait sa besace, qu'elle remplissait.

— Allons, vieux Henri, encore un coup, disait le paysan en remplissant le verre du porte-haillons; pour achever votre tournée, il faut prendre du courage.

— On en trouve toujours ici, fit observer le mendiant avec un sourire; il n'y a pas beaucoup de maisons dans la paroisse où l'on donne plus; mais il n'y en a aucune où l'on donne d'aussi bon cœur.

— Taisez-vous donc, père Henriot, interrompit Moser; est-ce qu'on parle de ces choses-là! buvez, et laissez le bon Dieu juger les actions de chacun. Vous avez servi aussi, vous; nous sommes de vieux camarades.

Le vieillard se contenta de secouer la tête, et heurta son verre contre celui du fermier; mais on voyait qu'il était plus touché de la cordialité qui présidait à l'aumône que de l'aumône elle-même.

Quand il eut repris son bissac et salué, Moser le regarda s'en aller jusqu'à ce qu'il eût tourné le chemin. Respirant alors bruyamment :

— Encore un pauvre vieux sur le pavé! dit-il en se tournant vers son hôte; vous me croirez si vous voulez, monsieur, mais quand je vois des hommes dont la tête branle s'en aller ainsi demandant leur pain de porte en porte, ça me tourne le sang! Je voudrais pouvoir leur mettre le couvert à tous, et trinquer avec eux comme tout-à-l'heure avec le père Henri. On a beau dire, voyez-vous; pour qu'une vue pareille ne vous casse pas les membres, faut penser qu'il y a là haut un pays où ceux qui n'ont pas été appelés ici à l'ordinaire recevront double ration et double paie.

— Ah! conservez cette espérance, dit Arnold; elle seule soutient et console. Je n'oublierai de longtemps les quelques heures passées chez vous, et j'espère que ce ne seront pas les dernières.

— A votre aise, dit le vieux soldat; si le lit de là-haut ne vous paraît point trop dur, et si vous digérez notre lard fumé, revenez sans façon, et nous serons toujours vos obligés.

Il secoua la main que le jeune homme avait tendue, lui indiqua le chemin qu'il devait suivre, et ne quitta le seuil que lorsqu'il l'eut vu disparaître en tournant le chemin.

Arnold marcha quelque temps le front baissé; mais, en atteignant le sommet du coteau, il se retourna pour jeter un dernier regard en arrière; et, apercevant la cheminée de la ferme, au-dessus de laquelle s'élevait une légère fumée, il sentit une larme d'attendrissement monter à sa paupière.

— Que Dieu protège toujours ceux qui reposent sous ce toit et celui qui le garde! murmura-t-il à demi-voix; car là où l'orgueil me faisait voir des créatures incapables de comprendre les délicatesses de l'âme, j'ai trouvé des modèles pour moi-même. J'avais jugé le fond sur la forme et cru la poésie absente, parce qu'au lieu de se montrer au-dehors elle se cachait au cœur des choses elles-mêmes; observateur inhabile, je repoussais du pied ce que je croyais des cailloux, sans deviner que, sous ces gangues grossières, se cachaient des diamants.

TENTATIVE DE LEIBNIZ

POUR L'AMÉLIORATION DES MESSAGERIES.

Le transport des voyageurs, qui a fait de nos jours, grâce aux voies de fer, de si remarquables progrès, avait préoccupé dès le dix-septième siècle les plus grands esprits. On sait déjà que la première idée des omnibus remonte à Pascal. Celle des diligences accélérées, dont les chemins de fer ne sont qu'une suite, appartient à Leibniz. Il s'était sérieusement occupé de cette question, et il était d'autant mieux en mesure de le faire, qu'ayant beaucoup voyagé il avait dû être amené à faire naturellement bien des réflexions sur ce genre de service autrefois si négligé. On trouverait peut-être dans la bibliothèque de Hanovre, qui renferme encore tant de papiers manuscrits sur ce grand homme, des détails intéressants sur ce point; et ils le seraient sans doute d'autant plus que tout ce qui se rattache à l'histoire des voitures publiques doit paraître particulièrement précieux à une époque où les entreprises de cette nature, sous le nouveau nom qu'elles ont revêtu, semblent devenues l'affaire capitale de l'État. Quoi qu'il en soit, Leibniz songeait pour coup d'essai à établir ou plutôt à faire établir par l'électeur de Hanovre, qui avait pour lui tant de considération, une diligence qui aurait

franchi en vingt-quatre heures la distance entre Amsterdam et Hanovre. Il lui aurait certainement fallu d'autres moyens que ceux qui sont aujourd'hui en usage sur les routes ordinaires; car la malle de Hanovre à Cologne, qui est une des mieux servies de l'Allemagne, met trente-six heures pour ce trajet, qui est bien moitié moindre que celui d'Amsterdam.

Ce qui n'est pas moins curieux, c'est que ce projet parut alors si extravagant qu'un ennemi de Leibniz, en ayant eu connaissance, imagina de le publier comme un échantillon de folie dans un pamphlet contre ce grand homme, afin de le perdre de réputation dans l'opinion publique. Heureusement le nom de Leibniz était trop bien accrédité par tant de travaux antérieurs pour pouvoir être si facilement endommagé, du moins aux yeux des gens capables de réfléchir. « Plaisanterie mal entendue, a dit très finement Fonnelle, puisqu'elle ne peut que tourner à la gloire de celui qu'on attaque, pourvu qu'il ne soit pas absolument insensé. » Voici, au surplus, le passage de Fontenelle : « De cette haute théorie, il descendoit souvent à la pratique où son amour du bien public le ramenoit. Il avoit songé à rendre les voitures et les carrosses plus légers et plus commodes ; et de là un docteur, qui se prenoit à lui de n'avoir pas eu une pension du duc de Hanovre, prit occasion de lui imputer dans un écrit public qu'il avoit eu dessein de construire un chariot qui auroit fait en vingt-quatre heures le voyage de Hanovre à Amsterdam. »

NÉCESSITÉ DE LA VIE SOCIALE.

Nous ne pouvons apercevoir notre visage que dans un autre corps qui nous le réfléchit; de même, pour que notre âme se sente et se connaisse, il faut une autre âme qui lui renvoie l'impression qu'elle en reçoit.

Voilà pourquoi nous supporterions tous les maux plutôt qu'une solitude absolue et éternelle; voilà pourquoi nous fuirions des jardins enchantés où nous aurions tout à souhait à l'exception de la société de nos semblables.

C'est encore par ce motif que l'existence nous devient insupportable à nous-même si elle l'est aux hommes qui nous entourent. Leur indifférence est pour nous un affaiblissement de notre être ; leur mépris, un supplice.

D'après ce penchant invincible de la nature, nous ne pouvons nous empêcher, dès que nous entrons en liaison avec quelqu'un, de mettre un prix à l'opinion qu'il peut avoir de nous, de chercher un côté quelconque par lequel nous puissions nous mesurer avec lui et nous attirer son estime.

Nous regardons comme le plus grand malheur que puisse éprouver un homme la perte de son honneur. Nous soupçonnons capable de toute action mauvaise celui qui secoue tout préjugé et foule aux pieds l'estime publique.

JACOBI.

CROIX DU CIMETIÈRE DE SAINT-GERMAIN-LA-RIVIÈRE

(Département de la Gironde).

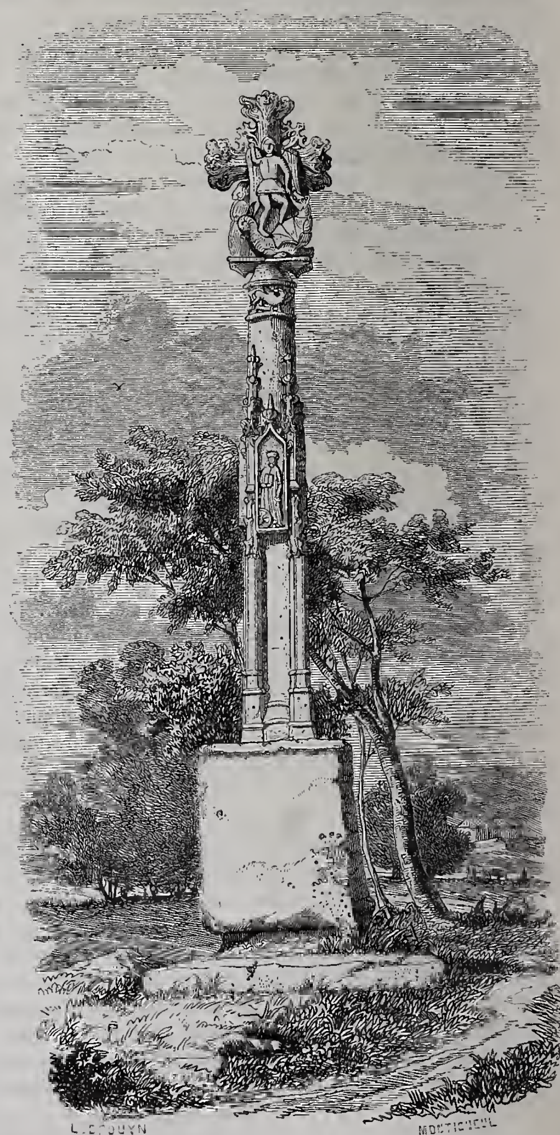
Le département de la Gironde renferme un grand nombre de fort jolies croix de cimetières, qui appartiennent presque toutes à la fin de la période du gothique fleuri ou au commencement de la renaissance. Nous avons déjà publié (1839, p. 280) celle de Nérigean (1). La croix dont nous offrons aujourd'hui le dessin appartient à la même période de l'art, c'est-à-dire au seizième siècle. Son ensemble est d'une grande élégance ; ses détails ont été traités avec beaucoup de soin ; enfin elle est complète, le style n'en a été altéré par la main d'aucun restaurateur.

(1) L'article relatif à cette croix de Nérigean l'attribue au quatorzième siècle; de nouvelles recherches ont fait assigner l'année 1546 pour date précise de sa construction.

Le fût de la croix s'élève sur une base à peu près cubique; il est orné, sur chacune de ses faces, d'une statuette placée sous un arc à talon : on reconnaît facilement sainte Catherine, la tête couronnée, la roue à ses côtés, tenant d'une main un livre et de l'autre une épée; puis saint Germain, patron de la paroisse, en costume d'évêque ; sainte Madeleine, tenant le vase de parfum ; enfin un personnage couronné et tenant un sceptre à la main, probablement saint Louis, autrefois un des patrons du lieu.

Au-dessus de cette décoration, l'artiste a placé les quatre animaux symboliques des évangélistes : l'homme ou l'ange, figurant saint Matthieu, qui raconte la vie mortelle du Christ; le bœuf, saint Luc, qui raconte la passion ; le lion, saint Marc, faisant entendre dans le désert les rugissements de sa voix sauvage ; l'aigle, saint Jean, dont la parole s'élève au ciel.

Ce fût se termine sous la forme d'une cloche renversée, et la croix placée au-dessus représente deux sujets que l'on retrouve fréquemment dans l'iconographie chrétienne : du côté de l'ouest, le Christ sur la croix, entre la Vierge et saint Jean ; et, du côté opposé, saint Michel terrassant le Dragon.

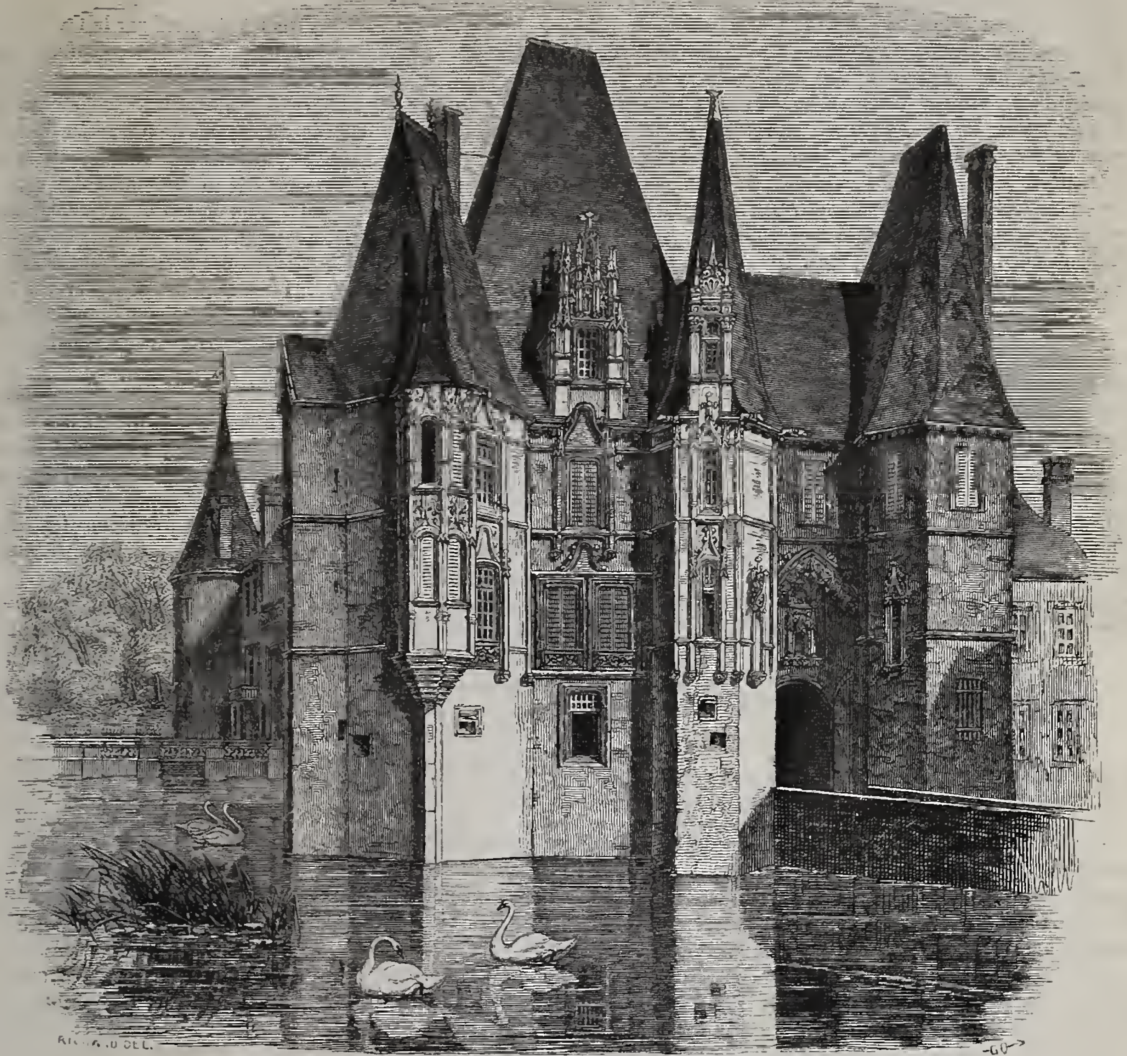


(Croix de cimetière, à Saint-Germain-la-Rivière.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE CHATEAU D'O.



(Aile du nord du château d'O, dans le département de l'Orne.)

Le château d'O est situé dans l'arrondissement d'Argentan. Son nom d'O (Oth) a fait supposer à quelques historiens que les Saxons, pendant une de leurs invasions en Normandie, s'étaient emparés du pays au milieu duquel il s'élève; ils ont fondé cette hypothèse sur l'analogie du nom, qui, dans la langue saxonne, exprime l'idée de propriété, avec celui de deux petits cantons du Renin, très certainement envahis par ces hardis pirates. Mais ces établissements n'ont point été assez considérables pour exercer une grande influence, ni pour laisser de traces; en sorte que les savants ne se sont jamais accordés sur leurs limites et même sur leur véritable situation.

Au moyen-âge, nous voyons les terres sur lesquelles a été construit le château en la possession d'une illustre famille de Normandie, les d'O, dont l'existence nominale remonte à la première croisade, et qui s'éteignit en 1594 en la personne de Jean d'O, surintendant des finances, « homme plus splendide dans ses bâtiments, ses équipages, ses meubles et sa table que le roi lui-même, » dit quelque part Sully en s'élevant avec véhémence contre les exactions de sa vie publique. Le grave et optimiste Jacques de Thou l'appelle « l'Apicius de cette époque. »

Le château d'O, composé d'une façade et de deux ailes, occupe les trois côtés d'un carré que baigne une petite rivière. Irrégulier dans son ensemble, c'est un monument achevé dans quelques unes de ses parties et de ses détails. L'aile du nord, la plus ancienne, appartient aux dernières années du quinzième siècle et aux premières du seizième; l'aile du sud est d'une construction bien postérieure, à l'exception d'une petite tour crénelée qui en forme l'extrémité. La façade, unie et surmontée d'une balustrade, est une reconstruction de 1770; mais à l'intérieur on peut admirer un promenoir de la renaissance, soutenu par des piliers octogones, aux fûts chargés d'enroulements et d'arabesques, aux chapiteaux délicatement sculptés. Quelques parties de ces ornements sont mutilées; mais la réparation en serait facile, parce qu'elle n'aurait à s'attacher qu'aux représentations les plus matérielles. Il suffit, en effet, d'un certain talent d'imitation pour donner, par exemple, à des feuillages la forme luxuriante et contournée que le gothique de la troisième période leur a exclusivement affectée : c'est une œuvre de copiste. Il n'en est pas ainsi des statues. Ce qui donne à la statuaire de chaque époque un caractère particulier, c'est qu'elle exprime la personnalité humaine dans une suite de manifestations essentiellement transitoires; qu'elle personnifie dans la pierre, avec son admirable concision, un ensemble d'idées, de sentiments et d'habitudes extérieures qu'il ne suffit pas d'avoir étudiés sur des œuvres sculptées ou peintes, mais qu'il est nécessaire d'avoir ressentis et saisis dans la vie elle-même pour en reproduire toute la vérité.

L'aile du nord, dont nous donnons le dessin, se compose

de deux tourelles inégales en largeur et en hauteur, occupant la porte latérale; d'un corps principal, et d'une charmante tourelle en encorbellement, où l'on remarque, unis aux formes du style ogival flamboyant, les ornements qui caractérisent la transition du gothique à la pure renaissance. Toutes ces fines sculptures sont fouillées dans une pierre calcaire d'un grain très favorable au ciseau, et susceptible, dans les parties exposées à l'action de l'air sans l'être à l'intempérie des saisons, d'acquérir un éclat comparable à celui du marbre poli. Telle est l'apparence de cette pierre à la porte principale, encadrée et garantie par une arcade ogivale festonnée, et surmontée de deux merveilleux baldaquins qui semblent plier sous un faix de nids. Le poëte ne verrait pas ici, comme à Jumièges,

Neiger les plumes des colombes (1);

il ne serait pas sollicité à la rêverie et aux grandes pensées par le murmure étouffé des ruines; mais à toute heure du jour il entendrait le gazouillement joyeux des moineaux perchés dans de charmantes guirlandes de pampre.

On arrive à O par une longue avenue de hêtres aux troncs lisses, aux branches traînantes. Au milieu de ce cadre de verdure, le château se dessine au loin, tout blanc, parmi les arbres. De grands orangers en caisse s'alignent à la porte d'entrée. On approche; personne dans les jardins, personne sous le frais ombrage des tilleuls : une rivière dort dans les fossés, et des cygnes glissent à sa surface.

HISTOIRE DE LA LITHOGRAPHIE.

(Suite. — Voy. p. 292.)

§ 2. — La lithographie appliquée a l'art par le professeur Mitterer. — Son introduction en France.

Les détails de tous les expédients que Senefelder essaya tour-à-tour pour tirer de son invention le parti qu'il s'en promettait, l'impression économique de ses œuvres, seraient de peu d'intérêt pour le commun des lecteurs. Il ne leur importe guère, en effet, de savoir combien de formes de tampons furent successivement inventées et rejetées; combien de modifications furent tentées dans les combinaisons des presses à imprimer en usage pour la taille douce et la typographie; comment les accidents et les causes de découragement, presque toujours aggravés par la détresse, se multipliaient et se succédaient, sans parvenir à lasser la persévérance de Senefelder. Ce fut seulement en 1798 que le procédé de l'*impression chimique sur pierre* (premier nom donné à la lithographie) commença à prendre assez de physionomie pour mériter de fixer l'attention et donner lieu de former un établissement d'une consistance incertaine, qui devait subir bien des révolutions de fortune. En 1799, Senefelder, associé à un musicien compositeur nommé Gleissner, obtient du roi un privilége de dix ans pour toute la Bavière. En 1800, il forme un second établissement à Offenbach avec les trois frères André, et tous quatre ils entreprennent de faire pénétrer le nouvel art à Paris, à Londres, à Vienne, à Berlin; mais la tentative ne réussit point dans les deux premières villes. A Paris, les frères Pleyel seuls font quelques essais malheureux auxquels ils ne donnent aucune suite.

Deux ans plus tard, nouvelle tentative d'André d'Offenbach à Paris, même insuccès que précédemment. André en partant vend le secret du procédé à Choron, le célèbre fondateur de l'école de musique sacrée, et à M. Baltard, aussi habile graveur qu'architecte distingué; ni l'un ni l'autre n'en tire parti.

En 1804, un élève infidèle de Senefelder colporte ce qu'il sait de ce secret, c'est-à-dire peu de chose; cependant ce peu de chose fut le grain qui s'en alla tomber dans la bonne terre, et la bonne terre fut l'école de dessin de Munich. Il fallut que l'école recourût aux frères de Senefelder qui complétèrent les notions imparfaites données par le transfuge. Un professeur plein de zèle entrevoit alors, confusément encore, le parti qu'on peut tirer, pour l'enseignement du dessin, de l'invention nouvelle, qui se traînait toujours, sous les préoccupations de son auteur, sur l'impression de l'écriture et de la musique. Le laboratoire de chimie de l'école fournit au novateur les moyens de multiplier les expériences pour la composition d'un crayon et la préparation des pierres : c'est de là que sortent les premiers modèles pour le dessin au crayon exécutés par le crayon même. Cette fois, l'*impression chimique* est conquise pour l'art, la lithographie est réellement inventée, et le nom du professeur Mitterer doit en bonne justice être écrit par la reconnaissance publique à côté de celui de Senefelder.

Il est fort remarquable, d'ailleurs, que les deux phases capitales de l'invention de la lithographie aient eu lieu dans la même ville, à Munich. Que Senefelder eût conçu l'idée première loin de l'abondante carrière de Solenhofen, dont la pierre possède à un degré supérieur les qualités chimiques qu'exige la lithographie, cette idée était probablement stérile. Mais l'imprimerie typographique pouvait être inventée aussi bien qu'en Allemagne en tout autre pays de l'Europe.

On faisait à l'école de dessin de Munich des modèles au crayon; à Stuttgard, dans un établissement formé en 1806 par le baron de Cotta, on fit de la *gravure* en intailles, à la manière du cuivre, et, ce qui fut plus utile encore pour la propagation du nouvel art, on y composa le premier traité qui ait paru sur la lithographie.

Senefelder pendant ce temps rêvait des perfectionnements et de nouveaux établissements, après avoir essayé, mais sans succès, par suite des événements politiques, d'appliquer la lithographie à l'impression des étoffes. Il se débattait contre les empiétements qu'on faisait de toutes parts, même sous ses yeux, sur son privilége, qui n'était plus qu'une digue impuissante contre la concurrence. Il venait enfin reprendre, en société avec le baron d'Arétin, sa maison de Munich qu'il avait abandonnée, et qu'il vendit après quelques publications qui ne se soutinrent pas. M. Mannlich, directeur du Musée, leur succéda, et sous ses auspices parut la première œuvre vraiment artistique que la lithographie ait produite : c'est une collection de fac-simile de dessins de Raphaël, de Michel-Ange, d'Albert Dürer et autres grands maîtres, qui font partie du cabinet du roi de Bavière. Ces fac-simile, ouvrage de deux artistes bavarois, MM. Strixner et Pilotti, sont exécutés, comme les originaux, sur des fonds teintés et rehaussés de lumières blanches. L'emploi de ces fonds en teintes plates n'était, au reste, qu'un emprunt fait par la lithographie à la gravure sur bois.

L'art nouveau se répandait en Italie et en Angleterre, où il recevait le nom de *polyautographie;* mais on n'y ajoutait pas foi en France. Denon, directeur du Musée impérial, et le général Lejeune, avaient saisi l'occasion de la célèbre campagne de 1807 pour se procurer des renseignements. Un artiste nommé Lomet, allant plus loin, avait expérimenté par lui-même et rapporté à Paris une planche exécutée de sa main à Munich. La preuve était on ne peut plus concluante : rien ne put dissiper cependant les préventions, qu'entretenait peut-être un gouvernement ombrageux même à l'époque de sa toute-puissance, et qui pouvait redouter la lithographie comme un moyen mis à la portée de tout le monde d'établir des imprimeries clandestines. Mannlich, ayant renouvelé en 1810 les démarches d'André d'Offenbach pour obtenir l'autorisation qu'il sollicitait, échoua à son tour.

Vers la fin de 1814, G. Engelmann introduit sérieusement la lithographie en France par la fondation de son atelier de Mulhouse, d'où sortirent presque aussitôt des produits assez

(1) V. Hugo, Voix intérieures.

remarquables pour fixer, dès l'année suivante, l'attention de la Société d'encouragement.

1816 et 1817 virent mettre en pleine activité à Paris, simultanément, une succursale de l'atelier de Mulhouse et un autre établissement que fonda l'un des hommes les plus honorables de notre temps, le comte de Lasteyrie, qui avait étudié la lithographie en Allemagne dès 1812.

Cependant les procédés pour imprimer les ouvrages d'art étaient encore incertains ; les moyens d'exécution, tels, par exemple, que la qualité du crayon, étaient imparfaits ; l'étendue des propriétés de la pierre, c'est-à-dire ce qu'elle peut réellement donner, et la manière de l'obtenir, étaient mal connues ; enfin les ouvriers étaient encore trop peu expérimentés pour que l'artiste ne dût pas s'attendre souvent à de cruelles déceptions. On croyait, par exemple, qu'un des plus sûrs éléments de réussite consistait dans la hardiesse de la touche du dessinateur, sur laquelle il devait bien se garder de revenir. La lithographie ne paraissait propre dès lors qu'à fixer des croquis, et la difficulté d'effacer un faux trait pour le remplacer, semblait interdire ce moyen de reproduction à l'artiste dont le crayon n'était pas à la fois assez fin et assez sûr pour rendre son idée du premier coup, avec quelque délicatesse et sans *repentirs.* Les presses lithographiques ne servirent, tant que durèrent les préventions et les tâtonnements, qu'à des impressions commerciales d'écritures.

PENSÉES D'OXENSTIERN.

Je ne conclurai jamais rien sur les bruits qui courent du prochain ; car, s'il est coupable, je serais fâché d'augmenter son malheur par mes raisonnements ; et, s'il est innocent, je serais ravi de n'avoir pas été du nombre de ses calomniateurs.

Si l'on considérait bien qu'il ne dépend pas toujours de l'homme de pouvoir se comporter à la fantaisie d'autrui, je crois qu'on aurait l'un pour l'autre plus d'indulgence.

Se plaindre de la fortune dans un état de médiocrité est le suprême degré de l'impertinence.

Les belles actions et les bonnes œuvres sont à l'âme ce que la nourriture est au corps.

On dirait que la fortune ne vaut rien pour la mémoire, car on observe souvent que l'homme heureux ne connaît pas seulement le nom de celui qui l'aida au commencement de sa carrière.

Je voudrais représenter la fainéantise en femme qui a l'air doux et marche à pas comptés, couverte d'une robe de toile d'araignée, dont la queue est portée par le Sommeil, s'appuyant sur le bras de son premier chevalier d'honneur, qui est la Faim, et sa suite composée de Misères.

Une belle âme n'est pas toujours hôtesse d'un beau corps ; les agréments de celui-ci sont un piége où les sots ne manquent jamais de se laisser surprendre.

Les mensonges sont de la nature des boules de neige qui tombent des montagnes ; elles grossissent à mesure qu'elles font chemin, jusqu'à ce qu'elles se dissipent, se fondent, et enfin se réduisent à rien.

La sagesse défend d'ajouter foi à tout ce qu'on entend, de faire tout ce qu'on peut, de dire tout ce qu'on sait, et de dépenser tout ce qu'on a.

Mériter d'être heureux, c'est l'être en effet.

La plupart des amis sont semblables aux hirondelles, qui viennent au printemps et s'en vont quand le froid commence.

(Nous empruntons ces pensées au recueil des Pensées et Réflexions morales du comte d'Oxenstiern, petit-neveu du grand homme de ce nom, et ambassadeur de Suède au congrès de Ryswyck. Exilé de son pays pour avoir abjuré le protestantisme, ruiné par la confiscation de son patrimoine, que ses profusions et son faste avaient déjà fort compromis, il se fixa en Allemagne, et, dans une retraite presque absolue, demanda à l'étude les consolations et la force qu'elle ne refuse jamais. Les Pensées du moraliste suédois, que Lamartinière, son éditeur, élève beaucoup trop en le nommant « le Montaigne du septentrion, » datent de cette époque de sa vie ; écrites en français, elles sont un des exemples nombreux du cosmopolitisme de notre langue.)

LES PATENOTRES DU CONNÉTABLE DE MONTMORENCY.

Le connestable Anne de Montmorency, dit Brantôme, ne manquoit jamais à ses dévotions ny à ses prières ; car tous les matins il ne failloit de dire et entretenir ses patenostres, fust qu'il ne bougeast du logis, ou fust qu'il montast à cheval et allast par les champs, aux armées, parmy lesquelles on disoit qu'il se falloit garder des patenostres de M. le connestable ; car en les disant et marmottant, lorsque les occasions se présentoient, il disoit : « Allez-moy prendre » un tel ; attachez cestuy-là à cest arbre ; faites passer cestuy-» là par les picques tout à ceste heure, ou les harquebuses » tout devant moy ; taillez-moy en pièces tous ces marauts » qui ont voulu tenir ce clocher contre le roy ; bruslez-moy » ce village ; bouttez-moy le feu partout à un quart de lieue » à la ronde. » Et ainsi tels ou semblables mots de justice et pollice de guerre profféroit-il selon ses occurances, sans se desbaucher nullement de ses pater, jusqu'à ce qu'il les eust parachevés, pensant faire une grande erreur s'il les eust remis à dire à une aultre heure, tant il y estoit conscientieux.

MUSÉE DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

M. Dufourny, professeur d'architecture à l'école des Beaux-Arts, avait, dans ses voyages, recueilli une précieuse collection de plâtres moulés sur des fragments d'architecture antique ; il en fit don au gouvernement. Ces plâtres, qui gisaient dans les greniers du palais de l'Institut, furent transportés à l'école des Beaux-Arts, dans les premières années de la restauration, avec les modèles qu'avait fait faire M. Cassas, auteur d'un beau voyage en Syrie. Depuis cette époque, les directeurs de l'Académie de France à Rome et un inspecteur spécial ont été chargés de faire mouler, dans les plus célèbres musées de l'Italie, les chefs-d'œuvre de l'antiquité et de la renaissance, et d'envoyer ces plâtres à l'école des Beaux-Arts.

Ainsi composé des fragments conservés dans la collection Dufourny, des plâtres moulés en Italie, et des copies en marbre exécutées par les élèves pensionnaires de l'Académie de France à Rome, le Musée contient en ce moment plus de mille morceaux précieux à différents titres.

Les deux dessins qui accompagnent cet article représentent deux plâtres du musée de l'école des Beaux-Arts. La figure de femme est connue sous le nom de Julie, dame romaine. La figure assise, connue sous le nom du poëte comique Ménandre, a un pendant à l'école. Ces deux statues ont été moulées sur des modèles antiques du Vatican.

Les dons du ministère de l'intérieur ont en outre enrichi l'école d'un choix de plâtres moulés sur les chefs-d'œuvre de la renaissance, parmi lesquels on doit citer les tombeaux des Médicis et le Moïse de Michel-Ange, les portes du Baptistère de Florence, les statues attribuées à Raphaël, une statue de Donatello, et quelques restes intéressants des plus curieuses ruines gothiques ou de la renaissance.

Le portique de Gaillon, celui d'Anet, et les arcades de l'hôtel Torpanne, font partie de cette exposition de morceaux d'architecture.

Il faut encore ajouter à tant d'excellents modèles rassemblés à l'école la suite des premiers prix de peinture d'histoire et de torse, les portraits des artistes les plus célèbres de l'école française, les dessins d'après Raphaël par M. Desnoyers,

la copie du Jugement dernier de Michel-Ange par Sigalon, celles des Sibylles et des loges du Vatican.

Malheureusement ce musée, qui contribuerait à former le goût et qui accroîtrait beaucoup les jouissances de tous ceux



(École des Beaux-Arts; galerie des Plâtres. — Le Poëte Ménandre.)

qui aiment l'art, n'est pas public. Les modèles en plâtre sont pour la plupart pressés les uns contre les autres en désordre dans les galeries d'étude; les plâtres moulés sur les œuvres de la renaissance, et destinés à orner la vaste et belle salle dont le portique d'Anet forme la façade, sont encore couchés dans les boîtes en bois qui les ont transportés d'Italie en France. Les restes du charmant hôtel de La Trémouille restent depuis cinq ans enfouis au milieu des décombres, et qui sait dans quel état se trouveront ces fragments quand on voudra les replacer! Le temps fuit; plus de trente ans se



(Julie, dame romaine.)

sont écoulés depuis la fondation, et ces lenteurs privent toute une génération de plaisirs et d'enseignements dont l'influence serait salutaire. Il est à craindre que la belle copie de Sigalon, qui pousse rapidement au noir, ait perdu une grande

partie de son intérêt lorsque enfin on ouvrira la porte d'Anet.

Que faudrait-il, cependant, pour qu'avant un mois le musée fût complétement en ordre et accessible, au moins le dimanche, au public? — Un peu d'argent et de zèle, et si peu, vraiment, qu'il y aurait honte à le dire.

SUR LA SATIRE DE BOILEAU

CONTRE LES FEMMES.

(Fin. — Voy. p. 330.)

La critique de Perrault ne fut pas la seule que souleva, dès son apparition, la satire de Boileau contre les femmes. Les remontrances littéraires ne firent pas défaut : le souvenir de la fameuse scène du *Misanthrope*, où Célimène étale d'une manière si charmante, en un clin d'œil, tant de portraits d'une touche de maître, était trop présent pour que le contraste entre la manière de Boileau et celle de l'inimitable Molière ne fût pas remarqué de tout le monde. Mais, sans négliger le côté de l'art, Perrault se préoccupa surtout du point de vue moral. Il lui parut dangereux de voir publier un écrit, et sous un nom aussi accrédité que celui de Boileau, dont le but, ou tout au moins l'effet, devait être de tourner le mariage en ridicule, et, par conséquent, d'en détourner les jeunes gens. Les femmes n'avaient, sans doute, pas besoin d'apologie : les travers, et même, si l'on veut, les vices d'un petit nombre d'entre elles ne sauraient troubler l'admiration qu'elles inspirent en masse par leur existence toujours si dévouée et, même dans son obscurité, toujours si utile aux intérêts les plus essentiels de la société. Mais comme c'était en s'appuyant sur des défauts manifestement exceptionnels que le satirique prétendait conclure au général, jusqu'à oser donner pour acte de sagesse l'abstention du mariage, il était pourtant convenable qu'un mot de protestation se fît entendre. C'est Perrault qui en eut l'honneur. Il publia presque au même moment que la satire, sous le nom d'*Apologie des femmes*, une petite pièce de vers destinée à relever les femmes et le mariage, et précédée d'une préface où il marquait franchement son dessein et sa position.

« Comme on sait, disait-il, que l'auteur de cet ouvrage (de la satire) et moi ne sommes pas du même avis sur bien des choses, je crus qu'on ne serait pas fâché de me voir encore opposé à lui sur un sujet de cette nature où il s'agit de la défense, non seulement de la vérité, mais encore des bonnes mœurs et de l'honnêteté publique. L'auteur de la satire agit toujours sur un principe qui est bien faux et capable de faire faire bien des fautes. Il s'imagine qu'on ne peut manquer en suivant l'exemple des anciens; et parce qu'Horace et Juvénal ont déclamé contre les femmes d'une manière scandaleuse et en des termes qui blessent la pudeur, il s'est persuadé d'être en droit de faire la même chose, ne considérant pas que les mœurs d'aujourd'hui sont bien différentes de celles du temps de ces deux poëtes. »

Perrault rapportait aussi à la fausse imitation des anciens cet abus des noms propres, si contraire à la politesse de nos mœurs, dont l'auteur des satires s'est rendu coupable si souvent. Mais il lui reprochait surtout les attaques couvertes qu'il s'était ici permises, sous le voile du portrait, contre des dames bien connues, et qu'alors tout le monde nommait. « La malignité du cœur humain, qui aime tant la médisance et la calomnie, remarquait-il, dira toujours que c'est elle qui fait trouver tant de plaisir dans les ouvrages de M. Despréaux. » Le succès que ces ouvrages ont encore, bien que toutes ces personnalités aient si bien disparu à nos yeux qu'il nous faut le secours de commentateurs pour reconnaître ici la belle-sœur de l'auteur, là la femme du lieutenant-criminel, plus loin mademoiselle de Scudéri ou madame de La Sablière, montre assez que l'observation de Perrault n'est pas entièrement exacte; mais elle avait peut-être alors plus de portée, comme expliquant la partie la plus retentissante de la vogue qu'obtenaient, dès le premier moment de leur apparition, ces pièces satiriques. L'outrage à madame de La Sablière semblait avoir particulièrement révolté les honnêtes gens. Il était, en effet, d'autant moins excusable, que cette illustre dame, amie et protectrice de La Fontaine, et de tant d'autres hommes éminents de ce temps-là, venait précisément de mourir, laissant après elle un deuil véritable dans sa société. C'était elle que Boileau avait prétendu peindre sous les traits de la femme savante, en la caractérisant par sa liaison avec Sauveur, Cassini, et ce fameux Roberval, qui eut la gloire d'ouvrir la route de l'infini à Leibnitz et à Newton.

> Qui s'offrira d'abord? Bon! c'est cette savante
> Qu'estime Roberval et que Sauveur fréquente, etc.

C'était reprendre d'une manière odieuse les tendances les plus blâmables que l'on puisse reprocher à Molière. Perrault le fit encore mieux sentir en rappelant par quelques mots tout le mérite de l'illustre défunte, et en révélant que c'était, sans doute, au ressentiment d'une critique bien modérée et bien juste qu'elle s'était permise autrefois envers Boileau, que ce coup de retour était dû. « Cette dame, dit-il, se plaisait, aux heures de ses loisirs, à entendre parler d'astronomie et de physique; et elle avait même une très grande pénétration pour ces sciences, de même que pour plusieurs autres, que la beauté et la facilité de son esprit lui avaient rendues très familières. Il est encore vrai qu'elle n'en faisait aucune ostentation, et qu'on n'estimait guère moins en elle le soin de cacher ces dons que l'avantage de les posséder. Elle était estimée de tout le monde, et le roi lui-même prenait plaisir à marquer la considération qu'il avait pour elle par de fréquentes gratifications, et elle est morte dans la réputation d'une piété singulière. » Perrault rapporte alors qu'une vingtaine d'années auparavant Boileau, dans une de ses épîtres, ayant parlé de l'astrolabe, au moyen duquel il faisait déterminer

> Si le soleil est fixe ou tourne sur son axe,

madame de La Sablière, le rencontrant dans le monde, lui dit fort spirituellement que, même pour faire de la poésie, il n'était pas inutile de connaître l'astronomie, en ajoutant que ceux qui tiennent que le soleil est fixe sont les mêmes qui soutiennent qu'il tourne sur son axe, et qu'en outre l'astrolabe ne peut nullement servir à résoudre une telle question. Boileau ne lui pardonna jamais; et voulant attaquer le goût de la littérature et des sciences chez les femmes, ce fut elle qu'il prit pour plastron. Après tout, son trait le plus railleur se réduit à faire passer la nuit à cette dame dans une gouttière pour observer Jupiter; et ce serait en soi-même bien peu de chose, si ce n'était toujours beaucoup que de livrer la mémoire d'une femme à la risée des sots.

J'en viens à l'œuvre même de Perrault. Sans doute, il ne faut pas s'attendre à y trouver un style aussi correct ni une versification aussi achevée que dans Boileau; mais il serait injuste pourtant de n'y voir aucun mérite littéraire. On y distingue plus d'un vers dont Boileau lui-même aurait pu se faire honneur, bien que la forme en soit toujours plus coulante et plus naturelle que chez lui; mais c'est moins le côté de l'art que le côté moral que nous avons ici en vue. A cet égard, notre poëme est partout le contre-pied du premier.

L'auteur met en scène un père qui, affligé de la direction que commencent à prendre la conduite et le caractère de son fils, tente de s'opposer au développement du mal en persuadant à ce jeune homme de se marier. Mais celui-ci appartient à ce parti qui, faisant profession de mépriser les femmes, tient à honneur de repousser le mariage. C'est à le faire revenir de cette funeste idée que le père s'applique. Il commence par protester qu'il n'attaque point le célibat en lui-même. Si son fils ne s'abstenait du mariage que pour se donner tout à Dieu, il se soumettrait et ne lui en ferait point de reproche. Mais c'est au contraire la passion du monde qui le conduit;

c'est elle qui le détourne d'obéir à la loi de la nature et de Dieu même. Il accorde qu'il y ait des femmes coupables; mais, comme il le remarque fort justement, le point de vue dépend du centre où l'on se place.

Chacun, en quelque endroit que le hasard le porte,
Ne rencontre et ne voit que des gens de sa sorte.

Ce n'est point en ne fréquentant que les salons et les lieux d'amusement que l'on peut se flatter de connaître les femmes: il faut les voir dans le secret de leur charité et de leurs bonnes œuvres : c'est là que paraissent les âmes : ailleurs on ne voit que des couleurs et des tissus plus ou moins opulents qui dansent et se promènent.

Va dans les hôpitaux, où l'on voit de longs rangs
De malades plaintifs, de morts et de mourants;
Là tu rencontreras, en tout temps, à toute heure,
Malgré l'air infecté de leur triste demeure,
Mille femmes d'honneur, dont souvent la beauté,
Que cache et qu'amortit leur humble piété,
A de plus doux attraits pour des âmes bien faites
Que tout le vain éclat des plus vives coquettes.

Ce ne sont pas seulement les femmes du monde dans l'exercice de tant de vertus qui les distinguent de l'autre sexe, et que les séductions du luxe ne parviennent pas toujours à étouffer, ce sont même ces modestes épouses d'artisans, qui forment pour tant de familles le principe du bien, qu'il faut savoir étudier pour comprendre ce que valent les femmes.

Entre dans les réduits des honnêtes familles,
Et vois-y travailler les mères et les filles,
Ne songeant qu'à leur tâche et qu'à bien recevoir
Leur père ou leur époux quand il revient le soir.

Voilà les exemples sur lesquels compte le père pour ramener son fils, et il ne se trompe peut-être point en espérant lui relever ainsi le cœur, si les scandaleuses leçons des ennemis des femmes ne l'ont point entièrement perdu. Il préconise ensuite la société des femmes comme formant le foyer de la politesse des mœurs, et il trace à son tour un fort agréable portrait du pédant qui vit dans son trou, préoccupé de l'*antiquaille*, et qui se détache par cette nouvelle sorte de sauvagerie de toute la tradition du goût, de l'élégance, de l'urbanité.

D'ailleurs, si l'on ne peut nier qu'il n'y ait en effet une multitude d'hommes malheureux par le mariage, il y a du moins à se demander si c'est bien sur les femmes que doit retomber toute la responsabilité de ce dont ils se plaignent. Les femmes sont-elles toujours traitées comme elles auraient le droit de l'être, et comme il serait de l'intérêt de leur mari qu'elles le fussent? Combien seraient irréprochables si elles avaient trouvé dans leur époux les égards convenables, et qui n'ont tourné de travers que parce qu'on les a faussées! Enfin, le caractère des femmes, objet de tant de récriminations de la part de leurs ennemis, est-il bien, la plupart du temps, ce qu'ont recherché, en les épousant, ceux qui se donnent pour leurs victimes? Celui qui n'a semé que l'ivraie peut-il s'étonner de ne pas récolter le froment? Perrault montre alors avec une certaine éloquence l'avarice devenue en quelque sorte la déesse du mariage. L'avarice fait abstraction des personnes dans tous les préliminaires de l'ordre conjugal; elle ne tient compte que des liens matériels : faut-il s'étonner si l'harmonie spirituelle, à laquelle nul n'a songé, ne se produit pas? Il y a là quelques vers assez bien frappés, et que l'on croirait faits pour notre temps, tant ils y trouveraient d'application.

Eux et leurs vieux parents n'ont, avec leurs bésicles,
Pendant des mois entiers, lu, relu des articles
Qu'afin de parvenir, par leur soin diligent,
A bien apparier deux tas d'or et d'argent,
Sans regarder plus loin, sans voir si les parties,
D'esprit, d'âge et d'humeur seraient bien assorties.

Assurément le tableau du mariage heureux, par lequel se termine, comme on pouvait s'y attendre, ce petit poëme, aurait été digne d'une touche à la fois plus sentimentale et plus forte. L'idée n'a pas toujours toute la profondeur qu'un tel sujet pouvait fournir, et l'on conçoit que la forme du vers ait dû plus d'une fois exposer l'auteur à la férule de Boileau. Mais le fond, du moins, en est toujours plein d'honnêteté et de bon sens, et çà et là y brillent encore quelques beaux traits. Je n'en citerai qu'un : c'est celui où Perrault, après avoir représenté le premier homme mis par Dieu à la tête de toutes les richesses de la création, le montre abandonnant par un mouvement spontané tous ces biens pour se tourner vers la compagne que Dieu lui donne.

Mais lorsque, dégagé de son premier sommeil,
Le Seigneur lui montra la femme à son réveil...
Quittant tout, il tourna tous ses regards vers elle,
Et, charmé de la voir, trouva moins de douceur
A régir l'univers qu'à régner dans son cœur.

La publication de Perrault ne laissa pas de faire quelque bruit. La cause intéressait toutes les femmes, et, après leur accusateur, il fallait bien entendre leur avocat, et prononcer sur les deux plaidoyers. Si Boileau avait l'avantage au point de vue de l'art, il est incontestable que son adversaire l'emportait sur lui quant à la justice et à la vérité. Aussi les amis du satirique jugèrent-ils nécessaire de se réunir autour de lui pour le soustraire aux clameurs qui le menaçaient de toutes parts. Aucun ne le servit mieux à cet égard que le célèbre théologien des jansénistes que le dix-septième siècle nommait le grand Arnauld. Il écrivit une longue lettre à Perrault sous prétexte de le remercier de l'envoi de son poëme, lettre qui n'était au fond qu'une longue et diffuse justification de Boileau. Il était assez naturel que le patron des ascètes de Port-Royal prît la défense de celui qui osait conclure au célibat. Cette lettre, sans avoir été remise à Perrault, fut aussitôt mise en circulation par les amis de Boileau, et, pour comprendre son effet, il faut savoir ce que pesait alors le nom d'Arnauld. « Je ne saurais, monsieur, lui écrivit Boileau, assez vous témoigner ma reconnaissance de la bonté que vous avez eue de vouloir bien permettre qu'on me montrât la lettre que vous avez écrite à M. Perrault sur ma dernière satire... Quelques injures que ce galant homme m'ait dites, je ne saurais plus lui en vouloir de mal, puisqu'elles m'ont attiré une si honorable apologie. Jamais cause ne fut si bien défendue que la mienne. » Mais les amis d'Arnauld lui écrivaient de leur côté qu'il s'était compromis en se prononçant comme il l'avait fait dans ce débat. La discussion était devenue très grave. « Je n'ai point encore parlé du principal de votre lettre, répond Arnauld à un de ses amis sur cette affaire, qui est qu'il y va de mon honneur qu'on ne voie pas celle que j'ai écrite à M. Perrault. » Il s'excuse, tout en prétendant toujours qu'il a eu raison de prendre parti pour Boileau, l'ennemi des opéras et des romans. Mais ce qui achève de montrer combien Boileau, malgré tant d'appui, se sentait au fond en danger, c'est que, dans sa lettre de remerciement à Arnauld, il déclare s'en remettre à lui aveuglément pour souscrire à tout prix un traité de réconciliation avec Perrault. « Je vous déclare, dit-il, que vous n'avez qu'à me mander ce que vous souhaitez que je fasse pour parvenir à un accord, et je l'exécuterai ponctuellement. » On voit par cette même lettre que Boileau avait déjà fait à cet égard des avances qui n'avaient point été tout à fait agréées. Un ami commun, l'abbé Tallemant, s'était fait l'auteur de la proposition suivante : « Que s'il voulait demeurer en paix sur mon sujet, dit Boileau, je m'engageais à ne plus rien écrire dont il pût se choquer. » Elle n'était pas acceptable : Perrault ne pouvait consentir à renoncer à une cause générale telle que celle des modernes contre les anciens, ou des femmes contre leurs détracteurs, à condition que le prétendu législateur n'attaquerait plus ses vers.

Cependant, les deux adversaires s'étant sans doute mieux entendus sur les termes, la réconciliation s'opéra. D'ailleurs Perrault devait sans doute croire qu'il avait fait tout ce dont il était capable pour son opinion en publiant son Parallèle et son Apologie des Femmes. Il put sembler qu'il avait la gloire d'avoir forcé son adversaire : le bon choix de sa cause l'avait aidé. La satire de Boileau avait paru au commencement de 1694, et la réponse de Perrault avait dû la suivre de près, puisque la lettre d'Arnauld est du mois de mai de la même année. Boileau répondit en juin, et la réconciliation eut lieu en août, peu de jours avant la mort d'Arnauld. On peut donc dire qu'après avoir réveillé les hostilités par la question des modernes, ce fut par celle des femmes que Perrault eut le mérite de contraindre son adversaire à la paix. Ce ne fut pas un médiodre succès que d'avoir, sinon converti, du moins réduit au silence sur un tel sujet le partisan des anciens. Il se consolait, à ce que rapportent ses amis, dans sa retraite d'Auteuil, en répétant cette fameuse, mais odieuse épigramme, dont il faisait ses délices :

Ci-gît ma femme. Ah ! qu'elle est bien
Pour son repos et pour le mien !

Du moins demeura-t-il toujours fidèle aux principes qu'il avait exposés dans sa satire. Il prêcha d'exemple dans le même sens qu'il avait prêché par ses vers, et mourut sans s'être jamais marié.

Apprenons sur la terre des choses que nous puissions nous rappeler dans les cieux. SAINT JÉROME.

Nous n'emportons de cette vie que la perfection que nous avons donnée à notre âme. ORFILA.

CHOUETTE NEIGEUSE OU HARFANG.

Cette grande chouette est particulière aux régions boréales, et habite principalement l'Islande, les îles Shetland et aux environs de la baie d'Hudson ; aux Orcades elle est déjà peu commune, et s'aventure bien rarement dans le nord de l'Allemagne et en Hollande, où un jeune mâle fut tué dans l'hiver de 1802. Elle niche sur des rochers escarpés ou sur de vieux pins et pond deux œufs, blancs suivant les uns, tachés de noir suivant les autres. Sa hauteur est de $0^m,6$; c'est la plus grande des chouettes après celle de Laponie (*Strix laponica*), qui atteint quelquefois $0^m,9$; mais celle-ci est limitée à la Laponie et ne dépasse jamais le cercle polaire. Sa nourriture, comme celle du Harfang, consiste surtout en lièvres, campagnols, rats et oiseaux ; parmi ceux-ci, elle s'attaque aux tétras, aux lagopèdes et à d'autres dont la grandeur est égale ou supérieure à celle de nos perdrix. Pendant l'hiver, ces chouettes sont souvent condamnées à de longs jeûnes ; mais en automne, lors de la migration des animaux qui vont du nord vers le sud, elles vivent dans l'abondance. Ainsi, lors de la migration des lemmings (1), la Chouette de Laponie devient tellement délicate, qu'elle ne mange plus que le foie et le cœur de ces animaux. Une autre particularité qui est commune aux *Strix laponica*, *S. nyctea*, *S. uralensis* et *S. funerea*, c'est qu'elles voient et chassent de jour, tandis que les chouettes de notre pays ne sortent que la nuit, incapables qu'elles sont de supporter la lumière du soleil.



(La Chouette neigeuse, STRIX NYCTEA L.)

Notre figure représente un jeune individu, car les vieux sont blancs sans aucune tache brune.

(1) Voy. 1841, p. 24.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE MIROIR D'AZOR.



(Une scène de Zémire et Azor, opéra-ballet de Marmontel et de Grétry, repr. en 1771. — D'après une estampe du dernier siècle.)

Zémire, captive, comme Psyché, dans un palais magique, à demi rassurée déjà et presque accoutumée à un esclavage où tous ses désirs sont des lois, supplie le monstre qui l'aime de lui laisser voir un seul instant son père. Grands combats dans le cœur du monstre, qui n'est autre qu'un beau prince enchanté, mais que les fées ne désenchanteront point s'il ne parvient, en dépit de sa laideur, à se faire agréer comme époux de la belle. Souffrir qu'elle s'éloigne, lui rendre la liberté, c'est la perdre à jamais. Pourtant, il faut la satisfaire. Azor imagine d'appeler à son aide une des plus charmantes inventions de la féerie. Un rideau s'entr'ouvre, et dans un miroir apparaissent aux yeux de Zémire ravie son père et ses sœurs, non point inanimés comme en une peinture, mais au naturel et agissant en leur maison sans se douter que l'on puisse les apercevoir de si loin à travers leurs murailles.

Combien de fois le souvenir de cette agréable fantaisie du poëte n'a-t-il pas traversé la rêverie de ceux que la nécessité tient éloignés d'êtres tendrement aimés ! Quelle mère, séparée de ses enfants, n'a désiré, en mêlant un sourire à ses larmes, le miroir d'Azor ! Ah ! que ce serait là une belle découverte à faire en ce temps où rien ne semble impossible à la science ! Est-il si absolument déraisonnable de l'espérer ? Qui fixera les limites où doit s'arrêter le pouvoir humain ? Combien d'autres merveilles des anciens contes sont devenues des réalités qui n'étonnent plus personne ? Avons-nous à regretter la botte de l'Ogre ou le tapis de Tangu ? N'avons-nous pas vaincu Pied-Agile et Fine-Oreille ? Des signes peu mystérieux racontent en silence, dans les airs, les grandes nouvelles de toutes les parties du monde. Un fil de fer peut porter ma pensée en quelques secondes du point où je suis jusqu'à mon antipode. Au loin, un ami m'appelle ; aussitôt, avec la rapidité de l'oiseau, à travers les bois, les monts, les fleuves, sans coursiers, sans rames, sans ailes, nonchalamment assis en mon char enchanté, je vole dans ses bras. Le soir vient, les ténèbres descendent du ciel ; mais, à commandement, un

agent subtil, invisible, s'élance du sol, chasse les ombres, et nous rend l'éclat du jour et sa beauté. Que pourraient imaginer de mieux Scheherazade, Perrault ou madame d'Aulnoy? Nous triomphons peu à peu du temps et de l'espace, ces grandes énigmes que la philosophie est encore impuissante à nous expliquer. Si les bonnes fées ont disparu, la science a trouvé leur baguette. Elle qui a forcé le soleil à se faire peintre, ne saura-t-elle point, si elle le veut, mettre en mouvement le vieux tain de nos glaces, et, avec le secours de son électricité, y amener sous nos yeux de lointains reflets? Cher et inestimable miroir, que je te possède, et je n'envierai à nos descendants aucune de leurs découvertes! Qu'ils tracent la carte des vents, qu'ils nagent dans les airs, s'entretiennent avec les habitants des autres planètes (1), trouvent la forme définitive des gouvernements, assurent la paix universelle, et donnent au plus pauvre citoyen la lampe d'Aladin ou la bourse du Juif errant! soit : ce n'est pas l'affaire d'un jour. Mais si j'ai le miroir d'Azor, c'est assez; je suis satisfait; je vis content. J'aime cette affirmation de certains philosophes, que tous nos désirs honnêtes sont des pressentiments, et que les rêves du genre humain dans son enfance sont le programme des travaux qu'il doit accomplir dans sa virilité. La science n'est, à proprement dire, que l'âge mûr de la magie: aussi le moyen-âge, confondant ensemble sorciers et savants, les jetait-il pêle-mêle sur les bûchers : c'était même espèce. Or, sous sa première forme, la science n'a-t-elle pas mille et mille fois promis de faire apparaître à volonté les amis absents? Successeurs des prêtres de Memphis, des Mages, de Merlin, d'Albert le Grand, de Raymond Lulle, de Paracelse, de Roger Bacon, vous dont les prodiges ont si souvent étonné l'univers, vous qui voyez si haut ce qui se passe dans le ciel, donnez-moi le secret de voir ce qui se passe dans la maison de mon père.

(1) Voy. 1843, p. 20 et 103.

LE RUISSEAU.

(Fin. — Voy. p. 78, 130, 155, 202, 227 et 270.)

§ 8. Ce qu'on trouve en suivant le cours du ruisseau. (Suite.)

Sur les eaux plus profondes et plus calmes nous voyons tournoyer les gyrins, petits coléoptères ovales, longs de six à neuf millimètres, qui brillent au soleil comme l'acier poli, et que leurs mouvements élégants et continuels avaient fait nommer aussi tourniquets. Là aussi glissent ou s'élancent en ligne droite les gerris, sorte d'insectes hémiptères qui se tiennent toujours à la surface, et que leurs mouvements brusques et rapides distinguent suffisamment des hydromètres, marchant lentement sur les eaux près du rivage avec leurs longs pieds plus minces que des cheveux. Dans les eaux mêmes, mais près de la surface, se trouvent beaucoup d'autres insectes hémiptères qu'on nomme en général des hydrocorises ou punaises d'eau; ce sont les notonectes, nageant sur le dos, comme leur nom l'indique, au moyen de leurs pieds postérieurs, élargis par une rangée de soies en barbes de plume, et dirigés comme deux longues rames; les corises, qui nagent, au contraire, sur le ventre, et dont le dos aplati et non caréné comme celui des notonectes, est élégamment rayé de gris violacé et de noirâtre; les naucores, plus courtes, plus larges, ayant presque la forme des punaises terrestres; la nèpe cendrée ou scorpion d'eau, dont les pieds antérieurs rappellent, en effet, la forme des pinces du scorpion, et dont la queue est allongée, filiforme; la ranâtre ou nèpe linéaire, dont le corps gris est étroit et allongé en forme de bâton : ces deux dernières hydrocorises ne nagent pas ou du moins n'ont que des mouvements lents. Tous ces insectes, d'ailleurs dépourvus de mâchoires, sont armés d'un bec ou suçoir court, très aigu, au moyen duquel ils font des piqûres assez douloureuses, mais non venimeuses, quand on les prend sans précaution. C'est plutôt au fond des mêmes eaux que se trouvent les larves de libellules, qui marchent et ne nagent pas, mais qui, en expulsant l'eau contenue dans leur cavité respiratoire, peuvent se pousser en avant. Ces larves sont pourvues d'un singulier appareil en forme de masque à charnière, qui, se déployant et se rapprochant avec une extrême vivacité, leur sert à saisir tout insecte aquatique passant à leur portée. Sans cela, en raison de la lenteur de leurs mouvements, ces larves n'eussent pu atteindre facilement leur proie. Une deuxième métamorphose des libellules leur donne une forme peu différente, et cependant remarquable déjà par l'apparition des fourreaux courts dans lesquels se forment les ailes; ce sont les nymphes qui, plus tard, sortant de l'eau, grimpent sur quelques joncs pour subir une dernière transformation. Leur peau desséchée se fend sur le dos, et peu à peu on voit sortir de la vieille enveloppe une libellule ou demoiselle, dont la peau lisse se revêt des plus vives couleurs, et dont les quatre ailes de gaze, d'abord molles et plissées, s'étendent, se consolident et deviennent capables de porter l'insecte par un vol rapide au-dessus des campagnes voisines. Les libellules poursuivent dans les airs les insectes plus faibles et les dévorent sans ralentir leur vol; mais bientôt elles se rapprochent des eaux pour y pondre les œufs, d'où naîtront de nouvelles larves.

Il nous faudrait encore décrire une foule d'insectes aux formes variées, aux couleurs brillantes, et tous ces beaux végétaux du rivage dont les feuilles amples et recourbées avec élégance, comme celles du rumex aquatique, rappellent les feuilles des bananiers des tropiques, ou dont les tiges, surmontées d'ombelles élégantes comme celles de l'angélique sauvage, portent des feuilles divisées en nombreuses folioles symétriques. C'est avec regret que nous renonçons aussi à parler plus longuement de l'eupatoire aux feuilles de chanvre et aux corymbes de fleurs rosées; de la lysimaque, aux feuilles en verticille de trois, et au thyrse de fleurs jaunes en étoile; de la salicaire, au long épi de fleurs roses, et surtout du trèfle d'eau, dont nous aimons à revoir chaque printemps les fleurs blanches ornées de filaments blancs comme le bord d'une dentelle.

Disons pourtant encore combien sont ravissantes ces guirlandes de douce-amère aux fleurs violettes, et de liserons, aux belles cloches blanches, qui, passant d'une branche sur l'autre, unissent le feuillage sombre et lourd de l'aune avec les branches flexibles du saule aux feuilles glauques; combien est délicieux encore le tableau du paysage, quand l'eau plus calme réfléchit, avec ces arbres de la rive, le rideau de peupliers qui limite la prairie, et les cottages ou les kiosques élégants qui s'élèvent sur le bord du coteau.

§ 9 et dernier. Des services rendus a l'homme par le ruisseau dans son cours.

Nous avons essayé d'esquisser le rôle du ruisseau dans la création; nous allons maintenant parler du rôle que l'homme lui a imposé pour ses propres besoins à mesure qu'il s'est avancé dans la voie de la civilisation. La première idée qui s'est présentée à l'esprit de l'homme devenu agriculteur a été de suppléer par des arrosages à l'eau souvent trop rare des pluies; puis sentant combien il était pénible de reporter sur son champ l'eau puisée au ruisseau qui coule au-dessous, il a dû chercher un moyen d'amener le ruisseau lui-même au niveau du sol qu'il doit arroser. Une indication naturelle lui était fournie dans les pays montagneux par les obstacles qui arrêtent le ruisseau et qui en exhaussent le niveau. Il n'eut donc qu'à le détourner de son lit et à le conduire le long des flancs des collines en lui conservant le moins possible de sa pente primitive. Puis quand le nouveau lit du ruisseau ainsi conduit à une certaine distance se trou-

vait à un niveau plus élevé que les champs voisins, le cultivateur, en pratiquant une saignée, une dérivation qu'il supprimait ensuite, pouvait amener sur ses cultures une quantité d'eau suffisante. Telle est la première origine des canaux d'irrigation que nous voyons encore dans tous les pays qui entourent la Méditerranée, comme aussi dans les vallées des Pyrénées. Là souvent, en effet, nous avons admiré au-dessus des champs inclinés des filets d'eau limpide soigneusement économisés, et nous restions longtemps arrêté, suivant des yeux, à travers les sillons, cette eau que le cultivateur envoie à son gré baigner le pied des plantes altérées pendant l'été. Ces petits canaux d'irrigation se sont agrandis à mesure que les sociétés sont devenues plus nombreuses; ils ont exigé la construction des aqueducs, et sont allés prendre souvent à une très grande distance l'eau que les ruisseaux ne fournissaient pas assez abondamment ou à un niveau assez élevé. Quand enfin il n'a pas été possible de maintenir les eaux à une élévation suffisante, l'homme a forcé le ruisseau lui-même à travailler pour faire monter sur les champs une partie de son onde : c'est ainsi que furent construites d'abord les premières machines hydrauliques, les roues qui, dans leur mouvement continuel, reportent en haut une partie de l'eau qui les fait mouvoir, et qui plus tard ont dû faire agir les pompes que l'homme inventa pour cet objet. Plus récemment encore, le bélier hydraulique, inventé par Montgolfier, fit à la fois les fonctions de la roue et de la pompe, en remontant une partie de l'eau par un simple effet de réaction, dans un tube immobile muni de deux soupapes, sans aucun mouvement de rotation ou de va-et-vient. Les turbines, qui sont des roues submergées, et beaucoup d'autres machines, ont également forcé le ruisseau à livrer une partie de ses eaux pour les besoins de l'agriculture. Par ces mêmes moyens aussi le ruisseau a été soumis au service de l'homme en lui fournissant une force motrice constante comparable à celle du bœuf, ou du cheval, ou de l'homme, mais beaucoup plus considérable, et qui n'a pas besoin de repos.

La force du ruisseau retenu par un barrage pour former une chute d'une certaine hauteur représente le poids de la masse d'eau tombant de cette hauteur pendant l'unité de temps. Elle serait donc capable de faire remonter à la même hauteur un poids égal, si la machine pouvait être comparée à une poulie autour de laquelle passe une corde supportant des poids égaux; mais les machines hydrauliques les plus parfaites ne transmettent comme effet utile que la moitié ou les trois cinquièmes de la force employée. C'est donc cette portion de force que l'homme employa d'abord au moyen des roues hydrauliques pour mouvoir la meule qui change le blé en farine. Successivement ensuite ce même moteur a servi à l'établissement d'une foule d'usines, pour scier le bois ou le marbre, pour tailler les agates ou les cristaux au moyen de meules de grès, pour polir les objets de quincaillerie, qu'à cet effet on enferme, avec l'émeri, dans des tonneaux tournant sur eux-mêmes; pour filer le coton ou la laine, pour broyer les écorces qui servent à tanner le cuir, et pour une foule d'autres industries qui ne réclament que la force motrice, et qui s'accommoderaient tout aussi bien de celle que fourniraient le vent ou la vapeur ou des animaux faisant tourner un manége. Dans certains cas, ce n'est pas le mouvement seul qu'il s'agit de produire : par exemple, il ne suffit pas de mouvoir les marteaux d'une forge, il faut fournir en même temps le courant d'air qui active le feu. Des soufflets ou des pompes peuvent alors être également mis en mouvement par le moteur hydraulique; quelquefois aussi, comme dans les forges des Pyrénées, le courant d'air est fourni par une partie des eaux du ruisseau. Ces eaux tombant par un large tuyau vertical, entraînent avec elles une grande quantité d'air qui se dégage latéralement d'une caisse plus large, plongée dans le liquide inférieur au-dessous de la chute, et que surmonte le tube d'arrivée : c'est cette singulière machine soufflante qu'on a nommée une trompe. Quand le ruisseau doit fournir à une industrie ses eaux et la force motrice, comme pour les papeteries mécaniques, il est nécessaire que les eaux soient toujours pures et limpides, et que dans les temps d'orage elles n'arrivent pas chargées de limon ou colorées par des terres rougeâtres, sinon le papier conserverait une nuance, qui, si légère fût-elle, diminuerait considérablement sa valeur. Mais dans ce cas les eaux du ruisseau peuvent sans inconvénient être chargées de sels calcaires, toujours blancs, tandis qu'alors, au contraire, elles ne pourraient servir aux opérations de la teinture.

Arrivés au terme de notre excursion en suivant les bords du ruisseau, nous le voyons disparaître dans les eaux du fleuve dont il augmente faiblement le volume. Rien au-delà de ce terme ne nous rappelle désormais ce ruisseau, et ce serait seulement en remontant son cours que nous retrouverions les émotions qu'il nous a causées. C'est ainsi que l'homme arrivé au terme de ses jours n'a laissé que le souvenir du bien qu'il a su faire et des travaux qu'il a entrepris au profit de ses semblables.

Disons pourtant quelques mots encore pour déplorer une aveugle imprévoyance : au lieu de profiter de cette force motrice incalculable que nous offrent partout d'innombrables ruisseaux dont il suffirait de modérer la pente, on se hâte de consommer pour les machines à vapeur le combustible qu'il eût fallu réserver pour servir d'aliment aux locomotives et aux industries nombreuses qui exploitent et mettent en œuvre les métaux et les matières vitrifiées. Si nous ne nous arrêtons point dans cette voie imprudente, notre siècle laissera aux générations futures un héritage grevé de charges et presque épuisé de ressources, tandis qu'un heureux emploi des eaux courantes eût en même temps fourni des moteurs à l'industrie et des canaux d'irrigation à la culture.

De même qu'il ne s'est jamais trouvé aucun peuple assez borné pour ne pas concevoir les plus simples lois du mouvement, de la pesanteur et de l'élasticité, et assez maladroit pour ne pas les appliquer aux besoins journaliers de la vie, de même il n'en existe aucun qui n'ait aperçu les différences fondamentales entre bien et mal faire, et qui ne les ait caractérisées par les termes expressifs d'estime et de mépris, d'éloge et de blâme. C'est ainsi que les premières observations sur les qualités des corps ont servi de base aux sciences physiques, tandis que les premières observations sur le mal et le bien ont été la source des sciences morales.

JACOBI.

Dans ses conversations avec de jeunes littérateurs, Coleridge définissait la prose, « les mots placés dans le meilleur ordre ; » et la poésie, « les meilleurs mots placés dans le meilleur ordre. » Ces définitions, conçues sous un rapport tout matériel, sont assurément très imparfaites, mais elles ne sont pas inutiles à noter, parce qu'elles contiennent quelque partie de la vérité. Ne laissons rien passer, dans nos lectures, de ce qui peut nous stimuler à d'utiles réflexions.

LA PORTE D'AGADIR

(Algérie).

A l'époque de sa splendeur, aux treizième, quatorzième et quinzième siècles, la ville de Tlemsen couvrait un espace près de trois fois aussi vaste que celui qu'elle occupe aujourd'hui. Vers l'orient, elle s'étendait à un quart de lieue des murs actuels, jusqu'à un ravin qu'arrose encore un ruisseau que l'on appelait alors le *ruisseau des Chrétiens.* Sur les bords de ce courant s'élevaient des moulins, des *zaouia* (communautés religieuses), des *koubba* ou marabouts et d'autres saints édifices. Ses eaux rapides et bienfaisantes en-

tretenaient une délicieuse fraîcheur dans de vastes jardins, et reflétaient tous les contours de l'enceinte qui protégeait la cité de ce côté, et à laquelle il servait de fossé. Toute cette partie de la ville n'offre plus que des champs cultivés ou des bouquets de bois ; mais on ne tarde pas, en la parcourant, à s'apercevoir que telle ne fut pas toujours sa destination. Des pierres souvent nombreuses et éparses, des fondations, des débris d'édifices, indiquent suffisamment que là devait résider une partie notable des cent cinquante mille âmes données par la tradition arabe à l'ancienne capitale des Béni-Ziâne. L'enceinte, sur beaucoup de points, domine encore fièrement la terre, et il est facile d'en suivre le développement. Partant de Bâb-Zouissa, angle sud-ouest du moderne Tlemsen, elle se rattachait au vieux fort ruiné de Biskeriche, puis elle longeait le ravin très encaissé d'El-Kala (le Fort), dont nous parlions tout-à-l'heure et que l'on passe sur deux ponts de pierre, pour descendre jusqu'à un escarpement qui domine le plateau inférieur sur lequel s'élève Tlemsen. C'est dans cette partie qu'est la porte de Sidi-Daoudi, que l'on traverse en venant d'Oran ou de Mascara. Un minaret est debout tout auprès, au milieu de nombreuses ruines. Cette porte, de style moresque, est construite, ainsi que la base du minaret, avec des pierres qui paraissent être les débris d'un monument romain. Immédiatement au dehors est le marabout très révéré et entouré de cimetières auquel elle doit son nom ; un peu plus loin, une tannerie. Au-delà, vers le couchant, et à peu de distance, s'élève la porte que représente notre dessin. Une des tours qui la protégeaient est debout, et elle-même a conservé une partie de son ornementation caractéristique. Cette entrée est appelée *porte d'Agadir*, l'un des noms que l'on avait donnés à la ville dans des temps dont l'on ne conserve plus qu'un vague souvenir. Dans l'idiome berbère, *aghadir* ou *agader* veut dire muraille, rempart, comme *sour* en arabe, et cette dénomination s'applique à un lieu bien connu de la côte du Maroc ; ici elle paraît désigner de grands restes d'anciens remparts ou de palais, témoignages incontestables de la grandeur passée de Tlemsen et de la puissance des princes qui l'ont gouvernée.



(La Porte d'Agadir, monument conservé de l'ancien Tlemsen.) (1)

(1) Nous devons ce dessin à l'obligeance de M. Alphonse Denis.

BALSAS.

On désigne communément sous le nom d'*intermédias* les ports échelonnés sur la côte ouest de l'Amérique méridionale, entre Valparaiso et Lima. Quelques uns d'entre eux ont un aspect morne et désolé qui remplit de tristesse l'âme du voyageur. La végétation y est en quelque sorte chose inconnue, et les habitants altérés estimeraient un filet d'eau douce à l'égal d'un filon d'or. Cobeja, seul point où la république de Bolivie vient regarder l'Océan pacifique, Iquiqué, Jaluy, ports de commerce qui desservent l'intérieur du Pérou, ont pour horizon, d'un côté la vaste mer, de l'autre la chaîne grise des Andes, derrière laquelle s'étend un vaste désert.

Les difficultés de communication avec les terres fertiles font nécessairement de la pêche une importante ressource alimentaire pour les habitants; mais la pêche au filet, la seule productive, exigeant des embarcations, il a fallu, à cause de la rareté du bois dans cette partie du pays, remplacer la pirogue primitive par les *balsas*, dont nous donnons le dessin.

Ces embarcations singulières sont composées de deux outres formées de plusieurs peaux de veaux marins, fortement cousues ensemble. On les gonfle en y insufflant l'air par un boyau que l'on tord ensuite pour intercepter le passage à l'air introduit; chaque outre devient alors semblable à un cône brusquement terminé en pointes à ses extrémités.

Les deux outres coniques qui forment la *balsa* sont rapprochées à leur sommet pour ouvrir plus aisément le flot; elles supportent une sorte de plancher triangulaire formé de lattes et recouvert de peaux ou de nattes grossières, sur lequel on dépose des filets ou des ballots de marchandises; il est assez large pour que trois personnes puissent s'y asseoir.

L'Indien qui conduit se tient accroupi au sommet trian-

gulaire du plancher, et armé d'une pagaie à deux pelles, il frappe vivement l'eau à droite et à gauche, imprimant à la *balsa*, sous cet effort, un rapide élan en sens contraire.

Ces *balsas*, si frêles en apparence, supportent des poids considérables, et sont employées utilement au transport des marchandises, leur peu de tirant d'eau permettant de traverser le ressac sans difficulté. Leur extrême légèreté fait qu'un Indien peut aisément charger son embarcation sur ses épaules et la transporter où il lui plaît.

La navigation sur des outres n'était pas inconnue des peuples de l'antiquité : Alexandre traversa l'Oxus et le Tanaïs sur des peaux bourrées avec de la paille ; les Épîtres de saint Jean nous apprennent que dans sa fuite Malchus se servit d'une peau de bouc pour traverser une rivière.



(Navigation sur les balsas.— D'après un dessin de M. Max Radiguet.)

DE LA MÉTHODE A SUIVRE

DANS L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(Suite. — Voy. p. 114.)

Nous avons, dans un premier article, posé les bases de la méthode qui nous paraît la plus efficace, et indiqué les principaux monuments de nos origines, et ceux des premiers siècles de l'ère féodale. Nous continuerons sur ce même plan pour le reste du moyen-âge et l'ère moderne.

Les deux principaux historiens de Philippe-Auguste sont Rigord, *Vie de Philippe-Auguste*, et Guillaume-le-Breton, *Philippide*. C'est dans le poëme latin de Guillaume-le-Breton que se trouve la fameuse description de la bataille de Bovines, qui a été partout reproduite (collection Guizot).

Sur la guerre des Albigeois, on rencontrera, dans la collection Guizot, la traduction française de l'Histoire provençale des *Guerres de Toulouse*. Les personnes qui savent le provençal, au lieu de cette traduction, doivent recourir au poëme original (*Cansos de la crozada contr'els eretges Albeges*), dont l'Histoire de *las Guerras de Tolosa* n'est qu'une imitation. La *Cansos de la crozada* a été publiée par Fauriel, dans le recueil du ministère de l'instruction publique.

Mémoires de Villehardouin (sur la conquête de Constantinople et de la Grèce par les Français) ; dans les deux collections des mémoires sur l'Histoire de France, celle de Petitot et celle de Michaud (1).

Mémoires de Joinville (sur la vie de saint Louis), chef-d'œuvre de bon sens naïf et de coloris ; dans les collections de Mémoires, ou dans l'édition in-folio donnée en 1668 par Du Cange.

Mathieu Pâris, *Histoire d'Angleterre*. Ce chroniqueur anglais du treizième siècle traite des affaires de France autant que de celles d'outre-mer. Une traduction française de son Histoire latine a été récemment publiée.

Les personnes qui veulent connaître l'ancien droit français devront lire les *Establissements de saint Louis*, dans le recueil des *Ordonnances des rois de France*, tom. Ier, et la *Coustume de Beauvoisis*, par Beaumanoir, édition

(1) M. Buchon a publié, peu avant sa mort, un intéressant ouvrage sur la domination française en Grèce, où elle n'a complétement disparu qu'au quinzième siècle.

donnée par M. le comte Beugnot, dans le recueil de la Société de l'Histoire de France.

Le siècle par excellence pour les arts du moyen-âge est le treizième : on fera bien, pour ce qui concerne notre grande architecture ogivale, de consulter quelques uns des livres spéciaux publiés dans ces derniers temps. Nous recommandons particulièrement les *Études sur les arts en France*, de M. Vitet, études également profondes sur le moyen-âge, la renaissance et le dix-septième siècle. *L'Histoire de l'art monumental*, par M. Batissier, est un bon et utile manuel. Peut-être nous sera-t-il permis de rappeler aussi les *Études d'architecture en France*, par M. Léon Vaudoyer, publiées dans notre recueil.

Sur le règne de Philippe-le-Bel, il faut lire Ad. Baillet, *Histoire des démêlés de Boniface VIII et de Philippe-le-Bel*, 1 vol. in-12, et Michelet, *Histoire de France*, t. III. M. Michelet a publié, dans le recueil du ministère de l'instruction publique, les pièces du *Procès des Templiers*.

Avec l'avénement des Valois et les guerres des Anglais commence la fameuse *Chronique* de Froissart, le plus vaste monument historique que nous ait laissé l'esprit chevaleresque ; c'est un fidèle miroir où se reproduit tout le mouvement extérieur du quatorzième siècle : aucun livre n'est plus vivant, mais cette vie est toute à la surface. Il existe de nombreuses éditions de Froissart ; celle du Panthéon littéraire, 3 vol. grand-in-8°, est la plus facile à rencontrer ; la Société de l'Histoire de France en prépare une plus correcte.

Sur les révolutions de Paris et de la France au milieu du quatorzième siècle, et la tentative d'Étienne Marcel pour donner la suprématie politique à la bourgeoisie, il existe un livre précieux, celui du dernier continuateur de Nangis ; mais il est en latin et n'a point été traduit : il se trouve dans le *Spicilegium* de D. Luc d'Acheri. Cette époque a été fortement caractérisée dans un important travail de M. Augustin Thierry, l'*Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du Tiers-État*, tout récemment publié dans la *Revue des Deux-Mondes*. La préface du t. III du Recueil des Ordonnances des rois de France, par Secousse, doit être consultée aussi à ce sujet.

Bertrand Du Guesclin, *le bon connétable*, a été célébré dans une chronique en vers par le trouvère Cuvelier. Il ne faut pas rejeter d'entre les documents historiques *le Roman de Bertrand Du Guesclin* à cause de son titre. On appelait *roman* tout récit en vers. Ce *roman* a été publié par M. Charrière dans le recueil du ministère de l'instruction publique.

Le règne de Charles VI nous a légué un très bon historien latin, moins pittoresque, mais plus judicieux et plus pénétrant que Froissart : *le Religieux de Saint-Denis*. Il a été publié, avec traduction, par M. Bellaguet, dans la collection du ministère de l'instruction publique.

L'ouvrage le plus étendu qui existe sur nos annales pendant la première moitié du quinzième siècle est la *Chronique* de Monstrelet, continuateur de Froissart, mais bien inférieur à son devancier. Il a été réimprimé dans le Panthéon littéraire en un fort volume. Il a été continué à son tour par Mathieu de Couci, qu'on trouve dans le recueil des historiens de Charles VII, in-folio, publié par Denis Godefroy.

La *Chronique de la Pucelle*, avec plusieurs monuments de la même époque, et beaucoup d'extraits du procès de condamnation de l'héroïne et du procès de révision, se trouvent réunis dans le t. III de la collection des *Mémoires sur l'Histoire de France*, par MM. Michaud et Poujoulat. Un texte français du premier procès, incomplet, a été publié par M. Buchon dans sa collection ; les textes complets, en latin, viennent d'être publiés par M. Quicherat, pour la Société de l'Histoire de France.

On peut lire le résumé de l'Histoire de Jeanne Darc (et non d'Arc), dans l'*Histoire de France* de M. Michelet, t. V, ou dans celle de M. Henri Martin, t. VII.

Il faut lire aussi le *Journal du siége d'Orléans*, 1 vol. in-12, ou la Dissertation de M. Jollois sur ce siége célèbre.

Une nouvelle ère historique s'ouvre avec Philippe de Comines, qui écrit, non plus comme Froissart, pour les vaillants chevaliers et les belles dames, mais pour les penseurs et les hommes d'État. Les *Mémoires* de Comines sur les règnes de Louis XI et de Charles VIII ont été reproduits dans les diverses collections de mémoires sur l'Histoire de France. Mademoiselle Dupont en a commencé une édition plus parfaite pour la Société de l'Histoire de France.

Sur toute la période qui s'étend du milieu du quatorzième siècle à la mort de Louis XI, on lira toujours avec intérêt l'*Histoire des ducs de Bourgogne, de la maison de Valois*, par M. de Barante, 14 vol. in-8°, bien que cette imitation habile des grandes chroniques laisse sentir un procédé un peu trop artificiel, et qu'il y ait des réserves à faire au nom de la méthode et de la philosophie.

L'histoire de Louis XI a été écrite en 3 vol. in-8°, par le philosophe Duclos. Il y a beaucoup de vues et de faits nouveaux dans le t. VI de l'*Histoire de France* de M. Michelet, sur Louis XI et Charles-le-Téméraire.

Le *Journal des États-Généraux de 1484*, par Masselin, publié par M. Bernier dans la collection du ministère de l'instruction publique, est très important pour la connaissance de l'état social au quinzième siècle.

Les Gestes du bon Chevalier sans peur et sans reproche (Bayart), *par le loyal serviteur*, livre d'un charme inexprimable, nous montre l'idéal de la chevalerie personnifiée dans un homme qui résume en lui tout ce qu'il y eut de noble et de pur dans ce monde du moyen-âge prêt à disparaître.

Sur Louis XII, on peut consulter l'*Histoire du seizième siècle en France*, par le bibliophile Jacob (Paul Lacroix) ; il n'a paru que 4 volumes de cet ouvrage conçu dans de vastes proportions, et qui eût éclairé dans tous leurs détails nos annales du seizième siècle.

Le meilleur livre contemporain sur l'histoire politique du règne de François Ier, est celui des deux frères Guillaume et Martin du Bellai. Les mémoires de ces deux hommes de guerre et hommes d'État éminents se trouvent dans les collections Petitot et Michaud.

L'histoire de François Ier, écrite, au siècle dernier, par Gaillard (6 vol. in-12), est estimable, quoique laissant à désirer, surtout quant au plan.

Avec les dernières années de François Ier commence l'*Histoire universelle* de J.-A. De Thou, qui embrasse toutes les affaires de la France et du monde pendant soixante ans. Les proportions énormes de cet ouvrage, qui ne contient pas moins de 6 volumes in-folio dans le texte latin, et de 18 à 20 volumes in-4°, dans les traductions françaises, effraieront toujours le plus grand nombre des lecteurs : la lecture en est plus instructive qu'attrayante, surtout si l'on compare la latinité pesante et incolore de cet historien, d'ailleurs si recommandable, à l'étincelante vivacité de la plupart des mémoires du temps.

Brantôme, l'antipode en toutes choses du grave et austère De Thou, nous a laissé une galerie vivante du seizième siècle, dans ses Vies des hommes illustres, des grands capitaines et des dames illustres.

Pour la tragique période des Guerres de religion, l'on peut choisir en outre :

1° L'*Histoire ecclésiastique*, de Théodore de Bèze, 2 vol. in-12. Ce sont les commencements du protestantisme en France, exposés par un des chefs les plus illustres de la réforme.

2° L'*Histoire de Calvin*, par M. Audin, 2 vol. in-8° ; livre qui renferme des pièces importantes. Il faut, pour ainsi dire, balancer cette lecture par celle de l'article CALVIN de l'Encyclopédie nouvelle.

3° *Mémoires de Montluc*, dans les diverses collections de

Mémoires sur l'Histoire de France. Ces mémoires, pleins de mouvement et de vie, et tout éclatants d'une rude éloquence militaire, offrent un triste contraste, sous le rapport de la moralité et de l'humanité, avec les *Gestes* de Bayart.

4° *Histoire universelle* de d'Aubigné, in-folio; livre passionné, péchant un peu par l'ordonnance, mais d'une verve, d'une franchise de ton et d'un intérêt extraordinaires.

5° *Journaux de Pierre de L'Estoile*, dans la collection Michaud et Poujoulat L'Estoile est le fidèle et piquant interprète de la portion de la bourgeoisie parisienne restée gallicane et anti-ligueuse.

6° La *Satyre Ménippée*, chef-d'œuvre anonyme de ce même esprit qu'exprime L'Estoile. Il faut parcourir en même temps les *Procès-verbaux des États-Généraux de* 1593, publiés, dans la collection du ministère de l'instruction publique, par M. Auguste Bernard. On comparera ainsi la réalité à la satyre. Un jeune érudit, d'un rare mérite, enlevé prématurément à la science, Charles Labitte, avait donné récemment une édition populaire de la *Ménippée.*

7° Palma-Cayet, *Chronologie novennaire*, dans les collections de Mémoires sur l'Histoire de France. La *Chronologie septennaire* du même auteur comprend les premières années qui suivent la paix de Vervins.

8° L'*Esprit de la Ligue*, par Anquetil, 3 vol. in-12. C'est un résumé assez bien fait et bien écrit, quoique un peu faible et insuffisant pour un tel sujet.

M. Berger de Xivrey, de l'Institut, publie, en ce moment, dans la collection du ministère de l'instruction publique, la correspondance de Henri IV. Il n'est peut-être pas d'homme qui ait jamais eu un talent épistolaire supérieur à celui du Béarnais.

Un grand monument, les *Économies royales*, de Sulli, termine cette époque, et nous fait connaître l'administration et la diplomatie profondément nationales de Henri IV. Malgré la singularité de la forme, les redites, la rude écorce de ce livre, nous conseillerons toujours aux lecteurs sérieux de préférer le texte original des *Économies royales*, tel qu'il est réimprimé dans les collections Petitot et Michaud, aux *Mémoires de Sulli,* arrangés, refondus, récrits et dénaturés par l'abbé de Lécluse. Nous ferons observer seulement que les *Remarques* de Marpault, publiées à la suite des *Économies royales*, dans la collection Michaud, ne sont guère qu'un pamphlet rempli de calomnies contre Sulli. Nous avons eu occasion de relever de nombreux mensonges chez cet écrivain.

Les États-Généraux de 1614, les derniers de l'ancienne monarchie, méritent d'être étudiés à beaucoup de titres. On trouvera le tableau de leur session et l'analyse de leurs cahiers tant imprimés que manuscrits, dans le t. XII de l'*Histoire de France*, par Henri Martin.

L'œuvre capitale de la première moitié du dix-septième siècle, ce sont les *Mémoires du cardinal de Richelieu*, publiés pour la première fois dans la collection Petitot, et reproduits dans la collection Michaud. Ce vaste ouvrage fait connaître, sous tous ses aspects et dans tous ses détails, la politique du plus grand homme d'État qu'ait peut-être jamais eu la France. Le lecteur, que quelques longueurs ne rebutent pas, est bien payé de sa peine.

Le *Testament politique* de Richelieu (1 vol. in-12), dont l'authenticité est aujourd'hui hors de doute, est un ensemble de vues et de conseils sur l'administration de la France, qui complète les *Mémoires.* Il a été publié en Hollande dès 1688.

Les mémoires les plus intéressants et les plus utiles à lire sur cette époque fondamentale dont Richelieu est le centre, sont.

1° Les *Mémoires* de Henri de Rohan, chef du parti protestant, et le seul des adversaires de Richelieu qui ait été digne de lutter contre lui.

2° Les *Mémoires* de Bassompierre, le type le plus élégant des courtisans et des grands seigneurs de ce temps.

3° Les *Mémoires* de Fontenai-Mareuil, un des agents les plus fidèles et les plus éclairés de la diplomatie de Richelieu.

4° Les *Mémoires* de Montglat. C'est abusivement que l'on qualifie de *mémoires* le livre du marquis de Montglat qui nous a laissé, en réalité, une histoire succincte et bien faite de la grande guerre contre l'Espagne et l'Autriche (1635-1659).

Ces ouvrages font partie des deux collections Petitot et Michaud.

La meilleure Histoire, non contemporaine, du règne de Louis XIII, est celle du père Griffet, 3 vol. in-4°. C'est un écrivain fort instruit, et, quoique jésuite, fort impartial.

A partir des dernières années de Richelieu, s'ouvre la nombreuse et brillante série des *Mémoires de la Fronde.* Il faut nécessairement faire un choix dans cette masse de volumes hors de proportion avec l'étendue et l'importance réelle des événements.

En tête se placent tout naturellement : 1° les *Mémoires du cardinal de Retz*, un des chefs-d'œuvre de l'esprit français. Il n'existe nulle part rien de supérieur pour le piquant des observations et le mouvement du récit.

2° Les *Mémoires de madame de Motteville*, très véridiques, très sensés, très développés, nous fournissent une foule de renseignements précieux sur les personnes et sur les choses.

3° Les *Mémoires de La Rochefoucauld.* Le nom du célèbre auteur des *Maximes* garantit l'intérêt de ses mémoires.

4° Les *Mémoires de Lenet*, très curieux; beaucoup de faits importants ne se trouvent que là. Lenet était le principal agent du parti de Condé.

5° Les *Mémoires d'Omer Talon.* Livre un peu lourd, mais indispensable pour qui veut comprendre le rôle du parlement de Paris.

Il faut lire ces mémoires dans la collection Michaud, surtout ceux de Retz et de Lenet, qui ne sont complets que là.

On peut suivre l'ensemble des événements dans l'*Histoire de France sous Mazarin*, par M. Bazin, 2 vol. in-8°.

Pour l'histoire militaire, il faut lire les *Mémoires du vicomte de Turenne*, dans la collection Michaud;

Pour l'histoire diplomatique, l'excellente *Histoire du traité de Westphalie*, par le P. Bougeant, 3 vol. in-4°.

Sous le titre modeste de *Mémoires sur madame de Sévigné*, le savant secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions, M. Walckenaër, a donné un tableau aussi agréable qu'instructif des mœurs et de l'histoire anecdotique du dix-septième siècle; 3 vol. in-12 ont paru, et l'ouvrage n'est pas terminé.

Le *Siècle de Louis XIV*, de Voltaire, est le plus éclatant, et, à beaucoup d'égards, le plus fidèle résumé du règne du *grand roi.* Ce sera toujours, et à juste titre, un des ouvrages les plus populaires du philosophe de Ferney.

Louis XIV a laissé sur les premières années de son règne des *Mémoires* rédigés par Pellisson d'après sa dictée : on a réuni ces importants fragments à la correspondance politique et militaire de ce monarque, pour en former un recueil de 6 vol. in-8°, intitulé : *OEuvres de Louis XIV;* Paris, 1806. On sent combien il est précieux d'apprendre de Louis XIV lui-même sa pensée intime, précisément pendant la plus belle époque de son règne.

Sur Colbert, il faut lire les courts mais curieux *Mémoires* de Charles Perrault. On trouvera le résumé de l'administration de ce grand ministre, au moins durant la période la plus féconde (1661-1672), dans le t. XIV de l'*Histoire de France* par Henri Martin.

Les *Mémoires* de l'abbé de Choisi et de madame de La Fayette sont intéressants pour les anecdotes de cour (Collection Petitot et Michaud). Il n'y a point, au reste, de *mé-*

moires égaux en charme, ni supérieurs pour l'information aux immortelles *Lettres de madame de Sévigné.*

Les *Éclaircissements sur la révocation de l'édit de Nantes*, par Rhulières, aident à comprendre ce fatal événement. On peut consulter encore à ce sujet les *OEuvres de d'Aguesseau*, in-4°, t. XIII (Discours sur la vie et la mort de M. d'Aguesseau), et les *Mémoires de Noailles*, dans les collections de Petitot et Michaud.

Les *Mémoires* de Du Guai-Trouin (mêmes collections) montrent la physionomie de notre admirable marine militaire de ce temps, qui ne périt nullement par suite du revers de La Hougue, comme bien des gens se l'imaginent, suivant un préjugé trop répandu.

Les *Lettres de madame de Maintenon* ne peuvent être passées sous silence. On y trouvera les éléments nécessaires pour juger cette femme dont le caractère est encore aujourd'hui si controversé, et dont l'influence a pesé si longtemps sur la France. Les éditions de ces Lettres ne sont malheureusement ni correctes ni bien classées.

Le meilleur livre, sans comparaison, qui existe sur la diplomatie de Louis XIV, est celui de M. Mignet, *Négociations relatives à la succession d'Espagne.* Mais ce grand travail est encore incomplet; 4 vol. in-4° ont paru dans la collection du ministère de l'instruction publique.

Enfin, l'étude du siècle de Louis XIV doit être complétée par la lecture des vastes *Mémoires de Saint-Simon*, qui, dans leurs 21 vol. in-8°, embrassent la période comprise entre 1692 et 1723, ajoutant ainsi la Régence au règne du grand roi. Le t. XIII in-8° (t. XXIII-XXIV de l'édition in-12) contient un aperçu de l'ensemble du règne et de la vie de Louis XIV, qui peut être lu à part, et qui est d'une haute importance. Tout a été dit sur la verve observatrice, le style vigoureux, la puissante originalité de Saint-Simon. Il importe de se tenir en garde contre ses passions et ses préjugés.

Nota. Notre premier article contient une erreur qui n'a pu être rectifiée à temps. La Description Géologique de la France est l'ouvrage de MM. Dufresnoy et Élie de Beaumont, et non de MM. Élie de Beaumont et Brongniart.

LA FONTAINE DE DIJON.



On lit sur le revers de cette médaille l'inscription suivante :

LE CONSEIL
MUNICIPAL DE DIJON,
PAR DÉLIBÉRATION
DU V MARS M DCCC XXXIV,
RÉALISANT LES PROJETS
TENTÉS VAINEMENT
DEPUIS TROIS SIÈCLES
POUR PROCURER A LA VILLE DES EAUX SALUBRES,
UN LEGS DE L'ABBÉ AUDRA
CONTRIBUANT A LA DÉPENSE,
LES CONSTRUCTIONS DU RÉSERVOIR CIRCULAIRE
QUI CONTIENT 22 000 HECTOL.,
ET DE L'AQUEDUC SOUTERRAIN
LONG DE 12 695 MÈT., DÉBITANT 800 LIT. PAR MINUTE,
FURENT COMMENCÉES LE XXI MARS M DCCC XXXIX,
ACHEVÉES LE VI SEPTEMBRE M DCCC XL,
D'APRÈS LES PLANS
ET SOUS LA DIRECTION HABILE
AUTANT QUE DÉSINTÉRESSÉE
DE H.-P.-G. DARCY,
INGÉNIEUR EN CHEF DU DÉP.
DE LA CÔTE-D'OR.

Cette belle médaille a, comme l'on voit, le rare mérite de faire connaître avec clarté et d'une manière très explicite l'événement dont elle est destinée à consacrer le souvenir.

La ville de Dijon, située au confluent de la rivière d'Ouche, dont la pureté est très souvent altérée par les crues subites, et du torrent de Suzon à sec près des deux tiers de l'année, manquait de bonne eau potable. Dès le seizième siècle, Huguet Sambin, élève et ami de Michel-Ange, avait signalé en amont du village de Messigny, comme pouvant être utilisée, « une belle et grosse fontaine vulgairement » appelée la fontaine du Rosay, dont les sorces sont la » pluspart bouchées de sable, argile, et encombrées de » limons de terre qui empeschent fort la dite fontaine de » jecter et d'effluer son eault. » Ce fut cependant à partir seulement de 1606 que l'on s'occupa sérieusement des moyens d'amener dans la ville les eaux qui lui étaient nécessaires. Les études, depuis cette époque jusqu'à nos jours, avaient eu successivement pour objet le pavage du lit de la rivière de Suzon, son redressement, l'établissement d'un canal latéral, la réunion de petites sources qui sortent du coteau au levant de la ville, l'élévation des eaux de l'Ouche, la dérivation de la fontaine de Newon, et en dernier lieu le forage d'un puits artésien. Ces divers projets avaient tous échoué. L'argent ne manquait cependant pas plus que le zèle ; la ville était disposée à tous les sacrifices, et, en ces derniers temps, un ecclésiastique, l'abbé Audra, lui avait légué une somme de cent mille francs destinée à l'établissement de fontaines publiques. Ce fut M. Darcy qui, reprenant l'idée de Huguet Sambin, proposa, dans un excellent mémoire, d'amener dans les murs, à l'aide d'un aqueduc, les eaux de la fontaine du Rosoir. Ce projet produisit une vive sensation et fut adopté. Le conseil municipal, l'honorable maire, M. Victor Dumay, secondèrent de tout leur pouvoir et de toute leur bonne volonté l'activité de l'habile ingénieur. Les travaux commencèrent, le 21 mars 1839, par la pose de la première pierre du réservoir, près la porte Guillaume. En septembre 1840, l'aqueduc et le réservoir étaient achevés. On s'occupa ensuite de la distribution des eaux dans l'intérieur de la ville, et un système d'aqueducs se dirigeant vers chacune des six portes fut établi sous les rues pour entretenir les tuyaux de conduite qui alimentent aujourd'hui, indépendamment d'un lavoir et du jet d'eau de la place Saint-Pierre, cent une bornes-fontaines qui satisfont au triple besoin des usages domestiques, de la propreté des rues, et des secours en cas d'incendie.

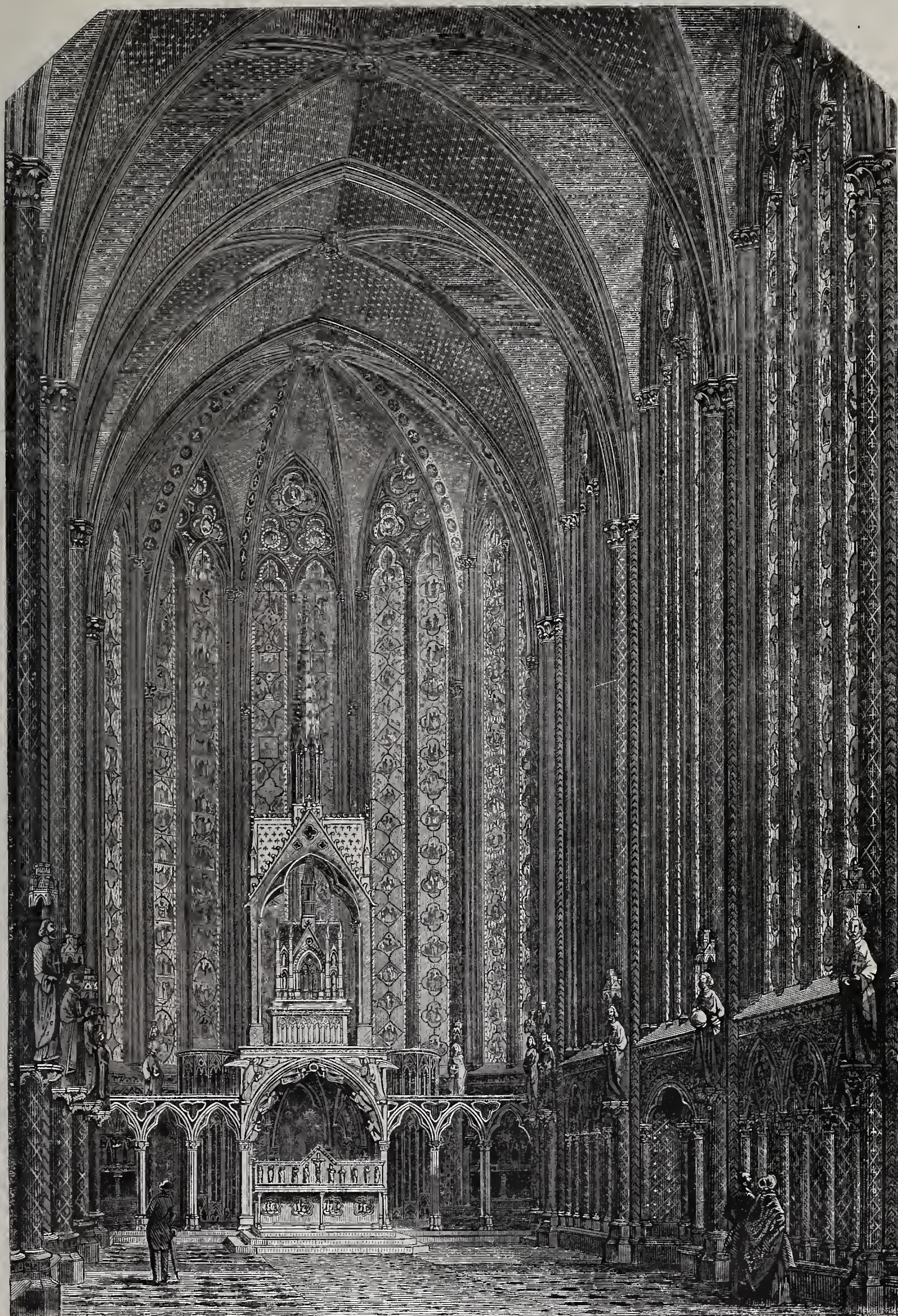
L'Académie de Dijon, qui, au siècle dernier, avait aussi étudié le projet de l'établissement d'une fontaine, voulant honorer autant qu'il était en elle le zèle de M. Darcy, a admis cet habile ingénieur, sur le rapport de M. Victor Dumay, au nombre de ses membres.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA SAINTE-CHAPELLE, A PARIS.

(Voy. l'Histoire, la Description et différentes Vues de ce monument, Table des dix premières années.)



(Vue intérieure de la Sainte-Chapelle restaurée.)

La Sainte-Chapelle du Palais, élevée par ordre de saint Louis pour recevoir les saintes reliques rapportées d'Orient, est le type le plus complet et le plus riche de l'architecture du treizième siècle. C'est l'œuvre de Pierre de Montereau, que saint Louis avait emmené avec lui en Palestine. La Sainte-Chapelle n'était pas seulement une chapelle royale, c'était une véritable châsse, et, considérée comme telle, on peut dire qu'elle a été admirablement conçue pour sa destination.

La construction de cet édifice avait été exécutée avec la plus exquise recherche et en même temps avec toutes les conditions qui devaient en assurer la solidité. Dans les colonnettes, dans les contreforts, et jusque dans les murs on retrouve l'emploi de la plus belle pierre de liais; des crampons en fer enveloppés de plomb relient toutes les assises entre elles: aussi ce monument serait-il parvenu intact jusqu'à nous sans l'incendie de la flèche en charpente, revêtue de plomb, qui couronnait l'édifice. Le feu commença par disjoindre les pierres, et la chute de la flèche entraîna la ruine de toutes les parties supérieures. L'abandon complet dans lequel on laissa la Sainte-Chapelle depuis cette époque ajouta, d'année en année, à la gravité du mal. Le respect et l'admiration qu'on professe depuis quelques années pour nos anciens monuments inspirèrent l'idée de la restauration que l'on exécute en ce moment, et les projets d'agrandissement du Palais de Justice ont été conçus de manière à laisser ce joli bijou dans tout son éclat.

A l'extérieur, les pignons des fenêtres et tous les couronnements des contreforts étaient rongés par les eaux qui, ne pouvant s'échapper des gargouilles brisées ou engorgées de plomb fondu, s'infiltraient dans l'intérieur des murs; il a fallu les remplacer presque entièrement. Le porche avait aussi souffert; force a été d'en reprendre plusieurs portions importantes. Quant à l'intérieur, très heureusement toute la décoration de peinture et de dorure avait été préservée par les armoires placées contre les murs, à l'époque où la Sainte-Chapelle fut consacrée au dépôt des Archives du Palais de Justice.

En enlevant les armoires des Archives, on a mis à découvert toute la décoration du soubassement étincelante de dorures, de peintures et d'émaux factices, effacée seulement dans quelques endroits, mais en général parfaitement conservée dans toutes les parties importantes. Il a donc été facile de rétablir cette décoration d'une manière complète et authentique jusque dans ses moindres détails. Deux travées sont déjà entièrement restaurées, et la voûte étoilée repose sur des colonnes alternativement décorées de fleurs-de-lis et de châteaux de Castille.

Lors de l'établissement des Archives, on avait démonté le jubé ou estrade sur lequel on exposait autrefois la châsse des saintes reliques. Ce jubé avait été transporté au Musée des monuments français; les statues des douze Apôtres avaient aussi été enlevées et dispersées de tous côtés. De ces douze statues, deux ou trois étaient restées aux Petits-Augustins; une a été retrouvée sous terre, au pied même du porche de la Sainte-Chapelle; deux au Mont-Valérien, une autre à Creil près Paris, etc.

Aujourd'hui tous ces objets sont rétablis à leurs places primitives; les statues peintes et dorées se dressent de nouveau sur les piliers intérieurs, et le jubé, avec ses deux élégants escaliers à jour, vient compléter la riche décoration de l'abside.

En ce moment, on termine la réparation du porche, et l'on rétablit la balustrade fleurdelisée qui couronnait la grande rosace de la façade.

Cette belle œuvre de restauration a été confiée au talent de M. Duban, qui dirige en même temps celle non moins intéressante du château de Blois.

MM. Lassus et Viollet-Leduc sont inspecteurs à la Sainte-Chapelle.

LES TÉLÉGRAPHES.

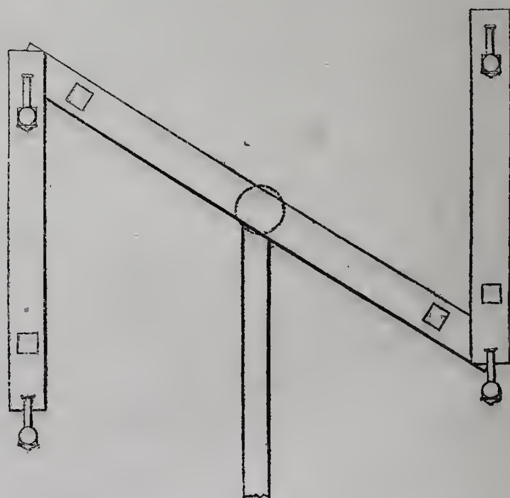
(Voy., sur les Télégraphes de jour, p. 351.)

II.

TÉLÉGRAPHES DE NUIT.

La météorologie compte un bien plus grand nombre de nuits où l'atmosphère est transparente et limpide, que de jours où les mêmes circonstances favorables se présentent. Le télégraphe de nuit ferait plus que doubler le temps des communications, qui avec le télégraphe de jour n'est en moyenne que de six heures sur vingt-quatre.

Au premier abord, il semble naturel que la télégraphie de nuit fasse exactement suite à la télégraphie de jour; qu'elle emploie les mêmes postes, le même mécanisme, les mêmes signaux et le même vocabulaire, de manière qu'il n'y ait qu'à chercher un système d'éclairage. Malheureusement, l'appareil des frères Chappe présente des difficultés que ne peuvent vaincre nos moyens ordinaires d'éclairage, et pendant trente années ses inventeurs ont vainement cherché à le rendre applicable aux signaux de nuit. Cependant on a proposé dans ces derniers temps un système qui, s'appliquant à l'appareil des frères Chappe, paraît avoir des chances de succès: c'est celui du docteur Guyot. Il est fondé sur l'observation qu'à une grande distance l'œil perçoit très distinctement la différence entre les feux colorés et les feux incolores, quoique sans pouvoir assigner l'exacte nuance des premiers. L'auteur emploie quatre réverbères seulement, dont deux, légèrement colorés en vert, occupent les extrémités libres des indicateurs, tandis que deux feux incolores sont placés aux extrémités du régulateur. Toute confusion devient impossible; la ligne droite menée d'un réverbère incolore à un réverbère coloré fait toujours reconnaître un indicateur; la ligne menée d'un feu incolore à l'autre marque toujours le régulateur. Quatre axes apposés au mécanisme portent ces réverbères, qui sont visibles dans toutes les positions, moyennant six ouvertures pratiquées dans les persiennes du télégraphe en enlevant quatre lames vers les extrémités du régulateur et vers chaque extrémité des indicateurs. Quant à l'obstacle que présente le poteau dans les cas de signaux portés à la verticale, il suffit de laisser le régulateur dévier de quelques degrés pour que le réverbère inférieur cesse d'être masqué, sans que pour cela la position du signal puisse être confondue avec l'oblique de droite ou de gauche.



Après avoir pourvu au nombre et au placement des lanternes, il s'agissait de trouver un combustible lumineux suffisant par l'intensité et la durée de ses feux, et de déterminer le mode de protection le plus efficace qu'on puisse lui appli-

quer contre les vents, les intempéries et les mouvements de la machine. Chaque réverbère complet ne devait pas peser plus de $3^{kil.}$,500 en y comprenant l'axe de suspension.

M. Guyot a résolu ce problème. La lanterne qu'il a inventée se compose : 1° d'un réservoir en fer-blanc de 20 centimètres de long sur 16 de large, ayant une épaisseur de 41 millimètres, et contenant un peu plus d'un litre d'hydrogène liquide ; 2° de deux réflecteurs paraboliques, fermés extérieurement par deux vitres pouvant s'enlever à volonté, et percés à leur centre d'une ouverture qui permet à la flamme d'occuper leur foyer commun. L'air arrive à ce foyer à travers trois ou quatre lames de fer-blanc percées de trous en râpe, soudées entre les réflecteurs, et au moyen desquelles il se fait une espèce de remous formé de courants divergents qui se détruisent. Pour empêcher également que le courant d'air sortant soit arrêté ou refoulé dans la lanterne, la cheminée placée entre les réflecteurs est enveloppée d'un cylindre creux fermé par un disque également percé de trous en râpe, et est surmonté d'un chapeau plat destiné à empêcher l'entrée de la pluie, tandis que l'air qui pénètre entre ce chapeau et le disque ne peut nuire au courant ascendant. Ces deux combinaisons de la base et du chapiteau de la lanterne résistent aux ouragans les plus violents. La lumière est invariable. Des expériences ont été faites par les temps les plus affreux et les plus contraires, des pluies très fortes, des froids de 10 et 12 degrés, et des vents impétueux : toutes les lanternes sont demeurées aussi brillantes que par un temps calme.

D'après les calculs de l'inventeur, la somme de 366 500 fr. suffirait aux frais de premier établissement pour toutes les lignes de France, qui seraient approvisionnées pour 70 nuits d'activité. Avec 132 000 fr. par an, la télégraphie de nuit serait entretenue dans toutes ses parties, et ne dépenserait rien au-delà qu'en proportion des dépêches qu'elle transmettrait. En réduisant toutes les dépêches à la durée moyenne de deux heures, parcourant une distance moyenne de cent lieues et passant par cinquante postes télégraphiques, chaque dépêche coûterait à l'État de 76 à 77 fr. l'une compensant l'autre.

NOUVEAUX SYSTÈMES DE CHEMIN DE FER.

CHEMIN DE FER DE PARIS A SCEAUX, ET TRAINS ARTICULÉS.

Lorsque la construction du chemin de fer du Pecq donna pour la première fois aux habitants de Paris un spécimen des merveilles de la locomotion rapide produite par l'emploi de la vapeur, nous avons eu soin d'initier nos lecteurs aux principes d'une industrie qui ne pouvait manquer de prendre un développement considérable en France. (Voy. la Table des dix premières années, au mot *Chemins de fer.*) Depuis cette époque, on a apporté à certains détails de cette industrie des modifications essentielles ; on a proposé, essayé et même mis en pratique des systèmes nouveaux qui ont attiré ou qui attirent encore fortement l'attention publique, et dont nos lecteurs nous sauront probablement bon gré de les entretenir.

Causes et détail des dépenses premières de construction des chemins de fer. — Les difficultés que présente le tracé des chemins de fer tiennent essentiellement à la nécessité de n'admettre que des inclinaisons très faibles dans le sens de la longueur (ce que l'on appelle le profil en long) et que des inflexions extrêmement adoucies dans leur plan. Cette double nécessité est la cause principale des fortes dépenses qu'exige l'ouverture d'un chemin de fer.

En effet, si l'on admet que le prix de revient d'un kilomètre de longueur doive s'élever moyennement en France à 400 000 fr., ce qui n'est certainement pas exagéré, on trouve que cette somme se décompose de la manière suivante :

1° Acquisition des terrains et indemnités de toute nature (3 à 4 hectares de 10 000 francs à 15 000 francs l'un), en moyenne	40 000 fr.
2° Terrassements	80 000
3° Ponts, viaducs et autres ouvrages d'art . . .	60 000
4° Embarcadères et bâtiments des stations, gares de marchandises, ateliers et dépôts de machines, etc.	40 000
5° Superstructure, comprenant l'établissement complet de deux voies	110 000
6° Matériel roulant, c'est-à-dire locomotives et voitures de toute espèce, outillage des ateliers, mobilier des gares, etc.	50 000
7° Accessoires, tels que clôtures, barrières, réservoirs, etc.	5 000
8° Frais d'administration centrale, de personnel, etc.	15 000
Total. . .	400 000 fr.

Les trois premiers articles sont les seuls sur lesquels les modifications apportées au plan et au profil en long puissent avoir de l'influence : mais ils représentent presque la moitié de la dépense totale. On conçoit donc qu'il est très important d'en diminuer le montant si l'on veut arriver à doter notre territoire d'un réseau suffisamment étendu. Ainsi, un système de chemins de fer qui permettrait de réduire à volonté le rayon des courbes de raccordement entre les alignements rectilignes, et d'augmenter les déclivités jusqu'à une limite voisine de celle qui est admise pour nos routes royales et départementales, épargnerait une dépense de plus de 100 000 fr. par kilomètre sur les terrains, les terrassements et les ouvrages d'art. Car l'ouverture d'un chemin de fer ne présenterait pas alors beaucoup plus de difficultés que celle des routes ordinaires ; il ne serait plus nécessaire d'abaisser les collines et les montagnes, de combler les dépressions de terrain et les vallées que les tracés actuels rencontrent dans leur marche inflexible. La possibilité de tourner brusquement autour d'un obstacle, de franchir par des pentes plus roides les versants des coteaux ; en un mot, de suivre, dans le sens vertical, aussi bien que dans le sens horizontal, les ondulations du sol, permettrait de se tenir presque toujours à fleur de terre, de diminuer considérablement le volume des déblais et des remblais, et, par suite, l'empâtement des surfaces nécessaires pour asseoir le chemin.

Réduction dans les dépenses par l'augmentation des déclivités, ou par la diminution des rayons des courbes. — Les efforts des constructeurs de machines locomotives ont déjà considérablement reculé la limite de déclivité qu'on était obligé de s'imposer il y a quelques années. De 1825 à 1835, les pentes les plus fortes que l'on admît étaient de 5 millimètres par mètre ; on pensait même en France, à cette dernière époque, qu'il fallait réduire la limite à 3 millimètres et demi pour les grandes lignes. Mais bientôt l'augmentation des surfaces de chauffe des chaudières et de toutes les autres dimensions des organes principaux des locomotives permit de franchir, sans le secours de machines fixes, des plans inclinés à 1 et 2 centimètres par mètre. Les journaux ont retenti dernièrement de l'expérience faite avec *l'Hercule* sur la rampe de Saint-Germain, qui est de 3 centimètres et demi par mètre. Cette expérience n'offrait rien de nouveau pour les ingénieurs ; on savait depuis longtemps que des plans aussi inclinés ont été parcourus par des locomotives dans différents pays, et même en France, sur les chemins de fer de la Loire.

Il semble donc que l'on soit arrivé, pour les déclivités, à se débarrasser d'une des causes les plus influentes des fortes dépenses dans l'exécution des chemins de fer. Malheureusement ce ne peut être qu'aux dépens de la force motrice, et par conséquent avec une augmentation notable sur les frais d'exploitation, qu'on obtient ainsi une diminution sur les frais de construction première. La loi de la pesanteur a ses exigences, nul engin ne peut s'y soustraire; et si on gravit un plan incliné sur lequel elle détermine un effort de traction double, triple ou quadruple de celui qu'on aurait eu à vaincre sur une pente de 5 à 6 millimètres par mètre, on atteint bientôt la limite à laquelle l'économie du tracé est plus que compensée par l'accroissement des charges de l'exploitation.

Nous examinerons plus tard les systèmes à l'aide desquels on a cherché à remplacer l'action des locomotives pour franchir des plans fortement inclinés. Ce que nous venons de dire suffit pour faire concevoir que la question offre aujourd'hui beaucoup moins d'intérêt qu'il y a une dizaine d'années, puisque, d'un côté les progrès dans l'art du mécanicien



(Fig. 1. Vue, à vol d'oiseau, des lacets tracés sur le flanc du coteau de Sceaux.)

constructeur ont permis de donner aux locomotives une puissance qu'elles ne possédaient pas, et que, d'un autre côté, les déclivités qu'elles peuvent franchir paraissent bien au-delà de la limite qu'il convient d'adopter quand on ne veut pas trop augmenter les frais de traction en diminuant les frais de premier établissement.

Pour les courbes, la question est tout autre : on ne peut les franchir, en employant le matériel actuellement en usage, qu'avec une augmentation de résistance notable, qu'avec un danger qui croît en même temps que la vitesse et que le rayon de courbure; mais ces inconvénients majeurs tiennent moins à la nature des choses qu'au mode de construction du matériel. Rien ne prouve, à priori, qu'il soit impossible d'y remédier, ou qu'en voulant les éviter on en rencontre d'autres qui resserrent le progrès dans des limites aussi étroites que lorsqu'il s'agit de diminuer les déclivités.

Chemin de fer de Sceaux avec courbes à petits rayons. — L'expérience vient aussi de parler dans le même sens de la manière la plus décisive. Il y a plus de cinq mois aujourd'hui que le chemin de Paris à Sceaux a été livré à la circulation. Depuis le 23 juin dernier, les convois articulés y ont parcouru chaque jour plus de 220 kilomètres, et y ont transporté près de 2 500 voyageurs par jour; total, 33 000 kilomètres, plus des trois quarts du tour du globe, et 350 000 voyageurs environ. Dans cet intervalle de temps, les convois articulés ont poursuivi leur marche rapide au milieu des sinuosités du chemin, sans qu'aucun accident soit venu démentir les espérances que des esprits éminents avaient conçues, dès l'origine, sur l'avenir du système qui y est actuellement appliqué.

Plus d'un promeneur qui ne connaissait que des chemins de fer tracés avec les inflexibles lignes droites exigées par l'ancien matériel a été surpris étrangement en parcourant toutes les sinuosités du chemin de Sceaux.

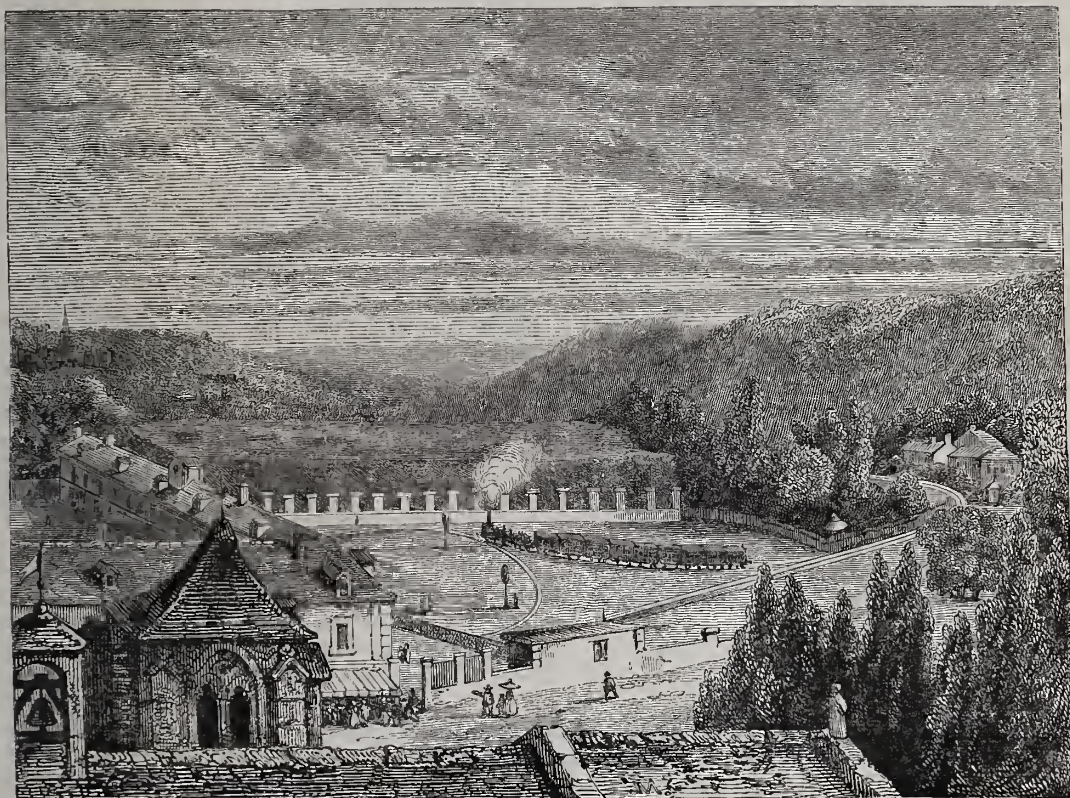
Les figures 1 et 2 donnent une idée très nette de ces sinuosités. — La première représente le développement en lacets à l'aide duquel on franchit la différence de niveau entre Bourg-la-Reine, placé dans le fond d'une vallée, et Sceaux, qui se trouve assis sur un sommet. Empruntant un procédé qui n'avait été employé jusqu'à ce jour que pour le tracé des routes en pays de montagnes, l'inventeur des trains articulés, M. Arnoux, a donné pour la première fois le spectacle inusité d'un convoi lancé à grande vitesse sur une voie sinueuse, qui gravit, en serpentant, le flanc d'un

coteau; d'où il résulte, pour le dire en passant, qu'en trouvant un moyen de franchir de fortes courbures, cet ingénieur a résolu du même coup le problème relatif aux fortes déclivités. Seulement, au lieu d'attaquer de front la difficulté, il la tourne : genre de solution qui souvent, on le sait, est bien suffisant, et peut même être préférable à une solution directe.

La seconde figure représente l'intérieur de la gare de Sceaux, l'une des extrémités du chemin. La voie s'y recourbe sur elle-même suivant une espèce de boucle ou de raquette, de sorte que le convoi qui arrive est tout prêt pour repartir, sans que l'on soit obligé de retourner la locomotive et son allége, et de les conduire face en tête, comme cela est nécessaire sur les autres chemins. Ici, pas de plaque tournante, pas de ces nombreuses voies de service nécessitées par les manœuvres des convois; suppression complète de ces manœuvres que l'on sait être si délicates et si embarrassantes dans les gares ordinaires. Une gare circulaire du même genre existe à l'embarcadère de Paris. On ne peut donc mieux comparer la marche d'un convoi sur le chemin de Sceaux qu'au mouvement d'une navette qui, lancée par la main du tisserand alternativement dans deux sens opposés, se retournerait d'elle-même à chacune des extrémités de sa course, de manière à glisser toujours avec la même pointe en avant.

Enfin la carte fig. 3 représente, à l'échelle de $\frac{1}{10000}$, le plan des lacets dont la fig. 1 offre une perspective à vol d'oiseau.

Dans quel rapport les courbures du nouveau chemin de fer s'éloignent-elles de celles qui sont actuellement admises



(Fig. 2. Vue, à vol d'oiseau, de la gare circulaire de Sceaux.)

comme limites extrêmes imposées par l'emploi du matériel ordinaire? Quelques mots vont permettre d'en juger.

Le chemin de fer de Versailles, rive droite, est celui des environs de Paris qui présente la courbe du plus petit rayon; ce rayon est de 800 mètres, et la courbe est considérée par les ingénieurs qui ont étudié la question comme une cause puissante de détérioration du matériel. Elle offre à la marche des convois un accroissement de résistance très appréciable, et les frottements qui ont lieu contre le rail extérieur déterminent souvent des étincelles provenant de parcelles de fer qui sont détachées subitement, et s'enflamment.

Nul rayon de courbure au chemin de fer d'Orléans, qu'on peut citer comme un modèle de construction dans l'ancien système, n'est au-dessus de 1 000 mètres. Cette limite paraît être généralement admise aujourd'hui pour les chemins à grande vitesse, et encore cherche-t-on à se tenir le plus possible notablement au-dessus.

Le chemin de Sceaux présente, sur les deux tiers de son développement, une succession de courbes qui ne sont assujetties à d'autres conditions qu'à celles de tourner les difficultés, de suivre le relief du sol, et de diminuer autant que possible les dépenses de construction première. Entre Paris et Bourg-la-Reine, le rayon de ces courbes est souvent de 200, de 150 et même de 90 mètres; dans les lacets du coteau de Sceaux, il varie de 70 à 50 mètres; enfin, à la station de Bourg-la-Reine, il n'est que de 30 mètres; et, aux gares extrêmes, le rayon des parties circulaires descend jusqu'à 25 mètres.

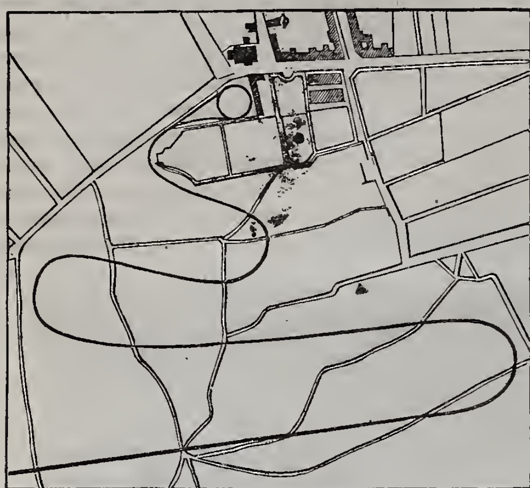
Or, toutes ces courbes, excepté celles de 25 et de 30 mètres, où l'on s'arrête, à cause des stations, sont parcourues tous les jours avec des vitesses de 30 à 40 kilomètres à l'heure. La courbe de Bourg-la-Reine elle-même a été franchie avec une vitesse d'au moins 40 kilomètres. Et l'on sait que cette vitesse ne saurait être dépassée ou même atteinte sans imprudence, par le matériel ordinaire, dans une courbe de 800 à 1 000 mètres.

Ainsi, l'emploi du matériel articulé a permis de prendre une limite de courbure vingt fois moindre que celle qui était adoptée de l'avis presque unanime des ingénieurs.

Il s'agit de savoir si cet avantage s'est fait sentir d'une manière bien appréciable dans l'exécution sous le rapport de la dépense. Des faits bien connus vont encore nous permettre de résoudre la question.

Les chemins de fer de Paris au Pecq et à Versailles (rive

droite et rive gauche) ont coûté en moyenne 2 millions par kilomètre. Le chemin de Sceaux, avec deux voies et avec des charges constantes proportionnellement plus fortes, parce



(Fig. 3. Plan des lacets sur le flanc du coteau de Sceaux.)

qu'elles se répartissent sur une moindre longueur, aura coûté seulement 425 000 fr., c'est-à-dire un prix à peine supérieur à la moyenne de la France, et dont la dépense des autres est plus que le quadruple. On peut affirmer hardiment que, pour desservir jusqu'au cœur les agglomérations de population aussi bien que le fait le chemin de Sceaux, il aurait fallu, en marchant d'après les anciens errements, dépenser par kilomètre autant que pour les autres chemins de fer des environs de Paris.

Il nous reste à examiner quelle est la nature de ce matériel, qui marche avec autant de rapidité et plus de sûreté sur une voie qui offrirait aux voitures des autres chemins des obstacles infranchissables. C'est ce que nous comptons faire prochainement.

ÉTUDES DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

(Voy. le Monde d'Homère, p. 337.)

II.

LE MONDE D'HÉRODOTE.

456 av. J.-C.

Quatre siècles s'étaient écoulés depuis Homère. Les poëtes tels qu'Hésiode, Pindare, Eschyle; les historiens et les philosophes tels qu'Hékatée de Milet (cinquième siècle), qui rédigea le premier traité de géographie; Anaximandre, qui dessina la première carte géographique (cinquième siècle), avaient ajouté quelques données à celles que l'on possédait. Le voyage de Skylax, de Kariandre, en Asie, par ordre de Darïéouche (Darius Ier), les reconnaissances hydrographiques des Carthaginois Himilcon et Hannon, sur les côtes occidentales d'Europe et d'Afrique, appartenaient aussi à cette période; mais les résultats n'en furent connus que plus tard. Au total, la géographie générale avait fait peu de progrès, lorsqu'Hérodote vint lire ses histoires à la Grèce assemblée pour les fêtes de la 81e olympiade (456 ans avant J.-C.). On sait de quelles acclamations fut saluée cette lecture, qui, recommencée dix ans après (444), valut à son auteur un don public de dix talents, équivalant à environ *deux cent mille francs* de notre monnaie.

Les opinions géographiques d'Hérodote ne forment pas un tout unique et complet; il ne les expose que lorsque sa méthode de raconter l'exige, et sa méthode est de ne jamais séparer la géographie de l'histoire, la scène de l'action: elles sont donc éparses dans toutes les parties de ces admirables livres associés par l'enthousiasme de tout un peuple aux noms des neuf Muses. Nous allons les en extraire, afin de les présenter dans leur ensemble.

« Pour moi, dit-il, je ne puis m'empêcher de rire quand je vois quelques gens qui ont donné des descriptions de la circonférence de la terre prétendre, sans se laisser guider par la raison, que la terre est ronde comme si elle eût été travaillée au tour, que l'Océan l'environne de toutes parts, et que l'Asie est égale à l'Europe. Mais je vais montrer en peu de mots la grandeur de chacune de ces deux parties du monde et en décrire la figure.

» Le pays occupé par les Perses s'étend jusqu'à la mer Australe, qu'on appelle mer Érythrée. Au-dessus, vers le nord, habitent les Mèdes; au-dessus des Mèdes, les Sapires, et par-delà les Sapires les Colkhidiens, qui sont contigus à la mer du Nord (mer Noire), où se jette le Phase. Ces quatre nations s'étendent d'une mer à l'autre.

» De là, en allant vers l'Occident, on rencontre deux péninsules opposées qui aboutissent à la mer; je vais en faire la description: l'une, du côté du nord (l'Asie-Mineure), commence au Phase et s'étend vers la mer (Égée), le long du Pont-Euxin et de l'Hellespont jusqu'au promontoire de Sigée, dans la Troade. Du côté du sud, cette même péninsule commence au golfe Myriandrique, adjacent à la Phénicie, le long de la mer (de Kypre) jusqu'au promontoire Triopium. Cette péninsule est habitée par trente nations différentes.

» L'autre péninsule commence aux Perses, et s'étend jusqu'à la mer Érythrée et le long de cette mer. Elle comprend la Perse, ensuite l'Assyrie et l'Arabie; elle aboutit, mais seulement en vertu d'une loi, au golfe Arabique, où Darius fit conduire un canal qui vient du Nil. De la Perse à la Phénicie, le pays est grand et vaste; depuis la Phénicie, la même péninsule s'étend le long de cette mer-ci par la Syrie, de la Palestine à l'Égypte, où elle aboutit; elle ne renferme que trois nations: tels sont les pays de l'Asie à l'occident de la Perse.

» Les pays à l'est, au-dessus des Perses, des Mèdes, des Sapires et des Colkhidiens, sont bornés de ce côté (au sud) par la mer Érythrée, et du côté du nord par la mer Caspienne et par l'Araxe (d'Arménie), qui prend son cours vers le soleil levant. L'Asie est habitée jusqu'à l'Inde; mais au-delà de ce pays on ne rencontre à l'est que des déserts inconnus, et dont on ne peut rien dire de certain: tels sont les pays que comprend l'Asie, et telle est son étendue.

» La Libye (Afrique) suit immédiatement l'Égypte, et fait partie de la seconde péninsule, laquelle est étroite aux environs de l'Égypte. En effet, depuis cette mer-ci (la Méditerranée) jusqu'à la mer Erythrée (mer Rouge ou golfe Arabique) il n'y a que cent mille orghyes, qui font mille stades; mais, à partir de ce point, la péninsule devient spacieuse et prend le nom de Libye.

» J'admire d'autant plus ceux qui ont décrit la Libye, l'Asie et l'Europe, et qui en ont déterminé les bornes, qu'il y a beaucoup de différences entre ces trois parties de la terre; car l'Europe surpasse en longueur les deux autres; mais il ne me paraît pas qu'elle puisse leur être comparée quant à la largeur. La Libye montre elle-même qu'elle est environnée de la mer, excepté du côté où elle confine à l'Asie. Nécos, roi d'Égypte, est le premier, que nous sachions, qui l'ait démontré. Lorsqu'il eut fait cesser de creuser le canal qui devait conduire les eaux du Nil au golfe Arabique, il fit partir des Phéniciens sur des vaisseaux, avec ordre d'entrer, à leur retour, par les Colonnes d'Hercule dans la mer septentrionale (la Méditerranée), et de revenir de cette manière en Égypte... Ils racontèrent à leur arrivée qu'en faisant voile autour de la Libye, ils avaient eu le soleil à leur droite. Ce fait ne me paraît nullement croyable; mais peut-être le paraîtra-t-il à quelque autre. C'est ainsi que la Libye a été connue pour la première fois.

» La plus grande partie de l'Asie fut découverte par Darius. Ce prince voulant savoir en quel endroit de la mer se jetait l'Indus, qui, après le Nil, est le seul fleuve dans lequel on trouve des crocodiles, envoya sur des vaisseaux des hommes sûrs et véridiques, et entre autres, Skylax de Kariandre. Ils s'embarquèrent à Kaspapyre (Kachmyr, qui porta d'abord le nom de *Kasiapapoura*, la ville de Kasiapa), dans la Pactyiké, descendirent le fleuve de l'est jusqu'à la mer; de là, naviguant vers l'occident, ils arrivèrent enfin, le trentième mois après leur départ, au même point (celui de *Klysma*, près de Souez) où les Phéniciens, dont j'ai parlé ci-dessus, s'étaient autrefois embarqués par ordre du roi d'Égypte pour faire le tour de la Libye. Ce périple achevé, Darius subjugua les Indiens et se servit de cette mer. C'est ainsi qu'on a reconnu que l'Asie, si on en excepte la partie orientale, ressemble en tout à la Libye (c'est-à-dire qu'elle est baignée par la mer au sud).

» Quant à l'Europe, il ne paraît pas que personne jusqu'ici ait découvert si elle est environnée de la mer à l'est et au nord; mais on sait qu'en sa longueur elle surpasse les deux autres parties de la terre. Je ne puis conjecturer pourquoi la terre étant une, on lui donne trois différents noms qui sont des noms de femmes, et pourquoi on donne à l'Asie pour bornes le Nil, fleuve d'Égypte, et le Phase, fleuve de Colkhide, ou, selon d'autres, le Tanaïs (Don), le Palus-Maiotide (la mer d'Azov) et la ville de Porthmie en Kimmérie (sur le détroit de *Iéni-Kalèh*, en Crimée). Enfin je n'ai pu savoir comment s'appelaient ceux qui ont ainsi divisé la terre, ni d'où ils ont pris les noms qu'ils lui ont donnés. »

Nous avons reproduit ces passages en entier : il est réellement curieux d'y suivre la marche des idées et des opinions, en même temps que celle des découvertes.

Nous venons de voir quelles sont les idées générales d'Hérodote sur le monde; il les complète, toutes les fois que l'occasion s'en présente, par des détails que nous allons grouper autour des noms des trois parties de la terre.

Europe. Il ne sait rien de certain sur l'extrémité occidentale de l'Europe, vers le nord, si ce n'est que l'étain et l'ambre viennent de là; l'Éridan (l'Oder) et les îles Cassitérides (les Sorlingues) lui sont seulement connus de nom. Au midi, le bassin occidental de la Méditerranée ne se lie qu'incidemment dans son récit à l'histoire des Phocéens, « les premiers chez les Grecs, dit-il, qui aient entrepris de longs voyages, et qui aient fait connaître la mer Adriatique, la Tyrrhénie (la Toscane), l'Ibérie (l'Espagne) et Tartessus (le bassin du Guadalquivir, la Bétique). » Comme il avait fait de Thurium (ou Sybaris, en Calabre) sa patrie adoptive, il semble incontestable que, s'il n'a rien dit de Rome et du reste de l'Italie, et s'il mentionne à peine Carthage, c'est que ces deux points si importants ne rentraient pas dans son cadre.

Une exploration complète du bassin de l'Istres (le Danube) lui a permis non seulement de décrire tous les affluents de ce fleuve, mais encore elle lui a fait connaître les Keltes (les Gaulois), les derniers peuples de l'Europe du côté du couchant, si l'on excepte les Kynètes (les habitants de l'Algarves, Portugal).

Ce qu'il dit de la Skythie est très complet. C'est un pays plat, abondant en pâturages, et qui est coupé d'innombrables rivières, dont il décrit avec détail les principales.

« Le pays au-delà du Tanaïs n'appartient pas à la Skythie. Il se partage en plusieurs contrées : la première est aux Sauromates, qui occupent l'extrémité du Palus-Maiotide; la seconde, aux Boudines, qui se peignent le corps en bleu et en rouge; au-delà est un désert. Après ce désert, en appuyant vers l'est, on trouve les Tyssaghètes (une des tribus du grand peuple Gheate ou les Gètes), qui, ainsi que leurs voisins les Iyrques, ne vivent que de gibier. Au-delà des Iyrques, à l'est, on trouve d'autres Skythes; puis, plus loin, au pied de hautes montagnes, les Argippéens, peuples chauves qui n'ont aucune arme offensive, et que, pour cette raison, leurs voisins regardent comme sacrés. Les Argippéens racontent que les montagnes au nord de leur pays (les monts Ourals) sont habitées par des Ægipodes ou hommes aux pieds de chèvre; mais cela ne me paraît mériter aucune sorte de croyance. Ils ajoutent aussi que, si l'on avance plus loin, on trouve d'autres peuples qui dorment six mois de l'année. Pour moi, je ne puis absolument le croire. On sait que le pays à l'est des Argippéens est occupé par les Issédons; mais celui qui est au-dessus, du côté du nord, n'est connu ni des uns ni des autres, qui n'en disent que ce que je viens d'en rapporter. Quant au pays en arrière des Issédons, il est habité, disent-ils, par les Arimaspes, hommes qui n'ont qu'un œil, et par des Gryphons, qui gardent l'or, » deux assertions dont Hérodote rit dédaigneusement, tout en admettant l'abondance de l'or dans cette région de l'Europe, abondance mise hors de doute, aujourd'hui que la Russie tire de l'Oural 3 à 4 000 kilogrammes d'or annuellement.

Au midi des Issédons il place les Massaghètes (grande tribu des Ghéates), dans une plaine immense et à perte de vue, qui bornait la mer Caspienne à l'est. Cette mer a pour lui autant de longueur qu'un vaisseau qui va à la rame peut faire de chemin en quinze jours, et, dans sa plus grande largeur, autant qu'il en peut faire en huit. Elle est dominée à l'occident par le Caucase. « C'est la plus grande de toutes les montagnes, tant par son étendue que par sa hauteur. »

Des observations personnelles lui avaient d'ailleurs permis de reconnaître les dimensions du Pont-Euxin, du Bosphore de Thrace, de la Propontide (mer de Marmara) et de l'Hellespont (Dardanelles), « lequel communique à une mer d'une vaste étendue qu'on appelle la mer d'Aighaié. »

Dans cette narration si développée, si animée des guerres médiques, après vous avoir fait assister au passage en Europe des innombrables armées de Dariéouche fils de Gouchtaspe, et de Kcherchès (Darius Ier et Xerxès), il vous conduit jusqu'aux Thermopyles par le pays des Thrakes et la Thessalie, en décrivant avec un soin minutieux tous les objets remarquables, toutes les tribus. Il est peu de relations aussi remplies d'intérêt. Il parle également, mais avec moins de détails, de l'Illyrie et de l'Épire (Albanie), et des Venètes, dont la brillante Venise a perpétué le nom à travers les âges.

Grec et parlant à des Grecs, Hérodote ne devait pas décrire la Grèce; mais la manière dont il en parle montre assez combien il la connaissait.

Asie. Au Phase (aujourd'hui Rhione), il faut ajouter, comme limite de l'Asie, l'Araxe d'Arménie (l'Arras) et l'Araxe oriental (l'Amou-Déria ou Djihoun), qui, encore à l'époque d'Alexandre, la séparait de l'Europe.

Sous Dariéouche fils de Gouchtaspe, l'empire persan, fondé par Kourousch-le-Grand (Cyrus), était à son apogée; il embrassait presque toute l'Asie alors connue; les îles de la mer Aighaié et le Sind (Indus), Babylone et l'Araxe oriental, étaient ses bornes extrêmes. Hérodote le vit encore dans cet état de grandeur sous Kcherkchès, et il nous a donné le tableau détaillé de la division de cette vaste monarchie en vingt-deux satrapies. Quelques unes des contrées placées dans ces divisions politiques ont même été de sa part l'objet d'études particulières : l'Assyrie, la Babylonie, la Médie, l'Asie-Mineure. En parlant des pays tributaires des grands rois, il rapporte quelques faits curieux de certains peuples de l'Inde. Ses connaissances sur cette région sont d'ailleurs peu étendues.

Du côté du midi, l'Arabie est, pour lui, le dernier des pays habités. « C'est aussi le seul où l'on trouve l'encens, la myrrhe, la cannelle, le cinnamome, le lédanone. Les Arabes recueillent toutes ces choses avec beaucoup de peine, excepté la myrrhe. » Suit le détail des procédés employés pour la récolte. C'est à peu près là tout ce qu'il sait de l'Arabie.

Les anciens, ne considérant avec raison le golfe Arabique que comme un fleuve-golfe, une rivière de mer, étendaient l'Arabie sur l'un et l'autre de ses bords : aussi la rive orien-

tale du Nil en était-elle, selon une expression encore employée aujourd'hui, la rive arabique.

Libye ou *Afrique*. Il en résulte que le Nil séparait l'Asie et l'Afrique, délimitation qu'Hérodote trouve étrange, mais qui dura longtemps, et qui s'explique par l'étude de la nature et celle de l'histoire de l'homme.

L'écrivain grec a consacré tout son second livre et une petite partie du troisième à la description et à l'histoire de l'Égypte. Il en recueillit les détails pendant le long séjour qu'il y fit. Le Nil fixa surtout son attention, et il examine une à une les diverses opinions émises sur l'origine de sa crue annuelle. Quant aux sources du fleuve, il poussa les recherches à ce sujet aussi loin qu'il put, et il parvint enfin à connaître son cours jusqu'à quatre mois de navigation au-dessus de l'Égypte. Le Nil, traversant le pays des Aithiopiens, passait à Méroé, leur capitale, puis chez les Automoles, colons égyptiens : on savait seulement que, plus loin, il coulait vers l'ouest. Des Cyrénéens lui dirent que l'étéark, ou chef de l'oasis d'Hammon, conjecturait qu'un fleuve découvert par des Nasamons, au-delà des déserts de l'intérieur, était le Nil ; et « la raison, ajoute Hérodote, le veut ainsi, car le Nil vient de la Libye et la coupe par le milieu, comme le Danube fait de l'Europe. » Mais l'étéark et lui se trompaient, car ce fleuve de noirs était le Niger.

Ses notions sur la Libye intérieure indiquent une connaissance certaine du Sahara. A travers cette immense solitude, il décrit une route qui, de Thèbes d'Égypte, conduit par l'oasis d'Hammon (Syouah), Aughilè (encore actuellement Aoughéla), les Garamantes (le Fezzâne, où l'on voit les ruines de l'antique Garama), les Atarantes (l'oasis des Touât'), jusqu'au pied de l'Atlas du Marok.

Entre cette longue ligne et la Méditerranée habitent les Libyens, qu'il divise en Libyens nomades (Berbères de l'est) et Libyens laboureurs (Berbères de l'ouest, Kabayles et Ch'louhs), dont la limite respective est formée par le lac et le fleuve Triton, aujourd'hui représentés par la grande lagune marécageuse de *Melghrighr* et l'*Ighrer-en-Idjidi*, le fleuve du Sable (Algérie et Tunisie). Des Libyens laboureurs il ne paraît avoir eu qu'une connaissance générale ; mais il donne les noms de toutes les tribus des Libyens nomades et le trait caractéristique de leurs mœurs.

La région la plus reculée de l'Afrique pour Hérodote est l'Aithiopie (la Nigritie centrale), qui s'étend au couchant de l'Arabie, mais en tirant vers le midi.



(Carte du monde d'Hérodote, composée et dessinée par M. O. Mac Carthy.)

Tel est le monde d'Hérodote. Le cercle des connaissances positives y a 1 500 kilomètres ou 350 lieues de rayon ; celui des idées moins positives, environ trois mille kilomètres. Ce grand progrès est dû à ses seuls efforts, à son jugement exquis, à sa vaste intelligence. Il voyagea beaucoup ; mais, comme il ne pouvait tout voir, cela le mit à même de beaucoup recueillir, et ce fut ainsi qu'il acheva son œuvre. La postérité l'a surnommé le père de l'histoire ; le premier aussi il a compris l'influence puissante de la terre sur la vie des sociétés humaines.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

EUSTACHE LE SUEUR.



(Musée du Louvre.— La Mort de saint Bruno, par Le Sueur.)

Eustache Le Sueur, fils d'un sculpteur, naquit à Paris en 1617. Attiré vers l'art, il ne résista point, quoique l'exemple de son père, pauvre et à peu près sans réputation, ne fût point de nature à l'encourager. Après quelques essais qui firent bien augurer de son aptitude, il sollicita et il s'estima heureux d'être admis dans l'atelier de Simon Vouet, où il eut pour condisciples Pierre Mignard et Charles Lebrun.

Simon Vouet était premier peintre du roi. Il avait étudié

longtemps en Italie, et il était revenu en France précédé d'une grande renommée, qu'il sut soutenir toute sa vie. Imitateur assez habile des différents maîtres italiens qu'il avait fréquentés, il ne se distinguait, à la vérité, par aucun mérite d'originalité dans l'invention, le dessin ou la couleur; mais il plaisait par une sorte de fraîcheur dans ce genre éclectique, et il étonnait par une facilité de pratique qui n'avait jamais été très commune chez les artistes français. Les gravures faites d'après ses œuvres ne sont pas sans agrément; on y remarque, surtout dans les airs de tête de ses Vierges, une certaine grâce, qu'il est peut-être plus difficile d'apprécier dans ses tableaux. Il n'est pas le seul peintre auquel le burin ait rendu ce service de faire ressortir davantage les parties estimables de la composition en la débarrassant de toutes les faiblesses de la peinture.

Véritablement doué de sensibilité et de génie, Le Sueur n'a pas eu de son vivant, à beaucoup près, la célébrité de Vouet ou de Charles Lebrun. Une réaction tardive l'a définitivement placé à un rang bien supérieur. On n'hésite plus à le considérer comme digne d'être mis au rang du Poussin, c'est-à-dire comme l'un des deux plus grands peintres dont s'honore la France. Un écrivain qui juge très sainement des arts, et qui en est aujourd'hui l'un des plus sérieux protecteurs, M. Vitet, a donné sur Le Sueur une excellente notice où il a marqué d'une ligne droite et ferme le juste degré d'admiration dû à ce maître. On ne saurait trop vivement recommander la lecture de cet écrit aux jeunes artistes; ils y trouveront une appréciation claire, rapide, des progrès et de la décadence de l'art en Italie et en France; ils y apprendront à estimer notre école dans le sens convenable, et y fortifieront leur sentiment de la véritable direction où il est désirable que se maintienne toujours l'esprit français dans la carrière des beaux-arts.

M. Vitet écarte de la biographie de Le Sueur plusieurs anecdotes singulières que des écrivains moins attentifs avaient accréditées sans s'appuyer sur aucune autorité satisfaisante (1). Le récit des faits très simples de cette vie modeste et laborieuse suffit, du reste, à inspirer l'intérêt, l'estime et une sorte d'affectueuse vénération.

Mignard et Charles Lebrun, après avoir achevé leurs premières études dans l'atelier de Vouet, allèrent les continuer à Rome. Faute d'argent et de protecteurs, Le Sueur dut rester à Paris; jamais il ne sortit de France. Doit-on croire que cette nécessité fût pour lui un avantage, et qu'il eût été trop exposé à perdre dans la contemplation des chefs-d'œuvres italiens sa naïveté et pour ainsi dire la fleur de son génie? Cette opinion, quoiqu'elle puisse être juste, nous paraît avoir quelque chose de hasardé. Si le Poussin et Claude le Lorrain ont toujours su rester eux-mêmes au milieu de Rome où ils ont presque toujours vécu, si leur originalité n'y a jamais faibli, n'est-il pas permis de supposer que Le Sueur, plus délicat, plus tendre, mais non pas inférieur en persévérance et vigueur d'âme, ne se serait pas laissé séduire plus qu'eux par les fâcheux exemples de l'art italien dégénéré? Combien sa nature douce et aimante eût été profondément émue devant la touchante simplicité des maîtres du quatorzième et du quinzième siècle! De quel heureux enthousiasme il eût été transporté devant les pures et presque divines inspirations de fra Angelico, du Pérugin, et de Raphaël adolescent! Quelles ineffables jouissances il a perdues! Quelles pénibles recherches, quelles anxiétés douloureuses ces modèles sublimes lui eussent peut-être épargnées!

Le Sueur eut à dix-sept ans une bonne fortune: il eut l'occasion de contempler chez le maréchal de Créqui quelques belles copies d'après Raphaël, un André del Sarto, et plusieurs autres toiles de grand prix. A vingt-trois ans, il en eut une meilleure encore, lorsque le Poussin, âgé de quarante-six ans, fut appelé en France par Louis XIII. Dès qu'il eut vu de près et entendu ce maître d'une si haute intelligence et d'un caractère aussi noble que son talent, il comprit que la véritable tradition de l'art était de ce côté. Il sortit de l'école de Vouet, et bientôt l'on vit se former entre le Poussin et lui une intimité rare et charmante. Le Poussin trouva dans l'attentive sollicitude, dans la déférence filiale de Le Sueur une consolation aux ennuis que lui fit éprouver pendant deux années la jalousie misérable de Vouet et du peintre de paysage Fouquières. Quand, chassé de sa patrie par l'intrigue et l'ignorance, il se fut de nouveau fixé à Rome, il se plut à entretenir une correspondance avec Le Sueur; il lui envoya souvent des dessins qu'il avait faits lui-même à son intention d'après l'antique, et il en prenait occasion de lui confier ses sages et fécondes réflexions sur l'art. Il lui avait laissé d'ailleurs à Paris une partie de lui-même en le recommandant à un artiste bon et sérieux, son ancien ami, Philippe de Champaigne, esprit d'une trempe aussi solide que le sien, et l'on peut dire aussi française, quoique le hasard l'eût fait naître dans le Brabant.

Le Sueur ne devait plus revoir jamais le Poussin. Il mourut dix ans avant lui et près de vingt ans avant Philippe de Champaigne.

Vers l'âge de vingt-six ans, il avait épousé la sœur d'un de ses amis, jeune fille douce et pieuse, faible de santé, et, comme lui, sans fortune. Jusque là, si l'on excepte huit tableaux sur des sujets tirés du *Songe de Poliphile*, destinés à être exécutés en tapisserie, et un *saint Pierre guérissant les malades*, son œuvre de réception à l'ancienne Académie de Saint-Luc, Le Sueur n'avait guère composé que des études. Pour soutenir son ménage, il redoubla d'ardeur; il chercha des ressources à la fois dans la peinture et dans les dessins que les libraires demandaient pour orner leurs livres. Les travaux les plus remarquables de Le Sueur dans ce dernier genre sont: une Vierge portée par des anges, une Composition pour la thèse de Claude Bazin de Champigny, les Frontispices de la Vie du duc de Montmorency, de la Doctrine des mœurs, des Œuvres de Tertullien, d'une Histoire universelle, et d'un Office à l'usage des Chartreux. Pendant la même période de sa vie, il exécuta quelques sujets allégoriques pour Anne d'Autriche et Mazarin, et un assez grand nombre de tableaux dans la manière du Poussin, entre autres le *Moïse sur les eaux*, l'*Agar*, la *Nuit des noces de Tobie*, la *Reine de Saba et Salomon*, la *Confiance d'Alexandre*, et plusieurs Saintes Familles. Ces tableaux, transportés depuis en Angleterre, appartiennent aujourd'hui à lord Houghton, à lord Besborough et au duc de Devonshire.

Dans la demi-obscurité où vivait le pauvre et modeste artiste, il fut peu remarqué. En 1645, une occasion imprévue s'offrit à lui de se faire juger enfin par une œuvre capitale; il la saisit avec empressement. Alors il avait vingt-huit ans. Les Chartreux de Paris, ayant à faire réparer leur petit cloître, lui demandèrent d'en peindre les murailles. On ne lui promettait qu'une modique rétribution, et l'on exigeait une célérité d'exécution presque décourageante; mais, soutenu par l'espoir d'être enfin remarqué et compris, aidé de ses trois frères et de son beau-frère, il peignit sur ces murs, dans l'espace de moins de trois ans, vingt-deux tableaux, représentant la Vie de saint Bruno, son chef-d'œuvre.

« Ces vingt-deux tableaux, dit M. Vitet, excitèrent d'abord un sentiment de surprise encore plus que d'admiration. Il faut avoir bien présente à la pensée la manière de composer et de peindre des Sébastien Bourdon, des La Hire, des Dorigny, de tous ceux en un mot dont les ouvrages étaient alors généralement compris et goûtés, pour se figurer combien on dut être étonné de cette simplicité, de cette absence complète de recherche et d'apparat. L'étonnement était respectueux, parce qu'une œuvre si capitale n'est jamais traitée légèrement

(1) Il ne paraît nullement vrai, par exemple, que Le Sueur ait été inspecteur des recettes aux entrées de Paris, et qu'il ait tué en duel un gentilhomme sous les murs des Chartreux. Cette anecdote est rapportée dans la *Galerie française*.

par la foule, même quand la foule ne la comprend pas. On louait la grande facilité de l'artiste, la promptitude de l'exécution ; puis, comme les conceptions supérieures finissent toujours, sur un point quelconque, par triompher des préjugés, on convenait que ce style était bien approprié au sujet, que c'était de la peinture comme il en fallait aux Chartreux, qu'à l'aspect de ces tableaux on respirait la vie du cloître. On admirait donc, puisqu'on sentait cette harmonie locale, cette unité d'impression qui est le premier mérite de ces tableaux ; mais on admirait en faisant des réserves, et en attribuant l'effet produit, non pas au principe de vérité et de simplicité qui inspirait le talent de Le Sueur, mais à une circonstance heureuse qui s'était rencontrée d'accord avec ce genre de talent... Cette Vie de saint Bruno, malgré l'état déplorable où l'ont réduite d'abord les odieuses profanations de l'envie contemporaine ; puis le respect même des bons religieux, qui, en mettant sous clef leurs tableaux et en les privant d'air, les avaient exposés à d'autres sortes de dégradations ; puis enfin la mise sur toile et les restaurations de 1776, sans compter les retouches sous l'Empire et quelques autres plus récentes ; cette Vie de saint Bruno, dis-je, est encore aujourd'hui un des plus beaux monuments de la peinture moderne, comme œuvre de sentiment et de naïveté sans effort ni affectation. La légende du frère Raymond le Tartufe, qui sert de préambule à celle du saint, est écrite dans les quatre premiers tableaux avec une clarté et une franchise pittoresque qui se marie merveilleusement à une certaine crédulité tout historique. Puis viennent le recueillement, la prière, la vocation du saint, ce tableau d'une seule figure, et qui pourtant est si bien rempli par la seule émotion du pieux personnage, si puissante et si visible sous les plis de sa longue robe ; puis la distribution de ses richesses aux pauvres, la prise d'habit, la lecture du bref du pape, et par dessus tout *la mort du saint, cette scène religieusement tragique, si fortement conçue, si mystérieusement exprimée :* en dépit des dégradations et des restaurations, ce sont là autant de chefs-d'œuvre d'expression qui, tant qu'il en restera vestige, feront les délices de toute âme sensible à la poésie de la peinture. »

Si cette belle œuvre ne fut pas admirée autant qu'elle méritait de l'être, elle répandit cependant assez la réputation de Le Sueur pour qu'en 1648 on ne pût s'empêcher de l'admettre au nombre des douze fondateurs de l'Académie royale de peinture et de sculpture. Ses onze collègues furent Errard, Sébastien Bourdon, Laurent de La Hire, Sarrazin, Michel Corneille, Perrier, de Bobrun, Juste d'Egmont, van Obstalt, Guillemin et Charles Lebrun.

Ce dernier, qui, lors de cette fondation, était encore en Italie, se posa, dès son retour, comme l'antagoniste de Le Sueur. Les deux jeunes artistes luttèrent d'abord à Notre-Dame. Chaque année, le 1er du mois de mai, la confrérie des orfévres faisait offrande à cette église d'un tableau religieux. En 1648, Lebrun, chargé par la confrérie de peindre le *mai*, envoya un *Martyre de saint André*, qui fut admiré. L'année suivante, Le Sueur exécuta pour cette solennité, au prix de 400 liv., son *Saint Paul à Éphèse*, qui parut supérieur au *Saint André*. Mais en 1651, au même anniversaire, Charles Lebrun exposa le *Martyre de saint Étienne*, et ce tableau, remarquable surtout par la fougue de la composition, enleva tous les suffrages. « Il fut décidé par les habiles, dit M. Vitet, que Le Sueur pouvait être plus correct ; mais que l'imagination, l'inspiration, le feu du génie, appartenaient à Lebrun. On se gardait bien de lui demander compte de la pose plus que maniérée de ce Christ sur les nuages, des attitudes théâtrales de ces bourreaux posés en gladiateurs, de l'emphase déclamatoire de toute la composition : c'était précisément ce qu'on admirait comme le sublime du genre académique italien ; en un mot, Lebrun faisait ce qu'avait fait Vouet vingt ans auparavant, il nous apportait un composé de tout ce qu'on applaudissait alors à Rome et surtout à Bologne, car les Carrache avaient sa prédilection. Seulement, il possédait de plus que Vouet une grande facilité de composition, une majesté naturelle de style, un pinceau riche et exercé, et le souvenir un peu effacé de quelques conseils du Poussin. Tel était l'homme qu'une sorte de prédestination appelait à régner sur les arts en France dès que Louis XIV aurait pris le gouvernement de l'État, tant il y avait d'harmonie et de concordance entre les facultés de l'artiste et les goûts du souverain. » Cette remarque très juste de M. Vitet prêterait à plus d'un développement. Aux différentes époques, il résulte de l'ensemble des circonstances une succession de goûts différents : les artistes qui savent s'y assouplir à propos sont salués par l'applaudissement public et généreusement récompensés ; tandis que des talents supérieurs, fidèles au goût suprême de tous les temps, peuvent demeurer inaperçus ou n'être qu'estimés, sauf à être admirés après leur mort ou peu auparavant. Cette injustice involontaire, assez rare du reste, étonne et afflige ; cependant des causes graves motivent certainement ces fluctuations du goût. La société, de même que l'individu, ne mène pas à la fois de front tous ses progrès : elle a ses heures de vertu et ses heures de faiblesse. Il y a des temps où elle demande que ses artistes l'émeuvent et la charment ; d'autres où elle ne veut qu'être amusée : demain peut-être elle aura besoin qu'ils la fassent penser et qu'ils lui rendent quelque enthousiasme.

Le Sueur et Lebrun se rencontrèrent une seconde fois, non loin de Notre-Dame, mais dans un édifice privé, l'hôtel du président Lambert de Thorigny. Charles Lebrun y peignit, dans la grande galerie, les Travaux et l'Apothéose d'Hercule. Le Sueur, interrompant ses compositions religieuses, décora le salon d'Amour, le cabinet des Muses et d'Apollon, l'appartement des Bains, et plusieurs autres parties de l'hôtel. Le sentiment public parut favorable à Le Sueur, qui, véritablement parvenu à la maturité de son talent, ne s'était jamais abandonné avec plus de liberté et de bonheur à toutes les grâces de son génie.

Cet encouragement redoubla son ardeur. Il travaillait le jour et la nuit. Ce fut vers ce temps qu'il composa la *Messe miraculeuse de saint Martin*, la ravissante *Apparition de sainte Scolastique à saint Benoît*, *Jésus portant sa croix devant Véronique*, la *Descente de croix*, le *Martyre de saint Gervais et de saint Protais* (1).

Cependant sa santé s'épuisait. Malgré les jouissances si pures que son beau génie devait puiser dans la suavité même de ses inspirations, malgré l'estime et l'approbation de quel-

(1) Ces cinq tableaux sont au Musée du Louvre, qui possède aussi : tous les tableaux de la *Vie de saint Bruno*, *la Prédication de saint Paul à Éphèse*, *le Père de Tobie donnant des instructions à son fils*, *la Salutation angélique*, *le Christ flagellé*, *Jesus-Christ apparaissant à la Madeleine*, *les Muses* en cinq tableaux, *Phaéton demandant à Apollon la conduite de son char*, l'*Histoire de l'Amour* en six tableaux. Il est donc facile, en visitant le Musée et l'hôtel Lambert, d'apprécier complétement le génie de ce grand peintre. On peut aussi le comparer, d'une part, avec son premier maître Simon Vouet, dont le Musée possède six tableaux, entre autres la *Présentation de Jésus au temple*, une *Réunion d'artistes*, un *Portrait en pied de Louis XIII;* et d'autre part, avec son rival Charles Lebrun, qui est représenté au Musée du Louvre par vingt et un tableaux, parmi lesquels sont les grandes scènes des *Guerres d'Alexandre*, le *Martyre de saint Étienne*, *la Madeleine repentante*, *le Christ servi par les anges dans le désert*, *la Pentecôte*, plusieurs portraits, etc. Mais si cette comparaison entre Le Sueur et Lebrun est de nature à intéresser la curiosité, il y a plus de sérieux profit à mettre en parallèle Le Sueur et le Poussin, grands poëtes tous deux, le premier plus sensible, le second plus philosophe. S'il est permis de chercher des analogies entre la peinture et les lettres, on pourrait dire que Le Sueur a plus de ressemblance avec Fénelon, le Poussin avec Descartes, si Descartes n'était encore plus austère et plus profondément rénovateur.

On ignore ce que sont devenus quelques tableaux de Le Sueur : *la Mort de Thabite*, un *Martyre de saint Laurent*, un *Jésus-Christ chez Marthe et Marie*. Heureux qui les retrouverait !

ques esprits supérieurs, il était impossible qu'il ne ressentît pas avec une secrète affliction l'oubli où le laissait la cour, alors dispensatrice suprême de la renommée, et qui prodiguait dès ce temps à Charles Lebrun les honneurs et l'argent. Cette partialité devait contribuer à assombrir un caractère naturellement porté à la mélancolie. Mais l'événement qui eut l'influence la plus fatale sur Le Sueur fut la mort prématurée de sa femme. Cette âme tendre fut comme dévastée tout à coup par une perte si cruelle. On peut deviner à la grandeur de son affliction tout ce qu'il avait trouvé de



(Eustache Le Sueur. — D'après un Portrait peint par lui-même.)

bonheur dans la tendresse de cette vertueuse et modeste compagne. Qui saurait dire ce qu'il lui avait dû de consolations, d'encouragements, d'avis sages et donnés à l'heure utile ? Quel intérêt n'ajouterait-on point à la vie des grands artistes s'il était possible d'y mesurer avec justice la part de gloire qui reviendrait légitimement à leur mère, leur sœur ou leur épouse ? Lorsque Le Sueur se vit seul, l'art n'eut plus pour lui assez de charme. Jeune encore, il se réfugia, comme Michel-Ange en sa vieillesse, dans la piété. Il alla s'enfermer dans ce couvent des Chartreux où il avait peint la Vie de saint Bruno. « Il les avait émerveillés par ses œuvres, dit M. Vitet; il venait les édifier par sa mort. Ce fut dans les bras du prieur qu'il rendit l'âme, vers les premiers jours de mai 1655 : il entrait dans sa trente-huitième année. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

CURIOSITÉS DE ROME.

(Voyez pag. 244, 309, 333.)

MAISON BIZARRE.



(Maison dite de Salvator Rosa, rue Gregoriana, près de l'église de la Trinité du Mont, à Rome.)

Cette maison a été construite vers l'époque où le mauvais goût répandu par l'école du Boromini exerçait à Rome sa funeste influence. C'est un des exemples les plus curieux de l'excès auquel peut arriver la bizarrerie dans l'art de bâtir. L'architecte qui en donna le dessin croyait certainement avoir une merveilleuse idée en donnant à la porte exérieure, ainsi qu'aux fenêtres qui l'accompagnent, la forme d'immenses bouches béantes. Que penser d'une telle bizarrerie, qui n'a d'ailleurs rien de séduisant? N'est-elle pas le signe d'une complète décadence de l'art, et n'indique-t-elle pas l'oubli de tout principe ? Il importe toutefois de ne pas confondre dans les arts la bizarrerie avec le caprice et l'originalité; le caprice n'est quelquefois que l'écart d'une imagination féconde; la bizarrerie, au contraire, n'est le plus souvent qu'une preuve d'impuissance. Quant à l'originalité véritable, ne la trouve pas qui veut; elle n'appartient qu'au génie.

L'art de bâtir repose sur des principes invariables dont on ne peut s'affranchir sans s'exposer à produire des résultats très certainement choquants et souvent même ridicules. La raison, d'accord avec le goût, s'oppose à ce que l'architecture reproduise avec une exactitude matérielle des objets naturels; chaque partie d'une construction ayant sa raison d'être, aucune ne saurait être soustraite aux conditions essentielles qui en ont déterminé la forme, la place et les dimensions. Une porte est une porte, et le rôle qu'elle joue dans l'ensemble d'une façade est subordonné à sa destination. Si cette porte doit donner accès à des voitures, elle ne sera certainement pas de la même dimension que s'il ne doit y passer que des gens à pied; le mode adopté pour sa construction devra donc nécessairement être en rapport avec sa dimension, et sa décoration se modifiera forcément en raison de ces différentes données. Il en est de même de toutes les autres parties d'une construction; elles ne doivent être conçues qu'en vue de contribuer à l'effet harmonieux de l'ensemble, dont elles ne peuvent être distinctes dans aucun cas; c'est par la disposition des masses, la relation des vides avec les pleins, que l'architecture parvient à produire une harmonie plus ou moins satisfaisante. Quant aux détails qui en forment le complément nécessaire, ils doivent être choisis et distribués avec goût et surtout en toute liberté, de manière à faire valoir les masses, sans jamais les altérer.

La variété est assurément une condition indispensable de l'art. Mais quelque riche, quelque variée que soit la nature, ses productions sont bornées : d'ailleurs elles ne sont pas toutes susceptibles de se prêter à l'ornementation architecturale, et surtout de s'harmoniser en toute occasion avec les formes sorties du cerveau humain. Les anciens l'avaient très bien senti, et c'est en vue de suppléer à ce que la nature ne pouvait leur fournir qu'ils ont inventé des combinaisons infinies d'ornements, qu'ils ont créé des animaux fantastiques, tels que griffons, sphinx, chimères, etc., afin d'être à même de réaliser cette harmonie parfaite qui est le premier mérite de toute œuvre d'art.

L'art qui se contente de reproduire exactement les objets naturels est un art stérile et borné. Les Chinois, les Indiens,

les Orientaux en général, ne reproduisent jamais un objet tel que la nature le leur livre ; leurs tapis, leurs étoffes, leurs porcelaines, leurs armures, etc., sont décorés avec un goût exquis d'ornements sans cesse variés et toujours composés pour le rôle qu'ils doivent jouer en raison de l'effet que l'on s'est proposé de produire. Il en était de même des Égyptiens, des Grecs, etc. Admirateurs éclairés et intelligents des beautés de la nature, c'est bien dans ses créations que toujours ils cherchaient leur point de départ, mais l'art intervenait ensuite et n'y prenait pour sujets de ses compositions que les parties qui lui convenaient.

En résumé, il faut que l'art accepte chaque chose pour ce qu'elle est. Une colonne est un support vertical qui peut varier à l'infini de forme, de proportion, de caractère et de richesse, et c'est précisément parce que cette faculté de variété doit être réservée dans toute l'étendue possible, qu'il serait absurde et ridicule de donner à ce genre de support architectural la forme d'un canon, d'un arbre, etc. Pourquoi, par exemple, se condamne-t-on le plus souvent à faire les barreaux d'une grille en forme de lance? Le fer, le bronze, ne peuvent-ils pas se fondre et s'assouplir de mille et mille manières différentes? Qu'on imagine, au lieu de la colonne de la place Vendôme (reproduction du chef-d'œuvre d'Apollodore), un immense canon planté sur le milieu de cette place. Où serait l'invention? Serait-ce un monument agréable, et la vue n'en serait-elle pas blessée? L'architecture a un style qui lui est propre, et son expression doit toujours se maintenir dans un certain caractère de généralité. Il en est de même de la musique : un compositeur qui réduirait son art à imiter exactement le chant des oiseaux ne paraîtrait que puéril. De telles erreurs sont heureusement assez rares, et, quand elles se produisent, le bon sens public en fait facilement justice.

Si notre bonheur est notre seul but, s'il est une fois établi que l'homme ne doit, à lui-même et à Dieu, que de songer à son bien-être et de s'entendre avec ses semblables pour ce grand objet commun, il n'existe plus de morale; la société n'est plus qu'un calcul. Toutes les fois qu'un homme pourra se procurer un plus grand bien en faisant un plus petit mal à son semblable, il le pourra en toute conscience. Le cœur humain se révolte à la pensée des conséquences de cette doctrine; le cri de la conscience l'éloigne, la repousse, la proscrit. Rien ne peut, au contraire, étouffer en nous la voix de la nature, la voix de notre propre cœur qui nous crie que la bonté et la noblesse d'âme sont plus désirables que le bonheur. L'amour pur du beau moral répugne à la doctrine de l'intérêt. La vertu est fille du ciel; on ne peut l'épouser que sans dot. JOSEPH BUTLER.

LES TÉLÉGRAPHES.

(Voy. Télégraphes de jour, p. 351; Télégraphes de nuit, p. 384.)

III.

TÉLÉGRAPHES ÉLECTRIQUES (1).

A Genève, un savant d'origine française, Lesage, imagina le premier de faire communiquer deux stations au moyen de vingt-quatre fils métalliques, séparés entre eux par une matière isolante, et correspondant à autant de balles de sureau suspendues à des fils. En faisant passer par l'un quelconque de ces fils l'électricité fournie par une machine électrique ordinaire, la balle correspondante était repoussée, et ce mouvement servait de signal.

En 1797, un autre Français, Bettancourt, employa la bouteille de Leyde, dont il faisait passer la décharge dans des fils allant d'Aranjuez à Madrid.

En 1807, Sœmmerring exécuta à Munich un appareil dans lequel l'électricité, fournie par une pile voltaïque, opérait la décomposition de l'eau dans autant de vases séparés qu'il y a de lettres dans l'alphabet. Cette idée fut reprise par M. Coxe, à Philadelphie, en 1816.

En 1823, M. Ronald publia la description d'un télégraphe dont la principale pièce était un cadran mobile portant des caractères qui venaient tour à tour se présenter devant un guichet.

Le 4 janvier 1839, M. Davy prit un brevet pour un télégraphe dont le cadran était entraîné par un mouvement d'horlogerie, avec un échappement qui le laissait continuer sa révolution ou l'arrêtait, selon que l'opérateur établissait ou suspendait la communication entre une pile et un électro-aimant qui agissait sur l'échappement.

Parmi les appareils nouveaux qui seuls ont eu l'avantage de fonctionner pendant plusieurs mois sur des espaces considérables, on doit citer surtout ceux de MM. Morse, Bain et Wheatstone.

Le premier en date est celui de M. Morse, qui paraît en avoir eu l'idée dès 1832. Les deux fils conducteurs attachés aux pôles d'une pile voltaïque aboutissent dans deux coupes de mercure. Le fil télégraphique qui doit réunir les deux stations est bifurqué à son extrémité. Un levier à ressort, auquel l'extrémité bifurquée est attachée, permet à l'opérateur de faire plonger les deux branches dans les deux coupes de mercure, lorsqu'il veut que le courant passe dans le fil; le courant cesse d'y circuler lorsque l'opérateur retire son doigt du levier. A l'autre station, le fil télégraphique enveloppe de plusieurs milliers de circuits un morceau de fer doux en forme de fer à cheval, qui devient un aimant sous l'influence du courant. Cet électro-aimant attire à lui un levier de fer doux, maintenu à distance par un ressort lorsque le courant n'agit pas, et dont l'autre extrémité porte une plume imbibée d'encre. Un ruban de papier, auquel un mécanisme d'horlogerie imprime un mouvement en spirale, vient présenter à la plume tous les points consécutifs de sa surface. Lorsque le courant est établi et suspendu tour à tour à des alternatives très rapprochées, la plume trace sur le papier mobile des angles en zigzag, séparés par des lignes plus ou moins longues lorsque le courant conserve son intensité pendant un certain temps. On convient que chaque angle représentera une unité, que plusieurs angles consécutifs suivis d'une courte ligne représenteront un chiffre renfermant autant d'unités qu'il y aura d'angles, et qu'une série d'assemblages d'angles suivie d'une longue ligne représentera un nombre renfermant une pareille série de chiffres. Il ne s'agit plus que d'avoir un dictionnaire, dans les colonnes duquel, vis-à-vis de chaque nombre, on trouvera un mot. On peut envoyer ainsi 40 à 45 signaux par minute. Ce télégraphe fonctionne sur plusieurs chemins de fer, aux États-Unis.

Les systèmes de MM. Bain et Wheatstone ont donné lieu en Angleterre à une vive polémique, pour laquelle nous devons renvoyer au Mémoire publié à Londres, en 1843, par M. Finlaison.

Les expériences de M. Bain ont été répétées par M. Jacobi en Russie, et en Italie par MM. Magrini et Matcucci. Ce dernier n'est pas éloigné de croire à la possibilité d'une communication électrique entre Douvres et Calais, au moyen d'un fil métallique couché sur le fond de la mer.

En France, les premières expériences ont eu lieu sur le chemin de fer de Paris à Rouen, villes éloignées de 137 kilomètres. C'est le 30 janvier 1845 que l'on commença à tendre le fil de cuivre destiné à servir de conducteur au courant :

(1) Ceux de nos lecteurs qui desireraient de plus amples renseignements sur le télégraphe électrique peuvent consulter le Mémoire publié par M. Finlaison sur le télégraphe de M. Bain (Londres, 1843); le Moniteur industriel de 1845; et les Rapports de MM. Pouillet et G. Delessert, dans le Moniteur de 1846.

il a deux millimètres et demi de diamètre ; on y a ajouté plus tard un fil de fer de quatre millimètres. Ces deux fils passent, à chaque poteau, sur des poulies en biscuit de porcelaine, abritées de la pluie par un petit toit. Ils sont recouverts d'une couche de glu marine pour les isoler, ainsi que les poteaux, qui sont au nombre de 3 000. Le 1er mars, le double fil était placé de Paris à Maisons, et MM. Bréguet et Gounelle commencèrent une série d'expériences qu'ils continuèrent successivement à des distances plus grandes ; le 4 mai, ils purent échanger des signaux entre Paris et Rouen.

M. Foy, administrateur en chef des télégraphes, ayant désiré qu'il ne fût rien changé aux signes usités dans la télégraphie ordinaire, M. Bréguet employa le courant à faire marcher un petit télégraphe en miniature. On essaya aussi un appareil imaginé par M. Dujardin de Lille, analogue au télégraphe de M. Morse.

Dans l'impossibilité de décrire ici tous ces mécanismes, nous chercherons seulement à donner quelque idée de celui de M. Wheatstone, qui fonctionne depuis dix-huit mois sur le chemin de fer de Versailles à Paris.

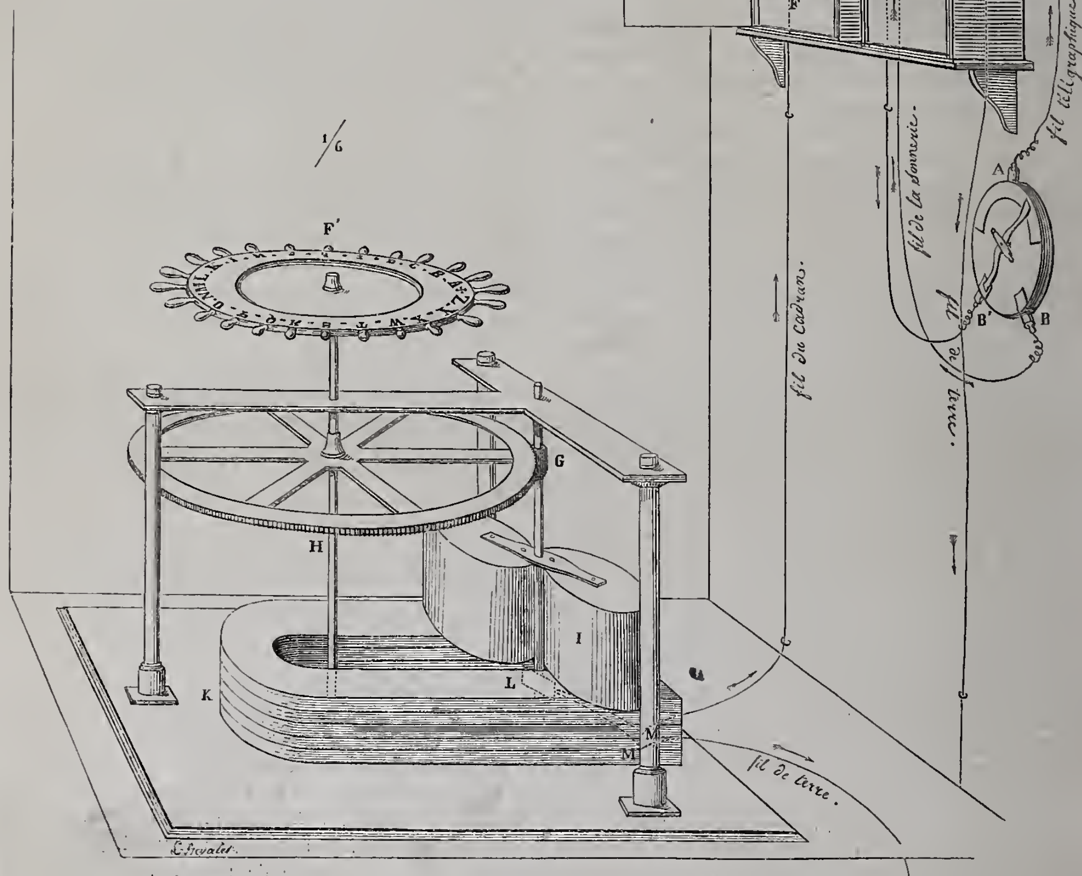
Le fil télégraphique aboutit à un disque de bois portant trois entailles métalliques A, B, B'. Lorsque le télégraphe est en repos, une aiguille de cuivre, mobile à la main, met en communication les entailles A, B. Supposons que l'employé placé à l'autre station fasse passer un courant dans le fil télégraphique qui aboutit en A : le courant traverse l'aiguille de A en B, passe par un fil attaché en B, parcourt le double multiplicateur D, et attire le petit levier E ; celui-ci sert d'échappement à un mouvement d'horlogerie, lequel, étant dégagé de ce frein, tourne tant que dure le courant en faisant résonner un timbre. Ce bruit sert à avertir l'employé qui fait mouvoir aussitôt l'aiguille et met en communication par son moyen les entailles A et B' : le courant traverse alors de A en B', passe par un fil attaché en B', parcourt le double multiplicateur D', et attire le petit levier E'. Celui-ci dégage un second mouvement d'horlogerie qui fait tourner un cadran de carton F tant que dure le courant. Ce cadran se meut derrière une petite fenêtre, de manière à ne laisser apercevoir à la fois qu'une seule des vingt-quatre lettres de l'alphabet tracées sur une bande à sa circonférence. Deux lettres suffisent pour représenter l'un des mots contenus dans un grand tableau, divisé comme une table de multiplication en tranches verticales et horizontales, et portant les vingt-quatre lettres au-dessus de sa première tranche horizontale supérieure ainsi qu'à côté de sa première tranche verticale à gauche. A l'intersection de deux tranches commençant par deux lettres quelconques, on trouve le mot représenté par ces lettres. Ce tableau renfermant 24 fois 24 cases, on voit qu'il peut fournir 576 mots. Ces mots, que l'on a choisis parmi les plus usuels, sont les seuls qui puissent s'exprimer par deux lettres sur le cadran de carton ; tout autre mot devra s'exprimer en toutes lettres. Pour exprimer les nombres, le cadran porte une seconde bande renfermant deux fois la série des chiffres 0 à 9, et qui les présente également derrière la fenêtre. Le tableau qui sert à l'employé à interpréter les dépêches lui sert également à formuler sa réponse. Pour transmettre celle-ci, il fait mouvoir un disque F', portant comme le cadran F les vingt-quatre lettres et les chiffres ; à chaque lettre correspond une branche fixée à la circonférence du disque, branche que l'employé fait arrêter devant un point fixe G, lorsqu'il veut faire marquer cette lettre au cadran de l'autre station. Une roue à pignon fixée sur l'axe du disque fait tourner un double multiplicateur I au-dessus de l'aimant en fer à cheval K. Toutes les fois que les cylindres de fer doux renfermés dans le multiplicateur se trouvent superposés aux pôles de l'aimant, il se produit un courant qui passe dans le disque de bois L à deux entailles métalliques. A ces deux entailles correspondent deux ressorts M, M', et deux fils dont l'un correspond avec le fil télégraphique après avoir fait tourner le cadran F, et dont l'autre sert de fil de terre pour fermer le circuit. Le courant cesse lorsque le multiplicateur n'est plus superposé à l'aimant, ce qui a lieu chaque fois que le disque marque une lettre. Par conséquent, le cadran de l'autre station, cessant de tourner, marque la même lettre. Mais pour que cette coïncidence ait lieu, il faut que le cadran de l'autre station et le disque de celle-ci marquent un même point de départ. A cet effet, chacun d'eux porte à sa circonférence, entre l'A et le Z de l'alphabet, le signe +. Lorsque l'employé veut transmettre une dépêche, il commence par faire marquer à son disque le signe +, ce qui fait marquer le même signe au cadran de l'autre station. Le disque et le cadran sont alors d'accord, et l'employé est certain que, lorsqu'il fera marquer telle lettre à son disque, le cadran de l'autre station marquera la même lettre. Après avoir transmis un mot, il attend que son cadran marque le signe +, ce qui lui indique que l'autre employé a bien saisi le mot et qu'il est prêt à en recevoir un autre. Il remet alors lui-même son disque au signe +, afin que l'accord de son disque et du cadran de l'autre station se rétablisse pour le prochain mot.

Chaque mot correspondant à deux lettres, et devant être ainsi précédé et suivi du signe +, on voit qu'il faut quatre tours pour transmettre chaque mot du tableau. Mais le disque pouvant décrire cent tours par minute, on peut transmettre de Paris à Versailles vingt-cinq mots, ou bien cinquante lettres quelconques, en soixante secondes. Le signe + deux fois répété, sans être suivi d'un mot, indique que la dépêche est finie.

Outre les lignes de Paris à Rouen, et de Paris à Versailles, on sait qu'il va être établi un télégraphe électrique de Paris à Lille, points entre lesquels les télégraphes aériens, les premiers construits par Chappe, sont dans le plus mauvais état. Cette ligne doit être établie sur le chemin de fer du Nord, et on espère la voir prolonger par le gouvernement belge jusqu'à Cologne, d'où elle pourrait pénétrer au centre de l'Allemagne. Dans sa séance du 18 juin 1846, la Chambre des députés a voté un crédit total de 452 150 fr. pour cet objet, savoir : pour la partie de Paris à Lille, 381 150 ; pour celle de Lille à la frontière, 21 000 fr. ; et, pour celle de Douai à Valenciennes, 60 000 fr.

L'administration paraît incliner dès à présent à substituer le télégraphe électrique aux télégraphes aériens. On a objecté que cinq cent trente-quatre maisonnettes de stationnaires, la plupart isolées et d'un accès difficile, étaient mieux à l'abri de la malveillance que les cinq millions de mètres de fil qu'il faudrait établir sur les cinq mille kilomètres de voies de fer qui correspondent à peu près à nos lignes télégraphiques actuelles. Mais il est facile de souder les parties d'un fil rompu, et les cantonniers placés sur les lignes de fer peuvent toujours avertir du lieu de l'accident. La dépense d'entretien sur le chemin de Paris à Rouen est de 170 fr. par kilomètre, chiffre moindre que celui de la télégraphie aérienne, qui est de 200 fr. Restent les frais de premier établissement, qui sont de 1 400 fr. par kilomètre ; soit 7 millions pour 5 000 kilomètres. Cette dépense serait amplement couverte en modifiant la législation existante. On sait que la loi du 6 mai 1837 accorde au gouvernement le privilége exclusif de correspondre télégraphiquement, et prononce une peine sévère contre celui qui transmettrait sans autorisation des signaux quelconques d'un point à un autre. Des personnes fort éclairées commencent à croire que la correspondance électrique, par sa rapidité, peut rendre d'immenses services, soit pour prévenir les accidents sur les chemins de fer, soit pour transmettre les nouvelles commerciales. Pour résoudre la difficulté, deux méthodes se présentent. Par la première, on maintiendrait le privilége exclusif, qui appartient aujourd'hui à l'État, de transmettre les signaux ; mais l'administration des télégraphes serait organisée d'une manière analogue à l'administration des postes, et ferait à la fois le ser-

vice du gouvernement et celui du public. Par la seconde, l'État renoncerait à son privilége, ou plutôt les compagnies de chemin de fer acquerraient un droit égal au sien, et, tout en faisant leurs propres affaires, se chargeraient en même temps, d'après certaines règles, de transmettre les correspondances particulières qui auraient intérêt à prendre cette voie. La dépense serait alors à la charge des compagnies, et comme elle n'est pas la deux centième partie de celle du chemin de fer lui-même, on peut la regarder comme un surcroît de frais imperceptible. « Chacune de ces solutions a ses avantages, ses difficultés, et peut-être ses périls, dit M. Pouillet dans son Rapport à la Chambre des députés : nous n'en parlons ici que pour faire pressentir les diverses réformes qui se peuvent préparer, et la liaison nécessaire qui existe entre elles. »



TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE de M. WHEATSTONE.

BOMBARDEMENT D'ALGER PAR DU QUESNE, EN 1683.

Louis XIV, en signant le traité de Nimègue, avait reculé les frontières de la France ; des armées puissantes, une marine formidable, tenaient en respect l'Europe entière, lorsque Alger rompit audacieusement la paix qui lui avait été accordée en 1670. On résolut d'attaquer dans leur repaire même ces pirates incorrigibles : une expédition fut dirigée contre eux au mois de juillet 1682, et pour la première fois on fit usage de cet ingénieux système dû à Renau d'Éliçagaray, qui permettait d'entreprendre ce que l'on avait regardé jusqu'alors comme impossible, un bombardement par mer. Mais à peine l'escadre était-elle éloignée que les pirates reprirent toute leur insolence.

Le roi ordonna pour le printemps suivant une nouvelle et plus terrible attaque. On fit aux galiotes à bombes d'utiles perfectionnements ; les vaisseaux furent réparés, les équipages complétés, et Du Quesne reparut devant Alger le 20 juin 1683.

En 1837, on exposa au salon un tableau qui représentait l'incident le plus important de ce dernier fait d'armes. Nous avons reproduit la scène principale de cette composition, en l'accompagnant d'une vie de Du Quesne, dans laquelle se trouvent racontées les différentes péripéties de ces deux attaques (1). A ce récit nous ajouterons seulement quelques détails qui s'appliquent plus particulièrement à la gravure ci-

(1) Tome V (1837), p. 193.

jointe. Ils sont extraits de l'ouvrage de M. de Rotalier (*Histoire d'Alger*), et relatifs au premier bombardement (1682).

Le procédé de Renaud d'Éliçagaray, très simple en théorie, présentait quelques difficultés dans l'exécution ; car, par dessus tout, il fallait agir de nuit : aussi les deux premières tentatives n'eurent-elles pas un grand succès. Sur une remarque de Du Quesne, on conduisit les galiotes plus près de la ville. Le 30 août au soir, elles prirent position, ouvrirent le feu, et envoyèrent sur la ville, dans le cours de la nuit, cent vingt bombes. Le lendemain, quelques esclaves échappés vinrent apprendre aux Français l'effet prodigieux de leurs projectiles, et confirmer l'utilité des galiotes, dont avaient pu faire douter les premières expériences.

Le 5 septembre, la mer paraissant favorable, Du Quesne ordonna un nouveau bombardement, et les galiotes reprirent leur poste de combat; mais les Algériens avaient formé le projet d'enlever la galiote placée à l'entrée du port, et leurs batteries gardèrent le silence. Ce fait confirmant les avis transmis par quelques transfuges, on fit passer à l'instant même de nouvelles forces sur ce navire, dont l'équipage se trouva porté à plus de cent vingt hommes. La chaloupe de garde signala bientôt une galère qui, suivie de quelques brigantins, sortait furtivement du port. L'ordre avait été donné d'observer un profond silence, et l'ennemi, qui croyait attaquer un bâtiment dépourvu d'hommes, allait lui-même tomber dans un piége, lorsque les soldats, ne pouvant maîtriser



(Bombardement d'Alger pendant la nuit du 30 août 1682. — D'après une estampe ancienne.)

leur ardeur, laissent éclater le cri de *Vive le roi!* Les corsaires, qui s'aperçoivent alors de la ruse, passent sans aborder la galiote, poursuivent leur course du côté de *la Menaçante*, qui les reçoit de même à coups d'arquebuse et les rejette sur *la Bombarde*, dont ils font le tour pour regagner le port, après avoir essuyé sur leur route un feu meurtrier.

Cette vaine tentative ne suspendit pas même le bombardement, et, malgré un brouillard épais, on lança une centaine de bombes sur la ville. Au point du jour les galiotes se

retirèrent, et douze hommes tués par un boulet sur *la Brûlante* furent la seule perte qu'on eût à déplorer.

Deux jours après, Du Quesne, craignant de rester trop longtemps sur cette côte perfide, donna l'ordre du départ.

PARIS EN 1781.

La première quinzaine de mon séjour dans la capitale fut presque entièrement consacrée à visiter cette ville fameuse dont l'aspect était si différent alors de ce qu'il est devenu sous une administration mieux organisée. Alors, en effet, plusieurs ponts sur la Seine étaient encore couverts de maisons; alors tous les plus beaux monuments étaient déshonorés par une ceinture de misérables échoppes qui en obstruaient tous les contours. A chaque crue de la Seine, les eaux envahissaient plusieurs quartiers où l'on ne pouvait plus pénétrer qu'en bateau. — L'éclairage des rues était si imparfait que, pour se conduire le soir, il fallait le plus souvent recourir à la chandelle du falotier placé au coin de chaque rue, et qui vous accompagnait moyennant une modique rétribution. — Lorsqu'un événement politique était célébré par des réjouissances publiques, elles avaient lieu sur la place de Grève, sur cette même place où se faisait aussi l'exécution des condamnés, et toute la population parisienne s'y portait en foule, se pressant dans cette étroite enceinte. C'est là que, aux jours de fête, on distribuait à la population du vin et des comestibles; là aussi se tirait, sur le bord de la rivière, au point où se trouve aujourd'hui la tête du pont d'Arcole, l'indispensable feu d'artifice; et aucune mesure de précaution n'était prise par la police pour prévenir les dangers inséparables du rassemblement de cette multitude exposée à une grêle de fusées, dont les débris enflammés pleuvaient sur la tête des curieux. Les voitures étaient admises à circuler ou à stationner dans les rues adjacentes, et j'ai vu le gouverneur de Paris, qui dans ces occasions se rendait à l'Hôtel-de-Ville dans une voiture à six chevaux, escorté de ses pages et de ses hoquetons, fendre la presse et se frayer un passage à travers cette foule, à l'aide de deux ou trois valets de pied montés derrière son carrosse, et qui, armés de longues torches allumées, les secouaient à chaque pas, brûlant à droite et à gauche les perruques des hommes et les bonnets des femmes, dont les cris, les invectives et les imprécations leur servaient d'amusements. Dans tous les spectacles, et même à l'Opéra, le public du parterre était condamné à rester debout pendant quatre heures, en butte à toutes les oscillations d'une foule turbulente et parfois un peu suspecte. Une seule exception à cet égard existait dans le petit théâtre d'Audinot, que remplace aujourd'hui l'Ambigu-Comique, théâtre autrefois desservi par des enfants, et où, malgré l'adolescence des acteurs qui leur avaient succédé, on lisait encore sur la toile ces mots faisant allusion au nom de leur directeur : *Sicut infantes audi nos*. Dans ce temps enfin, presque toutes les affaires se faisant à Versailles où siégeaient les ministères avec tous leurs bureaux, il fallait, quand on n'avait pas d'équipage, s'y rendre dans les voitures d'un entrepreneur privilégié, voitures qualifiées du nom de *coucous*, ou d'un nom encore plus vulgaire. Le voyageur, rudement cahoté, payait sa place à raison de trois livres et quelques sous. Certes, le provincial qui visite aujourd'hui cette magnifique capitale, avec ses nombreux monuments, ses superbes quais où la Seine est emprisonnée, ses délicieuses promenades; celui qui parcourt sur de larges trottoirs ces superbes boulevards garnis de boutiques, où toutes les productions de luxe s'offrent tour à tour à ses regards; l'heureux *dilettante* qui foule aux pieds les tapis du théâtre des Italiens, ceux-là ne comprennent guère que Paris ait pu être ce qu'il était il y a soixante ans.

Souvenirs et causeries par le président B...

INVOCATIONS EN TÊTE DE QUELQUES LIVRES.

Les romans et les poésies arabes commencent tous par ces mots : « Au nom de Dieu très clément et très miséri» cordieux. »

Au moyen-âge, la plupart des ouvrages poétiques commençaient aussi par une invocation. L'Histoire de la croisade contre les Albigeois, écrite en provençal par Guillaume de Tudela, commence ainsi :

> El nom del Payre, e del fil, e del Sant-Esperit,
> Commença la cansos que maestre W... fit.

En tête du premier registre des acteurs de la Comédie italienne à Paris, on lisait : « Au nom de Dieu, de la Vierge » Marie, de saint François de Paule et des âmes du purga» toire, nous avons commencé ce 18 mai, etc. »

Il y a quelques ouvrages dans lesquels le livre lui-même prend la parole. Par exemple, la *Philippide* de Guillaume Le Breton s'exprime ainsi :

« J'ai été écrite en trois années, revue et corrigée en deux » années, sans que je sois encore parfaitement exempte de » défauts; car revoir et corriger est un travail plus grand que » celui d'écrire. . . Que si une nation étrangère vient à me » dédaigner, il me suffira d'être lue par les enfants de la » France. »

Choisis le plan de conduite le meilleur, et l'habitude te le rendra bientôt agréable. PYTHAGORE.

LES ANIMAUX RUMINANTS.

La classe des mammifères renferme un ordre, celui des ruminants, qui se distingue de tous les autres par une complication plus grande de l'estomac et des fonctions digestives. L'estomac des ruminants, au lieu d'être simple, se compose de quatre portions qui communiquent entre elles. La figure 1 représente cet estomac complexe; *e* est l'*œsophage*, c'est-à-dire le tube par lequel les aliments arrivent de la bouche à l'estomac; *p* est la *panse* ou premier estomac; *b*, le *bonnet* ou second estomac, qui ne doit être considéré que comme un appendice du premier; *f*, le *feuillet* ou troisième estomac; *g* est la *gouttière*, qui conduit de la panse dans le feuillet; enfin, *c* est la *caillette*, appelée ainsi parce que le suc gastrique qu'elle contient a la propriété de faire cailler le lait. Ce dernier estomac correspond à celui de l'homme et

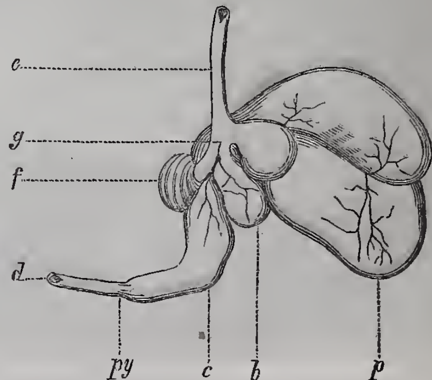


Fig. 1.

des autres mammifères; *py* est le *pylore* ou commencement de l'intestin duodénum, qui se continue avec le reste du canal intestinal.

Maintenant que nous connaissons la disposition extérieure

de l'estomac d'un ruminant (bœuf, mouton, chèvre, gazelle, chameau, girafe, etc.), nous allons suivre la marche des aliments depuis la bouche jusqu'à la caillette. Pour rendre notre description plus intelligible, nous donnons dans la figure 2 la coupe de cet estomac, dont nous supposons la moitié enlevée, pour bien faire voir la disposition intérieure de cet organe.

Considérez une vache qui paît dans un pré. A la continuité des mouvements de ses mâchoires, il est évident qu'elle se borne à couper l'herbe; et en examinant les contractions des muscles qui soulèvent continuellement la peau du cou, il ne l'est pas moins qu'elle avale cette herbe sans la mâcher; car, si elle la broyait, on ne la verrait pas tondre incessamment le pré, comme si elle accomplissait une tâche; aussi rien ne trahit non plus ce sentiment de plaisir qui accompagne chez tous les animaux la perception de la saveur des aliments : on voit qu'elle avale sans goûter. L'herbe, hachée par les dents incisives de la vache, passe de l'arrière-gorge dans l'œsophage (fig. 2, *e*), et parvient à l'orifice du sillon *g;* mais,

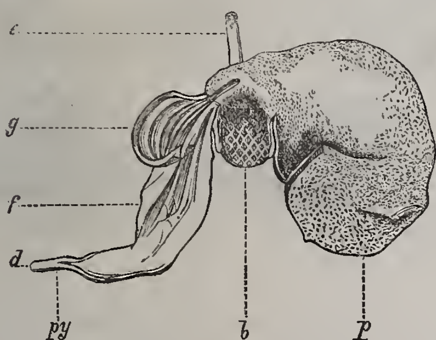


Fig. 2.

comme elle est en paquets informes, elle élargit cet orifice et entre dans la vaste cavité de la panse *p*. Ces paquets d'herbe coupée ne sauraient, en effet, s'engager dans la gouttière *d*, qui est trop étroite pour les recevoir; ils la distendent, l'effacent, et tombent dans l'intérieur de la panse. Quand celle-ci est remplie, alors l'animal change d'allure; il cesse de brouter, s'arrête à l'ombre d'un arbre ou, le plus souvent, se couche sur le gazon. Vous voyez alors ses mâchoires se mouvoir latéralement, et vous reconnaissez qu'elles mâchent et broient des aliments qui semblent être restés dans sa bouche. Examinez-le avec plus d'attention : de temps à autre le mouvement de ses mâchoires s'arrête, et l'herbe qu'il a broyée descend le long de son cou. Un instant après, une boule remonte en sens contraire, et le mouvement latéral de ses mâchoires recommence. En même temps toute la pose de l'animal, voluptueusement couché, ses yeux à demi fermés, le balancement de sa tête, tout trahit le plaisir qu'il éprouve en savourant l'herbe tendre qu'il promène dans sa bouche. C'est dans cette position que Paul Potter et Brascassat ont peint ces vaches couchées, dont l'attitude exprime si bien la béatitude stupide de l'appétit satisfait.

Ces phénomènes extérieurs sont la traduction des importantes fonctions qui s'exécutent à l'intérieur. Lorsque la panse est remplie, la gouttière (fig. 2, *g*), qui est composée de fibres musculaires très fortes, saisit comme une pince une portion de l'herbe coupée contenue dans la panse *p;* elle lui imprime la forme d'une pelote, et la fait remonter, d'abord vers l'orifice de l'œsophage, puis dans ce canal lui-même, qui se contracte et ramène cette pelote dans la bouche. Les ruminants ont donc la faculté de revomir une portion déterminée de l'herbe contenue dans leur panse. Arrivée dans la bouche, cette herbe est soumise à une mastication complète; à l'aide de sa langue, l'animal la pousse entre ses larges molaires, qui la broient et l'imbibent de salive. Elle est alors avalée de nouveau, mais à un état tout différent de celui qu'elle présentait la première fois. Ce n'est plus de l'herbe grossièrement hachée, c'est un mélange de salive et d'herbe complétement broyée, c'est une substance semi-liquide, une véritable bouillie qui peut se mouler sur les parties qui la contiennent. Cette bouillie s'introduit donc dans la gouttière *g*, qui la conduit dans le troisième estomac ou feuillet *f*, estomac divisé, dans la moitié de sa capacité, par de nombreux feuillets. L'aliment semi-liquide subit, au contact de ces membranes, un premier degré d'assimilation à la substance de l'animal. Du feuillet il passe dans la caillette, où la digestion s'achève, et de là dans le canal intestinal, où les aliments sont absorbés. La rumination est donc l'acte dans lequel l'animal revomit l'herbe qu'il a avalée par portions réglées, pour la mâcher et l'avaler ensuite une seconde fois. Ce sont les travaux de Perrault, Daubenton, Chabert, Bourgelat, et surtout ceux de M. Flourens, qui ont fait connaître successivement les différents actes de cette opération compliquée.

Les animaux ruminants présentent encore une autre particularité qui les distingue des autres mammifères : ce sont les cornes qui surmontent leur front, armes de défense chez les uns, organes d'ornement chez les autres.

Il est des ruminants qui sont dépourvus de cornes : tels sont les chameaux, les dromadaires, les lamas, les alpacas et les chevrotains, dont une espèce, le chevrotain porte-musc (fig. 3), fournit l'odeur si recherchée qui lui a fait donner son nom.



Fig. 3.



Fig. 4.

Le plus grand des ruminants, la girafe, a sur le front deux petites cornes (fig. 4). Elles consistent simplement en un prolongement osseux de l'os du front revêtu d'une peau couverte de poils. Au milieu du chanfrein il existe une troisième corne plus petite que les deux autres. Ces cornes sont sans usage.

Le plus grand nombre des ruminants (bœuf, mouton, chèvre, chamois, gazelle) est muni de cornes creuses. Deux prolongements coniques partent de l'os du front : leur structure est la même que celle de l'os. Ces deux prolongements sont recouverts d'un fourreau creux formé de substance cornée, et qui, dans l'acception vulgaire du mot, constitue toute la corne. Quelle est la nature de cette corne? Anatomiquement parlant, c'est une réunion de poils agglutinés entre eux, et la corne d'un bœuf est identique à celle d'une girafe : seulement, dans la girafe, les poils sont distincts et analogues à ceux du corps; ils sont agglutinés, confondus et méconnaissables dans le bœuf. Quelque étrange que paraisse cet énoncé aux personnes qui ne sont point accoutumées à l'idée de la transformation des organes, il est cependant facile de le prouver. Examinez la corne qui surmonte le nez du rhinocéros, et vous verrez très bien qu'elle se compose de poils encore séparés à la base, mais agglutinés et constituant la substance cornée dans le reste de l'organe : de même les piquants du porc-

épic, du hérisson, du tenrec, de l'échidné, ne sont que des poils agglutinés et convertis en une substance très analogue



Fig. 4 bis.

à la corne. Chez les bœufs (fig. 4 bis), les cornes sont une arme redoutable : elles ne sont qu'un ornement chez les antilopes (fig. 5), les chamois, les moutons, etc. Ne leur attribuons pas les usages qu'elles n'ont pas. Il ne faut pas se préoccuper sans cesse de l'utilité matérielle des organes.



Fig. 5.

La nature n'est pas seulement la ménagère prévoyante qui assure la conservation des êtres : c'est aussi la grande artiste qui, dans ses créations, réalise partout la notion du beau. Les poëtes savent la retrouver partout, dans la forme humaine comme dans les cornes d'une génisse. « Je me souviens, dit Goethe (1), d'avoir vu en Sicile, dans la grande plaine de Catane, un troupeau de bœufs de petite taille, mais bien modelés et de couleur brune. Lorsque ces animaux levaient leur jolie tête surmontée de cornes gracieusement contournées et animée par de beaux yeux, ils produisaient sur



Fig. 6.

moi une impression si vive qu'elle ne s'est jamais effacée depuis : aussi le cultivateur auquel ce bel animal rend d'ailleurs tant de services ne saurait-il voir sans un vif sentiment de plaisir ces têtes ornées de cornes élégantes qui se balancent dans une prairie, et le charment sans qu'il sache pourquoi. Ne cherchons-nous point sans cesse à unir l'utile à l'agréable et à orner les objets dont nous faisons un usage habituel ? »

(1) Œuvres d'histoire naturelle, traduites par Ch. Martins p. 133.

La dernière section des ruminants comprend ceux qui ont des cornes ramifiées, c'est-à-dire des bois caducs (fig. 7) : ce sont les cerfs, les rennes, les chevreuils, les daims et les élans. Ces cornes sont des prolongements osseux revêtus de peau. A mesure que le bois s'accroît, la peau se distend et s'accroît avec lui ; mais au bout d'un temps variable, dans chaque espèce, il se développe à la base du bois un anneau osseux inégal et tranch nt qui finit par couper circulairement la peau à la base du bois. Privée de nourriture, puisqu'elle ne communique plus avec le reste du corps, elle tombe



Fig. 7.



Fig. 8.

frappée de mort, et on la voit pendre en lambeaux (fig. 8 aux cornes de l'animal. Ces bois ne tardent pas à tomber à leur tour, car la vie n'y était entretenue que par la peau qui les recouvrait : l'enveloppe détruite, l'os meurt à son tour, et il ne tarde pas à se détacher de la partie osseuse vivante qui fait partie du front. Nous voyons ici s'accomplir périodiquement et dans l'état de santé une série de phénomènes qui ont lieu chez l'homme et les animaux à la suite de contusions ou de blessures des os : je veux parler de la nécrose. Quand une portion d'os est privée de la membrane enveloppante (périoste) qui la nourrit, elle meurt ; mais alors les parties vivantes s'enflamment, et rejettent la portion morte, qui est expulsée par l'économie comme un corps étranger. Souvent alors l'art vient au secours des efforts impuissants ou déréglés de la nature, et hâte la séparation des parties vivantes de celles qui ne le sont plus.

L'ordre des ruminants renferme des animaux très utiles à l'homme, mais dont les facultés intellectuelles sont excessivement bornées et fort inférieures à celles des carnassiers, qui lui sont hostiles. Le petit tableau suivant présente d'une manière synoptique les divisions de cet ordre.

ORDRE DES RUMINANTS.

I. Sans cornes	Chameau, Lama, Alpaca, Chevrotain.
II. A cornes persistantes et velues	Girafe.
III. A cornes persistantes et creuses.	Bœuf, Mouton, Chèvre, Chamois, Antilope, Gazelle.
IV. A bois caducs	Cerf, Daim, Chevreuil, Élan.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

LES OEUVRES DE LA MISÉRICORDE.



Une lumière d'en haut descend dans les nuages de ce monde; lumière céleste, étoile d'amour, qui répand sur la terre une douce clarté !

Elle brille aux yeux de Dieu dans toute sa splendeur, et son reflet éclaire les ténèbres de notre cœur.

Heureux l'homme qui se laisse guider par cette lumière ! elle sera pour son âme une source de bénédictions.

Il donnera à manger à celui qui a faim, à boire à celui qui souffre de la soif.

Il partagera ses vêtements avec le pauvre nu, et visitera le captif dans sa prison.

Il ira voir le malade solitaire, tendra la main à l'étranger, et rendra les derniers devoirs aux morts.

Il ramènera dans le vrai chemin celui qui s'égare, rassurera celui qui doute, et donnera un utile conseil à celui qui en a besoin.

Dévoué à son frère, il prendra part à ses joies et le consolera dans ses douleurs.

S'il lui est fait une injustice, il ne cherchera pas la vengeance; il pardonnera l'offense qu'il aura soufferte.

C'est ainsi que tous les hommes deviennent meilleurs, et qu'un monde d'indifférents ou d'ennemis se transforme en un monde de frères.

Cette lumière guide les cœurs qui l'ont suivie vers le Dieu de qui elle émane.

Cette lumière, c'est la miséricorde; celui qui la suit sur cette terre sera récompensé dans l'éternité.

SUR UN PLAN NOUVEAU D'ÉDUCATION.

A M. le Rédacteur du Magasin pittoresque.

Monsieur,

La lettre que vous avez publiée dans votre première livraison de novembre, page 354, sur la disposition d'un petit système planétaire, m'encourage à vous communiquer un fait de même nature dont j'ai été témoin. Bien que moins facile dans son application, il pourrait exercer une si heureuse influence sur l'éducation des enfants, et offre en outre une si noble image de l'amitié, que vos lecteurs trouveront peut-être à le lire un peu du plaisir que j'éprouve à vous le raconter.

Deux de mes amis vivaient à la campagne dans un même village; l'un d'eux, savant homme de bien, occupait sa vie à de difficiles et utiles travaux; l'autre n'avait guère pour emploi que d'être père de deux enfants, une fille et un garçon. L'éducation de ces enfants servait souvent de texte aux entretiens des deux amis, et tous deux regrettaient cette funeste méthode des éducations ordinaires qui asservissent l'enfance aux deux sujets d'études les plus abstraits et les plus complexes, les langues et l'histoire. Ce regret était, chez l'un d'eux, un regret de philosophe, chez l'autre, un regret de père, c'est-à-dire mêlé d'inquiétude et de préoccupation personnelle. Son ami s'en aperçut et forma le projet de lui donner la plus grande marque d'amitié qu'un homme puisse donner à un autre homme, c'est-à-dire d'être utile à ses enfants. Considérant donc la nature de l'enfance, et quel rôle jouent les sens dans la première partie de notre vie, il s'imagina, au rebours de toutes les méthodes suivies, de commencer l'éducation de ses deux petits amis par l'éducation des yeux, de leur faire lier commerce avec les objets extérieurs qui les environnent, de leur apprendre enfin à voir, eux qui aiment tant à regarder. Les sciences naturelles furent choisies par lui comme premier sujet d'instruction. Mais par par quelle science débuter ? Sa pensée s'arrêta d'abord sur la chimie, parce que cette science, traitant de corps qui sont sans cesse dans nos mains, lui semblait mieux à la portée du premier âge; mais bientôt il lui parut que c'était donner à l'enfance une fausse idée de la nature que de la lui montrer, pour la première fois, à travers de petites bouteilles, et son plan changea. Marquer à l'homme sa place dans l'univers en lui montrant la place de la terre dans le ciel, l'arracher à ce globe où il semble attaché en le mettant en rapport avec les autres mondes, l'installer dans l'infini, tel est le but de l'astronomie, et tel fut le premier texte des paroles de notre ami. La jeune fille avait neuf ans, le fils en avait six; ils étaient doués tous deux d'intelligence, mais d'une intelligence ordinaire; eh bien! de toutes ces grandes vérités, pas une seule qui ne pénétrât jusqu'au fond de leur esprit, qui, en y pénétrant, ne l'agrandît, et bientôt le système planétaire, la marche des comètes, la formation des nébuleuses leur furent aussi familières que la règle du *que retranché* l'est au pauvre enfant captif dans un collége.

Après cette excursion dans le ciel, notre ami ramena ses élèves sur la terre; il leur avait montré dans quel canton de l'univers ils étaient logés; il voulut leur faire connaître ce canton; l'étude du globe occupa donc leur seconde année de travail; et, grâce à la géologie, ils apprirent en se jouant la formation de ce monde où Dieu nous a placés, et désormais il ne leur fut plus possible de faire ni un voyage ni même une promenade sans que la structure des montagnes, le cours des fleuves, la nature des terrains, la figure des coquillages, ne devinssent pour eux le sujet de mille observations intéressantes, ne fissent un plaisir de chacun de leurs pas.

A la géologie succéda la chimie; la raison, qui fut toujours la conseillère de cette délicate amitié, le voulut ainsi; l'âge et le mode de formation des corps qui constituent ce globe étant connus, venait naturellement l'étude des propriétés de ces corps; joignez-y l'avantage que le jeu des molécules entre elles et le détail des transformations dont chaque corps est le sujet, donnant lieu à quelques vues philosophiques, et exigeant une certaine force d'attention de la part des enfants, les amenait insensiblement du monde des faits au monde des idées, et faisait succéder l'éducation de la pensée pure à l'éducation de la pensée par les sens. La géométrie, qui suivit la chimie, les lança définitivement dans cette voie; l'art de raisonner remplaça l'art de voir; mais comme ils y avaient été conduits par trois ans d'études graduées, ils n'y éprouvèrent aucune difficulté réelle, et ce ne fut qu'après leur avoir expliqué les deux premiers livres de géométrie que leur paternel ami les livra à l'étude des langues et de l'histoire.

La supériorité de ce mode d'éducation sur les systèmes ordinaires ne vous frappe-t-elle pas comme moi, monsieur? Il offre de grandes difficultés, je le sais. Quel art ne faut-il pas au professeur pour ne choisir dans ces vastes sciences que les principes, et pour faire comprendre ces principes à l'enfance, pour approprier ces grandes choses à ces petites intelligences sans que les choses s'y amoindrissent, sans que les intelligences s'y épuisent: l'affection, aidée d'un profond savoir, peut seule peut-être enseigner ainsi sans perdre un instant l'enfant de vue, l'œil sur son visage, la main sur son pouls, s'arrêtant quand il cesse de comprendre, développant quand il s'anime, guidé enfin par celui qu'elle guide; mais toute éducation bien faite ne présenterait-elle pas les mêmes obstacles? Et ici, que d'avantages qui ne sont pas ailleurs! ce plan a pour lui, d'abord, *la logique*, car l'enfant y étudie les choses dans leur ordre de création : l'univers, la terre, l'homme; puis *l'amusement :* comparez donc pour un enfant le plaisir de savoir former un temps de verbe ou un cas de substantif, avec la joie de connaître comment se fait la poudre; ensuite *l'utilité pratique:* l'enfant y apprend l'emploi des substances nuisibles ou utiles, et de là mille préjugés détruits, mille imprudences prévenues et le merveilleux de la réalité substitué au merveilleux de l'apparence; enfin, et surtout, *l'affermissement des idées religieuses*: la nature est un livre écrit de la main de Dieu même. Lorsque l'enfant aura été habitué dès le berceau à retrouver partout ce nom tout-puissant, à le lire dans l'infinie grandeur comme dans l'infinie petitesse; lorsque l'idée du Créateur lui sera entrée par tous les sens comme la lumière, comme l'air, la foi deviendra une partie de son être; il verra l'invisible, il croira l'incompréhensible; et le jour où, sa première enfance passée, la religion viendra lui enseigner l'existence de Dieu comme une science, elle la trouvera déjà établie en lui comme un fait.

Toutes ces raisons, monsieur, m'ont déterminé à vous faire part de cette tentative dont le hasard m'a permis de constater le succès; j'ajouterai que ce travail, loin d'avoir nui à la santé ou à la gaieté des deux élèves, les a laissés aussi vigoureux et aussi enfants que tous leurs jeunes compagnons j'ajouterai même que la jeune fille, dont le caractère, comme celui de beaucoup d'enfants de son sexe, s'annonçait mélancolique et rêveur, a puisé dans ces études sérieuses une vie morale et une force intérieure qui influeront sans doute sur son existence entière. N'en peut-on pas conclure d'abord que le meilleur remède à l'impressionnabilité maladive des jeunes filles est peut-être dans une éducation forte, puis que l'enfance est plus apte qu'on ne le croit aux idées générales, et qu'il n'y faut que de la mesure et de l'appropriation? Peu en quantité, beaucoup en substance; c'est un axiome de médecine qui pourrait bien être un axiome d'éducation.

Je termine cette lettre peut-être trop longue en demandant pardon, non pas à vous, monsieur, mais à celui dont je trahis le secret, et qui se trouvait sans doute suffisamment récompensé du sacrifice d'un temps précieux par le sentiment du bien qu'il a fait, et de la gratitude profonde qu'il inspire; mais il est des indiscrétions qui me semblent des de-

voirs; quand un heureux sort nous rend le témoin ou l'objet de quelque dévouement dont la connaissance peut être utile, nous n'avons qu'un moyen de le mériter, c'est de publier et de partager ainsi avec les autres le bien que la Providence n'avait d'abord envoyé qu'à nous seuls.

Recevez, etc.

ANECDOTE SUR MOYSE MENDELSSOHN.

Le vertueux et savant israélite Moyse Mendelssohn, mort à Berlin en 1786, était entré dans sa jeunesse comme employé subalterne chez un marchand des plus vulgaires. Dans l'infériorité de sa condition, Mendelssohn se distinguait déjà par ses qualités d'esprit et de cœur. Loin de se plaindre de son sort, il bénissait la providence des grâces qu'elle lui avait faites. Un jour qu'il venait de passer de longues heures à éclaircir un compte fort embrouillé pour son maître, un de ses amis lui dit : — N'est-ce pas grand dommage que pour gagner votre vie vous soyez obligé de servir un homme qui n'a pas dans tout son cerveau une des minimes parcelles de votre intelligence? — C'est au contraire un très bon arrangement, répondit en souriant Mendelssohn; car mes services sont utiles à cet homme, et moi j'y gagne un moyen de subsistance. Si j'étais le maître, et lui le commis, je ne pourrais pas l'utiliser.

LUTTE D'UN KANGUROO AVEC UN CHASSEUR (1).

Il existe dans l'Australie une espèce de kangourous ou kanguroos que les naturels désignent sous le nom de *Vieillards*. Elle atteint quelquefois une longueur de 2 mètres: aussi forte que hardie, elle repousse avec courage les attaques des chiens et même celles des hommes.

Un matin, un chasseur étant sorti du village qu'il habitait, près de *Giff's Hand*, pour aller à la poursuite des kanguroos, ne tarda pas à découvrir un de ces animaux. Il lança sur lui ses chiens; mais ils furent tués, sauf un seul, qui revint près de son maître : le kanguroo prit la fuite. Le chasseur, quoique sans armes, continua son expédition. Bientôt il aperçut un *vieillard*, contre lequel il excita l'unique chien qui lui restait. Près de là était un marécage; le kanguroo s'y retira. Il fut attaqué de nouveau par le chien et par le chasseur. Forcé de choisir entre ces deux ennemis, il s'attacha surtout à l'homme, qu'il parvint à entraîner avec lui assez avant dans le marais. Une fois là, il ne chercha plus à prolonger la lutte, mais se borna à pousser dans l'eau la tête de l'homme, et à l'y replonger chaque fois que celui-ci parvenait à la dégager pour reprendre sa respiration et s'efforcer de se rapprocher du bord. Le chien, cependant, n'abandonnait pas son maître, et combattait le kanguroo autant que le lui permettaient ses forces; mais, affaibli par les blessures qu'il avait reçues et par la perte de son sang, il pouvait à peine se soutenir sur ses pattes. Cependant le chasseur poussait des cris de désespoir et se débattait en vain sous l'étreinte du *vieillard*, lorsque, attiré par le bruit, un voyageur qui traversait cette solitude se dirigea vers le lieu de la scène. Ce nouveau venu, n'apercevant d'abord que le chien blessé et l'énorme kanguroo tranquillement assis au milieu du marais, allait lui tirer un coup de fusil; déjà le doigt était sur la détente, lorsqu'il remarqua une tête humaine tout ensanglantée qui paraissait au-dessus de l'eau entre des plantes marécageuses. Changeant aussitôt de dessein, le voyageur s'empressa de porter secours au chasseur. Les blessures du pauvre homme étaient heureusement légères. Tandis que le voyageur le ramenait au rivage, le *vieillard* sortit du marais et disparut à travers les bois.

LABOUREURS AU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Cette gravure reproduit une miniature du beau manuscrit du poëme de Piers Ploughman, conservé dans la bibliothèque du collége de la Trinité, à Cambridge, et écrit vers la fin du



règne d'Édouard III ou au commencement de celui de Richard II. C'est une représentation fidèle et intéressante du costume des laboureurs et de la forme des charrues en Angleterre au quatorzième siècle.

LA FÊTE DES LOGES.

Au seizième siècle, dans la forêt de Saint-Germain, l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la succursale de la maison de Saint-Denis était un rendez-vous de chasse; on y tenait des animaux en *loges*. Un ermite s'y bâtit une cellule, qui plus tard s'agrandit et se transforma, sous la protection d'Anne d'Autriche, en un couvent d'Augustins déchaussés. Tous les ans une confrérie de Saint-Fiacre venait de Saint-Germain fêter son patron à la chapelle du couvent. C'était vers la fin d'août, au temps où l'on recherche l'ombre et la fraîcheur des bois. La procession devint, comme à Longchamps, une occasion de promenade. Après les offices, on s'asseyait sur l'herbe. Des violons se hasardèrent à jouer, on dansa; des colporteurs étalèrent leurs marchandises, on acheta : la fête champêtre fit presque oublier la fête religieuse. La distance de Paris suffisait alors pour qu'il n'y eût point excès dans la foule; le tapis de gazon n'était pas trop

(1) Journal du voyageur Haydon, 1846.

foulé, les toilettes n'étaient point trop froissées, la fumée des rôts n'était point assez épaisse pour voiler le dôme verdoyant. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Toutefois, la fête des Loges est encore l'une des plus agréables parmi celles des



(La Fête des Loges au siècle dernier. — D'après Moreau.)

environs de Paris. Le couvent avait été remplacé pendant la révolution par une fabrique de poudre à canon. Sous l'empire, à la fabrique succéda une pension d'orphelines, filles de membres de la Légion-d'Honneur, qui, sous la restauration, est devenue l'une des deux succursales de la maison de Saint-Denis.

ERRATA.

Page 43, col. 2, lig. 6 en remontant. — « Longa-Labou, » lisez « Tonga-Tabou. »

Page 85, col. 2, lig. 5. — « Château d'Amboise, » lisez « Château de Chanteloup. »

Page 92, col. 1, lig. 1. — « Sel, » lisez « sol. »

Page 115, col. 1, lig. 18 en remontant. — « Brongniart, » lisez « Dufresnoy. »

Page 140, col. 2, lig. 15 en remontant. — « Au-dessous, » lisez « au-dessus. »

Page 162, col. 2, lig. 32. — « Alunes, » lisez « aulnes. »

Page 163, col. 2, dans le tableau, — lisez « Gosport : longitude, 50° 47′; latitude, 3° 26′. »

Page 226, col. 2, lig. 13, en remontant. — « Par les corps, » lisez « pour les corps. »

Page 241. — Le tableau de Decamps reproduit par la gravure est désigné dans le livret du Salon de 1846 sous le titre de : Souvenir de la Turquie d'Asie.

Page 250, col. , lig. . — « Digby, » lisez « Bigby. »

— « Aletrch, » lisez « Aletsch. »

— « Chamouni, » lisez « Chamonix. »

— « Palme, » lisez « Balme. »

Page 291, col. 1, lig. 21, en remontant. — « Tu les retrouves, » lisez « tu le retrouves. »

Page 292, lig. 16. — « mélange, » lisez « combinaison. »

Page 316. — Le dessin qui est désigné sous le titre de : Grotte et canal, dans l'ancien château de Sceaux, représente une Vue des jardins de Vaux-le-Vicomte. L'erreur, imputable à l'un des relieurs du cabinet des estampes de la Bibliothèque royale, sera réparée dans la prochaine édition du tome XIV.

Page 319, ligne 15 en remontant. — Au lieu de : « six cœurs; » lisez : « six feuilles de lierre et deux fleurs. »

— Même ligne. — Au lieu de « grenat, » lisez « en pâte de verre coloré. » Dans le vase de Gourdon, il n'y a de grenat qu'aux yeux des oiseaux, sur les anses.

Page 329, col. 1, lignes 10 et 11. — « *Kampoung-Baron* (le Bourg des Barons), » lisez « *Kampoung-Barou* (le Grand-Bourg. »

Page 338, col. 1, ligne 59. — « Voyages de Priam, » lisez « Voyages de Pâris. »

Page 384, col. 1, lig. 4. — « Rhulières, » lisez « Rulhière. »

Dans le volume de l'année 1847, indépendamment de sujets nouveaux et variés, on trouvera la continuation des articles suivants : — *Études d'architecture en France*, — *Histoire du costume en France*, — *De la méthode à suivre pour étudier l'histoire de France*, — *Vocabulaire de l'histoire de France*, — *Musées des départements*, — *Études de géographie ancienne* (qui seront suivies d'*Études de géographie au moyen-âge*), — *Histoire de la lithographie*, — *Procédés mécaniques du dessin*, — *Innovations dans les systèmes de chemins de fer*, — *Curiosités de Rome*, — *Voyage scientifique d'un ignorant autour de sa chambre*, etc.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

LÉGISLATIONS; INSTITUTIONS.

HISTOIRE.

BIOGRAPHIE; ANECDOTES.

GÉOGRAPHIE.

DESCRIPTION, HISTOIRE, COMMERCE, INDUSTRIE, etc., DE PAYS ET DE VILLES.

SCIENCES ET ARTS DIVERS.

